



HAL
open science

France et Français de “ la Troisième ” (République)

Dominique Lejeune

► **To cite this version:**

Dominique Lejeune. France et Français de “ la Troisième ” (République) : Autour de la Belle Époque et de la Grande Guerre. 2024. halshs-03326301v3

HAL Id: halshs-03326301

<https://shs.hal.science/halshs-03326301v3>

Preprint submitted on 1 Jan 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

France et Français de « la Troisième » (République).

Autour de la Belle Époque et de la Grande Guerre

par Dominique Lejeune, Prof Dr Dr

Version du 1^{er} de l'An 2024



Cérès-République à 20 centimes (l'affranchissement le plus courant) de 1871-1875, reprenant le type de 1849. Tête-bêche relativement courant et assez symbolique.

Infographie Juhel Puifourcat

Dédicace et exergue : de mes grands-parents,

Léon Alexandre Lejeune, né le 14 mars 1883

René Vankeirsbilck, né le 1er février 1886

Julie Philomène Leroy, née le 2 août 1888

Germaine Céline Marie Claeys, née le 17 janvier 1889

**aux jeunes femmes et jeunes hommes d'hypokhâgne, de khâgne
et de l'E.N.S. de Saint-Cloud,
que j'ai eu(e)s comme élèves et ne peux pas tous citer...**

... et qui m'ont toujours fait penser aux fort belles lignes écrites par Jean Guéhenno (1890-1978) au début de *Sur le chemin des hommes* (Grasset, 1959) :

« J'ai passé une grande partie de ma vie à enseigner. Je dédie cordialement ce livre à mes innombrables collègues [...] Ce sont les petits hommes à qui on parle dans une classe qui vous réchauffent, vous commandent et vous montrent la voie » ?

Page 24 Jean Guéhenno ajoute : « Je parlerai souvent ici comme un vieux professeur, et l'on m'excusera de le faire parfois avec une conviction peut-être naïve. [...] C'est l'un des plus beaux métiers qui soient [...] »

Docteur en histoire, docteur ès lettres et sciences humaines, l'auteur a enseigné à Nanterre (au lycée Joliot-Curie et à l'Université), à l'ENS de Saint-Cloud, dont il est un ancien élève. Il a consacré l'essentiel de sa carrière aux hypokhâgnes et khâgnes des lycées parisiens Condorcet et Louis-le-Grand.

Principales publications (pour en savoir plus : voir fiche Wikipedia et profil LinkedIn) :

1°) *Les « alpinistes » en France à la fin du 19e et au début du 20e siècle (vers 1875-vers 1919). Étude d'histoire sociale ; étude de mentalité*, préface de Philippe Vigier, Comité des Travaux historiques et scientifiques (CTHS), 1988, 272 p., plusieurs rééditions numériques, augmentées et actualisées

2°) *La France de la Belle Époque. 1896-1914*, Armand Colin, 1991, collection « Coursus », 191 p., plusieurs rééditions dont en e-book

3°) *Les Causes de la Première Guerre mondiale*, Armand Colin, collection « Coursus », 1992, 126 p.

4°) *Les Sociétés de Géographie en France et l'expansion de l'Europe au 19e siècle*, Albin Michel, 1993, collection « Bibliothèque Albin Michel, Histoire », 236 p. Une version intégrale, numérique et actualisée de la version universitaire est disponible sur demande à l'auteur. Une réédition « du bicentenaire » en 2021.

5°) *La France des débuts de la IIIe République. 1870-1896*, Armand Colin, collection « Coursus », 1994, 191 p., plusieurs rééditions dont en e-book et réédition de 2016, largement augmentée (287 p.)

6°) *Entre guerre et paix. Les relations internationales de 1900 à 1950*, Ellipses, 1996, 288 p.

7°) *Histoire du monde actuel (1990-2000)*, Armand Colin, collection U, 2001, 288 p., réédition numérique

8°) *Histoire du sport. 19e-20e siècles*, Éditions Christian, collection « Vivre l'histoire », 2001, 219 p.

9°) *La peur du rouge en France. Des partageux aux gauchistes*, Belin, 2003, coll. « Histoire et société. Temps présents », 304 p., réédition, 2011, en numérique

10°) *Miscellanées pour vivre l'histoire. Mélanges chaleureusement rédigés pour et par Dominique Lejeune*, support numérique, 2011

11°) *Lejeune, Vankeirsbilck et Cie. Livre de famille, du Perche-Gouët à la Flandre*, 2014, support numérique

12°) *La France des Trente Glorieuses, 1945-1974*, Armand Colin, 2015, collection « Coursus », 192 p.

13°) *Années 50. France Janus, en Noir & Blanc ou en Couleurs ?*, 1 140 pages, mis en ligne le 13 avril 2017 sur HAL-SHS (CNRS) : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01504693>. Plusieurs rééditions, même référence. Nouvelle version en 2023 sous le titre *La France des années 50. Début des Trente Glorieuses ?*

14°) *Ordre ou désordre. Les relations internationales au XXe siècle (de 1918 à la fin du XXe siècle)*, 823 pages, livre mis en ligne le 31 juillet 2017 sur HAL-SHS (CNRS) : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01568812>. Plusieurs rééditions, même référence

SOMMAIRE

I^{ERE} PARTIE. LE PREMIER QUART DE SIECLE DE LA TROISIEME REPUBLIQUE, 1870-1896

Chapitre 1. *L'Année terrible* : vraie ou fausse République ?

Chapitre 2. Le vrai départ d'une République qui devient... républicaine. 1871-1879

Chapitre 3. La République des opportunistes, une décennie de Jules Ferry au boulangisme (1879-1889)

Chapitre 4. L'économie française de la « Grande Dépression » de la fin du siècle

Chapitre 5. La société française du dernier tiers du XIX^e siècle

Chapitre 6. La culture de la fin du siècle, culture « fin de siècle » ?

Chapitre 7. De l'Année terrible à l'alliance russe, la France, les Français et l'étranger

Chapitre 8. Vers la « plus grande France ». De la colonisation chez un peuple moderne (et républicain) ...

Chapitre 9. La République en crise, 1889-1896

II^E PARTIE. FRANCE ET FRANÇAIS DE LA BELLE ÉPOQUE (1896-1914)

Chapitre 10. Les trois ruptures du nouveau siècle

Chapitre 11. Bloc des Gauches, anticléricalisme et radicalisme à leur âge d'or (1902-1905)

Chapitre 12. Séparation de l'Église et de l'État républicain, fin du Bloc et reclassements politiques (1905-1909)

Chapitre 13. La « plus grande France » et la conjoncture extérieure de 1905

Chapitre 14. La Belle Époque : prospérité ? et pour tous ?

Chapitre 15. Traditions et avant-gardes dans le champ culturel de la Belle Époque

Chapitre 16. 1909-1914 : un avant-guerre imperceptible ?

III^E PARTIE. LA FRANCE ET LES FRANÇAIS DE LA « GUERRE DE TRENTE ANS » (FORMULE GAULLIENNE), 1914-1945

Chapitre 17. La Grande Guerre des Français, titre en hommage à l'historien Jean-Baptiste Duroselle (1917-1994)

Chapitre 18. De l'acceptation à la sortie de la Grande Guerre des Français

Chapitre 19. L'extérieur d'après-guerre et la vie politique intérieure des années 20

Chapitre 20. Des changements sociaux, mais la modernisation économique des années 20 est-elle réelle ?

Chapitre 21. Folles, les années 20 culturelles ?

Chapitre 22. Les années 30, décennie d'une France en crise économique et sociale ?

Chapitre 23. Les années 30, dix ans de France en crise politique et culturelle ?

Chapitre 24. Une avant-guerre pour une fin de République

Introduction

D'une manière globale et jusqu'à ce que dans peu de temps, en 2023 ou en 2028 — selon le choix d'un début de « la Troisième » avec les lois constitutionnelles de 1875 ou avec la proclamation de 1870 — la Cinquième République égale le record de durée de la Troisième République, ce qui frappe le plus au sujet de cette dernière est sans doute la longueur de la vie du régime, d'autant que la Deuxième République n'avait été qu'un bref « apprentissage de la République », pour reprendre l'expression de Maurice Agulhon (1926-2014) ¹ et que la France avait multiplié depuis la Révolution française les systèmes politiques éphémères.

Prudemment les républicains de la Deuxième République avait choisi pour figurer sur les timbres-poste — un système d'affranchissement qu'ils instituèrent pour la France sur le modèle britannique — Cérès, image antique et rurale. Ce type fut repris à ces débuts par la IIIe République, mais entretemps Cérès, mise à l'écart par le Second Empire au profit de l'empereur, s'était mise à ressembler clandestinement à Marianne, bien sûr exclusivement aux yeux des vrais républicains, qui, parvenus au pouvoir après l'adoption des lois constitutionnelles de 1875, adoptèrent longtemps pour les timbres-poste des symboles peu compromettants, comme nous le verrons dans ce livre.

« La République sous la IIIe », pour reprendre un titre de l'historien Nicolas Roussellier ², cultive la mémoire ; elle doit, elle se doit, de célébrer le centenaire de la Révolution de 1789, puis celui de la République de 1792. La « Troisième » est, encore pour peu d'années, « la plus longue des Républiques », comme ont titré Jean-Yves Mollier et Jocelyne George ³. Soixante-dix ans qui commencent en Soixante-dix, en 1870... La longueur des sept décennies de la Troisième République est-elle explicable seulement par le vague des « lois constitutionnelles » de 1875 ? Ce flou n'a-t-il pas été, au contraire, cause de

¹ M. Agulhon, *1848 ou l'apprentissage de la République (1848-1852)*, Seuil, coll. « Points », N.H.F.C., tome 8, 1973, 250 p., réédition, 1992, 284 p., compte rendu par mes soins dans *Historiens & Géographes*, septembre 1992, p. 410

² N. Roussellier, *La République sous la IIIe*, Documentation photographique n° 7003, février 1991.

³ J.-Y. Mollier & J. George, *La plus longue des Républiques. 1870-1940*, Fayard, 1994, 872 p., compte rendu par mes soins dans *Le mouvement social*, 1995, n° 172, pp. 109-111. La formule-titre est critiquée sans emporter la conviction par un Nicolas Roussellier — qu'on a connu mieux inspiré, notamment dans la publication précédente — dans sa contribution, « La plus longue des Républiques », au sein d'*Une contre-histoire de la IIIe République*, La Découverte, 2013, 401 p., pp. 13-25. Il confirme page 17 le postulat classique : « on associe encore spontanément la notion de "République" à la IIIe République ».

fragilisation du régime **1** ? Et la longueur est-elle vraiment la preuve de la fiabilité de ce régime républicain ?

La France était depuis longtemps une nation et une patrie, désormais c'est une République. Dans le domaine de l'histoire politique, cette République est le suffrage universel honnêtement pratiqué, avec notamment des professions de foi **2**, un « vote universel » (exclusivement masculin) loyalement respecté **3** — à la différence du Second Empire et de l'épisode de l'Ordre moral —, type d'expression de la volonté nationale qui donne aux élections une place fondamentale dans la vie politique : c'est « l'arche sainte des républicains », comme a écrit Pierre Rosanvallon. Cette formation politique définitive des citoyens, ainsi que l'école, gratuite, laïque et obligatoire, permettent une intégration des masses au système, phénomène inconnu dans beaucoup de pays européens. Dans le même temps, on assiste au recul de la « contre-révolution », au développement et à l'organisation des partis, à l'enrichissement et à la fixation du vocabulaire politique : cette « Troisième » est-elle un modèle ? D'ailleurs l'attention portée à la France par les pays voisins est constante, depuis la guerre de 1870 jusqu'au suicide de la République après le refus de l'union proposée par le Royaume-Uni en 1940. À cet égard il y a d'ailleurs une véritable décennie fondatrice, celle qui va de 1879, année de l'installation complète des républicains au pouvoir à 1889, année du centenaire de la Révolution française et de l'exposition universelle **4**.

La durée et la stabilité apparente du régime républicain n'excluent toutefois pas la récurrence du thème de la révision et les crises politiques — tous les dix ans, retient la mémoire collective **5** ! — qui ne dégénèrent jamais en révolution, ainsi que les critiques contre le régime : les qualificatifs de « gueuse », de « république bourgeoise », sont connus, et c'est justement l'un des mérites du régime que d'avoir précocement accepté l'étalage, même pamphlétaire et

1 Idée maîtresse de Guillaume Sacriste dans *Une contre-histoire de la IIIe République*, La Découverte, 2013, 401 p., pp. 69-82.

2 Parmi les études locales récentes : H. & R. Bourreau, *Les députés parlent aux électeurs. Les professions de foi en Loire Inférieure (1881-1936). Monarchie et République*, Publications de la Sorbonne, 1999, 374 p., compte rendu par mes soins dans *Historiens & Géographes*, octobre 2000, p. 551.

3 Et les incidents électoraux — sur lesquels on lira P. Bourdin, J.-C. Caron & M. Bernard dir., *L'incident électoral de la Révolution française à la Ve République*, Presses universitaires Blaise-Pascal, Clermont-Ferrand, 2002, 331 p., compte rendu par mes soins dans *Historiens & Géographes*, octobre-novembre 2003, p. 547 — sont rares.

4 Sur lesquels la bibliographie est fort abondante : P. Ory, 1889. *L'Expo universelle*, Complexe, 1989, 153 p. ; P. Ory, *Une Nation pour mémoire. 1889, 1939, 1989. Trois jubilés révolutionnaires*, FNSP, 1992, 282 p. ; P. Ory, « Le Centenaire de la Révolution française », dans P. Nora dir., *Les lieux de mémoire*, Gallimard, 1984-1992, 3 tomes en 7 vol., I, 1, pp. 523-559.

5 L'expression de « mémoire collective » vient d'un livre posthume de Maurice Halbwachs (1877-1945) portant ce titre et publié aux PUF en 1950 (171 p.). Plusieurs rééditions.

caricatural, de ces attaques. Plus tard, quand se seront effondrés plusieurs des supports sociaux ou intellectuels du régime, quand les armées auront été brusquement vaincues par l'envahisseur allemand en 1940, le discrédit atteindra « la Troisième » dans ses hommes et ses œuvres, et le corps électoral de la Libération, ouvert désormais aux femmes, rejettera le retour à cet « ancien régime » suranné. 1939-1940 : une troisième guerre frappe les républicains (et les autres), après celles de 1870-1871 et de 1914-1918. D'ailleurs Léon Daudet, né peu avant la guerre de 1870 et mort pendant la Seconde Guerre mondiale, qui est tout sauf républicain, invente l'expression d'« entre-deux-guerres » en 1915, en songeant, bien sûr, à l'« Année terrible » de 1870-1871 (1). Et l'expression fait florès dans les années 20, pour changer de sens brusquement en 1939-1940 et connaître une triste célébrité.

Pierre Basset a baptisé la Troisième République la *République qui n'a pas su se faire aimer* 2, mais la Quatrième République sera bien davantage une « mal aimée », titre de Joseph Barsalou (1903-1992) 3. L'expression de « IIIe République », constatent Jean-Pierre Azéma et Michel Winock 4, « sonne presque toujours aujourd'hui comme une expression péjorative », comme un régime à l'œuvre politique contestée — cf. l'expression le « régime des partis » — et à l'œuvre économique dépassée par les Trente Glorieuses 5. Est-ce justifié ? Il paraît raisonnable de se poser la question et, en tout cas, de ne pas sombrer dans les truismes et les confusions, comme le préfacier de Pierre Basset, Jean Lechat, pourtant « Inspecteur général honoraire de l'Instruction publique » qui, après avoir affirmé de manière péremptoire « La Troisième est une République qui n'a pas su se faire aimer », admet que la « République mal aimée eut pourtant une longue vie », en confondant sans doute IIIe et IVe République... Ironisons un peu plus largement : tout le monde se dit dans la France du début du XXIe siècle, « républicain », la IIIe mérite-t-elle cette référence et ce mot-valise ? À priori la

1 Troisième série de ses *Souvenirs des milieux politiques, littéraires, artistiques et médicaux de 1880 à 1905*, 3e série, *L'entre-deux-guerres. Souvenirs*, Nouvelle librairie nationale, 1915. Signalé par Dominique Kalifa au début de sa contribution à D.Kalifa dir., *Les noms d'époque. De « Restauration » à « Années de plomb »*, Gallimard, 2020, 349 p.

2 P.Basset, *La Troisième République. Une République qui n'a pas su se faire aimer (1870-1940)*, In Octavo Éditions, 2003, 528 p.

3 J.Barsalou, *La mal-aimée : histoire de la IVe République*, Plon, 1964, 334 p.

4 J.-P.Azéma et M.Winock, *La Troisième République (1870-1940)*, Paris, 1970, réédition, Livre de Poche, coll. « Pluriel », 1976, 507 p., p. 9.

5 N.Roussellier, *La République sous la IIIe*, Documentation photographique n° 7003, février 1991, p. 1 de l'introduction.

réponse est négative pour un « temps où des hommes innombrables avaient "une religion véritable de la République" (Péguy) » 1.

On comprend donc aisément que je n'encense pas la III^e République, mais j'ajoute que je ne la considère pas comme un modèle de République. Et je suis d'ailleurs persuadé que quand nos contemporains pensent au concept de République ils songent bien davantage à la Ve République, presque aussi longue désormais que la III^e et berceau démographique de la vie de la très grande majorité des Français. Quelques auteurs, rassemblés autour de l'Université d'Avignon, ont cru bon d'enfoncer quelques huisseries déjà ouvertes en écrivant une « contre-histoire » de la III^e République 2, peu convaincante au total et centrée sur la dénonciation des « valeurs », des « institutions républicaines » et du « modèle » érigé en « mythe ». Le propos, qui vise explicitement les grands ouvrages de Claude Nicolet, Maurice Agulhon, Serge Bernstein et Odile Rudelle 3, ne se veut pas « une voie intermédiaire entre légende dorée et légende noire, mais un nouveau moment historiographique où la République cesse de se présenter comme un *modèle* ou un *antimodèle*, conçu comme un ensemble cohérent de normes pérennes ». Le titre, *contre-histoire*, est assez inexact car le lecteur ne lit pas une véritable « contre-histoire », mais bien plutôt, et mieux, une « *autre* histoire », comme le livre jumeau, consacré aux Trente Glorieuses, avait été à bon escient titré. Pire, s'il y a des redites, il n'y a rien sur la culture, les loisirs, les Français eux-mêmes sans doute, la politique extérieure ou, mieux dit, le « dehors », selon la formule usitée du temps de Louis XIV : les auteurs traitent du régime politique de la Troisième République, *in vitro*, « sous cloche ». Pourquoi pas ? mais il fallait le dire en un vrai titre, pas un faux titre... Nous reviendrons sur tout cela mais je proclame d'emblée que le lecteur trouvera dans le présent livre la culture, les loisirs, les Français et la politique extérieure !

Et en un plan non pas chronologique mais évolutif, avec évidemment un double centrage, sur la Belle Époque et sur la Grande Guerre, deux centres de gravité dans l'histoire de la France et des Français, la Première Guerre mondiale, la « Grande Guerre des Français » — formule-titre en hommage de l'historien Jean-Baptiste Duroselle (1917-1994) — débutant la « Guerre de Trente ans », formule, cette fois-ci de Charles de Gaulle.

1 J.-P. Azéma et M. Winock, *La Troisième République (1870-1940)*, Paris, 1970, réédit., Livre de Poche, coll. « Pluriel », 1976, 507 p., pp. 9-10.

2 *Une contre-histoire de la III^e République*, sous la direction de Marion Fontaine, Frédéric Monier et Christophe Prochasson, La Découverte, 2013, 401 p., compte rendu par mes soins sur site de l'APHG, mars 2017. Cet ouvrage est le jumeau d'un autre dont j'ai rendu compte dans la livraison de février 2014 d'*Historiens & Géographes*, *Une autre histoire des Trente Glorieuses*, qui a été réédité en poche en 2015.

3 Page 21. Les cibles seront répétées ensuite, par exemple par Sudhir Hazareesingh, p. 244, et surtout dans la conclusion.

Ière Partie. Le premier quart de siècle de la Troisième République, 1870-1896

Le Second Empire (1852-1870) a duré autant que la monarchie de Juillet (1830-1848) et davantage que la Restauration (1814-1830). Il a été – la formule est célèbre – un régime de césarisme démocratique : suffrage universel, début de l'intégration de la France rurale à la vie politique, mais autocratie au profit de Napoléon III, démocratie revendiquée et proclamée mais candidature officielle et démagogie. Perversion de l'idéal démocratique apparu à la fin du XVIIIe siècle et annonce de l'« illibéralisme » européen du XXIe siècle.

République des libertés et parlementarisme triomphant : la France des débuts de la IIIe République (1870-1896) fonde véritablement la démocratie et le modèle républicain, définissant une tradition et une culture politique. Mais le fonctionnement du régime pendant son premier quart de siècle est également fait de crises : le boulangisme, Panama, l'affaire Dreyfus... Cependant l'histoire parlementaire et républicaine n'est pas tout : la Troisième République, qui commence, il ne faut jamais l'oublier, en 1870 et non en 1871, ce sont aussi la vie du pays et des Français, les rapports entre Paris et la province, la province ne suivant pas, pour la première fois, la capitale en 1871 lors de la Commune, puis Paris ne jouant plus qu'un rôle politique d'appoint. Les vingt-six ans qui séparent l'« année terrible » (1870-1871) du retournement de conjoncture économique en 1896 sont marqués par la crise mondiale de la fin du siècle : la vie des habitants est faite également de la lenteur de l'évolution économique, des difficultés sociales, de la stagnation démographique...

La République naît, s'installe pendant ce quart de siècle : après un « faux départ », agité, ce que Paul Baquiast¹ appelle « l'accouchement douloureux de la République », Adolphe Thiers (1797-1877) et l'Ordre moral mettent sur pied une « fausse République », puis les véritables républicains font la conquête du régime républicain, dominé pour longtemps par ceux que l'on appelle les opportunistes. La société ? une nombreuse « classe moyenne », une relative société de consommation ; cette partie mesure la ruralité du pays² et la lenteur des transformations sociales, s'interroge sur l'étendue du consensus social que les grèves remettent visiblement en cause. La France économique et sociale connaît en cette fin de siècle stabilité et agitation, sclérose et grande dépression, le champ culturel est riche et contrasté ; si l'action étrangère est

¹ Paul Baquiast, *La Troisième République. 1870-1940*, L'Harmattan, 2002, 208 p., chapitre I.

² Une référence bibliographique majeure, le beau livre de Jean-Luc Mayaud, *Gens de la terre. La France rurale, 1880-1940*, Éditions du Chêne, 2002, 312 p., réédition, 2010.

bornée par le système bismarckien, la Russie devient la grande alliée et l'expansion impérialiste donne à la France son second empire colonial.

Chapitre 1. *L'Année terrible* : vraie ou fausse République ?

Proclamée pour la troisième fois de l'histoire le 4 septembre 1870, au début de la guerre franco-allemande et de ce que les contemporains appelleront après Victor Hugo l'« année terrible »¹, la République ne connaît qu'un faux départ, dominé par les impératifs de la « Défense nationale » et surtout par une Assemblée nationale monarchiste. Ces débuts à contrecœur sont très agités, de surcroît, par les douleurs de la guerre civile, celle de la Commune de 1871.

Sommaire du chapitre 1

- La proclamation de la République (1870) à l'épreuve
- L'Assemblée nationale et ses premières décisions
- La Commune
- L'incertaine République de l'Assemblée nationale et de Thiers

La proclamation de la République (1870) à l'épreuve

Comment s'est produite la soudaine proclamation de la République, en 1870, lors de la « révolution » du 4 Septembre ? Le Second Empire, conforté par le plébiscite de mai 1870 est ébranlé par les défaites subies lors d'une guerre que l'opinion publique avait tacitement acceptée : dès les 8 et 9 août 1870 éclatent à Paris des manifestations, non contre la guerre mais contre le régime du Second Empire rendu responsable par son impéritie. À la nouvelle de la capitulation de Sedan et de la capture de l'empereur (2 septembre), la déchéance du régime est réclamée dans les milieux politiques. La République est proclamée le lendemain à Lyon, puis à Marseille et à Bordeaux, sans attendre l'initiative parisienne. Dans la capitale, pendant que le Corps législatif délibère, la foule manifeste avec colère pour la République le dimanche 4. Léon Gambetta proclame la déchéance de l'Empire, prend la tête, avec Jules Favre et Jules Ferry, des manifestants qui se rendent à l'Hôtel de Ville de Paris, où la République est proclamée. Deux listes s'affrontent pour la formation d'un gouvernement provisoire, mais la plus avancée – Blanqui, Gustave Flourens, Félix Pyat... – doit s'effacer devant celle que les modérés font acclamer par la foule. Sous la direction du général Trochu et de Favre, elle est composée en majorité de députés de la Seine. Jules Favre (1809-1880), vice-président, a le portefeuille des Affaires étrangères, Gambetta l'Intérieur, Jules Simon l'Instruction publique et les Cultes, Ernest Picard (1821-

¹ L'expression est le titre de l'important recueil de poèmes de 331 pages que Victor Hugo publie en 1872 chez Michel Lévy frères, elle a été reprise par l'historien Pierre Milza (1932-2018) pour titrer un gros livre, *L'année terrible*, Perrin, 2009, 2 vol., 460 et 514 p. Jean Garrigues démontre avec force l'existence d'une trilogie de la personnalisation républicaine avec « trois héros archétypiques », Gambetta (l'Égalité) - Thiers (la Liberté) - Hugo (la Fraternité), dans les premiers chapitres de J.Garrigues, *La République incarnée. De Léon Gambetta à Emmanuel Macron*, Perrin, 2019, 464 p.

1877) les Finances, Adolphe Crémieux (1796-1880) ¹ la Justice, le général Adolphe Le Flô (1804-1887) la Guerre, l'amiral Martin Fourichon (1809-1884) la Marine, Pierre-Frédéric Dorian (1814-1873) les Travaux publics, Joseph Magnin (1824-1910) le Commerce, les autres membres étant Henri Rochefort ², Alexandre Glais-Bizoin ³, Emmanuel Arago (1812-1896) et Louis-Antoine Garnier-Pagès (1803-1878), tandis que Ferry est nommé maire de Paris.

Le Quatre Septembre peut difficilement être qualifié de « révolutionnaire », car le sang n'a pas coulé et il s'est agi plutôt d'un constat de carence de l'Empire. Mais pour l'heure, il reste à observer les réactions des villes et des campagnes de province, à continuer la guerre pour sauver la patrie — la « guerre à outrance » est annoncée à l'Europe entière — et à définir le régime républicain.

LA RÉPUBLIQUE SOUS L'EMPIRE

Ébranlé par les résultats dans les grandes villes des élections législatives de 1869, le Second Empire se voit consolidé par le plébiscite triomphal du 8 mai 1870. Désarçonné, Léon Gambetta s'exclame : « L'Empire est plus fort que jamais. » Pourtant, moins de quatre mois après, le régime est renversé par la défaite militaire. Mais, dans une France très largement rurale et où les campagnes avaient été des soutiens reconnaissants et fidèles du régime impérial, après l'épisode des paysans « montagnards » de la Deuxième République, le « parti républicain » est fort minoritaire et peu organisé. En plus, le monde politique « libéral » comprend nombre d'anciens orléanistes et de bonapartistes déçus, qui, craignant la République, ne souhaitent pas la chute du régime.

Il existe à Paris un milieu urbain révolutionnaire, en bonne partie acquis aux idées d'Auguste Blanqui (1805-1881), hétéroclite, formé d'étudiants, de jeunes employés et d'intellectuels, distincts des « classes ouvrières », un pluriel de Pierre-Joseph Proudhon (1809-1865), aux idées alors fort influentes. Les « classes ouvrières » sont hétérogènes, hostiles au régime, mais méfiantes vis-à-vis des républicains — on se souvient de la répression de juin 1848 — et tentées par l'Internationale. Fondée à Londres en 1864, l'A.I.T. (Association internationale des Travailleurs) a un bureau français, dirigé depuis 1868 par Eugène Varlin (1839-1871). Des grèves ouvrières se déroulent en 1869 et 1870 ; elles sont réprimées de façon sanglante.

¹ Notice par M.Abitbol, dans J.-J.Becker & A.Wieviorka dir., *Les Juifs de France de la Révolution française à nos jours*, Liana Levi, 1998, 445 p., pp. 45-46.

² Victor-Henri de Rochefort-Luçay, 1831-1913. B.Joly, *Dictionnaire biographique et géographique du nationalisme français (1880-1900)*, Honoré Champion, 1998, 687 p., pp. 354-356.

³ Alexandre Olivier Glais de Bizoin, 1800-1877.

Modérés – Jules Favre, Ernest Picard, Jules Simon, alliés des royalistes catholiques dans l'Union libérale de 1863 (1), sensibles à l'appel aux « libertés nécessaires » par Thiers en 1864 – , néo-jacobins et socialistes sont les principales tendances idéologiques d'un « parti de la République ». De plus, un autre clivage recoupe le premier : les « vieilles barbes de 48 » sont critiquées, pour leur idéalisme bavard et déiste, par la nouvelle génération républicaine, positiviste et anticléricale. Aussi les dernières années de l'Empire libéral ont-elles vu se développer le nombre des irréconciliables, des « radicaux » : Jules Ferry, Gambetta, Jules Grévy, mais ces hommes sont dénués de visée socialiste. Gambetta s'est fait connaître brusquement par sa plaidoirie du procès Baudin (14 novembre 1868) et sa double élection en 1869 à Belleville et Marseille. Ces hommes ont tout au plus un vague programme de réformes radicales, significatif surtout à long terme : décentralisation, séparation de l'Église et de l'État, instruction primaire obligatoire, suppression de l'armée permanente, élection des fonctionnaires.

Bien plus révolutionnaires, mais partisans d'un État fort, les blanquistes du « parti communiste révolutionnaire » d'Émile Eudes (1843-1888) et Raoul Rigault (1846-1871) veulent prendre le pouvoir par un coup de force, Paris imposant sa dictature révolutionnaire à la province, en attendant l'établissement d'une société communiste fondée sur des groupements de production. Les néojacobins autour de Charles Delescluze (1809-1871) désirent, quant à eux, rééditer la République de petits propriétaires et de Salut public chère à Robespierre. Les militants français de l'Internationale (André Bastelica, Benoît Malon, Eugène Varlin 2) aident les grévistes et se méfient de l'État comme des républicains légalistes.

Mais sur le terrain du suffrage universel, les choses sont en 1869 beaucoup plus simples : les ouvriers prennent Gambetta pour un « rouge », Henri Rochefort est pour eux « le marquis rouge », et les véritables révolutionnaires n'ont pas de succès électoral, alors qu'une trentaine de républicains sont élus en 1869 (neuf à Paris, deux à Lyon, sans parler de Bordeaux, Saint-Étienne, etc.) !

Toutefois, le plébiscite de 1870 marque la défaite électorale des républicains, dont certains, comme Picard, deviennent encore plus favorables à des coalitions éventuelles avec des monarchistes, tandis que Grévy et Gambetta y demeurent hostiles. Le gouvernement impérial se trouve encouragé à poursuivre les journaux, à traduire en justice les « Internationaux » et à s'engager « d'un cœur léger », selon la

1 Bibliographie : J.Garrigues, *La République des hommes d'affaires (1870-1900)*, Aubier, 1997, 432 p., 1ère partie.

2 Dates respectives : 1845-1884, 1841-1893 et 1839-1871. Pour Varlin : M.Cordillot, *Eugène Varlin, chronique d'un espoir assassiné*, Les Éditions ouvrières, coll. « La part des hommes », 1991, 261 p., compte rendu dans *1848, révolutions et mutations au XIXe siècle. Bulletin de la Société d'histoire de la révolution de 1848 et des révolutions du XIXe siècle*, 1992, pp. 134-135, compte rendu par mes soins dans *Historiens & Géographes*, mai-juin 1992, pp. 458-459.

formule regrettable d'Émile Ollivier (1825-1913) dans la guerre déclarée à la Prusse le 19 juillet, pour laver l'affront fait à la diplomatie française. L'opinion publique s'avère très influençable et chauvine, la presse bien imprudente, une sorte de consensus politique, d'« union sacrée » avant la lettre, se réalise et des républicains votent le 15 juillet 1870 les crédits militaires demandés au Corps législatif ; c'est le cas de Gambetta, tandis que d'autres, comme Favre et Grévy, s'y opposent.

Les impératifs de la défense nationale pèsent lourdement sur l'action du gouvernement de la « Défense nationale ». Le gouvernement de la « Défense nationale » veut à la fois établir le régime et faire la guerre **1**, mais surtout sauver l'ordre et la légalité. Eu égard à la difficulté d'organiser immédiatement les élections générales auxquelles il songe pendant le mois de septembre 1870, le gouvernement oriente ses efforts vers la guerre, l'idée – exprimée par Gambetta – étant qu'une France républicaine serait invincible, comme en 1793-1794.

Les comités secrets de la Première et de la Seconde Guerres mondiales sont bien connus, mais les quatre procès-verbaux, de plus en plus fiévreux, des séances parlementaires de l'*Année terrible* (Victor Hugo) n'ont été retrouvés qu'en 2009, dans un coffre du Palais-Bourbon. Après un vote unanime de l'Assemblée nationale, ils ont été remarquablement publiés, introduits et annotés par Éric Bonhomme **2**. À la dernière minute de la séance du 22 mars surgit Clemenceau, maire du 18^e arrondissement et député de la Seine, qui s'écrie : « Vous serez responsables de ce qui va suivre ! », incise brillante qui provoque de « vives réclamations »...

Défense nationale ? En réalité Favre rencontre les 18 et 19 septembre 1870 Bismarck, installé depuis quelques jours à Ferrières (Seine-et-Marne). La Prusse réclame l'Alsace et une partie de la Lorraine ; il faut donc continuer à combattre. Thiers ne fait pas partie du gouvernement, cependant il jouit d'un grand crédit, car il a ajouté aux « libertés nécessaires » la prédiction « il n'y a plus une faute à commettre », et les défaites démontrent qu'il a eu raison d'aller à contre-courant de la vague de chauvinisme de l'été 1870. Il fait une très longue tournée dans les capitales neutres, sans obtenir de résultat. Le gouvernement est en conséquence obligé de s'engager davantage dans la guerre, mais Thiers est persuadé que la défaite est inéluctable et qu'une paix négociée permettra seule de sauver la nation.

1 Sur le patriotisme des républicains de la fin du Second Empire et de l'Année terrible, lire le dernier chapitre de P. Darriulat, *Les Patriotes. La gauche républicaine et la nation. 1830-1870*, Seuil, 2001, 329 p.

2 Éric Bonhomme éd., *De l'Empire à la République. Comités secrets du Parlement. 1870-1871*, Perrin, 2011, 249 p., compte rendu par mes soins dans *Historiens & Géographes*, mai 2012, p. 289.

Or, les difficultés militaires s'aggravent rapidement. L'investissement de Paris est effectif le 19 septembre 1870 : à la veille et l'avant-veille de l'anniversaire de Valmy et de la proclamation de la Ière République commence le siège de la capitale, camp retranché protégé par 35 kilomètres de remparts, capitale républicaine profondément hugolâtre ¹. Cinq semaines plus tard, le 27 octobre, la principale place forte de l'Est (Strasbourg avait capitulé le 27 septembre), Metz, est livrée, bien avant le terme de la résistance de ses forces par le maréchal François Achille Bazaine (1811-1888). L'atteinte au potentiel militaire et moral français – l'armée de Metz était la seule à être vraiment organisée – est considérable : cette capitulation va libérer des troupes allemandes pour le siège de Paris, d'où le gouvernement provisoire n'a pas voulu partir. La population n'est donc pas « abandonnée », mais grandes sont les difficultés à diriger désormais la défense du territoire national. Aussi Gambetta quitte-t-il, le 7 octobre, la capitale (dans le ballon *Armand Barbès*), en qualité de ministre de la Guerre et de l'Intérieur, pour donner l'impulsion décisive en province. Il rejoint trois membres du gouvernement – Adolphe Crémieux, Fourichon et Glais-Bizoin, qui n'étaient pas les ministres les plus actifs et compétents... – déjà installés depuis le milieu de septembre à Tours, pour former la « Délégation ». Quelle est son action ? Gambetta est l'âme de la Délégation, « l'apôtre de la défense patriotique » ², l'incarnation de la lutte à outrance, un véritable « dictateur » pensent les conservateurs, mais un « modéré » accuse l'extrême gauche. Cette gauche extrême essaie d'organiser après le 18 septembre une « Ligue du Midi pour la défense de la République » groupant dix départements, distincte du pouvoir central.

Le 18 septembre 1870 se constitue une Ligue du Midi pour la Défense nationale de la République, qu'Esquiros, nommé « administrateur supérieur » des Bouches-du-Rhône par Gambetta, tire vers l'autonomisme, avec des liens avec le Var, Lyon, les Alpes-Maritimes, etc. Dix départements au total entrent dans la Ligue du Midi. Surtout son objectif se dédouble : la défense de la vallée du Rhône, mais aussi le fédéralisme, car il s'agit de former une « confédération », inévitablement dirigée depuis Marseille. Les contemporains ne peuvent pas oublier le précédent, bien connu en France, de la guerre de Sécession aux États-Unis (1861-1865), mais la capitale phocéenne, qui avait connu une forte croissance démographique dans les décennies précédentes, demeure une ville légitimiste, avec un important électorat radical, qui élit Gambetta et Esquiros, et

¹ Victor Hugo s'était juré de ne rentrer en France depuis son exil qu'au retour de la République. Dès la nouvelle du 4 septembre, il se précipite de Bruxelles à Paris (Jean Garrigues, *La République incarnée. De Léon Gambetta à Emmanuel Macron*, Perrin, 2019, 464 p., pp. 24-28).

² Jean Garrigues, *La République incarnée. De Léon Gambetta à Emmanuel Macron*, Perrin, 2019, 464 p., p. 30.

un groupe socialiste non négligeable, autour de Bastelica. La Ligue du Midi s'organise dans la deuxième quinzaine de septembre, avec des réunions bi-hebdomadaires autour d'un commissaire général, Alphonse Gent (1813-1894), ancien démoc'-soc' de la Deuxième République qui avait dirigé une première Ligue du Midi entre 1848 et 1850 et avait été déporté aux Marquises. Les membres de la Ligue du Midi sont des républicains modérés, cependant l'extrême gauche est aussi bien représentée et chez tous se manifeste la séduction de la démocratie directe. Le programme est inspiré de celui de Belleville (1869) ¹, mais également de la Montagne quarante-huitarde. Ce programme devient séparatiste dès octobre 1870 et la coloration fédéraliste ne peut manquer d'inquiéter le Gouvernement de la Défense nationale, auquel la Ligue reproche l'inaction militaire. Les préfets jugent immédiatement que la Ligue est un danger qui place le Gouvernement de la Défense nationale en situation difficile, alors Gambetta, habilement, nomme Gent... préfet (des Bouches-du-Rhône), avec les pleins pouvoirs à Marseille. En réaction, l'extrême gauche déclenche le 31 octobre à Marseille une insurrection, baptisée rétrospectivement la « Commune de Marseille ». Gent, pourtant blessé d'un coup de feu à son arrivée, applique une politique proche de celle de son prédécesseur : il organise des élections, qui voient la victoire des modérés. Anémiée par ses échecs successifs, la Ligue du Midi disparaît progressivement. Elle aura été une « auberge espagnole », le fédéralisme débordant très largement en 1870-1871 des cercles révolutionnaires (idée de l'historienne Jeanne Gaillard, 1909-1983) : le fédéralisme balaie de l'extrême gauche à la droite (sentimentalement), avec la forte empreinte des objectifs militaires.

Il y eut aussi une Ligue du Sud-Ouest, fondée à Toulouse le 7 octobre. Toulouse avait mené une forte opposition au Second Empire et le *non* y est majoritaire au plébiscite du 8 mai 1870. Le 5 septembre 1870, le nouveau préfet, Armand Duportal (1814-1887), crée une Ligue du Sud-Ouest, regroupant la bagatelle de trente départements, républicaine et anticléricale, manifestant immédiatement un net souci social et sa fidélité au gouvernement, toutefois souhaité plus actif militairement. Dans les Alpes-Maritimes, françaises depuis 1860 seulement, mais qui déjà avaient été rattachées à la France sous la Révolution française et le Premier Empire, se manifestent aussi bien le républicanisme de Grasse que le séparatisme de Nice, patrie de Garibaldi, une dissidence appuyée sur l'attitude fort ambiguë du jeune gouvernement italien,

¹ Texte dans G.Franconie & J.Julliard présentent, *Les grands textes de la gauche. 1789-2017*, Flammarion, 2012, réédition en coll. « Champs », 2017, 417 p., pp. 117-118.

qui masse des troupes au col de Tende en septembre 1870, mais qui se méfie des « garibaldiens ». Nice connaît trois jours d'émeutes après le vote du 8 février.

Michel Bakounine (1814-1876) tente un coup de force à Lyon le 28 septembre. Lyon a un dense passé révolutionnaire et l'extrême gauche socialiste y est puissante. La République y est proclamée, avant Paris, le 4 septembre 1870 au matin, primeur au bénéfice de la « Commune de Lyon » et d'un Comité de Salut public. Le lendemain, Bakounine arrive à Lyon, dans les jours qui suivent l'épuration est très sévère et les canuts s'arment. Le nouveau préfet, Paul-Armand Challemel-Lacour (1827-1896)¹, est un normalien (1846), un républicain, un agrégé de philosophie. Contesté au départ (il est même à son arrivée conduit *manu militari* devant le Comité de Salut public), il est sans pouvoir réel, son courrier est soigneusement trié, mais il manœuvre habilement, réussit à imposer son pouvoir, par l'épuration continuée et les élections municipales (15 septembre). Le 28 septembre Bakounine et Gustave Cluseret (1823-1900) tentent sur l'hôtel-de-ville un coup de force, baptisé plus tard « Commune de Lyon ». Il échoue et Challemel-Lacour est acclamé. Mais le drapeau rouge continue à être arboré, Bakounine réussit à s'échapper, et il y aura une autre tentative de coup de force le 30 avril 1871. La politique de laïcisation du Comité de Salut public est poursuivie par Challemel-Lacour, mais en cherchant à la modérer. Challemel-Lacour démissionne le 29 janvier 1871 ; à l'époque de l'Ordre moral, la droite, puissante à Lyon, fera de lui l'archétype du préfet anticlérical. Il changera de département et sera député puis sénateur des Bouches-du-Rhône. Mais entre-temps la Commune du 28 septembre n'a pas provoqué à Lyon de raz-de-marée conservateur aux élections du 8 février 1871 : l'étroit chemin ouvert par Challemel-Lacour est devenu un large consensus.

Dans l'ensemble de la France, Gambetta nomme des fonctionnaires républicains ; il lance en quelques mois au combat 600 000 hommes pleins d'ardeur, sans expérience militaire, médiocrement armés et issus d'une province globalement apathique, parfois hostile à la continuation de la guerre. Les armées principales sont les armées de la Loire (Louis d'Aurelle de Paladines, puis Alfred Chanzy), celles du Nord (Louis Faidherbe) et de l'Est (Charles-Denis Bourbaki), épaulées par des volontaires étrangers, comme les « chemises rouges » de Joseph Garibaldi (1807-1882). Ces armées obtiennent quelques succès (reprise d'Orléans, victoire de Bapaume), qui suscitent l'espoir, mais ne réussissent pas à débloquent la capitale, comme échouent les tentatives parisiennes pour desserrer l'étau. Les armées allemandes de l'Est arrivent, la Délégation est contrainte de quitter Tours

¹ O.Sassi, « Challemel-Lacour, un philosophe en République », dans S.Baumont & A.Dorna dir., *Les grandes figures du radicalisme. Les radicaux dans le siècle (1901-2001)*, Privat, coll. « Bibliothèque historique Privat », 2001, 286 p., pp. 107-116.

pour Bordeaux, Bourbaki se réfugie en Suisse avec ses troupes pour échapper à la captivité.

Dans Paris assiégé, l'opinion, pensant que ses sacrifices sont rendus vains par la « trahison », est très sensible et réclame la « sortie torrentielle ». Le général Louis-Jules Trochu (1815-1896), qui commande les troupes de la capitale et y représente le gouvernement, n'a jamais cru en la victoire et il n'a pas eu confiance dans ses troupes, pourtant supérieures en nombre aux Allemands. Mal engagées, les batailles autour de Paris (Le Bourget, Champigny et Buzenval) sont des échecs cruels et non la « trouée » décisive. Mais les Allemands, réalistes, ne cherchent pas vraiment à attaquer Paris, ils pratiquent plutôt un blocus qu'un siège d'une capitale européenne défendue par de puissantes fortifications, célèbres depuis deux décennies à travers toute l'Europe. L'hiver est dramatiquement rigoureux, la capitale est bombardée à partir du 5 janvier 1871, affamée ; le ravitaillement est mal organisé, le rationnement est décrété trop tard. Clubs, comités et Comité central de la Garde nationale manifestent pour des élections immédiates et la levée en masse. Le 5 octobre 1870, les blanquistes de Gustave Flourens (1838-1871) conduisent dix bataillons de la Garde nationale à l'Hôtel de Ville. Le 31, à la nouvelle de la capitulation de Metz, la mairie est envahie aux cris de : « Pas d'armistice ! les élections ! la Commune ! » Le gouvernement, avant tout hostile au « péril démagogique », est conforté par un plébiscite qui lui donne une forte majorité, mais il y a une nouvelle émeute le 22 janvier 1871.

Le même jour, Trochu est remplacé par le général Joseph Vinoy (un ancien bonapartiste !) ; Jules Favre se rend le lendemain au quartier général allemand, à Versailles — où, le 18, Guillaume I^{er} a été proclamé empereur d'Allemagne — pour connaître les conditions d'une capitulation de Paris ou d'un armistice général. Bismarck confond les deux demandes de son interlocuteur et dicte ses conditions : armistice — le mot de capitulation ne figure pas explicitement dans le texte — avec désarmement de l'enceinte, occupation de tous les forts par des troupes allemandes, réduction de la garnison de Paris, indemnité de guerre de 200 millions de francs (environ 650 millions d'euros). Sur ces bases, l'armistice est signé le 28. Mais Gambetta, qui ne désespère pas de la province (Belfort ne résiste-t-il toujours pas ?), s'indigne qu'une fois de plus Paris et les républicains modérés dictent leur volonté au pays tout entier. Il démissionne le 5 février sous la pression de Jules Simon, nouveau ministre de l'Intérieur nommé par le gouvernement. Bismarck tient d'ailleurs à ce que l'armistice soit ratifié le plus tôt possible par une assemblée élue sur l'ensemble du territoire, la paix définitive ayant à être négociée.

□ L'Assemblée nationale et ses premières décisions

L'Assemblée nationale, élue le 8 février 1871, prend ses premières décisions. Exigées par Bismarck, les élections étaient difficiles à organiser : 43 départements (rudement) occupés – leurs habitants votaient, mais les réunions y étaient interdites par les Allemands –, 372 000 soldats et 11 810 officiers prisonniers en Allemagne, de nombreux réfugiés encore hors de leur domicile et un délai imparti très court. Dès septembre 1870, le gouvernement avait songé à la possibilité d'élections générales, ce qui avait été une pomme de discorde. Pour les uns, comme Ferry et Favre, représentants d'un certain puritanisme républicain, il fallait réagir contre la réputation d'immoralité du Second Empire et, la République étant une question de principes, faire le plus tôt possible ces élections pour ratifier la « révolution » du Quatre Septembre. D'autres républicains, d'esprit plus avancé, se préoccupaient avant tout de résultats politiques : Gambetta, Rochefort et Crémieux savaient que le pays n'était pas profondément républicain, aussi avaient-ils voulu retarder la consultation, comme en 1848. Les contraintes militaires avaient en fait ajourné la question et c'est l'armistice qui imposa des élections à trois semaines d'échéance. Surtout, le grand thème n'était plus le régime, comme à l'automne 1870, mais la paix, et on allait voter pour ou contre celle-ci.

Pour l'organisation effective des élections, le scrutin départemental de listes à un seul tour (à majorité relative) fut retenu, avec possibilité de candidatures multiples. C'était une forme indirecte de plébiscite (Gambetta sera élu dans huit départements, Thiers dans vingt-six !). Faute de temps, il n'y eut pas de véritable campagne électorale, sauf à Paris, où tous les comités électoraux se dressèrent contre les « capitulars ». La formation des listes fut quelquefois difficile, dans le cadre d'une élection qui était à la fois un combat entre républicains et conservateurs, un référendum pour la paix ou la guerre, et une lutte entre Gambetta et Thiers.

Les listes vraiment républicaines, c'est-à-dire ne comportant que des républicains, se prononcèrent sans équivoque sur la forme du régime, mais se divisèrent sur le problème de la paix, les « gambettistes » voulant poursuivre la guerre, au contraire des modérés. Les listes conservatrices furent plus larges, moins définies, avec des dénominations vagues (Union sociale, Union libérale, etc.), avec de nombreuses notabilités locales et des personnalités très diverses : nobles monarchistes aussi bien que bourgeois libéraux inquiets de la façon « dictatoriale » avec laquelle Gambetta avait gouverné. Thiers avait beau jeu de proclamer : « Je ne veux pas d'une République qui fasse peur », et même des

républicains opposés à Gambetta figurèrent sur ces listes. Elles exploitèrent deux thèmes simples, la liberté et la paix. Le premier était orienté contre le Second Empire, mais aussi contre le jacobinisme de Gambetta, jugé avant-coureur d'un nouveau « 93 ». Pour le second, les conservateurs pouvaient aisément présenter les républicains, qui n'avaient pas pris nettement position sur le problème à cause de leurs divisions, comme des adversaires de la paix, donc comme des partisans de la reprise de la guerre.

Les élections furent en conséquence transformées en un référendum guerre/paix, ce qui explique les contrastes avec les résultats du plébiscite de 1870. Les Alsaciens, par exemple, votèrent massivement à gauche en faveur de Gambetta, pour écarter leur annexion à l'Allemagne. Thiers, présent sur trente listes conservatrices, apparaissait facilement comme l'homme de la paix : n'avait-il pas condamné la guerre du Mexique (1863-1867), puis celle de 1870 ? Après le 4 septembre, seulement ambassadeur itinérant, il avait su ne pas trop s'engager dans la voie ouverte par le Gouvernement provisoire. L'homme du discours des « libertés nécessaires » incarnait bien l'autre thème des listes de droite et son âge (74 ans) était un gage de rassurante sagesse à un moment de péril pour la France. Face à cette popularité déjà énorme, Gambetta, qui n'avait que 32 ans, était au contraire l'incarnation des dangereuses aventures radicales, et s'il groupait derrière lui certains républicains, qui lui étaient passionnément attachés, d'autres l'attaquaient avec force. Sa présence sur des listes fit plus de tort que de bien à la cause électorale républicaine...

Les résultats firent observer un grand nombre d'abstentions, essentiellement des ruraux, des prisonniers et des réfugiés. Surtout, la victoire des conservateurs fut très nette, sauf dans quelques fiefs urbains républicains (région parisienne, Sud-Est, Midi méditerranéen) qui venaient de répondre non au plébiscite de mai 1870 et dans les départements de l'Est. Elle récompensa des listes qui s'étaient prononcées nettement en faveur de la paix mais guère en faveur d'un régime politique. Le patriotisme en 1871 était, au contraire, étroitement associé au républicanisme. Gambetta fut élu dans huit départements métropolitains (Bas-Rhin et Haut-Rhin, Meurthe, Moselle, Seine et Seine-et-Oise, Bouches-du-Rhône et Var), Alger et Oran votant aussi pour lui. Mais vingt-six départements avaient élu Thiers, porté par une masse atteignant presque les deux millions de voix ; il choisit de représenter Paris, où il y eut cinq autres élus en faveur de la paix. La différence numérique correspondait bien à la différence de popularité entre les deux hommes, dont l'un représente le vieillard solide dans l'épreuve et le recours providentiel dans la défaite. Ayant opté pour le département du Bas-Rhin à l'Assemblée nationale, Gambetta donna sa démission,

comme les autres représentants d'Alsace-Lorraine, après la ratification des préliminaires de paix. Très fatigué nerveusement, il allait passer les semaines suivantes dans le Pays basque espagnol, près de la frontière française, à Saint-Sébastien, chez sa tante.

En masse, les campagnes votèrent conservateur : la droite représentait la paix et les ruraux se tournèrent vers les autorités locales, qui avaient pendant la guerre souvent remplacé les autorités officielles. L'Assemblée nationale était en conséquence une assemblée de notables, avec un tiers de nobles, proportion plus forte qu'aux États généraux de 1789 ! L'assemblée la plus aristocratique que la France ait jamais eue comptait en outre beaucoup de propriétaires terriens. Les villes votèrent en majorité républicain, résultats d'une action plus facile que dans les milieux ruraux : les affiches et les journaux étaient accessibles aux citoyens, sachant déjà lire, tandis que les clubs profitaient d'une plus grande maturité politique. Mais la population urbaine était fort minoritaire dans le pays et le scrutin de liste, départemental, noyait les villes dans les campagnes. Faire l'inverse électoral du Second Empire se révéla donc une erreur des républicains, donnant naissance à une assemblée de notables ruraux, n'ayant jusqu'ici pas joué un rôle politique national majeur, engendrant une méfiance réciproque entre l'assemblée et la capitale, composante essentielle de la Commune de 1871. La leçon ne fut pas oubliée par la III^e République vraiment installée, qui, après les avoir conquis, s'appuya davantage sur les milieux ruraux que sur les autres.

Quelle est la physionomie de l'Assemblée nationale. Il avait été prévu 768 sièges à l'Assemblée nationale, dont 15 pour les colonies, ces derniers tous occupés par des élus de gauche ; 78 n'avaient pas, à cause des élections multiples, été pourvus ; sur les 675 représentants de la métropole (on ne dit pas députés) élus en février, 30 représentaient l'Alsace-Lorraine ; ils démissionnèrent au moment de la paix. Les 645 représentants métropolitains de 1871 n'appartenaient pas à des groupes parlementaires bien définis, d'où l'imprécision d'une classification au sein de l'assemblée. On peut néanmoins distinguer sept groupes principaux en allant de l'extrême droite à l'extrême gauche.

Une cinquantaine de « cheveu-légers » étaient les héritiers des ultras de la Restauration ¹. Environ 150 légitimistes modérés, plus souples, mais adeptes du drapeau blanc, partisans fervents, comme les précédents, du comte de Chambord (le petit-fils de Charles X), étaient de grands seigneurs et gentilshommes de province en dehors de l'évolution du pays depuis 1830,

¹ Ils tiraient leur appellation du nom de l'impasse (*sic*) où ils se réunissaient, dans le salon du marquis et grand propriétaire terrien Amédée de Gouvello de Kerlaval (1821-1907). Sur le « groupe » : D.Gros, *Naissance de la Troisième République*, PUF, 2014, 527 p., *passim*, notamment p. 69.

auxquels se mêlaient plus de bourgeois qu'on ne l'a souvent dit. Les uns comme les autres étaient des néophytes en matière politique. Le groupe le plus nombreux – 214 orléanistes – était formé des partisans du comte de Paris (petit-fils de Louis-Philippe). Ils avaient assimilé une bonne partie de l'héritage de 1789 et accepté le drapeau tricolore. Leur philosophie politique était donc différente de celle des légitimistes ; socialement, ils étaient davantage engagés dans les activités économiques modernes, l'industrie, le commerce ou la banque. Un Centre gauche de 78 représentants se convertit progressivement à la République ; ses membres étaient peu nombreux, mais comptaient des personnalités marquantes – Thiers lui-même, l'ancien chef du parti de l'ordre sous la Deuxième République, Armand Dufaure, Auguste Casimir-Perier (1811-1876) ¹ – leur rôle politique était donc important et le dernier cité anime une « réunion » ou « groupe » forts importants ². Les 112 républicains modérés de la Gauche républicaine étaient groupés autour des quatre Jules : Favre, Ferry, Grévy et Simon ³. Enfin, une quarantaine de radicaux formaient l'Union républicaine, où Louis Blanc (1811-1882) ⁴ et Alexandre Ledru-Rollin (1807-1874) représentaient l'ancienne génération, celle de la monarchie de Juillet et de la Deuxième République, mais où Gambetta et Clemenceau incarnaient la génération de la fin du Second Empire. Quant aux bonapartistes – une vingtaine, élus des Charentes et de la Corse –, ils n'étaient guère faciles à déterminer et situer : pour l'instant, seuls quatre d'entre eux s'étaient présentés explicitement sous cette étiquette.

Les monarchistes étaient donc en large majorité : plus de 400 environ, les deux tiers de l'Assemblée nationale. Ils étaient avant tout conservateurs, ce qui remettait complètement en question la « révolution » du 4 septembre 1870. L'âge moyen était de 53 ans, mais cette chambre avait-elle l'expérience de l'âge ? Non, car sur les 645 représentants, il n'y en avait que 175 ayant déjà participé à des assemblées. Beaucoup de ruraux siégeaient, peu au fait du visage industriel nouveau légué par le Second Empire, avec parmi eux 250 gros propriétaires fonciers, fort méfiants à l'égard de Paris : Gaston Crémieux (1836-1871) s'écriera « majorité de ruraux, honte de la France ! » L'assemblée se réunit le 13 février à Bordeaux, dernier siège de la délégation ⁵.

¹ C'est le père de Jean Casimir-Perier, président de la République.

² D.Gros, *Naissance de la Troisième République*, PUF, 2014, 527 p., pp. 57-60.

³ D.Gros, *Naissance de la Troisième République*, PUF, 2014, 527 p., p. 61.

⁴ Notice dans J.-M.Mayeur & A.Schweitz, *Les parlementaires de la Seine sous la Troisième République*, Publications de la Sorbonne, 2001, 2 vol., 278 & 639 p., tome II, pp. 80-81 ; D.Gros, *Naissance de la Troisième République*, PUF, 2014, 527 p., pp. 61-62.

⁵ Sur la notion d' « hommes du passé », lire le premier chapitre de la thèse de Jean El Gammal, *Politique et poids du passé dans la France « fin de siècle »*, Limoges, Presses universitaires de Limoges, 1999, 789 p.

Mais le gouvernement devait essentiellement mener des négociations de paix. Du 21 au 26 février, Thiers et Favre menèrent avec Bismarck des négociations de paix à Versailles, qui aboutirent à des préliminaires de paix. Les conditions furent draconiennes, la carte « au liséré vert » ôtant à la France toute l'Alsace et le tiers de la Lorraine, soit 14 000 km² et 1 600 000 habitants, l'Allemagne exigeant une indemnité de guerre de six milliards de francs (entre 19 et 20 milliards d'euros), équivalant approximativement au sixième du produit national brut (PNB) de la France. En discutant, Thiers obtint que l'indemnité fût ramenée à cinq milliards et le droit de conserver Belfort, qui n'avait pas capitulé, grâce à Aristide Denfert-Rochereau (1823-1878) ¹ ; en échange de cette concession, les troupes allemandes eurent le droit d'entrer à Paris et d'y demeurer jusqu'à la ratification.

Pour obtenir celle-ci de l'assemblée, Thiers rentra à Bordeaux et réunit en quelques jours une majorité énorme (546 voix contre 107 et 23 abstentions), malgré l'émouvante protestation des représentants d'Alsace-Lorraine (1^{er} mars) ². En conséquence, les Allemands évacuèrent Paris – dignement calme, grâce à l'*Affiche noire* – dès le 2 mars, sans que Guillaume I^{er} ait pu y faire son entrée. Les 107 étaient surtout des républicains, mais quelques monarchistes les avaient rejoints.

Il fallait également mettre en marche le régime provisoire. La majorité monarchiste de l'Assemblée nationale interprétait l'élection de février comme un désir du pays de retrouver un roi et les circonstances comme l'occasion de le porter sur le trône. Pourquoi la monarchie ne fut-elle pas rétablie tout de suite ? Les 400 royalistes étaient divisés en légitimistes, partisans de la dynastie des Bourbons (évincée en 1830) et du comte de Chambord, et en orléanistes, partisans de la branche des Orléans, chassée en 1848 et représentée par le comte de Paris ; aucune des deux tendances ne l'emportait franchement et une scission eut affaibli les monarchistes et leur cause. D'autre part, la France venait de subir une défaite et d'obtenir la paix au prix de deux provinces françaises : la monarchie pouvait se voir reprocher de débiter par une défaite, comme en 1814-1815. Enfin, la tâche de reconstruction économique et financière n'apparaissait point si facile : pouvait-on y jouer le sort de la restauration monarchique ? Mais à force d'attendre, l'opinion évolua et se résigna à faire durer le régime provisoire, la République.

¹ Notice dans J.-M. Mayeur & A. Schweitz, *Les parlementaires de la Seine sous la Troisième République*, Publications de la Sorbonne, 2001, 2 vol., 278 & 639 p., tome II, pp. 186-188 ; A. Encrevé, *Les protestants et la vie politique française. De la révolution à nos jours*, CNRS Éditions, 2020, 599 p., *passim* ; Notice pp. 135-136 du tome II, de D à G, 2020, 1 050 p., de P. Cabanel & A. Encrevé dir., *Dictionnaire biographique des protestants français, de 1787 à nos jours*.

² Cf. J. Garrigues prés., *Les grands discours parlementaires de la Troisième République*, Armand Colin, 2004, 2 vol., tome I, 217 p., pp. 9-15.

L'Assemblée nationale choisit comme président le grand « quarant'huitard » Jules Grévy, le 14 février. Le gouvernement provisoire lui remet ensuite ses pouvoirs, partiellement transférés à un « chef du pouvoir exécutif de la République française », élu le 17 sur proposition de Grévy par un vote par acclamation et à main levée, en la personne de Thiers, personnage providentiel et « inévitable » (adjectif du vicomte Alfred de Meaux, 1830-1907), mêlé depuis quarante ans à la vie politique du pays. Le régime provisoire, vague, pouvait rester dans l'anonymat et dans l'équivoque d'une République de fait, non définie sur le plan institutionnel. Les monarchistes y avaient intérêt, mais aussi les républicains, à court terme affaiblis par leur manque de poids parlementaire et par la défaite. Thiers s'engagea à ne pas placer l'assemblée devant le fait accompli d'une définition du régime poussée plus avant et promit de se consacrer à la réorganisation de la France. Ce serment d'« honnête homme », ce contrat implicite qui renvoyait à plus tard la question du régime, fut appelé le pacte de Bordeaux (10 mars 1871). Il est maintenant clair que Thiers sentait déjà, avec intelligence, la nécessité d'une évolution républicaine hors de la confusion entretenue par le pacte. La paix préliminaire était conclue, l'exécutif formé, l'assemblée réunie, mais dans un lieu provisoire seulement. L'Assemblée nationale suspendit ses travaux jusqu'au 20 mars, de manière à s'installer définitivement avec le pouvoir exécutif, dans la région parisienne. En raison du climat de méfiance rurale et royaliste vis-à-vis de la capitale, la majorité retint Versailles, Thiers et le gouvernement se fixant à Paris. Thiers avait formé un ministère peu nombreux, sans étiquette officielle, sinon d'« union nationale », avec un seul légitimiste, libéral et à un poste secondaire, trois républicains modérés anciens membres du gouvernement de la Défense nationale – Simon (Instruction publique et Cultes), Favre (Affaires étrangères) et Picard (Intérieur) – et d'anciens orléanistes proches du chef du pouvoir exécutif. Deux jours avant la réunion prévue de l'Assemblée nationale, éclatait le soulèvement de la Commune de Paris.

□ La Commune

L'insurrection *communaliste* est extrêmement complexe ¹. Elle est à la rencontre de l'ambiance de Paris pendant le siège et de courants variés : les

¹ La bibliographie sur la Commune est rapidement devenue considérable, à la mesure de l'événement. Le centenaire a été l'occasion, en 1970-1972, de nombreuses parutions intéressantes ; le sesquicentenaire a vu, entre 2020 et 2022, la sortie de nombreux ouvrages novateurs, parmi lesquels je citerai ceux de M.Cordillot (L'Atelier), R.Martelli (Arcane 17), M.Audin (Libertalia), un choix très sélectif que je revendique... et auquel j'ajoute B.Tillier, *La Commune de Paris, révolution sans images ?*, Champ Vallon, 2004, 527 p., compte rendu par mes soins dans *Historiens & Géographes*, avril 2005, pp. 413-414. Pour une mise en perspective : J.-

fédéralistes, partisans de la décentralisation qui imposèrent dès l'hiver le terme de *Commune*, les néojacobins, patriotes favorables à la levée en masse du peuple contre l'envahisseur allemand, et les socialistes, qui légueront le souvenir affectif et mythologique d'une tentative de révolution marxiste. D'autre part, à plusieurs niveaux, Paris a été frustré par la province.

Quels sont les origines de la Commune, largement liées à l'héritage du siège. Le siège de Paris par les Allemands dura quatre mois, extrêmement pénibles, mais avec la constante impression que l'on pouvait faire la « sortie torrentielle », grâce à la supériorité numérique et contre l'avis des chefs militaires et politiques. La capitale fut en état de fièvre obsidionale, car à des moments d'espoir (les sorties) succédèrent brusquement des périodes de désespoir (les échecs des sorties). Le mythe de Paris invincible s'effondra, ainsi que ceux de la supériorité des armées populaires et de la levée en masse. Le siège accumula en conséquence une lourde rancœur contre les militaires de profession, avec l'impression que la défaite avait été voulue : un complexe de trahison.

La liberté de parler, d'écrire, de se réunir, avait été totale, avec une nuée de clubs dénonçant, entre autres, l'impuissance à laquelle l'armée populaire était réduite. La Garde nationale possédait une structure démocratique, élisant notamment ses officiers, ce qui la poussa à devenir une sorte de parti politique, divisé en sections. Les délégués des divers bataillons se réunirent en un Comité central, gouvernement de fait, illégal, et les 31 octobre 1870 et 22 janvier 1871 (cf. plus haut) Paris avait bien démontré son hostilité au pouvoir légal, retenant ainsi quelques ministres prisonniers le 31 octobre. En réalité l'insurrection parisienne « pour la Patrie » du 31 octobre avait été précédée deux jours plus tôt par l'émeute de Dijon, pendant laquelle les insurgés contraignent la municipalité à mener un combat vain, à l'arrivée menaçante des Allemands, pour l'honneur ¹.

Les malentendus s'étaient accumulés. Chacune des deux composantes de la nation avait souffert différemment de la guerre : le siège avait entraîné une « émancipation » de la province par rapport à la capitale, peu habituée à ce phénomène depuis 1793. Paris tirait une grande fierté de sa longue résistance aux Allemands et s'attendait en vain à la reconnaissance du reste du pays. La capitale avait, en février 1871, élu avant tout des républicains avancés ; l'Assemblée nationale ne choisit pas un animateur de la Défense nationale comme chef du pouvoir exécutif, mais au contraire Thiers, le ministre de Louis-Philippe, l'inspirateur de la loi du 31 mai 1850 restreignant le suffrage universel

Cl. Caron, *Frères de sang. La guerre civile en France au XIXe siècle*, Champ Vallon, 2009, 309 p. (la Commune est traitée dans le chapitre IX).

¹ Cf. F. Conord, *S'insurger pour la Patrie. Dijon-Paris, octobre 1870*, Éditions universitaires de Dijon, 2020, 94 p.

contre la « vile multitude ». Un certain nombre de mesures prises par son gouvernement et l'assemblée allaient déclencher l'insurrection.

Des causes plus directes furent les maladresses de l'Assemblée nationale. La première maladresse concerna les préliminaires de paix. Paris aurait souhaité autre chose que la capitulation pure et simple. Signer la paix revenait à effacer le souvenir de la résistance de la capitale. Malgré sa courte durée (une journée seulement, en raison de la rapidité de la ratification) et la prudence de l'entrée des Allemands, l'occupation de la capitale par les *Alboches*¹ résultant des préliminaires fut ressentie comme un affront.

Sur le plan des intérêts matériels se produisirent d'autres frictions. Il y avait eu, déjà avant la guerre, un début de crise économique, dont la petite bourgeoisie et les catégories populaires avaient pâti. Le début du conflit avait obligé à un double moratoire des effets de commerce et des loyers, indispensable pendant la durée du siège. Or, dès le 10 mars 1871 l'Assemblée nationale l'abrogea, au nom du retour à la normale, du respect de la propriété, mais aussi, implicitement, du droit commun à rétablir dans la fort suspecte capitale du pays. Cette décision de propriétaires ruraux rendit les traites exigibles dès le lendemain et menaça de la faillite ou de la prison pour dettes tout un monde de la petite entreprise, artisanale et commerciale. La Commune fut, si l'on veut, un mouvement de locataires contre les propriétaires de l'assemblée. Cette dernière retira en outre aux gardes nationaux et à leurs familles le peu de ressources dont ils disposaient en supprimant la solde de la Garde nationale (30 sous par jour, soit 1,50 francs), mesure similaire à la fermeture des Ateliers nationaux en 1848. Enfin cessa brusquement la réquisition des appartements des personnes ayant quitté Paris avant le siège, les « francs-fileurs ». Mélange d'ignorance, d'égoïsme et de bêtise sociale, tout ceci n'était qu'une conséquence de l'inexpérience politique de l'assemblée. Le pacte de Bordeaux, pour finir, insista explicitement sur le caractère provisoire du régime, alors que la capitale était habituée depuis 80 ans à voir ses décisions écoutées par la province.

Évidemment, la décision de s'installer à Versailles mécontenta Paris, tant elle rappela de souvenirs historiques. De plus, Paris vivait depuis le Consulat sous un régime municipal particulier qui établissait une véritable tutelle du pouvoir central sur la ville. La parenthèse démocratique que la capitale venait de vivre avait vu la revendication des libertés municipales, spécialement contre le joug d'un régime autoritaire et monarchisant, et au nom de vieux souvenirs, ainsi « Commune », autrefois cri de ralliement, réutilisé dans Paris

¹ On ne dira *Boches* qu'à partir de 1914, semble-t-il. On trouve, ainsi, plusieurs fois *Alboches* dans le roman de Louis Pergaud, *La Guerre des boutons*, qui est de 1912.

assiégé pour la première fois en octobre 1870. La Commune était d'abord un souvenir historique : à la suite de l'insurrection du 10 août 1792, la municipalité avait repris le titre médiéval de « Commune », évoquant son affranchissement, et s'était dressée en tant que second pôle révolutionnaire contre le pouvoir légal, l'Assemblée législative, dominée par les Girondins. En janvier 1871, le « Comité central républicain des vingt arrondissements » (constitué le 11 septembre 1870) avait attaqué par voie d'affiches le gouvernement de Trochu et réclamé une Commune révolutionnaire et patriotique.

Le déclenchement de la Commune est plus simple à exposer. Si les gardes nationaux étaient privés de solde, ils avaient conservé leurs armes ; ils n'étaient pas les seuls : les unités de l'armée régulière stationnées dans la capitale se trouvaient dans l'inaction et se mêlaient à la population¹. D'autre part, les maires d'arrondissement avaient pris l'habitude de se comporter en véritables petits chefs de gouvernement. Enfin, les gardes nationaux avaient formé le 3 mars une Fédération républicaine de la Garde nationale qui regroupait 215 des 270 bataillons et avait une grande puissance, par l'intermédiaire de son assemblée générale et de son Comité central. Mais le 6 mars, Thiers nomma le général Louis d'Aurelle de Paladines (1804-1877) commandant supérieur de la Garde nationale, choix provocateur à cause de sa réputation d'incapacité dans le commandement de l'Armée de la Loire.

À Montmartre et Belleville avaient été repliés de nombreux canons, rassemblés pendant le siège pour la Garde nationale, payés par souscription et auparavant entreposés dans des quartiers que les Prussiens auraient dû occuper². Arrivé à Paris le 15 mars, Thiers constate le danger politique et stratégique de cette localisation. Le même jour, le Comité central de la Garde nationale refuse de remettre ces canons au gouvernement, aussi Thiers donne-t-il l'ordre de les reprendre, opération à effectuer dans la nuit du 17 au 18, des affiches proclamant : « Que les bons citoyens se séparent des mauvais ! ». La manœuvre est maladroitement entamée par le 88^e régiment de ligne commandé par le général Claude Lecomte (1817-1871), de sorte qu'au petit matin seulement 70 canons sur 227 sont enlevés de Montmartre. Les habitants s'émeuvent, s'inquiètent et s'attroupent ; le général s'affole, ordonne le feu, les soldats refusent et fraternisent avec la foule. Lecomte est arrêté puis fusillé, rue des Rosiers (rue de Montmartre que la construction du Sacré Cœur remplacera par la rue du Chevalier-de-la-Barre), en compagnie du général Jacques Clément-

¹ Jean-Pierre Chabrol (1925-2001) se saisira de ce contexte historique pour bâtir son roman *Le Canon « Fraternité »*, publié chez Gallimard en 1970, réédité en 2000 chez Omnibus.

² Cf. le roman de Jean-Pierre Chabrol.

Thomas (1809-1871), qui avait démissionné de la Garde nationale le 4 février et surtout participé à la répression des journées de juin 1848, et venait d'être reconnu, alors qu'il circulait en civil.

Il est sûr qu'à ce moment rien n'est définitivement joué. Jules Ferry, maire de Paris souhaite négocier, les insurgés n'occupant le 18 mars qu'une partie des quartiers populaires. Ce n'est pas la seule tentative de médiation. Interviennent les maires d'arrondissement – comme Clemenceau (XVIII^e), qui depuis le 6 mars multiplie les efforts pour trouver une solution de compromis et éviter les heurts – , des députés de Paris, comme Victor Schœlcher (1804-1893), des républicains modérés, comme Jules Méline (1838-1925), Alphonse Peyrat (1812-1890)¹ et Étienne Vacherot (1809-1897). Les municipalités du reste du département de la Seine intercèdent pour Paris, comme la franc-maçonnerie. Favre refuse dédaigneusement, Thiers catégoriquement, après consultation des ministres, divisés. Il fait évacuer Paris : peu de troupes sont sûres dans la capitale, l'affaire des canons vient de le montrer ; la police, discréditée par le Second Empire, est peu utilisable. Mais la décision de Thiers va donner au mouvement une ampleur qu'il n'aurait sans doute pas eue sans cela.

Le gouvernement insurgé s'organisa. C'est bien désormais d'insurgés et d'un pouvoir insurrectionnel qu'il s'agit. Le Comité central s'érige en gouvernement provisoire de fait, organisant très rapidement des élections pour former une « Commune », dirigée par une sorte de conseil municipal, dénommé Conseil général de la Commune de Paris. La participation des citoyens à l'élection du 26 mars est relativement élevée – 229 000 votants sur 485 000 inscrits – eu égard aux circonstances générales, à l'éloignement de Parisiens qui avaient quitté la capitale début septembre 1870 et ne sont pas encore rentrés, et au départ ou à l'abstention de nombreux habitants modérés. Beaucoup d'électeurs espèrent d'ailleurs encore que la Commune puisse négocier avec le gouvernement de Versailles. Des 90 élus, 25 sont des ouvriers, proportion considérable, avec par exemple le relieur Varlin (voir plus haut), le monteur et ciseleur Zéphirin Camélinat (1840-1932)², le bijoutier Léo Frankel (1844-1896), etc. ; 67 sont des révolutionnaires, 23, Ferry, Méline, Pierre Tirard (1827-1893)³... sont nettement modérés : ils démissionneront assez vite, ce qui provoquera des élections complémentaires, le 16 avril. Ainsi élue, la « Commune » s'installe à

¹ Notice dans J.-M. Mayeur & A. Schweitz, *Les parlementaires de la Seine sous la Troisième République*, Publications de la Sorbonne, 2001, 2 vol., 278 & 639 p., tome II, pp. 469-470.

² Notice dans J.-M. Mayeur & A. Schweitz, *Les parlementaires de la Seine sous la Troisième République*, Publications de la Sorbonne, 2001, 2 vol., 278 & 639 p., tome II, pp. 125-126.

³ Notice dans J.-M. Mayeur & A. Schweitz, *op. cit.*, tome II, pp. 572-573.

l'Hôtel de Ville le 28 mars, avec une proclamation solennelle du nouveau gouvernement.

Mais si la ville dispose ainsi d'un Conseil général, le Comité central (de la Garde nationale) demeure en place : cette dualité des pouvoirs révolutionnaires, face à l'assemblée et au gouvernement, est une première faiblesse de la Commune. Une deuxième est le caractère très composite du gouvernement qu'est le Conseil général. Si la tendance jacobine, centralisatrice, est majoritaire et détermine sous l'impulsion de Delescluze la formation d'un Comité de sûreté générale et d'un Comité de salut public, qui envisagent une dictature révolutionnaire, il lui faut compter avec d'autres. Les blanquistes sont influents : Émile Eudes, Théophile Ferré (1846-1871), Arthur Ranc (1831-1908) ¹, Rigault (le préfet de police de la Commune), Gustave Tridon (1841-1871). Mais Blanqui est comme d'habitude « enfermé » (c'est son surnom), depuis le 17 mars et sur l'ordre de Thiers, dans un fort breton ; Thiers refusera sa libération, même contre celle de Mgr Georges Darboy (1813-1871), archevêque républicain et gallican de Paris, né en 1813, détenu comme otage ². Les membres de l'Internationale, favorables à la décentralisation, sont 17 (Adolphe Assi, Frankel, Benoît Malon, Albert Theisz, Édouard Vaillant, Varlin, etc.). Il y a des indépendants plus ou moins anarchistes, comme Jules Vallès ³, et une minorité de « fédéralistes » anarchisants, surtout des disciples de Proudhon (mort en 1865), très hostiles à la notion d'État. Va-t-on d'ailleurs s'orienter avant tout vers la guerre civile contre les « Versaillais » ou vers des réformes sociales ? En fait, la Commune est très vite un gouvernement assiégé. Cependant, la lenteur prudente de la préparation militaire de Thiers laisse le temps d'une action intérieure non négligeable.

La Commune gouverne donc. Immédiatement, le calendrier révolutionnaire, celui de la grande Révolution française, est repris et le drapeau rouge adopté. Mais Félix Pyat (1810-1889) ⁴, dans son discours du 30 mars, s'il identifie monarchie et drapeau blanc, république bourgeoise et drapeau tricolore, république du peuple et drapeau rouge, ne fait pas allusion au caractère international de l'emblème : la Commune n'est pas, ou pas seulement, une

¹ Notice dans J.-M. Mayeur & A. Schweitz, *op. cit.*, tome II, pp. 495-496.

² J.-O. Boudon, *Monseigneur Darboy (1813-1871). Archevêque de Paris entre Pie IX et Napoléon III*, Cerf, 2011, 188 p.

³ Pseudonyme de Louis Jules Vallez, 1832-1885.

⁴ Notice dans J.-M. Mayeur & A. Schweitz, *Les parlementaires de la Seine sous la Troisième République*, Publications de la Sorbonne, 2001, 2 vol., 278 & 639 p., tome II, pp. 491-493. Sur le drapeau rouge les ouvrages sont nombreux, le plus récent et copieux est celui de Bernard Richard, *Les emblèmes de la République*, CNRS, 2012, réédition, 2015, 526 p.

révolution internationaliste. Dans une ambiance de très grande activité politique, l'opposition étant réduite au silence – et la Commune est de plus en plus autoritaire –, surgit une poésie communarde, celle de Jean Baptiste Clément (1836-1903) et Clovis Hugues (1851-1907) ¹. Arthur Rimbaud (1854-1891), de cœur avec la Commune, n'est pas présent à Paris, alors que Paul Verlaine (1844-1896) est chef du bureau de presse de l'Hôtel de Ville... Très nombreuses sont les chansons populaires ² qui exaltent la Commune, et *Le temps des cerises*, de Jean-Baptiste Clément (1868) et Antoine Renard (1825-1872), connaît une deuxième carrière, en changeant de sens ³. Une foule de journaux voient le jour et exaltent le « rêve envahissant d'un Paris libre », selon le mot de l'historien William Serman : *Le Mot d'ordre* de Rochefort, *Le Père Duchêne* d'Eugène Vermersch (1845-1878) – ils sont très nombreux à reprendre un titre de la Révolution française –, *L'Affranchi* de Paschal Grousset (1844-1909) ⁴, *Le Cri du peuple* de Vallès (100 000 exemplaires, chiffre considérable), *Le Vengeur* de Pyat. C'est une presse très riche, très agitée, largement « prètrophobe », ouverte à la caricature et à l'approbation des mesures extrémistes et symboliques. Deux d'entre elles sont la destruction de la demeure de Thiers, place Saint-Georges (la bibliothèque est dispersée, la maison sera reconstruite aux frais de l'État !) et la démolition de la colonne de la place Vendôme, qui portait la statue de Napoléon I^{er}.

L'agitation politique ne concerne malgré tout qu'un nombre limité de gens : la majorité est indifférente ou entraînée. La Commune mêle d'ailleurs une forte timidité et un grand nombre d'idées nouvelles. Son gouvernement opère par le biais de dix commissions, qui s'inspirent des anciens ministères, mais rappellent les comités de la Convention, tout en innovant : Commission exécutive, Commission militaire, qui en principe remplace le Comité central de la Garde nationale, Justice, Finances, Sûreté générale, Subsistances, Travail, Relations extérieures, Services publics et Enseignement. Une séparation nette des Églises et de l'État est proclamée (3 avril), les Cultes sont renvoyés à la Commission de sûreté et la pratique évolue de la neutralité à la franche hostilité, mais le culte reste libre dans la plupart des paroisses. La composition de ces commissions change, certains les quittant, d'eux-mêmes ou par contrainte, et trois transformations symptomatiques se produisent. La Commission exécutive a

¹ *Ibid.*, pp. 319-320.

² Cf. S.Dillaz, *La Chanson sous la III^e République. 1870-1940*, Tallandier, 1991, 314 p.,

³ Plus tard, en 1886, la romance aura une version parodique et très républicaine, *Le temps des crises*, par l'antiboulangiste et antisémite Jules Jouy (1855-1897), par ailleurs co-fondateur de *L'Anti-Concierge* et fondateur du *Journal des merdeux* (B.Fuligni, *Le Journal des assassins*, Place des Victoires, 2017, 156 p., p. 14).

⁴ Il utilisa les pseudonymes de Philippe Daryl et d'André Laurie. Notice dans J.-M.Mayeur & A.Schweitz, *Les parlementaires de la Seine sous la Troisième République*, Publications de la Sorbonne, 2001, 2 vol., 278 & 639 p., tome II, pp. 295-296.

progressivement des « délégués » dans les autres : Jules Andrieu (1838-1884) aux Services publics, Cluseret aux Affaires militaires, Frankel au Travail, Grousset aux Relations extérieures, François Jourde (1843-1893) aux Finances, Eugène Protot (1839-1921) à la Justice, Rigault, puis Frédéric Cournet (1837-1885), puis Ferré à la Sûreté générale, Vaillant à l'Enseignement, Auguste Viard (1836-1892) aux Subsistances. Les « jacobins » sont de plus en plus influents et, enfin, les éléments militaires – Cluseret, qui avait participé à la guerre de Sécession et démontre à Paris peu de capacités militaires, et Louis Rossel (1844-1871), de bien plus grande valeur, mais qui démissionne assez tôt – tendent de plus en plus à dominer : faiblesse d'une Commune antimilitariste qui doit avant tout faire la guerre.

L'échec de la tentative offensive d'Issy-les-Moulineaux provoque la création du Comité de salut public, qui doit coiffer les autres organismes, mais ne fait que s'y ajouter. Plus favorable au Comité central qu'au Conseil général, il introduit des éléments du premier dans les affaires militaires, accentuant la rivalité potentielle entre les deux institutions. L'autorité relative du Comité de salut public est à son apogée en mai, mais il ne réussit pas à venir à bout des sous-comités... Surtout, le Comité central de la Garde nationale annonce le 29 mars qu'il se retire, mais il se réorganise dès le lendemain, sans grande efficacité militaire... Quant à l'Internationale, qui a plusieurs représentants à la Commune, elle essaie dès le début de faire sienne cette révolution française. Ce sont là des facteurs de division de l'exécutif laborieusement mis en place, comme il y a multiplicité des états-majors.

Le gouvernement de la Commune est fort difficile, les blessures du premier siège s'ajoutant aux autres difficultés. Il manifeste des scrupules assez étonnants, ne touchant ainsi pas aux réserves de la Banque de France, société privée à laquelle l'honnête Jourde demande, pour payer leur solde aux fédérés de la Garde nationale, trois prêts, pour un total de 16 300 000 francs, la troisième requête rencontrant d'ailleurs des réticences. La Banque, dont la politique est approuvée après coup par Thiers, et qui traverse sans encombre la Semaine sanglante, fait fonctionner sans interruption son Conseil ; Jourde, attaqué, réplique : « Ne revenons pas à 93 ! » La Banque ne perd au total que 7 millions, « trou » modeste qui ne sera d'ailleurs jamais comblé par aucun des gouvernements ultérieurs, moins respectueux que Jourde ! Le budget de la Commune est géré avec une comptabilité rigoureuse et une honnêteté de « petit-bourgeois » ; il n'y a pas de désordre dans l'intendance militaire ; Camélinat imprime des timbres (la Cérés-Marianne de 1848 et 1870), mais la Commune ne tente pas une réforme du système de l'impôt.

La Commune a une action politique et sociale. Elle esquisse une œuvre que sa brève durée ne lui permet pas toujours de concrétiser ; elle représente une certaine forme de la République, la République démocratique et sociale, voulant dépasser le simple régime libéral et parlementaire. La « sociale », comme on continuera à dire par la suite, proclame les principes de l'instruction gratuite, laïque et obligatoire et de la séparation des Églises et de l'État, dévoile le 19 avril un programme de décentralisation nationale, texte présenté par Vallès et d'inspiration nettement proudhonienne : que demande Paris ?

« L'autonomie absolue de la commune étendue à toutes les localités de France, et assurant à chacune l'intégralité de ses droits, et à tout Français le plein exercice de ses facultés et de ses aptitudes, comme homme, citoyen et travailleur. L'autonomie de la commune n'aura pour limites que le droit d'autonomie égal pour toutes les autres communes adhérentes au contrat, dont l'association doit assurer l'unité française. »

La Commune proclame l'élection au suffrage universel de tous les agents employés par les administrations, la justice et l'enseignement, le principe de l'instruction gratuite, laïque et obligatoire. Un programme est dressé pour l'enseignement technique et l'enseignement religieux est supprimé à l'école. L'Opéra, des musées, des bibliothèques – comme la Bibliothèque nationale – sont réorganisés. La Commune supprime les armées permanentes et, grâce à la Commission du travail, elle a également un programme social de mouvement urbain se cherchant une assise rurale – « la terre au paysan, l'outil à l'ouvrier, le travail à tous ! » – sans négliger le petit peuple parisien : remise des loyers dus pendant le siège (30 mars), prolongation des échéances, droit de retirer gratuitement les vêtements, instruments de travail, meubles et livres d'une valeur inférieure à vingt francs déposés au Mont-de-Piété (7 mai).

La Commune décrète l'expropriation des ateliers abandonnés, mais une seule réquisition devient effective, celle d'une ancienne coopérative ouvrière, la fonderie Brosse (15^e arrondissement), que le gérant s'était indûment appropriée quelques années auparavant, dépossédant les ouvriers... Le travail de nuit dans les boulangeries est interdit, mesure que les ouvriers boulangers demandaient depuis longtemps, mais qui passe pour une intolérable intervention dans les (modestes) affaires privées : l'application en est décidée pour le 3 mai et il ne semble pas y avoir eu de sanctions. Les amendes et retenues sur les salaires sont supprimées, des ateliers coopératifs d'armes sont créés. Le pain est taxé, le 3 mai seulement, mais les réserves et les arrivages alimentaires de Paris ont toujours été suffisants.

Déjà avant la guerre de 1870, plusieurs femmes, comme Louise Michel (1830-1905), et Nathalie Lemel (1826-1921) faisaient partie de

l'Internationale. Les femmes jouent pendant la Commune un très grand rôle, dans les coopératives alimentaires appelées « marmites », l'animation de réunions publiques (Paule Minck 1...), le secours aux blessés ; des organisations s'intéressent à la question du travail féminin et à l'enseignement. En assez grand nombre, les femmes participent aux barricades, ce qui leur vaut exécutions sommaires et traductions devant les conseils de guerre, comme à des enfants d'ailleurs. La Commune supprime la distinction entre femmes mariées et concubines (17 mai), ainsi qu'entre enfants légitimes et enfants naturels, mais elle ne s'occupe pas de la question du divorce. La « communarde » fracture la « communauté » des Parisiennes, ce qu'a bien montré Emmanuelle Retaillaud 2.

Immense est la vogue, en particulier dans les clubs, de l'expression d'aspirations socialistes, envisageant entre autres les problèmes de production. Mais le gouvernement de la Commune n'y répond que partiellement. La distance entre les discours et la réalité est considérable. La proclamation du Comité central de la Garde nationale (20 mars) le montre bien : le prolétariat revendique « en face de la ruine de la patrie et de toutes ses espérances, son devoir impérieux et son droit absolu de prendre en main ses destinées et d'en assurer le triomphe en s'emparant du pouvoir ». Le manifeste du Comité central (23 mars) est encore plus « socialiste » : « L'indépendance de la Commune est le gage d'un contrat dont les clauses librement débattues feront cesser l'antagonisme des classes et assureront l'égalité sociale. »

En corollaire s'opère une cristallisation manichéenne, mais un tiers parti conciliateur subsiste. Le camp de l'ordre s'exprime au début de la Commune. Le 21 mars paraît un manifeste des journaux conservateurs de Paris contre les élections, fixées d'abord au lendemain. L'après-midi se déroule une manifestation hostile aux Communards, celle des « Amis de l'ordre ». Elle recommence le 22, de manière plus menaçante, de l'Opéra vers la place Vendôme, siège de l'état-major de la Garde nationale. Rue de la paix, Jules Bergeret (1830-1905 ?) 3 fait tirer sur elle et il y a des morts. La Commune soulève la haine des éléments de droite, mais aussi du centre. Les fonctionnaires restés en place, inquiets de l'avenir, ne favorisent pas sa tâche et un net complexe de peur sociale se développe, attisé notamment par des journaux comme *Le Drapeau tricolore* de Francisque Sarcey (1827-1899) et *La Nation souveraine*.

1 Pauline Mekarska ; on trouve aussi Mink. 1839-1901.

2 E.Retaillaud, *La Parisienne. Histoire d'un mythe, du siècle des Lumières à nos jours*, Seuil, 2020, 428 p., chapitre 4.

3 P.Cabanel & A.Encrevé dir., *Dictionnaire biographique des protestants français, de 1787 à nos jours*, tome I, de A à C, Éditions de Paris/Max Chaleil, 2015, 832 p., pp. 251-252.

Chez ses partisans apparaît le mythe de la Commune prolétarienne et chez les opposants celui de la monstrueuse « insurrection sortie de l'enfer », des saturnales diaboliques et des « pétroleuses » **1**. On renoue avec les phobies du premier XIXe siècle, que le coup d'État de 1851 avait prétendu écarter, avec la crainte des « partageux » et du « rouge » **2**, avec la légende noire de Paris, ville moderne de toutes les perversions, monstre dévorant les pauvres provinciaux, alors que se trouve mis en sommeil le mythe messianique de la « ville libre », la « ville lumière » accoucheuse des révolutions. C'est pour cela que le vœu de construction d'une basilique sur le site de Montmartre, qui datait du premier siècle de Paris, se transforme implicitement en un vœu de rédemption du péché parisien, apparu justement sur la colline du 18 mars. Les adversaires de la Commune « assimilent la lutte des classes à un conflit racial, l'insurrection de mars à un nouvel assaut de la barbarie contre la civilisation, la révolte parisienne à un débordement catastrophique des bas-fonds, le phénomène communaliste à une sorte de séisme social... » (William Serman). Tous les Communards sont des bandits, des assassins et des pyromanes, venus de l'étranger pour une part, membres de sociétés secrètes pour une autre, possédés par l'alcoolisme, la bestialité, voire la folie !

Des républicains s'étaient interposés en vain en mars, d'autres continuent de le faire en avril et en mai : on aurait tort de réduire la crise à une opposition dualiste. Les élections municipales du 30 avril et des 7 et 8 mai renforcent en effet dans les villes françaises le camp de la conciliation ; de nombreuses adresses sont envoyées à Versailles pour prôner des négociations avec Paris : ne peut-on pas éviter le bain de sang, sous les yeux des Allemands, et clore la guerre civile ? Ces conseils municipaux sont encouragés par les exhortations de Gambetta et de Hugo, deux républicains quasi-statufiés de leur vivant qui désapprouvent le déchaînement de haine et de violence.

La lutte entre les Versaillais et la Commune se présente comme un nouveau siège. D'abord abattu par la supériorité numérique des forces de la capitale – l'armistice a réduit et désorganisé l'armée régulière – et par le danger révolutionnaire, le moral des Versaillais se rétablit. Ils disposent de 5 000 gendarmes, qui fournissent l'embryon d'une armée forte d'une centaine de milliers d'hommes bien équipés, placés sous le commandement du général Joseph Vinoy (1800-1880), puis du maréchal Patrice de Mac Mahon (1808-1893) **3**,

1 Cf. E.Retaillaud, *La Parisienne. Histoire d'un mythe, du siècle des Lumières à nos jours*, Seuil, 2020, 428 p., chapitre 4 et la réédition du livre (1963) d'Édith Thomas, *Les Pétroleuses*, Gallimard, 2021, 394 p.

2 Cf. D.Lejeune, *La peur du rouge en France. Des partageux aux gauchistes*, Belin, 2003, 304 p.

3 Biographie : Gabriel de Broglie, *Mac Mahon*, Perrin, 2000, 455 p., compte rendu par mes soins dans *Historiens & Géographes*, juillet-août 2001, pp. 493-494.

qui a une artillerie et la rapide certitude que Bismarck libérerait des prisonniers de guerre pour renforcer l'armée, opposée à une révolution qui pourrait avoir de fâcheuses répercussions : soit la reprise des opérations militaires de la part d'une population toujours aussi patriotique, soit la subversion sociale étendue à d'autres pays. Dès ses débuts, la Commune avait annoncé que les préliminaires de paix seraient respectés, car il ne fallait pas compromettre le mouvement par une continuation immédiate et inconsidérée de la guerre, mais Bismarck ne se contenta pas de rester neutre. Au total, 170 000 soldats français furent rapatriés pour combattre la Commune. Le nouveau siège de Paris se déroula sous les yeux des troupes allemandes, déployées surtout au nord et à l'est. Les « Communeux » (on ne dira que plus tard « Communards »), ou « fédérés » (du nom de la Fédération de la Garde nationale), étaient officiellement 200 000 hommes sous les armes. En fait il n'y eut, malgré l'abondance des armes, fort mal utilisées, que 30 000 combattants effectifs, parmi lesquels la discipline fut inexistante. Mais le nombre fit d'abord illusion : le commandement militaire communard édifia très peu de barricades efficaces et, en dépit de la prise du pont de Courbevoie le 2 avril par le général Gaston de Galliffet (1831-1909), les chefs militaires – sans l'avis explicite de la Commission exécutive et du Conseil général – tentèrent le 3 avril une sortie à partir du pont de Neuilly et vers le plateau de Châtillon. Mais ils furent arrêtés par l'artillerie du Mont Valérien et une contre-attaque des forces versaillaises, qui exécutèrent Bergeret et Flourens. C'était appliquer les menaces contenues dans la proclamation de Galliffet (30 mars), et provoqua de la part de la Commune le décret du 5 avril, qui promettait l'exécution d'un nombre d'otages triple de celui des Communeux fusillés. Rigault, partisan d'arrestations en masse des adversaires de la Commune, fit arrêter comme otages l'archevêque de Paris (Mgr Darboy), des curés et des magistrats.

Les Versaillais, utilisant la porte de Saint-Cloud, non gardée, entrèrent dans Paris le 21 mai, début de la « semaine sanglante », de manière lente et progressive, dégageant d'abord facilement les quartiers de l'Ouest « haussmannisés » pour se heurter ensuite, au centre et dans l'est de Paris, à une défense plus solide, voire acharnée, mais peu coordonnée. La presse communaliste exaltait en effet les défenseurs ; Delescluze prit en main la défense de Paris, organisée au niveau des quartiers, avec une multiplication des barricades de fortune, plus faciles à édifier que dans l'ouest de la capitale, mais Montmartre, pourtant au centre de l'affaire du 18 mars, ne fut pas utilisé. Pendant cette semaine (21 au 21 mai), les Communeux entamèrent des destructions, pour retarder les Versaillais et par désespoir : incendie des Tuileries, de la Cour des comptes, du

Palais de justice, de la Préfecture de police, mais le Louvre et la Sainte-Chapelle échappèrent aux flammes. Quatre-vingts otages furent fusillés, mais le nombre des victimes communardes fut beaucoup plus important, d'autant que les troupes versaillaises – des ruraux de province, pour la plupart des hommes – se comportèrent avec une férocité totale lors de cette « expédition punitive » contre Paris, la violence de la répression étant à la mesure de la peur éprouvée jusque-là, de la froideur des ordres donnés par les chefs, et de l'exaspération à constater la résistance dans les quartiers populaires. La « semaine sanglante » s'acheva dans le cimetière du Père Lachaise, au « mur des Fédérés », mais quelques défenseurs réussirent à s'enfuir ou à se cacher. Le dimanche 28 mai 1871, le drapeau tricolore flottait sur toute la capitale.

Un débordement de violence verbale accompagna les fusillades et les convois de prisonniers envoyés pourrir à Versailles. *Le Journal des débats* écrivit : « Notre armée a vengé ses désastres par une victoire inestimable » ; *Le Figaro*, qui demandait l'extermination de « tous les Polonais interlopes, tous les Valaques de fantaisie » interrogea : « Qu'est-ce qu'un républicain ? Une bête féroce » ; *Le Moniteur universel* promit : « On les traitera comme des brigands qu'ils sont, comme d'épouvantables monstres. » C'était déjà commencé, avec de massives exécutions sommaires, frappant surtout le milieu artisanal, typique des révolutions parisiennes depuis 1789. Thiers avait affirmé :

« C'est avec les lois qu'il faut frapper les scélérats qui ont violé la propriété, qui n'ont pas épargné la vie des hommes les plus respectables, en en faisant des otages [...] l'expiation sera complète, mais ce sera [...] l'expiation [...] au nom des lois, et par des lois. »

Au total, alors que l'armée régulière comptait 1 200 tués, il y eut parmi les insurgés 20 000 exécutions, pour environ 30 000 à 35 000 morts. L'historien Jacques Rougerie ¹ a bien montré que la plupart des 36 000 Communeux arrêtés étaient des ouvriers (bâtiment, métallurgie, journaliers), caractère beaucoup plus marqué qu'en 1851 où professions libérales, rentiers, négociants, petits commerçants et employés étaient fort nombreux et où l'emportaient parmi les ouvriers les métiers traditionnellement parisiens comme le vêtement, la chaussure, les articles de Paris et les travaux d'art. Mais il s'agit, en 1871, d'une « classe ouvrière de type intermédiaire [penchant] encore plutôt vers son passé » (Jacques Rougerie) et une autre grande catégorie communaliste fut les employés, qui avaient combattu du côté de l'ordre en juin 1848.

Les conséquences et la portée de la Commune sont considérables, voire universelles. La Commune de Paris s'étendit en province, la Commune fut

¹ J.Rougerie, *Procès des Communards*, Gallimard, coll. « Archives », 1964, 258 p. ; et aussi : *Paris libre. 1871*, Seuil, coll. « Politique », 1971, 284 p., réédition, coll. « Points », 2004, 289 p. ; *La Commune*, réédition de G.Bourgin, *La Commune*, Que sais-je? n° 581, dernière édition, 2014 ; J.Rougerie, *La Commune et les communards*, Folio, 2018, 440 p.

analysée par le reste du monde ¹. L'interprétation strictement « parisienne » de la Commune remonte aux témoins et acteurs de l'insurrection. Elle puise d'une part à la tradition communarde — on est plus sublime pour s'être insurgé seul ! —, elle repose aussi sur la tradition versaillaise qui poursuivait contre Paris un procès commencé dès l'Empire. En réalité, les soulèvements de province ne sont pas négligeables et plusieurs d'entre eux furent l'occasion de reprendre des mesures esquissées six mois avant le 18 mars (Jeanne Gaillard). On a vu plus haut la « Commune de Lyon » et la « Commune de Marseille ». La Commune fut une insurrection de courte durée à Saint-Étienne (24 au 28 mars), Narbonne (24-31 mars, avec Émile Digeon, 1822-1894), Toulouse (24-27 mars) et au Creusot (26 mars, avec Jean-Baptiste Dumay, 1841-1926) ². Quant à la Commune d'Alger, elle fut plutôt un long mouvement d'agitation à la fois colonialiste et antimilitariste, commencé à l'automne 1870. Mais la Commune de Paris ne voulut et ne put pas organiser le mouvement communaliste national ; les quelques ballons employés servirent à lâcher des tracts : l'écho, sollicité explicitement par Paris, ne fut pas vraiment national.

Le 5 avril, Paschal Grousset avait fait parvenir aux représentants des puissances étrangères qui se trouvaient dans la capitale une notification officielle de la formation du nouveau gouvernement. Tous les ambassadeurs restèrent à Paris pour protéger leurs ressortissants, sauf celui de la Russie. Ils demeurèrent, à l'exception du représentant des États-Unis, dans l'attitude expectative. On le sait, Karl Marx suivit avec passion les événements de la Commune et la pensée socialiste mondiale fit sienne son interprétation de *La Guerre civile en France* : « Sous les yeux de l'armée prussienne qui avait annexé à l'Allemagne deux provinces françaises, la Commune annexait à la France les travailleurs du monde entier. »

La peur bourgeoise, viscérale et violente sur le moment, n'eut pas les mêmes effets à moyen terme qu'après juin 1848. C'était certes la répétition, à vingt-trois années d'intervalle, de faits semblables, et le souvenir de la Commune pesa sur la génération suivante de façon négative. Mais l'idée d'une certaine précarité permanente de l'ordre social s'imposa. L'événement suscita une abondante littérature et des mouvements d'idées appelés à un grand avenir : comment éviter, en profondeur, le retour d'une telle insurrection ? Comment corriger, au nom d'un certain « remords social », les inégalités et injustices de la

¹ Q. Deluermoz, *Commune(s). 1870-1871. Une traversée des mondes au XIXe siècle*, Seuil, coll. « L'Univers historique », 2020, 448 p.

² Notice dans J.-M. Mayeur & A. Schweitz, *Les parlementaires de la Seine sous la Troisième République*, Publications de la Sorbonne, 2001, 2 vol., 278 & 639 p., tome II, pp. 218-219.

société, la misère de l'humanité ? Le grand industriel roubaisien Léon Scrépel (1838-1879) note après la Commune dans son *Règlement de vie* intime :

« Le mal a été fait par nous, nous devons le réparer. La grande industrie a maintenu à son profit un nouveau genre de féodalité : la féodalité financière. Elle regarde l'ouvrier comme sa chose devant servir à son enrichissement, sans que cette situation ne lui attire aucun devoir. Il faut que nous réagissions contre cette tendance. » ¹

C'est le sens de l'interrogation, sur la place publique, d'un Albert de Mun (1841-1914), officier de l'armée versaillaise, qui fut l'un des partisans de l'Ordre moral à mettre en cause l'oubli des devoirs paternalistes. En 1884 encore, dans le cadre des conséquences sociales de la Grande Dépression, de Mun soulignera que « l'homme a disparu devant le calcul du produit matériel » et ajoutera : « on a livré sans mesure à l'atelier la femme et son enfant avec elle, et, partout où on l'a fait, on a compromis la famille et troublé le foyer. » ² Plus tard, on verra largement dans les attentats anarchistes la réapparition du mouvement communard, mais d'aucuns renoueront alors avec le remords des années 1870.

Les milieux de droite et même ceux du centre pensèrent désormais à se maintenir entre deux dangers, le despotisme bonapartiste et l'anarchie socialiste. Ceci explique le ralliement de certains éléments modérés et conservateurs à la République, dès qu'il apparut qu'elle n'avait rien de semblable à la Commune. Aux yeux d'une grande partie de l'opinion, l'insurrection sépara nettement le régime républicain de la révolution, alors que jusque-là les deux notions apparaissaient très liées l'une à l'autre. C'est pour cela que la vague de peur sociale fut en définitive de courte durée.

Lié à la peur, l'ordre fut rétabli. Dans son manifeste aux Parisiens du 28 mai, Mac Mahon proclama que « l'ordre, le travail, la sécurité » allaient renaître. La répression se fit d'abord au moyen de cours martiales, puis de conseils de guerre, avec une parodie de justice. Un grand nombre de condamnés furent déportés en Algérie et en Nouvelle-Calédonie ; arrestations – la plupart du temps sur dénonciation –, jugements et déportations se poursuivirent pendant plusieurs années. La répression s'accompagna de mesures d'exception constituant une véritable « terreur tricolore ». Dès le 26 mai, Jules Favre envoya aux représentants de la France à l'étranger une circulaire les invitant à réclamer systématiquement l'arrestation des Communards, à faire suivre par une extradition. L'état de siège, institué au début de la guerre franco-allemande, fut maintenu jusqu'en 1876, avec sa surveillance policière et son régime particulier

¹ Cité par Jacques Toulemonde dans *Naissance d'une métropole. Roubaix et Tourcoing au XIX^e siècle*, Tourcoing, Éditions Georges Frère, 1966, 249 p., p. 175. L'auteur commet une erreur en utilisant le patronyme Scrépel-Delerue, qui est celui du fils, lui aussi prénommé Léon (1868-1928), qui accole le nom de famille de sa mère à Scrépel.

² Séance du 25 janvier 1884, citée dans J.Garrigues prés., *Les grands discours parlementaires de la Troisième République*, Armand Colin, 2004, 2 vol., tome I, 217 p., pp. 79-83.

pour la presse. Le 14 mars 1872, la loi Dufaure interdit toute activité de l'Internationale sur le territoire français et elle ne fut abrogée qu'en 1901, lors du vote de la loi sur les associations. Surtout, à moyen terme, la majorité conservatrice pensa instituer un « Ordre moral » : réprimer, mais surtout créer des conditions telles que « cela ne se reproduise pas » et que la France soit régénérée en morale et en politique. La mise en œuvre fut certes artificielle, mais ses promoteurs ne pensaient guère que cela l'était. Une autre conséquence fut l'évanouissement du mouvement ouvrier français.

Bien entendu, la Garde nationale, qui remontait à la Révolution française et dont le rôle avait été capital pour la Commune mais militairement discutable dans la guerre franco-allemande, fut supprimée par la loi du 24 août 1871. Le Second Empire avait amorcé une politique sociale, qui fut considérablement ralentie par l'impact de la Commune. La III^e République fut à ses débuts bourgeoise et beaucoup moins avancée que l'Empire à sa fin ; il fallut attendre 1884, soit vingt ans après le droit de grève, pour que la loi autorise les syndicats ouvriers.

L'artisanat parisien, élément instruit, était frappé par la répression, qui avait fait disparaître non seulement les chefs mais aussi la masse des militants, au moins provisoirement, c'est-à-dire jusqu'à l'amnistie. L'idée de celle-ci apparut timidement dès septembre 1871 (Henri Brisson, 1835-1912) **1** ; elle reparut grâce à Désiré Barodet (1823-1906) **2** en avril 1873. Alfred Naquet (1834-1916) **3** la défendit à nouveau, en vain, dans un projet de loi du 20 décembre 1875. Plusieurs candidats reprirent le thème dans leur programme, lors de la campagne électorale décisive de 1876. La nouvelle Chambre des députés, pourtant à majorité républicaine, ne se pressa pas. C'est le garde des Sceaux du cabinet Waddington qui fit adopter, le 5 mars 1879, un texte d'amnistie partielle qui substitua la grâce à l'amnistie totale. Des polémiques et des manifestations en faveur de l'amnistie intégrale éclatèrent et celle-ci fut votée par les deux chambres en 1880, la loi étant promulguée le 11 juillet **4**.

1 Notice dans J.-M. Mayeur & A. Schweitz, *Les parlementaires de la Seine sous la Troisième République*, Publications de la Sorbonne, 2001, tome II, 639 p., pp. 107-108. Sur l'amnistie : la contribution de S. Gacon, dans le Colloque *Entre violence et conciliation. La résolution des conflits sociopolitiques en Europe au XIX^e siècle*, Presses universitaires de Rennes, 2008, 363 p.

2 Une biographie récente : J. Broyer, *Désiré Barodet. Ouvrier de la République, 1823-1906*, L'Harmattan, 2019, 332 p.

3 Notices dans J.-M. Mayeur & A. Schweitz, *Les parlementaires de la Seine sous la Troisième République*, Publications de la Sorbonne, 2001, 2 vol., 278 & 639 p., tome II, pp. 443-444, dans B. Joly, *Dictionnaire biographique et géographique du nationalisme français (1880-1900)*, Honoré Champion, 1998, 687 p., pp. 302-304, et P. Birnbaum, « Les juifs d'État dans les guerres franco-françaises du boulangisme au Front populaire », *Vingtième Siècle. Revue d'Histoire*, janvier-mars 1992, pp. 26-44.

4 Sur le souvenir de la Commune, lire les pp. 119-137 de la thèse de Jean El Gammal, *Politique et poids du passé dans la France « fin de siècle »*, Limoges, Presses universitaires de Limoges, 1999, 789 p. Sur les

La Commune laissait à gauche une légende (*cf.* encadré). Le régime républicain, tout provisoire et mal parti qu'il fût, s'était montré capable de défendre l'ordre social, mais ni le pacte de Bordeaux ni la Semaine sanglante ne résolvaient la question du régime. Plusieurs forces en présence demeuraient.

LÉGENDE DE LA COMMUNE : « CRÉPUSCULE » OU « AURORE » ?

Très tôt, la Commune fut interprétée comme une guerre de classes, une révolution prolétarienne. Jouèrent un rôle dynamique dans l'action internationale le souvenir et l'image – vraie ou fausse – de l'insurrection communaliste. L'interprétation voyant dans la Commune une révolution pré-marxiste, une aurore du prolétariat du XXe siècle et d'Octobre 1917 s'imposa. Rassemblant souvent, mais pas toujours, la gauche française, un véritable culte de la Commune s'organisa, avec une connotation de modèle malheureux, un Panthéon de grands hommes, le souvenir d'une lutte généreuse, des martyrs et des lieux de culte, avec le pèlerinage du Mur des Fédérés (la première commémoration eut lieu en 1880), ainsi que ses réminiscences en juin 1936 et en mai 1968. Le mythe prévalut aussi à l'étranger : les révolutions russes de 1905 et d'Octobre 1917 et la révolution hongroise de 1919 se réclamèrent de 1871.

Héritage des révolutions françaises depuis celle de 1789, la Commune est typique des soulèvements du XIXe siècle, par l'importance en son sein du groupe des néojacobins, par sa timidité financière, administrative et économique, ainsi que par son aspect mnémotique : beaucoup de membres ont cru ou ont voulu continuer les révolutions antérieures et notamment le grand courant de 1793-1794 (calendrier, terminologie...). Comme l'a écrit Jacques Rougerie (voir plus haut), « on se croirait revenu, non pas, *on est* en l'an II ; Paris a une prodigieuse mémoire séculaire. » Surtout « crépuscule » des révolutions d'artisans du XIXe siècle, la Commune fut peut-être aussi « aurore » de nouvelles révolutions par le caractère prolétarien de son personnel de base et de certaines réalisations, par son recrutement relativement international, ouvert aux Polonais, comme Jaroslaw Dombrowski (1836-1871), Paule Minck et Walery Wroblewski (1836-1908), à l'Italien Amilcare Cipriani (1843-1918) et au Hongrois Léo Frankel (1844-1896). Mais il faut se méfier du « mythe d'une Commune, qui, chronologiquement la dernière révolution du XIXe siècle, aurait été aussi la première du XXe siècle, d'une Commune annonciatrice des temps nouveaux,

manifestations et la *manif'*, lire D.Tartakowsky, *Les manifestations de rue en France. 1918-1968*, thèse, Publications de la Sorbonne, 1997, 869 p., D.Tartakowsky, *Manifester à Paris. 1880-2010*, Champ Vallon, 2010, 290 p., D.Tartakowsky, *Manifester à Paris. 1880-2010*, Champ Vallon, 2010, 290 p. et D.Tartakowsky dir., *Paris Manif'. Les manifestations de rue à Paris de 1880 à nos jours*, Comité d'histoire de la Ville de Paris/Presses universitaires de Rennes, 2011, 287 p.

quels que soient finalement ces temps nouveaux, qu'ils soient socialistes autoritaires ou socialistes libertaires » (Jacques Rougerie).

□ L'incertaine République de l'Assemblée nationale et de Thiers

Quelles sont, au printemps 1871, les principales forces politiques ? Bien entendu, à cause de l'état de siège, de la surveillance de la presse, de l'interdiction des réunions publiques, les conditions de la vie politique sont exceptionnelles. Il faut tourner les interdictions par des banquets, des brochures, le colportage, le café, les cercles et les comités républicains. La propagande républicaine se dirige vers les campagnes ; Gambetta, « fou furieux » – l'expression est de Thiers – maintenant « assagi », parcourt inlassablement les provinces, même monarchistes, devenant le « commis voyageur de la République », l'apôtre de la République. La République descend vers le village pour paraphraser le titre de Maurice Agulhon et pour cela il y a des « passeurs d'idées politiques »¹. Gambetta prononce dès le 26 juin 1871 le très important discours de Bordeaux, dans lequel, après avoir souligné devant les comités républicains de la Gironde le retard intellectuel des paysans, il démontre qu'ils sont une force politique latente.

« [De la Révolution, les paysans n'ont] retiré que des bénéfiques matériels, précieux assurément, dignes de tous nos respects et de toute notre sollicitude, mais insuffisants toutefois à en faire de libres et complets citoyens.

Aussi, rien de plus logique, de plus naturel que les votes et les actes des paysans dont on se plaint quelquefois, sans vouloir tenir compte de l'état d'infériorité intellectuelle où la société les maintient. Ces plaintes sont injustes, elles sont mal fondées, elles se retournent contre ceux qui les profèrent : elles sont le fait de l'organisation d'une société imprévoyante. Les paysans sont intellectuellement en arrière de quelques siècles sur la partie éclairée du pays. Oui, la distance est énorme entre eux et nous qui avons reçu l'éducation classique et scientifique, même imparfaite, de nos jours ; qui avons appris à lire dans notre histoire ; nous qui parlons notre langue, tandis que, chose cruelle à dire, tant de nos compatriotes ne font encore que la balbutier. Ah ! ce paysan voué au travail de la terre, qui porte si courageusement le poids du jour, sans autre consolation que de laisser à ses enfants le champ paternel allongé d'un arpent, toutes ses passions, ses joies, ses craintes sont

¹ M. Agulhon, *La République au village. Les populations du Var de la Révolution à la Seconde République*, Plon, 1970, 543 p., réédition, Seuil, coll. « L'Univers historique », 1979, 550 p. ; J. Bouchet & C. Simien ayant dirigé une équipe de quinze jeunes chercheurs, *Les Passeurs d'idées politiques nouvelles au village : de la Révolution aux années 1930*, Presses universitaires Blaise-Pascal, 2015, 300 p.

concentrées sur le sort de ce patrimoine. Il ne perçoit du monde extérieur, de la société où il vit, que des rumeurs, des légendes ; il est la proie des trompeurs et des habiles, il frappe sans le savoir le sein de la Révolution, sa bienfaitrice ; il donne loyalement son impôt et son sang à une société pour laquelle il éprouve autant de crainte que de respect. Mais là se borne son rôle, et, si vous lui parlez principe, il ignore, et naturellement il vous répond intérêt ! C'est justice ! C'est donc aux paysans qu'il faut s'adresser sans relâche, c'est eux qu'il faut relever et instruire. Les mots, que les partis ont échangés, de *ruralité*, de *Chambre rurale* ¹, il faut les relever et ne pas en faire une injure.

Ah ! Il faudrait désirer qu'il y eût une Chambre rurale dans le sens profond et vrai de ce mot, car ce n'est pas avec des hobereaux que l'on fait une Chambre rurale, c'est avec des paysans éclairés et libres, aptes à se représenter eux-mêmes ; et alors, au lieu d'être une raillerie, cette qualification de Chambre rurale serait un hommage rendu aux progrès de la civilisation dans les masses. Cette nouvelle force sociale serait utilisée pour le bonheur général. Malheureusement, nous n'en sommes pas là, et ce progrès nous sera refusé aussi longtemps que la démocratie française ne sera pas arrivée à démontrer, à démontrer jusqu'à l'évidence, que l'intérêt vital des classes supérieures, si l'on veut refaire la patrie, si l'on veut lui rendre sa grandeur, sa puissance et son génie, c'est précisément d'élever, d'émanciper au moral ce peuple des travailleurs qui tient en réserve une sève encore vierge et des trésors inépuisables d'activité et d'aptitudes. Il faut apprendre et enseigner aux paysans ce qu'ils doivent à la société et ce qu'ils peuvent exiger d'elle. »

[Applaudissements]

La répartition des forces politiques semblait claire depuis les élections de février, mais l'impossibilité de la restauration monarchique à bref délai, l'écrasement de la Commune par la République et le rôle de Thiers sont des facteurs de complication. Deux autres apparaissent au début de juillet 1871. À cause des élections multiples en février, des décès et des démissions, il y avait à pourvoir 114 sièges à l'Assemblée nationale, dans 47 départements : la consultation électorale, fixée d'abord au 5 mars, puis reportée aux 2 et 9 juillet, a une dimension nationale. Elle peut servir de révélateur, elle est capable de changer les rapports de force, mais non de modifier la majorité. Le scrutin utilisé est le scrutin uninominal dans le cadre départemental, puisque souvent il n'y a qu'un siège à pourvoir. La question de la guerre et de la paix ne se pose plus.

¹ Formule employée alors couramment par les républicains contre l'Assemblée nationale, accusée d'être soumise à la prépondérance des hobereaux provinciaux. Gaston Crémieux, le futur chef du mouvement à Marseille, avait crié ce qualificatif comme une insulte, d'une tribune de l'Assemblée, le 13 février.

Voter monarchiste, c'est voter pour la restauration ; la signature de la paix dessert donc les conservateurs. Voter républicain, c'est se prononcer pour la République conservatrice qui vient de réprimer la Commune ; ce n'est donc pas l'aventure comme pour le vote royaliste, d'autant que les évêques et Louis Veuillot (1813-1883) dans *L'Univers* en appellent à la croisade contre le royaume d'Italie, coupable d'avoir pris Rome au pape en 1870 (1). Les professions de foi restent très vagues dans les deux camps, mais tous les candidats se réclament de Thiers, d'autant qu'un véritable culte de la personnalité s'est développé en sa faveur ! Une fois de plus, les bonapartistes (ils ont trois élus) cachent leur étiquette, parlant d'intérêts matériels ; les monarchistes se montrent discrets sur la forme future du régime ; au contraire, les républicains se déclarent nettement. Les abstentions sont nombreuses (les 4/10 des inscrits environ), mais les résultats sont nets. Les républicains, qui seuls ont mené une campagne active, mettant sur pied des comités électoraux à l'existence limitée au temps de la campagne, l'emportent dans 39 départements et ont une centaine d'élus (99 exactement). Les royalistes n'en obtiennent que douze (dont seulement trois légitimistes). Si l'opinion vote en majorité pour la République incertaine mais conservatrice qui vient d'écraser la Commune, 35 radicaux sont élus, dans la France du Sud-Est et du Midi. Dans les 25 départements où Thiers avait été élu en février, 22 républicains l'emportent, ce qui est une précieuse indication pour le chef de l'État. Bien entendu, les résultats sont mal accueillis par les monarchistes et l'Assemblée nationale. Ils sont l'occasion pour les républicains de réclamer la dissolution pure et simple de l'assemblée, celle-ci ne répondant plus au sentiment du pays. Thiers refuse évidemment, ne voulant pas d'une chambre républicaine et pensant que la présente assemblée serait conduite par les événements à suivre son chemin. En outre, le vote provoque la rentrée politique de Gambetta qui, pendant la campagne, en appelle à la patience et à l'éducation politique des campagnes et est élu à Paris. La Commune n'a donc pas globalement nui à l'idée républicaine et la marge de manœuvre des monarchistes s'est réduite. Elle l'est davantage par le manifeste du comte de Chambord.

Depuis février, les royalistes s'entendaient sur un accord implicite de « fusion » entre les deux branches, renouvelant la tentative de 1848-1849. Les orléanistes accepteraient de ne pas voir leur prétendant, le comte de Paris, monter tout de suite sur le trône, mais attendraient, au profit immédiat du comte de Chambord, plus âgé et sans enfants. À sa mort, le prétendant légitimiste

1 Sur les évêques de cette époque : la thèse de Jacques Gadille (1922-2013), *La pensée et l'action politiques des évêques français au début de la IIIe République. 1870-1883*, Hachette, 1967, 2 vol., 351 & 334 p. Sur Louis Veuillot : Arthur Hérisson, *Les catholiques français face à l'unification italienne (1856-1871). Une mobilisation internationale de masse entre politique et religion*, thèse soutenue le 23 novembre 2018 à la Sorbonne.

laisserait la place au comte de Paris. Mais Chambord, qui avait déjà adressé au pays un texte en 1852 puis un deuxième en octobre 1870, publia le 5 juillet un manifeste qui remit tout en question. Resté célèbre par la proclamation de l'attachement au drapeau blanc, il était surtout important par son affirmation de principes traditionalistes et contre-révolutionnaires : droit divin, hostilité à la France issue de la Révolution, décentralisation, société patriarcale et hiérarchique, franchise des « corps » traditionnels, refus des compromis.

« Chambord, 5 juillet 1871,

Dieu aidant, nous fonderons ensemble, et quand vous le voudrez, sur les larges assises de la décentralisation administrative et des franchises locales, un gouvernement conforme aux besoins du pays.

Nous donnerons pour garantie à ces libertés publiques auxquelles tout peuple chrétien a droit le suffrage universel honnêtement pratiqué et le contrôle de deux chambres, et nous reprendrons, en lui restituant son caractère véritable, le mouvement national de la fin du dernier siècle.

Une minorité, révoltée contre les vœux du pays, en a fait le point de départ d'une période de démoralisation par le mensonge et de désorganisation par la violence. Ses criminels attentats ont imposé la révolution à une nation qui ne demandait que des réformes et l'ont dès lors poussée vers l'abîme, où, hier, elle eut péri sans l'héroïque effort de notre armée... Mais la France, cruellement désabusée par des désastres sans exemple, comprendra qu'on ne revient pas à la vérité en changeant d'erreur ; qu'on n'échappe pas par des expédients à des nécessités éternelles.

Elle m'appellera, et je reviendrai à elle tout entier, avec mon dévouement, mon principe et mon drapeau. À l'occasion de ce drapeau, on a parlé de conditions que je ne dois pas subir.

Français !

Je suis prêt à tout pour aider mon pays à se relever de sa ruine et à reprendre son rang dans le monde ; le seul sacrifice que je ne puisse lui faire, c'est celui de mon honneur. Je suis et veux être de mon temps. Je rends un sincère hommage à toutes ses grandeurs ; quelle que fût la couleur du drapeau sous lequel marchaient nos soldats, j'ai admiré leur héroïsme, et rendu grâces à Dieu de tout ce que leur bravoure ajoutait aux trésors des gloires de la France. Entre vous et moi, il ne doit subsister ni malentendu, ni arrière-pensée. Non, je ne laisserai pas, parce que l'ignorance ou la crédulité auront parlé de privilèges, d'absolutisme et d'intolérance, que sais-je encore ? de dîme, de droits féodaux, fantômes que la plus odieuse mauvaise foi essaye de ressusciter à vos yeux, je ne laisserai pas arracher de mes mains l'étendard

de Henri IV, de François Ier et de Jeanne d'Arc. C'est avec lui que s'est faite l'unité nationale, c'est avec lui que vos pères, conduits par les miens, ont conquis cette Alsace et cette Lorraine dont la fidélité sera la consolation de nos malheurs. Il a vaincu la barbarie sur cette terre d'Afrique, témoin des premiers faits d'armes des princes de ma famille ; c'est lui qui vaincra la barbarie nouvelle dont le monde est menacé.

Je le confierai sans crainte à la vaillance de notre armée ; il n'a jamais suivi, elle le sait, que le chemin de l'honneur. Je l'ai reçu comme un dépôt sacré du vieux roi, mon aïeul, mourant en exil ; il a toujours été pour moi inséparable du souvenir de la patrie absente ; il a flotté sur mon berceau, je veux qu'il ombrage ma tombe. Dans les plis glorieux de cet étendard sans tache, je vous apporterai l'ordre et la liberté.

Français, Henri V ne peut abandonner le drapeau blanc d'Henri IV !

Henri »

Les légitimistes modérés furent fortement déçus de cette « myopie politique », comme dit l'historien Philippe Levillain, et les orléanistes reçurent le texte, qui repoussait implicitement le régime parlementaire, comme une provocation. Un conflit tactique et un débat d'idées divisaient donc désormais le camp monarchique. Aux yeux des républicains, le conflit était porteur de soulagement pour eux et il avait ses ridicules, que des chansons satiriques – *La fusion, Henri V va revenir, J'y suis, j'y reste* – ne manquèrent pas d'exploiter ¹.

Ils ne sont pas les seuls modes de clarification des positions et des groupes à l'assemblée, sans que, bien entendu, les frontières soient encore bien nettes et infranchissables. Une véritable vie politique parlementaire naît dès 1871, grâce aux séances, aux discussions de couloirs, aux réunions de groupe et aux « trains parlementaires » Paris-Versailles-Rive gauche ². Les cas les plus simples sont ceux des socialistes et des radicaux, vaincus de la Commune et représentés par Louis Blanc, celui des bonapartistes (une vingtaine de fidèles) et celui des « cheveu-légers » (voir plus haut), attachés à des idées que le manifeste du 5 juillet vient de proclamer. Mais ils sont de plus fort ultramontains, tout en étant séduits par les idées d'Albert de Mun (voir plus haut), qui fonde le 24 septembre

¹ P.Barbier et F.Vernillat, *Histoire de France par les chansons*, tome VIII, *La IIIe République de 1871 à 1918*, Gallimard, 1961, 245 p., pp. 8-15. Les chansons satiriques, ainsi que les caricatures et certaines pièces de théâtre, renouvellent au XIXe siècle l'esprit comique dans l'espace public, cf. M.Letourneux & A.Vaillant dir., *L'Empire du rire. XIXe-XXe siècle*, CNRS, 2021, 998 p.

² Pour une prosopographie des parlementaires : J.-P.Chaline, A.Corbin & J.-M.Mayeur dir., *Les parlementaires de la Troisième République*, Colloque 2001, Publications de la Sorbonne, 2003, 459 p. Sur la « multiplication des groupes » : J.Garrigues dir., *Histoire du Parlement de 1789 à nos jours*, Armand Colin, 2007, 515 p., compte rendu par mes soins dans *Historiens & Géographes*, juillet-août 2008, pp. 373-374, pp. 252-255.

1871 l'Œuvre des Cercles catholiques d'ouvriers, « en vue de promouvoir l'entente du Capital et du Travail par le Corporatisme chrétien, sous le patronage de l'Église et des classes dirigeantes. » ¹. De Mun possède « toutes les qualités d'un dirigeant royaliste », mais sa position et son action sont constamment entravées par les « ducs » et les comités (Philippe Levillain). Les légitimistes modérés sont des conservateurs mais des libéraux, comme d'ailleurs les orléanistes, qui pensent que le régime parlementaire est le garant de l'ordre et de la liberté. Les orléanistes sont cependant hommes de la France moderne : ils siègent dans des conseils d'administration, croient au libéralisme économique. Une fraction des orléanistes forme le Centre gauche, que sa position dans l'assemblée va doter d'un rôle politique essentiel, et qui va se rallier rapidement à la République conservatrice mais dégagée de l'influence de l'Église. Les républicains modérés de la Gauche républicaine ont à leur tête les quatre Jules (voir plus haut). Sur leur gauche, Gambetta et le groupe de l'Union républicaine (François Allain-Targé, Paul Bert, Freycinet, Ranc, Auguste Scheurer-Kestner ²...) militent pour une politique radicale mais désormais « pondérée », et sont appuyés en province par tout un réseau informel de comités, sociétés locales et loges maçonniques.

L'œuvre de l'Assemblée nationale et de Thiers n'est pas négligeable. La paix définitive avec l'Empire allemand, pendant la guerre civile, fut obtenue grâce au traité de Francfort (10 mai 1871). Il fallait compléter les *préliminaires* de paix par un *traité* qui réglerait les deux questions majeures encore pendantes : les modalités du paiement de l'indemnité de guerre et la délimitation exacte des frontières. Il fut négocié pendant la Commune par Thiers et Favre, le ministre des Affaires étrangères, assistés par le ministre des Finances, Augustin Pouyer-Quertier (1820-1891), un riche filateur et tisseur normand ³, et Alphonse de Rothschild (1827-1905), un des régents de la Banque de France, surtout concerné par le paiement de l'indemnité de guerre. Pour obtenir la libération rapide de prisonniers français, qui iraient se battre contre les Communards, Thiers céda sur

¹ E.Weber, *L'Action française*, Stock, 1964, réédition, Fayard, 1985, 665 p., réédition, Hachette, coll. « Pluriel », 1990, 665 p., p. 87.

² Respectivement 1832-1902, 1833-1886, 1828-1923, 1831-1908 et 1833-1899. Pour Paul Bert : C.Pociello, « Paul Bert (1833-1886) », dans C.Piard, *Le sport français sous la IIIe République*, L'Harmattan, 2019, 2 vol., 218 & 192 p., vol. I, pp. 20-23. Pour Freycinet et Scheurer-Kestner, notices dans J.-M.Mayeur & A.Schweitz, *Les parlementaires de la Seine sous la Troisième République*, Publications de la Sorbonne, 2001, 2 vol., 278 & 639 p., tome II, pp. 262-263 et pp. 533-535, ainsi que A.Encrevé, *Les protestants et la vie politique française. De la révolution à nos jours*, CNRS Éditions, 2020, 599 p., *passim* et J.Lalouette, « Auguste Scheurer-Kestner : Libre Pensée, anticléricalisme et laïcité », dans J.Lalouette, *La République anticléricale. XIXe-XXe siècle*, Seuil, coll. "L'Univers historique", 2002, 472 p., pp. 33-51.

³ Du Petit-Quevilly (près de Rouen). Il était petit-fils d'un paysan cauchois, et fils d'un négociant-fabricant devenu filateur.

certain points et fit mener rondement les pourparlers, d'abord à Bruxelles, puis à Francfort, où il était absent pour cause de Commune. Signé à Francfort le 10 mai 1871, le traité définitif conservait à la France un territoire plus grand autour de Belfort, mais donnait à l'Allemagne un certain nombre de communes supplémentaires en Lorraine, essentiellement autour de centres sidérurgiques : Thiers avait choisi l'avantage stratégique.

Sont en définitive annexés à l'Empire allemand 14 470 km², 1 694 communes et 1 597 000 habitants. L'indemnité sera versée — Bismarck craignant une dévaluation du franc — en or ou en devises étrangères (des billets prussiens, anglais, belges ou néerlandais), par paiements échelonnés jusqu'en 1874, le premier (500 millions) un mois après le rétablissement du calme à Paris le deuxième (un milliard) en 1871, le troisième (500 millions) le 1er mai 1872, le dernier (trois milliards avec un intérêt de 5 %) avant le 2 mars 1874. La libération des départements occupés à titre de gage est elle aussi échelonnée et la France paie les frais d'entretien des troupes d'occupation, plus d'un million de francs par jour à l'origine. L'indemnité de 200 millions à payer par la ville de Paris, prévue par l'armistice, est confirmée. La possibilité pour les Alsaciens-Lorrains d'une option entre l'Allemagne et la France, déjà envisagée, est précisée : elle est autorisée jusqu'au 1er octobre 1872 et n'est permise qu'à la condition de quitter les provinces annexées, Bismarck ne voulant pas créer sur place une population indigène mais de nationalité française. L'accueil sera d'ailleurs très mauvais et le nombre des optants définitifs beaucoup moins important qu'on ne l'a dit longtemps. Le réseau ferré d'Alsace-Lorraine est cédé à l'État allemand, moyennant remboursement, déduit de l'indemnité de guerre. Enfin, la France est contrainte d'accorder à l'Empire allemand la clause douanière de la nation la plus favorisée (les droits de douane s'alignent sur le taux jusque-là le plus bas), ce que les milieux économiques français appellent le « Sedan industriel ».

Signé le 10 mai, le traité est ratifié par le *Reichstag* le surlendemain et le 18 par l'Assemblée nationale française, juste avant la Semaine sanglante. Le 20, les « instruments de ratification », c'est-à-dire les documents nationaux de ratification, sont échangés.

Mais là n'est pas la seule œuvre des nouveaux pouvoirs français, exécutif et législatif : ils mirent sur pied une nouvelle organisation politique et administrative. L'assemblée continua de siéger, sachant très bien que les élections partielles minaient la majorité monarchiste « introuvable » de février. Elle se comporta à la fois comme une assemblée législative et une Constituante peu pressée d'aboutir, mais anticipant quelque peu sur le futur régime du pays, qu'elle se gardait bien de préciser. La loi municipale d'avril 1871 — elle aussi est

contemporaine de l'insurrection parisienne — accorda aux communes l'élection des maires, à l'exception bien entendu de Paris doté d'un régime spécial, sans maire de la ville, mais avec vingt maires d'arrondissement et la surveillance des deux préfets. Cependant Thiers, qui aurait voulu que le gouvernement nommât tous les maires, réussit à faire adopter son point de vue, provisoirement, dans les préfetures, chefs-lieux d'arrondissement et dans les villes de plus de 20 000 habitants, disposition qui fut supprimée par les républicains en 1884.

À propos de la loi sur les départements votée le 23 août 1871, un deuxième conflit éclata entre Thiers et les parlementaires, très favorables aux pouvoirs des conseils généraux. Ce furent les principes centralisateurs du premier qui l'emportèrent, à nouveau avec un compromis. Les préfets furent maintenus ; les conseils, élus au suffrage universel, furent chargés d'établir les budgets des départements ; ils n'étaient pas permanents, mais entre leurs sessions siégea une Commission départementale, qui contrôla l'exécution du budget ; le conseil général élut son bureau et son président. Enfin, la loi Rivet du 31 août 1871 précisa le fonctionnement du régime vague établi par le pacte de Bordeaux. Thiers fit changer son titre de « chef du pouvoir exécutif » en celui de « président de la République », certes plus prestigieux, mais qui confirmait surtout que l'on était en République, sans préciser pour cela autre chose que l'appellation du chef de l'État ¹.

Les mesures financières sont importantes. Financièrement, le traité de Francfort représentait des charges très lourdes pour le pays. Il était donc intéressant de payer rapidement l'indemnité et d'obtenir une évacuation rapide du territoire, ce qui présentait par ailleurs des avantages politiques non négligeables. En juillet 1871, un premier emprunt (à 5 %) fut émis pour un montant de deux milliards, sous la garantie d'un consortium de banquiers menés par Rothschild, qui s'engageait à acquérir la moitié de l'emprunt si le public était réticent. Mais ce ne fut pas nécessaire. En une seule journée, plus de trois cent mille souscripteurs proposèrent près de 5 milliards, un cinquième de cette somme étant souscrite dans des pays étrangers. La facilité de l'opération démontrait l'enrichissement de la France sous le Second Empire, le succès des bonnes conditions offertes aux souscripteurs — le titre de 100 francs était vendu 82,50 francs au public, 77,70 francs aux banquiers ! —, la confiance des Français et des milieux d'affaires, mais aussi celle des étrangers, dans les chances de relèvement de la France. En conséquence, onze départements furent libérés, le

¹ Sur l'histoire du pouvoir exécutif en France, un livre fondamental, celui de Nicolas Roussellier, *La force de gouverner. Le pouvoir exécutif en France, XIXe-XXIe siècles*, Gallimard, 2015, 827 p.

repli des troupes allemandes se passant, comme plus tard, dans le calme le plus complet.

Un an après (28 juillet 1872), un deuxième emprunt fut émis pour solder entièrement l'indemnité. Ce fut le plus considérable de toute l'histoire financière du XIXe siècle. Il fut garanti à hauteur d'un tiers par Rothschild et par un nouvel établissement financier, la Banque de Paris et des Pays-Bas. Les conditions étaient particulièrement avantageuses : émission à 84,50 francs pour 100 francs, possibilité de ne verser à la souscription que 14,50 francs, alors qu'au même moment les titres étrangers et les créances commerciales étaient à un cours élevé. Le succès fut considérable : les souscripteurs offrirent pour les trois milliards près de 44 milliards, dont 26 venaient de l'étranger. Les deux emprunts répandirent des millions de titres de rente jusque dans des patri- moines très modestes, popularisant le placement sûr de la rente et... enracinant la République. Le versement étant fait à l'Allemagne, les dernières troupes allemandes quittèrent (à Verdun) en septembre 1873 le territoire français, dont « Monsieur Thiers » fut surnommé le « libérateur ».

Toutefois, les frais de la guerre franco-allemande et de la guerre civile, puis le remboursement des souscriptions par l'État alourdissaient de beaucoup les dépenses publiques et la dette, qui était passée de 12 milliards en 1870 à 21 milliards, le service de cette dette représentant 37 % des dépenses publiques. Il devenait nécessaire d'augmenter les recettes de l'État. Une nouvelle fois, il y eut divergence entre Thiers et l'assemblée. Gambetta proposait en effet la création de l'impôt sur le revenu, conformément au programme de Belleville (voir plus haut). Il semble que les représentants s'y seraient résignés, par nécessité et non de gaieté de cœur. La majorité de l'Assemblée nationale préférait quand même la création d'un impôt sur le revenu des valeurs mobilières, qui s'ajouterait aux « quatre vieilles » contribution directes : l'impôt foncier, la contribution personnelle, la patente et les « portes et fenêtres ». Thiers, qui menaça de démissionner, et Pouyer-Quertier voulaient surtout l'augmentation de la fiscalité indirecte : de nouveaux impôts furent créés, sur les tabacs, les allumettes, le café, les chevaux et les voitures, les billets de train, etc. Les droits de douane furent augmentés, dans le cadre d'un protectionnisme qui rompait avec le libre-échange du Second Empire. Ici encore, Thiers fit pression sur l'Assemblée nationale, qui aurait été disposée à continuer le libéralisme commercial du régime précédent, en utilisant l'argument de la clause de la nation la plus favorisée, consentie à Francfort. On s'accorda toutefois sur un compromis : l'assemblée vota une taxe annuelle de 3 % sur les intérêts et

dividendes des actions et obligations, la rente française étant exclue. L'exercice financier fut presque équilibré en 1873.

Une dernière réalisation est capitale : la loi militaire du 27 juillet 1872 (1). Dans le double contexte mental de l'écrasement de la Commune et de la nécessaire régénération de la France défaite et de son armée, une nouvelle loi militaire fut votée, alors que le Second Empire avait échoué (loi de 1868) à rénover l'armée française. La Garde nationale avait déjà été supprimée par la loi du 25 août 1871 (voir plus haut), Thiers voulait un service de sept ans dans l'armée régulière, l'Assemblée nationale désirait trois ans, ils transigèrent à cinq ans. Le service militaire obligatoire et universel fut donc établi, ce à quoi les représentants consentaient bien volontiers, eu égard aux circonstances et au modèle prussien, mais avec de nombreux correctifs imposés par Thiers, attaché, lui, à l'armée de métier que la France connaissait *de facto* depuis le premier XIXe siècle : maintien du tirage au sort, les bons numéros (environ la moitié des jeunes gens) ne faisant qu'un an, six mois en fait, avec des « périodes » de 28 jours ; « volontariat » – à l'exemple prussien – pour les fils de familles aisées, qui pouvaient devancer l'appel et faire une seule année, en payant 1 500 F (un peu moins de 5 000 euros !) pour leur équipement ; exemption des soutiens de famille, des séminaristes et des instituteurs.

L'armée ainsi recrutée et soumise au pouvoir civil compta 450 000 hommes et 20 000 officiers. La conscription permit de constituer une réserve (quatre ans) et une armée territoriale, qui avaient cruellement fait défaut en 1870. Officiers et soldats perdirent le droit de vote et l'armée française devint la « grande muette ».

Une fois le territoire libéré et la France réorganisée, l'Assemblée nationale va penser pouvoir se débarrasser du chef de l'État, qui n'était plus indispensable, ou tout au moins engager l'épreuve de force avec lui pour empêcher le régime de devenir vraiment républicain.

1 Aperçu dans la contribution d'Odile Roynette au livre collectif *Une contre-histoire de la IIIe République*, La Découverte, 2013, 401 p., pp. 97-109.

Chapitre 2. Le vrai départ d'une République qui devient... républicaine. 1871-1879

« La République, à vrai dire, n'en finit pas de commencer. » (Maurice Agulhon)

Une épreuve de force va se clore par la victoire des monarchistes sur « Monsieur Thiers », la France étant alors dominée par l'« Ordre moral » de la République des ducs. Mais la restauration monarchique échoue et les lois constitutionnelles de 1875 visent à préserver les chances des royalistes. En réalité, les « fondateurs de la République » font la révolution des mairies puis la conquête de la République, après avoir triomphé lors de la crise du 16 mai 1877.

Sommaire du chapitre 2

- Du retour de Gambetta à la chute de « Monsieur Thiers » (1871-1873)
- L'Ordre moral et la tentative de restauration monarchique (1873-1875)
- Les lois constitutionnelles de 1875
- La conquête de la République par les républicains (1876-1879)

Du retour de Gambetta à la chute de « Monsieur Thiers » (1871-1873)

Libération du territoire, réorganisation du pays, mais évolution de l'opinion publique et craintes de l'Assemblée nationale, exprimées par la loi Rivet : la position de Thiers était devenue difficile, surtout depuis qu'il s'était opposé à l'assemblée sur des dispositions précises. Les progrès des républicains lors des élections partielles lui donnèrent raison, mais inquiétèrent les monarchistes, car des radicaux surtout étaient élus, argument supplémentaire pour Thiers d'ailleurs : consolidons la République conservatrice, avant que l'extrême gauche ne soit trop nombreuse et fasse revenir aux errements de l'Année terrible. Dans la seconde moitié de 1871, le président de la République se rallia de moins en moins discrètement à la République, encourageant en coulisse les menées républicaines, mais sans se déclarer ouvertement.

La vie politique fut d'abord marquée par la rentrée de Gambetta. En octobre 1871, il fonda le journal *La République française* ; il fit surtout un grand voyage à travers le pays, au cours duquel il démontra qu'il était le « commis voyageur » de la démocratie, avec une grande prudence. Dans le discours prophétique de Grenoble (26 septembre 1872), il rejeta la prédominance traditionnelle de l'ancienne classe politique, revendiquant la « fin des notables » (Daniel Halévy ¹) et annonçant, devant plus de six mille auditeurs républicains :

¹ Voir plus loin.

« La politique républicaine commence, l'administration républicaine reste tout entière à faire. » Percevant très bien les transformations sociales de la France du XIXe siècle, il prophétisa « la venue et la présence, dans la politique, d'une couche sociale nouvelle », formée, non du prolétariat, mais de la petite et de la moyenne bourgeoisie. Un rapprochement, évidemment implicite, s'esquissait donc entre Gambetta et Thiers.

Il en résultait une crise, mais dans des conditions politiques bien précises. Thiers prit nettement position pour la République le 13 novembre 1872 (1), lors de la rentrée parlementaire, dans un message présidentiel à l'assemblée, réponse au discours de Grenoble de Gambetta, profession de foi qui ne respectait donc même plus la lettre du pacte de Bordeaux. Il y constatait, provoquant les applaudissements de la gauche et le mécontentement de la droite :

« [...] Messieurs, les événements ont donné raison à la République ; et remonter à ses causes pour les discuter et les juger serait aujourd'hui une entreprise aussi dangereuse qu'inutile. La République existe, elle est le gouvernement légal du pays : vouloir autre chose serait une nouvelle révolution, et la plus redoutable de toutes. Ne perdons pas de temps à la proclamer ; mais employons-le à lui imprimer ses caractères désirables et nécessaires. »

Mais Thiers précisa aussitôt que ce régime devait être conservateur :

« Une commission nommée par vous, il y a quelques mois, lui donnait le titre de *République conservatrice*. Emparons-nous de ce titre, et tâchons surtout qu'il soit mérité. (*Très bien !*) Tout gouvernement doit être conservateur et nulle société ne pourrait vivre dans un gouvernement qui ne le serait point. (*Assentiment général*) La République sera conservatrice, ou elle ne sera pas. (*Sensation*) »

Thiers vient néanmoins de « couper le câble », pour reprendre le terme nautique de Gambetta dans *La République française* du lendemain, qui ajoute : « Il a rompu avec la monarchie. Il a proclamé la République comme le seul gouvernement qui puisse désormais convenir à notre pays. » Cette rupture unilatérale du pacte de Bordeaux – que quelques minutes après la formule ci-dessus souligne explicitement le vicomte légitimiste Hippolyte-Louis de Lorgeril (1811-1888) – appelait une riposte de la part des droites, majoritaires à l'assemblée mais divisées en deux forces, sans parler des bonapartistes, groupés en un parti de l'« Appel au peuple », fondé par Eugène Rouher (1814-1884), l'ancien « vice-empereur », au début de l'année 1872 (2). Or, les droites se trouvèrent dotées à l'automne 1872 d'un chef unique, en la personne du duc Albert de Broglie (1821-1901), de retour de son ambassade à Londres (septembre, prononcer [breuil]) 3. Petit-fils de Madame de Staël, son père, le duc Victor (1785-

1 J. Garrigues prés., *Les grands discours parlementaires de la Troisième République*, Armand Colin, 2004, tome I, 217 p., pp. 29-33. Une faute d'impression pour la date du discours de Grenoble, hélas...

2 D. Gros, *Naissance de la Troisième République*, PUF, 2014, 527 p., *passim*, notamment pp. 97-99.

3 Sa petite-fille, la future comtesse de Pange (née princesse Pauline de Broglie, 1888-1972), a quelques notations amusantes mais intéressantes dans ses souvenirs, un peu surfaits, *Comment j'ai vu 1900*, Grasset, 3

1870), avait été collègue de Thiers sous la monarchie de Juillet. Écarté de France par ce dernier grâce à une ambassade, comme beaucoup de chefs royalistes, il incarnait bien l'orléanisme libéral, féru d'études et de réflexion. D'autre part, la mort de Napoléon III, qui n'avait jamais abdiqué, le 7 janvier 1873, facilita momentanément le rapprochement avec les bonapartistes, permettant une coalition entre tous les monarchistes et non les seuls royalistes.

Jusqu'à-là, l'assemblée pouvait être directement sensible à l'éloquence de Thiers, car celui-ci pouvait parler librement et à tout moment devant elle.

La loi du 13 mars 1873, dite « loi chinoise » eu égard à la formule de Thiers sur le « cérémonial chinois » qui lui est imposé ¹, retira à Thiers le droit de prendre la parole à l'improviste pour répondre à une question. Désormais, il devait prévenir une journée à l'avance et parler lors d'une séance spéciale, privée de débats après le discours du chef de l'État. Les représentants étaient donc soustraits aux effets oratoires de Thiers, et ils profitèrent d'ailleurs de l'occasion pour affirmer une nouvelle fois le pouvoir constituant de l'Assemblée nationale. Deux jours plus tard, la convention d'évacuation du territoire français était signée : la présence de Thiers n'était plus nécessaire...

Les élections partielles de la fin de l'hiver et du printemps 1873, qui amenèrent des républicains (surtout des radicaux) à l'assemblée, montrèrent aux monarchistes qu'il était temps d'agir. Il en fut de même le 11 mai 1873, avec trois radicaux et un bonapartiste pour quatre sièges. Dans ces douze élections, deux tranchèrent et frappèrent beaucoup l'opinion, celle de Ranc (voir plus haut) à Lyon et celle du 27 avril à Paris, opposant un candidat modéré et un radical. Le modéré était Charles de Rémusat (1797-1875) ², ami de Thiers, ministre des Affaires étrangères, dont la victoire semblait devoir être facile sur le radical Désiré Barodet, instituteur révoqué de 1849, maire de Lyon récemment destitué après y avoir proclamé la République en septembre 1870, mais peu connu à Paris, en dehors de sa proposition d'amnistie des Communards (voir plus haut). La campagne fut extrêmement vive, avec une prolifération d'affiches, un soutien de Gambetta à Barodet, de nombreuses réunions et une participation électorale très forte (76 %), grâce à laquelle Barodet fut vainqueur, créant la surprise : le nombre des suffrages modérés restait stable, à 135 000, c'étaient les voix républicaines de gauche qui doubleraient presque, atteignant 180 000. Il était, pour les conservateurs, vraiment urgent d'agir contre « le triomphe de la radicaillerie »

vol., 1962-1968, plusieurs rééditions. Sur Albert de Broglie : D.Gros, *Naissance de la Troisième République*, PUF, 2014, 527 p., pp. 84-89.

¹ La loi est appelée aussi « loi des Trente » ou « constitution de Broglie ».

² D.Gros, *Naissance de la Troisième République*, PUF, 2014, 527 p., pp. 90-91.

comme écrit, fort énervé, *Le Figaro*. Deux autres radicaux avec Berodet, trois autres deux semaines plus tard...

Pendant ce temps, les pétitions en faveur de Thiers se sont multipliées et nombreuses sont désormais les brochures qui comparent « Monsieur Thiers » à Washington, fondateur de la république américaine. Le 18 mai 1873, Thiers remania son ministère, y faisant entrer trois hommes du Centre gauche. C'était à la fois manifester une sorte de parlementarisme et donner la majorité à la gauche au sein du gouvernement ! Une réunion eut lieu aussitôt chez le duc de Broglie, au cours de laquelle les monarchistes s'accordèrent sur un remplaçant de Thiers. Le 19, Broglie lança une interpellation, habile, soulignant la nécessité « de faire prévaloir dans le gouvernement une politique résolument conservatrice », accusant Thiers de mener au contraire une politique d'ambition personnelle, et exigeant un remplacement du personnel ministériel par un vote de l'Assemblée nationale. Le 23, Broglie interpella à nouveau, mais de façon décisive cette fois, au nom du danger radical : si Thiers reste, il sera l'otage des radicaux, argumentation habile susceptible de toucher les modérés du « centre ».

À cause de la « loi chinoise », Thiers, suffisamment adroit pour combattre les propos du duc, ne pouvait répondre immédiatement, ce qui permettait aux parlementaires de réfléchir et de se concerter. Au matin du 24, il vint à l'Assemblée nationale et alla droit au but : monarchie ou République ? Lui se prononça en faveur de la République : « On n'occupe pas le trône à trois », « la République est le régime qui nous divise le moins ». L'assemblée vota l'après-midi, considérant que le pacte de Bordeaux était rompu et rejetant un ordre du jour de confiance par 360 voix contre 344, soit avec une faible marge et les violentes protestations des républicains.

Les conséquences étaient importantes. À court terme, le vote provoqua le passage aux monarchistes d'une quinzaine de députés, le groupe de Paul-Louis Target (1821-1908) ¹. Cela démontrait l'importance des centres dans la vie politique, trait qui allait perdurer pendant toute l'histoire de la Troisième République, leur pluralité faisant leur faiblesse. Au soir du 24, Thiers aurait pu rester au pouvoir, son mandat devant officiellement durer aussi longtemps que celui de l'Assemblée nationale. Il pouvait tenter la dissolution de l'assemblée, mais la majorité risquait d'être plus radicale. Il ne voulait pas d'une mesure à l'apparence révolutionnaire et rompant avec les accords antérieurs. Surtout, « Monsieur Thiers », fort de son immense et durable popularité dans le pays, pensait que l'assemblée ne pourrait faire autre chose que de le rappeler, comme

¹ D.Gros, *Naissance de la Troisième République*, PUF, 2014, 527 p., *passim*.

cela s'était déjà produit (voir plus haut), et qu'elle ne réussirait pas la restauration. Il se trompait sur le premier point : l'Assemblée nationale ne le rappela pas, ayant déjà un successeur en vue. Toutefois, ou dans le même ordre d'idées – on peut le discuter – Thiers reprit place à l'Assemblée (au bout de trois jours) et reçut une vive acclamation de la part des républicains, sans parler de la marée des brochures et des lettres d'admiration : il incarne toujours la République.

L'élection de Mac Mahon était prévue, elle présentait plusieurs avantages : il n'avait que 65 ans, il était un « honnête homme », pas marqué politiquement. Le duc de Magenta – c'est son titre – accepta d'ailleurs ses fonctions, non par intérêt personnel, mais par devoir ; il appela comme vice-président du Conseil Broglie, qui prit les Affaires étrangères et composa un ministère presque entièrement monarchiste, avec cinq orléanistes, deux légitimistes (Jean Ernoul à la Justice, Marie-Joseph Roullet de La Bouillerie à l'Agriculture et au Commerce¹), un indécis du groupe Target (aux Travaux publics) et un bonapartiste modéré (Pierre Magne, 1806-1879), gouvernement qui allait orienter la France vers un Ordre moral, faute de réussir rapidement une restauration.

¹ Respectivement 1829-1899 et 1822-1894. Sur le ministère : J.-P.Dumas, *L'État moteur du progrès. Le ministère du Commerce et de l'Industrie, 1870-1914*, IGPDE/CHEFF, 2016, 350 p.

□ L'Ordre moral et la tentative de restauration monarchique (1873-1875)

Quelle est la signification de l'Ordre moral ? Il s'agit d'une conception tout à fait manichéenne. Le terme d'« ordre moral » se trouve dans l'interpellation de Broglie du 23 mai 1873, puis dans le message que Mac Mahon adressa à l'assemblée le lendemain, sorte de déclaration de principes :

« Avec l'aide de Dieu, le dévouement de notre armée, qui sera toujours l'esclave de la loi, l'appui des honnêtes gens, nous continuerons l'œuvre de la libération du territoire et le rétablissement de l'ordre moral dans notre pays. »

La formule devait vite donner sa marque à la période de deux ans qui allait suivre, et en 1877 l'idée de l'Ordre moral sera reprise, avec d'ailleurs les mêmes hommes : Broglie mène cette politique en 1873-1875, mais aussi lors de la crise du 16 Mai. Elle supposait la répudiation du souvenir de la « fête impériale » du Second Empire – période matérialiste de plaisirs et de luxe –, la condamnation de la Commune, et une vision manichéenne de la politique et de la morale : qui n'est pas pour l'ordre est pour l'anarchie ou le radicalisme. L'objectif et le moyen de gouvernement de cette politique, véritable attitude politique et non simple étiquette, est la moralité publique.

« République des ducs » et « fin des notables » sont deux titres, vivement recommandés, de Daniel Halévy (1872-1962) ¹. L'Empire disparu, le risque révolutionnaire écarté, « les grands notables orléanistes et légitimistes sont empêchés par la fidélité de leurs *opinions héréditaires* d'accepter sans arrière-pensée la République conservatrice : héritiers des familles dirigeantes de l'ancienne France, ils vont reperdre en moins de dix ans, de 1871 à 1879, le rôle que leurs pères avaient tenu jusqu'au 2 décembre dans la société et dans l'État, et que leur avait rendu le scrutin du 8 février 1871 », telle est la conclusion du politiste François Goguel (1909-1999). Chasser Thiers du pouvoir en 1873 préservait les chances de la monarchie, c'était à court terme installer une société d'ordre moral, dominée par les principes religieux, la volonté de repentir, de pénitence, d'expiation, qui bénéficiait de l'évolution de la spiritualité dans les années 1860 : piété mariale, culte du Sacré Cœur, etc.

Les notables, grands propriétaires terriens, mais beaucoup moins exclusivement que ne le pensait Daniel Halévy, connaissent ou croient bien connaître le village. Ils y ont gardé l'influence, le rang ; par tradition, ils y sont les premiers, et beaucoup de mairies ont leur siège au château même ; les « cheval-légers » représentent la France rurale de l'Ouest qui n'a pas renoncé à subir

¹ D.Halévy, *La Fin des Notables*, Paris, 1930, réédition, Livre de Poche n° 3432, 1972, 278 p., réédition, Hachette-Pluriel, 1996, 222 p. ; D.Halévy, *La République des Ducs*, Paris, 1937, réédition, Livre de Poche n° 3433, 1972, 382 p., réédition, Hachette-Pluriel, 1996, 322 p. ; et sur l'auteur (1872-1962) : S.Laurent, *Daniel Halévy. Du libéralisme au traditionalisme*, Grasset, 2001, 602 p.

l'influence des presbytères et des châteaux. Mais si leur noblesse est largement un « cliché » (Philippe Levillain), les « ducs » sont frappés, de toute manière, par la crise agricole ; surtout, l'échec de la restauration provoque le recours au septennat (1873), pour gagner du temps, et l'institution du Sénat (1875) : une assemblée de monarchistes se résigne à consacrer la République, mais ne veut pas... des républicains ! Ses membres vont aller d'échec en échec jusqu'en 1879.

Quels sont les moyens de l'Ordre moral ? Cette politique s'appuya sur la justice et sur l'Église, renforçant la vieille interférence française des problèmes politiques et religieux : pèlerinages officiels au Puy, à Chartres et Paray-le-Monial, édification de la basilique du Vœu national, le Sacré Cœur de Montmartre, que la loi du 25 juillet 1873 déclara d'utilité publique ¹. Les débits de boisson virent leurs heures d'ouverture limitées, ce qui alliait le souci d'hygiène publique et la lutte contre la propagande républicaine. Les pressions administratives étaient rendues faciles par l'état de siège et le maintien en vigueur de toute une série de lois du Second Empire.

Les journaux furent particulièrement surveillés, avec procès et interdiction de la vente à la criée, ainsi que les fonctionnaires et les instituteurs. À partir du 24 janvier 1874, tous les maires furent nommés par le chef de l'État et chargés, ainsi que les préfets, de préparer les élections. Toutes ces mesures rappellent la politique des ultras sous la Restauration et celle du parti de l'Ordre au sein de l'Assemblée législative après juin 1848. Fort autoritaires et maladroites, elles favorisèrent la propagande républicaine.

Une véritable campagne ultramontaine se développa. Avec quelles conceptions ? Cette campagne n'était pas une véritable politique de gouvernement, mais elle fut confondue par l'opposition avec l'action ministérielle : il s'agissait plutôt d'une campagne menée par l'aile intransigeante des légitimistes, reposant sur une attitude favorable à Rome et au pape, sur l'idée d'une restauration en France parallèle à celle du pouvoir temporel du souverain pontife, au nom du principe de légitimité. Mais — et c'était une faiblesse politique — tous les catholiques français n'étaient pas ultramontains de manière intransigeante : en simplifiant un peu, les orléanistes étaient plutôt gallicans et libéraux. L'ultramontanisme prétendait donc imposer artificiellement le sceau du légitimisme à l'Ordre moral. Or, la marque de la réaction religieuse était pesante : les enterrements civils, qui avaient été l'occasion de cortèges républicains, furent soumis à une réglementation gênante, contraintes d'horaires en particulier. À

¹ Cf. J.Chélini & H.Branthomme, *Les chemins de Dieu. Histoire des pèlerinages chrétiens des origines à nos jours*, Hachette, 1982, 493 p., pp. 319 et suiv. et J.Lalouette, « À l'assaut du Sacré Cœur », dans son livre J.Lalouette, *La République anticléricale. XIXe-XXe siècle*, Seuil, coll. "L'Univers historique", 2002, 472 p.,

Chartres, le 28 mai 1873, Mgr Louis-Édouard Pie (1815-1880), l'évêque de Poitiers, s'écria : « La France en détresse attend un chef, elle attend un maître. »¹ À Paray-le-Monial (Saône-et-Loire), le mois suivant, 150 députés monarchistes consacrèrent, par la voix du baron Gabriel Lacoste de Belcastel (1821-1890) et par une lettre collective à Pie IX, la France au Sacré Cœur, auquel une basilique devait être érigée à Montmartre, en expiation implicite de la Commune et par vœu national. Partout était chanté l'hymne « Sauvez Rome et la France au nom du Sacré Cœur ». Les républicains anticléricaux criaient bien entendu à l'obscurantisme et se déchaînèrent tout particulièrement contre le Sacré Cœur, « Notre-Dame de la Galette »².

Important et fort célèbre fut le rôle des Augustins de l'Assomption, dits *Assomptionnistes*, congrégation fondée en 1845 par l'abbé Emmanuel d'Alzon (1810-1880), vicaire général du diocèse de Nîmes qui avait su sentir que les progrès techniques offraient des moyens que l'Église n'avait jusque-là pas utilisés, le journal et le chemin de fer pour les pèlerinages, surtout. Ils s'adressèrent dans les années 1870 à des foules nombreuses, à des éléments très populaires, profitant du grand nombre d'apparitions mariales récentes et de trains spéciaux³. Le principal organe de la maison de la Bonne Presse fut d'ailleurs *Le Pèlerin*. Les Assomptionnistes pratiquèrent et encouragèrent une prédication directe et populaire, basée sur des histoires édifiantes, agissant efficacement sur les foules, support d'un catholicisme populaire inclinant pour l'heure vers la droite.

Quant au catholicisme gallican, intellectuel, minoritaire, il pouvait difficilement exprimer sa désapprobation, parce que la hiérarchie appuyait les Assomptionnistes. La tendance libérale, principalement orléaniste, était réduite au silence ; l'action des Assomptionnistes renforcera plus tard un anticléricalisme militant. À court terme, l'Ordre moral poussa une grande partie de la bourgeoisie orléaniste à s'entendre avec les républicains, d'autant plus que la restauration monarchique échoua.

Les circonstances étaient pourtant plutôt favorables. « L'échec final de l'entreprise ne suffit pas à démontrer qu'elle n'avait aucune chance de réussite », a écrit l'historien Jean-Marie Mayeur (1933-2013). La volonté de restauration

¹ Mgr Pie est largement évoqué dans la thèse de Jacques-Olivier Boudon, *L'épiscopat français à l'époque concordataire, 1802-1905*, Les Éditions du Cerf, 1996, 589 p., *passim*, et dans la contribution de B. Basdevant-Gaudemet, « Monseigneur Pie et l'enseignement », dans G. Cholvy & N.J. Chaline dir., *L'enseignement catholique en France aux XIXe et XXe siècles*, Cerf, 1995, 294 p., pp. 105-120.

² Cf. J. Lalouette, « À l'assaut du Sacré-Cœur », dans *La République anticléricale. XIXe-XXe siècle*, Seuil, coll. « L'Univers historique », 2002, 472 p., pp. 182-200 et 336.

³ Cf. J. Chélini & H. Branthomme, *Les chemins de Dieu. Histoire des pèlerinages chrétiens des origines à nos jours*, Hachette, 1982, 493 p., pp. 319 & suiv.

émanait à la fois du gouvernement et des forces politiques monarchistes, qui disposaient au printemps 1873 d'une majorité à l'assemblée, d'un président de la République favorable et d'un gouvernement. Tous les pouvoirs étaient donc d'accord, mais Mac Mahon mettait son point d'honneur à ne pas utiliser sa fonction pour favoriser la restauration de la monarchie, et surtout il y avait toujours trois candidats.

L'obstacle royaliste fut levé en août 1873 par la « fusion », déjà tentée. Le comte de Chambord, en résidence depuis longtemps à Frohsdorf (à Lanzenkirchen, extrême est de l'Autriche *stricto sensu*), reçut enfin (5 août 1873) le comte de Paris. Implicitement, l'accord se faisait sur les mêmes bases qu'auparavant (voir plus haut) : le prétendant orléaniste reconnaissait le légitimiste comme prétendant commun aux deux branches royalistes et il succéderait à Chambord. La question du drapeau (*cf.* le manifeste du 5 juillet 1871) n'ayant pas été évoquée, il semblait ne plus y avoir de difficultés et d'équivoques : la restauration fut considérée comme acquise dans les milieux monarchistes.

L'obstacle principal vint des royalistes eux-mêmes, unis contre Thiers, dotés momentanément de renforts, mais divisés quant aux modalités de la restauration. La question du drapeau fut, une nouvelle fois, l'occasion de l'échec. Il fut convenu en 1873 que l'Assemblée nationale appellerait *Henri V* par un vote et que le roi accorderait une constitution, mais le comte de Chambord se montra à nouveau inflexible sur la question de l'emblème national, alors qu'il avait semblé jusque-là que la question du drapeau ne serait posée qu'après l'installation sur le trône du comte de Chambord. Le drapeau blanc était toujours à ses yeux un symbole — bien qu'il n'eût jamais été, en réalité, le drapeau de la monarchie d'Ancien Régime — car il représentait la fidélité aux principes. Accepter le drapeau tricolore eut été pour lui approuver l'exécution de Louis XVI. Le comte de Chambord écrivit au député légitimiste Charles Chesnelong (1820-1899), négociant roturier, récemment venu de l'« impérialisme » conservateur, et qui avait fait le voyage de Salzbourg le 27 octobre, une lettre dans laquelle il considérait que l'octroi du drapeau tricolore serait un acte de faiblesse : « Ma personne n'est rien, mon principe est tout. » Et la lettre fut publiée le 31 dans le journal *L'Union*.

Belle affirmation, mais réitération, et l'occasion était manquée ! S'en rendant compte et voulant forcer le destin et les hommes, Chambord vint incognito à Versailles le mois suivant, pendant la discussion de la loi du septennat, pensant de manière très romantique que son apparition à l'Assemblée nationale provoquerait l'immédiate proclamation de la restauration. C'était

compter sans l'intraitable Mac Mahon, qui s'opposa honnêtement à la manœuvre. Pour le moment, la restauration était impossible — c'était surtout le sentiment des orléanistes — et il fallait donc gagner du temps pour ménager l'avenir.

La République des Ducs essaya effectivement de gagner du temps. Les orléanistes estimèrent aussi que l'accord de Frohsdorf avait été un marché de dupes, les exigences du comte de Chambord leur apparaissant comme directement responsables de l'échec de la restauration. Ils étaient, à l'inverse et pour leurs propres visées, quelque peu satisfaits d'avoir vu se manifester l'incapacité du prétendant légitimiste. Quant à eux, les légitimistes prétendirent à partir de ce moment qu'en réalité tout avait été manigancé par les orléanistes. Dans l'immédiat, il fallait que les uns et les autres maintiennent l'Ordre moral, pour garder la place au prétendant, que celui-ci soit le comte de Paris ou, après un souhaitable revirement, le comte de Chambord. Malheureusement, ce dernier ne changera point de position et ne mourra qu'en 1883 : dix ans plus tôt, c'est bien l'échec de la monarchie traditionnelle, sa troisième mort après 1792 et 1830.

L'institution du septennat découla de cet échec de la restauration monarchique. À court terme, Mac Mahon était un président de la République « commode » ; il s'agissait de le conserver à l'Élysée le plus longtemps possible, c'est-à-dire jusqu'à la levée de l'hypothèque du comte de Chambord, ce « Washington français », véritable créateur de la III^e République, comme ironise Thiers, qui sait très bien que de multiples pétitions et brochures le comparent, lui, Thiers, au héros républicain américain. Une durée de sept ans apparaissait raisonnable à tous égards ; elle était, de plus, à mi-chemin entre la durée américaine, copiée en France en 1848, et la durée de dix ans proposée initialement par Louis-Napoléon Bonaparte lors de son coup d'État du 2 décembre 1851. Elle fut retenue par la loi du septennat du 20 novembre 1873, dont le court texte disait : « le pouvoir exécutif est confié pour sept ans au maréchal de Mac Mahon ». Cette loi de circonstance, montrant bien qu'on était toujours dans le provisoire, ajoutait habilement : « son pouvoir continuera à être exercé avec le titre de président de la République ». Certes, une commission de trente membres fut mise sur pied (le 5 novembre) pour organiser le définitif, mais ce n'était là qu'apparence, car, à majorité monarchiste, elle travailla avec une sage lenteur, provoquant la comparaison avec Pénélope et le sobriquet « du lys ». Mais cette loi du septennat deviendra une tradition républicaine, par effet de l'habitude, habitude rompue en 2000.

L'idée républicaine fut persécutée par des « préfets à poigne » ; les maires, nommés grâce à la loi de 1874, essayèrent de diriger les élections ; certains

fonctionnaires furent renvoyés, les bustes de Marianne furent ôtés des mairies et l'offensive cléricale se poursuivit.

□ Les lois constitutionnelles de 1875

L'évolution de l'Assemblée et de l'opinion jouèrent en sens inverse. Un véritable jeu de bascule s'observa vite à l'assemblée, déjouant les calculs de stabilisation des monarchistes. Ceux-ci se divisèrent et les républicains évoluèrent. Les droites se dissocièrent d'autant plus facilement qu'elles étaient au pouvoir et que l'échec de la restauration était imputé par les uns aux autres, avec réciprocité. Minant le ministère de Broglie, les légitimistes, pleins de l'amertume de l'insuccès, considérèrent rapidement qu'en votant la loi du septennat ils avaient joué le jeu orléaniste. Les orléanistes leur reprochèrent l'échec, eux aussi, ainsi que leurs préoccupations sociales, qualifiées de démagogiques, et ils les accusèrent de faire le jeu du radicalisme, en prolongeant le provisoire. En novembre 1873, Broglie forma un nouveau gouvernement sans les deux ministres légitimistes et il alla chercher un appui au centre, les légitimistes de l'assemblée se contentant dans un premier temps d'un soutien sans participation. Ensuite, les journaux légitimistes attaquèrent le ministère, de sorte que les orléanistes se rapprochèrent des bourgeois républicains, au fond issus des mêmes milieux sociaux qu'eux. Broglie remania son cabinet, y faisant entrer des républicains modérés. Dans une dernière phase, les légitimistes votèrent contre le gouvernement, avec l'extrême gauche : le 16 mai 1874, Broglie fut renversé par un vote des radicaux, des légitimistes et d'une partie des autres républicains (388 voix contre 317). La chute de Thiers datait d'un an à peine et à partir de ce moment d'ailleurs, on constate que le rythme des crises ministérielles s'accélère. Un ministère centriste, dirigé par le général Ernest Courtot de Cisse (1810-1882) ¹ fut constitué avec des orléanistes et des républicains modérés, et un projet de restauration par voie parlementaire du comte de Chambord fut à nouveau repoussé.

Quant aux républicains, ils se rendaient compte de la nécessité d'une République la moins républicaine possible, en se rapprochant des orléanistes. L'assemblée paraissait favorable à cette République : il n'était plus question de lui refuser toute compétence constitutionnelle, comme ils le faisaient depuis 1871. Ils poussèrent au contraire, en juin 1874, la commission « du lys » à l'action. La marge de manœuvre des orléanistes était donc devenue extrêmement mince,

¹ Cf. G.Gugliotta, « Un grand commis de la République : le général de Cisse (1810-1882), réorganisateur de l'armée française », dans le Colloque *Militaires en république (1870-1962). Les officiers, le pouvoir et la vie publique en France*, Publications de la Sorbonne, 1999, 734 p., pp. 217-222.

d'autant plus qu'ils s'inquiétaient, à juste titre, de la lassitude du pays devant le provisoire : l'opinion protestait et on assistait à une flambée bonapartiste.

L'évolution de l'opinion publique est sensible après les élections partielles, défavorables aux royalistes. Le pays se détournait d'eux et l'espèce de « candidature officielle » pratiquée par l'Ordre moral n'y pouvait rien. Entre le 24 mai 1873 et la séparation de l'Assemblée nationale, 27 élections eurent lieu et un seul royaliste fut élu ; mais les bénéficiaires de l'évolution ne furent pas continuellement les mêmes. Jusqu'en mai 1874, ce furent surtout les républicains, ce qui montrait que la tentative du comte de Chambord, avec ses bruits d'Ancien Régime – sans doute sciemment amplifiés par les républicains –, avait affolé les ruraux, chez qui l'idée républicaine gagnait progressivement du terrain.

Jusqu'en février 1875, si les royalistes continuèrent à perdre les élections, les vainqueurs furent de plus en plus des bonapartistes, se présentant comme tels, ou tout au moins comme membres du parti de l'Appel au peuple : sur 13 nouveaux députés, il y eut un seul royaliste, mais un seul radical, 6 républicains modérés et 5 bonapartistes, dans des fiefs de gauche ou de droite. Le régime du Second Empire avait donc encore des partisans et le fantôme de l'empire déchu apparaissait, quatre années après l'Année terrible. Surtout, les bonapartistes pouvaient axer leur propagande sur l'impuissance de l'assemblée et ils bénéficièrent de la mort de Napoléon III : le prétendant était désormais le tout jeune prince impérial, Eugène Louis. Juste après la chute de De Broglie (mai 1874), trois candidats s'étaient présentés dans la Nièvre, département de gauche : un royaliste, un républicain et un bonapartiste. Ce dernier fut élu. Trois mois plus tard, dans le Calvados conservateur, le vote fut aussi bonapartiste, comme dans le Pas-de-Calais, l'Oise et les Hautes-Pyrénées (janvier 1875). Les inquiets et les hésitants se ralliaient facilement au vote bonapartiste, qui jouait habilement des deux composantes, droite et gauche, du mouvement.

Pour orléanistes et républicains modérés, le danger principal venait maintenant de là. Ils réagirent, les orléanistes acceptant ce qui allait s'appeler l'« amendement Wallon ». En juillet 1874 encore, la proposition Casimir-Perier d'introduire la notion de « gouvernement de la République » dans la lettre des institutions avait été repoussée ; le 29 janvier 1875, l'amendement Laboulaye **1** – Le gouvernement de la République se compose de deux chambres et d'un président » – fut lui aussi rejeté. L'habileté de Henri Wallon (1812-1904) fut de

1 Du nom d'Édouard Lefebvre de Laboulaye (1811-1883), qui plus tard insuffla l'idée d'offrir la statue de la Liberté aux États-Unis. Notice dans J.-M. Mayeur & A. Schweitz, *Les parlementaires de la Seine sous la Troisième République*, Publications de la Sorbonne, 2001, 2 vol., 278 & 639 p., tome II, pp. 334-336, et D. Gros, *Naissance de la Troisième République*, PUF, 2014, 527 p., *passim*. Sur le « régime parlementaire orléaniste » : J. Garrigues dir., *Histoire du Parlement de 1789 à nos jours*, Armand Colin, 2007, 515 p., pp. 259-260.

présenter la formule personnelle de « président de la République » et d'introduire la République par le biais du personnage principal : « Le président de la République est élu à la pluralité des suffrages par le Sénat et la Chambre des députés réunis en Assemblée nationale. »

Le vote des lois constitutionnelles (et non pas de la Constitution) se fit par étapes. L'amendement présenté le 30 janvier 1875 par Henri Wallon (1812-1904), professeur de droit, historien, secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres depuis peu, catholique non doctrinaire du groupe Target, introduisit le terme de « président de la République » dans le canevas flou des institutions à venir. C'était tout sauf une définition du régime lui-même et une nouvelle proclamation, ce qui offrait à tous les représentants du centre l'occasion de se déterminer sans se renier.

« Je ne connais, messieurs, que trois formes de gouvernement : la monarchie, la république, l'empire. [...] Messieurs, je ne proclame rien... je prends ce qui est. J'appelle les choses par leur nom ; je les prends sous le nom que vous avez accepté, que vous acceptez encore... (*Très bien ! à gauche ; rumeurs à droite*) » ¹

Aux voix républicaines se joignirent une partie de celles du Centre droit orléaniste, inquiet de la prolongation d'un régime provisoire. Le vote ne fut aucunement un raz-de-marée et la majorité d'une seule voix devint vite extrêmement célèbre. Conséquence du ralliement successif des groupes du centre comme celui de Target, elle alla en s'élargissant au fil de l'adoption des diverses lois constitutionnelles : celle du 16 juillet 1875 rallia finalement 502 représentants sur 615. Si la République entra par la petite porte, si les institutions étaient définies de la manière la moins clairement républicaine possible, l'amendement Wallon était un moment capital, décidant l'orientation du régime définitif vers la République.

Le texte de l'amendement fut d'ailleurs repris sans changement dans la loi du 25 février 1875 « relative à l'organisation des pouvoirs publics ». La veille, une autre loi avait organisé un Sénat, dans lequel Broglie voyait la pièce maîtresse de toute constitution : le nouveau régime serait donc bicamériste ². « En acceptant le bicamérisme ainsi que l'institution présidentielle, Gambetta et ses amis ont fait d'énormes concessions aux conservateurs, et l'extrême gauche se chargera très vite de le leur

¹ J.Garrigues prés., *Les grands discours parlementaires de la Troisième République*, Armand Colin, 2004, tome I, 217 p., pp. 47-50. Un petit article correctement documenté et réfléchi : Louis Hausalter, « 1875, la IIIe République sur le fil », *Marianne*, 17 juillet 2020, p. 63.

² Sur le Sénat, lire la thèse d'État (2012) de Gisèle Berstein, *Le Sénat sous la IIIe République. 1920-1940*, CNRS Éditions, 2014, 492 p.

reprocher. » ¹ Enfin, la loi du 16 juillet régit « les rapports des pouvoirs publics » en quatorze articles.

En juillet 1875, la mission de l'Assemblée nationale élue en février 1871 était à son terme et, grâce au triple concours des Communards, du comte de Chambord et des bonapartistes, la République allait être conservatrice. Le pays était « las du provisoire », comme avait dit Wallon. Le 31 décembre, après une existence agitée, commandée davantage par les événements que par elle-même, l'assemblée se sépara. Sans avoir pu dans l'immédiat restaurer la monarchie, sa majorité conservatrice croyait bien avoir mis sur pied des institutions suffisamment souples pour être susceptibles de permettre dans l'avenir une telle restauration.

Quels sont les caractères d'ensemble des dispositions constitutionnelles ? Au total, les trois lois tenant lieu de Constitution comptaient 34 articles et n'occupaient que quatre pages imprimées. Plus court que la Charte de 1814 et la Constitution de 1852, cet ensemble de textes restera pourtant en vigueur pendant soixante-cinq ans ; faisant la comparaison avec la brève Constitution américaine de 1787, on peut se demander s'il n'y a pas un lien de cause à effet entre brièveté du texte et durée de l'application. Cette Constitution théoriquement républicaine est en fait orléaniste, car elle a été rédigée en majorité par des parlementaires ayant le souci d'établir un régime parlementaire susceptible de se transformer facilement et simplement en une monarchie, au bénéfice du comte de Paris et de ses descendants : revanche légale de l'échec de la restauration en 1873. Elle n'affirme donc pas sa foi dans une forme précise de régime politique : il n'y a pas de déclaration d'intention en préambule, mais trois textes de circonstance, qui se gardent bien de faire référence à une Constitution antérieure. Le lecteur innocent de l'époque ne sait même qu'accessoirement, par l'intermédiaire du président, qu'il s'agit de la République !

L'exécutif repose textuellement sur le président de la République. Un président n'était pas dans la tradition républicaine française, au contraire favorable à un exécutif collégial, que Jules Grévy (1802-1891) avait défendu en 1848 ; le précédent de 1848-1851 (Louis-Napoléon Bonaparte), marquait encore l'ensemble des républicains de 1875. Mais ce sont les orléanistes qui firent adopter cette disposition, créant un « succédané » de monarque et surtout un moyen de permettre plus tard la restauration. La concession était double, au fond : les orléanistes acceptaient le titre, qui faisait depuis l'amendement Wallon référence à la République, et les républicains concédaient les aspects peu républicains du régime, l'existence d'un président en particulier.

¹ Jean Garrigues, *La République incarnée. De Léon Gambetta à Emmanuel Macron*, Perrin, 2019, 464 p., p. 67.

Celui-ci, dit l'article 2 de la loi du 25 février, est élu à la majorité absolue par l'ensemble des députés et des sénateurs, réunis pour l'occasion en une « Assemblée nationale » (on dira vite « Congrès »), et non — souvenir de décembre 1848 — au suffrage universel. Le président de la République est rééligible. Les monarchistes auraient voulu une durée de dix ans pour le mandat présidentiel, toujours pour les mêmes raisons, les républicains une durée courte, à l'américaine presque, de cinq ans. En transigeant, on se mit d'accord sur un mandat de sept ans, ce qui correspondait à la durée déjà fixée pour le mandat de Mac Mahon (voir plus haut).

Les pouvoirs du chef de l'État sont, dans le texte de la Constitution, considérables, faisant du personnage un véritable monarque constitutionnel. Toute l'histoire de la Troisième République verra se pérenniser un usage restrictif ; la conquête de la République par les républicains se fera en contraignant l'institution à ne pas utiliser tous les pouvoirs prévus par la loi de février 1875. Le président de la République a l'initiative des lois, concurremment avec les deux Chambres, il promulgue les lois votées par le Parlement, il en assure et surveille l'exécution. Il a le droit de grâce, mais les amnisties ne peuvent être autorisées que par une loi, il dispose de la force armée, nomme à tous les emplois civils et militaires, préside aux solennités nationales et reçoit les ambassadeurs. Chacun de ses actes doit être contresigné par un ministre, ce contresignement fondant le principe de l'irresponsabilité du chef de l'État, répété par la fin de l'article 6 de la loi du 25 février : « Le président de la République n'est responsable que dans le cas de haute trahison. »

En matière de rapports entre les Chambres et le président, la loi du 16 juillet donne à ce dernier l'essentiel de la maîtrise du calendrier parlementaire : il prononce la clôture de la session, peut convoquer en session extraordinaire les Chambres et il a la possibilité de les ajourner. En outre, il peut dissoudre la Chambre des députés, sur avis conforme du Sénat, quant à lui indissoluble. Ce pouvoir considérable est une atteinte à la séparation des pouvoirs et, dans le contexte de la lutte entre républicains et monarchistes, il donne à Mac Mahon la possibilité de prendre, dans le cas très prévisible d'un conflit entre lui et la future Chambre élue au suffrage universel, l'initiative de consulter le pays. En outre, ce droit peut être un moyen de pression indirecte, le président pouvant menacer une assemblée turbulente. La très grande gravité de l'acte de la dissolution, démontrée par son utilisation en 1877, ainsi que la victoire des républicains, feront que ce droit ne sera plus utilisé sous la III^e République.

Le pouvoir exécutif appartient aussi aux ministres **1**. Rien n'est dit dans les textes — qui évoquent seulement les ministres et le Conseil des ministres — du « président du Conseil » ou du « Premier ministre », ce qui renforce le poids du président de la République. Celui-ci nomme les ministres, qui sont à la tête des administrations. Les ministres sont solidairement responsables devant les Chambres, ce qui constitue à la fois une concession aux républicains, un signe du contrôle par le Parlement, lui-même émanation de la nation, et la manifestation d'une solidarité ministérielle. Surtout, c'est ici instituer la responsabilité ministérielle — alors que le président de la République n'est pas responsable — et définir le régime comme parlementaire : les lois de 1875 vont ici nettement plus loin que des Constitutions antérieures, comme la Charte de 1814.

Le pouvoir législatif appartient à deux chambres **2**. Le bicamérisme n'était pas du tout, lui non plus, dans la tradition républicaine. La création d'un Sénat était nettement voulue par les monarchistes pour faire contrepoids au suffrage universel. Elle était la condition posée par les orléanistes à leur ralliement au régime républicain, le Sénat étant pour eux la garantie du caractère conservateur du régime. Les rédacteurs consacrèrent d'ailleurs toute une loi, celle du 24 février 1875, à la Chambre haute, alors que la Chambre des députés n'eut droit qu'à quelques articles dispersés. Le radicalisme mettra longtemps à son programme la double suppression de la présidence de la République et du Sénat.

L'Assemblée nationale de 1871 n'a, en 1875, rien voulu laisser au hasard en ce qui concerne la Chambre haute, destinée à une fonction conservatrice à court et long terme. La loi du 24 février la compose de 300 membres, 225 étant élus au suffrage indirect par les départements et 75 par l'Assemblée nationale d'alors. La dernière catégorie est privilégiée car composée de sénateurs à vie, disposition qui sera supprimée en 1884 et qui devait permettre, dans l'esprit des rédacteurs de la loi du 24 février, d'avoir une catégorie de sénateurs inamovibles entièrement formée de conservateurs.

Les 225 sénateurs élus le sont dans chacun des départements — le vote a lieu au chef-lieu et il y a au moins deux sénateurs par département métropolitain — par un collège électoral composé des députés du département concerné, des conseillers généraux, des conseillers d'arrondissement et de délégués élus — à raison d'un par conseil municipal — parmi les électeurs de chaque commune. De la sorte, les sénateurs de la Troisième République représentent beaucoup plus les intérêts ruraux que les préoccupations urbaines

1 Fondamental pour la réflexion : Nicolas Roussellier, *La force de gouverner. Le pouvoir exécutif en France, XIXe-XXIe siècles*, Gallimard, 2015, 827 p.

2 Pour une prosopographie : J.-P.Chaline, A.Corbin & J.-M.Mayeur dir., *Les parlementaires de la Troisième République*, Colloque 2001, Publications de la Sorbonne, 2003, 459 p.

et sont élus par les notables provinciaux, habitués à la gestion locale, considérés comme plus modérés que le commun des citoyens. Cela permet à Gambetta de donner au Sénat le surnom de « Grand Conseil des Communes françaises », dans son discours de Belleville du 23 avril 1875. Ce type de suffrage indirect fait se perdre les extrêmes, pour l'heure légitimistes et radicaux, et favorise les centres. En outre — volonté de ne pas voir changer brusquement la majorité de la Chambre haute — les sénateurs élus le sont pour neuf ans, mais le Sénat est renouvelé par tiers tous les trois ans ; quant aux inamovibles, ils sont remplacés par cooptation. Le Sénat est en 1875 destiné à être une garnison conservatrice, gardienne de la stabilité gouvernementale, composée de *seniores* — l'âge minimum est de quarante ans —, la prédominance donnée aux campagnes n'étant pas du tout dans la tradition républicaine ; ce Sénat ressemble volontairement à la Chambre des pairs de la monarchie censitaire (1814-1848) ¹.

Ni Corps législatif comme sous le Second Empire, ni Assemblée nationale comme en 1871, l'autre chambre, la Chambre des députés, reprend l'appellation de l'époque de la monarchie constitutionnelle, mais elle est désormais élue au suffrage universel masculin direct, inévitable en 1875, la majorité étant fixée à 21 ans. Les militaires n'ont plus le droit de vote, l'exercice de celui-ci est secret, mais enveloppes et isolements ne seront introduits qu'en 1913-1914. Fondant une tradition qu'on retrouvera jusqu'à aujourd'hui, ce suffrage se concrétise dans des conditions déterminées par une loi électorale, ultérieure, et les modes de scrutin successifs vont être très importants dans l'histoire politique de la III^e République.

Si le Sénat peut, pour « juger soit le président de la République, soit les ministres, et pour connaître des attentats commis contre la sûreté de l'État », se constituer en Haute Cour (« Cour de justice », dit l'article 9 de la loi du 24 février), et si les ministres sont responsables devant chacune des deux Chambres, la loi de finances doit être présentée d'abord devant la Chambre des députés.

Concluons sur la « constitution » de 1875. Elle est d'un esprit monarchique, pour une réalité qui va être une République bien établie. Les lois constitutionnelles ont pour titre global — ou plutôt pour sous-titre — le mot de République. La réalité construite est une monarchie virtuelle, résultat d'un compromis, d'où la méfiance des républicains. Cette Constitution est orléaniste à bien des égards, avec son régime parlementaire, libéral, un régime de juste milieu, implicitement conservateur sur le plan social, ce dernier étant très peu traité par la lettre des lois de 1875. Les pouvoirs importants du président de la

¹ Gisèle Berstein, *Le Sénat sous la III^e République. 1920-1940*, thèse d'État (2012), CNRS Éditions, 2014, 492 p.

République peuvent limiter l'importance du suffrage universel, mais l'exécutif n'est pas le seul maître de la situation. Le régime établi en 1875 est « parlementaire, démocratique, républicain mais les pouvoirs sont répartis, divisés et compensés : le compromis et la collaboration entre les pouvoirs sont les compléments nécessaires au bon fonctionnement des institutions. » ¹. Renoncer au droit de dissolution introduira un déséquilibre durable dans les institutions.

La question de la révision de la Constitution n'est pas éludée dans les textes. Ces derniers prévoient – et dans l'esprit des constituants c'est afin de permettre une transformation textuelle des institutions en une monarchie – des conditions très faciles à remplir pour une révision : aucun délai d'attente, un « pouvoir constituant » entièrement entre les mains du Parlement, une double initiative par les Chambres, aucune soumission à l'approbation par le peuple français, dont l'avis pourrait être différent de celui des parlementaires ! Il suffit donc d'une majorité simple dans l'ensemble des deux Chambres pour faire la restauration orléaniste, en remplaçant le titre de président de la République par celui de roi... Bien entendu, les républicains en ont conscience et accueillent sans enthousiasme les textes, vus comme un pis-aller, mais également une base de départ pour une véritable constitution républicaine : le thème de la révision sera un thème républicain jusqu'au boulangisme, qui en montrera les dangers ; après, ce sera exclusivement un thème de la droite.

L'application de la constitution sera très différente de l'esprit même des textes, puisque le régime provisoire durera en fait soixante-cinq ans. Les pouvoirs présidentiels seront restreints par le contreseing ministériel. L'irresponsabilité du président, disposition en apparence anodine, va limiter en réalité l'initiative présidentielle : les ministres, qui sont interpellés à la Chambre, voudront prendre part à l'initiative, ne désirant pas endosser des décisions qu'ils n'approuvent pas et ne voulant pas les présenter aux députés. L'initiative va passer dès lors aux ministres et, en fait, s'instituera la présidence du Conseil, non prévue dans les textes. Quant à l'élection du président de la République par les deux Chambres, le souvenir de 1848 va jouer : les Chambres des années 1870 ne craignent rien de plus qu'un président populaire et à la personnalité marquée. Or, le candidat à la présidence est sous la dépendance de l'Assemblée nationale et rien n'empêchera celle-ci de choisir un personnage inoffensif. Elle n'y manquera pas, et cela dès Jules Grévy en 1879.

Le rapport des forces politiques à l'issue du vote des lois constitutionnelles montra que l'application allait s'en faire d'une manière peu conforme aux espoirs monarchistes. Il fallait à court terme, en effet, élire les 75

¹ Nicolas Roussellier, *La République sous la IIIe*, Documentation photographique n° 7003, février 1991.

sénateurs inamovibles, inévitablement monarchistes, pensait-on. Or, les droites se divisèrent, les bonapartistes et les légitimistes extrêmes ¹ jouant la politique du pire en s'entendant avec les républicains, moyennant l'entrée de quelques légitimistes à la Chambre haute. Cela provoqua des résultats tout à fait inattendus : 13 conservateurs et 62 républicains, en général des personnalités obscures auxquelles une fin de carrière heureuse était assurée ². La manœuvre institutionnelle des royalistes avait donc totalement échoué. De plus, une révolution des municipalités allait se produire, continuant un mouvement qu'il était possible de soupçonner en 1875 : le républicanisme s'installait dans les campagnes, dont l'importance était amplifiée par le recrutement du Sénat. En trois ans, les calculs à long terme des monarchistes furent réduits à néant, ce qui démontre bien que l'occasion la plus favorable avait été manquée en 1873 (voir plus haut).

□ La conquête de la République par les républicains (1876-1879)

En trois ans exactement – du 30 janvier 1876 au 30 janvier 1879 – il allait y avoir une véritable conquête de la République par les républicains, colonisation remplaçant la République des ducs. Ces années sont d'autant plus importantes qu'elles fondèrent la première interprétation des lois constitutionnelles, orientant *de facto* le régime. Mais les changements de personnel furent très lents et l'évolution riche en crises, malgré l'extrême popularité du trio Thiers-Gambetta-Hugo.

Il fallait bien sûr élire les deux chambres, en commençant par le Sénat (30 janvier 1876). Les inamovibles étaient déjà désignés, les 225 autres sénateurs furent élus le 30 janvier 1876. Inévitablement, ils furent surtout monarchistes : les représentants à l'Assemblée nationale sortante l'étaient, en majorité, les autres électeurs – conseillers généraux et d'arrondissement, délégués des municipalités, encore pour la plupart sous la coupe des monarchistes – ne renversèrent pas le sens du vote. Les monarchistes furent 116, les républicains 92, et on compta 17 « constitutionnels », encore indécis. Cela donnait au total... 151 monarchistes, en général modérés, et 149 républicains, une majorité royaliste très faible qui toutefois se renforça dans les mois qui suivirent : quelques inamovibles moururent et la majorité royaliste coopta des siens pour les remplacer, cette fois-ci sans que les légitimistes jouent la politique du pire. Les monarchistes avaient

¹ En 1934, donc dans des Mémoires posthumes, publiées par son petit-fils (même prénom), Charles Chesnelong dénonça le président du groupe des chevaux-légers, Charles Poictevin de La Rochette (1804-1876), coupable d'avoir scellé un accord de désistement avec Gambetta, lors d'une rencontre secrète et nocturne (Chesnelong, *L'Avènement de la République (1873-1875)*, Perrin, 1934, 250 p., p. 193.

² Pour aller plus loin, l'article de P. Chamouard sur l'élection des 75 premiers sénateurs inamovibles, dans *La terre et la cité. Mélanges offerts à Philippe Vigier*, Créaphis, 1994, 400 p., pp. 283-309.

donc devant eux trois ans de tranquillité, avant le premier renouvellement du Sénat.

Les élections législatives, pour la Chambre des députés, eurent lieu en février et mars 1876. Le corps électoral élut la Chambre des députés les 20 février et 15 mars 1876, au scrutin uninominal à deux tours, la majorité absolue étant requise au premier tour. Ce mode de scrutin fut utilisé jusqu'aux élections de 1881. Celles de 1876 étaient intéressantes, d'abord parce qu'il n'y avait pas eu d'élections générales depuis 1871, mais seulement des élections partielles. La poussée républicaine se confirma, avec 350 sièges. Gambetta, grand organisateur de la campagne électorale et candidat dans quatre départements, fut partout élu. Les sièges de droite se répartissaient d'une manière assez conforme à l'image donnée par les élections partielles : 25 légitimistes, 55 orléanistes, en recul rapide par conséquent, et 75 bonapartistes. La défaite de la droite monarchiste en mars 1876 était donc nette : les 350 républicains dominaient aisément les 155 monarchistes, ce qui faisait de la Chambre des députés un véritable corps républicain, une « garnison républicaine » – expression de l'historien Charles Seignobos (1854-1942) – résultat auquel s'attendait le législateur majoritaire de 1875.

Les bonapartistes représentaient presque la moitié des monarchistes et ils influencèrent beaucoup le style de la droite d'opposition. La tradition orléaniste était celle d'une opposition parlementaire. Les bonapartistes s'en souciaient peu et ils imposèrent une opposition antiparlementaire inversant le jeu des dernières années, puisque les républicains avaient été antiparlementaires, du temps de l'Assemblée nationale.

En mars 1876, la France a donc un président et un Sénat conservateurs et une Chambre des députés républicaine, germe de désaccords. Le conflit fut d'abord latent ; il était d'importance car en lui se jouait le sort du régime.

La crise du 16 mai 1877 (1) fut le premier acte du conflit, mais il éclata d'autant moins vite que les républicains étaient loin d'être unanimes. Quatre groupes parlementaires furent formés, pérennisant les clivages apparus dès les débuts de l'Assemblée nationale de 1871 : le Centre gauche, la Gauche républicaine, l'Union républicaine de Gambetta et l'extrême gauche de Georges Clemenceau. Gambetta n'était plus tout à gauche et, surtout, plus le seul chef républicain. Les rivalités de personnes étaient importantes, au contraire, dans le camp républicain.

1 M. Winock, *La fièvre hexagonale. Les grandes crises politiques. 1871-1968*, Calmann-Lévy, 1986, 428 p., réédition, Seuil, coll. « Points », 1988, chapitre II.

Mac Mahon envisageait une majorité regroupant les modérés, républicains et monarchistes. Il forma d'abord (23 février 1876), pour remplacer le cabinet de Louis Buffet (1818-1898), le successeur en mars 1875 de De Cissey, battu aux élections, un gouvernement modéré dirigé par Jules Dufaure (1798-1881), le 9 mars. Cet homme du Centre gauche, ancien ministre de Louis-Philippe et de Buffet, prit pour la première fois le titre de « président du Conseil », soigneusement évité jusque-là pour les chefs des gouvernements. Le ministère était composé de monarchistes modérés et de républicains du Centre gauche, Dufaure ayant la Justice, de Cissey la Guerre, William Waddington (1826-1894) ¹ l'Instruction publique et Louis Decazes (1819-1886) les Affaires étrangères. Mac Mahon s'était réservé la nomination des titulaires de la Guerre, de la Marine et des Affaires étrangères. Ensuite, le 2 décembre 1876, Mac Mahon confia la direction d'un deuxième gouvernement, un peu plus à gauche que le précédent, à Jules Simon ², faisant preuve d'une assez grande habileté.

Elle n'empêcha pas le conflit entre la Chambre et le président de la République. Simon était en porte-à-faux, trop à gauche pour Mac Mahon, trop à droite pour la majorité de la Chambre. Face à lui, la tactique de Gambetta fut de formuler des exigences croissantes, qui rendraient difficile la position moyenne du président du Conseil. Celui-ci procéda à une vaste épuration parmi les préfets et les magistrats, afin d'installer des républicains, pratique gouvernementale qui lui valut l'hostilité de Mac Mahon. L'incident décisif vint de la prétention de l'ultramontanisme, virulent depuis l'Ordre moral, à aider au rétablissement du pouvoir temporel du pape. Gambetta, le 4 mai 1877, paraphrasa, en reprenant un néologisme apparu en 1863, une formule antérieure d'Alphonse Peyrat (1812-1890), « Le parti clérical, c'est là l'ennemi » ³, et dit : « Le cléricalisme ? Voilà l'ennemi ! ». Gambetta prend d'ailleurs soin d'ajouter que cette formule n'appartient pas exclusivement à la classe politique mais obéit aux réflexions et aux vœux du peuple de France. Simon ne s'opposa pas au vote d'un ordre du jour blâmant « les manifestations ultramontaines » et voté par 304 voix contre 113. Mac Mahon reprocha à Simon, qui cherchait à louvoyer entre anticléricaux et

¹ Y. Marec, *Vers une République sociale ? Un itinéraire d'historien. Culture politique, patrimoine et protection sociale aux XIXe et XXe siècles*, Publications des Universités de Rouen et du Havre, 2009, 543 p., chapitre 13. Archéologue fort riche et protestant libéral. Lire aussi, bien sûr, A. Encrevé, *Les protestants et la vie politique française. De la révolution à nos jours*, CNRS Éditions, 2020, 599 p., *passim*.

² Pseudonyme de Jules Suisse, 1814-1896. Notice par J. Lalouette dans J.-P. Chantin, *Des « sectes » dans la France contemporaine. 1905-2000. Contestations ou innovations religieuses ?*, Privat, 2004, 157 p., pp. 227-229.

³ Ou « Ce qui est redoutable, c'est le parti clérical : voilà l'ennemi. » La formule de Peyrat était de janvier 1876. Mise au point par Jacqueline Lalouette, dans *La République anticléricale. XIXe-XXe siècle*, Seuil, coll. « L'Univers historique », 2002, 472 p., p. 9, texte du discours de Gambetta dans J. Garrigues prés., *Les grands discours parlementaires de la Troisième République*, Armand Colin, 2004, tome I, 217 p., pp. 51-55.

ultramontains, de ne pas avoir protesté contre la phrase de Gambetta et il le soupçonna de devenir un otage de celui-ci, d'autant plus que le chef du gouvernement laissa abroger une loi sur la presse.

Mac Mahon, qui était poussé par son entourage et par la droite bonapartiste, alléchée par la perspective d'une épreuve de force, envoya le 16 mai 1877 une lettre à Jules Simon, publiée aussitôt au *Journal officiel*. Le président de la République lui reprochait son silence devant certains votes de la Chambre des députés, infligeant une sorte de blâme au président du Conseil ; Mac Mahon, en outre, s'estimait clairement responsable devant le pays. Il opposait donc la souveraineté du président et celle des élus, pays légal et pays réel, suscitant un conflit de principes sur les responsabilités respectives des deux fonctions. Il interprétait aussi à sa manière la Constitution, proposant un système de double confiance envers le président du Conseil, celle du président de la République et celle de la Chambre. Jules Simon venait de perdre la première d'entre elles, ce qui laissait entendre que la politique de Mac Mahon pouvait ne pas être celle du président du Conseil. Tout le problème de l'interprétation de la Constitution était posé, pour la première fois. Résoudre la question était donc capital.

Jules Simon choisit, alors qu'il disposait d'une majorité à la Chambre, de démissionner. Pour le remplacer, Mac Mahon fit appel le 19 mai au duc de Broglie, choix malheureux, car l'homme rappelait trop de choses — pas seulement aux républicains d'ailleurs — et il aurait été plus habile de faire appel à une personnalité moins marquée. Broglie fut immédiatement mis en minorité, le 19 mai, par l'« adresse des 363 », rédigée par Eugène Spuller (1835-1896) ¹, ami de Gambetta, signée de Thiers, et dont le nombre des signataires démontrait que le camp républicain gagnait un peu de terrain à la Chambre ². Il était logique que, n'ayant pas la majorité, il démissionnât, mais il se maintint, se référant à l'interprétation présidentielle de la double confiance. Qui, du chef de l'État ou de la Chambre des députés, élue au suffrage universel, possédait la prépondérance et le droit de décider de la politique de la nation ? C'était le moment ou jamais d'utiliser le droit de dissolution, tactique contestée à l'avance par Gambetta au nom de l'absence de différence entre pays légal et pays réel. Le Sénat donna son accord le 22 juin 1877, par 149 voix contre 130, et la Chambre fut dissoute trois jours plus tard.

¹ J. Gillot-Voisin, « Eugène Spuller, la plume et le verbe », dans S. Baumont & A. Dorna dir., *Les grandes figures du radicalisme. Les radicaux dans le siècle (1901-2001)*, Privat, coll. « Bibliothèque historique Privat », 2001, 286 p., pp. 89-94.

² Texte dans J. Julliard et G. Franconie, *Les gauches françaises. 1762-2012*, Flammarion, 2012, réédition, Coll. « Champs », tome II, *Figures et paroles*, 2014, 815 p., pp. 530-533, et dans G. Franconie & J. Julliard présentent, *Les grands textes de la gauche. 1789-2017*, Flammarion, 2012, réédition en coll. « Champs », 2017, 417 p., pp. 346-349.

Le pays arbitra. Dans l'opinion publique et la presse s'étaient manifestées dès le mois de mai des réactions d'hostilité et *Le Vingtième Siècle* d'Edmond About (1828-1885) évoqua les « cent jours de l'Ordre moral ». Pour la campagne électorale décisive qui s'ouvrait, le gouvernement de Broglie – surtout le ministre de l'Intérieur, Oscar Bardi de Fourtou ¹ (Broglie avait pris pour lui la Justice) –, multiplia les difficultés aux républicains : révocation et déplacement de milliers de fonctionnaires, dont des révocations et déplacements de préfets, destitution de 3 000 maires et d'adjoints, dissolution de cercles, fermeture de débits de boisson, poursuites contre des journalistes et des colporteurs, etc. Il répandit brochures, journaux et manifestes conservateurs, faisant avec tout cela office de résurgence du bonapartisme aux yeux des républicains. Mac Mahon s'engagea dans la bataille, publiant des manifestes et faisant des tournées en province, au nom de « la lutte entre l'ordre et le désordre ». Gambetta ne fut pas en reste, surtout avec de nombreux discours, dont le fameux discours de Lille (15 août), où il annonça que les 363 deviendraient 400 et menaça : « quand la France aura fait entendre sa voix souveraine, il faudra se soumettre ou se démettre ». Le 3 septembre 1877, la mort soudaine de Thiers, le vaincu de 1873 qui s'était « rallié » à la République et en avait facilité la conquête, encore incomplète, par les républicains, fut mise à profit par les républicains : la majorité des 363, dont il avait été, suivirent son corbillard, lors d'une « fête républicaine » – et non nationale – désirée par Mme Thiers ², « un million d'hommes sous la pluie, tête nue » (Gustave Flaubert). La réconciliation suprême avec l'ancien chef du pouvoir exécutif s'accompagna dans les campagnes d'une véritable vénération envers « Monsieur Thiers », qui devait durer jusqu'à la Belle Époque, les faubourgs ouvriers demeurant toutefois hostiles au fusilleur de la Commune : ce sont les arrondissements centraux de Paris qui décernent « l'apothéose » à Thiers, selon le mot de Gambetta.

Louis-Adolphe THIERS (1797-1877) ³

Né à Marseille, Thiers est le fils d'un aventurier. Né hors mariage, ce qui représente un lourd handicap dans la société des débuts du XIX^e siècle, il fait ses études au lycée de Marseille de 1806 à 1815 grâce à une bourse. Devenu avocat en 1818, il arrive à Paris en 1821 : Rastignac. Il est pendant quelque temps secrétaire du duc de la Rochefoucauld-Liancourt, puis entre au journal *Le Constitutionnel*. Il publie en 1827 une *Histoire de la Révolution française* qui assure sa notoriété dans les milieux

¹ 1836-1897.

² Élise Dosne, 1818-1880. Elle devait mourir trois ans plus tard.

³ Notice dans G. & S. Berstein, *La Troisième République*, M.A. Éditions, coll. « Le Monde de ... », 1987, 356 p., pp. 314-316.

de l'opposition libérale, qui le considèrent dès lors comme un des leurs. En 1830, il fonde avec Carrel et Mignet, sous le patronage de Talleyrand le journal *Le National* et en juillet 1830, il prend la tête du mouvement de protestation des journalistes parisiens contre les ordonnances royales. Partisan d'une monarchie constitutionnelle et du régime parlementaire, son rôle est déterminant durant les « Trois Glorieuses » et il contribue à l'installation de la monarchie de Juillet. Nommé conseiller d'État, élu député d'Aix-en-Provence, Thiers devient sous-secrétaire d'État aux Finances, puis ministre de l'Intérieur en 1832 et 1834-1836, poursuivant avec une égale énergie les républicains et les légitimistes. Il est président du Conseil de février à août 1836 en même temps que ministre des Affaires étrangères et occupe à nouveau ces postes de février à octobre 1840. En 1833 Thiers (36 ans) fait un très riche mariage avec Élise Dosne (15 ans). Il est « parvenu » à la haute bourgeoisie, « Monsieur Thiers » !

En 1833, il a été élu membre de l'Académie française et lorsqu'il est écarté du pouvoir en 1840, il commence à écrire une *Histoire du Consulat et de l'Empire* qui paraît de 1845 à 1862. En 1848, il apparaît, au lendemain des journées de juin comme un des chefs du « Parti de l'Ordre » et joue un rôle essentiel dans l'élection à la présidence de la République de Louis-Napoléon Bonaparte. Mais dès la fin de 1849, il rompt avec le prince-président. Lors du coup d'État de 1851, il est arrêté et exilé en Suisse. Autorisé à rentrer en France en 1852, il se tient à l'écart de la vie politique jusqu'en 1863 où il est élu député de l'opposition à Paris. L'année suivante, il prononce un discours retentissant sur les « libertés nécessaires » et, plus tard, critique vivement la politique extérieure de Napoléon III qui fait courir de grands dangers à la France. En juillet 1870, il s'oppose énergiquement au vote des crédits militaires malgré l'excitation chauvine qui gagne le pays à la veille de la guerre. Le gouvernement de la Défense nationale le charge, après le 4 septembre, d'aller plaider la cause de la France dans les grandes capitales européennes, puis d'entamer des négociations de paix avec Bismarck.

Désigné à l'Assemblée nationale par 26 départements, il est élu à Bordeaux le 17 février 1871 « Chef du pouvoir exécutif de la République française ». Il commet la maladresse de retirer de Paris les pièces d'artillerie installées à Belleville et à Montmartre, ce qui déclenche l'insurrection de la Commune et, en mai 1871, il dirige la répression contre les Communards, apparaissant de ce fait comme le sauveur de la bourgeoisie. L'hôtel particulier du « foutriquet » place Saint-Georges (9^e arr.) a été démoli par les Communards, il est reconstruit aux frais de l'État. Le programme de Thiers, défini par le « pacte de Bordeaux », est de s'occuper en premier lieu de la réorganisation du pays, réservant pour plus tard la question du régime et des institutions à adopter. De fait, après la Commune, Thiers s'attache à l'œuvre de reconstruction qu'il s'est engagé à accomplir. Il exerce alors un pouvoir quasi-dictatorial. Sa puissance repose sur une position équivoque, les monarchistes attendant de lui qu'il favorise la restauration alors que les Républicains le ménagent en pensant qu'il maintiendra la République. Ce pouvoir, Thiers l'utilise pour réaliser le redressement promis. En premier lieu, il s'attaque à la libération du territoire et, grâce à deux emprunts, il réussit en mars 1873 à obtenir des Allemands la signature

d'une convention prévoyant l'évacuation totale de la France : il devient le « libérateur du territoire ». Thiers s'attaque aussi à la réorganisation des finances, fondées sur un accroissement des impôts indirects et à celle de l'armée, qui impose le service militaire obligatoire de cinq ans, mais avec de nombreuses exemptions.

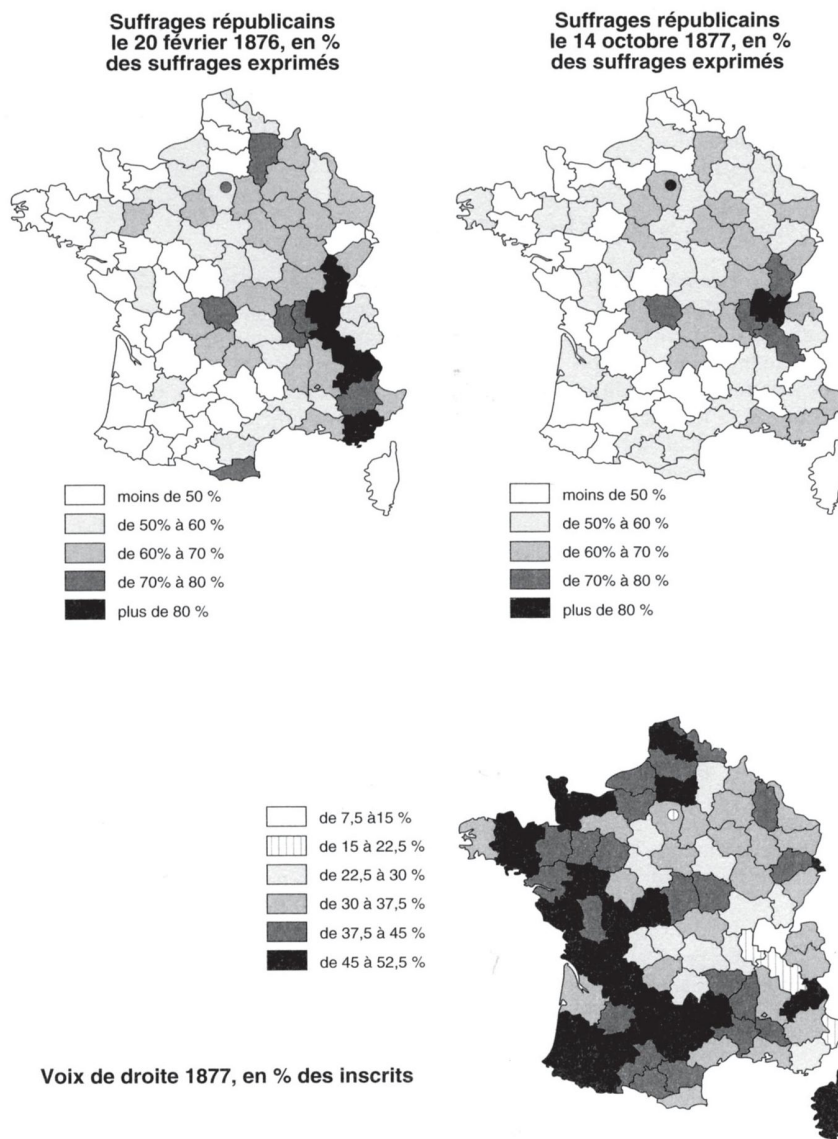
Reste la question du régime. Jusqu'en 1872, Thiers a laissé planer un doute et il s'est employé à rassurer tout le monde. Mais il penche de plus en plus vers la République et il y est poussé par un certain nombre d'événements. Tout d'abord la volonté du comte de Chambord de n'accepter aucune condition à sa restauration, mais de poser les siennes, au premier chef l'adoption du drapeau blanc, ce qui rend la restauration impossible de son vivant. Thiers livre sa pensée sur ce point : « Il n'y a qu'un trône et on ne peut l'occuper à trois ». Thiers constate ensuite les progrès réalisés par les républicains lors des élections partielles et l'effritement de la majorité monarchiste à l'Assemblée nationale et il note que les républicains ont la sagesse d'éviter de poser les questions sociales. De sorte qu'il finit par en conclure que « la République est le gouvernement qui nous divise le moins ». Enfin, il faut considérer que Thiers est installé au pouvoir et qu'il lui paraît plus aisé de le garder avec ce régime qu'avec un roi qui, comme jadis Louis-Philippe, risque de limiter sa marge de manœuvre.

Toutes ces raisons font qu'en novembre 1872, Thiers jette enfin le masque et se prononce franchement pour la République : « La République existe, elle est le gouvernement légal du pays... », mais il doit s'agir d'un régime accepté par la bourgeoisie, donc conservateur et c'est pourquoi il précise : « Tout gouvernement doit être conservateur et nulle société ne pourrait vivre dans un gouvernement qui ne le serait point. La République sera conservatrice ou elle ne sera point ». Les royalistes, qui considèrent que Thiers a rompu le pacte de Bordeaux, sont décidés à se débarrasser de lui. Le 24 mai 1873, la majorité de l'Assemblée vote un ordre du jour de défiance contre le gouvernement et Thiers démissionne. Il devient alors le chef du parti républicain qu'il conduit à la lutte contre le régime de l'Ordre moral, particulièrement après le 16 mai 1877. Il meurt le 3 septembre 1877, un mois avant les élections qui marquent la consolidation du régime républicain. Celui qui, comme député, avait été salué par Gambetta du titre de « libérateur du territoire » et dont l'Assemblée a déclaré le 17 mars 1873 qu'il avait « bien mérité de la Patrie », reçoit à ses funérailles l'hommage d'une foule considérable. Pour l'opinion publique, il est « Monsieur Thiers », le rassembleur, le républicain bourgeois mais consensuel, en faveur duquel un véritable culte de la personnalité s'est développé, par tableaux, gravures, sculptures, brochures, etc. interposés. Après la mort de Thiers, il reste deux « héros combattants » devenus des « icônes pacifiques », Gambetta et Victor Hugo, qui éclipsent Thiers à moyen terme (Jean Garrigues 1).

1 J. Garrigues, *La République incarnée. De Léon Gambetta à Emmanuel Macron*, Perrin, 2019, 464 p., début du chapitre 4.

Les élections législatives eurent lieu le 14 octobre, avec une participation électorale plus forte qu'en février 1876, partageant le corps électoral de manière assez égale : 54 % des voix pour les républicains (4 200 000), 46 % pour les monarchistes (3 600 000). Les républicains perdaient 40 sièges, ils n'étaient plus que 323, au profit des conservateurs qui passaient de 160 à 208, nombre dont les bonapartistes représentaient exactement la moitié. Les républicains avaient toujours une majorité, amenuisée, mais confortable, à la Chambre des députés et il y eut une « vague exceptionnelle d'invalidations » **1**. La répartition selon les départements des voix républicaines et conservatrices se lit sur les cartes ci-après, qui permettent une comparaison avec les résultats de 1876.

1 Titre de l'article de J.Lalouette dans P.Bourdin, J.-C.Caron & M.Bernard dir., *L'incident électoral de la Révolution française à la Ve République*, Presses universitaires Blaise-Pascal, Clermont-Ferrand, 2002, 331 p., pp. 157-184.



Sources : H. AVENEL, *Comment vote la France. Dix-huit ans de suffrage universel. 1879-1893*, Quantin, 1894.
Atlas historique de la France contemporaine, dirigé par R. Rémond, A. Colin, 1966.

« Se soumettre ou se démettre » ? Pendant deux mois, Mac Mahon essaya de gagner du temps. Broglie se retira le 19 novembre et le président chargea le général de Rochebouët ¹ de former un « ministère d'affaires », cabinet expédiant les questions courantes. C'était une échappatoire, le président de la République ne souhaitant, ni se soumettre ni se démettre. La Chambre refusa d'entrer en relations avec le gouvernement. Il était possible de songer à une seconde dissolution, mais le président du Sénat ne donna pas son accord. Acculé à une double solution à la crise, d'une part Mac Mahon appela à nouveau Dufaure au gouvernement le 13 décembre, d'autre part le cabinet formé fut axé sur le Centre gauche, avec Émile Deshayes de Marcère (1828-1918) ², Freycinet,

¹ Gaëtan de Grimaudet de Rochebouët (1813-1899).

² D.Gros, *Naissance de la Troisième République*, PUF, 2014, 527 p., *passim*.

Jean Casimir-Perier (1847-1907) et Léon Say (1826-1896) ¹. Dufaure, cette fois-ci, ne laissa pas Mac Mahon choisir les ministres de la Marine et des Affaires étrangères.

Le chef de l'État rendit public un message de soumission (15 décembre). Il y écartait la possibilité d'une seconde dissolution et se prononçait au sujet de la double responsabilité : « La Constitution de 1875 a fondé une république parlementaire en établissant mon irresponsabilité tandis qu'elle a institué la responsabilité solidaire et individuelle des ministres. » C'était désavouer sa lettre à Jules Simon et transformer les lois constitutionnelles orléanistes en Constitution républicaine. Le ministre de l'Intérieur mit à la retraite ou déplaça 82 préfets, près de 70 élections furent invalidées et, résultat rare, les invalidés ne furent pas reconduits par leurs électeurs.

Mais restait le Sénat : il fallait aux républicains en faire la conquête, qui commença par la « révolution des mairies ». À cause du suffrage indirect, la conquête du Sénat par les républicains se fit en effet en deux temps. Ils conquièrent d'abord les municipalités : ce fut la « révolution des mairies », dont parlèrent les contemporains. Aux élections municipales du 6 ou 8 janvier 1878, les conservateurs furent éliminés des conseils municipaux au profit des notables républicains ², modérés, démontrant la justesse de l'idée de Gambetta voulant inciter les républicains à s'appuyer sur les campagnes, mais aussi le long mouvement d'émancipation des ruraux depuis la Révolution française. Petites révolutions locales, peu spectaculaires, ces changements de conseils municipaux devaient modifier la physionomie du Sénat. L'année 1878 fut d'ailleurs une année d'apaisement national, symbolisé par l'Exposition universelle de Paris, inaugurée au Trocadéro le 1er mai, jour déclaré chômé ³ : seize millions de visiteurs, palais à minarets, tête de la statue de la Liberté, statues des six continents et sculptures d'animaux, statue de Charlemagne et de ses leudes, fontaines, palais du Champ-de-Mars, pavillons nationaux dont certains sont encore visibles. Mais l'année 1878 fut également celle du centenaire de la mort de Voltaire, que le Conseil municipal – radical – de Paris célébra avec faste.

Le premier renouvellement par tiers du Sénat eut lieu le 5 janvier 1879, concernant les départements de G à N, dont certains (le Gers, par exemple) étaient de gauche marquée, mais dont d'autres, plus nombreux, étaient de

¹ Cf. la thèse de Jean Garrigues, *Léon Say et le centre gauche. 1871-1896. La grande bourgeoisie libérale dans les débuts de la III^e République*, Paris X-Nanterre, 1993, 3 vol., dactyl., et notice dans J.-M. Mayeur & A. Schweitz, *Les parlementaires de la Seine sous la Troisième République*, Publications de la Sorbonne, 2001, tome II, 639 p., pp. 530-532.

² Cf. Chr. Charle, *Les Élités de la République. 1880-1900*, Fayard, 1987, 556 p.

³ Cf. S. Ageorges, *Sur les traces des Expositions universelles de Paris, 1855-1937. À la recherche des pavillons et des monuments oubliés*, Parigramme, 2006, 187 p., pp. 46-75.

tradition conservatrice (Maine-et-Loire, Mayenne...). Les résultats vraisemblables devaient être de droite – trois fois sur quatre, c'étaient des conservateurs qui venaient d'être élus députés en 1876 dans ces départements – et renforcer la majorité de dix conservateurs alors comptée au Sénat. Récompensant une campagne électorale modérée et feutrée de la part de la gauche, les votes envoyèrent en réalité une majorité de républicains renouveler le Sénat : 66, contre 13 conservateurs. C'était très suffisant pour faire basculer la majorité de l'ensemble du Sénat, qui élut comme président un républicain – Gambetta présidait la Chambre – et comptait désormais 174 républicains et 126 monarchistes. Le Sénat, qui devait être la forteresse monarchiste, passait aux républicains, car la République ne faisait plus peur. Elle était conservatrice, donc elle était. Tout y était républicain, sauf le président.

La conquête de la présidence de la République supposait la démission de Mac Mahon. La victoire républicaine au Sénat écartait toute possibilité de dissolution de la Chambre et isolait totalement le président de la République. Sous l'impulsion des radicaux, les républicains réclamèrent une épuration administrative, les cadres étant souvent encore monarchistes ou clients de ceux-ci. La majorité demanda d'abord la révocation des officiers les plus compromis. Le nouveau ministre de la Guerre proposa le 28 janvier au président de la République un décret portant remplacement de cinq généraux commandant des corps d'armée et mise en disponibilité de cinq autres. Mac Mahon refusa et il démissionna le 30 janvier 1879, après cinq ans et huit mois de présidence, alors qu'il aurait dû occuper l'Élysée jusqu'à la fin de l'année 1880, en vertu de la loi du septennat du 20 novembre 1873.

Le même 30 janvier 1879, réunis en Congrès à Versailles, Sénat et Chambre des députés élurent un nouveau président de la République. Les républicains, majoritaires dans cette Assemblée nationale, s'étaient accordés lors d'une réunion préparatoire – procédé qui devait être repris par la suite – sur le nom du modéré Grévy, excellent président de la Chambre des députés, personnalité qui faisait davantage que Gambetta figure de chef rassembleur du parti républicain. Il fut facilement élu avec 563 voix sur 705. Celui qui, en 1848, avait voulu repousser la magistrature présidentielle, allait diminuer entre 1879 et 1887 l'importance de la présidence de la République, orientant tout l'avenir de l'exécutif sous la III^e République, faisant de la présidence un organe effacé.

Sa déclaration initiale fut claire, renonçant au droit de dissolution : « Soumis avec sincérité à la grande loi du régime parlementaire, je n'entrerai jamais en lutte contre la volonté nationale exprimée par ses organes constitutionnels. » Le droit de dissolution tombera en désuétude, en user passant

pour attenter à la République et essayer d'établir un pouvoir personnel. Grévy s'engagea aussi à ne pas ajourner ou proroger les Chambres. On parla bientôt de « Constitution Grévy » pour désigner cette mise en pratique des textes de 1875, très importante puisque concernant le long terme. Mais il y a davantage. Grévy, dans sa volonté d'effacement de l'exécutif devant le législatif, inversant l'équilibre prévu par la lettre des lois constitutionnelles de 1875, chercha toujours à éviter les fortes personnalités pour diriger les gouvernements : il n'y eut pas de ministère Gambetta avant 1881 et ce « grand ministère » ne dura que trois mois. Pourtant, Gambetta était la grande personnalité du « parti » républicain, il était populaire, mais son rôle éminent, son audience et son tempérament autoritaire jouèrent contre lui : la République était méfiante vis-à-vis des risques de pouvoir personnel, le Parlement soupçonnait les fortes personnalités. La Gauche républicaine de Jules Ferry rassemblait davantage que l'Union républicaine de Gambetta (voir plus haut). Au contraire, Grévy confia en 1879 le soin de constituer un gouvernement à Waddington, qui s'appuya sur Freycinet (Travaux publics), Léon Say (Finances), Jules Ferry (Instruction publique), et de Marcère (Intérieur).

Le Parlement et le président étaient républicains, seuls ne l'étaient pas les textes constitutionnels, sauf à les réviser... Les républicains avaient annoncé de longue date qu'une fois au pouvoir ils réviseraient les lois de 1875. Ils y étaient installés, mais les modérés ne voulaient qu'une petite révision, alors que les radicaux réclamaient une nouvelle Constitution, républicaine. Le 21 juin 1879, par une première révision, les Chambres furent ramenées à Paris, décision symbolique qui n'atténuait pas le poids des campagnes dans la vie politique française. *La Marseillaise* devint le chant national et le 14 juillet la fête nationale ¹. C'était tout : les républicains modérés, ceux que l'on était en train d'appeler les opportunistes, l'avaient emporté.

Une seconde révision intervint le 14 août 1884. Les deux Chambres supprimèrent les prières publiques au début de chaque session parlementaire, raccourcirent à deux mois les délais de nouvelles élections en cas de dissolution, et elles déclarèrent inéligibles à la présidence de la République les membres des familles ayant régné sur la France. Dans ce dernier ordre d'idées, on peut ajouter

¹ Sur la commémoration du 14 juillet, lire la thèse de Jean El Gammal, *Politique et poids du passé dans la France « fin de siècle »*, Limoges, Presses universitaires de Limoges, 1999, 789 p., pp. 86-101, Chr. Amalvi, « Le 14-Juillet », dans P. Nora dir., *Les lieux de mémoire*, Gallimard, 1984-1992, 3 tomes en 7 vol., I,1, pp. 421-472 et, sur la « célébration de la nation », R. Dalisson, *Célébrer la nation. Les fêtes nationales en France de 1789 à nos jours*, Nouveau Monde éditions, 2009, 543 p. Pour une prise de recul sur la notion de fête : J. Lalouette, *Jours de fête. Jours fériés et fêtes légales dans la France contemporaine*, Tallandier, 2010, 389 p. Pour une autre sur *La Marseillaise* : Bernard Richard, *Les emblèmes de la République*, CNRS, 2012, réédition, 2015, 526 p., chapitre VI (et le long chapitre VII pour le 14 Juillet).

que la loi du 22 juin 1886 interdit aux chefs de ces familles de séjourner en France et aux autres membres d'exercer une fonction ou un mandat électif. Surtout, en 1884, la forme républicaine du régime fut déclarée hors du champ d'une révision ultérieure : la Constitution orléaniste était devenue définitivement et irrévocablement républicaine. En outre, par la loi du 9 décembre 1884, les sièges des sénateurs inamovibles furent remplacés par des sièges électifs supplémentaires, les inamovibles de 1884 gardant le leur jusqu'à leur mort (le dernier inamovible, Émile de Marcère, mourra en 1918). Une légère dose de proportionnalité entre population et nombre de délégués pour l'élection des sénateurs fut introduite, les grandes villes restant noyées, le Sénat demeurant rural et « Chambre de réflexion », malgré cette modification. À l'époque du boulangisme, il sera un élément conservateur, centriste, résistant à l'aventure, et les radicaux cesseront alors de réclamer sa suppression. Les deux révisions étaient un ensemble d'aménagements, de fait et non de droit. Leur pragmatisme était typique de la République des opportunistes, de Jules Ferry au boulangisme.

Chapitre 3. La République des opportunistes, une décennie de Jules Ferry au boulangisme (1879-1889)

Les forces et la classe politiques, l'opinion publique et les structures du régime sont mis à l'épreuve des comportements et de la conjoncture. L'essentiel est l'œuvre des républicains dits opportunistes : la République des libertés, l'affaiblissement *de facto* du pouvoir exécutif, le parlementarisme triomphant... Ce legs, bien davantage finalement que les textes constitutionnels de 1875, fonde véritablement le modèle républicain, définissant une tradition et une culture politique, une véritable culture car les républicains ont le souci des références. Mais le fonctionnement du régime est fait aussi de crises, une seule, le boulangisme, intéressant notre décennie 1879-1889, avant Panama et l'affaire Dreyfus.

Sommaire du chapitre 3

3.1. Les forces en présence, le pays et les institutions

- Les forces en présence : les républicains
- Les forces en présence : les droites, sur la défensive
- Les forces politiques en présence : les socialistes
- Le pays
- Les institutions à l'épreuve du temps

3.2. La France de Jules Ferry (1879-1885)

- L'hypothèque Gambetta
- L'œuvre scolaire
- Les libertés
- L'incarnation de la République dans les « grands hommes »

3.3. Le boulangisme (1885-1889)

- La naissance du boulangisme
- L'ascension politique puis l'effondrement
- Épilogue sur le boulangisme

3.1. Les forces en présence, le pays et les institutions

Les forces en présence : les républicains

Les républicains se divisent en opportunistes et radicaux. La notion de « fondateurs de la République » (Pierre Barral) ¹ est capitale. Une remarquable équipe de jeunes républicains était apparue dans la vie politique à la fin du

¹ P.Barral, *Les Fondateurs de la Troisième République*, coll. U, 1968, 359 p. Lire aussi Claude Nicolet (1930-2010), *L'Idée républicaine en France. Essai d'histoire critique*, NRF, Gallimard, 1982, 512 p., réédition, 1994, 528 p., et *La République en France. État des lieux*, Seuil, 1992, 218 p. ; Cl.Nicolet et M.Vovelle, *La République, l'Europe et l'universel*, Colloque de Belfort, IREP, 1993, 261 p. ; R.Huard, *La naissance du parti politique en France*, Presses de Sciences Po, 1996, 383 p.

Second Empire. En dix ans de luttes, ils étaient parvenus à fonder le régime dont ils avaient rêvé, contre le césarisme de l'Empire, les illusions des « vieilles barbes de 48 » et la « République des ducs ». Les « pères fondateurs » de la IIIe République se sentent obligés de définir la République par des valeurs, comme les « vieilles barbes » de 1848 d'ailleurs, et à la différence peut-être des républicains de 1792. Gambetta, Ferry, Clemenceau et d'autres formaient un « parti républicain », très flou à l'origine. Depuis longtemps régnaient les « comités » – il fallait une autorisation pour toute association de plus de vingt personnes – solides fils de chaîne du tissu politique, la naissance du « comité » ayant été souvent préparée par les « cercles », les chambrées, les clubs, les sociétés culturelles centrées sur l'éducation, l'école, la laïcité, ainsi que par les loges maçonniques ¹. Le Grand Orient de France, majoritaire mais au poids relatif en léger recul, le Rite écossais et la Grande Loge recrutent surtout dans les classes moyennes instruites (fonctionnaires, médecins, professeurs, avocats, instituteurs, ingénieurs, etc.), mais également chez les petits industriels, les commerçants et les artisans.

L'inspiration doctrinale des fondateurs est éclectique. Elle est fondamentalement historique, avec une référence constante à l'Antiquité et, pour mieux dire, à la cité d'Athènes présentée comme une démocratie. Le rationalisme critique, le kantisme, le souvenir du XVIIIe siècle des Lumières et de la Révolution française, le positivisme d'Auguste Comte (mort en 1857) et de ses successeurs ², mais aussi la lecture de Condorcet, de Stuart Mill et de Kant composent le fonds. Jules Barni (1818-1878), premier grand traducteur de Kant en France, est fort influent dans le parti républicain ³ ; Étienne Vacherot (1809-1897) a largement contribué à donner avec le kantisme des assises philosophiques au républicanisme ; la pensée du néo-criticiste Charles Renouvier (1815-1903) est dominante dans la culture philosophique du dernier tiers du siècle. Elle déroute le comtisme de sa voie conservatrice, sélective et élitiste première, le ralliant à une République, « qui seule assure l'ordre et la liberté » (Gambetta). Dominent laïcité, patrie, démocratie parlementaire, école publique et instruction civique, suffrage universel : « une culture abstraite, fondée sur la lecture des grands auteurs et donnant la valeur suprême à l'éclat du verbe » (Pierre Barral).

¹ Cf. P.Nord, *Le moment républicain. Combats pour la démocratie dans la France du XIXe siècle*, trad. fr., A.Colin, 2013, 334 p., chapitre premier.

² Cf. J.-Cl.Wartelle, *L'héritage d'Auguste Comte. Histoire de l'« église positiviste » (1849-1946)*, L'Harmattan, 2002, 394 p.

³ M.Gueissaz, « Jules Barni, l'homme qui a introduit Kant dans la morale laïque », dans S.Baumont & A.Dorna dir., *Les grandes figures du radicalisme. Les radicaux dans le siècle (1901-2001)*, Privat, coll. « Bibliothèque historique Privat », 2001, 286 p., pp. 35-41.

Elle montre l'image d'une Marianne sage et fraternelle, d'une République conservatrice et égalitaire, riche d'un idéal d'entente sociale : avec la « couche sociale nouvelle » (voir plus haut), Gambetta n'entendait nullement un bouleversement social, mais tout le contraire. L'assise sociale de la victoire républicaine de 1879 va d'ailleurs de la grande bourgeoisie acceptant pragmatiquement la République (à la condition qu'elle soit modérée) – représentée par Henri Germain (1824-1905)¹, fils et gendre de fabricant de soieries, fondateur du Crédit lyonnais et député du Centre gauche, par Jules Siegfried (1837-1922), gros négociant du coton au Havre, dont il est le député-maire – aux paysans, en passant par les couches nouvelles. Les républicains portent une attention soutenue à la paysannerie. Gambetta a admirablement compris quel appui l'Empire avait trouvé dans les masses rurales – adhésion massive des campagnes et « campagnocratie » du régime – et quel enjeu décisif elles représentent. Les ruraux ne sont pas responsables de leur retard intellectuel, aux graves conséquences ; il faut les « élever, émanciper au moral », bâtir la République sur « ces 24 millions d'agriculteurs et de paysans, la réserve de la nation, le lest même du vaisseau qui porte la fortune nationale » (discours de Cahors, 29 mai 1881).

« "Rural !" Le mot se répand, d'abord à petits pas en 1870, puis comme une traînée de poudre à partir de février 1871. Pendant quelque temps, il fait l'objet d'une véritable mode. S'il est employé d'abord pour désigner péjorativement les conservateurs de l'Assemblée de Versailles, élus des paysans, le mot englobe bientôt dans cette réprobation les paysans eux-mêmes. Par réaction, il devient en revanche un titre de gloire pour les élus "ruraux". Mais bientôt les républicains eux-mêmes le réhabilitent. Après quelques mois d'une faveur exceptionnelle, "rural", jugé trop péjoratif, s'efface et cède plus ordinairement la place à "paysan". »²

Le débat sur le suffrage universel à la fin du Second Empire est aux origines du succès du mot « rural ». Ensuite le mot passe par la critique impitoyable des ruraux, par la défense des ruraux par les républicains – Gambetta réhabilite le mot « rural » dans le fameux discours de Bordeaux (27 juin 1871, voir plus haut) – et par la revendication de la ruralité dans les milieux conservateurs. Puis les républicains valorisent l'appui des paysans à la République, comme en témoigne la formule de Jules Ferry en 1884 : « La

¹ Cf. notice par S.Chassagne, dans J.-C.Daumas dir., *Dictionnaire historique des patrons français*, Flammarion, 2010, 1 614 p., pp. 322-324, et Jean Bouvier, *Le Crédit lyonnais. Les années de formation d'une banque de dépôts, 1863-1882*, thèse, Imprimerie nationale et SEVPEN, 1961, 2 vol., et J.Bouvier, *Naissance d'une banque. Le Crédit lyonnais*, Flammarion, 1968, 383 p.

² Raymond Huard, « "Rural". La promotion d'une épithète et sa signification politique et sociale, des années 1860 aux lendemains de la Commune », dans *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, octobre-décembre 1998, pp. 789-806, introduction. Pour le paragraphe suivant aussi.

République sera la République des paysans ou elle ne sera pas ». Même les socialistes emploient le mot à la fin du XIXe siècle !

Les républicains veulent une véritable harmonie sociale, que le développement de l'éducation doit perpétuer, de même que « le suffrage universel appelle l'instruction universelle », selon la maxime chère à Jean Macé (1815-1894), comme à Jules Barni (1818-1878), et rappelée par l'historien Raymond Huard ¹. Les problèmes de justice sociale sont soumis à l'exercice de la démocratie politique par le suffrage universel, qui garantit la participation de la « société civile » (l'expression est de Rousseau) et l'ordre social : l'État est « instituteur du social » (Pierre Rosanvallon).

Les républicains mettent en place un véritable « modèle républicain » (Odile Rudelle ²). Dans *La République absolue* et dans l'ouvrage collectif *Le modèle républicain*, Odile Rudelle a défini « une sorte d'écosystème social dont tous les éléments sont en étroite symbiose les uns avec les autres : représentations mentales, fondements philosophiques, références historiques, valeurs, dispositions institutionnelles, organisation et structures sociales, pratique politique, etc. ». Le nouveau régime porte une grande attention au citoyen et à la citoyenneté, aux droits civils et aux droits politiques, à l'opinion publique (avec d'ailleurs un essai de définition) : c'est un « gouvernement d'opinion ». Mais le suffrage universel est considéré souvent comme la panacée, avec le correctif de l'« école de la République » à laquelle est donnée la mission, essentielle, de former de futurs citoyens. On a ainsi constitution progressive d'une culture politique ³, avec primat de l'individu et de ses droits naturels. Le « corpus d'idées » des républicains définit une démocratie de petits propriétaires, esquissée, croit-on alors, dans le monde rural, avec le mythe de la vente des Biens nationaux, qui aurait surtout profité aux paysans. La réflexion est attentive au monde de l'industrie et du commerce, cf. les « couches nouvelles » de Gambetta. Une société de classes moyennes, de petites et moyennes entreprises, est envisagée, élément capital qui va assurer la solidité du régime jusqu'à la Première Guerre mondiale. L'atelier et la boutique — comme celle des

¹ R.Huard, *Le Suffrage universel en France (1848-1946)*, Aubier, 1991, 493 p. ; R.Huard, *La naissance du parti politique en France*, Presses de Sciences Po, 1996, 383 p. Lire aussi A.Garrigou, *Le vote et la vertu. Comment les Français sont devenus électeurs*, Presses de la Fondation nationale des Sciences politiques, 1992, 288 p., réédité en *Histoire sociale du suffrage universel en France. 1848-2000*, Seuil, coll. « Points », 2002, 368 p.

² Dans S.Berstein & O.Rudelle dir., *Le modèle républicain*, PUF, coll. « Politique d'aujourd'hui », 1992, 432 p., compte rendu par mes soins dans *Historiens & Géographes*, décembre 1992, pp. 495-496 ; O.Rudelle, *La République absolue. Aux origines de l'instabilité constitutionnelle de la France républicaine. 1870-1889*, Publications de la Sorbonne, 1982, 327 p., réédition, 1986.

³ Sur les cultures politiques : S.Berstein dir., *Les cultures politiques en France*, Seuil, coll. « L'univers historique », 1999, 416 p., compte rendu dans *Vingtième Siècle. Revue d'Histoire*, octobre-décembre 2000, pp. 143-144, réédition, Seuil, coll. « Points », 1999, 442 p.

boulangers lyonnais étudiés par Bernadette Angleraud **1** – sont aussi deux filières de mobilité sociale, car les républicains apportent une promesse de progrès social graduel, sous l'influence des philosophes du XVIII^e siècle, de l'idée de Progrès, de Comte (mort en 1857), de Proudhon, etc., mais aussi sous le choc de la Grande Dépression économique (1873-1896). On insiste sur la question syndicale (cf. la loi de 1884, le syndicat étant vu comme une école de pacification sociale), sur l'ascension sociale, la prévoyance sociale, sur le concept de « contrat social ». L'État ne doit pas intervenir, avec le correctif de l'idée d' « assurance sociale », qui aboutira à la loi du 9 avril 1898 sur les accidents du travail.

Le « modèle » lie politique et société dans de grands discours, comme ceux de Gambetta et de Ferry. Il établit les lois scolaires, les grandes libertés des années 1880, vues comme des lois sociales, il critique la violence et les utopies, telles celles de 1848. Mais dès les années 1840, en matière sociale au moins, les républicains modérés avaient été débordés sur leur gauche par les radicaux. À la fin du siècle naîtra une politique sociale « radicale » : Léon Bourgeois (1851-1925) et son « solidarisme » **2**, Charles Gide (1847-1932) et sa coopération **3**, Alfred Fouillée (1838-1912) et sa synthèse conciliatrice entre libéralisme et marxisme **4**. Cela aboutira au programme de Nancy du parti radical (1907) : solidarisme, propriété individuelle, intervention de l'État par des œuvres sociales, la voie fiscale, l'école et la loi.

1 B.Angleraud, *Les Boulangers lyonnais aux XIX^e-XX^e siècles (1836 à 1914). Une étude sur la petite bourgeoisie boutiquière*, thèse sous la direction d'Yves Lequin, Lyon II, 1993, dactyl., 544 p. + annexes, résumé en B.Angleraud, *Les Boulangers lyonnais aux XIX^e et XX^e siècles*, Éditions Christian, coll. « Vivre l'histoire », 1998, 192 p. Ces boulangers sont originaires des campagnes avoisinantes, c'est le cas du père de Henri Béraud, originaire du Dauphiné (cf. *La Gerbe d'or*) ; ils ont monté des entreprises familiales. Les veuves, si elles choisissent de conserver la boulangerie, retrouvent sans problème un mari, souvent le garçon boulanger ! Les locaux professionnels et les logements sont accolés : la boulangerie est une cellule familiale de travail, avec une confusion relative des espaces, exigus, et à la fin du XIX^e siècle, la volonté de séparer se manifeste. Enfin, le boulanger est un petit notable de quartier, qui prête de l'argent. Plus général, l'article de Nonna Payer, « L'atelier et la boutique : deux filières de mobilité sociale », dans S.Berstein & O.Rudelle dir., *Le modèle républicain*, PUF, coll. "Politique d'aujourd'hui", 1992, 432 p., pp. 263-282.

2 Biographie : M.Sorlot, *Léon Bourgeois, 1851-1925. Un moraliste en politique*, Bruno Leprince, 2005, 358 p. ; A.Niess et M.Vaïsse dir., *Léon Bourgeois. Du solidarisme à la Société des Nations*, Langres, Dominique Guéniot, 2006, 151 p. ; M.Vaïsse dir., *Léon Bourgeois et la Paix*, CTHS, 2021, 199 p. Sur le solidarisme : M.-C.Blais, *La Solidarité. Histoire d'une idée*, Gallimard, 2007, 347 p. et « Solidarité : entre individualisme et collectivisme », dans R.Belot, *Tous républicains ! Origines et modernité des valeurs républicaines*, Armand Colin, 2011, 317 p., pp. 175-182.

3 Notice par Jean Baubérot, dans J.-M.Mayeur & Y.-M.Hilaire dir., *Dictionnaire du monde religieux dans la France contemporaine*, tome 5, *Les protestants*, dirigé par A.Encrevé, Beauchesne, 1993, 534 p., pp. 219-220 ; Colloque (1993) *Charles Gide et l'École de Nîmes. Une ouverture du passé vers l'avenir*, Société d'histoire du protestantisme de Nîmes et du Gard, 1995, 252 p. ; notice dans P.Cabanel & A.Encrevé dir., *Dictionnaire biographique des protestants français, de 1787 à nos jours*, Éditions de Paris/Max Chaleil, tome II, de D à G, 2020, 1 050 p., pp. 816-818.

4 Lire le chapitre 5 d'Annie Stora-Lamarre, *La République des faibles. Les origines intellectuelles du droit républicain. 1870-1914*, Armand Colin, 2005, 219 p.

Les républicains tirent de l'influence de Condorcet surtout l'idée de promotion républicaine, par la mobilité sociale. Lucien Jaume, dans l'ouvrage collectif *Le modèle républicain* **1**, souligne la constance de sa pensée, entre les thèmes de la bourgeoisie libérale et des Jacobins, il ajoute que la référence est la raison et non la « volonté du peuple », expression fréquente sous la Révolution française. La raison a fait voir à Condorcet le danger de la toute-puissance de la souveraineté de la nation. En outre, et les républicains de la Troisième y sont sensibles, Nicolas de Condorcet (1743-1794), mathématicien, traitait beaucoup de la question de la majorité. Ayant rédigé un projet constitutionnel en 1793, il pensait indispensable que les citoyens ratifient la charte fondamentale de la République. Effrayé par le refus de l'égalitarisme chez Condorcet, le « modèle » des années 1870-1880 est beaucoup plus sensible à l'idée, reprise par Tocqueville, que la citoyenneté progresse avec l'instruction, à celle que, combinée avec le progrès de l'instruction, la généralisation du crédit devrait aussi être un puissant facteur d'égalisation, et enfin à l'idée d'une solidarité sociale marchant au pas des progrès scientifiques et techniques **2**.

Le rôle de Charles Renouvier (1815-1903) a été souligné par Maurice Agulhon dans sa présentation de la réédition du *Manuel républicain de l'homme et du citoyen* de Renouvier, philosophe non universitaire proche de Kant **3**. La pensée de Kant avait été révélée au public français par son premier traducteur et commentateur, Jules Barni (1818-1878), libre penseur, républicain, pacifiste, fondateur d'une morale laïque, auteur d'un autre *Manuel républicain de l'homme et du citoyen*, et dont son ami Ferdinand Buisson (1841-1932) continuera l'œuvre morale **4**. Le système philosophique de Renouvier est connu sous le nom de néo-criticisme. Son *Manuel* avait été publié en 1848 et sa lecture nuance fortement le mépris des républicains de la Troisième pour les « vieilles barbes de 48 », comme

1 L.Jaume, « Condorcet : des progrès de la raison aux progrès de la société », dans S.Berstein & O.Rudelle dir., *Le modèle républicain*, PUF, coll. "Politique d'aujourd'hui", 1992, 432 p., pp. 229-241.

2 Sur ce que fut la « vie à crédit » A.Albert, *La vie à crédit. La consommation des classes populaires à Paris (années 1880-1920)*, thèse, Éditions de la Sorbonne, 2021, 388 p.

3 Ch.Renouvier, *Le Manuel républicain de l'homme et du citoyen*, présenté par M.Agulhon, Garnier, 1981. Présentation reprise dans M.Agulhon, *Histoire vagabonde*, Gallimard, 1988, 2 vol. (recueil d'articles et contributions), tome II, pp. 49-67 ; mais aussi M.-Cl.Blais, *Au principe de la République. Le cas Renouvier*, Gallimard, 2001, 436 p., résumé dans une notice du « Que sais-je ? » collectif *Les 100 mots de la République*, 2017, pp. 101-102 ; F.Turlot, *Le personnalisme critique de Charles Renouvier. Une philosophie française*, Presses universitaires de Strasbourg, 2003, et P.Cabanel, *Le Dieu de la République. Aux sources protestantes de la laïcité (1860-1900)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2003, 282 p., surtout chapitre 3, et notice dans J.-P.Chantin, *Des « sectes » dans la France contemporaine. 1905-2000. Contestations ou innovations religieuses ?*, Privat, 2004, 157 p., pp. 202-203.

4 M.Gueissaz, « Jules Barni, l'homme qui a introduit Kant dans la morale laïque », dans S.Baumont & A.Dorna dir., *Les grandes figures du radicalisme. Les radicaux dans le siècle (1901-2001)*, Privat, coll. « Bibliothèque historique Privat », 2001, 286 p., pp. 35-41. Sur son pacifisme : N.-J.Chaline, *Empêcher la guerre. Le pacifisme du début du XIXe siècle à la veille de la Seconde Guerre mondiale*, Encre, 2015, 248 p., *passim*.

ils disent : ils voient en l'auteur un « pédagogue officiel de la démocratie » et dans le *Manuel* un grand classique de la gauche, d'autant plus que Renouvier avait publié en 1851 une *Organisation communale et centrale de la République*, qui traçait les plans d'une nouvelle démocratie. Six ans plus tard il publia d'ailleurs un livre sur la naissance de la civilisation européenne pour le titre duquel il forgea le mot « uchronie », sur le modèle de l'« utopie » de Thomas More (1516) ¹.

Pendant des années de cette fin du siècle opportunistes et radicaux vont s'opposer : par quoi sont-ils divisés ? sont-ils si divisés que cela ? Vainqueurs en 1879, les républicains se divisent effectivement ; s'installent au pouvoir pour deux décennies non pas les républicains avancés, que l'on appelle les radicaux, mais au contraire les modérés, ceux que l'on nomme les opportunistes, et qui d'ailleurs n'ont pas rougi du terme, formulé sans doute pour la première fois par Henri de Rochefort, accepté par Gambetta, Ferry – « une volonté pour la République », titre de Pierre Barral ² – préférant parler de « républicains de gouvernement ». Émile Littré lui-même, parlementaire républicain jusqu'à sa mort en 1881, contribue à cette qualification en employant l'expression de « politique d'opportunité ». Leur œuvre va être considérable dans les années 1880. L'idée centrale des opportunistes est de rassurer pour consolider le régime. Il faut en conséquence rejeter les transformations globales, idée tactique, mais ces hommes sont profondément sincères. Ce n'est qu'avec les « progressistes », successeurs à la fin du siècle des opportunistes, que la modération tactique se mue en conservatisme social. Les opportunistes sont, en 1871, divisés en deux groupes parlementaires, l'Union républicaine de Gambetta, et la Gauche républicaine de Jules Ferry, transformée dans les années 1880 en Union démocratique. Cette dernière absorbe après les élections de 1885 le Centre gauche ; très important dans les années 1870, « formé de républicains récents, généralement venus de l'orléanisme » (Jean Leduc ³), celui-ci ne tient plus qu'une place secondaire dans les gouvernements et à la Chambre (39 députés en 1881).

Dès la campagne électorale de 1881, l'opposition est nette, voire violente, avec les idées radicales. Les opportunistes, qui avec 375 députés (168 pour la Gauche républicaine et 207 pour l'Union républicaine) l'emportent

¹ Une réédition en 1876, bien sûr, car Charles Renouvier imagine que le christianisme a été refoulé dès l'origine, comme nombre de religions orientales. D'autres rééditions, la dernière en 2013. Je dois cette référence à Jean-Noël Jeanneney, *La République a besoin d'histoire. Interventions. 2010-2019*, CNRS, tome III, 2019, 392 p., pp. 75-76.

² Pierre Barral, *Jules Ferry. Une volonté pour la République*, Presses universitaires de Nancy/Serpenoise, 1985, 176 p.

³ J.Leduc, *Histoire de la France : l'enracinement de la République, 1879-1918*, Hachette, coll. « Carré-Histoire », 1991, 240 p.

largement sur la droite (90 sièges) et les radicaux (50 sièges), sont des modérés, qui s'accommodent de la Constitution de 1875, modestement révisée. En matière d'anticléricalisme, il faut empêcher l'Église de jouer un grand rôle dans l'État : ils rejoignent donc la vieille tradition du gallicanisme, souhaitent le maintien du Concordat ; ils sont anticléricaux, mais non antireligieux. Ils ne pensent pas opportun de réaliser les mesures économiques prévues par le programme de Belleville, se contentent d'une épuration limitée de l'administration, appréhendant dans le cas contraire la désorganisation des services publics. Les opportunistes préfèrent agir, d'une manière générale, en fonction du moment et des possibilités : il faut suivre l'opinion et non la devancer. Ils se rapprocheraient de la droite modérée et orléaniste, s'il n'y avait la question religieuse et celle du régime.

La division des républicains dans les années 1880 sépare les « opportunistes » des « radicaux » au sens strict du terme, c'est-à-dire des intransigeants (Léon Bourgeois, Henri Brisson, Clemenceau, Naquet, Pelletan, Rochefort, etc.), tandis que Gambetta vire à l'opportunisme.

Le radicalisme était devenu une doctrine politique précise sous la monarchie de Juillet, Ledru-Rollin en étant le premier théoricien (thèse de Serge Berstein ¹). Il visait à une transformation de la société, « l'amélioration sociale », par la voie de réformes rendues possibles par le suffrage universel. Les radicaux sont attachés à la propriété privée, mais il faut l'étendre et la protéger de l'emprise du Capital, pour ne pas abandonner en ses mains les grandes richesses nationales, mines, canaux et chemins de fer ². Ils désirent la protection des faibles et des petits, par des écoles gratuites, des hôpitaux pour les ouvriers, etc. L'idéal social à atteindre est pour eux l'extension à tous les citoyens de la propriété, grâce, en particulier, à la constitution de coopératives de producteurs. L'instrument de la transformation doit être l'État, expression de la nation par le suffrage universel. Sous la Deuxième République et le Second Empire, les partisans de la « sociale » s'étaient réfugiés dans les « comités » radicaux. Le radicalisme était devenu très flou et évanescent sous le Second Empire, jusqu'au programme de Belleville, développé pour la candidature de Gambetta à Paris en 1869. Sa partie sociale est assez en retrait par rapport au programme de Ledru-Rollin et aux *démoc-soc* de 1849-1850 : modification des impôts, basée sur les « quatre vieilles » (patente, contribution foncière, personnelle mobilière, portes et

¹ S.Berstein, *Histoire du Parti radical*, thèse, FNSP, 2 vol., 1980 et 1982, 487 et 667 p. ; P.Lévêque, *Histoire des forces politiques en France*, Armand Colin, coll. U, tome I, 1789-1880, 1992, 370 p., et tome II, 1880-1940, 1994, 311 p., chapitres I et III.

² Sur l'histoire des chemins de fer, l'ouvrage monumental de François Caron (1931-2014), *Histoire des chemins de fer en France*, tome I, 1740-1883, Fayard, 1997, 700 p., tome II, 1883-1937, Fayard, 2005, 1 029 p.

fenêtres), impôts directs qui pesaient nettement moins lourd que les impôts indirects, suppression des gros traitements, abolition des monopoles, au fond une solution du problème social par la justice et l'égalité. Globalement, le social est soumis au politique et Gambetta déclare, en paraphrasant une formule qu'il avait employée d'abord le 20 octobre 1878, lors de son discours du Château d'Eau : « La série progressive de ces réformes sociales dépend absolument du régime et de la forme politique, et c'est pour moi un axiome en ces matières, que la forme emporte et résoud le fond. » **1**

Le radicalisme de la fin des années 1870, force d'opposition aux républicains de gouvernement, accepte le « patrimoine de la Révolution française » en un « bloc dont on ne peut rien distraire » (formule de Clemenceau, le 29 janvier 1891, lors du débat sur la pièce *Thermidor* de Victorien Sardou **2**), 1793 compris, et revendique alors la nationalisation des mines et des chemins de fer, l'impôt sur le revenu, la démocratisation de l'enseignement secondaire : « C'est que cette admirable Révolution par qui nous sommes n'est pas encore finie, c'est qu'elle dure encore ». Il est pourvu de groupes parlementaires, de gauche à droite : l'« extrême gauche », qui devient le groupe radical-socialiste, la Gauche radicale, qui devient la Gauche démocratique, et enfin l'« union progressiste ». Surtout, dans le pays, de nombreux « comités » gravitent autour des loges maçonniques. C'est cette nébuleuse qui se fondra en 1901 en un parti radical **3**.

Les radicaux veulent mettre en application des principes, et tout de suite : ils sont des ultras un peu à leur manière, comme Rochefort, qui fonde

1 La formule de 1878, strictement politique d'ailleurs, était la suivante : « La République, c'est la forme qui emporte le fond et résoud les problèmes qu'elle cache dans ses flancs. » (cité dans P.Barral, *Les Fondateurs de la Troisième République*, coll. U, 1968, 359 p., pp. 166-167). Lire la mise au point de J.-Ch. Asselain, « L'impôt », dans J.-P.Rioux & J.-F.Sirinelli dir., *La France d'un siècle à l'autre. 1914-2000. Dictionnaire critique*, Hachette, 1999, 982 p., pp. 724-733, et N.Delalande & A.Spire, *Histoire sociale de l'impôt*, La Découverte, 2010, 125 p.

2 Cf. J.Garrigues prés., *Les grands discours parlementaires de la Troisième République*, Armand Colin, 2004, tome I, 217 p., pp. 113-117. Lire aussi sa contribution « De Gambetta à Boulanger : les radicaux face à la République opportunistes », chapitre 2 de S.Berstein & M.Ruby dir., *Un siècle de radicalisme*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2004, 287 p., compte rendu par mes soins dans *Historiens & Géographes*, avril 2005, pp. 421-422 ; voir aussi J.Garrigues, *Le Monde selon Clemenceau. Formules assassines, traits d'humour, discours et prophéties*, Tallandier, 2014, 334 p., compte rendu DL dans *Historiens & Géographes*, octobre-décembre 2014, p. 320, pp. 69 & suiv. Capital est le chapitre IX de la thèse de Jean El Gammal, *Politique et poids du passé dans la France « fin de siècle »*, Limoges, Presses universitaires de Limoges, 1999, 789 p. Voir aussi G.Leroy & J.Bertrand-Sabiani, *La vie littéraire à la Belle Époque*, PUF, 1998, 383 p., p. 91 et P.Ory, *Une Nation pour mémoire. 1889, 1939, 1989. Trois jubilés révolutionnaires*, FNSP, 1992, 282 p., p. 37. Victorien Sardou : 1831-1908.

3 Cf. Gérard Baal, « La fondation du parti radical », chapitre 3 de S.Berstein & M.Ruby dir., *Un siècle de radicalisme*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2004, 287 p. et « La gauche du radicalisme à la veille de 1914 », dans A.Prost dir., *Jean Zay et la gauche du radicalisme*, Presses de Sciences Po, 2003, 264 p., compte rendu par mes soins dans *Historiens & Géographes*, janvier 2004, pp. 561-562, pp. 17-40.

L'Intransigeant, au titre explicite. Pour eux, la Constitution de 1875 n'est pas vraiment républicaine et il faut l'abroger, en particulier en supprimant la Chambre haute — « Sus au Sénat ! » est leur cri de ralliement —, avant que le Sénat ne devienne leur fief. Un véritable État républicain doit être séparé de l'Église, à l'influence de laquelle ils veulent soustraire les âmes ; en outre, ils pensent que la séparation devrait logiquement amener la chute de l'Église. Dans le domaine économique, ils reprennent le programme de Belleville, pensent en termes de grands services nationaux, d'impôt sur le revenu à caractère progressif. Ils sont hostiles à la colonisation : Clemenceau s'exprime beaucoup à ce sujet, il est même l'introducteur en France du mot impérialisme ; c'est s'opposer farouchement à la politique coloniale de Ferry. Les radicaux sont, bien sûr, pour une épuration complète et immédiate, pour la suppression des armées permanentes, la facilité du divorce, etc. Ils sont hostiles aux gouvernements qui se succèdent au cours de la décennie ; certains gardent leur sympathie à Gambetta, mais ils sont unanimes contre Ferry.

Le libéralisme de Jules Ferry a été étudié par de nombreux auteurs, Pierre Barral, Serge Berstein, Odile Rudelle, plus récemment Jérôme Grondeux ¹. Il n'est pas un système, Ferry baignant, comme beaucoup de « fondateurs de la République », dans un climat intellectuel où idées, citations et références s'entremêlent. Comme tous les libéraux de son temps et les républicains modérés, il développe l'idée de contre-pouvoir (jouent les spectres du Second Empire et des royalistes), dans le but de sauvegarder les individus et la société civile. Ferry a lu tous les grands écrivains libéraux, dont John Stuart Mill et Tocqueville, il a étudié Auguste Comte et le positivisme, dont il s'est explicitement réclamé, par exemple lors de son initiation maçonnique. Il prend à Condorcet le désir d'éducation et l'hostilité à la religion. Il a une certaine vision de la Révolution française, qui la situe dans la continuité de l'Ancien Régime, et une vue de la République, qui doit être débarrassée de la Terreur et de Robespierre : Ferry est un « girondin », qui insiste sur la liberté de conscience de l'individu. Prenant ses distances avec les « vieilles barbes » de 1848, Ferry est un libéral modéré, favorable sous le Second Empire à l'alliance avec les orléanistes dans le cadre de l'Union libérale (voir plus haut). Sous la III^e République, Ferry reste favorable à l'« union étroite des forces républicaines », il pense que libéralisme et démocratie peuvent se conjuguer et partage avec Gambetta l'idée d'émergence des couches nouvelles. Il tente de combiner libéralisme et volonté d'affirmation de l'État, dans un sens gallican. Sa volonté de défendre les droits de

¹ Pour ce dernier : « Le libéralisme de Jules Ferry », dans *Historiens & Géographes* avril-mai 1999, pp. 389-396. Pour les autres auteurs, les références apparaissent ici et là dans cet ouvrage.

l'État le pousse, quand il se présente à la présidence de la République en 1885, à critiquer la « constitution Grévy », et c'est Grévy qui est réélu...

Le libéralisme économique de Ferry est moins explicite (à cause de la Grande Dépression), toutefois il pense que la « liberté du travail » doit être corrigée par une action volontariste de l'État, que les lois du marché doivent être amendées par l'association, reprenant une idée de Stuart Mill. Trait bien connu, la colonisation est justifiée, de manière mercantiliste, par le libéralisme économique. Favorable à l'industrialisation de masse, Jules Ferry pense que la mission de l'État n'est pas de diriger mais de veiller à ce que la répartition des richesses se fasse de façon harmonieuse. Cf. « Mais si l'industrie concentrée est un fait qui s'impose, je n'entends point qu'on se livre à ce nouveau maître avec insouciance, qu'on lui prête des vertus qu'il ne peut avoir. La société a sur les puissances qu'elle abrite dans son sein des droits inaliénables. »

LES NUANCES APORTEES PAR L'HISTORIOGRAPHIE RECENTE A LA DISTINCTION CLASSIQUE ENTRE OPPORTUNISTES ET RADICAUX

Un parti républicain de fait se reconstitue durant les crises. Les élections de 1885, qui ont lieu au scrutin de liste, fondent la tradition de la « discipline républicaine »¹ – l'accord se faisant en ne maintenant au second tour que la liste républicaine arrivée en tête au premier – face au danger de la remontée de la droite, qui a doublé ses sièges et retrouvé les chiffres de 1877, prouvant la permanence du grand clivage. On pourrait souligner la prégnance de tout ce qui rassemble opportunistes et radicaux : impopularité viscérale du Second Empire et du bonapartisme, hostilité à la droite monarchiste, à ses visées, à l'Église, mais également aux tentatives révolutionnaires de la fin du siècle ; au contraire, attachement fondamental à la Révolution française, à la liberté, à la démocratie parlementaire, à la laïcité, à l'école, à la patrie, aux droits naturels et imprescriptibles de l'individu. À propos de la Révolution, l'idée du « bloc » n'est pas totalement l'apanage des radicaux et tous ne partagent pas l'opinion de Clemenceau.

Grâce à l'historiographie récente, on peut ajouter l'absence totale de toute différence philosophique fondamentale entre opportunistes et radicaux, au contraire l'existence d'un véritable modèle, cette « sorte d'écosystème social dont tous les éléments sont en étroite symbiose les uns avec les autres » (Serge Berstein et Odile Rudelle). L'inexistence de partis organisés fait qu'on ne sait pas très bien qui est opportuniste et qui est radical (Jules Simon a longtemps été considéré comme un

¹ Cf. Gilles Candar, « La République est en danger », dans *Une contre-histoire de la IIIe République*, La Découverte, 2013, 401 p., pp. 53-67.

radical, Jules Ferry a été qualifié de radical...). Certains radicaux adhèrent en même temps au groupe de l'« extrême gauche » et à celui de l'Union républicaine ! Opportunistes et radicaux croient à la promesse d'un progrès social, ils sont des fidèles de l'idée de progrès chère à Condorcet, leurs sources d'inspiration philosophique sont d'ailleurs identiques, ils ont avec la franc-maçonnerie le même vivier ¹. Les républicains d'alors ne s'y trompent pas, qui parlent pour eux-mêmes de « la *démocratie* de la Nièvre » ou de « la *démocratie* auxerroise » : il y a bien un « camp républicain », une « culture » ou une « sensibilité républicaine », comme dit l'historien d'aujourd'hui. Il y a aussi une exclusion de la droite du pouvoir, malgré un faible écart, d'environ un demi-million de voix au sein de l'électorat ; le système politique établi par la victoire des républicains entre 1876 et 1879 empêche une véritable alternance. C'est ce qu'Odile Rudelle a appelé la « République absolue » (voir plus haut).

□ Les forces en présence : les droites, sur la défensive

Trois forces et traditions de droite ont été explicitées par René Rémond ² : « La première emprunte aux *ultras* de la Restauration leur doctrine, la contre-révolution : elle est la tradition faite système et érigée en politique. [...] La seconde, conservatrice et libérale, hérite son fonds de l'*orléanisme* [...]. La troisième a opéré un amalgame d'éléments hétérogènes sous le signe du *nationalisme*, dont le bonapartisme est un précurseur ». Cette tripartition n'a été discutée sérieusement que pour la fin du XIXe siècle, nous y reviendrons. Le légitimisme a été, tout au long du XIXe siècle, le parti de la fidélité à la branche des Bourbons, mettant ses espoirs de nouvelle restauration – qui furent toujours déçus – en la personne du petit-fils de Charles X, duc de Bordeaux devenu comte de Chambord.

L'orléanisme se fit l'apôtre d'un parlementarisme raisonnable, davantage finalement que d'une fidélité dynastique, et c'est pour cela qu'il fut fortement aux origines des institutions de 1875, devenues en fait républicaines : « Aux orléanistes la personne importe moins que le régime et la dénomination du régime moins que les institutions. Pareille évolution est impensable d'un légitimiste [...] » (René Rémond). L'hostilité mutuelle entre légitimisme et orléanisme n'avait pas empêché une coalition pendant la Deuxième République,

¹ Voir par exemple André Combes, « Radicalisme et franc-maçonnerie », chapitre 4 de S.Berstein & M.Ruby dir., *Un siècle de radicalisme*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2004, 287 p.

² R.Rémond, *La Droite en France de 1815 à nos jours*, Aubier, 1954, div. rééditions, dont *Les Droites en France*, 1982, 544 p. Lire aussi, pour le présent passage, J.-F.Sirinelli dir., *Histoire des droites en France*, Gallimard, 1992, 3 vol., réédition, 2006, tome « Politique », 800 p., pp. 37-63 et 64-82.

sous le nom fort révélateur de parti de l'Ordre, et aux débuts de la III^e République, sous celui d'Ordre moral.

Le bonapartisme ne s'était voulu, dans le second XIX^e siècle, ni de droite ni de gauche, se situant au-dessus des « partis ». Il eut en réalité jusqu'au XX^e siècle deux composantes. L'une, populaire, démocratique, volontiers anticléricale, s'incarna surtout dans un bonapartisme rural. Cette « aile gauche » se doubla d'une composante « de droite », conservatrice, alliée aux notables et à l'Église, dirigée vers la défense sociale et ayant obtenu le ralliement partiel des orléanistes plutôt que des légitimistes. Cette troisième droite est donc plus complexe que les deux autres : il est vrai, pour reprendre l'excellente formule de Guizot, que « c'est beaucoup d'être à la fois une gloire nationale, une garantie révolutionnaire et un principe d'autorité » ! Et après le 1^{er} juin 1879, date de la mort du prince impérial Napoléon Louis, le bonapartisme se divisa entre partisans du prince Napoléon Jérôme **1** – les « jérômistes », bonapartistes de gauche – et du prince Victor Napoléon (1862-1926), le fils du précédent (les « victoriens », incarnant le bonapartisme de droite) **2**.

Trois droites, certes. Mais les catholiques ne se sont-ils pas constitués en un groupe politique très autonome à l'occasion de la question romaine, depuis le Second Empire, comme l'a très bien montré dans sa thèse Arthur Hérisson ? **3** La question romaine a en effet été politisée et il y a eu une véritable « descente de la question romaine vers les masses », faisant entrer les catholiques français dans l'« âge des masses », par l'intermédiaire des masses réellement populaires : une modernisation sans... modernité ! Cependant les catholiques français rentreront dans le rang après la victoire des républicains à la fin de la décennie 1870, à la différence de ce qui se manifesterait dans les autres pays.

Pour l'heure les droites se comptent au parlement. En 1877, les positions électorales avaient été améliorées, rien n'apparaissait donc comme véritablement définitif ; mais en 1881, les monarchistes tombèrent de 208 sièges à 90, répartis également entre royalistes et bonapartistes. Ce résultat s'expliquait par le découragement de nombreux électeurs de droite, qui s'étaient abstenus, au regard des échecs successifs. Forts de leur énorme majorité, les républicains pouvaient être indifférents à l'égard de l'opposition de droite et se diviser sans danger.

1 1822-1891, *Plon-Plon*, le « boparte rouge », cf. M. Battesti, *Plon-Plon. Le Bonaparte rouge*, Perrin, 2010, 619 p.

2 L. de Witt, *Le prince Victor Napoléon*, Fayard, 2007, 542 p., compte rendu par mes soins dans *Historiens & Géographes*, juillet-août 2008, p. 383.

3 Arthur Hérisson, *Les catholiques français face à l'unification italienne (1856-1871). Une mobilisation internationale de masse entre politique et religion*, thèse soutenue le 23 novembre 2018 à la Sorbonne. Pour les zouaves pontificaux l'engagement politique prime.

Le comte de Chambord mourut en 1883, le comte de Paris devint donc le prétendant commun aux deux branches, sous le nom de Philippe VII, mais nombre de légitimistes ne purent reporter leur affection monarchiste sur cet « usurpateur » et étaient donc virtuellement prêts au « ralliement » à la République. Un bonapartiste, le baron Armand de Mackau (1832-1918), député de l'Orne, tenta de former au Parlement un grand parti conservateur rassemblant les droites classiques ; il échoua. Aux législatives de 1885, les droites avaient su s'unir sur des listes communes dès le premier tour, qui leur avait apporté l'espoir du succès. Après ces élections, Albert de Mun (1841-1914) voulut fonder, à l'image du *Zentrum* allemand, un grand parti catholique français ; sa tentative échoua elle aussi, à cause d'une double opposition : celle de Rome qui y voyait un risque d'isolement des catholiques français, celle des partis de droite qui craignaient la concurrence. En 1886, un député de l'Eure, bonapartiste un peu en marge, Edgar Raoul-Duval (1832-1887), tenta de former un mouvement dit de la Droite républicaine, au nom évoquant explicitement le ralliement au régime ; mais la tentative échoua au bout de quelques mois ¹. Les droites avaient donc tout pour douter de leurs éventuelles chances et ne plus s'afficher ouvertement, également pour saisir toutes les possibilités d'action hors du Parlement : positions très fermes conservées dans l'administration, dans la diplomatie, l'armée, l'Église de France et la presse conservatrice. Les droites représentent surtout les classes sociales dirigeantes et conservatrices, influentes par leur prestige et par la propriété de la terre, qui permet de faire pression sur fermiers et métayers. Toutefois, il est frappant de constater l'incapacité de la droite catholique à mobiliser le pays, contre la politique laïque des opportunistes, en dehors de quelques départements.

Les forces de droites et les classes sociales qui leur correspondent sont encore omniprésentes dans trois secteurs de « pouvoir social » (Jean Lhomme ²) au moins. Des bastions sont l'administration, surtout la magistrature « assise » (inamovible), la diplomatie, la Marine et l'armée de terre. Cette dernière n'avait pas toujours été dotée d'officiers nobles et monarchistes, tant s'en faut, mais cela le devient dans le dernier tiers du XIXe siècle. L'armée française, tout entière considérée, est la « grande muette », elle donne une position sociale et l'impression réconfortante de servir le pays et non la République, donc de ne pas

¹ J.El Gammal, « Un pré-ralliement : Raoul-Duval et la droite républicaine, 1885-1887 », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, octobre-décembre 1982, pp. 599-621 ; B.Bodinier & C.Cornu, « Un précurseur de la droite républicaine : Edgar Raoul-Duval (1832-1887) », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, octobre-décembre 1999, pp. 680-712 ; Collectif, *Députés et sénateurs de l'Aquitaine sous la IIIe République. 1870-1940. Portrait de groupe*, Éditions de la Maison des Sciences de l'homme d'Aquitaine, 1995, 367 p., pp. 260-261.

² J.Lhomme (1901-1987), « La notion de pouvoir social », *Revue économique*, juillet 1959, J.Lhomme, *La grande bourgeoisie au pouvoir (1830-1880). Essai sur l'histoire sociale de la France*, Paris, 1960, VIII+378 p.

renier ses conceptions profondes. Quant à l'administration civile, les républicains n'y ont effectué qu'une épuration limitée (préfets, sous-préfets, parquet...).

Si à Rome des changements s'annoncent — Pie IX a été remplacé par Léon XIII en 1878 —, l'Église de France reste orientée vers le camp monarchiste et conserve de puissants moyens d'action politique. Jusqu'à Jules Ferry, et même au-delà, l'enseignement est largement entre les mains du clergé et des congrégations, même si la situation juridique de ces dernières est précaire ¹. Grâce à la presse (maison de la Bonne Presse) et aux Assomptionnistes, l'audience dans le pays est large. Des hommes comme Albert de Mun (1841-1914) pensent qu'il appartient à la société aristocratique, et non à la bourgeoisie orléaniste ou républicaine, d'animer les mouvements de catholicisme social ². Toutefois, il est frappant de constater l'incapacité de la droite catholique à mobiliser contre la politique laïque des opportunistes le pays, la France, « fille aînée de l'Église » ³, en dehors de quelques départements.

Les républicains sont des garnisons isolées dans une société conservatrice, ce qui facilite l'opposition entre opportunistes et radicaux. La « bonne société » tente donc des contre-offensives quand les républicains sont divisés. Enfin, la presse conservatrice demeure fournie et influente, avec *La Gazette de France*, *Le Journal de Paris*, *Le Pays*, *L'Univers*, vieux journal de Louis Veuillot (1813-1883) repris à sa mort (la même année que le comte de Chambord par son frère Eugène (1818-1905). À cette même date, *La Croix* devient quotidienne.

□ Les forces politiques en présence : les socialistes

Les socialistes sont une force politique littéralement ressuscitée. L'historien Pierre Lévêque (1927-2017) a titré un de ses essais « Après la Commune : la difficile renaissance du socialisme français (1871-1893) » ⁴. Interdit de cité après la Commune, condamné pour une décennie à la léthargie, le socialisme refit surface en France dans les années 1880, pour trois causes essentielles : les problèmes sociaux provoqués par la révolution industrielle et la grande dépression de la fin du siècle, l'insatisfaction engendrée par la

¹ Cf. Chr.Sorrel, *La République contre les congrégations. Histoire d'une passion française, 1899-1904*, Le Cerf, 2003, 265 p.

² Lire son discours du 25 janvier 1884 à la Chambre dans G.Franconie présente, *Les grands textes de la droite. 1789-2017*, Flammarion, coll. « Champs », 2017, 409 p., pp. 238-241.

³ L'expression, prononcée pour la première fois par Henri Lacordaire (1802-1861) le 14 février 1841 à Notre-Dame de Paris, sera popularisée à l'occasion du 14^e centenaire du baptême de Clovis, en 1896, par le cardinal Benoît Langénieux (1824-1905), archevêque de Reims.

⁴ Dans P.Lévêque, *Révolutions et Républiques : la France contemporaine*, Éditions universitaires de Dijon, 2005, 350 p., pp. 169-176.

modération du régime républicain, et l'amnistie aux Communards, votée en juillet 1880. Jusqu'en 1895, ce furent les « adolescences du socialisme » (Madeleine Rebérioux, 1920-2005). Des « chambres syndicales », évidemment clandestines, se formèrent dès 1872 et lancèrent l'idée de congrès ouvriers annuels. Après celui d'Arras en 1876, le congrès de Lyon (1878) évoqua la formation d'un parti socialiste ouvrier. Le Congrès ouvrier socialiste de Marseille (octobre 1879) réunit des délégués des syndicats et adopta un programme marxiste, orientation confirmée l'année suivante au Havre et victoire sur les mutualistes, plus modérés. Le marxisme était peu directement connu, il s'agissait plutôt d'une vulgarisation des grands thèmes par Jules Guesde et Paul Lafargue (1842-1911), avec beaucoup de simplifications et d'appauvrissements. En effet, *Le Capital* avait été traduit en français entre 1872 et 1875, mais par livraisons successives, peu lues, très lentes à s'écouler, et la première version à succès, celle de Gabriel Deville (1854-1940) en 1876, était une édition abrégée ¹. Autour de Guesde et Lafargue se fonda en 1880, au congrès de Paris, un Parti ouvrier (l'adjectif *français* ne fut rajouté qu'en 1893), d'inspiration marxiste et de volonté comme de réalité prolétariennes (60 % de ses membres étaient des travailleurs de l'industrie). Appuyé sur le Nord et d'autres régions industrielles comme celle de Montluçon (Allier), il refusa le vote du budget, toute compromission avec la bourgeoisie, croyant à la proximité de la révolution. Il entra à la II^e Internationale — la première, celle de 1864, s'était dissoute en 1876 — lors de la fondation de celle-ci, en 1889, adopta *L'Internationale* et le 1er Mai. Un premier député, Clovis Hugues (1851-1907), fut élu en 1881 ; la publication du parti était hebdomadaire, d'abord *L'Égalité*, puis *Le Socialiste*, tous deux dirigés par Jules Guesde et manifestant la résurrection d'une presse ouvrière.

Jules GUESDE (1845-1922) ²

Jules Bazile est né à Paris. Son père, catholique pratiquant et homme de droite, tient à Passy une institution d'enseignement libre ! Bachelier à 16 ans, Jules Bazile entre comme employé au ministère de l'Intérieur pour gagner sa vie, mais en 1867, il décide de devenir journaliste pour défendre les idées républicaines et c'est pour ne pas faire tort à ses parents qu'il prend comme pseudonyme le nom de jeune fille de sa mère, Guesde (prononcez *Guède*). En juin 1870, il fonde son propre journal dans lequel il attaque « la guerre dynastique et impériale » et se retrouve en prison, d'où il sort après la chute de Napoléon III. Il est partisan de la Commune et la victoire des

¹ Chr. Prochasson, *Les intellectuels et le socialisme. XIXe-XXe siècle*, Plon, 1997, 298 p., *passim*.

² Notice dans G. & S. Berstein, *La Troisième République*, M.A. Éditions, coll. « Le Monde de ... », 1987, 356 p., pp. 164-166. Biographie : J.-N. Ducange, *Jules Guesde. L'anti-Jaurès ?*, Armand Colin, 2017, 256 p.

Versaillais l'oblige à s'exiler en Suisse où, disciple de Bakounine, il devient l'un des animateurs de la section jurassienne de l'Internationale. Sa santé l'oblige bientôt à gagner l'Italie où il fréquente aussi les milieux révolutionnaires et où il ébauche sa conception personnelle du socialisme, s'écartant peu à peu de l'anarchisme.

Autorisé à revenir en France en 1876, il assiste au 1er congrès ouvrier, il s'initie à la doctrine marxiste et décide d'en devenir le vulgarisateur en France, c'est-à-dire de l'exposer dans un langage qui puisse être compris des travailleurs et c'est dans ce but qu'il fonde en 1877 l'hebdomadaire *L'Égalité*. Il compte rallier au collectivisme les adeptes du réformisme, alors majoritaires. Le journal ne survit pas aux procès et ne dépasse pas 33 numéros. En 1878, Guesde assure la défense des délégués d'un congrès ouvrier, prévu à l'occasion de l'Exposition universelle et qui ont passé outre à l'interdiction qui leur a été signifiée. Sa plaidoirie, largement diffusée, a un retentissement énorme. Condamné à 6 mois de prison, il rédige avec ses amis le *Programme du socialisme révolutionnaire français*, puis une brochure intitulée *Collectivisme et révolution*.

Au congrès de Marseille du mouvement ouvrier auquel Guesde n'assiste pas, les idées collectivistes l'emportent sur l'idéal coopératif et les guesdistes font voter deux motions, l'une préconisant la collectivisation des moyens de production, l'autre la création d'un parti ouvrier, la « Fédération du Parti des travailleurs socialistes de France ». Guesde se rend alors à Londres pour rencontrer Marx et, de leurs entretiens, sort un programme rédigé en grande partie par Marx lui-même, et qui est adopté au congrès du Havre en novembre 1880. En 1882, au congrès de Saint-Étienne, broussistes et guesdistes se séparent. Les guesdistes prennent le nom de « Parti ouvrier français » (POF) et conservent le programme du Havre. La structure du parti comporte à la base des groupes locaux, au-dessus la Fédération comprenant un ou plusieurs départements avec un congrès régional, enfin un congrès annuel dirige le parti sur le plan national.

Pendant dix ans, Jules Guesde parcourt la France pour répandre ses idées, tout en continuant à écrire de nombreux articles dans *Le socialiste*, hebdomadaire du parti et dans le *Cri du peuple*. Candidat aux élections législatives de 1881, 1885, 1889, Guesde est battu à trois reprises et attribue ses échecs électoraux aux divisions socialistes et à la tentation anarchiste du mouvement ouvrier. Il refuse de prendre parti dans la crise boulangiste, renvoyant dos à dos le général et ses adversaires bourgeois. En 1893, Guesde est élu député de Roubaix et son entrée au Parlement marque un tournant dans sa vie, comme dans l'histoire de la Chambre des députés où, pour la première fois, les marxistes vont pouvoir faire entendre leur voix. Le 11e congrès du parti décide que les élus du POF à la Chambre devront défendre en toutes circonstances les revendications de la classe ouvrière. Guesde intervient

fréquemment à la tribune sur la journée de 8 heures, la protection du travail, les retraites ouvrières... et, toutes les fois que l'occasion s'en présente, il s'attache à fixer des points de doctrine, insistant par exemple sur l'opposition fondamentale entre socialisme et anarchisme.

En 1898, Guesde est battu aux élections et il se consacre alors à deux tâches qui lui paraissent essentielles : définir la tactique du parti en vue d'une accession au pouvoir et obtenir l'union des forces socialistes. Quand le socialiste Millerand accepte de siéger dans le ministère Waldeck-Rousseau aux côtés du général de Galliffet, ancien « massacreur des fédérés », Guesde condamne son attitude et proclame que le Parti socialiste ne saurait devenir un Parti ministériel et il est approuvé par le congrès du POF de 1899. Le problème de l'unité est encore plus délicat. Deux congrès successifs échouent sur cette question ; en 1901, le POF et les blanquistes se rassemblent dans le Parti socialiste de France auquel appartient Guesde, tandis qu'en 1902 à Tours se forme autour de Jaurès le Parti socialiste français, réunissant les réformistes. Jusqu'en 1905, date à laquelle ils se rassemblent dans la SFIO, ces deux partis vivent donc une existence séparée.

Jules Guesde revient à la Chambre en 1906 comme député de Lille, mandat qu'il conserve jusqu'à sa mort. Mais sa santé ne lui permet plus une activité aussi intense que par le passé et c'est Jaurès qui devient le véritable leader du Parti socialiste. Deux épreuves l'attendent encore. La première est la déclaration de guerre de 1914, précédée de l'assassinat de Jaurès. Guesde se prononce contre la grève générale qui ne pourrait profiter qu'à l'ennemi et se retournerait contre le socialisme. Délégué par le Parti socialiste au gouvernement avec Marcel Sembat, puis Albert Thomas, il y reste jusqu'à la fin de 1916 quand sa santé ne lui permet plus de poursuivre sa tâche. Il se survit jusqu'en 1922, mais se manifeste désormais assez peu. Une ultime épreuve l'attend pourtant. Le vieux leader marxiste qui avait tant voulu l'unité socialiste assiste au congrès de Tours de décembre 1920 à la scission de son parti. Pour lui la révolution qui a éclaté en Russie dans un pays rural et arriéré ne correspond pas au schéma de Marx ; les bolcheviks au pouvoir ne pourront pas transformer réellement le pays où les conditions de passage au socialisme ne sont pas réunies. Ces hommes n'ont donc pas d'ordres à donner aux militants des pays plus avancés. Aussi Guesde, comme la plupart des leaders socialistes, reste-t-il fidèle au parti qu'il a fondé. Mais il se garde de toute croisade antibolchevique et il recommande de « monter la garde autour de la révolution russe ». Il reste jusqu'à sa mort en 1922 un marxiste intransigeant.

Résurrection socialiste mais émiettement ! Dès les premiers mois, il avait fallu se rendre à l'évidence du nouvel émiettement du socialisme à la française. Il eut pour causes la très grande importance de la petite entreprise en

France, l'hétérogénéité fondamentale de la classe ouvrière, la crise économique, le développement même des libertés dans la France républicaine des années 1880, le souvenir de la multiplicité des églises socialistes utopiques, les divergences de vues sur le marxisme, et les mauvais résultats des élections législatives de 1881. Les blanquistes – le blanquisme ayant survécu à son vieux chef, disparu en janvier 1880 – faisaient bande à part, avec le Comité révolutionnaire central (1881), qui tirait son nom de la vague de comités qui, dans les arrondissements populaires de la capitale, avaient recueilli des fonds pour l'érection d'un monument à Blanqui (chose faite en 1885). Le CRC était organisé clandestinement, discipliné, et avait comme but – toujours – la préparation du soulèvement révolutionnaire. Les réformistes du Parti ouvrier firent scission (les « possibilistes »), autour de Paul Brousse (1844-1912) ¹ et constituèrent en 1883 une Fédération des travailleurs socialistes, proche des radicaux les plus avancés comme des syndicats. Ils eurent comme journal *Le Prolétaire*, dirigé par Brousse. Furent exclus de la FTS en 1890, au congrès de Châtelleraut, les disciples de Jean Allemane (1843-1935), qui fondèrent un Parti socialiste ouvrier révolutionnaire (PSOR des « allemanistes ») ². Seul dirigeant socialiste français à avoir été un véritable ouvrier, avec Benoît Malon, Allemane reprochait ses positions modérées à Brousse. Enfin, certains comme Charles Longuet – l'un des gendres de Marx, pourtant ! – avaient constitué une petite formation rassemblant des socialistes et des radicaux d'extrême gauche, l'Alliance socialiste républicaine, disloquée après les législatives de 1881.

Au total, si les partis socialistes n'étaient pas, pour l'instant, présents au Parlement, ils représentaient une fraction non négligeable de l'opinion. S'était en outre développée une culture ouvrière de gauche, surtout au sein du Parti ouvrier. L'ouvriérisme et la haine de la hiérarchie menaient au pragmatisme idéologique, avec des gestes symboliques révélateurs et une proximité vis-à-vis des anarchistes.

□ Le pays

Les Français des débuts de la III^e République bénéficient d'un accès bien plus large à la vie nationale. Parvenus au pouvoir en 1879, les républicains abolirent les textes répressifs dont ils avaient souffert depuis le faux départ de la

¹ Notice dans J.-M. Mayeur & A. Schweitz, *Les parlementaires de la Seine sous la Troisième République*, Publications de la Sorbonne, 2001, 2 vol., 278 & 639 p., tome II, pp. 110-111.

² Cf. M. Winock, « Jean Allemane et l'allemanisme », dans M. Winock, *Le socialisme en France et en Europe. XIX^e-XX^e siècle*, Seuil, coll. « Points », 1992, 434 p., pp. 244-318, et notice dans J.-M. Mayeur & A. Schweitz, *Les parlementaires de la Seine sous la Troisième République*, Publications de la Sorbonne, 2001, 2 vol., 278 & 639 p., tome II, pp. 21-23. D'Allemane lui-même, mais avec une introduction de Michel Winok : *Mémoires d'un Communard*, Maspero, 1981, 550 p.

République : les débits de boisson purent désormais être ouverts après une simple déclaration en mairie et non plus sur autorisation administrative (1879), le colportage fut libéré (1880) **1**, la tenue des réunions publiques devint facile (sans autorisation, loi du 30 juin 1881) et le régime de la presse fut extrêmement libéral (loi du 29 juillet 1881). Le quotidien parisien devint un produit d'usage courant, grâce à l'abaissement de son prix à un sou (5 centimes), baisse permise par la rotative, au tirage — *Le Petit Journal* vit le sien multiplié par plus de trois entre 1872 et 1882 — et à la publicité **2**, la presse provinciale et locale résistant encore fort bien. En vertu de cela et du progrès de l'alphabétisation, poursuivi tout au long du siècle — mais non de la liberté d'association, qui n'était pas établie (comme la liberté de manifestation) —, le pays avait un accès bien plus large à la vie nationale, politique et sociale. Les élections, municipales, législatives et cantonales, firent participer les citoyens — mais seulement les hommes — à la vie politique. Toutefois le corps électoral était fort restreint (75 000 délégués environ) pour la désignation des sénateurs, au scrutin majoritaire à trois tours. La participation des citoyens à la politique, ce fut aussi la fête du 14 Juillet, les autres célébrations, les manifestations : une liturgie républicaine, d'autant plus sincère que la lutte contre la monarchie avait été longue et dure depuis l'« apprentissage » de la Deuxième République **3**.

Il importe donc de se pencher sur les lieux et les symboles républicains. Le décor urbain, qui est monumentalité didactique, bénéficia de la politisation croissante et massive du pays tout entier : sur les places publiques ou dans les cimetières s'élevèrent monuments commémoratifs, mais surtout grands hommes et allégories, ces dernières fournies par la statuaire industrielle, comme

1 Mais le colportage a décliné en France depuis le milieu du XIXe siècle et il est marginalisé à la fin du siècle, à la différence de l'Espagne, où il reprend (L.Fontaine, *Histoire du colportage en Europe. XVe-XIXe siècle*, Albin Michel, coll. « L'évolution de l'humanité », 1994, 334 p. et L.Fontaine, *Le voyage et la mémoire. Colporteurs de l'Oisans au XIXe siècle*, Presses universitaires de Lyon, 1984, 294 p.). Toutefois, des colporteurs spécialisés tirent leur épingle du jeu : les libraires pyrénéens, les vendeurs de livres italiens qui franchissent les Alpes, etc., et certains villages des Alpes du Sud transforment leur colportage traditionnel en commerce « à la grosse aventure » et en émigration lointaine, souvent en Amérique latine : ainsi, les « Barcelonnettes » de l'Ubaye au Mexique, les Bessanais au Paraguay et en Uruguay, les fleuristes de l'Oisans.

2 Cf. M.Martin, *Trois siècles de publicité en France*, Odile Jacob, 1992, 430 p., et M.Martin, *Les pionniers de la publicité. Aventures et aventuriers de la publicité en France (1836-1939)*, Nouveau Monde Éditions, 2012, 368 p., compte rendu par mes soins dans *Historiens & Géographes*, avril-mai 2013, p. 254.

3 Sur l'histoire de la manifestation en général, les livres écrits ou dirigés par Danielle Tartakowsky, *Les manifestations de rue en France. 1918-1968*, thèse, Publications de la Sorbonne, 1997, 869 p. ; *Le pouvoir est dans la rue. Crises politiques et manifestations en France*, Aubier, « Collection historique », 1998, 296 p. ; D.Tartakowsky, *Manifester à Paris. 1880-2010*, Champ Vallon, 2010, 290 p. ; D.Tartakowsky dir., *Paris Manif. Les manifestations de rue à Paris de 1880 à nos jours*, Comité d'histoire de la Ville de Paris/Presses universitaires de Rennes, 2011, 287 p. ; *Les Droites et la rue. Histoire d'une ambivalence, de 1880 à nos jours*, La Découverte, 2014, 221 p. Sur les célébrations : R.Dalisson, *Célébrer la nation. Les fêtes nationales en France de 1789 à nos jours*, Nouveau Monde éditions, 2009, 543 p., Chr.Amalvi, « Le 14-Juillet », dans P.Nora dir., *Les lieux de mémoire*, Gallimard, 1984-1992, 3 tomes en 7 vol., I,1, pp. 421-472 et J.Lalouette, *Jours de fête. Jours fériés et fêtes légales dans la France contemporaine*, Tallandier, 2010, 389 p.

l'a bien montré Maurice Agulhon. La République s'affirma et se proclama : Mariannes de villages, noms des rues... Ce décor fut aussi la mairie, foyer de vie politique réelle dont la loi du 5 avril 1884 avait rendu obligatoire pour les municipalités la possession ou la location, cet « hôtel de ville » ne devant jamais être le logement du maire, du secrétaire de mairie ou de l'instituteur. Les bustes de Marianne furent fréquents et la municipalité de Saint-Chamas (Bouches-du-Rhône) s'offrit une République en pied haute d'un étage, dit-on, ce qui somme toute est inférieur à 2,50 mètres !

« À l'intérieur, le buste de la République et le portrait du chef de l'État, [arrivés] par un mouvement politique spontané, qui s'est étendu en tache d'huile, qui a pris peu à peu le statut de coutume, s'est banalisé au fur et à mesure qu'il s'étendait, et qui a fini par acquérir la force de la tradition. » (Maurice Agulhon).

La Deuxième République, instituant l'usage du timbre-poste en France, avait utilisé une République à allure de Cérès sur ses vignettes ; la Troisième République, après un retour à Cérès-Marianne dans les années 1870, glorifia Paix et Commerce pendant un quart de siècle.

Les lois des 4 mars 1882 et 5 avril 1884 abolirent la nomination des maires : désormais, les conseillers municipaux, élus par le corps électoral, élaient les maires et les adjoints, tandis que les séances du conseil municipal devenaient publiques, et dès les années 1880 les maires furent en majorité des républicains. Était abrogée en outre une des survivances du système censitaire, qui voulait que les plus imposés eussent le droit de siéger auprès du conseil municipal lors du vote des centimes additionnels. Toutefois, Paris, la ville des révolutions, d'ailleurs dotée par le suffrage universel d'un conseil municipal radical, conserva son régime exceptionnel : la capitale n'eut pas de maire unique, mais des maires d'arrondissements, nommés, et elle continua à être placée sous la double tutelle du préfet de la Seine et du préfet de Police. Dans les départements, la tutelle préfectorale – dénoncée depuis vingt ans au moins par les républicains – fut maintenue sur les municipalités, surtout en matière financière.

□ Les institutions à l'épreuve du temps

Les institutions subirent l'épreuve du temps. La pratique de la « Constitution Grévy » montre la faiblesse du pouvoir exécutif. On vérifie l'importance du contreseing ministériel ; pendant toute la IIIe République, le président ne prononce un discours qu'autorisé par le gouvernement et en présence d'un ministre : la responsabilité ministérielle couvre l'intervention du président, lui irresponsable. Le chef de l'État conserve toutefois des moyens d'influence non négligeables : présidence du Conseil des ministres, ratification de certains traités, et, d'une manière générale, rôle dans la politique extérieure du

pays. Surtout, c'est lui qui désigne le président du Conseil, terme d'ailleurs impropre, mais utilisé couramment depuis Dufaure en 1876 (voir plus haut). La présidence du Conseil n'existe pas et le titulaire est toujours pourvu d'un portefeuille ministériel. Sans connaître l'alternance, la France est le pays des « replâtrages » ministériels, qui infléchissent la composition des gouvernements, sans créer de bouleversements et en corrigeant, au contraire, l'instabilité ministérielle, fort grande, puisqu'entre 1879 et 1899 se succèdent 27 cabinets. Cette instabilité est une ouverture financière intéressante et lucrative pour les députés, six fois moins indemnisés que les ministres, de surcroît logés dans leur ministère.

À l'usage, les structures du gouvernement sont jusqu'en 1914 assez stables : environ dix ministres (douze est le maximum atteint, par le gouvernement Gambetta et le deuxième cabinet Ferry), deux ou trois sous-secrétaires d'État (davantage pendant la présidence de Grévy, qui voyait dans la fonction un moyen de rallier des députés à la majorité et de former un personnel de gouvernement), le petit nombre des hommes permettant la discussion sans solennité et correspondant à la faible envergure de l'action de l'État au XIXe siècle. Conformément à l'esprit de la constitution de 1875, les tâches attribuées à l'État sont restreintes : Intérieur, Finances, Affaires étrangères, Guerre, Marine et Colonies, Justice, Instruction publique, Travaux publics, Agriculture et Commerce. Furent autant d'innovations spectaculaires les créations de nouveaux ministères : Postes et Télégraphes en 1879 (scission des Finances), Agriculture (séparée du Commerce par Gambetta), Commerce et Industrie (1886) ¹, Colonies (seulement en 1894, tout au moins en tant que portefeuille ministériel).

Certaines directions changent de rattachement ministériel : les Cultes, si importants, appartiennent soit à l'Instruction publique, soit à la Justice, soit à l'Intérieur. Par contre, on observe une relative stabilité ministérielle, par maintien d'hommes en place lors d'un changement de président du Conseil (Pierre Tirard, 1827-1893, garde le portefeuille des Finances dans trois ministères successifs entre 1882 et 1885, Maurice Rouvier, 1842-1911, fait de même dans quatre cabinets de 1889 à 1893), par le retour fréquent d'une personnalité de premier plan, comme Ferry, ministre du « département des âmes » (l'Instruction publique) dans cinq gouvernements sur huit entre 1879 et 1885 et enfin par des permutations de portefeuille : Armand Fallières (1841-1931) est neuf fois ministre, Freycinet dix fois, mais le record (onze ministères) appartient à Pierre Tirard et à Jules Develle (1845-1919). Comme la très bien noté Nicolas

¹ Son histoire a été écrite par J.-P. Dumas, *L'État moteur du progrès. Le ministère du Commerce et de l'Industrie, 1870-1914*, IGPDE/CHEFF, 2016, 350 p.

Roussellier ¹ « cette stabilité des ministres se faisait non pas malgré les crises mais grâce aux crises (le président du Conseil servant de fusible). » Les ministres sont normalement des parlementaires, sauf les titulaires de la Guerre et de la Marine qui sont tous des officiers supérieurs jusqu'au boulangisme, certains toutefois étant sénateurs inamovibles (cas de l'amiral Jean Bernard Jauréguiberry, 1815-1887, ministre de la Marine et des Colonies de 1879 à 1883). La classe politique – et le mot de « politicien » apparaît – note donc avec étonnement l'arrivée d'un haut fonctionnaire (Gabriel Hanotaux, 1853-1944, aux Affaires étrangères en 1894, par exemple) ou d'un civil à la Guerre (le premier est Freycinet en 1888). La haute administration est, elle, très stable : Louis Liard (1846-1917), Charles Dumay, Charles Zévort (1816-1887) et Ferdinand Buisson sont directeurs pendant près de vingt ans, le premier de l'Enseignement supérieur, le second des Cultes, le troisième de l'Enseignement secondaire et le quatrième de l'Enseignement primaire ; un directeur reste en moyenne en place quinze ans à l'Agriculture sous la III^e République.

Le fonctionnement du régime parlementaire, à l'épreuve des réalités et des crises, repose sur un « parlementarisme absolu » ², la prépondérance du Parlement, juge de la régularité de l'élection de ses membres (il invalide éventuellement les nouveaux élus), maître de son règlement et de l'ordre du jour : les projets de loi (d'origine gouvernementale) ne sont inscrits qu'après un rapport, ce qui donne toute liberté aux députés et sénateurs et à leurs groupes parlementaires. La Chambre des députés interpelle le gouvernement, le menaçant en permanence, ce qui est la cause essentielle de l'instabilité ministérielle. Pendant toute la durée de la République opportuniste, seule la Chambre renverse les gouvernements, mais conformément à la Constitution, Sénat et Chambre jouissent de droits égaux, tout projet de loi voté par l'un étant transmis à l'autre.

Le député est contraint par le scrutin uninominal majoritaire à deux tours (dit d'arrondissement), pratiqué constamment – sauf lors des élections de 1885, où fut utilisé le scrutin de liste départemental à deux tours –, de s'enraciner dans sa circonscription. Il a besoin de la notoriété locale, d'être présent sur le terrain, ce qui se marque par des contacts avec les petits notables locaux et un rôle d'intercesseur. Un recrutement de « nouvelles élites de la République » s'opère dans les années 1880 : un recrutement bourgeois, d'élites

¹ Dans *L'Invention de la démocratie. 1789-1914*, tome 3 de *l'Histoire de la France politique*, dir. par S. Berstein, P. Contamine & M. Winock, Seuil, coll. « L'Univers historique », 2002, 512 p., p. 367, s'appuyant sur Jacques Ollé-Laprune, *La Stabilité des ministres sous la III^e République, 1879-1940*, LGDJ, 1962, 376 p., p. 296.

² Expression de J. Garrigues dir., *Histoire du Parlement de 1789 à nos jours*, Armand Colin, 2007, 515 p., p. 265.

« du savoir et de l'éloquence », d'hommes de conviction, en partie « héritiers », hommes mûrs dotés en bonne partie d'expérience politique. Et cette « République des avocats » est un régime d'assemblées ¹.

3.2. La France de Jules Ferry (1879-1885)

□ L'hypothèque Gambetta

Une première période de la vie politique se distingue clairement, celle d'avant le ministère Gambetta. Après son entrée en fonction, Jules Grévy avait confié (4 février 1879) le soin de constituer un gouvernement, non à Gambetta, mais à Waddington, le précédent ministre des Affaires étrangères, qui s'appuya sur Freycinet (Travaux publics), Léon Say (Finances), Jules Ferry (Instruction publique) et Émile de Marcère (Intérieur, 1828-1918). Ce gouvernement, formé à partir de la Gauche républicaine et du Centre gauche, fut constamment attaqué par l'Union républicaine et démissionna le 12 décembre. Grévy n'appela toujours pas Léon Gambetta, mais un ami de celui-ci et ancien ministre du précédent cabinet, Freycinet ², qui forma un gouvernement un peu plus à gauche, qualifié de « replâtrage de replâtrage » par Clemenceau. Gambetta n'était d'ailleurs pas impatient, préférant attendre les résultats des premières élections législatives de l'époque vraiment républicaine, celles de 1881 ; en attendant, il était président de la Chambre des députés élue en 1877, ce qui lui conférait un poste stratégique. De plus, le gouvernement Freycinet (28 décembre 1879) était composé à la fois de la Gauche et de l'Union républicaines et il mena une politique anticléricale fort timide, ce qui provoqua son renversement par Gambetta. Un troisième gouvernement fut formé le 25 septembre 1880 par Jules Ferry, qui conservait la plupart des ministres de Freycinet et, pour lui, le portefeuille de l'Instruction publique ; Sadi Carnot (1837-1894) devenait ministre des Travaux publics.

Le temps travaillait en réalité contre Gambetta : son attente de la présidence du Conseil depuis le « perchoir » du Palais-Bourbon irritait de plus en plus. De toute manière, il était, à ce poste, de plus en plus enfermé dans un rôle d'influence plutôt que d'action. En outre, si la Chambre accepta le scrutin de liste qu'il appelait de ses vœux, le Sénat le repoussa et les législatives (21 août et 4 septembre 1881) se firent sans grand programme national, ce qui ne pouvait que desservir Gambetta, qui n'apparaissait plus comme le chef unique des

¹ J.Garrigues dir., *Histoire du Parlement de 1789 à nos jours*, Armand Colin, 2007, 515 p., pp. 266 & suiv.

² Charles de Saulces de Freycinet, 1828-1923 ; notices dans J.-M.Mayeur & A.Schweitz, *Les parlementaires de la Seine sous la Troisième République*, Publications de la Sorbonne, 2001, 2 vol., 278 & 639 p., tome II, pp. 262-263 et dans P.Cabanel & A.Encrevé dir., *Dictionnaire biographique des protestants français, de 1787 à nos jours*, Éditions de Paris/Max Chaleil, tome II, de D à G, 2020, 1 050 p., pp. 658-660.

républicains rassemblés contre Mac Mahon, différence essentielle avec les élections de 1877. L'heure était celle des notabilités locales et des comités. Arithmétiquement, l'Union républicaine de Gambetta l'emportait, avec 204 députés (alors que la Gauche républicaine n'avait que 168 sièges), mais elle était hétérogène et artificiellement rassemblée derrière son leader.

Il en résulta ce qui fut appelé ironiquement le « grand ministère ». Après les élections, l'« affaire tunisienne » (voir plus loin) provoqua la démission de Jules Ferry, ce qui permit enfin à Gambetta d'accéder à la présidence du Conseil, mais avec bien des déboires, sans doute voulus par Grévy, le président de la République, soucieux d'affaiblir à jamais un Gambetta auquel il était viscéralement hostile. Léon Say, qui pouvait calmer les milieux d'affaires, inquiets des projets de nationalisation des chemins de fer qu'ils prêtaient à Gambetta, dans le droit fil du programme de Belleville, et Freycinet, seul ministre opportuniste à trouver grâce aux yeux des radicaux, refusèrent d'entrer dans le gouvernement Gambetta. Tant attendu, celui-ci fut formé (14 novembre 1881) de jeunes et peu connus membres de l'Union républicaine. On parla, par dérision, du « grand ministère », pourtant composé de personnalités qui devaient faire ensuite de belles carrières. François Allain-Targé était aux Finances, Pierre Waldeck-Rousseau (1846-1904) à l'Intérieur, Maurice Rouvier au Commerce et Paul Bert à l'Instruction publique. Gambetta ne chercha pas à temporiser, déposant un projet de révision concernant le Sénat, proposant le scrutin de liste et l'inscription de celui-ci dans la Constitution, ce qui provoqua la coalition de la droite, des opportunistes modérés et de l'extrême gauche : le 26 janvier 1882, après 67 jours de présidence du Conseil, Gambetta démissionna. Quelques mois après, un accident domestique provoqua chez lui une infection, qui se généralisa et l'emporta (31 décembre 1882). Il avait 44 ans ; le cortège de ses funérailles (6 janvier 1883) fut, à Paris, la deuxième grande cérémonie funèbre et républicaine, après celle de Thiers (1877), son ancien adversaire et avant la panthéonisation de Victor Hugo.

Léon GAMBETTA (1838-1882)

Fils d'un immigré gènois aisé qui avait ouvert un bazar à Cahors et d'une Française, Léon Gambetta est né dans cette ville. Il fait ses études dans un petit séminaire puis au lycée de Cahors, est blessé en 1849 à l'œil droit chez un voisin coutelier. Devenu borgne en 1867 (Gambetta sera toujours dessiné et photographié de profil), il souffrira de surcroît toute sa vie d'une appendicite mal soignée, qui hâtera sa mort en 1882. En 1856, il refuse avec panache le deuxième prix au concours général de français car le premier a été attribué à un fils de préfet. Monté à Paris, il fréquente assidûment la Bibliothèque Sainte-Geneviève. Au procès de l'attentat de Felice Orsini, il admire les grands avocats républicains. Naturalisé en

1859, devenu avocat en 1860, auteur d'une « adresse de la jeunesse de France à la jeunesse d'Italie » écrite lors de la mort de Camillo Cavour en 1861, il est un avocat vite renommé, assiste aux séances du Corps législatif, voyage et se rend célèbre en 1868 en prononçant, comme défenseur de Charles Delescluze (1809-1871) accusé d'avoir pris l'initiative d'ouvrir une souscription pour élever une statue au député Jean-Baptiste Baudin, tué sur une barricade en s'opposant au coup d'État du 2 décembre 1851, une plaidoirie qui est en fait un réquisitoire contre le Second Empire. Il a, selon ses propres termes, pénétré « par effraction sur la scène du monde ». En 1869, devenu un des chefs les plus populaires de l'opposition républicaine au régime, il est candidat aux législatives dans deux circonscriptions, Belleville et Marseille, sur un programme radical, dit « de Belleville ». Il choisit Marseille et adhère, au moment, à la franc-maçonnerie. Le 4 septembre 1870, il demande la déchéance de l'Empire, puis se rend à l'Hôtel-de-Ville avec Favre et Ferry pour proclamer la République. Membre du gouvernement de la Défense nationale, dans lequel il est ministre de l'Intérieur, il réussit à quitter en ballon Paris assiégé pour aller prendre à Tours la direction de la Délégation gouvernementale. Il cumule alors le ministère de l'Intérieur et celui de la Guerre. De Tours, puis de Bordeaux, il est l'âme de la résistance contre les Allemands et veut établir, comme en 1793, une dictature de Salut Public pour défendre la Patrie en danger. Mais les 600 000 hommes qu'il réunit manquent d'efficacité, faute d'entraînement et d'encadrement. Après la capitulation de Paris, Gambetta aurait voulu continuer la guerre à outrance et il est indigné par l'armistice du 28 janvier 1871. Pour parvenir à imposer ses vues, il propose de frapper d'inéligibilité en vue des futures élections ceux qui ont servi Napoléon III, mais ses collègues du gouvernement de la Défense Nationale refusent de le suivre dans cette voie et il démissionne du gouvernement le 6 février 1871. Élu à l'Assemblée nationale par neuf départements, il choisit le Bas-Rhin et s'associe le 1er mars à la protestation des députés alsaciens contre l'annexion de leur province à l'Allemagne. Il donne sa démission de député après la signature du traité de Francfort. Pendant la Commune, il garde volontairement le silence, désapprouvant la haine et la violence qui s'exercent de part et d'autre, il est en effet convaincu désormais que les chances de la République résident dans la modération.

Il estime que le pays a besoin de paix et que les Républicains, s'ils veulent l'emporter, doivent se montrer rassurants. À nouveau élu à l'Assemblée en juillet 1871, il parcourt le pays, décidé à conquérir les campagnes à l'idée républicaine. Radical, il dénonce le cléricisme, s'applique à réveiller chez les paysans la crainte des nobles, mais refuse, à la différence des socialistes, de considérer qu'il existe une solution unique aux problèmes sociaux et professe qu'« il n'y a pas une question sociale », mais une multitude de problèmes particuliers dont chacun exige un remède spécifique. En rejetant le bouleversement global de la société, il se rapproche ainsi du point de vue de Thiers qui proclame que « la République sera conservatrice ou ne sera pas ». « Commis voyageur » de la république et de la démocratie, Gambetta parcourt les départements ; curieux de tout et ayant besoin d'activité physique, il voyage beaucoup en Europe (avec sa maîtresse, Léonie Léon) ; écrivant peu lui-même, Gambetta fut un très actif patron de presse (*La République française*). Quand, à partir de 1872, Gambetta annonce l'arrivée dans le monde politique des « couches nouvelles » sur lesquelles il compte pour fonder la République, il discerne avant tout autre, l'émergence des classes moyennes, alors essentiellement formées de petits et moyens propriétaires ruraux, de petits commerçants et industriels, de fonctionnaires, de membres des professions libérales, monde divers, mais animé d'un désir commun de promotion et d'ascension sociale. Le programme qu'il leur propose est plus politique que social, afin de rassurer les

conservateurs, et Gambetta met en priorité l'accent sur la laïcité et la lutte contre le cléricisme. De sorte qu'il apparaît vite comme un « opportuniste » qui soutient Thiers, favorise l'adoption des lois constitutionnelles de 1875 en acceptant le Sénat qu'il qualifie de « Grand conseil des communes de France ». L'opportunisme est pour lui la politique de la raison, consistant à ne s'avancer qu'à coup sûr et à n'entreprendre de réformes que lorsqu'elles ont l'appui du pays. C'est d'ailleurs ce principe qu'il applique après la crise du 16 mai lorsqu'il proclame à l'adresse de Mac Mahon : « Quand la France aura fait entendre sa voix souveraine, il faudra se soumettre ou se démettre ». Durant la campagne électorale, il se fait le très populaire « commis-voyageur de la République », parcourant inlassablement le pays pour populariser les thèses des Républicains.

Après la victoire de la République et la démission de Mac Mahon, Gambetta, qui est apparu comme le principal chef du « Parti républicain » et qui jouit d'une grande popularité dans le pays, pourrait s'attendre à être appelé à la tête du gouvernement par le président Grévy. Mais son rôle éminent, son audience dans le pays jouent contre lui, ainsi que son tempérament autoritaire, son intelligence politique, son sens tactique, dans un contexte où la République s'identifie désormais à une profonde méfiance envers tout ce qui rappelle le pouvoir personnel et où les fortes personnalités éveillent la suspicion du monde parlementaire. De surcroît, les Républicains qui veulent la paix se méfient du choix fait par Gambetta d'une politique extérieure active, en particulier dans le domaine de l'expansion coloniale. La plupart des dirigeants républicains redoutent de voir Gambetta confisquer la République à son profit et ils se rassemblent derrière Jules Ferry dans la Gauche républicaine, créée par lui-même et Grévy, pour faire pièce à l'Union Républicaine de Gambetta. Si bien que Grévy ayant accédé à la présidence de la République tient Gambetta à l'écart de 1879 à 1881. Celui-ci doit se contenter de la présidence de la Chambre, fonction à laquelle, « adoptant une toilette soignée et bourgeoise », il donne du lustre : installation à l'hôtel de Lassay, alors que la Chambre est encore à Versailles, fête somptueuse du 14 juillet 1879, etc. ¹ Quand il est enfin appelé à diriger le gouvernement en novembre 1881, tous les grands dirigeants politiques refusent de participer à son « Grand ministère ». Celui-ci, composé de membres de l'Union républicaine, jeunes et peu connus mais de grande valeur, comme Waldeck-Rousseau, Rouvier ou Félix Faure (1841-1899), ne dure que 67 jours. La gauche, la droite et même les républicains modérés coalisés le renversent le 27 janvier 1882 en repoussant un projet de réforme constitutionnelle prévoyant une modification du mode d'élection des délégués sénatoriaux et l'instauration du scrutin de liste. Gambetta qui est jeune (il n'a pas encore 44 ans) peut espérer revenir au pouvoir. Mais il meurt le 31 décembre 1882 des suites d'une blessure provoquée par le maniement d'un pistolet et de son appendicite ancienne. Ce « tribun et stratège de la République », pour reprendre l'excellente expression de l'un de ses biographes, Pierre Barral ², reçoit des funérailles nationales.

La postérité du « grand ministère » ne devait pas être mince : naissance du ministère de l'Agriculture, du sous-secrétariat aux Colonies confié à

¹ J.Garrigues dir., *Histoire du Parlement de 1789 à nos jours*, Armand Colin, 2007, 515 p., p. 277.

² Pierre Barral, *Léon Gambetta. Tribun et stratège de la République (1838-1882)*, Privat, 2008, 314 p. La même année est parue une autre biographie, celle de J.-M.Mayeur, *Léon Gambetta. La Patrie et la République*, Fayard, 2008, 556 p. On peut lire aussi, sur la question de la personnalisation, J.Garrigues, *La République incarnée. De Léon Gambetta à Emmanuel Macron*, Perrin, 2019, 464 p.

Félix Faure qui entamait une brillante carrière devant le conduire à la présidence de la République, début de celles de Maurice Rouvier et de Waldeck-Rousseau. En outre, les « gambettistes » devaient se montrer plus unis après la mort de Gambetta qu'auparavant. Ils soutinrent, le 21 février 1883, la formation du second ministère Ferry, qui reprit plusieurs des ministres du « grand ministère » – dont Waldeck-Rousseau – et unit les deux grands groupes opportunistes pendant plus de deux années, qui furent – comme celles qui les avaient précédées – une grande période législative.

□ L'œuvre scolaire

Ainsi, l'œuvre scolaire de la République opportuniste entre 1879 et 1885 est immense ¹. La République donne aux Français le « savoir ». Jules Ferry, dans une formule beaucoup répétée à la fin du XIXe siècle, disait que la Première République (1792) avait donné « la terre », la Deuxième « le suffrage » (universel), la Troisième « le savoir » : « impressionnant raccourci historique » d'après Maurice Agulhon. Lorsque l'on évoque l'histoire de l'école primaire au XIXe siècle, on pense d'emblée aux grandes lois Ferry des années 1880. Ce qui est justice, ces lois ayant fondé l'école primaire telle que nous la connaissons aujourd'hui : laïque, gratuite et obligatoire. Mais on ne sait pas suffisamment que ces lois ont pu être appliquées essentiellement parce que l'école primaire correspondait déjà à une réalité, institutionnelle certes, depuis les lois Guizot (1833), Falloux (1850) et Duruy (1867), mais également et surtout pédagogique. L'alphabétisation des Français a été précoce et la gratuité est déjà établie pour 57 % des élèves du primaire en 1876.

Jules Ferry fut pendant quatre ans (1879-1883) ministre de l'Instruction publique, gardant ce poste même quand il était président du Conseil. Il l'avait revendiqué lui-même, le considérant comme essentiel (le « département des âmes »). L'œuvre des opportunistes a des liens étroits avec la politique et la religion. Le phénomène est ancien, largement manifeste depuis la Restauration, mais désormais accentué par l'idée que l'instruction rendra le suffrage universel plus efficace, avec le patriotisme : profond fut l'impact d'une enquête montrant qu'il y avait en France 27 % d'illettrés, et seulement 3 % en Prusse, renforçant une formule courante sur le rôle du maître d'école prussien datant de Sadowa (1866). Les lois votées concernent surtout l'enseignement primaire ; elles montrent le rôle de groupe de pression de la Ligue de l'enseignement (fondée en

¹ ... comme le livre de J.-M. Chapoulie, *L'École d'État conquiert la France : deux siècles de politique scolaire*, Presses universitaires de Rennes, 2010, 614 p.

1866 par Jean Macé), qui recrute parmi les classes moyennes et l'élite ouvrière, et dont la devise est toujours « Pour la patrie, par le livre et par l'épée » **1**.

Les positivistes se soucient d'unité nationale, mais ont aussi des préoccupations d'ordre social : l'égalité d'éducation doit mettre fin à la guerre sociale en créant les conditions intellectuelles et morales d'une collaboration entre ouvriers et patrons. Il y a là une certaine « morale d'État ».

La loi sur l'« Université » du 27 février 1880 porte création d'un Conseil supérieur de l'Instruction publique, organisme qui élabore les textes législatifs et réglementaires. Il n'y a en son sein aucun représentant des Églises. De plus, les enseignants laïcs prennent la place des religieux dans les « conseils académiques », institués par la loi Falloux (1850) ; les six facultés catholiques (créées en 1875 lorsque la liberté de l'enseignement supérieur avait été établie) se voient retirer le droit de « collation des grades ». L'Église est donc éliminée des cadres fondamentaux de l'« Université », c'est-à-dire de l'ensemble, hiérarchisé, des trois niveaux d'enseignement **2**.

La discussion parlementaire porta surtout sur l'article 7 de la loi du 27 février – nul ne peut enseigner, dans le privé et le public, s'il fait partie d'une congrégation, non autorisée – : les congrégations n'avaient pas d'existence légale en France, car le Concordat de 1801 avait été signé à un moment où il n'y avait plus de clergé régulier. Par la suite, une petite minorité d'entre elles avaient été autorisées, et surtout les congrégations s'étaient reconstituées, avec une tolérance de fait, et en 1880 elles jouaient un rôle important. Le Sénat repoussa l'article 7. Après consultation de la Chambre des députés, le gouvernement adopta un décret (29 mars 1880) de dissolution des congrégations non autorisées (sauf les Trappistes et les Chartreux). Les Jésuites devaient même se disperser dans les trois mois. Les autres congrégations avaient la possibilité de demander l'autorisation. Quelques incidents se produisirent dans le pays, surtout lors de la fermeture d'établissements de Jésuites. Quelle fut la postérité immédiate de la loi ? Par solidarité avec les Jésuites, aucune congrégation ne sollicita d'autorisation. En 1881, quelques congrégations rentrèrent discrètement et le gouvernement laissa faire, pour ne pas en faire des martyres **3**.

1 J.-P.Martin, contribution dans O.Dard & N.Sévilla dir., *Le Phénomène ligueur sous la Troisième République*, Metz, Centre régional universitaire lorrain d'histoire, 2009, 325 p., pp. 98-114 et *La Ligue de l'enseignement. Une histoire politique (1866-2016)*, Presses universitaires de Rennes, 2016, 605 p.

2 Sur les facultés protestantes voir P.Cabanel, « L'insoupçonnable pression : les protestants et la République, 1873-1913 », dans J.Garrigues dir., *Les groupes de pression dans la vie politique contemporaine en France et aux États-Unis de 1820 à nos jours*, Presses universitaires de Rennes, coll. « Carnot », 2002, 314 p., pp. 51-64.

3 Cf. Chr.Sorrel, *La République contre les congrégations. Histoire d'une passion française, 1899-1904*, Le Cerf, 2003, 265 p. Sur l'enseignement privé confessionnel catholique : G.Cholvy & N.J.Chaline dir., *L'enseignement catholique en France aux XIXe et XXe siècles*, Cerf, 1995, 294 p.

Les grandes lois sur l'enseignement primaire sont capitales ; leur présentation ne sera pas ici chronologique, mais thématique. D'importantes dispositions concernaient le recrutement des enseignants. Il s'agissait de remplacer les religieux, de former un véritable « corps enseignant » républicain. La loi de 1879 obligea tous les départements à avoir deux Écoles normales primaires, une pour les instituteurs, une autre pour les institutrices. Pour former les professeurs de ces E.N.I., le gouvernement créa l'École normale supérieure de Fontenay-aux-Roses (pour les jeunes filles, 13 juillet 1880), et seulement ensuite celle de Saint-Cloud (30 décembre 1882) : « l'ordre primaire » est « couronné » par ces ENS « primaires » ¹. Le 16 juin 1881 fut votée une loi sur les titres de capacité du (nouveau) personnel : elle prévoyait un régime unique, le « brevet de capacité » (auparavant, une simple « lettre d'obédience », signée par l'évêque, suffisait aux congréganistes !). La loi de 1886 prévint la disparition du personnel congréganiste, en cinq ans dans les écoles de garçons, à la mort de ses représentants dans celles de filles (*sic*). Ferry se refusait donc à une laïcisation immédiate du personnel : celle-ci ne s'est par la suite opérée que progressivement. La loi de 1889 sur les instituteurs comportait deux clauses essentielles : ils étaient nommés par le préfet du département, payés (très mal !) par l'État. Ils devenaient donc enfin des fonctionnaires — mais la commune payait toujours les locaux et le logement — et cela leur assurait l'indépendance vis-à-vis du curé et du maire. Le rôle social et politique de l'installation de l'instituteur au village est bien visible, mais le maître est relativement marginalisé, pauvre et astreint à une véritable « ascèse ». Toutefois, l'indépendance et le rôle font oublier à l'instituteur ses mauvaises conditions matérielles : les premiers mouvements syndicaux n'apparaîtront qu'à la Belle Époque ².

Les deux grandes lois portèrent sur la gratuité (16 juin 1881), l'obligation et la laïcité (28 mars 1882), fondant une école primaire gratuite, laïque et obligatoire de 6 à 13 ans, jusqu'au certificat d'études ³. Le jeudi devenait jour de congé pour permettre l'instruction religieuse en dehors des locaux scolaires, les devoirs envers Dieu figurant d'ailleurs dans les programmes de morale de 1882. Mais « il ne s'agit pas nécessairement du Dieu des catholiques et

¹ J.-N.Luc & A.Barbé, *Des Normaliens. Histoire de l'École normale supérieure de Saint-Cloud*, FNSP, 1982, 323 p., deux premiers chapitres.

² La bibliographie est vaste. Une mention particulière pour M.Ozouf, *L'École, l'Église et la République 1871-1914*, Cana, 1982, 261 p., réédition, Seuil, coll. « Points », 1992, 288 p.

³ Patrick Cabanel, *La République du certificat d'études. Histoire et anthropologie d'un examen (XIXe-XXe siècles)*, Belin, 2002, 319 p. ; J.Krop, *La Méritocratie républicaine. Élitisme et scolarisation de masse sous la IIIe République*, Presses universitaires de Rennes, 2014, 174 p. Ce dernier livre, issu d'une thèse, concerne Paris et la proche banlieue et insiste sur le problème de la fréquentation scolaire en milieu urbain.

l'usage laisse les instituteurs juges du contenu de cet enseignement ; le crucifix ne sera pas introduit dans une école nouvellement construite et pourra être enlevé d'une école ancienne à l'occasion d'une restauration » (Pierre Albertini) **1**.

Les républicains ne touchèrent pas en 1881 et 1882 aux classes primaires des lycées. Pas davantage en 1886, année de deux grandes lois. La première (loi Goblet **2**) prolongeait l'enseignement primaire « élémentaire » par des EPS, écoles primaires supérieures conduisant au brevet élémentaire en trois ans, certaines EPS menant au brevet supérieur en cinq ans **3**. En fait, elles avaient été créées par la loi Guizot de 1833, mais avaient connu l'échec. Les nouvelles EPS copièrent l'« enseignement spécial », puis l'« enseignement moderne », recrutant après le « certifié », leur réglementation étant identique pour filles et garçons, ce qui était fort moderne. Elles visaient « la classe moyenne », sans risque de « déclassement », possédaient des sections spéciales, à finalité professionnelle, et étaient mues par l'attraction des Écoles normales.

La seconde loi de 1886 reconnaissait la liberté des méthodes et des programmes de l'enseignement libre, car le conflit entre la République et l'Église était politique, et non pas éducatif, ni même religieux.

Les lois scolaires devinrent immédiatement patrimoine intangible des républicains, qui firent un effort financier considérable. Mais l'œuvre était davantage « politique » qu'« intellectuelle », plus « nationale » que scolaire. La laïcité était plus nette que la gratuité et l'obligation, déjà en partie obtenues. Enfin, une véritable école maternelle naquit par le décret de 1881 : elle vit le jour grâce au rôle capital de Pauline Kergomard (1838-1925), inspectrice générale de 1879 à 1917, qui avait, jeune institutrice, combattu les « salles d'asile » et qui soulignait désormais la spécificité de l'école maternelle, l'importance du jeu, contre les leçons et le « dressage » **4**.

L'organisation de l'enseignement secondaire fut moins bouleversée par la République opportuniste. Elle reposait sur le même principe de « liberté », toutefois le baccalauréat n'était décerné que par des professeurs du public. La loi Camille Sée **5** de 1880 ordonna la création d'au moins un lycée de jeunes filles

1 P. Albertini, *L'École en France, 19e-20e siècles. De la maternelle à l'université*, Hachette, coll. « Carré-histoire », 1992, 192 p., réédition, 2006, réédition 2011, 256 p. Sur les devoirs envers Dieu, la contribution de P. Cabanel, dans *Une contre-histoire de la IIIe République*, La Découverte, 2013, 401 p., pp. 285-297.

2 Du nom de René Goblet (1828-1905) ; notice dans J.-M. Mayeur & A. Schweitz, *Les parlementaires de la Seine sous la Troisième République*, Publications de la Sorbonne, 2001, 2 vol., 278 & 639 p., tome II, pp. 281-283.

3 J.-P. Briand & J.-M. Chapoulié, *Les collèges du peuple. L'enseignement primaire supérieur et le développement de la scolarisation prolongée sous la Troisième République*, CNRS/INRP, 1992, 544 p., réédition, 2011, 544 p.

4 Geneviève Poujol, *Un féminisme sous tutelle. Les protestantes françaises. 1810-1960*, Les Éditions de Paris/Max Chaleil, 2003, 286 p., pp. 223-224.

5 Notice dans J.-M. Mayeur & A. Schweitz, *Les parlementaires de la Seine sous la Troisième République*, Publications de la Sorbonne, 2001, 2 vol., 278 & 639 p., tome II, pp. 536-538.

par département, mais les progrès numériques furent lents et l'égalité des deux types d'enseignements, masculin et féminin, ne sera réalisée qu'en 1924 (1). Pour former les professeurs de ces lycées de filles, l'État fonda l'École normale supérieure de Sèvres (26 juillet 1881). Enfin, il y eut, en 1891, transformation du nom de l'« enseignement spécial » en « enseignement moderne », toujours sans latin ni grec.

La République opportuniste s'intéressa aussi à l'enseignement supérieur. Selon le mot d'Antoine Prost 2, l'enseignement supérieur fut « un nouveau venu » dans les années 1880. Il y avait eu longue stagnation dans les décennies antérieures, avec priorité de l'examen sur les études, le premier coûtant d'ailleurs plus cher que les secondes ! Les médiévales facultés de médecine, pharmacie et droit avaient été, en 1808, rejointes par les lettres et les sciences ; toutes étaient surtout peuplées d'un petit nombre de... professeurs, qui faisaient passer des examens (dont le baccalauréat) et donnaient des « cours publics » à un public mondain, l'étudiant véritable n'existant guère. Une prise de conscience des carences s'était produite sous le Second Empire et, dès 1877, une réforme créa des bourses et des cours de licence et d'agrégation, ce qui provoqua la croissance du nombre des étudiants, la création de chaires, la construction de « palais universitaires », comme la Sorbonne actuelle, mais aussi des établissements provinciaux, les villes prenant une part considérable aux travaux.

Il y eut une véritable transformation des études : d'une licence ès lettres unique on passa à des licences spécialisées ; la création du Diplôme d'études supérieures de lettres en 1886 fit naître un *cursus studiorum* licence-DES-agrégation. L'évolution fut à peu près parallèle en Sciences (mais plus tardive), et son importance augmenta dans les études médicales. Bien entendu, l'enseignement supérieur libre fut respecté, les facultés créées en 1875 étant maintenues et la loi de 1886 qui reconnaissait la liberté des méthodes et des programmes de l'enseignement libre s'appliquant au supérieur, les grades n'étant décernés que par des professeurs du public.

La République opportuniste s'intéressa même à l'enseignement technique. Globalement, l'enseignement technique est à la traîne, malgré les grandes écoles, les écoles professionnelles et pratiques, les heures de travail manuel dispensées dans les écoles primaires 3. L'œuvre de la République

1 M.Cacouault-Bitaud, *Professeurs... mais femmes, carrières et vies privées des enseignantes du secondaire au XXe siècle*, La Découverte, 2007, 317 p., *passim*.

2 Titre du chapitre X de A.Prost, *Histoire de l'enseignement en France. 1800-1967*, Armand Colin, Coll. U, 1968, 524 p., plusieurs rééditions.

3 Cf. le chapitre XIII de A.Prost, *Histoire de l'enseignement en France. 1800-1967*, Armand Colin, Coll. U, 1968, 524 p., plusieurs rééditions et les deux premières parties de S.Lembré, *L'École des producteurs. Aux*

opportuniste concerna d'abord le Supérieur et sans être le fait de l'État : l'École des Hautes Études commerciales (HEC) fut créée par la Chambre de Commerce de Paris en 1881 (1). Pour les autres niveaux peu fut fait, malgré la dégradation de l'apprentissage traditionnel dans les ateliers et les tentatives d'avant 1870, écoles relevant de l'assistance, écoles « de fabrique » intégrées à l'usine, « écoles d'apprentissage » (qui étaient le fait de congrégations, surtout les Frères des Écoles chrétiennes, de chambres de commerce et de municipalités). Pour former des contremaîtres, il y eut les EPCI (Écoles pratiques du Commerce et de l'Industrie), fondées en 1892, les écoles professionnelles de la Ville de Paris et les quatre Écoles nationales professionnelles (la première à Voiron, dans l'Isère, en 1886) 2. Pour former des ouvriers, on avait les cours professionnels des associations polytechniques ou des chambres syndicales et les heures de « travail manuel » dans les écoles primaires publiques. Ces progrès, très lents et très insuffisants montrent bien le mépris de l'époque pour la production et les producteurs.

Mais au total, l'œuvre scolaire des opportunistes est considérable, elle est marquée par une foi dans le savoir, sincère et intense. Toutefois, l'enjeu a été le contrôle de l'École, non sa transformation. Il fallait républicaniser les esprits, unifier la nation et la société, ôter à l'Église tout poids dans l'éducation de la jeunesse, mais on était de part et d'autre d'accord, au fond, sur les finalités à avoir et les contraintes à conserver. Hommes de la liberté et des droits naturels, ayant souffert de l'arbitraire sous le Second Empire et l'Ordre moral, les opportunistes léguèrent à la République une œuvre considérable, qui déborde du cadre scolaire et laïque.

□ Les libertés

Le corollaire essentiel de l'œuvre scolaire fut la lutte de la République contre l'Église. Les « fondateurs » ont légué à la République une situation législative précise, nuancée d'application modérée par les opportunistes : les lois sur l'Université de 1880 ont interdit d'enseignement dans le privé et le public les congrégations non autorisées, mais les gouvernements successifs les ont laissés rentrer en France et enseigner dans les établissements. La laïcisation du personnel du primaire public s'est opérée très progressivement (lois de 1881 et 1886) et la loi de 1886 a reconnu la liberté de méthodes et de programmes dans

origines de l'enseignement technique, 1800-1940, thèse, Presses universitaires de Rennes, 2013, 339 p. et S.Lembré, *Histoire de l'enseignement technique*, La Découverte, 2016, 125 p.

1 Sur la CCI, l'ouvrage collectif de son bicentenaire : *La Chambre de commerce et d'industrie de Paris. 1803-2003. Histoire d'une institution*, Genève, Droz ; 2003, 348 p.

2 Lire le chapitre XIII de A.Prost, *Histoire de l'enseignement en France. 1800-1967*, Armand Colin, Coll. U, 1968, 524 p., plusieurs rééditions.

l'enseignement libre, ainsi que l'existence d'un enseignement secondaire privé, car le conflit entre la République et l'Église a été politique et non pas éducatif, ni même religieux. L'Église divise la jeunesse et les familles par l'enseignement qu'elle contrôle en partie, elle constitue une véritable société en marge de la société nationale. Mais les républicains pensent utile de conserver le Concordat car il permet d'exercer un contrôle et de cantonner chacun dans son domaine. S'il est exact qu'il y a eu une identification entre l'École, le progrès, le savoir, la République et la patrie, prenons garde au mythe de « l'École-de-la-IIIe République » (cette dernière n'est pas que le seul Jules Ferry, ministre de l'Instruction publique de 1879 à 1883, et elle n'a pas inventé l'École !)...

Pour le droit de réunion, la liberté devient, avec la loi du 30 juin 1881, la règle : plus d'autorisation préalable, il suffit simplement d'une déclaration, 24 heures à l'avance, formalité qui sera même supprimée en 1907 ; la réunion sera présidée par un bureau de trois membres. L'octroi de cette liberté couronne presque — la liberté d'association, explicitement exclue par l'article 6 de la loi du 30 juin 1881, manque toujours, ainsi que la liberté de manifestation — l'œuvre républicaine en matière de libertés individuelles, elle-même poursuite de la voie ouverte par les Lumières et la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen.

La loi sur la liberté de la presse (29 juillet 1881) donne à la France le régime le plus libéral que le pays n'ait jamais connu, à l'exception — peut-être — des premières années de la Révolution française. Il demeure encore en vigueur de nos jours, après quelques modifications en 1935 et 1939, ainsi qu'à la Libération. La censure, les avertissements et autres sanctions directes et indirectes sont supprimés. Entière est la liberté de fonder un journal : il suffit, simplement, de déclarer le titre et d'indiquer les noms du gérant et de l'imprimeur. Les délits de presse sont définis très précisément, le délit d'opinion étant supprimé : subsistent seules la calomnie, c'est-à-dire la « diffamation », réglée en correctionnelle, les insultes aux chefs d'État (français et étrangers) et la provocation au meurtre, à la désertion..., les deux derniers délits étant du ressort des jurys des cours d'assises. Cette loi, qui libéralise aussi l'imprimerie, la librairie et l'affichage, concourt, avec les facteurs matériels évoqués plus haut, à un essor décisif de la presse française, qui devient universelle en s'adressant à un nombre de lecteurs bien plus élevé, qui les éduque en tant que citoyens et joue un rôle quant au « savoir ». La place des journalistes grandit dans la vie politique.

La loi sur la liberté syndicale (21 mars 1884), dite loi Waldeck-Rousseau, du nom du ministre de l'Intérieur de Gambetta, puis du second cabinet Ferry, tranche avec l'attitude générale de méfiance envers l'association, traditionnellement considérée comme un délit. Le droit de grève ayant été

accordé par le Second Empire (1864), il était nécessaire de faire davantage que ce régime, tant honni. Limiter le bénéfice de la liberté au seul droit syndical permettait d'éviter l'épineuse question des congrégations religieuses. C'est l'épisode communard et la volonté des opportunistes d'offrir un visage rassurant de la République qui avait retardé ici le progrès et provoqué l'échec du projet Lockroy ¹ de 1876. Mais désormais, moins de vingt ans avant la fin du siècle, la France républicaine se trouvait en retard par rapport à certains de ses voisins ; des associations, clandestines par la force des choses, existaient chez les ouvriers français depuis plusieurs années.

Le législateur prit le soin de réserver le bénéfice de la loi de 1884 aux seules associations à caractère professionnel, et la loi de 1901 prendra celui de ne pas les concerner, puisqu'elles étaient déjà pourvues depuis plus de quinze ans. Les salariés reçurent désormais le droit de se grouper en associations professionnelles, sans autorisation préalable ; le parallèle avec les libertés de réunion et de presse se poursuivit : elles devaient déposer titres, statuts – concernant uniquement des intérêts économiques – et liste des membres du bureau. Ces obligations semblèrent excessives aux syndicats, qui refusèrent de s'y plier et continuèrent à vivre en marge de la loi, comme auparavant. Ce fut seulement progressivement, et surtout après une dizaine d'années, que les syndicats se conformèrent à la loi.

J'ai déjà évoqué les lois municipales des 4 mars 1882 et 5 avril 1884 (voir plus haut). Le 12 juillet 1880 fut abolie la prescription légale du repos obligatoire le dimanche et lors des fêtes religieuses ². En 1881, une loi sur les cimetières en supprima le caractère confessionnel. Le 27 juillet 1884 (loi Naquet) le divorce fut rétabli, mais prudemment : Alfred Naquet était partisan de l'union libre et du divorce tel qu'il avait été établi en 1792, c'est-à-dire dans un esprit anticlérical et avec des modalités très libérales (consentement mutuel, incompatibilité d'humeur, pour émigration, défaut prolongé de nouvelles, etc.). Il n'obtint qu'un demi-succès, après trois ans de discussions préalables, pendant lesquels le rôle réactionnaire du Sénat avait été évident : on revenait au code civil de 1804, aboli pour cette clause par la loi Bonald de 1816. Le divorce, pendant près d'un siècle, ne put être prononcé que pour adultère, condamnation infamante, sévices ou injures graves, il était donc un divorce-sanction.

¹ Du nom d'Édouard Lockroy (1838-1913) ; notice dans J.-M. Mayeur & A. Schweitz, *Les parlementaires de la Seine sous la Troisième République*, Publications de la Sorbonne, 2001, 2 vol., 278 & 639 p., tome II, pp. 385-388.

² J. Lalouette, *Jours de fête. Jours fériés et fêtes légales dans la France contemporaine*, Tallandier, 2010, 389 p.

Jules FERRY (1832-1893) 1

Né à Saint-Dié (Vosges), Jules Ferry fait des études de droit. Il devient avocat, mais refuse à vingt ans une brillante carrière juridique au Conseil d'État ou dans la magistrature, par haine du Second Empire naissant et par fidélité aux idéaux de sa famille. Il se fait surtout connaître par ses articles du *Temps*, auquel il collabore à partir de 1865, apparaissant alors comme un des dirigeants de l'opposition républicaine au Second Empire. Les articles puis la brochure qu'il publie en 1867-1868 contre le préfet de la Seine, *Les comptes fantastiques d'Hausmann*, lui valent la célébrité et son élection comme député de la Seine en juin 1869. Après la révolution du 4 septembre 1870, il devient membre du gouvernement de la Défense nationale, puis préfet de la Seine et maire de Paris en novembre 1870. À ce titre, il révèle des qualités d'homme d'État, son goût de l'autorité et de l'ordre en réprimant les insurrections populaires lors du siège de Paris et en mettant en place des restrictions alimentaires qui lui valent le surnom de « Ferry-famine ».

Député des Vosges en février 1871, il siège à l'Assemblée nationale dans les rangs de l'opposition républicaine, et, contre les ambitions de Gambetta qu'il déteste, il fonde avec Jules Grévy le groupe de la Gauche Républicaine, formé de modérés. Austère, froid, volontiers distant (« Mes roses poussent en dedans », déclare-t-il), dédaignant toute démagogie, il est socialement conservateur. Disposant d'une grande fortune, lié aux milieux d'affaires, ce positiviste agnostique participe largement à la croyance au progrès par la science et la diffusion des Lumières et c'est cette conviction qui le fait adhérer en 1875 à la franc-maçonnerie, au moment où celle-ci devient positiviste et républicaine. À beaucoup d'égards, Ferry apparaît comme le prototype des fondateurs de cette République conservatrice souhaitée par Thiers et qu'il met en place durant les années 1879-1885, années décisives où les Républicains vainqueurs après la démission de Mac Mahon construisent le régime, et qui sont largement les « années Ferry ». Ministre de l'Instruction Publique de février 1879 à novembre 1881 et de janvier à août 1882, président du Conseil de septembre 1880 à novembre 1881, puis de février 1883 à mars 1885, son œuvre est fondatrice de la Troisième République à un triple point de vue, et le paradoxe veut que ce créateur du régime ait connu une puissante et durable impopularité.

En premier lieu sous les deux ministères Ferry sont votées les grandes lois administratives qui vont établir les libertés républicaines revendiquées comme une conquête fondamentale par les Républicains, loi sur la liberté de réunion du 30 mai

1 Ferry a eu deux biographies, notablement différentes l'une de l'autre : Pierre Barral, *Jules Ferry. Une volonté pour la République*, Presses universitaires de Nancy/Serpenoise, 1985, 176 p., et J.-M. Gaillard, *Jules Ferry*, Fayard, 1989, 730 p. Sur la question de la personnalisation de la République et du pouvoir : J. Garrigues, *La République incarnée. De Léon Gambetta à Emmanuel Macron*, Perrin, 2019, 464 p.

1881, loi sur la liberté de la presse (29 juillet 1881), loi du 5 avril 1884 sur l'organisation municipale, loi Waldeck-Rousseau de 1884 accordant la liberté syndicale. C'est toute l'armature de la République dont Ferry jette ainsi les bases. Le second volet de son action, le plus connu, est son œuvre scolaire dont il attend qu'elle arrache à l'Église l'éducation de la jeunesse, qu'elle forme une génération de républicains ouverts à l'esprit scientifique, facteur de progrès, qu'elle soit enfin, pour les plus méritants, facteur de promotion sociale. Son action se manifeste par la loi de mars 1879 qui retire aux universités libres la collation des grades universitaires, par les décrets de mars 1880 ordonnant l'expulsion des Jésuites et contraignant les autres congrégations à demander l'autorisation du gouvernement, enfin par le refus de la plupart de celles-ci et l'expulsion de nombreux congréganistes. Plus importantes sans doute que la lutte anticléricale, sont les lois de 1881-1882 qui établissent la gratuité, la laïcité et l'obligation de l'enseignement primaire. Ferry apparaît ainsi comme le promoteur de l'œuvre la plus fondamentale de la IIIe République, œuvre qui devait avoir sur la société française et ses mentalités une influence prépondérante. Le troisième volet de l'œuvre de Ferry, qui lui vaudra les attaques les plus violentes est son œuvre coloniale. Contre l'extrême droite nationaliste et l'extrême-gauche radicale qui font de la revanche et de la reconquête de l'Alsace-Lorraine leurs priorités, Ferry préconise l'expansion coloniale dans laquelle il voit un moyen de donner à la France une mission civilisatrice, conforme à sa vision positiviste du progrès, un stimulant nécessaire au développement des affaires, et un moyen de renforcer le prestige international du pays sans se heurter à l'Allemagne et risquer une nouvelle guerre. Sous son premier ministère, il envoie une expédition qui impose à la Tunisie le traité du Bardo (mai 1881) et en fait ainsi un protectorat français. Durant son second ministère, il fait occuper par Brazza une partie du bassin du Congo, établit la présence française à Madagascar et entreprend l'expédition du Tonkin. Les difficultés de celle-ci, l'envoi de renforts valent à Ferry, surnommé le « Tonkinois » une durable impopularité et le conduisent à la chute le 30 mars 1885, à l'annonce de l'échec de Lang Son, considérablement grossi par la presse et l'opinion.

Désormais, le souvenir de Lang Son écarte Jules Ferry du pouvoir et entretient son discrédit dans l'opinion. L'annonce de sa candidature à la présidence de la République fin 1887 provoque des manifestations hostiles de la Ligue des Patriotes et même un attentat, œuvre d'un déséquilibré qui tire sur lui plusieurs balles de revolver (10 décembre 1887). En 1889, il est battu aux élections législatives et ne retrouve une tribune parlementaire qu'avec son élection comme sénateur des Vosges en 1891. En février 1893, le Sénat le porte à sa présidence, trois mois avant sa mort, et il est inhumé à Saint-Dié, sa ville natale, où des funérailles nationales sont organisées, après celles de la cour d'honneur du Sénat. Jules Ferry eut droit à une certaine

réhabilitation posthume : publication de sa correspondance, monument de Saint-Dié, biographie par Alfred Rambaud... et discours de François Hollande, lors de son investiture, devant la statue des Tuileries.

□ L'incarnation de la République dans les « grands hommes »

Les funérailles nationales pour Jules Ferry perpétuent une tradition républicaine et l'on sait l'immensité et la ferveur du cortège qui avait accompagné Victor Hugo dans sa dernière demeure, le Panthéon, rouvert par lui à la célébration des « grands hommes », à qui la Patrie est « reconnaissante », comme proclame le fronton, malgré une pudeur et une haine du Second Empire, qui poussent à un refus de l'incarnation républicaine en un homme ¹. Le Siècle des Lumières avait imaginé un culte qui appelait la sereine coexistence des grandes figures du passé, grandes par les mérites et les talents, pas par l'héroïsme. De multiples lieux étaient possibles pour ces « grandes hommes ». Par le décret de l'Assemblée nationale du 4 avril 1791 (la France n'est pas encore en République !) l'église Sainte-Geneviève, inachevée et d'allure peu ecclésiale, fut consacrée aux grands hommes, pour faire office de nécropole, avec sur le fronton l'inscription « Aux grands hommes la patrie reconnaissante » (formule du marquis de Pastoret). L'inscription fut enlevée en 1851 puis remise en 1885 lors de la réouverture du Panthéon pour les funérailles de Victor Hugo, après une très longue oscillation entre église et panthéon ².

L'immense poète est l'un des trois « grands hommes » de l'historien Jean Garrigues ³, qui forment un « trio contradictoire », mais ont montré une commune opposition au déclenchement de la guerre de 1870 et ont eu des rôles majeurs dans le processus d'installation de la Troisième République. Hugo, Thiers et Gambetta... Victor Hugo (1802-1885), ce sont pêle-mêle les luttes politiques, l'exil maintenu, l'immensité littéraire du « poète national », l'impressionnant orgueil, le républicain indomptable, honni de la réaction, la mort de ses deux fils en 1871 et 1873, le défenseur immédiat et indéfectible des communards et de leur amnistie, le grand écrivain devenu sénateur, le prestige du verbe, la conscience des républicains et de la République, l'idéal universaliste

¹ M.Ozouf, « Le Panthéon », dans P.Nora dir., *Les lieux de mémoire*, Gallimard, 1984-1992, 3 tomes en 7 vol., I, pp. 139-166, et Bernard Richard, *Les emblèmes de la République*, CNRS, 2012, réédition, 2015, 526 p., chapitre XII.

² Cf. A.Ben-Amos, « Les funérailles de Victor Hugo », dans P.Nora dir. *Les Lieux de mémoire*, Gallimard, 1984-1992, 3 tomes en 7 vol., tome I, pp. 473-522.

³ Jean Garrigues, *La République incarnée. De Léon Gambetta à Emmanuel Macron*, Perrin, 2019, 464 p. Du même auteur : *Les hommes providentiels. Histoire d'une fascination française*, Seuil, 2012, 469 p. et *La Tentation du sauveur. Histoire d'une passion française*, Payot, 2012, réédition, 2022, 253 p.

de la République, la vénération hugolienne d'une « icône », de multiples rues en France, des cérémonies pour ses anniversaires et d'énormes funérailles. Le centenaire de sa naissance sera célébré avec une véritable hugolâtrie en 1902. Un « grand homme » qui a su faire rêver la République...

Adolphe Thiers (1797-1877), honni avec violence voire obscénité pour son attitude sous la Troisième République, avait été l'opposant par excellence au Second Empire, il est dans les années 1870 le « libérateur du territoire », la modération politique, l'élection dans de multiples départements, le vieillard qui sauve la nation lors de l'Année terrible et reçoit de multiples messages de soutien, bénéficie d'un culte de la personnalité. Il est l'homme politique qui par réalisme provoque, contre les monarchistes, la naissance de la République, le « Washington français » qui rassemble pragmatiquement les républicains et consolide la République. Les républicains soulignent le rapprochement défensif avec Gambetta, ils apprécient la démission de Thiers, sont frappés de stupeur par sa mort brutale, le 3 septembre 1877, et ses funérailles républicaines ont lieu le 8, sous une pluie battante. Mais le souvenir de la répression de la Commune engendre pour le « foutriquet » Thiers un discrédit mémoriel, une « flétrissure indélébile »¹, peut-être balancé par la popularité du sauveur de la civilisation et le soulagement qu'il a provoqué.

Qu'est Léon Gambetta (1838-1882) pour les républicains ? Le « commis voyageur de la démocratie », l'homme de la lutte contre le Second Empire, de la « défense nationale » depuis Tours, c'est le courage de la démission. Une idolâtrie gambettiste, montrée par l'élection dans de multiples départements, se développe, contre le personnage de « fou furieux » peint par Thiers dans son discours du 8 juin 1871, elle est renforcée par l'apostolat républicain du tribun qui prononce un grand nombre de discours en province. Gambetta devient le chef des républicains après la mort de Thiers, il est idolâtré de son vivant par un peuple frappé du coup de tonnerre de sa mort accidentelle. Personnification de la République, mais vigueur de l'accusation de « césarisme » et pâleur du « grand ministère ». Le grand républicain bénéficie d'une « ombre portée » bien au-delà de sa mort, à la Belle Époque, dans l'entre-deux-guerres, ce que montrent bien les célébrations du cinquantenaire de sa mort, le 31 décembre 1932, et du centenaire de sa naissance, en avril 1938.

Après les funérailles de Thiers, le premier des membres du « trio » à mourir, les grands hommes de la III^e République appartiennent aussi au passé,

¹ Jean Garrigues, *La République incarnée. De Léon Gambetta à Emmanuel Macron*, Perrin, 2019, 464 p., p. 40.

ce sont Voltaire et Rousseau, dont les centenaires sont célébrés en 1878 (1), des gestes d'appropriation dans une période, 1875-1879, qui voit la victoire progressive des Républicains. Voltaire est célébré 30 mai, Rousseau tout au long de la période qui court du 2 juillet (jour de sa mort) au 14 juillet (qui ne sera fête nationale qu'en 1880). Grand est d'ailleurs le rôle de Victor Hugo dans ces célébrations.

Maurice Agulhon **2** a bien montré que Gambetta et Carnot (1837-1894) ont été les plus fréquemment statufiés des hommes d'État de ce temps. On en voit bien les causes : le caractère tragique [de leur jeunesse ou de leur mort, le rôle historique de la « défense nationale » ou la fonction de président de la République]. [...] De Gambetta nous connaissons huit monuments en France métropolitaine auxquels il faudrait ajouter Oran et Saigon. [...] Pour Sadi Carnot [...] nous connaissons treize monuments, consacrés à son deuil. » Carnot inventa et incarna la majesté républicaine, fit de très nombreux voyages en province, il lutta contre Boulanger. Sa panthéonisation fut immédiate, cinq ans après celle de son grand-père Hippolyte. Puis les grands hommes de la IIIe République, ce sont les hommes politiques du temps, qui meurent après Gambetta et Carnot. Parmi eux Jules Ferry, le ministre mythologique des grandes lois scolaires, l'homme politique qui lutte contre Boulanger, mais le mal-aimé, souffrant d'une haine inextinguible de la part des Parisiens et d'une bonne partie du monde politique, Georges Clemenceau, bien sûr, mais pas Jules Grévy, dont la capacité d'incarnation, déjà obérée par sa volonté de présidence « normale », est définitivement anéantie à l'automne 1887 par le scandale des décorations, ni Jean Casimir-Perier, « l'incarnation refusée » (J.Garrigues), ni Félix Faure, « le président Soleil », ni René Waldeck-Rousseau, trop froid et distant.

Revenons sur le « trio » initial et contradictoire de Jean Garrigues. Il est initial car il apparaît dès la proclamation de la République en 1870, il est contradictoire car un net refus de l'incarnation a été légué aux républicains par la légende noire du Second Empire et, en même temps, Gambetta au moins apparaît « aux Français comme l'incarnation même de la République naissante » **3**. Cette contradiction est presque immédiatement relevée par la droite monarchiste et les radicaux qui dénigrent l'idolâtrie gambettiste de l'homme providentiel ; en réalité la question s'était posée dès la Première République, qui préféra l'allégorie... Mais le XIXe siècle républicain peut-il se contenter d'une allégorie ? Surtout après 1870 qui refonde la République dans

1 Cf. J.-M.Goulemot & E.Walter, « Les centenaires de Voltaire et de Rousseau », dans P.Nora dir. *Les Lieux de mémoire*, Gallimard, 1984-1992, 3 tomes en 7 vol., tome I, pp. 381-420.

2 M.Agulhon, *Histoire vagabonde*, Gallimard, 1988-1996, 3 vol., tome II, 306 p., pp. 120-122.

3 Jean Garrigues, *La République incarnée. De Léon Gambetta à Emmanuel Macron*, Perrin, 2019, 464 p., p. 9.

une guerre, condamnée par notre trio : le premier point commun entre Gambetta, Hugo et Thiers est « une certaine idée du patriotisme républicain ». Le deuxième est la confection ou la facilitation de la conquête de la République par les républicains, assortie de la lutte contre l'Ordre moral. Un troisième point commun est que les trois personnages prennent de front la question sociale de leur temps, c'est-à-dire de la Révolution industrielle, mais ici ils divergent totalement en tentant de la résoudre : Thiers écrase la Commune et réfléchit en termes de réconciliation de la bourgeoisie et de la noblesse, Gambetta invente le concept de « couches nouvelles » et pour Victor Hugo la pacification sociale passe par l'amnistie aux communards, « priorité politique parce qu'elle pourra permettre de recréer le lien entre le monde ouvrier et la République »¹. On pourrait ajouter la commune recherche du rassemblement, la magie du verbe, le sens de la formule, l'énormité du travail de l'écriture, voire du travail tout court...

¹ Jean Garrigues, *La République incarnée. De Léon Gambetta à Emmanuel Macron*, Perrin, 2019, 464 p., p. 76.

3.3. Le boulangisme (1885-1889)

Dans le boulangisme, première crise du régime républicain, importent moins les brefs épisodes événementiels que la signification d'un phénomène hétérogène mais massif, qui déborde largement l'envergure du général lui-même.

□ La naissance du boulangisme

Jusqu'en 1887, c'est la naissance du boulangisme. La conjoncture dans laquelle s'inscrit l'épisode boulangiste est d'abord faite d'une grave crise économique, celle de 1882, qui affecte l'agriculture (touchée par la concurrence des pays neufs et le phylloxéra, qui attaque la vigne) mais aussi le monde de la finance, avec le krach de l'Union générale en janvier 1882. Fondée en 1878 par un homme d'affaires légitimiste ayant pour but d'entamer les positions des banques « israélite » et « protestante » ¹, Paul Eugène Bontoux (1820-1904), l'Union générale avait recruté ses actionnaires dans les milieux royalistes et catholiques, mais commis beaucoup d'imprudences. Les banques rivales avaient précipité sa faillite, nourri ainsi le renouveau d'un antisémitisme français ² et suscité l'emploi du mot de krach, emprunté à l'allemand *krachen*. D'autre part, signe que la France est entrée dans la grande dépression mondiale de la fin du siècle, le nombre de faillites augmente, avec un record en 1886, année « qui verra le début du mythe boulangiste » ³. Le climat social est marqué également par des grèves, dont certaines eurent un retentissement national, comme celles de Decazeville – dans l'Aveyron, pendant plus de cinq mois en 1886, avec la défenestration de l'ingénieur Jules Watrin ⁴ – et de Vierzon (Cher, plus de huit mois en 1887). Ces mouvements sociaux avaient des causes économiques, mais s'expliquaient, en outre, par la déception devant la politique suivie par les républicains : le peuple

¹ Cf. J.Baubérot & V.Zuber, *Une haine oubliée. L'antiprotestantisme avant le « pacte laïque » (1870-1905)*, Albin Michel, 2000, 334 p.

² Pierre Birnbaum, *Un mythe politique, la « République juive », de Léon Blum à Pierre Mendès France*, Fayard, 1988, 417 p., réédition, Gallimard, 1995, 417 p. et sa bibliographie. Aussi : P.Birnbaum, « Les juifs d'État dans les guerres franco-françaises du boulangisme au Front populaire », *Vingtième Siècle. Revue d'Histoire*, janvier-mars 1992, pp. 26-44, et L.Joly, « Antisémites et antisémitisme à la Chambre des députés sous la IIIe République », dans *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, juillet-septembre 2007, pp. 63-90.

³ Deux ou trois livres à lire : Bertrand Joly, *Aux origines du populisme. Histoire du boulangisme (1886-1891)*, CNRS, 2022, 782 p. ; Jean Garrigues, *Le boulangisme*, collection « Que sais-je ? » n° 2698, 1992, 127 p., (p. 3 pour la formule citée), ainsi que cet autre, du même auteur : *Le général Boulanger*, Olivier Orban, 1991, 379 p. Lire aussi le chapitre III de M.Winock, *La fièvre hexagonale. Les grandes crises politiques. 1871-1968*, Calmann-Lévy, 1986, 428 p., réédition, Seuil, coll. « Points », 1988, et ses pages 333-352 de *Nationalisme, antisémitisme et fascisme en France*, Seuil, coll. « Points », 1990, 446 p., réédition, Seuil, coll. « Points », 2004, 432 p., réédition, 2014, 506 p., et le premier chapitre de F.Monier, *Le complot dans la République. Stratégies du secret de Boulanger à la Cagoule*, La Découverte, 1998, 348 p., compte rendu par mes soins dans *Historiens & Géographes*, octobre-nov. 1999, p. 502.

⁴ Cf. P.Dessaint, *1886. L'affaire Jules Watrin*, Rivages, 2023, 350 p.

des villes se détachait de la République, conservatrice en matière sociale, et il allait placer ses espérances dans une autre force politique, le boulangisme, dont il fut une composante essentielle.

La montée de l'antiparlementarisme est un deuxième élément du contexte, d'ailleurs lié au précédent par les scandales du programme de grands travaux décidé par Freycinet en 1879, « plan » qui permit de lancer, entre les grands axes ferroviaires existant déjà, des lignes d'intérêt local mais dans lesquelles des parlementaires semblaient compromis¹. Le mécontentement politique est excité par les anticolonialismes. La chute de Jules Ferry et les élections de 1885 – au scrutin de liste qui gênait les opportunistes, soit obligés d'avoir recours à l'alliance radicale, soit affaiblis par la présence d'une seconde liste républicaine, radicale – entamèrent une période d'instabilité ministérielle, qui frappa l'opinion, malgré la stabilité de fait du personnel et la continuité de la politique de liberté : la République apparaissait à nouveau comme un régime fragile. Trois groupes divisant à peu près également la Chambre des députés – les opportunistes (environ 200), les radicaux (180) et les monarchistes (environ 200 eux aussi) –, la France parlementaire était condamnée aux coalitions instables. De plus, face aux politiciens républicains qui s'approprièrent le pouvoir et leur fermaient toute possibilité d'accès au pouvoir par alternance, les conservateurs se regroupaient derrière le comte de Paris : le prince impérial et le comte de Chambord n'étaient-ils pas morts, les bonapartistes divisés et les légitimistes sans espoir propre ?

Un troisième élément du contexte naquit de l'évolution du nationalisme. Le patriotisme revancharde était l'un des piliers de l'esprit civique républicain ; il imprégnait l'école et les mentalités : « N'en parlons jamais, mais pensons-y toujours ! », avait dit Gambetta. Il provoqua la création de très nombreuses sociétés conscriptives de tir et de gymnastique² et la fondation en 1881, par Paul Bert, ministre de l'Instruction publique de Gambetta, des « bataillons scolaires » destinés à préparer l'écolier à être soldat. La Triple-Alliance (ou Triplice), traité d'alliance défensive, liait depuis 1882 l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie et l'Italie ; en mai de la même année se fonda en France la Ligue des patriotes, avec pour fière devise « Qui vive ? France ! », pour président l'historien Henri Martin (1810-1883), pour délégué Paul Déroulède (1846-1914) –

¹ Bibliographie : J.Garrigues, *La République des hommes d'affaires (1870-1900)*, Aubier, 1997, 432 p., chapitre 4 de la IIe partie ; D.Barjot, « La grande entreprise française de travaux publics (1883-1974) », *Vingtième Siècle. Revue d'Histoire*, janvier-mars 1991, pp. 47-56 (et sa thèse d'État).

² P.Arnaud, « La trame et la chaîne : le réseau des sociétés conscriptives (1870-1890) », *Sport-Histoire. Revue internationale des sports et des jeux*, n° 1, 1988, pp. 41-84. Correction du « tir » dans L.Pabion, « L'école de la revanche ? Le tir scolaire en France (1880-1920) », 20 & 21. *Revue d'histoire*, janvier-mars 2021, pp. 95-108.

connu depuis 1872 pour ses *Chants du soldat* et dont *Le Clairon* « sonne la charge » depuis 1878, en pastichant médiocrement le poème *Nuit de printemps* des *Tableaux de la nature* de Chateaubriand **1** —, et sous le patronage des grandes personnalités républicaines. Cette ligue s'insérait en effet, initialement, dans le mouvement d'éducation civique et patriotique des fondateurs de la III^e République ; elle atteignit très vite des effectifs considérables. Mais l'abandon, face à l'Allemagne, de la revanche pour les entreprises coloniales, en Tunisie (1881), en Afrique subsaharienne (1880-1882), en Indochine (1883-1885) et à Madagascar (1885), conduisirent Déroulède à donner un autre contenu à l'association, dont il devint président en mars 1885. Bien au-delà de la nostalgie vis-à-vis des provinces perdues, la Ligue des Patriotes considérait que l'absence d'autorité mettait en danger le pays, et qu'il fallait d'abord « réviser » le régime parlementaire **2**.

Mécontentement social, critique de la République parlementaire, exaltation du sentiment national et nationalisme explicite : un programme susceptible d'enthousiasmer les déçus de la politique des opportunistes, malgré le flou et les contradictions. Il s'inscrivait dans la tradition radicale, dont les héritiers crurent trouver en Boulanger un « jacobin botté ».

L'homme Georges Boulanger était né en 1837 à Rennes, dans une famille de moyenne bourgeoisie, mais sa mère était une aristocrate écossaise de bonne lignée **3**. Ancien condisciple de Clemenceau au lycée de Nantes, ville où ses parents avaient dû s'installer à la suite dépenses inconsidérées du père, il entra à Saint-Cyr en 1855, fit brillamment les campagnes d'Italie, de Kabylie, de Cochinchine, et la guerre de 1870. Il participa à la lutte contre la Commune, mais, à cause d'une blessure — qui d'ailleurs n'était pas la première — reçue dans le Quartier latin le 24 mai 1871, pas à la répression finale de la « semaine sanglante ». Rétrogradé au grade de lieutenant-colonel à la fin de 1871, lors du tri des promotions rapides de l'« année terrible », ulcéré, il n'attendit pas trop pour retrouver les grades de colonel et de général, ce qui fut largement facilité par le duc d'Aumale **4**, dont il fut le protégé, et à qui il écrivit encore en 1880 des lettres

1 Malgré le grand nombre de bons connaisseurs de la poésie française du XIX^e siècle, ce pastiche est resté dissimulé jusqu'à aujourd'hui. Une biographie de Déroulède : B.Joly, *Déroulède. L'inventeur du nationalisme*, Perrin, 1998, 440 p., compte rendu par mes soins dans *Historiens & Géographes*, juillet-août 2000, p. 408. Lire aussi le deuxième chapitre de F.Monier, *Le complot dans la République. Stratégies du secret de Boulanger à la Cagoule*, La Découverte, 1998, 348 p., compte rendu par mes soins dans *Historiens & Géographes*, octobre-novembre 1999, p. 502, le chapitre 13 de J.Garrigues, *La République incarnée. De Léon Gambetta à Emmanuel Macron*, Perrin, 2019, 464 p. et M.Winock, *Nationalisme, antisémitisme et fascisme en France*, Seuil, coll. « Points », 1990, 446 p., réédition, Seuil, coll. « Points », 2004, 432 p., réédition, 2014, 506 p., pp. 359-372.

2 Chapitre II de Z.Sternhell, *La Droite révolutionnaire. 1885-1914. Les origines françaises du fascisme*, Seuil, coll. « L'Univers historique », 1978, 444 p., réédition, coll. « Points », 1984, réédition, Gallimard, coll. « Folio-Histoire », 1998, 688 p., réédition, Fayard, 2000, 436 p.

3 J.Garrigues, *Le boulangisme*, collection « Que sais-je ? » n° 2698, 1992, 127 p., p. 9.

4 Henri d'Orléans, 1822-1897.

de sollicitation, puis de remerciements. Définitivement général de brigade à 43 ans, divisionnaire à 47 ans, il avait quand même connu une carrière très rapide, grâce aux républicains qui l'avaient remarqué. Chef de la mission militaire française aux États-Unis en 1881 grâce à sa très bonne connaissance de l'anglais, il fut en 1882 directeur de l'Infanterie au ministère. Il avait alors une réputation républicaine, ce qui était rare chez les officiers généraux. Il avait habilement tourné ses préférences politiques en 1880 et pu déployer une publicité personnelle exceptionnellement étendue, notamment en Tunisie, où il commandait les troupes françaises en 1884-1885. Poussé par cette réputation et Clemenceau, Boulanger disposait de solides appuis au Parlement, depuis son passage à la Direction de l'Infanterie ; il avait alors noué les fils d'un réseau d'amitiés politiques. On ne s'étonna donc pas de le voir devenir ministre de la Guerre le 7 janvier 1886, d'autant plus que les radicaux étaient devenus les arbitres des coalitions.

Nouveau personnage que Boulanger ministre de la Guerre (1886-1887). Boulanger, imposé par Clemenceau fut ministre de la Guerre dans les gouvernements Freycinet et Goblet. Il sut remarquablement se forger une image et faire valoir ses initiatives, suscitant dès cette époque brochures et portraits flatteurs : rien chez lui de la discrétion de mise jusque-là au ministère, où il déploya une spectaculaire œuvre intérieure mais provoqua aussi une inquiétante tension avec l'Allemagne. Il raya des cadres ostensiblement, en vertu de la loi d'exil du 23 juin 1886, les quatre princes d'Orléans (les ducs d'Aumale, de Chartres, de Nemours, d'Alençon) et le prince Murat. Or, Aumale était le plus ancien des généraux français et Boulanger, qui avait servi sous ses ordres, lui avait écrit en 1880 : « Béni soit le jour qui me rappellerait sous vos ordres » ! Le prince fut même expulsé le 13 juillet 1886. De manière tout aussi spectaculaire et républicaine, Boulanger justifia (13 mars 1886) la présence de l'armée à Decazeville :

« Elle n'agit pas plus en faveur de la compagnie contre les mineurs qu'elle n'agirait demain en faveur des mineurs contre la compagnie. On a dit qu'il y avait à Decazeville autant de soldats que de mineurs. L'exagération est évidente, mais je vous dis : ne vous plaignez pas, car, peut-être, à l'heure qu'il est, chaque soldat partage avec un mineur sa soupe et sa ration de pain... »

Il multiplia les initiatives : remplacement du fusil Gras de 1874 par le fusil Lebel, à répétition (de calibre 8 mm), introduction de la bicyclette et de l'aérostat, amélioration démagogique du sort de la troupe, mesures républicaines, comme l'octroi de « congés agricoles » aux conscrits paysans et l'introduction de bustes de Marianne dans les casernes. Boulanger s'efforça de rendre l'armée populaire, à la différence de celle du Second Empire, coupée de la nation : peinture en tricolore des guérites, rétablissement de la revue militaire du 14 juillet, et celle de 1886 à Longchamp connut un lustre exceptionnel. Boulanger

y fut follement acclamé par la foule et la rengaine *En revenant d'la r'vue*, rapidement composée au mois de mai précédent, par Lucien Delormel (1847-1899) et Léon Garnier (1856-1905), et chantée par Paulus, vit son refrain modifié impromptu par l'interprète **1**. Elle devint aussitôt une chanson « boulangiste ». Grâce à son activité, même si elle était brouillonne, même si Boulanger ne réussit pas à faire adopter son projet de réforme globale de l'armée, inspiré par Clemenceau, il soufflait au ministère de la Guerre un vent d'optimisme. Et le boulangisme naquit dans l'opinion publique, servi par la chanson, l'image, la presse, qui faisaient un large écho aux déclarations ou aux discours d'un ministre démagogue féru de publicité personnelle.

À ce moment, hormis Ferry et ses amis, d'emblée hostiles, à l'exception d'un petit nombre de républicains scandalisés par la publication des lettres au duc d'Aumale en août 1886, le personnel républicain demeurait favorable à Boulanger. La première forme du boulangisme était un boulangisme « jacobin », un « radicalisme botté ». C'est alors que le général prépara une réorganisation du service militaire, conformément aux aspirations démocratiques : un service de trois ans, sans exemptions ni volontariats (voir plus haut), les « curés » mettant donc le « sac au dos » **2**, ce qui provoqua la fureur de la droite et fit ajourner la réforme : la loi ne fut adoptée qu'en juillet 1889. Mais il se développa autour de Boulanger une campagne en faveur de la revanche, un mot employé pour la première fois par Victor Hugo dès novembre 1870 (**3**), une campagne que soutinrent des journaux comme *La France militaire* ou *La Revanche* : le ton et les initiatives du « général Revanche » n'allaient-ils pas pousser Bismarck à une guerre préventive ? N'avait-il pas, en Tunisie déjà, dangereusement excité le patriotisme français par ses rodomontades et provoqué une tension avec l'Italie ? Les républicains modérés — mais pas les radicaux — s'inquiétèrent alors sérieusement de Boulanger.

La tension avec l'Allemagne se concrétisa d'abord par des mesures d'intimidation de Bismarck : mobilisation pendant l'hiver 1886-1887 de réserves près de la frontière, politique de réaction en Alsace-Lorraine. Mais le chancelier croyait-il vraiment à l'imminence d'un conflit ou ne voulait-il pas plutôt tirer parti de la conjoncture pour obtenir plus aisément le vote d'une nouvelle loi militaire, après la dissolution du Reichstag ? Plus grave fut l'affaire Schnaebelé. Le 21 avril 1887, ce commissaire de police **4** de la petite ville-frontière de Pagny-

1 Jean-Paul Habans, 1845-1908.

2 X. Boniface, *L'Armée, l'Église et la République (1879-1914)*, Nouveau Monde, 2012, 524 p., *passim*.

3 B. Joly, « La France et la Revanche (1871-1914) », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, avril-juin 1999, pp. 325-347, p. 325.

4 Guillaume Schnaebelé, 1827-1900. Son nom a été donné à un pont du TGV, près de Pagny-sur-Moselle.

sur-Moselle (Meurthe-et-Moselle), convoqué par son collègue allemand pour « affaires de services », fut arrêté, sous l'inculpation d'espionnage, sans doute justifiée d'ailleurs. Les milieux nationalistes français crurent à la guerre. Boulanger proposa en Conseil des ministres d'adresser un ultimatum à l'Allemagne, ce en quoi Grévy l'arrêta. Dix jours plus tard, Bismarck fit remettre Schnaebelé en liberté. Boulanger n'y était pour rien, mais l'opinion crut à une reculade de l'Allemagne. La paix n'avait en réalité pas été sérieusement menacée, mais l'opinion le pensa et la « menace allemande » reparaisait pour la première fois depuis 1871, à cause du général « Victoire », de plus en plus populaire. La guerre ne s'était pas produite, heureusement car elle « aurait éclaté au plus mauvais moment pour la France, tant sur le plan diplomatique sur le plan militaire »¹. Les opportunistes, soucieux de maintenir la paix, désiraient désormais se débarrasser d'un ministre de la Guerre qui menait à l'aventure. Le 17 mai 1887, le cabinet Goblet tomba par 275 voix contre 257 : face à Boulanger, la droite et les républicains modérés avaient fait front.

□ L'ascension politique puis l'effondrement

Après 1887, ce fut l'ascension puis l'effondrement. Boulanger était à la tête d'une coalition contre le régime. Un nouveau gouvernement (30 mai), qui s'appuyait sur le groupe de l'Union des Gauches – formé des ferrystes et des anciens gambettistes – et bénéficiait de la neutralité de la droite orléaniste, fut formé par Rouvier, lié aux milieux d'affaires. Boulanger n'était plus ministre ; le gouvernement amorça une politique d'apaisement et de ralliement de la droite à la République. Mais le « départ » du « martyr » républicain Boulanger provoqua des manifestations et ce fut le début d'un boulangisme antiparlementaire, d'appel direct au peuple, par hostilité à l'oligarchie parlementaire. Dès la démission du gouvernement Goblet, les amis de Boulanger ne manquèrent pas une occasion de susciter des démonstrations de l'opinion publique en faveur du général. Pendant la crise même, Rochefort, directeur de *L'Intransigeant*, avait recommandé, lors de l'élection partielle parisienne du 23 mai 1887, d'ajouter le nom de Boulanger sur les bulletins de vote en faveur du candidat radical, consigne qui fut suivie par 12 % des votants. Une littérature boulangiste naissait, la vente de portraits et d'objets les plus divers s'amplifiait. Le 8 juillet, les partisans de Boulanger voulurent empêcher son départ de Paris pour Clermont-Ferrand, où il avait été nommé, quatre jours plus tôt, à la tête du 13^e corps d'armée. Le départ, retardé, comme l'arrivée en Auvergne, donnèrent lieu à des

¹ J.Doise & M.Vaisse, *Diplomatie et outil militaire. 1871-1969*, Imprimerie nationale, 1987, 566 p., réédition, Seuil, coll. « Points », 1992, 752 p., p. 91.

manifestations populaires intenses. Elles inquiétaient les républicains, traditionnellement antimilitaristes et hostiles au césarisme : Clemenceau rompit alors avec le général, trop populaire, d'autant plus qu'à Clermont, « Boulange » ne se faisait pas oublier. Jusqu'ici le boulangisme était surtout jacobin, plébéen et parisien, il tendait à devenir à présent un boulangisme antiparlementaire. Le hasard lui donna la possibilité de se développer : le « scandale des décorations » éclata, première « affaire » éclaboussant le régime, et dans l'entourage même du chef de l'État qui l'incarnait, Grévy, alors qu'*a priori* la République paraissait à l'abri de tout reproche. Un trafic de légions d'honneur avait été organisé à l'Élysée même par l'influent gendre de Grévy, Daniel Wilson (1840-1919), député d'Indre-et-Loire, « héritier » propriétaire de plusieurs organes de presse, d'imprimeries et d'une agence de publicité. Très habile, Wilson avait d'ailleurs transformé son beau-père, « ancien quarante-huitard austère en un investisseur privé multimillionnaire » **1**. De plus, abandonné par la droite, le gouvernement Rouvier chutait le 19 novembre 1887. Grévy, réélu en 1886, d'abord décidé à s'accrocher à la présidence après avoir couvert son gendre, démissionna le 2 décembre 1887, en étant remplacé par Sadi Carnot, personnalité républicaine de seconde zone, mais petit-fils de Lazare Carnot (1753-1823) **2**.

Quels thèmes développa, dans cette atmosphère de malaise, ce boulangisme antiparlementaire ? Jusqu'au bout, l'entourage de Boulanger, l'état-major du « parti national », fut constitué d'hommes issus de l'extrême gauche radicale ou socialiste : Henri Rochefort (1831-1913) **3**, Eugène Mayer (1843-1909), directeur de *La Lanterne*, Alfred Naquet (1834-1916), Georges Laguerre (1858-1912), Charles-Ange Laisant (1841-1920), Francis Laur (1844-1934)... Seuls ne venaient pas de cet horizon Déroulède et l'homme d'affaires Arthur Dillon (1834-1922), ancien compagnon de Saint-Cyr retrouvé aux États-Unis **4**. L'unité se faisait sur le thème et le tempérament autoritaires. On trouvait alors aussi l'aspiration à la revanche, l'exaltation de la nation trahie par la bourgeoisie

1 J.-Y. Mollier & J. George, *La plus longue des Républiques. 1870-1940*, Fayard, 1994, 872 p., p. 169.

2 Sadi Carnot devait être le premier président républicain à reprendre la tradition des voyages en province au cours desquels il visita « 73 villes et quelque quarante départements » (N. Mariot, *Bains de foule. Les voyages présidentiels en province, 1888-2002*, Belin, coll. « Socio-Histoires », 2006, 351 p., pp. 39 & 55, et J. George, *Paris province, de la Révolution à la mondialisation*, Fayard, 1998, 285 p., p. 159). On doit ajouter l'idée qu'il s'agissait de contrer Boulanger. Sur la « majesté » du personnage de Sadi Carnot, en bonne partie construite par lui, lire le chapitre 6 de J. Garrigues, *La République incarnée. De Léon Gambetta à Emmanuel Macron*, Perrin, 2019, 464 p.

3 M. Winock, *Nationalisme, antisémitisme et fascisme en France*, Seuil, coll. « Points », 1990, 446 p., réédition, Seuil, coll. « Points », 2004, 432 p., réédition, 2014, 506 p., pp. 373-378.

4 B. Joly, *Dictionnaire biographique et géographique du nationalisme français (1880-1900)*, Honoré Champion, 1998, 687 p., pp. 135-136.

opportuniste, le sentiment de la décadence de la France ¹. Pour la sauver, il fallait réviser le régime parlementaire. Enfin, le boulangisme est inséparable d'une protestation populiste contre l'ordre établi par une autre génération. Sur le thème « dissolution, constituante, révision », venu en droite ligne des radicaux de 1875, mais extrêmement vague, le « Comité du parti national » entreprit une campagne qui vira à la coalition. Deux grands mouvements socialistes, les guesdistes du Parti ouvrier français et surtout les blanquistes du Comité révolutionnaire central – mais pas les possibilistes de Paul Brousse qui créèrent le 21 avril 1888 un Comité central de Propagande socialiste et antiboulangiste – soutinrent implicitement Boulanger, au nom du mécontentement des petits et des oubliés.

Dans cette coalition d'adversaires du régime, ligués dans la campagne de l'« œillet rouge », se rangèrent les conservateurs qui répudiaient l'orléanisme parlementaire. Le thème majeur du boulangisme devient ainsi la vieille revendication radicale de la révision de la constitution orléaniste de 1875. Comme l'écrit Jean Garrigues ² :

« Dissolution-Révision-Constituante : tel sera le leitmotiv de sa campagne plébiscitaire. Revendiqué aussi bien par les radicaux du gouvernement que par les monarchistes et les bonapartistes, chacun avec des modalités et des objectifs bien différents, ce thème révisionniste lui permettra de réunir sur son nom tous les mécontents de la République parlementaire. »

Boulanger, ministre, avait suscité une violente opposition de la part des conservateurs monarchistes : il était le champion d'une transformation de l'armée que les conservateurs jugeaient fort inquiétante, jouait un rôle actif dans l'expulsion des princes et faisait à cet égard montre d'ingratitude. Et pourtant, dès le 29 novembre 1887, avant même que ne prît naissance un boulangisme organisé, des contacts eurent lieu entre le général et les principaux chefs du « parti » monarchiste (autour du baron de Mackau), fort désorienté depuis plusieurs années : avortement de la tentative de parti catholique d'Albert de Mun, déclin rapide du groupe parlementaire de la Droite républicaine d'Edgar Raoul-Duval, rapprochement entre orléanistes libéraux et républicains modérés qui provoque le rappel à l'ordre du comte de Paris, *Instructions au parti royaliste* (septembre 1887). En mars 1888, une sorte d'accord verbal et tactique fut conclu : Boulanger était utilisable comme bélier contre le régime, les monarchistes apportaient argent et clientèle électorale. À partir de l'été 1888, la duchesse d'Uzès ³ devint le principal bailleur de fonds du parti boulangiste, avec l'accord

¹ Cf. l'introduction de R. Frank, *La hantise du déclin. Le rang de la France en Europe, 1920-1960. Finances, défense et identité nationale*, Belin, 1994, 316 p., réédition sous le titre *La hantise du déclin. La France de 1914 à 2014*, Belin, 2014, 285 p.

² *Le boulangisme*, Que sais-je ? cité, p. 35. Je fais observer que les bonapartistes sont des monarchistes...

³ Anne de Rochechouart de Mortemart, 1847-1933.

du comte de Paris. Dès lors, les liens entre les deux états-majors ne firent que se resserrer, malgré les ambiguïtés réciproques, les arrière-pensées et la crainte d'être réciproquement dupes. Mais il s'agissait, bien entendu, de tractations et d'entente secrètes. À l'insu de l'entourage venu de la gauche, Boulanger rencontra le chef de l'Union des droites – regroupement parlementaire des royalistes et des bonapartistes –, le baron de Mackau, et lui fit des promesses qui valurent à l'auteur de l'expulsion du duc d'Aumale des appuis à droite.

Le boulangisme fut dès lors surtout électoral. Le pouvoir républicain mit Boulanger en « non-activité » le 14 mars 1888, puis le 26 mars à la retraite. De ce fait, il devenait éligible. Il y eut un grand mouvement de protestation, mais en réalité la mesure était d'une remarquable maladresse. Auparavant, le jeune journaliste bonapartiste Georges Thiébaud (1855-1915), un « jérômiste », avait présenté la candidature, illégale, du « brave général » dans neuf départements ¹. Il se présenta désormais lui-même et légalement, dans la Dordogne – il fut élu le 8 avril par les voix radicales et bonapartistes –, dans le Nord le 15 – il l'emporta aussi (largement), avec une proclamation nationaliste, antiparlementariste et révisionniste, et avec le soutien des voix ouvrières (Jules Guesde avait conseillé l'abstention). Désireux de se faire plébisciter par l'opinion, ce qui lui ouvrirait les portes du pouvoir, Boulanger était condamné à la fuite en avant. Il échoua dans l'Isère et en Haute-Savoie le 29 avril 1888 (ce qui encouragea la création de la Société des Droits de l'Homme et du Citoyen le mois suivant), fut ridiculement blessé lors d'un duel contre Charles Floquet (1828-1896) le 13 juillet, battu à nouveau dans l'Ardèche le 22 juillet (à cause de l'hostilité des monarchistes ardéchois), mais se fit élire triomphalement le 19 août dans le Nord (à nouveau), la Somme et la Charente-Inférieure. À chaque fois il réunit les voix conservatrices, bonapartistes, radicales et socialistes : des votes de protestation. En effet, sous le régime du scrutin de liste tel qu'il fonctionnait depuis 1885, un département tout entier était appelé à se prononcer en cas de vacance d'un siège de député. Ce système assurait aux élections partielles un retentissement disproportionné à leur but. Boulanger était servi par des campagnes à l'américaine, financées par la duchesse d'Uzès et organisées par Dillon, qui avait vu à l'œuvre les « machines » des partis américains : gros tirages des journaux favorables, dont *La Cocarde*, ouvertement et entièrement boulangiste (et dirigée par l'ancien blanquiste Georges Poitebard de La Bruyère), brochures, photographies, portraits et chansons toujours, camelots appointés, bibelots, almanachs, série de onze timbres-poste – imprimée par un

¹ Boulanger s'entendait bien avec le prétendant Jérôme Napoléon, mais l'impératrice Eugénie avait toujours refusé de le soutenir, financièrement.

entrepreneur allemand ! —, pipes, boîtes de camembert, cendriers, savons, foulards, bouteilles, etc. Au total les royalistes (les chefs de l'orléanisme, la duchesse d'Uzès et le baron Maurice de Hirsch, 1831-1896) vont financer le boulanger à hauteur de pratiquement cinq millions de francs (quinze millions d'euros), « toujours l'argent » titre Philippe Levillain. C'est à ce moment, le 19 décembre 1888, que Paul-Armand Challemel-Lacour dressa au Sénat un incisif état des lieux, en forme de réquisitoire, qui, non seulement condamna avec mépris le boulangisme mais rejeta aussi la responsabilité de son ascension sur les radicaux et un radicalisme ayant fort mal évolué ¹.

Néanmoins, fort de ses succès, Boulanger se présenta le 27 janvier 1889 dans la Seine. Or, Paris était le bastion de la gauche sous sa forme radicale ; il y récupéra facilement les tensions sociales (grèves et émotion provoquée par la mort d'Émile Eudes) et la mansuétude à son égard de nombreux socialistes (mais la Fédération des Travailleurs socialistes est très virulente contre lui). 245 000 voix, contre 163 000 au radical Édouard Jacques (1828-1900), distillateur du quartier de Plaisance : au Paris des révolutions succédait le Paris nationaliste, mais Boulanger obtenait ses meilleurs résultats dans les arrondissements populaires et surtout les banlieues ouvrières. Il espérait que les élections générales, six mois plus tard, lui donneraient le succès définitif. Il se refusait à toute autre perspective, en particulier à imiter le 2 décembre 1851, à « marcher sur l'Élysée », ce que lui proposaient — à nouveau — ses fidèles, enthousiastes, et ce qu'il avait déjà refusé.

C'était donner la possibilité à une contre-offensive républicaine de s'organiser contre le « Saint-Arnaud de café-concert » (Jules Ferry le 24 juillet 1887) et la coalition hétéroclite qui le soutenait. La défense, la « concentration » républicaine s'organisa, avec la Société des droits de l'homme et du citoyen, créée le 24 mai 1888 grâce aux opportunistes, à certains radicaux et aux socialistes de la Fédération de Paul Brousse, et une pétition, signée par les deux tiers des conseils généraux, réclamant le retour au scrutin d'arrondissement, qui fut rétabli le 11 février 1889. Cela condamnait le boulangisme à s'implanter, à se donner un programme de propositions cohérentes et à concilier les forces inconciliables qui le soutenaient. Le ministre de l'Intérieur du nouveau gouvernement (celui de Pierre Tirard, formé le 22 février), Ernest Constans, (1833-1913) un personnage peu scrupuleux mais agrégé des facultés de droit, organisa la dissolution de la Ligue des patriotes en avril 1889, après la levée de l'immunité parlementaire des chefs ligueurs — Déroulède, Naquet, Georges

¹ Cité par P.Barral, *Les Fondateurs de la Troisième République*, coll. U, 1968, 359 p., pp. 153-158.

Laguerre (1858-1912), Charles-Ange Laisant (1841-1920) et Edmond Turquet (1836-1914) – et leur expéditif procès. Dans le même temps où le boulangisme s'imprégnait d'antisémitisme – ce fut le cas surtout de Barrès, Rochefort et Francis Laur (1844-1934), malgré les réticences évidentes de Naquet, mais en vertu du succès du pamphlet d'Édouard Drumont (1844-1917), *La France juive*, paru en 1886 – l'état-major boulangiste tenta un suprême effort pour gagner les élections : il chercha à se rallier les voix catholiques. Boulanger, qui avait d'abord pris peur lors de la levée de l'immunité parlementaire des chefs ligueurs et s'était enfui une journée à Bruxelles (14 mars 1889), prononça en ce sens à Tours, le 17 mars, un discours fort ambigu. Il s'y montrait très favorable au cléricisme, mais déclarait cependant, pour ne pas se couper de sa base initiale, la restauration impossible, ce qui ne manqua pas de mécontenter les monarchistes. D'autre part, beaucoup d'électeurs catholiques n'avaient pas attendu ce moment pour soutenir la cause boulangiste !

La cause du boulangisme fut brutalement compromise par Constans, qui menaça de faire passer Boulanger en Haute Cour, c'est-à-dire devant le Sénat, pour « attentat contre la sûreté de l'État » ! Menace absurde, assortie de bruits, volontairement répandus, sur la prochaine arrestation de Boulanger, ce qui fut efficace : le général s'enfuit à Londres le 24 avril (il était déjà parti à Bruxelles pendant 24 heures les 14-15 mars). Le ministre engagea des poursuites (à Bruxelles puis à Londres) contre l'exilé, piteusement discrédité et affaibli. L'ouverture de l'Exposition universelle le 6 mai 1889 (1) – Tour Eiffel, Palais des Machines, Palais des Beaux-Arts, et toujours les pavillons nationaux, dont certains sont, une nouvelle fois, visibles de nos jours – joua le même rôle d'apaisement de l'opinion que celle de 1878 après la crise du 16 mai. Mais en 1889 on fêtait la Révolution française, l'unité nationale, provinciale et républicaine – ce que montra bien le grand banquet des maires de France le 18 août (11 000 participants, ils seront deux fois plus en 1900) 2 – et la crise n'était pas finie, même si le général n'occupait plus le devant de la scène : la loi du 17 juillet interdit les candidatures multiples, ce qui forçait le boulangisme à accorder son investiture à des notables conservateurs ; la Haute Cour condamna Boulanger, Dillon et Rochefort à la déportation à vie le 14 août, rendant de ce fait le général « la Frousse » inéligible et privant la campagne boulangiste de son organisateur. L'opinion ne réagit pas. Les élections législatives générales

1 S. Ageorges, *Sur les traces des Expositions universelles de Paris, 1855-1937. À la recherche des pavillons et des monuments oubliés*, Parigramme, 2006, 187 p., pp. 78-101.

2 J. George, « 1889 : la République entre mystique et politique. Les réponses des maires invités au banquet organisé par le Conseil municipal de Paris », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, juillet-septembre 1991, pp. 488-503.

eurent lieu les 22 septembre et 6 octobre 1889 ; un sérieux avertissement avait déjà été adressé au boulangisme lors des élections cantonales du 28 juillet 1889, surtout dans les circonscriptions rurales ¹. Les boulangistes étaient alors dominés, dans une campagne d'une grande confusion, par l'Union conservatrice, et le « parti national » ne disposait pas d'un personnel suffisant pour présenter de nombreuses candidatures face aux notables monarchistes. Les boulangistes n'obtinrent que 709 000 voix et 44 sièges, avec toutefois un succès d'ampleur à Paris (où Boulanger est élu, mais il était inéligible) et dans les autres grandes villes, mais un échec catastrophique dans les bourgs et les campagnes : la vague boulangiste était définitivement retombée. Il y avait 172 députés conservateurs et 366 républicains. C'en était fini du général : les monarchistes prenaient leurs distances vis-à-vis du « fossoyeur » qui avait compromis irrémédiablement leurs chances (cf. Philippe Levillain ²). Avant même le second tour, le comte de Paris l'abandonna, coupant les vivres. Les hommes du « parti national », déçus par les résultats désastreux des élections municipales à Paris des 27 avril et 4 mai 1890, divisés, allaient finir dans le Ralliement, le nationalisme ou le socialisme. Ce dernier fut illustré symboliquement par Christophe Thivrier (1841-1895), maire socialiste de Commentry depuis 1882, le premier maire socialiste de France, élu en 1889 député du Parti ouvrier pour l'Allier, qui fit sensation en venant siéger comme il l'avait promis à ses électeurs, c'est-à-dire vêtu de sa « biauade », sa blouse bleue de travailleur, qu'il refusa de quitter tant que l'abbé Lemire viendrait en soutane et Gallifet en uniforme. Le 27 janvier 1894 il se fera expulser pour avoir crié par trois fois « Vive la Commune ! » ³.

Vaincu, retiré à Jersey, Boulanger essaya de provoquer une relance et un retour aux sources radicales du boulangisme, mais il dissout le Comité républicain national et lutta contre l'antisémitisme (de gauche) qui imprégnait de plus en plus le reliquat de son entourage. Revenu à Bruxelles pour soigner sa maîtresse malade, Boulanger se suicida le 30 septembre 1891 sur la tombe (au cimetière d'Ixelles, près de Bruxelles) de sa bien-aimée, Marguerite de

¹ Je rappelle le beau livre de Jean-Luc Mayaud, *Gens de la terre. La France rurale, 1880-1940*, Éditions du Chêne, 2002, 312 p., réédition, 2010.

² Ph. Levillain, *Boulangier, fossoyeur de la monarchie*, Flammarion, 1982, 225 p.

³ « En 1914, un autre député socialiste, Théo-Bretin, élu de Saône-et-Loire, viendra siéger coiffé de sa casquette de prolétaire. » (J. Garrigues dir., *Histoire du Parlement de 1789 à nos jours*, Armand Colin, 2007, 515 p., p. 307). Théo-Bretin était le pseudonyme de Louis Bretin (1879-1956). Pierre Rosanvallon (*Le peuple introuvable*, Gallimard, coll. « Bibliothèque des histoires », 1998, 394 p., réédition en Folio sous le titre *Le peuple introuvable. Histoire de la représentation démocratique en France*, 2002, 491 p., p. 279) rectifie la date de l'élection comme député de Thivrier, que J. Garrigues situe à tort en 1893. A. Chamouard, *Une autre histoire du socialisme. Les politiques à l'épreuve du terrain (1919-2010)*, CNRS, 2013, 339 p., p. 57 et tout l'ouvrage (une thèse) pour les maires socialistes.

Bonnemains, morte d'une pleurésie le 16 juillet 1. Ses obsèques (3 octobre) réunissent une foule considérable (150 000 personnes ?), essentiellement belge.

□ Épilogue sur le boulangisme

Boulangier avait été le chef médiocre d'un mouvement français dont la portée dépassait l'envergure de l'homme. Rassemblement de mécontents, avatar de la tradition bonapartiste, le boulangisme avait aussi illustré puissamment celle de l'aspiration au sauveur dans l'histoire contemporaine de la France. Il avait représenté une menace sérieuse pour la République parlementaire et la première manifestation d'un courant républicain autoritaire, héritier du bonapartisme, celui-ci étant devenu faible et filandreur. Son échec opère un glissement sémantique : désormais, un partisan de l'autorité n'est plus « républicain » 2. Il explique aussi en grande partie le ralliement des monarchistes modérés à la République dans les années 1890.

Cette crise contribua à modifier l'état de l'opinion et les données de la vie politique. L'électorat populaire du boulangisme et certains des chefs du « parti national », les députés par exemple, allaient rejoindre les rangs du socialisme, forçant les partis socialistes à se structurer. La crise précipita l'évolution du nationalisme ; du patriotisme républicain de la revanche on passa au nationalisme antiparlementaire et autoritaire 3. Elle fortifia le poids de la province dans la vie française. Les idées de révision de la Constitution et de réforme de l'État furent désormais marquées d'infamie et les monarchistes incités à se « rallier ».

Mais, sur le long terme, la portée de l'épisode boulangiste est considérable. Comme l'a écrit René Rémond,

« le boulangisme a dressé l'acte de naissance du nationalisme et l'affaire Dreyfus son acte de baptême. C'est une des plus vives surprises de l'historien que de mesurer la disproportion entre la brièveté de l'épisode boulangiste, la médiocrité du personnage, l'éphémère fragilité de ses résultats immédiats, et la durable ampleur de ses conséquences. »

Acte de naissance d'un préfascisme à la française aussi peut-être, avec le culte sôtériologique du chef providentiel, la manipulation des masses, le

1 Boulanger avait épousé en 1865 une cousine, cela fut un mariage malheureux, l'épouse, catholique intransigeante, refusant toujours le divorce. Deux filles, dont l'une épousera le capitaine Émile Driant (1855-1916), futur héros de Verdun. Boulanger aimait très sincèrement et fortement Marguerite de Bonnemains, sa maîtresse depuis de longues années.

2 Sur la notion d'autorité : E.Droit & P.Karila-Cohen dir., *Qu'est-ce que l'autorité ? France-Allemagne(s), (XIXe-XXe siècles)*, MSH, 2016, 250 p. Je rappelle toutefois que J.-B.Duroselle, *La France et les Français*, tome I, Richelieu, 1972, 414 p., insistait déjà sur la notion d'autorité dans la 3e partie (les hiérarchies sociales).

3 Cf. M.Winock, *Nationalisme, antisémitisme et fascisme en France*, Seuil, coll. « Points », 1990, 446 p., réédition, Seuil, coll. « Points », 2004, 432 p., réédition, 2014, 506 p., et son article « Populismes français », *Vingtième Siècle. Revue d'Histoire*, octobre-décembre 1997, pp. 77-91

nationalisme, le conglomérat idéologique, l'antisémitisme de certains, le populisme, la démagogie, la coalition des mécontents, le désir de se débarrasser de la constitution, etc. Quant au renforcement de l'exécutif, proposé par Boulanger, il sera concrétisé en 1917 par Clemenceau, en 1940 par Pétain puis en 1958 par le général de Gaulle, l'inconscient collectif rejoignant les nécessités politiques de l'heure.

Une nouvelle fois, la République se trouvait fondée, ayant associé suffrage universel, parlementarisme et démocratie. La France et les Français avaient démontré leur double capacité à surmonter une crise, la première du nouveau régime, et à se diviser profondément. Mais la crise essentielle, en cette fin de siècle, n'était-elle pas celle de l'économie ?

Chapitre 4. L'économie française de la « Grande Dépression » de la fin du siècle

Le champ économique est dominé par la dépression mondiale de la fin du siècle, mais quelles furent la réalité et l'intensité de celle-ci ? La Grande Dépression est-elle une véritable crise ou un phénomène de mutation économique ? ¹ Les débuts de la Troisième République ne comblent pas le retard économique français sur les nations industrielles de pointe – tant s'en faut –, l'idée de « retard » étant d'ailleurs obsessionnelle depuis les saint-simoniens du premier XIXe siècle. Mais ce retard est surtout sensible par rapport à certains pays qui se développent vite sur un temps limité, comme les États-Unis et l'Allemagne. La grande nation nord-américaine – dont la portion dans les manuels d'histoire et de géographie de la IIIe République est fort congrue – inquiète par sa « menace multiforme », économique et impérialiste, comme l'a bien montré l'historien Jacques Portes (1944-2017) ². L'économie française est celle d'un pays où la monnaie, solide, circule sous toutes ses formes dans toutes les couches de la société et la période 1870-1896 est en continuité avec le règne du libéralisme économique et d'un capitalisme déjà constitué sous nombre de ses formes.

Sommaire du chapitre 4

- Conjoncture, monnaie et libéralisme
- Le commerce et les transports
- Les suites du premier essor industriel français, ou la France de la deuxième à la quatrième place mondiale
- L'agriculture

Conjoncture, monnaie et libéralisme

Le premier des cycles étudiés à partir de 1925 par l'économiste russe Nicolaï Kondratiev (1892-1938) et dans les années 1930 par le sociologue François Simiand (1873-1935) ³ était né en 1848, par une phase A d'expansion arrêtée en

¹ C'est en substance le titre du 2e chapitre de F.Grenard, *Histoire économique et sociale de la France de 1850 à nos jours*, Ellipses, 2003, 334 p. Sur la Grande Dépression, on fuira la notice de Wikipedia, qui est un tissu d'inventions stupides.

² J.Portes, « Les États-Unis dans les manuels d'histoire et de Géographie de la Troisième République (1870-1914) », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, janvier-mars 1981, pp. 195-206. Bien sûr aussi sa thèse : J.Portes, *Une fascination réticente. Les États-Unis dans l'opinion française 1870-1914*, Presses universitaires de Nancy, 1990, 458 p., résumée en « Une fascination réticente. Les États-Unis dans l'opinion française. 1870-1914 », dans *Historiens & Géographes*, mai-juin 1992, pp. 109-116.

³ Notice dans J.Maitron dir., *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français*, Éditions ouvrières, tome 41, pp. 312-313. Sur les cycles : P.Gilles, *Histoire des crises et des cycles économiques. Des crises industrielles du 19^e siècle aux crises financières du 20^e siècle*, Armand Colin, coll. U, 2004, 296 p., réédition, 2009, sous le titre ... *aux crises actuelles*, 320 p., *passim*.

1873 – la guerre de 1870 n’a été qu’un « accident » temporaire, dans le domaine économique –, et suivie par un peu plus de deux décennies de phase B de rétraction des activités, la Grande Dépression de la fin du XIXe siècle. Un autre cycle lui succédera en 1896-1897, dont la phase A durera jusqu’à la Première Guerre mondiale **1**.

Au moment où les phénomènes de cycles de courte durée décrits dès 1861 par Clément Juglar (1819-1905) commençaient à être connus du public, le monde subit, entre 1873 et 1896, une longue période de ralentissement de la croissance, de succession de crises, de chômage et de baisse des prix, une forme de décélération économique.

« La Grande Dépression semble être la première grande crise de transition entre deux types d’économie, entre deux systèmes de fonctionnement global, que l’on peut schématiser comme le passage – en quinze ou vingt ans – d’une première industrialisation (1780-1820/1870-1890) essoufflée ou saturée à la seconde industrialisation (1880-1890/1974-1990) » (Hubert Bonin **2**).

La France, frappée par un ralentissement de son activité économique dans les toutes dernières années du Second Empire, sur lequel insistent certains historiens, ne connut vraiment qu’à partir de 1880 – c’est ce que soulignent d’autres spécialistes – cette grande stagnation universelle, que le plan Freycinet ne jugula pas, quant à l’essentiel : il y eut une « décélération de l’économie française dans la seconde moitié du XIXe siècle » (Maurice Lévy-Leboyer, 1920-2014) **3**.

Des crises commerciales de surproduction, des crises cycliques boursières comme celle de 1882, restée célèbre à cause du krach de l’Union générale (voir plus haut), des faillites comme celle de la maison Arlès-Dufour de Lyon en 1885 (**4**), frappèrent l’opinion, qui tendait à s’habituer au vieux thème de la modération française de la croissance. Des firmes s’effondrèrent, y compris dans des secteurs porteurs : la première compagnie sidérurgique française, Terrenoire, La Voulte, Bessèges (fondée en 1821) se désintégra en 1888. L’essentiel, quant aux causes, semble avoir été la saturation progressive du marché des industries de base, la concurrence des pays neufs (États-Unis, Russie, Canada, Argentine), le ralentissement de la démographie française, la baisse des investissements, surtout dans le domaine industriel, l’affaiblissement du dynamisme et de l’esprit d’entreprendre. La dépression se marqua d’abord par

1 On verra sur cette recherche d’une périodisation *La Croissance économique de la France, 1815-1914*, par Alain Beltran et Pascal Griset. Armand Colin, coll. « Cursus », 1988, 189 p., réédition, 1994.

2 Hubert Bonin, *Histoire économique de la France de 1880 à nos jours*, Masson, 1988, 335 p. Pour aller (beaucoup) plus loin dans l’histoire du chômage : C.Topalov, *Naissance du chômeur, 1880-1910*, Albin Michel, 1994, 626 p.

3 C’est un titre d’article de Maurice Lévy-Leboyer dans la *Revue d’histoire économique et sociale* de 1971.

4 Cf. B.Angleraud & C.Pellissier, *Les dynasties lyonnaises. Des Morin-Pons aux Mérieux, du XIXe siècle à nos jours*, Perrin, 2003, 830 p., *passim*.

une crise boursière, puis surtout par un recul de la production et une chute des prix de vente. Aucun secteur ne fut épargné et les sociétés les plus solides en apparence pouvaient vaciller. Il y eut des manifestations de chômeurs et aussi la réclamation explicite et xénophobe du privilège du « travail national », en d'autres termes la protestation contre l'immigration de salariés étrangers. Les difficultés économiques de la France sont des explications partielles des crises politiques, presque cycliques, qui atteignirent le régime républicain jusqu'à la fin du siècle et furent alimentées par une population atteinte par des problèmes bien réels.

L'agriculture fut sévèrement touchée par la concurrence des producteurs d'outre-mer (États-Unis et Argentine) et de la Russie, qui provoqua la surproduction relative en France et l'effondrement du prix des céréales, des oléagineux et de la garance (une plante tinctoriale) ; la ruine des activités industrielles installées en milieu rural fut contemporaine, de même que l'épidémie de phylloxéra qui ravagea le prospère vignoble français. Au total, l'agriculture française entra dans une phase de stagnation, la croissance de la production devenant nulle.

La France avait une assez longue histoire de monnaie solide. Les débuts de la Troisième République appartiennent à une solide tradition de solidité monétaire, basée sur le « franc Germinal ». La définition du franc se référait à la fois à l'argent et à l'or, mais l'évolution des cours commerciaux des deux métaux précieux ayant connu une très importante distorsion, aux dépens de l'argent et à l'origine d'une intense spéculation, il fallut décider, en 1874-1876, que seul l'or serait utilisé pour les règlements avec l'étranger et décréter, en 1878, que seul le même métal précieux bénéficierait de la « libre frappe ». Mais en même temps, après cet abandon du bimétallisme, après celui du cours forcé des billets de banque (août 1870), l'année 1878 vit le retour à la libre convertibilité, qui devait durer jusqu'en 1914. La France est donc, dans la pratique et depuis cette date, un pays de bimétallisme théorique et de monométallisme-or *de facto*, le franc Germinal étant rattaché désormais à l'or et l'encaisse monétaire nationale étant formée de ce métal. Tout cela dans le cadre de l'Union latine, une union monétaire avec des règles communes d'émission et de circulation des monnaies métalliques, qui groupa de 1865 à 1926 la Belgique, la France, la Grèce, l'Italie et la Suisse ¹. Depuis 1848, la Banque de France, banque privée fondée en 1800, est la seule banque d'émission dans le pays : elle est devenue, après absorption des banques régionales d'émission, la « Banque de la France ». Si l'État n'exerce

¹ L'Union latine a depuis peu son historien, L.Gillard, *L'Union latine, une expérience de souverainetés monétaires partagées (1865-1926)*, Classiques Garnier, 2017, 372 p.

qu'un contrôle faible, puisqu'il se contente de nommer le gouverneur et les deux sous-gouverneurs, il oblige en 1897 la Banque à ouvrir des succursales dans tous les départements, pour faciliter la circulation de la monnaie, et à faire le « service » gratuit des emprunts d'État, c'est-à-dire à les proposer au public sans percevoir de commission. La Banque est administrée par une sorte de conseil d'administration, le Conseil de régence, formé jusqu'en 1936 des deux cents principaux actionnaires, nombre et procédé qui seront à l'origine de la légende des « deux cents familles ».

La monnaie métallique constitue encore une part très importante de la masse monétaire : plus de la moitié, avec une légère baisse, de 59 % de la masse monétaire en 1873 à 50 % en 1896. Certes, il existe une monnaie divisionnaire de bronze pour les petites valeurs, mais certaines pièces d'argent (jusqu'à 5 francs) et surtout d'or (jusqu'à 50 et 100 francs, le Napoléon n'est que de 20 francs) représentent des sommes très importantes – 1 franc de 1900 équivaut à environ 3 euros ; d'ailleurs, les pièces d'or forment au moins les quatre cinquièmes de la valeur de la monnaie métallique en circulation. Pour la monnaie fiduciaire, il n'existe toujours pas de coupures en dessous de 50 francs, ceci freinant à l'évidence l'usage de ce type de monnaie, dont la part relative dans la masse monétaire baisse de 27 % en 1873 à 24 % en 1896. La progression de l'usage de la monnaie scripturale, c'est-à-dire des chèques, dont le statut légal était récent (1865), est nette ; il s'agit même de la variation la plus importante, passant de 14 % de la masse monétaire en 1873 à 26 % en 1896.

Les réserves monétaires de la France sont abondantes, ce qu'avait bien montré le paiement de l'indemnité de guerre de 1871 (voir chapitre 2). Le peuple français épargne abondamment ¹ : en 1882 est fondée la Caisse nationale d'épargne ; l'épargnant est incité à se tourner vers les placements industriels et les fonds étrangers, qui restent toutefois minoritaires jusqu'à la fin de la période. Au total, la monnaie est solide, grâce à la richesse du pays, à la puissance de la masse monétaire en réserve, à l'équilibre du budget de l'État – à ne pas confondre avec les comptes de la nation –, à l'énormité de l'encaisse métallique qui gage la valeur de la monnaie en circulation, à la baisse des prix des marchandises à la fin du XIXe siècle et à l'excédent de la balance des comptes.

La circulation monétaire est facile et la société française est monétarisée : l'argent se déplace sous toutes ses formes, tant dans la France rurale ² que dans la France urbaine. Dans la première, le système du troc a

¹ Cf. A. Albert, *La vie à crédit. La consommation des classes populaires à Paris (années 1880-1920)*, Éditions de la Sorbonne, 2021, 388 p., *passim*.

² Sur elle je rappelle le beau livre de Jean-Luc Mayaud, *Gens de la terre. La France rurale, 1880-1940*, Éditions du Chêne, 2002, 312 p., rééditions, 2004 et 2010.

considérablement reculé, et c'est ainsi que dans les foires, qui sont très importantes avant l'ère de l'organisation de la distribution des produits et de la généralisation des intermédiaires, la population rurale vient pour « échanger », mais en vendant ses produits et en achetant d'autres. Ceux des produits qui sont vendus à des commerçants citadins supportent ensuite, à l'entrée de la ville la taxe de l'octroi, très importante avant 1900 (40 % du budget d'une ville en moyenne, moins à la Belle Époque). De même, la location des domestiques, à la saison ou à l'année, se fait le plus souvent contre des salaires monétaires. Certes, les foires continuent à permettre au rural de sortir de l'horizon étroit de sa ferme – dans laquelle il se trouvait confiné le reste du temps – et leur cycle régulier persiste à jalonner le temps de l'existence du paysan, mais elles contribuent désormais à intégrer les ruraux dans les circuits monétaires, même si – particularité bien connue – les paiements sont souvent reportés à telle ou telle date de foire ou de fête. À partir du dernier tiers du XIXe siècle, banquiers et directeurs d'agences, servis par la densité plus grande du réseau bancaire, pratiquent un véritable démarchage, un « ratissage » de la clientèle paysanne, qui glisse du fameux bas de laine aux emprunts russes (et d'autres nationalités !). Il se produit donc une lente et profonde évolution des esprits, favorisée d'ailleurs par l'inflation : l'argent est moins perçu en termes de thésaurisation que dans une optique capitaliste.

Les milieux citadins bourgeois ne sont pas toute la société de la ville ; les pauvres sont encore marqués du signe de l'indigence et de l'assistance : ce sont ceux qui n'ont rien, les inventaires après décès le montrent à l'envi. L'indigence peut au fond se définir comme l'absence totale de réserves financières parmi les couches populaires, d'où la précarité quotidienne, la crainte du « terme » du loyer et la détresse devant une maladie, un accident ou un enfant supplémentaire. Quant à l'assistance, pratique traditionnelle et fait des municipalités, des citoyens fortunés et d'associations charitables, elle répugne depuis toujours à être monétaire et préfère s'exprimer sous forme d'ateliers de charité, de soupes populaires et encore de distributions de « bons ». Le peuple urbain non indigent voit son pouvoir d'achat globalement s'élever depuis les débuts du XIXe siècle, il sait fort bien compter en centimes, sous (5 centimes) et francs, et utilise l'appoint de petits revenus et petites activités annexes : courses pour les commerçants, ramassage du charbon tombé des « camions » hippomobiles, petits élevages, par exemple. Les salaires sont versés le plus souvent à la tâche et ils sont imbriqués la plupart du temps dans un système familial. Le budget théorique reconstruit par l'historien montre la part encore énorme de la nourriture, mais déjà l'apparition de nouveaux postes comme le

tabac, la bicyclette ¹, l'abonnement à un journal, ou encore une prime d'assurance. Quant au logement, son coût a augmenté fortement sur le long terme et il fluctue brutalement sur le moyen terme, ce dont les milieux populaires sont les victimes. De plus, le loyer se payant au trimestre, il faut, pour des familles dont l'existence se règle au jour le jour, économiser, d'où l'échéance redoutable du paiement du loyer et la crainte à ce moment du propriétaire, ce qu'avait bien vu en son temps Honoré Daumier (1808-1879). D'où aussi les déménagements subreptices « à la cloche de bois », avec des déménageurs semi-clandestins et leurs charrettes, des ligues et fédérations de locataires, et la grande figure d'apôtre d'un tel type de déménagement, Georges Alexandre Cochon (1879-1959).

« Sacré Cochon ! »

« Le dimanche 31 décembre 1911, sans la moindre décision de justice, cinquante agents, gardes à cheval et inspecteurs procèdent à l'expulsion de Georges Alexandre Cochon, de sa femme malade et de leurs enfants. Cochon paie régulièrement son loyer, mais il a créé un syndicat de locataires qui s'en prend aux *proprios* surnommés *messieurs les Vautours*. Les Chevaliers à la cloche de bois, ces militants qui secourent les familles menacées d'expulsion, encerclent la police qui fait le siège du lieu. « Vous violez la loi », dénonce Cochon de sa fenêtre où il fixe un grand drapeau rouge. La police lance l'assaut. [...] Les policiers doivent démolir à la hache chacune des portes. [...]

Georges Alexandre Cochon (1879-1959), l'une des figures les plus créatives et les méconnues du mouvement ouvrier, expérimente les premiers relogements sauvages. Chaque opération, méticuleusement préparée, frôle le canular. Les Chevaliers de la cloche de bois, ainsi nommés car ils tirent leurs charrettes à bras en secouant des cloches en bois, agissent accompagnés par le Raffut de Saint-Polycarpe [...], une fanfare dont les musiciens doivent jouer sans se soucier du voisin. [...]

Collectif, *Guide du Paris des faits divers du Moyen Âge à nos jours*, Le Cherche Midi, 2004, 360 p., pp. 239-240.

Les républicains maintiennent le règne du libéralisme économique, consacré par l'usage et par la réussite, mais contesté depuis le premier XIXe siècle. Règnent des idées-forces comme la loi de l'offre et de la demande, l'importance de la division du travail et encore celle de la libre concurrence, l'État se limitant à assurer la liberté du travail – il s'agissait initialement de lutter contre les corporations – et le désir de la circulation des produits, un *corpus* d'idées que l'opinion résumera facilement par la fameuse formule « laissez faire,

¹ Voir le premier chapitre de J.-L. Bœuf & Y. Léonard, *La République du Tour de France, 1903-2003*, Seuil, 2003, 271 p.

laissez passer », que chacun connaît dans la France des débuts de la III^e République.

En conséquence, Adam Smith (1723-1790) a légué à l'Europe « du cheval vapeur » un système de libéralisme économique reposant surtout sur une double croyance en l'existence de lois naturelles régissant l'économie et en la vertu de l'initiative privée : telle est la *vulgate* du « credo » libéral dans le XIX^e siècle français, d'autant plus que les libéraux français successeurs d'Adam Smith, Jean-Baptiste Say (1767-1832) et Frédéric Bastiat (1801-1850) sont optimistes et croient à la bienfaisance des lois naturelles, à la différence des Anglais, Thomas Malthus (1766-1834) et David Ricardo (1772-1823), pessimistes. En conséquence, l'« école libérale » a conquis facilement à ses principes une grande partie de la bourgeoisie cultivée et les intellectuels, malgré la triple opposition des socialistes, du Suisse Jean de Sismondi (1773-1842), qui veut faire appel à l'État pour freiner le mouvement de l'industrialisation, et de ceux qui veulent protéger par des droits de douane élevés cet état continental parti tard dans la course au progrès économique qu'est une France distancée par la Grande-Bretagne.

Finalement, la seule sérieuse entorse qui ait été admise dans ce « credo » consensuel est l'intervention de la philanthropie : normalement, la charité n'aurait pas dû contrarier les « lois naturelles ». Fruit du christianisme et alliée d'enquêtes retentissantes ¹, elle avait abouti en 1841 au vote d'une loi limitant le travail des enfants dans les industries. En 1874, une nouvelle loi limite l'emploi avant 12 ans à certaines usines où on ne peut pas dépasser 6 h par jour pour les plus de 10 ans (et il faut les mener à l'école) ; 12 h maximum pour les 12 à 16 ans. Puis, à la fin du siècle, c'est 13 ans et un livret spécial. Dans la première Révolution industrielle, le travail des enfants, avec celui des femmes, avait trois avantages pour les industriels. Il permet de faire pression à la baisse sur les salaires des ouvriers adultes masculins ; il permet de livrer la famille entière au travail ouvrier, ce qui accélère la rupture avec le monde rural traditionnel ; enfin il fournit une main-d'œuvre plus abondante, permettant d'utiliser les machines à plein rendement. Comme les femmes, les enfants travaillant dans le textile sont souvent frappés par la tuberculose, du fait de la poussière et de l'humidité. Ils subissent aussi l'asthme, les allergies diverses. Les enfants souffrent plus particulièrement de scoliose et de rachitisme. Si la révolution industrielle n'a peut-être pas accru le nombre d'enfants au travail — car nombre d'entre eux étaient auparavant affectés aux travaux des champs ou aux tâches domestiques — ce sont les nouvelles conditions induites par l'industrialisation et

¹ Voir A. Dewerpe, *Le monde du travail en France. 1800-1950*, Armand Colin, coll. « Coursus », 1989, 192 p., réédition, 1998.

le développement d'une discipline du travail propre au fonctionnement des nouvelles fabriques qui en ont profondément affecté la nature.

Signe évident de continuité, il y a donc règne absolu, sinon incontesté, du libéralisme économique, impérialisme qui est allé de pair avec l'établissement des libertés politiques après la victoire définitive des républicains dans les années 1880. Dans le cadre du principe de la non-intervention de l'État en matière économique et sociale, avec l'habitude de raisonner sur l'économie en termes politiques et au sein d'une grande ignorance des « lois » économiques, l'État républicain prospère d'une double manière : il est conçu comme devant être géré à l'instar d'une saine entreprise, c'est-à-dire que son budget doit être modeste et équilibré, et il est lié aux milieux d'affaires. Le budget de l'État augmente notablement jusqu'en 1883, puis stagne jusqu'à la Belle Époque. Typique est le personnage de Léon Say, qui meurt en 1896 : représentant des grandes dynasties bourgeoises et petit-fils de Jean-Baptiste Say, il fut de longues années ministre des Finances, au début de la III^e République. L'État est contraint d'amender sur deux points le dogme absolu. Théoriquement en contradiction avec le libéralisme, le protectionnisme est établi par le tarif Méline de 1892 et renforcé en 1897 ; les premières et fort timides interventions de l'État dans les secteurs économiques appartiennent aux débuts de la Troisième République : le plan Freycinet de 1879 complète la carte ferroviaire, le réseau téléphonique, initialement privé, est racheté en 1889, et une réglementation du travail très limitée est entreprise, cherchant à protéger les travailleurs français contre les employeurs mais également contre les immigrés, ceci sans parler des dépenses scolaires qui représentent un appel non négligeable au secteur du bâtiment.

Le traité de Francfort donnait à l'Allemagne la clause de la nation la plus favorisée (*cf.* plus haut). L'idée qui domine est d'ailleurs que le libéralisme douanier, pratiqué depuis 1860, est un facteur d'affaiblissement économique. Le retour au protectionnisme, qui avait déjà connu son heure de gloire dans le premier XIX^e siècle, fut provoqué par la longue dépression de la fin du siècle, marquée par une baisse des prix, les agrariens – défenseurs des intérêts agricoles – prenant la tête d'une première campagne et de l'hostilité aux pays neufs. Mais ils furent vite rejoints par les industriels, tout particulièrement importants étant ceux du textile, qui dénonçaient depuis longtemps la concurrence britannique. Les principaux défenseurs des intérêts industriels furent Pouyer-Quertier, filateur normand (voir plus haut), et Méline, protecteur des filateurs vosgiens mais aussi ancien ministre de l'Agriculture (1883-1885) qui, habilement, conjuga les deux types de pressions. La politique protectionniste fut donc finalement adoptée à la suite de pressions diverses, mais aussi dans un contexte de fragilité

des stabilités sociale et institutionnelle, provoquée par la décélération économique. Les mesures protectionnistes se multiplièrent à partir de 1872 et le tarif douanier général de 1881 frappa les produits manufacturés d'une taxe de 10 à 30 %, variant selon la nature de la marchandise concernée. Les défenseurs du libre-échange, Léon Say, Maurice Rouvier, Henri Germain, Jules Charles-Roux (1841-1918) ¹, ne s'estimaient pas battus ; ils obtinrent que les matières premières ne fussent plus taxées et que des abattements de droits de douane récompensent les pays signant des traités de commerce avec la France. En conséquence, la France des années 1880 était encore un pays faiblement protectionniste, comparé à ses voisins qui avaient tous été touchés par le phénomène, à l'exception de la Grande-Bretagne et des Pays-Bas. La crise boursière de 1882 changea les données du problème : des augmentations de droits frappèrent le blé, puis le sucre et le bétail, ainsi que les produits métallurgiques et textiles. Une véritable guerre douanière s'ensuivit avec l'Italie. Le *lobby* protectionniste s'organisa grâce à Méline, pour mener la bataille, en une Association de l'industrie et de l'agriculture française (1890).

Le tarif Méline de 1892 était relativement subtil, il ne contingentait pas. Sous l'impulsion du ministre de l'Agriculture fut en effet votée la loi du 11 janvier : un tarif douanier relativement modéré concernait les marchandises des pays ayant signé des conventions commerciales favorables avec la France, un second tarif, beaucoup plus élevé, les produits des autres pays, dont certains réagirent par une lutte de tarifs douaniers, au moment même, d'ailleurs, où la France manifestait des ambitions extérieures, alliance franco-russe en particulier. Se trouvaient surtout frappés par les hausses de tarif les produits agricoles et certains biens de consommation ; par contre, les droits ne changeaient pas sur les matières premières industrielles et sur la plupart des produits tropicaux : le tarif s'adaptait bien à la situation d'un pays devant nécessairement importer certains produits. Une autre arrière-pensée, la volonté de préserver le marché de la métropole et des colonies, se lisait dans l'extension aux colonies, dès 1892, du tarif Méline et dans la « loi du cadenas », votée en 1897 et prévoyant la possibilité de relèvement par décret des tarifs agricoles, tout au moins des droits sur les céréales et la viande, en cas de surproduction : on vérifie bien ici que les défenseurs les plus actifs du protectionnisme dans le monde rural sont les grands céréaliers. On voit aussi que les objectifs premiers de Méline étaient de préserver la cohésion sociale et de consolider la République ébranlée par la récente crise

¹ Cf. notice par X.Daumalin, dans J.-C.Daumas dir., *Dictionnaire historique des patrons français*, Flammarion, 2010, 1 614 p., pp. 165-167.

boulangiste, en ralliant au régime le monde agricole et les industriels, aux intérêts pourtant opposés.

Deuxième signe de continuité avec le reste du XIXe siècle, le capitalisme français est constitué, et d'ailleurs le terme commence à devenir d'usage courant à la charnière des deux siècles. Les sociétés anonymes par actions ont été organisées par la loi de 1867 – qui les a affranchies de la nécessité de l'autorisation par le Conseil d'État et d'un plafond de 20 millions de francs pour leur capital, double carcan conservé par une loi de 1863 – et drainent des capitaux importants, les souscripteurs étant attirés par la limitation du risque au montant des actions souscrites. Existente aussi des sociétés en commandite par actions, où les commanditaires apportent du capital sous la forme d'actions, ce qui permet d'attirer davantage de monde. Les dividendes sont soumis à un – faible – prélèvement fiscal, depuis l'institution d'un impôt sur le revenu des valeurs mobilières en 1872 (voir plus haut). Le capitalisme français voit apparaître un paternalisme/patronage conçu comme instrument de pacification interne de l'entreprise et de garantie de la stabilité sociale : très célèbres sont les exemples des industriels du nord de la France et celui de Schneider au Creusot. L'attitude pragmatique des capitalistes français les conduit tôt à se rallier à la République, comme Henri Germain (*cf.* plus haut), à constituer des groupes de pression comme le Comité des forges ¹, apparu en 1864, et à élaborer un code moral mettant à l'honneur le travail, une éthique de l'effort permanent, la famille, une éducation stricte des enfants, la « société » et une politique matrimoniale, ainsi que la religion et une morale de l'austérité.

La France était encore vers 1870, selon la solide formule de l'historien François Caron (1931-2014), « un grand pays industriel, faiblement industrialisé ». Un quart de siècle après, son système de production et sa croissance sont dualistes, c'est-à-dire qu'ils mêlent les vestiges d'Ancien Régime économique – petites entreprises notamment – aux témoignages de révolution industrielle triomphante. Surtout, typologie étant souvent raison, le capitalisme à la française peut devenir essentiellement financier, en utilisant la puissance financière du pays, ou en majorité industriel comme dans les pays voisins : la France n'est-elle pas à la croisée des chemins, dans ce dernier quart du XIXe siècle ? D'autant plus qu'abondent les preuves de l'importance du capitalisme foncier et immobilier, « agriculteurs-industriels », notamment chez les industriels de la betterave à sucre – les frères Decauville sont, à partir de 1875,

¹ P.Mioche, notice dans J.-C.Daumas dir., *Dictionnaire historique des patrons français*, Flammarion, 2010, 1 614 p., pp. 1060-1064. Rien à voir avec le tableau de Sisley, *La forge à Marly-le-Roi*, 1875, belle scène pré-industrielle, avec rougeolement et outils.

les grands fabricants des « chemins de fer portatifs » (ou « portables ») – , maîtres de forges par la même occasion, propriétaires fonciers importants, enrichis des grandes opérations urbaines parisiennes qui ne se sont pas limitées à la période d’Haussmann, et enfin capitalisme du tourisme côtier et thermal. Sont aussi très importants à considérer les négociants, grands armateurs, négociants-banquiers et autres marchands-fabricants.

Dès 1875, le sidérurgiste du Creusot Eugène Schneider, fils de ses œuvres (il est né en 1805) puisque son père était un simple notaire lorrain, laisse en mourant une trentaine de millions de francs ; en 1892, le sucrier Jules Lebaudy (né en 1828) 220 millions. Le capitalisme français a ses capitaines d’industrie au verbe tonitruant, comme le fils d’Eugène Schneider, Henri (1840-1898), qui, interviewé par le journaliste Jules Huret (1863-1915)¹ en 1892, livre un témoignage haut en couleurs et cynique paru dans *Le Figaro* du 6 août, devenu vite célèbre et publié dans le volume *Enquête sur la question sociale en Europe*, sorti en 1897, au moment donc d’un retournement de conjoncture qui sera favorable au Creusot. Entre autres affirmations, il y qualifie avec force de « très mauvaise ! » l’intervention de l’État, ce que pense en chœur l’ensemble des industriels français.

Henri SCHNEIDER [« un homme de haute taille, au cou court (*sic*) et sanguin, blond, grisonnant, à la tête énergique et brutale, la moustache tombante poivre et sel, les yeux bleus, le teint rouge... la moitié de la voix de Coquelin aîné, la partie claironnante, agressive et haut perchée... »] : « [...] Comment imaginer une entreprise sans une tête qui pense pour tous les autres, sans patron ? C'est de la folie, c'est de la folie pure. »

Jules HURET : « Mais s'il faut, en effet, une direction à l'usine, est-il indispensable que ce directeur en absorbe à lui seul tous les bénéfices ? Voilà comment la question se pose. »

Henri SCHNEIDER : « Ça, c'est autre chose ! Pensez-vous qu'il ne faut pas de l'argent pour faire une "boîte" comme celle-ci ? Eh bien ! qui est-ce qui l'apportera, cet argent, à l'usine ? À côté du directeur, de la tête, il y a le *capitaliste* !... qui aboule la forte somme... [...] Le capital qui alimente tous les jours les usines des outillages perfectionnés, le capital sans lequel rien n'est possible, qui nourrit l'ouvrier lui-même ! Ne représente-t-il donc pas une force qui doit avoir sa part de bénéfices, n'est-il pas une collaboration indispensable qu'il faut intéresser ? [...] Si vous supprimez au capital son intérêt, vous n'en trouverez plus quand vous en aurez besoin ! Ceux qui l'auront le conserveront, c'est tout simple [...] Le capital ! le capital ! mais il existe depuis que le premier homme des vieilles civilisations a construit sa première maison ! Il lui fallut pour cela des économies, c'est-à-dire un capital, car pendant qu'il mettait les pierres les unes sur les autres, il n'allait pas à la chasse, et pourtant il lui fallait vivre : il avait donc des provisions de côté ! C'est cela le capital ! [...] Est-ce que tout l'argent qui circule ne retourne pas aux ouvriers ? [...] C'est l'échange perpétuel, c'est la vie du capital, et c'est là en même temps son utilité. Comment empêcher le capital de se former ? [...] Il y avait un

¹ Cf. M.Martin, *Médias et journalistes de la République*, Odile Jacob, 1997, 494 p., p. 68. L’année précédente Jules Huret avait mené pour *L’Écho de Paris* une *Enquête sur l’évolution littéraire* (rééditée en 1999 chez José Corti, 435 p.). Sur Schneider : Jean Garrigues, *Les Patrons et la politique. De Schneider à Seillière*, Perrin, 2002, 335 p., réédition, 2011, avec le sous-titre *150 ans de liaisons dangereuses*, 345 p., 1^{ère} partie.

ouvrier [...] qui gagnait cent sous par jour ; il s'est dit : "Tiens ! Bibi n'a besoin que de quatre francs pour vivre, Bibi va mettre vingt sous de côté tous les jours !" Il vit, et au bout de l'année il a 365 francs ; il recommence l'année suivante, dix ans, vingt ans de suite, et voilà un capitaliste ! presque un petit patron ! Son fils pourra agrandir le capital paternel, et c'est peut-être une grande fortune qui commence. La trouverez-vous mal gagnée ? »

Jules HURET : « Au contraire ! Mais si l'ouvrier qui a des instincts d'économie et qui gagne cent sous par jour a cinq enfants et une femme à nourrir, comment mettra-t-il de l'argent de côté ? Bibi n'aura-t-il pas plutôt faim ? »

[M.SCHNEIDER leva les bras et les épaules d'un air qui signifiait : « qu'y faire ? » et il dit en effet] : « Ça, c'est une loi fatale... On tâche, ici, de corriger, le plus qu'on peut, cette inégalité... mais comment la supprimer ? Oh ! à cet égard le Pape a dit tout ce qu'il y avait à dire ; je trouve que sa dernière Encyclique est une merveille de sagesse et de bon sens. Il y explique que le patron a des devoirs étroits à remplir vis-à-vis des salariés, et c'est vrai... Je vous le répète, ici nous faisons tout ce que nous pouvons ; mais sous ce rapport nous sommes un peu comme la douce violette... nous n'aimons pas beaucoup en parler... Mes ouvriers me montrent bien qu'ils sont contents de moi, puisqu'à chaque occasion qui s'offre à eux, ils témoignent de leur confiance... »

Jules HURET : « Oui, je sais, ils vous ont nommé député, conseiller général et maire [...] Croyez-vous que les crises de surproduction sont fatales et que, pour empêcher le chômage qui en résulte, une entente soit possible entre les patrons ? »

Henri SCHNEIDER : « Pas du tout ; c'est un mal nécessaire, on n'y peut absolument rien ! La production dépend de la mode, ou d'un courant dont on ne peut prévoir ni la durée ni le développement. Un exemple : sous l'empire, on portait des crinolines. Eh bien : les usines qui s'installèrent pour fabriquer des cercles d'acier se sont vues, le jour où la mode a changé, surchargées de produits et avec un outillage devenu tout à fait inutile. De même, il y a quelques années [en 1879], lorsque M. de Freycinet, étant ministre des travaux publics, voulait créer partout des chemins de fer, une foule de métallurgistes se sont mis à produire et à surproduire des rails et tout ce qui est du matériel de traction. M. de Freycinet a disparu et tous les travaux faits à l'avance sont restés pour compte aux producteurs ! Aujourd'hui, tout est au « militaire », on ne fait que des canons en acier et des plaques de blindage ; demain, ce mouvement peut s'arrêter pour une cause ou une autre, qu'aujourd'hui nous ne pouvons pas prévoir. Donc : pléthore sur le marché, arrêt dans le travail, chômage, chômage forcé, fatal ! »

Jules HURET [« saisissant la balle au bond »] : « Avez-vous pensé à l'éventualité du désarmement au point de vue de votre industrie ? »

Henri SCHNEIDER : « Oh ! Ce serait un grand malheur... Je ne sais ce qu'on ferait [« Après une courte réflexion » :] Après tout, il y aurait peut-être équilibre ? Les cinq cent mille hommes que nous nourrissons, vous et moi, à ne rien faire, se trouveraient sans emploi du jour au lendemain ; ils viendraient faire la queue à la porte des usines, offrir leurs bras au rabais ; ça ferait baisser les salaires et nous n'aurions plus à payer les vingt-sous par jour qu'ils nous coûtent à chacun ! » [...]

Jules HURET : « Je voudrais bien savoir ce que dit votre psychologie devant ces immenses fabrications d'instruments de mort... »

Henri SCHNEIDER : « Oh ! je ne suis pas psychologue, moi ! je suis maître de forges ; je fais des factures... c'est tout ! [Mais, comme j'insistais :] Voyons, ce ne sont pas des instruments de mort, au contraire, puisque ça fait vivre cinq cent mille hommes qui les astiquent du matin au soir et qui sont payés pour ça ! Ce sont des instruments de vie !... »

Jules HURET : « Pensez-vous que l'agglomération des moyens de production dans des usines comme Le Creusot ne faciliterait pas la révolution sociale annoncée par les marxistes ? »

Henri SCHNEIDER : « Sans patron, sans quelqu'un d'intéressé à faire marcher tout ça, Le Creusot serait absolument fichu au bout de huit jours ! »
Jules HURET : « Croyez-vous que la concentration des capitaux et des moyens de production a atteint son maximum ou doit encore se développer ? »
Henri SCHNEIDER [s'écrie « rudement », ses mains faisant « un grand geste autour de lui »] : « Il n'y a pas de maximum ! Ça marche toujours, ça n'a pas de bornes, ça ! Ce qui est particulier en ces temps-ci, en 1892 [...] c'est la tendance universelle à se spécialiser. L'industrie va, de plus en plus, vers la spécialisation. [...] »
Jules HURET : « Et l'expropriation des industriels et capitalistes annoncée par les marxistes, comment l'envisagez-vous ? »
Henri SCHNEIDER : « Si on m'exproprie, j'espère qu'on me paiera mes usines ce qu'elles valent ; alors je m'achèterai un beau château à la campagne et j'irai y vivre tranquillement. » [...]
Jules HURET : « Ce sont les modérés qui parlent d'indemnité, les autres sont nettement pour la dépossession pure et simple. »
Henri SCHNEIDER : « Le vol, alors ! Bien sûr ! On peut aller chez vous, prendre tout ce qu'il y a et vous expulser ! [...] »
Jules HURET : « L'intervention de l'État ? »
Henri SCHNEIDER : « Très mauvais ! très mauvais ! Je n'admets pas un préfet dans les grèves ; c'est comme la réglementation du travail des femmes, des enfants ; on met des entraves inutiles, trop étroites, nuisibles surtout aux intéressés qu'on veut défendre, on décourage les patrons de les employer et ça porte presque toujours à côté. »
Jules HURET : « La journée de huit heures ? »
Henri SCHNEIDER [, « affectant un grand désintéressement »] : « Oh ! Je veux bien, si tout le monde est d'accord, je serai le premier à en profiter, car je travaille souvent moi-même plus de dix heures par jour... Seulement les salaires diminueront ou le prix des produits augmentera, c'est tout comme ! Au fond, voyez-vous, la journée de huit heures, c'est encore un dada, un boulangisme. Dans cinq ou six ans, on n'y pensera plus, on aura inventé autre chose. Pour moi, la vérité, c'est qu'un ouvrier bien portant peut très bien faire ses dix heures par jour et qu'on doit le laisser libre de travailler davantage si cela lui fait plaisir. » [...]
Jules HURET : « Ne croyez-vous pas qu'il y ait [...] un péril socialiste ? »
Henri SCHNEIDER : « Les ouvriers ont le plus profond mépris pour toutes ces théories et surtout pour les hommes qui espèrent s'en servir pour les berner. Vous pouvez m'en croire. [...] »
Source : Jules Huret, <i>Enquête sur la question sociale en Europe</i> , Perrin, 1897, 372 p., pp. 24-35. L'ouvrage a été réédité en 2000 (L'Écart, coll. « Les cris de l'histoire », 2 vol., 223 et 159 p., tome I, pp. 47-55).

Pour cerner les rapports entre État et capitalisme, il ne faut pas sous-estimer non plus les dépenses économiques de l'État, la réglementation édictée par les bureaux parisiens, la fiscalité et la politique économique, ces dernières étant dominées, surtout sous la IIIe République, par le souci de préserver un ordre social fondé sur la petite et moyenne entreprise.

La petite entreprise, bien connue par les recherches menées depuis trois décennies sous l'impulsion de l'historien Philippe Vigier (1924-1995), et définissable par le nombre d'ouvriers employés – seulement 1 % des établissements industriels ont plus de 50 ouvriers –, le chiffre d'affaires, ou

encore la nature de la force motrice utilisée, est une caractéristique bien française : en 1896 encore, le recensement des industries prouve que sur 100 « établissements industriels », 83 ont moins de 5 salariés et 1,3 seulement plus de 50, ces grosses usines employant 40 % de la main-d'œuvre du secondaire. Elle n'est pas seulement un témoignage du passé, laissé à l'écart par la révolution industrielle, mais aussi un rouage du capitalisme moderne qui intègre plus ou moins totalement la petite entreprise. En effet, en négligeant les arguments favorables les plus complaisamment avancés à l'époque — faible prolétarisation, patriotisme d'un pays de propriétaires-citoyens —, il apparaît que le caractère principal de l'industrialisation « à la française » n'a pas été l'élimination rapide de l'atelier dispersé par l'usine mécanisée, mais le développement combiné de l'usine et de l'atelier, principalement rural, le maintien majoritaire de la petite entreprise étant une réponse aux conditions de l'industrialisation, et non pas, comme on l'a souvent cru, un défaut de celle-ci. La domination de la petite entreprise n'est pas un signe d'« échec » ou de « retard », mais l'effet logique du mode d'industrialisation, une réponse adaptée aux conditions françaises, insuffisance et archaïsme du système de crédit jusque dans les années 1850, problème des ressources naturelles, et surtout présence d'une main-d'œuvre très nombreuse, dispersée, et rurale : l'industrie va alors à la main-d'œuvre au moins autant que le paysan va à l'usine.

La place économique de la France repose sur l'importance des investissements qui depuis la monarchie de Juillet se sont accrus cinq fois plus vite que la masse monétaire en circulation. Grâce à la faveur du public et au déséquilibre budgétaire, la rente (c'est-à-dire l'ensemble des emprunts lancés par l'État français) est privilégiée. Ces placements et la rente d'État ont vraisemblablement soustrait un montant important du potentiel d'investissements normalement destinés au secteur industriel.

La France avait été dotée sous le Second Empire d'un système bancaire moderne, formé de banques constituées en sociétés anonymes. La période postérieure au début des années 1880 voit des créations de banques nouvelles et une distinction nette, une spécialisation, s'instituer entre banques d'affaires — qui prennent des participations dans les entreprises industrielles et commerciales — et banques de dépôts, qui se contentent de recueillir les fonds des particuliers et d'escompter les effets de commerce. La distinction est plus ou moins tranchée selon la conjoncture économique générale, et seul le Crédit lyonnais manifeste délibérément une phobie face aux investissements dans les entreprises, que son fondateur Henri Germain appelait les « extraordinaires ». Des banques d'affaires apparaissent dans les débuts de la III^e République :

Banque de Paris et des Pays-Bas (Paribas) — qui naît en 1872 de la fusion de la Banque de Paris et de la Banque des dépôts des Pays-Bas —, Crédit mobilier (réorganisé en 1871), Banque parisienne en 1874, qui deviendra la Banque de l'Union parisienne en 1904, Banque de l'Indochine en 1875 (1), Banque de l'Union générale en 1878. Mais les fondations de nouvelles banques de dépôts — Banque nationale pour le commerce et l'industrie en 1901, Crédit mobilier français en 1902 — n'interviendront qu'après le retournement de conjoncture de 1896. Pour l'heure, il y a des transformations — le Comptoir d'escompte devient ainsi en 1889 le Comptoir national d'escompte de Paris (CNEP) — et c'est la multiplication de leurs succursales et agences qui frappe, ainsi que les associations entre spéculation commerciale et activité financière, que ne dédaignent pas les plus gros banquiers, comme les Rothschild. Ces derniers sont, avec les Hottinguer, les Mirabaud, les Neufelize, les représentants de la « haute banque » apparue au XVIII^e siècle et dans les premières années du siècle suivant.

Si les capitaux français se sont déjà en masse et davantage que ceux de l'Allemagne investis à l'étranger, les banques françaises sont fort peu présentes hors des frontières. Si les banques allemandes à l'étranger servent bien les intérêts économiques du Reich, en Amérique latine notamment, il n'en est pas de même pour les françaises, malgré la Société commerciale du Chili (fondée par Paribas en 1893) et la Banque française du Chili (créée par le Comptoir national d'escompte en 1896).

« Banquier du monde par l'importance et le nombre des emprunts d'État étrangers placés à la Bourse de Paris, la France ne sait pas marquer sa présence dans le monde par un réseau dense et efficace de succursales bancaires. » 2

□ Le commerce et les transports

L'économie française est peu exportatrice et la balance commerciale est fréquemment déséquilibrée, telles sont les deux caractéristiques principales du commerce extérieur, dont les contemporains se désolent constamment. Les raisons sont multiples : structure peu concentrée et cartellisée de l'économie, prix élevé des produits français, absence de soutien de l'exportation par les banques et l'État, activité économique globale qui, dans le jeu mondial, s'occupe surtout de transformation et de réexpédition des produits bruts. Des pays ont commencé à fabriquer des produits traditionnellement fournis par la France et les « spécialités » françaises sont en crise dans les années 1880. La France, qui était

1 Maître livre que celui de Yasuo Gonjo, *Banque coloniale ou banque d'affaires. La Banque de l'Indochine sous la Troisième République*, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 1993, 429 p.

2 Raymond Poidevin, historien, 1928-2000.

depuis 1815 la deuxième puissance commerciale du monde derrière la Grande-Bretagne, se fait dépasser définitivement par l'Allemagne en 1871 et par les États-Unis sept ans plus tard. Elle manque donc l'entrée en force et la suprématie dans la seconde industrialisation.

Le traité de Francfort donnait à l'Allemagne, on l'a vu plus haut, la clause de la nation la plus favorisée, c'est le fameux « Sedan économique ». On a vu aussi le tarif Méline et la « loi du cadenas ». La France se trouvait donc orientée vers une longue période de protectionnisme, qui ne devait s'atténuer qu'avec les accords de GATT au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale et avec le traité de Rome de 1957. La France commerce pour plus de la moitié de ses échanges avec les pays européens. La Grande-Bretagne, premier fournisseur depuis le traité de libre-échange de 1860, le reste jusqu'en 1914, suivie par l'Allemagne, les États-Unis, la Belgique et la Russie. La France importe de moins en moins de denrées alimentaires (33 % des importations en 1890, 18 % en 1900), mais elle en exporte aussi moins (23 % et 19 % aux mêmes dates), de sorte que sa balance commerciale agricole est déficitaire à partir de 1873. Elle importe davantage de matières premières (53 % en 1890, 64 % en 1900), mais elle en exporte également davantage (23 % et 26 %). Quant aux produits manufacturés, ils représentent une part accrue des importations (14 % en 1890, 18 % en 1900), mais ils sont stables aux exportations (54 % et 55 %). Si la balance commerciale est déficitaire, la balance des comptes est positive, grâce aux revenus du tourisme et aux assurances, mais surtout au rendement des placements de capitaux faits à l'étranger.

La France place à l'étranger une part croissante de ses capitaux, même si ces investissements restent jusqu'en 1896 moins importants que les placements en France ; cette évolution provoquera entre 1906 et 1912 une célèbre querelle, dans les colonnes de deux revues, entre *Lysis* et *Testis*, pseudonymes de deux journalistes-banquiers (respectivement Eugène Letailleux, 1869-1927 et R.G.Lévy, 1873-1940) : placer à l'extérieur n'est-ce pas obérer le développement économique intérieur ?

Le marché intérieur français s'accroît peu : l'urbanisation est faible, la démographie stagne. Le commerce intérieur de détail réagit à la dépression économique de la fin du siècle, notamment sous la forme de magasins à succursales multiples — on dit beaucoup « sociétés de bazar » — qui se répandent sur l'ensemble du territoire. Dès 1860, des magasins mutualistes étaient apparus, en 1887 des épiciers en gros fondent les Docks rémois. Le petit commerçant indépendant profite de l'urbanisation — relative et croissante — du pays, de l'amélioration des revenus, de la baisse des prix de gros et c'est lui qui

représente jusqu'à la Première Guerre mondiale, l'essentiel du secteur du commerce intérieur au contact du consommateur. Paradoxalement, il peu de bonnes études en matière de monographies, de biographies et de généalogies ; je citerai l'exception de l'étude des Merle « trois générations d'une famille briançonnaise » **1**.

Les transports intérieurs ferroviaires sont largement marqués par les énormes investissements faits à la suite du plan Freycinet et qui ont des effets d'entraînement, à cause de l'ampleur des commandes qui sont passées par les compagnies, du renouvellement régulier du matériel et enfin de la recherche de la réduction du coût de l'exploitation par l'utilisation de nouveaux matériaux et matériels. Ces effets se marquent tout particulièrement dans quelques secteurs industriels, la sidérurgie et la métallurgie bien sûr **2**, mais aussi les industries du bois, celle du bâtiment, l'industrie du gaz et l'industrie électrique. Pour les chemins de fer, la loi Rouvier de 1883 abandonne toute idée de nationalisation – dont on parlait depuis 1848 – et elle cède les lignes aux compagnies jusqu'en... 1958. La longueur des voies ferrées en service passe de 21 000 km en 1878 à 27 000 km en 1889 et à 40 000 km en 1900 (49 000 km en 1913) **3**.

Les voies navigables sont à nouveau sacrifiées aux transports ferroviaires : après l'avoir été aux lignes principales dans les années 1850, elles le sont aux lignes d'intérêt secondaire et local. De plus, le plan Freycinet disperse pour les voies navigables les crédits sur l'ensemble du territoire. Globalement considérées, les dépenses qui lui sont liées se répartissent ainsi :

Chemins de fer :	68,52 %
Voies navigables :	20,83 %
Ports :	7,96 %
Routes :	2,78 %

C'est sous le Second Empire que le télégraphe électrique s'était développé ; dans le même temps était apparu un réseau intercontinental de télégraphie, la pose du premier câble transatlantique marquant le début d'une ère nouvelle. Peu après, c'est le téléphone qui est révélé au public, les Français ne le découvrant véritablement qu'à l'Exposition de 1881, au sein de laquelle est

1 Roger Merle, *Louise, commerçante briançonnaise. 1878 à 1950 : le quotidien de trois générations d'une famille briançonnaise*, Éditions des Hautes-Alpes, 2007, 176 p.

2 Y naissent de nouvelles entreprises comme, en 1892, Vallourec, cf. C.Omnès, *De l'atelier au groupe industriel. Vallourec. 1882-1978*, Maison des Sciences de l'Homme, 1980, 452 p.

3 Bibliographie : les ouvrages de François Caron (1931-2014) : *Histoire des chemins de fer en France*, tome I, 1740-1883, Fayard, 1997, 700 p., tome II, 1883-1937, Fayard, 2005, 1 029 p., et F.Caron édit., *Les grandes compagnies de Chemin de fer en France, 1823-1937*, Genève, Droz, 2005, 411 p. (étude historique des études de la Direction des Études financières du Crédit lyonnais).

organisée une véritable promotion, avec anticipation des inventions souhaitées, par exemple le « théâtrophone », moyen d'écoute à distance de spectacles. Entre 1881 et 1914, la diffusion de l'électricité connaît une accélération tout à fait considérable, les applications pratiques se multipliant, mais aussi les *lobbies* que constituent le Syndicat français d'Électricité et les revues. En 1881 Adolphe Cochery (1819-1900), premier titulaire du nouveau portefeuille des Postes et Télégraphes, et les intérêts privés organisent un Congrès et une Exposition internationale, qui révèle à 900 000 visiteurs non seulement Thomas Edison (1847-1931) mais aussi une foule d'inventeurs plus obscurs, si l'on peut dire **1**. Dans les Expositions universelles, la place de l'électricité est désormais prépondérante, sous la forme de l'éclairage mais aussi de l'énergie motrice. La traction électrique est, avec la lumière et le téléphone, l'une des premières applications de l'électricité, mais sa victoire n'est pas immédiate. Il lui a fallu en effet démontrer, avec un gros retard sur les États-Unis, sa supériorité sur le tramway hippomobile, qui connaît son apogée en 1900 à Paris, et ce n'est qu'à partir de 1895-1900 que le tramway électrique – le premier à Clermont-Ferrand en 1890 – s'installe dans les villes françaises, dont la petite taille moyenne constitue un frein, le métropolitain devenant aussi un rival après 1900. Au total, l'espace urbain est devenu espace électrique et de nouvelles habitudes doivent être prises, en matière de sécurité, de vision de la ville, de décoration, d'économie dans l'utilisation de la nouvelle énergie, tandis que triomphe un véritable besoin d'éclairage citadin et domestique : la lumière électrique est jugée bien meilleure que les autres, elle est associée dans les lieux publics à l'idée de fête, républicaine en particulier **2**, de sécurité, d'abondance, de santé, de confort. Mais c'est aussi la « fin de la nuit » grâce à l'électrification des phares ou à l'éclairage des chantiers à terminer rapidement. L'électricité est encore un luxe et un danger, mais presse et *Vingt mille lieues sous les mers* (1869-1870) de Jules Verne chantent ses louanges : applications multipliées, étendues à l'agriculture et à la navigation (c'est l'époque des mythes de l'*électroculture* et de la « navigation électrique »), annexant le chemin de fer. Quant au consommateur, il a toujours le choix, car, moins cher, campé sur les concessions municipales et des positions industrielles solides, le gaz a su se moderniser jusqu'en 1914 : lumières de la République et de la Science contre ténèbres d'un passé obscurantiste, la même thématique que pour

1 Cf. issu de son mémoire de maîtrise, Pierre Aulas, *Les origines du téléphone en France, 1876-1914*, Association pour le développement de l'histoire économique, 1999, 300 p.

2 R. Dalisson, *Célébrer la nation. Les fêtes nationales en France de 1789 à nos jours*, Nouveau Monde éditions, 2009, 543 p. et J. Lalouette, *Jours de fête. Jours fériés et fêtes légales dans la France contemporaine*, Tallandier, 2010, 389 p.

l'électricité pouvait être déployée ; installées dans le centre des villes, les centrales signifiaient le retour de la nuisance industrielle. Et il y a la « bougie de l'Étoile », la lampe à pétrole, les horloges pneumatiques Popp, la Compagnie de l'Air comprimé...

La France de la Troisième République n'a pas la flotte de commerce et les ports de mer correspondant à sa puissance économique mondiale. À la différence de celle de ses concurrents, sa marine marchande – Compagnie générale transatlantique ¹, Chargeurs réunis, Messageries maritimes ², Compagnie mixte, Compagnie française de navigation à vapeur Cyprien Fabre, Compagnie Fraissinet, Compagnie Paquet, Société générale des transports maritimes, Bordes et Fils, Société nouvelle d'armement de Nantes – est très peu marquée par l'emploi de la vapeur et des coques métalliques, pourtant caractéristiques de la Révolution industrielle. Encore en 1900, les navires à voile comptent pour 45 % du tonnage français. En 1870, la flotte française représentait, avec un million de tonneaux de jauge, 8 % du tonnage mondial ; en 1900, elle a un peu reculé en tonnage (900 000 tonneaux) et surtout en place mondiale : elle n'est plus que 4 % de la flotte mondiale. L'activité des chantiers navals s'est beaucoup réduite par rapport au Second Empire. En conséquence, la flotte de commerce est en déclin et le pavillon français n'assure plus que le quart du trafic.

Pour les ports maritimes, la France vit surtout sur l'acquis de la monarchie de Juillet et du Second Empire. Quelques agrandissements sont quand même faits dans les trois principaux ports : Marseille, Bordeaux et Le Havre (où le canal de Tancarville est ouvert en 1887).

□ Les suites du premier essor industriel français, ou la France de la deuxième à la quatrième place mondiale

Sous le Second Empire, la France était la deuxième puissance industrielle d'Europe, c'est-à-dire du monde ; pendant les débuts de la Troisième République, elle recule relativement et est dépassée par l'Allemagne d'abord, puis par les États-Unis d'Amérique ³.

¹ Marthe Barbance, *Histoire de la Compagnie générale transatlantique. Un siècle d'exploitation maritime*, Arts et Métiers graphiques, 1955, 430 p. et, dérivé, Edmond Lanier (1906-1974), *La Compagnie Générale Transatlantique. De la pêche à la morue au paquebot « France »*, Plon, 1962, 236 p.

² Marie-Françoise Berneron-Couvenhes, *Les Messageries maritimes, l'essor d'une grande compagnie de navigation française (1851-1894)*, Presses universitaires de Paris-Sorbonne, Paris, 2007, 839 p.

³ Pour la chronologie de ce phénomène, le système technique et les structures industrielles, pour les hommes et les capitaux, les grandes activités industrielles et leur localisation, voir le chapitre 7 de *La Croissance économique* d'A. Beltran et P. Griset et le chapitre 3 du *Monde du travail* d'A. Dewerpe, deux ouvrages déjà cités. Pour les États-Unis, J. Portes, *Une fascination réticente. Les États-Unis dans l'opinion française 1870-1914*, thèse, Presses universitaires de Nancy, 1990, 458 p., résumée en « Une fascination réticente. Les États-Unis dans l'opinion française. 1870-1914 », dans *Historiens & Géographes*, mai-juin 1992, pp. 109-116.

Où en sont l'innovation, les secteurs de pointe et le complexe français du retard ? Le vocable « révolution industrielle » passe dans l'usage courant à la fin du XIXe siècle, mais l'industrialisation française n'a eu qu'un caractère progressif et, depuis les années 1860, la science et la technique françaises ont pris un certain retard, alors qu'il y avait eu suprématie française au début du XIXe siècle. L'achèvement du canal de Suez (1869) marque en quelque sorte l'apogée de la science française et le début d'un retournement. Ceci est d'autant plus grave qu'il n'y a plus de progrès technique en soi : il est une réponse à une demande d'invention, qui naît de la logique de l'exploitation des procédés en place, sous la pression de l'exigence de rentabilisation des capitaux investis. Quelles sont les raisons de ce retard ? Les laboratoires français sont petits, isolés, faisant davantage des « essais » et de l'enseignement que de la recherche. La découverte scientifique ou technique est, en France, considérée comme une affaire strictement individuelle : un schéma individualiste domine, de concert avec le mythe de l'artisan-inventeur de génie. Enfin, le système de production est centré sur le petit atelier ou l'entreprise moyenne : ceci correspond à des fabrications « de qualité » et est plus favorable à la mise au point de nouveaux produits qu'à l'amélioration des procédés de fabrication.

CHRONOLOGIE SOMMAIRE DE QUELQUES DÉCOUVERTES

1869 : achèvement du canal de Suez ; première chute de « houille blanche » (Aristide Bergès) ; les Cognacq-Jay lancent le magasin la « Samaritaine »

1871 : Zénobe Gramme (1826-1901) présente à l'Académie des Sciences la première dynamo

1873 : automobile à vapeur d'Amédée Bollée (1844-1917)

1875 : les frères Decauville fabriquent des voies ferrées légères destinées au transport de leur récolte de betteraves

1876 : mise au point du téléphone

1878 : procédé Thomas-Gilchrist ; troisième Exposition universelle de Paris

1879 : plan Freycinet

1881 : Exposition internationale d'Électricité à Paris

1882 : premier transport de l'électricité à distance (Marcel Deprez) ; krach de l'Union générale

1884 : la loi Waldeck-Rousseau autorise les syndicats ; soie artificielle (Hilaire de Chardonnet, 1839-1924)

1888 : premier emprunt russe émis à la Bourse de Paris

1889 : quatrième Exposition universelle de Paris : la tour Eiffel

1890 : le « cohéreur » de Branly, récepteur d'ondes radio

1892 : loi protectionniste Méline

1893 : fondation de la société Thomson-Houston

1895 : fondation de la CGT ; cinéma des frères Lumière ; première automobile Peugeot

1896 : découverte de la radioactivité

1900 : quatrième Exposition universelle de Paris

« En outre, dans des secteurs comme le textile ou la sidérurgie, la présence d'équipements anciens, largement amortis, incite à les conserver de préférence à des matériels plus récents, dont la rentabilité immédiate est moins élevée » (Anthony Rowley, 1952-2001).

Ce phénomène est typique des difficultés d'adaptation des structures industrielles à la fin du XIXe siècle. Mais il ne signifie pas l'abandon d'un état d'esprit productiviste, dont au contraire témoignent une presse technique, l'attrait pour les procédés techniques nouveaux, si possible français, mais aussi étrangers, et l'affluence aux Expositions universelles, lesquelles démontrent le progrès technologique. Celle de 1889 magnifie l'âge du métal – mais la tour Eiffel est en fer et non en acier – et célèbre la machine par une nouvelle « galerie des machines » de 420 mètres de long ainsi que par un tout nouveau chemin de fer Decauville de trois kilomètres. La deuxième révolution industrielle est marquée par l'utilisation du pétrole et de l'électricité ; Aristide Bergès (1833-1904) emploie les chutes d'eau et Marcel Deprez (1843-1918) transporte le courant ; le moteur à explosion est inventé entre 1860 et 1880 (*cf.* ci-dessus).

Examinons les secteurs de production. Longtemps *leading sector*, le textile voit sa croissance s'essouffler à partir de 1870. Le dernier tiers du siècle consacre la grande importance de la sidérurgie, et les hauts fourneaux modernes – au coke, car la sidérurgie repose désormais entièrement sur la fonte au coke – acquièrent une supériorité économique décisive, longtemps floue, compte tenu du coût du combustible et de l'étroitesse du marché : les choses ont changé avec l'ère du chemin de fer et la période 1850-1860 a vu la sidérurgie et la métallurgie devenir les principales branches motrices. Elles dégagent des profits importants et permettent la construction du viaduc de Garabit sur les gorges de la Truyère en 1880-1884 et celle de la « tour de 300 mètres », la tour Eiffel, pour l'Exposition universelle de 1889 (1), des réussites qui illustrent la place du fer dans les

1 L'idée de construire une tour en fer haute « de 300 mètres » (ou « 1 000 pieds » ou « du Champ de Mars ») à l'occasion de l'Exposition universelle de 1889 revient à deux ingénieurs, Maurice Koechlin (1856-1946) et Émile Nougier (1840-1897). Gustave Eiffel (1832-1923), ingénieur centralien devenu industriel, leur en achète le brevet. *Cf.* notice par M.Gillet, dans J.-C.Daumas dir., *Dictionnaire historique des patrons français*,

ouvrages d'art. C'est que longtemps le prix de l'acier reste élevé et sa production faible. Mais le rail d'acier est généralisé en 1880, les Anglais Sidney Gilchrist Thomas (1850-1885) et Percy Carlyle Gilchrist (1851-1935) inventent en 1878 un procédé pour traiter les fontes phosphoreuses, ce qui permet d'utiliser le minerai de fer de Lorraine, la « minette » (les frères de Wendel achètent le procédé dès 1879) et d'épurer les fontes phosphoreuses pour en faire de l'acier. En conséquence, les chiffres de production nationale évoluent de la manière suivante :

	1869	1890	1896
Fonte	1 300 000 tonnes	1 700 000 tonnes	2 300 000 tonnes
Acier	110 000 tonnes	800 000 tonnes	1 500 000 tonnes

D'après François Lefebvre, *Saint Frères. Un siècle de textile en Picardie, Amiens, Encrage, 2002, 255 p. (résumé d'une thèse de 1998)*

La société Saint Frères possède plusieurs usines dans la vallée de la Nièvre, affluent de la Somme, et notamment à Flixecourt. L'activité est centrée sur l'industrie du jute et la société a le premier rang dans sa branche. Les archives exploitées par François Lefebvre sont considérables pour les usines, maigres pour le siège social, parisien.

Entre 1828 et 1902, Saint Frères est un « géant du textile ». Appuyés sur une tradition picarde du textile, les Saint sont issus d'une modeste famille de *ménagers* devenus marchands-fabricants. Ils connaissent une ascension très rapide qui les fait vite devenir très riches. Ils installent des « maisons de vente » à travers la France, à Paris (quartier des Halles) et Rouen d'abord. Les Saint mènent une stratégie matrimoniale de mariages entre cousins pour resserrer le groupe familial et... les héritages. La société connaît une étape décisive, sous le Second Empire : mise au point d'un métier à tisser le jute, plante poussant au Bengale, achetée par des courtiers puis de gros marchands, exportée d'abord en Écosse, ensuite aussi en France ; progrès grâce à l'ouverture du canal de Suez (1869), mais également grâce à la Guerre de Sécession.

Le jute sert à fabriquer des sacs, des toiles, des cordes, des câbles, de la ficelle, des bâches ; il y a une forte demande de la part de l'agriculture, de l'industrie chimique, de l'industrie sucrière, des chemins de fer. D'autres fibres sont tissées, le chanvre et le lin. Les atouts de la vallée de la Nièvre : la main-d'œuvre de tradition textile, à bon marché, l'eau, la bonne situation géographique, les chemins de fer tôt. Mais les industriels français (pas seulement les Saint) sont toujours distancés par les Britanniques : pas de droits de douane pour le jute indien, de moindres coûts de transport, toutes les machines sont anglaises, concentration sur une dizaine de produits, etc.

En dépit de ces problèmes, Saint Frères, c'est un très important empire industriel, bâti très rapidement : sept usines (Flixecourt, Saint-Ouen, Berteaucourt-les-Dames, Les Moulins bleus, Beauval, etc.), achetées à bas prix à de petits industriels en déclin, modernisées par les Saint, près de 7 000 ouvriers, beaucoup d'audace (un embranchement ferroviaire très tôt, un quai sur la Somme, par ex.), des logements ouvriers à proximité des usines. Cet empire très étalé et dominant le paysage est exploité par une société en nom collectif, entre frères, dont l'un dirige. La succession des générations et la gestion des compétences individuelles sont très bien réglées, malgré l'importance numérique des descendances, avec des contrats de mariage minutieux. Le capital connaît une progression énorme, la mentalité est vraiment industrielle, tournée vers le long terme, investissant sans cesse (l'autofinancement est systématique), possédée par le culte de la discrétion et du secret (méfiance pendant les visites de journalistes, par ex.). Le coût de fonctionnement annuel est de 11,5 millions de francs en 1878 (à peu près 35 millions d'euros).

L'enrichissement personnel des membres de la famille est considérable et leurs patrimoines font des Saint des membres de la haute bourgeoisie d'affaires, avec des valeurs familiales claires : le travail, l'épargne, le devoir, comme chez presque tous

les autres industriels français d'ailleurs. La société Saint Frères est tournée vers l'innovation (jusque dans les années 1960), le sens du « bien commun », le devoir social, la responsabilité d'un ordre social, la foi catholique. Il faut porter le patronyme Saint au plus haut, appartenir à l'élite (les moyens et signes : la Légion d'honneur et le conseil municipal de Flixecourt). Les femmes interviennent en tant que maîtresses de maison et mères, jamais dans les affaires, même quand elles sont héritières. Le château de Flixecourt est bâti entre 1882 et 1886, il coûte 800 000 F, une somme considérable ; le château, qui domine le paysage usinier, est destiné à accueillir des hôtes de marque, il est entouré de vastes jardins et fonctionne avec un personnel conséquent. Surnommé le « château de la navette », ostentatoire, il a quelque chose d'excessif et la grille d'honneur est battue par les cortèges revendicatifs qui y accrocheront à la Belle Époque des drapeaux rouges ou noirs. Les Saint font construire une église néogothique (1884-1888) dans leur village d'origine, Beauval. Les trois frères Saint sont représentés dans les vitraux de l'abside, alors que le saint patron de la paroisse est sur le côté ! Elle a coûté 400 000 F, la moitié du prix du château, mais à ce moment la fortune totale de la famille est estimée à 20 millions de francs...

La société rencontre des difficultés à la fin du siècle : Grande Dépression internationale, concurrence de l'industrie indienne (des usines ont été montées par des Écossais qui ont compris le bon marché et la docilité de la main-d'œuvre), de la Grande-Bretagne, et même de l'Allemagne ; échec d'une tentative de monter une production de jute en Indochine, à la charnière des deux siècles. Mais Saint Frères prend le virage de la deuxième Révolution industrielle, avec une électrification importante des ateliers, la construction d'une nouvelle grande usine, emblématique, à Beauval, inaugurée en 1899, trois ans après celle d'un somptueux siège parisien au 34 rue du Louvre (toujours la date de 1896...). L'apogée de la production sera enregistrée à la Belle Époque, notamment avec de nouvelles productions (filets de pêche, stores, tentes, vêtements de travail) et la création d'un service de location de sacs et de bâches.

Le virage industriel de la fin du XIXe siècle s'accompagne du maintien de la pénibilité du travail (ex. : l'emploi d'huile de phoque ou de baleine pour assouplir le jute, le bruit assourdissant des ateliers), du danger du travail (ex. : les métiers à tisser), du paiement à la pièce des tisserands et du système des « chambrées » immondes (locations par des particuliers). Le paternalisme des Saint est célèbre : cantines, dépôts de pain, charbon, infirmerie, caisses de secours, logements (toujours en nombre insuffisant, mais les loyers sont modestes et il y a des jardins) et écoles. Les cités Saint Frères portent pour la plupart le prénom d'un membre de la famille, encore vivant, précédé de Saint, en jouant donc sur l'équivoque ! Ce sont des barres de plusieurs centaines de mètres, le maximum étant de 625 mètres ! En somme, les Saint « donnent » du travail et attendent une attitude de reconnaissance en échange : « une conscience apaisée » domine l'histoire de la famille. Charles Saint est une personnalité d'envergure. Né en 1826, il commence à travailler dès 14 ans et demi, dans l'entreprise, qu'adulte il dirige depuis Paris. Il est protectionniste mais a de bons rapports commerciaux avec les Britanniques ; il sent tôt le danger industriel allemand. La Troisième République l'honore de la Légion d'Honneur en 1883, pour sa place industrielle et son paternalisme ; les Saint sont d'ailleurs une famille

catholique ralliée à la République, les frères de Charles occupant des fonctions de maire et de conseiller général. Charles n'entre qu'à 68 ans en politique, en se présentant à une législative partielle en 1894 et en battant le conservateur vicomte Raoul Blin de Bourdon (1837-1940). Il est républicain progressiste et fait partie de diverses commissions économiques, il est aussi membre de la Chambre de Commerce d'Amiens. Son paternalisme célèbre est axé par lui sur le logement, moyen de contrôle évident, et destiné à faire « l'union du capital et du travail ». Hector Malot (1830-1907), dans *En Famille* (1893), évoque longuement les usines Saint Frères, avec l'histoire d'une pauvre jeune fille qui y trouve de l'embauche. Les noms sont changés : Flixecourt devient Maraucourt, le grand patron s'appelle Vulfran Paindavoine, mais le jute, la dureté du travail, du monde du travail, de l'encadrement, la nébuleuse des villages, le château, la famille Paindavoine sont bien évoqués. Charles Saint meurt en 1902. *En Famille* a été réédité encore en 2012...

Des renaissances de branches industrielles demeurent possibles, témoin celle du coton dans les années 1890, grâce à la baisse des prix, à la mécanisation et à la concentration. Enfin, la France souffre d'un grave manque de charbon, « pain noir » de la révolution industrielle comme on disait (curieusement) au XIXe siècle. Certes la production fait plus que doubler — entre 1872 et 1900, elle passe de 16 à 34 millions de tonnes — mais la consommation monte entre les mêmes dates de 23 à 56 millions de tonnes : la France est un pays qui dépend de plus en plus de ses importations de houille, car son charbon est cher et de médiocre qualité. C'est la « famine de charbon » dont parle l'historien François Crouzet (1922-2010), qui pour les industries situées en aval grève les coûts de production et incite à rechercher des techniques de production à moindre consommation énergétique. Cette pénurie nationale est aussi à l'origine de l'adoption rapide de l'électricité hydraulique et des innovations techniques développées en ce domaine par des savants et industriels du pays.

Forme, et non pas source d'énergie, l'électricité a, dès les années 1880, cessé de jouer le rôle de modeste adjuvant : elle est devenue un rival menaçant pour les techniques énergétiques en place, dans le domaine de l'éclairage d'abord, puis dans celui de la force mécanique. La télégraphie électrique fut certainement, de toutes les innovations du XIXe siècle, celle qui changea le plus radicalement le rythme même de l'histoire, entraînant la civilisation tout entière dans le monde de la vitesse. Un autre point de départ essentiel est l'exposition internationale d'électricité de Paris en 1881. Dans le domaine de l'éclairage, il faut vaincre le gaz et la lampe à pétrole, sans parler de la bougie. La « fée électricité » provoque la naissance d'une véritable civilisation électrique et d'une nouvelle esthétique industrielle, démontrée ainsi aux usines Menier de Noisiel (Seine-et-Marne). À la fin du siècle, on espère lyriquement dans le « moteur de famille » électrique (*sic*) et dans la « houille verte » des rivières pour relancer

l'activité des petits ateliers ! On peut parler d'explosion inventive pendant le quart de siècle qui va de 1881 à 1906, dans les domaines de l'éclairage, de la force motrice, des transports et de l'électrochimie. Mais la victoire peut être difficile, comme pour Marcel Deprez (1843-1918) et ses expériences de transport, riches en accidents. L'essor des usages de l'électricité a été beaucoup plus modéré en France que dans d'autres pays industriels avancés tels que l'Allemagne et les États-Unis. Ainsi, l'alimentation aérienne des tramways n'a pas la partie gagnée d'avance. Quant au consommateur, il peut toujours choisir, car, moins cher, campé sur les concessions municipales et des positions industrielles solides, le gaz a su se moderniser jusqu'en 1914.

À la fin du siècle, le développement de cette nouvelle forme d'énergie donne la possibilité de fabriquer des aciers spéciaux au four électrique et offre de nouveaux débouchés aux sociétés métallurgiques, anciennes (Fives-Lille) et nouvelles (Thomson-Houston, 1893, Compagnie générale d'électricité, 1898), qui fabriquent aciers spéciaux, fils, câbles électriques... De la même façon (mais avec un net décalage chronologique) des découvertes – comme celle en 1884 par Hilaire de Chardonnet de la « soie artificielle », c'est-à-dire de la rayonne, qui commence à être produite industriellement – donnent l'occasion à l'industrie textile d'une modernisation, qui sera l'œuvre du XXe siècle. L'industrie chimique reste très en retard sur celle de l'Allemagne. La société Saint-Gobain – Compagnie de Saint-Gobain **1** – prend trop tard le virage de la chimie organique mais Clermont-Ferrand devient la capitale du caoutchouc. Pour répondre aux besoins en pneus et chambres à air des bicyclettes et des premières automobiles – les techniques diffèrent pour l'heure très peu ! – s'installent les usines de caoutchouc des frères André et Édouard Michelin **2** et de la maison Bergougnan **3**.

L'entreprise Michelin **4** a capitalisé sur une véritable *success story*. En 1832 Aristide Barbier et Édouard Daubrée créent à Clermont-Ferrand une fabrique de machines agricoles et d'articles en caoutchouc. La saga familiale Michelin commence vraiment en 1886. André, qui a alors 33 ans, est appelé à la

1 Jean-Pierre Daviet, *Un destin international. La Compagnie de Saint-Gobain de 1830 à 1939*, thèse d'État, Éditions des Archives contemporaines, 1988, 704 p. ; J.-P. Daviet, *Une multinationale à la française. Histoire de Saint-Gobain, 1665-1989*, Fayard, 1989, 334 p.

2 Cf. notice par L. Dumond, dans J.-C. Daumas dir., *Dictionnaire historique des patrons français*, Flammarion, 2010, 1 614 p., pp. 482-485, et A. Gueslin dir., *Michelin, les hommes du pneu*, Éditions de l'Atelier, 1993-1999, 2 vol., 272 & 240 p. André : 1853-1931 ; Édouard : 1859-1940.

3 Cf. A. Moulin-Bourret (1946-1995), *Guerre et industrie. Clermont-Ferrand 1912-1922 : la victoire du pneu*, Institut d'études du Massif central, 1997, 2 vol., 769 p.

4 A. Gueslin dir., *Michelin, les hommes du pneu. Les ouvriers Michelin à Clermont-Ferrand de 1889 à 1940*, Éditions de l'Atelier, 1993, 271 p. ; notice L. Dumond dans J.-C. Daumas dir., *Dictionnaire historique des patrons français*, Flammarion, 2010, 1 614 p., pp. 482-485

rescousse d'une entreprise familiale au bord de la faillite, Barbier et Daubrée, installée à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme) et spécialisée dans le caoutchouc. Il fait appel à son tour à son jeune frère, Édouard, qui vient d'achever ses études aux Beaux-Arts et renonce à une carrière d'artiste peintre pour devenir gérant de la société familiale en 1889. Ingénieur de l'École centrale et ancien élève de la section architecture des Beaux-Arts, André, qui a créé une entreprise de charpente métalliques à Paris, rêve d'être le futur Gustave Eiffel. Rebaptisée Michelin et Cie en 1889, l'entreprise ne fait des pneus qu'à partir de 1891, avec l'invention par Édouard du « pneu démontable »¹ pour vélo. André, à Paris, abandonne l'architecture métallique pour devenir l'agent commercial de l'entreprise. Édouard, à Clermont, prend en charge la recherche et dirige l'ensemble du processus de production. La société restera toujours très imbriquée dans la ville de CF, à laquelle elle a donné une tradition industrielle pour une main-d'œuvre locale qui n'en disposait pas. En 1898 est inventé le personnage de Bibendum. Après le vélo, c'est la conquête des marchés du fiacre, de la voiture automobile. Dès 1904-1905, Michelin a un chiffre d'affaires égal à celui de Renault. Les premiers guides Michelin apparaissent en 1900, les premières bornes kilométriques en 1913, les premiers guides régionaux en 1926. L'usine développe une très forte intégration dans la fabrication du pneu et une intense publicité, très célèbre. Clemenceau dit, paraît-il, après la formation de son gouvernement : « Mon ministère est constitué, comme le pneu bien connu, je bois l'obstacle » !

D'une façon générale l'obsession du « retard » sur l'Allemagne prend le relais sur celle qui avait longtemps concerné la Grande-Bretagne au XIXe siècle **2**. Ralph Schor cite des ouvrages **3** :

« Parmi les ouvrages qui marquèrent le plus l'opinion figuraient *Au pays du Rhin* de Jean-Jacques Weiss en 1886, *Le Danger allemand. Essai sur le développement industriel et commercial de l'Allemagne* de Maurice Schwob en 1896, *L'Allemagne moderne* d'Henri Lichtenberger en 1907 et surtout *L'Allemagne au travail* de l'ingénieur et journaliste Victor Cambon en 1909. »

Tous les économistes et historiens de l'économie s'accordent sur ce point, un premier *take-off* à la française s'achève au début des années 1880 et une croissance industrielle accélérée ne se retrouvera qu'après 1896. La baisse des prix marque fortement l'industrie, mais on peut vérifier, car la documentation est

1 X pneu Dunlop, collé à la jante. Sur l'entreprise : A.Gueslin dir., *Michelin, les hommes du pneu*, Éditions de l'Atelier, 1993, 271 p.

2 Cf. François Crouzet, *De la supériorité de l'Angleterre sur la France. L'économie et l'imaginaire (XVIIe-XXe siècle)*, Perrin, 1985, 581 p.

3 R.Schor, *Le dernier siècle français. La France de 1914 à 2014*, Perrin, 2016, 633 p., p. 21. Victor Cambon (1852-1927) réédita son *Allemagne au travail...* plusieurs fois, jusqu'en 1923 ; en 1914 il publia aussi *Les derniers progrès de l'Allemagne*, qu'il réédita plusieurs fois.

ici ample — à la différence de l'agriculture — que la baisse des profits est encore plus spectaculaire.

La concentration industrielle est plus faible qu'en Allemagne et en Grande-Bretagne. Les quelques grosses sociétés, Schneider, Kuhlmann, Pechiney, de Wendel, Saint-Gobain ¹, sont rares. Bâtiment et métallurgie de transformation restent réfractaires à la concentration. En 1896, 83 % des établissements industriels emploient moins de 5 ouvriers. Le Comité des forges (1864) n'est pas une concentration, mais une entente, comme dans les charbonnages le Comité central des houillères (1892). Les ententes industrielles ne font pas la loi du marché, mais elles sont des aides précieuses à la croissance. Dans l'industrie chimique, les premiers accords de partage des marchés sont passés en 1886 entre grandes sociétés chimiques françaises. Ils aboutissent à une entente générale en 1896.

L'industriel français reste marqué par l'obsession de l'autofinancement et de l'amortissement, d'autant plus que le Second Empire et la première décennie de la République ont habitué à des taux de profit élevés. D'autres aspects anciens perdurent, l'importance du capitalisme industriel d'origine familiale et le dualisme, typiquement français, distinguant un petit nombre de grandes entreprises modernes et une poussière de petits établissements. Le lecteur se souvient que la question de la petite entreprise a été traitée plus haut.

Le XIXe siècle est définitivement le siècle de l'ingénieur. Ce règne se marque par l'affirmation dans l'entreprise, tout au moins dans la grande, d'un pouvoir technocratique, par la relative pénurie de cadres : seulement un dixième des élèves de Polytechnique se dirigent vers le secteur privé. Les grandes écoles parisiennes sont bien connues — Polytechnique ², Mines, École centrale — mais il ne faut pas négliger les écoles d'arts et métiers, provinciales, d'où sont issus la majorité des ingénieurs en poste à la fin du siècle. Il y en a trois à ce moment : Châlons-sur-Marne, Angers et Aix-en-Provence ; trois s'ajouteront à la Belle Époque : Lille, Cluny et... Paris. Les carrières envisageables sont attirantes et la maison Hachette fait appel, au plus tard en 1887, à Louis Rousselet (1845-1929),

¹ Cf. G.Vindt, *Les hommes de l'aluminium. Histoire sociale de Pechiney, 1921-1973*, Éditions de l'Atelier, 2006, 256 p. et notice dans J.-C.Daumas dir., *Dictionnaire historique des patrons français*, Flammarion, 2010, 1 614 p., pp. 566-568 ; P.Mioche, *L'alumine à Gardanne de 1893 à nos jours. Une traversée industrielle en Provence*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 1994, 180 p. ; J.-P.Daviet, *Un destin international. La Compagnie de Saint-Gobain de 1830 à 1939*, thèse d'État, Éditions des Archives contemporaines, 1988, 704 p. ; J.-P.Daviet, *Une multinationale à la française. Histoire de Saint-Gobain, 1665-1989*, Fayard, 1989, 334 p.

² T.Shinn, *L'École polytechnique. 1794-1914. Savoir scientifique et pouvoir social*, FNNSP, 1980, 261 p. ; H.Joly, *À Polytechnique. X 1901. Enquête sur une promotion de polytechniciens de la Belle Époque aux Trente Glorieuses*, Flammarion, 2021, 438 p.

géographe rendu célèbre par son *Inde des Rajahs* **1**, utilisée par Jules Verne pour *La Maison à Vapeur* (1880), pour écrire un gros manuel à l'usage des familles et des jeunes gens, *Nos grandes écoles militaires et civiles* **2**, qui traite de neuf grandes écoles en chapitres abondamment illustrés, de l'École navale à l'École forestière, en passant par Polytechnique, l'École de Droit et l'École normale supérieure. Rousselet situe son œuvre au début de sa préface dans l'auréole de la morale et de la méritocratie républicaines :

« Il n'est pas, dans la vie d'un jeune homme, un moment plus grave et plus important que celui où, parvenu au milieu de ses études, il est appelé à se prononcer sur la carrière qu'il aspire à embrasser au sortir du collège. C'est alors que, s'aidant des sages conseils de ses parents et de ses professeurs, il doit sonder le fond intime de sa conscience, et, après mûre réflexion, se dire : "Voilà ce que je veux faire, voilà ce que je serai, grâce à mon travail. " »

La géographie industrielle évolue, à cause de l'extension d'un réseau moderne de voies de communication : l'industrie textile disparaît ainsi du Limousin, les industries sidérurgiques et métallurgiques s'évadent du Poitou et du Berry... La petite sidérurgie rurale a décliné à partir du Second Empire. Une ligne nette Le Havre-Marseille sépare deux Frances, celle du Nord étant la plus industrialisée. Le dualisme structurel se double donc d'un dualisme géographique.

La croissance de la sidérurgie s'accompagne d'un mouvement de concentration géographique, l'activité se déplaçant vers la Lorraine et, un peu, vers le Nord. Quittant les vieux facteurs de localisation – forêts pour la fonte au bois, petits gisements charbonniers qui avaient eu leur importance dans le premier XIXe siècle et cours d'eau pour les transports des produits –, des compagnies créées au nord du Massif central, comme Châtillon-Commentry, s'installent, en tout ou partie, en Lorraine. En 1897 est créée la Compagnie des forges de Châtillon-Commentry et Neuves-Maisons. Au total, c'est le quart Nord-Est et plus précisément la Lorraine qui bénéficie des transformations de localisation. Mais le poids du Creusot, la ville de Schneider (la plus grosse usine de France), que l'on a même proposé de baptiser Schneider-ville, fait que la Lorraine n'a pas une situation vraiment prééminente. Des reconversions s'opèrent ailleurs : Decazeville à l'acier Martin, Imphy aux aciers fins (avec des alliages), par exemple.

Le mouvement de déplacement géographique touche inégalement les secteurs de production. Dans le textile, bien des centres anciens réussissent (et

1 Louis Rousselet, *L'Inde des Rajahs. Voyage dans l'Inde centrale et dans les présidences de Bombay et du Bengale*, Hachette, 1875, 807 p.

2 L. Rousselet, *Nos grandes écoles militaires et civiles*, Hachette, 1887 (?), réédition, 1892, 527 p.

pour longtemps encore) à tirer leur épingle du jeu : Tarare et Roanne (tissage du coton), Mazamet (draperie). Le phénomène n'est pas systématique et il ne sauve pas de très vieilles régions textiles héritées de l'Ancien Régime, comme l'Anjou, le Dauphiné et le Languedoc. Les industriels du textile de Mulhouse ont en partie déplacé leurs activités vers les Vosges, mais aussi la Normandie.

□ L'agriculture

Le monde de la terre est encore prépondérant et la population rurale représente encore 69 % de la population française totale en 1872. Jusqu'à l'entre-deux-guerres, la France reste une nation agricole et paysanne, mais à partir de 1880 au plus tard, l'agriculture rapporte moins à l'économie nationale que l'industrie : c'est une césure fondamentale dans l'histoire du pays et le fossé ira en s'élargissant.

Pour réagir à la crise de la fin du siècle, l'agriculture recherche une amélioration de la productivité, par la mécanisation surtout : dès les années 1870 sont apparues machines à battre le grain, faucheuses et moissonneuses. Mais le poids des structures anciennes est tel que l'agriculture réagit aussi par l'accroissement de la charge de travail individuel et l'exode rural.

La France du XIXe siècle est à l'évidence un pays de petites exploitations, mais elle est beaucoup moins une nation de petits exploitants qu'on ne le dit généralement. En effet, en 1892, les exploitations inférieures à 10 ha sont très nombreuses (76 % du nombre des exploitations), mais elles ne représentent qu'une proportion faible de la surface agricole (23 %) ; les exploitations supérieures à 40 ha sont très rares (4 % du nombre), mais elles comptent pour près de la moitié de la surface (47 %). La propriété continue à être au centre des préoccupations rurales.

Le faire-valoir direct est largement majoritaire et en progrès. Il concernait les deux tiers du nombre des exploitants sous le Second Empire et en 1882 la proportion est passée aux quatre cinquièmes ; mais en surface l'appréciation est différente : ce régime de la terre dans lequel le propriétaire et l'exploitant sont la même personne ne représente alors que 60 % de la superficie cultivée (53 % en 1892). Cela est dû au grand nombre de toutes petites propriétés qui obligent, en sus, le paysan à louer de la terre ou à se louer comme journalier. Le faire-valoir direct domine dans toutes les régions françaises, à l'exception du Bassin parisien. Le métayage, dont la réputation est généralement mauvaise, continue à décliner au début de la IIIe République — il ne représente plus que 8 % du nombre des exploitants agricoles en 1882 —, mais un certain renouveau aristocratique se manifeste en faveur d'un métayage glorifié et idéalisé comme la

meilleure forme de coopération capital-travail (11 % de la surface en 1892) et il ne subsiste que dans quelques régions du Sud- Ouest et dans l'Allier. Le fermage avait reculé sous le Second Empire, il connaît un regain, qui le fait monter au-dessus de ses 12 % du nombre des exploitants en 1882 et à 36 % de la surface en 1892, grâce au caractère spéculatif de la culture dans les exploitations céréalières du Bassin parisien et du Nord. Les débuts de la « République des républicains » coïncident avec l'âge d'or des paysans-exploitants à la propriété modeste, célébrés comme étant le substrat de la démocratie rurale.

Les types d'exploitation sont dans une répartition très inégale selon les régions et il existe des types mixtes. Ainsi, les limites sont floues entre le salariat et la micro-propriété. Il y a une grande multiplicité des statuts économiques, juridiques et sociaux, un remarquable entrecroisement des situations ¹, et aussi une grande pluriactivité agricole et rurale, avec un très grand nombre de « petits métiers » annexes, éventuellement vecteurs d'émigration temporaire. S'ajoutent aux travaux agraires, en effet, les travaux artisanaux ou industriels à domicile, souvent évoqués, mais aussi le travail dans l'usine voisine, les activités forestières comme celles du résinier landais : une « pluriactivité » rurale... La pluriactivité agricole a été mise en valeur, pour le Nord du Bassin parisien par la thèse complémentaire de Philippe Pinchemel sur les campagnes picardes ², et par le colloque *Entre faucilles et marteaux* dirigé par Gilbert Garrier et Ronald Hubscher ³.

Cette époque voit l'achèvement provisoire — avant le massacre du bocage à la fin du XXe siècle — des paysages agraires, terroirs sous leurs diverses formes, openfields et bocages, ce que montrent bien les quelques photos aériennes prises à l'époque, depuis des ballons.

Le poids de la conjoncture, pour les débuts de la IIIe République, c'est la « grande dépression de l'agriculture », dont une forme est une série de crises spécifiques : phylloxéra, maladies de la sériciculture (pébrine, flacherie, muscardine), crise des oléagineux, crise de la garance (depuis le milieu du XIXe siècle), concurrencée à mort entre 1868 et 1878 par les colorants artificiels. Dès le Second Empire, deux maladies avaient provoqué des ravages dans le vignoble français, l'oïdium et le phylloxéra, un puceron venu d'Amérique, décelé d'abord,

¹ Une des grandes idées de l'historiographie rurale actuelle, cf. J.-L. Mayaud, *La petite exploitation rurale triomphante. France, XIXe siècle*, Belin, coll. « Histoire et société », 1999, 278 p.

² P. Pinchemel, *Structures sociales et dépopulation rurale dans les campagnes picardes de 1836 à 1936*, thèse complémentaire, Armand Colin, 1957, 232 p.

³ Gilbert Garrier et Ronald Hubscher dir., *Entre faucilles et marteaux : pluriactivités et stratégies paysannes*, Presses universitaires de Lyon et Maison des Sciences de l'Homme, 1988, 242 p.

en 1863, dans le Gard ¹. La première maladie, grâce à la technique du soufrage, est assez rapidement maîtrisée, mais la seconde concerne très largement et douloureusement les débuts de la Troisième République ; de la Provence et du Languedoc le phylloxéra se propage dans le centre de la France, la Bourgogne et le Beaujolais. La production de vin tombe, et on ne retrouve les chiffres normaux de production qu'en 1900, avec ensuite surproduction et concurrences des vins algériens et italiens.

Les conséquences, ce sont la baisse des prix agricoles – le prix du blé baisse des deux cinquièmes entre le Second Empire et la fin du siècle –, la stagnation de la production, la dépréciation des terres cultivables comme des prés et herbages, l'exode rural et la « dérouté des rentiers du sol » ². Mais quelques études récentes ont bien montré la résistance des régions d'agriculture intensive aux crises de la fin du siècle.

Les techniques sont améliorées grâce à l'Institut national agronomique, créé par la loi du 9 août 1876, et qui forme à la fois chercheurs, fonctionnaires et praticiens du progrès agronomique. L'agriculture est transformée par les grands travaux : chemins de fer, travaux d'assèchement, d'irrigation, reboisement, surtout dans les Corbières, les Causses, le plateau de Millevaches et la Sologne. L'agriculture manque de capitaux : le Crédit foncier prête, en fait, peu à l'agriculture, mais des caisses régionales de Crédit agricole, alimentées par des versements privés et des avances de l'État, apparaissent dans les années 1880. Elles peuvent être soutenues par la Banque de France à partir de 1897. Elles seront un peu plus de 4 500 en 1913.

Un mouvement associatif se développe sous plusieurs formes, à cause de la crise agricole. Déjà sous le Second Empire des notables conservateurs avaient créé la Société des agriculteurs de France (1867), présidée d'abord par des monarchistes fort conservateurs comme Édouard Drouyn de Lhuys (1805-1881) et le marquis Élie de Dampierre (1813-1896). Gambetta leur répliqua en incitant à la fondation de la Société nationale d'encouragement à l'agriculture (1880), regroupant des propriétaires républicains mais riches. Il ne s'agissait toujours que de groupes de pression orientés vers la politique. La loi de 1884 sur la liberté syndicale orienta davantage vers l'association professionnelle. La Société des agriculteurs de France créa en 1885 une Union centrale des syndicats agricoles de France, présidée par Pouyer-Quertier et regroupant la majorité des syndicats

¹ Cf. G.Cavignaud, « La viticulture méridionale et la petite propriété : du libéralisme à la coopération », dans P.Fridenson et A.Strauss dir., *Le capitalisme français, XIXe et XXe siècles : blocages et dynamismes d'une croissance*, Fayard, 1987, 427 p., pp. 355-366.

² Les propriétaires non exploitants qui vivent des fermages. Titre de chapitre du tome III de G.Duby & A.Wallon dir., *Histoire de la France rurale*, Seuil, 1977, réédition, Seuil, coll. « Points », 1992.

agricoles. Elle avait son siège rue d'Athènes, à Paris ; politiquement très conservatrice, elle ne se donna guère de véritables structures et sa force résidait surtout dans le très grand nombre de syndicats locaux (5 000 ?) qu'elle regroupait. Les syndicats républicains ne se développèrent que lentement, ne se groupèrent en fédérations qu'à la Belle Époque, qui les vit se rassembler en une Fédération nationale de la mutualité et de la coopération agricoles (1910), sise, elle, boulevard Saint-Germain.

Mais on assista aussi à la formation d'unions régionales de syndicats agricoles, comme l'Union du Sud-Est (1888), de syndicats aux buts beaucoup plus matériels et très proches de la coopérative, de manière à se grouper en vue d'achats d'engrais par exemple. Les véritables coopératives se développèrent dans l'élevage (2 600 fruitières) en Charente **1** et dans le Jura, ainsi que dans les régions de vignoble.

Crise signifie en matière de production recul général des chiffres, dans les deux dernières décennies du siècle, mais le phénomène fut très différent selon les types de produits. La France resta le principal fournisseur de blé de l'Europe occidentale, avec une production considérable, de 8 ou 9 millions de tonnes de blé en moyenne et un rendement très variable selon les régions, culminant à deux tonnes à l'hectare dans les grandes plaines céréalières du Bassin parisien. La superficie cultivée en blé n'augmentait plus depuis la fin du Second Empire. La betterave à sucre était définitivement installée et la production progressa, de manière très importante.

Par contre, la production de vin baissa fortement, tout au moins dans les années 1870 et 1880. Par la suite, les remèdes apportés à l'action du phylloxéra provoquèrent un redémarrage de la production, qui se transformera même en surproduction pendant la Belle Époque. Une crise véritable, dramatique dans certaines régions, frappa les industries rurales, victimes de la concurrence de la révolution industrielle urbaine, comme le textile de la Normandie ou de la Picardie. Elle provoquait d'un coup la disparition d'un revenu rural annexe, essentiel, surtout pour des propriétaires-exploitants aux terres trop petites. Toutefois, apparaissent de nouvelles industries rurales, totalement dans l'agro-alimentaire — minoterie, féculerie, sucrerie, distillerie, etc. — et Jean-Marc Olivier a pris l'exemple d'un canton du Jura, qui, au XIXe siècle, se consacre encore à la clouterie et aux horloges comtoises, puis donne un grand développement à la lunetterie dans la seconde moitié du siècle **2**, et il montre que

1 Cf. les premières pages de H.Bonin, *Les Coopératives laitières du grand Sud-Ouest (1893-2005). Le mouvement coopérateur et l'économie laitière*, Éditions P.L.A.G.E., 2005, 345 p.

2 Jean-Marc Olivier, *Des clous, des horloges et des lunettes. Les campagnards moréziens en industrie, 1780-1914*, CTHS, 2004, 608 p.

les transitions entre les cycles de production ne sont pas brutales : elles reposent sur des réinterprétations du savoir-faire. Les petits entrepreneurs savent saisir les évolutions des techniques et celles du marché. Malgré la poussée de l'usine, le dynamisme de ces familles, qui réinvestissent leurs capitaux, a permis de maintenir une activité rentable dans les campagnes.

Il y a, dans les débuts de la Troisième République, spécialisation progressive de certaines régions agricoles françaises : Charentes et Normandie dans le beurre, Vaucluse et Roussillon dans les primeurs, par exemple. À la diversité économique, et partant sociale, répond la variété géographique, qui ne cesse de s'accroître à mesure que les campagnes sortent de leur isolement. Depuis longtemps la France rurale du Nord était fort différente de celle du Midi ; la spécialisation régionale tend à s'affirmer, portant les régions les mieux douées et les plus rationnellement exploitées loin en avant des autres et aggravant fortement les écarts naturels. Certes, la spécialisation ne touche pas la plus grande partie de la Provence ou la Bretagne intérieure, mais les régions les plus modernes – campagnes à blé et betterave sucrière du Nord et du Bassin parisien, surtout – se distinguent des bocages de l'Ouest, spécialisés dans l'élevage : Normandie, Charentes laitières et coopératives organisent en 1893 une Association centrale des laiteries coopératives des Charentes et du Poitou et en 1899 un service de wagons réfrigérés pour transporter le lait à Paris. L'élevage, considéré sous l'Ancien Régime comme un « mal nécessaire », devient donc une activité agricole à part entière. Il y a même progrès qualitatif de l'élevage des moutons, la recherche de la laine déclinant au profit de la viande, les races étant sélectionnées, avec progrès du mérinos. Deux régions méridionales se transforment par spécialisation, les plaines rhodaniennes dans la culture des fruits et légumes, le Bas-Languedoc pour son malheur dans le vignoble.

En matière d'agriculture, tout n'est pas bien connu : on aimerait en savoir davantage quant aux profits réels et aux revenus des agriculteurs : quel facteur dirimant l'emporte de la baisse des productions ou du progrès des rendements ?

Chapitre 5. La société française du dernier tiers du XIXe siècle

La société française des débuts de la Troisième République est, malgré les souhaits des fondateurs, fort divisée : monde rural contre monde urbain, province contre Paris, catégorie contre classe. La « question sociale » est l'une des plus importantes, avec la question religieuse et scolaire. Mais il existe une nombreuse « classe moyenne », et il est manifestement nécessaire de rechercher les raisons de la relative société de consommation que connaît dans le pays une population qui n'est pas que française, de chercher à mesurer la ruralité de la société et la lenteur des transformations sociales, il est nécessaire de s'interroger sur le concept de « société bloquée », sur l'étendue du consensus social que les grèves remettent visiblement en cause. L'ensemble de la société ne souffre-t-il pas de la longue dépression économique que la France connaît à la fin du XIXe siècle ? Les ruraux dominent cette société par le nombre, car en 1900 encore 60 % des habitants vivent à la campagne et 58 % des actifs sont des paysans. Les ouvriers se distinguent des autres Français par les conditions de travail, le mode de vie, la culture et la conscience de classe, qui font d'eux des marginaux de la société citadine. Quant aux bourgeois, s'ils donnent le ton à l'époque, ils forment un monde étroit, distingué extérieurement par le mode de vie : famille, domesticité, habitation, costume et éducation donnée aux peu nombreux enfants.

Sommaire du chapitre 5

- Démographie et famille
- La « haute société »
- Les classes moyennes, la « bonne bourgeoisie »
- Les autres groupes, des « couches nouvelles » aux ouvriers
- Le « mouvement ouvrier »

Démographie et famille

La démographie – le terme a été inventé en 1855 par Achille Guillard (1799-1876) – et la famille sont à la base de la société française des débuts de la IIIe République.

Le recul de la natalité en France depuis la fin du XVIIIe siècle manifeste ses effets et suscite un débat. Accéléré dans la deuxième moitié du XIXe siècle par l'extension des pratiques contraceptives, cette baisse donne pour les trois premières décennies de la Troisième République un taux de natalité faible : 25,7 ‰ dans la première, 24 ‰ dans la deuxième et 21,9 ‰ dans la troisième décennie. À l'étranger, les taux sont très supérieurs, de 14 points en

Allemagne, de 8 à 10 en Grande-Bretagne. La baisse de la fécondité est nette en France : les naissances sont volontairement limitées car joue le désir d'une vie meilleure, plus facile, permettant de donner aux enfants une instruction et un rang social supérieur, ce que désirent toutes les catégories sociales (voir ci-après le jugement critique de Roger Thabault, 1895-1979). Le phénomène de la baisse de la natalité touche villes et campagnes, mais moins fortement ces dernières. Un vieillissement de la population est provoqué : les moins de vingt ans, qui formaient 44 % de la population du début du XIXe siècle, ne sont plus qu'un tiers, les plus de 60 ans 13 %.

**UN PASSAGE (CRITIQUE) DE ROGER THABAULT
SUR LA LIMITATION DES NAISSANCES 1**

À Mazières-en-Gâtine (Deux-Sèvres), « la limitation volontaire du nombre des enfants était un fait grave. "Voilà tes pièces de 20 sous qui sont devenues des pièces de 10 sous », disait un vieux paysan à son petit-fils lors de la naissance d'un second enfant. Parce qu'on était propriétaire, on cherchait à ne point morceler la propriété. Parce qu'on espérait en un avenir meilleur pour les siens, on calculait ; on augmentait les possibilités d'ascension sociale de sa famille en limitant le nombre de ses enfants. Les familles d'aisance moyenne – et sans réserve de biens ou d'argent – qui n'avaient qu'un ou deux enfants, pouvaient faire les frais de les mettre en pension ; elles n'auraient pu le faire si elles en avaient eu beaucoup. Enfin, les mœurs ayant changé, les plus pauvres étaient humiliés de gager leurs enfants très jeunes ; ils les envoyaient à l'école jusqu'à 13 ans. Et ils hésitaient par la suite à s'approprier leurs gages comme on le faisait couramment autrefois. [...]

À vrai dire, le danger de la dépopulation ne se manifeste pas d'une façon éclatante avant 1914. Seuls, quelques symptômes, mais extrêmement significatifs, peuvent apparaître à des yeux attentifs. Le chiffre total de la population de la commune augmente : 1 086 h. en 1881, 1 162 en 1911, c'est-à-dire en 30 ans près de 100 habitants. 20 ou 25 familles de plus. L'aisance, nous l'avons montré, s'accroît. Et, cependant, le nombre des naissances a tendance à diminuer. [...]

Soulignons qu'en 1893, qui fut une année de très mauvaises récoltes, le chiffre des naissances est très bas : le plus bas qui ait pu être constaté depuis 1857 (21 naissances) qui fut aussi une année de misère. [...] Si la population de la commune

1 R.Thabault, 1848-1914. *L'Ascension d'un peuple. Mon village, ses hommes, ses routes, son école*, Delagrave, 1944, 252 p., réédition avec comme titre le sous-titre, FNSP, 1982, 248 p., pp. 194 et suiv. Sur le département des Deux-Sèvres : Georges Picard, *Histoire du département des Deux-Sèvres*, A.Beaussay, 1927, 413 p., réédition, Poitiers, Brissaud, 1979, 422 p.

continuait à augmenter, c'est que la mortalité diminuait. [...] L'âge moyen de la population augmentait donc sensiblement. [...] Comme toujours, le bourg, en cette évolution, précédait la campagne. [...] Les fonctionnaires étaient à l'avant-garde de ce progrès vers la stérilité. Il y avait parmi eux un vieux célibataire (le percepteur), une vieille fille (la receveuse des postes), deux ménages (des instituteurs) qui n'avaient chacun et ne devaient avoir qu'un enfant. Le receveur d'enregistrement n'avait qu'un enfant ; l'agent-voyer n'en avait pas ; le greffier de justice de paix — marié avec une institutrice — n'en avait pas ; le juge de paix n'en avait pas ; le brigadier de gendarmerie avait un enfant ; deux gendarmes avaient chacun un enfant ; un autre n'en avait point ; un cantonnier avait un enfant ; un autre en avait trois... Pour 17 ménages de fonctionnaires qui habitaient le bourg de Mazières en 1901, il n'y avait et ne devait y avoir que 17 enfants, parce qu'un facteur des postes en avait 4 et un cantonnier 3. Les 15 autres ménages avaient à eux tous 10 enfants. Parmi les notables, le notaire avait 2 enfants, le médecin en avait 1, deux ménages de rentiers en avaient chacun 1 ; le maire n'en avait point... [...]

Sur 81 ménages dans le bourg, 51 (c'est-à-dire plus de la moitié) n'avaient pas d'enfants ou n'en avaient qu'un ; 30 seulement en avaient 2 ou davantage. Sur 156 ménages dans la campagne, 48 seulement (c'est-à-dire moins du tiers) n'avaient pas d'enfants ou n'en avaient qu'un ; 108 en avaient 2 ou davantage.

Et il faut signaler que cette vitalité de la campagne avait elle-même tendance à diminuer. [...] Ainsi se manifestait avec éclat, dans cette pauvre commune et dès cette époque, l'antinomie profonde entre la raison raisonnante, qui n'est point dominée par des sentiments élevés, et la vie. »

Le débat sur la fécondité et la natalité est illustré par toute une iconographie populationniste, mais il existe des caricatures antinatalistes, notamment anarchistes. C'est qu'il y a un néo-malthusianisme actif, animé par des gens comme Paul Robin (1837-1912), qui lance en 1896 la Ligue de la régénération humaine, qui publie la revue *Régénération*. Ces militants diffusent les idées malthusiennes, les procédés et les produits contraceptifs, par le biais de conférences, tracts, brochures, etc. L'argumentation s'appuie sur le droit à l'amour, les droits de la femme, l'eugénisme. S'y ajoute l'idée de « grève des ventres », privant le capitalisme des « esclaves » et des soldats dont il a besoin, ce qui amène militants d'extrême gauche et ouvriers ¹. Mais cette attitude, qui se

¹ L'expression « grève des ventres » a été utilisée pour la première fois en 1892, lors d'une conférence dans la salle de la Société de Géographie, 184 boulevard Saint-Germain, par Marie Huot (1846-1930), femme de lettres, journaliste et féministe. Elle fut ensuite fréquemment reprise par la propagande néo-malthusienne et servit de titre à une brochure de Fernand Kolney, *La grève des ventres*, publiée par *Génération consciente* en 1908. Cf. F.Ronsin, *La grève des ventres. Propagande néo-malthusienne et baisse de la natalité en France. 19e-20e siècles*, Aubier, 1980, 256 p., p. 44.

mêle sans peine à la vision libertaire de l'homme, n'est pas suivie par la majorité des militants syndicaux et socialistes qui, à l'instar de Proudhon et Marx, veulent par priorité combattre l'exploitation économique. Sur les néo-malthusiens la répression s'abat, menée par les tribunaux, la Ligue pour la décence des rues, la Fédération des sociétés contre la pornographie et la Société centrale de protestation contre la licence des rues, certaines étant animées par le sénateur René Bérenger (1830-1915), le « père la pudeur » de la III^e République ! N'ayant pu obtenir pour les associations le droit de se porter partie civile, elles s'emploient à susciter des plaintes individuelles et à multiplier les dénonciations.

Le courant nataliste puise dans un vivier, alimenté par la mentalité de la revanche et par le sentiment d'un risque de « décadence », très répandu dans les milieux politiques de la fin du XIX^e siècle, et pas seulement en France ¹, la crainte de la dénatalité remplaçant celle de la surpopulation. En font partie des milieux catholiques ² et nationalistes, ainsi que des milieux protestants, eux sans calcul nationaliste : il s'agit d'une opposition morale à la vulgarisation des procédés contraceptifs et ils ont une ligue, la Ligue française de la Moralité publique (fondée en 1882). Il n'y a pas de clivage net droite/gauche : ce camp compte des socialistes comme Georges Vacher de Lapouge (1854-1936) et Adolphe Landry (1874-1956), il reçoit le secours de médecins — comme le docteur Louis-Adolphe Bertillon (1821-1883), ancien quarante-huitard qui avait publié en 1874 l'alarmante *Démographie figurée de la France* —, d'économistes (Paul Leroy-Beaulieu, 1843-1916), de parlementaires, de romanciers comme Émile Zola (1840-1902), et du géographe anarchiste Élisée Reclus (1830-1905), qui discerne dans la faible natalité une « cause d'affaiblissement », diagnostiquant « un triste esprit de routine dans l'art de créer des ressources, un manque absolu de confiance en l'avenir ». Quelques patrons, à l'exemple de Léon Harmel (1829-1915), et quelques compagnies de chemins de fer, à l'instar de celle du Nord (« secours de famille ») ³, versent des primes à la naissance ou des compléments de salaires aux pères de famille. Une énorme littérature regrette la dépopulation (cf. *La Terre qui meurt*, de René Bazin, 1899). Le risque du vieillissement de la population n'est guère senti et déploré, par contre.

¹ Pour l'Allemagne, voir Z. Sternhell, *Maurice Barrès et le nationalisme français*, FNSP, 1972, réédition Complexe, 1985, 400 p., réédition, Complexe, 1999, 416 p., réédition, Fayard, 2000, 432 p., réédition « Pluriel », 2016, 432 p., notamment pp. 53 & suiv.

² Cf. A. Cova, « Au service de l'Église, de la patrie et de la famille ». *Femmes catholiques et maternité sous la III^e République*, L'Harmattan, 2000, 260 p.

³ Cf. la thèse de François Caron (1931-2014), *Histoire de l'exploitation d'un grand réseau : la Compagnie du Chemin de Fer du Nord. 1846-1937*, Mouton, 1973, 619 p. Et, bien sûr, son ouvrage monumental : *Histoire des chemins de fer en France*, tome I, 1740-1883, Fayard, 1997, 700 p., tome II, 1883-1937, Fayard, 2005, 1 029 p.

En 1896 est fondée l'Alliance nationale pour l'accroissement de la Population française, à l'initiative de Bertillon aîné, Jacques (1851-1922), fils de Louis-Adolphe Bertillon, lui aussi médecin et statisticien, qui milite pour la protection des familles nombreuses, notamment en matière fiscale ¹. Il est entouré par des hommes qui sont tous de gauche, comme Charles Richet (1850-1935) et André Honnorat (1868-1950) ². L'alliance sera reconnue d'utilité publique en 1913 et connaîtra sa grande force dans l'entre-deux-guerres. Le courant nataliste s'est ainsi doublé d'un courant familial, et il s'est donné le statut et l'influence d'un groupe de pression puissant, agissant sur les « républicains de gouvernement » : fréquentes pétitions adressées au Parlement et nombreuses brochures. L'épreuve de la Grande Guerre renforcera les clivages, après 1918 la natalité sera au cœur du débat politique national et la loi du 1er août 1920 réprimera la « provocation » à l'avortement et la propagande anticonceptionnelle.

L'avortement et l'infanticide renforcent en effet la vigueur du débat à la fin du XIXe siècle. Il y a un « crime » d'avortement, sanctionné par les assises, déploré par les médecins, à cause des risques réels encourus par la femme : avortement tardif, procédés « barbares », condamnés par la médecine triomphante. Des nuances s'imposent. L'indulgence des assises va croissant (70 % d'acquittements au début du XXe siècle) ; la condamnation médicale est le résultat d'une évolution mentale, car le laxisme était grand au premier XIXe siècle. Quelle est la réalité chiffrée ? L'avortement semble « entré dans les mœurs », au moins en ville, comme le montrent les petites annonces de sages-femmes spécialisées dans l'avortement, les « faiseuses d'anges », les procès des « avorteuses », complaisamment relatés par presse. Mais de nombreux médecins avancent des chiffres très exagérés et affolants (600 000 par an vers 1890) : les historiens actuels écrivent 15 000 à 60 000 vers 1914. La réalité est évidemment « sélective » d'un point de vue social – 29 % d'ouvrières et 24 % de filles et de femmes ayant une profession agricole, d'après un médecin de la fin du XIXe siècle – , car il n'y a pas de droits sociaux et même pas avant 1909 le droit au maintien dans la place. Comme les « tours » ont été fermés sous le Second Empire ³, l'infanticide existe aussi, révoltant hypocritement l'opinion, comme le montrent les rubriques des journaux (« mères coupables » dans *Le Journal*),

¹ Cf. F.Thébaud, « Le mouvement nataliste dans la France de l'entre-deux-guerres : l'ANAPF », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, avril-juin 1985, pp. 27-301.

² Une biographie récente : G.Tronchet, *André Honnorat. Un visionnaire en politique*, Hémisphères éditions, 2020, 442 p.

³ Ces guichets tournants à la porte d'institutions religieuses permettaient d'abandonner les enfants de manière anonyme et discrète, d'où la suppression par l'Empire autoritaire.

relatant, avec détails, les « macabres découvertes »... Sur la natalité, un relatif consensus n'apparaîtra qu'après la Grande Guerre, à cause de l'anémie démographique révélée et engendrée par le conflit et à des travaux prévisionnels catastrophistes, comme ceux d'Alfred Sauvy (1898-1990).

L'accroissement naturel faible, et même nul entre 1891 et 1895, explique la quasi-stabilité du chiffre de la population : de 38 millions d'habitants en 1870, avec encore l'Alsace-Lorraine, la France passe à 36,2 millions d'habitants en 1872, une fois ces provinces perdues, à 36,9 millions en 1876, à 37,6 millions en 1881, 38,5 millions en 1886, soit beaucoup moins que d'électeurs à l'heure actuelle. Rappelons que la France a atteint le nombre de 68 millions d'habitants au 1^{er} janvier 2023 (soit un million de moins que l'Allemagne en 1914...). À la charnière des deux siècles, plus précisément lors du recensement de 1901, seuls deux départements français, la Seine et le Nord, dépasseront le million d'habitants.

L'importance de l'immigration découle de la faiblesse du taux d'accroissement naturel. Natalité et croissance faible varient selon les classes sociales, le monde rural et les familles pratiquantes ont une natalité plus forte, mais Normandie et Aquitaine sont touchées par la dénatalité ; globalement, la moitié sud de la France est anémiée. La répartition entre populations rurale et urbaine subit elle aussi peu de changements rapides. Il y a 70 % de ruraux au début de la III^e République, 64 % en 1886 et encore 60 % en 1900, soit beaucoup plus qu'en Allemagne (47 % en 1886) et en Grande-Bretagne (31 %).

On note que l'âge du mariage s'est abaissé lentement depuis le début du XIX^e siècle : de 28,7 ans à 27 ans pour les hommes, de 26,1 ans à 23,3 ans pour les femmes. En milieu ouvrier le mariage est le plus souvent la conclusion d'une relation amoureuse et le concubinage reste très courant. Mais dans la petite bourgeoisie on ne « faute » pas, en principe. Toutefois, l'endogamie subsiste en milieu urbain : on épouse dans la même rue, ou une rue voisine, à tout le moins dans le même quartier. La rupture de l'union est gouvernée par la loi Naquet sur le divorce (1884) ; conséquence de l'évolution des mœurs, les divorces sont de plus en plus nombreux.

Une anthropologie de la famille et des Français peut être esquissée. L'état physique traduit l'amélioration de l'alimentation et des genres de vies, le progrès de l'encadrement médical — 12 000 médecins en 1886 —, davantage en ville qu'à la campagne, bien sûr. Le souci de l'enfance se voit à la volonté de limiter leur nombre ; un nouveau regard est porté sur l'enfant, depuis l'Ancien Régime (*cf.* les travaux de Philippe Ariès et David Hunt), témoin le — lent — recul de la mortalité infantile (167 ‰ en moyenne en 1880, soit davantage que

dans les pays voisins), inégal selon les classes sociales, et ne baissant franchement qu'à la Belle Époque. Une véritable découverte de l'enfant et ses conséquences se sont manifestées tout au long du XIXe siècle par le recul des abandons de nourrissons. On se soucie bien davantage de protéger et guérir le corps de l'enfant : la petite enfance est désormais « au pouvoir de la science », expression de l'historien Maurice Crubellier (1912-2002) ¹. L'époque est aussi celle d'une découverte de l'adolescence, de sa spécificité, elle voit une multiplication des ouvrages, qui culmine en 1909 avec *L'Âme de l'adolescent* de Pierre Mendousse (1870-1933) ². Pour les plus grands et leur société juvénile, coexistent sociabilité traditionnelle et associations d'un nouveau type : Sociétés de tir et de gymnastique, patronages, confessionnels surtout ³, mais aussi laïcs. L'orientation se fait vers les activités physiques et sportives dans la dernière décennie du XIXe siècle et la première partie du XXe siècle (cf. la Fédération gymnastique et sportive de France). L'éducation du corps est tributaire de la vogue ancienne des « écoles de chausson » dans les milieux populaires urbains, de la confusion entre gymnastique et exercices militaires depuis la défaite de 1871.

La mort est en recul dans la société française, grâce aux progrès de l'alimentation et de la médecine, pastorienne notamment : Louis Pasteur, né en 1822, meurt en 1895, son Institut avait été fondé en 1888. Pour mille habitants, il n'en meurt plus annuellement que 23 dans la première décennie de la République, le taux baisse ensuite d'un point par décennie, on en est donc à 20 ‰ en 1900. Ces chiffres restent supérieurs à ceux de nombreux pays voisins, mais inférieurs à ceux des pays d'Europe méridionale et orientale. Les différences régionales sont accusées : on meurt plus en Bretagne, dans l'est du

¹ Titre du chapitre 10 de M.Crubellier, *L'enfance et la jeunesse dans la société française. 1800-1950*, Coll. U, 1979, 388 p.

² Pierre Mendousse, *L'Âme de l'adolescent*, Alcan, 1909, 316 p., plusieurs rééditions dont PUF, 1953, 264 p. Il y aura après-guerre *L'Âme de l'adolescente*, toujours chez Alcan, 1928, 328 p., très librement en avance pour son époque, plusieurs rééditions dont PUF, 1955, 277 p.

³ Cf. G.Cholvy & Y.Tranvouez dir., *Sport, culture et religion. Les patronages catholiques (1898-1998)*, Colloque de 1998, Brest, Centre de recherche bretonne et celtique, 1999, 383 p., Y.Tranvouez, « Le sport catholique en France », *Vingtième Siècle. Revue d'Histoire*, octobre-décembre 2006, pp.171-180 et Y.Tranvouez, *Catholicisme et société dans la France du XXe siècle. Apostolat, progressisme et tradition*, Karthala, 2011, 327 p., 1ère partie. ; L.Munoz, *Une histoire du sport catholique. La Fédération sportive et culturelle de France. 1898-2000*, Thèse, L'Harmattan, 2003, 341 p. ; G.Cholvy, *Histoire des organisations et mouvements chrétiens de jeunesse en France (XIXe-XXe siècles)*, Le Cerf, 1999, 419 p., G.Cholvy, *Être chrétien en France au XIXe siècle (1790-1914)*, Seuil, 1997, 192 p., et G.Cholvy, *Christianisme et société en France au XIXe siècle, 1790-1914*, Seuil, coll. « Points », 1997, 224 p., réédition, 2001, 203 p. ; J.-M.Jouaret, *Une histoire de la fédération des sections sportives des patronages catholiques. 1898-1998*, L'Harmattan, 2020, 288 p. Aussi : Collectif, *Des Patronages aux Associations. La Fédération Sportive et Culturelle de France face aux mutations socio-culturelles. Regards croisés, 1898-2008*, L'Harmattan, 2009, 357 p. et J.-M.Jouaret, *La fédération des sections sportives des patronages catholiques. 1898-1998. Que sont les patrons devenus ?*, L'Harmattan, 2012, 245 p., et sa contribution dans C.Piard, *Le sport français sous la IIIe République*, L'Harmattan, 2019, 2 vol., 218 & 192 p., vol. I, pp. 164-169.

Massif central et dans le Nord. Les grandes maladies sont en France la tuberculose, appelée « phtisie » ou « consommation » – réputée héréditaire, elle est soigneusement cachée par les familles –, la typhoïde, la rougeole, la scarlatine, la variole, la méningite cérébrospinale épidémique, les maladies vénériennes. La syphilis des « avariés » répand la terreur, mais l'alcoolisme est aussi un terrible fléau ; l'absinthe – « fée verte » ¹ et poison – ne sera interdite qu'en 1915 et en 1903 l'historien Alfred Rambaud (1842-1905) est battu aux sénatoriales à cause de son militantisme antialcoolique. L'espérance de vie est plus longue : en 1877, 40 ans pour les hommes, 43 ans pour les femmes ; en 1913, 48 ans et 52 ans ². Le recul de la mortalité (22 ‰ dans les premières années) est encore lent et sélectif, plus accusé chez les moins de 10 ans et les vieillards, les différences sociales restant sensibles : pour 90 patrons qui décèdent à l'âge de 40 ans, il meurt 130 employés et 160 ouvriers. La mortalité infantile reste spectaculaire, en particulier en milieu urbain et populaire, avec un taux de 38,3 ‰ rue des Étaques à Lille en 1900, alors qu'il n'est que de 4 ‰ dans la bourgeoisie de la même ville, rue Royale, à la même date.

Concluons sur la famille. Certes la Belle Époque voit le règne de la famille bourgeoise, quelle que soit la classe sociale, même dans *Sans famille* et *En famille* d'Hector Malot, où l'aristocratie est de fait bourgeoise ³, toutefois le vernis se fendille et dans les lézardes culturelles s'expriment une intense foi dans le progrès et des hymnes à la modernité, comme plus tard lors des années 50.

« Subie » ou « vécue », la mort reste « apprivoisée » par la société et les Églises. L'incinération, à l'instar de la Grande-Bretagne, est autorisée par le législateur en 1889, mais cette pratique se heurte à l'opposition de l'Église catholique et celle des obsèques civiles se développe. La mort est de moins en moins une affaire individuelle, celle du mourant. Elle est devenue, au XIX^e siècle, celle des proches ; l'émotion face à la mort est manifestée, la mort est évoquée dans les sermons, le deuil est plus ostentatoire, avec le corbillard : les funérailles de Victor Hugo, le 1^{er} juin 1885, attirent, en une immense procession jusqu'au

¹ La « fée verte » est à la mode parce qu'entrée en littérature (Verlaine, Rimbaud, Baudelaire, etc.) et dans les milieux artistiques (Van Gogh, Toulouse-Lautrec, Degas, Picasso, etc.). C'est un alcool très fort (72° habituellement...) fabriqué avec la plante du même nom. La mode est de consommer l'absinthe au café entre 17h et 19h, « l'heure verte », et dans les salons, mais le bourgeois peut aussi « s'absinther » à domicile (cf. le témoignage de Pagnol sur le faux poète dans *Le temps des secrets*). Il y a toute une cérémonie de la consommation de l'absinthe, surtout depuis la généralisation de la cuillère à absinthe, percée, qui laisse tomber goutte à goutte l'eau sucrée dans le verre rempli du poison. Le sommet de la consommation d'absinthe est atteint vers 1900 : 0,6 litre par habitant et par an (34 fois plus qu'en 1873) !

² En 2021 et 2022, 79,3 ans pour les hommes, 85,2 ans pour les femmes.

³ Une proximité qui rappelle l'une des grandes idées de la thèse d'É. Mension-Rigau, *Aristocrates et grands bourgeois. Éducation, traditions, valeurs*, Perrin, 1994, réédition, 1997, réédition en « Tempus », 2007, 606 p.

Panthéon, rendu à sa vocation de temple des « grands hommes », lors de cette occasion, une foule immense qui rend hommage à l'icône d'une République désormais solide et apaisée ¹. Le culte des cimetières et des tombeaux se développe – l'apogée des chapelles familiales sur concessions à perpétuité se situe entre 1870 et 1910 –, et le faire-part s'éloigne petit à petit de la lettre : sa bordure noire est de plus en plus large, alors qu'elle n'était qu'un filet avant 1870.

Les femmes sont fondamentalement considérées et traitées en état d'infériorité. Grande est la diversité des situations, des « positions sociales de la femme », comme titrent plusieurs gravures ou recueils de l'époque, de la sœur de charité à la maîtresse de maison bourgeoise, de la ramasseuse de charbon à la sage-femme, en passant par la mondaine, la Parisienne ², la maîtresse d'école et la glaneuse. Inférieure et dominée, la femme a une situation légale bien à part : elle doit obéissance à son mari, et lui simple « protection », l'adultère féminin est plus lourdement puni ! De plus, le mari qui surprend sa femme en flagrant délit et la tue n'est pas reconnu coupable de meurtre ! La femme est traitée en mineure par le code civil et les lois : l'époux administre seul les biens du couple, ainsi que tous les biens personnels de sa femme, même dans les mariages sous le régime de la séparation. L'épouse ne peut aliéner son propre bien sans le consentement de son mari, et c'est seulement en 1907 qu'une loi autorisera la femme mariée qui travaille à conserver la pleine propriété et le plein usage de son salaire... Ceci, qui n'est pas spécifiquement français, s'explique par la croyance ancienne en l'existence d'une « nature féminine », d'où aurait dérivé une vocation différente : la femme existe pour l'homme, tandis que celui-ci existe pour la société. En conséquence, les filles « grandissent dans une poétique ignorance du mystère des choses » (Octave Mirbeau) et la femme doit être l'« ornement du foyer », comme on dit souvent ³.

L'infériorité est aussi politique. Elle suscite la colère des « suffragettes » françaises sous la III^e République ⁴ et d'un mouvement féministe incarné d'abord par Paule Minck et Louise Michel, puis représenté par le féminisme républicain des années 1870 et 1880, mobilisé contre le code Napoléon, les « auteurs obscènes », l'exploitation des travailleuses et, pour certaines féministes, comme Maria Deraismes (1828-1894) et Madeleine Pelletier (1874-

¹ Excellente étude dans A.Ben-Amos, « Les funérailles de Victor Hugo », dans P.Nora dir. *Les Lieux de mémoire*, Gallimard, 1984-1992, 3 tomes en 7 vol., tome I, pp. 473-522.

² Cf. le maître-livre d'Emmanuelle Retaillaud, *La Parisienne. Histoire d'un mythe, du siècle des Lumières à nos jours*, Seuil, 2020, 428 p., chapitres 4 et 5.

³ Un article rare : Pauline Mortas, « *Métamorphose, épreuve terrible ou viol légal ? Les manuels conjugaux et la défloration (France, XIX^e-XX^e siècles)* », *Historiens & Géographes*, février 2020, pp. 176-180.

⁴ Cf. S.C.Hause & A.R.Kenney, *Women's Suffrage and Social Politics in the French Third Republic*, Princeton University Press, 1984, 382 p. et R.Huard, *Le Suffrage universel en France (1848-1946)*, Aubier, 1991, 493 p.

1939), les Églises voire les religions **1**. Le mot « féministe » n'apparaît qu'à la fin du XIXe siècle, moment où existent des associations comme le Suffrage des femmes (fondée en 1883 par Hubertine Auclert), la Ligue française du droit des femmes, fondée en 1882 par Léon Richer (1824-1911) et dirigée par Maria Vérone (1874-1938) **2**, la Solidarité des femmes (1898), sociétés animées par des féministes comme Hubertine Auclert (1848-1914) **3**, soutenues par des revues littéraires féminines, des romans publiés par des femmes, tandis que se manifestent les conséquences mentales des lois Camille Sée (1880) et Naquet (1884). La revendication du droit de vote pour les femmes se heurte à l'hostilité de la bonne société et de la droite, mais aussi aux réticences des socialistes, qui pensent que bien plus grande est l'importance de la lutte des classes, les guesdistes croyant que l'évolution normale modifierait les rapports entre les sexes **4**. Le mouvement féministe se structure à la Belle Époque, autour du Conseil national des femmes françaises, fondé en 1901 et implanté surtout à Paris – Isabelle Bogelot (1838-1923), Julie Siegfried (1848-1922), Adrienne Avril de Sainte-Croix (1855-1939), Marie Bonneval (1841-1918), Marguerite Pichon-Landry (1878-1972), Pauline Kergomard (1838-1925), Julie Toussaint (1839-1924) –, par l'Union française pour le suffrage des femmes, constituée en 1909 – Marguerite de Witt-Schlumberger (1853-1924), Cécile Brunshvicg (1877-

1 Sur l'histoire du féminisme : Laurence Klejman & Florence Rochefort, *L'égalité en marche. Le féminisme sous la Troisième République*, FNSP/Des Femmes, 1989, 356 p. ; Christine Bard, *Les filles de Marianne. Histoire des féminismes, 1914-1940*, Fayard, 1995, 528 p. ; Y.Ripa, *Les femmes actrices de l'histoire. France, 1789-1945*, Armand Colin, coll. « Campus », 1999, 192 p., réédition en coll. U sous le titre *Les femmes actrices de l'histoire. France, de 1789 à nos jours*, Armand Colin, 2010, 224 p. ; Christine Bard, *Le féminisme au-delà des idées reçues*, Le Cavalier bleu, 2012, 286 p. ; Christine Bard, *Les insoumises. La révolution féministe*, Société éditrice du *Monde*, 2013, 191 p. Anthologie ; Christine Bard dir., Colloque *Les féministes de la première vague*, Presses universitaires de Rennes, 2015, 229 p. & Christine Bard dir., *Les féministes de la deuxième vague*, Presses universitaires de Rennes, 2012, 260 p. ; Véronique Rieu, *L'anticléricisme féministe sous la IIIe République (1875-1914)*, L'Harmattan, 2015, 182 p. ; Y.Ripa, *Histoire féminine de la France. De la Révolution à la loi Veil (1789-1975)*, Belin, 2020, 768 p. Un texte de Maria Deraismes dans J.Julliard et G.Franconie, *Les gauches françaises. 1762-2012*, Flammarion, 2012, réédition, Coll. « Champs », tome II, *Figures et paroles*, 2014, 815 p., pp. 549-552.

2 Christine Bard, *Les filles de Marianne. Histoire des féminismes, 1914-1940*, Fayard, 1995, 528 p., pp. 33-34 et Laurence Klejman & Florence Rochefort, *L'égalité en marche. Le féminisme sous la Troisième République*, FNSP/Des Femmes, 1989, 356 p., *passim*.

3 Présentation et notes de Nicole Cadène dans la réédition du *Journal d'une suffragiste*, Gallimard, 2021, 240 p. ; Laurence Klejman & Florence Rochefort, *L'égalité en marche. Le féminisme sous la Troisième République*, FNSP/Des Femmes, 1989, 356 p., *passim* ; Édith Taïeb, « Hubertine Auclert, féministe intégrale », dans Christine Bard dir., Colloque *Les féministes de la première vague*, Presses universitaires de Rennes, 2015, 229 p., pp. 31-46 et notice dans A.Cova & B.Dumons dir., *Destins de femmes. Religion, culture et société en France. XIXe-XXe siècles*, Letouzey et Ané, 2010, 466 p., pp. 47-48. Elle est d'une « rigidité puritaine », opposée à « l'hyperféminité théâtralisée de Marguerite Durand » (Emmanuelle Retaillaud, dans *Le Monde-Idees*, 3 février 2018, p. 2). On comprend mieux avec son journal, édité par N.Cadène, H.Auclert, *Journal d'une suffragiste*, Folio, 2021, 240 p.

4 Sur les guesdistes : Claude Willard, *Le mouvement socialiste en France (1893-1905). Les Guesdistes*, Thèse, Éditions sociales, 1965, 770 p.

1946) **1** – et il est soutenu par des avocat(e)s, comme Maria Vérone, et des journalistes, comme Jane Misme (1865-1935) **2**.

L'enseignement des filles est inférieur à celui donné aux garçons ; à une vocation différente doit correspondre une formation différente, d'autant plus que les mentalités sont obsédées par la « nécessité » de séparer les sexes à l'école. Le sort des filles est par conséquent à la fois un problème de société et un problème législatif : après la création des cours Duruy (1867), les lycées de jeunes filles voient le jour (loi Camille Sée de 1880), les débats ayant montré une grande unité de vues sur la place de la femme dans la société et ces créations n'allant pas à l'encontre des idées communément acceptées **3**. Les progrès numériques des lycées de filles ont d'ailleurs été lents. Résultat global, le sort des filles est un problème de niveau d'enseignement : personne n'est contre le primaire pour elles – d'ailleurs leur alphabétisation rattrape celle des garçons –, et l'accord est général sur l'idée qu'aux filles (de la campagne surtout) l'instruction primaire doit suffire. L'instruction ultérieure est le lot des jeunes bourgeoises, mais avec une arrière-pensée de gratuité : devenir enseignante ne doit être le fait que des jeunes filles de milieu modeste **4**.

Une certaine image de la femme correspond à cette condition, par exemple celle que propage le vêtement féminin. La femme « signifie » par procuration, par sa toilette elle est l'« enseigne » de l'homme, et le bourgeois qui cherche à manifester sa gloire et sa puissance sociale le fait par son intermédiaire, le vêtement compliqué supposant domesticité et oisiveté. Une deuxième forme d'image est la notion de « jeune fille », déjà présente dans le lycée et fondamentale dans le monde occidental depuis les temps modernes **5**. Pour le personnage féminin, l'horizon est la virginité puis le mariage, l'éducation limitée, centrée sur morale, religion, arts d'agrément, broderie et maintien ; le grand apprentissage est celui de la pudeur, vertu cardinale, la grande brutalité est celle

1 H.Delmotte, « Cécile Brunshvicg, la républicaine », dans S.Baumont & A.Dorna dir., *Les grandes figures du radicalisme. Les radicaux dans le siècle (1901-2001)*, Privat, coll. « Bibliothèque historique Privat », 2001, 286 p., pp. 209-215.

2 Christine Bard, *Les filles de Marianne. Histoire des féminismes, 1914-1940*, Fayard, 1995, 528 p., pp. 28-33.

3 Un établissement privé non-confessionnel, fonctionnant à la fin du Second Empire et au début de la IIIe République, est fort original et novateur : Les Ruches, à Avon (Seine-et-Marne). Fondé et dirigé par deux femmes, Caroline Dussaut (1833-1887) et Marie Souvestre (1835-1905, parente de l'écrivain Paul Souvestre), en couple homosexuel, il est élitiste (dans tous les sens du mot : 3 500 F de pension annuelle) et réservé aux jeunes étrangères ; l'enseignement, fort moderne, est donné exclusivement par des femmes (D.Steel, *Marie Souvestre, 1835-1905. Pédagogue pionnière et féministe*, Presses universitaires de Rennes, 2014, 208 p., et J.-C.Polton, « Les Ruches, un établissement d'exception à Avon », *Fontainebleau. La revue d'histoire de la ville et de sa région*, novembre 2020, pp. 58-60).

4 M.Cacouault-Bitaud, *Professeurs... mais femmes, carrières et vies privées des enseignantes du secondaire au XXe siècle*, La Découverte, 2007, 317 p., *passim*.

5 Cf. l'ouvrage collectif *De la pucelle à la minette, les jeunes filles de l'âge classique à nos jours*, Messidor/ Temps actuels, 1983, 256 p.

du mariage, qui est souvent un viol ¹. Long a été le combat entre l'Église et les laïcs pour contrôler son éducation (vue de manière très similaire), car stratégique est la place de la femme : c'est par elle que se transmettent, grâce aux enfants, une idéologie, des valeurs morales et une conception de la société. D'autres institutions de surveillance s'ajoutent aux établissements d'enseignement, comme celles de l'Église, associations pieuses, Enfants de Marie, l'obligation d'assister aux vêpres, moyen de développer la dévotion et d'occuper le temps libre, autrefois utilisé à la promenade ou au bal, tant décrié depuis les débuts du XIXe siècle. La société exerce sa pression, qui impose par exemple le modèle de la robe blanche de mariage, adoptée à la campagne à la fin du XIXe siècle : la virginité d'une fille devient un fait public. D'autres images – très évidentes dans l'iconographie courante – ou personnages emblématiques pourraient être avancés pour la jeune fille et la jeune femme : la rosière, la « catherinette », les « reines » des blanchisseuses, les « reines d'un jour », les « reines des reines », mais aussi Jeanne d'Arc, déclarée vénérable en 1894, et dont le culte fut revendiqué en exclusivité par le nationalisme à la fin du XIXe siècle.

Combien, dans la société du pays à la fin du XIXe siècle, pèsent l'immigration et les étrangers ? Les étrangers sont 741 000 en 1872 ; en 1881, ils sont un million et représentent 2,7 % de la population totale ; en 1891, leur nombre est de 1 130 000 (2,9 %) ; en 1896, ils sont un million à nouveau (2,75 %). Il faut y ajouter les naturalisés, 15 000 en 1872, 77 000 en 1881, 104 000 en 1886, 171 000 en 1891, 203 000 en 1896 ; ils sont nombreux car une loi de 1889, véritable code de la nationalité, favorise les naturalisations et accorde la nationalité française aux enfants d'immigrés nés en France. Depuis les débuts du régime, l'accroissement (d'ailleurs modeste) de la population en France est dû pour une bonne part à l'afflux d'immigrés ; à l'immigration de longue durée s'ajoutent les migrations saisonnières, comme les Piémontais en Provence, et frontalières, comme dans le Nord. Au contraire, les Français émigrent très peu, jamais à raison de plus de 50 000 par an.

Depuis longtemps, ces étrangers sont originaires des pays proches de la France, Belges en tête jusqu'en 1900. En 1891, les 465 000 Belges sont suivis par 286 000 Italiens, 83 000 Suisses, le même nombre pouvant être relevé pour les Allemands (mais il s'agit surtout d'Alsaciens-Lorrains n'ayant pas opté pour la France en temps utile), tandis qu'il y a 77 000 Espagnols. Les immigrés sont venus s'installer plutôt dans les départements périphériques et à Paris. Les

¹ Un livre capital : Aïcha Limbada, *La Nuit de noces. Une histoire de l'intimité conjugale*, La Découverte, 2023, 352 p. et un article fondamental : Pauline Mortas, « Métamorphose, épreuve terrible ou viol légal ? Les manuels conjugaux et la défloration (France, XIXe-XXe siècles) », *Historiens & Géographes*, février 2020, pp. 176-180.

Belges sont présents surtout dans le département du Nord — près de 300 000 en 1886, année de l'apogée de la courbe de l'immigration belge — et, loin derrière (57 000 en 1886) dans le département de la Seine ¹. Leur taux d'activité est plus élevé que celui du reste de la population, il y a parmi eux plus d'hommes que de femmes, leur population est marquée par une jeunesse relative, des mariages nombreux, une forte natalité, les trois dernières caractéristiques expliquant un accroissement plus fort que celui des Français.

Les réactions des Français et le degré d'intégration des immigrés sont très variables. À chacune des phases d'immigration, les nouveaux venus avaient été perçus comme des nomades, voire des « barbares », et opposés aux vagues précédentes, désormais assimilées et réputées « bonnes » ; à chaque fois, on observe la même panoplie d'images, de mythes et de stéréotypes négatifs. Dans la phase d'immigration belge qui monte jusqu'en 1886, ces Flamands, en très grosse majorité, sont des *flaminds*, des *vlaminques*, des *Borains*, des *flahuts*, des « pots à beurre », brutaux et ivrognes. Les instruments de l'assimilation sont l'école — langue, brassage, acquisition d'un modèle culturel national —, le facteur religieux — mais avant 1914 les pratiques religieuses très voyantes des Italiens les isolent des milieux populaires déchristianisés —, le facteur « politique » au sens large du terme. Le souvenir de la participation des étrangers à la Commune continue à jouer : lors de la Semaine sanglante, *Le Figaro* avait recommandé le massacre de « tous les Polonais interlopes, tous les Valaques de fantaisie, qui ont régné deux mois sur la plus belle et la plus noble ville du monde ». La France de la III^e République apparaît comme « seconde patrie » pour les Piémontais en particulier, dont elle est le grand pôle d'attraction, elle est le pays d'accueil pour les paysans italiens qui viennent y chercher le pain et le progrès. Grande est leur importance à Marseille, où ils sont ressentis comme une véritable « invasion » italienne.

D'une manière générale, l'hostilité domine sur le territoire national, où on note la permanence du courant xénophobe, bien que l'on n'ait pas de sondages. Au sein de la population, la concurrence pour les salaires provoque des tensions et la crainte des « briseurs de grève », à laquelle s'ajoute celle des envois d'argent à l'étranger (!), la peur de l'assistance nécessaire, de la criminalité, des mœurs irrégulières : des naissances illégitimes plus élevées, des célibataires, clientèle des prostituées ! À la xénophobie « ordinaire » s'ajoutent l'antisémitisme ² (cf. Édouard Drumont), la vogue du darwinisme social, de

¹ J. Ponty, *L'immigration dans les textes. France, 1789-2002*, Belin, 2003, 416 p., pp. 43-46.

² Pierre Birnbaum, *Un mythe politique, la « République juive », de Léon Blum à Pierre Mendès France*, Fayard, 1988, 417 p., réédition, Gallimard, 1995, 417 p. et sa bibliographie. Aussi : P. Birnbaum, « Les juifs d'État dans

l'eugénisme, les idées de Vacher de Lapouge **1**. L'italophobie est très nette, provoquant les journées d'émeute xénophobe de Marseille en juin 1881 ; en août 1893, dans les salines d'Aigues-Mortes, une vingtaine d'Italiens sont tués à coups de pelles et de pierres ; des émeutes éclatent à Lyon l'année suivante, après l'assassinat du président Sadi Carnot par Caserio **2**. Moins connus, mais très fréquents sont les incidents contre les Belges dans le département du Nord. À la suite d'une querelle d'auberge, les mineurs belges sont violemment traqués, attaqués, puis chassés du bassin minier du Pas-de-Calais, en août-septembre 1892 ; « aux mines de Drocourt (Pas-de-Calais), les Belges, qui forment les trois quarts de l'effectif des mineurs locaux, sont contraints de fuir précipitamment la commune devant les menaces de la population française » (**3**). Les Tsiganes **4**, dont beaucoup ont d'ailleurs la nationalité française, sont particulièrement visés, notamment lors des réjouissances collectives (Gérard Noiriel). L'italophobie est supportée par le thème de l'« invasion », l'existence de noyaux allogènes, la concurrence pour le travail, le catholicisme voyant (les *Christos*, dit-on à Marseille). Aux élections législatives de 1893, Barrès fait campagne sur le thème « à bas les étrangers ! »

De très nombreuses propositions de lois voient le jour en 1883-1884 pour « réguler » l'immigration, la plupart n'aboutissant pas. La question du « travail national » est évoquée à la fin du XIXe siècle : réserver aux Français le « travail national » était l'idée de nombreux syndicats. Jules Guesde lui-même, sous leur pression, parla des « Sarrazins » venus d'au-delà des monts ! La loi du 8 août 1893 obligea les étrangers à faire une déclaration d'identité (à la commune), sous peine de sanctions **5**.

Voulant préserver les forces vives de la nation, la République a une politique de consolidation de la famille. C'est ainsi que plusieurs parlementaires, dans la mouvance du catholicisme social, multiplient les propositions de loi dans

les guerres franco-françaises du boulangisme au Front populaire », *Vingtième Siècle. Revue d'Histoire*, janvier-mars 1992, pp. 26-44.

1 Cf. Z. Sternhell, *La Droite révolutionnaire. 1885-1914. Les origines françaises du fascisme*, Seuil, coll. « L'Univers historique », 1978, 444 p., réédition, coll. « Points », 1984, réédition, Gallimard, coll. « Folio-Histoire », 1998, 688 p., réédition, Fayard, 2000, 436 p., notamment le chapitre III, et P. Milza, *Fascisme français. Passé et présent*, Flammarion, 1987, 469 p., pp. 79-80.

2 Le choc de ces émeutes provoque la création dès 1894 de la Société d'études italiennes par Charles Dejob (1847-1916), professeur de rhétorique au collège Stanislas (Jérémie Dubois, *L'Enseignement de l'italien en France, 1880-1940. Une discipline au cœur des relations franco-italiennes*, Grenoble, Ellug, 2015, 458 p., pp. 49-54). Sur les Italiens en France au XIXe siècle, lire les textes commentés de J. Ponty, *L'immigration dans les textes. France, 1789-2002*, Belin, 2003, 416 p., pp. 46-52.

3 B. Cabot, « À bas les Belges ! ». *L'expulsion des mineurs borains (Lens, août-septembre 1892)*, PUR, 2017, 170 p.

4 F. de Vaux de Foletier, *Les bohémiens en France au 19e siècle*, J.C. Lattès, 1981, 251 p.

5 La loi est citée page 79 de Janine Ponty (1930-2017), *L'immigration dans les textes. France, 1789-2002*, Belin, 2003, 416 p.

le but de favoriser les unions légitimes en milieu ouvrier. Ils sont dans le contexte de la Révolution industrielle, de la féminisation de la classe ouvrière, du concubinage, fréquent en milieu urbain, où les naissances illégitimes sont nombreuses. Comme l'avait dit Michelet en 1860 : « L'ouvrière ! mot impie, sordide, qu'aucune langue n'eut jamais, qu'aucun temps n'aurait compris avant cet âge de fer ! » ¹. Le taux élevé de natalité illégitime et une littérature de mœurs abondante accréditent l'idée selon laquelle le concubinage serait très largement répandu parmi le peuple ouvrier, tout au moins de la capitale. À tel point que l'on qualifie au XIXe siècle l'union libre de « mariage à la parisienne » et que les couples concubins sont dits « mariés à la mairie du XIIIe arrondissement » (puisqu'il n'y en a que douze jusqu'en 1860) ². L'Œuvre (ou Société) de Saint-François-Régis poussait les pauvres à « régulariser » leur union, créée en 1826, elle prend à sa charge une partie des formalités requises par la loi pour la célébration du mariage. La Société pour le mariage civil, sa rivale laïque, est fondée en 1881.

Une enquête parlementaire de 1873 se penche sur les ouvriers, avec des questions sur la famille. On a également le souci du logement, du « toit familial », de la journée de travail et du repos hebdomadaire : les catholiques sociaux rejoignent ici les républicains, les ouvriers et les syndicats. Sous l'Ordre moral, le Palais-Bourbon avait vu plusieurs propositions de rendre gratuits les actes de mariage à la mairie et de supprimer l'obligation d'information des grands-parents, par un « acte respectueux » : les aïeux sont souvent difficiles à retrouver en milieu ouvrier, voire complètement inconnus. D'autres, à la fin du XIXe siècle, émanent presque toujours de parlementaires du Nord, par exemple l'abbé Lemire, député de Hazebrouck, et à la Belle Époque l'argument populationniste apparaît. Les mariages ouvriers sont moins décrits dans la littérature générale et la littérature historique que les mariages à la campagne, mais ils le sont quand même, pensons à Zola... Mais il y en a chez les très pauvres qui « existent » sans pouvoir être « décrits » ! Ainsi, de même que Pierre Winoc Tardu (1816-1885) et Julie Désirée Augustine Dubuche (1823-1892) s'était mariés à Armentières (Nord) le 30 décembre 1851 à 7 heures du matin sans doute à cause de l'état de siège consécutif au coup d'état et, à coup sûr, de la grande pauvreté de leurs familles de prolétaires du textile — il s'agit de ne pas perdre

¹ Mais le personnage n'était pas sorti du néant, cf. la plainte des tisserandes recueillie par Chrétien de Troyes (vers 1170).

² Le cadre administratif du Paris moderne fut créé en 1859 avec l'annexion de onze communes suburbaines qui n'étaient encore que des villages (Passy, Auteuil, Vaugirard, Bercy, Belleville, La Chapelle, Montmartre...). Paris fut divisé en 20 arrondissements et sa population passa de 1 million d'habitants en 1848 à 1 700 000 en 1861 et 1 850 000 en 1866.

une journée de travail, on verra après — leur fille aînée, Marie Sophie Rosalie Tardu (1852-1917), « couturière », épouse, légèrement enceinte comme sa mère, à la même heure et dans la même mairie, le 6 septembre 1880, Louis Florimond Lantoine (1854-1914), « domestique », « cocher », « commissionnaire ».

L'indifférence religieuse des ouvriers parisiens revient comme une sombre litanie dans les témoignages. L'irreligion est la norme, parfois teintée d'une hostilité déclarée, surtout chez l'élite militante. Tous les ponts ne sont d'ailleurs pas rompus avec l'Église : jusqu'à la première communion, l'enfance maintient un fragile contact. Les mères sont les gardiennes de ce rite de passage, qui est l'occasion d'une fête familiale et précède la mise en apprentissage : il est vrai que les patronages qui se multiplient à partir des années 1880 suppléent à l'absence de surveillance maternelle en éloignant les enfants des dangers de la rue, le jeudi et le dimanche. Les « patros » paroissiaux sont plus nombreux que les patronages scolaires laïques, mais dans l'ensemble l'encadrement paroissial reste tout à fait insuffisant.

Une autre idée naît dès 1876 et va aboutir, tard : aménager le système de l'autorisation parentale (obligatoire pour les fils jusqu'à 25 ans et pour les filles jusqu'à 21 ans) et des « actes respectueux » (notariés, donc très coûteux : de 40 à 100 francs), soit en dispensant les indigents, soit en réduisant le nombre des actes. Elle se heurte à une forte résistance de la part des tenants de l'autorité parentale... Mais, finalement, la loi du 20 juin 1896 révisé le Code civil : il ne faut plus qu'un seul « acte respectueux » pour un « avis » et non plus une « autorisation », et la gratuité de tous les actes légaux pour le mariage est décrétée. Un mois après l'envoi de l'« acte respectueux », même avec un avis négatif ou en l'absence de réponse, on peut se marier (le *veto* est donc suspensif !). L'abbé Lemire proposera à la Belle Époque d'abaisser la majorité au mariage à 21 ans pour les hommes, de supprimer l'acte respectueux parental au-delà de 21 ans et totalement celui des grands-parents, maintenu en 1896. Il n'obtiendra satisfaction que sur le troisième point, par la loi de 1907.

À partir de 1894 apparaît — toutes tendances confondues, aussi bien chez l'abbé Lemire et sa Ligue française du Coin de Terre et du Foyer ¹ que chez le jeune radical Maurice Viollette (1870-1960) — l'idée de permettre la constitution d'un « bien de famille », surtout rural : les campagnes sont davantage touchées par la Grande Dépression, il faut freiner l'exode rural, moraliser, en particulier en luttant contre l'alcoolisme, combattre la vie chère, se reposer à l'air pur. C'était ce que les Conférences de Saint-Vincent-de-Paul avaient depuis le milieu du XIXe

¹ Cf. B.Cabedoce & Ph.Pierson dir., *Cent ans d'histoire des jardins ouvriers, 1896-1996. La Ligue Française du Coin de Terre et du Foyer*, Créaphis, 1996, 221 p.

siècle tenté de faire, dans un sens très religieux et charitable. Les parlementaires sont sous la pression des sociétés ou œuvres des jardins dits familiaux ou ouvriers, de création souvent municipale. La loi du 8 juillet 1909 opère cette création et plafonne le bien à 8 000 francs. Dès l'Ordre moral était née l'idée de favoriser les « habitations à bon marché »¹ et salubres (surtout des pavillons), pour intégrer les ouvriers et les moraliser par le jardinage. Une première proposition de loi est faite en 1881 par Martin Nadaud (1815-1898), sans aboutir. Relais est pris par Jules Siegfried, protestant, industriel alsacien ayant créé des maisons ouvrières à Mulhouse² dès la Seconde République, député-maire du Havre, fondateur en 1889 de la Société des HBM, Habitations à Bon Marché. Une loi de 1894 interdit de vendre les HBM ; une deuxième loi, en 1896, accorde des avantages fiscaux ; une troisième loi (1906) facilite l'accession à la propriété et accorde de nouvelles facilités fiscales ; l'État peut même donner des subventions aux villes ou aux sociétés. En 1908, une autre loi étend le bénéfice des lois antérieures aux campagnes, en pensant aux ouvriers agricoles. Enfin, la loi de 1913 favorisera les familles nombreuses.

Le même souci hygiénique s'était manifesté dans la lutte contre l'alcoolisme. Plusieurs des lois ci-dessus s'y rattachaient ; dès l'Ordre moral, les représentants du peuple s'en préoccupent. Mais ensuite la consommation française d'alcool avait augmenté considérablement, ne serait-ce qu'en raison de l'augmentation des salaires, et les parlementaires élus de régions vinicoles avaient joué un rôle retardataire. Pesait aussi la vieille idée que le débit de boisson est un lieu civique et politique : la loi du 17 juillet 1880, dans un souci « républicain », autorise d'ailleurs la liberté des débits, ce qui aggrave l'alcoolisme en France ! L'œuvre législative se réfugie donc dans le souci de l'éducation : les élèves-maîtres des écoles normales primaires, par exemple le père de Marcel Pagnol (1895-1974)³, sont lourdement formés ; les manuels insistent lourdement sur les ravages de l'alcool. En France, la première véritable loi antialcoolique sera celle du 16 mars 1915 interdisant l'absinthe, ou plus exactement sa fabrication, sa circulation et sa vente, pas sa détention.

¹ Sur le logement social les publications de Roger-Henri Guerrand (1923-2006) sont incontournables : *Les origines du logement social en France, 1850-1914*, Thèse, Éditions ouvrières, 1966, réédition avec une importante préface d'Annie Fourcaut, Éditions de la Villette, 2010, 287 p. ; *Le logement populaire en France. Sources documentaires et bibliographie (1800-1960)*, Centres d'études et de recherches architecturales, 1979, 236 p., réédition, École nationale supérieure des Beaux-Arts, 1983, 236 p.

² Sur la S.I.M. : Sandrine Kot, *Politique et conceptions sociales de la Société industrielle de Mulhouse, 1827-1870, ou le Calcul philanthropique*, mémoire de maîtrise Paris X-Nanterre sous la direction de Philippe Vigier, 1982, 251 p., dactyl.

³ Joseph Pagnol (1869-1951). Cf. la trilogie (*Souvenirs d'enfance*, I à III) de Marcel Pagnol (1895-1974), *La Gloire de mon père* (1957), *Le Château de ma mère* (1958) et *Le Temps des secrets* (1960).

Pour préserver les forces vives de la Nation, le législateur s'intéresse aussi au temps et à la semaine de travail. La question est débattue à partir de 1881 (seulement), sous l'impulsion de Louis Blanc (1811-1882) ¹, avec un efficace freinage de la part des libéraux mais l'appui de l'abbé Lemire et l'aide du ministre du Travail Léon Bourgeois (1851-1925) ². Mais à la Belle Époque il n'y aura toujours rien de concret, malgré la célèbre campagne de la CGT pour les « trois 8 » (huit heures de travail, huit heures de repos, huit heures de loisirs). Le débat s'est en effet déplacé vers la question, complexe, du repos dominical : la loi de 1814 interdisait, pour des raisons religieuses, le travail les dimanches et jours de fête religieuse. Les républicains, dès 1878, proposent, par anticléricalisme, l'abolition de cette disposition de la Restauration : la loi de juin 1880 annule celle de 1814. Naissent des groupes de pression pour instituer l'obligation d'un jour de repos hebdomadaire, d'une part des groupes catholiques (favorables au dimanche, bien sûr) et d'autre part des groupes républicains, comme la Ligue populaire pour le repos du dimanche, de Jules Simon et Léon Say. La question est d'ailleurs débattue dans tous les pays industriels, il y a même un congrès international à ce sujet dans le cadre de l'Exposition universelle de 1900. Il faut aussi noter que, dans la pratique, beaucoup d'usines ferment le dimanche : le problème est plutôt celui des employés de commerce. Ajoutons qu'eu égard à la déchristianisation relative du pays, le dimanche a perdu une partie de sa connotation religieuse : la République peut donc se payer le « luxe » de défendre un repos hebdomadaire placé le dimanche. Les socialistes, à la Belle Époque, proposeront le repos hebdomadaire dominical, le Sénat freinant des quatre fers. On aboutira finalement à la loi du 13 juillet 1906, qui laissera subsister un problème, celui de la fermeture des magasins, d'où la difficulté pour les travailleurs de faire leurs courses. Cela motive des propositions d'instituer la « semaine anglaise », pratiquée partiellement en Grande-Bretagne depuis 1825, ce serait la liberté du samedi après-midi. Ce samedi après-midi permettrait de préparer le dimanche, où toute la famille est réunie ! La question s'est également déplacée, dès le début du XXe siècle, vers celle des vacances pour les salariés, avec des tentatives de concrétisation ici et là, notamment du fait des universités populaires et des... normaliens de la rue d'Ulm, et le groupe socialiste unifié

¹ Louis Blanc est aussi une « figure méconnue de l'anticléricalisme et de la Libre-Pensée », d'après la contribution de J.Lalouette, « Louis Blanc, figure... », dans le colloque Louis Blanc de Paris X-Nanterre, mars 2000, reproduit dans J.Lalouette, *La République anticléricale. XIXe-XXe siècle*, Seuil, coll. « L'Univers historique », 2002, 472 p., pp. 17-32.

² Je rappelle la biographie de M.Sorlot, *Léon Bourgeois, 1851-1925. Un moraliste en politique*, Bruno Leprince, 2005, 358 p.

dépose, en vain naturellement, à la Chambre des députés le 5 novembre 1906 une proposition de loi pour des congés payés de deux semaines **1**.

Les pouvoirs publics cherchent aussi à aider les familles nombreuses. D'abord le vote familial est réclamé sous l'Ordre moral par le vicomte légitimiste Jean-Baptiste de Belcastel et beaucoup d'autres **2**, les catholiques sociaux demandent ensuite souvent un avantage électoral pour les familles : c'est le cas de l'abbé Lemire en 1911. En 1889, les familles ayant au moins sept enfants vivants sont exonérées de la contribution personnelle-mobilière ; ensuite, dans le cadre des lois militaires de 1889 et 1905, des dispenses et quelques avantages (très limités) sont accordés aux soutiens de familles nombreuses. Interviennent surtout les soucis de la natalité, de la force militaire du pays et de la défense de la famille française, mais l'on craint les dépenses, on respecte le principe d'égalité et on hésite à faire intervenir l'État dans la sphère privée. Le travail législatif est donc lent, malgré les groupes de pression, l'Alliance nationale pour l'accroissement de la Population française (1896) **3**, la Ligue populaire des pères et mères de familles nombreuses, fondée en 1908 par l'ombrageux capitaine Simon Maire, officier sans fortune, père de dix enfants, et le groupe parlementaire de la Défense des Familles nombreuses (1911). Grâce à l'arrivée au ministère du Travail et de la Prévoyance sociale de Henry Chéron (1867-1936) et à la probabilité de l'institution de l'impôt sur le revenu (le premier projet remontait à 1896), qui pourra financer l'aide, est votée la loi du 14 juillet 1913. Elle prévoit un dégrèvement fiscal (faible) à partir du deuxième enfant. De plus, comme certains patrons philanthropes (Léon Harmel par exemple) accordaient des aides aux familles nombreuses, des parlementaires en avaient réclamé, soutenus par Henry Chéron : une deuxième clause de la loi prévoit l'obligation pour les départements (aidés par les communes et l'État) de secourir financièrement les familles nombreuses ou monoparentales « nécessiteuses ».

En 1886, le catholique social conservateur Albert de Mun (1841-1914), qui était déjà intervenu à la tribune du Palais-Bourbon pour défendre la famille et critiquer la recherche du profit capitaliste **4**, proposa un congé maternité de quatre semaines après l'accouchement pour les ouvrières, mais se posait pour les

1 C.Granger, « Cette chose exquise. Naissance des vacances ouvrières, 1900-1914 », *Vingtième Siècle. Revue d'Histoire*, octobre-décembre 2017, pp. 21-41. Sur le repos dominical : M.-E.Chessel, *Consommateurs engagés à la Belle Époque. La Ligue sociale d'acheteurs*, Presses de Sciences Po, 2012, 345 p., pp. 211-235.

2 J.-Y. Le Naour & C.Valenti, *La Famille doit voter. Le suffrage familial contre le vote individuel*, Hachette, 2005, 266 p., pp. 25-38.

3 F.Thébaud, « Le mouvement nataliste dans la France de l'entre-deux-guerres : l'ANAPF », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, avril-juin 1985, pp. 27-301.

4 Par exemple le 25 janvier 1884 : « [...] on a livré sans mesure à l'atelier la femme et son enfant avec elle, et partout où on l'a fait, on a compromis la famille et troublé le foyer. » (cité dans J.Garrigues prés., *Les grands discours parlementaires de la Troisième République*, Armand Colin, 2004, tome I, 217 p., p. 81).

familles le problème de la privation de ressources pendant ces quatre semaines ! Fallait-il indemniser ? et comment ? De Mun y était hostile, s'appuyant sur les exemples allemand, belge et suisse, qui prévoyaient un repos obligatoire de quatre semaines sans indemnité. Le député socialiste Paul Lafargue (1842-1911) pose alors, de façon étonnamment moderne, le principe de la fonction sociale de la maternité, impliquant une aide de toute la société. On aboutira seulement, 23 ans après de Mun, à la loi du 27 novembre 1909 sur l'instauration des congés de maternité. Son poste est garanti à la femme enceinte, qui a droit à un congé de huit semaines, s'appliquant à toutes les femmes salariées, et il n'y a pas d'indemnisation. Comme entre-temps l'État a institué des indemnités pour certaines fonctionnaires (les professeurs, puis les institutrices) et que Henry Chéron est ministre du Travail, sera votée une deuxième loi, celle du 17 juin 1913 : le congé de maternité obligatoire est porté à deux mois (un avant, un après, en principe) pour toutes les salariées françaises, une indemnité, municipale et faible, est instituée : elle est au maximum de 1,50 franc par jour. L'exclusion des étrangères choque certains parlementaires, qui proposent non seulement une modification de cette loi, mais des textes qui facilitent la naturalisation, au nom de l'intérêt national.

La France se soucie de favoriser l'allaitement maternel. C'est même une préoccupation précoce et constante : les parlementaires proposent souvent de généraliser les initiatives d'aide sociale de certains industriels, comme le chocolatier de gauche Émile-Justin Menier (1826-1881). Mais le législateur débat d'une seule loi, et de 1913 seulement, créant une « prime d'allaitement » (de 50 centimes par jour...) ! Cependant, cette loi engendrera la valorisation de la mère de famille dans l'entre-deux-guerres et le temps de Vichy : Médaille de la Famille française en 1920, Journée des Mères en 1926, Fête des Mères en 1943. Dans le même ordre d'idées, la République réprime le néo-malthusianisme, car il fait peur, à cause du radicalisme d'un Paul Robin, de sa violence verbale (« chair à travail, chair à plaisir, chair à canon ! »), et de son envergure qui va des anarchistes et de plusieurs députés d'extrême-gauche à Jean-Baptiste Say, en passant par Alfred Naquet. À la Belle Époque, on a surtout plusieurs projets visant à réprimer l'avortement ; ils suscitent de vastes débats sur la famille et la société. Le dernier sera discuté encore pendant la Grande Guerre et il en sortira la loi de 1920 qui interdira la propagande antinataliste et la divulgation des procédés contraceptifs, ce qui provoquera des emprisonnements fréquents, notamment celui des époux Humbert.

Au total, en matière de politique de la famille, il y a un large consensus, mais aussi une lenteur fréquente du travail parlementaire. Des

lacunes subsistent, en particulier aucune loi nouvelle sur l'adoption n'est votée. Il faudra attendre la loi de 1923 : l'adoption concernera des enfants, non plus des adultes, et ils auront les mêmes droits que les enfants biologiques.

Dans la vie quotidienne comme dans l'étude rétrospective, il est évident que la société est compartimentée en groupes sociaux : n'est-il pas insuffisant de parler de la femme, comme si elle était un personnage unique, sans nuances ? Si certaines catégories sont bien connues, il n'en est pas de même pour d'autres, comme les ouvriers du textile ou la bourgeoisie moyenne. La société, hiérarchisée, est dominée par une haute société, la « société » des mémorialistes.

□ La « haute société »

La noblesse se montre dans les salons, dans les restaurants et les lieux à la mode, comme Maxim's, rue Royale à Paris (*sic*) et le Bois (de Boulogne), ainsi que dans les clubs, le Jockey Club – 2 rue Rabelais, dans le 8^e arrondissement, 960 membres en 1900, payant 400 francs de cotisation et de plus en plus recrutés dans l'aristocratie – et l'Union, plus compassée. Quelques milliers d'individus seulement composent la catégorie, mais on ne dispose à son sujet d'aucun véritable recensement complet et exact pour cette période. Elle forme le « monde » et anime la brillante « vie de société », mais jamais seule : s'y ajoutent une partie de la haute bourgeoisie et des éléments cosmopolites pour former le « Tout-Paris ». La France aristocratique est la France châtelaine, et elle n'est donc pas que parisienne et encore moins qu'internationale ¹. Seule une mince frange aristocratique continue à cultiver les alliances avec toute l'Europe et a toujours sur un bureau à écrire (en anglais encore assez souvent) l'*Almanach de Gotha*. Ses enfants font, avant l'âge de la scolarisation généralisée, l'apprentissage de la société, des valeurs, de la culture, de l'histoire et du patriotisme dans le cadre des châteaux et des beaux quartiers, grâce à la famille et aux nurses, de préférence irlandaises à Paris.

Le rôle politique est en déclin par rapport aux premières années de la Troisième République, mais le poids dans l'armée, la diplomatie, l'inspection des finances a été conservé, et certains affectent encore de servir la France et non la République. La place économique et sociale, frappée une première fois par la Révolution française, a été atteinte par la révolution industrielle. Si les nobles sont restés fidèles à la terre – c'est la grande majorité des cas –, ils se sont condamnés à subir la dépression agricole de la fin du XIX^e siècle, et placés en

¹ Cf. les travaux d'Éric Mension-Rigau, surtout sa thèse, *Aristocrates et grands bourgeois. Éducation, traditions, valeurs*, thèse, Perrin, 1994, réédition, 1997, réédition en « Tempus », 2007, 606 p., et, sur un point particulier *Le donjon et les clochers. Nobles et curés de campagne de 1850 à nos jours*, Perrin, 2003, 508 p., réédition en « Tempus », 2012, 645 p.

dehors du grand courant économique basé sur l'industrialisation, au moment où ils étaient écartés du pouvoir politique. Toutefois, quelques-uns ont acheté des actions, ils profitent donc du capitalisme, vivifié dans les années 1900 : « Les aristocrates sont l'ornement des conseils d'administration : ils inspirent confiance aux actionnaires et à la clientèle. » (Jean Leduc).

Les nobles manifestent, en bons *sportmen*, du goût pour le progrès technique. Typique est l'engouement manifesté, après l'alpinisme, pour l'automobile et l'aviation, à leurs débuts. D'assez nombreux petits terrains d'aviation sont improvisés ici et là et le premier aérodrome au monde naît dans la banlieue parisienne sud, à Viry-Châtillon, il est intitulé... Port-Aviation (1909). Le comte Jules-Albert de Dion (1856-1946) ¹ et le baron Étienne van Zuylen van Nyevelt (1860-1934) fondent, place de la Concorde, l'Automobile club le 12 novembre 1895, après la course Paris-Rouen de l'année précédente. Dans la vie courante ou les campagnes électorales, les nobles se dissimulent parfois sous l'appellation de « rentier » ou de « propriétaire ». À l'inverse, la particule usurpée fleurit, et significative est cette prétention nobiliaire :

« Le bourgeois qui fait suivre son patronyme d'une particule et d'un nom de lieu adopte plus sûrement les opinions et les modes de vie de la noblesse qu'un aristocrate de vieille souche, qui n'a pas besoin de se conformer aux règles tacites de la bonne société pour y être admis. » ²

Où en est, justement, la *grande bourgeoisie* ? « À la fin du XIXe siècle, les *grands bourgeois* commencent à tenir dans les références mentales la place que les générations précédentes accordaient aux notables et à l'aristocratie. » (formule de l'historienne Adeline Daumard, 1924-2003). Dans la vie courante, une frange des professions libérales, médecins à la grosse clientèle, grands chirurgiens, notaires aux grosses charges, ténors du barreau parisien, le père de Proust comme celui de Waldeck-Rousseau, une fraction des hauts fonctionnaires, voire quelques représentants de l'Université convertis à la rive droite — le mot de « pantouflage » apparaît —, s'agrègent à la grande bourgeoisie d'affaires et composent avec elle une « élite » ³. Le pouvoir politique a été en bonne partie perdu, tandis que se maintiennent pouvoir économique et pouvoir social.

Perte du pouvoir politique mais maintien de l'influence politique ? Comme l'a montré Jean Lhomme ⁴, la grande bourgeoisie subit à son tour le sort

¹ B.Joly, *Dictionnaire biographique et géographique du nationalisme français (1880-1900)*, Honoré Champion, 1998, 687 p., pp. 137-138.

² L. Girard, A. Prost, R. Gossez, *Les Conseillers généraux en 1870. Étude statistique d'un personnel politique*, PUF, 1967, 212 p. La firme automobile De Dion-Bouton avait été fondée en 1883.

³ Cf. Christophe Charle, *Les Élités de la République. 1880-1900*, Fayard, 1987, 556 p.

⁴ J.Lhomme, « La notion de pouvoir social », *Revue économique*, juillet 1959, J.Lhomme, *La grande bourgeoisie au pouvoir (1830-1880). Essai sur l'histoire sociale de la France*, Paris, 1960, VIII+378 p. Bien

qu'elle avait infligé, un demi-siècle plus tôt, à l'aristocratie, en perdant la suprématie politique. Toutefois, cette perte fut beaucoup moins complète et rapide qu'on ne le crut sur le moment, car la bourgeoisie conserva de solides moyens de défense et ne se disposa pas à abdiquer. Contemporain de la victoire définitive des républicains en 1879-1880, ce déclin fut particulièrement net en matière de pouvoir exécutif, mais des personnalités bienveillantes à l'égard de la grande bourgeoisie (Méline, Poincaré) se glissèrent parfois dans les gouvernements, et Maurice Rouvier fut ministre des Finances pendant plusieurs années (de février 1889 à décembre 1892), après avoir été président du Conseil en 1887. Dans le domaine du pouvoir législatif, si la grande bourgeoisie ne réussit pas à maintenir longtemps ses représentants au Sénat, qui recruta rapidement dans le milieu spécialisé des politiciens républicains ayant fait de la politique une profession, à la Chambre le recul ne fut que lent dans les trois premières décennies, la grande bourgeoisie comptant encore pour 32 % des députés de 1893 (36 % des représentants de 1871). Beaucoup d'hommes d'affaires croient utile d'être conseiller général, maire, voire député, comme Jules Siegfried, qui, quoique immigré récent au Havre, enlève l'avantage aux grandes familles catholiques de l'aristocratie bourgeoise autochtone, et est successivement adjoint au maire (1870-1874), conseiller général (1877-1895), maire (1878-1886), député puis sénateur (1885-1899). Dans le public reste souvent l'idée que les grandes affaires dominant sans partage la politique et le polémiste antisémite Auguste Chirac (1838-1910) de s'écrier en 1888 : « Dieu puissant ! Qui donc arrachera la République aux mortelles étreintes de ces vampires ? »¹ Le maintien de l'emprise sur les grands corps administratifs a une très grande importance, malgré la très relative épuration opérée par les républicains et à cause de l'instabilité ministérielle : hauts fonctionnaires, grands techniciens, conseillers des ministres orientent la politique économique de la France.

Des raisons internes simples ont joué en faveur du maintien de l'influence politique : la formation des jeunes gens, la culture, les capacités, etc. Les jeunes gens étaient bien armés pour ces charges : fortune, culture, habitude du « monde », relations, se trouvèrent confortées par la création en 1872, sous l'égide d'Émile Boutmy (1835-1906) et d'Hippolyte Taine (1828-1893), de l'École libre des sciences politiques. Une première raison externe est que ses adversaires n'ont jamais su ou voulu désigner clairement la grande bourgeoisie aux électeurs comme l'ennemi à écarter. D'autre part, les adversaires ont cru qu'une victoire

entendu, référence obligée, la thèse d'É. Mension-Rigau, *Aristocrates et grands bourgeois. Éducation, traditions, valeurs*, Perrin, 1994, réédition, 1997, réédition en « Tempus », 2007, 606 p.

¹ A. Chirac, *L'Agiotage de 1870 à 1884*, Librairie de la Revue socialiste, 1886, 120 p., réédition sous le titre *Les Brigandages historiques. L'Agiotage sous la IIIe République, 1870-1887*, A. Savine, 1888, 2 vol.

politique suffisait, et rendait inutile l'application du programme radical d' « abolition des monopoles ».

Le pouvoir économique de la haute bourgeoisie se maintient et se développe, en dépit de la cartellisation et de la constitution des « groupes » (ou grâce à elles, par un processus cumulatif ?). Bien des dynasties ont survécu, ainsi les de Wendel et les Schneider. Des pionniers surgissent, mais pas du néant, la méritocratie des écoles joue, des types de patronats existent, tel le patronat paternaliste du textile du Nord, qui marie affaires, famille (Dansette, Descamps, Motte ¹, Prouvost, Tiberghien, etc.) et religion (catholique et puritaine), ou le patronat féru de ses devoirs de générosité chrétienne, incarné par exemple par Jules Siegfried. Des reconversions prospèrent, comme celle des Decauville, par l'émergence des capacités de salariés ; un patronat « managérial » apparaît, mais les « chances du talent » sont numériquement limitées et seuls quelques ingénieurs réussissent à entrer dans les conseils d'administration.

Parmi les plus grandes fortunes françaises, s'il survit, aux plus hauts échelons, un nombre appréciable de noms évocateurs de la vieille noblesse (vivant des revenus de la très grande propriété foncière), l'avance est prise par les très grosses fortunes représentatives du capitalisme moderne. Elle est indiscutable, considérable et foudroyante : c'est la victoire de la France des « producteurs » (le « parti national » des saint-simoniens) sur celle des « rentiers » (le « parti antinational »).

Déjà le capitalisme français a ses collectionneurs et ses mécènes : visitons le musée Guimet, fondé par Émile Guimet (1836-1918) ², industriel « social » de Lyon qui compose des oratorios et même un opéra, s'intéresse (de plus en plus) aux civilisations asiatiques (c'est un grand voyageur), fonde un musée, que Jules Ferry vient inaugurer en 1879, qu'il transporte à Paris en 1889 et ouvre à de multiples conférenciers, comme l'égyptologue Gaston Maspero (1846-1916). Lisons (au Louvre ou au musée d'Orsay) les cadres des tableaux légués... Au contraire, certaines ventes de meubles et bibelots accumulés ne révèlent pas que des chefs-d'œuvre et relèvent plutôt du bric-à-brac.

Le pouvoir social de la grande bourgeoisie — qui aime les châteaux, restaurés ou modernes, et les villégiatures — est relativement dominant. La

¹ La filature Motte-Bossut de Roubaix (1843) est un véritable « château-fort » industriel, qui deviendra un site usinier tombé en déshérence puis le Centre des Archives nationales du Monde du Travail, avec une très grande richesse nationale, dans tous les domaines, y compris le sport. J'ajoute qu'à Lille l'ancienne filature du Blan-Lafont, rénovée en 2009, accueille Euratechnologies, pôle des nouvelles technologies de l'information et de la communication.

² Cf. B. Angleraud & C. Pellissier, *Les dynasties lyonnaises. Des Morin-Pons aux Mérieux, du XIXe siècle à nos jours*, Perrin, 2003, 830 p., *passim*.

presse est encore bien contrôlée, la grande presse « apolitique »¹ — *Le Petit Parisien, Le Petit Journal, Le Matin, Le Journal, L'Écho de Paris* — étant un véhicule du conformisme, de la soumission à l'ordre établi, financé par la grande bourgeoisie et garant de ses intérêts. Toutefois l'Université lui est étrangère et elle s'en méfie... Les grands courants intellectuels de pensée sont très largement extérieurs à la grande bourgeoisie : à la fin du XIXe siècle, elle commence à se détourner de la raison, qu'elle avait célébrée, du progrès, qui devient dangereux parce que pouvant servir d'autres classes sociales dont elle redoute l'ascension.

Cette garantie de stabilité est un supplément à l'« ordre capitaliste » — formule de l'historien Louis Bergeron (1929-2014) — depuis un siècle fondé sur l'appareil conceptuel du libéralisme qui sert à la grande bourgeoisie pour jouer le rôle de corps intermédiaire entre l'État et les citoyens, l'entreprise étant devenue une institution garantissant l'ordre. Ces structures ont vite vu apparaître un paternalisme conçu comme instrument de pacification interne de l'entreprise et de garantie de la stabilité sociale, concrétisant la mission théocratique que le patronat croit avoir, le « néo-féodalisme » mais aussi la « réforme sociale » de Frédéric Le Play (1806-1882)². Des cités ouvrières s'édifient, tentant de concilier harmonie et contrôle du prolétariat, parfois avec mégalomanie : le député Émile-Justin Menier (1826-1881), riche chocolatier gauche radicale de Noisiel, en Seine-et-Marne, y édifie, distincte de son « espace usinier », une cité ouvrière où tout devient « Menier », et dont Hector Malot s'inspira pour le décor du Maraucourt d'*En famille*. Il achète *Le Bien public* en 1876, devient le mécène des journaux républicains, libre-échangiste, partisan d'un impôt sur le capital. Ce « néo-féodalisme » continue à se doubler d'achats de terres, et même Henri Menier (1853-1913), le fils aîné du fondateur, achète en 1895 l'île d'Anticosti (dans l'estuaire du Saint-Laurent), y crée une véritable principauté féodale (ou un grand domaine colonial...) : projection sur des terres encore neuves d'une chimère devenue irréalisable dans la vieille Europe ?

□ Les classes moyennes, la « bonne bourgeoisie »

Une « bonne bourgeoisie » était dans la France des députés de la IIIe République constituée des classes moyennes, de « la classe moyenne » comme on continuait de dire. La bourgeoisie n'était pas que la haute bourgeoisie ; selon les formules de l'historien Ralph Schor, elle était une « pyramide bourgeoise » et

¹ Cf. M.Martin, *Médias et journalistes de la République*, Odile Jacob, 1997, 494 p., *passim*. Tableau des romans-feuilletons publiés dans *Le Journal* en 1902 dans G.Leroy & J.Bertrand-Sabiani, *La vie littéraire à la Belle Époque*, PUF, 1998, 383 p., p. 107.

² Cf. A.Chatriot, « Réformer le social sous la Troisième République », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, supplément 2009, pp. 40-53.

« constituait en fait un conglomérat d'une extrême diversité faisant voisiner employés, commerçants, professions libérales et intellectuelles, grands dirigeants politiques, haut patronat »¹. Nous avons vu les derniers éléments constitutifs. L'essentiel de la définition de la bourgeoisie paraît être en effet le mode de vie :

« Il faut utiliser des parures, s'entourer d'objets qui assurent la correction de la tenue, qui contribuent à la dignité de la vie, mais qui toujours soient en rapport avec les nécessités de la vie quotidienne, les ressources et les obligations liées aux fonctions du chef de famille. » (Adeline Daumard)

Ces classes moyennes forment l'ossature de la société et on peut y distinguer les indépendants des salariés, ceux-ci pour l'heure bien moins nombreux que ceux-là.

Les « capacités »² continuent à être des éléments constitutifs fondamentaux de la société française. Les indépendants correspondent pour l'essentiel à ce que l'on appelait autrefois les « capacités », groupes de gens instruits, pourvus de diplômes, dont le rôle dans la société grandit et bénéficie du prestige de la science et de la foi dans l'instruction comme moyen de progrès de l'humanité. Mais le succès peut être lent à venir, surtout en province. Cette situation de « virtualité bourgeoise » est le sort des professions libérales, des officiers ministériels et publics et des cadres.

Professions libérales et officiers ministériels et publics sont la catégorie socioprofessionnelle la plus ancienne, qui jouit d'un prestige remarquable, fondé sur la culture et sur l'indépendance. Les avocats sont plus actifs et plus remuants que les magistrats – recrutés sur dossier, au sein desquels le patrimoine, foncier si possible, compte, au moins jusqu'à la création d'un examen, en 1908 – et davantage intégrés à la société urbaine. Techniciens de la parole, ils ont été souvent indispensables pour animer la vie politique, diriger une campagne, guider les « comités ». Ils font pour les élections législatives de bons candidats, et, s'ils sont élus, ils peuvent abandonner une profession qu'ils reprendront sans difficultés en cas d'échec électoral. Les avocats représentent toujours le tiers, environ, des députés. En province, une bonne partie d'entre eux n'exerce pas, notamment en Dauphiné³ ; ils attendent du barreau non un revenu, mais un titre, qui est, comme pour les autres professions libérales, par l'influence qu'il permet d'exercer, un facteur important de notabilité.

¹ R.Schor, *Le dernier siècle français. La France de 1914 à 2014*, Perrin, 2016, 633 p., pp. 35-36.

² Cf. Chr.Charle, *Les Élités de la République. 1880-1900*, Fayard, 1987, 556 p.

³ Cf. Pierre Barral, *Le département de l'Isère sous la Troisième République, histoire sociale et politique*, Armand Colin, 1962, 599 p.

Les officiers ministériels et publics sont les notaires — important est le « notaire de famille » —, les avoués, les agréés, les commissaires-priseurs, agents de change et huissiers ; les différences de fortunes sont considérables, entre les différents métiers, mais aussi entre les études de notaires : une étude parisienne vaut au moins dix fois autant qu'une étude de petite ville de province. L'achat représente un lourd investissement, mais relativement moins sous la Troisième République : le prix moyen d'une étude représente de moins en moins par rapport aux bénéfices annuels.

Les médecins connaissent un accroissement numérique rapide ; dès 1876, il y a 10 000 médecins en France et le diplôme d'officier de santé est supprimé en 1892. D'une part, le recrutement est devenu plus abondant, d'autre part, la clientèle augmente, car on a de plus en plus confiance dans l'efficacité de la médecine, et en même temps on dispose de davantage de ressources pour payer le praticien. Le médecin de province fait rarement fortune, et son rôle politique est moindre que celui de l'avocat. Il se mêle d'ailleurs peu à la vie publique, car il n'a guère de temps disponible, mais les médecins entrent de plus en plus au Palais-Bourbon où ils comptent pour un dixième dans la dernière législature du siècle. Par défaut, le médecin a, comme le notaire, surtout un rôle social : ayant noué de solides liens avec la clientèle, surtout dans les campagnes et les petites villes, il est conseiller, propagandiste et inspirateur.

Les cadres — le mot est employé pour la première fois par Paul Leroy-Beaulieu (1843-1916) en 1881 — sont une catégorie relativement nouvelle, et en plein développement, eu égard à la modernisation de l'appareil économique. Leur statut social est assez élevé, grâce à leur instruction, bien qu'ils ne soient pas indépendants comme les précédentes « capacités ». Leur développement est lié au triple progrès de la science, de la technique et de l'instruction. Ils sont architectes, ingénieurs, journalistes, diversité de situation d'où émergent les ingénieurs, catégorie aisée : un ingénieur débutant gagne de 3 à 4 000 francs au début du siècle, et la profession est un moyen d'ascension sociale pour certains jeunes gens sans fortune mais méritants. Les architectes se différencient peu à peu des artistes, comme eux formés par l'École des beaux-arts, appelée d'abord École nationale et spéciale des Beaux-Arts puis (1883) École nationale des Beaux-Arts et enfin (1927) École nationale supérieure des Beaux-Arts¹. Ils polémiquent, quant aux qualifications et aux fonctions, avec les ingénieurs, rivalisent avec les entrepreneurs de construction et continuent à s'organiser : la Société des architectes diplômés par le gouvernement est de 1877.

¹ Cf. la thèse de M.-Cl. Genet-Delacroix, *Art et État sous la Troisième République. Le système des Beaux-Arts (1870-1940)*, Publications de la Sorbonne, 1992, 440 p.

S'il est des journalistes besogneux et inconnus, ne signant pas leurs articles, d'autres apparaissent comme de puissants personnages ¹. Le rédacteur en chef du journal le plus lu dans tel arrondissement ou telle petite ville devient fréquemment une puissance avec laquelle il faut compter, puissance politique, mais aussi sociale, car il peut presque à son gré faire et défaire les réputations. Un « âge d'or » est provoqué par la loi du 29 juillet 1881 : le nombre des quotidiens s'accroît. Le *reporter* — on dit en France encore, le plus souvent, « rapporteur » — naît des transformations de la presse et de l'utilisation de plus en plus fréquente du télégraphe électrique. La profession de journaliste s'ouvre largement. La presse politique républicaine est l'un des facteurs de succès des républicains dans la période 1871-1879 et la diffusion de l'idéologie républicaine est l'œuvre de grands journalistes tout autant que de politiciens de profession. À l'inverse, représentants et agents d'assurances ne sont pas tout à fait reconnus comme des « bourgeois » par la société du temps.

Les fonctionnaires sont des salariés de l'État. Le nombre des fonctionnaires double entre les débuts de la III^e République et les premières années 1900. Beaucoup, restant au bas de l'échelle, ne se dégageront jamais tout à fait des masses populaires. Le petit fonctionnaire, en effet, est mal payé ; le facteur et le douanier gagnent moins que l'ouvrier. Mais l'écart des traitements est considérable et ceux qui, par leur travail ou la protection dont ils bénéficient de la part de personnages bien placés, parviennent à gravir des échelons améliorent leur condition. Les fonctionnaires sont bien considérés par le public, malgré les *Ronds-de-cuir* de Courteline (1891), tout particulièrement ceux de l'Enregistrement, des Ponts et Chaussées, des Postes et Télégraphes, et surtout des services préfectoraux : les chefs et sous-chefs de bureau des préfectures et sous-préfectures appartiennent sans conteste au corps des notables de la petite ville française. Les Postes et Télégraphes sont, avec l'Instruction publique, la seule administration ouverte aux femmes, et, à côté du métier d'institutrice, celui de « demoiselle des PTT » permet une certaine promotion féminine ². Les fonctionnaires échappent désormais à l'arbitraire, la pratique des révocations, rétrogradations, déplacements d'office, ayant été à peu près abandonnée ; ils sont assurés « du lendemain » grâce à la retraite. Sécurité et relative indépendance : la bourgeoisie (petite et moyenne) rêve du fonctionnariat pour ses enfants, qui ainsi arrivent presque à se hisser au niveau des professions libérales. Un cas particulier fait justement le lien avec les professions libérales.

¹ Lecture : M. Martin, *Médias et journalistes de la République*, Odile Jacob, 1997, 494 p., compte rendu par mes soins dans *Historiens & Géographes*, août-septembre 1998, p. 477. Surtout le chapitre IV

² Le problème de vie des institutrices est très finement traité dans l'ouvrage collectif, *De la pucelle à la minette, les jeunes filles de l'âge classique à nos jours*, Messidor/ Temps actuels, 1983, 261 p.

Les magistrats appartiennent souvent à des familles de vieille bourgeoisie et vivent à part, en « tour d'ivoire ». Mais, avec le temps, cette catégorie s'est différenciée de plus en plus nettement des professions libérales : ils sont davantage occupés par un métier astreignant et devenus de plus en plus « fonctionnaires ». La cause essentielle a été la loi de 1883 supprimant beaucoup de postes de magistrats sans toucher au nombre des cours et des tribunaux ; aucune modification ne fut apportée avant la guerre de 1914 à la répartition et au nombre des magistrats fixés en 1883. Toutefois, une caractéristique essentielle demeure et les lie à la forte « bonne bourgeoisie » : les émoluments sont relativement modiques, ce qui oblige à avoir une fortune personnelle.

Les fonctionnaires de l'Instruction publique sont de moindre épaisseur patrimoniale mais en plus grand nombre. Les seuls instituteurs sont 64 000 en 1876, plus de 100 000 en 1892. Leurs conditions matérielles, leur statut, leur prestige ont été améliorés par la République. Mais s'il est formé par une école normale primaire ¹, payé ensuite par l'État depuis 1889, s'il est devenu à son tour un notable, le maître d'école a une « gloire » (Marcel Pagnol ²) plutôt râpée, besogneuse et restreinte aux dimensions de la commune, où il distribue l'instruction, connaît les formules juridiques et les démarches à faire en tant que secrétaire de mairie. Traitement modique, dépendance vis-à-vis des autorités font socialement de lui un tout petit notable. À l'exception des régions cléricales, les « hussards noirs de la République » (Péguy, 1913) ³ sont les égaux des curés. Globalement, les professeurs du secondaire sont mieux payés et formés, mais grande est la diversité des conditions : l'augmentation de la proportion des licenciés (collèges) et des agrégés (lycées) s'opère au détriment des professeurs non licenciés et des répétiteurs, véritables « parias de l'université » (Antoine Prost) ⁴. Moins engagés que les instituteurs dans la vie sociale, les professeurs ne se voient dotés par la société que d'un statut ambigu de « bourgeois-stagiaires », de « demi-bourgeois ». S'ils arrivent parfois à avoir les revenus de la bourgeoisie, ils n'en ont pas la fortune héritée, sont des « boursiers » et non des « héritiers »,

¹ Lire M. Grandière, *La formation des maîtres en France. 1792-1914*, INRP, 2006, 221 p., compte rendu par mes soins dans *Historiens & Géographes*, juillet-août 2007, pp. 289-290.

² C'est la « gloire » de son père, Cf. le premier titre de sa trilogie citée plus haut.

³ « Nos jeunes maîtres étaient beaux comme des hussards noirs. Sveltes ; sévères ; sanglés. Sérieux, et un peu tremblants de leur précocité, de leur soudaine omnipotence. Un long pantalon noir, mais, je pense, avec un liséré violet. Le violet n'est pas seulement la couleur des évêques, il est aussi la couleur de l'enseignement primaire. Un gilet noir. Une longue redingote noire, bien droite, bien tombante, mais deux croisements de palmes violettes aux revers. Une casquette plate, noire, mais un croisement de palmes violettes au-dessus du front. Cet uniforme civil était une sorte d'uniforme militaire encore plus sévère, encore plus militaire, étant un uniforme civique. »

⁴ A. Prost, *Histoire de l'enseignement en France. 1800-1967*, Armand Colin, Coll. U, 1968, 524 p., plusieurs rééditions. Ceci provoquera la fondation de la Société des Agrégés, cf. Y. Verneuil, « Valeurs et combats de la Société des Agrégés depuis 1914 », *Vingtième Siècle. Revue d'Histoire*, janvier-mars 2003, pp. 69-84.

ne possèdent ni maison ni propriété, et leurs filles ne sont pas de beaux partis. Leur situation sociale est équivoque : ce sont des bourgeois par la culture et par le revenu, non par le patrimoine, les relations et la famille, rarement bourgeoises. De plus, ils sont suspects parce qu' « intellectuels ».

Fonctionnaire d'un type particulier, l'officier est toujours respecté et salué avec déférence. Ce prestige social lui vaut d'être admis de plain-pied désormais dans les milieux les plus étroits ; les fils des familles de la classe dirigeante sont ramenés vers le métier des armes, d'autant plus que les autres voies sont fermées pour les familles traditionalistes (sauf la diplomatie). Mais cela est vrai surtout pour la cavalerie, et souvent l'état d'officier n'est qu'un « passe-temps de jeunesse », un « temps d'attente » avant une autre carrière. Les filles nobles sont réticentes à épouser des officiers, de sorte que 60 % des officiers aristocrates épousent des roturières. Le prestige est d'autant plus grand que Saint-Cyr pour infanterie et cavalerie, et Polytechnique ¹ pour artillerie et génie, fournissent la moitié des promotions annuelles d'officiers. Or, le recrutement de ces écoles est tourné vers la noblesse, la haute et surtout la moyenne bourgeoisie de fonctionnaires et de professions libérales. Le prestige est rehaussé par le fait que les écoles religieuses dirigent une proportion croissante de leurs élèves vers Saint-Cyr et Polytechnique. De plus, aucun sous-officier ne peut désormais être promu officier sans être passé par une école ouverte au concours, Saint-Maixent pour l'infanterie, Saumur pour la cavalerie, Versailles pour l'artillerie et le génie, qui recrutent dans la petite bourgeoisie. Une sourde opposition s'observe entre les deux façons de devenir officier et la solidarité entre les officiers et la troupe existant dans l'ancienne armée disparaît, ce qui est paradoxal puisque l'on est en République ! L'armée est d'ailleurs le seul grand corps de l'État à se recruter aussi massivement par concours.

Certes, l'officier appartient par ses origines surtout aux hautes classes (38 % des sous-lieutenants sont nobles dans la cavalerie en 1885, d'après l'historien William Serman ²), qui avaient longtemps boudé le métier des armes. Toutefois, le recrutement devient relativement ouvert sous la Troisième République, tandis que l'avancement se ralentit, faute de guerre. Les origines sociales sont beaucoup plus hétérogènes et nettement moins aristocratiques qu'on ne le croit souvent, tant est grande la force des préjugés engendrés par des généralisations hâtives. Derrière l'or des épauettes, la réalité est moins exaltante,

¹ T.Shinn, *L'École polytechnique. 1794-1914. Savoir scientifique et pouvoir social*, FNNSP, 1980, 261 p. ; H.Joly, *À Polytechnique. X 1901. Enquête sur une promotion de polytechniciens de la Belle Époque aux Trente Glorieuses*, Flammarion, 2021, 438 p.

² W.Serman, *Les officiers français dans la Nation. 1848-1914*, Aubier, 1982, 280 p.

plus sordide parfois, mais elle est davantage civique et tournée vers le service de l'État qu'on ne le dit généralement.

On le constate au total, si des bourgeois sont rentiers, ils sont assez rares. La plupart des Français de classes moyennes exercent une activité, complétée éventuellement par des rentes ou le produit de placements, favorisée par la continuité familiale. Soucieux de décorum et de correction vestimentaire, qui distinguent de l'ouvrier, du « manuel », et rapprochent de la bourgeoisie, ils tiennent soigneusement leurs comptes, et, par principe, épargnent une partie plus ou moins grande de leur revenu. Ils développent pour leur usage personnel une mythologie de l'effort individuel, de croyance au progrès, un idéal social de promotion graduelle, d'épargne, de travail, de méritocratie (relative). Au sens large, d'ailleurs, la « classe moyenne » pourrait se définir par un niveau de vie ou une certaine mentalité, l'aspiration à la promotion sociale, mais aussi la « vive conscience de la fragilité du statut ainsi établi » (Serge Berstein) et déborder sur des catégories socioprofessionnelles qu'on verra plus loin, commerçants et une partie des paysans. En tout cas, elle se veut différente des autres groupes sociaux.

□ Les autres groupes, des « couches nouvelles » aux ouvriers

Par rapport à ceux que nous avons vus jusqu'à présent, il s'agit naturellement de groupes aussi hétérogènes que plus peuplés.

Assez équivoque est la notion de couches nouvelles, formulée pour la première fois dans le discours de Gambetta à Grenoble, le 26 septembre 1872, où il annonçait « la venue et la présence, dans la politique, d'une couche sociale nouvelle [...] qui est loin, à coup sûr, d'être inférieure à ses devancières » ¹. L'expression était vague à dessein : Gambetta avait en vue, non un groupe social bien déterminé, mais un ensemble complexe aux contours incertains. Ces couches nouvelles ne sont pas des prolétaires et s'en détachent tous les notables déjà reconnus en 1870 ainsi que les postes élevés de la fonction publique. D'autre part, dans la « bonne bourgeoisie », il ne faut pas « faire commerce », ou « boutique » : essentielles sont les représentations de la société, la « conscience de classe moyenne » (Serge Berstein). Que reste-t-il ? Les petits commerçants et les entrepreneurs, ainsi que les employés du commerce et de l'industrie. Je rappelle l'heureuse exception historique de l'étude des Merle « trois générations d'une famille briançonnaise » ².

¹ Lire dans G.Franconie & J.Julliard présentent , *Les grands textes de la gauche. 1789-2017*, Flammarion, 2012, réédition en coll. « Champs », 2017, 417 p., pp. 29-30.

² Roger Merle, *Louise, commerçante briançonnaise. 1878 à 1950 : le quotidien de trois générations d'une famille briançonnaise*, Éditions des Hautes-Alpes, 2007, 176 p.

Pour les entrepreneurs et petits commerçants, le fait essentiel est double, l'équivoque de l'appellation et le nombre très important : 1 968 000 en 1866, 3 436 000 au recensement de 1896. Loin de décroître, le nombre des petites entreprises a augmenté, dans des proportions considérables car le développement des grandes affaires et la création de grosses entreprises n'ont pas provoqué une concentration comparable à celle d'autres pays. Ces entrepreneurs sont de petite envergure, car les trois quarts d'entre eux n'ont pas de salariés : ce sont des travailleurs indépendants travaillant éventuellement avec leur femme, et prédomine encore l'entreprise individuelle ou familiale de très modeste dimension. L'augmentation numérique a été provoquée par le progrès de la consommation et le fait que la moyenne et grande entreprise boude la commercialisation au profit de la production. Transport, manutention et surtout commerce connaissent un essor remarquable. L'exemple des débits de boisson est fameux, et surtout bien connu grâce aux statistiques fiscales fournies par l'indispensable licence ; il y en a 440 000 en 1890 (un pour 87 habitants !), dont 27 000 à Paris. Dans l'industrie, le secteur le plus favorable à la petite entreprise avait été depuis longtemps le bâtiment. Dans l'Isère, Pierre Barral note ¹ à son sujet l'importance numérique, la stratification – les plus nombreux étant les « maîtres-artisans », qui travaillent seuls ou presque – et l'osmose d'une catégorie à l'autre, ce qui permet la promotion sociale pour les immigrants italiens, Piémontais et Lombards. Au total, la prolifération urbaine de l'entreprise individuelle, particulièrement dans le commerce de détail, a incontestablement favorisé l'ascension sociale des salariés. Employé ambitieux et ouvrier qui cherchent à échapper à la condition prolétaire trouvent dans l'artisanat ou le petit commerce l'occasion d'une promotion, de « monter » avec une facilité relative dans l'échelle sociale car les carrières n'exigent pas un niveau élevé d'instruction, le certificat d'études primaires. Les techniques commerciales restent rudimentaires, la concurrence des grandes maisons modérée, malgré le succès de la vente par catalogues. Limite de cette ascension, l'horizon économique ne peut guère s'étendre au-delà du bourg ou du quartier... La présente couche sociale, au sein de laquelle le poids de l'artisanat est encore très lourd et vif le rôle du métier (Jean-Michel Gourden ²) comme lourdes sont les contraintes de la boutique, est fondamentalement individualiste, malgré l'existence d'« organisations professionnelles ». Les premières à avoir vu le jour sont celles du bâtiment, dans le but de présenter un front uni pour la défense des prix, notamment devant les

¹ Pierre Barral, *Le département de l'Isère sous la Troisième République, histoire sociale et politique*, Armand Colin, 1962, 599 p.

² J.-M. Gourden, *Le peuple des ateliers. Les artisans du XIXe siècle*, Créaphis, 1992, 168 p.

administrations (pour l'exécution des travaux publics), mais les commerçants détaillants ont des syndicats groupant les débitants de boisson. Ces organisations luttent sur deux terrains, contre le fisc accusé de sacrifier les intérêts des petites entreprises au budget de l'État, et contre les coopératives de consommateurs. Cela est caractéristique d'une mentalité antiétatique, mais surtout respectueuse des « lois » du marché.

Très différents en apparence et fort peu connus en détail sont les divers employés de l'industrie et du commerce, dont les greffiers et clerks de notaires et d'avoués sont très voisins. Leur condition est très proche de celle des petits fonctionnaires, sauf sur un point : la sécurité de l'emploi, qu'ils n'ont pas. Mais leurs aspirations les intègrent aux couches nouvelles, leur mentalité fait d'eux une très petite bourgeoisie.

Les paysans sont la catégorie sociale la plus nombreuse encore, avec près de la moitié de la population totale, mais on aurait tort de les imaginer sous les traits de leurs ancêtres du premier XIXe siècle. Les facteurs d'évolution ont été trop nombreux pour cela : exode rural, progrès technique et expansion de l'économie de marché. La cause fondamentale est la baisse des prix agricoles, due à la grande dépression de la fin du XIXe siècle, conjuguée avec le progrès technique, qui libère de la main-d'œuvre, et avec le service militaire, qui met tous les jeunes paysans en contact avec la ville où la vie leur semble plus facile. En conséquence de l'exode rural, la paysannerie qui reste est la moins dynamique : ceux qui s'en sont allés étaient les plus jeunes. D'une manière générale, les paysans achètent davantage, ils améliorent leur habitat, aménagent des chambres, achètent des meubles, consomment de la viande, remplacent la soupe du matin par le café au lait. Mais l'éventail socio-professionnel des campagnes s'est refermé et « les villages sont devenus des communautés exclusivement agricoles avec, disséminés çà et là, un commerçant et quelques autres professions du secteur non agricole », phénomène essentiel de « ruralisation » des campagnes que le géographe Philippe Pinchemel (1923-2008) a noté à propos de la Picardie dans sa thèse complémentaire ¹, mais qui vaut pour d'autres régions.

Ajoutons que beaucoup de paysans aisés orientent leurs enfants les plus doués vers des carrières urbaines, spécialement la fonction publique, souvent à l'instigation de l'instituteur. Le progrès technique est cause partielle de l'exode, il en est la conséquence aussi, car l'émigration rurale, en raréfiant la main-d'œuvre, provoque une augmentation des salaires agricoles et pousse l'exploitant à substituer la machine à l'ouvrier. Le progrès a ses limites, les

¹ P.Pinchemel, *Structures sociales et dépopulation rurale dans les campagnes picardes de 1836 à 1936*, thèse complémentaire, Armand Colin, 1957, 232 p.

investissements étant hors de portée de beaucoup d'exploitants et l'enseignement technique agricole n'existant pratiquement pas. Troisième cause de l'exode rural, l'expansion de l'économie de marché pousse le paysan à substituer à l'autoconsommation la vente au marché. Mais le consommateur achète moins sur le marché lui-même, au profit du professionnel, acheteur en gros ou commissionnaire, beaucoup plus habile, informé et redoutable. De sorte que la vie du paysan est devenue plus aléatoire, soumise maintenant aux incertitudes commerciales et à la concurrence entre paysans vendeurs.

Le phénomène est d'autant plus patent que la diversité économique de la paysannerie, selon l'étendue et la valeur de l'exploitation, est sensible. Elle oppose grande et petite culture, d'une part les entrepreneurs de culture, gros fermiers riches en capitaux et utilisant un outillage perfectionné et une nombreuse main-d'œuvre, et d'autre part le « paysan-type » cher aux républicains, c'est-à-dire l'exploitant travaillant avec sa famille. Les premiers ne sont pas aussi rares qu'on le dit. Les contemporains parlent peu d'eux, mais beaucoup des seconds, célébrant les vertus de cette masse dont on rêve depuis longtemps de faire la base d'une démocratie idéale et qui utilisent intensivement le travail de leur femme et de leurs enfants. Une fois de plus, on retrouve la différence de mentalités entre métayers (voir encadré), fermiers et propriétaires-exploitants.

Émile Guillaumin : les rapports entre métayers et propriétaire

Authentique paysan d'Ygrande (Allier), Guillaumin (1873-1951) publia en 1904 son roman, largement autobiographique, qu'il avait d'abord intitulé *Mémoires d'un métayer* et qui fut réédité plusieurs fois, la dernière en 1995.

Le père Tiennon (le narrateur) signe un bail « avec un propriétaire de Saint-Aubin, M. Noris, pour son domaine de Clermoux qui avait soixante-dix hectares. M. Noris [...] s'intitulait « agriculteur », c'est-à-dire qu'il gérait lui-même ses deux fermes. [...] Type de petit bourgeois local encroûté dans ses habitudes, féru de manies ennuyeuses et avaricieux en diable, il lésinait sur tout, préférait laisser vendre des bêtes en mauvais état plutôt que de dépenser pour les mettre en meilleur point. Il ne fallait pas non plus lui parler d'engrais :

« Non, non, vous m'embêtez avec vos phosphates et vos nitrates ! Le fumier de ferme doit suffire... » [...]

Rarement il se décidait à vendre la marchandise à la première foire. Il ne voulait pas démordre de son estimation préalable toujours trop élevée. Nous ramenions nos bêtes pour les conduire quelques jours après à une seconde foire où c'était de même. À la troisième on vendait, de guerre lasse, et souvent avec de la perte sur les prix de la première.

M. Noris, d'autre part, se faisait tirer l'oreille pour les règlements de fin d'année. Les comptes de sa deuxième ferme n'avaient pas été mis à jour depuis

quinze ans. Quand les métayers réclamaient de l'argent, il leur remettait d'un ton rogue une somme toujours inférieure à celle qu'ils demandaient. [...] il ne voulait pas que ses métayers aient la faculté d'aller en voiture ; cela lui semblait un luxe déplacé et tout à fait superflu. [...] En dépit de son âge avancé, M. Noris gardait la passion de la chasse. [...]

Les républicains partageaient avec les braconniers la haine implacable de M. Noris. Il souhaitait pour les uns et pour les autres des sanctions exemplaires, des supplices raffinés. Il eût voulu les voir tous en prison, aux travaux forcés, ou relégués dans les colonies lointaines. Comme la destruction d'une nichée de lapereaux, d'un nid de perdrix, ou bien un coup de fusil tiré dans ses terres le mettaient dans une exaspération furieuse, le mot seul de République l'agitait de grands frissons nerveux, lui faisait serrer les poings de rage impuissante. Souvent, à Bourbon [-l'Archambault], des gamins soudoyés par un farceur le suivaient en bande, criant : « Vive la République ! », chantant des couplets de la Marseillaise [...] En 1877, souffrant d'une bronchite qui avait failli l'emporter, on était venu lui annoncer les résultats d'une élection favorable aux républicains. Alors il s'était soulevé sur sa couche d'un brusque ressaut et, dans un murmure haletant, avait exhalé la haine profonde de son cœur :

« les brigands ! ... Il n'y a donc plus de place... à... à... Cayenne !... » [...]

Les ouvriers, les commerçants, les fournisseurs étaient choisis soigneusement en dehors des rouges. Et il nous obligeait à tenir au rancart aussi ceux qui affichaient des opinions jugées par lui subversives. C'était sa façon de se venger de la République... »

(extraits de *La vie d'un simple*, chapitre 45)

La vie d'un simple n'est pas une autobiographie directe, mais un roman : Étienne Bertin, dit Tiennon est un personnage fictif, synthèse d'observations. Authentique paysan d'Ygrande (Allier), Guillaumin publia en 1904 son roman, largement et indirectement autobiographique, qu'il avait d'abord intitulé *Mémoires d'un métayer* et qui fut réédité en 1943 puis en 1980 puis en 1995. *La Vie d'un simple* a en 1904 révélé Émile Guillaumin, écrivain-paysan autodidacte d'Ygrande, dans le Bourbonnais. Né et mort à Ygrande (1873-1951), il y a passé toute sa vie, excepté trois ans de service militaire et la Grande Guerre ; il publia six autres romans et fut un pionnier du syndicalisme agricole. Les commentateurs ont souvent dit qu'il y avait dans *La vie d'un simple* deux « niveaux de récit », une « écriture doublement contrôlée », « deux langages »¹. Au fil des rééditions, le livre est de plus en plus écrit « en français », puis Guillaumin revient en arrière et réécrit à nouveau « en français » ! Le narrateur, Tiennon, est né en 1823 et achève son récit aux environs de 1900. Il recompose, avec une admirable précision de détails, la physionomie physique, sociale et

¹ Expressions de Geneviève Bollème (1927-2005), *Le peuple par écrit*, Seuil, 1986, 282 p., pp. 240-243.

morale d'une province presque immobile, en marge d'une Histoire dont le mouvement ne s'est pas encore accéléré.

Tiennon est fils de métayer, neveu d'un ancien soldat de Napoléon. Sa ruralité est faite de patois, de nourriture frugale, de vêtements pauvres, de sabots, d'enfants mis au travail très tôt (on est petit pâtre à sept ans), de catéchisme, d'adolescents qui deviennent hommes à quinze ans : ils battent au fléau et nettoient les étables comme les adultes ! Le roman peint une société archaïque, composées de métayers résignés, dont le bail est à « mi-fruit », et de propriétaires obtus ou ridiculement novateurs. De fausses et gênantes spécialités existent dans le travail agricole : « bouvier », « jardinier », par exemple. Les comptes sont difficiles à faire, et les propriétaires trichent avec facilité ; le numéraire est rare. Certains propriétaires, par mépris, appellent tout le monde « Chose ». Certains métayers sont des mouchards et certains enfants de propriétaires sont odieux. L'existence est synonyme de survie, à cause de l'insécurité devant la maladie et l'accident du travail, de l'ignorance et de la superstition. La pluriactivité rurale existe un peu dans *La vie d'un simple*, avec quelques carriers et des domestiques chez le « maître ». Cette *vie d'un simple* se déroule avec de véritables arrières-plans : le moulin, les jeunes ouvriers du bourg — forgerons, tailleurs, menuisiers, maçons, etc. — avec lesquels les *laboureux* ou *bounhoummes* ont des rixes, les scieurs auvergnats, qui inquiètent, avec leur « loge » et leur parler étrange, les métiers des enfants des familles alliées — verrier (usé à quarante ans par le soufflage et l'alcool), commis en rouennerie... — , l'auberge du village, la foire, en ville, le service militaire, les fêtes, fort rares, l'homme d'affaires à qui les économies sont confiées et qui prend la fuite, les membres de la famille partis à la ville et qui reviennent en vacances et sont complètement déphasés et... le chemin de fer. Vers le milieu de sa vie, le « père Tiennon » commence à s'intéresser à l'évolution du monde autour de lui : bien des abus pourraient être abolis, l'espoir d'un monde meilleur est possible ; et il songe à envoyer ses enfants à l'école, en vain, mais il change... de pain.

Sur l'ensemble du territoire national, la diversité économique répond la variété sociale et géographique, proportionnelle au désenclavement. Quelle est la mentalité paysanne et quelle image en a le reste de la population ? Un changement de place dans la psychologie générale est notable : au milieu du XIXe siècle, le paysan tenait encore son rang dans les préoccupations du public urbain (et même dans la peinture), au début du siècle suivant, ce mouvement de curiosité paraît dépassé. La littérature a provisoirement déserté la campagne, qui est jugée en fonction de la ville, le village apparaît comme un conservatoire du passé. On lui demande au mieux de livrer des traditions, avec lesquelles les

études folkloriques familiarisent. Il y a eu également changement dans la participation à la vie nationale, qui est beaucoup plus grande que cinquante ans auparavant : des paysans devenus citoyens, comme dit le titre originel du livre d'Eugen Weber ¹ curieusement traduit en français *La fin des terroirs*. Élections, transports, école, caserne, échanges font du paysan un citoyen à part entière, moins ignorant, mieux au fait des problèmes du jour, voire de l'heure. Électeur courtisé depuis le Second Empire, il a une grande influence sur la politique du pays. Mais en France les comportements politiques ruraux sont divers : clivage gauche/droite, changements de comportement politique, ces derniers ne coïncidant nullement avec des changements de nature économique. Il n'y a pas davantage qu'au milieu du XIXe siècle de parti paysan, aucun parti ne peut davantage se prétendre le porte-parole des paysans. Qu'en est-il pour les ouvriers ?

Assez paradoxalement, le salaire nominal continue de croître, quoiqu'à une cadence moins rapide, pendant la grande dépression de la fin du XIXe siècle, tandis que, surtout grâce à la baisse du prix des produits alimentaires, le coût de la vie baisse. Le salaire moyen du mineur augmente de 36 % entre 1873 et 1900, celui de l'ouvrier du bâtiment à Paris de 34 % et celui du manoeuvre parisien de 40 %. Mais la hausse est moins importante dans certaines professions, et la progression a été d'un tiers en moyenne. Bien sûr inférieur à celui de l'ouvrier anglais ou américain, le pouvoir d'achat progresse — d'au moins 40 % — avant 1900 ; après, le coût de la vie augmentant autant que le salaire nominal, le pouvoir d'achat sera stable. Ces nouvelles conditions pécuniaires font que la nourriture est plus diversifiée et qu'elle tient moins de place dans l'imaginaire ouvrier. À ce résultat capital s'ajoute l'amélioration de certaines inégalités : les salaires féminins ne sont « plus » que la moitié des salaires masculins, et le salaire parisien représente 180 % du salaire provincial. La moyenne des salaires ouvriers s'établit, au début du XXe siècle, aux environs de 4,80 francs par jour, les grandes revendications devenant les « cent sous » (ou « la thune », soit 5 francs par jour) et l'éradication de la pratique des fréquentes baisses de salaire par des patrons pensant pouvoir le faire sans risquer de grève. Il est quasi indispensable de mettre les adolescents au travail, de façon à compléter les revenus parentaux, mais on n'en est plus à la situation des Maheux dans *Germinal* de Zola.

L'évolution de la mécanique illustre bien les besoins de l'industrie en main-d'œuvre qualifiée. Avant la diffusion de la machine-outil, les

¹ E.Weber (1925-2007), *La fin des terroirs. La modernisation de la France rurale. 1870-1914*, trad. fr., Fayard, 1983, 848 p., réédition, 1998, réédition, Le Grand Livre du mois, 2015, 840 p.

spécialisations reposent exclusivement sur l'habileté manuelle et la vigueur physique. Le tour de main et la force du poignet sont les critères d'excellence : « Un monsieur qui n'aurait jamais forgé un rivet ni un boulon, et qui aurait voulu faire joujou avec son marteau de cinq livres, se serait collé une fameuse courbature au bout de deux heures », fait dire Zola à l'ouvrier-boulonnier Goujet dans *L'Assommoir* (1877). Le perfectionnement des machines-outils sonne le glas des « grosses culottes » en minorant la dextérité manuelle dans le façonnement des pièces. Mais les tours, les mortaiseuses, les fraiseuses favorisent l'avènement d'une nouvelle élite capable de résoudre les délicats problèmes posés par l'usinage. Le passage de la machine-outil universelle à la machine-outil spécialisée, vers 1900, accroît le fossé entre le « piéçard », ancêtre de l'OS 1, rivé à sa machine standardisée, et le « métallo » qui possède la maîtrise technique suffisante pour régler les machines-outils, réaliser les travaux de finition ou en petite série, et répartir les façons entre les manœuvres.

Le mineur de houille est un des archétypes de l'ouvrier sous la IIIe République. On le connaît, au-delà d'un *Germinal* bien documenté, d'une part grâce à un premier grand livre scientifique, une véritable « œuvre-source », celui de l'ingénieur Louis-Laurent Simonin (1830-1886), *La vie souterraine ou les mines et les mineurs* 2, d'autre part grâce aux musées — par exemple le Musée de la mine du Nord-Pas-de-Calais, à Lewarde, l'écomusée du Creusot... — et les historiens ont été nombreux à traiter des mineurs et des différentes régions minières (Rolande Trespé, Marcel Gillet, Diana Cooper-Richet...). Le mot « mineur » est d'ailleurs très vague, car il y a de nombreuses spécialités : le piqueur (l'aristocrate !), le mineur proprement dit (qui manie les explosifs), le boiseur, le rouleur, le herscheur et la herscheuse, il y a beaucoup de femmes (trieuses, etc.) et des « moutards » (les *galibots*, apprentis mineurs en particulier), sans parler des chevaux. Les débuts de l'exploitation, dans le Nord du pays, remontent au XVIIIe siècle, mais la Révolution industrielle a transformé, en masse, des paysans en mineurs de charbon. En matière de main-d'œuvre et d'histoire sociale, le point central est la question du recrutement de la main-d'œuvre par les « compagnies » : Diana Cooper-Richet évoque 3 les « insuffisances et limites du recrutement rural », qu'il faut exciter par la construction de logements, les jardins ouvriers, les œuvres, et il faut faire appel à des immigrants (Belges et Italiens). La

1 « ouvrier spécialisé », attention = non qualifié.

2 Édité une première fois chez Hachette en 1867, ce livre a été réédité en 1982 (Champ Vallon).

3 D.Cooper-Richet, *Le Peuple de la nuit. Mines et mineurs en France, XIXe-XXe siècles*, Plon-Perrin, 2002, 441 p. et « Les ingénieurs des Mines vus d'en bas », dans A.Thépot dir., *L'ingénieur dans la société française*, Éditions ouvrières, 1985, 332 p., pp. 153-164.

question de la discipline, de l'ordre, du pouvoir, est primordiale, les compagnies s'appuient sur le poids de la religion, sur les agents de maîtrise, les porions, soumis à la hiérarchie et au respect de « monsieur l'ingénieur ». La dureté du travail est bien connue : « descente aux enfers », abattage, dans des positions très malcommodes, la mine est toujours dangereuse : « l'insolite au fond est toujours un danger en puissance, un signal d'alerte que seule une vigilance jamais relâchée permet de percevoir et une longue habitude d'interpréter » (Rolande Trespé). La rémunération est très complexe (« à la berline », au « prix fait », « à la tâche »...), elle est établie par le porion et toujours contestée, le pseudo-repas, c'est le rapide « briquet » au fond. L'importance du jour de la paie, avec ses colporteurs et autres marchands ambulants, ses boissons, a été tôt établie. Quelques améliorations sont introduites quant au travail dans la seconde partie du XIXe siècle, les « pompes à feu », la lampe Davy (dans laquelle la flamme est entourée d'un grillage fin), les compresseurs d'air et le marteau piqueur pneumatique, inventés au milieu du siècle. Les familles sont logées dans des « corons », des « courées », des « cités » ; un « fort » est un ensemble de logements ouvriers. À l'air libre, c'est le « carreau », avec les chevalements, les terrils, la lampisterie, la « salle des pendus », les bureaux (imposants), etc. Le mineur est un contestataire, un « rebelle », un gréviste, qui rêve au « grand soir » et songe à l'autogestion dès le XIXe siècle. Des grèves importantes ont éclaté avant 1870 : dans la Loire (Rive-de-Gier, Saint-Étienne) dans les années 1840 et 1850, à La Ricamarie à la fin du Second Empire. Elles continuent sous la Troisième République, par exemple à Montceau-les-Mines, où la grève éclate en 1878 et, à nouveau, en 1899 ; surtout s'y manifeste la « bande noire », groupe anarchiste qui, de 1882 à 1885, est responsable d'événements insurrectionnels : de la propagande, de nombreux attentats à la dynamite, des procès, et même un commissaire de police devient fou ¹. Le mineur, c'est également une culture : celle de la sociabilité du débit de boisson, la culture musicale et sociale de l'orphéon, de la fanfare, de l'harmonie, la culture des jeux d'adresse, de la fête de la Sainte-Barbe, c'est une langue (le *rouchi* dans le Nord-Pas-de-Calais), il y a aussi un imaginaire de la mine (fantômes, superstition, etc.).

La réalité de la condition ouvrière et de la « question ouvrière » est très variée, et déjà selon la taille de l'entreprise, de l'atelier au « bagne » industriel. On ne sait pas grand-chose des conditions de travail dans les petites et moyennes entreprises, mais la législation améliore sur certains points ces conditions. La loi du 19 mai 1874 interdit l'emploi des enfants de moins de 10 ans

¹ R. Beaubernard, *Montceau-les-Mines. Un « laboratoire social » au 19e siècle*, Avallon, Éditions de Civry, 1981, 316 p., réédition, Bourg-en-Bresse, Éditions de la Taillanderie, 1990, 239 p.

et limite à 6 heures la journée pour les petits ouvriers de 10 à 12 ans, 12 heures pour les 13 à 18 ans, durée qui devient la norme. Elle interdit l'emploi des femmes et des enfants dans les mines et le travail de nuit pour ces mêmes catégories. Enfin, elle crée l'inspection du travail, mais les seuls 15 inspecteurs de l'État sont nommés par le gouvernement et les conseils généraux ne recrutent guère d'inspecteurs départementaux. La loi du 2 novembre 1892 fixe un maximum de 10 heures par jour pour les 13-16 ans et de 60 heures par semaine/11 heures par jour pour les 16-18 ans, tandis que les femmes de plus de 18 ans bénéficient d'un maximum de 11 heures par jour. La loi Millerand du 30 mars 1900 établira pour les moins de 18 ans et les femmes un maximum de 10 h 30 par jour (à partir de 1902) puis de 10 h (à dater de 1904) ; pour les hommes – et c'est la première loi de la III^e République à les concerner – il en sera de même à condition qu'ils travaillent dans les mêmes locaux que les catégories précédentes. L'obligation du repos hebdomadaire est supprimée, dans un sens anticlérical, en 1880 ; elle n'est rétablie que pour les seuls marchés passés avec l'État, par un décret de 1889, et il faudra attendre la loi de 1906 pour que le repos dominical soit généralisé. Les paysans-ouvriers des usines proches des campagnes, comme les houillères de Carmaux, achèvent de se transformer en véritables ouvriers, bon gré mal gré, mais des liens très forts avec le monde rural sont maintenus. Les règlements d'usines traquent le temps « perdu » et le bricolage de la « perruque ». Une nouvelle conception de la rentabilité et de l'environnement du travail industriel, une nouvelle régulation du travail se font jour **1**.

En matière d'assurances sociales **2**, la loi sur les accidents du travail du 9 avril 1898 les met à la charge du patron, qui doit payer une rente, les frais médicaux et pharmaceutiques, ainsi qu'une pension à la veuve et aux orphelins ; l'assurance-vieillesse n'existera qu'avec la loi du 5 avril 1910. Les seules retraites en vigueur sont celles des mineurs, des cheminots et des fonctionnaires, pour lesquels la cotisation est d'ailleurs retenue sur le salaire **3**. Rien n'étant prévu contre le risque de maladie, on a recours le plus souvent à des sociétés de secours mutuel, plus ou moins solides, et dont les prestations sont toujours modestes.

On comprend dès lors la précarité de la condition ouvrière. La législation sociale française ne va pas aussi loin que dans d'autres pays, comme

1 A. Dewerpe, *Le Monde du travail en France, 1800-1950, op. cit.*

2 L'ouvrage collectif, *Se protégé, être protégé. Une histoire des assurances sociales en France*, Presses universitaires de Rennes, 2006, 347 p., est fondamental, dans son premier chapitre pour la « genèse ».

3 Le législateur et le public se souviennent alors, bien sûr, de *La Bête humaine* de Zola (1890) qui décrit le monde des cheminots de la Compagnies des Chemins de fer de l'Ouest : métiers, salaires, logements, *Louison*, incidents et accidents, maladies professionnelles, etc.

l'Allemagne wilhelmienne ; le travailleur est physiquement usé, l'emploi est instable, le chômage est craint, d'autant que le droit du travail ne reconnaît que le système du contrat individuel¹. Une seule convention collective, dépassant largement le cadre du contrat de travail (individuel) existe avant 1900, celle des Houillères du Nord (1891). Encore est-elle aux marges de la loi : c'est seulement en 1902 qu'un premier projet de loi autorisant le « contrat collectif » est déposé à la Chambre des députés, sans aboutir avant la guerre. Le terme de « convention collective » est forgé à la Belle Époque pour désigner le nouvel objet juridique que beaucoup appellent de leurs vœux pour organiser efficacement les rapports de travail dans l'entreprise moderne. Plusieurs projets de conventions émergent à la Belle Époque, mais les difficultés juridiques l'emportent et la loi verra le jour seulement en 1919. Et seuls les adhérents du syndicat bénéficieront des avantages de la convention ; c'est la loi du 24 juin 1936 qui étendra le bénéfice de la convention collective à tous les salariés de la profession ou de l'entreprise concernées.

Toutefois, le livret ouvrier est supprimé en 1890 (loi du 2 juillet 1890) et la loi du 27 décembre 1892 introduit un arbitrage facultatif dans les conflits du travail. Le livret ouvrier ne subsiste plus que dans *Le Tour de la France par deux enfants* et dans certaines pratiques locales de paternalisme-patronage contrôleur exacerbé, comme dans le Nord textile : à Armentières, le livret ouvrier de Constantin Vankeirsbilck mentionne comme dernière « sortie quitte et libre » la date du 18 juin 1910, alors qu'il a... 79 ans².

« Enfin, voici une lettre de maître Hetman à son cousin, serrurier à Épinal, pour le prier d'occuper André un mois ; André portera ensuite son livret d'ouvrier à la mairie d'Épinal et M. le maire y mettra sa signature. De mieux en mieux. Les chers enfants n'ont rien négligé : ils savent que tout ouvrier doit avoir un livret bien tenu et des certificats en règle. » (*Le Tour de la France par deux enfants*, chapitre IV)

La condition ouvrière est meilleure qu'aux temps de la naissance de la révolution industrielle mais variable selon les catégories. Les plus à plaindre sont les ouvrières à domicile, qui travaillent très longtemps, sans bénéficier ou presque des quelques lois sociales. Cependant les mythes littéraires privilégient l'ostentation de la dure condition des mineurs – *Germinal* de Zola étant l'ouvrage le plus célèbre et, certainement, le plus documenté – et celle du lourd marteau de l'ouvrier métallurgiste, comme dans *Gervaise*, du même Zola.

Jules Verne est un des rares auteurs à évoquer, et longuement, un « bagne industriel » sidérurgique et encore est-ce de la science-fiction, clairement

¹ Pour aller (beaucoup) plus loin dans l'histoire du chômage : C.Topalov, *Naissance du chômeur, 1880-1910*, Albin Michel, 1994, 626 p.

² D.Lejeune, *Lejeune, Vankeirsbilck et Cie. Livre de famille, du Perche-Gouët à la Flandre*, 2014, support numérique. Il s'agit du grand-père de mon grand-père maternel.

assumée. Les contraintes sont poussées à l'extrême dans ses *Cinq cents millions de la Béguim*, publiés en 1879. Stahlstadt est la « cité de l'acier », totalitaire (et germanique : le promoteur est un ignoble savant allemand, Schultze **1**), une cité de l'enfermement, construite en cinq ans dans l'Oregon. Il faut dire que le roman a été écrit en collaboration avec le communalard Paschal Grousset (1844-1909), collaborateur de Jules Verne chez Hetzel sous le pseudonyme d'André Laurie. L'ignoble mais visionnaire Schultze a réalisé une intégration verticale totale, qui va de pair avec un certain modernisme, facilite l'enfermement des ouvriers et permet de construire de monstrueux canons de « science-fiction », dont des obus « à fragmentation ». Ces obus sont une allusion transparente à Krupp et d'ailleurs l'explosion accidentelle d'un obus provoque à la fin du roman la mort de Schultze, la centralisation extrême de la société entraîne petit à petit l'asphyxie et la ruine (boursière) de Stahlstadt, beaucoup trop autocratique. Quelles sont les activités industrielles de la « cité de l'acier » ? Elle dispose d'un énorme marteau-pilon, comme au Creusot, déjà très connu en 1879 et *Le Tour de la France par deux enfants* est paru deux ans auparavant ; *Les Cinq cents millions de la Béguim* sont riches de descriptions — recopiées dans des revues — de nombreuses opérations classiques : la mine de charbon, la coulée, etc. Paradoxe (ou maladresse ?), le fin du fin est le puddlage, qui n'est plus du tout moderne à l'époque du roman de Jules Verne, ou d'André Laurie : il n'y a pas de convertisseur... Quoi qu'il en soit, les secrets de Stahlstadt sont espionnés par une sorte de « sublime » **2** anti-alcoolique, Marcel, ingénieur capable de se faire ouvrier... La mauvaise cité, germanique, est opposée à celle de l'autre héritier, Français, la cité de la science bienfaisante, France-Ville, utopie hygiéniste construite rationnellement, mais pour le bien-être, un peu écologique, mais sûrement hygiénique de ses habitants, d'où le recul constant de la mortalité. À France-Ville n'ont été admis que des

1 La satire germanophobe concerne aussi « le grand atlas en 378 volumes in-folio de notre éminent Tuchtigmann [...] monument généreux de la science géographique appliquée à l'art du tirailleur... ».

2 Le « sublime » est l'ouvrier qualifié possédant excellentement son métier, mais « fort en gueule » et fréquemment alcoolisé. La vision patronale de Denis Poulot à la veille de la Commune est franchement hostile (*Le Sublime ou le travailleur comme il est en 1870 et ce qu'il peut être*, Librairie internationale, 1870, 376 p., plusieurs rééditions). « Des métallos parisiens des années 1860, le petit patron démocrate qu'est Denis Poulot a fait, dans son *Sublime*, une typologie restée célèbre. Chez tous, la capacité à contrôler leur travail, parce que le patron, le "singe", ne peut les remplacer, et, au fond, comprend souvent mal les savoir-faire qu'ils mettent en œuvre, est un trait commun. Le "vrai sublime" réalise bien et vite les commandes et c'est ce qui le perd, car il arrose trop bien ses réussites : mais c'est le premier tourneur de la capitale, un ouvrier indispensable, à qui le patron "doit faire des politesses", car, fier de son travail — il en parle tout le temps —, c'est un râleur, toujours prêt à demander son compte, et ce d'autant plus facilement que sa compétence lui permet de retrouver aisément un emploi. » (A.Dewerpe, *Le monde du travail en France (1800-1950)*, Armand Colin, coll. « Cursus », 1989, 192 p., p. 19). Zola donne une version idéalisée du sublime dans *L'Assommoir*, avec le forgeron « sublime » Goujet, dit *Gueule d'Or*, qui fabrique à la main des boulons et des rivets (« un vrai travail de bijouterie »), dans une véritable usine, où il est concurrencé par la machine. Son travail est jugé dans cette phrase fameuse : « un monsieur qui n'aurait jamais forgé un rivet ni un boulon, et qui aurait faire joujou avec son marteau de cinq livres, se serait collé une fameuse courbature au bout de deux heures ».

habitants justifiant d'un métier : pas d'oisifs dans la cité ! Elle est une cité démocratique, utopique, à la démocratie fonctionnant en temps réel ; cela donne au roman un aspect relativement socialiste, au socialisme communard sublimé, modernisé, et d'anticipation. Au passage on remarque la définition, plaisante, du riche : il est celui pour qui travaillent « les fileuses de la Hollande », les « manufactures d'Elbeuf », les horlogers et les chanteuses qui s' « égossillent » ! Tout le bonheur utopique de France-Ville risque d'être détruit par le siège (« versaillais ») fomenté par les méchants de Stahlstadt, mais il tourne court, à cause de la mort de Schultze. Que faire de la cité asphyxiée par la mort de Schultze et donc vaincue ? Le roman s'achève sur la « reconversion » de Stahlstadt, menée sous la conduite de l'ingénieur Marcel, qui a jeté ses défroques d'espion et d'ouvrier, ces dernières étant sans doute conservées dans une armoire.

Au rebours des attitudes patronales courantes, une utopie est développée dans la vie réelle par Jean-Baptiste André Godin (1817-1888), jeune serrurier devenu industriel du chauffage inspiré par le socialisme utopique de Charles Fourier (1772-1837) et célèbre pour son usine-habitat modèle du Familistère de Guise (Aisne), créé en 1859, où la « participation », sous la IIIe République, est une phase finale peu concluante. Mais, pour faire connaître son Familistère, Godin publia deux livres importants, qui eurent un certain lectorat, *Solutions sociales*, en 1871, et *Association du capital et du travail*, en 1880 ¹. Ces livres sont incroyablement confus, pédagogiques et mystiques, car Godin est influencé par les mystiques de la fin du siècle, par la phrénologie, par le spiritisme et le magnétisme ; en outre Godin est pacifiste. Il traite des différentes formes de la rémunération du travail, des caisses de secours, du logement bien sûr : il rêve du « palais social », qu'est devenu le Familistère, qui a coûté au total un million de francs, soit près de 2,5 fois le prix de l'hôtel de la Société de Géographie. Il y a dans le livre de très nombreux plans, minutieusement commentés. Godin part, dans les premières lignes, du problème du logement pour le prolétariat, mais insiste longuement dans le livre sur l'Organisation du travail (expression de Fourier). Godin déploie d'ailleurs une lecture réductrice de Fourier : il fait un syncrétisme, pour son association capital-travail, mais l'ajout du logement conduit à l' « Association intégrale », au « communisme » écrit-il. En outre, le « palais social » soigneusement construit pour les ouvriers vise à leur offrir « les équivalents de la richesse », c'est-à-dire un standard de vie, hygiéniste, pour

¹ J.-B. A. Godin, *Solutions sociales*, Le Chevalier, 1871, 664 p., réédition, texte présenté et annoté par J.-F.Rey et J.-L.Pinol, La Digitale, 1979, 502 p. ; *Mutualité sociale et association du capital et du travail ou Extinction du paupérisme...*, Guillaumin, 1880, 275 p. Un ouvrage : M.Lallement, *Le travail de l'utopie. Godin et le familistère de Guise*, Les Belles Lettres, 2009, 511 p.

lequel la bourgeoisie paye cher mais auquel les travailleurs peuvent accéder grâce à la collectivité. Le partage des bénéfices est longuement évoqué ; la surveillance des habitants par leurs voisins, dans un but moralisateur, est clairement traitée. Godin s'écarte donc complètement du paternalisme standard, il lègue à sa mort le Familistère aux ouvriers, qui doivent le faire fonctionner eux-mêmes, sous la forme d'une coopérative de 500 sociétaires environ. Le Familistère aura 2 500 habitants en 1929, qui se succèdent souvent de père en fils au long du XXe siècle. L'usine sera vendue en 1968 à Le Creuset et rachetée par le groupe Cheminées Philippe en 1988. Quant au « Palais social », il sera vendu « à la découpe » ; il y aura banalisation de l'habitat, qui s'appauvrira, drogue et violences se manifesteront, et les équipements collectifs sombreront. Classé monument historique en 1991, le Familistère sera restauré au début du XXIe siècle.

Les ouvriers du « siècle d'airain » (Victor Hugo) sont largement alphabétisés, à Paris tout au moins. Une première nuance, toutefois : les hommes le sont davantage que les femmes. Autre nuance à apporter : le pourcentage d'illétrisme varie en fonction du niveau de qualification. Il existe un rapport évident entre le niveau culturel et la formation professionnelle : alors que les métiers qualifiés sont intégralement alphabétisés en 1860 (imprimerie, métaux précieux, articles de Paris), les activités de faible qualification ont un taux d'alphabétisation fort médiocre : dans le bâtiment, par exemple, les carriers, les maçons, les plâtriers dépassent à peine 50 % d'alphabétisés ; dans le secteur des « fils et tissus », 64 % des ouvrières seulement savent lire et écrire. Quelles sont les lectures des ouvriers ? Eugène Sue (1804-1857) est le premier écrivain à bénéficier d'une large audience populaire. L'essor de la presse bon marché, en particulier *Le Journal pour tous* (1855-1880) puis *Les Veillées des Chaumières* (lancées en 1877), hebdomadaires illustrés publiant des romans-feuilletons, témoigne de ce nouveau besoin de lecture. On peut, à la suite de Jean-Yves Mollier ¹, parler de culture de masse avec *Le Petit Journal* créé en 1863 par Moïse Millaud, vendu un sou (5 centimes), qui atteint des tirages spectaculaires. Deux romans obtiennent un incomparable succès : *Les Deux Orphelines* d'Adolphe d'Ennery (1874) et *La Porteuse de Pain* (1884) de Xavier de Montépin qui raconte, avec une construction mélodramatique et sur un ton apitoyé, les malheurs sans nombre de Jeanne Fortier, jeune veuve d'un mécanicien, injustement condamnée pour l'incendie d'une usine et le meurtre d'un ingénieur. Les colonnes Morris et les murs de

¹ J.-Y. Mollier, « Un siècle de transition vers une culture de masse », *Historiens & Géographes*, décembre 1992, pp. 187-200.

Paris sont tapissés par les affiches publicitaires à la gloire des héros feuilletonnesques : les ombres mystérieuses de Fantômas et Chéri-Bibi hantent les faubourgs à la veille de la Grande Guerre. Pour un ouvrier adulte, les cours gratuits du soir constituent la seule façon de reprendre ses études. Les cours attirent surtout des « ouvriers d'art » désireux d'élargir leur savoir d'autodidacte pour le transmettre à leurs compagnons d'atelier. Les notables radicaux de la IIIe République soutiennent l'enseignement populaire, doublé d'un combat anticlérical. En 1866, déjà, le franc-maçon Jean Macé (1815-1894) a lancé avec succès sa Ligue de l'enseignement pour propager l'instruction du plus grand nombre à la faveur de cercles locaux¹. La Société d'aide fraternelle (1872) propose des séances de lectures publiques. Des militants ouvriers mettent en place, à leur tour, des institutions pour développer l'instruction des travailleurs : les Universités populaires, par exemple, connaissent un bref éclat au tournant du siècle. La première est fondée au faubourg Saint-Antoine à l'initiative d'un ancien typographe, Georges Deherme (1867-1937), en 1899. Administrées par des ouvriers de métier, les U. P. organisent des conférences données par des universitaires et appuient les loisirs culturels pour détourner les ouvriers du cabaret.

□ Le « mouvement ouvrier »

Le syndicalisme mérite encore son nom traditionnel et restrictif de mouvement ouvrier. À nulle autre époque il ne se veut autant distinct du socialisme français. Le syndicalisme s'est reconstitué dans les débuts de la IIIe République. Toute organisation ouvrière n'avait pas disparu avec l'écrasement de la Commune : malgré la prohibition légale, des « chambres syndicales » subsistent, à Paris, où chaque corporation ouvrière semble posséder la sienne, et même en province, au moins dans les grandes villes. Le mouvement de reconstitution, ralenti par l'Ordre moral, s'accélère après la victoire des républicains aux élections de 1876, la majorité républicaine n'y étant pas hostile. En 1876 se tient à Paris un premier congrès national ouvrier, avec une centaine de groupements, de chambres syndicales et de coopératives proudhoniennes. Il réclame l'abolition des dispositions légales dirigées contre les associations ouvrières et la création d'un mouvement coopératif. Ce congrès, salué par Jules Guesde, fut surtout coopératiste et mutualiste. Le suivant, à Lyon, en 1878, affirme que la seule forme d'organisation qui réponde aux besoins du temps est

¹ J.-P.Martin, La Ligue de l'enseignement. Une histoire politique (1866-2016), Presses universitaires de Rennes, 2016, 605 p.

une fédération de tous les syndicats. Coopérateurs proudhoniens et militants collectivistes se heurtent, les premiers l'emportant.

Par contre, en 1879, à Marseille, où les « groupes d'études sociales », d'inspiration socialiste ou anarchiste, sont représentés, les collectivistes l'emportent. Ils font adopter le principe de la création d'une Fédération des travailleurs socialistes de France, véritable parti ouvrier : le triomphe des collectivistes est aussi celui du politique. Au syndicalisme réformiste et fier de son indépendance va-t-on voir succéder un syndicalisme révolutionnaire et marxiste, acceptant de n'être que la masse de manœuvre du parti socialiste, comme en Allemagne, en Belgique et aux Pays-Bas ? Mais au Havre, en 1880, s'opère la scission entre « syndicaux » (les modérés) et collectivistes et anarchistes : le mouvement ouvrier français sera désormais divisé. Des formules nouvelles apparaissent, par exemple le syndicalisme chrétien¹ ; le premier syndicat est celui des employés du commerce et de l'industrie de Paris, en 1887, créé par le frère Hiéron (Jean Giraudias) à partir d'anciens élèves des Frères des écoles chrétiennes. Mais il n'y aura pas avant la Belle Époque de regroupement des syndicats chrétiens.

Le mouvement syndical doit lutter contre des obstacles réglementaires, patronaux et l'écueil de l'inorganisation. La loi du 21 mars 1884 reconnaît la légalité des syndicats professionnels autres que les syndicats de fonctionnaires, mais les syndicats refusent de se plier aux obligations qu'elle impose, d'autant plus que la loi maintient les articles 414 et 415 du code pénal qui punissent les atteintes à la liberté du travail et les violences². Le syndicalisme français continuera à vivre en marge de la loi. Il faut dire que la loi Waldeck- Rousseau était conçue par le ministre comme un instrument de régulation sociale, ce que montre bien la circulaire d'application : le syndicat « est moins une arme de combat qu'un instrument de progrès matériel, moral et intellectuel ». Plus dur que l'État, le patronat français refuse de reconnaître le fait syndical, de négocier avec les organisations ouvrières, surtout en ces temps de dépression économique. Se multiplient les pancartes : « Ici, on n'embauche pas de syndiqués », mais aussi les grèves et les incidents sanglants, comme la défenestration d'un ingénieur à Decazeville en 1886 et, à l'inverse, la fusillade de Fourmies le 1er mai 1891 : les soldats font, grâce au tout nouveau fusil Lebel à répétition, dix morts, presque tous de moins de vingt ans, au sein d'une foule

¹ Voir les premières pages de la thèse de Michel Launay, *La CFTC Origines et développement, 1919-1940*, thèse, Publications de la Sorbonne, 1986, 487 p. et le premier chapitre de M. Launay, *Le syndicalisme chrétien en France de 1885 à nos jours*, Desclée de Brouwer, 1984, 94 p.

² P. Lascoumes, P. Poncela, P. Lenoël, *Au nom de l'ordre. Une histoire politique du code pénal*, Paris, Hachette, 1989, 404 p. compte rendu par mes soins dans *Bulletin de la Société de 1848*, 1990, pp. 145-146.

pacifique désireuse de faire la fête. Les grèves sont très nombreuses, particulièrement au début et à la fin des années 1880. Leur durée moyenne augmente. Elles sont nourries de l'attente messianique du « grand soir » (Michelle Perrot **1**) et, au moins, de l'espérance mise dans la grève générale. La résistance ouvrière est d'ailleurs globalement efficace, car elle empêche toute baisse généralisée des salaires.

L'organisation se fait dans deux sens. Des fédérations – la première est celle des chapeliers (1879) – regroupent les syndicats verticalement, par métiers **2** : livre (1881), mineurs (1883), cheminots (1890), textile (1891) ; en outre, une Fédération nationale des syndicats se crée en 1886 et dans ses premiers congrès est très proche du socialisme. Des bourses du travail (horizontales, par villes), avaient été projetées par des catholiques sociaux dès les années 1840, puis par le régime de la Deuxième République. Sous la Troisième et dans l'héritage des compagnonnages comme des sociétés de résistance, elles regroupent localement les diverses activités, à Paris (1887), puis Nîmes, Marseille, Saint-Étienne... Il y en a 14 en 1892, quand elles sont, au congrès de Saint-Étienne, réunies en une Fédération des bourses du travail, dont Fernand Pelloutier (1867-1901), leur grand et jeune apôtre, devient le secrétaire en 1895. Pelloutier s'était fait le défenseur de la grève générale et d'un « parti ouvrier », réunion de toutes les chapelles socialistes et lieu de collaboration du socialisme politique, du syndicalisme et de la coopération (Jacques Julliard).

En 1895 aussi, au congrès de Limoges, commun à la Fédération des bourses et à celle des syndicats, naît la Confédération générale du travail (CGT). Mais en son sein les bourses, grâce à une active guérilla d'arrière-garde, ne perdront leur autonomie qu'en 1902 au congrès de Montpellier, donc après le décès de Pelloutier, emporté par la tuberculose à 33 ans, et alors qu'elles sont plus d'une centaine. Une nouvelle CGT combinera désormais fédérations d'industries et unions départementales, régionales et locales. Triomphe le syndicalisme révolutionnaire ou anarcho-syndicalisme, au moment où les anarchistes se tournent vers une nouvelle forme de lutte et sauf dans quelques départements, comme le Puy-de-Dôme (Guy Rousseau **3**). L'anarcho-syndicalisme veut faire du

1 M.Perrot, *Les ouvriers en grève. France. 1871-1890*, thèse, Paris-La Haye, Mouton, 1973, 2 vol., 900 p., M.Perrot, *Jeunesse de la grève. France 1871-1890*, Seuil, coll. « L'Univers historique », 1984, 325 p., réédition partielle du titre précédent, M.Perrot, « Les vies ouvrières » dans P.Nora dir. *Les Lieux de mémoire*, Gallimard, 1984-1992, 3 tomes en 7 vol., III, 3, pp. 86-129. Plus récent : S.Sirot, *La grève en France : une histoire sociale (XIXe-XXe siècle)*, Odile Jacob, 2002, 306 p.

2 Au sens moderne du terme, générique par rapport au passé. Par exemple « textile » coiffe les appellations traditionnelles : tisseur, démonteuse, bobineuse, lamier, bambrocheuse, créneur, épeuleuse, etc.

3 G.Rousseau, *Le temps du gouyat. L'enracinement socialiste dans le Puy-de-Dôme (1870-1914)*, Clermont-Ferrand, Faculté des Lettres et Sciences humaines de l'Université Blaise Pascal, Publications de l'Institut

syndicat non seulement un moyen de défendre la classe ouvrière — la journée de travail de huit heures et le salaire minimum de 5 francs par jour —, mais surtout la forme sociale destinée à remplacer l'organisation économique qui prévaut. Ses caractères fondamentaux sont simples à énumérer : importance de l'adhérent et du militant, non-institutionnalisation du syndicat, défense du travailleur en tant qu'homme économique, limitation à quelques métiers principaux du phénomène syndical, spécificité des fonctions syndicales. Le moyen d'action sera l'« action directe », violente le cas échéant. Grande est l'importance dans la mentalité collective de la valeur mythique du « grand soir », du 1er Mai et des chansons célébrant cette journée et les luttes ouvrières (*Les Huit Heures, La Marche du 1er Mai, Les Martyrs de Fourmies, La Marseillaise fourmisiennne, La Marseillaise du 1er Mai*, et de nombreux *1er Mai*), qui s'ajoutent aux autres chants traditionnels, comme *La Marseillaise des travailleurs*. L'*Internationale* ne prendra la première place qu'après 1900 ¹. Et tout cela sans les partis politiques, dont, sous l'influence des idées de Proudhon, les organisations ouvrières se méfient considérablement.

Mouvement ouvrier et socialisme sont pour longtemps mêlés par le langage courant, malgré la méfiance et l'indépendance des organisations ouvrières.

L'anarchisme en est aux grandes années post-proudhoniennes de son audience, celles de la dernière décennie du XIXe siècle. L'État doit être détruit par la non-participation à la vie politique républicaine classique, à la conscription, et par la grève générale. Une France de petits entrepreneurs, d'artisans, d'ouvriers qualifiés, est séduite en outre par la perspective de création d'une société de libre union entre des producteurs individuels — ou de petites cellules de production, coopératives par exemple —, associés pour l'échange de leurs produits, société heureuse ressuscitant un âge d'or préindustriel et idéalisé.

C'est la grève générale et le « grand soir » qui permettront de réaliser la République sociale, dont les actuels syndicats sont l'embryon. Une France patriote est sensible au caractère non marxiste et « typiquement français » d'un raisonnement et d'un avenir adaptés du legs de certains des socialismes du premier XIXe siècle national, fouriérisme, icarisme d'Étienne Cabet (1788-1856), notamment. Une France modérée retrouve ici un moyen terme entre capitalisme et marxisme.

Quel syndicalisme, en définitive ? Le syndicalisme s'est en France développé au XIXe siècle avec toute une série d'obligations (la cotisation, le

d'Études du Massif central, fascicule XL, 1991, préface de Madeleine Rebérioux, 349 pages, compte rendu par mes soins dans *Historiens & Géographes*, n° 333, septembre-octobre 1991, pp. 361-362

¹ Sur *La Marseillaise* et « ses rivales en France » : Bernard Richard, *Les emblèmes de la République*, CNRS, 2012, réédition, 2015, 526 p., chapitre VI.

respect des statuts, etc.) : il a été, fait remarquer Pierre Rosanvallon, une forme d'« incorporation », de « régulation sociale » par la canalisation des revendications, ce que montre bien la loi de 1884, dont la circulaire d'application insiste sur la « gouvernabilité sociale ». Il s'est agi d'impliquer des citoyens dans la vie sociale, d'intégrer, contre la culture de la « séparation sociale ». Le XIXe siècle français avait la hantise de la désorganisation sociale, d'une société « abandonnée » à elle-même ; il craignait le spectre de la dissolution sociale, il rejetait l'individualisme. Plusieurs romans de Balzac, *César Birotteau* par exemple, insistaient sur cet aspect. A joué le souvenir collectif de la formule de Saint-Marc Girardin (1801-1873), dans *Le Journal des débats* du 8 décembre 1831 : « Les Barbares qui menacent la société ne sont point au Caucase ni dans les steppes de la Tartarie : ils sont dans les faubourgs de nos villes manufacturières. » Encore en 1900, *Le Temps* qualifie des grévistes « d'apaches sans foi ni loi » !

La notion syndicale de représentativité s'est élaborée en réaction contre le modèle de la représentation politique liée à l'exercice du suffrage universel, elle naît de la déception éprouvée devant les faibles effets pratiques du suffrage universel pour résoudre la « question sociale », elle réagit aux limites des transformations sociales apportées par la IIIe République. Profonde est la critique de la démocratie électorale, d'autant que l'anarcho-syndicalisme domine le syndicalisme. La représentation ne peut être que trahison, le syndicalisme n'est que délégation et défense. Toute une littérature s'étend sur la convention collective, toute une évolution s'en suivra jusqu'à la loi de 1936 qui les rendra obligatoires par branches. Il y aura même à la Belle Époque des projets pour rendre le syndicalisme lui-même obligatoire, d'autres de groupement des syndicats pour faire des « fédérations » des organismes officiels de consultation par l'État. La méfiance des syndicats, mais pas des socialistes comme Jaurès, sera grande. Cela ne sera pas réalisé, mais des délégués seront institués, dans les mines, les usines d'armement, etc., et les accords Matignon prévoiront l'instauration d'un système de délégués du personnel élus directement.

D'autre part, la deuxième moitié du XIXe siècle voit le développement du mutuellisme. Le grand théoricien du principe mutuelliste avait été, sous le Second Empire, Émile Laurent (1830-1900) : « La grande affaire de notre temps est la découverte des garanties sociales à substituer à celles que la Révolution a détruites et dont le régime industriel rend l'absence encore plus saillante. » À la même époque, Émile de Girardin (1806-1881) avait défini l'État comme un « assureur universel ». Ce sont des syndicats, peu nombreux, qui mettent sur pied des organismes annexes (caisses de secours mutuels, bibliothèques, écoles professionnelles, caisses de chômage, bureaux de

placement, etc.), ce que l'État cherchera à encourager dans les années 1920, par des subventions.

Dans les débuts de la Troisième République, cet État se veut hygiéniste, il y a même un considérable courant hygiéniste, appuyé sur les médecins. Malgré sa brièveté, la Seconde République avait pris une série de mesures, concernant l'hygiène publique, mesures qui lui ont survécu : réorganisation des Conseils d'Hygiène existants, réforme de l'Assistance publique de Paris, entrée d'hygiénistes au ministère de l'Agriculture et du Commerce, commissions des logements insalubres qui se trouvent un peu partout, etc. Ces efforts avaient été poursuivis par le Second Empire, qui voit aussi le début des travaux de Pasteur, et une « révolution pastorienne » se poursuit sous la Troisième République. Les médecins sont alors bien représentés au parlement, d'où un travail législatif important, par exemple la loi de 1902 sur l'hygiène publique et celle de 1905 sur le contrôle bactériologique de l'industrie alimentaire. Les pouvoirs publics imposent tout une série de mesures en matière d'hygiène : des normes sanitaires dans la construction des logements (la chasse d'eau est obligatoire à partir de 1883...), les villes sont assainies et l'école primaire joue un rôle éducatif primordial en la matière. Le tout-à-l'égout devient obligatoire à Paris en 1894, le ramassage des ordures ménagères se généralise, les techniques d'analyse microbiologique de l'eau mises au point au début du XXe siècle se développent, la distribution de l'eau s'améliore, par multiplication des lavoirs, des fontaines et des bains-douches.

Une des grandes thèses d'Axelle Brodriez-Dolino est que la lutte hygiéniste, le combat contre la pauvreté et la peur du désordre sont liés, c'est « l'indissociable lien entre vulnérabilités sociales et sanitaires »¹. Au XIXe siècle, pour les pouvoirs publics et de larges couches de la société les pauvres sont censés entretenir leur misère par leur insouciance à engendrer sans contrôle. L'habitat du pauvre préoccupe les autorités : « spectacle » scandaleux des courées ou corons du Nord, mesures de la « zone » parisienne, etc. Dans un autre ordre d'idée, Révolution industrielle aidant, l'image du pauvre change : sa propreté serait gage de sa moralité, elle serait garantie d'ordre, d'où une véritable pastorale de la misère, de la rue à l'habitation et de celle-ci à la

¹ Axelle Brodriez-Dolino, *Combattre la pauvreté. Vulnérabilités sociales et sanitaires de 1880 à nos jours*, CNRS, 2013, 328 p. La citation est un intertitre de la page 17. L'« action sanitaire et sociale » du ministère du Commerce et de l'Industrie forme toute la troisième partie du livre de J.-P. Dumas, *L'État moteur du progrès. Le ministère du Commerce et de l'Industrie, 1870-1914*, IGPDE/CHEFF, 2016, 350 p. Pour prendre du recul : André Gueslin, *Une histoire de la grande pauvreté dans la France du XXe siècle*, Fayard, 2004, 457 p., réédition, Pluriel, 2013, 469 p.

personne. Les hôpitaux sont restés longtemps des hospices **1**, avec un financement très inégal selon les communes, et ne deviennent des établissements généraux de soins qu'au début du XXe siècle. Une foule d'associations charitables, de philanthropes, de caisses patronales de prévoyance, d'« ateliers de charité » s'occupe des pauvres et l'État finance longtemps fort peu. L'arsenal législatif de la France du XIXe siècle ? Les lois sur les aliénés en 1838, sur l'aide aux enfants (1869), sur l'âge minimum d'embauche, à 13 ans (1892), sur la limitation de la durée de la journée de travail (1892), sur l'aide médicale obligatoire aux personnes sans ressources (1893), sur les accidents du travail (1898), sur l'assistance obligatoire aux vieillards (1905), sur les retraites (1910), mais il n'y a pas de loi sur l'assistance aux chômeurs. Le chômage est donc abandonné aux initiatives municipales. Des progrès réels sont enregistrables : les bureaux de bienfaisance, nés par la loi de 1796, sont en accroissement constant (16 000 en 1908), mais avec un financement très inégal selon les communes. La première loi d'assistance républicaine porte sur l'assistance médicale gratuite (15 juillet 1893) et la solidarité préside à l'organisation de la loi.

Un personnage particulier est celui du vagabond, sur lequel s'est penché Jean-François Wagniard dans sa thèse **2** : marginal et mythe menaçant par le crime et la folie qu'il charrierait, répression judiciaire, interdictions municipales par petites plaques émaillées et comminatoires, propositions de reconduite à la frontière, mais débat idéologique à la Belle Époque : esprit de liberté et de résistance à une société injuste, que l'État républicain aurait enkistée, poésie de la vie errante, du voyage, du « trimard » (on dira plus tard la « route ») ? De rares bons juges, la charité privée, une littérature impliquée héritée de Victor Hugo (Bruant et Rictus surtout) et une certaine solidarité tentent de corriger à la Belle Époque, qui voit le mythe passer de la liberté au libertaire anarchisant.

Concluons sur la « République des faibles », grâce à Annie Stora-Lamarre **3**. Familière de l'« enfer » de la Bibliothèque nationale, où étaient jadis entreposés les livres jugés licencieux, Annie Stora-Lamarre avait sondé le refoulé sexuel de la République. Elle y avait rencontré le sénateur René Béranger (1830-1915), célèbre « père La Pudeur » de la IIIe République, et, autour de lui, une nébuleuse de ligues et d'associations. Mais si Béranger est l'auteur de lois de

1 Ouvrage le plus récent : M. Rossigneux-Méheust, *Vies d'hospice. Vieillir et mourir en institution au XIXe siècle*, Champ Vallon, 2018, 392 p.

2 Résumée en : J.-F. Wagniard, *Le vagabond à la fin du XIXe siècle*, Belin, 1999, 352 p. Voir aussi Fr. Chauvaud, *De Pierre Rivière à Landru. La violence apprivoisée au XIXe siècle*, Brepols, 1991, collection « Violence et Société », 271 p., pp. 190 & suiv.

3 Annie Stora-Lamarre, *La République des faibles. Les origines intellectuelles du droit républicain. 1870-1914*, Armand Colin, 2005, 219 p.

censure pour outrages à la morale publique, il est aussi le père de lois traitant — à la fin du XIXe siècle — du crime, de la déchéance paternelle et de la recherche de paternité. Cet homme d'ordre a, de manière paradoxale, contribué à faire reculer la figure du père, dans la loi et dans la société. Pour lui, la paternité est une fonction, non un droit personnel. Autre paradoxe : il a cherché à vider les prisons. L'autrice s'est donnée pour mission de tirer le portrait de groupe de ces « entrepreneurs moraux » qui s'étaient fixés pour tâche d'établir le socle commun du droit républicain, juristes, philosophes et sociologues. Les « entrepreneurs moraux » ont défendu les faibles de la IIIe République, une humanité affrontée au mal et au malheur. Ils l'ont fait au moyen de lois de nature pénale et civile, promulguées à la fin du XIXe siècle. Ces lois privilégient l'examen des passions dans l'ordre de la sexualité, du crime, de l'amour et du désamour paternel, de la séduction : des passions présentées dans le droit comme celles d'une humanité éternelle et sans histoire ¹. Le croisement des écrits, fort nombreux et copieux, des discours prononcés dans le cadre des sociétés de pensée, fait apparaître les doctrines des juristes Raymond Saleilles (1855-1912) et Gabriel Tarde (1843-1904), les positions des philosophes catholiques comme le sénateur Bérenger — fervent républicain et ardent dreyfusard — ou encore les idées du libre penseur Alfred Fouillée (1838-1912), le compagnon puis mari de G. Bruno. Les positions de ces auteurs sont confrontées, notamment lors de congrès internationaux, à la pensée juridique allemande et, en fouillant les entrailles du droit républicain, ces protagonistes de la « société civile » rendent compte d'une aspiration démocratique pour un Homme doué de Raison, mais incapable, au sens juridique du terme, âme perdue ou malheureuse de la conscience républicaine, pour laquelle on légifère et dont l'histoire restait à faire.

¹ Lecture intéressante : A.-M.Sohn, *100 ans de séduction. Une histoire des histoires d'amour*, Larousse, 2003, 191 p., illustrations nombreuses et bien commentées.

Chapitre 6. La culture de la fin du siècle, culture « fin de siècle » ?

Comme l'a démontré Pierre Masson ¹, un épais conservatisme culturel s'étend sur la France des trois dernières décennies du siècle, « effaçant » la Commune, reliant les temps contemporains à la décadence impériale, labourant les « chemins de la rédemption », affirmant un « ordre immuable et universel ». Mais à l'inverse naît une ambiguë « écriture républicaine », à la fois mystique et conformiste. On peut sans peine discerner une culture de la Troisième République insérée dans tout le siècle, car l'histoire culturelle a des rythmes lents de civilisation qui se transforme – idée de Pitirim Alexandrovitch Sorokin, professeur de sociologie à Harvard ² – mais définie par des médias, une représentation du monde et un groupe social centré sur les classes moyennes évoquées au chapitre précédent. Enfin, note Willa Z. Silverman ³, la formule « fin de siècle »,

« forgée alors qu'approchait l'année 1900, était comme Janus tournée vers l'avenir autant que vers le passé. Elle s'inscrit d'emblée, tout comme le moment culturel qui l'engendra, dans une série de récits où les fins côtoyaient les commencements, où le déclin voisinait avec le progrès. Une histoire de tournants en quelque sorte. Son imaginaire était marqué au coin de la pensée eschatologique, de l'hystérie et de l'espoir. Il était empli de cataclysmes et de rédemptions, d'utopies et de dystopies, du meilleur des mondes autant que du pire. Cultivant l'hyperbole autant que l'oxymore, "fin de siècle" invitait à la pensée manichéenne. [...] La "fin de siècle", assortie de son corollaire "décadence", fut aussi presque d'emblée métamorphosée en un chapelet de mouvements artistiques, innovateurs et dynamiques. »

Sommaire du chapitre 6

- L'esprit
- La vie religieuse de la fin du XIXe siècle en France
- Les médias français de la fin du siècle
- Un scientisme triomphant
- Littérature : le temps du symbolisme
- Les arts de la fin du siècle

¹ P.Masson, *Le disciple et l'insurgé. Roman et politique à la Belle Époque*, Presses universitaires de Lyon, 1987, 242 p.

² 1889-1968.

³ Willa Z. Silverman, pp. 119-120 de D.Kalifa dir., *Les noms d'époque. De « Restauration » à « Années de plomb »*, Gallimard, 2020, 349 p.

□ L'esprit

L'école est un patrimoine républicain¹. Pièce essentielle de l'idéologie des « fondateurs de la République », cautionnée par la science, adhérant à l'ordre économique et social du XIXe siècle et bâtissant l'unité politique du pays, l'école a été institutionnalisée, et non pas inventée, par les grandes lois des années 1880, ce qui, en corollaire, a entraîné une lutte contre l'Église : la République a donné le « savoir » (chapitre 3), tout en réservant une place spéciale aux filles (chapitre 5). Les républicains ont fait un effort financier considérable et rédigé la « bible » : le *Dictionnaire de pédagogie et d'instruction primaire* dirigé par Ferdinand Buisson et publié en quatre gros volumes de 1882 à 1887 (2). L'alphabétisation des Français s'achève, la ligne Saint-Malo/Genève³ s'estompe, l'emploi du système moderne de poids et mesures est inculqué aux jeunes générations, des écoles normales primaires et supérieures préparent les maîtres, l'enseignement public est laïcisé, mais les devoirs envers Dieu subsistent dans le programme de morale et le jeudi permet l'instruction religieuse en dehors des locaux scolaires.

Une véritable école maternelle naît ; dans le primaire, les méthodes et les contenus sont stabilisés, avec le triomphe du mode dit simultané (chaque classe est divisée en « sections » homogènes, le maître s'adressant à chacune d'elles à son tour), avec des programmes encyclopédiques, la victoire des « romans pédagogiques ». Le plus fameux d'entre eux est *Le Tour de la France par deux enfants*, signé G. Bruno : six millions d'exemplaires entre 1877 et 1901, 7,4 millions en 1914, pas loin de neuf à l'heure actuelle. Son auteur, Madame

¹ Livre fondamental : M.Crubellier, *L'École républicaine. 1870-1940. Esquisse d'une histoire culturelle*, Éditions Christian, coll. « Vivre l'histoire », 1993, 170 p.

² F.Buisson dir., *Dictionnaire de pédagogie et d'instruction primaire*, Robert Laffont, coll. « Bouquins », 2017, 970 p., P.Nora, « le *Dictionnaire de pédagogie* » de Ferdinand Buisson », dans P.Nora dir., *Les lieux de mémoire*, Gallimard, 1984-1992, 3 tomes en 7 vol., tome I, pp. 353-380, P.Hayat, *La passion laïque de Ferdinand Buisson*, Kimé, 1999, 122 p., D.Denis & P.Kahn dir., *L'école républicaine et la question des savoirs. Enquête au cœur du Dictionnaire de pédagogie de Ferdinand Buisson*, CNRS Éditions, 2003, 298 p., compte rendu par mes soins dans *Historiens & Géographes*, avril 2004, p. 528 et octobre 2005, p. 458, P.Cabanel, *Ferdinand Buisson, père de l'école laïque*, Labor et Fides, 2016, 560 p., résumé de manière très concise dans une notice du « Que sais-je ? » collectif *Les 100 mots de la République* (2017), pp. 22-23 ; S.Tomei, « Ferdinand Buisson, protestantisme libéral et radical-socialisme », dans S.Baumont & A.Dorna dir., *Les grandes figures du radicalisme. Les radicaux dans le siècle (1901-2001)*, Privat, coll. « Bibliothèque historique Privat », 2001, 286 p., pp. 177-122. Sur le laïcisme de Buisson, voir aussi J.Lalouette, « Le sentiment religieux et les combats laïques de Ferdinand Buisson (1864-1932) », dans A.Prost dir., *Jean Zay et la gauche du radicalisme*, Presses de Sciences Po, 2003, 264 p., pp. 51-72, repris dans J.Lalouette, *La République anticléricale. XIXe-XXe siècle*, Seuil, coll. « L'Univers historique », 2002, 472 p., pp. 52-75, ainsi que P.Cabanel, *Le Dieu de la République. Aux sources protestantes de la laïcité (1860-1900)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2003, 282 p., *passim*.

³ R.Chartier, contribution dans P.Nora dir., *Les lieux de mémoire*, Gallimard, 1984-1992, 3 tomes en 7 vol., vol. III/1, pp. 738-775.

Fouillée **1**, avait déjà publié, en 1869, *Francinet*, toujours réédité sous la III^e République. Des lycées de filles sont fondés, malgré les véhémentes protestations des conservateurs ; il y en a 39 en 1898, comptant 8 000 élèves (105 lycées de garçons et 52 000 élèves). Un enseignement supérieur digne de ce nom est créé ; avec les crédits des facultés de théologie catholique, supprimés, une section des sciences religieuses est instituée à l'École pratique des Hautes études fondée en 1868.

Outre les buts et fonctions qui sont du domaine du naturel et de l'évidence, l'enseignement nouveau a introduit des changements profonds dans les rites et les rythmes quotidiens. Le certificat d'études s'est adjoint au mariage et à la conscription comme étape d'accession au monde adulte (un quart d'une classe d'âge l'obtient à la fin du XIX^e siècle) **2**. Le calendrier scolaire en est venu à créer une année concurrente des années civile et religieuse et, en contrebalançant les rythmes agraires, à disloquer un peu plus vite la vieille culture rurale. Mais la fréquentation de l'école primaire ne sera parfaite qu'avec l'institution des allocations familiales, qui permettront de faire pression sur les parents **3**.

Les universités populaires apparaissent en 1899, conformément au désir des intellectuels d'aller au peuple et d'enseigner un public ouvrier **4**. Les bibliothèques scolaires pour adultes, dont les premières remontent au Second Empire, existent toujours, avec pour buts l'instruction et la défense contre les journaux et les brochures à bon marché, mais elles sont désormais peu fréquentées. Des formes de vulgarisation ont réussi, par contre : la formation intellectuelle dans le cadre syndical, les bibliothèques populaires du « lendemain de l'école » mises sur pied par la Ligue de l'enseignement **5** et les publications instructives de certains éditeurs, comme Hachette, Flammarion et Larousse **1**.

1 Épouse d'Alfred Fouillée (voir plus haut), née Augustine Tuillerie (1833-1923). Pour les prototypes : M. Watrelot, « Aux sources du *Tour de la France par deux enfants* », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, avril-juin 1999, pp. 311-324. Pour de très nombreux aspects : P. Cabanel, *Le Tour de la nation par des enfants. Romans scolaires et espaces nationaux (XIX^e-XX^e siècles)*, Belin, 2007, 893 p., J. & M. Ozouf, « *Le Tour de la France par deux enfants. Le petit livre rouge de la République* », dans P. Nora dir., *Les lieux de mémoire*, Gallimard, 1984-1992, 3 tomes en 7 vol., tome I, pp. 291-321, D. Milo, « Les classiques scolaires », dans P. Nora dir., *Les lieux de mémoire*, Gallimard, 1984-1992, 3 tomes en 7 vol., tome II/3, pp. 517-561, et J.-P. Rioux prés., *Tableaux de la France, suivis de Le Tour de la France par deux enfants*, Omnibus, 2007, 810 + 312 p.

2 Patrick Cabanel, *La République du certificat d'études. Histoire et anthropologie d'un examen (XIX^e-XX^e siècles)*, Belin, 2002, 319 p.

3 Sur l'enseignement du français : P. Boutan, *L'enseignement du français à l'école primaire élémentaire de 1850 à 1900*, thèse dactylographiée, Paris V, 1994, 796 p., résumée en *La langue des messieurs... Histoire de l'enseignement du français à l'école primaire*, Armand Colin, 1996, 256 p.

4 L. Mercier, *Les Universités populaires : 1899-1914. Éducation populaire et mouvement ouvrier au début du siècle*, Éditions ouvrières, 1986, 188 p. et, plus récente, la note de S. Lembré, sur un colloque sur l'éducation populaire, dans *Vingtième Siècle. Revue d'Histoire*, janvier-mars 2016, pp. 172-174.

5 J.-P. Martin, *La Ligue de l'enseignement. Une histoire politique (1866-2016)*, Presses universitaires de Rennes, 2016, 605 p., chapitre III ; G. Poujol, *L'Éducation populaire. Histoires et pouvoirs*, Éditions ouvrières, 1981,

Du régime militaire napoléonien, l'enseignement a glissé vers un régime rude et « conventuel » : la discipline est sévère, l'internat, régime normal des lycées au XIXe siècle, est draconien, l'hygiène est déplorable, l'emploi du temps contraignant, la surveillance de tous les instants, les sanctions fréquentes. Chahuts et révoltes en résultent.

**La « dialectique compression-explosion » (Maurice Crubellier)
dans les lycées et les collèges**

« Longtemps encore [elle] gardera sa force et maintiendra les mêmes risques de crise. En 1883, le proviseur de Louis-le-Grand croit devoir renvoyer un élève de « corniche » (classe préparatoire à Saint-Cyr). Quelques jours plus tard, à la sortie du réfectoire, un certain nombre d'élèves, au lieu de se promener comme c'est l'usage, se massent sous une galerie. Interviennent alors tour à tour le surveillant-général et le proviseur, qui menace d'exclusion sept meneurs. Ils conspuent le nom du chef d'établissement puis, forçant une grille, montent à l'assaut du cabinet du proviseur et commencent à briser les glaces de l'antichambre.

Un dortoir est mis à sac, le proviseur fait appel au recteur ; on envoie une escouade de sergents de ville. Tandis que se déroule aux étages supérieurs un combat homérique, le proviseur fait prévenir par télégramme les parents et correspondants des élèves en révolte. Plus de cent exclusions seront finalement prononcées.

La violence pouvait aussi bien se tourner contre les élèves d'un établissement voisin et concurrent. À Charleville, en 1872, s'affrontent collégiens et « Rossat », c'est-à-dire élèves d'une institution libre alors florissante. En juin, un collégien est trouvé assommé à la porte du collège, mais quelques jours plus tard, les collégiens, armés de casse-têtes, montent une expédition punitive contre sept ou huit Rossat installés dans un café de la ville : une des Rossat reçoit une fameuse correction. Les heurts sont si

232 p., chapitres I.II et II.III. et, plus récents, la note de S.Lembré de la note précédente et le livre collectif dirigé par C.Christen et L.Besse, *Histoire de l'éducation populaire, 1815-1945. Perspectives françaises et internationales*, PU du Septentrion, 2017, 432 p. Connaître aussi Geneviève Poujol & Madeleine Romer., *Dictionnaire biographique des militants XIXe-XXe siècles. De l'éducation populaire à l'animation culturelle*, L'Harmattan, 1996, 411 p.

1 Pour aller plus loin : J.-Y.Mollier, *L'argent et les lettres. Histoire du capitalisme d'édition. 1880-1920*, Fayard, 1988, 549 p., J.-Y.Mollier, « L'histoire de l'édition, une histoire à vocation globalisante », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, avril-juin 1996, pp. 329-348, J.-Y.Mollier dir., *Le Commerce de la librairie en France au XIXe siècle. 1789-1914*, IMEC/Éditions de la MSH, 1997, 451 p., J.-Y.Mollier, *Édition, presse et pouvoir en France au XXe siècle*, Fayard, 2008, 493 p., compte rendu par mes soins dans *Historiens & Géographes*, octobre-décembre 2009, p. 407, É.Parinet, *La Librairie Flammarion. 1875-1914*, IMEC, 1992, 406 p., J.-Y.Mollier & P.Ory dir., *Pierre Larousse et son temps*, Larousse, 1995, 549 p., B.Dubot & J.-Y.Mollier, *Histoire de la Librairie Larousse (1852-2010)*, Fayard, 2012, 736 p., le chapitre I de G.Leroy & J.Bertrand-Sabiani, *La vie littéraire à la Belle Époque*, PUF, 1998, 383 p. et G.Leroy, *Batailles d'écrivains. Littérature et politique, 1870-1914*, Armand Colin, 2003, 346 p.

fréquents que le principal est obligé d'accompagner les grands élèves en promenade afin de prévenir les rixes. »

D'après Maurice Crubellier (1912-2002), *L'enfance et la jeunesse dans la société française. 1800-1950*, Armand Colin, coll. U, 1979, pp. 150-151, qui cite l'archiviste René Robinet (1914-2002).

Les locaux sont mal adaptés (souvent dans le secondaire, ce sont ceux d'anciens établissements religieux) ; les classes sont pléthoriques dans les grands lycées parisiens (Louis-le-Grand, Henri IV, Condorcet et Charlemagne, qui sont les quatre lycées ouverts dans la capitale). Intellectuellement, la jeunesse scolarisée est traitée rudement aussi : « bataillons scolaires » des années 1880 – et en 1885, Jean Macé (1815-1894) préface un *Manuel de tir à l'usage des écoles primaires* –, étouffement des personnalités ¹... Les classes moyennes et la bourgeoisie endossent par l'enseignement secondaire un régime d'études et un idéal d'humanités plus propres à former des « clercs » que des chefs d'industrie ou des brasseurs d'affaires, des « intellectuels » que des boutiquiers, un idéal « inutile », aux fins aussi nobles que vagues. L'enseignement républicain a développé une culture langagière, le secondaire a un médiocre « rendement » : une « classe » est un intermède entre deux « études », tant est grande l'importance des travaux écrits.

Aux enfants de la bourgeoisie sont réservées les classes élémentaires des lycées, tandis que les enfants du peuple, pour lesquels l'enseignement du premier degré est directement préparatoire à la vie professionnelle, se contentent des écoles primaires publiques (les « communales »). Les républicains n'ont pas voulu mettre fin à la dualité du système éducatif, essentiellement parce qu'il fallait opérer une sorte de « transculturation » : prudence car l'unité républicaine sera œuvre de longue haleine et l'école ne peut qu'accompagner le mouvement de la société (Maurice Crubellier ²). L'école élémentaire est un « vestibule » de la vie professionnelle pour les enfants du peuple, elle ne doit donc pas inciter à « sortir de sa condition », d'où la limitation de la dose d'instruction (en quantité et qualité), mais cela n'empêche pas de former le citoyen, capable de défendre sa patrie. « Le primaire est l'école du peuple ; il forme un tout et doit rester à l'écart des autres ordres d'enseignement ». (Ferry)

¹ Quant au tir, Lionel Pabion a démontré que le tir scolaire avait perduré jusqu'à un culmen à la Belle Époque (L.Pabion, « L'école de la revanche ? Le tir scolaire en France (1880-1920) », 20 & 21. *Revue d'histoire*, janvier-mars 2021, pp. 95-108).

² M.Crubellier, *L'enfance et la jeunesse dans la société française. 1800-1950*, Coll. U, 1979, 388 p. et *L'École républicaine. 1870-1940. Esquisse d'une histoire culturelle*, Éditions Christian, coll. « Vivre l'histoire », 1993, 170 p., *passim*.

Lente est l'émergence de l'idée de créer des « cours », correspondant à la succession des âges des élèves au fil de leur scolarité (dans les écoles où il y a beaucoup d'enfants, surtout) ; trois « cours » (« élémentaire », « intermédiaire », « supérieur ») sont formés ici et là à partir de 1882, avec une conception « concentrique » du contenu de l'enseignement en leur sein, tandis que Jules Ferry crée en 1879 les « classes enfantines ». Résultat d'un vieux débat, et sous l'impulsion de Jules Simon, de Paul Bert, de pédagogues comme Johann Heinrich Pestalozzi (1746-1827), des positivistes qui souhaitent ainsi renforcer l'enseignement scientifique, même à l'école primaire, la IIIe République, dès ses débuts, voit le développement de la tendance à l'« encyclopédisme », qui ne réduit toutefois pas l'écart avec les classes élémentaires des lycées.

Les professeurs du secondaire n'ont, même les agrégés, qu'un statut de « demi-bourgeois », de « bourgeois stagiaires »¹. Pour eux le célibat laïc recule, mais guère le nomadisme. Ils ont mis sur pied des amicales et fédérations catégorielles, cependant le terme de syndicat fait peur et en 1910 la Fédération nationale des professeurs de l'enseignement secondaire public refuse d'adhérer à la Fédération des fonctionnaires, pourtant hostile à la CGT et à la grève. On se souvient aussi que les instituteurs conjuguent prestige communal et médiocrité des conditions matérielles. En conséquence et à l'époque où la laïcisation s'accroît et où sortent des manuels de morale franchement matérialistes, différents du spiritualisme kantien d'autrefois, ils connaissent les premiers doutes sur leur mission, la séduction du socialisme, et les premiers syndicats apparaissent. Ils sont bien sûr clandestins, puisque les fonctionnaires n'ont pas encore le droit de se syndiquer, beaucoup plus revendicatifs que les amicales de la fin du XIXe siècle. Ils sont souvent de tendance anarchiste et se groupent en 1905 en une Fédération nationale des syndicats d'instituteurs et d'institutrices, qui adhère tout naturellement en 1909 à la CGT et crée l'année suivante la revue *L'École émancipée*. Mais le gouvernement dissout la Fédération le 23 août 1912, ce qui ne l'empêche pas de survivre jusqu'à la guerre.

Le tableau ne serait pas tout à fait complet si on se limitait aux jeunes élèves et aux enseignants, car il existe des élèves adultes, dans des formes d'enseignement qui ont décliné, et des modes de vulgarisation qui ont réussi. Parmi les premières, inspirées par l'idée de progrès, il faut tout particulièrement noter les cours d'adultes de l'enseignement public, qui composent un véritable enseignement post scolaire, en recul toutefois depuis les années 1890.

L'école habitue à mesurer l'espace avec le système métrique et elle sacralise le territoire national : la carte de France a partout remplacé celle de la

¹ A. Prost, *L'Enseignement en France. 1800-1967*, coll. U, globalement recommandé.

Palestine, qui avait été souvent la seule dans le premier XIXe siècle. Elle homogénéise et valorise le temps. « Une place prépondérante est faite par l'école à l'enseignement du français, depuis le simple lire-écrire jusqu'à une première ouverture sur les œuvres littéraires » (Maurice Crubellier ¹) : unification linguistique, avec un sévère combat contre les « patois », règne de l'orthographe, de la dictée, rédaction et récitation étant essentiellement destinées à l'apprentissage de la langue. Un *corpus* scolaire se constitue, avec des textes choisis d'œuvres classiques (XVIIe siècle plutôt que XVIIIe), des romans scolaires, des bibliothèques scolaires, des poètes favoris, Hugo et La Fontaine certes, mais aussi Eugène Manuel (1823-1901), André Theuriet (1833-1907), François Fabié (1846-1928), Jean Aicard (1848-1921) et Henri Chantavoine (1850-1918).

Tout au long du siècle, la morale est prééminente à l'école. Les lois républicaines confirment cette place d'honneur, au nom du « triomphe définitif du bien sur le mal » (Jules Ferry), mais aussi de « la longue tradition d'un enseignement scolaire, chrétien dans sa source » (M. Crubellier) : il faut moraliser, acculturer les populations, régler l'ordre social, grâce à la morale de Benjamin Franklin (1706-1790) mais aussi celle de la tradition chrétienne et des devoirs envers Dieu. Travail, épargne, propriété, individualisme, progrès, patrie, sont les grandes valeurs, auxquelles s'ajoutent pour les fillettes des leçons d'économie domestique. L'école se veut ouverture sur le monde, mais elle accorde une faible attention à l'art, se méfie du corps comme de l'irrationnel, ne rend qu'un hommage gratuit au travail manuel, et est antiféministe (de manière très traditionnelle).

L'école impose ses rythmes comme sa culture et l'on comprend que la mémoire des Français passés par la « communale » soit très riche et, encore aujourd'hui, l'émotion affleure souvent à l'évocation d'une leçon d'écriture à l'encre violette ou d'une rentrée des classes, « le 1er octobre » (Pierre Albertini), comme se sont très profondément inscrits dans la mémoire les « romans pédagogiques » ².

□ La vie religieuse de la fin du XIXe siècle en France

L'œuvre scolaire des opportunistes a comme corollaire la lutte entre la République et l'Église (chap. 3). Quant à la religion elle-même, ce qui est plus large, elle est depuis les années 1880, après un renouveau limité dans les trois

¹ M. Crubellier, *L'enfance et la jeunesse dans la société française. 1800-1950*, Coll. U, 1979, 388 p.

² Sur l'enseignement de la langue : P. Boutan, *L'enseignement du français à l'école primaire élémentaire de 1850 à 1900*, thèse dactylographiée, Paris V, 1994, 796 p., résumée en *La langue des messieurs... Histoire de l'enseignement du français à l'école primaire*, Armand Colin, 1996, 256 p.

premiers quarts du XIXe siècle, en un véritable état de « discordat » (Georges Clemenceau).

Un reflux se produit dans les années 1880-1900, majoritaire dans les campagnes et quelquefois très prononcé dans les zones ouvrières, où dès le Second Empire on était loin du christocentrisme de 1848. En 1893, l'abbé Paul Naudet (1859-1929) utilise pour la première fois l'expression « pays de mission » pour qualifier la France. Les pratiquants sont davantage des femmes que des hommes (« dimorphisme sexuel » de Gabriel Le Bras). D'un côté une lutte entre la République et l'Église catholique, l'échec du ralliement, de l'autre une nette déchristianisation et déjudaisation. Les catholiques sont confrontés à la modernité, s'abritant derrière les remparts des œuvres – le « réseau serré d'œuvres » écrit Nadine-Josette Chaline pour l'archidiocèse de Rouen **1** – et de la presse militante (*Le Pèlerin, La Croix*), défenses qui vont s'avérer insuffisantes.

Mais c'est aussi (ou bientôt) le temps des basiliques (le Sacré-Cœur de Montmartre est ouvert au culte en 1891, Notre-Dame de Fourvière est consacrée en 1896), le temps de Thérèse Martin, carmélite de Lisieux morte à 24 ans en 1897 (**2**), de l'engouement pour le roman russe et la poésie religieuse. Dans le domaine de l'Action catholique, les adhésions sont nombreuses aux ligues féminines, aux jeunesses catholiques, aux associations de pères de famille, aux conseils paroissiaux, marquant une irruption massive des laïques dans la vie de l'Église par le biais de cette floraison associative et de cette multiplication de réunions. On pourrait ajouter le rayonnement des missions extérieures : la République opportuniste a en effet protégé les missionnaires. La part de la France dans les missions catholiques a été très importante avec les deux tiers des prêtres, beaucoup venant de Bretagne et de la région lyonnaise **3**. Le rôle dans les missions protestantes a été plus léger, à cause du poids de la Grande-Bretagne, l'essentiel de l'effort français étant fourni par la Société des missions évangéliques.

Mais l'accent est mis sur l'union en vue de défendre la religion menacée et de diffuser la foi. Un nouveau type de catholicisme, un « mouvement catholique », tend toutefois à apparaître ; il sera très influent dans les paroisses jusque dans les années 1960. Il n'en est qu'à ses prémices, de même que le catholicisme social des « semaines sociales », des syndicats chrétiens et de

1 N.-J.Chaline, *Des Catholiques normands sous la Troisième République. Crises. Combats. Renouveaux*, thèse, Horvath, 1985, 252 p., pp. 66 & suiv.

2 Grosse biographie récente : G.Gaucher, *Sainte Thérèse de Lisieux (1873-1897). Biographie*, Le Cerf, 2010, 683 p., développant G.Gaucher, *Histoire d'une vie. Thérèse Martin (1873-1897). Sœur Thérèse de l'Enfant-Jésus de la Sainte-Face*, Cerf, 1982, 259 p.

3 Cf. M.Lagrée, *Religion et cultures en Bretagne (1850-1950)*, Fayard, 1992, 601 p., et Y.ESSERT, *L'aventure missionnaire lyonnaise. 1815-1962. De Pauline Jaricot à Jules Monchanin*, Cerf, 2001, 427 p.

l'Action populaire, fondée en 1903 par le père Henri Leroy (?-1917) et dirigée de 1905 à 1946 par le cofondateur, le père Gustave Desbuquois (1869-1959) **1**, n'émergera qu'après le combisme et la séparation des Églises et de l'État (1905).

Hors du catholicisme à l'âge du positivisme, le renouvellement des sources de l'incroyance est fondé sur le triomphe de la conception rationaliste et de l'autorité de la science. Laïcs militants, libres penseurs et francs-maçons croient profondément dans la primauté de la science **2**. On est donc très proche du scientisme comme de l'action des « hussards noirs » de la République.

Les protestants sont moins nombreux à cause de la cession de l'Alsace-Lorraine, qui équivaut à la perte du quart des protestants français de 1870 : il y en a désormais 650 000, soit moins de 2 % de la population **3**. En majorité, ce sont des ruraux et des habitants de petits bourgs, mais de moins en moins, au profit du protestantisme urbain. La communauté est très divisée en matière théologique, moins dans le domaine politique : l'image des protestants « de gauche », vérifiable par la cartographie politique, n'est pas fautive. Elle repose sur toute une sensibilité, celle de certains fondateurs de la République, celle de pédagogues comme Félix Pécaut (1828-1898), celle d'Auguste Scheurer-Kestner (1833-1899), l'un des premiers défenseurs de Dreyfus **4**. Le rôle des protestants est important dans le ralliement à la République de la nation pendant les premières années de la III^e République **5** ; dans le ministère Waddington de février 1879, la moitié des ministres sont protestants **6** et on en trouve dans la

1 Paul Droulers, *Politique sociale et christianisme. Le Père Desbuquois et l'Action populaire. Débuts, syndicalisme et intégristes (1903-1918)*, Éditions ouvrières, 1969, 435 p.

2 J.Lalouette, *La Libre Pensée en France, 1848-1940*, Albin Michel, 1997, réédition, 2001, 636 p.

3 Bibliographie d'ensemble sur les protestants : A.Encrevé, *Les Protestants en France de 1800 à nos jours. Histoire d'une réintégration*, Stock, 1985, 281 p., A.Encrevé, *Les protestants et la vie politique française. De la révolution à nos jours*, CNRS Éditions, 2020, 599 p., tout particulièrement le chapitre 9, M.Carbonnier-Burkard & P.Cabanel, *Une histoire des protestants en France. XVI^e-XX^e siècles*, Desclée de Brouwer, 1998, 217 p., P.Cabanel, *Les Protestants et la République. De 1870 à nos jours*, Complexe, 2000, 271 p., P.Cabanel, *Le Dieu de la République. Aux sources protestantes de la laïcité (1860-1900)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2003, 282 p., P.Cabanel, *Histoire des protestants en France (XVI^e-XXI^e siècle)*, Fayard, 2012, 1 502 p.

4 Il est aussi anticlérical, Cf. J.Lalouette, au colloque de Thann (19 septembre 1999), repris, pp. 33-51, dans *La République anticléricale. XIX^e-XX^e siècle*, Seuil, coll. « L'Univers historique », 2002, 472 p., compte rendu par mes soins dans *Historiens & Géographes*, juillet-août 2003, p. 527. Aussi notice dans J.-M.Mayeur & A.Schweitz, *Les parlementaires de la Seine sous la Troisième République*, Publications de la Sorbonne, 2001, tome II, pp. 533-535.

5 Colloque *Les Protestants dans les débuts de la Troisième République (1871-1885)*, octobre 1978, Société de l'Histoire du Protestantisme français, 1979, 751 p., notamment P.Vigier, « Edmond Schérer, père fondateur de la Troisième République », pp. 183-197, M.Richard, « Les ministres protestants du Cabinet Waddington (4 février-28 décembre 1879) », pp. 199-216, et V.Wright, « Les protestants dans la haute administration, 1870-1885 », pp. 243-252 ; P.Cabanel, « L'insoupçonnable pression : les protestants et la République, 1873-1913 », dans J.Garrigues dir., *Les groupes de pression dans la vie politique contemporaine en France et aux États-Unis de 1820 à nos jours*, Presses universitaires de Rennes, coll. « Carnot », 2002, 314 p., pp. 51-64.

6 Outre Waddington, Philippe Élie Le Royer (1816-1897), Léon Say, Jean-Baptiste Jauréguiberry et Charles de Freycinet.

haute administration, dans l'enseignement (cf. Ferdinand Buisson au ministère, Félix Pécaut à l'ENS de Fontenay-aux-Roses **1**, Madame Jules Favre **2** à celle de Sèvres). Quant à la laïcisation, elle est bien acceptée par eux, d'autant que c'est un moyen de faire reculer l'antiprotestantisme **3**. Enfin, d'après la sociologue Geneviève Poujol **4**, les femmes protestantes semblent « entrer en scène » beaucoup plus que les catholiques, mais leur féminisme est encore « sous tutelle ».

Les communautés juives diminuent aussi à cause de l'amputation du territoire, mais l'arrivée de juifs ashkénazes d'Europe orientale provoque une augmentation et il y a 70 à 80 000 juifs en métropole au début de l'affaire Dreyfus, soit d'ailleurs moins que ne le prétendent les antisémites **5**. L'Algérie compte, en 1881, 35 000 juifs, citoyens français depuis le décret Crémieux du 24 octobre 1870 (**6**), limité dans son application par le décret du 9 octobre 1871. Les débuts de la III^e République voient la poursuite de l'intégration, par laïcisation notamment (déjudaïsation), et diminution de l'intérêt pour le judaïsme, à l'exception de la fondation de la Société des études juives en 1880 ; en conséquence, le recrutement des rabbins devient difficile. Une nouvelle vague d'antisémitisme s'abat sur la France à la fin du XIX^e siècle **7**, soit plus tard qu'en Europe de l'Est. Elle est notamment marquée par les succès d'Édouard Drumont, dont le livre *La France juive* paraît en 1886, et qui lance le journal *La Libre Parole* le 20 avril 1892. Des violences antisémites et une campagne antijuive, soutenue par

1 P.Cabanel, *Le Dieu de la République. Aux sources protestantes de la laïcité (1860-1900)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2003, 282 p., chapitre 6, S.Tomei, « Ferdinand Buisson, protestantisme libéral et radical-socialisme », dans S.Baumont & A.Dorna dir., *Les grandes figures du radicalisme. Les radicaux dans le siècle (1901-2001)*, Privat, coll. « Bibliothèque historique Privat », 2001, 286 p., pp. 177-122, et notice dans J.-P.Chantin, *Des « sectes » dans la France contemporaine. 1905-2000. Contestations ou innovations religieuses ?*, Privat, 2004, 157 p., pp. 192-193. Textes de Félix Pécaut : F.Pécaut, *Quinze ans d'éducation. Pensées pour une République laïque. Textes choisis par Patrick Cabanel*, Paris, Les éditions Le Bord de l'eau, 2008, 431 p.

2 Née Julie Velten, 1833-1896. Cf. P.Cabanel, *Le Dieu de la République. Aux sources protestantes de la laïcité (1860-1900)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2003, 282 p., pp. 134-136 et Geneviève Poujol, *Un féminisme sous tutelle. Les protestantes françaises. 1810-1960*, Les Éditions de Paris/Max Chaleil, 2003, 286 p., pp. 214-215, notice dans P.Cabanel & A.Encrevé dir., *Dictionnaire biographique des protestants français, de 1787 à nos jours*, Éditions de Paris/Max Chaleil, tome II, de D à G, 2020, 1 050 p., pp. 532-534.

3 Cf. J.Baubérot & V.Zuber, *Une haine oubliée. L'antiprotestantisme avant le « pacte laïque » (1870-1905)*, Albin Michel, 2000, 334 p.

4 Geneviève Poujol, *Un féminisme sous tutelle. Les protestantes françaises. 1810-1960*, Les Éditions de Paris/Max Chaleil, 2003, 286 p.

5 N.Green, *Les travailleurs immigrés juifs à la Belle Époque. Le « pletzel » de Paris*, trad. fr., Fayard, 1985, 361 p. et N.Green, *Du Sentier à la 7^e Avenue. La confection et les immigrés. Paris-New York, 1880-1980*, trad. fr., Seuil, 1998, 469 p.

6 Notice par M.Abitbol, dans J.-J.Becker & A.Wieviorka dir., *Les Juifs de France de la Révolution française à nos jours*, Liana Levi, 1998, 445 p., pp. 109-111.

7 Pierre Birnbaum, *Un mythe politique, la « République juive », de Léon Blum à Pierre Mendès France*, Fayard, 1988, 417 p., réédition, Gallimard, 1995, 417 p. et sa bibliographie. Aussi : P.Birnbaum, « Les juifs d'État dans les guerres franco-françaises du boulangisme au Front populaire », *Vingtième Siècle. Revue d'Histoire*, janvier-mars 1992, pp. 26-44.

les radicaux et les francs-maçons, se développent en Algérie depuis 1881. L'antisémite Max Régis (1873-1950) est élu maire d'Alger en 1898. Un certain « embourgeoisement » marque les juifs de métropole : on en trouve dans les grands corps de l'État, dans l'État-Major, les professions libérales, le négoce, mais le prolétariat juif de la nouvelle rue des Rosiers (dans le Marais) se renforce. Globalement, les juifs de France sont indifférents vis-à-vis du sionisme, qui ne tente que des juifs étrangers venus en France.

Les catholiques sont confrontés à la modernité. Depuis les débuts du XIXe siècle, il y a eu une forte croissance du monde clérical, triplé entre 1840 et 1880, date à laquelle il représente 215 000 membres, dont 130 000 religieuses – grande est toujours l'importance et les personnages des « bonnes sœurs » pour la population, à l'image de la sœur Rosalie, Fille de la Charité morte en 1856 qui vivait dans le quartier très pauvre et révolutionnaire de la rue Mouffetard ¹. Les religieuses scolarisent à peu près la moitié des filles en 1878 – et 30 000 religieux. Il n'y a donc que 55 000 prêtres séculiers, catégorie qui a le moins augmenté et retrouve le chiffre de 1789. Les trois quarts des membres du clergé, des clercs, appartiennent à une congrégation, au moment du triomphe de la République. Les nouveaux prêtres séculiers ont surtout été affectés dans les campagnes, dont ils sont en général issus, et l'Église est incapable de pourvoir au développement des villes, numériquement et qualitativement : la promotion se fait de la campagne vers la ville et les prêtres des villes sont plus âgés. Surtout issus de familles pauvres, de milieux pratiquants et pieux (il y a de véritables familles sacerdotales), les « bons prêtres » – le thème est très fort et correspond à une réalité – sont très mal répartis sur le territoire : comme le système de recrutement est diocésain, plus une région se déchristianise, moins elle trouve de nouveaux prêtres ; en conséquence, dans certains diocèses, il y a cinq fois plus de prêtres que dans d'autres, malgré un système de compensation. Le statut social des ecclésiastiques est fait d'instruction (relative), d'un certain prestige, d'une véritable autorité et d'une forme d'aisance car il y a eu amélioration de la situation matérielle sous le Second Empire. Le prêtre de campagne mène l'existence d'un notable rentier. Bien réel est le personnage du curé, plus entreprenant, plus ouvert sur le monde, bon prédicateur, bâtisseur d'églises, encore très proche de ses paroissiens et apte à les secourir. Mais il est davantage préparé à défendre les droits de l'Église qu'à faire du prosélytisme et incarne une religion sur la défensive, surtout avec la fréquence des guérillas municipales (voir ci-après). Et, depuis le Concordat, les prêtres français sont davantage soumis aux évêques qu'autrefois, révocations et déplacements sont nombreux ;

¹ Anne-Marie Rendu (1786-1856).

d'autre part, de véritables « administrations » épiscopales sont parallèles à l'administration civile.

La paroisse devient une nébuleuse d'œuvres, les « industries du zèle » ; les œuvres du premier XIXe siècle continuent ; le rôle des laïcs est grand dans ce domaine ; les patronages font leur apparition, encore timide **1** ; des colonies de vacances sont mises sur pied **2** ; de nouvelles associations voient le jour, œuvres de piété, de charité, d'action sociale (Œuvre du vestiaire par exemple). L'Action catholique de la jeunesse française (ACJF) est fondée en 1886 par Albert de Mun **3**. Le mouvement des pèlerinages est structuré grâce aux Assomptionnistes, mais on observe un certain tassement des pèlerinages votifs traditionnels et des pèlerinages nationaux, à cause du départ des congrégations non autorisées après 1880, de la politique anticléricale de certaines municipalités qui feignent d'y déceler des rassemblements illicites et des manifestations non autorisées ! Toutefois, des nouveautés s'observent : malades à Lourdes à partir de 1888 (**4**), nouveaux pèlerinages nationaux, comme à la colline de Sion (près de Nancy), à Pontmain (Mayenne), à Montmartre et au mont Sainte-Odile (Alsace). Apparaît une nouvelle vogue des pèlerinages à Rome, où le pape « martyr » serait victime du « roi larron » (Victor-Emmanuel II...).

La « Persécution » municipale à Chelles (Seine-et-Marne),
présentée dans son journal par le très conservateur et vindicatif curé **Clément**
Torchet (1823-1899, ordonné prêtre en 1848, curé de Chelles depuis 1860)

1 Cf. G.Cholvy & Y.Tranvouez dir., *Sport, culture et religion. Les patronages catholiques (1898-1998)*, Colloque de 1998, Brest, Centre de recherche bretonne et celtique, 1999, 383 p. et Y.Tranvouez, *Catholicisme et société dans la France du XXe siècle. Apostolat, progressisme et tradition*, Karthala, 2011, 327 p., 1ère partie. G.Cholvy, *Histoire des organisations et mouvements chrétiens de jeunesse en France (XIXe-XXe siècles)*, Le Cerf, 1999, 419 p., G.Cholvy, *Être chrétien en France au XIXe siècle (1790-1914)*, Seuil, 1997, 192 p., et G.Cholvy, *Christianisme et société en France au XIXe siècle, 1790-1914*, Seuil, coll. « Points », 1997, 224 p., réédition, 2001, 203 p.; J.-M.Jouaret, *Une histoire de la fédération des sections sportives des patronages catholiques. 1898-1998*, L'Harmattan, 2020, 288 p.

2 Ouvrage essentiel : Laura Lee Downs, *Childhood in the Promised Land. Working-Class Movements and the colonies de vacances in France. 1880-1960*, Durham, Duke University Press, 2002, 411 p., trad. fr. : L. Lee Downs, *Histoire des colonies de vacances, de 1880 à nos jours*, Perrin, 2009, 435 p.

3 G.Poujol, *L'Éducation populaire. Histoires et pouvoirs*, Éditions ouvrières, 1981, 232 p., chapitre III. et, plus récente, la note de S.Lembré, dans *Vingtème Siècle. Revue d'Histoire*, janvier-mars 2016, pp.172-174. Consulter aussi Geneviève Poujol & Madeleine Romer., *Dictionnaire biographique des militants XIXe-XXe siècles. De l'éducation populaire à l'animation culturelle*, L'Harmattan, 1996, 411 p.

4 Un bon livre synthétique : Ruth Harris, *Lourdes. La grande histoire des apparitions, des pèlerinages, et des guérisons*, trad. Fr., Lattès, 2001, 595 p. Lire aussi J.Perrier, *Lourdes dans l'histoire. Église, culture et société de 1858 à nos jours*, L'Harmattan, 2015, 376 p. Sur les pèlerinages de cette période : J.Chélini & H.Branthomme, *Les chemins de Dieu. Histoire des pèlerinages chrétiens des origines à nos jours*, Hachette, 1982, 493 p., pp. 333 & suiv.

Mars 1872 : « Les offices ne sont pas suivis ; c'était déjà triste avant la guerre ; c'est encore plus désolant aujourd'hui. La Main de Dieu s'est appesantie sur la France et la France ne sait pas le reconnaître ; au lieu de bénir cette main qui nous frappe, on la maudit. Dieu est tout à fait méconnu. Aussi ses Ministres sont-ils exposés aux injures des méchants. Le Lundi de Pâques, j'ai été insulté par quelques misérables jeunes gens à moitié ivres ; cette insulte m'est d'autant plus pénible que c'est la première fois que je la subis et qu'elle sort de la bouche de malheureux enfants élevés par moi. Après tout, faut-il se plaindre ? Le disciple n'est pas plus que le Maître et le Maître a été insulté, trahi, vendu par les Siens !... »

Octobre 1872 : « Les insultes dont j'ai parlé sur la fin de mars n'ont pas discontinué ; les confrères qui viennent me visiter sont poursuivis des mêmes cris ; il est rare, maintenant, que je passe dans la rue sans en être assailli de part et d'autre. »

15 juin 1878 : « Fête de Brou. En la session de Mai, le conseil municipal, pour se mettre sans doute à la hauteur des principes du jour, a supprimé la petite allocation, du moins en partie, que son budget porte en faveur du prêtre qui va desservir la petite chapelle de Brou... J'ai profité de la circonstance pour expliquer aux habitants quelle est la situation de cette chapelle, dépendance de l'Église de Chelles, et que notre droit absolu nous donne la faculté de fermer. Si le conseil ne revient à des idées plus justes et plus droites, je me réserve, pour l'avenir, de faire à ce sujet, ce que bon me semblera. Quant aux cent francs conservés, je les refuse comme injurieux et insuffisants. »

20 juillet 1879 : « Nomination du nouveau Maire. C'est un nommé Voisembert, Maréchal Ferrant **1**, qui reçoit et ne craint pas d'accepter ces honorables fonctions. »

8 septembre 1879 : « Mes illusions sur la bienveillance du nouveau maire s'évanouissent. Une lettre que je viens de recevoir me dénote non seulement l'homme qui manque d'éducation, mais l'orgueilleux autocrate qui regarde son Curé à peu près à l'égal d'un garde champêtre. »

Mars 1880 : « Le lundi de Pâques apparaissent les fameux décrets contre les Congrégations. Voilà le Gouvernement qui commence la Persécution, décidément la République est fatale en France. Il faut qu'elle aboutisse à la Persécution ; mais n'est-ce pas par là qu'elle tombera ? »

28 mai 1880 : « Le Conseil municipal de Chelles se met à la hauteur de la politique du jour. Il fait lui aussi son petit décret contre son curé.

La chose mérite d'être rapportée en détail. [...] Monsieur le Maire propose au Conseil : 1) de supprimer, au budget de 1881, l'allocation annuelle de 200 francs,

1 D.L. : Louis François Voisembert, maire de 1879 à 1884 ; son prédécesseur, Louis Pierre Parquin, maire en 1878-1879, exerçait le même métier, typique des « couches nouvelles » de Chelles.

votée, à titre gracieux, à Mr. le Curé de Chelles ; 2) de lui retirer immédiatement, pour cette année, la deuxième moitié de l'allocation portée au budget de 1880. Voici les considérations que M. le Maire fait valoir : 1) Monsieur le curé a refusé catégoriquement et itérativement de faire partie de la Commission des enfants du premier âge et de celle de secours aux femmes en couches, service gratuit et charitable qu'il avait rendu jusqu'alors. 2) Monsieur le curé, malgré le vote contraire émis par le Conseil municipal, du 7 octobre 1867, paraît avoir installé à Chelles un Vicaire, montrant ainsi son peu de déférence pour les décisions de l'administration municipale. 3) Monsieur le curé, dans ses rapports avec l'autorité locale, est loin d'avoir les égards que lui impose sa situation de fonctionnaire. [...]

Monsieur le Maire veut toujours ignorer, quoique je l'ai rappelé en maintes circonstances, que le Vicariat de Chelles a été reconnu par une Ordonnance royale en date du 26 septembre 1818. [...] D'autre part, la nomination d'un vicaire ne dépend pas du curé de la paroisse mais bien de l'évêque. Et si l'évêque nomme un vicaire dans une paroisse, le curé peut-il le refuser ? Et s'il ne peut le refuser, comment, en obéissant à son évêque, montre-t-il peu de déférence envers l'administration municipale ? [...] La malveillance de la forme donne la mesure du peu de cas que l'on doit faire du fond. C'est une pure calomnie. [...]

Le 13 juillet suivant, M. le Sous-Préfet me faisait une réponse dont j'extrais le passage principal :

« Vos observations tendent à faire ressortir que le Conseil municipal a excédé ses pouvoirs en prenant la décision dont il s'agit. J'ai l'honneur de vous faire connaître, sur la prière de M. le Préfet, qu'il est de principe que les Conseils municipaux ont la faculté de supprimer, même en cours d'exercice, les crédits ou portions de crédits, non employés, applicables à des dépenses facultatives. »

[...] Conclusion : la Préfecture n'est plus qu'un Bureau d'Enregistrement des sottises municipales. Deux poids, deux mesures. Comment se fait-il qu'une suppression de 191 francs, alloués à l'institutrice, faite également en cours d'exercice, et sur une dépense également facultative, a-t-elle été désapprouvée par M. le Préfet et remise d'office à la plaignante ? Que répondre ? Ce que les Allemands disaient pendant l'invasion sur certains abus de pouvoir : C'est la guerre ! Aujourd'hui nous répondons : C'est la république ! Le Clergé, c'est l'ennemi, tout est légitime contre lui. Aussi, on ne parle partout que de persécution religieuse. On interdit presque dans toutes les villes les Processions de la Fête Dieu. »

Le 29 août 1880, le maire fait prendre des chaises dans l'église pour la distribution des prix des écoles communales : « Par le temps qui court, les maires sont tout puissants, ils peuvent tout faire sans crainte. Aussi, le magistrat ne daigne ni me répondre ni renvoyer les chaises. »

4 novembre 1880 : « Commencent les exécutions insensées des décrets contre tous les ordres religieux d'hommes en France. Ces exécutions soulèvent de toutes parts une révolution toute pacifique dans les cœurs honnêtes. La religion est vengée par une immense protestation, accentuée par des démissions en masse parmi les magistrats et les employés du Gouvernement chargés de l'exécution des décrets. Le nom de crocheteurs reste attaché comme une marque d'infamie au Ministère. L'histoire, pour sa honte, en conservera le souvenir. »

28 mars 1882 : « La Loi de malheur est votée par le Sénat contre (*sic*) l'Instruction publique gratuite et obligatoire. Tout Prêtre est éliminé des Écoles. Plus de catéchisme ni de prières. Dieu lui-même est rayé du Programme (*sic*). C'est infâme ! »

Février 1883 : « Notre intelligent maire ne s'est-il pas avisé de vouloir déshonorer la rue Sainte-Bathilde [patronne de Chelles, fêtée le 30 janvier] en lui substituant le nom du Grrrand (*sic*) Citoyen Léon Gambetta ? »

Décembre 1889 : « Nouveau démenti aux belles paroles de M. le Maire touchant ses protestations de bienveillance envers l'autorité religieuse. Je reçois le 24 un arrêté par lequel M. le Maire interdit les processions, à l'exception des cérémonies d'enterrement. J'en fais la première publication, le jour de Noël, à la grand'messe. Un extrait de l'arrêté sera affiché à la porte de l'église. Les commentaires ne sont pas en faveur des municipaux. C'est la guerre ! »

Janvier 1890 : « La tracasserie municipale continue. [...] M. le Maire, autorisé par la Préfecture, rend obligatoire, à partir du 1er mars prochain, le transport des corps au cimetière par corbillard [et non par « brancard »] sans exception d'âge et par tout le territoire de Chelles. »

Extrait des *Chroniques de Seine-et-Marne au XIX^e siècle*, présentées par le père Bruno Beltramelli et Annik Duperrey, tome III, 1872-1886 : *une laïcité en combat*, Chelles, 1990, 160 p.

La question sociale est mise en pleine lumière grâce à la Commune et à Léon XIII, dont l'encyclique *Rerum novarum* du 15 mai 1891 connaît un grand retentissement ; sa rédaction avait été fortement marquée par l'action et l'œuvre de Mgr Wilhelm Emmanuel von Ketteler (1811-1877), évêque de Mayence, et de Mgr Gaspard Mermillod (1824-1892), évêque suisse réfugié en France ; Léon XIII avait été fortement impressionné par le pèlerinage ouvrier de 1887, conduit par Léon Harmel. L'encyclique, rejetant les solutions individualistes, ne voyait de salut que dans les associations et reconnaissait la légitimité du syndicalisme ouvrier. Mais les différentes familles d'esprit firent des lectures divergentes du texte, et fallait-il aller au peuple ? La réaction positive est multiforme. Les Cercles

catholiques ouvriers d'Albert de Mun, Maurice Maignen (1822-1890) et René de La Tour du Pin (1834-1924) naissent en 1871. Ce sont essentiellement des associations d'ouvriers — mais très peu de la grande industrie, et il y a des ruraux et des employés — autour d'une chapelle et de salles de jeux. Ils pâtissent des affrontements fréquents et violents entre leurs trois promoteurs. L'œuvre est fondée « sur une oligarchie militaire, aristocratique, légitimiste, provinciale, qui avait repris le goût des armes après la défaite » (Pierre Pierrard). Le patronat catholique ou protestant développe une action sociale, à Mulhouse **1**, dans le Nord... Léon Harmel (1829-1915), le « bon père », fait de son usine du « Val-des-Bois », au nord-est de Reims, dans la vallée de la Suippe, une entreprise catholique modèle que l'on visite en véritables pèlerinages, la « sainte usine » (Louis Veuillot), avec ses annexes, chapelle, salles de réunions, son contrôle strict de la moralité, mais aussi son conseil professionnel (1883) **2**... Les coopératives de consommation sont prônées par Charles Gide, protestant, jeune professeur d'économie politique de la faculté de droit de Montpellier, devenu en 1884 le théoricien de ce mouvement, l'« école de Nîmes » **3**. Mais les catholiques français, tout au moins ceux qui se sont ralliés à la République, ne demeurent pas en reste, revisitant une idée américaine et créant à la Belle Époque la Ligue sociale d'acheteurs, étudiée par Marie-Emmanuelle Chessel **4**. Les chapelles d'usine sont nombreuses dans le Nord et une archiconfrérie de Notre-Dame de l'Usine et de l'Atelier, patronne du travail et des corps d'État, est fondée en 1874 à partir du Val-des-Bois pour convertir et moraliser la classe ouvrière. Le catholicisme social renaît (cf. l'Association catholique de La Tour du Pin), mais il est fermement attaché à l'enseignement du concile Vatican I (1870) et du pape (le *Syllabus*, 1864). Harmel se fait aussi l'initiateur des congrès ouvriers chrétiens (le premier a lieu à Reims en 1893). Des abbés démocrates (souvent issus du peuple) se font élire au Palais-Bourbon : Théodore Garnier, Paul Naudet, l'abbé Six, Hippolyte Gayraud (député de Brest à partir de 1897), Jules-Auguste Lemire (1853-1928), député de Hazebrouck à partir de 1893 (**5**). Enfin, naît en 1896 un

1 Cf. Sandrine Kot, *Politique et conceptions sociales de la Société industrielle de Mulhouse, 1827-1870, ou le Calcul philanthropique*, mémoire de maîtrise Paris X-Nanterre sous la direction de Philippe Vigier, 1982, 251 p., dactyl.

2 Cf. P. Trimouille, Léon Harmel et l'usine chrétienne du Val des Bois (1840-1914). Fécondité d'une expérience sociale, Lyon, Centre d'histoire du catholicisme, 1974, 252 p., et J. Chélini & H. Branthomme, *Les chemins de Dieu. Histoire des pèlerinages chrétiens des origines à nos jours*, Hachette, 1982, 493 p., p. 338.

3 Colloque (1993) *Charles Gide et l'École de Nîmes. Une ouverture du passé vers l'avenir*, Société d'histoire du protestantisme de Nîmes et du Gard, 1995, 252 p.

4 M.-E. Chessel, *Consommateurs engagés à la Belle Époque. La Ligue sociale d'acheteurs*, Presses de Sciences Po, 2012, 345 p.

5 J.-M. Mayeur, *L'abbé Lemire, 1853-1928. Un prêtre démocrate*, Thèse, Casterman, 1968, 698 p.

premier parti démocrate-chrétien, le Parti démocratique chrétien, issu d'horizons variés : les prêtres démocrates, les cercles ouvriers postérieurs à l'encyclique *Rerum Novarum*, les intellectuels – journalistes, universitaires, avocats, les deux plus grands noms étant Marc Sangnier (1873-1950) ¹ et Emmanuel Desgrées du Loû (1867-1933) – et les industriels paternalistes comme Léon Harmel. Le parti n'aura qu'une existence très courte, l'encyclique *Graves de Communi* (1901) interdisant l'emploi de l'expression « démocrate-chrétien » et les troupes étant séduites par le nationalisme : il disparaîtra en 1902. Allaient prendre le relais Marc Sangnier et sa revue *Le Sillon*, fondée en 1894.

Les luttes sont menées par une presse militante. La Maison de la Bonne Presse est fondée par les pères assumptionnistes, surtout Vincent de Paul Bailly (1832-1912), et elle donne naissance au *Pèlerin*, en 1873, et à *La Croix*, qui devient un quotidien dix ans plus tard. Cette presse combat vigoureusement la franc-maçonnerie et les juifs : *La Croix* prétend en 1890 être « le journal le plus antijuif de France » ². La séduction de l'antisémitisme est forte lors de l'affaire Dreyfus ; les catholiques (même les abbés démocrates) sont en grande majorité antidreyfusards. Cette agitation contraste avec l'attitude de prudence du pape et des évêques, attentifs à maintenir des relations courtoises avec les pouvoirs publics ³. Globalement, les catholiques français sont hostiles au ralliement prôné par Léon XIII grâce au toast d'Alger en 1890 et à l'encyclique *Au milieu des sollicitudes*, en 1892 (4). En revanche, de nombreux journaux catholiques de province, sensibles aux progrès de l'idée républicaine dans le peuple, accueillent favorablement les propos pontificaux.

□ Les médias français de la fin du siècle

Un très grand nombre de titres de presse est offert, tant à Paris qu'en province. Des progrès techniques considérables sont enregistrés : rotatives à grand débit, celles d'Hippolyte Auguste Marinoni (1823-1904) par exemple, linotypes, papier de bois fabriqué dans de grosses usines, etc. Ils provoquent un abaissement considérable du prix des journaux – quelques centimes le numéro, désormais, à la fin du siècle, un sou, comme le proclame *Le Petit Journal* –

¹ M.Barthélémy-Madaule, *Marc Sangnier, 1873-1950*, Seuil, 1973, 301 p., J.-J.Greteau, *Marc Sangnier. Le semeur d'espérances*, L'Harmattan, 2009, 343 p., N.-J.Chaline, *Empêcher la guerre. Le pacifisme du début du XIXe siècle à la veille de la Seconde Guerre mondiale*, Encrage, 2015, 248 p., *passim*, et une notice dans J.Maitron dir., *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français*, Éditions ouvrières, tome 41, pp. 111-113.

² Pierre Sorlin, *"La Croix" et les juifs (1880-1899)*, Grasset, 1967, 346 p.

³ Voir Jacques-Olivier Boudon, *L'épiscopat français à l'époque concordataire, 1802-1905*, thèse, Les Éditions du Cerf, 1996, 589 p.

⁴ Les textes sont dans le livre de Daniel Moulinet, *Genèse de la laïcité. À travers les textes fondamentaux de 1801 à 1959*, Cerf, 2005, 289 p.

appuyé par la généralisation de la publicité, la « réclame », qui crée un véritable choc ¹. La loi sur la liberté de la presse de 1881 (voir chapitre 3) qui donne la liberté totale dans le choix d'un gérant mais qui sera suivie d'une période plus répressive (cf. les « lois scélérates » dans le chapitre 9), la généralisation de l'instruction, celle du transport des quotidiens par chemin de fer, tous ces progrès sont à l'origine des très gros tirages et de l'augmentation générale de la pagination. Il est facile et relativement bon marché de fonder un nouveau journal. On est entré dans l'ère de la consommation courante ; plus de 1 300 périodiques sont publiés à Paris en 1881.

Basée rue Lafayette et dans le quartier de la Bourse, notamment rue du Croissant, la grande presse parisienne est dominée par quatre quotidiens qui sont des affaires commerciales très rentables et vont bientôt dépasser le million d'exemplaires, notamment grâce à des efforts promotionnels considérables et un apolitisme prudent. Deux d'entre eux comportent paradoxalement l'épithète « petit » dans leur titre – mais c'est un adjectif que goûte l'époque et les « petits journaux » sont effectivement de petit format – et ils ont un supplément illustré de huit pages pour le dimanche. *Le Petit Journal*, titre fondé en 1863 par Moïse Polydore Millaud (1813-1871) avec l'ambition d'être un grand journal populaire, atteint les 200 000 exemplaires en 1871, mais traverse une crise les années suivantes. Racheté, il amplifie son succès sans changer sa formule. En 1880, il tire à 583 000 exemplaires et est le plus grand quotidien français en 1900, avec 1 500 000 exemplaires. On trouve à sa tête deux personnalités éminentes, Marinoni (voir plus haut), le président-propriétaire, et Ernest Judet (1851-1943), le directeur. *Le Petit Parisien* naît en 1876, est dirigé après 1888 par Jean Dupuy (1844-1919) et atteint 800 000 exemplaires en 1900 (2) ; *Le Matin* est fondé en 1884 ; *Le Journal* est créé en 1892 et dirigé par Fernand Xau (1852-1899). *Le Petit Journal* a lancé en 1884 un supplément dominical illustré en couleurs à 5 centimes, qui fidélise le lecteur avec ses feuilletons et ses faits divers, possède une grande avance internationale, mais qui est vite imité. Les forts tirages des grands journaux parisiens poussent à la neutralité politique, au conformisme moral, aux clichés, voire à l'antidreyfusisme.

Citons parmi les autres grands quotidiens *L'Écho de Paris* (1884), organe officieux de la Ligue de la patrie française, *L'Intransigeant* (1880), *La Croix*, fondée en 1883 et dont la rédaction est dirigée conjointement à partir de 1901 par

¹ Cf. M.Martin, *Trois siècles de publicité en France*, Odile Jacob, 1992, 430 p., et M.Martin, *Les pionniers de la publicité. Aventures et aventuriers de la publicité en France (1836-1939)*, Nouveau Monde Éditions, 2012, 368 p., compte rendu par mes soins dans *Historiens & Géographes*, avril-mai 2013, p. 254.

² Biblio. : F.Amaury, *Histoire du plus grand quotidien de la Troisième République, le « Petit Parisien » : 1876-1944*, PUF, 1972, 2 vol., 1 353 p. ; D.Kalifa, *L'encre et le sang. Récits de crimes et société à la Belle Époque*, Fayard, 1995, 351 p., pp. 20-22.

un laïc et un religieux assomptionniste, et *La Libre Parole*. Tous les quatre sont à droite ; citons aussi *Le Cri du peuple*, journal socialiste fondé par Vallès en 1883 et où écrit Séverine **1**. Signalons qu'il y eut des journaux orléanistes, surtout dans les années 1870. Des journaux à petits tirages peuvent bénéficier d'une large audience, grâce à leur réputation, souvent ancienne, au type de nouvelles qu'on y trouve, ou à la présence de telle plume. C'est le cas du *Gaulois*, repris en 1882 par Arthur Meyer (1844-1924), le journal du « monde » **2**, du *Figaro* (1854) **3**, du vénérable et sérieux *Journal des débats*, du *Temps* aussi, qui passe dès les débuts de la République pour être bien informé sur le monde extérieur, de *L'Univers*, le vieux titre ultramontain en lent déclin, du *Monde*, quotidien catholique et légitimiste au ton plus modéré que celui de *L'Univers*. *Le Temps* **4** est le seul quotidien qui échappe au monopole de l'agence Havas (1832) sur la diffusion des nouvelles, tandis que Hachette, qui domine les bibliothèques de gare depuis 1854, prend en 1897 le contrôle de nombreux dépositaires et tend à concentrer à son profit la distribution **5**. Clemenceau publie des milliers d'articles dans *La Justice* (1880) puis *L'Aurore*, fondée pendant l'affaire Dreyfus. Cette presse vit des abonnements, de la vente au numéro, de la publicité **6**, des fonds secrets de l'État français, mais aussi des versements faits par des gouvernements étrangers : on verra le cas russe au chapitre suivant.

Hommes politiques, hommes du monde, écrivains et journalistes de métier sont associés désormais étroitement dans la vie d'un quotidien. La dernière catégorie sociale existe réellement ; il y a avec Séverine (1855-1929) **7** au moins une femme journaliste, en l'occurrence libertaire, féministe et directrice du *Cri du peuple* pendant deux ans. Parmi les « plumes » réputées, particulièrement importantes sont celles qui écrivent l'article de tête ou/et l'éditorial, ou encore le compte rendu de la Chambre des députés : la vie parlementaire occupant dans la presse une place considérable, il faut « faire les couloirs ». La presse joue un rôle décisif pour le repli d'un homme politique boudé par le suffrage universel

1 Un livre : Chr.Douyère-Demeulenaere, *Séverine et Vallès. "Le Cri du Peuple"*, Payot, 2003, 282 p., et un recueil d'articles : Séverine, *L'Insurgée, L'Échappée*, 2022, 272 p.

2 Cf. M.Martin, *Médias et journalistes de la République*, Odile Jacob, 1997, 494 p., p. 97.

3 *Ibid.*, p. 79 et 98.

4 M.Martin, *Médias et journalistes de la République*, Odile Jacob, 1997, 494 p., p. 96

5 J.-Y.Mollier, *L'argent et les lettres. Histoire du capitalisme d'édition. 1880-1920*, Fayard, 1988, 549 p., chapitre VII, et M.Martin, *Les pionniers de la publicité. Aventures et aventuriers de la publicité en France (1836-1939)*, Nouveau Monde Éditions, 2012, 368 p., chapitre III.

6 Cf. M.Martin, *Trois siècles de publicité en France*, Odile Jacob, 1992, 430 p., et M.Martin, *Les pionniers de la publicité. Aventures et aventuriers de la publicité en France (1836-1939)*, Nouveau Monde Éditions, 2012, 368 p., compte rendu par mes soins dans *Historiens & Géographes*, avril-mai 2013, p. 254.

7 Pseudonyme de Caroline Rémy. Je rappelle Chr.Douyère-Demeulenaere, *Séverine et Vallès. "Le Cri du Peuple"*, Payot, 2003, 282 p.

(Clemenceau) ou pour l'essor d'une carrière (Rochefort à la fin du Second Empire, puis Jaurès). Mais les articles de fond peuvent être signés d'un pseudonyme collectif (Jean Frolo au *Petit Parisien*) et les rubriques sont nombreuses. Le roman-feuilleton¹ demeure une institution dans les deux dernières décennies du XIXe siècle, il est encore fort suivi par le public. Sa parution est régulière et abondante (souvent trois par numéro), servie par des annonces publicitaires et le renom des auteurs liés par contrat (Pierre Decourcelle, Jules Mary, Charles Mérouvel², Xavier de Montépin, Georges Ohnet, Émile Richebourg), la période 1875-1900 étant « complètement dominée par le roman à tendance sentimentale, roman centré sur la victime, d'où est totalement absente la figure du héros » (Lise Queffélec³). Le goût de l'information rapide par des *reporters*, l'« américanisation » du journalisme en somme, progresse dans les années 1890, mais lentement.

Il existe une presse spécialisée. Les journaux pour enfants tendent vers un âge d'or, grâce à l'entrée en scène des « grandes entreprises éditoriales »⁴ depuis le milieu du XIXe siècle : *Le Magasin d'éducation et de récréation* (1864-1915), *Le Journal de la jeunesse* (1872-1914) – où écrit, sous le pseudonyme d'Anna Ediane, Zénaïde Fleuriot (1829-1890) –, *Saint-Nicolas* (1880-1915), *Mon Journal* (1881-1925), *Le Petit Français illustré* (1889-1905, le journal de la famille Fenouillard), *L'Écolier illustré* (1890-1915), etc. *Le Petit Écho de la mode* est célèbre depuis sa fondation (1878) pour ses patrons de couture et ses romans-feuilletons. Il rencontre à ce deuxième égard la concurrence des *Veillées des chaumières*, fondées en 1877 : « pour deux sous le numéro, voici 8 ou 16 pages de feuilletons accompagnés de conseils ménagers ou juridiques et de considérations édifiantes »⁵. *La Revue des deux mondes*, longtemps dirigée par Ferdinand Brunetière (1849-1906), est la grande publication intellectuelle de référence et de convention⁶, *Le Mercure de France* essaie de rivaliser, des revues plus avancées se

¹ A fait date le livre de A.-M.Thiesse, *Le Roman du Quotidien, Lecteurs et lectures populaires à la Belle Époque*, Le Chemin vert, 1984, 272 p., réédition, Seuil, coll. « Points », 2000, 286 p.

² Pseudonyme de Charles Chartier, 1832-1920. Plus grand succès : *Chaste et flétrie !*, d'abord publié en feuilleton dans *Le Petit Parisien* en 1888, puis sorti en volume l'année suivante chez l'éditeur Dentu, dans la collection « Les Crimes de l'amour » où il rejoint *Abandonnée !* Ces titres sont fort explicites... Notice dans D.Compère dir., *Dictionnaire du roman populaire francophone*, Nouveau Monde, 2007, 490 p., p. 290.

³ L. Queffélec, *Le roman-feuilleton français au XIXe siècle*, PUF, 1989, 126 p.

⁴ G.Leroy & J.Bertrand-Sabiani, *La vie littéraire à la Belle Époque*, PUF, 1998, 383 p., p. 3.

⁵ G.Leroy & J.Bertrand-Sabiani, *La vie littéraire à la Belle Époque*, PUF, 1998, 383 p., p. 101.

⁶ Cf. *La Belle Époque des revues, 1880-1914*, IMEC, 2002, 436 p., *passim*, B.Joly, *Dictionnaire biographique et géographique du nationalisme français (1880-1900)*, Honoré Champion, 1998, 687 p., pp. 81-83 et le chapitre IV de G.Leroy & J.Bertrand-Sabiani, *op. cit.*, ainsi que G.Leroy, *Batailles d'écrivains. Littérature et politique, 1870-1914*, Armand Colin, 2003, 346 p. L'antipacifisme de Brunetière est évoqué par Rémi Fabre dans le colloque qu'il a dirigé *Les défenseurs de la paix. 1899-1917*, Presses universitaires de Rennes, 2018, 445 p., pp. 180-186.

se créent, comme *La Revue blanche* fondée en Belgique en 1889, installée à Paris en 1891 et engagée « dans tous les combats novateurs »¹. Des périodiques sportifs existent : *La Revue des sports* et *Les Sports athlétiques*, fondés par Pierre de Coubertin (1890), *La Bicyclette* (1892), mais aussi *Le Vélo*.

La presse de province n'est pas du tout encore étouffée par celle de Paris ; bien au contraire son essor est plus fort que celui de la presse de la capitale. Sa force vient en partie d'un réseau très dense d'imprimeries locales : il y en a encore huit à Valence (Drôme) à la fin du siècle. On trouve une centaine de titres à Lyon, dont sept quotidiens, presque autant à Marseille, le double à Lille. Mais, nuance importante, la plupart des créations nouvelles ont été éphémères en province. Cela n'a pas été le cas du *Progrès de Lyon* (1859), du *Petit Marseillais* (1868) et de *La Dépêche de Toulouse* (1870)², tous trois devenus radicaux, de *La Petite Gironde* de Bordeaux (1872), qui dispose après 1879 de la première liaison avec Paris par fil direct à son usage exclusif, et de *L'Écho du Nord* (1868), républicains opportunistes. Il y a très peu de grande presse socialiste ; le seul titre régional ne relevant pas de la catégorie du bulletin est *Le Réveil du Nord* (1889). À l'opposé, les journaux légitimistes de province, qui sont « aussi des feuilles catholiques ultramontaines, souvent indirectement patronnées par les évêques » (*Histoire générale de la presse française*), sont nombreux. Il faut enfin souligner la grande importance des petits hebdomadaires de canton dans les campagnes.

□ Un scientisme triomphant

Globalement, la presse joue un grand rôle dans la propagation diffuse d'idées simples : anticléricalisme, antisémitisme, antiparlementarisme, etc. Et pourtant, l'époque est celle du scientisme triomphant, du règne de l'école positiviste en histoire et de l'apogée de l'école de Paul Vidal de La Blache (1845-1918) en géographie³. On connaît la formule célèbre de Michelet : « Nous inventons dix fois plus que le siècle de Voltaire, qui inventa dix fois plus que le siècle de Galilée, qui inventa dix fois plus que le siècle de Luther. » La vie scientifique n'est pas proprement française : la cité des sciences et des savants est

¹ O.Barrot & P.Ory, *La Revue blanche. Histoire, anthologie, portraits. 1889-1903*, La Petite Vermillon, 2012, 453 p., G.Leroy & J.Bertrand-Sabiani, *La vie littéraire à la Belle Époque*, PUF, 1998, 383 p., pp. 201-211, Éric Bonhomme, *Culture et politique sous la Troisième République*, Presses universitaires de Bordeaux, 2017, 362 p., *passim*, et D.Kalifa, *L'encre et le sang. Récits de crimes et société à la Belle Époque*, Fayard, 1995, 351 p., pp. 187-188.

² Bien connue par la monumentale thèse de Henri Lerner, *La Dépêche. Journal de la Démocratie. Contribution à l'Histoire du Radicalisme en France sous la Troisième République*, Publications de l'Université de Toulouse-Le Mirail, 1978, 2 vol., 1 012 p.

³ A.-L.Sanguin, *Vidal de La Blache. 1845-1918. Un génie de la Géographie*, Belin, 1993, 384 p.

dispersée à toute l'Europe, déjà rejointe par les États-Unis ; savants et industriels amorcent une collaboration.

Triomphe un état d'esprit de foi optimiste en la science, que le savant positiviste et radical Marcellin Berthelot (1827-1907) illustre bien, notamment dans la *Grande Encyclopédie* qu'il patronne (31 volumes, de 1885 à 1901). On doit ajouter le « banquet de la Science » organisé en son honneur le 4 avril 1895, vite surnommé le « banquet Berthelot » ¹, son jubilé (1901), ses deux présidences de la Fête de la Raison, organisée en 1902 et 1903 au Trocadéro, ses funérailles nationales (1907) et son entrée au Panthéon, en compagnie de son épouse. Ce culte est manifesté aussi par Ernest Renan (1823-1892) dans *L'avenir de la science* (1890). Cet esprit, dirigé contre l'obscurantisme et l'aveuglement des siècles passés, est diffusé et vulgarisé dans de larges milieux de la société française. Il provient d'une *intelligentsia*, d'une communauté de praticiens, « accoutumés par la pratique de la méthode scientifique à réserver leur jugement tant qu'ils ne se sentent pas éclairés » (Émile Durkheim, 1858-1917) ². L'affaire Dreyfus va le démontrer.

□ Littérature : le temps du symbolisme

Le nombre annuel de livres publiés (tous genres confondus) ne bouge pratiquement pas entre 1871 et 1910 ; c'est le contenu de la production littéraire qui change. La poésie a énormément de prestige et il est habituel que le futur homme de lettres commence par produire un recueil de poèmes. Le titre de « prince des poètes » a tout son éclat et les « manifestations poétiques » (banquets, soirées, conférences...) sont nombreuses.

Charles Leconte de Lisle (1818-1894) assiste au triomphe du symbolisme qu'il avait en vain combattu, mais son œuvre domine alors de manière olympienne une sorte d'« école » parnassienne dont il avait été le maître. Il continue de publier : *Les Erinnyes* (1873), *Poèmes tragiques* (1884). Républicain modéré, bibliothécaire du Sénat (où il ne va guère...), académicien tardif (il succède à Hugo en 1886), il meurt en 1894. Constitué dans la deuxième décennie du Second Empire, un groupe de poètes « parnassiens » — Les recueils collectifs de 1866, 1871 et 1876 sont intitulés *Le Parnasse contemporain* — cultivent l'esthétique de l'art pour l'art, le culte de la perfection formelle et impersonnelle, une poésie sereine éternisant les grandes émotions humaines aux yeux de poètes

¹ Voir J.Lalouette, « Le banquet Berthelot », dans *La République anticléricale. XIXe-XXe siècle*, Seuil, coll. « L'Univers historique », 2002, 472 p., pp. 262-284.

² Ce rénovateur de la sociologie française publie en 1893 *De la division du travail social* et deux ans plus tard *Les règles de la méthode sociologique*. Deux ans plus tard encore il lance la revue *L'Année sociologique*, avec deux savants plus jeunes que lui, Marcel Mauss (1872-1950) et Maurice Halbwachs (1877-1945). Cf. Chr.Prochasson, *Les intellectuels et le socialisme. XIXe-XXe siècle*, Plon, 1997, 298 p., *passim*.

composant plus un groupe informel qu'une école, avec Théodore de Banville, Catulle Mendès, Albert Glatigny, Jean Richepin... Ils veulent tout à la fois exalter l'impersonnalité – sans impassibilité, disent-ils pendant quarante ans –, la beauté – de manière mystique et élitiste –, et révéler des sentiments profonds. Les Parnassiens désirent également être de leur siècle, en unissant l'art et la science, celle-ci pouvant être l'histoire et la mythologie.

Ami et disciple fidèle de Leconte, José-Maria de Heredia (1842-1905) est devenu très officiel, entré à l'Académie en 1894 et nommé conservateur de l'Arsenal en 1901. Son dernier grand recueil de sonnets, *Les Trophées*, est de 1893, et il meurt en 1905. Il avait défini le Parnasse par la formule : « Le poète est d'autant plus vraiment et largement humain qu'il est plus impersonnel. » Sully Prudhomme – qui meurt deux ans après Heredia et est beaucoup plus lu que celui-ci – fut moins impersonnel, avec une poésie exaltant le devoir, la patrie, la vertu, sa poésie didactique de la science appartenant aux débuts de la Troisième République. François Coppée (1842-1908), lui aussi bibliothécaire du Sénat, aime la peinture familière et réaliste de la vie de Paris et des petites gens : *Les Humbles, Promenades et Intérieurs* (1872).

Les quinze dernières années du XIXe siècle – le *Manifeste symboliste* dû à Jean Moréas (1856-1910) est de 1886 – virent le triomphe d'une école littéraire symboliste qui couronna un large courant poétique typique de la seconde moitié du siècle, reposant sur le sens du mystère, l'utilisation de la musique verbale, de la suggestion et du symbole. Les recherches portèrent sur le « vers libre », de longueur et métrique nouvelles et sur la substitution de l'assonance à la rime.

Paul Verlaine (1844-1896) est pendant longtemps un poète maudit : quelque temps vie avec Rimbaud (1871-1873) et *Romances sans paroles* (1874), « vie humble aux travaux ennuyeux et faciles » et *Sagesse* (1881), vie avec l'un de ses élèves et *Jadis et Naguère* (1885). Misérable et malade, il publie *Liturgies intimes* mais aussi *Parallèlement* ; il est découvert et sacré « prince des poètes » à la mort de Leconte de Lisle, mais il meurt lui-même deux ans plus tard (1896). Arthur Rimbaud (né en 1854) cesse d'écrire en 1875 – *Bateau ivre* est de 1871, *Une Saison en enfer* de 1873, *Illuminations* de 1874 et 1875 – et il meurt en 1891, après avoir réalisé une véritable révolution poétique. Stéphane Mallarmé (1842-1898), longtemps resté à l'écart de l'école symboliste, voué au culte de la poésie, publie en 1876 *L'Après-midi d'un faune* et progresse sur la voie de l'hermétisme depuis le *Toast funèbre* (1873). Peu connu pendant longtemps, il est reconnu comme maître au milieu des années 1880 par la jeune école symboliste et ses disciples sont nombreux. Il réunit en 1897, sous le titre de *Divagations*, diverses réflexions sur la

nature de la poésie et meurt l'année suivante. Parmi les symbolistes, qui ne forment pas une véritable école, il faut citer Charles Cros (1842-1888), Tristan Corbière (1845-1875), Jules Laforgue (1860-1887), Albert Samain (1858-1900), apôtre des « paysages d'âmes » peu tenté par l'hermétisme, le Belge Maurice Maeterlinck (1862-1949), ainsi que Germain Nouveau (1852-1920) et Saint-Pol-Roux (-le-Magnifique ! *alias* Paul Roux, 1861-1940), un des derniers poètes-mages, précurseur du surréalisme, et qui incarne le baroque du symbolisme. Après la réaction conservatrice de l'école « romane », dans laquelle on trouve Maurras et Moréas (après sa rupture avec les symbolistes), ce courant n'est plus maudit et un « néosymbolisme » triomphe. Le monde moderne, urbain (*Les Villes tentaculaires*, 1895) et tendu vers l'avenir, est chanté par Émile Verhaeren (1855-1916).

Hors de la sphère poétique et de ses cénacles désormais reconnus, loin des personnalités officielles comme celle d'Ernest Renan (1823-1892), naturalisme et surtout réalisme sont des genres bien établis : le scandale de *Madame Bovary* (1857) est ancien et Gustave Flaubert meurt en 1880. Toutefois, la « bonne dame de Nohant » continue de se soucier des écrivains de son temps (George Sand meurt en 1876) et poètes, nouvellistes et romanciers idéalistes ne doivent pas être négligés : Jules Barbey d'Aurevilly (*Les Diaboliques*, 1874, *Les Bas-bleus*, 1878), Auguste de Villiers de l'Isle-Adam (gentilhomme breton auteur des *Contes cruels* et *Nouveaux Contes cruels*, 1883 et 1888) et Léon Bloy (*Le Désespéré*, 1886-1887).

Émile Zola commence à rédiger son « histoire naturelle et sociale » d'une famille sous le Second Empire, les *Rougon-Macquart* (*L'Assommoir* est de 1877), et il publie en 1880 *Le Roman expérimental*. Réunis à Médan, ses disciples proclament leur volonté d'appliquer la méthode des sciences expérimentales à l'étude des réalités humaines et sociales. La doctrine naturaliste de Zola, influencée par Claude Bernard (1813-1878) et Taine, subordonne la psychologie à la physiologie. Des disciples s'éloignent à partir de 1885-1887 (dates de *Germinal* et de *La Terre*, qui leur semblent excessifs), donc bien avant l'époque de l'affaire Dreyfus, et « obtiennent » leur indépendance. Zola termine en 1893 les *Rougon-Macquart*, publie de 1894 à 1897 les *Trois Villes*.

Émile ZOLA (1840-1902) 1

1 Notice dans G. & S. Berstein, *La Troisième République*, M.A. Éditions, coll. « Le Monde de ... », 1987, 356 p., pp. 336-337.

Fils d'un ingénieur vénitien, ancien officier de la Légion étrangère, qui meurt tôt en laissant un orphelin de sept ans sans fortune et une très jeune veuve, Émile Zola est né à Paris, le 2 avril 1840, mais en 1843 ses parents se sont installés à Aix-en-Provence, ville que l'orphelin quitte pour rejoindre sa mère à Paris en 1858. La gêne matérielle, l'exclusion du cercle des bonnes familles, la renommée purement technique du père (travaux d'adduction d'eau de la ville d'Aix), les années de procès perdus les uns après les autres par la mère, mais aussi la camaraderie au collège avec Paul Cézanne, les lectures de Musset de Hugo marquent les premières années du jeune Zola.

Inscrit au lycée parisien Saint-Louis, Zola s'ennuie dans les matières scientifiques, mais brille en histoire, mène une vie de « rapin » avec les jeunes artistes aixois montés à Paris (mais Cézanne est resté à Aix) et rêve d'écrire : ce Rastignac « pond » des milliers de vers (perdus), échoue au baccalauréat (1859) et quitte le lycée. Ni fortune ni relations, la bohème, la connaissance des milieux populaires et des prostituées, le refus des institutions, les longues promenades dans Paris et la banlieue, mais il se lance grâce à son entrée chez Hachette (1862) dans la littérature et les milieux artistiques, écrit ses premiers livres (*Thérèse Raquin*, 1867), découvre et lance Manet (cf. le portrait de Zola présenté au salon de 1868), fréquente les salles de rédaction tel *Bel-Ami*, apprenant l'édition et le journalisme. Il est à la fin du Second Empire à l'avant-garde du jeune roman et de la jeune peinture, chroniqueur sarcastique du régime (grâce à la loi de 1868 qui libéralise le régime de la presse) dans *La Tribune*, journal républicain, à la tête d'un carnet d'adresses fourni. Mais il a quitté Hachette trop tôt, dès 1866, et il connaît de nouvelles années de vaches maigres, sans prendre les risques d'un Vallès, sans vraiment se mêler au personnel républicain, les Gambetta, Favre, Ferry, Clemenceau...

Et il n'a que trente ans lors de son mariage (31 mai 1870) et à la chute du Second Empire. C'est avant même l'Année terrible qu'il se lance dans l'aventure des *Rougon-Macquart* (sous-titre : *Histoire naturelle et sociale d'une famille sous le Second Empire*), passant des journées entières à la Bibliothèque impériale, résistant aux tentations de l'activité politique et de la polémique. *La Fortune des Rougon*, le premier volume commence à paraître en feuilleton en mai 1870. L'aisance arrive vite, les Zola s'installent sur la rive droite, Cézanne vient à Paris. Zola n'est pas mobilisé, il est brièvement dérangé par la recherche d'une place dans la nouvelle administration parisienne, républicaine, il quitte Paris juste avant l'arrivée des Allemands et s'installe à Marseille. Désireux d'être sous-préfet (à Aix, quelle revanche !), il va « magouiller » à Bordeaux et y décroche deux chroniques politiques dans les journaux ; l'Assemblée nationale s'installant à Versailles, le départ des Zola pour Paris est logique, mais dangereux en temps de Commune : craignant d'être pris comme otage par les « utopistes », Zola fuit Paris le 10 mai. La Semaine sanglante le révolte et Zola en décrit les horreurs dans ses deux journaux ; les débuts de l'Ordre moral le scandalisent et ses chroniques sont censurées ; la publication de *La Curée* est interrompue.

Le Zola de l'Ordre moral, c'est la dérision sarcastique vis-à-vis des « gredins », et aussi le rythme des publications : *Le ventre de Paris*, *La conquête de Plassans*, *La faute de l'abbé Mouret*, *L'Assommoir*, etc. Zola choisit définitivement la voie du roman expérimental, scientifique et naturaliste, il lit Claude Bernard – *L'Introduction à la médecine expérimentale* en 1878 – il se documente énormément, il connaît un considérable succès avec *L'Assommoir* (1876-1877). Il est devenu un écrivain reconnu, un maître à la vie quotidienne très organisée, ses revenus sont désormais très confortables et il achète en 1878 une maison de campagne à Médan, près de Poissy, au bord de la Seine (il y sera même quelque temps conseiller municipal) ; les chroniques continuent, ainsi que les rencontres avec les amis (à Médan, surtout, les « soirées de Médan »), Zola est méthodique, régulier, tranquille, il est un écrivain très caricaturé, de façon élogieuse souvent (Gill 1, Robida), de manière graveleuse et injurieuse déjà parfois, car le naturalisme choque.

Le « Balzac de la fin du siècle » (Paul Bourget !) construit sa *Comédie humaine* en un quart de siècle, s'éloignant de la presse pour gagner du temps et par lassitude de la « chronique parisienne ». Mais déjà en 1885, il défend un jeune écrivain de 24 ans, Louis Desprez, que les juges ont fait emprisonner pour un roman de paillardises anticléricales, *Autour d'un clocher*, et qui en meurt. Ses arguments sont déjà ceux des droits de l'homme : la liberté d'expression, le droit à la vérité, l'égalité de la justice pour tous. *Nana* est un succès fantastique en 1880, l'année de la mort de Flaubert, le maître et l'ami admiré, vénéré, visité, l'année de la mort aussi de la mère de Zola, ce qui déclenche chez lui une crise de pessimisme philosophique (Schopenhauer...), avec ses très nombreux portraits de parisiennes 2, *Pot-Bouille* est de 1882, *Au bonheur des Dames* de 1883, l'année de la mort de Manet, ce qui n'arrange rien. La petite bande naturaliste se disloque, Goncourt et Daudet sont jaloux et insultants, Huysmans s'éloigne, Zola ne comprend plus Cézanne... À l'image de la République opportuniste, il s'embourgeoise, grossit, assiste avec stupéfaction aux succès des mystiques, des wagnériens, des symbolistes, des préraphaélites, des socialistes aussi.

Mais brusquement surgit *Germinal*, en 1885, deux mois avant la mort de Victor Hugo, le roman français est bousculé avec une vigueur qui donne un nouvel élan, non seulement aux *Rougon-Macquart*, mais aussi au genre tout entier. Zola s'est documenté avec ampleur et précision, beaucoup plus que les autres auteurs de romans « miniers », Jules Verne (*Les Indes noires*) et Hector Malot (*Sans famille*) surtout. Il s'est précipité à Anzin quatre jours après le déclenchement de la grève, il s'est renseigné sur Karl Marx, il autorise les journaux socialistes à reproduire gratuitement le roman en feuilleton. En 1886, Zola se met à fréquenter les milieux d'extrême gauche, à se documenter en Beauce pour *La Terre*, dont la parution (1887) suscite un scandale, à peine racheté par *Le Rêve*, très ambigu en réalité. Il reste à Zola

1 André Gill, pseudonyme de Louis-Alexandre Gosset de Guines (1840-1885).

2 Cf. E.Retaillaud, *La Parisienne. Histoire d'un mythe, du siècle des Lumières à nos jours*, Seuil, 2020, 428 p., chapitre 5.

quatre romans à préparer et à écrire pour clore le cycle des *Rougon-Macquart* : *La Bête humaine* (1890), *L'Argent* (1891), *La Débâcle* (1892), *Le Docteur Pascal* (1893).

Zola est la personnalité littéraire la plus célèbre de Paris, son existence matérielle est très confortable (les photos de son mobilier sont célèbres). Nommé chevalier de la Légion d'honneur en 1888, Zola songe dès lors à poser sa candidature à l'Académie française, il multiplie en vain les tentatives (1889-1897), sans se décourager, jusqu'à l'affaire Dreyfus, qui le détourne de ce combat inutile. Mais il est élu président de la Société des Gens de Lettres en 1891, poste qu'il prend très au sérieux (défense des droits des écrivains, statue de Balzac par Rodin, etc.). En même temps, Zola change de genre avec la série des *Trois Villes*, et il est quasiment bigame. En deux ans, de 1888 à 1890, Zola perd vingt kilos, fait du vélo et rajeunit de dix ans, faisant à sa jeune maîtresse Jeanne (27 ans de moins que lui...), entrée dans la famille comme lingère, l'hommage d'une nouvelle élégance. Deux enfants naissent, ils sont abondamment photographiés par Zola, ainsi que lui-même et ses deux femmes. Initié à la photographie en 1888, Zola l'a pratiquée surtout après l'achèvement des *Rougon-Macquart*. Il développait et tirait lui-même ses clichés, sur des plaques de verre, dans son laboratoire. Tardif, son goût de la photographie n'a pas influencé son œuvre romanesque. Zola prend le pouls du monde, à Lourdes, dans l'Italie de ses ancêtres, etc.

Réagissant à la campagne de Drumont, Zola s'est engagé contre l'antisémitisme dès mai 1896 ; contemporain des attentats anarchistes, *Paris* est très lié aux problèmes de son temps ; alerté fin 1896 par Bernard Lazare, Zola est définitivement convaincu de l'innocence de Dreyfus par l'avocat de Picquart et Scheurer-Kestner, le 13 novembre 1897. Il engage le combat par une série d'articles (« La vérité est en marche et rien ne l'arrêtera », dans le n° du 25 novembre) dans *Le Figaro*, qui s'effraie rapidement. Le pamphlet « J'Accuse ! », lettre-article au président de la République (Félix Faure), réquisitoire sans merci, provocation inouïe, paraît dans *L'Aurore*, dont le rédacteur en chef était Georges Clemenceau, le 14 janvier 1898 – le numéro est daté du 13 – ¹. Le coup de génie de « J'Accuse ! » affole des hommes jusque-là assurés de leurs verrous, il détruit le huis clos. C'est ce texte fameux qui transforme le cas du capitaine en affaire politique. Zola y dénonce dans une lettre ouverte destinée au président de la République et qui attaque nommément – cela fonde la diffamation – la justice militaire, qui condamne un innocent et blanchit un coupable. Le procès de Zola (7-23 février 1898), devant la cour d'assises de Paris, le voit condamné au maximum – un an de prison et trois mille francs d'amende – pour diffamation, mais la découverte en août 1898 dans le dossier de Dreyfus du faux fabriqué par le lieutenant-colonel Henry provoque le suicide (?) de son auteur et la démission du général Le Mouton de Boisdeffre, chef d'état-major, une vague de démissions dans l'armée et un rebondissement des luttes. Entre-temps, le 2 avril le procès de Zola est cassé pour vice de forme, mais le 18 juillet

¹ Le texte a été réédité, avec bien d'autres, par Philippe Oriol dans « *J'accuse* »... *Émile Zola et l'affaire Dreyfus*, Libro, 1998, 157 p., pp. 64-77. L'orthographe avec deux majuscules est conforme à celle, très volontaire, du titre du journal.

Zola est condamné à nouveau ; il s'exile à Londres et rentre en juin 1899 en France. Il a concentré sur lui une vague d'injures nationalistes : cf. Barrès, « Vénitien déraciné », ce sont les « cannibales » répond Zola, qui, prophète, se lance dans une nouvelle aventure d'écriture, celle des *Quatre Évangiles*, interrompue par la mort : le 29 septembre 1902, à Paris, Zola meurt intoxiqué par l'oxyde de carbone dégagé par un poêle à charbon (rumeurs persistantes de meurtre prémédité, acte de malveillance vraisemblable, impossible à démontrer). Funérailles à Paris le 5 octobre, en présence de Dreyfus ; Anatole France, « Il fut un moment de la conscience humaine » ; quelques cris hostiles sont couverts par le « slogan » des mineurs de Denain : « Germinal ! Germinal ! ». Le 4 juin 1908, les restes de Zola sont transférés au Panthéon, Dreyfus, à nouveau présent, est blessé au bras d'un coup de feu. La maison de Médan est devenue un musée.

Maupassant commence sa carrière avec la Troisième République : des poèmes, puis surtout des nouvelles et six romans (*Bel-Ami* est de 1885) ; il meurt l'année de l'achèvement des *Rougon-Macquart*. Joris-Karl Huysmans (1848-1907) est un transfuge du naturalisme depuis *À Rebours* (1884). Une contestation du naturalisme s'opère du fait d'Eugène-Melchior de Vogüé (*Le Roman russe*, 1886) **1**, de Brunetière (qui publie un article titré « La faillite du naturalisme » dans *La Revue des deux mondes* en 1887), de Paul Bourget (*Le Disciple*, 1889). Jules Lemaître est le troisième « cardinal vert », avec Brunetière et Paul Bourget ; il abandonne la carrière universitaire en 1884 pour se consacrer au journalisme et à la critique.

L'œuvre des Goncourt sert aussi de référence (Jules meurt en 1870, Edmond en 1896, après avoir continué le *Journal*) **2**, Alphonse Daudet accueille à la veille de sa mort les jeunes écrivains (1897), après avoir publié sous la République les *Contes du lundi*, les deux *Tartarin*, *Le Nabab*, *Numa Roumestan*. La trilogie autobiographique de Vallès, *L'Enfant* (1878), *Le Bachelier* (1881) et *L'Insurgé* (1886, posthume) est saluée par Zola en tant que « livre vrai, fait de documents humains les plus exacts et les plus poignants ». Pour l'heure, Anatole France **3**, lui aussi bibliothécaire du Sénat, d'abord poète, est encore relativement proche du naturalisme, avec *Le Crime de Sylvestre Bonnard* (1881), des contes philosophiques (*La Rôtisserie de la reine Pédauque*, 1892), mais surtout les romans satiriques de *l'Histoire contemporaine* (1897 : *L'Orme du Mail* et *Le Mannequin*

1 Bibliographie : M.Cadot dir., *Eugène-Melchior de Vogüé : le héraut du roman russe*, Colloque de 1986, Publications de l'Institut d'Études slaves, 1989, 120 p. Le succès du livre d'Eugène-Melchior de Vogüé (1848-1910) a été considérable et les rééditions ont été nombreuses, la dernière en date étant celle des Classiques Garnier, en 2010.

2 J.-L.Cabanès & P.Dufief, *Les Frères Goncourt, hommes de lettres*, Fayard, 2020, 792 p. ; P.Ménard, *Les Infréquentables frères Goncourt*, Tallandier, 2020, 414 p.

3 Pseudonyme de François Anatole Thibault, 1844-1924.

d'osier). Pierre Loti **1** incarne le roman exotique, nourri de ses nombreux voyages, de la Turquie à l'Extrême-Orient en passant par l'Océanie (*Madame Chrysanthème*, 1887), mais sans oublier la Bretagne (*Mon frère Yves*, 1883, et *Pêcheur d'Islande*, 1886). De surcroît, Loti est un héraut et un champion de l'imagination romanesque, qui réagit contre la décadence « fin de siècle » **2**, une expression qui apparaît comme titre d'une pièce donnée en 1888 et d'un roman l'année suivante, pour se multiplier dans les presses de divers pays dans les années 1890 (**3**).

Le théâtre des débuts de la III^e République est surtout comédie avec les pièces d'Eugène Scribe (plus de 300 !), de Victorien Sardou (*Madame Sans-Gêne*, 1893) **4** et de Georges Courteline **5** : satire militaire des *Gaîtés de l'escadron*, 1886, antibureaucratique de *Messieurs les ronds-de-cuir*, 1893, conjugale et misogyne de *Boubouroche*, 1893. Mais il faut tenir compte aussi du théâtre naturaliste, fort inspiré des réalités sociales du temps : celui de Henry Becque (*Les Corbeaux*, 1882, *La Parisienne*, 1885) **6** et celui du *Théâtre libre* d'André Antoine (1887-1896), comme du théâtre symboliste (*Pelléas et Mélisande* de Maurice Maeterlinck, 1892), ainsi que des tentatives de théâtre populaire : Maurice Pottecher (1867-1960), un jeune critique musical, fonde à Bussang (Vosges, 1895) le Théâtre du peuple, en plein air, qui veut reprendre les fêtes populaires médiévales et surtout concrétiser un théâtre « destiné au peuple » **7**.

Progrès décisif de la scolarisation, abaissement des coûts des produits culturels, vogue de certains ouvrages et de certaines collections qu'il « faut » avoir lus, diversification des lectures par le développement d'ouvrages et périodiques consacrés aux loisirs, diffusion de l'image et « rebond » entre l'image et l'écrit, tout concourt à l'émergence d'une « culture de masse », selon l'expression d'Edgar Morin **8**. La Belle Époque, c'est pour la France l'entrée dans la culture de masse — d'où le titre choisi par Jean-Pierre Rioux et Jean-François

1 Pseudonyme de Julien Viaud, 1850-1923.

2 P.Citti, *Contre la décadence. Histoire de l'imagination française dans le roman, 1890-1914*, PUF, 1987, 358 p., *passim* ; M.Winock, *Décadence fin de siècle*, Gallimard, 2017, 285 p.

3 W.Z.Silverman, dans D.Kalifa dir., *Les noms d'époque. De « Restauration » à « Années de plomb »*, Gallimard, 2020, 349 p.

4 La pièce ressuscite de manière favorable l'Empire, alors que le bonapartisme est devenu fantômatique.

5 Pseudonyme de Georges Moineaux, 1858-1929. Voir G.Leroy & J.Bertrand-Sabiani, *La vie littéraire à la Belle Époque*, PUF, 1998, 383 p., pp. 66-67 pour les « indices de notoriété sociale » de ces trois auteurs.

6 La deuxième pièce, reprise à la Comédie française en 1890, fixe « l'identité scénique de la Parisienne » (E.Retaillaud, *La Parisienne. Histoire d'un mythe, du siècle des Lumières à nos jours*, Seuil, 2020, 428 p., chapitre 5).

7 J.-M.Leveratto, « Le théâtre du peuple de Bussang. Histoire et sociologie d'une innovation », *Vingtième Siècle. Revue d'Histoire*, juill.-sept. 2004, pp. 5-19.

8 Edgar Morin, *L'Esprit du temps. Essai sur la culture de masse*, Grasset, 1962, 279 p.

Sirinelli pour l'ouvrage collectif qu'ils ont dirigé **1** — avec l'« entrée en culture » du plus grand nombre, la démocratisation de la lecture par la presse à grand tirage, par le livre à prix modique, l'image davantage présente, la carte postale, le café-concert, le cinéma... **2** Il existe une littérature populaire, mais elle s'intègre désormais dans une véritable culture de masse, notamment par le vecteur des collections dites explicitement « populaires » par quelques grands éditeurs (Tallandier **3**, Fayard, Flammarion, etc.) **4**. Elle est constituée de genres variés : roman d'aventures, roman d'épouvante, roman-feuilleton, histoire policière et criminelle. Elle est alimentée par un très grand nombre de titres anciens encore réédités (comme *Le Bossu* de Paul Féval, 1858) et par de nouveaux auteurs qui rejoignent Paul de Kock (1793-1871), Eugène Sue (1804-1857), Pierre Alexis de Ponson du Terrail (1829-1871) **5** et le tandem Allain-Souvestre **6**. L'un des plus grands succès est *La Porteuse de pain* (Xavier de Montépin, 1885), qui émeut par le destin d'une pauvre, jeune mais honnête veuve injustement accusée de l'incendie d'une usine et d'un meurtre **7**; la vie paysanne du Périgord est peinte par Eugène Le Roy **8** (*Le Moulin du Frau*, 1890, *Jacquou le Croquant*, 1897); Léon Cladel, né en 1835 dans une famille d'artisans, se veut le porte-parole des

1 J.-P. Rioux & J.-Fr. Sirinelli dir., *La culture de masse en France de la Belle Époque à aujourd'hui*, Fayard, 2002, 461 p. Lire, notamment, la contribution de Jean-Yves Mollier, « Un parfum de Belle Époque », pp. 72-115. Des mêmes directeurs, le tome 4 (*Le temps des masses*) de l'*Histoire culturelle de la France du Moyen Âge à nos jours*, Seuil, réédition en coll. « Points », 2005, 513 p. Plus rapide, D. Kalifa, *La culture de masse en France*, tome I, 1860-1930, La Découverte, 2001, coll. « Repères », 123 p.

2 « La démocratisation de la lecture » est le chapitre I de G. Leroy & J. Bertrand-Sabiani, *La vie littéraire à la Belle Époque*, PUF, 1998, 383 p. Voir aussi G. Leroy, *Batailles d'écrivains. Littérature et politique, 1870-1914*, Armand Colin, 2003, 346 p., *passim*, et A. Compagnon, *La Troisième République des Lettres. De Flaubert à Proust*, Seuil, 1983, 381 p.

3 Ouvrage fondamental : M. Letourneux & J.-Y. Mollier, *La Librairie Tallandier. Histoire d'une grande maison d'édition populaire (1870-2000)*, Nouveau Monde éditions, 2011, 624 p., compte rendu par mes soins dans *Historiens & Géographes*, mai 2012, p. 309, dans *Vingtième Siècle. Revue d'Histoire*, octobre-décembre 2012, pp. 198-199. L'ouvrage de G. Leroy & J. Bertrand-Sabiani, *La vie littéraire à la Belle Époque*, PUF, 1998, 383 p., montre bien que la diffusion de l'instruction profite beaucoup plus à l'édition populaire qu'à la littérature « difficile » (*passim*, dès les pages 20-22).

4 Sur l'édition : J.-Y. Mollier, *L'argent et les lettres. Histoire du capitalisme d'édition. 1880-1920*, Fayard, 1988, 549 p., J.-Y. Mollier, *Édition, presse et pouvoir en France au XXe siècle*, Fayard, 2008, 493 p., compte rendu par mes soins dans *Historiens & Géographes*, octobre-décembre 2009, p. 407, et J.-Y. Mollier dir., *Le Commerce de la librairie en France au XIXe siècle. 1789-1914*, IMEC/Éditions de la MSH, 1997, 451 p. Sur la culture de masse à la Belle Époque, du même, sa contribution à J.-P. Rioux & J.-Fr. Sirinelli dir., *La culture de masse en France de la Belle Époque à aujourd'hui*, Fayard, 2002, 461 p., pp. 72-115. Plus rapide, D. Kalifa, *La culture de masse en France*, tome I, 1860-1930, La Découverte, 2001, coll. « Repères », 123 p.

5 Notice dans D. Compère dir., *Dictionnaire du roman populaire francophone*, Nouveau Monde, 2007, 490 p., pp. 341-343.

6 Marcel Allain (1885-1969) et Pierre Souvestre (1874-1914). Notices dans D. Compère dir., *Dictionnaire du roman populaire francophone*, Nouveau Monde, 2007, 490 p., pp. 18-19 et 411.

7 Étude dans A.-M. Thiesse, *Le Roman du Quotidien, Lecteurs et lectures populaires à la Belle Époque*, Le Chemin vert, 1984, 272 p., pp. 155-170. Montépin : 1823-1902, notices dans D. Compère dir., *Dictionnaire du roman populaire francophone*, Nouveau Monde, 2007, 490 p., pp. 297 et 344.

8 1836-1907. Le personnage principal du *Moulin du Frau* est le meunier Hélie Nogaret.

malheureux, et son *N'a-qu'un-œil* lui vaut une grande notoriété, saluée par Baudelaire et Hugo.

La littérature pour enfants est riche. Elle aussi se nourrit d'ouvrages réédités (surtout ceux de la comtesse de Ségur, née en 1799 Rostopchine et morte en 1874, bien avant l'alliance franco-russe), d'aventures coloniales, d'exotisme, d'imagination et de la caricature antérieure à la bande dessinée : grand est le succès – mais est-il limité aux enfants ? – des personnages de Christophe (Georges Colomb, 1856-1945) : *La Famille Fenouillard*, *Le Savant Cosinus*, *Les Facéties du Sapeur Camember*, dont l'histoire commence en 1889 avec l'Exposition.

Le grand bourlingueur mégalomane Gustave Aimard (1818-1883) a parcouru le monde entier comme marin et aventurier ; son œuvre considérable (une centaine de volumes) va du XVIIe siècle des flibustiers au XIXe des coureurs des bois et des *pronunciamentos*, en passant par le XVIIIe de Montcalm. Elle est un hymne à la nature, une dénonciation de l'ethnocide des Amérindiens, par ailleurs dépeints sans concession ¹.

Jules Verne (1828-1905) – mais est-ce un écrivain pour enfants et adolescents et *Une lecture politique* (titre de Jean Chesneaux ²) n'en est-elle pas possible ? – publie dans les débuts de la Troisième République l'essentiel de ses 63 romans. Son éditeur, Pierre-Jules Hetzel (1814-1886), incarnation des « grandes entreprises éditoriales » ³, puis son fils utiliseront jusqu'au-delà de la guerre la confortable avance que possède l'auteur sur son contrat. Notamment pour les étrennes, les volumes des *Voyages extraordinaires. Mondes connus et inconnus* sont fort attendus et entament une carrière européenne, qui démontre l'extraordinaire... dualisme intime de l'auteur prophète de la science très ambigu.

¹ Notice pp. 16-17 de D.Compère dir., *Dictionnaire du roman populaire francophone*, Nouveau Monde, 2007, 490 p. Gustave Aimard est le pseudonyme d'Olivier Gloux.

² J.Chesneaux (1922-2007), *Une lecture politique de Jules Verne*, Maspero, 1971, 195 p., réédition, *Jules Verne. Une lecture politique*, 1982, 201 p., réédition sous le titre *Jules Verne, un regard sur le monde. Nouvelles lectures politiques*, Bayard, 2001, 298 p. Parmi les ouvrages récents (il faut faire un choix...) : L.Lévêque, *Jules Verne. Un lanceur d'alertes dans le meilleur des mondes*, L'Harmattan, 2019, 208 p.

³ G.Leroy & J.Bertrand-Sabiani, *La vie littéraire à la Belle Époque*, PUF, 1998, 383 p., p. 3, qui cite Hetzel avant Calmann-Lévy et Hachette, et p. 21, qui cite aussi Garnier et Plon-Nourrit. Sur Calmann-Lévy : J.-Y.Mollier, *L'argent et les lettres. Histoire du capitalisme d'édition. 1880-1920*, Fayard, 1988, 549 p., troisième partie, et surtout J.-Y.Mollier, *Michel et Calmann Lévy ou la naissance de l'édition moderne. 1836-1891*, Calmann-Lévy, 1984, 545 p., et *Les Éditions Calmann-Lévy de la Belle Époque à la Seconde Guerre mondiale. Un demi-siècle au service de la littérature. 1891-1941*, Calmann-Lévy, 2022, 384 p. Sur Hetzel : A.Parménie & C.Bonnier de La Chapelle, *Histoire d'un éditeur et de ses auteurs. P.-J.Hetzel (Stahl)*, Albin Michel, 1953, 684 p., réédition, 1986, 680 p. Un colloque *Hetzel : l'éditeur, l'homme politique, l'écrivain* a été organisé à Nantes en mai 1986 par l'Université et la Bibliothèque municipale ; Actes : *P.-J.Hetzel, un éditeur et son siècle*, ACL-Crocus, 1988, 366 p.

Enfin, Paul d'Ivoi¹ rencontre le succès avec ses intrigues à rebondissements multiples. Marquées par le dépaysement, l'empire colonial français et un pesant souci didactique, elles exaltent le « génie français » contre les perversions et les ridicules des autres « races » et peuples. Les 21 titres de ses *Voyages excentriques* racontent à partir de 1893 les aventures de Lavarède (*Les Cinq Sous...*) et du sergent Simplet ; dans les premières, le héros, pour gagner l'héritage de la fortune de son cousin, boucle un tour du monde en 365 jours, sans dépenser plus de cinq sous, voyageant tour à tour dans une caisse, à pied, dans un cercueil, en ballon dirigeable, sur un radeau, en bateau, en train, et à vélo !

L'affaire Dreyfus, que nous étudierons en détail plus loin, voit la naissance de l'« intellectuel », cet homme « de pensée », de « pur labeur intellectuel » qu'évoque Clemenceau. L'histoire des intellectuels est depuis une trentaine d'années « en chantier », elle doit continuer à dépasser la traditionnelle « histoire des idées » et même une histoire généalogique de la vie de l'esprit². Elle peut définir les intellectuels de deux manières successives. De manière extensive, ils sont les créateurs et les médiateurs culturels (journalistes, écrivains, savants, professeurs), rejoints, en divers cercles, par les étudiants, créateurs et médiateurs en puissance. Une seconde définition, plus étroite, se fonde sur la notion d'engagement, direct ou indirect, dans la vie de la cité ; ici dans la postérité immédiate de l'affaire Dreyfus : le clerc est directement acteur ou témoin, il est indirectement conscience de son époque, et l'affaire Dreyfus voit des engagements très précoces et peu « partisans ». Ceci pose le problème du « pouvoir intellectuel », parmi les institutions du champ culturel et au sein de l'opinion publique.

L'étude des itinéraires met en lumière les évolutions, les idéologies dominantes, les rencontres, les divergences, les résurgences. Elle a pour moyens l'étude des structures de sociabilité et la biographie, à condition de ne pas négliger les « éveilleurs » qui, sans être forcément connus ou sans avoir toujours acquis une réputation en rapport avec leur rôle réel, ont été un « levain » : ce fut manifestement le cas de Lucien Herr (1864-1926), le bibliothécaire de l'École normale supérieure. Elle met en lumière les effets de génération.

¹ Pseudonyme de Paul Deleutre, 1856-1915. Notice dans D.Compère dir., *Dictionnaire du roman populaire francophone*, Nouveau Monde, 2007, 490 p., pp. 220-221.

² P.Ory & J.-F.Sirinelli, *Les Intellectuels en France, de l'affaire Dreyfus à nos jours*, Coll. U, 1986, 261 p., compte rendu dans *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 13, janvier-mars 1987, p. 150, réédition, 1996, 272 p., réédition, 2002, 288 p. ; J.-F.Sirinelli, « Les intellectuels », dans R.Rémond dir., *Pour une histoire politique*, Seuil, 1988, 403p., réédition, Seuil, coll. « Points », 1996, pp. 199-232.

Les débuts de la III^e République sont la protohistoire de la « République des professeurs » ¹. L'intelligentsia a, dès avant l'affaire Dreyfus, des formes d'engagement individuel – article de presse, brochure, pamphlet, roman à thèse – et collectif : pétition, lettre ouverte, ligue, université populaire. Elle a aussi des viviers – l'université, l'ENS, la presse, etc. –, et des lieux de société : salons ², Académie française, franc-maçonnerie... Malgré la faiblesse du rôle social direct des premiers, les professeurs et les instituteurs composent un « personnel de clercs républicains ». Dès 1897, Maurice Barrès (1862-1923) peint le portrait de Bouteiller, professeur républicain et « kantien déterminé », dans *Les Déracinés*, d'après ses deux professeurs de philosophie au lycée de Nancy, Auguste Burdeau (1851-1894) et Jules Lagneau (mêmes dates, exactement) : le premier est devenu à la fin de sa vie ministre de la Marine et des Colonies (1892-1893), ministre des Finances (1893-1894) et président de la Chambre des députés (1894). Mais, à l'inverse, des clercs nationalistes démontreront bien les influences de Barrès et de l'Action française, et l'itinéraire de Charles Péguy (1873-1914) présentera un envol hors du terrain initial.

Charles PÉGUY (1873-1914) ³

Charles Péguy est né à Orléans dans un milieu modeste. Son père était ouvrier menuisier et sa mère rempailleuse de chaises. Il n'a pas encore un an quand son père meurt. Le jeune Charles aime l'étude, vénère ses maîtres, suit le catéchisme avec application. Toutefois, pendant son année de Philosophie, il abandonne la pratique religieuse. En 1894, il entre à l'École Normale Supérieure et ses convictions socialistes s'affirment sous l'influence du bibliothécaire Lucien Herr. À partir de sa sortie, en 1897, il collabore à la *Revue Socialiste* et participe à la fondation de la Librairie socialiste, d'où il est vite évincé. Quand éclate l'affaire Dreyfus, il s'engage passionnément avec son ami Daniel Halévy dans la campagne révisionniste aux côtés de Zola et de Jaurès. C'est aussi à cette époque que Péguy découvre sa vocation de poète. Il consacre à Jeanne d'Arc, libératrice de la France et d'Orléans, sa ville natale, un drame en trois actes et cette héroïne de la foi et de la patrie ne cesse plus de l'inspirer. C'est là le point de départ de ses deux engagements futurs, l'engagement patriotique et l'engagement catholique. Pourtant la dédicace de *Jeanne d'Arc* place le

¹ Albert Thibaudet, *La République des professeurs*, Grasset, 1927, 267 p., plusieurs rééditions, jusqu'en 2007.

² Pour aller plus loin : Pascal Ory, chapitre III du tome 2 de J.-F. Sirinelli dir., *Histoire des droites en France*, Gallimard, 1992, réédition, 2006, 3 vol.

³ Notice dans G. & S. Berstein, *La Troisième République*, M.A. Éditions, coll. « Le Monde de ... », 1987, 356 p., pp. 235-237 ; G. Leroy, *Charles Péguy : l'inclassable*, Armand Colin, 2014, 366 p. ; Antoine Prost, *Orléans 1911. Sociologie d'une ville*, CNRS éditions, 2022, 204 p., surtout le chapitre 6. J'ai une pensée respectueuse et reconnaissante envers mon instituteur de CM2 (1956-1957), M. Pradeyrol, qui m'a révélé Péguy.

poème au cœur de la mystique socialiste : « À toutes celles et à tous ceux qui seront morts pour tâcher de porter remède au mal universel » et plus spécialement « pour l'établissement de la République socialiste universelle. »

Cela pose le problème de la nature du socialisme de Péguy qui est avant tout humanitaire. Enfant du peuple, désirant profondément l'amélioration des conditions de vie des humbles, considérant la justice sociale comme un absolu au même titre que la vérité, il a décidé de combattre l'oppression, sous quelque forme qu'elle existe. La fondation des *Cahiers de la Quinzaine* en 1900 va lui permettre de mener ces combats. En 1898, Péguy, refusé à l'agrégation de Philosophie, s'est en effet engagé dans une carrière de publiciste. Malgré les pires difficultés financières, Péguy maintient la revue et y publie des textes de Daniel Halévy, des frères Tharaud, de Romain Rolland (*Jean-Christophe*) et ses propres œuvres, car il est le principal rédacteur des *Cahiers de la Quinzaine*. La revue a peu d'abonnés, mais elle joue un rôle considérable dans la vie intellectuelle, littéraire et spirituelle de la France de 1900 à 1914. Son orientation est nettement socialiste, toutefois Péguy prend de plus en plus ses distances par rapport au socialisme officiel, refusant la confusion du socialisme avec le matérialisme et l'athéisme. Il s'oppose à la collectivisation de l'art et de la pensée et dénonce surtout la démagogie et l'anticléricalisme de plus en plus marqué des socialistes, alors qu'il estime que c'est la misère du peuple qui aurait dû retenir toute leur attention. Lui considère qu'il est resté fidèle à l'idéal socialiste de sa jeunesse et il ne peut admettre le soutien des socialistes au combisme, leur appui à un gouvernement qui organise la délation (à propos de l'affaire des fiches). En 1905, *La délation aux droits de l'homme* (*sic*) montre le fossé qui le sépare des autres socialistes.

Et voici qu'après l'incident de Tanger, Péguy prend conscience de la menace allemande qui pèse sur la France. Il publie *Notre Patrie* où il lance un cri d'alarme. Désormais, inlassablement, Péguy tente de préparer la France à la guerre et sa conversion patriotique contribue à le séparer un peu plus de la politique socialiste, orientée vers le pacifisme et l'internationalisme. Partisans et adversaires de Péguy ont souvent déformé dans un sens ou dans un autre son attitude par rapport au pacifisme ; en réalité, il est toujours demeuré attaché à l'idéal d'une paix vraie et juste, même lorsqu'il évolue de l'antimilitarisme au patriotisme, celui-ci étant un patriotisme de défense nationale qui considère qu'on ne peut accepter sans déshonneur la paix à n'importe quel prix. Quelques années plus tard, Péguy revient à la foi, mais non à la pratique des sacrements. Il reste séparé du « corps » de l'Église, mais confie à la Vierge ses enfants malades et se rend en pèlerinage à Chartres à plusieurs reprises. Inspiré par la foi, Péguy revient à la poésie et à sa sainte de prédilection, Jeanne d'Arc : c'est le *Mystère de la Charité de Jeanne d'Arc* qui ouvre en 1911 la série des *Mystères*... En 1912, il inaugure une nouvelle suite d'œuvres

poétiques, les *Tapisseries* et en même temps écrit des œuvres en prose dans lesquelles il rend hommage à Corneille et à Hugo et publie des notes sur Bergson et Descartes, qui sont ses deux maîtres à penser.

Mobilisé en 1914, il tombe, frappé d'une balle en plein front à Villeroy, au début de la bataille de la Marne. Il est mort en pleine période de création artistique et intellectuelle, ayant prévu la guerre et accepté d'avance de faire à la patrie le sacrifice de sa vie. Son poème « Heureux les épis mûrs » préfigure ainsi le destin qu'il avait accepté pour lui-même comme pour tous ceux qui « sont morts pour la terre charnelle ». Péguy, peu connu de son vivant et parfois détesté pour son intransigeance, a été beaucoup plus apprécié par les générations suivantes et a connu en particulier une grande audience durant les épreuves de la Seconde Guerre mondiale, alors que le souvenir de Jeanne d'Arc prenait allure quasi officielle.

Les institutions académiques dominent la culture, au moins en apparence. Ce sont les « planètes académiques » de l'historien Christophe Prochasson¹. À l'Institut (Académie française, Académie des inscriptions et belles-lettres, des sciences, des beaux-arts, des sciences morales et politiques), au roman académique s'ajoutent des revues « autorisées » et conservatrices, telles la *Revue des deux mondes*, dirigée jusqu'à sa mort par Ferdinand Brunetière (1849-1906), la *Revue de Paris*, la *Revue bleue*, le rôle conservateur de critiques comme Jules Lemaître (1853-1914) et Émile Faguet (1847-1916) qui répriment toute nouveauté et exaltent morale et religion, ainsi que les fameux salons, lieux de pré-recrutement académique². La société littéraire est agitée par la « fièvre verte » académique : candidatures (toujours vaines pour Zola), démarches, rumeurs pour entrer à la Coupole ou empêcher tel ou tel de pénétrer dans un lieu où l'on ne trouve pas que des écrivains, mais aussi des savants (Berthelot) ou des historiens (Lavis, élu en 1896).

□ Les arts de la fin du siècle

Dans le domaine des arts plastiques c'est le temps de l'impressionnisme. On remarque la force des courants imprégnés de beaucoup de réalisme — Ernest Meissonier (1815-1891) et Édouard Detaille (1848-1912), les

¹ Christophe Prochasson, *Les années électriques. 1880-1910*, La Découverte, coll. « L'aventure intellectuelle du XXe siècle », 1991, 489 p., compte rendu par mes soins dans *Historiens & Géographes*, novembre-décembre 1991, p. 409, pp. 195-222. Également, bien sûr, Chr. Prochasson, *Les intellectuels, le socialisme et la guerre. 1900-1938*, thèse, Seuil, coll. « L'Univers historique », 1993, 358 p.

² Sur les revues, je rappelle l'importance du chapitre IV de G. Leroy & J. Bertrand-Sabiani, *La vie littéraire à la Belle Époque*, PUF, 1998, 383 p. Les mêmes auteurs insistent pp. 298-299 sur le caractère plus novateur du critique Paul Souday (1869-1929) au *Temps*. Souday est d'ailleurs plus jeune. L'antipacifisme de Faguet est évoqué par Rémi Fabre dans le colloque qu'il a dirigé *Les défenseurs de la paix. 1899-1917*, Presses universitaires de Rennes, 2018, 445 p., pp. 186-190.

deux grands peintres de batailles, François Bonvin (1817-1887), Gervex (1852-1929) et d'autres — d'académisme et de recherche historique, voire archéologique. Les débuts de la République connaissent un réalisme officiel, « bourgeois », représenté par Jean Hébert-Stevens (1888-1943), Luc-Olivier Merson (1846-1920), James Tissot (1836-1902), Carolus-Duran **1**, Paul Baudry (1828-1886), le décorateur de l'Opéra et le peintre de *L'Exposition universelle* (1890), et un art académique. Les commandes officielles arrivent et William Bouguereau (1825-1905) déclare plaisamment : « Ma minute vaut 300 francs » !

Peintres et sculpteurs qui s'y rattachent, consciemment ou inconsciemment, sont nombreux et fort goûtés par les Français ; leurs œuvres sont dominantes, dans les débuts de la III^e République et c'est l'un des mérites du musée d'Orsay que de ne pas les avoir négligées, notamment grâce aux grandes donations faites au Louvre par les collectionneurs des années 1900, comme Alfred Chauchard (1821-1909).

La République mène une vaste campagne de commandes officielles destinées à décorer les édifices en cours de construction, ou à ériger des monuments à la gloire du régime, ainsi que des bustes de Marianne (cf. Maurice Agulhon et Bernard Richard **2**). La République honore ses grands hommes et les idéaux qui les ont inspirés : Ledru-Rollin trône place Voltaire, un franc-tireur de 1870 avenue des Ternes, la statue de Danton est inaugurée le 14 juillet 1891 boulevard Saint-Germain. Le mécénat du régime républicain provoque une invasion des villes et des campagnes par la sculpture (36 nouvelles statues à Paris entre 1880 et 1900 !), une décoration des monuments par la sculpture et la peinture officielles (les frères Barrias **3**, Benjamin-Constant **4**, la décoration du palais de Chaillot). La galerie de paléontologie du Museum est décorée à l'extérieur par Louis-Ernest Barrias et Jules Coutan (1848-1939) entre 1894 et 1900 ; Emmanuel Frémiet (1824-1910), attaché au réalisme historique, présente au Salon de 1896 la maquette de son archange, qui, en cuivre martelé, couronnera

1 Pseudonyme de Charles Durand (1838-1917). Notice dans B.Joly, *Dictionnaire biographique et géographique du nationalisme français (1880-1900)*, Honoré Champion, 1998, 687 p., p. 89.

2 M. Agulhon, *Marianne au combat. L'imagerie et la symbolique républicaines de 1789 à 1880*, Flammarion, 1979, coll. « Bibliothèque d'Ethnologie historique », 251 p., M. Agulhon, *Marianne au pouvoir. L'imagerie et la symbolique républicaines de 1880 à 1914*, Flammarion, 1989, coll. « Histoires », 449 p., M. Agulhon & P. Bonte, *Marianne. Les visages de la République*, Gallimard, coll. « Découvertes », 1992, 128 p., M. Agulhon, *Les métamorphoses de Marianne. L'imagerie et la symbolique républicaines de 1914 à nos jours*, Flammarion, 2001, 320 p., compte rendu par mes soins (je signale de nombreuses erreurs quant aux timbres-poste) dans *Historiens & Géographes*, septembre-octobre 2001, pp. 517-518, M. Agulhon & P. Bonte, *Marianne dans la cité*, Imprimerie nationale, 2001, 136 p., compte rendu par mes soins dans *Historiens & Géographes*, mai 2002, p. 326. Bernard Richard, *Les emblèmes de la République*, CNRS, 2012, réédition, 2015, 526 p., surtout le chapitre 2.

3 Félix-Joseph, peintre et illustrateur (1822-1907) et Louis-Ernest, sculpteur (1841-1905).

4 Pseudonyme de Jean-Joseph Constant, peintre et graveur (1845-1902).

à partir de l'année suivante l'abbaye du Mont Saint-Michel et se répandra à des centaines d'exemplaires : il était l'un des rares sculpteurs à s'être lancé dans l'aventure de l'édition industrielle du bronze d'art. En 1878, l'Exposition universelle, destinée à célébrer la renaissance rapide du pays, avait décoré le palais du Trocadéro et ses abords d'un vaste programme sculpté : six déesses-continentes dorées, quatre animaux colossaux...

Jean-Baptiste Carpeaux (1827-1875) ne fait plus scandale. Il démontre en 1872 un grand sens du mouvement et de la grâce mais aussi un académisme certain dans ses *Parties du monde* de la fontaine de l'avenue de l'Observatoire, qui ne sont d'ailleurs que quatre, symétrie oblige. Il fait même le buste de Napoléon III à la veille de sa mort. En peinture, grands hommes, grands épisodes historiques, mais aussi monde rural – sur la lancée de la célébrité de *L'Angélu* de Jean-François Millet (1814-1875), interprété de manière sociale et républicaine par Gambetta et acheté en 1890 par Alfred Chauchard pour la somme énorme de 750 000 francs, face aux musées américains **1** – ressortissent à ce naturalisme pompier. Le mot « pompier » apparaît en 1888, par allusion aux casques dont les peintres néo-classiques coiffaient les guerriers grecs et romains : ils avaient en effet le goût de l'Antiquité. Les productions, fameuses et même populaires, sont reproduites dans les dictionnaires et les livres de classe, avant d'être oubliées à partir de l'entre-deux-guerres. Citons Jules Bastien-Lepage **2** (*Les foins*, 1877), Rosa Bonheur (1822-1899) et ses scènes champêtres, forestières et animalières **3**, Jean-Charles Cazin **4** (*La Journée faite*, 1888), Raphaël Collin (1850-1916), Fernand Cormon **5** (*Caïn*, 1880, *La Forge*, 1894), Paul Jamin **6** (*Brennus et sa part de butin*, 1893), Jean-Paul Laurens **7** (*L'Excommunication de Robert le Pieux*, 1875), Léon Lhermitte **8** (*La Moisson*, 1874, *La Paye des moissonneurs*, 1882).

Marginaux par rapport à cette note dominante, mais ils ne choqueront plus à la Belle Époque, sont des artistes comme Pierre Puvis de Chavannes (1824-1898), son symbolisme, son émotion contenue et son dépouillement (*L'Été*, 1873, *Jeunes Filles au bord de la mer*, 1879, *Le Pauvre Pêcheur*, 1881), Édouard Manet (1832-1883) – le scandale d'*Olympia* et du *Déjeuner sur*

1 À sa mort, en 1909, il lègue le tableau à l'État, qui l'attribue au musée du Louvre.

2 Pseudonyme de Jules Bastien (1848-1884).

3 Cf. M.Borin, *Rosa Bonheur. Une artiste à l'aube du féminisme*, Pygmalion, 2011, 443 p. ; A.Gentou, *Rosa Bonheur. Une femme au service de l'art*, L'Harmattan, 2018, 115 p.

4 1841-1901.

5 1845-1924.

6 1853-1903.

7 1838-1921.

8 1844-1925.

l'herbe remontent au Second Empire... — , Edgard Degas **1**, maître de toutes les techniques, obsédé par la recherche du mouvement, peintre des courses, des chevaux, des danseuses, de la Bourse et aussi de *L'Absinthe*, l'ancien Communard Jules Dalou (1838-1902) **2**, le paysagiste, portraitiste et grand parisien mondain qu'est l'Américain Whistler **3**... Les marginaux, ce sont également Henri de Toulouse-Lautrec (1864-1901), qui peint après 1884 les scènes et les acteurs de la « vie parisienne », mais aussi *Le Lit* (1892), le douanier Rousseau **4** qui se consacre à la peinture après 1893 (des portraits, mais aussi *La Guerre* en 1894), Gauguin (1848-1903, en Polynésie depuis 1891), et les peintres symbolistes, Eugène Carrière (1849-1906), Henri Martin (1860-1943), Gustave Moreau (1826-1898), Odilon Redon (1840-1916) etc.

Des « pré-impressionnistes » — Eugène Boudin (1824-1898) et Stanislas Lépine (1835-1892) — avaient peint des paysages normands dès le Second Empire. Meissonier lui-même, dans des études et des tableaux de paysages et même de scènes militaires peu connus en France, est susceptible de se rattacher à ce courant. La première manifestation des impressionnistes — c'est le scandale des « grattures de palette » mais aussi l'invention de l'épithète malveillante d'« impressionnistes » attachée à ces peintres — remonte à 1874 ; d'autres expositions suivent, et les noms de Paul Cézanne (1839-1906), Édouard Manet, Claude Monet (1840-1926), Camille Pissarro (1830-1903), Auguste Renoir (1841-1919), Alfred Sisley (1839-1899) sont caractéristiques de l'art des premières décennies de la III^e République. En 1878, un critique et collectionneur, Théodore Duret (1838-1927), publie *Les Peintres impressionnistes*, défense non conformiste du mouvement qui définit son apport à la peinture de paysages. Des marchands de tableaux, comme Paul Durand-Ruel (1831-1922) et Ambroise Vollard (1866-1939), conseillent les artistes et les clients, œuvrent pour la cause de l'impressionnisme et parviennent grâce à de grandes expositions à établir sa réputation nationale et internationale. Les collectionneurs peuvent être aussi de simples amateurs et les peintres eux-mêmes, comme Gustave Caillebotte (1848-1894) **5**, n'échappent pas au mouvement. Monet, qui fait vite figure de chef du groupe, peint *La Gare Saint-Lazare* (1877), Argenteuil et l'Oise avec ceux qui l'ont rejoint, puis les rivages normands. Pissarro s'est fixé à Pontoise ; de nombreux peintres fréquentent avec Maupassant, depuis la fin du Second Empire, l'île de Chatou et la maison

1 Pseudonyme d'Edgar de Gas (1834-1917).

2 Notice pp. 10-12 du tome II, de D à G, 2020, 1 050 p., de P.Cabanel & A.Encrevé dir., *Dictionnaire biographique des protestants français, de 1787 à nos jours*.

3 James Abbot McNeill Whistler (1834-1903).

4 Henri Rousseau (1844-1910), employé de l'octroi de Paris.

5 S.Guégan, *Caillebotte, peintre des extrêmes*, Hazan, 2021, 280 p.

Fournaise, avec ses canots, Alphonsine et son restaurant qui ne fermera qu'en 1906 après avoir été couvert de peintures murales ¹. C'est à l'étude de la figure humaine et de la vie quotidienne (ou dominicale, cf. *Au moulin de la Galette*, 1876, et *Le Déjeuner des canotiers*, 1881) que Renoir cherche à appliquer les principes de l'impressionnisme. Sisley, le seul du groupe à ne jamais peindre de portrait pour rester fidèle au « plein air », représente Moret-sur-Loing puis Marly ; Monet peint la série des *Cathédrales de Rouen* (1892-1893) et Cézanne *Les Joueurs de cartes*. Édouard Manet fait en 1879 le portrait de *Clemenceau*, un des très rares hommes politiques à apprécier les artistes de son temps. Le début des années 1880 marque, pour tous les peintres impressionnistes, une période de réflexion, de découragement, voire de crise, mais Monet s'installe à Vétheuil puis à Giverny, où il a découvert un véritable havre d'inspiration ; ce départ, comme celui de Cézanne pour Aix-en-Provence, indique le besoin de prendre du champ vis-à-vis de Paris et des condisciples. D'ailleurs,

« rien n'oblige un artiste à disparaître avec le déclin du mouvement qu'il a contribué à animer ; et les couperets chronologiques de l'histoire de l'art, qui ne valent que pour des classifications arbitraires, ont pour effet de plonger dans le néant le devenir de la plupart des artistes » (Guy Cogeval).

L'impressionnisme, collectionné dès les années 1880, doté d'un marché favorable à partir de la dernière décennie du siècle (mais certains peintres meurent trop tôt pour en profiter), a des prolongements : le néo-impressionnisme — Charles Angrand (1854-1926), Henri-Edmond Cross ², Albert Dubois-Pillet (1846-1890), Maximilien Luce (1858-1941), Georges Seurat (1859-1891), Paul Signac (1863-1935), Théo Van Rysselberghe (1862-1926) —, les écoles de Pont-Aven — Gauguin dans la première partie de sa carrière, Émile Bernard (1868-1941), Paul Sérusier (1864-1927), qui tous deux simplifient les formes, éliminent les détails, utilisent les aplats — et de Chatou — André Derain (1880-1954) et Maurice de Vlaminck (1876-1958), mais leurs tableaux et leurs gravures appartiennent plutôt à la Belle Époque). Les Nabis — « prophètes » en hébreu, Pierre Bonnard (1867-1947), Maurice Denis (1870-1943, le théoricien du groupe, mais celui-ci est fort varié, notamment quant aux idées politiques), Ker-Xavier Roussel (1867-1944), Sérusier, Félix Vallotton (1865-1925), Édouard Vuillard (1868-1940) —, presque tous anciens élèves du lycée Condorcet où Stéphane Mallarmé (1842-1898) enseignait l'anglais, sont soutenus par la *Revue blanche* ³. Ils s'approchent de l'abstrait et font des « icônes modernes » à partir

¹ J.-Y. Belin, « La Maison Fournaise à Chatou, lieu de mémoire », *Histoire et Généalogie*, juillet-août 1993, pp. 3-11.

² Pseudonyme d'Henri-Edmond Delacroix (1856-1910).

³ Cf. O. Barrot & P. Ory, *La Revue blanche. Histoire, anthologie, portraits. 1889-1903*, La Petite Vermillon, 2012, 453 p.

d'humbles sujets de la vie quotidienne, selon la formule de l'historienne d'art Françoise Cachin (1936-2011). Seurat invente la technique du pointillisme : *Une baignade à Asnières*, 1884, *Un dimanche après-midi à l'île de la Grande-Jatte*, 1884-1886, *La Parade du cirque*, 1887-1889, *Le Cirque*, 1891. Les découvertes de Paul Cézanne (1839-1906) sur la simplification, la synthèse des formes et l'appréhension d'un objet ou d'un personnage sous divers points de vue (cf. la série *Pommes et Oranges*, 1895-1900), seront reprises, transformées et renouvelées par fauves et cubistes. Mais Vincent Van Gogh (1853-1890), venu à Paris en 1886, mort en 1890 à Auvers-sur-Oise (où il ne vécut que 70 jours mais produisit 75 tableaux), est encore un artiste incompris et maudit.

Les années 1890 et 1891 sont essentielles dans l'histoire de la peinture de la Troisième République : *Olympia* de Manet entre au musée du Luxembourg (pas encore au Louvre), Van Gogh et Seurat meurent, Gauguin part pour l'océan Pacifique, les Nabis exposent au Salon des indépendants. Auguste Rodin (1840-1917) fait passer dans la sculpture un esprit nouveau, celui de l'expressionnisme plastique : il sculpte *L'Éternelle Idole* (1889), *l'Âge d'airain*, élabore pour l'État la *Porte de l'enfer* entre 1880 et 1890, prenant pour thème la *Divine Comédie*. Il a des disciples, comme Camille Claudel (1864-1943) et Albert Bartholomé (1848-1928). Armand Bloch (1866-1932) sculpte, en bois, *Le Martyr*, en 1891. Mais la sculpture de la fin du siècle est un art naturaliste qui s'intéresse à la révolution industrielle : le thème de la *Machine humaine* est retenu par Constantin Meunier (1831-1905), un militant socialiste belge qui s'était déjà intéressé aux paysans et au *Débardeur du port d'Anvers*, puis par Bernhard Hoetger (1874-1949), qui illustre le numéro du 10 octobre 1903 de *L'Assiette au Beurre* sous le titre général de « Dur Labeur ».

En architecture, le temps des basiliques n'est qu'en maigre partie celui de la recherche architecturale : le conformisme domine, continuant la vogue de tout le siècle pour les styles « historiques », néoroman (cf. à Marseille la nouvelle et très vaste cathédrale de la Major, ouverte au culte en 1893) et surtout néogothique (cf. à Lourdes l'église du Rosaire, commencée en 1883), ce qui démontre l'impossibilité de l'architecture religieuse à se libérer de l'emprise du passé (infirmité qu'elle partage avec de nombreuses autres formes d'architecture...). L'utilisation de la fonte et du fer n'est donc qu'un épisode sans lendemain, après l'achèvement de l'église Saint-Augustin par Victor Baltard (1805-1874) en 1871 ; le seul cas d'église presque tout en fer est Notre-Dame du Travail (rue Vercingétorix, dans le 14^e arrondissement, terminée seulement en 1902), parce que dans un quartier ouvrier, tout près de la gare Montparnasse. Elle est destinée aux ouvriers qui installent l'exposition de 1900.

L'architecte, Jules Astruc, réutilise les éléments du Palais de l'Industrie construit pour l'exposition de 1857 : pierres pour la façade, poutres métalliques pour le reste (et les surplus sont remployés dans des halles et usines de la région parisienne). Le curé « ouvrieriste » du quartier, l'abbé Roger Soulange-Bodin (1861-1925) pense que sa future église doit rappeler à l'ouvrier son usine pour qu'il s'y sente chez lui ! Mais l'épisode est sans lendemain. Il en est de même de l'expérimentation du béton armé entre 1894 et 1904 à Saint-Jean l'Évangéliste de Montmartre, antithèse du Sacré-Cœur, lui de style dit « romano-byzantin » — point si méprisable et digne d'ostracisme que cela — et intégralement construit dans une pierre blanche qu'il est à Paris seul à avoir utilisée avec l'arc de triomphe de l'Étoile.

La fièvre de construction urbaine du Second Empire se poursuit. L'Opéra de Charles Garnier (1824-1898), temple de la courbe et de l'exubérance, est achevé en 1875. Les architectes profitent de cette transformation de la capitale avec moins de retenue et de conformisme que dans le domaine religieux, bien qu'ils aient été globalement enchaînés à l'histoire et à l'archéologie : la brique se mêle parfois à la pierre dans des cadres traditionnels, fruits du dessin de prix de Rome. Eugène Viollet-le-Duc (1814-1879) publie chez Pierre-Jules Hetzel (1814-1886) de nombreux ouvrages : *Histoire d'une maison* (1873), *Histoire d'un hôtel de ville et d'une cathédrale* (1879), *Histoire d'un dessinateur* (1879), et il restaure, pour le comte de Paris, le château d'Eu (1874-1877) ¹.

Dans le domaine musical ² les débuts de la Troisième République voient l'essor, après la création des concerts Padeloup en 1861, des sociétés musicales : Société nationale de musique, 1871, concerts Colonne, fondés en 1873 par le violoniste et chef d'orchestre Édouard Colonne (1838-1910), concerts Lamoureux, fondés en 1882 par Charles Lamoureux (1834-1899) ³, Schola Cantorum, fondée en 1894. Ces décennies sont sous l'influence wagnérienne, soutenue un temps par Camille Saint-Saëns (1835-1921) et dont témoigne le Marseillais Ernest Rey (1823-1909), qui se fait appeler Reyer et signe un *Sigurd*. Le renouveau de l'art dramatique a été et est le fait de Georges Bizet (*Carmen* est de 1873), Charles Gounod et Emmanuel Chabrier, morts respectivement en 1875, 1893 et 1894. Le troisième, admirateur de Richard Wagner (1813-1883) mais aussi des impressionnistes, donne en 1883 *España*, en 1886 *Gwendoline*, en 1891 *La*

¹ B.Foucart, contribution dans P.Nora dir., *Les lieux de mémoire*, Gallimard, 1984-1992, 3 tomes en 7 vol., vol. II/2, pp. 613-649.

² Consultable, avec précautions : M.Faure, *Musique et société du Second Empire aux années vingt : autour de Saint-Saëns, Fauré, Debussy et Ravel*, Flammarion, 1985, 424 p.

³ Une biographie récente : Y.Simon, *Charles Lamoureux, chef d'orchestre et directeur musical au XIXe siècle*, Arles, Actes Sud, 2019, 242 p.

Bourrée fantasque. Jacques Offenbach (1819-1880), qui a fait triompher l'opérette sous le Second Empire, donne *La Fille du tambour major* en 1878 et écrit en 1879 *Les Contes d'Hoffmann*, œuvre fantastique que la mort l'empêche d'achever. Jules Massenet (1842-1912) règne sur les scènes lyriques, ses créations sont de grands événements musicaux et mondains et lui apportent la fortune ; André Messager (1853-1929), lui aussi admirateur de Wagner, dirige l'orchestre de l'Opéra et de la Société des concerts. Le renouveau symphonique est assuré par Édouard Lalo (1823-1892) – *Symphonie espagnole*, 1875, ballet de *Namouna*, 1882... – ; Saint-Saëns impose au public le poème symphonique, écrit plusieurs symphonies, de la musique de chambre et de la musique de théâtre, et il assume la direction de la Société nationale de musique ¹. César Franck (1822-1890) est nommé en 1872 professeur d'orgue au conservatoire ; il écrit à partir de cette date non seulement pour cet instrument mais aussi pour le piano, ainsi que des poèmes symphoniques. Il laisse de nombreux disciples : Duparc (1848-1933), qui publie en 1871 son recueil de douze mélodies, mais n'a plus d'activité musicale après 1885, Ernest Chausson (1855-1899), Charles Bordes (1863-1909), et surtout Vincent d'Indy (1851-1931). Âme de la Société nationale de musique, ce dernier a une œuvre multiforme et il contribue à fonder la Schola cantorum, gardienne des traditions franckistes, où il professe la composition.

D'autres noms importants de la musique française des débuts de la Troisième République sont Léo Delibes ² (*Coppélia*, 1870, *Sylvia*, 1876), Lecocq ³ (des opérettes, dont la plus connue est *La Fille de Madame Angot*). Gustave Charpentier (1860-1956) et Alfred Bruneau (1857-1934) incarnent une école musicale naturaliste qui se réclame de Zola. Le second écrit d'ailleurs une *Faute de l'abbé Mouret*, musique de scène. Gabriel Fauré (1845-1924), très classique, donne un nouvel élan à la musique de chambre et a une production vocale importante, qui connaît un grand succès. Claude Debussy (1862-1918) unit étroitement musique, poésie et inspiration tirée de la peinture impressionniste comme de la musique russe ; il surprend beaucoup plus que Fauré le goût des contemporains. Il emprunte à Mallarmé en 1894 les thèmes du *Prélude à l'après-midi d'un faune*, dont la première est un fameux scandale. Maurice Ravel (1875-1937) n'en est qu'au début de sa carrière, avec des œuvres pour piano (*Habanera*,

¹ Le centenaire de sa mort a donné lieu à des publications, comme l'article de P.Zwang, « Charles-Camille Saint-Saëns, musicien français et républicain, 1835-1921 », *Historiens & Géographes*, novembre 2021, pp. 17-23.

² 1836-1891.

³ 1832-1918.

1895). Il en est de même pour Paul Dukas (1865-1935 ; l'ouverture de *Polyeucte* est de 1892).

L'influence de Wagner, celle de la « savante Allemagne », le départ de Gauguin, l'arrivée de Van Gogh, incitent à s'interroger sur la place de la France dans le monde.

Chapitre 7. De l'Année terrible à l'alliance russe, la France, les Français et l'étranger

Sommaire du chapitre 7

- L'ombre obsédante de l'Allemagne
- Les moyens de la politique française
- L'alliance franco-russe

L'ombre obsédante de l'Allemagne

Ayant perdu la prépondérance de l'époque du Second Empire, longtemps isolée, la France est soumise aux contraintes bismarckiennes. La rivalité franco-allemande est un aspect tellement essentiel des relations internationales que jusqu'en 1875 les rapports entre les deux pays constituent la préoccupation majeure des diplomates européens et que la Grande Guerre sera, de part et d'autre de la « ligne bleue » des Vosges et jusqu'après 1919, entendue avant tout comme un duel franco-allemand.

En France et en Allemagne les regards sont tournés vers la frontière commune. Les relations entre les deux anciens belligérants de 1870 sont commandées par deux facteurs, le souvenir de la guerre et du traité de Francfort, d'une part, la politique bismarckienne, d'autre part. La France obtient (septembre 1873) la libération de son territoire, en avance sur les délais initialement prévus, mais la chute du partenaire de Bismarck, Thiers, débouche sur la victoire des monarchistes, l'échec de ces derniers sur l'arrivée au pouvoir des républicains. La politique de Bismarck a pour objectif essentiel d'empêcher une guerre de revanche de la part de la France et elle repose sur trois bases : isolement de la France, intimidation, puis encouragement à la colonisation, pleine de rivalités européennes.

L'établissement de l'Ordre moral monarchiste inquiéta Bismarck : n'était-ce pas la possibilité de nouer beaucoup plus facilement des alliances pour la France, d'ailleurs aisément déchargée du fardeau de l'indemnité de guerre ? Pour se libérer de cette hypothèque, Bismarck testa les capacités de résistance des dirigeants français en faisant courir à deux reprises des bruits de guerre préventive. Il constitua, en même temps, un premier « système bismarckien », tout en répudiant cette appellation. En Allemagne, la politique du *Kulturkampf* (1872) était dirigée contre les catholiques, mais elle présentait le risque d'une coalition des puissances européennes catholiques, surtout l'Autriche-Hongrie, et pour l'heure, la France. De nombreux évêques français publiaient d'ailleurs des mandements pour condamner Bismarck et soutenir le pape, protestations auxquelles se mêla *L'Univers*. Bismarck réagit — c'était tout son intérêt — en

1874, par des menaces à transmettre par l'ambassadeur de France à Berlin. Le ministre français des Affaires étrangères, Louis Decazes (1819-1886), apaisa verbalement le chancelier du Reich, fit suspendre *L'Univers*, mais obtint des paroles rassurantes du tsar (Alexandre II) et de la reine d'Angleterre (Victoria).

Une deuxième alerte se produisit en 1875. Bismarck prit prétexte, pour menacer la France, d'un projet (inventé) d'achat de chevaux par la France en Allemagne et du vote par l'Assemblée nationale le 13 mars 1875 d'une nouvelle loi militaire, qui sans modifier les effectifs, permettait de mieux entraîner les cadres. La menace allemande fut indirecte : propos de l'attaché militaire sur la France qui voudrait « mettre le plus tôt possible son armée en état de se battre », jugement d'un diplomate allemand sur les avantages pour l'Allemagne d'une guerre préventive avant le relèvement de la France, articles dans la presse sur le thème « la guerre est-elle en vue ? ». Louis Decazes réussit à prolonger les maigres encouragements diplomatiques de l'année précédente : Victoria avertit l'empereur Guillaume I^{er} de l'indignation que susciterait une guerre préventive, le tsar rassura l'ambassadeur de France (le général Adolphe Le Flô) et surtout se rendit lui-même à Berlin pour rencontrer Bismarck (mais le voyage était prévu de longue date et on ne connaît pas le teneur de l'entretien). C'était souligner les risques que faisait courir à l'équilibre européen Bismarck, qui n'avait voulu, en réalité, qu'inquiéter la France ; aussi n'insista-t-il pas, devant le danger européen, l'essentiel étant l'isolement français.

Bismarck renforça dans le même temps la position allemande par un premier « système bismarckien », l'entente des trois empereurs. Il n'y avait que deux alliés potentiels pour la France, l'Autriche-Hongrie (la « double monarchie ») et la Russie ; pour les lui retirer, Bismarck inventa le principe de la solidarité monarchique entre les trois seuls États européens où la politique étrangère était l'apanage exclusif de l'empereur et de son ministre. Il réconcilia d'abord l'Autriche — qu'il avait ménagée après Sadowa (1866) — et la Russie, potentiellement rivales dans les Balkans, par l'entrevue des trois empereurs, à Berlin (septembre 1872). L'année suivante, Bismarck décida d'aller plus loin, d'autant plus que le territoire français se trouverait bientôt libéré. Pour la première fois, on passa au stade des engagements écrits. La convention militaire défensive germano-russe de Saint-Petersbourg (6 mai) prévoyait qu'en cas d'attaque d'un des empires par une « puissance européenne », l'autre interviendrait immédiatement avec une force de 200 000 hommes. Puis, François-Joseph (1830-1916) et Alexandre II (1855-1881) se firent au château de Schönbrunn (6 juin 1873) une promesse de concertation mutuelle en cas de tension, à laquelle Guillaume I^{er} adhéra le 22 octobre, ce qui réalisait « l'entente

des trois empereurs ». Un tel système interdisait à l'Autriche-Hongrie et à la Russie de s'allier à la France et il garantissait le *statu quo* sur le continent.

De plus, Bismarck réussit à y faire à demi adhérer le roi d'Italie Victor-Emmanuel II (septembre). La seule limite du système était l'éventualité d'une rivalité austro-russe dans le Sud-Est européen, ce que démontra la crise orientale de 1875-1878 : révolte des populations chrétiennes de l'Empire ottoman, intervention de la Serbie et du Monténégro, plan austro-russe de partage de l'influence « dans les Balkans », guerre russo-turque de 1877-1878. Elle nécessita, pour modérer les ambitions russes, la réunion du congrès de Berlin (juin-juillet 1878). La rivalité austro-russe était apparue au grand jour et Bismarck s'était montré satisfait du succès des républicains en France.

La France était face au « deuxième système bismarckien » et à la Triplice. À partir de 1879, Bismarck, forcé à un choix, visa moins et davantage : une simple neutralité russe et une véritable alliance avec Vienne. Mais il poursuivait toujours le même double objectif, celui du maintien du *statu quo* européen et de l'impossibilité d'une revanche française, avec, en plus, la perspective d'une extension de l'alliance à d'autres pays, Italie mais aussi, pourquoi pas, Grande-Bretagne. Proposée par Bismarck le 27 août 1879, malgré l'hostilité de l'empereur Guillaume I^{er}, l'alliance avec la double monarchie, nommément dirigée contre la Russie, et donc secrète, fut exclusivement défensive (traité du 7 octobre 1879) : si la Russie attaquait l'un des deux signataires, l'autre le soutiendrait avec toutes ses forces armées ; si une autre puissance que la Russie – en termes clairs la France – attaquait l'un des deux partenaires – en clair l'Allemagne – l'autre observerait une neutralité bienveillante. Cette alliance stable, qui devait durer jusqu'en 1918, entre les deux « Empires centraux », sera bientôt baptisée Duplice. En dépit d'elle, et en jouant sur les sentiments d'hostilité de la Russie vis-à-vis du régime républicain français, Bismarck essaya de pérenniser le système des trois empereurs : il parvint à faire signer le traité du 18 juin 1881 par lequel l'Autriche-Hongrie et la Russie s'engageaient à ne pas modifier de façon unilatérale le *statu quo* dans les Balkans et qui prévoyait une neutralité bienveillante des deux partenaires d'une victime d'une attaque par un autre pays. En cas d'attaque française contre l'Allemagne, la Russie d'Alexandre III (1845-1894) resterait donc neutre, avantage décisif pour l'Allemagne, qui réussit à renouveler le traité en 1884.

Entre-temps, la Triple Alliance (ou Triplice), lia à partir de 1882 l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie et l'Italie. Cette dernière, qui avait sollicité son adhésion, était fort mécontente de l'établissement du protectorat français sur la Tunisie, ce qui lui faisait remplacer son opposition traditionnelle à l'Autriche par

une attitude de rapprochement avec les empires centraux, vivement souhaitée par le roi Humbert Ier (1844-1900) ¹, soucieux de solidarité monarchique devant la menace révolutionnaire. Conclu le 20 mai 1882, le traité devait être renouvelé tous les cinq ans. Il définissait une alliance à nouveau défensive : si la France attaquait l'Italie, cette dernière serait soutenue par les deux autres signataires de la Triplice ; si la France attaquait l'Allemagne, cette dernière serait soutenue par l'Italie (mais pas par l'Autriche-Hongrie). Si l'un des trois partenaires était attaqué par *deux* puissances – en termes clairs la France *et* la Russie – les deux autres le soutiendraient ; si l'un des trois pays de la Triplice *attaquait* une autre puissance, les deux autres partenaires resteraient neutres. Bismarck essaya de perfectionner son système par des négociations avec la Grande-Bretagne, qui n'aboutirent pas, par un rapprochement avec de petites puissances (Serbie en 1881, Turquie en 1882, Roumanie en 1883), mais aussi... avec la France.

Jules Ferry, partisan de l'expansion coloniale, étant arrivé au pouvoir en 1882, Bismarck tenta en effet à partir de 1883 de proposer un accord par lequel la France renoncerait librement aux provinces perdues et bénéficierait, en échange, de l'appui allemand pour la conquête coloniale, laquelle provoquerait inmanquablement des frictions avec la Grande-Bretagne : c'était « soigner les désaccords entre la France et la Grande-Bretagne », selon une formule de Bismarck retrouvée dans ses papiers personnels. Mais aucun homme politique français ne pouvait renoncer, une douzaine d'années après l'annexion, à l'Alsace-Lorraine. Cela aurait été sa perte aux yeux du monde politique français et de l'opinion publique : le projet échoua, Ferry repoussant les avances allemandes. Après la chute de Ferry (mars 1885), Bismarck répéta ses ouvertures, en vain, et cet échec mit fin à la période de détente entre la France et l'Allemagne. Face au boulangisme (*cf.* chapitre 3), ou prenant prétexte de celui-ci, Bismarck renforça l'armée allemande (loi du 11 mars 1887), chercha à intimider la France, mais fit remettre Schnaebelé en liberté. Devant la renaissance du nationalisme français et la crise bulgare de 1887 qui opposait une nouvelle fois Russie et Autriche-Hongrie, ce qui était un danger d'une extrême gravité, Bismarck réussit en 1887 trois manœuvres diplomatiques.

La Triplice fut renouvelée pour cinq ans (20 février) et complétée par un accord italo-autrichien – les deux pays s'efforceraient de maintenir le *statu quo* dans les Balkans, mais si l'un d'eux obtenait un territoire, l'autre aurait droit à une compensation – et un accord italo-allemand, qui assurait l'Italie du

¹ Voir la contribution de Catherine Brice dans le Colloque *Entre violence et conciliation. La résolution des conflits sociopolitiques en Europe au XIXe siècle*, Presses universitaires de Rennes, 2008, 363 p.,

soutien allemand au cas où celle-ci déclencherait une guerre contre la France. C'était un progrès notable pour la Triple Alliance, qui, sur un point précis mais non négligeable, devenait offensive vis-à-vis de la France. D'autre part, exploitant la tension franco-britannique à propos de l'Égypte ¹, où les intérêts français étaient supplantés par ceux des Britanniques, l'Allemagne poussa à un accord italo-anglais — en fait, un simple échange de lettres — par lequel les deux pays s'engageaient à défendre le *statu quo* en Méditerranée et en mer Égée. En cas de guerre avec la France — mais la Grande-Bretagne ne s'engagea pas formellement —, l'Italie verrait donc ses côtes, qu'elle était incapable de défendre seule, protégées par la *Royal Navy*. Cet accord, ou pacte méditerranéen, fut complété par l'adhésion de l'Autriche-Hongrie (24 mars 1887) et de l'Espagne ². Surtout, il facilita une grave tension diplomatique entre la France et l'Italie de Francesco Crispi (1819-1901), qui entreprit une guerre de tarifs douaniers, qui devait durer jusqu'à sa chute (1887-1896) ³. Enfin, face au climat austro-russe et au moment où, pour la première fois, les propositions françaises trouvaient en Russie un écho favorable, pour remplacer le système des trois empereurs et pour éviter le danger suprême d'une alliance franco-russe, Bismarck négocia avec la Russie et aboutit au traité secret de « contre-assurance » (ou « réassurance ») du 18 juin 1887, signé pour trois ans. Si l'Autriche-Hongrie attaquait la Russie, les deux pays se donnaient l'assurance de leur neutralité. Il en était de même si la France attaquait l'Allemagne : la Russie ne soutiendrait donc pas une guerre de revanche menée par la France, c'était là le principe essentiel de la politique de Bismarck. Si l'Allemagne attaquait la France, la Russie avait toute liberté d'intervenir.

L'ensemble était, en définitive, favorable à l'Allemagne — elle se trouvait au centre des relations internationales et la France était complètement isolée —, mais extrêmement contradictoire et fragile ; le système suscitait d'ailleurs des critiques en Allemagne même. Il fut à l'origine de la démission de Bismarck (18 mars 1890), provoquée par le nouvel empereur Guillaume II (1888). Après celle-ci, l'Allemagne ne renouvela pas le traité de contre-assurance, jugé « déloyal » parce que contraire à la Triple Alliance par le jeune *Kaiser*, désireux

¹ H.Laurens, « La France et l'Égypte en 1882 », dans *Orientales II. La IIIe République et l'Islam*, CNRS Éditions, 2004, 374 p., pp. 13-50. L'ensemble des *Orientales* a été réédité en un seul volume deux fois par le même éditeur, en 2007 et en 2019.

² Sur les relations entre la France et l'Espagne : J.-M.Delaunay, *Méfiance cordiale. Les relations franco-espagnoles de la fin du XIXe siècle à la Première Guerre mondiale*, L'Harmattan, 3 vol., 2010-2011.

³ Sur l'ensemble des relations franco-italiennes, l'incontournable thèse de Pierre Milza, *Français et Italiens à la fin du XIXe siècle. Aux origines du rapprochement franco-italien de 1900-1902*, École française de Rome, 1981, 2 vol., 1 114 p. Sans négliger la thèse de Jérémie Dubois, *L'Enseignement de l'italien en France, 1880-1940. Une discipline au cœur des relations franco-italiennes*, Grenoble, Ellug, 2015, 458 p.

d'une politique mondiale (*Weltpolitik*). Par contre, le deuxième renouvellement de la Triple Alliance eut lieu par anticipation en 1891, un an après la chute de Bismarck : il associait l'Autriche, concurrente de la Russie dans le Sud-Est européen, à l'Allemagne ; le traité de Triple Alliance fut renouvelé encore en juin 1902. C'était l'aboutissement du second « système bismarckien », qui avait visé à l'isolement diplomatique de la France, par des « barrières » **1**.

Quelles sont les conséquences diplomatiques et militaires ? Jusqu'à la Première Guerre mondiale, les relations franco-allemandes ne peuvent être normales. L'Allemagne ne vient pas à l'Exposition universelle de 1889 ; il n'y a même aucune banque française en Allemagne, aucune banque allemande en France, mais il faut tenir compte du rôle particulier joué par les banques alsaciennes, Société générale alsacienne de Banque, surtout. En France, l'opinion publique regimbe dès qu'il est envisagé de « causer » avec l'Allemagne **2**. C'est ainsi qu'en 1891, l'évocation d'une éventuelle entrevue entre le président Carnot et Guillaume II à Bruxelles – à l'occasion du jubilé du roi des Belges ! – provoqua la protestation indignée de la Chambre et de la presse françaises. Le quai d'Orsay dut la même année renoncer à son souhait de voir des artistes français participer à l'exposition de Berlin et les nationalistes français s'indignèrent de la venue à Paris *incognito* de la veuve de l'empereur Frédéric III, créant d'ailleurs des incidents et les réactions de la presse allemande. La rivalité franco-allemande prend dès les années 1870, dans la perspective de la revanche, une coloration technique et militaire : la puissance militaire est fondée sur la démographie, qui permet les gros effectifs rapidement mobilisables, les armements, le dynamisme de l'état-major et la bonne organisation.

Le point faible du système allemand était l'Italie, qui avait eu des relations exécrables avec la France dans les débuts de la Troisième République. Jusqu'en 1877, elle avait redouté les revendications des catholiques français ultramontains. Elle constate ensuite que ses échanges commerciaux se font surtout et de plus en plus avec l'Allemagne, elle aspire au statut de grande puissance européenne, que seule l'alliance allemande – pense-t-elle – peut lui donner.

Mais cette alliance établie, il ne pèse pas de réelle menace sur la frontière des Alpes : s'il y a, à partir de mai 1889, un vague plan offensif français, signalé par l'historien Pierre Guillen (1929-2019), il n'a pas de symétrique italien – il en sera ainsi jusqu'en juin 1940 ! – et il est prévu au sein de la Triplique que le

1 R.Poidevin & J.Bariéty, *Les relations franco-allemandes. 1815-1975*, Armand Colin, coll. U, 1977, 377 p., p. 156, réédition, 1979, 394 p.

2 Sur les pacifistes : S.Lorrain, *Des pacifistes français et allemands, pionniers de l'entente franco-allemande. 1871-1925*, L'Harmattan, 1999, 297 p.

corps de bataille italien ira s'établir en Bavière pour attaquer l'Alsace. La rivalité franco-italienne est méditerranéenne et africaine ; elle a pour conséquence une guerre douanière. Mais l'Italie n'avait pas vraiment renoncé aux terres *irredente*, c'est-à-dire aux territoires qui, n'ayant pas été recouverts sur l'Autriche, avaient fait de l'unité italienne quelque chose d'inachevé : la Vénétie tridentine (le Trentin et le Haut-Adige), l'Istrie et Trieste. La politique de l'ambassadeur de France à Rome, Camille Barrère (1851-1940), consista à tout faire pour éloigner l'Italie de ses alliés de la Triple Alliance. Elle s'appuya sur la très grande importance des relations financières entre les deux pays : 64 % de la dette publique italienne étaient entre les mains des Français entre 1885 et 1889, 58,3 % entre 1890 et 1894 (1).

□ Les moyens de la politique française

L'armée n'est plus celle de 1870, ne serait-ce qu'en raison du développement du patriotisme et du gonflement numérique entraîné par la conscription et les périls extérieurs. De longues années sans guerre permirent de façonner une armée nationale. Armée de métier coupée de la nation jusqu'en 1872, l'armée française devint sous la III^e République, selon le mot de l'historien Raoul Girardet (1917-2013), l'« arche sainte », presque unanimement respectée. La loi du 27 juillet 1872 (voir plus haut) établit d'abord un service militaire actif de cinq ans, obligatoire et universel. Mais la moitié du contingent (tirée au sort) ne faisait qu'un an, ainsi que les « volontaires » suffisamment aisés pour devancer l'appel et surtout payer 1 500 francs (soit 4 500 euros). Il y avait de nombreux exemptés, séminaristes, instituteurs, soutiens de famille... Étaient en outre prévus quatre ans dans la réserve, cinq dans la territoriale et six dans la réserve de la territoriale. Cette armée d'active qui ne comptait que 450 000 hommes encadrés par 20 000 officiers fut profondément transformée par la loi de 1889, ramenant le service à trois ans et établissant l'égalité de tous.

Une autre loi de 1872 avait privé les officiers, sous-officiers et soldats du droit de vote ; ils devenaient inéligibles à la Chambre des députés (1875) et au Sénat (1884). L'armée fut donc la « grande muette », dans un contexte qui faisait considérer le service militaire obligatoire comme un moyen de vaste réforme morale, de renouvellement de la conscience française, comme une école de fraternité nationale et une garantie contre les menaces de subversion sociale. D'ailleurs, toute une littérature conservatrice d'apologie militaire paraît depuis

¹ La thèse de P. Milza, *Français et Italiens à la fin du XIX^e siècle. Aux origines du rapprochement franco-italien de 1900-1902*, École française de Rome, 1981, 2 vol., 1 114 p., est fondamentale. Lire aussi la thèse de Jérémie Dubois, *L'Enseignement de l'italien en France, 1880-1940. Une discipline au cœur des relations franco-italiennes*, Grenoble, Ellug, 2015, 458 p.

1848 le soldat de toutes les vertus civiques. Les jeunes générations apprendraient à l'armée le sens du devoir patriotique, le culte des vertus de sacrifice, désintéressement et honneur, une conception que se trouvaient prêts à partager tous les milieux républicains.

À aucun autre moment l'armée française ne fut aussi omniprésente, par le nombre de ses hommes, la carte administrative des régions militaires et corps d'armée, la ligne de fortifications défensives dans l'est de la France. L'armée prend place dans le panorama familial de la vie française par la construction de nombreuses casernes faisant face à l'accroissement numérique. Les contacts dans la vie quotidienne sont nombreux : défilés, retraites, musiques militaires, distribution de soupe à la porte des casernes... Des villes entières sont consacrées à l'armée. Toute une imagerie militaire se développe, l'enseignement exalte le civisme patriotique, largement mis en place par Jules Ferry, Paul Bert et la Ligue de l'enseignement¹. L'uniforme est un gage de respectabilité, le thème militaire envahit l'art, le prestige social de l'officier est grand, nous l'avons vu. Cependant, les bataillons scolaires créés en 1881 (*cf.* plus haut), après que la gymnastique fut devenue obligatoire dans tous les établissements scolaires, réussirent très mal. Il n'y en eut aucun dans 25 départements – les municipalités finançaient –, les effectifs déchurent avec le déclin du boulangisme, le fonctionnement fut mauvais, l'enthousiasme médiocre, les critiques vives, et les bataillons disparurent vers 1890. C'est du moins la « vulgate » développée par Pierre Arnaud, cependant Lionel Pabion a démontré que l'apogée des sociétés scolaires ou post-scolaires de tir se situe à la Belle Époque, période au cours de laquelle la Fédération gymnastique et sportive des patronages de France (FGSPF) est très investie dans la préparation militaire. Toutefois, tout cela n'est guère antichambre de la caserne et bien plutôt ensemble de fonctions ludiques et conviviales².

L'étude fut remise à l'honneur par la défaite de l'« année terrible » et le niveau intellectuel se redressa par l'élévation du recrutement social des officiers. Un puissant mouvement de réforme, de rénovation spirituelle, d'imagination créatrice, l'animait. Les publications militaires réalisées sans la nécessaire autorisation préalable du ministre de la Guerre se multiplièrent. Bien sûr, il y eut des limites : le mouvement toucha peu les officiers subalternes, pas les sous-officiers, ni la troupe. Quant à l'organisation du haut commandement et de l'État-Major, elle était extrêmement déficiente, malgré les réformes

¹ J.-P. Martin, *La Ligue de l'enseignement. Une histoire politique (1866-2016)*, Presses universitaires de Rennes, 2016, 605 p., chapitre II.

² L. Pabion, « L'école de la revanche ? Le tir scolaire en France (1880-1920) », 20 & 21. *Revue d'histoire*, janvier-mars 2021, pp. 95-108.

importantes menées à la fin des années 1880 par Freycinet, premier civil ministre de la Guerre.

RÔLE SOCIAL ET RÔLE COLONIAL DE L'ARMÉE

Le rôle social et le rôle colonial de l'armée sont liés car le premier est né d'une réflexion sur la mission civilisatrice dans les terres impériales ¹. Il est marqué très fortement par la publication dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 mars 1891 de l'article *Du Rôle social de l'officier dans le service militaire universel*, œuvre de Hubert Lyautey (1854-1934), traditionaliste ouvert au progrès social et disciple d'Albert de Mun. Cet admirateur de Maurras rallié de fait à la République renouvelle la conception paternaliste du commandement. En outre, sont multipliées salles de lecture, conférences et représentations théâtrales, à une époque où les cercles d'officiers se développent. La discipline s'adoucit à la fin du XIXe siècle, sous l'impulsion de Lyautey aussi. L'exercice et les marches fatiguent moins les jeunes ouvriers et paysans que leur journée de travail habituelle, le régiment est une école d'autonomie pour les « mal dégrossis », mais la vie du soldat est aussi faite d'insalubrité dans de nombreuses casernes, d'oisiveté forcée, de nourriture médiocre. Elle souffre d'un encadrement médical insuffisant, de maladies vénériennes fréquentes et mal soignées, et de conseils d'hygiène trop souvent absurdes.

À la suite du *scramble* une fraction de l'armée française se « colonialise » et l'idée coloniale se « militarise » depuis les Garnier et Brazza. Les premiers rôles sont joués par Gallieni et Lyautey, dont le *Rôle colonial de l'armée* paraît en 1900. Lyautey dresse l'image idéale du soldat colonial, conquérant et civilisateur, fondateur de camps et constructeur de villes. La littérature d'aventures perpétue l'identification entre la vocation coloniale et la vocation militaire, suscite parmi les jeunes un vif attrait. Ce rôle colonial – qui se concrétise également sous la forme d'un groupe de pression militaire – dépasse celui des seules « troupes de marine » (« marsouins » et « bigors », fantassins et artilleurs), peu recherchées d'ailleurs par les officiers, qui passent en 1900 de la Marine à la Guerre en donnant l'« infanterie coloniale ».

Des débats ont l'armée pour enjeu et génèrent de véritables crises. Ils ont pour cause les liens tissés entre armée et politique pendant les trois premières décennies du régime. On songe à la période de l'Ordre moral et de Mac Mahon, au boulangisme, mais il y a davantage. S'ils ont perdu le pouvoir politique et la direction de l'État, les réactionnaires ont longtemps gardé leur hégémonie dans l'armée, car l'épuration des cadres a été très modérée. D'autre part, tout au long de la période, des généraux siègent dans les gouvernements, les ministres de la Guerre et de la Marine étant choisis parmi les officiers généraux, ce qui est de vieille tradition. L'aveuglement bien connu des ministres de la Guerre successifs

¹ Sur cette « mission », lire la contribution de P.Singaravélou dans *Une contre-histoire de la IIIe République*, La Découverte, 2013, 401 p., pp. 176-188.

lors de l'affaire Dreyfus montrera que la plupart des généraux de gouvernement restent avant tout des membres de la caste des officiers, attachée passionnément à ses prérogatives et à ses rites. Enfin, l'intervention de l'armée contre les grèves est devenue depuis la fin du Second Empire une opération fréquente, à laquelle les officiers parviennent difficilement à s'habituer.

L'antimilitarisme, apparu sous sa forme moderne pendant le Second Empire, est développé par le boulangisme ; il mêle les socialistes, les anarchistes, les quelques feuilles antimilitaristes spécialisées et distribuées à la sortie des conseils de révision ou dans les casernes, et la littérature. En quatre ans (1886-1890) paraissent des livres fort lus et sont montées des pièces à succès, *Les Gaîtés de l'escadron* et *Le Train de 8 h 47* de Georges Courteline **1**, *Le Cavalier Miserey* d'Abel Hermant (1852-1950), *Biribi* de Georges Darien **2**, ainsi que *La Caserne* et *Les Sous-Offs* de Lucien Descaves **3** – en 1889, le roman lui vaut d'être traduit en assises pour injures envers l'armée et outrage aux bonnes mœurs – avant *Au port d'armes* de Henri Fèvre (1897).

L'armée voit aussi en son sein des crises de conscience et leurs conséquences. Les opérations coloniales n'offrant plus autant d'occasions de briller que les guerres du Second Empire, l'avancement est lent, les soldes sont médiocres et les conditions matérielles péniblement ressenties. En même temps, le souvenir de la défaite s'estompe, l'envie et l'espoir de la revanche s'éloignent, « d'où l'aspect maussade et parfois un peu mesquin d'une politique extérieure en apparence discontinue » **4** et pour les militaires l'engourdissement et la sclérose, le retour aux vieilles habitudes, à l'armée routinière et intellectuellement somnolente de la monarchie constitutionnelle et du Second Empire. Dans les premières années de la Belle Époque, beaucoup d'officiers se désolent, au fond des petites villes de garnison, de la stérilité de leur existence et de la routine où elle s'enlise, les vieilles familles recommenceront à boudier l'armée pour leurs fils. De surcroît, beaucoup d'officiers souffrent de ne pas être des citoyens actifs et revendiquent le droit de vote, qu'ils n'obtiendront qu'avec la constitution de 1946.

Une dernière forme de crise, annoncée ci-dessus par l'évocation de l'affaire Dreyfus, est la poussée du cléricalisme et de l'antisémitisme. Anticlérical pendant les deux premiers tiers du siècle, l'officier a été ému par 1848 et la

1 Pseudonyme de Georges Moineaux (1858-1929).

2 Pseudonyme de Georges Adrien (1862-1921). Il est abondamment traité dans Caroline Granier, *Les briseurs de formules. Les écrivains anarchistes en France à la fin du XIXe siècle*, Cœuvres-et-Valsery, Ressouvenances, 2008, 470 p.

3 1861-1949. Même remarque bibliographique.

4 B.Joly, « La France et la Revanche (1871-1914) », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, avril-juin 1999, pp. 325-347, p. 335.

démocratie politique, troublé par la recherche de l'explication de la déroute de 1870 et apeuré par le soulèvement de la Commune. La poussée du cléricalisme prend la forme de la multiplication des aumôniers militaires ¹, de l'implantation de l'Œuvre des cercles catholiques, où l'on s'efforce d'attirer les soldats et leurs officiers. Sous l'influence de Drumont, de sa *France juive* (1886) et de son journal, *La Libre Parole*, l'antisémitisme gangrène une large partie du corps des officiers au moment où l'affaire Dreyfus commence (1894). Lors de l'Affaire, les officiers antisémites et cléricaux – ce sont souvent les mêmes – rêvent d'une « Saint-Barthélémy des juifs », complétée par un grand massacre de protestants et si possible de socialistes. Un fanatisme homicide inspire leurs propos et leurs écrits.

Tandis que le colonel et futur général Charles Lanrezac (1852-1925) se flatte de manger un juif à chaque repas, un « groupe d'officiers d'une place frontière » fait savoir aux lecteurs de *La Libre Parole* qu'il attend avec impatience « l'ordre d'essayer les nouveaux canons et les nouveaux explosifs sur les 100 000 juifs qui empoisonnent le pays ». Certes, il existe une minorité de dreyfusards, dont le porte-drapeau est le colonel Georges Picquart (1854-1914) ², mais désormais prédomine un puissant conformisme militaire de droite, à la fois nationaliste, antisémite et clérical. Il s'oppose à l'influence du radicalisme et de la franc-maçonnerie dans l'armée, mais ne rallie cependant pas les officiers, restés attachés au conformisme traditionnel de l'apolitisme militaire. Et des personnalités très fortes comme Lyautey refusent de se laisser emporter par la vague antisémite puis d'opter entre les deux camps. L'affaire Dreyfus affaiblit donc l'esprit de corps, au nom duquel on avait voulu l'étouffer : résultat paradoxal...

La puissance financière reste pour la France un atout capital quant à sa politique étrangère. Elle n'est pas directement celle du quai d'Orsay, qui ne dispose jamais de 0,5 % du budget de l'État ! La diplomatie s'est dotée d'une arme financière indirecte, qui permet par les placements de capitaux de s'attacher des alliés, comme la Russie, de faire pression sur un adversaire potentiel, comme l'Italie. Les placements de capitaux français à l'étranger deviennent fort importants ³. Quelles sont les causes de cette abondance ? Elles sont évidemment d'abord économiques et financières : les besoins en mise en valeur et la croissance démographique sont tels à l'étranger que le taux de

¹ Cf. le chapitre liminaire de Xavier Boniface, *L'aumônerie militaire française (1914-1962)*, Cerf, 2001, 596 p.

² La légende du personnage a été cassée par deux ouvrages récents : C. Vigouroux, *Georges Picquart. Biographie*, Dalloz, 2019, 530 p., P. Oriol, *Le Faux Ami du capitaine Dreyfus*, Grasset, 2019, 248 p., compte rendu par E. Naquet dans *20 & 21. Revue d'histoire*, janvier-mars 2021, pp. 184-186.

³ Pour une vue d'ensemble : A. Beltran et P. Griset, *La Croissance économique de la France, 1815-1914*, Armand Colin, coll. « Cursus », 1988, p. 162-168

l'intérêt moyen servi dépasse d'au moins 1 % le taux moyen en France, pays où la mise en valeur est déjà ancienne et où la démographie stagne. Les nécessités de la politique extérieure font — deuxième cause, et on comprend le double attrait pour les placements en Russie — que les gouvernements ont appuyé et appuient jusqu'à la propagande les démarchages et campagnes de placement. Enfin, la cause psychologique rejoint l'argument financier : le revenu offert hors des frontières est sûr aux yeux des contemporains (mais pas aux nôtres, qui bénéficient du recul commode du temps !), car il est très souvent procuré par un placement en valeurs d'État, moyen de faire fructifier son épargne que les Français prennent l'habitude de considérer comme particulièrement solide. C'est le facteur qui place Paris au rang de première place mondiale pour les fonds d'État, et le raisonnement qu'ont suivi les petits épargnants qui ont pris « de l'emprunt russe ».

Ceci pose la question de la répartition géographique de ces investissements. L'Europe, Russie comprise, domine. En 1882, il n'y avait que 1,1 milliard de francs placés en Russie (7,3 % du total), en 1902 on est déjà passé à 6,9 milliards (23,7 %). Parmi les pays européens viennent ensuite l'Autriche-Hongrie (2 milliards en 1896), l'Espagne, la Turquie (1,5 milliard), la Roumanie et l'Italie (1,5 milliard), des pays qui étaient prédominants en 1882 (60 %, Russie défalquée, du total des investissements français à l'étranger). Hors d'Europe se signalent à l'attention l'Amérique latine, l'Égypte (1,7 milliard en 1896), l'Afrique du Sud, l'Afrique du Nord, que suivent les États-Unis (0,6 milliard en 1896), la Chine et le Japon (ensemble 0,4 en 1896), l'Indochine, etc.

Les conséquences globales sont capitales. Les rivalités avec les pays étrangers peuvent en être directement issues, car on passe facilement du heurt entre intérêts privés aux conflits entre États. Ceci, qui a un fort intérêt historiographique, pose le problème des relations entre milieux d'affaires et milieux politiques. Il est un effet d'entraînement politique et moral que les adversaires de l'alliance franco-russe ont de longue date mis en avant : une République parlementaire investit surtout dans des pays à régime absolutiste (mais le choix inverse était-il très ouvert ?).

Les états d'esprit dans le pays sont, comme toujours, à considérer dans cet examen de la politique étrangère. Le nationalisme devient « de droite » à la fin du XIXe siècle, réalisant un glissement puisqu'à l'origine il était républicain et « à gauche »¹. Le nationalisme déborde d'abord du simple patriotisme républicain par l'intermédiaire de Renan, de Taine, de l'historien Henri Martin,

¹ R.Poidevin & J.Bariéty, *Les relations franco-allemandes. 1815-1975*, Armand Colin, coll. U, réédition, 1979, 394 p., p. 154-156, et Cf. M.Winock, *Nationalisme, antisémitisme et fascisme en France*, Seuil, coll. « Points », 1990, 446 p., réédition, Seuil, coll. « Points », 2004, 432 p., réédition, 2014, 506 p.

des *Chants du soldat* de Déroulède (1872), de la Ligue des patriotes, fondée le 18 mai 1882 dans la mouvance républicaine la plus orthodoxe (voir plus haut). Le boulangisme fait virer à droite le nationalisme français, qui est désormais plus que patriotique. L'antidreyfusisme est l'occasion de développer un nationalisme virulent, réussissant grâce à l'Action française à fédérer les droites. Pour l'heure, il est incarné par les « ligues », « substitut trompeur aux partis de droite » ¹, par Rochefort, Déroulède et le nationalisme défensif et conservateur de Maurras, sans que personne ne réussisse à être le Boulanger de cette nouvelle crise de la République. Barrès en est l'écrivain, au nationalisme agressif, antisémite et xénophobe, auteur de *Scènes et Doctrines du nationalisme* (1902) ². Le mot « nationaliste » devient d'usage courant grâce à un article de Barrès paru dans *Le Figaro* du 4 juillet 1892. Toutefois, le principe de cohésion n'est pas un homme, mais l'antisémitisme, mouvement très rassembleur et imprécis, dirigé comme partout en Europe au même moment contre des boucs émissaires, particulièrement peu nombreux en France par rapport aux pays d'Europe centrale et orientale. Michel Winock a proposé, de manière convaincante, de considérer les ligues non pas comme la droite bonapartiste de René Rémond mais comme une quatrième droite, « national-populiste », marquée par un nationalisme « fermé », l'antisémitisme, la xénophobie et le populisme : c'est une extrême droite radicale peu compatible avec le modèle « rémondien » ³.

Que pense l'opinion publique ? L'étranger n'est pas absent de la conscience collective. Il l'est par sa présence, non négligeable, sur le territoire. Il l'est par les voyages, les guides et les voyageurs, servis par l'abaissement du coût des transports, par la publication de souvenirs de voyages et de « livres d'impressions », par l'enseignement de l'histoire et de la géographie des pays étrangers, par celui des langues vivantes (depuis la monarchie de Juillet), par la médiation de la presse et de la littérature. L'œuvre de Jules Verne, dont la publication ne s'interrompt pas à la mort, en 1905, de l'auteur, joue un rôle important à cet égard ; n'était-elle pas sous-titrée « Mondes connus et inconnus » ? Capital fut aussi le rôle des revues de vulgarisation géographique et touristique, comme *Le Tour du monde*. Mais les stéréotypes abondent et il est donné de la guerre une représentation édulcorée et aseptisée d'aventure courte,

¹ R.Huard, *La naissance du parti politique en France*, Presses de Sciences Po, 1996, 383 p., pp. 253-256.

² Z.Sternhell, *Maurice Barrès et le nationalisme français*, FNSP, 1972, réédition Complexe, 1985, 400 p., réédition, Complexe, 1999, 416 p., réédition, Fayard, 2000, 432 p., réédition « Pluriel », 2016, 432 p.

³ M.Winock, « Généalogie des droites (1789-1939) », dans *La Droite depuis 1789. Les hommes, les idées, les réseaux*, Seuil, coll. « Points », 1995, 414 p., pp. 15-37 (notamment le paragraphe « Le temps des quatre droites ») et *La droite hier et aujourd'hui*, Perrin, 2012, 272 p. Sur le populisme : R.Dupuy, *La politique du peuple. Racines, permanences et ambiguïtés du populisme*, Albin Michel, 2002, 255 p., sans compter l'article de M.Winock, « Populismes français », *Vingtième Siècle. Revue d'Histoire*, octobre-décembre 1997, pp. 77-91.

fraîche et joyeuse, revancharde et technique, dans les « mouchoirs d'instruction militaire » à l'usage des tirailleurs néophytes ou adroits.

Le complexe français de supériorité vis-à-vis des Italiens est étonnant de constance et de mépris ; la présence de nurses allemandes, l'enseignement de l'allemand dans les lycées (bien plus répandu que celui de l'anglais), l'obligation du voyage initiatique de tout étudiant dans la « savante Allemagne » – pour reprendre l'expression du géographe Numa Broc (1934-2017) – n'empêchent pas le maintien de l'hostilité vis-à-vis d'un peuple dont on s'est beaucoup méfié depuis la tension de 1840 et qui est devenu brusquement l'« ennemi héréditaire » trente ans plus tard. Tempérée à la fin du XIXe siècle, la haine germanophobe est en France ravivée par le constat des progrès économiques du voisin, qui le mènent au deuxième rang mondial derrière les États-Unis. « Le moment approche [propos de 1886 rapporté par Jules Isaac] où les cinq fils pauvres de la famille allemande viendront facilement à bout du fils unique de la famille française. » C'est « la menace allemande » de Claude Digeon (1920-2008) : aux voyageurs français « l'Allemagne commerçante et industrielle s'impose par sa masse, par son mouvement ».

L'opinion publique est en bonne partie cocardière parce que manipulée. La simple consultation des premières et dernières pages des suppléments illustrés dominicaux des grands journaux parisiens ¹ montre la fréquence et le simplisme naïf du thème patriotique et militaire ainsi que ses outrances nationalistes et xénophobes. En outre, l'historien américain Eugen Weber (1925-2007) ² a souligné la distorsion entre Paris et une province à cet égard beaucoup moins chauvine, ainsi que le rôle d'impulsion nationaliste joué par l'Action française parisienne. On aurait, au total, tort de croire l'opinion publique totalement imprégnée d'un consensus nationaliste et guerrier.

□ L'alliance franco-russe

Sous-estimée par le système allemand de la *Weltpolitik*, la Russie se rapprocha de la France et passa avec elle des accords qui menèrent à l'alliance.

Entre la France républicaine, « régicide », et la Russie autocratique des tsars un rapprochement s'opéra. Beaucoup, de part et d'autre, le déplorèrent,

¹ Sur ces suppléments, voir D.Kalifa, *L'encre et le sang. Récits de crimes et société à la Belle Époque*, Fayard, 1995, 351 p., *passim*.

² Eugen Weber, *The Nationalist Revival in France. 1905-1914*, Berkeley, University of California Press, 1959, 237 p., annoncé résumé en français dans « Le renouveau nationaliste en France et le glissement vers la droite. 1905-1914 », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, avril-juin 1958, pp. 155 et suiv. Le livre n'a jamais été traduit en français, hélas. Des idées reprises dans E.Weber, *Ma France, mythe, culture politique*, trad. fr., Fayard, 1991, 482 p., notamment dans le chapitre XIV. Aussi : E.Weber, *Fin de siècle. La France à la fin du XIXe siècle*, Fayard, 1986, 360 p.

mais la France y avait un grand intérêt depuis 1871 – Gambetta, bien informé des problèmes de défense par le général Gaston de Galliffet (voir plus haut), qui se proclamait « gambettiste » et non « républicain », l'avait envisagé – et la Russie s'éloigna de ses sympathies pro-allemandes liées à une vieille tradition d'alliance continentale. Elle y fut poussée par la rivalité austro-russe dans le Sud-Est européen, l'arrivée au pouvoir d'un Guillaume II bien décidé à appuyer l'Autriche-Hongrie, la démission d'un Bismarck considéré comme un obstacle à l'agressivité allemande, l'abandon de la contre-assurance et l'arrestation de nihilistes russes jugés proches des anarchistes par la France modérée des années 1890. La France était intéressée par le débouché qu'offrait la Russie à sa quête d'investissements productifs et sûrs. Engagée dans la voie d'une industrialisation moderne, la Russie ne trouva plus assez de capitaux en Allemagne – Bismarck fit freiner les prêts en 1887, pour faciliter l'action de la double monarchie – et en Grande-Bretagne ; les gouvernements français poussaient à l'investissement en Russie (voir encadré), ce à quoi les banques françaises étaient hautement favorables. La presse appuyait et... le marché financier de Paris était le deuxième du monde, derrière celui de Londres. Les emprunts russes en France commencèrent à la fin de 1888 ; les banques françaises en placèrent 325 millions de francs sur 500, et il y eut 110 000 souscripteurs (un rouble = 2,66 francs). Entre 1887 et 1891, on assista au « déplacement vers Paris du marché des valeurs russes », selon la formule de l'historien René Girault (1929-1999), auteur d'une grande thèse sur les « emprunts russes »¹. Saint-Pétersbourg était en outre attirée par les armes des manufactures françaises, fusils Lebel par exemple. Le sous-chef de l'État-Major général français, le général Raoul Le Mouton de Boisdeffre (1839-1919) qui avait été attaché militaire à Saint-Pétersbourg, fut invité en août 1890 aux grandes manœuvres russes.

**Deux dépêches diplomatiques françaises de Saint-Pétersbourg à Paris
sur le succès des emprunts russes 2**

25 mars 1890 : « *Le Nouveau Temps* fait observer que la facilité avec laquelle les Français ont pour ainsi dire avalé dans le court espace d'un an et demi quatre énormes emprunts russes est un fait d'une haute importance politique. « S'il est exact que les vrais amis sont ceux qui vous donnent de l'argent, on ne saurait douter des sympathies du peuple français qui nous en a procuré [déclare ce journal], de manière

¹ Soutenue en 1971, publiée en R.Girault, *Emprunts russes et investissements français en Russie. 1887-1914*, Armand Colin, 1973, 624 p., réédition, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 1999, 628 p.

² Dépêches citées dans R.Poidevin, *Finances et relations internationales. 1815-1975*, A.Colin, coll. U, 1970, pp. 62-63.

à nous permettre de ne plus revenir, en cas de besoin, au marché de Berlin où, même à l'époque de l'amitié russo-allemande, en 1877, on a imposé à la Russie pour négocier un emprunt des conditions [...] incompatibles avec la dignité d'un grand pays. » »

30 octobre 1891 : « Le succès du nouvel emprunt russe 3 % sur le marché de Paris, considéré par la presse de ce pays comme ayant dépassé toute espérance, est en même temps envisagé par elle comme constituant une démonstration politique des plus significatives. Telle est notamment l'opinion du *Nouveau Temps*, qui ajoute que cette démonstration est due en grande partie à l'attitude hostile et maladroite de la presse austro-allemande, qui a augmenté le succès de l'emprunt en transportant la question financière sur le terrain politique et en attirant ainsi les sympathies des capitalistes français. [...] Le rapprochement franco-russe est un fait accompli, indépendamment de la question d'une alliance formelle [...]. *Le Nouveau Temps* conclut en exprimant la conviction que cette entente ne fera que se développer toujours davantage au profit des partisans de la paix, qui doivent s'en réjouir comme du commencement de la délivrance du joug si dur que l'Allemagne fait peser sur l'Europe depuis 1871. Les autres journaux, notamment *La Gazette de Moscou*, émettent des appréciations analogues. »

À ce contexte s'étaient ajoutés quelques éléments diplomatiques significatifs. La Triple Alliance (ou Triplice), traité d'alliance défensive qui liait depuis 1882 l'Allemagne, l'Autriche et l'Italie, avait à être renouvelée tous les cinq ans. Le second renouvellement de la Triple Alliance avait eu lieu par anticipation le 6 mai 1891 : il liait l'Autriche, concurrente de la Russie, à l'Allemagne. À peu près au même moment, la Grande-Bretagne, rivale de la Russie au centre du continent asiatique, se rapprochait de l'Allemagne et de l'Italie. La France était par conséquent un point d'appui capital pour la Russie, pour laquelle la crainte de l'isolement avait le rôle principal. Mais du rapprochement exploratoire à l'alliance le processus fut long, à la mesure des hésitations russes devant un revirement d'une telle ampleur et si peu compatible avec la « nature » du concert européen, d'autant que l'adversaire potentiel n'était pas le même pour la Russie (l'Autriche) et la France (l'Allemagne). Le gouvernement français s'employa à accélérer le rapprochement en poussant la banque Rothschild à ne pas placer un emprunt russe en France tant qu'un accord politique ne serait pas intervenu entre les deux pays. La visite de la flotte française à Kronstadt (juillet 1891) ne fut qu'une amorce symbolique. On vit à cette occasion le tsar Alexandre III écouter debout et tête découverte *La Marseillaise*, devenue depuis quelques années seulement l'hymne national

français ! Un échange de lettres, secret à la demande russe (27 août 1891), par lequel les deux gouvernements promettaient de se concerter sur toutes les questions capables de mettre en cause la paix, et en particulier si l'un des deux pays était menacé, fut une étape, et en tout cas le premier accord bilatéral conclu par la France depuis 1871.

L'« entente cordiale » franco-russe était fondée, mais l'emprunt russe d'octobre 1891 échoua. Après des « conversations » d'état-major, la phase décisive fut la signature d'une convention militaire secrète, proposée par la France (17 août 1892). La Russie emploierait toutes ses forces disponibles (800 000 hommes) contre l'Allemagne, si la France était attaquée par ce pays ou l'Italie appuyée par lui ; si la Russie était attaquée par l'Allemagne (ou l'Autriche appuyée par l'Allemagne), la France déploierait 1 300 000 hommes, évidemment contre son voisin oriental. Enfin, au cas où l'un des pays signataires de la Triple Alliance mobiliserait son armée, ce serait automatiquement la mobilisation en France et en Russie. Conclue pour la même durée que la Triplice, donc pour au moins cinq ans, cette convention d'alliance défensive n'avait aucune valeur diplomatique intrinsèque et immédiate : il fallait qu'elle fût ratifiée par le tsar et le gouvernement français.

Ratifier n'alla pas sans quelques réticences et atermoiements, d'où la longueur de cette période intermédiaire (18 mois). Du côté français on avait tout intérêt à abréger le délai. Les milieux financiers firent le drainage des capitaux à investir en Russie sous la forme d'emprunts d'État et d'actions ou obligations de sociétés, le public suivit, l'accord commercial de juin 1893 fut signé sans difficultés. Du côté russe, on douta de la solidité d'une France ébranlée par le scandale de Panama, mais on fut décidé par la guerre de tarifs douaniers entamée par l'Allemagne contre son voisin de l'Est. On apprit en outre que le premier plan stratégique Schlieffen envisageait une guerre sur deux fronts, la liquidation par l'Allemagne du front russe étant projetée en premier ! La visite de l'escadre russe à Toulon (octobre 1893) déclencha en France de vastes mouvements de joie, largement colportés par l'iconographie. La Russie y fut sensible et le tsar Alexandre III ratifia l'alliance le 27 décembre 1893, la France rendant la pareille le 4 janvier 1894.

Pour la France, c'était une alliance — défensive — en bonne et due forme, ce qu'elle n'avait pas connu depuis le Second Empire : la Troisième République remportait enfin son premier grand succès diplomatique. La sortie de l'isolement se traduisit par une confiance totale dans l'énormité du réservoir en fantassins que constituait la démographie de l'allié prenant l'Allemagne à revers. De nombreuses images représentèrent ce « rouleau compresseur russe ». Surtout, la presse française largement « arrosée » jusqu'en 1914 fit de la

« préparation psychologique ». La vogue du roman russe aidant, la mode du « franco-russe » s'établissant, des considérations sentimentales s'ajoutèrent aux éléments politiques, mais on ne peut que souligner le poids des aspects financiers dans la présente diplomatie. Cependant, les hésitations russes prouvaient que la germanophilie était vivace ; la France courait, de plus, le risque d'être entraînée dans la guerre par les tensions du Sud-Est européen, alors qu'elle n'avait aucun intérêt dans la zone, et depuis l'Europe du congrès de Vienne (1814-1815) aucune raison d'être hostile à l'Autriche. L'alliance était en outre strictement défensive, interdisant implicitement toute revanche délibérée d'une France désireuse de reprendre les « provinces perdues ».

Après la ratification, les choses évoluèrent. Nicolas II, tsar depuis 1894, séjourna en France (1896), et Félix Faure en Russie (1897), de façon flamboyante. Le premier voyage tint une place très importante dans la presse française : René Girault a calculé que les cinq plus grands quotidiens consacrèrent entre 37 % et 60 % de leur surface à « couvrir » l'événement (contre 25 % à 48 % pour le second voyage du tsar, en 1901). Surtout, les investissements en Russie se multiplièrent : plus de onze milliards de francs, en montant nominal, jusqu'en 1900. Ils concernaient désormais un large public d'épargnants, dans toutes les couches de la société française ; des banques d'affaires binationales virent le jour ; ces emprunts et investissements rivaient littéralement la Russie à la France par une « chaîne d'or »¹. Malgré cela, Nicolas II semblait s'intéresser davantage à l'Asie qu'à l'Europe, et la France donna l'impression de chercher l'appui de la Russie pour sa politique coloniale en Afrique, notamment lors de la crise de Fachoda (1898).

Quant à l'établissement de rapports cordiaux de part et d'autre de la Manche, cela n'allait pas de soi : l'Angleterre se heurtait en Asie à la Russie, alliée de la France ; l'Indochine française semblait menacer la Birmanie britannique ; partout en Afrique subsaharienne la France s'était affrontée à l'Angleterre ; l'Égypte² fut longtemps une pomme de discorde, jusqu'à l'expédition du commandant Jean-Baptiste Marchand (1863-1934) à Fachoda (aujourd'hui Kodok, au Soudan, 1898).

La démission de Bismarck en 1890 fut pour la France suivie d'une sortie de l'isolement, le rapprochement franco-russe étant la plus belle réussite aux yeux des Français de l'époque, plus sensibles aux avantages d'une guerre possible qu'aux lenteurs et aux ambiguïtés de l'alliance signée. Mais cela

¹ R.Girault, *Emprunts russes et investissements français en Russie. 1887-1914*, Armand Colin, 1973, 624 p., réédition, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 1999, 628 p.

² H.Laurens, « La France et l'Égypte en 1882 », dans *Orientales II. La IIIe République et l'Islam*, CNRS Éditions, 2004, 374 p., pp. 13-50. Pour les rééditions en un volume des *Orientales*, voir plus haut.

s'accompagna tout autant d'une tentative de bon voisinage avec l'Allemagne, élaborée par Gabriel Hanotaux (1853-1944), ministre français des Affaires étrangères de mai 1894 à juin 1898. Pour lui, la priorité était l'expansion coloniale, au prix d'une friction avec la Grande-Bretagne, concurrent principal ¹. Or, la rivalité se manifesta clairement avec la rencontre au Soudan des deux grands axes d'expansion coloniale en Afrique, le français et le britannique.

¹ Notice bio-bibliographique dans Julie d'Andurain, *Colonialisme ou impérialisme ? Le parti colonial en pensée et en action*, Léchelle, Zellige, 2017, 448 p., pp. 221-241.

Chapitre 8. Vers la « plus grande France ». De la colonisation chez un peuple moderne (et républicain) ...

L'économiste Paul Leroy-Beaulieu (1843-1916), publia une première fois en 1874 son ouvrage *De la colonisation chez les peuples modernes*, sans attirer l'attention, mais il eut beaucoup plus d'influence lors de la réédition de 1882, qui garda le même titre (1). Pour désigner l'ensemble imposant formé par la métropole et l'outre-mer, l'expression de « la plus grande France » apparaîtra pour la première fois, en 1903, sous la plume de Jacques Léoard (1869-1940), secrétaire général de la Société de géographie de Marseille (2), car « notre drapeau civilisateur flotte [...] sur des territoires dont la superficie atteint près de vingt fois celle de la métropole, avec une population qui dépasse d'un cinquième celle de notre pays. » Dans la même note, Léoard proteste contre la velléité de déclarer close l'ère des conquêtes et il réclame l'occupation du Maroc, ainsi que celle du Siam.

Sommaire du chapitre 8

- Une expansion coloniale : vers la « plus grande France »
- L'organisation de l'empire colonial français
- Bilan des responsabilités

Une expansion coloniale : vers la « plus grande France »

Un « deuxième empire colonial » français naquit. L'empire colonial passa de 900 000 kilomètres carrés en 1876 à plus de 10 millions à la Belle Époque et de 6 à 55 millions d'habitants. Au Maghreb, la révolte kabyle de 1871 fut réprimée, un relatif peuplement de l'Algérie fut entrepris, le protectorat français fut établi sur la Tunisie (traité du Bardo de 1881 et convention de La Marsa de 1883). Les colonies françaises furent nombreuses en Afrique subsaharienne après le « traité Makoko » de 1882, la participation française à la conférence de Berlin en 1885 et l'accord franco-anglais de délimitation (1890). En deux phases (1885 et 1896) Madagascar devint française. Le partage colonial entre grandes puissances s'étendit à l'Indochine : au Cambodge et à la Cochinchine, sous souveraineté française depuis le Second Empire, la France ajouta les protectorats du Tonkin et

1 Quatre autres rééditions jusqu'en 1908. Sur Leroy-Beaulieu, notice bio-bibliographique dans Julie d'Andurain, *Colonialisme ou impérialisme ? Le parti colonial en pensée et en action*, Léchelle, Zellige, 2017, 448 p., pp. 35-49.

2 *Bulletin de la Société de Géographie de Marseille*, 1903, p. 105. Jacques Léoard, rédacteur au *Sémaphore* de Marseille, secrétaire adjoint de la Société de Géographie de Marseille, devint secrétaire général à la mort, en 1894, de Paul Armand. Il publiera une « histoire de la Société » à l'occasion du Congrès national des Sociétés françaises de Géographie, quatre ans plus tard et il était encore secrétaire général lors de la Grande Guerre (*Bulletin de la Société de Géographie de Marseille*, 1894, p. 468 & 1898, *in fine*).

de l'Annam en 1885 et une installation au Laos en 1893. Tandis qu'un accord franco-anglais maintenait le Siam comme État-tampon (1896), l'exploitation économique du Viêt-nam – ensemble « pacifié » depuis peu et formé par la Cochinchine, l'Annam et le Tonkin – commença. Dans le reste du monde, la France participa au *break up of China*, écrasa la révolte canaque (*kanak*) de Nouvelle-Calédonie en 1878, annexa Tahiti (1880) et récupéra même l'île de Saint-Barthélemy dans les Antilles à la Suède, en 1877, qui lui avait été cédée en 1784. La reine Victoria, proclamée impératrice des Indes (1877), fait la guerre aux Zoulous, l'Allemagne annexe le Tanganyika et Zanzibar (1885). Le monde colonisateur s'assemble à Berlin (1884) et à Bruxelles (1888) et crée l'État du Congo (1885).

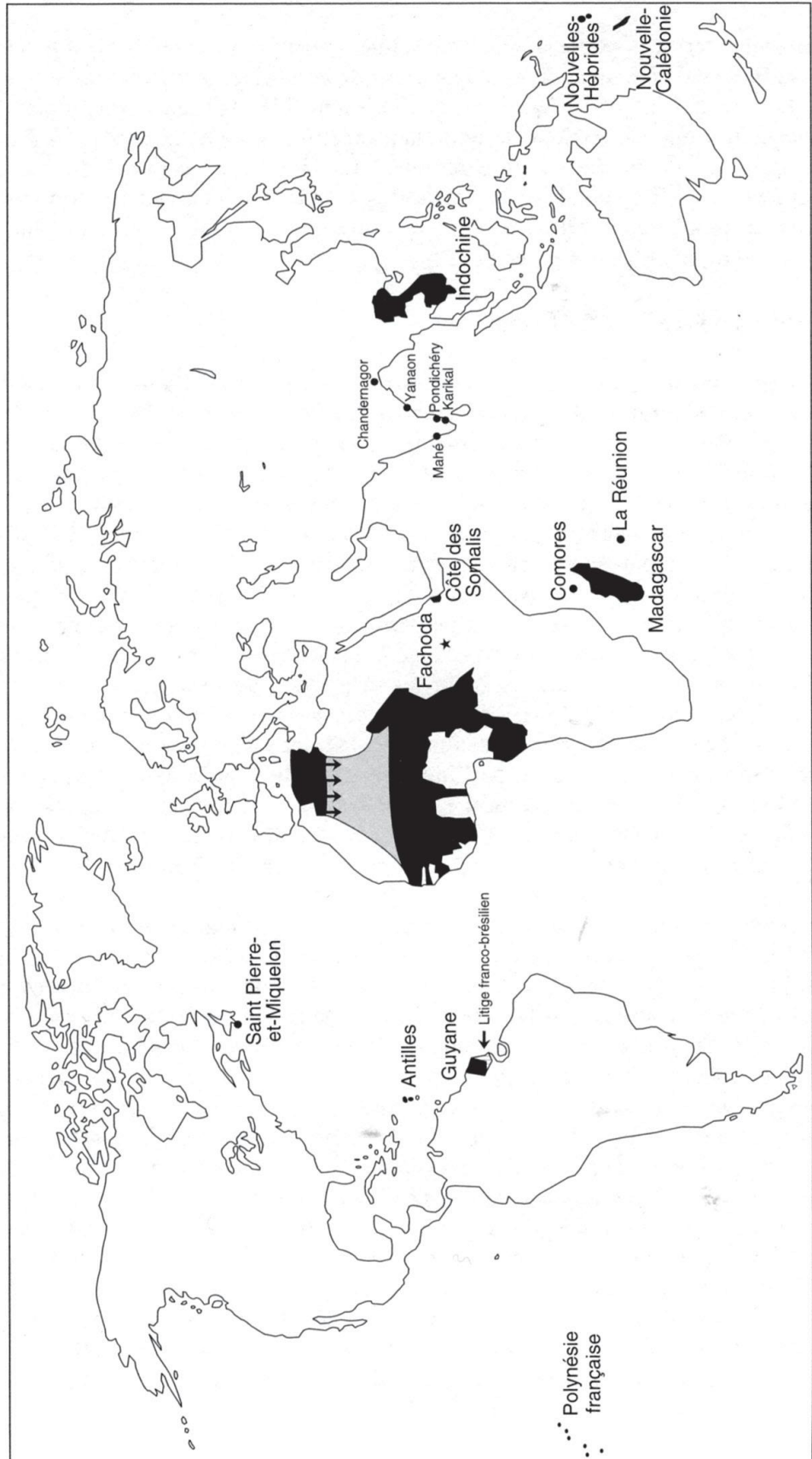
Cet ensemble colonial français, qui n'a pas officiellement de nom, fait oublier les échecs anciens, comme la perte du premier empire, celui de l'Ancien Régime, et récents, tels que l'aventure mexicaine du Second Empire. Il fut établi au prix de frictions avec des rivaux, au temps de la « course au clocher » de la fin du XIXe siècle entre compétiteurs européens (le *scramble* des auteurs anglo-saxons). L'expression française est employée semble-t-il pour la première fois par Jules Ferry dans son livre de 1890 sur *Le Tonkin et la mère patrie*. La formule anglaise fut popularisée par un article du *Times* le 15 mai 1884. C'est la « mêlée » – troisième terme possible – pour les derniers territoires disponibles, et le temps pour la France de Panama, de Madagascar et de la prise de Tombouctou, qui n'est plus un mirage. L'empire français est encore extensible : la France républicaine ne se considère-t-elle pas toujours comme la protectrice des « lieux saints » de Palestine, à l'instar de la France monarchique ? Le Hoggar ne sera-t-il pas occupé seulement en 1902 ? Toutefois, les territoires « vacants », à considérer comme *res nullius*, se font rares en 1896. Comment l'ensemble conquis et cartographié ci-après est-il organisé et mis en valeur ?

L'Algérie connut l'insurrection de 1871, provoquée par l'abolition du régime militaire qui parut aux chefs musulmans être la fin de leurs garanties et de leurs privilèges. Par contre, le décret Crémieux ne joua pas du tout, contrairement à ce que l'on affirma – point innocemment – par la suite en métropole. Ce fut une insurrection violente (janvier-octobre 1871) dans toute la Kabylie, sous la conduite du grand seigneur (ayant le titre de *bachagha*) Mohammed el-Hadj el-Mokrani (1815-1871), écrasée par une puissante répression, dont de nombreuses condamnations à la déportation en Guyane et à la Nouvelle-Calédonie. La conséquence directe fut la confiscation de près d'un demi-million d'hectares de bonnes terres, confiées surtout à des Alsaciens ayant opté pour la France. Les conséquences lointaines furent la haine soulevée chez les

Algériens dépossédés, la crainte du « banditisme » chez les colons, qui les poussa à réclamer toujours davantage de sévérité à l'égard des Algériens musulmans et la mise sur pied de nombreuses juridictions spéciales, dont le code de l'indigénat, qui dressait la liste abondante des infractions spéciales aux indigènes. La pénétration vers le Sud fut reprise, avec l'espoir de la construction d'un chemin de fer transsaharien, des réussites (El Goléa fut atteint) et des échecs (massacre de la mission Flatters en 1881) **1**.

1 B.Carrière, « Le transsaharien », *Acta Geografica*, n° 74, pp. 23-39.

La colonisation française vers 1898



En Tunisie, où Mohammed Soddok (1813-1882), bey de Tunis depuis 1859, était à peu près indépendant de la souveraineté ottomane, devenue théorique, les puissances européennes intervenaient depuis plusieurs années par l'intermédiaire de leurs consuls, de concessions de travaux publics et de prêts, peu remboursés et gérés par la Commission internationale de la dette (1869). Voulurent surtout se manifester l'Italie – tirant profit de la proximité géographique et du nombre de ses ressortissants qui s'étaient installés – et la France, arguant de la mitoyenneté avec l'Algérie et encouragée par Bismarck, soucieux de la détourner de l'Alsace-Lorraine et de la brouiller avec l'Italie, dont les ressortissants bénéficiaient depuis 1868 d'un statut particulier, fixé par une convention italo-tunisienne. Toutefois, l'Angleterre considérait qu'après s'être installée à Chypre et avoir acheté une bonne partie des actions du canal de Suez, elle devait une compensation à la France. Pendant la première décennie de la IIIe République, les dirigeants conservateurs français s'étaient montrés peu décidés à agir ; ce furent les républicains Gambetta et Ferry qui poussèrent à l'intervention, prenant prétexte d'une nouvelle incursion d'une tribu tunisienne en Algérie, les Kroumirs, connue à Paris le 31 mars 1881.

Exploitant habilement l'incident, Jules Ferry obtint le 7 avril le vote de crédits par la Chambre des députés presque unanime ; 30 000 hommes franchirent la frontière algérienne, tandis qu'un petit corps expéditionnaire débarquait à Bizerte. Dès le 12 mai, le bey signa le traité du palais du Bardo, par lequel il reconnaissait le protectorat de la France. Après ce rapide succès, le gouvernement rappela ses troupes ; aussitôt, une révolte éclata dans le centre et le sud du pays ; plusieurs mois furent nécessaires à une seconde expédition pour rétablir le contrôle français. Tirant argument de la forte mortalité dans le corps expéditionnaire, Clemenceau interpella le gouvernement et Ferry démissionna le 10 novembre. Mais le « coup de fortune » de la France fut complété par la convention de La Marsa (8 juin 1883), précisant les termes du protectorat, dépendant du ministère des Affaires étrangères, qui faisait donc ses débuts dans l'administration coloniale. Le bey gardait une souveraineté théorique, les institutions tunisiennes étant conservées. Un résident général français investissait le bey, contrôlait son gouvernement et dirigeait la politique étrangère. Un secrétaire général et des directeurs contrôlaient l'administration générale (Instruction publique, Finances, Agriculture, Travaux publics...), l'administration locale étant laissée à 36 caïds, surveillés par des contrôleurs civils. Toutes les autorités tunisiennes étant doublées par des Français, le système, dirigé par le

résident Paul Cambon (1843-1924) ¹, coûta aussi cher que la colonie classique. Dès 1880 avait été fondé un Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie, dont Hubert Bonin s'est fait l'historien ². Enfin, le problème des Italiens subsistait, et leurs intérêts n'avaient absolument pas été pris en considération alors que 55 000 d'entre eux habitaient le protectorat (contre 16 000 Français). L'exaspération fut vive dans la presse et au parlement de Rome. L'Italie s'orienta vers la Triple-Alliance – mais Bismarck n'envisagea jamais d'aider l'Italie dans un conflit armé à propos de la Tunisie – et c'est seulement en 1896 qu'un accord régla la situation des Italiens, leur laissant écoles, droit d'exercer des professions libérales et de conserver la nationalité italienne...

Un cas absolument unique est le recul français en Égypte. Alors que les intérêts français étaient prédominants au début de la période, la Grande-Bretagne parvint, au bout d'une longue lutte d'influence, à exercer une domination exclusive sur l'Égypte : achat des actions du khédivé dans le canal de Suez en 1875, fin du condominium franco-anglais, occupation militaire exclusive à partir de 1882, autorité absolue du consul général d'Angleterre. Elle considérait le royaume comme vital pour son commerce et ses relations avec l'Inde par le canal de Suez.

« Bismarck avait vu juste : l'affaire égyptienne allait pendant quinze ans empoisonner les relations franco-anglaises. Le chancelier allemand ne pouvait que s'en réjouir. » (Pierre Milza)

De plus, en 1887, la Grande-Bretagne et l'Italie conclurent le pacte méditerranéen (voir plus haut) et l'on évoqua bientôt la possibilité d'une alliance germano-anglaise. L'hostilité de la France vis-à-vis de la Grande-Bretagne prit avec Hanotaux, ministre des Affaires étrangères de 1894 à 1898, une allure systématique. Les conflits coloniaux africains se multiplièrent entre les deux pays jusqu'à la crise de Fachoda. Dans l'affaire d'Égypte, l'opinion française resta à peu près indifférente, les milieux d'affaires se montrèrent peu soucieux de défendre leurs intérêts autrement que grâce à l'intervention anglaise, et les milieux parlementaires furent échaudés par les difficultés engendrées par l'affaire tunisienne.

L'Afrique subsaharienne connut, quant à la pénétration française, une poussière d'accords avec des rois locaux, de petites expéditions militaires, qu'il n'est pas possible de traiter complètement ici. L'un des épisodes les plus importants fut le traité Makoko de 1882 (Savorgnan de Brazza), qui tira son nom

¹ Laurent Villate, *La République des diplomates. Paul et Jules Cambon, 1843-1935*, Thèse, Science infuse, 2002, 415 p.

² H. Bonin, *Un outre-mer bancaire méditerranéen. Histoire du Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie (1880-1997)*, Publications de la Société française d'histoire d'outre-mer, 2004, 370 p.

du titre du souverain du Moyen-Congo, nommé Ilo, en 1882. Son état était peuplé de Batéké, peuple commerçant, exportant esclaves et manioc et important depuis le XVI^e siècle des marchandises européennes (cotonnades, fusils, etc.) par l'intermédiaire des Bakongo (par terre) et des piroguiers Boubangui. La richesse (ivoire, bois, plus tard : caoutchouc) de ce domaine était exagérée par les Blancs et les Français surestimaient la solidité de l'« empire » du Makoko. En fait, il accomplissait des rites pour un ensemble de chefferies très indépendantes, ses pouvoirs étaient limités et il allait saisir en 1882 une occasion de s'appuyer sur un pays étranger fort contre ses rivaux Batéké et ceux de l'extérieur. Pierre Savorgnan de Brazza (1852-1905) fut officieusement chargé d'une mission d'exploration pour le compte du Comité français de l'Association internationale africaine. En fait, il était décidé à donner une nouvelle colonie à la France, aux dépens de Stanley ¹, son rival, qui travaillait pour le compte de Léopold II, roi de Belgique et expansionniste avisé en Afrique. Brazza signa en 1882 un traité (négocié « librement »), par lequel le Makoko faisait don à la France « de ses droits héréditaires de suprématie » sur le Moyen-Congo, ce qui lui valut dans l'historiographie une double réputation : « fidèle ami de la France », ou « souverain traître à son pays ». En réalité, le « don de la terre » – inaliénable en droit coutumier africain – n'avait aucune signification pour le Makoko : il pensait simplement faire montre d'hospitalité envers un Brazza à l'apparence assez misérable et les termes du traité lui étaient incompréhensibles.

« Le 21 novembre 1882, la Chambre des députés vote, par 441 voix contre 3, la ratification du traité Makoko. Le procédé était tout à fait insolite. Les traités passés par un Français avec un chef quelconque (et il y en eut des centaines au cours du XIX^e siècle) étaient, au mieux – et rarement – ratifiés par décret. » (Denise Bouche, historienne, 1925-2016) ².

Le jeu subtil du Makoko ne tint guère : la conférence internationale de Berlin (1884-1885) régla de nombreuses rivalités européennes. En particulier, elle créa au bénéfice de Léopold II (1835-1909), deuxième roi des Belges (1865-1909), qui avait chargé Stanley de reconnaître la région pour le compte de l'Association internationale africaine, l'État indépendant du Congo, dont la souveraineté était exercée à titre personnel par Léopold II, et il n'était plus nécessaire de gagner les bonnes grâces des indigènes. En conséquence de la colonisation du Moyen-Congo par la France, les Boubangui furent ruinés par le commerce européen et décimés par la maladie du sommeil ; les Bakongo côtiers s'étendirent vers le Nord ; le Makoko fut conservé par le colonisateur, avec le titre de « chef

¹ Henry Morton Stanley (1841-1904), né John Rowlands.

² D. Bouche, *Histoire de la colonisation française*, tome II, *Flux et reflux (1815-1962)*, Fayard, 1991, 607 p., p. 67.

supérieur », une fiction en fait, bien sentie par les Batéké (la suppression du titre interviendra seulement en... 1965, par le gouvernement révolutionnaire du Congo !).

Ailleurs, le Haut Niger fut atteint en 1883, le lac Tchad en 1890. La France bénéficia de la conférence internationale de Berlin (1884-1885) et du partage de l'Afrique. La convention franco-britannique du 14 juin 1898 délimita les zones d'influence de l'Angleterre et de la France en Afrique occidentale. Ici, l'expansion française se heurta à deux empires musulmans chez les Toucouleurs, celui d'Ahmadou, fils et successeur d'el-Hadj-Omar, et celui de Samori (Samory), encore plus solide et cohérent. Les colonnes françaises luttèrent contre les royaumes noirs de Behanzin-Gbedasse au Dahomey et de Rabah au Tchad ; la France créa de nouvelles colonies, Guinée en 1893, Dahomey (actuellement Bénin) en 1894, etc. Au total, les possessions françaises se dilatèrent vers l'intérieur, à partir des secteurs côtiers, les premiers délimités : les colonies des autres puissances (Gold Coast et Nigeria, par exemple) ne formèrent plus que des enclaves, ce dont se ressent la carte actuelle de l'Afrique.

D'Obock – acheté en 1862, mais sans occupation effective sous le Second Empire – la souveraineté française s'étendit sur l'ensemble de la Côte française des Somalis, régions plus à l'Ouest en 1884, zone méridionale en 1888, année qui vit le début de la construction du port de Djibouti. Entre les deux dates la France avait installé à Obock un bain pour « les Arabes » de son empire. En 1896, le territoire des Somalis fut constitué et la capitale installée à Djibouti, deux ans après que la France eut obtenu de l'Éthiopie la concession de la ligne de chemin de fer partant d'Addis-Abeba.

En deux phases (1885 et 1896) Madagascar devint française.

« Depuis des décennies, la France et l'Angleterre se livrent à une lutte d'influence très vive à Madagascar. L'Angleterre soutient les efforts [commencés par Andrianampoinimerina à la fin du XVIII^e siècle et qui paraissent acheminer vers un État moderne] de la monarchie mérina [de caste hova] pour unifier l'île ; la France s'y oppose car elle possède Sainte-Marie et Nossi-Bé et veut exercer un protectorat sur le nord-ouest de l'île, et elle soutient la résistance des populations aborigènes à la domination mérina. La rivalité entre missionnaires méthodistes—anglais et missionnaires catholiques français (jésuites, par exemple), exploitée par Londres et Paris, avive encore le conflit. » (Pierre Guillen, *L'expansion. 1881-1898*, Imprimerie nationale, 1985, 522 p.)

La France était intéressée par la position stratégique de la grande île de l'océan Indien, dont la population était très largement surestimée, mais cette conquête donna lieu à des discussions très amples, sur le principe (critiqué par l'extrême gauche) et sur les méthodes : protectorat ou annexion. Ferry se montra beaucoup plus prudent que pour le Tonkin. Il était de toute façon difficile de

mener deux grandes expéditions militaires en même temps. Aussi, en 1883-1884, celle de Madagascar se limita-t-elle à l'occupation de Tamatave, Majunga et Diego-Suarez et elle se termina par un très vague protectorat (traité franco-malgache du 17 décembre 1885) sur le royaume de la reine Ranavalona III, incapable de soutenir une lutte contre une grande puissance européenne ¹. En 1887, la France établit son protectorat sur les Comores (transformées en colonie en 1912). Elle obtint quant à Madagascar l'accord de la Grande-Bretagne et de l'Allemagne en 1890 ; à partir de 1891, les « Réunionnais » et d'autres partisans de l'expansion reprirent leur campagne en faveur de la conquête.

Le 22 janvier 1894, les députés français adoptèrent un ordre du jour unanime favorable à une intervention militaire ; les Hovas proclamèrent en octobre la guerre sainte contre la France ; l'expédition française fut décidée en novembre de la même année. Elle permit l'occupation de Antananarivo (Tananarive) le 30 septembre 1895 et fit la conquête de l'île, en montrant des divergences de vues ubuesques ou dramatiques entre ministères de la Guerre et de la Marine. Elle fut très coûteuse : 5 000 morts (des fièvres, surtout) sur les 15 000 de l'expédition ! Un nouveau traité de protectorat fut signé le 1er octobre 1895 par la reine. L'insurrection fut immédiate, poussant la France à transformer de manière unilatérale et par la force le protectorat en annexion coloniale le 6 août 1896. Joseph Gallieni (1849-1916), nommé gouverneur, aidé dans le sud par le colonel Lyautey, abolit la royauté et exila la reine en Algérie, fut rude avec les autorités hovas, conciliant avec la population, supprima l'esclavage et développa un système d'occupation méthodique et progressive (la « tache d'huile ») au cours de ses dix ans de séjour dans la grande île.

En Indochine, la conquête de l'Annam et du Tonkin fut la grande affaire de Jules Ferry. Cambodge et Cochinchine étaient dominés par la France depuis le Second Empire. À la suite d'explorations françaises, l'occupation de Hanoi en 1873 fut éphémère (mort de Francis Garnier). L'envoi en 1883 du commandant Rivière pour repousser les Pavillons noirs, irréguliers venus de Chine, se solda par le même résultat. Ferry obtint le vote de crédits le 20 mai. L'affaire prenait des dimensions énormes : la France se trouva en guerre à la fois avec l'Annam et la Chine. Elle envoya un corps expéditionnaire de près de 20 000 hommes (quand même moins qu'en Tunisie) et une flottille de près de 30 navires. Hué fut bombardée, l'empire d'Annam reconnut le protectorat de la France (25 août 1883) et le Tonkin fut conquis (décembre 1883-juin 1884). Deux traités furent

¹ Les débats parlementaires sont présentés dans la première partie de G.Manceron prés., *1885 : le tournant colonial de la République. Jules Ferry contre Georges Clemenceau, et autres affrontements parlementaires sur la conquête coloniale. Introduction de Gilles Manceron*, La Découverte/Poche, 2007, 167 p., compte rendu par mes soins dans *Historiens & Géographes*, octobre-novembre 2007, pp. 402-403.

signés, celui de Hué (1884) avec l'Annam, le plaçant sous protectorat français, celui de Tianshan (Tien-Tsin) avec la Chine, qui abandonnait sa suzeraineté sur l'Annam. Mais la Chine n'appliqua pas ce dernier accord, ce qui provoqua une véritable guerre franco-chinoise à partir de juin 1884 : débarquement à Taiwan (Formose), victoire navale de Fuzhou (Fou Tchéou), mais échec de Lang Son (mars 1885) au nord du Tonkin, mal interprété en métropole. L'opposition anticolonialiste (Clemenceau) profita de l'incident pour interpeller Ferry, qui, ne pouvant révéler les négociations en cours avec la Chine, démissionna. En fait, les émissaires de « Ferry-le-Tonkinois » obtinrent de la Chine l'acceptation des conditions françaises. Un deuxième traité de Tianshan (4 avril 1885) confirmait la renonciation de la Chine à l'Annam : l'année 1885 est vraiment l'« année charnière du basculement de la "République coloniale" »¹. D'autre part, la France pénétra au Laos (1887-1893), qu'elle transforma en protectorat, refoula progressivement les Siamois sur la rive droite du Mékong, signa un traité en 1893 avec le Siam, que la déclaration franco-britannique de 1896 transforma en un état-tampon entre l'Indochine et la Birmanie, devenue colonie de la Couronne britannique en 1886. La pacification de l'Indochine n'était pas absolue : en particulier, la piraterie était endémique.

La France continua à participer au *break up of China*. Elle profita de la situation internationale pour se faire céder à bail pour 99 ans le port de Guang-Zhouwan (Kouang-Tchéou-Wan)², et s'assurer auprès de Pékin que les provinces limitrophes du Tonkin et l'île de Hainan ne seraient jamais aliénées (avril-mai 1898) : c'était se créer une zone d'influence économique, avec droit de construire des chemins de fer, d'exploiter les gisements miniers, et une préférence dans le lancement des emprunts. La France arracha encore à la Chine différents privilèges culturels.

En Océanie, elle établit son protectorat sur les îles Gambier en 1871 et écrasa la révolte *kanak* (canaque) de 1878 en Nouvelle-Calédonie. Celle-ci avait été provoquée par la dévastation des plantations par les Français, le refoulement des indigènes dans les vallées ingrates de l'intérieur, l'invasion du bétail des colons dans les cultures, les réquisitions abusives de main-d'œuvre (mal payée ou

¹ G.Manceron prés., *1885 : le tournant colonial de la République. Jules Ferry contre Georges Clemenceau, et autres affrontements parlementaires sur la conquête coloniale. Introduction de Gilles Manceron*, La Découverte/Poche, 2007, 167 p., compte rendu par mes soins dans *Historiens & Géographes*, octobre-novembre 2007, pp. 402-403. La longue introduction de Gilles Manceron est capitale ; l'Indochine est traitée dans la deuxième partie. Un petit livre très stimulant, avec des démonstrations impeccables.

² L'histoire de ce « ratage colonial », rétrocedé le 18 août 1945, est narrée par A.Vannière, *Kouang Tchéou-Wan, colonie clandestine. Un territoire à bail en Chine du Sud, 1898-1946*, Les Indes savantes, 2020, 704 p.

pas payée du tout), l'enlèvement de femmes et la destruction de cimetières, avec envoi en France d'objets trouvés dans les tombes. Les 25 et 26 juin 1878, quelques tribus kanak se soulevèrent. Il y eut environ 180 morts chez les Européens, 1 200 chez les Mélanésiens ; à quelques exceptions près (Louise Michel), les anciens Communards déportés, loin de soutenir la cause kanak, se joignirent à l'armée pour l'écraser ! La France procéda à l'annexion de Tahiti en 1880, s'empara de Wallis (1886) et Futuna (1887) et régla avec la Grande-Bretagne de manière pragmatique en 1887 la question des Nouvelles-Hébrides par un *condominium*. En Amérique, elle acheta l'île de Saint-Barthélémy (Antilles) à la Suède en 1877 ; les frontières litigieuses de la Guyane furent définies par l'arbitrage d'un tiers en 1891 (vis-à-vis de la Guyane hollandaise) et en 1900 (vis-à-vis du Brésil).

□ L'organisation de l'empire colonial français

La haute direction de cet ensemble colonial, vaste et peuplé, fut partagée entre plusieurs ministères, comme dans beaucoup d'autres pays : celui de la Marine, qui jouait de la tradition et des moyens, celui des Colonies, qui fut créé formellement et logiquement en 1894, mais déjà institué en fait par Gambetta lors de son « grand ministère » en 1881 sous la forme d'un sous-secrétariat d'État, théoriquement rattaché au Commerce ou à la Marine, mais en réalité indépendant. Les départements algériens dépendaient du ministère de l'Intérieur et le quai d'Orsay était en charge des protectorats importants, pour l'heure peu nombreux. La question de la possibilité de la création d'un ministère unique fut reprise de temps à autre.

En outre, une École coloniale fonctionnait depuis le 22 novembre 1889 dans le but de former des magistrats et des fonctionnaires, mais son recrutement n'était pas encore tel qu'elle puisse pourvoir à tous les postes ouverts. Elle restait d'ailleurs peu prestigieuse et mal connue. Enfin, une multiplicité de textes régla le sort des différentes colonies. Une grande hétérogénéité des types d'administration en résulta, d'autant plus que, dans le détail, il fallait tenir compte de l'existence en Algérie des « communes mixtes », plus ou moins adaptées au droit indigène, et des « territoires du Sud », militaires, ainsi que d'un « Conseil de gouvernement ». Dans les colonies *stricto sensu* on trouvait quelques éléments représentatifs, évidemment remplis d'Européens, mais avec des organisations variables : Conseil colonial, Conseil de gouvernement, Conseil privé, assemblée consultative. Une partie des colonies d'Afrique fut réunie en une Afrique occidentale française (AOF) en 1895. Celles d'Indochine formèrent en 1887 une Indochine française (ou Fédération indochinoise), mais elle n'intégra le Laos qu'en 1896, et les services généraux seront organisés seulement en 1897 et

1898. Un troisième Gouvernement général regroupa Madagascar, Mayotte et les Comores. Il subsista dans les protectorats les souverains locaux et historiques.

Il faut ajouter que dans les « vieilles colonies » tous les habitants étaient citoyens français de plein exercice. Dans les débuts de la Troisième République, une série de décrets (1878-1885) instaurèrent le régime civil dans ces territoires restés jusque-là des fiefs de la Marine et la France mena une politique d'assimilation. Les très anciennes communes sénégalaises, la Martinique, la Guadeloupe, la Guyane, Saint-Pierre-et-Miquelon, la Réunion et les comptoirs de l'« Inde française » élurent conseils et parlementaires, et les lois métropolitaines leur furent applicables. La réalité n'était en fait pas simple car les lois bénéficiaient d'adaptations, la Cochinchine de députés, et la Guyane et le Sénégal n'avaient pas de sénateurs...

Les débats furent constants entre association ou assimilation. L'Algérie fut dans les débuts de la III^e République assimilée à la métropole, « erreur fondamentale » selon Jules Ferry. C'était une réaction contre la politique impériale du « royaume arabe », la récompense de la bravoure de l'armée d'Afrique en 1870-1871 et la suite logique de l'hostilité au pouvoir militaire ; c'était témoigner à la fois d'un état d'esprit « jacobin » et d'une croyance dans les vertus de la démocratie républicaine. La France procéda en Algérie à une assimilation simple (avec de multiples textes) en 1870-1871 ; puis fut institué le système des « rattachements » (1881) : chacune des administrations algériennes était rattachée au ministère métropolitain correspondant. Le système éparpillait donc les responsabilités entre sept ou huit ministères parisiens. Une réforme capitale (le « dé-rattachement ») détachera en 1896 une bonne partie des services civils des ministères parisiens en les plaçant sous l'autorité du gouverneur. Mais il y aura toujours au ministère de l'Intérieur un service chargé de centraliser toutes les affaires algériennes...

D'une manière générale, on a de toute façon longtemps hésité pour l'empire colonial entre l'assimilation – centralisation, gouvernement direct par la France, utilisation des lois françaises – et l'association – maintien des autorités et coutumes traditionnelles, adaptation de la législation métropolitaine –, sans homogénéité dans la solution. La première réponse correspondait à l'héritage de la Révolution française et au messianisme moralisant et scientifique du colonisateur, sous-estimant à l'évidence les obstacles ; des psychologues insistaient au contraire sur l'impossibilité d'assimiler des races différentes, d'autres faisaient valoir le coût énorme de l'assimilation. Localement et avec empirisme, c'est l'« administration directe » (française) qui domine, quoiqu'il subsiste ici ou là des

institutions antérieures ; dans le domaine commercial, le principe de l'assimilation douanière est définitivement rétabli en 1892.

L'efficacité d'une telle administration n'est en réalité pas grande, même si l'éloignement vis-à-vis de Paris impose avec bon sens de donner beaucoup d'initiative à la colonie, et de régulariser et accepter après coup : les hauts fonctionnaires sont de passage, les meilleurs administrateurs préfèrent la métropole, ou limitent leurs vœux aux grandes villes des colonies, les distances laissent le champ libre au manque de caractère, à la corruption, à l'aveuglement et à la médiocrité dans les postes « de brousse ». Le tableau n'échappe pas à l'opinion éclairée, en métropole et outre-mer. Une certaine scolarisation est entreprise, mais ici comme en métropole l'État républicain est un tard venu, après l'école coranique des pays musulmans et l'école missionnaire ; de plus, son effort est très mesuré : la proportion d'enfants scolarisés ne dépassera pas un dixième dans aucun territoire colonial en 1914, ce qui est en totale contradiction avec à la fois la politique d'assimilation et celle d'association. Enfin, il faut tenir compte de la loi sur la relégation du 27 mai 1885 pour les récidivistes, ce qui entraîne des déportations en Guyane et en Nouvelle-Calédonie (jusqu'en 1894) : c'est la « guillotine sèche » dénoncée par Victor Hugo.

□ Bilan des responsabilités

La création de ce deuxième empire colonial français, est-ce le résultat d'une volonté de puissance ou une simple addition de causes diverses ? Quel bilan peut-on établir des responsabilités manifestées dans le courant expansionniste ? On peut *a posteriori* énumérer une demi-douzaine de types de causes, mais était-ce si clair pour les contemporains ? Des causes intellectuelles ont certainement joué : il y a eu à l'évidence dès les années 1880 au plus tard, établissement d'un lien très fort entre passion de la découverte et colonisation, entre goût de l'étude et assise de la domination française. Déjà Louis Faidherbe (1818-1889), sous le Second Empire, avait encouragé la curiosité scientifique, prenant son Sénégal pour objet ; désormais, les Sociétés de géographie ont jeté aux oubliettes leur mépris ancien de tout ce qui était préoccupations utilitaires, et elles se soucient beaucoup, au contraire, de la mission civilisatrice de la France et de l'extension du domaine colonial du pays ¹.

Un vieux mais essentiel (et non achevé) débat chez les idéologues et les historiens concerne la part des explications économiques de la colonisation. Toute l'Europe en expansion a besoin de matières premières et de débouchés.

¹ Cf. *Les Sociétés de Géographie en France et l'expansion de l'Europe au 19^e siècle*, Albin Michel, 1993, collection « Bibliothèque Albin Michel, Histoire », 236 p., rééditions numériques. Une version intégrale, numérique et actualisée de la version universitaire est disponible sur demande à l'auteur.

Pour la France, Paul Leroy-Beaulieu, économiste et professeur au Collège de France, a montré dès l'orée de la Troisième République l'intérêt économique des colonies. Jules Ferry a dit ensuite que la politique coloniale était « fille de la politique industrielle », et Eugène Étienne (1844-1921), avocat des colons, et ministre des Colonies sans le titre, l'a répété à satiété. Mais dans la fameuse séance du 30 juillet 1885, Clemenceau raille « la théorie des débouchés coloniaux » :

« Ah ! Si la politique coloniale consistait à aller chercher avec quatre hommes et un caporal un Chinois, à l'amener dans le faubourg Saint-Antoine pour lui faire acheter une armoire à glace. [On rit] Il y aurait là une opération coloniale très claire, et, si les frais de voyage et d'expédition pouvaient de s'établir à bon compte, il y aurait là un véritable système de débouchés nouveaux. Mais les débouchés ne s'ouvrent pas à coups de canon... [...]

Ah ! Si vous voulez des débouchés, cherchez dans cette voie du bon marché de la fabrication et du bas prix des transports. » ¹

Justification voisine, « les colonies sont pour un pays riche un placement de capitaux des plus avantageux » : l'aphorisme du même Ferry se vérifie quand la baisse des taux d'intérêt métropolitains pousse à l'investissement outre-mer. Mais celui-ci fut-il massif ? On doit en douter si l'on considère que les Français, poussés par les conseils de leurs banquiers, préférèrent les charmes du placement en Russie ou dans d'autres pays où le rapport était encore plus élevé que dans les colonies.

Une troisième justification, souvent avancée, et pour cause, fut le prestige national : la France défaite en 1871 se doit de faire respecter son pavillon et de pousser son drapeau ici et là, visant notamment à la création d'une « France africaine » équilibrant la perte de l'Alsace-Moselle. La défaite doit être effacée par l'action (outre-mer), le « recueillement » — la formule est de Louis Decazes, en 1873 — des années 1870, d'ailleurs relatif, ne doit pas être poursuivi, car il serait à la longue abstention et celle-ci est « le grand chemin de la décadence », selon une troisième formule de Ferry. Si la France ne conquiert pas un territoire, d'autres que les Français vont s'y installer. Les exigences sont stratégiques aussi : la marine de guerre française a besoin de bases ici et là dans le monde ; de plus, il y a des troupes coloniales, organisées par la loi du 7 juillet 1900 ². Ce souci de

¹ Cité dans J.Garrigues prés., *Les grands discours parlementaires de la Troisième République*, Armand Colin, 2004, 2 vol., tome I, 217 p., pp. 91-95.

² On verra sur cette loi la contribution de Jean-Charles Jauffret dans P.Milza & R.Poidevin dir., *La puissance française à la Belle Époque. Mythe ou réalité ?*, Actes du colloque organisé en décembre 1989 par le Centre d'histoire de l'Europe du Vingtième Siècle (FNSE), le Centre de recherches d'histoire des relations internationales de l'Université de Strasbourg-III et l'Institut Pierre Renouvin (Paris-I), Bruxelles, Complexe,

prestige a son manteau moral : la civilisation européenne serait à l'évidence supérieure — et même la quintessence de la civilisation —, le continent se doit donc de coloniser. La France, éternelle porteuse de lumière, est républicaine : elle tient par vocation le flambeau de la démocratie et du progrès et a le droit comme le devoir de coloniser des peuples que l'anthropologie contemporaine considère comme « inférieurs ».

Un autre facteur principal est voisin : c'est la cause morale et religieuse. D'une part, la France a retrouvé, comme certains de ses concurrents, la vocation missionnaire qui avait été celle de la péninsule Ibérique aux temps modernes et elle a été avec la Grande-Bretagne le grand pays évangélisateur du XIXe siècle, sans que les années de la République laïque aient modéré la bienveillance accordée par l'État aux missions : l'anticléricalisme n'est pas un article d'exportation. En Algérie, cause commune est établie entre le cardinal Lavigerie et les francs-maçons, au Sénégal, entre les missionnaires et Faidherbe, laïc militant ! D'autre part, il tend à se manifester un dessein de mission laïque et civilisatrice, évident chez un Pierre Savorgnan de Brazza (1852-1905), dont la formule « partout où flotte le pavillon, les esclaves retrouvent leur liberté » a été souvent reprise. Il est net chez quantité de ses émules, qui vaccinent et bâtissent avec ardeur, et il sera présent encore dans l'installation du docteur Albert Schweitzer (1875-1965) à Lambaréné (Gabon), en 1913.

Ceci suggère un dernier type d'explication : la colonisation est très souvent sur le terrain le lot de nombre d'initiatives individuelles, reconnues et encouragées *a posteriori*. Le fait accompli met les gouvernements devant le résultat de motivations personnelles de marins, de militaires, d'aventuriers aussi. Bien entendu, bon nombre de ces citoyens, Français pour la plupart, ont le sincère souci du bien de leur patrie, mais beaucoup savent déjà se faire aider des groupes de pression qui agissent en métropole.

En conséquence de cette nouvelle physionomie de l'expansion de la France, des groupes de pression, émanant des milieux d'affaires, agissent à visage découvert. Leur préoccupation essentielle fut la rentabilité des possessions coloniales, opposée par Eugène Étienne en 1897 aux « satisfactions platoniques » et à la « gloire éphémère ». Ils agissaient donc en faveur de la colonisation d'exploitation, et éventuellement du protectorat, qui permet l'exploitation économique tout en ménageant les finances métropolitaines, et même en faveur des simples zones d'influence. C'était le signe de la présence des milieux bancaires et d'industries lourdes (réticents jusqu'aux années 1880) aux côtés des

armateurs, négociants, et manufacturiers d'industries légères exportant des produits de consommation. Ils poussèrent à l'adoption du principe de l'équilibre obligatoire entre les recettes et les dépenses d'une même colonie et de la règle de la faiblesse de l'engagement de dépenses par la France, ce qui entraîna une hausse des impôts de chaque colonie. Le parti colonial **1** provoqua le vote de la loi de 1892 sur le commerce extérieur, qui annula le libéralisme de 1861 : désormais, les produits étrangers arrivant aux colonies étaient frappés des mêmes droits que s'ils atteignaient la métropole. C'est grâce à ces groupes que s'étaient répandus dans les années 1880 l'idée que l'État était incapable d'exploiter une colonie et la doctrine de la mise en valeur par le secteur privé, notamment les grandes compagnies à monopole, telles celles qui eurent des concessions au Congo. Enfin, cette composante économique du parti colonial avait réussi, outre ses actions de couloirs, à mouvoir la presse, qui avait longtemps tardé à s'intéresser aux aspects économiques de la colonisation, au profit des aspects administratifs et politiques, et à accompagner les transformations des Sociétés de géographie, qui, sensibles désormais à la géographie utilitaire, opérèrent la réconciliation du loisir intellectuel et des préoccupations commerciales **2**.

Quelques exemples concrets peuvent être facilement donnés. Les intérêts financiers ont joué un rôle majeur dans l'évolution de la politique tunisienne, et, en s'assurant une place essentielle dans la Commission internationale de la dette (créée en 1869), la France prenait une option sur l'avenir de la région. Les milieux industriels et commerciaux lyonnais ont joué un grand rôle pour l'Extrême-Orient, poussant à l'utilisation accrue des soies d'Asie orientale par l'industrie lyonnaise **3** après la dévastation de la sériciculture française par la pébrine et développant l'idée d'atteindre le marché chinois à partir de l'Indochine. Une campagne de presse dans les années 1873-1874 soutint la politique d'expansion au Tonkin, voie directe pour atteindre l'« énorme marché chinois », moyen de faire rayonner le commerce français sur toute l'Asie.

Un « parti colonial » existe pour tous les régimes politiques, parlementaires ou non, d'Europe occidentale. Il y a un « parti colonial » français, formé d'associations nombreuses et fort variées, au sein desquelles on retrouve souvent les mêmes hommes : Alliance française (1883), Société française de

1 Un livre qui mérite plus de notoriété qu'il n'en a en France : Marc Lagana, *Le parti colonial français. Éléments d'histoire*, PU Québec, 1990, 188 p.

2 Cf. *Les Sociétés de Géographie en France et l'expansion de l'Europe au 19e siècle*, Albin Michel, 1993, collection « Bibliothèque Albin Michel, Histoire », 236 p., rééditions numériques. Une version intégrale, numérique et actualisée de la version universitaire est disponible sur demande à l'auteur. Ce sont la IIe partie et le début de la IIIe qui sont concernés.

3 Lire B. Angleraud & C. Pellissier, *Les dynasties lyonnaises. Des Morin-Pons aux Mérieux, du XIXe siècle à nos jours*, Perrin, 2003, 830 p.

colonisation et d'agriculture coloniale, Comité de l'Afrique française (1890), groupes « coloniaux » parlementaires (1892 et 1898) superposés aux groupes politiques classiques, Union coloniale française (1893), Comité de Madagascar (1895), Ligue maritime et coloniale (1899) ; groupes auxquels s'en ajouteront d'autres à la Belle Époque. Toutes ces associations agissent par la publication de *Bulletins*, la provocation et le soutien de missions d'exploration, la poursuite — de façon à intéresser l'opinion publique — d'une œuvre de propagande, par des conférences à Paris et en province, parfois par des cours, voire des prix, et la pression sur le gouvernement pour accroître l'empire colonial français ou, plus fréquemment, pour infléchir la direction de l'expansion coloniale. L'action est de coulisse et de couloir, le « parti » est véritablement un *lobby*. Il forge aussi des mythes impérialistes et met en forme les slogans des programmes d'expansion : ainsi sont nés le « bloc africain », la « course au Tchad », exactement comme en Grande-Bretagne « du Cap au Caire ». L'âme du parti colonial est Eugène Étienne (1844-1921), député puis sénateur d'Oran, qui fit deux passages au sous-secrétariat d'État aux Colonies et qui maintint toujours sous sa coupe le ministère.

Les Sociétés françaises de géographie — Société de géographie de Paris (1821), Société de géographie commerciale (1876), sociétés provinciales, totalement indépendantes des précédentes et apparues à partir des années 1870 — participent de ce parti colonial, ne serait-ce que parce que leurs « décideurs » sont majoritaires dans les associations du « parti ». Pendant quatre décennies, la Société de géographie de Paris avait été, par sa composition sociale comme dans sa mentalité collective, purement intellectuelle, aucunement utilitaire, et totalement dépourvue de préoccupations coloniales, donc essentiellement tournée vers l'exploration et non la colonisation. À Paris, la période 1821-1864 avait représenté quatre décennies d'argent rare ou mal utilisé, de sédentarité de la part de géographes de cabinet. Le temps de l'expansion européenne se traduit par le ralliement à ce qu'en France — et pas seulement à Paris — on va appeler la « géographie commerciale » ou la « géographie utilitaire », c'est-à-dire la science de géographes qui se soucient de faire connaître aux commerçants et aux candidats au commerce les richesses des régions et pays d'outre-mer. Géographie coloniale et colonisation sont désormais presque senties comme des synonymes, dans le cadre d'un *consensus* des plus larges. Dans les dictionnaires de l'époque, le mot géographie équivaut presque à exploration. C'est la masse des provinciaux (c'est-à-dire celle des adhérents aux Sociétés de géographie qui se créent à grande vitesse en province, et non les seules Sociétés de Paris) qui permet dans le dernier tiers du XIXe siècle d'assurer à la France des Sociétés de

géographie une véritable prééminence mondiale : dès les années 1880 il y a en France plus de Sociétés de géographie et plus d'adhérents que dans n'importe quel autre pays. Dès 1894, les 111 Sociétés de géographie du monde entier comptent 53 550 membres, les 30 sociétés françaises de géographie 18 700 membres (34,9 %).

La France se place de la sorte très honorablement dans le contexte international, face à l'étranger. Mais la prééminence française est momentanée, et surtout elle n'est que numérique. Autrefois, ses quelques dizaines d'adhérents bien assoupis avaient tout de même permis à la Société de géographie de Paris de continuer à rayonner. Les quelques centaines ou milliers qui sont désormais le lot de presque toutes les Sociétés de géographie leur permettent de se tirer remarquablement d'affaire, notamment en ce qui concerne l'exploration coloniale, ce qui pour la France signifie une déroutante et humiliante concurrence, d'autant plus que les créations sont très nombreuses à l'étranger.

Ces associations font des subventions aux voyages, aux explorations, des recommandations officielles, des appuis divers, des réceptions solennelles, diverses sollicitations, elles décernent prix et médailles. Surtout, la colonisation occupe désormais une place considérable dans le contenu des publications des Sociétés françaises de géographie.

Quelques rôles particuliers sont joués par des personnages très variés, dont certains sont de « hautes figures », qui composent à la longue un Panthéon. Les « coloniaux », professionnels de la colonisation, tiennent une place de plus en plus large, d'abord ceux du sous-secrétariat (1881 et après 1883) puis du ministère des Colonies (à partir de 1894) : il s'agit d'un corps de fonctionnaires, d'une administration, d'un recrutement, d'amitiés, etc. Mais il faut aussi tenir compte des hommes de l'École coloniale (voir plus haut), centre de formation pour les administrateurs et les magistrats, installé à Paris en 1896 avenue de l'Observatoire, dans un bâtiment d'architecture et de décoration « coloniales ».

Notes complémentaires sur le parti colonial

La Société de géographie commerciale de Paris avait saisi la Chambre des députés en 1879 d'une pétition demandant la création d'une Société française de colonisation destinée à encourager l'expansion coloniale et la colonisation. Ce fut un échec, et une telle Société française de colonisation, embryon de parti colonial, ne fut constituée qu'en 1883, présidée par Jules Ferry, et entraînée dans le discrédit provisoire de l'idée coloniale qui suivit sa chute.

Le « groupe colonial » de la Chambre des députés s'était formé à l'initiative d'Eugène Étienne : 94 députés, essentiellement de la majorité modérée, plus un socialiste, 13 radicaux, 5 ralliés, 12 monarchistes et nationalistes. Après les élections de 1893, sur 129 députés du groupe colonial, on comptait 8 monarchistes, 8 ralliés, 2 boulangistes, 83 républicains du centre et 28 radicaux.

Le « groupe colonial » du Sénat a une trentaine de membres. Président : Jules Siegfried, parlementaire, gros négociant du Havre, maire de la ville et père d'André Siegfried.

Le Comité de l'Afrique française fut présidé par le prince Auguste d'Arenberg (1837-1924), directeur du *Journal des débats*, et député, puis par Charles Jonnart (1857-1927), son secrétaire étant Auguste Terrier (1853-1932) ¹. Il culmina à 4 000 adhérents. La création du Comité est bien entendu saluée par les Sociétés de géographie. À Marseille : « Il va sans dire que le but du Comité constitué dans une pensée purement patriotique, en dehors de tous les partis, est absolument désintéressé et étranger à toute préoccupation d'affaires. » (*Bulletin de la Société de géographie de Marseille*, 1891, p. 105)

L'Union coloniale française fut dirigée pendant plus de trente ans par Joseph Chailley (1854-1928), aussi fondateur de l'Institut colonial international. Sa vocation était essentiellement économique et financière, le conseil d'administration étant composé de dirigeants de sociétés et de banques possédant des intérêts dans les colonies et protectorats. La plupart des membres étaient négociants, banquiers, ou industriels. L'article 2 des statuts « ne laisse d'ailleurs aucune équivoque sur la vocation très précise que se fixe l'Union coloniale **2** : 1) De rechercher tous les moyens propres à assurer le développement, la prospérité et la défense des diverses branches du commerce et de l'industrie dans les colonies, pays de protectorat et pays d'influence française, d'organiser le groupement de ses représentants et de concentrer leurs efforts en vue de la protection de leurs intérêts. [...] 3) D'intervenir, après examen et rapport d'une commission désignée par elle, dans les instances, devant les juridictions pour la défense des principes d'intérêt général, et de prendre au

¹ Notice bio-bibliographique dans Julie d'Andurain, *Colonialisme ou impérialisme ? Le parti colonial en pensée et en action*, Léchelle, Zellige, 2017, 448 p., pp. 131-150.

² R.Girardet, *L'idée coloniale en France. 1871-1962*, La Table ronde, 1972, 340 p., p. 116, réédition, coll. « Pluriel », 1979, 508 p. Pour les Sociétés de Géographie : D.Lejeune, *Les Sociétés de Géographie en France et l'expansion de l'Europe au 19e siècle*, Albin Michel, 1993, collection « Bibliothèque Albin Michel, Histoire », 236 p. Une version intégrale, numérique et actualisée de la version universitaire est disponible sur demande à l'auteur. Ce sont la IIe partie et le début de la IIIe qui sont concernés. Sur Joseph Chailley : notice bio-bibliographique dans Julie d'Andurain, *Colonialisme ou impérialisme ? Le parti colonial en pensée et en action*, Léchelle, Zellige, 2017, 448 p., pp. 71-93.

besoin à sa charge, tout ou partie des frais nécessités par cette intervention. [...] 5) D'examiner et de préconiser toutes mesures économiques ou législatives reconnues nécessaires et de les soutenir auprès des pouvoirs compétents par tous les moyens à sa disposition et notamment, par la publicité (journaux, mémoires, etc.). »

Alphonse Daudet (1840-1897), qui avait fait un voyage en Algérie sous le Second Empire, connaît une grande vogue : mythe de la chasse, du désert, mais aussi dénonciation des formes de la présence coloniale. Jules Verne (1828-1905), membre de la Société de géographie depuis 1865, a aussi écrit une *Géographie illustrée de la France et de ses colonies*, une *Histoire des grands voyages et des grands voyageurs*. Il combine pour tout cela deux sources principales d'inspiration : *Le Tour du monde* et le *Bulletin de la Société de géographie*. Jules Verne a bien vulgarisé la géographie, auprès de lecteurs qui n'appartenaient pas tous à la jeunesse du second XIXe siècle.

Capital fut aussi le rôle des revues de vulgarisation géographique et touristique, comme *Le Tour du monde*, des peintres depuis Eugène Fromentin (1820-1876), de la vogue des périodiques (surtout le *Journal des voyages*) et de la littérature d'aventures, de l'Américain Thomas Mayne Reid (1818-1883), de Paul d'Ivoi **1** et Louis Noir **2**, mais aussi d'une immense littérature enfantine et populaire, formée de séries à bon marché, comme la « bibliothèque des grandes aventures », les « voyages illustrés » et la « bibliothèque universelle de poche ».

Mais, en admettant que cela poussât à l'aventure, ce qui n'est pas psychologiquement sûr, cela incitait-il à la conquête et même au simple désir de rivalité avec les autres pays colonisateurs, ce qui importe ici ? Rien n'est moins certain, d'autant que dans les récits de conquête les souffrances des soldats sont décrites avec abondance et souvent de façon très morbide, ainsi que les maladies qui affectent les Français aux colonies. La *Lecture politique de Jules Verne* (Jean Chesneaux) **3** ne montre pas en lui un « colonialiste », tant s'en faut, et dans le fameux *Tour de la France par deux enfants* les colonies n'étaient qu'évoquées dans les chapitres finaux des éditions de la Belle Époque, que les contraintes de l'emploi du temps ne permettaient pas forcément d'aborder. Enfin, on trouverait

1 Pseudonyme de Paul Deleutre, 1856-1915.

2 Pseudonyme de Louis Salmon, 1837-1901, frère de Victor Noir, assassiné par le prince Pierre Bonaparte, cousin de Napoléon III, en 1870. Notice dans D.Compère dir., *Dictionnaire du roman populaire francophone*, Nouveau Monde, 2007, 490 p., p. 309, et article de P.Marne, dans *Fontainebleau. La revue d'histoire de la ville et de sa région*, mai 2017, pp. 42-46.

3 J.Chesneaux (1922-2007), *Une lecture politique de Jules Verne*, Maspero, 1971, 195 p., réédition, *Jules Verne. Une lecture politique*, 1982, 201 p., réédition sous le titre *Jules Verne, un regard sur le monde. Nouvelles lectures politiques*, Bayard, 2001, 298 p.

parmi les *best sellers* la dénonciation des scandales coloniaux en Algérie (*Tartarin de Tarascon*) ou la critique de l'intervention française en Tunisie (*Bel-Ami* de Maupassant, avec une identification Maroc-Tunisie). Ceci pose le (vaste) problème de la crédibilité didactique de la littérature générale, ainsi que de la littérature « coloniste » (comme on disait encore).

L'« arche sainte » (Raoul Girardet), c'est-à-dire l'armée française, joue un rôle majeur dans la colonisation, alors que la conquête est devenue très militaire. À la suite du *scramble* une fraction de l'armée française s'est « colonialisée » et l'idée coloniale s'est « militarisée » depuis les Francis Garnier (1839-1873) et Pierre Savorgnan de Brazza (1852-1905). Les premiers rôles sont joués par Gallieni et Lyautey, dont la brochure *Du Rôle colonial de l'armée* paraîtra en 1900 (1). Lyautey dresse déjà dans des lettres destinées à être publiées et des articles l'image idéale du soldat colonial, conquérant et civilisateur, fondateur de camps et constructeur de villes sur les terres impériales. Ce rôle d'une armée coloniale très à part – qui se concrétise également sous la forme d'un groupe de pression militaire – dépasse celui des seules « troupes de marine » (« marsouins » et « bigors »), peu recherchées d'ailleurs par les officiers.

Les économistes, les publicistes et leurs théories « colonistes » sont une autre catégorie. Ils remplacent Jules Duval (1813-1870) et Lucien-Anatole Prévost-Paradol (1829-1870), qui avait abandonné la carrière académique pour devenir journaliste de l'opposition libérale au Second Empire. Dans les débuts de la Troisième République, il s'agit surtout de Paul Leroy-Beaulieu (1843-1916), gendre de l'économiste saint-simonien Michel Chevalier (1806-1879), auquel il succéda en 1879 à la chaire des Sciences morales et politiques du Collège de France. La première édition du livre *De la colonisation chez les peuples modernes* est de 1874. Elle connut peu de succès, mais la deuxième édition (1882) eut beaucoup plus d'influence, avec ses deux parties, d'abord un tableau d'ensemble des divers systèmes coloniaux, puis une théorie générale de la colonisation. Il publia aussi (1895) un *Traité théorique et pratique d'économie politique*, distinguant bien colonisation de peuplement et colonisation d'exploitation, préférant la seconde et l'« émigration des capitaux » à la première. Sa grande idée était que « le peuple qui colonise le plus est le premier peuple ; s'il ne l'est pas aujourd'hui, il le sera demain... ». Il exista donc une école française de la colonisation moderne, voulant la conciliation de l'idéal humanitaire et des grands principes de 1789, d'une part, avec la colonisation, école qui resta au fond minoritaire, au profit de la conquête militaire classique.

1 Armand Colin, 41 p.

On doit citer aussi le journaliste Gabriel Charmes (1850-1886), auteur d'articles en faveur de la constitution d'un grand empire méditerranéen, Paul Gaffarel (1843-1920), professeur d'histoire à la faculté des lettres de Dijon, dont l'œuvre chercha à réhabiliter l'ancien passé colonial français. La France doit reprendre la grande tradition de l'expansion outre-mer, coloniser est pour elle le seul moyen de ne pas se laisser submerger par le flot démographique des Britanniques ou des Allemands.

Il existe des lieux de rencontre et des « catalyseurs ». La « petite Vache » est l'enseigne d'une crèmerie sise à proximité des sièges de la Société de Géographie et de la maison Hachette, rue Mazarine, crèmerie ouverte en 1850, et à l'atmosphère joyeuse et fort libre, « entre hommes » pour l'essentiel, ce qui annonce la vogue des « dîners d'hommes » de la fin du XIXe siècle. Elle connut grâce à Charles Maunoir, secrétaire général de la Société de Géographie – dont il est l'âme, comme Charles-Marie Gariel (1841-1924) l'est pour l'Association française pour l'Avancement des Sciences, née en 1872 (1) – une véritable vocation géographique. Y venaient régulièrement Francis Garnier, Jules Crevaux (1847-1882), Gabriel Bonvalot (1853-1933) 2, Henri Duveyrier (1840-1892), Brazza, Alfred Marche (1844-1898), Antoine Mizon (1853-1899), Alexandre da Rocha de Serpa Pinto (1846-1900), etc., soit le Gotha de l'exploration fin de siècle, à la seule notable exception de Henry Morton Stanley. En outre on y voyait Roland Bonaparte (1858-1924), longtemps président de la Société de Géographie... Un peu voisine, mais plus générale, économiquement parlant, plus restreinte géographiquement parlant, fut l'action des Européens établis aux colonies. « Algériens », c'est-à-dire Européens d'Algérie, pour l'intervention en Tunisie, Réunionnais poussant à l'annexion de Madagascar, source de ravitaillement et champ d'action pour une population croissante. Quant aux Sociétés de Géographie dans leur ensemble, elles se comportèrent surtout comme des catalyseurs et comme les maîtresses d'œuvre de réseaux latéraux de relations. Il faut souvent des coalitions des différents groupes de pression pour qu'une action réussisse : par exemple, pour Madagascar, joua celle du « parti catholique » (Hubert Deschamps, historien, 1900-1979) et des Réunionnais.

Quels furent les résultats globaux de l'œuvre du parti colonial ? L'opinion publique est semble-t-il de plus en plus intéressée, tout étant relatif, par la conquête coloniale, mais il est difficile de jauger le rôle du parti *stricto*

1 H. Gispert dir., « Par la science, pour la patrie ». *L'Association française pour l'avancement des Sciences (1872-1914) : un projet politique pour une société savante*, Presses universitaires de Rennes, 2002, 372 p., chapitre 4, dont son titre.

2 Notice dans J.-M. Mayeur & A. Schweitz, *Les parlementaires de la Seine sous la Troisième République*, Publications de la Sorbonne, 2001, 2 vol., 278 & 639 p., tome II, pp. 93-94.

sensu, il faut en effet tenir compte aussi des Sociétés de Géographie, de la littérature, de la presse, de l'exposition de 1889, qui fit une large place aux colonies. Il y a, de plus, des inégalités : les péripéties de la conquête de l'Afrique centrale puis Fachoda (1898) sont plus suivies que la conquête de Madagascar (1895). Il y eut des émotions en sens inverse, lorsque l'opinion publique prit conscience des dangers de certaines situations (révolte tunisienne après le traité du Bardo de 1881, Lang Son en 1885). Quant à l'action sur le pouvoir politique, elle est très nette pour l'octroi des monopoles (« concessions ») aux grandes compagnies au Congo dans les années 1880 et 1890 : campagnes de presse, action d'Étienne, alors sous-secrétaire d'État aux Colonies, de Brazza, qui devait plus tard – en 1905 – être l'implacable censeur des colonies... (la loi sera votée en 1898) ¹.

Dans le débat politique sur la colonisation on a constaté, d'après l'historien Jacques Binoche ², « un entraînement colonial plutôt qu'une volonté d'expansion ». L'impérialisme colonial républicain naît avec Jules Ferry. Déjà Gambetta réclamait l'« expansion » pour que la France reprenne « véritablement le rang qui lui appartient dans le monde », mais, en 1876, président de la commission du budget, il avait voulu économiser sur les budgets coloniaux. Ses amis politiques voulaient l'annexion de l'Annam et du Tonkin en 1873. C'est Ferry lui-même, président du Conseil en 1880-1881 et de 1883 à 1885, qui œuvra pour la Tunisie, l'Annam, le Tonkin et le Congo. De plus, il fut un doctrinaire de la colonisation, mais largement *a posteriori* ! Il utilisait l'argument économique, celui des matières premières, des débouchés pour l'industrie française, en soulignant le caractère inéluctable de la colonisation, l'argument humanitaire : répandre les bienfaits de la science, de la raison et de la liberté, que la patrie des droits de l'homme fasse œuvre d'émancipation, les « races supérieures » éclairant et guidant les « races inférieures », c'est ici la « mission civilisatrice » de la France. Cette théorie, formulée pour la première fois par Albert de Mun, Ferry l'expliquait ainsi : « Je répète qu'il y a pour les races supérieures un droit, parce qu'il y a un devoir pour elles. Elles ont le devoir de civiliser les races inférieures. », ce qui fut critiqué avec virulence par Clemenceau, notamment lors de la séance du 30 juillet 1885, alors que Jules Ferry est écarté du pouvoir :

« [...] nous avons fait verser beaucoup de sang français et nous en ferons

¹ Cf. D.Lejeune, *Les Sociétés de Géographie en France et l'expansion de l'Europe au 19e siècle*, Albin Michel, 1993, collection « Bibliothèque Albin Michel, Histoire », 236 p., rééditions numériques. Une version intégrale, numérique et actualisée de la version universitaire est disponible sur demande à l'auteur. Ce sont la IIe partie et le début de la IIIe qui sont concernés.

² J.Binoche-Guedra, *La France d'Outre-Mer (1815-1962)*, Masson, 1992, 246 p., compte rendu par mes soins dans *Historiens & Géographes*, octobre 1993, p. 518. Je rappelle Marc Lagana, *Le parti colonial français. Éléments d'histoire*, PU Québec, 1990, 188 p.

verser encore. [...] [Sur la « théorie des débouchés coloniaux » :] Ah ! Si la politique coloniale consistait à aller chercher avec quatre hommes et un caporal un Chinois, à l'amener dans le faubourg Saint-Antoine pour lui faire acheter une armoire à glace. (*On rit*) Il y aurait à une opération coloniale très claire [...]. Mais les débouchés ne s'ouvrent pas à coups de canon... [...] Si vous voulez des débouchés, cherchez dans cette voie du bon marché de la fabrication et du bas prix des transports. [...] Races supérieures ! Races inférieures ! C'est bientôt dit ! Pour ma part, j'en rabats singulièrement depuis que j'ai vu des savants allemands démontrer scientifiquement que la France devait être vaincue dans la guerre franco-allemande parce que le Français est d'une race inférieure à l'Allemand. [...] Race inférieure, les Hindous ? [...] » ¹

Ferry ajoutait l'argument de la grandeur et de la puissance de la France, qui ne saurait se résigner à n'être qu'une nation de seconde zone : la place laissée vacante serait occupée par d'autres et la puissance navale nécessitait des points d'appui.

« Rayonner sans agir, sans se mêler aux affaires du monde, en se tenant à l'écart de toutes les combinaisons européennes [...], pour une grande nation, croyez-le bien, c'est abdiquer [...], c'est descendre du premier rang au troisième ou au quatrième. », déclara Jules Ferry, le 28 juillet 1885. Comment interpréter la pensée coloniale de J. Ferry : s'agit-il d'un néomercantilisme à une époque de très forte concurrence ? Mais les conquêtes commencèrent à des moments de relative expansion économique et avant la législation protectionniste. Est-ce un dessein nationaliste, les impératifs économiques n'étant que des alibis, des moyens d'assurer la grandeur et la puissance de la France ?

C'est Ferry qui créa le 19 octobre 1883 le Conseil supérieur des colonies. Quelques-unes (Algérie, Antilles, Guyane, Sénégal, Réunion, Inde, Cochinchine) bénéficiaient déjà d'une représentation au Parlement. Pour compenser, dans une certaine mesure, l'absence de représentation des autres, ce conseil, de caractère seulement consultatif, fut établi. À l'origine, il était formé essentiellement de fonctionnaires. S'y ajoutèrent par la suite des délégués des groupements économiques régionaux, les sénateurs et députés des colonies, des délégués élus au suffrage universel par les citoyens français des colonies non représentées au Parlement, et dix indigènes nommés par le ministre.

L'expansion coloniale, instrument décisif de grandeur et de puissance est une affirmation unanime au sein du parti colonial. L'entreprise coloniale permet à la France de « garder son rang », malgré le traité de Francfort : elle efface l'humiliation de 1871, montre la vitalité du pays, redonne à la nation confiance en elle-même, démontre le « génie colonisateur » français. En premier corollaire se

¹ J.Garrigues prés., *Les grands discours parlementaires de la Troisième République*, Armand Colin, 2004, tome I, 217 p., pp. 91-95.

développe une très violente anglophobie : la Grande-Bretagne joue le rôle traditionnel de l'adversaire, ici transposé, donne l'image d'une mauvaise colonisation ; de toute manière, les deux axes de colonisation en Afrique se croisent (*cf.* Fachoda), et l'accord de délimitation (prodrome de l'Entente cordiale) n'interviendra qu'en 1904. En deuxième corollaire, le parti colonial prône un certain rapprochement franco-allemand, et une tentative de bon voisinage avec l'Allemagne fut l'œuvre de Gabriel Hanotaux (voir plus haut).

Il existait déjà contre la politique de Ferry « le Tonkinois » un anticolonialisme qui avait répliqué aux arguments classiques en faveur de l'expansion coloniale de l'époque, l'argument humanitaire, l'argument économique et l'argument politique. Contre le premier la gauche radicale s'était dressée, niant la notion de races inférieures et proclamant que la France trahissait les droits de l'homme en imposant sa domination par la force. Contre le deuxième, on soulignait à droite et à gauche le coût de la conquête, puis de l'aménagement des colonies, et les faiblesses d'une démographie qui ne donnait pas au pays d'hommes à « exporter » : il ne fallait pas, au fond, sacrifier « l'or et le sang de la France », comme disait l'économiste Frédéric Passy (1822-1912) ¹. À la vision d'une France grandie et rendue plus puissante par ses colonies, la droite, mais aussi Clemenceau, répondaient que celles-ci immobilisaient des forces armées outre-mer et surtout détournaient du souvenir des « provinces perdues ». La théorie de la « compensation » de la perte de l'Alsace-Lorraine par l'acquisition de colonies avait depuis longtemps été pourfendue par la formule de Déroulède : « J'ai perdu deux sœurs, vous m'offrez vingt domestiques ! » Dans le contexte des débuts du XXe siècle, cela signifiait plus que jamais ne pas faire le jeu de l'Allemagne en sombrant dans le « rêve colonial ». En outre, depuis longtemps, l'« affairisme colonial » était dénoncé par les monarchistes, les antisémites, mais également Clemenceau et Rochefort, sans oublier Camille Pelletan (1846-1915), qui

« combattit pied à pied la politique coloniale. Rapporteur de la commission du Tonkin et de Madagascar en décembre 1885, il refusa les crédits au gouvernement, n'entendant pas "monter la garde autour des fautes passées". Il combattit avec flamme la conquête du Soudan et celle du Dahomey. En 1895 ses protestations se firent éclatantes contre l'expédition de Madagascar, contre "la marche funèbre de Majunga à Tananarive", contre "la plus meurtrière de nos campagnes coloniales" » ².

¹ Notice dans J.-M. Mayeur & A. Schweitz, *Les parlementaires de la Seine sous la Troisième République*, Publications de la Sorbonne, 2001, 2 vol., 278 & 639 p., tome II, pp. 454-456.

² Charles-Robert Ageron, historien, 1923-2008. Sur Camille Pelletan, P. Baquiast, « Camille Pelletan », dans A. Prost dir., *Jean Zay et la gauche du radicalisme*, Presses de Sciences Po, 2003, 264 p., pp. 41-50 et « Camille Pelletan, une des figures de proue du radicalisme de gauche », dans S. Baumont & A. Dorna dir., *Les grandes figures du radicalisme. Les radicaux dans le siècle (1901-2001)*, Privat, coll. « Bibliothèque historique Privat »,

Camille PELLETAN (1846-1915)

Fils de l'homme politique Eugène Pelletan, né à Paris, il est athée, libre-penseur, et prendra une part active à la Séparation de l'Église et de l'État. Il est l'une des figures de proue du radicalisme de gauche d'avant 1914. D'abord journaliste, député (1879-1911), puis sénateur (1912-1915) des Bouches-du-Rhône, il voit ses débuts politiques facilités par la personnalité de son père (1813-1884), républicain connu de la génération de 1848, député de Paris de 1863 à 1870 puis ministre du gouvernement de la Défense nationale puis dernier sénateur inamovible nommé. À peine sorti de l'École des Chartes, en 1869, Camille Pelletan entre à la rédaction du *Rappel*, où sa plume acérée de polémiste et ses talents de *reporter* se font remarquer.

Rédacteur en chef de *La Justice*, journal qu'il a fondé avec Clemenceau en 1879, Camille Pelletan y développe des talents de polémiste et y gagne la réputation d'un tempérament ombrageux qu'aucune politique ne satisfait et qui critique sans cesse tous les gouvernements. Seuls deux ministères échapperont aux foudres de ce républicain « en bataille » (G.Baal), celui de son ami Floquet et celui de Combes, auquel lui-même appartenait. En 1881, il est élu député des Bouches-du-Rhône, mandat qu'il devait conserver 32 ans. Il participe, avec Désiré Barodet, Louis Blanc et Clemenceau, à la constitution du groupe de « l'Extrême gauche ». On lui prête la formule « Pas d'ennemis à gauche ! », mais il la complétait par « ... sauf les ennemis de la patrie... » Camille Pelletan est en effet un républicain patriote : ligne bleue des Vosges, mais aussi hostilité aux conquêtes coloniales (comme chez Clemenceau). En 1883, il fonde avec Clemenceau la « Ligue républicaine pour la révision des lois constitutionnelles ». Elle prône la suppression du Sénat et du président de la République. En 1886, il attaque l'application du plan Freycinet sur les chemins de fer, à ses yeux trop favorables aux compagnies privées. Sous la direction de Pelletan, l'Extrême gauche prend en 1892 le nom de « Groupe républicain radical socialiste ». Farouche dreyfusard, Camille Pelletan s'abstient, avec 12 autres radicaux, lors de la présentation du gouvernement Waldeck-Rousseau. Travailleur, intelligent, spirituel, il n'a en revanche aucun sens de l'organisation et comme il est idéaliste, épris d'absolu et qu'il pense que tout peut se résoudre par des mots, son passage au ministère de la Marine en 1902-1905 prendra figure de désastre national. Il est hostile aux grands navires et se méfie des grands chefs. Il suspend l'exécution du programme naval que son prédécesseur avait fait voter au Parlement et il s'applique avec obstination à diminuer l'autorité des amiraux. Il suit les vues du contre-amiral Théophile Aube (1826-1890) et de la *Jeune École*, qui prônent l'usage massif des

torpilleurs et des sous-marins, jugés « démocratiques », et la pratique de la guerre navale « de course » au détriment de la guerre d'escadre. Aussi l'opposition à la Chambre s'acharne-t-elle contre le ministre, l'accusant entre autres de retarder l'exécution des commandes pour la flotte de guerre. Dans ces conditions, on ne s'étonne guère que le passage de Pelletan au ministère de la Marine constitue son unique expérience ministérielle ! Mais il faut noter qu'il s'y était montré très soucieux des questions sociales : journée de 8 heures pour les ouvriers des arsenaux, par exemple.

Après la chute de Combes, il redevient à la Chambre l'un des dirigeants du Parti Radical-Socialiste dont il préside régulièrement les congrès. Il s'y oppose à la Représentation proportionnelle (la RP), présidant même le groupe antiproportionnaliste. En 1912, il entre au Sénat et meurt trois ans plus tard en écrivant l'article antigouvernemental qu'il donnait chaque jour au *Radical*. Camille Pelletan est resté très longtemps un modèle et une figure légendaire du radicalisme français, par ses idées, son intransigeance et ses allures cordiales et truculentes : grand buveur et fumeur, célèbre pour sa chevelure et sa barbe hirsutes, sa crasse et son débraillé, vivant longtemps en concubinage puis ministre épousant à 57 ans une institutrice (à la poitrine opulente, sœur d'un avocat, député et vice-président du parti radical...), orateur époustouflant (mais parfois erratique quand il était trop « imbibé » : Combes a inventé pour excuser un de ses discours l'expression de « chaleur communicative des banquets » !), érudit, fin lettré, ami de poètes (Verlaine, Rimbaud, Charles Cros) et d'artistes (Fantin-Lantour, Édouard Manet). Toute sa vie, Camille Pelletan a fréquenté les milieux littéraires et artistiques ; dans le tableau de Fantin-Latour, *Coin de table*, il est le barbu assis à côté de Rimbaud (Verlaine est de l'autre côté). Jusqu'à la Libération, sa mémoire est restée très vivante à gauche

Ce premier anticolonialisme s'atténue à la Belle Époque ; une sorte d'acceptation du fait accompli et stabilisé se produit et les radicaux, au pouvoir après 1902, ne remettent pas en cause l'œuvre de leurs devanciers, allant même jusqu'à la poursuivre (au Maroc notamment), ce qui suscite l'ironie de Jaurès. L'opposition de droite (cf. Barrès) s'était aussi ralliée dans les années 1890, car à ses yeux la colonisation offrait la possibilité d'un renforcement de la puissance française. Comme le dit le député catholique Denys Cochin (1851-1922) : « Ne faisons pas de la France une petite nation. » La droite note également que l'expansion française a été antiallemande, que, la conquête coloniale presque achevée, les forces militaires du pays sont à nouveau disponibles, et enfin que l'Afrique est un continent d'avenir, proche de l'Europe.

La contestation socialiste tarde, ce qui est un lointain legs du socialisme utopique, qui considérait que l'expansion coloniale était l'extension de la civilisation et des Lumières. Elle n'est toutefois point si tardive qu'on l'a dit parfois, et l'on pourrait rappeler des textes de Jules Guesde remontant aux années 1880. En tout cas, la colonisation est critiquée à tous les congrès socialistes à partir de celui de Romilly (septembre 1895), qui condamne violemment la politique coloniale, « véritable pêche aux millions avec les cadavres de nos soldats et de nos marins », ce qui rejoint l'opposition du syndicalisme révolutionnaire, de Gustave Hervé (1871-1944) et de Paul Vigné d'Octon (1859-1943) ¹, qui devaient écrire encore à la Belle Époque. Cette contestation a un aboutissement différent, avec la proposition de réformes d'un empire colonial, qui, somme toute, grâce à la France démocratique, a apporté le progrès, ce que célèbre Jaurès lui-même. Mais le leader socialiste, qui écrit dès 1896 dans *La Petite République* que les socialistes n'arrêteront pas le mouvement d'expansion coloniale, ajoute l'idée du proche « réveil » des peuples actuellement soumis et souligne que les dernières ambitions françaises, le Maroc surtout, attisent les heurts entre grandes puissances, d'où le risque de guerre européenne. Les socialistes doivent l'empêcher, comme ils ont le devoir « de demander pour les peuples vaincus le traitement le plus humain » et pour les grandes voies de passage l'internationalisation.

¹ *Au pays des fétiches*, A.Lemerre, 1890, 293 p., *La Gloire du sabre*, Flammarion, 1900, 253 p., réédition chez L'Harmattan en 2022, avec le sous-titre *Pourfendre les abus coloniaux*.

Chapitre 9. La République en crise, 1889-1896

Les termes fondamentaux utilisables dans la France de la fin du siècle sont le Ralliement monarcho-catholique, les socialismes, l'anarchisme, les « modérés », les « progressistes », mais aussi les expressions « mouvement ouvrier » et « affaire Dreyfus ». Cette dernière, venant après le scandale de Panama, laisse penser à une crise de la France, dominée en politique par la République des modérés.

Sommaire du chapitre 9

- La stabilisation des modérés : les forces politiques et le contexte (1889-1896)
- La stabilisation des modérés : leurs gouvernements et leur œuvre
- L'affaire Dreyfus

La stabilisation des modérés : les forces politiques et le contexte (1889-1896)

Où en sont, au début des années 1890, les forces politiques, l'exécutif et le législatif ? Casimir-Perier forma avec Charles Dupuy (1851-1923) pendant deux ans (de janvier 1893 à janvier 1895) un véritable tandem autoritaire, les deux hommes étant alternativement présidents de la Chambre et du Conseil. Dupuy agissait avec une grande fermeté contre le mouvement ouvrier et Jean Casimir-Perier recueillait « l'héritage de son arrière-grand-père, Claude Perier, qui accueillit en son château de Vizille, le 21 juillet 1788, la réunion des états généraux du Dauphiné, et de son père Auguste, qui fut ministre de l'Intérieur sous la présidence de son ami Adolphe Thiers » ¹. Casimir-Perier (1847-1907) fut élu le 27 juin 1894, contre le radical Henri Brisson (1835-1912), à la présidence de la République ². L'extrême gauche dénonça la grande bourgeoisie au pouvoir ³, le style autoritaire du chef de l'État, les « lois scélérates » contre les anarchistes et les poursuites contre les journalistes socialistes. La campagne s'amplifia et provoqua la chute de Dupuy, président du Conseil (14 janvier 1895), et la démission du président de la République (deux jours plus tard), remplacé par

¹ Jean Garrigues, *La République incarnée. De Léon Gambetta à Emmanuel Macron*, Perrin, 2019, 464 p., p. 150.

² Sur le président et la présidence, à moyen terme, on pourra voir C.Prochasson, « Le président de la République : un prince républicain ? », dans *Une contre-histoire de la IIIe République*, La Découverte, 2013, 401 p., pp. 26-39 et J.Garrigues, *La République incarnée. De Léon Gambetta à Emmanuel Macron*, Perrin, 2019, 464 p., chapitre 6 : voyages, train de vie, évergétisme, portraits, chasses présidentielles, etc. Sur Brisson, notice dans J.-M.Mayeur & A.Schweitz, *Les parlementaires de la Seine sous la Troisième République*, Publications de la Sorbonne, 2001, 2 vol., 278 & 639 p., tome II, pp. 107-108.

³ Elle dirait de nos jours le « président des riches ».

Félix Faure (1841-1899), modéré conciliant à l'égard du Parlement ¹. Les velléités autoritaires de Jean Casimir-Perier furent donc sans lendemain : il ne se résignait pas « à comparer le poids des responsabilités morales » qui pesaient sur lui et « l'impuissance » à laquelle il était condamné. Le président de la III^e République était décidément devenu un personnage honorifique.

Il y eut aussi recul de la présidence du Conseil, ou plutôt, puisque juridiquement celle-ci n'eut pas d'existence officielle jusqu'en 1934, du pouvoir du président du Conseil, chef du gouvernement toujours pourvu d'un portefeuille. Il n'avait pas de personnel à sa disposition en dehors de celui de son ministère et l'instabilité ministérielle l'avait privé de la durée indispensable : un gouvernement de III^e République avait jusque-là surtout été soucieux de déjouer les attaques parlementaires et de passer des caps plutôt que de gouverner audacieusement. Certes, il exista dans la pratique habituelle une certaine stabilité des ministres, marquée par le maintien ou les passages successifs de la même personnalité ici et là, mais elle avait fait naître l'obsession du calcul des replâtrages et des nouvelles combinaisons ministérielles. La prépondérance de la Chambre était reconnue sur le Sénat, élu au suffrage indirect pour l'essentiel par la France des petites communes et des campagnes, et qui s'était petit à petit fait percevoir comme un rempart contre les aventures, tel le boulangisme, et en tant que chambre de réflexion. Toutefois la chute de Léon Bourgeois (1851-1925) en 1896 créa le précédent de la responsabilité ministérielle devant le Palais du Luxembourg et non le seul Palais-Bourbon.

Ne peut-on pas dire que le centrisme est au pouvoir ? Point de *parti* « centriste » à proprement parler, évidemment, mais « l'éternel marais » explicité par le juriste Maurice Duverger (1917-2014) ² et formé de la réunion de fait depuis les débuts du régime d'un Centre gauche réformiste et d'un Centre droit conciliateur, dissimulant l'opposition, bien réelle pourtant, entre droite et gauche. Formé de « modérés », attaché à la forme républicaine du régime, à la vie parlementaire et à la laïcité, le centre est traditionnellement une pépinière d'hommes de gouvernement, et il le restera dans l'histoire de la Troisième République, avec des personnages comme Barthou. N'ayant pas eu à s'agrèger un centre catholique à la française, en vain tenté en 1886 par Albert de Mun,

¹ Félix Faure, qui disposa de wagons spéciaux à cet effet, dépassa Sadi Carnot quant au nombre des voyages présidentiels en province (N.Mariot, *Bains de foule. Les voyages présidentiels en province, 1888-2002*, Belin, coll. « Socio-Histoires », 2006, 351 p., et J.George, *Paris province, de la Révolution à la mondialisation*, Fayard, 1998, 285 p., p. 159). Pour « l'incarnation de la démocratie triomphante » et le « président soleil », lire Jean Garrigues, *La République incarnée. De Léon Gambetta à Emmanuel Macron*, Perrin, 2019, 464 p., pp. 156-167.

² *Les Partis politiques dans l'État contemporain*, 2 vol., 233 p. Duverger se situait lui-même dans la continuation de Moisei Ostrogorski, *La démocratie et les partis politiques*, Calmann-Lévy, 1903, réédition, 1912, réédition, Fayard, 1993, 764 p.

refusant de façon tactique et conjoncturelle plus qu'idéologique à la fois l'extrême gauche révolutionnaire des socialistes et des anarchistes et l'extrême droite réactionnaire, aventuristes toutes deux, le centrisme est souvent au pouvoir. Essentiellement parlementaire, il joue un rôle capital dans le fonctionnement républicain et démocratique d'institutions qui auraient pu donner d'autres résultats, mais il est apparu aux yeux de l'opinion comme un facteur d'immobilisme. Ce centre existe d'autant plus que dans les années 1890 apparaît un radicalisme « centriste », assez éloigné du programme radical des débuts de la IIIe République, implanté désormais dans les campagnes, notamment dans le Sud-Ouest, et qui repose sur cinq piliers : l'attachement aux « institutions républicaines », un réformisme social progressif, une politique étrangère fondée sur le patriotisme et la notion de « fierté nationale » (défendue dans les années 1870 par Gambetta), l'anticléricalisme et l'adhésion des classes moyennes. Le deuxième point devait avoir sa doctrine en 1896, avec le « solidarisme » de Léon Bourgeois, condamnation de l'étatisme, du collectivisme, affirmation des droits individuels, corrigés par le devoir de solidarité ¹.

Première transformation de la droite, elle penche partiellement vers la République. L'aventure boulangiste et le caractère utopique de la restauration avaient discrédité le principe monarchique et une partie de la droite était prête à se « rallier » à la forme républicaine du régime. Des prémices avaient été, en 1886, la tentative de parti catholique d'Albert de Mun et celle d'Edgar Raoul-Duval de former une Droite républicaine (voir plus haut). Pie IX, après un très long pontificat, avait été remplacé en 1878 par Léon XIII, diplomate plus habile, qui conseilla aux catholiques français d'accepter la République pour obtenir une pratique plus favorable à l'Église. Le cardinal Charles Lavigerie (1825-1892), primat d'Afrique, fondateur des Pères blancs, archevêque d'Alger et de Carthage, fut le porte-parole de cette attitude réformiste ². Ce monarchiste rallié de cœur à la République depuis quelques années invita le 12 novembre 1890 les officiers de l'escadre française de la Méditerranée, presque tous monarchistes, à accepter le régime républicain, certain qu'il était, dit-il, d'être approuvé par l'autorité supérieure, c'est-à-dire le pape, qui l'avait reçu à Rome en 1890. Ce « toast d'Alger » provoqua un certain scandale parmi les catholiques, d'autant plus qu'une expression — les « hontes récentes » — pouvait à bon droit vouloir viser le boulangisme, et l'évêque d'Angers, député du Finistère depuis 1880, Mgr

¹ S.Berstein, « Léon Bourgeois et le solidarisme », dans A.Niess et M.Vaïsse dir., *Léon Bourgeois. Du solidarisme à la Société des Nations*, Langres, Dominique Guéniot, 2006, 151 p., pp. 7-16.

² F.Renault, *Le cardinal Lavigerie*, Fayard, 1992, 698 p.

Charles-Émile Freppel (1827-1891) ¹, critiqua la position de Lavignerie, qui devait mourir en 1892. Des monarchistes catholiques comme Albert de Mun et Jacques Piou (1838-1932), au contraire, suivirent l'invitation, d'autant plus que le pape encouragea l'action sociale par l'encyclique *Rerum Novarum* (15 mai 1891) et le ralliement par une autre, en français, *Au milieu des sollicitudes* (20 février 1892) : les catholiques français devaient « accepter la Constitution pour changer la législation », c'est-à-dire faire évoluer le régime de l'intérieur. Le message pontifical fut médiocrement reçu par les catholiques français : une majorité se soumit, mais une minorité argua du caractère politique, et non religieux, de l'encyclique, pour ne pas suivre le Pape.

DE LA GAUCHE VERS LA DROITE, PARTIS POLITIQUES ET GROUPES PARLEMENTAIRES

Sans qu'il y ait de partis véritablement constitués et de discipline de vote, les habitudes politiques, pas seulement parlementaires, sont telles qu'il existe – bien avant la Défense républicaine du temps de Waldeck-Rousseau et son Parti radical – un paysage politique de groupes parlementaires et de partis, ainsi très schématiquement constitué, de la gauche vers la droite :

Une extrême gauche de partis socialistes antagonistes : Parti ouvrier français, Comité révolutionnaire central, Fédération des Travailleurs socialistes et Parti socialiste ouvrier révolutionnaire.

Les radicaux, rassemblement composé d'une aile gauche de « radicaux-socialistes », d'un centre – la « gauche radicale » (*sic*) – et d'une aile droite, l'« union progressiste ».

Les anciens opportunistes ont été, en 1871, divisés en deux groupes parlementaires, l'Union républicaine de Gambetta – d'où sort l'Alliance républicaine démocratique d'Adolphe Carnot (1839-1920) en 1901 (2) – et la Gauche républicaine de Jules Ferry, transformée dans les années 1880 en Union démocratique.

Un peu plus à droite, le petit groupe en position stratégique du Centre gauche s'est depuis 1890 fondu avec l'Union démocratique dans les « progressistes », qui se regrouperont à la Belle Époque en une Fédération républicaine ³.

Les forces de droite sont plus simples à énumérer : constitutionnels, Centre droit, orléanistes, légitimistes (devenus en partie les « ralliés » depuis 1890 avec le

¹ Mgr Freppel est largement évoqué dans la thèse de Jacques-Olivier Boudon, *L'épiscopat français à l'époque concordataire, 1802-1905*, Les Éditions du Cerf, 1996, 589 p.

² R.Sanson, *L'Alliance républicaine démocratique. Une formation du centre (1901-1920)*, thèse, Presses universitaires de Rennes, 2003, 562 p. « L'Alliance républicaine démocratique (ARD) est désignée sous cette appellation du 23 octobre 1901 à décembre 1911 et d'octobre 1916 au 30 juin 1920. La formation est appelée Parti républicain démocratique (PRD) du 4 décembre 1911 à octobre 1916, puis Parti républicain démocratique et social (PRDS) du 30 juin 1920 à novembre 1926. Elle porte le titre d'Alliance démocratique (AD) de novembre 1926 à 1940. Mais à partir du 29 mars 1933, elle est sous-titrée Parti autonome des républicains de gauche et des républicains radicaux. » (p. 7)

³ Cf. Mathias Bernard, *La dérive des modérés. La Fédération républicaine du Rhône sous la Troisième République*, Thèse, L'Harmattan, 1998, 434 p., première partie.

groupe de l'Action libérale) et enfin les bonapartistes, tous intégrés dans le nationalisme du début du XXe siècle.

La première conséquence fut la naissance d'un parti catholique, social et républicain, l'Action libérale, de Mun et Piou. Une deuxième fut le trouble profond provoqué chez les catholiques, habitués à l'alliance du trône et de l'autel, surtout chez les légitimistes, d'où un regain de gallicanisme, voire même une franche hostilité à Léon XIII, la mauvaise volonté de *La Croix* et des résultats électoraux médiocres pour les ralliés : 32 élus en 1893 contre 60 monarchistes orthodoxes, les grandes figures du ralliement connaissant l'échec. Troisième conséquence, les républicains modérés, opportunistes, « progressistes », effrayés par le triple danger radical, socialiste et anarchiste, évoluèrent dans un sens favorable à l'Église. Ce fut tout particulièrement le cas de la nouvelle génération des Raymond Poincaré et Louis Barthou, nés respectivement en 1860 et en 1862, et, de cette façon, le catholicisme commença à sortir de son ghetto politique ; mais l'affaire Dreyfus allait retarder cette évolution décisive. Enfin, quatrième conséquence, l'apparition d'une démocratie chrétienne à la française, notamment avec la fondation de la revue *Le Sillon*, par Marc Sangnier, en 1894, et après les élections comme députés des abbés Lemire, Desgranges et Gayraud. Il devait en sortir en 1896 le Parti démocratique chrétien (voir plus haut). Il resta surtout de cette protohistoire la tentative de Sangnier, qui consistait, elle, à réconcilier le catholicisme avec la République ¹.

Il semble qu'il existe en définitive dans la dernière décennie du siècle trois autres droites que celles présentées au chapitre 3, les « ralliés », les « progressistes » — qui avaient de plus en plus évolué vers la droite, d'ailleurs, et que l'affaire Dreyfus fait basculer — et le nationalisme. De ce dernier, le boulangisme a dressé l'« acte de naissance » et l'Affaire l'« acte de baptême » (René Rémond). Il se présente comme une droite nationale militariste, plus cléricale que véritablement religieuse, violemment antiparlementaire et anti-intellectualiste, deux exutoires étant l'agitation de rues et la polémique de presse à l'affût des scandales.

La démonstration de l'existence d'une filiation avec les trois droites plus anciennes est aisée. Les « ralliés » sont visiblement les mêmes que les légitimistes : mêmes hommes — d'anciens monarchistes dont la mort du comte de Chambord, en 1883, a laissé vacante la fidélité monarchique — et une idéologie restée conservatrice. Orléanistes et progressistes ne sont pas les mêmes

¹ M.Barthélémy-Madaule, *Marc Sangnier, 1873-1950*, Seuil, 1973, 301 p. ; J.-J.Greteau, *Marc Sangnier. Le semeur d'espérances*, L'Harmattan, 2009, 343 p.

personnages, mais ils ont les mêmes idées « juste milieu » : être à mi-chemin de la révolution et de la réaction, manifester peu de souci pour les problèmes sociaux. Continuité aussi entre bonapartistes et nationalistes : la mort de Jérôme Napoléon en 1891 laisse ses derniers partisans sans prétendant. On retrouve souvent les mêmes individus et presque toujours des zones d'influence électorale identiques, mais il y a dans le nationalisme un élément neuf, l'antisémitisme.

Le grand changement n'est pas dans la nature des droites mais dans leurs rapports : le nationalisme prend en quelques années un tel développement et exerce une séduction si forte, qu'il impose, bon gré mal gré, son ton, son style, ses méthodes, aux deux autres droites. C'est l'affaire Dreyfus, évidemment, qui provoque à l'extrême droite l'apparition de cette nouvelle famille politique qu'est le nationalisme doctrinal, auquel Barrès a cherché à donner une assise intellectuelle mais qui est aussi sensible au darwinisme social de Georges Vacher de Lapouge (1854-1936) et du professeur Jules Soury (1842-1915) ¹. Certes, sur le plan parlementaire le nationalisme représente moins que les progressistes, mais il est la force vitale des ligues, Ligue des patriotes, Ligue antisémitique ², Ligue de la patrie française, et Ligue d'action française (1898). Mais il demeure encore en cette extrême fin du siècle des efforts de réflexion et des journaux de qualité, comme *Le Soleil*, où Maurras écrit d'abord.

En 1870-1871, les radicaux paraissent être des « républicains avancés », tonalité révolutionnaire qui dure jusqu'à la résurrection du socialisme en 1881 et explique que le radicalisme soit vu, à l'époque de l'Ordre moral, comme une force subversive de l'ordre établi. L'évolution vers le socialisme d'une partie de l'électorat radical conduit le parti à des positions centristes, mais la volonté de se distinguer des opportunistes force les radicaux à être des « intransigeants ». Cependant, la doctrine radicale demeure floue, baignant dans une ambiance culturelle diffuse, commune avec les « fondateurs de la République ». Interpellés par les socialistes, les radicaux sont contraints de préciser leur doctrine économique et sociale sur trois points. Il faut d'abord briser la puissance du grand capital en luttant contre monopoles et privilèges, il faut ensuite utiliser la fiscalité comme un correctif à l'inégalité des fortunes, il faut surtout viser à transformer profondément les structures sociales en assignant comme fin à l'évolution de la société la disparition du salariat. Évoquée en termes vagues par Alexandre Ledru-Rollin dès 1841, cette perspective explique que nombre de radicaux de la fin du XIXe siècle se déclarent... socialistes, d'un

¹ Cf. P. Milza, *Fascisme français. Passé et présent*, Flammarion, 1987, 469 p., pp. 79-82.

² Z. Sternhell, *La Droite révolutionnaire. 1885-1914. Les origines françaises du fascisme*, Seuil, coll. « L'Univers historique », 1978, 444 p., réédition, coll. « Points », 1984, réédition, Gallimard, coll. « Folio-Histoire », 1998, 688 p., réédition, Fayard, 2000, 436 p., début du chapitre V.

socialisme à la française, non marxiste. Un consensus très large s'opère sur la réduction de la journée de travail, l'interdiction du travail des enfants et la liberté syndicale.

Le socialisme reste, à cause de l'anarchisme, « la seule doctrine contestatrice offrant une autre solution que les voies de la violence et de l'échec », comme écrit l'historien britannique Tony Judt¹ (1948-2010). En 1881, deux députés socialistes avaient été élus, tous deux à Marseille : le vieux Louis Blanc, né en 1811 et qui devait mourir l'année suivante, et Clovis Hugues, plus jeune de quarante ans. Dès les élections législatives de 1885, plusieurs députés socialistes entrent à la Chambre : 8 à cette date, 20 en 1889 et surtout 50 en 1893, dont Guesde, Hugues, Jaurès, Jourde, Millerand, Marcel Sembat (1862-1922)², Vaillant et Viviani.

Jaurès a retrouvé la Chambre à la suite de la grève de Carmaux, Jules Guesde a été élu à Roubaix en 1893, après trois échecs ; ils seront tous les deux battus en 1898 à cause de leur soutien à Dreyfus, et à ces élections la représentation socialiste stagne. Guesde intervient fréquemment à la tribune du Palais-Bourbon pour défendre la question ouvrière et la distinction entre socialisme et anarchisme. En décembre 1895 le « possibiliste » Alexandre Millerand (1859-1943)³ est élu. Il élabore l'année suivante le « programme de Saint-Mandé » (30 mai 1896), préconisant la conquête du pouvoir par la voie électorale, l'unité d'action socialiste sur un programme commun, le respect de la patrie dans le cadre de l'internationalisme, mais la nationalisation progressive des moyens de production. Dans les années 1890, beaucoup de socialistes veulent, selon leurs propres termes, « universaliser le suffrage universel », par la démocratie directe et la pratique du référendum, selon des formules de Pierre Rosanvallon⁴. Dans le même temps qui voit la multiplication des partis et la concrétisation du foisonnement doctrinal du socialisme français, les « socialistes indépendants », n'appartenant à aucun parti, sont nombreux : Jules Vallès, Benoît Malon, auteur de *Socialisme intégral*, puis Alexandre Millerand, Jean Jaurès, René Viviani (1863-1925)⁵, Aristide Briand (1862-1932). En 1893, les indépendants ont 21 députés. Mais on voit apparaître aussi une large aspiration à la constitution d'un parti unifié, donc fort face aux partis « bourgeois » ; dès 1893, il existe un

¹ T. Judt, *Le marxisme et la gauche française (1830-1981)*, Hachette, 1987, 358 p.

² Notice dans J.-M. Mayeur & A. Schweitz, *Les parlementaires de la Seine sous la Troisième République*, Publications de la Sorbonne, 2001, 2 vol., 278 & 639 p., tome II, pp. 541-543.

³ Notice dans J.-Fr. Sirinelli dir., *Dictionnaire historique de la vie politique française au XXe siècle*, PUF, 1995, 1 068 p., réédition, 2003, coll. « Quadriges », 1 254 p., pp. 784-787.

⁴ On trouvera dans la bibliographie générale les ouvrages de Pierre Rosanvallon.

⁵ Notice dans J.-M. Mayeur & A. Schweitz, *Les parlementaires de la Seine sous la Troisième République*, Publications de la Sorbonne, 2001, 2 vol., 278 & 639 p., tome II, pp. 590-591.

groupe parlementaire unique à la Chambre, toutefois la présence de Millerand dans le ministère Waldeck-Rousseau de Défense républicaine en 1899 – le « cas Millerand » – divisera profondément les socialistes, et deux partis distincts se constitueront en 1902, le Parti socialiste de France de Guesde (surtout) et le Parti socialiste français de Jaurès.

Jean JAURÈS (1859-1914)

Né à Castres, Jaurès a pour camarades les fils de petits paysans de l'Albigeois du Sud, qu'il charme déjà de la chaude éloquence méridionale qu'il nourrira toute sa vie par de continuelles lectures. Au collège de la petite ville, il excelle dans toutes les matières, mais surtout en langues anciennes ; c'est à ce titre qu'il est remarqué par un inspecteur général, qui avait fait presque toute sa carrière de professeur au lycée Louis-le-Grand, qui lui obtient une bourse et l'envoie à Paris, dans la khâgne *magnoludovicienne*¹. Jaurès évite ainsi le « concours des Postes » auquel ses parents, de condition très modeste, le destinaient et il entre en 1878 à l'École Normale Supérieure où il a comme condisciple Henri Bergson. Toute sa vie, il gardera le contact très facile aussi bien avec le peuple qu'avec les lettres classiques, mais Jean Jaurès est avant 1914, à la différence de l'après-guerre, le seul homme politique de dimension nationale à avoir été normalien. Son intégration, c'est le moment où les républicains ont le vent en poupe et où le régime s'affermi. Jaurès admire le Gambetta de cette époque qui s'est éloigné des excès de la gauche et a rejoint le camp des républicains libéraux.

Reçu à l'agrégation de philosophie en 1881, il devient professeur au lycée d'Albi, puis maître de conférences à la Faculté des Lettres de Toulouse en 1883. Son modèle est maintenant Jules Ferry. Il écrit des articles pour la *Dépêche de Toulouse* et est choisi comme candidat aux élections législatives de 1885 par le comité local de l'Union républicaine de Castres qui rassemble les Républicains « opportunistes ». Élu, Jaurès devient, à 25 ans, le benjamin des députés. Il reconnaît lui-même qu'à cette époque sa culture politique consistait en la connaissance de deux notions : « La République d'un côté, la réaction monarchique et cléricale de l'autre... Je ne connaissais même pas de nom les diverses organisations socialistes qui luttaient contre la République bourgeoise ». Il lui faut donc à la Chambre écouter, observer et s'instruire. Préoccupé de questions sociales, il s'éloigne de Jules Ferry qu'il trouve trop favorable aux grands intérêts et ses premières prises de position à la Chambre déconcertent, puis irritent ses collègues opportunistes. Ne plaide-t-il pas pour une école décentralisée, gérée et financée par la commune dans l'intérêt, dit-il, de rapprocher le contenu de l'enseignement de la vie quotidienne ? Pis encore, il s'élève contre le protectionnisme douanier qui aboutit à une politique du pain cher pour l'ouvrier sans rien rapporter pourtant au paysan. Pendant les années qui suivent, Jaurès, qui fréquente les réunions des syndicats ouvriers et qui discute avec les instituteurs de campagne, dont la condition misérable le scandalise, intervient à la Chambre pour défendre les retraites ouvrières, la situation des mineurs et la nécessité d'une meilleure instruction à tous les niveaux, de sorte qu'aux législatives de 1889 ses électeurs modérés ne le réélisent pas.

¹ J.-F. Sirinelli, *Génération intellectuelle. Khâgneux et normaliens dans l'entre-deux-guerres*, Thèse, Fayard, 1988, 721 p., réédition, PUF, coll. « Quadrige », 1994, 720 p., *passim*.

En juillet 1890, Jaurès devient conseiller municipal de Toulouse et bien vite adjoint au maire ; il reprend son poste de maître de conférences à la Faculté. Désormais, il réclame « la création d'un grand parti d'action socialiste capable de mener à bien les réformes ». Mais c'est précisément l'époque où le socialisme se trouve dispersé entre de multiples tendances. Pour Jaurès, le socialisme, loin de s'opposer à la République en est au contraire le prolongement naturel. Si bien qu'il ne semble guère y avoir d'entente possible entre ce réformiste et Guesde qui lui fait l'apologie de la lutte des classes lorsqu'ils se rencontrent en mars 1892. Les mineurs de Carmaux, dont Jaurès a soutenu la grève en 1892, le renvoient à la Chambre lors d'une élection partielle en 1893, cette fois comme député socialiste. Le groupe socialiste comporte alors 41 députés et il en devient le principal porte-parole. L'année 1898, dernière année de la législature, est aussi celle de l'éclatement sur le plan politique de l'affaire Dreyfus. Alors que la majorité des socialistes ne se sent pas concernée par un problème qui agite le monde « bourgeois », Jaurès, convaincu par son ami Lucien Herr de l'innocence de Dreyfus, estime que le prolétariat ne peut rester neutre dans une affaire qui concerne la justice et la vérité. Le 22 janvier 1898 à la Chambre, dans une atmosphère houleuse, il dénonce l'attitude du gouvernement, ses équivoques, ses lâchetés. Il est frappé par un député royaliste du Gard, puis députés dreyfusards et antidreyfusards en viennent aux mains (les journaux du lendemain titreront « Tuerie à la Chambre ! ») Pendant que Jaurès témoigne au procès Zola, ses adversaires politiques nationaux et cléricaux renforcent leur position à Carmaux et Jaurès est battu aux élections de mai 1898.

Il ne revient pas à l'Université, mais devient directeur politique du journal de Millerand *La Petite République*. Il consacre maintenant ses efforts à l'unification des socialistes. La tâche n'est pas aisée, car l'affaire Dreyfus continue à les diviser et de nouveaux problèmes s'ajoutent aux clivages anciens. Le plus grave est celui de la participation de Millerand au cabinet Waldeck-Rousseau aux côtés du général de Galliffet « le fusilleur de la Commune » ¹ ; tandis que Guesde et Vaillant s'opposent énergiquement à la participation, les socialistes modérés, craignant un coup d'état militaire qui mettrait fin aux institutions républicaines, sont au contraire favorables à celle-ci, afin de faire barrage à la réaction. Jaurès réussit à faire adopter une motion de compromis qui admet la participation socialiste à un gouvernement bourgeois à titre tout à fait exceptionnel. Mais pendant des années, la question du « ministérialisme » divise socialistes modérés et intransigeants. Au congrès de Lyon de 1901 on aboutit sur ces bases à la constitution de deux partis. Jaurès et Briand sont à la tête du PSF, Parti socialiste français, Guesde et Vaillant dirigent le PSDF, Parti socialiste de France.

En 1902, Jaurès défend la politique du socialisme parlementaire devant les mineurs de Carmaux ; la participation de Millerand lui apparaît comme un succès puisqu'elle a permis d'obtenir des réformes qui améliorent le sort des ouvriers. Jaurès est élu, alors que Guesde est battu. De retour à la Chambre, il s'impose comme le véritable chef parlementaire du Bloc des gauches, l'animateur de la Délégation des gauches, le défenseur de la politique laïque de Combes qu'il soutient par hostilité à la puissance réactionnaire que constitue l'Église et ce en dépit de son profond respect pour le sentiment religieux. En avril 1904, il crée le journal *L'Humanité* qui sera celui de tous les socialistes dont il estime l'unification

¹ Cf. J.-C. Jauffret, « Un sabreur au gouvernement : le général de Galliffet, ministre de la Guerre (22 juin 1899-28 mai 1900) », dans le Colloque *Militaires en république (1870-1962). Les officiers, le pouvoir et la vie publique en France*, Publications de la Sorbonne, 1999, 734 p., pp. 223-234.

proche. Pour la favoriser, Jaurès accepte de s'incliner devant les décisions du congrès de l'Internationale socialiste, réuni à Amsterdam en 1904, qui s'est prononcé en faveur des thèses de Guesde contre les siennes : le parti socialiste unifié (Section Française de l'Internationale Ouvrière) devra adopter la doctrine marxiste et refuser toute collaboration avec des ministres bourgeois.

Jusqu'à sa mort, Jaurès se partage entre la direction de *L'Humanité*, s'attachant à lui donner une haute valeur culturelle ¹, et son mandat de député. À la Chambre, il soutient les luttes des travailleurs ; la politique extérieure l'oppose de plus en plus aux dirigeants radicaux, car il conteste la politique coloniale et prône la réconciliation franco-allemande, ce qui lui vaut la haine des nationalistes. La droite se déchaîne contre lui quand il prend position contre la loi de trois ans et développe une thèse originale sur l'organisation militaire, préconisant un service militaire de six mois, compensé par des stages annuels d'entraînement pour tous les citoyens jusqu'à l'âge de 34 ans. Cette conception d'une armée de milice le fait accuser par la droite de vouloir livrer à l'Allemagne une France désarmée. En juillet 1914, alors que Jaurès se dépense sans compter pour tenter d'empêcher la guerre, les campagnes de presse nationalistes inspirent le geste de Raoul Villain, membre de la « Ligue des Jeunes amis de l'Alsace-Lorraine », qui, le 31 juillet 1914, tire sur le tribun socialiste attablé au Café du Croissant, avec d'autres socialistes, dont un Alsacien, Georges Weill, futur dernier survivant de l'attentat et des missions SFIO de 1917 en Russie. Jaurès meurt quelques minutes plus tard, trois jours avant le début du conflit. Le cri spontané de « Ils ont tué Jaurès ! » exprime l'immense et profonde douleur populaire de l'été 1914 : « ils », c'est la coalition des privilégiés qui ne pouvait mettre fin à l'*auctoritas* de Jaurès qu'en le tuant. Deuil inexpiable (cf. la chanson de Jacques Brel)...

En 1919, Raoul Villain, dont le procès a été reporté à la fin de la guerre, est acquitté et il s'installe à Ibiza, en Espagne, où il est assassiné en 1936, dans des circonstances relativement mystérieuses. En 1924, le gouvernement du Cartel des gauches décide le transfert au Panthéon des cendres de Jaurès ². Jaurès a laissé de nombreux ouvrages, entre autres une *Histoire socialiste de la Révolution Française* écrite entre 1901 et 1908, *L'Armée nouvelle* (1910), des recueils d'articles et de discours parlementaires. On s'est fréquemment interrogé sur l'attitude qu'aurait pu prendre Jaurès, s'il avait vécu, face à l'Union sacrée. Si on peut dire à coup sûr que le conflit et ses millions de morts auraient déchiré le cœur de ce socialiste internationaliste, il est impossible de trancher un débat de ce type. Tout au plus peut-on verser au dossier sa réaction après le coup de Tanger : « Si la France était l'objet d'une injustifiable agression, elle se soulèverait avec toutes ses énergies vitales contre cet attentat ». Les jugements portés sur Jaurès par ses contemporains diffèrent naturellement selon leurs options politiques, mais même ses adversaires, comme Barrès, reconnaissent en lui une grande force spirituelle qu'animait sa passion pour la justice, la paix et la liberté. Il

¹ Boutade de Briand : « Ce n'est pas *L'Humanité*, ce sont les humanités ! ». G.Leroy & J.Bertrand-Sabiani, *La vie littéraire à la Belle Époque*, PUF, 1998, 383 p., pp. 213-225. Sur l'histoire du journal : Bernard Chambaz, *L'Humanité. 1904-2004*, Seuil/L'Humanité, 2004, gros album de photos, avec commentaires décalés et personnels, parfois un peu trop.

² Cf. J.Lalouette, *Jean Jaurès. L'assassinat, la gloire, le souvenir*, Perrin, 2014, 384 p., compte rendu par mes soins dans *Historiens & Géographes*, janvier-février 2015, pp. 249-250. Entre-temps la jeune anarchiste Germaine Berton, voulant venger Jaurès, se présenta (22 janvier 1923) au siège de l'Action française pour tuer Maurras ou Daudet, ce fut le secrétaire général, Marius Plateau, qui prit les coups de revolver et en mourut. Germaine Berton fut acquittée, comme Raoul Villain, et mourut, elle, en 1942 (quatre jours après la mort de Daudet...). Cf. F.Lavignette, *Germaine Berton. Une anarchiste passe à l'action*, L'Échappée, 2019, 280 p.

croyait en l'homme et cet optimisme lui faisait penser qu'il était possible d'assurer l'avènement de la société sans classes par un effort pacifique et sans sacrifice de la liberté ; aussi refusait-il la dictature du prolétariat et ne fut-il jamais marxiste orthodoxe. Il espérait pouvoir concilier le matérialisme et l'idéalisme, le socialisme et la démocratie, l'internationalisme et le patriotisme. Si son parti lui donne tort lors de sa naissance en avril 1905, peu à peu la « synthèse jauréssienne » pénètre son idéologie et c'est à son réformisme que la SFIO doit la croissance de son audience au début du XXe siècle. Au moment de sa mort, Jaurès incarne la SFIO.

Mais la réalité socialiste française n'est pas que parlementaire : obtention de mairies aux municipales de 1896 (1) – et non des moindres : Lille, Roubaix, Limoges, Montluçon, Marseille, Dijon... –, agitation guesdiste pour la journée de huit heures en 1891, conquête de départements, comme le Puy-de-Dôme de Guy Rousseau (voir plus haut). Sur l'ensemble du territoire, le phénomène majeur est la croissance numérique du Parti ouvrier, appelé aussi français depuis 1893 (POF, huit fois plus de membres en 1898 qu'en 1889, près de 300 000 voix aux élections de 1898) : « la secte devient parti », selon le mot de l'historien Claude Willard, et s'organise avec des structures hiérarchisées. Le parti guesdiste, « bataillon avancé du parti républicain » (Guesde en 1893), est le premier parti de type moderne en France, sur le modèle de la social-démocratie allemande, le prototype de la grande vague de créations de partis dans les années 1901-1905 (2). Après avoir longtemps dénoncé les radicaux et le réformisme social, le POF s'oriente vers le parlementarisme. Mais il s'insère très largement et sincèrement dans le mouvement ouvrier, par son appartenance à la Deuxième Internationale, son soutien aux luttes, son recrutement fondé sur les ouvriers d'industrie, son lancement du mouvement des 1er Mai en France. Ses principaux dirigeants sont Jules Guesde, Paul Lafargue, gendre de Marx (il avait épousé l'une de ses filles, Laura), Jean Dormoy (1851-1898), Gabriel Deville (1854-1940), Marcel Cachin (1859-1968) 3...

Blanquistes – Édouard Vaillant (1840-1915) 4, Ernest Granger (1844-1914), Ernest Roche (1850-1917), Émile Eudes – et possibilistes sont, au contraire,

1 A.Chamouard, *Une autre histoire du socialisme. Les politiques à l'épreuve du terrain (1919-2010)*, thèse, CNRS, 2013, 339 p., *passim*.

2 Claude Willard, *Le mouvement socialiste en France (1893-1905). Les Guesdistes*, Thèse, Éditions sociales, 1965, 770 p.

3 Cf. J.-Fr.Sirinelli dir., *Dictionnaire historique de la vie politique française au XXe siècle*, PUF, 1995, 1 068 p., réédition, 2003, coll. « Quadrige », 1 254 p., pp. 167-169.

4 Notices dans J.-M.Mayeur & A.Schweitz, *Les parlementaires de la Seine sous la Troisième République*, Publications de la Sorbonne, 2001, 2 vol., 278 & 639 p., tome II, pp. 581-584, dans G. & S.Berstein, *La Troisième République*, M.A. Éditions, coll. « Le Monde de ... », 1987, 356 p., pp. 324-325. Deux livres de Gilles Candar, *Édouard Vaillant : le socialisme républicain*, Fondation Jean-Jaurès, 2015, 73 p., et *Édouard Vaillant. L'invention de la gauche*, Armand Colin, 2018, 256 p.

en perte de vitesse à la fin du siècle. Les premiers sont profondément atteints par l'aventure boulangiste, mais ils attribuent au syndicat plus d'importance novatrice que ne lui en assignait le POF et transforment en 1898 le CRC (Comité révolutionnaire central) en un Parti socialiste révolutionnaire. Les possibilistes (Paul Brousse, Jules Joffrin ¹) souffrent de leur alliance avec les radicaux ; ils représentent donc la fraction la plus modérée du socialisme à la française. Ils défendent la théorie des « services publics », qui se multiplie à la fin du siècle, préhistoire d'une société collectiviste et dont la nationalisation doit conduire à la socialisation de l'économie et au socialisme. Quant au PSOR des « allemanistes » (1890), il pense que les vraies luttes sont sur le terrain économique : le parti est ouvrieriste, mais ouvert aux intellectuels comme Lucien Herr, le bibliothécaire de l'École normale supérieure, et le grand germaniste Charles Andler (1866-1933) ². Le PSOR prône la grève générale, professe la lutte des classes, l'antimilitarisme et la sympathie pour le syndicalisme. Il voit en ce dernier le moyen essentiel, avec les municipalités, de réaliser une société socialiste, société de petits producteurs et de coopératives, un idéal assez proche de celui des anarchistes. Il n'y a donc pas encore de séparation tranchée, au sein du mouvement ouvrier, entre partis socialistes et syndicalisme, divorce qui ne viendra que de la CGT d'ailleurs. En 1896, se produit un schisme au sein du PSOR : il se forme une Alliance communiste révolutionnaire, qui unit son action à celle du Comité révolutionnaire central des blanquistes, et qui devient le Parti socialiste révolutionnaire en 1898, toujours sous la conduite d'Édouard Vaillant. Dans la dernière décennie du siècle, s'est élaboré, et cela sera définitif pendant la Belle Époque, le mythe d'un monde ouvrier, spécifique et indépendant, témoins l'isolement et la marginalisation de la classe ouvrière de l'époque dans la société englobante.

Les idées anarchistes — dans le monde, le mouvement anarchiste était né en 1881 comme mouvement distinct —, puisées chez Michel Bakounine (1814-1876), Pierre Kropotkine (1842-1921), l'« Internationale antiautoritaire » et la Fédération jurassienne (suisse), se répandent en France dans les années 1880. Elles ont été ou sont alors relayées par des théoriciens comme Sébastien Faure (1858-1942) ³, Jean Grave (1854-1939) ¹, Émile Pouget (1860-1931) et Élisée Reclus

¹ 1846-1890 ; notice dans J.-M. Mayeur & A. Schweitz, *Les parlementaires de la Seine sous la Troisième République*, Publications de la Sorbonne, 2001, 2 vol., 278 & 639 p., tome II, pp. 328-329.

² Il se fera chahuter ses cours en 1908 par des jeunes d'Action française pour avoir organisé un voyage d'étudiants en Allemagne.

³ Faure fonde *L'Agitation* en 1892 puis *Le Libertaire* en 1895. Son ouvrage *La Douleur universelle* (1895, plusieurs rééditions) a influencé de façon déterminante Suzanne Lacore (B. Dougnac, *Suzanne Lacore. Biographie 1875-1975. Le socialisme-femme*, Périgueux, 1996, 157 p., pp. 21-23). Sébastien Faure est freyfusard

(1830-1905) 2. La doctrine veut la destruction de l'État, la libération de l'homme, aux dépens des structures traditionnelles, celles de l'État, de la famille et de la société. Les moyens de la transformation suprême sont le refus de tout encadrement, la désertion, la grève générale. Les anarchistes condamnent le suffrage universel : les élections sont « illusoires, antidémocratiques et absolument opposées aux besoins, aux instincts et à la volonté réelle des populations ». Les idées anarchistes, qui insistent sur l'associationnisme, le mutualisme et le communisme final, connaissent un écho notable dans un pays de petits producteurs, d'artisans et d'ouvriers qualifiés, dans une France ouvrière où les idées de Proudhon ont toujours beaucoup d'influence. Par l'intermédiaire du syndicalisme révolutionnaire (ou anarcho-syndicalisme) et des journaux (*La Révolte* et *Le Père peinard*), les idées de Proudhon influencent une grande partie de la classe ouvrière sous toutes ses formes, aussi bien dans certaines branches de la grande industrie que dans les secteurs proches de l'artisanat – certaines professions artisanales ne sont d'ailleurs pas très anciennes, mais des sous-produits de l'industrialisation moderne – cependant elles sont bien diffusées, aussi, dans les milieux intellectuels et artistiques, ainsi que chez les étudiants en lettres ; toutefois, beaucoup d'anarchistes ont la phobie des intellectuels. L'anarchisme s'oppose aux petits partis socialistes et pratique, de manière à détruire la société bourgeoise, l'« action directe » à partir de 1882, date de l'attentat de Montceau-les-Mines. Les années 1892-1894 sont celles de la

et sera adversaire de l'Union sacrée. Voir Jean Rabaut *Tout est possible ! Les gauchistes français. 1929-1944*, Denoël, 1974, 416 p., réédition, Libertalia, 2018, 677 p., *passim*.

1 Cf. Caroline Granier, *Les briseurs de formules. Les écrivains anarchistes en France à la fin du XIXe siècle*, Cœuvres-et-Valsery, Ressouvenances, 2008, 470 p., *passim*, et C.Granier, *Quitter son point de vue. Quelques utopies anarcho-littéraires d'il y a un siècle*, Éditions du Monde libertaire, 2008, 117 p., pp. 37-43.

2 On dispose sur Élisée Reclus d'éléments biographiques et réflexifs nombreux, critiques et récents, mais lacunaires ou erronés sur ses rapports avec la Société de Géographie. Cf. B.Giblin, *Élisée Reclus : Pour une Géographie*, thèse de IIIe cycle, Paris VIII, 1971, 249 p., et aperçus dans « Élisée Reclus. Géographie, anarchisme », *Hérodote*, n° 2, avril-juin 1976, pp. 30-49, et son introduction à la réédition partielle de *L'Homme et la Terre*, Maspero, 1982, 2 vol., 182 & 222 p., ainsi que sa notice de T.W.Freeman & P.Pinchemel dir., *Geographers...*, *op. cit.*, vol. 3, pp. 125-132, Bernard Noël, notice dans son *Dictionnaire de la Commune*, Flammarion, 1971, 365 p., p. 320, Jean Maitron, notice dans le *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français*, Jean Mistler, *La librairie Hachette de 1826 à nos jours*, Hachette, 1964, 407 p., pp. 243, 261, 264, 264-265, Yves Lacoste, *op. cit.*, pp. 85-88 et « À bas Vidal... Viva Vidal ! », *op. cit.* On n'oubliera pas les archives de la Société de Géographie et les archives publiques citées, que je crois être le seul à avoir utilisées, la *Correspondance* précitée et Hélène Sarrazin, *Élisée Reclus ou la passion du monde*, La Découverte, 1985, 262 p., et le *Bulletin de la Société de Géographie* (2e sem. 1858, pp. 114 & 119, 1er sem. 1859, pp. 2 & 111-141, etc.). Enfin, l'important numéro spécial de la revue *Hérodote*, « Élisée Reclus. Un géographe libertaire » (n° 22, 3e trim. 1981), auquel je renvoie, entre autres, pour l'attitude des géographes des XIX-XXe siècles au sujet de Reclus (Y.Lacoste), Élisée Reclus et les colonisations (B.Giblin), Reclus et l'écologie (*idem*). De fines remarques dans la communication de Henri Dubief, « Originalité des intellectuels révolutionnaires issus du protestantisme », pp. 99-112 des Actes du Colloque *Les protestants dans les débuts de la Troisième République* (3-6 octobre 1978), Paris, Société de l'histoire du protestantisme, 1979, 751 p. Parmi les biographies récentes, Jean-Didier Vincent est intéressant surtout pour la famille Reclus (J.-C.Vincent, *Élisée Reclus. Géographe, anarchiste, écologiste*, Robert Laffont, 2010, 426 p.), Thomas Giraud pour l'enfance (T.Giraud, *Élisée, avant les ruisseaux et les montagnes*, La Contre-Allée, 2016, 136 p.).

« propagande par le fait » : Ravachol **1**, après ses attentats, est condamné à mort et exécuté le 11 juillet 1892 ; Auguste Vaillant, né en 1861, également, pour avoir lancé une bombe à la Chambre des députés le 9 décembre 1893 ; Émile Henry (19 ans), fils de communard, lance le 12 février 1894 une bombe au café de l'hôtel Terminus de la gare Saint-Lazare. L'explosion fait un mort et vingt blessés ; Henry s'enfuit, poursuivi par plusieurs personnes ; il sort un revolver et tire, blessant un poursuivant et un policier ; il est guillotiné le 21 mai.

Contre les anarchistes, les gouvernements font voter les lois répressives, toutes votées avec précipitation et dites « scélérates » (décembre 1893, 17 et 27 juillet 1894) : jugements en correctionnelle, renforcement de la police, contrôle des explosifs, répression de l'incitation au meurtre ou à l'incendie, etc. Le 24 juin 1894, le président Sadi Carnot est assassiné à Lyon par Sante Geronimo Caserio (vingt ans), parce qu'il avait refusé la grâce de Vaillant **2**. Cette mort du chef de l'État français s'inscrit d'ailleurs dans une grande vague mondiale d'attentats, fille du nihilisme russe. Cette dernière avait déjà frappé le tsar Alexandre II en 1881 et concernera l'impératrice d'Autriche-Hongrie, Élisabeth (« Sissi »), en 1898, le roi d'Italie Humbert I^{er} en 1900 et le président américain William McKinley en 1901.

□ La stabilisation des modérés : leurs gouvernements et leur œuvre

Aux élections législatives de 1893, tandis que la droite s'affaiblissait, surtout à cause de la démobilisation de ses électeurs, qui s'abstinrent voire votèrent pour des républicains, les radicaux ne furent que 140 députés (environ) et les socialistes presque 50 : dominaient les opportunistes modérés, qui formèrent, éventuellement en s'appuyant sur les ralliés, des majorités de centre droit. Toutefois le succès socialiste, pour l'heure limité, pouvait sembler la première étape d'une montée en puissance. L'heure était toutefois à des gouvernements républicains modérés, dans un esprit de pacification intérieure. Les radicaux ne firent que deux courts passages au pouvoir, avec Léon Bourgeois en 1895-1896 et Henri Brisson en 1898. Les autres ministères — Freycinet, à nouveau, Loubet, Ribot, Méline — pratiquèrent une politique d'apaisement, illustrée par un certain rapprochement avec l'Église, notamment par la mise en sommeil des lois contre les congrégations. C'était la politique prônée par Eugène

1 François Koenigstein, né en 1859.

2 P. Truche, *L'anarchiste et son juge. À propos de l'assassinat de Sadi Carnot*, Fayard, 1994, 190 p., Colloque *L'assassinat du président Sadi Carnot et le procès de Santo Ironimo Caserio*, Presses universitaires de Lyon, 1995, 97 p., compte rendu par mes soins dans *Historiens & Géographes*, septembre 1996, p. 217, et *Français et Italiens à la fin du XIXe siècle. Aux origines du rapprochement franco-italien de 1900-1902*, École française de Rome, 1981, 2 vol., 1 114 p., *passim*.

Spuller (1835-1896) **1**, ministre de l'Instruction publique et des Cultes, qui évoqua à la Chambre des députés, le 3 mars 1894, un « esprit nouveau », l'esprit de tolérance qu'un bon gouvernement doit avoir.

Panama est une des crises majeures de la fin du siècle **2**. La compagnie fondée par Ferdinand de Lesseps (1805-1894) **3** pour percer l'isthme de Panama comme il avait fait à Suez (1869) connut vite de graves difficultés : conditions climatiques redoutables, problèmes techniques et financiers. Pour y remédier, elle chercha à émettre de nouvelles obligations, à lots, mais ce type d'emprunt étant interdit en France, il fallait modifier la législation. Elle y procéda en achetant les voix de certains parlementaires ; un seul avoua, Charles Baihaut **4**, ministre des Travaux publics en 1886, qui avait reçu le considérable pot-de-vin considérable de 375 000 francs. Toutefois le vote de la loi du 9 juin 1888 n'empêcha pas la faillite de la compagnie, l'année suivante. Le gouvernement tenta d'étouffer l'affaire, mais les manœuvres frauduleuses furent dénoncées par *La Libre Parole* en septembre 1892. Le scandale était bon à exploiter contre le parlementarisme ; deux des démarcheurs, Cornelius Herz (1845-1898) et le baron Jacques de Reinach – 1840-1892, oncle et beau-père du gambettiste Joseph Reinach, 1856-1921 (**5**) – étaient juifs. Cela rallumait l'antisémitisme, relancé par la publication du livre de Drumont *La France juive, essai d'histoire contemporaine* (1886), la fondation de la Ligue nationale antisémitique française en 1889, et la conversion ostensible de *La Croix* **6**.

Le scandale de Panama engendra une grande suspicion à l'égard des liens entre pouvoir et argent – c'est l'avortement d'un *lobbysme* à la française – et des milieux parlementaires « chéquards » ; des hommes comme Rouvier, Floquet et Clemenceau, qui, craignant pour le régime, avaient étouffé l'affaire

1 J. Gillot-Voisin, « Eugène Spuller, la plume et le verbe », dans S. Baumont & A. Dorna dir., *Les grandes figures du radicalisme. Les radicaux dans le siècle (1901-2001)*, Privat, coll. « Bibliothèque historique Privat », 2001, 286 p., pp. 89-94 ; notice dans J.-M. Mayeur & A. Schweitz, *Les parlementaires de la Seine sous la Troisième République*, Publications de la Sorbonne, 2001, 2 vol., 278 & 639 p., tome II, pp. 546-548.

2 Bibliographie essentielle : J.-Y. Mollier, *Le scandale de Panama*, Fayard, 1991, 564 p., J. Garrigues, *Les scandales de la République. De Panama à Elf*, Robert Laffont, 2004, 492 p., réédition avec le titre ... à l'affaire Cahuzac, Nouveau Monde éditions, 2013, 639 p. Résumé commode dans Y. Billard, *Le métier de la politique sous la IIIe République*, Presses universitaires de Perpignan, coll. « Études », 2003, 222 p., pp. 197-198.

3 Cf. D. Lejeune, *Les Sociétés de Géographie en France et l'expansion de l'Europe au 19e siècle*, Albin Michel, 1993, collection « Bibliothèque Albin Michel, Histoire », 236 p., *passim*. Une version intégrale, numérique et actualisée de la version universitaire est disponible sur demande à l'auteur.

4 1843-1917.

5 O. Sassi, « Joseph Reinach, le républicain gambettiste », dans S. Baumont & A. Dorna dir., *Les grandes figures du radicalisme. Les radicaux dans le siècle (1901-2001)*, Privat, coll. « Bibliothèque historique Privat », 2001, 286 p., pp. 77-81. Sur les Reinach, le premier chapitre de P. Birnbaum, *Les Fous de la République. Histoire politique des Juifs d'État de Gambetta à Vichy*, Fayard, 1992, 516 p., réédition, Seuil, coll. « Points », 1994, 512 p. et P. Birnbaum, « Les juifs d'État dans les guerres franco-françaises du boulangisme au Front populaire », *Vingtième Siècle. Revue d'Histoire*, janvier-mars 1992, pp. 26-44.

6 Pierre Sorlin, *"La Croix" et les juifs (1880-1899)*, Grasset, 1967, 346 p.

après en avoir eu vent, furent éliminés de la scène politique, définitivement ou temporairement. Aux victimes du boulangisme s'ajoutaient celles de Panama et la génération des fondateurs de la République disparaissait. Le scandale de Panama ne toucha pas les Sociétés de Géographie car la présence de Lesseps était à ce moment-là peu visible, et un pudique silence la rendit encore moins sensible ¹. Au contraire de la génération des fondateurs émergeaient des hommes neufs, qui devaient dominer les allées du pouvoir jusque dans l'entre-deux-guerres : Georges Leygues (37 ans), Poincaré (34 ans), Barthou (32 ans) et Delcassé (42 ans), sans parler de Gabriel Hanotaux, le ministre des Affaires étrangères (41 ans), tous de très jeunes ministres du cabinet Dupuy formé en mai 1894, surnommé « l'instituteur et les gosses », il est vrai que Charles Dupuy était ancien inspecteur d'académie... Quatre de ces hommes représentèrent, au bout du compte, des durées ministérielles très importantes sous la IIIe République : Barthou, avec 14 ans, détient presque le record absolu, après Sarraut et Briand, Leygues (13 ans), Delcassé (11 ans) et Poincaré (9 ans) ².

Louis BARTHO (1862-1934) ³

Fils d'un quincaillier d'Oloron-Sainte-Marie (Basses-Pyrénées, Pyrénées-Atlantiques après 1969), passionné de politique, de littérature et de musique dès ses études secondaires au lycée de Pau (qui prendra son nom), il fait son droit à Bordeaux et devient avocat à Pau. Barthou s'affirme comme républicain modéré dans un département, les Basses-Pyrénées, où les républicains sont minoritaires. À 27 ans, il se fait élire député d'Oloron, et ses électeurs lui demeureront fidèles jusqu'en 1922, date à laquelle il quitte la Chambre pour le Sénat, où il siège jusqu'à sa mort en 1934. Sa carrière ministérielle est précoce, car il bénéficie du vide politique qui suit le scandale de Panama, lequel a discrédité une grande partie du personnel républicain.

De 1894 à 1934, il devient l'un des grands notables du régime. Dreyfusard, ministre des Travaux Publics et de l'Intérieur des cabinets modérés de la fin du XIXe siècle (un des plus jeunes ministres de la IIIe République), il connaît une relative éclipse de sa carrière politique avec les gouvernements Waldeck-Rousseau et

¹ La notice nécrologique du *Bulletin* de la Société de Marseille réussit même l'habile tour de force de n'imprimer le nom de Panama que deux fois, dont l'une pour le titre de la conférence faite en 1888 ! Quant à la Société de Rochefort, elle avait été la première à douter, dès sa fondation, du canal de Panama.

² Y. Billard, *Le métier de la politique sous la IIIe République*, Presses universitaires de Perpignan, coll. « Études », 2003, 222 p., pp. 202-207 et Fr. Grèzes-Rueff, *La culture des députés français (1910-1958). Essai de typologie*, Presses universitaires du Mirail, 1994, 218 p., *passim*.

³ Notice dans J.-Fr. Sirinelli dir., *Dictionnaire historique de la vie politique française au XXe siècle*, PUF, 1995, 1 068 p., réédition, 2003, coll. « Quadrige », 1 254 p., pp. 128-130 et dans G. & S. Berstein, *La Troisième République*, M.A. Éditions, coll. « Le Monde de ... », 1987, 356 p., pp. 40-41.

Combes (auxquels il est, quand même, favorable), mais retrouve la route du pouvoir dans les cabinets Sarrien et Briand. Barthou adhère, avant les élections de 1902, à l'Alliance républicaine démocratique (ARD), dont il assume la vice-présidence active jusqu'en 1926. Évidemment libéral, il défend le rachat des Chemins de fer de l'Ouest ; homme d'ordre, il appuie le Tigre (Clemenceau) mais s'inscrit au groupe de la Gauche radicale en 1910. Le 22 mars 1913 il est nommé Président du Conseil, et c'est lui qui fait voter, malgré l'opposition de la gauche, la loi portant à trois ans la durée du service militaire. Dans tous les postes qu'il occupe jusqu'à la guerre, Barthou montre de brillantes qualités d'homme d'État : une intelligence claire, un sens de l'ordre et de la mesure, un réel attachement aux institutions républicaines. Homme d'ordre, adversaire des socialistes (sa notoriété repose en partie sur ses très nombreuses polémiques avec Jaurès), il adhère en 1902 à l'Alliance Démocratique dont il devient l'un des leaders reconnus.

Bien qu'anticléricale lui-même, il a de difficiles rapports avec les radicaux, auxquels il reproche leur intolérance et leurs alliances électorales avec les socialistes. Ses relations sont particulièrement mauvaises avec Caillaux, farouchement opposé à la loi de trois ans et qui fait tomber son gouvernement. Barthou se venge en 1914 en jouant un rôle de premier plan dans la campagne menée contre Caillaux, lisant à la tribune de la Chambre une lettre qui révèle que sur l'intervention de Caillaux, le gouvernement a imposé au procureur la remise du procès de l'escroc Rochette. La victoire de la gauche aux élections de 1914, la déclaration de guerre, la mort de son fils tué en Alsace en décembre 1914 provoquent une coupure de trois ans dans son activité politique, jusqu'à son retour au ministère des Affaires étrangères en 1917. Mais l'épreuve subie l'a changé ; il prend du recul par rapport aux luttes partisans. Il est d'ailleurs symptomatique qu'il quitte en 1922 la Chambre pour le Sénat dont il a toujours loué la sagesse et le rôle d'équilibre qu'il joue dans les institutions.

Mais plus que sénateur (des Basses-Pyrénées), Barthou est ministre, presque sans discontinuer. S'il se tient à l'écart des ministères de Blocs qu'ils soient orientés à droite (Bloc national) ou à gauche (Cartel), il siège volontiers dans les ministères de concentration, constitués par Briand ou par son ami Raymond Poincaré, dont il apparaît comme le second depuis 1922 et toujours dans des postes de premier plan où il peut s'occuper de l'intérêt national, la Guerre, les Affaires étrangères et la Justice. Son nom reste attaché à la politique étrangère de la France : rapporteur du projet de loi portant approbation du traité de Versailles, chef de la délégation française à la conférence de Gênes (1922), président de la Commission des Réparations : « l'ère Barthou »... Sa grande pensée est la constitution d'un « pacte de l'Est » : renforcement des alliances avec les pays d'Europe orientale, rapprochement avec l'URSS, qu'il fait entrer à la SDN.

Lors de la retraite de Poincaré en 1929, on pense à lui comme à un possible recours en cas de crise. C'est le rôle qu'il peut espérer jouer à la fin du ministère Doumergue, issu des événements du 6 février, lorsqu'il se rapproche des radicaux et qu'on voit en lui le futur chef d'une Union nationale rééquilibrée vers la gauche. Ce processus qui conduit au couronnement de la carrière de Barthou est brutalement interrompu en octobre 1934 par sa mort sous les balles d'un terroriste croate alors qu'il tentait de protéger l'hôte de la France, le roi Alexandre de Yougoslavie, que comme ministre des Affaires étrangères, il venait accueillir à Marseille. Cette mort porte également un coup fatal à la politique de reconstitution des alliances françaises contre le danger allemand entreprise par Barthou. Signataire de la note du 17 avril 1934 par laquelle la France, répudiant le principe de la sécurité collective face au danger hitlérien, affirmait vouloir désormais « assurer sa sécurité par ses propres moyens », Barthou s'est efforcé de mettre en œuvre cette ligne. Partisan d'un pacte oriental liant contre l'Allemagne la France et les pays de la Petite Entente (Tchécoslovaquie, Yougoslavie, Roumanie), il ouvre des négociations avec l'URSS qui aboutiront après sa mort à la conclusion du pacte franco-soviétique en 1935. Soulignant dans l'oraison funèbre de Barthou et de Poincaré, morts à peu près en même temps, le parallélisme de leurs carrières, le président du Sénat Jules Jeanneney (1864-1957) pouvait à bon droit affirmer que l'un et l'autre avaient consacré leurs forces à la défense des intérêts du pays. Quinze fois ministre, une fois président du Conseil, Louis Barthou est une personnalité essentielle de la IIIe République. Il convient d'ajouter que, mélomane à ses heures, bibliophile averti et écrivain prolifique et de talent, Louis Barthou était entré à l'Académie française en 1919.

Le retour au protectionnisme, qui alla de pair avec une stricte orthodoxie budgétaire, fut institué par le tarif Méline de 1892, après la décennie libre-échangiste des années 1860 et les droits de douane qui avaient frappé dans les années 1880 les produits métallurgiques et textiles, le sucre, le blé et le bétail. Sous l'impulsion du ministre de l'Agriculture, qui apparaissait comme le chef des progressistes, fut votée la loi du 11 janvier (voir plus haut).

Ce passage des modérés au pouvoir se marqua enfin par une grande timidité sociale, malgré le « remords social » qui imprégnait les classes bourgeoises dans les années 1890. Les progressistes, axe des majorités et des gouvernements, étaient les adversaires de tous les bouleversements ; ils considéraient qu'il fallait lutter contre le « danger socialiste ». Certes, quelques mesures sociales furent votées, malgré le règne idéologique du libéralisme économique et social : suppression du livret ouvrier (1890), limitation (1892) de la durée de la journée de travail des femmes et des jeunes filles de plus de 18 ans, de

celle des adolescents de 13 à 16 ans (*cf.* plus haut), encouragement à la construction d'habitations à bon marché, retraite pour les mineurs (1895), et surtout loi qui établissait la responsabilité patronale en cas d'accident du travail (1898). Mais la France restait fort en retrait par rapport à ses voisins industrialisés, donc en-deçà des possibilités réelles du pays.

□ L'affaire Dreyfus 1

Depuis longtemps, état-major et services de renseignement vivaient dans la hantise de l'infériorité de la France par rapport aux forces allemandes. La conclusion de l'alliance franco-russe s'était accompagnée, en France et en Allemagne, d'une révision des plans de concentration des troupes en cas de guerre et d'un renouveau du matériel, particulièrement dans le domaine de l'artillerie. Aussi les services secrets étaient-ils très actifs. En septembre 1894, une fuite de secrets militaires, au profit de l'Allemagne, fut découverte ; les soupçons se portèrent sur le capitaine Alfred Dreyfus, né en 1859 dans une famille juive, riche, originaire de Mulhouse, et ayant opté pour la France en 1871. Il était passé par l'École de Guerre et ses collègues du Deuxième Bureau l'appréciaient peu. Il était le premier officier juif à être entré dans le « saint des saints », l'État-Major, et une série d'articles dénonçait dans les journaux, depuis deux ans, les « juifs dans l'armée », alors que le premier général juif de l'armée française, Léopold Sée (1822-1904), avait été nommé en novembre 1870 (2). L'enquête fut bâclée et achevée par une dictée graphologique ridicule ; Dreyfus fut arrêté le 15 octobre 1894. Mais pour provoquer une instruction judiciaire, Drumont déclencha une campagne de presse : dès le 29 octobre 1894 parut « une question » (en sept lignes) dans *La Libre Parole*, et le 1er novembre 1894 l'opinion publique fut alertée par une note du *Figaro*. L'instruction commença le 7 novembre 1894 ; Dreyfus comparut devant un conseil de guerre, dont les juges reçurent au dernier moment un dossier secret — qui comportait, entre autres, le premier « billet Alexandrine », adressé par l'attaché militaire italien (qui avait ce pseudonyme) à son homologue allemand, « Ce canaille de D... » —, transmis par le ministre de la Guerre, le général Auguste Mercier (1833-1921), et non communiqué à Dreyfus et à ses avocats. Mais le 28 novembre 1894, Mercier déclara dans une interview au *Figaro* qu'il y avait des

1 La bibliographie sur l'affaire Dreyfus est positivement immense, pour ne pas alourdir le présent texte je ne cite ici que trois livres, l'excellente et concise mise au point de Vincent Duclert, *L'affaire Dreyfus*, La Découverte, dans la collection « Repères », plusieurs fois rééditée, la non moins excellente « somme » de Philippe Oriol, *L'histoire de l'affaire Dreyfus de 1894 à nos jours*, Les Belles Lettres, 2014, 2 vol., 1 489 p. et la correspondance introduite et commentée : Alfred & Lucie Dreyfus, *Écrire, c'est résister. Correspondance (1894-1899)*. Édition établie par Marie-Neige Coche et Vincent Duclert, Éditions Gallimard, Coll. Folio-Histoire, 2019, 300 p. On trouvera nombre d'autres ouvrages dans la bibliographie générale.

2 P. Birnbaum, « Les Juifs dans l'armée », dans J.-J. Becker & A. Wieviorka dir., *Les Juifs de France de la Révolution française à nos jours*, Liana Levi, 1998, 445 p., pp. 69-70.

« charges accablantes » contre Dreyfus, qui fut le 22 décembre condamné à la dégradation militaire et à la déportation perpétuelle, par le Conseil de guerre de Paris siégeant à huis clos. Un officier français était donc condamné à tort pour espionnage, malgré ses protestations d'innocence : c'est l'« injustice militaire », selon le mot de Clemenceau. Son innocence est tout à fait certaine, mais tous les points de l'affaire d'espionnage (bien réelle) n'ont pas été élucidés, après un siècle.

Le 5 janvier 1895 eut lieu la cérémonie de dégradation militaire de Dreyfus, qui proclama à nouveau son innocence ; le 21 février il était embarqué, pour être transféré à l'île du Diable, en Guyane, le 14 avril. À l'époque, la presse lui était hostile, mais une première campagne de révision se dressa pour le défendre. Certains de son innocence, sa femme, son frère aîné Mathieu **1** et l'écrivain Bernard Lazare (1865-1903) **2**, réussirent à convaincre le sénateur Auguste Scheurer-Kestner (ce qui fut fait en juillet 1897) et obtinrent l'appui du lieutenant-colonel Georges Picquart, nouveau chef du deuxième bureau, qui avait découvert en mars 1896 l'identité du coupable vraisemblable, le commandant Ferdinand Walsin Esterhazy (1847-1923), qui s'était mis en juillet 1894 à la disposition de l'attaché militaire allemand pour lui fournir des renseignements. Le 6 novembre 1896, Bernard Lazare publia à Bruxelles une brochure, *Une erreur judiciaire. La vérité sur l'affaire Dreyfus*, point de départ d'une campagne : quatre jours plus tard, *Le Matin* publiait une photo du bordereau, ce qui facilita l'identification d'Esterhazy, dénoncé publiquement par Mathieu Dreyfus (1857-1930) le 15 novembre 1897. Mais le procès d'Esterhazy (10 et 11 janvier 1898) fut clos par l'acquiescement de ce personnage qui, à coup sûr, avait trahi pour de l'argent.

Les efforts en faveur d'une révision s'étaient heurtés à la volonté de l'État-Major de ne pas revenir sur la chose jugée, ce qui aurait à son avis compromis l'autorité de l'armée. Interpellé à la Chambre sur la question, le président du Conseil Méline déclara en décembre 1897 : « Il n'y a pas d'affaire Dreyfus. » Le 2 novembre 1896 avait même été fabriqué le « faux Henry », c'est-à-dire par le colonel Hubert Henry (1846-1898) le « deuxième billet Alexandrine », qui nommait Dreyfus.

Dans les deux années qui suivirent Gyp **3** publia deux romans-feuilletons violemment antisémites, *Le Baron Sinai* et *Israël*. C'est dans un tel

1 1857-1930. Notice par P. Birnbaum, dans J.-J. Becker & A. Wiewiorka dir., *Les Juifs de France de la Révolution française à nos jours*, Liana Levi, 1998, 445 p., pp. 88-89.

2 *Ibid.*, pp. 91-92.

3 Pseudonyme de Sybille Riquetti de Mirabeau, comtesse Martel de Janville (1849-1932). Cf. B. Joly, *Dictionnaire biographique et géographique du nationalisme français (1880-1900)*, Honoré Champion, 1998, 687 p., pp. 191-193 et Laurent Bihl, « Retour sur l'antisémitisme en images et son approche historique », dans

contexte que le 14 janvier 1898 — le numéro est daté du 13 — fut publiée la lettre-article « J'Accuse... » d'Émile Zola, dans *L'Aurore*, dont le rédacteur en chef était Georges Clemenceau. C'est ce texte fameux qui transforma le cas du capitaine en affaire politique. Zola y dénonçait la justice militaire dans une lettre ouverte destinée au président de la République. Zola attaquait nommément — cela fonda la diffamation — et insistait sur la condamnation d'un innocent et le blanchiment d'un coupable.

« [...] Et c'est à vous, monsieur le Président, que je la crierai, cette vérité, de toute la force de ma révolte d'honnête homme. Pour votre honneur, je suis convaincu que vous l'ignorez. Et à qui donc dénoncerai-je la tourbe malfaisante des vrais coupables, si ce n'est à vous, le premier magistrat du pays ? La vérité d'abord sur le procès et sur la condamnation de Dreyfus. Un homme néfaste a tout mené, a tout fait, c'est le lieutenant-colonel du Paty de Clam, alors simple commandant. Il est l'affaire Dreyfus tout entière ; on ne la connaîtra que lorsqu'une enquête loyale aura établi nettement ses actes et ses responsabilités. Il apparaît comme l'esprit le plus fumeux, le plus compliqué, hanté d'intrigues romanesques, se complaisant aux moyens des romans-feuilletons, les papiers volés, les lettres anonymes, les rendez-vous dans les endroits déserts, les femmes mystérieuses qui colportent, de nuit, des preuves accablantes. C'est lui qui imagina de dicter le bordereau à Dreyfus ; c'est lui qui rêva de l'étudier dans une pièce entièrement revêtue de glaces ; c'est lui que le commandant Forzinetti nous représente. »

Le contexte antisémite, le « moment », de cette année 1898 a été bien étudié par Pierre Birnbaum¹. Le procès de Zola (7-23 février 1898) le vit condamner au maximum pour diffamation, mais la découverte en août 1898 dans le dossier de Dreyfus du faux fabriqué par le lieutenant-colonel Henry provoqua le suicide (?) de son auteur et la démission du général Raoul Le Mouton de Boisdeffre (1839-1919), chef d'État-Major, une vague de démissions dans l'armée et un rebondissement des luttes. L'Affaire divisa le pays en révisionnistes et antirévisionnistes, et une véritable lutte commença, parfois au sein même des familles. « Surtout n'en parlons pas ! » / « Ils en ont parlé ! » : on songe au fameux dessin « Un dîner en famille » de l'antidreyfusard Caran d'Ache (13 février 1898, dans *Le Figaro*) !

En janvier 1898 éclatèrent des manifestations antisémites et de véritables émeutes hystériques à Nantes, Nancy, Rennes..., et en Algérie ; le 26 février eut lieu un duel Drumont-Clemenceau. Certes, le 2 avril le procès de l'écrivain fut cassé pour vice de forme, mais le 18 juillet Zola fut à nouveau condamné ; il s'exila en Grande-Bretagne et rentra en juin 1899 en France. Les

Deux siècles de caricatures politiques et parlementaires. Études réunies par Pierre Allorant, Alexandre Borrell et Jean Garrigues, Artois Presses Université, 2019, 170 p., chapitre 4.

¹ P. Birnbaum, *Le moment antisémite. Un tour de la France en 1898*, Fayard, 1998, 400 p., réédition « Pluriel », 2015, 504 p.

élections législatives des 8 et 22 mai 1898 furent peu affectées par l’Affaire, et la Chambre garda la même physionomie d’ensemble qu’en 1893. Cependant le pays était toujours divisé et le camp antidreyfusard se montra capable de faire, entre le 14 décembre 1898 et le 15 janvier 1899, une pétition-souscription pour la veuve et l’orphelin du colonel Henry (le *Monument Henry 1*), où les versements étaient assortis de commentaires et de fantasmes d’une extrême violence : les souscripteurs voulaient « fusiller », « pendre », « étrangler », « étripper », « expulser » « l’abjecte vermine juive », la « youtrerie », le « microbe juif ».

L’Affaire, guerre franco-française, divise le pays. L’Affaire, comme on dit sans autre prédicat, met en cause les grands principes moraux et politiques. Elle déchaîne les passions politiques et religieuses et divise la France en deux camps. Les antidreyfusards, antisémites – une remontée de l’antisémitisme avait précédé l’Affaire d’une quinzaine d’années –, militaristes et cléricaux, sont groupés autour de la seconde Ligue antisémitique (une première avait duré de 1889 à 1890 ou 1892, voir plus haut), du comité de l’Action française, de la Ligue des patriotes (recréée en novembre 1896), puis de la Ligue de la patrie française. Cette dernière, fondée le 31 décembre 1898, est la plus puissante des organisations suscitées par l’Affaire, avec 150 à 200 000 membres, la plus « intellectuelle » – avec pour président d’honneur Maurice Barrès, président effectif le poète François Coppée – et la mieux étudiée (par Jean-Pierre Rioux *2*). De nombreuses associations avaient d’ailleurs été formées avant l’éclatement de l’Affaire, de la même manière que de nombreux thèmes transcendent l’Affaire elle-même : leitmotiv de la décadence, dédain de la franc-maçonnerie, impressionnante montée de la xénophobie et haine des intellectuels.

« Quand éclate l’affaire Dreyfus, ceux que l’on appellera antidreyfusards sont prêts : ils disposent d’un arsenal idéologique parfaitement rôdé sur le fond comme dans la forme ; leurs ligues et leurs groupes fonctionnent et ont pris l’habitude de collaborer [...] » (Bertrand Joly *3*).

1 Cf. P.Quillard, *Le monument Henry, liste des souscripteurs classés méthodiquement et selon l’ordre alphabétique*, Paris, 1899, XII+703 p. (liste des souscripteurs en décembre 1898 de la souscription ouverte par le journal de Drumont, *La Libre Parole*, pour permettre à la veuve du colonel Henry de poursuivre en justice Joseph Reinach) ; S.Wilson, « Le monument Henry, la structure de l’antisémitisme en France, 1898-1899 », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, mars-avril 1977, pp. 265-291. Voir aussi Georges Bensoussan, *L’idéologie du rejet. Enquête sur le Monument Henry ou archéologie du fantasme antisémite dans la France de la fin du XIXe siècle*, Levallois-Perret, Manya, 1993, 244 p.

2 J.-P.Rioux, *Nationalisme et conservatisme : la Ligue de la Patrie française (1899-1904)*, Beauchesne, 1977, 117 p. Sur Barrès : Z.Sternhell, *Maurice Barrès et le nationalisme français*, FNSP, 1972, réédition Complexe, 1985, 400 p., réédition, Complexe, 1999, 416 p., réédition, Fayard, 2000, 432 p., réédition « Pluriel », 2016, 432 p.

3 B.Joly, *Dictionnaire biographique et géographique du nationalisme français (1880-1900)*, Honoré Champion, 1998, 687 p., compte rendu par mes soins dans *Historiens & Géographes*, juillet-août 2000, p. 408. Aussi : B.Joly, *Déroulède. L’inventeur du nationalisme*, Perrin, 1998, 440 p., compte rendu par mes soins dans *Historiens & Géographes*, juillet-août 2000, p. 408, B.Joly, *Histoire politique de l’affaire Dreyfus*, Fayard, 2014, 784 p. Sur les écrivains et l’affaire Dreyfus : le Colloque d’octobre 1981 dirigé par G.Leroy, *Les Écrivains et*

Les artistes sont nombreux dans le camp antidreyfusard : Cézanne, Degas, Jean-Louis Forain (1852-1931) ¹, Renoir, Rodin, Toulouse-Lautrec... Les dreyfusards, antimilitaristes, anticléricaux, se rassemblent pour la défense d'une certaine idée de la justice et de la République autour de la Ligue des droits de l'homme, recréée le 20 février 1898 et « monument constitutif de la République » (Léon Blum) ² — une première association de ce nom avait été fondée pendant le boulangisme, en mai 1888, par Clemenceau, Arthur Ranc ³ et Jules Joffrin, mais elle avait disparu — par Ludovic Trarieux (1840-1904), sénateur Centre gauche et ancien ministre de la Justice. La coupure n'est pas exactement droite/gauche, mais en apparence elle l'est et rappelle des clivages anciens, bien que cette fois-ci il s'agisse pour les adversaires de la « révision » de défendre l'armée, la raison d'État, les principes d'ordre et d'autorité et l'intérêt du pays, jugé supérieur à la cause d'un individu. Ce camp est d'autant plus exaspéré que Fachoda a blessé le sentiment patriotique. Il y a, de plus, vaste coalition et amalgame, les antisémites dénonçant le « Vénitien déraciné » (Zola, d'après Barrès) et le « syndicat juif » dans le camp des dreyfusards.

Ceux-ci, partisans de la « révision », mettent en avant les idées de justice, de vérité, de raison et de défense des droits de l'individu. Ce fut, en tant que partis, la position des radicaux et des partis socialistes, mais non sans hésitations ni réserves : beaucoup de socialistes, les guesdistes en particulier, estimèrent qu'il fallait laisser les bourgeois capitalistes se déchirer entre eux. Un manifeste socialiste de 1898 proclama : « Prolétaires, ne vous enrôlez dans aucun des clans de cette guerre civile bourgeoise ! » Millerand fit exception et, au cours du procès Zola, Jaurès, qui avait signé le manifeste de 1898, entraîna les siens dans le camp révisionniste, y perdant à court terme son mandat de député, bien que son militantisme fût retombé entre janvier et les législatives de mai. Le dreyfusisme, qui est aussi la position des protestants ⁴ et du laïcisme présenté plus haut, est bien entendu également offensif : il dénonce le déni de justice et le

l'affaire Dreyfus, PUF, 1984, 300 p. et le chapitre III de G.Leroy, *Batailles d'écrivains. Littérature et politique, 1870-1914*, Armand Colin, 2003, 346 p.

¹ B.Joly, *Dictionnaire biographique et géographique du nationalisme français (1880-1900)*, Honoré Champion, 1998, 687 p., pp. 161-162.

² Cf. la contribution d'Emmanuel Naquet dans O.Dard & N.Sévilla dir., *Le Phénomène ligueur sous la Troisième République*, Metz, Centre régional universitaire lorrain d'histoire, 2009, 325 p., pp. 39-67.

³ O.Sassi, « Arthur Ranc, une plume au service de la République », dans S.Baumont & A.Dorna dir., *Les grandes figures du radicalisme. Les radicaux dans le siècle (1901-2001)*, Privat, coll. « Bibliothèque historique Privat », 2001, 286 p., pp. 83-88, et notice dans J.-M.Mayeur & A.Schweitz, *Les parlementaires de la Seine sous la Troisième République*, Publications de la Sorbonne, 2001, tome II, 639 p., pp. 495-496.

⁴ Mise au point actualisée sur les protestants : André Encrevé, *Les protestants et la vie politique française. De la révolution à nos jours*, CNRS Éditions, 2020, 599 p., chapitre 13, reprise d'une contribution à un ouvrage collectif de 1994.

cléricalisme des officiers conservateurs, d'autant plus vivement que beaucoup de monarchistes pensaient que le moment était enfin venu d'en finir avec la « gueuse », c'est-à-dire avec la République. La lutte entre les deux camps utilise une iconographie considérable, facile à redécouvrir et qui va jusqu'au jeu de l'oie, en passant par pièces de théâtre et plaintes populaires. Mais toutes les régions rurales ne se sentirent pas concernées ; Roger Thabault (*cf.* plus haut) note ainsi finement :

« L'affaire Dreyfus, qui souleva tant de passions en France, fut pratiquement ignorée à Mazières. Elle était trop complexe et trop confuse, elle mettait en jeu trop de choses ignorées dans ce coin de campagne pour passionner les hommes du pays les plus attirés par les idées. Et ceux qui s'y intéressaient étaient trop peu nombreux pour pouvoir s'exciter mutuellement par leurs approbations ou leurs oppositions. Seuls, quelques notables, quelques fonctionnaires et, par contagion, leurs amis les plus proches, prirent parti. Il n'y eut à Mazières-en-Gâtine que quelques dreyfusards et quelques antidreyfusards, d'ailleurs relativement calmes. »

Les groupes de pression sont aussi des salons feutrés, antidreyfusards comme celui de la comtesse de Loynes ¹, dreyfusards comme celui de Madame de Caillavet ; l'antidreyfusisme est *a contrario* l'occasion de développer un nationalisme virulent qui à court et moyen terme réussira l'opération, point si facile et évidente, de fédérer les droites. Pour l'heure il est incarné par Rochefort, Déroulède et Barrès mais aussi par une radicalisation de l'orléanisme et de son prétendant, le duc d'Orléans, sans que celui-ci ni aucun des autres ne réussisse à être le Boulanger de cette nouvelle crise de la République. Le principe de cohésion n'est pas un homme, mais l'antisémitisme, mouvement fort rassembleur et imprécis, dirigé comme partout en Europe au même moment contre des boucs émissaires, en France particulièrement peu nombreux. Jules Guérin (1860-1910) devient en métropole le chef d'orchestre de cet antisémitisme, s'appuyant sur un hebdomadaire, *L'Anti-Juif*, des subsides et une véritable forteresse, rue de Chabrol, à Paris ².

Pendant l'Affaire, l'attitude que l'on adopte est devenue le grand clivage de la vie politique ; la France se dresse contre l'« anti-France » (Maurras). Après le succès des révisionnistes, les antidreyfusards se trouvent exclus du camp dit « républicain », adjectif lourd de sens malgré sa banalité apparente. La gauche, qui va gouverner à partir du gouvernement Waldeck-Rousseau, sera seule considérée comme véritablement républicaine. La droite, condamnée à l'opposition, est désormais nationaliste, autoritaire et militariste ; la méfiance

¹ Pseudonyme de Marie-Anne Detourbay, dite Jeanne de Tourbey (1837-1908). Lire P.Ory, chapitre III du tome 2 de J.-F.Sirinelli dir., *Histoire des droites en France*, Gallimard, 1992, réédition, 2006, 3 vol.

² M.Winock, *Nationalisme, antisémitisme et fascisme en France*, Seuil, coll. « Points », 1990, 446 p., réédition, Seuil, coll. « Points », 2004, 432 p., réédition, 2014, 506 p., pp. 353-358.

envers ces trois caractères sera critère de républicanisme. De plus, toute une génération d'hommes politiques a été marquée par l'affaire Dreyfus et y a trouvé les valeurs définitives du régime.

L'Affaire est un véritable révélateur et elle voit une naissance de l'« intellectuel ». Très répandue, la presse joue un rôle capital dans cette mobilisation de l'opinion : elle a vraiment fait l'affaire Dreyfus et apparaît presque comme un « quatrième pouvoir ». Et c'est elle qui en bonne partie achève le virage à droite de la capitale, entamé avec le boulangisme ; elle qui permet au camp antidreyfusard de pallier l'absence en son sein d'une force comparable à la Ligue des droits de l'homme, les tirages de la presse antidreyfusarde — *L'Intransigeant* de Rochefort qui vend le titre à Léon Bailby ¹ en 1905, *La Croix*, *Le Petit Journal* et bien sûr *La Libre Parole* — étant considérables et en province presque exclusifs. Le tirage n'est pas tout, le ton et le vocabulaire se passant de commentaires nouveaux depuis l'étude de Pierre Sorlin, « *La Croix* » et *les juifs* ² : « l'omnipotence juive », « étripiez-les ! », « Judas-Dreyfus », « la youtrerie universelle ». La presse dreyfusiste est composée de *L'Aurore*, de *La Petite République*, des *Droits de l'homme*, du *Rappel*, du *Figaro*, le seul journal conservateur à être devenu dreyfusard, et de *La Fronde*, le journal fondé par la féministe Marguerite Durand (1864-1936) ³. Les journalistes se donnent à fond dans la querelle et il y a un grand nombre de duels, le plus célèbre étant celui de Clemenceau et Drumont.

Tournant capital, on voit « s'engager » dans le combat ceux que l'on va justement avec l'affaire Dreyfus qualifier du néologisme d'« intellectuels ». Parmi eux les contemporains reconnaissent sans peine du côté dreyfusard les

¹ 1867-1945. Il dirige *L'Intransigeant* — devenu le plus important quotidien « du soir » — jusqu'en 1932, les dernières années ayant été de déclin pour *L'Intransigeant*. Bailby se dédommagera par la présidence du Syndicat de la Presse parisienne et la fondation du *Jour*.

² P.Sorlin, « *La Croix* » et *les juifs (1880-1899)*, contribution à *l'histoire de l'antisémitisme contemporain*, Grasset, 1967, 346 p. et M.Martin, *Médias et journalistes de la République*, Odile Jacob, 1997, 494 p., pp. 99-100.

³ « Au début du XXe siècle, cette élégante mondaine aux nombreux amants défend la cause des femmes sans jamais renoncer à son style et à son mode de vie, s'en servant même pour son combat. Pour parer les critiques des antiféministes, qui accusent les militantes d'être des laiderons, elle transforme les locaux de *La Fronde* en salon mondain. » (Emmanuelle Retaillaud, dans *Le Monde-Idees* du 3 février 2018, p. 2). Plus ample dans le chapitre 6 d'E.Retaillaud, *La Parisienne. Histoire d'un mythe, du siècle des Lumières à nos jours*, Seuil, 2020, 428 p. Sur les feuilletons de *La Fronde*, tous écrits par des femmes : G.Leroy & J.Bertrand-Sabiani, *La vie littéraire à la Belle Époque*, PUF, 1998, 383 p., pp. 108-109. Un livre ancien mais vibrant : J.Rabaut, *Marguerite Durand, 1864-1936*, L'Harmattan, 1996, 138 p. Sur l'histoire du féminisme : Laurence Klejman & Florence Rochefort, *L'égalité en marche. Le féminisme sous la Troisième République*, FNSP/Des Femmes, 1989, 356 p. ; Christine Bard, *Les filles de Marianne. Histoire des féminismes, 1914-1940*, Fayard, 1995, 528 p. ; Christine Bard, *Le féminisme au-delà des idées reçues*, Le Cavalier bleu, 2012, 286 p. ; Christine Bard, *Les insoumises. La révolution féministe*, Société éditrice du Monde, 2013, 191 p. Anthologie ; Christine Bard dir., *Colloque Les féministes de la première vague*, Presses universitaires de Rennes, 2015, 229 p. ; Véronique Rieu, *L'anticléricalisme féministe sous la IIIe République (1875-1914)*, L'Harmattan, 2015, 182 p.

professeurs (Gabriel Monod, président de l'École pratique des hautes études, qui se manifeste très tôt, Charles Seignobos, professeur à la Sorbonne **1**), le Collège de France, l'École des Chartes, les élèves (futurs professeurs) de l'ENS de la rue d'Ulm, derrière leur bibliothécaire Lucien Herr et la promotion littéraire de 1894 (Charles Péguy, Albert Mathiez **2**, Paul Mantoux **3**), et les scientifiques, qu'on ne doit plus négliger : n'ont-ils pas souvent cohabité avec les littéraires, à l'ENS par exemple **4** ? Du côté opposé, on a l'Académie française et la majorité des écrivains, Maurice Barrès, Paul Bourget, François Coppée, Jules Lemaître, Frédéric Mistral, Jules Verne ; mais Anatole France, Proust, Péguy et évidemment Zola défendent Dreyfus. Le mot d'« intellectuel » n'apparaît pas dans le « J'Accuse ! » de Zola, mais chez Clemenceau, en italique, le 23 janvier ; la chronique que Barrès consacre le 1er février 1898 dans *Le Journal* à « la protestation des intellectuels ! » va populariser le substantif, en circulation depuis 1890 environ après avoir été pour la première fois, semble-t-il, employé par Guy de Maupassant en 1879. On remarquera qu'il s'impose en même temps que de grandes pétitions, comme s'il y avait consubstantialité.

Les intellectuels sont les « hommes de pensée », les « hommes de pur labeur intellectuel » que désigne Clemenceau le 18 janvier 1898, « des hommes de lettres et des hommes de science » qui sont de la sphère de la raison, comme écrira Joseph Reinach en 1903, « diversité d'hommes ayant acquis quelque notoriété par des travaux qui relèvent de l'intelligence (sciences exactes, sciences appliquées, médecine, littérature, etc.)... » pour intervenir collectivement dans la vie publique, selon, beaucoup plus tard, Jean-Paul Sartre dans son *Plaidoyer pour les intellectuels* de 1972 (**5**). Mais tous ne sont pas dans le camp dreyfusard...

L'affaire Dreyfus est la plus globale des crises que la République ait eu à surmonter dans le dernier quart du XIXe siècle, puisqu'elle fut à la fois celle d'un antisémitisme, des relations entre armée et État républicain, des valeurs républicaines, du parti républicain lui-même, avec la division en deux des progressistes. L'Affaire ne fut pas un conflit social, comme la France en avait déjà connu. Elle n'a pas respecté exactement les limites, devenues habituelles sous la

1 Respectivement 1844-1912 et 1854-1942. Sur Seignobos : A.Prost, « Charles Seignobos revisité », *Vingtième Siècle. Revue d'Histoire*, juillet-septembre 1994, pp. 100-118 ; Christophe Charle, *Paris fin de siècle, culture et politique*, Seuil, coll. « L'univers historique », 1998, 320 p., pp. 125-152.

2 1874-1932. B.Müller, « Génération Lucien Febvre ? », dans Y.Potin & J.-F.Sirinelli dir., *Génération historienne. XIXe-XXIe siècle*, CNRS, 2019, 800 p. Du même : « *Problèmes contemporains et hommes d'action. À l'origine des Annales, une correspondance entre Lucien Febvre et Albert Thomas (1928-1930)* », *Vingtième Siècle. Revue d'Histoire*, juillet-septembre 1992, pp. 78-91

3 1877-1956.

4 Exposition de 2006 et textes : V.Duclert dir., *Savoir et Engagement. Écrits normaliens sur l'affaire Dreyfus*, Éditions de la rue d'Ulm, 2006, 184 p.

5 Gallimard, 1972, 117 p.

IIIe République, du conflit droite/gauche, mais elle a contribué à relancer ce dernier type de conflit. Elle a, ressoudant la gauche idéologique, comme au temps du 16 mai 1877 et du boulangisme, poussé à la naissance de la Défense républicaine et à la formation du Bloc des gauches. La République se définit mieux en tirant profit de la crise. C'est le retour à la République militante avec une « Union des républicains », ou Bloc des gauches : les expressions sont significatives. C'est la division, au contraire, des progressistes, alors que la partie de la droite en passe dans les années 1890 de se rallier sur les injonctions pontificales est rejetée hors de la cité républicaine : il faudra la Grande Guerre pour qu'elle soit vraiment intégrée.

CHRONOLOGIE DE L'AFFAIRE DREYFUS

9 octobre 1859 : naissance d'Alfred Dreyfus
 1878 : Alfred Dreyfus entre à Polytechnique
 1886 : publication de *La France juive* d'Édouard Drumont
 1892 : fondation par Drumont du journal antisémite *la Libre Parole* ; célébration du centenaire de la République française
 Septembre 1894 : une fuite de secrets militaires, au profit de l'Allemagne, est découverte
 15 octobre 1894 : arrestation du capitaine Alfred Dreyfus
 29 octobre 1894 : note « Une question » dans *La Libre Parole* (en sept lignes)
 1er novembre 1894 : l'opinion est alertée par une note du *Figaro*
 7 novembre 1894 : début de l'instruction judiciaire contre Dreyfus
 22 décembre 1894 : condamnation du capitaine Alfred Dreyfus par le conseil de guerre siégeant à huis clos
 5 janvier 1895 : à l'École militaire, cérémonie de dégradation militaire de Dreyfus, qui proteste de son innocence
 21 février 1895 : embarquement de Dreyfus, transféré à l'île du Diable, en Guyane, le 14 avril
 2 novembre 1896 : fabrication du « faux Henry »
 13 juillet 1897 : Scheurer-Kestner est averti des découvertes de Picquart sur l'innocence de Dreyfus
 1897 & 1898 : Gyp, alias la comtesse de Martel, publie deux romans-feuilletons antisémites, *Le Baron Sinai* et *Israël*
 10 et 11 janvier 1898 : procès du commandant Esterhazy, qui est acquitté
 14 janvier 1898 : lettre-article « J'Accuse... » de Zola dans *L'Aurore*, dont le rédacteur en chef est Georges Clemenceau. Le numéro est daté du 13.
 Février 1898 : procès de Zola ; il est condamné au maximum
 20 février 1898 : refondation de la Ligue des Droits de l'Homme et du Citoyen par Ludovic Trarieux, sénateur Centre gauche et ancien ministre de la Justice
 2 avril 1898 : le procès de Zola est cassé pour vice de forme
 8 et 22 mai 1898 : élections législatives, qui sont peu affectées par l'Affaire (et la Chambre garde la même physionomie d'ensemble qu'en 1893)

Août 1898 : découverte du faux fabriqué par le lieutenant-colonel Henry et suicide (?) de ce dernier. Cet épisode provoque une vague de démissions dans l'armée et un rebondissement des luttes

31 décembre 1898 : fondation de la Ligue de la Patrie française

14 décembre 1898-15 janvier 1899 : pétition-souscription pour la veuve et l'orphelin du colonel Henry (le *Monument Henry*)

23 février 1899 : tentative de coup de force de Déroulède lors des funérailles de Félix Faure, remplacé depuis le 12 à la présidence de la République, qu'il occupait depuis 1895, par Émile Loubet (ce choix de l'homme qui a voulu étouffer le scandale de Panama apparaît comme un défi pour les nationalistes)

3 juin 1899 : la Cour de Cassation casse le jugement prononcé en 1894 contre Dreyfus et renvoie l'affaire devant le Conseil de Guerre de Rennes

4 juin 1899 : Le président de la République Émile Loubet est agressé au champ de courses d'Auteuil au cours d'une manifestation nationaliste. Le baron Fernand de Christiani (1857-1928), antidreyfusard en croisade contre la Gueuse, lui assène un coup de canne sur le haut-de-forme ; après s'être piteusement défendu, il sera condamné à quatre ans de prison, mais sera libéré le 24 mars 1900. Le 1er juin 1905, Loubet sera aux côtés du roi d'Espagne Alphonse XIII, visé par un attentat à la bombe. Tous deux, de retour d'une soirée officielle à l'Opéra, en sortiront indemnes, mais la réaction impulsive et désordonnée des policiers provoquera six blessés parmi la foule **1**...

14 août 1899 : pendant le procès de Rennes maître Fernand Labori (1860-1917), un des défenseurs de Dreyfus, est blessé lors d'un attentat

9 septembre 1899 : fin du procès de Rennes : Dreyfus, absurdement reconnu coupable... « avec circonstances atténuantes », est condamné à dix ans de détention. La surprise et l'indignation sont générales à l'étranger.

19 septembre 1899 : grâce de Dreyfus (par le président Loubet)

22 juin 1899 : formation du ministère Waldeck-Rousseau de « défense républicaine »

2 juin 1900 : le Sénat vote l'amnistie, « passant l'éponge » pour raison d'État

5 octobre 1902 : funérailles d'Émile Zola

22 juillet 1906 : réhabilitation de Dreyfus : cassation du jugement de Rennes sans renvoi (il n'y aura pas de troisième procès Dreyfus), Légion d'honneur et promotion au grade de chef d'escadron

26 octobre 1906 : ministère Clemenceau : le ministre de la Guerre est Picquart, devenu entre-temps général

25 octobre 1907 : retraite de Dreyfus, au grade de capitaine

4 juin 1908 : transfert des cendres de Zola au Panthéon ; à l'issue de la cérémonie, Dreyfus est blessé lors d'un attentat, perpétré par le journaliste de *La Libre Parole*, ancien normalien, Louis Grégori (1842-1910), qui sera acquitté

1914-1918 : Dreyfus fait la Première Guerre mondiale, qu'il termine comme lieutenant-colonel

12 juillet 1935 : mort de Dreyfus. Il est alors le dernier survivant des principaux acteurs de l'Affaire

1 Sur les relations entre la France et l'Espagne : J.-M. Delaunay, *Méfiance cordiale. Les relations franco-espagnoles de la fin du XIXe siècle à la Première Guerre mondiale*, L'Harmattan, 3 vol., 2010-2011.

Janvier 1945 : odieux et absurde cri de Maurras condamné à la détention à vie et à la dégradation nationale : « C'est la revanche de Dreyfus ! » (et non, on le remarquera, de l'Affaire ...)

Au bout du compte, quelles sont les mutations de la société politique française ? L'historien Nicolas Roussellier souligne qu'un des nouveaux « caractères de la vie politique » est la création d'un véritable espace national par progrès des transports, alphabétisation croissante de la population, dès avant les lois Jules Ferry, sans oublier la diffusion de la presse (bon marché, nombreux titres...). Cela provoque l'irruption dans le jeu politique de groupes sociaux et de secteurs géographiques qui n'y participaient que formellement jusque-là. Serge Berstein ajoute :

« Le débat politique, souvent réduit jusqu'alors à l'approbation ou à la contestation du gouvernement, gagne en profondeur et en nuances. Des villes (et souvent des grandes villes) où il avait tendance à être confiné dans de nombreuses régions, il pénètre les bourgades et même les campagnes où la voix du grand notable n'est plus seule à être entendue. »

Le moyen principal a été le suffrage universel, vraiment pratiqué, les nouveaux groupes concernés sont les (petits) ruraux, les ouvriers, les classes moyennes, autour desquelles gravite la nouvelle société politique, dotée d'une culture politique typique des classes moyennes.

« Aux grands notables ruraux régnant sur la clientèle paysanne, à la grande bourgeoisie d'affaires qui a gouverné la France pratiquement sans discontinuer jusqu'à la fin du Second Empire se substituent progressivement ces couches nouvelles annoncées par Gambetta dans son discours de Grenoble de 1872 et qui, d'élection en élection, s'affirment comme un groupe de nouveaux notables qui s'installent dans les conseils municipaux, les conseils généraux et les deux Chambres du Parlement. » (S. Berstein 1).

1 Qui a dirigé *Les cultures politiques en France*, Seuil, coll. « L'univers historique », 1999, 416 p., compte rendu dans *Vingtième Siècle. Revue d'Histoire*, octobre-décembre 2000, pp. 143-144, réédition, Seuil, coll. « Points », 1999, 442 p.

Conclusion de la Ière partie

Certes, d'autres dates fondamentales pourraient être trouvées, ainsi que d'autres significations pour les années 1896 et 1897 : 1895, ce furent les premières séances de cinéma ; 1896, la découverte de la radioactivité et la visite du Tsar à Paris ; l'incendie du Bazar de la Charité le 4 mai 1897 (rue Jean Goujon, 125 morts, des femmes en grande majorité, beaucoup d'hommes s'étant frayé « un passage dans la chair féminine », selon la formule de Séverine) ¹ et la loi sur les accidents du travail, les mettant à la charge de l'employeur, en 1898, ont mis en relief les inégalités sociales. Le premier provoque 125 morts dans la haute et bonne société, et restera beaucoup plus célèbre dans les annales qu'une catastrophe bien plus importante, mais ayant sur le moment suscité peu d'intérêt en métropole, et rapidement disparue de la mémoire collective : la destruction la ville de Saint-Pierre de la Martinique le 8 mai 1902, par une éruption de la Montagne Pelée (28 000 morts en une minute !). En 1898 aussi, les colonisations française et anglaise se sont heurtées à Fachoda, la première reculant devant la seconde, en 1899 la statue du *Triomphe de la République* par Dalou a été inaugurée place de la Nation, le 19 novembre, au milieu d'un grand concours d'organisations – 4 000 francs-maçons en tablier, par exemple – qui s'ajoutent pour la première fois dans l'histoire de la III^e République aux corps constitués et parmi quelques cris de « Vive Dreyfus ! », sans qu'il y ait eu la moindre tentative de contre-manifestation. Jules Dalou (1838-1902) était pourtant un ancien communal et l'auteur des bas-reliefs du socle du monument de la place de la République ; quant à *Triomphe de la République*, ce n'était ni plus ni moins que le titre d'un quotidien communal, n'ayant eu il est vrai que six numéros.

Il n'en reste pas moins que les événements initialement proposés ici à la réflexion conservent leur prégnance et qu'à ce jeu des dates significatives on aura remarqué que plusieurs des suppléments suggérés à l'instant sont en rapport étroit avec les trois ruptures fondamentales du nouveau siècle. On notera enfin que les césures principales concernent tous les secteurs de la vie française, nuançant la formule « Politique d'abord ! » de Maurras...

En 1896, « républicain » est encore et à nouveau un adjectif non galvaudé, aux vertus opératoires, qui trouve avec l'affaire Dreyfus une nouvelle signification :

« À la différence du terme de République aux États-Unis, celui de

¹ Biblio. : D.Paoli, *Il y a cent ans, l'incendie du Bazar de la Charité*, association Mémorial du Bazar de la Charité, 1997, 96 p., la chapelle Notre-Dame de Consolation et surtout : P.Nicolas, *Martyrologe du Bazar de la Charité. Les victimes de l'incendie du 4 mai 1897 et leurs familles. Dictionnaire prosopographique*, Paris, Pierre Nicolas, 2000, 733 p.

République en France évoque bien davantage qu'un système juridique ; il recouvre un ensemble complexe de valeurs et il constitue pour longtemps encore un enjeu d'interprétations opposées et de passions rivales. » (Maurice Agulhon)

Triomphe d'ailleurs en France une véritable représentation de la République, aux aspects iconographiques variés.

Mais grand est le danger de la généralisation : les ouvriers, les catholiques sont en marge. La IIIe République existe-t-elle donc vraiment pour toute la France ? De toute manière, la Belle Époque (IIe partie) et l'entre-deux-guerres (IIIe partie) contribueront aussi à la définir. La République ou la France, la patrie ou la nation ? Les questions ne sont pas définitivement résolues en 1896 et le modèle n'est pas définitivement fixé.

Trois ruptures accompagnent à ce moment le changement de siècle. C'est essentiellement le renversement de conjoncture économique en 1896 partout dans le monde qui fonde une césure et lance dans l'aventure d'un nouveau siècle. Mais celui-ci est également, pour ce qui concerne la France, déterminé par les conséquences immédiates de l'affaire Dreyfus, dévoilant l'impossibilité d'un consensus et les contradictions de la tradition patriotique française. Presque au même moment, la naissance en 1898 de l'Action française donne aux adversaires du régime républicain, définitivement en place depuis 1879, mais susceptible de crises, une structure d'accueil et d'espoir très solide et pleine d'avenir.

Un siècle, nouveau, trois ruptures, fondamentales : la conjoncture économique dynamique de 1896-1897 ; l'Affaire Dreyfus, guerre franco-française qui débouche sur une situation de guerre froide dans laquelle le camp de gauche se rassemble dans la Défense républicaine ; et la naissance de l'Action française, qui transforme le nationalisme et ressuscite pour longtemps la notion d'homme de droite.

Ile Partie. France et Français de la Belle Époque (1896-1914)

C'est dès 1919, grâce à l'évidence née au sein de l'opinion publique et au milieu d'un *consensus* des plus rapides, qu'apparut l'expression de « Belle Époque » pour désigner le temps d'avant la Grande Guerre. Cela a été souvent dit et répété. Que dit cette vulgate, dont « ma » *Belle Époque* fait partie **1** ? « C'est là, au sortir de l'épreuve, dans une France dévastée et endeuillée, que naît la nostalgie d'un temps que, par contraste, on appelle la *Belle Époque*, nous disent la plupart des ouvrages. » **2** Le succès de l'expression fut immédiat en France, à cause de la notoriété dramatique du bouleversement provoqué par le conflit sanglant qui venait de s'achever et par suite de la « vie chère » qui faisait regretter les facilités de la société de consommation des années 1900. « Belle Époque » et « avant 14 » seraient devenues des expressions consacrées pour désigner une période calme, stable et heureuse, pendant laquelle on avait conscience que les changements et les découvertes étaient marqués du signe de la lenteur et de la sagesse ancestrale.

Formellement... c'est faux ! La question de la date d'apparition de l'expression a été traitée de manière « révisionniste » récemment par les historiens Jacqueline Lalouette **3** et, surtout, Dominique Kalifa (1957-2020) dans un livre paru au début de 2017 (**4**). L'apport de Kalifa fait penser à celui des coordonnateurs de *L'Histoire mondiale de la France* récemment parue qui soulignent que la bataille de Poitiers n'apparaît comme date (732 !) fondatrice du roman national que dans les années 1980 et dans le discours de l'extrême droite. Kalifa fait songer aussi à l'avertissement lancé en 1965 par Alfred Sauvy dans *Mythologie de notre temps* **5** : « Après la deuxième guerre [mondiale], a été créé de toutes pièces le mythe réactionnaire et bêtifiant de la *Belle Époque*. Les jeunes Français ont été incités à croire que ce fut un long temps de fêtes, autour de la place Pigalle. »

Le livre de Kalifa est une recherche sur l'imaginaire, social et mental, particulièrement bien menée. Il souligne d'abord qu'à l'époque du *Triomphe de la*

1 Dominique Lejeune, *La France de la Belle Époque. 1896-1914*, Armand Colin, 1991, collection « Coursus », 191 p., plusieurs rééditions dont en *e-book*.

2 Dominique Kalifa, *La véritable histoire de la « Belle Époque »*, Fayard, 2017, 296 p. Le verbe « dire », toujours...

3 Jacqueline Lalouette, *La France de la Belle Époque. Dictionnaire de curiosités*, Tallandier, 2013, 286 p. Page 14 : une « assertion » qui « pourrait bien être fautive ».

4 Voir la référence note 2.

5 A.Sauvy, *Mythologie de notre temps*, Payot, 1965, 297 p., p. 27.

République, dans cette « extraordinaire séquence de progrès, de liberté, d'innovations, de bonheur »¹ l'expression est utilisée pour de toutes autres périodes (mêmes antiques), qu'elle est employée en histoire de l'art où elle rejoint le fameux « siècle d'or » des Espagnols. Très nombreuses sont les occurrences de « belle époque » dans la presse, beaucoup plus d'ailleurs que ne le suggère Dominique Kalifa, mais, entendons-nous bien, au sens banal (la belle époque de ceci ou cela, la belle époque d'untel, etc.), ou en matière d'art, tout cela parfois avec l'article indéfini.

Mais j'ajoute à l'apport de D.Kalifa un exemple, situé dans les années 1900, exactement en 1903, pour... le Xe siècle artistique byzantin. Il s'agit d'une communication de Gustave Schlumberger (1844-1929) à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, publiée dans les *Monuments et Mémoires* de celle-ci et éditée à part, grâce à la fondation Eugène Piot², sous le titre *Deux bas-reliefs byzantins de stéatite de la plus belle époque faisant partie de la collection de Mme la comtesse R. de Béarn*³. Notons que l'expression, présente dans le titre mais aussi dans la première ligne du texte est « la plus belle époque »...

La véritable expression de Belle Époque, on la trouve presque, dans le champ culturel, lorsque Fréhel⁴ chante « ses » regrets (« Où est-il donc ? ») en 1937 dans le film de Julien Duvivier *Pépé le Moko* (mais les témoignages prouvent que l'actrice en rit après chaque prise...). Mais, surtout, elle est avérée comme titre d'une chanson de l'opérette *La Poule* de 1936, *Ah ! la belle époque*, mais au sens banal du « bon temps » d'autrefois. L'idée, le « concept » si l'on veut, et des quasi synonymes de « Belle Époque » étaient apparus auparavant dans des mémoires, comme ceux du fameux Boni de Castellane (1924-1925)⁵, dans des chansons, ainsi dans *Où sont-ils donc* d'André Decaye (1926), et dans la fresque romanesque des *Thibault* de Roger Martin du Gard (1922-1929).

¹ Dominique Kalifa, *La véritable histoire de la « Belle Époque »*, Fayard, 2017, 296 p., p. 15.

² Alimentée depuis 1894 par la fortune du critique d'art et collectionneur Eugène Piot, décédé en 1890 en la légua à l'Académie.

³ Ernest Leroux éditeur, 10 p. Trouvé par moi à la Bibliothèque nationale. La comtesse de Béarn était Martine-Marie-Pol de Béhague (1869-1939), comtesse René de Galard de Brassac de Béarn, mécène, collectionneuse, grande voyageuse, propriétaire de l'hôtel particulier du 123 rue Saint-Dominique à Paris (devenu à la mort de la comtesse l'ambassade de Roumanie) et du château de Fleury-en-Bière (Seine-et-Marne).

⁴ Marguerite Boulc'h (1891-1951). Notice dans Y.Borowice dir., *Les Femmes de la chanson. Deux cents portraits (1850-2010)*, Textuel, 2010, 271 p., pp. 92-93, et passage de E.Retaillaud-Bajac, *Les Paradis perdus. Drogues et usagers de drogues dans la France de l'entre-deux-guerres*, Presses universitaires de Rennes, 2009, 467 p., pp. 341-342. Sans oublier... Hergé, *Les Cigares du Pharaon*, 1934.

⁵ B. de Castellane (1867-1932), *Comment j'ai découvert l'Amérique*, G.Crès et Cie, 1924, et *L'Art d'être pauvre*, *idem*, 1925, réédition sous le titre *Mémoires*, Perrin, 1986, 2015. Sur lui : É.Mension-Rigau, *Boni de Castellane*, Perrin, 2008, réédition en « Tempus », 2016, 430 p. ; L.Hillerin, *La vie tumultueuse d'Anna Gould et de Boni de Castellane*, Flammarion, 2019, 572 p. ; notice de B.Joly, *Dictionnaire biographique et géographique du nationalisme français (1880-1900)*, Honoré Champion, 1998, 687 p., pp. 93-94.

Tout cela réapparaît avec la crise des années 30, qui renforce la nostalgie vis-à-vis des « années 1900 » : André Warnod (1885-1960) publie *Visages de Paris* dès 1930, Paul Morand 1900 l'année suivante, Louis Chéronnet (1899-1950) *Découverte du monde. À Paris... vers 1900* en 1932, Jules Romains *Les Hommes de bonne volonté* à partir de cette même année 1932 (1), puis des articles paraissent et surtout des films sont réalisés, comme *La Dame de chez Maxim's* (Alexandre Korda, d'après la pièce de Georges Feydeau) en 1933. On peut ajouter les souvenirs de Cocteau, qui paraissent dans *Le Figaro* de janvier à mai 1935, le cycle romanesque de *La Chronique des Pasquier* de Georges Duhamel (1933-1945) et *Les Cloches de Bâle d'Aragon* (1934). Au fond, la Belle Époque est le *Paradis perdu*, titre du film qu'Abel Gance tourne en 1939. Entre-temps, le couturier Paul Poiret (1879-1944) a publié *En habillant l'époque*, en 1930, et a employé l'expression de « Belle Époque » (page 14), mais à propos des expositions de 1889 et 1900, qu'il confond d'ailleurs, dans l'exclamation « Quelle belle époque ! » 2.

C'est sur les ondes de Radio-Paris 3 que le jeune réalisateur André Alléhaut, âgé de trente ans, inaugure en novembre 1940 une nouvelle émission intitulée « Ah la Belle Époque ! croquis musical de l'époque 1900 » 4.

« Il s'agit d'un programme de quarante-cinq minutes, diffusé en début de soirée, d'abord à 19 heures 15 puis à 20 heures, et composé de deux séquences distinctes : l'animateur évoque d'abord un aspect pittoresque ou plaisant des années 1900, une soirée au théâtre, une promenade sur les boulevards ou sur les bords de Marne, un tour sur le chemin de fer à impériale de la Compagnie de l'Est. Puis l'orchestre dirigé par Victor Pascal enchaîne quelques-uns des grands succès du temps, *Les Bas noirs*, *Fascination*, *Viens Poupoule* ou *Caroline*. Le succès de l'émission est immédiat, assurent les magazines radiophoniques. »

En mars 1943 « Ah la Belle Époque ! » devient une revue de music-hall et deux recueils de chansons « années 1900 » sont publiés en 1942 et 1943.

Dont acte, pour ma *France de la Belle Époque* et au nom de tous les historiens du XXe siècle qui ont répété à satiété que c'est dans les années 1920, grâce à l'évidence née au sein de l'opinion publique et au milieu d'un consensus des plus rapides, qu'apparut l'expression de « Belle Époque » pour désigner le temps d'avant la Grande Guerre ! Dont acte, mais admettons que l'« erreur » est, en fait, un glissement d'une décennie à la précédente...

1 Le chapitre premier de l'ouvrage de Jean-Louis Loubet del Bayle, *L'illusion politique au XXe siècle*, Economica, 1999, 369 p., est d'un vif intérêt.

2 Paul Poiret, *En habillant l'époque*, Grasset, 1930, réédition, 1986, 244 p.

3 Cf. la contribution de R. Duval à O. Barrot & P. Ory dir., *Entre-deux-guerres. La création française entre 1919 et 1939*, Éd. François Bourin, 1990, 631 p., pp. 127-146.

4 Je dois ce qui suit à Dominique Kalifa, *La véritable histoire de la « Belle Époque »*, Fayard, 2017, 296 p., pp. 88 & suiv. André Alléhaut : 1910-1955 ; les dates de Victor Pascal ne sont pas connues.

La formule « Belle Époque » n'est utilisée dans des livres de souvenirs et d'histoire qu'après la Seconde Guerre mondiale. Les premiers souvenirs dans lesquels figure l'expression de « Belle Époque » sont ceux de Georges de Lauris (1876-1963), publiés en 1948 sous le titre *Souvenirs d'une Belle Époque* ¹. L'année suivante vinrent les mémoires de Maurice Testard (1880-1969), publiés sous le titre *Machine arrière. Au joli temps de la belle époque* ², l'expression désignant les années 1900, commençant réellement en 1900. On eut ensuite les souvenirs d'André Becq de Fouquières (1874-1959), *Cinquante ans de panache*, publiés en 1951 ⁽³⁾ sur un papier de qualité « belle époque », sous une reliure élégante et avec un portrait en couleurs de l'auteur, célèbre « homme du monde » de la Belle Époque et de l'entre-deux-guerres. Puis vinrent les mémoires de la baronne Cléo de Mérode (1875-1966) – icône de beauté retraitée, personnage savamment construit, venant de gagner son procès contre Simone de Beauvoir – *Le Ballet de ma vie*, en 1955 ⁽⁴⁾, mémoires dans lesquels il y a (pages 191-193 et 312) cette définition :

« Les suprêmes années de ce siècle finissant vibraient d'une intensité de vie prodigieuse. On était sollicité de cent côtés à la fois par des attractions sans cesse renaissantes. C'étaient des réceptions d'illustres étrangers, des fêtes merveilleuses, des réalisations d'art inédites, des nouveautés en foule. La Belle Époque, a-t-on dit. Eh oui, c'était une belle époque ! Une époque extraordinaire ! Vit-on jamais, comme en cette fin du XIXe siècle, une si puissante germination d'idées, une telle effervescence de création ? [...]

Années de fermentation, années d'efforts, années de lutte entre les vieilles formules et les conceptions neuves... certes c'était une belle, une passionnante époque ! [...]

Sans doute les salaires étaient bas ; nous-mêmes, les artistes, étions assez mal payés [...]. La condition des travailleurs était loin d'être ce qu'elle est aujourd'hui ; non seulement ils gagnaient peu, mais on ne leur accordait ni retraites ni congés payés ; et il y avait beaucoup de pauvres : cela a été dit et répété souvent par ceux qui raillent l'expression *Belle Époque*. C'est vrai, mais les loyers ne coûtaient rien ; on mangeait au restaurant pour un franc cinquante et même moins [...]

Et le peuple était-il si malheureux ? [...] L'impression générale était d'abondance et de gaieté. Peut-être que mon souvenir embellit toutes ces choses lointaines. [...]

Je rentrai à Paris au printemps de 1915. [...] La *Belle Époque* semblait dater d'avant le déluge ! La guerre en avait sonné les funérailles. J'avais l'impression que

¹ Amiot-Dumont, 1948, 287 p. Trouvé par Kalifa.

² Vigot éditeur, 230 p. Trouvé par mes soins.

³ Pierre Horay éditeur, 505 p. Trouvé par Kalifa, mais j'ajoute quelques détails. L'ouvrage se présente sous la forme d'une sorte de coffret...

⁴ Cléo de Mérode, *Le Ballet de ma vie*, Pierre Horay, 1955, réédition, 1985, 355 p. Signalé rapidement par Kalifa, j'ajoute la citation, etc. Une biographie récente : Y.Ripa, *Cléo de Mérode. Icône de la Belle Époque*, Tallandier, 2022, 352 p.

toute une société légère, joyeuse, insouciant, venait d'entrer dans le domaine des fantômes. »

Les années 50 ! Cette décennie n'est-elle pas une nouvelle Belle Époque ? Dominique Kalifa, qui s'est fait avec talent l'historien de l'expression de « Belle Époque » ¹, écrit qu'elle n'a « aucun mal à s'adapter au contexte de la Libération » et il ajoute :

« Et c'est dans la France de la IV^e République qu'elle connaît ses plus grandes heures et forge les traits durables de son identité. [...] La] vogue des films *en costumes* explose véritablement à partir de 1945 pour atteindre son apogée au milieu des années 1950. [...] Aux avant-gardes artistiques de la Belle Époque] Paris libéré offre une pleine et entière reconnaissance. Le symbole en est assurément Picasso, vilipendé par la Révolution nationale, mais qui devient dès 1944 une grande figure de la France retrouvée. [...] C'est] le retour en grâce des lieux traditionnels [, Maxim's, le Moulin-Rouge...] Tandis que se confirme l'immense succès d'Édith Piaf, dont l'inspiration renouvelle pour partie la tradition *réaliste*, d'innombrables compilations se contentent de reprendre les grands airs 1900 : *Reviens, Fascination, La valse brune* ou *Frou-Frou*. En 1954, Tino Rossi chante *la Belle Époque*, suivi par Mathé Altéry, qui offre en 1957 *Treize mélodies de la Belle Époque* ². »

Et Dominique Kalifa termine sa deuxième partie avec « la déferlante mémorielle », « la très âpre nostalgie engendrée par les transformations de Paris », les plus de 60 films français à « l'esprit 1900 », les « grandes fresques » et « synthèses historiques qui paraissent en ces années d'après-guerre », celles de Jacques Chastenet (1893-1978) et de Gilbert Guilleminault (1914-1990), le *Paris en 1900* de Robert Burnand (1882-1953), l'histoire savante de la Belle Époque de Georges Bonnefous (1867-1956) et de Jacques Gouault, le tome VI de la grande *Histoire des relations internationales* de Pierre Renouvin (1893-1974), les grandes expositions...

On peut ajouter, dans le domaine de l'histoire du spectacle, la parution dès 1946 du petit livre de Ferran Canyameres (1898-1964), *L'Homme de la Belle Époque* ³, dans le champ de l'histoire de la vie littéraire, *L'époque 1900*, du très subtil et généreux André Billy (1882-1971) ⁴.

Faisons un point provisoire. Je rappelle d'abord mon objection du « glissement » (voir plus haut), j'ajoute qu'il est possible de jouer à l'arroseur arrosé avec Dominique Kalifa ! En effet, l'armistice du 11 novembre 1918 a été signé dans une clairière de la forêt de Compiègne, sise sur la commune de Compiègne, et non pas à Rethondes comme il a été trop souvent répété (page 86).

¹ Dominique Kalifa, *La véritable histoire de la « Belle Époque »*, Fayard, 2017, 296 p. Je fais référence ici à la deuxième partie.

² J'ajoute dans la série dite des « Treize ». Mathé Altéry : Marie-Thérèse Altare, née en 1927.

³ Les Éditions universelles, 1946, 161 p.

⁴ A. Billy, *L'époque 1900 (1885-1905)*, Tallandier, 1951, 485 p. et *L'époque contemporaine (1905-1930)*, Tallandier, 1956, 366 p.

On pourrait ajouter qu'il y a chez lui de nombreuses erreurs de dates quant à la publication des ouvrages et à la sortie des films, une erreur dans le prénom de Henri Vincenot (1912-1985, page 173) et, deux fois, la confusion classique entre programmes officiels d'histoire et manuels d'enseignement (pages 165 et 199).

Mais surtout trois choses, provoquant des objections, me gênent après mon approbation globale et admirative. D'abord Dominique Kalifa « ratisse » large, notamment en traquant les expressions « années 1900 » et « avant-guerre » à défaut de celle de « Belle Époque ». Kalifa traite aussi de l' « avant-guerre » !

J'ai ensuite un désaccord, partiel, avec l'auteur. Il concerne les années 1920. Dominique Kalifa écrit page 57 que « l'heure de la grande nostalgie n'a pas encore sonné ». C'est oublier les veuves de guerre et les orphelins qui n'ont rien à faire de « la croissance économique qui atteint des niveaux record » et de l' « appétit de vivre » des années 1920 (1) ! Et la « vie chère », expression indubitablement de l'époque, la « vie chère » qui faisait regretter les facilités de la société de consommation des années 1900 ? Et les deuils, les veuves, les orphelins, sur lesquels l'historiographie française s'est largement penchée ces dernières décennies ? La « nostalgie » ne peut ici être légère, elle est indubitablement profonde. Comme elle le sera à la fin des années 40, ce que Dominique Kalifa reconnaît sans ambages page 135 : « L'expression *Trente Glorieuses*, appliquée sans nuance aux années qui suivent la Seconde Guerre mondiale, masque l'ampleur des difficultés que rencontre alors le pays » ! Pourquoi ne pas utiliser ce raisonnement pour l'autre après-guerre ?

Premier après-guerre : après la joie à l'annonce de la fin du cauchemar, les populations sont toujours exaspérées par les difficultés quotidiennes : pénuries alimentaires et rationnements sont encore de règle dans toutes les villes d'Europe. Les destructions des voies ferrées, le manque de charbon, l'instabilité dans la majeure partie des pays vaincus accentuent ces problèmes, d'autant plus intolérables que les démobilisés ne trouvent pas immédiatement du travail. Ces difficultés conduisent en Europe à de véritables révoltes qui s'inspirent plus ou moins du modèle de révolution bolchévique.

Ma troisième objection est bien plus sérieuse. Les occurrences de toutes les expressions relevées par Kalifa ressortissent à la culture savante, lettrée, bourgeoise, petite bourgeoise parfois mais bourgeoise. Dominique Kalifa reconnaît lui-même à cet égard une évidence (page 147) :

« Évidemment, cette Belle Époque-là est surtout celle des classes supérieures, de celles qui mènent *la grande parade mondaine*, s'exhibent dans les loges

1 Dominique Kalifa, *La véritable histoire de la « Belle Époque »*, Fayard, 2017, 296 p., p. 47.

de théâtre, au foyer de l'Opéra, dans les salons, les grands restaurants, les courses, les bals, le Bois. »

Mais comment lister les occurrences de « Belle Époque » dans la culture populaire, quotidienne et orale, celle qui ne laisse pas de traces, celle dont tous les témoins ont disparu et dont les témoignages écrits ont toutes les chances d'avoir été intimes et éphémères, voire de n'avoir jamais existé, comme Dominique Kalifa l'a montré d'ailleurs, mais dans ses premiers ouvrages : contradiction méthodologique ? Il ne faut plus oublier « la culture populaire, mineure éternelle », formule récente de François Gasnault ¹ ! Rien ne prouve qu'il n'y ait pas eu parmi les familles des six millions de soldats survivants, chez les centaines de milliers de veuves et parmi les autres individus adultes, baignant dans la « vie chère », les incertitudes extérieures et les inégalités sociales des « années folles », le regret, la nostalgie des années 1900, au sein de l'évidence et du consensus que je notais tout à l'heure. Un lecteur découvrira peut-être un article de presse ou des souvenirs personnels qui... Certes, on m'objectera que rien ne prouve mon hypothèse, que je n'ai d'ailleurs pas inventée, mais d'une part rien ne pourra jamais prouver le contraire et, d'autre part, Dominique Kalifa n'a-t-il pas été pris dans le piège de sa – copieuse, savante et inhabituelle pour lui – documentation, comme aurait dit mon regretté ami historien Bernard Lepetit (1948-1996) ? Problème de la preuve de l'inexistence...

Nostalgie de la France de la Belle Époque, de la France d'avant-guerre : quel était le contenu, la physionomie nostalgique de ce pays d'« avant 14 » ? La France de naguère était une nation profondément et massivement rurale, ce qui fut après la Grande Guerre ressenti comme le gage perdu de la stabilité et de la prudence, un pays riche grâce à ses productions multiples, et puissant eu égard à ses alliances, à son armée et à ses possessions coloniales, ce qui apparut particulièrement révolu au lendemain de la Première Guerre mondiale. Ce passé proche a été rétrospectivement embelli. Mais, malgré la dureté des conditions de vie de la majorité des Français et des Françaises, la réelle et considérable inégalité des patrimoines et des revenus, les crises politiques, les conflits idéologiques et aussi les tensions internationales, l'appellation de « Belle Époque » peut se contrôler par la solidité du régime républicain, le dynamisme de l'économie, le rayonnement de la France dans le monde, les découvertes scientifiques, les innovations techniques et l'animation de la vie de l'esprit.

Loin de toute fantaisie nostalgique – mais il faudra s'interroger sur la fonction de la nostalgie « rétro » dont jouit la Belle Époque et sur le mythe de

¹ *Vingtième Siècle. Revue d'Histoire*, janvier-mars 2018, p. 73.

l'« âge d'or » qu'il sous-entend — cette deuxième partie veut être une étude en profondeur du pays et de ses habitants pendant la quinzaine d'années qui courent du retournement de la conjoncture économique mondiale en 1896 au déclenchement de la Guerre de 14. Ce pays est bien sûr le résultat d'une unité nationale achevée, mais — faut-il le rappeler ? — mutilée par l'annexion en 1871 de l'Alsace-Moselle, trois départements perdus qui devaient faire retour à la France justement par la Grande Guerre. L'unité linguistique de la France est quant à elle loin d'être totale en 1914, tant s'en faut, et malgré l'École. À ces importantes nuances près, on vante fort à la Belle Époque — inaugurée d'une certaine façon par le célèbre *Tableau géographique* de Vidal de La Blache qui ouvre la vaste *Histoire de France* dirigée par Ernest Lavisse ¹ — le caractère tempéré et harmonieux d'un pays favorisé par la latitude, le climat et sa forme polygonale régulière ! Quant aux habitants — pas tous de nationalité française —, ils sont à peine plus nombreux en 1914 (39,6 millions) que ceux du milieu du XIXe siècle (35,8 millions), mais beaucoup moins que nos 68 millions de contemporains (au 1^{er} janvier 2023).

Dans les années 1900, une haute société numériquement restreinte se distingue des autres Français par le raffinement de sa vie oisive. Bourgeoisie et classes moyennes croient aux vertus du travail, de l'épargne et de l'enseignement. La ferveur patriotique et coloniale cimente, malgré les « internationalistes », la société française, toutefois menacée par sa faiblesse démographique. Est-ce pour autant la Belle Époque et le progrès pour tous ? Rien n'est moins sûr et l'on peut légitimement s'interroger sur l'étendue du consensus social que l'expression suggère et sur la nature de l'atmosphère d'août 1914, quand il s'agit, la mobilisation étant décrétée, de défendre, outre la Patrie, l'état de fait et les situations acquises. Comme beaucoup de vocables consacrés par l'usage, « Belle Époque » dissimule un piège, auquel il est relativement aisé de ne pas se laisser prendre : le pays réputé du bien vivre cache, d'ailleurs mal, la misère de ses classes populaires des villes et des campagnes, la France connaît les illusions de la puissance que la Grande Guerre et l'après-guerre vont permettre de ressentir douloureusement. Ce pays à la richesse tant vantée ne sacrifiait-il pas son avenir dès l'avant-guerre ? Comme souvent en histoire, il s'agit de trouver la réalité derrière les apparences, ici liées à la force d'usage d'une expression simple, peut-être trop simple. Manifestement, celle-ci concerne bien la

¹ P.Nora, « L'Histoire de France de Lavisse », dans P.Nora dir., *Les lieux de mémoire*, Gallimard, 1984-1992, 3 tomes en 7 vol., tome II/1, pp. 317-375, P.Garcia & J.Leduc, *L'enseignement de l'histoire en France, de l'Ancien régime à nos jours*, Armand Colin, coll. U, 2003, 320 p., chapitre 5, et A.Gérard, « Philippe Sagnac revu et corrigé par Ernest Lavisse : un modèle de censure discrète », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, octobre-décembre 2001, pp. 123-159.

classe moyenne de la France des années 1900 ; ces années sont-elles vraiment un « âge d'or » ou est-ce l'effet d'une illusion rétrospective ? L'époque n'est-elle que dorée, embellie rétrospectivement par la nostalgie, le regret et le cinéma d'un Max Ophüls **1** (*Le Plaisir*, 1952) et d'un Jacques Becker **2** (*Casque d'Or*, la même année 1952) : quelle est la réalité des actualités Lumière ? Si nostalgie il y a, elle concerne à l'évidence une époque surtout parisienne, or Paris n'est pas toute la France des années 1900 et l'on se gardera d'oublier la profondeur provinciale. S'il y a une seule revue du 14 juillet à Longchamp, nombreuses sont les villes de garnison, multiples les kiosques à musique citadins et les fanfares municipales !

La France de la Belle Époque n'est pas apolitique ni homogène, elle n'est pas non plus un monde de la stabilité, et pas davantage un monde immobile et imperméable à l'événement. Après les ruptures initiales qui créent un nouveau siècle, les conséquences immédiates de l'affaire Dreyfus et de la naissance de l'Action française portent au pouvoir le Bloc des gauches et voient l'âge d'or du radicalisme, instant anticlérical de stabilité ministérielle relative, d'équilibre politique transitoire puisqu'au milieu de la décennie 1900-1910, au moment donc de la Séparation de l'Église et de l'État ; puis le Bloc se fissure, les cartes sont redistribuées à gauche et un renouveau du nationalisme s'accompagne d'un glissement vers la droite modérée, mais dans le cadre d'une France toujours républicaine. Entre-temps s'est produit une première crise internationale, qui permet à la France de prendre la mesure de ses alliances et de son empire colonial ; ce sera aussi l'occasion de peser la prospérité de la Belle Époque et de mesurer sa surface sociale, ainsi que les parts respectives des traditions et des avant-gardes dans le champ culturel. La paix n'a plus que peu de temps de reste : la France de 1914 va connaître une crise estivale qui emporte la Belle Époque. Et le premier conflit mondial va menacer l'existence même de la vieille nation.

1 Pseudonyme de Maximillien Hoppenheimer, 1902-1957.

2 1906-1960.

Chapitre 10. Les trois ruptures du nouveau siècle

C'est essentiellement le renversement de conjoncture économique en 1896, partout dans le monde industrialisé, qui fonde une rupture et lance dans l'aventure d'un nouveau siècle. Mais celui-ci est également, pour ce qui concerne la France, déterminé par les conséquences immédiates de l'affaire Dreyfus, véritable charnière entre le XIXe et le XXe siècle, une « Affaire », avec une majuscule et sans autre prédicat, dévoilant l'impossibilité d'un consensus et les contradictions de la tradition politique française. Presque au même moment, la naissance en 1898 de l'Action française donne aux adversaires du régime républicain, définitivement en place depuis 1879, mais susceptible de crises, une structure d'accueil et d'espoir très solide et pleine d'avenir.

Sommaire du chapitre 10

- La conjoncture économique de 1896-1897
- La liquidation de l'affaire Dreyfus et la « Défense républicaine »
- Une troisième rupture : l'Action française et les nationalistes du nouveau siècle (1898-1902)
- De la gauche vers la droite, partis politiques et groupes parlementaires
- Radicalisme et solidarisme

La conjoncture économique de 1896-1897

En 1896 et 1897, le monde développé connaît un retournement de conjoncture économique : il est désormais dans une « phase A » de montée des prix et d'expansion des affaires, qui en France – pays où la monnaie circule sous toutes ses formes dans toutes les couches de la société – s'inscrit dans un contexte de solidité monétaire. Cette nouvelle conjoncture, que symbolise l'Exposition universelle de Paris en 1900 (1), rompt avec la longue dépression économique que la France a connue à la fin du XIXe siècle, mais l'expansion est en continuité avec le règne du libéralisme économique et d'un capitalisme déjà constitué sous nombre de ses formes.

La nouvelle phase A est initiée par un mouvement de la conjoncture mondiale. Les indicateurs qui mesurent l'activité économique permettent de repérer à la fois une charnière entre deux mouvements de très longue durée (les *long trends* des économistes anglo-saxons) et le passage d'un cycle « de longue durée » à un autre. L'année 1896 est en outre à la limite de deux des cycles (plus courts puisqu'ils durent de 25 à 60 ans) étudiés à partir de 1925 par l'économiste

¹ Pascal Ory, *Les expositions universelles de Paris*, Ramsay, 1982, 157 p., S. Ageorges, *Sur les traces des Expositions universelles de Paris, 1855-1937. À la recherche des pavillons et des monuments oubliés*, Parigramme, 2006, 187 p., pp. 104-131.

russe Nicolai Kondratiev (1892-1938) et dans les années trente par le sociologue français François Simiand (1873-1935) ¹.

Le taux de croissance industrielle est beaucoup plus soutenu que depuis 1870 et retrouve les chiffres qui ont pu être calculés pour la fin de la monarchie de Juillet et pour le Second Empire : sur l'ensemble de la période 1895-1913, on a un taux annuel de 2,6 % ². Au plus tard en 1906 et jusqu'en 1913 – dernière année complète de paix – les taux sont de 4,2 % (Maurice Lévy-Leboyer, 1920-2014) à 5,2 % (François Crouzet, 1922-2010) l'an, soit le double de la fin du XIXe siècle, les masses et taux de profit des sociétés industrielles atteignant dans les années de la Belle Époque des chiffres très élevés. D'ailleurs, la structure industrielle ancienne, émietée en petites sociétés, on l'a vu dans la première partie, pouvait à l'orée du nouveau siècle être une chance pour les industries nouvelles et motrices, comme les industries automobile et électrique : celles-ci avaient en effet une production quasi-artisanale et demandaient avant tout une main-d'œuvre très qualifiée, déjà existante. Les ingénieurs français peuvent dès lors élaborer des techniques nationales de pointe, en vue d'obtenir des gains de productivité et de perfectionner les produits, les automobiles par exemple. Ces résultats, à leur tour, permettent de dégager des profits exceptionnels qui alimentent l'autofinancement des entreprises.

La montée des prix introduit sur la longue durée la césure la plus claire vis-à-vis d'une baisse tendancielle observée depuis la fin des guerres napoléoniennes, et qui détermine la naissance d'un premier XXe siècle qui permet de vérifier la règle générale selon laquelle les phases de hausse des prix sont des phases de croissance soutenue de l'activité économique et de prospérité, et au contraire les phases de baisse des prix des phases de dépression relative, c'est-à-dire de ralentissement de la croissance. Il y a en 1896-1897 concordance parfaite entre le mouvement mondial et le mouvement français des prix. Tous les indices coïncident, mais les prix ne remontent pas tous en même temps : ce sont ceux des matières premières qui bougent le plus nettement entre 1895 et 1897, suivis par les autres produits industriels, de sorte que pour certains historiens, comme François Crouzet, le véritable envol de la production industrielle française ne se produit qu'en 1906. Les années de baisse accidentelle et à court terme des prix sont toutefois beaucoup moins nombreuses à la Belle Époque que dans les dernières décennies du XIXe siècle, ces décennies ayant été dans les

¹ Notice dans J.Maitron dir., *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français*, Éditions ouvrières, tome 41, pp. 312-313.

² J.Carré, P.Dubois & E.Malinvaud, *La Croissance française française : un essai d'analyse économique causale de l'après-guerre*, Seuil, 1972, réédition abrégée, coll. « Points », 1973, sous le titre *Abrégé de la croissance française. Un essai d'analyse économique causale de l'après-guerre*, 275 p.

domaines commercial et agricole indubitablement favorisées par le protectionnisme du tarif Méline de 1892, renforcé en 1897 : pour certains (Paul Bairoch ¹ et Tihomir Markovitch par exemple), qui s'appuient notamment sur les résultats commerciaux et agricoles, le démarrage de l'économie française se produit dès 1892. Toutefois, la fin du XIXe siècle a vu l'Allemagne ravir à la France la place de deuxième puissance économique en Europe, soit celle de troisième puissance mondiale, derrière les États-Unis d'Amérique et la Grande-Bretagne. Après 1896, la France va donc pouvoir rattraper une partie de son retard sur les nations industrielles de pointe, l'idée de « retard » étant d'ailleurs obsessionnelle depuis le premier XIXe siècle, nous l'avons vu dans la première partie.

La hausse des prix d'après 1896-1897 n'est en rien comparable aux grandes inflations du XXe siècle. Elle s'accompagne d'une augmentation très importante de la masse monétaire en circulation, qui double en chiffres arrondis jusqu'en 1913, ce qui est une progression considérable.

L'Exposition de 1900 est un signe, un symbole et une fête républicaine. De cette nouvelle conjoncture économique, orientée à l'expansion, l'Exposition universelle qui se tient à Paris en 1900 (2) est en effet un puissant symbole ; elle est également une grande fête républicaine qui « célèbre la nation » ³. Elle n'est pourtant pas une nouveauté — il y a eu des Expositions universelles depuis presque un demi-siècle, à partir de celle de Londres en 1851 (4) — et c'est la cinquième à Paris, après celles de 1855, 1867, 1878 et 1889, consacrant une nette supériorité numérique de la France. Cependant, c'est la première fois depuis 1870 que l'Allemagne participe à une exposition française et celle-ci s'inscrit dans un long mouvement d'expansion du nombre des visiteurs — il y en eut 51 millions, plus que d'habitants en France et trois plus qu'en 1878, et un sur six était paraît-il muni d'un appareil photographique — et de la surface occupée : 216 hectares, sur plusieurs lieux. On peut ajouter les 83 000 exposants, le métropolitain, le trottoir roulant, « personnage » principal de la pièce de théâtre *L'Article 330* de Courteline, créée le 12 décembre 1900 au Théâtre Antoine, les fauteuils roulants, le Palais de l'Électricité, le Maréorama, le Palais de l'Optique et le Palais de la Femme (payant !), sans parler des Palais

¹ 1930-1999.

² Pascal Ory, *Les expositions universelles de Paris*, Ramsay, 1982, 157 p., J.-Chr. Mabire, *L'exposition universelle de 1900*, L'Harmattan, 2000, 192 p.

³ R. Dalisson, *Célébrer la nation. Les fêtes nationales en France de 1789 à nos jours*, Nouveau Monde éditions, 2009, 543 p.

⁴ L. Aimone & C. Olmo, *Les Expositions universelles. 1851-1900*, trad. fr., Belin, 1993, 320 p. ; B. Schroeder-Gudehus & A. Rasmussen, *Les fastes du progrès. Le guide des expositions universelles. 1851-1992*, Flammarion, 1992, 256 p.

habituels et des pavillons nationaux. Avant de visiter le Palais de la Femme, avant même d'entrer dans le périmètre de l'exposition, le visiteur était confronté à une immense statue, celle de la Ville de Paris, celle de la Parisienne, élégante, aguicheuse et moderne ¹.

L'Exposition fut un vaste événement, long, étalé du 14 avril à l'automne, marqué par de nombreux congrès, dont pour la première fois un congrès international d'alpinisme. Elle fut une fête, ce qui l'emporta sur l'aspect pédagogique et didactique : remises de prix, concerts, commandes artistiques, rétrospectives et pavillons nationaux. Elle fut organisée classiquement, en 18 groupes et 121 classes : « honneur à l'industrie », « gloire aux beaux-arts » et « couleur locale » ². Mais de plus elle laissa une empreinte à la ville de Paris, avec l'agrandissement d'hôtels pour accueillir les visiteurs, la construction du Grand et du Petit Palais, celle de la gare et de l'hôtel d'Orsay, celle du pont en acier moulé Alexandre III – le plus large de la capitale (45 mètres), avec un dessin audacieux et esthétique (une seule arche de 107 mètres) – et le métropolitain, dont on ouvrit enfin le 19 juillet 1900 la première ligne, reliant la Porte Maillot à la Porte de Vincennes, progrès décisif pour les transports parisiens. Paris ne suivait en fait dans ce dernier domaine qu'avec un certain retard l'exemple de plusieurs capitales ou grandes villes étrangères, Londres (1863), New York (1868), Chicago (1892) et Budapest (1896). Ce retard français était dû à un long antagonisme, d'un demi-siècle, entre l'État, avant tout désireux de relier entre elles les gares parisiennes, et la Ville de Paris, tenant surtout à un chemin de fer souterrain qui serait sa propriété exclusive et servirait aux déplacements des habitants. Pressé par la nécessité d'offrir un moyen de transport de masse aux visiteurs affluant à la future Exposition universelle, le gouvernement céda, les travaux furent confiés à l'ingénieur Fulgence Bienvenüe (1852-1936), qui les mena à bien en vingt mois et y gagna le surnom de « père du métro », et l'exploitation échut pour 35 ans à la Compagnie du Chemin de Fer métropolitain (CMP), animée par le baron Édouard Empain (1852-1929) ³. Le 10 août 1903, l'incendie d'une rame de la ligne 2 provoqua 94 morts à la station Couronnes.

Cette réussite, bien que tardive, fut jugée d'emblée, ou presque, exceptionnelle et admise au rang des prouesses. De toute façon, elle s'intégrait dans une Exposition universelle de Paris tout à fait typique de notre propos,

¹ Intéressante notation de Marie-Ange Voisin-Fougère, reprise par E.Retaillaud, *La Parisienne. Histoire d'un mythe, du siècle des Lumières à nos jours*, Seuil, 2020, 428 p., en tête du chapitre 5. L'artiste est Paul Moreau-Vauthier (1871-1936).

² Pascal Ory, *Les expositions universelles de Paris*, Ramsay, 1982, 157 p.

³ Cf. notice par P.Lanthier, dans J.-C.Daumas dir., *Dictionnaire historique des patrons français*, Flammarion, 2010, 1 614 p., pp. 271-273.

c'est-à-dire d'un renouveau économique d'ampleur et célébré dans les fastes républicains : il y eut en particulier un gigantesque banquet des maires de France qui réunit la majorité de ceux-ci et frappa beaucoup les imaginations par l'énormité du tonnage de victuailles consommées et détaillées par les échetiers. Il symbolisa l'unité du pays, avec d'autant plus d'évidence que les provinciaux avaient été très nombreux parmi les visiteurs. Quant au président de la République, Émile Loubet (1838-1929), il inaugura l'Exposition par une prophétie (?) : « Je suis persuadé que le vingtième siècle verra luire un peu plus de fraternité sur moins de misères », allusion transparente à la devise républicaine, dont le troisième élément était récent ¹. Le poids de la nouvelle conjoncture pèse dans une longue histoire qui était pour le pays un solide atout. D'autres continuités, mais aussi une autre rupture, sont discernables vis-à-vis du passé.

La conjoncture du nouveau siècle ne remettra évidemment pas officiellement en cause le règne du libéralisme économique, consacré par l'usage et par la réussite, mais contesté depuis le premier XIXe siècle et les socialistes dits utopiques, règne qui est allé de pair avec l'établissement des libertés politiques après la victoire définitive des républicains dans les années quatre-vingt. Dans le cadre du principe de la non-intervention de l'État en matière économique et sociale, de l'habitude de raisonner sur l'économie en termes politiques et d'une grande ignorance des « lois » économiques, l'État républicain a prospéré depuis plusieurs décennies d'une double manière : il est conçu comme devant être géré comme une saine entreprise, c'est-à-dire que son budget doit être modeste et équilibré, et il est lié aux milieux d'affaires. L'État a été contraint d'amender sur deux points le dogme absolu. Théoriquement en contradiction avec le libéralisme, le protectionnisme a été établi par le tarif Méline de 1892, et renforcé en 1897 ; les premières et fort timides interventions de l'État dans les secteurs économiques sont antérieures à 1896 : le plan Freycinet de 1879 a complété la carte ferroviaire, le réseau téléphonique, initialement privé, a été racheté en 1889, et une réglementation du travail très limitée a été entreprise, cherchant à protéger les travailleurs français contre les employeurs mais également contre les immigrés (voir la Ière partie).

Deuxième signe de continuité avec le XIXe siècle, le capitalisme français est constitué, et d'ailleurs le terme commence à devenir d'usage courant. La France était vers 1870 encore, selon la solide formule de l'historien de l'économie François Caron (1931-2014), « un grand pays industriel, faiblement industrialisé ». Un quart de siècle après, son système de production est dualiste,

¹ Cf. Bernard Richard, *Les emblèmes de la République*, CNRS, 2012, réédition, 2015, 526 p., surtout le chapitre IV.

c'est-à-dire mêlant les vestiges d'Ancien Régime économique – petites entreprises notamment – aux manifestations de Révolution industrielle triomphante : après 1896 le capitalisme restera-t-il en France « rampant », lent à s'installer et à progresser ? Surtout, typologie étant souvent raison, le capitalisme à la française peut devenir essentiellement financier, en utilisant la puissance financière de la nation, ou en majorité industriel comme dans les pays voisins : la France n'est-elle pas à la croisée des chemins ?

Nous avons vu dans la première partie l'histoire, républicaine, de la petite entreprise et démontré qu'elle n'était pas seulement un témoignage du passé, laissé à l'écart par la Révolution industrielle, mais aussi un rouage du capitalisme moderne, qui intègre plus ou moins totalement la petite entreprise. À la charnière des deux siècles, en négligeant les arguments favorables les plus complaisamment avancés à l'époque – faible prolétarisation, patriotisme d'un pays rêvé de propriétaires-citoyens ¹... – , il apparaît que le caractère principal de l'industrialisation « à la française » n'a pas été l'élimination rapide de l'atelier dispersé par l'usine mécanisée mais le développement combiné de l'usine et de l'atelier, principalement rural, le maintien majoritaire de la petite entreprise étant une réponse aux conditions de l'industrialisation, et non pas, comme on l'a souvent cru, un défaut de celle-ci. Les historiens Jeanne Gaillard (1909-1983) et Francis Démier ont bien précisé que l'artisan est un homme de métier, compétent, pour lequel le travail est un « gagne-pain », selon les expressions utilisées à plusieurs reprises. Il ne se considère pas comme un « entrepreneur » et sent intuitivement le dualisme à la française, dans lequel la petite entreprise trouve sa place. Certains économistes libéraux, les catholiques sociaux par exemple, la voient d'ailleurs avec faveur. L'accès à un petit capitalisme reste possible, surtout en ces temps, postérieurs à 1896-1897, de bonne conjoncture, à des entrepreneurs modestes, dans des secteurs comme la petite métallurgie et la construction mécanique. Jusqu'en 1906 le pourcentage de main-d'œuvre employée dans les grosses usines stagne plutôt et la petite entreprise résiste bien, au contraire.

La Belle Époque a d'ailleurs une originalité politique à ce propos, puisque le problème de la petite entreprise va jouer un rôle essentiel dans la défense et l'évolution de l'idéologie du parti radical : la petite entreprise apparaît comme un moyen terme entre libéralisme et socialisme, entre capitalistes et prolétaires, et elle permet la mobilité sociale. Au marxisme, le parti radical opposera un schéma fondé sur les relations verticales qui autorisent la fluidité

¹ Voir pays fantasmé : Antoine Prost a bien montré, dans *Orléans 1911. Sociologie d'une ville*, CNRS éditions, 2022, 204 p., que les propriétaires sont rares dans la ville étudiée. Mais ils progressent dans les campagnes.

sociale. Notons d'ailleurs qu'en 1899 se crée un Comité républicain du Commerce et de l'Industrie, qui joue un rôle dans la fondation en 1901 du parti radical. La création du Comité est à peu près contemporaine du changement de phase A en phase B, qui s'inscrit donc dans une triple continuité : règne du libéralisme économique, existence d'un capitalisme déjà constitué et de structures capitalistes définies en bonne partie par la petite entreprise et les non-rapports avec l'État. Mais il est une rupture essentielle avec le passé : justement l'arrêt de la dépression économique de la fin du XIXe siècle.

La France avait subi entre 1873 et 1896 une longue période de ralentissement de la croissance, de succession de crises, de chômage et de baisse des prix, que le plan Freycinet n'avait pas, quant à l'essentiel, jugulé : il y eut une « décélération de l'économie française dans la seconde moitié du XIXe siècle », selon l'expression de Maurice Lévy-Leboyer. Des crises commerciales de surproduction et des crises boursières frappèrent l'opinion, mais l'essentiel semble avoir été la concurrence des pays neufs, le ralentissement de la démographie française et la baisse des investissements et du dynamisme. Aucun secteur n'avait été épargné et les sociétés les plus solides en apparence pouvaient vaciller. Il y avait eu des manifestations de chômeurs et aussi la réclamation explicite et xénophobe du privilège du « travail national », en d'autres termes la protestation contre l'immigration de salariés étrangers. Les difficultés économiques de la France étaient des explications partielles des crises politiques, presque cycliques, qui atteignirent le régime républicain jusqu'à la fin du siècle et furent alimentées par une population atteinte par des problèmes bien réels.

L'agriculture avait été sévèrement touchée par la concurrence des producteurs d'outre-mer (États-Unis et Argentine) et de la Russie, qui avait provoqué la surproduction relative en France et l'effondrement du prix des céréales, des oléagineux et de la garance ; la ruine des activités industrielles installées en milieu rural avait été contemporaine, de même que l'épidémie de phylloxéra qui ravagea le prospère vignoble français. Au total, l'agriculture française entra dans une phase de stagnation, la croissance de la production devenant nulle. La France fut certainement frappée plus précocement — dès la fin du Second Empire — et plus gravement que ses voisins par cette crise majeure, de sorte que l'économie française fut alors surclassée dans presque tous les domaines par l'économie allemande, au sein de laquelle la baisse des prix mondiaux n'avait pas empêché une accélération de la croissance industrielle.

La nouvelle conjoncture était donc d'ores et déjà amorcée au moment où eut lieu l'Exposition universelle de Paris en 1900. Celle-ci accapara l'attention de l'opinion publique, qui se trouva provisoirement détournée de l'affaire

Dreyfus et de ses suites, au grand dam de la presse de droite. Quelle est la réalité de la liquidation de l'affaire Dreyfus au tournant des deux siècles ?

□ La liquidation de l'affaire Dreyfus et la « Défense républicaine »

Dans la France de la fin du XIXe siècle, qui possède une solide tradition républicaine, bien enracinée, l'affaire Dreyfus s'est transformée en une véritable « guerre franco-française ». Cette explosion politique est liquidée au seuil de la Belle Époque par Pierre Waldeck-Rousseau et sa « Défense républicaine » ¹.

La tradition républicaine est bien enracinée depuis 1870. La Belle Époque s'inscrit dans le cours d'un régime républicain fort long eu égard à la tradition politique française, car de sept décennies, alors que la République de 1792 a été courte et la Seconde République un « apprentissage de la République » fondamental (Maurice Agulhon ²) mais bref car interrompu par le coup d'état de Louis-Napoléon Bonaparte (1851). La durée exceptionnelle de la IIIe République, explicable peut-être par le vague des « lois constitutionnelles » de 1875 mais sans aucun doute par une véritable « descente de la République dans les masses » (M. Agulhon), a permis un enracinement dans la Nation, déjà sensible à la fin des années 1890, la stabilité n'ayant d'ailleurs pas exclu les crises : crise du 16 mai 1877, boulangisme (1887-1889) et affaire Dreyfus depuis 1894, mais aucune n'a dégénéré en révolution.

L'idée républicaine – cf. la notion de « fondateurs de la Troisième République » (Pierre Barral ³) – a progressé dans l'opinion et parmi les hommes politiques. Se sont installés au pouvoir en 1879 pour deux décennies exactement non pas les républicains avancés, qu'on appelle les radicaux, mais les modérés, ceux qu'on nomme les opportunistes, et qui d'ailleurs n'ont pas rougi du terme. Leur œuvre a été considérable puisqu'elle va de l'établissement de la liberté de réunion à la loi sur la liberté syndicale, dite loi Waldeck-Rousseau, en mars 1884, en passant par l'institution de la liberté de la presse (1881), par la loi municipale de 1884 et bien sûr la politique scolaire de Jules Ferry. Capitales ont été les années 1880, marquées aussi par la crise boulangiste, alors que la décennie suivante a vu l'installation au pouvoir de républicains encore plus modérés, qui

¹ Stimulant troisième chapitre que celui de F. Monier, *Le complot dans la République. Stratégies du secret de Boulanger à la Cagoule*, La Découverte, 1998, 348 p., compte rendu par mes soins dans *Historiens & Géographes*, octobre-nov. 1999, p. 502.

² M. Agulhon, *1848 ou l'apprentissage de la République (1848-1852)*, Seuil, coll. "Points", N.H.F.C., tome 8, 1973, 250 p., réédition, 1992, 284 p., compte rendu par mes soins dans *Historiens & Géographes*, septembre 1992, p. 410.

³ P. Barral, *Les Fondateurs de la Troisième République*, coll. U, 1968, 359 p.

profitent entre autres du scandale de Panama, du développement socialiste et de la peur des anarchistes, mais l'affaire Dreyfus va leur faire perdre le pouvoir : pour longtemps ?

Tout particulièrement important a été le règne définitif du suffrage universel masculin honnêtement pratiqué par la République, par opposition au Second Empire. Ce règne a donné aux élections une place fondamentale dans la vie politique, et il y en a précisément en 1898 ; il a provoqué un apprentissage politique du corps électoral qui, lié à l'École, a intégré les masses au système, ce qui est loin d'être le cas dans les autres pays européens. En corollaire se sont établis de nouveaux rapports entre Paris et la province ; démocratisation et provincialisation de la vie politique vont sous la Belle Époque être complétées par le développement et l'organisation des partis politiques modernes. Par conséquent, la richesse de cette époque politique est grande : les courtes périodes n'ont pas la pauvreté que leur prêtent les naïfs ! L'historien se trouve face à des problématiques renouvelées : étude des groupes de pression, géographie et sociologie électorales, sociologie des partis, nouvelle approche de la biographie, liens avec d'autres domaines historiques, nouvelle histoire événementielle, études de vocabulaire, etc.

MARIANNE, VICTORIEUSE MAIS CONTROVERSÉE

Les Français sont rassemblés autour de leurs mairies qui sont des foyers de vie et d'éducation politiques, tout particulièrement dans le monde rural, créant une très concrète réalité de la vie politique locale, d'autant plus l'importance des célébrations et des fêtes est grande : il y a une véritable liturgie républicaine.

Depuis longtemps il s'est produit une féminisation du mythe de la République, sous les traits de Marianne, symbole beaucoup plus parlant et affectif que le simple mot de République, mais symbole qui a mis près d'un siècle à être accepté de tous. À la fin du Second Empire et au début de la Troisième République, cela avait été les « radicaux », c'est-à-dire les républicains avancés, qui faisaient circuler des « mariannes », bustes de la République, ce qui avait effrayé les opportunistes, de sorte que depuis les années 1880 on peut facilement distinguer, selon les attributs portés, deux types d'incarnations. Une « Marianne au combat » (titre de l'ouvrage de Maurice Agulhon paru chez Flammarion en 1979), qui est coiffée d'un bonnet phrygien et dévoile un sein, incarne la République révolutionnaire, tandis que la République conservatrice est sans attribut rappelant les esclaves révoltés et se couvre la poitrine. À cause de la prudence des opportunistes, les grandes statues parisiennes des années 80 sont le plus souvent d'origine municipale que d'origine gouvernementale, les radicaux étant majoritaires au conseil municipal. *A contrario* il y a des aspects parareligieux dans le « culte » radical ou populaire de Marianne, processions par exemple, à la fin du XIXe siècle. Ces processions s'intègrent dans un climat de laïcisme puissant. ¹

Dès les trois premières décennies de la IIIe République le pouvoir exécutif, prévu fort dans la constitution de 1875 pour le motif noté plus haut, s'est affaibli et le pouvoir législatif, ainsi que le parlementarisme, sont triomphants.

L'affaiblissement du pouvoir exécutif avait d'abord été celui du président de la République, pièce essentielle des textes de 1875 qui lui donnaient des pouvoirs considérables de véritable monarque, que la crise du 16 mai 1877 et la « constitution Grévy » de 1879 avaient conduit à seulement arbitrer en conseil des ministres, d'autant plus que les vellétés autoritaires de Jean Casimir-Perier en 1895 ont été sans lendemain : le président de la IIIe République est devenu un personnage honorifique. Il y a eu aussi recul de la présidence du Conseil ou plutôt, puisque juridiquement celle-ci n'existe pas jusqu'en 1934, du pouvoir du président du Conseil, chef du gouvernement toujours pourvu d'un portefeuille.

¹ Bibliographie : M. Agulhon, *Marianne au combat. L'imagerie et la symbolique républicaines de 1789 à 1880*, Flammarion, 1979, coll. « Bibliothèque d'ethnologie historique », 251 p. ; M. Agulhon, *Marianne au pouvoir. L'imagerie et la symbolique républicaines de 1880 à 1914*, Flammarion, 1989, coll. « Histoires », 449 p. ; M. Agulhon & P. Bonte, *Marianne. Les visages de la République*, Gallimard, coll. « Découvertes », 1992, 128 p. ; M. Agulhon & P. Bonte, *Marianne dans la cité*, Imprimerie nationale, 2001, 136 p. ; M. Agulhon, *Les métamorphoses de Marianne. L'imagerie et la symbolique républicaines de 1914 à nos jours*, Flammarion, 2001, 320 p., compte rendu par mes soins dans *Historiens & Géographes*, septembre-octobre 2001, pp. 517-518.

Il n'a pas de personnel à sa disposition en dehors de celui de son ministère et l'instabilité ministérielle l'a privé de la durée indispensable : un gouvernement a jusque-là surtout été soucieux de déjouer les attaques parlementaires et de passer des caps plutôt que de gouverner audacieusement. Certes, il existe dans la pratique habituelle une certaine stabilité des ministres, marquée par le maintien ou les passages successifs de la même personnalité dans un même ministère. Cette stabilité des ministres se fait non pas malgré les crises mais grâce aux crises, le président du Conseil servant de « fusible » (Jacques Ollé-Laprune, 1929-2017). Mais l'instabilité des gouvernements a fait naître l'obsession du calcul des « replâtrages » et des nouvelles combinaisons ministérielles, et justement seule la période 1899-1909 sera marquée par une relative stabilité ministérielle.

La politique passe donc obligatoirement par le Parlement, composé de la Chambre des députés et du Sénat, bicamérisme souverain en matière législative, contrôlant le gouvernement qui est responsable devant lui, protégé de la dissolution présidentielle par la pratique (pour la Chambre) et le droit (pour le Sénat), et sans qu'existe au-dessus de lui d'instance de contrôle de la constitutionnalité des lois. Les députés, élus au suffrage universel pour quatre ans, ont le droit de proposer des lois et ils débattent des projets de lois gouvernementaux selon la forme que leur ont donnée les commissions. C'est dire l'importance de ces dernières, qui vont devenir permanentes en 1902, et correspondent exactement aux ministères, qu'elles ont donc la juste impression de surveiller. Présenté devant l'hémicycle par le rapporteur de la commission, le projet de loi peut être amendé par les députés mais non par le ministre, qui de toute façon ne parle qu'en dernier. La session ordinaire de la Chambre est tous les ans prolongée par des sessions extraordinaires, de sorte que les députés siègent... presque aussi longtemps que le gouvernement. La prépondérance de la Chambre est reconnue sur le Sénat, élu au suffrage indirect pour l'essentiel par la France des petites communes et des campagnes, et qui s'est petit à petit fait percevoir comme un rempart contre les aventures, tel le boulangisme, et aussi comme une chambre de réflexion. Toutefois la chute de Léon Bourgeois en 1896 vient de créer le précédent de la responsabilité ministérielle devant le Palais du Luxembourg (Sénat) et non le seul Palais-Bourbon (Chambre des députés).

Parlementarisme triomphant, le bicamérisme français élit le président de la République, il s'est soumis le président du Conseil, il possède une certaine compétence des affaires politiques et des questions juridiques, mais il souffre, au moins à la Chambre, d'un absentéisme chronique. Cela ne l'empêche pas d'être accepté — ne protège-t-il pas contre l'État? — par l'ensemble des forces politiques et sociales, à l'exception du syndicalisme révolutionnaire (anarchiste)

et d'être considéré comme fort démocratique par les Français : sera-t-il efficace et aussi bien admis en période de difficultés, au XXe siècle ?

Ceci pose le problème des rapports entre les hommes des pouvoirs exécutif et législatif, les « décideurs », et l'opinion publique, formée pour partie de citoyens et « fabriquée » par la presse ou pas. Ces citoyens élisent – au suffrage universel, seulement masculin et sans enveloppe ni isoler – les députés, qui forment la pièce maîtresse d'une véritable classe politique, qui a vu au Palais-Bourbon le recul des notables des débuts du régime, représentants de l'aristocratie et de la haute bourgeoisie. Un personnel parlementaire plus modeste émerge petit à petit et sera l'une des caractéristiques essentielles de la Belle Époque ; les députés sont aussi en même temps, le plus souvent, conseillers municipaux ou généraux : la politique avantage donc les relations et influences personnelles et locales, provoquant un phénomène de clientélisme, d'autant que les carrières connaissent une belle stabilité. Le mode de scrutin a joué son rôle, c'est le scrutin d'arrondissement uninominal à deux tours qui règne, avantageant la notoriété locale et les contacts avec les petits notables, engendrant la nécessité de la présence dans la circonscription, la possibilité du « double langage » et le rôle d'intercesseur dans le « fief ». D'où, depuis longtemps, la réclamation d'une modification du système de vote : faut-il établir la représentation proportionnelle ?

« Le mouvement en faveur de l'introduction de la représentation proportionnelle a pris son essor vers 1885-1889 [écrit Gilles Le Béguec 1]. L'été 1885 a été marqué par le succès de la Conférence internationale organisée à Anvers par l'Association réformatrice pour l'adoption de la RP. En 1888 est fondée, en France cette fois, la Société pour l'étude de la RP 2. Surtout, la question vient naturellement à l'ordre du jour lors des discussions parlementaires de 1889, lorsque les républicains de gouvernement proposent, afin de contenir une éventuellement poussée électorale boulangiste, d'abandonner le scrutin de liste départemental et de revenir au scrutin d'arrondissement. [...] L'avènement précoce et inattendu du suffrage universel en 1848 avait entraîné l'économie d'un débat de fond sur l'extension du droit de suffrage. »

La France vote, mais le nombre des citoyens ne s'est que peu accru, à cause de la faiblesse de la démographie, et les suffrages exprimés ne représentent

1 G.Le Béguec, « La représentation proportionnelle. Cent ans de controverses », dans *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 9 (janvier 1986), pp. 67-80. En réalité c'est un peu plus tôt, d'après Pierre Rosanvallon (P.Rosanvallon, *Le peuple introuvable*, Gallimard, coll. « Bibliothèque des histoires », 1998, 394 p., réédition en Folio sous le titre *Le peuple introuvable. Histoire de la représentation démocratique en France*, 2002, 491 p., p. 201) : « La Société pour l'étude de la représentation proportionnelle est fondée à Paris en 1883. Émile Boutmy, le directeur de l'École des sciences politiques, côtoie à son conseil de direction des membres de l'Institut comme Georges Picot ou Anatole Leroy-Beaulieu et d'éminents juristes que flanque une poignée d'anciens parlementaires. »

2 Fondée et présidée par Georges Picot (1838-1909), typique de ces libéraux qui sont les héritiers du Centre-gauche de Dufaure.

qu'une minorité des Françaises et des Français, le droit de vote étant exclusivement masculin — où en est-il autrement ? — et réservé aux individus majeurs, le taux d'abstention dépassant toujours les 20 % et parfois, régionalement, les 40 % ¹. Diverses régions sont politiquement stables depuis les débuts de la III^e République, voire le milieu du XIX^e siècle : ainsi les France de l'Ouest et du Nord qui votent à droite, le Midi méditerranéen et rhodanien et la France de l'Est orientés à gauche. Même si certains de ces comportements se modifieront, justement pendant la Belle Époque, la stabilité des autres permettra des études de motivations dont certaines comme celles d'André Siegfried (1875-1959) connaîtront une notoriété justifiée.

Entre le monde politique et les citoyens existent divers médiateurs. Les partis n'en sont alors guère, à cause de l'émiettement des forces politiques et du petit nombre de leurs membres : la France est un pays de multipartisme et de militants rares. Ceci n'empêche pas les réunions électorales d'établir un contact direct, mais elles n'ont lieu que tous les quatre ans pour les législatives. Par voie de soustraction, mais aussi de modernisation de ses techniques, la presse est le principal média pour le présent propos. Elle a bénéficié du progrès de l'instruction, mais les Français étaient déjà en bonne partie alphabétisés avant la République, et aussi et sans limite de la liberté de la presse. À la fin du Second Empire, à Paris, mais également en province, étaient apparus les premiers quotidiens à un sou (5 centimes), ils sont rejoints par d'autres titres sous la République et le nombre des lecteurs croît énormément pour *Le Petit Parisien*, *Le Petit Journal*, *Le Matin* et *Le Journal*, qui sont les quatre grands journaux de la capitale, concurrençant grâce au chemin de fer une presse régionale non négligeable. Le quotidien est devenu un produit de consommation courante, mais il y a aussi des journaux d'opinion, qui tirent moins, comme *L'Intransigeant* qui s'est manifesté du temps du boulangisme ou *L'Aurore*, qui se signale dans la défense de Dreyfus.

Après la victoire des Républicains le laïcisme est puissant, l'influence de la franc-maçonnerie est au zénith et elle est devenue l'« Église de la République ». La plupart des « décideurs » — mais pas tous — sont francs-maçons et l'initiation maçonnique est un point de passage obligé pour les carriéristes. Grand Orient de France, majoritaire mais au poids relatif en léger recul, Rite écossais et Grande Loge recrutent surtout dans les classes moyennes instruites (fonctionnaires, médecins, professeurs, avocats, instituteurs, ingénieurs) et chez les petits industriels, les commerçants et les artisans.

¹ On verra d'intéressantes cartes électorales, bien commentées, dans F.Salmon, *Atlas électoral de la France 1848-2001*, Seuil, 2001, 94 p.

Beaucoup d'hommes politiques de la III^e République — mais non tous — ont été formés ou influencés par les loges, qui ont joué le rôle de grands séminaires du régime, tout particulièrement pour les ministres de l'Instruction publique. Une des premières influences de la maçonnerie est d'avoir assuré une continuité relative dans le personnel politique, remédiant partiellement à l'instabilité. Société secrète inquiétante pour ses adversaires, la franc-maçonnerie est en réalité un ensemble de sociétés de pensée rappelant le XVIII^e siècle, de centres de réflexion et de laboratoires d'idées. Conservera-t-elle son importance politique au temps de la constitution de véritables partis politiques, pendant la Belle Époque ?

Laïcs militants, libres penseurs ¹ et francs-maçons sont très proches du scientisme et cela a conféré un caractère de priorité absolue à l'École, au « savoir » a dit Jules Ferry dans une célèbre formule où il a vu la « terre » et le « suffrage » (universel) comme apports des Première et Deuxième Républiques. Les jeunes esprits sont évidemment à retirer à l'influence de l'Église et il faut chercher une organisation sociale cohérente, non révolutionnaire mais intégrant le Progrès cher à Condorcet, idéologue dont les positivistes en République sont aussi les héritiers. Démocratie par l'École, réformisme social, du neuf et du raisonnable, au fond, mais qui situent ces hommes en porte-à-faux vis-à-vis de la nouvelle extrême gauche.

Toutes les expressions culturelles de l'anticléricalisme sont apparues, théâtre, roman, sobriquets, images, chansons (de Léo Taxil par exemple ²). Toutes les gradations existent, depuis l'anticlérical qui s'accommode de l'existence de religions mais pas des Églises — « sociétés » anormales qui sont État dans l'État, soumises à Rome pour la catholique, et maîtresses de systèmes d'enseignement — jusqu'au militant qui dénonce les « nouvelles idoles » (Pape, cardinaux et évêques), daube sur l'immoralité des curés et des réguliers : on a de tout cela de nombreux témoignages iconographiques. On va de l'agnostique qui professe que tout ce qui dépasse les capacités de la connaissance humaine est pour l'homme inaccessible à l'athée qui, lui, nie l'existence de Dieu.

La République ne s'est-elle pas enracinée contre les libertés ? Il a été rappelé que l'une des grandes célébrités de la République est d'avoir établi le règne des libertés, mais ne peut-on pas la considérer comme ayant prospéré

¹ J.Lalouette, *La Libre Pensée en France, 1848-1940*, Albin Michel, 1997, réédition, 2001, 636 p.

² Pseudonyme de Gabriel Jogand-Pagès, 1854-1907. Voir sur lui J.Baubérot & V.Zuber, *Une haine oubliée. L'antiprotestantisme avant le « pacte laïque » (1870-1905)*, Albin Michel, 2000, 334 p., pp. 215 & suiv. Je rappelle R.Rémond, *L'anticléricalisme en France de 1815 à nos jours*, Fayard, 1976, 375 p., réédition, Complexe, 1985, 416 p., réédition, Fayard, 1999, 420 p. Notice dans D.Compère dir., *Dictionnaire du roman populaire francophone*, Nouveau Monde, 2007, 490 p., pp. 426-427.

contre les libertés ? C'est du moins la thèse du juriste Jean-Pierre Machelon ¹ qui considère entre autres que les libertés publiques ne sont pas garanties contre les abus possibles du législateur, car la tradition républicaine se méfie des juges, que le recrutement des magistrats est laissé à la quasi-discrétion du pouvoir exécutif, et qu'il n'existe toujours pas en 1899 de droit de l'association.

Cet auteur ajoute les grands pouvoirs des préfets, le recours fréquent à la détention préventive et le régime d'exception frappant les congrégations ². Il n'y a pas de statut des fonctionnaires ³, qui sont exclus du droit de grève et sont considérés comme les agents du gouvernement et non de l'État ; la loi d'exil de 1886 a frappé les familles royales, les « lois scélérates » de 1893 et 1894 les anarchistes et, pour faire bonne mesure, les socialistes.

Le propos n'est pas inutile à considérer, mais il ne le faut pas systématiser, d'autant que ces restrictions aux libertés touchent souvent des minorités : la Troisième République a été jusqu'à présent une « Athènes moderne ». Le sera-t-elle toujours à la Belle Époque, après l'affaire Dreyfus, qui a été une véritable explosion politique, comme nous l'avons vu dans la première partie ?

Pendant l'Affaire, l'attitude que l'on a adoptée était devenue le grand clivage de la vie politique ; après le succès des révisionnistes, les antidreyfusards se trouvaient exclus du camp dit « républicain », adjectif lourd de sens malgré sa banalité apparente. La gauche, qui va gouverner à partir du gouvernement Waldeck-Rousseau, sera seule considérée comme véritablement républicaine. La droite, condamnée à l'opposition, est désormais nationaliste, autoritaire et militariste ; la méfiance envers ces trois caractères sera critère de républicanisme. De plus, toute une génération d'hommes politiques, installée dans les allées du pouvoir jusqu'aux années 1930, a été marquée par l'affaire Dreyfus et y a trouvé les valeurs définitives du régime. Au fond et comme nous l'avons vu, le « moment Dreyfus » a provoqué « l'approfondissement d'une culture politique républicaine » ⁴.

¹ J.-P. Machelon (1945-2022), *La République contre les libertés ? Les restrictions aux libertés publiques de 1879 à 1914*, FNSP, 1976, 462 p., un livre intéressant mais un peu excessif et injuste.

² Cf. Chr. Sorrel, *La République contre les congrégations. Histoire d'une passion française, 1899-1904*, Le Cerf, 2003, 265 p.

³ « Un modeste chef de bureau du sous-secrétariat d'État aux Colonies, Georges Demartial, invente en 1907 le terme de "statut" des fonctionnaires. Les deux livres qu'il publie à cette époque, *Le Personnel des ministères* (1906) et *Le Statut des fonctionnaires* (1908), traduisent l'état d'esprit de nombreux de ses pairs. [...] Clemenceau en 1907, puis Léon Bourgeois en 1908, déposent à la Chambre des projets allant dans ce sens ; une nouvelle version en est présentée en 1920 par le gouvernement. Ces projets n'aboutissent pas. » (P. Rosanvallon, *L'État en France de 1789 à nos jours*, Seuil, coll. « L'Univers historique », 1990, 378 p., réédition, coll. « Points », 1992, 370 p., pp. 88-89). J'ajoute que Demartial était membre de la Ligue des Droits de l'Homme.

⁴ Titre de Michel Winock pour son chapitre 10 de l'ouvrage collectif *L'Invention de la démocratie. 1789-1914*, tome 3 de *l'Histoire de la France politique*, dir. par S. Berstein, P. Contamine & M. Winock, Seuil, coll.

L’Affaire n’a pas été un conflit social, comme la France en avait connu et en connaîtra pendant la Belle Époque, elle n’a pas respecté exactement les limites, devenues sous la Troisième République habituelles, du conflit droite/gauche, mais elle a contribué à relancer ce dernier type de conflit. Elle a, ressoudant la gauche idéologique, comme au temps du 16 mai 1877 et du boulangisme, poussé à la naissance de la Défense républicaine et à la formation du Bloc des Gauches. C’est le retour à la République militante avec une « Union des Républicains », ou Bloc des Gauches : les expressions sont significatives. C’est la division, au contraire, des progressistes, alors que la partie de la droite en passe dans les années 1890 de se rallier, sur les injonctions pontificales, est rejetée hors de la cité républicaine : il faudra la Grande Guerre pour qu’elle soit vraiment intégrée. Si les radicaux n’ont pas joué, il s’en faut de beaucoup, un rôle fondamental dans l’affaire Dreyfus, ils en ont incontestablement tiré l’avantage politique majeur. Les élections de 1902, qui se déroulent dans le contexte de la lutte conduite autour du combat pour la révision, constituent le tout jeune « Parti républicain, radical et radical-socialiste » en axe majeur de la vie politique française et vont, peu ou prou, lui conserver ce rôle jusqu’au déclenchement de la Seconde Guerre mondiale.

Unies contre la droite par l’Affaire, les forces de gauche maintinrent leur cohésion dans la Défense républicaine (1899-1902), colorée d’anticléricalisme et unie contre l’antidreyfusisme et la perspective d’un coup de force. Le danger qu’avait représenté la crise incita à la formation d’une majorité gouvernementale nouvelle allant d’une partie des républicains modérés au plus grand nombre des socialistes. Il engendra une stabilité gouvernementale originale, réalisée entre 1899 et 1905 par la Défense républicaine de Waldeck-Rousseau (1899-1902) puis par le Bloc des Gauches de Combes : voici, globalement, le « bloc républicain » que Clemenceau avait évoqué dès 1891. C’est le grand bourgeois nantais – un très grand avocat d’affaires, fort riche – Pierre Waldeck-Rousseau, un « progressiste », qui forma le gouvernement le 22 juin 1899, avec des républicains de gauche, trois radicaux et un socialiste, Alexandre Millerand, au Commerce et à l’Industrie. La présence de ce dernier sembla à la plupart des socialistes un scandale, et elle indigna la droite. Comme d’autres, Waldeck-Rousseau avait débuté dans le « grand ministère » Gambetta, où il détenait l’Intérieur, portefeuille conservé sous Jules Ferry, ce qui lui avait permis d’attacher son nom à la loi de 1884 sur les syndicats, sans en être vraiment l’auteur. La formule

« L’Univers historique », 2002, 512 p., compte rendu par mes soins dans *Historiens & Géographes*, juillet-août 2003, p. 482. Sur les cultures politiques : S. Berstein dir., *Les cultures politiques en France*, Seuil, coll. « L’univers historique », 1999, 416 p., compte rendu dans *Vingtième Siècle. Revue d’Histoire*, octobre-décembre 2000, pp. 143-144, réédition, Seuil, coll. « Points », 1999, 442 p.

fameuse du chef du gouvernement « Je suis républicain modéré, mais pas modérément républicain », symbolise assez bien sa politique, qui fut menée, établissant un record de durée, dans deux directions principales : la liquidation de l'affaire Dreyfus et une action anticléricale.

Les menées factieuses sont réprimées et l'Affaire est liquidée : le gouvernement fait juger par le Sénat siégeant en Haute-Cour les chefs de certaines ligues antidreyfusardes, accusés de complot. Déroulède n'est pas acquitté comme par les assises de la Seine en mai, mais condamné à six années de bannissement. Jules Guérin (1860-1910) – qui après 38 jours de siège par la police du local du « Grand Occident de France », rue de Chabrol, dans le 10^e arrondissement de Paris, *alias* « fort Chabrol », s'était rendu – se voit infliger dix ans de détention, mais il sera comme Déroulède compris dans l'amnistie de 1905. Dans le même ordre d'idées, Louis Lépine (1846-1933) est nommé préfet de Police.

Le gouvernement prononce la dissolution de la congrégation des Assomptionnistes qui, outrepassant les conseils de modération venus de Rome, avait mené violemment campagne pendant l'Affaire contre la révision, les juifs, les protestants et les laïcs, en utilisant sa presse, surtout *La Croix*, et ses comités. Un tribunal condamne le supérieur de la congrégation, le père Vincent de Paul Bailly (1832-1912), à une amende. En septembre 1899, Dreyfus est gracié ; le 2 juin 1900 le Sénat vote l'amnistie, mais ce n'est pas sous le gouvernement Waldeck-Rousseau que le jugement de Rennes est cassé, rappelons-le.

Défense républicaine signifia également reprise en main de l'armée. Certes, celle-ci n'avait pas suivi la tentative de coup d'État de Déroulède, mais, État dans l'État, elle avait démontré pendant l'affaire Dreyfus qu'elle était une force qui n'entendait pas accepter l'ingérence des pouvoirs civils ni se soumettre aux principes de la société républicaine englobante. Ceci fondamentalement à cause de son recrutement en bonne partie monarchiste et catholique : elle était depuis longtemps un refuge pour ceux qui voulaient se donner l'illusion de servir la France et non la République. Cela avait pour conséquence les difficultés d'avancement et de vie sociale au sein de l'armée qui étaient délibérément faites aux officiers réputés républicains, sans parler des juifs. Waldeck-Rousseau nomma au ministère de la Guerre un général, cavalier et aristocrate, choix courant depuis les débuts de la III^e République. Mais le général Gaston de Galliffet (1831-1909) était un marquis excentrique et le désigner représentait un choix hardi et doublement provocateur : haï par une bonne partie de la gauche à cause de la cruauté qu'il avait démontrée lors de la répression de la Commune, pendant la Semaine sanglante – « Assassin, présent ! », lança-t-il à son arrivée

dans l'hémicycle — , il mit énergiquement au pas l'armée de façon à en éliminer les velléités les plus dangereuses des « généraux de jésuitières ». L'armée fut confirmée comme étant la « grande muette » : la formule « Silence dans les rangs ! » fut employée d'emblée par le ministre, et le surlendemain de la grâce de Dreyfus il affirma : « L'incident est clos ». Les commissions de classement formées des officiers supérieurs les plus anciens qui faisaient avancer les officiers furent supprimées : c'était désormais le ministre qui nommait à tous les grades. Des mutations et trois mises à la retraite de généraux épurèrent l'armée. En mai 1900 le général de Galliffet, lui qui en avait envie depuis longtemps, démissionna, prenant prétexte d'un menu incident lors d'une enquête liée aux suites de l'affaire Dreyfus ; son successeur, le général Louis André (1838-1913, polytechnicien républicain et anticlérical qui resta au ministère sous Combes, entreprit de démocratiser l'armée. Il faut ajouter que le temps de Galliffet n'avait vu réaliser aucune réforme proprement militaire.

La Défense de la République bénéficia du calme de l'opinion, les esprits ayant d'ailleurs eu l'Exposition universelle de 1900 pour se distraire momentanément de la politique.

Le président du Conseil Waldeck-Rousseau, qui avait gardé pour lui le portefeuille de l'Intérieur et des Cultes, s'engagea avec modération dans la politique anticléricale, et il importe de ne pas confondre son action avec les décisions ultérieures de Combes. Waldeck-Rousseau ne songeait pas à s'attaquer au clergé séculier, ni à séparer l'Église de l'État, considérant d'ailleurs le rôle présent de l'État comme une force et un moyen de contrôle. Waldeck-Rousseau n'était pas du tout un adepte du laïcisme scientifique : on le verra d'ailleurs après sa démission combattre au Sénat la loi portant Séparation des Églises et de l'État ! Pour lui l'anticléricalisme est un « état d'esprit », qui lui fait estimer dangereuse la place des congrégations religieuses dans la société française. Elles sont trop riches — on parle de leur « milliard », chiffre mythique — et leur richesse leur permettrait d'exercer une action politique par le relais de leur presse qui appuie les ligues : les « moines d'affaires » seraient aussi des « moines ligueurs » ! Les congrégations font de l'enseignement, ce que les laïcs jugent comme une emprise excessive sur la jeunesse française et une division dangereuse de la société.

« Dans ce pays dont l'unité morale a fait, à travers les siècles, la force et la grandeur, deux jeunesses, moins séparées encore par leur condition sociale que par l'éducation qu'elles reçoivent, grandissent, sans se connaître, jusqu'au jour où elles se rencontreront si dissemblables qu'elles risquent de ne plus se comprendre », déclare le président du Conseil dans un discours prononcé (et souvent mal cité, on y prendra garde) à Toulouse le 28 octobre 1900 lors de l'inauguration... de nouvelles casernes.

Le but de Waldeck-Rousseau n'était pas de supprimer toutes les congrégations, mais d'interdire les plus gênantes et de surveiller les autres. On peut naturellement supposer qu'un objectif secondaire était pour ce président du Conseil à la majorité fragile de souder la gauche, très divisée sur nombre de questions, les sociales en particulier. Elles avaient occupé le devant de la scène dans la décennie précédente, d'autant que, sinon l'Église, du moins le clergé et une bonne partie des fidèles, s'étaient pendant l'Affaire rangés dans l'antidreyfusisme. D'ailleurs la Chambre des députés modifia considérablement, dans un sens anticlérical, le projet initial de Waldeck-Rousseau, déposé dès l'automne de 1899 (1).

La grande mesure législative employée apparaît avec le recul du temps fort indirecte, eu égard à son utilisation pratique sur le long terme et à la politique anticléricale suivie plus tard par Combes. La loi sur les associations du 2 juillet 1901, votée par 303 députés contre 224, prévoyait la liberté pour la création des associations laïques *non* professionnelles, puisque ces dernières étaient autorisées depuis la loi de 1884 dite d'ailleurs « loi Waldeck-Rousseau ». Une association peut, à condition de se déclarer aux autorités, se constituer librement et posséder des biens, et cette loi est à l'origine immédiate des premiers partis politiques modernes que la France ait connus, alors qu'un parti était depuis toujours un regroupement informel. Mais la liberté ne s'étend pas aux congrégations, exclues du droit commun, et c'est en ce sens que tous les projets antérieurs visant à accorder la liberté d'association avaient été abandonnés et que la loi s'inscrit dans la politique anticléricale. Les congrégations — dont le Concordat de 1801 ignorait l'existence — doivent solliciter dans un délai de trois mois une autorisation qui ne pourra leur être accordée que par une loi, donc un vote du Parlement. Une fois autorisées, elles devront demander un décret pour fonder tout nouvel établissement, elles seront contrôlées et pourront être dissoutes par décret. Les congrégations qui n'auraient pas reçu l'autorisation verraient leurs établissements fermés et leurs membres privés du droit d'enseigner, cette dernière interdiction ayant été ajoutée au projet initial par les députés.

On imagine l'ampleur des protestations, mais le gouvernement laissa entendre que la loi serait appliquée avec mansuétude. Quelques très rares congrégations étaient déjà reconnues, il en restait un peu plus de 800. Conformément à la loi, un peu plus de 600 d'entre elles demandèrent l'autorisation ; quelques congrégations comme les Jésuites et les Bénédictins (cas

1 Lire Chr.Sorrel, *La République contre les congrégations. Histoire d'une passion française, 1899-1904*, Le Cerf, 2003, 265 p.

importants s'il en fut) préférèrent l'exil ou la dispersion à la clandestinité ou à la dissolution pure et simple **1**.

Les épisodes suivants furent les élections législatives de 1902 et la démission de Waldeck-Rousseau. La loi de 1901 fut utilisée aussi par des tendances politiques, la nébuleuse radicale, implantée solidement au Sénat dès les années 1890, et qui avait formé un Comité central d'Action républicaine, les organisations socialistes, bien représentées dans les mairies depuis les municipales de 1896, tendances qui en profitèrent pour se transformer en véritables partis, sur le rôle desquels le chapitre suivant reviendra. Notons pour l'instant la création dès 1901 du « Parti républicain, radical et radical-socialiste », qui réunit les diverses familles radicales, et de l'Alliance républicaine démocratique, formée des modérés qui avaient été dreyfusards **2**.

L'Alliance républicaine démocratique, venue du progressisme, fait partie du Bloc des gauches, ses pères fondateurs du 23 octobre 1901, dans la grande salle de la Société de Géographie, et ses grands noms à la Belle Époque sont Charles Pallu de la Barrière (1843-1924), Adolphe Carnot (1839-1920), Henri Blanc (1858-1936) et Edmond Halphen (né en 1857). Un de ses « réseaux » est la Ligue de l'Enseignement ; elle s'appuie sur une certaine presse, *Le Paysan de France*, *La Correspondance agricole et politique* et *L'Alliance républicaine démocratique*, bulletin fondé un an après l'ARD. L'ARD se prononce clairement pour une république d'ordre, mais libérale, une république de progrès social, réformiste et mutualiste, un libéralisme économique tempéré contre un étatisme outrancier, solidarisme, elle se déclare en faveur la puissance face au monde extérieur et pour un anticléricalisme républicain ; son programme est fait d'hostilité au « collectivisme », d'agrarianisme mais aussi de défense de l'industrie française et d'exploitation économique des colonies. En 1902, 39 députés ARD sont élus, 99 en 1906. Le 5 juillet 1911 l'Alliance se transforme en Parti républicain démocratique (PRD).

C'est seulement en 1903 qu'apparut une Fédération républicaine, formée des modérés qui avaient figuré dans l'autre camp **3**, et en 1905 que les

1 Chr.Sorrel, *La République contre les congrégations. Histoire d'une passion française, 1899-1904*, Le Cerf, 2003, 265 p. Quant à l'attitude des protestants, lire le chapitre 14 d'A.Encrevé, *Les protestants et la vie politique française. De la révolution à nos jours*, CNRS Éditions, 2020, 599 p.

2 R.Sanson, *L'Alliance républicaine démocratique. Une formation du centre (1901-1920)*, thèse, Presses universitaires de Rennes, 2003, 562 p. « L'Alliance républicaine démocratique (ARD) est désignée sous cette appellation du 23 octobre 1901 à décembre 1911 et d'octobre 1916 au 30 juin 1920. La formation est appelée Parti républicain démocratique (PRD) du 4 décembre 1911 à octobre 1916, puis Parti républicain démocratique et social (PRDS) du 30 juin 1920 à novembre 1926. Elle porte le titre d'Alliance démocratique (AD) de novembre 1926 à 1940. Mais à partir du 29 mars 1933, elle est sous-titrée Parti autonome des républicains de gauche et des républicains radicaux. » (p. 7)

3 Cf. M.Bernard, *La dérive des modérés. La Fédération républicaine du Rhône sous la Troisième République*, Thèse, L'Harmattan, 1998, 434 p., première partie.

socialistes se regroupèrent en une SFIO. Les législatives d'avril et mai 1902 voient, à l'issue d'une campagne virulente pour ou contre la loi de 1901 (1), sous-produit de la « question religieuse » 2, la victoire de la gauche, beaucoup plus nettement qu'en 1898 où la poussée en voix ne s'était pas traduite par un progrès en sièges. Bien qu'il n'y ait que 200 000 voix de différence, et grâce à la qualité des désistements – c'est la « discipline républicaine » qui joue en faveur d'une alliance à qui est donné le nom de Bloc des Gauches – 370 sièges vont à la gauche, 220 à la droite, qui enregistre donc l'échec électoral de ses menées du temps de l'Affaire. Les députés de gauche et du centre se répartissent approximativement ainsi (les appartenances continuent à être quelque peu floues) :

Radicaux :	220 sièges
Socialistes :	50 sièges
Alliance démocratique :	100 sièges

L'œuvre du gouvernement, dirigé d'une main très autoritaire par son chef, est récompensée ; elle ne se réduit pas seulement aux domaines évoqués plus haut. Millerand, pour résoudre la vague de grèves qui s'abat sur le pays de l'été 1899 à l'été 1901, avait contingenté la main-d'œuvre étrangère par les décrets d'août 1899 visant à limiter les effets de l'immigration étrangère dans le secteur des entreprises de travaux publics opérant pour l'État, les départements et les communes (un plafond de 5 à 30 % selon les travaux était institué). Il avait en outre créé dans son ministère la Direction du travail, confiée à Arthur Fontaine (1860-1931), accordé la journée de 8 heures pour les ouvriers des Postes et Télégraphes et fait voter la loi du 30 mars 1900 établissant que les ouvriers de tout âge et de tout sexe d'un même établissement bénéficieraient d'une journée uniforme de 11 heures, à réduire à 10 heures dans un délai de quatre ans. On a même vu le gouvernement agir comme arbitre dans certains conflits sociaux, notamment au Creusot, tenter de mettre en place une politique de réformisme social dans lequel l'État interviendrait comme arbitre obligatoire dans les conflits du travail 3. Malade – mais peut-être avec le désir d'être plus tard rappelé au pouvoir, et sans doute avec la crainte d'avoir les mains liées par la forte présence

1 Les militantes pour le droit de vote des femmes perturbèrent le scrutin à Paris, sous la conduite de Madeleine Pelletier (cf. P.Bourdin, J.-C.Caron & M.Bernard dir., *L'incident électoral de la Révolution française à la Ve République*, Presses universitaires Blaise-Pascal, Clermont-Ferrand, 2002, 331 p., pp. 26-28).

2 B.Joly, « L'ingérence cléricale et les élections législatives de 1902 », dans P.Bourdin, J.-C.Caron & M.Bernard dir., *L'incident électoral de la Révolution française à la Ve République*, Presses universitaires Blaise-Pascal, Clermont-Ferrand, 2002, 331 p., pp. 205-236.

3 Lire René-Pierre Parize, *Le Creusot, 1898-1900. La naissance du syndicalisme et les mouvements sociaux à l'aube du XXe siècle*, Nouvelles éditions du Creusot, 2009, 296 p.

à la Chambre des radicaux – Waldeck-Rousseau démissionne le 3 juin 1902 : c'est la première fois qu'un ministère de la Troisième République se retire sans avoir été mis en minorité... Il avait duré deux ans et onze mois, ce qui ne s'était jamais, non plus, vu, et ne devait plus jamais se revoir sous le même régime... Cette durée est le fruit de la conjoncture politique et la récompense de l'habileté de Waldeck-Rousseau, ainsi que de bons choix comme celui de Théophile Delcassé (1852-1923), maintenu aux Affaires étrangères, et celui de Joseph Caillaux (1863-1944), ministre des Finances de 38 ans. Pierre Waldeck-Rousseau mourra d'un cancer deux ans plus tard avec la réputation d'un « Richelieu » et d'un « Périclès de la République », assez exagérée.

□ Une troisième rupture : l'Action française et les nationalistes du nouveau siècle (1898-1902)

L'affaire Dreyfus a provoqué, on l'a vu, la multiplication des ligues, elle n'a pas peu contribué à faire de l'Action française le phare de l'extrême droite, ce qui permet de modifier au profit de cette dernière les rapports de force au sein de la droite française : le nationalisme, qu'elle secrète, impose ses idées et son apparence extérieure à l'ensemble de la droite. L'Action française a donc rajeuni le paysage politique, présentons les autres forces, qui lui sont antérieures.

Dans la première partie j'ai présenté l'ouvrage classique de René Rémond sur la droite en France et les trois nouvelles droites de 1899, au moment où Waldeck-Rousseau accède au pouvoir. Michel Winock a proposé, de manière convaincante, de considérer les ligues et le nationalisme non pas comme la droite bonapartiste de René Rémond mais comme une quatrième droite, « national-populiste », marquée par un nationalisme « fermé », l'antisémitisme, la xénophobie et le populisme : c'est une extrême droite radicale peu compatible avec le modèle « rémondien », divisée et qui « trouve son débouché dans un certain nombre de mesures du régime de Vichy, et qui saura trouver son unité plus tardivement dans le Front national ».

La Ligue d'Action française, « promise à l'avenir le plus durable », n'est-elle pas la synthèse fondamentale des traditions ? Créée en 1898 par Henri Vaugois (1864-1916), professeur de philosophie de 34 ans, et un critique littéraire de 26 ans, Maurice Pujo (1872-1955), l'Action française fut d'abord, dans la perspective des législatives, un comité électoral nationaliste ; elle devint un mouvement politique, qui se voulut doctrinaire autour des deux formules principales « nationalisme intégral » et « réaction d'abord ! ». De surcroît, à partir de 1899, elle lance une revue bimensuelle, *Bulletin puis Revue d'Action française*, transformée en quotidien le 21 mars 1908 (1). Aucun des premiers dirigeants n'a d'antécédents monarchistes, bien au contraire.

1 Sur l'Action française la bibliographie est considérable. En s'en tenant à l'essentiel, citons : -C.Capitan-Peter, *Charles Maurras et l'idéologie d'Action française*, Seuil, 1972, 223 p., S.Wilson, « la France et l'étranger. Aspects du nationalisme de l'Action française », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, juillet-septembre 1973, pp. 464-481, E.Weber, *L'Action française*, Stock, 1964, réédition, Fayard, 1985, 665 p., réédition, Hachette, coll. « Pluriel », 1990, 665 p., A.Laudouze, *Dominicains français et Action française. Maurras au couvent*, Éditions ouvrières, 1989, 272 p., V.Nguyen, *Aux origines de l'Action française. Intelligence et politique à l'aube du vingtième siècle*, Fayard, 1991, 958 p., C.Pomeyrols & C.Hauser, *L'Action française et l'étranger. Usages, réseaux et représentations de la droite nationaliste française*, L'Harmattan, 2002, 150 p., Jacques Prévotat, *L'Action française, Que sais-je ?*, 2004, 128 p., M.Leymarie & J.Prévotat dir., *L'Action française : culture, société, politique*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2008, 434 p., Collectif, *Maurrassisme et littérature : l'Action française, culture, société, politique*, Lille, Presses universitaires du Septentrion, 2012, 320 p., L.Joly, *Naissance de l'Action française*, Grasset, 2015, 384 p., A.-C.Schmidt-Trimborn, *La ligue d'Action française (1905-1936). Organisations, lieux et pratiques militantes*, P.I.E. Peter Lang, 2022, 261 p.

Adhère au bout de quelques mois, intrigué par un article de Maurice Pujo paru dans *L'Éclair*, un jeune poète provençal, disciple de Frédéric Mistral (1830-1914). Cet admirateur des lettres classiques avait eu la révélation de la civilisation gréco-romaine au cours d'un voyage en Grèce effectué en couvrant les premiers Jeux olympiques de l'ère moderne (1896) pour le compte de *La Gazette de France*, puis lors d'un autre voyage en Italie (1897). Méprisant les « nuées germaniques » et autres rêveries romantiques, Charles Maurras (1868-1952), convertit en quelques mois le groupe – nullement hostile auparavant à la République – au monarchisme qu'il étudie dans son *Enquête sur la monarchie*, toujours pour le compte de *La Gazette de France*. Il devient le chef incontesté de l'Action française, qui grâce à lui dramatise les périls de l'heure : la France, pays de tradition catholique et royale, se trouvait au bord du précipice par la faute de gouvernants méprisables. L'« A.F. » opère au fond la synthèse entre quatre courants. Les deux premiers sont le traditionalisme – cf. « réaction d'abord ! » – et le nationalisme « intégral », xénophobe, antisémite, décentralisateur, un nationalisme de défense et de repli (cf. « la France seule », formule de Maurras). S'y ajoute... le positivisme : pour un Maurras, qui est agnostique, le monarchisme n'est pas de droit divin, l'Église n'est qu'un tuteur de la société civile et il n'y a pas de mystique royale. C'est une méthode scientifique d'observation des faits qui lui permet de déduire de l'expérience historique les lois de la société politique, et c'est la Raison qui veut qu'on soit royaliste, comme elle veut pour les adversaires qu'on soit... « républicain ». L'adhésion va donc à une institution, non à une personne, une famille ou une dynastie. Cependant, l'Action française ralliera *de facto* un très grand nombre de croyants, de sorte que ce positivisme se tempèrera et le royalisme se banalisera. Le dernier courant que l'Action française inclut dans son corps doctrinal est de façon surprenante le socialisme antiétatique, issu de certains aspects du socialisme « utopique » du premier XIXe siècle, à la condition expresse de le débarrasser de ses éléments démocratiques et dits « cosmopolites » ; le syndicalisme révolutionnaire, l'anarcho-syndicalisme, est d'ailleurs considéré au début par l'Action française comme proche d'elle et elle voit même favorablement les grèves !

Charles MAURRAS (1868-1952) 1

Né à Martigues dans une vieille famille provençale, de petite bourgeoisie, très divisée politiquement, atteint dès sa jeunesse de surdit , il est  lev  dans un milieu parental

¹ Notices dans J.-Fr. Sirinelli dir., *Dictionnaire historique de la vie politique fran aise au XXe si cle*, PUF, 1995, 1 068 p., r dition, 2003, coll. « Quadrige », 1 254 p., pp. 765-769 et dans G. & S. Berstein, *La Troisi me R publique*, M.A.  ditions, coll. « Le Monde de ... », 1987, 356 p., pp. 206-207.

traditionaliste, prônant l'horreur du nouveau et des mouvements contemporains. Maurras entame (à 17 ans...) une carrière de critique littéraire dans laquelle il montre une véritable passion pour les humanités gréco-latines, rejetant avec dégoût toute la pensée romantique qu'il juge irrationnelle, décadente, et à laquelle il reproche d'avoir gâté, en se fondant sur des modèles étrangers, la véritable pensée française, qui est classique. Cette décadence littéraire issue de l'étranger a entraîné un abaissement total du pays qui a abandonné ses traditions et s'est jeté dans des erreurs politiques (la démocratie) et morales (le relâchement et la facilité des mœurs). Maurras devient donc royaliste « de raison », il admire Frédéric Mistral (rencontré pour la première fois en 1891) et subit l'influence de Barrès (rencontré pour la première fois à l'époque du boulangisme), sur le plan du nationalisme et sur celui de l'antidreyfusisme. Il voit une preuve au déclin français dans la faible importance qu'on attache à la France à l'étranger, et qu'il déclare avoir constatée aux Jeux Olympiques d'Athènes où il s'est rendu en 1896 comme correspondant de *La Gazette de France*. Comment parvenir à un redressement qui mette fin du déclin constaté ?

Par le retour à la véritable tradition nationale, ce que Maurras appelle le « nationalisme intégral ». Pour y parvenir, la seule possibilité d'approche est le recours à la méthode positive, c'est-à-dire à l'examen critique, scientifique de l'histoire à laquelle on appliquera les méthodes biologiques, grâce auxquelles on connaît la nature. Or ces études révèlent qu'il existe dans la nature un principe inégalitaire qui est celui de la sélection naturelle. Ce principe condamne la démocratie égalitaire, contraire au principe de la nature qui veut que les meilleurs dominent. À partir de là, Maurras préconise la suppression des erreurs contre nature commises depuis la Révolution et le retour aux traditions consacrées par l'usage. En premier lieu, le retour à la forme monarchique du régime ; les seuls gouvernements valables sont ceux dans lesquels le pouvoir se transmet héréditairement grâce à l'institution parentale. Nul attachement chez Maurras à la personne du souverain ; son seul intérêt va au principe monarchique. Il connaîtra d'ailleurs de multiples démêlés avec le bureau du Prétendant, le duc d'Orléans et avec le duc lui-même. La monarchie selon Maurras devra mettre fin au régime parlementaire et à la démocratie. Une noblesse devra assister le roi.

Le retour à la tradition est ensuite religieux et suppose la remise en honneur de la tradition catholique. Personnellement agnostique et positiviste, Maurras est hostile au message de foi du catholicisme dans lequel il ne voit qu'influence sémitique, rejetant les « Évangiles de quatre juifs obscurs ». Ce qui l'intéresse c'est la tradition catholique comme principe d'ordre telle qu'elle a été définie par la hiérarchie ecclésiastique française. On conçoit que ses positions aient conduit Maurras à un conflit avec l'Église : en 1926, Rome mettra à l'index plusieurs de ses ouvrages et interdira la lecture de *L'Action française* aux catholiques. Enfin, le retour à la tradition tel que le voit Maurras implique la restauration des corps intermédiaires, famille, province, corporations et le rejet de l'étatisme, de la centralisation, de la bureaucratie, produits de la démocratie. Pour pouvoir s'établir, le « nationalisme intégral » devra rejeter tout ce qui est étranger à la tradition nationale et la pervertit, en particulier les « quatre États confédérés » qui constituent « l'Anti-France », les juifs, les protestants, les francs-maçons et les « métèques » (les étrangers). La xénophobie, l'antisémitisme sont partie intégrante des idées de Maurras. Politiquement, le but est de

renverser la République (la « gueuse ») par un coup de force de caractère insurrectionnel. Quant aux moyens, tous sont bons à utiliser pour parvenir au résultat souhaité.

Telles sont les idées que Maurras — qui s'engage à fond dans le combat nationaliste à l'époque de l'affaire Dreyfus — va faire triompher auprès de ses amis du groupe de *L'Action Française*, dans laquelle il s'intègre et dont il devient vite le principal théoricien et le maître à penser. Son influence est considérable grâce en particulier à ses articles quotidiens dans *L'Action Française*, où il mêle de rigoureuses démonstrations intellectuelles à des injures d'une rare violence et à des attaques calomnieuses contre ses adversaires ; nombre de jeunes intellectuels et d'étudiants, de membres du clergé, d'hommes politiques de droite deviennent alors maurrassiens. Son audience atteint son point culminant dans les années qui suivent immédiatement la Première Guerre mondiale, lorsqu'il dénonce avec passion l'insuffisance du traité de Versailles ou se déchaîne contre la politique de conciliation de Briand. La condamnation portée contre lui par l'Église lui fait perdre son influence dans le monde catholique.

À partir de 1930 il voit se détacher de lui des jeunes gens déçus par son incapacité à réaliser le coup de force envisagé et qui se tournent vers le fascisme, comme Robert Brasillach (1909-1945), Lucien Rebatet (1903-1972) ou Joseph Darnand (1897-1945). Il est vrai que si Maurras éprouve des sympathies pour Mussolini ou Franco, son antigermanisme le détourne de Hitler. Craignant cependant qu'un combat contre Hitler se fasse à l'avantage du communisme, il approuve les accords de Munich et s'oppose à la déclaration de guerre de 1939, conduisant ainsi le « nationalisme intégral » dans les voies inattendues du pacifisme. En 1940, il salue comme une « divine surprise » l'arrivée au pouvoir de Pétain dans laquelle il voit le triomphe de ses idées. Durant la guerre, il dénonce inlassablement dans *L'Action Française* les juifs, les francs-maçons, la Résistance, tout en se montrant autant hostile aux Allemands qu'aux « dissidents » de Londres. Condamné en 1945 à la réclusion perpétuelle, il déclare alors : « C'est la revanche de Dreyfus ». Exclu de l'Académie Française où il avait été élu en 1938, il est gracié en 1952.

L'Action française recueille du nationalisme sa violence verbale, dirigée notamment contre la « gueuse », l'antisémitisme, l'antiparlementarisme, la répudiation des principes démocratiques ; elle a l'avantage de constituer un véritable « bloc » contre-révolutionnaire en politique, mais aussi en littérature et en philosophie. Bloc fort manichéen qui propose des idées simples, contre la Réforme et les protestants, le romantisme et la Révolution, contre les juifs, les francs-maçons et les « métèques » — les étrangers sont ainsi surnommés par Maurras en 1894 — , contre la République, la démocratie et les grands magasins, en faveur d'une monarchie héréditaire, antiparlementaire, protectionniste et décentralisée, redonnant à la France gloire et grandeur.

Quelles sont les causes du succès de l'Action française ? La ligue profite manifestement de l'affaiblissement de l'orléanisme monarchique — le comte de Paris est mort en 1894 et le duc d'Orléans, le nouveau prétendant, est

un incapable – mais surtout elle est un nouveau langage pour les royalistes et un corps de doctrine pour une jeunesse privée de perspectives. C'est une réflexion sur l'institution monarchique et non une fidélité banale à une personne. De plus, elle bénéficie pour longtemps du prestige intellectuel que lui confère la présence en son sein d'écrivains renommés et de talent et à partir de 1903 de Léon Daudet (1867-1942), polémiste de premier plan¹. Elle profite de l'essoufflement des droites classiques, de l'indigence doctrinale des ligues, des « persécutions » anticatholiques du temps de Combes et des Inventaires, de la montée du péril allemand, de l'attrait qu'elle offre en étant à la fois un système cohérent, une école de formation – un Institut d'Action française dispense à partir de 1906 un véritable enseignement – et un groupe d'agitation permanente, menée par les célèbres « camelots du Roi », animés par Maurice Pujo et le sculpteur Maxime Real del Sarte (1888-1954).

Des contradictions internes vont provoquer l'échec de la synthèse. L'Action française se veut rationaliste, mais l'abondance des polémiques, des injures et violences verbales sont autant de marques d'un désaccord entre raison et passion ; l'antiétatisme hérité des ultras de la Restauration s'accorde mal avec l'exaltation de l'État issue du nationalisme. Pour des raisons déontologiques et politiques, les rapports avec l'Église, surtout avec Rome, deviendront délicats, puis conflictuels, aboutissant en 1926 à la condamnation par le Saint-Siège, inquiet du néopaganisme en germe dans le maurrassisme et désirant renouveler l'invitation au « ralliement ». Quant au comte de Paris (Henri de France, 1908-1999), il désavouera en 1937, par désir de revenir à un royalisme plus modéré.

Deux seules autres ligues d'extrême droite sont susceptibles d'être comparées un temps à l'Action française : celles des Patriotes et de la Patrie française. À ses débuts, dans les années 1880, la première ligue est une association républicaine, officielle et civique : que ses statuts revendiquent l'éducation patriotique par la gymnastique et le tir n'avait pour l'heure rien que de banal et les « bataillons scolaires » en sont exactement contemporains. Elle a évolué sous l'impulsion de son principal et remarquable animateur, Paul Déroulède lui-même. Celui-ci a développé l'idée que la République parlementaire était dans l'incapacité profonde de défendre les idées patriotiques. Ossature du mouvement boulangiste, la Ligue des Patriotes est dissoute en mars 1889, mais elle subsiste clandestinement et se reconstitue en 1898, trouvant un second souffle avec l'Affaire. Dirigée par Déroulède, maintenant député, elle

¹ En 1903 également Daudet, divorcé l'année précédente d'une petite-fille de Victor Hugo, se remaria avec une cousine germaine, Marthe Allard, qui le ramena au catholicisme.

compte 30 000 membres et un corps de « commissaires » mobilisables à tout moment. C'est elle qui tente le coup de force du 23 février 1899 déjà évoqué, mais le bannissement de Déroulède la fait péricliter, notamment au profit de la Ligue de la Patrie française.

Fondée le 31 décembre 1898, cette dernière a pour but de contrer la Ligue des Droits de l'Homme par l'exaltation de la Patrie et de l'armée, sans recourir à l'agitation de rue. Frédéric Mistral rêve d'en faire l'instrument du régionalisme, une filiale est créée au Quartier latin, l'Association nationaliste de la Jeunesse, Barrès en préside les séances, se proposant d'éliminer « les petites théories politiques pédantes de l'École de la rue Saint-Guillaume et des autres rues. » Forte de plusieurs centaines de milliers de membres et de la présence d'intellectuels, la L.P.F. ne manque pas d'argent mais d'une idéologie précise et de buts politiques clairs et mobilisateurs : la fondation de l'Action française lui fait perdre des militants et la victoire « républicaine » aux élections de 1902 provoque son déclin, puis sa liquidation en 1906.

Antirépublicaine, l'Action française est du sang neuf pour un organisme politique déjà ancien et constitué de membres actifs qui lui sont antérieurs. De gauche et de droite, des partis – au sens large du terme, et il importe de préciser la notion et le rôle joué – existent, ainsi que des groupes parlementaires, tandis qu'un « centrisme » par répudiation des extrêmes est souvent au pouvoir.

Le centrisme au pouvoir ? Il n'y a pas de *parti centriste* à proprement parler, évidemment, mais « l'éternel marais » signalé par Maurice Duverger (1917-2014) et formé de la réunion de fait, depuis les débuts du régime, d'un centre-gauche réformiste et d'un centre-droit conciliateur, qui dissimule l'opposition, bien réelle pourtant, entre droite et gauche. Formé de « modérés », attaché à la forme républicaine du régime, à la vie parlementaire et à la laïcité, le centre est traditionnellement une pépinière d'hommes de gouvernement, et il le restera dans l'histoire de la Troisième République, avec des personnages comme Barthou. N'ayant pas eu à s'agrèger un Centre catholique à la française, en vain tenté par Albert de Mun voulant imiter le *Zentrum* allemand, refusant de façon tactique et conjoncturelle plus qu'idéologique à la fois l'extrême gauche révolutionnaire des socialistes et des anarchistes et, d'autre part, l'extrême droite réactionnaire, aventuristes toutes deux, le centrisme est souvent au pouvoir, sauf pendant la période du Bloc des Gauches (1902-1905) qui formera la matière du prochain chapitre. Essentiellement parlementaire, il joue un rôle capital dans le fonctionnement républicain et démocratique d'institutions qui auraient pu

donner d'autres résultats, mais il apparaît aux yeux de l'opinion comme facteur d'immobilisme : c'est la chance de Waldeck-Rousseau, puis de Combes.

□ De la gauche vers la droite, partis politiques et groupes parlementaires

Sans qu'il y ait de partis définitivement constitués et de discipline de vote, les habitudes politiques, pas seulement parlementaires, sont telles qu'il existe, bien avant la Défense républicaine et son Parti radical, un paysage politique de groupes parlementaires et de partis, ainsi très schématiquement constitué, de la gauche vers la droite :

- Une extrême gauche de partis socialistes antagonistes, dont on verra l'union, d'ailleurs incomplète, en une Section française de l'Internationale ouvrière (SFIO) en 1905.

- Les radicaux, rassemblement composé d'une aile gauche de « radicaux-socialistes », d'un centre — la « gauche radicale » (*sic*) — et d'une aile droite, l'« union progressiste », trois composantes qui s'unissent en un Parti républicain, radical et radical-socialiste (juin 1901). Le parti exercera une véritable prépondérance — formant un bloc de 250 députés en 1906, 260 en 1910, et plus de 300 en 1914 — dans les deux dernières législatures d'avant-guerre, qui verront, après le premier « âge d'or du radicalisme » (1901-1905 ; l'expression est de Serge Berstein ¹), s'établir un « radicalisme de gouvernement » jusqu'en 1914.

- Les opportunistes ont été en 1871 divisés en deux groupes parlementaires, l'Union républicaine de Gambetta — d'où sort l'Alliance républicaine démocratique d'Adolphe Carnot en 1901 (voir plus haut) — et la Gauche républicaine de Jules Ferry, transformée dans les années 1880 en Union démocratique.

- Un peu plus à droite, le petit groupe en position stratégique du Centre gauche s'est depuis 1890 fondu avec l'Union démocratique dans les « progressistes », qui se regrouperont à la Belle Époque en une Fédération républicaine.

- Les forces de droite sont plus simples à énumérer : constitutionnels, Centre droit, orléanistes, légitimistes (devenus en partie les « ralliés » depuis 1890 avec le groupe de l'Action libérale) et enfin les bonapartistes, tous intégrés dans le nationalisme du début du XXe siècle.

La Belle Époque est le temps du glissement de sens du mot « parti », vocable au départ péjoratif — divise-t-on les Français sur eux-mêmes ? — , très flou à l'origine — le « parti républicain », dont Georges Weill (1865-1944), à ne

¹ S.Berstein, *Histoire du Parti radical*, thèse, FNSP, 2 vol., 1980 et 1982, 487 et 667 p.

pas confondre avec le socialiste alsacien homonyme, publie justement l'histoire en 1900 mais en la bornant à 1870, existe-t-il vraiment ? —, mais bien concret et qui voit succéder aux clubs et aux comités de véritables partis au sens moderne du terme, les plus grands étant le radical et le socialiste.

Les quatre causes fondamentales de l'émergence de la notion et de la fondation de partis sont la volonté de la durée politique au-delà du simple comité électoral — ce qui implique de correspondre à une tendance profonde de l'opinion publique —, la volonté de l'extension dans l'espace national — ce qui implique une organisation hiérarchisée —, l'aspiration à l'exercice du pouvoir — qui nécessite un projet global pouvant convenir à la nation dans son ensemble et, de ce fait, impliquant la prise en compte d'arbitrages nécessaires aux intérêts contradictoires qui s'y expriment —, et enfin la volonté de rechercher le soutien de la population, soit en encadrant des militants, soit en attirant le vote des électeurs, condition indispensable à la réalisation de l'objectif précédent. Bien entendu, ceci nécessite et provoque une intégration des masses dans la vie politique, par extension du suffrage. Ce phénomène n'est perceptible que dans un petit nombre de pays seulement avant 1914 et contribue à définir la France comme un État de droit.

Depuis longtemps régnaient les « comités », l'absence de liberté d'association (loi de 1901) constituant un frein à l'essor des partis politiques : il fallait jusque-là une autorisation pour toute association de plus de vingt personnes. Les milieux politiques font peu pour faire avancer la loi : pèse le mythe du suffrage universel, source du pouvoir. Mais déjà, dans les années 1880, se manifestent des doutes et des critiques sur l'impérialisme et sur l'idéalisation du suffrage universel. De fait, la trame du tissu politique est constituée de « comités », surtout nombreux à gauche, permanents ou limités aux périodes électorales, la naissance du « comité » ayant été souvent préparée par les « cercles », également formes de sociabilité et purement locaux. La politique républicaine va d'ailleurs longtemps encore se débattre et s'organiser dans des cercles, chambrées, sociétés, clubs, etc., dans des sociétés culturelles centrées sur l'éducation, l'école, la laïcité, dans des loges maçonniques et dans des salles de rédaction de journaux amis. On a donc pour vingt ans encore une « République des comités » (Daniel Halévy) ¹, plus qu'une République des partis.

L'existence des partis et des groupes parlementaires a bien sûr un caractère a-constitutionnel, mais est conforme aux aspirations de la classe politique : ils ont joué un rôle capital dans l'affaiblissement du pouvoir exécutif

¹ *La République des comités, essai d'histoire contemporaine*, Grasset, 1934, 196 p.

et dans le triomphe du parlementarisme, autant dire dans la définition par la pratique du régime républicain.

En conséquence la politique s'identifie d'abord à des hommes ; s'il y a des partis de notables et d'électeurs, il n'y a pas de partis de masse et peu de militants. Les partis socialistes sont une exception, leur objet étant non pas de gérer la société mais de la transformer ; c'est pourquoi ils se sont donné une organisation très différente de celle des partis à base parlementaire classique.

La France est le « pays du militant rare », pour reprendre une formule de l'historien Jean-Luc Pinol : les partis de gauche vont s'efforcer de mettre en place une structure rigide de sections, fédérations et comités. Les organisations de droite seront toujours beaucoup plus informelles, comptant sur les réseaux d'influence, les notables, les autorités religieuses et les propriétaires. Ceci donne de l'importance aux fortunes individuelles et à certaines professions (notaires, médecins, cabaretiers...). Le recrutement systématique de militants n'est d'ailleurs pas toujours encouragé.

L'Action française dynamisant désormais la droite, il existe donc un nouveau rapport entre les forces politiques. La loi de 1901, présentée dans ce chapitre et rappelée à l'instant, va-t-elle bouleverser à moyen terme la situation ?

□ Radicalisme et solidarisme

Nombre de radicaux de la fin du XIXe siècle se déclarent... socialistes, d'un socialisme à la française, non marxiste. « En 1894, par exemple, Goblet préconise à la Chambre des députés une association capital-travail obtenue par la participation aux bénéfices et la distribution d'actions et d'obligations permettant à l'ouvrier d'accéder à la propriété ou à la copropriété de l'entreprise. Il voit alors se dresser contre lui Léon Bourgeois, typique représentant des radicaux de gouvernement qui proteste au nom de la liberté économique », écrit Serge Berstein dans sa thèse sur le parti radical et le radicalisme. Et il règne un consensus très large sur la réduction de la journée de travail, l'interdiction du travail des enfants et la liberté syndicale.

Léon Bourgeois publie en 1896 (encore cette date !) chez Armand Colin un ouvrage théorique intitulé *Solidarité*, donnant aux radicaux une doctrine sociale, qui sera précisée et affinée par le philosophe Célestin Bouglé (1870-1940) **1**, professeur à la Sorbonne puis directeur de l'École normale supérieure, dans un gros ouvrage, *Le Solidarisme*, paru en 1907. Ce solidarisme imprègne la pensée de l'économiste Charles Gide (1847-1932) **2** et de l'« école de Nîmes », dont les *Principes d'économie politique* proposent de remédier aux inhumanités de la libre concurrence sans abandonner le libéralisme. On en retrouve les principes dans les travaux du philosophe Alfred Fouillée (1838-1912) qui avait fait paraître en 1885 sa *Science morale contemporaine*, exprimant pour la première fois la notion de « quasi-contrat » (voir plus bas). Le solidarisme, qui sourd à travers les théories de Durkheim sur la division du travail **3**, opère une synthèse – aux fondements moraux – entre idées du libéralisme et celles du socialisme, une synthèse « démocrate-libérale », selon l'expression de Serge Berstein. La solidarité entre les hommes est d'ailleurs le résultat d'une réflexion sur la Grande Dépression, puis la conjoncture de la Belle Époque et le solidarisme devient la « loi supérieure » du discours du président Loubet inaugurant l'Exposition universelle de 1900. Chez les radicaux l'homme est débiteur des générations qui l'ont précédé et responsable aux yeux des générations futures : cette double

1 J.-F. Sirinelli, *Génération intellectuelle. Khâgneux et normaliens dans l'entre-deux-guerres*, Thèse, Fayard, 1988, 721 p., réédition, PUF, coll. « Quadrige », 1994, 720 p., *passim* et Chr. Prochasson, *Les intellectuels et le socialisme. XIXe-XXe siècle*, Plon, 1997, 298 p., *passim*.

2 Notice par J. Baubérot, dans J.-M. Mayeur & Y.-M. Hilaire dir., *Dictionnaire du monde religieux dans la France contemporaine*, tome 5, *Les protestants*, dirigé par A. Encrevé, Beauchesne, 1993, 534 p., pp. 219-220 ; Colloque (1993) *Charles Gide et l'École de Nîmes. Une ouverture du passé vers l'avenir*, Société d'histoire du protestantisme de Nîmes et du Gard, 1995, 252 p. Autres fondateurs de l'école de Nîmes : Édouard de Boyve (1840-1923), Auguste Fabre (1833-1922), Claude Gignoux (1870-1931) et Henri Desroche.

3 Lire Chr. Prochasson, *Les intellectuels et le socialisme. XIXe-XXe siècle*, Plon, 1997, 298 p., *passim*.

solidarité est un « quasi-contrat », fondement de l'organisation sociale (cf. Rousseau). Le lien est établi avec les lois Méline, d'ailleurs 1.

Le solidarisme sera éclipsé après la Première Guerre mondiale (Léon Bourgeois meurt en 1925) par le marxisme, mais il lègue à la nation l'idée de l'inéluctable intervention de l'État dans la vie sociale, qui triomphera à la Libération. Ceci étant, les radicaux n'évoquent jamais explicitement cette doctrine du solidarisme : en fait, elle est sous-jacente à la plupart des positions radicales, comme dans le programme de Nancy de 1907 qui évoque une « pacification par les réformes », une « doctrine de fraternité », qui refuse la lutte des classes, qui insiste sur l'amélioration du sort de prolétariat, la propriété individuelle, les œuvres d'assistance, les retraites aux vieux travailleurs, les syndicats et les coopératives (seul élément économique véritable du programme de Nancy !). Ce corpus d'idées de congrès ajoute quand même au solidarisme un large plan d'étatisation des grands services nationaux, la demande de rédaction d'un Code du Travail, la recommandation de l'arbitrage obligatoire, une réflexion sur les contrats de travail, qui débouchera dès 1908 sur la notion de « contrat collectif » et enfin une modernisation de la fiscalité par l'impôt sur le revenu, proposé par Jaurès en 1894 et par le parti radical en 1895 (il sera voté par le Sénat le 3 juillet 1914 et la loi promulguée le 15). Il n'est donc pas étonnant que les radicaux soutiennent de mauvais gré Clemenceau, considéré par l'opinion publique comme un radical : que peuvent-ils intimement penser de la vigoureuse lutte du « Tigre » contre les grèves ? contre l'agitation ouvrière ? Rien d'étonnant à ce que les radicaux perdent alors leurs derniers électeurs ouvriers ! Le parti radical est, en conséquence, un parti de notables, un parti du Midi, spécialement du Sud-Ouest. Et, bien sûr, les radicaux font sentir à Briand leur mauvaise volonté.

1 P.Guillaume, « Léon Bourgeois et les solidarités », dans le Colloque *Les solidarités. Du terroir à l'État*, Bordeaux, 2002, MSH Aquitaine, 2003, 600 p., pp. 47-58. Il faut citer aussi, dans l'ordre chronologique, des auteurs oubliés par Pierre Guillaume, Albin Mazel, Charles-Isidore Dessaux, Victor Henry, Henry-Léon Follin, Wilfred Monod, Albert Sauzède, Louis Deuve, Jean Juéry, Georges Goyau et Gaston Gavet, auteur de l'expression de « quasi-contrat » (en 1908). Georges Goyau (1869-1939) a sa biographie établie par Jérôme Grondeux : *Georges Goyau. Un intellectuel catholique sous la IIIe République (1869-1939)*, École française de Rome, 2007, 445 p. Son antipacifisme est évoqué par Rémi Fabre dans le colloque qu'il a dirigé, *Les défenseurs de la paix. 1899-1917*, Presses universitaires de Rennes, 2018, 445 p., pp. 179-180, et sa situation dans les « générations » est traitée dans Y.Potin & J.-F.Sirinelli dir., *Générationnelles. XIXe-XXIe siècle*, CNRS, 2019, 800 p. Un livre collectif sur Léon Bourgeois : A.Niess et M.Vaisse dir., *Léon Bourgeois. Du solidarisme à la Société des Nations*, Langres, Dominique Guéniot, 2006, 151 p.

Chapitre 11. Bloc des Gauches, anticléricalisme et radicalisme à leur âge d'or (1902-1905)

Après avoir fait durer son ministère presque trois ans (deux ans et onze mois !), Waldeck-Rousseau, qui mourra deux ans plus tard, avait démissionné le 3 juin 1902 (voir plus haut), recommandant au Président de la République de faire appel à Combes pour lui succéder. De l'arrivée au pouvoir de Waldeck-Rousseau (juin 1899) à la chute de Combes (janvier 1905) la Troisième République connaît la stabilité gouvernementale, ainsi qu'une période marquée par une République radicale et les luttes anticléricales, typiques de la Belle Époque. Après la période de la Défense républicaine, c'est celle du Bloc des Gauches, qui diffère de la précédente par le règne d'un virulent militantisme anticlérical. Mais le combisme est aussi un certain type de gouvernement et de politique, et la période voit s'organiser les partis républicains, ce qui est un élément capital pour l'avenir. C'est l'« âge d'or » du radicalisme, selon l'incontournable expression de Serge Berstein :

« Pendant que les congrès annuels recensent les forces croissantes [du Parti républicain, radical et radical-socialiste], l'évolution de la politique française porte les radicaux au pouvoir et leur permet d'exercer une véritable domination sur la vie du pays. » ¹

Sommaire du chapitre 11

- Le combisme : un anticléricalisme militant
- Politique : le Bloc des Gauches à son apogée (1902-1905)
- La géographie politique du pays
- L'organisation des partis républicains

Le combisme : un anticléricalisme militant

Le combisme est fondamentalement un anticléricalisme de combat, peu compréhensible sans une analyse de ses motivations, de la situation, et sans une présentation de l'arrière-plan national, en particulier de l'état de l'opinion publique.

Le ministère Combes, qui va comme celui de Waldeck-Rousseau gouverner le pays pendant à nouveau près de trois ans et s'illustrer dans la lutte contre l'Église, est dirigé par un ancien séminariste devenu médecin, puis parlementaire ayant gagné ses sièges en luttant contre l'emprise bonapartiste sur la Charente-inférieure ², enfin ministre de l'Instruction publique et président du

¹ S.Berstein, *Histoire du Parti radical*, thèse, FNSP, 2 vol., 1980 et 1982, 487 et 667 p., tome I, p. 41.

² Devenue Charente-maritime en 1941.

groupe sénatorial de la Gauche démocratique. Dans la logique du résultat des législatives de 1902 (voir plus haut), Émile Combes fit entrer six radicaux dans un ministère de onze membres, constitué le 15 juin ; parmi les autres Delcassé garda une nouvelle fois le Quai d'Orsay, à la suite de l'intervention de Loubet, président de la République. Maurice Rouvier revint au gouvernement, en prenant les Finances comme naguère avant le scandale de Panama, grâce à Combes qui voulut rassurer les milieux d'affaires, qui ne furent pas déçus puisque Rouvier enterra le projet d'impôt sur le revenu ! Le général André fut conservé à la Guerre : ses sympathies allaient désormais assez ouvertement aux radicaux, qui tenaient l'Intérieur (ce fut le portefeuille de Combes, qui y joignit classiquement les Cultes), l'Agriculture, la Marine – le titulaire fut Camille Pelletan, qui depuis une trentaine d'années incarnait le radicalisme de gauche¹ – et les Colonies (Gaston Doumergue).

Il n'y a pas de socialistes au gouvernement, la participation leur apparaissant encore plus inadmissible qu'aux temps des nécessités de la défense républicaine et leur appoint n'étant pas nécessaire, eu égard aux résultats des élections de 1902. La Chambre est d'ailleurs présidée par un radical, Léon Bourgeois. Mais les socialistes – même les guesdistes et les disciples de Vaillant – vont soutenir sans défaillance le ministère de leurs votes au Parlement. Une « délégation des gauches », formée de délégués élus par chacun des groupes parlementaires de la majorité gouvernementale, en proportion de leur importance numérique, va même à la Chambre intégrer les Jaurésiens du Parti socialiste français, aux côtés des radicaux et de l'Union démocratique (républicains modérés faisant partie du Bloc). Jean Jaurès y joue un rôle considérable.

Le « petit père Combes » avait gardé un certain état d'esprit religieux mais il était farouchement hostile à l'Église : il allait illustrer l'étymologie du mot « anticléricalisme » en faisant de celui-ci un programme de combat. Dans quel état du pays celui s'inscrit-il ? Quel est l'état religieux de la France en 1902 ? Après un renouveau, limité, dans les trois premiers quarts du XIXe siècle, la religion est en France, depuis les années 1880, en un véritable état de « discordat » vis-à-vis de la population et de la société politiques (c'est une formule de Clemenceau). D'un côté une lutte entre la République et l'Église catholique, l'échec du Ralliement, de l'autre une nette déchristianisation et déjudaïsation, tandis que le combisme va produire de profonds changements dans le statut des cultes. Les catholiques sont confrontés à la modernité,

¹ P.Baquiast, « Camille Pelletan, une des figures de proue du radicalisme de gauche », S.Baumont & A.Dorna dir., *Les grandes figures du radicalisme. Les radicaux dans le siècle (1901-2001)*, Privat, coll. « Bibliothèque historique Privat », 2001, 286 p., pp. 131-139.

s'abritant derrière les remparts des œuvres (de piété, de charité...) et de la presse militante (*Le Pèlerin, La Croix*), défenses qui vont s'avérer insuffisantes.

Le renouveau spirituel et intellectuel du christianisme n'en est qu'à ses débuts — et c'est justement la Séparation qui le précipitera — : des couvents et des monastères commencent à être les foyers d'un renouvellement liturgique, on assiste aux débuts de l'essor du Tiers-Ordre franciscain, comme de la pratique généralisée de la communion. C'est le temps des basiliques (Notre-Dame de Fourvière est consacrée à Lyon en 1896, le Sacré-Cœur de Montmartre est ouvert au culte en 1891), le temps de Thérèse Martin, carmélite de Lisieux morte à 24 ans en 1897, de l'engouement pour le roman russe et la poésie religieuse. C'est la pleine époque des intellectuels qui rejettent déterminisme et scientisme, mais le Sacré-Cœur ne sera consacré qu'en 1919 et les grandes vagues de conversions sont postérieures à 1902.

Dans le domaine de l'Action catholique, les adhésions sont nombreuses aux Ligues féminines, aux Jeunesses catholiques, aux associations de pères de famille, aux conseils paroissiaux, marquant une irruption massive des laïcs dans la vie de l'Église par le biais de cette floraison associative, de cette multiplication de réunions. Un nouveau type de catholicisme, un « mouvement catholique », tend donc à apparaître ; il sera très influent dans les paroisses jusque dans les années 1960 (1), mais il n'en est qu'à ses prémices, de même que le catholicisme social des « Semaines sociales », des syndicats chrétiens et de l'« Action populaire » n'émergera qu'après le combisme et la Séparation.

Cette situation a des rapports avec l'état de l'enseignement et on a vu plus haut que Waldeck-Rousseau ne s'y était pas trompé. Les « fondateurs » (Pierre Barral 2) ont légué à la République une situation législative précise, nuancée d'application modérée par les opportunistes : les lois sur l'Université de 1880 ont interdit d'enseignement dans le privé et le public les congrégations non autorisées (aucune ne l'était en 1880 !), mais les gouvernements successifs les ont laissé rentrer en France et enseigner dans les établissements. La laïcisation du personnel du primaire public s'est opérée très progressivement (lois de 1881 et 1886) et la loi de 1886 a reconnu la liberté de méthodes et de programmes dans l'enseignement libre, ainsi que l'existence d'un enseignement secondaire privé, car le conflit entre la République et l'Église a été politique et non pas éducatif, ni même religieux. Il faut républicaniser les esprits, unifier la nation et la société,

1 Cf. D.Lejeune, *Années 50. France Janus, en Noir & Blanc ou en Couleurs ?*, 1 140 pages, mis en ligne le 13 avril 2017 sur HAL-SHS (CNRS) : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01504693>, plusieurs rééditions. Un intéressant colloque « régional » : B.Waché dir., *Militants catholiques de l'Ouest. De l'action religieuse aux nouveaux militantismes. XIXe-XXe siècles*, Presses universitaires de Rennes, 2004, 250 p.

2 P.Barral, *Les Fondateurs de la Troisième République*, coll. U, 1968, 359 p.

ôter à l'Église tout poids dans l'éducation de la jeunesse, mais on est de part et d'autre d'accord, au fond, sur les finalités à avoir et les contraintes à conserver. S'il est exact que les lois scolaires sont devenues immédiatement un patrimoine intangible des républicains et qu'il y a eu une identification entre l'École, le Progrès, le Savoir, la République et la Patrie, prenons garde au mythe de l'« École-de-la-III^e République ». Cette dernière n'est pas que le seul Jules Ferry, ministre de l'Instruction publique de 1879 à 1883, et « la Troisième » n'a pas inventé l'École !

« Il faudrait en finir [dit puis écrit Antoine Prost] avec le mythe d'une école où régnaient l'ordre et le silence, où les élèves apprenaient tous à lire, écrire et compter, où ils connaissaient les grandes dates de l'histoire de France, les départements avec leurs préfectures et sous-préfectures, et les fleuves avec leurs affluents. La réalité était bien différente. » ¹

Le début du XX^e siècle est d'un enjeu particulier : l'affaire Dreyfus a laissé des traces indélébiles. Il s'agit d'une part de savoir qui profitera de la consolidation de la vaste alphabétisation faite dans la seconde moitié du XIX^e siècle, car celle-ci a permis le succès de la démocratie politique, l'intégration du progrès technique et une relative promotion sociale par la méritocratie, et d'autre part de décider si le Bloc des Gauches de Combes va aller plus loin ou pas que la Défense républicaine de Waldeck-Rousseau, qui s'inscrivait dans un certain type de passé républicain, un passé républicain d'anticléricalisme modéré. Sauf accès de mauvaise humeur passagère, le régime du Second Empire et le catholicisme avaient été étroitement unis et l'opposition politique en avait tiré argument : Edgar Quinet (1803-1875), historien maître à penser de la République laïque, avait réclamé la séparation de l'Église et de l'État ². L'Église catholique s'était rangée avec résolution et sans discrétion dans le camp des espoirs monarchistes des débuts de la Troisième République, et l'on commettrait une lourde erreur en omettant de se souvenir de la chape de plomb de cléralisme que la France avait connue lors de plusieurs périodes antérieures : il va s'agir à la Belle Époque bel et bien d'*anti-cléralisme*. La Commune avait été violemment anticléricale, mais la victoire de la République opportuniste avait fondé en domaine une tradition modérée, qu'on avait vu se concrétiser notamment au moment de l'application des lois scolaires. L'École était un moyen de régénération et de progrès, mais surtout un enjeu. Vouloir ôter au clergé son influence dans la société et son autorité politique avait été un ciment pour le « parti républicain », sublimant

¹ A.Prost, *Les Français à la veille de la guerre. Si nous vivions en 1913...*, Grasset, 2014, 70 p., d'après des chroniques radiophoniques de l'été 2013. Et toujours A.Prost, *Histoire de l'enseignement en France. 1800-1967*, Armand Colin, Coll. U, 1968, 524 p., plusieurs rééditions.

² P.Cabanel, *Le Dieu de la République. Aux sources protestantes de la laïcité (1860-1900)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2003, 282 p., chapitre I.

largement, mais pas entièrement, les divergences de vues entre opportunistes au pouvoir et radicaux hors de celui-ci. L'enseignement n'était pas seul concerné : les aumôneries militaires sont limitées et réglementées et non pas supprimées (loi du 8 juillet 1880) **1**, les cimetières et les hôpitaux ont été laïcisés (1881), les prières publiques supprimées (1884) ; le divorce a été rétabli (1884) et les séminaristes doivent faire un service militaire depuis 1889 : « les curés, sac au dos ! » **2**.

La création la plus révolutionnaire dans le domaine de l'enseignement secondaire avait été celle des lycées de jeunes filles où est dispensé un enseignement laïc destiné à donner des compagnes républicaines et instruites aux républicains, mais la loi Camille Sée du 21 décembre 1880 prévoyait prudemment l'externat et des professeurs de sexe féminin, formés par la nouvelle École normale supérieure de Sèvres. Quant au primaire, la disparition du personnel congréganiste en place ne se fit que lentement, et nombre d'études locales prouvent qu'à l'époque de Combes il en subsistait des traces non négligeables dans les écoles de filles. Caricatures et journaux montrent d'ailleurs qu'avant l'époque du combisme, le ton et le contenu restaient pleins de mansuétude, en dehors des feuilles spécialisées qui « mangiaient du curé », et encore certaines naissent-elles seulement à la Belle Époque.

L'action du gouvernement Combes (1902-1905) **3** et l'« époque » du combisme vont confirmer le rôle, devenu primordial, de l'État, dans un sens fort anticlérical ; certes, le combisme n'est pas que cela, on le vérifiera bientôt, mais il est fondamentalement, aux yeux des contemporains comme dans la mémoire collective, un anticléricalisme de combat qui occupe le terrain scolaire, dans lequel il ne s'agit plus d'alphabétiser les petits Français, mais de parachever le contrôle de l'École par l'État républicain laïc. On est dans une phase d'« anticléricalisme d'État » (René Rémond **4**).

Le gouvernement Combes montra qu'il ne voulait pas se tromper de terrain. La loi du 7 juillet 1904, en interdisant aux congrégations d'enseigner **5**, va creuser un fossé. C'était là le point essentiel aux yeux des radicaux : Combes ne se bat pas davantage que ses devanciers sur le front des inégalités sociales et de

1 Lire Xavier Boniface, *L'aumônerie militaire française (1914-1962)*, Cerf, 2001, 596 p., pp. 40 & suiv., et X. Boniface, *L'Armée, l'Église et la République (1879-1914)*, Nouveau Monde, 2012, 524 p., *passim*.

2 On trouvera bon nombre de textes de lois dans le livre de Daniel Moulinet, *Genèse de la laïcité. À travers les textes fondamentaux de 1801 à 1959*, Cerf, 2005, 289 p.

3 S. Baumont & A. Dorna dir., *Les grandes figures du radicalisme. Les radicaux dans le siècle (1901-2001)*, Privat, coll. « Bibliothèque historique Privat », 2001, 286 p., compte rendu par mes soins dans *Historiens & Géographes*, septembre-octobre 2001, p. 522, pp. 141-154.

4 R. Rémond, *L'anticléricalisme en France de 1815 à nos jours*, Fayard, 1976, 375 p., réédition, Complexe, 1985, 416 p., réédition, Fayard, 1999, 420 p.

5 P. Cabanel & J.-D. Durand dir., *Le grand exil des congrégations religieuses françaises. 1901-1914*, Colloque de Lyon, 2003, Cerf, 2005, 489 p.

sexe, et le niveau de l'enseignement ne sera pas équilibré entre filles et garçons. Les dispositions de la loi de 1886 garantissant à l'enseignement privé sa liberté de méthodes et de programmes ne seront pas touchées : ni Combes ni, après lui, la Séparation de l'État et des Églises n'abattront l'école privée.

Mais si le gouvernement Waldeck-Rousseau était apparu comme une stabilisation, de défense républicaine, le combisme est désormais une offensive, que les catholiques vont sentir comme une persécution et que les « laïcs » vont présenter comme une revanche du triomphalisme persécuteur du Second Empire et de l'Ordre moral à la Louis Veillot, ainsi que de l'offensive conservatrice et antisémite du temps du boulangisme, puis de l'affaire Dreyfus.

On a affaire à un « anticléricalisme d'État », axé sur l'enseignement. Dès l'été 1902, Combes prit l'offensive en fermant des écoles non autorisées de congrégations qui, elles, avaient été autorisées : une stratégie périphérique si l'on veut, en tout cas légaliste et juridique, qui caractérise bien le radicalisme provincial du médecin charentais,

« l'homme de cette France des bourgades et des villes moyennes, de cette France anticléricale, fille de 89, qui à Auxerre, à Castelnaudary, à Tréguier [où Combes préside le 13 septembre 1903 les cérémonies en l'honneur de Renan], à Laon [dont le député est Doumer], l'acclame au long de ses campagnes laïques », selon l'heureuse formule de Jean-Marie Mayeur.

Cette première étape ne fut pas un simple exercice puisque les fermetures concernèrent environ 3 000 établissements et que les expulsions, surtout de religieuses, de sœurs — le personnage de la « bonne sœur » était devenu très important et populaire au fil du XIXe siècle ¹ —, donnèrent lieu à de nombreux incidents, notamment en Bretagne. Combes répliqua par l'interdiction faite aux prêtres de prêcher et de catéchiser en breton, les contrevenants se faisant suspendre leur traitement, versé par l'État en vertu du Concordat. À l'automne, 74 évêques signèrent une pétition contre les fermetures d'écoles congréganistes : le gouvernement, approuvé par la Chambre, suspendit le traitement, non pas de tous les signataires — majoritaires au sein de l'épiscopat français ! —, mais des deux auteurs du texte de protestation.

Puis, au printemps 1903, le gouvernement fit rejeter par la Chambre, dont nous avons vu la composition, toutes les demandes d'autorisation déposées par des congrégations, à l'exception de cinq d'entre elles, épargnées en raison de leur vocation contemplative, charitable ou missionnaire. Malgré les protestations de Waldeck-Rousseau au Sénat le 27 juin 1903, une « loi de contrôle » se trouvait ainsi transformée en « loi d'exclusion ». Enfin, la loi du 7 juillet 1904 interdit aux congrégations, même autorisées, d'enseigner sur le territoire métropolitain, le

¹ Lire G.Cholvy, *Le XIXe, grand siècle des religieuses françaises*, Artège, 2012, 133 p.

rapporteur (Ferdinand Buisson) établissant une incompatibilité entre « institution monastique » et « institution scolaire », et le législateur prévoyant un délai maximum de dix ans pour la fermeture des établissements scolaires concernés.

En conséquence, tous les ans un certain nombre d'établissements furent fermés, la vente des biens rapportant d'ailleurs peu à l'État mais beaucoup plus aux liquidateurs privés ! Cependant le rythme se ralentit assez vite, certains obtinrent par la suite des sursis et d'autres se laïcisèrent : on n'alla donc pas vers le monopole de l'enseignement entre les mains de l'État. Des religieux s'exilèrent, d'autres furent expulsés, d'autres enfin se sécularisèrent :

« une législation d'exception, comme celle-ci, est inévitablement tournée. [...] On chasse le jésuite, et l'on voit revenir un prêtre diocésain : comment prouver qu'il est toujours jésuite ? » (Antoine Prost).

Dans certaines régions, les populations rurales tentèrent de s'opposer aux expulsions, protégées par la troupe ; des officiers catholiques démissionnèrent avec plus ou moins de fracas. La mesure frappant toutes les congrégations, elle fit disparaître du paysage religieux et scolaire des associations fort anciennes, comme les Frères des Écoles chrétiennes ¹.

À chacune des étapes la tension avec l'Église catholique était montée, mais Combes avait compris, comme son prédécesseur Waldeck-Rousseau, qu'il n'était pas habile d'aller jusqu'à la Séparation, le Concordat permettant au gouvernement de contrôler le clergé français par l'intermédiaire de la nomination des évêques ² – le Pape donnant l'« investiture canonique » –, du traitement et du paiement de l'entretien des bâtiments du culte. De surcroît, Combes, en bon gallican, se donnait pour but d'utiliser le Concordat pour augmenter l'autorité de l'État sur le clergé et diminuer l'influence de Rome sur celui-ci. L'habitude était de ne nommer d'évêques qu'à la suite d'une entente préalable avec le nonce, représentant du Pape en France : Combes désigna des personnages dont le Souverain Pontife ne voudrait et ne voulait pas, et plusieurs postes d'évêques restèrent sans titulaire. La France radicale et le Pape rompèrent leurs relations diplomatiques à la suite du voyage en 1904 du président Loubet à Rome, capitale depuis 1870 du royaume d'Italie, mais considérée par la Papauté comme son bien intangible. Il faut dire que la tension s'était aggravée après la mort en 1903 de Léon XIII, Pape depuis 1878, son successeur Pie X étant nettement moins souple.

¹ P.Cabanel & J.-D.Durand dir., *Le grand exil des congrégations religieuses françaises. 1901-1914*, Colloque de Lyon, 2003, Cerf, 2005, 489 p.

² Cette question de la nomination est très précisément traitée dans le chapitre VI de la IIIe partie de la thèse de Jacques-Olivier Boudon, *L'épiscopat français à l'époque concordataire, 1802-1905*, Les Éditions du Cerf, 1996, 589 p.

D'autre part, le rapprochement diplomatique avec l'Italie en 1902, qui prévoyait la neutralité italienne en cas d'agression allemande contre la France, nécessitait un geste symétrique de la visite du roi Victor-Emmanuel III à Paris en 1903. Le cardinal Rafael Merry del Val (1865-1930), ardent et nouveau Secrétaire d'État de 38 ans, protesta par une note adressée à toutes les chancelleries catholiques contre la venue de Loubet à Rome en avril 1904. Le gouvernement français n'avait pas eu le texte intégral de sa lettre : il lui manquait une phrase explicitement hostile à Combes ! L'anticléricale prince Albert Ier de Monaco (1848-1922) la révéla à Jaurès, qui publia le texte intégral dans *L'Humanité* du 17 mai 1. Aussitôt le gouvernement français rappela son ambassadeur auprès du Vatican ; Pie X ayant convoqué deux évêques français sans l'autorisation préalable du gouvernement, Combes leur interdit le voyage et le 30 juillet 1904 il annonça la rupture des relations diplomatiques, la fin de « la mission du nonce apostolique à Paris », et dans le budget de 1905 les crédits relatifs à l'ambassade de France au Vatican disparurent. Agissant de cette manière, Combes rendait la Séparation inévitable.

Il ne faut pas être prisonnier des images et des idées reçues : l'enseignement religieux ne disparut pas de la France, grâce au caractère graduel de la fermeture des écoles congréganistes. Il ne perdit même qu'un tiers de ses élèves dans le primaire et le quart dans le secondaire. À partir de l'année 1911-1912, la législation issue du combisme ne fut plus appliquée qu'avec laxisme, la guerre de 1914 la fit suspendre — mais non supprimer — et après la victoire de 1918 l'enseignement congréganiste se développa à nouveau. Ce devenir pose le problème de l'opinion publique, déjà présente sous le visage des populations rurales évoquées plus haut.

Le combisme est alimenté par le « vivier commun » (Madeleine Rebérioux), « où puisent les forces politiques qui participent à la défense républicaine et bientôt au Bloc des gauches ». D'une part, la vie associative est devenue extrêmement active, d'autre part, il y a évidence du rôle joué *en République* par certaines associations : on note la participation à l'inauguration du *Triomphe de la République* de Dalou (1899) de 4 000 francs-maçons en tablier (voir plus haut). La franc-maçonnerie est la première d'une série de cinq types de sociétés de pensée qui sont réservoirs de membres, de sympathisants, et au moins d'électeurs pour les grands partis de gauche qui s'organisent pendant le

1 J.Lalouette, *La Séparation des Églises et de l'État. Genèse et développement d'une idée (1789-1905)*, Seuil, coll. « L'Univers historique », 2005, 450 p., p. 383. Albert Ier joua aussi un rôle de premier plan dans le mouvement pacifiste de la Belle Époque, cf. J.-R.Bézias, « Albert Ier de Monaco et Bertha von Suttner : une relation au service de la paix (1900-1914) », dans le colloque *Les défenseurs de la paix. 1899-1917*, Presses universitaires de Rennes, 2018, 445 p., pp. 83-92.

combisme. Les loges, depuis longtemps rationalistes, sont maintenant le plus souvent de sympathie radicale explicite, parfois socialiste comme dans le Nord. Elles recrutent essentiellement dans une petite bourgeoisie de boutiquiers, artisans, employés municipaux, instituteurs, c'est-à-dire au sein de « couches nouvelles » nettement plus démocratiques que pour la précédente génération. Mais dans les départements où la présence de la franc-maçonnerie est récente ou faible, c'est plutôt une « classe moyenne » de professeurs — forme presque unique d'enracinement et de sociabilité pour ceux-ci —, de médecins, d'avocats, de notaires et de « négociants » qui est présente. Les pasteurs ne sont pas rares : c'est l'une des raisons et l'une des manifestations de la différence d'attitude entre protestants et catholiques au temps du combisme.

Née de l'affaire Dreyfus, la Ligue des Droits de l'Homme est à la fois plus ouverte à un recrutement large et moins radical dans la personnalité de ses présidents, Ludovic Trarieux (1840-1904), puis à partir de 1903 Francis de Pressensé (1853-1914), député socialiste de Lyon ¹. La France protestante y est aussi fortement présente, un record étant atteint dans le Gard rural où des villages entiers ont adhéré, pasteur en tête. Au total, les membres représentent pendant le gouvernement Combes plusieurs dizaines de milliers de Français soucieux de la défense du citoyen face à toute injustice. Localement, on voit des responsables de bourses du travail jouer un rôle et même, ce qui n'est pas contradictoire, des anarchistes. Mais les fédérations départementales sont parfois des relais vers le radicalisme en voie de se constituer en parti : c'est le cas à Lyon, où la mairie va être conquise en 1905 par un professeur radical nouvellement installé dans la société locale, et marié en son sein, Édouard Herriot ².

Les sociétés de libre-pensée sont nées dans la seconde moitié du XIXe siècle, leur recrutement est devenu beaucoup plus populaire qu'au sein des deux mouvements précédents. La bonne société « waldeckiste » s'y sent moins à son aise, les ouvriers et les femmes sont nombreux, tous les adhérents participent d'une sociabilité républicaine : baptêmes, mariages et enterrement laïques, manifestations anticléricales, gras du « Vendredi-dit-Saint », chansons, comme la *Marche anticléricale* offerte par Montéhus ³ au journal *La Raison* en février 1904, mais aussi réflexion politique, notamment sur la signification des mots *radical* et *socialiste* dans la France de la Belle Époque. Cet essor de la Libre-Pensée a pour

¹ Il est le fils d'Edmond (1824-1891) et d'Élise de Pressensé. Voir sur ce protestant les ouvrages d'André Encrevé, notamment le dernier, *Les protestants et la vie politique française. De la révolution à nos jours*, CNRS Éditions, 2020, 599 p., *passim*, et sur Edmond sa contribution dans le Colloque *Entre violence et conciliation. La résolution des conflits sociopolitiques en Europe au XIXe siècle*, Presses universitaires de Rennes, 2008, 363 p.

² Cf. le « Premier portrait » de B.Benoît dir., *Édouard Herriot en quatre portraits. Le Lyonnais, l'humaniste, le politique et l'europeen*, Presses universitaires du Septentrion, 2020, 288 p.

³ Pseudonyme de Gaston Mardochee Brunswick (1872-1952).

corollaire celui d'une presse anticléricale spécialisée, à caricatures, dont les titres principaux sont *L'Assiette au beurre* (1901) et *La Calotte* (1906), qui aiment à réjouir leurs lecteurs avec moines paillardes et curés obscurantistes.

Quantité de « comités » laïcs rejoignent l'action de groupe de pression, ancienne, de la Ligue de l'Enseignement, fondée par Jean Macé (1815-1894) en 1866 (1). C'est la mise en place de ce que Daniel Halévy appellera plus tard la « République des comités », l'apogée d'une France républicaine des départements, animés très souvent par des instituteurs, ces « hussards noirs » (Péguy, 1913), pour le moment plutôt proches des radicaux et dont la « gloire » de « maître d'école » (cf. Marcel Pagnol 2) est de lutter contre l'alcoolisme et la routine rurale, pour l'amour de la République et le progrès, thèmes rassembleurs bienvenus, car il est des problèmes graves qui divisent les laïcs : l'armée et la question sociale, par exemple.

Le dernier élément du « vivier », pour reprendre une nouvelle fois l'expression de la regrettée Madeleine Rebérioux (1920-2005), est constitué par les nombreuses « universités populaires » issues de l'affaire Dreyfus, riches de causeries, conférences, bibliothèques et fêtes éducatives, toutes organisées par des « intellectuels » à destination d'un peuple qu'il faut détourner du danger cléricale et du péril nationaliste 3. Toutefois, à la Belle Époque, les deux centaines d'« UP » s'en tiennent trop aux conférences magistrales et (tardivement) au billard, sans inventer de culture commune aux deux catégories sociales qu'elles font se rencontrer. Rencontre interclassiste nouvelle dans l'histoire de la Troisième République, fondée sur l'idée (ancienne) d'éducation mutuelle et sur la préoccupation d'éviter les affrontements, les « UP » ont dès avant 1905 beaucoup de mal à surmonter les affrontements politiques locaux et la reprise des luttes sociales, ces dernières profitant de la bonne conjoncture économique.

Ultime forme du « parti républicain » au temps du Bloc des Gauches, ces sociétés de pensée bâtissent pour lui un « vivier », nourri d'un petit peuple anticléricale et libre penseur, petit-bourgeois mais aussi ouvrier. De très nombreux banquets rendent hommage à Combes, qui reçoit tout au long de son ministère une énorme quantité d'adresses de félicitations, émanant de conseils municipaux, de sociétés de pensée et de « comités » de tout ordre, les

1 Cf. J.-P.Martin, *La Ligue de l'enseignement. Une histoire politique (1866-2016)*, Presses universitaires de Rennes, 2016, 605 p. et la contribution de J.-P.Martin dans O.Dard & N.Sévilla dir., *Le Phénomène ligueur sous la Troisième République*, Metz, Centre régional universitaire lorrain d'histoire, 2009, 325 p., pp. 98-114.

2 C'est la « gloire » de son père. Cf. le premier titre de sa trilogie citée plus haut. Une monographie intéressante car l'instituteur en question est un petit notable à la vie assez confortable : R. & F.Roffin, *François Prégermain, directeur de l'école de garçons de Cercy-la-Tour, de 1863 à 1894*, Cerciicum, 2003, 77 p.

3 L.Mercier, *Les Universités populaires : 1899-1914. Éducation populaire et mouvement ouvrier au début du siècle*, Éditions ouvrières, 1986, 188 p. L'initiateur a été Georges Deherme (1867-1937).

compagnies de sapeurs-pompiers et les sociétés musicales n'étant pas à négliger. Cette masse explique en l'illustrant l'extrême popularité du combisme et incarne une France démocratique et ennemie des autorités sociales ¹. Ces Français jouent un rôle capital dans l'enracinement provincial, souvent rural, d'une République relativement avancée, contre laquelle part en guerre une France profonde catholique.

Ce n'était pas la première fois que la France catholique se dressait ou était dressée contre la « gueuse », sous Combes synonyme de « persécution », mais cette fois-ci — c'est la chance de Combes et le répit pour le clivage idéologique entre radicaux et socialistes — elle n'est guère dangereuse, tant s'en faut. Des manifestations éclatent ici et là contre la politique gouvernementale, c'est-à-dire contre les fermetures d'écoles congréganistes, les expulsions, l'enlèvement des crucifix dans les tribunaux, mais sans organisation de la résistance et avec une relative innocuité : des cris, des chants, des foules photographiées et éventuellement photogéniques, quelques bagarres, mais au fond les déploiements de la force officielle sont plus ostentatoires — avec leurs gendarmes, sapeurs, lignards et pittoresques dragons — que réellement utiles. Des officiers, pour l'instant peu nombreux, donnent ostensiblement leur démission, des pétitions sont signées et des souscriptions sont ouvertes, notamment (fait moderne) par les deux grandes fédérations des ligues féminines. Mais la « persécution » est également municipale, et il faut protester contre les interdictions de processions — assimilées à des manifestations sur la voie publique ou à des entraves à la circulation ! — contre les sonneries de cloches (tapages !), les expulsions de sœurs de certains hôpitaux civils municipaux : une guérilla...

Pourquoi cette faiblesse globale ? Il y a deux raisons essentielles : le sentiment de la force du camp laïc, qui conseille la sagesse, et surtout la crainte de la Séparation qui ferait perdre — on le vérifiera après 1905 — les ressources publiques tirées du Concordat. La guerre reste donc froide, ou peu s'en faut. Les choses vont changer après Combes avec la Séparation, les Inventaires et l'intervention active de l'Action française. C'est que, plus tard, on dépassera le problème de l'enseignement pour toucher « l'ordre du sacré » (Madeleine Rebérioux).

Avant d'en arriver à ce changement, il faut caractériser les méthodes de gouvernement de Combes, dans le cadre d'un apogée du Bloc des Gauches.

¹ Sur la notion d'autorité : E.Droit & P.Karila-Cohen dir., *Qu'est-ce que l'autorité ? France-Allemagne(s), (XIXe-XXe siècles)*, MSH, 2016, 250 p. Je rappelle toutefois que J.-B.Duroselle, *La France et les Français*, tome I, Richelieu, 1972, 414 p., insistait déjà sur la notion d'autorité dans la 3e partie (les hiérarchies sociales).

Émile COMBES (1835-1921) 1

La carrière de Combes est un cas de lenteur et de popularité à la fois. Aîné de Léon Gambetta (de trois ans) et de Georges Clemenceau (de six ans), il n'a vraiment connu la politique de premier plan qu'avec son ministère, au XXe siècle donc.

Né en 1835 dans le Tarn, comme Jaurès, à Roquecourbe, d'un paysan-artisan ruiné, Émile Combes est accueilli au petit séminaire de Castres grâce à la protection de son parrain et cousin, l'abbé Jean Gaubert. À vingt ans, il entre au grand séminaire d'Albi, mais ses professeurs le dissuadent de recevoir les ordres mineurs ; il reste à mi-chemin entre la soutane (qu'il porte) et la société civile : après ses solides études, professeur au collège assomptionniste de Nîmes, il soutient une thèse en théologie sur Saint Thomas d'Aquin et enseigne ensuite la rhétorique dans une institution de Pons, en Charente-Inférieure, et perd la foi dans des circonstances mal connues. Il se marie en 1862 à Pons, dans un milieu de bonne bourgeoisie de la ville, les Dussaud, entreprend des études médicales (quatre de ses cinq frères sont ou seront médecins et il lui faut égaler le milieu social de son épouse, qui lui a apporté 70 000 francs de dot) : une vocation tardive, comme celle de la politique, où il entre en luttant contre l'emprise bonapartiste sur la Charente-Inférieure, après avoir manifesté des sympathies républicaines sous l'Empire et être devenu conseiller municipal en 1869. Exerçant la médecine depuis 1868, il devient après l'Année terrible un petit notable républicain, maire de Pons en 1874, conseiller général en 1879 et sénateur en 1885, sans jamais être député, originalité par rapport au *cursus honorum* classique qui n'est pas si rare qu'on le croit généralement. Il est alors opportuniste, donnant face aux bonapartistes l'image classique d'une République rassurante et pacifique.

Petit à petit il évolue vers la gauche, par anticléricalisme et comme beaucoup de républicains, sans toutefois émerger au sein de la famille radicale : il n'est ministre, de l'Instruction publique (en 1895), que dans un éphémère gouvernement Bourgeois (mais déjà il s'oppose à Rome à propos de la nomination d'évêques), il est président du groupe sénatorial de la Gauche démocratique, puis du Sénat, il acquiert l'expérience des discours de banquets provinciaux, mais n'apparaît nullement à 67 ans comme un leader national du radicalisme. De plus, il n'a jamais été un franc-maçon très actif ; la suggestion de Waldeck-Rousseau à Loubet en 1902 surprend donc, et peut-être faut-il l'interpréter comme une perfidie : l'échec du successeur appuyé sur les radicaux vainqueurs des élections de 1902 permettra le retour de Waldeck...

Au pouvoir, Combes répand l'image d'un bon père de famille, provincial aux mœurs austères, « petit père » encore vert – il avait appris à monter à bicyclette à 60 ans et exprima le regret de ne pas l'avoir fait plus tôt, car c'était un moyen de transport fort économique ! – et gros travailleur – il avait étudié tout seul quatre langues étrangères et en était au russe en 1902 – , dévot du Progrès, luttant avec fermeté pour « l'émancipation de l'esprit humain »,

1 Notice dans G. & S. Berstein, *La Troisième République*, M.A. Éditions, coll. « Le Monde de ... », 1987, 356 p., pp. 74-75.

personnage extérieur qui dissimule le spiritualisme profond et le moralisme d'Émile Combes, ainsi qu'un bilan ministériel modeste et ambigu. Toutefois son ministère a été un prototype de la tradition des gouvernements radicaux, voire d'union de la gauche, et après 1905 la crainte d'un retour au pouvoir du « petit père » devenu patriarche du radicalisme sera grande à droite. Crainte non fondée : le réveil des questions sociales et des tensions européennes, la division entre socialistes et radicaux font remettre en cause l'héritage de Combes, notamment par Briand et Clemenceau. Combes le sentira bien dans sa semi-retraite : il s'indignera, préconisera le retour au Bloc, pourfendra les projets de représentation proportionnelle et rédigera ses *Mémoires*. La victoire électorale de la gauche en 1914 paraît être une revanche du combisme, mais Viviani lui est préféré comme président du Conseil.

Combes participe symboliquement à l'Union sacrée – il est ministre d'État dans le cabinet Briand de 1915 – mais surtout craint de voir un retour en force du cléricanisme grâce à la guerre tout en souhaitant que de la victoire française sorte le triomphe du Progrès, de la Liberté et de la Justice. Toujours sénateur, il a la douleur de voir le Bloc national remettre en cause son œuvre laïque et rétablir les relations diplomatiques avec le Vatican, juste au moment de sa mort en mai 1921.

□ Politique : le Bloc des Gauches à son apogée (1902-1905)

La formule de Maurras *Politique d'abord !* est – qui s'en étonnerait ? – on ne plus inexacte en ce qui concerne le gouvernement Combes, ou alors il faudrait comprendre que la politique, c'est d'abord l'anticléricanisme de combat, puisque celui-ci constitue le cœur de l'action de « petit père ». Mais il n'est pas tout le combisme, même si ce dernier a établi des priorités et annonce la devise de Pierre Mendès France, *Gouverner, c'est choisir !*¹

Le Bloc des Gauches est une alliance politique. L'expression de Bloc des Gauches désigne l'alliance conclue en vue des élections de 1902 par les forces dreyfusardes ayant soutenu depuis trois ans la Défense républicaine de Waldeck-Rousseau, tactique payante puisque les désistements du second tour permirent de remporter ces législatives, notamment sous la forme d'un appréciable bataillon de députés radicaux, dont la prééminence explique l'abandon de la présidence du Conseil par Waldeck-Rousseau au profit de Combes. À la Chambre des députés, la nouvelle majorité se donne une structure en formant la Délégation des Gauches, constituée de délégués (élus à la proportionnelle) des quatre groupes du Bloc des Gauches, l'Union démocratique (c'est le nom du groupe du parti de l'Alliance démocratique), la gauche radicale et les radicaux-socialistes (ce sont les noms des deux groupes du radicalisme, non encore formé

¹ Titre de l'édition du discours d'investiture manquée du 4 juin 1953. Pierre Mendès France, *Gouverner c'est choisir. Discours d'Investiture et réponse aux Interpellateurs (Assemblée Nationale, 3 et 4 juin 1953)*, Julliard, 1953, 146 p.

en *parti*), et les socialistes, qui soutiennent le cabinet sans y participer. La Délégation sert d'intermédiaire, totalement original, entre la majorité des députés et le gouvernement, Combes étant d'ailleurs le seul président du Conseil de la Troisième République à se réclamer explicitement de son appartenance au Parti radical avant 1914. Elle est, naturellement, présidée par un radical, Ferdinand Sarrien (1840-1915) ¹, mais son véritable inspirateur est le socialiste Jaurès. Grâce à elle existe une relative discipline de vote et de parole chez les députés du Bloc. L'anticléricisme est le point fort de l'action du Bloc, sous Combes, puis sous Maurice Rouvier (1842-1911), son successeur, qui fait voter la Séparation en 1905 ; il n'est pas tout, nous le détaillerons bientôt.

Dès la dernière année complète du gouvernement Combes (1904) la solidité du Bloc des Gauches est mise en question par des critiques et un effritement de l'appui parlementaire. Sur la droite du ministère, l'anticléricisme dresse une partie des modérés de l'Alliance démocratique, donc de l'Union démocratique, mais également quelques radicaux, que le vocabulaire courant va baptiser « dissidents ». Paul Doumer en est un exemple, qui trouve le combisme excessif car sectaire, mais Clemenceau (qui n'appartint jamais au *parti* radical !) en est un autre, qui définit l'action gouvernementale comme du « jésuitisme retourné » au moment de l'affaire des fiches. Les « dissidents » détestent la Délégation et sa discipline, feignant d'y voir « une vingtaine de pions » régissant la Chambre ². Ils ne reculent pas devant les moyens, concentrant ainsi les attaques contre le fils d'Émile Combes, Edgar (1864-1907), qui est secrétaire général du ministère de l'Intérieur et soupçonné de rançonner les congrégations menacées de dissolution, et contre Camille Pelletan, ministre la Marine (voir sa biographie plus haut) certes débraillé — il n'est toutefois pas le seul homme politique du temps de ce type, cf. Jaurès — mais accusé à tort d'être pour la flotte de guerre un « péril national » par incompétence. Sur la gauche du combisme coexistent deux types d'hostilité. D'une part, celle des partis socialistes qui reprochent au cabinet son inaction en matière sociale et font leur le reproche de Millerand, ancien ministre du Commerce de Waldeck-Rousseau, ayant été en charge du Travail : l'anticléricisme de combat dissimulerait volontairement le désir de ne rien faire dans le domaine social. C'était retrouver ici l'accusation déjà lancée par Jules Guesde contre l'anticléricisme, selon lui expédient tactique conçu par la bourgeoisie dans l'unique but de détourner l'opinion des vrais

¹ J.Gillot-Voisin, « Ferdinand Sarrien, la force tranquille d'un radical bourguignon », dans S.Baumont & A.Dorna dir., *Les grandes figures du radicalisme. Les radicaux dans le siècle (1901-2001)*, Privat, coll. « Bibliothèque historique Privat », 2001, 286 p., pp. 123-129.

² *Le Rappel*, 14 juillet 1904, cité par G.Baal, *Histoire du radicalisme*, La Découverte, 1994, coll. « Repères », 121 p.

problèmes, ceux du régime social. Combes n'avait-il pas d'ailleurs, devant le Comité républicain du Commerce et de l'Industrie en 1902, fustigé « les revendications hautaines d'un socialisme exaspéré » ? Autre attaque de gauche, celle du mouvement ouvrier *stricto sensu*, qui multiplie les grèves dès 1902, qui profite de la bonne conjoncture économique d'ensemble, mais est inquiété aussi par la brève crise industrielle de 1901-1903, et au sein duquel l'influence anarcho-syndicaliste se renforce.

L'usure progressive de la majorité et l'affaire des fiches contraignent Combes à la démission en janvier 1905, malgré sa popularité : de nombreux messages lui sont adressés à la fin de 1904 pour l'encourager à poursuivre. Le Bloc est maintenu pour soutenir le gouvernement Rouvier, mais il va se trouver vite confronté à un problème majeur avec le rassemblement de la famille socialiste presque entière dans la SFIO en 1905 : survivra-t-il ?

Le combisme, ce sont des méthodes de gouvernement et avant de répondre à la question de sa survie, il faut présenter les méthodes du ministère Combes. Le combisme s'appuie sur la Délégation des Gauches et le réseau des « comités », mais aussi sur un recours sans précédent aux pressions administratives. Les préfets – c'est pour eux une nouvelle heure de « gloire » après le Second Empire et l'Ordre moral ! – sont utilisés par le ministre de l'Intérieur et son secrétaire général pour exercer « une action politique sur tous les services publics » et « réserver les faveurs [...] à ceux [...] qui ont donné des preuves non équivoques de fidélité aux institutions républicaines », selon deux formules liminaires du premier. Elles lui sont beaucoup reprochées, mais retrouvent une tradition de défense de la République fondée par des recommandations comme celles du « modéré » Léon Say (1826-1896), ministre des Finances, évoquant le 28 juin 1879 les « mesures de rigueur » qui atteindraient les préfets indociles. Il faudrait sereinement quantifier ce phénomène, ce qu'on attend toujours ; il est sûr que Combes garde nombre de préfets que lui avaient pourtant « signalés » les loges maçonniques. Il faut comprendre également qu'il s'agit dans l'esprit du président du Conseil de républicaniser définitivement – car l'épuration d'après 1879 avait été modeste – la France, et d'abord sa haute administration, dans « l'horizon de l'État » ¹, où les éléments réactionnaires et cléricaux n'étaient pas rares, sans parler de la magistrature, l'affaire Dreyfus l'avait prouvé.

¹ Titre de Nicolas Roussellier pour son chapitre 11 de l'ouvrage collectif *L'Invention de la démocratie. 1789-1914*, tome 3 de *l'Histoire de la France politique*, dir. par S.Berstein, P.Contamine & M.Winock, Seuil, coll. « L'Univers historique », 2002, 512 p., compte rendu par mes soins dans *Historiens & Géographes*, juillet-août 2003, p. 482.

Cependant les critères objectifs de choix manquaient à l'évidence pour l'épuration à partir du moment où une partie des « républicains » étaient dans l'opposition et où l'on comptait dépasser les limites habituelles. Deux conséquences en découlent : les places données par faveur aux amis, et le recours aux renseignements. Combes définit les auteurs des seconds comme les « délégués », personnalités républicaines aux contours bien incertains, en fait représentants des comités, des sociétés de pensée et des loges présentés plus haut, et qui exigent à cor et à cri l'épuration, vivement réclamée dans leurs messages. C'est un actif réseau de militants, auprès duquel certes Combes est fort apprécié, mais qui présente un énorme et évident risque de partialité et d'aveuglement dans la surveillance occulte et la délation. Le risque est sous-estimé par Combes, trop confiant dans sa popularité et son habileté, mais soulignons que la crise n'éclate, sous la forme de l'« affaire des fiches », qu'au bout de deux années, ce qui est long pour la Troisième République. Quelles avaient été entre-temps les réalisations concrètes apportées au pays ?

Le « petit père » avait été professeur et le gouvernement manifeste sa volonté de moderniser l'enseignement ; les réalisations sociales sont par contre bien légères, l'action de Pelletan à la Marine étant, enfin, à bien jauger. Une volonté plus qu'une véritable modernisation se discerne dans les débats et les enquêtes qui ont précédé la réforme en 1902 des programmes d'enseignement et du baccalauréat : s'agit-il de simples velléités ? On souligne le besoin, lié à l'essor du capitalisme, du pays en cadres, et le baccalauréat est désormais ouvert aux lycéens de l'enseignement « moderne » sans latin, mais les parlementaires comme les ministres concernés se refusent à une démocratisation du recrutement des collèges et lycées. Quelques socialistes proposent en vain la gratuité, la supériorité des humanités classiques est maintenue — « l'esprit classique, dit le ministre est [...] le culte de la raison claire et libre... » — , ainsi que l'étanchéité entre le primaire des EPS (Écoles primaires supérieures, débouché de la « communale ») et celui des petites classes des lycées¹. La rhétorique des députés et ministres n'entrevoit donc, tout au plus, comme démocratisation que celle des bourses, voie d'où était parti pour la rue d'Ulm Jaurès un quart de siècle plus tôt, celle de la « méritocratie » ouverte aux classes moyennes.

Mais les grands traits externes de l'enseignement secondaire français sont modifiés en 1902 sur au moins deux points importants. D'une part on voit apparaître la distinction entre premier et second cycle, Jaurès discernant dans le

¹ J.-P. Briand & J.-M. Chapoulie, *Les collèges du peuple. L'enseignement primaire supérieur et le développement de la scolarisation prolongée sous la Troisième République*, CNRS/INRP, 1992, 544 p., réédition, 2011, 544 p.

premier un pas vers « l'éducation commune de tous les enfants de la nation » ¹. D'autre part, le découpage des programmes d'histoire-géographie — ils dataient pour l'essentiel de Victor Duruy, ministre de l'Instruction publique du Second Empire, et personne ne songe à dissocier les deux matières, sœurs depuis le début du XIXe siècle — est redessiné pour plus de trois quarts de siècle : l'Antiquité en classe de 6e, le Moyen Âge en 5e, les Temps modernes en 4e, l'époque contemporaine (depuis la Révolution française) pour la 3e et la classe de philosophie, la géographie de la France en 3e et en « rhétorique » (la future classe de 1ère)... C'est tirer la leçon du développement de la recherche historique française sous le Second Empire et la Troisième République, sous l'égide de l'école « positiviste » ou « méthodique » : l'Antiquité recule (de trois classes à une seule), au contraire la période contemporaine gagne en ampleur, puisqu'elle concerne désormais deux classes. Il s'agit là d'un véritable bouleversement des contenus, davantage que des habitudes d'enseignement, au profit d'une grande harmonie dans les césures, plus sensible pour l'histoire que pour la géographie d'ailleurs car pour cette dernière le découpage spatial est répétitif et assez boiteux, les qualités globales du découpage opéré expliquant la grande stabilité de ces programmes.

Les réalisations sociales sont bien légères. La présence d'Alexandre Millerand (1859-1943) au ministère du Commerce dans le gouvernement de Waldeck-Rousseau s'était traduite par des idées et des réalisations qui n'étaient pas négligeables, et le mouvement ouvrier ne s'y était pas trompé, ne manifestant pas vis-à-vis du ministre la méfiance et le dédain que l'on croit communément. Sous Combes, Millerand est remplacé par un parlementaire radical d'arrière-plan — un *back-bencher* diraient les Britanniques — et voué plutôt jusque-là à l'anticléricalisme. Avec Georges Trouillot (1851-1916), la politique sociale est beaucoup plus traditionnelle, ce que Millerand a beau jeu de dénoncer en mars 1904, en protestant contre l'abandon de son programme social au profit de la lutte anticongréganiste. D'ailleurs, les industriels de l'époque voient dans le regain de grèves que la France connaît alors une incitation, non à la négociation, éventuellement arbitrée par l'État, non à un accroissement du rôle de celui-ci, mais à la fermeté, seule payante à long terme à leur avis, quitte à faire appel à la force publique pour protéger la liberté du travail, comme naguère.

En conséquence la discussion du projet de retraites ouvrières s'enlise. Nombre de caricatures illustrent la déconvenue des humbles chez qui le Bloc avait représenté un espoir pour les « vieux jours », une expression bien implantée

¹ *La Petite République*, 4 février 1902.

dans le langage courant ¹. La même Chambre du Bloc se contente le 14 juillet (!) 1905, après la chute de Combes, d'un texte rendant obligatoire l'assistance par les communes, les départements et l'État — dans cet ordre préférentiel ! —, des vieillards âgés de plus de 70 ans ou atteints d'une infirmité, ou encore d'une maladie incurable. Autre enlèvement, le projet d'impôt (progressif) sur le revenu, qui était partie intégrante du vieux programme radical, est volontairement mal défendu en 1904 par Maurice Rouvier, qui était dans ce but aux Finances. On est trois ans après la loi du 25 février 1901 qui avait consacré la grande faiblesse des droits de succession, 2,5 % seulement, sans progressivité, pour les fortunes dépassant 250 000 francs (750 000 euros) !

Au total, la faiblesse de l'œuvre sociale du combisme est, sans nuance, du domaine de l'évidence et elle apporte des arguments à ceux qui dénoncent dans l'anticléricalisme l'abandon en ce domaine du programme radical et un dérivatif permettant de faire oublier l'inaction sociale.

Dernier point, Camille Pelletan et le ministère de la Marine. La seule exception, très particulière, à cette inaction sociale est l'octroi de la journée de huit heures aux ouvriers des arsenaux, par le ministre de la Marine, Camille Pelletan (1846-1915). Fils d'un « républicain saint-simonien » ² du Second Empire et des débuts de la Troisième République, Eugène Pelletan (1813-1884), il incarnait depuis trois décennies un radicalisme bohème et socialisant. Il est pendant le combisme le seul ministre populaire (avec Combes) et le seul à être jugé comme un vrai démocrate. Rien d'étonnant, en revanche, à ce qu'il soit le personnage le plus attaqué de l'équipe, avec Combes et son fils. Moquer son débraillé ou le manque de lien entre son département (la Lozère) et la Marine est facile, guère nouveau, et d'autres seront par la suite des cibles similaires ; mais, surtout, les oppositions (celle de la droite, celle des « dissidents ») l'accusent de conduire par démagogie anticapitaliste la flotte de guerre au désastre.

Le point est maintenant facile à faire : certes, il retarde la construction de cuirassés, mais c'était jouer la « jeune école » navale, favorable aux petites unités, contre les lourds et traditionnels instruments de guerre, car Pelletan

¹ La thèse d'Élise Feller est fondamentale en matière de « construction sociale de la vieillesse », elle a été éditée résumée sous deux formes successives, Élise Feller, *Histoire de la vieillesse en France. 1900-1960. Du vieillard au retraité*, Seli Arslan, 2005, 352 p., et *La construction de la vieillesse dans la France du XXe siècle*, L'Harmattan, 2017, 415 p. On peut compléter avec certaines contributions de l'ouvrage collectif dirigé par Y.Marec & D.Réguer, *De l'hospice au domicile collectif. La vieillesse et ses prises en charge de la fin du XVIIIe siècle à nos jours*, Mont-Saint-Aignan, PURH, 2013, 566 p.

² L'expression est dans le titre de la communication de Gérard Baal au colloque dirigé par Paul Baquiast, *L'âge d'or des Républicains (1863-1914)*, L'Harmattan, 2001, 288 p. Voir aussi, de P.Baquiast lui-même, « Eugène Pelletan, une figure originale », dans S.Baumont & A.Dorna dir., *Les grandes figures du radicalisme. Les radicaux dans le siècle (1901-2001)*, Privat, coll. « Bibliothèque historique Privat », 2001, 286 p., pp. 95-105. Voir plus haut une biographie de Camille Pelletan.

donna une impulsion décisive aux programmes prévoyant de doter la France de torpilleurs et de sous-marins, on s'apercevra de l'avantage lors de la Grande Guerre. En outre, il permet aux maîtres mécaniciens d'accéder aux grades d'officier par la création du corps des officiers mécaniciens, que justifie d'ailleurs la modernisation du matériel. Pelletan alimente les campagnes contre lui en accordant les huit heures aux arsenaux, en ayant des rapports cordiaux avec les syndicats ouvriers, et au contraire tendus avec les officiers supérieurs et généraux de la Marine, corps qui méritait encore sous la Troisième République son surnom de « royale ».

□ La géographie politique du pays

Ces campagnes amènent à s'interroger sur les tendances politiques profondes de l'opinion pendant le combisme. À vrai dire, nous avons commencé à le faire en envisageant le « vivier » républicain et la popularité très réelle de Combes. C'est à ce moment, une fois opéré le ralliement au radicalisme du Sud-Ouest, jusque-là bonapartiste, que la géographie politique du pays prend une physionomie qu'elle va garder pour l'essentiel jusqu'en 1940. Les grandes villes, massivement républicaines au début de la Troisième République, ont désormais une attitude politique reflétant celle de leur région : il y a donc des villes de gauche mais aussi des villes de droite, encore que dans l'Ouest elles soient plutôt « bleues », à la différence de la région. Depuis les élections municipales de l'extrême fin du XIXe siècle, spécialement celles de 1896, il existe des villes moyennes passées au socialisme et des expériences de socialisme municipal, celles de Montluçon, Roanne ou Toulon. Enfin, Paris, la capitale révolutionnaire du XIXe siècle et la « ville-volcan » de Victor Hugo a durablement viré à droite à la suite du boulangisme et du nationalisme, le phénomène, rupture majeure dans l'histoire politique, est nettement perceptible au moment de l'Exposition universelle de 1900 ; en revanche, le socialisme mord sur la banlieue parisienne.



En termes de grandes régions, la cartographie politique donnée par Pierre Barral, dans un article de *L'Information historique* de 1962 qui fit date et fut légèrement complété par la suite, est éclairante. Elle se dessine dans le droit fil des recherches d'André Siegfried (1875-1959) qui, à quatre reprises battu aux élections législatives, s'était lancé dans l'étude des mystères d'une vie politique à laquelle il ne parvenait pas à s'adapter : le *Tableau politique de la France de l'Ouest* de 1913 est dans toutes les mémoires. Cette cartographie met en jeu les corrélations avec la mentalité religieuse, avec les structures sociales (répartition de la propriété et de l'exploitation agraires, importance de l'industrie et du commerce), et avec l'histoire globale. Capitales ont été ici les recherches de Gabriel Le Bras (1891-1970), professeur de droit romain et de droit canon, et de Fernand Boulard (1898-1977), curé de campagne ayant publié en 1941 un *Art*

d'être... et devenu aumônier national de la JAC puis de la JACF (1931-1973). La carte met en valeur, au sein des régions de droite, un bloc de l'Ouest qui a une très forte personnalité politique et une continuité remarquable : c'est le « bastion » le plus solide et le plus étendu, jamais sérieusement entamé par la gauche, qui n'est présente que dans quelques villes ouvrières comme Brest et Nantes. En 1902, tous ces départements ont élu en majorité des candidats conservateurs, le record appartenant aux marges armoricaines, dont les départements n'ont élu que des hommes de droite ! Les facteurs d'explication sont au nombre de trois. D'abord, des structures sociales fortement hiérarchisées, avec une prépondérance de la grande propriété – le propriétaire résidant la plupart du temps sur place – , du métayage en petites exploitations, et d'un habitat dispersé.

Ainsi, « [...] les paysans vendéens ne sont pas indépendants. Petits exploitants timides et respectueux, isolés dans leurs métairies, mais toujours sous l'œil du maître dont le château est proche, ils savent bien qu'ils ne sont pas chez eux sur la terre qu'ils cultivent, et qu'ils peuvent, en fin de bail, se la voir retirer sans explication comme sans appel. Aussi, bien que les relations entre propriétaires et locataires soient patriarcales et que les mêmes familles demeurent souvent de père en fils sur les mêmes fermes pendant plusieurs générations, la crainte de l'éviction poursuit-elle perpétuellement le paysan. [...] Dans la pensée des paysans, le propriétaire, surtout le propriétaire noble, garde le droit de parler avec autorité à ses fermiers. Un long atavisme habitue ceux-ci à s'incliner devant l'ascendant du maître. » (André Siegfried).

Le second facteur d'explication rendant compte de l'attitude politique du bloc de l'Ouest est la forte pratique religieuse, ce que montrent à l'envi toutes les cartes de la pratique religieuse en France, et avec des caractères locaux très particuliers, comme dans le Léon (Côtes-du-Nord ¹), « théocratie » ou « démocratie cléricale ». Les professions de foi des candidats peuvent encore à la Belle Époque, dans le cadre du scrutin d'arrondissement, promettre « avec l'aide de Dieu » ou s'achever par « Pour Dieu, pour la France, pour le peuple, pour la liberté ! », et à partir de la Séparation, le titre de candidat catholique deviendra très fréquent. Enfin, le souvenir de la Révolution française agit comme un mythe, la mémoire des attitudes des ancêtres et des conditions dans lesquelles les terres ont été acquises parcourant les générations, comme l'a montré pour la Sarthe – politiquement coupée en deux moitiés – la thèse de Paul Bois (1906-1990) ². D'autres régions de droite s'observent : la bordure méridionale du Massif central – « centre-sud » de la carte de Pierre Barral où jouent l'isolement des

¹ Devenues Côtes-d'Armor en 1990.

² *Paysans de l'Ouest : des structures économiques et sociales aux options politiques depuis l'époque révolutionnaire dans la Sarthe*, EHESS, 1984, 716 p.

populations et le facteur religieux ¹ — , la partie septentrionale du département du Nord, rurale, flamande, et marquée par le catholicisme populaire, et enfin le pays basque et le Béarn (département des Basses-Pyrénées).

Les régions de gauche rappellent souvent celles de la Montagne de 1849. Dans le Midi méditerranéen et la région rhodanienne, les mentalités et l'histoire jouent d'ailleurs fortement et créent un véritable symbole régional de la « gôche ». Dans un Centre divers géographiquement l'unité politique naît d'un engagement précoce et profond à gauche, ainsi que de l'anticléricalisme et de l'indifférence religieuse, plus profondément accusés que dans le Midi méditerranéen. Enfin, on n'est pas surpris de découvrir à gauche les secteurs d'industrialisation moderne.

Parmi les régions ayant évolué, le glissement du Sud-Ouest a déjà été signalé, celui du Nord-Est est de sens inverse : au début de la III^e République, seul le territoire de Belfort était de droite, mais il a été rejoint, grâce aux « princes lorrains », par la Lorraine vers 1890, et après 1900 ce sont la Haute-Marne et la Haute-Saône qui basculent, le cas de l'Alsace-Moselle étant bien sûr fort particulier.

Les campagnes du Bassin parisien offrent un type de tempérament politique instable, choisissant à chaque grande crise le « mouvement », l'extrême gauche ayant toutefois une audience médiocre. Instables elles aussi, Alpes du Sud et Corse sont très sensibles aux influences personnelles, aux « faveurs du pouvoir », les candidats riches s'y trouvant facilement des « bourgs pourri », le phénomène concernant depuis 1898 également les Alpes-Maritimes, pourtant département prospère.

Au total, ce sont les phénomènes de permanence ou d'évolution lente qui l'emportent depuis les débuts de la Troisième République, et la Belle Époque ne fait pas exception. Bien entendu, on prendra garde que la corrélation entre vote et structure socioprofessionnelle n'a pas partout la netteté et la régularité d'école constatées dans l'Ouest. *A contrario*, il n'y a pas d'étonnement à constater la prégnance des traditions religieuses à l'époque du combisme. Celui-ci commet, je l'ai annoncé, des excès, qui expliquent sa chute.

La volonté d'épuration combiste s'étendit à l'armée, mais si le général André, ministre de la Guerre (depuis la démission de Galliffet, en mai 1900, rappelons-le) et républicain convaincu, n'eut pas à subir les attaques dont souffrit Pelletan, son œuvre butta sur l'« affaire des fiches ». L'action avait été commandée par le maître mot de républicanisation, d'autant qu'il était de

¹ Comme l'a bien senti, avec beaucoup d'humour, Robert Louis Stevenson (1850-1894) dans son *Voyage avec un âne dans les Cévennes*, toutefois en 1879 (il note à plusieurs reprises la division politique de tel ou tel village).

notoriété publique que l'armée était un refuge pour les éléments conservateurs et qu'elle avait joué le rôle que l'on sait au moment de l'affaire Dreyfus. C'est en pensant à ce rôle que fut transféré à la Sûreté générale la plupart des attributions du Service de Renseignement de l'armée et qu'André chercha à démocratiser le corps des officiers. Il supprima l'exigence de la dot pour les fiancées d'officiers, réserva aux adjudants le dixième des postes de sous-lieutenants, et, pour incorporer davantage l'armée à la nation, il prépara une réforme militaire. Cette réforme fut concrétisée par la loi militaire de 1905, votée après la chute de Combes et se substituant à la loi de 1889 : le service était réduit de trois à deux ans (le soldat était donc moins « encaserné »), toutes les dispenses dont bénéficiaient étudiants et ecclésiastiques étant supprimées. On obtenait ainsi une armée de temps de paix de 570 000 hommes et 23 000 officiers. Dans les comités, des mesures bien plus extrêmes avaient été proposées à l'attention du ministre : suppression de la Légion d'honneur, publicité de la notation des officiers, etc. André ne fit donc que des réformes relativement modestes et peu structurelles, en dehors du renforcement de l'artillerie lourde, bénéfique à long terme.

Dans le même temps, le ministre éliminait des postes importants les officiers réputés hostiles à la République, réparation d'injustices passées, pensait-il. Mais André tomba dans un excès sectaire et son cabinet utilisa les services des francs-maçons pour obtenir du « renseignement » – toujours lui – sur les sentiments religieux des officiers et leur loyalisme républicain. Des « fiches » nominales furent établies, au nombre de 20 000 environ, et servirent pour régler l'avancement, instillant un climat de suspicion et de malaise dans le corps des officiers ¹. De surcroît, le contenu des fiches, quand il fut révélé, ne brillait pas par la subtilité et était doublement indéfendable : « Va à la messe [variante : « avec livre » (*sic*)] », « Son fils a fait sa première communion », « Sa fille est dans une école catholique », « rallié à la République, n'en porte pas moins un nom à particule »... Révélé à la Chambre des députés par l'interpellation du député nationaliste de Neuilly – Jean Guyot de Villeneuve (1864-1909) ², alimenté en fiches par la trahison du secrétaire adjoint du Grand Orient de France – le 28 octobre 1904, le système provoqua l'indignation de la droite : l'idée d'un complot judéo-maçonnique contre l'armée se renforçait. Un autre député nationaliste, Gabriel Syveton (1864-1904) ³, l'un des créateurs de la Ligue de la Patrie

¹ Un seul ouvrage spécialisé, médiocre : F.Vindé, *L'affaire des fiches. 1900-1904. Chronique d'un scandale*, Éditions universitaires, 1989, 239 p., compte rendu par mes soins dans *Historiens & Géographes*, mars-avril 1990, p. 509.

² Notice dans J.-M.Mayeur & A.Schweitz, *Les parlementaires de la Seine sous la Troisième République*, Publications de la Sorbonne, 2001, 2 vol., 278 & 639 p., tome II, pp. 301-302.

³ Notices dans J.-M.Mayeur & A.Schweitz, *Les parlementaires de la Seine sous la Troisième République*, Publications de la Sorbonne, 2001, 2 vol., 278 & 639 p., tome II, pp. 552-553, dans B.Joly, *Dictionnaire*

française, député de Paris depuis 1902, un personnage trouble, financé par Boniface de Castellane, retrouvé asphyxié à son domicile en décembre à la veille de passer en justice, gifla André, qui démissionna au bout de deux semaines. Mais sur la gauche, les jugements sévères ne furent pas épargnés et Millerand dit que « jamais un ministre de l'Empire, sous le sommeil léthargique de nos libertés, n'aurait osé s'abaisser à ces pratiques abjectes » : c'était le « jésuitisme retourné » de la formule de Clemenceau. Pourtant Jaurès vola au secours du Bloc et de Combes au nom du barrage à opposer aux « césariens d'aventure ».

La chute de Combes se produisit en janvier 1905. Dissidence après dissidence, opposition après hostilité, la majorité de Combes s'était délitée et on sentit monter par les failles, tout au long de 1904, l'offensive parlementaire. Les fiches, c'était l'« affaire » rêvée contre Combes et le combisme, aux abois. Combes finit par démissionner le 18 janvier 1905, il était resté au pouvoir deux ans et sept mois (quatre mois de moins que Waldeck-Rousseau). Le bilan du combisme n'est pas négligeable à long terme, créant la tradition du gouvernement d'union, « sans ennemi à gauche ». Le résultat est d'autant plus sérieux que, grâce à Waldeck-Rousseau et à Combes, la Troisième République venait de connaître de façon inouïe plus de cinq ans de stabilité, sans crises : il faudra attendre Clemenceau pour avoir à nouveau une durée de deux ans et sept mois. À court terme, la loi de Séparation n'étant pas votée, l'impôt sur le revenu et les retraites ouvrières étant toujours théoriquement à l'ordre du jour, le Bloc continua : c'est un ancien ministre de Combes, Maurice Rouvier qui fut chargé de former le nouveau cabinet, dont la composition ne donna aucun gage aux adversaires du président du Conseil déchu. Était-ce la continuation de l'apogée du Bloc ? On peut en douter, car 154 radicaux refusèrent la confiance au nouveau gouvernement, dont la moitié des suffrages à la Chambre vinrent de la droite et des « dissidents » : un reclassement s'était opéré vers le centre.

Ce reclassement, et avant lui le combisme, anticléricalisme militant et forme de gouvernement, furent exactement contemporains de l'organisation des partis républicains, en général opérée à la faveur de la loi de 1901 sur les associations, qui datait du temps de la Défense républicaine.

□ L'organisation des partis républicains

Comme l'apogée du Bloc des Gauches, il y a une certaine forme d'acmé de la mythologie républicaine, avec des lieux et symboles républicains.

« [...] Entre le dépouillement archaïque d'antan et la prolifération mécanicienne, électrique et mercantile d'aujourd'hui, une phase originale a pris place, peut-être celle de la ville sculptée... », a écrit Maurice Agulhon ¹. La ville est sculptée à l'orée de la Belle Époque républicaine, et peut-être son apogée se situe-t-il à ce moment, qui coïncide avec la disparition des remparts, l'âge d'or de la fontaine publique et une tradition bien établie de luttes de signes et de symboles. Le décor urbain, qui est monumentalité didactique, bénéficie alors de l'écoulement d'un siècle de politisation croissante et massive du pays tout entier, mais le mouvement de *statuomanie* avait commencé en fait sous la Monarchie de Juillet, et on se gardera de l'identifier, comme le fait l'opinion commune, avec la Troisième République : sur les places publiques ou dans les cimetières s'élèvent monuments commémoratifs, mais surtout grands hommes et allégories, ces dernières fournies par la statuaire industrielle. Il se fera encore dans l'entre-deux-guerres beaucoup de monuments à des célébrités, mais « il est bien certain que la relative uniformité esthétique épanouie autour de 1900 est rompue, et qu'elle est remplacée par une confuse profusion de modèles... » (M. Agulhon ²). La République autour de 1900 s'affirme et se proclame, depuis le monument de Jules Dalou jusqu'aux Mariannes de villages, en passant par les noms de rues ; quatre décennies plus tard, Vichy, sous le couvert de la nécessité de la récupération des métaux, s'y attaquera, de nombreux socles vides rappellent encore aujourd'hui cette épuration. La République est démocratie, c'est-à-dire pédagogie : il y a un message iconographique à lire dans ce décor triomphaliste qui au fond n'est alors pas très différent de la ville à la campagne, à la condition qu'elles soient toutes deux républicaines.

Le décor urbain est aussi la mairie ; il s'en était édifié partout tout au long du XIX^e siècle, on voit au début de la Belle Époque des embellissements, des reconstructions — parfois « aussi haut que l'église », dit-on dans le Midi « rouge » — ou des transferts, des bâtiments nouveaux s'édifiant dans un quartier neuf ou dans les communes de la banlieue parisienne : la munificence varie avec le républicanisme de la municipalité. Souvent les façades nouvelles sont

« de véritables pages de sculpture allégorico-civique dans l'exacte mesure où les bâtisseurs étaient des républicains avancés, radicaux, voire radicaux côtoyant le socialisme. La mairie du XVIII^e à Paris, celle d'Ivry-sur-Seine dans la banlieue sud en sont les plus riches exemples » (Maurice Agulhon).

¹ *Ethnologie française*, V, 1, 1975, repris dans M. Agulhon, *Histoire vagabonde*, Gallimard, 1988, 2 vol. (recueil d'articles et contributions), tome I, pp. 101-136, p. 101.

² *Ethnologie française*, VIII, 1 ? 1978, repris dans M. Agulhon, *Histoire vagabonde*, Gallimard, 1988, 2 vol. (recueil d'articles et contributions), tome I, pp. 137-185.

Les bustes de Marianne sont fréquents et la municipalité de Saint-Chamas (Bouches-du-Rhône) s'offre une République en pied haute d'un étage !

« À l'intérieur, le buste de la République et le portrait du chef de l'État, [arrivés] par un mouvement politique spontané, qui s'est étendu en tache d'huile, qui a pris peu à peu le statut de coutume, s'est banalisé au fur et à mesure qu'il s'étendait, et qui a fini par acquérir la force de la tradition » (Maurice Agulhon).

La Deuxième République, instituant l'usage du timbre-poste en France, avait utilisé une République à allure de Cérès sur ses vignettes, la Troisième République, après un retour à Cérès-Marianne dans les années 1870, avait glorifié Paix et Commerce pendant un quart de siècle. En 1900 précisément, elle se met à honorer de *trois* images différentes la République : une représentation ailée et escortée d'un angelot qui durera jusqu'en 1924 (c'est le type Blanc), une République assise bien droit et portant les Droits de l'Homme (type Mouchon) et une autre assise de façon alanguie et qui est le second timbre grand format de France (type Merson). Ceci montre bien la suprématie, même dans les timbres-poste, de la représentation républicaine, d'autant que la très fameuse *Semeuse* d'Oscar Roty (1846-1911), qui voit le jour en 1903 dans une première version (*Semeuse* lignée, les *Semeuses* camées avec et sans sol sont de 1906), incarne la France rurale, par définition, mais mal puisqu'elle sème de très médiocre façon et une « République en marche, semeuse d'idées » — c'est son nom officiel — , à bonnet phrygien **1**, puisqu'elle aussi est combiste...

Le mythe dominant est celui du Rassemblement mais dans les faits l'émiettement politique domine. On a vu le combisme diviser le pays malgré la popularité du président du Conseil ; on a senti pour les républicains de la majorité la nécessité arithmétique de l'union pour qu'il y ait une majorité ; celle de Combes s'est défaite par couches successives en 1904 et au début de 1905. L'obligation de l'union, du « bloc », fut ressentie sur le moment, et pourtant il n'y eut pas de parti de rassemblement, de *Rassemblement du Peuple français* avant la lettre, le Parti *républicain*, radical et radical-socialiste, s'intitula officiellement ainsi dans ce but, mais il ne fut pas cela. Le seul parti qui s'approcha de la notion de Rassemblement fut le Parti colonial, mais — lui qui regroupait en une amicale/groupe de pression les parlementaires de tous bords et les nombreuses associations militant pour l'accroissement du domaine colonial de la France — il ne fut pas un véritable parti politique, nul ne s'y trompa **2**.

La France de la Belle Époque continua donc à vivre avec le mythe du « parti républicain », expression couramment usitée dès les débuts de la

1 Sur le bonnet phrygien, le long chapitre Ier de Bernard Richard, *Les emblèmes de la République*, CNRS, 2012, réédition, 2015, 526 p.

2 Je rappelle Marc Lagana, *Le parti colonial français. Éléments d'histoire*, PU Québec, 1990, 188 p.

Troisième République, alors que n'existait aucun parti organisé et que jamais les républicains ne formèrent un groupe unique : le vocable désignait la coalition — que la République était belle sous l'Empire, titrent des caricaturistes ! — des républicains dressés contre les conservateurs, pour conquérir ou reprendre le pouvoir. Mais un parti républicain de fait s'était reconstitué durant les crises, les élections de 1885 fondèrent, devant le danger que courait la République ¹, la tradition de la « discipline républicaine », et c'est à rassembler dans une organisation structurée et disciplinée les diverses branches du « parti » que s'attachèrent en 1901 les créateurs de ce qu'on va appeler couramment le Parti radical. L'entreprise en tant que telle échoua, car, d'une part le mot « républicain » désignait désormais un ancien dreyfusard et non plus un partisan du régime, et d'autre part l'époque devenait celle de la constitution des partis politiques modernes, structurés. Le résultat pratique fut l'émiettement de la vie politique française.

Aucun parti ne put atteindre l'envergure des grands partis allemands et anglais. Le multipartisme fut la conséquence du type de scrutin, de l'œuvre du Bloc des Gauches, et aussi de la maturation individualiste de la situation française. Les prototypes avaient été les premiers partis socialistes, notamment le Parti ouvrier français des guesdistes, qui se voulait rassembleur, mais de la seule classe ouvrière, situation tendant à se pérenniser lors de la constitution d'un premier regroupement socialiste (Parti socialiste français et Parti socialiste de France) en 1902. On est alors un an après la constitution du « parti radical », et, en 1905, la SFIO verra le jour. À droite survit une tradition de « non-parti » — l'étymologie conduit à une compréhension péjorative du substantif « parti », qui coupe des autres —, d'étiquettes parlementaires fluctuantes, que la constitution de l'Alliance démocratique et de la Fédération républicaine va quelque peu modifier, sans bouleverser la réalité profonde.

Ce Parti radical recueille l'héritage de la tradition du radicalisme. Vers 1820 était apparu, en provenance d'Angleterre, le mot « radical », avec une connotation de réforme intégrale, et dans les années 1840 de la monarchie de Juillet s'était formée une doctrine mettant en avant la nécessité absolue de la démocratie politique, appuyée sur le suffrage universel et dans le but de parvenir à des progrès sociaux. Ledru-Rollin et son journal *La Réforme* avait défini le radicalisme comme une voie moyenne entre le libéralisme, dur aux humbles, et le socialisme, utopique et niveleur de la propriété privée, idées reprises à la fin du Second Empire par le petit groupe de républicains qui s'illustrèrent lors du

¹ Cf. Gilles Candar, « La République est en danger », dans *Une contre-histoire de la III^e République*, La Découverte, 2013, 401 p., pp. 53-67.

procès Baudin (1868) et lors des élections de 1869. Léon Gambetta et son programme de Belleville avaient complété le *corpus* d'idées : école gratuite, laïque et obligatoire, suppression des armées permanentes, séparation de l'Église et de l'État. Au même moment, « radical » avait acquis synonymie à l'égard de « républicain ». La division des républicains dans les années 1880 sépara les « opportunistes » des « radicaux » au sens strict du terme, c'est-à-dire des intransigeants (Henri Brisson, Léon Bourgeois, Georges Clemenceau, Camille Pelletan), tandis que Gambetta virait à l'opportunisme.

Le radicalisme de la Belle Époque accepte en bloc le legs de la Révolution française, 1793 compris, et revendique alors la nationalisation des mines et des chemins de fer, l'impôt sur le revenu, la démocratisation de l'enseignement secondaire. Il a une référence philosophique sérieuse et sincère par le biais du solidarisme de Léon Bourgeois ¹ et l'intermédiaire de Célestin Bouglé (1870-1940). Par contre, Alain, *alias* Émile Chartier (1868-1951), n'a jamais été considéré par les radicaux comme leur philosophe et on ne le citera pas dans les congrès de toute l'histoire de la Troisième République. Il est pourvu de groupes parlementaires (Gauche démocratique, groupe radical-socialiste) et surtout, dans le pays, de nombreux « comités » qui gravitent autour des loges maçonniques. C'est cette nébuleuse qui va se fondre en 1901 en un parti, sous le poids d'une triple conjoncture : les conséquences de l'affaire Dreyfus et du ministère Waldeck-Rousseau, la constitution en mars 1899 d'un Comité républicain du Commerce et de l'Industrie qui réunit de petites entreprises axées à gauche et proches de la franc-maçonnerie, et enfin le combat mené par cette dernière contre la droite et le catholicisme. Naquit en 1901 un « Parti républicain, radical et radical-socialiste » ². Premier des partis politiques français modernes, puisque fondé le 23 juin 1901, premier grand parti politique à avoir été l'objet de deux thèses d'État — celles de Serge Bernstein et de Gérard Baal —, rassemblant à l'origine 201 députés, 78 sénateurs, 476 comités, 155 loges, 849 maires, conseillers généraux et conseillers d'arrondissement, 215 journaux, l'ensemble étant représenté par 1 132 délégués, le nouveau parti prend, de façon à rassembler tous les « républicains » lors des élections de 1902, le titre et le sous-titre de Parti républicain, radical et radical-socialiste. À cause du but initial, le programme est fort vague et l'organisation très lâche, rognant le moins possible l'autonomie des

¹ Cf. son *Essai d'une philosophie de la solidarité*, de 1902 (F.Alcan, 288 p.).

² Sur le radicalisme de la Belle Époque : S.Berstein, *Histoire du Parti radical*, thèse, FNSP, 2 vol., 1980 et 1982, 487 et 667 p. ; S.Berstein & M.Ruby dir., *Un siècle de radicalisme*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2004, 287 p., compte rendu par mes soins dans *Historiens & Géographes*, avril 2005, pp. 421-422 ; P.Lévêque, *Histoire des forces politiques en France*, Armand Colin, coll. U, tome II, 1880-1940, 1994, 311 p., chapitre III

comités. Le succès couronne aux quatre élections législatives de la Belle Époque le nouveau parti, dès lors indispensable à toute majorité gouvernementale, et bien appuyé sur une presse, spécialement provinciale : *La Dépêche* de Toulouse ¹, *Le Progrès* de Lyon, par exemple. « Largement enraciné dans le pays, le parti radical affirme ainsi sa vocation à rassembler toutes les voix du Bloc républicain. Sa finalité est d'abord électorale. » (Madeleine Rebérioux).

Cependant, la naissance de l'Alliance démocratique et de la SFIO rend illusoire les espoirs d'être le grand Rassemblement républicain : une double conclusion en est tirée. D'une part les radicaux se dotent d'un programme de modérés de gouvernement, et d'autre part ils donnent au parti des structures solides. Le programme de Nancy (1907) est en retrait sur les prototypes antérieurs, par son triptyque : attachement aux « institutions républicaines », politique sociale de correction modérée des inégalités, politique extérieure patriotique de défense nationale, mais mettant des espoirs dans l'institution d'un droit international et d'une « Société des Nations civilisées » préwilsonienne.

Le combisme brouille vite les cartes par son anticléricalisme de combat, qui provoque la « dissidence » de certains radicaux et un long débat interne entre les tenants du Bloc de Combes et les « centristes » de « juste milieu » sensibles aux nécessités du bon gouvernement de gestion et inspirateurs du programme de Nancy, au fond muet sur l'anticléricalisme. Le débat — qui explique pourquoi Combes fut écarté du gouvernement après 1905, bien que président du parti pendant plusieurs années — fut tranché en 1913 par l'élection comme président, contre Camille Pelletan qui incarnait le combisme, d'un adhérent récent et bon représentant du radicalisme de gestion, Joseph Caillaux (1863-1944).

Pendant les mêmes années, le parti est, heureusement pour sa solidité, bien représentatif, par ses valeurs et sa stratégie, des classes moyennes à tradition de gauche qui mettent leurs espoirs d'ascension sociale dans l'École, ainsi que de l'héritage mental de la Révolution française. Il défend les « petits », la propriété privée, la méritocratie, il est le champion du parlementarisme démocratique, de la défense de la Paix, mais aussi de la Nation si elle est en péril, ce qui semblera être le cas plusieurs fois à la Belle Époque. Ce radicalisme qui est désormais provincial, le radicalisme parisien étant moribond depuis 1900, n'attaque plus le Sénat depuis longtemps ! Fort de références historiques — la

¹ Fondamentale est la monumentale thèse de Henri Lerner, *La Dépêche. Journal de la Démocratie. Contribution à l'Histoire du Radicalisme en France sous la Troisième République*, Publications de l'Université de Toulouse-Le Mirail, 1978, 2 vol.1 012 p.

Défense républicaine et le Bloc des Gauches lui en créent immédiatement — , à mi-chemin de la révolution collectiviste que semblent toujours promettre les socialistes et de la réaction qui paraît encore menaçante, il connaît pendant ses quatre premières années son « âge d'or » (Serge Berstein ¹). Il incarne le parti de gouvernement par excellence, gérant en bon père de famille les affaires de la République, au nom de la prudence mais également du progrès, toutes images qui vont se briser ou se ternir à l'épreuve de la Grande Guerre.

En 1897 et 1898 Jules Guesde puis Jean Jaurès avaient tous deux annoncé la victoire du socialisme pour la première décennie du XXe siècle. En tout cas, à gauche, l'autre grande naissance de la Belle Époque est en 1905 celle de la Section française de l'Internationale ouvrière (SFIO), issue, comme le parti radical l'est du radicalisme, d'une véritable famille politique, apparue également dès la première moitié du XIXe siècle, avec les socialismes dits « utopiques » ².

La SFIO opère le regroupement de plusieurs partis et courants de pensée. Interdit de cité après la Commune, le socialisme renaît en France dans les années 1880, d'abord autour de Jules Guesde qui fonde en 1882 avec Paul Lafargue un Parti ouvrier français (P.O.F.), d'inspiration marxiste et de volonté comme de réalité prolétarienne (60 % de ses membres sont des travailleurs de l'industrie). Dès les premiers mois, il faut se rendre à l'évidence du nouvel émiettement du socialisme à la française : les blanquistes — le blanquisme ayant survécu à son vieux chef, disparu en 1881 — font bande à part, les réformistes du POF font scission autour de Paul Brousse et constituent une Fédération des Travailleurs socialistes (les « possibilistes »), que quittent en 1890 les disciples de Jean Allemane, qui fondent un Parti socialiste ouvrier révolutionnaire (PSOR des « allemanistes »). Dans le même temps qui voit la concrétisation du foisonnement doctrinal du socialisme français, les « socialistes indépendants », n'appartenant à aucun parti et dont le contenu doctrinal est flou, sont nombreux : Jules Vallès, Benoît Malon, puis Alexandre Millerand, Jean Jaurès, René Viviani, Aristide Briand. Mais on voit apparaître aussi une large aspiration à la constitution d'un parti unifié, donc fort face aux partis « bourgeois » ; dès 1893 il existe un groupe parlementaire unique à la Chambre, mais la présence de Millerand dans le ministère Waldeck-Rousseau de Défense républicaine — le « cas Millerand » — divise profondément les socialistes, et deux partis distincts se constituent en 1902.

¹ S.Berstein, *Histoire du Parti radical*, thèse, FNSP, 2 vol., 1980 et 1982, 487 et 667 p. Évidemment essentiel. Voir dans le tome I les pp. 55 & suiv. pour le programme et pp. 67 & suiv. pour « les radicaux et le pouvoir ».

² Sur le socialisme de la Belle Époque, la meilleure première approche est celle de P.Lévêque, *Histoire des forces politiques en France*, Armand Colin, coll. U, tome II, 1880-1940, 1994, 311 p., chapitre V.

L'un rassemble les « révolutionnaires », c'est-à-dire pour l'essentiel les guesdistes et les blanquistes, sous l'appellation de Parti socialiste *de France*, l'autre, le Parti socialiste *français*, groupe autour de Jaurès les réformistes et les indépendants. Les premières années sont riches de nombreuses attaques mutuelles, mais l'Internationale socialiste ayant recommandé (à une voix de majorité) lors de son congrès d'Amsterdam en 1904 l'adoption de la doctrine marxiste de la lutte des classes au sein de partis unifiés dans le cadre des nations et la condamnation de la participation réformiste aux gouvernements bourgeois, Jaurès s'incline et les deux partis français se fondent en un seul en 1905, lors de la réunion commune qui a lieu à Paris, salle du Globe, du 23 au 25 avril.

Le nom complet est, comme celui du parti radical, fort long : Parti socialiste, section française de l'Internationale ouvrière. On utilise dans la vie courante le sigle – la Belle Époque en répand l'habitude – de SFIO, bien plus commode, mais on rencontre fréquemment dans les textes l'appellation de Parti socialiste unifié (sans sigle, ne pas confondre avec le PSU des années soixante du XXe siècle !). On remarquera qu'un adjectif souligne (pour cause d'Internationale !) la nationalité du parti socialiste, ce qui n'est pas le cas du parti radical... On notera que l'unification est lacunaire, puisqu'un certain nombre d'« indépendants » décident... de le rester, tels Millerand, Briand et Viviani. Ajoutons que l'unification sera éphémère puisqu'elle éclatera au Congrès de Tours en 1920. L'organisation du nouveau parti reste classique, c'est-à-dire basée sur le lieu de résidence des adhérents, le rôle le plus important étant celui des fédérations départementales.

En apparence, l'unification de 1905 est favorable aux conceptions, marxistes, de Jules Guesde et non à celles de Jaurès, contraint de s'incliner. En réalité, les premières années montrent le rôle primordial de ce dernier : à l'époque de l'éclatement du Bloc des Gauches comme à celle qui voit le retour des modérés, Jules Guesde n'a plus une activité aussi intense qu'auparavant, à cause de sa santé, et les guesdistes paraissent (de plus en plus) anachroniques, répétant les mêmes formules héritées des années 1880. Au contraire, la SFIO dont Jaurès est le *leader* au sens plein du terme va voir en son sein un effort pour trouver une réponse socialiste pertinente aux problèmes de la France dans le nouveau siècle et l'après-combisme, ainsi qu'une synthèse entre République et socialisme. Le prestige intellectuel de Jaurès, le poids de *L'Humanité*, journal qu'il fonde en avril 1904 et qui devient l'organe officiel de la SFIO ¹, ne sont pas pour rien dans cette suprématie de fait du personnage à la Belle Époque.

¹ Bernard Chambaz, *L'Humanité. 1904-2004*, Seuil/L'Humanité, 2004, gros album de photos, avec commentaires décalés et personnels, parfois un peu trop.

La Belle Époque fait triompher l'idée de réformisme à court terme, que Jaurès avait concrétisée au sein de la Délégation des Gauches, le but à long terme étant toujours la révolution. Les socialistes « unifiés », sans renoncer à l'espoir d'avènement du collectivisme, proposent un programme social d'action réformatrice, basé sur l'organisation et l'éducation du prolétariat, les luttes électorales et syndicales, malgré, sur ce dernier plan, la Charte d'Amiens (1906), qui démontre la méfiance de la CGT vis-à-vis de la SFIO. Cette double stratégie attire au-delà des limites de la classe ouvrière française, incomplètement séduite d'ailleurs. L'apport d'un recrutement puissant dans la paysannerie et les classes moyennes explique l'audience à la Belle Époque de la SFIO, qui recueillera 1 413 000 voix aux législatives de 1914, ce qui lui assurera 104 députés. Mais le nombre d'adhérents reste relativement faible pendant les six premières années : 34 688 lors de la fondation (1905), 43 482 au congrès suivant (en 1906), 63 358 en 1911, mais à partir de 1913 la croissance est forte : la SFIO passe de 68 864 membres au congrès de Brest (1913) à 90 725 au congrès de Paris en juillet 1914 (1). Mais cela demeure fort peu par rapport à la social-démocratie allemande et la double stratégie est doctrinalement fort ambiguë. Les courants restent nombreux et vivaces au sein du parti et seront représentés à la proportionnelle à partir de 1907 au sein d'une Commission administrative permanente ; même le groupe parlementaire est loin de manifester de la cohérence. Au problème de la nature véritable du parti – révolutionnaire ou réformiste ? – s'ajoutera, comme nous le verrons, celui de son attitude face à une guerre, prévisible : agir (ce n'est pas évident pour les guesdistes) ? et comment ?

D'autres nouveaux partis naquirent dans les années 1900. L'Action libérale (populaire) fut fondée en 1902 (mais après les élections) par Jacques Piou (voir plus haut), qui avait formé en 1898 l'éphémère groupe parlementaire de la Droite constitutionnelle. Héritière de la tradition du catholicisme social (cf. l'adjectif *populaire*), elle attira des militants de l'Action catholique de la Jeunesse française (ACJF), mais voulut surtout défendre les libertés religieuses face à la politique anticléricale : elle fut donc le produit politique commun du Ralliement et du combisme. Ce fut un puissant parti catholique, fort de 1 500 comités, 200 000 adhérents et, pendant la législature 1910-1914, une quarantaine de députés. Sa double faiblesse vint du reproche, que lui firent beaucoup de catholiques, de son adjectif *libérale*, jugé trop ostensible et compromettant, ainsi que du soupçon d'être restée liée au vieux monde conservateur qu'eurent envers elle les milieux démocrates-chrétiens républicains.

1 Chiffres donnés dans J.-J. Becker, 1914. *Comment les Français sont entrés dans la guerre*, thèse résumée, FNSP, 1977, 638 p., p. 100. Pour une vision régionale : Chr. Delporte, « Le socialisme dans le Nord de la France de Guesde à Mauroy », *Vingtième Siècle. Revue d'Histoire*, juillet-septembre 1994, pp. 119-120.

Certes, l'Action libérale survécut jusqu'en 1919, mais dès 1914 elle n'avait plus que 23 élus, et en 1919 c'est une organisation quasi-moribonde qui adhérerait au Bloc national et elle ne végèterait plus que par quelques personnalités fondées dans les rangs de la coalition de droite. Pourtant elle aura développé quelques aspects novateurs à la Belle Époque, défendant la représentation proportionnelle, l'idée d'un Sénat professionnel et celle d'une Cour suprême.

Un autre grand parti neuf est l'Alliance (républicaine) démocratique ¹. La création de ce parti politique rassemblant les modérés (« progressistes ») qui, derrière Waldeck-Rousseau, avaient choisi le camp dreyfusard, fut une conséquence directe de la naissance du parti radical qui provoqua chez des modérés auparavant très peu organisés la crainte d'être absorbés par un Parti de « rassemblement », ou de voir limiter leur liberté d'action. Naquit en octobre 1901 une « alliance », rassemblement fort lâche de personnalités attachées à la République parlementaire, à la laïcité, et fréquemment liées au monde des affaires, regroupement doté de deux présidents : Adolphe Carnot (frère de l'ancien président de la République assassiné) et Joseph Magnin, ancien ministre du gouvernement de la Défense nationale (voir plus haut) et ancien gouverneur général de la Banque de France. L'Alliance démocratique réunit à la Belle Époque des hommes de premier plan, souvent anciens ministres ou ministres en exercice (Louis Barthou, Raymond Poincaré, Eugène Étienne, Jules Siegfried, Maurice Rouvier, Joseph Caillaux) ; elle eut l'appui des milieux d'affaires et de la presse à grand tirage (*Le Petit Parisien*, *Le Matin*, *Le Journal*, par exemple). Jusqu'à la fin de la Troisième République ce sera la grande formation modérée, vivier dans lequel se recruteront les hommes de gouvernement de droite, personnel attaché au régime et, identifiée à celui-ci ; l'ARD disparaîtra en même temps que lui.

À l'inverse, la Fédération républicaine ², créée en novembre 1903, regroupa les « progressistes » antidreyfusards — qui avaient donc refusé de soutenir le gouvernement de Défense républicaine de Waldeck-Rousseau — et des catholiques ralliés, qui avaient fait partie du même camp. C'était donc là l'organisation d'une droite conservatrice acceptant elle aussi le régime républicain et parlementaire mais hostile à la politique laïque, défenseur de la tradition catholique, attachée à la défense de l'ordre social et proche du nationalisme : elle fut donc écartée du pouvoir jusqu'à la guerre. Elle aussi avait

¹ Ouvrage fondamental : R.Sanson, *L'Alliance républicaine démocratique. Une formation du centre (1901-1920)*, Presses universitaires de Rennes, 2003, 562 p.

² Cf. M.Bernard, *La dérive des modérés. La Fédération républicaine du Rhône sous la Troisième République*, Thèse, L'Harmattan, 1998, 434 p., première partie et chapitre 4.

une structure fort lâche ; elle y ajoutait une forte répugnance pour le recrutement de militants.

Le regroupement des socialistes en un parti unifié rendait patentes les divergences de vues entre radicaux et socialistes, et par conséquent fort difficile la survie du Bloc. Le Bloc a donc connu son âge d'or sous Combes, président du Conseil populaire auprès d'une large opinion publique, ce que n'avait pas été Waldeck-Rousseau. Combes a mis sur pied un anticléricalisme de combat qui lui fut au bout du compte fort reproché, et pas seulement à droite. Le combisme n'est pas que cela : il y a également un combisme politique, contemporain de la naissance du parti radical. Grâce à ce dernier, le radicalisme va connaître son apogée à la Belle Époque, dont les débuts ont donc été le temps de la naissance des partis politiques modernes et l'âge d'or de l'organisation **1**.

1 Un livre : Y. Billard, *Le métier de la politique sous la IIIe République*, Presses universitaires de Perpignan, coll. « Études », 2003, 222 p.

Chapitre 12. Séparation de l'Église et de l'État républicain, fin du Bloc et reclassements politiques (1905-1909)

Le chapitre précédent a été à la fois l'histoire d'une désagrégation et celle d'une organisation : d'une part l'éclatement du Bloc des Gauches et d'autre part la naissance de partis politiques. La période de quatre ans qui suit la démission de Combes voit le vote de la loi de Séparation, enfant posthume de la politique combiste, elle est dominée par la personnalité de Clemenceau et non plus celle du « petit père », elle est marquée par la mort véritable du Bloc et par des reclassements, qui sont la suite logique de la naissance des deux partis radical et socialiste.

Sommaire du chapitre 12

- La Séparation des Églises et de l'État
- Les (presque) trois ans de Clemenceau (1906-1909)
- Le régionalisme à la Belle Époque
- Fin du Bloc et reclassements politiques

La Séparation des Églises et de l'État (1)

Du programme de Belleville de 1869 à celui du Parti socialiste français, la Séparation avait été un objectif essentiel, et le rôle du groupe de pression libre penseur est incontestable dans la marche à la Séparation. Combes avait pris l'offensive dès l'été 1902, en fermant des écoles congréganistes, à chacune des étapes ultérieures la tension avec Rome était montée d'un cran et la rupture était intervenue à l'été 1904 : la Séparation était inévitable. Combes, qui ne s'était pas pressé car le système concordataire était à ses yeux un moyen de contrôle, en était venu sous la pression de la libre-pensée à la souhaiter ; il l'avait proposée à l'automne, mais il n'eut pas le temps de la faire lui-même à cause de l'érosion de sa majorité et de l'affaire des fiches. Après deux ans et sept mois de pouvoir, il avait démissionné le 18 janvier 1905 et avait été remplacé par Maurice Rouvier. Il appartenait donc à d'autres de mener la politique de Combes au point ultime.

1 Bibliographie : J.-M. Mayeur, *La Séparation des Églises et de l'État*, Éditions ouvrières, 1991, 190 p., réédition, 2005, 256 p. ; M. Larkin, *L'Église et l'État en France. 1905 : la crise de la Séparation*, Privat, 2004, 283 p. ; J. Lalouette, *La Séparation des Églises et de l'État. Genèse et développement d'une idée (1789-1905)*, Seuil, coll. L'Univers historique, 2005, 450 p., compte rendu par mes soins dans *Historiens & Géographes*, mai 2006, pp. 430-431 ; Collectif, *Les catholiques dans la République. 1905-2005*, L'Atelier, 2005, 365 p. ; J.-O. Boudon, *Religion et politique en France depuis 1789*, Armand Colin, coll. « Coursus », 2007, 256 p. ; J. Grévy, *Le cléricalisme ? Voilà l'ennemi ! Une guerre de religion en France*, Armand Colin, 2005, 248 p., chapitre 7 ; A. Rochefort-Turpin, « Les protestants face à la séparation des Églises et de l'État », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, juillet-septembre 1984, pp. 503-516.

L'année 1905 fut dominée par la discussion et le vote de la loi de Séparation, sans Combes ; l'année suivante fut marquée par les incidents liés aux fameux Inventaires : vraiment, la « question religieuse » était passée au premier plan, devant la « question sociale » et la « question nationale ».

La loi de Séparation fut donc votée sans Combes. Ce sont le président du Conseil Rouvier (voir plus haut) et son ministre de l'Instruction publique, des Beaux-Arts et des Cultes, Jean-Baptiste Bienvenu-Martin (1847-1943), qui accomplirent la Séparation des Églises et de l'État, mais c'est Aristide Briand (1862-1932) qui y attacha son nom, en tant que « rapporteur exemplaire »¹ de la commission parlementaire de 33 membres constituée en juin 1903. Député de la Loire depuis l'année précédente, ayant évolué, par calcul, d'un anticléricalisme virulent à des positions plus nuancées, Briand travailla beaucoup, contrairement à l'image qu'il laissa par la suite dans le souvenir de la classe politique. Il joua un rôle d'arbitre très efficace au sein d'une commission fort divisée mais soucieuse d'aboutir et qui tint vite séance tous les jours. Le débat parlementaire commença dès le 21 mars 1905 ; il fallait agir habilement, de façon à se ménager les libéraux catholiques et les progressistes, tout en donnant satisfaction à la gauche militante. C'est pourquoi Briand s'arrêta à un texte moins étatique que le projet déposé par Combes en novembre 1904 ; tout au long des débats il poursuivit un dialogue avec Alexandre Ribot (1842-1923), le principal leader des progressistes. Briand fut gêné par l'absence de liens diplomatiques avec le Pape depuis la rupture de 1904, mais au contraire bénéficia d'une évidence de plus en plus grande aux yeux de beaucoup de modérés. La déchristianisation du pays d'une part, la sécularisation de la vie de société d'autre part, et enfin les coups portés depuis plusieurs années aux congrégations montraient une béance entre la situation réelle — ou ce qu'en percevaient les parlementaires — et la situation légale, juridique et concordataire. « Le Concordat est bien vieux, c'est un vieillard cacochyme qui compte maintenant 103 ans : il agonise », constate le radical protestant Eugène Réveillaud (1851-1935) à la Chambre, le 10 avril 1905 (2). Député de la Charente-inférieure comme Combes, Réveillaud avait été à l'origine de la constitution de la commission...

Le texte de la loi ne pouvait être que capital puisque mettant fin à un régime concordataire vieux de plus d'un siècle. L'article premier était une

¹ Expression, qu'on ne peut qu'approuver chaudement, de J.Garrigues dir., *Histoire du Parlement de 1789 à nos jours*, Armand Colin, 2007, 515 p., p. 297.

² Cité dans Gérard Cholvy (1932-2017) et Yves-Marie Hilaire (1927-2014), *Histoire religieuse de la France contemporaine*, Privat, 3 vol., 1985-1988, réédition, Privat, 2000-2002, et dans A.Encrevé, *Les protestants et la vie politique française. De la révolution à nos jours*, CNRS Éditions, 2020, 599 p., *passim*.

déclaration générale et une garantie : « La République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes sous les seules restrictions édictées ci-après dans l'intérêt public. »

Le deuxième contenait l'essentiel : « La République ne reconnaît, ne salarie, ni ne subventionne aucun culte. En conséquence, à partir du 1er janvier qui suivra la promulgation de la présente loi, seront supprimés des budgets de l'État, des départements et des communes, toutes dépenses relatives à l'exercice des cultes [...]. »

On notera la précaution juridique qui interdisait toute forme de repli semi-concordataire sur certains départements ou communes, eux aussi parties constitutives de la « République », d'ailleurs ; elle était d'autant plus nécessaire que toute une partie du clergé (vicaires des grandes villes, prêtres des séminaires...) n'était pas auparavant rétribuée par l'État. Un problème épineux était le sort des biens appartenant à l'Église : la loi prévoyait qu'ils seraient transférés à des « associations cultuelles », à constituer. Les édifices du culte, qui étaient depuis la Révolution française juridiquement en nue-propriété des communes (ou des départements pour les grands séminaires et les évêchés, de l'État pour les cathédrales), et que le Consulat avait mis à la disposition du clergé, étaient confiés gratuitement à des associations, organisées par l'article 4 et introduisant de façon entièrement nouvelle les laïcs dans la vie de l'Église. Quant aux contestations éventuelles, elles seraient du ressort du Conseil d'État.

Pendant les débats le pays avait été calme. La fin de la discussion parlementaire fut accélérée par la première crise marocaine (voir chapitre suivant) qui suscita le désir de régler la question religieuse dans un climat d'apaisement : pour la première fois depuis longtemps la question nationale reparaisait sur le devant de la scène. Le texte de Briand fut voté le 3 juillet au Palais-Bourbon, par 341 voix contre 233 et selon un clivage gauche/droite peu surprenant ; les départements dont tous les députés votèrent contre furent quatre des départements normands, la Mayenne et les Vosges. La loi « portant séparation des Églises et de l'État » fut adoptée au Sénat par 181 voix contre 102, promulguée le 9 décembre et publiée au *Journal officiel* le surlendemain : l'application s'en ferait au bout d'un an, soit au 11 décembre 1906. Protestants ¹ et juifs acceptaient la Séparation et ils constituèrent les associations cultuelles prévues par la loi ; quant aux laïcs catholiques et même aux évêques, ils étaient divisés, et pas forcément selon les séparations habituelles : beaucoup dénonçaient la spoliation de l'Église et soupçonnaient une volonté de détruire la

¹ Cf. P.Cabanel, *Le Dieu de la République. Aux sources protestantes de la laïcité (1860-1900)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2003, 282 p. et le chapitre 15 d'A.Encrevé, *Les protestants et la vie politique française. De la révolution à nos jours*, CNRS Éditions, 2020, 599 p.

religion par le biais de l'appauvrissement, mais les libéraux étaient prêts à accepter, d'autant plus que l'État républicain ne s'interposait désormais plus entre Rome et les fidèles de France. C'est le choc des Inventaires qui allait les faire basculer.

Les Inventaires ¹ opposèrent la loi et la foi. La Séparation impliquait une dévolution de biens ; il fallait logiquement et juridiquement faire l'inventaire de ceux-ci. Formalité, mais l'intrusion de représentants de l'État et de l'ordre républicain à l'intérieur des églises n'était pas sans choquer nombre de catholiques. En outre et maladroitement, les instructions officielles de la direction de l'Enregistrement prescrivirent de faire des inventaires exhaustifs, partant de procéder à l'ouverture des tabernacles, en présence des desservants : l'ombre de la profanation pouvait n'être pas considérée comme lointaine. Des incidents, provoqués, se produisirent, point immédiatement — le ministère avait apaisé les députés catholiques par des explications, les évêques, même les plus intransigeants, avaient invité à la passivité ou à la lecture d'une simple protestation solennelle — mais dès janvier 1906 (la circulaire de l'Enregistrement fut connue du public le 12), et surtout après les incidents des églises Sainte-Clotilde et Saint-Pierre-du-Gros-Cailou de Paris les 1^{er} et 2 février. Le clergé paroissial et l'archevêque de Paris désapprouvaient la résistance aux inventaires : grand fut dans ces incidents le rôle de l'Action française, que nous retrouvons. La fonction organisatrice fut remplie par Léon Daudet, rallié depuis peu à l'Action française ; il faut signaler aussi l'action de journalistes de *La Libre Parole*. Il y eut un mort le 6 mars, dans le département du Nord, à Boeschepe, où le fils du percepteur, voyant son père menacé, tua un manifestant d'un coup de feu.

On était très au-delà des quelques manifestations des années précédentes : les inventaires mettaient en cause le caractère sacré du bâtiment du culte, que l'on défendit, et pas seulement en Bretagne, en barricadant les portes, en sonnant le tocsin, en s'armant de cannes, de pierres ou de fourches. L'iconographie, abondante sous la forme des cartes postales, montre de nombreuses troupes de paroissiens montant la garde devant ou dans leur église (occupations d'églises trois décennies exactement avant celles des usines !), chantant des cantiques et encadrant fidèlement le curé, mais évidemment l'Action française ne prit pas la pose devant l'appareil photographique... Tout cela ne suffisait pas face aux forces de l'ordre, gardes municipaux, gendarmes, percepteur, commissaire de police, sous-préfet, Lépine à Paris, qui expulsèrent ou écartèrent sans mollesse paysans et bourgeois, presque comme de vulgaires

¹ J. Grévy, *Le cléricalisme ? Voilà l'ennemi ! Une guerre de religion en France*, Armand Colin, 2005, 248 p., chapitre 6.

ouvriers en grève, et force resta partout à la loi, il ne faut pas omettre de le souligner **1**. L'opposition ne fut guère commandée par des clercs, le clergé étant en l'espèce plutôt modéré et surtout ayant le sentiment d'être bousculé dans ses propres affaires. Le curé de Sainte-Clotilde démissionna et les plus bouillants des résistants aux Inventaires furent des notables locaux contre-révolutionnaires cherchant à maintenir leur influence sociale, des Sillonistes de la Jeune Garde encouragés par Marc Sangnier **2**, des membres de l'Action française, ou, à l'inverse en quelque sorte, dans nombre de campagnes reculées des paysans isolés ayant la haine du gendarme et du percepteur ainsi que l'amour du curé et des dévotions traditionnelles.

Entre-temps, Pie X et le Secrétaire d'État Merry del Val avaient condamné la Séparation comme injurieuse et offensante, par l'encyclique *Vehementer nos* du 11 février 1906, en préparation avant les Inventaires, mais dont la publication fut précipitée par les manifestations et qui élargit de beaucoup le mouvement de résistance. Ils avaient aussi interdit aux catholiques français, par l'encyclique *Gravissimo officii munere* du 10 août 1906, de constituer des associations cultuelles. La Séparation était ce qu'elle ne pouvait qu'être depuis la rupture des relations diplomatiques, c'est-à-dire une décision française unilatérale, et le Pape s'en montrait affecté. De plus, la loi ignorait le Souverain Pontife, alors que l'Église était aux yeux de Pie X un « corps hiérarchique divinement institué par le Sauveur ». Enfin, les cultuelles étaient des associations laïques, et non des membres de la hiérarchie catholique française, et elles seraient d'après le Pape « vis-à-vis de l'autorité civile dans une dépendance telle que l'autorité ecclésiastique n'aura plus sur elles aucun pouvoir » : c'était préférer la perte des biens à l'atteinte aux grands principes de l'Église. Merry del Val jugeait que la situation française avait valeur d'exemple, en songeant notamment à l'Espagne, où les anticléricaux combattaient pour un régime nouveau des cultes, et d'où il était originaire par son père. Ce refus — risque qui n'avait pas été méconnu par les rédacteurs de la loi, contrairement à une idée reçue — laissait à débattre des moyens de combler le vide : ce sera l'une des tâches du gouvernement Clemenceau.

Les protestants **3** étaient, eux, en majorité en faveur du principe de la séparation, à cause de leur histoire, de la modernisation inéluctable de la société

1 Sur la notion d' « ordre républicain », Q. Deluermoz, dans *Une contre-histoire de la IIIe République*, La Découverte, 2013, 401 p., pp. 83-96.

2 M. Barthélémy-Madaule, *Marc Sangnier, 1873-1950*, Seuil, 1973, 301 p. ; J.-J. Greteau, *Marc Sangnier. Le semeur d'espérances*, L'Harmattan, 2009, 343 p. ; notice dans J.-M. Mayeur & A. Schweitz, *Les parlementaires de la Seine sous la Troisième République*, Publications de la Sorbonne, 2001, tome II, 639 p., pp. 525-528.

3 A. Rochefort-Turquin, « Les protestants face à la séparation des Églises et de l'État », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, juillet-septembre 1984, pp. 503-516.

française, à leurs yeux, et de leur volonté de se démarquer du catholicisme cléricale. Mais, coincés entre les deux camps et insuffisamment nombreux, ils ne pouvaient que peser très faiblement sur les événements et les décisions : avec ou sans leur aval, de toute manière, la Séparation ne pouvait que se faire. Elle pouvait toutefois donner aux protestants, opposés depuis longtemps au cléricisme catholique, l'espoir d'occuper une place privilégiée en République, par l'acceptation de la loi nouvelle. Beaucoup virent dans la loi « une chance historique pour le christianisme vrai », c'est-à-dire avec le professeur de philosophie Raoul Allier (1862-1939) ¹ une perspective de réveil de la foi. Cependant, d'autres perçurent avec l'aggravation des tensions un danger antireligieux, et non plus seulement anticlérical : un protestantisme français de toute façon divisé n'échappera pas davantage aux clivages après 1905, et le protestantisme réformé ne parviendra pas à profiter des conditions nouvelles pour atteindre l'unité. Certains critiquent le caractère restrictif, limité au culte, des associations cultuelles, d'autres suggéraient que les Églises se donnent un statut ou des statuts d'association. D'autres, comme Charles Gide, le chef de file de l'école coopératiste de Nîmes, redoutaient pour les églises protestantes le coût financier de la séparation, qu'ils auguraient considérable, eu égard à la nécessité des associations cultuelles, et certains libres-penseurs avaient annoncé d'ailleurs qu'ils songeaient ainsi à étrangler le phénomène religieux dans le pays. Le problème financier avait bien sûr été aperçu par tous les camps : fut-il la principale conséquence de la loi ?

Le régime de Séparation issu de la loi de 1905 fut le plus radical du monde et ses implications sont considérables. Pour le catholicisme français Séparation et Inventaires devinrent dans la mentalité collective une sorte de plaine de niveau de base, les cicatrices étant longtemps visibles, à l'image des planches clouées sur les portes défoncées de l'église de Mazières-en-Gâtine (Deux-Sèvres), sur lesquelles le curé avait fait peindre « 1er mars 1906. Sacrilège ! 1er mars 1906. Liberté ! » (Roger Thabault ²). Le régime de la séparation coûta très cher aux catholiques, chrétiens majoritaires dans la France de la Belle Époque. Il signifia la perte des traitements, et celle, en partie, du patrimoine, mais c'était là retirer un argument aux libres-penseurs. Le « denier du culte », contribution volontaire instituée par l'Église de France auprès des fidèles, ne sera qu'une compensation très insuffisante : les clercs n'étaient plus des « agents de l'État », l'Église n'était plus « établie », elle devint plus pauvre qu'avant, réussira-

¹ Cf. A.Encrevé, *Les protestants et la vie politique française. De la révolution à nos jours*, CNRS Éditions, 2020, 599 p., pp. 261 et 377-378.

² R.Thabault, *Mon village, ses hommes, ses routes, son école*, réédition, FNSP, 1982, 248 p., pp. 194 et suiv.

t-elle à devenir au XXe siècle l'Église des pauvres ? D'autre part, on le néglige souvent, la Séparation provoqua une diminution des vocations, nombre de possibles séminaristes renâclant à s'engager dans une voie de pauvreté privée des traitements décents naguère versés par l'État, la baisse du recrutement frappant également pasteurs et rabbins. À dire vrai, elle avait déjà commencé avant la Séparation : de 1 733 en 1901, le nombre des ordinations de prêtres catholiques était déjà tombé à 1 518 en 1904 pour s'effondrer à 825 en 1913 et 704 en 1914. Les petites « guerres » municipales des années qui suivirent (interdiction des processions, réglementation stricte des sonneries de cloches, etc.) ne purent évidemment enjoliver les perspectives de carrière séculière, même si la jurisprudence bienveillante du Conseil d'État contribua à réduire les conflits, à rassurer l'opinion catholique et à calmer le pays.

Globalement, la Séparation a favorisé la montée de l'Action française, force dynamique qui s'était manifestée lors des Inventaires et qui désormais exerça un fort attrait sur les catholiques, de toute façon attirés par le nationalisme ; certes l'Action française suscitera la méfiance de la Papauté mais celle-ci ne sera que tardivement explicite, la prohibition des œuvres de Maurras et de la revue *L'Action française* n'intervenant que le 29 janvier 1914. La loi a compromis l'adhésion de nombreux fidèles au régime républicain : il faudra attendre l'après-guerre pour voir les catholiques français cesser d'être politiquement marginalisés et un véritable ralliement se concrétiser. La Séparation signifia le triomphe de Rome au sein de l'Église et la domination de l'ultramontanisme, mais la loi a apporté à l'Église catholique l'occasion de se dépolitiser et la liberté sous de nombreuses formes, celle de modifier à sa guise la carte des diocèses — en 1913 un diocèse de Lille, répondant à la logique administrative et aux nécessités culturelles, fut créé — et des paroisses, pour suivre les transformations démographiques, celle aussi de construire librement des bâtiments. Rome fut désormais entièrement libre de nommer les évêques de France, ainsi que les vicaires généraux et que, directement ou indirectement, les chanoines et les curés ¹ ; dès le 25 février 1906, Pie X sacra 14 nouveaux évêques sans concertation avec le pouvoir civil : la Séparation entra en application, avant l'heure. L'Église de France a désormais la faculté de créer de nouvelles paroisses, surtout pour pallier les déséquilibres démographiques, dignes de souci dans le diocèse de Paris, où vingt nouvelles paroisses sont fondées jusqu'à la guerre, essentiellement dans les arrondissements parisiens

¹ Cette question de la nomination est, je le rappelle, très précisément traitée dans le chapitre VI de la IIIe partie de la thèse de Jacques-Olivier Boudon, *L'épiscopat français à l'époque concordataire, 1802-1905*, Les Éditions du Cerf, 1996, 589 p., sans parler de son manuel, *Religion et politique en France depuis 1789*, Armand Colin, coll. « Cursus », 2007, 256 p.

périphériques créés en 1860 et en banlieue ; le département du Nord, si peuplé et étiré de la côte à l'Aisne, fut en 1913 scindé en deux diocèses par création du diocèse de Lille. En matière d'enseignement, la Séparation fut pour l'Église catholique l'occasion d'une clarification et d'un progrès qualitatif : les congréganistes furent encouragés non à la clandestinité mais à la sécularisation et aux études – et les anticléricaux ne s'y trompèrent d'ailleurs pas – ; les écoles furent volontiers confiées à des laïcs ou à des prêtres séculiers ; enfin elles furent plus ou moins fédérées par des directions diocésaines de l'enseignement catholique ¹. L'Église du pays eut pour son clergé, dégagé de la tutelle de l'État et jouissant du droit commun, pleine liberté de réunion, de parole et de plume. Le très fin abbé Lemire, député atypique d'Hazebrouck, provoque la stupeur à la Chambre le 11 avril 1905 en présentant une vision catholique optimiste de l'avenir du catholicisme français séparé (et il votera la loi de séparation) :

« [...] Quant au culte catholique, je suis convaincu qu'il porte en lui-même sa vitalité, et qu'il est assez énergiquement constitué pour résister à une trombe, quelle qu'elle soit. Si je n'avais pas cette confiance absolue dans la possibilité, pour ma religion, de survivre à la crise qui lui est préparée, je ne me permettrais ni de la professer, ni de la prêcher. (*Vifs applaudissements à droite, au centre et sur plusieurs bancs à gauche*) » ²

Cette nouvelle Église de France, qui était devenue tout sauf une Église des catacombes, manifesta dans le même temps, entre 1906 et 1914, le dynamisme de son enseignement libre, réorganisé – notamment grâce à des congréganistes sécularisés – et bénéficiant d'écoles normales pour la formation des enseignants. Elle vit l'essor des sociétés de la Fédération *gymnastique* et sportive des Patronages de France (FGSPF) étudiée par mes camarades Michel Lagrée (1946-2001) et Jean-Louis Guihard ³, celui des colonies de vacances et des patronages ⁴. Au total donc, une Église de la pauvreté, mais aussi de la liberté et du dynamisme : un nouveau triomphalisme ?

¹ J.-O. Boudon, *Religion et politique en France depuis 1789*, Armand Colin, coll. « Coursus », 2007, 256 p., p. 124.

² Cité dans J. Garrigues prés., *Les grands discours parlementaires de la Troisième République*, Armand Colin, 2004, tome I, 217 p., pp. 151-156. Sur Jules-Auguste Lemire je rappelle la thèse de J.-M. Mayeur, *L'abbé Lemire, 1853-1928. Un prêtre démocrate*, Casterman, 1968, 698 p.

³ Dans leurs mémoires de maîtrise dactylographiés de Paris X-Nanterre, 1969, *Les origines de la Fédération gymnastique et sportive des Patronages de France. 1898-1914. Du catholicisme social au mouvement de jeunesse*, et *Les Origines de la FGSPF ou Dieu en quête de cité*. Voir aussi l'article « Sport et sociabilité catholique en France au début du XXe siècle », dans M. Lagrée, *Religion et modernité. France, XIXe-XXe siècles*, Presses universitaires de Rennes, 2002, 314 p., pp. 181-189, et, pour le sport de masse en Bretagne, le chapitre XI de M. Lagrée, *Religion et cultures en Bretagne (1850-1950)*, Fayard, 1992, 601 p. Aperçu dans G. Cholvy, *Histoire des organisations et mouvements chrétiens de jeunesse en France (XIXe-XXe siècles)*, Le Cerf, 1999, 419 p., p. 154-162.

⁴ Cf. G. Cholvy & Y. Tranvouez dir., *Sport, culture et religion. Les patronages catholiques (1898-1998)*, Colloque de 1998, Brest, Centre de recherche bretonne et celtique, 1999, 383 p., J.-M. Jouaret, *La fédération des sections sportives des patronages catholiques. 1898-1998. Que sont les patros devenus ?*, L'Harmattan, 2012,

En tout cas, le catholicisme ne renonça pas à son rôle de groupe de pression : la Belle Époque fut riche de campagnes de protestation contre les « mauvais manuels » de l'enseignement public, que la déclaration des évêques du 12 septembre 1908 avait appelé à surveiller, contre les ouvrages de morale et d'histoire au premier chef, mais aussi le fameux *Tour de la France par deux enfants* brutalement épuré dans la réédition de 1906 de toute référence à Dieu, aux églises et à la Providence et d'où les innocents « mon Dieu ! » avaient été retranchés. Une véritable guerre scolaire se déclencha, menée sur place par feuilles locales et pères de famille indignés ¹.

Quant au judaïsme, la Séparation favorisa l'émancipation de son courant libéral, « minoritaire, mais qui a réussi à constituer des associations cultuelles propres, notamment à Paris. Les juifs récemment immigrés de l'est de l'Europe et pratiquant un judaïsme plus orthodoxe créent leur propre structure et refusent de rallier l'Union des associations cultuelles qui rassemble la majorité des juifs de France. De même, sont conservés le Consistoire central et les consistoires régionaux qui continuent à représenter la grande majorité des juifs de France, dans un esprit d'intégration à la République voulue par la plupart d'entre eux. » ²

Bien entendu, les incidents liés aux Inventaires exacerbèrent la verve anticléricale, lui donnant matière à indignation, mais la Séparation en elle-même n'a guère donné lieu à nouvelles chansons ou diatribes : c'est qu'étant dans l'air depuis longtemps elle avait déjà secrété de telles formes d'anticléricisme. Ce qui importe de toutes manières ce sont les conséquences à moyen et long terme de la Séparation et des Inventaires sur l'anticléricisme français lui-même.

Les principales sont que la Séparation enlevait une cause essentielle d'opposition aux Églises et que celles-ci ne s'effondrant pas, contrairement à ce qui avait été supposé par certains, il fallut inventer de nouveaux modes d'expression. En 1906 se fonda un journal spécialisé, *La Calotte*, dirigé par André Lorulot (1885-1963), et qui connut de tous les titres de la presse anticléricale française la carrière la plus longue. On vit aussi se multiplier les « contre-

245 p., chapitre I, et Y. Tranvouez, *Catholicisme et société dans la France du XXe siècle. Apostolat, progressisme et tradition*, Karthala, 2011, 327 p., 1ère partie., ainsi que l'ouvrage essentiel de Laura Lee Downs, *Childhood in the Promised Land. Working-Class Movements and the colonies de vacances in France. 1880-1960*, Durham, Duke University Press, 2002, 411 p., trad. fr. : L. Lee Downs, *Histoire des colonies de vacances, de 1880 à nos jours*, Perrin, 2009, 435 p.

¹ Les guerres scolaires de la Belle Époque ont été magistralement étudiées par André Lanfrey dans sa thèse, *Sécularisation, séparation et guerre scolaire. Les catholiques français et l'école (1901-1914)*, Le Cerf, 2003, 639 p. Lire aussi J. Freyssinet-Dominjon, *Les manuels d'histoire de l'enseignement libre, 1882-1959. De la loi Ferry à la loi Debré*, FNSP, 1969, 294 p.

² J.-O. Boudon, *Religion et politique en France depuis 1789*, Armand Colin, coll. « Cursus », 2007, 256 p., p. 124.

catéchismes », parodiques et humoristiques bien sûr, mais cherchant en outre à faire synthèse des idées de la Libre-Pensée, et à combattre le catholicisme sur le terrain doctrinal. Ces nouvelles formes expliquent que l'indéniable et débutant déclin de l'anticlérisme et de la laïcité militante ne se produisit qu'après la Première Guerre mondiale et pour des raisons encore imperceptibles en 1906.

Enfin, pour la première fois l'anticlérisme français eut une facette étrangère autre que la romaine : l'exécution en 1909 du républicain espagnol et catalan Francisco Ferrer (né en 1859), soupçonné par les autorités d'être l'un des responsables des émeutes de juillet 1909 à Barcelone, suscita une vague d'indignation contre le clergé car la responsabilité de son exécution fut attribuée à l'Église. De plus, soutenir le martyr catalan signifia également protester contre la caste militaire espagnole – Ferrer avait été condamné par une cour martiale – et le monarchisme traditionaliste du pays voisin de la France. Un anticlérisme se sentait viscéralement républicain, mais la Séparation eut des conséquences pour la République française.

C'est Rouvier qui avait présidé à la Séparation des Églises et de l'État, mais les violences liées aux Inventaires lui furent fatales : quatre jours après l'accident de Boeschepe (Nord), sous les attaques de l'abbé Lemire, député du département, et de Ribot, il fut renversé. On notera que c'était la première fois dans l'histoire de la Troisième République que les catholiques provoquaient le retrait d'un gouvernement : l'oublièrent-ils ? L'Action française en tout cas s'en souvint, elle se trouva confortée dans sa vocation de triple leader du camp catholique, des forces antirépublicaines et des troupes nationalistes.

Démissionnaire, Rouvier fut remplacé pour peu de temps par Sarrien ; la décision de Clemenceau, le nouveau ministre de l'Intérieur, de suspendre les opérations d'inventaire et d'attendre un délai de deux ans pour la dévolution des biens culturels, « la question de savoir si l'on comptera ou ne comptera pas des chandeliers dans une église ne [valant] pas une vie humaine », fut pour beaucoup dans l'apaisement des esprits. Il le fallait car l'agitation de la France catholique avait été beaucoup plus ample que sous Combes et nombre d'officiers catholiques avaient démissionné après avoir participé aux Inventaires. Ces démissions d'officiers étaient d'autant inquiétantes que le gouvernement Rouvier avait enfin fait aboutir par la loi militaire du 21 mars 1905 le projet André de 1901, qui réduisait le temps de service obligatoire à deux ans et supprimait les dispenses ; cette loi nouvelle, qui remplaçait celle de 1889 (1) et donnait satisfaction à la gauche, devait durer jusqu'en 1913. Enfin, elles étaient

1 Sur laquelle voir, entre autres, F.Bock, *Un parlementarisme de guerre. 1914-1919*, Belin, coll. « Temps présent », 2002, 351 p., pp. 22-25. Pour celle de 1905, *idem*, pp. 36-44.

gênantes au moment où, cherchant à en finir définitivement avec l’Affaire, la République réhabilitait (22 juillet 1906) Dreyfus en cassant le jugement de Rennes sans renvoi (il n’y aura donc pas de troisième procès), en lui accordant la Légion d’honneur et en le promouvant au grade de chef d’escadron.

Mais le radical modéré Sarrien était bien neuf et timide, malgré sa « force tranquille » ¹, à côté de certains des ministres, Barthou (Travaux publics), Bourgeois, Briand, Poincaré (Finances), et à l’automne 1906 ce fut le ministre de l’Intérieur, Clemenceau, qui accéda à la présidence du Conseil.

Au total, Séparation et année des Inventaires apparaissent beaucoup plus importants pour la transformation de l’Église que pour l’évolution de l’anticléricalisme et de la République.

□ Les (presque) trois ans de Clemenceau (1906-1909)

Pour la troisième fois la France de la Belle Époque allait être gouvernée pendant presque trois ans par un même ministère, celui de Clemenceau dépassant de beaucoup la durée des cabinets Rouvier et Sarrien qui avaient succédé à Combes. La mémoire collective en retient la caractéristique d’un ministère à poigne, d’un véritable gouvernement ; celui de Combes ne l’avait-il pas été auparavant ? Il importera de bien sonder la réalité du ministère composé et à équilibrer entre la répression et le reste de l’action.

Ministre de l’Intérieur de Sarrien – « Ça ? Rien ! » / « Qu’est-ce que vous prenez ? L’Intérieur ! » : l’intermède n’est pas dépourvu d’anecdotes se voulant drôles... – Clemenceau accéda à la présidence du Conseil le 25 octobre 1906 et son gouvernement allait coïncider avec l’essentiel de la durée de la législature initiée par les élections du printemps 1906.

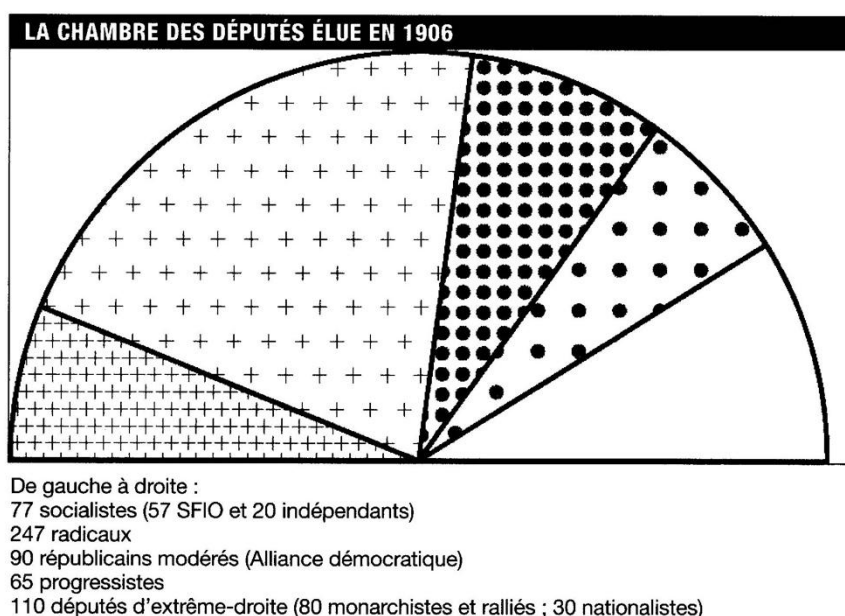
Malgré l’obsolescence du Bloc, la solidarité des gauches se manifesta encore aux élections législatives de mai 1906 : la gauche enleva en effet, les 6 et 20 mai, 414 sièges et la droite seulement 175. Pour le premier tour, la droite était pourtant partie confiante : elle présentait en effet un seul candidat par circonscription, alors qu’à gauche la division régnait. Le corps électoral se mobilisa – il y eut moins d’abstentions qu’en 1902 (20 %) – et se décida : dès le premier tour 427 sièges étaient pourvus.

Au second tour la discipline républicaine joua à plein et acheva l’écrasement de la droite. Celle-ci recula dans beaucoup de régions, en dehors du

¹ J.Gillot-Voisin, « Ferdinand Sarrien, la force tranquille d’un radical bourguignon », dans S.Baumont & A.Dorna dir., *Les grandes figures du radicalisme. Les radicaux dans le siècle (1901-2001)*, Privat, coll. « Bibliothèque historique Privat », 2001, 286 p., pp. 123-129. L’expression sera de Léon Blum, et pas à propos de Sarrien...

bastion de l'Ouest, en particulier dans le Massif central et le Midi ; dans 32 départements (9 de plus qu'en 1902) la gauche obtint même tous les sièges.

Une fois encore, l'expression de « République radicale » démontre qu'elle est fondée : les radicaux étaient les grands vainqueurs, avec 247 députés. Le nombre était considérable, mais il récompensait un parti fort hétéroclite, la campagne électorale l'avait montré, et c'était évidemment une hypothèque grave sur l'avenir. Avec 57 représentants au Palais-Bourbon, la SFIO était plus forte que les anciens partis socialistes, ce qui récompensait la stratégie d'unité suivie, mais leur appoint n'était pas strictement indispensable aux radicaux, qui auraient pu constituer une majorité de gouvernement avec l'Alliance démocratique.



Successeur d'Émile Loubet à la présidence de la République depuis le début de l'année 1906, Armand Fallières ¹ fit appel pour former le nouveau gouvernement à Clemenceau, qui apparaissait comme le leader du parti radical. Il n'en faisait pas formellement partie et préférait le vieux *radicalisme* au tout jeune *parti radical*, mais qui s'en souciait ? Peut-être précisément le président de la République, dont l'apparence bonhomme et débonnaire a pu cacher l'astuce de la nomination d'une très forte personnalité capable d'équilibrer la victoire du *parti radical* !

¹ Sur ces présidents de « l'incarnation apaisée » (« paternelle et citoyenne » chez Loubet, « faite de bonhomie » chez Fallières), de « la République de la force tranquille », voir le chapitre 7 de J.Garrigues, *La République incarnée. De Léon Gambetta à Emmanuel Macron*, Perrin, 2019, 464 p.

Pourtant, la France eut un cabinet radical, avec la nuance de l'adjonction de quelques socialistes indépendants et l'appui de la puissante *Dépêche* radicale et toulousaine de Maurice Sarraut (1869-1943), dont le frère Albert (1872-1962) fut sous-secrétaire d'État ¹. Aristide Briand devint ministre de l'Instruction publique, ce qui signifiait clairement qu'il était chargé de poursuivre l'application de la loi de Séparation. Un ministère du Travail, de l'Hygiène et de la Prévoyance sociale fut créé par le médecin Clemenceau pour le socialiste indépendant René Viviani (voir plus haut), Louis Barthou (1862-1934) fut mis aux Travaux publics, Joseph Caillaux aux Finances et Georges Picquart, devenu général, à la Guerre, autre façon de réhabiliter le dreyfusisme ; les Affaires étrangères échurent à un des amis personnels de Clemenceau, Stephen Pichon (1857-1933) ². Mais bien sûr, il n'y eut toujours pas Combes.

Âgé alors de 65 ans, dernier grand représentant de la vieille génération radicale, Georges Clemenceau, qui prit pour lui l'Intérieur, n'était devenu un homme de gouvernement que quelques mois auparavant : presque toute sa carrière était depuis le Second Empire celle d'un farouche opposant doublé sous la Troisième République d'un « tombeur de ministères ». Il se montra à la présidence du Conseil autoritaire et cassant. Il se proposait la réalisation de réformes « radicales » dans le droit fil du programme de Belleville de 1869 ; le 5 novembre Clemenceau aligna dans sa déclaration aux Chambres une vingtaine de projets. À l'impôt sur le revenu, qu'il n'était pas seul à réclamer, il ajoutait un impôt sur le capital, des réformes sociales et l'abrogation de la loi Falloux de 1850 sur la liberté de l'enseignement secondaire. Il venait de préciser ses positions au printemps et en juin 1906 lors d'une grande joute oratoire parlementaire avec Jean Jaurès, qui avait opposé radicalisme et socialisme, « réalisme » et « utopie », « évolution » et « révolution », et Clemenceau avançait la nécessité de marier « réformes » et « conservation » quand on exerce le pouvoir ³.

En réalité une bonne partie de l'activité du gouvernement fut vouée à la répression et le programme fut loin d'être réalisé, notamment dans le champ social. C'était partiellement donner raison à Jaurès, qui dans *L'Humanité* avait en octobre 1906 accepté la venue au pouvoir de Clemenceau et du parti radical, en

¹ Je rappelle l'importance de la monumentale thèse de Henri Lerner, *La Dépêche. Journal de la Démocratie. Contribution à l'Histoire du Radicalisme en France sous la Troisième République*, Publications de l'Université de Toulouse-Le Mirail, 1978, 2 vol.1 012 p.

² Notice dans J.-M.Mayeur & A.Schweitz, *Les parlementaires de la Seine sous la Troisième République*, Publications de la Sorbonne, 2001, 2 vol., 278 & 639 p., tome II, pp. 471-472.

³ Une étrange utilisation récente, historique et politique, de ce débat : G.Candar & M.Valls, *La gauche et le pouvoir. Juin 1906 : le débat Jaurès-Clemenceau*, Fondation Jean Jaurès, 2010, 90 p., compte rendu par mes soins dans *Historiens & Géographes*, juillet-août 2011, p. 259

affirmant qu'on constaterait alors leur impuissance à réaliser le programme et donc... l'obligation de faire appel aux socialistes.

Cela allait aussi conduire à conférer à Georges Clemenceau une nouvelle image, répressive avec brutalité, dans l'opinion : le « Tigre », surnom qui apparaît en 1906, devient le « briseur de grèves », implacable « flic », se classant lui-même comme le premier de France. La forte reprise de l'économie, liée à la nouvelle conjoncture générale, permettait une amélioration du sort des travailleurs, qu'une comparaison avec la situation hors des frontières du pays rendait souhaitable. Le développement, lié au syndicalisme révolutionnaire, d'une très large croyance à la fin imminente du vieux monde industriel enfanté par la première industrialisation et d'une aspiration générale à un bouleversement quelconque de la société à l'orée du nouveau siècle fit très vivement agiter et revendiquer le monde ouvrier. Une fois de plus on put vérifier que le mouvement ouvrier est important bien plutôt dans les périodes d'expansion économique que dans celles de crise. Toutefois il y eut en 1906 et 1907 une forte hausse des prix de détail ; cette crise de « vie chère » affecta la classe ouvrière, mais aussi et surtout les « employés de l'État », c'est-à-dire les petits fonctionnaires, dont les traitements ne pouvaient qu'être en retard sur le mouvement des prix.

Le nouveau gouvernement radical dut faire face à de graves troubles sociaux. Tensions sociales et inquiétudes culminèrent lors du 1er Mai 1906. Une tradition vieille de quinze ans faisait du 1er Mai la date de l'apogée des revendications annuelles et de l'espoir quasi millénariste de modifications sociales profondes. Jamais avant 1906 un mouvement ouvrier français n'avait été autant préparé, et il coïncida avec la campagne électorale des législatives. La CGT décida de canaliser les revendications vers celle des « huit heures », partageant en trois parts égales les 24 heures quotidiennes de l'ouvrier entre le travail, le repos, et le loisir, les trois « parques » du magnifique dessin de Jules Grandjouan (1875-1968) publié par *L'Assiette au Beurre* pour le 1er Mai 1906. Dès le mois d'avril la grève éclata ici, dans les vieux métiers parisiens, et elle se prolongea là courant mai, dans le bâtiment ou le métro parisien.

Le gouvernement put utiliser l'inquiétude de l'opinion, provoquée par des grèves concernant des pans entiers de la vie économique. Certains arrêts de travail engendrèrent l'affolement, ainsi celui des électriciens parisiens qui le 8 mars 1907 coupèrent la lumière à Paris : nouveauté de la forme de grève, magie rompue de la « fée électricité » et crainte du « grand soir » à la faveur de l'obscurité ! Mais aussi campagne d'affolement délibérément suscitée par *L'Écho de Paris* et *La Libre Parole* et concrétisée par les volets clos ou les provisions, déjà

accumulées en prévision du 1er Mai 1906 qui aurait pu être le « grand soir », une campagne auparavant utilisée par Clemenceau alors qu'il n'était que ministre de l'Intérieur, en parlant de « complot antirépublicain », et par le préfet de Police Lépine mettant Paris en état de « petit siège »¹. Certains mouvements s'accompagnèrent de violences, portant atteinte à l'ordre public, tout au moins aux yeux du président du Conseil. Mais les manifestations et les séquestrations ne frappèrent que des patrons particulièrement haïs, les violences mortelles ne furent jamais le fait des ouvriers, ce qui n'était pas nouveau depuis plusieurs années. Ce fut l'intervention des forces de l'ordre qui provoquèrent les deux morts et les dix blessés de Draveil (Essonne, alors en Seine-et-Oise) le 2 juin 1908 – un gendarme tira, en fait à Vigneux, sur des carriers et ouvriers de sablières en grève à la suite d'incidents liés à la « chasse aux renards » – et le bilan, encore plus lourd, de Villeneuve-Saint-Georges le 30 juillet : quatre morts et plusieurs centaines de blessés dans l'assaut donné par les troupes à des manifestations et de petites barricades ; l'intervention de provocateurs est vraisemblable².

Bleu de Vendée, Clemenceau était trop jacobin et empli du sens de l'État républicain pour la tolérance, sans parler de son tempérament autoritaire, de l'incompréhension qu'il avait toujours manifestée vis-à-vis de la grève et de l'horreur que lui avait en définitive inspirée la Commune. Il n'hésita pas à faire intervenir les soldats du Génie pour remplacer certains grévistes et la troupe contre les mineurs du Nord. Son ministère édicta des mesures énergiques contre les syndicats, arrêta ainsi les secrétaires de la CGT après l'affaire de Villeneuve-Saint-Georges, révoqua par centaines les postiers faisant grève en mars 1909 et les instituteurs se syndiquant, et menaça les fonctionnaires qui s'étaient organisés pour revendiquer le droit syndical, que la loi de 1884 et le présent gouvernement leur refusaient.

Cette politique n'est donc que la répression : Clemenceau n'est pas encore le président du Conseil de 1919 qui accordera, justement, la journée de huit heures. Son gouvernement d'octobre 1906 n'est pas celui qui avait été responsable de la loi votée le 13 juillet et octroyant le repos hebdomadaire obligatoire du dimanche, de façon à lâcher du lest devant l'agitation ouvrière. Une loi de 1880 avait aboli celle, jugée cléricale et archaïque, de 1814, qui

¹ J.-M. Berlière, *Le Préfet Lépine. Vers la naissance de la police moderne*, Denoël, 1993, 278 p., réédition sous le titre *Naissance de la police moderne*, Perrin, 2011, 411 p. ; J. Porot, *Louis Lépine. Préfet de Police, témoin de son temps (1846-1933)*, Éditions Frison-Roche, 1994, 518 p., compte rendu par mes soins dans *Historiens & Géographes*, décembre 1994, p. 432.

² Maître livre, « définitif » : Serge Bianchi, *Une tragédie sociale en 1908. Les grèves de Draveil-Vigneux et Villeneuve-Saint-Georges*, Nérac, Comité de recherches historiques sur les révolutions en Essonne & Éditions d'Albret, 2014, 665 p.

imposait l'obligation du repos dominical mais n'était qu'inégalement respectée. Toutefois, depuis 1880, c'est-à-dire lors de la seconde industrialisation, le respect du repos du dimanche s'était *de facto* largement généralisé en dehors de la petite entreprise urbaine, notamment grâce à l'action de libéraux, de catholiques et de grands industriels soucieux de trouver un contre-feu social aux revendications ouvrières. En juillet 1906, les députés se rallièrent donc massivement à l'idée de l'obligation, provoquant d'ailleurs l'hostilité larvée et le boycott multiforme de la part des petites entreprises, suffisamment influentes au sein du parti radical pour entraîner celui-ci à demander au gouvernement Clemenceau, à l'automne, d'accorder en nombre des dérogations. Ces dérogations étaient en partie liées à la célébrité, depuis plusieurs décennies, du thème de l'ennui et du vide dominicaux : « Je hais les dimanches », chantera un demi-siècle plus tard Juliette Gréco, sur des paroles de Charles Aznavour ¹.

La loi de 1906 avait donc été une satisfaction plus ostentatoire que réelle. Clemenceau n'eut aucun geste similaire une fois au pouvoir. Il suscita par conséquent une formidable vague de haine à son encontre. Pour la CGT, les vieilles publications anarchistes et aussi pour le jeune hebdomadaire *La Guerre sociale* (titre, fondé en décembre 1906, hautement significatif et digne d'épouvanter les bourgeois !), à la tête d'un « gouvernement d'assassins » et « sinistre de l'Intérieur », le « dictateur » - « Césarion » devint « Villeneuve-Saint-Georges Clemenceau », « la bête rouge » (*sic*) et l'« empereur des mouchards », le médecin « bleu » se mua en un effrayant boucher faisant avorter une Marianne enceinte de la nouvelle société (*L'Assiette au Beurre* en août 1907). La répression fut aussi la voie suivie à l'encontre du mouvement des vignerons en 1907.

Aboutissement évident d'un processus déclenché par l'invasion du phylloxéra qui avait ravagé les plantations de vigne plusieurs décennies auparavant, la crise viticole fut régionalement aggravée par le caractère de monoculture intensive d'une bonne partie du vignoble. Reconstitué avec des cépages greffés d'un meilleur rendement et étendu dans les plaines irrigables – l'eau enraye en effet la prolifération du phylloxéra –, le vignoble méridional bénéficia en outre des faveurs de la fiscalité. Ceci provoqua une production record, avec des surfaces moindres mais des rendements bien accrus, alors que la France avait recours à des importations abondantes, pratiquait moins la distillation du vin (à cause de la concurrence de l'alcool industriel), et tandis que

¹ Robert Beck, « Expression d'un vide ? L'invention de l'ennui dominical au XIXe siècle », pp. 237-247 de l'ouvrage collectif *L'ennui. Histoire d'un état d'âme (XIXe-XXe siècle)*, Publications de la Sorbonne, 2012, 317 p., compte rendu par mes soins dans *Historiens & Géographes*, juillet-août 2014, pp. 411-412. L'ouvrage tout entier est remarquablement intéressant.

les petits et moyens producteurs étaient traditionnellement obligés de vendre presque tout de leur récolte aussitôt après la vendange. Il s'ensuivit une terrible crise de mévente, touchant toutes les qualités et toutes les régions et particulièrement le Languedoc qui depuis vingt ans pratiquait la monoculture : les propriétaires virent s'effondrer le revenu et la valeur de leur bien, les nombreux ouvriers agricoles subissant des diminutions de salaire drastiques.

Deux facteurs s'ajoutèrent pour aviver le mécontentement : l'existence de fraudes éhontées pratiquées par des négociants fabriquant sans scrupule d'infâmes breuvages, bénéficiant de la tolérance de l'administration et de l'indulgence des juges – les producteurs virent dans la fraude et non dans la surproduction la cause principale de leurs malheurs – et la présence de meneurs potentiels pour un éventuel mouvement de protestation. Le premier était le docteur Ernest Ferroul (1853-1921), député socialiste, grand orateur et fort populaire, le second un cabaretier d'Argeliers, village de l'Aude, qui avait déjà en 1900 tenté d'amorcer une campagne tendant à faire accorder aux vignerons du Midi l'autorisation de distiller les vins difficiles à vendre et pris, à partir de 1903, la parole dans de nombreux villages : Marcelin Albert (1851-1921).

En avril 1907 ce « rédempteur » – c'est son surnom – créa un « comité d'initiative » doté d'un journal, *Le Tocsin*, qui battit le rappel pour un grand rassemblement à Narbonne le 5 mai ; 70 000 manifestants adoptèrent la motion d'Albert, le « serment des fédérés ». Et, une semaine plus tard, à Béziers, avec encore plus de participants, la manifestation entendit Ferroul proposer la démission en masse des municipalités des quatre départements viticoles du Midi et le déclenchement d'une grève générale des contribuables. Il ajouta un ultimatum au gouvernement : si le 10 juin celui-ci n'a pas encore pris de mesures susceptibles de provoquer un relèvement des cours, la grève de l'impôt sera décrétée.

Clemenceau était désormais concerné, alors que les manifestations tournoyaient, se succédant et grossissant dans les villes, dominées elles aussi par l'économie viticole, et que démissionnaient des municipalités de toutes importances, démissions repoussées par Clemenceau. On vit même des refus de permis d'inhumer et des portes de mairies murées ; Albert Sarraut, sous-secrétaire à l'Intérieur mais député de l'Aude, donna sa démission. Pour son ministre, Clemenceau, en même temps président du Conseil, il s'agissait avant tout de maintenir l'ordre administratif et public, comme à Draveil ou sur le carreau des mines. Toutes les notabilités de la région s'étaient associées au mouvement, même l'archevêque de Montpellier, sympathisant de l'Action française, Mgr Anatole de Cabrières (1830-1921), qui ouvrit les églises de la ville

pour héberger les manifestants, au nombre de 600 000 à Montpellier le 19 juin. L'unanimité noyait pour un temps toutes les contradictions internes du milieu social et politique ; petits paysans dignes du surnom de « gueux » et gros propriétaires, artisans et commerçants étaient temporairement et artificiellement ligués dans la défense de la vigne et du vin.

Correctement renseigné sur le mouvement, notamment parce que les activités de Marcelin Albert avaient toujours été bien espionnées par la police, Clemenceau fit arrêter Ferroul le 19 juin, et soumis le Languedoc à une véritable occupation militaire, ce qui déclencha les incidents : dans la soirée du 19 l'attaque de la sous-préfecture de Narbonne et des charges de cuirassiers se soldèrent par un mort et plusieurs dizaines de blessés ; le lendemain et le surlendemain, des incidents en série à Narbonne, Perpignan, Béziers et Montpellier firent quatre morts et une dizaine de blessés. Le 20 au soir, les soldats du 17^e régiment, en manœuvres, reprirent la route de leur garnison ordinaire. Désordre et crosse en l'air – le terme de mutinerie est bien fort – mais ils passèrent à la postérité, grâce au célèbre chant de Montéhus :

« Salut, salut à vous,
Braves soldats du dix-septième,
Saluts, braves pioupious,
Chacun vous admire et vous aime ;
Salut, salut à vous,
À votre geste magnifique,
Vous auriez, en tirant sur nous,
Assassiné la République. [...] »

Le 19, Albert était parti pour Paris ; ne réussissant pas à faire une entrée théâtrale à la Chambre des députés par l'intermédiaire d'un élu de l'Aude, il rendit visite à Clemenceau le 23 au soir. L'erreur était grosse, car, prévenu de son arrivée par l'espionnage habituel, le président du Conseil circonviut facilement et complètement l'agitateur viticole, lui remit cent francs (somme fort rondelette) pour son voyage de retour et raconta l'entrevue à la presse, pour jeter le discrédit sur le naïf, qui aurait pleuré (!), et à qui le comité ordonna de se constituer prisonnier, ce qu'il fit le 26. Marcelin Albert, en fuite au bout de quelques jours, était, malgré sa totale sincérité et son indéniable dévouement, totalement discrédité dès avant que quelques mesures – loi restreignant sans l'interdire le mouillage et réglementant la circulation des vins, ordres à l'intendance militaire d'acheter du vin – n'apportassent l'apaisement. À moyen terme, la grande chance du Languedoc fut la faiblesse des récoltes postérieures. Ainsi s'achevait une jacquerie du XIX^e siècle et une crise économique et sociale

du XXe siècle, une révolte spontanée, sans programme économique élaboré, sans objectifs politiques – à la différence de la Ligue du Midi pour la Défense nationale de la République mise sur pied le 18 septembre 1870 (voir plus haut) – et destinée à la célébrité dans la mémoire collective. Elle avait une fois encore montré le mélange de brutalité et de rouerie qui caractérise au pouvoir le style de Clemenceau.

Le reste de l'action de Clemenceau, notamment ce qui concerne le problème des biens de l'Église, est aisé à analyser. Clemenceau et Briand, ce dernier au titre du ministère de l'Instruction publique, eurent à combler le vide réglementaire créé par le refus pontifical de la loi de Séparation. L'un et l'autre étaient préparés à cette tâche, le pays était prêt à l'apaisement depuis la fin de la résistance aux Inventaires et la résurgence des autres grandes « questions ». Faute des associations, une loi du 2 janvier 1907 sur la dévolution des biens cultuels laissa les églises à la disposition des fidèles et des ministres du culte. Quant aux messes – il fallait bien parer aux possibles guérillas municipales ! –, elles furent considérées curieusement mais efficacement comme des réunions publiques culturelles autorisées, sans déclaration ni formalités. La jurisprudence du Conseil d'État fera du curé un « gardien », occupant sans titre juridique de l'église.

Tout ceci était une solution transactionnelle honorable, mais Rome, au vu de l'attitude des catholiques français en 1906, continuera dans l'intransigeance : ce n'est qu'en 1924 que Pie XI (1) autorisera la formation d'associations « diocésaines », guère différentes au fond des « cultuelles ». Quant aux biens des congrégations non liquidés jusque-là (un montant d'environ 400 millions de francs), leur sort fut scellé par une loi d'avril 1908 qui prévoyait la vente par les services de l'Enregistrement.

Quelques vestiges du « programme » radical émergent du champ économique et social dominé par Clemenceau pourfendeur du Midi rouge et « briseur de grèves », pour reprendre le titre de Jacques Julliard 2. Les chemins de fer de l'Ouest, depuis longtemps en déficit, furent rachetés par l'État (loi de 1908), façon de secourir le capitalisme plutôt qu'embryon de SNCF, bien que le réseau fût rebaptisé « l'État » 3. Le renforcement du protectionnisme que le gouvernement opéra obéit à la même logique et à la même tradition de respect du libéralisme. Le ministère du Travail fut créé, répondant au vieux souhait de Louis Blanc en 1848, son premier titulaire étant Viviani, la journée de travail fut

1 Une biographie récente : M.Launay, *Pie XI. Le pape de l'Action catholique*, Cerf, 2018, 238 p.

2 *Clemenceau briseur de grèves : l'affaire de Draveil-Villeneuve-Saint-Georges*, Julliard, 1965, 204 p.

3 F.Caron édit., *Les grandes compagnies de Chemin de fer en France, 1823-1937*, Genève, Droz, 2005, 411 p., pp. 299-307.

fixée à huit heures pour les mineurs, la loi sur les retraites ouvrières fut enfin votée, certes, mais par la seule Chambre des députés : le Sénat ne ratifiera qu'en 1910, pendant le ministère Briand, et alors que la Grande-Bretagne de l'Entente cordiale avait voté sa loi sur les retraites en 1908 (1). Le problème dominant, qui depuis longtemps était du programme radical comme de la liste des réclamations à court terme des socialistes, fut celui de l'impôt sur le revenu.

Ministre des Finances comme sous Waldeck-Rousseau, Joseph Caillaux s'attacha cette fois-ci vraiment à le faire adopter par le Parlement ; la tâche était sans facilité, personne n'en voulant. Le projet de 1907, que le temps a permis à Caillaux de mûrir, visait à remplacer les « quatre vieilles » contributions directes léguées par la Révolution à la France du XIXe siècle (personnelle-mobilière, foncière, patente et « portes et fenêtres 2 ») – et auxquelles s'était ajoutée en 1872 une contribution sur le revenu des valeurs mobilières – par un impôt nouveau, moins anachronique. L'impôt sur le revenu aurait porté sur le revenu familial, notion moderne englobant salaires, traitements, retraites, bénéfices des professions libérales, revenus des exploitations agricoles, gains industriels et commerciaux, revenus des placements immobiliers et mobiliers (même sur la rente française). Cette globalité était la première idée de base. Elle allait avoir évidemment pour conséquence que des millions de salariés qui ne payaient auparavant aucun impôt deviendraient à leur tour des contribuables. Contre elle, les adversaires de l'impôt sur le revenu dressèrent immédiatement l'épouvantail de l'inquisition fiscale 3. Il faut dire qu'il existait depuis les débuts de la Belle Époque un mouvement antifiscal, incarné par la Ligue des contribuables, fondée au cours de l'hiver 1898-1899 à l'initiative de Jules Roche (1841-1923), ancien ministre du Commerce, et du journal *Le Figaro*. Le bouillant Roche, venu du radicalisme, avait entraîné la Ligue dans une hostilité résolue au Bloc des gauches et vers un ralliement ostensible à la droite française.

La seconde idée fondamentale était celle de la progressivité, jugée plus démocratique que la simple proportionnalité de l'impôt vis-à-vis des revenus. Cette idée simple, à laquelle le XXe siècle habituera au-delà de la Belle Époque tous les pays, se heurtait à une vaste réticence, qui se concrétisa en une active mobilisation de l'opinion. Il en reste de nombreux témoignages iconographiques, présentant souvent l'impôt sur le revenu comme devant

1 Cette retraite à 70 ans est due au Chancelier de l'Échiquier, David Lloyd George (1863-1945). Elle est d'un montant de cinq shillings par semaine (environ 40 euros...).

2 À la fin du XIXe siècle la mobilière avait été réformée par la prise en compte des « facultés présumées du contribuable », la patente par l'intégration des « bénéfices probables », les portes et fenêtres étaient devenues proportionnelles (A.Gueslin, *L'État, l'économie et la société française, 19e-20e siècle*, Hachette, coll. « Carré-histoire », 1992, 256 p., p. 117).

3 Pour prendre du recul : N.Delalande & A.Spire, *Histoire sociale de l'impôt*, La Découverte, 2010, 125 p.

simplement écorner les grandes fortunes mais saigner à blanc les petits contribuables ! La présentation était mathématiquement d'une totale absurdité, mais Caillaux dut y pallier par des dispositions complexes et finalement peu démocratiques au sein de son projet. Le taux de base de l'impôt serait compris entre 3 et 4 % selon la nature des revenus principaux. Au-delà de 5 000 francs de revenu, le contribuable paierait en plus une surtaxe établie par tranches progressives et donc de plus en plus lourde. Mais la progressivité cesserait à 100 000 francs, niveau après lequel le fisc ne compterait qu'un taux uniforme de 4 % !

Malgré cela, la levée de boucliers fut générale, Caillaux accumula contre lui nombre de ressentiments qui ne l'oublieront pas et il lui fallut déployer pendant des mois d'extraordinaires talents de *débatteur* ; enfin, le 9 mars 1909 la loi fut votée à la Chambre, par 388 voix contre 129. Le ministre des Finances, qui venait d'apparaître avec la dimension d'un véritable chef de gouvernement, n'était pas au bout de ses peines, car le projet s'enlisa dès l'examen en commission au Sénat. Mais quand il sera à nouveau ministre des Finances (du gouvernement Monis) Caillaux ne fera rien pour hâter les choses. La haute assemblée retardera l'application complète de la réforme jusqu'en 1917, n'accordant en 1914, en raison du danger de guerre, qu'une application partielle. Le Sénat s'était donc fait une nouvelle fois l'instrument d'une politique conservatrice et anachronique.

Dans un troisième domaine, Clemenceau joua un rôle indirect. C'est lui qui, en 1907, nomma directeur de la Sûreté générale Célestin Hennion (1862-1915), le premier policier à occuper ces hautes fonctions, d'ordinaire réservées à des préfets. Celui-ci reforma et modernisa considérablement la police française sous la protection du ministre. Il développa le « deuxième bureau », créa la Contrôle général des Services de Recherches judiciaires – la future Police judiciaire, forme de modernisation de la police – et des « brigades mobiles », au nombre de douze (quinze en 1911), dotées de véhicules automobiles pourvus de dispositifs de fixation pour bicyclettes. La postérité en fera les « brigades du Tigre ».

Mais c'est aussi Hennion qui institua la Brigade mondaine, la Brigade de Surveillance des Courses et des Jeux, un service d'archives dirigé par un commissaire, un service photographique, le Fichier de Police criminelle, l'Identité judiciaire, le commissariat spécial de l'Élysée, et le Service des voyages officiels qui assura désormais la protection du chef de l'État et des personnalités

officielles en visite en France ¹. L'activité de Hennion lui vaudra d'être nommé préfet de Police en 1913.

Le gouvernement avait vraiment gouverné, et nouveau était le visage qu'offrait Clemenceau à l'opinion. Mais, inactif dans le domaine de la réforme que son chef avait opposé à la révolution de Jaurès, répressif en matière sociale, il avait heurté définitivement les socialistes ; tentant de faire passer l'impôt sur le revenu, il avait mécontenté à droite. Son histoire invite donc à s'interroger sur les conditions de survie artificielle du Bloc des Gauches et – le Sénat ne vient-il pas d' « enterrer » un texte capital ? – du fonctionnement de la vie politique française.

Georges CLEMENCEAU (1841-1929) 2

Né en 1841 à Mouilleron-en-Pareds, localité vendéenne où verra le jour en 1889 le futur maréchal Jean de Lattre de Tassigny, Georges Clemenceau – il fera lui-même disparaître l'accent sur le e en 1884 dans son journal *La Justice* – appartenait à une vieille famille bourgeoise du département, auquel il fut toujours très attaché. Son père Benjamin s'était converti à la République, à l'anticléricisme et à l'athéisme ; il avait été arrêté après le coup d'État de 1851 puis à nouveau en 1858, ce qui marqua beaucoup son fils. Georges fit d'abord de très solides études classiques, puis médecine comme son père et parce que c'était positiviste ; républicain des années 1860, il fit de la prison en 1862, puis partit pour les États-Unis où, après des débuts difficiles, il écrivit pour un périodique français et remplit dans un collège de jeunes filles la double fonction de professeur de français et d'équitation. Clemenceau épousa d'ailleurs en 1869 une de ses élèves, Mary Plummer (1849-1922), dont il aura trois enfants. Il rentre en France peu avant la déclaration de guerre à la Prusse ; ainsi s'amorce une vie politique ponctuée de nombreuses traversées du désert, qui prendra très tardivement une dimension historique.

Clemenceau, le 4 septembre 1870, est de ceux qui montent à la tribune du Palais-Bourbon pour réclamer la déchéance de l'empereur. Il entama alors une carrière politique, en étant nommé maire « radical » du 18^e arrondissement de Paris par Étienne Arago, à qui son père l'a présenté, maire de Paris, puis représentant (radical) à l'Assemblée nationale. En mars 1871 il essaie comme d'autres d'incarner à Montmartre un tiers parti républicain pour s'entremettre entre Communards et Versaillais et agir comme médiateur entre les deux camps irréductibles. C'est un échec, il est destitué par les « fédérés » de son poste de maire le 22 mars, il se retire provisoirement de la vie politique et se réfugie en Vendée. Mais il est de

¹ Cf. N.Mariot, *Bains de foule. Les voyages présidentiels en province, 1888-2002*, Belin, coll. « Socio-Histoires », 2006, 351 p.

² Cette biographie est établie d'après les biographies et autres écrits classiques, *i. e.* : G.Clemenceau, *Grandeurs et misères d'une victoire*, Plon, 1930, IV+374 p., réédition, Perrin, 2010, 250 p. ; G.Clemenceau, *Le Grand Pan*, prés. par J.-N.Jeanneney, Imprimerie nationale, 1995, 505 p. ; G.Clemenceau, *Écrits journalistiques*, tome , *L'iniquité, 1894-1898*, Mémoire du Livre, 2001, 588 p. ; G.Clemenceau, *Correspondance (1858-1929)*, Robert Laffont/BNF, coll. « Bouquins », 2008, 1 100 p. ; Collectif, *Georges Clemenceau*, Hachette, 1974, 272 p. ; J.-B.Duroselle, *Clemenceau*, Fayard, 1988, 1 077 p. ; P.Guiral, *Clemenceau en son temps*, Grasset, 1994, 457 p. ; J.-N.Jeanneney, *Clemenceau, portrait d'un homme libre*, Mengès, 2005, 192 p. ; P.Miquel, *Clemenceau*, Tallandier, 1996, 388 p. ; M.Winock, *Clemenceau*, Perrin, 2007, réédition, 2011, 690 p. ; G.Wormser, *Clemenceau vu de près*, Hachette, 1979, 287 p. Pour l'incarnation de la République : J.Garrigues, *La République incarnée. De Léon Gambetta à Emmanuel Macron*, Perrin, 2019, 464 p., chapitre 9.

retour dans la capitale dès le 15 juin 1871. Le 30 juillet, il devient conseiller municipal du quartier de Clignancourt.

« Médecin des pauvres » dans un dispensaire de Montmartre, conseiller municipal de Paris (18^e arrondissement, toujours), puis président du conseil municipal de Paris (novembre 1875), il devint aux élections législatives de 1876 (l'année de sa séparation d'avec son épouse) député de la Seine, le glissement de Gambetta à l'opportunisme le faisant chef des radicaux sur les bancs de l'extrême gauche. À ce titre Clemenceau défend les idées de révision de la constitution et de séparation de l'Église et de l'État, de protection sociale ouvrière et d'instruction primaire obligatoire, milite pour l'amnistie des condamnés de la Commune et la suppression de la peine de mort, s'oppose farouchement aux conventions ferroviaires de 1882 (favorables aux intérêts privés) et contribue à la chute du « grand ministère » Gambetta. Il avait été réélu en 1877 et 1881, il incarnait l'extrême gauche des républicains, il avait fondé un groupe parlementaire « radical-socialiste » et un journal (1880), *La Justice*, mais Clemenceau n'est pas un homme de parti. Toutefois, il se place à l'extrême gauche des républicains et 1879 est l'année où Clemenceau commence à prendre une certaine envergure politique. Défenseur du nationalisme continental, Clemenceau attaque (1885), par volonté de justice et de liberté, la politique coloniale – il fut l'un des premiers Français à utiliser le mot « impérialisme » – de Jules Ferry, conduisant selon lui à renoncer de façon coûteuse aux « intérêts essentiels » et renversa le « Tonkinois » auquel il vouait une haine féroce. Il lui vient alors la réputation d'être un « tombeur de ministères », qu'il conforte par un troisième succès en 1886 avec la chute du troisième cabinet Freycinet. Mais n'est-ce pas un coup d'arrêt dans sa carrière ? La présidence du Conseil lui échappe toujours – il n'est que le « premier ministre occulte » (Ferry) – et il doit se contenter de la députation du Var.

D'abord protecteur de Boulanger, qu'il avait connu au lycée de Nantes et qu'il recommanda à la légère comme général républicain et ministre de la Guerre à Freycinet, il prend ses distances avec le général quand se fait évident le danger de césarisme, mais c'est un peu tard pour pouvoir espérer accéder à la présidence du Conseil et un peu net pour ne pas voir décliner son influence parisienne. Au Grand-Orient, il participe avec Arthur Ranc et Jules Joffrin à la création de la Société des Droits de l'Homme et du Citoyen qui entend défendre le régime contre le pouvoir personnel. À la fin des années 1880, Clemenceau, devenu en 1885 député du Var, apparaît comme un redoutable « tombeur de ministères », comme le « premier ministre occulte » dénoncé par Jules Ferry ; sa forte personnalité lui a valu de collectionner les ennemis ; mais tout n'est pas que rancunes personnelles d'hommes écartés du pouvoir, qu'éloquence brutale, incisive d'un député fort assidu aux séances de la Chambre et coutumier des interruptions. En vingt ans de vie politique, Clemenceau s'est fait beaucoup d'ennemis par sa forte personnalité. Son intelligence, son individualisme, son éloquence brutale et célèbre, qui ne laisse passer aucune interruption sans réplique (aucun discours de Clemenceau n'est un vrai « texte »), son éloge de la révolution tout entière, qu'il faut considérer comme un « bloc » (mot qui va faire école en politique), ses positions en matière de politique sociale lui aliènent bien des hommes politiques, sans compter les rancunes accumulées par ceux qu'il a contribué à faire écarter du pouvoir. L'individualisme est servi par une profonde intelligence, un travail infatigable et une maîtrise du corps rare à l'époque, acquise par la pratique de l'équitation et de la gymnastique. C'est aussi un homme de vaste culture classique et de grande sensibilité artistique, possédant une plus large connaissance du monde que n'a l'ensemble de la classe politique, notamment grâce à son mariage avec une Américaine, à des voyages, à un très bon usage de la langue anglaise, et à des amitiés qui vont de Claude Monet à Stéphane Mallarmé en passant par Édouard Manet, Camille Pelletan et de nombreuses personnalités étrangères. C'est d'ailleurs au profit exclusif de ses amis qu'il continue à pratiquer de ci de là la médecine. Clemenceau est bel et bien un radical du temps de la République opportuniste, ayant des positions avancées en matière de

politique et d'hygiène sociales (qu'il faut se garder de juger à l'aune de l'attitude du président du Conseil de la Belle Époque), une forte amitié pour Louise Michel, une grande horreur de la peine de mort et un jugement global élogieux sur la Révolution française, à considérer comme un « bloc » comprenant aussi la Terreur, position historiographique et politique avancée au temps du premier Centenaire. Clemenceau a multiplié les infidélités conjugales (ses maîtresses sont encore plus nombreuses que ses duels !) mais, rendu furieux par une aventure de sa femme avec un jeune normalien précepteur de ses enfants, il obtient le divorce aux torts de celle-ci en 1892 et la traite avec mesquinerie (les enfants auront une vie personnelle assez tumultueuse, d'ailleurs).

Le scandale de Panama va être pour beaucoup l'occasion de se venger et de faire tomber un homme compromis par ses relations avec l'escroc Cornelius Herz, impossibles à dissimuler puisque celui-ci commandite le journal de Clemenceau *La Justice*, fondé en 1880. Déroulède, alors élu boulangiste, l'accuse à la Chambre avec rodomontade. Clemenceau a contre lui le plus célèbre de ses grands duels politiques (il s'entraînera longtemps et régulièrement au maniement des armes), se lave de tout soupçon, mais il en subsiste des traces dans le corps électoral : il est battu aux élections de 1893 et écarté du pouvoir pendant neuf ans. C'est le « tunnel » pour lui, mais le cas n'est pas unique dans l'histoire de la III^e République : Rouvier et Caillaux eurent aussi deux carrières politiques successives. Il écrit des romans qui paraissent d'abord sous forme de feuilletons car il a besoin d'argent. Mais si ses ennemis pensent en avoir fini avec lui, ils se trompent. Écarté du pouvoir pendant neuf ans, Clemenceau va déployer une fiévreuse activité de journaliste. Pendant quatre ans, chaque matin, il publie dans *La Justice* des articles dans lesquels il fait preuve d'un nationalisme intransigeant, flétrit l'iniquité de l'ordre social et l'exploitation patronale. Ses articles sont hardis, par la dénonciation des inégalités sociales, de l'exploitation patronale et de l'affaiblissement de la France sur la scène internationale ; il publie aussi des recueils d'articles. En octobre 1897, il devient l'éditorialiste de *L'Aurore*. C'est dans cette position que l'affaire Dreyfus lui permet, peu après, de faire sa rentrée politique.

Son engagement dans l'affaire Dreyfus est tardif mais entier. En 1897 il devient le rédacteur en chef et l'éditorialiste de *L'Aurore* et c'est à ce titre qu'il choisit, lui qui avait comme d'autres d'abord cru à la culpabilité du « traître Dreyfus », le titre « J'Accuse ! » pour l'article de Zola du 14 janvier 1898. C'est ainsi également qu'il prend la tête de la campagne révisionniste, qu'il joue un rôle de premier plan dans la défense de Zola puis dans celle de Dreyfus lors du second procès de Rennes ; il écrit au total 665 articles à propos de l'affaire Dreyfus entre 1897 et 1901. C'est moins le problème de l'antisémitisme que celui de l'indépendance de la justice à l'égard du pouvoir qui le mobilise. Grâce à l'Affaire, il tisse autour de lui un réseau d'amitiés solides, ce qui l'aide énormément dans la préparation des élections de 1902.

Les « grands électeurs » du Var, à qui était échu un siège de sénateur par la mort d'un inamovible, permettent en 1902 de regagner triomphalement le parlement à celui qui avait longtemps réclamé la suppression de la haute assemblée par une révision de la constitution. Ses positions se sont modérées par rapport à celles de ses amis radicaux en matière religieuse : il est au Sénat hostile à la suppression de tout enseignement privé, reprochant aux autres radicaux de vouloir faire de la France une « immense congrégation ». C'est en 1903 que son ami Émile Buré (1876-1952) lui donne le surnom de « Tigre », immédiatement repris par tout le monde. Il prend en 1906 au ministère de l'Intérieur (dans le gouvernement Sarrien, enfin un ministère pour Clemenceau !) des mesures d'apaisement en matière religieuse, mais constatant que le Saint-Siège refuse toute conciliation, il durcit alors sa position. Il définit face à Jaurès la voie réformiste en matière sociale. Clemenceau découvre ainsi par expérience que doctrine et pratique sont deux choses différentes et qu'on ne gouverne pas comme on écrit un éditorial.

Clemenceau n'est parvenu à un ministère puis à la présidence du Conseil (octobre 1906) qu'à l'âge de 65 ans. Remarquons que certaines des idées auxquelles Clemenceau était attaché venaient d'être réalisées. En 1904, l'alliance franco-britannique avait été signée et 1905 avait été l'année de la Séparation de l'Église et de l'État. Cet ancien radical au sens profond du terme, qui avait sincèrement des préoccupations sociales, privilégiées par rapport au politique dans son programme, devient lors de son ministère – le « tombeur de ministères » au gouvernement ! – le « premier flic de France », ce dont il tire gloire. L'homme qui s'était jadis opposé à la conquête coloniale à cause du coût en hommes et en argent de celle-ci maintient la France au Maroc, ce que dénoncent les socialistes, mais son ministère est incontestablement une phase de détente franco-allemande. Clemenceau décide de créer un ministère du Travail pour préparer des réformes sociales en accord avec les organisations ouvrières. La justice sociale qu'il voudrait établir et que cet athée conçoit comme le substitut de la foi, lui apparaît comme un élément d'ordre indispensable. Aussi, quand éclatent les grèves, l'agitation des viticulteurs du Midi, les sanglants incidents de Villeneuve-Saint-Georges et de Draveil, n'hésite-t-il pas à utiliser la force pour réprimer le désordre social et récolte-t-il la haine : son ministère est désigné par affiches comme un « gouvernement d'assassins », lui-même étant « le premier flic de France » ou « la bête rouge ». De même, en matière coloniale, les socialistes l'accusent de reprendre la politique d'intervention au Maroc dont il dénonçait auparavant les dangers dans ses éditoriaux. Par ailleurs, Clemenceau qui soutient son ministre des Finances, Caillaux, dans son projet d'impôt sur le revenu, s'aliène les modérés.

Renversé le 20 juillet 1909, après un des plus longs ministères de l'histoire de la III^e République, Georges Clemenceau retrouve sa propriété de Bernouville dans l'Eure et les voyages (Amérique du Sud), mais aussi l'opposition et l'habitude de renverser les gouvernements : depuis le Sénat, il contribue aux chutes de Briand et Caillaux. En 1913, il ne réussit pas à faire élire Pams à la présidence de la République : c'est la brouille définitive avec Poincaré, l'heureux élu. Il renoue également en 1913 avec le journalisme, fondant *L'Homme libre*, où il multiplie les articles saisissants et passionnés, surtout de politique extérieure. Mais pendant les cinq années 1909-1914, Clemenceau n'a plus que des ennemis politiques. La déclaration de guerre le voit communier un bref moment dans l'Union sacrée au point de se réconcilier (brièvement) avec Poincaré. Dénonçant sans trêve ce qu'il juge comme mollesse dans les gouvernements français du temps de la Grande Guerre – « Mourir n'est rien, il faut vaincre » est restée une de ses plus célèbres formules – , ce président des commissions sénatoriales des Affaires étrangères et de l'Armée est tout particulièrement hostile au gouvernement Briand de 1915-1917. S'étant fait suspendre son journal dès septembre 1914, il change aussitôt le titre en *L'Homme enchaîné*, pour protester contre la censure et prendre pour cibles les hommes politiques, Poincaré et les généraux, à l'exception de Foch, en qui il a confiance, malgré l'opposition de leurs idéologies personnelles. Il renforce l'hostilité que lui voue depuis longtemps la classe politique mais aussi dans l'opinion une image d'homme énergique, au patriotisme sans tache et habitué des visites au front, indispensable, surtout lors de l'année de crises qu'est 1917. D'autant qu'il a acquis beaucoup d'expérience grâce à sa présidence de la commission de l'Armée : il est littéralement désigné par l'opinion publique.

Cela lui vaut l'appel pour former un nouveau gouvernement que lui lance le 19 novembre 1917 le président de la République, malgré l'aversion ostensible qu'il voue à Clemenceau depuis que celui-ci a tout fait en 1913 pour l'empêcher d'accéder à l'Élysée, et malgré l'opposition acharnée des socialistes et de la CGT qui se souviennent de la période 1906-1909. Constituant à dessein un ministère de personnalités effacées, Clemenceau « fait la guerre » dans tous les domaines, comme il l'a annoncé dans son programme : épuration du

« défaitisme », chasse aux embusqués, châtement des traîtres, mais également arrestation sans hésitation et avec jubilation de ceux qui apparaissaient comme les leaders du « pacifisme » sans être le moins du monde des traîtres, Malvy et Caillaux ¹, Clemenceau s'acharnant contre le second. Vieux jacobin, « le Tigre », domine à fond le pouvoir exécutif, conçu dans le sens du Salut public, tenant à l'écart Poincaré, commandant sèchement et sans partage à « ses » ministres, réduisant à un rôle de chambre d'enregistrement le parlement, placé par les événements sous la haute surveillance de l'opinion publique. Il évite de heurter de face le mouvement de grèves de 1918, exerce avec pragmatisme sur l'économie un véritable dirigisme d'État. Ses visites au front, faites souvent au mépris du danger, lui gagnent une immense popularité dans l'opinion, d'autant qu'il manifeste un intérêt sincère pour le sort et le moral des soldats ; il réussit en 1918 à obtenir des alliés et associés l'unité de commandement en la personne de Foch. Il bénéficie de la victoire qui lui fait s'écrier à la Chambre : « Grâce à eux (les combattants), la France, hier soldat de Dieu, aujourd'hui soldat de l'Humanité, sera toujours le soldat de l'Idéal ! ». L'armistice lui vaut le nouveau surnom de « Père la Victoire » ² – la chambre des Députés a déclaré qu'il avait bien « mérité de la Patrie » – , l'élection à l'Académie française – où il ne viendra jamais – , et la visite qu'il rend, en compagnie de Poincaré, aux départements libérés, est certainement son apogée de personnage charismatique. Elle marque en tout cas la fin de la « dictature » supposée du Tigre, qui ne pouvait s'exercer qu'en période de guerre, presque perdue au printemps 1918, gagnée le 11 novembre. Cette dictature très relative est plutôt l'exercice solitaire du pouvoir, contre Poincaré, les ministres et le Comité de Guerre, avec des décisions brutales et des fougades. La popularité de Clemenceau atteint son zénith en novembre 1918, moment qui paraît donner raison à sa façon de gouverner et consacre son personnage de visiteur du front, cf. le monument des Champs-Élysées, près de l'Élysée (*sic*), sur le modèle semble-t-il d'une photo parue dans *L'Illustration* du 9 avril 1918. Mais les rancunes s'accumulent dans l'ombre impénétrable et le conflit politique trouvera son épilogue en janvier 1920 à Versailles : le ver est dans le fruit.

Chef du gouvernement français, il est l'un des trois principaux négociateurs de la Conférence de la Paix. Il obtient la ratification du traité de Versailles à l'issue d'un très long débat par le parlement, qu'il avait tenu totalement à l'écart des négociations. Sur de nombreux points il avait dû céder, ce qui indignes les ultra-nationalistes, menés par Foch, et fait souffler sur les milieux politiques, grâce à Briand, un vent de fronde anticlemenciste ; surtout, la paix de 1919 apparaît *a posteriori* comme trop rigide et trop fragile, mais Clemenceau en est-il l'unique responsable ? Bénéficiant d'un regain de popularité depuis qu'il a été blessé de plusieurs balles de revolver par l'anarchiste Émile Cottin (1896-1936) le 19 février 1919, et depuis qu'il a fait voter la loi limitant la journée de travail à 8 heures (23 avril 1919), Clemenceau voudrait bien couronner sa carrière par la présidence de la République, que Poincaré doit abandonner au terme de son septennat, début 1920. Mais la paix assurée depuis 1919 et critiquée par certains aux yeux desquels Clemenceau apparaît comme « Perd-la-Victoire », l'homme n'est plus indispensable et les manœuvres sont libérées contre lui. Briand, dont la mémoire n'est pas courte, et qui sait que la présidence du Conseil et le Quai d'Orsay lui échapperont si Clemenceau entre à l'Élysée, d'autant plus qu'on peut soupçonner Clemenceau de vouloir surveiller l'application du traité de Versailles depuis la présidence de la République, mène contre lui une campagne habile et sordide, évoquant l'âge du candidat (n'aurait-il pas 86 ans en fin de mandat ?) et son athéisme (la France

¹ S. Berstein, *Histoire du Parti radical*, thèse, FNSP, 2 vol., 1980 et 1982, 487 et 667 p., tome I, pp. 93-97.

² La chanson *Le Père la Victoire* fut composée par Louis Ganne (1862-1923) sur des paroles de Lucien Delormel (1847-1899) et Léon Garnier (1836-1901). L'air, créé par Paulus (1845-1908) en 1888, donne la parole à un vieux soldat qui relate ses souvenirs de combat et souhaite une revanche à la défaite de l'Année terrible.

n'offrirait-elle pas le scandale d'obsèques civiles pour son chef d'État en cas de décès en cours de septennat ?). Ceci porte à la fois auprès de la classe politique traditionnelle, qui a des comptes à régler en nombre, et auprès de la chambre « bleu-horizon » élue en 1919 et de sa majorité de Bloc national : un nouveau personnel, conservateur et catholique bien souvent, veut liquider un passé que Clemenceau incarne à ses yeux et trouver sa place. Un scrutin préparatoire montrant la relative faiblesse de ses chances, Clemenceau refuse de poser sa candidature. Deschanel élu le 18 janvier 1920 président de la République, il démissionne aussitôt de la présidence du Conseil. Il se retire fièrement de la vie politique, à Bernouville, dans l'Eure, près du Gisors de Monet, se consacrant jusqu'à sa mort (24 novembre 1929) aux voyages (l'Égypte, les États-Unis, l'Inde et le Sud-Est asiatique à l'exception de l'Indochine coloniale – jamais il ne mit les pieds dans une colonie française !) – et à l'écriture : un *Démosthène*, un ouvrage de réflexion sur la philosophie et les religions (*Au soir de la pensée*, 1927), et surtout *Grandeurs et Misères d'une victoire*, rédigé pour critiquer âprement la gerbe d'ouvrages hagiographiques sortis en 1929-1930 juste après la mort de Foch (avec lequel il s'était brouillé pendant la Conférence de la Paix) et publié en avril 1930 (1). Un dernier amour, platonique semble-t-il mais intense, aussi. Mais il n'oubliait pas les amis : il s'acharna à faire aboutir l'aménagement de l'Orangerie pour y présenter les *Nymphéas* de Monet et il publia en 1928 un livre sur Monet. Clemenceau avait eu un fils, Michel William Clemenceau (1873-1964), qui fut député (de droite : PRL, Parti républicain de la Liberté) et candidat à la présidence de la République, en 1947.

Un homme politique à la personnalité considérable, dont le passage au pouvoir à la Belle Époque puis pendant la Grande Guerre a bouleversé la tradition de la présidence du Conseil en France : l'après-guerre ne pourra guère s'en remettre.

□ Le régionalisme à la Belle Époque

La crise languedocienne de 1907 a jeté la lumière sur le problème des départements en difficulté économique et mis en exergue le régionalisme dans les France des années 1900. Le régionalisme n'est pas entièrement nouveau car en 1895 une Ligue nationale de décentralisation avait été créée, et en 1900 la Fédération régionaliste française voit le jour. Ce mouvement balaie le Félibrige fondé en 1854 par Frédéric Mistral (1830-1914), Joseph Roumanille (1818-1891) et cinq autres poètes, en déshérence à la fin du XIXe siècle, même si Mistral obtient le Prix Nobel de littérature en 1904. Dans un livre fondateur 2 l'historienne Jocelyne George a écrit ceci :

« À partir de 1900, des élites provinciales dépossédées ou insatisfaites se rejoignent pour accuser un État républicain dominateur ou oublieux. L'opposition entre la province et Paris est, encore une fois, sociale et non géographique. [... Le mot province...] est remplacé, dans un sens positif, par le mot « région », emprunté au

1 *Grandeurs et misères d'une victoire*, Plon, 1930, IV+374 p., réédition, Perrin, 2010, 250 p. Son ex-épouse, dont il avait divorcé en 1891, meurt en 1922.

2 J. George, *Paris province, de la Révolution à la mondialisation*, Fayard, 1998, 285 p., chap. 8 et pp. 223-224. L'année précédente était paru le livre d'Anne-Marie Thiesse, *Ils apprenaient la France. L'exaltation des régions dans le discours patriotique*, MSH, 1997, 131 p. On peut ajouter M. Agulhon, « Conscience nationale et conscience régionale en France de 1815 à nos jours », dans *Histoire vagabonde*, Gallimard, 1988, 2 vol. (recueil d'articles et contributions), tome II, pp. 144-174. Sur le Félibrige, P. Martel, contribution dans P. Nora dir. *Les Lieux de mémoire*, Gallimard, 1984-1992, 3 tomes en 7 vol., III, 2, pp. 566-610.

vocabulaire des nouveaux géographes. La défense de la province se nomme désormais le régionalisme, mais l'accent est mis sur la ruralité, alors que, jusque-là, la province était représentée par les villes maîtresses de la campagne. »

Le sentiment d'un déclin provincial, souligné par le renversement de conjoncture économique, et la perte de prestige de la petite ville, autrefois fief électoral des républicains, et toujours caressée de la plume par Marcel Proust, Jean Giraudoux, Remy de Gourmont et Jules Romains, sont le terreau sur lequel pousse une littérature réparatrice : revues littéraires fondées par de jeunes provinciaux, littérature régionaliste d'un Eugène Le Roy (1836-1907) – *Jacquou le Croquant* est de 1899 – , d'un René Bazin et d'un Émile Guillaumin, souvent cités plus haut, et œuvres de folkloristes, particulièrement actifs au tournant du siècle. Il s'agit désormais de deux contemporains, le celtiste Henri Gaidoz (1842-1932) et sa revue *Mélusine*, fondée en 1878, et l'ethnologue et peintre Paul Sébillot (1843-1917) et sa Société des Traditions populaires, fondée en 1885 (1). Il y a aussi une Société d'Ethnographie nationale et d'Art populaire (1894) et la Renaissance provinciale (1906). Enfin, un rôle important est celui de l'auteur-compositeur-interprète Théodore Botrel (1868-1925), le « barde breton », antidreyfusard et membre de la Ligue de la Patrie française 2, propulsé dans la pleine gloire par *La Paimpolaise*, qu'il crée au Concert parisien en 1895, et auteur du *Mouchoir rouge de Cholet* (1900), du *Petit Grégoire*...

Ce régionalisme littéraire cousine avec un régionalisme politique, qui substitue délibérément le mot « région » au mot « province » et propose de diviser le territoire métropolitain en régions homogènes centrés sur des métropoles régionales. Le plus ardent propagandiste de ce régionalisme est Jean Charles-Brun (1870-1946), professeur agrégé, félibre et fondateur de la Fédération régionaliste française en 1900, dont il sera le secrétaire général jusqu'à sa mort 3. Ce régionalisme rejoint d'une part les idées de Le Play, d'autre part à la fois Charles Maurras et la droite conservatrice de Louis Marin (1871-1960) 4, du même âge que Charles-Brun et président de la Fédération à partir de 1906. Une Ligue de Représentation professionnelle et d'Action régionaliste, centrée sur les intérêts économiques, est fondée en 1911 par Jean Hennessy (1874-1944), député

1 A.-M.Thiesse, *Écrire la France. Le mouvement littéraire régionaliste de langue française entre la Belle Époque et la Libération*, PUF, 1991, 314 p., *passim*. Pour ce qui concerne l'évolution du mythe de la « parisienne », voir E.Retaillaud, *La Parisienne. Histoire d'un mythe, du siècle des Lumières à nos jours*, Seuil, 2020, 428 p., chapitre 6.

2 B.Joly, *Dictionnaire biographique et géographique du nationalisme français (1880-1900)*, Honoré Champion, 1998, 687 p., pp. 71-72.

3 A.-M.Thiesse, *Écrire la France. Le mouvement littéraire régionaliste de langue française entre la Belle Époque et la Libération*, PUF, 1991, 314 p., *passim*, notamment pp. 89-102.

4 Notices dans G. & S.Berstein, *La Troisième République*, M.A. Éditions, coll. « Le Monde de ... », 1987, 356 p., pp. 201-202 et dans J.-Fr.Sirinelli dir., *Dictionnaire historique de la vie politique française au XXe siècle*, PUF, 1995, 1 068 p., réédition, 2003, coll. « Quadrige », 1 254 p., pp. 749-751.

(de gauche) de la Charente. Elle prône des assemblées régionales, composées de représentants des catégories socio-professionnelles. Mais un vague régionalisme culturel, plus républicain, s'inspire du *Tableau géographique de la France* du géographe Paul Vidal de La Blache (voir plus haut), auteur très lu et influent qui ne dédaigne pas de prôner le rôle d'intermédiaire de la région entre Paris et le département et d'inspirer quelques modifications de programmes, en faveur de l'histoire locale, dans la formation des instituteurs.

□ **Fin du Bloc et reclassements politiques**

Par-delà un Clemenceau qui avait heurté les socialistes et mécontenté la droite, le Bloc des Gauches se trouvait définitivement condamné. Moribond depuis l'existence des « dissidents » du temps de Combes, le Bloc des Gauches va voir quelques tentatives de le reconstituer, mais les essais de reclassement au centre vont s'y opposer ; la vie politique va donc perdre de sa simplicité, car c'en est fini de la guerre franco-française entre la gauche et la droite, telle que l'Affaire l'avait réveillée, et de surcroît pèsent fortement les questions sociale et nationale. Déjà le ministère Rouvier était un épilogue de la période du Bloc, mais le combat commun qu'avait puissamment été la Séparation et la forte présence des radicaux dans le gouvernement Clemenceau avaient un peu masqué le phénomène. Le 20 juillet 1909, privé du soutien de la droite qui espérait faire de la crise ministérielle l'occasion d'une véritable redistribution des forces, Clemenceau fut victime d'un incident-prétexte. Théophile Delcassé, alors président de la Commission de la Marine, critiqua l'emploi des crédits pour la flotte. Attaquant maladroitement celui qui avait été sept ans ministre des Affaires étrangères et jouissait d'une grande popularité, abandonné par une partie des radicaux, le « Tigre » fut renversé par 212 députés ; 175 l'avaient soutenu certes, mais un tiers s'étaient abstenus, marquant leur désir d'en finir avec la jeune tradition des majorités « républicaines ». Le gouvernement comptait 33 mois d'existence, dépassant d'un mois la durée du cabinet Combes, et il ne lui en manquait plus que trois pour rattraper le record de Waldeck-Rousseau !

Ce désir des députés, c'était condamner du même coup la notion de Défense républicaine, celle de Bloc, et la stabilité gouvernementale bien réelle qui durait depuis 1899 et Waldeck-Rousseau, ouvrant une ère d'instabilité, d'autant plus profonde que dans le pays un large consensus « de gauche », alliant une certaine bourgeoisie avec les partis politiques représentatifs de la classe ouvrière, s'était manifesté au sujet de la Séparation. Cette ère fut marquée par des caractères nouveaux : c'est en politique une seconde Belle Époque qui commence. Mais elle ne fut pas seulement distinguée par la fin de la stabilité, d'autant que

des aspirations à la réforme de la vie politique se firent jour : il faut s'interroger sur la signification du ministère Briand de 1909.

Y a-t-il reclassements et mutations du système politique ? Une première ample transformation consiste sans aucun doute en une mutation du personnel politique. Jusqu'en 1902 la classe politique était restée composée pour l'essentiel de représentants de la moyenne bourgeoisie ; avec les élections législatives de 1902 on entre véritablement dans une République radicale : les membres de la petite bourgeoisie tiennent une place plus grande au Palais-Bourbon. La vie parlementaire est à partir de leur entrée en politique leur existence entière, et d'abord non plus un violon d'Ingres mais toute leur vie matérielle : l'absence de fortune personnelle ou familiale leur rend nécessaire la réélection, cela avait été le cas déjà de Clemenceau après Panama. Ils deviennent de véritables professionnels de la politique, dont l'indemnité parlementaire est un salaire indispensable et dont le style tranche d'ailleurs par rapport au mode de vie de leurs devanciers au Luxembourg et au Palais-Bourbon. Les observateurs sont frappés par un certain débraillé, surtout par le tutoiement qui se répand entre des députés qui ont vraiment l'impression d'être des collègues au sein d'un unique « corps » civique ; les traditionalistes sont scandalisés par le désir de relèvement de l'indemnité parlementaire, fort logique au contraire à partir du moment où celle-ci est l'équivalent d'un revenu.

L'indemnité était restée au taux de 25 francs par jour, fixé, par les parlementaires eux-mêmes... en 1848 ; inflation séculaire et augmentation des charges pesant sur les parlementaires – second domicile à Paris pour les provinciaux, abandon du métier car être député occupe davantage, secrétariat... – étaient venus en rogner le pouvoir d'achat. Le 22 novembre 1906, un vote à la sauvette – la question n'était pas à l'ordre du jour – , acquis à main levée et sans difficulté – il n'y avait pas une quarantaine de députés en séance – porta le chiffre annuel de 9 000 à 15 000 francs (de 27 000 à 45 000 €, environ). Pour la campagne de presse antiparlementaire qui s'ensuivit, les députés devinrent les « Quinze Mille », les « Q.M. », les *quinzemillistes*, alors que la mesure se justifiait ; elle fut contemporaine de l'institution de l'indemnité parlementaire outre-Rhin et devança de peu la même innovation outre-Manche ¹.

Cette démocratisation du personnel des députés, qui nourrit un antiparlementarisme de droite, se fait dans un second contexte, celui d'une transformation de la notion même de député. Celui-ci est de moins en moins un

¹ Y. Billard, *Le métier de la politique sous la IIIe République*, Presses universitaires de Perpignan, coll. « Études », 2003, 222 p. La critique était double : la forte augmentation et le vote par et pour les parlementaires : en 1938 il sera décidé que les indemnités seront désormais indexées sur les revenus de la fonction publique.

personnage parlementaire représentant au Palais-Bourbon la Nation tout entière et libre de se déterminer avec l'unique consultation de sa conscience, conception qui remontait au fond aux États généraux de 1789. Il est devenu en quelques années le double représentant d'un de ces partis modernes qui sont apparus depuis peu et de sa circonscription, pour l'heure un arrondissement, vers lequel il regarde et pour lequel il intervient fréquemment, attentif qu'il est à sa nécessaire réélection tous les quatre ans. Lié par le clientélisme d'arrondissement, le député l'est aussi par des usages parlementaires qui privilégient de plus en plus le collectif. Ce sont d'abord les commissions permanentes du Palais-Bourbon, codifiées en 1902, au nombre de 17 puis de 20, que le Sénat imitera pendant le temps du Bloc national (1919-1924). Après 1910 d'ailleurs ces commissions ne sont plus désignées par les bureaux mais par les groupes parlementaires ; par là même c'est assurer le triomphe de l'existence de ces groupes et de la notion d'inscription dans un seul d'entre eux. Fréquemment on s'inscrivait auparavant à deux groupes ou on ne s'inscrivait pas du tout ; un « indépendant » n'aura désormais plus comme ressource que de s'inscrire au groupe des « non-inscrits » ! Par le biais de cette disposition, on est donc passé d'une vision individualiste du parlementaire, celle du temps de la République de Jules Ferry, à une conception organisée, d'autant plus que l'habitude des lourdes cotisations payées par les parlementaires à leurs partis s'est répandue. Mais pas d'anachronisme : au centre, à droite, mais aussi à gauche, les groupes ne correspondent pas exactement aux partis ; seul le groupe SFIO est l'expression exacte d'un parti (socialiste unifié). La Belle Époque n'est donc pas encore vraiment le temps de la République des partis, et belle est encore la place des grandes personnalités indépendantes comme Briand et Clemenceau. On voit aussi le radicalisme de plus en plus sensible à la nécessité tactique de la défense des classes moyennes, réservoir social du parti, notamment au temps des débats sur l'impôt sur le revenu ; les liens entre parti radical et groupes de pression étant nets, les sociétés de défense d'intérêts se juxtaposant aux sociétés de pensée si actives à l'époque de Combes, le radicalisme ne cesse-t-il pas d'être lui-même ?

Une autre transformation concerne le bicamérisme. Le Sénat avait déjà à la fin du siècle précédent renversé un gouvernement (voir plus haut), l'usage lui en reconnaît désormais le droit, qu'il exercera contre Briand en 1913, et qui est d'autant plus important que l'instabilité ministérielle s'installe. Surtout, le Palais du Luxembourg prend subtilement un poids croissant dans la vie de la République et annonce le rôle considérable joué par le Sénat de l'après-guerre. Les trois plus longs gouvernements de la Belle Époque ont eu pour chef un

sénateur, et à partir de Loubet s'est instauré la coutume d'élire en Congrès le président du Sénat comme chef de l'État.

Ces us et coutumes nouveaux ne pouvaient redorer le blason du régime ; l'instabilité ministérielle, l'absence de grand débat intérieur une fois votée la Séparation, et les Q.M. ravivèrent l'antiparlementarisme, sur lequel soufflèrent l'Action française et le syndicalisme révolutionnaire. La première présentait depuis la charnière des deux siècles un corps de doctrine cohérent qui pouvait passer pour une solution de rechange et qui attira désormais beaucoup chez les intellectuels, les conservateurs et les nationalistes de cœur.

A contrario, des aspirations à une réforme des institutions se firent jour parmi certains milieux politiques. L'Action libérale populaire demanda l'établissement du droit au référendum, un élargissement du collège électoral élisant le Président de la République et la création d'une Cour suprême. Les nationalistes réclamaient par la voix de Déroulède l'élection du chef de l'État au suffrage universel et une désignation extra-parlementaire des ministres. Mais c'étaient là deux milieux marginaux en termes parlementaires et l'écho de ces idées fut furtif. Tel fut aussi le cas pour certains hommes comme Poincaré qui préconisèrent de revenir à la lettre des lois constitutionnelles de 1875, de façon à redonner en totalité au Président de la République ses pouvoirs théoriques, amoindris depuis la « constitution Grévy » de 1879 et la pratique ultérieure.

Beaucoup plus important fut par contre l'écho d'une autre proposition, celle de la représentation proportionnelle, formulée, nous l'avons vu, à partir de la fin des années 1880, largement discutée dans toute l'Europe occidentale et censée protéger notre pays contre les influences et clientélismes locaux, la pression des intérêts d'arrondissement et les combinaisons louches avant le second tour ¹. Elle devait au contraire garantir un parlementarisme sain, efficace, mais lié grâce au scrutin de liste aux partis politiques. Nombreux étaient ceux de ces derniers qui se prononcèrent en faveur de la réforme : SFIO, Alliance démocratique, progressistes désireux de restaurer les élites traditionnelles, chrétiens-sociaux et démocrates-chrétiens, tous désireux de secouer la tutelle radicale. Quelques radicaux y étaient favorables, ainsi Yves Guyot (1843-1928), dreyfusard qui prend la tête d'une Ligue, et Ferdinand Buisson, le gros du parti défendit le scrutin d'arrondissement, qui assurait une représentation confortable et permettait des alliances multiformes, et la coalition des « républicains » était fort hétéroclite et mouvante : le parti socialiste n'est unanime qu'en apparence et des hommes comme l'abbé Lemire changent d'avis. Mais la cause proportionnaliste,

¹ G.Le Béguec, « La représentation proportionnelle. Cent ans de controverses », dans *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 9 (janvier 1986), pp. 67-80 et Y.Billard, *Le métier de la politique sous la IIIe République*, Presses universitaires de Perpignan, coll. « Études », 2003, 222 p., pp. 120-123.

adoptées par les loges maçonniques, soulève l'enthousiasme d'une frange considérable du monde intellectuel, de l'écrivain Anatole France à des mathématiciens, en passant par les historiens Victor Bérard et Ernest Lavisse, le géographe Vidal de La Blache et en incluant des philosophes comme Bergson et des économistes comme Charles Gide et Paul Leroy-Beaulieu. Les moments forts de la discussion politique sont l'affaire des Q.M., en 1906, et les années 1911 à 1913, où s'illustre vigoureusement et habilement l'opposition à la RP du jeune Georges Mandel ¹. La Chambre adoptera en 1911 la « RP » mais la volte-face de Briand, qui après avoir pourfendu « les petites mares stagnantes et croupissantes » du scrutin d'arrondissement, à Périgueux le 10 octobre 1909 – il n'envisageait alors qu'un scrutin de liste majoritaire dans le cadre départemental – était devenu hostile au changement électoral, ainsi que le poids des radicaux firent échouer la réforme au Sénat, qui avait tout intérêt au maintien du statu quo. Le puissant mouvement d'opinion en faveur de la représentation proportionnelle n'a pas suffi à emporter la décision ; sans doute la classe s'est-elle d'ailleurs méfiée de l'intervention massive de l'opinion. Il faudra attendre les lendemains de la Grande Guerre pour voir renaître la discussion, comme celle concernant le vote des femmes, nous le verrons dans la troisième partie. Il n'y eut donc aucune modification des institutions politiques, alors qu'on observait une mutation de la vie parlementaire.

Quelle est la signification du ministère constitué par Briand, le « monstre de souplesse », en 1909 ? Après une décennie de stabilité gouvernementale remarquable et rompant avec ce qu'on avait cru être définitivement la tradition de la Troisième République, la chute de Clemenceau et l'arrivée au pouvoir de Briand marquent le temps du retour à la fragilité ministérielle : onze gouvernements vont se succéder jusqu'à la guerre, chacun n'ayant donc qu'une durée moyenne de six mois et l'un d'entre eux ne tenant que trois jours. Certes, quatre de ces ministères furent dirigés par Briand, mais globalement le régime donne l'impression, justifiée, d'être revenu à sa tare principale, ce qui provoquera un certain regain d'antiparlementarisme, mais assez redondant et traditionnel par rapport à ce que le régime avait affronté à la fin du siècle précédent.

Cette nouvelle conjoncture politique est due à la conjonction de la dislocation du Bloc et des reclassements à gauche : passage de la SFIO dans

¹ Pseudonyme de Louis Georges Rothschild, 1885-1944. Deux biographies : J.J.-N. Jeanneney, *Georges Mandel. L'homme qu'on attendait*, Seuil, 1991, 190 p., réédition Tallandier, 2009, 190 p., réédition, Seuil, 2015, 199 p. ; B. Favreau, *Georges Mandel ou la passion de la République (1885-1944)*, Fayard, 1996, 568 p. Mais aussi Fr. Delpla, *Qui a tué Georges Mandel (1885-1914) ?*, L'Archipel, 2008, 428 p., et, pour l'usurpation du titre de normalien, J.-F. Sirinelli, *Génération intellectuelle. Khâgneux et normaliens dans l'entre-deux-guerres*, Thèse, Fayard, 1988, 721 p., réédition, PUF, coll. « Quadrige », 1994, 720 p., pp. 128-131.

l'opposition à cause de l'inertie des radicaux et division du parti radical. Briand le sentit et pour se protéger forma le 24 juillet 1909 un cabinet, qui empruntait à Clemenceau une partie de ses anciens ministres, qui s'orientait plus au centre, qui se privait de Caillaux, momentanément encombrant pour cause d'impôt sur le revenu, mais prenait à nouveau Millerand, toutefois cantonné aux Travaux publics, Postes et Télégraphes. Sa seconde grande prudence fut d'ajourner, comme nous venons de le voir, la réforme électorale après s'être avancé lors du discours de Périgueux. Aristide Briand, l'ancien farouche militant révolutionnaire, l'ancien secrétaire général du Parti socialiste français formé par Jaurès, avait gagné le titre d'homme d'État avec la Séparation qui l'avait mis en vedette. Ce « monstre de souplesse » (Clemenceau) se montra un chef de gouvernement pragmatique et réaliste fort éloigné des convictions révolutionnaires de sa jeunesse ; « l'endormeur » voulut être le président du Conseil de « l'apaisement », réussira-t-il à être « le sauveur » ? En tout cas, l'homme, qui ne manquait pas de qualités et d'une excellente connaissance du monde parlementaire, se voulait jouer hors des partis le jeu d'un rassemblement des individus, profitant de l'affaiblissement du parti radical.

Briand se voulut aussi dans le domaine social — n'oubliant pas que la question sociale avait été au premier plan dans les années précédentes — l'initiateur d'un courant de réformisme de la société et d'unanimisme, cherchant à mettre sur pied avec les syndicalistes « raisonnables » un programme de « participation » — le terme avait déjà été employé par le Suisse Jean de Sismondi (voir plus haut) — répudiant la grève et la répression patronale, remplaçant l'ère des conflits sociaux par celle de la solidarité entre les classes : ici également réussira-t-il ?

Dans le domaine politique, il n'y avait plus qu'à attendre les élections législatives, fixées au printemps 1910, et qui furent, comme nous le verrons, marquées des signes d'une autre ère, quoique toujours Belle Époque : pas d'affrontement de deux camps principaux comme l'affaire Dreyfus en avait donné l'habitude, un grand nombre des nouveaux députés, tous les élus s'inscrivant ensuite à un groupe parlementaire exclusif, la liste des membres de ceux-ci étant publiée au *Journal officiel*. La législature sera dominée, au Parlement et dans l'opinion, non plus par la question religieuse, la question sociale ou celle de la RP, mais par la question nationale : une autre époque...

Celle qui s'achève en 1909 avec le ministère Briand n'a au total pas été de mince importance, avec la Séparation, les Inventaires, Clemenceau au pouvoir trois ans, l'agitation ouvrière et celle des vigneron, la mort du Bloc des Gauches né de l'affaire Dreyfus et les mutations du système politique.

Ces mutations internes apparaissent avec le recul du temps bien moindres que celles qui affectaient le monde extérieur et les relations internationales depuis 1905. Elles nous forcent à un retour en arrière. Dans les premières années de la Belle Époque le « dehors », dont Delcassé était en charge depuis 1898 comme ministre des Affaires étrangères, n'était pas au premier plan. Il était de toute façon rassurant : comme ajoute Combes lors de son inauguration de la statue d'Ernest Renan dans sa ville natale de Tréguier en 1903, « de quelque côté que se portent nos regards nous n'apercevons au-delà des frontières que des visages souriants ou tout au moins pacifiques. » ¹

La France se rassurait aussi en pensant qu'elle était à la tête d'un empire colonial, immense tache rose dessinée outre-mer. Mais il y avait l'Allemagne, toujours. L'académicien Paul Hervieu (1857-1915) ² oppose la Semeuse à la « Germanie » des timbres d'usage courant du Reich :

« La France semeuse, vêtue d'aimable lin, dans le grand geste ouvert des semailles, sème à tous les vents les grains de la civilisation. [...] L'Allemagne, à la face dure, est casquée d'une couronne massive ; une main ramenée dans le sens égoïste qui est vers soi-même ; gantelée de mailles, cette main serre une poignée de glaive ; c'est la menace. La poitrine est cuirassée et ces deux rondelles de métal bombé indiquent quel serait l'allaitement maternel pour l'humanité à naître quand celle-ci aurait à le chercher dans cette ferronnerie. »

Avec les crises marocaines la forte possibilité d'une guerre contre l'Allemagne devient-elle pour beaucoup de Français une considération qui domine toutes les autres ?

¹ L'érection de la statue de Renan, en face de la cathédrale, avait été soutenue par le député « républicain socialiste », comte refusant de porter son titre Gustave de Kerguézec (1868-1955, mentionné dans B.Fuligni, *Les lois folles de la République*, J.-C.Lattès, 2021, 266 p., p. 59).

² Voir G.Leroy & J.Bertrand-Sabiani, *La vie littéraire à la Belle Époque*, PUF, 1998, 383 p., p. 67 pour son indice de notoriété sociale.

Chapitre 13. La « plus grande France » et la conjoncture extérieure de 1905

Les *questions* « nationale », « sociale » et « religieuse » régnaient depuis plusieurs décennies sur les préoccupations des Français, l'une ou l'autre dominant, selon les moments. À l'évidence, la première était, depuis quelques années, sinon oubliée du moins en sommeil, grâce aux « visages souriants ou tout au moins pacifiques » que l'on pouvait apercevoir au-delà des frontières, dans les débuts de la Belle Époque. La question nationale se réveilla en 1905, nous conduisant à un retour en arrière : quelle situation a été faite à la France dans le contexte colonial et international ? La conjoncture extérieure de 1905 devra être définie sans obscurité : s'agit-il réellement de périls extérieurs, les facteurs de paix apparaissent-ils, au contraire, et que pensait l'opinion publique ? Et la crise de 1905 va néanmoins permettre d'étendre la « plus grande France », expression forgée deux ans plus tôt.

Sommaire du chapitre 13

- La situation au début de la Belle Époque : la « plus grande France »
- La situation au début de la Belle Époque : un étranger rassurant
- La « plus grande chose », l'armée française
- Les anticolonialismes
- L'impérialisme économique
- La conjoncture extérieure de 1905
- Périls extérieurs ou paix ?

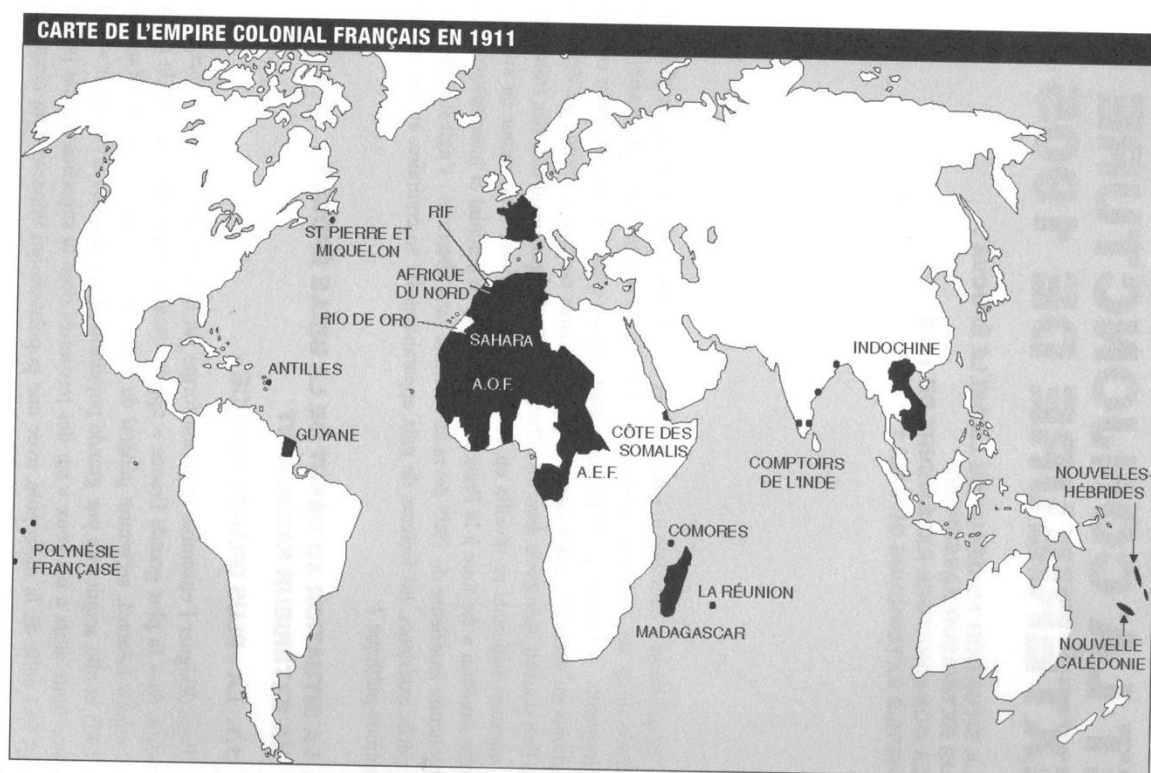
La situation au début de la Belle Époque : la « plus grande France »

Pour désigner l'ensemble imposant formé par la métropole et l'outre-mer, l'expression de « la plus grande France » apparut pour la première fois sous la plume de Jacques Liotard (1869-1940), secrétaire général de la Société de Géographie de Marseille, en 1903. Le « drapeau civilisateur » de la France flotte alors, à ses yeux, « sur des territoires dont la superficie atteint près de vingt fois celle de la métropole, avec une population qui dépasse d'un cinquième celle de notre pays. »

L'expansion coloniale a fait passer l'empire colonial de 900 000 km² en 1876 à plus de 10 millions sous la Belle Époque et de 6 à 55 millions d'habitants. Au Maghreb, un relatif peuplement de l'Algérie a été fait, le protectorat français a été établi sur la Tunisie et la Belle Époque sera l'ère des accords internationaux donnant à la France une position prédominante sur le Maroc. Les colonies françaises sont nombreuses en Afrique subsaharienne ; en

deux phases (1885 et 1896) Madagascar est devenue française. Le partage colonial entre grandes puissances s'est étendu à l'Indochine : au Cambodge et à la Cochinchine, sous souveraineté française depuis le Second Empire, la France a ajouté les protectorats du Tonkin et de l'Annam en 1885 et une installation au Laos en 1893. Tandis qu'un accord franco-anglais maintenait le Siam comme État-tampon (1896), l'exploitation économique du Viêt-nam – ensemble « pacifié » depuis peu et formé par la Cochinchine, l'Annam et le Tonkin – a commencé, et la France participe au *break up of China*.

Cet ensemble a été établi au prix de frictions avec des rivaux, au temps de la « course au clocher » de la fin du XIXe siècle, entre compétiteurs européens (le *scramble* des auteurs anglo-saxons). Comment l'empire colonial conquis et cartographié ci-après est-il organisé et mis en valeur ?



La haute direction de cet ensemble vaste et peuplé est partagée entre plusieurs ministères, comme dans beaucoup d'autres pays : celui de la Marine qui joue de la tradition et des moyens, celui des Colonies, créé formellement et logiquement en 1894, mais déjà institué en fait par Gambetta lors de son « grand ministère » en 1881 sous la forme d'un sous-secrétariat d'État – théoriquement rattaché au Commerce ou à la Marine, mais en réalité indépendant – , tandis que les départements algériens ressortissent au ministère de l'Intérieur et que le quai d'Orsay est en charge des protectorats importants, pour l'heure peu nombreux. En outre, une École coloniale fonctionne depuis 1889 dans le but de

former des magistrats et des fonctionnaires, mais son recrutement n'est pas encore tel qu'elle puisse pourvoir à tous les postes ouverts. Une grande hétérogénéité des types d'administration en résulte, d'autant plus que, dans le détail, il faut tenir compte de l'existence en Algérie des « communes mixtes », plus ou moins adaptées au droit indigène, et des « territoires du Sud », militaires, ainsi que d'éléments représentatifs et consultatifs qui assistent le Gouverneur général : les « délégations financières » (qui votent le budget depuis 1898) et le Conseil de gouvernement. Dans les colonies *stricto sensu* on trouve aussi de tels éléments, évidemment remplis d'Européens, mais avec des organisations variables : Conseil colonial, Conseil de gouvernement, Conseil privé, assemblée consultative. En plus, une partie des colonies d'Afrique sont réunies en une Afrique occidentale française (A.O.F.) depuis 1895, celles d'Indochine en une Indochine française (ou Fédération indochinoise) depuis 1887 et il subsiste dans les protectorats les souverains locaux et historiques. Il faut ajouter que dans les « vieilles colonies » tous les habitants de sexe masculin sont citoyens français de plein exercice : les très anciennes communes sénégalaises, la Martinique, la Guadeloupe, la Guyane, Saint-Pierre-et-Miquelon, la Réunion et les comptoirs de l'« Inde française » élisent donc conseils et parlementaires, et les lois métropolitaines leur sont applicables. La réalité n'est en fait pas simple car les lois bénéficient d'adaptations, la Cochinchine de députés, et la Guyane et le Sénégal n'ont pas de sénateurs ¹...

L'Algérie a dans les débuts de la Troisième République été assimilée à la métropole, « erreur fondamentale » selon Jules Ferry ; une réforme capitale a en 1896 – une nouvelle fois cette date ! – détaché une bonne partie des services civils des ministères parisiens en les plaçant sous l'autorité du gouverneur. On a de toute manière longtemps hésité pour l'empire colonial entre l'assimilation – centralisation, gouvernement direct par la France, utilisation des lois françaises – et l'association – maintien des autorités et coutumes traditionnelles, adaptation de la législation métropolitaine – sans homogénéité dans la solution. La première réponse correspondait à l'héritage de la Révolution française et au messianisme moralisant et scientifique du colonisateur, sous-estimant à l'évidence les obstacles ; des psychologues insistaient au contraire sur l'impossibilité d'assimiler des races différentes, d'autres font valoir le coût énorme de l'assimilation, et la doctrine de l'association sera systématisée par Jules Harmand (1845-1921), haut fonctionnaire du ministère des Affaires étrangères en 1910 en préconisant « la plus grande somme d'indépendance

¹ Pour aller plus loin : J.Binoche, *La France d'outre-mer et sa représentation parlementaire de 1789 à nos jours*, L'Harmattan, 2019, 232 p.

administrative, économique et financière qui soit compatible avec la plus grande dépendance politique possible »¹. Localement et avec empirisme, c'est l'« administration directe » (française) qui domine au début de la Belle Époque, quoiqu'il subsiste ici ou là des institutions antérieures. L'efficacité d'une telle administration n'est pas grande, même si l'éloignement vis-à-vis de Paris impose avec bon sens de donner beaucoup d'initiative à la colonie et de régulariser et accepter après coup : les hauts fonctionnaires sont de passage, les meilleurs administrateurs préfèrent la métropole ou limitent leurs vœux aux grandes villes des colonies, les distances laissent le champ libre au manque de caractère, à la corruption, à l'aveuglement et à la médiocrité dans les postes « de brousse ». Le tableau n'échappe pas à l'opinion éclairée en métropole et outre-mer.

En termes de mise en valeur, les différences sont encore plus considérables entre les différents ensembles de colonies. L'Indochine est de loin celui qui l'emporte par la richesse et la population : une douzaine de millions d'habitants cultivent le riz et pêchent, mais les indigènes sont appauvris et les cinq territoires indochinois sont dominés par une Banque de l'Indochine fondée en 1875 (2). La création en 1908 des Sociétés indigènes de prévoyance et de secours (comme en Algérie) n'atténua qu'à peine le fléau, car elles profiteront surtout aux gros propriétaires terriens. L'insertion dans l'économie capitaliste a signifié le progrès de la riziculture d'exportation (la surface globale consacrée au riz a doublé entre 1880 et 1900), la concession de vastes étendues aux Européens et l'exacerbation des inégalités sociales parmi les indigènes, d'autant plus que sont apparus tant des négociants que des ouvriers. Le poids de l'usure se double de celui de l'impôt : impôt direct, impôts sur le sel, l'alcool et l'opium. Les investissements publics et privés, qui ont beaucoup augmenté depuis la nomination de Paul Doumer (1857-1932)³ en 1897 au poste de Gouverneur général — réseau routier et ferroviaire, équipement portuaire, mines — n'empêchent pas les exportations d'être moins fortes que les importations.

¹ Voir G.Salkin, *Le triple destin de Jules Harmand, médecin, explorateur, diplomate*, Economica, 1992, 129 p., son médiocre démarquage dans la notice bio-bibliographique de Julie d'Andurain, *Colonialisme ou impérialisme ? Le parti colonial en pensée et en action*, Léchelle, Zellige, 2017, 448 p., pp. 23-33, et N.Broc, *Dictionnaire illustré des explorateurs français du XIXe siècle*, CTHS, 1988-1999, 4 vol.

² Yasuo Gonjo, *Banque coloniale ou banque d'affaires. La Banque de l'Indochine sous la Troisième République*, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 1993, 429 p.

³ Une biographie récente : Amaury Lorin, *Paul Doumer. La République audacieuse*, Champ Vallon, 2022, 416 p. Notice par Nicolas Roussellier dans J.-Fr.Sirinelli dir., *Dictionnaire historique de la vie politique française au XXe siècle*, PUF, 1995, 1 068 p., réédition, 2003, coll. « Quadrige », 1 254 p., pp. 372-373, et « personnage » présenté dans J.Garrigues, *La République incarnée. De Léon Gambetta à Emmanuel Macron*, Perrin, 2019, 464 p.

Les colonies françaises d'Afrique sont largement dominées par l'agriculture vivrière traditionnelle, souvent itinérante (et sur brûlis), mais de très vastes concessions de plusieurs millions d'hectares ont été accordées depuis 1893. Leur rendement économique est très médiocre et elles se sont signalées par des abus graves : travail forcé, otages, mortalité élevée et stérilisation de sols. Comme en Indochine, la pression fiscale est forte et le commerce extérieur déficitaire. La paysannerie africaine a souffert de l'irruption de l'économie capitaliste monétaire : l'agriculture vivrière est d'ores et déjà en recul ; un servage de fait est très important en Afrique occidentale, tandis que se manifeste l'essor des *dioula*, les commerçants.

La colonisation de Madagascar, grande île gouvernée jusqu'en 1905 par Joseph Gallieni (1849-1916), met l'accent sur les vastes concessions aux Européens, de 100 000 hectares et davantage, les produits tropicaux, les mines et la pression fiscale, alors que baisse le prix des produits agricoles. C'est une certaine ressemblance avec la colonisation indochinoise, mais la balance commerciale est ici positive et l'assimilation prévaut depuis le départ de Gallieni.

L'Algérie est le seul territoire qui ressortisse à la catégorie de la colonisation de peuplement et non d'exploitation : un demi-million d'Européens l'habitent, dont une bonne partie sont des citadins et non ces propriétaires terriens qui ont mis en valeur les céréales, les cultures maraîchères et la vigne, depuis les temps du phylloxéra en France. Le commerce extérieur est entièrement assuré par des bateaux français et il n'y a pas de droits de douane entre la métropole et l'Algérie. En conséquence, celle-ci subit le contrecoup de toutes les crises et de tous les ralentissements économiques français ; second grave problème, les paysans ont une situation démographique et administrative telle que leurs terres sont de moins en moins productives. Les Sociétés indigènes de prévoyance (S.I.P.) créées en 1893 ne résolvent guère la question. Le 26 avril 1901 éclate l'insurrection de Margueritte (Aïn Torki), qui dure jusqu'au 1er mai et se solde par un procès à Montpellier en 1903 (27 condamnations, au maximum à perpétuité). En Tunisie, la colonisation a commencé dès avant 1881, elle revêt une forme rurale — les colons français possèdent un demi-million d'hectares — , bancaire et minière, mais ici les Italiens (en 1900 : 11 000) sont très largement majoritaires parmi les Européens.

Les résultats de la mise en valeur ne sont guère impressionnants au total ; c'est que l'empire colonial a peu attiré les capitaux français, ne recevant pas même dix francs sur cent que les Français placent hors des frontières. Mais, en sens inverse, il faut savoir que les colonies coûtent peu au contribuable métropolitain et qu'elles représentent un partenaire essentiel — le troisième — et

en progrès constant du commerce international de la France : voici la double conséquence de la pression fiscale et du « monopole du pavillon ». En outre, les efforts métropolitains se sont portés dans trois autres directions. Une action sanitaire a été menée par les médecins coloniaux et les cinq Instituts Pasteur des colonies ; elle n'est pas négligeable, quoique l'imagerie l'ait complaisamment exagérée. Les gouvernements anticléricaux du début de la Belle Époque n'ont pas entravé l'action religieuse, menée par des ordres missionnaires spécialisés, et dont au niveau des conversions les résultats ne sont importants qu'en Cochinchine et au Tonkin. Une certaine scolarisation est entreprise, mais ici comme en métropole l'État républicain est un tard venu, après l'école coranique des pays musulmans et l'école missionnaire ; de plus son effort a été très mesuré : la proportion d'enfants scolarisés ne dépassera un dixième dans aucun territoire colonial en 1914, ce qui est en totale contradiction avec à la fois la politique d'assimilation et celle d'association. Pour encourager la démographie « blanche » aux colonies une Société française d'émigration féminine, inspirée de ce qui se faisait outre-Manche est créée par Joseph Chailley-Bert (1854-1928), le secrétaire général de l'Union coloniale française, en 1897. Elle est clairement conçue comme une sorte d'agence matrimoniale, destinée à procurer une situation avouable et un époux légitime à des « jeunes filles » de métropole. C'est donc non seulement contribuer à peupler les colonies françaises mais aussi purger la métropole de femmes « en trop » et d'inquiétante « qualité ».

Quel bilan peut-on établir des responsabilités manifestées dans le courant expansionniste ? Volonté de puissance ou simple addition de causes diverses ? Le problème n'est pas simple dans l'historiographie française et étrangère ; le point final n'est sûrement pas écrit. En nous en tenant pour l'instant à un ordre non discriminant, nous pouvons *a posteriori* énumérer une demi-douzaine de types de causes, mais était-ce si clair pour le contemporain ? Des causes intellectuelles ont certainement joué : il y a eu, dès les années 1880 au plus tard, établissement d'un lien très fort entre passion de la découverte et colonisation, entre passion de l'étude et assise de la domination française.

Un vieux débat, essentiel (et non achevé), chez les idéologues et les historiens concerne la part des explications économiques de la colonisation. Toute l'Europe en expansion a besoin de matières premières et de débouchés. Jules Ferry a dit que la politique coloniale était « fille de la politique industrielle », Eugène Étienne, avocat des colons, et ministre des Colonies sans le titre, l'a répété à satiété ; dans la réalité de l'empire constitué son intérêt commercial n'était pas mince. Justification voisine, « les colonies, sont pour un pays riche, un placement de capitaux des plus avantageux » : l'aphorisme du

même Ferry se vérifie quand la baisse des taux d'intérêt métropolitains pousse à l'investissement outre-mer.

Une troisième justification, souvent avancée, fut le prestige national : la France battue en 1871 se doit de faire respecter son pavillon et de pousser son drapeau ici et là, visant notamment à la création d'une « France africaine » équilibrant la perte de l'Alsace-Lorraine. La défaite doit être effacée par l'action (outre-mer), le « recueillement » des années 1870, d'ailleurs relatif, ne doit pas être poursuivi, car il serait à la longue abstention et celle-ci est « le grand chemin de la décadence », selon une troisième formule de Jules Ferry. Les exigences sont stratégiques aussi : la marine de guerre française a besoin de bases partout dans le monde. Ce souci de prestige a son manteau moral, la civilisation européenne étant à l'évidence supérieure. La France, éternelle porteuse de lumière, est républicaine ; elle tient par vocation le flambeau de la Démocratie et du Progrès et a le droit comme le devoir de coloniser des peuples que l'anthropologie contemporaine considère en tant qu' « inférieurs ».

Une autre raison principale est voisine, c'est la cause morale et religieuse. D'une part, la France a retrouvé comme certains de ses concurrents la vocation missionnaire qui avait été celle de la péninsule ibérique aux Temps modernes et elle a été avec les Iles britanniques le grand pays évangéliste du XIXe siècle, sans que les temps de la République laïque aient ralenti la bienveillance accordée par l'État aux missions. Le phénomène se nourrit de lui-même : les colonisateurs rendent hommage souvent aux missionnaires, les récits de ceux-ci, les persécutions qu'ils subissent sont régulièrement publiés, une rumeur d'épopée triomphale et sanglante à la fois accompagne ces hommes qui, pour mieux faire aboutir leurs efforts, soulignent fréquemment les buts séculiers que leurs activités favorisent. D'autre part, il tend à se manifester un dessein de mission laïque et civilisatrice, comme chez Pierre Savorgnan de Brazza. Il est net chez quantité de ses émules, qui vaccinent et bâtissent avec ardeur, et il sera présent encore dans l'installation du docteur Albert Schweitzer (1875-1965) à Lambaréné (Gabon), en 1913.

Ceci suggère un dernier type d'explication : la colonisation est sur le terrain très souvent le lot de nombre d'initiatives individuelles, reconnues et encouragées *a posteriori*. Le fait accompli met les gouvernements devant le résultat de motivations personnelles de marins, de militaires, d'aventuriers, que l'hagiographie coloniale propulsera avec mansuétude vers une sorte de Panthéon. On est tenté d'aller se faire rapidement une « position », une réputation, de se tailler de la gloire et de se hausser du col dans le tableau d'avancement. Ces individus lèguent d'ailleurs une fois revenus des types

sociaux à la société métropolitaine, ancien soldat rentré « des colonies », « colonial » (fonctionnaire ou commerçant) revenu au pays pour bénéficier de ses rentes, de même que le légendaire colonial tend à se confondre avec le légendaire militaire, une idée de l'historien Raoul Girardet ¹.

Un « Parti colonial » existe pour tous les régimes politiques, parlementaires ou non, d'Europe occidentale. Il en existe un en France, formé d'associations nombreuses et fort variées, au sein desquelles on retrouve souvent les mêmes hommes : Alliance française, Société française de Colonisation et d'Agriculture coloniale, Comité de l'Afrique française, groupes « coloniaux » parlementaires superposés aux groupes politiques classiques, Union coloniale française, Comité de Madagascar, Ligue maritime et coloniale, Comité de l'Asie française, auxquels s'ajouteront à la Belle Époque l'Association cotonnière coloniale (1903) et surtout le Comité du Maroc (1905). Toutes ces associations agissent par la publication de *Bulletins*, la provocation et le soutien de missions d'exploration, la poursuite – de façon à intéresser l'opinion publique – d'une œuvre de propagande, par des conférences à Paris et en province, parfois par des cours, voire des prix, et la pression sur le gouvernement pour accroître l'empire colonial français ou, plus fréquemment, pour infléchir la direction de l'expansion coloniale. L'action est de coulisse et de couloir, le « parti » est véritablement un *lobby*. Il forge aussi des mythes impérialistes et met en forme les slogans des programmes d'expansion : ainsi sont nés le « bloc africain », la « course au Tchad », exactement comme en Grande-Bretagne « du Cap au Caire ».

Les Sociétés françaises de Géographie – Société de Géographie de Paris (1821), Société de Géographie commerciale (1876), Sociétés provinciales, totalement indépendantes des précédentes et apparues à partir des années 1870 – participent de ce Parti colonial, ne serait-ce que grâce à leurs « décideurs », qui sont majoritaires dans les associations du « parti ». On s'est rallié à la « géographie commerciale » ou à la « géographie utilitaire », c'est-à-dire la science de géographes qui se soucient de faire connaître aux commerçants et aux candidats au commerce les richesses des régions et pays d'outre-mer. La colonisation occupe désormais une place considérable dans le contenu des publications des Sociétés de Géographie ². Naturellement les explorations de Jean-Baptiste Charcot (1867-1936) sont une pièce maîtresse : navigations à bord

¹ R. Girardet (1917-2013), *La société militaire dans la France contemporaine (1815-1939)*, Paris, 1953, 328 p., réédition sous le titre *La société militaire de 1815 à nos jours*, Perrin, 1998, 341 p.

² Cf. D. Lejeune, *Les Sociétés de Géographie en France et l'expansion de l'Europe au 19^e siècle*, Albin Michel, 1993, collection « Bibliothèque Albin Michel, Histoire », 236 p. Une version intégrale, numérique et actualisée de la version universitaire est disponible sur demande à l'auteur. La II^e partie et le début de la III^e sont concernés.

du troisième *Pourquoi Pas ?* (1900 et 1901), mission scientifique à bord de *Rose-Marine* (1902), explorations antarctiques à bord du *Français* (1903-1905) puis du quatrième *Pourquoi Pas ?* (1908-1910), campagnes du même navire « nationalisé » avant la guerre **1**.

Concluons provisoirement. Pour désigner l'ensemble imposant formé par la métropole et l'outre-mer, l'expression de « la plus grande France » est donc apparue. Le « drapeau civilisateur » de la France flotte pourtant alors aux yeux de Jacques Léotard et de ses contemporains et successeurs « sur des territoires dont la superficie atteint près de vingt fois celle de la métropole, avec une population qui dépasse d'un cinquième celle de notre pays. » Toutefois, une large fraction de la classe politique s'interroge : les colonies doivent-elles être considérées comme un élément de la puissance française ? L'inquiétude demeure au fond : le poids d'un immense empire colonial n'est-il pas trop lourd ? **2**

1 Colloque Jean-Baptiste Charcot (2006), *La Géographie*, décembre 2007 ; S.Kahn, *Jean-Baptiste Charcot, pionnier des mers polaires*, Glénat/La Société de Géographie, 2008, 319 p. ; N.Mingasson, A.Voltz & V.Gaullier, *L'Aventure des pôles. Charcot, explorateur visionnaire*, Larousse, 2017, 223 p. ; H.Quéffelec, *Le grand départ. Charcot et le Pourquoi pas ?*, Éditions des régionalismes, 2017, 231 p.

2 Cf. la contribution de Charles-Robert Ageron dans P.Milza & R.Poidevin dir., *La puissance française à la Belle Époque. Mythe ou réalité ?*, Actes du colloque organisé en décembre 1989 par le Centre d'histoire de l'Europe du Vingtième Siècle (FNSE), le Centre de recherches d'histoire des relations internationales de l'Université de Strasbourg-III et l'Institut Pierre Renouvin (Paris-I), Bruxelles, Complexe, 239 p., compte rendu par mes soins dans *Bulletin de la Société d'histoire moderne et contemporaine*, 1994, n° 3-4, pp. 123-124.

□ La situation au début de la Belle Époque : un étranger rassurant

L'Empire rassurait les Français. Cette quiétude pouvait se doubler d'une autre : la France semblait confortée d'alliances, face à l'ennemi potentiel d'outre-Vosges. Mais celui-ci était-il bien un adversaire ?

La France est-elle à la tête d'un système d'alliances ? Ancienne, célébrée et symbolisée, l'alliance franco-russe semblait solide et populaire ; la politique de Delcassé lui avait assuré des prolongements et une continuité ; l'Entente cordiale naquit à la Belle Époque avec la « perfide Albion » du temps de Fachoda (1898). Mais s'agissait-il pour autant d'un système ? Ancienne, célébrée et symbolisée, l'alliance franco-russe semble solide et populaire, mais le discours de la classe politique au moment de Fachoda (1898) marque un infléchissement : il n'est plus question de défendre partout les intérêts français, mais seulement ceux jugés essentiels, car la France s'épuiserait à tout faire et la crise a démontré l'infériorité manifeste du pays face à une grande puissance navale ¹. L'alliance avec l'empire tsariste a montré ses limites, d'ailleurs prévisibles, et à partir de Fachoda, c'est, sous l'influence du nouvel occupant du quai d'Orsay, Delcassé, une révision totale : l'Allemagne redevient l'adversaire essentiel, la France resserre ses liens avec la Russie, et elle cherche à en tisser de nouveaux avec l'Angleterre, qui aboutiront à l'Entente cordiale. Peut-on d'ailleurs, à ce moment, envisager une autre solution ?

Entre la France républicaine de *La Marseillaise* et la Russie autocratique des tsars que l'histoire semblait devoir séparer pour longtemps, un rapprochement s'était opéré. La confiance était revenue vis-à-vis de la France, d'autant plus que celle-ci était intéressée par le débouché qu'offrait la Russie à sa quête d'investissements productifs et sûrs. Engagée dans la voie d'une industrialisation moderne, la Russie ne trouvait plus assez de capitaux en Allemagne – Bismarck a fait freiner les prêts – et en Grande-Bretagne ; les gouvernements français poussèrent à l'investissement en Russie, ce à quoi les banques françaises étaient hautement favorables, et la presse appuya. La Russie était en outre attirée par les armes des manufactures françaises, fusils Lebel par exemple.

¹ Pour aller plus loin : Pierre Guillen, « Le discours politique au moment de Fachoda », dans P. Milza & R. Poidevin dir., *La puissance française à la Belle Époque. Mythe ou réalité ?*, Actes du colloque organisé en décembre 1989 par le Centre d'histoire de l'Europe du Vingtième Siècle (FNSP), le Centre de recherches d'histoire des relations internationales de l'Université de Strasbourg-III et l'Institut Pierre Renouvin (Paris-I), Bruxelles, Complexe, 239 p., compte rendu par mes soins dans *Bulletin de la Société d'histoire moderne et contemporaine*, 1994, n° 3-4, pp. 123-124, pp. 19-34.

À ce contexte s'ajoutèrent quelques éléments diplomatiques significatifs. La Triple-Alliance (ou Triplice), traité d'alliance défensive qui liait depuis 1882 l'Allemagne, l'Autriche et l'Italie, avait à être renouvelée tous les cinq ans. Le deuxième renouvellement eut lieu par anticipation en 1891 : il liait décidément l'Autriche, concurrente de la Russie dans le Sud-Est européen, à l'Allemagne. À peu près au même moment, la Grande-Bretagne, rivale de la Russie au centre du continent asiatique, se rapprochait de l'Allemagne et de l'Italie. La France était par conséquent un point d'appui capital pour la Russie, mais du rapprochement exploratoire à l'alliance le processus fut long, d'autant que l'adversaire potentiel n'était pas le même pour la Russie (l'Autriche) et la France (l'Allemagne). Après des « conversations » d'état-major, la phase décisive fut la signature d'une convention militaire secrète (17 août 1892). La Russie emploierait toutes ses forces disponibles (800 000 hommes) contre l'Allemagne, si la France était attaquée par ce pays ou l'Italie appuyée par lui ; si la Russie était attaquée par l'Allemagne (ou l'Autriche appuyée par l'Allemagne), la France déploierait 1 300 000 hommes, évidemment contre son voisin d'outre-Vosges. Enfin, au cas où l'un des pays signataires de la Triple Alliance mobiliserait son armée, ce serait automatiquement la mobilisation en France et en Russie. Il fallait que cette convention fût ratifiée par le tsar et le gouvernement français. ; le tsar ratifia l'alliance le 27 décembre 1893, la France rendant la pareille le 4 janvier 1894.

Pour la France, cela était une alliance en bonne et due forme, ce qu'elle n'avait pas eu depuis le Second Empire. La sortie de l'isolement se traduisit par une confiance totale dans le « rouleau compresseur russe », c'est-à-dire dans l'énormité du réservoir en fantassins que constituait la démographie de l'allié prenant l'Allemagne à revers. De nombreuses images le représentèrent, mais surtout y insista une presse française largement « arrosée » jusqu'en 1914 et faisant de la « préparation psychologique ». La vogue du roman russe aidant, la mode du « franco-russe » s'établissant, des considérations sentimentales s'ajoutèrent aux éléments politiques, mais on ne peut que souligner le poids des aspects financiers dans la présente diplomatie : le XXe siècle commence. On ne remarquait pas alors trop que les hésitations russes prouvaient que la germanophilie était vivace, que la France courrait désormais le risque d'être entraînée dans la guerre par les tensions du Sud-Est européen, alors qu'elle n'avait aucun intérêt dans les Balkans.

De la ratification à la Belle Époque, les choses avaient évolué. Nicolas II, tsar depuis 1894, avait séjourné en France (1896) et Félix Faure en Russie (1897). Le premier voyage avait tenu une place très importante dans la

presse française : René Girault ¹ a calculé que les cinq plus grands quotidiens consacraient entre 37 % et 60 % de leur surface pour « couvrir » l'événement (contre 25 % à 48 % pour le second voyage, en 1901). Surtout, les investissements en Russie s'étaient multipliés (plus de 11 milliards de francs, en montant nominal, jusqu'en 1900) et ils concernaient désormais un large public d'épargnants dans toutes les couches de la société française, des banques d'affaires binationales avaient vu le jour qui rivent littéralement la Russie à la France par une « chaîne d'or ». Le 9 août 1899 Delcassé, ministre des Affaires étrangères depuis juin 1898, conclut un nouvel accord secret qui resserra l'alliance. Il lui fut donné une durée illimitée et pour but le maintien de l'équilibre en Europe et non plus seulement celui de la paix : cela pouvait s'entendre dans un sens assez offensif. Entre les chefs d'état-major français et russe, il fut décidé en 1900-1901 que la Russie ferait intervenir son armée plus vite que prévu, que dans le cas d'une mobilisation de l'Autriche-Hongrie seule, les deux alliés se concerteraient avant de décider une éventuelle mobilisation.

Où en était la paisible Semeuse face à la guerrière « Germanie » des timbres d'usage courant du Reich évoqués plus haut ? La fin du XIXe siècle avait vu une tentative de bon voisinage avec l'Allemagne, élaborée par Gabriel Hanotaux, ministre des Affaires étrangères de mai 1894 à juin 1898. Pour lui, la priorité était l'expansion coloniale, au prix d'une friction avec la Grande-Bretagne, concurrent principal ; la rivalité s'était manifestée clairement avec la rencontre en 1898 à Fachoda, au Soudan, des deux grands axes d'expansion en Afrique. Mais devant les dangers de guerre, la France avait préféré laisser le champ libre à la Grande-Bretagne : parvenu à Fachoda (Kodok) en juillet 1898, le commandant Jean-Baptiste Marchand évacua les lieux le 4 novembre.

À partir de ce moment, c'est, sous l'influence du nouvel occupant du quai d'Orsay, Delcassé, une révision totale : l'Allemagne redevient l'adversaire essentiel, la France resserre ses liens avec la Russie, et elle en tisse de nouveaux avec l'Angleterre, qui aboutiront à l'Entente cordiale. La nouvelle amitié entre la France et la Grande-Bretagne prélude à la constitution d'une *Triple-Entente*, après l'accord anglo-russe de 1907. À ce moment, la France assume en totalité le choix qu'elle vient de faire d'un très réel risque de confrontation avec l'Empire allemand. Les relations franco-allemandes n'avaient pas été commandées par ces seuls facteurs : des liens nombreux existaient entre groupes d'affaires des deux pays. Les capitalistes français, attirés par la différence entre les taux d'intérêt et par les besoins en capitaux d'une industrie allemande en essor, sont séduits par

¹ R. Girault, *Emprunts russes et investissements français en Russie. 1887-1914*, Armand Colin, 1973, 624 p., réédition, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 1999, 628 p.

les valeurs mobilières allemandes. L'Allemagne de son côté s'intéresse aux débouchés que la France peut représenter, et ses capitalistes créent ainsi des filiales sidérurgiques en France. Les gouvernements français sont réservés face à ce rapprochement, à l'exception de Rouvier.

L'Empire allemand va tenter de réagir contre la politique officielle de la France, fort et délibérément hostile à son égard, par une série d'actes diplomatiques visant à séparer la Grande-Bretagne de la France, entres lesquelles il y a *accord* mais non pas *alliance*, et à convaincre la France d'entrer dans une alliance européenne continentale avec l'Allemagne et la Russie, l'Allemagne remplaçant en quelque sorte la « perfide Albion » dans une entente à trois. Le choix des terrains pour appliquer cette stratégie diplomatique n'est pas très grand : ce sera le Maroc parce qu'il est du domaine de l'évidence que la France vise à une domination globale du Maghreb après la conquête de l'Algérie et le protectorat sur la Tunisie. D'où les deux crises marocaines, celle de Tanger en 1905 et celle d'Agadir en 1911. Mais dans le domaine économique et financier, la période 1906-1910 correspond toujours à une relative harmonie, à « une forte interpénétration d'intérêts » (Raymond Poidevin ¹). Toutefois l'immédiat avant-guerre va consacrer la faillite de la politique de rapprochement économique, le nationalisme financier l'emportant dans les deux pays : il y aura donc coïncidence des courbes des relations économiques et politiques.

Au sein de ces relations bilatérales le problème de l'Alsace-Lorraine annexée en 1871 a une place très particulière, qu'il faut bien comprendre dans le contexte de 1905. Comme l'écrit Pierre Barral à propos de la Lorraine ² « notre regard d'aujourd'hui perçoit mal cette situation qui se fixe, car il est orienté par notre connaissance de ce qui va suivre. Mais pour les contemporains, l'accoutumance a fait son œuvre. » Le souvenir de l'amputation est lointain, il appartient à l'histoire pour la génération qui arrive à l'âge d'homme ; le thème des « provinces perdues » et de la « revanche » est d'autant plus mythique, ou si l'on veut sentimental, que l'Alsace-Moselle a évolué. L'expansion économique vécue dans le cadre de l'Empire allemand, l'horreur suscitée par la politique anticléricale française, le temps qui passe et pousse à accepter l'état de fait, sont tels que la note politique dominante n'est plus la « protestation » initiale mais le désir d'une autonomie ; l'Alsace-Moselle envoie au Reichstag non plus des « protestataires », mais des « autonomistes », loyalistes décidés à une *évolution* du statut du *Reichsland*. Guillaume II accorde en 1911 une « constitution » qui fait

¹ R.Poidevin, *Les relations économiques et financières entre la France et l'Allemagne de 1898 à 1914*, Armand Colin, 1969, 931 p., réédition par le Comité pour l'histoire économique et financière de la France en 1998.

² P.Barral, *L'Esprit lorrain. Cet accent singulier du patriotisme français*, Presses universitaires de Nancy, 1989, 192 p.

siéger à Strasbourg un Parlement (*Landtag*) et un ministère provincial, concession jugée insuffisante et décevante par la population, qui doit partager la gestion avec des fonctionnaires allemands et qui trouve ici l'occasion de concrétiser son attachement à la mère patrie et manifester son hostilité à l'Allemagne à la veille même de la Grande Guerre (cf. les incidents de Saverne en 1913). Mais certainement en France on ne sent pas bien cette évolution complexe et René Bazin (1853-1932) publie en 1901 son ouvrage à succès, *Les Oberlé*, qui réaffirme, avec force mais talent, les poncifs protestataires 1... Quoi qu'il en soit nul ne peut déclarer ouvertement renoncer à l'Alsace-Lorraine : la question – encore une à mériter cette appellation – demeure présente et elle est un obstacle incontournable sur le chemin d'un rapprochement franco-allemand 2.

Le nom de Delcassé est revenu plusieurs fois à propos de l'Allemagne comme pour la Russie : comment peut-on qualifier sa politique extérieure ? Le droit de parler de « politique de Delcassé » vient du caractère minuscule de l'équipe qui a une connaissance large de la politique étrangère réellement menée au nom de la France – ministre, président de la République et présidents des commissions parlementaires des Affaires étrangères – et du tour très personnel imprimé par Théophile Delcassé, malgré la nécessité de respecter les règles parlementaires et l'opinion publique. Ce radical-socialiste, formé comme bien d'autres à l'école de *La République française* de Gambetta et député de l'Ariège, dirigea la politique étrangère pendant sept ans, de juin 1898 à juin 1905, bien secondé par une remarquable et stable équipe d'ambassadeurs, Camille Barrère à Rome, et les frères Jules et Paul Cambon à Londres et Madrid 3. Sans que sa politique ait eu toute l'ampleur et la cohérence qu'il aimait laisser soupçonner dans les conversations de couloir, Fachoda et la raréfaction des territoires vacants avaient montré à Delcassé qu'il fallait agir avec habileté pour mener deux politiques de front : chercher de nouveaux appuis contre l'Allemagne et continuer l'expansion coloniale. Où mener cette dernière ? La grande jonction au Tchad entre les possessions d'Afrique du Nord, de l'Ouest et de l'Équateur faite en 1900, ce ne pouvait être qu'au Maroc, dont on s'exagérait la richesse et les possibilités de profit pour les entreprises françaises, et qui compléterait un Maghreb français. De toute façon, il ne fallait pas laisser l'Allemagne s'y installer, ne serait-ce que sous la forme de bases navales. La grande idée de Delcassé,

1 Calmann-Lévy, 397 p. Une pièce en est tirée en 1905. Bazin publiera en 1919 *Les nouveaux Oberlé*.

2 Deux mises au point récentes, de qualité : F.Conord, *La France mutilée : 1871-1918, la question de l'Alsace-Lorraine*, Vendémiaire, 2017, 281 p. ; P.Stouder, « France-Alsace-Lorraine 1918 : quelles retrouvailles ? », *Historiens & Géographes*, mai 2019, pp. 162-172.

3 Laurent Villate, *La République des diplomates. Paul et Jules Cambon, 1843-1935*, Thèse, Science infuse, 2002, 415 p.

soutenu en sous-main par le parti colonial, fut de préparer le protectorat français sur le Maroc non contre la Grande-Bretagne mais avec son appui, la renonciation aux droits français en Égypte étant échangée contre l'acceptation de l'installation française au Maroc, sans que Delcassé eût — semble-t-il — prévu de dédommagement pour l'Allemagne. Mais il envisageait les deux objectifs de plus en plus inégalement : d'abord fort « pro-colonial », il a évolué « vers une conception générale octroyant la primauté à l'Europe et à l'équilibre entre puissances européennes » ¹.

Au renforcement des liens avec la Russie et à l'établissement de ceux avec l'Angleterre s'ajoute le rapprochement avec l'Italie, pays avec lequel la France ne pouvait être jusque-là qu'en mauvais termes à cause de la Triplice, de la Tunisie — protectorat français aux colons italiens très nombreux et que la mère patrie estimait lésés — et de la guerre douanière à laquelle les deux voisins s'étaient livrés. Delcassé y mit fin en novembre 1898, accorda à l'Italie le tarif minimum prévu par la loi Méline, et en décembre 1900 les deux pays se reconnaissaient mutuellement le droit à l'installation en Tripolitaine et au Maroc. Malgré le renouvellement de la Triple Alliance en juin 1902, l'Italie signa avec la France un accord politique le mois d'après ; secret, il prévoyait que l'Italie resterait neutre au cas où la France serait attaquée par l'Allemagne, et il n'avait abouti que parce que l'Italie avait besoin de la Bourse française (qui détenait alors 60 % de la dette extérieure italienne) pour placer ses emprunts et pour la « conversion » de sa rente... Victor-Emmanuel III (1869-1947) vint à Paris en octobre 1903 et en avril 1904 Émile Loubet lui rendit sa visite, à Rome, ce qui accéléra la rupture avec le Pape. C'était là le « tour de valse innocent » déploré mais excusé par le chancelier allemand Bernhard von Bülow (1849-1929) ! De toutes manières, la Triplice sera prolongée en 1907 et en 1912.

Beaucoup plus important fut le rapprochement avec l'Angleterre et l'établissement de rapports cordiaux avec l'outre-Manche. Ils n'allaient pas de soi : l'Angleterre se heurtait en Asie à la Russie, alliée de la France ; l'Indochine française semblait menacer la Birmanie britannique, partout en Afrique subsaharienne la France s'était affrontée à la Grande-Bretagne, et l'Égypte avait été longtemps une pomme de discorde jusqu'à l'expédition de Marchand. Cette dernière avait abouti à une humiliation française, Marchand recevant l'ordre d'évacuer Fachoda, mais avec réalisme Delcassé accepta l'inévitable — une confrontation armée avec la Grande-Bretagne était-elle du domaine du raisonnable et du réaliste au moment où l'affaire Dreyfus divisait les

¹ R. Girault, *Emprunts russes et investissements français en Russie. 1887-1914*, Armand Colin, 1973, 624 p., réédition, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 1999, 628 p.

Français ? — et signa avec Londres la convention de mars 1899 qui délimitait les zones d'influence respectives en Afrique centrale et orientale.

Les Britanniques pouvaient continuer à hésiter entre les deux rapprochements possibles — avec la France, avec l'Allemagne — mais l'agressivité commerciale allemande dans le monde et les programmes navals allemands les inquiétaient : en 1898 l'amiral Alfred von Tirpitz (1849-1930), ministre de la Marine, avait lancé un vaste programme de réarmement comportant des unités lourdes. C'était certes la course aux armements, mais si les Britanniques s'alliaient à l'Allemagne, ils neutraliseraient cette concurrence navale. Sous l'impulsion du ministre des colonies Joseph Chamberlain (1836-1914), qui réussit à convaincre son collègue du Foreign Office, Lord Lansdowne (1845-1927), ils se portèrent d'abord vers l'Allemagne, mais sans obtenir de promesses de concessions au sujet de leur effort naval, instrument essentiel de *Weltpolitik*, « politique mondiale », en fait une mondialisation de la politique extérieure allemande, l'Allemagne ne faisant qu'imiter la Grande-Bretagne et la France. Le projet britannique, soumis aux Allemands en mai 1901, proposait la neutralité réciproque en cas de guerre d'un deux signataires contre *une* tierce puissance et l'aide militaire en cas de guerre contre *deux* puissances. Mais beaucoup de conseillers de Guillaume II pensaient qu'un rapprochement serait toujours impossible entre France, Grande-Bretagne et Russie, et ils firent exiger une *alliance* de l'Angleterre avec la Triple elle-même ! L'échec de la Grande-Bretagne était d'autant plus inquiétant que la flotte constituait son unique force militaire véritable, il incita à se tourner vers le pays qui en Europe disposait de la seule armée de terre capable de rivaliser avec l'allemande et de protéger l'Angleterre. Édouard VII (1841-1910) succédant à la reine Victoria en 1901, cela facilita les efforts français. Le nouveau roi, qui connaissait bien la France sut, lors de son voyage de mai 1903, en retourner de manière exemplaire une opinion publique qui, depuis longtemps poussée par la presse à grand tirage, continuait à voir en *John Bull* l'ennemi héréditaire et avait distingué dans le petit peuple boer d'Afrique du Sud un héros à défendre et plaindre, ainsi que l'occasion d'exhaler bruyamment son antipathie anglophobe ¹. Mais quelle opinion publique n'était pas favorable aux Boers, qui ne chantait *Quelques mots sur le Transvaal* ou *Le débarquement de Krüger à Marseille* ? Le voyage de Delcassé et Loubet à Londres en juillet permit de renouer avec la tradition des bons rapports du temps de la première Entente cordiale, nouée sous la monarchie de Juillet (l'expression avait été aussi utilisée à propos de la Russie et de la France en 1891). Ce ne fut toutefois

¹ Sur la figure et la fabrique du héros, lire J.-Fr. Chanet, « La fabrique des héros. Pédagogie républicaine et culte des grands hommes, de Sedan à Vichy », *Vingtième Siècle. Revue d'Histoire*, janvier-mars 2000, pp. 13-34.

pas une alliance ou un pacte de non-agression, mais une simple « entente » ¹. La Grande-Bretagne gardait à cet égard sa tradition de splendide isolement, tout en s'alliant formellement et publiquement le 30 janvier 1902 avec le Japon, ennemi potentiel des Russes, alliés des Français : si l'une des deux puissances était attaquée par *une* tierce puissance en Extrême-Orient, l'autre resterait neutre ; en cas d'attaque par *deux* puissances, l'autre interviendrait. Cela signifiait que si la Russie était en guerre avec le Japon, la France ne pourrait pas l'aider, car elle savait que, dans ce cas, l'Angleterre à son tour entrerait en guerre... Le déclenchement de la guerre russo-japonaise en janvier 1904 poussa Angleterre et France à hâter la concrétisation de leur accord d'Entente cordiale.

Le 8 avril 1904 une poussière de contestations, dont certaines étaient fort anciennes, furent tranchées au bénéfice de l'un ou de l'autre des deux pays : la France abandonnait ses droits privilégiés sur les bancs de pêche de Terre-Neuve, le *French Shore* de 1713, la France recevait des îles en face de Conakry, en Guinée... Par une « déclaration », France et Grande-Bretagne se laissaient mutuellement les mains libres en Égypte et au Maroc. Des articles secrets prévoyaient, entre autres, le partage du Siam en zones d'influence et la création d'une commission destinée à régler le sort des Nouvelles-Hébrides : la commission aboutit deux ans plus tard à une solution de *condominium* ².

LE PARTI COLONIAL EN GRANDE-BRETAGNE ET EN ALLEMAGNE

En Grande-Bretagne, le *Royal Colonial Institute*, né en 1868, et travaillant « au renforcement des liens entre la métropole et l'empire », la Primrose League, fondée en 1883 par des disciples de Disraeli, l'*Imperial Federation League* (1884), qui, groupant de nombreux hommes politiques et écrivains, étudie la « possibilité d'appliquer au gouvernement de l'empire un système fédératif », la *National Fair Trade League* qui veut développer les relations commerciales et financières entre la métropole et les colonies, et d'autres associations encore, propagent les idées impérialistes. Le *Royal Colonial Institute* atteignit 1 613 membres en 1882, au moment où la reine lui octroya une charte, 3 775 membres en 1892, 4 527 en 1900, 10 904 en 1915, et 10 700 en 1918 (3).

En Allemagne, *Kolonialverein* et *Verein für Kolonisation*, d'abord attirées par l'Amérique du Sud, s'intéressèrent à l'Afrique à partir de 1884, et se fondirent en 1887, grâce entre autres à l'impulsion des Sociétés de Berlin et de Hambourg, en une

¹ M. Vaïsse dir., *L'Entente cordiale, de Fachoda à la Grande Guerre*, Complexe, 2004, 144 p.

² Les Nouvelles-Hébrides deviendront à leur indépendance (1980) le Vanuatu.

³ Cf. T.R. Reese, *The History of the Royal Commonwealth Society. 1868-1968*, Londres, 1968, 208 p. — RCS étant le nom actuel du RCI — et H. Gollwitzer, *L'impérialisme de 1880 à 1918*, trad. fr., Paris, 1970, 216 p., p. 105.

Deutsche Kolonialgesellschaft ¹, Société qui eut plusieurs dizaines de milliers de membres, réunis en sections locales, se livra à des entreprises de colonisation, eut en son sein une Alliance des femmes, envoyant en Afrique jeunes filles et jeunes femmes comme infirmières, institutrices, nourrices et aussi épouses, et joua un rôle capital dans la lutte contre Weimar.

À ces associations purement coloniales s'ajoutaient dans les deux pays des groupements militaires : *National Service League*, *Navy League*, et *Blue Water School* en Angleterre, *Wehrverein* et *Flottenverein* en Allemagne, sans parler de la Ligue pangermaniste (*Alldeutsche Verband*), toutes férues de puissance nationale. Des géographes étaient présents dans les associations impérialistes allemandes et Friedrich Ratzel (1844-1904) était un partisan fervent de la politique de puissance maritime.

Le règlement de 1904 et la naissance d'une nouvelle Entente cordiale, venant après l'accord italien et le renforcement de l'alliance avec la Russie, rendaient la position de la France beaucoup plus solide sur la scène internationale, même si elle n'était pas à la tête d'un véritable système d'alliances. Suivis par la convention franco-espagnole de septembre 1904, qui fixait des zones d'influence au Maroc, ils paraissaient résoudre par la facilité la question de l'acquisition du Maroc. En réalité celle-ci se fit dans la difficulté et les crises, ces dernières contribuant à renforcer l'Entente cordiale, pour la formation de laquelle la vision par la Grande-Bretagne de l'armée française avait joué un rôle.

Dans sa thèse ², Jacques Marseille a proposé une nouvelle périodisation de l'exploitation économique de l'empire colonial qui revalorise singulièrement la période antérieure à la Première Guerre mondiale. Il a montré qu'avant 1914 l'empire colonial occupe déjà une place de choix dans l'expansion extérieure de la France ; de 1880 à la crise de 1929, si le monde politique et l'opinion populaire restent largement indifférentes à l'impérialisme colonial, le monde des affaires en saisit, lui, vite l'intérêt, et il le manifeste au sein des Sociétés de Géographie. On le voit avec le développement de la géographie « utilitaire » et de la géographie « commerciale », autrefois réclamés par Édouard Charton, personnage passionné par la vulgarisation ³.

¹ E.Tonnelat, *L'Expansion allemande hors de l'Europe*, Armand Colin, 1908, 279 p., et surtout la thèse de 3e cycle d'Adjai Paulin Oloukpona-Yinnon, résumée en *Notre Place au soleil ou l'Afrique des pangermanistes*, Paris, 1985, 183 p.

² J.Marseille, *Empire colonial et capitalisme français (années 1880 - années 1950). Histoire d'un divorce*, thèse d'État, Paris I, 1984, édition allégée, Albin Michel, coll. « L'aventure humaine », 1984, 464 p. Nuances grâce à D.Cogneau, *Un empire bon marché. Histoire et économie politique de la colonisation française, XIXe-XXe siècle*, Seuil, 2023, 500 p.

³ Fondation de *L'Illustration*, direction du *Magasin pittoresque* pendant plus d'un demi-siècle, direction du *Tour du Monde* pendant trente ans (A. & C. Lagarde, *Édouard Charton (1807-1890) et le combat contre l'ignorance*, Presses universitaires de Rennes, 2006, 248 p.).

□ La « plus grande chose », l'armée française

S'il y a une « plus grande France » avec l'empire colonial, l'armée française, qui a joué son rôle dans la conquête de celui-ci, est « la plus grande chose ». C'est (voir encadré) l'opinion rétrospective de Charles de Gaulle, opinion qui s'appuie implicitement sur la rénovation de l'instrument et de la société militaires par la Troisième République et évoque explicitement les débats et les crises auxquels elle donna lieu.

L'armée française de la Belle Époque et de la Grande Guerre vue par Charles de Gaulle (1er chapitre des *Mémoires de Guerre*)

« Quand j'entrai dans l'armée, elle était une des plus grandes choses du monde. Sous les critiques et les outrages qui lui étaient prodigués, elle sentait venir avec sérénité et, même, une sourde espérance, les jours où tout dépendrait d'elle. Après Saint-Cyr [1910-1912], je fis, au 33^e Régiment d'Infanterie, à Arras, mon apprentissage d'officier. Mon premier colonel, Pétain, me démontra ce que valent le don et l'art de commander. Puis, tandis que l'ouragan m'emportait comme un fétu à travers les drames de la guerre : baptême du feu, calvaire des tranchées, assauts, bombardements, [trois] blessures, captivité [32 mois, 5 tentatives d'évasion], je pouvais voir la France, qu'une natalité déficiente, de creuses idéologies et la négligence des pouvoirs avaient privée d'une partie des moyens nécessaires à sa défense, tirer d'elle-même un incroyable effort, suppléer par des sacrifices sans mesure à tout ce qui lui manquait et terminer l'épreuve dans la victoire. »

En réalité, l'armée française a été rénovée par la Troisième République. Cette armée avait déjà été profondément transformée par la loi de 1889 ramenant le service militaire à trois ans et instituant l'égalité de tous. Le 31 mars 1905, une autre loi abaisse la durée de la conscription à deux ans, ce qui donne au pays lors de la conjoncture de 1905 une armée de 570 000 hommes et 23 000 officiers. L'armée a pris place dans le panorama familial de la vie française par la construction de nombreuses casernes et, en 1913, 221 villes de province ont une garnison. Comme dit Antoine Prost,

« On ne mesure plus aujourd'hui l'ampleur des changements provoqués par le passage d'une armée de métier à une véritable armée de conscription. Toutes les villes, et non plus seulement celles qui protégeaient les frontières, devaient abriter "leur" régiment et il fallait héberger 700 000 hommes ou davantage, au lieu de 400 000 au plus. Orléans, choisie pour devenir le siège du Ve corps d'armée, l'un des dix-huit qui se partageaient l'Hexagone, devait abriter un régiment d'infanterie, le 131^e, et trois régiments d'artillerie. D'immenses espaces furent consacrés à ces casernes en

périphérie proche, affectés depuis à d'autres usages [...]. » ¹

Les contacts dans la vie quotidienne sont nombreux, il y a les défilés, les retraites, la musique militaire, les distributions de soupes au populaire à la porte des casernes... Toute une imagerie militaire s'est développée, trait typique de la Belle Époque. Des débats ont eu l'armée pour enjeu, ils ont généré de véritables crises. Les causes sont les liens tissés entre armée et politique ; on songe à la période de l'Ordre moral et de Mac Mahon, au boulangisme, à l'époque de Combes et à celle des Inventaires, mais il y a davantage. S'ils ont perdu le pouvoir politique et la direction de l'État, les réactionnaires ont longtemps gardé leur hégémonie dans l'armée.

Le « grand débat » (Raoul Girardet) a trois causes immédiates : l'affaire Dreyfus, la tentative de démocratisation du corps des officiers par le général André et Camille Pelletan, ainsi que l'affaire des fiches (1904), qui a renforcé l'idée d'un complot judéo-maçonnique contre la France et son armée. L'antimilitarisme, apparu sous sa forme moderne pendant le Second Empire, développé par le boulangisme, en est relancé, ainsi que par la révolte des vigneron de 1907.

Le rôle social et le rôle colonial de l'armée sont liés car le premier est né d'une réflexion sur la mission civilisatrice dans les terres impériales. Il est marqué très fortement, dix ans après la publication dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 mars 1891 de l'article *Du Rôle social de l'officier dans le service militaire universel*, œuvre de Hubert Lyautey (1854-1934), traditionaliste ouvert au progrès social et disciple d'Albert de Mun. Cet admirateur de Maurras, rallié de fait à la République, renouvelle la conception paternaliste du commandement. En outre, à partir de 1900, date de l'installation du général André au ministère de la Guerre, des circulaires ministérielles, de plus en plus nombreuses, fixent comme l'une des tâches principales de l'instruction militaire celle de « préparer à la vie sociale de soldat citoyen », et sont multipliées salles de lecture, conférences et représentations théâtrales, à une époque où les cercles d'officiers se développent. La discipline s'est adoucie depuis la fin du XIXe siècle, sous l'impulsion de Lyautey également, l'exercice et les marches fatiguent moins les jeunes ouvriers et paysans que leur journée de travail habituelle, le « régiment » est une école d'autonomie pour les « mal dégrossis », mais la vie du soldat est aussi faite d'insalubrité dans de nombreuses casernes, d'oisiveté forcée, de nourriture médiocre, elle souffre d'un encadrement médical insuffisant, de maladies

¹ Antoine Prost, *Orléans 1911. Sociologie d'une ville*, CNRS éditions, 2022, 204 p., pp. 21-22.

vénériennes fréquentes et mal soignées, et de conseils d'hygiène trop souvent absurdes ou maladroits.

À la suite du *scramble* une fraction de l'armée française s'est « colonialisée » et l'idée coloniale s'est « militarisée » depuis les Garnier et Brazza. Les premiers rôles sont joués par Gallieni et Lyautey, dont la brochure *Du Rôle colonial de l'armée* paraît en 1900 (1). Lyautey brosse l'image idéale du soldat colonial, conquérant et civilisateur, fondateur de camps et constructeur de villes. La littérature d'aventures perpétue l'identification entre la vocation coloniale et la vocation militaire, suscite parmi les jeunes un vif attrait, auquel est sensible un petit-fils de Renan, transfuge de son milieu d'origine, Ernest Psichari (1883-1914), qui abandonne la philosophie, se convertit à l'état militaire colonial, au Congo puis en Mauritanie, et publie en 1913 *L'Appel des armes* 2. Un sous-groupe de pression mène une vaste campagne d'opinion en faveur de la levée de nombreuses troupes noires dans les colonies, qui culmine en 1910 avec le gros ouvrage du colonel Charles Mangin (*La Force noire*) 3.

Un rôle social plus large est rempli par l'armée en tant qu'institution. L'armée brasse les jeunes Français car le service est universel : il contribue à l'unité de la Nation, il est un rite de passage — précédé par le conseil de révision — et il a aussi un rôle linguistique, faisant reculer les patois, récemment bannis e l'école et de l'armée. Le service contribue aussi à l'exode rural : connaissant les conditions de vie de leur pays natal, beaucoup de paysans soldats décident de ne pas retourner dans leur village. Les plus dégourdis tâchent d'obtenir une place de valet de pied, de cocher ou de domestique dans une maison bourgeoise. Ceux qui ont du galon s'efforcent d'entrer dans la gendarmerie, les Eaux et Forêts, ou encore les chemins de fer. Ajoutons les conséquences pour la vie quotidienne et la mentalité du soldat rendu à la vie civile : il est formé de manière indélébile à de nouvelles habitudes alimentaires, café, vin surtout après 1907, son horizon géographique a été étendu...

□ Les anticolonialismes

Il existait déjà un anticolonialisme, qui avait répliqué aux arguments classiques en faveur de l'expansion coloniale de l'époque de Ferry, l'humanitaire, l'économique et le politique. Une sorte d'acceptation du fait accompli et stabilisé

1 Armand Colin, 41 p.

2 G.Oudin éditeur, 1913, 324 p., plusieurs rééditions, la dernière en 2001. Il écrit ensuite *Le Voyage du centurion*, publié après sa mort, en 1916, chez L.Conard (248 p.). Voir Henriette Psichari (1884-1972), *Les convertis de la Belle Époque*, Éditions rationalistes, 1971, 192 p., et aussi J.-J.Becker, 1914. *Comment les Français sont entrés dans la guerre*, thèse résumée, FNSP, 1977, 638 p., pp. 39-40 (avec toutefois une erreur de date quant à la publication de *L'Appel des armes*).

3 Hachette, 355 p.

se produit, et les radicaux, décidément au pouvoir après 1902, ne remettent pas en cause l'œuvre de leurs devanciers, et même vont la poursuivre, ce qui suscite l'ironie de Jean Jaurès. L'opposition de droite se rallie également, car l'expansion française a été antiallemande, et, la conquête coloniale étant achevée, les forces militaires du pays sont à nouveau disponibles. De plus, s'offre la possibilité de recruter des troupes (la fameuse « force noire » de Mangin), la colonie est vue comme une école de formation des caractères et de régénération nationale – c'est-à-dire qu'elle présente un double intérêt, bien supérieur aux attraits mercantiles – , ainsi qu'un idéal auquel seront sensibles les « Jeunes Gens d'aujourd'hui » de l'enquête d'Agathon.

Il existe donc désormais un très large consensus national, mais aussi un nouvel anticolonialisme, sous quatre formes. Première forme, des pamphlets, ceux de Paul Vigné d'Octon (1859-1943), ancien médecin colonial (*La Gloire du sabre*, 1900) **1**, ceux de Léon Bloy (1846-1917), un polémiste catholique symboliste, aigri, violent et marginal, comme dans *Le Sang du pauvre*, de 1909 (**2**) ; deuxième forme, des caricatures sur les « terres à galons », comme celles, particulièrement violentes, de Théophile Alexandre Steinlen (1859-1923) **3** et d'Aristide Delannoy (1874-1911) ; enfin, troisième forme, des campagnes de presse, dont la plus imposante est celle qui se dresse en 1905 contre les excès des grandes compagnies concessionnaires du Congo. Il s'y ajoute enfin la contestation socialiste, qui tarde, hésitation qui est un lointain legs du socialisme utopique considérant que l'expansion coloniale était l'extension de la civilisation et des lumières. Elle n'est toutefois pas si tardive qu'on l'a dit parfois, et l'on pourrait rappeler des textes de Jules Guesde remontant aux années 1880. En tout cas, la colonisation est condamnée à tous les congrès socialistes à partir de 1895 environ ; en 1905 Paul-Louis **4**, un guesdiste, publie une grosse brochure anticolonialiste, *Le Colonialisme* **5**. Cette contestation a deux aboutissements différents : d'une part, la condamnation violente et sans appel d'une colonisation qui n'est que pillages et massacres – elle est le fait d'un Gustave Hervé (voir plus haut) comme du syndicalisme révolutionnaire – et d'autre part la proposition de réformes d'un empire colonial, qui, somme toute, grâce à la France démocratique, a apporté le progrès, ce que célèbre Jaurès lui-même. Mais le leader socialiste, qui écrit dès 1896 dans *La Petite République* que les socialistes n'arrêteront pas le mouvement

1 Flammarion, 523 p.

2 F.Juven, 268 p.

3 Notice dans D.Compère dir., *Dictionnaire du roman populaire francophone*, Nouveau Monde, 2007, 490 p., p. 416.

4 Pseudonyme de Paul Lévi, 1872-1955.

5 G.Bellais, 110 p.

d'expansion coloniale, ajoute l'idée du proche « réveil » des peuples actuellement soumis et souligne que les dernières ambitions françaises, le Maroc surtout, attisent les heurts entre grandes puissances, d'où le risque de guerre européenne. Les socialistes doivent l'empêcher, comme ils ont le devoir « de demander pour les peuples vaincus le traitement le plus humain » et pour les grandes voies de passage l'internationalisation.

Le prince Yukanthor, un des fils du roi Norodom Ier du Cambodge (1834-1904), vient à Paris en 1900, officiellement pour visiter l'Exposition universelle, en réalité pour exposer au gouvernement français les critiques de son père contre l'administration coloniale. Cette présence fait doublement scandale : un « colonisé » ose se plaindre du colonisateur et l'opinion publique a la révélation de procédés abusifs dans le protectorat khmer. La presse s'empare du personnage et entretient une violente mais courte et superficielle polémique. L'affaire avait éclaté surtout grâce à un ancien médecin de la Marine devenu publiciste, Jean Hess (1862-1926), personnage marginal fort ambigu, féru de publicité personnelle et de polémique, qui provoque la rédaction par le prince d'un mémoire, suscite des interviews et des articles. Face à la résistance du gouvernement, du ministère des colonies et de l'administration coloniale indochinoise, Yukanthor, prudemment désavoué par son père, se réfugie à l'étranger et mourra à Bangkok en 1934, oublié depuis longtemps par l'opinion, mais pas par l'administration, qui ne lui avait pas pardonné le scandale. ¹

□ L'impérialisme économique

Quelle est l'importance globale de la forme économique de l'impérialisme ? Les placements de capitaux français à l'étranger deviennent fort importants. Si l'observateur se place, par commodité, en 1914, il constate que la France représente alors 20 % de l'investissement transnational, soit environ 45 milliards de francs. Certes, c'est moins que l'investissement britannique à l'étranger qui équivaut à 95 ou 100 de ces milliards, mais cela fait quand même 40 % du total des investissements français. Quelles sont les causes de cette abondance ? Elles sont évidemment d'abord économiques et financières : les besoins en mise en valeur et la croissance démographique sont tels à l'étranger que le taux de l'intérêt moyen servi dépasse d'au moins 1 % le taux moyen en France métropolitaine, pays où la mise en valeur est déjà ancienne et où la démographie stagne. De plus le taux étranger monte parfois, ce qui est le cas en

¹ P.Lamant, *L'affaire Yukanthor. Autopsie d'un scandale colonial*, Société française d'Histoire d'Outre-Mer, 1989, 243 p., compte rendu par mes soins dans *Historiens & Géographes*, mars-avril 1990, p. 509. Sept ans auparavant il y avait eu un premier « scandale » cambodgien, provoqué par le frère aîné de Yukanthor, Duong Chakr. Yukanthor avait quarante ans en 1900.

Russie, qui offrait du 3 % en 1896, du 4 % en 1901, mais déjà du 5 % en 1904, pour dépasser les 6 % dès 1906 ! Les nécessités de la politique extérieure font — seconde cause, et on comprend le double attrait des placements en Russie — que les gouvernements ont appuyé et appuient jusqu'à la propagande les démarchages et campagnes de placement ; ne pas le faire ou refuser l'admission à la cotation en Bourse étant d'ailleurs aussi des armes, on l'a vu pour l'Italie. Enfin, la cause psychologique rejoint l'argument financier : le revenu offert hors des frontières est sûr aux yeux des contemporains — mais pas aux nôtres, qui bénéficient du recul commode du temps ! — car il est très souvent procuré par un placement en valeurs d'État, type de façon de faire fructifier son épargne que les Français ont pris à l'époque contemporaine et en métropole l'habitude de considérer comme particulièrement solide. C'est la cause qui place Paris au rang de première place mondiale pour les fonds d'État et le raisonnement qu'ont suivi les petits épargnants qui ont pris « de l'emprunt russe » ; ils sont 1,6 million en 1914 à détenir, avec de gros investisseurs, au moins 12 milliards de francs, soit un peu plus du quart du total des investissements français à l'étranger.

Ceci pose la question de la répartition géographique de ces investissements. L'Europe (Russie comprise) domine, avec plus de la moitié des 45 milliards, la Russie s'étant octroyé la part du lion, ce qui surprend peu : les Français, peuple allié, ont souscrit à 75 % des emprunts d'État placés par ce pays à l'étranger, mais seulement (restriction importante) à 35 % des investissements industriels. Parmi les pays européens, viennent ensuite l'Autriche-Hongrie, l'Espagne ¹, la Turquie, la Roumanie et l'Italie. Hors d'Europe, se signalent à l'attention l'Amérique latine (6 à 8 milliards), l'Égypte (3), l'Afrique du Sud (3), l'Afrique du Nord (3), que suivent les États-Unis (2), la Chine et l'Indochine. Au total, les colonies ne représentent que 4 milliards (dont 3 pour l'Afrique du Nord), soit une situation inférieure à celle de l'Amérique latine et dix fois moins que l'investissement britannique dans l'Empire ! Toutefois, la part des colonies s'est accru très vite pendant les années de la Belle Époque, les calculs de Jacques Marseille (1945-2010) ² montent le total possible jusqu'à 7,5 milliards.

L'empire colonial a peu attiré les capitaux français, ne recevant pas même dix francs sur cent que les Français placent hors des frontières. Est-ce le prodrome d'un divorce ? Cette idée est à nuancer : si la mise en valeur de

¹ Sur toutes les relations entre la France et l'Espagne : J.-M. Delaunay, *Méfiance cordiale. Les relations franco-espagnoles de la fin du XIXe siècle à la Première Guerre mondiale*, L'Harmattan, 3 vol., 2010-2011.

² J. Marseille, *Empire colonial et capitalisme français, Histoire d'un divorce*. Albin Michel, 1984, 464 p. (Thèse), réédition, Seuil, coll. « Points », 1989, 460 p., réédition, 2005, 644 p. Nuances grâce à D. Cogneau, *Un empire bon marché. Histoire et économie politique de la colonisation française, XIXe-XXe siècle*, Seuil, 2023, 500 p.

l'empire est médiocre, il faut se souvenir que les colonies coûtent peu au contribuable métropolitain. Si les colonies ne représentent en apparence et depuis le Second Empire qu'une part médiocre dans le commerce extérieur français – pendant les cinq années 1896-1900, 7,8 % des importations et 9,8 % des exportations – elles constituent un partenaire essentiel (le troisième) et en progrès constant du commerce international de la France. Voici la conséquence de la pression fiscale et du « monopole du pavillon », sur laquelle, en sens inverse des idées communément admises, la thèse de Jacques Marseille a conduit à réfléchir, Denis Cogneau ayant infléchi cette réflexion.

Depuis 1880, le commerce de la France avec ses colonies s'est accru plus que deux fois plus vite que les échanges avec les pays étrangers, et en 1913, l'empire colonial représente déjà 12 % du commerce extérieur de la métropole. Au moment où va s'engager la Grande Guerre, beaucoup avancent que les exportations vers l'empire sont la panacée commerciale, d'autant plus que la métropole vend depuis 1911 plus à ses colonies qu'elle ne leur achète (sauf en 1910 et 1911) et que nul n'ignore le déséquilibre de la balance commerciale de la France. Voici qui va à l'encontre de l'axiome répandu, facile, et trouble, selon lequel les conquêtes coloniales auraient finalement coûté plus cher qu'elles n'auraient rapporté au pays : « si l'opinion et les forces politiques restent indifférentes à l'empire, le monde des affaires, lui, en a rapidement saisi l'intérêt » (Jacques Marseille).

□ La conjoncture extérieure de 1905

La conjoncture de 1905, c'est la première crise marocaine mais trois autres données nouvelles doivent entrer en ligne de compte : la guerre russo-japonaise (qui révèle la faiblesse de l'alliée, avant la révolution russe), la croissance économique mondiale, et la course aux armements navals. La forte possibilité d'une guerre contre l'Allemagne devient un sujet essentiel de préoccupation pour beaucoup de Français. La crise marocaine de 1905 n'est donc pas, à l'évidence, une crise coloniale habituelle : c'est le signe de la stabilisation de la colonisation classique et de l'émergence de la forme économique de l'impérialisme.

La grande convergence française de 1900 sur le lac Tchad marque la fin des grandes conquêtes africaines. Les dates significatives en ce qui concerne la conquête sont désormais rares, la partie de *scramble* semble terminée, et le temps de la stabilisation est venu. C'est celui des derniers « Comités » fondés (de l'Asie française en 1901, du Maroc en 1905), des vastes regroupements géo-administratifs – surtout avec l'institution du Gouvernement général de

l'Afrique équatoriale française (AEF) en 1908 — , le temps où certaines Sociétés de Géographie célèbrent des fêtes géographiques *et* coloniales, ou s'intitulent « ... *et d'Études coloniales* » (c'est le cas de Marseille).

La crise marocaine ne fut pas fortuite, mais éclata à la suite d'une pénétration de plusieurs années. Il y a eu trois formes de pénétration française au Maroc entre 1900 et 1904. Le Maroc, seul territoire du Maghreb resté indépendant, était gouverné depuis le XVII^e siècle par la dynastie des Chérifs Hassaniens, les souverains — les sultans — étant à la fois chefs politiques et religieux, mais leur autorité politique n'était reconnue que dans le *bled el makhzen* et pas dans le « pays de l'insoumission », le *bled el sîba* ¹. La pénétration du Maroc par la France revêtit au début du XX^e siècle plusieurs formes. La première fut militaire et concerna la zone des confins entre le royaume chérifien et les départements algériens, peu délimitée après la conquête de l'Algérie, et mal contrôlée par le sultan qui n'y était reconnu qu'à titre de chef religieux. La France, après avoir plusieurs fois exercé son « droit de suite », aboutit aux accords de 1901 et 1902, qui repoussaient manifestement la limite de l'Algérie française vers le nord-ouest, et à l'occupation de Colomb-Béchar en novembre 1903. Dans le même temps, elle s'efforça d'amener le sultan 'Abd al-'Aziz à réformer son armée (battue par un insoumis de Taza en 1902), sa police, son administration, ses finances... en employant des instructeurs français. C'était ici rencontrer la concurrence de l'Allemagne et de la Grande-Bretagne, qui s'efforçaient de faire de même pour leur compte et que le sultan voyait d'un bon œil à titre de contrepoids à l'influence française et au grignotage des confins...

En 1902 Delcassé, ministre des Affaires étrangères, relança la pénétration en donnant l'appui du gouvernement à l'intervention des banques françaises au Maroc. Cette intervention renouvelait la tentative de pénétration de l'Égypte et devait lier par le « soutien » le sultan à la France, notamment sous la forme de prêts, dont les inéluctables difficultés de remboursement permettraient de mettre la main sur les douanes ou d'autres gages. Le premier emprunt (31 décembre 1902) permit au sultan de régler ses dettes les plus criantes, d'autres étaient nécessaires, Delcassé s'efforça en 1903 d'écarter toute banque étrangère. L'emprunt de 1904 fut énorme, fort lucratif pour la Banque de Paris et des Pays-Bas, et intéressant pour la France, qui contrôla 60 % des revenus douaniers pour les 35 années à venir et avait ainsi réussi à devenir le seul créancier du Maroc.

¹ S.Bessac-Vaure, « Groupes armés et monopolisation de la violence dans l'empire chérifien (années 1900-1920) », 20 & 21. *Revue d'histoire*, janvier-mars 2020, pp. 49-61.

D'autres jeux diplomatiques suivirent. Sous la conduite de Delcassé, un projet de protectorat sur le Maroc fut discrètement élaboré en 1904 et une mission fut envoyée sous la direction de Georges Saint-René Taillandier (1852-1942) à Fez pour proposer un programme de réformes au sultan. L'Allemagne pouvait-elle laisser sans ennui pour elle le champ libre à la France, d'autant plus que le sultan se montrait rétif ? Cela lui était d'autant plus difficile que la conclusion de l'Entente cordiale l'avait stupéfaite et humiliée et que la pénétration bancaire française lésait les intérêts des banques de l'Empire, mais les possibilités de riposte n'étaient pas claires. De plus, Guillaume II pensait que l'entreprise marocaine pouvait détourner la France de l'idée de revanche, ce qui pourrait laisser entrevoir la possibilité d'une entente continentale franco-allemande, éventuellement associée à la Russie, idée d'autant moins irréaliste que le Parti colonial français était en bonne partie favorable à une entente avec l'Allemagne.

La modération allemande vis-à-vis de l'action de la France au Maroc fut remise en question par la guerre russo-japonaise et l'affaiblissement de la Russie qui en résulta : alliée du Japon, la Grande-Bretagne ne pouvait se rapprocher de la Russie, n'allait-elle pas de surcroît s'éloigner de la France, alliée de la Russie ? Et cette dernière n'était-elle pas devenue pour la France un allié peu sûr ? L'Allemagne ne pourrait-elle pas en profiter pour faire pression sur la France, soit pour se glisser elle aussi au Maroc, soit pour monnayer une compensation, en Afrique subsaharienne par exemple, soit encore pour simplement restaurer son prestige et isoler la France ? Le 31 mars 1905 Guillaume II fit une visite à Tanger, il y multiplia les déclarations d'appui à l'indépendance marocaine et réclama la liberté du commerce, ce qu'exagéra le texte cassant transmis après l'équipée du souverain allemand à l'agence Havas et qui fit sensation. Le gouvernement allemand proposa une conférence internationale sur le Maroc, que Delcassé repoussa. N'allait-on pas de ce fait vers la guerre ?

La position de la France et celle de Delcassé furent d'abord confortées par l'attitude britannique, très hostile à une intervention de l'Allemagne au Maroc — la phobie étant l'établissement d'une base navale allemande, pourtant peu désirée, en réalité, par le Reich — et persuadée que la chute de Delcassé signifierait la fin de la jeune Entente cordiale. Mais le président du Conseil Rouvier redoutait quand même le risque d'une guerre avec l'Allemagne, et il entama des conversations secrètes avec des diplomates allemands, qui lui exprimèrent leur désir du départ de Delcassé. Le 6 juin 1905, lors d'un dramatique Conseil des ministres qui mit en lumière la mésentente entre les

dirigeants français, Delcassé, après avoir vainement soutenu qu'il fallait tenir face à l'Allemagne, fut acculé à la démission.

Dénouement brutal, la chute de l'inamovible Delcassé mit fin à la crise avec l'Allemagne : Rouvier prit pour lui le portefeuille des Affaires étrangères, accepta la convocation d'une conférence internationale et obtint de l'Allemagne la reconnaissance des « légitimes intérêts de la France au Maroc ». Cette concession s'explique par un succès inopiné de Guillaume II : rencontrant au cours d'une croisière en Baltique (Björkö, 24 juillet 1905) son cousin Nicolas II, complètement démoralisé par les défaites subies face aux Japonais et la tourmente politique qui secouait son empire, il réussit à lui faire signer un traité d'alliance, qui concrétisait brusquement le rêve allemand d'alliance continentale à trois et vidait la « franco-russe » de toute valeur. Il suffisait de faire des concessions à la France pour attirer Rouvier dans l'entente à trois. Mais les ministres du Tsar poussèrent l'autocrate à abandonner le traité de Björkö et l'Angleterre chercha à renforcer l'Entente cordiale en acceptant des conversations militaires franco-anglaises qui commencèrent le 15 décembre 1905.

En conséquence, c'est une diplomatie allemande dure vis-à-vis de la France, une nouvelle fois, qui se manifesta à la conférence sur le Maroc, à Algésiras (près de Gibraltar) du 15 janvier au 7 avril 1906, et qui fut de ce fait une violente confrontation franco-allemande. Toutefois, peu défendue par l'Autriche, l'Allemagne y vit se dresser contre elle la Russie, la Grande-Bretagne (conséquence de l'Entente cordiale), mais aussi l'Espagne, intéressée également par le Maroc — et à qui la France avait promis par la convention de septembre 1904 deux zones au Maroc, une grande au Nord dans le Rif, une petite au Sud à la limite du Rio de Oro, déjà espagnol ¹ — , l'Italie (pour des raisons que nous avons vues plus haut) et même les États-Unis, et personne ne la soutint fermement. De ce fait, une Banque d'État marocaine fut en majorité confiée à des capitaux français, à la France fut attribuée pour l'essentiel la réorganisation des douanes, des impôts et même des travaux publics. Quant à la « police des ports », elle sera exercée par l'Espagne au Nord, et par la France au Sud. C'était laisser la porte ouverte à un rôle prépondérant de la France et à un partage — inégal et déjà conjointement prévu — avec l'Espagne. Mais à court terme, si la France avait évité la dislocation de ses alliances et au contraire resserré l'Entente cordiale, son ambition d'établir son protectorat était ajournée et la liberté du commerce avait été confirmée par la réaffirmation du principe de la « porte

¹ Sur les relations entre la France et l'Espagne : J.-M. Delaunay, *Méfiance cordiale. Les relations franco-espagnoles de la fin du XIXe siècle à la Première Guerre mondiale*, L'Harmattan, 2010-2011, 3 vol.

ouverte » (qui avait prévalu en Chine et en Turquie) : l'installation de la France était gênée, mais non empêchée.

En tout cas, la crise de Tanger peut être considérée avec le recul du temps comme la première des grandes crises internationales qui, en ce début de siècle, conduisirent au déclenchement de la Guerre mondiale. Mais tout était-il joué en 1905 ? Rien n'est moins sûr.

□ Périls extérieurs ou paix ?

« Visages souriants » au-delà des frontières, telle avait été la formule de Combes en 1903 (voir plus haut). « Ou tout au moins pacifiques », avait-il aussitôt ajouté, et la nuance n'était déjà pas mince. Elle se comprend encore mieux dans le contexte de la crise de Tanger, deux ans plus tard : la Germanie est décidément « casquée » et « cuirassée ». Mais les appuis à la France ont été nombreux à Algésiras, et la Guerre mondiale n'éclata pas en 1905-1906. Cette lapalissade implique d'exposer la politique étrangère suivie pendant trois ans par Clemenceau (1906-1909) et l'état de l'opinion publique.

« Parce qu'en 1917-1918 Clemenceau sera l'homme qui *fait la guerre*, on pourrait, par une transposition rétrospective, penser qu'il aurait mené, de 1906 à 1909, une politique violemment antiallemande et préparé une *revanche* afin d'opérer la reconquête de l'Alsace-Lorraine par la force. Ce serait une immense erreur », écrit Jean-Baptiste Duroselle dans sa monumentale biographie du « Tigre » ¹.

Pour Clemenceau, la prudence s'imposait face à une Allemagne en pleine ascension démographique, économique et militaire. Une guerre ne pourrait signifier que la défaite de la France, c'est-à-dire cette fois-ci sa transformation en puissance de seconde zone. Aussi Clemenceau ne cessait-il depuis 1904 de parler de « guêpier marocain » et avait-il jugé la politique de Delcassé comme « une entreprise insensée ».

La présence de Clemenceau au pouvoir est encadrée par les deux crises de 1905 et 1911. Les intérêts allemands s'implantèrent en nombre au Maroc à la suite de la conférence d'Algésiras et par l'intermédiaire de la société Mannesmann. Le Président du Conseil déploya un incontestable effort pour appliquer loyalement les accords d'internationalisation et dissiper les possibilités de différends entre la France et l'Allemagne. On le vit freiner l'ardeur militaire de Stephen Pichon (1857-1933) en 1907 après les massacres d'Européens à Casablanca, encourager le rapprochement économique et financier franco-allemand des années 1906-1910, régler à l'amiable l'affaire des déserteurs allemands de la Légion étrangère à Casablanca en 1908, accélérer la signature d'un accord sur le Maroc qui (9 février 1909) maintenait « l'intégrité et l'indépendance de l'Empire chérifien » et sauvegardait l'« égalité économique » entre les deux signataires, promettant d'associer des sociétés des deux pays dans des entreprises communes. C'est ainsi que l'Union des Mines groupa Schneider et Krupp et que la Banque du Maroc emprunta à un consortium international. Le gouvernement Clemenceau proposa en outre la création d'un consortium franco-allemand au Congo et au Cameroun, autour de la société française du N'Goko Sangha : il fut donc « une courte phase de rapports acceptables » (J.-B.Duroselle).

¹ J.-B.Duroselle, *Clemenceau*, Fayard, 1988, 1 077 p., plusieurs rééditions.

La période de 1906-1909 n'est pas pour autant la préhistoire française de l'*appeasement* des années trente : les menaces imposèrent aux yeux de Clemenceau, non seulement de rester au Maroc, ce que les socialistes lui reprochèrent, mais aussi de resserrer l'alliance et les ententes existantes.

L'Angleterre ayant songé à la guerre au moment de la crise de Tanger, il était logique de lui demander des promesses concrètes en temps de paix, d'autant plus que les programmes navals allemands inquiétaient de plus en plus outre-Manche. Clemenceau insista pour que fût renforcé le corps expéditionnaire britannique, formé de soldats de métier et à envoyer sur le continent en cas de guerre. Il commença en octobre 1908 des conversations navales qui aboutiront à l'accord de 1912, répartissant les tâches en cas de guerre : concentration des forces françaises dans la Méditerranée et des forces britanniques en Manche et dans la Mer du Nord. Au fond, une fois envisagée en 1905 l'hypothèse d'un engagement militaire britannique aux côtés des Français, on marchait à petits pas vers une alliance aussi véritable que tacite.

Clemenceau fut beaucoup plus tiède vis-à-vis de la Russie, ne la soutenant en aucune manière au moment de la crise de Bosnie-Herzégovine en 1908, car il ne voulait pas voir la France entraînée dans une guerre par les affaires balkaniques, vieille constante de la politique française d'ailleurs. Par contre, il approuva la politique de l'ambassadeur Camille Barrère qui consistait à tout faire pour éloigner l'Italie de ses alliés de la Triple-Alliance.

Enfin, la diplomatie française ne pouvait qu'encourager, en sous-main, la Grande-Bretagne et la Russie à régler leur contentieux, asiatique pour l'essentiel, comme il avait été fait avec la France en 1904. Cela fut négocié à partir de mai 1906 et opéré par la convention du 31 août 1907 : le Tibet et l'Afghanistan devinrent des états-tampons et la Perse fut partagée en deux zones d'influence. Cela constituait *de facto* ce qu'on appela à partir de 1909 prudemment – trois traités distincts la fondait, dont un seul était une alliance – une Triple-Entente entre France, Russie et Angleterre. Serait-elle capable d'équilibrer l'*Alliance* triple formée – par un seul traité, commun, et renouvelé – depuis longtemps autour de l'Allemagne ?

L'étude de l'opinion publique montre-t-elle un peuple cocardier ou une population « pacifiste », néologisme forgé en 1901 par Émile Arnaud (1864-1921), le président de la Ligue internationale de la Paix et de la Liberté ¹ ? Il est peu surprenant de constater que le peuple français est fort cocardier et qu'abondent chez lui à propos des peuples étrangers mythes et stéréotypes. Le

¹ S.Lorrain, Des pacifistes français et allemands, pionniers de l'entente franco-allemande. 1871-1925, L'Harmattan, 1999, 297 p., passim.

complexe de supériorité vis-à-vis des Italiens est, ainsi, étonnant de constance et de mépris ; la présence de nurses allemandes, l'enseignement de l'allemand dans les lycées (bien davantage répandu que celui de l'anglais, malgré l'Entente cordiale), l'obligation du voyage initiatique de tout étudiant dans la « savante Allemagne », n'empêchent pas le maintien de l'hostilité vis-à-vis d'un peuple dont on s'est beaucoup méfié depuis la crise internationale de 1840 et qui est devenu brusquement l'« ennemi héréditaire » trente ans plus tard. Tempérée à la fin du XIXe siècle, la haine germanophobe est ravivée par le constat des progrès économiques du voisin qui le mènent au deuxième rang mondial derrière les États-Unis et par la crise marocaine de 1905. On sait le rôle de celle-ci dans l'éloignement d'un Charles Péguy (1873-1914) vis-à-vis du pacifisme de ses débuts.

L'opinion publique est en bonne partie cocardière parce que manipulée. Les nationalismes de Maurras et de Barrès ont du poids sur l'opinion, ainsi que le patriotisme de Péguy qui retrouve après la crise de Tanger la passion charnelle et défensive pour la Nation qu'éprouvait autrefois Michelet. L'alliance franco-russe s'est accompagnée jusqu'au-delà de l'outrance d'un développement de la vénalité de la presse, largement « subventionnée » par les représentants du pays « ami ».

Entre outre, dans un article et un livre tous deux fondateurs et clairvoyants, Eugen Weber soulignait en 1958-1959 la distorsion entre Paris et une province à cet égard beaucoup moins chauvine, et le rôle d'impulsion nationaliste joué par l'Action française parisienne ¹. La ligue nationaliste joua un rôle actif pour traquer les déviants vis-à-vis des truismes, on le vit bien lors de l'affaire Thalamas de 1904 (*cf.* encadré). Toutefois, on aurait tort de croire l'opinion publique imprégnée d'un consensus nationaliste et guerrier.

¹ Eugen Weber, *The Nationalist Revival in France. 1905-1914*, Berkeley, University of California Press, 1959, 237 p., annoncé résumé en français dans « Le renouveau nationaliste en France et le glissement vers la droite. 1905-1914 », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, avril-juin 1958, pp. 155 et suiv. Le livre n'a jamais été traduit en français, hélas. Des idées reprises dans E. Weber, *Ma France, mythe, culture politique*, trad. fr., Fayard, 1991, 482 p., notamment dans le chapitre XIV. Aussi : E. Weber, *Fin de siècle. La France à la fin du XIXe siècle*, Fayard, 1986, 360 p.

L'AFFAIRE THALAMAS (1904)

Ce boursier conquérant, fils d'un employé d'une compagnie de chemin de fer et d'une ouvrière en lingerie, qui avait été reçu premier à l'agrégation d'histoire en 1892, après avoir échoué au concours de l'ENS à deux reprises, fut deux fois la cible de la droite. Amédée Thalamas (1867-1953), ancien conseiller municipal « républicain » à Amiens en 1900, fut nommé deux ans plus tard professeur d'histoire au lycée Condorcet de Paris (9^e arrondissement). Il y fut accusé par certains élèves d'avoir nié le caractère divin de la mission de Jeanne d'Arc lors de la « reprise » d'un exposé d'élève de seconde.

Il est dénoncé par Georges Berry (1851-1915) ¹, député nationaliste du 9^e arrondissement, qui envoie le 14 novembre 1904 une courte lettre au ministre de l'Instruction publique, Joseph Chaumié (1849-1919), lequel ordonne une enquête, confiée à deux Inspecteurs généraux qui interrogent les élèves, mais pas le professeur !

La Patrie en parle dès le 17, *La Libre Parole* du 19 publie la déclaration délatrice de Berry, des manifestations éclatent à Paris. Thalamas est muté de Condorcet à Charlemagne et reçoit un blâme pour avoir « gravement manqué de tact et de mesure » ; il écrit pour se justifier au *Temps* le 1^{er} décembre et en janvier 1905 il publie un article dans la *Revue des Lycées et Collèges*. En vain, et malgré les protestations de Marcel Sembat au Parlement, de Francis de Pressensé dans *L'Humanité*, de Clemenceau dans *L'Aurore* du 2 décembre.

L'affaire rebondit en 1908-1909, alors que Thalamas est chargé d'un cours libre en Sorbonne, que l'Action française chahute (le Quartier latin commence à montrer une inclinaison vers la droite après avoir été longtemps un bastion du républicanisme démocratique ²). Thalamas sera député radical de 1910 à 1914, battu en 1914, à cause du soutien de l'Action française à son adversaire, mais nommé inspecteur d'académie à partir de 1914 ; après sa thèse (1923, sur *La Géographie d'Ératosthène*), il devient recteur d'académie, puis directeur général de l'Instruction publique en Indochine (1925-1934).

Ce fils de lingère devenu haut fonctionnaire de la République nous donne l'occasion de mesurer un cas de manipulation d'une partie de l'opinion par l'Action

¹ Notice dans J.-M. Mayeur & A. Schweitz, *Les parlementaires de la Seine sous la Troisième République*, Publications de la Sorbonne, 2001, 2 vol., 278 & 639 p., tome II, pp. 68-69. Georges Berry était plutôt un spécialiste de la sécurité des biens et des personnes.

² Cf. le chapitre 2 de P. Nord, *Le moment républicain. Combats pour la démocratie dans la France du XIX^e siècle*, trad. fr., A. Colin, 2013, 334 p.

française, à propos de Jeanne d'Arc : on aura remarqué que le prétexte invoqué n'est pas patriotique, mais religieux ! **1**

En matière de pacifisme, les juristes avaient été les premiers à s'intéresser dans les débuts de la Troisième République au problème de la paix, et de nombreux ouvrages avaient paru. La volonté de paix de ce style fit des progrès à la Belle Époque sous l'influence d'organismes et conférences internationaux créés et tenus à la charnière des deux siècles : Bureau de la Paix de Berne (1891), prix Nobel de la Paix – décerné depuis 1896, très souvent à des personnalités animatrices du mouvement international de la paix – , Conférence de la Paix à La Haye en 1899 et 1907 qui réglementèrent le « droit de la guerre » et instituèrent une Cour d'arbitrage permanent. Léon Bourgeois, homme politique radical déjà cité pour son solidarisme, avait représenté la France aux conférences de La Haye ; il symbolise bien ce courant, favorable à la création d'une « société des nations » **2**.

Le pacifisme avait gagné les milieux universitaires et enseignants : des philosophes, mais surtout de grands noms de l'enseignement de l'histoire comme Alphonse Aulard (1849-1928) **3** et même Ernest Lavisse (1842-1922) réagirent contre les conceptions nationalistes, ce qui couvrit l'évolution des instituteurs. Les « hussards noirs » (Péguy, 1913) avaient été patriotes avec ardeur jusqu'à l'affaire Dreyfus ; la nouvelle génération d'instituteurs, en lutte pour l'essentiel de façon à faire reconnaître leur droit syndical, est sensible aux influences anarcho-syndicalistes de la CGT et à l'antimilitarisme du professeur d'histoire (révoqué) Gustave Hervé (voir plus haut).

Une troisième catégorie de Français fut concernée par le pacifisme. Un Zola, un Anatole France, et peut-être plus Romain Rolland, influencé par le pacifisme chrétien et non-violent de Léon Tolstoï (1828-1910), et qui écrira son

1 Sources : Gérard Vincent, *Les professeurs du second degré. Contribution à l'étude du corps enseignant*, FNSP, 1967, 332 p., « Les professeurs de l'enseignement secondaire dans la société de la Belle Époque », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, janvier-mars 1966, pp. 49-86, « Les professeurs du second degré au début du XXe siècle. Essai sur la mobilité sociale et la mobilité géographique », *Le Mouvement Social*, avril-juin 1966, pp. 47-73 ; Jean-François Sirinelli, *Génération intellectuelle. Khâgneux et normaliens dans l'entre-deux-guerres*, Thèse, Fayard, 1988, 721 p., réédition, PUF, coll. « Quadrige », 1994, 720 p., pp. 220 & suiv., et « Un boursier conquérant : Amédée Thalamas », *Bulletin du Centre d'Histoire de la France contemporaine*, n° 7, 1986, pp. 197-205. L'affaire Thalamas est clairement évoquée dans une scène, entre le curé et l'instituteur, du début de *La Femme du boulanger* de Marcel Pagnol (1938), d'après Jean Giono. La thèse complémentaire de Thalamas est sur la bibliographie de *La Géographie d'Ératosthène*.

2 Je rappelle la biographie de M. Sorlot, *Léon Bourgeois, 1851-1925. Un moraliste en politique*, Bruno Leprince, 2005, 358 p. Sur le pacifisme : N.-J. Chaline, *Empêcher la guerre. Le pacifisme du début du XIXe siècle à la veille de la Seconde Guerre mondiale*, Encrage, 2015, 248 p.

3 Y. Potin & J.-F. Sirinelli dir., *Génération historiennes. XIXe-XXIe siècle*, CNRS, 2019, 800 p., *passim*.

célèbre article « Au-dessus de la mêlée » en septembre 1914, représentent un courant d'intellectuels de gauche ¹.

Derniers ici, mais non les moindres, et en tout cas constituent-ils le pacifisme le plus connu, les socialistes et les anarchistes ne s'étaient que progressivement dégagés du patriotisme jacobin dont les Communards avaient été fortement imprégnés. Les anarchistes avaient été précocement antimilitaristes, et les idées de « désobéissance passive », de « grève militaire », de refus de la guerre, sont clairement admises à la Belle Époque. Au sein des mouvements socialistes, les idées violentes de « défaitisme révolutionnaire » de Gustave Hervé, qui, professeur d'histoire au lycée de Sens, appela en 1901 dans *Le Pioupiou de l'Yonne* à « planter dans le fumier de la caserne » le drapeau du régiment, n'étaient pas admises par tous ². Mais, dans la SFIO, fondée en 1905, Jaurès se montra inquiet de la politique de Delcassé ; après la démission de celui-ci et au vu des dangers représentés par la crise marocaine, il défendit un internationalisme et un pacifisme raisonnables mais prolétariens, misant sur la solidarité internationale des travailleurs pour empêcher la guerre, « par tous les moyens, depuis l'intervention parlementaire, l'agitation publique, les manifestations populaires, jusqu'à la grève générale ouvrière et l'insurrection ». Cela signifiait parier sur l'Internationale. Toutefois, celle-ci ne se prononça pas nettement : une semaine avant le congrès de Bâle (1912), Jean Jaurès et le socialiste allemand Philipp Scheidemann (1865-1939) affirmèrent, au Pré-Saint-Gervais, près de Paris, que les travailleurs des deux pays ne se feraient pas la guerre, mais le congrès ne mit sur pied aucun moyen précis pour une action concertée et immédiate en cas de guerre. La grève générale dans les pays en cause n'était qu'une éventualité, envisagée avec logique depuis longtemps, mais nullement prévue par un accord, même tacite, entre partis socialistes. Finalement, mais par voie de défection, c'était la CGT qui avait la position la plus en flèche, sans être formellement assurée d'une réplique symétrique outre-Vosges. L'action concertée des mouvements ouvriers des divers pays pour s'arrêter sur la pente fatale était donc un souhait, mais pas une réalité.

À ces pacifismes nettement déclarés, il faudrait ajouter le pacifisme réaliste de la raison d'État, qui avait été celui des républicains des débuts du régime, et qui était maintenant celui de Clemenceau (voir plus haut). Le problème global fut qu'à partir du moment où les crises se multipliaient,

¹ Complété par des lettres et d'autres tribunes, « Au-dessus de la mêlée » a été réédité chez Payot en 2019. Sur Romain Rolland : David Cauter, *Le communisme et les intellectuels français. 1914-1966*, trad. fr., Gallimard, 1967, 474 p., *passim*.

² G.Heuré, *Gustave Hervé. Itinéraire d'un provocateur. De l'antipatriotisme au pétainisme*, La Découverte, 1997, 364 p.

l'audience des partisans de la défense nationale pouvait augmenter et l'urgence de l'organisation de la patrie face au danger militaire était susceptible d'apparaître comme une priorité.

Si le « coup de Tanger » de 1905 est un moment clef des relations internationales de la Belle Époque, il est surtout pour les Français une question de politique étrangère et l'idée coloniale n'est guère un frein au pacifisme. L'opinion est plutôt atone quant à l'« idée coloniale ». Certes, grande est la vogue des périodiques (surtout le *Journal des Voyages*) et de la littérature d'aventures, de Jules Verne et de ses *Voyages extraordinaires*, de l'Américain Thomas Mayne Reid (mort en 1883, mais un de ses titres est encore publié dans la « Bibliothèque rose » à la Belle Époque ¹), de Paul d'Ivoi et Louis Noir, mais aussi d'une immense littérature enfantine et populaire, formée de séries à bon marché, comme la « Bibliothèque des grandes aventures », les « Voyages illustrés » et la « Bibliothèque universelle de poche ». La dominante, surtout pour cette dernière littérature, est le contexte d'exotisme vulgaire, d'action violente et d'exaltation chauvine, dans lequel l'imagination populaire a placé l'expansion coloniale. Elle est aussi le racisme, obsédé par le « simiesque » des indigènes. L'exotisme s'accompagna à la Belle Époque d'érotisme, phénomène classique de mentalité collective.

Mais, en admettant que cela poussât à l'aventure, ce qui n'est pas psychologiquement sûr, cela incitait-il à la conquête et même au simple désir de rivalité avec les autres pays colonisateurs, ce qui importe ici ? Rien n'est moins certain, d'autant que dans les récits de conquête les souffrances des soldats sont décrites avec abondance et souvent de façon très morbide, ainsi que les maladies qui affectent les Français aux colonies. La *Lecture politique de Jules Verne* de Jean Chesneaux (1922-2007) ² ne montre pas en lui un « colonialiste », tant s'en faut, et dans le fameux *Tour de la France par deux enfants* les colonies n'étaient qu'évoquées dans les chapitres finaux des éditions de la Belle Époque, que les contraintes de l'emploi du temps scolaire ne permettaient pas forcément d'aborder. Enfin, on trouverait parmi les *best-sellers* la dénonciation des scandales coloniaux en Algérie (*Tartarin de Tarascon*, 1872) ou la critique de l'intervention française en Tunisie (*Bel-Ami*, de Maupassant, de 1885, avec une identification Maroc-Tunisie).

Ceci pose le (vaste) problème de la crédibilité didactique de la littérature générale et de la littérature « coloniale ». Qu'ainsi l'économiste Paul

¹ D. Compère dir., *Dictionnaire du roman populaire francophone*, Nouveau Monde, 2007, 490 p., pp. 57-59.

² J. Chesneaux, *Une lecture politique de Jules Verne*, Maspero, 1971, 195 p., réédition, *Jules Verne. Une lecture politique*, 1982, 201 p., réédition sous le titre *Jules Verne, un regard sur le monde. Nouvelles lectures politiques*, Bayard, 2001, 298 p.

Leroy-Beaulieu (*De la colonisation chez les peuples modernes*), que j'ai cité plusieurs fois, fût lu à l'époque est certain, mais la dernière réédition est de 1908, et qui en dehors des convaincus pouvait en 1904 le suivre en lisant que le Sahara pourrait nourrir une dizaine de millions d'habitants, et peut-être même vingt millions ¹ ? Aucun prosélyte n'y alla, en tout cas. Au contraire, près de deux millions de visiteurs se rendirent à la première grande exposition coloniale française, à Marseille en 1906, gros succès – dans la mémoire collective éclipsé par Vincennes en 1931 (elle-même deuxième en banlieue parisienne après une première occurrence en 1905 et 1907, à Nogent (2) –, à une date tout à fait symptomatique, mais il faudra attendre les sondages d'opinion de la Libération pour voir, en réalité, culminer l'idée coloniale chez les Français.

**ÉROTISME ET SEXUALITÉ COLONIAUX A LA BELLE ÉPOQUE DANS LES PUBLICATIONS
GÉOGRAPHIQUES. LES INDOCHINOISES SOLLICITENT TOUT PARTICULIÈREMENT
L'ATTENTION. ELLES NE SONT PAS LES SEULES.**

Description des femmes Mong des montagnes du Viêt-nam par le docteur Maurice Mercier dans le *Bulletin de la Société de Géographie de Marseille* en 1905 : « les cheveux sont longs, enroulés, retenus par un turban ou un bonnet carré, dont les coins portent des pompons de soie ou de laine. Grandes, fortes, bien membrées, les formes opulentes, la peau assez blanche pour permettre de voir le rose des joues, elles sont parfois fort jolies [...] Les femmes ne se livrent pas ; il ne serait pas prudent de rechercher leur société autrement que par le mariage. »

À la Belle Époque, les articles discrètement érotiques se multiplièrent, mais seulement en province, et souvent derrière l'alibi du compte rendu de conférence. La Tunisie semble exciter l'érotisme du *Bulletin de l'Union géographique du Nord de la France* (cf. 1907), « le costume des femmes arabes [n'] est [-il pas] plutôt inconvenant » ? : « sur la poitrine, un décolletage en carré, prolongé aussi bas que possible et même davantage », des ouvertures « tellement larges qu'elles révèlent à chaque mouvement le peu qu'on pouvait encore ignorer du buste », jupe « fendue sur le côté et les deux bords se rapprochent quand ils y pensent » et retroussée « à tout propos à droite, à gauche, devant, derrière, si bien que ce décolletage multiple est cent fois plus indécent que la nudité. »

Et encore les « Heures tunisiennes. Souvenirs de voyage par M.A.Dournes » (*Bulletin de l'Union...*, 1914) : « C'était, il m'en souvient, dans la rue Tourbet-el-bey, une des plus calmes et des plus riches de la ville arabe. J'admirais en flânant les jeux

¹ Pour aller plus loin : M.Roux, *Le désert de sable. Le Sahara dans l'imaginaire des Français (1900-1994)*, L'Harmattan, 1996, 204 p.

² Plusieurs expositions coloniales de taille moyenne avaient précédé Marseille : Lyon (1894), Bordeaux (1895) et Rouen (1896), et il y eut une exposition au Grand Palais en 1906 et une deuxième exposition lyonnaise, en 1914. Ch.-R.Ageron, « L'Exposition coloniale de 1931 », dans P.Nora dir., *Les lieux de mémoire*, Gallimard, 1984-1992, 3 tomes en 7 vol., I,1, pp. 561-593 ; S.Ageorges, *Sur les traces des Expositions universelles de Paris, 1855-1937. À la recherche des pavillons et des monuments oubliés*, Parigramme, 2006, 187 p., pp. 134-143 ; D.Grandsart, *Paris 1931. Revoir l'exposition coloniale*, Paris, Éditions FVW, Distribution Vilo, 2010, 263 p.

de la lumière sur le dôme du turbé, ou tombeau, qui donne son nom à la rue, lorsque je vis soudain déboucher d'une rue transversale une ombre que mon œil se plut à détailler. Assez grande, la taille bien prise, imparfaitement voilée par les étoffes légères qui l'entouraient, cette jeune femme laissait voir un bas de jambe d'un dessin impeccable que rehaussait un bas de soie vert très tendre, de l'effet le plus joli sur le haut talon d'un soulier régence.

En la dépassant, pour satisfaire la curiosité qu'elle excitait en moi, j'admirais une main toute petite et gantée de blanc. Je me sentis alors incapable de résister à la tentation de percer l'énigme de son visage, bien que cette audace ne fût pas sans danger.

Les circonstances me servirent à souhait ; le voile d'étoffe très fine légèrement soulevé par le vent permit à mon œil curieux de saisir au passage, dans un fin profil, le regard malicieux de deux yeux rieurs qui ne me parurent point se froisser, ainsi qu'il eût convenu, peut-être, de l'admiration involontaire que lui témoignèrent les miens.

Qu'Allah et son mari lui pardonnent : je n'étais qu'un curieux et elle était si jolie ! »

Un bon aperçu sur « la sexualité des Africains » dans W.B.Cohen, *Français et Africains. Les Noirs dans le regard des Blancs (1530-1880)*, Paris, 1981, 405 p., pp. 339-342.

Périls extérieurs ou paix ? L'époque est en définitive marquée d'une forte ambivalence, à tous niveaux. Ce qui est sûr, c'est que l'image traditionnelle d'une opinion publique et de dirigeants tendus vers les perspectives nationalistes, coloniales et guerrières ne résiste pas à l'examen.

Ambivalence n'est pas immobilisme indéfectible. La colonisation a son anticolonialisme, mais il n'y a plus rien à conquérir ; au contraire, par ses nouvelles formes, économiques et financières pour l'essentiel, l'impérialisme présente de graves dangers de guerre européenne. La crise de Tanger l'a montré. Une seconde crise marocaine le confirmera aux hommes de gouvernement et à l'opinion publique, en 1911. Mais entre-temps les uns auront changé et l'autre aura évolué : un esprit nouveau domine, quant aux rapports avec l'extérieur et avec la préparation militaire, les années d'après 1906.

Symbolique pour mon propos mais inquiétante pour la population locale de l'époque, la construction du « fort des nuages », le Chaberton, par les Italiens dans les années 1900 est une menace sur Briançon et la vallée de la Durance, inachevée (les huit tourelles ne sont pas encasematées) et espionnée avec succès par les Français ¹.

¹ M.Schiavon, *Une victoire dans la défaite. La destruction du Chaberton. Briançon 1940*, Anovi, 2007, 270 p.

Chapitre 14. La Belle Époque : prospérité ? et pour tous ?

Belle Époque, que de poncifs on commet en ton nom ! Il en est un dont le lecteur peut mesurer désormais l'inanité : l'époque est en politique, tant intérieure qu'extérieure, fort diverse et mouvante, et sans guère de signification est le « 1900 » du titre passe-partout des documentalistes pressés. Il en est d'autres que la vogue « rétro » de l'époque, la marée des recueils de cartes postales – qui utilisent un fond effectivement très développé : l'âge d'or de la carte postale, moyen de correspondance officiel depuis 1873, illustré depuis 1891, débute avec l'Exposition universelle de 1900 (1) – et les ouvrages faciles, ont ressassés, les poncifs concernant le champ économique et surtout social : raffinement de la vie oisive de la haute société pour tous les Français et les Françaises, classes moyennes à l'existence enjolivée, fiers-à-bras moustachus posant fixement devant usines et instruments de travail et dont on veut hypocritement ignorer les rudes conditions de travail, et la femme, bien sûr, belle Otéro, mode citadine et taille de guêpe... La période est-elle si heureuse, la France si riche, malgré l'inégalité des patrimoines et des revenus, la dureté des genres de vie les plus courants ? L'époque est-elle belle pour tous ? On peut en douter, et ce chapitre cherchera les réalités derrière les apparences et les poncifs, comme l'histoire doit toujours faire. On s'interrogera aussi sur la fonction des idées reçues et du mythe de l'« âge d'or » qu'il sous-entend, en soulignant d'entrée de jeu qu'il existe un contre-poncif, développé depuis quelques décennies, celui de la « légende noire » de la Belle Époque. Il a également sa clientèle, les dictionnaires n'y sont maintenant pas insensibles, on pourra le vérifier. Elle a enfin sa fonction, très simple : avant la Première Guerre mondiale et le XXe siècle, rien n'est rien et tout est pauvre et noir dans un « stupide XIXe siècle » (Charles Maurras) immobile et cacochyme, dont les années 1900 ne seraient que l'ultime soubresaut. Est-ce si simple ? Pourquoi alors l'apparition d'une nostalgie de la Belle Époque, après la Grande Guerre ?

Il faut rechercher les raisons de la relative « société de consommation » que connaît dans le pays une population qui n'est pas que française, il faut mesurer la ruralité de la société et la lenteur des transformations sociales, il est nécessaire de s'interroger sur l'étendue du consensus social que les grèves remettent visiblement en cause. L'ensemble de la société ne profite-t-il pas de la nouvelle conjoncture économique qui rompt avec la longue dépression économique que la France a connu à la fin du XIXe siècle ? Un régime qui,

1 G. Feinstein, introduction à M. Cabaud & R. Hubscher, *1900. La Française au quotidien*, Armand Colin, 1985, 205 p.

pendant la quinzaine d'années qui vont de 1896 au déclenchement de la Guerre de 14, traverse crises politiques, conflits idéologiques et tensions internationales — et nous n'avons pas terminé le récit — n'a-t-il pas d'assises sociales, et l'âge d'or n'est-il que l'effet d'une illusion rétrospective et un décor pour les actualités Lumière et les cinéastes des années trente et cinquante ?

Les bases, économiques et démographiques, de la prospérité et de la société seront d'abord étudiées, sans revenir sur ce que j'ai écrit plus haut et avant d'envisager les divers groupes sociaux. Les ruraux dominent cette société par le nombre, car en 1900 60 % des habitants vivent à la campagne et 58 % des actifs sont des paysans. Les ouvriers en diffèrent par les conditions de travail et d'existence, la culture et la conscience de classe, qui font d'eux des marginaux de la société citadine. S'ils donnent le ton à l'époque, les bourgeois forment un monde étroit, distingué extérieurement par le mode de vie, famille, domesticité, habitation, costume, éducation donnée aux peu nombreux enfants. Il y a un véritable « modèle républicain » de bourgeois ¹ : famille, patrimoine, modernité, valeurs, culture... La question des blocages — peut-on s'élever à travers les couches de cette société, par les études et par le travail ? — et des contestations sera le troisième temps de ce chapitre.

Sommaire du chapitre 14

- À la Belle Époque, les bases d'une prospérité et d'une société
- Le dynamisme du capitalisme français de la Belle Époque
- Démographie et famille à la Belle Époque
- Les (vraies) femmes à la Belle Époque
- Les étrangers en France à la Belle Époque
- Politique et famille à la Belle Époque : la protection de la femme et de l'enfant
- La lutte antialcoolique, combat caractéristique de la Belle Époque
- Des groupes sociaux, des catégories sociales, plutôt que des classes sociales
- À la Belle Époque, des « couches nouvelles » à la paysannerie
- Les ouvriers en France à la Belle Époque
- Les blocages de la société
- Les contestations de la société française de la Belle Époque

¹ Tel que décrit par Francis Démier dans sa *France du XIXe siècle (1814-1914)*, Seuil, coll. « Points », 2000, 602 p., pp. 420-426.

□ À la Belle Époque, les bases d'une prospérité et d'une société

Dans les années 1896-1913, la France connaît une croissance industrielle très rapide et dont le taux s'accélère. Trois facteurs principaux expliquent cette expansion. L'expansion économique de la Belle Époque repose sur l'importance des investissements, qui depuis la monarchie de Juillet se sont accrus cinq fois plus vite que la masse monétaire en circulation. Les sociétés les plus dynamiques, dans les secteurs en pointe de ce qu'on pourrait appeler une seconde industrialisation de la France – il s'agit de l'hydroélectricité, de l'aluminium ¹, de l'électrometallurgie, de l'automobile, de l'aéronautique, et encore des colorants chimiques – connaissent des taux importants d'investissement. Ces chiffres s'expliquent par une forte croissance de la production et ils en sont aussi et dans le même temps la cause, bien entendu. On n'est d'ailleurs pas surpris de constater des taux de croissance de la production plus forts pour les nouvelles industries que pour celles qui étaient le support de la première industrialisation. En particulier le charbon, « pain noir » de la Révolution industrielle comme on disait (curieusement) au XIX^e siècle, voit sa production s'accroître plus faiblement.

Signe des temps, l'utilisation de la monnaie se modernise à la Belle Époque, comme on le voit dans le tableau ci-dessous : la part relative de la monnaie métallique régresse (bien qu'il y ait une augmentation de moitié du chiffre absolu), monnaies fiduciaire et surtout scripturale croissent.

Type de monnaie	1900	1910	1913
Monnaie métallique	45 %	33 %	32 %
Monnaie fiduciaire	25 %	23 %	22 %
Monnaie scripturale	30 %	44 %	46 %

Enfin, troisième et dernier facteur à présenter, la science et la technique françaises ne perdent pas pied à la Belle Époque, tant s'en faut. La France obtient de 1901 à 1913 deux fois le prix Nobel en physique (Henri Becquerel, Pierre et Marie Curie en 1903, Gabriel Lippmann en 1908) et trois fois en chimie (Henri Moissan en 1906, Marie Curie en 1911, Victor Grignard et Paul Sabatier en 1912), contre quatre et six fois pour l'Allemagne ; l'innovation s'accélère et la France participe du progrès technique mondial.

Sont enregistrés des progrès importants pour de nombreuses productions, à la nuance près vue plus haut. L'ère de l'acier succède à celle de la

¹ Cf. G.Vindt, *Les hommes de l'aluminium. Histoire sociale de Pechiney, 1921-1973*, Éditions de l'Atelier, 2006, 256 p. et notice dans J.-C.Daumas dir., *Dictionnaire historique des patrons français*, Flammarion, 2010, 1 614 p., pp. 566-568 ; P.Mioche, *L'alumine à Gardanne de 1893 à nos jours. Une traversée industrielle en Provence*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 1994, 180 p.

fonte et du fer ; entre 1905 et 1913 la production de fonte n'est multipliée que par 1,7 mais celle d'aluminium par sept ¹. Quoi qu'il en soit, la France n'a plus en 1914, elle qui avait été longtemps la deuxième puissance économique mondiale, que le quatrième rang économique mondial, sa production industrielle ne représente qu'à peine 6 % du total mondial en 1914 (9 % en 1880). Bien sûr, elle a été dépassée au XIXe siècle par les États-Unis, mais surtout elle est largement distancée par l'Allemagne. Obsédée autrefois par le retard vis-à-vis de la Grande-Bretagne, la France fait essentiellement figure de « voisin poussif » (A.Beltran & P.Griset ²) par rapport à l'Allemagne, qui produit ou consomme par habitant deux fois plus de fonte, de houille et d'acier. En 1913, le puissant voisin d'outre-Vosges fabrique huit fois plus de locomotives que la France, les sociétés chimiques françaises sont souvent des filiales de sociétés allemandes, Thyssen contrôle le bassin sidérurgique de Normandie, la France exporte vers l'Allemagne surtout des produits bruts et en importe essentiellement des produits finis...

Jusqu'en 1906 le pourcentage de main-d'œuvre employé dans les grosses usines stagne plutôt et la petite entreprise, dont on a vu dans le premier chapitre les fonctions, résiste bien. Toutefois, la situation est très diverse, selon les activités : on ne s'étonne pas de constater une forte concentration dans les mines, la sidérurgie et la métallurgie ou encore la dispersion dans les domaines de l'alimentation et du travail du bois, des cuirs et des peaux, mais le textile est plus concentré que l'industrie chimique. La taille des hauts fourneaux et leur capacité de production continuent de croître, jusqu'à 250 tonnes par jour en 1913 pour cette dernière. Ajoutons que dans la seconde partie de la décennie, on voit partout le mouvement de concentration se produire ou s'accélérer. Enfin, les cartels, qui ne sont pas des concentrations mais des ententes, se multiplient – par exemple dans les charbonnages du Nord dès 1901 – et les sociétés françaises participent davantage à la constitution de cartels internationaux (aluminium en 1901, acier en 1904, etc.).

¹ F.Hachez-Leroy, *L'Aluminium français. L'invention d'un marché (1911-1983)*, CNRS, 1999, 376 p. et « Aluminium : métal familier, patrimoine à découvrir », *Historiens & Géographes*, janvier-février 2009, pp. 117-127. ; G.Vindt, *Les hommes de l'aluminium. Histoire sociale de Pechiney, 1921-1973*, Éditions de l'Atelier, 2006, 256 p. et notice dans J.-C.Daumas dir., *Dictionnaire historique des patrons français*, Flammarion, 2010, 1 614 p., pp. 566-568 ; P.Mioche, *L'alumine à Gardanne de 1893 à nos jours. Une traversée industrielle en Provence*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 1994, 180 p. Deux importants exemples régionaux avec D.Dequier, *Maurienne. La vallée de l'aluminium*, Montmélian, La Fontaine de Siloé, 1992, 246 p. et P.Mioche, *L'alumine à Gardanne de 1893 à nos jours. Une traversée industrielle en Provence*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 1994, 180 p.

² A.Beltran & P.Griset, *L'économie française. 1914-1945*, Armand Colin, coll. « Cursus », 1994, 187 p., plusieurs rééditions.

On a vu dans la première partie certaines faiblesses du commerce extérieur lors de la Grande Dépression de la fin du XIXe siècle. Que deviennent-elles à la Belle Époque ? La part française dans le commerce international a décliné et continue de le faire : 8 % seulement en 1913 et une quatrième place mondiale, logique eu égard au poids de l'économie française. Certes, puissance industrielle, la France importe des matières premières et exporte des produits finis, mais les exportations de biens d'équipement progressent lentement. En partie en raison de la croissance des chiffres absolus des importations et des exportations, le déséquilibre de la balance commerciale française est beaucoup plus fort en 1913 qu'en 1900. Ajoutons ici que le tarif Méline de 1892 est alourdi en 1910 par le relèvement du barème du tarif général et que si les chemins de fer ont un réseau remarquable — renforcé par le métropolitain ! — la marine marchande est faible, qu'en 1914 encore le quart des navires de commerce est à voile, soit une proportion trois fois plus forte que la moyenne mondiale. Dans le secteur de la distribution commerciale de détail, le sacro-saint « petit commerce » conserve sa prééminence. En 1913, grands magasins et maisons à succursales multiples ne font que 17 % du chiffre d'affaires du secteur. Au *Grand Bazar*, au *Bazar de l'Industrie* et *À la Belle Jardinière* ¹, qui datent de la Restauration, se sont ajoutés *À la Chaussée d'Antin* (1840), *Au Colosse de Rhodes*, rue Rambuteau (1856-1857), *Aux Colonnes d'Hercule*, rue Richer (1861) ; *La Maison du Blanc*, boulevard des Capucines (1863) ; *Au Coin de rue*, rue Montesquieu (1864), *Les Magasins réunis*, place de la République (1867), *Au Bon Marché* (1869), *Le Louvre* (1877), cité dans *Bel-Ami* et qui a commencé très modestement, *Les Trois Quartiers*, *La Ville de Paris*, *Les Statues de Saint-Jacques*, *Le Pauvre Jacques*... Les vendeurs des grands magasins sont souvent issus de la petite bourgeoisie, surtout provinciale, ils sont soumis à un régime sévère : stricte surveillance du personnel, une possibilité de promotion interne qui est maigre (la pyramide est à base très large et sommet effilé) et la guelte, l'intéressement aux ventes par un pourcentage, favorise l'individualisme. À signaler qu'il existe des « boutiques à treize », qui sont des bazars dans lesquels on vend n'importe quels menus objets, tous au même prix : ce sont les ancêtres des Monoprix, Prisunic et Uniprix, qui naîtront dans l'entre-deux-guerres.

UN EXEMPLE DE GRAND MAGASIN, LE BON MARCHÉ, D'APRÈS MICHAEL B. MILLER 2 :

¹ F. Faraut, *Histoire de la Belle Jardinière*, Thèse de troisième cycle, Belin, 1988, 185 p.

² M. B. Miller, *Au Bon Marché. 1868-1920. Le consommateur apprivoisé*, trad. fr., Armand Colin, 1987, 240 p. On doit ajouter, pour la bibliographie, B. Marrey, *Les grands magasins. Des origines à 1939*, Picard, 1979, 272 p. et la thèse de Jeanne Gaillard (1909-1983), *Paris la ville (1852-1870)*, Thèse, Lille III et Champion, 1986, 676 p., réédition, L'Harmattan, 1997, 528 p., pp. 393 & suiv.

Complètement remodelé par Aristide Boucicaut (1810-1877) et sa femme (née Marguerite Guérin, 1816-1887) au début du Second Empire, le nouveau bâtiment étant construit en 1869, modèle de Zola pour *Au Bonheur des dames* ¹, le Bon Marché continue sous la Troisième République et après la mort du fondateur à être un temple du paternalisme et d'une philanthropie, revendiquée, célèbre et récompensée, au nom de la « responsabilité » patronale. Pour les « continuateurs fidèles », il s'agit toujours de fixer la main-d'œuvre, de la discipliner, jusqu'à la « retraite Boucicaut » à 50 ans, contrepartie des très mauvaises conditions d'hygiène.

Le bâtiment est une célèbre « 8e merveille du monde » qui frappe par son gigantisme, la théâtralisation du magasin (des manifestations artistiques, comme des concerts, sont organisées), « église » bourgeoise de la Troisième République, le Bon Marché participe à des expositions internationales, développe une énorme publicité, exalte la famille et l'enfant. Un deuxième bâtiment est construit en 1911-1913

Autre secteur peu capitaliste, l'agriculture ne voit que tard l'augmentation du prix de ses produits, à la différence de ceux de l'industrie. Celui du blé n'augmente qu'à partir de 1904 ; quant au vin, nous avons vu la chute, à cause de la surproduction, de ses cours, qui en 1914 seront inférieurs d'un gros tiers à ceux des débuts de la Troisième République. Un effet de branches de ciseaux gêne donc une bonne partie du monde paysan de la Belle Époque.

Enfin, il n'y a pas une croissance homogène sur le territoire : au dualisme industriel répond un dualisme régional, divisant schématiquement la France selon une ligne allant du Cotentin à Marseille. Au nord-est, les régions industrialisées et les grandes campagnes céréalières, au sud-ouest la moindre industrialisation et l'agriculture traditionnelle.

On conclura sur la réalité de l'expansion économique, bien sûr, mais en nuancant, grâce à une vision catégorielle et à un regard jeté sur le long terme. D'une part, l'année 1913, dernière année complète de paix pour les pays du vieux continent, ne marque pas l'apogée de la croissance de l'économie française, mais ouvre sur les brillants résultats des années vingt, que je traiterai dans le chapitre 20 : ici, donc, il y a une très forte continuité entre la croissance de la Belle Époque et celle des années 1920 et la nostalgie de la Belle Époque ne se justifie pas. D'autre part, si l'expansion est à la Belle Époque aussi rapide que sous le Second

¹ De 1883. Zola s'est inspiré aussi de trois autres grands magasins, le *Louvre*, fondé en 1855 par Chauchard, grâce à l'aide des frères Pereire, le *Printemps* créé par Jaluzot, *La Samaritaine*, fondé par les Cognacq en 1869. Ernest Cognacq, 1839-1928. Marie-Louise Jay (1838-1925). Biblio. : H.Mitterand, *Émile Zola, carnets d'enquêtes. Une ethnographie inédite de la France*, Plon, coll. Terre humaine, 1986, 687 p.

Empire, on n'est sûrement pas face à la période d'expansion la plus rapide du XXe siècle : viendront après la Libération les « trente glorieuses » (1945-1975) ¹.

Dans le même temps le capitalisme français se modernise. L'idée la plus largement répandue fait du capitaliste français « un gagne-petit, un fils de paysan prudent et thésaurisateur, un rentier de fait ou en puissance, sans audace ni envergure, comparé à ses voisins allemands ou à ses homologues américains » ². La réalité oppose « d'un côté, un bourgeois benoîtement installé dans des prêts usuraires aux États étrangers, incapable de fournir à une économie nationale, elle-même sclérosée, les capitaux nouveaux indispensables pour une croissance accélérée ; de l'autre, des *entrepreneurs* [...], c'est-à-dire des gens capables de voir le devenir économique lointain et de prendre des décisions économiques en conséquence » ³.

Jouent, outre sans doute l'émergence lente d'une nouvelle mentalité, deux causes de transformation, évoquées dans le premier chapitre et précisées ici. Lancées dans une nouvelle phase A depuis 1896, les affaires marchent bien. La prospérité est quasi générale, les masses et taux de profit des sociétés industrielles atteignent à la Belle Époque des chiffres parmi les plus hauts de leur histoire, on a même l'exemple d'un taux de profit dépassant les 100 % : 108 % en 1912 pour la société minière Denain-Anzin. Les affaires bancaires connaissant un remarquable renouveau, toutes les grandes sociétés (bancaires et industrielles) atteignent les chiffres maxima de leurs bilans et masses de profit dans les années de l'immédiat avant-guerre, 1912-1913 pour les sociétés industrielles, 1913 pour les banques. D'autre part la structure industrielle ancienne a pu être une chance pour les industries nouvelles, comme l'automobile et l'industrie électrique. En effet, dans ces industries nouvelles, la production est quasi artisanale, les coûts sont en large partie dus aux frais de main-d'œuvre ; or, la structure industrielle ancienne est faite de petites unités et orientée vers les articles qui demandent beaucoup d'« ouvraison manuelle ». Les ingénieurs français élaborent des techniques de pointe nationales, en vue d'obtenir des gains de productivité, et de perfectionner les automobiles. Certes, à la fin des années 1900 on importe des brevets américains, mais cette importation prouve le sens de l'adaptation de l'industrie française nouvelle.

Entorse fondamentale aux principes du libéralisme, l'État intervient davantage dans l'économie française. Il augmente son budget, les recettes

¹ Cf. D.Lejeune, *La France des Trente Glorieuses, 1945-1974*, Armand Colin, 2015, collection « Coursus », 192 p.

² René Girault, *Emprunts russes et investissements français en Russie. 1887-1914*, Armand Colin, 1973, 624 p., réédition, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 1999, 628 p.

³ *Ibid.*

passant entre 1901 et 1911 de 3,6 à 4,7 millions, les dépenses de 3,7 à 4,5 millions. Le téléphone avait été nationalisé par la loi du 16 juillet 1889. L'État rachète en 1908 les Chemins de fer de l'Ouest, mais le vieux programme radical de rachat de tous les réseaux n'est pas appliqué ; l'impôt sur le revenu est enfin voté.

Le capitalisme bancaire se perfectionne. Est fondée en 1905 une Société centrale des Banques de province, forme d'entraide entre les nombreuses banques régionales ou locales, aux moyens d'action jusque-là limités par la faiblesse de leur capital et une prudence souvent extrême. La Banque de Paris et des Pays-Bas, banque d'affaires née en 1872, entre en 1905 aussi au conseil d'administration de la Société générale, banque de dépôts du Second Empire, et investit dans les affaires françaises les plus modernes, l'électricité, la télégraphie sans fil, la chimie et le pétrole. De nouvelles banques d'affaires sont constituées : Banque française pour le Commerce et l'Industrie (1901, par Rouvier) et Banque de l'Union parisienne (1904).

Dans le domaine du placement de l'épargne, la mentalité du public français évolue de manière appréciable peu avant 1914, le petit épargnant portant son attention vers les actions des sociétés industrielles et commerciales au moins autant que vers les fonds d'État, la cause étant le rôle incitateur des banques. Les placements à l'étranger se développent ; les actions sont émises par des sociétés étrangères ou des groupes français, et le gouvernement français intervient pour soutenir la société russe Poutilov, dominée par Schneider et la Banque de l'Union parisienne, en 1914. En conséquence, à côté de l'image traditionnelle d'un capitalisme rentier et malthusien, s'affirme celle d'un capitalisme dynamique et audacieux, celui de véritables « entrepreneurs ».

Il est par conséquent peu surprenant d'assister à un net mouvement de concentration des structures. Le cas le plus évident est celui de la sidérurgie, qui connaît à la Belle Époque trois types de regroupement. Le premier est le « syndicat », qui n'est pas une concentration au niveau des moyens de production eux-mêmes, mais un puissant moyen de pression sur le mouvement ouvrier, le gouvernement et la politique. Ainsi agissent l'Union des Industries métallurgiques et minières (UIMM), constituée en 1900 autour du vieux Comité des Forges ¹, et le Comptoir d'exportation des fontes (1905). Le deuxième type est le cartel, entente soutenant les prix, et donc les profits pour les industriels. Le dernier type est le trust, très grosse société ayant opéré une concentration verticale ou horizontale (voire les deux), cas de Schneider (déjà cité) et de De

¹ P.Mioche et D.Fraboulet, notices dans J.-C.Daumas dir., *Dictionnaire historique des patrons français*, Flammarion, 2010, 1 614 p., pp. 1060-1064 et 1082-1089.

Wendel. Un autre exemple important est l'industrie chimique, qui présente désormais de grosses sociétés, comme Saint-Gobain **1**, Kuhlmann **2**, la Compagnie d'Alais et de Camargue, futur Pechiney, qui tire des dérivés du sel des marais salants et l'aluminium de la bauxite, et noue en 1912 une entente avec la Société d'électrochimie, futur Ugine, pour former le cartel de l'aluminium français **3**. Le « groupe » existe donc en France en 1914.

□ Le dynamisme du capitalisme français de la Belle Époque

Il y a, tout au long des années 1900, dynamisme du capitalisme français. Certes, la France, nous l'avons dit, n'a plus que le quatrième rang mondial, mais elle possède le rythme d'accroissement de la production le plus rapide du monde, certains des indices, calculés *a posteriori* par les historiens, doublant. Le pays produit certes moins d'acier que l'Allemagne, mais la production de minerai de fer est quadruplée entre 1900 et 1914, les inventions et les nouvelles industries se développent considérablement, la France a en 1914 le premier rang mondial pour la soie artificielle (rayonne et fibranne) et l'aluminium, le second pour les automobiles. Si le commerce extérieur est toujours déficitaire en 1914, il s'est beaucoup développé depuis 1900, les importations doublant et les exportations augmentant de 50 %.

Grâce aux travaux des historiens Patrick Fridenson **4** et Jean-Louis Loubet **5**, nous connaissons l'histoire de l'âge d'or de cette industrie de pointe qu'est l'automobile, qui n'a eu qu'à se surimposer sur la structure industrielle ancienne, faite de petites unités. Le dynamisme de l'industrie automobile française en a fait de 1890 à 1904 la première du monde, le pays restant le premier exportateur mondial jusqu'en 1914 et le premier producteur européen

1 J.-P. Daviet, *Un destin international. La Compagnie de Saint-Gobain de 1830 à 1939*, thèse d'État, Éditions des Archives contemporaines, 1988, 704 p. ; J.-P. Daviet, *Une multinationale à la française. Histoire de Saint-Gobain, 1665-1989*, Fayard, 1989, 334 p.

2 Société fondée par un professeur de chimie, Frédéric Kuhlmann (1803-1881), Alsacien qui fonde des usines dans le Nord, à l'origine d'une société puissante (20 augmentations de capital entre 1916 et 1930) jusqu'au premier choc pétrolier (nationalisée en 1982).

3 P. Mioche, *L'alumine à Gardanne de 1893 à nos jours. Une traversée industrielle en Provence*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 1994, 180 p. ; G. Vindt, *Les hommes de l'aluminium. Histoire sociale de Pechiney, 1921-1973*, Éditions de l'Atelier, 2006, 255 p.

4 Patrick Fridenson, *Histoire des usines Renault*, tome I, *Naissance de la grande entreprise. 1898-1939*, thèse de III^e cycle, 1971, Seuil, 1972, 358 p., réédition, 1998, 359 p., et « Une industrie nouvelle : l'automobile en France jusqu'en 1914 », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, octobre-décembre 1972, pp. 557-578.

5 J.-L. Loubet, *Renault, cent ans d'histoire*, E.T.A.I., 1998, 383 p., J.-L. Loubet prés., *L'industrie automobile (1905-1971)*, Genève, Droz, 1999, 424 p., J.-L. Loubet, *Histoire de l'automobile française*, Seuil, coll. « L'univers historique », 2001, 576 p., J.-L. Loubet, *Renault, histoire d'une entreprise*, E.T.A.I., 2000, 431 p., J.-L. Loubet, *Citroën, Peugeot, Renault et les autres. Histoire de stratégies d'entreprises*, réédition, E.T.A.I., 1999, 415 p. (hématique), C. Lemaître et J.-L. Loubet, *Renault, un siècle de création automobile*, E.T.A.I., 2003, 256 p., plusieurs rééditions, dont 2017.

jusqu'en 1930. Louis Renault (1877-1944), dont les méthodes furent étudiées de fort près par Henry Ford (1863-1947), incarne le type du grand patron de choc, « entêté et autoritaire », pour qui la conquête du marché des taxis – en 1909, les deux tiers des taxis parisiens et la moitié de ceux de Londres sortent des usines de Billancourt – fut décisive, moins toutefois que l'évolution de la demande globale ¹.

L'automobile est certes un produit de luxe, mais son prix baisse (à la différence des États-Unis), la « mortalité » des véhicules impose un renouvellement fréquent, la demande en autocars apparaît, comme les Salons de l'Auto (le premier est de 1898) et les courses, comme Paris-Madrid en 1903, interrompu à Bordeaux à cause du nombre des accidents. Une première Exposition internationale d'Automobiles s'est déroulée du 15 juin au 3 juillet 1898 au Jardin des Tuileries. C'est en quittant ce premier « Salon » que le président de la République Félix Faure aurait lâché : « Vos voitures sont bien laides et sentent bien mauvais » ! L'année suivante, une deuxième exposition se tint au même endroit, sans Félix Faure, mort le 16 février à l'Élysée dans les bras de Marguerite Steinheil ². En 1899 fut institué un « certificat de capacité » à la conduite d' « un automobile » (c'est seulement pendant la Grande Guerre que le substantif virera au féminin). Le Grand Palais fut construit à proximité des Champs-Élysées de 1897 à 1900 pour l'Exposition universelle de 1900, il servit chaque année de cadre au Salon de l'Auto de 1901 à 1962, date du transfert à la Porte de Versailles, comme pour le Salon de l'Aéronautique et le Salon des Arts ménagers. Il se développe une presse spécialisée, le quotidien *L'Auto* et le *Guide Michelin* – voir encadré – par exemple, des associations consacrées (par exemple l'Automobile Club de France, né en 1895) ou élargies à l'automobile, comme le Touring Club de France, qui remonte à 1890 (³). Les célèbres cartes routières Michelin au 1/200 000 commencent leur règne en 1910, les routes des Alpes sont parcourues par les premiers cars Berliet du PLM, celles des Pyrénées par des services d'autocars décapotables. En conséquence, le parc automobile français est fourni (c'est le deuxième d'Europe, derrière le britannique, mais il ne représente que le dixième du parc américain), Renault peut fonder quatre filiales

¹ Grande histoire : J.-L.Loubet, *Renault, histoire d'une entreprise*, E.T.A.I., 2000, 431 p. Grande biographie : G.Hatry, *Louis Renault. Patron absolu*, Éditions JCM, 1990, 463 p. Courte notice avec bonne prise de recul : la notice par Patrick Fridenson, dans J.-C.Daumas dir., *Dictionnaire historique des patrons français*, Flammarion, 2010, 1 614 p., pp. 584-587.

² Dite Meg (1869-1954) et née Japy. Femme du peintre Adolphe Steinheil (1850-1908), soupçonnée d'avoir assassiné son mari et acquittée, remariée en 1917, avec un baron anglais. Sur le « personnage » de Félix Faure, lire le chapitre 6 de J.Garrigues, *La République incarnée. De Léon Gambetta à Emmanuel Macron*, Perrin, 2019, 464 p.

³ Dans l'ancien hôtel de l'escroc Thérèse Humbert, née Daurignac (1855-1918), 65 avenue de la Grande-Armée à Paris (16^e arrondissement).

en province (les États-Unis ne suivront que dans les années 1920) et les importantes exportations augmentent plus vite que la production (45 000 voitures en 1913).

Hazem Ben Aissa a récemment insisté, dans un livre centré sur Renault ¹, sur le maintien des méthodes artisanales et l'importance des savoir-faire. Renault, qui paie des salaires à l'heure à partir de 1906, exerce tôt un véritable rapport de domination, établit un véritable régime disciplinaire, mais crée aussi des œuvres pour entretenir la « paix sociale », expression fréquente. Ayant lu Frederick Winslow Taylor (1856-1915), Louis Renault décide une expérimentation de l'Organisation scientifique du travail (l'OST) dans un atelier en 1912, en centrant sur la rénovation de l'outillage et le chronométrage, cela déclenche une grève, que Louis Renault démine par la mise en place de deux délégués par atelier : la chaîne n'existera chez lui qu'à partir de 1915. Billancourt est la grande usine Renault, inaugurée en 1898 – une grande année automobile – et dont les chaînes de montage se sont arrêtées le 27 mars 1992. Pendant près d'un siècle, la charge symbolique, voire affective, de Billancourt sera considérable.

LE PREMIER GUIDE MICHELIN (1900)

La « nomenclature des villes par ordre alphabétique » n'occupe qu'un peu plus de la moitié des 400 pages (format 9 X 15 cm) du guide, « offert gracieusement aux Chauffeurs ». Les fragments de réglementations, les publicités pour automobiles et voitures abondent, comme les instructions d'utilisation des pneumatiques Michelin, faciles à démonter et commander à Clermont-Ferrand car aisés à crever, les pages pour noter distances parcourues et consommations laborieusement calculées, et les « recettes utiles et conseils » pour la mise en marche, le « stoppage » et l'entretien des De Dion-Bouton et autres « système Audibert et Laviotte » ou Godron-Brillié.

Tout cela est typique d'une très relative démocratisation en cours, d'un sens du loisir, comme les extraits suivants de l'avant-propos :

« Le présent ouvrage a le désir de donner tous les renseignements qui peuvent être utiles à un chauffeur, voyageant en France, pour approvisionner son automobile, pour la réparer, pour lui permettre de se loger et de se nourrir, de correspondre par poste, télégraphe ou téléphone. [...] Cet ouvrage paraît avec le siècle ; il durera autant que lui. L'automobilisme vient de naître ; il se développera chaque année et le

¹ H. Ben Aissa, *Histoire des conditions de travail dans le monde industriel en France : 1848-2000*, L'Harmattan, 2005, 195 p.

pneu avec lui, car le pneu est l'organe essentiel sans lequel l'automobile ne peut rouler.

Chaque année nous publierons une nouvelle édition mise soigneusement à jour. [...]

Nous promettons [aux chauffeurs] de rayer impitoyablement de nos listes tous les hôtels dont ils nous signaleront comme défectueux la table, la chambre, les W.C., le service ; les dépôts d'essence mal approvisionnés ; les dépositaires du stock Michelin dont ils auraient eu sérieusement à se plaindre. [...]

Nous indiquerons, l'an prochain, dans le plus de départements possibles, *les jolies routes*. Nous admettons, en effet, qu'à l'heure actuelle une automobile de bonne marque peut passer sur toutes les routes classées. Or, très souvent les routes nationales sont ennuyeuses, tandis qu'en prenant un chemin d'intérêt commun ou de grande communication, on peut faire un voyage pittoresque en allongeant, il est vrai, un peu le chemin. [...] »

Les guides Michelin de la Belle Époque, distribués gratuitement, se vantent de renfermer « tous les renseignements utiles aux Touristes, Chauffeurs, Vélocipédistes voyageant en France ». Pour les automobilistes, cela signifie être avertis de la localisation des dépôts de carburant, de la présence des mécaniciens et des fosses pour réparations, sans parler des hôtels (bien sûr inspectés et classés selon leurs prix), curiosités touristiques et plans de ville. Au fond, comme le dit l'un des « commandements » de Bibendum :

« Dans notre Guide, trouveras
Gîte, garage et monuments. »

Le *Guide* s'enrichit de conseils pour remplacer un pneu, qui remplissent tout un chapitre, de questionnaires pour recruter des mécaniciens à signaler dans les guides des années suivantes : « faites-vous la réparation des voitures automobiles ? », « Avez-vous une fosse à réparations ? », « Connaissez-vous dans votre ville une source d'énergie électrique ? Quelle est sa tension en volts ? Quelle est son intensité en amères ? », « Avez-vous une chambre noire pour la photographie ? », et la 13^e et dernière question est moins étonnante : « Avez-vous le téléphone dans votre établissement ? ». La quête du précieux carburant est le critère prioritaire de la sélection des villes du *Guide* et le lecteur est invité très souvent à diriger sa recherche vers tel boulanger ou tel épicier. Mais Michelin, c'est une stratégie industrielle et commerciale : fabriquer des pneus et des chambres à air de manière rationnelle, en tablant sur les produits les plus utilisés et en les livrant à des « stockistes », qui en 1910 sont 586 pour toute la France et 1 373 dans les pays étrangers

La production française est multipliée par 20 de 1900 à 1913, avec une grande liberté d'accès des fabricants les plus ingénieux à l'industrie automobile, qui compte une trentaine de constructeurs en 1900, 57 en 1910, 155 en 1914. La dispersion est la règle aussi pour l'industrie aéronautique, qui en 1914 possède 94 entreprises – les principales sont Voisin, Blériot et Breguet **1** – et garde un caractère d'aventure sportive – traversée de la Manche par Louis Blériot (1872-1936) en 1909, de la Méditerranée par Roland Garros (1888-1918) en 1913 (voir encadré) –, aidée par des mécènes passionnés, souvent eux aussi industriels, comme les Michelin **2** et Henry Deutsch de la Meurthe (1846-1919). C'est que les conditions sont aisées à remplir : un terrain, de la capacité en matière de mécanique, un volant de capitaux seulement modeste, grâce à l'alimentation de cette industrie en amont et en aval. Il est facile de trouver l'argent auprès des amis et des clients, cas de la fondation en 1897 de la Société Panhard et Levassor après la mort d'Émile Levassor (1843-1897), et les perspectives de profit sont alléchantes : ils sont multipliés par 20 entre 1900 et 1907. Dans le même temps, les titres rapportent beaucoup à leurs détenteurs, une action Panhard de 10 000 francs qui donnait 800 francs de dividende en 1899 rapporte 5 000 francs en 1904, soit à peu près 15 000 euros ! Il n'y a donc aucune tentative de concentration financière, à la différence des États-Unis, et les origines socioprofessionnelles des constructeurs sont assez variées, puisant dans les anciennes dynasties industrielles reconverties (Peugeot, bien sûr), la moyenne bourgeoisie urbaine, l'aristocratie, les ouvriers mécaniciens et les artisans modestes – cas de Marius Berliet (1866-1949) **3**, sans oublier les grandes Écoles et la méritocratie **4**, qui ont

1 Le maître livre est évidemment celui d'Emmanuel Chadeau (1956-2000), *De Blériot à Dassault. Histoire de l'industrie aéronautique en France. 1900-1950*, thèse, Fayard, 1987, 552 p., 1^{ère} partie pour « l'épopée ». Sur Louis Breguet (il n'y a pas d'accent) (1880-1955) : P.Cabanel & A.Encrevé dir., *Dictionnaire biographique des protestants français, de 1787 à nos jours*, tome I, de A à C, Éditions de Paris/Max Chaleil, 2015, 832 p., p. 462, et J.-C.Daumas dir., *Dictionnaire historique des patrons français*, Flammarion, 2010, 1 614 p., pp. 130-131.

2 A.Gueslin dir., *Michelin, les hommes du pneu*, Éditions de l'Atelier, 1993, 271 p. ; A.Moulin-Bourret (1946-1995), *Guerre et industrie. Clermont-Ferrand 1912-1922 : la victoire du pneu*, Institut d'études du Massif central, 1997, 2 vol., 769 p. ; notice dans J.-C.Daumas dir., *Dictionnaire historique des patrons français*, Flammarion, 2010, 1 614 p., pp. 482-485.

3 Cf. Dominique Lejeune, « Marius et Paul Berliet : usines lyonnaises et véhicules industriels », mis en ligne le 13 mars 2017 sur HAL-SHS (CNRS) : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01481986>. Réédition en 2019.

4 Sur la méritocratie scolaire voir la contribution d'Yves Déloye, dans *Une contre-histoire de la III^e République*, La Découverte, 2013, 401 p., pp. 124-136.

fourni André Citroën (1878-1935, Polytechnique) **1**, Émile Levassor, René Panhard (1841-1908) et plusieurs Peugeot (Centrale) **2**.

Le premier vol de l'histoire est-il celui de Clément Ader (1841-1925) **3** ? En 1890, Clément Ader engloutit une petite fortune dans la construction d'un engin sophistiqué, l'*Éole*, doté d'un moteur à vapeur, et avec lequel il décolle sur une cinquantaine de mètres et à quelques décimètres du sol, dans le parc du château d'Armainvilliers, près de Paris, le 9 octobre 1890. Mais l'expérience a été menée en grand secret, sans photographe, elle est très courte... Ader est soutenu par le ministère de la Guerre mais il ne parvient pas à maîtriser de nombreux problèmes. Le 14 octobre 1897, troisième aéroplane de Clément Ader, à Satory, mais *Éole III* est endommagé après 300 mètres et une trop forte bourrasque. Le ministère lui coupe tout subside. Une déconvenue totale pour Clément Ader qui capitule alors pour se lancer dans... la construction automobile. Certes il a forgé le mot « avion », à partir d'*avis*, oiseau, certes il va se consacrer à des traités de stratégie militaire ; bien sûr plusieurs théoriciens, comme Octave Chanute (1832-1910), ingénieur américain d'origine française, diront tout l'héritage qu'ils ont recueilli d'Ader, mais celui-ci va surtout se consacrer à l'automobile. Installé à Levallois-Perret, il produira plusieurs types de voitures entre 1900 et 1907, notamment le premier moteur huit cylindres en V au monde, en 1903 !

LES EXPLOITS AERONAUTIQUES DE BLÉRIOT ET GARROS **4**

Le 14 octobre 1897, au camp de Satory, Clément Ader avait donc tenté de démontrer aux militaires la valeur de son « avion n° 3 », mais il ne réussit vraisemblablement qu'un bond de 300 mètres ! Depuis, les progrès s'étaient manifestés de part et d'autre de la Manche et de l'Atlantique, cf. les frères Orville (1871-1948) et Wilbur (1867-1912) Wright aux États-Unis.

Aux aéroplanes, capricieux et fragiles, le journal britannique *Daily Mail* a lancé un défi : traverser le Pas-de-Calais, avec 25 000 francs de récompense. Deux sportifs

1 Cf. notice par J.-L. Loubet, dans J.-C. Daumas dir., *Dictionnaire historique des patrons français*, Flammarion, 2010, 1 614 p., pp. 175-177, et J. Wolgensinger, *André Citroën*, Flammarion, 1991, 311 p. Pour l'École : T. Shinn, *L'École polytechnique. 1794-1914. Savoir scientifique et pouvoir social*, FNRS, 1980, 261 p. ; H. Joly, *À Polytechnique. X 1901. Enquête sur une promotion de polytechniciens de la Belle Époque aux Trente Glorieuses*, Flammarion, 2021, 438 p.

2 Cf. Dominique Lejeune, « Peugeot et le foyer automobile lyonnais », conférence à l'Université ouverte de Besançon, 11 octobre 2016, mise en ligne le 31 octobre 2017 sur HAL-SHS (CNRS) : <https://hal.archives-ouvertes.fr/cel-01626377>

3 C. Carlier, *L'affaire Clément Ader. La vérité rétablie*, Perrin, 1990, 266 p., résumé en « L'affaire Clément Ader », dans *Historiens & Géographes*, octobre-novembre 1990, pp. 251-254.

4 J.-C. Daumas dir., *Dictionnaire historique des patrons français*, Flammarion, 2010, 1 614 p., pp. 96-97.

français le relèvent, Hubert Latham (1883-1912) et Louis Blériot. Le premier échoue le 19 juillet 1909, le second, qui a établi le premier record du monde de distance en circuit fermé (30 km, le 31 octobre 1908), est un ancien industriel de l'automobile qui y a fait fortune et s'est reconverti à la fabrication de prototypes d'aéroplanes. Et c'est sur un monoplane de sa fabrication que Blériot atteint les environs de Douvres le 25 juillet 1909. Cette première traversée a un impact considérable sur les contemporains, l'intérêt de celle-ci se déplaçant immédiatement sur un autre exploit, apparemment beaucoup plus irréalisable, la traversée de la Méditerranée.

Il ne fallut attendre que quatre ans. Né à la Réunion, *sportman* accompli, Roland Garros ne se convertit au rêve de pilotage qu'un peu après la victoire sur la Manche. Vite roi des meetings aériens et des longs circuits, sur des avions qu'il achète à des fabricants, il réussit le 23 septembre 1913 à parcourir, sur un Morane-Saulnier type H de 60 chevaux, les 730 km qui séparent Saint-Raphaël de Bizerte. Roland Garros devait trouver la mort lors d'une patrouille aérienne le 5 octobre 1918, à la veille exacte de ses trente ans (Blériot avait 37 ans lors de son exploit, et mourra en 1936).

La banque a aussi au moins un pionnier, « fils de ses œuvres », penseur et héros à la fois, en la personne de Louis Dorizon (1860-1937), directeur – en 1896, donc à 36 ans ! – puis directeur général de la Société générale ¹. Il est l'apôtre de l'unique fichier de gestion du personnel de toute la banque, du portefeuille central de tous les dossiers d'escompte, l'inventeur d'une méthode de suivi des échéances, le développeur d'une culture de rigueur dans l'analyse des risques. Hélas, de mauvais placements à l'étranger (l'Égypte en 1905 par exemple) provoquent sa démission en 1913.

L'électricité est à la Belle Époque un véritable milieu social, avec une véritable osmose entre les différentes catégories ². Le mot d'*électricien* désigne des réalités très variées, mais le plus souvent il s'agit d'industriels. Les industriels et artisans, ce sont Georges Leclanché (1839-1882), Aristide Bergès (1833-1904) dans le Dauphiné, le baron (belge) Édouard Empain (1852-1929), qui réalise un véritable « groupe » industriel, ce qui est fort original : multiples sont les sociétés, de taille médiocre bien souvent. Des banquiers régionaux spécialisés entrent dans les conseils d'administration de sociétés d'électricité, ainsi le grenoblois Georges Charpenay (1862-1935 ?) et le savoyard Léon Laydernier

¹ D'après sa notice par H.Bonin, dans J.-C.Daumas dir., *Dictionnaire historique des patrons français*, Flammarion, 2010, 1 614 p., pp. 245-246, et, du même auteur, un article dans *Le Monde* daté 10 mai 2014.

² Elle a sa bibliographie : A.Beltran et P.A.Carré, *La fée et la servante. La société française face à l'électricité : XIXe-XXe siècle*, Belin, 1991, 350 p. ; F.Caron & F.Cardot, *Histoire de l'électricité en France*, tome I, 1881-1918, Fayard, 1991, 999 p. ; M.Lévy-Leboyer & H.Morsel ², tome II de l'*Histoire de l'électricité en France*, Fayard, 1995, 1 438 p., compte rendu par mes soins dans *Historiens & Géographes*, octobre 1995, p. 502.

(1866-1958). Il y a aussi, bien sûr, les savants et professeurs, comme Henri Becquerel (1852-1908), les inventeurs : Marcel Deprez – 1842-1918, polytechnicien, première chute hydroélectrique à Lancey (Isère) en 1869, invention du terme « houille blanche » – , Zénobe Gramme – 1826-1901, menuisier, inventeur de la dynamo – , Gaston Planté (1834-1889), l’inventeur de l’accumulateur. Personnages centraux que les ingénieurs, avec multiplication des écoles spécialisées et intégration immédiate dans le mythe de l’ingénieur. Il faut tenir compte des journalistes spécialisés, à partir de ceux de la revue *L’Électricité* (1852! 1); et il y a des revues de vulgarisation, lues par Jules Verne ! Évidemment tout le monde ouvrier des constructeurs, à risque, des ouvriers des chutes d’eau, ouvriers-paysans vivant à proximité immédiate, des « gardes-lignes » et autres « gardes-stations ». Dans tous ces cas, des lignées familiales se forment, et il s’agit souvent d’une aristocratie ouvrière.

La grande Exposition internationale d’Électricité s’était tenue en 1881 en l’honneur de la « fée électricité », avec un Congrès, au Palais de l’Industrie, aux Champs-Élysées. Elle avait réuni 16 pays et 900 000 visiteurs ; bien sûr électrique était le tramway qui avait transporté les visiteurs. Les applications de l’électricité, force motrice dans les usines, comprimant l’air pour percer des tunnels, sont nombreuses. Le *block system* électrique est seul capable d’assurer la sécurité des trains, en isolant chacun dans une section spécifique de la ligne. Se sont répandus l’éclairage des grands chantiers de travaux publics, d’usines modernes comme l’usine Menier à Noisiel, l’empire du chocolat, avec sa cité d’habitation (future Marne-la-Vallée) où tout est Menier, des égouts à l’éclairage (mais il n’y a pas d’église : Menier est anticlérical, radical très avancé, prônant l’impôt sur le capital !). L’éclairage public tend à être électrique : à Paris ce fut d’abord le parc Monceau et les Buttes-Chaumont. Mais vive est en France la résistance du gaz, de l’acétylène et du pétrole : Genève est la première grande ville éclairée à l’électricité. Sont électrique le télégraphe, développé à l’usage du public seulement sous le Second Empire et le téléphone, racheté par l’État en 1889. Le « moteur de famille » serait-il une solution à la « question sociale » ? Prototype inversé, de nombreuses petites sociétés ont leur machine à vapeur fournissant de l’électricité et l’utilisent. Les syndicats y voient plutôt un moyen de domestication supplémentaire. Dans le domaine agricole on a essayé, sans grand succès, le labour électrique et l’éclairage des labours dans les années 1880. L’automobile électrique apparaît à la Belle Époque avec la « Jamais contente » (1899) du belge Camille Jenatzy (1868-1913), mais aussi des fourgons postaux.

1 sous-titre : Revue pratique des découvertes nouvelles, de leurs applications aux arts, aux sciences, à l’industrie, à la thérapeutique.

Des lignes ferroviaires électrifiées sont ouvertes, Le Fayet-Chamonix en 1901, Invalides-Versailles en 1901 aussi, prolongée ensuite jusqu'à la gare d'Orsay, Paris-Juvisy à la Belle Époque aussi, Moûtiers-Lyon en 1906.

Le problème de l'autonomie des voitures électriques n'est pas résolu à la Belle Époque, mais sur le plan de la vitesse, le véhicule électrique connaît son heure de gloire avec le fantastique duel que se livrent le comte Gaston de Chasseloup-Laubat (1867-1903) et le belge Camille Jenatzy (1868-1913), industriel du caoutchouc. À l'initiative de Paul Meyan (1852-1938), directeur de la revue *La France automobile*, une course de vitesse sur 2 kilomètres est organisée au mois de décembre 1898 dans le parc d'Achères, une commune située près de Maisons-Laffitte, en région parisienne. Sur une Jeantaud¹ électrique de 40 HP, Chasseloup-Laubat remporte l'épreuve à la vitesse de 63,15 km/h, et détient à ce titre le premier record du monde de vitesse homologué. Camille Jenatzy, n'ayant pu participer à la bataille, lance un défi à Chasseloup-Laubat, et les deux hommes vont s'affronter à plusieurs reprises sur leurs véhicules électriques, en permanence améliorés, en ce début de l'année 1899. Et le 29 avril, Camille Jenatzy atteint ainsi la vitesse de 105,879 km/h, sur la route d'Achères à Poissy, là où fleuriront plus tard les « sept vies de Poissy »². Pour la première fois, un homme franchit la barrière fatidique des 100 km/h. Profilée comme un cigare, sa voiture était surnommée « La Jamais Contente », et ce nom lui aurait été inspiré par sa... femme ! Un monument, près de la porte Maillot, commémore l'exploit.

Tout un imaginaire de l'électricité s'est développé, avec, dans la littérature, Jules Verne très largement – le chapitre XII de *Vingt mille lieues sous les mers* est même titré « Tout par l'électricité » – , Zola et sa cité idéale du *Travail*, Villiers de l'Isle Adam et *L'Ève future*, Albert Robida dont *La vie électrique* (1892) est dotée de gravures délirantes, mais montre une réalité des années 50 fort triste, avec de nombreux jouets. Danrit (anagramme de Driant) imagine, dans sa série « La guerre au Vingtième Siècle », un volume sur la guerre électrique (*L'Invasion noire*), menée victorieusement par les Occidentaux contre un *Djihad* des musulmans : barrages électriques, blindés électriques, etc. En 1892 le bruit court qu'Edison se prépare à aider Guillaume II en lui fournissant des armes électriques. L'électricité n'est pas seulement une arme comme chez Danrit (mais aussi Jules Verne), elle a des méfaits : de nouveaux accidents du travail, de nouveaux accidents de transport, comme celui du métro à la station Couronnes (84 morts en 1903, à cause d'un court-circuit), on craint la rupture de la vie

¹ Marque fondée par Charles Jeantaud, 1843-1906.

² Cf. J.-L.Loubet & N.Hatzfeld, *Les 7 vies de Poissy : une aventure industrielle*, ETAI, 2001, 360 p.

sociale, le déséquilibre nerveux, et, chez les bourgeois, de nouvelles grèves possibles et un vrai « grand soir ». Surtout que le chef syndical des électriciens parisiens est l'anarchiste Émile Pataud (1869-1935), au verbe inquiétant (cf. son petit livre *Comment nous ferons la Révolution*, 1909) : une « figure de proue du syndicalisme d'action directe » ¹. En 1907 la grève des électriciens plonge Paris dans le noir et inonde les travaux du métro : énorme est l'impact médiatique et Clemenceau développe le thème du service public. Nouvelle grève en 1910, moins suivie.

Nous avons vu la famille Saint développer son empire textile du jute lors de la Grande Dépression de la fin du siècle. Retrouvons-là à la Belle Époque ². Les successeurs, les héritiers, sont Pierre Saint (1868-1943) aux usines et André Saint (1871-1933) à Paris. Pierre, l'aîné, est bien connu par son énorme correspondance, conservée. Il parle anglais (à la différence de Vulfran Paindavoine), dirige en 1910 onze usines et 9 000 personnes. Il a une image de souverain et le surnom de « roi du jute ». Il épouse en 1899 la fille d'un industriel roubaisien et s'introduit dans le grand milieu industriel du Nord ³. On lui décerne la légion d'Honneur en 1911 (⁴). La conduite des affaires se fait depuis le somptueux siège parisien du 34 rue du Louvre (Paris 1^{er}) d'où partent des relations épistolaires et télégraphiques quotidiennes et difficiles avec la Somme, les usines n'étant jamais en contact direct avec les clients : elles n'ont aucune autonomie de fonctionnement. Les problèmes, sont, en conséquence, nombreux, problème de la coordination entre la Vente et la Fabrication, Paris fixe toujours des délais trop courts pour l'exécution des commandes, etc. Pour tenter d'y remédier, des réunions d'associés ont lieu au siège parisien, deux fois par mois. Mais à Flixecourt et dans les environs, les usines sont nombreuses (onze) et dispersées, ce qui nécessite de fréquents déplacements à travers la Somme, Pierre Saint est toujours en mouvement, à cheval ou en Panhard-Levassor (achetée en 1901). Quand il est au bureau ou au château, il lit la presse, les rapports sur l'état d'esprit du personnel... mais le dimanche appartient à la famille. La hantise suprême est la « disette de commandes » auxquelles les Saint répondent par le chômage (et les ouvriers peuvent partir définitivement). Les clients sont de tailles très variées, pour les plus gros Saint Frères a recours aux adjudications, qui

¹ Formule du titre d'un chapitre de S.Sirot, *Le syndicalisme, la politique et la grève. France et Europe : XIXe-XXIe siècles*, Arbre bleu, 2011, 357 p., pp. 207-216 et dans S.Sirot, *Électriciens et gaziers en France. Une histoire sociale, XIXe-XXIe siècles*, Arbre bleu, 2017, 269 p., pp. 175-184.

² Toujours grâce à F. Lefebvre, *Saint Frères. Un siècle de textile en Picardie*, Amiens, Encrage, 2002, 255 p. Mais aussi documents Robert Lejeune et souvenirs familiaux.

³ Mais encore des unions consanguines dans le reste de la famille, à cause du danger d'éparpillement du patrimoine : un Jean Saint vend sa part en 1911, elle est en grande partie rachetée par le reste de la famille.

⁴ Il est le 5^e Saint à l'avoir (et pas le dernier).

déclenchent une âpre concurrence. Les patrons tiennent à leurs prérogatives et se heurtent parfois à certains cadres supérieurs, notamment en matière de contrôle du personnel.

L'achat et le transport des matières premières, issues en grosse majorité de l'espace intertropical, ne sont toujours pas simples à gérer. La récolte de jute — les trois quarts des fibres consommées — dans le sous-continent indien connaît de grosses variations, d'où des cours fluctuants, ce qui incite Saint Frères à avoir des stocks importants (en moyenne 40 % de la consommation annuelle) mais il ne faut pas en avoir trop ! L'entreprise a installé une agence à Calcutta ; il faut compter cinq semaines de transport maritime, sur des bateaux britanniques ; se pose ensuite le problème du transport ferroviaire, par la Compagnie du Nord, en particulier la fourniture à temps de wagons. La grande grève ferroviaire de 1910, marquée notamment par des troubles violents dans la ville d'Amiens, a impacté les activités de Saint Frères. Les autres fibres, chanvre, manille, sisal, coton et lin, posent moins de soucis d'approvisionnement mais il faut procéder à d'importants achats de charbon, décidés par... Paris ! On se livre à un peu d'espionnage industriel, surtout pour les machines, d'autant que fréquentes sont les déconvenues provoquées par la venue de réparateurs britanniques. On a une vision sociale sous la forme d'une pyramide, avec une hiérarchie très stricte et quasi militaire, des employés de bureau qui n'ont pas de rôle spécifique de commandement et un patron convaincu de sa mission : veiller à la grandeur de la Maison, dont le gigantisme est un motif de fierté. Les emplois de bureau sont à la discrétion du patron et les bureaux sont un monde sans femmes (les femmes sont à l'atelier) ; les directeurs et sous-directeurs des usines relèvent uniquement de Pierre Saint.

Les grands principes de Pierre Saint et de sa famille sont gagner de l'argent, éviter le gaspillage, octroyer des salaires modérés — en moyenne 3 francs par jour à la Belle Époque ; certains postes sont à façon, d'autres à la journée ; se perpétue un écart très important entre hommes et femmes — , discipliner, ne pas faire d'exception ni de favoritisme, avoir toujours sous la main un sous-directeur disponible, Picard et bien formé, et susceptible de remplacer au pied levé un directeur, Picard lui aussi et grande est la défiance envers les diplômés de haut niveau. Un directeur doit tout connaître de son usine, il doit tout contrôler, fournir une qualité irréprochable, utiliser au mieux les (coûteuses) machines qui lui sont octroyées, et il lui est interdit de « causer » de la Maison au-dehors. Les directeurs doivent être des modèles, de compétence, de sérieux et de zèle ; ils sont somptueusement logés, mais trois d'entre eux meurent à la tâche ! La multiplicité des postes et « métiers » rend possible la dispersion des

salaires et des gratifications et la division du personnel ; les contremaîtres sont bien payés (8 francs par jour) ; un vaste système de mouchardage est organisé, il est très précis et concerne aussi... les directeurs. Pierre Saint entretient de bonnes relations avec les maires et la gendarmerie, qui renseigne toujours, vite et bien sur les prochaines réunions organisées par les « agitateurs » et connaît les « fortes têtes ». Retraités, les gendarmes fournissent souvent les postes de portiers ; la suppression du livret ouvrier, en 1890, n'est pas une gêne. La Belle Époque est celle des nouvelles « bonnes œuvres », elles viennent flanquer la caisse de retraite de 1888, qui verse une maigre pension d'un franc par jour au maximum. Les économats traditionnels sont remplacés dans les années 1910 par des coopératives de consommation, idée reprise aux socialistes, mais elles sont contrôlées par les patrons ; les enfants nécessiteux faisant leur première communion et jugés dignes d'attention par le curé de la paroisse sont secourus, les Saint financent le bureau de bienfaisance de Flixecourt, l'école des filles de Flixecourt, et le monument aux morts de Flixecourt sera érigé grâce à eux. Pourquoi ? en raison de leurs convictions religieuses, de la tradition familiale et surtout du raisonnement selon lequel une bonne éducation est utile à de futurs ouvriers Saint Frères. Les patrons montrent aux visiteurs la part la plus modeste possible des usines et le culte du secret ne s'entrouvre que pour les « collègues » industriels, et encore ! Pas de pouvoirs publics dans l'usine (comme au Creusot des Schneider) ! L'Inspection du Travail, créée en 1874, est une gêne car ses recommandations sont coûteuses, heureusement les inspecteurs sont rares... Par contre les Saint organisent de fréquentes réceptions dans le « château de la navette », désormais agrémenté d'une grande galerie. Ils font l'acquisition de biens fonciers dans la Somme, ils ont des loisirs, au bord de la mer toute proche, ils chassent, consacrant à leurs loisirs cynégétiques des dépenses très importantes et lançant moult invitations, André Saint à une propriété à Brétigny-sur-Orge, au sud de Paris, la famille voyage.

En face, le travail et le monde ouvrier : peu de « métiers » à savoir-faire gratifiant, une activité variable au long de l'année, la Saint-Lundi, célébrissime auto-réduction de la semaine de travail, comme à Paris jusqu'à la fin du XIXe siècle. Le « sublime » personnifie l'ouvrier allergique à l'autorité et à la morale, très susceptible dans la liberté de son emploi du temps et disposant de l'atelier à sa guise, plus ou moins enclins à « la paresse » et à « l'ivrognerie ». Le patron se montre d'autant plus démuni devant l'insolence du « sublime » qu'il s'agit d'un ouvrier chevronné qui fait de sa haute qualification l'arme principale de sa résistance. La dérision argotique envers la surveillance patronale n'est pas la moindre des pratiques de résistance ; mais la Saint-Lundi, qui vide

traditionnellement les ateliers, demeure la forme la plus célèbre de cette insubordination dénoncée par Poulot : le repos du dimanche se prolonge en chômage volontaire le lundi. « Faire le lundi », écrit déjà Louis Sébastien Mercier à la fin du XVIII^e siècle, est « une vieille et indéradicable habitude » des ouvriers parisiens. Le lundi chômé est consacré à la convivialité professionnelle des ouvriers qui se retrouvent au cabaret. La coutume de la Saint-Lundi varie selon les métiers : elle est particulièrement à l'honneur dans les métiers d'art et dans la métallurgie où plus de la moitié des mécaniciens célèbrent le rite en 1860. C'est parmi les ouvriers les mieux payés et donc les plus qualifiés, que la fidélité au lundi chômé reste la plus durable, affirmation tangible d'indépendance. La Saint-Lundi culmine et commence à régresser sous le Second Empire. À la fin du siècle, elle est en pleine déroute. Dans Edmond et Jules de Goncourt, *Germinie Lacerteux*, de 1865, il faut remarquer le personnage inénarrable de Médéric Gautruche, type de « l'ouvrier noceur, gouapeur, rigoleur, l'ouvrier faisant de sa vie un lundi » ; suivent deux pages de portrait.

Le jour de paie est le samedi, qui est aussi par la force des choses le jour de contestation (du salaire). Le prolétariat ouvrier de la vallée de la Nièvre est soumis à des accidents du travail comme dans toutes usines textiles, mais en plus il y a les accidents dus au grand nombre des wagons à décharger, dans le moins de temps possible. Saint Frères utilise tous les moyens pour appliquer le plus mal possible la loi de 1898 sur les accidents du travail. En matière de morbidité s'ajoutent les épidémies, typhoïde, grippe, maladies respiratoires, surtout au cardage et au peignage, et les surdités dues au bruit des ateliers. Saint Frères doit appliquer la loi sur le repos hebdomadaire du 13 juillet 1906 (1) et supprimer les travaux dominicaux autorisés de fait par l'application de la législation antérieure. À cause de la dispersion des usines et de l'habitat les ouvriers souffrent de la longueur des trajets domicile-travail et une bicyclette est pour eux chère pendant longtemps (elle coûte d'occasion vingt ou trente francs) ; il n'y aura des cars de ramassage qu'après 1945. La construction de cités continue, avec hygiène (notamment sous la forme de bornes-fontaines), surveillance (interdiction des débits de boisson), mais convivialité ouvrière, qui suscite des mécontentements contre Saint Frères ! La journée de travail à l'usine commence très tôt, mais cela permet ensuite le travail dans les « jardins ». La loi de 1910 sur les retraites n'est pas mal appliquée, puisqu'elle permet, par le biais des cotisations, de faire baisser les salaires ! La discipline du travail est forte, sous

1 Biblio. : N.Chambelland-Liébaud, « Un repos dominical pour tous ? La loi du 13 juillet 1906 établissant le repos hebdomadaire en faveur des employés et ouvriers », dans J.-P.Le Crom dir., *Deux siècles de droit du travail. L'histoire par les lois*, Éditions de l'Atelier, 1998, 288 p., pp. 105-116 ; M.-E.Chessel, *Consommateurs engagés à la Belle Époque. La Ligue sociale d'acheteurs*, Presses de Sciences Po, 2012, 345 p., pp. 211-235.

la forme de sanctions individuelles (exclusions, amendes), à la tête du client et sur lesquelles le patron ne revient jamais, mais il y a aussi des exclusions collectives, provoquées par la résistance ouvrière. Celle-ci a plusieurs formes à la Belle Époque. La première est la création de coopératives socialistes *stricto sensu*, destinées à faire pièce aux coopératives Saint Frères, très suivies et encadrées par les patrons. Il n'est pas exclu que certains salariés Saint Frères aient eu connaissance de l'initiative des 18 cheminots de la Compagnie du Nord qui en 1904 se groupent pour fonder la Société coopérative d'Habitation à Bon Marché Le Nouveau Nogent, dans le but de construire 18 maisons individuelles à Creil. Toujours est-il que les coopératives salariées Saint Frères connaissent le succès, y compris le succès financier, et améliorent le quotidien des ouvriers. Deuxième forme, les sociétés sportives, de plus en plus libres et très différentes des fanfares, plus anciennes et, elles, très hiérarchisées et contrôlées par les patrons qui financent largement. On ne relève que peu de revendications sur les conditions de travail avant 1914 : le désir de renforcement de la sécurité sur les machines et l'augmentation des salaires, par exemple. Mais pas les trois-huit. De même, on constate que les salariés Saint Frères ne participent pas aux grèves d'avril 1904 (1). Toutefois, le mouvement social de janvier-février 1910 est intense chez Saint Frères. La grève commence à l'usine d'Harondel le 10 janvier : le patron accorde immédiatement une augmentation de salaire ; le mouvement fait tache d'huile et il y a un sabotage dans l'usine d'Harondel. C'en est trop pour les Saint et les tribunaux : exclusions collectives et cinq condamnations à des peines de prison, ce qui a un retentissement national — ainsi, le *Cri du Peuple* organise une souscription — et fait une fort mauvaise publicité au patronat Saint Frères. Cet « incident » est en réalité un accident qui témoigne d'une profonde transformation du climat social et mental à la Belle Époque : déclin du paternalisme en tant que tel ; les usines Saint Frères sont considérées par les « esclaves » (ou « serfs ») comme des « bagnes », les contremaîtres comme des garde-chiourmes ; les ouvriers deviennent étrangers à leur propre travail : ils se considèrent comme des exécutants, propriétés de leur patron 2 et les punitions sont vues comme d'insupportables atteintes à la dignité humaine. Les socialistes encouragent les ouvriers à conquérir leur autonomie et à se libérer de la tutelle patronale : le monde ouvrier de Saint Frères est un cas, parmi d'autres, où les partis socialistes cherchent à être vraiment des partis ouvriers et collaborent avec

1 Cause : la loi du 30 mars 1900 limite la durée du travail à 10h/jour, le gouvernement veut l'appliquer au 1^{er} avril 1904, de nombreux patrons veulent retarder.

2 En 1908, donc deux ans avant la grande grève de 1910, se produit un incident révélateur : des ouvriers dénoncent, en vain, la mauvaise qualité de fabrication d'un gros câble ; le câble casse : à leurs yeux la direction est responsable (cela ressemble à la catastrophe de Courrières, de 1906).

les syndicats, en opposition avec la *Charte d'Amiens*. Les moyens sont des conférences et des représentations théâtrales, par le Théâtre du Peuple d'Amiens. Le syndicalisme révolutionnaire, anarchiste, conquiert l'usine de Saint-Ouen, profitant de la désespérance des ouvriers, plus que de leur éventuel anarchisme. Parallèlement, on constate sans surprise la déchristianisation de la vallée de la Nièvre et les affrontements politiques sévères lors des élections de la Belle Époque.

□ Démographie et famille à la Belle Époque

Si les fondements de la prospérité sont en bonne partie économiques, ils sont – ou pourraient être – aussi démographiques. Les chiffres sont les chiffres : la population de 1911 (année de recensement) est de 39,6 millions d'habitants, soit nettement moins que d'électeurs en 2017 ! Le recul de la natalité en France depuis la fin du XVIII^e siècle manifeste ses effets et suscite un débat. Accélééré dans la deuxième moitié du XIX^e siècle par l'extension des pratiques contraceptives, le recul donne pour les années 1900 un taux de natalité faible (18,7 ‰ en 1911 ; 20 ‰ en 1914, soit un taux très bas pour l'Europe) et à plusieurs reprises inférieur au taux de mortalité, malgré le sensible recul de celui-ci, grâce aux progrès de l'hygiène et de la médecine, de la vaccination et (lentement) du logement populaire. Au contraire tuberculose, alcoolisme et syphilis continuent à frapper. Le déficit, différence entre morts et naissances, se manifeste six années à la charnière entre les deux siècles (1891, 1892, 1895, 1900, 1907, 1911) et il est de 30 000 en 1911. Au recensement de 1911, deux familles sur trois ont 0, 1, ou 2 enfants, et le taux de mortalité infantile, en lente baisse, est encore élevé. Le désir d'une vie meilleure, plus facile, permettant de donner aux enfants une instruction et un rang social supérieur, gagne toutes les catégories sociales. Le vieillissement provoqué – les moins de vingt ans qui formaient 44 % de la population du début du XIX^e siècle ne sont plus qu'un tiers, les plus de 60 ans 13 % – a des conséquences évidentes, mais d'autres le sont moins : dans la population active de 1914, 100 personnes actives (37 femmes, 63 hommes) ont la charge de 89 inactifs seulement (jeunes et vieillards), alors que dans tous les autres pays la proportion est inversée.

Il y a un malthusianisme actif, diffusant les idées néo-malthusiennes, les procédés et les produits contraceptifs, par le biais de conférences, tracts et brochures. S'y ajoute l'idée de « grève des ventres », privant le capitalisme des esclaves et des soldats dont il a besoin ¹. Sur les néo-malthusiens la répression

¹ Je rappelle F.Ronsin, *La grève des ventres. Propagande néo-malthusienne et baisse de la natalité en France. 19^e-20^e siècles*, Aubier, 1980, 256 p. et je signale, plus général : F.Ronsin, *La population de la France de 1789 à nos jours. Données démographiques et affrontements idéologiques*, Seuil, 1997, 96 p.

s'abat, menée par tribunaux, Ligue pour la Décence des Rues, Fédération des sociétés contre la pornographie et Société centrale de protestation contre la licence des rues, les deux dernières animées par le sénateur René Bérenger (1830-1915), le « père la pudeur » de la Troisième République ! Le courant nataliste puise dans un vivier, alimenté par la mentalité de la Revanche et par la hantise de la « décadence », très répandue depuis la fin du XIXe siècle ¹, la crainte de la dénatalité remplaçant celle de la surpopulation. Une énorme littérature déplore la dépopulation (cf. René Bazin, *La Terre qui meurt*, 1899, avec de nombreuses rééditions à la Belle Époque).

L'accroissement naturel faible, et même négatif en 1900, 1907 et 1911, explique la quasi-stabilité du chiffre de la population : 38 millions d'habitants en 1870, il est vrai avec encore l'Alsace-Moselle, 37,4 en 1880, 39,6 en 1911. Il n'y a que deux départements, la Seine et le Nord, à dépasser le million d'habitants au recensement de 1901 ; cinq ans plus tard ils sont rejoints par le Pas-de-Calais, qui était un peu au-dessous du million en 1901. En conséquence, il y a baisse relative de la population nationale, qui représentait 14 % de la population européenne en 1851 : elle est à 9 % en 1911. La situation est sans surprise : l'accroissement naturel est au début du XXe siècle pour l'ensemble de l'Europe de 7 ‰ par an, au Royaume-Uni de 11 ‰, en Allemagne de 10 ‰, en France de 3,5 ‰ ! Les conséquences sont aisées à percevoir : importance de l'immigration, à cause de la faiblesse du taux d'accroissement naturel – 1,1 million d'étrangers en 1911 (2,8 % de la population) –, nécessité d'un effort plus intense dans le domaine militaire pour tenter d'équilibrer l'armée allemande, car l'Allemagne a 68 millions d'habitants en 1914 et il naît deux fois plus d'Allemands que de Français à la Belle Époque... Natalité, croissance faible voire diminution, varient selon les classes sociales, le monde rural et les familles pratiquantes ont une natalité plus forte, mais Normandie et Aquitaine sont touchées par la dénatalité ; globalement, la moitié sud de la France est anémiée. La répartition entre populations rurale et urbaine en France subit elle aussi peu de changements. La population citadine ne dépassera la population rurale qu'en 1931 ; en 1913, les 16 villes de plus de 100 000 habitants ne groupent que le septième de la population totale.

La mort est dans la société française en recul, grâce aux progrès de l'alimentation et de la médecine, pastorienne notamment (Pasteur est mort en 1895) : pour mille habitants, il n'en meurt plus annuellement que 20 en 1900, 18 en 1914. Mais ces taux restent supérieurs à ceux de nombreux pays étrangers (Grande-Bretagne en 1914 : 15 ‰, Allemagne : 17 ‰, Suède : 16 ‰), toutefois ils

¹ Lire la contribution de W.Z.Silverman, dans D.Kalifa dir., *Les noms d'époque. De « Restauration » à « Années de plomb »*, Gallimard, 2020, 349 p.

sont inférieurs à ceux des pays d'Europe méridionale et orientale (Italie : 21 %, Autriche-Hongrie : 22 %, Roumanie : 26 %).

□ Les (vraies) femmes à la Belle Époque

On a vu apparaître, au moins avec la natalité et la famille, la condition féminine à la Belle Époque. Allons plus avant dans notre « coup d'œil sur une histoire obscure »¹. Bien sûr grande est la diversité des situations, des « positions sociales de la femme », comme titrent plusieurs gravures ou recueils de l'époque, de la sœur de charité à la maîtresse de maison bourgeoise, de la ramasseuse de charbon à la sage-femme, en passant par la mondaine, la maîtresse d'école et la glaneuse, mais on peut tenter l'exposé de quelques traits d'ensemble². Inférieure et dominée, la femme a une situation légale moindre que celle des hommes : elle doit obéissance à son mari, l'inverse est simple « protection », l'adultère féminin est plus lourdement puni ! De plus, le mari qui surprend sa femme en flagrant délit et la tue n'est pas reconnu coupable de meurtre ! La femme est traitée en mineure par le Code civil et les lois : même dans les mariages sous le régime de la séparation de biens, l'épouse ne peut aliéner son propre bien sans le consentement de son mari, et c'est seulement en 1907 qu'une loi autorise la femme mariée qui travaille à conserver la pleine propriété et le plein usage de son salaire... Ceci, qui n'est pas spécifiquement français, s'explique par la croyance ancienne en l'existence d'une « nature féminine », d'où aurait dérivé une vocation différente : la femme existe pour l'homme, tandis que celui-ci existe pour la société. En conséquence, les filles « grandissent dans une poétique ignorance du mystère des choses » (Octave Mirbeau) et la femme doit être l'« ornement du foyer », comme on dit souvent.

L'infériorité est aussi politique, elle suscite la colère des « suffragettes » françaises sous la Troisième République, d'associations comme le Suffrage des Femmes, la Ligue française du droit des Femmes, la Solidarité des Femmes, sociétés animées par des féministes comme Hubertine Auclert (1848-1914), soutenues par des revues littéraires féminines, des romans publiés par des femmes, tandis que se manifestent les conséquences mentales des *Trois* Camille Sée (1880) et Naquet (1884). Il faut noter aussi le soutien d'un professeur d'économie politique à la faculté de droit de l'Université de Rennes, Charles Turgeon (1855-1934) qui publie en 1902 les deux gros volumes de son *Féminisme français, L'Émancipation individuelle et sociale* et *L'Émancipation politique et*

¹ Belle expression de M.Cabaud & R.Hubscher, 1900. *La Française au quotidien*, Armand Colin, 1985, 205 p., p. 7.

² Je souligne que 1900. *La Française au quotidien*, de M.Cabaud et R.Hubscher (Armand Colin, 1985), cité à l'instant, est un des rares recueils iconographiques échappant à la convention et au médiocre.

familiale **1**. La revendication du droit de vote pour les femmes se heurte à l'hostilité de la bonne société et de la droite, mais aussi aux réticences des socialistes, qui pensent que bien plus grande est l'importance de la lutte des classes, les guesdistes croyant que l'évolution normale modifiera les rapports entre les sexes, et Jaurès étant indifférent politiquement (et personnellement très traditionaliste). Jamais, en matière de féminisme, le parti socialiste ne dépassera les prises de position de principe – de même que le PCF aura une vision très traditionnelle de la femme dans l'entre-deux-guerres et les années 50 –, toutefois des socialistes isolés, comme René Viviani (1863-1925) qui obtient en 1898 que les femmes puissent plaider, ont une position inverse. On voit pour la première fois en 1901 un projet de loi déposé à la Chambre des députés afin d'accorder le droit de vote aux femmes célibataires ou divorcées – les femmes mariées n'étant pas concernées ! –, en vain, et il faudra attendre la Grande Guerre et le nouveau climat qu'elle entraîna pour que les choses progressent dans l'opinion, mais non dans la classe politique.

La société de la Belle Époque se cabre contre les femmes « scandaleuses », bien sûr les féministes, mais aussi les femmes célèbres qui enfrennent le code moral « bourgeois ». Ainsi de Marie Curie (1867-1934) **2**, polonaise d'origine, devenue française par mariage, qui avait eu le Prix Nobel de Physique (avec son mari et Henri Becquerel) en 1903 et reprend la chaire de Pierre Curie (1859-1906) à la Sorbonne à la mort accidentelle de ce dernier en 1906 **3**. Peu de temps avant que ne lui soit décerné le prix Nobel de Chimie en 1911 éclate le « scandale » : pendant trois ans elle a une liaison avec Paul Langevin (1872-1946), or ce grand scientifique est un homme (mal) marié et père de quatre enfants **4**. Étant donné la célébrité et les fonctions des deux amoureux, la liaison est impossible à cacher « bourgeoisement » et la presse de droite et d'extrême droite se déchaîne, avec une virulente xénophobie contre « l'étrangère », de surcroît dreyfusarde, qui vient dévoyer les hommes des Françaises, qui ne reste pas vertueusement fidèle au souvenir de son mari décédé

1 C.Turgeon, *Le Féminisme français*, Larose, 1902, 2 vol., 489 et 500 p.

2 Cf. Susan Quinn, *Marie Curie*, trad. Fr., Odile Jacob, 1996, réédition, 2016, 486 p. ; R.Pflaum, *Marie Curie et sa fille Irène, deux femmes, trois Nobel*, trad. fr. par Francine de Martinoir, Belfond, 1992, 452 p. ; F.Balibar, *Marie Curie. Femme savante ou Sainte Vierge de la Science*, Gallimard, 2006, 127 p. ; L.-P.Jacquemond, *Irène Joliot-Curie. Biographie*, Odile Jacob, 2014, 369 p. ; A.-L.Anizan, compte rendu de l'exposition de la BNF « Sorbonne-Plage : les Curie et les Joliot, des savants sur la côte bretonne », dans *Vingtième Siècle. Revue d'Histoire*, juillet-septembre 2008, pp. 253-256 : sociabilité scientifique à la Pointe de l'Arcouest, histoire des loisirs, mariage, antifascisme...

3 Une seule biographie, mais très historienne : L.Barbo, *Pierre Curie. 1859-1906. Le rêve scientifique*, Belin, 1999, 335 p.

4 B.Bensaude-Vincent, *Langevin (1872-1946). Science et vigilance*, Belin, 1987, 271 p. et David Caute, *Le communisme et les intellectuels français. 1914-1966*, trad. fr., Gallimard, 1967, 474 p., *passim*.

et est ingrate vis-à-vis de l'État français qui la fait vivre et aussi de la Suède du prix Nobel.

À nature féminine, enseignement des filles inférieur à celui donné aux garçons, à une vocation différente doit correspondre une formation différente ¹, d'autant plus que les mentalités sont obsédées par la pseudo-nécessité de séparer les sexes à l'École. Le sort des filles est par conséquent à la fois un problème de société et un problème législatif : après la création des cours Duruy, les lycées de jeunes filles (loi Camille Sée de 1880) virent le jour, les débats ayant montré une grande unité de vues sur la place de la femme dans la société – c'est pourquoi nous en parlons ici – et ces créations n'allant pas à l'encontre des idées communément acceptées. Les progrès numériques des lycées de filles ont d'ailleurs été lents. En 1913, 20 000 filles fréquentent les lycées, contre 70 000 garçons ; il y en a 18 000 dans les collèges et les cours secondaires, contre 30 000 garçons, 4 000 dans le supérieur, pour 41 000 garçons. Résultat global, le sort des filles est un problème de niveau d'enseignement : personne n'est contre le primaire pour les filles – d'ailleurs l'alphabétisation des filles a rattrapé celle des garçons entre le milieu du XIXe siècle et 1914 – , et l'accord est général sur l'idée qu'aux filles (de la campagne surtout) l'instruction primaire doit suffire. L'instruction ultérieure – lycées où l'égalité des deux enseignements, masculin et féminin, ne sera réalisée que de 1924 à 1928, formes originelles, comme le couvent, l'« institution » et le pensionnat laïques – est le lot des jeunes bourgeoises. Typique est le cas de l'École normale « supérieure » de Sèvres, où les élèves obtiennent des « certificats », puis des « agrégations féminines » (lettres, histoire, mathématiques, sciences physiques). En conséquence, à la Belle Époque, des étudiantes, exceptionnellement, tentent d'entrer à la rue d'Ulm, et l'une réussit (en Sciences) en 1910 ! Cependant, l'époque vit une amélioration qualitative de l'enseignement libre féminin, auquel, dans un premier temps, la suppression des congrégations avait porté un coup très dur. Mais des réouvertures ont lieu sous forme sécularisée ² et les établissements recrutèrent un personnel qualifié, formé dans deux « écoles normales » libres, rivales de Sèvres, l'établissement de la jeune Madeleine

¹ Lire F.Mayeur, *L'Éducation des filles en France au XIXe siècle*, Hachette, 1979, 208 p., réédition, Perrin, 2008, réédition, « Tempus », 2014, 373 p., F.Mayeur, *L'enseignement secondaire des jeunes filles sous la Troisième République*, thèse, FNSP, 1977, 488 p., et H.Peretz, « La création de l'enseignement secondaire libre de jeunes filles à Paris (1905-1920) », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, avril-juin 1985, pp. 237-275.

² P.Cabanel, « Le grand exil des congrégations enseignantes au début du XXe siècle. L'exemple des Jésuites », dans G.Cholvy & N.J.Chaline dir., *L'enseignement catholique en France aux XIXe et XXe siècles*, Cerf, 1995, 294 p., pp. 207-218, et P.Cabanel & J.-D.Durand dir., *Le grand exil des congrégations religieuses françaises. 1901-1914*, Colloque de Lyon, 2003, Cerf, 2005, 489 p., notamment pp. 169 & suiv.

Daniélou ¹ à Neuilly, en 1906, l'École normale catholique, à Paris, en 1908, ces établissements préparant leurs élèves aux examens de l'enseignement supérieur.

La condition féminine est aussi faite dans les années 1900 de la peur de la grossesse, ce que montrent bien le vocabulaire populaire et la littérature – populaire, notamment : cf. le personnage de la fille-mère déçue – , une crainte doublée de celles de la « mort en couches » et de la maladie vénérienne, angoisses longtemps muettes parce que rendues coupables par l'opinion, l'Église et la loi, pour lesquelles la nature féminine voue la femme à l'enfantement. Certaines féministes voient clairement dès la Belle Époque que les hommes « tiennent » les femmes par la peur de la grossesse, que la maternité est un piège ². Ce fut le cas de la « doctoresse » Madeleine Pelletier (1874-1939), médecin des hôpitaux psychiatriques manifestant hautement son refus d'avoir un mari ou un amant et vêtue d'un costume masculin, ce qui provoquait le scandale : « La perspective de l'enfant replonge la femme qui s'était libérée par la culture intellectuelle ou le travail dans toutes les servitudes du passé », écrit-elle dans *Le droit à l'avortement*, publié en 1913. Cet ouvrage suivait de peu *L'Émancipation sexuelle de la femme*, édité en 1911 (³).

À condition féminine correspond une certaine image de la femme, par exemple celle que propage le vêtement féminin. L'homme de la bourgeoisie ne cherche guère à « singer » l'aristocratie par le costume. Le « monsieur comme il faut » a un sobre costume de drap uni et de teintes foncées, affirmation des notions bourgeoises de décence, d'effort, de correction, de sérieux, de retenue, de respectabilité, qualités coïncidant dans le temps avec l'affirmation des inhibitions sexuelles ⁴. S'il n'y a pas de présentation ostensible du corps masculin, la toilette féminine est beaucoup plus variée (d'une mode à l'autre, d'un moment à l'autre de la journée...). La femme « signifie » par procuration, par sa toilette elle est l'« enseignante » de l'homme, et le bourgeois qui cherche à manifester sa gloire et sa puissance sociale le fait pas son intermédiaire, le vêtement compliqué supposant domesticité et oisiveté.

¹ Née Clamorgan (1880-1956).

² Sur l'histoire du féminisme : Christine Bard, *Les filles de Marianne. Histoire des féminismes, 1914-1940*, Fayard, 1995, 528 p. ; Y. Ripa, *Les femmes actrices de l'histoire. France, 1789-1945*, Armand Colin, coll. « Campus », 1999, 192 p., réédition en coll. U sous le titre *Les femmes actrices de l'histoire. France, de 1789 à nos jours*, Armand Colin, 2010, 224 p. ; Christine Bard, *Le féminisme au-delà des idées reçues*, Le Cavalier bleu, 2012, 286 p. ; Christine Bard, *Les insoumises. La révolution féministe*, Société éditrice du Monde, 2013, 191 p. Anthologie ; Christine Bard dir., *Colloque Les féministes de la première vague*, Presses universitaires de Rennes, 2015, 229 p. ; Véronique Rieu, *L'anticléricisme féministe sous la IIIe République (1875-1914)*, L'Harmattan, 2015, 182 p.

³ Un colloque : Christine Bard dir., *Madeleine Pelletier (1874-1939). Logique et infortunes d'un combat pour l'égalité*, Côté-femmes, 1992, 214 p.

⁴ Petit, mais évident et fondamental est l'ouvrage d'A.-M. Sohn, *Du premier baiser à l'alcôve. La sexualité des Français au quotidien (1850-1950)*, Aubier, 1996, 313 p.

Deuxième forme d'image, la notion de « jeune fille », déjà présente dans le lycée et fondamentale dans le monde occidental depuis les temps modernes. Pour le personnage, l'horizon est la virginité puis le mariage, l'éducation limitée, centrée sur morale, religion, arts d'agrément, broderie, et maintien, le grand apprentissage est celui de la pudeur, vertu cardinale, la grande brutalité est celle du mariage, qui est un viol. Long a été le combat entre l'Église et les laïcs pour contrôler son éducation (vue de manière très similaire), car stratégique est la place de la femme : c'est par elle que se transmettent, grâce aux enfants, une idéologie, des valeurs morales, une conception de la société. D'autres institutions de surveillance s'ajoutent aux établissements d'enseignement, comme celles de l'Église, associations pieuses, Enfants de Marie, obligation d'assister aux vêpres, moyen de développer la dévotion et d'occuper le temps libre, autrefois utilisé à la promenade ou au bal, tant décrié depuis les débuts du XIXe siècle. Tout bonnement aussi la pression de la société, qui impose par exemple le modèle de la robe blanche de mariage adopté à la campagne seulement à la fin du XIXe siècle : la virginité d'une fille devient un fait public, qui répand l'habitude pour la jeune mariée de se rendre tout de suite après son mariage devant l'autel de la Vierge pour y faire une prière et y déposer son bouquet de fleurs, symbole de sa virginité. Lourdes devenu un grand lieu de pèlerinage, beaucoup de jeunes époux s'y rendent en voyage de noce ¹. D'autres images – très évidentes dans l'iconographie courante – ou personnages emblématiques pourraient être avancés pour la jeune fille et la jeune femme de la Belle Époque : la rosière, la « catherinette », les « reines » des blanchisseuses, les « reines d'un jour », les « reines des reines », Jeanne d'Arc (1412-1431), déclarée vénérable en 1894, béatifiée en 1909, dont le culte fut revendiqué en exclusivité par le nationalisme à la fin du XIXe siècle, d'où le scandale de l'affaire Thalamas (voir plus haut).

Des femmes dont l'image est opposée aux précédentes, ce sont les prostituées. La prostitution féminine ² s'est complètement transformée au XIXe siècle, elle s'intègre désormais dans un projet hyper-réglementaire qui surveille

¹ Un bon livre synthétique : Ruth Harris, *Lourdes. La grande histoire des apparitions, des pèlerinages, et des guérisons*, trad. Fr., Lattès, 2001, 595 p. Lire aussi J.Perrier, *Lourdes dans l'histoire. Église, culture et société de 1858 à nos jours*, L'Harmattan, 2015, 376 p. Sur la jeune fille, toujours l'ouvrage collectif *De la pucelle à la minette, les jeunes filles de l'âge classique à nos jours*, Messidor/ Temps actuels, 1983, 256 p., et sur les pèlerinages de cette époque J.Chélini & H.Branthomme, *Les chemins de Dieu. Histoire des pèlerinages chrétiens des origines à nos jours*, Hachette, 1982, 493 p., pp. 333 & suiv.

² N.B. : Le rouge est la couleur de l'amour et de l'érotisme, la couleur des prostituées [et des *lorettes* de la littérature du 19^e siècle], avec la mythologie des femmes rousses. Quant à eux les sous-vêtements rouges invitent à la débauche. Bibliographie : A.Corbin, *Les filles de noce. Misère sexuelle et prostitution au XIXe et XXe siècles*, Aubier, 1978, 571 p., réédition, Flammarion, coll. « Champs », 1982, 494 p. ; J.-M.Berlière, *La police des mœurs sous la IIIe République*, Seuil, 1992, 265 p.

et comprime, jusqu'au mariage, toute l'activité sexuelle de l'individu et, en particulier, de la femme, mais la prostitution n'est toujours pas un délit, à la différence de certaines réglementations étrangères. Cependant le racolage en est un. La prostitution est rendue indispensable par la disproportion des sexes dans les grandes villes (à cause des migrants) et s'ouvre à une nouvelle et large clientèle **1** dans la deuxième moitié du siècle : le bourgeois (car la jouissance excessive de la mère de famille serait scandaleuse), le jeune homme se mariant tard, l'employé peu payé, l'étudiant — la « jeunesse des écoles » de la littérature **2** —, le soldat, le touriste, l'acteur de théâtre en tournée...

Dans le même temps les pouvoirs publics ont démontré à l'égard de la prostitution leur obsession de l'ordre et de l'hygiène, établissant un contrôle des prostituées, qui deviennent des « filles soumises ». Si la prostituée est à la Belle Époque « en maison » (ex- « bordel »), elle est une « fille à numéro » (c'est-à-dire inscrite sur le registre de la tenancière), si elle exerce isolément (l'administration ferme les yeux sur la présence éventuelle d'un souteneur), elle est une « fille en carte ». Dans tous les cas ces femmes sont soumises à une surveillance médicale sévère, à cause de la hantise de la syphilis et de l'angoisse de la « dégénérescence ».

La Belle Époque amplifie la typologie des établissements : dans un ordre de prestige décroissant on relève les « grandes tolérances » ou « maisons » destinées à la clientèle aristocratique et bourgeoise, la « tolérance de deuxième ordre », les « maisons de quartier » (pour la petite bourgeoisie), le proxénétisme de cabaret, la prostitution de brasserie (pour étudiants, lycéens, calicots **3**, etc.), les « lupanars » populaires, dont certains sont réservés aux militaires **4**, les bordels des fortifications (exemple : Montrouge) et enfin, au plus bas étage, les « maisons d'abattage ». Tous les types se rencontrent dans les grandes villes,

1 Le client, c'est le *miché*, le *micheton*...

2 Rappelons qu'il n'y a pas d'étudiante, pendant longtemps...

3 Ce sont les jeunes gens du commerce, cf. Xavier-Édouard Lejeune, *Calicot, enquête de Michel et Philippe Lejeune*, Arthaud-Montalba, 1984, 368 p. D'après ses manuscrits (grande prétention littéraire, il parle de vocation contrariée, enjolive l'histoire familiale), retrouvés par ses petits-enfants Colette Vivier, romancière pour enfants, et Jean Effel (*alias* Jean-François Lejeune), dessinateur humoristique. Il donne p. 191 deux surnoms : « En ce temps-là tous les employés de la nouveauté étaient désignés sous le nom de *calicots* ou de *chevaliers du mètre*, parce que le calicot et étoffes similaires faisaient l'objet de la plus grosse vente dans les maisons de détail et que le mètre était le principal instrument du métier. » Deux citations (p. 192) : « La jeunesse commerciale de la rive droite faisait pendant à la jeunesse des écoles de la rive gauche si insouciant mais autrement turbulente, surtout dans les événements politiques. » et « La plupart de ces calicots étaient de futurs commerçants en herbe et fondaient, plus tard, des maisons de premier ordre à Paris ou en province. [...] En un mot, le *calicotage* était toute une pépinière de chefs de maisons destinés à être à la tête du commerce français, quoique partis d'en bas. ». Grâce à son mariage, Lejeune commence une nouvelle carrière, comme représentant dans le commerce de la fourrure. Pendant 40 ans, de 1872 à 1912, il fera ce métier et, les 30 dernières années, dans la même maison, chez Félix Jungmann (= Lejeune, mais c'est une coïncidence), un patron parti de rien qui a fait fortune en moins de 30 ans et habite avenue du Bois... Xavier-Édouard Lejeune prend sa retraite en 1912.

4 Avec « abattage », c'est-à-dire prostitution en série.

mais pas dans les villes moyennes. La « fille à numéro » est prisonnière de la tenancière par un système de dettes. Si elle fuit, la police veille et protège la tenancière ! La monotonie quotidienne n'est rompue que par la fête ou l'anniversaire de « Madame » **1**. L'activité ralentit en fin de semaine, en fin de quinzaine ou de mois (le client attend sa paie...).

Les filles « enfermées » diminuent en importance relative. La « fille de trottoir » et la « clandestine » ont été rejointes par d'autres catégories. Citons en vrac : la « fille de noce » (entretenu à plusieurs), les « pensionnaires » de bordel, la « cousette » (l'occasionnelle, ouvrière, c'est la « grisette » **2**), la fille de « beuglant » ou de « bouibouis », la « grande horizontale » ou « demi-mondaine ». Cette dernière est l'héritière de la « lionne » ou « cocotte » du Second Empire, elle est à la Belle Époque très proche des actrices et danseuses à la réputation douteuse, comme Réjane, Sarah Bernhardt, Liane de Pougy, la Belle Otero, Cléo de Mérode et Cécile Sorel **3**. Les types de souteneurs sont variés, en général ils sont jeunes – comme aujourd'hui dans le trafic d'êtres humains, le TEH – voire très jeunes. La prostitution a tendance à se concentrer dans les centres des villes, d'autant que les filles non enfermées sont de plus en plus nombreuses. Elle est donc dense, visible, et la prostituée est une femme-spectacle, ce qu'on voit bien dans les tableaux de Jean Béraud (1849-1935) **4**. La police spécialisée, la « police des mœurs », se focalise sur la surveillance de la rue, et ses agents arrêtent parfois des bourgeois...

Qui critique la prostitution ? les prostituées sont-elles défendues ? Un courant humanitaire, libéral, s'oppose à la police des mœurs. Les socialistes, les anarchistes et les féministes considèrent la prostitution comme un esclavage, ils sont « abolitionnistes », mais les socialistes font peu de choses au parlement. Des bien-pensants s'opposent à la prostitution pour défendre le mariage et la famille ; les sociétés de moralité – la Ligue pour la Décence des Rues, la Fédération des sociétés contre la pornographie – critiquent le « spectacle des rues ». Au fond, les seuls à avoir une attitude fine et moderne sont les anarchistes : ils développent une véritable défense de la prostituée en tant que femme et font de ce problème social une critique large, étendant leur hostilité au droit de

1 L'escapade de *La maison Tellier* est une aimable invention de Maupassant...

2 Couturière, modiste, fleuriste, lingère. E.Retaillaud, *La Parisienne. Histoire d'un mythe, du siècle des Lumières à nos jours*, Seuil, 2020, 428 p., *passim*.

3 Voir sur elles E.Retaillaud, *La Parisienne. Histoire d'un mythe, du siècle des Lumières à nos jours*, Seuil, 2020, 428 p., chapitre 5, et sur Sarah Bernhardt, H.Tierchant, *Sarah Bernhardt. Scandaleuse et indomptable*, Tallandier, 2023, 376 p.

4 Sur les femmes peintes par Jean Béraud, « en soulignant toujours, par le titre, le décor ou le trait, leur lien à la vie parisienne », lire E.Retaillaud, *La Parisienne. Histoire d'un mythe, du siècle des Lumières à nos jours*, Seuil, 2020, 428 p., chapitres 5 et 6.

« cuissage » patronal. Les anarchistes parlent de droit de tous et toutes au plaisir, ils soulignent qu'à leurs yeux le salariat féminin et la prostitution sont voisins et ils proposent aux prostituées de se syndiquer, dans le contexte de l'anarcho-syndicalisme. Que voit-on se développer d'autre à la Belle Époque ? On voit se multiplier les « maisons de rendez-vous » où les prostituées sont des occasionnelles (parfois mariées), bien habillées et chapeautées, et où les clients viennent « séduire » les femmes « des autres », conformément au modèle de l'intimité bourgeoise, l'après-midi et en acceptant des tarifs élevés. Des périls menacent la patrie à la Belle Époque. La peur des maladies, du « péril vénérien » et de la « dégénérescence » (conformément au succès européen du Norvégien Ibsen et du Suédois Strindberg ¹) grandit, avec de très nombreuses publications et de fréquentes pressions pour le maintien de la réglementation. Mais on voit aussi se développer avant 1914 le désir d'une éducation sexuelle, spécialement pour éviter les maladies ; concrètement ce sont des affiches (dans les vespasiennes...), des conférences (y compris en Sorbonne) et des ouvrages médicaux destinés au grand public. Les années 1900 sont également celles du fantasme de la traite des blanches, comme partout en Europe, en France centrée paraît-il à Andrésy, près de Conflans-Sainte-Honorine, point de départ fluvial et fumeux vers les mers tropicales et équatoriales ! Elle est bruyamment dénoncée dans la presse car il ne faut pas toucher à la femme blanche ! À l'inverse, la prostituée des colonies est très largement et paradoxalement donnée à voir, dans les récits de voyages et les cartes postales, comme en Italie.

□ Les étrangers en France à la Belle Époque

Dans le présent exposé des bases d'une société, composée pour moitié de femmes, on a déjà signalé la part des étrangers en France. Le moment est venu d'en traiter. On le dit, les Français n'ont jamais beaucoup émigré : en 1911, il y a quand même 1 400 000 expatriés et descendants d'expatriés – 600 000 en Algérie, 170 000 dans le reste de l'Afrique, 279 000 en Europe, 300 000 en Amérique du Nord et du Sud –, alors qu'habitent en France 1 160 000 étrangers, soit 2,8 % de la population totale et un peu plus qu'en 1881 (2,6 % de la population totale). Il faut y ajouter les naturalisés, qui étaient 220 000 en 1900 et forment 0,5 % de la population de 1911, signe d'assimilation rapide. Depuis les débuts de la Troisième République, l'accroissement (d'ailleurs modeste) de la population en France est dû pour une bonne part à l'afflux d'immigrés et en 1914 deux millions d'étrangers et descendants d'étrangers habitent le territoire ; à

¹ Henrik Ibsen, 1828-1906 ; August Strindberg, 1849-1912. Pour ce qui concerne la sujétion féminine à l'ordre masculin, les « critiques » de la femme, etc., E. Retaillaud, *La Parisienne. Histoire d'un mythe, du siècle des Lumières à nos jours*, Seuil, 2020, 428 p., chapitre 6.

l'immigration de longue durée s'ajoutent les migrations saisonnières et frontalières, comme dans le Nord. Depuis longtemps ces étrangers sont originaires des états proches de la France, Belges en tête jusqu'en 1900, les Italiens formant ensuite la communauté la plus nombreuse : plus de 400 000 personnes en 1914. Un habitant de Marseille sur cinq, par exemple, est alors Italien ; les 100 000 Marseillais italiens représentent donc un quart de la communauté italienne de France. Belges et Italiens forment 60 % de l'effectif étranger de 1914, viennent ensuite Espagnols, Allemands et Suisses. Les immigrés sont venus s'installer plutôt dans les départements périphériques et à Paris, leur taux d'activité est plus élevé que celui du reste de la population, il y a parmi eux plus d'hommes que de femmes, leur population est marquée par une jeunesse relative, des mariages nombreux, une forte natalité, les trois dernières caractéristiques expliquant un accroissement plus fort que celui des Français.

Quels sont les réactions des Français et le degré d'intégration des immigrés ? À chacune des phases d'immigration, les nouveaux venus avaient été perçus comme des nomades, voire des « barbares », et opposés aux vagues précédentes, désormais assimilées et réputées « bonnes » ; à chaque fois, on observe la même panoplie d'images, de mythes, de stéréotypes négatifs. Les instruments de l'assimilation sont l'école – langue, brassage, acquisition d'un modèle culturel national – , le facteur religieux – mais avant 1914 les pratiques religieuses très voyantes des Italiens les isolent des milieux populaires déchristianisés – , le facteur « politique » au sens large du terme : il est sûr que la participation active des Italiens aux grandes batailles syndicales de la Belle Époque tend à les insérer progressivement dans le mouvement ouvrier français. La France apparaît alors comme une « seconde patrie » pour les Piémontais en particulier, dont elle est le grand pôle d'attraction, elle est le pays d'accueil pour les paysans italiens qui viennent y chercher le pain – « France, paradis de la panse », dit un dicton piémontais ! – et le progrès ¹. Grande est leur importance à Marseille, où ils sont ressentis comme une véritable « invasion » italienne. Soulignons la place extraordinaire qu'y tient d'ailleurs à la Belle Époque dans l'imaginaire la présence constante et obsédante de l'étranger : lieu d'immigration et lieu d'insécurité... D'une manière générale, l'hostilité domine sur le territoire national, où on note la permanence du courant xénophobe, bien qu'on n'ait pas de sondages. Au sein de la population, la concurrence pour les salaires provoque des tensions et la crainte des « briseurs de grève », à laquelle s'ajoute celle des envois d'argent à l'étranger (!), la peur de l'assistance nécessaire, de la

¹ On lira Nuto Revelli (*Le Monde des vaincus*, Maspero, 1980, 260 p.), qui a écouté les derniers témoins de cette migration, souvent clandestine (par la montagne).

criminalité, des mœurs irrégulières : des naissances illégitimes plus élevées, des célibataires, clientèle des prostituées !... À la xénophobie « ordinaire » s'ajoutent l'antisémitisme, la vogue du darwinisme social, de l'eugénisme, les idées de Georges Vacher de Lapouge (1854-1936) qui avait dit en 1896 : « la naturalisation est une absurdité comme l'annexion. Les nations sont aussi réelles que les races, ce sont des êtres biologiques. » L'italophobie est très nette, provoquant les quatre cinquièmes des troubles xénophobes (moins sanglants, toutefois, que dans la dernière décennie du XIXe siècle) ; elle est supportée par le thème de l'« invasion », les mauvaises relations avec Rome, l'existence de noyaux allogènes, la concurrence pour le travail, le catholicisme voyant des *Christos*, comme l'on dit à Marseille. La question du « travail national » est évoquée depuis la fin du XIXe siècle : réserver aux Français le « travail national » était l'idée de nombreux syndicats et, sous leur pression, de Jules Guesde lui-même, qui parla des « Sarrazins » venus d'au-delà des monts ! Elle devint celle d'Alexandre Millerand, ministre du Commerce et des Travaux publics du gouvernement de Défense républicaine de Waldeck-Rousseau : il a rédigé en août 1899 des décrets visant à limiter par un plafond, de 5 à 30 % de la main-d'œuvre selon les travaux, les effets de l'immigration étrangère, dans le secteur des entreprises de travaux publics opérant pour l'État, les départements et les communes. Ce type de contingentement était déjà appliqué par de nombreuses municipalités, celle de Marseille notamment. Ces décrets marquent la fin du laisser-aller intégral en matière d'immigration — seule la loi du 8 août 1893 avait obligé les étrangers à faire une déclaration d'identité (à la commune) — , ils créent un dangereux précédent. Mais ils ont été pris à un moment de bonne conjoncture économique et furent appliqués très soupagement : cela aura été en définitive une mesure essentiellement démagogique.

On est en définitive loin du poncif de l'époque « 1900 » heureuse, dans laquelle en réalité femmes et étrangers, qui sont au total la majorité de la population, sont marginalisés ou proches de l'être, tout en se mêlant à la douceur de vivre à la française. Les bases d'une prospérité générale existent, comme les fondements d'une démographie anémiée, rien n'est simple et la « légende noire » n'est pas non plus admissible. Dans la vie quotidienne comme dans l'étude rétrospective, il est évident que la société est compartimentée en groupes sociaux : n'est-il pas insuffisant de parler de la Femme, comme si elle était un personnage unique, sans nuances ?

□ **Politique et famille à la Belle Époque : la protection de la femme et de l'enfant**

La famille avait été autrefois exaltée par Louis de Bonald (1754-1840), sous la Restauration, mais aussi, dans le second XIXe siècle, par Frédéric Le Play (1806-1882) et l'économiste Émile Cheysson (1836-1910). Une trentaine de lois, nous apprend Véronique Antomarchi **1**, sont votées entre les années 1870 et 1914, souvent après un temps d'élaboration fort long. Ce travail législatif, dont nous ferons une présentation logique et non chronologique, se fait avec l'obsession de la chute de la natalité (voir la première partie).

Une loi de 1891 donne à l'époux survivant une part d'héritage. La proposition avait été déposée dès 1872 puis elle sombra dans l'oubli jusqu'en 1890 ; les partisans et adversaires de la loi Delsol **2** de 1891 sont sans clivage droite / gauche. Autre question : faut-il permettre aux femmes mariées d'effectuer des dépôts dans les Caisses d'Épargne sans l'assistance du mari ? La proposition remontait au temps de l'Ordre moral, avec cette fois-ci un net clivage entre la droite (le mari serait souvent imprévoyant, buveur...) et la gauche (laquelle défend l'autorité maritale !), ce clivage se maintient à la fin des années 1870 ! Néanmoins, la faiblesse relative des républicains permet le vote de la loi de 1881, qui effectivement donne le droit aux femmes mariées d'effectuer sans leur époux des dépôts dans les Caisses d'Épargne. Conséquence logique, la loi de 1886, dont le vote se fait sans discussion, confère aux femmes le droit de constituer seules leur retraite pour la vieillesse. Autre problème : faut-il donner à la femme mariée la libre disposition de son salaire ? Une campagne est lancée avec succès auprès du public par *Le Petit Parisien* en 1896, mais le rôle capital, comme dans toute la politique familiale de la Troisième République, est rempli par le député radical Henry Chéron (1867-1936), maire de Lisieux et féministe. Il fonde en 1906 un nouveau groupe de députés, celui de la Défense des Droits de la Femme, qui joue un rôle de groupe de pression. Cette double action aboutit à une réponse positive, la loi du 13 juillet 1907.

La question principale fut, bien sûr, celle du divorce. Le divorce avait été une première fois introduit en France le 20 septembre 1792 (le jour de Valmy !), dans un esprit anticlérical, et avec des modalités très libérales : non seulement consentement mutuel et incompatibilité d'humeur étaient des motivations possibles, mais le divorce pouvait aussi être prononcé pour émigration, défaut prolongé de nouvelles, etc. Un premier retour en arrière s'était produit avec le Code civil de 1804 : le divorce ne peut exister que pour adultère, condamnation infamante, sévices ou injures graves. Il devient donc avec Napoléon Ier un divorce-sanction. Un deuxième retour en arrière avait été

1 V. Antomarchi, *Politique et famille sous la IIIe République, 1870-1914*, L'Harmattan, 2000, 220 p.

2 Du nom du député monarchiste Jean Delsol, 1827-1896.

entraîné par la loi Bonald de 1816, qui abolit totalement le divorce au nom du catholicisme, proclamé religion d'État par la Charte, la constitution de la Restauration. Soixante ans plus tard exactement un républicain essaya de remuer le statu quo. Alfred Naquet (1834-1916) était partisan de l'union libre et d'un divorce semblable à celui de 1792. Il profita de la première victoire électorale nationale des républicains, en 1876, pour déposer une proposition de loi, conforme au texte de 1792. Échec, à cause de la fragilité de la position républicaine et surtout de l'isolement de Naquet, qu'il essaya de rompre par une grande campagne à travers toute la France. Elle se heurta aux parlementaires conservateurs, souvent républicains, et aux catholiques, la voix principale étant celle de Mgr Charles-Émile Freppel (1827-1891), évêque d'Angers et député du Finistère. Naquet comprit qu'il fallait modifier son projet et il n'obtint qu'un demi-succès, sous la forme d'un retour au Code civil. Le rôle de la victoire des républicains aux élections législatives de 1881 fut important, comme si la mise en place du divorce était indissociable de la mise en place de la République. Joua également le poids de l'opinion publique. Naquet sut bien argumenter, utilisant à la fois les arguments moraux et celui de la dépopulation. Il sut aussi laisser débattre du sort des enfants. Mais la durée des discussions préalables fut importante : huit ans, à cause du rôle réactionnaire du Sénat, contourné par Naquet qui se fit élire sénateur ! Demi-succès : dans la loi Naquet sur le divorce du 27 juillet 1884, la notion de faute reste primordiale, ainsi que l'inégalité entre l'homme et la femme en matière d'adultère. Cependant, dès 1885, un projet de loi prévoit la simplification des procédures de divorce ; il aboutit en 1886. À la Belle Époque, d'autres retouches sont faites et des propositions de loi, qui n'aboutissent pas, voient le jour. Ainsi, trois parlementaires, dont le socialiste Maurice Viollette (1870-1960), veulent rétablir le divorce par consentement mutuel. La loi Naquet donnant une autre dimension au mariage, elle entraîna un bouleversement profond, une réflexion globale sur la place de la femme mariée, une autre sur le Code civil, dont l'article 213 disait toujours « Le mari doit protection à sa femme, la femme obéissance au mari », et enfin une réflexion sur les rapports entre l'Église et la République.

Une loi de 1889 concernait la « déchéance de l'autorité paternelle ». Elle s'explique par tout un discours sur les familles dites incapables, indignes, déficientes et par le souci national de la « délinquance juvénile », mais le projet, lancé par le ministre Ferry en 1881, heurtait la philosophie libérale. Les adversaires de la proposition, des conservateurs, parlaient d'empiétement du rôle de l'État en matière de charité et de vies privées, de sacrilège aussi car on touchait à l'autorité du père ! Cependant, au fil du temps et avec l'érosion de la

droite monarchiste, la question devient consensuelle et la loi fut votée, de manière symbolique, le 13 juillet 1889. Parallèlement, une loi du 19 avril 1898 concernait l'« enfance martyre ». Elle avait été soutenue par la vogue des faits divers, complaisamment narrés par la presse à grand tirage, stigmatisant les parents indignes, les « pères fouettards » et les « mères immorales »¹. Elle est issue de trois propositions de loi déposées le même jour, le 16 janvier 1897, l'une d'entre elles par Henry Cochin (1854-1926), député de droite modérée catholique du Nord.

La fermeture en 1853 des « tours », qui permettaient d'abandonner anonymement les enfants à la porte des établissements charitables, avait provoqué une longue polémique ; la mortalité infantile était un scandale aux yeux d'une bonne partie de la population, convaincue que la défaillance de la famille constituait la cause primordiale de la criminalité chez la plupart des enfants délinquants. Cette double réflexion provoqua la discussion et le vote de la loi du 27 juin 1904 sur les enfants assistés, remplaçant un maquis de textes et modernisant l'accueil des nouveau-nés abandonnés. Trente ans plus tôt, trois lois de 1874 avaient concerné la santé des enfants, dans le cadre de l'Ordre moral, du souci de la mortalité infantile et de la réglementation du travail des enfants. La loi du 19 mai 1874 réglementait le travail des enfants. Elle était motivée par le souci de la santé de l'enfance, le désir de préparer de bons citoyens-soldats et la volonté d'assurer à la France de bonnes mères. Le 7 décembre, ce fut une loi sur la protection des enfants dans les professions ambulantes. Les forains avaient mauvaise presse, ce que l'écrivain Hector Malot (1830-1907) avait exprimé dans ses romans *Sans famille* (1878) et *En Famille* (1893). La proposition vint de conservateurs, mais ils furent soutenus par le républicain Victor Schoelcher (1804-1893). Enfin, le 23 décembre 1874 fut promulguée la loi sur la protection des nourrissons, surtout en nourrice. Ces lois posaient globalement aux contemporains les problèmes de la garde de l'enfant, des crèches (il n'y en aura que 500 en 1914) et de l'allaitement maternel, très en vogue chez les médecins : des industriels, comme les chocolatiers Henri et Gaston Menier à Noisiel, avaient organisé des « salles d'allaitement » ou des crèches.

La France de la Belle Époque se penche enfin sur le cas des enfants naturels. Une première loi, de 1896, donne une part de la succession aux enfants illégitimes, dans un but de justice et d'égalité, très sensible dans l'opinion

¹ Pour aller plus loin, le chapitre 4 (« L'enfance martyre, un thème à la mode ») d'Anne-Claude Ambroise-Rendu, *Crimes et délits. Une histoire de la violence de la Belle Époque à nos jours*, Nouveau Monde Éditions, 2006, 383 p. et, de la même autrice, *Peurs privées, angoisses publiques, un siècle de violences en France*, Larousse, 2001, coll. « 20/21, d'un siècle à l'autre », 192 p., compte rendu par mes soins dans *Historiens & Géographes*, septembre-octobre 2001, p. 523, pp. 23-28.

publique ; elle émane de la Gauche radicale ; sa gestation est lente (huit ans...) ; elle est mesurée dans sa formulation. En effet, la part des enfants naturels sera seulement la moitié de ce qu'ils auraient eu s'ils avaient été légitimes, et uniquement s'il s'agit d'enfants naturels reconnus... Conséquence : les parlementaires socialistes (dont Maurice Viollette) demandent vigoureusement et vainement que la législation aille plus loin, notamment en favorisant la légitimation des enfants adultérins. Une deuxième loi, en 1907, précise la tutelle des enfants naturels. Enfin, la loi du 16 novembre 1912 autorise la recherche de paternité. Il s'agissait de résorber les abandons et les infanticides, d'aider les « filles-mères » suscitant désormais plus de pitié que de réprobation. La première proposition de loi remontait à... 1878 ; un très grand nombre de propositions sont formulées à la Belle Époque. Transcendant les éventuels clivages droite / gauche, la question du sort de la femme dans la société française est posée, comme celle des conséquences d'un viol. Il y a une grande unanimité pour saluer la loi : *La Croix* parle même de « grand acte de justice sociale » ! Au total, la République a accompli un pas important en matière de protection, vers une conception égalitaire des responsabilités de l'homme et de la femme.

□ La lutte antialcoolique, combat caractéristique de la Belle Époque

Dans la seconde moitié du XIXe siècle, le seuil de tolérance sociale vis-à-vis des boissons alcoolisées s'abaisse : le « doux ivrogne » d'autrefois devient de plus en plus un dangereux « alcoolique ». Combattre le désordre sur la voie publique ne suffit plus. On lutte, de façon obsédante, dans tous les domaines, on fait de la propagande contre l'alcoolisme, particulièrement en milieu scolaire : ligues, affiches, conférences, brochures... Il s'agit d'une véritable transformation du regard porté sur le buveur excessif, que nous explique Didier Nourrisson¹. La première cause est la découverte de la maladie du « trop-boire ». La fin du siècle opère l'invention d'une « maladie alcoolique », de l'« alcoolisme », avec de nombreuses observations, des thèses, des recherches... C'est l'apogée du règne des « hygiénistes » et, en particulier, les troubles mentaux d'origine alcoolique constituent une piste féconde de la recherche médicale, surtout en ce qui concerne l'absinthe, véritable « poison » : l'absinthe, plus vite encore que l'alcool, conduirait à la folie, on en est intimement persuadé au début du XXe siècle. L'alcool aggrave de nombreuses maladies, en particulier la syphilis, le choléra et la tuberculose. Un certain jacobinisme ajoute des corollaires régionaux : l'alcool est vu comme « le vice dominant de la Bretagne »,

¹ D.Nourrisson, *Le buveur du XIXe siècle*, Albin Michel, coll. « L'Aventure humaine », 1990, 383 p., D.Nourrisson, *Crus et cuites. Histoire du buveur*, Perrin, 2013, 386 p., D.Nourrisson, *Au Péché mignon. Histoire des femmes qui consomment jusqu'à l'excès*, Payot, 2013, 252 p.

au contraire un surprenant brevet de sobriété est décerné aux régions viticoles du Midi !

Seconde cause : (même) la femme boit ! Il existe, chacun en est persuadé, une « nature féminine » ; la femme est donc tempérance, mais elle peut être entraînée à boire par son mari, comme Gervaise par Coupeau, dans *L'Assommoir*, exemple très souvent cité. L'importance des conditions sociales est fréquemment soulignée : l'intempérance est le fruit de la misère, pour la femme comme pour l'homme, et on relit *L'ouvrière* de Jules Simon (1861) ¹. Les observateurs concluent généralement, quand même, que l'épouse boit moins que le mari ! C'est heureux, car la femme qui boit s'abandonne à la débauche ! Beaucoup de petits débits de boisson sont associés à la débauche organisée ; on les appelle des « brasseries à femmes » (la clientèle est formée d'étudiants et de petits bourgeois, le tarif de la « passe » tourne autour d'un franc) ou des « caboulots à femmes » (pour les soldats, les marins et les ouvriers et le tarif descend à 50 centimes. Sous la Troisième République, la consommation féminine d'alcool se fait plus discrète qu'avant : nombreux sont les cabarets où l'on boit, sans bruits, entre femmes, la femme « bien » buvant dans les réceptions mondaines et chez elle, notamment en absorbant hypocritement des alcools médicamenteux, comme l'eau-de-vie de mélisse... Mais les premières militantes féministes affectent de boire (et de fumer) ; dans les milieux littéraires et artistiques de la Belle Époque on s'alcoolise en réaction à la morale dominante ! En conséquence, c'est surtout la bourgeoise « moyenne » qui est tempérante.

Troisième cause, comme l'écrit Didier Nourrisson, « du nourrisson au conscrit, on trinque ». L'opinion est d'autant plus sensible à ce raisonnement qu'il y a eu une véritable redécouverte de l'enfance au XIXe siècle et que l'on fonde le raisonnement sur l'imitation du modèle parental. Ce sont la cuiller d'eau-de-vie le jour du baptême, le biberon additionné de schnaps en Alsace, d'autre chose ailleurs (le « biberon infanticide » des médecins !), la nourrice qui boit, le « café-goutte » des jeunes enfants (avant d'aller à l'école...), les enfants qui boivent lors des fêtes, ou en revenant d'aller acheter de l'eau-de-vie pour les parents, ce sont tous les préjugés des parents : l'alcool serait vermifuge, stimulant, etc. C'est également l'initiation de l'apprenti ou du conscrit, avec de très nombreux témoignages.

L'ivrogne est un « asocial » : le « doux ivrogne » du premier XIXe siècle prend le visage de la brute, du criminel ou du dépravé ; l'ivrogne est un fainéant qui croque les économies du ménage (on se livre à de très nombreuses

¹ Très stimulant : E.Retaillaud, *La Parisienne. Histoire d'un mythe, du siècle des Lumières à nos jours*, Seuil, 2020, 428 p., chapitre 4.

tentatives d'évaluations) et un débauché ; il entraîne les autres à boire, tel Bec-Salé et les autres vis-à-vis de Coupeau dans *L'Assommoir* ; il s'arrête de travailler à de multiples moments pour aller boire. On « fait lundi », on célèbre la « Saint-Lundi » ou le « lundi bleu », journée pendant laquelle on se rend en « coterie » (en groupes) au cabaret. S'alcooliser conduit à une attitude de refus de toutes les règles du système dominant, ce que montre bien le « sublimisme » des ouvriers qualifiés qui tiennent la dragée haute aux patrons. Moraliser les masses est une obsession de la Troisième République, d'où la lutte contre l'alcool, car il menace la sécurité d'autrui, dissout l'interdit, etc. La première période très caractéristique est l'Ordre moral : l'alcool expliquerait la défaite et la Commune, qui a été une « éruption d'alcoolisme », une orgie avec les femmes des clubs, futures « pétroleuses » ; les termes de « bacchanales », de « saturnales » reviennent souvent ; le sang et le vin sont associés, justifiant la lutte contre le cabaret. L'association alcool-désordre sert de cache-misère (au sens propre) et justifie une société de tempérance et d'« ordre moral ».

L'alcoolique est un « dégénéré » ; il est capable d'un « coup de sang », mais ses pulsions de révolte se dissipent vite avec les fumées de l'ivresse (heureusement...). Surgit une véritable théorie médicale de la « dégénérescence » et fleurissent les traités médicaux sur l'alcoolisme. Se popularise la théorie médicale de la « dégénérescence », qui séduit nombre d'écrivains (de Zola à Léon Daudet, et beaucoup d'autres), cf. le célèbre arbre généalogique des Rougon-Macquart. L'« hérédo-alcoolisme » se combine à l'« hérédo-syphilis » pour offrir au lecteur effrayé, mais fasciné, un monde de ratés, de pervers et d'avortons, ainsi qu'une explication des faiblesses démographiques de la France. Et petit à petit, la question de l'alcoolisme tend aussi à englober, à résumer toute la « question sociale ».

Comment est organisée la lutte antialcoolique dans les années 1900 ? Elle était devenue très structurée et beaucoup moins élitiste après 1871, avec des groupes de pression : la Société française de Tempérance (1873), l'Union française antialcoolique (UFA, 1897), la Croix bleue (mouvement protestant international, 1883 en France), la Croix blanche (catholique sociale, 1899) ; d'autres associations naissent, très nombreuses, dans les années 1890 et il y en a 23 en 1903 ; elles agissent par conférences, brochures, remises de médailles, etc. Mais les mouvements « abstinents » (c'est-à-dire antialcooliques intégraux) nés à l'étranger, surtout dans pays anglo-saxons (les *teatotalists*), prennent très peu pied en France. Le roman *L'Assommoir* est mis en scène au théâtre (à L'Ambigu), la pièce remporte un gros succès et assure le triomphe définitif du roman ; de très nombreuses pièces et de multiples romans antialcooliques s'engouffrent dans

cette vogue, des films antialcooliques sont même réalisés à la Belle Époque. Parallèlement existe un antialcoolisme ouvrier, socialiste et syndical, le maximum de rigueur étant atteint par les anarchistes. L'hygiénisme triomphant de la fin du siècle, devant la généralisation du péril, insiste davantage sur le devoir civique de tous, y compris de l'État, d'instruire le procès de l'alcoolisme, d'où un gros effort de propagande à l'école et dans les Écoles normales primaires (cf. Marcel Pagnol évoquant son père), mais les enquêtes ont montré que les traces ont été en réalité légères. Des municipalités, des parlementaires, des philanthropes, des industriels font des efforts pour améliorer, dans un but hygiénique et moralisateur, le logement populaire **1**, c'est le cas de Jules Siegfried (1837-1922), maire puis parlementaire du Havre. Certains industriels implantent des cantines « hygiéniques », des commerçants ouvrent des restaurants « de tempérance ». Un effort est fait pour les loisirs populaires : loi du 13 juillet 1906 qui rend obligatoire le repos hebdomadaire, Universités populaires **2**, théâtre populaire comme celui de Bussang, dans les Vosges (Maurice Pottecher, 1867-1960), Maisons du Peuple, sports, jardins ouvriers... La Ligue française du Coin de Terre et du Foyer est fondée en 1896-1897 par l'abbé Lemire (**3**), qui passe souvent pour le créateur des jardins ouvriers, en réalité, c'est Félicie Hervieu **4** qui fonde les premiers jardins ouvriers, à Sedan en 1893, et Lemire développe l'embryon. Dès 1899 il y a en France 655 jardins ouvriers. Les gouvernements et le législateur se sont tôt manifestés, dès l'Ordre moral bien sûr : une circulaire du ministre de l'Intérieur d'août 1871 limite le nombre des débits de boisson au chiffre existant, une loi du 1er septembre 1871 augmente le droit de licence et les droits de circulation, une loi du 2 août 1872 limite le privilège des bouilleurs de cru (elle sera abolie par la loi, républicaine, du 14 décembre 1875 !), une loi du 13 février 1873 organise la « répression de l'ivresse publique » **5**. Mais la République sera ensuite « bouilleuse » et à partir de 1880 il devient à nouveau possible d'ouvrir librement un débit de boisson. Pourquoi ? Le poids des *lobbies* alcooliers grandit sous la République ; l'électoratisme des parlementaires est dominant et il

1 Sur le logement social les publications de Roger-Henri Guerrand (1923-2006) sont incontournables, la plus accessible étant *Les origines du logement social en France, 1850-1914*, Thèse, Éditions ouvrières, 1966, réédition avec une importante préface d'Annie Fourcaut, Éditions de la Villette, 2010, 287 p. Également : *Le logement populaire en France. Sources documentaires et bibliographie (1800-1960)*, Centres d'études et de recherches architecturales, 1979, 236 p., réédition, École nationale supérieure des Beaux-Arts, 1983, 236 p.

2 L. Mercier, *Les Universités populaires : 1899-1914. Éducation populaire et mouvement ouvrier au début du siècle*, Éditions ouvrières, 1986, 188 p.

3 Son histoire a été publiée pour son centenaire par B. Cabedoce & Ph. Pierson dir., *Cent ans d'histoire des jardins ouvriers, 1896-1996. La Ligue Française du Coin de Terre et du Foyer*, Créaphis, 1996, 221 p. La Ligue devient Fédération nationale des Jardins ouvriers de France en 1921. L'appellation de « jardins familiaux » se substitue ensuite progressivement à celle de « jardins ouvriers ».

4 Née Marie Félicité Bridoux, 1840-1914 ?

5 Pour aller plus loin : D. Gros, *Naissance de la Troisième République*, PUF, 2014, 527 p., pp. 367-375.

se soucie de l'électeur rural ; le *mastroquet* devient l'arbitre incontournable des joutes politiques, le café est le lieu central des discussions politiques et le jour du vote il reste ouvert jusque tard dans la nuit par dérogation spéciale... Mais à la Belle Époque, il existe un groupe antialcoolique au parlement, transcendant tous les partis ; toutefois il échoue lamentablement à remettre en cause le privilège des bouilleurs de cru...

□ Des groupes sociaux, des catégories sociales, plutôt que des classes sociales

La société française de la Belle Époque est une société hiérarchisée et dominée par une haute société, la « société » des mémorialistes.

Bien que largement imbriquées dans la « haute société », aristocratie et grande bourgeoisie révèlent encore des traits distinctifs. C'est un thème littéraire en vogue, d'ailleurs, que de les souligner : *Les Affaires sont les affaires*, pièce d'Octave Mirbeau, met en scène un grossier spéculateur qui tente de dépouiller un noble de province, criblé d'hypothèques, à la fois de son fils et de son château !

Quelques milliers d'individus seulement composent la catégorie de la noblesse, mais on ne dispose à son sujet d'aucun recensement complet et exact pour cette période. Elle forme le « monde » et anime la brillante « vie de société », mais jamais seule : s'y ajoutent une partie de la haute bourgeoisie et des éléments cosmopolites, pour former le « Tout-Paris », illustré, entre autres, par le célèbre dandy Boni de Castellane ¹. L'aristocratie se montre dans les salons – dont le plus réputé vers 1900 est celui de la comtesse Greffulhe ² –, dans les restaurants et les lieux à la mode, ainsi que dans les clubs, le Jockey Club – 960 membres en 1900, 1 000 en 1914, payant 400 francs de cotisation et de plus en plus recrutés dans une noblesse qui fréquente de moins en moins le siège – et l'Union, plus

¹ Appellation courante de Boniface, comte de Castellane-Novejean (1867-1932). Prononciation : *Caslane*. É.Mension-Rigau, *Boni de Castellane*, Perrin, 2008, réédition en « Tempus », 2016, 430 p. Les souvenirs de la comtesse de Pange (née princesse Pauline de Broglie, 1888-1972), *Comment j'ai vu 1900*, Grasset, 3 vol., 1962-1968, plusieurs rééditions, faciles à lire, sont intéressants.

² Élisabeth de Riquet de Caraman-Chimay (1860-1952), un des modèles de la duchesse de Guermantes. Autres noms : la comtesse de Chevigné, née Laure de Sade, la duchesse de Clermont-Tonnerre, la princesse de Polignac, Mme de Caillavet, Mme de Loynes, la comtesse de Martel... Bibliographie : L.Hillierin, *La comtesse Greffulhe, l'ombre des Guermantes*, Flammarion, 2014, 570 p., A.Martin-Fugier, *Les salons de la IIIe République. Art, littérature, politique*, Perrin, 2003, 376 p., réédition en « Tempus », 2009, 508 p., M.Chimènes, *Mécènes et musiciens. Du salon au concert à Paris sous la IIIe République*, Fayard, 2004, 776 p., S.Aprile, « La république au salon : vie et mort d'une forme de sociabilité politique (1865-1885) », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, juillet-septembre 1991, pp. 473-487, G.Baal, « Un salon dreyfusard, des lendemains de l'Affaire à la Grande Guerre : la marquise Arconati-Visconti et ses amis », dans *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, juillet-septembre 1981, pp. 433-463, D.Lobstein, *Les salons au XIXe siècle. Paris, capitale des arts*, La Martinière, 2006, 304 p., D.Gros, *Naissance de la Troisième République*, PUF, 2014, 527 p., premier chapitre. Sur Juliette Adam : A.Hogenhuis-Seliverstoff, *Juliette Adam (1836-1936). L'instigatrice*, L'Harmattan, 2001, 307 p.

compassée. La France aristocratique est toujours à la Belle Époque la France châtelaine, et elle n'est donc pas que parisienne **1**. Ses enfants font, avant l'âge de la scolarisation généralisée, l'apprentissage de la société, des valeurs, de la culture, de l'histoire et du patriotisme, dans le cadre des châteaux et beaux quartiers, grâce à la famille et aux nurses irlandaises.

Les aristocrates manifestent, en bons *sportmen* **2**, du goût pour le progrès technique et typique est l'engouement manifesté, après l'alpinisme, pour l'automobile et l'aviation, à leurs débuts. Le comte Jules-Albert de Dion (1856-1946) et le baron Étienne van Zuylen van Nyevelt (1860-1934) avaient fondé l'Automobile Club en 1895 à l'issue de la course Paris-Rouen ; le premier – qui était un nationaliste farouche ayant conspué Loubet à Auteuil en 1899 – fournit une partie des capitaux du *Vélo*. L'attrance vers l'avion fut identique et de Dion fut président de l'Aéro Club de France en 1902. Dans la vie courante ou les campagnes électorales, les nobles se dissimulent parfois sous l'appellation de « rentier » ou de « propriétaire » ; à l'inverse, la particule usurpée fleurit.

À la grande bourgeoisie d'affaires s'aggrave dans la vie courante une frange des professions libérales, grands chirurgiens, notaires aux grosses charges et ténors du barreau parisien. Le pouvoir politique a été en bonne partie perdu, tandis que se maintiennent pouvoir économique et pouvoir social.

Comme l'a montré l'économiste Jean Lhomme (1901-1987) dans *La grande bourgeoisie au pouvoir* **3**, la grande bourgeoisie a subi à son tour le sort qu'elle avait infligé, un demi-siècle plus tôt, à l'aristocratie, et elle a perdu la suprématie politique, mais cette perte a été beaucoup moins complète et rapide qu'on ne le crut sur le moment, car elle conserva de solides moyens de défense et ne se disposa pas à abdiquer.

Le pouvoir économique se maintient et se développe en dépit de la cartellisation et de la constitution des « groupes » (ou grâce à elles ?). Bien des dynasties ont survécu : les de Wendel **4**, les Schneider ; des pionniers surgissent, comme Marius Berliet et Louis Renault, mais pas du néant, des ingénieurs deviennent industriels de l'automobile, la méritocratie des grandes Écoles joue. Des types de patronats existent, tel le patronat paternaliste du textile du Nord

1 Les travaux d'Éric Mension-Rigau sont précieux, en particulier *Aristocrates et grands bourgeois. Éducation, traditions, valeurs*, thèse, Plon, 1994, 514 p., réédition, Perrin, 1997, 514 p., réédition, 2007, coll. « Tempus », 606 p. et *Le donjon et les clochers. Nobles et curés de campagne de 1850 à nos jours*, Perrin, 2003, 508 p., réédition en « Tempus », 2012, 645 p.

2 Aperçu dans P.Charreton, « Sport et sociabilité mondaine dans la littérature française (1880-1930) », *Sport-Histoire. Revue internationale des sports et des jeux*, n° 1, 1988, pp. 101-112.

3 J.Lhomme, *La grande bourgeoisie au pouvoir (1830-1880) : essai sur l'histoire sociale de la France*, PUF, 1960, 378 p.

4 Notice sur la famille dans J.-C.Daumas dir., *Dictionnaire historique des patrons français*, Flammarion, 2010, 1 614 p., pp. 715-718.

qui marie affaires, famille (Dansette, Descamps, Motte, Prouvost, Tiberghien...) et religion (catholique et puritaine) ou le patronat féru de ses devoirs de générosité chrétienne, incarné par exemple par Jules Siegfried, sénateur du Havre jusqu'en 1899 (voir plus haut). Des reconversions prospèrent, comme celle de Paul Decauville (1846-1922) ¹, par l'émergence des capacités de salariés ; un patronat « managérial » apparaît, mais les « chances du talent » sont numériquement limitées et seuls quelques ingénieurs réussissent à entrer dans les conseils d'administration.

Le pouvoir social de la grande bourgeoisie, qui a été admirablement peinte par Jean Béraud (1848-1935), n'est plus aussi dominant qu'au début de la Troisième République, mais la presse est encore bien contrôlée, la grande presse « apolitique » étant un véhicule du conformisme, de la soumission à l'ordre établi, financé par la grande bourgeoisie et garant de ses intérêts. L'Église semble désormais apporter une caution d'ordre et un cachet d'honorabilité. Les Inventaires ont vu des manifestants huppés, un mariage parisien à Saint-Honoré-d'Eylau ou à Saint-Philippe-du-Roule constitue un brevet de mondanité très recherché.

La bourgeoisie n'est pas que la haute bourgeoisie. Il y a — les frontières entre haute, moyenne et petite sont fort indécises, surtout à la Belle Époque — une « bonne bourgeoisie », constituée des classes moyennes, de « la classe moyenne » comme on a pris l'habitude de dire dès la fin du XIXe siècle. Ces classes moyennes forment l'ossature de la société et on peut y distinguer les indépendants des salariés, ceux-ci bien moins nombreux que ceux-là.

Les indépendants correspondent pour l'essentiel à ce qu'on appelait autrefois — mais si l'expression est tombée en désuétude, elle a conservé vertu opératoire — les « capacités » ², groupes de gens instruits, pourvus de diplômes, dont le rôle dans la société grandit et bénéficie du prestige de la science et de la foi dans l'instruction comme moyen de progrès de l'humanité. Cette situation de « virtualité bourgeoise » est le sort des professions libérales, des officiers ministériels et publics et de ceux que nous appelons aujourd'hui les cadres.

Professions libérales et officiers ministériels et publics sont la catégorie socioprofessionnelle la plus ancienne, qui jouit d'un prestige remarquable, fondé sur la culture et sur l'indépendance. Les avocats sont plus actifs et plus remuants que les magistrats et davantage intégrés à la société urbaine, mais ne sont-ils pas concurrencés par les politiciens professionnels au

¹ Les frères Decauville, de Petit-Bourg (Essonne), sont devenus depuis 1875 les grands fabricants des « chemins de fer portatifs », c'est-à-dire de voies ferrées légères destinées au transport des récoltes. Ils les fabriquent eux-mêmes !

² Cf. Chr.Charle, *Les Élités de la République. 1880-1900*, Fayard, 1987, 556 p.

temps des « Q.M. » ? Ils font en tout cas pour les élections législatives de bons candidats, et, s'ils sont élus, ils peuvent abandonner une profession qu'ils reprendront sans difficultés en cas d'échec électoral. En province, une bonne partie des avocats n'exercent pas, ils attendent du barreau non un revenu, mais un titre, qui est, comme pour les autres professions libérales, par l'influence qu'il permet d'exercer, un facteur important de notabilité. Les officiers ministériels et publics, ce sont les notaires – important est le « notaire de famille » –, les avoués, les agréés, les commissaires-priseurs, agents de change et huissiers. Les médecins connaissent un accroissement numérique rapide, et en 1911 il y a plus de 20 000 médecins en France. D'une part, le recrutement est devenu plus abondant (10 000 étudiants dans les facultés en 1911 !), d'autre part, la clientèle augmente, car on a de plus en plus confiance dans l'efficacité de la médecine, et en même temps on dispose davantage de ressources pour payer le praticien. Le médecin de province fait rarement fortune, et son rôle politique est moindre que celui de l'avocat. Il se mêle d'ailleurs peu à la vie publique, car il n'a guère de temps disponible. À la Belle Époque Combes et Clemenceau sont deux brillantes exceptions, mais le premier n'est que tardivement venu à la médecine, et le second a depuis longtemps l'essentiel de son revenu qui vient d'ailleurs. Par défaut, le médecin a, comme le notaire, surtout un rôle social : ayant noué de solides liens avec la clientèle, surtout dans les campagnes et les petites villes, il est conseiller, propagandiste et inspirateur.

Les cadres sont une catégorie relativement nouvelle, et en plein développement, eu égard à la modernisation de l'appareil économique. Leur statut social est assez élevé, grâce à leur instruction, bien qu'ils ne soient pas indépendants comme les précédentes « capacités », leur développement est lié au triple progrès de la science, de la technique et de l'instruction. Ils sont architectes, ingénieurs, journalistes, diversité de situation d'où émergent les ingénieurs, catégorie aisée : un ingénieur débutant gagne de 3 à 4 000 francs au début du siècle, et la profession est un moyen d'ascension sociale pour certains jeunes gens sans fortune mais méritants. S'il est des journalistes besogneux et inconnus, ne signant pas leurs articles, d'autres apparaissent comme de puissants personnages, le rédacteur en chef du journal le plus lu dans tel arrondissement ou telle petite ville étant fréquemment devenu une puissance avec laquelle il faut compter, puissance politique, mais aussi sociale, car il peut presque à son gré faire et défaire les réputations.

Au cours des années 1900, l'habitude de réserver le vocable de « fonctionnaires » aux hauts fonctionnaires recule, de même que l'usage de parler des « employés de l'État » pour les petits et moyens fonctionnaires, gens souvent,

mais pas toujours, issus du peuple, catégorie que l'on pourrait ranger dans celle des « couches nouvelles ». Le nombre des fonctionnaires a doublé par rapport aux débuts de la Troisième République, et l'État emploie en 1914 environ 450 000 fonctionnaires civils (le tiers dans l'Instruction publique, le quart dans les PTT). Beaucoup, restant au bas de l'échelle, ne se dégageront jamais tout à fait des masses populaires. Le petit fonctionnaire, en effet, est mal payé ; le facteur et le douanier gagnent moins que l'ouvrier. Mais l'écart des traitements est considérable — de 1 à 40 en 1914 — et ceux qui, par leur travail ou la protection dont ils bénéficient de la part de personnages bien placés, parviennent à gravir des échelons améliorent leur condition. Les fonctionnaires sont bien considérés par le public, tout particulièrement ceux de l'Enregistrement, des Ponts et Chaussées, des Postes et Télégraphes, et surtout des services préfectoraux : les chefs et sous-chefs de bureau des préfectures et sous-préfectures appartiennent sans conteste au corps des notables de la petite ville française. Les Postes et Télégraphes sont, avec l'Instruction publique, la seule administration ouverte aux femmes, et, à côté du métier d'institutrice, celui de « demoiselle des PTT » permet une certaine promotion féminine. Les fonctionnaires échappent désormais à l'arbitraire, la pratique des révocations, rétrogradations, déplacements d'office ayant été à peu près abandonnée ; ils sont assurés « du lendemain » grâce à la retraite. Sécurité et relative indépendance : la bourgeoisie (petite et moyenne) rêve du fonctionariat pour ses enfants et ils parviennent presque à se hisser au niveau des professions libérales.

Un cas particulier fait justement le lien avec les professions libérales. Les magistrats appartiennent souvent à des familles de vieille bourgeoisie, ils vivent à part, en « tour d'ivoire ». Mais, avec le temps, cette catégorie s'est différenciée de plus en plus nettement des professions libérales : ils sont davantage occupés par un métier astreignant et devenus de plus en plus « fonctionnaires ». Toutefois une caractéristique essentielle demeure et les lie à la forte « bonne bourgeoisie » : non seulement les émoluments sont relativement modiques (cependant on sera prudent dans l'interprétation des ouvrages sur la magistrature écrits par certains de ses membres !) et obligent à avoir une fortune personnelle, mais jusqu'en 1910 les juges suppléants ne sont pas rémunérés, et ils restent parfois sept ou huit ans avant d'être nommés juges...

Les fonctionnaires de l'Instruction publique sont de moindre épaisseur patrimoniale mais en plus grand nombre. Les seuls instituteurs sont plus de 125 000 pendant l'année 1912-1913, leur condition matérielle, leur statut, leur prestige ont été améliorés par la République. Mais s'il est payé par l'État

depuis 1889, formé par une école normale primaire **1**, devenu à son tour un notable, le maître d'école a une « gloire » (Marcel Pagnol) plutôt râpée, besogneuse et restreinte aux dimensions de la commune, où il distribue l'instruction, connaît les formules juridiques et les démarches à faire, en tant que secrétaire de mairie. Traitement modique, dépendance vis-à-vis des autorités font socialement de lui un tout petit notable. À l'exception des régions cléricales, les instituteurs sont les égaux des curés, mais le temps des grandes campagnes politico-pédagogiques est passé pour les « hussards noirs » (Péguy, 1913). Globalement, les professeurs du Secondaire sont mieux payés et formés, mais la diversité des conditions est grande : l'augmentation de la proportion des licenciés (collèges) et des agrégés (lycées) s'est opérée au détriment des professeurs non licenciés et des répétiteurs, véritables « paria de l'Université » (Antoine Prost **2**). Moins engagés que les instituteurs dans la vie sociale, penchant vers un radicalisme socialement modéré, les professeurs ne se voient dotés par la société que d'un statut ambigu de « bourgeois-stagiaires », de « demi-bourgeois ». S'ils arrivent parfois à avoir les revenus de la bourgeoisie, ils n'en ont pas la fortune héritée, sont des « boursiers » et non des « héritiers », ne possèdent ni maison ni propriété, et leurs filles ne sont pas de beaux partis. Leur situation sociale est équivoque : ce sont des bourgeois par la culture et par le revenu, non par le patrimoine, les relations et la famille, rarement bourgeoise. De plus, ils sont suspects parce que « intellectuels ».

Fonctionnaire d'un type particulier, l'officier n'a plus le prestige connu dans les deux décennies ayant suivi la défaite de 1871, mais il est toujours respecté et salué avec déférence : les scènes de rues peintes ou photographiées à la Belle Époque sont sans appel. Il appartient par ses origines surtout aux hautes classes, qui avaient longtemps boudé le métier des armes, mais on assiste, pour reprendre l'expression de Raoul Girardet, « quelques années avant le déclenchement de la Première Guerre mondiale, à un nouveau et très rapide glissement du centre de gravité de la société militaire vers les milieux de la moyenne, voire de la petite bourgeoisie. »

On le constate au total, si, certes, des bourgeois sont rentiers, ils sont assez rares. La plupart des Français de classes moyennes exercent une activité, complétée éventuellement par des rentes ou le produit de placements. Soucieux de décorum et de correction vestimentaire (col dur, cravate, chapeau melon...), qui distinguent de l'ouvrier, du « manuel », et rapprochent de la bourgeoisie, ils

1 Lire M. Grandière, *La formation des maîtres en France. 1792-1914*, INRP, 2006, 221 p., compte rendu par mes soins dans *Historiens & Géographes*, juillet-août 2007, pp. 289-290.

2 A. Prost, *Histoire de l'enseignement en France. 1800-1967*, Armand Colin, Coll. U, 1968, 524 p., plusieurs rééditions.

tiennent soigneusement leurs comptes, et, par principe, épargnent une partie plus ou moins grande de leur revenu. Ils développent pour leur usage personnel une mythologie de l'effort individuel, de croyance au progrès, un idéal social de promotion graduelle. Au sens large, d'ailleurs, la « classe moyenne » pourrait se définir par un niveau de vie ou une certaine mentalité, et déborder sur des catégories socioprofessionnelles qu'on verra plus loin, commerçants et une partie des paysans. En tout cas, elle se veut différente des autres groupes sociaux.

□ **À la Belle Époque, des « couches nouvelles » à la paysannerie**

Les autres groupes sociaux sont bien sûr des groupes aussi hétéroclites que plus peuplés, comme ceux que nous avons vus jusqu'à présent.

Que sont les véritables « couches nouvelles » ? Assez équivoque est la notion de couches nouvelles, formulée pour la première fois dans le discours de Gambetta à Grenoble le 26 septembre 1872 où il annonçait « la venue et la présence, dans la politique, d'une couche sociale nouvelle [...] qui est loin, à coup sûr, d'être inférieure à ses devancières. » L'expression était vague à dessein : Gambetta avait en vue, non un groupe social bien déterminé, mais un ensemble complexe aux contours incertains, suffisamment flou pour conduire certains à des classements bizarres. À l'opposé, ces couches nouvelles ne sont pas des prolétaires, et il faut en retirer tous les notables déjà reconnus en 1870, ainsi que les postes élevés de la fonction publique. Dans la « bonne bourgeoisie », il ne faut pas « faire commerce », ou « boutique » ! Que reste-t-il ? Les petits commerçants et les entrepreneurs, ainsi que les employés du commerce et de l'industrie.

Pour les entrepreneurs et petits commerçants, le fait essentiel est double, le vague, ou si l'on veut l'équivoque, à nouveau, de l'appellation, et le très important accroissement numérique. L'exemple des débits de boisson – 482 000 en 1913, soit un pour 53 adultes ! – est fameux, et surtout bien connu grâce aux statistiques fiscales fournies par l'indispensable licence. Dans l'industrie, le secteur le plus favorable à la petite entreprise avait été depuis longtemps le bâtiment. La Belle Époque voit au contraire le résultat du déclin de l'artisanat traditionnel à la campagne, qui avait tenu une place importante au milieu du siècle précédent. Au total, la prolifération urbaine de l'entreprise individuelle, particulièrement dans le commerce de détail, a incontestablement favorisé l'ascension sociale des salariés. Employé ambitieux et ouvrier qui cherche à échapper à la condition prolétaire trouvent dans l'artisanat ou le petit commerce l'occasion d'une promotion, de « monter » avec une relative facilité dans l'échelle sociale car les carrières n'exigent pas un niveau élevé d'instruction. C'est le règne du « certificat » (d'études primaires), les techniques commerciales

restent rudimentaires, la concurrence des grandes maisons limitée, malgré le succès de la vente par catalogue. Limite de cette ascension, l'horizon économique ne peut guère s'étendre au-delà du bourg ou du quartier... La présente couche sociale est fondamentalement individualiste, malgré l'existence d'« organisations professionnelles ».

Très différents en apparence sont les divers employés de l'industrie et du commerce, dont les greffiers et clercs de notaires et d'avoués sont très voisins. Leur condition est très proche de celle des petits fonctionnaires, sauf sur un point : la sécurité de l'emploi, qu'ils n'ont pas. Mais leurs aspirations les intègrent aux couches nouvelles, leur mentalité fait d'eux une très petite bourgeoisie.

Les paysans sont la classe sociale la plus nombreuse encore en 1914, avec près de la moitié de la population totale, mais on aurait tort de les imaginer alors sous les traits de leurs ancêtres du premier XIXe siècle et même sous ceux de leurs parents des débuts de la Troisième République. Les facteurs d'évolution ont été trop nombreux pour cela : exode rural, progrès technique et expansion de l'économie de marché. La baisse des prix agricoles due à la grande dépression de la fin du XIXe siècle, conjuguée avec le progrès technique, qui libère de la main-d'œuvre, et avec le service militaire, qui a mis tous les jeunes paysans en contact avec la ville, où la vie leur a semblé plus facile, est la cause fondamentale. Conséquence de l'exode rural pour les campagnes, la paysannerie qui reste est la moins dynamique : ceux qui s'en sont allés étaient les plus jeunes. Ajoutons que beaucoup de paysans aisés orientent leurs enfants les plus doués vers des carrières urbaines, spécialement la fonction publique, souvent à l'instigation de l'instituteur. Le progrès technique est cause partielle de l'exode, il en est la conséquence aussi, car l'émigration rurale, en raréfiant la main-d'œuvre, provoque une augmentation des salaires agricoles et pousse l'exploitant à substituer la machine à l'ouvrier. Le progrès s'accélère dans les années 1900, et en 1913, par exemple, la France consomme six fois plus d'engrais chimiques qu'en 1886. Il a ses limites, les investissements étant hors de portée de beaucoup d'exploitants et l'enseignement technique agricole n'existant pratiquant pas. C'est l'une des raisons pour lesquelles, dans certaines régions, le Beaujolais de Gilbert Garrier par exemple ¹, des propriétaires extérieurs, bourgeois, cessent le mode du fermage pour s'installer sur place et faire travailler la terre par des salariés. Troisième cause de l'exode rural, l'expansion de l'économie de marché

¹ G. Garrier, *Paysans du Beaujolais et du Lyonnais. 1800-1970*, Presses universitaires de Grenoble, 1973, 2 vol., et *Vigne et vigneron dans la France ancienne : vigneron du Beaujolais au siècle dernier*, Horvath, 1984, 215 p.

pousse le paysan à substituer à l'autoconsommation la vente au marché, mais depuis la fin du XIXe siècle des tendances nouvelles sont apparues : le consommateur n'achète plus guère directement sur le marché au paysan et celui-ci se trouve en face d'un professionnel, acheteur en gros ou commissionnaire, beaucoup plus habile, informé et redoutable que le consommateur. Les nouvelles formes de commercialisation jouent contre le paysan, surtout le petit exploitant, pressé de vendre. De sorte que la vie du paysan est devenue plus incertaine, soumise maintenant aux incertitudes commerciales, à la concurrence entre paysans vendeurs, et l'individualisme paysan se renforce.

Le phénomène est d'autant plus patent que la diversité économique de la paysannerie, selon l'étendue et la valeur de l'exploitation, est sensible. Elle oppose grande et petite culture, d'une part les entrepreneurs de culture, gros fermiers riches en capitaux et utilisant un outillage perfectionné et une nombreuse main-d'œuvre, et d'autre part le « paysan-type » de la France de la Belle Époque, c'est-à-dire l'exploitant travaillant avec sa famille. Les premiers ne sont pas aussi rares qu'on le dit : si au recensement de 1906, il n'y a que 250 exploitations qui dépassent les 50 salariés et sont une forme de capitalisme agraire, plus de 45 000 ont entre 6 et 50 salariés. Les contemporains parlent peu d'eux, mais beaucoup des seconds, célébrant les vertus de cette masse dont on rêve depuis longtemps de faire la base d'une démocratie idéale et qui utilisent intensivement le travail de leur femme et de leurs enfants. Deux exemples vont illustrer cette diversité : Éphraïm Grenadou (1897-1993) va présenter son village de Saint-Loup, en Eure-et-Loir, point si moderne bien que beauceron, puis l'historien Jean-Claude Farcy, beauceron lui-aussi, va évoquer la jeunesse rurale de France.

Je m'appelle Éphraïm Grenadou... 1

« Dans mon enfance, le village comptait quatre cents habitants, plus une centaine d'ouvriers qui venaient d'ici et là : charretiers, bergers, vachers, moissonneurs ; dans une ferme moyenne, au moins dix ouvriers. Peu de grandes fermes, un pays de petits cultivateurs à l'exception du marquis de Roussy de Sales, monsieur le Maire, qui possédait deux cents hectares, le cinquième du pays. [...] Mon grand-père faisait le berger dans une ferme de la Bourdinière. À cette époque-là, on élevait de grands troupeaux en Beauce [...] Ma mère gagnait dix sous pour coudre la journée chez le monde. Quand elle a épousé mon père, il travaillait à Saint-Loup comme charretier ; mais à vingt-cinq ans il a dû reprendre une place dans son pays natal.

[...] Beaucoup de gros propriétaires faisaient faillite, même le marquis de Roussy de Sales, qui était pourtant un brave homme. C'est ça, le début, quand nos

1 E.Grenadou & A.Prévoist, *Grenadou, paysan français*, Seuil, 1966, réédition, coll. « Points », 1978, 253 p., pp. 23-40.

parents avec un cheval se sont mis à leur compte. Ils achetaient pour rien la terre en friche ; un hectare de terre valait vingt-cinq francs de loyer. Les grosses fermes avaient des trains de vie élevés, tandis que nos parents vivaient si maigrement qu'ils arrivaient à payer. C'étaient des gens tout à fait économes. Ils travaillaient presque comme des serfs.

Personne n'achetait grand-chose. Dans ce temps-là on ne gagnait pas cher [...] Dans sa vie, mon père a acheté une quinzaine d'hectares. [...] Chartres était rempli de marchands de toutes sortes.

En juillet 1911, j'ai dit adieu à l'école. Mon père avait acheté une faucheuse-lieuse ; c'est moi qui l'ai menée cet été-là, la première faucheuse-lieuse du village, tirée par trois chevaux. Vous pensez si j'étais fier et, la moisson finie, je suis tombé malade parce que je n'en pouvais plus. Dans ce temps c'était la mode, on voulait toujours en faire plus. »

Jean-Claude Farcy (1945-2020) présente son ouvrage *La jeunesse rurale dans la France du XIXe siècle*, Éditions Christian, coll. « Vivre l'histoire », 2004, 220 p. (1)

À lire les dossiers d'archives judiciaires ou les rapports des préfets, les campagnes françaises des premières décennies du XIXe siècle connaissent une vie tumultueuse : tapages nocturnes lors de remariages de veufs (charivaris), promenades de l'âne des maris battus ou trompés, bagarres rangées entre habitants de villages voisins à l'occasion de la fête patronale ou lors de la conscription, révoltes contre les agents de l'autorité lorsque ceux-ci veulent faire respecter une législation qui heurte les intérêts des habitants, comme ce Code forestier de 1827 qui suscite tant d'animosité à l'encontre des gardes et des gendarmes. Notables et administrateurs n'ont pas de mots assez durs pour évoquer la rusticité des mœurs, la violence des habitants parfois assimilés aux « barbares de l'intérieur » et ce qui les étonne le plus est le fait que cette violence ordinaire semble ne choquer personne : elle est admise par les habitants des campagnes.

Or le point commun à toutes ces manifestations relevant de la répression des tribunaux au regard des dispositions du Code pénal, est la participation de la jeunesse. Cette violence qui aujourd'hui alimenterait la chronique des incivilités et de l'insécurité était alors parfaitement tolérée par le village. Les jeunes – entendons les célibataires – étaient chargés par la communauté rurale d'une sorte de police des mœurs visant à faire respecter les normes garantissant la paix sociale. Ils avaient pour mission d'exercer une vindicte publique à l'égard de tous ceux qui ne respectaient pas ce code de bonne de bonne conduite non écrit mais auquel tous étaient attachés : pas de mariage entre gens de condition différente, entre une jeune fille et un veuf très âgé, avec un étranger au village, pas d'adultère ou d'inversion des rôles dans le couple, pas d'empiètement du territoire communal, défense intransigeante de l'honneur du village.

À cet exercice de la justice coutumière, la jeunesse ajoutait l'organisation

¹ Article paru dans *Histoire & sociétés*, n° 99, pp. 26-30. Prototype de l'ouvrage : J.-Cl.Farcy, « Jeunesses rurales dans la France du XIXe siècle », 1848, *révolutions et mutations au XIXe siècle. Bulletin de la Société d'histoire de la révolution de 1848 et des révolutions du XIXe siècle*, 1992, pp. 19-38. Ayant changé son titre en *Revue d'histoire du XIXe siècle*, la revue publia un compte rendu du livre dans sa livraison 2004/2, pp. 202-207.

des divertissements lors des fêtes saisonnières, au temps du Carnaval, ou l'hiver pendant les soirées regroupant les voisins lors des veillées. C'est elle qui animait par des jeux valorisant sa force physique et par les danses collectives la fête patronale. Le cas échéant elle repoussait les intrus : garçons des villages voisins tournant trop autour des filles de la commune, agents de l'État portant atteinte aux usages et coutumes traditionnels du pays. Ce rôle des jeunes, très conservateur des normes de la société rurale traditionnelle, s'accordait avec une conception magique de l'univers : dans un monde précaire, à la merci du moindre incident climatique (les crises de subsistances, avec la cherté des grains et son cortège de misère, ne disparaîtront qu'après le milieu du XIXe siècle), la jeunesse incarne le renouvellement de la société à l'image de celui des saisons. D'où sa forte présence dans les cérémonies calendaires – notamment pendant le Carnaval – soulignée par toutes les enquêtes des spécialistes du folklore.

Cette jeunesse traditionnelle, exprimant et renforçant la cohésion du village, dispose d'une grande liberté d'action dans l'animation des fêtes, l'exercice de la police sexuelle ou la défense de la commune. Certes elle n'est plus organisée, comme sous l'Ancien Régime, dans des *sociétés de jeunesse* dont la plupart ont disparu avec la Révolution. Mais les plus âgés, prêts à partir à l'armée ou en revenant, font fonction de comité des fêtes avant la lettre. Seulement cette liberté accordée aux jeunes n'existe que dans le cadre des intérêts des communautés rurales.

L'intégration progressive de celles-ci dans la société nationale tout au long du XIXe siècle – avec les temps forts des lendemains de la Révolution, des années 1870-1890 – va profondément modifier la place et les rôles de la jeunesse rurale. L'émigration vers les villes, sensible surtout dans le dernier tiers du XIXe siècle, est essentiellement le fait des jeunes. Comme ce sont les plus entreprenants qui partent, les villages perdent souvent leurs animateurs les plus dynamiques. Par ailleurs, le service militaire devenant progressivement universel après la guerre de 1870, tend à couper la jeunesse en deux, voire à l'écourter, si l'on songe que l'armée forge, par le conditionnement des corps et de l'esprit, une identité masculine adulte. Des progrès techniques limités mais néanmoins importants quant à leurs conséquences rompent les liens multiples que les jeunes avaient avec leur village d'origine. Ainsi, par exemple, le développement de l'usage de la bicyclette à la fin du siècle permet de mieux connaître les communes des alentours (lors de la fréquentation des bals) ce qui atténue les querelles ancestrales et diminue le nombre de rixes : aux affrontements réunissant parfois plusieurs centaines de combattants comme dans le Lot des années 1820 succède la simple bagarre de bal. Les progrès de la scolarisation, le rôle du service militaire contribuent également à l'effacement des particularismes et à la diffusion des valeurs nationales. L'amélioration de la production agricole fait reculer la crainte de la disette, diminue le sentiment d'insécurité, dans le même temps où le progrès de la petite propriété et de la petite exploitation familiale, dessinant les contours d'une démocratie rurale, rendent moins nécessaires les solidarités traditionnelles.

Bref, au fur et à mesure que les villages s'ouvrent sur l'horizon national, que la vie privée des habitants échappe au contrôle et à la censure de la collectivité, les jeunes peuvent se libérer des missions traditionnelles qui leur étaient auparavant confiées. Quand le cabaret remplace la veillée comme lieu de sociabilité et de plaisirs,

quand la fête patronale est animée par les sociétés musicales ou sportives encadrées par les adultes et qu'elle fait de plus en plus de place aux spectacles commerciaux des forains, la jeunesse perd son rôle d'animation festive. Elle en profite pour se concentrer sur ses propres loisirs : le bal et la danse. L'évolution en ce domaine est particulièrement significative : les danses collectives – expression de la communauté – déclinent au bénéfice des danses par couples – *ventre-à-ventre* dirons quelques curés horrifiés par ce rapprochement des corps – au caractère érotique évidemment plus prononcé. Ce plaisir de la danse, lié à la fréquentation amoureuse, explique la multiplication des bals dans les campagnes durant la seconde moitié du XIXe siècle : là encore les jeunes préfèrent le bal du dimanche organisé entre eux à l'auberge au bal champêtre placé sous le regard du village.

Cette évolution vers une plus grande liberté dans l'usage de leur temps libre va de pair avec la tendance à une relative émancipation de la tutelle familiale en matière de fréquentation amoureuse et d'initiation sexuelle. Certes les contraintes sociales sont ici très importantes : les familles souhaitent préserver leur position sociale et écartent tout ce qui pourrait la remettre en cause, telle que mésalliance ou naissance hors mariage. La règle est le mariage avec une personne de sa condition, dans une zone connue, le village et ses environs. Mais on a sans doute exagéré l'importance des mariages arrangés destinés à maintenir de génération en génération le patrimoine familial, car cette pratique vaut surtout pour les régions de faire-valoir direct, où les domaines (*ostals, maisons* de la France méridionale) sont transmis dans leur intégralité à un héritier choisi. Pour la majorité des petits paysans travaillant souvent aussi comme journaliers chez les autres, le peu de terre possédée rend le choix des jeunes plus libres dans leurs fréquentations. Qui plus est, compte tenu de l'évolution sociale qui vient d'être évoquée, il est probable que le mariage d'amour a progressé au détriment des projets parentaux si tant est que ceux-ci aient été formulés de manière très directive. Sans doute la cour au village est très ritualisée, mais cet aspect est moins une contrainte qu'une manière de marquer les moments importants, des premières approches à la déclaration d'amour. L'augmentation des conceptions anténuptiales comme celle des naissances dites illégitimes témoignent, mieux que toute observation contemporaine, de la libéralisation des mœurs en matière sexuelle : de plus en plus de jeunes prennent un acompte sur la nuit de noces. Plus nombreux également sont ceux qui ne se contentent plus d'une sexualité d'attente – parfois ritualisée comme la masturbation réciproque plus ou moins tolérée des maraîchins vendéens, dans la chambre de fréquentation de l'auberge ou sous un parapluie le long des chemins, au retour du bal – et cherchent à s'initier, à défaut d'éducation parentale, à l'aide des pairs, auprès des filles du village estimées faciles ou placées dans une condition d'infériorité comme les servantes de ferme.

Évoquer ces filles domestiques de ferme, victimes de l'exploitation la plus dure dans la société rurale, c'est prendre conscience à la fois que l'émancipation des jeunes ruraux à l'égard des adultes et de la communauté villageoise est relative et qu'elle ne vaut pas également pour tous. Dans l'apprentissage du travail et des rôles sociaux, la dépendance des jeunes reste entière. Sur ce plan, il n'y a pas une mais trois jeunesses rurales. Une minorité, appartenant aux couches dominantes de la société (noblesse, bourgeoisie rurale) suit le modèle de l'éducation de la bourgeoisie urbaine : placement dans un pensionnat et études au collège. Seuls les enfants de la

paysannerie aisée, principalement de la grande culture, accèdent à ce type de formation. Pour la masse des autres, soit l'immense majorité de la paysannerie, la règle est la mise au travail précoce, dans une dépendance complète à l'égard des parents ou des maîtres de la ferme. Soit les jeunes travaillent avec leurs parents sur l'exploitation familiale jusqu'à leur mariage, leur force de travail étant grandement appréciée pour maintenir l'indépendance de l'exploitation ou l'agrandir. Soit, pour les familles plus pauvres – la paysannerie parcellaire –, garçons et filles sont placés, dès la sortie d'école, comme domestiques dans les grandes et moyennes exploitations. Ils y apprennent à la fois un travail et un statut social, celui d'ouvrier agricole. La domesticité, avec sa hiérarchie (du petit *vaque-à-tout*, à peine sorti de l'enfance au *maître charretier*, sorte de contremaître de la ferme), sa montée en grade suivant l'âge et l'obéissance au patron qu'elle implique, est une rude épreuve pour ceux qui sont ainsi conduits à vivre « chez les autres ». Les jeunes représentent ainsi l'essentiel de la main-d'œuvre permanente dans les exploitations agricoles : ils sont les véritables prolétaires de la terre. En l'absence d'un enseignement agricole digne de ce nom, ils apprennent sur le tas le travail de la terre, dans l'émulation avec les adultes et sous leur autorité incontestée. Ils sont entièrement dépendants financièrement de leurs parents. Sur ce point, tant que les structures agraires restent stables – associant moyennes et grandes exploitations à une foule de petits exploitants parcellaires fournissant la main-d'œuvre nécessaire aux précédentes – et que la mécanisation du travail agricole progresse peu, il n'y a pas de changement.

Maintien de la dépendance économique à l'égard des parents dans l'apprentissage précoce du travail, émancipation dans l'utilisation des loisirs et la fréquentation amoureuse et sexuelle, telles sont les grands traits de l'histoire de la jeunesse dans les villages en voie d'intégration à la société nationale au cours du XIXe siècle.

□ Les ouvriers en France à la Belle Époque

Catégorie en marge, sans grand espoir d'ascension sociale, les ouvriers sont environ six millions en 1914. Négligeant la « légende noire » de la Belle Époque, mais non la « question ouvrière », présentons leur condition matérielle. Assez paradoxalement, le salaire nominal avait continué de croître pendant la grande dépression de la fin du XIXe siècle, tandis que – surtout grâce à la baisse du prix des produits alimentaires – le coût de la vie avait baissé. Bien sûr inférieur à celui de l'ouvrier anglais ou américain, le pouvoir d'achat avait donc progressé avant 1900. Après, le coût de la vie augmentant autant que le salaire nominal, le pouvoir d'achat est stable. À ce résultat capital s'ajoute l'amélioration de certaines inégalités : les salaires féminins ne sont « plus » que la moitié des salaires masculins, et le salaire parisien représente 180 % du salaire provincial. La moyenne des salaires ouvriers s'établit aux environs de 4,80 francs par jour, les grandes revendications étant les « cent sous » (ou « la thune », soit cinq francs par jour) et l'éradication de la pratique des fréquentes baisses de salaire par des patrons pensant pouvoir le faire sans risquer de grève.

On ne sait pas grand-chose des conditions de travail dans les petites et moyennes entreprises, mais il est constant que dans les grandes l'introduction de machines plus perfectionnées et une organisation du travail plus stricte aggravent, dans les années 1900, les contraintes et accélèrent le rythme, d'où le sentiment d'oppression devant le « bain », abondamment photographié d'ailleurs : les cartes postales de « sorties d'usines » sont très nombreuses. Les paysans-ouvriers des usines proches des campagnes, comme les houillères de Carmaux (Tarn) ¹, achèvent de se transformer, bon gré mal gré, en véritables ouvriers, les règlements d'usines traquent le temps « perdu » et le bricolage de la « perruque ». Une nouvelle conception de la rentabilité et de l'environnement du travail industriel, une nouvelle régulation du travail, se font jour. Même si l'élan décisif envers l'organisation du travail ne viendra qu'avec la Grande Guerre, commence la séduction des idées de Taylor, dont *Shop management* connaît six éditions françaises entre 1903 et 1913, des conflits du travail éclatent à ce sujet, et la journée de travail n'est que partiellement réduite. La loi Millerand du 30 mars 1900 fixe pour les moins de 18 ans et les femmes un maximum de 10 h 30 par jour (à partir de 1902) puis de 10 heures (à dater de 1904) ; pour les hommes – et c'est la première loi de la Troisième République à les concerner – il en sera de même à condition qu'ils travaillent dans les mêmes locaux que les catégories précédentes. La loi du 29 juin 1905 réduit la journée à 8 heures dans les mines. La pratique générale est de travailler 10 heures dans les trois quarts des établissements industriels, les organisations ouvrières réclamant « les huit heures », notamment lors du 1er Mai 1906. Rappelons que la loi de 1906 institue le repos hebdomadaire, qui tend à remplacer la pratique du « Saint Lundi ». En matière d'assurances sociales la loi sur les accidents du travail du 9 avril 1898 les met à la charge du patron, qui doit payer une rente, les frais médicaux et pharmaceutiques, ainsi qu'une pension à la veuve et aux orphelins ; la question de l'assurance-vieillesse est débattue déjà sous Combes, le principe en est posé par un projet de 1906, et enfin une loi est votée, et promulguée le 5 avril 1910. Ses dispositions sont complexes et peu généreuses. Tout salarié (touchant moins de 3 000 francs par an) doit recevoir à partir de 65 ans une allocation viagère de 60 francs par an, soit environ 180 euros, à la condition d'avoir opéré trente versements annuels de 9 francs pour les hommes et de 6 francs pour les femmes, versements ouvriers auxquels s'ajoutent des versements équivalents de la part de l'employeur, l'État versant une prime de 100 francs à ceux qui ont cotisé pendant plus de trente ans. La loi est très mal accueillie par les patrons – on s'y attendait – et les syndicats, qui protestent contre le versement ouvrier et jugent

¹ R.Trempé, *Les mineurs de Carmaux. 1848-1914*, Éditions ouvrières, 1971, 2 vol., 1 012 p.

que beaucoup d'ouvriers n'atteignant pas les 65 ans requis, ils cotiseraient en pure perte. En conséquence les trois quarts des salariés refusent de cotiser, et les seules retraites à bien fonctionner, mais selon des systèmes antérieurs, sont celles des mineurs, des cheminots et des fonctionnaires, pour lesquels la cotisation est d'ailleurs retenue sur le salaire. Rien n'étant prévu contre le risque de maladie, on a recours le plus souvent à des sociétés de secours mutuel, plus ou moins solides, et dont les prestations sont toujours modestes ¹.

On comprend dès lors la précarité de la condition ouvrière. La législation sociale française ne va pas aussi loin que dans d'autres pays, comme l'Allemagne wilhelmienne, le travailleur est physiquement usé, l'emploi est instable, le chômage est craint – il apparaît pour la première fois dans les statistiques au recensement de 1896 – , d'autant que le droit du travail ne reconnaît que le système du contrat individuel. Toutefois, la condition ouvrière est meilleure qu'aux temps de la naissance de la Révolution industrielle, et elle est variable selon les catégories. Les plus à plaindre sont les ouvrières à domicile, qui travaillent très longtemps, sans bénéficier ou presque des quelques lois sociales. Les travailleurs à domicile des deux sexes sont en nombre à la Belle Époque, mais il faut bien comprendre leur pourcentage, 28 % de l'ensemble des travailleurs industriels au recensement de 1906, soit le même pourcentage que celui des travailleurs industriels qui sont salariés d'établissements de plus de... 50 personnes. Une catégorie est plus fournie, celle des travailleurs industriels qui sont salariés d'établissements employant entre 1 et 10 salariés (32 %), première grande caractéristique française. Deuxième grande caractéristique : les travailleurs industriels à domicile des deux sexes sont plus de deux fois plus nombreux que ceux qui travaillent dans des établissements employant entre 10 et 50 salariés. Et le travail à domicile connaît un regain de fortune par le moteur électrique, sous deux formes : à la campagne, notamment dans des zones textiles comme le Lyonnais – où Kropotkine voit la possible renaissance d'un travail mixte indépendant – et en ville, dans l'industrie du vêtement où règne un véritable *sweating system* : le travail à domicile permet aux donneurs d'ordre d'échapper à toute réglementation, et c'est bien ici le problème dramatique des femmes travaillant à domicile. Naturellement toute une littérature bien-pensante salue le « moteur familial » (électrique), suivant la tradition initiée par Jules Simon.

Globalement d'ailleurs les femmes sont les grandes victimes du système. Malgré les inspecteurs du travail multipliés par Millerand, les ouvriers

¹ Lire le premier chapitre de l'ouvrage collectif, *Se protégé, être protégé. Une histoire des assurances sociales en France*, Presses universitaires de Rennes, 2006, 347 p.

sont soumis vis-à-vis du patronat à une situation de rapports de force, qui sera présentée un peu plus loin. Enfin, pour un certain nombre de villes, il faut redouter les méprises induites par le vocabulaire. Comme l'a montré, avec un certain souci du paradoxe, Antoine Prost pour la ville d'Orléans ¹ pour ce qui concerne les ouvriers : l'analyse des « ouvriers dans leurs quartiers » montre que les ouvriers sont, en effet, nombreux à Orléans dans une ville qui, à quelques exceptions près, est passée à côté de la révolution industrielle, « une ville ouvrière sans industries et presque sans usines, sauf Delaugère, les tabacs et les ateliers des chemins de fer ». Il ne faut pas, en effet, se laisser ferrer par le « piège du vocabulaire » : à Orléans, « serruriers, charpentiers, menuisiers, monteurs, mécaniciens, tailleurs de limes » constituent plutôt « un peuple urbain d'avant l'industrialisation », pas un prolétariat industriel...

La taille de mon ouvrage ne permet pas de s'intéresser longuement à d'autres catégories populaires, par exemple les « petits métiers » encore bien vivants dans la rue – marchand d'abat-jour, commissionnaire, cireur de chaussures, raccommodeur de porcelaine, musiciens – , ou encore les domestiques (un million peut-être), dont les bonnes ². Ces dernières ont une grande importance littéraire, songeons à Nanon dans *Eugénie Grandet*, Félicité dans Flaubert, Adèle chez Zola, Germinie chez les Goncourt, Célestine chez Mirbeau, Bécassine, etc. Les domestiques sont d'une grande variété des situations selon la taille de la maison (les petits bourgeois n'ont qu'une bonne) ; plus on monte l'échelle sociale plus il y a de domestiques mâles et plus il y a de couples parmi les domestiques ; une sorte de « cursus honorum » existe dans les grandes maisons. Les horaires sont quadrillés, mesurés, stricts, détaillés dans les nombreux ouvrages de conseils aux maîtresses de maison petites bourgeoises (car les grandes ont inné ce savoir !). Les domestiques subissent de très dures conditions de travail et ont d'autres infériorités : ils ne peuvent être jurés, conseillers municipaux, témoins en justice ni devant les notaires, le maître est cru sur son affirmation en matière de gages et il peut renvoyer un domestique malade. Quant au vol, il est fréquent et réprimé plus sévèrement chez les domestiques d'après le Code pénal !

On conclura sur les groupes sociaux en soulignant la lenteur des transformations sociales, stabilité typique de la notion de Belle Époque. Et

¹ Antoine Prost, *Orléans 1911. Sociologie d'une ville*, CNRS éditions, 2022, 204 p., surtout le chapitre 4.

² Recommandé : A.Martin-Fugier, *La place des bonnes. La domesticité féminine en 1900*, Livre de Poche, 1979, 405 p., réédition, Perrin, 2004, 384 p. En bibliothèque : P.Guiral & G.Thuillier, *La vie quotidienne des domestiques au XIXe siècle*, Hachette, 1978, 287 p. Sur le prolétariat rural des domestiques et servantes : Pierre Piégay, *Domestiques agricoles et servantes de ferme dans les sociétés paysannes (de 1900 aux années 1960)*, L'Harmattan, 2007, 304 p.

pourtant les années qui précèdent 1914 voient une nette détérioration du climat social : aux grandes grèves du temps de Clemenceau s'ajoutent celles de Briand. Plus que d'ombres au tableau il s'agit de tensions qui montrent une société française des années 1900 moins simple qu'il n'y paraît.

□ Les blocages de la société

La société a-t-elle des principes et une stabilité reconnus par tous ? Voire : si Clemenceau se gagne le surnom de « briseur de grèves », c'est qu'une certaine logique le pousse à la nécessité de « briser » des grèves qu'une autre logique provoque ; si la « société » a la peur panique du Grand Soir, c'est que des couches sociales aspirent violemment à la réalisation de celui-ci. Faute de permettre une réelle mobilité sociale, la société française est-elle « bloquée », pour utiliser le mot de Stanley Hoffmann (1928-2015), repris par Michel Crozier (1922-2013) ? Comment est-elle contestée ?

La société est-elle « bloquée » ? Est-on obligé d'aller aux colonies pour se faire une « position » ? Les seuls promus sont-ils les anciens soldats « rentrés des colonies », les « coloniaux » revenus en métropole pour bénéficier de leurs rentes ?

Ce qui rend supportable le relatif verrouillage catégoriel de la société et justifie en partie le mythe de l'« âge d'or », c'est l'indéniable amélioration du niveau de vie moyen. La vie matérielle est rendue plus aisée par l'abondance des biens et des services. La consommation alimentaire s'accroît, lentement pour ses éléments traditionnels, pain et pommes de terre, mais plus rapidement pour d'autres denrées, la viande dont l'habitant moyen consomme 40 kilos l'an en 1914, ou le sucre (14 kilos vers 1900, 17 vers 1914). Les Français se détournent de l'alimentation traditionnelle et y substituent une alimentation plus riche et plus variée, plus égale aussi entre villes et campagnes. Les denrées dites coloniales sont de plus en plus appréciées : café et cacao, avant le tirailleur sénégalais de Banania. L'augmentation est d'ailleurs très importante pour l'alcool, ce qui n'est pas un avantage décisif pour la société ! En tout cas, l'alimentation tient certainement une place moindre dans les désirs inconscients et l'imaginaire collectif, et le thème de la « vie chère » ne doit plus rien au prix du pain — qui conserve toutefois une valeur symbolique et mythique — mais elle relève de plus en plus aux produits nouveaux, devenus indispensables.

Le progrès se manifeste aussi pour l'habillement, faisant augmenter la consommation française de coton et laine, tandis que le costume tend vers l'uniformisation, mais un peu seulement : l'ouvrier abandonne la blouse, mais se distingue encore aisément sur la documentation photographique qui distingue

bien la casquette de l'ouvrier du chapeau melon du petit bourgeois ; « la rue » — croquée par Alexandre Steinlen (1859-1923) et d'autres — est encore beaucoup plus hétérogène qu'elle ne le sera au moment du Front populaire. L'épargne croît : les dépôts des Caisses d'Épargne — placement populaire s'il en est — passent de 4 milliards en 1895 à 6 milliards en 1913, avec un plus grand nombre de livrets (un habitant sur deux ou presque en a un en 1914). Dès 1895 il y a près de très millions de porteurs de titres de l'État français, et on a vu que les placements à l'étranger concernent aussi un public populaire. Cette épargne est significative mais doit être exactement comprise : en apparence il s'agit d'une utilisation du superflu, d'une disponibilité, elle est au moins autant une nécessité absolue, en un temps qui n'offre encore que des possibilités réduites de retraite. Elle est aussi danger pour l'avenir, qui sera formidable inflation et ruine du « rentier ».

Le logement reste médiocre dans la France des années 1900, les loyers sont élevés, l'effort étatique pour l'amélioration demeure très modeste. Un Conseil supérieur de l'habitation à bon marché (HBM) est créé en 1906, quelques milliers de logements HBM sont construits, et en 1912 une loi crée des Offices publics d'HBM. Les installations procurant le confort, chauffage au charbon, tout-à-l'égout, eau, gaz, signalés aux pompiers et à la société englobante « à tous les étages » par de petites plaques émaillées, demeurent le privilège d'une minorité. Il en est de même pour les moyens d'évasion : vacances, voyages, tourisme, sport ne sont entrés dans les mœurs que d'une frange aisée de la population française.

L'amélioration du niveau de vie moyen ne peut dissimuler les difficultés de l'existence matérielle pour les ouvriers, pour les salariés agricoles ¹, et pour tout un peuple de petits fonctionnaires et employés aux appointements modestes et aux fins de mois ou de quinzaine difficiles. L'amélioration ne peut pas cacher non plus ce qui en est cause et conséquence à la fois, la grande diversité des budgets familiaux, que l'historien retrouve ou qu'il reconstitue. Une famille ouvrière de la Belle Époque consacre plus de 60 % de ses dépenses à la nourriture, une famille bourgeoise riche 20 % seulement. Les revenus de cette dernière, vraisemblablement décuples de ceux de la famille ouvrière, lui permettent de vouer au moins 30 % des dépenses aux transports, aux loisirs et à l'éducation des enfants — voici qui réduit la promotion par le mérite scolaire — , pourcentage qui n'est que de 5 % pour la famille ouvrière (Michelle Perrot). De la même manière, si à la Belle Époque la pauvreté est moins ostentatoire qu'elle ne

¹ Cf. R.Hubscher & J.-Cl.Farcy dir., *La moisson des autres. Les salariés agricoles aux XIXe et XXe siècles*, Créaphis, 1996, 368 p.

l'était dans le premier XIXe siècle ¹, le contraste entre quartiers riches et quartiers pauvres est très visible, d'autant plus que dans de nombreuses villes l'urbanisme — le mot apparaît alors — a peu éventré par de grandes artères les vieux quartiers. Dans les îlots riches les pavés de grès sont remplacés par des pavés de bois ou de granit, l'éclairage est plus dense, le téléphone s'installe et les taxis circulent. Aux pauvres les logements insalubres, les banquettes en bois des transports publics et la tuberculose...

La population active se transforme, à la mesure de la modernisation des structures économiques, mais le secteur primaire recule — de 48 % en 1881 à 42,7 % en 1906 — cependant moins qu'à l'étranger, l'accroissement du secteur secondaire est relativement léger puisqu'il passe aux mêmes dates de 27 % à 30,6 %, et le progrès du secteur tertiaire — seulement de 25 % à 26,7 % — est beaucoup moins rapide qu'en Allemagne. La France reste un pays à prépondérance paysanne et l'on n'a pas du tout l'impression d'un bouleversement de la structure de la population active.

Certaines raisons qui jouaient déjà aux débuts de la Troisième République sont toujours opérantes et expliquent la relative stabilité de la structure sociale : la stabilité d'ensemble de l'économie et de la politique fait qu'il n'y a plus de grands transferts de propriété, comme lors de la Révolution française ; dans le domaine agricole la concurrence des blés des pays neufs, apparue dès le Second Empire, et les conséquences du phylloxéra sont toujours sensibles. La reprise postérieure à 1896 est assez peu visible dans l'agriculture, le protectionnisme de Méline et de ses successeurs permet de conserver une société de petits producteurs et distributeurs indépendants, garants de la stabilité sociale, mais encourageant la routine. D'autres explications valables trente ans auparavant ne jouent plus : la décourageante phase de dépression économique appartient au passé depuis 1896, et l'état d'esprit des entrepreneurs français s'est modifié, sous la forme d'une modernisation.

Les structures économiques sont dures aux faibles et aux malchanceux. La mobilité sociale n'existe pas seulement sous la forme de l'ascension, de toute manière difficilement possible, mais aussi sous les traits menaçants de la déchéance sociale, du recul, voire de la dégringolade : la société des années 1900 est faite également de commerçants faillis, de petits bourgeois ruinés et d'huissiers déclassés. Les possibilités institutionnelles d'ascension sociale sont maigres, le bon lycée ne suffit pas, les écoles d'ingénieurs ne récompensent pas que le seul mérite et se faire une position « aux colonies » est

¹ Malgré la « grande pauvreté », cf. André Gueslin, *Une histoire de la grande pauvreté dans la France du XXe siècle*, Fayard, 2004, 457 p., réédition, Pluriel, 2013, 469 p.

très aléatoire. Pour un Marius Berliet, pour un compagnon qui épouse la fille de son patron, pour un Pierre Laval (1883-1945) qui après son baccalauréat (1902) connaît la vie sordide et errante de répétiteur puis se hausse à la carrière d'avocat par ses seuls mérites personnels et un travail acharné, que de paysans, ouvriers, employés, fonctionnaires dont l'avenir est totalement dessiné et fermé à l'avance...

La stabilité structurelle de l'économie et de la société du pays n'est que relative. Il y a une transformation de la richesse, de la fortune de la nation. La rente foncière tirée du sol est depuis 1880 environ dépassée par le profit des valeurs mobilières, et, en 1913, elle rapporte presque moitié moins que ces dernières. La ventilation de l'actif des successions – vers 1900, environ les deux tiers des Français laissent en mourant un héritage – fait apparaître le recul sévère des biens immobiliers et des biens meubles ; la montée des valeurs mobilières, qui représentent 31 % de l'actif en 1901, est également visible. En 1913, le revenu national se répartit ainsi :

Revenus des exploitations	22 %
Salaires et traitements	38 %
Revenus des chefs d'entreprises	14 %
Rentes et revenus mobiliers	26 %

Mais ces modifications, qui montrent une transformation d'ensemble de la richesse de la société française, ne vont qu'en petite partie dans le sens d'une démocratisation. Les études en la matière indiquent une grande inégalité de la répartition des biens ; les héritages, qui concernent donc la majorité des Français, sont très hétérogènes. Les avoirs de moins de 10 000 francs, c'est-à-dire ceux laissés à la mort des cultivateurs et petits commerçants, sont légion certes (85 % du nombre des successions), mais ils ne représentent qu'une part très faible (15 %) de la valeur totale des successions. Au contraire, les héritages au sein de la « bonne bourgeoisie », dont les montants s'échelonnent entre 10 000 et 100 000 francs et qui ne sont que 13 % du nombre total, représentent 30 % de la valeur d'ensemble, et ceux de la grande bourgeoisie (plus de 100 000 francs), fort minoritaires en nombre on s'en doute (2 % du total), donnent à leur heureux et légitimes bénéficiaires une part majoritaire de la valeur totale : 55 % !

□ Les contestations de la société française de la Belle Époque

S'il n'y a pas ici lieu à postuler l'existence d'une société *durablement* bloquée, il y a matière à contester la société, ce que ne manquent pas de faire depuis longtemps le mouvement ouvrier et le socialisme.

Le syndicalisme mérite encore son nom traditionnel et restrictif de mouvement ouvrier, à nulle autre époque il ne se veut autant distinct du socialisme français. Quelle est son organisation ?

Les grandes créations – syndicats (verticaux, par métiers), bourses du travail (horizontales, par villes), puis CGT – sont antérieures à 1896. À vrai dire, la Confédération générale du Travail n'a vu le jour qu'en 1895 et en son sein les bourses ne perdent leur autonomie qu'en 1902 au congrès de Montpellier, après le décès de leur grand apôtre, Fernand Pelloutier (1867-1901), et alors qu'elles sont plus d'une centaine, une nouvelle CGT combinant désormais fédérations d'industries et unions départementales, régionales et locales. Le secrétaire général est d'abord Victor Griffuelhes (1874-1922), le secrétaire adjoint Émile Pouget (1860-1931) est chargé de *La Voix du peuple*, l'organe de la confédération ; en 1909 Léon Jouhaux (1879-1954), lui aussi de formation anarchiste, remplace Griffuelhes et conservera le poste jusqu'en 1947.

Léon JOUHAUX (1879-1954) 1

Ce petit-fils de fusillé de juin 1848 et fils de Communard commence à travailler comme ouvrier allumettier à l'âge de seize ans et devient en même temps militant anarchiste. Inscrit à la CGT, il y devient très vite un des dirigeants du courant du syndicalisme révolutionnaire, accédant à trente ans en 1909 au secrétariat général de la centrale syndicale, poste qu'il devait conserver jusqu'en 1947. Son accession à la tête de la CGT s'opère au moment où échoue la grande vague de grèves inaugurée en 1906, dans le cadre de la préparation de la révolution telle que la prône la Charte d'Amiens. Cet échec entraîne chez Jouhaux une évolution vers des positions plus réformistes qui ne se révéleront qu'en 1914. En effet, alors que la CGT préconisait un vigoureux antimilitarisme, Léon Jouhaux annonce son ralliement à l'Union sacrée sur le catafalque de Jean Jaurès, le 4 août 1914, suivant, il est vrai, le ralliement de fait de la grande masse des syndiqués.

Durant la Première Guerre mondiale, Jouhaux se fait le conseiller social du gouvernement, avec des titres divers, facilitant la solution des problèmes de main-d'œuvre, réglant par la négociation les questions de salaires et de conditions de travail. Jouhaux oriente la CGT vers une politique nouvelle où le syndicat appuie sur le levier État pour obtenir un poids accru dans la société. Les syndicats sont appelés à participer à de multiples organismes mixtes qui leur permettent (?) un contrôle de la main-d'œuvre, des salaires et des conditions de travail. Cette attitude de « collaboration de classe », qui rencontre le soutien du ministre des Armements Albert Thomas, lui est vivement reprochée par les éléments révolutionnaires et pacifistes du syndicat et contribue à entretenir une opposition contre lui au lendemain de la guerre. D'autant plus que Jouhaux a refusé de participer pendant la

1 Biographie : Bernard Georges (1922-1999) et Denise Tintant, *Léon Jouhaux, cinquante ans de syndicalisme*, PUF, 1962, 552 p., et *Léon Jouhaux dans le mouvement syndical français*, PUF, 1979, 486 p.

guerre aux conférences internationales pacifistes (Zimmerwald, Kienthal et Stockholm).

Après l'éclatement du Parti socialiste en 1920, la minorité communiste de la CGT s'efforce de noyauter le syndicat, qui a beaucoup plus d'adhérents qu'avant guerre, par l'intermédiaire de comités syndicalistes révolutionnaires. Jouhaux prend l'initiative de les combattre, les contraignant pratiquement à la scission en 1921. Face à une CGTU minoritaire, dominée par les communistes, il fait de la CGT une centrale réformiste, attirant les classes moyennes, les fonctionnaires, les enseignants et proposant un programme de nationalisations et de contrôle ouvrier sur l'entreprise, accompagné de propositions de réformes immédiates comme les congés payés, la semaine de 40 heures, l'allongement de la scolarité ou l'institution d'un Conseil national économique. Sur cette base, Jouhaux entretient de bonnes relations avec les gouvernements de gauche, obtenant par exemple d'Herriot en 1925 la création du Conseil national économique. Il devient pratiquement le maître des désignations de ministres du Travail et obtient le vote des lois sur les Assurances sociales en 1928 et 1930.

C'est avec la crise que connaît la France dans les années 1930 que Léon Jouhaux donne sa pleine mesure, tout d'abord en encourageant une jeune équipe de syndicalistes issus des services publics et de l'enseignement à élaborer des « plans » pour sortir de la crise, puis en lançant le 12 février 1934 l'appel à la grève générale en réponse aux événements du 6 février. Il paraît bien ensuite, parmi les dirigeants confédéraux (*i. e.* de la CGT), celui qui est le plus attaché au processus d'unification des deux confédérations CGT et CGTU. Son discours célébrant en septembre 1935 l'unité sut trouver les mots pour dépasser les querelles vives et récentes. L'antifascisme qui se développe à partir de 1934 conduit en effet Jouhaux à accepter l'ouverture de négociations pour la réunification syndicale qui s'accomplit en mars 1936 au congrès de Toulouse de la CGT. En apparence, le secrétaire général de la CGT en est le grand vainqueur, les anciens dirigeants de la CGTU abandonnant leur nom et acceptant la réunification à ses conditions. Cette première victoire est suivie de la réalisation par le gouvernement du Front Populaire de l'essentiel du programme de réformes de la CGT. Toutefois, Jouhaux reste intransigeant sur l'indépendance du syndicalisme, devenu tout-puissant avec ses quatre millions d'adhérents confédérés. La position personnelle de Léon Jouhaux semble d'autant plus forte que dans la lutte que se livrent après 1936 communistes et non-communistes pour la domination de la centrale, Jouhaux apparaît en position centriste appuyé par les deux camps qui cherchent à se concilier ses faveurs et lui-même, fort impressionné par un voyage en Union Soviétique au cours duquel un excellent accueil lui a été réservé, se rapprochant des communistes.

La question principale devient à la fin des années 30 celle de la guerre : dans une CGT où les anciens confédérés se divisent entre pacifistes (voire munichois) et « défensistes », Jouhaux est nettement de ces derniers, s'alliant même à ses anciens ennemis communistes au Congrès de Nantes, en novembre 1938, sur les problèmes de politique générale. Toutefois, cette évolution devait se trouver remise en cause par le pacte germano-soviétique et la décision prise par Jouhaux d'expulser après le début de la guerre les communistes de la CGT pour éviter que l'organisation ne connaisse les foudres de la justice. Pendant la Drôle de Guerre, Jouhaux reprend une

politique d'appui de la défense nationale et des productions de guerre, comme pendant la Grande Guerre. La dissolution de la CGT par le gouvernement de Vichy en août 1940 et son manifeste de défense d'un syndicalisme libre (novembre) font de Jouhaux un suspect, traqué par la police. Placé en résidence surveillée (décembre 1941), arrêté par Vichy (26 novembre 1942), livré aux Allemands (mars 1943), il est déporté à Buchenwald en 1943, puis interné dans le Tyrol jusqu'en mai 1945. Il n'avait pu suivre que de très loin le processus de réunification de la CGT (1943), mais son attitude d'opposant résolu et précoce au syndicalisme vichyste lui vaut une grande popularité dans le syndicalisme français. C'est alors qu'on commence à parler de Léon Jouhaux comme du « pape » du syndicalisme français. Il retrouve après sa libération une CGT dominée par le parti communiste. Il doit alors partager avec Benoît Frachon le secrétariat général de la centrale, les communistes étant largement majoritaires dans la CGT réunifiée. Il tente, bien davantage qu'en 1921, d'éviter la scission, résistant à nombre de ses amis de Force ouvrière, courant qui en 1947 poussait à la constitution d'une nouvelle centrale. C'est un homme affecté et physiquement affaibli qui quitte la CGT, dont il était secrétaire général depuis 38 ans, le 19 décembre 1947. Élu président de la nouvelle CGT-Force Ouvrière (CGT-FO, bientôt FO tout court) en avril 1948, il ne suivit la vie de cette organisation que d'assez loin, se lançant dans une action internationale pour dépasser les « blocs », ce qui lui vaudra le prix Nobel de la Paix. Il meurt à Paris en 1954.

Dans cette CGT unifiée triomphe le syndicalisme révolutionnaire ou anarcho-syndicalisme. Celui-ci veut faire du syndicat non seulement un moyen de défendre la classe ouvrière – la journée de travail de huit heures et le salaire minimum de cinq francs par jour – , mais surtout la forme sociale destinée à remplacer l'organisation économique qui prévaut. Le moyen sera l'« action directe », violente le cas échéant, ce que Georges Sorel (1847-1922) systématisa dans son livre *Réflexions sur la violence* de 1908 (1). La grève générale, la « révolution sociale » dit Griffuelhes, sera l'aboutissement de l'action et la panacée, qui en particulier empêchera la guerre : en octobre 1908, au congrès de Marseille, est votée la résolution d'Alphonse Merrheim (1871-1925) qui prévoit qu'à la déclaration de guerre répondra celle de la grève générale. Capitale est l'importance dans la mentalité collective de la valeur mythique du « grand soir », du 1er Mai et des chansons célébrant cette journée (*Les huit heures*, *La Marche du 1er Mai*, *Les martyrs de Fourmies*, *La Marseillaise fourmisiennne*, *La Marseillaise du 1er Mai*, et de nombreux *1er Mai*), qui s'ajoutent aux autres chants traditionnels, comme *La Marseillaise des travailleurs*. *L'Internationale* ne prend la première place qu'après 1900 mais elle entreprend alors son « tour du monde », selon la formule

1 Librairie de *Pages libres*, 1908, 257 p. Sur Sorel, Z. Sternhell dir., *Naissance de l'idéologie fasciste*, Fayard, 1989, 424 p., réédition, Folio, 1994, 556 p., chapitre I, et M. Winock, *Nationalisme, antisémitisme et fascisme en France*, Seuil, coll. « Points », 1990, 446 p., réédition, Seuil, coll. « Points », 2004, 432 p., réédition, 2014, 506 p., pp. 379-386.

de l'historien Robert Brécy (1912-1996) ¹. Et tout cela sans les partis politiques, dont, sous l'influence des idées de Proudhon, les organisations ouvrières se méfient considérablement.

La Charte d'Amiens (1906)

La rédaction de ce texte fondamental s'inscrit dans un double contexte, le premier élément étant la naissance de la SFIO en avril 1905. La catastrophe minière de Courrières le 10 mars 1906 – qui fait plus de 1 200 morts et révèle les négligences coupables de la compagnie (laquelle de surcroît interrompt prématurément les secours) – a déclenché l'agitation dans le Pays noir, région des mines de charbon du Nord et du Pas-de-Calais. Au mois d'avril de nombreuses grèves éclatent partout en France et le 1er mai 1906 a été porteur d'espoirs. À l'automne, la situation étant plus calme, le moment est venu de faire le bilan, d'autant que la Fédération du Textile, guesdiste et qui entretient des liens avec la SFIO, décide de poser au congrès de la CGT la question des rapports avec le parti socialiste.

Le congrès se tient à Amiens du 8 au 16 octobre 1906 et repousse à une forte majorité la position de la Fédération du Textile, les vainqueurs préparant hâtivement un texte, dont les trois premiers paragraphes sont un rappel interprétatif des statuts de la CGT, le quatrième une définition des objectifs et moyens du syndicalisme et les trois derniers celle des devoirs des travailleurs et organisations syndicales.

« Le congrès confédéral d'Amiens confirme l'article 2, constitutif de la CGT, disant :

La CGT groupe, en dehors de toute école politique, tous les travailleurs conscients de la lutte à mener pour la disparition du salariat et du patronat (...)

Le congrès considère que cette déclaration est une reconnaissance de la lutte des classes qui oppose, sur le terrain économique, les travailleurs en révolte contre toutes les formes d'exploitation et d'oppression, tant matérielles que morales, mises en œuvre par la classe capitaliste contre la classe ouvrière.

Le congrès précise, par les points suivants, cette affirmation théorique. Dans l'œuvre revendicatrice quotidienne, le syndicalisme poursuit la coordination des efforts ouvriers, l'accroissement du mieux-être des travailleurs par la réalisation d'améliorations immédiates, telles que la diminution des heures de travail, l'augmentation des salaires, etc. ; mais cette besogne n'est qu'un côté de l'œuvre du

¹ R.Brécy, « À propos de l'Internationale d'Eugène Pottier et de Pierre Degeyter », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, avril-juin 1974, et Michel Ragon, *Histoire de la littérature prolétarienne de langue française. Littérature ouvrière, littérature paysanne, littérature d'expression populaire*, Albin Michel, 1974, 330 p., plusieurs rééditions, dont 1986 et 2005. Plus général : S.Dillaz, *La Chanson sous la IIIe République. 1870-1940*, Tallandier, 1991, 314 p.

syndicalisme : il prépare l'émancipation intégrale qui ne peut se réaliser que par l'expropriation capitaliste ; il préconise comme moyen d'action la grève générale et il considère que le syndicat, aujourd'hui groupement de résistance, sera dans l'avenir le groupement de production et de répartition, base de réorganisation sociale.

Le congrès déclare que cette double besogne quotidienne et d'avenir découle de la situation des salariés qui pèse sur la classe ouvrière et qui a fait à tous les travailleurs, quelles que soient leurs opinions ou leurs tendances politique ou philosophiques, un devoir d'appartenir au groupement essentiel qu'est le syndicat.

Comme conséquence, en ce qui concerne les individus, le congrès affirme l'entière liberté pour le syndiqué de participer, en dehors du groupement corporatif, à telles formes de lutte correspondant à sa conception philosophique ou politique, se bornant à lui demander, en réciprocité, de ne pas introduire dans le syndicat les opinions qu'il professe au dehors.

En ce qui concerne les organisations, le congrès décide qu'afin que le syndicalisme atteigne son maximum d'effet, l'action économique doit s'exercer directement contre le patronat, les organisations confédérées n'ayant pas, en tant que groupements syndicaux, à se préoccuper des partis et des sectes qui, en dehors et à côté, peuvent poursuivre en toute liberté la transformation sociale. »

La Charte d'Amiens de 1906, votée à une écrasante majorité, transforme la méfiance en dogme, affirmant l'indépendance complète du syndicalisme à l'égard des partis, ce qui en termes clairs vise la SFIO, née l'année précédente, mais rend les anarchistes prisonniers de leur conquête, puisque toute propagande libertaire leur est désormais interdite. Les succès du socialisme ne désarment pas la CGT et malgré les espoirs de Jaurès – « le syndicalisme s'élargit naturellement en socialisme » – le syndicalisme répète sa méfiance dans le socialisme politique, parce qu'il est politique, notamment en 1912 dans la déclaration solennelle « d'indépendance absolue, totale, à l'égard des partis et des sectes » des secrétaires de la CGT, Griffuelhes et Jouhaux : c'est « l'Encyclique », dit emphatiquement le mouvement ouvrier. Les conséquences de cette séparation absolue sont simples à énumérer. Pour le syndicalisme, c'est la crispation sur des positions abstraites et le sectarisme ouvriériste qui pousse au ghetto la classe ouvrière. Pour les socialistes, c'est l'impossibilité de compter sur l'adhésion massive des syndiqués et la nécessité de recruter chez les petits bourgeois. Les cartes électorales montrent que la SFIO s'est implantée surtout dans les régions de tradition de gauche, où elle n'est pas considérée avant tout comme un parti ouvrier, mais comme le prolongement plus hardi du radicalisme. Le socialisme français sera affadi, mais l'isolement ne mettra pas le

syndicalisme à l'abri de la scission, on s'en apercevra en 1920. C'est qu'il subsiste des tendances minoritaires à la Belle Époque, au moins les guesdistes, comme à la Fédération du Textile et dans le Nord, sensibles à l'exemple des Trade Unions britanniques et favorables à la SFIO, et les réformistes, comme à la Fédération du Livre d'Auguste Keufer (1851-1924), d'accord avec les anarchistes quant à l'indépendance syndicale. Dans le Pays noir apparaît un autre type encore de syndicalisme, « proche du groupe de pression professionnel » (Alain Dewerpe, 1952-2015) et appuyé sur les députés-mineurs comme le célèbre Émile Basly (1854-1928) ¹.

Trois raisons expliquent l'intransigeance syndicale. Le mouvement ouvrier a été animé initialement par des ouvriers de haute culture rêvant de créer un monde nouveau, sans exploitation de l'homme par l'homme ; il n'a jamais été que le fait d'une minorité, quelques centaines de milliers de syndiqués au regard de plusieurs millions de travailleurs, faiblesse typiquement française. En 1911, la CGT a moins de 700 000 membres, soit 7 % des salariés, alors que 11 % des salariés italiens sont syndiqués, 25 % des anglais, 28 % des allemands : comme tout mouvement de minorité, justifié ici par le thème des « minorités agissantes », le syndicalisme français penche tout naturellement vers l'extrémisme. Une dernière raison est le refus total et obstiné du patronat de reconnaître le fait syndical, d'où l'emploi de toutes les méthodes pour se débarrasser des organisations syndicales.

Une forme très particulière de mouvement ouvrier fut celle des syndicats de collaboration de classes, dits « jaunes » parce qu'on avait consolidé de papier collant de cette couleur les vitres brisées d'un local et que la fleur de genêt fut prise comme insigne. Le véritable départ en était les mouvements de « briseurs de grèves » des années 1898-1903 ; le plus important regroupement fut opéré par Pierre Biétry (1872-1918) au début de 1904 et financé par l'industriel Gaston Japy (1854-1936) ², Biétry devenant même député de Brest en 1906 (³).

¹ Y. Billard, *Le métier de la politique sous la IIIe République*, Presses universitaires de Perpignan, coll. « Études », 2003, 222 p., p. 28 ; P. Cabanel & A. Encrevé dir., *Dictionnaire biographique des protestants français, de 1787 à nos jours*, tome I, de A à C, Éditions de Paris/Max Chaleil, 2015, 832 p., pp. 184-185 ; A. Chamouard, *Une autre histoire du socialisme. Les politiques à l'épreuve du terrain (1919-2010)*, thèse, CNRS, 2013, 339 p., *passim* ; A. Chamouard, « La mairie socialiste, matrice du réformisme (1900-1939) », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, octobre-décembre 2007, pp. 23-34 ; notice dans J.-M. Mayeur & A. Schweitz, *Les parlementaires de la Seine sous la Troisième République*, Publications de la Sorbonne, 2001, 2 vol., 278 & 639 p., tome II, pp. 50-51. Sur la Fédération et les ouvriers du Livre : P. Chauvet, *Les Ouvriers du Livre en France, de 1789 à la constitution de la Fédération française des Travailleurs du Livre*, Marcel Rivière, & P. Chauvet, *Les Ouvriers du Livre et du Journal. La Fédération française des Travailleurs du Livre*, Éditions ouvrières, 1971, 346 p.

² Cf. notice par P. Lamard, dans J.-C. Daumas dir., *Dictionnaire historique des patrons français*, Flammarion, 2010, 1 614 p., pp. 383-385 (et un court passage p. 933). Gaston Japy publie en 1906 *Les Idées jaunes*.

³ Christophe Maillard, *Pierre Biétry (1872-1918). Du socialisme au nationalisme, ou l'aventure du leader des Jaunes à la Belle Époque*, Université de technologie de Belfort-Montbéliard, 2013, 199 p., *Un syndicalisme*

Une quatrième forme de syndicalisme, promise à former en 1919 une seconde confédération syndicale, la CFTC (Confédération française des Travailleurs chrétiens), est le syndicalisme chrétien, appuyé sur les encycliques pontificales et le christianisme social, et présent pour le moment surtout parmi les employés des grandes villes ¹.

Mais au total l'ouvrier et l'ouvriérisme durcissent le mouvement syndical à la Belle Époque : aux grèves de toute une ville – Fougères, Armentières (1903) –, aux grandes grèves des mineurs en 1906 et des postiers en 1909, durement réprimées par Clemenceau, succède celle des cheminots en octobre 1910, réduite par Briand. Pour 890 grèves en 1900, il y en a 1 087 en 1904, 1 354 en 1906, 1 517 en 1910. Elles sont plus longues, font partie du paysage quotidien de la Belle Époque, et on remarquera que les cartes postales ne les ignorent pas, à la différence des actualités cinématographiques : c'est qu'elles sont l'occasion de concrétiser la solidarité entre travailleurs de toute la France (quêtes, subsides, « soupes communistes », etc.). L'arrêt de travail s'accompagne le plus souvent de manifestations, avec un rituel : femmes (portant le plus souvent le drapeau) et enfants en tête, suivis fréquemment par des musiciens. Le 1er Mai apparaît comme un avant-goût du « grand soir », le syndicalisme mord sur les fonctionnaires, chez qui il est illégal, et il est gagné de plus en plus par pacifisme et internationalisme. Encore au congrès de 1913 la CGT préconise le refus du service militaire en cas de guerre. ²

Tel qu'est le mouvement ouvrier, c'est pour les socialistes l'impossibilité de recruter chez les syndiqués et la nécessité de s'orienter vers la petite bourgeoisie. La SFIO, constituée en 1905, a en 1906 35 000 adhérents, 830 000 électeurs et 51 députés, en 1914 ses membres sont 90 000, ses électeurs 1 413 000 et ses députés 103. La participation aux élections et à la vie parlementaire, surtout avec autant de force, est-elle compatible avec un programme révolutionnaire ? D'autant que le nombre d'adhérents reste faible, surtout par rapport à la social-démocratie allemande : les rapports entre le socialisme français et la société de la Belle Époque sont donc très particuliers.

impossible ? L'aventure oubliée des Jaunes, Vendémiaire, 2016, 165 p. Christophe Maillard (ESPÉ Besançon) renouvelle et amplifie les perspectives dans un but de réhabilitation ; très documenté, mais très influencé par Zeev Sternhell (Z.Sternhell, *La Droite révolutionnaire. 1885-1914. Les origines françaises du fascisme*, Seuil, coll. « L'Univers historique », 1978, 444 p., réédition, coll. « Points », 1984, réédition, Gallimard, coll. « Folio-histoire », 1998, 688 p., réédition, Fayard, 2000, 436 p., chapitre VI), assez hagiographique, une bibliographie.

¹ Cf. les premières pages de la thèse de Michel Launay, *La CFTC Origines et développement, 1919-1940*, thèse, Publications de la Sorbonne, 1986, 487 p. et le premier chapitre de M.Launay, *Le syndicalisme chrétien en France de 1885 à nos jours*, Desclée de Brouwer, 1984, 94 p.

² La bibliographie sur l'histoire du syndicalisme est si considérable que je renonce à en donner un aperçu ici. Mais je conseille la mise au point relativement récente et synthétique de deux auteurs, les trois premiers chapitres de Dominique Andolfatto & Dominique Labbé, *Histoire des syndicats (1906-2006)*, Seuil, 2006, 376 p., réédition, 2011, 383 p.

Les socialistes « indépendants » (Viviani, Millerand) le restent et ne sont pas les moindres. Les courants demeurent nombreux et vivaces au sein du parti et sont représentés à la proportionnelle à partir de 1907 au sein d'une Commission administrative permanente ; même le groupe parlementaire est loin de manifester de la cohérence : on le voit ainsi se diviser en deux moitiés presque exactes en 1910 sur le vote de la loi instituant les retraites ouvrières. Les socialistes « unifiés », sans renoncer à l'espoir d'avènement du collectivisme, proposent un programme social d'action réformatrice, basé sur l'organisation et l'éducation du prolétariat, les luttes électorales et syndicales, malgré, sur ce dernier plan, la Charte d'Amiens qui vient de démontrer la défiance de la CGT. Cette double stratégie attire au-delà des limites de la classe ouvrière française : l'apport d'un recrutement puisant dans la paysannerie radicale du Midi et du Massif central ainsi que dans les classes moyennes explique l'audience de la SFIO à la Belle Époque. Cette double stratégie est doctrinalement fort ambiguë, les contradictions étant en bonne partie noyées sous les flots de l'éloquence et de la rhétorique conciliatrice de l'humanisme jaurésien. En profondeur subsistent des contradictions non résolues ni même vraiment discutées...

Face à Jaurès les guesdistes paraissent de plus en plus anachroniques. Au contraire, la SFIO dont Jean Jaurès est le *leader* au sens plein du terme voit en son sein un effort pour trouver une réponse socialiste pertinente aux problèmes de la France dans le nouveau siècle, ainsi qu'une synthèse entre République et socialisme ; le prestige intellectuel de Jaurès et le poids de *L'Humanité* sont essentiels dans cette suprématie de fait. Elle fait triompher à court terme l'idée de réformisme, le but lointain étant toujours la révolution. En somme il s'agirait comme naguère de soutenir tout gouvernement qui défendrait la démocratie contre la réaction et de ne pas négliger l'occasion d'obtenir des réformes. Au problème de la nature véritable du parti s'ajoute celui de l'attitude face à une guerre prévisible : comment agir ?

Il existe d'autres formes de contestation de la société. L'anarchisme n'en est plus aux grandes années post-proudhoniennes de son audience, celles de la dernière décennie du XIXe siècle. Toutefois il a légué à toute une couche non conformiste de la société un corpus d'idées que le temps et la prospérité érodent, mais que la vie chère maintient et que les flambées de révolte contre l'oppression — termes clefs du vocabulaire libertaire — entretiennent. C'est la grève générale et le « grand soir » qui permettront de réaliser la République sociale, dont les actuels syndicats sont l'embryon, ce qu'évoque la charte d'Amiens : le « syndicat, aujourd'hui groupement de résistance, sera dans

l'avenir le groupement de production et de répartition, base de réorganisation sociale ».

Les liens entre anarchisme et caricature ne sont pas artificiels : la qualité de la caricature dans les journaux de mœurs décline, au contraire la caricature politique atteint une grande virulence à la Belle Époque et représente alors une part primordiale du dessin de presse, en passe de laisser la place à la photographie, comme l'a bien montré Anne-Claude Ambroise-Rendu ¹. Or elle est largement dominée par un état d'esprit de dérision, anarchiste ou anarchisant.

L'hebdomadaire *L'Assiette au beurre* apparaît en 1901 et se taille d'emblée une place méritée, grâce à la qualité technique, à la violence de la satire, au talent de ses collaborateurs, et à la variété de ceux-ci. Il est beaucoup plus durable et moins scatologique que les éphémères feuilles anarchistes ou anarchisantes de la fin du XIXe siècle, comme le *Journal des Assassins. Organe officiel des chourineurs et des voleurs* (1884), ressuscité par Bruno Fuligni ². *L'Assiette au beurre* est pourtant la propriété de « marchands de papier » éditant par ailleurs des publications légères, mais ayant le bon sens tactique et financier de laisser pleine liberté aux dessinateurs. Sans programme pré-établi, mais en consacrant chaque numéro à un seul sujet, en général confié à un dessinateur unique – Caran d'Ache ³, Abel Faivre (1867-1945), Jules Grandjouan (voir plus haut), Henri Gustave Jossot (1866-1951), Francisque Poulbot (1879-1946), Albert Robida (1848-1926) ⁴, Alexandre Steinlen (voir plus haut), Félix Vallotton (voir plus haut), le peintre Kees Van Dongen (1877-1968), alors totalement inconnu, Adolphe Willette (1857-1926) – variant sur un même thème, *L'Assiette* brosse un panorama complet et sarcastique de la société française de toutes les années 1900, puisque la publication se maintient jusqu'en 1913.

C'est la « vengeance sociale » contre « les métiers qui tuent », les religions, le « régime du bon plaisir », les casernes, le conformisme, la « famille bourgeoise », les médecins, et une brochette de têtes de Turcs allant de Clemenceau à Millerand, les sociétés traditionalistes et les régimes autocratiques de l'étranger n'étant pas oubliés, surtout quand ils sont russes. C'est la défense et

¹ A.-Cl.Ambroise-Rendu, « Du dessin de presse à la photographie (1878-1914) : histoire d'une mutation technique et culturelle », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, janvier-mars 1992, pp. 6-28.

² B.Fuligni, *Le Journal des assassins*, Place des Victoires, 2017, 156 p.

³ Pseudonyme d'Emmanuel Poiré, 1858-1909. Caran d'Ache = « crayon », en russe ! Notice dans B.Joly, *Dictionnaire biographique et géographique du nationalisme français (1880-1900)*, Honoré Champion, 1998, 687 p., p. 88.

⁴ D.Lacaze, « Lectures croisées de Jules Verne et de Robida », dans le *Colloque de Cerisy* consacré à Jules Verne (1978), U.G.E., coll. « 10/18 », 1979, 444 p., pp. 76-100 ; notice dans D.Compère dir., *Dictionnaire du roman populaire francophone*, Nouveau Monde, 2007, 490 p., p. 370.

surtout l'illustration de « la Liberté », des « trois huit », de la mémoire de Zola et d'une Marianne idéale.

Ce que *L'Assiette au beurre* attaque, c'est l'ordre établi. Le désir du maintien de l'ordre n'est évidemment pas nouveau et, même poussé à l'obsession, il est hétérogène. Ce qui frappe quant à la Belle Époque c'est le grand nombre, au fond, de ceux et de celles qui le bafouent, insoumis, grévistes, anarchistes, « rouges » de tout acabit, « apaches » menaçants ¹, chemineaux aux « pieds nickelés », « routards » avant la lettre, dont certains peuvent même avoir paradoxalement une certaine forme de respect de l'ordre établi, poussé jusqu'à la dérision (cf. le film *Le Juge et l'assassin* de Bertrand Tavernier, 1976).

La société des années 1900 a ses marginaux. Développons un seul exemple, celui de la zone des « fortifs » qui entoure Paris et qui est le territoire d'une population marginale, dont la légende effraie le bourgeois ². Interdite de construction sur une largeur de 250 mètres depuis l'origine (1840) de la ceinture de fortifications qui avait protégé la capitale, notamment à l'orée de la Troisième République, la zone s'était repeuplée dans les années 1880, des débrouillards issus de la misère parisienne s'étant délimité de petits lopins. Des constructions aussi ingénieuses qu'illégales illustrent dans la zone l'inventivité populaire. De plus le *no man's land* servait de lieu de délasserment de fin de semaine à une population parisienne pauvre mais honnête et de base de loisirs aux « apaches », voisinage susceptible d'encanailler gentiment mais aussi d'inquiéter : de là à suspecter la zone d'être dangereuse car peuplée d'une faune louche voire criminelle, il n'y avait qu'un pas. C'était mêler, non innocemment, trois populations différentes, celle des braves gens oubliant momentanément le taudis quotidien, celle des faces patibulaires, et une population fixe formée d'irréguliers rejetés par la grande ville. Dans une totale misère de sous-prolétariat et à proximité immédiate de la ville-lumière s'étale un espace soustrait à la vie urbaine commune, où sont agglutinés cahutes en planches, éleveurs de chats pour gargottes (porte de Vincennes), chiffonniers (la *biffe* est près de Saint-Ouen), joueurs professionnels de cartes ou de dés pipés attendant le gogo, ramasseurs de pissenlits et de crottes de chiens, tatoueurs, interdits de séjours et récidivistes,

¹ Sur les « apaches », lire D.Kalifa, *L'encre et le sang. Récits de crimes et société à la Belle Époque*, Fayard, 1995, 351 p., *passim*, et le chapitre 5 d'Anne-Claude Ambroise-Rendu, *Crimes et délits. Une histoire de la violence de la Belle Époque à nos jours*, Nouveau Monde Éditions, 2006, 383 p., ainsi que les pages 29-36 de ses *Peurs privées, angoisses publiques, un siècle de violences en France*, Larousse, 2001, coll. « 20/21, d'un siècle à l'autre », 192 p., compte rendu par mes soins dans *Historiens & Géographes*, septembre-octobre 2001, p. 523.

² D'après J.Cohen & A.Lortie, *Des fortifs au périph. Paris, les seuils de la ville*, Picard, 1992, 320 p., M.Fernandez, *Le Monde dimanche*, 19 avril 1981, et M.Charvet, *Les Fortifications de Paris. De l'hygiénisme à l'urbanisme. 1880-1919*, Presses universitaires de Rennes, 2005, 312 p.

« filles » attendant puis détroissant le client, et « bohémiens » (Porte de Montreuil) dont l'opinion commune fait bien entendu des voleurs ¹.

L'absence de patrouilles de police contribue à faciliter la vie sans lois ordinaires et entretient la légende du repaire de malfaiteurs — ce que les « zonards » ne sont pas tous, tant s'en faut — et celle des « sabbats », des monstres et des fantômes sexuels, légendes contre lesquelles cherchent à réagir les bons « zoniers », malins petits propriétaires de constructions subreptices, qui avaient eu un éphémère mensuel de défense avant 1900 et qui pétitionnent à la Belle Époque contre les servitudes militaires de la zone, les projets d'« expropriation » massive ou de destruction des *fortifs*, incarnant à leur tour les vertus d'astuce et d'épargne de longue haleine des bons Français. La Grande Guerre leur portera un coup décisif, la loi du 19 avril 1919 décidant la destruction de la ceinture de fortifications, devenue inutile depuis longtemps, et l'aménagement après « expropriation » de la zone, pour cause d'hygiène et de salubrité publique, mais les dernières constructions illégales et traditionnelles ne seront démolies qu'en... 1970. Il en restera dans l'inconscient collectif une très forte image négative, rejetée sur une certaine banlieue, celle des cités-dortoirs, de l'habitat dégradé, des mauvais garçons et du « verlan », le langage « à l'envers ». De surcroît la banlieue, notamment au sud et au sud-est de Paris a été sévèrement touchée par la grande inondation centennale de 1910, dont la *vulgate* ne parle que pour la capitale ². Dans l'indifférence générale, fors les secours de quelques municipalités courageuses, les habitants doivent se débrouiller par eux-mêmes...

Assurément, la contestation de l'ordre établi par la grève, le syndicat, ou le crayon, est aussi un phénomène culturel, littéraire, et artistique : le cubisme apparaît ainsi en 1907-1908 comme mouvement de remise en cause des valeurs établies au XIXe siècle et le prochain chapitre confrontera traditions et avant-gardes dans le champ culturel. En France, il est en outre sûr que le climat social se détériore dans les années qui précèdent la Guerre de 14.

Inaugurant l'Exposition de 1900, Émile Loubet avait prophétisé : « Je suis persuadé que le vingtième siècle verra luire un peu plus de fraternité sur moins de misères ». Période de crainte, du « grand soir », de la bande à Bonnot et de la « zone », les années 1900 ont quand même reçu l'appellation de Belle Époque. Une telle vision par la mémoire collective s'explique par l'éclat de la vie

¹ François Jourda de Vaux de Foletier (1893-1988), *Les bohémiens en France au 19e siècle*, J.C. Lattès, 1981, 251 p. Plus général : du même, *Le monde des tsiganes*, Berger-Levrault, 1983, 219 p.

² Bien au-dessus de la *vulgate* : Marc Ambroise-Rendu, *1910. Paris inondé*, Hervas, 1996, 109 p. & Magali Reghezza-Zitt, *Paris coule-t-il ?*, Fayard, 2012, 319 p.

mondaine du « Tout-Paris », par la mode (?) et la prospérité économique. Ce dernier élément est seul solide, il est seul garant du recul très largement réel de la misère, de l'expansion d'un certain style de vie et d'une mentalité, respectueuse du travail bien fait, du loisir simple et de la conviction de vivre dans une nation privilégiée, celle de la « République éclairant le monde » et de la *Semeuse* républicaine, postale et monétaire, sur fond de soleil levant, situation privilégiée que contestent une partie de la société et certaines formes d'expression artistique. Mais le recul de la misère est relatif, il subsiste des « poches de misère » et des actes délictueux sont provoqués par l'état de misère, l'« absolue nécessité », qui pousse en 1898 Louis Ménard, jeune « fille-mère » de famille, à voler un pain : elle ne doit son salut, son acquittement, qu'au « bon juge » Paul Magnaud, président du tribunal de Château-Thierry ¹. La nostalgie de la Belle Époque, qui provoquera l'apparition de l'expression, naîtra légitimement du regret de la stabilité et de la comparaison avec les conditions de vie faites aux Français dans l'après-guerre. Mais elle aura aussi pour fonction de créer une « légende dorée » enjolivant notablement la réalité historique, favorisant l'évasion et projetant les rêves dans le passé. N'est-ce pas aussi la fonction de la vogue des années 1900 ?

La « bande à Bonnot » fut un groupe de hors-la-loi multipliant braquages et meurtres dans la France des dernières années de la Belle Époque, menés par un authentique anarchiste, Jules Bonnot, né en 1876. Ses premiers cambriolages sont commis par Bonnot en 1906, il utilise l'automobile à partir de 1910 et fait la rencontre à la fin de 1911 d'Octave Garnier (né en 1889), de Raymond Callemin (né en 1890), dit « Raymond-la-Science », d'Édouard Carouy (né en 1883) et d'André Soudy (né en 1892). Plus âgé et expérimenté, Bonnot joue le rôle de chef dans l'équipée de « reprises individuelles » qui va défrayer la chronique de la fin des années 1900 : braquage de la Société générale, assassinat de Thiais, etc. Défis, provocations, meurtres, arrestations, sièges de la maison puis du pavillon de Nogent-sur-Marne où Bonnot puis Garnier se sont réfugiés, et enfin procès des survivants. Callemin et Soudy sont guillotins en 1913. Cette affaire est un marqueur du modernisme de la Belle Époque pour trois raisons : le glissement de l'idéologie (l'anarchisme) au banditisme, le recours par la police aux empreintes digitales et la collaboration avec la police belge.

Bibliographie. La « somme » est le gros ouvrage récent de Frédéric Lavignette, *La bande à Bonnot à travers la presse de l'époque*, Éditions Fage, 2008, 628 p., très documenté et réfléchi. Un peu romancé, celui de P.-R. Leclercq, *Bonnot et la fin d'une époque*, Les Belles Lettres, 2012, 268 p. Réhabilitant la police, celui d'un ancien du Quai des Orfèvres, Michel Malherbe, *La Bande à Bonnot*, De Borée, 2012, 336 p.

¹ A. Rossel, *Le bon juge*, L'Arbre verdoyant, 1983, 208 p. et M. Sadoun, *Paul Magnaud, ou le bon juge au service du pot de terre*, Riveneuve éditions, 2011, 153 p. Paul Magnaud : 1848-1926.

Chapitre 15. Traditions et avant-gardes dans le champ culturel de la Belle Époque

« Art Nouveau », Guimard, théâtre des Champs-Élysées, mais aussi maintien des traditions intellectuelles et des institutions académiques marquent l'histoire du champ culturel. Tradition et modernité se heurtent dans les arts plastiques, dans l'architecture civile, comme dans la littérature. Un renouveau se manifeste dans la littérature conservatrice aux environs de 1890 » avait noté Pierre Masson ¹ : regain de spiritualité, vogue du roman russe, dénonciation du temps présent, solidité des familles bourgeoises à la Henry Bordeaux (1870-1963), socle terrien, etc. qu'en est-il au-delà de 1900 ? Une présentation des institutions culturelles précédera celle des traditions, que suivront... les avant-gardes, l'usage du vocable se répandant d'ailleurs à partir de 1910 (²).

Sommaire du chapitre 15

- Institutions : l'enseignement, patrimoine républicain, à la Belle Époque
- Institutions : les Églises après les Inventaires
- Les intellectuels de la Belle Époque
- Les institutions académiques
- La presse à la Belle Époque, Rue du Croissant et presse de province
- Traditions
- Traditions littéraires
- Littérature populaire et livres pour la jeunesse
- Traditions artistiques
- La musique française à la Belle Époque
- Avant-gardes
- La musique nouvelle
- Avant-gardes littéraires
- La « République des lettres » et sa géographie à la Belle Époque

Institutions : l'enseignement, patrimoine républicain, à la Belle Époque

Au plus tard en 1904 avec Combes et la loi du 7 juillet interdisant aux congrégations d'enseigner, les grandes lignes de la législation et de la situation sont en place en matière d'enseignement. Les lois scolaires sont devenues patrimoine intangible des républicains ³, qui ont fait un effort financier

¹ P.Masson, *Le disciple et l'insurgé. Roman et politique à la Belle Époque*, Presses universitaires de Lyon, 1987, 242 p., deuxième partie.

² Ouvrage essentiel : B.Joyeux-Prunel, *Les Avant-gardes artistiques. 1848-1918. Une histoire transnationale*, Gallimard, Folio, 2015, 964 p.

³ Toujours fondamental, le livre de M.Crubellier, *L'École républicaine. 1870-1940. Esquisse d'une histoire culturelle*, Éditions Christian, coll. « Vivre l'histoire », 1993, 170 p.

considérable : en 1900 le budget de l'Instruction publique dépasse les cent millions de francs. L'alphabétisation des Français est en très grande partie achevée, des écoles normales primaires et supérieures préparent les maîtres, l'enseignement public est laïcisé, les devoirs envers Dieu sont remplacés par les devoirs envers la patrie, sauf un paragraphe reliquat. Le jeudi est jour de congé, pour permettre l'enseignement religieux en dehors des locaux scolaires et l'enseignement privé n'est, on l'a vu, nullement abattu par la politique de Combes. Publiée le 14 septembre 1909, une deuxième lettre collective d'évêques fut plus vigoureuse que la déclaration du 20 septembre 1908 contre les « mauvais manuels », car condamnant des ouvrages et dénonçant l'œuvre scolaire de la République **1**. Des persécutions contre les instituteurs laïcs et des grèves scolaires éclatèrent. La riposte, beaucoup plus que de l'administration – il y eut quelques exclusions d'élèves dont les parents refusaient qu'ils suivissent tel enseignement ou utilisassent tel manuel – vint des amicales d'instituteurs, qui assignèrent les évêques en... dommages et intérêts. En fait, les positions se stabilisèrent, dans une sorte de guerre froide statique au sein de laquelle les positions étaient encore bien tranchées : l'« âme de la France » aurait été d'après Barrès tuée par l'« école sans Dieu », et en 1914 l'apaisement que l'Union sacrée entraînera ne pouvait pas encore être prévu. Chiffrons les deux camps pour l'année 1912-1913 :

Écoles publiques	2 300 000 filles	2 500 000 garçons
Écoles privées	700 000 filles	360 000 garçons

Une véritable école maternelle est née, grâce à l'inspectrice générale Pauline Kergomard (1838-1925) **2**. Dans le primaire, les méthodes et les contenus sont stabilisés, avec le triomphe des programmes encyclopédiques, des romans pédagogiques, dont *Le Tour de la France par deux enfants* est l'exemple le plus connu. La réédition de 1906 procède à l'expulsion de Dieu et de la Providence, même dans les formules les plus anodines (en 1930 la réédition enrichira le livre avec les progrès scientifiques et techniques les plus récents) **3**. Des lycées de filles ont été créés, les programmes de 1902 ont fondé pour longtemps la stabilité dans le secondaire et inauguré le règne de la dissertation, mais encore en 1913 seulement 70 000 garçons et 20 000 filles fréquentent les lycées, toujours payants. Un véritable enseignement supérieur a été créé, avec de vrais étudiants, qui en

1 Pour l'histoire des « bons manuels » : J.Freyssinet-Dominjon, *Les manuels d'histoire de l'enseignement libre, 1882-1959. De la loi Ferry à la loi Debré*, FNSP, 1969, 294 p.

2 P.Cabanel, *Le Dieu de la République. Aux sources protestantes de la laïcité (1860-1900)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2003, 282 p., pp. 137-140.

3 M.WatreLOT, « Aux sources du *Tour de la France par deux enfants* », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, avril-juin 1999, pp. 311-324, p. 311. Aussi, plus large, P.Cabanel, *Le Tour de la nation par des enfants. Romans scolaires et espaces nationaux (XIXe-XXe siècles)*, Belin, 2007, 893 p.

1914 sont 6 ou 7 000 en lettres et en sciences, 11 000 en médecine et 16 000 en droit. Des « palais universitaires », comme l'actuelle Sorbonne, achevée en 1889, ont été construits. L'enseignement nouveau a introduit des changements profonds dans les rites et les rythmes quotidiens ; le certificat d'études s'est adjoint au mariage et à la conscription comme étape d'accession au monde adulte ; le calendrier scolaire en est venu à créer une année concurrente des années civile et religieuse et, en contrebalançant les rythmes agraires, à disloquer un peu plus vite la vieille culture rurale.

Il faut toutefois prendre garde au mythe de « l'école de la Troisième République » et aux images d'Épinal. La maternelle est envisagée avec malthusianisme ; déjà avant 1900 un enfant de deux à six ans sur quatre seulement la fréquentait, avec la disparition des écoles congréganistes la proportion recule, et elle ne sera encore que d'un sur sept après la guerre. Malgré les sanctions contre les parents qui n'enverraient pas leurs enfants à l'école primaire, beaucoup d'inscriptions sont formelles et la fréquentation est incertaine. En 1907-1908, les absences d'élèves durant quatre mois affectent 10 % de l'effectif scolaire dans plus du quart des départements et... 15 à 20 % dans 19 % d'entre eux ! Ces chiffres importants s'expliquent parce que ce sont des « commissions scolaires municipales » qui contrôlent la question. Des inégalités sociales demeurent ; les républicains n'ont pas touché aux classes primaires des lycées, et il faudra attendre le Front populaire et Jean Zay (1904-1944) pour voir un alignement des programmes, sans disparition des classes primaires de lycées d'ailleurs.

Les « humanités » sont institutionnalisées par les « cagnes » (khâgnes) et l'École normale supérieure de la rue d'Ulm. L'« École », installée rue d'Ulm depuis 1847, est le conservatoire institutionnel des humanités classiques, alimenté de plus en plus par des classes préparatoires spécifiques. Celles-ci sont appelées officiellement rhétoriques (puis premières) supérieures, surnommées « cagnes » (« khâgnes » après-guerre), et installées dans les lycées Henri-IV, Louis-le-Grand, Condorcet, Lakanal et quelques établissements de province ¹. Temples des langues anciennes et de la méritocratie républicaine ², les « cagnes » préparent à un concours réaménagé, en fonction des nouveaux programmes de

¹ Jean-François Sirinelli, *Génération intellectuelle. Khâgneux et normaliens dans l'entre-deux-guerres*, Thèse, Fayard, 1988, 721 p., réédition, PUF, coll. « Quadrige », 1994, 720 p. ; J.-F. Sirinelli, « La khâgne », dans P. Nora dir., *Les lieux de mémoire*, Gallimard, 1984-1992, 3 tomes en 7 vol., tome II/3, pp. 589-623.

² Une notion traitée dans Chr. Charle, *Les Élités de la République. 1880-1900*, Fayard, 1987, 556 p.

l'enseignement secondaire issu de la réforme de 1902, en trois sections : latin-grec, latin-langues, latin-sciences **1**.

Chargé de promouvoir les élites de la République, sur lesquelles Christophe Charle a écrit une « somme » remarquable **2**, « le » concours est à la Belle Époque et pour longtemps encore l'aboutissement d'un système bien français où règnent en souveraines les lettres classiques. Ces classes drainent les « meilleurs élèves littéraires des lycées de la III^e République, drainage lui-même précédé d'une première orientation de ces lauréats vers les khâgnes parisiennes. » (Jean-François Sirinelli). Latin et grec sont rois, mais l'histoire est fort redoutée, même après la réforme de 1903 qui fait passer le programme de toute l'histoire universelle (!) à quelques questions, très larges. « Normale Sup' » est la voie royale vers les grands postes de l'enseignement français des années 1900, dans le secondaire et le supérieur, ce qu'est encore très loin d'être le cas de l'ENS de Saint-Cloud, couronnement de l'« ordre primaire », de l'école du peuple, notamment par le biais des écoles primaires supérieures (EPS) **3**.

La « rue d'Ulm » n'est pas absente en littérature **4**. Dans *L'Étape*, que publie en 1902 Paul Bourget (1852-1935), le professeur Joseph Monneron, ancien élève de l'« École », est un personnage de déraciné social qui a brûlé les étapes, ce qui par métaphore signifie que l'évolution sociale ne doit se faire que par phases graduelles. Dans *Jean-Christophe*, le normalien Romain Rolland (1866-1944) « s'est mis en scène à travers le grand ami de Jean-Christophe, Olivier Jeannin, élève de la rue d'Ulm ». Le normalien Paul Bouteiller est un personnage central et fort critiqué dans les trois volumes du *Roman de l'énergie nationale* de Barrès : ancien professeur de Nancy devenu ministre, il est le démagogue et le déraciné par excellence. Mais en politique, avant 1914, Jaurès est le seul homme d'envergure nationale qui soit normalien, à la différence de l'entre-deux-guerres.

□ Institutions : les Églises après les Inventaires

Elles connaissent un vif renouveau spirituel et intellectuel. Le nationalisme, notamment celui de l'Action française, attire, et, paradoxalement, il joue indirectement en faveur de la renaissance catholique. Couvents et

1 Cf. P.Garcia & J.Leduc, *L'enseignement de l'histoire en France, de l'Ancien régime à nos jours*, Armand Colin, coll. U, 2003, 320 p., chapitres 6 et 7.

2 Chr.Charle, *Les Élites de la République. 1880-1900*, Fayard, 1987, 556 p.

3 J.-N.Luc & A.Barbé, *Des Normaliens. Histoire de l'École normale supérieure de Saint-Cloud*, FNSP, 1982, 323 p. et J.-P.Briand & J.-M.Chapoulie, *Les collèges du peuple. L'enseignement primaire supérieur et le développement de la scolarisation prolongée sous la Troisième République*, CNRS/INRP, 1992, 544 p., réédition, 2011, 544 p.

4 Toujours J.-F.Sirinelli, *Génération intellectuelle. Khâgneux et normaliens dans l'entre-deux-guerres*, Thèse, Fayard, 1988, 721 p., réédition, PUF, coll. « Quadrige », 1994, 720 p.

monastères sont les foyers d'un mouvement liturgique, associations de spiritualité sacerdotale et tiers-ordre franciscain sont en essor, une religion de l'eucharistie prend le devant, avec la recommandation de communier fréquemment (1905), la communion des jeunes enfants dès l'âge de raison (1910) et les congrès eucharistiques.

C'est le temps des basiliques, le Sacré-Cœur de Montmartre, ouvert au culte en 1891 (mais consacré seulement en 1919), Notre-Dame de Fourvière (Lyon, 1896), la basilique du Rosaire à Lourdes en 1901. Le renouveau eut même un aspect artistique, avec l'expérimentation du béton armé entre 1894 et 1904 à Saint-Jean l'Évangéliste de Montmartre, parfaite antithèse architecturale du Sacré-Cœur. Pour le cinquantième des apparitions (année 1908), Lourdes dépasse le million de pèlerins. C'est le temps de Thérèse Martin, carmélite de Lisieux morte à 24 ans en 1897 (1), de Charles de Foucauld (1858-1916), ermite au Sahara.

Des conversions au catholicisme s'opèrent : Jacques Maritain (1882-1973) 2 en 1906, Charles Péguy en 1908, Ernest Psichari, petit-fils d'Ernest Renan, en 1913 (voir plus haut). La famille et le patrimoine sont exaltés, par René Bazin (*La Terre qui meurt*, 1899, *Le Blé qui lève*, 1907) et Henry Bordeaux (*Les Roquevillard*, 1906, *La Neige sur les pas*, 1911). Les racines également, par Barrès : *Les Déracinés* (1897) est le premier titre du *Roman de l'énergie nationale*, le plus célèbre aussi ; l'héroïne de *Colette Baudouche* (1909) incarne les vertus de la race développées au contact de la terre natale. Le roman régionaliste est à la mode, le patriotisme est remis à l'honneur par Péguy et Psichari. Comme Barrès, Péguy découvre le sens de la patrie et l'exigence de la foi ; Jeanne d'Arc en est pour lui le symbole. Il la célèbre en poète en 1897, puis fonde le 1er mai 1897 les *Cahiers de la Quinzaine*, dont, brouillé avec ses amis socialistes, il supporte toute la charge pendant quatorze ans et grâce auxquels son influence intellectuelle est considérable à la Belle Époque 3. Le patriotisme est lyriquement magnifié par Barrès dans *La Colline inspirée* en 1913.

Les adhésions furent nombreuses aux Ligues féminines, aux Jeunesses catholiques, aux associations de pères de famille, aux conseils paroissiaux, c'est-à-dire à l'Action catholique 4. Elles marquèrent une irruption

1 Grosse biographie récente : G.Gaucher, *Sainte Thérèse de Lisieux (1873-1897). Biographie*, Le Cerf, 2010, 683 p.

2 B.Ubert & Y.Floucat dir., *Jacques Maritain et ses contemporains*, Desclée, 1991, 406 p. et M.Fourcade, *Feu la modernité : Maritain et les maritainismes*, L'Arbre bleu, 2021, 1 456 p.

3 Sur la revue, voir G.Leroy & J.Bertrand-Sabiani, *La vie littéraire à la Belle Époque*, PUF, 1998, 383 p., pp. 147-156.

4 Lire la première partie d'Yvon Tranvouez, *Catholicisme et société dans la France du XXe siècle. Apostolat, progressisme et tradition*, Karthala, 2011, 327 p.

massive des laïcs dans la vie de l'Église par le biais de cette floraison d'associations, de cette multiplication de réunions, dont les congrès diocésains. Elles montrèrent aussi que l'accent était mis sur l'union en vue de défendre la religion menacée et de diffuser la foi, ce dernier but étant conforme aux désirs profonds de Pie X. Enfin, cette crue fut une forme de promotion de la femme, très importante pour l'avenir. Les regroupements nationaux ont pu être politiques. Ce fut le cas des Ligues féminines, Ligue des Femmes françaises (LFF), royaliste, créée à Lyon en 1901 (1), et Ligue patriotique des Françaises (LPDF), « ralliée », née à Paris en 1902 (2). Ces Ligues féminines, toutes deux recrutées au sein de la bourgeoisie et de l'aristocratie, animèrent bibliothèques, patronages, garderies, ouvriers, colonies de vacances 3, elles cherchèrent à « éduquer » les mères, et elles contribuèrent à faire entrer en politique les femmes catholiques à la veille de la Grande Guerre. Elles devaient fusionner en 1933. De ce fait, un nouveau catholicisme est apparu, très influent dans les paroisses jusqu'aux années 1960, le « mouvement catholique », comme l'on dit, étant soutenu par la presse antérieure et les nombreux bulletins paroissiaux créés au début du siècle.

La Belle Époque voit l'émergence du catholicisme social, sous trois ou quatre formes principales. Les Semaines sociales de France réunirent, à partir de 1904 et à l'initiative de Marius Gonin (1873-1937) 4, des laïcs pour instruire, voire former, les militants des œuvres. L'Action populaire, créée en 1903-1904 par des Jésuites, fut une sorte de maison de presse diffusant le catholicisme social par des brochures, des tracts, des revues et des livres. D'autre part, se créèrent des syndicats agricoles et se développèrent des syndicats d'employés, dirigés par

1 Cf. Bruno Dumons, *Les dames de la Ligue des Femmes françaises (1901-1914)*, Cerf, 2006, 528 p. et sa contribution dans O.Dard & N.Sévilla dir., *Le Phénomène ligueur sous la Troisième République*, Metz, Centre régional universitaire lorrain d'histoire, 2009, 325 p., pp. 17-38. La création (29 septembre 1901) est le fait de Jeanne Lestra, qui appartient à la bourgeoisie catholique libérale de Lyon et a reçu le soutien de son directeur de conscience, le père jésuite Antonin Eymieu (1861-1933). 400 000 membres environ en 1914, surtout dans le sud-est de la France et l'ouest de Paris (J.-O.Boudon, *Religion et politique en France depuis 1789*, Armand Colin, coll. « Cursus », 2007, 256 p., p. 119). Voir aussi A.Cova, « *Au service de l'Église, de la patrie et de la famille* ». *Femmes catholiques et maternité sous la IIIe République*, L'Harmattan, 2000, 260 p., pp. 70-76.

2 C'est le résultat (juin 1902) d'une scission de la précédente Ligue. Marie Frossard (1863-1954) la crée comme branche féminine de l'Action libérale populaire, elle en est secrétaire générale jusqu'en 1933 (la branche parisienne étant fondée et dirigée par Anne de Tanquerel, 1856-1944), avec le soutien du père jésuite Henri Pupey Girard et l'objectif de soutenir les candidats de l'ALP. 580 000 membres en 1914, sur l'ensemble du territoire (J.-O.Boudon, *Religion et politique en France depuis 1789*, Armand Colin, coll. « Cursus », 2007, 256 p., p. 119).

3 Ouvrage essentiel : Laura Lee Downs, *Childhood in the Promised Land. Working-Class Movements and the colonies de vacances in France. 1880-1960*, Durham, Duke University Press, 2002, 411 p., trad. fr. : L. Lee Downs, *Histoire des colonies de vacances, de 1880 à nos jours*, Perrin, 2009, 435 p.

4 Une biographie : Joseph Folliet (1903-1972), *Notre ami Marius Gonin, 1873-1937. Un génie de l'action*, Lyon, Chronique sociale de France, 1947, 412 p., réédition, 1967, 285 p. Marius Gonin est secrétaire général, avec Adéodat Boissard (1870-1938), cofondateur, le président étant Henri Lorin (1857-1914).

Jules Zirnheld (1876-1940) et Gaston Tessier (1887-1960), création et développement suscitant d'ailleurs l'hostilité d'une partie des catholiques.

Un renouveau religieux s'observe au sein de la jeunesse, ce que montrent le groupe « tala » de l'École normale supérieure (qui n'a guère d'homogénéité), l'apogée de l'ACJF (Action catholique de la Jeunesse française, fondée en 1886) et de la FGSPF (Fédération gymnastique et sportive des Patronages de France, née en 1902), la constitution d'un scoutisme français (protestant, laïque et juif), très tôt en Bretagne ¹, et celle du Sillon, mouvement démocrate-chrétien de Marc Sangnier.

Trois petits partis politiques, très proches de l'état de sociétés de pensée, illustrent en France le courant démocrate-chrétien dans la France des années 1900 : le Parti démocratique chrétien, le Sillon et la Jeune République, que la longue hostilité des catholiques du pays à la République et leur fidélité aux partis de droite vouèrent à la marginalité. Le premier parti, né en 1896, était issu d'horizons variés : prêtres démocrates (les abbés Lemire, Desgranges et Gayraud, tous trois députés), cercles ouvriers postérieurs à l'encyclique *Rerum Novarum*, intellectuels – journalistes, universitaires, avocats, les deux plus grands noms étant Marc Sangnier et Emmanuel Desgrées du Loû (voir plus haut) – et industriels paternalistes comme Léon Harmel (voir plus haut). Le Parti démocratique chrétien n'eut qu'une existence très courte, l'encyclique *Graves de Communi* (1901) interdisant l'emploi de l'expression « démocrate-chrétien » et les troupes étant séduites par le nationalisme : il disparut en 1902.

Marc Sangnier (1873-1950) ² fonda une revue, *Le Sillon*, qui donna naissance à un parti, du même nom, en 1906. Dirigé par Sangnier, il recruta surtout parmi employés et étudiants, et incarna à la fois la démocratie chrétienne, le mouvement laïque au sein de l'Église, le coopératisme ouvrier et le syndicalisme chrétien. Mais *Le Sillon* fut le 25 août 1910 condamné par Pie X, méfiant envers la démocratie et le « modernisme » ; le parti avait néanmoins joué le rôle de formation de cadres, notamment pour l'ACJF, les Semaines sociales et la CFTC. Il avait été actif dans certains diocèses autres que celui de Paris, ainsi dans l'archidiocèse de Rouen étudié par Nadine-Josette Chaline ³.

Sangnier créa le 1er juillet 1912 la Jeune République pour « tourner » l'interdiction pontificale. Le nouveau parti, formé d'anciens sillonistes, d'employés et d'enseignants, proclama d'emblée son caractère non-confessionnel

¹ C.Carichon, *Scouts et Guides en Bretagne (1907-2007)*, Yoran embanner, Fouesnant, 2007, 447 p.

² M.Barthélémy-Madaule, *Marc Sangnier, 1873-1950*, Seuil, 1973, 301 p. ; J.-J.Greteau, *Marc Sangnier. Le semeur d'espérances*, L'Harmattan, 2009, 343 p.

³ N.-J.Chaline, *Des Catholiques normands sous la Troisième République. Crises. Combats. Nouveaux*, thèse, Horvath, 1985, 252 p., pp. 131 & suiv.

et incarna l'aile gauche de la démocratie chrétienne française, voulant aller au-delà d'un simple ralliement à la République : ses soucis démocratiques furent réels, surtout dans le domaine économique, mais il se prononça aussi pour le droit de vote des femmes, la représentation proportionnelle, le droit de référendum, la réconciliation franco-allemande, le pacifisme, ce qui suscita naturellement les attaques de la droite, et même les sarcasmes de Péguy ! ¹

La crise du modernisme montre bien les limites à ne pas franchir. Un groupe d'exégètes, dont le principal fut l'abbé Alfred Loisy (1857-1940), ancien professeur à l'Institut catholique de Paris, tentèrent au début du XXe siècle d'adapter le Nouveau Testament à l'esprit scientifique du temps et aux méthodes de la critique moderne ; c'était retrouver des préoccupations apparues déjà à l'étranger, et c'est ce qu'on appela le modernisme. En 1902-1903 parurent *L'Évangile et l'Église* ainsi qu'*Autour d'un petit livre*, livres tous deux écrits par Loisy, qui rencontra quelques appuis, mais soulevait le problème de la possibilité d'une critique littéraire et scientifique de la Bible, indépendante de la hiérarchie catholique. Les catholiques conservateurs manifestèrent leur colère. Rome sentit le danger d'une laïcisation de l'exégèse biblique, d'autant plus que Loisy s'éloignait dans le même temps de la foi catholique. Ses idées furent condamnées en 1907, et un peu plus tard Rome l'excommunia.

Un zèle antimoderniste se manifesta ici et là, surtout du fait d'évêques français et de « conseils de vigilance » diocésains : de nombreux ecclésiastiques pâtinrent de cet activisme interprétant le modernisme de façon très extensive. Le modernisme, à court terme réduit à néant, devait à la longue influencer, par les traces qu'il laissa, le renouvellement de l'Église catholique dans le second XXe siècle ².

Face à la technologie moderne, à la révolution industrielle, la religion catholique évolue-t-elle ? C'est la question que s'est posé le regretté Michel Lagrée (1946-2001) dans un livre stimulant, *La bénédiction de Prométhée* ³. Imprécateurs et technophiles sont en état de confrontation permanente à la Belle Époque, sur des sujets aussi variés que l'éclairage des églises et le vélocipède, des personnages d'Église sont acquis au progrès technique, à la double image – précoce – de l'abbé Jacques-Paul Migne (1800-1875), grand imprimeur de Montrouge, et du pape Pie IX (1792-1878), constructeur de voies ferrées

¹ J.-F. Kesler, « La Jeune République, de sa naissance au Tripartisme (1912-1947) », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, janvier-mars 1978, pp. 61-85.

² Bibliographie : L.-P. Sardella, *Regards sur la crise moderniste en France. Une Église intangible dans un monde en mouvement*, Karthala, 2018, 316 p.

³ Michel Lagrée, *La bénédiction de Prométhée. Religion et technologie. XIXe-XXe siècle*, Fayard, 1999, 438 p. Cet ouvrage est le dernier de Michel Lagrée et il a été écrit dans des conditions particulièrement difficiles, il n'en est que plus remarquable.

enthousiasmé par le télégraphe. Mais une minorité bruyante continue à décrier le progrès technique, à l'instar de Louis Veillot (1813-1883). Léon Bloy (1846-1917) voit l'Apocalypse dans l'âge industriel qu'est le monde moderne mais le clergé bénit très souvent les tronçons ferroviaires nouveaux, les hauts-fourneaux et les canaux d'irrigation, en une sorte de « post-saint-simonisme » catholique, dans lequel baignent les conférences de Saint-Vincent-de-Paul.

Tentons le bilan du « discordat » des années 1900. L'idée d'un détachement religieux linéaire ne résiste pas à l'examen : au reflux des années 1880-1900, majoritaire dans les campagnes et quelquefois très prononcé dans les zones ouvrières, s'oppose une remontée de la spiritualité allant au-delà des élites intellectuelles. Même dans les régions ouvrières, il y a, grâce aux « patros » (les patronages ¹), une reconquête ouvrière. La cartographie du phénomène religieux à la Belle Époque n'est d'ailleurs pas simpliste, car une importante minorité d'hommes pratique dans des provinces votant à gauche.

On pourrait ajouter le rayonnement des missions extérieures. La part de la France dans les missions catholiques a été très importante avec les deux tiers des prêtres, beaucoup venant de Bretagne et de la région lyonnaise ². La part dans les missions protestantes a été plus légère, à cause du poids de la Grande-Bretagne, l'essentiel de l'effort français étant fourni par la Société des missions évangéliques.

Un dernier élément fut la première condamnation de l'Action française, préhistoire de celle qui interviendra en 1926 (³). Des plaintes contre son action strictement politique et sa philosophie athée avaient été transmises à Rome par quelques évêques français. Une enquête fut ouverte en 1913, la ligue d'Action française rassemblant aussitôt tous ses sympathisants. À l'initiative de la Congrégation de l'Index, un décret pontifical du 29 janvier 1914 prohiba les œuvres de Maurras et la revue *L'Action française*, dont a vu le poids dans la société des intellectuels.

« [...] à l'inverse de ce qu'espéraient une partie des protestants, au début du XXe siècle la séparation n'est pas l'occasion de la réunification de la famille réformée. Toutefois, la loi de 1905 n'en est pas moins une loi de liberté, puisqu'elle

¹ Cf. G.Cholvy & Y.Tranvouez dir., *Sport, culture et religion. Les patronages catholiques (1898-1998)*, Colloque de 1998, Brest, Centre de recherche bretonne et celtique, 1999, 383 p. et Y.Tranvouez, *Catholicisme et société dans la France du XXe siècle. Apostolat, progressisme et tradition*, Karthala, 2011, 327 p., 1ère partie. G.Cholvy, *Histoire des organisations et mouvements chrétiens de jeunesse en France (XIXe-XXe siècles)*, Le Cerf, 1999, 419 p.

² Cf. Y.ESSERT, *L'aventure missionnaire lyonnaise. 1815-1962. De Pauline Jaricot à Jules Monchanin*, Cerf, 2001, 427 p.

³ Elle a été étudiée par le « monument d'érudition » (René Rémond *dixit*) qu'est la thèse de Jacques Prévotat, soutenue en 1994 et résumée en *Les catholiques et l'Action française. Histoire d'une condamnation (1899-1939)*, Fayard, 2001, 742 p., avec une préface de René Rémond. Réduction dans le chapitre V de Jacques Prévotat, *L'Action française*, Que sais-je ?, 2004, 128 p.

rend aux protestants la faculté de se réunir en synode, ce que le Concordat ne permettait pas, et ils ne s'en privent pas durant cette période d'organisation en trois unions d'Églises [réformées]. [...] En 1906 on dénombre sept Églises protestantes, qui rassemblent moins de 2 % de la population française : trois unions d'Églises réformées, l'Église libre, les Églises méthodistes, et les Églises baptistes. [Cependant dès 1904 une partie des protestants mettent sur pied une Fédération protestante de France], chargée de servir d'interlocuteur unique aux pouvoirs publics, en particulier pour les tractations diverses lors des débats sur la séparation. » ¹

□ Les intellectuels de la Belle Époque

L'affaire Dreyfus a été l'occasion de la naissance de l'« intellectuel », cet homme « de pensée », de « pur labeur intellectuel » qu'évoquait Clemenceau. Sa présence dans la France de la Belle Époque est celle d'une quasi-institution.

L'histoire des intellectuels est « en chantier », elle doit dépasser la traditionnelle « histoire des idées » et même une histoire généalogique de la vie de l'esprit ². Elle peut définir les intellectuels de deux manières successives. De manière extensive, ils sont les créateurs et les médiateurs culturels – journalistes, écrivains, savants, professeurs – rejoints, en divers cercles, par les étudiants, créateurs et médiateurs en puissance. Une seconde définition, plus étroite, se fonde sur la notion d'engagement, direct ou indirect, dans la vie de la cité, ici dans la postérité immédiate de l'Affaire Dreyfus : le clerc est directement acteur ou témoin, il est indirectement conscience de son époque, et l'Affaire a vu des engagements très précoces et peu « partisans ». Ce triptyque classique pose le problème du « pouvoir intellectuel », parmi les institutions du champ culturel et au sein de l'opinion publique, d'une catégorie d'élites bien constituée aux environs de 1900 ⁽³⁾.

L'étude des itinéraires met en lumière les évolutions, les idéologies dominantes, les rencontres, les divergences, les résurgences, mais est-elle possible pour une période brève comme la Belle Époque ? Elle a pour moyens l'étude des structures de sociabilité et la biographie, à condition de ne pas négliger les « éveilleurs » qui, sans être forcément connus ou sans avoir toujours acquis une réputation en rapport avec leur rôle réel, ont été un « levain » : ce fut manifestement le cas de Lucien Herr (1864-1926), le bibliothécaire de l'École normale supérieure. Elle met en lumière les effets de génération, et,

¹ A. Encrevé, *Les protestants et la vie politique française. De la révolution à nos jours*, CNRS Éditions, 2020, 599 p., p. 315. La Fédération fut officiellement constituée en décembre 1905.

² P. Ory et J.-F. Sirinelli, *Les Intellectuels en France, de l'Affaire Dreyfus à nos jours*, coll. U, 1986, 261 p., réédition, 1996, 272 p., réédition, 2002, 288 p.

³ Cf. le maître livre de Christophe Charle, *Naissance des « intellectuels », 1880-1900*, Éditions de Minuit, 1990, 272 p.

classiquement, celle des intellectuels des années 1900 — mais est-ce une génération démographique ? — eut l'impression d'être à un « tournant ».

L'affaire Dreyfus, qui voit l'entrée en politique, à gauche, de jeunes hommes appelés à de brillantes carrières, comme Édouard Herriot et Charles Péguy, débouche sur une Belle Époque qui a déjà pour son intelligentsia des formes d'engagement individuel — article de presse, brochure, pamphlet, roman à thèse — et collectif : pétition, lettre ouverte, ligue, Université populaire... Elle a aussi des viviers — l'Université, l'ENS, la presse, etc. — , et des lieux de société : salons ¹, Académie française, franc-maçonnerie... Les heurts aisément discernables suggèrent l'existence de deux camps intellectuels en présence jusqu'à la Guerre de 1914, d'autant plus que la droite intellectuelle antidreyfusarde n'a pas désarmé et qu'elle se rattache clairement au grand mouvement de réaction antirationaliste de la fin du XIXe siècle et du début du nouveau.

Protohistoire de la « République des professeurs » (Albert Thibaudet ²), malgré la faiblesse du rôle social direct des premiers, les professeurs et les instituteurs composent un « personnel de clercs républicains ». Dès 1897 Maurice Barrès a peint le portrait de Bouteiller dans *Les Déracinés* (voir plus haut). Et l'époque a ses boursiers conquérants, sortis des « couches nouvelles », comme Édouard Herriot, ses professeurs membres du parti radical (le même, Célestin Bouglé, etc.) et de la SFIO, ses enseignants à scandale (Thalamas). Mais, à l'inverse, des clercs nationalistes démontrent bien les influences de Barrès et de l'Action française, et l'itinéraire de Charles Péguy présente un envol hors du terrain initial.

L'étudiant, nous l'avons dit, est à la fois un personnage entièrement nouveau et un intellectuel. Les trois dernières décennies du XIXe siècle avaient été très calmes et apathiques pour lui, mais il est marqué par l'agitation nationaliste des débuts du XXe siècle et par la seconde affaire Thalamas (1908-1909).

Scrutant en fait le milieu étudiant parisien, Henri Massis (1886-1970) et Alfred de Tarde (1880-1925) — deux jeunes nationalistes qui en 1910 avaient vitupéré « l'esprit de la nouvelle Sorbonne » — publièrent en 1912 dans *l'Opinion*,

¹ Toujours le chapitre de P.Ory, III du tome 2 de J.-F.Sirinelli dir., *Histoire des droites en France*, Gallimard, 1992, réédition, 2006, 3 vol. Il faut y joindre le début du chapitre II de G.Leroy & J.Bertrand-Sabiani, *La vie littéraire à la Belle Époque*, PUF, 1998, 383 p. et la contribution de Myriam Chimènes, « Les salons et la vie musicale parisienne », dans *Paris 1900. La ville spectacle*, catalogue de l'exposition du Petit Palais en 2014, 415 p., pp. 45-48. On pourrait ajouter d'autres lieux, ainsi le Parc de Bel-État à Avon, près de Fontainebleau, où les Durand accueillent les musiciens comme Debussy.

² Titre d'un de ses ouvrages de 1927, écrit en pensant au Cartel des Gauches. Thibaudet : 1874-1936, notice dans J.-Fr.Sirinelli dir., *Dictionnaire historique de la vie politique française au XXe siècle*, PUF, 1995, 1 068 p., réédition, 2003, coll. « Quadrige », 1 254 p., pp. 1194-1197.

sous le pseudonyme d'Agathon, une étude sur « Les Jeunes Gens d'aujourd'hui », qu'ils sortirent en volume l'année suivante ¹. Elle montra le goût de l'action, la foi patriotique, la renaissance catholique (ces sont les trois sous-titres de l'enquête), la germanophobie et même l'attrance pour la carrière militaire.

Mais l'échantillon était restreint et grande la partialité des auteurs, aussi « Les Jeunes Gens... » doivent être maniés avec des précautions : nous prenons celle de ne pas la tenir pour preuve du renouveau nationaliste des années 1910. Les autres témoignages attestent un mouvement de renouveau nationaliste dans une fraction seulement de la jeunesse française : les pétitions contre la loi des trois ans recueillirent les signatures de tous les agrégatifs d'histoire (sauf un : Pierre Renouvin) et de plus des deux tiers des élèves de l'ENS de Saint-Cloud.

□ Les institutions académiques

On entendra ici tout l'Institut – Académie française, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, des Sciences, des Beaux-Arts, des Sciences morales et politiques – auquel on peut joindre le roman académique, comme le roman psychologique de Paul Bourget, membre de l'Académie française depuis 1894 et devenu à la Belle Époque le doctrinaire du roman conservateur et catholique, ce qu'illustre bien *Un Divorce* (1904). Les critères d'élection à l'Académie française en sont pas clairement définis et les votes sont très fréquemment des votes négatifs : on repousse telle candidature plutôt qu'on élit tel (autre) candidat. Le public subodore cette pseudo diplomatie et se passionne pour cette « fièvre verte » qui, outre les candidats, remue les grandes égéries de la Troisième République. Des réceptions solennelles de nouveaux académiciens restent dans les mémoires, celles de Rostand (1903), de Barrès (1907), de Poincaré (1909)... Quelques dreyfusards, très discrets, entrent à l'Académie à partir de 1897, mais Zola (24 fois candidat !) se fera toujours blackbouler à la Belle Époque, même par les « révisionnistes »... Les académiciens ligueurs (de la Patrie française) sont beaucoup plus actifs et le traditionalisme de l'Académie française est sidérant, y compris en ce qui concerne les prix qu'elle décerne. Les écrivains sont, jusqu'au-delà de la Grande Guerre, dans la même faible majorité. La fortune terrienne de l'Institut s'accroît de beaucoup à la Belle Époque puisqu'au legs du duc d'Aumale (Chantilly) s'ajoutent le château de Langeais en 1904, grâce à Jacques

¹ Plon-Nourrit, 289 p. Sur Massis : J.-F. Sirinelli, *Intellectuels et passions françaises. Manifestes et pétitions au vingtième siècle*, Fayard, 1990, 365 p., réédition, Gallimard, coll. "Folio-histoire", 1996, 592 p., *passim*.

Siegfried 1, celui de Nohant cinq ans plus tard et en 1912 les biens du ménage Jacquemart-André, le domaine de Chaalis et l'hôtel du boulevard Haussmann.

S'ajoutent des revues « autorisées » et conservatrices, telles la *Revue des deux mondes*, dirigée jusqu'à sa mort en 1906 par Ferdinand Brunetière, la *Revue de Paris*, la *Revue bleue*, le rôle conservateur de critiques comme Jules Lemaître (1853-1914) et Émile Faguet (1847-1916) qui répriment toute nouveauté et exaltent morale et religion, ainsi que les fameux salons, lieux de pré-recrutement académique 2. La société littéraire est agitée par l'académique « fièvre verte » : candidatures (toujours vaines pour Zola), démarches, rumeurs pour entrer à Coupole ou empêcher tel ou tel de pénétrer dans un lieu où l'on ne trouve pas que des écrivains, mais aussi des savants (Marcelin Berthelot), des historiens (Ernest Lavisse, élu en 1896) et des hommes politiques : Gabriel Hanotaux entra en 1897, alors qu'il était ministre en exercice, mais c'était un ancien archiviste paléographe.

Le monde littéraire est confraternellement gardé par la Société des gens de lettres, qui perçoit les droits de reproduction (plus de 400 000 francs en 1905) et qui prend l'initiative d'un congrès littéraire international organisé dans le cadre de l'Exposition universelle de 1900. En 1904 elle constitue une caisse de retraite, l'année suivante elle compte 870 sociétaires et 1 950 adhérents : la Belle Époque est son âge d'or.

Grâce au testament des Goncourt, ouvert en 1897, il existe une autre instance de consécration littéraire, une Académie qui perpétue le nom des deux frères, et décerne à partir de 1903 l'annuel prix Goncourt, sans grand écho dans la presse. Toutefois, les titulaires de la Belle Époque n'ont pas laissé dans la littérature internationale une trace impérissable... Seuls émergent Claude Farrère (1905, mais qui lit encore ses *Civilisés* ?) et Louis Pergaud (1910, mais c'est pour *De Goupil à Margot*).

□ La presse à la Belle Époque, Rue du Croissant et presse de province

« La Troisième République a marqué, on le sait, l'âge d'or de la presse en France. Les journalistes sont alors des vedettes redoutées et courtisées ; leurs interventions dans les moments de crise et de scandale sont passionnément attendues. Leur influence dans le domaine politique est indéniable tant sont étroits

1 Frère cadet de Jules Siegfried (voir plus haut), 1840-1909. Ph.Maffre, « Jacques Siegfried, patron de l'enseignement commercial supérieur », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, octobre-décembre 1988, pp. 594-613.

2 Sur les revues, je rappelle l'importance du chapitre IV de G.Leroy & J.Bertrand-Sabiani, *La vie littéraire à la Belle Époque*, PUF, 1998, 383 p.

les liens tissés entre la presse et le Parlement. » **1**

Un très grand nombre de titres sont offerts, tant à Paris qu'en province. Les progrès techniques enregistrés dans les dernières décennies du XIXe siècle ont provoqué un abaissement considérable du prix des journaux (quelques centimes le numéro, désormais). Avec la loi sur la liberté de la presse de 1881, la généralisation de l'instruction, celle du transport des quotidiens par chemin de fer, ces progrès sont à l'origine des très gros tirages, typiques des années 1900, et de l'augmentation générale de la pagination, qui sera brutalement interrompue en août 1914 et ne reprendra que lentement après la guerre. Basée dans le quartier de la Bourse, notamment rue du Croissant, la grande presse parisienne est dominée par quatre quotidiens qui assurent en 1914 les trois quarts du tirage des quelques 70 quotidiens parisiens. Les quatre grands sont des affaires commerciales très rentables et ont dépassé ou dépassent toujours le million d'exemplaires, notamment grâce à des efforts promotionnels considérables. Deux d'entre eux comportent paradoxalement – mais c'est un adjectif que goûte l'époque – l'épithète « petit » dans leur titre et ils ont un supplément illustré de huit pages pour le dimanche. *Le Journal*, créé en 1892 et dirigé après 1911 par Charles Humbert (1866-1927), progresse, avec 600 000 exemplaires en 1904 et un million en 1913. *Le Petit Parisien*, né en 1876 et dirigé par le sénateur Jean Dupuy (1844-1919), progresse aussi (800 000 exemplaires en 1900, 1 450 000 en 1913) **2**, comme *le Matin* (fondé en 1884, 700 000 en 1914) de Maurice Varillat (1856-1944), Auvergnat monté à Paris et s'y faisant appeler Bunau-Varilla, pour la consonance sud-américaine (il a été impliqué dans le scandale de Panama). En revanche *Le Petit Journal*, vieux titre (1863) qui était le plus grand quotidien français en 1900 (1 500 000 d'exemplaires) décline après le départ du rédacteur en chef Ernest Judet (1851-1943) en 1904. Citons parmi les autres grands quotidiens *L'Écho de Paris*, *L'Intransigeant* (1880), *La Croix*, *L'Action française*, *La Libre Parole* et *Excelsior*. Tous les six sont à droite et le dernier fut fondé en 1910 en tant que journal à sensation (cas encore rare en France) et financé par le trafiquant d'armes Basil Zaharoff (1849-1936) ; citons aussi *L'Humanité*, socialiste **3**. Des journaux à petits tirages peuvent bénéficier d'une large audience, grâce à leur réputation, souvent ancienne, au type de nouvelles qu'on y trouve, ou à la présence de telle plume, c'est le cas du *Gaulois*, du *Figaro*,

1 G.Leroy & J.Bertrand-Sabiani, *La vie littéraire à la Belle Époque*, PUF, 1998, 383 p., p. 11. Article intéressant : M.Martin, « Les journalistes, retraités de la République (1880-1930) », *Bulletin du Centre d'Histoire de la France contemporaine* de Paris X- Nanterre, 1986, n° 7, pp. 175-196.

2 F.Amaury, *Histoire du plus grand quotidien de la Troisième République, le « Petit Parisien » : 1876-1944*, PUF, 1972, 2 vol., 1 353 p.

3 Bernard Chambaz, *L'Humanité. 1904-2004*, Seuil/L'Humanité, 2004, gros album de photos, avec commentaires décalés et personnels, parfois un peu trop.

du *Journal des Débats*, du *Temps* aussi, qui passe pour être bien informé sur le monde extérieur. Cette presse vit des abonnements, de la vente au numéro, de la publicité ¹, des fonds secrets de l'État français, mais aussi des versements faits par des gouvernements étrangers : on se souvient du cas russe.

La vie d'un quotidien associe alors étroitement hommes politiques, hommes du monde, écrivains et journalistes de métier. Cette catégorie sociale existe, nous l'avons dit, ajoutons qu'il y a avec Séverine au moins une femme journaliste (voir plus haut). Parmi les « plumes » réputées, particulièrement importantes sont celles qui écrivent l'article de tête ou/et l'éditorial, le compte rendu de la Chambre des députés : la vie parlementaire occupant dans la presse une place considérable, il faut « faire les couloirs ». Mais les articles de fond peuvent être signés d'un pseudonyme collectif (Jean Frolo au *Petit Parisien*) et les rubriques sont nombreuses. Le roman-feuilleton, sans demeurer une institution comme dans les deux dernières décennies du XIXe siècle, est encore fort suivi par le public. Le goût de l'information rapide par des *reporters*, l'« américanisation » du journalisme en somme, progresse, mais lentement. Le lien entre la presse et la production littéraire reste très fort à la Belle Époque : les directeurs de journaux s'attachent les auteurs, une revue populaire comme *Lectures pour tous*, publiée par Hachette, est très littéraire, voire académique ². Des quotidiens, comme *Paris Journal* et *Comœdia* (fondé en 1907) se sont donné une vocation littéraire et artistique.

Il existe une presse spécialisée, et la presse pour enfants vit un âge d'or, grâce à l'entrée en scène des grands éditeurs depuis le milieu du XIXe siècle : *Magasin d'éducation et de récréation* et *Semaine des enfants*, sont complétés par *L'Épatant*, *Fillette*, *L'Intrépide*, *Les Belles Images*, *Le Petit Français illustré* et *La Semaine de Suzette*. Ce dernier hebdomadaire, né en 1905, publia dès le départ les aventures de la petite bonne Bécassine, dont la popularité devait devenir immense jusqu'en 1939 (³). Jocelyne George écrit à son sujet :

¹ Cf. M.Martin, *Les pionniers de la publicité. Aventures et aventuriers de la publicité en France (1836-1939)*, Nouveau Monde Éditions, 2012, 368 p., compte rendu par mes soins dans *Historiens & Géographes*, avril-mai 2013, p. 254. Plus général : M.-E.Chessel, *La publicité en France. Naissance d'une profession (1900-1940)*, CNRS, 1998, 252 p.

² G.Leroy & J.Bertrand-Sabiani, *La vie littéraire à la Belle Époque*, PUF, 1998, 383 p., pp. 13-14 et chapitre IV. Je me permets d'ajouter trois choses : cette revue perdurera jusqu'en pleines Trente Glorieuses, c'est chez elle que j'ai découvert J.M.G. Le Clézio et son *Procès-verbal* de 1963, et il serait souhaitable d'avoir une thèse sur elle... Les mêmes auteurs ajoutent page 20 une idée qui va à l'encontre des idées reçues : « La publication d'œuvres littéraires dans la presse est ici un facteur négatif : pourquoi les lecteurs achèteraient-ils des ouvrages qu'ils ont connus par le feuilleton de leur quotidien ? »

³ Son vrai-faux état-civil est Anaïk Labornez, née à Clocher-les-Bécasses, en Bretagne. Ses parents sont le dessinateur Joseph Pinchon (1871-1953) et la rédactrice en chef de *La Semaine de Suzette*, Jacqueline Rivière (pseudonyme de Jeanne Spallarossa, 1851-1920). Un premier album sort en 1913. L'hebdomadaire vivra jusqu'en 1960, les aventures de Bécassine ayant cessé de paraître en 1950.

« La domestique dévouée de Madame de Grand'air ravit les enfants des classes moyennes. Elle les introduit dans une société où ils n'ont pas accès, tout en gardant par rapport à eux une notable distance, grâce à sa bêtise tempérée par sa gentillesse et sa générosité. Bécassine atteint la gloire et entre au musée Grévin mais, en juin 1939, trois nationalistes [bretons] détruisent son mannequin de cire et, en juillet, son effigie est brûlée lors d'un corso à Brest. » ¹

Elle est le dernier avatar de la servante dévouée, elle a quitté sa Bretagne natale (Clocher-les-Bécasses...) et ses parents métayers, pour suivre avec passion sa maîtresse, la marquise Hermine de Grand'air. Le personnage est donc doublement ou triplement péjoratif et il est pour les jeunes lecteurs censé être représentatif des 100 000 bonnes bretonnes qui travaillent à Paris dans les années 1900. La série offre aux lecteurs une vision négative des ouvriers, qui ne font rien, des paysans, sordides, seuls les domestiques issus de la ruralité française sont des héros positifs ; Bécassine adopte les codes sociaux de ses maîtres, mais des codes surannés, à l'usage de la petite bourgeoisie. En 1939 sera réalisé un film, qui s'attire les foudres d'un mouvement nationaliste breton ² ; en 1975, verra le jour une parodie en BD érotique, *Becasexine*...

Ces titres et d'autres sont illustrés, l'artiste le plus grand en ce domaine étant Job, Jacques Onfroy de Bréville (1858-1931). La mode passa à la Belle Époque aux journaux imagés, par exemple dans les aventures des Pieds Nickelés ³ – Croquignol, Ribouldingue et Filochard, apaches et anarchistes virés aux aigrefins roublards – créées dans *L'Épatant* par le non-conformiste Louis Forton (1879-1934) en 1908, mais il faudra attendre 1924 pour voir vraiment apparaître la « bulle » avec les aventures de Bibi Fricotin, dans *Le Petit Illustré*. Des journaux spécialisés furent à l'origine d'initiatives spectaculaires ; on le sait, *L'Auto* (qui tirera à 100 000 en 1919) lança le Tour de France cycliste en 1903 avec cette « adresse » de son fondateur, ancien coureur cycliste, antidreyfusard acharné, Henri Desgrange (1865-1940) :

« Du geste large et puissant que Zola dans *la Terre* donne à son laboureur, L'AUTO, journal d'idées et d'action, va lancer à travers la France, aujourd'hui, les inconscients et rudes semeurs d'énergie que sont nos grands routiers professionnels. »

Les routiers en question s'avéreront d'ailleurs très souvent issus du prolétariat à la Belle Époque : Maurice Garin (le premier vainqueur), ramoneur savoyard de 32 ans, Louis Trousselier (1905), fleuriste de 24 ans, Lucien Petit-

¹ J. George, *Paris province, de la Révolution à la mondialisation*, Fayard, 1998, 285 p., p. 218.

² L'émission d'un timbre en 2005 provoquera l'hire du Parti breton, qui alertera la LICRA pour « ignoble campagne raciste ».

³ Ce nom reprend le titre d'une pièce (1895) de Tristan Bernard, consacrée à ceux qui travaillent peu. Les *Pieds nickelés* ont été repris en 1948 par Roland de Montaubert (Pierre Collin, 1913-1983), scénariste, et Pellos (René Pellarin, 1900-1998), dessinateur.

Breton (1907 et 1908), groom de 25 ans, François Faber (1909), docker de 22 ans, Octave Lapize (1910), employé de bureau de 23 ans, Gustave Garrigou (1911), mécanicien de 27 ans. Obsédé par le « geste » Desgrange récidive le 11 juillet 1911 :

« Voici, que du geste vainqueur de leurs muscles légers, ils se sont élevés si haut qu'ils semblaient, de là-haut, dominer le monde ! Apôtre des religions profanes et des belles santés aussi, la montagne les acclame de l'adorable chanson de ses sources nacrées, du fracas de ses cascades irisées, du tonnerre de ses avalanches, et de la stupeur figée de ses neiges éternelles ! »

Mais de grands quotidiens leur emboîtèrent le pas. En 1907 *Le Matin* patronna le raid automobile Pékin-Paris, auquel participèrent cinq voitures et que gagna le prince italien Scipione Borghese (1871-1927), accueilli triomphalement à Paris le 10 août, signe du développement de l'automobile, de l'impérialisme de la presse et... des espoirs d'amitié franco-italienne.

La presse de province n'est pas encore étouffée par celle de Paris. Il y a une centaine de titres à Lyon, dont 7 quotidiens, presque autant à Marseille, le double à Lille. *Le Progrès* (de Lyon) est un quotidien politique, de sensibilité de gauche, où écrivent Édouard Herriot (1872-1957) et Victor Basch (1863-1944), le président de la Ligue des Droits de l'Homme ; son tirage le mettrait au cinquième rang parisien. C'est le cas aussi du Rennais *Ouest-Éclair*. Un journal conservateur et catholique comme *Le Nouvelliste* réussit à couvrir 11 départements de l'Ouest, *La Petite Gironde* se vend jusque dans le Massif central. Le plus important journal radical n'est pas parisien, c'est *La Dépêche de Toulouse*, de Maurice Sarraut, bien connue par la monumentale thèse de Henri Lerner ¹. Mais, nuance capitale, la plupart des créations nouvelles ont été éphémères en province.

Maurice SARRAUT (1869-1943)

Frère aîné d'Albert Sarraut, Maurice Sarraut a eu une carrière politique en apparence beaucoup plus terne que celle de son cadet, mais un rôle sans doute beaucoup plus fondamental, même si, par tempérament, il fuit les honneurs et le devant de la scène. C'est en 1889, à vingt ans, que Maurice Sarraut entre à *La Dépêche*, fondée en 1870, comme rédacteur départemental pour l'Aude. Il devient ensuite secrétaire de rédaction à Toulouse en 1891, puis en 1892 il monte à Paris pour prendre en main l'agence parisienne du journal qu'il développe remarquablement. Devenu le beau-frère d'Arthur Huc (1854-1932), directeur de *La Dépêche*, il y assoit sa

¹ Henri Lerner, *La Dépêche. Journal de la Démocratie. Contribution à l'Histoire du Radicalisme en France sous la Troisième République*, Publications de l'Université de Toulouse-Le Mirail, 1978, 2 vol., 1 012 p.

situation. En même temps, il reprend en main le radicalisme audois et fonde en 1903 la fédération radicale de l'Aude. Son ascendant est tel qu'il est élu sénateur de l'Aude en décembre 1913, alors qu'il vit à Paris, qu'il n'a ni posé sa candidature, ni fait campagne. Engagé durant la guerre, il sert comme lieutenant d'état-major. Régulièrement réélu au Sénat, il y fait un travail sérieux de parlementaire assidu. Mais il est clair que son intérêt va moins à sa tâche parlementaire qu'à son activité de journaliste et à l'influence qu'elle lui procure. En 1943, il est assassiné par la Milice.

□ Traditions

Moins que jamais, la vie scientifique n'est pas proprement française, la cité des sciences et des savants est dispersée dans toute l'Europe, rejointe par les États-Unis¹. Les grands lieux de rencontre peuvent être en France, mais ce sont aussi pour les physiciens les « entretiens Solvay », du nom du mécène belge Ernest Solvay (1838-1922). Un scientisme triomphe, état d'esprit de foi optimiste en la science que le savant positiviste doublé d'un ministre radical Marcelin Berthelot (qui meurt en 1907) illustre bien, notamment dans la *Grande Encyclopédie* qu'il patronne. Cet esprit, dirigé contre l'obscurantisme et l'aveuglement des siècles passés, est diffusé et vulgarisé dans de larges milieux de la société française. Les exploits automobiles ou aériens n'y sont pas étrangers, ainsi que les progrès de la chimie dans la vie quotidienne. Le nombre de prix Nobel français non plus : de 1901 à 1913 deux fois en physique et trois fois en chimie, on l'a vu. La science et la technique françaises ne perdent pas pied à la Belle Époque, tant s'en faut.

Mais les travaux de Henri Bergson (1859-1941), sa thèse, *Essai sur les données immédiates de la Conscience* (1888), *Matière et Mémoire* (1896), et surtout *L'Évolution créatrice* (1907), tirant parti de l'interdéterminisme physique, exaltent l'intuition et sont une allègre remise en cause : l'enseignant du Collège de France devient brusquement le maître à penser de toute une élite intellectuelle. La Belle Époque est aussi une protestation contre l'« esprit fin de siècle », un constat de « faillite de la science ».

En histoire règne l'école positiviste. L'histoire s'était taillé la part du lion dans la construction soudaine et républicaine d'un véritable enseignement supérieur. Depuis le milieu du XIXe siècle est apparu une école « méthodique », dite « positiviste ». Elle a eu pour origine et support le développement de l'érudition, qu'illustrent toujours dans les années 1900 la Société de l'Histoire de France, le Comité des Travaux historiques, ainsi que d'innombrables « érudits

¹ Parallèlement, lire J.Portes, « Les États-Unis dans les manuels d'Histoire et de Géographie de la Troisième République (1870-1914) », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, janvier-mars 1981, pp. 195-206.

locaux », laïcs ou clercs. Comme l'a dit Numa Denis Fustel de Coulanges (1830-1889), il y a une vérité « objective » de l'Histoire, « l'histoire ne se fait qu'avec les textes », elle « ne résout pas les questions : elle nous apprend à les examiner ». Fustel a fixé les procédures de l'histoire érudite et mit en garde contre les élans de l'imagination et les emportements de la subjectivité : « L'histoire est une science ; elle n'imagine pas ; elle voit seulement. » **1**

Malgré son vœu d'objectivité, l'histoire méthodique est marquée par le patriotisme. Mais celui-ci n'empêche pas les historiens français de reconnaître la supériorité de l'école historique allemande, notamment dans le domaine de l'érudition, d'où de très nombreux voyages de formation outre-Rhin. Elle est colorée aussi par la démocratie parlementaire, républicaine, « de gauche », inhérente à la IIIe République : sont très répandues, grâce à l'école primaire et à l'enseignement secondaire, l'hostilité à la féodalité, à la monarchie, à l'Église, le patriotisme, le nationalisme, l'humanitarisme, le goût des États-nations, la prudence sociale et le colonialisme. Cela fait beaucoup : l'histoire est une solide instruction civique, et les historiens n'hésitent pas à têt défendre Dreyfus.

Ernest Lavisse et les manuels d'histoire

Le grand nom est celui d'Ernest Lavisse (1842-1922), qui jouit d'une grande autorité dans l'Université, à l'Académie française, au ministère de l'Instruction publique, dans les maisons d'édition, et il détient de nombreuses relations. C'est le « pape » de l'Histoire officielle, sans disciple personnel toutefois : il s'agit d'un « maître » collectif. Il est directeur de l'*Histoire de France*, publiée à un des rares moments d'équilibre de l'histoire du pays et dont la première volée, l'*Histoire de France des origines à la Révolution*, paraît de 1903 à 1911, en IX tomes de 17 volumes, dont un (le premier) de géographie : c'est le célèbre *Tableau de la géographie de la France* de Paul Vidal de La Blache (1845-1918) **2**. La périodisation est articulée selon les règnes, l'œuvre est marquée par le primat du politique et la républicanisation *a posteriori*. C'est une reconstruction systématique de l'Ancien Régime en fonction de l'avènement de la République et des thèmes les plus constitutifs de l'identité

1 Pour l'essentiel Fustel a été professeur d'histoire à la Faculté de Strasbourg, à partir de 1860, puis maître de conférences d'histoire à la rue d'Ulm à partir de 1872, puis professeur d'histoire médiévale à la Sorbonne à partir de 1878. Sa notoriété était devenue grande après la publication de sa *Cité antique* (1864).

2 Réédition et commentaires dans J.-P. Rioux prés., *Tableaux de la France, suivis de Le Tour de la France par deux enfants*, Omnibus, 2007, 810 + 312 p. René Rémond a remarqué que « la même année 1921, est publiée la première étude d'importance sur une élection générale au suffrage universel : le livre de Gaston Génique, *l'Élection de l'Assemblée législative de 1849*, dont le sous-titre énonce en termes explicites l'intention directrice : *Essai d'une répartition géographique des partis en France*. » (dans R. Rémond dir., *Pour une histoire politique*, Seuil, 1988, 403 p., p. 37).

française : insistance sur les frontières, la vocation maritime de la France, les mauvaises finances du royaume et le manque d'unité intérieure.

Des manuels sont très répandus, surtout le *Petit Lavis* (l'« évangile de la République », selon Pierre Nora dans sa contribution de ses *Lieux de mémoire* 1). L'organisation générale est calquée sur celle de l'année scolaire ; les hommes illustres jouent le rôle primordial et certains renforcent l'image du maître dans sa classe ; particularités régionales et inégalités sociales sont estompées. Manichéisme, apologie et triomphalisme du régime républicain – il y a une véritable démonstration de sa supériorité dans une comparaison, un dialogue, avec la monarchie – , éloge constant de la Mère-Patrie dénotent une conception militante de l'éducation.

Conquérante sur le plan intellectuel, l'histoire méthodique est largement codifiée au tournant des deux siècles. Il « ne [faut] croire que ce qui est démontré », d'où l'importance des documents écrits, des « sources », le refus de la « conjecture », l'importance de la critique – externe et interne – des sources, dont il faut se défier « méthodiquement », le règne des références infrapaginales. Le maître-mot est « objectivité », l'historien ne peut être qu'un photographe, un « enregistreur », hostile au point de vue personnel, aux « systèmes ». Mais c'est surtout l'idéologie *a priori* qui est rejetée, car « une certaine philosophie » est admise, idée souvent négligée voire passée sous silence par les adversaires et les moqueurs, qui ne furent pas tous de bonne foi !

En conséquence, on assiste à une véritable division du travail, du « métier d'historien », établissant une « corporation », avec chaires de faculté, collections de documents, revues – dont la *Revue historique*, fondée en 1876 par Gabriel Monod (1844-1912) (2) – et Sociétés savantes. Il y a même une sorte de « bréviaire », publié en 1898, l'*Introduction aux Études historiques* de Langlois et Seignobos, tous deux professeurs à la Sorbonne et membres de l'Institut 3. Il montre la primauté de l'histoire politique, la plus facile à reconstituer, sur

1 P.Nora, « Lavis, instituteur national », dans P.Nora dir., *Les lieux de mémoire*, Gallimard, 1984-1992, 3 tomes en 7 vol., tome I, 1984, pp. 247-290. Contribution reprise de : P.Nora, « Ernest Lavis : son rôle dans la formation du sentiment national », *Revue historique*, juillet 1962, pp. 73-106. Voir aussi A.Gérard, « Philippe Sagnac revu et corrigé par Ernest Lavis : un modèle de censure discrète », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, octobre-décembre 2001, pp. 123-159.

2 En réaction à la *Revue des questions historiques* de 1866, cf. Ch.-O.Carbonell, *Histoire et historiens. Une mutation idéologique des historiens français. 1865-1885*, Privat, 1976, 605 p.

3 Ch.-V.Langlois & Ch.Seignobos, *Introduction aux études historiques*, 1898, réédition, avec une intéressante introduction de Madeleine Reberieux, Kimé, 1992, 284 p. Charles-Victor Langlois (1863-1929) a prononcé en 1901 puis publié en 1902 des « Avertissements aux candidats à l'agrégation d'histoire », qui méritent encore considération et ont été réédités dans *Vingtième Siècle. Revue d'Histoire*, janvier-mars 2000, pp. 125-136. Sur Charles Seignobos (1854-1942) : A.Prost, « Charles Seignobos revisité », *Vingtième Siècle. Revue d'Histoire*, juillet-septembre 1994, pp. 100-118, et Y.Potin & J.-F.Sirinelli dir., *Généralisations historiennes. XIXe-XXIe siècle*, CNRS, 2019, 800 p., *passim*.

l'histoire économique, sociale, culturelle..., et au sein de l'histoire politique la supériorité des textes issus de véritables institutions.

Mais le bilan est contrasté et ne peut être naïvement manichéen : il est clair que les adversaires de l'entre-deux-guerres en ont quelque peu dénaturé les intentions et la pratique pour obtenir une plus facile victoire sur des livres dont ils avaient artificiellement limité la portée. Il était alors commode d'imaginer l'histoire politique comme immobile, sinon recroquevillée. L'histoire politique a été la cible de choix et la première victime de la « nouvelle histoire » : elle aurait été une histoire désuète, platement narrative, descriptive, concentrée sur les « grands personnages », versant dans l'idéalisme car s'imaginant que les volontés personnelles dirigent le cours des choses. Enfin, le renouvellement de l'histoire politique au XXe siècle a eu des précurseurs dans les personnes de Seignobos – un militant dreyfusard qui n'a pas le « fétichisme » du document, qui a montré la diversité des comportements politiques régionaux, et insisté sur le partage droite/gauche –, d'Albert Thibaudet, Georges Weill et André Siegfried.

En géographie règne l'école vidalienne.

« Le prestige de l'Allemagne est tel qu'aucun géographe sérieux ne saurait se dispenser du voyage outre-Rhin. L'étudiant va y parfaire sa formation ; le jeune professeur d'université y cherche des idées pour l'organisation de son enseignement et d'un éventuel *laboratoire*. Plus tard, la fréquentation de maîtres tels que Richtofen, Ratzel ou Penck est une sorte de consécration, de rite d'admission dans la communauté géographique internationale. » (Numa Broc et Claude Digeon 1).

Face au double défi de la « savante Allemagne » et de la naissance d'un véritable enseignement supérieur en France, Paul Vidal de La Blache (1845-1918) a constitué une école géographique nationale, avec des disciples, des « cercles d'affinité » et une épistémologie qui se perfectionne et règne sans conteste à la Belle Époque (Vincent Berdoulay 2). La géographie est une science, elle est explicative et appréhende la totalité des phénomènes terrestres. Des maîtrises de conférences, des chaires de professeurs sont créées à Paris, où la Sorbonne est convertie à la géographie nouvelle, et en province, assez souvent à l'initiative des chambres de commerce. La géographie est une science, elle est explicative et appréhende la totalité des phénomènes terrestres. Ceci s'accompagne d'un soutien – par Vidal lui-même ou par Pierre Foncin (1841-1916) – à l'idée régionaliste, qui prend une grande ampleur au tournant du siècle. L'« esprit géographique » vidalien s'intéresse aux paysages, bien sûr, mais

1 Cl.Digeon (1920-2008), *La crise allemande de la pensée française. 1870-1914*, PUF, 1959, 568 p., réédition, PUF, 1992, 568 p. ; N.Broc (1934-2017), « La Géographie française face à la science allemande (1870-1914) », *Annales de Géographie*, n° 473, janvier-février 1977, pp. 71-94.

2 V.Berdoulay, *La formation de l'école française de géographie (1870-1914)*, C.T.H.S., 1981, 245 p., réédition, coll. « Format », 1995, 253 p., réédition, 2008, 245 p. ; A.-L.Sanguin, *Vidal de La Blache. 1845-1918. Un génie de la Géographie*, Belin, 1993, 384 p.

se soucie également d'anthropologie, d'histoire locale, de statistique, et donne une grande importance à la géomorphologie. La méthode scientifique, objective comme celle des historiens, et insistant sur les liens de causalité, vaut aussi pour la géographie régionale, largement rurale.

L' « esprit géographique » vidalien s'intéresse aux paysages, bien sûr, mais se soucie également d'anthropologie, d'histoire locale, de statistique, et donne une grande importance à la géomorphologie. La méthode scientifique, objective comme celle des historiens, et insistant sur les liens de causalité, vaut aussi pour la géographie régionale, largement rurale et dans laquelle les disciples du maître s'illustrent de part et d'autre de la Grande Guerre : Lucien Gallois (1857-1941), Louis Gallouédec (1864-1937) ¹, Albert Demangeon (1872-1940), Raoul Blanchard (1877-1965), Maximilien Sorre (1880-1962)... Évidemment, ils s'interrogent sur les notions de « région » et de « pays », tant pour la Flandre que pour le « Plateau central » et les Préalpes.

« L'ARGONNE » DE VIDAL DE LA BLACHE, *Tableau...*, pp. 120-121, cité dans P.Nora dir., *Les lieux de mémoire*, Gallimard, 1984-1986, 3 tomes en 4 vol., II, 1, p.577]

« [...] un mélange de silice a rendu l'argile dont [ce pays] est constitué assez résistante pour former, sous le nom de *gaize*, une sorte de banc glaiseux et compact. À l'est, les dômes qui surmontent la petite ville de Clermont ont, par exception, des silhouettes assez vives ; le modelé est en général informe. Les versants, boisés comme les sommets, s'élèvent d'un jet. Les eaux ont isolé ce pâtre d'argile, en ont pétri les contours, mais n'ont pas réussi à en entamer l'intérieur. Rares sont les brèches qui le traversent. Le défilé des Islettes coupe un long couloir, qu'aucune autre ouverture, pendant cinq lieues, ne dégage. On y chemine entre un double rideau de forêts sur des sentiers gluants et blanchâtres. Des maisons en torchis et poutres croisées, dont les toits en forte saillie ne sont que trop justifiés par le ciel pluvieux, font penser aux *loges* qu'élevaient les « compagnons des bois » : charbonniers, tourneurs, forgerons, briquetiers, potiers. On s'imagine volontiers ces figures hirsutes à physionomies un peu narquoises, un peu étranges, telles que Lenain, dans *La Forge*, les représente, si différents de ses paysans. Il y avait en effet entre ces hôtes de l'Argonne et les paysans voisins une vieille antipathie nourrie de méfiance. Encore aujourd'hui l'habitant de l'Argonne a conservé l'humeur vagabonde, errante : il circule, émigre en été, exerce des métiers roulants, va louer ses bras au-dehors. »

¹ G.Joumas, *Gallouédec, 1864-1937, géographe de la IIIe République*, Orléans, Paradigme, 2006, 446 p.

□ Traditions littéraires

La poésie a énormément de prestige au tournant des deux siècles. Il est habituel que le futur homme de lettres commence par produire un recueil de poèmes : ce fut le cas de Jules Romains ¹ en 1904, de Georges Duhamel (1884-1966) en 1907, de François Mauriac (1885-1970), Jean Cocteau (1889-1963) et Francis Carco ² en 1910. Le titre de « prince des poètes » a tout son éclat et les « manifestations poétiques » (banquets, soirées, conférences...) sont nombreuses.

Juste avant de mourir à l'orée de la Belle Époque, Charles Leconte de Lisle (1818-1894) a assisté au triomphe du symbolisme qu'il avait en vain combattu, mais son œuvre domine alors de manière olympienne une sorte d'école parnassienne dont il avait été le maître. Constituée dans la seconde décennie du Second Empire, elle avait cultivé l'esthétique de l'art pour l'art, aimé la perfection formelle et impersonnelle, une poésie sereine éternisant les grandes émotions humaines aux yeux d'artistes composant plus un groupe informel qu'une école. Ils avaient voulu tout à la fois exalter l'impersonnalité – sans impassibilité, disent-ils depuis 40 ans –, la beauté – de manière mystique et élitiste –, et révéler des sentiments profonds.

Ami et disciple fidèle de Leconte, José-Maria de Heredia (1842-1905) est devenu très officiel. Son dernier grand recueil de sonnets, *Les Trophées*, est de 1893, et il meurt en 1905. Il avait défini le Parnasse par la formule « Le poète est d'autant plus vraiment et largement humain qu'il est plus impersonnel ». Sully Prudhomme – qui meurt deux ans après Heredia et est beaucoup plus lu que celui-ci – a été moins impersonnel, avec une poésie qui exalte le devoir, la patrie, la vertu, sa poésie didactique de la science appartenant aux débuts de la Troisième République. François Coppée (1842-1908), président de la Ligue de la Patrie française, disparaît en 1908 ; ses poésies réalistes, intimistes et pittoresques sont fort goûtées.

Les quinze dernières années du XIXe siècle ont vu le triomphe d'une école littéraire symboliste qui a couronné un large courant poétique typique de la seconde moitié du siècle, reposant sur le sens du mystère, l'utilisation de la musique verbale, de la suggestion et du symbole. Les recherches ont porté sur le « vers libre », de longueur et métrique nouvelles, sur la substitution de l'assonance à la rime : c'est la « respiration de l'esprit » dont parlera Claudel. Après la réaction conservatrice de l'école « romane », dans laquelle on trouve

¹ Pseudonyme de Louis Farigoule, 1885-1972. Voir le chapitre premier de l'ouvrage de Jean-Louis Loubet del Bayle, *L'illusion politique au XXe siècle*, Economica, 1999, 369 p.

² Pseudonyme de Francis Carcopino-Tusoli, 1886-1958.

Maurras et Jean Moréas **1**, ce courant n'est plus maudit et un « néosymbolisme » triomphe.

Sacré « prince des poètes » à la mort de Leconte de Lisle, Verlaine est mort en 1896 ; Rimbaud a cessé d'écrire en 1875 et il est mort en 1891. Mallarmé est resté à l'écart de l'école et a progressé sur la voie de l'hermétisme ; il réunit en 1897 sous le titre de *Divagations* diverses réflexions sur la nature de la poésie et meurt l'année suivante. Parmi les symbolistes qui appartiennent à la vraie Belle Époque, il faut citer Albert Samain (1858-1900), apôtre des « paysages d'âmes » peu tenté par l'hermétisme, le Belge Maurice Maeterlinck (1862-1949), qui représente alors le théâtre symboliste (*L'Oiseau bleu*, 1909) et reçoit le Prix Nobel en 1911, ainsi que Germain Nouveau (1851-1920) et Saint-Pol-Roux (-le-Magnifique ! *alias* Paul-Pierre Roux, 1861-1940), un des derniers poètes-mages, précurseur du surréalisme, et qui incarne le baroque du symbolisme.

Hors de la sphère poétique et de ses cénacles désormais reconnus, naturalisme et surtout réalisme sont des genres bien établis : Flaubert est mort en 1880. Réunis autrefois à Médan, les disciples de Zola ont depuis longtemps proclamé leur volonté d'appliquer la méthode des sciences expérimentales à l'étude des réalités humaines et sociales ; ils se sont d'ailleurs bien avant l'époque de l'affaire Dreyfus éloignés de la doctrine naturaliste de Zola, influencée par Claude Bernard et Taine, subordonnant la psychologie à la physiologie, et ont obtenu leur indépendance. Zola **2** a terminé en 1893 – l'année de la mort de Maupassant – les *Rougon-Macquart*, il a publié de 1894 à 1897 les *Trois Villes* ; à son retour d'exil il entame les *Quatre Évangiles*, mais sa mort accidentelle en 1902 rend posthume la publication de *Vérité* et laisse inachevé *Justice*.

L'œuvre des Goncourt sert aussi de référence (Edmond meurt en 1896), Alphonse Daudet accueille à la veille de sa mort (1897) les jeunes écrivains, et en s'attachant au réalisme des décors et à la vérité de l'interprétation, le « théâtre libre », fondé par Antoine a assuré le triomphe éphémère (1887-1896) du drame naturaliste, avec aussi les pièces sociales d'Octave Mirbeau (*Les Affaires sont les affaires*, 1903) **3** et *Poil de Carotte* de Jules Renard (1864-1910) **4** porté à la scène (1900, l'ensemble des nouvelles était de 1894). Charles-Louis Philippe

1 Pseudonyme de Ioannis Papadiamantopoulos, 1856-1910.

2 Revoir sa biographie dans la Ière partie.

3 Cf. P.Michel, « Mirbeau, le prolétaire des lettres », dans *La Belle Époque des revues, 1880-1914*, IMEC, 2002, 436 p., pp. 85-92. Octave Mirbeau : 1848-1917. Voir C.Granier, *Les briseurs de formules. Les écrivains anarchistes en France à la fin du XIXe siècle*, Cœuvres-et-Valsery, Ressouvenances, 2008, 470 p., G.Leroy & J.Bertrand-Sabiani, *La vie littéraire à la Belle Époque*, PUF, 1998, 383 p., p. 67 pour son indice de notoriété sociale, et Sylvie Ducas, *La littérature à quel(s) prix ? Histoire des prix littéraires*, La Découverte, 2013, 245 p., pp. 147-151.

4 Voir G.Leroy & J.Bertrand-Sabiani, *La vie littéraire à la Belle Époque*, PUF, 1998, 383 p., p. 67 pour son indice de notoriété sociale.

(1874-1909) écrit des récits réalistes, nourris de souvenirs autobiographiques (*Bubu de Montparnasse*, 1901 ; *Le Père Perdrrix*, 1902), Jules Renard publie son *Journal*, Joris-Karl Huysmans (1848-1907) s'est converti au mysticisme chrétien (*L'Oblat*, *Les Foules de Lourdes*). Il met sur la voie d'un autre type de romans.

Deux romanciers (les romans se taillent la part du lion dans la littérature générale) sont inclassables, France et Loti. L'affaire Dreyfus marque un tournant décisif dans la carrière d'Anatole France **1** : il se mêle de plus en plus aux luttes politiques, prêtant son appui aux socialistes, et rendant la satire antireligieuse et antiprovinciale plus âpre dans les derniers volumes de *l'Histoire contemporaine* qui a commencé à paraître en 1897 : *L'Anneau d'améthyste*, et *Monsieur Bergeret à Paris*. Les aspirations sociales deviennent manifestes dans *Crainquebille* et *Sur la Pierre blanche*. *L'Île des Pingouins* est une féroce satire anticolonialiste ; *Les Dieux ont soif* évoque la Terreur et montre l'auteur partagé entre son idéal de pureté républicaine et son horreur du fanatisme. Les doutes personnels et désabusés n'iront qu'en s'amplifiant après la Grande Guerre. L'œuvre de Pierre Loti **2** est celle d'un grand romancier exotique, qui enchante les Français et leur procure ses horizons élargis d'ancien officier de marine, surtout à la Belle Époque avec une Turquie très sensuelle (*Les Désenchantées*), mais l'œuvre concerne aussi l'Égypte et Angkor, et le Pays basque où Julien Viaud (le vrai nom de Loti) se retirera à la fin de sa vie (*Ramuntcho*).

Il y a une poésie féminine, qui surprend quelque peu les contemporains, mais elle est bien diverse, en dehors de l'inspiration romantique commune : Lucie Delarue-Mardrus (1874-1945), Renée Vivien (1877-1909) et Anna de Noailles, née princesse Brocovan (1876-1933), à laquelle on songea pour l'Académie française. Les premiers écrits (en prose) de Sidonie Gabrielle Colette (1873-1954), qui a monté les degrés de l'école républicaine, qui est parvenue à la maturité intellectuelle dans les années 1890, à la charnière entre le Symbolisme et la littérature décadente, sont des années 1900-1905 : c'est la série des *Claudine* **3**. La première nouvelle de Colette s'intitule *Claudine à l'école* (1900), la seconde est,

1 François Anatole Thibault, 1844-1924.

2 Julien Viaud, 1850-1923.

3 H.Lottman, *Colette*, trad. fr., Fayard, 1990, 496 p. ; Patricia A. Tilburg, *Colette's Republic. Work, Gender, and Popular Culture in France, 1870-1914*, New York and Oxford, Berghahn Books, 2010, 231 p., compte rendu par mes soins dans *Francia-Recensio* 2012/3 19./20. Jahrhundert – Histoire contemporaine. Patricia Tilburg a brassé de nombreuses sources, archives directes et archives provoquées, rencontré de nombreuses personnes, pratiqué des centres d'étude spécialisés (Centre d'étude Colette de l'Yonne, Musée Colette, par exemple) et lu les *Cahiers Colette* ainsi que de nombreux livres, ne se contentant guère des éditions américaines disponibles au College du New Jersey. Les notes de fin de chapitre sont très copieuses et la bibliographie est copieusement nourrie. Publiés plus récemment : D.Bona, *Colette et les siennes. Biographie*, Grasset, 2017, 426 p., G.Bonal et F.Maget, *Colette*, Cahier de l'Herne, 2023, 256 p., *Colette. Le tourbillon de la vie*, hors-série du *Monde*, 2023, 124 p.

en 1901, *Claudine à Paris* ; Colette pratiquera avec bonheur les arts du spectacle à la Belle Époque, mime et pantomime, music-hall, le corps vêtu ou non.

Un théâtre idéaliste, antinaturaliste, voit Paul Claudel (1868-1955) prendre la première place : converti au catholicisme en 1886, il conçoit son œuvre comme un témoignage spirituel et engagé. Après *Partage de Midi* (1906), il donne *L'Annonce faite à Marie* et *L'Otage*. Un théâtre à thèse défend la famille (Paul Hervieu : *La Course au flambeau* et *Le Dédale*) ou attaque, en tant que théâtre d'idées, les inégalités sociales et le monde judiciaire, ainsi chez Eugène Brieux **1** : *Les Bienfaiteurs* et *La Robe rouge* en 1897 et 1900. Mais le théâtre classique de la Belle Époque, c'est aussi celui d'Edmond Rostand **2** (*Cyrano de Bergerac*, 1897, *L'Aiglon*, 1900, *Chantecler*, 1910), membre de l'Académie française, qui donne une nouvelle jeunesse à la manière romantique, le théâtre comique de Tristan Bernard **3** (*L'Anglais tel qu'on le parle*, 1899, etc.) et de Georges Courteline (*Monsieur Badin*, 1897, *Le Gendarme est sans pitié*, 1899, année qui voit aussi *Le Commissaire est bon enfant*), ainsi que le théâtre de boulevard (Abel Hermant, par exemple), le vaudeville et la comédie légère **4**. La pièce *Cyrano de Bergerac* sera jouée trois mille fois, à Paris et en province, jusqu'en 1913 ! *L'Aiglon* nourrit tous les rêves de gloire romantique et chante les louanges de Napoléon Ier et du Premier Empire à une époque où le bonapartisme politique a disparu, remplacé par le nationalisme, mais où les *Mémoires*... du général baron Marcellin de Marbot (1782-1854), publiées après sa mort, en 1891 chez Plon en trois volumes, connaissent un immense succès, provoquant de très fréquentes rééditions. Georges Feydeau (1862-1921) **5** fait rire les Français de la Belle Époque (et de l'après-guerre), avec *Occupe-toi d'Amélie*, *Mais ne te promène donc pas toute nue*, et d'autres succès. Robert de Flers (1872-1927) et Gaston Arman de Caillavet (1869-1915) **6** ont inauguré avec le nouveau siècle une féconde collaboration, ils pétrissent leur œuvre avec des potins parisiens, mais l'Académie française s'aggrave le premier, qui l'avait pourtant bien raillée. Le théâtre psychologique et de sentiments a toujours des auteurs : Henry Bataille (1872-1922) et Georges de

1 1858-1932.

2 1868-1918. Voir G.Leroy & J.Bertrand-Sabiani, *La vie littéraire à la Belle Époque*, PUF, 1998, 383 p., p. 67 pour son indice de notoriété sociale.

3 1866-1947. Voir G.Leroy & J.Bertrand-Sabiani, *La vie littéraire à la Belle Époque*, PUF, 1998, 383 p., p. 66 pour son indice de notoriété sociale.

4 Cf. D.Saillard, « Le théâtre de boulevard à la Belle Époque en France et en Italie », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, janvier-mars 2007, pp. 15-26.

5 Il avait épousé Marie-Anne Carolus-Duran, fille du peintre. Voir G.Leroy & J.Bertrand-Sabiani, *La vie littéraire à la Belle Époque*, PUF, 1998, 383 p., p. 67 pour son indice de notoriété sociale.

6 Voir G.Leroy & J.Bertrand-Sabiani, *La vie littéraire à la Belle Époque*, PUF, 1998, 383 p., pp. 66 -67 pour leurs indices de notoriété sociale. Le comte de Flers était marquis de la Motte-Ango.

Porto-Riche (1849-1930) **1**, qui semble avoir voulu adapter l'héritage du théâtre classique français à la société « bourgeoise » du temps.

Il faut aussi adapter les salles de théâtre aux règles de sécurité modernes ! L'incendie du Théâtre de l'Opéra-comique (la salle Favart, un théâtre qui avait déjà brûlé en 1838), le 25 mai 1887, fait 84 morts. On est six ans après l'incendie du grand magasin du Printemps, qui n'avait fait qu'un mort (un pompier). Les pouvoirs publics s'émeuvent et imposent des mesures de sécurité dans toutes les salles de spectacle : sorties de secours, rideaux de fer, élargissement des portes et couloirs, éclairage à l'électricité... **2**

□ Littérature populaire et livres pour la jeunesse

Quoiqu'une bonne partie de la littérature présentée ci-dessus soit lue dans les classes pauvres mais instruites – il faut se garder des séparations trop tranchées et ne pas oublier que l'analphabétisme ne concerne que moins que 4 % (2,8 % selon certaines sources) des conscrits à la veille de la guerre – il existe dans les années 1900, comme naguère, une littérature populaire **3**. Elle s'intègre désormais dans une véritable culture de masse **4**, notamment par le vecteur des collections dites explicitement « populaires » par quelques grands éditeurs, Tallandier **5**, Arthème Fayard, Flammarion **6**... Elle est constituée de genres variés : roman d'aventures, roman d'épouvante, roman-feuilleton, roman de cape et d'épée de Michel Zévaco (1860-1918), histoire policière et criminelle. Elle est alimentée par un très grand nombre de titres anciens encore réédités et par de nouveaux auteurs qui rejoignent Paul de Kock (1793-1871), Eugène Sue (1804-1857), Paul Féval (1816-1887) **7**, Xavier de Montépin (1823-1902) et Pierre Alexis de Ponson du Terrail (1829-1871). On doit citer Maurice Leblanc (1864-1941) et

1 G.Leroy & J.Bertrand-Sabiani, *La vie littéraire à la Belle Époque*, PUF, 1998, 383 p., pp. 66-67 pour leurs indices de notoriété sociale.

2 L'Opéra Comique et le Printemps connaîtront d'autres sinistres...

3 Une réflexion méthodologique dans tout le chapitre IV de G.Leroy & J.Bertrand-Sabiani, *La vie littéraire à la Belle Époque*, PUF, 1998, 383 p. Sur la culture populaire, le classique incontournable est le livre d'A.-M.Thiesse, *Le Roman du Quotidien, Lecteurs et lectures populaires à la Belle Époque*, Le Chemin vert, 1984, 272 p., réédition, Seuil, coll. « Points », 2000, 286 p.

4 Cf. D.Kalifa, « Au rythme de la culture de masse », dans *Paris 1900. La ville spectacle*, catalogue de l'exposition du Petit Palais en 2014, 415 p., pp. 27-31, D.Kalifa, *La culture de masse en France*, tome I, 1860-1930, La Découverte, 2001, collection « Repères », 123 p., et la contribution de J.-Y.Mollier, pp. 72-115 de J.-P.Rioux & J.-Fr.Sirinelli dir., *La culture de masse en France de la Belle Époque à aujourd'hui*, Fayard, 2002, 461 p.

5 Ouvrage fondamental : M.Letourneux & J.-Y.Mollier, *La Librairie Tallandier. Histoire d'une grande maison d'édition populaire (1870-2000)*, Nouveau Monde éditions, 2011, 624 p., compte rendu par mes soins dans *Historiens & Géographes*, mai 2012, p. 309.

6 É.Parinet, *La Librairie Flammarion. 1875-1914*, IMEC, 1992, 406 p.

7 Notice dans D.Compère dir., *Dictionnaire du roman populaire francophone*, Nouveau Monde, 2007, 490 p., pp. 169-170.

son Arsène Lupin **1**, Gaston Leroux (1868-1927) et ses Rouletabille et Chéri-Bibi **2**, ainsi que le tandem Marcel Allain (1885-1969) / Pierre Souvestre (1874-1914), qui écrivent alternativement un chapitre sur deux (résultat : une dizaine de jours pour un livre !) et dont le héros, Fantômas, est le seul qui ne fasse pas triompher le bien sur le mal **3**. Sortent aussi à un rythme rapide les romans de Delly, pseudonyme d'un frère et une sœur, Jeanne Marie et Frédéric Petitjean de La Rosière **4** : *L'Exilée* (1908), *Esclave ou Reine* (1910), *La Lune d'or* et *Entre deux âmes* (1913). Guy Chantepleure **5** sort à la Belle Époque un ou deux livres par an. Des auteurs sont moins prolifiques, comme Eugène Le Roy (1836-1907), qui connaît un énorme succès avec *Jacquou le Croquant*, publié en 1897, dix ans avant la mort de l'auteur. *La Vie d'un simple* a en 1904 révélé Émile Guillaumin (1873-1951), écrivain-paysan autodidacte d'Ygrande, dans l'Allier ; Jehan-Rictus **6** illustre la poésie populiste (*Soliloques du pauvre*, 1895-1903), *Marie-Claire* (1910) est l'autobiographie de la couturière Marguerite Audoux (1863-1937) **7**.

Il existe à la Belle Époque une riche littérature pour enfants, qui elle aussi se nourrit d'ouvrages réédités (ceux de la comtesse de Ségur, née Rostopchine et morte en 1874, bien avant l'alliance franco-russe), d'aventures coloniales, nous l'avons dit, et de la caricature antérieure à la bande dessinée : grand est le succès – mais est-il limité aux enfants ? – des personnages de Christophe **8**, dans *La Famille Fenouillard*, *Le Savant Cosinus*, *Les Facéties du Sapeur Camember*, dont l'histoire commence en 1889 avec l'Exposition universelle et se continue à la Belle Époque.

1 Cf. D.Kalifa, *L'encre et le sang. Récits de crimes et société à la Belle Époque*, Fayard, 1995, 351 p., pp. 219-222. Notice dans D.Compère dir., *Dictionnaire du roman populaire francophone*, Nouveau Monde, 2007, 490 p., pp. 246-247.

2 Mais aussi le complexe *La double vie de Théophraste Longuet* (1903). *Le Mystère de la chambre jaune* est de 1908, *Le Parfum de la dame en noir* de l'année suivante. Chéri-Bibi de Gaston Leroux est lancé en 1913 à grand renfort de publicité (coût de 120 000 francs ?). Cf. M.Martin, *Médias et journalistes de la République*, Odile Jacob, 1997, 494 p., p. 67. Notices sur Chéri-Bibi et sur Leroux dans D.Compère dir., *Dictionnaire du roman populaire francophone*, Nouveau Monde, 2007, 490 p., pp. 87-88 et 253-254.

3 Pour tous ces auteurs et ces livres, voir D.Kalifa, *L'encre et le sang. Récits de crimes et société à la Belle Époque*, Fayard, 1995, 351 p., *passim*. Allain utilisait un dictaphone et des dactylographes. Notices dans D.Compère dir., *Dictionnaire du roman populaire francophone*, Nouveau Monde, 2007, 490 p., pp. 18-19 et .

4 Respectivement 1875-1947 et 1876-1949. Notice dans D.Compère dir., *Dictionnaire du roman populaire francophone*, Nouveau Monde, 2007, 490 p., pp. 119-121.

5 Pseudonyme de Jeanne-Caroline Violet, épouse Dussap (1870-1951).

6 Pseudonyme de Gabriel Randon, 1867-1933. Voir D.Kalifa, *L'encre et le sang. Récits de crimes et société à la Belle Époque*, Fayard, 1995, 351 p., p. 172, Michel Ragon, *Histoire de la littérature prolétarienne de langue française. Littérature ouvrière, littérature paysanne, littérature d'expression populaire*, Albin Michel, 1974, 330 p., *passim*, plusieurs rééditions, dont 1986 et 2005, et surtout la biographie écrite par Philippe Oriol, *Jehan-Rictus. La vraie vie du poète*, Éditions universitaires de Dijon, 2015, 389 p.

7 Bibliographie : B.-M.Garreau, *Marguerite Audoux. La couturière des lettres*, Tallandier, 1991, 284 p. et *Le Terroir de Marguerite Audoux*, L'Harmattan, 2005, 181 p. ; A.-M.Thiesse, *Écrire la France. Le mouvement littéraire régionaliste de langue française entre la Belle Époque et la Libération*, PUF, 1991, 314 p., *passim*.

8 Pseudonyme de Georges Colomb, 1856-1945.

Jules Verne (1828-1905) — mais est-ce un écrivain pour enfants et adolescents et *Une Lecture politique* (titre de l'historien Jean Chesneaux **1**) n'en est-elle pas possible ? — publie ses derniers romans. En outre, l'éditeur Louis-Jules Hetzel (1847-1930) **2** utilise au-delà de la mort de Jules Verne la confortable avance que possédait l'auteur sur son contrat. Notamment pour les étrennes, les titres des *Voyages extraordinaires. Mondes connus et inconnus* sont fort attendus et ils entament désormais immédiatement une carrière européenne.

Paul d'Ivoi (1856-1915) connaît un immense succès avec ses intrigues à rebondissements multiples, qui, marquées par le dépaysement et le souci didactique, exaltent le « génie français » contre les perversions et les ridicules des autres « races » et peuples. Les 21 titres de ses *Voyages Excentriques* racontent les aventures de Lavarède (*Les Cinq Sous...*) et du sergent Simplet ; dans les premières le héros, pour gagner l'héritage de la fortune de son cousin, boucle un tour du monde en 365 jours, sans dépenser plus de cinq sous, voyageant tour à tour dans une caisse, à pied, dans un cercueil, en ballon dirigeable, sur un radeau, en bateau, en train et à vélo !

La Belle Époque est marquée par une formidable et spectaculaire envolée de toutes les formes de récits de crimes, pour lesquels se développe une mythologie particulièrement flamboyante. À l'aube du XXe siècle, le crime hante les consciences en France, et l'on assiste, dans la surenchère de campagnes de presse tonitruantes, à l'émergence d'une véritable psychose d'insécurité. Faits divers sanglants lourdement mis en scène par des journaux aux aguets, prolifération d'une littérature populaire qui — roman policier en tête — projette le crime au cœur de son dispositif narratif, naissance du cinéma criminel, polémiques savantes d'une anthropologie criminelle alors à son apogée, le crime s'étale et enflamme les imaginations. D'abord pour une thèse nouvelle régime dirigée par Michelle Perrot **3**, Dominique Kalifa a étudié la forme et le sens des divers « récits de crimes », appréhendé les représentations qu'ils véhiculent, l'imaginaire social qu'ils modèlent et les systèmes d'appréciation qu'ils génèrent. À partir de l'analyse des diverses configurations discursives qui fixent les représentations du fait criminel, il s'est proposé de montrer dans un livre publié en 1995 (**4**) comment se mettent en place, dans les années 1900, les fondements

1 1922-2007. *Une lecture politique de Jules Verne*, Maspero, 1971, 195 p., réédition, *Jules Verne. Une lecture politique*, 1982, 201 p., réédition sous le titre *Jules Verne, un regard sur le monde*, Bayard, 2001, 298 p.

2 A.Parménie & C.Bonnier de La Chapelle, *Histoire d'un éditeur et de ses auteurs. P.-J.Hetzel (Stahl)*, Albin Michel, 1953, 684 p., réédition, 1986, 680 p.

3 *Récits de crimes et insécurité dans la France de la Belle Époque*, prolongement d'un mémoire de DEA, *Les représentations du crime en France à la Belle Époque*.

4 D.Kalifa, *L'encre et le sang. Récits de crimes et société à la Belle Époque*, Fayard, 1995, 351 p.

d'un discours de l'insécurité, ainsi que les pratiques sociales et politiques qu'il engendre.

Les faits divers à la Belle Époque

Depuis les débuts de la Troisième République les faits divers, leur lecture et leur transmission, ont évolué : rôle grandissant de l'opinion, de la foule justicière et dotée de préjugés, favorables ou défavorables, goût pour les héros violents, des anarchistes à l'« anarchiste de Dieu » Joseph Vacher, « l'éventreur du Sud-Est », « le tueur de bergers », exécuté à la Saint-Sylvestre 1898 (1), goût pour le crime passionnel et tout particulièrement quand il est commis par une femme (célèbres sont les « vitrioleuses » 2, surtout quand elles opèrent le jour du mariage de l'ancien fiancé avec une rivale), et attention portée à l'enfance martyre (cf. la loi du 19 avril 1898), tout à fait typique de la Belle Époque, pour le pire et le meilleur car les lecteurs sont invités à se repaître d'incestes, de sadisme, de violences sexuelles, de brutes avinées et de vieillards salaces, mais la gauche se soucie sincèrement des droits de l'enfant 3.

La science s'est mise au service du maintien de l'ordre et de la lutte contre la violence : après la phrénologie des disciples de Franz Joseph Gall (1758-1828), la théorie du « criminel né » de Cesare Lombroso (1835-1909) a beaucoup d'écho en France à cause de la traduction en français (1887) de son *Homme criminel*, mais elle se heurte violemment dès 1889 à l'explication sociologique des crimes par Alexandre Lacassagne (1843-1924), qui fonde une véritable « école de Lyon » contre l'« école italienne ». Le criminologue Alphonse Bertillon (1853-1914), le cadet des frères Bertillon, fonde l'anthropométrie judiciaire, surnommée le « système Bertillon » ou « bertillonage », système d'indentification basé sur quatorze mesures, mais cet antisémite assumé et obstiné ne voudra jamais reconnaître ses erreurs notoires et scandaleuses commises lors de l'affaire Dreyfus ni admettre le succès de la dactyloscopie, c'est-à-dire l'utilisation des empreintes digitales 4.

1 Cf. Fr. Chauvaud, *De Pierre Rivière à Landru. La violence apprivoisée au XIXe siècle*, Brepols, 1991, collection « Violence et Société », 271 p., pp. 244 & suiv. Toute l'affaire est relatée par Lacassagne dans *Vacher l'éventreur et les crimes sadiques*, Masson, 1899, 314 p.

2 Un ouvrage récent : K.Salomé, *Vitriol. Les agressions à l'acide, du XIXe siècle à nos jours*, Champ Vallon, 2020, 288 p.

3 Trois ouvrages récents : F.Giuliani, *Les Liaisons interdites. Histoire de l'inceste au XIXe siècle*, Publications de la Sorbonne, 2014, 477 p., A.-C.Ambroise-Rendu, *Histoire de la pédophilie. XIXe-XXIe siècle*, Fayard, 2014, 352 p., J.Labbé, *La Maltraitance des enfants en Occident. Une histoire d'hier et d'aujourd'hui*, Presses de l'Université Laval, 2018, 522 p.

4 Pour aller plus loin : Fr. Chauvaud, *De Pierre Rivière à Landru. La violence apprivoisée au XIXe siècle*, Brepols, 1991, collection « Violence et Société », 271 p., pp. 183 & suiv., et A.-Cl.Ambroise-Rendu, *Peurs*

Autre découverte, celle de l'adolescence **1**, d'autant que les jeunes délinquants sont nombreux ou davantage mis en lumière depuis Jean-Baptiste Troppmann, le « monstre de Pantin » (20 ans à peine) en 1869, et qu'ils opèrent en bandes. Les « apaches » volent, surinent et exploitent les « filles » qui sont leurs « gagneuses », et ces délinquants tous dotés de surnoms explicites sont très jeunes, comme Éléonor Salingue (*sic*), le chef de la « bande de Nanterre » en 1910. André Soudy, le plus jeune de la « bande à Bonnot », a 21 ans quand il est guillotiné, beaucoup de proxénètes de la Belle Époque sont très jeunes, et Casque d'Or, Amélie Hélie, a 24 ans lors du procès de Manda (Joseph Pleigneur, deux ans de plus qu'elle) en 1902.

Qu'est l'insécurité à la Belle Époque ? Celle que font régner les « rôdeurs de barrières », les « voyous de la nuit », les « escarpes », les « chevaliers du brouillard », celle des lieux réputés dangereux, comme la portion de la Route de la Révolte qui est sur la commune de Levallois-Perret, dénoncée comme sinistre par Paul Léautaud (1872-1956) en 1909. **2**

Le roman policier s'impose progressivement comme le lieu privilégié de la représentation de la délinquance et du crime. Ce type de roman est soutenu par l'essor d'une presse à grand tirage qui distille de l'inquiétude et des frissons à la chaîne. Les flots d'encre sont soutenus également par les transformations de la peur sociale, qui dissocie de plus en plus l'ouvrier – qu'on cherche à responsabiliser – de groupes à risque, jugés irrécupérables. Trois axes de recherche ont été retenus par Dominique Kalifa **3**. Le premier consiste à analyser les formes du consensus normatif qui fait du crime le fléau majeur de cette époque : à l'éloge du bon ouvrier, honnête et vertueux, correspond l'invention de l'Apache. Le deuxième examine comment ces récits et les obsessions qu'ils engendrent inaugurent un discours de l'insécurité et analyse le fonctionnement de celui-ci. Enfin, il s'agit de comprendre comment cet imaginaire et ses stéréotypes pèsent sur le jeu politique et déterminent comportements, pratiques et stratégies nouvelles. D'où trois parties dans ce livre, rédigé avec un

privées, angoisses publiques, un siècle de violences en France, Larousse, 2001, coll. « 20/21, d'un siècle à l'autre », 192 p., compte rendu par mes soins dans *Historiens & Géographes*, septembre-octobre 2001, p. 523.

1 Cf. Pierre Mendousse, *L'Âme de l'adolescent*, Alcan, 1909, 316 p., plusieurs rééditions dont PUF, 1953, 264 p. Il y aura après-guerre *L'Âme de l'adolescente*, toujours chez Alcan, 1928, 328 p., très librement en avance pour son époque, plusieurs rééditions dont PUF, 1955, 277 p.

2 Anne-Claude Ambroise-Rendu, *Peurs privées, angoisses publiques, un siècle de violences en France*, Larousse, 2001, coll. « 20/21, d'un siècle à l'autre », 192 p., complété et corrigé (plusieurs erreurs...). Il faut lire ses autres livres : *Petits récits des désordres ordinaires. Les faits divers dans la presse française des débuts de la IIIe République à la Grande Guerre*, Seli Arslan, 2004, 332 p. ; *Crimes et délits. Une histoire de la violence de la Belle Époque à nos jours*, Nouveau Monde Éditions, 2006, 383 p.

3 D.Kalifa, *L'encre et le sang. Récits de crimes et société à la Belle Époque*, Fayard, 1995, 351 p.

vocabulaire plus accessible que la thèse elle-même, mais toujours pourvu d'abondantes et intéressantes notes : la « fabrique du crime » (où l'analyse par l'auteur du rôle particulièrement important et populaire de l'enquête est capitale), l'imaginaire (lieux, mobiles, arme, auteur, etc.) et les « lectures du crime ». Crime, culture et société : voici une problématique globale qui ne peut qu'intéresser le lecteur, même s'il n'est pas un fin connaisseur de Chéri-Bibi et de Bonnot.

À cette littérature populaire il faudrait ajouter les guides touristiques, plutôt bourgeois, les manuels pratiques, de cuisine par exemple, et les manuels de savoir-vivre et de « chic », voire de « chien », dont le plus gros succès est l'ouvrage de la baronne Staffe **1**, les *Usages du monde. Règles du savoir-vivre dans la société moderne*. Mais la Belle Époque, c'est aussi tout une chanson populaire, évoquée à plusieurs reprises et riche de chants revendicatifs. *L'Internationale*, poème d'Eugène Pottier (1816-1887) mis en musique par Pierre Degeyter (1848-1932), commence – seulement – à être le principal d'entre eux et il entame un véritable tour du monde **2**. Il y a aussi les nombreux chants du 1er Mai et des chansonnettes faciles et amusantes, ou des complaintes, apprises dans la rue et grâce à la vente pour quelques sous de leur texte. Le lieu d'expression est aussi le cabaret, qui dans la formule du « caf'conc' » associe spectacle (acrobates, danse, etc.) et consommation : c'est la grande époque de Montmartre (le « Chat noir », le « Moulin rouge »...), des chansonniers : le Beauceron Gaston Couté (1880-1911), fils de meunier, contestataire et résolument antimilitariste **3**, Montéhus, dont on a déjà vu le salut au 17e, mais qui sera patriote pendant la Grande Guerre avant de revenir au pacifisme (cf. *La Butte rouge*), Eugénie Buffet (1866-1934), Harry Fragson **4**, Aristide Bruant (1851-1925), immortalisé par l'affiche à l'écharpe rouge de Toulouse-Lautrec (1864-1901), qui se présente aux élections législatives de 1898 sous l'étiquette nationaliste à Belleville, mais qui l'année suivante écrit la très prolétarienne et révolutionnaire *Chanson des canuts* de Lyon **5**. Les airs à la

1 Pseudonyme de Blanche Soyer, 1843-1911. Elle a publié, de 1889 à la fin de sa vie, de très nombreux autres livres.

2 Michel Ragon, *Histoire de la littérature prolétarienne de langue française. Littérature ouvrière, littérature paysanne, littérature d'expression populaire*, Albin Michel, 1974, 330 p., plusieurs rééditions, dont 1986 et 2005, *passim*.

3 Michel Ragon, *Histoire de la littérature prolétarienne de langue française. Littérature ouvrière, littérature paysanne, littérature d'expression populaire*, Albin Michel, 1974, 330 p., pp. 141-145, plusieurs rééditions, dont 1986 et 2005.

4 Pseudonyme de Léon Pot, 1869-1913. Surnom : « le chanteur de l'Entente cordiale ».

5 Michel Ragon, *Histoire de la littérature prolétarienne de langue française. Littérature ouvrière, littérature paysanne, littérature d'expression populaire*, Albin Michel, 1974, 330 p., pp. 137-140, plusieurs rééditions, dont 1986 et 2005.

mode sont *Le Fiacre* d'Yvette Guilbert **1**, *Les Petits Pois* de Dranem **2**, les chansons de Félix Mayol (1872-1941). La chanson est popularisée par de nombreux artistes de rue, la vente des musiques et des textes à très bas prix, les cafés-concerts, et surtout la mémoire orale très développée des contemporains. La chanson « réaliste » rejoint puis dépasse la vogue séculaire de la complainte, « compagne des assassins » selon Dominique Kalifa **3**. Et François Mauriac, né en 1885, écrira dans ses *Mémoires intérieurs* de 1959 : « Dieu sait si j'ai peu de goût pour *la Belle Époque* dont j'ai, à vingt ans, fredonné les refrains »...

□ Traditions artistiques

Le classicisme marque les arts plastiques de la Belle Époque par la force de quelques courants encore imprégnés d'un peu de romantisme, de beaucoup de réalisme, d'académisme et de recherche historique, voire archéologique. Il y a un réalisme officiel, « bourgeois », représenté par James Tissot (1836-1902), Carolus-Duran (1837-1917), par le belge René Stevens (1858-1937), cofondateur de la Ligue des Amis de la Forêt de Soignes, et un art académique. Peintres et sculpteurs qui s'y rattachent, consciemment ou inconsciemment, sont nombreux et fort appréciés par les Français ; leurs œuvres, dominantes en un sens, et depuis les débuts de la Troisième République, sont faciles à interpréter et c'est l'un des mérites du Musée d'Orsay que de ne pas les avoir négligées. Grands hommes, grands épisodes historiques, mais aussi monde rural – *Les Ramasseurs de pommes de terre* du portugais Jose Julio de Sousa Pinto (1856-1939), en 1898 par exemple – ressortissent à ce naturalisme pompier, dont les productions, fameuses et même populaires, sont reproduites dans les dictionnaires et les livres de classe, avant d'être oubliées à partir de l'entre-deux-guerres.

Après 1900, des artistes une génération auparavant marginaux par rapport à cette note dominante ne choquent plus : Puvis de Chavannes (mort en 1898), son symbolisme et son dépouillement, Édouard Manet (le scandale d'*Olympia* et du *Déjeuner sur l'herbe* à quarante ans...), Edgar Degas (1834-1917), maître de toutes les techniques, l'ancien communalard Jules Dalou... Quant aux impressionnistes, dont la première manifestation remontait à 1874, si l'État refuse encore en 1897 l'essentiel du legs Caillebotte les ventes sont des succès puis des

1 1865-1944. Notice dans Y.Borowice dir., *Les Femmes de la chanson. Deux cents portraits (1850-2010)*, Textuel, 2010, 271 p., pp. 111-112.

2 Pseudonyme d'Armand Ménard, 1869-1935, célèbre pour son look clownesque. Un canular de presse le présente à la députation dans le Xe arrondissement parisien en 1910 ; il dément en arguant qu'il préfère planter ses petits pois...

3 D.Kalifa, *L'encre et le sang. Récits de crimes et société à la Belle Époque*, Fayard, 1995, 351 p., pp. 166-171.

triumphes. Mais Van Gogh, mort en 1890, est encore un artiste incompris et maudit.

Un autre trait de l'art de la Belle Époque, et tout une génération s'en souviendra avec précision, est de rendre l'élégance, le brillant de la société parisienne aisée des « hommes du monde » qui fréquentent cafés, salons, théâtres ¹. Modèle du baron Charlus d'À *la recherche du temps perdu* et de quelques autres personnages de roman, le comte-esthète Robert de Montesquiou (1855-1921) est sculpté par Paul Troubetzkoy (1866-1938) et peint par Giovanni Boldini (1842-1931), qui fournit en subtil coloriste toute une série de portraits de femmes et d'hommes du monde, tout comme Jacques-Émile Blanche (1861-1942), et encore les cercles, son lycée (Condorcet) et le Boulevard, par Jean Béraud (1849-1935, cf. le musée Carnavalet), l'ami de Proust et le coloriste remarquable, avec une prestesse réaliste faite d'une exactitude quasi photographique dans l'observation. Le petit peuple et les luttes sociales sont peints par Alexandre Steinlen (1859-1923), collaborateur de la presse engagée, peintre, affichiste, graveur et lithographe.

La Troisième République n'a pas inventé la « statuomanie », qui remonte à la monarchie de Juillet, mais elle a vu et voit toujours une vaste campagne de commandes officielles destinées à décorer les édifices en cours de construction, ou à ériger des monuments à la gloire de la République, ainsi que des bustes de Marianne. Le mécénat du régime républicain a provoqué une invasion des villes par la sculpture, une décoration des monuments par la peinture officielle, et à la Belle Époque Félix-Joseph Barrias (1822-1907), peintre, son frère Louis-Ernest Barrias (1841-1905), sculpteur, et Benjamin-Constant ² (1845-1902), peintre et graveur, officient toujours. Étienne Dujardin-Beaumetz (1852-1913), sous-secrétaire d'État aux Beaux-Arts de 1906 à 1912 (³) et ancien peintre militaire, attache son nom, « avec un léger parfum de ridicule » (Maurice Agulhon ⁴), à la statuomanie républicaine, mais les campagnes ne sont pas absentes de cette monumentalité. Emmanuel Frémiet (1824-1910), adepte du réalisme historique, présente au Salon de 1896 la maquette de son archange, qui, en cuivre martelé, couronnera à partir de l'année suivante l'abbaye du Mont Saint-Michel et dont plus d'une centaine de répliques furent vendues jusqu'à la Grande Guerre.

¹ Pour une mise en perspective réflexive : G.Leroy & J.Bertrand-Sabiani, *La vie littéraire à la Belle Époque*, PUF, 1998, 383 p., *passim*. On remarquera notamment les listes et chiffres du chapitre III.

² Pseudonyme de Jean-Joseph Constant.

³ Cf. la thèse de M.-Cl.Genet-Delacroix, *Art et État sous la Troisième République. Le système des Beaux-Arts (1870-1940)*, Publications de la Sorbonne, 1992, 440 p., *passim*.

⁴ M.Agulhon, « La statuomanie et l'histoire », *Ethnologie française*, VIII, I, 1978, repris dans M.Agulhon, *Histoire vagabonde*, Gallimard, 1988, 2 vol. (recueil d'articles et contributions), tome I, pp. 137-185.

Les arts religieux ressortissent également à la tradition. Le temps des basiliques n'est en effet qu'en maigre partie celui de la recherche architecturale : le conformisme domine, continuant la vogue du siècle passé pour les styles « historiques », néoroman et surtout néogothique (cf. Lourdes). L'utilisation de la fonte et du fer n'a donc été qu'un épisode sans lendemain, comme l'expérience du béton à Saint-Jean-l'Évangéliste de Montmartre (1894) et encore dans l'entre-deux-guerres la basilique de Lisieux sera toute traditionnelle et très scolaire **1**.

L'orfèvrerie et le mobilier religieux sont marqués par le même éclectisme historique, constant rappel des styles du passé conforté par le développement des musées et des grandes collections privées, les travaux et recueils d'archéologues, d'historiens ou d'érudits, les désirs d'une clientèle nouvelle, peu sûre de son jugement artistique et à la recherche de légitimité. Des firmes industrielles s'intéressent à ce marché et s'entourent d'ailleurs d'artistes reconnus.

En matière d'architecture civile la situation est moins traditionnelle : se manifestent « les prémices de l'architecture moderne » **2**. La fièvre de construction urbaine du Second Empire est continuée, et les architectes en profitent, avec moins de retenue et de conformisme que dans le domaine religieux, bien qu'ils aient été globalement enchaînés à l'histoire et à l'archéologie : la brique se mêle parfois à la pierre dans des cadres traditionnels, fruits du dessin de prix de Rome. Construits pour l'Exposition de 1900 à proximité du pont Alexandre III, le Grand et le Petit Palais sont caractéristiques de l'architecture pompeuse du temps. Architecture en fer et grandiloquentes façades en pierre y symbolisent la glorification par la République de l'Art français, la Ville de Paris est représentée au tympan de la façade du Petit Palais, entourée des Muses et de la Seine **3**.

Bâtis en moins de deux ans pour l'Exposition de 1900 également, la gare et l'hôtel d'Orsay, œuvre de Victor Laloux (1850-1937) corrigée par les ingénieurs, illustrent bien une architecture fonctionnelle, classique et luxueuse, qui dissimule tout en l'autorisant (avec une séparation complète du départ et de l'arrivée) le trafic ferroviaire, ne heurte pas le goût des clients et se hausse au niveau de richesse de l'élégant quartier environnant. Le grand hall, imité de l'architecture basilicale et thermale, et inutile puisqu'il n'y a pas de fumée à

1 Cf. A.Guise-Castelnuovo, « Les derniers feux du triomphalisme : l'édification du sanctuaire de Lisieux (1900-1954) », dans J.Lalouette & C.Sorrel dir., *Les lieux de culte en France. 1905-2008*, Letouzey & Ané, 2008, 380 p., pp. 115-128.

2 Titre de la première partie (Claude Loupiac) du tome I (1889-1940) de G.Monnier dir., *L'architecture moderne en France*, Picard, 1997-2000, 3 vol.

3 Sur les façades parisiennes, une étude fondamentale : C.Mignot, *Grammaire des Immeubles parisiens. Six siècles de façades du Moyen Âge à nos jours*, Parigramme, 2004, 208 p.

évacuer, impressionne le voyageur, et il connaîtra une grande fortune aux États-Unis, où le procédé sera repris dans trois des plus grandes gares. Laloux avait dessiné jusqu'au moindre détail de la décoration du fastueux hôtel de 370 chambres, mêlant les styles néo-Louis XIV, Louis XV et Louis XVI dans une débauche de stucs dorés, de lustres et de boiseries. Quant au Palais rose, témoin des fastes mondains de la Belle Époque édifié (1896-1902) avenue Foch à Paris pour Boni de Castellane et scandaleusement détruit en 1969, il imitait le Trianon de Versailles mais sa splendeur ostentatoire de marbre était déjà anachronique et il ne fut jamais achevé (il a coûté à la fortune d'Anna Gould, la femme de Boni de Castellane, quatre millions de francs, l'équivalent de douze millions d'euros) ¹.

□ La musique française à la Belle Époque

Époque féconde entre toutes ², les années 1900 voient le dynamisme français, dégagé, sauf exception, de l'influence wagnérienne, dans le drame lyrique et la musique pure, avant que Gabriel Fauré (1845-1924), Claude Debussy (1862-1918) et Maurice Ravel (1875-1937) ne soient la marque d'une suprématie de l'avant-garde française. Le renouveau de l'art dramatique a été le fait de Georges Bizet, Charles Gounod et Emmanuel Chabrier, morts respectivement en 1875, 1893 et 1894. Jules Massenet (1842-1912) règne encore sur les scènes lyriques (*Le Jongleur de Notre-Dame* est de 1904), André Messager (1853-1929) dirige l'orchestre de l'Opéra et de la Société des Concerts, son opérette *Véronique* est de 1898 et son opéra-comique *Fortunio* de 1907 ; Gustave Charpentier (1860-1956), attiré par le réalisme, crée *Louise* en 1900.

Le renouveau symphonique a été assuré par Édouard Lalo, disparu en 1892 ; Camille Saint-Saëns (1835-1921) a imposé au public le poème symphonique et assume la direction de la Société nationale de musique. César Franck, mort en 1890, a laissé de nombreux disciples : Henry Duparc (1848-1933, mais sans activité musicale depuis 1885), Ernest Chausson (1855-1899), Charles Bordes (1863-1909), et surtout Vincent d'Indy (1851-1931). Âme de la fameuse Société nationale de Musique, ce catholique, conservateur ardent, patriote chauvin, antisémite et membre de la Ligue de la Patrie Française, farouche antidreyfusard à l'œuvre multiforme et à redécouvrir, avait contribué à fonder la Schola Cantorum, gardienne des traditions franckistes, et où il professe la composition.

¹ Bibliographie sur le Palais rose dans É. Mension-Rigau, *Boni de Castellane*, Perrin, 2008, réédition en « Tempus », 2016, 430 p., p. 392.

² M. Faure, *Musique et société du Second Empire aux années vingt : autour de Saint-Saëns, Fauré, Debussy et Ravel*, Flammarion, 1985, 424 p. Avec précautions. Sur un point essentiel : M. Chimènes, *Mécènes et musiciens. Du salon au concert à Paris sous la IIIe République*, Fayard, 2004, 776 p.

Fauré, Debussy et Ravel, ainsi que bien d'autres noms, que l'on a devinés aisément ici et là, sont les représentants de l'existence, derrière la façade de la tradition, d'avant-gardes tout à fait typiques de la Belle Époque en France.

□ Avant-gardes 1

D'autant que le neuf peut être raisonnable, il est un peu artificiel de séparer *a posteriori* tradition et modernité ! Le choix des cloisons relève sans doute parfois de la subjectivité ; espérons que cela sera le seul moment de ce livre. En tout cas, si les années 1900 ont des avant-gardes littéraires et ce qu'elles qualifient elles-mêmes d'« art moderne », les contemporains ont été très sensibles à la naissance du cinéma et à celles de nouvelles sciences.

Le cinéma est un septième et nouvel art. Des recherches et des progrès nombreux et rapides firent se multiplier à la fin du XIXe siècle, sous des noms divers (chronophotographe, « théâtre optique », zoopraxinoscope, kinétoscope...), les successeurs des « jeux d'optique », tentatives de ce qui sera le cinématographe. L'éclosion décisive se produisit quand Louis Lumière (1864-1948), patron d'une grande usine de produits photographiques à Lyon ², mit au point son invention. Le premier film, *La Sortie des usines Lumière*, fut projeté à titre expérimental en mars 1895 devant la Société d'encouragement à l'industrie nationale. Louis Lumière donna une première présentation publique de « photographies animées » en un véritable programme (*Barque sortant du port*, *Arrivée d'un train en gare de La Ciotat*, *Le Déjeuner de Bébé*, etc.) au Salon indien du Grand Café, boulevard des Capucines à Paris, le 28 décembre 1895 : ce fut un triomphe. Les frères Lumière, Auguste (1862-1954) et Louis (1864-1948), projetèrent ensuite des scènes de leur vie familiale et des séquences quotidiennes et familières : le cinéma était pour eux une machine à refaire la vie, et sans intention préconçue ils donnèrent un tableau pittoresque et révélateur de la vie, des plaisirs et des loisirs de la bourgeoisie vers 1900. Les Lumière, qui se refusaient à la mise en scène, furent aussi les créateurs des « Actualités », comme en 1894 le couronnement du tsar Nicolas II (1868-1918), alliance oblige, tournées sur le vif par une équipe d'opérateurs envoyés à la conquête du monde. Elles renseignent aussi sur les réalités françaises, mais bien sûr de manière sélective.

Dès 1896 furent tournés les premiers documentaires, des films de fiction ou d'histoire, et l'on eut l'idée d'utiliser des trucages. La courte période

¹ L'évident maître-livre est B.Joyeux-Prunel, *Les Avant-gardes artistiques. 1848-1918. Une histoire transnationale*, Gallimard, Folio, 2015, 964 p.

² B.Angleraud & C.Pellissier, *Les dynasties lyonnaises. Des Morin-Pons aux Mérieux, du XIXe siècle à nos jours*, Perrin, 2003, 830 p., *passim* ; Notice dans J.-C.Daumas dir., *Dictionnaire historique des patrons français*, Flammarion, 2010, 1 614 p., pp. 447-450 ; G.Fihman, « La stratégie Lumière : l'invention du cinéma comme marché » et J.-J.Meusy & A.Straus, « L'argent du Cinématographe Lumière », dans P.-J.Benghozi & Chr.Delage dir., *Une histoire économique du cinéma français (1895-1995). Regards croisés franco-américains*, L'Harmattan, 1997, 364 p., pp. 35-46 et 47-62. Plus ample, le colloque de la Sorbonne nouvelle (1993), M.Lagny, M.Marie, J.A.Gilli, V.Pinel dir., *Les vingt premières années du cinéma français*, Presses de la Sorbonne nouvelle, 1995, 510 p. Catalogue d'une importante exposition à Bordeaux, dirigé par Laurent Véray, *Ils y viennent tous... au cinéma ! L'essor d'un spectacle populaire (1908-1919)*, Le Passage, 2021, 266 p.

des pionniers vit également l'épopée de Georges Méliès (1868-1938) aux studios de Montreuil (son « atelier de poses »), dans une propriété qui lui venait de son père – il avait fait en 1899 son premier long métrage avec un film hautement d'actualité, mais de mise en scène et dreyfusard, *L'affaire Dreyfus* – et celle des Pathé aux studios de Vincennes, dont les productions furent largement exportées. Mais l'ère de la concentration et de l'expansion arriva vite : dès 1908, Méliès, qui était un créateur de génie resté artisan et artiste, succomba, incapable d'affronter les affairistes qui dès 1903 lui avaient emprunté ses trucs sans vergogne, tandis que naissait Gaumont et que Charles Pathé (1863-1957) et son frère Émile formaient un holding, qui vendait les films par milliers d'exemplaires, ainsi qu'appareils et pellicules **1**.

Industriel, mais nouvel art, le cinéma évolua des scènes de la vie réelle vers le vaudeville, la féerie et le grand spectacle, cherchant inspiration historique, sujets d'anticipation et d'épouvante, et empruntant à la littérature : *L'Assassinat du duc de Guise* (1908), les *Fantômas* de Louis Feuillade (1873-1925), commencés en 1913 pour Gaumont, *Les Misérables* et *Germinal* d'Albert Capellani (1874-1931) **2**. Dans le même temps, Max Linder **3** devint le premier grand acteur comique français. La première fiction de l'histoire du cinéma, *La Fée aux choux*, est réalisée par une femme, Alice Guy (1873-1968) ; cette première réalisatrice du cinéma innove considérablement, et dans des domaines variés ; elle part aux États-Unis en 1910. Mais les sociétés anglo-saxonnes et italiennes, pourvues de moyens plus puissants, menaçaient le domaine où la France avait fait figure de précurseur, et le cinéma français ne faisait plus l'effort de renouvellement artistique nécessaire après l'apogée de 1908. Les grandes sociétés françaises s'étaient entêtées dans des méthodes de production périmées et le nombre de salles (moins du tiers du total britannique) n'était pas en France susceptible d'amortir les films.

Paradoxe de la Belle Époque : on voit conjointement la « faillite de la science », de nouvelles sciences, le début d'une croissance exponentielle du savoir, l'organisation des sciences selon un véritable réseau et non plus en une classification linéaire. Le XXe siècle est né. Grâce à la découverte de la radioactivité par Henri Becquerel en 1896 et du radium par les Curie (voir plus haut), c'est une véritable révolution copernicienne qui s'opère, créant une

1 G.Willems, « Aux origines du groupe Pathé-Natan », dans P.-J.Benghozi & Chr.Delage dir., *Une histoire économique du cinéma français (1895-1995). Regards croisés franco-américains*, L'Harmattan, 1997, 364 p., pp. 93-110. Sur Bernard Natan (1886-1942), un livre récent, P.Durant, *Le Fantôme du cinéma français. Gloire et chute de Bernard Natan*, La Manufacture de livres, 2021, 202 p.

2 Sur le cinéma policier, voir D.Kalifa, *L'encre et le sang. Récits de crimes et société à la Belle Époque*, Fayard, 1995, 351 p., *passim*.

3 Pseudonyme de Gabriel Leuvielle, 1883-1925.

nouvelle physique qui se substitue à la physique « classique », c'est-à-dire à celle qui traitait de phénomènes directement observables à l'échelle humaine, découvrant des perspectives extraordinaires à l'astrophysique et aux hypothèses sur la structure de l'univers. L'explication newtonienne du monde, la géométrie euclidienne, le déterminisme mathématique, sur lesquels vivait encore le XIXe siècle savant, s'effondrent, la matière apparaît comme discontinue, mais c'est aussi le fait de recherches entreprises à l'étranger : relativité restreinte d'Albert Einstein (1905), relativité générale, théorie des quanta de Max Planck (1900). Toutefois, l'étude par Paul Langevin (voir plus haut) des masses atomiques des corps simples, la multiplication des articles dans les revues scientifiques, de plus en plus nombreuses ¹, et les déterminations successives du « nombre d'Avogadro », jouent un rôle capital dans la transformation de la science des débuts du XXe siècle. En une dizaine d'années, tous les savants sont frappés par l'ampleur des découvertes : le XXe siècle s'ouvre, sur un monde d'atomes et d'électrons, du fait de recherches qui annoncent la mécanique ondulatoire de Louis de Broglie (1925, prononcer [breuil]) et la fission de l'atome d'uranium par Frédéric Joliot-Curie (1938) ².

Dans le même temps, les chimies physique, analytique, minérale et organique font des progrès rapides, l'électrolyse devient un procédé courant dans la préparation des métaux, les premières matières plastiques (galalithe et bakélite) et le duralumin apparaissent, comme la télégraphie sans fil (TSF) d'Édouard Branly (1844-1940), mais aussi de l'italien Guglielmo Marconi (1874-1937), et la biochimie progresse surtout à l'étranger. En révélant d'une façon brutale la supériorité de l'équipement scientifique et technique allemand, la guerre de 1914 conduira les pouvoirs publics à s'intéresser plus activement à l'organisation de la recherche.

L'« art moderne », c'est d'abord une nouvelle peinture. L'impressionnisme est caractéristique de l'art des premières décennies de la Troisième République ; Édouard Manet, sa belle-sœur, qui persiste, de manière très féministe, à signer Berthe Morisot (1841-1895), et Alfred Sisley sont d'ailleurs morts en 1883, 1895 et 1899. En matière de peinture, l'« art moderne » de la Belle Époque ce n'est même plus ce qu'on appelle le postimpressionnisme de Georges Seurat, d'ailleurs mort en 1891, mais plutôt le « pointillisme » de Paul Signac

¹ Cf. V. Duclert & A. Rasmussen, « Les revues scientifiques et la dynamique de la recherche », dans *La Belle Époque des revues, 1880-1914*, IMEC, 2002, 436 p., pp. 237-254 et V. Duclert, *Les Savoirs dans l'histoire. Savoir et citoyenneté chez les intellectuels d'origine scientifique*, projet de thèse, 1990, 294 p. + annexes, dactyl.

² Dates respectives : 1892-1987 et 1900-1958. De nombreux passages intéressants sur Louis de Broglie dans les souvenirs de la comtesse de Pange (née princesse Pauline de Broglie, 1888-1972), *Comment j'ai vu 1900*, Grasset, 3 vol., 1962-1968, plusieurs rééditions, et une biographie-témoignage : G. Lochak, *Louis de Broglie. Un prince de la science*, Flammarion, 1992, 271 p.

(1863-1935) et de Maximilien Luce (1858-1941). Ce ne sont plus guère les écoles de Pont-Aven et de Chatou, mais plutôt les conséquences des découvertes de Paul Cézanne (1839-1906) sur la simplification, la synthèse des formes et l'appréhension d'un objet ou d'un personnage sous divers points de vue (*Pommes et oranges*, 1895-1900), ceci repris, transformé et renouvelé par fauves et cubistes. Ce sont également les dernières œuvres de peintres marginaux et originaux comme Toulouse-Lautrec, le Douanier Rousseau ¹ (*La Charmeuse de serpents*, 1907), Paul Gauguin ² (à Tahiti depuis 1891, et il meurt en 1903), les Nabis (Pierre Bonnard, Maurice Denis, Félix Vallotton, Édouard Vuillard...) – pour lesquels les années 1900 marquent à la fois la reconnaissance publique et l'évolution vers une peinture plus douce, voire religieuse dans le cas de Maurice Denis – et les peintres symbolistes (Eugène Carrière, Henri Martin...).

Le surnom de « fauves » vient du critique Louis Vauxcelles (1870-1943) qui, rendant compte du Salon d'Automne de 1905 parla de « cage aux fauves » pour la salle où exposaient ces artistes. Réaction contre l'impressionnisme, influencé par les Nabis, le fauvisme d'André Derain (1880-1954), Raoul Dufy (1877-1953), Henri Matisse (1869-1954), Kees Van Dongen (1877-1958), et Maurice de Vlaminck (1876-1958) simplifie les formes, insiste sur les couleurs pures, voire brutales, exprime sensations et émotions plutôt que la réalité.

Dernière nouvelle école de peinture de la Belle Époque, le cubisme prolonge des intuitions de Cézanne et réagit contre la sensibilité de l'impressionnisme pour revenir à une peinture intellectuelle qui ne cherche plus à représenter l'apparence des sujets, mais leur essence. Il décompose l'objet en volumes et en plans, en sphères et en cylindres, en cônes et en cubes, d'où son surnom et la principale différence avec les fauves, la forme étant privilégiée par rapport à la couleur. Le tableau, sans ligne d'horizon, éclate dans un apparent désordre, qui n'est autre que la décomposition de l'analyse effectuée par l'œil de l'observateur : les différents aspects d'un objet sont rendus, même ceux qui ne sont pas visibles. Les natures mortes sont en conséquence préférées à la représentation du mouvement ; des matériaux – papier journal, étoffe, carton – sont utilisés et servent de points de repère pour la lecture de la toile. Figures géométriques, plans superposés, tentatives de rendre volumes et relief sur le plan du tableau sont visibles dans *Les Demoiselles d'Avignon*, toile fondatrice de Pablo Picasso (1881-1973), initialement titrée... *Le Bordel d'Avignon* et pour laquelle il fit quelque 700 esquisses en 1906-1907, visibles aussi dans *Le Violon* (1913-1914) de

¹ Pseudonyme de Henri Rousseau, 1844-1910.

² 1848-1903.

Georges Braque (1882-1963), qui avait commencé par être fauve. La nouvelle école – il faut citer également Robert Delaunay (1885-1941), Albert Gleizes (1881-1953), Juan Gris (1887-1927), Fernand Léger (1881-1955), Henri Le Fauconnier (1881-1946), Jean Metzinger (1883-1956) – éminemment subjective, domine le Salon des Indépendants de 1911 et se continuera après la guerre.

Les avant-gardes en sculpture sont aisées à distinguer. Le Rodin de la Belle Époque, c'est celui de la continuation de la *Porte de l'Enfer*, d'un expressionnisme des sentiments des personnages (*Les Bourgeois de Calais*, terminés en 1895, *Le Penseur*, 1904), celui de l'orientation vers un art plus abstrait et très audacieux (*Balzac*, monument commandé par la Société des gens de Lettres, symbole de la puissance du romancier). Atteignant au faite de la renommée, Auguste Rodin (1840-1917) dut s'entourer de nombreux praticiens dont plusieurs menèrent ensuite une carrière. Les uns, comme Jules Desbois (1851-1935), restèrent marqués par l'influence du maître. En revanche, Lucien Schnegg (1864-1909) et Antoine Bourdelle (1861-1929) s'intégrèrent à ce mouvement qui au début du XXe siècle tenta de retrouver les qualités de force, d'équilibre, de clarté dont la sculpture antique avait donné le modèle. Bourdelle renoua avec l'archaïsme dont il fit une discipline : *Tête d'Apollon*, *Pénélope*, et surtout *l'Héraklès archer* (1909) dans lequel il fit preuve d'une grande maîtrise dans la composition et l'indication de l'effort et des tensions.

Aristide Maillol (1861-1944) commence à sculpter vers 1895, il entreprend en 1900 la première de ses grandes figures, la *Méditerranée*, dont le modèle fut exposé au Salon d'Automne de 1905. Il y démontre que la beauté réside dans l'harmonie, l'équilibre des gestes sans passion d'un corps en pleine maîtrise de soi ; il travaille ensuite dans le sens de la taille directe du bois ou de la pierre.

Qu'est-ce que l'Art Nouveau ? Le dernier tiers du XIXe siècle avait vu s'élaborer un profond renouvellement de l'architecture et des arts du décor. Partout en Europe, s'était manifesté un besoin d'émancipation et d'inédit d'où naquit dans les années 1900 l'Art nouveau ¹, marquant la volonté d'un style radicalement neuf, faisant table rase des répertoires antérieurs. Cet Art nouveau s'appelle ainsi en France et en Belgique ; il est nommé *Modern Style* en Grande-Bretagne, *Jugendstil* en Allemagne, *Modernisme* en Catalogne dans le cadre de la *Renaixença*. Le modernisme de ces artistes est sensible dans les meubles, les bijoux, les éventails, les décorations d'hôtels particuliers, par exemple celle faite par Alexandre Charpentier (1856-1909) pour le banquier Adrien Bénard, dans le

¹ Bonne mise au point par Dominique Morel dans *Paris 1900. La ville spectacle*, catalogue de l'exposition du Petit Palais en 2014, 415 p., pp. 109-155.

café-cabaret-restaurant Maxim's (1899), et il triomphe avec Hector Guimard (1867-1942), qui se définit comme « architecte d'art » et remporte son premier succès avec la construction du Castel Béranger (1894-1898), un immeuble populaire de la rue La Fontaine, à Paris, qui surprit : « castel *dérangé* »... L'expression de « style Guimard » apparaît cinq ans plus tard et signifie prédilection pour l'asymétrie, les volutes, l'arabesque, les convulsions de la ferronnerie et la richesse des longues courbes végétales qui s'insinuent sur les matériaux les plus divers. On dira aussi *modern style* pour désigner cette réapparition du baroque, cette surabondance de la décoration, parfois très férue de documentation florale ou zoologique. L'Art Nouveau – à ne pas confondre avec l'Art déco, des années vingt – est européen, et Antoni Gaudí i Cornet (1852-1926) bâtit à Barcelone la demeure d'un « bourgeois éclairé ». Hector Guimard et Jules Lavirotte (1864-1929) l'appliquent à d'autres constructions du XVI^e arrondissement de Paris, parfois jetées bas par la cuistrerie prétentieuse du second XX^e siècle, dans des quartiers populaires du nord et de l'est qui accueillent des édifices modestes, des logements sociaux – il y a donc un Art nouveau du pauvre, qui reste encore aujourd'hui trop mal connu – et quand Guimard répond à la commande d'édicules couvrant (Porte Dauphine subsiste le seul vestige complet...) ou encadrant les entrées des stations du métropolitain parisien **1**.

L'Art nouveau triomphe aussi avec l'École de Nancy, « Alliance provinciale des industries d'art » qui associe des artistes dans des domaines très variés : mobilier, ébénisterie et marqueterie de Louis Majorelle (1859-1926) et d'Émile Gallé (1846-1904) **2**, le fondateur de l'école, céramique, verrerie et vitraux de ce dernier, d'Antonin Daum (1864-1930) et d'Albert Besnard (1849-1934), « pâtisseries » des plafonds bourgeois, voluptueuses lignes courbes des demeures que se font construire, par des architectes comme Émile André (1871-1933), des industriels fortunés ou de nouvelles brasseries. Cet art baroque, qui opère un retour à l'imaginaire coïncidant avec la vogue de l'art japonais et la diffusion de la philosophie bergsonienne de l'« élan vital », dure jusqu'à la Grande Guerre. Il n'est pas exclusif, au moins en architecture, qui voit apparaître les bâtiments quadrangulaires et « les matériaux de la modernité » **3**, les façades planes du béton armé, le « ciment armé » de l'époque, comme dans divers

1 Cf. Frontisi, « Hector Guimard entre deux siècles », *Vingtième Siècle. Revue d'Histoire*, janvier-mars 1988, pp. 51-62.

2 Notice dans P. Cabanel & A. Encrevé dir., *Dictionnaire biographique des protestants français, de 1787 à nos jours*, Éditions de Paris/Max Chaleil, tome II, de D à G, 2020, 1 050 p., pp. 726-727.

3 Intertitre du chapitre 2 (Claude Loupiac) du tome I (1889-1940) de G. Monnier dir., *L'architecture moderne en France*, Picard, 1997-2000, 3 vol.

théâtres de la capitale : des Champs-Élysées (plans de Henry Van de Velde, modifiés par Auguste et Gustave Perret ¹), Récamier (Charles Blondel), salle Gaveau (Jacques Hermant). En 1901, Tony Garnier (1869-1948) a scandalisé l'Académie des Beaux-Arts avec son projet de « Cité industrielle » ².

L'Art nouveau, c'est enfin Alfons Mucha (1860-1939), qui a accédé à la gloire avec la commande en 1894 par l'actrice Sarah Bernhardt (1844-1923) d'une affiche pour son nouveau spectacle, *Gismonda*, de l'auteur dramatique Victorien Sardou (1831-1908). Affichiste, décorateur de livres et de calendriers, artiste au service de la publicité, Mucha exalte tout en courbes le corps féminin et la flore. D'une manière générale d'ailleurs, l'art s'approprie l'affiche, en fait un nouvel art et transforme la « réclame » en publicité : le parti pris esthétique des chromolithographies est évident, et les peintres « sérieux » (ou moins, cf. Toulouse-Lautrec et Steinlen !) ne dédaignent pas de faire de l'affiche. Des réussites s'enregistrent, qui défieront le temps, « le Thermogène » (1909) de Leonetto Cappiello (1875-1942) et Bibendum de Marius O'Galop ³ (1898-1913) pour Michelin ⁴. De petits films publicitaires sont réalisés, comme en 1898 le fameux trio Ripolin de Félix Mesguich (1871-1949).

□ La musique nouvelle

Le tournant du siècle coïncide avec une grande effervescence musicale dans toute l'Europe. Le romantisme éloigne son influence, les grands musiciens de la seconde moitié du XIXe siècle meurent, Wagner en 1883, Liszt en 1886, les derniers chefs-d'œuvre de Brahms sont de 1896. À l'inverse, la modernité musicale apparaît en 1894 avec le *Prélude à l'Après-midi d'un faune* de Claude Debussy (1862-1918) et aux États-Unis l'année précédente avec la *Symphonie Du Nouveau Monde* d'Antonin Dvorak (1841-1904). Gabriel Fauré (1845-1924), dont les œuvres de la Belle Époque sont surtout des contributions à l'art dramatique (*Prométhée* et *Pénélope*) et des cycles de lieder (*La Chanson d'Ève*), donne un nouvel élan à la musique et au lied moderne. On appelle le « Schuman français » cet auteur, très discuté en France, qui utilise de manière personnelle

¹ Collectif, *L'Encyclopédie Perret*, Éditions du Patrimoine/Le Moniteur, 2002, 445 p., pp. 78-93.

² G.Monnier dir., *L'architecture moderne en France*, Picard, 1997-2000, 3 vol., tome I (1889-1940), *passim*, dont notice p. 245 ; B.Benoît dir., *Édouard Herriot en quatre portraits. Le Lyonnais, l'humaniste, le politique et l'euro péen*, Presses universitaires du Septentrion, 2020, 288 p., *passim*, dont P.Dufieux, « Édouard Herriot et Tony Garnier, retour sur un mythe fondateur », pp. 111-124.

³ Pseudonyme de Marius Rossillon, 1867-1946. Lectures : M.Martin, *Trois siècles de publicité en France*, Odile Jacob, 1992, 430 p., et M.Martin, *Les pionniers de la publicité. Aventures et aventuriers de la publicité en France (1836-1939)*, Nouveau Monde Éditions, 2012, 368 p., pp. 118-119 pour Mucha. Plus général : M.-E.Chessel, *La publicité en France. Naissance d'une profession (1900-1940)*, CNRS, 1998, 252 p.

⁴ Sur les rapports entre Michelin et la publicité, lire M.Martin, *Les pionniers de la publicité. Aventures et aventuriers de la publicité en France (1836-1939)*, Nouveau Monde Éditions, 2012, 368 p., pp. 229-264.

une harmonie raffinée, des modulations inattendues et une phrase musicale dépouillée.

Claude Debussy (1862-1918) unit étroitement musique, poésie et inspiration tirée de la peinture impressionniste comme de la musique russe ; il surprend beaucoup plus que Gabriel Fauré (1845-1924) le goût des contemporains. Il avait emprunté à Stéphane Mallarmé (1842-1898) en 1894 les thèmes du *Prélude à l'après-midi d'un faune*, et en 1913 il lui consacre *Trois Poèmes* ; le drame musical de *Pelléas et Mélisande* est tiré de Maurice Maeterlinck (1842-1949) ; cela suscite une véritable bataille lors de la générale le 28 avril 1902. Ses mélodies sont nombreuses, depuis les *Chansons de Bilitis* (1898), comme ses poèmes symphoniques (*La Mer*, 1905, *Images*, 1909, etc.), bouleversant les règles traditionnelles, inventant des procédés nouveaux et des sonorités inédites : une véritable révolution, à l'échelle européenne, et l'émotion suscitée par sa mort sera grande à l'étranger.

Maurice Ravel (1875-1937), déjà célèbre par des œuvres pour piano (*Habanera*, 1895), en écrit d'autres (*Pavane pour une Infante défunte*, 1899, *Ma Mère l'Oye*, 1908, orchestrée en 1912), écrit de la musique de chambre, des mélodies (*Shéhérazade*, 1903), de la musique symphonique (*Rhapsodie espagnole*, 1907), des œuvres dramatiques (*L'Heure espagnole*, 1911). Son esthétique trouve son inspiration dans la musique populaire ibérique, dans l'atmosphère de l'enfance — il y a quelque convergence avec *Le Grand Meaulnes* d'Alain-Fournier (1913) —, il s'éloigne de l'impressionnisme et exprime une sensualité raisonnée.

Ne publiant plus après 1912, sinon des articles de critique, Paul Dukas (1865-1935) compte avec les musiciens précédents parmi les gloires du temps, ce que justifie son écriture éblouissante et la couleur de sa musique. Mais les années 1900 — on pourrait évoquer aussi les premières œuvres d'Albert Roussel (1869-1937) et Florent Schmitt (1870-1958) — font un scandale aux créations d'Igor Stravinsky (1882-1971) : avec *L'Oiseau de feu* (1910) et surtout *Le Sacre du Printemps* (1913), le musicien russe (il ne sera naturalisé qu'en 1936, et pour peu de temps) apparaît comme l'un des fondateurs de l'art moderne. L'époque voit enfin l'introduction d'une musique qui rompt totalement avec la tonalité classique, comme le cubisme est une césure : c'est l'atonalité et la polytonalité de l'Autrichien Schönberg (1874-1951), première tentative de « musique concrète », guère suivie en France avant 1914. Comme l'a souligné avec force l'historienne de l'art Liliane Brion-Guerry (1916-2006) dans un gros livre qui a fait date¹, l'année 1913 est d'ailleurs particulièrement riche en

¹ Liliane Brion-Guerry, *L'Année 1913. Les formes esthétiques de l'œuvre d'art à la veille de la Première Guerre mondiale*, Klincksieck, 3 vol., 1971-1973, 1 172 et 610 p.

créations artistiques, à travers toute l'Europe, comme les deux ou trois années qui l'avaient précédée.

□ Avant-gardes littéraires

Modernité, mais problème de l'accueil du public : c'est là le sort des avant-gardes artistiques et littéraires. Les revues littéraires sont nombreuses à la Belle Époque, où on en compte plus de 200 dans la seule capitale : c'est le signe d'un véritable bouillonnement intellectuel ¹. Les jeunes talents sont plutôt publiés par de petites maisons d'édition, moins frileuses et courant moins de risques que les grandes. C'est la raison qui explique la « belle percée » de Grasset à la Belle Époque ².

Le monde moderne, urbain (*Les Villes tentaculaires*, 1895) et tendu vers l'avenir, est en poésie chanté par Émile Verhaeren (1855-1916), l'anticonformisme illustré constamment par Francis Jammes (1868-1938). Malgré son titre, traditionnel, de « prince des poètes », qu'il obtient en 1912, Paul Fort (1872-1960) a, par les *Ballades françaises*, inaugurées en plaquettes dès 1896 et publiées ensuite en une quarantaine de volumes, contribué à modifier la notion même de poème, usant de tous les vocabulaires dans un lyrisme sans armature traditionnelle.

À partir de 1912, il y a un groupe dit « fantaisiste », avec Francis Carco ³, Tristan Derème ⁴, Léon-Paul Fargue (1876-1947) et Paul-Jean Toulet (1867-1920) ; il dépasse les sages débordements classiques des chansonniers et chroniqueurs en vers. Un autre exemple de « groupe » est celui qui autour de l'« abbaye unanime » de Créteil et d'un vague lyrisme social, réunit Georges Duhamel (1884-1966), Charles Vildrac ⁵, Jules Romains ⁶, Albert Gleizes ⁷ et d'autres. L'ouverture du monde en ce début de XXe siècle suscite toute une poésie de l'univers et de l'aventure : Valéry Larbaud (1881-1957), Blaise Cendrars ⁸ (*Pâques à New York, La Prose du Transsibérien*) ; et Victor Segalen (1878-1919) développe toute une œuvre poétique, ethnologique et visionnaire grâce à ses voyages ⁹.

¹ Elles occupent la plus large place dans l'ouvrage collectif *La Belle Époque des revues, 1880-1914*, IMEC, 2002, 436 p.

² G.Leroy & J.Bertrand-Sabiani, *La vie littéraire à la Belle Époque*, PUF, 1998, 383 p., p. 25.

³ Pseudonyme principal de François Carcopino-Tusoli, 1886-1958.

⁴ Pseudonyme de Philippe Huc, 1889-1941.

⁵ Pseudonyme de Charles Messager, 1882-1971.

⁶ Pseudonyme de Louis Farigoule, 1885-1972. Cf. le chapitre premier de l'ouvrage de Jean-Louis Loubet del Bayle, *L'illusion politique au XXe siècle*, Economica, 1999, 369 p.

⁷ 1881-1953.

⁸ Pseudonyme de Frédéric Louis Sauser, 1887-1961.

⁹ Danièle Voldman, compte rendu d'une exposition sur Victor Segalen, dans *Vingtième Siècle. Revue d'Histoire*, janvier-mars 2000, pp. 145-147.

Le « joyeux Kostro », *alias* Guillaume Apollinaire (1880-1918), « flâneur des deux rives », est devenu l'ami de peintres (Picasso, Derain, Vlaminck...) et de poètes. Il participe aux discussions de la cité d'artistes du Bateau Lavoisier (13, place Émile Goudeau, Paris 18^e) sur le cubisme naissant, avec Auguste Renoir, Kees Van Dongen, Georges Braque, Pablo Picasso, Juan Gris et beaucoup d'autres. Apollinaire contribue à la découverte du « douanier Rousseau » (voir plus haut) et se fait en France l'écho du futurisme italien. À partir de 1913, il est le poète d'*Alcools* et multiplie les exercices et innovations. La même année, Paul Valéry (1871-1945) commence *La Jeune Parque*, mais il avait déjà donné des œuvres en prose.

L'histoire de l'école méthodique règne, mais les signes avant-coureurs de ce qui sera le mouvement des *Annales* se font sentir : les sociologues de l'école d'Émile Durkheim (1858-1917) critiquent les « positivistes » (et François Simiand est en controverse avec Charles Seignobos à partir de 1903), Henri Berr (1863-1954) fonde en 1900 la *Revue de synthèse historique* **1**, l'*Histoire socialiste* de Jaurès voit large, et Lucien Febvre (1878-1956) publie en 1911 sa thèse, *Philippe II et la Franche-Comté* **2**. Indirectement, l'œuvre géographique de Paul Vidal de La Blache aura un écho influent, car elle est réflexion sur le passé et procède tout entière d'une volonté d'émanciper la géographie du culte de l'écrit, pour en faire une science des choses vues sur le terrain, fondée sur le regard substitué à la lecture en tant qu'instrument privilégié d'acquisition des connaissances et de réflexion sur elles.

En matière de théâtre, l'outrance et le scandale sont conçus comme révélateurs et libérateurs par Alfred Jarry (1873-1907) et sa farce énorme des trois *Ubu* successifs. De nombreuses tentatives de théâtre populaire sont faites ; il faut connaître la fondation par Maurice Pottecher (1867-1960) à Bussang (Vosges) du Théâtre du Peuple, en plein air, qui voulait reprendre les fêtes populaires médiévales (1895) **3**. Le théâtre est la première vocation de Romain Rolland (1866-1944), mais il ne parvient pas à s'y imposer : à la Belle Époque, c'est le roman qui révèle son énergie créatrice.

De 1904 à 1912 paraissent les dix volumes de *Jean-Christophe*, qui inaugure le genre du « roman-fleuve » — l'expression est de Romain Rolland lui-

1 Cf. *La Belle Époque des revues, 1880-1914*, IMEC, 2002, 436 p., pp. 43, 248 et 312.

2 J. Pinard, *Lucien Febvre militant socialiste à Besançon 1907-1912*, Cêtre éditeur, 2011, 325 p. et D. Lejeune, « La Belle Époque, de la société et de la culture en France », conférence à l'Université ouverte de Besançon, 10 octobre 2017, mise en ligne le 13 octobre 2017 sur HAL-SHS (CNRS) : <https://hal.archives-ouvertes.fr/cel-01615634>. Un livre collectif récent : M. Barral-Baron et P. Joutard dir., *Lucien Febvre face à l'Histoire*, Presses universitaires de Rennes, 2019, 420 p. Pour prendre du recul : B. Müller, « Génération Lucien Febvre ? », dans Y. Potin & J.-F. Sirinelli dir., *Génération historiennes. XIXe-XXIe siècle*, CNRS, 2019, 800 p.

3 Mise en contexte dans la communication de Jacqueline Lalouette au colloque dirigé par Paul Baquiast, *L'âge d'or des Républicains (1863-1914)*, L'Harmattan, 2001, 288 p.

même — animé ici par le « souffle des héros » de *L'Aube* à *La Nouvelle Journée*. Une autre gigantesque entreprise ne fait, elle, que commencer, et difficilement, à l'extrême fin de la Belle Époque : en 1913 sort, à compte d'auteur, *Du côté de chez Swann*, de Marcel Proust (1871-1922), dont la NRF publiera dans ses livraisons de 1914 de larges extraits. C'est le début de la grande aventure d'À la Recherche du Temps perdu, qui n'aboutira à la gloire — Proust avait déjà fait paraître en 1896 un recueil d'études et de nouvelles, *Les Plaisirs et les Jours* — qu'avec le prix Goncourt de 1919, qui pour la première fois couronne une œuvre majeure, laquelle crée un véritable univers et transfigure le réel.

C'est la parution de la NRF qui a assuré à André Gide (1869-1951) un rôle de premier plan, ce que n'avaient pas fait ses œuvres antérieures, même si elles avaient créé un « nouvel être », libéré par son premier séjour en Tunisie. *Les Nourritures terrestres* (parues en 1897, mais passées inaperçues), *L'Immoraliste* (tiré à 300 exemplaires en 1902) étaient pourtant un plaidoyer en faveur d'expériences enthousiastes et de l'affranchissement vis-à-vis des contraintes. Gide fonde, en février 1909, avec ses amis Jacques Copeau (1879-1949) et Jean Schlumberger (1877-1968) la *Nouvelle Revue Française* ¹. Elle attaque le Boulevard, les mondains, les snobs, mais aussi Léon Blum qui aurait trahi la critique littéraire au profit de la politique. Elle défend une production de qualité, ainsi que la littérature allemande. Le premier numéro reprend *La Porte étroite* de l'année précédente ; en 1914, *Les Caves du Vatican* défendent et illustrent, dans le personnage de Lafcadio, l'acte « gratuit », que justifie l'impulsion instinctive de son auteur. Ces parutions dans les livraisons de la NRF entraînent la rupture de Gide avec ses amis catholiques, Francis Jammes et Paul Claudel.

Le Journal d'une femme de chambre d'Octave Mirbeau (1848-1917), publié en 1900, mêle audacieusement l'esprit « fin de siècle », décadent et libertin, et le naturalisme impressionniste le plus violent et noir. Personne ne sort indemne de la pourriture exhibée par Octave Mirbeau, ancien monarchiste antisémite passé à l'anarchisme, à travers les divers milieux sociaux et avec l'affaire Dreyfus pour toile de fond. À la veille de la guerre paraît le premier roman important de Roger Martin du Gard (1881-1958), *Jean Barois*. Édouard Estaunié (1862-1942) est avec *Les Choses voient* (1913) le romancier de l'immobile, Louis Pergaud (1882-1915) celui des jeux interdits de l'enfance et de la préadolescence, de l'« Iliade de la société enfantine » ², avec *La Guerre des boutons* (1912).

¹ Voir G.Leroy & J.Bertrand-Sabiani, *La vie littéraire à la Belle Époque*, PUF, 1998, 383 p., pp. 138-147.

² Expression, remarquable, de Maurice Crubellier dans *L'enfance et la jeunesse dans la société française. 1800-1950*, Coll. U, 1979, 388 p., p. 60.

Enfin, l'époque s'essaie à l'anticipation : il y avait eu depuis 1868-1869 les dessins d'Albert Robida (1848-1926) ; il y en a d'autres à la Belle Époque, illustrant des romans de science-fiction ou composant de véritables bandes dessinées. Jules Verne, étudié ailleurs, peut, pour certains de ses romans, remarquables, être considéré comme un auteur de science-fiction ; le cinéma de Méliès mène sur la Lune. Surtout la Belle Époque est un premier âge d'or de la science-fiction littéraire – comme dans la Grande-Bretagne de Herbert George Wells **1** – avec les Martiens multiformes dérivés de Wells d'Arnould Galopin **2** (*Le Docteur Omega. Aventures fantastiques de trois Français dans la Planète Mars*, 1906) et de Gustave Le Rouge dans son cycle martien (*Le Prisonnier de la planète Mars*, 1908) **3**. On peut ajouter certains romans de J.-H. Rosny aîné **4**, comme *La Mort de la Terre* (1910) et *La Force mystérieuse* (1913). Les romans « préhistoriques » de Rosny Aîné ne sont-ils pas eux aussi, d'une certaine manière, des romans de science-fiction ? Je pense tout particulièrement à *La Guerre du feu* (1909-1911), son roman le plus connu d'ailleurs, dont voici le très beau début, intitulé « La mort du feu » :

« Les Oulhamr fuyaient dans la nuit épouvantable. Fous de souffrance et de fatigue, tout leur semblait vain devant la calamité suprême : le Feu était mort. Ils l'élevaient dans trois cages, depuis l'origine de la horde ; quatre femmes et deux guerriers le nourrissaient nuit et jour. Dans les temps les plus noirs, il recevait la substance qui le fait vivre ; à l'abri de la pluie, des tempêtes, de l'inondation, il avait franchi les fleuves et les marécages, sans cesser de bleuir au matin et de s'ensanglanter le soir. Sa face puissante éloignait le lion noir et le lion jaune, l'ours des cavernes et l'ours gris, le mammoth, le tigre et le léopard ; ses dents rouges protégeaient l'homme contre le vaste monde. Toute joie habitait près de lui. Il tirait des viandes une odeur savoureuse, durcissait la pointe des épieux, faisait éclater la pierre dure ; les membres lui soutiraient une douceur pleine de force ; il rassurait la horde dans les forêts tremblantes, sur la savane interminable, au fond des cavernes. C'était le Père, le Gardien, le Sauveur, plus farouche cependant, plus terrible que les mammoths, lorsqu'il fuyait de la cage et dévorait les arbres. »

D'autres auteurs sortent de leur domaine habituel pour faire de la science-fiction, en utilisant telle ou telle découverte de la science, popularisée par la littérature de vulgarisation scientifique. Ainsi Jean de La Hire **5** (*L'Homme qui*

1 1866-1946. *La Machine à explorer le temps*, 1895, *L'île du docteur Moreau*, 1896, *L'Homme invisible*, 1897, *La Guerre des mondes*, 1898, *Les premiers hommes dans la lune*, 1901, *La Guerre dans les airs*, 1908.

2 1863-1934. Notice dans D.Compère dir., *Dictionnaire du roman populaire francophone*, Nouveau Monde, 2007, 490 p., pp. 185-186. Galopin n'a pas publié que de la science-fiction : une partie de ses très nombreux fascicules d'histoires policières a été rééditée récemment.

3 1867-1938. Ce polygraphe est bien meilleur dans les romans d'anticipation que dans les autres. Il commence la science-fiction par un roman déférent mais assez médiocre, *Le sous-marin « Jules Verne »*, de 1902.

4 Pseudonyme de Joseph Henri Boex, 1856-1940. Notice dans D.Compère dir., *Dictionnaire du roman populaire francophone*, Nouveau Monde, 2007, 490 p., pp. 376-377.

5 Pseudonyme d'Adolphe d'Espie, 1878-1956.

peut vivre dans l'eau, 1908-1910), Léon Groc (1882-1956, *Ville hantée*, 1913), Guy de Téraumont **1** (*L'Homme qui peut tout*, 1910), André Couvreur (1863-1944, *Une Invasion de macrôbes*, 1910), Jules Hoche (1858-1926) chez qui la science-fiction se fait licencieuse, Jean de Quirielle (1880-1964, *L'Œuf de verre*, 1911)... Sont aussi publiées les anticipations militaires et guerrières du capitaine Danrit **2**, avec hypothèses racistes, comme dans *L'Invasion jaune*, de 1909. La Grande Guerre est proche...

□ La « République des lettres » et sa géographie à la Belle Époque

Nous avons défini la Belle Époque par sa conjoncture économique, très favorable. Pour les nouveaux écrivains de la « République des lettres » **3** les ventes sont clairement inférieures à celles de leurs devanciers contemporains de la grande dépression économique de la fin du siècle précédent : paradoxe ! « Des écrivains comme Bourget et Barrès, malgré leur succès, sont bien incapables d'attirer à eux simultanément un public populaire et un public cultivé et bourgeois. » **4** Les ventes cumulées du premier, arrêtées à la date de 1905, représentent 2,6 fois moins que celles de Zola, 2,2 fois moins que celles de Daudet (qui a vendu 310 000 exemplaires de *Sapho*), 1,4 fois moins que celles de Georges Ohnet (1848-1918), et un Courteline ne représente qu'une production totale de 150 000 volumes, moins de la moitié du seul *Sapho* ! On comprend donc que certains écrivains exercent pour vivre des professions libérales (Georges Duhamel est médecin), ou sont entrés dans la fonction publique (Claudel aux Affaires étrangères, Jules Romains dans l'enseignement), la Marine (Pierre Loti et Claude Farrère), le journalisme (les exemples sont légion), ou encore font office de « nègre », comme Octave Mirbeau, l'employeur de « nègres » (une cinquantaine ?) le plus célèbre étant Willy **5**, le mari de Colette.

Un deuxième paradoxe : malgré la vogue du roman mondain, les écrivains de la « République des lettres » n'entretiennent, comme l'a bien senti – paradoxe dans le paradoxe – un Paul Bourget, qu'une relation ambiguë avec le « monde » : leur condition sociale inférieure n'est jamais oubliée, s'ils parviennent au « monde » ce n'est qu'après une période de purgatoire, et Proust lui-même ne réussit jamais à s'intégrer dans le monde aristocratique. Les salons, tant vantés par littéraires et historiens, dont l'auteur de ces lignes peut-être, ne

1 Pseudonyme de François-Edmond Gautier de Téraumont, 1869-1957. Notice dans D.Compère dir., *Dictionnaire du roman populaire francophone*, Nouveau Monde, 2007, 490 p., p. 427.

2 Pseudonyme d'Émile Driant, 1855-1916. Notice dans D.Compère dir., *Dictionnaire du roman populaire francophone*, Nouveau Monde, 2007, 490 p., p. 111.

3 Je suis ici G.Leroy & J.Bertrand-Sabiani, *La vie littéraire à la Belle Époque*, PUF, 1998, 383 p., *passim*.

4 G.Leroy & J.Bertrand-Sabiani, *La vie littéraire à la Belle Époque*, PUF, 1998, 383 p., p. 19.

5 Pseudonyme de Henry Gauthier-Willars (1859-1931).

sont-ils pas davantage snobs que littéraires ? En tout cas, ils ne sont pas terrains d'innovation mais lieux de diffusion des valeurs consacrées. C'est pourquoi nombre d'écrivains rassemblent chez eux, ainsi Mallarmé à son domicile de la rue de Rome et dans sa maison de campagne proche de la forêt de Fontainebleau, à Valvins, Heredia chez lui, rue Balzac. Les réunions se font beaucoup plus quotidiennement au café littéraire, largement ouvert, peu coûteux car on peut tout aussi bien y rester assis des heures devant la même consommation épuisée que s'y alcooliser très fortement, ce que font beaucoup d'auteurs. Les exemples de cafés littéraires sont très nombreux ; citons dans le Quartier latin le Soleil d'Or, la Café de Cluny, la Source, le François Ier, La Vachette, le Balzar, le D'Harcourt, la Taverne du Panthéon, et en marge méridionale la Closerie des Lilas, rendue célèbre par Paul Fort ; dans le « village » de Saint-Germain il y a le Café des Vosges, le Voltaire, le Procope, le Flore, Les Deux Magots ; et il y a des cafés littéraires sur la rive droite parisienne. « Les banquets, également copieusement arrosés et ornés de discours généralement jugés interminables, [entrent] à part entière dans les rites littéraires et servaient à rehausser l'éclat des manifestations célébrant telle ou telle personnalité littéraire ou artistique. » **1** La Société des Gens de Lettres et certaines revues, comme *Vers et prose*, organisent, elles aussi, des dîners, formes de sociabilité contrainte mais aussi concurrence larvée et susceptibilités à fleur de peau. Les rivalités littéraires et les susceptibilités quant à l'« honneur de l'esprit » peuvent dégénérer en duels, encore fréquents à la Belle Époque entre gens de lettres, mais ils sont tempérés par les conciliations de dernière minute, mais il n'y en a pas en 1897 entre le doux Marcel Proust et le colosse Jean Lorrain **2**.

Le théâtre rapporte beaucoup plus, à ses directeurs, à ses auteurs et à ses comédiens. Fortune, puissance et prestige social pour les premiers, qui disposent de budgets de fonctionnement considérables et commandés par les impératifs financiers et « l'industrialisation croissante » (Jacques Copeau, 1913) : Jules Claretie (1840-1913), administrateur de la Comédie française de 1885 à sa mort, André Antoine (1858-1943) à la tête de l'Odéon de 1906 à 1914, Paul Porel **3**, le mari de Réjane... Les interprètes les plus célèbres à la Belle Époque dans cette « machine à gloire » qu'est le théâtre sont Sarah-Bernardt (1844-1923), le « monstre sacré » (Jean Cocteau), le richissime tragédien Mounet-Sully **4**,

1 G.Leroy & J.Bertrand-Sabiani, *La vie littéraire à la Belle Époque*, PUF, 1998, 383 p., p. 50.

2 Pseudonyme de Paul Duval, 1855-1906. Un écrivain homosexuel affiché et provocateur, qui avait du goût pour les lutteurs de foire. Le duel est au pistolet et les deux balles ratent leurs cibles...

3 Pseudonyme de Paul Parfouru, 1843-1917.

4 Pseudonyme de Jean-Sully Mounet, 1841-1916.

Lucien Guitry (1860-1925), Charles Le Bargy (1858-1936), qui se fait engager pour 100 000 francs par an à la Porte-Saint-Martin en 1914, Réjane 1...

La République des lettres s'agrandit avec l'élargissement du lectorat jeune, l'école mais aussi les Églises ayant joué un rôle majeur. Deux types d'acteurs à l'œuvre en ce sens sont à saluer : deux éditeurs, Hachette et Hetzel, et trois auteurs à succès, Jules Verne, Hector Malot et Erckmann-Chatrian. Les deux éditeurs cités ont lancé des publications très lues, respectivement le *Magasin d'éducation et de récréation* et *Le Journal de la jeunesse*. Ils sont concurrencés par Armand Colin ² (*Le Petit Français illustré*), Delagrave (*L'Écolier illustré*) et bien d'autres. Dans ces périodiques la littérature occupe une place importante, tout en laissant sa part à la bande dessinée : *La Famille Fenouillard*, *Les Facéties du Sapeur Camember* et *Le Savant Cosinus* sont dans toutes les mémoires.

« La Belle Époque a vu une prolifération de revues parallèle à celle des journaux. L'imprimé détient alors une sorte de monopole dans la diffusion du savoir et n'a pas à subir, comme de nos jours, la concurrence du secteur audiovisuel. », écrivent Géraldi Leroy et Julie Bertrand-Sabiani en tête de leur chapitre V. On peut fonder une revue sans disposer au départ de fonds importants, ce qui a été le cas quelques années auparavant pour les revues symbolistes et les périodiques régionalistes. Au contraire, le fondateur-directeur doit avoir une forte personnalité, songeons à Péguy pour *Les Cahiers de la quinzaine*. Si l'affaire fonctionne, elle est l'occasion de contacts et crée une sociabilité littéraire. Typique de la grande revue bien installée est la *Revue des Deux-Mondes*, ancienne, conservatrice modérée, austère, chère, rentable, prudente dans ses choix, littéraire et politique, dont les principaux animateurs sont Francis Chalmers ³, René Doumic (1860-1937) et les directeurs des années 1900 Brunetière puis Francis Chalmers. En 1894 était apparue pour la concurrencer *La Revue de Paris*, dirigée par Ernest Lavisse (1842-1922) et Louis Ganderax (1855-1940), secondés par Lucien Herr (1864-1926). Les principaux collaborateurs sont le vieux Michel Bréal (1832-1915) et les jeunes Émile Mâle (1862-1954), Victor Bérard (1864-1931) et Romain Rolland (1866-1944). Très littéraire et historique, *La Revue de Paris* est, à cause de Lavisse, très prudente. Beaucoup plus novatrice et ouverte est la revue *Le Mercure de France*, fondée par Alfred Vallette (1858-1935) et qui devait durer jusqu'en 1965. De surcroît elle s'adjoint une maison d'édition, dirigée par Vallette et son épouse, la romancière prolifique et sulfureuse

¹ Pseudonyme de Gabrielle Réju, 1856-1920.

² Cf. D.Bermond & C.Leclerc, *Armand Colin. Histoire d'un éditeur de 1870 à nos jours*, Armand Colin, 2008, 142 p.

³ Pseudonyme de Marie François, 1848-1916. Il avait succédé à Charles de Mazade (1820-1893).

Rachilde **1**. Au *Mercur de France* Remy de Gourmont (1858-1915) exerce une forte influence ; le secrétaire de rédaction est Paul Léautaud (1872-1956) ; les comptes rendus sont très nombreux, l'éclectisme est dominant. Mais les nouveaux courants littéraires trouvent leur asile et leur cocon à la *Nouvelle Revue française*, lancée le 1er février 1909 par André Gide (1869-1951), Jacques Copeau (1879-1949), André Ruyters (1876-1952) et Jean Schlumberger (1877-1968), des hommes quasi contemporains et d'âge mûr. Exclusivement esthétique, apolitique, l'équipe et la revue organisent les décades littéraires de Pontigny **2**, elles aident des auteurs boudés par le réseau commercial classique, comme Claudel. Enfin, les *Cahiers de la quinzaine*, lancés en 1897, sont une revue très originale : place primordiale, voire autocratique, de Péguy, pas de régularité dans la parution, coût pour l'abonné mais fragilité de la trésorerie, hostilité au modernisme, éloignement vis-à-vis du socialisme, anticonformisme mais sans être une revue d'avant-garde ! Les vraies avant-gardes littéraires ne sont plus les décadents cultivant la dérision ou les antimilitaristes comme Hermant et Descaves ou encore les anarchisants comme Jean Grave, mais *La Revue blanche*, très tôt dreyfusiste, pleine d'humour et d'irrespect vis-à-vis des institutions officielles **3**, *Vers et Prose* (1905-1914), *Les Soirées de Paris* (1912-1914) et *L'Humanité* de Jaurès.

Le mot d'avant-garde se répand d'ailleurs à la fin des années 1900 dans les milieux artistiques et littéraires. Il sous-tend le programme futuriste publié le 20 février 1909 et davantage encore la virulente déclaration dans la *NRF* de septembre 1913 de Jacques Copeau, indigné par « une industrialisation effrénée qui, de jour en jour plus cyniquement, dégrade notre scène » : il refuse d'accepter que le théâtre soit « à jamais livré aux marchands, interdit aux artistes et considéré comme un lieu de prostitution » **4**. Le vacarme avant-gardiste peut se faire entendre lors d'une générale ou d'une première, comme celles d'*Ubu roi* (Alfred Jarry, 10 décembre 1896), de *Pelléas et Mélisande* réinterprété par Debussy (28 avril 1902) et du *Sacre du Printemps* (29 mai 1913). Mais le silence de la « thébaïde » peut être revendiqué lors de tentative de communautés intellectuelles comme celle que propose Charles Vildrac **5** en décembre 1905 en fondant avec Georges Duhamel et Albert Gleizes le « groupe de l'Abbaye » de Créteil. L'avant-garde peut siéger et œuvrer dans un lieu plus artistique, comme

1 Pseudonyme de Marguerite Eymery, 1860-1953.

2 Fr. Chaubet, « Les décades de Pontigny (1910-1939) », *Vingtième Siècle. Revue d'Histoire*, janvier-mars 1998, pp. 36-44.

3 O. Barrot & P. Ory, *La Revue blanche. Histoire, anthologie, portraits. 1889-1903*, La Petite Vermillon, 2012, 453 p.

4 Cité dans G. Leroy & J. Bertrand-Sabiani, *La vie littéraire à la Belle Époque*, PUF, 1998, 383 p., p. 237.

5 Pseudonyme de Charles Messenger, 1882-1971.

le Bateau-Lavoir (1904), dans un théâtre, comme le Vieux Colombier de Jacques Copeau et le Théâtre du Peuple de Maurice Pottecher, ou être plus ancien et diffus, comme Montmartre. Autre et paradoxale forme d'avant-garde, l'apparition de la critique littéraire scientifique et universitaire avec Gustave Lanson (1857-1934), intellectuel qui soumet les textes aux règles de la critique historique et se soucie des étapes de la genèse et de la grammaire historique d'un texte littéraire **1**.

Les femmes en littérature à la Belle Époque ne sont pas seulement des « épouses de... » ou des « aspasies » de salon. Elles sont d'authentiques auteurs et d'ailleurs, un bon siècle avant les affres de l'écriture inclusive, les rédactrices de *La Vie heureuse* s'interrogent et mènent l'enquête sur la façon la meilleure de désigner la « femme-auteur » (c'est l'expression finalement retenue) ; « auteuse » ? « autrice » ? « auteuresse » ? « autresse » ? « authoress » ? Les femmes, de conditions sociales fort variées, sont nombreuses à écrire et peindre, j'en ai cité beaucoup, on peut ajouter Daniel-Lesueur, pseudonyme de Jeanne Loiseau (1854-1921), Marcelle Tinayre (1870-1948), Marguerite Audoux (1863-1937) **2**, Pierre de Coulevain, pseudonyme de Jeanne Laperche (1853-1927). Et des femmes décernent les prix Femina et Vie heureuse **3**.

Contre le centralisme « jacobin » de la géographie littéraire, des périodiques occitans naissent à Toulouse, d'autres publications, régionalistes elles aussi, apparaissent à Lille (*Le Beffroi*, 1900) et en Bretagne, il se fonde en 1900 une Fédération régionaliste française. Surtout le roman régionaliste reçoit une impulsion considérable, appelée à se prolonger dans l'entre-deux-guerres, avec Marguerite Audoux, citée à l'instant, René Bazin, Alphonse de Châteaubriant, Maurice Genevoix, Émile Guillaumin, Eugène Le Roy, Louis Pergaud, Joseph de Pesquidoux, Charles-Louis Philippe, Henri Pourrat...

Le rayonnement culturel de Paris en fait-il la « capitale intellectuelle de la planète » ? Grande est l'importance, mythique, du Paris culturel, du Paris littéraire en particulier, et du « parisianisme » **4**, par concentration des moyens et des formes, l'affaire Dreyfus ayant joué le rôle de déclencheur. Paris est capitale

1 Cf. Y.Potin & J.-F.Sirinelli dir., *Généralisations historiennes. XIXe-XXIe siècle*, CNRS, 2019, 800 p., *passim*.

2 Michel Ragon, *Histoire de la littérature prolétarienne de langue française. Littérature ouvrière, littérature paysanne, littérature d'expression populaire*, Albin Michel, 1974, 330 p., pp. 148 & suiv., plusieurs rééditions, dont 1986 et 2005.

3 Sur les prix littéraires : Sylvie Ducas, *La littérature à quel(s) prix ? Histoire des prix littéraires*, La Découverte, 2013, 245 p.

4 Cf. Pierre Citti, « Paris littéraire et parisianisme autour de 1900 », dans *Paris 1900. La ville spectacle*, catalogue de l'exposition du Petit Palais en 2014, 415 p., pp. 33-37, C.Champy-Vinas & I.Collet, « Paris, capitale des Arts », pp. 157-210 et A.Bosc, « Le mythe de la Parisienne », pp. 217-263.

des spectacles, de toutes sortes ¹ ; la capitale a concentré les salons et la vie musicale ; Paris est capitale des beaux-arts (institutions, production et marché de l'art). Paris est « vitrine du monde », « capitale de la nuit », etc. Paris est une capitale artistique hautement cosmopolite, en témoigne l'installation des futuristes italiens et le grand nombre des étrangers qui fréquentent le Bateau-Lavoir à Montmartre.

« Les étrangers contribuaient à nourrir la réputation d'un Paris accueillant et ouvert à toutes les influences qui pouvaient librement s'épanouir dans ses murs. Très représentatif apparaissait le Guatémaltèque Enrique Gomez Carrillo, installé dans la capitale en 1890, auteur de nombreux livres et directeur de revues hispanophones très lues en Amérique latine dans lesquelles il faisait connaître la culture française et répandait l'image d'un Paris rendez-vous de tous les artistes du monde, capitale intellectuelle de la planète. » ²

Ce rayonnement culturel est jaloué et ceci est certainement l'une des raisons pour lesquelles l'ouvrier italien Vincenzo Perugia (1881-1925) vole au Louvre *La Joconde*, le 21 août 1911. Le vol est rapidement revendiqué... par le poète italien Gabriele D'Annunzio (1863-1938). Mais Perugia, après avoir conservé à Paris deux ans le tableau, le propose le 12 décembre 1913 à un antiquaire florentin, qui bien sûr le dénonce, ce qui provoque de la part de Perugia la réaction caractéristique : « Ingrate Italie ! » (le tableau, après avoir déchaîné le patriotisme italien, est réinstallé au Louvre en janvier 1914) ³.

Malgré les incompréhensions, en dépit des scandales, ces avant-gardes de la vie artistique et littéraire de la France constituent la partie la plus vivante de l'existence de la nation et la plus représentative du moment exceptionnel qu'est la Belle Époque. Institutions, traditions et modernité se heurtent. Le phénomène n'est pas spécifiquement français : à Vienne, à Berlin, aussi et tout particulièrement, le champ culturel est un champ de bataille. Il oppose les générations – on aura remarqué des contemporanéités frappantes, notamment pour les artistes – et justement, en ce domaine comme en d'autres,

¹ Cf. J.-C. Yon, « Les spectacles à Paris autour de 1900 », dans *Paris 1900. La ville spectacle*, catalogue de l'exposition du Petit Palais en 2014, 415 p., pp. 39-42.

² R. Schor, *Le dernier siècle français. La France de 1914 à 2014*, Perrin, 2016, 633 p., p. 57, compte rendu par mes soins dans *Historiens & Géographes*, septembre-octobre 2016, pp. 215-216. Enrique Gomez Carrillo a été l'un des maris de la future épouse de Saint-Exupéry. Il meurt en 1927.

³ J.-Y. Le Naour, *Qui a volé la Joconde ?*, Vendémiaire, 2013, 157 p.

la guerre mondiale va marquer d'un trait de sang la démographie et la « génération du feu » **1**.

1 Cf. M.Winock, « Les générations intellectuelles », *Vingtième Siècle. Revue d'Histoire*, avril-juin 1989, pp. 17-38.

Chapitre 16. 1909-1914 : un avant-guerre imperceptible ?

L'année 1905 a été le point milieu exact de la Belle Époque en France ; elle a fait constater une situation économique de prospérité et même de modernisme, une société stable, relativement bloquée, contestée par des franges de la population. La situation intellectuelle et culturelle était profondément ambivalente, avec institutions établies et traditions bien ancrées, mais avant-gardes revendicatives. Surtout la nation était menacée désormais – mais quel pays européen ne l'est pas ? – par une conjoncture internationale dangereuse : moins que jamais les années 1900 sont heureuses et pacifiques. Quatre ans plus tard, en 1909, ces grandes lignes sont toujours visibles. De plus, des problèmes intérieurs sont sensibles : non plus les « questions » scolaire et religieuse, mais les problèmes sociaux et politiques. En particulier, la stabilité politique interne, qui semblait avoir été soudainement fondée par l'Affaire Dreyfus, n'est plus assurée, depuis l'éclatement du Bloc des Gauches et la démission de Clemenceau.

Injustement, une campagne de presse antiparlementaire s'est ouverte contre les « Q.M. », les « Quinze Mille », *alias* les députés. Des aspirations à une réforme des institutions se sont fait jour dans certains milieux politiques. La « RP » divise la classe politique, *cf.* le discours des « petites mares stagnantes et croupissantes » du scrutin d'arrondissement de Briand à Périgueux le 10 octobre 1909. Surtout, après une décennie de stabilité gouvernementale qui avait rompu avec ce qu'on avait cru être définitivement la tradition de la Troisième République, la chute de Clemenceau et l'arrivée au pouvoir de Briand marquent en 1909 un retour à la fragilité ministérielle : jusqu'à la guerre, les gouvernements vont n'avoir qu'une durée moyenne de six mois. Certes, quatre de ces ministères furent dirigés par Briand, et il faudra s'interroger sur la réalité et la signification des « ères » personnelles – très relatives – qu'il est de coutume de distinguer. En tout état de cause, le premier de ces nouveaux chefs de gouvernement, « monstre de souplesse » aux dires de Clemenceau, va se montrer pragmatique et réaliste, « l'endormeur » voulant être le président du Conseil de « l'apaisement » ; réussira-t-il à être « le sauveur », en attendant les élections législatives, fixées au printemps 1910 ?

Les cinq années qui séparent encore de la guerre ne sont pas seulement une ère d'histoire politique instable où l'histoire événementielle reparaît et dans lequel les modérés retrouvent le pouvoir, elles voient aussi et d'abord souffler sur la France un esprit nouveau, qui n'est pas que politique, mais également spirituel et mental. Il explique justement le retour des modérés, mais celui-ci ne s'opère que pour peu de temps car la question – encore une –

de l'allongement de la durée du service militaire provoque l'union à gauche : la République est-elle toujours « radicale » ? La dérive vers la guerre est-elle longue, progressive ?

Sommaire du chapitre 16

- Un esprit nouveau
- La société politique française et ses mutations
- Hommes et instabilités politiques (1909-1913)
- Les « trois ans », la reconstitution de l'union des gauches et la guerre (1913-1914)
- Union à gauche et élections de 1914

Un esprit nouveau

Le renouveau chrétien apparaît chez Péguy et Psichari, mais aussi dans la conversion au catholicisme et à l'Action française de Jacques Maritain, petit-fils de Jules Favre ¹. Si les basiliques ou les congrès eucharistiques sont du domaine de la hiérarchie, si les conversions spectaculaires, l'exaltation de la famille, des racines, du patriotisme et du patrimoine, ainsi que la mode du roman régionaliste sont le fait des « intellectuels », des signes montrent un dynamisme nouveau et sincère du peuple chrétien : mouvement liturgique dans les couvents et monastères, essor du tiers-ordre franciscain, communion plus fréquente, mouvement démocrate-chrétien... Les explications de psychologie collective sont plausibles. La foi catholique a donc été plutôt stimulée qu'affaiblie par la Séparation. Elle se nourrit d'ouvrages qui prônent une piété exigeante et christocentrique, et de la réflexion de théologiens du renouveau liturgique, tels ceux de l'abbaye bénédictine de Maredsous, en Wallonie, fondée en 1872 grâce à la famille Desclée de Brouwer. Les missions intérieures ont repris en 1908, et le congrès eucharistique international de juillet 1914 réunit 10 cardinaux, 200 évêques et 10 000 prêtres.

C'est le début de la grande ère des « réunions », du « mouvement catholique », comme l'on dit, un nouveau catholicisme est apparu, très influent dans les paroisses jusqu'aux années 1960, les adhésions sont nombreuses à l'Action catholique, et pas seulement dans l'ouest analysé par un colloque ces dernières années ² ; Ligues féminines, Jeunesses catholiques, associations de pères de famille, conseils paroissiaux, marquent une irruption massive des laïcs.

¹ Lire Henriette Psichari (1884-1972, la sœur d'Ernest), *Les convertis de la Belle Époque*, Éditions rationalistes, 1971, 192 p. et voir plus haut. Sur Maritain : G. de Thieulloy, *Le Chevalier de l'absolu. Jacques Maritain entre mystique et politique*, Gallimard, 2005, 302 p. et B.Ubert & Y.Floucat dir., *Jacques Maritain et ses contemporains*, Desclée de Brouwer, 1991, 406 p.

² B.Waché dir., *Militants catholiques de l'Ouest. De l'action religieuse aux nouveaux militantismes. XIXe-XXe siècles*, Presses universitaires de Rennes, 2004, 250 p. Lire la première partie d'Yvon Tranvouez, *Catholicisme et société dans la France du XXe siècle. Apostolat, progressisme et tradition*, Karthala, 2011, 327 p.

Un renouveau religieux s'observe au sein de la jeunesse : pratique religieuse dans les lycées, groupe « tala » de l'École normale supérieure, apogée de l'ACJF et de la Fédération gymnastique et sportive des patronages de France, constitution d'un scoutisme français ¹, et il y a, grâce aux « patros », une reconquête relative de la jeunesse ouvrière. Enfin les débuts du cinéma français s'intéressent beaucoup à Jésus-Christ et aux débuts du christianisme : deux films de 1905-1906 portent le titre de *La Vie du Christ*, celui de Victorin Jasset (1862-1913) et Georges Hatot (1876-1959) et celui de la réalisatrice pionnière Alice Guy (1873-1968) ; cinq films sont entre 1906 et 1912 consacrés par Ferdinand Zecca (1864-1947) à *La Vie de notre Seigneur* ; Armand Bour (1868-1945) et André Calmettes (1861-1942) réalisent en 1908 *Le baiser de Judas*, avec Mounet-Sully ² dans le rôle de Jésus et Albert Lambert (1865-1941) dans celui de Judas. Et Louis Feuillade tourne en 1912, avec une véritable ménagerie – à la fin consommée dans la cantine des figurants – un long métrage intitulé *Aux lions, les chrétiens !*

Le nationalisme se présentait depuis la fin du XIXe siècle comme une droite nationale militariste, cléricale, violemment antiparlementaire et anti-intellectualiste, fille du bonapartisme. Ce sont les ligues, l'Action française ayant réalisé une synthèse éphémère entre toutes les droites, et on l'a vu occuper l'actualité à plus d'une reprise. Avant le grand échec que sera la condamnation pontificale, il y a eu pour elle des semi-échecs : si les Inventaires sont arrêtés, la « gueuse » est toujours le régime officiel de la France. Un dernier élément fut la première condamnation de l'Action française, préhistoire de celle qui interviendra en 1926. Des plaintes contre son action strictement politique et sa philosophie athée avaient été transmises à Rome par quelques évêques français. Une enquête fut ouverte en 1913, la ligue rassemblant aussitôt tous ses sympathisants. À l'initiative de la Congrégation de l'Index, un décret pontifical du 29 janvier 1914 prohiba les œuvres de Maurras et la revue *L'Action française* ³.

La nouveauté des dernières années de la Belle Époque – et les prodromes s'en font sentir dès 1905 pour cause de Séparation et de crise marocaine – est le regain général de nationalisme que connaît la France et que mène l'Action française, dont le journal, dirigé par Léon Daudet (1867-1942) et Charles Maurras (1868-1952), devient quotidien le 21 mars 1908 (voir encadré).

¹ G.Cholvy, *Histoire des organisations et mouvements chrétiens de jeunesse en France (XIXe-XXe siècles)*, Le Cerf, 1999, 419 p., chapitre 6 ; Chr.Guérin, « Le scoutisme français : une expérience pédagogique parallèle », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, janvier-mars 1981, pp. 118-131 ; C.Carichon, *Scouts et Guides en Bretagne (1907-2007)*, Yoran embanner, Fouesnant, 2007, 447 p.

² Pseudonyme de Jean-Sully Mounet (1841-1916).

³ Voir plus haut pour une bibliographie.

La ligue « est acceptée comme porte-parole du nationalisme, comme le parti nationaliste *par excellence*. » (Eugen Weber).

Affiche reproduite dans le n° 3 (23 mars 1908)

du quotidien *l'Action française*

On s'amusera à décrypter les allusions, périphrases et... inventions de ce texte politique qui n'est pas à la hauteur des prétentions intellectuelles de la ligue d'Action française.

« *L'Action française* est le journal des bons citoyens désabusés de la République, ralliés à la Monarchie...

Ils savent ce qu'ils veulent, ils le veulent sérieusement. On a fait tant de révolutions pour le mal ! Une révolution pour le bien ne leur fait pas peur...

LA REPUBLIQUE, C'EST LE MAL.

La République est le gouvernement des juifs, des juifs traîtres comme Ullmo et comme Dreyfus, des juifs voleurs comme le baron Jacques de Reinach, des juifs corrupteurs du peuple et persécuteurs de la religion catholique, comme l'inventeur juif de la loi du divorce et le juif inventeur de la loi de Séparation.

La République est le gouvernement des pédagogues protestants qui importent d'Allemagne, d'Angleterre et de Suisse un système d'éducation qui abrutit et dépayse le cerveau des jeunes Français.

La République est le gouvernement des francs-maçons, qui n'ont qu'une haine, l'Église, et qu'un amour, les sinécures et le trésor public : fabricants de guerre civile, de guerre religieuse, de guerre sociale, parasites de nos finances, ils nous mènent à une banqueroute matérielle et morale, celle qui ruinera le rentier et l'ouvrier, le commerçant et le paysan, le fonctionnaire et l'électeur.

La République est le gouvernement de ces étrangers plus ou moins naturalisés, ou métèques, qui ces jours-ci souilleront du cadavre de leur Zola le Panthéon désaffecté ; ils accaparent le sol de la France, ils disputent aux travailleurs de sang français leur juste salaire, ils font voter des lois qui ruinent l'industrie, contraignent les capitaux à l'émigration et mettent nos ressources au service d'Édouard VII et de Guillaume II. Servant de son mieux l'Étranger, la République nous impose tous les déchirements ; tracassière ou menaçante envers qui possède et fait travailler, elle est aussi *le Gouvernement qui a versé le plus de sang ouvrier en Europe*. Dès que les Prolétaires viennent lui demander de tenir quelques-unes de ses innombrables promesses, elle répond à coups de sabre et à coups de fusil. Ainsi firent les anciens anarchistes-antimilitaristes de 1869, Jules Ferry, Jules Simon et Jules Favre ; ainsi font les anciens anarchistes-antimilitaristes de 1899, Clemenceau, Briand et Picquart. Ainsi feront les anarchistes-antimilitaristes de 1908, Lévy, Jaurès, Sébastien Faure, quand le choix de l'Étranger les aura rendus maîtres de l'armée. Par ce régime et par ces hommes, l'Étranger fait tout ce qu'il veut parmi nous ; désorganisant nos armées, imprimant à notre diplomatie des impulsions incohérentes et absurdes, il réalise le système de division intérieure et de faillite extérieure qu'a voulu nous donner Bismarck, le plus prévoyant des ennemis de la France...

NOUS Y METTRONS LE ROI.

Le Roi : c'est-à-dire la *France* personnifiée par le descendant et l'héritier des quarante chefs qui l'ont faite, agrandie, maintenue et développée. Que le gouvernement du Roi soit le gouvernement naturel à notre nation, c'est ce qu'établissent les faits les plus simples, comme le témoignage des plus grands maîtres de la science et de la pensée d'aujourd'hui ...

Mais le gouvernement du Roi est aussi le seul qui, en maintenant l'ordre, puisse effectuer parmi nous les mêmes progrès sociaux qu'ont accomplis les monarchies voisines, et ajouter à ces progrès tout ce que la richesse et le génie de notre race permettent de prévoir et de réaliser. Il peut seul protéger, organiser et installer solidement la classe ouvrière, comme ses ancêtres ont installé la bourgeoisie. Il peut seul rendre à nos villes et à nos provinces les libertés et privilèges que réclame la prospérité de chacune. Il peut seul réconcilier tous les Français et les unir contre leurs ennemis du dehors et de l'intérieur ...

Nul patriote n'a le droit d'ignorer que sur la réorganisation sociale, sur la question ouvrière, sur la décentralisation, notre Prince a prononcé ce grand mot, le mot de la situation : *Réformer pour conserver, c'est tout notre programme.*

Patriotes français, nationalistes, antidreyfusards, catholiques, – hommes d'ordre, hommes de progrès, – riches et pauvres, de toute classe, de tout métier, de tout parti ; vous qui en avez assez, qui êtes las, qui voulez en finir :

Vous lirez tous *L'Action française*, qui dira chaque jour, non seulement les maux publics, mais le moyen, le MOYEN sûr, le moyen radical, l'unique moyen de terminer les misères de la patrie,

JETER A BAS LA REPUBLIQUE !

PROCLAMER LE DUC D'ORLEANS ! »

C'est l'état d'esprit – il est impératif de noter que l'enquête est partielle et partielle, comme l'a démontré Jean-Jacques Becker ¹ – des « Jeunes Gens d'aujourd'hui » d'Agathon : en réaction contre la « décadence », goût de l'action, foi patriotique défensive, renaissance catholique, germanophobie et attirance pour la carrière militaire (voir plus haut). L'heure n'est plus, dans les milieux littéraires de droite, réactionnaires au sens plein, au morose esprit « fin de siècle » et « décadent » ². *L'Action française* est le « parti de l'intelligence », enrôlant des intellectuels, la jeunesse des grandes Écoles et des facultés, profitant de l'affaiblissement du positivisme, de la faveur du goût pour l'action et – paradoxalement – de la réaction contre un excès d'intellectualisme : c'est la grande époque des Camelots du Roi, qui mènent les cortèges jeunes et disciplinés

¹ J.-J. Becker, 1914. *Comment les Français sont entrés dans la guerre*, thèse résumée, FNSP, 1977, 638 p., pp. 21-34 et chapitre 2.

² Ouvrage fondamental : P. Citti, *Contre la décadence. Histoire de l'imagination française dans le roman, 1890-1914*, PUF, 1987, 358 p. Lire aussi M. Winock, *Décadence fin de siècle*, Gallimard, 2017, 285 p. et la contribution de W.Z. Silverman dans D. Kalifa dir., *Les noms d'époque. De « Restauration » à « Années de plomb »*, Gallimard, 2020, 349 p.

fleurir régulièrement les statues de Jeanne d'Arc et de Strasbourg, sur les places des Pyramides et de la Concorde, à Paris. Le journal est de ton violent, il se spécialise dans les campagnes calomnieuses, contre l'Université, les « espions » (juifs...), la ligue fait de l'agitation de rue, au Quartier latin par exemple contre Thalamas et lors du transfert au Panthéon des cendres de Zola...

Les références à l'Alsace-Lorraine reviennent en force, au-delà de l'humour des albums de Hansi **2**, diffusés à partir de 1912 (**3**) et qui opposent la douce domination française à celle, brutale, de l'Allemagne, elles sont mises au service du nationalisme anti-allemand davantage que du désir de reprendre les « provinces perdues ». Un attrait nouveau pour l'ordre et la discipline se manifeste, dans le cadre d'un néo-nationalisme, il profite au scoutisme naissant et à la carrière militaire. C'est la glorification du « vieil honneur militaire, l'honneur de la France », qu'opère Péguy à la fin des années 1900.

On s'appuie sur la lecture, sans doute exclusive voire exagérée, des ouvrages – *Essai sur les données immédiates de la Conscience* (1888), *Matière et Mémoire* (1896) et surtout *L'Évolution créatrice* (1907) – d'un Henri Bergson (1851-1941) déjà évoqué. Le maître du Collège de France est devenu brusquement – *volens nolens* – le maître à penser de toute une élite intellectuelle. La Belle Époque était déjà un rejet du déterminisme et du scientisme, une exaltation de l'intuition, une protestation contre l'« esprit fin de siècle », un constat de « faillite de la science ». Elle est une ardente remise en cause, anticartésianiste, qui dure jusqu'à la Grande Guerre, et va au-delà des seules spéculations philosophiques. Utilisant abusivement la notion d'« élan vital », le climat du temps tire vers l'exaltation nationaliste, vers le spiritualisme mystique, des idées et des lectures qui, seules, n'auraient pas pu avoir un tel impact, dans cette direction tout au moins.

Dans un sens très voisin, on pourrait signaler que c'est dans *Le Figaro* du 20 février 1909 (en première page et en français) que Filippo Tommaso Marinetti (1876-1944), très influencé par Bergson, publia le *Manifeste du Futurisme*. On est désormais à l'ère de la primauté de l'intuition sur la raison, à celle des forces affectives sur le rationalisme. L'intérêt principal de ce retournement est que les unes sont censées être novatrices et « nouveau siècle », les autres « républicaines », convenues et démodées : le « grain des choses » est séparé de la « paille des mots », clivage qui annonce celui des années trente,

1 Cf. Philippe Contamine, chapitre X du tome 2 de J.-F. Sirinelli dir., *Histoire des droites en France*, Gallimard, 1992, réédition, 2006, 3 vol.

2 Pseudonyme de Jean-Jacques Waltz, 1873-1951.

3 *L'Histoire d'Alsace racontée aux petits enfants d'Alsace et de France par l'Oncle Hansi* (1912), *Mon Village, ceux qui n'oublient pas* (1913).

« esprit nouveau » qui n'est pas que psychologique, politique et philosophique, et s'appuie sur un engouement pour le sport et la nature.

Il y a à la Belle Époque toute une mise en scène du corps **1**, dans le music-hall et le cirque, au Casino de Paris, au Wonderland et au Palais des Sports (le Vel'd'hiv', ouvert en 1910), par le boxeur, le contorsionniste et même le pétomane, artiste dont les performances quasi sportives devaient rester longtemps célèbres. La pratique sportive s'étend à la Belle Époque **2**, en France comme dans certains pays étrangers, le cas de l'alpinisme étant tout à fait révélateur. La mode des années 1900 est aussi au grand air.

Les Églises ont créé des patronages, des colonies de vacances, d'autres organisations de loisirs et il existera même bientôt une Fédération *gymnastique* et sportive des patronages de France (FGSPF, 1903) **3**. Quels sont les places du sport et du loisir dans la culture des débuts de la Troisième République : engouement pour le sport et la nature ?

La pratique du sport, comme on sait tardive en France, est explicitement devenue massive à la Belle Époque, après que se furent diffusées et organisées les pratiques d'activités physiques et sportives dans le dernier tiers du XIXe siècle **4**. Souvent, comme dans le Rhône, le mouvement sportif associatif n'a pris son véritable essor que depuis les années 1890 et connaît une véritable effervescence après 1901, et cela d'une façon quasi générale. « Le sport est entré dans les mœurs de toute une jeunesse » (au moins), comme dit en 1900 Pierre de Coubertin (1863-1937). Évidemment l'effervescence sportive induit le problème du sport féminin : convenances, question du vêtement, souci d'hygiène et populationnisme : les femmes, peuvent-elles faire de la bicyclette, en particulier ? **5** Sur l'ensemble du territoire national, le bénéfice de la loi du 1er

1 André Rauch utilise même le pluriel : « Mises en scène du corps à la Belle Époque », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, octobre-décembre 1993, pp. 33-44.

2 Dominique Lejeune, *Histoire du sport. 19e-20e siècles*, Éditions Christian, collection « Vivre l'histoire », 2001, 219 p., et C.Piard, *Le sport français sous la IIIe République*, L'Harmattan, 2019, 2 vol., 224 & 198 p.

3 Cf. G.Cholvy & Y.Tranvouez dir., *Sport, culture et religion. Les patronages catholiques (1898-1998)*, Colloque de 1998, Brest, Centre de recherche bretonne et celtique, 1999, 383 p. et Y.Tranvouez, *Catholicisme et société dans la France du XXe siècle. Apostolat, progressisme et tradition*, Karthala, 2011, 327 p., 1ère partie, et F.Groeninger, *Sport, religion et nation. La Fédération des patronages de France d'une guerre mondiale à l'autre*, L'Harmattan, 2004, 340 p. Aussi G.Cholvy, *Histoire des organisations et mouvements chrétiens de jeunesse en France (XIXe-XXe siècles)*, Le Cerf, 1999, 419 p.

4 P.Arnaud & J.Camy, *La naissance du mouvement sportif associatif en France*, Presses universitaires de Lyon, 1986, 422 p.

5 J.-P.Laplagne, « La femme et la bicyclette à l'affiche », dans P.Arnaud & Th.Terret dir., *Histoire du sport féminin*, L'Harmattan, coll. « Espaces et temps du sport », 1996, 2 vol., 234 & 271 p., compte rendu par mes soins dans *Annales. Histoire, sciences sociales*, janvier-février 1999, pp. 149-150, tome I, pp. 83-94.

juillet 1901 sur les associations est recueilli, il y a deux fois plus d'associations sportives en 1907 qu'en 1902, et leur nombre triple entre 1907 et 1913 (1).

Gymnastes et *gymnasiarques*, alpinistes 2 et membres des sociétés de tir ne se contentent pas de jouer : le sport et la préparation des corps ont, sauf locale exception, des allures paramilitaires. La réaction nationaliste, désormais inscrite dans le contexte de 1905, se traduit par la multiplication des sociétés conscriptives, occupées de gymnastique, tir et instruction militaire, comme au lendemain de la défaite de 1871. Le goût de l'activité physique se traduit aussi par la création de milliers de sociétés de jeux traditionnels (quilles, joutes, etc.), de sociétés vélocipédiques, de cercles, de clubs, d'associations de culture physique ou de natation, chaque type d'appellation de ces associations correspondant peu ou prou à un recrutement social, *club* étant d'ailleurs, comme *sport*, connoté par l'anglomanie du XIXe siècle (l'acception sémantique moderne des deux mots ne s'est imposée qu'à la fin du XIXe siècle). Les bataillons scolaires des années 1880 ont disparu, mais l'École est toujours patriotique, les sociétés de tir se multiplient (dix créations à Nancy encore en 1914 !), les amicales laïques rejoignent en grand nombre les associations *gymnastiques* – c'est à l'époque un adjectif – montées par des ecclésiastiques. Le sport-spectacle est l'une des grandes caractéristiques de la Belle Époque : la course automobile Paris-Madrid (1903) est interrompue à Bordeaux à cause du nombre des accidents ; la même année voit le premier Tour de France cycliste, avec 6 étapes et 60 engagés, et en 1907 a lieu le raid automobile Pékin-Paris. De grandes fêtes de gymnastique sont mises sur pied : ordre, discipline, rigueur, rites, uniformes, drapeaux et serments, trompettes et décorations, sacralisation du sport en somme, et le photographe est souvent là. Le ministère de l'Instruction publique publie en 1907 de nombreuses circulaires visant à créer des sociétés scolaires de tir dans les établissements publics ; celui de la Guerre finance avec son budget, à partir de 1908, les sociétés de préparation militaire. Les clubs de marcheurs, les associations de vélocipédistes 3 et *pédalistes* – la bicyclette s'est démocratisée, elle coûte

1 Pierre Arnaud, *Le militaire, l'écolier, le gymnaste. Naissance de l'éducation physique en France (1869-1889)*, Presses universitaires de Lyon, 1991, 273 p. ; P. Arnaud dir., *Les Athlètes de la République. Gymnastique, sport et idéologie républicaine. 1870-1914*, Privat, 1987, 423 p., réédition, L'Harmattan, coll. « Espaces et temps du sport », 1998, 424 p. Quelques articles de la revue *Sport et Histoire* ont été consacrés à des études régionales, ainsi L. Coadic, « Implantation et diffusion du football en Bretagne (1890-1923). De l'histoire à l'anthropologie », 1992, pp. 27-50 ; C. Vivier, « L'eau et les pratiques corporelles en Franche-Comté (1870-1914) », dans le même numéro, pp. 103-124.

2 D. Lejeune, *Les « alpinistes » en France à la fin du XIXe et au début du XXe siècle (vers 1875- vers 1919). Étude d'histoire sociale ; étude de mentalité*, C.T.H.S., 1988, 272 p., rééditions numériques, augmentées et actualisées, 2016 et 2018.

3 Cf. A. Poyer, *Les premiers temps des véloci-clubs. Apparition et diffusion du cyclisme associatif français entre 1867 et 1914*, L'Harmattan, 2003, 341 p. ; R. Holt, « La bicyclette, la bourgeoisie et la découverte de la France rurale (1880-1914) », *Sport-Histoire. Revue internationale des sports et des jeux*, n° 1, 1988, pp. 85-100 ;

d'occasion vingt ou trente francs et existe en France à quatre ou cinq millions d'exemplaires —, font de la préparation topographique autant que de l'entraînement physique. Les sociétés de gymnastique bénéficient de l'appui de l'armée, les objectifs sont clairement patriotiques et la Fédération du Rhône et du Sud-Est a pour devise « Pour la Patrie ».

Celle de la Fédération gymnastique et sportive des Patronages de France (FGSPF), fédération catholique née en 1902 sous la houlette du docteur Paul Michaux (1854-1923), est « Dieu et Patrie ». Elle cherche, dans la lignée du catholicisme social, à remédier à une longue tradition de mépris du corps, à discipliner enfants et adolescents turbulents, auxquels de jeunes vicaires enthousiastes apprennent, avec plus d'envergure que dans les patronages ¹, les règles du *football-association*. Elle vise à lutter contre les laïcs, montrant que l'« âme de la Patrie » est la religion : les catholiques s'affirment par le biais du sport. Le succès numérique, avec 1 500 sociétés affiliées en 1914, récompense ces efforts, qui sont typiques d'un « embrigadement », qui n'est pas du tout — l'anachronisme doit être évité — le fait de l'État. Pour les classes aisées il existe une gymnastique privée, en salle (boxe, escrime, hydrothérapie, par exemple) ou en chambre (massage, orthopédie, culture physique...), qui explique l'existence d'enseignants diplômés, de manuels et de pavés publicitaires dans la presse. De nouvelles méthodes sont inventées, comme celle du lieutenant de vaisseau Georges Hébert (1875-1957), la « méthode naturelle » ². C'est la « santé par les sports », le dressage du corps, la « régénération de la race » ! Ces slogans s'adressent désormais aussi aux femmes, qui ne sont plus à la Belle Époque absentes des gymnases, après y avoir été invitées par l'engouement pour le *sport* manifesté par l'aristocratie, la pratique des bains de mer et du *lawn-tennis*. Les socialistes sont marginaux en ce domaine, dénonçant dans le mouvement officiel — étatique ou non — une entreprise chauvine, militariste et réactionnaire des « maquignons de la Patrie » (Jaurès). Toutefois, à la fin de 1907, une poignée de militants décidèrent de créer l'Union sportive du parti socialiste, la même année *L'Humanité* créa une rubrique sportive et en 1909 fut mise sur pied une Fédération sportive athlétique socialiste, ancêtre de la FSGT. C'est l'une des rares nuances à un patriotisme discipliné et largement militaire, que la pratique associative, relais éducatif, mêle à la discipline du temps et à l'apprentissage

Ph.Gaboriau, « Les trois âges du vélo en France », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, janvier-mars 1991, pp. 17-34.

¹ Pour le personnage et le rôle du vicaire de « patro », lire Y. Tranvouez, *Catholicisme et société dans la France du XXe siècle. Apostolat, progressisme et tradition*, Karthala, 2011, 327 p., 1ère partie.

² Cf. P. Philippe-Meden, « Georges Hébert (1875-1957) », dans C. Piard, *Le sport français sous la IIIe République*, L'Harmattan, 2019, 2 vol., 218 & 192 p., vol. II, pp. 38-44.

d'une morale des relations entre personnes, et que la fréquente présence des autorités ainsi que l'utilisation obligée de drapeaux tournent ostensiblement vers l'exaltation de la communauté nationale et l'opposition à l'étranger. On est à la Belle Époque dans la seconde phase du nationalisme sportif, selon l'historien du sport Pierre Arnaud (1942-2016) **1** : nationalisme affinitaire dans l'union symbolique autour du patriotisme défensif, après le nationalisme conscriptif, patriotique et revancharde des débuts de la Troisième République, et avant le nationalisme chauvin et cocardier, né de l'internationalisation des rencontres sportives.

Pour « rebronzer » la France, selon une autre formule de Coubertin, un culte du grand air et de la nature se développe. Il concerne la promenade et l'excursion, le bain de mer et l'introduction du scoutisme en France. Fontainebleau montre une forme de tourisme dirigé, dans le cadre du sentiment de la Nature. L'air est très pur, Claude François Denecourt (1788-1875), un vieux républicain **2**, puis Charles Colinet (1839-1905) ont aménagé sentiers, points de vue, escaliers et grottes, le chemin de fer permet un accès facile en des lieux popularisés par l'« école » dite de Barbizon » (en fait concernant toute la périphérie de la forêt de Fontainebleau) **3**, les carrières de grès, gênantes pour le tourisme, sont en déclin puis interdites en 1907 (**4**), et une véritable méthode éducative a mis en place une image touristique du milieu. Celui-ci reste fantastique, mais est baptisé par la culture savante et une pédagogie démocrate à la Pierre Larousse (1817-1875) **5**. La nature est reposante, mais aménagée ; une bonne forêt en a vaincu une mauvaise **6**, de même que la nature inspire

1 Sur l'homme et l'historien : J.Saint-Martin & T.Thierret dir., *Pierre Arnaud*, L'Harmattan, 2019, 2 vol., 416 & 428 p.

2 J.-Cl.Polton, *Claude-François Denecourt (1788-1875). L'amant de la forêt de Fontainebleau*, Fontainebleau, Éditions des Sentiers bleus, 2011, 280 p.

3 Et sur *L'Angélu* de Millet le clocher à l'arrière-plan est celui de Chailly-en-Bière, Barbizon étant à l'époque un hameau de la commune de Chailly.

4 Cf. l'ouvrage collectif (que j'ai coordonné) de l'Association des Amis de la Forêt de Fontainebleau, *Les grès à Fontainebleau. Carrières et carriers*, n° 2 des *Cahiers des AFF*, 40 p., cahier central de photographies en couleurs (8 pages), et Comité des Fêtes de Boutigny, *Boutigny-sur-Essonne au temps des carrières*, Comité des Fêtes, 2003, 166 p.

5 Bibliographie : A.Rétif, *Pierre Larousse et son œuvre*, Larousse, 1974, 340 p., P.Ory, « le *Grand Dictionnaire de Pierre Larousse* », dans P.Nora dir., *Les lieux de mémoire*, Gallimard, 1984-1992, 3 tomes en 7 vol., tome I, pp. 229-245, J.-Y.Mollier & P.Ory dir., *Pierre Larousse et son temps*, Larousse, 1995, 549 p., J.Lalouette, « Le *Grand Dictionnaire universel du XIXe siècle* : un monument libre penseur et anticlérical », dans *La République anticléricale. XIXe-XXe siècle*, Seuil, coll. « L'Univers historique », 2002, 472 p., pp. 123-141, J.-Y.Mollier & B.Dubot, *Histoire de la librairie Larousse (1852-2010)*, Fayard, 2012, 736 p.

6 J.-Cl.Polton, *Les touristes découvrent Fontainebleau, 1836-1936*, CDDP de Melun, 1987, 32 p. et diapositives ; du même auteur : *Tourisme et nature au XIXe siècle. Guides et itinéraires de la forêt de Fontainebleau, vers 1820-vers 1880*, thèse de IIIe cycle, Paris X- Nanterre, 1985, 316 p., dactyl., Éditions du CTHS, avec une préface par Dominique Lejeune, 1994, 300 p. ; A.Notter & J.-Cl.Polton, *Fontainebleau, son château et sa forêt. L'invention d'un tourisme (1820-1939)*, Réunion des Monuments nationaux, 2007, 128 p. ; D.Maus, M.Nauche et J.-C.Polton, *La forêt de Fontainebleau. Un lieu unique au monde*, Sutton, 2017, 172 p.

puissamment l'Art nouveau. Enfin, on commence à grimper sur les rochers de grès de la forêt ¹.

Les pratiques corporelles sont ordonnées autour de la mer, de la montagne, et du départ pour les foyers de vacances des adolescents les plus démunis ². Vivre son bain est cure, cérémonial, plaisir, exercice physique, mais aussi étude, des éléments naturels comme d'autrui, et pédagogie à l'usage des enfants et des adultes, dont les corps sont régénérés et l'âme élevée par la marche. L'envoi en foyer de vacances confond assistance et cure des enfants nécessiteux, chétifs et malades ; des « colonies » sont installées ; pasteurs, œuvres et cures de lait luttent pour l'initiation à la vie en société.

L'influence intellectuelle de la lecture de Rudyard Kipling (1865-1936) ne fut pas négligeable dans la France des années 1900, qui vit une timide introduction du scoutisme. Les premiers articles sur le mouvement fondé par le lieutenant Robert Baden-Powell (1857-1941) parurent en 1908 et 1909 dans le *Journal des Voyages* et *Le Petit Journal* : d'emblée on salua un moyen rénové d'éducation et la technique d'existence en prise avec la nature. Les mouvements, les publications, les pasteurs et les officiers protestants furent les plus sensibles à l'exemple venu d'outre-Manche, traduisant les ouvrages déjà parus et ceux que le fondateur continuait à écrire, surtout *Scouting for boys* (1908), qui exposait les différents et fameux niveaux devant structurer le scoutisme. Les Éclaireurs de France furent les premiers à se constituer légalement (1911) et les plus dynamiques (les trois quarts du total de 1914), suivis par les Éclaireurs unionistes (un quart) et les quelques Éclaireurs français. Les relations avec l'armée étaient très bonnes ; il y aurait eu 1 700 garçons et filles membres du mouvement à la fin de 1912, et 12 600 en juillet 1914, mais les premiers « louveteaux » n'apparaîtront qu'après la Guerre. Des régions sont en pointe, comme la Bretagne étudiée par Christophe Carichon ³. Des tentatives isolées de créer un scoutisme catholique se produisirent çà et là (à Nice, en Bourgogne, à Paris), mais très peu nombreux furent les évêques qui autorisèrent la poursuite de telles expériences : bien au contraire, la plupart d'entre eux y étaient hostiles, par antiprotestantisme, et dès 1913 l'archevêque de Paris condamna le scoutisme et interdit aux jeunes

¹ Sur cet aspect, je renvoie à un ouvrage fondamental (et beau livre) : G.Modica & J.Godoffe, *Fontainebleau. 100 ans d'escalade*, Les Éditions du Mont-Blanc, 2017, 320 p.

² Bibliographie : A.Rauch, *Vacances et pratiques corporelles, La Naissance des morales du dépaysement*, PUF, 1988, 191p. ; A.Rauch, « Mises en scène du corps à la Belle Époque », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, octobre-décembre 1993, pp. 33-44 ; A.Corbin, *L'avènement des loisirs. 1850-1960*, Aubier, 1995, 480 p., réédition, Flammarion, coll. « Champs », 2001, 626 p. ; A.Rauch, *Vacances en France de 1830 à nos jours*, Hachette, coll. « La vie quotidienne », 1996, 279 p. Sans oublier Pierre Mendousse, *L'Âme de l'adolescent*, Alcan, 1909, 316 p., plusieurs rééditions dont PUF, 1953, 264 p.

³ C.Carichon, *Scouts et Guides en Bretagne (1907-2007)*, Yoran embanner, Fouesnant, 2007, 447 p., pp. 22 & suiv.

catholiques d'y adhérer. Ce n'est qu'après la guerre qu'un mouvement scout catholique pourra se développer.

« Pour la Patrie, par la Montagne » : l'alpinisme est typique de cet état d'esprit ¹. Des associations d'« ascensionnistes », Club alpin français (CAF) et clubs de province, étaient apparues dans les années 1870. Les alpinistes en France à la fin du XIXe et au début du XXe siècle sont avant tout des représentants de la bourgeoisie, l'alpinisme est typé en matière politique, non pas qu'il puisse être jamais possible de découvrir des liens partisans entre ce sport et la « politique politicienne », mais s'imposent avec évidence un apolitisme ostentatoire – donc orienté – et encore plus un patriotisme virulent ayant très tôt tourné au nationalisme et au « patriotisme militaire ». On remarque que le patriotisme est moins virulent et surtout moins spontané en province qu'à Paris, d'où il apparaît en grande partie « télécommandé », on sent aussi que les autres clubs touristiques français furent beaucoup moins cocardiers.

La Belle Époque voit la manifestation d'un double phénomène numérique, le gonflement rapide des effectifs des associations existantes, surtout du Club alpin français qui dépasse les 7 500 membres, et la naissance de sociétés spécialisées dans les sports d'hiver, à Paris et en province, naissance doublée de celle de subdivisions des grands clubs consacrées aux sports d'hiver, Comité de Tourisme hivernal du Touring Club de France (1908) par exemple. Elle voit surtout s'exacerber derrière la façade d'internationalisme un chauvinisme germanophobe, italophobe, voire anglophobe. Les Clubs alpins austro-hongrois et italien sont exclus, implicitement, du bénéfice des réductions de tarifs accordées dans les refuges en 1906 aux Clubs étrangers, des dizaines de petits « incidents de frontière » marquent les rapports franco-italiens... Les aspirations du CAF furent « institutionnalisées » lorsqu'en 1903 le club adopta la devise « Pour la Patrie par la Montagne », proposée par le géographe Franz Schrader (1844-1924) et unanimement respectée, et un nouvel insigne, tricolore, la « gentiane sur Meije ». Toutes les occasions sont bonnes pour fulminer contre les « sans patrie », exalter l'Alsace et la Lorraine, et leur Mont Saint-Odile. L'alpinisme est marqué par un profond patriotisme, qui trouva sa justification et sa consécration lors de la Première Guerre mondiale. Enfin, les années 1900 voient culminer – un tournant décisif a été pris en 1894-1895 – une véritable

¹ Cf. D.Lejeune, *Les « alpinistes » en France à la fin du XIXe et au début du XXe siècle (vers 1875- vers 1919). Étude d'histoire sociale ; étude de mentalité*, C.T.H.S., 1988, 272 p., rééditions numériques, augmentées et actualisées.

passion pour les troupes de montagne, et les alpinistes de faire de dithyrambiques portraits des « braves » chasseurs alpins 1...

Concluons sur l'esprit nouveau de la deuxième moitié de la décennie. Le changement d'état d'esprit me semble indéniable et je suis d'accord avec Jean-Jacques Becker sur le fait qu'on ne doit pas accorder une importance exclusive à l'année 1905. Mais je vais au-delà des « limites très strictes » qu'il impose au renouveau nationaliste 2...

□ La société politique française et ses mutations

Deux chapitres de *L'Invention de la démocratie* 3 et un livre nous renseignent bien sur la « synthèse démocrate-libérale » (Serge Berstein 4), sur les « caractères de la vie politique » (Nicolas Roussellier) et sur les « ministres de la République » (Jean Estèbe 5). Il y a eu à la fin du XIXe siècle création d'un véritable espace national par le progrès des transports, l'alphabétisation croissante de la population, dès avant les lois Jules Ferry, et par la diffusion de la presse, désormais à bon marché et offrant de nombreux titres. La Troisième République voit l'irruption dans le jeu politique de groupes sociaux et de secteurs géographiques qui n'y participaient que formellement jusque-là. « Le débat politique, souvent réduit jusqu'alors à l'approbation ou à la contestation du gouvernement, gagne en profondeur et en nuances. Des villes (et souvent des grandes villes) où il avait tendance à être confiné dans de nombreuses régions, il pénètre les bourgades et même les campagnes où la voix du grand notable n'est plus seule à être entendue. » (S.Berstein) Le grand moyen a été le suffrage universel, vraiment pratiqué ; les groupes sociaux qui ont joué, ce sont les (petits) ruraux, les ouvriers, les classes moyennes, autour desquelles gravite la nouvelle société politique, dotée d'une culture politique typique des « couches nouvelles ». « Aux grands notables ruraux régnant sur la clientèle paysanne, à la grande bourgeoisie d'affaires qui a gouverné la France pratiquement sans discontinuer jusqu'à la fin du Second Empire se substituent progressivement ces *couches nouvelles* annoncées par Gambetta dans son discours de Grenoble de 1872

1 L'opuscule de M.-H.Léon, *Les chasseurs alpins. Mythe et réalités des troupes de montagne*, L'Harmattan, 1997, 112 p., réédition, 2009, 121 p., est très superficiel.

2 J.-J.Becker, 1914. *Comment les Français sont entrés dans la guerre*, thèse résumée, FNSP, 1977, 638 p., pp. 117-118.

3 S.Berstein & M.Winock dir., *L'Invention de la démocratie. 1789-1914*, tome 3 de *l'Histoire de la France politique*, dir. par S.Berstein, P.Contamine & M.Winock, Seuil, coll. « L'Univers historique », 2002, 512 p.

4 Titre de son chapitre 9 de l'ouvrage collectif *L'Invention de la démocratie. 1789-1914*, tome 3 de *l'Histoire de la France politique*, dir. par S.Berstein, P.Contamine & M.Winock, Seuil, coll. « L'Univers historique », 2002, 512 p., compte rendu par mes soins dans *Historiens & Géographes*, juillet-août 2003, p. 482.

5 J.Estèbe, *Les ministres de la République (1871-1914)*, FNSP, 1982, 250 p.

et qui, d'élection en élection, s'affirment comme un groupe de nouveaux notables s'installant dans les conseils municipaux, les conseils généraux et les deux Chambres du Parlement. » (S.Berstein)

La Belle Époque voit le plein desserrement des allégeances sociales. Les grands rentiers du sol continuent de décliner, ne serait-ce qu'à cause de la baisse de la rente foncière, et le phénomène de « hiérarchie acceptée » recule. Il est d'ailleurs étudié dès la fin de la Belle Époque par André Siegfried (1875-1959), neveu de Jules et Jacques Siegfried (voir plus haut), dans son fameux *Tableau politique de la France de l'Ouest sous la Troisième République*, publié en 1913 (1). D'autre part, les paysans ont largement conquis l'indépendance économique, sociale et politique ; les mesures protectionnistes prises en phase « B », avant 1896, ont aidé le phénomène et la phase « A » ne peut qu'accentuer la chose. Les paysans se sentent davantage solidaires des autres (petits) ruraux que des grands propriétaires et les émigrations, temporaires ou définitives, aident à desserrer les carcans traditionnels. Enfin, un dernier trait social et politique qui libère des allégeances est le puissant développement du civisme républicain. Les pratiques du vote dans chaque commune sont devenues des formes familières, les ruraux en ont fait la conquête, comme celle des lieux de vote (mairie et écoles). Cette logique débouche sur le secret du vote, qui est acquis par la loi de 1913 et joue pour la première fois aux législatives de 1914. Et, bien sûr, la fête républicaine ancre le message républicain.

Étudiant *les ministres de la République*, Jean Estèbe note d'abord que les débuts de la Troisième République ont vu l'introduction en français du substantif « politicien », venu de l'anglo-saxon *politician*, « professionnel de la politique ». Les ministres de la République sont issus de milieux aisés, mais avec une démocratisation progressive du recrutement, semblable au renouvellement et à la démocratisation du parlement, montrés par *l'Histoire du Parlement de 1789 à nos jours* 2. Certaines familles sont particulièrement bien représentées, comme les Chabaud-Latour, mais il y a des cas célèbres d'ascension sociale, comme Gambetta, Briand et Barthou ; toutefois guère de fils d'ouvrier, en dehors de Paul Doumer, fils d'un poseur de rails. Près de 60 % des futurs gouvernants sont nés dans des communes rurales ou des petites villes : les Parisiens sont de moins en moins représentés dans les ministères et au parlement, tandis que les hommes des campagnes pénètrent en force dans les cabinets ministériels. Beaucoup de ministres, surtout issus de milieux modestes, viennent du Midi. La plupart se

1 Une biographie : A.-L.Sanguin, *André Siegfried. Un visionnaire humaniste entre géographie et politique*, L'Harmattan, 2010, 263 p.

2 J.Garrigues dir., *Histoire du Parlement de 1789 à nos jours*, Armand Colin, 2007, 515 p., compte rendu par mes soins dans *Historiens & Géographes*, juillet-août 2008, pp. 373-374.

mariant tard et bien, au-dessus de leur condition d'origine, mais la femme de ministre joue un faible rôle mondain, au profit d'une sociabilité d'hommes (politiques). On observe une professionnalisation croissante de l'activité politique, grâce à l'allongement de la durée de la carrière. Jean Garrigues ajoute que la conférence des présidents (de groupe) est instaurée en 1911 et que le « boîtier », « député délégué par son groupe pour déposer en bloc les bulletins de ses collègues dans l'urne prévue à cet effet » ¹ apparaît. Jouent beaucoup dans la formation le passage par les « humanités » des lycées, les diplômes, qui sont surtout de droit. Les ministres de la Guerre et de la Marine sont souvent des officiers supérieurs, alors que les officiers sont inéligibles au parlement depuis 1872 ; mais une alternance entre civils et militaires s'installe après le boulangisme. Les liens avec les milieux d'affaires sont fréquents ² ; les francs-maçons sont très nombreux, et même majoritaires dans le personnel gouvernemental entre 1889 et 1906, au sein duquel il y a très peu de juifs et de nombreux protestants.

¹ *Ibid.*, p. 298.

² Y. Billard, *Le métier de la politique sous la IIIe République*, Presses universitaires de Perpignan, coll. « Études », 2003, 222 p., pp. 44-47.

□ Hommes et instabilités politiques (1909-1913)

Briand n'instaura pas à son profit une ère comparable à celles de Waldeck-Rousseau, Combes et Clemenceau : instabilités et modérés revinrent. Le gouvernement Briand et les élections de 1910 (1909-1911) apportent-ils l'« apaisement » ?

Jusqu'à la guerre quatre ministères furent dirigés par Briand. Il avait formé le 24 juillet 1909 (voir plus haut) un cabinet qui empruntait à Clemenceau une partie de ses anciens ministres, mais s'orientait plus au centre. Aristide Briand désirait jouer hors des partis le jeu d'un rassembleur des individus, profitant de l'affaiblissement du parti radical, et il se montra un chef de gouvernement pragmatique et réaliste, fort éloigné des convictions révolutionnaires de sa jeunesse. « L'endormeur » – le surnom est typique de la haine violente entre Clemenceau et Briand, qui marque désormais l'histoire de la République – voulut être le président du Conseil de « l'apaisement », l'initiateur d'un courant de réformisme de la société et d'unanimisme ; réussit-il ?

L'homme d'opportunisme qu'est le président du Conseil – Barrès dit même « monstre de souplesse » – a pris sept radicaux et deux socialistes indépendants (Millerand aux Travaux publics et Viviani au Travail) dans son ministère, et il a gardé pour lui l'Intérieur. Il a obtenu une très forte majorité initiale, après avoir rassuré les députés en promettant de « s'adapter à sa fonction », de faire voter la loi sur les retraites ouvrières, de continuer l'œuvre de défense nationale, et en maintenant le vague au sujet de l'impôt sur le revenu. Un peu plus tard, en octobre 1909, il prometta de « faire aimer la République ». Parole est tenue au moins en matière d'anticléricalisme : l'affaire des manuels fut calmée par une déclaration de Briand qui ménagea les deux camps, celle de la liquidation des biens des congrégations par une autre, de Millerand, qui, mis en cause, fit un plaidoyer *pro domo* et fut défendu par son président du Conseil.

La question de la représentation proportionnelle (voir plus haut) n'était pas tranchée ; après avoir pris parti pour elle dans son fameux discours de Périgueux, Briand se rendit compte que le scrutin d'arrondissement faisait la force des radicaux, nécessaires à sa majorité, et que la proportionnelle ferait celle de la droite, de toutes façons hors de la majorité. Aussi se lança-t-il dans une politique d'ambiguïté et d'attentisme, arguant de la proximité des élections législatives. Il réussit même à faire revenir la chambre sur un premier vote et à lui faire condamner la RP !

Les élections eurent donc lieu, les 24 avril et 8 mai 1910, selon le système traditionnel. Elles furent marquées par l'absence d'affrontement entre les deux camps principaux et par la stabilité des résultats : petites pertes pour la

droite (3 227 000 voix, soit 38,44 % des suffrages exprimés), gain d'un quart de leurs sièges antérieurs par les progressistes, continuation de la montée des socialistes (1 150 561 voix, soit 13,22 % des suffrages exprimés), ascension qui ressemblait décidément aux progrès électoraux des socialistes américains, mais chiffre presque identique pour les radicaux. L'essentiel est ailleurs : taux d'abstention relativement élevé (22,5 %), 235 nouveaux députés, tous les élus s'inscrivant ensuite à un groupe parlementaire exclusif, la liste de ceux-ci étant publiée au *Journal officiel*, banalisation de l'étiquette « radical », sous laquelle s'étaient souvent présentés plusieurs candidats par circonscription, faisant fi de tout programme officiel du parti. Allait pouvoir commencer l'histoire d'une République dont les ministères comportaient des radicaux – comment faire autrement ? –, sans que ceux-ci les dirigeassent ni même y fussent en majorité. Comme une partie des radicaux étaient apparemment gagnés à la RP, le gouvernement déposa fin juin un projet proportionnaliste, prévoyant un député par tranches de 70 000 habitants et fractions de plus de 35 000, mais il fut fort satisfait de voir traîner les travaux de la commission dite « du suffrage universel », et la discussion en séance plénière n'était toujours pas en vue quand il tomba ! Il est vrai que la coalition « rpéiste » avait toujours été très hétéroclite...

Mais ces préoccupations n'étaient-elles pas devenues anachroniques, dans le contexte de la fin des années 1900, la question sociale n'était-elle pas, avec la question nationale, de première grandeur ? Les structures sociales étant sans changement profond, la SFIO n'avait pas renoncé à défendre, malgré la charte d'Amiens, les revendications concrètes des travailleurs ; quant au syndicalisme, il voyait s'opérer un renouvellement assez profond des cadres de la CGT. Léon Jouhaux avait été élu secrétaire général le 13 juillet 1909 ; prenaient une influence croissante des hommes très marqués par le syndicalisme révolutionnaire comme Alphonse Merrheim (voir plus haut), Pierre Monatte (1881-1960) et Georges Dumoulin (1877-1963).

Briand et ses deux ministres socialistes indépendants représentaient un autre état d'esprit face à la question sociale. Le courant de réformisme de la société par l'État fut illustré par le vote de la loi sur les retraites ouvrières, qui traînait depuis 1901. Le texte définitif, promulgué le 5 avril 1910, prévoyait des retraites obligatoires pour les employés, ouvriers et domestiques de plus de 65 ans et ayant cotisé pendant au moins trente ans, les employeurs faisant des versements égaux à ceux de leurs salariés, et l'État versant un complément ; la pension annuelle serait de 120 francs. Acceptée par Jaurès, la loi fut violemment condamnée par Jules Guesde et la CGT, qui critiquaient le recul par rapport aux dispositions prévues à certains moments de la discussion parlementaire et

jugeaient que beaucoup d'ouvriers ne réussiraient pas à atteindre l'âge requis : ils cotiseraient donc en pure perte. ¹

Face au mouvement ouvrier, l'attitude de Briand, pourtant ancien socialiste, ressembla pour l'essentiel à celle du « Tigre ». Il faut rappeler les manifestations de protestation contre l'exécution de l'anarchiste espagnol Francisco Ferrer (octobre 1909), car elles furent menées par les forces de gauche, Jaurès et Vaillant en tête, tournèrent à l'émeute et furent réprimées. Plus significatives fut la répression des grèves de l'année 1910. Elles débutèrent par les compagnies de navigation et s'étendirent à l'ensemble des chemins de fer en octobre, bloquant les transports ferroviaires, y compris ceux de l'État, le réseau de l'Ouest, racheté en 1908. Négligeant les revendications salariales – 5 francs par jour, bien souvent – et l'opposition de Viviani, arguant d'actes de sabotage et des impératifs de la défense nationale, Briand mobilisa pour trois semaines les agents soumis aux obligations militaires (la grande majorité), fit surveiller par la troupe voies ferrées et aiguillages et garder par la police les gares. L'ancien militant de la grève générale révoqua tous ceux qui ne se présentèrent pas à leur poste ; au bout de quelques jours, le comité de grève dut ordonner la reprise du travail.

Bien qu'il ait pu se vanter au Palais-Bourbon de ne pas avoir de sang sur les mains, Briand fut attaqué vivement par les socialistes et par certains radicaux, dans les colonnes de *L'Humanité* et lors de débats longs et houleux à la Chambre, mais le président du Conseil était approuvé par l'ensemble de la presse, la droite et la majorité des radicaux, et il obtint la confiance par le vote du 30 octobre 1910. Pourtant, sans avoir été mis en minorité, il démissionna le 2 novembre et reforma un autre gouvernement, sans Viviani et Millerand, le replâtrage n'obtenant qu'une majorité beaucoup plus faible. La marge de manœuvre de Briand était désormais étroite et ne lui permit en matière sociale qu'une procédure de conciliation entre agents et compagnies de chemins de fer, une loi sur les retraites de ces mêmes agents et des mesures de réintégration de cheminots grévistes. C'était insuffisant pour retrouver ses ambitions de paix sociale unanimiste et réformiste. Attaqué, cette fois-ci pour sa mansuétude dans l'application des lois anticongréganistes, Briand n'obtint plus que 16 voix de majorité, et il décida de démissionner le 27 février 1911.

Les instabilités (1911-1912) s'enchaînent ensuite. Après la chute de Briand, le président de la République, Fallières, fit appel à Ernest Monis (1846-1929) qui avait été ministre de la Justice de Waldeck-Rousseau ; à ce titre il avait

¹ Lire le chapitre 8 de la thèse d'Élise Feller, éditée résumée sous deux formes successives, *Histoire de la vieillesse en France. 1900-1960. Du vieillard au retraité*, Seli Arslan, 2005, 352 p., et *La construction de la vieillesse dans la France du XXe siècle*, L'Harmattan, 2017, 415 p.

été en charge de la loi de 1901 sur les associations et avait ouvert la carrière d'avocat aux femmes. Avec des combistes, des adversaires de Clemenceau et de Briand, il forma un gouvernement au sein duquel certaines personnalités sont significatives : Joseph Paul-Boncour (1873-1972) ¹ devint ministre du Travail, Adolphe Messimy (1869-1935) ² des Colonies, Jules Pams (1852-1930) de l'Agriculture, tandis que Maurice Berteaux (1852-1911) et Joseph Caillaux (1863-1944) sont à la Guerre et aux Finances. Mais le ministère Monis avait placé en tête de son programme le serpent de mer, c'est-à-dire l'impôt sur le revenu ; c'est l'une des raisons qui autorisaient à penser que le vrai chef du gouvernement était Caillaux, qui avait d'ailleurs imposé certains noms de ministres. Quoi qu'il en fût, un accident au départ de la course aérienne Paris-Madrid le 21 mai 1911 tua Berteaux et blessa grièvement Monis, qui démissionna un mois plus tard.

Caillaux constitua son véritable ministère le 27 juin, avec 12 radicaux. Il prenait l'Intérieur, laissant les Affaires étrangères au sénateur Justin de Selves (1848-1934). L'ironie de l'histoire fut l'éclatement, quatre jours plus tard de la crise d'Agadir, qui fait apparaître, avec le recul du temps, par contraste comme bien terne la politique intérieure de l'année : pour l'essentiel de nouveaux débats sur la proportionnelle, notamment à la suite du projet Painlevé d'apparement des listes et l'évolution vers le parti radical de Caillaux, qui démissionna en raison de l'accord franco-allemand de la fin de 1911.

Caillaux fut surtout absorbé par l'affaire internationale d'Agadir. Le problème marocain avait été provisoirement résolu par la conférence d'Algésiras et la politique de Clemenceau, mais la France grignotait le territoire chérifien et faisait de nouveaux prêts au sultan ('Abd-el-'Aziz avait été renversé en 1908 par Mulay Hafiz). À partir de 1907, les désordres intérieurs avaient pris dans le royaume un caractère endémique, offrant aux militaires d'innombrables prétextes d'intervention. La situation s'aggrava brusquement en 1911 : les tribus voisines de Fès se révoltèrent contre le sultan en mars, le bloquant dans la ville, et il adressa un appel aux troupes françaises. Le gouvernement français envoya une colonne qui occupa Fès le 21 mai et Meknès le 8 juin. C'était contraire à l'Acte d'Algésiras — mais celui-ci était muet sur le cas de troubles intervenant à l'intérieur du Maroc — et faisait craindre pour l'indépendance du royaume tout entier : le protectorat français n'était-il pas en train de s'établir, fragments de

¹ Notice dans J.-M. Mayeur & A. Schweitz, *Les parlementaires de la Seine sous la Troisième République*, Publications de la Sorbonne, 2001, 2 vol., 278 & 639 p., tome II, pp. 458-460 ; et aussi celle des époux G. & S. Berstein, *La Troisième République*, M.A. Éditions, coll. « Le Monde de ... », 1987, 356 p., pp. 234-235. Thèse de Matthieu Boisdrion, *Joseph Paul-Boncour. Un itinéraire politique contrarié (1873-1972)*, 2020, Sorbonne Université, dactyl., publiée en *Joseph Paul-Boncour (1873-1972)*, Sorbonne Université presses, 2023, 514 p.

² Notice dans J.-M. Mayeur & A. Schweitz, *Les parlementaires de la Seine sous la Troisième République*, Publications de la Sorbonne, 2001, 2 vol., 278 & 639 p., tome II, pp. 418-420.

territoire l'un après l'autre ? La France s'engageait donc dans l'engrenage aventuriste de la conquête militaire, signe de la victoire temporaire sur une tendance à la progression coloniale par la négociation et l'entente internationale d'une tendance impérialiste dure qui, soutenue par certains industriels et par les militaires, conduisit le nouveau ministre des Affaires étrangères, Jean Cruppi (1855-1933), vers l'épreuve de force.

L'Allemagne, en la personne du secrétaire d'État aux Affaires étrangères, décida de sortir de l'expectative initiale et de réagir : s'il apparaissait dangereux, utopique et anachronique de tenter de s'installer au Maroc, comme le réclamaient les pangermanistes, il était du moins possible d'obtenir, grâce à une prise de gage, une compensation coloniale, particulièrement le Congo français en tout ou partie. L'empereur convaincu, la canonnière *Panther* entra dans le petit port méridional d'Agadir, le 1er juillet 1911, y débarquant aussitôt un contingent symbolique, tandis que sa présence était notifiée aux états signataires de l'Acte d'Algésiras par la remise d'un mémorandum qui précisait les raisons de la démarche allemande et donnait à celle-ci le sens d'une démonstration de force. Le « coup d'Agadir » ramenait brusquement aux réalités dangereuses du jeu international les Français, mais certains y avaient quelque responsabilité.

Quatre jours auparavant, Caillaux était devenu président du Conseil. Quelle allait être la réaction du nouveau gouvernement ? Nombre de responsables militaires et certains hommes politiques inclinaient à riposter à l'épreuve de force par la force. Envoyer un navire de guerre ? Ce n'était pas l'avis du ministre de la Marine, Delcassé. Tout à fait hostile à une confrontation avec l'Allemagne, Caillaux acceptait l'idée d'une compensation, limitée toutefois à une partie seulement du Congo français. Au contraire, le ministre des Affaires étrangères, de Selves, qui n'avait été placé au Quai d'Orsay par Caillaux que pour le décor mondain, se refusait, appuyé par une bonne partie de ses fonctionnaires, à toute contre-partie. Grâce aux avis des frères Cambon¹ Caillaux l'emporta, mais jusqu'à la fin du mois de juillet, la crise fut très grave et la rupture parut imminente pour deux raisons. L'Allemagne réclamait la totalité du Congo français, la Russie refusait d'envisager toute guerre, rendant la monnaie de la faiblesse de l'appui français lors de la crise de Bosnie-Herzégovine en 1908. Toutefois, l'Entente cordiale fonctionna bien mieux : la Grande-Bretagne, de plus en plus inquiète de l'expansionnisme allemand, laissa entendre qu'elle était prête à la guerre. Le Kaiser et son entourage se montrèrent moins agressifs que la Wilhelmstrasse, et l'Allemagne céda début août, orientant la crise

¹ Laurent Villate, *La République des diplomates. Paul et Jules Cambon, 1843-1935*, Thèse, Science infuse, 2002, 415 p.

internationale vers une solution négociée, sous la forme d'un échange et d'un accord franco-allemand, qui fut passé le 4 novembre.

L'Allemagne levait ses objections au protectorat français sur le Maroc, elle recevait une partie du Congo français, et pour que cela eût l'air d'un échange *territorial* classique — songeons à l'accord franco-anglais de 1904 — elle donnait à la France un petit territoire au nord du Cameroun, situé entre le Chari et le Logone, et curieusement nommé le « bec de canard ». En outre, la France acceptait de ne pas utiliser sans accord avec l'Allemagne le droit de préemption qu'elle avait sur le Congo belge, au cas où l'État belge, qui venait de le recevoir de son souverain (dont cela avait été la propriété personnelle) l'abandonnerait. La partie jouée au bord du gouffre s'achevait pacifiquement, sans humiliation ni sacrifice important, dans une large mesure grâce au sang-froid et à l'habileté de Caillaux. Elle a laissé des traces, débutant une période de raidissement et de course aux armements qui devait trouver son aboutissement dans le déclenchement de la guerre européenne.

Joseph CAILLAUX (1863-1944) 1

Joseph Caillaux naquit au Mans en 1863 d'un ingénieur devenu président de la compagnie de chemins de fer du PLM qui fut parlementaire de la Sarthe, ministre des Travaux publics (1874-1876) et des Finances en 1877. Mais alors que son père était royaliste et catholique, Joseph Caillaux, élevé par un précepteur clérical sectaire, puis au collège Fontanes (lycée Condorcet), opta, par réaction contre les idées reçues, pour la République et le radicalisme ! Ayant échoué à l'oral de Polytechnique, dix ans inspecteur des Finances, Joseph Caillaux acquit une réputation de spécialiste, professa à l'École libre des Sciences politiques, et siégea à la Chambre à partir de 1898, comme député de Mamers (Sarthe), circonscription transformée en un véritable fief électoral qu'il représentera jusqu'à la fin de la Troisième République (sauf durant la période de sa condamnation, de 1919 à 1925), y compris au Conseil général.

En 1898, lorsque débute sa carrière de député de la Sarthe, Caillaux a 35 ans ; depuis dix ans adjoint à l'Inspection générale des finances, il parcourt le pays, prenant conscience de son adhésion à la République. Son père ne lui dit-il pas : « Il faut être avec le gouvernement de son pays... » et ne prend-il pas parti contre le boulangisme ? Il est certes un héritier, mais qui s'invente une nouvelle voie de promotion dans la France républicaine et apparaît vite comme un technicien des finances, ce qui est rare dans le monde politique de la Troisième République. Joseph Caillaux est donc élu en 1898 dès le premier tour (situation qui se renouvellera constamment) comme républicain contre un adversaire royaliste, parlementaire depuis 1871. Inscrit au groupe des Républicains progressistes, membre de la Commission de législation fiscale, il s'intéresse aux divers systèmes d'impôts sur le revenu. Dreyfusard, mais antisémite, il est poussé en avant par Rouvier et Waldeck-Rousseau, qui en fait son ministre des Finances, poste qu'il retrouve avec Clemenceau

Dès 1899, il entre comme ministre des Finances dans le gouvernement de défense républicaine de Waldeck-Rousseau, qu'il admire et qu'il appelle son « maître ». Il a 36 ans et est le plus jeune titulaire de la fonction depuis les débuts de la Troisième République. Pendant les trois années que dure le ministère, Caillaux prend un grand nombre de mesures qui témoignent de ses idées en matière financière : il présente des budgets en équilibre, ce qui exige la compression des dépenses et la majoration des recettes ; il remanie de fond en comble le système fiscal et réussit à présenter des budgets en excédent. Le sens du spectacle et de la publicité

1 Jean-Claude Allain, *Joseph Caillaux*, Imprimerie nationale, 2 vol., 1978 & 1982, 537 & 589 p. ; notices dans J.-Fr.Sirinelli dir., *Dictionnaire historique de la vie politique française au XXe siècle*, PUF, 1995, 1 068 p., réédition, 2003, coll. « Quadrige », 1 254 p., pp. 170-175 (J.-C.Allain) et dans G. & S.Berstein, *La Troisième République*, M.A. Éditions, coll. « Le Monde de ... », 1987, 356 p., pp. 61-63.

propre au personnage bâtit sa réputation tout autant que l'acuité des questions auxquelles il s'attaque. Mais, conscient que le Parlement s'y opposerait, il n'essaie pas de faire adopter un projet des gauches en faveur duquel lui-même s'était prononcé, l'impôt global et progressif sur le revenu. C'est à son second passage au ministère des Finances, dans le cabinet constitué par Georges Clemenceau en 1906 et qui dure trois ans que Caillaux se décide pour la réalisation de ce projet. Malgré l'appui de Clemenceau, le Sénat maintient son opposition ; le ministère tombe et Caillaux s'attire de la part des droites de violentes inimitiés qui confinent parfois à la haine. Défenseur du libéralisme économique et du libre-échange, il veut que l'État en contrôle le cadre de fonctionnement et se défende contre les sollicitations des groupes privés. Et il est le père du rachat des Chemins de Fer de l'Ouest (1908).

Refusant d'entrer dans le ministère Briand, Caillaux se rapproche des radicaux, alors qu'il était entré à l'Alliance républicaine et démocratique à la fondation, en 1901. Avec son ami Maurice Bertheaux, président du parti radical, il s'efforce de regrouper les gauches. Aussi retrouve-t-il le portefeuille des Finances dans le ministère Monis (mars-juin 1911). Quand Bertheaux meurt dans un accident au cours duquel Monis est grièvement blessé, c'est tout naturellement à Caillaux, devenu pratiquement le seul chef des gauches que le président Fallières fait appel pour constituer le nouveau gouvernement en juin 1911. Président du Conseil, Caillaux ne réussira pas plus à imposer ses idées en matière internationale qu'il n'a pu le faire dans le domaine fiscal. Caillaux n'imaginait pas que les difficultés au pouvoir lui viendraient du Maroc, et il fut contraint de gouverner non sur l'économie ou la réforme électorale, mais sur ce terrain imprévu et inconnu, qu'il avait totalement négligé jusqu'en 1911. Il y réussit fort bien, quitte à court-circuiter le Quai d'Orsay pendant les négociations avec les Allemands, ce qui laissa des ressentiments. « L'image de l'homme de la paix se forge à ce moment, Caillaux en est fier ; mais le revers de la médaille est plus inquiétant, car une paix maintenue avec l'Allemagne est suspecte, surtout de la part d'un homme que d'autres rancunes socio-politiques guettent depuis longtemps. »¹ La paix, qui s'était imposée à lui comme une nécessité de gouvernement, deviendra plus tard une conviction, voire un motif de croisade. Méfiant envers l'alliance avec la Russie, il souhaite un accord avec l'Allemagne, ce qui va à contre-courant des tendances de l'opinion de la majorité des Français. C'est sur ces bases qu'il s'efforce de résoudre la crise d'Agadir. Mais il agit de façon autoritaire, sans tenir compte de son propre ministre des Affaires étrangères, Justin de Selves, qui donne sa démission. La convention signée avec

¹ J.-Cl.Allain, *Joseph Caillaux, le défi victorieux, 1863-1914*, Imprimerie nationale, 2 vol., 1978 & 1982, 537 & 593 p.

l'Allemagne et qui met fin à la crise lui vaut des haines tenaces, dont celle de Clemenceau. Et surtout, elle lui coûte le pouvoir en janvier 1912.

Que représente le personnage de Caillaux, chef de gouvernement ? Une exceptionnelle puissance de travail, alliée à des facultés intellectuelles hors pair, une réputation magistrale en matière de finances (qui deviendra celle d'un magicien des finances après-guerre...), un solitaire, mais ami de Poincaré et Barthou ; un homme fort riche (un portefeuille « financier »), devant qui de nombreuses portes s'ouvrent, qui aime voyager (l'Égypte tous les ans). Un homme qui goûte le pouvoir avec panache, sinon insolence, et qui a pris plaisir à déplaire à la classe politique. Une vie sentimentale un peu compliquée se clarifie en 1911 par un divorce et un remariage. Éloigné provisoirement du gouvernement, il entre au parti et se fait élire président du parti radical au congrès de Pau de 1913. Il accède à nouveau aux affaires comme ministre des Finances du gouvernement Doumergue en décembre 1913.

Politiquement, Joseph Caillaux avait d'abord rejoint l'Alliance républicaine démocratique, dont il fut vice-président en 1906, puis président. Ce n'est que petit à petit qu'il glisse officiellement – mais officieusement, il en est considéré tôt comme proche : complexité des situations à la Belle Époque ! – vers le parti radical, dont il sera le président en 1913. « [...] Le Parti radical et Caillaux ont, pour parvenir au pouvoir, un égal besoin l'un de l'autre. Les radicaux [...] sont une armée sans chef. Caillaux apparaît, depuis 1911, comme le leader de premier plan d'une politique sociale réformatrice et d'une politique extérieure pacifiste, mais il ne peut compter sur une assise parlementaire solide [...] : il est un général sans troupes. Dès lors, la tentation est forte pour lui de prendre la tête du Parti radical privé d'un véritable leader que le courant combiste n'a pas su sécréter. »¹ Sans doute fait-il le rêve de gouverner avec Jaurès. Brusquement en 1914, son destin change : contre le « ploutocrate démagogue » (Briand le 21 décembre 1913), contre le ministre des Finances du gouvernement Doumergue, *Le Figaro* mène une longue et méthodique campagne calomnieuse, qui exploite l'affaire Rochette (1908-1912) et commence à publier des correspondances privées. Le 17 mars, Henriette Caillaux (1874-1943) tue le directeur, Gaston Calmette.

Caillaux, qui a de nombreux ennemis, est l'objet d'une violente campagne de la droite, dans laquelle se distingue Gaston Calmette, directeur du *Figaro*. En mars 1914, quand Mme Caillaux assassine Calmette qui voulait publier des lettres privées de Caillaux pour discréditer celui-ci, le ministre des Finances doit donner sa démission en attendant le procès de son épouse. Bien qu'il ait été réélu aux élections de 1914, il ne peut siéger au gouvernement avant la fin du procès. Et s'évanouit le

¹ S. Berstein, *Histoire du Parti radical*, thèse, FNSP, 2 vol., 1980 et 1982, 487 et 667 p., tome I, p. 75. Il adhère au parti en 1912.

rêve de « cartel » avec les socialistes de Jaurès. Caillaux démissionne, contre lui c'est la curée, alors que la victoire de la gauche aux législatives lui ouvrirait à nouveau les portes de la grande politique. Sa femme est acquittée, mais Caillaux est redevenu un homme seul, que la guerre européenne scandalise.

La guerre qui éclate en août 1914 semble marquer la fin de sa carrière politique ; son choix d'un rapprochement franco-allemand le rend suspect à l'opinion publique. De surcroît, il devient le chef de file parlementaire des partisans d'une paix assez blanche, peut-être sans annexions ni indemnité. Caillaux commet des imprudences dans ses rencontres et ses écrits : un « capital d'incidents » s'accumule. Éclaboussé par les affaires Bolo-Pacha et du *Bonnet rouge*, par les accusations de trahison portées contre Malvy, Caillaux est accusé à son tour ¹ — et on se remémore son « pacifisme » de 1911 — sous le gouvernement de Clemenceau, qui lui voue une haine féroce, comme désormais Barthou et Poincaré, le président de la République. Ses positions lui sont imputées comme crimes lorsque Clemenceau, son vieil adversaire, devient président du Conseil en novembre 1917. Celui-ci va assimiler les choix politiques de Caillaux à la trahison et le fait arrêter en janvier 1918 sous l'inculpation « d'intelligence avec l'ennemi » et de « complot contre la sûreté de l'État ». Caillaux, dont les choix politiques ont été assimilés à de la trahison, passe deux ans à la prison de la Santé et est finalement condamné en février 1920 par le Sénat siégeant en Haute-Cour à une peine de prison, couverte par la détention préventive, et à dix ans d'inéligibilité. Le Sénat, réuni en Haute-Cour de Justice, n'a retenu contre Caillaux que le fait de « correspondance avec l'ennemi ». Cette seconde « affaire Caillaux » aurait pu, comme l'escomptaient ses adversaires, mettre définitivement fin à sa carrière, mais l'outrance même de l'attaque, qui a visé toute la politique de Caillaux depuis 1911, suscite une réaction d'indignation qui lui profite.

La victoire du Cartel des Gauches est pour lui l'heure de l'annistie et de la revanche. La classe politique redécouvre alors Caillaux qui devient le grand donneur de conseils, ministre des Finances en 1925 (six mois) et 1926 (un mois), vice-président du Conseil de Briand, mais son poids politique — il est sénateur, et plusieurs années président de la commission des Finances — n'est plus le même, même si à deux reprises, en 1937 et en 1938, il abat les gouvernements présidés par Léon Blum. Amnistié le 24 décembre 1924 par le Cartel, il devient sénateur en 1925 (toujours de la Sarthe) et, dès avril, il redevient ministre des Finances dans le cabinet Painlevé. La situation financière de la France est alors catastrophique et ne ressemble plus guère à celle d'avant-guerre, lorsque Caillaux présentait des budgets en excédent. Lui-même, jadis à l'avant-garde en matière fiscale, rejette maintenant l'impôt sur le capital préconisé par les socialistes et professe même que c'est l'excès de fiscalité qui tue les

¹ S.Berstein, *Histoire du Parti radical*, thèse, FNSP, 2 vol., 1980 et 1982, 487 et 667 p., tome I, pp. 93-97.

ressources sur lesquelles pouvait compter l'État. Du coup, il est appuyé par les conservateurs qui apprécient ses idées orthodoxes en matière financière, sa conception d'un budget en équilibre et sa prudence toute conservatrice. Idées qui le placent en plein accord avec le Sénat : il siège non sans satisfaction dans cette Haute Assemblée qui l'avait condamné cinq ans plus tôt ! En même temps, il entame la lutte contre Édouard Herriot pour reconquérir la présidence du parti radical. Mais, là comme ailleurs, son heure est passée et les militants radicaux réunis en congrès à Nice à l'automne 1925 plébiscitent Herriot, champion du Cartel des gauches, et rejettent les idées de Caillaux qui fait désormais figure de conservateur. Devenu en 1926 ministre des Finances du cabinet Briand, il voit se dresser massivement la gauche contre lui lorsqu'il demande à la Chambre l'autorisation d'agir par décrets ; fait inouï dans les annales parlementaires, Édouard Herriot, président du parti radical et de la Chambre des députés, descend de son fauteuil présidentiel pour mener l'attaque contre des méthodes qui, à ses yeux, portent atteinte aux prérogatives du Parlement (16 juillet 1926).

À partir de cette date et jusqu'à la fin de la Troisième République, Caillaux, devenu président de la Commission des Finances du Sénat, la Commission-reine, se contente du pouvoir que lui vaut cette position de second personnage du Sénat, figure de dandy cultivé perpétuellement dressé sur ses ergots — tout le contraire d'un Camille Pelletan (sauf la culture) — et exerçant une sorte de magistère financier ombrageux et orgueilleux. Son poids est si déterminant que les ministres des Finances successifs négocient avec lui avant de proposer au Parlement des mesures financières. Les sénateurs eux-mêmes se plaignent de l'autoritarisme exercé par la Commission des finances sur les autres commissions. Caillaux est suivi par le Sénat dans sa censure (relative) des projets économiques et financiers du premier gouvernement de Front populaire et connaît sa dernière heure de gloire en juin 1937 en conduisant l'assaut final contre le ministère Blum qu'il fait renverser sur sa politique financière. Le 10 juillet 1940, il vote les pleins pouvoirs au maréchal Pétain et meurt en novembre 1944, après avoir passé les dernières années de sa vie à écrire des *Mémoires* pour justifier son action ¹. Il avait d'ailleurs publié durant toute sa vie de très nombreux articles dans la presse.

Caillaux laisse le souvenir d'un tempérament orgueilleux, d'un personnage brillant, à la carrière brisée pendant plusieurs années, d'un solitaire ayant accumulé contre lui les ennemis. Sa personnalité a donné lieu aux jugements les plus contradictoires, ses qualités d'homme d'État et son talent étant parfois éclipsés par un tempérament orgueilleux, une humeur brusque, des emportements irrépressibles

¹ J. Caillaux, *Mes Mémoires*, Plon, 3 vol., 1942-1947. Les titres des trois tomes ont de la saveur : *Ma Jeunesse orgueilleuse*, *Mes Audaces*, *Clairvoyance et force d'âme dans les épreuves...*

qui ont écarté de lui nombre de ses amis. Bien plus brillamment incarné au cinéma qu'un Blum, Caillaux ne verra jamais un homme politique, même lui ressemblant, se réclamer de lui, au contraire – ô combien – de Blum. ¹

L'accord du 4 novembre 1911, réaliste, réglait durablement les différends franco-allemands. Dans les deux pays il indigna les milieux nationalistes. En France, une campagne de presse se développa, parlant de « diplomatie personnelle » de Caillaux, de recul sous « la menace du canon ». Le traité fut ratifié à la Chambre des députés le 20 décembre, mais, sous la pression de Clemenceau à la commission des Affaires étrangères du Sénat, de Selves démissionna, ce qui provoqua la chute de Caillaux (11 janvier 1912). L'opinion publique avait pris conscience du danger de guerre ; les problèmes extérieurs dominaient désormais sur les « questions » de politique intérieure. Une partie croissante de l'opinion de droite et du centre, inquiète des prétentions allemandes, préconisait une politique de fermeté, dans le cadre de l'« esprit nouveau » précédemment défini. Il s'agit donc d'un patriotisme défensif, un patriotisme de « synthèse républicaine », pour reprendre le mot de Stanley Hoffman, répudiant l'abandon, attaché à la sécurité de la France, et non pas du tout à la recherche de l'aventure.

Dès le 30 mars 1912 la France signa avec Mulay Hafiz un traité établissant son protectorat, à l'exception des deux zones espagnoles prévues dès 1904. Théoriquement souverain, le sultan voyait ses ordonnances (*dahir*) contresignées et promulguées par un Commissaire résident général, qui dirigeait l'administration et jouait le rôle de ministre des Affaires étrangères. Le premier titulaire – on dit vite Résident général – fut Hubert Lyautey, qui dut juguler la révolte des soldats marocains et de nombreuses tribus, remplacer Mulay Hafiz par son frère Mulay Yussef, occuper petit à petit les villes et entamer une pacification de longue haleine, qui ne s'acheva que dans les années trente.

Le plus important de tous les problèmes est donc désormais l'extérieur, il donne aux modérés l'occasion d'un retour, dans une France républicaine (1912-1913), au pouvoir, qu'ils avaient perdu depuis l'affaire Dreyfus : la Belle Époque change.

La démission de Caillaux sonna l'heure de Poincaré à la présidence du Conseil, qui prit (tel Rouvier en 1905) le portefeuille des Affaires étrangères, et non l'Intérieur ou les Finances comme beaucoup de ses prédécesseurs. Président du Conseil puis président de la République, il allait être la figure

¹ La « somme » sur Caillaux est l'œuvre de Jean-Claude Allain (1934-2008), *Joseph Caillaux*, Imprimerie nationale, 2 vol., 1978 & 1982, 537 & 589 p., tome I, *Le défi victorieux, 1863-1914*, tome II, *L'oracle, 1914-1944*.

dominante de l'avant-guerre. Lorrain patriote qui inspirait confiance à la droite, républicain modéré, dreyfusard, modérément anticlérical, académicien, Poincaré mit deux radicaux à l'Intérieur, Théodore Steeg (1868-1950) ¹ et au Travail, Léon Bourgeois (1851-1925), maintint Théophile Delcassé à la Marine, prit cinq représentants de l'Alliance démocratique, tandis que Briand était à la Justice, Albert Lebrun (1871-1950) ² aux Colonies et que Millerand prenait, signe de l'évolution du socialiste « indépendant », la Guerre. Le retour à une formule d'union marquait la rupture avec celle des formations du Bloc des Gauches ; avec Poincaré la nature véritable de la nouvelle majorité se discernait plus aisément : un centre qui incline vers la droite. L'axe du gouvernement revenait vers le centre, mais Poincaré s'en tenait à la « majorité républicaine », refusant — les temps ne s'y prêtaient pas encore — les modérés catholiques de droite, vis-à-vis desquels il y avait « toute l'étendue de la question religieuse », jugea-t-il dans une formule abrupte qu'il chercha à rattraper. Quelques semaines plus tard, en avril 1912, la majorité nouvelle porta à la présidence de la Chambre le progressiste Paul Deschanel (1855-1922).

L'opposition socialiste à Poincaré était sans surprise, comme la rancœur des radicaux, mais l'accueil de la droite, de l'opinion publique et de la presse fut favorable. C'était le signe d'un renouveau du nationalisme, fort différent de celui de l'affaire Dreyfus : l'heure n'est plus celle d'un mouvement d'extrême droite antisémite et antirépublicain, mais celle d'un relatif consensus défensif cimenté par la menace extérieure qu'Agadir a concrétisée. En 1912, le conflit des Balkans, qui oppose la Serbie, la Bulgarie et la Grèce à la Turquie, avive cette menace par une possibilité de conflit entre Triple-Alliance et Triple-Entente. Les revues militaires sont davantage suivies — et Millerand, ministre de la Guerre, rétablira en 1913 les retraites militaires —, les étudiants « agathoniens » manifestent avec des slogans vengeurs, la fête de Jeanne d'Arc est érigée en fête nationale (mai 1912), et il y a un regain d'attention vis-à-vis de l'Alsace-Lorraine, tous phénomènes qui inquiètent l'opinion publique allemande. À l'été 1912, Poincaré fait en personne un voyage officiel en Russie, et le retour en France est triomphal. En novembre 1912, des contacts entre chefs militaires français et britanniques aboutissent à une convention navale répartissant les secteurs d'opération en cas de guerre : Manche et Atlantique pour la Grande-Bretagne, Méditerranée pour la France et des manœuvres communes ont lieu

¹ Notice dans J.-M. Mayeur & A. Schweitz, *Les parlementaires de la Seine sous la Troisième République*, Publications de la Sorbonne, 2001, 2 vol., 278 & 639 p., tome II, pp. 548-550.

² Notice dans G. & S. Berstein, *La Troisième République*, M.A. Éditions, coll. « Le Monde de ... », 1987, 356 p., pp. 189-190 et dans J.-Fr. Sirinelli dir., *Dictionnaire historique de la vie politique française au XXe siècle*, PUF, 1995, 1 068 p., réédition, 2003, coll. « Quadrige », 1 254 p., pp. 686-687.

l'année suivante. Au contraire, l'antimilitarisme de la CGT ne désarme pas, le congrès extraordinaire de novembre 1912 répétant le mot d'ordre de grève insurrectionnelle en cas de guerre. Mais toutes les études d'opinion montrent que l'état d'esprit des ouvriers ne suit plus les mots d'ordre officiels, et la grève qui le 16 décembre suivit le congrès de novembre 1912 fut un demi-échec. Six cent mille travailleurs (?) se mirent en grève, à l'appel de la CGT, pour « faire la guerre à la guerre », ils dénoncèrent le traître Millerand, mais Jouhaux célébra « la France républicaine, berceau de la liberté » : pacifisme mais ambiguïté qui contient en germe le ralliement à l'Union sacrée

Il y eut un nouveau grand débat sur la RP, qui fut adoptée par la Chambre (10 juillet 1912), mais le Sénat devait encore se prononcer. Le président du Conseil, ce n'était un mystère pour personne, aspirait à l'Élysée, que Fallières devait quitter en février 1913. Dans une série de discours, d'articles et de conférences, il s'attacha à défendre l'idée d'un renforcement de l'exécutif face au législatif. Il rencontra comme principal adversaire Jules Pams, ministre de l'agriculture radical, soutenu par de nombreux radicaux, par Clemenceau, et obtenant une majorité lors de scrutins préparatoires réservés aux parlementaires de gauche. Poincaré refusa d'entendre la voix de la « discipline républicaine » et se maintint au scrutin en Congrès le 17 janvier ; il fut élu au second tour par 483 votants sur 870, Pams n'en ayant que 296. « Contrairement à la tradition, le candidat proposé par la réunion des républicains avait échoué devant une personnalité, qui, il est vrai, n'offrait pas moins de garantie républicaine... »¹.

Pour remplacer Poincaré à la tête du gouvernement, Fallières choisit Briand, qui garda les ministres précédents, à l'exception de Delcassé, qui s'était prononcé pour Pams. Quand Poincaré entra à l'Élysée le 18 février, il conserva Briand à la tête du gouvernement ; surtout, dans son message au Parlement, il plaça la situation française dans un contexte de tension internationale : « Il n'est possible à un peuple d'être efficacement pacifique qu'à condition d'être toujours prêt à la guerre. » C'était bien là l'essentiel, mais le nouveau président du Conseil avait encore à régler la question de la RP : repoussée le 18 mars par le Sénat, forteresse des nouveaux notables radicaux, principaux bénéficiaires du scrutin d'arrondissement, elle provoqua sa chute.

Poincaré fit alors appel à son ami personnel Louis Barthou (1862-1934), ministre de la Justice du cabinet précédent, que Briand lui avait recommandé. Critère essentiel aux yeux du président de la République, Barthou était partisan du vote d'une nouvelle loi militaire, portant le service à une durée

¹ J.-M. Mayeur, *La vie politique sous la Troisième République. 1870-1940*, Seuil, coll. « Points », 1984, 445 p.

de trois ans. Pour la première fois depuis 1899, un progressiste, Joseph Thierry (1857-1918), était ministre (des Travaux publics) ¹.

Retour des modérés au pouvoir, certes, mais dans une France qui reste républicaine, sans guillemets, car l'audience des monarchistes a beaucoup reculé depuis la fin du XIXe siècle, la conquête des provinces et des campagnes est chose définitive depuis longtemps : Marianne y règne en bustes et statues ! Dans ce cadre ambivalent, comment Poincaré va-t-il continuer à exercer la magistrature suprême ? Au temps de l'instabilité intérieure et du retour des modérés au pouvoir, la question extérieure a dominé. Elle va être commandée désormais par celle des « trois ans ».

□ Les « trois ans », la reconstitution de l'union des gauches et la guerre (1913-1914)

L'expression « les trois ans » désigne un projet de loi de réorganisation militaire. La disproportion démographique entre la France et l'Allemagne était flagrante à la Belle Époque — 39 millions de Français contre 65 millions d'Allemands en 1913 —, elle allait en s'exagérant, à cause de la faiblesse de la natalité française. Même en réduisant la part des exemptions, l'armée française avait un retard numérique de plus en plus grand sur l'allemande : de 99 000 hommes en 1900, 165 000 en 1912. Dans le cadre d'une guerre courte, que tout le monde envisageait, et dans celui de la doctrine de l'offensive à tout prix du lieutenant-colonel Louis Loyzeau de Grandmaison (1861-1915), que professaient l'état-major de l'armée et le Conseil supérieur de la Guerre (où dominaient ses partisans), c'était inquiétant. D'où l'idée de réviser la durée du service militaire français, fixé à deux ans depuis la loi de 1905, et de la porter à la durée antérieure, c'est-à-dire à trois ans. De surcroît, en janvier 1913, le ministre de la Guerre allemand proposa un accroissement en deux étapes des effectifs de l'armée active, qui donnerait à l'Allemagne 830 000 hommes en octobre 1914, contre 675 000 pour la France. Des recherches récentes soulignent en outre la volonté française de maintenir aux yeux des alliés russes la crédibilité en la capacité offensive de l'armée française et contrecarrer ainsi le scepticisme russe latent quant à la solidité de l'alliance avec la France.

Une œuvre de réorganisation militaire était en cours, sous l'égide du général « républicain » Joseph Joffre (1852-1931), depuis 1911 chef d'État-Major général et généralissime désigné en cas de guerre. L'arrivée au pouvoir de Poincaré avait déclenché une campagne nationaliste pour l'allongement du

¹ Voir à son sujet R.Sanson, *L'Alliance républicaine démocratique. Une formation du centre (1901-1920)*, Presses universitaires de Rennes, 2003, 562 p., *passim*.

service, la presse, vraisemblablement inspirée par les milieux militaires, sans parler des milieux à l'argent facile, se prononçant pour une durée de trois ans, ainsi que des hommes aussi divers que Joseph Reinach, André Tardieu, Albert de Mun, Charles Péguy et le commandant Émile Driant. Des chiffres on glissa au cours de l'année aux prévisions affolées, aux rappels historiques de la « Patrie en danger » et aux violentes attaques contre Jaurès, considéré comme le principal obstacle au vote d'une nouvelle loi.

Il avait publié en 1911 *Vers l'armée nouvelle*, proposition de loi d'abord imprimée en 1910 dans le *Journal officiel*, où il développait l'idée de la substitution à l'armée d'active à service militaire long de milices renforcées par des réservistes ayant conservé leurs armes chez eux : la « Nation en armes », comme en 1793, mais aussi la préfiguration de ce qui sera l'utilisation par l'Allemagne de ses grandes unités de réservistes en première ligne dans l'invasion de la France en 1914. Jaurès avait travaillé la question dès les vacances parlementaires de 1908 et 1909, malgré ses obligations militantes (Jaurès a toujours été un bourreau de travail...) et s'y était préparé par un premier livre, *La guerre franco-allemande (1870-1871)*, publié en 1908 et consacré pour l'essentiel à la question des responsabilités dans le déclenchement de la guerre. La proposition de loi fut d'abord imprimée en date du 14 novembre 1910 dans le *Journal officiel*, il y développait une conception purement défensive de l'armée, une armée façonnée pour la défensive et non pour l'offensive, la guerre devant défendre le « droit des gens » : « Toute guerre est criminelle si elle n'est pas manifestement défensive ». Jaurès dit d'ailleurs son admiration pour Helmuth von Moltke (1848-1916), qui rejette la doctrine de l'offensive à tout prix ! Il s'inspire du souvenir de la Grande Révolution, mais aussi du Gambetta du Gouvernement de la Défense nationale : cette conception de la guerre et de l'armée n'est pas du tout léninienne...

Le projet ne vint jamais en discussion : vives critiques à droite, très souvent de mauvaise foi, attaques très violentes de Péguy, mais critiques des guesdistes aussi. Jaurès tira de ses interventions un livre, qui se termine par sa proposition de loi, *L'Armée nouvelle*, et fut réédité en 1992, avec une présentation par Jean-Noël Jeanneney. L'ouvrage eut de l'influence sur certains officiers, notamment sur le plan de l'emploi des régiments de réservistes ; la lecture que Charles de Gaulle fit de *L'Armée nouvelle* renforça sa volonté de travailler la question de l'Armée au sein de la rénovation de l'État et d'inventer de nouveaux instruments militaires pour l'armée future. Dans sa réflexion sur l'armée, de Gaulle dut beaucoup à *L'Armée nouvelle* de Jaurès, même si leurs thèses s'opposent incontestablement : en effet, la technicité de l'armée moderne est le principal argument contre Jaurès... Ajoutons une influence à très long terme,

jusqu'à la Ve République et pas seulement grâce à de Gaulle : l'emploi des réservistes instruits à l'heure actuelle, le corpus d'idées de tout ministre socialiste de la Défense nationale, etc., mais bien sûr la suppression du service militaire obligatoire a été une rupture (on peut objecter : Jaurès s'y serait-il opposé ?). Jeanneney réfuta par un article dans *Le Monde* la « captation d'héritage » que firent de Jaurès les pacifistes au moment de la guerre du Golfe, se réunissant au café du Croissant et à la station de métro Jaurès...

Les socialistes répétèrent la thèse de Jaurès et y ajoutèrent le soupçon que les tenants des « trois ans » étaient manipulés par les gros intérêts industriels. L'accusation, qui portait en 1913, n'est en réalité pas très convaincante. D'une part l'optique militaire française était favorable à une attaque d'infanterie brusque et privilégiant les gros bataillons et pas du tout à l'artillerie lourde, pour les besoins de laquelle les industriels français auraient pu recevoir des commandes beaucoup plus intéressantes que celle de fusils ou mitrailleuses supplémentaires. D'autre part, une bonne partie du capitalisme financier était favorable au maintien de la paix.

C'est le 6 mars 1913 qu'un projet de nouvelle loi militaire fut déposé à la Chambre par le gouvernement Briand, qui vivait ses derniers jours ¹. Le débat fut relancé dans la classe politique, la presse et l'opinion publique, et sur ces trois plans il occupa une place essentielle pendant des mois. Des manifestations de soldats, de socialistes, de syndicalistes, eurent lieu. Elles renforcèrent la conviction du gouvernement — Barthou désormais — d'améliorer, et utiliser éventuellement, le « carnet B », qui recensait depuis plusieurs années les 2 500 individus « dont l'attitude et les agissements peuvent être de nature à troubler l'ordre et à entraver le bon fonctionnement des services de mobilisation », et dont il était possible depuis 1911 d'envisager l'arrestation ².

Le projet fut discuté en séance plénière par les députés à partir du 2 juin ; le clivage classique entre la gauche et la droite fut très visible, comme dans les premières années 1900. Par 358 voix contre 204, le projet fut adopté le 19 juillet au Palais-Bourbon ; le Sénat accorda le 7 août une majorité beaucoup plus large, 244 contre 36, à la « loi Barthou ».

Trois problèmes très différents demeuraient en suspens. D'abord, celui du financement de l'allongement de la durée du service militaire, que le

¹ Hubert Tison, *L'opinion publique française et la loi de trois ans (1913-1914)*, mémoire de maîtrise sous la direction de Jacques Droz, 1965, 292 p. dactyl. et J.-J. Becker, *1914. Comment les Français sont entrés dans la guerre*, thèse résumée, FNSP, 1977, 638 p., *passim*.

² Bibliographie : J.-J. Becker, *Le Carnet B : les pouvoirs publics et l'antimilitarisme avant la guerre de 1914*, Klincksieck, 1973, 226 p., et, du même, *1914. Comment les Français sont entrés dans la guerre*, thèse résumée, FNSP, 1977, 638 p., pp. 85 & suiv. et 379-400.

gouvernement Barthou proposait d'opérer par le biais d'un emprunt, procédure somme toute classique, mais les radicaux, dont le parti se donna comme président en octobre 1913 Caillaux, proposèrent une mesure socialement et politiquement beaucoup plus équitable : l'adoption, enfin, de l'impôt sur le revenu. Sur ce projet d'emprunt, le gouvernement fut renversé le 3 décembre. La chute de Barthou ne signifiait-elle pas, alors, l'échec de la loi des trois ans ?

En France, depuis sa présidence du Conseil puis son entrée à l'Élysée, Poincaré incarnait un esprit nouveau aux yeux de l'opinion publique. Il représentait un courant d'aspiration à un renforcement de la présidence de la République, il avait entrepris une série de voyages en province, destinés à entretenir le moral du pays, et peut-être aussi à augmenter le capital de confiance dont il disposait. Sans que rien n'ait été explicite, il semblait être l'élu de la droite – ce que Caillaux avait abondamment souligné – , un homme de décision, symbole du pouvoir exécutif et enclin à renforcer celui-ci. La loi des trois ans n'apparaissait-elle pas comme sienne ?

D'autant plus que se posait un troisième problème, entièrement politique : la droite menait une insidieuse campagne de presse laissant à penser que l'élection de Poincaré à la présidence signifiait implicitement l'« union nationale » – l'expression était alors employée par Albert de Mun – des forces politiques, droite catholique comprise. La gauche pouvait craindre une réorientation globale de la vie politique française, triomphant justement avec le vote de la loi des trois ans. Lutter contre elle était d'autant plus nécessaire que des élections législatives devaient avoir lieu en 1914.

□ Union à gauche et élections de 1914

À la suite de la chute de Barthou et d'une crise ministérielle assez longue, Gaston Doumergue (1863-1937)¹ forma un gouvernement. Contrairement à ses prédécesseurs immédiats, il était « recentré » à gauche, comportait beaucoup de radicaux et était destiné à attendre les élections.

Caillaux, ministre des Finances, ne réussit pas à faire passer au Sénat l'impôt sur le revenu, déjà voté par la Chambre (25 février 1914). Pire pour lui, le 17 mars éclata l'« affaire », provoquée par l'assassinat de Calmette (voir plus haut). Elle allait passionner les Français jusqu'à l'été : un dérivatif à l'angoisse internationale ?

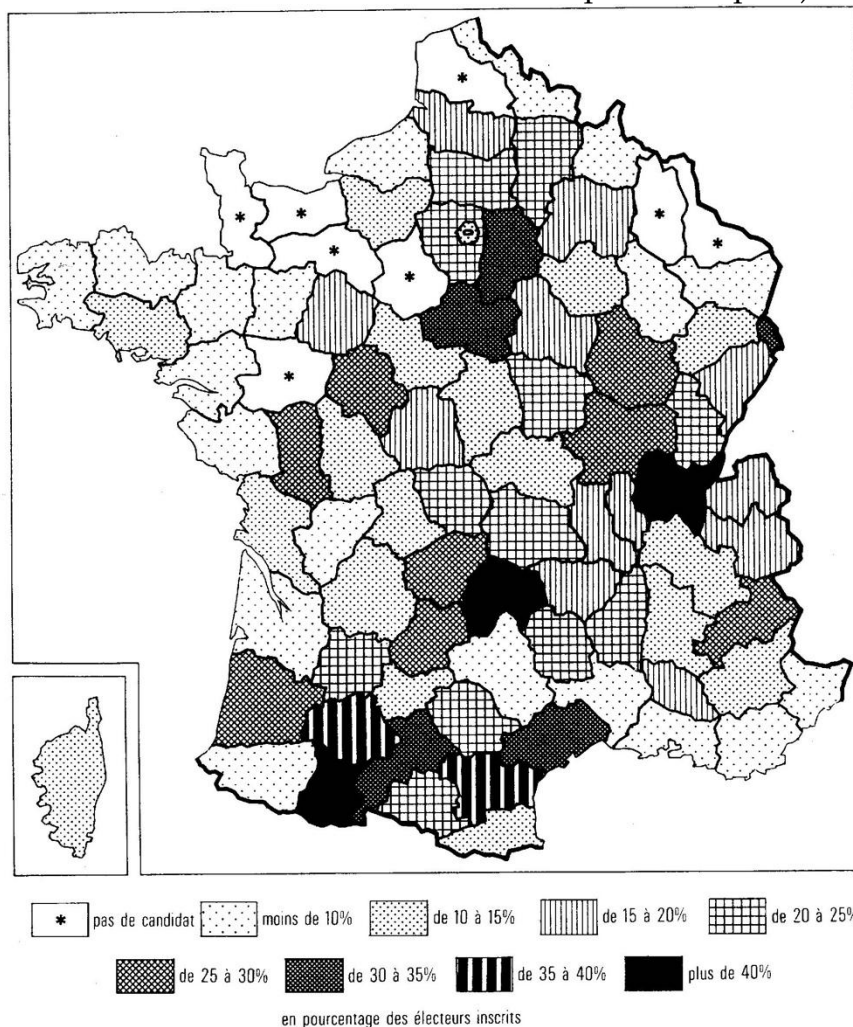
¹ Notice par N.Roussellier dans J.-Fr.Sirinelli dir., *Dictionnaire historique de la vie politique française au XXe siècle*, PUF, 1995, 1 068 p., réédition, 2003, coll. « Quadrige », 1 254 p., pp. 373-375, et J.Garrigues, *La République incarnée. De Léon Gambetta à Emmanuel Macron*, Perrin, 2019, 464 p., *passim*.

À l'intérieur, la principale affaire était les élections législatives. En décembre, Briand surtout, mais aussi Barthou, Millerand et quelques autres parlementaires, avaient lancé une « Fédération de la gauche ». Son programme était vague, « républicain » en ce sens qu'il insistait sur la démocratie, la laïcité, la réforme électorale (sans plus de précision), mais ce texte était favorable au maintien de la loi des trois ans. La Fédération de la gauche groupait, ceci expliquant cela, des socialistes indépendants, quelques radicaux, et des modérés. Le parti radical cria à la manœuvre, et la SFIO chercha à présenter des candidats dans toutes les circonscriptions. Ses indéniables progrès dans l'opinion, depuis plusieurs années, justifiaient cette ambition. Surtout, ils l'avaient fait apparaître comme la seule force politique susceptible de fédérer les efforts contre la loi militaire, et c'est dans cette optique que des meetings contre les « trois ans » avaient été organisés en commun par la SFIO et la CGT, que des désistements entre radicaux et socialistes se produisirent et que le vote complet de l'impôt sur le revenu fut un des thèmes de la campagne électorale.

Aux législatives du printemps 1914, les trois quarts des députés furent réélus, cette fois-ci. Le grand vainqueur des élections des 26 avril et 10 mai 1914 fut le parti socialiste, qui dépassa le sixième des voix dans le pays (16,75 %, 1 413 044) et vit passer sa représentation au Palais-Bourbon de 68 à 104 députés, surtout grâce à la « discipline républicaine » qui fit se désister en faveur des socialistes nombre de candidats radicaux ; les appartenances socioprofessionnelles des élus socialistes étaient beaucoup plus proches des classes moyennes que des origines ouvrières du parti, ce qui était logique. La moitié des grandes villes sont en 1914 passées au socialisme. Les radicaux, grâce au « midi radical »¹, maintenaient leur nombre de sièges (172), soit plus que la SFIO (et ils eurent bien plus de voix : 1 875 115) ; un peu moins à gauche, il y eut 90 radicaux de droite, 24 « républicains socialistes » et 53 « républicains de gauche », mais la Fédération de Briand et consorts n'obtint que 23 sièges. L'évolution vers la gauche faisait que désormais les groupes dits « de gauche » siégeaient... au centre droit. Modérés et droites n'obtenant que des scores médiocres en siège (mais nullement en voix), la victoire parlementaire de la gauche était évidente et montrait un revirement par rapport aux quatre ou cinq années antérieures, qui avaient vu le retour des modérés au pouvoir.

¹ Cf. l'analyse de F.Salmon, *Atlas électoral de la France 1848-2001*, Seuil, 2001, 94 p., pp. 36-37. Serge Berstein donne un tableau détaillé, département par département, des résultats du parti radical, ainsi qu'une carte, pp. 78-86 du tome I de sa thèse, *Histoire du Parti radical*, op. cit.

Carte des suffrages radicaux en 1914,
d'après S.Berstein, *Histoire du Parti radical*, thèse,
FNSP, 2 vol., 1980 et 1982, 487 et 667 p., tome I, p. 83)



Mais c'est bien la seule leçon claire du scrutin. La gauche de 1914 n'a pas de programme et le verdict des isolements — mis en place pour la première fois ! — est en réalité très ambigu en matière de « trois ans », bien que les contemporains aient eu le sentiment d'une défaite des partisans de la loi nouvelle. Les professions de foi des candidats ont été remarquablement équivoques ou muettes à cet égard, et il est difficile de dire si le corps électoral s'est prononcé pour l'abandon de la loi ou pour cette ambiguïté ! Peut-être était-il simplement inquiet et divisé à ce sujet. Certes, le 23 mai les trois groupes de gauche (la SFIO et les deux groupes radicaux) votèrent une motion dans laquelle ils s'engageaient — double négation — à refuser la confiance à un gouvernement qui ne s'engagerait pas au retour aux deux ans de service militaire. Toutefois Poincaré fit choix comme président du Conseil de René Viviani (1863-1925), qui n'avait pas voté pour la loi des trois ans, mais en admettait désormais la

nécessité. Il était un moyen de se dédouaner auprès de la gauche, puisqu'il avait été pendant quatre ans ministre du Travail et de la Prévoyance sociale, de 1906 à 1910, dans les gouvernements Clemenceau et Briand, et qu'à ce poste il avait fait voter les lois sur le repos hebdomadaire et les retraites ouvrières. Certes Viviani ne réussit pas d'emblée à former un gouvernement, mais les échecs de plusieurs de ses collègues — Alexandre Ribot (1842-1923) tint quatre jours ! — lui permirent d'avoir un vote de confiance et de mettre sur pied un cabinet, le 14 juin 1914. Il fut l'homme du compromis, réussissant à pousser enfin le Sénat à voter l'impôt sur le revenu fin juin 1914 (mais avec une application prévue en 1916 seulement), tout en déclarant qu'il n'était pas question de modifier dans l'immédiat le service de trois ans. D'ailleurs les partisans de la loi nouvelle étaient dans son ministère en majorité et il était possible d'arguer des périls extérieurs.

Ceci est typique d'un affaiblissement réel, contraire aux apparences, de la gauche : échec de la grève générale de décembre 1912, incertitude doctrinale du parti radical, notamment sur la question militaire (d'autant plus que le président du parti, Caillaux est de fait en congé de la politique, ce qui ne l'empêche pas d'être réélu à Mamers), illusions de toute la gauche quant aux chances de la paix en 1914. Deux semaines après la formation du ministère Viviani, l'attentat de Sarajevo déclenchait en effet la crise de l'été 1914.

La crise internationale de l'été 1914 n'est pas la première de la Belle Époque, mais la troisième. Le paradoxe est que les contemporains, Français en particulier, mais hommes politiques compris, furent longtemps optimistes et ne se rendirent que tard compte de sa gravité et de la dérive vers la guerre, une guerre européenne qui allait devenir mondiale.

En matière de causes de la guerre on s'en tiendra naturellement, dans le cadre de cet ouvrage, à l'essentiel ¹. Toute la responsabilité dans l'éclatement du conflit ne peut être attribuée à l'un des États en cause, à l'Allemagne en particulier. La course aux armements, les rivalités politiques et économiques, les risques engendrés par les alliances, sont le fait de tous. La volonté générale de « fermeté » — mot en vogue — et la crainte d'être plus lent que l'adversaire ont joué un grand rôle dans le dérapage d'une crise vers la Grande Guerre.

S'il est traditionnellement admis que, dans les années 1900, les peuples européens ont vécu une sorte de veillée d'armes et une psychose de guerre, cette idée doit être largement nuancée, note Jean-Jacques Becker, que

¹ Voir Dominique Lejeune, *Les causes de la Première Guerre mondiale*, Armand Colin, coll. « Coursus », 1992, 126 p.

nous suivrons pour l'essentiel ¹. En France, nous l'avons vu, cette psychose a existé depuis Tanger, de manière ambiguë, cependant : pacifisme d'une large partie de l'opinion publique, renouveau national, mais à usage interne, loi des trois ans, surtout de façon à rassurer l'allié russe. La surprise provoquée par le déclenchement de la guerre dans les derniers jours de tension montre que n'existait pas vraiment une croyance au caractère inéluctable du conflit, ou encore que s'il y a eu psychose, ce fut avec l'apogée du phénomène en 1912 ou en 1913, lors de l'établissement du protectorat sur le Maroc ou pendant les crises balkaniques : en 1914 la crainte — européenne — était en train de retomber lorsqu'éclata l'attentat de Sarajevo. La Belle Époque continuait pour tout le continent, et au fond, l'événement était-il *a priori* susceptible de tellement émouvoir ? On n'ignorait pas qu'un état de tension régnait, mais on ne croyait pas à la guerre.

Dans le contexte de la vieille hostilité austro-serbe, le 28 juin 1914 à Sarajevo, capitale de la province autrichienne de Bosnie, l'archiduc héritier du trône François-Ferdinand fut assassiné par Gavrilo Princip (1894-1918). L'Autriche-Hongrie prétendit que cet étudiant bosniaque avait reçu l'aide d'une société secrète et des armes en Serbie, ainsi que ses complices, dont le dernier est mort en 1990. Certains milieux militaires autrichiens virent l'occasion de se débarrasser du danger serbe, et surtout l'Allemagne appuya énergiquement son allié. Il fallut l'ultimatum adressé le 23 juillet par le gouvernement austro-hongrois au gouvernement serbe pour que l'opinion publique européenne commençât à s'inquiéter sérieusement. Entre-temps le président de la République française, Poincaré, et le président du Conseil, Viviani, avaient commencé en Russie un voyage officiel prévu avant le début de la crise, mais que celle-ci, ainsi que la double représentation française, rendait particulièrement solennel. Ils arrivèrent à Kronstadt le 20 juillet, au moment où commençait à Paris... le procès de Madame Caillaux. Il occupait une large place dans les journaux français, qui parlaient alors encore de « conflit austro-serbe », mais celui-ci va devenir une guerre européenne.

Le 25 juillet la mobilisation générale serbe fut décrétée, puis la prémobilisation russe. Le surlendemain, Berlin refusa une proposition britannique de conférence internationale sur l'affaire serbe. Faute d'une acceptation intégrale de l'ultimatum du 23 par la Serbie, l'Autriche-Hongrie déclara la guerre à son petit voisin le 28 juillet, un mois exactement après

¹ J.-J. Becker, 1914. *Comment les Français sont entrés dans la guerre*, thèse résumée, FNSP, 1977, 638 p., spécialement la deuxième partie. Important aussi, le colloque 1914. *Les psychoses de guerre ?*, Rouen, Publications de l'Université de Rouen et Centre régional de Documentation pédagogique de Rouen, 1985, 257 p., actes d'un colloque de 1979, pp. 247-252.

Sarajevo, et la Russie mobilisa partiellement son armée. Le 29, Belgrade fut bombardée, Poincaré et Viviani rentrèrent en France après avoir écourté leur voyage, Madame Caillaux fut acquittée. Le 30 vit la mobilisation générale russe et la mise en place par la France d'une « couverture réduite » sur les frontières, le 31 la mobilisation générale en Autriche-Hongrie. Le 1er août, les ordres de mobilisation générale furent lancés, exactement en même temps, en France et en Allemagne, et l'Allemagne déclara la guerre à la Russie. Le 3, conformément à son plan de guerre, elle envahit la Belgique, violant une neutralité garantie par le concert des nations, et, à 18 heures 45, déclara la guerre à la France, en invoquant le prétexte (inventé) du survol et du bombardement de Nuremberg par un avion français. Le même jour l'Italie proclama sa neutralité, mais le 5 la Grande-Bretagne déclara la guerre à l'Allemagne.

On a montré l'ancienneté et le manque de prolongements pratiques de l'hostilité des socialistes et de la CGT à la guerre. Par-dessus les frontières, le problème de l'opposition à la guerre avait été passionnément discuté ; en France, s'il planait une incertitude sur l'attitude de la SFIO, la position absolue de la CGT semblait claire. Mais les intentions précises en cas de conflit, les modalités d'action contre la guerre étaient bien obscures : les syndicalistes français s'en remettaient trop à la spontanéité prolétarienne déclenchant la « grève générale ouvrière », de même que le concept de guerre était appréhendé de manière très floue.

Toutefois, Jaurès s'étant prononcé depuis 1913 avec détermination pour la grève générale, il planait, aux yeux du gouvernement français, un grave danger révolutionnaire en cas de mobilisation, et la mise en application des arrestations du « carnet B » était sérieusement à envisager. Dans les derniers jours de juillet 1914, les milieux syndicaux et anarchistes — ce sont assez souvent les mêmes, nous l'avons dit — ne restèrent pas passifs, organisant ainsi le 27 sur les grands boulevards parisiens une importante manifestation pacifiste, qui fut un succès de participation. Le 29, la CGT déclencha avec une certaine réussite l'agitation contre la guerre, mais avec des réserves et des sous-entendus que les déclarations d'intention d'antan ne faisaient pas pressentir, et le mot de « grève » fut à peine prononcé. Il est vrai que la CGT risquait de déclencher contre elle la répression gouvernementale prévue depuis longtemps, et qui n'était un secret pour personne. Quant à la SFIO, elle entendit miser sur une coordination internationale de l'ensemble du mouvement socialiste européen, mais comment dépasser le stade du meeting ? Le 29 juillet, cinq dirigeants socialistes français rencontrèrent à Bruxelles des chefs socialistes, allemands, anglais, autrichien et belges. Le congrès de l'Internationale, prévu à Vienne, fut déplacé à Paris et

avancé, mais — les socialistes pariant sur la longueur de la crise — seulement au 9 août. Lacune grave — mais peut-être les socialistes étaient-ils convaincus qu'ils ne pourraient plus rien faire une fois la guerre commencée — , rien ne fut prévu dans l'hypothèse où la guerre serait déclenchée avant le 9 août, ce qui allait se produire. Toutefois, les chances semblaient d'autant plus sérieuses que la CGT se rallia aux conceptions socialistes et que Jaurès se dépensait pour organiser une pression sur la diplomatie française. Mais il fut le 31 juillet assassiné au Café du Croissant par un obscur illuminé, chaviré par l'atmosphère d'hostilité entretenue depuis plusieurs années contre le leader socialiste et nourri de la lecture de *L'Action française*. Les possibilités du maintien socialiste de la paix — et c'est bien en tant que leader pacifiste que Jaurès fut par la suite statufié — s'effondraient devant l'absence de leader de rechange, la vague de fond poussant à la guerre et à cause de l'envol cocardier de l'aile droite du mouvement ouvrier français, incarné entre autres par Gustave Hervé, qui opérait ainsi un spectaculaire retournement¹. La menace de l'Allemagne soudait, de manière jacobine, la nation française ; elle révélait de manière brusque l'importance du sentiment national dans la tradition révolutionnaire française et dans les couches populaires ; elle mettait en relief le legs patriotique de l'École. Il devenait dès lors possible au gouvernement d'annoncer ouvertement que le carnet B ne serait pas utilisé, d'autant plus, que contrairement aux craintes des milieux gouvernementaux et nationalistes — le cri de « ils ont tué Jaurès ! » avait été spontanément poussé tout de suite — , les faubourgs ne descendirent pas pour le venger.

L'Europe était alors installée dans une logique d'entrée en guerre : les mécanismes des mobilisations et des plans de guerre étaient fort minutieux, et les états-majors, affolés à la pensée de prendre le moindre retard sur les voisins, pressèrent leurs gouvernements respectifs. Même si la guerre ne fut officiellement déclarée à la France que le 3, dès les 1er et 2 août il n'était plus possible de revenir en arrière et la parole était aux armes. Ce fut devant le cercueil de Jaurès et en improvisant un discours (voir encadré) que Jouhaux vint le 4 août signifier le virage patriotique de la classe ouvrière française. Le cercueil, avant de rejoindre Castres, la ville natale de Jaurès, avait été installé provisoirement au coin de la rue de la Pompe et de l'avenue Henri-Martin, c'est-à-dire près de son domicile (rue de la Tour). Jouhaux s'exprima cinquième de huit orateurs ; les autres furent, dans l'ordre, Viviani, président du Conseil,

¹ M. Winock, « Gustave Hervé, de la guerre sociale à la guerre », dans *Nationalisme, antisémitisme et fascisme en France*, Seuil, coll. « Points », 1990, 446 p., réédition, Seuil, coll. « Points », 2004, 432 p., réédition, 2014, 506 p., pp. 393-398.

Bracke ¹ au nom de *L'Humanité*, Louis Dubreuilh (1862-1924), secrétaire général de la SFIO, Marcel Sembat, au nom du groupe parlementaire socialiste, Édouard Vaillant (1840-1915), de la SFIO, Ernest Poisson, secrétaire de la Fédération nationale des coopératives de consommation et membre de la Commission administrative de la SFIO, et le belge Camille Huysmans (1871-1968) au nom du Bureau socialiste international. Mais l'intervention de Jouhaux — rappelons qu'elle fut improvisée mais Jouhaux eut le temps de réfléchir pendant les quatre premiers discours — fut la plus importante et la plus remarquée. Le même jour, le groupe parlementaire socialiste vota les crédits de guerre. Le mouvement ouvrier français, considérant qu'il avait fait le maximum pour écarter le spectre de la guerre, avait décidé, une fois la guerre inévitable, de faire face à la menace d'invasion, voire de retrouver la tradition du prosélytisme républicain : « l'instinct national l'emporta sur le raisonnement socialiste » (Marc Ferro).

Discours de Jouhaux aux obsèques de Jaurès (extraits), ou le ralliement à la guerre du droit

« [...] Ami Jaurès, tu pars, toi l'apôtre de la paix, de l'entente internationale, à l'heure où commence, devant le monde atterré, la plus terrible des épopées guerrières qui ait jamais ensanglanté l'Europe. Victimes de ton ardent amour de l'humanité, tes yeux ne verront pas la rouge lueur des incendies, le hideux amas de cadavres que des balles coucheront sur le sol [...].

Jaurès a été notre réconfort dans notre action passionnée pour la paix. Ce n'est pas sa faute, ni la nôtre, si la paix n'a pas triomphé. Avant d'aller vers le grand massacre, au nom des travailleurs qui sont partis, au nom de ceux qui vont partir et dont je suis, je crie devant ce cercueil toute notre haine de l'impérialisme et du militarisme sauvage qui déchaînent l'horrible crime.

Cette guerre, nous ne l'avons pas voulue. Ceux qui l'ont déchaînée, despotes aux visées sanguinaires, aux rêves d'hégémonie criminelle, devront en payer le châtement. [...] [Si Jaurès] était encore là, si un lâche assassinat n'avait pas étouffé à tout jamais sa voix, il nous dirait, camarades, que dans l'âpre lutte qui s'engage, au-dessus de la cause nationale, vous défendrez la cause de l'Internationale et celle de la civilisation dont la France est le berceau. [...]

Acculés à la lutte, nous nous levons pour repousser l'envahisseur, pour sauvegarder le patrimoine de civilisation et d'idéologie généreuse que nous a légué l'histoire. Nous ne voulons pas que sombrent les quelques libertés si péniblement

¹ Pseudonyme d'Alexandre Marie Desrousseaux (ou trouve aussi Bracke-Desrousseaux), 1861-1955 ; Chr.Prochasson, *Les intellectuels et le socialisme. XIXe-XXe siècle*, Plon, 1997, 298 p., *passim* ; notice dans J.-M.Mayeur & A.Schweitz, *Les parlementaires de la Seine sous la Troisième République*, Publications de la Sorbonne, 2001, 2 vol., 278 & 639 p., tome II, pp. 102-103.

arrachées aux forces mauvaises. Notre volonté fut toujours d'agrandir les droits populaires, d'élargir le champ des libertés. C'est en harmonie de cette volonté que nous répondons présent à l'ordre de mobilisation. Jamais nous ne ferons de guerre de conquête. [...]

[...] Empereurs d'Allemagne et d'Autriche-Hongrie, hobereaux de Prusse et grands seigneurs autrichiens qui, par haine de la démocratie, avez voulu la guerre, nous prenons l'engagement de sonner le glas de votre règne.

Nous serons les soldats de la liberté pour conquérir aux opprimés un régime de liberté, pour créer l'harmonie entre les peuples par la libre entente entre les nations, par l'alliance entre les peuples. Cet idéal nous donnera la possibilité de vaincre. Oui, Jaurès, ton souvenir impérissable nous guidera dans la lutte terrible où nous entrons.

[...] Non, camarades, notre idéal de réconciliation humaine et de recherche du bonheur social ne sombre pas. Arrêté un moment dans sa marche, il prépare quand même, pour demain, de meilleures conditions de son développement à travers le monde.

C'est l'ombre du grand Jaurès qui nous l'atteste ».

Jusqu'à la guerre, seule la CGT avait vraiment remis en cause la nécessité de la préparation de la défense nationale : la SFIO avait lutté contre les « trois ans » au nom d'une meilleure organisation de la défense, selon les idées de Jaurès. Au moment de la crise de 1914, une fois la défense de la paix mise en échec, les socialistes se rallièrent à l'idée de la participation à la guerre, mais aussi les syndicalistes, avec davantage d'hésitations toutefois : il faut se méfier de *L'Été 1914*, tome VII des *Thibault*, de Roger Martin du Gard (1881-1958). Ce fut la preuve que, contrairement à ce que les années précédentes avaient laissé espérer ou craindre, le monde ouvrier français avait conscience d'appartenir à la nation et de devoir la défendre. Le rêve d'un monde et d'une civilisation exclusivement prolétariens a vécu, 1914 a porté un coup terrible à cette utopie, et justement la Grande Guerre va faire passer, comme partout en Europe, le monde ouvrier français d'une situation de ségrégation, totalement subie mais largement revendiquée, à une position d'intégration à l'ensemble de la société : ce sera là une transformation majeure de l'histoire française et un changement radical par rapport à la Belle Époque.

L'Union sacrée fut largement la conséquence de l'ancienneté et de la solidité de la nation française. Le 4 août 1914, le président du Conseil, Viviani, lut à la Chambre des députés le message que lui adressait Poincaré et qui contenait la fameuse formule sur l'« Union sacrée », en réalité en germe chez Jouhaux,

comme nous l'avons vu plus haut. Encore faut-il entendre qu'elle concernait l'attitude devant l'ennemi de tous les « fils » de la France et savoir qu'il lui fallut plusieurs mois pour qu'elle entrât, avec un sens élargi, dans le langage habituel. On parla en effet dans un premier temps de « réconciliation nationale », de « trêve des partis », soit d'arrêt momentané des luttes entre Français, caractéristiques de la Belle Époque, afin de se consacrer à la défense de la patrie menacée, la victoire étant bien entendu espérée et dans un futur proche de quelques mois seulement. En ce qui concerne Poincaré, la perspective de renforcement de la fonction présidentielle à travers l'Union sacrée allait vite s'avérer illusoire ¹.

L'armistice « franco-français » qui s'instaura en 1914 était fort ambigu. Tous les courants politiques, sociaux et religieux considérant qu'ils avaient raison jusque-là, l'Union sacrée ne fut en aucun cas un retour sur soi et un reniement des positions antérieures. On n'était pas d'accord non plus sur l'avenir, pour lequel il n'y eut pas de *consensus*. Les socialistes attendaient du conflit l'extension de la démocratie en Europe et la démonstration de l'horreur de la guerre, donc la mise en valeur de l'idéal de fraternité humaine, symbolisé par l'idéologie socialiste internationale. Mais pour les nationalistes, qui n'attendaient que la victoire de la nation française sur l'allemande, la guerre serait la double démonstration de l'inanité des théories pacifistes et de la valeur fondamentale de la notion de patrie éternelle. La gauche française en sortirait amoindrie, comme la hiérarchie catholique voyait la France ramenée à la foi des ancêtres. En se prolongeant et en s'éloignant fort de ce qu'on avait pu imaginer, la Grande Guerre allait démontrer que tout le monde avait tort en 1914 et faire de l'Union sacrée une fiction.

Au plan de l'opinion publique il faut impérativement distinguer deux moments successifs. Lors de l'annonce (1er août, fin d'après-midi) de la mobilisation, techniquement réussie (seulement 1,5 % d'insoumis, alors qu'on s'attendait à 13 %), il n'y eut guère d'enthousiasme pour la guerre « fraîche et joyeuse », contrairement à une idée qui ne s'est que « progressivement imposée dans l'historiographie contemporaine » ² : la stupéfaction, l'angoisse, la résignation, dominèrent la lecture des fameuses affiches. Mais au moment du départ des mobilisés pour la frontière, l'atmosphère fut de résolution et de sens

¹ Pour aller plus loin : J.-J. Becker, 1914. *Comment les Français sont entrés dans la guerre*, thèse résumée, FNSP, 1977, 638 p., pp. 249-256 (avec un bel intertitre : « Pourquoi l'échec de l'opposition à la guerre ? ») & 367 et suivantes. Et pour la séance du 22 décembre 1914 à la Chambre, J. Garrigues prés., *Les grands discours parlementaires de la Troisième République*, Armand Colin, 2004, 2 vol., tome II, 152 p., pp. 5-9.

² J.-J. Becker, 1914. *Comment les Français sont entrés dans la guerre*, thèse résumée, FNSP, 1977, 638 p., p. 269. Toutes les pages qui suivent sont capitales.

du devoir, et des scènes d'élan patriotique, voire de joie guerrière se produisirent : en finir une bonne fois, « À Berlin ! », pendre le Kaiser, partir pour un été, revenir pour les vendanges ou à la Noël ! ? Souffrir et mourir ! ? La carte postale avait habitué à une vision aseptisée de la guerre, les journaux enchaînèrent au début d'août par un bourrage de crânes éhonté : les balles allemandes ne sont pas dangereuses, les Allemands, les *Alboches* — on ne dira les Boches qu'au bout de quelques semaines — sont affamés, le perfectionnement des armes provoque la diminution des pertes... Dans les villes et de la part de civils, espionnite, hystérie et vandalisme xénophobe se déchaînèrent, ce dont furent les victimes les magasins portant des noms étrangers et les laiteries Maggi : le bruit avait couru — grâce à l'Action française, que nous retrouvons une dernière fois — que ces dernières appartenaient à une société allemande ¹.

Si la Belgique fut en bonne partie envahie, d'imprudents espoirs reposèrent en France sur la brève reprise de Mulhouse (8-10 août) et sur une courte pénétration en Haute-Alsace. Les civils découvrirent brusquement, par le communiqué du 29 août, que l'on se battait « de la Somme aux Vosges » : l'essentiel avait été, à partir de la bataille des Ardennes, le recul français et anglais, qui ne fut stoppé qu'avec la bataille de la Marne (6-9 septembre 1914), contre-offensive générale attaquant de flanc l'armée allemande. Pour déborder l'adversaire, chacun se lança ensuite dans la « course à la mer », en vain : la guerre de mouvement révélait son impuissance et la Grande Guerre devint, sur le territoire français, une guerre de positions, tant bien que mal enterrée dans ses tranchées. Une guerre longue en tout cas : les illusions étaient perdues. Mais la guerre avait bien failli être courte, au bénéfice d'une victoire de l'Allemagne. Qu'aurait-elle provoqué pour le régime ? Dans une guerre de moindre relief, le régime impérial s'était effondré, 44 ans plus tôt.

La guerre engagée, il apparut utile de concrétiser l'Union sacrée en élargissant la composition du gouvernement Viviani, issu de la victoire de la gauche aux élections du printemps. Le 26 août 1914 il s'agrégea des hommes du centre venus de la gauche, Briand, Delcassé, Millerand, un homme de droite, Alexandre Ribot, et surtout les socialistes entrèrent au gouvernement avec Jules Guesde (ministre sans portefeuille) et Marcel Sembat (Travaux publics). Le 2 septembre le gouvernement, devant l'avance allemande, s'installa à Bordeaux. C'est l'époque où le Grand Quartier général empiétait largement sur les pouvoirs

¹ La société avait été dénoncée comme espionne par *L'Action française* dans sept articles... Bien sûr il ne fait pas bon s'appeler Allemand ou Lallemand quand on est commerçant ! Les bouillons Kub, filiale de Maggi, ont été accusés de disposer leurs panneaux publicitaires de manière à guider les Allemands en France (« preuve » : le slogan principal était « exigez le K ») ! Sans commentaire, sauf que les autorités ont pris au sérieux cette dernière rumeur.

civils, d'autant plus que le Parlement avait été mis en vacances dès le début du conflit et qu'il avait été décidé de suspendre les libertés de presse et de réunion, et d'instituer état de siège et censure. Contrairement aux craintes des socialistes qui avaient pensé que de la guerre sortirait à bref délai un régime conservateur, le régime avait bien résisté au premier assaut ; la guerre se prolongeant, le Parlement fut rappelé en session extraordinaire à la fin de décembre 1914 (et il siègera normalement en 1915).

À cause de la situation démographique du pays, les hommes avaient été en 1914 mobilisés davantage que dans les autres pays en guerre ; pendant les mois de l'été et du début de l'automne 1914, la vie économique s'arrêta presque totalement. Vinrent un automne et un hiver, l'armée éprouvait des besoins matériels énormes et inattendus, on ne pouvait pas négliger davantage les besoins civils : il fallut avoir recours à la main-d'œuvre féminine et aux « affectés spéciaux », ouvriers mobilisés transférés à la production industrielle. L'« arrière » s'installait dans la perspective d'une guerre longue, comme le front dans la guerre de tranchées.

Esprit nouveau, mais logique d'une République radicale depuis la Défense républicaine et le Bloc des gauches, en faveur d'une gauche faiblement majoritaire, sans programme et sans volonté ferme en matière de loi militaire...

L'ensemble de la population apparaît, au bout du compte, fort divisée en matière de service militaire, et définitivement angoissée par les tensions internationales. C'est la crise internationale de l'été 1914 qui tranche, mais les Français n'ont que très progressivement mesuré sa gravité, à la différence des deux crises marocaines de 1905 et 1911. Elle débouche sur l'Union sacrée, à laquelle les socialistes se joignent, et l'on peut se demander s'il n'y a pas continuité entre la fausse victoire de la gauche en 1914 et le vrai triomphe du Bloc national en 1919...

Conclusion de la IIe partie

1896-1914 : un assez grand nombre de périodes d'une telle durée, 15 à 18 ans, scandent l'histoire contemporaine de la France. Les courtes périodes n'ayant pas la pauvreté que leur prêtent les naïfs, celle-ci est d'une importance et d'une complexité particulières, qui ont peut-être surpris : *la* ou *les* Belle Époque ? À l'évidence, la réalité est moins simple que dans le mythe de « 1900 » : synchroniquement, forces politiques, traditions, et modernité se heurtent, le domaine culturel est un champ de bataille ; diachroniquement, toutes les cartes postales ne sont pas « de 1900 » ou « vers 1900 », la France est en mouvement, il y a plusieurs périodes successives emboîtées dans la notion de Belle Époque, avant le bouleversement provoqué par la « Grande Guerre », saignée démographique, affaiblissement du pays, transformations de la société... Dès l'automne 1914, Proust dit : « La vie a beau être courte, que de choses nous avons vécues, l'affaire Dreyfus, la guerre... », évoquant deux événements majeurs qui marquèrent très fortement sa génération, d'autant plus qu'il mourra en 1922 (1).

À la veille d'un conflit qui arrive soudainement, le « modèle républicain » atteint son apogée, mais il semble au socialiste Marcel Sembat – nous y reviendrons – incompatible avec la guerre. « Écosystème socio-politique répondant aux aspirations de la majorité de [la] population » 2, la République est démocratie, pédagogie, idéal réalisé et en passe aux yeux de certains de virer au socialisme et aussi guide de l'humanité.

Mais une certaine unité de la Belle Époque est interne et lui donne une image de marque véritable. Les temps étaient heureux, d'une certaine façon, mais d'une manière certaine : recul très largement réel de la misère, expansion économique d'une rapidité qui ne se retrouvera que dans les années soixante, République qui éclaire le monde. L'homme occidental était en pleine fierté de lui-même, l'Exposition universelle de 1900 constituait symbole et apogée. Ville-lumière 3, avions, cinéma, promesses de paix, mais risques de guerre. La

1 La formule de Proust est censée être d'octobre-novembre 1914 d'après J.-Y. Tadié (*Proust et le roman*, Gallimard, 1986, p. 356) et A. Cochet (*Vingtième Siècle. Revue d'Histoire*, octobre-décembre 1988, p. 41). La citation est arrangée en réalité : dans une lettre à Geneviève Strauss, écrite vers le 22, 23 ou 24 octobre 1914, Proust écrit : « La vie a beau être courte, que de choses nous aurons vécues, l'affaire Dreyfus, la Guerre, pendant la durée de ce que je ne peux pas me permettre, moi, d'appeler notre amitié, mais que vous voulez bien nommer ainsi. »

2 S. Berstein, O. Wieviorka & M. Winock dir., *La République recommencée. De 1914 à nos jours*, tome 4 de *l'Histoire de la France politique*, dir. par S. Berstein, P. Contamine & M. Winock, Seuil, coll. « L'Univers historique », 2004, 610 p., p. 7.

3 Cf. P. Ory, « Le mythe de Paris, Ville-Lumière, dans les années 1900 », dans P. Milza & R. Poidevin dir., *La puissance française à la Belle Époque. Mythe ou réalité ?*, Actes du colloque organisé en décembre 1989 par le Centre d'histoire de l'Europe du Vingtième Siècle (FNSP), le Centre de recherches d'histoire des relations

nostalgie, qui provoque l'apparition de l'expression de Belle Époque, naît légitimement du regret de la stabilité et de la comparaison avec les conditions de vie faites aux Français dans l'après-guerre. Mais elle a aussi pour fonction de créer une « légende dorée » enjolivant notablement la réalité historique, favorisant l'évasion et projetant les rêves dans un passé presque exotique ; il a d'ailleurs fallu les souffrances extrêmes de la guerre de 1914 pour faire ainsi oublier les défauts des années 1900, véritable « avant-siècle ». N'est-ce pas aussi la fonction de la récente vogue des années 1900, à l'évidence liée à la crise sociale de la fin du XXe et du début du XXIe siècle ? Remarquons d'ailleurs qu'il y avait eu, notamment grâce au cinéma, un troisième temps fort dans le mythe, les années cinquante, marquées par le début des Trente Glorieuses, les difficultés de la vie quotidienne et le bouleversement des habitudes.

IIIe Partie. La France et les Français de la « guerre de trente ans » (formule gaullienne), 1914-1945

C'est dans la capitale, Paris, d'une nation qui s'est voulue le guide de l'humanité que la paix qui clôt en droit la Première Guerre mondiale est négociée, entre alliés. Comme on sait, les traités de paix – celui signé à Versailles n'est que le principal – faillirent, au fil des ans. La « guerre de Trente ans » est une formule, arithmétiquement prémonitoire, de Charles de Gaulle dans son allocution radiodiffusée du 18 septembre 1941 :

« La guerre contre l'Allemagne a commencé en 1914, le traité de Versailles n'avait en fait rien terminé. Il n'y a eu, de 1918 à 1936, qu'une absurde suspension d'armes au cours de laquelle l'ennemi refit ses forces d'agression. [...] En réalité, le monde fait la guerre de trente ans : pour ou contre la domination universelle du germanisme. [...] Le monde connaîtra que la décadence française n'est qu'un ignoble argument des oppresseurs. Voilà pour le présent dans cette guerre de trente ans. Quant à l'avenir, nous en répondons ! [...] » ¹

Et dix ans plus tard, dans *Les guerres en chaîne*, Raymond Aron revient sur cette notion de « guerre de trente ans », « si l'on veut penser les deux guerres comme éléments d'un seul et même ensemble ». En réalité la formule est un vieux poncif maurrassien et Henri Massis publie chez Plon pendant la drôle de guerre une *Guerre de trente ans*, sous-titrée *Destin d'un âge, 1909-1939*.

La « guerre de trente ans » commence par la Grande Guerre, comme disent relativement rapidement les contemporains, la « guerre de 14 », de « 14-18 », ou encore de « 14-19 », comme il est souvent et intelligemment écrit dans les années 20. Si l'on prend du recul – il est n'est pas question dans le cadre de cet ouvrage de raconter par le menu les événements militaires de 1914-1918 – une question qui interpelle est celle de la rupture, des ruptures, provoquées par la Première Guerre mondiale. Elles ont été longtemps considérées comme du domaine de l'évidence, comme le signe du « véritable début du XXe siècle ». Mais n'y a-t-il pas des formes de continuités entre la Belle Époque et l'entre-deux-guerres, époque où l'on baptise les années 1900 de « Belle Époque » ? L'inventaire réfléchi est nécessaire...

¹ Citée dans N.Beaupré, *Les Grandes Guerres. 1914-1945*, Belin, coll. « Histoire de France », 2012, 1 144 p., réédition, 2014, 1 144 p., p. 1037. La citation de R.Aron est à la page suivante. Son livre (503 p.) a été édité chez Gallimard. Réflexion sur la paix de 1919 dans G.-H.Soutou, « 1914 : vers la guerre de Trente ans ? La disparition d'un ordre européen », dans P.Chaunu dir., *Les enjeux de la paix. Nous et les autres. XVIIIe-XXIe siècle*, 2e Colloque du Mémorial, un musée pour la Paix (Caen, 1994), PUF, 1995, 360 p., pp. 55-80.

En tout cas, la République est désormais « recommencée », pour reprendre le titre d'un ouvrage collectif du début de notre XXI^e siècle ¹, mais le même livre titre un peu plus loin sa première partie, consacrée à la période 1914-1939, « la rupture des équilibres ». Antinomie ?

¹ S.Berstein, O.Wieviorka & M.Winock dir., *La République recommencée. De 1914 à nos jours*, tome 4 de *l'Histoire de la France politique*, dir. par S.Berstein, P.Contamine & M.Winock, Seuil, coll. « L'Univers historique », 2004, 610 p.

Chapitre 17. La Grande Guerre des Français, titre en hommage à l'historien Jean-Baptiste Duroselle (1917-1994) ¹

L'appellation de « Grande Guerre » a été inventée en 1920 par le lieutenant-colonel britannique Charles à Court Repington (1858-1925), ancien correspondant de guerre du *Times* ². Les lecteurs des différentes éditions et traductions ont toujours compris la signification profonde de l'expression « Grande Guerre » et, dès la première phrase de sa préface à la thèse de Jean-Jacques Becker ³, René Rémond écrivit « est-il un [sujet] plus digne de retenir l'attention que la rencontre de tout un peuple avec l'épreuve de la guerre moderne ? »

Et au sein de ce peuple, nombreux avaient été ceux qui avaient douté de la compatibilité du régime républicain avec la guerre. Cela avait été le cas, très souvent cité, du socialiste Marcel Sembat (1862-1922), en 1913, dans son livre intitulé *Faites un roi, sinon faites la paix*, en reprenant, volontairement à faux sens, la démonstration établie trois ans plus tôt par le royaliste de raison Charles Maurras dans *Kiel et Tanger. 1895-1905. La république française devant l'Europe* ⁴. Grandes étaient autour de ce parlementaire emblématique, cité quatre fois dans les deux parties précédentes, les craintes des socialistes qui pensaient que de la guerre sortirait mécaniquement un régime conservateur et fort : la Première République n'avait-elle pas cessé d'être un régime libéral à cause de la guerre ? Le régime républicain français de la Belle Époque résisterait-il au premier assaut éventuel ? « Jadis, déjà, dans une guerre de moindre importance, on avait vu le régime bonapartiste s'effondrer. » ⁵ Mais Sembat le pacifiste est peu explicite et convaincant quand il expose à la veille du premier conflit mondial les moyens de la paix : il « se réfugie dans une chimérique restitution de l'Alsace-Lorraine par l'Allemagne devenue socialiste » ⁶.

¹ J.-B. Duroselle, *La Grande Guerre des Français : 1914-1918. L'incompréhensible*, Perrin, 1994, 515 p., réédition, coll. « Tempus », 2002, 517 p. Lui répond le titre de J.-J. Becker, *Les Français dans la Grande Guerre*, Robert Laffont, 1980, 324 p.

² Dans sa traduction en français l'ouvrage est toutefois intitulé *La Première Guerre mondiale (1914-1918). Notes et souvenirs*, Payot, 2 vol., 1922-1924, 711 & 641 p.

³ J.-J. Becker, *1914. Comment les Français sont entrés dans la guerre*, thèse (Paris X - Nanterre) de 1976 résumée, FNSP, 1977, 638 p., p. 1.

⁴ Figuière, 279 p. pour Sembat, Nouvelle Librairie nationale, 349 p. pour Maurras, dont l'ouvrage a été réédité deux fois, à des dates symptomatiques, 1913 et 1928.

⁵ J.-P. Azéma et M. Winock, *La Troisième République (1870-1940)*, Paris, 1970, réédit., Livre de Poche, coll. « Pluriel », 1976, 507 p., p. 201.

⁶ B. Joly, « La France et la Revanche (1871-1914) », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, avril-juin 1999, pp. 325-347, p. 337.

D'autre part — et cela justifie le titre de ce chapitre — comme l'écrit en 1994 peu de temps avant de mourir le grand historien Jean-Baptiste Duroselle, né en 1917, dans *La Grande Guerre des Français 1* :

« Plus nous approchons du XXI^e siècle, plus la Grande Guerre de 1914-1918 nous apparaît comme incompréhensible. Voici tout un peuple, trente-neuf millions d'habitants épris de paix mais où les pacifistes modérés sont rares et les pacifistes violents très minoritaires, qui se lance dans la bataille parfois avec enthousiasme — au départ — , plus souvent avec résignation, pratiquement sans résistance ni désertions massives : une nation qui respecte son armée, dont la mobilisation générale faisait l'armée du peuple français, laquelle croyait ardemment en sa victoire future. »

N'y a-t-il pas cependant des causes de la Première Guerre mondiale ? En tout cas, il y a un contexte précis de l'été 14... Pour les premières comme pour le second, je renvoie à l'un de mes ouvrages **2** et à la récente II^e partie du présent livre.

1 J.-B.Duroselle, *La Grande Guerre des Français : 1914-1918. L'incompréhensible*, Perrin, 1994, 515 p., réédition, coll. « Tempus », 2002, 517 p., pp. 11-12

2 D.Lejeune, *Les Causes de la Première Guerre mondiale*, Armand Colin, collection « Coursus », 1992, 126 p.

Sommaire du chapitre 17**17.1. Pourquoi la guerre, pourquoi la France dans la guerre ?**

- 17.1.1. Peut-on parler d'une veillée d'armes dans l'Europe de 1914 ?
- 17.1.2. Les mentalités profondes
- 17.1.3. Un espoir : le droit et la paix
- 17.1.4. Le pacifisme, les pacifismes
- 17.1.5. Le renouveau nationaliste
- 17.1.6. Lois militaires et psychose de guerre
- 17.1.7. Une nouvelle crise, la crise de l'été 1914
- 17.1.8. L'attitude de la France à l'été 1914
- 17.1.9. Conclusion : l'« ouragan » va emporter des « fétus » (de Gaulle)

17.2. La France fait la guerre (comme dit Clemenceau en 1917)

- 17.2.1. Davantage qu'une revanche, la « Grande Guerre », Première Guerre mondiale
- 17.2.2. La Grande Guerre a été une mobilisation totale
- 17.2.3. Le pseudo-concept de « brutalisation »
- 17.2.4. Guerre mondiale, mais vie politique intérieure française
- 17.2.5. Un pays uni ?
- 17.2.6. Ouest et Est : Américains et révolutions russes

17.1. Pourquoi la guerre, pourquoi la France dans la guerre ?

« Le droit est plus précieux que la paix », cette forte parole est du président américain Thomas Woodrow Wilson (1856-1924). Et longtemps dans le monde, tout au moins dans le camp des vainqueurs auquel les États-Unis d'Amérique avaient appartenu, la Première Guerre mondiale passa pour la guerre majeure du droit et de la justice, une « croisade pour la démocratie » couronnée par le succès sur « les maîtres militaires de l'Allemagne », agresseurs de l'Europe libre et à qui la « libre Amérique » avait déclaré la guerre le 6 avril 1917. Mais les États-Unis des années trente furent agités par des controverses très vives à ce sujet, par le fait des « révisionnistes », comme ceux de la commission présidée par le sénateur Gerald Nye (1892-1971), qui prétendit en 1934 que la décision américaine avait été prise en réalité à la suite de la pression des banquiers et autres hommes d'affaires. Ceux-ci, après avoir prêté des sommes colossales au camp de l'Entente, auraient voulu être certains de la victoire pour être remboursés par leurs débiteurs. Poussé par le groupe de pression de l'*American Legion*, Nye multiplia les enquêtes et les investigations, aboutissant avec précipitation à la conclusion simpliste que les États-Unis avaient été jetés dans la guerre, qui en 1917 durait depuis bientôt trois ans, par les milieux d'affaires. Systématiquement indulgente vis-à-vis de l'Allemagne et sévère à l'égard de la France et de la Grande-Bretagne, la thèse aboutit très explicitement à renforcer l'isolationnisme américain.

Ce « révisionnisme » américain des années trente ne concernait directement que les conditions de l'entrée en guerre de la république nord-américaine, et il ne faisait qu'effleurer indirectement les origines et les causes du conflit mondial dans son ensemble. À vrai dire celles-ci et celles-là avaient déjà suscité d'amples controverses en Europe dans la décennie ou les quinze années précédentes. Dans leur ensemble, les Allemands avaient durant le conflit repoussé toute idée de responsabilité unilatérale et accueilli avec indignation le « diktat » du traité de Versailles, que leurs représentants avaient été contraints de signer le 28 juin 1919 et qui établissait par son célèbre article 231 la « responsabilité allemande » dans le déclenchement de la guerre de 14. En s'en tenant à l'essentiel, ajoutons que cette dénonciation était faite aussi par les partis de gauche d'Europe occidentale, qui repoussaient dans la thèse de la « responsabilité allemande » le spectre du nationalisme des pays victorieux et enfin par les marxistes-léninistes, qui voyaient dans le conflit le résultat du choc des impérialismes économiques. D'autre part, la responsabilité de la Russie tsariste, cherchant à protéger à tout prix la Serbie slave de l'Autriche-Hongrie, fut

souvent évoquée dans l'entre-deux-guerres, ainsi que le rôle de Raymond Poincaré : le président de la République française, en voyage en Russie dans les derniers jours de juillet 1914, avait-il tout fait pour éviter la guerre, pour retenir l'allié russe en particulier ?

Sur ce sujet global, beaucoup de livres polémiques ou partisans ont été écrits, mais peu d'ouvrages historiques objectifs ont été publiés, à l'exception de ceux — qui remontent à un demi-siècle — de Jacques Droz et Raymond Poidevin, en 1973 et 1975. La question est-elle passée d'actualité au-delà du centenaire de la Première Guerre mondiale ? La guerre en elle-même n'est-elle plus un sujet d'histoire, un sujet *historien*, peut-on se demander en constatant qu'il n'y a pas d'entrée « guerre » dans le *Dictionnaire des sciences historiques* publié en 1986 ? Je ne le pense pas, au moins pour deux raisons. Le problème est à l'évidence moins simple que pour les causes de la Guerre de 1939-1945 et c'est d'ailleurs pourquoi les ouvrages ont été dans ce domaine beaucoup moins nombreux pour la Seconde que pour la Première Guerre mondiale. D'autre part, tous les sondages et les lectorats récents démontrent à quel point la mémoire de la Première Guerre mondiale demeure au premier plan des préoccupations de nos contemporains. Plus d'un siècle après son début, est-il possible de s'interroger sur les causes de la guerre, sereinement et par-dessus les frontières : pourquoi ce cataclysme ? L'Europe n'avait pas connu de conflit général depuis le Congrès de Vienne mettant fin aux guerres napoléoniennes : pour quelles raisons toutes les grandes puissances européennes et quelques petits pays s'engagèrent-ils en 1914 (ou un peu après pour certains) dans une guerre généralisée qui allait devenir mondiale et provoquer le déclin de la vieille Europe, de ce « petit cap du continent asiatique » (Paul Valéry), alors que les pays en cause baignaient peu ou prou dans la même civilisation et que les principaux d'entre eux étaient d'un niveau économique comparable ? Le seul récit événementiel du déclenchement, c'est-à-dire de la crise diplomatique de l'été 1914, ne vaut pas explication. Le refuge dans le caractère soi-disant inexplicable de la guerre ne peut servir à éluder.

Les causes à moyen terme, en particulier les trois ou quatre crises internationales majeures des années 1900, ont-elles mis sur pied une psychose et une logique de guerre ? Les alertes internationales avaient depuis 1905 accoutumé à l'idée d'une possibilité de la guerre, mais à chaque fois la paix avait été en définitive maintenue : pourquoi la crise de l'été 1914 est-elle devenue un conflit généralisé à l'Europe, puis une guerre mondiale ? En recherchant les causes — ou mieux les origines — profondes du conflit, il faut faire la part de la vigueur du sentiment national, de la rivalité des intérêts économiques et

financiers et des mentalités. Quelle est la responsabilité des nationalismes des uns et des autres, celle des explications économiques, celle des mentalités des peuples et des militaires ? Les origines profondes de la Grande Guerre sont sûrement faites de la vigueur du sentiment national et des nationalismes, mais la rivalité des intérêts économiques et financiers est une question controversée. Quelle est, de plus, la part des mentalités collectives ?

En 1904, la guerre, à plus forte raison une guerre généralisée à l'Europe, n'apparaissait nullement inéluctable : ce qui précède sont des facteurs *susceptibles* de créer un état général de tension. L'année suivante, des périls extérieurs sont bel et bien visibles, en raison du développement de la *Weltpolitik* allemande. « De 1904 à 1907, Berlin tente de reprendre l'initiative : se rapprocher de la Russie et casser l'Entente cordiale, tels sont les deux objectifs majeurs » (Raymond Poidevin). Mais la paix générale n'est pas compromise, et à peine a-t-on l'impression d'être sur le fil du rasoir. D'autant plus que des accords internationaux sont passés, en des sens généraux rigoureusement symétriques : les uns règlent la crise marocaine ou régulent le « droit de la guerre », les autres perfectionnent les systèmes d'alliances. Mais le niveau diplomatique n'est pas seul en cause et les opinions publiques réagissent : dans quel sens ? Enfin, la course aux armements, déjà sensible entre la Grande-Bretagne et l'Allemagne, apparaissant générale, induit-elle une véritable psychose de guerre ?

17.1.1. Peut-on parler d'une veillée d'armes dans l'Europe de 1914 ?

□ Sentiment national et nationalisme en Europe

À la Belle Époque, terme qui ne vaut pas que pour la France, les nationalismes sont une cause universelle de tension en Europe. Grande était depuis longtemps la vigueur des sentiments collectifs que furent la volonté d'affirmer les caractères du tempérament national, la méfiance à l'égard des influences étrangères et la « place au soleil » dans la domination coloniale. À vrai dire, cette dernière, tant qu'il y avait de vastes étendues à conquérir, détournait les énergies de l'Europe et ne provoquait pas de graves frictions entre colonisateurs. Mais la raréfaction des territoires vierges de toute affirmation d'une domination européenne à la fin du XIXe siècle provoqua des tensions qu'illustre la célèbre rencontre de Fachoda (Kodok) en 1898 entre les impérialismes français et anglais.

Bien entendu le sentiment national, le nationalisme, le chauvinisme, l'exaltation cocardière, ne naissent pas du seul libre arbitre collectif des peuples, ils sont aussi le legs de l'école, de l'éducation également, la preuve de l'action de

l'État et des groupes de pression. La mystique nationaliste peut permettre de dissimuler les divisions internes, de souder une communauté nationale, de diriger les ressentiments contre un ennemi extérieur, éventuellement prétendu ancestral : le panslavisme peut par exemple surmonter les problèmes internes russes. Les images stéréotypées sont colportées, l'ignorance est maintenue, les voyages d'un pays à l'autre sont relativement rares, les peuples s'ignorent, les idées caricaturales perdurent. La presse – la grande presse quotidienne désormais accessible au plus grand nombre grâce à l'abaissement des coûts et à l'alphabétisation – joue sa partie, donnant aux litiges internationaux une résonance de plus en plus large, et elle fait volontiers appel à l'orgueil national.

□ L'évolution du nationalisme à la française

En France, comme nous l'avons vu dans la première partie, le nationalisme était devenu « de droite » à la fin du XIXe siècle, réalisant un glissement puisqu'à l'origine il était républicain et « à gauche », comme l'ont montré Jacques Bariéty (1930-2014) et Raymond Poidevin (1928-2000) ¹. L'antidreyfusisme avait été l'occasion de développer un nationalisme virulent réussissant grâce à l'Action française l'opération de fédérer les droites. Ce nationalisme est incarné par les « ligues », par Rochefort, Déroulède et le nationalisme défensif et conservateur de Barrès et Maurras sans que personne ne réussisse à être le Boulanger de cette nouvelle crise de la République. Barrès en est l'écrivain, au nationalisme agressif, antisémite et xénophobe, auteur de *Scènes et doctrines du nationalisme* (1902) ².

Comme nous l'avons vu dans la partie précédente, le mot de « nationaliste » devient d'usage courant grâce à un article de Barrès paru dans *Le Figaro* du 4 juillet 1892. Toutefois, le principe de cohésion n'est pas un homme, mais l'antisémitisme, mouvement très rassembleur et imprécis, dirigé comme partout en Europe au même moment contre des boucs émissaires, en France particulièrement peu nombreux. Cependant, à partir de 1905 le nationalisme français est moins un monopole de la droite, ce que l'exemple de Péguy montre bien, et il resta littéraire, sans grande emprise sur les masses. La tradition historique, fondée par Jules Isaac (1877-1963) ³, veut qu'à partir de 1905 les Français ont conscience d'un renouveau du « danger allemand ».

¹ R.Poidevin & J.Bariéty, *Les relations franco-allemandes. 1815-1975*, Armand Colin, coll. U, 1977, 373 p., réédition, 1979, 377 p., pp. 174-176.

² F.Juven, 518 p. Plusieurs rééditions, la dernière : Kontre Kulture, 2015, 506 p.

³ A.Kaspi, *Jules Isaac. Historien, acteur du rapprochement judéo-chrétien ou la passion de la vérité*, Plon, 2002, 258 p.

□ Crises et veillée d'armes ?

Dans les années 1900, les crises sont fréquentes, relativement peu européennes, et certaines d'entre elles rebondissent littéralement. Les deux crises marocaines de 1905 et 1911, ainsi que la politique étrangère de Clemenceau, ont été présentées dans la deuxième partie. La crise de Bosnie-Herzégovine (1908-1909) est la seconde crise grave des années 1900 ; elle se place entre les deux crises marocaines. À partir de 1908, le temps des illusions est clos, mais certes la crise ne va pas déboucher sur une guerre. En outre elle va démontrer que l'alliance franco-russe ne fonctionne pas selon un mode offensif, même en approchant de loin cette notion. Cet ancien territoire ottoman était *administré* depuis 1878 par l'Autriche-Hongrie ; celle-ci, voulant décourager les habitants de regarder vers la Serbie dans un sens *yougoslave*, songeait à l'*annexer*.

Le 5 octobre 1908, la double monarchie annonça l'annexion de la Bosnie-Herzégovine ; en même temps le prince de Bulgarie, Ferdinand, de connivence avec l'Autriche, se proclama indépendant de toute suzeraineté turque et prit le titre et le nom de *tsar* Ferdinand Ier (1861-1948). L'offensive diplomatique autrichienne avait été rapide ; les états-majors de Vienne et Saint-Pétersbourg prirent des mesures de mobilisation, sans cependant acheminer des troupes vers les frontières ; mise devant le fait accompli, la Russie ne réussit ni à réunir une conférence internationale ni à organiser une médiation franco-anglaise. La France arguait que les intérêts vitaux de la Russie n'étaient pas en jeu, que l'alliance avec la France n'était que défensive et qu'elle avait clairement laissé entendre depuis plusieurs années qu'elle ne risquerait rien pour les Balkans. La Grande-Bretagne, surtout laissée seule, n'avait évidemment rien à gagner à l'affaire. La Russie se retrouvait dans la même situation et il lui était impossible d'agir par les armes, d'autant plus qu'elle ne s'était pas encore relevée de la guerre contre le Japon et de la révolution de 1905, que la Bulgarie était une menace potentielle pour les Serbes et que l'Allemagne soutenait l'Autriche-Hongrie, intervention déterminante. Il lui fallut donc accepter un texte de Vienne qui était un véritable ultimatum. De leurs côtés, la Turquie admis le 26 février 1909 l'annexion contre une indemnité, et la Serbie, tout à fait isolée, dut céder à son tour, et à un véritable ultimatum autrichien, après avoir constaté que la Russie ne la soutiendrait pas (31 mars 1909).

On n'oubliera pas, en 1914, de part et d'autre, le processus : la crise bosniaque préfigure celle de l'été 1914. Pour l'heure, le succès autrichien apparaissait total et peu coûteux, mais sur lui ou sur la paix pesaient trois dangers. Humiliée, la Russie pouvait chercher à renforcer ses forces et ses liens avec les deux autres membres de la Triple-Entente, France et Grande-Bretagne,

d'autant plus que certes elle avait constaté que ses alliées l'avaient lâchée — ce que Berlin avait recherché en appuyant Vienne à fond — mais Nicolas II était désormais persuadé qu'une lutte contre le « germanisme » (Autriche-Hongrie et/ou Allemagne ?) était inévitable. D'autre part, le sentiment nationaliste des Slaves du Sud pouvait-il être étouffé et humilié longtemps ? Enfin, l'Italie, alliée de l'Autriche-Hongrie, mais s'étant rapprochée de la France depuis 1902, ulcérée d'avoir été tenue à l'écart de la crise bien que fort proche des lieux, furieuse de n'avoir pas obtenu de compensation de la part de sa voisine autrichienne, se rapprocha de la Russie par l'accord secret signé au château royal de Racconigi, près de Coni, dans le Piémont italien (24 octobre 1909) : les deux pays s'engageaient à maintenir le *statu quo* dans les Balkans, l'Italie à favoriser les intérêts russes dans les Détroits de la mer Noire, la Russie les intérêts italiens en Tripolitaine, province ottomane d'Afrique que l'Italie convoitait.

□ Les guerres balkaniques (1911-1913)

Revendiquée par le mouvement nationaliste italien depuis longtemps, cette Tripolitaine, province ottomane (on désigne ainsi à l'époque en fait la Libye entière, et non le seul arrière-pays de Tripoli), avait été secrètement abandonnée à l'Italie par ses alliés de la Triple-Alliance (dès 1882), la Grande-Bretagne (1887), la France et la Russie. La situation diplomatique était par conséquent pour l'Italie relativement confortable, d'autant plus qu'existait le prétexte de la présence sur le sol libyen de colons italiens, en mauvais termes avec l'administration locale, l'autorité de la Turquie sur le pays étant d'ailleurs purement nominale. L'Italie envoya le 28 septembre 1911 un ultimatum au sultan exigeant pour elle le droit d'occuper la Libye. Il fut repoussé, et l'Italie déclara la guerre à la Turquie le 29, conquit Tripoli et Bengazi, capitale de la Cyrénaïque, mais ne réussit guère à pénétrer à l'intérieur des terres de la Libye. Les Turcs y reçurent l'appui des tribus indigènes, les Italiens répondirent à la guérilla par une répression féroce. Pour forcer la Turquie à céder et à reconnaître l'annexion proclamée de manière unilatérale dès le 5 novembre 1911, l'Italie bloqua les Dardanelles et porta la guerre dans la mer Égée, s'emparant de Rhodes et du Dodécanèse (mai 1912), mais l'adversaire turc n'accepta de signer le traité de Lausanne-Ouchy (18 octobre 1912) — qui donnait à l'Italie les territoires convoités et envahis — qu'une fois engagé dans la première guerre balkanique.

Depuis l'année précédente, la fièvre nationaliste était remontée dans le Sud-Est européen, pour deux raisons. D'une part, la révolution Jeune Turque se traduisait en fait par une « turquisation » des territoires hérités de l'empire Ottoman, aux dépens des chrétiens grecs ou slaves. D'autre part, le temps

passant, la puissance russe se relevait. Elle ne pouvait être utilisée que de manière très aléatoire en Extrême-Orient à cause de la force japonaise, et c'était impossible en Asie centrale, en raison de l'accord avec la Grande-Bretagne : la Russie se tourna donc vers les Balkans, reprenant sa politique traditionnelle de poussée vers les Détroits et de soutien à la libération des Slaves. C'étaient de puissants aiguillons pour les espoirs des petites nations, Bulgarie, Grèce, Serbie et Monténégro. Franchement encouragées par la Russie, elles constituèrent une Ligue militaire, destinée à refouler les Turcs de leurs dernières possessions européennes, et concrétisée par deux traités d'alliance. Le premier lia le 13 mars 1912 la Serbie et la Bulgarie, il était défensif, avec une clause secrète offensive et un accord de partage de la Macédoine. Le deuxième allia la Grèce et la Bulgarie, c'était une alliance seulement défensive (29 mai 1912). Le Monténégro n'était pas formellement allié des trois autres pays, mais déclara s'accorder avec les deux traités signés contre la Turquie.

Après un ultimatum (13 octobre 1912) les alliés entrèrent en guerre contre la Turquie, malgré les conseils de prudence donnés par les grandes puissances, persuadées de la longueur de la guerre et de la victoire turque. En réalité, les opérations furent brèves et les troupes turques reculèrent partout, devant les Bulgares qui marchèrent sur Constantinople, les Grecs qui prirent Salonique et les Serbes qui envahirent l'ouest de la Macédoine. La Turquie demanda l'intervention des puissances, ce que la Russie — qui redoutait de voir l'Autriche-Hongrie agir si les Bulgares prenaient Constantinople — appuya. C'était un moyen d'éviter le déclenchement d'un conflit européen, alors que l'Autriche et la Russie avaient mobilisé partiellement leurs armées. Une fois l'armistice signé le 3 décembre 1912, une conférence se réunit à Londres. Mais en Turquie la défense de Constantinople était organisée par une mission militaire allemande ; Ismail Enver (Enver Pacha, 1881-1922) prit le pouvoir, décidé à reprendre les hostilités, ce qu'il fit le 3 février 1913, espérant l'intervention de l'Autriche. Celle-ci y était souhaitée par les milieux militaires, qui durent toutefois s'incliner devant les civils, surtout le ministre des Affaires étrangères, Leopold Berchtold (1863-1942), et l'héritier du trône, l'archiduc François-Ferdinand. D'autant plus que les alliés, auxquels les Monténégrins s'étaient joints, avaient fait de nouveaux progrès, les opérations furent une seconde fois suspendues, le 16 avril 1913.

Mais à Londres, aucun accord ne put se faire sur le partage des dépouilles, les Bulgares se servant de leurs succès sur le terrain pour exiger presque toute la Macédoine, avec un accès à la mer Égée, ce à quoi les Serbes, privés d'un accès à l'Adriatique par l'hostilité irréductible de l'Autriche-Hongrie,

s'opposaient farouchement. Cette impasse conduisit à un renversement d'alliances : Grèce et Serbie s'allièrent (1er mai 1913), cette fois contre la Bulgarie. La Turquie et la Roumanie — celle-ci n'avait pas participé à la première guerre, mais elle s'inquiétait de l'agrandissement de la Bulgarie — annoncèrent leur intention d'intervenir contre la Bulgarie. La Russie voulut imposer sa médiation aux protagonistes, dont des délégués iraient à Saint-Pétersbourg, mais elle fut prise de court par la Bulgarie qui attaqua les Serbes le 28 juin 1913. Aidés par leurs alliés grecs, par les Roumains et les Turcs, les Serbes repoussèrent les Bulgares et les vainquirent. Le danger était désormais grand pour l'Autriche de voir la Serbie très renforcée par le double conflit : elle voulut intervenir, mais en fut empêchée par ses deux alliés de la Triple-Alliance, l'Allemagne, qui n'avait nullement envie de courir le risque d'un conflit généralisé, et surtout l'Italie, qui se vengeait de l'épisode bosniaque de 1908-1909 ! La Bulgarie se trouvait abandonnée par la Double Monarchie et voyait sa capitale menacée par la marche convergente de ses adversaires. Par deux traités (10 août et 29 septembre 1913), la Turquie perdit presque tous ses territoires européens, au profit de la Serbie, qui progressait vers le sud, du Monténégro, de la Grèce (Salonique et Sud de la Macédoine), de la Bulgarie, qui obtenait moins que ce qu'elle avait occupé à la suite de la première guerre, mais avec quand même un accès à la mer Égée, et d'une Albanie, créée indépendante par la conférence de Londres (28 novembre 1912), mais en fait sous le double protectorat de l'Italie et de l'Autriche-Hongrie. Quant à la Roumanie, elle annexait la Dobroudja méridionale aux dépens de la Bulgarie.

Militairement, l'armée turque s'était inspiré des « principes prussiens », alors que nombre d'officiers des armées adverses avaient été formés en France : les succès des petites armées balkaniques sont logiquement portés au crédit de la France. L'Allemagne envoie le général Otto Liman von Sanders (1855-1929) réorganiser l'armée turque, ce qui provoque les protestations de la Russie. À l'automne 1913, la situation de celles que l'on commence à appeler les « puissances centrales » se trouve singulièrement affaiblie dans le Sud-Est européen : une Serbie agrandie d'environ 1 200 000 habitants, dotée de bonnes relations avec la Roumanie et la Grèce, et fortement résolue à jouer pour les Slaves du Sud le rôle que le Piémont avait joué en Italie, une Bulgarie qui n'oublie pas la dérobade de l'Autriche-Hongrie, et une Turquie qui n'est plus aussi fidèle à l'influence allemande, très grande autrefois dans l'économie et l'armée. Ceci n'est que médiocrement compensé par le semi-protectorat sur l'Albanie et le renouvellement de la Triplice le 5 décembre 1912, pour six ans.

Aussi l'Allemagne en vient-elle à regretter d'avoir modéré l'Autriche l'été précédent et la situation des Balkans est-elle fort explosive.

Mais la « poudrière des Balkans » n'est pas l'œuvre désolante d'une collection de petits peuples belliqueux : elle n'existe que dans la mesure où de grandes puissances étrangères — pour l'heure trois seulement, Turquie, Russie et Autriche-Hongrie — l'ont créée. Ces guerres ont-elles pour autant été, comme on l'a souvent écrit, une « répétition générale » ? Question mal posée : il s'agit plutôt d'un accroissement du danger de guerre, et dans la seule mesure où les grandes puissances préfèrent intégrer le sort du Sud-Est européen aux autres facteurs internationaux plutôt que de le « neutraliser », en considérant que le sort des peuples des Balkans ne vaut pas une conflagration générale ¹...

En définitive, a-t-on à cause des crises et des guerres balkaniques une veillée d'armes ? La réponse n'est sûrement pas affirmative, malgré les alliances nouées, pour l'instant du moins. Certes, l'approche du 1er janvier 1900 (qui n'était pourtant pas le premier jour du XXe siècle !) avait été marquée par une certaine crainte millénariste : le nouveau siècle ne serait-il pas celui de tous les dangers ? Mais jusque-là, et par contraste avec le règne réel de la guerre au XXe siècle, la paix constitue en réalité « le cadre normal, allant de soi, de la vie sur le continent européen ». La formule est de l'historien Eric Hobsbawm (1917-2012), qui ajoute peu après : « Entre 1871 et 1914, pour la plupart des pays occidentaux, la guerre en Europe appartenait au passé ou relevait de l'exercice de style pour un avenir indéterminé. » En conséquence, les armées servent surtout aux expéditions coloniales, aux défilés militaires soutenant l'exaltation patriotique, et... au maintien de l'ordre intérieur.

17.1.2. Les mentalités profondes

□ La guerre, événement *possible*, peut-être *inévitabile*

Le XIXe siècle avait philosophiquement annoncé la disparition « logique » de la guerre, les crises de la charnière des deux siècles habituent tous les contemporains à deux idées emboîtées l'une dans l'autre : la guerre n'est plus un sujet tabou, mais un événement *possible*, peut-être *inévitabile* ; elle peut être même un moyen licite de sélection entre les peuples. Les certitudes ne sont pas encore bien nettes, générales et établies, comme la soumission à ce qu'on qualifiera plus tard de « fatalité ». Chefs d'État et de gouvernement en viennent à

¹ Après les guerres des années 1910, le jeune Jacques Ancel (1882-1943) réfléchira à une prise de recul géopolitique sur les Balkans. Elle donnera un livre, Jacques Ancel, *Peuples et nations des Balkans. Géographie politique*, Armand Colin, 1926, 220 p., réédition Armand Colin, 1930, réédition, CTHS, 1992, 220 p.

penser que la guerre générale, plusieurs fois menaçante, est *possible* mais peu *probable*. C'est ainsi qu'en inaugurant la statue de Renan dans sa ville natale de Tréguier en 1903, Combes, président du Conseil français, avait déclaré : « de quelque côté que se portent nos regards nous n'apercevons au-delà des frontières que des visages souriants ou tout au moins pacifiques. » (cf. notre deuxième partie)

Mais les états-majors militaires se sentent investis par l'histoire et les institutions politiques civiles d'un devoir, celui de mettre armée et flotte en état d'affronter la guerre. Ils conçoivent ce devoir comme l'obligation d'augmenter les ressources en matériel et en hommes, et comme nécessité de réfléchir à la guerre moderne, surtout sur terre, ce que la guerre des Boers et le conflit russo-japonais ont montré à certains, mais pas à la majorité : le savoir militaire est souvent considéré comme fini et la victoire ne peut appartenir à des armes nouvelles comme seront celles de 1915-1918.

□ Les consciences collectives et les mentalités

Les mentalités des peuples sont assez difficiles à cerner : esprit cocardier ou pacifiste, chauvinisme, versatilité ? En tout cas, le XXe siècle est commencé, et il est, entre autres caractéristiques, l'âge des masses. Les milieux dirigeants le sentent confusément, au moins au nom du respect du suffrage universel dans les pays de démocratie libérale, mais cette préoccupation n'est pas étrangère aux gouvernements autoritaires d'Europe centrale et orientale. Le psychologue Gustave Le Bon (1841-1931) en a débattu depuis 1895, date de la première des nombreuses éditions de sa célèbre *Psychologie des foules*. « Le Bon offre aux doctrinaires du nouveau nationalisme, principalement à ceux qui voient dans la nation autre chose qu'un produit rationnel et consensuel, une légitimation apparemment scientifique de leurs intuitions et de leur foi. »¹ Il tente d'ailleurs à la Belle Époque d'influencer les « décideurs » français, comme Gabriel Hanotaux, Poincaré et Briand. Petit à petit, et pas seulement du seul fait de Le Bon, l'idée de psychologie collective attire l'attention générale.

En France, l'étranger n'est pas absent de la conscience collective. Il l'est de par sa présence, non négligeable : il y a plus d'étrangers sur le sol français qu'il n'y a de Français émigrés. Il l'est par les voyages, les guides et les voyageurs, servis par l'abaissement du coût des voyages, par la publication des souvenirs de voyages et de « livres d'impressions », par l'enseignement de l'histoire et de la géographie des pays étrangers (depuis le Second Empire), par celui des langues vivantes (depuis la monarchie de Juillet), par la médiation de la

¹ P. Milza, *Fascisme français. Passé et présent*, Flammarion, 1987, 469 p., pp. 78-79.

presse et de la littérature. L'œuvre de Jules Verne, dont la publication ne s'interrompt pas à la mort en 1905 de l'auteur, a joué un rôle important à cet égard ; n'était-elle pas sous-titrée « Mondes connus et inconnus » ? Capital fut aussi le rôle de ces revues de vulgarisation géographique et touristique que l'on retrouve encore à pleins greniers, comme *Le Tour du Monde* et dix autres. Mais, à l'inverse, les peuples, travaillés par la grande presse, ont pâti des stéréotypes et de la représentation imagée que donnait de la guerre la carte postale, fort répandue dans les années 1900 : celle-ci n'élude pas la perspective de la guerre — c'est même la seule période qui soit dans ce cas, tout au moins en France — mais elle en donne une vision édulcorée et aseptisée d'aventure courte, fraîche et joyeuse, plus encore que dans les revanchards et techniques « mouchoirs d'instruction militaire » à l'usage des tirailleurs néophytes ou adroits.

Il est peu surprenant de constater que les peuples européens sont fort cocardiers et qu'abondent chez eux à propos des nations étrangères mythes et stéréotypes. Le complexe français de supériorité vis-à-vis des Italiens est ainsi étonnant de constance et de mépris ; la présence de nurses allemandes, l'enseignement de l'allemand dans les lycées (bien plus répandu que celui de l'anglais, malgré l'Entente cordiale), l'obligation du voyage initiatique de tout étudiant dans la « savante Allemagne » (Claude Digeon et Numa Broc ¹), n'empêchent pas le maintien de l'hostilité vis-à-vis d'un peuple dont on s'est beaucoup méfié depuis la tension de 1840 et qui est devenu brusquement l'« ennemi héréditaire » trente ans plus tard. Tempérée à la fin du XIXe siècle, la haine germanophobe est en France ravivée par le saisissant contraste démographique entre les deux pays — cf. les thèses de Gaston Bouthoul ², fondateur de la polémologie — , ainsi que par le constat des progrès économiques du voisin, qui le mènent au deuxième rang mondial derrière les États-Unis. « Le moment approche ³ où les cinq fils pauvres de la famille allemande viendront facilement à bout du fils unique de la famille française. » C'est « la menace allemande » de Claude Digeon ⁴ : aux voyageurs français « l'Allemagne commerçante et industrielle s'impose par sa masse, par son mouvement ». Eugène-Melchior de Vogüé ⁵ retourne en Allemagne en 1905 et

¹ Cl.Digeon (1920-2008), *La crise allemande de la pensée française. 1870-1914*, PUF, 1959, 568 p., réédition, PUF, 1992, 568 p. ; N.Broc (1934-2017), « La Géographie française face à la science allemande (1870-1914) », *Annales de Géographie*, n° 473, janvier-février 1977, pp. 71-94.

² 1896-1980.

³ Propos de 1886 rapporté par Jules Isaac, *Un débat historique. Le problème des origines de la guerre*, Rieder, 1933, 270 p., p. 9.

⁴ Cl.Digeon, *La crise allemande de la pensée française. 1870-1914*, PUF, 1959, 568 p., réédition, PUF, 1992, 568 p., chap. IX.

⁵ 1848-1910. Cf. M.Cadot dir., *Eugène-Melchior de Vogüé : le héraut du roman russe*, Colloque de 1986, Publications de l'Institut d'Études slaves, 1989, 120 p.

dès la première étape, Cologne, il constate : « ... on m'a changé mon Allemagne, la vieille bonne femme s'est muée en une jeune géante. » Dans des départements industriels et proches de la frontière, comme le Doubs ¹, la puissance démographique, industrielle et commerciale du Reich est ressentie avec une particulière inquiétude ².

□ Manipulations et peurs

Les opinions publiques sont en bonne partie cocardières parce que manipulées. La simple consultation des premières et dernières pages des suppléments illustrés dominicaux des grands journaux parisiens montre la fréquence et le simplisme naïf du thème patriotique et militaire ainsi que de ses outrances nationalistes et xénophobes. La rapidité avec laquelle l'Angleterre de Fachoda (1898) cesse d'être l'ennemie ancestrale pour devenir l'amie cordiale (1904) provoque plus d'une interrogation, d'autant qu'il est avéré que l'Allemagne stipendiait le seul journal, *L'Éclair*, qui resta farouchement anglophobe du temps de l'Entente cordiale !

En outre, Eugen Weber (1925-2007) soulignait en 1959 déjà ³ la distorsion entre Paris et une province à cet égard beaucoup moins chauvine et le rôle d'impulsion nationaliste joué par l'Action française parisienne. On aurait, au total, tort de croire l'opinion publique imprégnée d'un consensus nationaliste et guerrier.

Il ne faut pas non plus ignorer que les Européens d'avant le cataclysme ne pouvaient, en aucune manière, malgré les « avertissements » que leur fournit la guerre russo-japonaise et ses atrocités, se représenter l'intensité d'un conflit industriel et mondial. Quand, à partir de 1905, date d'une crise essentielle, la première crise marocaine, le pressentiment d'un conflit européen se

¹ Cf. L.Mairry, *La vie politique dans le département du Doubs sous la Troisième république (1870-1940)*, Thèse pour le doctorat d'État ès lettres soutenue devant l'Université de Paris-Sorbonne (Paris IV), dirigée par Jean-Marie Mayeur, 1990, 3 vol. dactyl., 1 722 p., cartes, bibliographie, compte rendu par mes soins dans *Historiens & Géographes*, mai-juillet 1991, p. 409 ; L.Mairry, *Le département du Doubs sous la III^e République. Une évolution politique originale*, Besançon, Cêtre, 1992, 483 p., compte rendu par mes soins dans *Historiens & Géographes*, septembre 1992, pp. 409-410.

² Cf. P.Milza & R.Poidevin dir., *La puissance française à la Belle Époque. Mythe ou réalité ?*, Actes du colloque organisé en décembre 1989 par le Centre d'histoire de l'Europe du Vingtième Siècle (FNSP), le Centre de recherches d'histoire des relations internationales de l'Université de Strasbourg-III et l'Institut Pierre Renouvin (Paris-I), Bruxelles, Complexe, 239 p., compte rendu par mes soins dans *Bulletin de la Société d'histoire moderne et contemporaine*, 1994, n° 3-4, pp. 123-124.

³ Eugen Weber, *The Nationalist Revival in France. 1905-1914*, Berkeley, University of California Press, 1959, 237 p., annoncé résumé en français dans « Le renouveau nationaliste en France et le glissement vers la droite. 1905-1914 », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, avril-juin 1958, pp. 155 et suiv. Le livre n'a jamais été traduit en français, hélas. Des idées reprises dans E.Weber, *Ma France, mythe, culture politique*, trad. fr., Fayard, 1991, 482 p., notamment dans le chapitre XIV. Aussi : E.Weber, *Fin de siècle. La France à la fin du XIX^e siècle*, Fayard, 1986, 360 p.

généralise, personne n'a encore une idée du risque encouru qui confine à la réalité de la guerre de 14. Pour les années ultérieures, il faudra donc se souvenir que cette minoration par les représentations collectives de la guerre qu'ont les Européens a influé sur les décisions des dirigeants politiques et surtout sur les sentiments des populations : une idée de guerre « fraîche et joyeuse » expliquerait-elle l'acceptation préalable du conflit mondial ?

Malgré les crises internationales résumées plus haut, rien n'est encore joué, tout ce qui a été présenté n'est que facteurs *susceptibles* de créer un état général de tension, l'« équilibre européen » domine toujours, et au fond les crises même peuvent encore engendrer deux leçons radicalement contraires. Elles ont pu habituer à la possibilité de la guerre, mais tout autant à l'idée qu'une crise se résout pacifiquement. Ce qui est certain, c'est que les questions « nationales », amplifiées par des opinions publiques dont le rôle s'accroît, pèsent de plus en plus sur les relations internationales, renforçant les rivalités économiques et politiques, et créant un climat international de peur.

Mais cette peur n'empêche pas hommes et femmes des années 1900 de vivre : c'est — plus ou moins — la Belle Époque pour tous et l'« avant-guerre », comme on dira — mais *ensuite* — , ne fut pas une simple veillée d'armes. On le remarquera au plus tard maintenant, nous sommes entièrement passés du terrain de la question des responsabilités à celui des causes. Périls extérieurs ou paix ? « Marche à la guerre », comme diront plus tard les manuels d'histoire ? Tout n'est pas encore dit vers 1905, d'où l'importance des contextes à moyen terme, qui se tissent entre 1905 et 1914.

17.1.3. Un espoir : le droit et la paix

□ Le legs du XIXe siècle

Des intellectuels continuent leur action, comme le libéral Frédéric Passy (1822-1912) qui avait fondé la Ligue internationale de la Paix et de la Liberté en... 1867 et la Société d'arbitrage entre les nations en... 1870. Titulaire du premier Prix Nobel de la Paix, conjointement avec le fondateur de la Croix-Rouge, Henri Dunant (1828-1910), il publie plusieurs ouvrages sur la paix à la Belle Époque. Il y a toujours des écrivains antimilitaristes. Les écrivains proches de l'anarchisme (Anatole France, Octave Mirbeau, Alfred Jarry, Guillaume Apollinaire, Tristan Bernard, etc.) sont pacifistes. Charles Péguy dans les *Cahiers de la Quinzaine* subordonne l'honneur de l'armée aux exigences de la justice. Romain Rolland est obsédé par le danger de guerre. Et n'oublions pas

l'antimilitarisme populaire du poète beauceron Gaston Couté (1880-1911) et de Montéhus, deux poètes de la Belle Époque.

La Croix-Rouge était née au XIXe siècle, et, contemporaine de cette naissance, la première convention de Genève (24 août 1864) avait un peu réglementé les us et coutumes de la guerre terrestre, en protégeant les soldats blessés. Les juristes avaient été parmi les premiers à s'intéresser au problème de la paix, et de nombreux ouvrages avaient paru. La volonté de paix de ce style fit des progrès dans les années 1900 sous l'influence d'organismes et conférences internationaux créés et tenus à la charnière des deux siècles : Bureau de la Paix de Berne (1891), prix Nobel « de la défense de la paix », décerné à partir de 1901 par le *Storting* de Norvège (Alfred Nobel était mort en 1896, son testament datait de l'année précédente), conférences de la Paix à La Haye en 1899 et 1907 qui réglementèrent le « droit de la guerre » et instituèrent une Cour d'arbitrage permanent. Léon Bourgeois (1851-1925), homme politique radical à la brillante carrière ministérielle et connu pour son « solidarisme », représenta la France aux conférences de La Haye. Il avait publié son ouvrage *Solidarité* en 1896 et il symbolise bien ce courant, favorable à la création d'une « Société des nations civilisées ». En 1909, il publia *Pour la Société des nations*, ouvrage beaucoup lu, tout au moins en France, et il dit de la conférence qu'elle avait pour but « l'organisation juridique de la vie internationale, la formation d'une société de droit entre les nations. » ¹

C'était en fait le tsar Nicolas II qui avait lancé ce mouvement, proposant aux grandes nations le 29 août 1898, soit peu de temps après le début de son règne, de se réunir en congrès pour organiser une limitation des armements. Ce désir se nourrissait du progrès en quantité et en létalité des explosifs et des armes, ainsi que de l'idée selon laquelle la conviction – partagée par certains à la fin du XIXe siècle encore – que les excès du militarisme le tueraient à moyen ou long terme était une démonstration absurde. Il fallait au contraire provoquer le recul du spectre d'une guerre moderne et affreuse. L'attitude du tsar s'expliquait aussi très vraisemblablement par... le sentiment du réel retard de son pays en matière d'armements, et par... la crainte du coût budgétaire de la course aux armements pour la Russie, ce qui n'était pas pour susciter le zèle pacifiste des autres pays ! La conférence qui en résulta réunit à La Haye en 1899 vingt-six pays pendant deux mois ; huit ans plus tard, et la date ayant été plusieurs fois repoussée, au même lieu et en réponse à un appel lancé conjointement par le tsar et les États-Unis, les représentants de quarante-quatre

¹ Cf. Serge Berstein, « Le milieu genevois dans la France de l'entre-deux-guerres », dans *Les Internationales et le problème de la guerre au XXe siècle*, École française de Rome-Université de Milan, 1987, 371 p., actes d'un colloque de 1984, pp. 321-335.

nations s'assemblèrent pendant quatre mois, du 15 juin au 18 octobre. Les pacifistes et les presses des pays anglo-saxons suivirent les travaux avec intérêt, tandis que militaires et diplomates de la vieille école étaient fort sceptiques : la guerre n'était-elle pas une « loi de la nature » ? Une troisième session fut en tout cas prévue pour 1915...

□ À la Belle Époque

Mais les hommes d'État ne pouvaient pas se permettre de ne pas donner à leurs opinions publiques l'impression de suivre l'élan venu de Russie. Aussi les délégués des gouvernements se prêtèrent-ils au jeu d'une discussion sur l'arbitrage international, les lois de la guerre et la limitation des armements. La première préoccupation répondait exactement aux idées de Léon Bourgeois, représentant de la France ¹, un des rares diplomates à croire sincèrement à la possibilité d'action d'une Cour d'arbitrage, effectivement mise sur pied, mais sous une forme facultative, tellement grandes étaient les réticences des militaires, qui craignaient que le temps de l'arbitrage ne permît à l'adversaire de s'organiser. La Cour d'arbitrage répondit quand même à quatorze appels entre 1900 et 1914.

Au total l'influence de Bourgeois fut faible et les « lois de la guerre » ne progressèrent que peu, avec pour l'essentiel une codification du traitement des prisonniers et l'extension à la guerre maritime de la convention de Genève de 1864. Quant au problème de la limitation des armements — le tsar proposait par exemple le « gel » du calibre des canons — , il achoppa sur le problème, simple mais capital, de l'inspection.

Toutefois, la conférence de La Haye interdit — pendant cinq ans, délai au bout duquel on réexaminerait cette arme nouvelle — le largage de bombes depuis des ballons dirigeables et — sans limitation de durée — l'usage des gaz asphyxiants ainsi que celui des balles de fusil dites « dum-dum », c'est-à-dire explosant à l'intérieur des corps des soldats adverses. Aucun progrès ne fut réalisé en matière de limitation des flottes de guerre : la Grande-Bretagne, craignant d'être rattrapée, voulait bien une limitation, mais celle-ci était *ausgeschlssen* (« hors de question ») selon le mot du représentant de l'Allemagne, pays qui, comme les États-Unis d'ailleurs, espérait bien rattraper la Grande-Bretagne !

17.1.4. Le pacifisme, les pacifismes

¹ Cette grande personnalité radicale a été abondamment et fréquemment présentée plus haut.

Le patriotisme cocardier ne domine pas sans opposition : il y a un pacifisme des années 1900, ou plutôt des pacifismes. Sont-ils en mesure de résister à l'exaltation de la guerre, au nom de l'idée nationale ? L'histoire des pacifismes a été mise en perspective – mondiale – par Maurice Vaisse et Nadine-Josette Chaline ¹.

□ Les pacifismes non socialistes

Le pacifisme de Léon Bourgeois avait en France gagné les milieux universitaires et enseignants : des philosophes, comme Frédéric Rauh (1861-1909), des sociologues comme Gabriel Tarde (1843-1904), des savants comme Charles Richet (1850-1935), mais surtout de grands noms de l'enseignement de l'histoire comme Alphonse Aulard (1849-1928) et même Ernest Lavisse (1842-1922) réagirent contre les conceptions nationalistes, ce qui couvrit l'évolution des instituteurs. Quelques concours « pacifistes » furent ouverts.

Les « hussards noirs de la République » avaient en effet été patriotes avec ardeur jusqu'à l'affaire Dreyfus ; la nouvelle génération d'instituteurs français ², en lutte pour l'essentiel de façon à se faire reconnaître le droit syndical, est sensible aux influences anarcho-syndicalistes de la CGT et à l'antimilitarisme antipatriotique et volontiers provocateur du professeur d'histoire (révoqué en 1901) Gustave Hervé (1871-1944), rédacteur de *La Revue de l'Enseignement*, puis directeur de *La Guerre sociale* qu'il transforme, une fois la guerre déclarée, en *La Victoire*. Des instituteurs s'estiment « les plus vibrants apologistes de la paix », des militants sont sanctionnés, et les milieux nationalistes se déchaînent contre l'école primaire et ses maîtres, dont l'esprit pacifiste sera très longtemps maintenu par leur journal *L'École émancipée*. Que lors de la Première Guerre mondiale, de nombreux instituteurs aient été des officiers subalternes faisant « leur devoir » ne change rétrospectivement rien à l'affaire, sur le fond.

Une troisième catégorie de Français fut concernée par le pacifisme. Un Zola, un Anatole France, peut-être plus Romain Rolland, qui écrira dans *Le Journal de Genève* son célèbre article « Au-dessus de la mêlée » le 22 septembre 1914, représentent un courant d'intellectuels de gauche, partiellement influencé par le pacifisme chrétien et non-violent de Léon Tolstoï (1828-1910).

¹ M.Vaisse, « Les pacifismes au 20^e siècle », *Vingtième Siècle. Revue d'Histoire*, n° 3, juill.-sept. 1984, pp. 27 & suiv. ; M.Vaisse, *La Paix au XX^e siècle*, Belin-sup, 2004, 222 p. ; M.Vaisse dir., *Le pacifisme en Europe, des années 1920 aux années 1950*, Bruxelles, Bruylant, 1993, 455 p. ; N.-J.Chaline, *Empêcher la guerre. Le pacifisme du début du XIX^e siècle à la veille de la Seconde Guerre mondiale*, Encrage, 2015, 248 p.

² Pour l'histoire, plus globale, de la « vocation », C.Danvers, *La vocation enseignante. Une histoire de la professionnalisation des instituteurs en France, 1789-1914*, L'Harmattan, 2019, 250 p.

□ Les anarchistes et les socialistes

Derniers ici, mais non les moindres, et en tout cas constituent-ils le pacifisme le plus connu, les anarchistes et les socialistes. Les anarchistes avaient été précocement antimilitaristes, et les idées de « désobéissance passive », de « grève militaire », de refus de la guerre, sont clairement admises. *La Révolte, Le Père Peinard, Le Libertaire, L'Anarchie*, tiraient à boulets rouges (ou noirs !) sur l'armée.

Le socialiste Jaurès se montra inquiet de la politique de Delcassé ; après la démission de celui-ci et au vu des dangers représentés par la crise marocaine, il défendit un internationalisme et un pacifisme raisonnables mais prolétariens, misant, au nom d'une « défense nationale » bien comprise, sur la solidarité internationale des travailleurs pour empêcher la guerre, « par tous les moyens, depuis l'intervention parlementaire, l'agitation publique, les manifestations populaires, jusqu'à la grève générale ouvrière et l'insurrection ». Cela signifiait parier sur l'Internationale ouvrière ¹.

Pour faire face aux problèmes internationaux, la Seconde Internationale s'était dotée d'une structure administrative adéquate : Bureau socialiste international constitué de trois délégués par pays, Comité exécutif animé par les délégués belges autour d'Émile Vandervelde (1866-1938), et Secrétariat, dirigé par un autre Belge, Camille Huysmans (1871-1968), et chargé de réunir des congrès annuels.

Toutefois l'Internationale ne se prononça pas nettement : au congrès de Stuttgart (1907), Jaurès proposa un texte très ferme, mais August Bebel (1840-1913) fit adopter une motion qui recommandait seulement aux travailleurs de « faire tous leurs efforts pour empêcher la guerre par tous les moyens qui leur paraissent les mieux appropriés et qui varient naturellement selon l'acuité de la lutte des classes et la situation politique générale. » Rien n'était donc prévu en tant que riposte à la guerre. Au congrès de Copenhague (1910), l'Internationale écarta une motion du socialiste anglais James Keir Hardie (1856-1915) favorable à la grève insurrectionnelle en cas de guerre. Cependant Jaurès fit adopter par le congrès extraordinaire de la SFIO (15-17 juillet 1914) une version modifiée de l'amendement, avec l'ajout du recours à l'arbitrage. Mais la situation internationale s'aggravait...

Une semaine avant le congrès de Bâle (24 novembre 1912) Jaurès et le socialiste allemand Philipp Scheidemann (1865-1939) affirmèrent, devant 100 000

¹ Bibliographie considérable pour ce qui suit. Point de départ : la contribution de J.-J. Becker, « La IIe Internationale et la guerre », pp. 9-25 de *Les Internationales et le problème de la guerre au XXe siècle*, École française de Rome-Université de Milan, 1987, 371 p., actes d'un colloque de 1984.

personnes réunies au Pré-Saint-Gervais (dans la banlieue parisienne), que les travailleurs des deux pays ne se feraient pas la guerre, mais le congrès ne mit, malgré sa solennité et son messianisme, aucun moyen précis sur pied pour une action concertée et immédiate en cas de guerre. La grève générale dans les pays en cause n'était qu'une éventualité, envisagée avec logique depuis longtemps, mais nullement prévue par un accord, même tacite, entre partis socialistes.

Il faut dire que, du côté français, Georges Weill (1882-1970), député social-démocrate de Metz au Reichstag et correspondant de *L'Humanité* à Berlin depuis 1908, avertissait régulièrement Jaurès du peu de volonté et de capacité de résistance – selon lui – du parti socialiste allemand. Et, dès 1912, Gustave Hervé enterra son antimilitarisme. Finalement, mais par voie de défection, c'était la CGT française qui avait la position la plus en flèche, recommandant en cas de mobilisation générale le refus de répondre à l'appel, mais sans être assurée d'une réplique symétrique en Allemagne. C'est que profond était le malaise dû à la social-démocratie allemande : que fera-t-elle en cas de risque de guerre ? Certains socialistes, comme Georges Weill, pronostiquaient carrément son ralliement à la politique guerrière de l'empereur, d'autres, plus nuancés, craignaient la faiblesse des moyens du SPD, le parti social-démocrate allemand, pour résister à l'entraînement chauvin, et ils le craindront encore, évidemment, pendant la crise de l'été 1914. L'action concertée des mouvements ouvriers des divers pays pour s'arrêter sur la pente fatale était donc un souhait, mais pas une réalité.

Le problème global fut qu'à partir du moment où les crises se multipliaient, l'audience des partisans de la défense nationale pouvait augmenter et l'urgence de l'organisation de la patrie face au danger militaire était susceptible d'apparaître comme une priorité. Le pacifisme, les pacifismes, étaient donc bien fragiles.

17.1.5. Le renouveau nationaliste

Une nouvelle génération nationaliste apparaît dominée par l'onde de choc de Tanger (1905). Le monde est jugé dangereux et on voit resurgir les « ennemis héréditaires » ou des adversaires potentiels qui s'y substituent. De plus, l'expansion économique européenne provoque l'impatience d'ascension sociale, et la guerre va pouvoir libérer des énergies en 1914, tandis qu'en Italie continuera encore à jouer le mythe de l'émigration en Amérique.

Les ouvrages de guerre-fiction sont beaucoup plus nombreux après 1905 qu'auparavant ; la guerre est toujours présentée comme devant être courte, à cause de l'importance du nombre des mobilisés et du modernisme du matériel. Encore aux alentours de 1910, « les batailles inventées par les essayistes

reproduisent les manœuvres de l'époque napoléonienne [...]. On croirait une compétition entre équipes sportives : il y a les pantalons-rouges, les feldgrau, le vert des Italiens » (Marc Ferro). Peu d'auteurs ont vraiment de l'imagination pour décrire (entre autres) la guerre future : le Britannique Herbert George Wells (1866-1946), le Français Albert Robida (1848-1926) ... En France, après 1904, la guerre n'a plus lieu que contre l'Allemagne, et plus jamais contre la Grande-Bretagne, aussi bien dans les livres que dans les exercices des écoles militaires ; en Angleterre, conséquence de l'aggravation du défi naval allemand, c'est toujours le thème de l'invasion du territoire insulaire qui prévaut.

Les peuples prêtent l'oreille plus volontiers à la propagande nationaliste qu'aux appels pacifistes ; ils en viennent, après tant d'alertes répétées, à éprouver une résignation fataliste devant la perspective de la guerre. Certains milieux pensent même que, pour échapper à la tension nerveuse, mieux vaudrait « en finir » : plutôt la guerre que cette attente sans fin et – les moyens d'évasion étant limités hors des sociétés de la Belle Époque – la notion de « guerre libératrice » n'est pas sans écho.

Le nationalisme se présentait en France depuis la fin du XIXe siècle – nous l'avons vu dans la deuxième partie – comme une droite nationale militariste, cléricale, violemment antiparlementaire et anti-intellectualiste, fille du bonapartisme. La nouveauté des dernières années de la Belle Époque – et les prodromes s'en font sentir dès 1905 pour cause de Séparation et de crise marocaine – est le regain général de nationalisme que connaît la France et que mène l'Action française, dont le journal, dirigé par Léon Daudet et Charles Maurras, devient quotidien le 21 mars 1908. La diplomatie de Clemenceau avait été d'apaisement, et c'est donc hors des sphères du pouvoir qu'était apparu un nouvel état d'esprit, à « caractère urbain et minoritaire » (Eugen Weber), à l'écart aussi des milieux pacifistes et de l'atonie générale en matière coloniale.

Ce nationalisme n'est plus guère celui de la Ligue des Patriotes, très décadente et qui ne se survit que par la personne de Paul Déroulède (qui mourra le 30 janvier 1914). C'est l'état d'esprit des « Jeunes Gens d'aujourd'hui » d'Agathon : en réaction contre la « décadence », goût de l'action, foi patriotique défensive, renaissance catholique, germanophobie et attirance pour la carrière militaire. L'Allemagne « embête », la guerre « amuserait », disent certains avec optimisme lors de l'enquête, publiée au printemps 1912 dans *L'Opinion* par les deux jeunes nationalistes Henri Massis (1886-1970) et Alfred de Tarde (1880-1925), et éditée en volume l'année suivante. Beaucoup ajoutent : « Maurras a chassé les nuées du libéralisme révolutionnaire, comme Bergson les nuées du dogmatisme, tant scolastique que scientiste. [...] Ils sont les pères spirituels de

beaucoup d'entre nous. » Mais la portée et la valeur de témoignage historique de l'enquête d'Agathon sont limitées, car les responsables, assez explicitement d'ailleurs, ont été partiaux, ne retenant que les témoignages favorables à leur thèse *a priori* : les « Jeunes Gens... » ne rendent que partiellement compte des aspirations du Quartier latin où tous les étudiants ne sont pas semblables à Henri Hoppenot (1891-1977, futur diplomate), interviewé car « désigné par ses camarades de la Sorbonne et de l'École des sciences politiques », et toujours cité depuis.

L'Action française, on l'a vu, est le « parti de l'intelligence », enrôlant des intellectuels et la jeunesse des Écoles et des facultés, profitant de l'affaiblissement du positivisme, de la faveur générale envers le goût de l'action et – paradoxalement – de la réaction contre un excès d'intellectualisme : c'est la grande époque des Camelots du Roi, qui mènent les cortèges jeunes et disciplinés allant régulièrement fleurir les statues de Jeanne d'Arc et de Strasbourg, sur les places des Pyramides et de la Concorde, à Paris. Le journal est de ton violent, il se spécialise dans les campagnes calomnieuses, contre l'Université, les « espions » (juifs...), la ligue fait de l'agitation de rue, au Quartier latin par exemple.

Les références à l'Alsace-Lorraine reviennent en force, et, au-delà de l'humour des albums de Hansi, diffusés à partir de 1912 et qui opposent la douce domination française à celle, brutale, de l'Allemagne, elles sont mises au service du nationalisme anti-allemand davantage que du désir de reprendre les « provinces perdues » (voir la deuxième partie). Le 3 avril 1913, un dirigeable Zeppelin atterrit à Lunéville (Meurthe-et-Moselle), à la suite d'une erreur de pilotage, semble-t-il, les officiers allemands qui l'occupaient furent conspués, des inscriptions écrites par la population sur l'enveloppe de l'engin, et la presse allemande s'enflamma ; quelques semaines plus tard des incidents éclatèrent dans une brasserie de Nancy à l'encontre de représentants de commerce allemands. En novembre 1913 se produisirent les incidents de Saverne : un très jeune sous-lieutenant d'un régiment d'infanterie, typique de la caste des nobles de Prusse-Orientale, Günter von Forstner, injuria les Alsaciens, la Légion étrangère – une campagne s'était engagée en Allemagne contre elle – et le drapeau français ; il fallut le protéger contre la population de la ville et les événements eurent un grand retentissement en France et en Allemagne. Ils furent l'occasion d'un sursaut du patriotisme alsacien, mais aussi du pangermanisme, d'une tension grave entre Alsaciens d'une part, et, d'autre part, officiers et autorités civiles allemandes. Ils provoquèrent enfin, dans l'Empire, un débat sur la place de l'armée en Alsace et, d'une manière plus générale, au sein de la

société. Le chancelier Theobald von Bethmann Hollweg (1856-1921) fut le 3 décembre 1913 violemment interpellé au Reichstag par le député socialiste alsacien-lorrain Georges Weill (voir plus haut), qui dénonça « l'abdication du pouvoir civil devant le cabinet militaire [...], la capitulation sans phrase [...], l'humble soumission du chef du gouvernement qui aurait dû, en pareille circonstance, poser à son maître la question de confiance... », ce qui eut un large écho en France.

L'opinion publique n'est guère, semble-t-il, sensible dans ses profondeurs à l'idée de revanche, elle est plutôt travaillée par l'exaltation du sentiment « d'être forts » que procure l'Entente cordiale. Beaucoup de cartes postales célèbrent celle-ci, d'autant plus aisément qu'elle aura dix ans en 1914. Comme dit l'une d'elles, dans une formule qui sur le fond ne signifie rien mais qui vaut par sa tranquille assurance :

« Teutons, mettez fin à votre arrogance,
Tremblez devant l'Angleterre et la France. »

Un attrait nouveau pour l'ordre et la discipline se manifeste, dans le cadre d'un néo-nationalisme, il profite au scoutisme naissant et à la carrière militaire. C'est *L'appel des armes*, pour reprendre le titre que donne Ernest Psichari à son ouvrage **1** – mettant en parallèle la guerre avec « purification et vérité » – publié en 1913, c'est la glorification du « vieil honneur militaire, l'honneur de la France », qu'opère Péguy à la fin des années 1900. Dans les bibliothèques de garnison sont lus des ouvrages comme ceux du général Henri Bonnal (1844-1917), qui voit dans la guerre une « animatrice des progrès de l'humanité. » Par sentiment national, et au nom de certaines idées, une fraction de la jeunesse française en vient ainsi au royalisme ; une partie des catholiques aussi.

Il y a même à partir de 1914 un volet économique de ce nationalisme en France : campagnes contre les produits allemands, contre les filiales établies par des Allemands dans les sociétés françaises. Ce n'est plus le temps de la collaboration économique : *L'Avant-garde* de Léon Daudet (1914) connaît un immense succès, des journaux mènent campagne et le gouvernement prend des précautions contre la part (40 %) de Thyssen dans la Société des hauts-fourneaux de Caen.

En définitive, le mouvement en faveur du nationalisme français déborde de son cadre initial, minoritaire dans le pays. Une large tendance à

1 G.Oudin éditeur, 1913, 324 p., plusieurs rééditions, la dernière en 2001. Voir Henriette Psichari (1884-1972), *Les convertis de la Belle Époque*, Éditions rationalistes, 1971, 192 p., et aussi J.-J.Becker, *1914. Comment les Français sont entrés dans la guerre*, thèse résumée, FNSP, 1977, 638 p., pp. 39-40 (avec toutefois une erreur de date quant à la publication de *l'Appel...*).

l'union nationale se dessine, de la gauche modérée à la réaction monarchiste, et s'incarnera dans le « poincarisme ». Avec les premières années du XXe siècle, la préoccupation extérieure est bel et bien redevenue fondamentale. Il y a en France un renouveau du nationalisme, fort différent de celui de l'affaire Dreyfus : l'heure n'est plus celle d'un mouvement d'extrême droite antisémite et antirépublicain, mais celle d'un relatif consensus défensif cimenté par la menace extérieure que la crise d'Agadir a concrétisée.

En 1912-1913, le conflit des « Balkans » avive cette menace par une possibilité de conflit entre Triple-Alliance et Triple-Entente. Les revues militaires sont davantage suivies et Millerand, ministre de la Guerre, rétablit en 1913 les retraites militaires, les étudiants manifestent avec des slogans vengeurs, la fête de Jeanne d'Arc est érigée en fête nationale (mai 1912), et il y a un regain d'attention vis-à-vis de l'Alsace-Lorraine, tous phénomènes qui inquiètent l'opinion publique allemande, comme le triomphe fait à Poincaré retour de Russie (été 1912).

17.1.6. Lois militaires et psychose de guerre

Les lois militaires ne sont bien entendu pas une nouveauté des années 1900 ; elles étaient apparues bien avant le temps de la conscription, au lendemain des guerres de la Révolution française et de l'Empire, quand le contexte militaire était devenu celui des armées massives. Mais elles s'inscrivent désormais, en ce début de XXe siècle, dans l'arrière-plan de la « paix armée ».

La course aux armements avait été la conséquence de la tension diplomatique, mais elle avait contribué aussi à l'aggraver, car les gouvernements, pour faire accepter les charges militaires nouvelles, avaient été amenés à faire vibrer la « corde » nationaliste. Dans cette course, celui qui possédait une supériorité et qui savait que cet avantage ne serait sans doute que momentanément tenté de le mettre à profit. Le réservoir démographique de la Russie rend, en termes de « baïonnettes » virtuelles, inégal le rapport entre les deux camps possibles, et encourage la Triple-Alliance à se vouloir davantage « prête ». Et n'oublions pas que tous les « décideurs » se trompent en matière de nature, de durée et de conséquences de la guerre possible. Mais, en chiffres, cette « course » est ridicule par rapport à la Première Guerre mondiale.

Un vif pangermanisme existait depuis 1871, avec des projets de nouvelle guerre et de nouveau traité de paix, comportant des annexions nouvelles, dont celle des Pays-Bas et de la Belgique, des déplacements de populations, etc. Ces écrits sont connus en France, surtout à la Belle Époque. Un exemple de livre lu en France à la Belle Époque, est celui d'Otto Richard Tannenberg, *Gross-Deutschland*, 1911, il sera traduit en français pendant la Grande Guerre, sous le titre *La Plus Grande Allemagne*, il prévoit l'annexion de 1 100 000 km² (1).

La loi allemande de juillet 1913 portant les effectifs terrestres du temps de paix à 820 000 hommes provoqua le vote en France, le mois suivant, de la « loi des trois ans », comme nous l'avons vu dans la deuxième partie. L'armée russe établit fin 1913 un grand programme de réorganisation. Dès juin 1912, en Autriche-Hongrie, une loi avait augmenté la durée du service militaire et les effectifs du temps de paix. Les petits pays neutres (Pays-Bas, Suède, Belgique...) n'échappèrent pas à cette fièvre militaire. Seuls firent exception, et en matière d'armements terrestres, l'Italie et la Grande-Bretagne, encore que la guerre de Libye pour la première et les forces navales pour la seconde fussent des formes de substitution.

On admet traditionnellement que dans les années 1900 les peuples européens ont vécu une sorte de veillée d'armes et une psychose de guerre. Cette

1 Lausanne, Payot, 1916, 339 p.

idée doit être largement nuancée, note Jean-Jacques Becker, que nous suivrons désormais. Parler de guerre est usuel pour les Européens dans les années 1900, mais est-ce pour nous une raison d'en déduire une psychose inéluctable ? D'autant plus qu'il est un pays au moins où ce sentiment est absent, c'est le Royaume-Uni.

En France la psychose a existé depuis l'alerte de Tanger, toutefois de manière ambiguë : pacifisme d'une large partie de l'opinion publique, renouveau national, mais à usage interne et défensif, loi des trois ans, de façon toutefois à rassurer l'allié russe. Les deux motifs les plus anciens et les plus sérieux de tension avec l'Allemagne, l'Alsace-Lorraine et la Revanche, sont très largement estompés. Il est vrai que l'essor économique du voisin oriental est en France vivement ressenti, et c'est sans doute l'une des explications les moins irrationnelles du pillage en août 1914 de magasins réputés allemands ou prétendus tels depuis quelques jours par l'Action française (exemple : Maggi). Enfin, redouter la guerre est en France un phénomène indubitablement plus parisien que provincial.

La surprise provoquée partout en Europe par le déclenchement de la guerre dans les derniers jours de tension en 1914 montre que n'existait pas vraiment une croyance générale au caractère inéluctable du conflit, ou encore que s'il y a eu psychose, ce fut avec l'apogée du phénomène en 1912 ou en 1913, lors de l'établissement du protectorat sur le Maroc ou lors des crises et des guerres balkaniques : en 1914 la crainte — européenne — était en train de retomber lorsqu'éclata l'attentat de Sarajevo. La Belle Époque continuait pour tout le continent, et au fond, l'événement était-il *a priori* susceptible de tellement émouvoir ? On avait bien dans les décennies précédentes assassiné tsar, présidents des États-Unis et président de la République française, sans parler d'autres chefs d'État... L'opinion n'ignorait pas qu'un état de tension régnait, mais elle ne croyait pas à la guerre.

Certes, chefs d'État et de gouvernement en sont venus à penser que la guerre générale, plusieurs fois menaçante depuis 1904, ne tarderait pas à éclater. Les uns la croient *probable*, d'autres *nécessaire*. Cette dernière expression fut utilisée en novembre 1913 par Guillaume II dans un entretien avec le roi des Belges Albert Ier. La tendance chez les décideurs était à raisonner et à agir comme si le courant était invincible, la préoccupation majeure de leur mentalité étant alors de renforcer les alliances, mot sacro-saint et garantie suprême. L'exemple français est éclairant. Poincaré et ses collaborateurs ne voulaient pas la guerre, mais ils estimaient, puisque l'entraînement à la guerre était *fatal*, qu'il fallait être ferme, solidement fidèle à l'alliance russe, et au pire engager la guerre

dans les conditions les plus favorables. Ils déploierent donc une activité qui avait bien moins pour but la conservation de la paix que l'efficacité stratégique, pour le moment où les hostilités se déclencheraient.

Ajoutons la nécessité, pour la crédibilité de sa diplomatie, de ne pas *perdre la face*, donc le risque de guerre lié à la multiplication au cours d'une même décennie des épisodes défavorables à l'un des pays principalement en cause. Or, ce fut justement la situation du Reich wilhelmien que d'essayer toute une série d'échecs diplomatiques depuis 1904. Mais attention à ne pas retomber dans le piège du jugement moral *a posteriori* et de la recherche des responsabilités : comme l'écrit, en soulignant deux mots, l'historien René Girault « tous ces hommes ont été intimement persuadés qu'ils *répondaient* aux réactions ou provocations de leur antagoniste et qu'ils s'estimaient *contraints* de relever le gant. »

Les états-majors considèrent qu'ils ont le devoir d'accroître les effectifs de temps de paix pour réduire le délai nécessaire à la mobilisation. L'obsession est d'*être prêt*, on est tenté d'entrer en guerre quand l'adversaire n'est pas préparé, et l'idée de guerre préventive est d'autant plus séduisante que la « guerre-fiction » est considérablement développée avant 1914. La course aux armements engendre dans l'opinion publique inquiétude et nervosité. Pour faire accepter à leurs peuples ces charges militaires nouvelles et les conséquences financières qui en résultent, les gouvernements sont obligés de leur faire comprendre la « nécessité » de cet effort. L'allusion au conflit possible revient sans cesse dans les débats parlementaires ; la presse traite de l'*éventualité* d'une guerre. C'est pour cela qu'en France la loi des trois ans est maintenue après la victoire relative de la gauche aux élections législatives du printemps 1914 et qu'en Allemagne la vie politique intérieure est largement commandée par les préoccupations de politique extérieure.

17.1.7. Une nouvelle crise, la crise de l'été 1914

La crise de l'été 1914 eut un caractère de soudaineté, mais n'est-il pas assez léger d'affirmer que la guerre aurait, « de toutes façons », éclaté ? Cette crise internationale n'est pas la première de la Belle Époque, et, comme l'a dit l'historien Pierre Renouvin, « l'appel aux armes de l'été 1914 n'est qu'un dénouement. » Le paradoxe est que les contemporains, hommes politiques compris, furent longtemps optimistes et ne se rendirent que tard compte de sa gravité et de la dérive vers la guerre, une guerre européenne qui allait devenir mondiale. La volonté générale de « fermeté » – mot en vogue – et la crainte d'être plus lent que l'adversaire ont joué un grand rôle dans le dérapage vers la Grande Guerre. La question fondamentale est en effet : pourquoi n'a-t-on pas pu ou su répondre à la crise de Sarajevo par la voie diplomatique comme il avait été fait des précédentes crises, à l'exception des balkaniques ?

La surprise provoquée par le déclenchement effectif de la guerre dans les derniers jours de tension est intense car la part de l'incertitude avait diminué rapidement depuis 1911 et elle semblait stabilisée en 1914. De plus la crainte, réapparue avec les guerres balkaniques, était en train de retomber lorsqu'éclata la nouvelle de l'attentat de Sarajevo, commis le 28 juin 1914. Mais celui-ci va mettre d'actualité le thème du « il faut en finir ». Mais « suffit »-il d'une nouvelle crise, à l'été 1914, pour « enclencher » un mécanisme ?

En conséquence, un problème particulièrement délicat est encore celui de la responsabilité allemande, longtemps admise comme allant de soi (cf. l'article 231 du traité de Versailles) en France, longtemps rejetée en Allemagne, appuyée en cela par les « révisionnistes » américains. Toutefois en 1961 parut un ouvrage de l'historien allemand Fritz Fischer (1908-1999) qui fit outre-Rhin scandale en affirmant que l'impérialisme allemand avait été responsable de la guerre de 14 et de l'orientation donnée à la politique des buts de guerre jusqu'en 1918 (1). En fait, d'ailleurs, Fischer n'apportait pas de conclusion nouvelle, mais il remettait en cause la bonne conscience allemande et les conceptions traditionnelles de l'historiographie de l'Allemagne puis de la République fédérale d'Allemagne.

Un travail moins voyant mais plus efficace avait été fait depuis l'entre-deux-guerres par la Commission franco-allemande de l'Association (française) des professeurs d'histoire-géographie, qui aboutit après la Seconde Guerre mondiale grâce à deux hommes éminents, Pierre Renouvin (1893-1974) 2

1 J'ajoute la traduction française, *Les buts de guerre de l'Allemagne impériale : 1914-1918*, Éditions de Trévise, 1970, 654 p. et F.Fischer, *Krieg der Illusionen, die deutsche Politik von 1911 bis 1914*, Düsseldorf, 1969, 806 p.

2 Y.Potin & J.-F.Sirinelli dir., *Généralions historiennes. XIXe-XXIe siècle*, CNRS, 2019, 800 p., *passim*.

et Gerhard Ritter (1888-1967). Au colloque franco-allemand de Dijon on entendit le premier réfuter l'argumentation de Fischer, car elle reposait sur une lettre du chancelier Theobald von Bethmann Hollweg en date du 9 septembre 1914, donc postérieure au déclenchement de la guerre, mais antérieure au dénouement de la bataille de la Marne. L'essentiel a été l'abandon de l'idée stérile et chargée de passions de « culpabilité de guerre » (*Kriegschuldfrage*) venant des chefs de l'un ou de l'autre des deux camps, Guillaume II ou le chancelier allemand notamment, au profit de la notion de « mécanisme ». C'est celui-ci qu'il importe maintenant de démonter.

CHRONOLOGIE DE LA CRISE DE L'ÉTÉ 1914

28 juin : attentat de Sarajevo
2 juillet : l'ambassadeur d'Allemagne à Vienne déclare à l'empereur François-Joseph que « l'empereur d'Allemagne se tiendra derrière toute résolution ferme de l'Autriche »
4 juillet : funérailles de l'archiduc François-Ferdinand et de son épouse
5 juillet : entrevue à Berlin entre le comte Alexander von Hoyos (1876-1937), envoyé de François-Joseph, et Guillaume II. Ce dernier juge le moment « favorable » à une action de guerre contre la Serbie
lundi 20 juillet : Raymond Poincaré et René Viviani sont accueillis à Kronstadt, près de Saint-Petersbourg, par Nicolas II
jeudi 23 juillet : ultimatum austro-hongrois à la Serbie
vendredi 24 juillet : appel du prince héritier Alexandre de Serbie au tsar
samedi 25 juillet : mobilisation générale en Serbie ; acceptation partielle de l'ultimatum autrichien par la Serbie ; rupture des relations diplomatiques de la Serbie avec l'Autriche ; prémobilisation russe
dimanche 26 juillet : le secrétaire d'État britannique aux Affaires étrangères, Edward Grey (1862-1933), propose une conférence internationale sur l'affaire serbe, que l'Allemagne refuse, alors que la proposition avait été acceptée par l'Italie, la France et la Russie
lundi 27 juillet : manifestation pacifiste à Paris
mardi 28 juillet : l'Autriche-Hongrie déclare la guerre à la Serbie
mercredi 29 juillet : bombardement de Belgrade par l'armée austro-hongroise ; rencontre socialiste de Bruxelles ; mobilisation partielle en Russie ; retour de Poincaré et Viviani à Paris
jeudi 30 juillet : mobilisation générale en Russie

vendredi 31 juillet : mobilisation générale en Autriche-Hongrie ; « état de danger de guerre menaçant » en Allemagne (<i>drohende Kriegsgefahrzustand</i>) ; mobilisation générale en Belgique ; assassinat de Jaurès
samedi 1er août : mobilisation générale en France et en Allemagne ; l'Allemagne déclare la guerre à la Russie (19 h 10 min)
dimanche 2 août : la Turquie signe avec l'Allemagne un traité secret d'alliance
lundi 3 août : l'Allemagne envahit la Belgique et déclare la guerre à la France (18 h 45 min) ; l'Italie se déclare neutre
mardi 4 août : obsèques de Jaurès ; premier emploi de la formule l' « Union sacrée » en France ; la Grande-Bretagne déclare la guerre à l'Allemagne
samedi 8 août : entrée des troupes française à Mulhouse
dimanche 9 août : contre-attaque allemande sur Mulhouse
mardi 11 août : déclaration de guerre de la France à l'Autriche-Hongrie
mercredi 12 août : déclaration de guerre britannique à l'Autriche-Hongrie
22-23 août : bataille des Ardennes
2 septembre : le gouvernement français se réfugie à Bordeaux.
6-9 septembre : bataille de la Marne
9 septembre : mémorandum du chancelier Theobald von Bethmann Hollweg sur les buts de guerre de l'Allemagne
22 septembre : Romain Rolland, « Au-dessus de la mêlée », dans <i>Le Journal de Genève</i>

17.1.8. L'attitude de la France à l'été 1914

Pour la France, le Sud-Est européen était depuis longtemps un théâtre diplomatique secondaire et dangereux, aussi l'alliée russe n'avait-elle pas été soutenue lors des crises précédentes. Il semble bien qu'en 1914 il en ait été différemment. En effet, Poincaré, président de la République, et Viviani, président du Conseil depuis juin 1914, effectuent en juillet 1914 un voyage officiel en Russie, prévu de longue date, et qui aurait d'ailleurs dû être suivi par une visite du tsar à Paris en septembre 1914.

Ils ont peut-être confirmé à cette occasion au gouvernement russe leur intention d'exécuter « toutes les obligations imposées par l'alliance », c'est-à-dire intervenir par les armes si l'Allemagne prenait parti dans un conflit austro-russe. Poincaré, sans promettre véritablement l'appui de la France, a pu ne pas inciter le tsar à la modération. Les réponses à ces questions ne sont pas assurées, et Poincaré fut vivement attaqué sur ce point dans les années vingt, toujours est-il que le gouvernement français a agi avec détermination pour soutenir la Russie à partir du moment où celle-ci s'est engagée de façon ferme dans la crise.

À l'été 1914, l'État comme la société française ne prennent pas la mesure de la crise qui s'amorce après l'assassinat de l'archiduc François-Ferdinand. Le président de la République, Raymond Poincaré, comme le président du Conseil, René Viviani, ont maintenu un voyage en Russie prévu de longue date et ils sont en mer lorsque l'ultimatum autrichien est adressé. De retour en France le 29 juillet, ils trouvent un pays qui s'est durant le mois de juillet bien davantage préoccupé des récoltes à effectuer ou du procès de Mme Caillaux que du conflit austro-serbe.

En France, l'Union sacrée fut largement la conséquence de l'ancienneté et de la solidité de la nation. Le 4 août 1914, le président du Conseil, René Viviani, lut à la Chambre des députés le message que lui adressait Poincaré, le président de la République, et qui contenait la fameuse formule sur l'« Union sacrée ». En Allemagne, l'empereur eut cette phrase : « Je ne connais plus de partis, je ne connais plus que des Allemands. » On y parla, mais un peu plus tard, de « paix civile » (*Burgfrieden*, littéralement, « la paix au château »). Encore faut-il entendre que ces expressions ne signifiaient nulle part la disparition des partis, mais désignaient l'attitude devant l'ennemi de tous les « fils » du pays concerné. En France, il fallut plusieurs mois pour que l'expression entrât, avec un sens élargi, dans le langage habituel. On évoqua en effet dans un premier temps la « réconciliation nationale », la « trêve des partis », soit l'arrêt momentané des luttes entre Français afin de se consacrer à la défense de la patrie menacée, la victoire étant bien entendu espérée et dans un futur proche de quelques mois seulement.

Les armistices intérieurs qui s'instaurèrent en 1914 étaient fort ambigus. En France, tous les courants politiques, sociaux et religieux considérant qu'ils avaient raison jusque-là, l'Union sacrée ne fut en aucun cas un retour sur soi et un reniement des positions antérieures. On n'était pas d'accord non plus sur l'avenir, pour lequel il n'y eut pas de *consensus*. Les socialistes attendaient de la guerre l'extension de la démocratie en Europe et la démonstration de l'horreur de la Guerre, donc la mise en valeur de l'idéal de fraternité humaine, symbolisé par l'idéologie socialiste internationale et exprimé dans le discours de Jouhaux lors des obsèques de Jaurès. Mais pour les nationalistes, qui n'attendaient que la victoire de la nation française sur l'allemande, la guerre serait la double démonstration de l'inanité des théories pacifistes et de la valeur fondamentale de la notion de patrie éternelle. La gauche française en sortirait amoindrie, comme la hiérarchie catholique voyait la France ramenée à la foi des ancêtres. En se prolongeant et en s'éloignant fort de ce qu'on avait pu imaginer, la Grande

Guerre allait démontrer que tout le monde avait tort en 1914 et faire de l'Union sacrée une fiction.

Le cas le plus paradoxal, par rapport au passé et à l'avenir, est celui de la Russie où, contre toute attente, la guerre fut accueillie avec enthousiasme dans la capitale, qui fut par patriotisme russe rebaptisée Petrograd, « la ville de Pierre [le Grand] ». Des manifestations se produisirent pour encourager le tsar à soutenir la Serbie slave ; un peu plus tard, d'autres rêvèrent d'accès aux mers chaudes par la prise de Constantinople. Ces vœux n'étaient pas limités à l'opinion libérale bourgeoise : les socialistes comme les anarchistes croyaient à la légitimité de la guerre commencée contre l'Autriche et l'Allemagne, et l'unanimité patriotique était intégrale.

La carte postale avait habitué à une vision aseptisée de la guerre, les journaux enchaînèrent au début d'août par un bourrage de crânes éhonté : les balles modernes ne sont pas dangereuses, les Allemands, les *Alboches* — on ne dira en France « les Boches » qu'au bout de quelques semaines — sont affamés, le perfectionnement des armes provoque partout la diminution des pertes (des sottisiers de la guerre ont été publiés dans les années 20 et 30)... Dans les villes et de la part de civils, espionnisme, hystérie et vandalisme xénophobe se déchaînèrent, ce dont furent à Paris victimes les magasins portant des noms étrangers et les laiteries Maggi : le bruit avait couru — grâce à l'Action française — que ces dernières appartenaient à une société allemande.

Certes des démonstrations pacifistes sont menées par des syndicalistes et des socialistes, mais l'imminence de la guerre n'étant pas perçue à sa juste valeur. Lorsque la mobilisation est décrétée, le 1er août 1914, elle trouve une opinion marquée par la stupeur et la consternation (mots de J.-J. Becker ¹), notamment dans le monde rural. L'opinion publique s'est cependant rapidement convaincue que la France fait figure d'agressée par l'Allemagne, ce qui conduit l'immense majorité des mobilisés à faire preuve d'une véritable « résolution » (un troisième mot de J.-J. Becker) devant cette guerre à entreprendre et que beaucoup pensent courte. Les Français sont décidés à se battre...

Dans les campagnes la solidarité l'emporte, un appel pressant du président du Conseil, Viviani, à une action collective et villageoise en vue de la moisson 14 est entendu, et les allocutions « ont permis la continuation de la

¹ J.-J. Becker, 1914. *Comment les Français sont entrés dans la guerre*, thèse, FNSP, 1977, pp. 125-363. On peut ajouter du même Becker, « L'opinion publique française a-t-elle eu une influence sur la politique extérieure de la France lors de la crise de juillet 1914 ? », dans Collectif, *Opinion publique et politique extérieure. 1870-1915*, École française de Rome-Université de Milan, 1981, 691 p., pp. 207-222. On peut ajouter aussi le mémoire de maîtrise de Nicolas Michel, dirigé par Gilles Feyel, *La Presse nationale quotidienne d'août à décembre 1914*, Institut français de presse, 1994, 80 p., dactyl.

guerre » 1. Dans les villes, grande est l'importance du *moratorium* des loyers, mais on va avoir du mal à faire redémarrer les usines, d'où les « affectés spéciaux », mais n'anticipons pas... Un gros problème global va se poser quant à l'information : pas grand-chose des nouvelles de la guerre en cours ne filtre pendant une quinzaine de jours, une carence que certains préfets critiquent, surtout dans les départements frontaliers, où circulent journaux étrangers, bobards et bourrage de crâne, avec réaction rapide de certains journaux comme *L'Humanité*. Des autorités critiquent vite le récit d'atrocités allemandes, prétendues « inventées », les premières annonces de morts au combat arrivent à l'automne. La première censure est celle du *Figaro*, le 14 août ! La deuxième, celle de *L'Humanité*, le 31 août. Clemenceau se révélera un précoce adversaire de la censure.

17.1.9. Conclusion : l' « ouragan » va emporter des « fétus » (de Gaulle)

C'est donc la crise internationale de l'été 1914 qui tranche, mais les Européens n'ont que très progressivement mesuré sa gravité, à la différence des deux crises marocaines de 1905 et 1911. Toutefois on n'a pas *prouvé* la volonté *délibérée* d'agression de la part de l'Allemagne : il y eut plutôt de sa part désir d'*exploiter* à fond l'attentat de Sarajevo. Tragique ironie de l'histoire, les deux premiers morts de la guerre furent dès le 2 août le caporal Jules André Peugeot, 21 ans, et le sous-lieutenant allemand résidant en Alsace, Albert Mayer, 22 ans 2...

Le XIXe siècle avait annoncé pour le suivant la fin « logique » du phénomène de la guerre. La voici qui éclate, et quelle guerre... Les peuples d'Europe n'ont pas conscience de l'unité profonde de leur civilisation et ne voient pas ce qui les oppose profondément au reste du monde. L' « ouragan » va emporter des « fétus », selon la formule de Charles de Gaulle ; la tragédie de quatre ans va déchirer un continent d'une civilisation assez similaire d'une nation à l'autre, et dans laquelle la guerre généralisée ne s'est pas produite depuis fort longtemps. Et d'ailleurs les entrées dans la guerre « mondiale » de pays extra-européens auront des causes très nationales : appétits territoriaux très précis — les possessions et zones d'influence allemandes en Chine et dans le Pacifique — du Japon fin août 1914, le désir de la liberté mondiale des mers de la part des États-Unis en avril 1917, les terres irrédentes pour l'Italie en avril 1915, les liens avec la Grande-Bretagne pour les Dominions...

1 Un instituteur cité par J.-J. Becker, *Les Français dans la Grande Guerre*, Robert Laffont, 1980, 324 p., p. 23.

2 La guerre n'était pas encore déclarée et Mayer (qui est souvent dit à tort Alsacien) dirigeait une patrouille d'incursion en territoire français, Peugeot une patrouille de couverture (cf. L. Mairry, *Le département du Doubs sous la IIIe République. Une évolution politique originale*, Besançon, Cêtre, 1992, 483 p., p. 242.

Les pays d'Europe paraissent surtout sensibles à leurs propres rivalités, qui d'ailleurs ne sont pas minces dans les domaines de l'économie, des nationalismes et des compétitions territoriales. Mais il n'est pas à cet égard d'explication simpliste, et, contrairement à ce qu'on a pu croire ici et là, à de certaines époques, il n'y a pas un type unique d'explication, à la fois à un moment donné, et selon les périodes. De même, la responsabilité exclusive ou majeure ne peut pas être jetée, telle l'anathème, sur tel ou tel pays. Rien n'est simple en matière de *Kriegschuldfrage* (culpabilité de guerre)... Longue est l'histoire d'un rapport de forces fondé sur la méfiance générale et le système des alliances défensives : « trop de haines, trop de jalousies », selon la formule très américaine du *colonel* House, l'éminence grise de Wilson¹. Rivalité des impérialismes, course aux armements, idée grandissante d'une guerre inévitable, âpreté des avidités économiques, considérations de prestige et de puissance... traduisent une sorte de *crescendo* de mécanismes « belligères », prévus de longue date et mis en jeu par une crise-dénouement qui s'avère particulière, une montée des périls relative et à laquelle les contemporains de la Belle Époque n'ont été qu'incomplètement sensibles, à preuve leur surprise devant le dérapage de la crise de l'été 14, qu'il s'avère en définitive impossible de localiser.

Total est l'échec du pacifisme, qui n'est pas seulement la « faillite de l'Internationale », selon le titre (1917) d'Alexandre Zévaès², dans le tourbillon de l'exaltation militaire et dans l'œil du cyclone de la résignation à la guerre. Problème insoluble : pouvait-il en être autrement ? Sans doute y a-t-il aussi à préserver la part de l'inexplicable, beaucoup plus sûrement faut-il reconnaître que la question est plus complexe que pour la Seconde Guerre mondiale. Ce qui frappe, en outre, c'est que les Européens pensèrent partout – sauf longtemps en Grande-Bretagne et toujours en Belgique – « régler les problèmes », s'attendant à une sorte de verdict par les armes, au vu d'une simple balance des forces en présence et au sortir d'un affrontement rapide et classique. C'était, en bonne partie, parce que « la guerre imaginée était une guerre imaginaire » (Marc Ferro), malgré quelques précédents. En réalité tout un monde, toute une civilisation vont basculer. Le géographe Raoul Blanchard (1877-1965) écrira à la fin de son *Journal de Guerre. 1914-1918* (3) : « 11 novembre. [...] Un monde nouveau se lève » – paraphrasant Goethe à Valmy (« de ce lieu, et de ce jour, date une ère

¹ Edward Mandell House, 1858-1938. Un « honnête homme classique » d'après Clemenceau.

² A.Zévaès (1873-1953), *La Faillite de l'Internationale. Faits et documents*, La Renaissance du Livre, 1917, 211 p. Sur Zévaès : Chr.Prochasson, *Les intellectuels et le socialisme. XIXe-XXe siècle*, Plon, 1997, 298 p., *passim*.

³ Manuscrit, à la Bibliothèque de Documentation internationale contemporaine (BDIC), cote O.229 Réserve. J'en ai toujours souhaité la publication.

nouvelle de l'histoire du monde ») – , mais en réalité ce sera le déclin de l'Europe, comme l'écrira un autre géographe vidalien, Albert Demangeon (1872-1940), au sortir d'une guerre qui n'est certes pas la plus longue des guerres du XXe siècle, mais qui est la première de l'âge vraiment industriel.

17.2. La France fait la guerre (comme dit Clemenceau en 1917)

Les événements sont bien connus, surtout depuis la commémoration de 2014-2019, littéralement close par la pandémie de Covid-19. Rappelons ici simplement les trois grandes phases de la guerre mondiale : la guerre de mouvement en 1914, qui fait un nombre considérable de morts, la guerre de positions (de tranchées) de 1915 à 1917 et à nouveau la guerre de mouvement en 1918, qui n'est à l'initiative des alliés qu'à partir de l'été 1918. Dans les premières semaines, on parle en France de « guerre franco-allemande », comme s'il s'agissait simplement de la revanche de l'Année terrible, mais rapidement il faut se rendre à l'évidence : la guerre dure, elle est mondiale, il faut l'appeler « guerre de 1914-1915 », puis changer le deuxième millésime à plusieurs reprises, elle est la Grande Guerre, la Guerre mondiale, pour nous, au XXI^e siècle, la Première Guerre mondiale.

17.2.1. Davantage qu'une revanche, la « Grande Guerre », Première Guerre mondiale

La guerre pendant le second semestre de l'année 1914 :

28 juillet : l'Autriche-Hongrie déclare la guerre à la Serbie
 2 août : invasion allemande de la Belgique
 3 août : déclaration de guerre de l'Allemagne à la France
 4 août : la Chambre des députés vote à l'unanimité les lois donnant pleins pouvoirs au gouvernement ; le Royaume-Uni déclare la guerre à l'Allemagne
 5 août : suppression de la libre convertibilité de la monnaie française, moratoire des loyers
 18-22 août : bataille « des frontières »
 23 août : bataille « de Charleroi »
 26 août : deux socialistes, Guesde et Sembat, entrent au gouvernement d'union sacrée de Viviani
 2 septembre : le gouvernement quitte Paris pour Bordeaux
 4-10 septembre : bataille « de la Marne », mort de Péguy le 5
 octobre-novembre : « course à la mer »
 23 décembre : réunion extraordinaire du parlement à Paris

□ Les modalités de l'Union sacrée 1

À partir du bombardement de la capitale serbe, Belgrade, par les Autrichiens (29 juillet 1914), ce sont les préoccupations des états-majors qui dominent les décisions des gouvernements : la diplomatie aura beau faire encore

¹ Une bibliographie considérable. Le plus maniable : A.Kriegel & J.-J.Becker, 1914. *La guerre et le mouvement ouvrier français*, Armand Colin, coll. « Kiosque », 1964, 244 p. Mise au point rapide par J.-J.Becker, « L'Union sacrée, l'exception qui confirme la règle », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, janvier-mars 1985, pp. 111-122.

quelques tentatives, elle n'a plus grand espoir. Les chefs des armées en présence craignent de se laisser devancer par l'adversaire ; ils ne songent plus qu'à exécuter leurs plans de guerre dans les meilleures conditions. Le samedi 1er août, les ordres de mobilisation générale sont lancés, exactement en même temps, en France et en Allemagne, et l'Allemagne déclare la guerre à la Russie (19 h 10 min). C'est le plan de campagne des militaires qui a déterminé les dernières décisions et il conduit inévitablement à la guerre. Les « dés de fer » sont jetés, selon le mot du chancelier Theobald von Bethmann Hollweg (1856-1921) au Bundesrat, la chambre haute, ce 1er août. L'état-major allemand avait tracé un plan auquel il ne peut plus rien changer : il est obligé, s'il veut l'exécuter dans les meilleures conditions possibles, d'attaquer la France et de franchir la frontière belgo-allemande. Mais que se passe-t-il dans les partis, les syndicats et parmi la population française ?

L'hostilité des socialistes et des syndicats à la guerre est ancienne mais manque partout en Europe de prolongements pratiques. Par-dessus les frontières, le problème de l'opposition à la guerre avait été passionnément discuté ; en France, s'il planait une incertitude sur l'attitude de la SFIO (Section française de l'Internationale ouvrière, le Parti socialiste unifié), la position d'absolue opposition de la CGT (Confédération générale du Travail) semblait claire, comme nous l'avons vu dans la deuxième partie. Mais les intentions précises en cas de conflit et les modalités d'action contre la guerre étaient bien obscures : le mouvement ouvrier français s'en remettait trop à la spontanéité prolétarienne déclenchant la « grève générale ouvrière », de même que le concept de guerre était appréhendé de manière très floue.

Toutefois, Jaurès s'étant prononcé depuis 1913 avec détermination pour la grève générale, il planait, aux yeux du gouvernement français, un grave danger révolutionnaire en cas de mobilisation, et la mise en application des arrestations du « carnet B » était sérieusement à envisager ¹. Dans les derniers jours de juillet 1914, les milieux syndicaux et anarchistes — ce sont assez souvent les mêmes — ne restent pas passifs, organisant ainsi le 27 sur les grands boulevards parisiens une importante manifestation pacifiste, qui est un succès de participation. Le 29, la CGT déclenche avec une certaine réussite l'agitation contre la guerre, mais avec des réserves et des sous-entendus que les déclarations d'intention d'antan ne faisaient pas pressentir, et le mot de « grève » est à peine prononcé. Il est vrai que la CGT risquait de provoquer contre elle la répression

¹ J.-J. Becker, *Le Carnet B, les Pouvoirs publics et l'Antimilitarisme avant la guerre de 1914*, Klincksieck, 1973, 228 p.

gouvernementale prévue depuis longtemps et qui n'était un secret pour personne.

Quant à la SFIO, elle entend miser sur une coordination internationale de l'ensemble du mouvement socialiste européen, mais comment dépasser le stade du meeting ? Le 29 juillet, cinq dirigeants socialistes français rencontrent à Bruxelles des chefs socialistes, allemands, anglais, autrichien et belges. Le congrès de l'Internationale, prévu à Vienne, est déplacé à Paris et avancé, mais – les socialistes pariant sur la longueur de la crise – seulement au 9 août¹. Lacune grave – cependant les socialistes étaient peut-être convaincus qu'ils ne pourraient plus rien faire une fois la guerre commencée – rien n'est prévu dans l'hypothèse où la guerre éclaterait avant le 9 août, ce qui va se produire. Toutefois, les chances semblent d'autant plus sérieuses que la CGT se rallie aux conceptions socialistes et que Jaurès se dépense pour organiser une pression sur la diplomatie française.

Mais Jean Jaurès est assassiné le 31 juillet au Café du Croissant par un obscur illuminé, chaviré par l'atmosphère d'hostilité entretenue depuis plusieurs années contre le leader socialiste et nourri de la lecture de *l'Action française*. La disparition de Jaurès élimine le seul homme politique autour duquel peut s'organiser, en l'absence de Joseph Caillaux, neutralisé par le procès de son épouse, une opposition « républicaine » et parlementaire. Les possibilités du maintien socialiste de la paix – et c'est bien en tant que leader pacifiste que Jaurès sera statufié par la suite – s'effondrent devant l'absence de leader de rechange (Jules Guesde est malade), la vague de fond poussant à la guerre et à cause de l'envol cocardier de l'aile droite du mouvement ouvrier français, incarné, entre autres, par Gustave Hervé. La menace de l'Allemagne soude, de manière jacobine, la nation française ; elle révèle de façon brusque l'importance du sentiment national dans la tradition révolutionnaire française et dans les couches populaires ; elle met en relief le legs patriotique de l'École. Il devient dès lors possible au gouvernement d'annoncer ouvertement que le carnet B ne sera pas utilisé, d'autant plus, que contrairement aux craintes des milieux gouvernementaux et nationalistes – le cri de « ils ont tué Jaurès ! » avait été spontanément poussé tout de suite – , les faubourgs ne « descendent » pas pour venger le leader socialiste.

Au fond, l'Europe est installée, au soir de ce 31 juillet, dans une logique d'entrée en guerre : les mécanismes des mobilisations et des plans de guerre étaient fort minutieux, et les états-majors, affolés à la pensée de prendre le

¹ Cf. la contribution de J.-J. Becker, « La IIe Internationale et la guerre », pp. 9-25 de *Les Internationales et le problème de la guerre au XXe siècle*, École française de Rome-Université de Milan, 1987, 371 p., actes d'un colloque de 1984.

moindre retard sur les voisins, pressent leurs gouvernements respectifs. Même si la guerre n'est officiellement déclarée à la France que le 3, dès les 1er et 2 août il n'est plus possible de revenir en arrière et la parole est aux armes. D'autant plus du côté allemand que les plans étaient depuis longtemps préparés dans l'éventualité d'une guerre sur deux fronts avec priorité donnée à l'attaque des forces françaises : il faut donc éviter de ne se retrouver d'abord qu'affrontés aux Russes !

□ Les conséquences immédiates

Nous avons évoqué plus haut le discours de Léon Jouhaux (1879-1954) aux obsèques de Jean Jaurès (4 août), signifiant le virage patriotique de la classe ouvrière française. Jusqu'à la guerre, au fond seule la CGT avait vraiment remis en cause la nécessité de la préparation de la défense nationale : la SFIO avait lutté contre les « trois ans » au nom d'une meilleure organisation de la défense nationale, selon les idées de Jaurès. Au moment de la crise de 1914, une fois le sauvetage de la paix mis en échec, les socialistes se rallient à l'idée de la participation à la guerre, mais aussi les syndicalistes, avec davantage d'hésitations toutefois. C'est la preuve que, contrairement à ce que les années précédentes avaient laissé espérer ou craindre, le monde ouvrier français a conscience d'appartenir à la nation et de devoir la défendre. Le rêve d'un monde et d'une civilisation exclusivement prolétariens a vécu, 1914 porte un coup terrible à cette utopie, et justement la Grande Guerre va faire passer, comme partout en Europe, le monde ouvrier français d'une situation de ségrégation, totalement subie mais largement revendiquée, à une position d'intégration à l'ensemble de la société : ce sera là une transformation majeure de l'histoire française. Peu ou prou, la même réflexion patriotique joue, sauf évidemment son caractère jacobin, dans les autres pays européens : c'est, non pas exactement la « faillite de l'Internationale » (voir plus haut), mais la grande carence de l'esprit internationaliste. En conséquence, s'établit à l'intérieur de chaque nation un climat psychologique et politique de trêve, qu'on appelle en France « union sacrée » et en Allemagne « paix civile » (voir plus haut).

Au plan de l'opinion publique, il faut impérativement distinguer deux moments. Le samedi 1er août, en fin d'après-midi, lors de l'annonce en France de la mobilisation, techniquement réussie (seulement 1,5 % d'insoumis, alors qu'on s'attendait à 13 %) ¹, il n'y a guère d'enthousiasme pour la guerre « fraîche et joyeuse » : la stupéfaction, l'angoisse, la résignation, dominant la

¹ J.-J. Becker, *Le Carnet B, les Pouvoirs publics et l'Antimilitarisme avant la guerre de 1914*, Klincksieck, 1973, 228 p.

lecture des fameuses affiches. Le phénomène est une fois de plus européen, sans doute moins marqué qu'ailleurs en Russie, où se pose le problème de l'identification claire et patriotique des deux ennemis, qui n'étaient pas ancestraux, mais en Autriche-Hongrie, à la surprise décontenancée de l'Entente, il n'y a pas de défection, même morale, chez les peuples slaves. Cependant, au moment du départ des mobilisés pour la frontière, l'atmosphère est de résolution et de sens du devoir, et des scènes d'élan patriotique, voire de joie guerrière se produisent : en finir une bonne fois, « À Berlin ! », pendre le Kaiser, partout partir pour un été, revenir pour les vendanges ou à la Noël... Souffrir et mourir ? La carte postale avait habitué à une vision aseptisée de la guerre, les journaux enchaînent au début d'août par un bourrage de crânes éhonté : les balles modernes ne sont pas dangereuses, les Allemands, les *Alboches* – on ne dira couramment en France « les Boches » qu'au bout de quelques semaines – sont affamés, le perfectionnement des armes provoque partout la diminution des pertes... Mais comment se comportent les antimilitaristes d'antan ? On a une bonne réponse avec deux lettres de Louis Pergaud, l'auteur de *La Guerre des boutons* (1912) qui devait mourir à la guerre le 3 avril 1915, adressées à... Lucien Descaves, l'auteur antimilitariste de *La Caserne* et des *Sous-Offs*, œuvres évoquées dans la première partie **1**.

Lettre du 2 août

« Demain lundi je pars pour Verdun et je viens vous dire au revoir. Vous savez si je hais la guerre ; mais vraiment nous ne sommes pas les agresseurs et nous devons nous défendre.

C'est dans cet esprit que je rejoins mon corps. Paris a été digne et grave. Hier soir, je voyais des femmes et des gosses accompagnant le mari qui allait partir... et j'étais saisi de rage contre les misérables qui ont préparé et voulu l'immonde boucherie qui se prépare.

Tant pis pour eux si le sort nous est favorable !

Je vous embrasse. »

Lettre de mars 1915 (au crayon)

« [...] Vous savez avec quelle ardeur je suis parti. Pacifiste et antimilitariste, je ne voulais pas plus de la botte du Kaiser que de n'importe quelle botte éperonnée pour mon pays ; je défendais ce vieil esprit pour lequel il me semble avoir déjà combattu par la plume [...] mais si j'ai le bonheur d'en revenir, ce sera, je crois, plus antimilitariste encore qu'avant mon départ. [...] C'est l'œuvre de 93 que

1 Ces lettres sont citées dans la préface que Descaves écrivit pour une réédition de *La Guerre des boutons* après la guerre de 1914-1918.

nous continuons. [...] »

En France, l'Union sacrée est largement la conséquence de l'ancienneté et de la solidité de la nation. Le 4 août 1914, le président du Conseil, René Viviani, lit donc à la Chambre des députés le message que lui avait adressé Poincaré, le président de la République, et qui contient la fameuse formule sur l'« Union sacrée ». En Allemagne, l'empereur a cette phrase : « Je ne connais plus de partis, je ne connais plus que des Allemands. » On y parle, mais un peu plus tard, de « paix civile » (*Burgfrieden*). Encore faut-il entendre que ces expressions ne signifient nulle part la disparition des partis, mais désignent l'attitude devant l'ennemi de tous les « fils » du pays concerné. En France, il faut plusieurs mois pour que l'expression entre, avec un sens élargi, dans le langage habituel. On évoque en effet dans un premier temps la « réconciliation nationale », la « trêve des partis », soit l'arrêt momentanée des luttes entre Français afin de se consacrer à la défense de la patrie menacée, la victoire étant bien entendu espérée et dans un futur proche de quelques mois seulement.

Le 26 août 1914, Viviani élargit son cabinet pour en faire un gouvernement d'Union sacrée. Delcassé revient aux Affaires étrangères. Deux socialistes de premier plan, Jules Guesde et Marcel Sembat, entrent au ministère. Les chambres sont ajournées du 2 septembre au 22 décembre 1914 et le gouvernement exerce une quasi-dictature. Trêve des partis et des formations syndicales ? L'Action française met six mois à relancer son activité, d'autant que Léon Daudet s'était fait très discret à la suite des attaques contre Caillaux ! La SFIO fonctionne apparemment, mais avec moins de militants et des préoccupations humanitaires surtout. La CGT marque un net temps d'arrêt, les instituteurs syndiqués et pacifistes semblent avoir été très minoritaires, mais la centrale syndicale se rapproche de la SFIO, avec la création du Comité d'Action (septembre 1914). On est au moment où des premiers remous anti-Union Sacrée se manifestent, avec le groupe de *La Vie ouvrière* et l'action de Pierre Monatte (1881-1960).

Les armistices intérieurs qui s'instaurent en 1914 sont fort ambigus. En France, tous les courants politiques, sociaux et religieux, considérant qu'ils avaient raison jusque-là, l'Union sacrée n'est en aucun cas un retour sur soi et un reniement des positions antérieures. On n'est pas d'accord non plus sur l'avenir, pour lequel il n'y a pas de *consensus*. Les socialistes attendent de la guerre l'extension de la démocratie en Europe et la démonstration de l'horreur de la guerre, donc la mise en valeur de l'idéal de fraternité humaine, symbolisé par l'idéologie socialiste internationale et exprimé dans le discours de Jouhaux. Mais pour les nationalistes, qui n'attendent que la victoire de la nation française sur

l'allemande, la guerre sera la double démonstration de l'inanité des théories pacifistes et de la valeur fondamentale de la notion de patrie éternelle. Et la gauche française en sortira amoindrie. En se prolongeant et en s'éloignant fort de ce qu'on avait pu imaginer, la Grande Guerre va démontrer que tout le monde avait tort en 1914 et... faire de l'Union sacrée une fiction.

En réalité, il n'y a donc pas d'Union sacrée au sens d'union « absolue, naïve, puérile », comme a dit l'historien Maurice Agulhon (1926-2014). L'Union sacrée n'est pas véritablement la « trêve des partis », chaque courant politique ou spirituel maintient fermement ses positions : Édouard Vaillant (cf. biographie ci-dessous) est particulièrement ferme à la SFIO, les nationalistes disent que le déclenchement prouve que les théories pacifistes sont du vent et ils ne donnent nullement quitus à la République de son passé ¹, l'Église est convaincue que les circonstances vont lui rendre la place qu'il lui avait été enlevée dans la société française et la hiérarchie catholique voit la France ramenée à la foi des ancêtres. Chaque courant est d'ailleurs convaincu que l'après-guerre sera son triomphe !

Biographie d'Édouard VAILLANT (1840-1915) 2

- Ancien communard, grand rayonnement personnel.
- Fréquente Blanqui et le groupe blanquiste à Londres pendant la période d'exil des communards. Blanqui meurt en 1881.
- 1881 : après la loi d'amnistie, Vaillant, Granger et Eudes fondent, dans la tradition des sociétés secrètes et des « journées révolutionnaires » le Comité révolutionnaire central, groupement fermé qui ne devient formation politique que bien plus tard.
- Il devient député du Cher, son département d'origine.
- 1888-1889 : le Comité révolutionnaire central est très divisé. Eudes meurt en 1888 après la grève des terrassiers, Granger et Roche sont d'ardents boulangistes. Seul, Vaillant tente d'orienter la formation vers le marxisme, dont il a contrairement à d'autres chefs de formations socialistes une connaissance réelle. Le blanquisme en tant que tel n'existe plus : il est plus exact de parler de vaillantisme.
- 1892 : le Comité révolutionnaire central reconnaît « *la lutte de la classe ouvrière contre la classe capitaliste comme la caractéristique du socialisme* », se proclame internationaliste et renonce à l'action dans le secret.
- 1893 : ce n'est pas Édouard, mais Auguste Vaillant qui lance une marmite explosive dans l'hémicycle de la Chambre.
- 1896 : Vaillant participe au banquet de Saint-Mandé organisé par Millerand.

¹ La guerre est, pour Barrès, la revanche de l'état-major sur le « cloaque » des politiciens.

² Travail volontaire de mon khâgneux Hugues Schmitt, que je remercie et dont je ne change pas une syllabe.

- 1er juillet 1898 : le Comité révolutionnaire central devient le Parti socialiste révolutionnaire. Dans cette synthèse non doctrinaire des enseignements marxistes et de la tradition révolutionnaire française, Vaillant se rapproche des guesdistes dont pourtant il ne partage nullement la conception d'un syndicat dépendant du parti. À l'inverse des guesdistes qui considèrent l'anticléricalisme comme secondaire, les vaillantistes professent un athéisme vigoureux, dans la tradition de la sans-culotterie et du matérialisme philosophique du XVIIIe siècle. Pour « l'action totale » du mouvement socialiste : action conjointe du parlementarisme (tendance Briand, Millerand), du syndicalisme (guesdistes), de la grève générale (allemanistes) et du socialisme municipal (broussistes).
- 1899 : congrès général des organisations socialistes à la salle Japy ; les guesdistes s'en détachent en 1900 et les vaillantistes en 1901. Vaillant y prend part, souhaitant la formation d'un parti socialiste unifié pour combattre le militarisme et le cléricalisme, peut-être aussi pour que le socialisme français contribue à lutter dans le cadre d'une union démocratique contre le militarisme allemand.
- 30 juin 1901 : Le Parti Ouvrier Français de Guesde, les vaillantistes et l'Alliance communiste (née en 1896 d'une scission du Parti Ouvrier Socialiste Révolutionnaire allemaniste) forment l'Unité socialiste révolutionnaire sur le thème de l'opposition à l'État bourgeois.
- 1901-1904 : l'alliance franco-russe suscite de nombreuses inquiétudes chez Vaillant et Jaurès : horreur devant l'antisémitisme responsable des nombreux pogroms de ces années (Kichinev - avril 1903), solidarité constante envers les révolutionnaires russes victimes de la répression tsariste.
- 1904 : Congrès de l'Internationale à Amsterdam, le « cas Millerand » est débattu : toute participation à un gouvernement bourgeois est condamnée. Les vues de Vaillant et de Guesde sont adoptées contre celles de Jaurès et de Millerand.
- 1904 : débat sur le monopole de l'enseignement à l'État, Vaillant, Viviani, Albert Bayet, Arthur Huc dans *La Dépêche* et Henri Bérenger dans *L'Action* professent un jacobinisme absolu.
- 1906 : Jaurès et Vaillant parviennent, quoique difficilement, à faire accepter par la SFIO la reconnaissance de la Charte d'Amiens comme marque d'une volonté d'autonomie révolutionnaire devant être préservée.
- 1910 : loi sur les retraites ouvrières, le mouvement socialiste se divise : approbation des amis de Jaurès, opposition des guesdistes, abstention des vaillantistes.
- 1912 : Vaillant se présente aux élections présidentielles : il obtient 63 voix au premier tour et 69 au second. Poincaré est élu.
- Août - décembre 1914 : mise en vacances *sine die* des deux Chambres. Vaillant, qui a refusé de quitter Paris, ne cesse de protester dans *L'Humanité* contre ce qu'il considère être une atteinte à la démocratie.
- Jusqu'à sa mort, il ne cesse de défendre les principes de l'union sacrée, même s'il n'emploie pas l'expression. « Question posée : dans cet accord unanime des Français, le Parti socialiste n'efface-t-il pas ses traits caractéristiques et ne se confond-il pas avec les partis bourgeois dont auparavant il tenait tant à se séparer ? Réponse : en

luttant pour son indépendance, la France lutte pour la paix du monde, de sorte que devoir patriotique et devoir socialiste se fortifient l'un par l'autre. »

Au niveau gouvernemental, en fait, l'Union sacrée n'existe guère ! Les hommes du centre n'apparaissent dans le gouvernement que fin août 1914 ; ce n'est qu'à la fin de l'année 1915 qu'un homme de droite, Denys Cochin (cf. biographie ci-dessous), apparaît dans un gouvernement, celui d'Aristide Briand. Il quitte d'ailleurs le gouvernement le 2 août 1917 en accusant Briand de faire disparaître l'Union sacrée à cause de son anticléricalisme ! Sur le long terme se produit une dérive droitière de l'Union sacrée : Clemenceau est investi en 1917 massivement par la droite. Au fond le vernis d'Union sacrée n'existe en 1914 qu'à cause de la peur des Allemands, qui arrivent si près de Paris : on a affaire à un sentiment national adapté à l'état de guerre, à l'état de la guerre.

Biographie de Denys Cochin (1851-1922) 1

- « Tout jeune, il a connu le monde politique dans l'entourage de Broglie puis comme candidat malheureux à Corbeil en 1877, avant d'être membre du conseil municipal de Paris en 1881 et député en 1893. »
- Écrit dans le *Correspondant* comme d'autres catholiques libéraux, Mgr Dupanloup, vicomte de Meaux, Montalembert, Albert de Broglie, Foyssset. Cherchent à unifier Église et société, dogme et société.
- 1889 : refuse de suivre Boulanger ; il se présente contre un candidat boulangiste aux législatives. Maintien d'une tradition orléaniste reprise par le Comte de Paris après 1945.
- 1906 : fin de l'affaire Dreyfus ; Cochin accepte l'arrêt de la cour de cassation mais il proteste contre les insultes adressées à des officiers parfaitement en droit d'avoir leurs opinions, notamment contre le général Mercier, ministre de la Guerre en 1898.
- 1911 : Cochin (comme Albert de Mun) s'élève contre l'abandon d'une partie du Congo à l'Allemagne, à l'issue de négociations pour la conservation du Maroc par la France.
- Dès 1914 : Poincaré se prononce pour l'entrée de Cochin ou d'Albert de Mun au gouvernement.
- Octobre 1915 : Cochin entre au gouvernement Briand comme ministre d'État avec Guesde, Freycinet, Combe et Bourgeois. Représente la droite catholique et l'orléanisme parlementaire fidèle au comte de Paris, dans ce ministère d'union sacrée.

1 Une autre contribution spontanée de mon khâgneux Hugues Schmitt, que je remercie une deuxième fois. Et que je complète cette fois-ci grâce à J.-M. Mayeur & A. Schweitz, *Les parlementaires de la Seine sous la Troisième République*, Publications de la Sorbonne, 2001, 2 vol., 278 & 639 p., compte rendu par mes soins dans *Historiens & Géographes*, juillet 2002, p. 452, tome I, pp. 62 et 41 (ce sont les deux citations, liminaire et finale). Une grosse notice se trouve dans le tome II, pp. 152-155.

- Décembre 1916 : deuxième gouvernement Briand, Cochin est sous-secrétaire d'État au Blocus.
- Août 1917 : Cochin quitte le gouvernement, estimant que l'union sacrée est dissoute et croyant distinguer des signes d'anticléricalisme dans la politique du gouvernement (refus de Ribot de divulguer au conseil des ministres une lettre du cardinal Pietro Gasparri (1852-1934) sur le protectorat religieux de la France en Orient). Aucun homme politique n'accepte de le remplacer. Plus généralement, le monde catholique a le sentiment d'une offensive laïque : 1917, amendement Sixte-Quenin ¹ qui prévoit que les ecclésiastiques ne seront plus versés seulement dans les corps de santé mais dans tous les corps de troupe. De même, réaction anticléricale à l'offre de paix de la Note de Benoît XV.
- « [...] un Denys Cochin illustre [...] le type de l'amateur distingué aux curiosités multiples. Membre des conférences Tocqueville et Montalembert, il adhère aussi bien à la Société de géographie, à la Société philomatique ou aux Amis de l'Université qu'aux ligues pour la Liberté de l'enseignement ou pour le Repos du dimanche. Consécration ultime, il entre en 1911 à l'Académie française. »

□ **Gouvernement, opinion publique et propagande**

On le sait, l'Union sacrée est assez rapidement contestée au sein de la CGT et de la SFIO, ce que montrent bien les participations françaises aux conférences de Zimmerwald et de Kienthal, puis les mouvements de grève, voire les mutineries ².

La guerre engagée, et avec de très nombreux morts dès 1914, il apparaît utile de concrétiser l'Union sacrée en élargissant la composition du gouvernement Viviani, issu, rappelons-le, de la victoire de la gauche aux élections du printemps. Le 26 août 1914 il s'agrège des hommes du centre venus de la gauche, Briand, Delcassé, Millerand, un homme de droite, Alexandre Ribot (1842-1923), et surtout les socialistes entrèrent au gouvernement avec Jules Guesde (ministre sans portefeuille) et Marcel Sembat (Travaux publics). Le 2 septembre le gouvernement, devant l'avance allemande, s'installe à Bordeaux. C'est l'époque où le Grand Quartier général empiète largement sur les pouvoirs civils, d'autant plus que le parlement avait été mis en vacances dès le début du conflit et qu'il avait été décidé de suspendre les libertés de presse et de réunion, d'instituer état de siège et censure. Contrairement aux craintes des socialistes, comme Marcel Sembat (voir plus haut), qui avaient pensé que de la guerre sortirait à bref délai un régime conservateur – la Première République n'avait-elle pas cessé d'être un régime libéral à cause de la guerre ? – , le régime

¹ Anatole Sixte-Quenin, député SFIO des Bouches-du-Rhône, 1870-1957.

² L'histoire syndicale de la Grande Guerre est copieuse, une bonne mise au point dans le chapitre IV de Dominique Andolfatto & Dominique Labbé, *Histoire des syndicats (1906-2006)*, Seuil, 2006, 376 p., réédition, 2011, 383 p.

républicain français avait bien résisté au premier assaut. La guerre se prolongeant, le parlement fut rappelé en session extraordinaire à la fin de décembre 1914 (et il siégera normalement en 1915).

L'opinion publique française s'installa mentalement elle aussi dans l'idée d'une guerre moins courte qu'on ne l'avait d'abord pensé. À cause de la situation démographique du pays, les hommes avaient été en 1914 mobilisés davantage que dans les autres pays en guerre ; pendant les mois de l'été et du début de l'automne 1914, la vie économique s'arrêta presque totalement ; la population civile vécut sur ses réserves, comme l'armée sur les stocks constitués en temps de paix. Un effort instinctif de mobilisation des bras avait assuré la moisson, répondant d'ailleurs à l'appel lancé en ce sens par Viviani le 6 août, notamment aux femmes françaises.

Un moratoire — on disait encore *moratorium* — des loyers fut décidé. Une loi du 5 août 1914 accorda à chaque famille « nécessiteuse » dont le soutien était à l'armée, une allocation de 1,25 F par jour, plus une majoration de 50 centimes par enfant de moins de 16 ans, somme insuffisante, mais moyen empirique de faire supporter la guerre et augmenter la participation des campagnes françaises à une économie monétaire. Vinrent un automne et un hiver ; l'armée éprouvait des besoins matériels énormes et inattendus, on ne pouvait pas négliger davantage les besoins civils : il fallut avoir recours à la main-d'œuvre féminine et aux « affectés spéciaux », ouvriers mobilisés transférés à la production industrielle. L'arrière s'installait dans la perspective d'une guerre longue, comme le front dans la guerre de tranchées.

L'élargissement des fonctions de l'État apparaît également dans le domaine de l'information : engagé dans une guerre longue, l'arrière doit tenir. Aussi faut-il agir sur l'état d'esprit des populations pour affermir les forces nationales et, par la propagande, affaiblir celles de l'adversaire. La presse et le courrier sont régulièrement soumis à la censure : les mauvaises nouvelles sont supprimées, et les communiqués sont destinés à « soutenir le moral ». Le grand problème des gouvernements est d'entretenir le moral. Celui des soldats certes, qui peut flancher, mais aussi celui de l'arrière. « Pourvu qu'ils tiennent ! », s'exclame dans un dessin célèbre de Jean-Louis Forain (1852-1931) un poilu. Pour ce faire, l'État use de deux armes efficaces, l'une défensive, la censure, l'autre offensive, la propagande.

La « guerre totale » passe par l'accent mis sur la volonté de façonner et d'encadrer l'opinion des sociétés belligérantes. La Première Guerre mondiale est ici fondatrice. Certes les philosophes continuent à écrire, notamment sur *Les*

leçons intellectuelles de la guerre, titre de René Lote (1883-1944) **1** et les revues philosophiques perdurent. Gustave Le Bon tire les *Enseignements psychologiques de la guerre européenne* **2**. Alain, dont une biographie sera présentée en son temps, écrit de nombreuses lettres : pour lui la guerre est un crime, un massacre, etc. **3**. Bergson rédige de nombreux articles et brochures (mais aucun livre), et il mène deux missions aux États-Unis en 1917 et 1918 (**4**).

La censure débute en France dès août 1914 et elle subsiste jusqu'en octobre 1919, malgré les contestations dont elle est l'objet, notamment en 1917 (**5**). Elle est quand même allégée en 1919... Le but officiel est d'éviter la divulgation des secrets militaires, mais elle s'insère dans une « culture de guerre », via la mise en place d'une propagande. En matière de censure, journaux et correspondances sont régulièrement censurés, *caviardés* comme on dit, en référence au temps où les censeurs répandaient de l'encre sur les lignes incriminées. Pas de mauvaises nouvelles, elles seraient défaitistes. « Pourvu qu'on ne parle dans ses écrits [note ironiquement le journaliste Alfred Capus, 1858-1922] ni de l'autorité, ni du gouvernement, ni de la politique, ni des blessés, ni des atrocités allemandes, ni du service des postes, on peut tout imprimer librement ! »

La propagande de la Grande Guerre est très largement le fameux « bourrage de crânes » **6**. Il apparaît nécessaire d'euphoriser les citoyens à coups de fausses bonnes nouvelles. Des « bobards » sont plus ou moins encouragés : les obus allemands sont inefficaces, les gaz asphyxiants inopérants, etc. Un secteur entier des médias du temps est consacré à « bourrer le crâne » des lecteurs de bobards dont les outrances, aujourd'hui, amusent et scandalisent à la fois. Il n'est pas sûr que les Français aient été dupes ; ce qui est certain, c'est que les officines ministérielles qui fabriquaient et faisaient diffuser ces nouvelles étaient inquiètes de la situation militaire et du moral de l'arrière. Ainsi, par la censure et par la désinformation, les gouvernements faisaient la guerre en affichant leur mépris

1 Perrin, 1917, 203 p.

2 Flammarion, 1915, 364 p., réédition en 1916 et 1917. Paul Gerbod, « Les publications philosophiques françaises et la Première Guerre mondiale (1914-1919) », dans Ph.Soulez dir., *Les philosophes et la guerre de 14*, Presses universitaires de Vincennes, 1988, 304 p., pp. 33-46.

3 Étienne Balibar, « Alain et la guerre », dans Ph.Soulez dir., *Les philosophes et la guerre de 14*, Presses universitaires de Vincennes, 1988, 304 p., pp. 95-104.

4 Philippe Soulez, « Les missions de Bergson ou les paradoxes du philosophe véridique et trompeur », *Ibid.*, pp. 65-81, et Isabelle Starkier, « Les Philosophes juifs et la guerre de 14. Philosophes, juifs ou français ? », *Ibid.*, pp. 223-231.

5 Aperçu dans M.Martin, *Médias et journalistes de la République*, Odile Jacob, 1997, 494 p., pp. 112-115, et dans Collectif, *Hommes et femmes dans la France en guerre (1914-1945)*, Payot, 2003, 362 p., pp. 124-128.

6 Cf. Chr. Prochasson & A.Rasmussen dir., *Vrai et faux dans la Grande Guerre*, La Découverte, 2004, 360 p. et M.Martin, *Médias et journalistes de la République*, Odile Jacob, 1997, 494 p., pp. 116-118.

d'une opinion qu'ils manipulaient. En temps de guerre, la fin ne justifiait-elle pas les moyens ? Question perverse, mais moderne, car il est sûr que le bourrage de crâne s'est adapté à la guerre (et à l'évolution de l'opinion) et est devenu de plus en plus subtil.

Assimilée longtemps au seul « bourrage de crâne » et à une manœuvre d'intoxication, la propagande mérite cependant d'être abordée avec davantage de discernement et replacée dans le cadre de ce qu'une théorie d'historiens à la suite de Jean-Jacques Becker, appellent la « culture de guerre », c'est-à-dire « l'ensemble des représentations, des attitudes et des pratiques des années 1914-1918 », autrement dit une « culture de l'union » et de « consensus ». Nous en traiterons dans le chapitre 18.

L'esprit public a été mobilisé par tous les belligérants. La censure des nouvelles a certes contribué à maintenir le moral, mais le « bourrage de crânes » a, de son côté, remplacé l'information critique. *Le Canard enchaîné*, qui naît pendant la guerre, déclare dans son n° 1 (10 septembre 1915) qu'il n'insérera que « des nouvelles rigoureusement inexactes. Chacun sait, en effet, que la presse ne communique à ses lecteurs, depuis le début de la guerre, que des nouvelles implacablement vraies... » Un sottisier des journaux parisiens suscite ironie et amertume ; la presse aura perdu pour longtemps sa crédibilité. Le cinéma dit « d'actualité » apparaît en 1915 et il contribue largement à la propagande. Littérature et histoire sont systématiquement déformées pour justifier le point de vue de chaque camp ; Français et Allemands se disputent Charlemagne pour le onzième centenaire de sa mort (814) : roi des Francs pour les premiers, *Karl der Grosse* d'Aix-la-Chapelle pour les seconds. Dieu lui-même est convoqué : « Chaque bulletin de victoire des armées allemande, autrichienne ou russe remercie le maréchal Dieu ; car chacun a le sien », ironise Romain Rolland. Les Allemands ont inscrit sur leurs ceinturons *Gott mit uns* (« Dieu avec nous »), mais le Français Claudel affirme que « ce que nous défendons, c'est Dieu même, qui s'est remis à notre garde ».

Un problème crucial pour les opinions publiques européennes est la longueur de la guerre. Partout l'élan patriotique initial a fait place à « une sorte de soumission fataliste au destin » (Pierre Renouvin, 1893-1974) chez les combattants et à une angoisse permanente dans les familles. Signes d'impatience et contestation de l'effort de guerre pouvaient être également redoutés par les gouvernements. « La mobilisation de l'imagination fit partie intégrante du conflit » (Jay Winter), inaugurant un nouveau rôle de l'État. Ce rôle fut le règne de la censure (et de l'autocensure), sur le chiffre des pertes, le caractère véritable de la guerre, avec éventuellement des consignes officielles. Il fut le temps des

bobards, de la léthargie des organisations politiques et syndicales (plus que de l'« union sacrée » ou de la « trêve des partis »), de l'accoutumance à la guerre, de la banalisation de la guerre, tandis que les Églises rivalisaient d'ardeur patriotique. Le moral se dégrada partout pendant l'année 1917, avec des grèves, des manifestations, et l'ampleur du défaitisme. Il fallait, de toute manière et souvent, vivre dans un pays en guerre, éventuellement occupé, en tout ou partie.

La propagande véritable flétrit l'infériorité morale de l'ennemi, promet des succès rapides, exalte l'héroïsme des combattants français et, surtout, dramatise les enjeux. Au fond, chronologiquement, le « bourrage de crâne » est remplacé par la propagande véritable, pendant l'« enlèvement » – l'héroïsme national est exalté, la figure de l'ennemi étant moins violemment attaquée –, enfin, à partir de l'été 1918, alors que la victoire militaire devient possible, on en revient au type de 1914, avec l'accent mis sur les « atrocités allemandes ». La propagande devient en 1917 plus subtile, insistant sur l'industrialisation de la guerre, les tanks et les Américains. Si elle est largement destinée aux adultes, la propagande n'oublie nullement les enfants, qui sont une cible de choix. Des figures héroïques leur sont proposées, par exemple celle du jeune breton Jean-Corentin Carré (né en 1900), engagé dans l'infanterie sous un faux nom, en truquant son âge (il a alors 15 ans...). Il régularise sa situation en 1918, puis est tué. « Saint des écoliers », Carré incarne une « éthique héroïque » de l'enfance combattante. La propagande exploite surtout les exploits, mythifiés, d'enfants-héros, comme le jeune mineur du Nord Émile Desprès, qui aurait en 1914 sauvé un prisonnier français de l'exécution en tuant l'officier allemand chargé de sa mise en œuvre. Desprès est exécuté à sa place, dans des conditions atroces. La petite Denise Cartier (car il faut des filles...), amputée d'une jambe à cause d'un obus allemand, aurait déclaré « offrir sa jambe à la France ». Un officier allemand aurait dit : « Que pouvons-nous faire contre un peuple qui a de tels enfants ? » **1**.

Un cas particulier, particulièrement célèbre, est celui de Bécassine, personnage inventé à la Belle Époque (voir deuxième partie). Pendant la Première Guerre mondiale Bécassine se fait receveuse de tramway pour payer à sa maîtresse le vivre et le couvert, créant une caricature bourgeoise de ce que la bourgeoisie souhaite : elle subventionne pendant la Première Guerre mondiale sa patronne, la marquise de Grand'Air, elle est une sainte idiote, mais qui a du cœur, comme Germinie Lacerteux, dans le roman éponyme des Goncourt (1865) **2**. Chez Larousse **1** existe une collection spécialisée, « Les Livres roses de la

1 Cf. Mariella Colin, « La Grande Guerre racontée aux enfants italiens », communication au colloque « Enfants en temps de guerre et littératures de jeunesse », BnF 18 octobre 2012.

2 Gros travail de documentation et véritable expérience personnelle de la part des auteurs... C'est le roman des domestiques, Germinie elle-même, bonne à 15 ans, bonne dévouée, bonne à la vie cachée, les autres bonnes, les

Guerre », qui confirme l'idée de beaucoup de chercheurs qui ont démontré ces dernières années que la littérature de jeunesse était une véritable littérature, mais avec porosité vis-à-vis de la littérature pour adultes. Évidemment elle hérite de la littérature d'aventure d'avant la guerre. Publiée par Larousse dès 1915, cette collection d'une centaine de titres regroupe des romans de jeunesse inspirés de la Première Guerre mondiale et écrits par les auteurs Larousse habituels : « Larousse sème l'héroïsme »². La guerre y est l'occasion de nourrir l'univers de la littérature enfantine et de véhiculer des valeurs jugées nécessaires au développement moral de l'enfant (courage, patriotisme, partage...). Si cette collection met parfois en scène des adultes, ses héros sont, dans près d'une trentaine de romans, eux-mêmes des enfants. L'enfant-héros est un stéréotype dans tous les pays et en France il y a réutilisation des enfants-héros de la Révolution française, le jeune tambour Joseph Bara (1779-1793) par exemple. Émile Desprès (voir plus haut) est évoqué dans deux romans ; les enfants y sont représentés comme des acteurs à part entière de la guerre : enfant-soldat, enfant-victime (prisonnier, maltraité), enfant-allié (messager, protecteur). On a souvent l'espièglerie, la ruse, le jeu, mais l'enfant est un « guerrier » qui supporte vaillamment les coups du sort et qui n'hésite pas à se jeter dans la bataille, à tuer et même à se faire tuer. Le personnage, très récent, du boy-scout est d'ailleurs présent dans trois romans : il est le soldat de demain. La petite fille est, elle aussi, mobilisée, comme infirmière, qui risque sa vie. Quant à l'enfant des territoires occupés, il est un petit révolté, constamment, surtout en Alsace-Lorraine. Tous les actes du quotidien prennent une valeur en fonction de la guerre, mais il est souligné parfois que l'enfant a la capacité de faire abstraction de la guerre, grâce à l'« insouciance » native de l'enfance.

« Trois pays seulement ont vu leurs forces morales se maintenir à la hauteur de leur puissance matérielle : la France, le Royaume-Uni, l'Allemagne », a écrit Jean-Jacques Becker. Cet « encadrement » des populations est moderne, mais a-t-il été le facteur principal, dominant d'autres raisons comme l'alphabétisation, l'école (cf. la formule de Jules Ferry), la démocratie, etc. Autre idée : la propagande peut interdire mais pas créer, en conséquence la culture de guerre est l'œuvre, non de l'État, mais de milliers d'individus, journalistes,

concierges (les « pipelets »), les foires aux servantes, avec en arrière-plan le roman de la rue : fiacres et cochers, boutiquiers, dont le magasin de ganterie rêvé de Jupillon.

¹ J.-Y. Mollier & B. Dubot, *Histoire de la librairie Larousse (1852-2010)*, Fayard, 2012, 736 p., chapitre 8. a collection est évoquée par Simone de Beauvoir (*Mémoires d'une jeune fille rangée*, Gallimard, 1958, 365 p., réédition en Folio, 1972, pp. 70-71). L'enfant héroïque est exalté aussi en Italie, où les publications pour la jeunesse sont très nombreuses, cf. Marie Puren, communication au colloque « Enfants en temps de guerre et littératures de jeunesse », BnF 18 octobre 2012.

² B. Dubot & J.-Y. Mollier, *Histoire de la Librairie Larousse (1852-2010)*, Fayard, 2012, 736 p., pp. 351 & suiv.

pédagogues, écrivains, acteurs, peintres, chansonniers, ecclésiastiques, maires, instituteurs non mobilisés et institutrices, artisans et industriels (pour les « objets culturels » de 14-18). Les « autorités » n'ont joué qu'un rôle d'accompagnement.

Les « intellectuels » français ont joué un rôle clef, notamment en cristallisant un corpus d'idées. Ils sont d'origines variées, mélangeant académiciens et universitaires. Ils auront des devenir variés, ce que montre bien le cas d'Alain, devenant maître à penser du pacifisme dans l'entre-deux-guerres.

ALAIN (CHARTIER Émile, Auguste, dit) (1868-1951) 1

Fils d'un vétérinaire de Mortagne-au-Perche (Orne), doué pour les études, il entre à l'École normale supérieure en 1889 (avant-dernier...) et en sort agrégé de Philosophie trois ans plus tard. Il enseigne d'abord à Pontivy, puis à Lorient et à Rouen (1900) où il a le futur écrivain André Maurois 2 comme élève, enfin à Paris, à partir de 1902. En 1909, il devient professeur de « rhétorique supérieure » (khâgne) au lycée Henri-IV où, en dehors de l'intermède de la Première Guerre mondiale, il enseigne jusqu'à sa retraite en 1933. C'est à ce titre qu'Alain exerce une influence importante sur la jeunesse étudiante qu'il a formée à ses idées et qui, ensuite, les transmet à de nouvelles générations d'élèves ou les applique dans la littérature, le journalisme et la politique. Mais les témoignages recueillis ou spontanés montrent qu'une partie des khâgneux d'Henri-IV étaient sceptiques, moqueurs ou rétifs. Julien Gracq (Louis Poirier à Henri-IV et rue d'Ulm) qualifiera ainsi en 1980 l'enseignement du « maître » : « Une pensée étroitement située et datée » 3.

Alain, philosophe engagé, s'est intéressé assez tôt à la politique. À Lorient, il prend parti pour Dreyfus dans le journal radical local et participe à la fondation d'une Université populaire. Certaines de ses idées le rapprochent en effet des radicaux, comme la recherche du bonheur de l'homme dans la liberté, la responsabilité de soi, l'anticléricalisme, les vues sur les buts de l'éducation... mais s'il appartient intellectuellement à la famille des radicaux, il ne devient pas pour autant un homme politique et son engagement reste du domaine des idées, limité aux concepts philosophiques qu'il enseigne et à ses écrits, en particulier journalistiques. À partir de 1906, il écrit presque chaque jour dans *La Dépêche de Rouen* des articles intitulés « Propos d'un Normand », qu'il signe Alain. Plus de 3 000 « Propos » paraissent ainsi jusqu'en 1914 et commencent à être publiés en recueils à partir de

1 J. Perrier, *Alain ou la démocratie de l'individu*, Les Belles Lettres, 2016, 440 p., G. & S. Berstein, *La Troisième République*, M.A. Éditions, coll. « Le Monde de ... », 1987, 356 p., pp. 17-18 ; Jean-François Sirinelli, *Génération intellectuelle. Khâgneux et normaliens dans l'entre-deux-guerres*, Thèse, Fayard, 1988, 721 p., réédition, PUF, coll. « Quadrige », 1994, 720 p., *passim*.

2 Pseudonyme d'Émile Herzog, 1885-1967.

3 *En lisant, en écrivant*, José Corti, 1981, 302 p., p. 187.

1908. Après la guerre, il poursuit cette activité et 2 000 nouveaux « Propos » paraissent dans une revue fondée par ses disciples et intitulée *Libres Propos*. Groupés par sujets (éducation, sentiments, passions, politique...), ils forment d'importants recueils. Mais ce qui intéresse essentiellement l'historien de la Troisième République, c'est de discerner dans ses idées ce qui a pu influencer ses lecteurs et ses élèves. Nous le verrons pour l'entre-deux-guerres.

Cependant certains intellectuels gardent le silence d'un bout à l'autre de la guerre, ainsi Gide, Proust¹ et Valéry. Il existe des structures de regroupement et de coopération : le Comité d'Études et de Documents sur la guerre (devenant le Comité d'études pour la préparation de la Conférence de la paix) créé le 17 février 1917 par Aristide Briand, président du Conseil et ministre des Affaires étrangères – les membres sont des universitaires républicains modérés, Lavissee est président, Vidal de La Blache est vice-président, remplacé après sa mort par Charles Benoist (1861-1936), député Fédération républicaine de la Seine², Emmanuel de Martonne (1873-1955) est secrétaire, secondé par Albert Demangeon ; Alphonse Aulard, Camille Jullian, Seignobos sont membres (avec de nombreux autres) – , la Ligue civique d'Hubert Bourgin (1874-1955), créée en 1917 et située plus à gauche³. Lavissee et Durkheim publient à partir de 1915 des *Lettres à tous les Français*, en fascicules écrits dans une langue simple, réunis en un volume en 1916. Et bien sûr, Barrès a un rôle très important.

Maurice BARRÈS (1862-1923) 4

Lorrain, né à Charmes dans les Vosges, il commence ses études à Nancy mais il est attiré par Paris où il arrive à 20 ans pour terminer son droit. Il y fréquente le cénacle de Charles Leconte de Lisle et les milieux symbolistes. Ambitieux,

¹ Né en 1871, Proust a été un dreyfusard actif. Pendant la Grande Guerre, il approuve la « guerre du droit » mais refuse l'excès nationaliste. Il obtient le prix Goncourt en 1919 (voir plus loin). En octobre ou novembre 1914, il a cette formule : « La vie a beau être courte, que de choses nous aurons vécues, l'affaire Dreyfus, la guerre... »

² Dit souvent Charles-Benoist. Notice dans J.-M. Mayeur & A. Schweitz, *Les parlementaires de la Seine sous la Troisième République*, Publications de la Sorbonne, 2001, 2 vol., 278 & 639 p., tome II, pp. 59-61 ; Fr. Grèzes-Rueff, *La culture des députés français (1910-1958). Essai de typologie*, Presses universitaires du Mirail, 1994, 218 p., *passim*.

³ Le Comité d'études a été étudié dans la thèse d'Olivier Lowczył, présentée au public en *La Fabrique de la paix. Du Comité d'Études à la Conférence de la paix, l'élaboration par la France des traités de la Première Guerre mondiale*, Economica, 2010, 533 p. Le Comité siégea jusqu'en avril 1919 et produisit deux volumes (Imprimerie nationale, 450 et 850 p.) et deux atlas.

⁴ Z. Sternhell, *Maurice Barrès et le nationalisme français*, FNPS, 1972, réédition Complexe, 1985, 400 p., réédition, Complexe, 1999, 416 p., réédition, Fayard, 2000, 432 p., réédition « Pluriel », 2016, 432 p. ; A.-G. Slama, « Le cas Barrès et la dialectique de la modernité », dans S. Berstein & M. Winock dir., *Fascisme français ? La controverse*, CNRS éditions, 2014, 254 p., pp. 53-67. Voir aussi le chapitre 13 de J. Garrigues, *La République incarnée. De Léon Gambetta à Emmanuel Macron*, Perrin, 2019, 464 p.

désenchanté, adonné au culte du moi, il tente d'exprimer le malaise de la fin du siècle et une certaine révolte contre l'ordre établi dans une revue éphémère dont il est l'unique rédacteur, puis dans des ouvrages qui lui assurent un précoce succès littéraire : *Sous l'œil des barbares* (1888) et *Un homme libre* (1889). Cette même année, à 27 ans, ce dandy devenu le « prince de la jeunesse » est élu à Nancy comme député boulangiste. Cette entrée en politique correspond moins — paraît-il et à ce moment — à des choix idéologiques qu'à la volonté d'échapper à sa mélancolie naturelle. Il siège d'ailleurs à gauche de l'Assemblée, car il se réclame d'un socialisme national inspiré des idées de Proudhon.

Pendant près de trente ans, Barrès va occuper une place de premier plan sur la scène littéraire, il est le maître à penser d'une génération en quête d'elle-même, exerçant autant d'influence par son style de vie que par son écriture. C'est après 1890 que sa pensée politique se structure autour d'un nationalisme lyrique, fort éloigné de celui de l'Action française. Traditionaliste, il entend s'enraciner dans sa province lorraine, exalter la nation à travers son histoire, ses traditions, « la terre et les morts ». À la différence de Maurras, il accepte tous les héritages de l'histoire nationale, y compris la Révolution française. Ses idées s'expriment à travers le journal qu'il fonde en 1894, *La Cocarde* et surtout à travers les trois tomes du *Roman de l'énergie nationale*, qui paraissent de 1897 à 1902 (1).

À la fin du siècle, il est devenu le maître à penser du courant antidreyfusard, du nationalisme politique et du conservatisme social. À ce titre, il préside la Ligue de la Patrie française où se rassemblent les intellectuels antidreyfusards. Il cumule honneurs et fonctions : membre de l'Académie Française depuis 1906, député de Paris jusqu'à sa mort, appelant sans cesse au réveil de l'énergie, à la mobilisation des Français en vue de la guerre qui approche. Durant la première guerre mondiale, il met sa plume au service de l'Union sacrée, écrivant chaque jour pour *L'Écho de Paris* un article inspiré d'un chauvinisme simpliste qui lui sera vivement reproché et lui vaudra d'être élu par *Le Canard enchaîné* grand chef de la tribu des « bourreurs de crâne » et d'être surnommé le « littérateur du territoire », calembour sur « libérateur du territoire » (Adolphe Thiers).

Depuis 1914, il est devenu, à la place de Déroulède, président de la Ligue des Patriotes, ce qui achève de le classer dans les rangs des « jusqu'au-boutistes ». Toutefois son *Journal* révèle moins de certitudes satisfaites que d'interrogations réelles sur la validité du conflit. Idole de sa génération, très grand styliste, admiré par quelques-uns des meilleurs écrivains du XXe siècle, de Montherlant à Camus, de Drieu la Rochelle à Malraux, il est en politique l'une des illustrations du nationalisme français des débuts du XXe siècle.

1 Fasquelle éditeur. *Les Déracinés, L'Appel au soldat, Leurs figures.*

Le soutien intellectuel à la guerre regroupe très largement sur le plan politique, puisqu'il transcende la « faille » ouverte dans ces milieux par l'affaire Dreyfus : les intellectuels catholiques comme Léon Bloy, qui venait en 1912 avec *L'Âme de Napoléon* de faire de l'empereur un nouveau Messie, côtoient les hommes du nationalisme idéologique comme Maurras, Barrès et Léon Daudet et, surtout, les hommes de gauche, socialistes compris, comme Gustave Lanson, Gustave Hervé, Anatole France ¹... Très peu d'intellectuels de gauche maintiennent leurs positions pacifistes d'avant-guerre : Romain Rolland est une exception ² ; Barbusse lui-même ne se rallie que très progressivement – et incomplètement en fait – au pacifisme, et il reste dans *Le Feu* – prix Goncourt à la fin de l'année 1916 – des traces nombreuses de son acceptation initiale de la guerre. Comme l'a remarqué Christophe Prochasson ³, pour Barbusse comme pour la plupart des intellectuels « de gauche », le refus total de la guerre ne s'est pas manifesté *pendant* le conflit, mais essentiellement *après* la victoire française.

« La guerre a mis aux prises deux conceptions différentes de Dieu et de l'Humanité », cette phrase d'Ernest Lavisse, écrite en 1915, synthétise parfaitement le sens qu'ont attribué à la guerre les intellectuels français, la lecture qu'ils ont faite du conflit et la manière dont ils ont traduit l'un et l'autre à l'usage du plus grand nombre. La guerre est vue, non comme une lutte entre nations ou comme une revanche d'une nation sur une autre, mais comme la lutte entre Civilisation et Barbarie. L'idée que la guerre puisse être une « guerre civile » européenne est radicalement étrangère aux contemporains. La cause fondamentale, ce sont les « atrocités allemandes » de 1914, vite connues (des rapports officiels voient le jour très rapidement), illustrées en France (brochures, *L'Illustration*...), et bien réelles historiquement. Des rumeurs d'atrocités ont circulé en Belgique dès le 4 août 1914. Elles étaient fondées. Les atrocités commises semblent partiellement « justifiées » par la peur des francs-tireurs, largement colportée par les officiers allemands, mais les Allemands inventent tout de suite une pseudo-résistance de la population civile belge. Les plus « célèbres » atrocités de 1914 sont la « destruction de Louvain » en Belgique et, en France, les actes commis à Sedan et Senlis. Le scepticisme à leur sujet dominera, à tort, dans l'entre-deux-guerres en France. Cependant à court terme elles ont créé

¹ Avant de choisir de se taire, il avait publié, en 1915, *Sur la voie glorieuse*, qu'il renia par la suite.

² Cf. J.-Y.Brancy, « Européens et pacifistes dans la Grande Guerre : l'amitié Romain Rolland-Stefan Zweig », dans le colloque *Les défenseurs de la paix. 1899-1917*, Presses universitaires de Rennes, 2018, 445 p., pp. 355-368. Notice biographique dans G. & S.Berstein, *La Troisième République*, M.A. Éditions, coll. « Le Monde de... », 1987, 356 p., pp. 272-273.

³ Chr.Prochasson, *Les intellectuels, le socialisme et la guerre. 1900-1938*, thèse, Seuil, coll. « L'Univers historique », 1993, 358 p., *passim*.

de nouvelles raisons de combattre : la France est la « grande nation », héritière de la Révolution française, elle est la « fille aînée de l'Église », en lutte contre les nouveaux Huns. On est face à une jonction entre le messianisme républicain et le messianisme religieux ¹.

L'Alliance française, républicaine dès sa naissance en 1883, mène une propagande de guerre puis est associée, avec d'autres comités, dans une Maison de la Presse, fondée en 1915 par Philippe Berthelot ². La Maison de la Presse organise des conférences, des cours de français et une propagande imprimée, et elle est indirectement à l'origine de projets de réorganisation de la diplomatie culturelle pour l'après-guerre. Mais à l'extrême droite naît une idée très différente, une dérive droitière de l'Union sacrée : la guerre pourrait être régénératrice de la nation car créatrice d'élans vitaux. C'est le legs du darwinisme social de la Belle Époque, ce qui pose le problème des enfants issus des viols commis par les Allemands. La « culture de guerre » intègre les enfants à la guerre ³, elle suppose une très forte adhésion de l'opinion, un « investissement affectif immense » (formule de l'historien Pierre Chaunu, 1923-2009), mais tout cela n'est guère le résultat d'une « propagande », c'est le symptôme de la vigueur d'une culture nationale, c'est un résultat non une cause. Cette culture résiste-t-elle à la longueur du conflit ? Les premiers signes de crise du moral apparaissent en 1916, avec une remobilisation de l'opinion en 1918, face aux offensives allemandes.

À long terme, la « culture de guerre » est un élément capital de la mémoire collective, faite du souvenir et du culte des ruines, avec des villes reconstruites à l'identique, comme Ypres (Belgique), entièrement rasée lors des combats, et devenue lieu de mémoire international. Ces lieux ont pu être « récupérés » politiquement, comme Dixmude (Belgique) par les *flamingants*. Des musées sont constitués très tôt, mais tard avec un regard d'historien, comme à l'Historial de Péronne (Somme), ouvert en 1992, récit historique et « centre d'histoire culturelle comparée des pays en guerre ». Il a existé des photographes spécialisés, comme Jean Cartier, des écrivains antimilitaristes comme Yves

¹ Les « atrocités allemandes » sont traitées dans deux livres récents : J.Horne & A.Kramer, *1914. Les atrocités allemandes*, Tallandier, 2005, 640 p., G.Ponsinet, *Guerre aux civils-guerre des civils dans les Ardennes envahies de 1914 à 1918*, L'Harmattan, 2012, 272 p.

² 1866-1934. François Chaubet, « De la propagande à la diplomatie culturelle : l'Alliance française et la culture de guerre », dans D.Rolland dir., *Histoire culturelle des relations internationales. Carrefour méthodologique. XXe siècle*, L'Harmattan, 2004, 268 p., pp. 55-77.

³ S.Audouin-Rouzeau, *La guerre des enfants. 1914-1918. Essai d'histoire culturelle*, Armand Colin, 1993, 186 p., réédition, 2004, 304 p., Manon Pignot, *L'enfant-soldat. XIXe-XXIe siècle*, A.Colin, 2012, 248 p., M.Pignot, *Allons, enfants de la patrie. Génération Grande Guerre*, Seuil, 2012, 437 p., M.Pignot, *La guerre des crayons. Quand les petits Parisiens dessinaient la Grande Guerre*, Parigramme, 2004, 128 p., M.Pignot, *L'appel de la guerre. Des adolescents au combat, 1914-1918*, Anamosa, 2019, 320 p.

Gibeau (1916-1994), des B.D. de la guerre, dans lesquelles le regard critique a tardé. Mais, la France a Jacques Tardi, avec notamment *C'était la guerre des tranchées*, de 1993 (1). Notons enfin qu'on parle également, pour l'après-guerre, de « démobilisation culturelle ».

Conclusion : il faut distinguer entre l'arrière et la zone des armées et en outre les unités sont très différentes. En conséquence, la notion de culture de guerre est en partie artificielle 2. On peut ajouter qu'un même poilu a pensé des choses différentes de la guerre selon les circonstances de guerre, sans parler de l'après-guerre, bien sûr. La notion de culture de guerre doit être dépassée pour parvenir à une véritable histoire globale, ce que certains historiens ont réussi à faire.

1 Quelques dessins de Tardi ont évoqué les fusillés, ils ont été souvent repris et ont fait de lui le « dessinateur officiel des fusillés » (N.Offenstadt, *Les fusillés de la Grande Guerre et la mémoire collective (1914-1999)*, Odile Jacob, 1999, 285 p., pp. 137-139). Il a refusé la Légion d'honneur (promotion de janvier 2013).

2 D'après le compte rendu à quatre voix de S.Audouin-Rouzeau & A.Becker, 14-18. *Retrouver la guerre*, Gallimard, 2000, 272 p., dans *Le Mouvement social*, avril-juin 2002, pp. 95-119.

□ Les soldats de la Grande Guerre et la Nation

Faire la guerre a nécessité pour la France de mobiliser 8 millions d'hommes, parmi lesquels on compte en définitive 16,8 % de morts (15,4 % « seulement » en Allemagne), dont la moitié en 1914 et 1915, et non pas en 1916 et 1917, contrairement à certaines légendes. Les officiers ont été plus touchés que les simples soldats : 19 % au lieu de 16 %. Les pertes ont été très fortes parmi les officiers des unités combattantes : un sur trois dans l'infanterie, alors qu'un fantassin du rang sur quatre a été tué, beaucoup plus par des projectiles d'artillerie que par des balles. La classe la plus impactée est celle de 1914 : 29,2 %. La moitié des élèves de l'ENS de la rue d'Ulm en cours de scolarité ont été tués ; c'est évidemment plus fort chez les Saint-Cyriens. Les paysans étant massivement enrôlés dans l'infanterie, arme particulièrement touchée, ils représentent un peu plus de deux sur cinq soldats tués. En conséquence, ce sont les communes rurales qui sont les plus impactées ; le recensement de 1846 avait pour une bonne partie d'entre elles représenté un maximum démographique, elles avaient perdu de la population par exode rural dans la deuxième moitié du XIXe siècle, elles sont par la Grande Guerre frappées à mort, on le voit sur quantité de monuments aux morts ¹. 40 % des soldats mobilisés ont eu au moins une blessure. La Première Guerre mondiale laisse en France 300 000 mutilés et invalides. Grâce aux progrès de la chirurgie et aux énormes efforts du personnel médical, le nombre de morts après opération est très faible (3,5 % du nombre total de morts), infiniment plus faible que pendant la Guerre de Sécession, « boucherie » qui annonce la Première Guerre mondiale, mais pas sur ce plan.

Pour quelles raisons la nation, envahie dans sa partie la plus riche pendant quatre ans, avec une capitale menacée deux fois à peu de distance, a-t-elle résisté ? Pour quelles raisons les soldats ont-ils « tenu », selon l'expression consacrée ? À court terme on a mis en avant l'héroïsme des soldats, mais celui-ci a été fermement récusé par les anciens combattants, ce qu'on voit bien dans la thèse d'Antoine Prost ². S'agirait-il d'une forme, imposée, de « consentement » à la guerre ? Essayons d'aller plus loin, en utilisant les sources directes disponibles, les lettres écrites, la presse de tranchée et les carnets des combattants. Mais y a-t-il eu *un* soldat français type ? On peut rétorquer par la diversité, sociologique et autres, des mobilisés, cependant la guerre a été un « creuset », à tous niveaux, ce qu'on voit bien en observant le recul des patois, par éclatement des régiments « régionaux » formés au début de la guerre. Et surtout il y a fréquemment

¹ Ainsi que dans les tableaux de population de Wikipedia.

² A. Prost, *Les Anciens Combattants et la société française (1914-1939)*, Thèse, FNSP, 1977, 3 vol., 268, 261 & 237 p., réédition partielle sous le titre *Les Anciens Combattants, 1914-1940*, Gallimard, 2014, 246 p.

absence de différence de nature entre les propos tenus par des soldats d'origines pourtant très diverses, ce qui démontre l'existence d'une « culture combattante ».

Grâce aux recherches historiques sérieuses, on connaît bien la mentalité des combattants. Ils ont un sentiment de coupure vis-à-vis des civils, de l'« arrière », le sentiment de vivre dans une « île » ou un « archipel ». D'autant que la coupure matérielle entre la « zone des armées » et le reste de la nation est très étanche, contrairement à l'Année terrible. Mais cette césure n'est pas intellectuelle et morale : circulent les lettres (avec gestion à distance de la ferme familiale, par exemple), les journaux (grâce à eux les soldats sont au courant de l'évolution de la situation internationale), les colis, il y a, tardivement il est vrai, des permissions, etc. Les rapports entre l'arrière et l'avant sont très ambigus : mépris mais fascination, hostilité au « bourrage de crânes ». Le « moral » des soldats évolue comme celui des civils au cours de la guerre, au rythme des « nouvelles », mais les soldats s'expriment assez souvent dans leurs lettres comme écrivent les journaux parisiens, sans doute à cause du poids de la culture scolaire. Que sent-on encore ? La force du sentiment national, le patriotisme défensif, renforcé par la carte de la guerre et le danger, en 1914 et en 1918, de la prise de Paris. On lit une sacralisation du sol national, même chez les soldats des corps expéditionnaires, mais les soldats parlent peu d'histoire nationale dans leurs lettres. Et puis, reculer, en 1918, ce serait laisser les cimetières militaires d'arrière-front aux mains des Allemands ! On sent le désir de défense de la terre chez des soldats largement paysans, de défense des « petites patries », on sent la conscience d'une guerre de libération des « régions envahies ». Mais aussi le désir d'un monde meilleur pour les générations à venir, le sens du « devoir », qui ne se discute pas, et qui est rappelé par les lettres de l'arrière (legs évident de l'école ici), qui se confond avec les devoirs envers Dieu chez les catholiques, lesquels ont tendance à insister sur l'idée de sacrifice et sur celle de martyr¹. Le père dominicain Antonin-Dalmace Sertillanges (1863-1948), grand spécialiste de Thomas d'Aquin, professeur de philosophie morale à l'Institut catholique de Paris, élargit sa célébrité par ses prédications enflammées à l'église de la Madeleine, à Paris, en performant un long cycle oratoire de conférences qu'il intitule « la vie héroïque »². Et l'expression « faire son devoir » sera prononcée et rappelée très souvent par les vétérans de l'entre-deux-guerres, et même au-delà.

¹ Cf. A.Becker, *La guerre et la foi. De la mort à la mémoire. 1914-années 1930*, Armand Colin, coll. U, 1994, 141 p., réédition, Armand Colin, 2015, 207 p. & N.-J.Chaline dir., *Chrétiens dans la première guerre mondiale*, Le Cerf, 1994, 201 p.

² G.Cavagnini, « Les conférences de guerre du père Sertillanges (1914-1918) », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, janvier-mars 2016, pp. 95-107. Les conférences ont été éditées et rééditées en un recueil de fascicules *La vie héroïque*, chez Bloud et Gay. Sertillanges occupe 21 pages du catalogue de la BnF...

Bien sûr, on lit l'hostilité envers l'adversaire, niée après-coup par une certaine élite ancien-combattante, cultivée et pacifiste. Les « fraternisations » ne sont destinées qu'à limiter le niveau de violence aux premières lignes et à faciliter la vie quotidienne. Cette hostilité vis-à-vis de l'adversaire est plus marquée que dans les autres armées : « Boche » est plus agressif que le « Franzmann » allemand ou le « Fritz » anglais, l'ennemi de la France est un Barbare ! La guerre est barbare mais elle permet de sauver la Civilisation, de faire triompher le droit, d'atteindre un « âge d'or » fraternel. Comme dit un personnage du *Feu* de Barbusse, « Faut tuer la guerre, faut tuer la guerre dans le ventre de l'Allemagne ! » ¹.

Avec autant d'évidence les mutineries de 1917 posent un problème de compréhension ². Sans prendre les proportions de la crise russe, de sérieuses difficultés surgirent en 1917 chez tous les combattants européens. Elles étaient dues au désespoir de voir se prolonger les souffrances de la guerre. Que dit la *vulgate* ? L'échec total de l'offensive Nivelle créa en France une situation tendue. Au sein du parti socialiste, les *minoritaires*, favorables à la paix sans annexion et au retrait des ministres socialistes du gouvernement, renforcèrent leurs positions. En mai, l'agitation ouvrière se développa, à Paris et en province (100 000 ouvriers étaient en grève à Paris, en juin). Dans l'armée même, des mutineries éclatèrent, pour protester contre le coût humain d'une guerre interminable. Des régiments refusèrent d'obéir et de monter en ligne. Les soldats envoyèrent des délégations à leurs chefs de corps. Allait-on connaître en France la même désagrégation qu'en Russie, se demande la *vulgate* ?

En fait les incidents, limités à une zone bien précise située près de Soissons, ne durèrent que trois semaines et furent très peu politiques. Le général Pétain réagit avec fermeté. Les Conseils de guerre prononcèrent 554 condamnations à mort, dont 49 furent exécutées ; depuis le début de la guerre, on avait eu 22 ou 23 condamnations à mort par mois pour désertion, avec 7 ou 8 exécutions. Mais Pétain réagit aussi en améliorant les conditions de la vie du soldat – ravitaillement, permissions – ; la crise fut enrayée, des incidents plus ou moins violents éclatant toutefois jusqu'en janvier 1918. Il est sûr que les Allemands n'en apprirent l'existence qu'à l'époque où les mutineries prenaient

¹ Les points de vue des « historiens de Péronne » et des historiens du Collectif de recherche internationale et de débat sur la guerre de 1914-1918, CRID 14-18, de Craonne (cf. F.Rousseau, *14-18. Penser le patriotisme*, Folio-Histoire, 2018, 480 p.), sont, à mon humble avis, conciliables, à condition de faire intervenir la durée de la guerre, ce qui est la moindre des démarches.

² G.Pedroncini, *Les Mutineries de 1917*, PUF, 1967, 328 p., G.Pedroncini, *1917. Mutineries de l'armée française*, Gallimard, coll. « Archives », 1968, 294 p. ; A.Loez, *14-18. Les refus de la guerre. Une histoire des mutins*, Gallimard, coll. « Folio-histoire », 2010, 690 p. ; A.Loez & N.Mariot dir., *Obéir/désobéir. Les mutineries de 1917 en perspective*, La Découverte, 2008, 446 p.

fin. Il ne semble pas que la crise ait été due principalement à la propagande pacifiste de certains socialistes mais plutôt aux souffrances des soldats. En tout cas, en septembre 1917, les socialistes refusèrent de participer au nouveau gouvernement Painlevé. Celui-ci mena une vie précaire jusqu'à ce que, le 16 novembre, il fût remplacé par un homme énergique, violent adversaire du défaitisme, convaincu que la guerre devait être gagnée et qu'il fallait tout y sacrifier : Georges Clemenceau. En définitive, un tiers de l'armée française a été indemne de toute « crise du moral », un tiers a été fragile, un tiers a été gravement touché.

L'historien Guy Pedroncini (1924-2006) – et ses travaux¹ ont été confirmés par des recherches récentes – a révélé tout cela et il insiste, en outre, sur les faits que le nombre de mutins, au sens strict, n'a pas dépassé les 40 000, que les mutins ont été minoritaires dans leurs unités et qu'il n'y a eu aucune fraternisation avec les Allemands et aucune désertion vers l'arrière. Il y a eu refus de retourner aux tranchées de première ligne, mais pas de rester dans les tranchées. Enfin, le reflux du mouvement se produit *avant* la répression du mouvement. Ce qui frappe, au fond, c'est qu'il ne se soit pas produit davantage, et bien plus tôt, de mouvements d'insubordination. Concluons en deux points ce passage sur les soldats de la Grande Guerre et la Nation : la majorité d'entre eux a souhaité gagner la guerre, en fonction du bon droit de la France, clairement aperçu ; la guerre a été un « travail », effectué par des « ouvriers », conscients de leur « devoir ».

¹ G.Pedroncini, *Les Mutineries de 1917*, PUF, 1967, 328 p., réédition, 1983, 328 p. & *1917. Les Mutineries de l'armée française*, Julliard, 1968, 295 p.

□ L' « arrière » et la Nation en guerre

Le point le plus faible du moral français est atteint entre mai et juillet 1917 et aboutit à une sorte de « morosité patriotique » qui débouche en 1918 sur la résignation à la nécessité de « tenir », puisque la carte de guerre est défavorable à la France. Mais il ne faut pas sous-estimer l'importance des grandes différences entre les soldats et l'arrière, et il faut tenir compte aussi des Français occupés et des Français des régions proches du front français, car il existe un important « arrière-front ». Cela fait quatre catégories de Français, auxquelles on pourrait ajouter la catégorie des Français dont les parents et/ou les grands-parents ont été occupés en 1870-1871 et qui ne le sont pas en 1914-1918...

Toutes ces catégories connaissent des difficultés et des souffrances, malgré une réussite relative de l'économie de guerre française : absence des hommes, attente des nouvelles, annonces des blessures, des morts, épreuve du deuil, visites du maire de la commune aux familles touchées par un décès au front... Quant au monde rural, largement majoritaire, il faut noter que ses difficultés économiques sont limitées et moindres qu'en Allemagne : les allocations militaires apportent un secours, essentiel à la campagne, l'inflation soulage, l'enrichissement du monde rural est indéniable malgré le manque de main-d'œuvre, auquel il est remédié en recourant aux vieux et aux femmes.

En conséquence le « moral » du monde rural se maintient, avec glissement du consentement à la guerre à la résignation : l'idée de la « rupture du consensus national » ne peut pas s'ancrer dans le monde rural. Le monde ouvrier connaît, lui, de grosses difficultés, malgré les allocations, les « affectés spéciaux » et le moratoire des loyers : il prend de plein fouet le phénomène de la « vie chère », ainsi appelé car il rappelle la forte hausse des prix de détail en 1906-1907 (voir deuxième partie), les difficultés du ravitaillement (aigües pour le charbon et le sucre), le rationnement à partir de 1917, mais la carte d'alimentation n'existe qu'à partir de juin 1918. Le monde ouvrier est le maillon faible de la « force de tenir » française entre 1914 et 1918.

Cependant les ruptures sont tardives, ainsi les premières grandes grèves éclatent seulement en 1917, alors qu'elles s'étaient produites au début de 1915 en Grande-Bretagne, et au printemps 1916 en Allemagne. D'importants arrêts de travail, notamment dans la région parisienne ¹, se produisent en 1917, en deux vagues : en janvier des grèves dans la couture et dans des usines travaillant pour la guerre ; au printemps à nouveau dans la couture, les autres grèves étant d'ailleurs surtout féminines. Les causes sont simples : la montée des

¹ Cf. J.-L. Robert, *Les ouvriers, la patrie et la révolution. Paris, 1914-1919*, thèse, Annales littéraires de l'Université de Besançon, 1995, 484 p.

prix et la baisse du pouvoir d'achat. Certes le 1er mai 1917 est combatif, avec des slogans antipatriotiques, de grandes grèves en région parisienne, comme à Toulouse, mais sans mots d'ordre révolutionnaires : l'impact de la première révolution russe ne se manifeste pas. Il s'agit d'un pacifisme non idéologique et d'une aspiration à une paix blanche, qui montrent bien que la population ouvrière est la plus fragilisée. La crise ouvrière de 1918 est bien plus révélatrice d'une rupture du consensus, d'autant qu'elle se produit à un moment où le reste de la population a retrouvé le moral ! Le mouvement est géographiquement plus étendu en 1918 qu'en 1917 : s'ajoutent en effet le Gard, la Loire, la Nièvre, l'Isère, Lyon, etc. Les grévistes sont plus nombreux, les grèves sont massives dans la région parisienne, les mots d'ordre durcissent, sous le signe du pacifisme, avec l'idée de la « grève jusqu'à la paix » et référence à la deuxième révolution russe, celle d'Octobre. Mais les grèves sont brèves, elles sont entravées par les effets des grandes offensives allemandes et la frontière entre le pacifisme et le défaitisme n'est nullement franchie par la base mais par quelques militants seulement. L'impact de la révolution bolchevique est donc faible. À partir de juillet 1918 une unanimité nationale se reconstitue autour d'une confiance accrue dans une paix par la victoire : le ressort d'août 1914 s'est tendu à nouveau. Et en octobre 1918 on enregistre une hostilité à tout armistice prématuré et une volonté d'écraser l'adversaire allemand.

□ La victoire de la nation France

La Première Guerre mondiale a été un moment d'apogée du sentiment national français, en raison de l'« investissement » des Français sur leur Nation, porteuse d'immenses attentes, pratiquement de type religieux. Comme écrit le géographe Raoul Blanchard (1877-1965), à la fin de son *Journal de guerre* manuscrit 1 : « Un monde nouveau se lève ». André Tardieu (1876-1945), un des négociateurs du traité de Versailles déclare : « La guerre étant nationale, c'est toutes les forces nationales qu'elle avait mises en jeu ». La victoire de 1918 est une victoire de la nation française, qui a sa traduction historiographique avec l'achèvement de l'*Histoire de France* Lavis, l'*Histoire de France contemporaine depuis la Révolution jusqu'à la paix de 1919*, qui sort entre 1920 et 1922 (9 volumes).

Qui sont, comment sont les Français à l'heure de l'armistice du 11 Novembre 1918 (2) ? L'opinion s'était convertie, abandonnée, à l'idée de la guerre sans fin, sans issue. Paradoxalement, pendant l'été et l'automne 1918,

¹ In-16, 102 feuillets, Bibliothèque de Documentation internationale contemporaine, campus de l'Université Paris X- Nanterre, cote 0.229 Réserve.

² Article portant ce titre, de J.-J.Becker, *Historiens et Géographes*, décembre 1988, pp. 283-290

malgré le retournement de la situation et le sentiment de plus en plus assuré de la victoire, on ne s'attendait pas à la fin prochaine de la guerre. De sorte que, après avoir été surpris par la guerre quatre ans plus tôt, on allait maintenant être surpris par la fin des combats, malgré la durée des tractations internationales, plus d'un mois. L'opinion balance alors entre deux réactions, hésitation que résume le vif conflit entre Poincaré et Clemenceau. Le premier point de vue souhaite reculer l'armistice jusqu'à l'occupation partielle du territoire allemand, en étant très fermes avec les Allemands. Des journaux de droite redoutent d'ailleurs que l'armistice soit un piège, permettant à l'armée allemande d'obtenir un répit. Le second point de vue est dicté par la lassitude et la crainte que la guerre ne se prolonge encore longtemps ; on redoute les morts supplémentaires, d'autant que l'armée allemande se défend pied à pied. Ces deux points de vue opposent sans doute différents secteurs de l'opinion, mais il y a aussi coexistence ou alternance des deux opinions chez la même personne ! Quant aux milieux militaires il est impératif de noter qu'ils soutiennent assez peu le premier point de vue. Tout est d'ailleurs compliqué par l'impatience de l'opinion publique : au début du mois de novembre, on attend désormais tous les jours l'annonce de l'armistice !

Le 11 novembre 1918 est une date incomparable, elle mêle pour toujours histoire et mémoire, elle est peut-être un sommet de la communion nationale. Ce sont les foules dans les rues, l'entrée des troupes françaises à Metz et Strasbourg, la liesse, surtout à l'arrière, les applaudissements frénétiques pour Clemenceau à la Chambre des députés – « Honneur à nos grands morts qui ont fait cette victoire [...]. Grâce à eux, la France, hier soldat de Dieu, aujourd'hui soldat de l'Humanité, sera toujours le soldat de l'idéal », dit-il – mais il n'y a pas le mot « nation » dans le discours de Clemenceau... Volonté de ne pas favoriser les nationalistes (et Clemenceau se prépare à écarter Poincaré des négociations de paix) ? de ne pas froisser les autres nations victorieuses, d'autant qu'il sait bien que la conférence de la paix va être difficile pour la France ?

Toutefois les archives cinématographiques montrent beaucoup de visages graves, les habits et les brassards de deuil, et l'armistice survient au culmen de l'épidémie de grippe espagnole, très contagieuse et qui devait faire plus de victimes que la Première Guerre mondiale. Et comment distinguer entre ceux qui étaient heureux de la victoire, d'avoir gagné la guerre et ceux qui l'étaient parce que la guerre était finie ? ou les deux ? Pour les catholiques l'armistice, signé le jour de la Saint-Martin, le saint qui a donné son nom à un nombre record de paroisses françaises, est la marque que la France est toujours le « soldat de Dieu » ! C'est pour beaucoup la victoire de la démocratie... C'est

également un rejeu de l'histoire et Clemenceau est le dernier survivant des députés élus à l'Assemblée nationale de 1871 ayant refusé de voter le traité de Francfort. Il hait l'Allemagne, mais il est réaliste, par rapport aux revendications nationalistes à l'égard de l'Allemagne. Par contre il ne veut pas de plébiscite en Alsace-Lorraine, d'autant que l'armistice oblige à une restitution immédiate de celle-ci. Armistice : revenons sur la mobilisation qui l'a permis.

17.2.2. La Grande Guerre a été une mobilisation totale

Déjà en 1870 et en 1871, au cours des deux phases d'une guerre franco-allemande, l'impériale et la républicaine, la mobilisation des hommes avait été importante. Entre 1914 et 1919, année de la libération de la très grande majorité des hommes mobilisés, la mobilisation de la nation a été d'une formidable ampleur, conférant à la Grande Guerre un caractère de « guerre totale ». Cette ampleur a été entraînée par le caractère triple de la mobilisation, militaire certes, mais aussi économique et psychologique, la troisième forme étant mobilisation des esprits, « bourrage de crâne », « propagande », « guerre psychologique » et « culture de guerre ». Et les trois formes ont été très imbriquées... La mobilisation est totale du fait de l'État, dont la montée en puissance, avec son rythme, ses étapes, ses conséquences à court, moyen et long terme, constitue assurément un aspect capital du XXe siècle. C'est l'ancien premier ministre britannique David Lloyd George (1863-1945) qui, dans ses *Mémoires de guerre* publiés en 1933, écrit qu'il y a eu mobilisation intégrale et montée en puissance de l'État, un *Home Front*, un « front de l'intérieur ». D'autres auteurs, des historiens dirigés par Patrick Fridenson, dirons une quarantaine d'années plus tard un « autre front » **1**.

□ La mobilisation des hommes

Dès 1914 le recrutement a été massif, en fonction, d'une part de la longue préparation des plans militaires, d'autre part de la mentalité nationale et républicaine. Il y a en effet depuis longtemps une habitude, une acceptation, du service militaire obligatoire, sous la IIIe République, sans parler de la poussée nationaliste dans la jeunesse française à la Belle Époque aussi bien que de *Vers l'Armée nouvelle* de Jaurès (cf. la IIe partie). Dès août 1914, la France, pays de conscription, mobilise 3,6 millions d'hommes, qui ne sont cependant que 1,7 million dans la zone des armées (dont 1,3 million de combattants). Et au total il y aura presque 8 millions de mobilisés français pendant la Première Guerre Mondiale (7 893 000 sans les Antilles et la Réunion), davantage qu'en 1939-1940 (5 millions d'hommes, dont la moitié de combattants). Malgré la conscription, ou en plus d'elle ou avant elle, la France connaît — tradition depuis la Révolution française — l'engagement de volontaires : des Français hors limites d'âge, des étrangers (30 000 en 1914), dont Blaise Cendrars **2**, Suisse qui intègre la Légion

1 Cf. P.Fridenson dir., *1914-1918. L'autre front*, Éditions ouvrières, 1977, 240 p. Également les pages 121 à 129 de N.Beaupré, *Les Grandes Guerres. 1914-1945*, Belin, coll. « Histoire de France », 2012, 1 144 p., réédition, 2014, 1 144 p.

2 Pseudonyme de Frédéric Louis Sauser, 1887-1961.

étrangère **1**, Lazare Ponticelli (1897-2008), le « dernier poilu français » survivant **2**, engagé en 1914 en trichant sur son âge, et d'autres volontaires italiens, notamment les « garibaldiens » de 1914-1915 (**3**).

Un autre complément, bienvenu eu égard au déséquilibre démographique entre l'Allemagne et la France, est le recrutement colonial, le plus ancien étant celui des tirailleurs algériens, employés dès la guerre de 1870-1871. À la Belle Époque, des officiers coloniaux, dont le colonel Charles Mangin, avaient proposé la mise sur pied de troupes coloniales recrutées en Afrique occidentale. Charles Mangin avait publié *La Force noire* en 1910 et le général Théophile Pennequin (1849-1916) avait lancé l'idée d'une « armée jaune » recrutée en Indochine. Écartées avant 1914, ces idées ont mûri durant la Première Guerre Mondiale, à cause des pertes considérables enregistrées à l'été 1914. Au total l'Empire a envoyé en Europe 518 000 soldats indigènes et « créoles », qui ont servi en métropole et dans l'armée d'Orient, dans les Balkans.

□ La « relation d'autorité dans l'armée » **4**

Non sans hésitations et résistances, un nouveau regard aurait été porté sur la question de l'autorité militaire à partir des environs de 1890 dans l'armée française : le soldat aurait été considéré définitivement comme un citoyen, certes, mais qu'il faut, non pas punir sans discernement **5**, mais dresser

1 Colloque *Blaise Cendrars et la guerre* (Péronne, 1991), Armand Colin, 1995, 316 p., L.Tatu & J.Bogouslavsky, *Blaise Cendrars ou La Légende du légionnaire*, Auzas/Imago, 2015, 270 p.

2 Lazare Ponticelli, Italien né en 1897 dans la misérable Émilie, immigré de la misère à dix ans en France, engagé volontaire dans l'armée française (Légion étrangère) en 1914 (à 17 ans), renvoyé *manu militari* en Italie en 1915, il se bat au Tyrol, il revient en France après la Première Guerre mondiale et est naturalisé français en 1939. En mai 1940 il incendie la raffinerie de Petit-Couronne que la société qu'il a constituée avec ses frères a contribué à construire (la société deviendra une multinationale de la métallurgie, des travaux publics et de la mécanique après 1945). Il témoignera toujours contre l'horreur et l'« idiotie » de la guerre, dans les écoles par exemple. Décédé en 2008, après avoir refusé vigoureusement les funérailles nationales ; l'État organisera une *cérémonie* d'hommage national... Biblio. : la biographie de Véronique Fourcade, *Le Dernier Poilu. Lazare Ponticelli*, Stock, 2008, 234 p., et l'ouvrage collectif, assez « officiel » et « pensant bien », *Hommage à Lazare Ponticelli, dernier légionnaire de la grande guerre*, L'Esprit du Livre, 2007, 159 p. Le dernier Tommy britannique, Harry Patch, qui avait participé à la bataille de Passchendaele (1917), est mort en 2009.

3 Cf. M.Agulhon, « Le mythe de Garibaldi en France de 1882 à nos jours », dans *Histoire vagabonde*, Gallimard, 1988, 2 vol. (recueil d'articles et contributions), tome II, pp. 85-131.

4 D'après Emmanuel Saint-Fuscien, *À vos ordres ? La relation d'autorité dans l'armée française de la Grande Guerre*, Thèse, EHESS, 2011, 310 p. A.Loez, 14-18. *Les refus de la guerre. Une histoire des mutins*, Gallimard, coll. « Folio-histoire », 2010, 690 p., ses articles dans J.-Y.Le Naour dir., *Dictionnaire de la Grande Guerre*, Larousse, 2008, 476 p., ainsi que l'ouvrage A.Loez & N.Mariot dir., *Obéir/désobéir. Les mutineries de 1917 en perspective*, La Découverte, 2008, 446 p., qui reprennent et corrigent G.Pedroncini (voir plus haut), *Les Mutineries de 1917*, PUF, 1967, 328 p. & G.Pedroncini, *1917. Mutineries de l'armée française*, Gallimard, coll. « Archives », 1968, 294 p. Voir aussi E.Droit & P.Karila-Cohen dir., *Qu'est-ce que l'autorité ? France-Allemagne(s), (XIXe-XXe siècles)*, MSH, 2016, 250 p. Je rappelle toutefois que J.-B.Duroselle, *La France et les Français*, tome I, Richelieu, 1972, 414 p., insistait déjà sur la notion d'autorité dans la 3e partie (les hiérarchies sociales).

5 Cf. la contribution d'Odile Roynette à *Une contre-histoire de la IIIe République*, La Découverte, 2013, 401 p., pp. 97-109.

dans le cadre du combat moderne, grâce à la lecture de Charles Ardant du Picq (1821-1870) et de ses *Études sur le combat*, publiées en 1880, après sa mort au combat ¹, à la lecture d'ouvrages de psychologie (au moins Gustave Le Bon et sa *Psychologie des foules*, 1895), à la réflexion sur le rôle social de l'officier, à l'affaire Dreyfus, à la réflexion sur la guerre des Boers (1899-1902) et la guerre russo-japonaise (1905) ². En conséquence des écrits militaires proposent le « dressage » intégral pour créer des automatismes sur la ligne de feu. La question de l'obéissance était d'ailleurs déjà importante dans *La Débâcle* de Zola. En outre des écrits conservateurs insistent sur la tradition du prestige du supérieur, le danger suprême qu'est la désobéissance, ils critiquent *Guerre et Paix* de Tolstoï, dans lequel les chefs sont présentés comme passifs et inutiles. Quant aux écrits antimilitaristes, ils critiquent la relation d'autorité, bien sûr. Toutefois les règlements évoluent peu et continuent de faire réciter

« La discipline faisant la force principale des armées, il importe que tout supérieur obtienne de ses subordonnés une obéissance entière et une soumission de tous les instants, que les ordres soient exécutés littéralement, sans hésitation ni murmure. »

, une phrase de 1833 ! Surtout les règlements ne présentent jamais la manière dont l'officier doit et peut se faire obéir sur le terrain.

La Première Guerre Mondiale met en lumière le rôle des sous-officiers et des caporaux, très nombreux (respectivement 270 000 et 420 000, au total ?), les seuls, avec les officiers, et à la différence des simples soldats, à évoquer la question de l'obéissance dans leurs carnets et souvenirs. Les officiers parlent souvent dans leurs écrits de guerre de l'obéissance « animale », « aveugle » des « bons soldats » et « bons sous-officiers », mais elle est censée être moindre que chez les soldats allemands ! Et l'on obéit à des ordres, donnés, mots criés, répétés, hurlés, assortis d'insultes dans les cas les plus tendus, et l'on obéit à des gestes.

Cependant, dans la pratique, presque toujours, s'opère, du fait de la guerre, un contournement des règles strictes de la discipline militaire : quelles sont les conséquences des infractions à la relation d'autorité et à l'obéissance ? Il y a presque toujours une négociation entre supérieur et inférieur, avec éventuellement des intermédiaire(s), ce qui n'exclut pas la menace de passer en conseil de guerre. Et offrir du tabac est un moyen de réduire les tensions ! Question primordiale : comment obéir et se faire obéir ? En fonction d'exemples et de stéréotypes légués par l'école, la littérature d'avant et d'après 1914, des

¹ Charles Ardant du Picq, *Études sur le combat. Combat antique et combat moderne*, réédition Economica, 2004, 254 p.

² De façon étonnante, aucun écrit militaire ne tire de « leçon » de la révolte du Midi viticole en 1907.

exemples plus ou moins historiques, avec l'idée que le chef doit être respectable par son courage, son calme (visible par exemple dans le fait qu'il fume tranquillement sa cigarette) et son amour des hommes de troupe. Problème connexe, celui du tutoiement et du vousoiement : le tutoiement n'est jamais réciproque entre officiers et hommes de troupe. Question voisine : celle de l'information sur la situation militaire : à partir de l'offensive de Champagne (1915) le haut commandement prend conscience de sa nécessité. Troisième problème, la question des insignes de l'autorité (galons, revolver, montre, jumelles ¹, boussole, téléphone, très souvent évoqué dans les récits) : à partir du 28 octobre 1914, pour éviter d'être repérés avec facilité, les officiers ne doivent porter leurs galons que sur les manches, plus sur le képi (mais quelle application en fut-elle faite ?). L'accoutrement de tranchée, surtout l'hiver, rend impossible l'identification de l'officier sans le revolver, qui est aussi une arme de contrainte vis-à-vis des hommes. Quant au sabre, il disparaît vite, remplacé en quelque sorte par le bâton de marche. Galons d'officier et revolver rencontrent la « concurrence » de la « brisque », insigne de la longueur de la présence au front et de la blessure, et identique chez officiers et hommes de troupe !

Problématique des symboles, des moyens, mais également des lieux : où obéir et se faire obéir ? Le « dépôt » à l'arrière est une vitrine de la stricte discipline, un instrument de mesure du moral des troupes, scruté par le haut commandement, obsédé qu'il est par le contact entre les soldats retour du front et les renforts. La discipline de la caserne est impossible à établir si le dépôt n'est pas une caserne, mais une ancienne usine, un hangar, etc. ! En conséquence le commandement considère souvent, dès avant 1917, les dépôts comme des lieux de « désordre », d'où de très nombreuses punitions. Il faut faire peser le poids des tâches administratives, pratiquer des exercices « pour maintenir le moral », il faut « occuper les hommes », l'« appel » est capital, mais importantes sont les lettres que les chefs écrivent pour les soldats. Bien évidemment le danger suprême, comme dans la société d'avant la guerre, est celui de l'alcoolisme et l'encadrement cherche surtout à canaliser sa consommation.

Dans les établissements sanitaires (les ambulances, les postes de secours, les hôpitaux, etc.) s'exerce une triple autorité, militaire, médicale et judiciaire, avec la menace de sanctions contre les soldats qui ne seraient pas « reconnus » (malades). Célèbre est le problème des mutilations volontaires — de petits « manuels » sont censés aider les médecins-majors à les reconnaître — qui ne représentent pourtant qu'une part infime des crimes et délits commis au cours de la guerre. Pendant les marches et les relèves la question de l'exercice de

¹ Tellement emblématiques que des officiers les portent en plein conseil de guerre !

L'autorité prend une coloration très particulière : les officiers pris en flagrant délit d' « incompétence topographique » (c'est-à-dire qui perdent l'itinéraire à suivre !) le paient immédiatement auprès de leurs hommes et de leur supérieur. Certes, mais la troupe éprouve le désir craintif de « rester groupés », la peur de s'égarer soude l'unité, d'autant que le soldat qui perd son unité dans la marche vers la tranchée est soupçonné d'avoir voulu désertir. Autres lieux, les gares sont des lieux d'indiscipline virulente et célèbre : des milliers d'incidents éclatent et grande est à cet égard la modération des tribunaux militaires. Le système des permissions mis en place à l'été 1915 accroît encore les difficultés, et on peut se demander s'il n'y a pas eu connivence entre troupe et officiers de troupe, la gare étant un lieu de transition entre le front et l'arrière, d'autant que des incidents concernent des officiers. Les officiers des gares ne sont pas connus des soldats : leur autorité « impersonnelle » ne vaut donc pas grand-chose. L'autorité dans les gares c'est aussi la figure noire et honnie du gendarme, qualifié d' « embusqué » : il serait un militaire à l'autorité « illégitime ». Après la gare, le train, où la difficulté à maintenir la discipline est grande, à cause des conditions matérielles, et de très nombreux incidents éclatent. Sans aller forcément à l'incident on peut protester et il faut signaler le titre récent de Galit Haddad, « ceux qui protestaient » ¹, un auteur qui a aussi insisté sur les traces, dans le contrôle postal, des lettres de soldats qui protestent... contre les protestataires et se désolidarisent d'eux. Mais cette critique a été jugée trop systématique par Antoine Prost dans son compte rendu publié par *Vingtième Siècle* ². Bien sûr les mutineries sont le point d'orgue d'un *continuum* d'indisciplines factuelles, de « refus de guerre », selon le titre d'André Loez ³. Il n'y a d'ailleurs pas que celles de 1917, dont nous avons traité : elles ont été précédées par de multiples « proto-mutineries ».

Le pillage des habitations abandonnées par leurs habitants (français) est avéré pendant toute la durée de la guerre, avec une évolution, du simple « ravitaillement » au saccage, à la destruction, à la souillure volontaire des biens des habitants évacués, en s'en prenant surtout aux symboles de l'intimité des civils, le linge et les meubles. L'historien lit des rappels à l'ordre constants de la part du haut commandement, mais le pillage ne semble pas avoir inquiété les officiers en contact avec la troupe ! Cela crée un cercle vicieux, le pillage étant vu par les soldats comme « permis » car pas « puni » (et certains en parlent dans

¹ 1914-1919 : *ceux qui protestaient*, Les Belles Lettres, 2012, 430 p.

² *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, octobre-décembre 2012, pp. 174 & suiv.

³ A.Loez, 14-18. *Les refus de la guerre. Une histoire des mutins*, Gallimard, coll. « Folio-histoire », 2010, 690 p.

leurs lettres à leurs familles, ce qui est lu par le « contrôle postal » ¹ ; ce serait une pratique « cathartique » qui soude la communauté combattante aux dépens des civils...

Aboutissement et sanctions suprêmes, les conseils de guerre ² jugent en fonction de crimes et de délits qui sont énumérés à la première page du livret militaire du soldat. L'exemple de la 3^e division d'infanterie (D.I.) est semble-t-il typique, avec de nombreux cas en 1917, spécialement au mois de juin. Les métiers de l'atelier, de l'usine et de la mine sont, ensemble, les plus représentés chez les soldats jugés en conseil de guerre, comme dans la justice civile. Les motifs les plus fréquents sont la « désertion » et l'« abandon de poste » (y compris les mutilations volontaires), le « refus d'obéissance » (dont le refus de donner son nom), les « outrages », et viennent enfin les cas divers (ivresse, vol, etc.), chaque motif ou groupe de motifs représentant chacun un quart des jugements. Les dossiers stigmatisent les « mauvais sujets », les « vieux brigands », les récidivistes (les « chevaux de retour »), sans oublier leurs tatouages (!). L'instruction est très souvent à charge, de manière à écarter le soldat fautif de l'unité ; l'interrogatoire est souvent bref et stéréotypé (à partir de 1916) ; le portrait moral de l'accusé y est important. Les soldats incriminés ressentent très souvent un sentiment d'injustice vis-à-vis des chefs, dressant dans les dossiers des portraits de « mauvais chefs », qui acculent à la désobéissance. Dans ces tribunaux, spécialement en 1917, on voit l'obsession des « meneurs » (mot de Gustave Le Bon), des « agitateurs », de la « mauvaise influence » et de la « contagion ». Les textes officiels, très sévères en 1914, sont assouplis petit à petit : le droit de grâce est rétabli en 1915, le conseil de guerre de la division doit être le niveau normal (1915), des conseils de révision des peines sont créés par une loi de 1916, à l'initiative d'un député socialiste. Les officiers semblent s'habituer aux peines prononcées : c'est seulement après la guerre que les « fusillés pour l'exemple » (terme lexicalement discutable) paraîtront être des victimes d'une justice « scandaleuse » ³. Il faut noter que quelques officiers ont été fusillés, le premier dès le 1^{er} septembre 1914. Un officier nouvellement

¹ Une mise au point : B.Cabanes, « Ce que dit le contrôle postal », dans Chr. Prochasson & A.Rasmussen dir., *Vrai et faux dans la Grande Guerre*, La Découverte, 2004, 360 p., pp. 55-75. Une grande thèse : Annick Cochet, *L'Opinion et le moral des soldats en 1916 d'après les archives du contrôle postal*, Thèse, Paris X-Nanterre, 2 tomes, dactyl. Article pionnier : J.-N.Jeanneney, « Les archives de la commission de contrôle postal aux armées, 1916-1918. Une source précieuse pour l'histoire contemporaine de l'opinion et des mentalités », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, janvier-mars 1968, pp. 209-233.

² Aussi : A.Loez, *14-18. Les refus de la guerre. Une histoire des mutins*, Gallimard, coll. « Folio-histoire », 2010, 690 p., qui reprend et corrige les ouvrages de G.Pedroncini cités plus haut.

³ N.Offenstadt, *Les fusillés de la Grande Guerre et la mémoire collective (1914-1999)*, Odile Jacob, 1999, 285 p. ; J.-Y.Le Naour, *Fusillés. Enquête sur les crimes de la justice militaire*, Larousse, 2010, 335 p., qui établit ainsi les chiffres : de 1914 à 1918 plus de 2 300 soldats français ont été condamnés à la peine de mort, parmi lesquels 600, environ, ont effectivement été exécutés.

promu semble particulièrement enclin à punir, pour affirmer son autorité. Les conseils de guerre se tiennent souvent dans une salle de classe (cf. Céline dans *Voyage au bout de la nuit*), et il y a un public.

Comment évolue cette double question de l'autorité et de l'obéissance ? En 1914 les mobilisés semblent tenus par la « peur des chefs », ce qui correspond à l'objurgation d'Adolphe Messimy (1869-1935), ministre de la Guerre jusqu'au 26 août 1914 : « Laissez-moi la guillotine et je garantis la victoire ». La défiance des officiers envers les mobilisés semble particulièrement forte après les défaites et le recul de 1914 – une méfiance inutile, vraisemblablement – et de nombreuses menaces sont proférées par des « officiers de troupe ». À partir de 1915 la menace perd de son efficacité, d'autant plus que beaucoup d'officiers d'active ont été tués en 1914, et l'année 1915 est « à la recherche de la bonne relation ». Les « fusillés pour l'exemple » de 1915 – ainsi, les « quatre caporaux de Souain » en mars 1915 (1) – semblent n'avoir provoqué aucun trouble. L'année 1915 voit émerger dans le haut commandement les idées d'instruction intense du soldat pour développer la discipline et l'« état moral » et de multiplication des citations et des décorations, la croix de guerre surtout. La loi de 1916 (voir plus haut) est « un nouveau pacte » : relative fraternité de la tranchée, assouplissement de la discipline, etc., et la relation d'autorité est acceptée et opérante sur la ligne de feu. À partir de l'été 1916, le prolongement de la guerre et les conséquences dramatiques des batailles de Verdun et de la Somme font apparaître l'« usure du consensus ». Les hommes supportent encore les affrontements qui se poursuivent, mais leurs écrits, comme les rapports du contrôle postal, rendent compte de tensions qui interrogent directement la relation d'autorité. Mais la résignation au « métier » de soldat l'emporte. Des « compagnies de discipline » sont créées, avec des soldats punis, condamnés ou non, et allant, désarmés, faire des travaux en première ligne : elles s'avèrent impossibles à encadrer. Un pacte tacite est établi, échangeant le relâchement de la discipline contre la poursuite de l'obéissance, mais des officiers supérieurs, comme le général Louis Franchet d'Espèrey (1856-1942), dénoncent l'« affaiblissement de la répression »... L'année 1917 voit la recherche d'un nouveau « pacte », tout au moins avec les soldats métropolitains, car des « mutineries » de soldats algériens ou de travailleurs indochinois sont réprimés en tirant dans le tas, et l'action, célèbre mais exagérée par Guy Pedroncini, de Pétain. Surtout, les chefs « ferment les yeux », sont « bienveillants » ; dans le même temps le contrôle du transport des permissionnaires est renforcé.

1 J.-Y. Le Naour, *Fusillés. Enquête sur les crimes de la justice militaire*, Larousse, 2010, 335 p., pp. 156-171. Souain est dans la Marne. Les fusillés ont été réhabilités en 1934.

L'infanterie se transforme, au profit de petites unités tactiques d'environ 25 hommes, mieux armées, avec un chef bien visible et nommé pour son « autorité personnelle ».

□ La mobilisation économique et sociale

La Grande Guerre a été une guerre de « moyens » et cette « guerre totale » impose la mobilisation de l'appareil productif, ce qui confère à la Première Guerre Mondiale une forte singularité par rapport à ses devancières : la guerre longue implique une reconversion générale de l'économie, à cause des quantités croissantes d'armes et de munitions nécessitées, ainsi la fabrication quotidienne des obus de 75 est multipliée par près de 38 entre octobre 1914 et juin 1916. De plus, la France est privée d'une bonne partie de ses matières premières et de ses usines par l'occupation allemande du nord-est du territoire national. La mobilisation de l'appareil productif provoque une véritable « exubérance de l'État » ¹ et une considérable mobilisation industrielle. Le point de départ a été la conférence réunissant à Bordeaux le 20 septembre 1914 le ministre de la Guerre Alexandre Millerand et de grands industriels. À l'automne 1914 sont mises sur pied de nouvelles structures, notamment des « offices », dont celui des produits chimiques. Trois ministres jouent un rôle décisif : Albert Thomas, Étienne Clémentel et Louis Loucheur.

Le socialiste Albert Thomas (1878-1932) est sous-secrétaire d'État à l'Artillerie et à l'Équipement militaire à partir du 18 mai 1915, puis ministre de l'Armement et des Fabrications de guerre du 12 décembre 1916 au 12 septembre 1917. Soucieux de réformisme social comme de modernisation économique, il favorise la rationalisation industrielle dans les arsenaux, qui adoptent l'O.S.T., l'Organisation scientifique du Travail de Frederick Winslow Taylor (1856-1915). Le radical Étienne Clémentel (1864-1936), ancien ministre des Colonies, ancien ministre de l'Agriculture, est ministre du Commerce et de l'Industrie pendant plus de quatre ans, d'octobre 1915 à janvier 1920, il est soucieux de concorde sociale et d'efficacité économique comme Thomas ². Le polytechnicien et patron-

¹ Cf. F.Bock, « L'exubérance de l'État en France de 1914 à 1918 », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 3 (1984), pp. 41 & suiv. Le manuel d'Alain Beltran & Pascal Griset, *L'économie française. 1914-1945*, Armand Colin, coll. « Coursus », 1994, 187 p., fait chorus en trois pages (pp. 6-8).

² C.Druelle-Korn, notice dans *Terres d'élections. Les dynamiques de l'ancrage politique. 1750-2009*, Presses universitaires de Rennes, 2014, 426 p., pp. 239-250, & « De la visite des arsenaux au bilan de 1919 : Étienne Clémentel et l'industrie pendant la Grande Guerre », dans P.Fridenson & P.Griset dir., *L'industrie dans la Grande Guerre*, colloque de 2016, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 2018, 552 p., pp. 231-244, et surtout M.-C.Kessler & G.Rousseau dir., *Étienne Clémentel. Politique et action publique sous la Troisième République*, Bruxelles, Peter Lang, 2018, 465 p. Présentation synthétique par Alain Beltran & Pascal Griset, *L'économie française. 1914-1945*, Armand Colin, coll. « Coursus », 1994, 187 p., pp. 8-10 et par Jean Garrigues, *Les Patrons et la politique. De Schneider à Seillière*, Perrin, 2002, 335 p., réédition, 2011, avec le sous-titre *150 ans de liaisons dangereuses*, 345 p., pp. 119-122.

ingénieur, spécialiste de rationalisation, Louis Loucheur (1872-1931) ¹, devient sous-secrétaire d'État à l'Artillerie et aux Munitions aux côtés d'Albert Thomas, puis ministre de l'Armement de septembre 1917 à l'armistice de novembre 1918, avant d'être nommé ministre de la Reconstruction industrielle et de le rester jusqu'en janvier 1920.

La Grande Guerre marque ainsi un temps fort dans la modernisation de la France et la montée en puissance des techniciens, des technocrates comme l'on ne dit pas encore. Les mutations de structures se doublent de celles des comportements : se rencontrent des hommes jusqu'alors séparés, comme Thomas et Loucheur. De même se développent des relations jusque-là inédites entre l'État et l'industrie privée qui non seulement travaille pour l'Armement — le cas emblématique étant celui de Renault qui conçoit et fabrique le char de « faible tonnage » FT (dit parfois, à tort, « FT-17 ») — mais investit, grâce à Loucheur, des cabinets ministériels où mûrit l'idée d'organiser la représentation patronale pour en faire une interlocutrice de l'État et du syndicalisme ouvrier ². Il s'agit donc pour beaucoup de promouvoir de nouvelles relations sociales.

À Grande Guerre et guerre mondiale, mobilisation industrielle. En 1914, 50 000 ouvriers seulement travaillent dans les usines d'armement ; ils sont 34 fois plus nombreux en 1917 (1 700 000). Comment s'est organisé cet immense effort de guerre ? D'abord par l'intervention publique. L'État rompt avec sa tradition d'État-gendarme et adopte un véritable dirigisme industriel, instauré par le socialiste Albert Thomas. Pour les ministres techniciens que sont Thomas, Clémentel et Loucheur, la guerre doit permettre une modernisation de l'économie française grâce à l'incitation publique. Si le nombre des ministères reste stable, il y a en revanche une prolifération d'organismes nouveaux : sous-secrétariats d'État, sous-directions, commissions, comités, offices se multiplient : on en dénombre 291 à la fin de la guerre. L'État ne remet pas en cause le secteur privé qui reste le principal producteur de matériels de guerre, mais il coordonne la

¹ Biographie : S.D.Carls, *Louis Loucheur, 1872-1931. Ingénieur, homme d'État, modernisateur de la France*, trad. fr., Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2000, 333 p. Important : P.Fridenson, « Albert Thomas et Louis Loucheur : organiser et rallier les producteurs », dans P.Fridenson & P.Grijet dir., *L'industrie dans la Grande Guerre*, colloque de 2016, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 2018, 552 p., pp. 245-284. Aussi : M.Lévy-Leboyer & H.Morsel, tomes I et II de *l'Histoire de l'électricité en France*, Fayard, 1995, *passim*.

² On peut résumer ainsi l'évolution du syndicalisme français : lutte contre la guerre avant la guerre, la crise de l'été 1914, l'entrée dans l'Union sacrée, l'inflexion réformiste et Albert Thomas, les grèves et le renforcement de la CGT, la « grande leueur à l'Est », la poussée de 1919-1920. Une grande thèse : A.Kriegel, *Aux origines du Communisme français. Contribution à l'histoire du mouvement ouvrier français*, Mouton, 1964, 2 vol., résumé avec même titre chez Flammarion-Université, 1969, 442 p., puis réédition 1978 Flammarion, coll. « Champs », sous le titre *Aux Origines du communisme français. Contribution à l'histoire du mouvement ouvrier français*, 442 p. Un article (de seconde main) : Jean Charles, « Le syndicalisme français, la paix et la guerre, de 1909 à 1921 », dans H.Fréchet dir., *Les sociétés, la guerre et la paix de 1911 à 1946. Europe, Russie puis URSS, Japon, États-Unis*, Éditions du temps, 2003, 415 p., pp. 27-62.

production par ses commandes et ses subventions. C'est ainsi qu'il favorise à partir de 1916 la constitution de consortiums, ententes industrielles dans le but de répartir les importations. L'État instaure une réglementation de certains prix et surveille le commerce extérieur et les opérations de change ; dès le 5 août 1914, la convertibilité du franc est suspendue et le cours forcé est décrété. Il intervient enfin pour assurer de nouvelles relations entre les travailleurs et les employeurs.

L'organisation de l'effort de guerre provoque une nouvelle implantation des usines. Les deux plus importantes régions industrielles (le Nord et l'Est), qui fournissaient en 1914 les trois quarts du charbon et les deux tiers de l'acier du pays, sont occupées par les Allemands. La guerre bouleverse donc la géographie industrielle de la France, les fabrications de guerre se développant surtout dans la région parisienne et dans le bassin de la Loire, autour de Saint-Étienne. L'effort de guerre est effort de reconversion industrielle. Des industries sont créées ex nihilo. C'est le cas de la fabrication des explosifs. L'essor des poudreries, principalement dans le Sud-Ouest, est pour Millerand, « le tour de force le plus extraordinaire » de l'économie de guerre. La poudrerie de Toulouse qui employait 100 ouvriers avant la guerre, en occupe 30 000 en 1918 ! De nouvelles usines se créent de toutes pièces : le polytechnicien André Citroën (1878-1935) ¹, qui reçoit en janvier 1915 une commande d'un million d'obus de 75, fonde son usine du quai de Javel, capable de produire 55 000 obus par jour. Le plus souvent, l'effort industriel passe par l'adaptation des entreprises mobilisées aux commandes militaires : Louis Renault se consacre ainsi à la production d'obus, d'avions et de chars légers fabriqués en grande série. En contrepartie, les industries qui ne travaillent pas pour la guerre (textile-habillement, alimentation...) connaissent un ralentissement de leur activité et en 1918, la production industrielle globale est inférieure de 5 % par rapport à 1914... De nouvelles méthodes de production soutiennent l'effort de guerre. La nécessité de produire d'énormes quantités de matériel (300 millions d'obus, 6,3 milliards de cartouches de 1914 à 1918 !) favorise l'essor des méthodes de production en série et l'introduction du taylorisme.

La guerre est financée par l'endettement. Le coût total de la guerre pour la France s'élève à environ 140 milliards de francs-or. Ministre des Finances de 1914 à 1917, Alexandre Ribot (1842-1923) refuse de financer la guerre par les impôts. Les taxes sur les bénéfices de guerre ne sont instituées qu'en 1916 : le profit doit rester le ressort essentiel de l'effort industriel ! L'impôt sur le revenu

¹ Notice dans J.-C. Daumas dir., *Dictionnaire historique des patrons français*, Flammarion, 2010, 1 614 p., pp. 175-177 et J. Wolgensinger, *André Citroën*, Flammarion, 1991, 311 p.

voté en juillet 1914 n'est mis en place qu'en janvier 1916 : il est vrai qu'un grand nombre de contribuables sont mobilisés. 15 % seulement des frais de guerre ont été payés par la fiscalité, essentiellement indirecte. Du coup, le financement de la guerre a nécessité des expédients. Le recours aux avances de la Banque de France — ce qui « crée » de la monnaie — reste modéré jusqu'en 1917 (1). À l'inverse, le recours à l'emprunt intérieur est systématique. L'État lance quatre grands emprunts de la défense nationale, tous automnaux (novembre 1915, octobre 1916, octobre 1917 et octobre 1918), popularisés par des campagnes d'affiches destinées à stimuler le civisme des épargnants. La principale ressource de l'État en guerre est l'émission de bons du Trésor à court terme, appelés bons de la Défense nationale (à 3, 6 ou 12 mois et rapportant 5 % d'intérêt). Le financement intérieur se révélant insuffisant, l'État doit faire appel aux emprunts étrangers, principalement en Grande-Bretagne et aux États-Unis. Les emprunts américains ont d'abord été souscrits auprès des banques privées comme la banque Morgan, puis auprès du gouvernement fédéral, qui emprunte lui-même aux banques.

Les nécessités de la mobilisation ont également conduit à une transformation profonde du monde du travail. La pénurie de main-d'œuvre force à recourir aux « affectés spéciaux » créés par la loi Dalbiez (ils sont près de 500 000 en 1918 dans les industries d'armement), aux femmes (430 000), aux ouvriers très jeunes, aux prisonniers de guerres, aux « coloniaux », aux Chinois, etc. Bien sûr, c'est l'emploi des femmes qui est la mutation la plus significative, « les femmes remplacent les hommes », selon une formule consacrée. Quelques (rares) études locales ou régionales sur la main-d'œuvre pendant la Grande Guerre ont été faites, comme celle d'Annie Moulin-Bourret sur Clermont-Ferrand 2, ville somme toute assez peu transformée par la guerre. On a surtout celle de Jean-Louis Robert 3, qui montre que dans la capitale et sa banlieue les transformations sont profondes : abandon de l'Union sacrée, très tôt critiquée (parfois appelée par dérision « la Sacrée Union » !), pacifisme, ruine des anciens rêves, etc. Tout un chapitre est d'ailleurs titré « Août 1917-mars 1918. État, nation, révolution ». L'immensité des sources rend quasi impossible une étude globale des ouvriers pendant la Première Guerre Mondiale, rien que pour la Seine, il y a 750 cartons principaux...

1 Cf. le premier chapitre de B.Blancheton, *Le pape et l'empereur. La Banque de France, la direction du Trésor et la politique monétaire de la France (1914-1928)*, thèse, Albin Michel, 2001, 502 p.

2 A.Moulin-Bourret (1946-1995), *Guerre et industrie. Clermont-Ferrand 1912-1922 : la victoire du pneu*, Institut d'études du Massif central, 1997, 2 vol., 769 p.

3 J.-L.Robert, *Les ouvriers, la patrie et la révolution. Paris, 1914-1919*, thèse, Annales littéraires de l'Université de Besançon, 1995, 484 p.

C'est donc dans le cadre d'un large consensus patriotique que les Français s'adaptent à la guerre totale. L'immense effort de mobilisation collective repose sur la conviction d'une victoire prochaine. Le conflit s'éternisant, la lassitude s'installe : en 1917 surgissent de nombreuses crises, lourdes de menaces pour la cohésion nationale.

17.2.3. Le pseudo-concept de « brutalisation »

□ George Mosse ? mal traduit...

Le concept de « brutalisation » a été forgé, pour l'Europe, par George Lachmann Mosse, historien américain d'origine allemande (1918-1999), dans un livre paru en 1999 (1), ou plus exactement par la traductrice, Edith Magyar, ou l'éditeur, Hachette, de la version française d'un livre paru en anglais sans le mot de « brutalisation » : *Fallen Soldiers. Reshaping the Memory of the World Wars* 2. À tort le mot est parfois rendu, toujours en français, par « ensauvagement ». Il s'agit en fait dans l'esprit de G.Mosse de banalisation (*trivialization*) de la violence de guerre et de son exportation dans le domaine civil. Cette banalisation donne naissance à une « indifférence croissante à la mort de masse », avec invasion de toute la scène politique de l'entre-deux-guerres, mais beaucoup plus en Allemagne qu'en France... La notion concerne les deux guerres mondiales et l'entre-deux-guerres, dans le contexte des conditions de la guerre, surtout celle de 1914-1918 bien sûr, du grand nombre des morts de l'époque contemporaine, du deuil général et de l'exaltation des morts. Ont été soulignées, outre le faux titre, les grosses lacunes de Mosse en ce qui concerne la France, où très peu d'exemples sont pris, l'ignorance de la force du pacifisme de l'entre-deux-guerres et l'indifférence vis-à-vis de la spécificité des anciens combattants français, en particulier.

Quoi qu'il en soit, G.Mosse insiste sur les jeunes combattants volontaires, surtout anglais et allemands, la « génération de 14 », la mythification des guerres, les cartes postales, la notion de virilité – cf. le mythe en Allemagne de Langemark, la localité belge où Hitler connut son baptême du feu – , les cimetières, le champ religieux, avec les messes et les Noël de guerre, les « chevaliers du ciel » des combats aériens et le tourisme d'après-guerre sur les champs de bataille et dans les cimetières, etc. Toutefois G.Mosse applique la notion en priorité au champ politique allemand et elle n'occupe pas dans l'ouvrage une place majeure : l'ouvrage est centré sur la mémoire de guerre et les cimetières, ce que montre bien le titre d'origine, *Fallen Soldiers. Reshaping the Memory of the World Wars* ! On peut aussi dire que la brutalisation est un effet d'une guerre nationale et non pas une brutalisation en soi, idée de J.-J.Becker, en

1 George Mosse, *De la Grande Guerre au totalitarisme. La brutalisation des sociétés européennes*, trad. fr., Hachette Littératures, coll. « Pluriel », 2000, 291 p. La citation est extraite de la page 182.

2 Oxford University Press, 1990. La *Révolution fasciste* de Mosse verra en 2003 son titre anglais bien plus rigoureusement traduit en français par Jean-François Sené (au Seuil).

conclusion de l'ouvrage collectif *La violence de guerre*¹. On peut ajouter également que la guerre devient aussi l'affaire des civils, à cause de l'emploi massif de l'artillerie et des occupations, ce qui est très visible dès la guerre de 1870-1871 : des descriptions célèbres existent chez Zola, dans *La Débâcle* notamment.

□ Chez les soldats

Chez les soldats ont joué la violence des combats de 1914, avec l'importance des pertes entraînées, puis une vie quotidienne immobile mais violent pendant la guerre de positions : le soldat est toujours sur le qui-vive : attente, tours de garde, mais assauts, au total une peur « aux cent visages ». C'est pour les soldats l'omniprésence de la mort et il y a près de 900 morts par jour, en moyenne, entre 1914 et 1918. La mort est la plupart du temps violente : gros contraste avec les guerres du XIXe siècle, les morts par maladie ne représentent qu'1/6 des décès, grâce aux progrès de la médecine avant et pendant la Grande Guerre. De surcroît il y a une quantité impressionnante de blessés et les blessés sont rarement évacués à temps. Parmi les blessures les blessures nerveuses et psychiques seront encore repérables par leurs séquelles en 1939... S'ajoute à tout ceci la crainte d'être fait prisonnier et il y a un grand nombre de prisonniers français pendant la Première Guerre mondiale (520 000 au total), soumis à la faim, à la maladie, au travail et aux punitions collectives. Les soldats sont rassurés par l'esprit de corps, la présence du groupe affermit, ce qui était très visible déjà dans *La Débâcle*, à la fin, quand les prisonniers de la même compagnie se retrouvent. Les photos prises par les soldats, à la différence de celles prises par des photographes officiels, beaucoup plus posées, montrent une guerre violente. Mais il y a des exceptions, comme les photos prises par Jean Cocteau (1889-1963), ambulancier sur le front belge, avec le Kodak familial, qui, pour l'essentiel, représentent le poète, très élégant, à la guerre².

Revenons sur les prisonniers de guerre³ : il y eut au total de 425 000 à 483 000 Allemands prisonniers en France, 520 000 Français prisonniers en Allemagne. Mémoirellement, les anciens prisonniers de guerre s'érigent en « premiers résistants », notamment après la Deuxième Guerre mondiale où leur masse interroge leur combativité perdue. Les chiffres d'évadés montrent que le

¹ Collectif, *La violence de guerre. 1914-1945*, Complexe, 2002, 348 p.

² P. Caizergues, *Photographies et dessins de guerre de Jean Cocteau*, Actes Sud, 2000, 128 p.

³ Grâce à É. Gayme, *Les prisonniers de guerre français. Enjeux militaires et stratégiques (1914-1918 et 1940-1945)*, Economica, 2010, 185 p., A. Becker, *Oubliés de la Grande Guerre. Humanitaire et culture de guerre. 1914-1918. Populations occupées, déportés civils, prisonniers de guerre*, Noësis, 1998, 395 p. & F. Théofilakis, « La sexualité du prisonnier de guerre. Allemands et Français en captivité (1914-1918, 1940-1948) », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, juillet-septembre 2008, pp. 203-219.

plus grand nombre s'est *installé* dans la captivité, mais les principaux personnages de *La Grande Illusion* sont des récidivistes ! En contravention des conventions internationales, les prisonniers de guerre furent utilisés dans l'économie du Reich. Le droit international (*cf.* convention de La Haye, 1907) était en revanche muet en matière de sexualité des prisonniers de guerre, clairement évoquée dans *La Grande Illusion*. Elle s'exprime surtout sur le mode du manque par des substituts, dessins, représentations théâtrales – *cf.* une scène célèbre de *La Grande Illusion*, qui concerne des prisonniers de guerre anglais et français – , onanisme, homosexualité (clairement évoquée dans *La Grande Illusion*). L'angoissante omniprésente est celle de l'infidélité de l'aimée, évoquée elle aussi dans *La Grande Illusion* 1... Les commandos extérieurs, très minoritaires pendant la Première Guerre mondiale, offraient des contacts possibles avec la gent féminine (tentée par la réputation de coureurs de jupons des Français), rapports légalement réprimés en Allemagne qui conservait la loi prussienne de 1851 enjoignant aux populations civiles d'avoir un comportement patriotique : la jeune fille ou la jeune femme « oublie son honneur », même pour un baiser ! 2 Les épreuves des prisonniers militaires sont multiples : atteintes au moral (le fameux « cafard »), maladies (le typhus étant la plus grave), mauvais ravitaillement, déchirement devant le sort des prisonniers russes, punitions et représailles, évasions, d'autant que de nombreux prisonniers français sont, à travailler, à proximité relative du front. Des interventions humanitaires s'efforcent de soulager le sort des prisonniers. La Croix Rouge internationale (CRI) envoie une lettre ouverte en 1915 à tous les belligérants pour qu'on respecte les droits des blessés sur le champ de bataille, par des suspensions du feu. Elle établit des listes de PG (prisonniers de guerre, KG en allemand), envoie des missions dans les camps de PG en Allemagne, mène une action en faveur du rapatriement des PG blessés, une autre en faveur des prisonniers civils, etc. Mais l'œuvre est historiquement assez limitée : la CRI refuse de dresser des listes d'exactions, par exemple. Le Vatican intervient lui aussi. La Première Guerre mondiale pose la question des navires-hôpitaux. L'Allemagne proteste en effet contre leur trop grand nombre : n'y aurait-il pas des faux ? Des torpillages se produisant, en représailles la France embarque des PG allemands (des officiers en l'occurrence) sur des navires-hôpitaux. Il y a d'autres formes de représailles et l'aviation française effectue, par erreur, des bombardements d'hôpitaux, comme celui de Fribourg-en-Brigau. Dans cette sorte de duel qu'est la Grande Guerre, les

1 Renoir s'est inspiré d'un personnage réel d'aviateur ami, récidiviste de l'évasion. Un très grand nombre de problèmes des prisonniers de guerre sont évoqués, y compris les problèmes sexuels, de plusieurs sortes.

2 Répéterais-je que le problème est clairement évoqué dans *La Grande Illusion* ?

neutres sont appelés à la rescousse pour secourir et témoigner, sur le « droit des gens », respecté ou non. Il y a ceux qui répondent à l'appel et les autres, donc de « bons » et de « mauvais » neutres... Au total, la France mène une propagande internationale, quasi raciste au bout du compte. Le « tribunal de l'histoire » est souvent invoqué... Les retours de prisonniers sont souvent difficiles : l'ancien prisonnier met du temps à retrouver des désirs sexuels, les difficultés à se réinsérer sont réelles, d'où un taux de surdivorcialité. Le regret, fréquent, de n'avoir pas participé à la victoire militaire est très nettement exprimé par Charles de Gaulle.

Parmi les témoignages multiples sur la « brutalisation » de la guerre, remarquons l'empreinte profonde laissée par la Grande Guerre dans l'œuvre de Céline **1**. Il s'engage dans l'armée en 1912, est blessé en octobre 1914, réformé en 1915. En 1916, directeur d'une plantation au Cameroun, il fait office d'infirmier. À la fin de 1917, Céline découvre par hasard une annonce de la fondation Rockefeller, qui recrute des conférenciers itinérants dans le but d'informer les populations sur la prophylaxie de la tuberculose. Engagé en 1918, il fait des conférences et des tournées de prévention de la tuberculose en Bretagne, passe son bac et épouse une fille de médecin. Moins connu, Roger Vercel **2**, qui a exactement le même âge que Céline, est mobilisé en 1914, il fait, lui, toute la guerre, est intoxiqué à l'ypérite, participe aux combats de l'armée d'Orient en 1918. Il tire de ces expériences le roman *Capitaine Conan*, prix Goncourt 1934, dans lequel il est représenté par le personnage de Norbert, officier vertueux et républicain. Le roman de Vercel est d'ailleurs largement autobiographique et il est doublement original. D'une part il met en scène un corps franc (« compagnie franche ») de « têtes brûlées », de « guerriers » et non de « soldats », violents, utilisés après novembre 1918 pour lutter contre le « péril rouge » aux confins entre la Roumanie et la Russie bolchévique. En effet, deuxième originalité, l'Armée d'Orient continue à se battre pendant un an après le 11 novembre 1918 et prend le surnom d'« Armée oubliée », avec les mêmes initiales que celles de son appellation officielle **3**...

□ Chez les civils

1 Louis Ferdinand Destouches, 1894-1961. Livre récent : O.Roynette, *Un long tourment. Louis-Ferdinand Céline entre deux guerres (1914-1945)*, Les Belles Lettres, 2015, 292 p.

2 Pseudonyme de Roger Cretin (1894-1957). Le roman a été publié chez Albin Michel et réédité l'année (1996) du film de Bertrand Tavernier, avec Philippe Torreton dans le rôle principal.

3 Un seul journal de guerre de l'armée d'Orient a été publié, celui de Jean Leymonnerie, *Journal d'un poilu sur le front d'Orient*, présentation d'Yves Pourcher, Pygmalion, 2003, 361 p.

Dans les zones de combat les civils subissent une implication forcée. Le cas emblématique, largement montré comme héroïque, est celui des Rémois et de la ville de Reims, dont la cathédrale a été détruite par des bombardements allemands le 19 septembre 1914 (1), et dépeinte en France « libre », comme une ville en lutte pour sa survie où les civils le disputeraient aux militaires dans l'héroïsme. Comme écrit l'historien François Cochet 2, Reims est une cité « exhibée » ! De nombreux départements sont occupés et connaissent une vie matérielle très difficile, avec multiples pénuries et réquisitions, absence de nouvelles du reste de la France, représailles, prises d'otages, etc. Cette France du nord-est, où l'information est dominée exclusivement par les communiqués allemands et *La Gazette des Ardennes*, subit des internements de civils, d'hommes, mais aussi de femmes et de jeunes filles (tout particulièrement à Pâques 1916), qui suscitent de très nombreuses et alarmantes rumeurs. Je reviendrai dans le chapitre 18 sur cette question des populations occupées du nord et du nord-est de la France.

17.2.4. Guerre mondiale, mais vie politique intérieure française

Rappelons les craintes de Marcel Sembat en 1913 dans *Faites un roi, sinon faites la paix* : la Grande Guerre met à l'épreuve les institutions existantes, d'abord en produisant de véritables gouvernements de guerre, la formation du gouvernement Clemenceau de 1917 constituant une véritable césure.

□ Les formes de gouvernement de guerre

L'expression de « gouvernement de guerre » vient du titre d'un ouvrage de l'historien Pierre Renouvin, écrit pour la fondation Carnegie pour la paix et publié en 1925 (3). La Première Guerre Mondiale invite à reconsidérer les relations entre pouvoir civil et pouvoir militaire, entre pouvoir exécutif et pouvoir législatif. Un décret du 28 octobre 1913 avait fixé les relations entre autorités politiques et militaires : au gouvernement échoit la conduite de la guerre, au haut commandement celle des opérations militaires. Mais dans la

1 T.W.Gaetgens, *La Cathédrale incendiée. Reims, septembre 1914*, Gallimard, 2018, 325 p.

2 Fr.Cochet, *Rémois en guerre. 1914-1918. L'héroïsation au quotidien*, Nancy, Presses universitaires de Nancy, 1993, 168 p.

3 PUF, 1925, 212 p. Sur la Fondation : colloque *Les défenseurs de la paix. 1899-1917*, Presses universitaires de Rennes, 2018, 445 p., pp. 34-35 et surtout Ludovic Tournès, « La Dotation Carnegie pour la paix internationale et l'invention de la diplomatie philanthropique (1880-1914) », dans Ludovic Tournès dir., *L'Argent de l'influence. Les fondations américaines et leurs réseaux européens*, Autrement, 2010, 205 p., pp. 25-44, et *Sciences de l'homme et politique. Les fondations philanthropiques américaines en France au XXe siècle*, Classiques Garnier, 2011, 412 p., réédition, 2013, 412 p.

pratique cette distinction est inapplicable : elle ne résiste pas à la guerre longue, dans laquelle la stratégie concerne aussi bien le Grand Quartier Général (GQG) que le gouvernement. Le haut commandement, dominé à l'origine par la personnalité du général Joseph Joffre (1852-1931), auréolé de sa victoire de la Marne, entend faire prévaloir, dès l'automne 1914, une approche maximaliste de son action, en prenant en charge, avec l'appui des ministres de la Guerre d'alors, l'essentiel des dossiers, et en faisant valoir qu'un gouvernement mécontent de son action n'aurait qu'à le remplacer ! Avec le retour du gouvernement et du parlement à Paris à la fin de 1914 se posent crûment deux questions essentielles, la liberté d'action du Grand Quartier Général et ses limites, ainsi que l'adaptation du régime parlementaire au temps de guerre. Institution essentielle de la Troisième République, comme nous l'avons vu dans les deux premières parties, le parlement, après avoir investi un gouvernement d'Union sacrée, dans des conditions que nous avons étudiées un peu plus haut, avait ajourné ses séances en août 1914, d'autant que 235 de ses membres rejoignaient à ce moment leurs unités militaires. Il est convoqué en session extraordinaire le 22 décembre 1914 et, à partir de janvier 1915, il siège sans interruption jusqu'à la fin du conflit. Quelle fin exactement ? La Chambre des députés avait été élue pour quatre ans en 1914 et pendant le conflit il n'y a pas de renouvellement partiel du Sénat : le parlement accepte d'être prorogé jusqu'à la paix, et des élections auront lieu en 1919. Désireux d'être renseigné sur la situation militaire mais se heurtant au problème de la publicité des débats, le parlement accepte le compromis essentiel du comité secret. Ainsi, pendant une semaine, à partir du 16 juin 1916, le gouvernement est interrogé à propos de Verdun. Il continue à mettre sur pied de grandes commissions, qui peuvent accéder à la zone des combats après le désastre du Chemin des Dames (avril 1917) et les mutineries. Le parlement continue à contrôler par ses votes la formation des gouvernements, dont six se succèdent pendant la Grande Guerre en France, cinq gouvernements entre août 1914 et novembre 1917 et, en 1917, celui de Clemenceau. Conclusion de Pierre Renouvin : « Parmi les grands États belligérants la France est bien celui qui a traversé la crise en restant le plus fidèle à ses traditions et à ses principes constitutionnels. »

Le gouvernement Clemenceau (1917-1920) pose la question de la « dictature » de son chef ¹. Après avoir rappelé la présence d'une biographie de Clemenceau dans la deuxième partie, je souligne que Jean-Jacques Becker a fait paraître un livre consacré pour l'essentiel à la période du gouvernement

¹ F.Bock, *Un parlementarisme de guerre. 1914-1919*, Belin, coll. « Temps présent », 2002, 351 p., p. 311.

Clemenceau **1**. À mon grand soulagement il s'avère beaucoup moins hagiographique que deux livres précédents que le même auteur avait consacrés au grand homme **2** ! Dès 1914 il y a deux contacts entre le pouvoir exécutif et Clemenceau. D'une part Clemenceau conseille en vain à Malvy d'appliquer le « carnet B ». Il devait se souvenir de cet échec en 1917... D'autre part, lors du remaniement d'août, Poincaré lui propose le portefeuille de la Justice, Clemenceau refuse. Il mène dès lors une intense activité de journaliste, obsédé par l'effort de guerre, commettant à la fois de nombreuses erreurs et de nombreuses critiques des hommes politiques, des gouvernements successifs et des généraux, cela en telle abondance que certains de ses articles ont été reproduits par les Allemands dans leur *Gazette des Ardennes* ! Mais Clemenceau est aussi parlementaire, et placé à la tête de certaines commissions, poste dans lequel il est imprévisible : il peut être d'une totale courtoisie ou attaquer violemment le ministre qu'il a devant lui. Il joue un rôle essentiel dans la démission de Malvy, prononçant, après de multiples articles contre lui, un grand discours au Sénat le 22 juillet 1917, face auquel Malvy se défend bien, et il est soutenu par son président du Conseil, Ribot. Malvy démissionne le 31 août, et le gouvernement Ribot tombe le 7 septembre, remplacé par un gouvernement Painlevé, qui ne va durer que jusqu'au 13 novembre.

Louis MALVY **3**

- Député radical de Souillac (Lot). Porte-parole du radicalisme orthodoxe.
- 17 mars 1914 : Caillaux démissionne après l'assassinat de Gaston Calmette par sa femme. René Renoult (1867-1946) le remplace et Malvy remplace Renoult à l'Intérieur, portefeuille dont il sera « l'inamovible titulaire [pendant la guerre] d'août 1914 à août 1917 » **4**
- 13 juin 1914 : ministre de l'Intérieur du gouvernement Viviani. Il joue un rôle très important : il décide de ne pas arrêter les militants antimilitaristes inscrits au « carnet B », mesure d'apaisement fondée sur la conviction que les milieux ouvriers ne vont pas s'opposer à la guerre. D'autre part, il invite les préfets (août 1914) à suspendre l'application des mesures à l'encontre des congrégations prises en l'application des

1 J.-J.Becker, *Clemenceau, chef de guerre*, Armand Colin, 2012, 223 p.

2 J.-J.Becker, *Clemenceau l'intraitable*, Liana Levi, 1998, 156 p. et J.-J.Becker, *Clemenceau en 30 questions*, Geste, 2001, 64 p.

3 Une nouvelle fiche biographique établie par mon ancien khâgneux Hugues Schmitt. On doit ajouter S.Berstein, *Histoire du Parti radical*, thèse, FNSP, 2 vol., 1980 et 1982, 487 et 667 p., tome I, pp. 93-97 ; J.-L.Robert, « Louis Malvy, ministre de l'Intérieur pendant la première guerre mondiale », dans A.Prost dir., *Jean Zay et la gauche du radicalisme*, Presses de Sciences Po, 2003, 264 p., pp. 73-83. Et j'ai intercalé certaines dates.

4 S.Berstein, *Histoire du Parti radical*, thèse, FNSP, 2 vol., 1980 et 1982, 487 et 667 p., tome I, p. 89.

lois de 1901 et 1904. Les congrégations, désormais tolérées retrouvent une existence précaire.

- Printemps 1917 : Malvy ordonne aux préfets de lui faire un rapport sur l'état moral de la population française dans chaque département.
- 22 juillet 1917 : Clemenceau, appuyé par Léon Daudet (c'est *L'Action française* qui avait levé le lièvre dans une très longue campagne), dénonce au Sénat les relations de Malvy avec les milieux anarchistes et antimilitaristes, et son manque de fermeté après l'arrestation de Jean-Baptiste Vigo (dit Miguel Almeréyda, 1883-1917), administrateur du *Bonnet rouge*, en relation avec des agents allemands. Ce journal qui tenait un discours défaitiste avait été financé à titre privé par Caillaux et à titre public par Malvy. Le suicide de Vigo entraîne la démission de Malvy, le 31.
- 20 novembre 1917 : Malvy et Caillaux s'abstiennent lors du vote de confiance au gouvernement Clemenceau.
- 22 novembre 1917 : Malvy est déféré, sur la demande de Clemenceau devant le Sénat réuni en Haute Cour. Clemenceau met toutes ses forces dans la balance : il menace de démissionner si la Chambre refuse de poursuivre l'enquête. Son procès, du 16 juillet au 4 août 1918, lui vaut une condamnation de cinq ans de bannissement pour avoir « forfait » à sa charge « en laissant s'accroître chaque jour un danger dont il ne pouvait méconnaître la gravité ». Les accusations de Daudet (trahison) sont démenties mais le procès révèle faiblesses et incuries de Malvy. Jean Leymarie, son bras droit est aussi condamné. Les députés radicaux ne pardonneront jamais à Clemenceau d'avoir fait tomber Caillaux et Malvy.
- Juillet 1924 : amnistie de Caillaux et Malvy par la Chambre du Cartel. Le Sénat n'entérine cette décision qu'en janvier 1925. Malvy est président de la Commission des Finances de la Chambre jusqu'en 1936. Il dispose comme Caillaux, qui a un poste homologue au Sénat, d'une autorité considérable. Malvy restera toute sa vie une des cibles préférées de l'Action française : tracts, pamphlets...
- 1928 : Congrès d'Angers : Caillaux, Malvy, Daladier, hostiles aux ministres radicaux de l'Union nationale font basculer le parti radical dans l'opposition sur la question des finances des associations diocésaines et de l'autorisation délivrée aux congrégations missionnaires d'avoir leur noviciat en France.
- 1993 : son petit-fils, Martin Malvy (né en 1936) est président du groupe socialiste à l'Assemblée.

Paul PAINLEVÉ (1863-1933) 1

Né à Paris, fils d'un dessinateur lithographe d'origine bretonne, Paul Painlevé se fait remarquer tôt par ses dons scientifiques et littéraires, qui le mène aux lycées

1 A.-L. Anizan, *Paul Painlevé. Science et politique de la Belle Époque aux années trente*, thèse, Presses universitaires de Rennes, 2012, 431 p. et C. Fontanon & R. Frank dir., *Paul Painlevé (1863-1933). Un savant en politique*, Actes de la Journée d'études du 22 mai 2003, Presses universitaires de Rennes, 2005, 149 p. Aussi notices dans J.-M. Mayeur & A. Schweitz, *Les parlementaires de la Seine sous la Troisième République*, Publications de la Sorbonne, 2001, tome II, 639 p., pp. 450-452, et dans J.-Fr. Sirinelli dir., *Dictionnaire historique de la vie politique française au XXe siècle*, PUF, 1995, 1 068 p., réédition, 2003, coll. « Quadrige », 1 254 p., pp. 883-885.

Saint-Louis et Louis-le-Grand, puis rue d'Ulm (1883). Il devient un mathématicien célèbre auquel l'Académie des Sciences décerne en 1890 le grand prix des sciences mathématiques. Professeur titulaire de la chaire de mathématiques générales à la Sorbonne, il est aussi professeur à l'École Polytechnique. Sa puissance de travail et sa virtuosité intellectuelle sont éblouissantes ; il est élu en 1900 membre de l'Académie des Sciences et en devient le président en 1918. Auteur d'importants travaux sur les équations différentielles, il est aussi, grâce à son intérêt pour la mécanique des fluides, un des premiers théoriciens de l'aviation, publiant *L'Aviation* en 1911, en collaboration avec Émile Borel (1871-1956), et obtenant de l'État des appuis pour l'amélioration des appareils. Il participe comme passager aux trajets aériens initiaux des aviateurs Wilbur Wright (1867-1912) et Henri Farman (1874-1958). Consulté par les parlementaires, il obtient le vote des premiers crédits publics attribués à l'aviation. Mais il est aussi dreyfusard, cofondateur de la librairie F.Alcan, membre de la Ligue des Droits de l'Homme, ainsi que de nombreux cercles et sociétés de pensée.

En 1910, Paul Painlevé est élu député de Paris (au Quartier latin) comme « Républicain socialiste » et réélu en 1914 comme Républicain indépendant. Pendant la guerre, il est appelé par Briand au ministère de l'Instruction publique et des Inventions intéressant la Défense nationale (1915). En mars 1917, il devient ministre de la Guerre (il est le premier civil à avoir ce portefeuille depuis 1914) et conserve ce poste lorsqu'il est appelé à la présidence du Conseil, en septembre 1917. Il constitue le gouvernement sans faire appel aux socialistes. C'est lui qui remplace Nivelle par Pétain et Foch et propose le nom de Foch comme chef d'état-major interallié, mais il est renversé deux mois plus tard (cas unique en France entre 1914 et 1918) et remplacé par Clemenceau. Réélu député en 1919 sur une liste de concentration républicaine, il va devenir avec Herriot et Blum l'un des chefs de l'opposition de gauche à la majorité du Bloc national. Il est président du Parti républicain socialiste ; il est l'un des acteurs principaux de la Ligue de la République, qui prépare, en 1921-1922, le Cartel des Gauches. Il apparaît, avec Robert de Jouvenel (1885-1924), comme le véritable chef de cette Ligue de la République dont il est le créateur et qu'il anime en collaboration avec Herriot¹. En 1923, il participe avec les radicaux et les socialistes à la création du Cartel des gauches. Après la victoire de celui-ci, Painlevé est élu président de la Chambre et, après la démission de Millerand, est désigné par les groupes de gauche comme candidat à la présidence de la République en mai 1924, mais il est battu par Gaston Doumergue. Réélu président de la Chambre en 1925, il succède à Herriot à la tête du gouvernement le 17 avril de cette même année et prend le portefeuille de la Guerre. Mais il se heurte à la sourde hostilité des radicaux cartellistes qui ne lui pardonnent pas sa politique de concentration, ni la nomination au ministère des Finances de Joseph Caillaux, l'adversaire d'Herriot. Pour sauver son

¹ Colloque Henry, Robert et Bertrand de Jouvenel. *Crise et métamorphoses de l'État démocratique (1900-1935)*, dirigé par G. Le Béguec et Christine Manigand, Nanterre, 2001, Presses universitaires de Limoges (Pulim), 2004, 173 p., compte rendu par mes soins dans *Historiens & Géographes*, octobre 2005, pp. 449-450, *passim*.

gouvernement, Painlevé fait démissionner Caillaux en octobre 1925 et prend pour lui-même le portefeuille du Trésor, mais il ne réussit pas mieux et, mis en minorité en novembre 1925, doit démissionner.

Painlevé ne dirigera plus le gouvernement de la France, mais il demeure ministre de la Guerre de novembre 1925 à octobre 1929 (avec seulement une brève interruption d'un mois de juin à juillet 1926). Il reconstitue l'armée par trois lois très importantes, la loi sur l'organisation de l'armée, la loi sur le recrutement et la loi des cadres. Il esquisse la ligne fortifiée du Nord-Est, dite plus tard « ligne Maginot ». Le rétablissement du scrutin d'arrondissement le pousse à changer de circonscription et il est élu en 1928 député de l'Ain et il est réélu en 1932. En 1930, il devient ministre de l'Air du cabinet Steeg, inaugurant ce nouveau département ministériel qu'il retrouve dans le troisième cabinet Herriot de 1932, puis dans le gouvernement Paul-Boncour qui lui succède. Painlevé a été une belle illustration de *La République des professeurs*, ouvrage d'Albert Thibaudet (1874-1936) publié en 1927. Quand il meurt en octobre 1933, le peuple de Paris défile pendant trois jours devant sa dépouille. Il reçoit des funérailles nationales et est inhumé au Panthéon. Painlevé incarne la République parlementaire, dont il est devenu un des personnages essentiels. La place de son parti sur l'échiquier politique lui a permis de participer à des combinaisons variées qui excluent la droite pure. Parti charnière, parti appoint qui offre une palette d'homme de talent, le Parti républicain socialiste de Paul Painlevé exprime la force et la faiblesse de la Troisième République dans l'entre-deux-guerres.

Painlevé est donc remplacé le 16 novembre 1917 par Clemenceau, dont le ministère est une étape essentielle dans l'histoire des gouvernements de guerre. Clemenceau fait une déclaration à la Chambre des députés le 20, elle est restée célèbre pour plusieurs formules chocs, dans l'ordre :

« Un seul devoir, et simple : demeurer avec le soldat, vivre, souffrir, combattre avec lui. »

« Plus de campagnes pacifistes, plus de menées allemandes. Ni trahison, ni demi-trahison : la guerre. Rien que la guerre. »

« Je vous ai dit que je voulais faire la guerre. »

« Et alors, quand vous me demandez mes buts de guerre, je vous réponds : mon but, c'est d'être vainqueur »

Prenons garde : ce n'est que le 8 mars 1918 qu'on aura la fameuse formule : « Ma politique étrangère et ma politique intérieure, c'est tout un. Politique intérieure, je fais la guerre ; politique étrangère, je fais la guerre. Je fais toujours la guerre. »¹ En novembre 1917, Clemenceau se heurte à l'hostilité immédiate et constante des socialistes, Albert Thomas, déchiré, renonçant à la participation, que lui a proposée Clemenceau. Caractéristique parfois oubliée,

¹ Lire la séance dans J.Garrigues prés., *Les grands discours parlementaires de la Troisième République*, Armand Colin, 2004, 2 vol., tome II, 152 p., pp. 23-28.

Clemenceau conserve du gouvernement précédent Justin Godart (1871-1956) ¹, Louis-Lucien Klotz (1868-1930), Loucheur et Clémentel, ces deux derniers déjà présentés. Certes d'autres ministres font pâle figure face à celle de Clemenceau et la « dictature » du chef de gouvernement est immédiatement dénoncée par l'opposition socialiste, mais Clemenceau est soutenu par une majorité : lors d'interpellations, il y a votes, et ils sont favorables. Cependant la personnalité de Clemenceau domine toutes les autres, une caricature célèbre donne à tous les ministres une tête identique et l'ambassadeur britannique note : « It is practically a one man minister ». Le conseil des ministres est réuni peu souvent, les deux chefs de cabinet – Georges Mandel (l'ancien jeune opposant à la R.P.) et le général Henri Mordacq (1868-1943) – et les deux secrétaires, dont Georges Wormser (1888-1978), ancien de la rue d'Ulm, ont un rôle considérable. D'autre part, Clemenceau tient à l'écart le président de la République, Poincaré. Mais il ne procède pas à une mise à l'écart du parlement : il y a de nombreux débats, avec violente opposition des socialistes, notamment sur la question russe ², et Clemenceau a toujours une majorité à la Chambre des députés (à peu près des trois quarts, ce qui n'est pas rien). Haine et luttes dominent l'histoire de ce gouvernement de guerre. Haine contre deux hommes, Caillaux, avec levée de son immunité puis arrestation le 14 janvier 1918, Malvy, dont le procès se tient en juillet-août 1918 (³). Le « tigre » lutte contre les grèves de 1918 et lors du retournement stratégique allié de 1918 Clemenceau a un grand rôle dans l'augmentation des effectifs (organisant ainsi la chasse aux « embusqués »), dans le choix de l'offensive du 18 juillet et dans celui du commandement unique, confié à Foch.

Georges Clemenceau avait été le seul sénateur à présider deux grandes commissions, celle des Affaires étrangères et celle de l'Armée. Il avait disposé de la tribune de *L'Homme libre*, devenu en 1914 *L'Homme enchaîné*, il s'était fait l'ardent défenseur du contrôle parlementaire. Enfin les événements de 1917, sa chasse aux embusqués et ses attaques contre les traîtres renforcent sa popularité. Le gouvernement Painlevé est renversé le 13 novembre 1917, deux mois après son entrée en fonction : c'est la première fois que la Chambre met un gouvernement en minorité depuis le début de la guerre ! Le 15 Poincaré charge

¹ Mal orthographié par J.-J.Becker (ainsi que par A.Prost, *Les Anciens Combattants et la société française (1914-1939)*, Thèse, FNSP, 1977, 3 vol., 268, 261 & 237 p., *passim*)... Mais pas dans B.Benoît dir., *Édouard Herriot en quatre portraits. Le Lyonnais, l'humaniste, le politique et l'europpéen*, Presses universitaires du Septentrion, 2020, 288 p., *passim*.

² Mais J.-J.Becker, ignorant que Clemenceau a approuvé dès décembre 1917 un plan d'intervention militaire contre les bolcheviks, que j'ai vu aux archives des Affaires étrangères en 1968 pour mon mémoire de maîtrise, ne souligne pas l'hypocrisie de Clemenceau dans ses réponses aux attaques de décembre 1917 et janvier 1918.

³ S.Berstein, *Histoire du Parti radical*, thèse, FNSP, 2 vol., 1980 et 1982, 487 et 667 p., tome I, pp. 93-97.

Clemenceau de former le gouvernement ; le nouveau président du Conseil bénéficie au parlement d'un très large accord, socialistes exclus. Clemenceau avait tôt pensé prendre les responsabilités de la guerre et de la diplomatie, en laissant à d'autres les tâches annexes. L'indifférence dont il témoigne, une fois au gouvernement, à l'égard des questions économiques, y compris le problème des fabrications de guerre, atteint un degré surprenant. Dans son ministère il y a, nous l'avons vu, peu de personnalités d'envergure ; Poincaré qualifie les ministres de « gens de maison » ; beaucoup passent auprès de la presse pour être des ministres effacés, voire rudoyés comme Stephen Pichon, qui est aux Affaires étrangères. À propos de la constitution du gouvernement Clemenceau se manifeste au parlement le désir de créer une véritable présidence du Conseil, autonome. Clemenceau crée seulement un sous-secrétariat à la présidence du Conseil, dirigé par Jules Jeanneney (1864-1957) ¹, un de ses proches, et épaulé par un cabinet militaire, dirigé par le général Henri Mordacq (1868-1943). Les ministres du gouvernement Clemenceau sont nombreux, conformément aux attentes du parlement, avec une représentation politique déterminée par la rupture de l'Union sacrée : le ministère Clemenceau est, depuis la déclaration de guerre, le premier gouvernement à devoir affronter d'emblée une opposition ouverte. Pour ce qui concerne la présente problématique, il faut insister sur le fait que Clemenceau est soucieux des Chambres, qui se réunissent très souvent et longuement, devant lesquelles il met souvent en jeu l'existence de son gouvernement, et ses seuls adversaires sont les socialistes, avec quelques radicaux. De plus, Clemenceau est fréquemment auditionné par les commissions parlementaires, il multiplie les fonctions de commissaires, par exemple pour le contrôle des effectifs, des essences et combustibles. *A contrario*, Clemenceau tient le parlement dans l'ignorance totale des négociations de paix.

À l'automne 1918 les problèmes deviennent tout différents. Les généraux, désormais vainqueurs, regimbent devant l'autorité du gouvernement civil ; les rapports entre Clemenceau et Foch sont devenus exécrationnels. Mais, au même moment, se développe aux États-Unis un courant favorable à une capitulation sans conditions de l'Allemagne ! Certes l'Allemagne s'adresse à Wilson pour sa demande d'armistice mais Wilson est, avec un temps de retard, loyal vis-à-vis de ses « associés ». De toutes façons, grande est l'ignorance des alliés quant à la situation intérieure de l'Allemagne. Quand parvient la nouvelle que les Allemands acceptent les conditions d'armistice, Clemenceau a une crise

¹ Cf. notices par S.Berstein dans J.-Fr.Sirinelli dir., *Dictionnaire historique de la vie politique française au XXe siècle*, PUF, 1995, 1 068 p., réédition, 2003, coll. « Quadrige », 1 254 p., pp. 635-636 et dans G. & S.Berstein, *La Troisième République*, M.A. Éditions, coll. « Le Monde de ... », 1987, 356 p., p. 180.

de larmes et s'écrit : « C'est plus fort que moi, mais j'ai revu 70 » ! L'important est la question de l'armistice, peut-être trop tôt signé : ne peut-on pas envahir l'Allemagne ? Après avoir hésité, Clemenceau et Foch, tombent d'accord, le 10 novembre : on n'a pas le droit de faire tuer davantage de soldats et il faut couper court à la possibilité d'une victoire essentiellement américaine : l'armée des États-Unis est de plus en plus nombreuse, elle est jeune et dynamique, et d'ailleurs elle recevra l'ordre d'attaquer jusqu'à l'ultime minute. Une autre raison a sans doute joué, on s'en rend compte depuis peu : la « maladie 11 » — c'est le nom de code donné à la grippe espagnole dans l'armée française — diminue considérablement la combativité des armées alliées, d'autant que ces armées ont été renouvelées en partie par de jeunes, voire très jeunes, hommes, or c'est la catégorie d'âge la plus touchée. Cette décision provoque une crise avec Poincaré, qui considère que l'armistice, trop tôt signé, va « couper le jarret de nos troupes » : Clemenceau menace alors de démissionner. Le jour de l'armistice, Clemenceau s'écrit à la Chambre des députés : « La France, hier soldat de Dieu, aujourd'hui soldat de l'humanité, sera toujours le soldat de l'idéal. » La Conférence de la paix de 1919 pose des problèmes très différents. Il est certain que Clemenceau était parfaitement conscient que la France n'avait pu gagner la guerre qu'avec l'aide de ses « bons alliés » (expression qu'il utilise en 1921). Clemenceau tient en lisière Poincaré et Foch, et ayant fait accéder Pétain au maréchalat, il tient en réserve un remplaçant de Foch, qui se garde bien de donner sa démission ! Le chef de gouvernement octroie au pouvoir législatif un long débat de ratification, qui dure du 25 août au 12 octobre 1919 et se termine par une ratification à une très large majorité, de 372 voix contre 53 et 74 abstentions à la Chambre (le 2 octobre) et à l'unanimité au Sénat (le 12) ¹. N'ayant pu obtenir tout ce qu'il réclamait, Clemenceau estime néanmoins que le traité de paix avec l'Allemagne est satisfaisant ; aussi le défend-il avec fermeté ². Le traité a en France deux types d'adversaires. À gauche la plupart des socialistes, et en particulier Jean Longuet, petit-fils de Karl Marx, reprochent au traité d'être excessivement dur à l'égard de l'Allemagne, de ne pas tenir assez compte du principe des nationalités et, enfin, d'exclure la Russie bolchevique des négociations. Ils sont soutenus par la CGT et une partie des ouvriers parisiens qui ont organisé des grèves depuis janvier 1919 et une grande manifestation le 1er mai, en pleine conférence de la Paix ³. À

¹ Les socialistes se sont divisés : la majorité d'entre eux ont voté contre et composent la quasi-totalité des votes contre (49/53) et 33 se sont abstenus (et sont donc presque la moitié des abstentions).

² Sa phrase la plus historique : « En abordant cette discussion, il m'est impossible de ne pas remonter à 1871. Que voulez-vous, j'ai vécu ces jours affreux. »

³ La journée de 8 heures a été accordée par le gouvernement Clemenceau en avril, pour tenter de désamorcer le mouvement social : péril révolutionnaire, comme en Russie en 1917...

droite, de nombreux orateurs, et notamment l'écrivain Maurice Barrès et le député de Nancy Louis Marin, trouvent au contraire le traité trop doux. Ils lui reprochent de ne pas assurer la sécurité de la France. À tous Clemenceau répond : « Quand on analyse ce traité qui a je ne sais combien de centaines d'articles, où toutes les questions sont traitées (*sic*), il ne faut pas oublier que ce traité si complexe vaudra pour ce que vous vaudrez vous-mêmes. Il sera ce que vous le ferez. » Finalement, le 2 octobre 1919, la Chambre vote la ratification (par 372 voix contre 53, dont 51 socialistes, et 74 abstentions). Au Sénat, le débat de ratification est au contraire très court, du 8 au 11 octobre, avec un vote à l'unanimité.

Louis MARIN (1871-1960) 1

- Nationaliste.
- Président de la *Fédération Républicaine* et du groupe de l'*Union républicaine démocratique*.
- Député très respecté et très patriote de Meurthe-et-Moselle (élu le 8 octobre 1905), opposant le plus pugnace à Clemenceau, avec Louis Barthou, dans le débat de ratification du traité de Versailles : il souhaite d'autres garanties en matière de sécurité sur le Rhin et de réparations. Il sera déçu par les politiques extérieures menées à partir de 1929 : il pousse à renverser le gouvernement Briand (qui avait accepté le Plan Young à la conférence de La Haye) le 22 octobre 1932.
- Ministre des Régions libérées dans le gouvernement Poincaré du 29 mars 1924. Ministre des Pensions dans le gouvernement Poincaré de 1926. Ministre de la Santé dans le gouvernement Doumergue (6 février 1934). Le 7 novembre 1934, il est ministre d'État dans le gouvernement Flandin, jusqu'au 30 mai 1935. Même portefeuille dans le gouvernement Laval qui suit. En avril 1938, il décline l'offre de faire partie du gouvernement Daladier. Mais il entre le 10 mai 1940 en tant que ministre d'Etat dans le gouvernement Reynaud.
- Les socialistes considèrent Marin Tardieu, Mandel, le préfet Chiappe comme des « fascistes », lesquels, quoique appartenant à la droite parlementaire, sont classés dans la même catégorie que les ligues. Il sera un adversaire irréductible du Front populaire.
- Il fait partie des munichois d'occasion : « *Le 28 septembre un coup de frein était donné aux affreux bellicistes... Nous ne pouvons pas à nos frais offrir au monde une bataille de la Marne tous les vingt ans.* » Il sera avec Mandel, partisan de la résistance à outrance et démissionne pour cette raison du dernier gouvernement de la Troisième République : le gouvernement Pétain.

□ La question du « parlementarisme de guerre » 1

1 Encore une fiche biographique de Hugues Schmitt ; toutefois j'ai ajouté les dates et on peut lire les notices dans J.-Fr. Sirinelli dir., *Dictionnaire historique de la vie politique française au XXe siècle*, PUF, 1995, 1 068 p., réédition, 2003, coll. « Quadrige », 1 254 p., pp. 749-751, et dans G. & S. Berstein, *La Troisième République*, M.A. Éditions, coll. « Le Monde de ... », 1987, 356 p., pp. 201-203.

La question, très générale, de l'inefficacité supposée du parlementarisme en temps de guerre a été largement illustrée par Clemenceau. Déjà s'était posée en août 1914 celle de la mobilisation des parlementaires, d'autant que le service militaire est universel, une question qui ne sera pas résolue avant 1938 (il sera alors décrété que les parlementaires sont mobilisables jusqu'à 40 ans). Deuxième domaine du problème, comme la guerre n'est pas la guerre courte longtemps envisagée, les civils reprennent aux militaires la direction du conflit. Interfèrent avec ces deux premiers aspects le rôle des commissions parlementaires, qui est grand, celui de l'opinion publique dans la tenue du pays, dans l'absence de changement de régime (est-ce la même chose pour le parlementarisme ?). Au total la question du « parlementarisme de guerre » s'insère dans une vaste restructuration de l'État.

La question de la conduite d'une guerre éventuelle par une telle république est souvent débattue avant 1914, mais jamais globalement, sauf en 1913, mais, comme nous l'avons vu, de façon paradoxale, par Marcel Sembat dans *Faites un roi, ou bien faites la paix* : la République (parlementaire) se doit d'être pacifique, sinon... Rien n'avait été prévu dans les lois constitutionnelles de 1875, conçues comme transitoires ; le régime devenu définitivement républicain et parlementaire, s'était installé dans l'instabilité parlementaire et l'idée que la révision des lois constitutionnelles est dangereuse (cf. première partie). Les crises politiques, et en particulier le boulangisme, incitent à la prudence : les prérogatives du président de la République en cas de guerre ne sont pas supprimées. Disposant de la force armée, il négocie et ratifie les traités, mais ne peut déclarer la guerre qu'avec l'assentiment préalable des deux chambres. Dans la loi de 1889 il n'est pas prévu que les parlementaires ne soient pas mobilisables, or s'ils sont mobilisés ils perdent tout droit de vote, sans parler du reste. Cela soulève plusieurs problèmes, qui sont débattus à la Chambre des députés entre 1890 et 1912, d'autant que dès le départ les interprétations de la législation existante sont divergentes ! Provisoirement, la Chambre des députés vote un système de « congés », mais, voulant dépasser le transitoire, de nombreuses publications et propositions de lois voient le jour. Se pose en 1894-1895, donc en pleine affaire Dreyfus, le cas du jeune député Léon Mirman (1865-1941), forcé de faire un an de service militaire. La loi militaire de 1905 est l'occasion de nouveaux débats, mais pas celle de 1913 (dite des « trois ans »).

Le 4 août 1914, comme nous l'avons vu, en raison de l'Union sacrée et de l'idée que la guerre sera courte, les chambres décident, sans débat, de s'effacer

1 F.Bock, *Un parlementarisme de guerre. 1914-1919*, Belin, coll. « Temps présent », 2002, 351 p. ; F.Bock, « L'exubérance de l'État en France de 1914 à 1918 », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 3 (1984), pp. 41 & suiv.

et de confier la conduite de la guerre au gouvernement, derrière lequel toutes les forces politiques se rangent unanimement. Cependant et formellement, la session n'est pas close : les chambres se sont ajournées *sine die*. Deux ministres mobilisables, dont Abel Ferry, démissionnent du gouvernement Viviani ; plus largement et début 1915, 235 parlementaires relèvent de l'armée, ils sont très souvent à l'arrière, eu égard à leur âge ; ils ont tous été promus au grade de sous-lieutenant pour la durée de la guerre. Il y a de nombreux cas de mépris ou de brimades de la part des officiers d'active, de fréquentes permissions et de nombreux congés, qui permettent de venir à Paris. Joseph Caillaux, bien qu'âgé, s'engage en août 1914, mais est affecté au bout de quelques jours comme trésorier-payeur aux armées ; il « parade » beaucoup et aura des missions de complaisance à l'étranger.

Des liens se tissent dans les premiers mois de la guerre entre des chefs militaires et des hommes politiques : des « réseaux » se constituent ainsi. Des parlementaires « ajournés » ou non mobilisés s'occupent de leur circonscription, ce qui est important dans la zone des batailles. Plusieurs parlementaires du Nord et du Pas-de-Calais sont pris comme otages, certains meurent. Dans l'intérieur, certains s'occupent des réfugiés, d'autres du camp retranché de Paris, sont membres de commissions, ou obtiennent des missions : il y a une véritable course aux missions, raillée par Poincaré dans ses mémoires. L'important remaniement ministériel d'août 1914, avec entrée des socialistes au gouvernement, est théoriquement a-constitutionnel (puisque les chambres sont ajournées), de même que le déplacement du gouvernement de Paris à Bordeaux (il dure jusqu'en décembre !), ainsi que la clôture de la session parlementaire (le 3 septembre), qui provoque la surprise des parlementaires ! Le gouvernement Viviani (juin 1914-octobre 1915) prend aussi des mesures qui engagent l'avenir et il instaure des pratiques qui lui survivront, notamment une conception extensive de la censure et des organes administratifs nouveaux, quant au ravitaillement et aux industries de guerre. Au bout de quelques semaines se pose la question du rappel du parlement. Millerand est le seul ministre qui agit comme s'il ne voyait dans le retour du parlement qu'une gêne pour l'action gouvernementale, et d'ailleurs dans le gouvernement tout entier lui-même une gêne pour le commandant en chef ! Mais tous ses collègues s'accordent pour estimer nécessaire de convoquer une session extraordinaire où seront examinés et transformés en lois les décrets pris par le gouvernement. Personne n'a songé à un régime d'exception et il est nécessaire de convoquer le parlement pour discuter et voter le budget avant le 1er janvier. Un décret du 12 décembre convoque les

chambres pour une session extraordinaire le 22 décembre 1914 ; les principales commissions des deux assemblées se réunissent dès le 12.

À la séance du 22 décembre 1914, il n'y a de critiques que de couloirs, réaffirmation publique de l'Union sacrée, tous les votes se font à l'unanimité et la clôture est prononcée dès le 23. Toujours en décembre 1914, il est décidé d'ajourner toutes les opérations électorales (révision des listes électorales, élections de tous types, etc.) jusqu'à la fin de la guerre et de proroger les sénateurs renouvelables en 1915. Par la suite, en 1916-1917, pour pallier la diminution, du fait de la guerre, des effectifs parlementaires – mais au moins 500 députés prennent part aux votes en 1915 et 1916 – les règles de quorum sont modifiées. Il faut reconnaître que l'ajournement des élections jusqu'à la paix et l'institution des comités secrets ne sont pas des décisions très démocratiques ! Clemenceau réclame, dans ses éditoriaux de *L'Homme enchaîné*, une session parlementaire (prévue de droit par les lois constitutionnelles) au début de 1915, elle se déroule normalement, au prix d'une sévère autocensure dans les séances publiques. La session parlementaire se terminant normalement le 2 juin, une nouvelle bataille se déroule pour aller au-delà. Le gouvernement capitulant, les deux chambres vont siéger en permanence, avec quelques vacances. Le prochain décret de clôture sera celui du 19 octobre 1919. Les causes ? L'arme du vote du budget, la crainte de faire voler en éclats l'Union sacrée, et le gouvernement tient à maintenir l'état de siège, proclamé le 4 août 1914. Alors que le pays commence à s'installer dans une guerre de longue durée, il n'est plus question de nier la capacité du régime parlementaire à conduire une guerre, mais de trouver les modalités qui lui permettront de le faire et d'abord de régler la question des députés-soldats, qui agite les milieux parlementaires, l'armée, et, dans la presse, au moins Clemenceau : de longs débats ont lieu et, finalement, le pouvoir civil se défait du problème sur le général en chef, Joffre, qui... laisse le choix à chaque parlementaire (12 février 1915) ¹. En conséquence il n'y aura plus guère de discussion jusqu'à la fin de la Grande Guerre. De temps en temps un député soulignera que la solution de 1915 n'est guère démocratique ; les courts débats engendrés montrent bien la connaissance qu'ont les intervenants des débats antérieurs. Pas plus en 1919 qu'en 1914 le parlement n'a voulu légiférer sur le fond : c'est un compromis, un *modus videndi*. Cependant, sans grande proclamation, la solution choisie a permis de maintenir le cadre institutionnel du

¹ F.Bock, *Un parlementarisme de guerre. 1914-1919*, Belin, coll. « Temps présent », 2002, 351 p., *passim*. Pour les représentants d'un département particulièrement important, la contribution de Paul Baquiast, « Héros ou embusqués ? Les parlementaires de la Seine mobilisés et engagés volontaires de la Première Guerre mondiale », dans J.-M. Mayeur & A. Schweitz, *Les parlementaires de la Seine sous la Troisième République*, Publications de la Sorbonne, 2001, 2 vol., 278 & 639 p., compte rendu par mes soins dans *Historiens & Géographes*, juillet 2002, p. 452, tome I, pp. 203-216.

régime. Un risque était de développer l'antiparlementarisme, mais des parlementaires sans obligation militaire (à cause de leur âge) s'engagent... Vite célèbres sont quelques cas. Abel Ferry, député des Vosges né en 1881, fait la navette entre le front et le Palais-Bourbon, et il est tué lors d'une mission civile, le 15 septembre 1918 (1). Le colonel Émile Driant, l'ancien écrivain Danrit, né en 1855, alerte la Chambre des députés sur les insuffisances de la défense de Verdun avant d'y trouver la mort en février 1916. Dix députés sont tués ; beaucoup de parlementaires perdent un, deux ou plusieurs fils, Paul Doumer quatre de ses cinq fils.

Les commissions parlementaires s'avèrent puissantes dans la France de la Grande Guerre 2. En temps de guerre, les séances publiques sont dangereuses, d'où l'intérêt des commissions, les anciennes – qui avaient filtré tous les projets depuis les débuts de la Troisième République et dont le rôle était devenu de plus en plus important – et les nouvelles, à créer. Les unes et les autres ont connu pendant la Grande Guerre un rythme de travail très soutenu avec de nombreuses « convocations » (c'est le terme officiel) de ministres, elles s'avèrent être un puissant moyen de contrôler l'exécutif. Elles sont également un réel moyen pour les parlementaires de collaborer à l'œuvre de la Défense nationale, en s'associant à l'exécutif pour exercer un contrôle conjoint dans trois domaines : le suivi des fabrications de guerre, le contrôle des marchés et, *last but not least*, le contrôle de l'utilisation des hommes et des matériels au front. Dès le 12 décembre 1914 les deux commissions des Finances (Chambre et Sénat), qui se rendent compte brutalement de la gravité de la situation militaire, commencent à jouer un rôle majeur et naît le sentiment de la nécessité de la session permanente. Sont mises sur pied une Commission de l'Armée, forte de 60 députés, une Commission des marchés de Guerre, une sous-commission des Armements, etc. Une ou des : dans bien des cas on a une commission pour la Chambre et une autre pour le Sénat, orientant vers la dispersion des efforts, pensent de nombreux députés, qui proposent une fusion à chaque niveau des deux commissions, se heurtant au refus des sénateurs...

Les commissions parlementaires comprennent dans leurs rangs beaucoup d'anciens ministres, et, politiquement, les radicaux sont particulièrement bien représentés. Problème capital, la pénurie d'armes et de munitions est découverte brutalement en décembre 1914 ; un grand nombre de séances, surtout au Sénat, lui sont consacrées, ainsi que des rapports, écrits

1 C'était le neveu de Jules Ferry. La haine entre Jules Ferry et Clemenceau avait été telle qu'à la mort d'Abel Ferry Mme Jules Ferry s'opposa à ce que Clemenceau conduisît le deuil au nom de la nation française.

2 F.Bock, *Un parlementarisme de guerre. 1914-1919*, Belin, coll. « Temps présent », 2002, 351 p., deuxième partie.

surtout par un petit nombre d'hommes, le plus important étant Charles Humbert (1866-1927), sénateur vice-président de la commission sénatoriale des Armées et ancien militaire et journaliste. Il avait fondé en 1915 un quotidien, *Le Journal*, et mené au printemps de la même année une campagne virulente sous le titre « Des canons ! des munitions ! »¹. Le contrôle de la production de fusils, de mitrailleuses et de cartouches est plutôt le fait de Henry Chéron (1867-1936)², sénateur du Calvados, un véritable « harceleur » du ministère et des industriels privés, comme lors de la « crise des fusils ». Dans la Commission de l'Armée du Sénat, celle des deux qui intervient le plus fréquemment, on rencontre de grands personnages, Clemenceau, Paul Doumer, Bérenger, etc., capables de mener campagne contre Millerand, le ministre de la Guerre, de forcer à la nomination de plusieurs sous-secrétaires d'État (ex. : Justin Godart et Albert Thomas), de défendre l'artillerie de campagne contre les conceptions surannées du Grand Quartier Général (GQG). Nous avons déjà vu que quand Thomas fut ministre de l'Armement du gouvernement Briand (octobre 1915-mars 1917) – en décembre 1916, sa tâche a été considérablement facilitée par le harcèlement des parlementaires – il aura comme sous-secrétaire d'État aux Fabrications de guerre Louis Loucheur, fort goûté des parlementaires. Au fond, tous ces hommes politiques ont eu une prise de conscience précoce du caractère industriel de la guerre.

Les difficultés rencontrées par les parlementaires pour contrôler l'état des fabrications de guerre sont peu de chose, comparées à celles qui surgissent quand ils prétendent exercer leur contrôle sur l'utilisation des hommes et des munitions dans la zone des armées. C'est là que leur volonté se heurte aux fins de non-recevoir du commandant en chef des armées, relayé par les ministres de la Guerre et appuyé par les présidents du Conseil. Leurs enquêtes tendent en effet à remettre en question le partage de compétences entre les pouvoirs civil et militaire, mais aussi, au sein même du pouvoir civil, entre gouvernement et parlement. La « zone des armées » avait été prévue par un règlement du 2 décembre 1913 et définie le 2 août 1914 par arrêté ministériel. Elle comprenait huit départements entiers plus des parties de trois autres départements, mais la limite et la surface se déplacèrent avec l'évolution de la guerre. Il y a état de siège dans la zone des armées : maintien de l'ordre par l'armée, tribunaux militaires,

¹ En 1916, il aura, à la suite d'une visite de l'arsenal de Bourges ce raisonnement crû sur les canons et les affectés spéciaux : « Quel est le général qui, pour sauver, sur le champ de bataille, 13 canons menacés par l'ennemi, hésiterait à sacrifier 600 hommes ? Mais on refusera obstinément de renvoyer ces 600 hommes à l'arrière pour fabriquer 13 canons par jour. »

² Voir à son sujet R.Sanson, *L'Alliance républicaine démocratique. Une formation du centre (1901-1920)*, Presses universitaires de Rennes, 2003, 562 p., *passim*, et une biographie, récente, celle de C.Le Cannelier, *Henry Chéron, le Gambetta normand*, OREP, 2021.

etc. Elle est subdivisée en « zone de l'avant », où se meuvent les unités en opération, sous l'autorité du général en chef, et « zone de l'intérieur », sous celle du ministre de la Guerre. La « zone de l'intérieur » est dite communément « l'arrière ». On va en outre très vite distinguer une zone intermédiaire, la « zone des étapes », où s'effectuent le ravitaillement des armées et l'évacuation des troupes fatiguées et des blessés. À chaque fois que des parlementaires veulent intervenir dans la zone des armées, il est rappelé que le gouvernement définit les buts de guerre et que le commandant militaire conduit les opérations : les parlementaires vont chercher à intervenir dans la « zone de l'intérieur », puis dans la « zone des étapes », pour aboutir à la « zone de l'avant » ! C'est la Commission de l'Armée de la Chambre des députés qui, ici, se manifeste surtout, aboutissant à une sorte de lutte de principe en 1916. Elle commence à manifester sa volonté en 1915, se heurtant immédiatement à la farouche opposition de Joffre, soutenue inconditionnellement par Millerand, et par la droite, au début du moins. Millerand remplacé par le général Gallieni, la situation demeure inchangée. C'est l'arrivée d'Abel Ferry, le 16 novembre 1915, qui rend la commission plus pugnace. Il s'efforce de convaincre le gouvernement d'exercer son autorité dans la zone des armées, son raisonnement étant que sinon, le parlement ne le pourra jamais ! La bataille de Verdun a des conséquences ; d'une part les membres de la commission veulent renforcer leurs pouvoirs d'investigation, d'autre part la Chambre des députés, dans son ensemble, souhaite être informée et participer à ce contrôle. Est proposée une « délégation aux armées », de vingt membres et la situation s'améliore en 1916-1917, jusqu'à l'offensive Nivelle du 16 avril 1917, dont les insuffisances criantes offrent le flanc à la critique parlementaire. Ensuite les partisans du contrôle parlementaire trouvent dans les mutineries une nouvelle légitimation de leur action : c'est aux représentants du pouvoir civil d'éviter que le face-à-face entre les chefs militaires et les mutins n'aggrave une situation déjà tendue. Le 10 juillet 1917 la commission nomme trente « contrôleurs » (un par Armée), chargés de rapporter sur l'état moral des troupes. Arrivent au parlement des rapports, qui insistent sur la lassitude des soldats. Le nouveau ministre de la Guerre, Paul Painlevé ¹, est de bonne volonté et dialogue réellement avec la commission ; il rédige une circulaire qui donne satisfaction à la Commission sur tous les points (6 octobre 1917). Premier civil à avoir le poste pendant la Première Guerre Mondiale, Paul Painlevé est celui qui fait avancer de pair la reconquête du pouvoir

¹ Cf. A.-L. Anizan, *Paul Painlevé. Science et politique de la Belle Époque aux années trente*, thèse, Presses universitaires de Rennes, 2012, 431 p. et C. Fontanon & R. Frank dir., *Paul Painlevé (1863-1933). Un savant en politique*, Actes de la Journée d'études du 22 mai 2003, Presses universitaires de Rennes, 2005, 149 p.

gouvernemental sur l'armée et le contrôle parlementaire aux armées, un contrôle qui, au fond, s'est développé en allant du particulier au général !

La guerre c'est aussi le financement de la guerre et la Chambre des députés formule des critiques dès 1915. À la suite d'une collection d'affaires scandaleuses, une interpellation sur les « marchés douteux » a lieu les 14 et 17 décembre 1915 et sont créées deux Commissions des Marchés de Guerre, qui vont se pencher sur un grand nombre d'affaires. Les commissions s'interrogent en particulier sur les termes de la loi du 1er juillet 1916 créant une « contribution extraordinaire sur les bénéfices exceptionnels ou supplémentaires réalisés pendant la guerre ». Elle établit un prélèvement de 50 % sur les bénéfices, mais plusieurs sociétés (par exemple Hotchkiss 1 et Gnome-et-Rhône) trouvent des procédés pour dissimuler partiellement leurs bénéfices. D'autre part, l'État avance de l'argent dès 1914 aux fournisseurs de guerre : les commissions critiquent des avances à de simples intermédiaires ou à de petites sociétés incapables de livrer les quantités prévues. Au total, des résultats nuancés, mais beaucoup de rapports seront ensuite utilisés par le ministère, surtout par Albert Thomas. Concluons sur les commissions en notant que la comparution des ministres devant les commissions n'était pas de pure forme et beaucoup d'autres tremblaient avant de passer leur « grand oral » !

Cependant qu'arrive-t-il au quotidien de la vie parlementaire française ? L'instabilité gouvernementale serait déjà une preuve de permanence des procédures habituelles de la vie parlementaire. Mais encore... En 1915-1916 les séances plénières sont largement consensuelles, avec une fréquence croissante, approbation sans réserve du recours à l'emprunt pour financer la guerre, interdiction de l'absinthe, approbation de la chasse aux embusqués et proclamation des droits de la défense en matière de justice militaire. Le recours aux comités secrets, déjà pratiqués, on s'en souvient, pendant la guerre franco-allemande de 1870-1871, avait été prévu par la loi constitutionnelle du 16 juillet 1875 : le premier est réuni en juin 1916 à cause de Verdun, il dure sept jours. Il y en aura huit pour la Chambre des députés, quatre pour le Sénat, et ils seront après la guerre publiés au *Journal officiel*. À partir de la fin de 1916, la guerre s'éternisant, se manifestent de nombreuses tentations de modifier les règles constitutionnelles, d'autant que Briand propose l'institution des décrets-lois, c'est-à-dire de décrets ayant statut de lois. Éclosent des propositions pour réduire le parlement ou, au contraire, pour le transformer en une Assemblée nationale, qui jouerait le rôle de la Convention pendant la Révolution française. Une autre

1 Cf. D.Lejeune, « Hotchkiss, des armes et des automobiles », article mis en ligne le 19 avril 2017 sur HAL-SHS (CNRS) : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01509359> et réédité en 2019.

voudrait donner au parlement des compétences constitutionnelles en matière de politique extérieure, notamment pour ce qui concerne le futur traité de paix. Mais dans le domaine du « parlementarisme de guerre », on tombe forcément sur la question de la « dictature clémenciste » ¹.

Concluons globalement sur le parlement, inévitablement en constatant d'abord qu'on a eu une adaptation progressive, par ajustement successifs. Mais il faut se tourner vers l'avenir, vers l'entre-deux-guerres : la Grande Guerre a, en l'espèce, un legs, la longue discussion d'un projet de loi sur « l'organisation de la nation pour le temps de guerre » qui durera de 1923 à... 1938 !

¹ F.Bock, *Un parlementarisme de guerre. 1914-1919*, Belin, coll. « Temps présent », 2002, 351 p., chapitre 9.

17.2.5. Un pays uni ?

Jean-Jacques Becker montre bien dans *Les Français dans la Grande Guerre* ¹ que la Première Guerre mondiale pour la France c'est aussi « vivre en guerre », dans les campagnes et en ville, vivre avec les « allocations militaires », que c'est une économie de guerre, que c'est, de la part de la presse et des pouvoirs publics, traiter et contrôler l'information, et, enfin, que c'est la « vie chère » et la mise en léthargie des organisations politiques. Mais la guerre de 14-18, c'est aussi la naissance d'un courant d'opposition à la guerre, dans le mouvement ouvrier et de la part de Romain Rolland, courant qui cohabite, dans le même temps, avec un très important sentiment : l'« accoutumance » à la guerre par banalisation de celle-ci, la rupture se produisant en 1917 – idée de J.-J. Becker (qui titre un chapitre « la crise » ²) pendant longtemps – ou en 1916, idée de Stéphane Audouin-Rouzeau. L'emporte sans doute le problème de la « vie chère » dans les villes, et l'importance de tous les problèmes de vie quotidienne.

Dans ses ouvrages sur *La France en guerre* ³, Jean-Jacques Becker insiste sur le consensus, ses progrès (première partie), ses aléas (deuxième), ses prolongements (troisième) et ses ruptures (quatrième partie). Mais il insiste aussi sur la notion de temps de la guerre, qui aboutit à l'expression de Grande Guerre, sur l'arrière, sur l'importance des souffrances... Exprimé par l'Union sacrée et la « trêve des partis », un fort consensus national naît en 1914, il semble se perpétuer jusqu'à la fin de 1916 et le gouvernement Briand de 1915 a été le plus large des cabinets d'Union sacrée. L'année 1917 – échec de l'offensive Nivelle, mutineries du printemps, découragement et mécontentement social, montée du pacifisme dans l'opinion publique et impact des révolutions russes – met à mal le consensus et rompt l'Union sacrée. Mais avec 145 000 soldats français tués – un dixième des pertes françaises totales de la guerre de 1914-1918 – , l'année 1917 est moins sanglante que les trois précédentes années du conflit et le gouvernement de Clemenceau réintègre la droite dans le jeu politique, lutte contre le pacifisme, agit contre les grèves révolutionnaires de 1918 et redresse la situation morale et militaire. Toutefois les offensives allemandes du printemps 1918 sont d'un danger extrême : ce n'est que de l'été 1918 à l'été 1919 que les perspectives de

¹ J.-J. Becker, *Les Français dans la Grande Guerre*, Robert Laffont, 1980, 324 p.

² Dans J.-J. Becker, *Les Français dans la Grande Guerre*, Robert Laffont, 1980, 324 p.

³ J.-J. Becker, *La France en guerre. 1914-1918. La grande mutation*, Complexe, 1988, 221 p., réédition, Complexe, coll. « Questions au XXe siècle », 1996, 221 p. ; J.-J. Becker, *Les Français dans la Grande Guerre*, Robert Laffont, 1980, 324 p.

victoires, militaire d'abord, diplomatique ensuite, restaurent le consensus national.

Deuxième appui historiographique de notre réflexion, revenons à la formule de Jean-Baptiste Duroselle ¹ sur l'« incompréhensible » Grande Guerre « des Français ». Avec 34 décès pour 1 000 habitants (contre 30 en Allemagne), la France est le pays d'Europe occidentale qui a payé le plus lourd tribut du sang. Ce sont en tout huit millions de Français qui ont été mobilisés, « des gens résolus qui retiennent leurs larmes » (de Gaulle) : comment la France et les Français se sont-ils adaptés à un conflit qui, présumé court en août 1914, s'est éternisé durant cinquante et un mois, et a transformé radicalement la réalité historique de la guerre ? Pourquoi et comment les Français ont-ils tenu ? La « culture de guerre » l'explique en bonne partie. Précisons. La création artistique participe à la culture de guerre. Quatre prix Goncourt sur cinq viennent récompenser des écrivains-combattants entre 1914 et 1918. La littérature paie d'ailleurs un lourd tribut à la guerre : Alain-Fournier (né en 1886), Charles Péguy (né en 1873), Ernest Psichari (né en 1883), Louis Pergaud (né en 1882), Jean de La Ville de Mirmont (né en 1886) et tant d'autres tombent au champ d'honneur et leurs dates de naissance montrent bien qu'on a eu raison de parler de « génération sacrifiée ». Le cinéma et la littérature populaire attisent la haine de l'ennemi : Abel Gance (1889-1981) tourne des films de propagande (*Les Gaz mortels*, 1916), Gaston Leroux (1868-1927) publie en feuilletons le médiocre *Rouletabille chez Krupp* (1916), qui diabolise de manière mélodramatique les marchands de canons allemands. La presse pour enfants fait une large place à l'antigermanisme : Bécassine est mobilisée et Les Pieds nickelés vont chez le Kaiser. Tout cela avec des excès scandaleux et beaucoup de ridicule. En 1916, l'antidreyfusard Camille Saint-Saëns fait retirer d'un concert une œuvre de Ravel parce qu'il la prétend de « style boche, munichois », argument pauvre quand on sait le mal que s'est donné Ravel, réformé à cause de sa santé, pour obtenir un poste de conducteur de camion au front ! Engagé volontaire, lui aussi, le poète Apollinaire transfigure la guerre dans ses *Calligrammes* (1918), composés sur le front. En fait, la Grande Guerre est vite perçue comme une crise majeure des valeurs européennes. La nouvelle génération d'artistes est traumatisée par la guerre des tranchées : elle méprise le jusqu'au-boutisme d'un Barrès, « rossignol des carnages », et le rationalisme sceptique d'un Anatole France, réfugié dans un silence prudent pendant la guerre ; elle admire Apollinaire qui invente après Jarry un théâtre de l'absurde, avec *Les Mamelles de Tirésias* (1917), et elle est envoûtée par les fresques criminelles du cinéaste Louis Feuillade, *Les Vampires* (1915) ou

¹ J.-B. Duroselle, *La Grande Guerre des Français : 1914-1918. L'incompréhensible*, Perrin, 1994, 515 p., réédition, coll. « Tempus », 2002, 517 p.

Judex (1917). Entre dérision et évasion, la révolution poétique des années 20 se prépare : la revue *Sic* de Pierre Albert-Birot (1916-1919) et la revue *Nord-Sud* de Pierre Reverdy (1917-1918) s'ouvrent aux futurs surréalistes, jeunes gens nés en 1896 ou 1897, Louis Aragon, André Breton et Philippe Soupault ¹.

1917 est une crise du moral qui touche l'armée (*cf.* les mutineries) et n'épargne pas l'arrière. En juin 1917, le ministre de l'Intérieur Louis Malvy, inquiet de la lassitude de l'opinion, demande aux préfets de dresser un rapport sur l'état d'esprit dans leurs départements respectifs. Le moral des Français n'est jugé bon que dans trois départements et médiocre ou franchement mauvais dans plus de la moitié de la France, surtout dans les villes. Mais le découragement et le mécontentement social varient d'une catégorie sociale à l'autre. Dans les campagnes, la guerre est dans l'ensemble une période de relative prospérité : sans doute les paysans se plaignent-ils des réquisitions, mais le manque de main-d'œuvre provoque une hausse des salaires et la montée des prix agricoles, surtout à partir de 1916-1917, profite aux exploitants, qui acquièrent de nouvelles terres. Les classes moyennes citadines traversent au contraire des années pénibles : confrontées à l'inflation d'une part, à la stagnation des rentes et au moratoire sur les loyers d'autre part, elles voient leur niveau de vie menacé. La période est également difficile pour la plupart des salariés. Jusqu'en 1916, les ouvriers rappelés du front bénéficiaient de la politique salariale d'Albert Thomas et du plein-emploi. Malgré la hausse du coût de la vie, le consensus social reste solide comme en témoigne la faiblesse du mouvement gréviste : 98 grèves en 1915, 314 en 1916, contre 1073 en 1913. L'allocation versée aux familles nécessiteuses dont le soutien est mobilisé (1,25 franc par jour, plus 0,50 franc par enfant de moins de 16 ans) contribue probablement au calme. La paix sociale se dégrade en 1917. En dépit des importations, la population connaît des pénuries. Moins graves qu'en Allemagne, elles entraînent l'instauration du rationnement de certains produits alimentaires (la « carte du sucre » est instituée en mars 1917) et du charbon. Or l'hiver 1916-1917 est le plus rigoureux de la guerre. Dans ce contexte, la fortune souvent rapide des fournisseurs de guerre, considérés comme des « profiteurs de guerre », apparaît scandaleuse. L'inflation s'aggrave en 1917 : entre avril et juillet, le rythme annuel d'augmentation des prix atteint 100 %. L'effort de guerre durcit les conditions de travail. Le mouvement social reprend, à la stupeur des pouvoirs publics : il y a 696 grèves et près de 300 000 grévistes en 1917. Deux vagues de conflits se succèdent, la première en janvier, la seconde en mai-juin. Les grèves éclatent dans la haute couture parisienne et gagnent les usines d'armement. Le plus souvent conduites par des femmes, elles

¹ Pierre Albert-Birot : 1876-1967 ; Pierre Reverdy : 1889-1960.

portent sur des augmentations salariales et l'obtention de la semaine anglaise. Malgré la décrue du mouvement pendant l'été et l'automne, de grandes grèves éclatent dans le bassin de la Loire en novembre 1917. Le gouvernement intervient en instaurant, à l'initiative d'Albert Thomas, véritable père du réformisme socialiste en France, un salaire minimal et surtout une procédure d'arbitrage obligatoire en cas de conflit du travail, par le décret du 17 janvier 1917 qui crée un comité d'arbitrage par département.

Au sein d'une opinion très largement nationaliste, le pacifisme se développe surtout dans deux milieux. Il y a une opposition bourgeoise à la guerre, limitée à quelques intellectuels – dont Romain Rolland qui publie en Suisse en 1915 *Au-dessus de la mêlée* et reçoit le prix Nobel de littérature en 1916 – et à quelques hommes politiques : le président du Parti radical Joseph Caillaux ne cache pas qu'il est favorable à une paix de compromis pour mettre fin à ce qu'il considère comme un désastre pour la France et l'Europe. L'opposition à la guerre se développe en outre dans les rangs du mouvement ouvrier. Chez les syndicalistes, la critique du ralliement à l'Union sacrée de la CGT est menée dès l'automne 1914 par l'équipe de *La Vie ouvrière* de Pierre Monatte (1881-1960) et par la Fédération des métaux dirigée par Alphonse Merrheim (1871-1925). Chez les socialistes, une opposition plus modérée apparaît en mai 1915 à l'initiative des militants de la Haute-Vienne, qui rappellent la vocation pacifiste de l'Internationale. Une tendance « minoritaire », hostile à l'Union sacrée, se constitue au Conseil national de la SFIO de juillet 1915. Jean Longuet, député de la Seine et petit-fils de Karl Marx, en prend la tête, mais il continue à voter les crédits de guerre. Il existe ainsi deux minorités au sein du mouvement ouvrier en 1917. Tout d'abord une minorité révolutionnaire qui condamne la « guerre impérialiste » et exige une paix à tout prix : deux syndicalistes français (Merrheim et Bourderon) participent à la conférence de Zimmerwald (septembre 1915), et trois députés socialistes français (Pierre Brizon ¹, Alexandre Blanc et Jean-Pierre Raffin-Dugens) assistent à la conférence de Kienthal (avril 1916). Le défaitisme (le mot apparaît fin 1915) des « zimmerwaldiens », très marginal, est désavoué par la SFIO. L'autre minorité exerce en revanche une influence croissante au sein du socialisme français. La tendance Longuet (ou « longuettiste ») n'est nullement défaitiste : refusant autant le pacifisme révolutionnaire que le jusqu'au-boutisme, elle cherche une voie centriste. Elle reconnaît la nécessité de la défense nationale mais condamne les excès de l'Union sacrée, et souhaite une issue négociée au conflit. Les progrès de

¹ Pierre Brizon (1878-1923), ancien élève de l'ENS de Saint-Cloud et professeur d'école normale primaire, incarne le socialisme minoritaire, notamment avec son journal *La Vague*. Ce socialisme minoritaire disparaît en 1919 mais renaît en 1936-1937 avec Marceau Pivert et des thèmes identiques.

l'aspiration à la paix en 1917 contribuent à remettre en cause le compromis politique de l'Union sacrée.

Le gouvernement Ribot (mars à septembre 1917) est le dernier des cabinets d'Union sacrée. En août 1917, Denys Cochin, le représentant de la droite catholique¹, quitte le gouvernement dont il juge la politique teintée d'anticléricisme. Alexandre Ribot, premier modéré de droite à diriger un ministère depuis 1899, se heurte également à l'opposition des socialistes. Le président du Conseil refuse de délivrer aux socialistes les passeports nécessaires pour se rendre à la conférence de l'Internationale à Stockholm, où l'on prévoit de débattre des modalités d'une paix blanche. Une majorité de la SFIO est désormais hostile à la participation socialiste aux gouvernements de guerre. Le divorce est consommé lors de la formation du ministère Painlevé, le 12 septembre 1917 : protestant contre le maintien de Ribot aux Affaires étrangères, les socialistes renoncent à voter la confiance. Albert Thomas, à son grand regret, doit abandonner le portefeuille de l'Armement, où il est remplacé par un non-socialiste, Louis Loucheur (voir plus haut). C'est, sur le plan gouvernemental du moins, la fin de l'Union sacrée. La France renoue avec l'instabilité gouvernementale d'avant-guerre : trois ministères se succèdent entre décembre 1916 et novembre 1917. L'« affaire Malvy » est une véritable crise, à priori surprenante. Clemenceau et l'extrême droite accusent le ministre de l'Intérieur, le radical-socialiste Louis Malvy, d'être responsable du développement du pacifisme. Ils lui reprochent de ne pas avoir appliqué le Carnet B en 1914. Plus grave, ils le soupçonnent de trahison : son ministère a financé jusqu'en 1915 un journal antimilitariste *Le Bonnet rouge*, dont le directeur, l'aventurier Almereyda (voir plus haut), s'est suicidé après avoir été arrêté pour intelligence avec l'ennemi (il recevait des fonds allemands). violemment attaqué par Clemenceau au Sénat, Malvy démissionne en août 1917. Et le bref ministère Painlevé (septembre-novembre 1917) est le seul gouvernement de la guerre à être renversé par la Chambre des députés, comme nous l'avons vu plus haut².

Le gouvernement Clemenceau donne toutes les apparences du consensus national, avec ses votes de confiance, la réintégration de la droite dans le jeu politique et le tour de force d'une Chambre élue à gauche en 1914 qui vire à droite, mais 1918 est une année très incertaine. Elle est une année de luttes de l'appareil de l'État contre le pacifisme ou ce qui en tient officiellement lieu : arrestation de Caillaux en janvier 1918 (il sera condamné à trois ans de prison en 1920) et condamnation de Malvy en août 1918 (à cinq ans d'exil). L'année 1918

¹ Voir plus haut un encadré biographique.

² S. Berstein, *Histoire du Parti radical*, thèse, FNSP, 2 vol., 1980 et 1982, 487 et 667 p., tome I, pp. 93-97.

est aussi un combat gouvernemental contre les grèves révolutionnaires de 1918, de nature très différente de celles de 1917.

L'agitation révolutionnaire et « défaitiste », qui concerne presque exclusivement les métallurgistes, touche d'abord les usines de guerre de la région parisienne (13-18 mai), puis celles du bassin de la Loire (18-28 mai). Mobilisant des effectifs impressionnants, les grandes grèves de mai 1918 s'essouffent vite, faute d'un large soutien ouvrier. Elles ne sont l'œuvre que d'une minorité syndicale. Le pacifiste Alphonse Merrheim lui-même désavoue le mouvement. Il expliquera l'année suivante : « Nous ne voulions pas faire subir à la France la paix de Brest-Litovsk ». Plus que l'efficacité de la répression du gouvernement (arrestations, envoi au front des meneurs), l'échec des grèves révolutionnaires de 1918 illustre l'intégration du monde ouvrier dans la société en guerre : pour les ouvriers, comme pour la grande majorité des Français, il n'est pas question d'accepter la défaite. La majorité de la CGT derrière Léon Jouhaux est restée jusqu'à la victoire fidèle à la volonté de défense nationale.

L'année 1918 est aussi celle du redressement de la situation morale et militaire, mais est-il dû au gouvernement Clemenceau ? Le moral des Français en 1918 épouse les aléas de la conjoncture militaire. Les offensives allemandes du printemps provoquent un affaiblissement du moral déjà plutôt bas depuis l'automne 1917. Mais la Grande Guerre redevient une guerre de mouvement : l'offensive générale alliée d'août 1918 permet une avancée lente mais continue des troupes, obligeant l'Allemagne à demander l'armistice, le 4 octobre.

17.2.6. Ouest et Est : Américains et révolutions russes

On le sait, l'année 1917 dans l'histoire du monde, c'est d'ouest en est l'entrée en guerre des États-Unis et à l'est de l'Europe les deux révolutions russes.

□ Présence et victoire de l'armée américaine en France

Pour le présent livre — qui concerne, je le rappelle, la France et les Français — il s'agit de la principale conséquence de l'entrée en guerre américaine : la présence de l'armée américaine sur le sol français et sa victoire de 1918, menée jusqu'à l'ultime minute, puisque des soldats américains font encore le coup de feu le 11 novembre à 11 heures ¹. Les États-Unis jouent un rôle militaire considérable, bien sûr, mais aussi un rôle économique important, et dès

¹ A.Kaspi, *Le temps des Américains. Le concours américain à la France en 1917-1918*, Publications de la Sorbonne, 1976, 370 p.

1914. Ces deux rôles sont concentrés sur la France, qui évidemment achète aux États-Unis mais aussi leur vend. Tous les ports de la Manche étant déjà congestionnés par le ravitaillement de l'armée britannique, il est apparu logique de réserver les ports de l'Atlantique à l'armée américaine. Des démarches françaises locales sont faites pour bénéficier de cette « manne » américaine, les Américains se renseignent et de petites délégations enquêtent... Les hommes débarquent en général à Saint-Nazaire et le grand port de débarquement du matériel est Brest, mais cette répartition restera théorique.

Les mentalités premières sont simples, voire simplistes : les soldats français, eu égard à leur lassitude, pensent que les Américains vont les remplacer dans leurs tranchées, cela est montré par leurs lettres. La foule française réserve un accueil enthousiaste au général John Pershing (1860-1948), venu en « avant-garde ». Les premiers soldats américains font partout bonne impression, mais bien vite les beuveries, la sexualité débridée, la hausse des prix provoquée heurtent la population française. Et puis l'on constate la lenteur de l'accroissement des effectifs instruits... Pour pallier cette lenteur et à la demande française l'armée américaine accepte, à contre-cœur, de constituer des régiments noirs, mais les Américains les font combattre sous uniforme français ! Les sentiments vis-à-vis des Américains évoluent. Les soldats français admirent leur jeunesse et leur dynamisme, le contact avec le matériel américain est pour eux un véritable choc. Conclusion globale : l'aide américaine ne peut être qu'efficace et elle donne la certitude de la victoire. Cependant la confrontation soulève les problèmes des rixes, notamment à proximité des bordels, et de la vie chère ; les soldats noirs américains, très populaires en France, créent une gêne très sensible chez les Américains.

Il y a huit bases américaines en Europe occidentale, certaines étant établies en Grande-Bretagne et en Italie. L'exemple de la « base américaine n° 1 » de Nantes/Saint-Nazaire a été étudié¹. Elle est territoriale, regroupant la bagatelle de huit puis cinq départements, Saint-Nazaire étant le quartier général. Il s'agit de la base la plus importante car elle permet de ravitailler directement le front et cette base voit passer le tiers du matériel américain envoyé en France. L'armée américaine occupe tous les bâtiments disponibles à Saint-Nazaire² et fait de nouvelles constructions, dont l'immense camp de Montoir-de-Bretagne, à

¹ Y.-H.Nouailhat, *Les Américains à Nantes et à Saint-Nazaire, 1917-1919*, Les Belles-Lettres, 1972, 250 p. ; Y.-H.Nouailhat, « Les Américains et les civils français. L'exemple de la base américaine n° 1 de Nantes/Saint-Nazaire », *Historiens & Géographes*, décembre 1988, pp. 243-253. Les Américains sont nombreux en Haute-Marne, département rural assez peu peuplé.

² Ex. : l'École normale d'instituteurs de Savenay, entre Nantes et Saint-Nazaire, est transformée en hôpital militaire de 16 000 lits.

5 kms à l'est de Saint-Nazaire (650 hectares, 202 kms de voies ferrées !). Grâce à la base américaine Saint-Nazaire connaît une intense activité portuaire, beaucoup plus importante qu'avant-guerre. Dans la « base américaine n° 1 » règne beaucoup de gabegie : les bâtiments sont mal surveillés, d'où des vols ; des marchandises, dont des autos, se détériorent... Les civils français manifestent leur sympathie à l'égard des Américains, surtout au début, et il y a même des invitations dans les familles. Pour les civils français, la base est également un spectacle : débarquement des troupes, déchargement des navires, des uniformes exotiques, un usage massif des autos et camions, la multiplicité des installations et l'« efficacité » matérielle des Américains, qui organisent même des fêtes et des spectacles sportifs. La base a un intérêt économique pour les commerçants et les hôteliers, pour les propriétaires, car les Américains versent des « indemnités d'occupation » (plus de huit millions de francs au total), qu'ils mettent d'ailleurs du temps à régler. Elle a même une influence sur la mode... Mais à partir de l'armistice de 1918 les récriminations montent, car la discipline s'est relâchée, l'alcoolisme s'est répandu, des cas de vols par des Américains sont signalés, de même que de la violence, dont certains accès sont commis avec des armes, car les soldats américains sortent armés ! Sont à déplorer aussi de nombreux accidents de la circulation et les Américains laissent en partant les routes dans un état lamentable.

Partout, l'atmosphère s'est dégradée, peut-être en conséquence des divergences de vues à la Conférence de la Paix de 1919 et les plaintes se sont multipliées, il y a même à Saint-Nazaire une bagarre d'anthologie avec les habitants le 6 avril 1919. Partout l'installation américaine a provoqué l'hostilité des ouvriers français, car les Américains paient mieux, accélérant le phénomène de la vie chère. Ajoutons la rivalité sexuelle avec les Français et la prostitution... Au total la possible américanisation par la présence de troupes américaines n'a été que superficielle. Après 1919 les espoirs de créer des relations commerciales avec les États-Unis, bâtis sur le principe du libre-échange, qui vertèbre le traité de Versailles, s'évanouissent car Le Havre, Anvers et Rotterdam concentrent les importations européennes de produits américains. Cet évanouissement ne laisse place qu'au mythe d'un « âge d'or ».

□ Les missions SFIO de 1917 en Russie (1)

Elles sont beaucoup moins connues que la mission Cachin-Frossard, postérieure de trois années, celle qui rapporta en France les « 21 conditions »

1 D'après mon mémoire de maîtrise dactylographié, dirigé par René Rémond à l'Université de Paris X-Nanterre (1968-1969), soutenu en novembre 1969, résumé dans un article : « Les missions de la SFIO dans la Russie de 1917 », *Revue historique*, CCLXXVIII/2, 1988, pp. 373-386.

imposées par Lénine avant le congrès de Tours et que nous verrons dans le chapitre 19. La première mission (mars-mai 1917), menée par trois socialistes, Cachin, Lafont et Moutet, a été provoquée par le souhait des socialistes français « majoritaires » de voir la première révolution russe, celle de Février 1917, ranimer la combativité russe et par leur crainte de la négociation par les Russes d'une paix blanche, séparée. L'idée d'utiliser les bons offices des socialistes occidentaux vint en fait au milieu de mars à l'ambassadeur britannique à Pétrograd, George Buchanan (1854-1924), et au général Maurice Janin (1862-1946), attaché militaire français dans la capitale russe de l'époque et chef de la mission militaire française. Briand, président du Conseil, songea à Marius Moutet (1876-1968) et Ernest Lafont (1879-1946), qui avaient des liens familiaux et amicaux avec des Russes, et à Marcel Cachin (1869-1958) ¹, en raison de sa mission de 1915 auprès des socialistes italiens, choix ratifié par Ribot, nouveau chef du gouvernement (20 mars), et par la Commission des Affaires étrangères de la Chambre (23 mars). Cette première mission SFIO quitte Paris le 31 mars et est accompagnée à partir de Londres par trois travaillistes britanniques. Notons qu'en juin il y aura une deuxième mission britannique, dont un des membres a été Arthur Henderson (1863-1935), membre du cabinet de guerre de Lloyd George et futur secrétaire au Foreign Office (à partir de 1929) ; il y aura aussi une mission italienne en mai et une mission belge en mai et juin ². La première mission française est pleine d'ambiguïté : elle est composée de trois députés SFIO, majoritaires en train d'évoluer vers le centre, mais la mission est *de facto* plus ou moins gouvernementale, d'où l'attitude réservée du parti socialiste SFIO. Ses buts sont de s'informer, d'expliquer – essentiellement la participation des socialistes français à la Défense nationale – et surtout de pousser à la continuation de la guerre (alors que les socialistes avaient été jadis les adversaires les plus déterminés de l'alliance russe...). La mission est reçue par le gouvernement provisoire russe et le Soviet, elle participe à des congrès, constate le désordre et le peu d'ardeur guerrière, fait des conférences et harangue des troupes sur le front, avec comme argument majeur : le responsable de la guerre est le capitalisme international dont l'avant-garde est l'impérialisme prussien. Les trois socialistes français se rendent compte de leur peu d'efficacité et repartent de Petrograd le 16 mai en compagnie des trois socialistes britanniques. Quelles sont les conséquences de cette première mission SFIO ? Les trois envoyés

¹ M.Cachin, *Écrits et portraits recueillis par M.Hertzog-Cachin*, recueil (très sélectif) d'articles, Les éditeurs français réunis, 1964, 301 p. ; M.Hertzog-Cachin, *Regards sur la vie de Marcel Cachin*, Éditions Sociales, 1980, 273 p. Marius Moutet était marié à une Russe, Anna (1877-1926).

² Trois hommes, dont le célèbre Henri de Man (1885-1953) et Émile Vandervelde (1866-1938), assez connu. La mission belge verra beaucoup d'usines et insistera sur le côté syndical et coopératif.

français ont évolué et sont désormais convaincus de la nécessité de tenir la conférence de Stockholm, ils le disent au Conseil national de la SFIO qui se réunit fin mai et se prononce à l'unanimité pour la participation à la conférence de Stockholm. D'autre part, Cachin et Moutet sont entendus au comité secret du 1er juin, mais Ribot refuse les passeports pour la conférence de Stockholm le lendemain. À moyen et long terme et pour les trois hommes, Cachin sera beaucoup plus marqué par sa mission de 1920, Lafont participera au IIe Congrès de l'Internationale communiste, en 1920, entrera au PCF, en sera exclu en 1923, et sera membre de plusieurs petits partis situés entre PC et SFIO, Moutet restera à la SFIO et sera plusieurs fois ministre des Colonies et de la France d'Outre-Mer.

La deuxième mission est celle d'un seul homme, mais il s'agit d'un ministre socialiste, Albert Thomas lui-même, et elle dure d'avril à juin 1917. Elle est plus officielle que la première mission, car Thomas est ministre socialiste des Armements depuis décembre 1916 (voir plus haut) et il a déjà été envoyé en Russie, avec Viviani, en mai 1916, pour renforcer la collaboration avec la Russie tsariste ¹. Albert Thomas représente la « droite » de la SFIO et comme il part le 13 avril il y a une « plage de recouvrement chronologique » avec la première mission, toutefois les deux missions et les quatre hommes ne se verront pas en Russie. Deux buts seulement, et très différents pour Thomas : d'une part rappeler l'ambassadeur Maurice Paléologue (1859-1944), hostile à la « Russie sans empereur », et d'autre part pousser à la continuation de la guerre par la Russie. Thomas mène sa mission sur un rythme très rapide, multipliant entrevues, manifestations et discours, entreprenant une vaste tournée dans le pays, ses villes, son front et ses campagnes. Il monte une petite organisation de presse, financée par trois gouvernements – le français, le britannique et l'américain – ainsi que par des industriels français de Pétrograd ², il rencontre le Tchèque Tomas Masaryk (1850-1937), avec lequel il signe un accord sur le transport en France des troupes tchécoslovaques. Albert Thomas obtient d'autres résultats : il fait accepter par le Soviet de Pétrograd le retour de l'Alsace-Lorraine à la France sans plébiscite, il pousse au remplacement de Pavel Milioukov (1859-1943) par le prince Gueorgui Lvov (1861-1925), Alexandre Kerenski (1881-1970) occupant le ministère de la Guerre, il conseille le nouveau gouvernement (dit de coalition),

¹ M.Rebérioux & P.Fridenson, « Albert Thomas, pivot du réformisme social », *Le Mouvement Social*, 1974, pp. 85-97 ; B.W.Schaper, *Albert Thomas. Trente ans de réformisme social*, PUF, 382 p. ; F.Bock, *Un parlementarisme de guerre. 1914-1919*, Belin, coll. « Temps présent », 2002, 351 p., *passim* ; notice par N.Viet-Depaule, dans C.Pennetier dir., *Figures militantes en Val-de-Marne. Dictionnaire biographique Maitron : un siècle de militantisme sur le territoire de l'actuel Val-de-Marne. 1870-1970*, Les Éditions de l'Atelier, 2009, 461 p., pp. 317-321 ; Florent Lazarovici, « Itinéraire d'un majoritaire : Albert Thomas », dans V.Chambarlhac & R.Ducoulombier dir., *Les socialistes français et la Grande guerre. Ministres, militants, combattants de la majorité (1914-1918)*, Éditions universitaires de Dijon, 2008, 200 p.

² Par exemple elle répand la protestation des Alsaciens en 1871.

mais il reste sur l'illusion que l'offensive russe va régulariser la situation intérieure et sa politique pragmatique et changeante ne peut que s'évanouir une fois qu'il sera parti. Thomas quitte la Russie en juin, il ne sera plus là au moment de l'offensive russe de juillet, qui, on le sait, tourne court. Les conséquences de la mission Thomas sont multiples : le compte rendu qu'il fait à la SFIO affermit, par une sorte de retour de balancier, les majoritaires ; Thomas a beaucoup influencé Jacques Sadoul (l'homme de la troisième mission) ; enfin, Thomas sera toujours, même après la révolution d'Octobre, fidèle à une diplomatie « de la présence » : rester ou être là quelles que soient les circonstances, pragmatiquement.

La troisième mission SFIO de 1917 en Russie est très différente des deux premières. Déjà on peut la considérer comme un ensemble, peu cohérent, de deux missions, tant les deux socialistes français qui la mènent, Jacques Sadoul et Georges Weill, sont différents l'un de l'autre bien que du même âge et de la même profession et, surtout, tant ils agissent séparément. Deuxième originalité, le contexte historique se trouve modifié sur deux points importants : les événements de l'été en Russie et une SFIO qui est sur le point de quitter le gouvernement. Jacques Sadoul (1881-1956) est un socialiste conciliateur du « centre », assez proche des minoritaires, passé par le cabinet d'Albert Thomas, il est avocat de profession et mobilisé : c'est en tant que capitaine qu'il part fin septembre 1917 pour la mission militaire française en Russie ¹. Georges Weill (1882-1970), Alsacien, est lui aussi avocat ; surtout, il est député SPD (parti social-démocrate allemand) de Metz au Reichstag depuis 1912, il accompagne Jaurès dans ses voyages en Allemagne, il est correspondant de *L'Humanité* à Berlin, et il est assis en face de Jaurès lors de l'assassinat de ce dernier. Engagé dans l'armée française avec le même grade de capitaine que Sadoul, il est condamné à mort par contumace en Allemagne. SFIO majoritaire, Georges Weill est clairement dépêché en Russie par Albert Thomas. Les deux missionnaires sont envoyés séparés, officiellement à cause des dangers de la navigation, et peut-être en réalité en raison de leur différence de positionnement politique. Ils parviennent en Russie fin septembre-début octobre ; Georges Weill est accompagné d'un interprète, le lieutenant Eirik Labonne (1888-1971), l'ancien officier de liaison auprès de la brigade russe en France. En Russie le contexte a changé depuis la mission d'Albert Thomas : on est à l'époque du deuxième gouvernement de coalition, formé le 24 juillet et dirigé par Kerenski, que Georges Weill voit. Il fait des conférences, est ferme sur la question de l'Alsace-Lorraine, qu'il connaît bien et qui a déjà été entamée par les deux précédentes missions, mais il ne va pas sur

¹ Une grosse notice dans J.Maitron dir., *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français*, Éditions ouvrières, tome 41, pp. 52-56.

le « front ». Rentré à Paris, juste avant la révolution d'Octobre, Georges Weill rend compte au groupe socialiste de la Chambre, auquel il pronostique la prise de pouvoir par les bolcheviks, à Clemenceau, nouveau président du Conseil, et à la Commission du Sénat. Son pronostic déclenche « une folle hilarité » au groupe socialiste ; je l'entends encore me dire qu'il avait aux sénateurs, qui lui demandaient un remède, répondu : « Le knout et la nagaïka ! ».

De son côté, Sadoul, parti à titre militaire, destiné à rester en Russie le temps de guerre qu'il faudra, mais sans mandat officiel de la SFIO, est présent lors de la révolution d'Octobre et de l'armistice de Brest-Litovsk : il devient de fait l'unique lien entre les forces nouvelles de Russie et l'Occident, et *a fortiori* entre ces forces et la SFIO. Or il va rester plus que toutes les autres missions, officielles, réunies et jouer son rôle à un moment crucial ¹. Son opinion et son action sont bien connues grâce à la correspondance qu'il échange avec Albert Thomas. Sadoul rencontre tous les leaders russes, Lénine, Gueorgui Plekhanov (1856-1918) et Trotski ; a priori peu favorable aux bolcheviks, il prend son parti de leur victoire ; il regrette constamment la politique officielle des alliés et il a assez rapidement la conviction que leur devoir est d'aider l'œuvre de réorganisation militaire de Trotski et Lénine. Il ménage une rencontre entre Trotski et le nouvel ambassadeur de France, Joseph Noulens (1864-1944), le 18 décembre, trois jours après l'armistice de Brest-Litovsk, rencontre qui aboutit à un télégramme de Noulens appuyant l'idée de collaboration militaire avec les bolcheviks. Le 18 février 1918, quand les négociations germano-soviétiques sont rompues et que les Empires centraux reprennent l'offensive, Sadoul offre l'appui concret des Alliés, soutenu par Noulens et le nouveau chef de la mission militaire française, le général Henri Albert Niessel (1866-1955) ² ; toutefois Niessel ne présente qu'un programme d'aide minimaliste et la convergence Sadoul-Noulens-Niessel est très éphémère. Mais le 28 février tout le corps diplomatique allié quitte Pétrograd pour la Finlande, sauf la mission militaire, et Sadoul suivra à Moscou le transfert du gouvernement russe (13 mars). Fin juillet 1918, les ambassadeurs quittent le Russie (la Finlande est russe) ³ et Sadoul refuse de partir. Il franchit donc le Rubicon et fait partie du fameux « Groupe communiste français de Moscou », avec Inès Armand (1874-1920), le normalien catholique

¹ Le célèbre George Frost Kennan (1904-2005), dans *Soviet-American Relations, 1917-1920*, Princeton University Press, 1956-1958, 2 vol., 544 p., évoque longuement Sadoul et un peu Albert Thomas, pas les autres.

² Preuve par les télégrammes que j'ai trouvés dans les Archives diplomatiques, qui venaient juste d'être ouvertes (à « mon époque » le délai était de 50 ans).

³ C'est une façon de ne pas reconnaître le gouvernement bolchevik, ce qui en 1918 présente l'immense avantage de ne pas reconnaître la validité du traité de Brest-Litovsk, preuve : dans un contexte de victoire cette fois-ci Brest-Litovsk sera aboli par le Traité de Versailles.

Pierre Pascal (1890-1983) et Suzanne Girault (1182-1973) **1**. Sadoul participe au premier Congrès de l'Internationale communiste, sans mandat de la SFIO.

Conclusion sur Sadoul : il a beaucoup évolué, et de façon obsidionale et romantique, un peu comme le célèbre John Silas Reed (1887-1920), mais il s'effarouche devant la façon dont les bolcheviks mènent le Congrès des Soviets ! Sa motivation essentielle est patriotique et militaire, c'est pourquoi il est beaucoup plus attiré par Trotski que par Lénine. Mais Trotski sait très bien le manœuvrer, surtout sur le plan suivant : je ne sais si je parviendrai à conclure la paix à Brest, je vais savoir par Sadoul de quel concours occidental je vais éventuellement pouvoir disposer. L'action de Sadoul sera en France complètement occultée, avec succès, par Clemenceau, et Thomas n'osera pas plaider en sa faveur. Sa grande idée, au fond géopolitique, échouera complètement et ce sera la croix qu'il portera durant tout l'entre-deux-guerres **2**. En novembre 1919 il est condamné à mort par contumace pour désertion et intelligence avec l'ennemi ; en juin 1920, il sert de guide à Cachin et Frossard. Sadoul rentre en France en 1924, est arrêté mais acquitté en avril 1925 (la majorité a changé, les temps aussi). Il ne jouera jamais un grand rôle au sein du PCF mais en sera une de ces illustrations jusqu'à sa mort, en 1956.

En guise de conclusion sur les missions SFIO de 1917 en Russie, on peut dire qu'elles ont été les missions des occasions perdues et ont eu des conséquences importantes pour la SFIO beaucoup plus que pour la Russie : ces missions ont contribué à aggraver les divisions du parti socialiste français, qui seront consommées par la mission Cachin-Frossard de 1920 qui alla vraiment « remettre sa montre à l'heure » **3** en Russie.

1 Lire sur eux S.Cœuré, *La Grande Lueur à l'Est. Les Français et l'Union soviétique, 1917-1939*, Seuil, 1999, 364 p., *passim*, F.Kupferman, *Au Pays des Soviets. Le voyage français en Union soviétique : 1913-1939*, Julliard-Gallimard, coll. « Archives », 1979, réédition, Tallandier, 2007, 173 p., *passim*, et Jean Rabaut, *Tout est possible ! Les gauchistes français. 1929-1944*, Denoël, 1974, 416 p., réédition, Libertalia, 2018, 677 p., *passim*.

2 Je l'ai lu mais jamais rencontré (il est mort en 1956), par contre être « crucifié » par son échec était l'attitude de Kerenski, que j'ai rencontré.

3 Expression de Romain Rolland.

Chapitre 18. De l'acceptation à la sortie de la Grande Guerre des Français

Il ne sera dans ce chapitre pas davantage question de raconter la guerre, mais de rendre hommage. Ou de continuer à rendre hommage à ces Français qui ont accepté la guerre – ou pas – et l'ont subi. Puis d'examiner comment la France et les Français sont sortis de la guerre, avant un grand retour à une question essentielle : les rapports entre État et économie pendant la Grande Guerre.

18.1. Les Français acceptent et subissent la guerre

18.1.1. La question, essentielle, de l'acceptation de la guerre par les « pantins sans ficelles » (J.M.G. Le Clézio), « entre contrainte et consentement »

18.1.2. La « culture de guerre » de la Grande Guerre

18.1.3. Les Français au travail pendant le conflit de 1914-1918

18.1.4. Envahis, « oubliés de la Grande Guerre » et réfugiés

18.1.5. Une *gender history* de la Première Guerre mondiale en France est-elle possible ?

18.1.6. Les vies religieuses en France pendant la Grande Guerre

18.2. La France et les Français sortent de la guerre

18.2.1. De quoi la nation sort-elle ?

18.2.2. Les huit tentatives de paix de la Première Guerre mondiale et Brest-Litovsk

18.2.3. Le théâtre d'une guerre « totale »

18.2.4. Les conséquences sociales de la guerre

18.3. Économie et État au prisme de la Grande Guerre

18.3.1. La mise en place empirique d'un contrôle de l'économie

18.3.2. Le dirigisme français et l'« exubérance de l'État » républicain

18.3.3. Les finances françaises de guerre

18.3.4. Le bilan économique global

18.4. Comment conclure sur la Grande Guerre ?

18.4.1. La France face à une « Grande Guerre »

18.4.2. La France face au déclin de l'Europe

18.4.3. La France affaiblie démographiquement par la Grande Guerre

18.1. Les Français acceptent et subissent la guerre

18.1.1. La question, essentielle, de l'acceptation de la guerre par les « pantins sans ficelles » (Jean-Marie Gustave Le Clézio) ¹, « entre contrainte et consentement »

¹ Dans *Le Chercheur d'or*, roman de 1985 qui évoque le départ de soldats mauriciens pour la Première Guerre mondiale. Bibliographie historique particulière : F.Cochet, *Survivre au front. 1914-1918. Les Poilus entre*

□ Le « consentement » des soldats ¹

Nous avons esquissé plus haut la question du « consentement » à la guerre des soldats mobilisés. Il faut aller plus loin, mais avec prudence : ici comme pour beaucoup de recherches historiques il est nécessaire de se méfier des sources principales : les lettres de soldats, extrêmement nombreuses ², sont en effet remplies de mensonges protecteurs de la famille. La première explication du « consentement », ce sont les codifications sociales de la société française de 1914, celles de notre deuxième partie, celles d'une société largement rurale, traditionnelle, mais républicaine et en mutation, celle d'une société vertébrée par une hiérarchie sociale, une segmentation, une rigidité, le respect pour les supérieurs, les devoirs envers les maîtres et les patrons (comme envers les parents). Mais la société française d'avant-guerre était aussi une société violente, ce que montrent bien les suppléments illustrés du *Petit Journal* et du *Petit Parisien*. Le consentement à la guerre naît donc du consentement à l'obéissance, de l'intériorisation de la discipline sociale de la société française de la Belle Époque, de la familiarité ancienne avec la violence ³ et ces trois consentements, d'avant 14 et d'après 14, sont burinés par un apprentissage. L'apprentissage du consentement au sein de l'armée des mobilisés s'est opéré dans l'école de la Troisième République, avec sa pédagogie, sa morale et ses manuels (comme le fameux *Tour de la France*), typiques du « modèle républicain ». Cependant les instituteurs avaient évolué ! Les « hussards noirs » avaient été patriotes avec ardeur jusqu'à l'affaire Dreyfus ; la nouvelle génération d'instituteurs, en lutte pour l'essentiel de façon à faire reconnaître leur droit syndical, avait été sensible aux influences anarcho-syndicalistes de la CGT et à l'antimilitarisme du professeur d'histoire (révoqué) Gustave Hervé. Des instituteurs se sont estimés « les plus vibrants apologistes de la paix », des militants sont sanctionnés, et les milieux nationalistes se déchaînent contre l'école primaire et ses maîtres, dont l'esprit pacifiste sera très longtemps – jusqu'à la guerre d'Algérie au moins – maintenu par leur revue *L'École émancipée*, fondée en 1910. Que lors de la Première Guerre mondiale, comme je l'ai déjà écrit, de nombreux instituteurs

contrainte et consentement, Éditions 14-18, 2005, 263 p. et certains passages de S.Audouin-Rouzeau, *14-18. Les combattants de tranchées*, Armand Colin, 1986, 223 p.

¹ F.Cochet, *Survivre au front. 1914-1918. Les Poilus entre contrainte et consentement*, Éditions 14-18, 2005, 263 p. ; E.Saint-Fuscien, *À vos ordres ? La relation d'autorité dans l'armée française de la Grande Guerre*, Thèse, EHESS, 2011, 310 p.

² L'échange poilus-familles est estimé à un total de plus de 10 milliards de lettres par trois auteurs dans G.Canini dir., *Mémoire de la Grande Guerre. Témoins et témoignages*, Presses universitaires de Nancy, 1989, 414 p., Actes d'un colloque de Verdun, pp. 141-169.

³ Cf. Anne-Claude Ambroise-Rendu, *Crimes et délits. Une histoire de la violence de la Belle Époque à nos jours*, Nouveau Monde Éditions, 2006, 383 p.

aient été des sous-officiers et des officiers subalternes accomplissant « leur devoir » ne change rétrospectivement rien à l'affaire, sur le fond. Ils ont « fait leur devoir », eux aussi, ni plus ni moins... L'autre grand vecteur du consentement est presque du domaine de la tautologie, c'est l'armée d'avant 1914, avec la conscription, l'encasernement, le dressage, le rôle social de l'officier, tous facteurs que nous avons vu dans la deuxième partie.

Les soldats français consentent d'abord au « triste devoir » de la mobilisation (voir plus haut), puis vient le choc des premiers combats, extrêmement sanglants rappelons-le. Ils sont au sens propre l'épreuve du feu sous la forme du choc de l'artillerie et des mitrailleuses allemandes ; les pertes sont considérables, le rôle du chef se manifeste sur le terrain ; la fatigue, la soif et la faim, dont Zola avait déjà parlé dans *La Débâcle* pour la guerre de 1870, assomment les « pantins » de l'armée française comme ceux de l'armée britannique évoqués par J.M.G. Le Clézio. Du surcroît de douleur les combats aboutissent à un désenchantement : ils ne procurent pas la « belle mort » des Grecs ni de la bonne société catholique, de la Contre-Réforme au XIXe siècle ! À partir de 1915 la guerre industrielle enfouit les hommes et le consentement dans un « système-tranchées », longuement avant la progressive dispersion en 1918 seulement des combattants, au profit de petites unités tactiques. La guerre de positions est guerre d'usure, guerre des mines, et elle mène à une mort sans gloire.

**Les chiffres de la guerre française de matériel :
les productions françaises de 1914 à 1918 :**

Fusils : 2 375 000
Fusils-mitrailleurs : 225 000
Mitrailleuses : 90 000
Cartouches : 6,3 milliards
Canons de 75 : 17 350
Canons lourds : 6 750
Obus : 300 millions
Chars : 3 870
Avions : 51 000
Gaz de combat : 40 000 tonnes

La guerre de positions est tissée de sociétés du front, en zones successives et parallèles, avec en plus une géographie d'une même zone, car il y a des endroits « pépères », une installation dans la routine, avec lassitude, mais il subsiste des « poches de liberté ». Grande est l'importance des contacts avec les civils ; il y a des rythmes dans cette guerre, dont le temps est très hétérogène, faisant se succéder de « grands coups », des montées aux premières lignes, des

relèves et des repos. La tranchée est une contrainte militaire, avec des astuces de commandement pour y faire régner l'obéissance, des types d'officiers, des solidarités, l'importance du « groupe primaire », le rôle du caporal, et le règne sur quelques mètres ou dizaines de mètres d'un « micro-consentement » local.

Petit à petit les soldats passent de la routine à la résignation, car des habitudes ont été prises, tout semble normal, en contraste avec la « vie d'avant », dont l'évocation pose la question : pourra-t-on s'y habituer à nouveau ? mais cette vie civile antérieure existe-t-elle toujours ? oui, les permissions le montrent, mais que ce monde civil est vraiment étrange ! Les soldats sont sans révolte, mais non sans lassitude, avec le rôle de la « professionnalisation » du soldat, qui prend plaisir à atteindre sa cible, qui s'excite, le rôle de la volonté de survie, des médailles, des citations, des moments étranges volés à la guerre, des planques, des astuces (se faire verser dans l'artillerie par exemple), le rôle du courrier – qui apporte des nouvelles de la famille et des affaires de la ferme, par exemple – et des colis. Mais aussi rôle des boissons alcoolisées et de l'alcoolisme, rôle des religions et des pratiques magiques, rôle des permissions, rôle de la culture de guerre, des journaux de tranchées, de l'érotisme... Une conclusion, classique en histoire, s'impose, celle sur la chronologie, qui, elle aussi, joue son rôle : 1917 est une année spéciale, mais 1918 aussi...

□ Le cas particulier des embusqués

Contre ceux qui, pour une raison ou pour une autre, ne font pas la guerre, les embusqués ¹, pèse le sacro-saint principe de l'égalité de l'« impôt du sang » qui fait d'eux une « figure de guerre obsessionnelle » pendant la guerre et génère une large rumeur insistante, ce que montre bien le vocabulaire. L'embusqué est une figure décriée, typique de la Première Guerre Mondiale – c'est le cas aussi en Grande-Bretagne – , avec une accusation fréquente d'homosexualité (outre-Manche également). L'embusqué est un objet de fantasme et de rumeur, comme autrefois l'accapareur puis le « pistonné » ; il est aussi une figure sociale : il serait un bourgeois qui se dérobe, envié mais pourchassé par la rumeur ; et il y a le cas particulier des ecclésiastiques, peu embusqués en fait. Clemenceau emploie le mot d'« embusqué » dès *L'homme libre* du... 31 juillet 1914 ; Albert Dauzat (1877-1955), dans *L'argot de la guerre...* de 1918, relève « embusquage » et « embuscomanie » ! Le « pic » de la rumeur est atteint, semble-t-il, en 1916 mais cette rumeur, qui est stratifiée socialement, ne s'éteint pas avec l'armistice et elle va, près de deux décennies plus tard, coûter la vie à Roger Salengro. Clemenceau continuera sa « campagne » dans *L'Homme*

¹ Grâce à la thèse de Charles Ridet, *Les embusqués*, Armand Colin, 2007, 350 p.

enchaîné ¹ ; Barrès en fait également une. Le phénomène existe aussi en Grande-Bretagne et aux États-Unis, contre Charles Chaplin notamment. L'embusqué est moqué ou dénoncé parce qu'il parle de la guerre davantage que le poilu : il est un imposteur, qui fait de la stratégie en chambre, il a un uniforme luxueux, voire il est efféminé, mais il drague les femmes, « nos femmes », etc. Il y a aussi des embusqués du front, les artilleurs, les secrétaires et employés aux écritures, les conducteurs d'automobiles et d'autres : on est au fond toujours l'embusqué de quelqu'un ! Un roman est publié, celui de Paul Margueritte, le frère aîné de Victor Margueritte ², *L'Embusqué*, en 1916. De très nombreux dessins ³ et cartes postales, ainsi que de fausses médailles, fustigent les embusqués

La frontière avec les « affectés spéciaux », c'est-à-dire les ouvriers mobilisés rappelés du front ou n'y partant pas et travaillant en usine est poreuse, surtout aux yeux de l'opinion publique, et d'ailleurs la loi Dalbiez, du 17 août 1915, avait été conçue comme une loi contre les embusqués ⁴. Les pouvoirs publics font la « chasse aux embusqués », ainsi des inspecteurs visitent les dépôts, elle concerne, entre autres, des personnalités fort diverses comme Jean Monnet, Jean Cocteau et Henri Massis. La catégorie est hétérogène dans sa composition et ses motivations, elle comprend des soldats d'âge mûr, des commerçants parisiens, mais bien d'autres, obéissant à des mobiles économiques, familiaux, et autres ; ce peuvent être aussi des soldats épuisés, traumatisés, mais également des artistes comme Fernand Léger (1881-1955) qui cherche frénétiquement à rejoindre l'arrière (ce qu'il cachera soigneusement par la suite), avec tout un réseau d'appuis, ce à quoi il réussira en août 1917 (seulement). Au bout de quelque temps la caricature s'use et la chasse se lasse car l'opinion se soucie plus de la guerre économique et l'année 1917 introduit d'autres problèmes, dont le soupçon que... les Alliés sont des embusqués : c'est le poilu français qui « tient » (et tiendra) ! Mais un « effet Clemenceau » retourne la conjoncture et il y a une chasse aux « derniers » embusqués en 1918. Ajoutons que de nombreux embusqués malgré eux exprimeront après la guerre des regrets : une repentance mais pour un péché qui n'en est pas un...

18.1.2. La « culture de guerre » de la Grande Guerre

Elle a été annoncée ou évoquée à plusieurs reprises, il est temps d'en traiter. Cette notion a rapidement convaincu la communauté historique et en

¹ Cf. sa biographie plus haut.

² 1860-1918.

³ Formes de dérision supplémentaire, des dessins représentent des enfants qui jouent à la guerre et traitent d'embusqués des camarades qui vont à l'école, d'autres s'attaquent aux chiens embusqués !

⁴ Collectif, *Hommes et femmes dans la France en guerre (1914-1945)*, Payot, 2003, 362 p., pp. 49-52.

son sein une question centrale est celle du consentement des poilus, dont nous venons de parler.

□ La notion de « culture de guerre »

« L'histoire des guerres est inséparable de celle des *cultures* des peuples concernés », a écrit Jean-Jacques Becker. Celles-ci sortent considérablement marquées par le conflit. La « culture de guerre », c'est d'abord la faculté et la détermination à résister à la durée et à la dureté de la guerre. La Première Guerre mondiale, sous l'angle des cultures, est une immense tension collective de type eschatologique. À l'avant, il faut *tenir*, et à l'arrière cette culture est faite d'une véritable « religion civile » de la guerre : la guerre – souffrance majeure – est un enjeu de civilisation, elle a des buts supérieurs – ce qui permet d'oublier les souffrances du présent – , et, bien sûr, toute une propagande est développée par l'État, les intellectuels et les Églises.

« Culture de guerre » et propagande s'appuient sur le sens du « devoir », qui ne se discute pas, et qui est rappelé par les lettres de l'arrière – le legs de l'école est évident ici – , qui se confond avec les devoirs envers Dieu chez les catholiques, lesquels ont tendance à insister sur la notion de sacrifice et sur l'idée de martyr¹. Cette culture intègre une forte hostilité envers l'adversaire, niée après-coup par une certaine élite ancien-combattante, cultivée et pacifiste. Les « fraternisations » ne sont le plus souvent destinées qu'à limiter le niveau de violence aux premières lignes et à faciliter la vie quotidienne. La guerre est barbare mais elle permet de sauver la Civilisation, de faire triompher le droit, d'atteindre un « âge d'or » fraternel. Comme dit un personnage du *Feu* de Barbusse, « Faut tuer la guerre, faut tuer la guerre dans le ventre de l'Allemagne ! »

La « culture de guerre » est une « contre-culture » et peut être définie comme l'ensemble des représentations, des attitudes et des pratiques des années 1914-1918 : il y a une *totalisation* de la guerre, avec franchissement de plusieurs seuils de violence, avec de dramatiques dégâts psychologiques sur les soldats, au fond une immense tension collective de type eschatologique. Naît une sorte de « conscience professionnelle » des poilus, fort éloignée de la ferveur patriotique. La mort est un personnage principal, d'où l'intérêt historique à accorder au corps² et le concept d'« expérience de guerre », à court et moyen terme

1 Cf. A.Becker, *La guerre et la foi. De la mort à la mémoire. 1914-années 1930*, Armand Colin, coll. « U », 1994, 141 p., réédition, Armand Colin, 2015, 207 p. et N.-J.Chaline dir., *Chrétiens dans la première guerre mondiale*, Le Cerf, 1994, 201 p.

2 Cf. S.Audouin-Rouzeau & A.Becker dir., « Le corps dans la Première Guerre mondiale », *AESC*, vol. 55, janvier-février 2000.

(souvenir, mémoire collective, etc.). Il existe des journaux de tranchées 1, 400 en France, dont 69 ont été conservés, et dont beaucoup ont à cœur de récuser le portrait de poilu que l'on diffusait largement à l'arrière. Les journaux de tranchées montrent des soldats résignés, aux raisons de « tenir » surtout négatives, mais avec la certitude de la victoire, des soldats dépourvus de toute hostilité envers l'ennemi. La rédaction a été faite surtout par des sous-officiers et des soldats de l'arrière, instruits. On n'en relève pas moins la perception très négative de la vie des civils, les griefs lourds à l'égard de la presse, la haine du bourrage de crâne, l'évocation des souffrances, des « misères » au sens hugolien et, partout, la fatalité de la guerre. Les journaux de tranchées montrent le sens du devoir envers le pays, la force du sentiment national, mais, loin des considérations abstraites du patriotisme officiel, celui-ci trouve sa source dans des préoccupations concrètes, défense de la famille et de la terre, par exemple. Ils montrent aussi la défiance, le mépris, voire la haine, du « bourrage de crâne » et des « littérateurs du territoire » – sobriquet désignant Maurice Barrès et Gustave Hervé – à l'usage des civils : comment les poilus pourraient-ils y croire ? Il y a d'ailleurs une filiation très nette entre ces journaux et des journaux satiriques de l'arrière, comme, en France, *Le Canard enchaîné*, apparu définitivement en juillet 1916.

Les « mots des tranchées » 2 sont une forme de culture de guerre. Il y a une langue de soldats, mais aussi une utilisation par les civils, tout particulièrement les femmes, qui éprouvent le besoin de partager l'épreuve des combattants, par une connivence en matière d'usage de l'argot militaire, qui permet de dédramatiser les situations. L'argot des tranchées a aussi pour vocation de tourner l'ennemi en dérision, comme avec le célèbre « boche », qui s'impose très vite, comme « poilu ». Boche est une déformation, rapide, d'« Alleboche » (ou « Alboche »), attesté en 1889, lui-même déformation d'« Allemoche », employé dans le langage populaire et dans l'armée pour désigner l'Allemand après la guerre de 1870-1871. Certains linguistes ont pensé que c'était une déformation de « caboche », tête dure. « Poilu » pour certains linguistes a d'abord été un adjectif, signifiant « courageux » (il est employé par Balzac par exemple), puis il devient un substantif, avec la même signification, à la Belle Époque, et à partir de 1914, c'est un mot de civils, auquel les « poilus »

1 S.Audouin-Rouzeau, 14-18. *Les combattants de tranchées*, Armand Colin, 1986, 223 p. & S.Audouin-Rouzeau, « Les soldats français et la nation de 1914 à 1918 d'après les journaux de tranchées », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, janvier-mars 1987, pp. 66-80. Aussi, et aux antipodes anti-péronnistes, R.Cazals & F.Rousseau, 14-18, *le cri d'une génération. La correspondance et les carnets intimes...*, Privat, 2001, 160 p. De nombreux journaux sont disponibles en ligne sur le site BnF/Gallica.

2 Odile Roynette, *Les mots des soldats*, Belin, 2004, 270 p. ; *Les mots des tranchées. L'invention d'une langue de guerre, 1914-1919*, Armand Colin, 2010, 286 p.

préféreront toujours le mot de « bonhomme ». Mais Marc Michel, suivant Albert Dauzat, pense que c'est un substantif ancien ayant signifié « grognard de Napoléon » et ayant été employé tôt par les soldats de la Première Guerre Mondiale. Le « Pépère » est le territorial (le soldat âgé), le « bleuet » ou « duveteux » est le jeune soldat ; « bidoche » et « barbaque » c'est la viande ; « Fritz » le fantassin allemand ; « Otto » l'artilleur ; « cagna » l'abri de tranchée ; « flingot » ou « flingue » le fusil ; « gourbi » l'abri ; « marmite » le gros obus ; « rata » la soupe aux pommes de terre, le ragoût. Pour les soldats, tout cela c'est le plaisir de la connivence et la joie du lexique (les premiers apparaissent dès 1915 d'ailleurs). Les Anglais ont eu aussi un argot militaire. À partir de l'automne 1916 apparaît un langage savant. Marcel Cohen rejette l'idée de l'invention d'une « langue poilue » et souligne l'importance des transferts sémantiques du langage populaire à l'argot militaire. Un autre linguiste, Robert Gauthiot, plus radical, nie l'existence d'un argot des tranchées ; la guerre aurait simplement diffusé un argot parisien, mélangé avant-guerre à celui des soldats et des prostituées. D'autres viennent contester ces dénégations. Albert Dauzat a diffusé une enquête systématique, par voie de presse et du *Bulletin des armées*, il a obtenu nombre de réponses, y compris des réponses collectives révélant l'importance des appartenances régimentaires. Les œuvres littéraires sont, elles, face au problème de la restitution du langage des soldats. La rupture sémantique se produit avec *Le Feu* de Henri Barbusse (1916), qui a puisé dans son expérience personnelle. Dans son ouvrage se mêlent l'argot parisien, l'argot militaire et des parlers provinciaux, mélange qui est expliqué dans le corps du texte. L'effet littéraire est la restitution d'une violence verbale, qui contraste avec le langage officiel de l'« homme-chiffre », le soldat Cocon, violence qui témoigne de la transformation de l'homme par la guerre, ce que Jean Norton Cru s'est refusé à recevoir comme tel. Ce vocabulaire des tranchées est le fruit d'une sédimentation lexicale, Odile Roynette propose même d'envisager la Grande Guerre comme un aboutissement : une première strate daterait de la Révolution française et de l'Empire, une deuxième couche a opéré l'introduction de la langue des colonisés sous le Second Empire et la Troisième République, et enfin les soldats ont emprunté à l'argot des civils. Parallèlement des néologismes apparaissent pour désigner le nouveau matériel militaire. Dans la correspondance de gens instruits, cultivés, comme celle de Jules Isaac (le professeur d'histoire des manuels Malet-Isaac) et son épouse ¹, l'argot militaire gagne rapidement, il est le signe d'un

¹ A.Kaspi, *Jules Isaac. Historien, acteur du rapprochement judéo-chrétien ou la passion de la vérité*, Plon, 2002, 258 p. ; J.Isaac, A.Kaspi & M.Michel, *Jules Isaac, un historien dans la Grande Guerre. Lettres et carnets, 1914-1917*, Armand Colin, 2004, 306 p. ; J.Droz, « Jules Isaac, témoin et historien de la Première Guerre Mondiale », dans *Colloque 1914. Les psychoses de guerre ?*, Rouen, Publications de l'Université de Rouen et

désir d'insertion dans une communauté populaire. Le vocabulaire juvénile porte lui aussi les traces de la guerre, ce qu'on voit bien dans le journal d'Yves Congar **1**.

Même les Pieds nickelés, historiquement anarchistes de la Belle Époque, comme nous l'avons vu dans la deuxième partie, se mêlent de propagande, et la culture de guerre concerne aussi les enfants, ce qu'ont montré les travaux de Stéphane Audouin-Rouzeau **2**, de Mona Siegel **3** et de Manon Pignot, laquelle a étudié le discours des enfants eux-mêmes **4** : ils ne sont certes pas encore des combattants, mais on leur explique longuement une des motivations proposées aux combattants, combattre pour les enfants, faire une guerre de pères de famille, une guerre de construction de l'avenir. En contrepartie, pour les enfants il faut « bien travailler » : « songe à ton père » leur répète-t-on. Des sujets de devoirs sur la guerre sont bien sûr proposés, surtout des rédactions, il y a également des leçons de morale et des problèmes d'arithmétique (un bateau, au lieu d'un train ou d'un robinet, en rattrape un autre, par exemple) et même les diplômes de prix sont modifiés. Il y a une spécificité catholique de cette propagande, mais G.Bruno publie en 1916 un *Tour de l'Europe pendant la guerre. Livre de lecture courante*, qui « enseigne » la guerre. D'autres ouvrages spécialisés se voient édités, mais avec baisse progressive des ventes ; les enfants ont des jeux, fabriqués ou « spontanés » ; les périodiques pour enfants évoquent le thème, mais ce vecteur souffre de la réduction progressive du tirage.

D'une façon générale les enfants furent un enjeu de la guerre et la propagande en leur direction est simpliste et très virulente : exaltation patriotique, germanophobie, etc., sur tous types de supports et de vecteurs, ce qui – problèmes pédagogiques et historiographiques classiques – soulève la question des pièges de la documentation et celle de l'esthétisme, celle du « beau dessin ». Autre question évidente et double, celle de la censure et de l'autocensure. La guerre est justifiée, comme pour les adultes ; les Allemands

Centre régional de Documentation pédagogique de Rouen, 1985, 257 p., actes d'un colloque de 1979, pp. 247-252.

1 Y.Congar, *L'Enfant Yves Congar. Journal de la guerre 1914-1918*, Cerf, 1997, 295 p.

2 S.Audouin-Rouzeau, *La guerre des enfants. 1914-1918. Essai d'histoire culturelle*, Armand Colin, 1993, 186 p., réédition, 2004, 254 p.

3 M.L.Siegel, *The Moral Disarmament of France. Education, Pacifism, and Patriotism*, Cambridge University Press, 2011, 317 p.

4 Manon Pignot, *Allons enfants de la patrie ! Génération Grande Guerre*, Thèse remaniée, Seuil, 2012, 440 p., dans « cadrage » par jury ; M.Pignot, *La guerre des crayons. Quand les petits Parisiens dessinaient la Grande Guerre*, Parigramme, 2004, 128 p. ; enfin sa contribution à S.Audouin-Rouzeau & J.-J.Becker dir., *Encyclopédie de la Grande Guerre, 1914-1918*, Bayard, 2004, 1343 p., pp. 627-650. Et aussi (le discours adressé aux enfants) S.Audouin-Rouzeau, *La guerre des enfants. 1914-1918. Essai d'histoire culturelle*, Armand Colin, 1993, 186 p., réédition, 2004, 254 p.

sont des « Boches », des « Huns » comme chez les adultes ; Guillaume II focalise la haine ; la guerre est montrée comme brutale, sanglante, mais la comtesse de Ségur elle-même était sadique... D'un côté une guerre de rêve, invraisemblable, est proposée aux enfants, mais des écoles font faire de la charpie, les enfants sont employés à quêter pour les poilus et, pour appuyer la démarche, à dessiner la guerre : « Apportez tous vos sous pour la France ! ». Démarche et quête car pèse sur le monde de l'enfance le spectre de la culpabilisation : il ne faut pas être de ceux qui ne « font rien ». Manière d'agir, des classes ont un filleul, manière d'être : les enfants sont rattrapés par des « attitudes » à avoir ou à subir, dont le deuil, bien sûr ¹. La famille est d'une importance capitale, comme les mots ou les lettres écrites par le soldat juste avant de mourir ; l'enfant peut être, au sens propre, en état de choc, y compris l'orphelin le jour de l'Armistice du 11 novembre 1918, cas de Jean-Louis Barrault (1910-1994), qui l'a souvent pathétiquement confessé. Toutefois on peut se demander si les enfants ne sont pas capables de beaucoup « encaisser », et même d'exprimer cette énergie, idée que j'ai depuis longtemps et que l'autrice Elzbieta (Elzbieta Violet), une vieille dame (1936-2018) percutante, a défendue avec force lors du colloque « Enfants en temps de guerre et littératures de jeunesse » ² : l'enfant est bien plus solide qu'on ne croit généralement, face au choc des cultures, à la violence, au déracinement, l'enfant-réfugié étant d'ailleurs classé négativement, l'enfant orphelin « recueilli » entend ses parents être dévalorisés, niés, n'avoir, au mieux que le statut de la pitié. Les enfants se protègent souvent avec un « talisman », qu'ils gardent ensuite.

À moyen terme, le deuil et les pupilles de la Nation sont un legs historique capital.

Nicolas Fréry, très bonne fiche de lecture d'Olivier Faron, *Les enfants du deuil. Orphelins et pupilles de la nation de la première guerre mondiale (1914-1941)*, La Découverte, 2001, 336 p.

Introduction générale :

Olivier Faron, né en 1954, ancien élève puis directeur (en 2005) de l'ENS de Saint-Cloud, a publié deux ouvrages sur les répercussions pour la jeunesse des deux guerres mondiales : *Les Enfants du deuil* et *Les chantiers de jeunesse*. Dans ses *Remerciements*, il écrit que le 1^{er} de ces livres a été pour lui l'occasion « d'approfondir un intérêt de presque vingt ans pour l'histoire de la famille et de la société, en la focalisant sur la Première Guerre Mondiale ». Parmi les nombreux historiens et témoins qu'il remercie, figure Stéphane Audoin-Rouzeau, « un guide

¹ Cf. O.Faron, *Les enfants du deuil. Orphelins et pupilles de la nation de la première guerre mondiale (1914-1941)*, La Découverte, 2001, 336 p. On trouvera un peu plus bas une fiche de lecture faite en 2012-2013 par mon excellent khâgneux (20 en histoire à l'oral du concours A/L de l'ENS de la rue d'Ulm, sur Verdun !) Nicolas Fréry. Je la publie, chose rare, in extenso !

² Communication au colloque « Enfants en temps de guerre et littératures de jeunesse », BnF 18 octobre 2012

exceptionnel, à la fois compétent et passionné ». Cette affinité historiographique mérite d'être relevée en avant-propos d'un livre publié à une époque où les conceptions de l'historial de Péronne, dont S.A.D est Président, sont estimées par certains, mais aussi contestées par d'autres (*La Guerre censurée* de Frédéric Rousseau, directeur du Collectif de recherche internationale et de débat sur la guerre de 1914-1918, CRID 14-18, de Craonne, date également de 1999¹). Jean-Jacques Becker a d'ailleurs été le président du jury qui a évalué *Les Enfants du deuil*, initialement l'objet d'une habilitation à diriger des recherches. Il n'empêche que pas à un moment l'ouvrage d'Olivier Faron ne souhaite se positionner dans les débats historiographiques relatifs à la guerre de 14-18.

Si l'auteur évoque la communauté des historiens, c'est d'abord pour constater que les études consacrées à la figure de l'orphelin sont rares. J-P. Bardet a « inventé le sujet de l'orphelin », mais peu d'historiens l'ont exploré. Il est vrai que qui veut étudier le statut, le parcours et les sentiments des orphelins se heurte à des difficultés qu'Olivier Faron énumère. Les *archives* sont pauvres, citent sans précisions des noms d'enfant dont il est très difficile de reconstituer l'expérience douloureuse. La *législation* en vigueur, très rigoureuse, empêche l'accès à bien des dossiers qui peuvent procurer des éclaircissements précieux. Sans compter que les enfants n'ont pas, contrairement aux combattants, laissé de *documents* exploitables. En effet, les enfants ne s'expriment pas, ou alors *s'expriment indirectement* (le dessin). Le plus souvent, *on s'exprime sur eux*. D'où un discours sur l'orphelin, une représentation collective de la figure du pupille qui a son intérêt historique mais qui projette un éclairage déformant sur l'expérience des enfants. Il existe certes des *témoins* en vie, avec lesquels O. Faron a pu s'entretenir. Mais la pudeur les empêche souvent de parler d'eux, surtout après tant de temps, surtout à propos d'un traumatisme.

Reconstituer le parcours des orphelins est pourtant essentiel. Le statut de l'orphelin est loin d'être une question subsidiaire. D'abord parce que les orphelins sont très nombreux. Comme le rappelle O.F, l'enfant peut être confronté en temps de guerre à trois formes de violence. 1) Les enfants combattants représentent une exception très limitée. 2) Les enfants victimes « à la 1^{ère} personne » de la guerre, à l'occasion notamment d'un bombardement, sont plus nombreux. Mais la 1^{ère} Guerre est un conflit localisé qui a occasionné un nombre relativement réduit de morts parmi les jeunes civils. 3) L'enfant souffre de la guerre par personne interposée, par la mort d'une connaissance, par la mort d'un parent, et notamment par la mort du père. Ce 3^{ème} type est le type central, le type le plus courant. La quantification est difficile, fait l'objet d'une annexe de 10 pages en fin d'ouvrage, mais les orphelins de guerre de moins de 18 ans auraient été selon A. Prost 760.000 en 1914, 550.000 en 1928 et 17.000 en 1934. Autant dire qu'une proportion importante des adultes des années 30 et suivantes comptent parmi les *enfants du deuil*.

L'orphelin est par ailleurs un sujet de préoccupation constant. Quand le poilu, dans l'Enfer des tranchées, envisage sa mort, il pense au sort de sa veuve et des orphelins. Ses dernières pensées, ses dernières volontés, sont pour eux. Mais l'orphelin n'est pas qu'une figure centrale pour le combattant. La nation doit prendre en charge l'enfant de celui qui s'est sacrifié pour elle. En se forçant à assister les enfants du deuil, la nation prend d'ailleurs un autre visage. Le livre d'O. F. le montre à chaque page : la politique publique d'aide est « une étape importante de la construction de l'État social en France ». L'État révisé et dépasse son rôle traditionnel. Il se veut le protecteur d'enfants qui seront ses « pupilles ». Une telle

¹ *La Guerre censurée. Une histoire des combattants européens de 14-18*, Seuil, 1999, 412 p., réédition dans la coll. « Points », 2003, 462 p., 2014, 478 p. ; aussi : F.Rousseau, *14-18. Penser le patriotisme*, Gallimard, Folio-Histoire, 2018, 480 p.

excroissance du rôle des pouvoirs publics ne peut qu'entraîner querelles et débats. Ne serait-ce que parce que l'État s'approprie un rôle jusqu'alors dévolu aux associations philanthropiques. A des associations évidemment pour beaucoup catholiques. En filigrane de l'histoire des orphelins se retrouvent nombre des conflits qui divisent le monde politique et sociale de l'après-guerre : la question du pacifisme, la question de la famille, la question de l'éducation, la question des liens entre Église et État.

Olivier Faron ne veut pas proposer une « vision trop étatique » de la figure de l'orphelin. Il veille à analyser d'une part la législation que l'État s'efforce de mettre en vigueur pendant et après la guerre, mais aussi d'autre part à commenter les sentiments et les ressentiments de l'enfant et de l'adulte qu'il sera. Les considérations juridiques prennent donc place dans son ouvrage, même si elles n'occulent pas les questionnements sociaux et psychologiques.

On respectera, par souci de commodité et de clarté, la division du livre en trois chapitres. Les subdivisions internes aux chapitres seront par contre modifiées, pour mieux faire ressortir les principales conclusions de l'ouvrage et pour rééquilibrer vision étatique et vision sociale.

I] Devenir orphelin pendant la Première Guerre mondiale.

1) L'orphelin, obsession pour le poilu qui vit ses dernières heures.

- Le combattant est conscient du deuil qu'il va imposer à sa famille. Il meurt au nom de sa famille, en pensant à sa famille. Les textes, souvent laissés dans les portefeuilles, dans lesquels les soldats dictent leurs dernières volontés, font référence aux enfants qu'ils vont laisser derrière eux. O.Faron cite la poignante lettre de Jean Chatanay, reçu premier quelques années plus tôt à l'agrégation de sciences naturelles. « Dis bien aux petites filles que leur père, si loin soit-il, ne cessera jamais de veiller sur elles et de les aimer ». Comme beaucoup de soldats, Chatanay meurt sans connaître un de ses enfants. « Il y aura aussi un petit bébé, tout petit, que je n'aurais pas connu. [...] Tu lui diras, quand il sera en âge de comprendre, que son papa a donné sa vie pour un grand idéal, celui de notre Patrie reconstituée et forte ». Il arrive que le soldat s'adresse à son enfant lui-même, tel Joseph Thomas qui écrit à son fils Armand. « Tu es encore bien jeune et ne peux comprendre ce qui se passe en ce moment : la guerre, ses horreurs, ses souffrances. Cette carte sera un souvenir de ton père, et il souhaite qu'à l'avenir les hommes soient meilleurs. »
- Quels traits généraux sont constitutifs de ces terribles missives *post mortem* ? Quelles sont les dernières recommandations que donne le soldat *au sujet de* ou *à* ses orphelins ? Quelle ultime image du père trop tôt disparu laisse-t-il ? La confrontation des lettres de Chatanay et de Thomas suffit à montrer que la résignation fière et patriotique n'est pas commune à tous les combattants. La belle et noble lettre de J. Chatanay sera publiée dans *Lettres héroïques*, et lue en public. Les accents de Thomas sont moins épiques. S'il a à cœur l'honneur, ce n'est pas l'honneur de la patrie, mais l'honneur de son fils, auquel il enjoint de compter parmi les « honnêtes gens ». Là se dessine un des traits majeurs de ces écrits : leur intention moralisatrice. Le père est jusque dans ses derniers instants une figure éducatrice qui espère inculquer de bons principes à ses enfants. La nature de ces principes varie d'un soldat à l'autre. Tel poilu demande que ses fils soient élevés dans la religion catholique « comme cela aurait eu lieu s'il était revenu sain et sauf ». L'invitation au respect de la mère est fréquente. « Reste avec ta mère, donne-lui toutes tes forces », lit-on sous la plume d'Albert-Jean Desprès. Le soldat pense à l'avenir de ses enfants, espère qu'ils trouveront une bonne situation malgré sa disparition. Il pense aussi à leur passé, au passé de paix qu'il a partagé avec eux, et le regrette avec douleur.

2) La souffrance de l'enfant privé de père.

- La perte du père est une perte irrémédiable. La douleur est d'autant plus cuisante qu'elle est souvent une douleur incomprise. Parce qu'elle est douleur anonyme dans un pays en guerre où le deuil devient situation courante, certes. Mais aussi parce qu'elle est une douleur minimisée par l'adulte, qui connaît mal l'enfant. Viviani, Ministre de la justice, dans une séance à la Chambre de juillet 1917 déclare avec conviction : « les enfants que frappe la mort de leur père sont d'un âge où les émotions les plus vives s'émeussent rapidement ; leur âme est trop frêle pour supporter longtemps l'étreinte de la douleur et elle a trop de légèreté pour mesurer l'immensité de la catastrophe qui les accable. »
- Le halo de mystère qui entoure le père marquera l'enfant. Pour celui ou celle qui l'aura connu trois ou quatre années, il demeurera dans la mémoire une présence indistincte, une silhouette que l'on regrette d'avoir peu connue. Un certain « culte quasi fétichiste » du défunt, écrit O.F, existe dans certains foyers. Tout ce qui rappelle le disparu est un objet de dévotion, ses lettres notamment. Voir le père des autres ne fait que rendre plus cruelle la solitude de l'orphelin. L'héroïne, dans *Emma* de Lucile Marquizeaud, entend sa mère lui dire à l'armistice : « les hommes vont venir, mais votre pauvre père, lui, ne reviendra jamais ! ». Jean-Louis Barrault pleure le 11 nov quand la France est en liesse.

3) La diversification et l'amplification conflictuelle des aides traditionnelles.

- Le monde catholique, défait plusieurs fois par l'anticléricalisme républicain, s'arc-boute sur la sphère de l'éducation et plus largement de la jeunesse. Il supporte difficilement que l'action philanthropique, dont il est l'un des promoteurs, s'élargisse à d'autres acteurs, qu'ils soient privés ou publics. Le Secours National, fondé le 4 août 14 par le banquier Albert Khann, est critiqué par Jean Guiraud comme une « secte judéo-massonne ». Car ne s'efforce-t-il pas « d'accaparer les orphelins pour en faire sa chose, son butin » ? A l'inverse, des lettres ou des articles s'indignent des « faits de pression cléricale sur les mères d'orphelins de la guerre ». Pour prosaïque - voire désolants - qu'ils sont, ces divers conflits sont le reflet des problèmes éducatifs, religieux et spirituels de l'époque.
- L'aide aux orphelins ne se cantonne pas aux frontières de l'hexagone. Le destin des enfants privés de père frappe les esprits aux quatre coins du monde. L'intensification de l'aide internationale est une donnée nouvelle de l'action philanthropique en France. Les « Bons Enfants » reçoivent ainsi des aides de la communauté française d'Australie. L'aide apportée par certaines organisations américaines est importante. Le *Children's Bureau* de la Croix Rouge américaine participe à l'assistance des orphelins français. Bien plus, une FFA, Fraternité franco-américaine, est créée en mars 1916. Elle répartit entre les associations françaises les dons recueillis aux États-Unis par *The Fatherless Children of France*, dans l'objectif de rapprocher « les cœurs américains et français ». Les résultats sont conséquents. Léon Bourgeois, Président de la *Fédération nationale des pupilles de l'école publique*, affirme avec satisfaction lors d'une assemblée générale de mars 1918 que la *Fraternité américaine* a déjà adopté 50.000 enfants. Les critiques ne sont pas non plus dans ce domaine absentes. Alors député, Barrès demande si la distribution des sommes américaines a été « impartiale », « sans distinction de croyance ».

4) L'orphelin sort de l'oubli juridique.**A) Aperçu rétrospectif de la législation antérieure.**

- O.F. mentionne les débuts de la législation en matière de reconnaissance des orphelins de guerre, depuis la loi solonienne sur l'adoption des fils des défenseurs de la patrie jusqu'aux premiers cas d'adoption publique en janvier 1793. A l'occasion des grands épisodes de l'histoire politique française du XIX^{ème} siècle, des mesures sont prises. En 1805, Napoléon Ier décide l'adoption des enfants de généraux, officiers et soldats morts à Austerlitz. Le 6 juillet 1849, la France adopte des orphelins dont le père a péri après les « journées de juin ». Par le décret du 18 janvier 1871, une décision similaire est prise pour les enfants des citoyens morts pour la défense de la patrie. En parallèle, des institutions ouvrent pour les enfants de militaires morts en service. Dès 1862, Nap III ouvre *l'École des pupilles de la marine*, près de Brest. Elle a pour but de recueillir les orphelins des marins et de les instruire pour les faire suivre la carrière de leurs pères.

B) Le contexte de la loi.

- Mais la grande loi de 1917 sur les pupilles de guerre n'est pas que l'héritière des lois régularisant le statut de l'orphelin. Elle doit aussi se comprendre à la lumière de toute la législation sur l'enfant qui a vu le jour à la fin du XIX^{ème} siècle. La loi de 1889 sur la déchéance de l'autorité paternelle en cas « d'ivrognerie habituelle » ou « d'inconduite notoire et scandaleuse » témoigne d'une nouvelle attention portée à l'enfant, de même que la loi de 1898 qui réprime quant à elle les mauvais traitements infligés aux enfants.
- O.F. souligne le rôle, dans ces mêmes années, de nouveaux systèmes idéologiques. Pour le solidarisme de Léon Bourgeois, l'État doit agir pour compenser les formes d'inégalité entre les individus. Le « contrat social » que théorise Bourgeois implique une dette du citoyen envers l'État mais aussi une dette de l'État envers le citoyen qui s'est donné à lui. Le conflit devient un parfait champ d'expérimentation de ces théories. Léon Bérard le dit bien dans une intervention à la chambre le 19 juillet 1917 : « les notions de solidarité entre Français n'étaient avant la guerre qu'une philosophie, une philosophie dont la guerre a fait un ensemble de rudes et éclatantes vérités expérimentales. » Il faut donc que la nation s'incline devant les orphelins, qui deviendront débiteurs de la nation.

C) L'adoption et le contenu de la loi du 27 juillet 1917

- Dès juin 1915, Viviani, Briand, Malvy, Sarraut et Doumergue se déclarent en faveur d'un projet « relatif aux orphelins de guerre », instituant non le titre de « pupille de la nation » mais, pour le moment, de « pupille de la patrie ». Pourtant, les débats sont âpres au Parlement, et il faut attendre deux ans pour que la loi soit adoptée. Jusqu'au 23 juillet 1917, Jacques Piou critique une loi qui fera des enfants « libres-penseurs ».
- Le pupille de la nation n'est pas nécessairement un orphelin. Il peut être assimilé aux orphelins parce que son « soutien de famille », à l'occasion de blessures contractées au front, est dans l'incapacité d'assurer sa survie et son éducation. Léon Bérard est très clair : « nous traiterons leurs enfants [des mutilés] comme s'ils étaient des orphelins. » Par ailleurs, le statut du pupille est entièrement différent de celui de l'orphelin au sens large, de l'enfant abandonné. La volonté de distinguer nettement les orphelins de guerre des orphelins de l'Assistance publique est constante. L. Bérard évoque une « convenance morale évidente » : « l'orphelin de guerre » ne se confond pas avec « l'enfant trouvé ».
- La loi du 27 juillet prévoit pour des enfants une adoption nationale par l'État. Cette adoption virtuelle est sans rapport avec l'adoption à caractère privé, qui s'y

superpose. La suprématie de la famille dans la prise en charge des enfants demeure [tous les textes juridiques insistent longuement sur ce point], mais elle est complétée par les droits que confère l'adoption par l'État. Concrètement, ces droits comprennent des subventions pour l'entretien et l'éducation, des emplois réservés, des octrois de prêts plus aisés pour entrer dans la vie professionnelle. Un organisme est créé pour assurer la protection des pupilles de la nation : l'Office national des pupilles de la nation, avenue de l'Opéra.

II] Grandir en tant que pupille de la nation dans les années 20.

1) L'enfant au cœur des discours.

- Le pupille est un thème patriotique constant. Il l'était déjà dans les derniers mois de la guerre, le 14 juillet 1918 notamment, à l'occasion d'une déclaration lue solennellement à Paris et en Province proclamant que la loi sur les Pupilles est « une loi de Liberté », (la Nation ne se substitue pas à la mère ou aux autres tuteurs, elle ajoute sa protection), « une loi de Fraternité » (le titre d'honneur est le même pour le riche et le pauvre), et « une loi de Respect » (les volontés du père, ses croyances et sentiments sont respectés).
- Pendant direct de cette manifestation, une autre a lieu un an et demi plus tard. Une séance solennelle a lieu en l'honneur des orphelins le 1^{er} novembre 1919 à la Sorbonne, elle est marquée par une puissante rhétorique patriotique. Poincaré rappelle que « pupille » est un titre dont l'enfant « peut être fier ». Viviani déclare que la loi de 1917, dont il se dit initiateur : « leur a donné une famille : toute la Nation serrée autour de leur frêle enveloppe ».
- Les pupilles idéaux, à la fois courageux, honnêtes et laborieux, sont systématiquement loués par le *Bulletin* de l'Office des pupilles. Lucienne Ballot, lit-on en 1927, est « une bonne fille, sœur aînée modèle, élève parfaite ». Saluer les succès des orphelins est évidemment un moyen de louer l'initiative gouvernementale, même si la construction hagiographique, en plus d'être trompeuse, ne retient que le cas de quelques orphelins.

2) Application et évolution de la loi.

- Avec la loi de 1922, plus d'enfants sont pris en considération qu'en 1917. Le passage des « faits de la guerre » aux « faits de guerre », dans le premier article de la loi, est plus décisif qu'il n'y paraît. L'exemple souvent repris est celui de l'explosion d'une usine de munitions à des centaines de kilomètre du front : les enfants des victimes, mortes pour la France, ont droit au titre de pupille. Par contre, certains projets d'extension de la loi restent lettre morte. La loi de 1917 prévoit le titre de pupilles de la nation pour les enfants de mutilés nés pendant le conflit. Mais elle ne l'accorde pas aux enfants conçus après la cessation des hostilités. Comme le souligne Patureau Mirand, membre de l'Office national des pupilles de la nation, il existe au sein d'une même famille une « inégalité choquante » entre les enfants nés avant ou après la cessation des combats.
- Une aide personnalisée aux pupilles se met en place dans le cadre de l'école républicaine. En Corrèze en 1926, les orphelins reçoivent sous forme de livrets de caisse d'épargne une prime de 50 francs pour la mention Très Bien au Certificat d'Étude, de 40 francs pour une mention Bien, de 20 francs sans mention. Le ministre de l'Instruction publique précise que la bourse a un sens spécifique pour les orphelins : « les mettre à même, s'ils ont des aptitudes suffisantes, de faire les études que leurs pères les eussent fait faire. »

3) Vivre comme pupille.

- Le pupille dispose de certains avantages. Il bénéficie de la gratuité du transport pour visiter la tombe de son parent défunt, et, plus largement, de réductions quand il emprunte les grands réseaux de chemins de fer. L'accès aux écoles militaires, le Prytanée par exemple, est facilité, comme si l'armée essayait d'attirer à elle les enfants de ceux qui l'ont servie au péril de leur vie. Est-ce à dire que l'État veut militariser les orphelins ? Pas nécessairement, puisque les pupilles de la nation sont exemptés de l'envoi dans certains théâtres d'opérations, au Maroc lors de la guerre du Rif notamment. Comme la sécurité de la France n'est pas alors en jeu, la nation doit préserver les orphelins.
- Malgré les déclarations officielles, le statut de pupille n'empêche pas bien des inégalités importantes d'exister entre les orphelins et ceux dont le père est revenu sain et sauf. La précarité économique est une conséquence inévitable de la mort ou de la mutilation d'un père. Elle peut tout au plus être atténuée par les secours, les aides et les pensions.
- A la fin de son livre, Olivier Faron présente des tableaux procédant à une comparaison du destin du groupe des pupilles et du groupe des non pupilles. La conclusion est nette : la réussite scolaire des orphelins est inférieure à celle des autres enfants. La prise en charge par l'État échoue à compenser le père et à créer une nouvelle élite. La voie royale du secondaire, ainsi, est empruntée par 24% de tous les enfants contre 15% des pupilles.
- Qu'en est-il du remariage de la veuve ? Est-il bien perçu par l'enfant ? La fidélité au défunt est-elle érigée en valeur absolue ? Un témoin interrogé par O.F. est reconnaissant à sa mère de s'être remariée. « Au-delà des difficultés économiques ou familiales, il s'agit en effet de survivre à l'une des tragédies les plus violentes, [...] la mort du père ».

III] Devenir adulte dans les années 30.**1) La nation doit-elle remplacer le père disparu même pour l'orphelin majeur ?**

- Le pupille conserve-t-il son titre de pupille quand il devient majeur ? Certes, il dispose encore d'avantages, avec les quelques emplois qui lui sont réservés (la moitié des emplois de facteur des télégraphes selon une loi de 1930) et son statut militaire spécifique. Il n'empêche que ces mesures sont d'une portée très limitée. Les protections et les subventions offertes aux pupilles disparaissent à la majorité. Les textes sont pourtant très vagues : les lois de 1917 et de 1922 n'émettent aucune distinction entre orphelins mineurs et majeurs. Les querelles sont donc nombreuses. René Cassin, le créateur de l'UFAC (Union fédérale des A.C.), résume un argument très souvent brandi quand il rappelle, vers le milieu des années 20, que le père, « s'il avait vécu », « n'aurait pas abandonné son enfant à la majorité », « l'aurait aidé en de multiples circonstances ».

2) Le « lobby des orphelins ».

- Les revendications de René Cassin, qui est progressivement surnommé « le père des pupilles de la nation », sont bientôt soutenues par les pupilles eux-mêmes. A mesure qu'ils grandissent, les pupilles peuvent faire entendre leurs voix et leurs demandes. Ils interviennent à la 1^{ère} personne, et représentent dans les années 30 2% du mouvement des Anciens Combattants. Un journal comme *Les fils des morts pour la France* devient représentatif du mouvement orphelin de guerre, en 1934. Il rejette tout

clivage partisan et, dès son premier numéro, proclame « le droit au travail » des orphelins de guerre.

3) Le positionnement vis-à-vis de la guerre et du pacifisme.

- *L'éveil*, le journal des pupilles de la nation de Haute-Garonne, consacre début 1932 un numéro à la mort d'Aristide Briand. Ils parlent de l'action du promoteur du rapprochement franco-all, Prix Nobel de la Paix 1926, comme de « la lutte d'un Grand Homme ». Le pacifisme des pupilles est largement partagé. Paul Ricoeur, né en février 1913, qui perd son père en 1915, écrit dans son *Autobiographie intellectuelle* : « chaque fois que, dans le monde, des vivants organisent une guerre, ils insultent les morts et mon père ». Mais ce pacifisme n'est pas total : des pupilles s'engagent dans les Brigades Internationales.

4) Les orphelins face aux bouleversements économiques et politiques des années 30.

- La crise frappe les orphelins. Les financements de l'Office s'effondrent brutalement de 1932 à 1933, de 30 millions de francs. Les pupilles souffrent du chômage. Les *Fils de morts*, en 1936, se faisant l'écho d'une critique généralisée de l'immigration, écrit qu'il est normal que les orphelins soient embauchés avant une « main d'œuvre étrangère ».
- Le mouvement orphelin fait un dernier choix en 1940 : le ralliement au Maréchal. Pétain est en 1941 Président d'honneur de la Fédération *Nationale des orphelins de guerre*. La même année, *l'Orphelin de guerre* contient un éditorial qui est intitulé « Les orphelins de guerre devant les consignes du maréchal ». Pour des orphelins frustrés malgré les initiatives publiques et privées, Pétain incarne ce que la République n'a pas su apporter.

L'administration réagit dans l'urgence en faveur des orphelins de guerre, dès 1914 ; le monde associatif vient au secours des orphelins ; une assistance corporative se manifeste parfois, la philanthropie chrétienne fréquemment. La notion de « pupilles de la Nation » obéit à un droit à réparation, issu d'une longue histoire remontant à la Révolution française et de discussions parlementaires dès 1914. La loi de juillet 1917 — qui sert encore aujourd'hui de référence — concerne des « pupilles de la Nation », orphelins ou dont le père ou le « soutien de famille » est dans l'incapacité de gagner sa vie. Ils sont assistés de leur famille, la plupart du temps la mère, qui exerce la puissance paternelle, et ils deviennent des adoptés par la Nation, l'État exerçant une tutelle, mais inférieure à celle de la famille, par l'intermédiaire d'un « conseil de famille ». Cette tutelle s'exerce donc par l'intermédiaire d'une administration nouvelle. On n'est pupille que jusqu'à sa majorité. Les pupilles ont droit à une pension, versée, la plupart du temps à leur mère, ce qui est prévu dans le traité de Versailles, dans les articles sur les Réparations. La loi engendre un grand nombre de décrets d'application, ainsi la fin du statut est repoussée jusqu'au terme du service militaire. La législation française est très complète, la plus complète d'Europe sans doute. Des associations nées pendant la guerre

continuent à aider les pupilles après 1918. L'État républicain fait émettre en 1917-1918 par le ministère des Postes une première série de huit timbres-poste à surtaxe « Orphelins de guerre » — quatre de petit format, quatre de grand format — , qui seront en 1922 surchargés pour tenir compte de l'inflation puis repaîtront en 1926-1927, avec réduction de la surtaxe, signe de l'amélioration de la situation de la France et peut-être des orphelins. L'enfance de guerre s'insère dans une « fièvre commémorative », avec des monuments aux morts familiaux, le plus connu et le plus radical étant celui où l'orphelin de Gentioux (Creuse) s'écrie en brandissant le poing : « Maudite soit la guerre ! ». Les pupilles ne bénéficient pas d' « emplois réservés », ce contre quoi s'insurge le monde ancien combattant. Il y a d'ailleurs un relatif lobbying, au sein des organisations d'anciens combattants, avec une place croissante des pupilles, mais aussi un mouvement particulier, autour du journal *Les Fils de tués*, dans la mouvance du mouvement *Les fils et filles de Croix de Feu* ¹.

La guerre suscite des enfants-héros, des vrais (peu) et beaucoup de faux, dans les rumeurs et dans la littérature. Beaucoup de soit-disants enfants-héros sont en fait de jeunes adultes, transformés dans l'optique d'une « croisade des enfants » ! Des journaux sont tenus par des enfants, évoquant la guerre, Jeanne d'Arc, etc. Mais on remarque aussi des pages « indifférentes », du recopiage de journaux d'adultes, des journaux sont centrés sur le lycée, c'est le cas du journal de Louise Weill par exemple. De nombreux dessins ont été examinés par l'historienne Manon Pignot (voir plus haut), avec l'aide d'un pédopsychiatre : ils représentent la guerre, le front, des combats imaginés (ou ce sont des dessins d'adultes recopiés), le sang, les morts, les corbeaux, la guerre est vue comme meurtre. Tous les âges sont concernés, tous les moments de la vie scolaire, même les vacances (celles de décembre 1914 ont pour cœur le premier Noël sans Papa). Toutefois les expériences de la guerre sont diverses, plus ou moins proches ; au minimum, les enfants expérimentent la guerre dans leur vie quotidienne (par l'intermédiaire du ravitaillement, du froid, etc.) ² et leur vie sociale : les vêtements de deuil autour d'eux, les blessés, les « gueules cassées », les mutilés, par exemple. Au maximum les enfants ont subi des bombardements, vu des morts tomber, subi des alertes à Paris ; des enfants travaillent en usine ; d'autres vont à la pêche pour améliorer l'ordinaire de la famille. Bien sûr il y a diverses formes de douleurs enfantines de la guerre, opposant les enfants des régions occupées — où il y a eu des réquisitions d'enfants pour des récoltes et où

¹ La question du dimorphisme sexuel, pourtant évidente, n'est pas du tout abordée par Olivier Faron.

² Bien décrite par Yves Pourcher, *Les jours de guerre. La vie des Français au jour le jour. 1914 - 1918*, Plon, 1994, 546 p., réédition, Hachette Littérature, coll. « Pluriel », 2008, 546 p.

l' « odeur des Allemands » est souvent notée — et ceux de la France libre. Ou encore le réfugié qui se fait traiter de « Boche du Nord », ou à qui « les autres » disent qu'il « sent le Boche ». Un cas particulier est celui des enfants qui ont vécu dans les zones des armées britannique (« impériale » en fait) et américaine. Pour les enfants la douleur, c'est comme pour les adultes l'attente des nouvelles, le choc des mauvaises et des fausses nouvelles. Les enfants observent la douleur des adultes, les larmes du père en 1914 ou le père qui revient alcoolique de la guerre... Beaucoup d'enfants ont la hantise de l'oubli de leur père et s' « inventent » un père ou *leur* père ; le retour du père est souvent un choc, au minimum il dérange les habitudes prises pendant la guerre... Certaines formes de douleur provoquent des fugues et, bien sûr, comme toujours en histoire, les douleurs enfantines ont leur chronologie, des phases et des épisodes successifs : d'abord l'entrée en guerre et la mobilisation (elles sont souvent dessinées), l'impact de la guerre sur la famille ¹, le bris des vitrines des laiteries Maggi (Suisse...), le choc éventuel de la séparation de l'enfant d'avec la famille, de l'évacuation, la rumeur des mains coupées, le choc de l'invasion, des pillages allemands, etc. Au total, la guerre prépare les enfants à leur rôle lors des célébrations du 11 Novembre dans l'entre-deux-guerres.

Une autre question intéressante est celle des mobilisés de l' « autre front » ², concernés par la censure et la « mobilisation » des esprits en vue du « bourrage de crânes », très générale, d'une tonalité outrancière, comme dans cette formule peu connue (3 août 1914) de Henri Desgrange (1865-1940), le fondateur du Tour de France : « Les Prussiens sont des salauds. [...] Voyez-les d'ailleurs, ces sales têtes carrées, moutons stupides, sans initiative, têtes à boucherie. » ³. Au-dessus de ce que Jean-Baptiste Duroselle appelle pudiquement « l'illusion » et « l'enthousiasme naïf » émergent les travaux du Comité d'Études et de Documents sur la Guerre, présidé par Ernest Lavisse, le secrétaire général étant Émile Durkheim. Barrès, devenu président de la Ligue des Patriotes à la mort de Paul Déroulède (12 juillet 1914 !), se comporte en « excitateur patriotique » (*dixit* lui-même !), en « littérateur du territoire » (*dixit* ses adversaires journalistes !), en « rossignol des carnages » (Romāin Rolland). Rassemblées pour l'édition, ses *Chroniques de la Grande Guerre*, représenteront 14 volumes et 6 000 pages ! Bien sûr, l'évolution de Gustave Hervé, engagée depuis

¹ Françoise Dolto (1908-1988), devenue pédiatre, s'est appuyée sur sa propre expérience pour prendre en charge les traumatismes enfantins pendant la Seconde Guerre mondiale.

² P.Fridenson dir., *1914-1918. L'autre front*, Éditions ouvrières, 1977, 237 p., L.Dornel & S.Le Bras dir., *Les fronts intérieurs européens. L'arrière en guerre (1914-1920)*, PUR, 2018, 372 p.

³ Cité par Jean Durry, « Morts au champ d'honneur (1914-1918) » (sur les sportifs), *Sport-Histoire. Revue internationale des Sports et des Jeux*, n° 4, 1989, pp. 61-74.

1912 (cf. deuxième partie), se trouve accélérée. Le conflit éloigne du socialisme nombre d'anciens dreyfusards, comme Hubert Bourgin (1874-1955). Cependant une image moins glorieuse est donnée par Maurice Genevoix (cf. *Ceux de 14*, 1950) ¹ et Georges Duhamel. La culture de guerre de l'« autre front » ce sont la « guerre des manifestes » ², le véritable « réseau » socialiste et intellectuel, puisant largement dans l'École normale supérieure, qu'Albert Thomas a constitué ³. La Première Guerre mondiale est typique d'une « constellation » de petites revues ⁴, souvent pacifistes, qui, éventuellement, utilisent les plumes d'auteurs exilés en Suisse, comme Henri Guilbeaux (1884-1938), Belge qui avait collaboré à des revues françaises d'avant-garde à la Belle Époque et qui écrit dans *Demain*. Mais c'est une avant-garde qui publie beaucoup d'écrits novateurs.

Les écrivains pacifistes sont une composante importante de l'« autre front ». Henri Barbusse publie *Le Feu. Journal d'une escouade* en 1916, d'abord en feuilleton (dans *L'Œuvre*, un journal radicalisant), puis en livre, d'une grande « force » littéraire, il obtient le prix Goncourt en 1916, ce qui est stupéfiant (mais il était directeur littéraire aux Éditions Hachette...) ! Doté d'une mauvaise santé, Barbusse n'était mobilisable que dans le service auxiliaire, mais il s'engage le 4 août 1914 dans le service armé. Il est au front à partir de décembre 1914 et partage réellement la vie d'une escouade. Il fait la description amusée ou exaspérée des civils, des « touristes des tranchées » ; il évoque la mort, les morts ; il fait la description des tranchées, avec la boue, les rats, l'attaque, etc.

« [...] On distingue de longs fossés en lacis où le résidu de nuit s'accumule. C'est la tranchée. Le fond en est tapissé d'une couche visqueuse d'où le pied se décolle à chaque pas avec bruit, et qui sent mauvais autour de chaque abri, à cause de l'urine de la nuit. Les trous eux-mêmes, si on s'y penche en passant, puent aussi, comme des bouches. Je vois des ombres émerger de ces puits latéraux, et se mouvoir, masses énormes et difformes : des espèces d'ours qui pataugent et grognent. C'est nous. Nous sommes emmitoufflés à la manière des populations arctiques. Lainages, couvertures, toiles à sac, nous empaquettent, nous surmontent, nous arrondissent étrangement. Quelques-uns s'étirent, vomissent des bâillements. On perçoit des figures, rougeoyantes ou livides, avec des salissures qui les balafrent, trouées par les veilles d'yeux brouillés et collés au bord, embroussaillées de

¹ M.-F. Berrendonner, « Le témoignage comme genre littéraire d'après *Ceux de 14* de Maurice Genevoix », dans G. Canini dir., *Mémoire de la Grande Guerre. Témoins et témoignages*, Presses universitaires de Nancy, 1989, 414 p., Actes d'un colloque de Verdun, pp. 37-51 ; J.-Y. Le Naour, *La Gloire et l'oubli. Maurice Genevoix et Henri Barbusse, témoins de la Grande Guerre*, Michalon, 2020, 222 p., J. Tassin, *Maurice Genevoix, l'écologiste*, Odile Jacob, 2020, 176 p.

² Chr. Prochasson, *Les intellectuels, le socialisme et la guerre. 1900-1938*, Seuil, coll. « L'Univers historique », 1993, 356 p., p. 114

³ Chr. Prochasson, *Les intellectuels, le socialisme et la guerre. 1900-1938*, Seuil, coll. « L'Univers historique », 1993, 356 p., pp. 122 & suiv.

⁴ Chr. Prochasson, *Les intellectuels, le socialisme et la guerre. 1900-1938*, Seuil, coll. « L'Univers historique », 1993, 356 p., pp. 16 et suiv.

barbes non taillées ou encrassées de poils non rasés. Tac ! Tac ! Pan ! Les coups de fusil, la canonnade. Au-dessus de nous, partout, ça crépite ou ça roule, par longues rafales ou par coups séparés. Le sombre et flamboyant orage ne cesse jamais, jamais. Depuis plus de quinze mois, depuis cinq cents jours, en ce lieu du monde où nous sommes, la fusillade et le bombardement ne se sont pas arrêtés du matin au soir et du soir au matin. On est enterré au fond d'un éternel champ de bataille ; mais comme le tic-tac des horloges de nos maisons, aux temps d'autrefois, dans le passé quasi légendaire, on n'entend cela que lorsqu'on écoute. Une face de poupard, aux paupières bouffies, aux pommettes si carminées qu'on dirait qu'on y a collé de petits losanges de papier rouge, sort de terre, ouvre un œil, les deux ; c'est Paradis. La peau de ses grosses joues est striée par la trace des plis de la toile de tente dans laquelle il a dormi la tête enveloppée. Il promène les regards de ses petits yeux autour de lui, me voit, me fait signe et me dit : – Encore une nuit de passée, mon pauv' vieux. »

Barbusse gagne avec *Le Feu* une grande célébrité, y compris chez les soldats **1**. Romain Rolland est prix Nobel de la Paix en 1916, mais son influence est faible sur le moment. Quand la guerre éclate, il reste en Suisse et publie sous forme d'articles (septembre 1914) puis sous forme de livre (1915) *Au-dessus de la mêlée*. Il se refuse à soutenir l'un ou l'autre des camps en présence, il milite pour la paix à Genève, où il s'occupe aussi de l'Agence internationale des prisonniers de guerre. Il est entouré d'amis qui, comme lui, souhaitent la paix, Henri Guilbeaux (voir plus haut), directeur de la revue *Demain*, par exemple. La presse française tire à boulets rouges contre lui. En novembre 1916 il reçoit le prix Nobel de la Paix, au grand scandale de la presse patriote ; il en remet le prix à des œuvres de bienfaisance. Après la guerre Rolland, qui jamais n'appartint à un parti, s'expliquera avec le personnage principal de son roman *Clérambault* : un poète doux, pacifique et démocrate **2**. Il faut ajouter à Barbusse et Rolland la Société d'études documentaires et critiques sur la guerre, la Ghilde des Forgerons (qui fait des conférences) et la revue *Clarté* **3**. Les intellectuels se posent la question de la culture allemande, certains défendant Marx, comme Jean Longuet (1876-1938), son petit-fils ; la guerre fait surgir de « nouveaux lieux » **4**, surtout la Suisse, temporairement, pour un voyage ou la durée de la guerre.

1 J.Relinger, « *Le Feu* d'Henri Barbusse : grandeur et permanence d'un témoignage », dans G.Canini dir., *Mémoire de la Grande Guerre. Témoins et témoignages*, Presses universitaires de Nancy, 1989, 414 p., Actes d'un colloque de Verdun, pp. 53-65, P.Baudorre, *Barbusse*, Flammarion, 1995, 428 p., L.Rasson, *Écrire contre la guerre : littérature et pacifismes (1916-1938)*, L'Harmattan, 1997, 186 p., pp. 35-49.

2 L.Rasson, *Écrire contre la guerre : littérature et pacifismes (1916-1938)*, L'Harmattan, 1997, 186 p., pp. 61-74.

3 Contribution de J.-J.Becker, dans O.Barrot & P.Ory dir., *Entre-deux-guerres. La création française entre 1919 et 1939*, Éd. François Bourin, 1990, 631 p., pp. 59-76 et I.Gouarné, *L'Introduction du marxisme en France. Philosoviétisme et sciences humaines, 1920-1939*, thèse, Presses universitaires de Rennes, 2013, 288 p., pp. 32 & suiv.

4 Chr.Prochasson, *Les intellectuels, le socialisme et la guerre. 1900-1938*, Seuil, coll. « L'Univers historique », 1993, 356 p., p. 160

□ **Intellectuels, pantalons rouges et bleu horizon**

Les « ravages de la guerre » concernent aussi les intellectuels. Parmi les étudiants, on relève un très grand nombre de tués à la guerre, dont beaucoup dès 1914. Rue d'Ulm 1, parmi les mobilisés des promotions en cours d'études, plus d'un sur deux est tué ! Le monument aux morts de l'ENS, inauguré en décembre 1923, comporte 239 noms, soit plus du quart des élèves et anciens élèves mobilisés. La promotion 1914, reçue en juillet, n'est, faute d'instruction militaire préalable, envoyée au feu qu'au bout de quelques mois, mais plus d'un normalien 1914 sur deux ne franchit le portail de l'École que pour passer le concours ! Le cas le plus extraordinaire est celui de Charles Bayet, entré à 19 ans à l'ENS en 1868, engagé volontaire en 1870, historien byzantiniste, professeur de faculté, recteur, deux fois directeur au ministère, qui en 1914, à 65 ans, et après 46 ans de service, s'engage, monte au front avec le grade de sous-lieutenant (obtenu 44 ans plus tôt), se bat en France, puis en Orient, tombe malade du paludisme et meurt à Toulon en 1918 (2). Cette véritable hémorragie, la communauté normalienne la rappela souvent. Il y a eu de nombreux morts parmi les professeurs du Secondaire aussi ; à l'inverse, pendant la guerre, le nombre des étudiants diminue à cause de la mobilisation et celui des étudiantes diminue lui aussi, contrairement à l'opinion commune.

En khâgne, à cause de la mobilisation des plus âgés (au bout d'un an en général), la chute des effectifs est très sensible, ce qui provoque la chute du nombre des candidats au concours de la rue d'Ulm (62 inscrits en 1916 au lieu de 212 en 1914) et la diminution du nombre de postes : 0 en 1915 (le concours est supprimé), 13 en 1916, 1917 et 1918. En 1916, se fait sentir la nécessité d'un « rattrapage » d'une partie des collés de 1914 (43 en Lettres). Un autre concours de « rattrapage », dit « concours spécial », simplifié 3, pour les soldats et les démobilisés, est organisé en septembre et octobre 1919, avec des centres de préparation spéciaux, à Nancy et Strasbourg. Le but de l'État est de reconstituer au plus vite une élite. De la même façon, beaucoup d'examens universitaires sont simplifiés pour les démobilisés dans les premières années vingt. L'ENS de 1919-1921 est donc très spéciale, avec cohabitation d'élèves d'âges très variés, à cause du retour des mobilisés (par exemple Marcel Déat, reçu en 1914, revient préparer l'agrégation en 1919) et des reçus du concours « spécial », ainsi qu'avec des difficultés psychologiques et morales pour les élèves âgés. Les effectifs en khâgne

1 Bien sûr tout ce qui suit d'après J.-F. Sirinelli, *Génération intellectuelle. Khâgneux et normaliens dans l'entre-deux-guerres*, Thèse, Fayard, 1988, 721 p., réédition, PUF, coll. « Quadrige », 1994, 720 p.

2 Cf. Jean-François Sirinelli, *Génération intellectuelle. Khâgneux et normaliens dans l'entre-deux-guerres*, Thèse, Fayard, 1988, 721 p., réédition, PUF, coll. « Quadrige », 1994, 720 p., *passim*.

3 L'histoire seulement à l'oral, par exemple, de façon à limiter le travail de révision.

(cette orthographe s'impose définitivement dans les années 20) redeviendront lentement normaux. Au lycée Henri-IV, où tous les élèves avaient été réunis en une seule classe, on ne reviendra à la coupure hypokhâgne/khâgne qu'en 1928.

Enfin, à cause des coupes sombres, une chance précoce est donnée à la génération de 1905, le phénomène étant particulièrement net à l'Action française, où la génération de l'enquête d'Agathon a été fauchée par la Grande Guerre et où émerge très vite une strate de jeunes maurrassiens. Le plus célèbre est Robert Brasillach, né en 1909, qui collabore à 21 ans à *La Revue française* et devient à 22 ans feuilletonniste littéraire à *L'Action française*¹. Le pacifisme, sentiment consensuel, va imprégner désormais une large partie du monde intellectuel.

¹ R.Brasillach, *Notre avant-guerre*, Plon, 1941, 357 p., plusieurs rééditions dont Godefroy de Bouillon, 1998, 364 p. Notice dans P.-M.Diouidonnat, *Les 700 rédacteurs de « Je suis partout ». 1930-1944*, Sedopols, 1993, 110 p., pp. 23-24.

18.1.3. Les Français au travail pendant le conflit de 1914-1918

□ Le travail et son organisation pendant la Grande Guerre

À la Belle Époque, nous l'avons vu, la séduction des idées de Taylor avait commencé : son *Shop management* avait connu six éditions françaises entre 1903 et 1913, des conflits du travail avaient éclaté à ce sujet et la journée de travail ne s'était, on s'en souvient, que partiellement réduite. L'élan décisif de « l'organisation du travail » vient en France avec la Grande Guerre. Le conflit voit en effet trois types majeurs de transformation, qui y incitent. Le premier est, malgré hésitations et ambiguïtés, la généralisation de l'ouvrière d'usine dans le secteur secondaire, on l'a vu plus haut. Comme écrit la revue féministe *La Française d'aujourd'hui* : « On compte sur l'ouvrière pour enfanter des milliers d'obus et tourner des dizaines d'enfants » ! Il n'y a pas que les munitionnettes : les femmes et les jeunes filles des milieux aisés s'engagent massivement dans le bénévolat, prolongeant ainsi les activités charitables dont elles étaient coutumières : elles soignent les blessés, contribuent à la recherche des disparus, elles participent au débat sur « l'enfant du viol ». La deuxième transformation majeure est due à Albert Thomas, sous-secrétaire d'État à l'Artillerie et à l'Équipement militaire puis ministre de l'Armement et des Fabrications de guerre, qui a beaucoup poussé à la taylorisation, comme on l'a vu, et rappelons que son action a été épaulée par Clémentel et Loucheur. Le troisième changement est global, il s'agit, pour reprendre le mot de Patrick Fridenson dans un important article des *Annales* d'il y a une trentaine d'années ¹, d'un véritable « tournant taylorien de la société française », dans sa deuxième phase, après celle de la Belle Époque.

La guerre couronne en France le taylorisme, « ensemble de techniques de préparation, de mesure et de contrôle du travail dans les ateliers et de paiement des tâches ainsi décomposées et uniformisées, que des professionnels de la séparation entre conception et exécution du travail développent à partir de bureaux spécialisés ». Un véritable engouement pour le fordisme et le taylorisme s'empare, par le biais des nécessités de la guerre menée par la République, du monde capitaliste. Le grand mot est OST (Organisation Scientifique du Travail), le grand système est le taylorisme et immense est le prestige de Ford. C'est la guerre qui a convaincu les industriels, non seulement en France, mais aussi en Grande-Bretagne, en Allemagne et en Italie, de l'intérêt des méthodes américaines. De surcroît, le regretté historien François Caron

¹ P. Fridenson, « Un tournant taylorien de la société française (1904-1918) », dans Collectif, *Organiser le travail, XIXe-XXe siècles*, n° de septembre-octobre 1987 des *Annales. Économies. Sociétés. Civilisations*, pp. 1031-1060.

(1931-2014) a remarqué que la Première Guerre Mondiale provoque une « nationalisation avant la lettre » du réseau ferré du Nord, auquel il a consacré sa thèse d'État, et il a d'ailleurs fait de l'expression le titre de sa quatrième partie **1**.

□ La Grande Guerre pour le monde rural

Dans une France encore massivement rurale et paysanne le poids de la Première Guerre Mondiale ne peut que peser lourd sur l'ensemble de la population du pays et sur la population active. De surcroît, la paysannerie compose les rangs subalternes de l'infanterie, « reine des batailles » et population maîtresse des tranchées. Dans la correspondance des soldats, déjà évoquée, comme dans les souvenirs de Grenadou **2**, la guerre tient une grande place. L'annonce de la mobilisation générale du 1er août 1914 est municipale, donc massivement rurale ; « voilà le glas de nos gars qui sonne », murmure une vieille femme de Saint-Lormel (Côtes-du-Nord, maintenant Côtes-d'Armor), auquel répond un jeune homme : « nous les aurons les Prussiens, allez, la mère », mais Jean-Jacques Becker nuance les idées reçues en dépeignant une population souvent surprise et même stupéfiée par l'événement, en notant la consternation et la tristesse au moment de l'annonce de la mobilisation, mais aussi les démonstrations du sens du devoir voire l'enthousiasme au moment du départ **3**. On a vu que la mobilisation et l'Union sacrée signifiaient pour le monde rural des craintes quant à la moisson et du côté de l'État l'encouragement à la mobilisation des femmes et des vieux pour la récolte à faire.

« L'agriculture est handicapée par la mobilisation des trois quarts de sa main-d'œuvre masculine et la réquisition par l'armée d'un tiers des chevaux, par l'occupation des terres, par le manque d'engrais (l'industrie chimique s'est reconvertie dans la fabrication de poudre)... [note Muriel Montero **4**] La quantité de terres cultivées et les rendements diminuent, malgré les efforts du ministère de l'Agriculture. L'accroissement des pénuries rend nécessaire la création d'un ministère du Ravitaillement en 1916, confié à Herriot. »

1 F.Caron, *Histoire de l'exploitation d'un grand réseau : la Compagnie du Chemin de Fer du Nord. 1846-1937*, thèse, Mouton, 1973, 619 p. Aussi le mémoire de maîtrise, dirigé par Philippe Vigier, de Françoise Guitard, *La politique sociale de la Compagnie du Nord. 1845-1910. « Un troupeau sans berger »*, Paris X-Nanterre, 1982, dactyl., 183 p. Pour ce qui concerne cette « idée qui vient de loin » qu'est la nationalisation en général, lire la contribution de Jean-Louis Robert, qui est le chapitre I de Claire Andrieu, Lucette Le Van et Antoine Prost, *Les Nationalisations de la Libération. De l'utopie au compromis*, Presses de la FNSP, 1987, 392 p.

2 E.Grenadou & A.Prévoist, *Grenadou, paysan français*, Seuil, 1966, réédition, coll. « Points », 1978, 253 p., enregistrement de 1965-1966. Le jeune Ephraïm, pour ne pas être dans l'infanterie, s'est engagé à 18 ans et est versé dans l'artillerie ; il se bat au Chemin des Dames, en Italie, puis dans le Nord de la France et en Belgique ; il évoque les « bonnes femmes » tondues de 1918.

3 J.-J.Becker, « Voilà le glas de nos gars qui sonne... », dans P.Fridenson dir., *1914-1918. L'autre front*, Éditions ouvrières, 1977, 237 p., pp. 13-33.

4 M.Montero, *La France de 1914 à 1945*, A.Colin, coll. Campus, 2001, 187 p., p. 19.

La production agricole française semble avoir baissé de 15 %. Les paysans représentent 673 000 des morts de la guerre, soit à très peu près la moitié du total. Mais les citadins voient les ruraux comme grands bénéficiaires de la guerre...

□ **Classes moyennes et bourgeoisie**

Les classes moyennes, à cause de l'effondrement des revenus fixes, sont durement touchées par la guerre ¹. Le rentier, catégorie si typique de la France de la Belle Époque, n'existe plus, à cause de l'inflation. Quant aux traitements de la classe moyenne salariée, ils ne suivent qu'avec un gros retard la hausse des prix. Surtout, ce sont les valeurs mêmes de ce groupe social qui ont été ébranlées par le choc : la Première Guerre mondiale a fait voler en éclats les promesses de la République radicale, d'où la puissance de la nostalgie de la Belle Époque, et une nouvelle preuve que ce sentiment ne peut pas être apparu dans les années 30. Comment, pour les classes moyennes, ne pas être inquiètes devant la vague d'agitation sociale de 1919-1921 ? Mais elles bénéficieront de la hausse du niveau de vie des deux périodes 1920-1924 et 1926-1930, avant de subir le poids de la crise des années 1930, d'où des réactions politiques marquées. Globalement, la Première Guerre Mondiale c'est l'appauvrissement de la bourgeoisie rentière, ce dont on trouve plusieurs exemples dans la littérature des années 20.

□ **Affectés spéciaux et problèmes d'effectifs ²**

Dès le 17 août 1915, la loi Dalbiez, du nom de son promoteur, député radical-socialiste des Pyrénées-Orientales, Victor Dalbiez (1876-1954) ³, entreprend la chasse aux « embusqués », ouvriers affectés dans des usines d'armement et dont la présence ne s'impose pas, et fonctionnaires maintenus à leur poste. La chasse s'étendra au personnel des dépôts, des centres d'instruction, à certaines catégories de postiers ou de personnel des chemins de fer, ainsi qu'aux convalescents. Au total, près de 650 000 hommes seront « récupérés » au cours de la guerre. Une autre loi, la loi du 20 février 1917, prévoit la création d'une commission spéciale de réforme chargée d'examiner le cas de tous les exemptés et réformés des classes 1896 à 1914 (de 23 à 40 ans) qui avait pourtant déjà fait l'objet d'un contrôle, en vertu d'une loi antérieure du 9 septembre 1914.

¹ J. Ruhlmann, *Ni bourgeois ni prolétaires. La défense des classes moyennes en France au XXe siècle*, Seuil, coll. « L'Univers historique », 2001, 462 p. De nombreuses autres références suivront.

² Une bibliographie conséquente, d'où émerge R. Porte, *La mobilisation industrielle, « premier front » de la Grande Guerre ?*, 14-18 Éditions, 2005, 365 p.

³ F. Bock, *Un parlementarisme de guerre. 1914-1919*, Belin, coll. « Temps présent », 2002, 351 p., *passim*.

La nouvelle commission se révèle infiniment plus sévère que la précédente. Sur deux millions d'hommes examinés, près de 1 200 000 sont « récupérés », 700 000 sont déclarés aptes pour le front, et 500 000 classés « service auxiliaire ».

Pour maintenir ses effectifs, l'armée fait encore appel à des ressortissants étrangers, Italiens, Tchèques, Polonais et surtout à des troupes coloniales. Ces dernières vont susciter une protestation indignée de la part de l'Allemagne, protestation qui va s'amplifier lorsque des troupes coloniales vont participer à l'occupation de l'Allemagne dans les années 1920 : ne vont-elles pas violer, eu égard à leur « sexualité exacerbée de Noirs », n'ont-elles pas déjà violé, enlevé des Allemandes ? C'est la « honte noire » (*Die Schwarze Schmach* ou *Schwarze Schande*), la campagne des années 20 semblant d'ailleurs être partie de Grande-Bretagne... Toute une propagande allemande se développe, notamment à destination des États-Unis, ségrégationnistes ! Et ces soldats avaient déjà suscité la peur raciale lors de leur séjour en camp en France métropolitaine ! L'armée cherche à organiser des bordels spéciaux, la question suscite les protestations, qui remonteront jusqu'à la SDN¹. À noter que les Antillais ont été cette fois-ci mobilisés en 1914 : l'armée française n'accueille plus seulement des volontaires des Caraïbes. Ils arrivent en plein hiver 1914-1915, sont hospitalisés plus souvent qu'à leur tour, provoquant le désir de l'état-major de ne pas les envoyer au front, ce qui entraîne des protestations de la presse antillaise chez qui la mobilisation de 14-18 est vue comme prodrome de ce qui sera la départementalisation de 1946. Une autre cause de mécontentement, parfaitement compréhensible, est l'incorporation des Antillais dans des régiments coloniaux ! Petit à petit, les colonies antillaises s'insèrent donc, avec retard, dans la rhétorique de l'« impôt du sang »².

L'armée française s'efforce de « récupérer » le plus rapidement possible les blessés et convalescents. Tout un système de « combines », d'officines louches, de fausses maladies se développe pendant la guerre. À partir de 1915, la priorité donnée à la récupération des effectifs au profit de l'armée et de l'économie de guerre nourrit la rumeur qu'un grand nombre de blessés et de malades, soignés dans les formations du Service de Santé, se déroberaient à leur devoir militaire en refusant des traitements, des soins ou des opérations ! Les

¹ Cf. J.-Y. Le Naour, *La Honte noire. L'Allemagne et les troupes coloniales françaises. 1914-1945*, Hachette, 2003, 276 p., et, pour la Grande Guerre, *Hommes et femmes dans la France en guerre (1914-1945)*, Payot, 2003, 362 p., pp. 165-168.

² J. Dumont, *L'amère patrie. Histoire des Antilles françaises au XXe siècle*, Fayard, 2010, 351 p., premier chapitre, et J. Dumont, « Conscription antillaise et citoyenneté revendiquée au tournant de la Première Guerre mondiale », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, octobre-décembre 2006, pp. 101-116.

médecins **1** ont été têt incités à « faire du chiffre », c'est-à-dire à « récupérer » ; or, eu égard à l'état de la médecine, leur jugement est particulièrement hasardeux en matière de maladies nerveuses ou mentales. D'autant que l' « échelle », si l'on peut dire, est un « volant » de 230 000 blessés soignés chaque jour en moyenne dans les formations sanitaires, que plus de la moitié des blessés l'ont été à deux reprises, et que plus de 300 000 d'entre eux l'ont été à quatre reprises et sont revenus quatre fois de l'hôpital pour reprendre leur place dans les tranchées. En 1916, éclate une vive polémique autour des droits des blessés. Grand est le rôle, pour calmer le jeu, de Justin Godart, personnalité lyonnaise qui sera présentée dans peu de temps **2**. Enfin, à partir de 1916, on n'hésite pas à enrôler des droits communs.

□ La Grande Guerre est une étape, douloureuse et essentielle, dans l'histoire de la santé

Ces centaines de milliers de blessés ne sont pas qu'un problème d'effectifs : 14-18 est une étape dans l'histoire de la santé dans le monde, en particulier en France, et elle est particulièrement douloureuse, mais essentielle. Les traumatismes de guerre **3** étaient avant 1914 connus depuis longtemps par les médecins, ils étaient ignorés par l'armée française et ils sont exacerbés par la Première Guerre Mondiale. Ces traumas sont le stress de combat, les « réactions névropathiques immédiates », le stress différé, la « queue de stress », les névroses de guerre (en temps de paix), les « chocs traumatiques », *shell shock* en anglais, etc. **4** Des soldats errent hagards sur le champ de bataille ou sont recueillis pliés en deux à l'arrière, ou tremblant sans arrêt et rapidement évacués pour « commotion cérébrale ». Pour les médecins français, persuadés que les traumatismes psychiques sont beaucoup plus importants chez les Allemands que chez les Français, ces soldats sont des resquilleurs qui jouent la comédie pour ne pas remonter au front. Ils ne méritent pas de pension d'invalidité ! L'un de ces praticiens, neurologue et neurochirurgien, Clovis Vincent (1879-1947), imagine en 1916 de les soigner à l'électricité : c'est le « torpillage », un choc pour faire disparaître un « prétendu » choc. Il opère en public, à Tours (au lycée Descartes),

1 Cf. Vincent Viet, « Médecins et médecine de guerre : les origines confisquées de la politique de santé publique en France », dans F.Bouloc, R.Cazals & A.Loez dir., *Identités troublées. 1914-1918. Les appartenances sociales et nationales à l'épreuve de la guerre*, Privat, 2011, 388 p., pp. 213-225.

2 V.Viet, « Droit des blessés et intérêt de la nation : une casuistique de guerre (1914-1918) », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, avril-juin 2012, pp. 85-107

3 L.Crocq, *Les traumatismes psychiques de guerre*, Odile Jacob, 1999, 422 p. ; J.-Y.Le Naour, *Les soldats de la honte*, Perrin, 2011, 276 p. ; les différents articles d'Alain Denax dans J.-Y.Le Naour dir., *Dictionnaire de la Grande Guerre*, Larousse, 2008, 476 p.

4 Collectif, *Hommes et femmes dans la France en guerre (1914-1945)*, Payot, 2003, 362 p., pp. 256-259.

lors de séances à valeur d'exemple. Un soldat, le zouave Baptiste Deschamps (1881-1953), refuse, toujours en 1916, le « soin », un député, Paul Meunier (1871-1922), vient à son secours et déclenche une tempête médiatique. Le soldat gagne son procès ¹ mais la médecine, têtue, poursuit ses expériences avec le soutien de l'État, notamment de Justin Godart, sous-secrétaire d'État au Service de santé (voir plus loin), après son inspection du service de Tours. Collègue de Clovis Vincent, Gustave Roussy (1874-1948) développe une méthode similaire (la « méthode brusque ») au fort de Salins dans le Jura. Les traumatismes de guerre seront « redécouverts » par la gifle infligée par le général George S. Patton (1885-1945) en août 1943 à Nicosie (Chypre) et surtout par la guerre du Vietnam.

Plus généralement, en matière de santé, la Première Guerre mondiale est une césure, par la mise en œuvre de médecines de guerre, massives, par la gigantesque épidémie de grippe « espagnole », par les contacts physiques avec les Américains en guerre à partir de 1917, etc. D'autre part, les lois Bourgeois ² et Honorat (1916 et 1919) jettent les bases du réseau de dispensaires et de sanatoriums permettant d'engager vraiment la lutte antituberculeuse en France. En 1921 Albert Calmette (1863-1933) démontre l'efficacité du BCG et la vitamine D est isolée ³. En 1923, paraît le tout premier timbre français à l'effigie d'un personnage historique, et il honore Pasteur ! Dès avant 1914, l'État s'était préoccupé timidement des problèmes de santé et d'hygiène. La guerre suscite une politique de prophylaxie et de dépistage du fait des maladies, des épidémies, de la promiscuité et de l'affaiblissement des organismes. En 1920, à la suite de l'épidémie de grippe espagnole, est créé un ministère de l'Hygiène, de l'Assistance et de la Prévoyance sociale ⁴. Certes, il est rattaché au Travail dès 1921 mais, en 1930, apparaît un ministère de la Santé, à l'imitation de la Grande-Bretagne, qui en avait créé un en 1921.

La prévention est développée, en 1924, par un Office national d'hygiène sociale en liaison avec une fondation Rockefeller. Le but est de lutter contre les fléaux sociaux que sont l'alcoolisme, les maladies vénériennes (syphilis notamment) et la tuberculose. L'État, qui n'était pas intervenu avant-guerre, se

¹ Instruit par le capitaine Guillaume Poulle. Merci à Jean-Benoît Poulle pour ce renseignement.

² C'est le Léon Bourgeois du solidarisme (cf. ma deuxième partie). Son prestige est tel dans l'entre-deux-guerres que le socialiste Henri Sellier (1883-1943) donne en 1935 son nom à un vaste square, poumon vert de sa cité de Suresnes. Pour les enfants de Suresnes : oxygène et chlorophylle, cf. Laura Lee Downs, *Childhood in the Promised Land. Working-Class Movements and the colonies de vacances in France. 1880-1960*, Durham, Duke University Press, 2002, 411 p., trad. fr. : L. Lee Downs, *Histoire des colonies de vacances, de 1880 à nos jours*, Perrin, 2009, 435 p., *passim*.

³ La première vitamine à avoir été isolée est la vitamine... A, en 1916.

⁴ Cf. A. Brodriez-Dolino, *Combattre la pauvreté. Vulnérabilités sociales et sanitaires de 1880 à nos jours*, CNRS, 2013, 328 p., chapitre 5. Et aussi André Gueslin, *Une histoire de la grande pauvreté dans la France du XXe siècle*, Fayard, 2004, 457 p.

préoccupe des effets de cette dernière maladie à la suite de la mobilisation massive. Dès 1916, sont créés des dispensaires d'hygiène sociale, puis des sanatoriums (1919) et des préventoriums (1924). La vaccination antituberculeuse (BCG) est encouragée. Dans le cadre d'une collaboration « public/privé », c'est la première tentative cohérente, globale et moderne pour l'éradication d'une maladie infectieuse, notent D.Dessertine et O.Faure ¹. Mais, en même temps, ils montrent l'insuffisance des moyens mis en œuvre, les pesanteurs du passé et les résurgences d'un État mi-charitable mi-policier. Le fléau est loin d'être enrayé dans l'entre-deux-guerres et l'État devra renforcer son action après 1944. Les médecins, d'abord méfiants à l'égard de cette « médecine sociale » – dont fait partie l'organisation des soins aux pensionnés et mutilés de guerre – acceptent cette politique de l'État car, en fait, elle ne remet pas en cause les principes de la médecine libérale. ²

Plus profondément on pourrait invoquer les nets changements de l'identité masculine et de l'identité féminine ³. La Première Guerre Mondiale bouleverse les termes du débat en matière de santé et d'identité.

Les médecins et chirurgiens sont interpellés en tant que catégorie professionnelle par la Première Guerre mondiale ⁴. Ils montent au front ou à l'hôpital avec en tête les expériences du passé, Guerre de Sécession et guerre des Boers, surtout, ils se heurtent à la « brutalisation », au nombre des soldats, au problème des « simulateurs », à des blessures d'un type nouveau, au ventre par exemple, et des chirurgiens deviennent plus « hardis », dit-on à l'époque. En d'autres termes, la guerre mondiale fait accomplir à la chirurgie des progrès considérables, en technique opératoire, bien sûr mais aussi en réflexion : les praticiens se trouvent placés devant le dilemme de l'amputation, bien connu depuis la Guerre de Sécession, et devant le problème de la douleur. L'appareillage des amputés progresse beaucoup et des films didactiques, sur ce dernier point comme sur d'autres, sont tournés en France. Accessoirement le poilu est un support pour la publicité, notamment en matière d'hygiène : le dentifrice Dentol utilise abondamment de petites saynètes dans lesquelles des

¹ O.Faure & D.Dessertine, *La maladie entre libéralisme et solidarité (1850-1940)*, Paris, Mutualité française, 1994, 163 p.

² A.Gueslin, *L'État, l'économie et la société française, 19e-20e siècle*, Hachette, coll. « Carré-histoire », 1992, 256 p., p. 121.

³ A.Rauch, *L'identité masculine à l'ombre des femmes. De la Grande Guerre à la Gay Pride*, Hachette-Littératures, 2004, 368 p.

⁴ S.Delaporte, *Les médecins dans la Grande Guerre. 1914-1918*, Bayard, 2003, 224 p.

poilus ou des « pépères » (des territoriaux) vantent les mérites du produit **1**. Et tout le monde connaît le Banania...

Sous-secrétaire d'État chargé du Service de santé militaire (1915-1918), Justin Godart a été évoqué à plusieurs reprises, il est temps de traiter du personnage, ce qui permettra de faire, avec la « métropole des Gaules », un peu d'histoire régionale de la Grande Guerre **2**. Pendant celle-ci, l'échange de prisonniers de guerre entre la France et l'Allemagne, surtout des sanitaires et des blessés, se fait via la Suisse et les villes de Constance et de Lyon, la Suisse jouant un rôle diplomatique central. Pourquoi Lyon ? À cause des bonnes relations ferroviaires et des nombreux hôpitaux de la ville. Les négociations franco-allemandes, sur les dates, le nombre des soldats, etc., sont âpres et les convois sont souvent organisés dans l'urgence. Le sous-secrétaire d'État au Service de santé, Justin Godart, joue à cet égard un rôle très important. Justin Godart (1871-1956), après une thèse de doctorat en droit, avait été un des grands historiens de la coopération, le rédacteur en 1906 du *Serment civique de la Jeunesse* **3** un parlementaire radical-socialiste assidu, un homme de dossiers, spécialement sur les questions sociales, il sera le représentant de la France au Bureau international du Travail (BIT) pendant... toute la durée d'existence de celui-ci et un grand Lyonnais (Musée d'Histoire de la ville, dans l'hôtel de Gadagne, Musée international de la Marionnette...). Il faut ajouter le Centre de Documentation juive contemporaine (CDJC), le sous-secrétaire d'État chargé du Service de santé militaire, la création de l'hôpital Foch de Suresnes, la lutte contre le cancer, la défense de l'Albanie et de la SDN, le « non » avec 79 autres parlementaires le 10 juillet 1940, la Résistance et la protection des juifs, la mairie de Lyon à la Libération **4**, etc. Justin Godart fut député (1906-1926) puis sénateur du Rhône ; trois fois il participa au gouvernement, entre 1915 et 1918 comme il a été dit plus

1 Marie Llosa, « Le poilu, outil de marketing patriotique », dans F.Bouloc, R.Cazals & A.Loez dir., *Identités troublées. 1914-1918. Les appartenances sociales et nationales à l'épreuve de la guerre*, Privat, 2011, 388 p., pp. 341-353, p. 343. L'ouvrage entier est fort peu péronniste (euphémisme de ma part).

2 Bruno Fouillet (qui fait une thèse sur Lyon pendant la Première Guerre Mondiale), « La ville de Lyon au centre des échanges de prisonniers de guerre (1915-1919) », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, avril-juin 2005, pp. 25-42, M.-E.Chessel, *Consommateurs engagés à la Belle Époque. La Ligue sociale d'acheteurs*, Presses de Sciences Po, 2012, 345 p., pp. 237-257, et *Justin Godart. Un homme dans son siècle (1871-1956)*, ouvrage collectif dirigé par Annette Wieviorka, Paris, CNRS-Éditions, 2004, 261 p. Un ensemble de communications faites lors d'un colloque de l'Œuvre de Secours aux Enfants (OSE) au Sénat en 2001 est la base de cet ouvrage publié par le CNRS en 2004, au moment où la Médaille des Justes était décernée à titre posthume à Justin Godart, le bien prénommé.

3 D.Dessertine & B.Maradan, *L'âge d'or des patronages (1919-1939). La socialisation de l'enfance par les loisirs*, Vauresson, Ministère de la Justice, 2001, 235 p., p. 217.

4 Né à Lyon en 1871, Justin Godart est profondément enraciné dans cette métropole. Il apparaît comme un des grands historiens de la coopération, dans laquelle Lyon occupe une place décisive, mais il est aussi immergé dans l'engagement militant en faveur du mouvement coopératif. N'est-il pas, de surcroît, un véritable historien, de l'économique et du social, un historien de l'anthropologique en avance sur la « nouvelle histoire », un libre penseur tolérant et solidariste ?

haut, mais aussi comme ministre du Travail, de l'Hygiène, de l'Assistance et de la Prévoyance sociales en 1924-1925 et comme ministre de la Santé publique en 1932. Ce parlementaire n'appartient pas aux grandes commissions, mais à celles du Travail ou de l'Hygiène et de l'Assistance ; il n'est pas un grand orateur, en revanche il s'impose par son travail et la force de ses convictions dans le domaine social, apparaissant à la fois comme un expert et comme un militant du social **1**. Justin Godart participa à plus de trente œuvres de bienfaisance au cours de sa vie. La santé tient une place très importante dans les préoccupations humanistes du parlementaire du Rhône.

Comment devint-il sous-secrétaire d'État ? Le ministre de la Guerre de l'Union sacrée Alexandre Millerand était très critiqué pour sa gestion ; de manière à éviter la chute du gouvernement, le président du Conseil, René Viviani, lui fit accepter d'être déchargé d'une partie de ses fonctions par des sous-secrétaires d'État : le premier à être nommé fut Albert Thomas, qui prenait en charge l'artillerie ; le 1er juillet 1915 ce fut au tour de Justin Godart d'être nommé, à la tête du Service de Santé militaire. L'innovation était d'autant plus importante et paradoxale qu'il n'existait pas à l'époque de ministère de la Santé ! Dès septembre 1914 il avait critiqué l'évacuation des blessés ; sa longue action consiste à faire confiance aux médecins militaires mais aussi à développer l'organisation des services de Santé. Au moment du Chemin des Dames – avril-mai 1917, effroyable boucherie, désastre sanitaire, avec une hallucinante lenteur des secours aux blessés – Justin Godart met en cause le Grand Quartier Général (GQG).

Justin Godart accepta dès le 14 mars 1918 la présidence de la Ligue contre le Cancer. En 1939 lui qui n'était pas médecin mais avocat de profession est élu à l'Académie de Médecine **2**. Les Lyonnais concernés par l'action de Godart sont les autorités, dont le maire, Édouard Herriot, le personnel de santé,

1 Godart appartient à la minorité qui, le 10 juillet 1940, refuse le chèque en blanc à Pétain, mais il explique publiquement sa position dans les semaines qui suivent, ce qui fut plutôt rare.... Justin Godart représente la France tant au BIT qu'à la conférence internationale du Travail, de la fondation à 1948 : il est membre de multiples commissions, ses interventions sont remarquées et suivies, et il noue une véritable amitié avec Albert Thomas. L'élus du Rhône a, durant les années trente, participé à l'accueil des réfugiés fuyant le nazisme ; il s'est courageusement engagé dans la Résistance, occupant des fonctions dirigeantes au Front national. Justin Godart a largement contribué à l'édification du « tombeau du martyr juif inconnu » (le Mémorial de la rue Geoffroy-l'Asnier, à Paris) et du Centre de Documentation juive contemporaine (CDJC).

2 Le ministre du Travail et de l'Hygiène du cartel des gauches et le ministre de la Santé publique de 1932 sont traités par les deux auteurs du chapitre 15 de *Justin Godart. Un homme dans son siècle (1871-1956)*, ouvrage collectif dirigé par Annette Wieviorka, Paris, CNRS-Éditions, 2004, 261 p., le « promoteur » de l'Association d'Études sexologiques par Alain Drouard. Les engagements internationaux — délimitation des frontières, ouverture aux autres peuples, sens des nationalités, philosémitisme (Maurice Vaïsse) — sont l'objet de la quatrième et dernière partie : la nébuleuse autour de *France-Palestine* (Philippe Boukara), les missions dans les Balkans (Robert Frank et Luan Rama), l'Indochine (1937, puis 1946, Alain Ruscio) et les Arméniens (Anahide Ter Minassian).

le personnel militaire, la presse et de nombreux civils, avec une mise en scène de l'accueil : discours, etc. et, au début, la crainte que la vue de prisonniers de guerre allemands rapatriés irrite la population. À noter que Godart et Lyon accueillirent aussi des prisonniers de guerre serbes et belges libérés.

□ Un exemple de travail intellectuel, celui des Sociétés de Géographie, patriotes et nationalistes 1

Les Sociétés de Géographie s'étaient développées par l'épée et par le négoce, pour parodier la formule-titre de Bugeaud. La Grande Guerre est-elle la grande affaire et le grand moment, ou un simple tournant ? On s'attend, en conséquence de l'engagement colonial, à trouver des Sociétés de Géographie très patriotiques. Mais il n'y avait guère de germanophobie avant la Grande Guerre : le ton avait été fort modéré vis-à-vis de la Prusse en 1870 et 1871, le patriotisme ultérieur est considérablement nuancé chez les géographes français.

La Guerre de 14, devenant la Grande Guerre, gêne la parution des publications, celle de *La Géographie* en particulier, qui eut un seul numéro pour la période allant d'août à décembre 1914, il s'ouvre par le discours prononcé par Charles Lallemand – patronyme lourd à porter en France à l'été 1914 (2) –, président de la Commission centrale, à la séance de « rentrée » du 27 novembre 1914 : très hostile à l'Allemagne, bien sûr, il envisage une nouvelle carte du monde après la victoire. Le discours du baron Étienne Hulot (1857-1918), secrétaire général de la Commission depuis 1897, intervention qui suit, rappelle que Joffre et Gallieni sont membres de la Société de Géographie de Paris, décrit les « œuvres » de circonstance installées dans l'hôtel de la Société, et exclut le membre correspondant suédois Sven Hedin (1865-1952), considéré comme propagandiste favorable à l'Allemagne : cet explorateur du Tibet et du Pamir devait d'ailleurs devenir un pronazi notoire.

Pour publier, il fallait continuer à vivre et à diriger. Or, au début du conflit le prince Bonaparte (1858-1924, c'est le petit-fils de Lucien, frère de Napoléon Ier), président (du bureau) de la Société, « se mit à la disposition du Gouvernement et fut pris au Service géographique » 3, le général Maurice Bailloud (1847-1921), vice-président, reprit du service : en conséquence, ce fut l'autre vice-président, Franz Schrader (1844-1924), qui présida effectivement les

1 Cf. D.Lejeune, *Les Sociétés de Géographie en France, dans le mouvement social et intellectuel du XIXe siècle*, thèse d'État remaniée et complétée, sous forme numérique sur demande à l'auteur.

2 Jean-Jacques Becker (1914. *Comment les Français sont entrés dans la guerre*, thèse résumée, FNSP, 1977, 638 p., p. 498) cite le cas du propriétaire d'un magasin d'objets de voyage sur la Canebière qui s'appelait Allemand.

3 *La Géographie*, août-décembre 1914, p. 154.

assemblées générales en 1914, 1915 et 1916. Quant à Charles Lallemand (1857-1938), président de la Commission centrale, il dirigea toutes les autres séances publiques, à la seule exception de deux d'entre elles. Mais ce fut le baron Hulot qui

« assura le fonctionnement administratif et financier sans autres défaillances que celles dues à sa santé, défaillances qui se produisirent durant le second semestre 1915 [il avait subi une grave opération au mois de juin] et depuis novembre 1917 jusqu'à sa mort »,

comme écrit l'historique non signé de la Société pendant la guerre qui se trouve dans les archives.

Qu'étaient les « œuvres » organisées dès août 1914 et décrites par Hulot tout à l'heure ? La comtesse Røederer, membre de la Société, mit sur pied une crèche pour les enfants du quartier dans les salles libres du siège social. D'un autre côté, l'Œuvre d'assistance aux explorateurs apparue en 1905 disposait d'un fond de 20 000 F, elle le consacra, en se transformant en Comité d'assistance, à soutenir les ambulances, subventionner les œuvres d'intérêt national et colonial, fournir un appoint aux caisses de secours du département de la Seine, distribuer des tricots aux combattants, éventuellement accorder dans certains cas une aide individuelle : un très nouveau, et généreux, mécénat, qui en un an excéda de... 7 500 F les fonds disponibles ! Une circulaire du 15 octobre 1915 lancée pour recueillir les dons des membres rapporta 12 000 F, dont 5 000 F venaient de la seule Banque de l'Indochine **1** : l'année 1916 ne permit de verser que des secours individuels, ainsi que des subsides au Comité d'assistance aux Troupes noires – fondé le 10 avril 1915 (**2**) – et au Comité d'assistance aux Travailleurs indochinois, fondé le 8 janvier 1916.

Grâce au baron Hulot, qui était doté de relations étendues dans les milieux militaires, politiques et mondains, la Société de Géographie s'efforça de fournir des informations sur la guerre : d'habiles enquêtes permirent d'obtenir sur les divers théâtres d'opérations une documentation qui dépasse largement le cadre des indications journalistiques courantes **3**. Cinq articles de synthèse, dont quatre sur les colonies, furent publiés sur ce sujet. Outre une trentaine de conférences classiques, la Société organisa à Paris des « conférences populaires »,

1 Yasuo Gonjo, *Banque coloniale ou banque d'affaires. La Banque de l'Indochine sous la Troisième République*, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 1993, 429 p., chapitre IV.

2 Il avait été constitué par la Société de Géographie, la Société anti-esclavagiste de France, le Comité de l'Afrique française et l'Union coloniale. Voir M. Michel, *L'appel à l'Afrique. Contributions et réaction à l'effort de guerre en A.O.F. (1914-1919)*, Publications de la Sorbonne, 1982, IX+533 p., pp. 370-371. Plus ambitieux, un Comité de l'effort colonial fut constitué l'année suivante et présidé par Paul Labbé, secrétaire général de la Société de Géographie commerciale et ancien explorateur (*Ibid.*, pp. 180-181).

3 Censure ? Je n'ai trouvé qu'un seul cas, et à la Société de Géographie commerciale, en 1917 seulement, mais il s'agit de trois pages entières (*Bulletin de la Société de Géographie commerciale*, 1917, pp. 179-181).

renouant avec un assez vieux rêve de vulgarisation, mais déployé ici dans le cadre d'une propagande destinée à « éclairer » l'opinion sur les buts de guerre de l'Allemagne.

Pendant, la Grande Guerre offrait une autre occasion : on sait que « le besoin de renseignements d'ordre géographique sur les champs de bataille réels ou éventuels et sur les nations ennemies incita le responsable du Service géographique de l'Armée à demander à Vidal de la Blache de l'aider dans la constitution d'une Commission de Géographie », qui au sein du Service comprenait, entre autres, Demangeon, Gallois, de Margerie et Emmanuel de Martonne (1873-1955), secrétaire général¹. Certains travaillèrent comme conseillers géographiques lors de la conférence de la Paix et la préparation des traités autres que celui signé à Versailles². Ne fut-ce pas ici la grande affaire de la Société de Géographie de Paris ? Suivant une suggestion de Louis Marin, membre de la Société depuis vingt ans et député de la Meurthe-et-Moselle, la Commission centrale décida le 9 février 1916 la création de quatre « sous-commissions » ou « groupes d'études » pour la préparation de la paix :

France et front occidental
Europe, moins le front occidental
Asie-Océanie
Afrique

Les deux dernières s'occupaient bien sûr du domaine de prédilection de la Société de Géographie de Paris³ ; les archives de celle-ci nous renseignent correctement sur leurs travaux, qui commencèrent immédiatement et au sein desquels Louis Marin (1871-1960), membre de toutes les sous-commissions, joua un rôle essentiel. Dans quels buts pour l'Europe ?

« Ce que propose la sous-commission [Europe, moins le front occidental, le 1er mars 1916], c'est d'étudier les frontières dans lesquelles devront être confinés nos ennemis, en cas de victoire des alliés, de telle façon que le block (*sic*) austro-allemand soit désormais hors d'état de recommencer la guerre. Il y a donc lieu 1° d'envisager les réductions possibles de territoires 2° de déterminer les attributions de ces territoires. Toutefois ce second point implique certaines réserves pour ne pas éveiller la susceptibilité de tels ou tels de nos alliés, ainsi les Russes au sujet de la Pologne. Les questions qui surgiront seront multiples et complexes... »

1 Un article intéressant, Georges Chabot (1890-1975), « La géographie appliquée à la conférence de la paix en 1919. Une séance franco-polonaise », dans *La pensée géographique française contemporaine. Mélanges offerts à André Meynier*, Presses universitaires de Bretagne, 1972, 716 p., pp. 101-105. Un livre : Gavin Bowd, *Un géographe français et la Roumanie. Emmanuel de Martonne (1873-1955)*, L'Harmattan, 2012, 217 p.

2 V. Berdoulay, *La formation de l'école française de Géographie (1870-1914)*, thèse de III^e cycle, C.T.H.S., 1981, 245 p., p. 32.

3 Mais les autres groupes du Parti colonial firent de même !

Et d'ailleurs cette sous-commission « Europe, moins le front occidental » s'enfonça dans une véritable jungle de problèmes à la fois historiques et géographiques. La sous-commission « France et front occidental », envisagea des annexions et démembrements très étendus, que Gallois, de Margerie et Jean Brunhes (1869-1930) **1** s'efforcèrent de tempérer, mais porta un vif intérêt aux problèmes économiques, en particulier ceux du charbon et du fer, dans l'optique sarroise. Elle le fit grâce aux de Wendel **2**, à la connaissance des travaux de la Conférence économique des gouvernement alliés tenue à Paris en juin 1916, et enfin en bénéficiant de l'apport de la Fédération des Industriels et des Commerçants français.

Le danger était évidemment de discuter dans le vide, alors que des négociations gouvernementales et diplomatiques pouvaient être très avancées, ce que distingua fort tôt, dès sa réunion du 8 mars 1916, la sous-commission « Asie-Océanie ». Celle-ci s'intéressa surtout à l'acquisition par la France de la Syrie et du Liban **3**, à la question des Nouvelles-Hébrides, et aux Établissements français de l'Inde, les considérant volontiers comme une monnaie d'échange avec la Grande-Bretagne **4**, contre l'île Maurice par exemple. Le rapport essentiel de cette sous-commission, celui qui concernait la Syrie et la Palestine et s'attachait, entre autres, à réfuter, par la bouche d'Emmanuel de Martonne, l'argument du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, ne fut prêt que le 28 juin 1916, soit... un mois après les accords Sykes-Picot, qui avaient déjà réglé la question !

La sous-commission Afrique s'occupa du « partage des colonies allemandes entre les puissances alliées intéressées », d'une refonte générale de la carte de l'Afrique coloniale, de questions d'ordre économique, de la révision possible des accords internationaux de Berlin, Bruxelles et Algésiras, et elle eut à lutter contre les « prétentions coloniales » de l'Italie : rapports, vœux, etc., furent adressés aux commissions parlementaires et au gouvernement.

1 M.-E.Chessel, *Consommateurs engagés à la Belle Époque. La Ligue sociale d'acheteurs*, Presses de Sciences Po, 2012, 345 p., *passim*, contribution de L.Gaillabaud dans P.Claval & A.-L.Sanguin dir., *La Géographie française à l'époque classique (1918-1968)*, L'Harmattan, 1996, 346 p., pp. 103-107, et le catalogue de l'exposition *Paris 1910-1937. Promenades dans les collections Albert-Kahn*, Liénart/Musée départemental Albert-Kahn, 2020, 160 p., *passim*.

2 Notice sur la famille dans J.-C.Daumas dir., *Dictionnaire historique des patrons français*, Flammarion, 2010, 1 614 p., pp. 715-718.

3 Serge Berstein a rappelé que la Chambre de Commerce de Lyon avait réclamé dès 1915 « la prépondérance française sur la Syrie au lendemain de la guerre, en alléguant les liens étroits entre ce pays, principal fournisseur de soie de la fabrique lyonnaise, et le marché lyonnais, l'installation de filatures au Liban par les Lyonnais, et en prévoyant un plan de mise en valeur du pays. » (S.Berstein, *Édouard Herriot ou la République en personne*, Presses de la FNSP, 1985, 327 p., p. 53).

4 Ils sont parfois nommés « établissements français dans l'Inde britannique » !

Les études étaient certes très minutieuses, mais la minutie est-elle efficacité politique ? Pour parvenir à cette dernière, la Commission centrale tendit à fédérer les

« divers groupements qui se sont déjà occupés des questions coloniales, dans le but d'esquisser, en temps opportun, et d'accord avec le gouvernement, un programme commun, qui formerait le cahier des demandes du parti colonial. » ¹

L'expression révélatrice est présente, et les sous-commissions coloniales eurent des relations avec les autres associations du parti colonial. Autre but explicité : agir sur l'opinion, ou sur une certaine opinion, en luttant contre « les idées du parti abstentionniste qui se constitue en France pour donner une solution négative à la question de Syrie. » ² Progressivement, les sous-commissions fusionnèrent ³ et dans le domaine colonial concentrèrent leurs efforts sur la Syrie et les « ambitions coloniales italiennes », cette dernière hostilité étant confortée par un vœu de la Société de Géographie de Marseille. Une lettre de Louis Marin du 5 mai 1917 prévint une démarche collective du parti colonial auprès du président du Conseil Ribot pour lutter contre elles. La délégation fut effectivement reçue par Alexandre Ribot le 21 mai 1917, rencontre devant être suivie quelques jours plus tard d'une réunion du parti colonial lui-même. La Société de Géographie a donc cessé d'agir seule, mais elle a aussi arrêté de réfléchir : « groupe d'étude » et sous-commissions s'évanouissent pendant l'été 1917, évidemment à cause de la mise sur pied d'organismes officiels, le gouvernement français s'adaptant dans ce domaine comme dans d'autres à la Guerre mondiale. La Société de Géographie de Paris fut relayée en particulier par le Comité d'Études, vu plus haut.

Le manque de moyens de toutes sortes empêcha les Sociétés de Géographie de province, gênées elles aussi en 1914, et sur le fond entièrement d'accord avec la mentalité guerrière et annexionniste de la Société de Paris, de sortir du cadre restreint de leurs locaux et de leurs publications, ou tout au moins de celles de leurs publications qui ne furent pas interrompues : nombreux articles et conférences de circonstances, dont les minutieux « résumés historiques des opérations de guerre » de Jacques Léotard, secrétaire général de la Société de Géographie de Marseille ⁴, partage sous les lambris des salles de réunion des

¹ Procès-verbal de la réunion de la sous-commission Asie-Océanie le 28 juin. On verra, pour le Parti colonial, P.Grupp, « Le parti colonial français pendant la Première Guerre mondiale : deux tentatives de programme commun », *Cahiers des Études africaines*, 14 (1974), n° 2, pp. 377-391, et, plus général, Marc Lagana, *Le parti colonial français. Éléments d'histoire*, PU Québec, 1990, 188 p.

² Première page du rapport lu à la séance du 28 juin 1916, un mois après les accords Sykes-Picot, et trois ans avant le traité de Versailles !

³ Exemple : « Asie et Afrique réunies » (*sic*).

⁴ Qu'il complète par un article « La guerre et la Paix. Résumé historique des opérations de guerre en 1918 et des traités de paix en 1919 », dans le *Bulletin de la Société de Géographie de Marseille*, 1918-1919, pp. 70-88.

futures dépouilles de l'empire colonial allemand et de l'Empire ottoman... Rien d'étonnant à ce que presque toute la matière du *Bulletin* marseillais de 1914-1918 soit absorbée par la Grande Guerre. Les originalités par rapport à Paris, hormis, naturellement, la faiblesse de l'action, sont rarissimes : citons le désir de récupérer le Cheik-Saïd, pris par les Turcs, et « libéré » par les Anglais, désir qui se manifeste à la Société de Marseille dès 1914, d'autant plus que le responsable de son acquisition en 1868 n'était autre qu'Alfred Rabaud (1828-1886), président-fondateur de la Société **1**.

Un cas plus original, en partie au moins, est celui de Toulouse. Toutes les Sociétés de Géographie envisagent l'après-guerre, d'où de nombreux « programmes d'action », mais à Toulouse il s'agit de nombreux appels à une régénération – antirépublicaine – de la France **2**. Comme dit avec emphase à la séance tenue précisément le 11 novembre 1918 le colonel Prompt :

« ... Arrière donc, les maniaques de la politique qui, tout à leurs vaines disputes, n'ont rien vu, rien entendu, rien senti, ni des maux endurés par les populations envahies, ni des prodiges de nos soldats, ni de leurs sacrifices, ni de leurs justes colères, ni de leur besoin de vengeance !

Arrière, les cléricaux de l'Humanitarisme, les faux dévots de la Fraternité des peuples... » **3**

1 *Bulletin de la Société de Géographie de Marseille*, 1914, p. 175.

2 Cf. la série d'articles de S.Cuénot, « Après la victoire : comment nous organiserons-nous ? », dans le *Bulletin de la Société de Géographie de Toulouse*, 1916-1919.

3 *Bulletin de la Société de Géographie de Toulouse*, 1919, p. 227. Le premier paragraphe est évidemment « ancien combattant », mais le second est totalement différent.

18.1.4. Envahis, « oubliés de la Grande Guerre » et réfugiés

□ Les « envahis », c'est-à-dire les occupés du nord et nord-est de la France

L'*Invasion 14* du territoire français, pour reprendre le titre du romancier Maxence Van Der Meersch (1907-1951) **1**, se traduit par un « front de l'arrière » pour utiliser un autre titre, cette fois-ci de l'historien Nicolas Beaupré **2**, une occupation zébrée de *Cicatrices rouges*, pour utiliser, enfin, un troisième titre, de l'historienne Annette Becker cette fois-ci **3**. La Belgique et dix départements français sont occupés par les Allemands, ce que les habitants – 1 250 000 pour les départements français – appelleront jusqu'en 1918 « invasion ». Cette occupation de la Première Guerre mondiale est un terrain d'expérience de la violence, un laboratoire de la guerre totale, une invasion de l'intime ; l'ennemi s'approprie le corps des femmes, des atrocités sont commises par des « Barbares » **4**, instrumentalisées par la France « libre » et donc longtemps niées ; elles sont comparées au massacre des Arméniens. Ces atrocités sont sans doute motivées par la peur des francs-tireurs et le souvenir de 1870-1871, elles sont provoquées par un système de commandement qui nie les destructions allemandes, notamment auprès du Vatican **5**, en avançant qu'elles ont été faites par les Français en retraite ! De plus, les rigueurs de l'occupation sont souvent justifiées, dans le camp allemand, par le blocus allié. Elles provoquent un fort contraste avec la France « libre », contraste mal compris après la guerre.

Les civils occupés souffrent **6**, avec chez beaucoup d'entre eux le refus – j'insiste – de parler d'« occupation », au profit d'« invasion » : des réquisitions allemandes et un énorme pillage, démantèlement des industries (une « germanisation économique »), un terrorisme de territoires occupés, des prisonniers civils, le travail forcé, des évacués (par la Suisse, certains dans des états épouvantables), une résistance (sous des formes très variées), de la contrebande et une « germanisation culturelle » : noms de lieux, destruction de monuments français, enseignement perturbé, voire germanisé. Tout ceci pose la question : peut-on parler de guerre totale ? La presse disponible est censurée, les

1 Maxence Van Der Meersch, *Invasion 14*, Albin Michel, 1935, 500 p.

2 Sous-chapitre des pages 109 à 120 (N.Beaupré, *Les Grandes Guerres. 1914-1945*, Belin, coll. « Histoire de France », 2012, 1 144 p., réédition, 2014, 1 144 p.).

3 Annette Becker, *Les Cicatrices rouges. 14-18. France et Belgique occupées*, Fayard, 2010, 372 p.

4 J.Horne & A.Kramer, *German Atrocities 1914. A History of Denial*, New Haven et Londres, Yale University Press, 2001, 608 p., trad. fr., *1914. Les atrocités allemandes*, Tallandier, 2005, 640 p., réédition, 2011, 674 p.

5 Qui commence en 1915 des négociations pour la libération des femmes et des jeunes filles.

6 P.Nivet, *La France occupée. 1914-1918*, Armand Colin, 2011, 480 p.

fausses nouvelles sont répandues, *La Gazette des Ardennes* (qui couvre toute la zone occupée) est le grand média, c'est d'ailleurs un périodique de propagande assez bien fait, avec de nombreuses photos. Les habitants souffrent en conséquence d'un profond sentiment d'isolement. Les « couleux » doivent remettre leur pigeons, les Allemands s'installent chez l'habitant, ils utilisent des bâtiments publics, l'« odeur boche » qui flotte est souvent notée ; les occupants font pression sur les maires, sur les commissions municipales si le conseil est parti en 1914 ; ils mettent des entraves à la libre circulation des habitants, établissent le couvre-feu, prennent des otages ; bien sûr « singer » les Allemands est sévèrement puni, même envers des enfants. Toutefois, un « certain accommodement » s'établit vaille que vaille entre occupants et occupés ; se nouent des relations amoureuses, dont celle du Kronprinz avec une jeune femme de Charleville, et il y a évidemment des collaborateurs. Mentalement joue éventuellement le souvenir de l'occupation de 1870-1871 : l'histoire bégaie en quelque sorte ; surtout ce vaste territoire de dix départements est coupé de la France libre pendant quatre ans, ce qui pose des problèmes pour l'après-guerre, ceci dès 1918-1919 car la libération des territoires occupés s'accompagne de beaucoup de gabegie, de désordre, de disette, etc. Des médecins ont en outre tenté de faire un bilan médical de cette occupation.

Des aspects sociaux clairs se discernent. Souvent les notables ont disparu en 1914, mais fréquemment ceux qui sont restés sont pris en otages, déportés, et certains, capturés en 1918 par des armées de pays « successeurs », ne seront libérés que dans les années 20. Les Allemands se débarrassent des bouches inutiles, en évacuant relativement confortablement ceux qui peuvent payer pour l'être et en évacuant de force les indigents ; mais ils conservent ceux qui peuvent travailler : travail « libre » pour les volontaires, forcé pour les réfractaires, dans des camps de travail, le pire étant situé dans la citadelle de Sedan. Cette dichotomie est un véritable chantage et, de toutes façons, c'est l'abandon des études pour les jeunes gens. Les travailleurs forcés portent un stigmate et punitif brassard rouge et la catégorie est alimentée par des rafles dans la rue. Et ils pensent souvent que travailler pour les Allemands c'est travailler contre la France (et les Anglais). Mais les Allemands, eux, n'ont pas la ressource des travailleurs coloniaux et asiatiques... Riches et pauvres se retrouvent mélangés dans le travail, de façon à détruire l'ordre — y compris social — français... D'ailleurs des femmes de la bourgeoisie sont déportées dans le courant de la guerre.

L'évacuation de Belges et de Français des territoires occupés ressemble beaucoup à la déportation, dans des « camps de concentration » en

Allemagne, puis un transit très dur vers des pays neutres puis la France **1**. La notion de « droit des gens », évoquée par les conférences de La Haye, est donc devenue très floue ! L'« invasion » est un laboratoire de la guerre totale, par la rigueur de l'occupation — il n'est pas question de respecter les conventions de La Haye —, par un véritable esclavage de la main-d'œuvre, avec photos de groupes pour recenser la main-d'œuvre et les habitants inutiles, avec aussi des photos « posées », des clichés de propagande. Pèse le poids de la *Kommandantur*, qui réquisitionne (à peu près tout), les militaires voulant une utilisation des ressources humaines sur place, les industriels allemands désirant au contraire la mort de la concurrence, donc la fermeture des usines françaises et la livraison de la main-d'œuvre française à l'Allemagne. Et si la commune ne peut fournir suffisamment, elle est taxée. La situation est assez rapidement une véritable crise frumentaire, la faim, qui pousse à des vols, qui provoque l'action humanitaire des Américains — Herbert Hoover, futur président des États-Unis, des sacs de farine avec l'aigle américain ou une tête d'Indien, etc. — mais aussi d'autres pays neutres, Espagne et Pays-Bas surtout. De gros bourgs miniers, comme Billy-Montigny (Pas-de-Calais) sont littéralement sauvés par cette aide. Il se manifeste des formes individuelles et des formes collectives de protestation, des actes de résistance symbolique. Enfin, en 1918, les Allemands procèdent à de nouvelles évacuations, il y a des combats d'artillerie, d'infanterie et d'aviation, et ces régions subissent la politique allemande de la terre brûlée.

□ Les étrangers internés en France

Les étrangers présents sur le sol français en 1914 sont mis dans des camps d'internement nommés très officiellement « camps de concentration ». Ces camps sont situés surtout dans l'Ouest et le Sud-Est de la France ; un projet avait été définitivement mis au point en 1912-1913 : il s'agissait d'évacuer rapidement la zone des armées, surtout des Austro-Allemands, mais l'étranger n'est-il pas un « suspect par excellence » ? Les transports de ces étrangers se font au milieu de scènes d'hystérie xénophobe ; l'administration française enregistre beaucoup de dénonciations, jusqu'en 1918, d'étrangers ayant « échappé » aux contrôles. En France, seul pays où une enquête exhaustive sur cet aspect de la Première Guerre mondiale a été menée, Jean-Claude Farcy **2** a estimé le nombre total d'internés,

1 La notion de camp de concentration a été inventée par le général espagnol Valerià Weyler i Nicolau (1838-1930) contre les rebelles cubains, en 1896-1898 (200 000 morts en deux ans). Sur les euphémismes allemands, voir A.Becker, *Les Cicatrices rouges. 14-18. France et Belgique occupées*, Fayard, 2010, 372 p., p. 213.

2 J.-Cl.Farcy, *Les camps de concentration français de la première guerre mondiale (1914-1920)*, Anthropos, 1995, 372 p. Pour les textes officiels, voir J.Ponty, *L'immigration dans les textes. France, 1789-2002*, Belin,

en toute hypothèse, à 60 000 individus des deux sexes, rassemblés et parqués dans des conditions indignes.

Les internés sont surtout des Austro-Allemands, des Ottomans, et des Bulgares, sans compter l'épineux problème des Alsaciens et des Lorrains de nationalité allemande. Albert Schweitzer (1875-1965) est le plus célèbre d'entre eux : arrêté avec sa femme en 1917, il est déporté et incarcéré comme prisonnier civil jusqu'en 1918 (1). À ces « catégories » on ajoute, pour faire bonne mesure, quelques militants révolutionnaires, des « suspects » arrêtés dans la zone des armées, dont beaucoup de prostituées qui racolent des soldats. Des rapatriements ont lieu dès la fin de 1914 ; en principe les internés ne doivent pas travailler, mais des corvées sont imposées et du travail peut être accordé aux volontaires. L'internement des Tsiganes alsaciens et lorrains est révélateur de la double démarche des autorités françaises : sédentariser des nomades que leur mobilité même rend suspects de trahison, particulièrement quand ils sont originaires de régions allemandes depuis 1870. Les camps ont attiré beaucoup de commerçants, mais en dehors d'eux n'ont jamais eu les faveurs de la population. Comme dans les départements occupés on observe de grosses différences sociales entre internés. De nombreuses mutineries locales se produisent ; un constant nationalisme s'observe chez les Allemands, ainsi que du « bolchevisme », pas seulement chez les Russes. Enfin, il y a des internements après l'armistice de 1918, internements de Russes, de Polonais d'Allemagne, de femmes « compromises avec l'occupant » en 1918-1919, de vagabonds, de repris de justice...

□ Les déplacements de population

Certes les guerres antérieures avaient déjà provoqué des mouvements de population : lors du conflit franco-allemand de 1870-1871, des Ardennais et des Picards avaient pris le chemin de l'exode, puis des Alsaciens-Lorrains avaient abandonné leur province pour rester français après la défaite de 1871. Mais pendant la Première Guerre Mondiale les déplacements de population ont atteint une dimension nouvelle : en France, des populations venant des provinces du Nord et de l'Est ont afflué vers la « France libre », soit parce qu'elles fuyaient les violences de l'invasion, soit parce qu'elles étaient renvoyées par les envahisseurs allemands. Il y a les déplacements perpétrés par les Allemands, les

2003, 416 p., pp. 98-105. Pour une mise en perspective historique le numéro d'avril-juin 1997 de *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*.

1 À l'institution religieuse Notre-Dame de Garaison, dans les Hautes-Pyrénées, et par la suite à Saint-Rémy-de-Provence.

requis, les travailleurs forcés, les déplacés tout court, les « oubliés de la Grande Guerre », pour reprendre l'expression d'Annette Becker **1**.

Tout cela compose « un gigantesque remuement », pour reprendre la formule forgée par Philippe Nivet **2**, avec trois catégories, distinguées dès 1914 : les réfugiés proprement dits, les évacués sur ordre et les rapatriés. Les évacués sur ordre sont les habitants des places fortes en août 1914, les « bouches inutiles », les habitants de Lille-Roubaix-Tourcoing en septembre 1914, évoqués par Maxence Van Der Meersch dans son roman. Les réfugiés proprement dits viennent du Nord et de Picardie, de certains cantons du nord-est de la France aussi. Quelles sont les causes du départ des réfugiés proprement dits en 1914 ? La peur des Allemands, nourrie de souvenirs ou de rumeurs de l'Année terrible, puis des premiers jours de la Grande Guerre, le choc de l'arrivée de réfugiés belges ou de cantons français plus proches du front (ainsi Reims se vide des deux tiers de ses habitants à la fin d'août 1914), semant à leur tour la peur, la vision de la retraite militaire de 1914, la rédaction floue des communiqués français et l'indécision ou la panique des autorités municipales, une panique qui annonce les causes de l'exode de 1940.

La guerre de position s'installant à partir de 1915, les causes, pour réfugiés et évacués, deviennent essentiellement les bombardements **3**. Les polémiques sont constantes sur la nécessité ou pas de partir et sur la qualité de réfugié : quelqu'un qui est parti tout seul peut-il l'être ? Et la distinction entre le « réfugié » et l'« évacué » est sans cesse oubliée par les uns et rappelée par les autorités. Autre cas, bien montré par Maxence Van Der Meersch, celui des « indésirables », que les Allemands envoient en France. Un nouvel exode massif naît en 1918, à cause du retour de la guerre de mouvement, avec nouvelle panique mais aide de la Croix-Rouge américaine, les autorités françaises étant largement dépassées. Le repli allemand de 1918 provoque l'évacuation par les Français d'habitants de villes « libérées » mais sur lesquelles l'artillerie allemande tire. Après, des rapatriés s'installent dans les zones libérées devenues sûres ; enfin, après l'armistice c'est le rapatriement d'habitants évacués par les Allemands et mis en « camps de concentration », d'enfants en vacances à l'été 1914 dans le nord-est et coincés par l'avance allemande. L'essentiel des

1 A.Becker, *Oubliés de la Grande Guerre. Humanitaire et culture de guerre. 1914-1918. Populations occupées, déportés civils, prisonniers de guerre*, Noësis, 1998, 406 p.

2 P.Nivet, *Les réfugiés français de la Grande Guerre (1914-1920). Les « Boches du Nord »*, Economica, 2004, 600 p., que nous suivons ici.

3 Ex. : Armentières est évacuée le 9 août 1917 par les Britanniques, à cause des obus asphyxiants : seuls restent une cinquantaine de personnes, pour garder les usines, à la demande des industriels (!). Dès 1915 une famille (ce n'est pas la mienne...) s'est réfugiée dans le Maine-et-Loire à la suite des troubles nerveux provoqués chez l'un des deux enfants par le bombardement de la ville.

rapatriements s'effectue par la Suisse, il est difficile de les recevoir dans des villes françaises proches de la frontière helvétique et très petites, le chant de *La Marseillaise* est spontanément entonné...

Revenons au déplacement de populations, au « gigantesque remuement ». Quels sont les lieux de refuge ? Une diaspora s'étale dans toute la France, d'autant qu'à cause du désordre ou de leur volonté de ne pas être évacués, certains réfugiés restent très près de chez eux, ce qui permet des allers et retours au domicile ! Le souhait général est celui de la durée brève et beaucoup de réfugiés s'installent près de la gare du Nord de Paris **1**, ou dans la banlieue Nord ou nord-est de Paris **2**. Un cas particulier est celui de la main-d'œuvre des mines et du textile, évacuée à Saint-Étienne ou dans la région de Rouen. Des réfugiés ou des évacués refusent d'être déplacés une deuxième fois, c'est le cas de ceux qui se sont installés dans le provisoire à Hazebrouck, ville qui concentre beaucoup de réfugiés qui s'incrument et qui va devenir, selon les militaires anglais, un « chaudron » de par la violence des bombardements. Des personnalités clairvoyantes découvrent le traumatisme de l'exode, grâce au phénomène des habitants qui refusent de partir et se cachent, allant à l'encontre de la volonté officielle des Britanniques et des Français de « purger » les départements du Nord et du Pas-de-Calais. Une volonté française annexe est d'envoyer le moins possible de réfugiés à Paris et dans le reste de la Seine. Les déplacements de population se font sans grande préparation – en 1914, rien n'est prévu pour ce phénomène, inconcevable à cause de la doctrine de l'« offensive à outrance » ! – et suscitent de nombreuses protestations de la part d'autorités de communes trop petites pour le contingent de réfugiés qu'on leur envoie. Des conditions de prise en charge sont néanmoins fixées : une allocation d'aide aux réfugiés est créée à l'été 1914 (75 centimes par jour et par tête à partir de décembre), souvent versée aux municipalités ou en nature, par crainte de l'alcoolisme, surtout au début. Les parlementaires des « régions envahies » – toujours l'« invasion » – interviennent très fréquemment pour défendre les réfugiés, ce qui aboutit à toute une réglementation complexe, mais certains réclament, en vain, la création d'un Ministère des Réfugiés (ce qui aurait été une très bonne solution) : l'État français ne réussit pas à intégrer politiquement cet aspect de la guerre totale. Tous les textes en vigueur sont réunis en un seul,

1 André Gide, profitant d'un dimanche après-midi pour « rôder » autour de la gare du Nord, est « terrifié », en février 1915, par le « flot des réfugiés » qui s'y trouve. Sans commentaires...

2 Mon père, Parisien depuis deux générations, mais gendre et mari (ma mère était née sous les bombardements d'Armentières et, logée avec ma grand-mère près de la gare de Livry-Gargan, criait « Obus ! » à chaque arrivée de train...) de réfugiés du Nord, me faisait remarquer que le boulevard dans lequel nous et mes grands-parents habitaient filait droit vers le Nord !

appelé officieusement *Charte des Réfugiés*, publié au *Journal officiel* du 17 février 1918 : l'allocation a été, entretemps, portée à 1,50 franc par jour et par adulte et 1 franc par enfant ; en cas d' « ivrognerie », l'allocation est retirée ; les réfugiés ont enfin droit aux quelques lois d'assistance de la Troisième République : ainsi l'AMG, l'Assistance (ou aide) médicale gratuite instituée par la loi du 15 juillet 1893 (1), et les retraites, des commissions sont créées, etc.

Parallèlement, de nombreuses associations philanthropiques se consacrent à l'assistance aux réfugiés, dans les gares et dans des « refuges », le Cirque d'Hiver, la salle Wagram, d'anciens bâtiments religieux... Empiriquement, grand est le rôle des préfets et de leurs épouses, des notables locaux, laïcs ou ecclésiastiques. Le Foyer franco-belge est animé par André Gide, jusqu'en mars 1916 ; des institutions américaines se dévouent ; Cécile Brunschvicg joue un rôle ; des refuges sont créés par la CGT et la SFIO. Des représentations théâtrales sont organisées par Firmin Gémier 2, futur fondateur et directeur du premier Théâtre national populaire (en 1920). Une aide est spécialement orientée vers les enfants, ce qui laissera un vif souvenir jusqu'à Seconde Guerre mondiale ; un Office, privé, de renseignements pour les Familles dispersées est créé. Des comités de réfugiés naissent très tôt ; le plus important est le Comité des Réfugiés du Nord, fondé en octobre 1914, à l'initiative de François Carrez 3. Intermédiaires entre les réfugiés et les pouvoirs publics, fortement soutenus par les parlementaires, démarchant les industriels, distribuant des colis, ces comités obtiennent quelques avantages : par exemple les collégiens et lycéens du Nord sont admis gratuitement dans les lycées parisiens ou provinciaux.

Beaucoup de réfugiés sont traumatisés au moment de leur arrivée à l' « intérieur ». D'abord, les réfugiés portent en eux le souvenir des exactions de toutes sortes de la période d'invasion, commises « en violation du droit des gens », et dont ils témoignent « à l'intérieur » devant des commissaires de police ou des juges de paix. Un Comité d'enquête (national) est constitué en septembre 1914. Deuxième traumatisme, la vie a été extrêmement difficile pour ceux qui ont été occupés plusieurs mois ou années : difficultés de ravitaillement, humiliations de toutes sortes, travail forcé (y compris en Allemagne), des évacuations (par les Allemands) ont encore lieu en 1917 (par exemple celle de Saint-Quentin), beaucoup de réfugiés ou rapatriés nordistes en Belgique ou par la Belgique ou les

1 Cf. A. Brodriez-Dolino, *Combattre la pauvreté. Vulnérabilités sociales et sanitaires de 1880 à nos jours*, CNRS, 2013, 328 p., pp. 88-92.

2 Pseudonyme de Firmin Tonnerre, 1869-1933.

3 Il y a aussi, évitons la jalousie, un Comité des Réfugiés du Pas-de-Calais, créé à l'initiative de deux sénateurs du 62, dont Charles Jonnart, sénateur depuis 1914.

Pays-Bas se plaignent de l'attitude des Belges et des Néerlandais à leur égard. Les voyages en train et/ou à pied ont été très difficiles ; les réfugiés ont le sentiment d'avoir « tout perdu », notamment pour ceux qui n'avaient rien ou pas grand-chose dans leurs bagages en cours de route, ou pire pour ceux qui ont été « évacués » sans pouvoir prendre de bagages **1**. C'est seulement en septembre 1918 que l'État crée un Service de Recherche des bagages des évacués ! Enfin les traumatismes sont psychiques : des réfugiés s'accrochent à la clé d'une maison détruite, beaucoup subissent des insultes, dont celle de « Boches du Nord », les commotions nerveuses ne sont pas rares, souvent provoquées par des bruits faisant penser à une bombe ou un obus **2**, certains ont oublié le nom de leur village, voire de leur famille, etc. Les diverses dégradations de la santé ont suscité de nombreuses études médicales.

L'accueil dans les départements de l'intérieur n'est pas bon : les conditions de logement sont très mauvaises, notamment sur le plan sanitaire, les règlements des lieux d'hébergement, considérés par les autorités comme des « asiles de nuit », sont très durs, les villes d'accueil sont souvent trop petites ou ont à loger aussi des troupes, les relations avec les administrations sont très difficiles (mépris et suspicion sont fréquents, l'hostilité affleure parfois, etc.), mais de nombreux maires sont courageux et accueillants. La note dominante suscite de nombreuses réclamations de la part des parlementaires. Toutefois, beaucoup de maires s'intéressent aux « évacués » et « réfugiés », pendant la Grande Guerre et après ; ce sera le cas de Jean Zay à Orléans par exemple. Les études révèlent l'antagonisme entre les populations de l'intérieur et les réfugiés, bien que les instituteurs et les prêtres aient souvent cherché, au début surtout **3**, à améliorer le contact, à susciter des collectes, des particuliers aussi, comme la jeune Louise Weiss (1893-1983) **4** en 1914 à Saint-Quay-Portrieux (Côtes-du-Nord, Côtes d'Armor de nos jours). Prix devenant exorbitants, petites annonces discriminatoires, jalousie due à l'indemnité, ce que montrent les lettres anonymes, les réfugiés sont accusés de faire monter les prix, etc., toute une série d'incidents qui, s'ils sont évoqués dans la presse française, sont repris par la

1 À noter qu'il y a eu aussi pillage des habitations par des soldats français lors des évacuations de 1918. Les Allemands prélèvent systématiquement le numéraire des réfugiés, donnant en échange des bons sans valeur en France. La perte du linge, auquel le petit peuple avait fini par s'habituer (*cf.* les fameux progrès de l'hygiène) est ressentie particulièrement douloureusement.

2 Voir le cas de ma mère à Livry-Gargan un peu plus haut, dans une note.

3 Il semble qu'il y ait eu retournement de l'opinion devant la longueur de la guerre, partant de l'installation durable des réfugiés.

4 É. Winkler, *Louise Weiss. Une journaliste-voyageuse au cœur de la construction européenne*, L'Harmattan, 2017, 187 p. et A.-A. Jeandel, *Andrée Viollis : une femme grand reporter. Une écriture de l'événement. 1927-1939*, L'Harmattan, 2006, 263 p., pp. 221-222.

propagande allemande, en témoigne *La Gazette des Ardennes* **1**. L'accueil de ceux qui ont été « évacués » par les Allemands semble avoir été particulièrement mauvais : « Si vous n'êtes pas contents, vous n'avez qu'à retourner chez les Boches » est une formule qu'on entend. Et il y a de non négligeables oppositions culturelles. La France de 1914 était encore un pays de petits « terroirs », une mosaïque **2**, et le « remuement » de populations est un choc pour les uns et pour les autres, d'autant que la France réelle n'est pas celle du *Tour de la France par deux enfants* ! La France de la Première Guerre Mondiale prend, par l'intermédiaire des problèmes des réfugiés (comme dans l'armée française), de plein fouet l'opposition millénaire entre la France du Nord et la France du Midi, toutes les deux mythifiées, avec un océan de préjugés, quasi raciaux, y compris contre les hommes politiques, en majorité originaires de la France du Midi... D'autant que court une rumeur, une « légende noire », celle de la lâcheté des soldats du Midi **3** : le XVe C.A. (corps d'armée) n'aurait pas « tenu sous le feu » en Lorraine en 1914. Cette légende est le fruit de tous les poncifs quasi raciaux et/ou racistes (le pastis, les « tartarinades », etc.), mais aussi de l'histoire, économique et politique de la France : Révolution industrielle au Nord, pas au Sud, hommes politiques originaires plutôt du Sud, dit alors le Midi. Les problèmes sont aussi linguistiques : les uns considèrent que « les autres » parlent mal le français, le problème devient caricature à l'encontre des réfugiés qui parlent ch'ti ou picard. On retrouve le problème classique, maintenant renouvelé, des contacts entre citadins et ruraux ; les niveaux culturels peuvent être très différents entre nouveaux voisins ; ils peuvent avoir des traditions différentes quant à l'hygiène, à l'alimentation, aux religions, à la politique, etc.

Les réfugiés sont-ils une « classe dangereuse » ? Ils sont une menace pour la santé, disent certains habitants de la France libre : ils apportent maladies et épidémies, tous soupçons typiques de l'hygiénisme qui a gagné avant 1914 une France qui reste un « agrégat inconstitué de peuples désunis », comme disait l'abbé Grégoire **4** au début de la Révolution française. Ils seraient une menace pour l'ordre et le calme : par délits et consommation d'alcool, les réfugiés sont cause de « scandale », ils abîment les logements qui les abritent, ils fréquentent (trop) les auberges et les cafés, les jalousies sont éventuellement amoureuses, les

1 Les Ardennes sont un département occupé pendant toute la durée de la guerre ; il est évoqué avec minutie dans G.Ponsinet, *Guerre aux civils-guerre des civils dans les Ardennes envahies de 1914 à 1918*, L'Harmattan, 2012, 272 p.

2 Cf. E.Weber, *La fin des terroirs. La modernisation de la France rurale. 1870-1914*, trad. fr., Fayard, 1983, 848 p., réédition, 1998, réédition, Le Grand Livre du mois, 2015, 840 p.

3 J.-Y.Le Naour, *Désunion nationale : la légende noire des soldats du Midi*, Vendémiaire, 2011, 190 p.

4 Henri Grégoire, 1750-1831.

réfugiées sont « femmes de mauvaise vie » ou simplement « trop jolies », les réfugiés sont trop « beaux gars », et, bien sûr, les réfugiés amènent la débauche, les outrages à la pudeur, des prostituées sont parmi les convois **1**. Des légendes qui auront la vie dure puisqu'une des raisons de la construction après la victoire de la Cité universitaire du boulevard Jourdan est, aux yeux d'un conseiller municipal du XIV^e arrondissement, de faire disparaître les baraquements du centre d'accueil des réfugiés qui occupaient le terrain. Autre postérité : Maxence Van Der Meersch insiste, dans *Invasion 14*, sur la dérive de certains personnages, mais c'est un roman, et il faut bien forcer le trait... Autres éléments psychologiques, le réfugié c'est l'irruption de l'image de la guerre dans la « France profonde » (ce sera toujours vrai, partout dans le monde) ; les réfugiés sont assimilés à des lâches, qui ont paniqué, qui n'ont pas su « défendre la France » ; ils sont comparés aux morts enregistrés par la commune ; le « tri » officiel parmi les rapatriés fait apparaître de nombreux cas de « collaboration horizontale », comme on dira pendant la Seconde Guerre mondiale, des cas de prostitution auprès des Allemands et, bien sûr, des « enfants de Boches ». En 1918 ont lieu les rapatriements des déportés (par les Allemands) des départements occupés : un questionnaire sévère est établi par les autorités françaises, surtout pour dépister et trier (car diverses motivations ont été retenues par les Allemands), surtout les « femmes à Boches » : la question est explicitement posée **2**. Conclusions par les pouvoirs publics, toute une série de règlements restrictifs, notamment l'obligation de déclaration d'arrivée pour un réfugié isolé, l'interdiction de circuler au-delà d'un rayon de 10 kms, mais on est en guerre et il y a partout en France d'autres entraves à la liberté du citoyen... Des affichages comminatoires et infamants sont le fait de préfets, sous-préfets et maires : les réfugiés jouent le rôle de boucs émissaires. Conclusion des gens de l'intérieur : il y a des « indésirables » parmi les réfugiés ou les réfugiés sont indésirables, réflexe contre les « horsains » assez classique en anthropologie historique. Et, bien sûr, ces phénomènes vont rejouer en 1940.

1 On voit aussi déjà l'accusation, qui annonce celle de la Seconde Guerre mondiale, de séduction de femmes de mobilisés ou, pire, de prisonniers.

2 Les femmes sont interrogées par des officiers français, pas forcément dotés de l'expérience du renseignement, et livrent des aveux circonstanciés et sans grand remord, apparemment sincères, sans doute parce que la plupart des officiers semblent remplis de mansuétude, de dégoût vis-à-vis des dénonciations et de la haine qui entoure ces femmes, sans parler de la triple idée qu'il faut faire vite, « nationaliser » l'enfant éventuel et que le problème, au fond, ne les concerne pas en tant qu'officiers. J.-Y. Le Naour, *Misères et tourments de la chair durant la Grande Guerre. Les mœurs sexuelles des Français, 1914-1918*, Aubier, 2002, 411 p., pp. 278 & suiv. ; J.-Cl. Farcy, *Les camps de concentration français de la première guerre mondiale (1914-1920)*, Anthropos, 1995, 372 p., pp. 87-90 ; Collectif, *Hommes et femmes dans la France en guerre (1914-1945)*, Payot, 2003, 362 p., pp. 246-248 ; F. Thébaud, *La femme au temps de la guerre de 14*, Éditions de la Seine, 2005, 319 p. et sa réédition, F. Thébaud, *Les femmes au temps de la guerre de 14*, Payot, 2013, 478 p., *passim*.

Revenons sur l'expression de « Boches du Nord », une insulte qui apparaît dès 1915, les journaux des comités invitant les insultés à porter plainte, d'autant que des tribunaux ont déjà condamné des individus ayant traité quelqu'un de « boche » ; Carrez (voir plus haut) demande en 1916 que des mesures supplémentaires soient prises ; de très nombreux témoignages montrent la fréquence de l'insulte (ce peut être « Prussien ») jusqu'en 1918, y compris, bien sûr, dans les écoles ; des condamnations en justice sont prononcées jusqu'à la fin de la guerre. Des réfugiés ou des parlementaires contestent, à juste titre, le terme de « rapatrié ». La seule cause à peu près rationnelle serait le soupçon, assez général et en tout cas souvent fondé, de relations amoureuses avec les Allemands de la part des occupées des rapatriées, des relations évoquées clairement et calmement par Maxence Van Der Meersch et, avant son roman, par les autorités qui rappellent que la relation intime d'une Française avec un ennemi n'est pas punie par le Code pénal. De très nombreuses lettres de dénonciation existent et la rumeur est colportée par les soldats français qui libèrent les dix départements occupés en 1918. Le sort fait aux réfugiés en France intérieure aggrave leur traumatisme et augmente leur désir de retour rapide dans leur commune d'origine, l'incitation la plus pressante étant les problèmes relationnels avec les « gens du Midi », mais souvent il y a de longues discussions dans les familles qui se heurtent à l'obstacle des nécessités de la vie militaire et de la vie civile. Et quand les démobilisés reviennent, il y a souvent acrimonie entre eux et les réfugiés. Ces derniers idéalisent souvent le « pays perdu », ils désirent récupérer ce qui peut l'être de leurs biens, veulent reprendre le travail car il faut vivre, ils réclament de faire les semailles d'automne ¹, et bien sûr ils ont le vif désir de retrouver tel membre de la famille resté sur place.

La reconstruction est pensée à partir de 1916 et des avances sur les indemnités définitives seront versées dès 1919. Un véritable plan de rapatriement commence à être établi dès 1916 par les autorités civiles et militaires. Une sorte d'« expérience » est fournie par le repli allemand sur la « ligne Hindenburg » (1917), recul qui libère une grande partie de la Picardie et du Pas-de-Calais. Les Allemands ayant pratiqué la terre brûlée, les premiers visiteurs — par exemple l'historien Gabriel Hanotaux et des journalistes anglais — parlent du « désert de Picardie ». Deux députés du Pas-de-Calais sont envoyés en éclaireurs à Bapaume (Pas-de-Calais) le 25 mars 1917 et sont tués par l'explosion d'une mine enfouie

¹ L'abbé Lemire, fidèle à son personnage de régionaliste organiciste, apôtre des jardins ouvriers et « terrianiste », à la Chambre en décembre 1918 : « La terre leur est tellement précieuse, cette terre de jardin de la vallée de la Lys, qu'ils aspirent à la remuer, à la faire produire ! ». Je rappelle B.Cabedoce & Ph.Pierson dir., *Cent ans d'histoire des jardins ouvriers, 1896-1996. La Ligue Française du Coin de Terre et du Foyer*, Créaphis, 1996, 221 p.

dans le seul bâtiment resté à peu près debout. Au total, règnent une grande improvisation et une large confusion entre civils et militaires, l'armée française est d'une grande prudence, ce qui suscite l'impatience, voire la colère des parlementaires. Finalement les pouvoirs publics accordent la priorité, après les maires, aux travailleurs des champs et aux ouvriers d'usines ; tout le monde rentre en fait progressivement et dans le plus grand désordre. Les aides matérielles les plus importantes sont accordées par une multitude d'associations privées, comme les « dames de Blérancourt », Américaines ¹. Le retour des réfugiés dans leur commune d'origine est toujours l'occasion de nombreux problèmes avec les troupes françaises : les soldats sont accusés de piller, de prendre les matériaux des maisons pour empierrer les routes, au fond on assiste à la fin de la guerre à un affaissement des normes morales. Dilemme est créé pour les pouvoirs publics, dès le début de 1918, et, ici encore, certains parlementaires, qui interviennent et argumentent, en faveur des réfugiés, jouent un grand rôle. Clemenceau, président du Conseil pendant l'hiver 1917-1918, craint, à juste titre, les offensives allemandes, celles qui vont se produire au printemps et à l'été 1918. La victoire militaire survient en novembre 1918, mais l'état des régions récupérées interdit tout retour global, à cause des dégâts massifs de la guerre, au fond le tableau qu'Albert Demangeon (1872-1940) va dresser dans *Le Déclin de l'Europe* (1920). De nombreuses explosions d'engins, provoquant des victimes, se produisent dans certaines zones tout au long de 1919. Sont jugés prioritaires les maires et conseillers municipaux, qui souvent sont stupéfaits de l'état de leur commune et déclarent impossible le retour des réfugiés.

Quoi qu'il en soit il y a des retours après juillet 1918, un mouvement spontané de retours, dans l'enthousiasme, que le gouvernement cherche à endiguer, en organisant un centre spécialisé à la gare d'Austerlitz, avec transports en autocars vers les gares du Nord et de l'Est (mais les réfugiés doivent attendre leurs bagages...). Invraisemblable cohue, que tente d'endiguer à la gare de Lyon, qui n'est pas la plus chargée, l'Œuvre du Bon Accueil (ici les réfugiés partent sans leurs bagages). Partout éclatent des problèmes relationnels avec les employés des compagnies de chemins de fer ² et l'évidence qu'au fond chacun se débrouille comme il peut. Certains réfugiés montent « en stop » dans des camions de l'armée britannique. Comme l'écrit le 25 septembre 1918 le *Journal des réfugiés du Nord* : « Quand on se décidera en haut lieu à autoriser les habitants à rentrer, on s'apercevra que la plupart sont déjà là » ! Déjà là, mais

¹ Un musée a été installé dans le château de Blérancourt (Aisne), et récemment restauré.

² Qui annoncent les problèmes des rapatriés en 1962...

avec de gros problèmes pour les maires (l'afflux, etc.) et pour les réfugiés : le traumatisme des ruines, infestées de rats, et certains réfugiés, rentrés en 1917, ont été chassés par une offensive allemande de 1918 et reviennent pour la deuxième fois ! Les pouvoirs publics installent des baraquements, qui vont marquer le paysage de la reconstruction pendant plusieurs années, et ils sont assez nombreux dès la fin de 1918. Le principal problème est que toute planification est ruinée en 24 heures par l'afflux de réfugiés. Pouvait-il en être autrement ? Un deuxième problème est la désillusion après l'euphorie du retour « chez soi » : règne un sentiment d'abandon, en 1919, surtout chez les gens du Nord, jaloux de se voir préférer les Alsaciens-Lorrains **1** ! De petites manifestations éclatent à l'été 1919 avec parfois des phrases excessives comme « tout allait mieux au temps des Boches » **2**. Un troisième problème est le désordre, effarant : ainsi, telle famille « touche » sa baraque, mais doit attendre des semaines le sac de boulons qui permet de l'assembler ! L'État central doit en 1919 faire face à de multiples « questions », la conférence de la Paix et le traité de Versailles, la démobilisation, l'aide aux pays d'Europe centrale, la peur du rouge et... la reconstruction. Les villes renaissent plus rapidement que les communes rurales, avec une sorte de vie communautaire (cantines, etc.) qui va beaucoup marquer la mémoire collective. Ici encore protestations des parlementaires, des journaux de réfugiés, aussi bien qu'actions de nombreuses œuvres philanthropiques. Des réactions xénophobes se produisent contre l'armée britannique qui continue à démolir des maisons pendant l'hiver 1918-1919, pour se chauffer, et contre la main-d'œuvre étrangère employée à la reconstruction (Annamites, Chinois, Kabyles, Polonais...). Les quelques projets de reconstruction sur un nouveau site se heurtent à la résistance de la population, ce qui provoque l'échec, sauf dans les cas où les survivants sont peu nombreux et l'ancien site bourré d'explosifs (Craonne au Chemin des Dames, par exemple). Dressons le bilan des retours : il y a des cas de réfugiés rentrés qui repartent, des familles ne rentrent pas, ou ne reviennent que certains membres de la famille, les plus âgés par exemple ; cas beaucoup plus fréquent que ne le disent les livres, des familles se coupent en deux : la vieille génération rentre (pas forcément tout de suite), les jeunes restent là où ils se sont réfugiés, pas forcément à l'aise, ce sont leurs descendants qui s'intégreront (ce fut le cas dans ma famille). Les statistiques — mais que valent-elles ? — montrent une décroissance du nombre des réfugiés.

1 Dans les années 1920, des municipalités vont chercher à lutter contre ces hostilités entre provinces et « libérés » : ainsi, Strasbourg va « patronner », en jumelage avant l'heure, Armentières (Nord).

2 Cela fait un peu Bagdad et Kaboul libérés...

Les conséquences de l'exode de 1914-1918 ne sont pas entièrement négatives à long terme, pour les réfugiés, l'exode peut avoir permis d'échapper à la condition prolétarienne, avoir fait découvrir de nouveaux horizons, ma famille peut en témoigner ! Les pouvoirs publics et certains romanciers ont présenté, bien sûr, les choses de façon idyllique : unification de la France, etc. Dans l'entre-deux-guerres l'image positive du poilu évince celle, plus négative, du « réfugié » (civil), et surtout rien dans la culture collective (*cf.* le cinéma) n'évoque les exodes de la Grande Guerre, à la grande différence de la Seconde Guerre mondiale. Bien évidemment il y aura « rejeu » du phénomène avec l'exode de 1940, l'évacuation proprement dite étant cette fois-ci préparée de longue date par les pouvoirs publics, avec d'autres défauts, politiques, administratifs et technocratiques.

18.1.5. Une *gender history* de la Première Guerre mondiale en France est-elle possible ?

Gender history est une expression introduite par l'historienne américaine Joan Wallach Scott dans la seconde moitié des années 80, illustrée par une revue, *Gender and History* et de nombreuses publications ¹. Le genre, ce serait le « sexe social », c'est-à-dire un ensemble de pratiques, de représentations, d'aptitudes et d'habitudes, à la fois catégorie mentale, construction symbolique et vécu social. Le sexe, donnée biologique invariante (?), se distinguerait ainsi facilement du genre, donnée sociale changeante. De plus, il faut distinguer entre les comportements et les identités, les premiers sont façonnés et déterminés par rapport à des impératifs sociaux, faits d'un mélange subtil de stéréotypes (de clichés, de poncifs, d'idées reçues), de modèles et d'assignations. Il faut faire la différence entre la situation réelle (je suis *poilu*, infirmière, agent féminin de liaison...), le rôle imaginaire que les uns et les autres s'attribuent ou se voient attribuer (je suis chevalier héroïque, soignante, intermédiaire discret...), et enfin la place que cela donne dans l'élaboration des valeurs et dans le système symbolique du masculin et du féminin : je suis guerrier vainqueur, « je suis ce héros... » comme chante Jacques Brel dans *L'Homme de la Mancha*, j'accueille sur mon sein le soldat blessé ou mort... Grande est donc l'importance de l'image de soi, de la construction identitaire, etc.

L'armée comme la classe politique s'opposent bien sûr à la militarisation des femmes pendant la Grande Guerre. Mais la Première Guerre Mondiale est une « guerre totale », où la mobilisation est élargie, sous des formes variées, à l'ensemble de la société, une guerre qui marque la ou les « génération(s) du feu », avec deux icônes, le guerrier et l'infirmière, ce qui est visible sur de très nombreuses cartes postales. Notons que le brancardier est perçu comme un guerrier bravant les obus et non pas comme un « embusqué » qui ne porterait pas les armes. Pendant la Première Guerre Mondiale, l'infirmière devient un des métiers emblématiques de l'engagement féminin : des infirmières militaires sont recrutées et des bénévoles s'activent. L'infirmière est une « secouriste » courageuse, un « ange », un « ange blanc » ² dévoué aux

¹ Pour la Première Guerre mondiale : S.Reynolds, *France between the Wars. Gender and Politics*, Londres, Routledge, 1996, 280 p. ; L.L.Downs, *Manufacturing Inequality. Gender Division in the French and British Metalworking Industries, 1914-1939*, Ithaca/Londres, Cornell University Press, 1995, 329 p. et *L'inégalité à la chaîne. La division sexuée du travail dans l'industrie métallurgique en France et en Angleterre*, trad.fr., Albin Michel, coll. « L'évolution de l'humanité », 2002, 463 p. ; M.Riot-Sarcey, « L'historiographie française et le concept de genre », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, octobre-décembre 2000, pp. 805-814 ; Collectif, *Hommes et femmes dans la France en guerre (1914-1945)*, Payot, 2003, 362 p.

² Yvonne Knibiehler, « Les anges blancs : naissance difficile d'une profession féminine », dans É.Morin-Rotureau dir., *1914-1918 : combats de femmes. Les femmes, pilier de l'effort de guerre*, Autrement, 2004,

combattants, mais pas une combattante. Mais la longueur de la guerre fait que l'image de l'infirmière glisse vers l'assimilation aux combattant, avec une grande ambiguïté : le monument aux infirmières de Berck (Pas-de-Calais) représentera un poilu, non une infirmière ! Infirmière, c'est un véritable travail, pensent beaucoup de femmes et les infirmières courageuses qui ont fait plus que du soin sont exaltées non comme des héroïnes, mais comme des infirmières ! Cependant l'État ne créera qu'en 1920 un diplôme national, que beaucoup obtiendront...

□ L'entrée en guerre et l'histoire du genre

La mobilisation est en août 1914 très poussée, conformément à la loi, même les instituteurs, les prêtres, les séminaristes sont mobilisés. La mobilisation brise la cellule familiale, ce que le législateur a tempéré (!) : les pères de plus de quatre enfants sont versés dans la territoriale, à priori non combattante, les pères de six enfants et plus sont versés dans la réserve de la territoriale et ils seront retirés du front en février 1915 (!). Les engagés volontaires ayant pendant la Première Guerre mondiale l'énorme privilège du choix de l'arme, leur nombre augmente, car s'engager est une stratégie d'évitement du feu, en choisissant une arme présentant à priori moins de risques que l'infanterie : ils demandent l'artillerie, la marine ou l'aviation. L'insoumission, signe théorique d'un manque de « virilité », a été rarement la marque d'un particularisme pacifiste pendant la Grande Guerre : rares sont les insoumis qui revendiqueront leur insoumission pour des motifs politiques¹. Jouent, au contraire, les particularismes locaux, signe d'une absence de tradition de la conscription, d'une faible alphabétisation ou d'un moindre enracinement dans la République. Elle est surtout le choix fait par des personnes qui, avec la possibilité d'une émigration lointaine, avaient une solution d'échappatoire. Ce fut le cas du Pays basque, d'où partait un courant traditionnel d'émigration vers l'Amérique latine : dans la subdivision militaire de Bayonne, le taux d'insoumission (6,5 % en 1914) fut l'un des plus élevés du pays. Les lois d'amnistie de 1919 et 1921 furent très restrictives à l'égard de l'insoumission, seule une infime minorité d'insoumis a été amnistiée. Et n'oublions pas la loi Dalbiez (17 août 1915) qui prévoit le maintien à l'usine et le retour du front de certains spécialistes, les affectés spéciaux.

Certains saluent dans la guerre l'occasion de régénérer la France, déclinante depuis le milieu du XIXe siècle, conformément à la théorie de la

250 p., pp. 47-63. Voir aussi Collectif, *Hommes et femmes dans la France en guerre (1914-1945)*, Payot, 2003, 362 p., pp. 211-215.

¹ M. Auvray, *Objecteurs, insoumis, déserteurs : une histoire des réfractaires en France*, Stock, 1983, 440 p.

dégénérescence formulée en 1857 par le docteur Bénédict Morel (1809-1873) ¹ : le « feu » est purificateur, la guerre est sacrifice régénérateur, rédempteur, elle revivifiera la France, alors que l'Allemagne est immorale, « syphilitique ». Mais d'autres Français refusent cette pseudo-logique. La régénération peut avoir des formes précises ; ainsi, l'amour est régénéré par la guerre, pour des hommes comme Fernand Léger (1881-1955), qui vient de renouer avec une amie d'avant-guerre, qu'il épousera en 1919 : il écrit dans une lettre de 1916 : « Il fallait la guerre pour que je la découvre, celle-là ! Jamais de ma vie, je n'avais fait attention à une femme. J'avais jamais écrit à une femme. »

La mobilisation ne concerne évidemment pas les femmes, placées en position d'« attente » et de « passivité ». Que font-elles et que refusent-elles ? Gardienne du foyer, la femme française est encouragée à « tenir le foyer » et à respecter le « devoir de maternité », mais comment ? Les propositions de « grève des ventres » à la Belle Époque avaient eu peu d'écho en France ; et les féministes françaises ne répondent pas à l'appel des féministes américaines à mener une campagne internationale contre la guerre ². Les allocations militaires pour les épouses et compagnes de mobilisés (loi du 5 août 1914) sont une initiative dictée moins par le souci de soutenir les femmes et les familles que par la volonté de rassurer les hommes au front, contribuant ainsi à maintenir le moral des troupes. La somme allouée (1,25 franc par jour, majorée de 50 centimes par enfant) permet juste de survivre pour les ménages qui ne disposent pas d'autres ressources. Et l'augmentation qui est accordée en août 1917 (on passe à 1,50 F par jour et 1 F par enfant) n'améliore guère les choses, compte tenu du fort taux d'inflation. Par contre la guerre est toute une exaltation de la maternité : beaucoup de féministes appellent à oublier temporairement les revendications d'avant 1914 et à soutenir le moral des combattants ; les femmes « offrent » souvent à la patrie leur fils, leur époux ; les associations féministes modérées font l'éloge de la maternité. René Viviani, président du Conseil lance son fameux « appel aux femmes françaises », le 6 août 1914 : les moissons et autres récoltes pressent, provoquant l'appel aux épouses de paysans, maintenues explicitement sous l'autorité du mari.

Les infirmières deviennent des archétypes pendant la Première Guerre mondiale. Les infirmières militaires sont moins d'une centaine en août

¹ J.-Y. Le Naour, *Misères et tourments de la chair durant la Grande Guerre. Les mœurs sexuelles des Français, 1914-1918*, Aubier, 2002, 411 p., introduction et chapitre I.

² Je rappelle que l'expression « grève des ventres » avait été utilisée pour la première fois en 1892 par Marie Huot (1846-1930), femme de lettres, journaliste et féministe. Elle avait été ensuite fréquemment reprise par la propagande néo-malthusienne et avait servi de titre à une brochure de Fernand Kolney, *La grève des ventres*, publiée par *Génération consciente* en 1908. Cf. F. Ronsin, *La grève des ventres. Propagande néo-malthusienne et baisse de la natalité en France. 19e-20e siècles*, Aubier, 1980, 256 p. et, plus général, F. Ronsin, *La population de la France de 1789 à nos jours. Données démographiques et affrontements idéologiques*, Seuil, 1997, 96 p.

1914, mais 23 000 infirmières diplômées de la Croix-Rouge française sont affectées dans les hôpitaux militaires : la presse montre au début des réticences à voir ces femmes sortir de leur rôle habituel ! À partir de 1915, progressivement, elles sont autorisées à intervenir dans la zone des armées ; en 1916 est créé le statut d'infirmière militaire temporaire ; des infirmières convoient les blessés de l'armée d'Orient dans des navires hôpitaux. Au total, les infirmières sont très souvent louées pour leurs soins et leur courage. Il y a peu de cas avérés de femmes combattantes et le personnage de Mme Kupka dans *La Main coupée*, du combattant mutilé Blaise Cendrars **1**, est littéraire. Madeleine Pelletier est un cas à part. Féministe, médecin psychiatre, elle se porte volontaire pour exercer au front, ce qui lui est refusé ; elle se déguise en homme, afin de soigner le poilu sous le feu ; démasquée, elle est chassée, mais elle termine la guerre en tant qu'infirmière. Cependant les Britanniques ont en France des corps auxiliaires féminins, en uniforme, forts de 12 000 femmes, qui suscitent railleries et soupçons d'immoralité de la part des Français, de même que les volontaires féminines du Comité américain pour les Régions dévastées...

□ Une « guerre totale » en *gender history* aussi

La guerre est « totale » par les violences, par la violence engendrant la peur, qui affleure dans de nombreux récits d'après-guerre, d'où l'importance de la distribution quotidienne de vin et de « gnôle » avant le combat. Mais, pendant la guerre, manifester sa peur exclut de la communauté virile des combattants, la peur ternit l'image du combattant, elle fait « lopette », comme dit Conan dans le roman de Roger Vercelet *Capitaine Conan*. Toutefois, dans les années 1920 tout le monde parlera de la peur dans la guerre. La guerre tue des infirmières, mais les morts d'infirmières sont très inférieures à l'hécatombe masculine. Les réfugiés de 1914 sont d'abord bien considérés — on les surnomme les « frères du Nord » — puis ils sont mal vus, stigmatisés par le sobriquet infâmant de « Boches du Nord » (voir plus haut) **2**.

La guerre se traduit par l'occupation de départements dans le Nord-Est de la France, qui se retrouvent dans une situation similaire à celle de la Belgique. La guerre noue de nombreuses relations entre soldats allemands et femmes des territoires occupés : des couples binationaux, éphémères, ont bel et bien existé en dehors du roman de Barbusse *Le Feu* **3**. Les déportations de

1 Pseudonyme de Frédéric Louis Sauser, 1887-1961.

2 P.Nivet, *Les réfugiés français de la Grande Guerre (1914-1920)*. Les « Boches du Nord », Economica, 2004, 600 p.

3 E.Debruyne, « Femmes à Boches ». *Occupation du corps féminin, dans la France et la Belgique de la Grande Guerre*, Les belles Lettres, 2018, 464 p.

femmes, les viols — avec le thème de l'« enfant du viol » — sont pires. La femme est partie intégrante de la nation et son viol, comme celui du territoire, est jugé scandaleux, avec pour l'historien un distinguo à faire entre viols *de* guerre et viols *en temps* de guerre. Les premiers sont punis explicitement dans tous les codes militaires et civils dès l'époque moderne, mais des avis parviennent au gouvernement français dès 1914. La « solution » est souvent l'abandon à l'Assistance publique et le secret ¹. Des civil(e)s sont victimes de la guerre totale, comme les populations de Reims à partir de 1914 (2). L'historien Bruno Cabanes ³ cite plusieurs lettres de soldats français qui évoquent crûment les viols d'Allemandes qu'ils vont commettre en allant occuper en 1918 ou 1919 le territoire allemand ⁴ et il ajoute que dès 1914 ces viols ont été envisagés. Jean-Yves Le Naour confirme ⁵.

□ Les femmes « remplacent les hommes » au travail pendant la guerre

Je l'ai écrit un peu plus haut, c'est l'emploi des femmes qui est la mutation du monde du travail la plus significative. En 1914 les femmes représentaient 36,7 % de la population active, à cause du poids du secteur primaire. Elles ont la libre disposition de leur salaire depuis une loi de 1907, mais le mari peut légalement s'opposer au travail de son épouse, et les femmes n'apportent en général qu'un salaire d'appoint au ménage. La guerre déclarée, c'est immédiatement l'appel aux épouses, aux sœurs, aux servantes et aux filles pour la moisson de 1914 puis les travaux d'automne, et ainsi de suite guerrière, car le conflit dure... Et les lettres de paysans au front s'inquiètent de la ferme et de ses produits. La guerre entamée, c'est assez rapidement l'essor du travail féminin dans les usines et les fameuses « munitionnettes », qui sont recrutées à

¹ Ceci d'après Antoine Rivière, « *Décisions spéciales* : les enfants nés des viols allemands abandonnés à l'Assistance publique pendant la Grande Guerre (1914-1918) », dans l'ouvrage collectif, *Viols en temps de guerre*, Payot, 2011, 270 p., pp. 189-205. Plus large : S.Audouin-Rouzeau, *L'enfant de l'ennemi. 1914-1918. Viol, avortement, infanticide pendant la Grande guerre*, Aubier, « collection historique », 1995, 222 p., réédition, Flammarion, 2009, 223 p. Pour prendre du recul sur l'histoire de l'Assistance : I.Jablonka, *Ni père ni mère. Histoire des enfants de l'Assistance publique (1874-1939)*, Seuil, 2006, 373 p. et I.Jablonka, *Les Enfants de la République. L'intégration des jeunes de 1789 à nos jours*, Seuil, coll. « L'Univers historique », 2010, 357 p., réédition, coll. « Points », 2013, 357 p.

² Bombardements quasi quotidiens pendant des années, incendie de la cathédrale, prises d'otages, réquisitions, dévastations, rivalité entre le maire et le cardinal. La restauration de la « ville martyre » et de la « cathédrale martyre » dura tout l'entre-deux-guerres mais fut si mal faite qu'il a fallu mener jusqu'en 2011 une « restauration de la restauration ». Biblio. : Fr.Cochet, *Rémois en guerre. 1914-1918. L'héroïsation au quotidien*, Nancy, Presses universitaires de Nancy, 1993, 168 p.

³ B.Cabanes, *La victoire endeuillée. La sortie de guerre des soldats français (1918-1920)*, Seuil, coll. « L'Univers historique », 2004, 556 p., pp. 90-95.

⁴ « Nous sommes en route pour aller en Bochie. Tu peux croire que nous y allons de bon cœur. Il faut qu'on baise les femelles boches. Ils ont assez sali les nôtres, c'est notre tour. »

⁵ J.-Y.Le Naour, *Misères et tourments de la chair durant la Grande Guerre. Les mœurs sexuelles des Français, 1914-1918*, Aubier, 2002, 411 p., pp. 334 & suiv.

partir de la fin de 1915, sont l'image la plus forte de la participation des femmes à l'activité industrielle. Toutefois cette participation n'entraîne pas de relèvement des qualifications féminines et les conditions de travail sont très éprouvantes, d'autant que la réglementation du travail est suspendue pour la durée de la guerre. Non seulement les quelques 430 000 « munitionnettes » sont une image que l'on rencontre fréquemment dans la presse, mais certains journaux – *Excelsior*, exemple emblématique car il s'agit d'une publication qui a bâti sa réputation sur les photos – se prêtent à l'exercice de la page de vignettes représentant à la quinzaine, voire à la vingtaine, les « nouveaux métiers des femmes depuis la guerre. »

Des professeurs de sexe féminin remplacent des mobilisés dans les lycées de garçons, des femmes entrent plus souvent qu'à leur tour dans les Postes et Télégraphes. Mais la méfiance traditionnelle persiste, justement parce que « les femmes remplacent les hommes » ! On argumente par la contradiction avec le souci démographique et l'irrespect des « lois naturelles » ! Le courant catholique social ouvrier et patronal prône le retour de la mère au foyer, et le mouvement ouvrier, très attaché lui aussi à l'idéal de la femme au foyer, est très méfiant. Cependant le socialiste Albert Thomas (1878-1932) crée, au sein du sous-secrétariat d'État à l'Artillerie, un Comité du Travail féminin. Autre nuance, de nombreuses grèves féminines éclatent, brèves, spontanées et défensives : il s'agit de contrer les baisses de salaires. Les femmes se montrent très actives dans les mouvements contre la cherté de la vie, la syndicalisation féminine augmente et Hélène Brion (1882-1962), institutrice à Pantin, prend même la tête de la Fédération des instituteurs et institutrices de la CGT. Cet ample travail féminin est-il émancipateur ? La question est posée chez les féministes, les plus radicales d'entre elles défendant le droit au travail pour les femmes. Mais elles dénoncent l'exploitation, double, des femmes, par le capitalisme et par les hommes, et accusent d'antiféminisme, à bon droit, le mouvement ouvrier, au sein duquel l'image de la femme est déplorable et qui ne lutte pas contre le droit de cuissage.

C'est avec beaucoup d'improvisation, dans les trois secteurs de la population active, que des femmes sont engagées dans la vie active. La question se pose même pour l'armée, à cause de la pénurie des effectifs qui se manifeste dans la deuxième année du conflit. Dès juillet 1915 des articles du *Petit Parisien* prônent le recrutement de femmes, à des postes non-combattants ; ils sont appuyés à partir de janvier 1916 par *La France militaire*, feuille officielle de l'armée depuis septembre 1880 (1). En réalité on aboutit à une sorte de

1 Sous-titre : *Journal non politique des armées de terre et de mer.*

mobilisation féminine civile empirique, pour rationaliser l'emploi de la main-d'œuvre, au moment où l'état-major demande la « récupération » des « affectés spéciaux » et pratique celle des réformés. Il est même un moment prévu par le sénateur Henry Bérenger ¹, en décembre 1916, de réquisitionner tous les civils, même les femmes, et de doter tous les civils mobilisables d'une façon ou d'une autre d'un « carnet civil ». Mais le Sénat bloque toute décision. La Grande Guerre n'est pas absolument totalitaire et les gouvernements français successifs vont se replier sur l'extension des tâches féminines traditionnelles à l'arrière, et dans le cadre de multiples associations, les femmes sont, au fond, encouragées à confectionner des lainages pour les poilus. Ces tâches sont tellement traditionnelles que l'idée de développer le salariat féminin en relation avec l'effort de guerre met du temps à s'installer dans les esprits, avec trois étapes. Le ministère du Travail invite en 1915 les industriels à recruter des ouvrières ; en 1916 une circulaire interdit l'emploi des hommes dans les industries d'armement à tous les postes que des femmes peuvent occuper ; enfin et surtout Albert Thomas, comme nous l'avons vu sous-secrétaire d'État aux Fabrications de Guerre, encourage le travail féminin : il crée un Comité du travail féminin, il pousse à la fondation de cantines réservées aux femmes, de dispensaires d'usines et de « chambres d'allaitement », tandis que quelques industriels, comme André Citroën (1878-1935), créent des crèches d'entreprise ².

L'institution des « surintendantes », en 1917, qui fonde un « maternalisme », est tout à fait typique de la Première Guerre mondiale. Ces personnes, au fond chargées de faire régner la paix sociale et d'éviter les grèves, sont évidemment issues de la bourgeoisie ³. Elles sont formées par une école des « surintendantes » (1917) — dont une des fondatrices est Cécile Brunschvicg, radicale, épouse du philosophe Léon Brunschvicg (1869-1944) ⁴ — et ont l'obligation d'effectuer un stage anonyme dans une usine pendant une durée comprise entre quinze jours et un mois. Les élèves observent surtout les usines textiles, dans les ateliers de femmes bien sûr, mais aussi les entreprises de

¹ À ne pas confondre avec son homonyme René Bérenger, mort l'année précédente.

² Cf. J. Wolgensinger, *André Citroën*, Flammarion, 1991, 311 p.

³ A. Fourcaut, *Femmes à l'usine en France dans l'entre-deux-guerres*, Maspero, 1982, 272 p. ; Laura L. Downs, *L'inégalité à la chaîne. La division sexuée du travail dans l'industrie métallurgique en France et en Angleterre*, trad. fr., Albin Michel, coll. « L'évolution de l'humanité », 2002, 463 p., et « Les marraines élues de la paix sociale ? Les surintendantes d'usine et la rationalisation du travail en France, 1917-1935 », dans A. Prost dir., *Guerres, paix et sociétés, 1911-1946*, recueil d'articles parus dans *Le Mouvement social*, Éditions de l'Atelier, 2003, 272 p., pp. 219-242.

⁴ H. Delmotte, « Cécile Brunschvicg, la républicaine », dans S. Baumont & A. Dorna dir., *Les grandes figures du radicalisme. Les radicaux dans le siècle (1901-2001)*, Privat, coll. « Bibliothèque historique Privat », 2001, 286 p., pp. 209-215.

mécanique et petite métallurgie ; elles procèdent par observations directes, conversations, etc. Ce « remède aux maux de la Révolution industrielle », comme disent plusieurs patrons, accueillera le régime de Vichy comme une divine surprise !

Globalement, le taux d'activité féminine est d'environ 60 % en 1917, des métiers exclusivement masculins en temps de paix se sont féminisés, avec des « images » frappantes, comme la conductrice de tramway et la « munitionnette ». Mais le travail de la femme pendant la guerre entraîne la « jalousie » des hommes : « elle gagne (bien) sa vie ! », « elle voudrait que la guerre dure encore ! », etc.

□ **L'armée s'entrouvre à la mixité**

Seul le champ de bataille, réduit à l'espace clos du *no man's land* et des tranchées, demeura exclusivement masculin entre 1914 et 1918. Dès le début des hostilités, l'état-major martela ses consignes pour interdire la présence des familles des militaires dans la zone des armées. Il était même refusé aux épouses de soldats de rendre visite à leurs maris, au repos dans les cantonnements, où pourtant les prostituées obtenaient des sauf-conduits, en contradiction avec le désir démographique incantatoire. La hiérarchie militaire ne transigea pas sur ces directives jusqu'à la fin du conflit : il faut un laisser-passer, refusé aux familles, pour entrer dans la zone des armées. Mais, en réalité, les villes à la limite des cantonnements, par exemple Amiens, furent envahies par les familles. Toutefois la présence des femmes dans la zone des armées demeura faible (et elles sont souvent prises pour des espionnes...). Et pourtant il y avait dans l'armée française une tradition ancienne de femmes, cantinières, blanchisseuses, etc. Mais le principe d'exclusion des femmes de la sphère militaire s'était imposé depuis les débuts de la Troisième République. Sous l'impulsion de Thomas et de Gallieni, ministre de la Guerre en 1916, l'armée recruta pour ses services administratifs des femmes, dotées d'un statut d'employée civile : il y en eut 686 000 au total. Un corps permanent de « dames dactylographes » ¹ fut créé le 3 mai 1919. Il faut leur ajouter 300 conductrices d'automobiles, dotées d'un uniforme à la fin de la guerre. Ceci sans parler des infirmières, congédiées brutalement après l'armistice.

□ **Et la morale, dans cette histoire de la guerre ?**

¹ Pour prendre du recul en matière de « portrait de groupe avec dames » : D.Gardey, *La dactylographe et l'expéditionnaire. Histoire des employés de bureau. 1890-1930*, Belin, coll. « Modernités », 2001, 336 p.

Le premier effet de la Grande Guerre est l'apparition et le développement, chez des femmes à qui le droit de vote est refusé depuis plus d'un demi-siècle, d'un civisme féminin. Il s'avère que les femmes... ont une patrie. Elles répondent à une « mobilisation » multiforme, démontrant notamment une philanthropie féminine de guerre, qui les rapproche des pouvoirs publics. Certaines participent à des réseaux d'évasion et d'autres font même du renseignement, tel est le cas de Louise de Bettignies, née en 1880 à Saint-Amand-les-Eaux (Nord) dans une famille de faïenciers, fervente catholique cultivée, qui travaille pour l'*Intelligence Service*. Cette jeune femme développe dans le Nord de la France occupée un vaste réseau de renseignement et d'évasion, qui occupe 80 personnes. Arrêtée et condamnée à mort en 1915, elle voit sa peine commuée en prison à perpétuité. À Siegburg, près de Cologne, elle continue la résistance, engageant les prisonnières à ne pas fabriquer les têtes de grenades allemandes imposées. Punie, elle contracte une pleurésie au cachot, est opérée et meurt de septicémie en septembre 1918 (1). À la différence de l'image, générique, de l'infirmière, elle sera largement commémorée, par des cérémonies, par un mémorial (à Lille, en 1927), des publications et des plaques pour le vingtième anniversaire de sa mort. La Britannique Edith Cavell, née en 1865, infirmière, monte un réseau auquel participent des Belges et des Français(e)s. Elle est fusillée par les Allemands en 1915. Des héroïnes sont exaltées par la presse, ainsi Émilienne Moreau (1898-1971), une jeune fille de Loos-en-Gohelle (Nord), qui a combattu les armes à la main et tué quatre Allemands en 1915. Mais, en France pendant la Première Guerre mondiale, rien ne ressemble aux nombreuses et androgynes héroïnes russes et serbes, comme les soldates tsaristes ou le « bataillon de la mort » qui entourait Kerenski 2.

Toutefois la figure dominante est celle de l'infirmière, ce qu'est d'ailleurs Edith Cavell. Les sociétés de Croix Rouge sont dirigées par des dames de l'aristocratie et de la haute bourgeoisie. Des châteaux, par exemple ceux de Vaux-le-Vicomte et de Chenonceau, deviennent partiellement des hôpitaux militaires où les infirmières sont des femmes, de bon milieu. Marie Curie (1867-1934) organise des voitures radiologiques, qui se rendent non loin du front. Sa fille Irène (1897-1956) passe son permis de conduire et aide sa mère.

1 Cf. C.Antier, *Louise de Bettignies, espionne et héroïne de la Grande Guerre*, Tallandier, 2013, 226 p., P.Nivet, *La France occupée. 1914-1918*, Armand Colin, 2011, 480 p., *passim* ; A.Becker, « Le sort des femmes pendant l'occupation allemande du Nord de la France », dans É.Morin-Rotureau dir., *1914-1918 : combats de femmes. Les femmes, pilier de l'effort de guerre*, Autrement, 2004, 250 p., pp. 151-171.

2 Commandé par Maria Botchkareva (1889-1920), dont les mémoires furent publiés en France en 1923 : *Yashka. Ma vie de soldat. Souvenirs de la guerre, de la révolution, de la terreur en Russie (1914-1918)*. Ils viennent d'être réédités : S.Audouin-Rouzeau & N.Werth prés., *Yashka, journal d'une femme combattante. Russie 1914-1917*, A.Colin, 2012, 304 p.

La morale sexuelle est contrôlée pendant la Grande Guerre, car la vaillance des troupes est censée dépendre d'une totale intégrité morale et sexuelle. Le sexe doit être contrôlé, non seulement dans ses manifestations directes, mais le contrôle concerne aussi l'habillement des femmes, les lieux de plaisir, la production des œuvres littéraires, cinématographiques ou de music-hall. Il en résulte un renforcement de la censure des mœurs et de la prostitution, ainsi qu'une répression accrue de toutes les déviances. La mode féminine évolue vite : robes et jupes raccourcies, couleurs inspirées des uniformes, et la « mode à la garçonne » commence en fait avant la fin de la guerre ¹. Cela provoque des réactions hostiles, par exemple celles de la Ligue contre les exagérations de la mode (*sic*). Surtout, la droite, tout particulièrement, ajoute : la France doit vaincre ses laideurs morales, ce qui vise pêle-mêle la prostitution, la pornographie, la syphilis, le néo-malthusianisme... Au fond la droite investit l'État républicain de la mission de régénérer la virilité masculine. C'est pour cela que le réconfort du permissionnaire est important et féminisé : les marraines de guerre sont sollicitées et l'amour physique en « faveur » du permissionnaire n'est pas éludé par l'iconographie, ce que montrent à l'envi les cartes postales. Sont célébrés des « mariages de guerre », jugés par certains meilleurs que les unions d'avant-guerre ², pour deux raisons : ils obéissent à un sentiment patriotique, à un désir de protection réciproque et, d'autre part, le soldat mobilisé régularise parfois un concubinage d'avant-guerre. Les féministes approuvent ces unions et les pouvoirs publics encouragent ces mariages, en facilitant par exemple les mariages par procuration. Il y a davantage. Des artistes, influencés par le futurisme de Filippo Tommaso Marinetti (1876-1944), exaltent la guerre « comme seule hygiène au monde » et aspirent à la régénération.

Régénération ? L'allocation versée aux femmes de mobilisés (voir plus haut) peut être suspendue si la conduite de la femme du poilu laisse à désirer. Des enquêtes de moralité permettent de vérifier la conduite de l'épouse et, selon le vœu du mari, de rétablir ou non la précieuse allocation (!). Toute une surveillance sociale des veuves de guerre s'établit, par hantise de la « mauvaise conduite » des « veuves joyeuses », et un soupçon pèse sur tout remariage, qui n'est pas, juridiquement parlant, interdit. La morale condamne les embusqués, par antithèse Barrès propose un nouveau type de vote, le « suffrage des morts », c'est-à-dire déléguer à la veuve la voix de son mari défunt, afin d'éviter la

¹ Cf. S.Zdatny, « La mode à la garçonne, 1900-1925 : une histoire sociale des coupes de cheveux », *Le Mouvement social*, n° 174, janvier-mars 1996, pp. 23-56. Pour prendre du recul : E.Retaillaud, *La Parisienne. Histoire d'un mythe, du siècle des Lumières à nos jours*, Seuil, 2020, 428 p., *passim*.

² J.-Y. Le Naour, *Misères et tourments de la chair durant la Grande Guerre. Les mœurs sexuelles des Français, 1914-1918*, Aubier, 2002, 411 p., pp. 43 & suiv.

surreprésentation des hommes survivants, embusqués potentiels, dans le corps électoral : il faut lutter contre ce que Barrès appelle la « loi des embusqués » ! Mais ce serait également un transfert de la virilité des morts, pour échapper à la démocratie « féminine » !

La censure, nous l'avons vu, est considérablement renforcée et, non seulement les films où il y a des Allemands en uniforme sont interdits, mais dès août 1914 tout ce qui peut engendrer la discorde dans les couples est censuré ; sont par exemple visées les allusions aux éventuels amants des femmes de soldats. Tout est surveillé, même le cirque, même le music-hall : pas de femmes nues, pas d'évocation des cocus. Toute allusion à la légèreté des femmes est gommée par la censure, dans quelque genre que ce soit. Les interdictions peuvent être nationales, départementales ou municipales. Le tango, apparu en France en 1910, est interdit pendant la Grande Guerre, pour deux raisons, ce qu'on pourrait appeler la pudibonderie d'État, mais joue aussi le souci de plaire à l'Argentine (où le tango, jugé révolutionnaire, est prohibé !), un important fournisseur de la France... Au fond, il s'agit de profiter de la guerre pour assurer la « propreté » des lieux publics, ce que la Belle Époque n'avait pas réussi à faire entièrement !¹ La Société contre la Licence des rues est très active pendant la guerre. L'arrière développe abondamment le thème de la pureté, de la « sainteté » des poilus, ce contre quoi ironisent beaucoup de journaux de tranchées ; on entend à l'arrière des protestations de « pères la pudeur » contre des dessins lestes dans des journaux (qui sont simplement une forme de « soupape de sécurité »), ou contre la mode de guerre, ce qui est aussi très audible, pour un camp de prisonniers, dans une scène de *La Grande Illusion*.

Mais comment endiguer sainement les pulsions sexuelles des soldats ?² D'autant que le péril vénérien, traditionnel, est accru par la guerre. Rapidement, le problème, alimenté par les médecins, est ainsi posé : prostitution réglée (et surveillée sur le plan sanitaire) ou clandestine ? L'armée française hésite entre le moralisme — « la chasteté ne fait rire que les imbéciles », disent les petites brochures distribuées aux soldats — et la réglementation. L'hésitation fait remonter la question jusqu'au gouvernement ! Empiriquement, la question est réglée par une surveillance administrative et militaire des prostituées, par le biais d'une réglementation, municipale, des « maisons ». D'autant que dès la déclaration de guerre la vision de la prostituée-agent de l'ennemi s'est imposée.

¹ J.-Y. Le Naour, *Misères et tourments de la chair durant la Grande Guerre. Les mœurs sexuelles des Français, 1914-1918*, Aubier, 2002, 411 p., pp. 49 & suiv.

² J.-Y. Le Naour, *Misères et tourments de la chair durant la Grande Guerre. Les mœurs sexuelles des Français, 1914-1918*, Aubier, 2002, 411 p., deuxième partie, et Collectif, *Hommes et femmes dans la France en guerre (1914-1945)*, Payot, 2003, 362 p., pp. 140-147.

Autres moyens empiriques, des conférences, pour les soldats, sur les dangers des maladies vénériennes, des sanctions – des soldats atteints de maladies vénériennes sont punis par la suppression de leur permission – et l’extension des « maisons publiques », surnommées B.M.C. (« bordels militaires de campagne »), avec un épouvantable « abattage ». Enfin, des « bordels prophylactiques », dits maintenant officiellement B.M.C. sont créés par le général Henri Mordacq (1868-1943), chef de cabinet de Clemenceau (circulaires des 13 mars et 23 mai 1918). Justin Godart (voir plus haut) avait entretemps développé la solution hospitalière, qui tempère l’autoritarisme de l’armée. L’armée d’Orient, quant à elle, voit l’afflux à Salonique de prostituées venues de tout le bassin méditerranéen : l’armée française s’inquiète des maladies vénériennes ainsi que des espionnes, et la prostitution est cantonnée à un quartier de Salonique. La réalité chez les mobilisés est du domaine de la misère sexuelle, dont témoignent les graffitis, les sculptures, qu’on retrouve dans la craie des cavernes utilisées à l’arrière, mais il est difficile de prendre la mesure des pratiques intimes sur le front, de la « sexualité d’attente » ¹ faite de prostitution clandestine, suggérée par Henri Barbusse dans *Le Feu*, de masturbation, d’homosexualité...

Globalement, la prostitution est vue comme un remède efficace, mais elle est depuis longtemps associée aux maladies vénériennes, suscitant une angoisse nationale. Pendant la guerre cette angoisse s’étend aux ouvrières d’usines, accusées de favoriser la propagation des maladies vénériennes dans les usines où elles sont en contact avec des hommes. Au fond, tout le « marché du sexe » et toute la réflexion sur le sexe en France ont été bouleversés par la Première Guerre Mondiale. L’obsession du contrôle entraîne celui de toutes les femmes de certains villages de la Somme, des 20 000 déportées de Lille d’avril 1916... Un problème international est posé par les Américains qui réglementent sévèrement la prostitution pour leurs troupes ²; les autorités françaises protestent contre les demandes américaines (de fermeture des « maisons », etc.) et les vigoureux débordements sexuels des troupes américaines, qui menacent les « jeunes filles françaises », surtout quand les soldats américains sont noirs : c’est le seul cas où les officiers américains sont d’accord avec les Français... À noter que les troupes américaines et britanniques utilisent des préservatifs, moyennement les armées françaises, pas du tout les italiennes. En France, l’après-guerre est clairement envisagé. Le *Bulletin de l’Académie de Médecine* du 28 mars 1916 écrit : « On ne peut songer sans inquiétude à ce qu’il adviendra de nos

¹ J.-Y. Le Naour, *Misères et tourments de la chair durant la Grande Guerre. Les mœurs sexuelles des Français, 1914-1918*, Aubier, 2002, 411 p., pp. 347 & suiv.

² et installent des « stations prophylactiques » à l’entrée de leurs camps...

contingents futurs des classes 1935, 1936, 1937 et 1938 ». La prostitution considérable de la Première Guerre Mondiale a réveillé les campagnes abolitionnistes contre la prostitution. Au total, la Grande Guerre est puissamment démoralisatrice **1**, par recul des barrières et la transformation des normes — exemple simple : les rapports sexuels avant le mariage, courants avant le départ du soldat au front — , le brouillage des repères, etc. : la régénération attendue par certains n'a pas eu lieu...

□ Les « souffrances de guerre »

Elles sont endurées par les hommes et par les femmes en fonction de leur sexe. L'injonction multiséculaire à souffrir pour les femmes, de l'enfantement dans la douleur de l'Ancien Testament au « souffrir pour être belle » de la Belle Époque, perdue pendant la guerre de 14 : en temps de guerre les femmes doivent souffrir et supporter l'épreuve au nom du sacrifice suprême de leur époux, de leur père, de leur frère, de leur fils. Quant aux hommes, leur souffrance silencieuse participe de leur endurcissement et ponctue leur chemin vers un idéal viril. Cependant la souffrance de guerre n'est que rarement silencieuse et elle est multiforme. Les névroses de guerre sont traitées par des psychiatres, mais avec comme objectif de renvoyer le soldat le plus vite possible au front, il y a même un « psychiatrie de l'avant ». Dès le début de la guerre des cas d'automutilation — par exemple, se tirer une balle dans le pied — furent signalés et réprimés avec une grande sévérité. Les maladies vénériennes pouvant être une cause d'éloignement du front, certains soldats se font « inoculer » et certaines prostituées, porteuses, augmentent leurs tarifs ! Le mythe de la « bonne blessure » est voisin de ces mutilations volontaires de poilus.

Le deuil de guerre **2** appartient lui aussi, à sa manière, à l'histoire du genre. Certes, la quasi-totalité des morts sont des soldats mais les bombardements des villes frappent des civils, donc les deux sexes. Reims la martyre (voir plus haut) et Paris en 1918 — dont la maternité de Port-Royal où des parturientes et des bébés sont tués — illustrent cette réalité. Un combattant sur deux « mort pour la France » a laissé une veuve et plus d'un orphelin. Cette réalité sociale sera exploitée au cinéma par Jean Stelli, dans l'inusable *Voile bleu*, de 1942, qui narre l'histoire pathétique d'une femme (jouée par Gaby Morlay) dévouant sa vie à l'affection des enfants des autres après la mort de son mari et de son propre bébé en 1914 (**3**). La loi du 27 juillet 1917 institue, nous l'avons vu,

1 J.-Y. Le Naour, *Misères et tourments de la chair durant la Grande Guerre. Les mœurs sexuelles des Français, 1914-1918*, Aubier, 2002, 411 p., pp. 372 & suiv.

2 Je rappelle S. Audouin-Rouzeau, *Cinq deuils de guerre. 1914-1918*, Noesis, 2001, 264 p.

3 J. Stelli : 1894-1975 ; Gaby Morlay est le pseudonyme de Blanche Fumoleau, 1893-1964.

les pupilles de la Nation (ils seront un million) ; on recensera 630 000 veuves de guerres, dont 262 500 sont remariées (certaines se sont remariées avec le frère cadet du mort) ; des associations de veuves se forment. Les « veuves blanches » sont celles dont les fiancés sont morts et auxquels elles restent fidèles. La question de la fidélité interfère d'ailleurs avec celle de la pension, non pas juridiquement mais socialement ¹.

Les invalides de guerre sont fort nombreux, environ 300 000, certains d'entre eux sont mis en représentation lors de la signature du Traité de Versailles puis du défilé de la Victoire. Ici aussi naissent des associations, fort démunies devant les problèmes matériels, les difficultés de retour dans la vie professionnelle par exemple, les problèmes physiques, sociaux et moraux, ainsi que les difficultés de retour dans le cercle familial. Deux lois les concernent, la loi de 1916 sur les « emplois réservés » et la loi du 31 mars 1919 sur les pensions d'invalidité, mais elles ne règlent pas tout, tant s'en faut et les invalides subissent beaucoup de difficultés de réadaptation, notamment l'inversion du système symbolique du masculin et du féminin. Les divorces du temps de la guerre, dus à celle-ci, existent, et les divorces d'après-guerre sont nombreux, au point de frapper l'opinion et de rester dans la mémoire collective. Leur nombre en 1920 est à peu près le double de celui de 1913. Ces divorces sont en majorité demandés par des hommes, à l'inverse de la Belle Époque et d'ailleurs une loi de 1916 a permis le divorce par procuration. La « trahison suprême » ², l'infidélité de la femme, est une angoisse permanente pour les soldats ³, elle est considérée comme une faute plus lourde encore en temps de guerre. En conséquence, la vie sexuelle des femmes à l'arrière est sévèrement contrôlée, par le biais du versement ou non de l'allocation militaire, par la punition plus lourde de l'adultère féminin quand le mari est mobilisé, mais surtout par le contrôle social, exercé par la famille et le voisinage. La grande peur est au fond celle de l'émancipation féminine, alors que beaucoup de carnets montrent le regret du soldat de ne pouvoir exercer sa fonction de père, sa honte d'être dépouillé de sa fonction de chef de famille, alors que beaucoup de femmes accomplissent le chemin inverse, par l'apprentissage et le vécu de l'autonomie. Avec le recul, une autre question est d'ailleurs : la guerre a-t-elle émancipé, réellement, les

¹ Cf. S.Petit « La pension de veuve de guerre de 14-18 : une pension de fidélité ? », dans É.Morin-Rotureau dir., *1914-1918 : combats de femmes. Les femmes, pilier de l'effort de guerre*, Autrement, 2004, 250 p., pp. 115-133.

² J.-Y.Le Naour, *Misères et tourments de la chair durant la Grande Guerre. Les mœurs sexuelles des Français, 1914-1918*, Aubier, 2002, 411 p., p. 223.

³ Cf. la formule courante dans la zone de l'avant : « Près du front, loin du cœur ». Deux soldats des *Croix de bois* de Roland Dorgelès illustrent cette jalousie, des officiers de *La Grande Illusion* aussi.

femmes ? ¹ Le montre bien le roman, déjà cité, de Raymond Radiguet *Le diable au corps* (1923) et des crimes passionnels sont relatés par les journaux pendant la guerre. Le démobilisé est souvent un pauvre hère dont la réadaptation est difficile, beaucoup de retours sont pénibles et s'inscrivent dans le champ de la souffrance.

Souffrances aussi que les difficultés quotidiennes, celles de la vie de tous les jours, liées aux hausses de prix, aux pénuries, à la faiblesse de l'allocation versée par l'État aux femmes de mobilisés : 1,25 franc par jour, plus 50 centimes par enfant de moins de 16 ans. Malgré le moratoire des loyers et les bureaux de bienfaisance la vie quotidienne est très dure. Les femmes se mobilisent contre ces souffrances matérielles, elles luttent contre les commerçants, organisent des défilés, etc. L'inflation gonfle le mécontentement, surtout à partir de 1917. La pauvreté augmente le nombre des prostituées, d'autant que l'État autorise (voire encourage) la création de bordels de guerre non loin du front, comme nous l'avons vu à l'instant.

Les femmes souffrent tout particulièrement dans les départements occupés avec des mythes, viols systématiques, « seins coupés », etc. Déjà, elles sont réquisitionnées à titre de main-d'œuvre presque comme les hommes, représentant un tiers du total ². D'autres événements ponctuels alimentent les mythes, comme l'« enlèvement » bien réel des jeunes filles des « meilleures familles » de la conurbation lilloise à Pâques 1916. C'est un véritable trauma, d'autant plus qu'elles sont mélangées à des prostituées. Le but des Allemands est manifestement l'humiliation de la ville, de la région et de la France. Mais cet acte de guerre provoque un renforcement terrible de la haine contre les Allemands. Les viols commis par l'armée d'occupation, tout aussi réels et plus nombreux, furent l'une des formes des « atrocités allemandes » les plus dénoncées par la presse et les discours de propagande. Le débat qui agita alors médecins, juristes et journalistes portait essentiellement sur le sort des enfants nés de l'ennemi et sur l'indulgence que l'avortement, voire l'infanticide, devaient susciter en pareille situation. L'« enfant du Boche » ³ pose donc plusieurs problèmes : le recours ou pas à l'avortement, l'angoisse d'une dégénérescence de la « race » française (les caricatures sont très violentes)... L'État français résout au plus simple, en encourageant la naissance, l'enfant devenant « pupille de la Nation »

¹ C'est toute la quatrième partie de É.Morin-Rotureau dir., *1914-1918 : combats de femmes. Les femmes, pilier de l'effort de guerre*, Autrement, 2004, 250 p.

² Cf. Maxence Van Der Meersch, *Invasion 14*, et Annette Becker, *Les Cicatrices rouges. 14-18. France et Belgique occupées*, Fayard, 2010, 372 p.

³ J.-Y.Le Naour, *Misères et tourments de la chair durant la Grande Guerre. Les mœurs sexuelles des Français, 1914-1918*, Aubier, 2002, 411 p., pp. 98 & suiv.

et l'État se faisant fort d'en faire un bon petit Français. D'autres viols, dont on ne sait pas grand-chose (ils sont un peu connus pour la partie occupée du Nord) furent les viols commis par des soldats alliés ¹. Les occupants allemands sont terrorisés par les maladies vénériennes et édictent une réglementation très stricte de la prostitution. En France « libre », les féministes les plus militantes ne comprennent rien à ces atteintes aux femmes, en partie parce qu'elles se méfient des excès de la propagande, en partie aussi parce que le pacifisme intégral dont certaines d'entre elles se font les porte-parole les aveugle. Pire, le philosophe Alain écrit : « [...] les femmes méritent ici bien au-delà de ce qu'elles souffrent ; car c'est pour leur plaisir que les hommes sont guerriers. »

□ La question des rôles masculin/féminin

« Les femmes remplacent-elles les hommes » pendant la Grande Guerre ? L'adage de l'époque pose la question des rôles des sexes et des genres. Quel est le rôle de l'homme ? Faire la guerre. Le poilu est une référence virile, un symbole sexuel, qui fait se pâmer les jeunes filles et les jeunes femmes, et il exerce un attrait sur les adolescents, voire les adolescentes ². Quant à lui, le mutilé est un héros magnifié par sa blessure et auquel il faut bien trouver un rôle dans la société civile ; en conséquence journaux et associations lancent des appels aux filles disgraciées par la nature pour qu'elles épousent des mutilés, des aveugles en particulier ! Se pose aussi le problème des rapports avec les embusqués et un double sentiment d'abandon prévaut. Mais également le problème de l'« émasculatation » du poilu, visible lors du retour : il est parti en héros et quand il revient, il s'aperçoit que les rôles ont changé au sein du couple, car la femme a « tenu » elle aussi ³.

« Dans l'épilogue des *Thibault*, Roger Martin du Gard donne un saisissant raccourci de la perception de l'inversion du masculin et du féminin induit par la Grande Guerre. En 1918, les personnages masculins sont anéantis. [...] Les personnages féminins occupent désormais le devant de la scène. [...] Aux yeux de l'écrivain, c'était bien là un nouveau monde qui avait été créé. » ⁴

¹ Au total, onze membres du corps expéditionnaire américain furent condamnés à mort et exécutés par leur armée sur le territoire français.

² À lire son ouvrage il est manifeste que Pierre Mendousse, auteur de *L'Âme de l'adolescent* (Alcan, 1909), comprend cet aspect et y réfléchit pour son autre livre, *L'Âme de l'adolescente*, qu'il publiera en 1928, toujours chez Alcan.

³ J.-Y. Le Naour, *Misères et tourments de la chair durant la Grande Guerre. Les mœurs sexuelles des Français, 1914-1918*, Aubier, 2002, 411 p., pp. 305 & suiv.

⁴ *Hommes et femmes dans la France en guerre (1914-1945)*, Payot, 2003, 362 p., p. 223.

Revenons sur le soldat car il démontre la (pseudo-)cruauté masculine. L'acte de tuer en lui-même est très peu évoqué dans les souvenirs des poilus et la rareté de l'affrontement interpersonnel est soulignée à maintes reprises par Jean Norton Cru (1879-1949) dans ses *Témoins*, parus en 1929 (1). Il y a une difficulté de dire la mort, comme le montre le cas de Maurice Genevoix (1890-1980) qui donne trois versions – la deuxième étant muette – de ses « trois Allemands tués ». La cruauté du soldat français est souvent évoquée par le capitaine Conan (qui végètera dans une mercerie après la guerre !) dans le roman de Roger Verdel 2. Une fois la guerre passée, le silence devient la règle : les hommes ont « accompli leur devoir ». La France et les Français dénoncent la cruauté de l'ennemi, du barbare qui prend plaisir à faire souffrir, et la supériorité technique de l'armée allemande au début de la Grande Guerre, son usage de l'artillerie, des sous-marins, des zeppelins, des gaz ou des lance-flammes sont considérés comme autant de procédés déloyaux ! La plupart des désertions se produisent lors d'une permission. Contrairement à l'idée reçue, le peloton d'exécution est rare : la plupart du temps le déserteur, même récidiviste, est renvoyé au front.

L'un des principaux rôles de guerre de la femme est le travail, que nous avons traité plus haut. Des mesures démographiques sont prises par les pouvoirs publics, ouverture de crèches et de salles d'allaitement dans les usines (loi du 5 août 1917), retour des soldats en permission (organisées seulement à partir de l'été 1915 !), propagande contre l'avortement, en 1918 les peines contre les femmes de mobilisés qui se font avorter deviennent très sévères, etc. En outre l'État crée le mariage par procuration en avril 1915 : le mobilisé peut épouser sa fiancée en se faisant représenter par un tiers, ce qui fait ricaner... On pense à l'après-guerre. Marie Laparcerie publie dès 1916 *Comment trouver un mari après la guerre ?* Le succès de cette brochure de 72 pages est important ! Certains pensent à l'« importation » de futurs maris étrangers, d'autres à un nouveau regard social sur les « filles-mères », qui devraient être considérées comme des « mères sans être épouses », des « mères patriotes », à honorer et à soutenir financièrement. C'est l'idée maîtresse du livre de Martin de Torina, *Mère sans être épouse*, publié à compte d'auteur en 1917 (3). Certains défendent même la

1 J.N.Cru, *Témoins. Essai d'analyse et de critique des souvenirs de combattants édités en français de 1915 à 1928*, Les Étoiles, 1929, réédition, Presses universitaires de Nancy, 1993 et 2006, 727 p., réédition, Eurédit, 2015, 727 p., réédition, PNRG, 2016, 610 p. ; J.-N.Cru, *Du témoignage*, résumé du précédent, Allia, 1989, 222 p. À lire avec F.Rousseau, *Le Procès des témoins de la Grande Guerre. L'Affaire Norton Cru*, Seuil, 2003, 314 p.

2 R.Verdel, *Capitaine Conan*, Albin Michel, 1934, réédition scolaire, Magnard, 2001, 314 p.

3 Titre complet : *Mère sans être épouse, pour la France et pour soi-même, étude psychologique et physiologique*, 151 p. Cité par J.-Y.Le Naour, *Misères et tourments de la chair durant la Grande Guerre. Les mœurs sexuelles des Français, 1914-1918*, Aubier, 2002, 411 p., pp. 116 & suiv.

polygamie... Car c'est l' « union sacrée des repopulateurs » **1** : la guerre n'aurait jamais eu lieu si la France avait été animée par un dynamisme démographique, et Torina recopie dans son dernier chapitre une conférence récente du Dr Charles Richet (1850-1935) « Sur la dépopulation de la France ». Se manifestent pendant la guerre de 1914-1918 une angoisse démographique pour l'après-guerre et un gros souci nataliste, même chez les suffragettes comme Cécile Brunschvicg (future sous-secrétaire d'État du Front populaire) : la Grande Guerre marque une défaite du néo-malthusianisme...

La guerre provoque une accélération du féminisme de la Belle Époque et des « ajustements de genre » se produisent, comme dans tous les pays en guerre **2**. D'autre part le suffrage féminin apparaît comme la récompense du civisme de guerre et la clef de voûte des réformes espérées, d'autant que de grandes manifestations avaient eu lieu en 1914, avant la déclaration de guerre. Viviani, fils et ami des féministes, est alors président du Conseil et la journaliste Séverine (1855-1929) **3** propose de fêter Condorcet le 5 juillet 1914. Enfin, la loi du 3 juillet 1915 donne à l'épouse, qui est en tant que femme une mineure juridique, le droit d'autorité parentale dans le cas, dûment reconnu, où le mari se trouverait dans l'impossibilité de remplir sa fonction de chef de famille.

Grande est pendant la guerre la crainte du brouillage des sexes et au fond l'interdiction des femmes dans la zone de guerre et la lenteur de l'incorporation de femmes dans l'armée s'inscrivent dans cette idée. Trois autres aspects particuliers peuvent être évoqués. L'attitude de l'État vis-à-vis des homosexuels est une question très peu connue pour ce qui concerne la France, à la différence de l'armée anglaise, où l'homosexualité est considérée comme un crime contre le royaume en guerre. Dans le cadre des rapports entre l'État et les troupes coloniales, le tabou colonial du respect de la « femme blanche » est vite brisé par l'usage dans les troupes coloniales d'images de femmes blanches dénudées. Des mesures pour séparer sont prises : interdiction des permissions, pas d'hébergement chez des particuliers en cas de congé de convalescence, ségrégation hospitalière, etc. Le contrôle postal constate et censure un grand nombre de narrations de « bonnes fortunes » et l'armée refuse systématiquement d'autoriser le mariage d'un soldat de couleur avec une Française, même s'il y a consentement des parents de la jeune fille et/ou s'il y a eu une naissance **4**,

1 *Ibid.*, p. 85.

2 Cf. plusieurs contributions dans É. Morin-Rotureau dir., *1914-1918 : combats de femmes. Les femmes, pilier de l'effort de guerre*, Autrement, 2004, 250 p.

3 Pseudonyme de Caroline Rémy.

4 J.-Y. Le Naour, *Misères et tourments de la chair durant la Grande Guerre. Les mœurs sexuelles des Français, 1914-1918*, Aubier, 2002, 411 p., p. 273.

l'argument colonial l'emportant donc sur l'argument nataliste ! Enfin, comment l'État considère-t-il les rapports avec les troupes alliées ? Si les formalités pour le mariage entre une Française et un soldat américain (cas assez fréquent), belge ou anglais sont facilitées, la présence de soldats noirs dans l'armée américaine pose un problème, mais surtout au commandement américain, qui proteste ! Et discrètement les cadres militaires français sont invités à empêcher ces « scandales » !

Un cas particulier, plus simple et bien connu, est celui des marraines de guerre, moyen de créer des liens entre le front, où la solitude affective des soldats est évidente, et l'arrière. L'initiative vient de certaines associations, comme *La Famille du soldat*, et des journaux à petites annonces, qui pensent trouver là un nouveau filon. Le succès est assez important mais limité dans le temps car il y a de moins en moins de candidates à partir de 1916, sans doute à cause de scandales narrés dans la presse, des rencontres « intéressées » et à but sexuel. Il est vrai que l'ambiguïté prévaut : les associations de droite veulent des rencontres platoniques, « amicales » et patriotiques, les autres sont bien conscientes des besoins sexuels des soldats et de la nécessité du « repos du guerrier » ¹. Deux figures types de « marraines de guerre » émergent : la vieille fille frustrée qui se donne quelques mois d'illusion ² et la fille légère, qui soulève la réprobation car elle échappe, de cette manière, au contrôle social, et le soupçon est plus fort que pour l'infirmière. La réalité est celle d'une très grande variété, qui inclut beaucoup d'écolières et des classes entières de filles. L'armée française a soupçonné les Allemands d'utiliser les petites annonces pour se renseigner sur les mouvements de troupe, en relevant les éventuels numéros de régiments et de secteurs postaux, voire en utilisant la correspondance échangée par une espionne, jouant à la marraine de guerre. Hubert Lyautey, alors ministre de la Guerre, étend d'ailleurs en février 1917 la censure aux petites annonces de soldats recherchant des marraines de guerre.

18.3.6. Les vies religieuses en France pendant la Grande Guerre

La fin du XIXe siècle avait vu la montée de l'indifférence religieuse, sinon une déchristianisation, mais aussi la construction du Sacré-Cœur et la

¹ Collectif, *Hommes et femmes dans la France en guerre (1914-1945)*, Payot, 2003, 362 p., pp. 132-136, J.-Y. Le Naour, *Misères et tourments de la chair durant la Grande Guerre. Les mœurs sexuelles des Français, 1914-1918*, Aubier, 2002, 411 p., pp. 66 & suiv., & J.-Y. Le Naour, « Épouses, marraines et prostituées : le repos du guerrier, entre social et condamnation morale », dans É. Morin-Rotureau dir., *1914-1918 : combats de femmes. Les femmes, pilier de l'effort de guerre*, Autrement, 2004, 250 p., pp. 64-81.

² Sur le personnage de la vieille fille, les pages 207-232 de l'ouvrage dirigé par A. Farge et C. Klapisch-Zuber, *Madame ou mademoiselle ? Itinéraires de la solitude féminine. 18e-20e siècle*, Arthaud-Montalba, 1984, 303 p.

multiplication des pèlerinages mariaux ¹. La Belle Époque, cela avait été la loi de Séparation des Églises et de l'État, qui sera presque totalement appliquée à partir du milieu des années 1920 grâce à la mise sur pied des associations culturelles, approuvées en 1924 (encyclique *Maximam gravissimamque*) par le pape Pie XI, qui a succédé à Benoît XV en 1922. Mais la Belle Époque a signifié aussi un renouveau de la ferveur chrétienne et nationaliste. Que va en faire la Grande Guerre? Que vont en faire les Églises? Qu'est-ce que la célèbre « rumeur infâme »? L'Union sacrée et la défense de la « civilisation » sont nécessaires à rappeler, la laïcité doit être mesurée à l'aune de la « culture de guerre » et de la mortalité, mais aussi de la paix. Le deuxième point essentiel est le rôle très important des femmes, un rôle déjà ancien, il ne faut pas se leurrer ², mais qui est arithmétiquement augmenté par les pertes en vies humaines provoquées par la Première Guerre mondiale, masculines dans leur immense majorité. Enfin ce conflit provoque de la part des forces religieuses, surtout des catholiques, « l'acceptation du pluralisme », titre de chapitre d'un livre classique publié en 1966 (³). Et en même temps, le principal effet de la Grande Guerre est d'intégrer définitivement les catholiques dans la vie de la nation. Postérieurement au Ralliement mais dès avant 1914 s'était développée l'idée que la religion catholique faisait partie du patrimoine de la France : on trouve l'idée chez Ernest Psichari (1883-1914). Comme les socialistes, les catholiques français sont englobés dans l'Union sacrée, alors que les jeunes protestants de la Fédération des Étudiants chrétiens sont plutôt pacifistes. Mais en attendant l'Union sacrée, le congrès eucharistique international doit se tenir à Lourdes... du 22 au 26 juillet 1914.

□ *Union sacrée, religions et laïcité*

Trêve est imposée aux partis, mais le gouvernement refuse les prières publiques réclamées par certains évêques. Poincaré (qui n'est pas un clérical) et le gouvernement (de gauche) situent l'Union sacrée dans le champ laïque, d'où les hésitations et la bizarrerie du vocabulaire. Mais la laïcité ne se confond pas avec l'athéisme... De plus, il n'y a pas dans la réalité d'Union sacrée au sens d'union « absolue, naïve, puérile », selon l'expression de Maurice Agulhon : chaque courant politique ou spirituel maintient fermement ses positions et

¹ Cf. J.Chélini & H.Branthomme, *Les chemins de Dieu. Histoire des pèlerinages chrétiens des origines à nos jours*, Hachette, 1982, 493 p., *passim*.

² Cf. A.Cova & B.Dumons dir., *Destins de femmes. Religion, culture et société en France. XIXe-XXe siècles*, Letouzey et Ané, 2010, 466 p.

³ Titre du chapitre III de A.Coutrot & F.-G.Dreyfus, *Les forces religieuses dans la société française*, Armand Colin, coll. U, 1966, 344 p.

l'Église est convaincue que les circonstances vont lui rendre la place qu'il lui avait été enlevée dans la société française. Chaque courant est d'ailleurs persuadé que l'après-guerre sera son triomphe et au niveau gouvernemental l'Union sacrée n'existe guère ! Les hommes du centre n'apparaissent dans le gouvernement que fin août ; ce n'est que fin 1915 qu'un homme de droite, Denys Cochin, entre dans un gouvernement, celui d'Aristide Briand ; il quitte d'ailleurs le ministère le 2 août 1917 en accusant Briand de corrompre l'Union sacrée à cause de son anticléricalisme.

Le 2 août, le ministre de l'Intérieur, Malvy, adresse aux préfets une circulaire suspendant l'application des lois frappant les congrégations ; cela signe le retour en France de nombreux religieux expulsés après 1904 et qui viennent « faire leur devoir », surtout d'Espagne, pour des raisons géographiques. Ils sont salués par la foule en plusieurs endroits ¹. Nouvelle preuve que la laïcité n'est pas anticléricalisme ! Comme les socialistes, les catholiques sont englobés dans l'Union sacrée. « L'emploi du mot *sacré* dans une France laïque et volontiers anticléricale n'était pas sans signification [...] » ². Le vocabulaire, sur le moyen terme, est en effet fort symptomatique : « Union sacrée », « mystique du front », « guerre sainte », ce que montre bien le rapport de 1915 sur « la Grande guerre et le droit » établi par Victor Basch (1867-1944), vice-président de la Ligue des droits de l'homme. Une grande affluence, immédiate et patriotique, se porte dans les églises. Des formes de « retour à Dieu » se manifestent ; des distributions de médailles sont faites. Les pouvoirs publics, locaux et départementaux, sont souvent inquiets début août de l'attitude possible des catholiques (et des protestants), comme des socialistes et des cégétistes : on a finalement, surtout par « doublon » de la victoire de la Marne, un net soulagement en septembre 1914. Toutefois les jeunes protestants de la Fédération des Étudiants chrétiens sont pacifistes. Ce n'est pas la seule nuance.

□ Du « sens de la guerre » à la « cause de Dieu »

Pour les Français, mais surtout pour les catholiques issus de quatre décennies d'histoire laïque de la Troisième République (nos deux premières parties), il s'agit au fond de « donner un sens à la guerre », ce sens est patriotique le plus souvent : responsabilité de la guerre, mise en cause de la « pensée

¹ P.Cabanel & J.-D.Durand dir., *Le grand exil des congrégations religieuses françaises. 1901-1914*, Colloque de Lyon, 2003, Cerf, 2005, 489 p.

² J.-J.Becker & G.Krumeich, *La Grande Guerre. Une histoire franco-allemande*, Tallandier, 2008, 380 p., p. 77, première page du chapitre « *Union sacrée* en France et *Burgfrieden* en Allemagne ». Parmi beaucoup d'ouvrages et d'articles de J.-J.Becker, « La genèse de l'Union sacrée », dans le colloque *1914. Les psychoses de guerre ?*, Rouen, Publications de l'Université de Rouen et Centre régional de Documentation pédagogique de Rouen, 1985, 257 p., actes d'un colloque de 1979, pp. 205-216.

allemande », guerre du droit, voire idée que la guerre élève l'âme, qu'elle est la « croisade du XXe siècle »¹, etc. Les formules de Jacques Rivière (1886-1925), l'ami d'Alain-Fournier, dans ses *Carnets* signifient que l'on se bat pour une certaine vision du monde, opposant le bien et le mal, que la guerre de 14 est une lutte pour la civilisation, pour l'humanité contre l'inhumanité, qu'elle est la « cause de Dieu ». En 1914, à la mobilisation et dans la propagande, Dieu lui-même est convoqué, et Romain Rolland d'ironiser : « Chaque bulletin de victoire des armées allemande, autrichienne ou russe remercie le maréchal Dieu ; car chacun a le sien ». De leur côté les Allemands ont inscrit sur leurs ceinturons *Gott mit uns* (« Dieu avec nous »), mais le Français Claudel affirme que « ce que nous défendons, c'est Dieu même, qui s'est remis à notre garde ». « La guerre a mis aux prises deux conceptions différentes de Dieu et de l'Humanité », cette phrase de Lavissee, écrite en 1915, synthétise parfaitement le sens qu'attribuent à la guerre les intellectuels français, la lecture qu'ils font du conflit et la manière dont ils traduisent l'un et l'autre à l'usage du plus grand nombre. La guerre est vue, non comme une revanche d'une nation à une autre, comme une lutte entre nations, mais comme la lutte entre Civilisation et Barbarie. L'idée que la guerre puisse être une « guerre civile » européenne est radicalement étrangère aux contemporains. La cause fondamentale, ce sont les « atrocités allemandes » de 1914, vite connues (il y a très rapidement des rapports officiels), illustrées en France (des brochures, *L'Illustration*), et bien réelles historiquement. Elles créent de nouvelles raisons de combattre : la France est la « grande nation », héritière de la Révolution française, elle est la « fille aînée de l'Église », en lutte contre les nouveaux Huns, ce qui opère une jonction entre le messianisme républicain et le messianisme religieux².

Ils sont sans foi ni loi, ces Allemands ! La civilisation allemande est vue comme la « kultur » de la destruction, ce que démontrent les « atrocités » en Belgique, dans le nord et l'est de la France. L'envahisseur allemand est un peuple barbare, se situant entre les Mongols et les Vandales, les Al(boches) incarnent collectivement le Mal, et s'ajoute l'image démoniaque de Martin Luther, qui aurait créé le pangermanisme, d'où est logiquement sortie la Grande Guerre. Cette dénonciation coalise Ernest Lavissee (président du Comité de publication sur la guerre), le sociologue Émile Durkheim (1858-1917, secrétaire du Comité), le philologue Joseph Bédier (1864-1938), qui publie en 1915 *Les crimes allemands*, le ministère de la Guerre, le *Dictionnaire de théologie catholique* pour lequel « les

1 Titre d'une brochure de l'abbé Élie Blanc.

2 Les « atrocités allemandes » sont évoquées dans deux livres récents : J.Horne & A.Kramer, 1914. *Les atrocités allemandes*, Tallandier, 2005, 640 p., G.Ponsinet, *Guerre aux civils-guerre des civils dans les Ardennes envahies de 1914 à 1918*, L'Harmattan, 2012, 272 p.

Allemands n'ont pas de conscience », Paul Claudel qui parle des « armées du diable » et des « hordes de Luther ». Mais alors, les protestants français ? Pour eux, ce n'est pas la Réforme mais le luthérianisme allemand qui est responsable et ils nouent l'alliance des « Huguenots de France » avec les « frères puritains des États-Unis ». Certes, il est possible de noter certains actes individuels positifs envers l'ennemi : tel aumônier associe dans son sermon les morts des deux camps, tel curé va déposer des fleurs sur les tombes des deux camps. Mais ces actes sont très minoritaires et, depuis l'élite intellectuelle jusqu'aux milieux les plus humbles, la même haine de l'Allemand se manifeste ; Claudel de noter : « Il n'est pas facile de prier pour un Allemand. » Le bombardement de la cathédrale de Reims est dénoncé aussi par les autorités protestantes et juives de France comme démonstration de leur patriotisme antiallemand. De plus des rumeurs se répandent, celles du soldat canadien crucifié (à Passchendaele, en Flandre), des mains coupées des enfants, accreditant l'idée d'une armée possédée par le Diable – qui serait le Kaiser/Luther – , d'une armée de l'Apocalypse.

On maintient la haine antiallemande par le souvenir, ainsi la ligue « Souvenez-vous » organise en 1917 une exposition sur les crimes allemands. On préconise de ne pas restaurer la cathédrale de Reims et de la laisser comme « témoin de la barbarie teutonne », d'en faire un ossuaire, un monument aux morts, un témoignage « romantique » ¹. Notable est la propagande des Églises, par le biais des aumôniers militaires et des publications destinées aux fidèles, mais la dénonciation patriotique de l'envahisseur répond à une attente, dans une vraie ferveur, entraînées toutes deux par l'ampleur de la réalité de la mort dans le deuxième semestre de 1914 : 250 000 morts français entre août et septembre, 400 000 en décembre. Et avec immédiatement une double vision de la mort, négative et positive, négative car l'ennemi c'est l'assassin, et l'Allemagne est une diabolique force du mal, positive, car la mort du soldat français c'est le sacrifice et le martyr ². La Grande Guerre devient ainsi une « guerre de religion », avec la dialectique entre l'idéal de vie malgré la mort et les forces de mort contre lesquelles on impose des forces de vie. Bouclant le glissement du sens de la guerre à la cause de Dieu, la Grande Guerre réaliserait-elle l'idéal chrétien de l'imitation du Christ ? La réalité est un peu moins simple...

¹ Fr.Cochet, *Rémois en guerre. 1914-1918. L'héroïsation au quotidien*, Nancy, Presses universitaires de Nancy, 1993, 168 p. ; S.Tison, *Comment sortir de la guerre ? Deuil, mémoire et traumatisme (1870-1940)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2011, 423 p., p. 201.

² Cf. M.Biard & C.Maingon, *La Souffrance et la gloire. Le culte du martyr de la Révolution à Verdun*, Vendémiaire, 2018, 214 p.

□ **Expiation, « rumeur infâme », « offrir la foi » et espoir de « retombées politiques »**

Tout un courant catholique justifie les souffrances de la France par la nécessaire expiation et certains catholiques voient dans la guerre un châtiment infligé par Dieu à la France républicaine et anticléricale. Monseigneur Pierre-Louis Péchenard (1842-1920) évoque ainsi devant ses fidèles du diocèse de Soissons, dont il est évêque depuis l'année des Inventaires, « le vin que doit boire la France en punition de ses péchés », mais des évêques parlent en sens inverse dans leurs lettres pastorales. Cette vision de l'expiation nationale s'inscrit dans le thème de la régénération rédemptrice par la guerre d'une France déclinante et dégénérée¹. La guerre est perçue comme la punition des péchés, de la France mais plus amplement des civilisations orgueilleuses qui pensaient pouvoir vivre sans Dieu et sans guerre, fières du progrès technique qui permettait de se passer des deux, elles sont punies dans cette guerre, qui est par excellence le conflit des progrès techniques et industriels, des mitrailleuses et des gaz. Qu'expier ? Surtout la Séparation de 1905 : la France serait une « traînée » républicaine, athée et anticléricale. D'où, dans certains milieux laïques, la « rumeur infâme » : les catholiques auraient désiré la guerre et la défaite de la France afin de faire refleurir la foi. De plus séminaristes et prêtres auraient échappé à la mobilisation ! C'est faux au vu de la conduite des catholiques et des prêtres au feu et à l'arrière. Péguy se déclare « heureux de partir », Claudel qualifie le mot « guerre » (en allemand !) de « beau mot de délivrance et d'aventure ». Seule base tangible : un ou deux sermons, beaucoup moins nombreux que les rumeurs sur le manque de patriotisme du clergé, d'où les efforts de l'Église pour se disculper, ce qui impose bien vite une limite à l'Union sacrée. D'autant que les mesures contre les congrégations ont été ouvertement suspendues, que les ecclésiastiques ont certes été mobilisés mais souvent dans le service de santé, ce qui suscite les protestations des anticléricaux.

Que font les églises, au front et à l'arrière pendant la guerre ? Elles considèrent très vite qu'elles ont à « offrir la foi », selon une expression souvent usitée pendant le conflit et après. Cela est le fait des aumôniers militaires — avec, le cas échéant, des choix raisonnés : ainsi, des lazaristes, habitués à l'Orient, sont nommés dans l'armée de Salonique — et des œuvres religieuses, des messes sont célébrées dans des grottes ou en plein air, les morts à la guerre de Charles Péguy et d'Ernest Psichari sont honorés. Les prêtres infirmiers et les religieuses sont souvent représentés sur des cartes postales, leur offre souffre d'ambiguïtés,

¹ J.-Y. Le Naour, *Misères et tourments de la chair durant la Grande Guerre. Les mœurs sexuelles des Français, 1914-1918*, Aubier, 2002, 411 p., chapitre I.

dénoncées par les anticléricaux. À l'arrière, prêtres et pasteurs, moins nombreux à cause de la mobilisation, doivent faire face aux nouvelles exigences spirituelles des Français qui souffrent de l'éclatement des familles ¹. Dans le même temps les soldats se plaignent très souvent du manque d'aumôniers ou de prêtres soldats. Règlementairement, l'armée française compte quatre « ministres » par corps d'armée : deux catholiques, un protestant et un juif. C'est la théorie car dans la pratique une improvisation totale règne, avec une grande carence numérique initiale, eu égard à la dispersion des tâches, d'autant qu'il y a des aumôniers dans les Théâtres d'opérations extérieures (TOE). Dans le meilleur des cas, à terme, chaque bataillon a eu son prêtre-soldat. Au total, 25 000 hommes d'Églises ont été mobilisés comme simples soldats ou officiers (dans ce cas ils ont droit à une ordonnance). Une deuxième « rumeur infâme » en fait des planqués ! La moitié des prêtres catholiques servent dans les services de santé. Ils y disposent d'une grande marge d'initiative et le personnage du prêtre-infirmier est bien « connu » des troupiers, d'où une troisième rumeur infâme : ils forceraient la main des blessés ou simplement des soldats avant l'attaque... Ces prêtres déplorent souvent la retombée du « réveil religieux » de 1914. Les pertes subies par les ecclésiastiques des trois religions sont exactement équivalentes à celles de l'infanterie. Le grand rabbin Abraham Bloch, né en 1859, engagé volontaire comme aumônier militaire en 1914, tué le 29 août 1914, devient un symbole sous la plume de Barrès dans *Les diverses familles spirituelles de la France* (1917) : il tend un crucifix à un mourant, Union sacrée... Certains de ces hommes d'Église sont faits prisonniers. Les Allemands semblent avoir entravé leur ministère dans les camps, comme ils le feront pendant la Deuxième Guerre mondiale. Les récits hagiographiques sur les accomplissements patriotiques et spirituels de ces aumôniers se multiplient. « L'Union sacrée, ce miracle divin de la guerre, c'est [dit-on] le maître d'école tombé au champ d'honneur pour son pays, soigné par le curé, agonisant sous ses yeux et mourant dans ses bras ». Des réunions religieuses et des groupements de piété sont organisés. L'Église catholique et la Nation profitent conjointement des efforts des catholiques au front. Les engagements des Églises dans la charge financière de la guerre sont gigantesques, c'est une forme de réintégration dans la nation après la mise au ban de 1905. L'Église restait maîtresse des hôpitaux et des enterrements au début du XXe siècle, cela se renforce avec la guerre. Toutes les Églises éditent des livres de prières pour les soldats, comme le gros (236 pages) *Livre de prières du soldat catholique* édité en 1916 par l'Œuvre des campagnes et diffusé à 150 000 exemplaires.

¹ Cf. la correspondance de l'abbé Salomon, curé de Neuilly-sur-Seine.

La guerre se joue bien sûr du calendrier liturgique. Pour Noël, on rejoue parfois la Nativité avec crèches vivantes où même la Vierge est incarnée par un soldat ; le père Lenoir va distribuer sous les balles des paquets à ses hommes accompagné d'un ami déguisé en Père Noël. On chante l'office dans les granges, quand les églises sont démolies, ou au fond de grottes. Les psaumes prennent une nouvelle dimension : « Éternel, retire-moi de la boue ; que je ne m'enfoncé plus ! Que je sois délivré de mes ennemis. » (Psaume 69, 14). Les aumôniers tiennent souvent à ce que les hommes puissent communier en viatique (eucharistie avant la mort), ce qui fait penser à ces officiers qui tiennent à ce que les hommes signalés en danger de mort soient décorés par une procédure accélérée : ferveur patriotique et ferveur religieuse... Insistance est portée sur Noël et Pâques, mais surtout sur les cérémonies aux morts lors des enterrements et à la Toussaint. L'essentiel de la tâche des aumôniers est en effet d'assister les soldats dans leurs derniers moments, ce que montrent les cartes postales, et de transmettre leurs dernières paroles. Les églises sont utilisées pour aligner blessés et morts : « La maison de Dieu n'est plus qu'un pourrissoir ». Les soldats assistent aux services religieux pour leurs compagnons morts, le plus souvent comme hommage de camaraderie, car, comme écrit Marc Bloch, dans ses *Souvenirs de guerre 1* : « Qu'importaient les rites ? ». Mais y a-t-il unanimité ? et des pratiques majoritaires ? L'abondance des sources religieuses cache l'indifférence ou le rejet des soldats, mais le silence des journaux de tranchées est éloquent ! Et c'est sans doute pour cela que les aumôniers mêlent toujours dans leurs prêches la foi dans la patrie et la foi religieuse. Sur les très rares cartes postales représentant un aumônier en train de dire la messe, on voit que l'assistance est peu nombreuse s'il s'agit de la messe dominicale, très nombreuse au contraire lors de l'hommage aux morts. Comme écrit Annette Becker :

« Parce que la foi et la guerre ont à voir avec la mort, elles se trouvent comme indissolublement liées, consciemment par les aumôniers et les pratiquants, inconsciemment par tous les autres, qui forment la majorité. »

Tout ceci pose la question de la dévotion des soldats, issue de la religion populaire de la Belle Époque. Question réputée difficile, qui a des sources : les correspondances, les écrits divers, très souvent des militants de la foi, laïcs, issus du catholicisme social, et surtout de l'Action Française, les lieux de pèlerinages, avec les ex-votos, les lettres déposées dans les sanctuaires mariaux. La séparation entre l'arrière et le front n'est pas étanche, grâce au va-et-vient entre l'arrière et le front, provoqué par les permissionnaires, les blessés et les porteurs de messages de décès. Le rôle du clergé dans cet échange n'est

1 M. Bloch, *Souvenirs de guerre (1914-1915)*, publiés seulement en 1969 sous la forme d'un Cahier des *Annales*, Armand Colin, 57 p.

d'ailleurs pas négligeable. Prières et dévotions communes forment un lien fondamental entre le front et l'arrière. La leçon globale est l'existence d'un diptyque de 1914-1918 : la ferveur et la mort. Il y a réellement explosion de dévotion, à l'arrière et au front, et elle n'est pas un simple besoin de « se mettre en règle avant de mourir ». C'est un regain de religiosité aussi bien chez les catholiques que chez les protestants. La symbiose entre front et arrière va jusqu'à l'« adoption » de secteurs de front par l'arrière ; depuis les États-Unis la petite Anaïs Nin (1903-1977) prie pour « sa patrie » **1** en danger ; certains s'interrogent sur leur foi ; certains soldats sculptent des objets religieux (calvaires, chemins de croix) dans des morceaux d'obus **2**, dans la paroi de leur « cagna » ; des petites statues (« Notre-Dame des tranchées », « le Christ des tranchées ») sont érigées de loin en loin sur la ligne du front et certaines vont subsister toute la guerre, comme le Christ de Neuve-Chapelle, transféré à Lisbonne en 1958 (**3**). Tout ceci est héritage du culte marial du XIXe siècle, du culte de Sainte-Thérèse, dont le procès en béatification a été entrepris ; Jeanne d'Arc est évoquée ; les médailles pieuses sont multipliées ; le Sacré-Cœur est imploré, comme lors de la guerre de 1870-1871. Cette dévotion populaire se heurte à une mise en garde (classique) du clergé contre les superstitions ; les victoires sont souvent interprétées comme des miracles ; les souffrances comme une imitation de Jésus-Christ. Les poètes mobilisés **4** ont dans leurs œuvres des images christiques et certains cherchent à imiter Péguy, tombé trop tôt pour écrire des poèmes de guerre. On prie avant tout Marie, dont les apparitions ont marqué le XIXe siècle, ainsi que les saints « nationaux » (Denis, Martin, Geneviève...) et la bienheureuse Jeanne d'Arc, qui sont dits par l'abbé Stéphen Coubé (1857-1938) *Nos Alliés du Ciel*, dans son livre de 1915. La guerre a en somme suscité deux attitudes religieuses : elle est perçue comme le châtement du péché de la France républicaine ; elle fait naître un immense besoin de consolation, or Marie est consolatrice. Imiter Marie, « la grande consolatrice du XIXe siècle » (Philippe Boutry **5**), Vierge qui est le symbole de la souffrance, ce que montre bien la dévotion à la Vierge des Sept Douleurs. Que font les soldats ? Ils déposent leurs béquilles en tant qu'« ex-voto de guérison » à « la Vierge qui pleure » de La Salette **6**, ils sculptent des statuette

1 Elle est en fait d'ascendance française, danoise et espagnole.

2 Cf. S.Audouin-Rouzeau, *Les Armes et la chair. Trois objets de mort en 14-18*, Armand Colin, 2009, 176 p.

3 Parce que l'armée portugaise, alliée des Anglais et des Français, s'était battue dans le secteur, subissant des pertes terribles.

4 Cf. J.Winter, « Les poètes combattants de la Grande Guerre. Une nouvelle forme du sacré », *Vingtième Siècle*, janvier-mars 1994, pp. 67-73.

5 Article de *L'Histoire*, 1982.

6 Ouvrage d'ensemble : F.Angelier & C.Langlois dir., *La Salette. Apocalypse, pèlerinage et littérature (1856-1996)*, Grenoble, Jérôme Millon, 2000, 220 p. Article de J.Lalouette dans son livre, *La République anticléricale. XIXe-XXe siècle*, Seuil, coll. "L'Univers historique", 2002, 472 p.,

de la Vierge dans les tranchées, aménagent des oratoires dans les cagnas, envoient aux leurs des cartes postales qui montrent « Notre-Dame des Tranchées ». Une chapelle en Argonne porte sur son fronton l'inscription : *Reginae Victoriae Pilosi milites aedificarunt hanc Ecclesiam* — Pour la Reine de la Victoire des soldats poilus (*pilosi milites*) ont édifié cette église. Prières et médailles accompagnent les soldats au front. La prière habituelle « Sainte Marie, mère de Dieu, priez pour nous, pauvres pécheurs, maintenant et à l'heure de notre mort » est fréquemment reprise. On envoie des cartes postales à telle Notre-Dame ; la Vierge représente l'image de la famille lointaine, d'où l'importance du Rosaire dans le culte à Marie pendant la guerre. L'œuvre du Rosaire vivant, fondé au XIXe siècle, fédère 100 000 soldats pendant la guerre, beaucoup acceptant une appartenance très exigeante et structurée. Chacun reçoit un billet mensuel avec une prière de circonstance. Des pèlerinages dans les sanctuaires mariaux sont accomplis par les soldats en permission ou par les familles des mobilisés. D'autres cultes sont imposés par le haut, comme le culte du Sacré Cœur de Jésus, avec succès. L'impression générale étant qu'échapper à la mort ou à la très grave blessure relève d'un hasard extraordinaire, on ne peut manquer de penser au miracle et des tableaux sont peints ou brodés, surtout dans le Midi : c'est une mise en scène du miracle. La victoire de la Marne est vue comme un miracle de la Vierge, or le 8 septembre c'est la fête de la Nativité et la victoire de 1914 fait penser à l'apparition mariale à Pontmain en janvier 1871 (1). De nombreuses fausses grottes représentent autant de Lourdes à travers la France 2 ; des plaques en marbre sont apposées comme ex-voto dans les églises, surtout en 1918-1919 : c'est une vision politico-religieuse de l'intercession, un remerciement pour la victoire et plus seulement pour avoir réchappé de la guerre. Après la Vierge, Jeanne d'Arc et Thérèse Lisieux sont les intercesseurs les plus priés pendant la guerre ; elles seront canonisées respectivement en 1920 et 1925 mais on les prie déjà comme des saintes pendant la guerre. Comme la Vierge, Jeanne donne la victoire, Thérèse, elle, protège et console. Pour l'abbé Stéphane Coubé (voir plus haut) Jeanne d'Arc est « le généralissime invisible », des correspondances appellent Thérèse la « petite sœur des tranchées », la « sainte du poilu », et « Nous avons bien Jeanne d'Arc, mais la petite sœur est plus près de nous. »...

1 Voir J.Chélini & H.Branthomme, *Les chemins de Dieu. Histoire des pèlerinages chrétiens des origines à nos jours*, Hachette, 1982, 493 p., pp. 323-324.

2 Pour l'histoire des fausses grottes de Lourdes et, d'une façon plus générale, pour l'histoire du tourisme de grottes et cavernes, un ouvrage très bien documenté, avec une abondante bibliographie : Chr.Gauchon, *Des cavernes et des hommes. Géographie souterraine des montagnes françaises*, Karstologia-C.Gauchon, Chambéry, 1997, 248 p.

Ces dévotions foisonnantes ont pu faire craindre la superstition ou espérer un réveil religieux : s'agit-il de foi ou de « superstition » ? Telle est la question... En 1917, plusieurs articles parus dans la *Revue du clergé français* et dans *Études*, la publication des Jésuites ¹, mettent en garde contre les « superstitions » qui se sont multipliées pendant la guerre. C'est que des épées flamboyantes et des étoiles tricolores sont aperçues dans le ciel par des soldats français et que de fausses prophéties se multiplient : Jésus reviendrait sur terre terrasser l'Antéchrist Guillaume II. L'infailibilité prétendue des formules, jointes dans certains cas à des menaces, rattache le texte de certaines prières à la superstition. Comme dans toute période de crise, des « chaînes de prières » sont initiées : envoyez cette prière à une personne par jour et le neuvième jour vous aurez une grande joie... On a fait baptiser certains enfants qui ne l'avaient pas été à la naissance pour protéger leur père au front. Face à la modernité par trop rationnelle mais totalement incompréhensible du conflit, l'irrationnel fait un retour en force, dans ce que les observateurs américains ont appelé « la religion de l'urgence ». Le spiritisme et la croyance dans la prémonition par les rêves participent de cet ensemble. Bien entendu, pour les protestants, les croix, médailles, images et reliques sont vues comme de vaines observances. Ces pratiques sont dans le même temps condamnées par l'Église catholique, pour laquelle il s'agit fondamentalement, en matière religieuse, de croire, et se manifestent les inquiétudes habituelles de la hiérarchie face aux pratiques de dévotions mal maîtrisées. Ces « superstitions » paraissent à la fois utilitaristes, donc antispirituelles, et trop empreintes de fatalisme pour ne pas révéler une paresse mentale voire morale. De leur côté, les anticléricaux, négligeant l'intrication de la foi dans la patrie, ce que montre bien la dévotion envers Jeanne d'Arc, y voient une forme d'antipatriotisme : les Français ne sont-ils pas capables de vaincre tout seuls ?

Que reste-t-il, une fois grattées les manifestations superstitieuses ? D'une part, la mobilisation, pour la propagande, des intellectuels chrétiens, catholiques et protestants ; d'autre part, les Églises appuient les emprunts, agissent en faveur des orphelins de guerre ; les « œuvres » d'avant 1914 continuent et des nouvelles se créent. Et un large dolorisme s'établit. La mort de l'officier de marine Dupouey est donnée en exemple aux réunions de l'Action française dont il était un fervent militant. L'écrivain et médecin Henri Ghéon ² dédie le récit de sa conversion, *L'homme né de la guerre* (1915) à ce « héros et

¹ Voir D.Avon & Ph.Rocher, *Les Jésuites et la société française aux XIXe et XXe siècle. Des « humanités » à un nouvel « humanisme chrétien »*, Privat, 2001, 288 p., *passim* et D.Avon, *Paul Doncœur, s. j. (1880-1961). Un croisé dans le siècle*, Cerf, 2001, 393 p.

² Pseudonyme de Henri Vangeon, 1875-1944.

saint » ; les cahiers de sa femme montrent la sublimation de la douleur dans l'amour mêlé de la France et du Christ. De même la fiancée du garçon-boucher Henri Volatier dit : « Soyons toujours unis dans le cœur de Jésus » et « je suis maintenant une blessée de guerre [...]. Je souffre beaucoup mais je suis fière d'avoir eu un fiancé qui est le martyr de la patrie. » La dévotion au Sacré Cœur de Jésus évolue avec la guerre. Son histoire antérieure était longue, depuis Marie-Marguerite Alacoque (1647-1690, béatifiée en 1864, elle sera canonisée en 1920) sous Louis XIV, depuis les Chouans, jusqu'à la charge du général Louis-Gaston de Sonis (1825-1887) à la tête des zouaves pontificaux et des volontaires de l'Ouest (« miles christi ») lors de la bataille de Loigny (Eure-et-Loir) du 2 décembre 1870. Cette dévotion avait déjà évolué avec l'idée d'inscrire le Sacré Cœur sur le chapeau du roi puis sur le drapeau de la République, et rappelons que la construction de la Basilique du Sacré Cœur avait été entamée après l'« Année terrible ». Le Sacré Cœur occupe métaphoriquement « la place vacante du père », « le culte apparaît viril, dans sa défense de la foi et de la patrie ». *Le Prêtre aux Armées* publie de « courtes prières », accompagnées de vignettes évocatrices. Pendant la Première Guerre mondiale circulent des pétitions réclamant l'adjonction du Sacré Cœur sur le drapeau tricolore et d'autres en faveur de la reconnaissance du droit de porter l'insigne du Sacré Cœur sur l'uniforme au front. Claire Ferchaud (voir plus loin) envoie dans ce but une lettre à quinze généraux ¹. Il revient au général Pétain de rappeler le principe de laïcité aux officiers et dans certaines villes, des passants sont arrêtés et reçoivent une contravention ! Au fond, les attentes et les réponses des fidèles, les buts politiques plus ou moins avoués d'une partie du clergé se rencontrent et se renforcent.

Attentes et réponses des fidèles : y a-t-il pendant la Grande Guerre réveil religieux ? La notion de « réveil » (*revival*) désigne depuis un siècle chez les protestants un ressourcement religieux périodique, quantitatif et qualitatif. Or l'été 1914 voit chez catholiques et protestants un « retour aux autels », concrétisé, par exemple, par un grand nombre de confessions et de communions avant de partir au front. Si ce retour, ce réveil de la foi, s'estompe dans les mois qui suivent, les ferveurs patriotique et religieuse suivent des courbes parallèles. L'optimisme patriotique du début s'atténue parallèlement à la courbe de l'expression du sentiment religieux, ou l'inverse. Du côté des Églises et des chrétiens les plus connus des buts politiques internes et externes s'expriment, ainsi qu'une volonté de propagande : il s'agit de réintégrer l'Église dans la

¹ Lire Bernard Richard, *Les emblèmes de la République*, CNRS, 2012, réédition, 2015, 526 p., chapitre V.

Nation. L'interprétation superficielle du « réveil » est de dire que la peur est moteur de ce bref retour aux autels ; un aumônier américain parle au contraire d'une « expérience mystique unitaire ». Le « réveil » a son expression mystique, dont la démonstration la plus célèbre est l'épisode du Bois-Brûlé en avril 1915 : un soldat trouve une tranchée pleine de morts français, il leur crie : « Holà, debout ! Qu'est-ce que vous foutez par terre ? Levez-vous et allons foutre ces cochons-là dehors ! Debout les morts ! ». Alors les morts lui répondent « Nous te suivons » et leurs âmes se mêlent dans une grande masse de feu qui le soutient dans son assaut. Cet épisode d'héroïsme mystique est repris par Barrès. Mais tout n'est pas mysticisme, car il y a un net espoir de « retombées politiques ». La hiérarchie religieuse propage les actes de foi, toujours dans l'idée de préparer le futur de l'Église. Comme dit l'Association des familles chrétiennes dès 1915 : « C'est la famille chrétienne qui recueillera au lendemain de la guerre ces germes de résurrection morale et sociale qui jaillissent, à pleine moisson, des grands sillons de la tranchée. » Beaucoup d'évêques proclament qu'il faudra « se souvenir de l'attitude des catholiques » au jour de la victoire, une campagne de *La Croix* s'engage dès 1914 pour que les « retours à Dieu » soient quantifiés et aient des conséquences dans la vie de la France, d'où la demande de « prières nationales », officielles, dès 1914. Évidemment, cela suscite un nouveau vent d'anticléricalisme, dès 1914 aussi, avec durcissement des positions en 1915, d'autant qu'ont surgi une multitude de questions, dont celle des écoles à faire fréquenter par les enfants réfugiés, et également le problème des poursuites contre des curés dénoncés pour leurs paroles en chaire.

Incarnation d'une bonne partie des aspects religieux vus plus haut, il apparaît pendant la Grande Guerre une « nouvelle Jeanne d'Arc », fort médiocre en vérité, Claire Ferchaud (1896-1972) ¹. En 1916 le Christ serait apparu à cette bergère vendéenne (près de Cholet) en lui confiant la mission de bouter les Allemands hors de France. Le parallélisme est à la fois évident et bancal avec Pontmain et La Salette ². Surnommée « la nouvelle Jeanne d'Arc », la jeune Claire (vingt ans) suscite tout d'abord l'enthousiasme des croyants qui espèrent en l'intervention divine pour que la victoire soit donnée à la France, « fille aînée de l'Église ». Claire Ferchaud obtient donc le soutien de son évêque et de la frange la plus intransigeante et réactionnaire de l'Église de France. Mais la République laïque et anticléricale n'est pas une fille obéissante, et si le président Poincaré reçoit la bergère à l'Élysée (grâce à l'intervention d'un député royaliste), sa mission militaire et religieuse est bloquée par les autorités publiques. C'est que

¹ J.-Y. Le Naour, *Claire Ferchaud. La Jeanne d'Arc de la Grande Guerre*, Hachette Littérature, 2006, 285 p.

² Ouvrage d'ensemble : F. Angelier & C. Langlois dir., *La Salette. Apocalypse, pèlerinage et littérature (1856-1996)*, Grenoble, Jérôme Millon, 2000, 220 p. Et cf ma deuxième partie.

l'affaire est politique : d'après Claire Ferchaud, pour que la France soit victorieuse le Christ a exigé que le pays se repente de ses erreurs républicaines et place son Sacré Cœur sur le drapeau national ! Or, les soldats vendéens mobilisés l'avaient souvent mis sur leur képi en 1914 et l'on voit la grosseur de la corde ainsi tendue, d'autant qu'une campagne de pétitions en ce sens s'était mise en branle. Elle n'était pas du tout soutenue par le pape Benoît XV, Dieu ne pouvant être revendiqué par la seule France ! Derrière cette histoire singulière se profilent des luttes de pouvoir entre l'Église et l'État mais aussi, à l'intérieur de l'Église, entre ralliés et réactionnaires, qui font se multiplier les pèlerinages dans le village de Claire Ferchaud, dont les écrits sont clairement politiques, avec beaucoup de recopiations. Cette affaire est une véritable offensive cléricale, en pleine guerre, d'autant qu'il y a des incidents sur la voie publique, en Vendée, avec des policiers, que quelques officiers consacrent leur unité au Sacré Cœur, et que les partisans du Claire Ferchaud tentent d'attribuer la victoire de la deuxième bataille de la Marne (en 1918) au Sacré Cœur ! D'autres tenteront d'apposer le Sacré Cœur sur le drapeau français en septembre 1939... On est aussi face à l'inévitable millénarisme du temps de guerre, à un retour du merveilleux en plein conflit mondial. Claire Ferchaud fondera après la guerre une sorte de secte, avec une véritable « captation » d'une famille noble et crédule, les Sabran-Pontevès, et une petite influence, eschatologique, sur les paroissiens intégristes de Saint-Nicolas du Chardonnet à la fin des années 70 et au début des années 80.

Personnage très différent et davantage en odeur de sainteté, un exemple de « prélat patriote » est fourni par Monseigneur Emmanuel Marbeau, évêque de Meaux de 1910 à 1921. Intronisé en 1910, il est en lutte contre le maire dans les années qui précèdent la guerre, qui change la donne politique. En effet, au début de la bataille de la Marne, les autorités civiles s'enfuient et Emmanuel Marbeau, lui, reste. Le 6 septembre, il crée un Comité des Intérêts publics, chargé de contrôler l'approvisionnement de la ville de Meaux, d'organiser l'hygiène et la sécurité des habitants ; il organise ensuite les secours dans la ville et les villages environnants. Tout cela lui vaut une grande célébrité nationale, immédiate, relancée en 1918 par la deuxième bataille de la Marne. Marbeau étant persuadé de l'intervention divine dans la double victoire, il célèbre après la guerre religieusement et régulièrement les anniversaires de la première victoire, ceci avec l'assentiment de l'armée française, ce qui ressuscite une alliance du sabre et du goupillon, mais en plein Bloc national, d'où la mansuétude de la République à son égard... Quelques autres figures de prélats « patriotes » et *defensores civitatis* entrent dans un virtuel Panthéon de guerre, comme Monseigneur Émile Lobbedey (1856-1916), évêque d'Arras depuis 1911, constamment présent auprès

des civils durant les bombardements, visitant les blessés, se rendant même dans les tranchées auprès des soldats. Il reçoit la Légion d'honneur le 5 novembre 1916 et meurt le 24 décembre suivant. Ou encore l'archevêque de Reims, le cardinal Louis-Joseph Luçon (1842-1930), défenseur de sa cathédrale martyre.

□ L'influence du conflit sur le christianisme

L'historien Alphonse Dupront (1905-1990) a fait dans *Du Sacré* (1987) ¹ toute une typologie de l'expérience religieuse, différenciant la religion du quotidien, encadrée par l'Église et concernant l'essentiel des fidèles, la religion extraordinaire, celle qui nous intéresse le plus ici, car insérée dans une situation de guerre – il s'agit de pratiques de dévotion hors du calendrier liturgique et en tout lieu, à cause de la présence de la mort – et enfin les superstitions : pour les soldats de la Grande Guerre, issus du XIXe siècle, il est difficile de séparer les Églises et les croyances... Qu'observe-t-on, en démêlant tout un enchevêtrement de phénomènes ? D'un côté un regain du thème de la « belle mort », très développé depuis le XVIIIe siècle. La « belle mort » est celle du héros/martyr. Les jeunes enthousiastes pour la guerre comme ceux d'Agathon sont minoritaires. Psichari, mort dès août 1914, dit « Je vais à cette guerre comme à une croisade », pour la France et Dieu. Le chrétien meurt en militant de la foi (cf. le mot *miles*), prêt à devenir martyr. L'héroïsme du sacrifice se manifeste chez les militants de l'Action française, notamment chez les convertis, mais aussi chez les catholiques plus modérés, et chez les protestants et les juifs. Sigmund Freud, dans *Actuelles sur la guerre et la mort* (1915) propose de changer l'adage en « si vis vitam, para mortem ». Mais la mort à la guerre est une mort de masse, mort de jeunes hommes, et se développe tout un art épistolaire, celui des lettres de condoléances. Le sacrifice envahit les récits, la mort est acceptée comme une préparation. Georges Duhamel réfléchit dans *Vie des martyrs* (1917) ² sur les soldats morts au front : pourquoi ces soldats ont-ils non seulement accepté d'aller au martyre mais ont subi ce martyre sans le refuser pendant trois ans, pourquoi les classes se sont-elles succédé sur « l'autel de la patrie » ? Henri Massis, dans *Le Sacrifice : 1914-1916* (3), écrit à propos des premiers combats de Notre-Dame de Lorette en janvier 1915 : « L'holocauste est complet. [...] chacun y creuse sa tombe. » Massis d'évoquer « l'enseignement divin du sacrifice ». La vision exaltée de la guerre, aux aspects bienfaisants jusque dans la mort, est partagée par de nombreux soldats. Même le père jésuite

¹ *Du Sacré. Croisades et pèlerinages : images et langages*, Gallimard, 1987, 541 p.

² G. Duhamel, *Vie des martyrs : 1914-1916*, Mercure de France, 1917, 229 p.

³ Plon-Nourrit, 1917, 271 p.

Pierre Teilhard de Chardin **1** (1881-1955), brancardier, déclare dans *La nostalgie du front* (1917) « L'expérience inoubliable du front, à mon avis, c'est celle d'une immense liberté ». La fascination de la souffrance et le sens du dépassement de l'homme font que Pascal est très lu par les intellectuels catholiques mobilisés. Graffitis ou sculptures font des tranchées, lieux de mort, des lieux d'oraison. Imbrication sacrificielle du social et du religieux, solitude au front, similaire à la solitude des monastères, mais rôle de la fraternité des tranchées dans les mentalités font découvrir les autres religions, dont le protestantisme français et l'anglicanisme de l'armée britannique, au fond découvrir la religion, tout court.

Le lien à la mort est aussi à l'origine des velléités d'œcuménisme qui se manifestent au front. Aumôniers, pasteurs et rabbins fraternisent dans leur même rôle. Le futur cardinal Achille Liénart (1884-1973), évêque de Lille à partir de 1928, pour l'heure aumônier du 201^e R.I. (Régiment d'Infanterie), se rappelle un dîner avec le major juif de son régiment : « C'est la seule fois pendant la guerre où j'ai abordé l'œcuménisme au niveau de la doctrine, mais cet œcuménisme a été vécu tous les jours entre les hommes. » Dans la réalité courante cet « œcuménisme » semble avoir été relatif. On a aussi des agnostiques et des libres penseurs **2** qui se retrouvent confrontés à la foi et l'on narre des épisodes d'instituteurs endurcis mourant aux bras d'aumôniers, ou de souteneurs et autres « apaches » d'avant-guerre découvrant les joies de la fraternité chrétienne des tranchées. Tout aussi édifiant est le tableau du peintre Lucien Lévy-Dhurmer (1865-1953) montrant le grand rabbin Abraham Bloch tendant un crucifix à un mourant, homme de foi aidant à mourir comme il le désire un homme d'une autre foi (voir plus haut). L'épisode est repris par Claudel dans *La Nuit de Noël de 1914* (1915) et par Barrès dans *Les diverses familles spirituelles de la France* (1917). L'espoir d'une fin de l'antisémitisme avec l'Union sacrée apparaît et l'antisémitisme recule certainement. D'ailleurs l'influence d'Édouard Drumont avait beaucoup diminué depuis l'affaire Dreyfus, et il meurt dans l'oubli en 1917.

Il y a un instant est apparu le phénomène de la découverte de la religion en pleine guerre. Trouver la foi en 1914-1918, ne serait-ce pas se convertir ? Il y a des convertis de la guerre, comme Henri Ghéon (voir plus haut), « l'homme né de la guerre », et des convertis à la guerre, comme Ernest Psichari, dont la mort est à son tour productrice de foi. On peut comptabiliser quelques dizaines de cas de convertis célèbres et les aumôniers ainsi que les journaux

1 D. Avon & Ph. Rocher, *Les Jésuites et la société française aux XIX^e et XX^e siècles. Des « humanités » à un nouvel « humanisme chrétien »*, Privat, 2001, 288 p., pp. 148-149.

2 J. Lalouette, *La Libre Pensée en France, 1848-1940*, Albin Michel, 1997, réédition, 2001, 636 p.

religieux relatent de nombreuses conversions de guerre. L'exemple des grands convertis morts dans la guerre comme Péguy et Psichari, frappés à quelques jours d'intervalle, marque les esprits et de nombreux intellectuels s'identifient à ces deux écrivains. Leur mémoire est reprise par leurs proches et diffusée : ils sont morts dans l'enthousiasme de la communion avec la patrie et avec Dieu. Tout converti devient immédiatement un efficace prosélyte. L'enthousiasme de ces nouveaux convertis est associé à l'enthousiasme de guerre. Comme écrit Barrès : « catholiques, protestants, socialistes, tous, en défendant la France, défendent leur foi particulière ». En fait les conversions sont souvent des retours tardifs de baptisés au sein de l'Église, majoritairement catholique. La guerre devient une terre de mission pour les aumôniers, qui décrivent de nombreux cas de ces retours dans l'Église. Ils insistent sur le bouleversement intérieur, qui n'est pas qu'une simple peur de la mort, et la conversion est présentée aussi comme une action de grâces. La conversion serait une réponse au « miracle de Dieu » et miracle elle-même. Les prodiges sont perçus comme des appels à la conversion, rester en vie dans le conflit est miraculeux et appelle à la conversion. Le courage des soldats devient un acte de foi, dans le contexte de l'idée de sacrifice. L'imitation de Jésus-Christ c'est l'imitation des souffrances de la Passion.

Cette imitation de la souffrance est un des aspects fondamentaux de la foi chrétienne pendant toute la durée du conflit, et après, ce que vont bien montrer les monuments aux morts. La guerre fait des soldats autant de Christs et du Christ un soldat : le thème de la statue du Christ dans la boue se retrouve abondamment dans les illustrations et les poèmes. De nombreux chemins de croix sont édifiés pendant la guerre. Plus on souffre, plus on est convaincu que le royaume de Dieu est proche. Comme dit l'officier Dupouey (voir plus haut) : « Pendant cette guerre il n'y a pas de mort triste ». La torpille est assimilée par d'autres au « tocsin de la fin du monde ». La guerre apparaît dans les récits comme un exercice spirituel, déplacée du champ politique et militaire sur le plan religieux. On fait le rapprochement avec les victimes de traumatismes psychologiques, « prédisposés » : tout combattant est un « transformé » de la guerre. Cette transformation le mène selon les rencontres qu'il peut faire, son milieu social et intellectuel avant la guerre, sa pratique religieuse ou pas, vers le pacifisme, le socialisme, l'attentisme, la prière, l'ironie voire le cynisme (Céline ?), la perte de foi et, ici, la conversion. La guerre fournit les conditions les plus difficiles et donc paradoxalement les plus favorables pour la rencontre avec Dieu : l'homme est d'abord plongé dans le désespoir de ne pas voir Dieu ou de se sentir abandonné par lui, puis la conversion se produit comme une renaissance. Les convertis vivent ainsi une « imitation du Christ en miniature » : aux

souffrances de la crucifixion succèdent les joies de la résurrection. La guerre est elle-même une imitation du Christ à grande échelle.

Mais l'« école » doloriste du catholicisme pose un problème, aux uns et aux autres. Léon Bloy (1846-1917), le célèbre polémiste chrétien anticonformiste ¹, est sur la fin de sa vie lors de la guerre ; il dénonce l'instrumentalisation des morts par des « professionnels du journalisme dévot » comme Barrès : « À les entendre, chacun a donné sa vie pour l'amour de Dieu, dans un détachement surnaturel de toute affection terrestre. » Blaise Cendrars est plus lapidaire ² : « Dieu est absent des champs de bataille ».

□ Les juifs de France pendant la Grande Guerre ³

En 1914, 180 000 juifs vivaient en France et en Algérie ; c'était beaucoup moins que les 480 000 juifs d'Allemagne et même que les 270 000 de Grande-Bretagne. Furent mobilisés 29 000 juifs français (96 000 juifs allemands ont été mobilisés). Les juifs apportent leur « concours patriotique » lors de l'entrée en guerre, dans les trois nations ; en France, le douloureux souvenir de l'affaire Dreyfus s'efface. Les juifs français, comme d'ailleurs les juifs allemands, considèrent que la guerre confirmera leur émancipation, mais l'« union sacrée » est, pour ce qui concerne les rapports entre juifs et non-juifs, fragile en Allemagne. Un grand nombre de juifs d'Alsace-Lorraine désertent, des juifs alsaciens établis dans des pays neutres s'engagent dans l'armée française et l'on a vu plus haut le cas de Georges Weill qui devient officier dans l'armée française. Des volontaires juifs étrangers défilent sur les grands boulevards en août 1914. Ces volontaires, engagés dans la Légion étrangère, se heurtent dans un régiment à la vulgarité des sous-officiers et à l'antisémitisme de certains officiers, ce qui, associé à l'insuccès des offensives d'Artois et de Champagne, provoque une mutinerie le 18 juin 1915.

D'une façon plus générale, il y a des remugles d'antisémitisme dans l'armée française de la Première Guerre Mondiale, notamment dans les unités coloniales, ils sont largement provoqués par les articles de Drumont et de Maurras, profitant des déconvenues militaires et de l'affaire Malvy ⁴. Mais le

¹ Cf. M.Bressolette, « Léon Bloy et les Maritain », dans B.Ubert & Y.Floucat dir., *Jacques Maritain et ses contemporains*, Desclée, 1991, 406 p., pp. 25-44, et Ph.Oriol, *Jehan-Rictus. La vraie vie du poète*, Éditions universitaires de Dijon, 2015, 389 p., *passim*.

² Pseudonyme de Frédéric Louis Sauser, 1887-1961.

³ Ph.-E.Landau, « Juifs français et allemands dans la Grande Guerre », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, juill.-sept. 1995, pp. 70-76 et surtout : P.-E.Landau, *Les juifs de France et la Grande Guerre. Un patriotisme républicain*, CNRS, 1999, 296 p., réédition, 2008, 293 p.

⁴ Cf. les accusations de trahison portées contre Malvy (ajoutons que Malvy votera les pleins pouvoirs à Pétain mais qu'on ne le verra pas à Vichy). Il fait partie de ceux qui apparaissent comme les leaders du « pacifisme » sans être le moins du monde des traîtres. Bibliographie : le remarquable livre de J.-Y.Le Naour, *L'affaire Malvy*.

phénomène est beaucoup moins marqué qu'en Allemagne. Que font les juifs socialistes et internationalistes ? Le *Bund* s'affaiblit, les juifs d'extrême gauche virent au patriotisme — c'est le cas, explicite, de Montéhus —, le sionisme est faible en France, et bien entendu ce n'est pas en tant que juif que Georges Weill (1882-1970) participe aux missions SFIO en Russie (et il est patriote, ce qu'il paiera cher pendant la Deuxième Guerre mondiale). Le Consistoire central fait des efforts patriotiques ; l'armée française compte 18 aumôniers israélites ; le patriotisme juif s'intègre dans un véritable messianisme républicain, toutefois l'alliance franco-russe est un véritable dilemme pour certains, à la hauteur de la réputation des pogroms russes d'avant 1914. Une mobilisation des intellectuels juifs se produit, elle concerne Bergson (dont sa mission aux États-Unis), Joseph Reinach (1856-1921) ¹, André Suarès (1868-1968), Émile Durkheim (1858-1917)... Après-guerre s'est posée la question de la commémoration ², englobant le problème du communautarisme, et il n'y a que quatre ou cinq monuments aux morts juifs seulement en métropole, un seul en Algérie. En 1934 le rabbin Jacob Kaplan (1895-1994) prononcera un discours très bienveillant devant les Croix de Feu, ce qui suscitera de nombreuses protestations au nom de la rupture de l'apolitisme officiel.

18.2. La France et les Français sortent de la guerre

18.2.1. De quoi la nation sort-elle ?

□ Violences et souffrances

Avec la Grande Guerre apparaît la logique de la guerre moderne : il faut accepter de tuer comme d'être tué, sans parler des conditions de vie déplorables qu'il faut endurer — maladies, fléaux à l'instar des rats et des poux, la nourriture insuffisante tant qualitativement que quantitativement... — lorsqu'on est alors soldat au quotidien sur les lignes du front ³. « 14-18 », c'est, somme toute, le conflit qui, par excellence, s'avère totalement inesthétique et sans sublimation épique, à la différence des guerres antiques pendant lesquelles

Le Dreyfus de la Grande Guerre, Hachette Littératures, 2007, 378 p., qui est nourri des archives de Louis-Jean Malvy, communiquée par Martin Malvy, son petit-fils, et des archives judiciaires, qui démontrent que l'instruction fut à charge.

¹ Rappelons O.Sassi, « Joseph Reinach, le républicain gambettiste », dans S.Baumont & A.Dorna dir., *Les grandes figures du radicalisme. Les radicaux dans le siècle (1901-2001)*, Privat, coll. « Bibliothèque historique Privat », 2001, 286 p., pp. 77-81.

² Cf. P.Nora, « L'ère de la commémoration », dans P.Nora dir., *Les lieux de mémoire*, Gallimard, 1984-1992, 3 tomes en 7 vol., III, 3, pp. 975-1012

³ Je me sers ici, pour l'essentiel, de l'excellente fiche de lecture qu'en son temps mon khâgneux Anthony Loubignac fit en 2013 de l'ouvrage de S.Audouin-Rouzeau & A.Becker, *14-18. Retrouver la guerre*, Gallimard, coll. « Folio-Histoire », 2000, 398 p. Quelques ajouts et rectifications de ma part, mais peu, comme d'habitude...

des valeurs telles que l'humanité et l'honneur étaient défendues haut et fort. Or la réalité du front et des tranchées est bien loin d'une célébration de l'idée de guerre : l'esthétique du combat (tant) héroïque disparaît au profit de la misère, la déliquescence, et la mort. C'est ce que soutiennent Stéphane Audouin-Rouzeau et Annette Becker en arguant que « c'est une esthétique et une éthique de l'héroïsme, du courage et de la violence guerrière qui ont disparu dans l'immense cataclysme du début de ce siècle ».

La bataille, le combat et la violence, processus délétère, sont des nécessités inhérentes à la logique de guerre moderne. D'emblée, Stéphane Audouin-Rouzeau et Annette Becker mettent en parallèle la corrélation entre la violence, la brutalité en temps de guerre et l'exposition physique du corps : « la violence guerrière ramène toujours à une histoire du corps. À la guerre, ce sont les corps qui se heurtent, qui souffrent, qui infligent la souffrance ». La violence dans la guerre, bien plus qu'une image de l'« histoire qui s'agite », selon la célèbre formule de Fernand Braudel, renvoie au vécu des hommes, à une « histoire d'en bas ». C'est pour tenter d'exprimer un traumatisme inouï, pour tenter de « dire la guerre » – quand cela même serait possible tant la violence subie rend l'acte scripturaire et oral si ardu – que certains Européens prennent pour la première fois la plume. Ne considérer alors la bataille, le combat, que sous les angles tactique et stratégique ou statistique, constitue une erreur, pour autant que « dans le paroxysme de la violence, tout est à nu à commencer par les hommes dans leur corps, leur imaginaire, leurs peurs, leurs ferveurs, leurs croyances, leurs haines ». Plus que la « continuation de la politique par d'autres moyens » – formule archiconnue de Clausewitz¹ – la guerre ébranle l'individu, met ses nerfs à vif (cf. le *Shell Shock* des Anglo-Saxons), dévoile son for intérieur sans aucune forme de pudeur. Les modalités de l'affrontement atteignent pendant la Première Guerre mondiale des niveaux de violence sans aucun précédent. Par surcroît, c'est dès les premières semaines du conflit que les pratiques combattantes prennent un tour très brutal, que ce soit sur le champ de bataille, contre les civils ou les prisonniers. D'où le terrible bilan des 9 à 10 millions de morts au terme de quatre années de guerre, un peu plus de 1 400 000 pour la France. Avec la Première Guerre mondiale, on peut établir un nouveau paradigme de mort à la guerre : si, au début du XIXe siècle, la maladie tuait bien plus que le combat dans l'espace belligérant, désormais en quatre années, la mort à la guerre est devenue mort violente, presque exclusivement, même si le nombre

¹ Carl von Clausewitz, 1780-1831.

de malades reste très élevé ¹. La mort de maladie n'a, en réalité, prélevé au total qu'1/6 des effectifs combattants engloutis pendant la Grande Guerre, soulignent les auteurs. La mort à la guerre a donc changé de forme en 1914-1918. Mais la blessure également. Dans l'armée française, on a dénombré 3 594 000 blessures, et un chiffre réel de blessés de 2 800 000 (2). La moitié des hommes l'ont été deux fois, plus de 100 000 trois ou quatre fois ! Le nombre de blessés par rapport au chiffre des mobilisés s'établit ainsi autour de 40 % et ce taux est représentatif de celui de toutes les grandes armées engagées dans le conflit.

« La mutation de la violence guerrière s'inscrit d'abord dans la chair de ceux qui en sont à la fois les acteurs, les victimes et les témoins ; auparavant, jamais des combattants n'avaient pu voir de tels dégâts et en si grand nombre sur leurs propres corps comme sur ceux de leurs camarades » affirment S. Audoin-Rouzeau et A. Becker.

Les blessures infligées en 14-18 sont en effet d'une variété et d'une gravité sans équivalent dans le passé. Les coups directs des obus de gros calibre pouvant pulvériser les corps en sont un exemple frappant, et un Paul Fussell (1924-2012), pionnier de l'étude de la littérature des tranchées, dira avec force humour noir : « à la guerre [...] les entrailles sont bien plus visibles qu'il n'est normalement décent de l'imaginer » ³. Le sort des blessés fut, la plupart du temps, atroce, à tel point que l'histoire de la violence est corrélée à l'histoire du corps et de la médecine, laquelle « se trouve au carrefour de tout », selon la formule de Jacques Léonard (1985-1988), le grand historien de la santé et de la médecine, trop tôt disparu. Certes la médecine de guerre a bénéficié des innovations médicales du XIXe siècle, et aussi de véritables percées thérapeutiques directement liées aux nécessités imposées par les blessures apparues dès 1914.

« Les capacités d'évacuation, les infrastructures médicales, les possibilités d'une chirurgie du champ de bataille combinant anesthésie, chirurgie et antiseptiques, l'ablation des tissus endommagés dans le traitement des fractures (permettant, à partir de 1915, de limiter les risques de gangrène...), la détection des projectiles par rayon X, la chirurgie plastique de la face, la vaccination contre le typhus et le tétanos, et même les transfusions de sang mises en œuvre à la fin du conflit, constituèrent des possibilités thérapeutiques sans équivalent dans les conflits antérieurs. Des spécialités entièrement nouvelles sont nées ainsi pendant la

¹ L'armée française a comptabilisé cinq millions de malades pour les quatre ans de guerre, nombre qui prend en compte, il est vrai, les soldats malades à plusieurs reprises. Les opérations sur les fronts orientaux (aux Dardanelles, à l'armée d'Orient notamment) ont provoqué, faute d'anticipation adaptée de la part des services de santé, des catastrophes sanitaires parmi les armées occidentales, en raison de la virulence du paludisme, des fièvres et de la dysenterie en particulier, sans parler de la grippe dite « espagnole », très souvent non identifiée.

² Leur comptabilité se révèle extrêmement complexe puisque, dans tous les pays, on compte les blessures et non pas les blessés. Ce qui revient à dire qu'un soldat blessé à plusieurs reprises est compté plusieurs fois.

³ Paul Fussell, *À la Guerre. Psychologie et comportement pendant la Seconde Guerre mondiale*, trad. fr., Seuil, 1992, 448 p.

guerre ». ¹

Toutefois, il ne faut pas oublier que ces avancées bien réelles en matière de santé et de traitement des maladies ont été contrebalancées par la gravité des blessures causées par la nouvelle intensité du feu, « à tel point que les taux de survie à l'issue d'une blessure au combat étaient peut-être plus importants au début du XIXe siècle qu'au début du siècle suivant » ². Et, outre des dégâts physiologiques inouïs, ce sont aussi des dégâts psychiques (parfois irréversibles) qui sont à constater comme subséquents à la violence subie et pratiquée. Les Allemands parlent de « *Kriegsneurosen* » et les Anglais de « *shell shock* » (choc de l'obus) tout comme les Français qui évoquent l'« obusite ». Malheureusement ce n'est souvent qu'à posteriori que la médecine s'est réellement préoccupée de patients atteints de telles pathologies, estimant souvent, sur le moment, qu'il s'agissait de simulations et de feintes : le choc traumatique est alors systématiquement assimilé à une « ruse psychique ». Ce n'est, en effet, qu'après la Seconde Guerre mondiale que l'on prit enfin conscience qu'un soldat sur le champ de bataille ne peut espérer conserver son équilibre psychologique que quelques mois. Or, les poilus de 14-18, même lorsqu'ils avaient déjà subi plusieurs blessures, étaient constamment ramenés vers le front (parfois même dans les mêmes secteurs) au point que cette « immersion prolongée d'une durée inouïe, constitue une spécificité supplémentaire de leur expérience de violence ». Stéphane Audouin-Rouzeau et Annette Becker blâment la négligence de la communauté des historiens du XXe siècle quant aux conséquences psychiques de cette violence exacerbée de 14-18, qu'ils mettent certes sur le compte d'une insuffisance de l'histoire de la médecine, mais aussi sur l'absence de confrontation entre les différentes sciences humaines. « Ainsi, plus de la moitié des 70 millions de soldats engagés dans le conflit ont subi physiquement la violence de guerre, que celle-ci les ait tués ou "seulement" blessés » ; et il va sans dire qu'une bonne moitié des survivants ont dû faire les frais des conséquences invisibles du combat, en souffrant de troubles psychiques plus ou moins graves. L'espace même du champ de bataille s'est métamorphosé pour devenir un lieu de terreur sans précédents ; « la notion [...] elle-même s'en trouve transformée : celui de la Somme [...], est dix fois plus grand que celui de Waterloo ». Rien d'étonnant à ce que la santé mentale des soldats ne se dégrade, attendu qu'ils sont la proie d'un vaste espace – ils ne combattent plus vraiment au coude à coude, mais sont dispersés – mais

¹ S.Audouin-Rouzeau & A.Becker, *14-18. Retrouver la guerre*, Gallimard, coll. « Folio-Histoire », 2000, 398 p., p. 43.

² C'est ce que postule John Keegan dans son *Anatomie de la bataille. Azincourt 1415, Waterloo 1815, La Somme 1916*, trad. fr., Robert Laffont, 1993, 324 p., deux rééditions.

apparaissent également comme prisonniers de cette immensité de terrain. Le lieu du choc ne peut plus être saisi dans sa totalité par le commandement ; et quant aux soldats, ils sont désormais isolés, presque entièrement perdus lorsque le désordre du combat s'installe...

En 1914-1918, on assiste à une déshumanisation totale du combat ; le pilonnage constant, les assauts répétés ne faisaient qu'ébranler les nerfs des soldats reclus dans leur tranchée. « Échapper au feu devient une simple question de chance, compte tenu de l'intensité nouvelle de celui-ci et de la largeur du terrain balayé par les balles, les obus, les gaz. Les hommes, même enfouis dans le sol, avaient moins d'issue que jamais ». Cette déshumanisation se voit, au reste, corroborée par la disparition (quasiment partout) de la traditionnelle « trêve des brancardiers » qui permettait aux deux camps de ramasser et de soigner leurs blessés. Ainsi, à de rares exceptions (Dardanelles en 1915, très localement pour la Somme en juillet 1916), les blessés ne sont repérés et secourus que très tard et, dorénavant (sauf trêve locale), on tire sur eux tout comme sur le personnel médical s'interposant entre les deux camps. Quant aux prisonniers, il arrive qu'ils soient achevés, blessés ou non. C'est là un paradoxe criant : en effet, c'est alors même que la Croix-Rouge existe et que tous les belligérants ont adhéré aux Accords de La Haye (1899 et 1907) que se produit cette « radicalisation de la violence à l'égard de ceux que les conventions internationales avaient prévu de protéger ». La mortalité extrêmement élevée dans le premier conflit mondial n'eut donc pas que des causes « matérielles » inhérentes aux innovations techniques. Sans la haine exacerbée entre les deux camps, maints soldats auraient pu être secourus à temps. Et en raison de l'absence de trêves des brancardiers, la prise en charge et l'évacuation des blessés tardaient ; ces derniers agonisaient pendant des heures et des jours entre les lignes, avec pour tout secours leur pansement individuel. Certes, il ne faut pas occulter le sens réel des cas de « fraternisations » : des trêves tacites sont organisées, émanant de la volonté des soldats « de limiter le niveau de violence réciproque » afin d'apaiser les esprits et les nerfs pour quelque temps.

La thèse de l'historien allemand Norbert Elias (1897-1990) prônant une « civilisation des mœurs » semble ne pas prendre en compte l'événement 14-18 et pourtant des cicatrices dans l'Allemagne de l'entre-deux guerres demeuraient visibles, ne serait-ce qu'à travers le spectacle des mutilés (les « gueules cassées ») que peignent George Grosz (1893-1959) et Otto Dix (1891-1969), des blessés, et le phénomène omniprésent du deuil de masse. Plus encore, cette violence radicale et radicalement nouvelle a été massivement « acceptée » par les sociétés belligérantes, mais aussi « mise en œuvre » par des millions

d'hommes pendant plus de quatre années. Dans le même ordre d'idée, il est impressionnant de voir à quel point une violence aussi inouïe a pu s'intégrer et se banaliser avec tant de facilité et de rapidité à la vie quotidienne des soldats comme des civils, pour être finalement condamnée et vouée aux gémonies, à la suite des traumatismes physiques et mentaux qu'elle avait pu causer. Plus qu'à une avancée de la civilisation, il sied davantage de parler d'un recul du fait même de cette « brutalisation » intrinsèque aux nouvelles formes de combat et dont nous avons traité plus haut. Et dans ce climat de chaos total, il est intéressant de remarquer que le culte des morts demeure assez riche : le maximum est fait, nonobstant l'urgence et la banalisation de l'événement, pour organiser des inhumations décentes et des cérémonies funéraires. Enfin, il ne faut pas oublier l'existence d'une forme d'humanité — peut-on parler d'une « hygiène de vie » se maintenant comme elle pouvait ? — que la violence extrême et la mort de masse n'avaient pas annihilée : il s'agissait d'une vie culturelle, artistique et littéraire capable d'égayer ponctuellement les esprits et d'accroître les pratiques de sociabilité. L'on sait combien la Grande Guerre fut le sinistre théâtre d'une violence inouïe, au point que celle-ci a pu opérer un dérèglement mental ainsi que dans les pratiques de combat. En effet, que ce soit lors du corps à corps ou bien depuis les tranchées, on ne sait ni qui l'on tue, ni qui nous tue. « C'est toujours la brutalité anonyme, aveugle, qui est mise en avant, c'est-à-dire une violence sans responsabilité identifiée, et, par là même, disculpatrice ». Plus encore, il apparut une sorte de « transe spécifique [...] à la mort donnée de près » chez certains individus qui d'ordinaire abhorraient la violence physique, mais qui, contre leur gré certainement, trouvèrent du plaisir à prendre part à la violence interpersonnelle, à « tuer le Boche ». Médicalement parlant, cette pathologie se rapproche de l'« algolanie », c'est-à-dire la jouissance morbide à faire souffrir autrui. L'un des *Cahiers de l'Union Fédérale*, en date du 15 août 1936, repris par Antoine Prost dans son *Histoire sociale de la France au XXe siècle* **1** exprimait cette idée sans détours :

« Surprendre l'ennemi dans sa tranchée, sauter sur lui, jouir de l'effarement de l'homme qui ne croit pas au diable et qui pourtant le voit tout à coup tomber sur ses épaules ! Cette minute barbare, cette minute atroce avait pour nous une saveur unique, un attrait morbide, comme chez ces malheureux qui, usant de stupéfiants, mesurent l'étendue du risque mais ne peuvent pas se retenir de reprendre du poison ».

1 Cours I.E.P., pp. 205-206.

Robert Graves (1895-1985), en Pays de Galles, relate dans son ouvrage *Adieu à tout cela*¹ qu'une fois revenu chez lui, il crut voir un champ de bataille dans sa vallée natale et qu'il s'était surpris à résoudre des problèmes de tactique militaire pour parer l'attaque ennemie. Ainsi donc, même si les confidences (écrites comme orales) sur l'empreinte qu'ont laissées les pratiques de violence dans l'esprit des soldats sont sporadiques, il n'en demeure pas moins qu'il y eut « d'épouvantables dégâts psychiques provoqués par le combat moderne et inhérents à l'immersion prolongée dans la violence extrême » Plus d'un, du reste, ainsi que l'a suggéré le lithographe allemand Otto Dix dans la série *Der Krieg* de 1924, a préféré mettre fin à ses jours plutôt que de continuer de vivre (ou plutôt survivre) en cautionnant les atrocités quotidiennes. Violence combattante et non-dits historiographiques ? La Grande Guerre dans toute sa violence fut aussi le temps des tabous : on déplore le silence des écrivains quant à l'évocation de la peur et du difficile contrôle des fonctions élémentaires du corps ou encore de l'humiliation infligée aux hommes. La violence mise en œuvre pendant le conflit a suscité des interdits et des zones d'ombre : santé, maîtrise de soi et sexualité en font partie ;

« on peut supposer [...] que ces communautés d'hommes coupées du monde de l'arrière et exposées aux dangers que l'on a dits ont vécu un affaiblissement sensible, en l'espèce, des normes morales habituelles en temps de paix. Et pourtant, en dehors de très rares allusions, la masturbation, le recours massif à la prostitution [bordels de campagne] et, surtout, l'homosexualité, figurent parmi les silences les plus épais du récit combattant ».

Ce que font si peu les historiens, c'est de s'interroger en profondeur sur les conditions de vie des soldats du front (quelle que soit leur origine) comparativement à la violence qu'ils subissaient et infligeaient. Les dégâts psychologiques ont souvent été délaissés, mais cette négligence est aussi à imputer au silence de bon nombre de soldats qui préférèrent taire les atrocités de la guerre et leur cadre de vie dégradant : peu d'hygiène dans les tranchées, manque de sommeil, il faut supporter la boue, les odeurs, les bruits de la guerre, il faut se résoudre à l'impudeur pour les besoins individuels... Comme l'écrivent les auteurs : « Être "privé" de guerre, c'est bien être privé de tout sens de l'existence entre 1914 et 1918. Souffrances physiques et morales s'ajoutent et se multiplient, on a perdu le confort matériel et affectif auquel on était habitué, le sens d'une continuité avec son passé. C'est un déracinement temporel et spatial [...] et la prolongation de la guerre, et donc de la captivité, va nécroser les espoirs les plus tenaces » : l'impact psychologique est immense, attendu qu'en sus de

¹ Stock, 1965, 387 p., rééditions, Autrement, 1998, 470 p. et Libretto, 2018, 479 p., p. 384 de l'édition Autrement.

leurs nerfs à vif, les soldats voient peu à peu s'estomper l'espoir de voir la fin de tous ces malheurs.

Et qu'en était-il de l'hygiène mentale des prisonniers de guerre ? Dans les camps principaux, loin des conditions parfois très difficiles des *Kommandos* et des détachements de travail, les prisonniers souffrent d'une « impression d'écrasement, d'accablement, et, en même temps, de la monotonie d'une vie à l'horizon limité, dans lequel ils ne veulent pas se recréer une nouvelle vie...La vraie vie se passe ailleurs, c'est celle de la guerre, de la guerre sur leur sol ». Au mal du pays et au malaise lié à l'enfermement, les traumatismes surgissent, notamment les cauchemars que font les soldats, pensant être réveillés par le bruit des obus près de leur tranchée, alors qu'ils se trouvent, en réalité, loin des bombardements. Certes, on essaie de s'occuper, d'appartenir à un groupe menant une activité intellectuelle, manuelle, artistique ou ludique. Des sociabilités se recréent à l'intérieur de l'enfermement : des ustensiles de ménage (popotes en plein air, souricières ...) donnent ainsi un bon aperçu de l'artisanat du prisonnier, qui s'affaire pour améliorer son ordinaire matériel et psychologique. Mais l'ennemi le plus criant pour le prisonnier c'est le temps : « le temps long de l'emprisonnement a brisé le temps court de la guerre ». Et si certains vivent leur captivité et le travail pour les Allemands comme une humiliation personnelle, d'autres considèrent le camp comme ce qui les protège de la guerre, ce qui atermoie leur retour au front. Toutefois, tous sombrent plus ou moins dans le « cafard » qui se transforme progressivement en « psychose du barbelé » : un refus de l'enfermement qui devient une véritable maladie psychique due à la séparation d'avec le monde de la liberté, de la patrie, de la famille. L'ennui, la détresse, les dégâts causés par la guerre, le fait de tourner en rond en gambergeant, tout cela participe d'un climat d'angoisse qui devient véritablement intenable. Un Charles de Gaulle prisonnier préférait alors mille fois retourner au combat que de rester enfermé : « l'enfer des combats est derrière lui et c'est cela précisément qui lui est insupportable ». Se sentant inutile (le pire fardeau d'un soldat, dit-il), son désir se porte vers l'évasion.

□ **L'apport de Bruno Cabanes 1 sur la « sortie de guerre » : fiche de lecture de Bénédicte Chachuat, khâgneuse à Louis-le-Grand 2012-2013**

Introduction :

1 B.Cabanes, *La victoire endeillée. La sortie de guerre des soldats français (1918-1920)*, Seuil, coll. « L'Univers historique », 2004, 556 p. Évidemment, mes remerciements à mon excellente khâgneuse Bénédicte Chachuat.

- L'auteur donne tout d'abord quelques précisions chronologiques : les bornes traditionnelles imposées à la Première Guerre mondiale ne suffisent pas à rendre compte de la complexité du phénomène, ce qui est valable à la fois pour l'entrée en guerre, mais surtout pour la sortie de guerre :

- Les opérations militaires ne s'achèvent pas le 11 novembre avec la signature de l'armistice, les hommes de l'armée d'Orient continuent à combattre jusqu'au printemps 1919.
- Sur le front occidental, ce n'est qu'à la signature du traité de Versailles que les belligérants sortent officiellement du conflit. Jusqu'au 28 juin 1919, Les hommes déjà démobilisés pouvaient à tout moment être rappelés sous les drapeaux en cas de reprise des hostilités.
→ 11 novembre : coupure très relative entre le conflit et l'après-guerre.

- La démobilisation commence dès la mi-novembre 1918, s'interrompt en avril 1919, reprend après la signature du Traité de Versailles, et ne se termine qu'en mars 1921. Selon Antoine Prost, il s'agit d'un « prodigieux mouvement d'hommes ». Deuxième aspect dans la démobilisation, la démobilisation culturelle, qui se traduit notamment par la déprise de la violence, la poussée de l'idéal pacifiste, une réhabilitation de l'ennemi. Démobilisation des esprits tardive pour la France
- Les sources : essentiellement le contrôle postal aux armées, les carnets de souvenirs

Chapitre 1 : Finir la guerre, été-hiver 1918

I. La victoire attendue et espérée

C'est à partir de la mi-juillet que les soldats français commencent à espérer une victoire de leur camp, voire une fin prochaine de la guerre. Cet espoir de la victoire se fonde sur la perception de grandes évolutions :

- la montée en puissance des Américains : L'admiration que les soldats ressentent pour les Américains est un thème constant de leurs lettres, c'est à la fois l'admiration de leur ardeur guerrière, de leur camaraderie, mais aussi de leur puissance militaire grâce à leurs machines de guerre. La présence de l'armée américaine stimule le moral des troupes françaises.
- l'accroissement du nombre des prisonniers allemands et leur découragement : les prisonniers allemands sont pris par milliers, pour beaucoup de soldats français c'est l'occasion d'être confronté pour la première fois à leur ennemi.
- le retour à la guerre de mouvement avec l'attaque franco-anglaise en Picardie le 8 août.

Cependant, ce retour de l'espoir est teinté d'un sentiment profond de lassitude physique. Les hommes se plaignent du manque de ravitaillement, ont le sentiment d'avoir été oublié. La lassitude est particulièrement forte à la mi-septembre du fait de conditions climatiques difficiles. Aux conditions de vie difficiles s'ajoutent des accès de découragement suscités par la résistance inattendue des armées ennemies. Se développe dans les rangs une image du soldat allemand décidé à se battre jusqu'à la

fin. A ces causes de désespoir directement liées aux combats et à la lassitude de la guerre en elle-même, s'ajoutent les craintes des soldats pour leur famille, craintes dues aux ravages que fait la grippe espagnole.

À l'approche de l'armistice, la mentalité des soldats change, ils vivent dans la peur d'être tués dans les heures précédant l'armistice, d'autant plus que les marches et les opérations s'accélèrent afin de faire plier les Allemands. Les soldats ont l'impression d'être des rescapés qui ont le devoir de vivre jusqu'au bout.

II. Le 11 novembre et les soldats français 1

1. Apprendre l'armistice

Les différentes sources permettant de connaître l'opinion des soldats au cours du conflit révèlent la difficulté qu'ils ont eu à expliquer le 11 novembre : le jour de l'armistice et les jours suivants, les soldats écrivent moins, ils se contentent de quelques impressions vagues et reconnaissent eux-mêmes leur impuissance à faire partager à leur correspondant ce qu'ils ressentent. De plus, le cheminement de la nouvelle n'est pas uniforme en fonction des troupes ou de la méfiance des soldats qui préfèrent attendre la confirmation officielle de l'armistice. Les moins bien informés sont les groupes d'hommes à la poursuite de l'ennemi car ils manquent de contacts avec leur état-major. Pour les unités qui se trouvent en ligne de front, ce sont les ravitailleurs, les téléphonistes ou les agents de liaison qui les informent de la fin des combats. La banalité du moment de l'armistice en comparaison des attentes qu'il avait suscité permet peut-être de comprendre les difficultés qu'ont les soldats à exprimer ce qu'ils ressentent. Pour ceux qui relatent ce moment dans leurs lettres, c'est l'émotion qui domine. Cependant, la plupart des récits sont rétrospectifs et semblent chercher à satisfaire l'attente du lecteur, le soldat veut être à la hauteur de l'évènement.

« L'heure sacrée », le 11 novembre à 11 heures, est d'abord associée par les soldats à des sons qui officialisent la nouvelle qui ne pouvait être encore que le bruit de rumeurs, lui donnent une authenticité. Ces sons ce sont d'abord les cloches ; les soldats notent d'ailleurs que le son de ces cloches est différent de celui qui avait annoncé la mobilisation au mois d'août quatre ans auparavant. Au-delà de l'annonce même de la fin des combats, la sonnerie des cloches est symbolique, en effet, certaines n'avaient pas carillonné depuis le début de la guerre, soit du fait d'interdictions émanant des allemands, soit de la désertion des habitants ou de l'abandon des paroisses. Certains villages retrouvent donc leur « voix » le 11 novembre. L'armistice se manifeste d'autre part par le silence qui se fait sur le champ de bataille, l'artillerie s'arrête, c'est la fin d'une des menaces qui pesaient constamment sur les combattants. Ce silence est d'autant plus attendu que dans certains cas les combats ont continué jusqu'à la dernière minute.

¹ Aussi : R.Cazals, *La fin du cauchemar. 11 novembre 1918*, Privat, 2018, 160 p. ; J.-M.Laclavetine dir., *Armistice*, Gallimard, 2018, 304 p. ; R.Dalisson, *11 novembre. Du Souvenir à la Mémoire*, Armand Colin, 2013, 290 p.

2. La stupeur des soldats

Le sentiment dominant à l'annonce de l'armistice semble être l'étonnement. Le mot qui revient le plus souvent sous la plume des soldats est celui de stupeur. S'il était attendu et anticipé par certains régiments, d'autres groupes de soldats en pleine actions sont totalement surpris par son annonce. La stupeur fait ensuite place à une joie retenue, à un « sentiment de contentement muet », le calme règne dans l'armée. Paradoxalement, le 11 novembre qui reste dans la mémoire nationale comme un moment de communion entre les Français représente sans doute l'un des épisodes majeurs de la fracture entre le front et l'arrière : la joie grave des soldats est ainsi souvent opposée à l'explosion de joie et à la liesse manifestées par l'arrière. Les soldats donnent une dimension morale à la retenue dont ils font preuve et critiquent la légèreté des civils qui semblent oublier la réalité tragique de la guerre pour se réfugier dans la fête. Le 11 novembre illustre donc l'incompréhension qui perdure entre les civils et les combattants. Dès le 11 novembre, les exigences de démobilisation sont exprimées par les soldats qui réclament une reconnaissance de la part de l'arrière.

Le sentiment qui prime est celui d'être vivant, d'être désormais sauvé. Cette conscience très forte d'être un survivant s'exprime en particulier par une attention accrue à la nature environnante, au beau temps, les soldats profitent du temps qui passe. Les réflexes de survie peuvent alors disparaître.

La signature de l'armistice signifie aussi que les contacts et les échanges de corps entre les deux armées vont pouvoir commencer. En effet, l'armée française est une armée en deuil, le deuil des camarades de combats qui n'ont pu être enterrés ou dont les corps ont été abandonnés dans le no man's land. Le poids de ce deuil permet de comprendre la réserve et la retenue dont font preuve les soldats à l'annonce de l'armistice. Les morts sont souvent évoqués dans les discours prononcés par les officiers devant leurs hommes. Ce rapport aux morts peut donner naissance à une forme de culpabilité chez ceux qui ont survécu, c'est le « syndrome du survivant ». Enfin, la joie contenue manifeste l'inquiétude que les soldats ressentent encore pour ceux de leurs proches qui combattaient également et dont ils ne sont pas assurés de la survie.

3. Le sens d'une victoire

L'armistice ouvre pour les soldats une période caractérisée par la recherche de sens, les combattants cherchent la signification profonde d'un conflit aussi meurtrier. Pour de nombreux soldats, la victoire prend un sens religieux, il y a une sacralisation du combat considéré comme celui des défenseurs de la civilisation, les morts deviennent alors des martyrs d'une cause sainte et juste.

À partir de l'armistice, l'image et la perception de l'Allemand se durcit et se radicalise, la victoire renforce l'animosité et la haine contre l'ennemi. Ce mouvement était déjà perceptible dans les derniers mois de la guerre. Le discours haineux tenu par les soldats est sûrement en partie inspiré par la « remobilisation culturelle » de l'arrière. Cette haine de l'ennemi s'explique aussi et surtout par le retour à la guerre de position à l'extrême fin du conflit. S'impose peu à peu une vision radicale de l'ennemi perçu comme un être dépourvu de conscience morale, plus proche de

l'animal que de l'homme : les Allemands sont par exemple souvent associés à des « cochons ». L'étude des correspondances des soldats révèle un retour en force du thème des atrocités allemandes, soit qu'il s'agisse des violences de la période d'occupation ou des exactions commises lors de la retraite des armées adverses. Se développe un début de psychose chez les soldats français, une peur de la mort après la guerre du fait des pièges laissés par les Allemands (par exemple par des puits empoisonnés ou des mines à retardement)

À partir du 11 novembre, les soldats découvrent par le biais de récit ou en se rendant sur place les misères de l'occupation allemande. Ils insistent sur la joie des populations libérées, les soldats sont à leurs yeux des libérateurs. L'armistice apparaît comme un temps de jugement des atrocités commises.

III. L'invention de l'avenir

Au moment de l'armistice, les soldats peuvent ressentir, parfois conjointement, trois sentiments différents et dans un sens assez contradictoire. L'armistice est tout d'abord une ouverture vers l'avenir, le sentiment d'avoir un futur est celui qui domine. Il représente par ailleurs une prise de conscience plus ou moins immédiate de la réalité du moment. Enfin, c'est le sentiment le plus étonnant, un certain nombre de soldats font part de leur nostalgie ou du regard mélancolique qu'ils ont pu porter sur le passé à ce moment-là. Ce sentiment de mélancolie est nourri par une nostalgie du front, la crainte d'un retour à l'ordinaire (qui s'avèrera en effet difficile), la peur de devoir rompre avec la « société combattante ».

1. La paix et l'attente de la démobilisation

La date de la démobilisation est une des premières préoccupations des soldats, la « paix du soldat » ne sera vraiment effective que lorsque tous ces hommes seront rentrés chez eux après avoir accompli leur devoir. Les lettres des soldats témoignent des signes d'impatience de leurs auteurs, tous espèrent une démobilisation rapide, mais sans y croire vraiment. Les soldats font preuve de réalisme dans leurs courriers, ils tempèrent les espérances un peu trop optimistes de leurs familles qui les voient rentrés dans les semaines suivant l'armistice. Les hommes guettent les moindres signes, se fondent sur des rumeurs ou spéculent sur la date de leur démobilisation. Les premiers mouvements de soldats se manifestent assez vite, à commencer logiquement par les classes les plus âgées qui sont libérées à partir du 16 novembre.

Le retour du véritable esprit militaire avec la reprise des exercices, le soin apporté à la tenue et la distance hiérarchique entre les officiers et leurs soldats est très mal vécu par ces derniers. Les hommes se considèrent comme les « oubliés de la victoire » et concentrent leur ressentiment sur les députés et même sur Clemenceau. La question de la démobilisation cristallise le mécontentement des soldats français.

2. La paix et les possibles

Une des questions que se posent sûrement le plus les soldats est celle de l'avenir, ce qu'ils feront une fois retournés chez eux. Malgré le manque de sources

représentatives de l'ensemble des mobilisés, deux attitudes principales semblent se distinguer : une partie des soldats exprime le souhait de reprendre le travail qu'ils avaient laissé au moment de leur mobilisation, l'autre décide changer complètement de vie. Les instituteurs du Loir-et-Cher constituent une illustration de la première attitude, ils expriment dans leurs lettres adressées au directeur de l'École normale de Blois le vif désir de poursuivre leur mission auprès des enfants et de se mettre au service de la reconstruction morale du pays. Le retour à la vie quotidienne d'avant le conflit peut être un moyen de faire de la guerre une parenthèse

D'autres combattants hésitent au contraire sur leurs projets d'avenir. La fin de la guerre semble raviver tous les désirs inassouvis en même temps qu'elle ébranle les bases de la vie quotidienne d'avant-guerre. De nombreux soldats décident ainsi d'abandonner ce qui faisait leur quotidien, de partir à l'aventure ou de réaliser leurs rêves. C'est par exemple le cas de Maurice Genevoix qui, élève de la Rue d'Ulm en deuxième année au moment de la mobilisation, renonce à suivre la carrière universitaire à laquelle il était destiné.

3. La paix et l'occupation de l'Allemagne

Conformément aux conditions d'armistice, il est prévu l'occupation des pays du Rhin une fois l'évacuation des armées allemandes achevée. Ce sont les soldats les plus jeunes qui s'attendent à partir en Allemagne avant la mi-décembre 1918. Les soldats considèrent que les conditions d'armistice envers les vaincus sont dures mais justes. Ils critiquent par ailleurs les tentatives de fraternisation des soldats allemands qui ont eu lieu suite à l'armistice. Selon les soldats, il faut se montrer vigilant dans la mesure où l'armistice a été conclu avant que les alliés ne pénètrent sur le territoire allemand.

Le thème de la vengeance apparaît de façon assez nette dans la correspondance des soldats. La majorité des soldats considère en effet que l'occupation de l'Allemagne est une occasion de se venger de l'ennemi. Cependant, la vengeance qu'ils appellent de leurs vœux n'est pas une vengeance de barbares, le peuple allemand est innocent, seule l'armée allemande qui est responsable des crimes de guerre est visée. Les raisons invoquées pour se venger des Allemands sont surtout personnelles : c'est la mort d'un frère d'arme, d'un parent, les exactions et les destructions matérielles commises par l'ennemi... Les soldats sont peu nombreux à donner une résonance historique à la vengeance en en faisant par exemple un rendu de la guerre de 1870-1871. Certaines lettres se distinguent même par leur discours particulièrement haineux, discours qui correspondent au cours de la Première guerre mondiale à l'avènement d'un langage sans précédent sur les Allemands. Des soldats font appel à l'extermination de l'ennemi en tant que race afin de permettre une purification de la France. Dans ce cas-là, ils n'hésitent pas à prôner les mêmes méthodes criminelles que celles utilisées par les Allemands lors de l'invasion, il faut imposer au peuple allemande une souillure comparable à celle que celui-ci a imposé au peuple français, notamment par des viols.

Chapitre II : Une fraternité imaginaire. L'entrée des troupes françaises en Alsace et en Lorraine

Introduction :

- L'entrée en Alsace et en Lorraine est perçue par les soldats comme une étape décisive de la sortie de guerre. Cette étape est ponctuée de moments forts, par exemple, l'entrée des soldats dans Metz le 19 novembre, et dans Strasbourg les 22 et 24-25 novembre.
- Le territoire libéré est tantôt idéalisé par les soldats, tantôt considéré avec une forme de suspicion face à la germanisation supposée des deux provinces. L'expérience de l'entrée des soldats en AL est évidemment différente en fonction de leur origine et de leur génération, elle est particulièrement symbolique et émouvante pour les descendants des « optants » et pour les milliers de soldats alsaciens, déserteurs de l'armée allemande qui ont rejoint l'armée française en 1914. Pour ces hommes, c'est le sentiment du devoir accompli qui domine ; pour les autres soldats qui n'ont pas de liens particuliers avec les provinces, c'est la consécration de la lutte menée depuis quatre ans.
- Attention à la représentation idyllique de la reconquête de l'Alsace et de la Lorraine, mythologie développée dans les années 20 et 30 selon laquelle les retrouvailles se seraient faites dans la liesse et la joie partagée. La réalité est beaucoup plus complexe, faite de méfiance et d'incompréhension.

I. L'Alsace et la Lorraine : paradis perdus ou mondes hostiles ?

1. Une confiante indifférence

La question de l'Alsace-Lorraine, quelques mois avant le déclenchement de la Première Guerre Mondiale, a perdu de son acuité. L'impossible renoncement à ces deux provinces est aussi fort que la crainte de la guerre. Par ailleurs, les Français ont souvent une vision romantique de ces régions, vision forgée notamment par les romans d'Erckmann-Chatrion, *Le Tour de la France par deux enfants*, ou les dessins de Hansi qui représentent des villages fleuris, perdus dans les vignobles, un pays prospère où le printemps est la seule saison. L'Alsace et la Lorraine, vues comme une sorte de paradis terrestre, sont donc plutôt idéalisées que véritablement connues.

Pour Pierre Renouvin, le retour de l'Alsace et de la Lorraine est « la seule revendication », le but majeur du gouvernement français. Cependant, à part le bref épisode de la prise de Mulhouse par les troupes françaises et la libération du territoire de Thann, l'opinion publique ne se passionne guère pour le retour des deux sœurs. La Conférence d'Alsace-Lorraine est mise sur pied par Louis Barthou dès 1915, mais il faut attendre le 15 novembre 1918 pour que soit créé un Service général d'Alsace Lorraine.

Du point de vue des soldats, se manifeste la même indifférence que dans le reste de la société, l'Alsace-Lorraine est présente dans les esprits mais au second plan. Les Français sont convaincus du retour des deux provinces de la même façon qu'ils le sont de la victoire.

2. La peur de l'inconnu

Les références à l'Alsace-Lorraine commencent à réapparaître dans les correspondances à mesure que se rapproche la perspective de la victoire. Au sein des lettres des soldats, un vif sentiment de méfiance à l'égard des populations occupées émerge. Se développe une mythologie du « Boche du Nord », le civil perverti par quatre années d'occupation. Concernant plus particulièrement les populations qui ont été « bochisées » pendant près de cinquante ans, les lettres révèlent toute une gamme d'attitudes et de sentiments qui vont de la méfiance à l'hostilité déclarée.

Plusieurs facteurs permettent d'expliquer ces réactions des soldats français. Tout d'abord, le sentiment de peur joue beaucoup, la pénétration dans un territoire inconnu, boisé et vallonné est dangereuse, la retraite allemande n'est que très récente et des pièges sont à craindre. C'est surtout la profonde méconnaissance des territoires à libérer qui est à l'origine de la méfiance des soldats : afin de la réduire, un service spécialement chargé de l'Alsace-Lorraine est créé au sein du Commissariat général de la propagande. Le Grand Quartier Général donne des conseils aux commandants d'unité, ceux-ci doivent se montrer ni trop confiants ni trop méfiants, sécuriser le territoire nouvellement conquis, arrêter les suspects et les évacuer.

3. Les parents oubliés

Le principal problème qui se pose et qui est à l'origine des craintes des soldats est celui de la distinction entre les vrais Alsaciens-Lorrains d'origine et les immigrés allemands arrivés après 1870. Plusieurs éléments rendent difficile l'identification, notamment l'utilisation d'un dialecte qui ressemble par ses sonorités à l'allemand, de plus, la plupart des Alsaciens ne parlent pas le français. Les soldats doivent donc s'en remettre aux interprètes militaires. Des auteurs s'efforcent de développer une bienveillance naturelle chez les soldats en faisant mieux connaître les provinces perdues, par exemple, un officier alsacien qui publie anonymement en mars 1918 un petit livre de 16 pages intitulé *Au poilu de France !*

II. Le temps des retrouvailles : étude des rituels d'accueil

1. Les cérémonies d'accueil vues de différents points de vue

Dans leurs lettres, les soldats français ne parviennent pas à décrire en termes assez élogieux la ferveur des foules, la générosité des habitants et le sentiment de communion avec les civils. Il semble donc que la défiance initiale des soldats ait disparu. Certaines précautions doivent cependant être prises : les fêtes sont des événements ponctuels, auxquels tous ne participent pas, les mois de novembre et décembre sont saturés de moments festifs qui laisseront la place à une retombée de l'enthousiasme une fois celles-ci achevées. La ferveur des soldats se comprend dans la mesure où les fêtes s'intègrent à une économie de la reconnaissance, par conséquent ceux des soldats qui n'y participent pas se sentent exclus comme privés de reconnaissance. Les fêtes de libération sont l'occasion de fixer officiellement la mémoire glorieuse du régiment.

Les cérémonies représentent également un enjeu majeur pour les Alsaciens-Lorrains, il s'agit de montrer leur adhésion à la France, à la République et à ses

valeurs. Cette constatation pose le problème de la spontanéité de telles fêtes, en réalité elles sont en bonne partie formelles : leur organisation laisse peu de place à l'improvisation, utilisation massive de symboles comme le drapeau tricolore, de références historiques, afin de développer une rhétorique de l'enthousiasme et de la soumission. Les fêtes de libération contribuent à la réputation de ceux qui les organisent, elles pourront par la suite faire l'objet d'une plaque commémorative.

Les modalités de l'accueil sont différentes selon qu'on se trouve en territoire majoritairement francophone ou germanophone. Ces derniers estiment devoir donner des gages de leur incorporation à la France, l'accent est alors mis sur la décoration, les gestes de sympathie à l'égard des libérateurs à défaut de la langue. Les cérémonies sont vécues différemment lorsqu'elles ont lieu dans les grandes villes ou en milieu rural.

2. Accueillir les soldats

a. *La préparation de la fête et son symbolisme*

L'entrée des troupes françaises en Alsace et en Lorraine était, en théorie, un évènement sans surprise puisque prévu en détail par la convention d'Armistice. Les armées françaises doivent investir très rapidement le territoire, une fois celui-ci sécurisé, soit le lendemain du départ des troupes allemandes. Cependant dans de nombreux villages, les troupes allemandes ne quittent les lieux que quelques heures avant l'arrivée des soldats français. Par conséquent, les vaincus assistent aux préparatifs d'accueil des vainqueurs, ce qui donne lieu à une guerre symbolique entre des troupes défaites, mais soucieuses de montrer qu'elles sont maîtresses des lieux jusqu'au bout et des habitants pressés de se réapproprier leur commune. Les drapeaux tricolores sont significatifs de cette guerre symbolique : interdits depuis près de 50 ans, ils prennent la place des drapeaux allemands, certains sont sortis de leur cachette, d'autres sont fabriqués à la hâte à partir des moyens disponibles (draps, vêtements...). Chaque habitant semble s'approprier ce symbole national, toutes les maisons sont pavoisées, chaque famille prépare ainsi l'entrée des Français.

b. *L'entrée des troupes françaises*

L'entrée des troupes françaises c'est d'abord l'attente dans un climat de ferveur. La venue des soldats français est espérée avant même d'être réellement connue. C'est souvent à l'occasion de la messe, quelques heures avant l'entrée des soldats, que les habitants apprennent leur arrivée prochaine. Une fois l'arrivée annoncée, une répartition des tâches s'organise : une délégation de notables, ou plus souvent des enfants ou des jeunes filles (symbolisme fort) s'en vont à l'entrée du village pour y attendre et accueillir les combattants français. Toute une géographie de l'accueil s'organise en seuils successifs : les limites de la commune, l'entrée du village ou de la ville, la rue et la place principale.

Les descriptions mettent l'accent sur l'impatience de la foule qui s'imagine les soldats avant de les voir, sur la force symbolique des retrouvailles. Bien souvent, l'arrivée des troupes françaises est évoquée en des termes religieux qui suggèrent

une sorte de théophanie. La nature participe, dans de nombreux récits, à la joie des Alsaciens-Lorrains.

3. Défiler

a. *Le parcours des défilés*

Les défilés de la libération commencent toujours par le franchissement des portes de la ville ou du village décorées pour l'occasion et transformées en arcs de triomphe provisoires. C'est souvent à cet endroit que les notables viennent à la rencontre des officiers. Le passage des portes est perçu comme une prise de contrôle symbolique du territoire de la ville. Dans les villages ou les petites villes, les soldats remontent ensuite la rue principale, transformée en allée triomphale ; dans les grandes villes il arrive que les troupes processionnent de quartier en quartier. La dernière étape est la place principale du village ou une des places de la ville avec son beffroi, son église, son horloge publique remise officiellement à l'heure française.

b. *Traditionalisme et retour vers le passé*

La fête de libération brouille les repères temporels, elle consacre le triomphe d'une temporalité différente, le retour à un âge d'or antérieur à 1870. Le retour des costumes traditionnels est symbolique de cette subversion temporelle. Pour les soldats, les Alsaciennes ou les Lorraines avec leur coiffe semblent tout droit sorties des gravures de Hansi, elles répondent à l'attente supposée des soldats. Cette intemporalité signifie la fidélité des provinces perdues à la France. Le souci d'affirmer une identité commune se manifeste aussi dans les devantures des magasins qui exposent les objets les plus variés, symboles d'un temps où l'Alsace et la Lorraine étaient réunies à la France, il s'agit de légitimer le lien qui unit les deux provinces à la France et donc leur réunification. Les fêtes sont l'occasion de ressusciter certains usages, redécouvrir certains uniformes et retrouver certains gestes. La participation des anciens combattants de 1870 est hautement symbolique.

c. *Les Alsaciens Lorrains et les soldats*

Les soldats sont au cœur de ces défilés de la libération. Les journaux ou les carnets personnels témoignent de la surprise éprouvée par les Alsaciens et les Lorrains à la vue de ces soldats. Ils se souviennent de l'uniforme de 1914, mais personne ne connaît la tenue et le casque Adrian adoptés au printemps 1915 ; le premier objet d'étonnement est donc l'apparence des libérateurs. Se manifeste dans les témoignages une certaine insistance à vanter l'apparence physique des soldats français, ces derniers ont été comme transfigurés par la guerre, endurcis par les épreuves. Les Alsaciens-Lorrains font une lecture mystique de l'arrivée des soldats qui est comparée à une apparition.

Par ailleurs, à travers l'ordonnement parfait des troupes, les Français révèlent les qualités morales qui viennent justifier la victoire finale. Le thème du héros sensible, que la guerre a endurci mais n'a pas rendu indifférent au monde extérieur, est aussi un des lieux communs les plus utilisés dans la description des soldats victorieux. C'est un moyen de mettre en valeur la distinction entre les soldats

français et les soldats allemands dont les pratiques guerrières et la brutalité de caractère sont fréquemment stigmatisées. Vanter l'allure générale des soldats c'est aussi célébrer les qualités de commandement de leurs chefs.

Les soldats français ressentent eux un enthousiasme mitigé pour ces défilés de la libération, en effet, ils nécessitent un entraînement contraignant qui n'est guère apprécié, les hommes sont pressés d'être démobilisés. Ils semblent cependant apprécier l'accueil qui leur est fait et même en être un peu étonnés. La foule qui assiste au défilé est toujours décrite par eux avec beaucoup de chaleur.

d. *La force des symboles nationaux*

Un des symboles nationaux qui suscite le plus d'émotion est le drapeau, c'est lorsque le drapeau du régiment et le drapeau tricolore passent devant la foule que les sentiments exprimés sont les plus ardents. La dévotion à l'emblème national est décrite comme une joie débordante qui tient de l'adoration mystique. Face aux drapeaux apportés par les troupes françaises, les drapeaux religieusement conservés par les Alsaciens-Lorrains participent aussi à la fête, en étant souvent personnifiés dans les récits.

L'hymne national est un autre moment de profonde émotion, elle est provoquée d'abord par la jouissance physique de se sentir partie prenante d'un groupe qui chante d'une même voix. La résonance de *La Marseillaise* est d'autant plus forte à Strasbourg qu'il s'agit de la ville où elle fut inventée par Rouget de Lisle, c'est un symbole de l'unité nationale et un hymne à la liberté retrouvée. La plupart des récits insistent sur le caractère spontané de cette *Marseillaise*, de même que pour le cri « Vive la France ! »

Cet incontestable enthousiasme des populations et la communion qu'elles manifestent avec les soldats français poussent ceux-ci à revoir leur jugement sur les Alsaciens-Lorrains.

4. Prendre la parole

Les fêtes de la libération suscitent de nombreuses prises de parole, depuis les brefs mots d'accueil aux portes de la ville ou du village, jusqu'aux discours du maire ou aux sermons des curés et des pasteurs lors des cérémonies religieuses. Leur fonction diffère sensiblement selon le lieu et le moment où elles sont prononcées : prise de contact entre les habitants et les soldats, serment d'allégeance, remémoration des combats pour la libération de l'Alsace et de la Lorraine, explicitation des rituels d'accueil, projets pour l'avenir. Traditionnellement, les premiers mots à l'entrée de la commune viennent du maire ou de l'un de ses adjoints et visent à officialiser les rapports entre les habitants et les nouveaux venus. Suit parfois une présentation à l'officier commandant les troupes françaises des personnalités venues les accueillir. Plusieurs notables prennent ensuite la parole, les officiers se contentant souvent de quelques mots de remerciement. Le vocabulaire religieux et le vocabulaire patriotique sont étroitement mêlés dans toutes les cérémonies, la terre d'Alsace et de Lorraine est magnifiée. Lorsque les vétérans prennent la parole, ils se posent en interlocuteurs privilégiés des soldats français. Les discours des jeunes Alsaciennes et

Lorraines mettent l'accent sur l'amour de la patrie, la participation des enfants à ces cérémonies est elle aussi symbolique.

5. Célébrer et commémorer

La présence du sacré dans les fêtes de libération est extrêmement forte : toutes les étapes de ces journées peuvent être assimilées, à des degrés divers, à des rituels ou à des symboles religieux. Les défilés ou les discours sont fréquemment suivis de cérémonies qui se déroulent dans des lieux de culte. Ces cérémonies religieuses présentent un fort caractère traditionnel, c'est une coutume de célébrer Dieu à l'issue d'un conflit afin de lui manifester de la gratitude, notamment par le chant du *Te Deum*. En ville, ces cérémonies prennent une tournure solennelle, les bâtiments sont pavés, le choix des textes est rempli de symboles.

La visite du chef de l'État et du président du Conseil en Alsace et en Lorraine est l'occasion d'autres cérémonies religieuses, très ritualisées, mais assez brèves. Clemenceau et Poincaré sont accueillis à la cathédrale, au temple protestant, à la synagogue. Ces cérémonies ont d'abord pour but de sceller un nouveau pacte entre les religions et l'État, et ainsi rassurer ceux qui pourraient craindre la fin du Concordat.

L'immense majorité des cérémonies religieuses en novembre-décembre 1918 ont, plus qu'une fonction politique, une fonction mémorielle et commémorative. Les offices sont une occasion de se souvenir des morts, d'honorer leur mémoire. Symboliquement, les messes sont souvent suivies de la visite au cimetière, pour fleurir les tombes et associer ainsi les défunts à la fête générale.

6. Se réjouir

La dernière phase des fêtes est celle où les danses et les chants succèdent aux marches militaires et aux discours ; les combattants se montrent très satisfaits de l'atmosphère de fête qui s'empare du moindre village d'Alsace et de Lorraine à l'approche de la nuit, et notamment des banquets et des bals donnés en leur honneur. La fête est surtout caractéristique de l'Alsace Lorraine rurale où elle est l'occasion de partager des spécialités locales, les meilleurs crus ; en ville, où le manque d'approvisionnement est cruel, les soldats sont autant accueillis en libérateur qu'en ravitailleurs, ce qui suscite le cynisme de certains. Les soldats nouent des relations avec les Alsaciennes et les Lorraines, même si leur regard porté sur elles est un mélange complexe de désir, de défiance et de dégoût.

III. Réapprendre à vivre ensemble, hiver 1918-1919

1. Un temps d'attente et d'ennui

Aux yeux des soldats français, tout avait contribué à faire de leurs premières semaines passées en Alsace Lorraine un temps d'exception ; cependant, l'ennui que les fêtes et cérémonies avaient aboli revient en force dans la quasi-totalité des correspondances à partir de la mi-décembre 1918. Pour tromper la monotonie du quotidien, l'armée s'emploie à occuper ses hommes : service de garde sur les bords du Rhin, comblement des tranchées, travaux de reconstruction des routes et des ponts, de récupération ou d'entretien du matériel militaires. Bien souvent, l'armée se

contente d'organiser des exercices ou des marches, qui se révèlent épuisants et absurdes, ce qui ajoute une lassitude physique à la fatigue nerveuse. La souffrance, qui était jusqu'ici acceptable, devient intolérable, en cause, l'attente de la démobilisation et une vie qui commence à ressembler trop à celle de la caserne.

2. Les règles de l'hospitalité

Les soldats se félicitent de l'hospitalité des habitants d'Alsace-Lorraine qui leur ont ouvert leurs portes à l'occasion des fêtes de libération et qui continuent, durant l'hiver 1918-1919, à se montrer accueillant. La méfiance initiale, qui était sensible aussi bien chez les civils que chez les militaires, semble avoir fait place à un approvisionnement mutuel. Pour les soldats et les officiers, la participation à des bals, la fréquentation des cafés, l'attention prêtée aux récits des civils sur les misères de l'occupation sont un moyen de montrer aux Alsaciens et aux Lorrains leur désir de se faire accepter. Les stratégies de rapprochement des Alsaciens-Lorrains avec les soldats passent essentiellement par l'alimentation et le logement. Les soldats peuvent ainsi passer Noël dans une vraie famille. Les réquisitions ou la pression sociale qui s'exerce sur les populations civiles ne sont pas mentionnées, les Français ne sont plus des hôtes, mais des « frères ».

3. La peur de « l'ennemi intérieur »

Dès la mi-décembre, des bruits alarmants commencent à circuler au sujet des dangers encourus par les soldats français dans les villes alsaciennes et lorraines. Les soldats vivent dans un climat d'inquiétude face à l'Allemand dissimulé que chacun exprime dans les lettres avec une intensité variée. D'un côté les soldats affirment que les Allemands sont faciles à repérer et que dans la traque de l'ennemi les Français ont le dessus ; de l'autre, que les populations allemandes se fondent dans la masse et qu'elles sont par conséquent dangereuses. La campagne d'arrestations et d'expulsions lancée contre les Allemands au cours de l'hiver rassure les soldats autant qu'elle les inquiète dans la mesure où elle contribue à donner l'impression que l'ennemi est partout. Ce sont les commissions de triage qui procèdent à ces arrestations, afin d'encadrer et d'anticiper un mouvement spontané de violences et de dénonciations qui éclate dès l'entrée des troupes françaises. Ces commissions sont donc chargées de distinguer le vrai du faux dans les lettres de dénonciation (certains Alsaciens y voient en effet l'occasion de régler de vieux différends), d'entendre les témoins et de statuer entre l'expulsion, l'arrestation ou la libération. Face à ces expulsions qui donnent lieu à des cris de haines, des gestes agressifs ou des rituels d'humiliation, les soldats expriment des sentiments mitigés, ils peuvent avoir l'impression de jouer un rôle qui n'est pas le leur, celui des gendarmes notamment. On peut noter la rareté des cas d'épuration sexuelle et de femmes tondues dans les provinces reconquises, à la différence par exemple du Nord de la France.

L'émigration forcée s'accompagne de la mise en œuvre d'une classification de la population en quatre groupes à partir du 14 décembre 1918 : les cartes d'identité A, B, C ou D sont attribuées en fonction de la nationalité, du lieu de naissance ou de la filiation, elles sont nécessaires pour voter, voyager, changer de l'argent ou même travailler. Cette classification suscite une forte inquiétude au sein de la population et est une des origines majeures du « malaise alsacien ».

→ Loin d'être des régions apaisées, l'Alsace et la Lorraine se révèlent profondément divisées à l'hiver 1918-1919. Aux désillusions de la population s'ajoutent les divisions internes qui éloignent les uns des autres les Alsaciens de souche, les Allemands d'origine nés sur place et ceux issus de mariages mixtes. Dans cette société éclatée, où la violence est perceptible quotidiennement, les combattants français peinent à trouver leur place après avoir savouré leur statut de libérateurs.

Chapitre III : Le terre de l'ennemi : les Français en Rhénanie, novembre 1918 - février 1920

- Les soldats qui pénètrent en Rhénanie dès la fin de la guerre présentent des sentiments ambigus : la curiosité de découvrir le pays de l'ennemi se mêle à la peur, la détermination à la lassitude, le désir de vengeance à celui d'en finir une fois pour toutes avec la guerre. Au moment de pénétrer en territoire ennemi, le général Mangin adresse à ses troupes un discours dans lequel il les encourage à adopter une conduite digne et à ne pas chercher à assouvir leur désir de vengeance, crainte qui témoigne de l'absence de « démobilisation culturelle » dans les armées d'occupation.
- Le contrôle postal constitue la source principale sur l'opinion des combattants à leur entrée en Rhénanie, il est complété par les récits ou écrits des vétérans, les témoignages des observateurs extérieurs.
- Le séjour en Rhénanie n'est pas une simple étape dans le parcours vers la démobilisation, mais est une expérience fondamentale de la sortie de guerre, notamment parce qu'il s'agit de la première confrontation avec l'ennemi. Les forces françaises en Rhénanie représentent 200 000 hommes au moment de leur apogée, ce qui peut paraître peu en comparaison des 5 millions de soldats démobilisables, mais est symboliquement important du point de vue de la reconnaissance.
- Cette période s'étend sur une durée de quinze mois environ, au cours desquels la situation évolue sensiblement. Jusqu'à la signature de la paix de Versailles, l'expérience de l'occupation est à double titre une expérience de l'attente : attente de la démobilisation, mais aussi attente d'une éventuelle reprise des hostilités ; jusqu'à cette date l'armée du Rhin est en constante recomposition. L'occupation rhénane est faite d'un mélange paradoxal de surprise et d'ennui dû aux évolutions de la situation.
- Deux moments distincts : le temps de la pénétration en territoire ennemi, avec ce qu'il comporte de fantasmes des soldats sur les civils et des populations locales sur les vainqueurs, et celui du face à face.
- Quatre points de vue successifs : l'occupation s'inscrit dans un espace essentiellement urbain. Les échanges de violence au quotidien permettent de comprendre comment la brutalité de la guerre investit la vie quotidienne de l'après-guerre. Les liaisons entre militaires français et Allemandes sont un autre pôle d'affrontement. Une campagne menée contre la « terreur bleue » et la « honte noire ».

I. Pénétrer en territoire ennemi

1. L'ennemi imaginaire

a. <i>La symbolique de la pénétration envisagée</i>

Si les civils allemands n'envisagent que tardivement la pénétration de soldats alliés sur leur sol, à l'inverse, les soldats français anticipent souvent l'entrée en Allemagne. Cette évocation de la pénétration est entourée de toute une symbolique, c'est une forme de menace envers l'ennemi, les hommes espèrent venger les atrocités commises lors de l'occupation en France du Nord. Les lettres de l'automne 1918 se caractérisent par un déchainement de violence verbale extrême à l'encontre de l'ennemi, par un déni systématique de ses souffrances durant le conflit et par des tentatives de satisfaire les revendications victimaires des civils français. Cette volonté de porter la guerre chez l'ennemi est significative de la perception que les Français ont de la Grande Guerre : un conflit où priment la défense et la reconquête du territoire. Les menaces énoncées à l'encontre du territoire allemand répondent au souhait d'atteindre les lieux symboliques de l'identité allemande, et cela en réponse aux violences infligées au patrimoine français. En effet, les saccages de l'invasion allemande ont donné naissance au concept d'« atrocité culturelle » qui met en évidence l'enjeu identitaire de telle destruction et permet de comprendre le désir de vengeance.

b. <i>Une évolution des représentations après l'armistice</i>

Après la signature de l'armistice, l'occupation de la Rhénanie devient une certitude, on assiste alors à une modification des représentations mentales de l'ennemi. Les hommes se réjouissent à l'idée d'aller occuper l'Allemagne pourvu que cela ne dure pas trop longtemps, le désir de vengeance et de représailles s'atténue. Une fois l'armistice signé, la priorité des soldats redevient en effet la démobilisation, la fin de la guerre impose par ailleurs un certain nombre de règles dans l'occupation. Il est par ailleurs probable que la peur de l'inconnu se mêle aux élans vengeurs ce qui peut avoir pour effet de tempérer ces derniers. Les sentiments exprimés par les soldats français dans leurs lettres sont donc d'une grande complexité puisqu'ils sont faits à la fois de crainte, de rage et de désir de vengeance. Dans tous les cas, les soldats alliés se préparent à être au contact avec l'étrangeté radicale, le tout autre. Les soldats français prennent peu à peu conscience de la réalité de la victoire au fil des marches interminables qui les conduisent en Allemagne.

c. <i>Le retour des soldats allemands chez eux</i>
--

Avant l'arrivée des soldats français, les soldats allemands rentrent chez eux, la façon dont ils sont accueillis prépare largement l'arrivée des Français. Les régiments allemands sont accueillis en vainqueurs. Avec eux les soldats défaits portent la nouvelle de l'arrivée prochaine des alliés. Une panique se développe.

2. Le temps de la confrontation

a. Les enjeux de la confrontation

Le défilé des soldats vainqueurs dans une ville occupée est un enjeu aux multiples facettes : il reproduit les rituels du triomphe sans bénéficier du soutien de la population ou de son adhésion, il manifeste la prise de possession du territoire au moyen d'un parcours soigneusement étudié à travers l'espace urbain. La parade des troupes victorieuses dans les villes rhénanes est bien un moment essentiel de l'occupation mais au sujet duquel les témoignages contemporains sont rares.

Les réactions de la population civile à l'entrée des troupes alliées se caractérisent par leur diversité : surenchère dans la provocation, volonté de garder la face ou au contraire tentation de s'accommoder au plus vite de la présence étrangère. De manière générale, le silence est l'impression qui domine les récits des débuts de l'occupation, ce silence se manifeste à la fois chez les Allemands (peur et méfiance) et chez les soldats français. Ce silence contribue à sacraliser encore plus la pénétration dans les villes conquises.

L'enjeu des premières heures de l'occupation est important : c'est à ce moment-là que se met symboliquement en place le rapport de force entre les armées victorieuses et les civils. La démonstration de puissance des armées françaises s'appuie d'abord sur les armes nouvelles développées durant la guerre. La parade n'est pas seulement un spectacle ou une simple présentation des troupes, c'est un moyen de montrer aux populations vaincues la supériorité des Français dans l'art militaire, un domaine qui tient à la fois de la morale et de l'esthétique. L'attention prêtée aux corps des combattants, magnifiés par la victoire, se porte plus particulièrement sur leurs généraux. Les généraux, déterminés dans leur tenue et leur posture, le sont aussi dans leurs prononcés devant les notables de la ville occupée.

b. Le discours du général Fayolle à Wiesbaden, 15 décembre 1918

À Wiesbaden par exemple, selon l'usage classique de la prise de contrôle d'une ville, tous les notables font part, au nom du corps qu'ils représentent, de leur volonté de collaborer avec les autorités françaises. À ces marques d'allégeance répond une intervention du général Fayolle, qui prend la forme d'une récapitulation de l'expérience morale de la guerre. D'après celle-ci, les Allemands sont condamnés à connaître l'occupation de leur territoire rhénans parce qu'ils sont tenus pour responsables à la fois du déclenchement du conflit et de la manière dont il a été conduit. L'objectif de l'occupation de la Rhénanie semble donc d'abord moral puisqu'il consiste à manifester la victoire du Droit, à faire sentir à l'Allemagne son indignité. Le général Fayolle s'efforce également de rassurer les populations civiles qui n'ont rien à craindre, ni dans leur personne, ni dans leur bien, à condition qu'elles se soumettent à l'autorité française, il fait appel à l'honneur et à la bonne conduite des soldats français. Ce sont des propos rassurants, mais sans concession.

On voit bien que l'enjeu de l'hiver 1918 n'est pas encore de négocier l'ampleur des réparations demandées par les alliés, mais d'entreprendre une histoire de la guerre qui vient de s'achever. C'est cette histoire que les généraux français et les personnalités des villes allemandes s'empressent d'esquisser lors de leurs premières rencontres afin de s'en rendre maître avant l'ennemi.

3. La soumission d'un territoire

a. Une occupation réglementée

L'occupation de la Rhénanie ne peut être assimilée ni pour les armées alliées, ni pour les populations civiles, à une forme de non droit. Le statut des régions rhénanes correspond en effet, dans un premier temps, à une occupation militaire qui se prolonge de l'armistice du 11 novembre 1918, jusqu'à la date d'entrée en vigueur du traité de Versailles, le 10 janvier 1920. Un ensemble de réglementations pèse sur le quotidien des populations civiles : chaque chef de famille doit faire une déclaration de domicile, toute personne de plus de 12 ans doit être munie d'une carte d'identité, les déplacements sont limités et contrôlés, les publications doivent préalablement être autorisées. Ces règles sont appliquées avec plus ou moins de sévérité, accompagnées ou non de brimades et influent sur l'attitude des populations civiles. Globalement, le statut d'occupation aurait été appliqué de façon plutôt libérale.

b. L'évolution de l'attitude des populations

Il semble que, pour certains habitants, la détestation de l'ennemi fasse parfois place à des relations cordiales, ce qui peut être lié à l'application libérale des conditions d'occupation. Cette évolution peut aller jusqu'à l'identification avec l'occupant. Les populations rhénanes trouvent manifestement certains avantages matériels à la présence française : le maintien de l'ordre qu'apporte l'occupant contraste avec les troubles qui ont sévi à l'automne-hiver 1918. En milieu urbain, l'accommodement à l'occupation française doit beaucoup à la création de soupes populaires aux abords des cantines militaires ou des casernes, même si les villes demeurent globalement des milieux anxieux. En milieu rural, les relations entre Français et Allemands sont souvent meilleures.

c. Les réactions des Français

Les soldats français notent également dans leurs correspondances une évolution de l'attitude des Allemands à leur égard, évolution qui est cependant diversement appréciée. Certains combattants sont méfiants, inquiets de cette cordialité rhénane qui les intrigue ou les agace. Le mépris pour l'ennemi, prêt à toutes les bassesses pour s'attirer les bonnes grâces de ses nouveaux maîtres, ne fait que confirmer les Français dans leur sentiment de supériorité. Beaucoup de soldats français pensent ainsi que les autorités françaises ménagent trop les Allemands, qui profitent de la situation pour se montrer arrogants ou pour manifester une politesse jugée excessive pour être sincère. Lorsque les civils allemands se montrent arrogants, les combattants français appellent à faire preuve de sévérité notamment à l'occasion du renouvellement régulier de l'armistice, et à ne pas baisser la garde. Selon le contrôle postal, certains hommes iraient même jusqu'à charger leur arme pour dormir.

L'occupation en Rhénanie tend à radicaliser les points de vue sur l'ennemi : la tendance à la compassion voire à l'identification avec les Allemands s'amplifie dans la mesure où les Français sont désormais au contact de l'ennemi qui était plus fantasmé que réellement connu ; au contraire, cette proximité au quotidien peut avoir un effet totalement inverse, la coexistence avec les Allemands tendant à faire naître, soit par peur soit par volonté de se distinguer, une détestation de l'ennemi encore plus affirmée. L'exaspération ressentie par les soldats français trouve parfois sa

source dans un sentiment de jalousie, ils reprochent à l'ennemi un retour à une certaine normalité à laquelle eux-mêmes n'ont pas le droit. Ce sentiment de jalousie est renforcé par la découverte d'un pays plus développé et plus moderne que ne l'est la France.

II. Le temps du face-à-face

- Mise en place de stratégies d'affrontement par des soldats français frustrés de ne pas être considérés comme des vainqueurs par une population civile jugées arrogante ou pressée d'oublier la guerre.
- Passage du temps de la prise de contact à celui du face-à-face
- Ces échanges de violence peuvent être lus comme un prolongement de la guerre après la guerre, un symbole de l'absence de démobilisation culturelle au sein des troupes d'occupation après l'armistice.

1. L'occupation de l'espace urbain

a. *Le logement des soldats d'occupation.*

L'une des questions les plus sensibles et donc la plus susceptible de dégénérer en affrontement est celle du logement des soldats, d'autant plus que l'occupation s'installe dans la longue durée. La réquisition des bâtiments publics est une nécessité, parallèlement à la construction de nouveaux casernements à la charge des administrations locales, mais elle n'est pas suffisante et des affectés spéciaux sont logés chez l'habitant. Face à cette présence quotidienne de soldats français, les attitudes sont très variables d'une famille à l'autre, parfois le logement est ressenti comme une atteinte intolérable à l'intimité, parfois il est accepté avec compréhension. Le logement des officiers est beaucoup moins bien accepté par les locaux que celui des soldats, dont la jeunesse touche certaines familles. Le logement des troupes coloniales pose des problèmes particuliers qu'il faut expliquer par les préjugés raciaux préexistants ; face à cette inversion de la hiérarchie des races telle qu'elle communément admise au début du siècle des réactions de révolte éclatent

b. *Les marques de provocation au sein de l'espace urbain*

La provocation est l'un des modes privilégiés de l'affrontement entre les soldats français et la population rhénane à partir de 1919. Cette démonstration sonore ou visuelle du rapport de force entre occupants et occupés prend différentes formes : insultes, chants de l'hymne allemand ou français, arrachage des drapeaux sur les monuments, monuments détruits ou volés... Du côté français, l'enjeu mémoriel et le désir d'humilier l'ennemi sont intrinsèquement liés : même si la Revanche de la guerre de 1870 n'avait joué qu'un rôle secondaire dans la mobilisation de 1914, il semble qu'elle ait retrouvé un certain éclat dans l'après-guerre.

De tels incidents sont parfois amplifiés par la rumeur, ce qui révèle tout un imaginaire de l'imagination.

→ Par exemple, le 14 juillet 1919, se serait produit à Kreuznach autour de la statue de Bismarck un ensemble d'incidents rapportés dans la correspondance des soldats :

plantation du drapeau français, drapeau déchiré par les Allemands, statue couchée au sol par les soldats Français, heurts entre les troupes après que le drapeau prussien ait été brûlé avec un revolver ; la rivalité pour le contrôle du monument est à la fois physique, mais aussi morale, il s'agit de manifester aux yeux de tous qui est le vaincu et qui est le vainqueur. Cependant, le rapport du colonel atténue beaucoup la réalité de ces incidents.

Les marques de provocation prennent par ailleurs la forme d'une utilisation abusive de l'automobile dans l'espace urbain : certains automobilistes français négligent de limiter leur vitesse, ce qui provoque des accidents et mécontente la population locale. L'utilisation par les Français de l'automobile en centre-ville s'apparente à celle des tanks dans les défilés des troupes victorieuses, c'est une manière de signifier le triomphe de la technique.

c. Un ensemble de règles humiliant

La soumission du territoire s'exerce plus insidieusement par le biais de règles de la vie quotidienne, en ce qui concerne par exemple la circulation dans les villes. Ainsi, depuis la mise en place de l'occupation, les trottoirs sont réservés en priorité aux troupes d'occupation, ce qui ne manque pas d'être vécu par les Allemands comme une humiliation quotidienne, en effet, les civils doivent s'écarter ou descendre du trottoir lorsqu'ils rencontrent des officiers français, des incidents pouvant éclater lorsqu'ils refusent d'obéir. Ils doivent aussi saluer du chapeau le drapeau français dès qu'ils le voient, et cela même en l'absence de tout militaire des forces d'occupation. Les troupes d'occupation font par ailleurs un usage provocateur

2. Échanges de violence

a. Répertoire et signification des insultes

L'injure et l'insulte représentent au quotidien une autre forme de violence entre occupants français et civils rhénans. Elles sont explicitement citées dans les textes relatifs à l'organisation judiciaires des territoires rhénans et réprimées lorsqu'elles constituent une agression délibérée contre les soldats français. L'insulte s'inscrit dans un système d'échanges entre occupants et populations occupées, où ni les Français ni les Allemands ne sont épargnés. Elles sont fondées sur un vocabulaire extrêmement ritualisé, inscrites dans un contexte socioculturel et sont révélatrices des stéréotypes de l'ennemi.

Du côté français, la dénomination la plus fréquente pour désigner l'ennemi est le « boche » avec ses dérivés, et le « Franzmann » du côté allemand. Le mot « boche », présent dans la quasi-totalité des correspondances visées par le contrôle postal, semble être passé dans le langage courant, c'est alors le contexte qui lui donne son allure dépréciative ou qui lui conserve au contraire un caractère neutre, pour acquérir une valeur d'insulte, le mot « boche » est souvent pourvu d'un adjectif ou prononcé avec une attitude agressive. L'allusion à la mise à mort du cochon suggère un second type d'insultes qui visent à animaliser l'ennemi, à la mettre à distance en lui ôtant son humanité, à le caricaturer en insistant notamment sur des propriétés caractéristiques des animaux, l'odeur et la saleté pour le cochon.

Ces insultes n'ont cependant pas la même signification en fonction qu'elles sont rapportées par le contrôle postal ou lancées à la face des civils allemands : dans le premier cas elles visent surtout à rassurer les civils sur la fermeté des troupes d'occupation, dans l'autre, à humilier l'ennemi. Les tavernes et les cabarets sont le principal théâtre des affrontements entre les deux camps.

b. Chronologie de l'évolution des rapports franco-rhéniens

Il est très difficile de pouvoir recenser précisément les violences de l'occupation, on peut cependant en dresser une chronologie sommaire. On assiste à une nette détérioration des rapports entre civils rhénans et soldats français à la mi-juin 1919. À ce stade de l'occupation de la Rhénanie, le retard dans la signature du traité de paix accroît nettement les tensions : les soldats français sont impatients de rentrer chez eux, ils menacent dans leurs correspondances de s'en prendre aux civils si les Allemands ne signent pas.

Les jours qui suivent ou qui précèdent immédiatement le 28 juin 1919 sont importants concernant l'étude du moral des troupes : la signature du traité de paix est reçue par les Français avec une joie contenue, c'est le soulagement qui domine chez les hommes plutôt que l'enthousiasme : la guerre et le risque de reprise des hostilités s'éloignent, désormais c'est la démobilisation qui s'impose comme principale préoccupation des troupes. En réalité, les soldats français connaissent assez mal le contenu du traité de Versailles, appris par la presse et les rumeurs. Si certains semblent satisfaits, c'est l'incrédulité et le scepticisme qui dominent. Pour beaucoup, le problème allemand n'est pas résolu, les reproches des soldats français s'adressent dès lors aux Américains et en particulier à Wilson qu'ils jugent idéaliste et ignorant de la guerre.

La signature du traité de Versailles entraîne un durcissement très net de l'attitude des civils allemands, ce qui renforce la méfiance des soldats français. Une partie de la jeunesse rhénane paraît s'engager dans une politique de dénigrement, voire de résistance à l'occupation française. La signature de la paix ne joue donc pas en faveur de l'apaisement des tensions. Les civils allemands cherchent à prendre leur revanche dans le cadre de rixes locales, et les soldats français à tenir leur rang de vainqueurs.

Les tensions se cristallisent autour de la date du 14 juillet, la première fête nationale célébrée sur le sol allemand. Pour les soldats français, les cérémonies sont manifestement l'occasion de réaffirmer leur contrôle du territoire rhénan. À l'occasion des célébrations du 14 juillet, les soldats peuvent une nouvelle fois exprimer leur rancœur face aux civils qui n'ont pas attendu leur retour pour fêter la victoire. Les anciens combattants qui occupent la Rhénanie se présentent volontiers comme des gardiens de la mémoire de leurs camarades morts au champ d'honneur.

Les mois qui suivent la mise en œuvre du traité de Versailles sont marqués par un apaisement sensible des tensions au sein des troupes françaises du fait de la reprise de la démobilisation le 9 juillet 1919. Cependant la satisfaction n'est pas unanime, la lenteur de la démobilisation suscite des critiques. Des tensions renaissent entre les jeunes françaises et rhénanes.

3. La liaison interdite

Les correspondances des soldats en Rhénanie n'expriment ni désir ni sentiment amoureux pour les Allemandes. Avec violence, elles évoquent plutôt les femmes de

l'ennemi comme une sorte de butin, objet à la fois de convoitise sexuelle et de répulsion. Les jeux de séduction amicale ou amoureuse, qui ont nécessairement existé entre les soldats français et les Allemandes, sont lus à travers le prisme des rapports de force entre occupants et populations occupées et celui des rapports entre les sexes.

C'est à partir des journaux intimes de combattants qu'on peut esquisser la genèse des liens sentimentaux entre occupants et populations occupées. Les relations naissantes entre les Français et les jeunes allemandes sont discrètes, confidentielles. Elles se limitent souvent au cadre circonscrit des bals de village, mais laissent place à une certaine gêne dès lors que le soldat français se trouve dans des lieux publics.

a. Du point de vue français

Les autorités militaires ressentent des craintes face aux femmes allemandes. Ce sentiment s'appuie sur le stéréotype de la séductrice mais aussi sur une certaine conception de l'ennemi : l'Allemand est trop fourbe pour combattre les Français avec les mêmes armes qu'eux, il utilise ses femmes pour abuser les troupes d'occupation et les conduire à leur ruine. S'ajoute également la crainte du péril vénérien, cette angoisse s'enracine dans la terreur hygiénique et le spectre de la dégénérescence. Bien souvent, dans leurs courriers, les soldats estiment que la syphilis a été transmise intentionnellement aux troupes d'occupation, à l'initiative des autorités allemandes. À cette peur de la contamination s'ajoute celle d'éventuelles naissances qui viendraient dénaturer la « race française ».

Les femmes convaincues d'intimité sexuelle volontaire avec l'occupant sont arrêtées au titre de « suspectes pour la défense nationale » puis internées administrativement, pour certaines d'entre elles dans des camps.

b. Les réactions des populations rhénanes

Les réactions sont plus vigoureuses du point de vue allemand, les rapports amoureux avec l'ennemi atteignent les Allemands dans leur virilité, ils souillent le foyer, humilient les familles et montrent aux hommes que les femmes leur préfèrent l'ennemi. Les femmes qui se sont rendues coupables de « collaboration » avec l'ennemi s'exposent à des représailles et sont mises en marge de la communauté civique : tonte de la chevelure, marquage des corps au cirage. La stigmatisation des femmes est un moyen de les présenter comme les principales responsables de la défaite allemande ; les femmes passent pour le maillon faible du combat national, elles illustrent la thèse du « coup de poignard dans le dos ». Les témoignages des soldats français face à cette forme d'épuration sont rares.

4. La mauvaise réputation

a. La signification de l'utilisation de troupes coloniales

La mauvaise réputation attachée aux soldats des troupes coloniales, et le sentiment largement diffusé en Rhénanie que la France mène, à travers eux, une guerre brutale pour la destruction de la civilisation allemande, contribuent également à isoler les troupes d'occupation des civils rhénans. Certains intellectuels

allemands voient dans l'utilisation des troupes coloniales un signe de la barbarie de l'armée française. La violence inouïe des campagnes lancées contre la « honte noire » est sans commune mesure avec le poids démographique des troupes coloniales ou la réalité des méfaits qui leur sont reprochés. Avant même la signature de l'armistice et pendant les négociations de Versailles, l'Allemagne avait demandé que son pays ne soit pas occupé par les troupes coloniales françaises. Du côté français, les arguments favorables à l'utilisation des troupes coloniales sont variés, sans être dépourvus d'une volonté d'humilier l'ennemi.

b. Evolution des opinions et réactions

Après les premiers mois de l'occupation française où les réactions à la présence des troupes coloniales sont rares, la fin de l'année 1919 marque un net tournant dans l'attitude de l'opinion publique allemande. À cette époque, la présence de ces troupes est perçue comme un moyen de poursuivre une guerre de civilisation contre l'Allemagne alors même que le traité de Versailles a été signé. Des journalistes évoquent le risque d'une « mûlatrisation » de la Rhénanie, d'autres une tentative de « marocanisation » du pays. Des ligues voient le jour un peu partout en Allemagne pour coordonner la lutte contre les troupes coloniales.

En avril 1920, la campagne contre les troupes coloniales françaises connaît un nouvel essor. Les Français ont décidé d'entrer dans Francfort (donc de franchir la limite d'occupation officielle), cette initiative est vécue comme une véritable humiliation d'autant que l'occupation est réalisée avec l'aide de troupes africaines. La population locale est partagée toutefois entre un sentiment de peur et une certaine curiosité à l'égard de ces soldats de couleur. La presse se sert de la question raciale pour exciter l'hostilité des Allemands et obtenir le soutien de la Grande Bretagne qui n'est guère favorable à la politique menée par la France.

c. Troupes coloniales et femmes allemandes

La controverse sur les troupes coloniales se cristallise sur une question particulièrement sensible : mes rapports des soldats noirs avec les femmes de Rhénanie. Parmi les rumeurs d'atrocités prêtées aux combattants africains, ce sont en effet les accusations de violences sexuelles commises sur des civiles allemandes qui sont les plus fréquentes. Ces accusations trouvent leur confirmation dans l'anthropologie raciale de l'époque qui place les Africains à un degré inférieur de l'évolution humaine.

L'affaire des enlèvements de Sarrebruck est significative de ces accusations infondées et rumeurs : elle commence en novembre 1919 par la diffusion de rumeurs concernant la disparition de plusieurs jeunes femmes de la ville, la presse allemande s'en fait l'écho. Les coupables désignés par l'opinion publique sont ceux qui incarnent la menace, les troupes d'occupation et plus spécifiquement la Force Noire. Les troupes d'occupation auraient mis en place ces enlèvements ainsi qu'un réseau de prostitution. La rumeur prend de l'importance, les soldats coloniaux sont accusés de viols et du meurtre de quatre jeunes filles. Pour ces rumeurs, le milieu urbain agit comme une caisse de résonance, l'anonymat qui règne dans les grandes villes rend difficile la vérification des informations.

d. Les autorités françaises et les troupes d'occupation

Il faut attendre 1921 et 1922, donc plusieurs mois après la démobilisation des Français de la classe 1918, pour que la campagne contre les troupes noires prenne toute son ampleur. On peut se demander quelle est la réaction des forces d'occupation face à ces poussées d'hostilité aux soldats africains. En réalité, les Français ne sont pas loin de partager les a priori racistes de la propagande allemande. Pour limiter les délits commis par les troupes coloniales, la solution passe par une augmentation des officiers et sous-officiers de métropole, le commandement français se tourne donc vers des mesures préventives. À l'été 1919, le président du Conseil décide d'ouvrir dans plusieurs villes de garnison des « cafés maures » destinés à endiguer les pulsions sexuelles des soldats africains et à les prémunir contre les maladies vénériennes. Les autorités françaises répliquent aussi à la propagande sur le « honte noire » par une campagne sur le thème de la « honte blanche », qui met en garde les forces coloniales contre les manœuvres de séduction des allemandes.

Les autorités françaises sont donc partagées entre les a priori racistes sur les soldats coloniaux et la nécessité de répondre aux attaques de la propagande allemande.

→ Il est difficile de préciser l'impact qu'a eu la campagne contre la « honte noire » sur le quotidien des soldats métropolitains. Cependant la vigueur des attaques contre les soldats coloniaux ne laisse pas indemnes les autres soldats qui sont considérés comme les complices de l'offensive menée, grâce à la Force noire, contre la civilisation allemande.

□ Deuil collectif, deuil personnel, souffrances d'après-guerre : comment vivre la mort des siens ?

Si la mort de masse a bien été comptabilisée, le deuil, lui, ne l'a pas été. « Tout se passe en effet comme si l'énoncé des chiffres des morts, leur ventilation par classes d'âge, par année, par types d'unité, avait tenu lieu de constat de l'ampleur de la catastrophe ». Mais alors, comment les survivants et les familles des « tués à l'ennemi » se sont-ils représenté la mort de leurs amis, de leurs proches ? Nos auteurs ¹ posent la question ainsi : « Car enfin, comment a-t-on souffert ? Voilà la question difficile, la vraie question presque toujours occultée ». Si un tel problème est resté dans l'ombre, c'est que la souffrance psychique après 1914-1918 est restée muette. « Muette d'abord faute de mots », car si des termes existent à l'instar de « veuves blanches » ou « pupilles de la nation », quelles réalités, quelle quantité de souffrance recouvraient-ils selon l'individu concerné ? La langue anglaise, elle, s'avère plus riche pour autant qu'elle fait une distinction entre « *bereavement* » (constatation objective de la

¹ Toujours S.Audouin-Rouzeau & A.Becker, *14-18. Retrouver la guerre*, Gallimard, coll. « Folio-Histoire », 2000, 398 p.

perte, de la séparation) et « *grief* » (souffrance psychique, peine occasionnée) ainsi qu'avec « *mourning* » (le deuil en tant qu'ensemble d'actes par lesquels les survivants extériorisent leur peine). L'allemand est limité lui aussi : on n'utilise que « *Trauer* » (le deuil) et « *Verlust* » (la perte). Muette ensuite car le deuil intime et personnel a été supplanté par le deuil national. Muette encore car toute souffrance psychique dans un deuil de 14-18, dans sa dimension la plus intime, a été tuée, enfouie et refoulée par celui qui l'avait vécue. En effet, un grand traumatisme s'accompagnant souvent d'une forte pulsion de silence, le soldat et sa famille se défendaient d'extérioriser leur trouble en en parlant. Mais cette tentative de dissimulation, d'oubli même, a parfois causé plus de mal que de bien (suicides après la guerre, enfermement total dans le silence, l'insociabilité voire démence...). Quand bien même le soldat accepte de se livrer, son esprit est tellement retourné par ce qu'il a vécu et enduré quatre années durant que soit il se remet en question (aurait-il pu agir autrement pour obvier à un tel carnage ?) soit il accroît sa « haine du boche ».

George Mosse aux États-Unis, Antoine Prost en France, Reinhart Kosseleck (1923-2006) en Allemagne, Ken Inglis en Australie, ont été les initiateurs de l'étude historique des monuments aux morts et des cérémonies commémoratives. Ces édifices et rituels sont l'expression de la volonté nationale de se rappeler la mémoire des soldats. Ainsi, à la onzième heure du onzième jour du onzième mois, de la cinquième année de guerre, les armes se sont tues pour laisser place aux larmes. Depuis, le 11 novembre est partout un jour de recueillement (voir plus loin).

Si ces traditions célèbrent la valeur et le courage des soldats morts pour la patrie, la liberté, l'égalité et la fraternité, elles révèlent aussi l'idée que cette guerre avait été faite pour qu'il n'y ait plus jamais de guerre (c'était la « *der des der* »). La souffrance, la maladie et la mort devaient être le prix à payer pour un monde pacifié. De fait, il fallait cristalliser leur souvenir pour honorer un sacrifice qui ne devait pas rester vain : sur les monuments aux morts, les soldats prennent des poses braves car on les sait héroïques ¹.

« Debout sur leur piédestal, ils sont voués à continuer pour l'éternité le combat exemplaire pour lequel ils ont donné leur vie. Leur guerre est aseptisée : pas de boue, pas de poux, pas de sang, ils sont propres et frais comme des soldats de plomb ».

En somme, dans le deuil collectif, ce ne sont que de pâles reflets de tous ces soldats qui ont combattu dans des conditions de survie souvent

¹ Une amusante présentation de ces statues, de la fonderie, d'un 11 Novembre inaugurant un monument et... d'un modèle (Laetitia Casta !) dans un film récent (2008), pour adolescents, *La Jeune Fille et les loups*, de Gilles Legrand.

extrêmes. De la réalité de la Guerre dans ce qu'elle a eu d'atroce et d'angoissant au quotidien, on ne garde en somme rien. Les lieux de mort, de maladie, d'horreur, sont eux aussi reconvertis en lieux commémoratifs par le maillage des cimetières militaires **1**, des parcs paysagers et mémoriaux et des grands monuments des champs de bataille **2**. Quel reflet vague des conditions extrêmes d'existence au sein de ce conflit si dévastateur ! Du moins est-ce le cas pour les monuments aux morts qui constituent des tombeaux vides, car, a contrario, les ossuaires conservent les restes de dizaines de milliers d'hommes dont l'identité a été à jamais annihilée par la terre et le feu. De fait, la vision de la mort et du souvenir se subsume à travers un chiasme : les monuments aux morts montrent des noms dont ils ignorent le corps tandis que les ossuaires entassent des corps dont ils ignorent le nom. Si l'on doit signaler un autre point important dans les représentations de la mort de guerre, c'est également la symbolique du soldat inconnu et plusieurs nations, en sus de la France, adoptèrent cette tradition à la fin du conflit et dans les années 20. Le soldat inconnu « cristallise les valeurs de sacrifice et de malheur liées à la guerre ». On est à ce point sensible aux disparus et/ou aux non-identifiés que ces derniers supplantaient parfois jusqu'aux survivants : véritable pèlerinage pour les provinciaux et les Parisiens, l'Arc de Triomphe et son soldat inconnu voient défiler des milliers de personnes, qui, quoique face à la réalité de cette mort, n'en pouvaient pas sonder la violence.

À propos des monuments aux morts, connotations et rejeu de l'histoire

□ Les connotations :

- égalité, unité avec les civils (dont la douleur est assez souvent visible, cf. la « pleureuse » de Termignon, avec coiffe savoyarde), dont les otages et les autres victimes, dont l'exode, souvent représentés sur les monuments aux morts des départements occupés, les destructions de bâtiments, les résistants. À La Côte-Saint-André (Isère), en haut le coq gaulois chante, au milieu le soldat lance une grenade, en bas la femme laboure.

- rarement la haine de la guerre. Des monuments aux morts pacifistes et antimilitaristes **3**, comme celui de Gentioux (Creuse, un écolier en tablier et sabots montre le poing à l'inscription « Maudite soit la guerre »), avec des manifestations tous les ans et l'absence officielle de l'armée (on est près du camp de La Courtine). Sur celui d'Équeurdreville (près de Cherbourg, un des rarissimes monument aux

1 Aussi : J.-Y. Le Naour, *Le soldat inconnu. La guerre, la mort, la mémoire*, Gallimard, coll. « Découvertes », 2008, 112 p.

2 J'ajoute que 16 d'entre eux ont été réalisés par le sculpteur Maxime Real del Sarte (premier président des Camelots du Roi), grand mutilé de guerre catholique et de droite.

3 Cf. D. et P. Roy, *Autour de monuments aux morts pacifistes en France*, Fédération nationale laïque des Associations des Amis des Monuments pacifistes, républicains et anticléricaux, 2006, 240 p.

morts réalisés par une femme), inscription « Que maudite soit la guerre ». À Gy-L'Évêque (Yonne, au sud d'Auxerre) inscription « Guerre à la guerre. Paix entre tous les peuples » ; à Levallois-Perret, un ouvrier brise une épée sur son genou. À Saint-Martin-d'Estreaux (Loire) et Château-Arnoux (Alpes-de-Haute-Provence), une longue inscription, plus violente et en plusieurs panneaux dans le premier cas (« Bilan de la guerre, plus de douze millions de morts ! [...] », plus poétique (un sonnet) dans le second.

- Moins connus, des monuments appellent à la fraternité des peuples, comme à Dardilly (Rhône), à l'abandon des armes (Avion, dans le Pas-de-Calais : une statue allégorique de la Mort lâche son glaive, grimaçant de peur à la vue des mains des morts qui se tendent vers elle ; inscription « Tu ne tueras point »), des monuments ont été érigés en marge des monuments aux morts, d'autres sont contradictoires (Lezoux, Puy-de-Dôme : glorification des « victoires » et condamnation de la guerre), d'autres sont doubles (Auchel, Pas-de-Calais : 1°) l'Humanité pleure les soldats morts, 2°) un mineur célèbre la paix)

- le rejeu de l'histoire : Révolution française souvent ; le monument aux morts de Nice est une réplique du Trophée de la Turbie (6 av. JC) ; le monument aux morts de Soissons évoque le vase de Clovis

□ **devenir :**

- des refus d'inauguration par les « autorités »

- les inscriptions semblant pacifistes sont souvent cachées (fleurs, etc.), mais des monuments pacifistes sont « pieusement » fêtés par des militants de la Libre-Pensée

- certains monument aux morts d'Afrique du Nord ont été démontés et réutilisés en métropole (ex. : celui de Casablanca à Senlis)

- querelles sur l'emplacement, sur l'inscription, sur les emblèmes

« À l'issue de la Première Guerre mondiale, qui est en deuil ? Combien de gens sont-ils en deuil ? » ; ainsi commence cette dernière section. L'historien Jay Winter évoque des « communautés en deuil » pour rendre au plus près la réalité d'un deuil de masse au terme du conflit.

« Toutes les structures sociales ont pris le deuil de ceux de leurs membres qui étaient tombés entre 1914 et 1918 : entreprises, administrations, écoles, facultés, clubs sportifs ont construit, aux côtés de leur communautés civiques et religieuses, leurs propres monuments aux morts, leurs propres cérémonies commémoratives, leurs propres livres d'or ».

Dans ces derniers, la charge émotionnelle en matière de deuil personnel est littéralement libérée. Mais si la douleur est là pour les familles des victimes, ces dernières sont aussi d'une autre nature : les mutilés, les survivants choqués et/ou blessés, les réformés. Leur prise en compte exigeait des structures

telles que les « cercles de deuil ». L'Europe est à ce point marquée par la mort que les auteurs ¹ parlent concomitamment de « communautés en deuil » ainsi que de « communautés de deuil ».

Pourtant, « l'omniprésence de la mort au front avait banalisé les spectacles plus atroces, et tous les combattants ont noté, avec souvent une pointe d'effroi et de culpabilité, leur capacité d'endurcissement devant la mort des autres ; mais, dans le même temps, les minuscules groupes d'hommes qui constituaient le véritable tissu des armées de la Grande Guerre ont souvent pris de grands risques et dépensé une énergie considérable, compte tenu de leurs effroyables conditions d'existence, pour organiser le culte de leurs propres morts ».

En effet, en France tout au moins, depuis l'instruction de Joffre de juillet 1915 (reprenant une tradition établie dès le XIXe siècle), l'on prescrit l'inhumation par le creusement de fosses communes pouvant accueillir une centaine de cadavres. Du côté allemand, on constituait avec minutie des pierres tombales dans la perspective d'enterrements plus individuels. Mais, bien davantage, la rudesse des conditions d'existence et la permanence de la mort n'empêchaient pas les plus fervents de fleurir et d'entretenir les tombes de leurs camarades dont ils se sentaient proches. En permission, il n'était pas rare non plus que les soldats rendent visite à la famille d'un camarade disparu, devoir de mémoire intime et personnel que Maurice Genevoix (1890-1980), au seuil de sa mort, narre avec émotion plus d'un demi-siècle après la guerre : « Chacun de nous, quand le malheur le frappe, connaît seul sa propre souffrance. Mais ce jour-là, [...] entre le père et la mère de Benoist, il m'a semblé sentir jusqu'à en être traversé, ce qu'était la douleur des parents d'un soldat tué ... » ². De même, dans les carnets personnels, la mort des autres est toujours présente. L'impact est tel dans les sociétés européennes que ce sont des « entourages » ³ entiers qui sont marqués par le deuil, à des degrés très variables selon les lieux que les uns avaient tissés avec les autres au cours de leur vie, qu'il faudrait pouvoir reconstituer dans leur épaisseur, dans l'épaisseur de leur douleur. Ainsi peut-être comprendrait-on mieux la prééminence des représentations de la mort et des deuils au terme du conflit.

« Estimer le nombre de gens en deuil au sein des sociétés ayant traversé le conflit semble une entreprise presque irréalisable : les statistiques dont on dispose – sans même parler des belligérants pour lesquels on n'a aucun chiffre fiable, comme la Russie après 1917 – ne comptent pas les endeuillés mais les ayants-droit parmi les ascendants et les descendants des tués. Or, outre le fait que leur nombre est toujours

¹ S.Audouin-Rouzeau et A.Becker, toujours.

² M.Genevoix, *Trente mille jours*, Seuil, 1980, 278 p., plusieurs rééditions.

³ Au sens démographique du terme, à savoir la sphère relationnelle enserrant un individu dans les relations d'amour, d'amitié, de proximité affective.

inférieur au chiffre réel de ceux qui sont touchés par le deuil, la quantité de ces ayants-droit évolue en fonction, précisément, des règles d'indemnisation établies. En France, par exemple, des veuves de guerre [...], en se mariant après 1918 avec un invalide décédé ensuite prématurément, acquièrent la qualité de veuve de guerre : s'agit-il du même deuil que les femmes ayant perdu leur mari au front ? La même complexité se retrouve avec les orphelins : à leur majorité, ils disparaissent des statistiques, et c'est pourquoi leur nombre "diminue" rapidement en Europe après 1919. Pourtant, l'absence de leur père se sera fait sentir jusqu'à la fin de leur vie ». **1**

Stéphane Audouin-Rouzeau et Annette Becker insistent ainsi sur la difficulté des enquêtes de démographie historique, quoiqu'elles eussent été nécessaires pour mesurer l'amplitude du premier cercle de la douleur, celui des proches parents. La généalogie, l'examen de faire-part de décès entre 1914 et 1918 sur un plan statistique permettrait sans doute de reconstituer ces premiers cercles. Si l'on compte le nombre de veuves de guerre, on en dénombre 525 000 en Allemagne (1920), 200 000 en Italie, 600 000 en France et 240 000 en Grande-Bretagne. On peut considérer qu'environ 30 % des tués de la Grande Guerre ont laissé derrière eux des veuves de guerre, soit environ 3 000 000 de femmes pour l'ensemble des combattants. Du reste, les orphelins sont plus d'un million en Allemagne, 760 000 en France, 350 000 en Grande-Bretagne et en Roumanie, 300 000 en Italie. Si les historiens ne se sont pas réellement posé la question de l'ampleur du deuil de guerre, ils ne s'interrogent pas davantage sur son contenu. Derrière cette expression de « deuil de guerre », quelles furent les douleurs véritables ? Comment a-t-on été en deuil ? Comment a-t-on souffert ? Il y eut un sentiment de culpabilité très marqué de la part des parents et que Maurice Barrès exprime ainsi : « pourquoi faut-il que les vieilles gens demeurent, et que marchent au sacrifice des enfants capables d'ouvrir la plus belle ère de l'histoire de France ! » **2**. Le choc psychologique suscité par la souffrance inouïe qu'a provoquée la mort des jeunes chez les plus âgés, en particulier les parents et grands-parents confrontés à la mort de leurs (petits-)fils, au point que certains sont à proprement parler morts de leur deuil (comme Émile Durkheim) ou d'autres (comme Lavis, Kipling, ...) ont eu honte de rester vivants alors que leur enfant avait été tué. Cette mortalité spécifique liée au deuil peut surprendre, mais si l'on considère que la mort d'un enfant est un « deuil pour toujours » quel que soit son âge, la douleur de la perte est accrue lorsqu'il s'agit d'un enfant

1 S.Audouin-Rouzeau & A.Becker, *14-18. Retrouver la guerre*, Gallimard, coll. « Folio-Histoire », 2000, 398 p., pp. 278-279. J'ai coupé un passage contenant une grossière erreur : les veuves de guerre ont juridiquement le droit de se remarier, c'est socialement que cela fait problème. Sur la solitude féminine l'ouvrage dirigé par A.Farge et C.Klapisch-Zuber, *Madame ou mademoiselle ? Itinéraires de la solitude féminine. 18e-20e siècle*, Arthaud-Montalba, 1984, 303 p.

2 *L'Écho de Paris*, 11 décembre 1914

ayant atteint l'âge d'homme. L'une des représentations les plus spectaculaires de cette douleur parentale obsédante est peut-être celle de Käthe Kollwitz (1867-1945) qui sculpta en 1931, pour être placé devant la tombe de son fils Peter, près d'Ypres, deux parents à genoux, écrasés par le deuil et le remords.

De surcroît, il est à noter que les endeuillés français auront la possibilité – suite aux lois du 31 juillet et 28 septembre 1920 – de demander le rapatriement des corps dans les caveaux familiaux, ce qui débuta en 1922 avec pas moins de 240 000 cercueils au total (soit 30 % des 700 000 corps identifiés par les familles). Qu'en déduire ? Probablement un besoin criant de ramener le corps de ceux que l'on avait perdus, qui « signale le surcroît de souffrance psychique que leur absence et leur éloignement prolongés avaient occasionné ». La métonymie, c'est-à-dire le déplacement de sens du contenu au contenant (entendre : du cadavre au tombeau) a été indispensable pour le deuil, permettant aux vivants de fixer leur chagrin sur un support se substituant progressivement au corps du disparu.

« La souffrance extrême des agonies au front ajoute une composante particulière à cette douleur de l'absence des corps pour les proches. Les familles devinent fort bien cette souffrance, comme elles devinent ce que fut la solitude animale et l'angoisse des agonisants ».

Cet extrait du très court *Journal d'une veuve de la guerre* de Françoise Vitry ¹ retranscrit la mort de son mari tué dès 1914 :

« il meurt tout seul là-bas, comme un chien [...]. Et c'est cette mort horrible, lamentable, que nous appelons la mort au champ d'honneur ! Quelle ironie ! [...] Il restera des jours et des jours, oublié sur la terre nue, le crâne ou la poitrine défoncés, et les corbeaux allemands viendront voler ses chers souvenirs. Rien ! Il n'aura rien. Même pas une tombe, comme le pauvre, même pas une pierre, même pas une croix. [...] Le Christ a pu ressusciter du tombeau : il avait un tombeau. Lui aura la terre, comme les bêtes ».

Si les proches ne nient pas la nécessité du sacrifice patriotique, ils arguent aussi, avec parfois force brutalité, du surcroît de douleur quand ils pensent aux conditions de la mort à la guerre, d'où aussi l'insistance des familles dans leurs courriers adressés aux camarades ou aux supérieurs de ceux qu'elles ont perdus : quels auront été les derniers moments de ces derniers ? Quelles furent leurs blessures ? Leurs souffrances ? On veut savoir si celui que l'on pleure a été enseveli, ou s'il est mort seul sans qu'on ait pu retrouver sa dépouille.

« Il s'agit de tenter de combler une lacune terrible de l'absence de tout accompagnement des mourants, de la blessure à l'agonie, de l'agonie à la mort, de la mort à l'inhumation, cette lacune qui porte sur quelques heures, sur quelques jours le plus souvent, mais qui semble avoir torturé les survivants et leur a rendu le deuil si difficile. Et parfois, impossible ».

¹ Pseudonyme d'Odette Le Dreux, *La Maison française d'art et d'édition*, 1919, 19 p.

En Angleterre notamment, la thématique évoquée par Jay Winter, à savoir celle du « retour des morts » a été très présente : un Rudyard Kipling (1865-1936) ou un Arthur Conan Doyle (1859-1930) ont tenté, par des séances de spiritisme, de rester en contact avec les morts, ce qui corrobore une fois encore la dimension collective du deuil dans l'espoir d'en alléger le poids. Malgré tous les exutoires imaginés par les familles des défunts, « le deuil fut d'abord et avant tout une épreuve individuelle vécue dans une effroyable solitude », si bien que Françoise Vitry se dit être une « Douleur vivante ». Mais, là encore, si cette solitude était parfois forcée, d'autres endeuillés veulent souvent être seuls et pour cette raison refusent de participer aux événements commémoratifs pour leur préférer des instants plus intimes, mais à la charge émotionnelle tout aussi grande.

Bien sûr, toutes les guerres sont violentes, concluent Audouin-Rouzeau et Annette Becker. Mais pendant la Première Guerre mondiale, le niveau de violence atteint ne s'était jamais vu. Les poilus apprirent à ressentir l'appréhension de la mort, à pleurer celle des camarades poilus, à souffrir d'une hygiène déplorable et de la boue. Ainsi, les soldats, avant chaque assaut avaient peur, peur de la mort anonyme : de mourir seul, éloignés de leur famille, tués par l'éclat d'un obus lancé par un soldat ennemi qui a actionné un canon se trouvant à plusieurs kilomètres de là. Parfois même par un soldat de sa propre armée, qui a mal dirigé son canon ! Mais ce n'est pas la seule forme de violence : les soldats avaient souvent une haine sanglante envers l'ennemi et lorsqu'ils croisaient par exemple un espion ennemi, ces derniers les tuaient sans aucune pitié. L'arme la plus importante dans ces combats au corps à corps était la baïonnette, mais aussi des couteaux et matraques de tranchées.

□ Plaques d'identité et mentions « Mort pour la France »

J'ajoute en effet, grâce à deux autres auteurs ¹, que les soldats sont pendant la guerre enterrés empiriquement, là où sont morts, mais avec une petite cérémonie, si le calme règne, et une lettre à la famille. Changement dans la pratique par rapport à 1870-1871, les soldats français sont inhumés par les Allemands dans des tombes individuelles, par les Français dans des fosses communes (de 100 cadavres au maximum, dit une instruction de 1915), ce qui dénote un retard sur l'évolution des pratiques civiles depuis le début du XIXe siècle. Bien sûr les officiers sont inhumés dans des tombes individuelles, et à part. Un exemple célèbre est la tombe de Villeroy, près de Meaux, qui regroupe

¹ L.Capdevila & D.Voldman, *Nos morts. Les sociétés occidentales face aux tués de la guerre*, Payot, 2002, 282 p.

les restes de 133 militaires du 276^e RI morts début septembre 1914 (après des combats dans l'Est), dont Charles Péguy, lieutenant. Ils sont enterrés dans une fosse à betteraves trouvée vide ; le monument sera érigé en 1932, avec le nom de Péguy en haut, 34 corps restent non identifiés. À la suite du développement d'un mouvement en faveur de la crémation en France, depuis les années 1880, des essais d'incinération de cadavres ont lieu en 1915, mais ils soulèvent une large protestation. Cependant, contrairement aux instructions officielles, les soldats français prennent l'habitude d'inhumer leurs camarades dans des tombes individuelles et une loi de décembre 1915 avalise la pratique.

Les réalités militaires et nationales soulèvent d'autres problèmes. Ainsi, dans de nombreux cas des soldats montent en ligne en longeant leurs futures tombes... Le grand nombre de morts, l'horreur de la guerre mondiale et industrielle, et d'autres facteurs provoquent une appropriation collective, communale et nationale : les morts sont « nos morts », comme il est gravé sur de nombreux monuments, dont l'iconographie a été étudiée par Antoine Prost puis Annette Becker ¹. Les cadavres des soldats sont « vulgarisés » par la photographie – une tradition créée pendant la Guerre de Sécession – en deux temps : sur le moment (avec censure), puis dans des numéros commémoratifs et récapitulatifs – par exemple ceux que *L'Illustration* publiera dans l'entre-deux-guerres – avec autocensure. On passe à cet égard vite du héros à la victime, notamment avec l'idée de « der des ders ». La bien connue mention « Mort pour la France » figure sur l'acte de décès, à partir de la loi du 2 juillet 1915. Les familles reçoivent un « diplôme » représentant le *Départ des Volontaires*, de Rude (1836) ².

Les soldats français sont dotés d'une plaque d'identité, comme dans plusieurs armées. En France, c'est le fruit de la loi de 1881 et il s'agit d'une plaque en maillechort (alliage inoxydable de nickel, de cuivre et de zinc) ³. Mais beaucoup de soldats ne la portent pas et les règlements militaires ne précisent pas s'il faut enlever la plaque du mort pour la joindre au livret militaire ou la laisser sur le cadavre pour permettre son identification définitive et son inhumation ! ⁴ Grand est le rôle des jeunes filles et des femmes dans le culte et

¹ A.Prost, *Les Anciens Combattants et la société française (1914-1939)*, Thèse, FNSP, 1977, 3 vol., 268, 261 & 237 p., réédition sous le titre *Les Anciens Combattants, 1914-1940*, 325 p., A.Prost, *Les Anciens Combattants et la société française (1914-1939)*, coll. « Archives », 1977, 247 p., réédition, Gallimard, 2014, 335 p., A.Prost, « Les monuments aux morts », dans P.Nora dir. *Les Lieux de mémoire*, Gallimard, 1984-1992, 3 tomes en 7 vol., tome I, pp. 195-228., A.Becker, *Les monuments aux morts, miroir de la Grande Guerre*, Errance, 1988, 144 p., résumé dans *Historiens & Géographes*, décembre 1988, pp. 293-298.

² Un site Internet existe depuis plusieurs années de manière à pouvoir retrouver leurs fiches (Mémoire des hommes, en attaché).

³ En Grande-Bretagne il y eut neuf types successifs !

⁴ Sauf pour les Allemands qui ont une plaque sécable, en deux parties, identiques.

l'entretien des tombes, provisoires ou définitives **1**. C'est une forme de privatisation, de réappropriation du champ de bataille, si le corps a été laissé sur place. Le gros et douloureux problème est qu'en France environ 252 000 restes de soldats n'ont pas pu être identifiés sur les 1,4 million de morts ! La littérature et le cinéma ont popularisé la douloureuse quête des familles à la recherche de leurs disparus : la même année 1989 vit paraître le roman de Claude Simon (1913-2005) *L'Acacia* et sortir en salles le film de Bertrand Tavernier *La Vie et rien d'autre*. Il s'agit au fond d'une forme d'accumulation des ruines : la mort, les ruines matérielles, etc.

En France, la loi du 31 juillet 1920, précédée par un très long débat, commencé en 1915, autorise (sans obligation) la restitution et le rapatriement, aux frais de l'État **2**, des corps du champ de bataille au cimetière communal si la famille en fait la demande **3**. Des trains avec des wagons de cercueils, les « trains des mères » ou « des familles », impressionnent beaucoup la population des années 20. La plupart du temps – avec l'encouragement du législateur et avec des rites publics – la commune ménage un « carré » de Morts pour la France, mais il y aura aussi des monuments privés dans les cimetières et beaucoup de « reliques » familiales, transmises de génération en génération. Des livres d'or, éventuellement en double exemplaire, l'un encavé dans un monument, l'autre à la mairie, sont ouverts. Il y a des exhumations clandestines et, évidemment, dangereuses, et des transports illicites, et même des trafics de cadavres **4**, ce qui est logique en matière de « construction sociale » et c'est alors remarqué par le sociologue Maurice Halbwachs (1877-1945). Ces clandestinités sont facilitées par la longueur des débats parlementaires. Toutes les familles au sens restreint du terme ne rapatrient pas les corps, ce qui peut provoquer des critiques au sein de la famille élargie et/ou du voisinage eu égard à l'importance des « cercles de perte » et des « cercles commémoratifs » **5**. Mais, à l'inverse, de nombreuses familles raisonnent comme le général de Castelnau : il faut laisser le corps du soldat là où il est tombé pour la défense de la patrie. C'est aussi pour cela que les communes regroupent souvent les corps rapatriés dans un « carré » spécial, qui

1 S.Tison, *Comment sortir de la guerre ? Deuil, mémoire et traumatisme (1870-1940)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2011, 423 p., *passim*.

2 Lequel a obtenu des tarifs avantageux auprès des compagnies de chemin de fer.

3 Les Britanniques prennent une décision totalement différente, dont les conséquences sont encore visibles dans le paysage : ils nationalisent les tombes, tous les combattants de l'actuel Commonwealth doivent reposer dans la terre du champ de bataille où ils furent tués

4 S.Tison, *Comment sortir de la guerre ? Deuil, mémoire et traumatisme (1870-1940)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2011, 423 p., *passim*.

5 S.Tison, *Comment sortir de la guerre ? Deuil, mémoire et traumatisme (1870-1940)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2011, 423 p., *passim*.

sera doublé, éventuellement, plus tard, par le « carré » des résistants **1**. La tombe du soldat rapatrié montre l'évolution de la vision de la mort depuis le XIX^e siècle, par l'épithète et la photo, en tenue de soldat bien sûr.

Un long tri des cadavres par nationalités, la réouverture des cimetières provisoires et le dégagement des cimetières civils de la zone du front mènent à concevoir de grands cimetières militaires nationaux, des « nécropoles », qui sont aménagés dans les années 1920, les corps dans des cercueils, « autant que possible » **2**. La présence ou non d'un cercueil lors de la première inhumation est une question obsessionnelle au sein des familles, montrant l'évolution au XIX^e siècle de la vision de la mort, du cimetière, de l'hygiène, et de la mémoire. Et dans une nécropole, il est difficile d'individualiser les tombes. Parallèlement sont aménagés des cimetières, dits alors « anglais », dans le Nord-Pas-de-Calais, des cimetières américains dont celui du Mont-Valérien, des cimetières italiens, etc. En France, un gros effort est fait pour s'adapter aux rites de la religion connue ou supposée du soldat mort, même colonial. Les cimetières dits « anglais » ou « britanniques » ont d'ailleurs des monuments musulmans, hindous, etc. Les cimetières sont aussi canadiens, australiens, néo-zélandais – la Première Guerre mondiale joue un grand rôle dans la naissance véritable de la nation néo-zélandaise – manifestant pour l'éternité que la guerre a été bel et bien *mondiale*. L'Ossuaire de Douaumont est la sépulture collective la plus célèbre. L'état du champ de bataille de Verdun était épouvantable en 1919 et des gens emportaient des « reliques », crânes et autres : il fallait faire quelque chose. La nécessité d'une sépulture collective s'imposait, remplaçant l'idée première (1916) d'un mausolée. L'initiative de construire un ossuaire à Douaumont, le principal fort autour de Verdun, revient à l'évêque de Verdun depuis 1914, Mgr Charles Ginisty (1864-1946), idée lancée en 1919 : un monument funéraire et religieux, ouvert à toutes les religions, œuvre d'une association privée, présidée par l'évêque. La construction dura une dizaine d'années, avec inauguration du monument, pas tout à fait achevé, en 1927 ; le coût a été très élevé et couvert par une vaste souscription ; des cultes variés sont rendus ; des Allemands viendront pour la première fois en 1956 ; et la célèbre cérémonie Mitterrand-Kohl aura lieu le 22 septembre 1984 (**3**). Sont aussi bien connus de tous les Européens les

1 C'est le cas d'Armentières, dans le Nord.

2 Idée de S.Barcellini, « Les nécropoles de la Grande Guerre », *Historiens & Géographes*, décembre 1988, pp. 299-301, et « Un demi-siècle d'action commémorative », dans G.Canini dir., *Mémoire de la Grande Guerre. Témoins et témoignages*, Presses universitaires de Nancy, 1989, 414 p., Actes d'un colloque de Verdun, pp. 17-30, dont je suis redevable pour ce qui suit.

3 A.Prost, « Verdun », dans P.Nora dir. *Les Lieux de mémoire*, Gallimard, 1984-1986, 4 vol., tome II, 3, pp. 111-141 ; G.Canini, « Verdun : les commémorations de la Bataille, 1920-1986 », dans G.Canini dir., *Mémoire de la*

tombeaux de soldats inconnus, ceux de l'Arc de Triomphe à Paris, de l'Autel de la Patrie à Rome (place de Venise) et de l'abbaye de Westminster ¹. Le Mémorial de Verdun est situé à Fleury-devant-Douaumont, à l'emplacement de l'ancienne gare de Fleury, village détruit, vingt fois pris et repris, cent fois cité dans les communiqués. Le monument, inauguré en 1967, pour le 51^e anniversaire et avec la présence de Maurice Genevoix, rappelle l'architecture des forts Séré de Rivières de la ceinture de Verdun, par ses formes et ses matériaux.

Je conclurais dans le registre de l'escalade de la violence, mais aussi des logiques de réconciliation et de démantèlement de la figure de l'ennemi. À court et moyen terme, ce sont les vocables de violences et de crimes qui dominent. La notion de « crime de guerre » datait de 1906, celle de « crime contre l'humanité » est forgée en mai 1915, afin de stigmatiser les tentatives de destruction des Arméniens par la Turquie ottomane, celle de « crime contre la paix » est une idée utilisée contre Guillaume II, jugé coupable d'avoir déclenché la guerre. Il se constituera une « justice des vaincus » après la Première Guerre mondiale, en la personne de la Cour Suprême de Leipzig, qui innocentera la quasi-totalité des accusés. Furieuse, la France poursuivra devant ses tribunaux 2 000 Allemands suspectés de crimes de guerre et des procès s'enchaîneront jusqu'en 1925, accompagnés par des refus de visa allemand pour les contumaces jusqu'en 1929... Les alliés des Nations unies s'en souviendront en 1945...

18.2.2. Les huit tentatives de paix de la Première Guerre mondiale et Brest-Litovsk

Pendant la Première Guerre mondiale des tentatives de paix sont faites ; une des problématiques d'un colloque récent remet en cause la facile idée reçue selon laquelle les pacifismes de 1899-1917 ne sont qu'un épiphénomène au sein de la « marche à la guerre » et de la Grande Guerre : ne pourrait-on pas parler, à la suite de l'historien irlandais William Mulligan (2014) de « Grande Guerre pour la paix » ? ² Les huit tentatives de paix de la Première Guerre mondiale ont eu des causes théoriques, car « intellectuelles » et morales, des

Grande Guerre. Témoins et témoignages, Presses universitaires de Nancy, 1989, 414 p., Actes d'un colloque de Verdun, pp. 355-374.

¹ La Belgique eut aussi son soldat inconnu, ainsi que le Canada et les États-Unis (cimetière national d'Arlington).

² Colloque *Les défenseurs de la paix. 1899-1917*, Presses universitaires de Rennes, 2018, 445 p., W.Mulligan, *The Great War for Peace*, Yale University Press, 2014, J.-B.Duroselle (1917-1994), *La Grande Guerre des Français : 1914-1918. L'incompréhensible*, Perrin, 1994, 515 p., *passim*, & *La France et les Français*, Richelieu, 1972-1974, 2 vol. (1900-1914-1920), 414 & 396 p., réédition, FNSP, 1992, 380 p., *passim*. G.-H.Soutou, *La Grande Illusion. Quand la France perdait la paix, 1914-1920*, Tallandier, 2015, 384 p., réédition sous le titre *La Grande Illusion. Comment la France a perdu la paix, 1914-1920*, Tallandier, 2016, 381 p., chapitre VI.

souvenirs de la mémoire collective. Deux siècles avant le déclenchement de la Première Guerre mondiale, en 1713 (l'année du traité d'Utrecht) l'abbé de Saint-Pierre ¹ avait publié son *Projet pour rendre la paix perpétuelle en Europe* ; en pleine Révolution française, en 1795, le « plan de paix » de Kant avait vu le jour ; en 1864 la convention de Genève sur les soldats blessés avait été établie ; en 1899 et en 1907 la Conférence de La Haye avait codifié le « droit de la guerre » ; la même année 1907 le programme de Nancy du parti radical avait fait, grâce à Léon Bourgeois, référence à une « Société des Nations civilisées ». Mais la cause essentielle, c'est que la Première Guerre Mondiale s'était avérée dès 1915 être guerre de position, sans buts et coûteuse. La lassitude des peuples et des armées n'eut pas seulement pour effet de susciter çà et là des troubles et des crises. Elle encouragea certaines tentatives de paix. De nombreux médiateurs officieux s'efforcèrent de créer des liens entre hommes politiques de pays ennemis. Trois de ces huit tentatives eurent une importance particulière.

¹ Charles-Irénée Castel de Saint-Pierre (1658-1743).

□ Zimmerwald et Kienthal

Les socialistes ayant été à la pointe du combat pacifiste avant 1914, il est logique que la première tentative de paix de la Première Guerre Mondiale soit leur fait : ce sont les rencontres de Zimmerwald et Kienthal en 1915 et 1916. Après deux ans et demi de guerre épuisante, un nombre croissant de personnes, notamment dans les milieux socialistes, avaient entrepris de lutter pour y mettre fin. Cette lutte ne revêtit pas un aspect inquiétant pour les gouvernements avant 1917. Mais auparavant en Allemagne, puis en France, des socialistes « minoritaires » avaient commencé à s'opposer à l'« Union sacrée ». Et en Italie, presque tout le parti socialiste s'opposait à la guerre. C'est en Russie que la situation était la plus inquiétante : on avait l'impression d'une lente dissolution du régime. Sur initiative du parti socialiste italien, en septembre 1915, à Zimmerwald, petite localité du canton de Berne, 42 délégués socialistes (dont deux Allemands, Georg Ledebour et Adolph Hoffmann ¹, et deux Français, Albert Bourderon et Alphonse Merrheim ² se réunirent et rédigèrent un manifeste demandant aux « prolétaires d'Europe » d'exiger la paix sans annexions ni indemnités de guerre ³. La SFIO et le SPD (parti social-démocrate allemand) respectant l'Union sacrée, ce sont des dissidents ou des membres de la CGT française qui s'y rendirent : Alphonse Merrheim et Albert Bourderon défendirent les idées de la minorité pacifiste de la SFIO. Le manifeste (rédigé grâce à Trotski) – condamnant la guerre, « produit de l'impérialisme », saluant les « victimes innombrables de la guerre », immolées « à l'esprit de conquête et à la rapacité impérialiste » – eurent peu d'écho. Les *Zimmerwaldiens* se divisèrent d'ailleurs sur les conséquences à tirer. La « gauche zimmerwaldienne » préconisa, derrière Lénine, une « guerre de masse contre la guerre » et la fondation d'une nouvelle Internationale, tandis que la « droite zimmerwaldienne » (dont les Français) souhaitait seulement faire pression sur les gouvernements pour obtenir une « paix blanche » sans annexion ni indemnité. Le courant zimmerwaldien devait jouer un rôle important dans le développement des tendances pacifistes au sein de plusieurs minorités socialistes, dont la française.

Une nouvelle conférence se réunit en avril 1916 à Kienthal, localité située également dans le canton de Berne. Le manifeste qui en sortit préconisait

¹ Respectivement 1850-1947 et 1858-1930. Ledebour est un des trois participants les plus âgés.

² Respectivement 1858-1930 (soit les mêmes dates que celles de Adolph Hoffmann) et 1871-1925.

³ Texte dans G.Franconie & J.Julliard présentent , *Les grands textes de la gauche. 1789-2017*, Flammarion, 2012, réédition en coll. « Champs », 2017, 417 p., pp. 254-256, et dans J.Julliard et G.Franconie, *Les gauches françaises. 1762-2012*, Flammarion, 2012, réédition, Coll. « Champs », tome II, *Figures et paroles*, 2014, 815 p., pp. 619-621. Les deux représentants français font connaître le manifeste en France sous la forme d'une *Lettre aux abonnés de la Vie ouvrière*.

le retrait des socialistes des gouvernements et le refus de tout crédit de guerre. Lénine, leader des socialistes russes, réfugié en Suisse, fut l'un des animateurs de ces deux rencontres. Allant plus loin que la plupart des délégués et notamment le Français Merrheim, il préconisait la création d'une troisième Internationale ¹.

□ Albert Ier de Belgique

Très différente est la tentative de paix séparée d'Albert Ier (1875-1934), roi des Belges (1915). Secrètement persuadé — *cf. ses Carnets*, édités en 1953 (2) — que la France, la Grande-Bretagne, la Russie et l'Italie sont gouvernées par des irresponsables et qu'elles vont perdre la guerre, le roi Albert est convaincu qu'il faut signer une paix de compromis avec les Empires centraux (Allemagne et Autriche-Hongrie) avant qu'il ne soit trop tard. Il noue donc des contacts avec l'Allemagne en 1915. C'est immédiatement l'échec, l'Allemagne étant persuadée de sa victoire.

□ Les Empires centraux et Wilson

Les Empires centraux font une tentative de paix fin 1916. Ils profitent de leurs victoires sur la Serbie et surtout sur la Roumanie, ainsi que de la mort de l'empereur François-Joseph (22 novembre 1916), remplacé par son petit-neveu Charles Ier, inquiet, lui, de la subordination de son empire à l'Allemagne. Une note des quatre alliés (Allemagne, Autriche-Hongrie, Bulgarie et Turquie) propose à l'Entente d'« entrer dès à présent en négociation de paix », tout en évitant de formuler des propositions précises. La note étant écrite sur un ton de victoire, elle ne peut donc qu'être repoussée par l'Entente. Le but véritable est de s'attirer la bienveillance du président Wilson car les États-Unis ne sont alors pas encore en guerre.

Justement, la quatrième tentative est celle de Wilson en 1916-1917. Les États-Unis sont déjà un pays impérialiste, depuis la fin du XIXe siècle : « l'aigle américain a déjà déployé ses ailes », comme le montre l'impérialisme de Theodore Roosevelt (1858-1919). Pour Wilson le sens de la « mission » des États-Unis est d'assurer une « paix juste » et durable par des méthodes nouvelles. Il avait organisé plusieurs voyages en Europe du *colonel* House, son conseiller privé, entre 1914 et 1916 ; Wilson a le projet (un court moment) d'une médiation forcée : en échange de l'abandon par l'Allemagne de la guerre sous-marine,

¹ J.Chuzeville, *Zimmerwald. L'Internationalisme contre la Première Guerre mondiale*, Demopolis, 2015, 154 p., compte rendu dans *Historiens & Géographes*, mai-juin 2017, p. 240-241. L'ouvrage concerne aussi Kienthal, pp. 95 & suiv.

² *Les carnets de guerre d'Albert Ier, roi des Belges*, publiés par le général R. Van Overstraeten, Bruxelles, Dessart, 1953, 215 p.

l'Angleterre cesserait le blocus. Les États-Unis entreraient « probablement » en guerre contre celui des deux camps qui refuserait cette solution ! C'est sur un vague programme pacifiste, en tout cas neutraliste, qu'il est réélu en novembre 1916. Pour la paix internationale, Wilson pense qu'elle serait possible si les deux camps annonçaient leurs buts de guerre, c'est ce qu'il leur demande par une note du 20 décembre 1916, dans le droit fil de la croyance en une *mission* des États-Unis. Mais l'Entente est désagréablement surprise de voir cette proposition d'un État toujours neutre succéder immédiatement à celle des Empires centraux ! Toutefois, c'est l'Allemagne qui repousse le 26 décembre la proposition de Wilson : elle ne tient pas à le voir participer à la conférence de la paix, car à coup sûr il s'opposerait aux ambitions territoriales de l'Allemagne. Alors, l'Entente se précipite pour se déclarer prête à accepter ! Le 10 janvier 1917, une note commune énumère sous la forme la plus vague les buts de guerre des alliés. Wilson n'est guère satisfait et doute, à bon droit, de la sincérité de la réponse !

En conséquence, déçu, le 22 janvier 1917, devant le Congrès, dans son *Message sur l'état de l'Union*, Wilson se déclare rallié à la formule de la « paix sans victoire ». À son ami le *colonel* House, il déclare : « Nous sommes la seule des grandes nations blanches à rester en dehors de la guerre ; ce serait un crime contre la civilisation que d'y prendre part. » ! Cela est tout à fait conforme au *non-entanglement* (non-engagement, littéralement non-implication) traditionnel de la nation américaine. Mais la guerre sous-marine à outrance (annoncée par l'Allemagne le 31 janvier) va tout changer, entraînant la rupture des relations diplomatiques, puis l'entrée en guerre, au nom de la formule wilsonienne « Le droit est plus précieux que la paix ». Il faut signaler d'autres causes de bouleversement pour Wilson et son pays : la révolution russe, les crises en France et Italie, la lassitude partout... Le rêve internationaliste de Wilson ne l'empêche d'ailleurs pas, une fois les États-Unis en guerre, de malmener les libertés publiques aux États-Unis. C'est ainsi que la loi sur l'espionnage (*Espionage Act*) de 1917 favorise les suspicions en tout genre, les lois de 1918 contre la sédition et le sabotage (*Sedition Act* et *Sabotage Act*) ouvrent la chasse aux « radicaux » et suppriment *de facto* la liberté d'expression. Le dirigeant socialiste Eugène Victor Debs (1855-1926) est emprisonné, l'IWW (*International Workers of the World*, centrale syndicale très à gauche) pourchassée, des groupes paramilitaires comme la *National Protective Association* s'en prennent pêle-mêle aux immigrants, aux pacifistes et aux « radicaux ».

□ Les princes de Bourbon-Parme ; la tentative Briand-Lancken

En 1917 se produisit la curieuse tentative des princes de Bourbon-Parme. Le nouvel empereur Charles Ier (1887-1922) pensait au début de 1917 qu'il serait possible de sauver la « double monarchie » (l'Autriche-Hongrie) en concluant la paix sur la base du *statu quo* : « Marcher à fond avec l'Allemagne par pure noblesse serait un suicide », dit-il, en privé. Toutefois une telle paix ne serait satisfaisante que pour la France et la Grande-Bretagne (à la rigueur), mais pas du tout pour l'Italie, la Serbie et la Roumanie, à cause de l'existence même de l'Autriche-Hongrie. Pour faire parvenir ses suggestions, Charles Ier décida de confier une lettre à son beau-frère, le prince Sixte de Bourbon-Parme (1886-1934), qui servait dans l'armée belge, et au frère cadet de celui-ci, Xavier (1889-1977). Les deux frères vinrent à Vienne en mars 1917, puis à Paris. Charles Ier parlait de rétablir la souveraineté belge, de donner à la Serbie « un accès équitable à la mer Adriatique », d'appuyer la restitution de l'Alsace-Lorraine à la France... Un deuxième voyage des deux frères à Vienne en mai leur permit de rapporter une deuxième lettre, mais beaucoup plus vague. Dans une note annexe, le comte Ottokar Czernin (1872-1932), le ministre des Affaires étrangères, n'évoquait que la possibilité d'une paix générale. Or Lloyd George, le premier ministre britannique (il l'était depuis novembre 1916), et Poincaré, le président de la République française, n'envisageaient alors qu'une paix avec l'Autriche seule. De plus, la France prévint l'Italie lors de l'entrevue de Saint-Jean-de-Maurienne le 19 avril 1917 : l'Italie s'opposa net à tout traité qui ne lui permettrait pas de réaliser ses ambitions territoriales. L'Entente laissa donc la négociation tourner court : il n'y avait aucun intérêt à ce que l'Autriche sortît de la guerre, si l'Italie, elle aussi, interrompait son effort militaire ! Notons que Czernin a tenu au courant de la négociation l'Allemagne, qui s'y montra très peu favorable, car elle avait alors de vastes ambitions territoriales. À l'est, Hindenburg et Ludendorff voulaient en effet annexer la Lituanie et la Courlande jusqu'à Riga, contrôler la Pologne... À l'ouest, la Belgique resterait occupée jusqu'à ce qu'elle ait conclu une alliance politique et économique avec l'Allemagne. Même alors, celle-ci garderait Liège et la côte, à bail pour 99 ans. À la France, on pourrait consentir une petite rectification de frontière au sud-ouest de Mulhouse. Mais l'Alsace-Lorraine resterait à l'Allemagne et même celle-ci annexerait le bassin de Briey-Longwy.

Un peu postérieure est la tentative Briand-Lancken, toujours en 1917. La comtesse Pauline de La Rochefoucauld (1859-1928), veuve du sénateur belge Werner de Mérode (1855-1914), a l'idée de faire se rencontrer en Suisse un diplomate allemand, von Lancken, et l'ancien Président du Conseil français, Aristide Briand (1862-1932). En fait, c'est l'Allemagne qui a l'initiative et manipule la comtesse : elle veut sonder le gouvernement français. Briand est

pressenti en juin et indique tout de suite que la condition essentielle est la restitution de l'Alsace-Lorraine. Von Lancken n'est pas informé et l'entrevue est fixée au 22 septembre 1917. Mais le Président du Conseil Ribot (1842-1923) s'oppose à une rencontre qui pourrait apparaître comme un signe de faiblesse : la tentative, en conséquence, avorte. On ne voit d'ailleurs pas ce qu'elle aurait pu donner, les points de vue des deux camps étant nettement contradictoires...

□ La « note pontificale pour la paix » (1917)

La « note pontificale pour la paix », de 1917, toujours, est bien sûr différente. Le pape Pie X était mort le 20 août 1914, il est remplacé le 3 septembre par Benoît XV, Giacomo della Chiesa, né en 1854, dans une famille de haute noblesse, archevêque de Bologne, cardinal depuis trois mois seulement, mais qui avait fait une grande partie de sa carrière dans les services diplomatiques de la Curie. Benoît XV dénonce « l'horrible boucherie qui déshonore l'Europe » (28 juillet 1915), mais il ne peut que souffrir de l'« inégalité religieuse » entre les deux camps : Rome a des relations diplomatiques avec l'Autriche-Hongrie et la Bavière, ainsi qu'en Allemagne (par l'intermédiaire du nonce à Munich, Mgr Pacelli, futur Pie XII), mais seulement avec la Grande-Bretagne dans le camp de l'Entente ! Du côté de l'Entente, les relations avaient été rompues avec l'Italie et la France, et seule l'Angleterre protestante est représentée au Vatican. Ceci explique que le pape consulte d'abord les seuls Empires centraux avec sa « note pontificale sur la paix » et que sa proposition – datée du 14 août 1917 et publiée deux jours plus tard dans *L'Osservatore Romano* – leur soit assez favorable. La note énonce, avec beaucoup d'encens wilsonien, plusieurs principes abstraits, comme la liberté des mers, l'idée de renonciation à toute indemnité de guerre, celle du retour au *statu quo* territorial, mais avec des « compromis raisonnables » (sur l'Alsace-Lorraine et les territoires italiens de l'Autriche-Hongrie), toutefois elle ne comporte rien sur la Serbie et la Pologne ! L'Allemagne répond assez favorablement, la Grande-Bretagne insiste sur la nécessité de l'indépendance belge (sans parler de l'Alsace-Lorraine ...), mais l'opposition d'Erich Ludendorff (1865-1937), chef d'état-major allemand, qui a pris beaucoup d'importance politique en Allemagne, à un abandon total de la Belgique conduit finalement à l'échec de cette tentative. Autre conséquence, les alliés confirment entre eux que le Saint Siècle sera exclu des négociations de paix (c'était prévu dès 1915) ¹.

Benoît XV mourra en 1922. Durant les trois années séparant la fin du conflit mondial et sa mort, il élaborera une politique d'accords, qui portera ses

¹ N. Renoton-Beine, *La colombe et les tranchées. Benoît XV et les tentatives de paix pendant la Grande Guerre*, Cerf, 2004, 405 p.

fruits sous le pontificat suivant et restera célèbre au Vatican jusqu'à l'élection de Benoît XVI en 2005. Dès 1919, le pape reçoit Wilson à Rome (le président avait le jour même présidé une assemblée de protestants italiens) ; en mai 1920 il fait savoir qu'il ne refusera plus de recevoir au Vatican les chefs d'État catholiques qui viendraient rendre visite au roi d'Italie ; à partir de 1920 est réglé le conflit avec la France (canonisation de Jeanne d'Arc, rétablissement des relations diplomatiques, compromis sur la question des biens du clergé dès 1920...) ; dès 1921 sont pris les premiers contacts avec le gouvernement italien en vue d'une solution de la question romaine. En outre, Benoît XV lève le *non expedit* qui interdisait aux catholiques de participer en Italie à la vie politique et il autorise Don Luigi Sturzo (1871-1959), un prêtre, à fonder un parti démocrate-chrétien, le Parti populaire italien (PPI).

□ Paul Painlevé et la possibilité d'une paix négociée en 1917

Ministre de la Guerre depuis mars 1917, un portefeuille qu'il conserve quand il devient président du Conseil le 12 septembre (jusqu'en novembre), Paul Painlevé est frappé par l'échec de l'offensive Nivelle, les mutineries dans l'armée française, la lassitude du pays et l'évolution de la situation en Russie. Il ne croit plus à la possibilité d'une victoire militaire décisive sur les Empires centraux et élabore dans le bref temps où il est à la tête du gouvernement un plan secret de paix négociée, reposant sur une vision à long terme de nouvel équilibre européen, entre trois puissances continentales, la France, l'Autriche-Hongrie renouée et l'Allemagne, ayant préalablement rétrocédé l'Alsace-Lorraine. Le pivot serait l'Autriche-Hongrie, contrepoids de l'Allemagne, et surtout empire des Habsbourg transformé en une confédération des nationalités d'Europe centrale, qui engloberait la Pologne et serait liée à la France par des accords économiques. Quant à elle, l'Allemagne serait dédommée de la « perte » de l'Alsace-Lorraine par des compensations coloniales et les Pays baltes. La Russie perdrait donc beaucoup dans le plan de Painlevé, ce qui renverserait la politique traditionnelle de la Troisième République. Il faut ajouter que ce projet, qui n'est en rien défaitiste, reste dans les tiroirs et les conversations secrètes entre ministres et qu'il est compensé par des réalités militaires et diplomatiques concrètes, le développement de l'armée blindée, la déposition du roi Constantin Ier de Grèce et le secours aux Italiens défaits à Caporetto. L'arrivée au pouvoir de Clemenceau le rendit caduc. Mais Painlevé a été le seul chef de gouvernement français pendant la guerre à avoir réellement envisagé une paix négociée, « le seul à ne pas réclamer d'une façon ou d'une autre, au-delà du retour de l'Alsace-Lorraine, le détachement de la Rhénanie d'avec le Reich et une réduction

considérable du statut international de l'Allemagne après la guerre, sur le triple plan politique, militaire et économique. » ¹

□ **Les Quatorze Points de Wilson (janvier 1918)**

Pourquoi, en janvier 1918, un tel texte, qui devait rester aussi célèbre ? Les États-Unis sont dans la guerre « associés » et non « alliés », le terme officiel ayant été adopté par le président Wilson lui-même. Les États-Unis n'ont jamais adhéré au pacte du 5 septembre 1914, qui avait noué l'alliance contre les Puissances centrales et interdit aux pays de l'Entente la conclusion d'une paix séparée. Puisque les États-Unis n'ont pu, comme on l'a vu, obtenir des Alliés la publication de leurs buts de guerre, les États-Unis vont annoncer au monde les leurs. Enfin, les bolcheviks proclament le principe d'une paix sans annexion ni indemnité et publient les traités secrets passés entre les Alliés de l'Entente : le texte de Wilson sera une réplique, rejoignant la vieille idée que les États-Unis, nation d'origine exceptionnelle, ont aussi une mission extraordinaire à remplir. Aidé par un comité d'experts constitué dès le début de 1917, le *Peace Inquiry Bureau*, dont le membre le plus important est David Hunter Miller (1875-1961), aidé également par le *colonel* House, Wilson rédige un programme en *Quatorze Points*, qu'il soumet au Congrès le 9 janvier 1918.

Les cinq premiers points sont abstraits : diplomatie ouverte, liberté des mers, abaissement des barrières douanières, désarmement, effort pour préserver les intérêts des populations colonisées, le 14^e aussi : il préconise une Ligue des Nations, une Société des Nations (SDN), clef de voûte de l'ensemble. Des remaniements territoriaux et le sort des États occupent les points 6 à 13, selon le principe du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes : droit de la Russie à choisir elle-même son régime et à bénéficier de secours, l'indépendance de la Belgique doit être recouvrée, l'Alsace-Lorraine rendue à la France, les frontières italiennes fixées (comment ?) le long de la ligne « clairement reconnaissable de la nationalité » (*sic*). Les peuples de l'Autriche-Hongrie recevraient leur autonomie, les frontières des états balkaniques seraient révisées, l'empire Ottoman ne dominerait plus des peuples non-turcs, la Pologne serait reconstituée, avec un accès à la mer.

« Des conventions de paix publiques, ouvertement conclues, après

¹ Conclusion de Georges-Henri Soutou, « Paul Painlevé et la possibilité d'une paix négociée en 1917 », dans C.Fontanon & R.Frank dir., *Paul Painlevé (1863-1933). Un savant en politique*, actes de la journée d'études du 22 mai 2003, Presses universitaires de Rennes, 2005, 149 p., pp. 71-82 (lire aussi sa contribution, « Poincaré, Painlevé et l'offensive Nivelle », dans *Des étoiles et des croix. Mélanges offerts à Guy Pedroncini*, Economica, 1995, pp. 91-110), repris brièvement par Anne-Laure Anizan, *Paul Painlevé. Science et politique de la Belle Époque aux années trente*, thèse, Presses universitaires de Rennes, 2012, 431 p., pp. 208-209. Hélène Fréchet (*Histoire de la France de 1914 à 1945*, Ellipses, 1995, 300 p., p. 107) va beaucoup plus loin mais ne cite pas ses sources.

lesquelles il n'y aura pas d'accords internationaux privés d'aucune sorte, mais une diplomatie qui agira toujours franchement à la vue de tous. »

« Liberté absolue de navigation sur les mers en dehors des eaux territoriales aussi bien en temps de paix qu'en temps de guerre, sauf pour les mers qui pourraient être fermées en totalité ou en partie par une action internationale en vue de l'exécution d'accords internationaux. »

« Suppression, autant qu'il sera possible, de toutes les barrières économiques ; établissement de conditions commerciales égales entre toutes les nations consentant à la paix et s'associant pour la maintenir. »

« Garanties convenables, données et prises, que les armements nationaux seront réduits au dernier point compatible avec la sécurité du pays. »

« Libre arrangement, dans un esprit large et absolument impartial, de toutes les revendications coloniales basé sur l'observation et sur le strict principe qu'en fixant toutes les questions de souveraineté, les intérêts des populations intéressées devront avoir un poids égal à celui des demandes équitables du gouvernement dont le titre doit être déterminé », c'est-à-dire un anticolonialisme bien léger, sous la forme d'un principe très général.

« Une association générale des nations devra être formée d'après des conventions spéciales, dans le but de fournir des garanties mutuelles d'indépendance politique et d'intégrité territoriale aux grands comme aux petits États ».

« Évacuation de tous les territoires russes et règlement de toutes les questions concernant la Russie qui assurera la meilleure et la plus libre coopération des autres nations pour donner à la Russie l'occasion de déterminer, sans être entravée ni embarrassée, l'indépendance de son propre développement et de sa politique nationale, pour lui assurer un sincère accueil dans la société des nations libres, sous des institutions de son propre choix et, plus qu'un accueil, toute aide dont elle aurait besoin et qu'elle désirerait. »

« La Belgique. Le monde entier sera d'accord qu'elle doit être évacuée et restaurée... »

« Tout le territoire français devra être libre et les régions envahies devront être restaurées. Le tort fait à la France par la Prusse en 1871, en ce qui concerne l'Alsace-Lorraine, qui a troublé la paix du monde pendant près de cinquante ans, devra être réparé. »

« Aux peuples d'Autriche-Hongrie, dont nous désirons voir la place sauvegardée et assurée parmi les nations, on devra donner plus largement l'occasion d'un développement autonome ».

« La Roumanie, la Serbie et le Monténégro devront être restitués. À la Serbie, on devra accorder libre et sûr accès à la mer, et des relations entre les divers États balkaniques devront être fixées amicalement sur les conseils des Puissances et d'après les lignes des nationalités établies historiquement. »

« Une souveraineté sûre sera assurée aux parties turques de l'Empire ottoman actuel, mais les autres nationalités qui se trouvent, en ce moment, sous la domination turque devront être assurées d'une sécurité indubitable de leur existence et une occasion exempte d'obstacles leur sera fournie de se développer de façon autonome. Les Dardanelles devront être ouvertes de façon permanente en constituant un passage libre pour les navires et le commerce de toutes les nations

suivant des garanties internationales. »

« Un État polonais indépendant devra être établi. Il devra comprendre les territoires habités par les populations incontestablement polonaises auxquelles on devra assurer un libre accès à la mer et dont l'indépendance politique et économique, ainsi que l'intégrité territoriale, devront être garanties par un accord international. »

Le retentissement du texte est immense, dans le monde entier. Les États-Unis se présentent comme arbitre possible entre les nations ; c'est sur la base des *Quatorze Points* que l'Allemagne va à l'automne 1918 demander l'armistice. D'ailleurs, Wilson ajoutera quatre points (le 11 février), quatre autres (le 4 juillet), cinq autres le 27 septembre (tous très généraux). Au total, ce texte est doublement important : d'abord, il est le seul par lequel les Alliés font connaître officiellement leurs buts de paix ; ensuite, l'armistice du 11 novembre 1918 sera conclu en référence expresse à ce document. Le Président des États-Unis y définit les règles qui, selon lui, doivent assurer la paix à l'avenir : le respect des nationalités, c'est-à-dire du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et à exercer leur souveraineté, la volonté d'un désarmement général appuyé sur la création d'une assemblée internationale, la Société ou Ligue (*League*) des Nations, qui pratiquerait une diplomatie ouverte, sous le contrôle permanent de l'opinion publique. Mais ce plan ignore délibérément les multiples accords secrets signés entre les Alliés : ainsi les accords de Londres (1915) qui attribuaient à l'Italie la Dalmatie, l'Istrie et la ville de Fiume, ainsi les accords Sykes-Picot (1916) qui traçaient les zones d'influence de Paris et de Londres au Proche-Orient...

□ Le traité de Brest-Litovsk (3 mars 1918) et l'intervention étrangère contre la Russie

La première révolution russe, à partir du 8 mars 1917 (révolution « de février »), se solda par un intermède démocratique, celui du Gouvernement provisoire, puis du gouvernement de coalition. Alexandre Kerenski (1881-1970)¹, favorable à une « paix sans annexion ni indemnité », alla sur le front pour persuader les soldats de prendre l'offensive. Son effort fut vain. L'attaque, commencée le 24 juin, s'arrêta immédiatement, les soldats refusant de marcher. Le 17 juillet, profitant d'une nouvelle crise ministérielle, les bolcheviks tentèrent de s'emparer du pouvoir à Petrograd. Le gouvernement fut sauvé par les cosaques et Lénine dut s'enfuir en Finlande. Le généralissime Lavr Kornilov (1870-1918), destitué le 9 septembre, marcha sur Petrograd le 10 dans l'intention d'anéantir le soviét. Il fut stoppé et dut se rendre.

¹ B.Kolonotsky, « Kerenski l'Intouchable », dans S.Cœuré & S.Dullin dir., « 1917, un moment révolutionnaire », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, juillet-septembre 2017, pp. 31-39.

La révolution d' « Octobre » éclate dans la nuit du 6 au 7 novembre (25 octobre en calendrier julien, d'où le nom de « révolution d'octobre »). Dans l'immédiat, le succès bolchevik s'inscrit dans les péripéties de la guerre : les Alliés perdent l'espoir de maintenir un second front contre les Empires centraux. Le rapport des forces est modifié, mais en fin de compte, le sort même de la guerre n'en sera guère infléchi. En revanche, la révolution russe déchaîne une peur sociale parmi les classes dirigeantes et elle répand le trouble dans le mouvement ouvrier lui-même, partagé sur l'expérience bolchevique. La crainte d'une contagion révolutionnaire transformera profondément les données de la politique mondiale au lendemain de la Grande guerre. Guerre et révolution russe marquent la nouvelle génération : elles seront les pôles de la réflexion et de la sensibilité idéologiques, très avant dans la première moitié du XXe siècle. Auparavant, le *Décret sur la paix* (8 novembre 1917) s'impose : par ce texte, un gouvernement – nommé Conseil des Commissaires du Peuple (en russe *Sovnarkom*, selon un procédé d'abréviation appelé à se généraliser) – s'adresse ouvertement aux peuples étrangers par-dessus la tête de leurs gouvernements : c'est en fait une proclamation. Le gouvernement russe fait cela en proposant à tous les belligérants d'une part une paix immédiate sans annexion ni indemnité et d'autre part l'abolition de la diplomatie secrète.

Des négociations avec les Empires centraux s'engagent. Nicolas Krilenko (général en chef), malgré les protestations de l'Entente, ordonne le cessez-le-feu immédiat. L'Allemagne et l'Autriche-Hongrie acceptent, après quelques hésitations, de signer, le 15 décembre 1917, l'armistice de Brest-Litovsk. Dans cette même ville – en polonais Brzesz Litowski, aujourd'hui Brest, en Biélorussie – commencent, le 20 décembre, des négociations de paix, qui vont aboutir au traité du 3 mars 1918, marquant pour la Russie bolchevique un apprentissage traumatisant de la politique extérieure. Les bolcheviks sont, bien entendu, opposés à toute annexion par les Empires centraux, mais l'Allemagne veut s'étendre jusqu'à Riga ! Et l'Autriche-Hongrie a aussi des ambitions ! L'état de la Russie permet aux Empires centraux d'exercer facilement des pressions. Cependant l'habileté dilatoire de Trotski, qui exploite la tactique « ni paix, ni guerre », va permettre de faire durer les pourparlers. Toutefois, les Empires centraux signent avec l'Ukraine un traité le 9 février : les bolcheviks s'emparant de Kiev, les troupes allemandes reprennent leur marche. Que faire ? Le Comité central du parti hésite, les « communistes de gauche » comme Nicolas Boukharine (1888-1938) envisagent une « guerre révolutionnaire », Trotski veut maintenir la stratégie « ni guerre ni paix », et c'est Lénine qui fait décider le choix de la paix. La paix est très dure pour la Russie, et même désastreuse : elle perd la

Finlande, les pays baltes, la Pologne et de surcroît l'Ukraine ¹ ; elle doit consentir des avantages économiques à l'Allemagne. Elle doit céder à la Turquie les villes de Kars, Batoum et Ardahan et s'engager à ne pas faire de propagande dans les Empires centraux. Mais cette paix du 3 mars 1918 permet de sauver la Révolution russe et, de toute façon, elle est signée sous la contrainte d'une offensive allemande. Elle a pour conséquence la capitulation de la Roumanie (traité de Bucarest du 7 mai 1918).

L'intervention étrangère contre la Russie est déclenchée pour des motifs idéologiques, Wilson ayant au contraire au départ manifesté beaucoup de libéralisme et une volonté de non-intervention (plus une affection « sentimentale » pour le peuple russe), mais il sera le créateur de la notion de « cordon sanitaire » ! Historiquement, cette politique commence avec l'interdiction faite par les alliés aux neutres des relations avec le régime soviétique (note du 25 octobre 1918). L'intervention se fait dans le cadre d'une double illusion pour les pays de l'Entente (les États-Unis sont « associés ») : fragilité du pouvoir soviétique, car il y a guerre civile, avec une carte complexe – dès la fin de 1917, les bolcheviks contrôlent le Nord et le centre de la Russie plus des parties du Caucase ² et de l'Asie centrale – ; et velléité occidentale de recréer un second front contre l'Allemagne. L'intervention est envisagée très tôt, dès la fin de l'année 1917 par le gouvernement français de Clemenceau ; c'est d'ailleurs d'abord en France que trouve refuge Alexandre Kerenski. Un accord du 23 décembre prévoit une répartition des zones d'influence entre la France (Pologne, Ukraine, Crimée et Bessarabie), la Grande-Bretagne (Caucase et Extrême-Nord) et le Japon (moitié Nord de Sakhaline et Est de la Sibérie). L'intervention revêt évidemment une forme militaire, mais avec le frein du poids des pertes et de la lassitude de la Première Guerre mondiale : les Anglais sont à Mourmansk, Arkhangelsk et Batoum, les Français à Odessa. Les grèves de 1919-1920, souvent considérées comme provoquées par la Russie bolchevique, la création de partis communistes nationaux, les démobilisations, enveniment la situation : la Russie n'est-elle pas au centre d'une subversion européenne, des troupes occidentales ne sont-elles pas disponibles ? Mais la Russie bolchevique établit, au pays du « rouleau compresseur » d'avant 14, le service militaire obligatoire le 9 juin 1918...

¹ Lire T.Chopard, « L'Ukraine et la révolution de 1917. Promesse d'émancipations et limites de l'indépendance », dans S.Cœuré & S.Dullin dir., « 1917, un moment révolutionnaire », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, juillet-septembre 2017, pp. 73-86.

² Lire É.Forestier-Peyrat, « Faire la révolution dans les confins caucasiens en 1917. La liberté côté cour et côté jardin », dans S.Cœuré & S.Dullin dir., « 1917, un moment révolutionnaire », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, juillet-septembre 2017, pp. 57-72.

Deuxième modalité, pour les Occidentaux moins coûteuse et voyante, l'aide aux Russes « blancs » : l'amiral monarchiste Alexandre Koltchak (1874-1920), parti d'Omsk en Sibérie, Nikolai Ioudenitch (1862-1933), parti des pays baltes, Anton Denikine (1872-1947), depuis le Don et l'Ukraine, le baron général Pierre Wrangel (1878-1928), dans le Sud de l'Ukraine. S'y ajoutent la guerre russo-polonaise de 1920 (voir plus loin) et le soutien aux Tchèques des Légions tchécoslovaques (voir plus loin). Comme il y a un stock d'armes à Vladivostok, le gouvernement français rêve d'un grand front sibérien (et la Grande-Bretagne soutient). En juillet 1918 les États-Unis envoient 7 000 hommes à Vladivostok, les Japonais... 70 000 ! Cela provoque l'inquiétude des États-Unis, d'autant plus que les relations entre eux et le Japon ont empiré depuis 1914. Les troupes américaines ne seront rappelées qu'en 1920, les Japonais y demeurant plus longtemps.

La Première Guerre mondiale pour le Japon

Elle s'intègre dans une phase combinant la démocratisation et l'impérialisme (permis par la puissance militaire et économique), sans amélioration du niveau de vie des couches populaires, et en arrivant dans un monde déjà « occupé » par les Occidentaux. Les projets expansionnistes japonais sont une composante de l'idéologie du *Meiji*. L'expansion s'est faite au détriment de la Corée (colonie japonaise en 1910), de Taiwan, de la Chine et de la Russie.

La Première Guerre mondiale a offert une nouvelle occasion d'étendre les possessions sans encourir de grands risques et sans faire beaucoup d'efforts. Le Japon, « fidèle à l'alliance anglaise » de 1902, déclare la guerre à l'Allemagne le 23 août 1914, fait main basse sur les colonies allemandes de Chine et du Pacifique (Mariannes, Carolines et Marshall). Ses conquêtes sont achevées le 7 novembre. Le Japon refuse, en janvier 1915, de participer à la guerre en Europe, mais il présente à la Chine les « 21 demandes » (1915). Les Chinois refusent les plus dures (qui auraient fait de la Chine un protectorat japonais), mais ne peuvent (ultimatum japonais) empêcher l'Empire du Soleil levant de s'octroyer de considérables privilèges économiques en Mandchourie, dans le Shandong (Chang-Toung) et la province de Fou-Kien (en face de Taiwan, Formose).

Le Japon a bien profité de l'absence *de facto* des pays européens en Asie, à cause de la guerre en Europe.

Les Occidentaux ont donc établi face au bolchevisme le fameux « cordon sanitaire », mais à la fin de 1919 les contingents étrangers se rembarquent (sauf à Batoum, où ils restent jusqu'en mars 1921), à cause de la lassitude, de l'incertitude et des mutineries.

□ Les armistices

Que se passe-t-il avant le 11 novembre 1918 ? Une grande offensive des troupes françaises et serbes démarre à partir de Salonique le 15 septembre. La Bulgarie, débordée, signe l'armistice le 29 septembre. Conséquences : la Grèce, la Serbie et l'Albanie sont potentiellement libérées, la Turquie est isolée, la Roumanie va pouvoir rentrer dans la guerre. Cet armistice ruine les derniers véritables espoirs allemands. Au Quartier général de Spa, se tient (le même jour) une conférence entre Paul von Hindenburg (commandant en chef, 1847-1934), Erich Ludendorff (chef d'état-major, voir plus haut), l'empereur Guillaume II (1859-1941) et le chancelier Georg von Hertling (1843-1919) : les généraux proposent la demande de l'armistice, mais par un nouveau gouvernement, l'empire se transformant en un régime parlementaire. L'État-Major n'est pas mécontent de faire endosser par des civils, et notamment par les partisans de la démocratie parlementaire, les responsabilités de la défaite ! À court terme, Hertling est remplacé par le prince Max (imilien) de Bade (1867-1929), membre de la famille impériale, mais passant pour libéral ; des socialistes entrent dans le

ministère, ce à quoi l'état-major ne s'est pas opposé. Ludendorff presse le prince de demander l'armistice, seul moyen, pense-t-il de sauver l'armée allemande. Le 3 octobre, Max de Bade accepte d'envoyer une note au président Wilson, le priant « de prendre en main le rétablissement de la paix », sur la base de ses *Quatorze Points* : les États-Unis sont seulement « associés », ne pourraient-ils pas être des médiateurs ? Les *Quatorze Points* sont moins dangereux pour les Allemands que les exigences prévisibles des Alliés ; l'armée américaine ne compte encore que 1 800 000 hommes en France...

Deuxième grande offensive, depuis la Palestine, en septembre aussi. Les Turcs, isolés par l'armistice bulgare, signent avec les Britanniques (la France n'est pas consultée !) un armistice (dans la grande base interalliée de Moudros, dans l'île de Lemnos) le 30 octobre. Troisième offensive, l'italienne le 23 octobre, qui provoque la victoire de Vittorio Veneto, en Vénétie, le 29. L'Autriche-Hongrie est en pleine désagrégation : les Polonais, les Yougoslaves et les Tchèques ont proclamé leur indépendance au début d'octobre. Wilson (*cf.* les *Quatorze Points*) se rallie à l'indépendance des populations slaves, ce qui n'était pas explicitement prévu dans les *Quatorze Points*, tant s'en faut. Le 21 octobre 1918, à la veille de la disparition de l'Autriche-Hongrie, le président Wilson avait déclaré qu'il s'en remettait aux peuples de la Double Monarchie pour décider de leur propre sort. Il refuse donc de négocier avec l'Autriche-Hongrie. L'armistice est signé le 3 novembre dans la Villa Giusti, près de Padoue. L'empereur Charles s'enfuit en Hongrie (dont il est roi), puis abdique. Les troupes italiennes occupent les territoires promis à l'Italie par le traité interallié de Londres de 1915.

Quant à la négociation de l'armistice allemand, Wilson reçoit le 6 octobre (par la légation suisse) la note allemande demandant l'armistice sur la base des *Quatorze Points*. Au lieu de se poser en médiateur, comme l'avaient espéré les Allemands — car il veut fonder la paix sur la démocratisation de l'Allemagne, ce qui suppose dans son esprit la victoire militaire — il insiste (9 octobre) sur la nécessité d'évacuer immédiatement tous les territoires occupés, et annonce que l'armistice ne sera signé qu'avec un gouvernement allemand démocratique et non avec « les maîtres militaires et les autocrates monarchiques de l'Allemagne ». Aux États-Unis, des hommes comme Henry Cabot Lodge (1850-1924) ou Theodore Roosevelt estimaient que le but de la guerre était d'écraser l'Allemagne, une grande part de la presse américaine le disait également : l'Allemagne devait être acculée à la reddition sans conditions. C'était poser très clairement comme condition l'abdication de Guillaume II. Dès lors, deux démarches se déroulent parallèlement. La première en Allemagne, où se répand l'idée, dans l'opinion et les milieux proches de l'empereur, que

l'abdication permettra d'obtenir des conditions moins rigoureuses. Max de Bade lui-même se rallie à cette idée, contre laquelle Guillaume II, ulcéré, résiste pied à pied. Au cours d'octobre se produit une triple évolution : les masses populaires s'agitent en faveur de l'abdication (notamment à Berlin), Ludendorff est moins pressé de demander l'armistice car il pense que l'armée allemande pourra attendre l'hiver. Mais il est remplacé fin octobre comme « quartier-maître général » par le général Wilhelm Groener (1867-1939), Guillaume II quitte Berlin pour Spa (le grand quartier général allemand), songeant à marcher avec des troupes contre les « émeutiers ». De qui s'agit-il ? Il y a évolution, rapide, début novembre, de l'état d'esprit des soldats et marins : l'armée n'est pas disposée à tirer sur la foule, les marins de Kiel se révoltent le 3 novembre, refusant de partir en mer — où les amiraux veulent engager une grande bataille navale, sans espoir — et arborant le drapeau rouge. Le 9 novembre, Guillaume II abdique et son fils (le *Kronprinz*) renonce au trône. Le socialiste Friedrich Ebert (1871-1925) devient chancelier. Après avoir déclaré : « On veut me persuader de quitter l'armée [...] J'aurais l'air d'avoir peur [...] Je reste ici », Guillaume II s'enfuit aux Pays-Bas (!).

Chez les alliés les hommes d'État sont rassurés de voir la « fermeté » de Wilson, mais craignent de ne pas pouvoir réaliser toutes leurs ambitions territoriales ; Ferdinand Foch (1851-1929) ¹ — commandant suprême des armées alliées sur le front ouest depuis la conférence de Doullens (Somme) du 26 mars et maréchal depuis le 7 août — craint qu'un armistice permette à l'armée allemande de se reconstituer : il veut un armistice qui briserait le potentiel allemand. Le *colonel* House, dépêché en Europe, donne une interprétation souple des *Quatorze Points* et il réussit à aboutir à un (difficile) compromis, sur la base des *Quatorze Points*, mais avec la réserve des Britanniques sur la « liberté des mers » plus le concept de réparations, demandées par la France. Le 5 novembre, Wilson, cette fois au nom des puissances alliées et associées, invite l'Allemagne à envoyer une délégation d'armistice auprès du maréchal Foch.

Ce sera l'armistice de Compiègne du 11 novembre 1918. La délégation allemande est menée par le député catholique Matthias Erzberger (1875-1921), elle est accueillie dans une clairière de la forêt domaniale de Compiègne, à proximité du carrefour de Francport, et non de Rethondes ², par le

¹ Notice dans J.-Fr. Sirinelli dir., *Dictionnaire historique de la vie politique française au XXe siècle*, PUF, 1995, 1 068 p., réédition, 2003, coll. « Quadrige », 1 254 p., pp. 482-484.

² Le village de Rethondes est à plusieurs kilomètres, de l'autre côté de l'Aisne ! Bibliographie : J.-Y. Bonnard, « La Clairière de l'Armistice, d'une guerre à l'autre », dans *Historiens & Géographes*, mai 2018, pp. 97-100. Pour une prise de recul : P. Chancerel, « Prolonger l'armistice en 1918-1919 : maintien du cessez-le-feu ou préparation de l'après-guerre ? », dans *Historiens & Géographes*, novembre 2019, pp. 114-116.

maréchal Foch. Elle doit accepter toutes les conditions de Foch le 11 novembre : évacuation immédiate des territoires occupés, livraison d'une quantité considérable de canons, de mitrailleuses, de wagons, etc., rendant impossible la reprise de la guerre, le blocus de l'Allemagne sera maintenu, l'Allemagne renonce au traité de Brest-Litovsk (voir plus haut) ; une Commission d'armistice réglera les relations de l'Entente avec l'Allemagne vaincue. L'impact immédiat et à moyen terme est énorme : enthousiasme général, une très réelle portée dans l'Histoire, des mots historiques et des décisions symboliques. Clemenceau évoque à la Chambre des Députés les morts et les combattants : « Grâce à eux, la France, hier soldat de Dieu, aujourd'hui soldat de l'Humanité, sera toujours le soldat de l'Idéal ! » ; la Chambre des Députés déclare que Clemenceau et Foch – mais pas Poincaré, pourtant président de la République ! – ont « bien mérité de la Patrie ». Clemenceau dira aussi, en parlant des combattants : « Ils ont été à la peine, qu'ils soient à l'honneur ! »

18.2.3. Le théâtre d'une guerre « totale »

□ Visiter et représenter 1

Dès les premiers mois de la guerre, des peintres et des écrivains, des hommes politiques et des journalistes, et même des conservateurs de musée sont envoyés sur les champs de bataille. Dès cette période apparaissent des récits de voyage, des expositions, etc. Pendant la guerre sont édités les premiers guides des champs de bataille, la principale entreprise étant celle de Michelin. En 1917 André Michelin (1853-1931) décide de lancer une nouvelle collection du *Guide Michelin*, les *Guides illustrés des Champs de Bataille*, en commençant par ceux de la Marne. Clairement, la jaquette de chacun d'entre eux dit qu'il s'agit à la fois d'un guide, d'un panorama et d'une histoire, elle invite à un pèlerinage et rend hommage aux « héros tombés pour que la France reste grande et libre ». Cette « fascination des ruines », ce « magnétisme des ruines »² provoque la rédaction de 29 titres et quelques variantes, qui vont sortir de septembre 1917 à 1921 et couvrir l'ensemble du front français et le front italien (quatre titres sont publiés directement en italien), offrant à la fois une présentation des événements guerriers et une vision de la France meurtrie de l'après-guerre. Beaucoup sont traduits : 20 titres en anglais et un... en Allemand (*Verdun Argonen*). Conformément à la tradition de la maison, toutes les équipes éditoriales de Michelin ont été mobilisées pour une véritable encyclopédie, qui représente à peu près 3 500 pages de texte serré en petits caractères, près de 1 000 cartes et plans et plus de 4 500 illustrations. Ces guides provoquent ou sont contemporains de véritables pèlerinages, qui prennent un véritable essor après 1919, les Britanniques étant pionniers, avec l'agence Cook ! Guides et voyages bénéficient du relais des premiers récits d'anciens combattants. De plus, pour marquer l'espace de ces voyages, le Touring Club de France élève, de 1921 à 1927, à l'intersection de nombreuses routes et du front, des bornes de granit rose, sculptées par l'artiste Paul Moreau-Vauthier (1871-1936), un ancien poilu de

¹ S.Brandt, « Le voyage aux champs de bataille », *Vingtième Siècle*, janvier-mars 1994, pp. 18-22 ; S.Tison, *Comment sortir de la guerre ? Deuil, mémoire et traumatisme (1870-1940)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2011, 423 p., *passim* ; M.Eksteins, article dans J.-J.Becker dir., *Guerre et cultures. 1914-1918*, Colloque de Péronne, 1992, Armand Colin, 1994, 445 p., pp. 417-428 ; A.Champeaux, « Les *Guides illustrés des Champs de Bataille* 1914-1918 », dans G.Canini dir., *Mémoire de la Grande Guerre. Témoins et témoignages*, Presses universitaires de Nancy, 1989, 414 p., Actes d'un colloque de Verdun, pp. 341-354. Dans l'optique du centenaire, Michelin a réalisé une réédition des *Guides des champs de bataille* qui est une refonte totale : six titres seulement, ne couvrant que le front français, avec un texte largement coupé et aseptisé, mais dont l'historiographie et la rédaction sont nettement revues.

² S.Tison, *Comment sortir de la guerre ? Deuil, mémoire et traumatisme (1870-1940)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2011, 423 p., pp. 51 & suiv.

Verdun : un casque, un bidon, deux grenades, et un masque à gaz. Il reste aujourd'hui 94 de ces « bornes Vauthier ».

Comme l'a montré Antoine Prost¹, la Première Guerre mondiale discrédite une représentation traditionnelle de la guerre – par les images d'Épinal et les cartes postales, surtout – pour lui en substituer une tout à fait différente et extraordinairement prégnante. Or, l'expérience de la guerre est-elle vraiment transmissible ? Les représentations sont à élaborer véritablement et pour toutes sortes de raisons les poilus empruntent à des images préexistantes et anachroniques. Mais les stéréotypes ne tiennent pas longtemps. Le portrait moral du soldat change lui aussi (avant, c'était le courage, l'enthousiasme viril, l'allant, etc.) : que lui substituer ? D'autre part, la guerre est vue à nouveau en tant qu'un siège de la France, comme en 1870-1871 pour Paris, et le glissement est ici facile. Enfin, y a-t-il changement dans la façon de représenter l'adversaire ? Pour les civils, les atrocités de 1914-1918 (2) s'enracinent dans celles de 1870-1871 – l'Année terrible avait vu se multiplier les très nombreuses cartes postales, avec des séries intitulées « l'invasion des barbares modernes » – mais les poilus voient vite les Allemands comme d'autres hommes, ce que montrent bien les journaux de tranchées : la représentation de l'adversaire s'est humanisée chez eux. Au total, certes dans la représentation du combat, la mort est après 1918 au centre des représentations, mais le discours d'après 1918 est critique, même à droite. L'aboutissement est le pacifisme intégral de la formule « plutôt la servitude que la mort », de la pièce de Giraudoux *La Guerre de Troie n'aura pas lieu*, qui en 1935 semble justifier par avance toutes les dérobades françaises face à l'Allemagne, et le pacifisme d'Alain. Mais Giraudoux et Alain savaient bien que la guerre aurait lieu...

La Première Guerre mondiale est totale, elle a un caractère matriciel en termes de violences de guerre, ce qui est d'ailleurs réévalué dans l'historiographie depuis une trentaine d'années, cf. la « brutalisation », concept de George Mosse (voir plus haut). Des racines de la « guerre totale » apparaissent dès le XIXe siècle, avec les guerres de la Révolution française et leur « nation en

¹ A.Prost, « Les représentations de la guerre dans la culture française de l'entre-deux-guerres », *Vingtième Siècle*, janvier-mars 1994, pp. 23-31.

² Les « atrocités allemandes » sont traitées dans deux livres récents : J.Horne & A.Kramer, *German Atrocities 1914. A History of Denial*, New Haven et Londres, Yale University Press, 2001, 608 p., trad. fr., 1914. *Les atrocités allemandes. La vérité sur les crimes de guerre en France et en Belgique*, Tallandier, 2005, 640 p., réédition, 2011, 674 p. & G.Ponsinet, *Guerre aux civils-guerre des civils dans les Ardennes envahies de 1914 à 1918*, L'Harmattan, 2012, 272 p. ; elles sont évoquées dans J.Horne, « Les mains coupées : atrocités allemandes et opinion française en 1914 », A.Kramer, « Les atrocités allemandes : mythologie populaire, propagande et manipulations dans l'armée allemande », dans J.-J.Becker dir., *Guerre et cultures. 1914-1918*, Colloque de Péronne, 1992, Armand Colin, 1994, 445 p., pp. 133-164, et enfin dans P.Nivet, *La France occupée. 1914-1918*, Armand Colin, 2011, 480 p., chapitre 9.

armes », les guerres napoléoniennes, la guerre de Sécession et l'Année terrible. Churchill utilise le mot dès 1914, au sens de propagande vis-à-vis des pays neutres, Clemenceau se sert en 1917 de l'expression « guerre intégrale », Léon Daudet titre « guerre totale » un livre de 1918 (1) et le général allemand Erich Ludendorff (1865-1937) utilise l'expression dans ses *Souvenirs de guerre*, publiés à partir de 1919. Aspect connexe, la guerre influe sur la distribution du pouvoir, avec l'accroissement de la sphère d'intervention du gouvernement, l'accession des syndicats et partis ouvriers au rang d'interlocuteurs reconnus, sans oublier le problème des places respectives du pouvoir civil et du pouvoir militaire. Cependant la guerre n'a pas que des effets négatifs : l'historien Arthur Marwick, dans son ouvrage pionnier (de 1965) *The Deluge*, centré sur la société britannique et la Première Guerre mondiale, comme le montre le sous-titre 2, insiste très justement sur la modification des groupes sociaux, l'évolution des rapports de « genre », le bouleversement des conditions de vie et de travail, ainsi que sur le problème de la cohésion sociale.

□ « Cercles de deuil » et deuil collectif

Les destructions sont d'abord les deuils de la société française : 1,4 million de morts de la Première Guerre Mondiale (400 000 seulement pendant la Seconde Guerre mondiale). Le deuil est au cœur du quotidien et des représentations des sociétés de l'entre-deux-guerres. Il est « personnel » d'une part, « collectif » d'autre part. Le deuil « personnel » est celui des veuves (600 000) et des orphelins (il y a 1 100 000 « pupilles de la Nation »), celui des ascendants, celui des cousins, mais aussi celui des amis : il y a des « cercles de deuil », comme disent les historiens Stéphane Audouin-Rouzeau 3 et Annette Becker, avec une série de problèmes corollaires, le problème des sépultures individuelles, après rapatriement des corps, le traumatisme des enfants et des adolescents, comme l'historien Pierre Chaunu (1923-2009), qualifié dans son enfance de « fils de la veuve », le problème du « père représenté » (et en photo). Le deuil est également le « deuil collectif » : à cause de l'importance relative des pertes, c'est toute la société française qui a été touchée. En avril 1919, Paul Valéry constate, dans un texte devenu célèbre : « Nous autres civilisations savons maintenant que nous sommes mortelles ». Il ajoute : « Un frisson extraordinaire a couru la moelle de l'Europe. Elle a senti par tous ses noyaux pensants qu'elle ne se connaissait plus, qu'elle cessait de se ressembler, qu'elle allait perdre conscience. » Ce sentiment du déclin, voire de la décadence, débouchera sur la

1 Nouvelle Librairie nationale, 1918, 254 p.

2 *British society and the first world war*, MacMillan ed., 1965

3 Notamment S. Audouin-Rouzeau, *Cinq deuils de guerre. 1914-1918*, Noesis, 2001, 264 p.

volonté de nombreux intellectuels de promouvoir l'idée européenne, inséparable de l'idée de paix et d'entente internationale.

Les orphelins et les pupilles de la Nation sont directement associés aux cérémonies du « deuil collectif ». Les commémorations sont en effet nombreuses dans la France de l'entre-deux-guerres. Au lendemain même du conflit ont lieu les cérémonies parisiennes des 14 juillet 1919 et du 11 novembre 1920 : la veillée du 13 au 14 juillet rend hommage aux morts, le 14 est l'occasion de célébrer la victoire et l'armée et le 11 novembre 1920 est dominé par les funérailles du soldat inconnu, convoyé de la place Denfert-Rochereau (un deuxième symbole) au Panthéon puis à l'Arc de Triomphe. Le 11 novembre devient jour férié en 1922, avec une « liturgie funéraire », une « leçon de civisme », un « hommage » rendu par les citoyens et par la patrie à ceux qui sont morts à la guerre, un rôle des autorités, un rôle des parents, un rôle de l'école, parallèles, mais ce sont les familles et les autres cadres sociaux de la nation qui portent le deuil. En Grande-Bretagne le *Remembrance Day* existe à partir du 11 novembre 1919 (sonnerie de clairon puis deux minutes de silence) ; le « combattant inconnu » est inhumé à Westminster Abbey le 11 novembre 1920 ; bien sûr, en Allemagne, le 11 Novembre est une date impossible à fêter !

□ **L'inévitable retour aux destructions et les reconstructions**

Les pertes matérielles sont considérables. Les destructions affectent les pays et les régions qui ont servi de champ de bataille durant le conflit : France du nord et de l'est, Belgique, Italie du nord-est, Serbie, Roumanie, Russie d'Europe. Dans certaines régions, tout est en ruines : maisons, ponts, routes, usines, les sols mêmes sont devenus incultivables, il faut tout reconstruire. C'est le cas, par exemple, du Nord et du Nord-Est de la France. Dans son ouvrage intitulé *Le déclin de l'Europe*, le géographe Albert Demangeon parle de cette « zone de mort » longue de 500 km, large de 10 à 25 qui suit le front de la bataille et qui a été transformée en désert. « On évalue, écrit-il, l'ensemble des dommages matériels subis par les régions françaises à près de 120 milliards de francs ». Et il ajoute : « Partout où le cyclone a passé, il faut [...] recréer toute la vie économique ». L'urgence de la reconstruction et son ampleur nécessitent de créer des organismes spécialement destinés à cet effet. Des commissions parlementaires sont rassemblées avec pour mission d'étudier les questions intéressant les départements libérés de l'invasion ; celle du Sénat, née en 1918, exerce une intense activité législative jusqu'en 1934, où elle disparaît, une fois la tâche achevée. Il a fallu seize années pour reconstruire ce que quatre années ont détruit !

Le bilan économique de la guerre est désastreux ; les estimations financières concernant les dommages de guerre (loi du 17 avril 1919) sont sujettes à caution : comment en effet, estimer la « valeur marchande » d'un combattant ? Comment évaluer l'amointrissement des forces productives dues au déficit des naissances ? Beaucoup plus tard, Alfred Sauvy (1898-1990) a évalué les pertes économiques françaises immédiatement quantifiables à 55 milliards de francs-or, soit 15 mois de revenu national de 1913 ou 11 ans d'investissement annuel au niveau d'avant-guerre. Principal champ de bataille à l'Ouest, la France est, avec l'Italie, le pays le plus touché par cette guerre. Pendant quatre ans les régions agricoles et industrielles les plus riches ont été le théâtre d'opérations militaires ; 200 000 maisons détruites, 3 millions d'hectares cultivés hors d'usage, des centaines de kilomètres de routes et de voies ferrées, et de nombreux ponts inutilisables. La Commission interalliée des Réparations a reconnu cet état de fait en attribuant à la France 52 % du montant des réparations à payer par l'Allemagne. Dans le Nord, les houillères inondées à la suite de la destruction des stations de pompage par l'ennemi en retraite, ne produisent plus que 600 000 tonnes de charbon contre 16 millions en 1914 ; les usines textiles sont détruites à 95 %... L'appareil de production qui a fourni un effort considérable pendant la durée de la guerre est usé. L'effort de reconversion nécessite des investissements colossaux et l'importation de matières premières que la France peut difficilement payer.

Les plus importantes régions industrielles françaises ont été occupées par l'ennemi et leurs installations détruites. L'Angleterre et l'Allemagne ont conservé leur potentiel industriel intact, mais la première a contracté de lourdes dettes et perdu de nombreux marchés extérieurs en même temps qu'une partie de sa flotte marchande ; or la puissance britannique était fondée sur la prospérité financière, la solidité de la livre sterling (et de la bonne vieille Banque d'Angleterre, née en 1694) et un commerce maritime international qui faisait de la Grande-Bretagne le premier marchand du monde. L'Allemagne a épuisé ses réserves de matières premières (minerais, fibres textiles...) et de produits alimentaires. L'Allemagne, qui n'a pourtant pas souffert sur son sol, ne produit, en 1919, qu'un peu plus de la moitié du charbon et de l'acier d'avant-guerre. La très onéreuse reconstitution des stocks sera un des plus graves problèmes qu'auront à résoudre les puissances industrielles d'Europe occidentale au lendemain de la guerre.

L'agriculture a beaucoup souffert des opérations sur tous les fronts et n'a pas progressé. Les terres fertiles de la France du Nord et du Bassin parisien oriental, certaines provinces belges, la plus grande partie de la Pologne et de

l'ancienne Serbie ont été dévastées, tandis que la guerre civile ruinait la campagne russe. Rien qu'en France, trois millions d'hectares sont ravagés : la « zone rouge », coupée de tranchées et de barbelés, truffée d'obus ne pourra pas toujours être récupérée, et des villages ne seront pas reconstruits. Hommes et chevaux mobilisés, engrais rares, les plus riches terroirs inutilisables, ainsi s'explique la diminution des rendements et des récoltes : en 1918, la production de blé français représente 69 % de la moyenne d'avant-guerre, les pommes de terre et le vin sont à 45 %, les betteraves à sucre à 19 % ; le cheptel est en recul de 2 500 000 bovins, 7 millions d'ovins, 3 millions de porcs, 1 million de chevaux... L'armée ayant priorité, il a fallu rationner la consommation civile : le sucre d'abord, puis le pain et d'autres denrées début 1918 (1). En France, la récolte de blé tombe de 89 à 63 millions de quintaux, entre 1914 et 1919, celle de pommes de terre de 132 à 62 millions de quintaux.

La chute de la production industrielle atteint presque 35 % au cours de la même période. L'Allemagne n'a connu que peu de destructions mais souffre de la perte de riches régions (Lorraine du Nord, Haute-Silésie) et de l'usure de son matériel. La production de charbon tombe entre 1913 et 1919 de 190 à 108 millions de tonnes. En Russie, l'effondrement de la production atteint 71 % du chiffre de 1913 pour le charbon, 66 % pour le pétrole 97 % pour la fonte. Au total, le potentiel industriel de l'Europe a été réduit de 40 %.

La situation financière de l'Europe en 1918 est très grave. On voit l'érosion de la richesse nationale des belligérants, l'importance de l'endettement intérieur et extérieur, l'augmentation du volume de papier-monnaie en circulation, le poids de l'inflation, la baisse de la valeur des monnaies. Or, les charges financières pesant sur les budgets s'alourdissent encore après le conflit par le paiement des pensions aux victimes de la guerre, mutilés, veuves et orphelins. Les États dévastés doivent emprunter pour reconstruire, avant de pouvoir recommencer à produire. Ces bouleversements financiers aboutissent à un renversement des positions d'avant-guerre. L'Europe, jadis banquier du monde, est maintenant obligée d'emprunter à l'extérieur. L'affaiblissement monétaire des belligérants européens est le signe le plus net du déclin de l'Europe. La libre convertibilité des monnaies avait été suspendue et la fin de la guerre n'amena pas son rétablissement car la situation continuait à se détériorer. À la fin de 1919, la livre a perdu près de 20 % de sa valeur-or par rapport à 1913, le franc 75 % et le mark 90 %. La hausse des prix est une conséquence dangereuse

1 Les Empires centraux, soumis au blocus allié, ont dû établir le rationnement beaucoup plus tôt, et ils ont souffert davantage : chaque Allemand avait droit en 1916 à 1,9 kg par semaine de mauvais pain et à 280 g de viande, montants encore abaissés par la suite. Au total, la production agricole en Allemagne a baissé de moitié au cours du conflit.

de cette inflation : par rapport à l'indice 100 pour l'année 1913, les prix atteignent en 1919 les indices 241 en Angleterre, 355 en France et 1 258 en Allemagne. Comme les salaires suivent cette hausse avec retard et comme les rentiers continuent à toucher des revenus fixes le mécontentement social est grand. De plus, les intérêts économiques et les avoirs à l'étranger des trois anciennes grandes puissances d'Europe occidentale ont considérablement diminué : l'Angleterre a vendu, aux États-Unis surtout, pour plus de 5 milliards de dollars de placements à l'étranger ; la France et l'Allemagne ont perdu chacune une somme équivalente, la première avec le refus de l'URSS de reconnaître les emprunts russes souscrits en France, la seconde avec la confiscation de tous les intérêts économiques (banques, mines, voies ferrées) qu'elle possédait dans les anciens Empires austro-hongrois et ottoman.

En revanche, les belligérants non européens ont largement profité du conflit. Les principaux bénéficiaires en sont le Japon, dont les soieries et les cotonnades produites à bas prix ont pris pendant la guerre la place des articles français et anglais sur le marché extrême-oriental et en Asie du Sud-Est, le Canada, qui exporte vers l'Europe les produits de ses forêts et de sa métallurgie, et surtout les États-Unis. Ce pays a vu son revenu national et sa production d'acier doubler en cinq ans. Il a prêté plus de 10 milliards de dollars au reste du monde, détient la moitié du stock d'or mondial et domine économiquement le continent américain. Devenus les créanciers de l'Europe, alors qu'ils en étaient les débiteurs en 1914, les États-Unis sont maintenant et de loin la première puissance économique et financière du monde. Les *dominions* britanniques, sortis de leur isolement, sont maintenant des États à part entière, membres de la SDN. La Grande-Bretagne crée en 1925 parallèlement au *Colonial Office* le *Dominions Office*, marquant sa volonté de distinguer les *dominions*, avec lesquels on négocie, des colonies, que l'on gouverne. Leur économie s'est diversifiée, notamment celle du Canada qui double sa production de blé, de pâte à papier, d'aluminium, et où les capitaux américains prennent le relais de la métropole.

Les destructions sont pour partie matérielles, et l'attention des contemporains a été appelée sur elles dès le temps de la guerre. Pour la Première Guerre mondiale elles sont concentrées sur un périmètre limité : les zones des combats, sur dix départements, et les zones d'occupation allemande, où de nombreuses destructions ont été opérées lors de la retraite, avec par exemple les puits de mine inondés dans le Nord ¹. L'urgence de la reconstruction — qui fut un vaste champ d'expérimentation pour les architectes — et son ampleur

¹ La Seconde Guerre mondiale verra des dégâts beaucoup plus importants car la guerre a touché 74 départements français, anéanti ou endommagé 2 360 000 immeubles (18 % du capital immobilier), mis hors service plus de la moitié du réseau ferroviaire (18 000 km sont en service sur 40 000 km).

nécessitent de créer des organismes spécialement destinés à cet effet. Des commissions parlementaires sont rassemblées avec pour mission d'étudier les questions intéressant les départements libérés de l'invasion ; celle du Sénat, née en 1918, exerce une intense activité législative jusqu'en 1934, nous l'avons vu !

Il y a aussi les reconstructions politiques, économiques et sociales ¹. En 1919, les principes démocratiques ont triomphé dans la guerre, ils doivent l'emporter dans la paix. D'autre part la poussée révolutionnaire de 1919-1920 est beaucoup moins forte en France que dans d'autres pays, mais sans doute y a-t-il nécessité de réformes : la journée de huit heures pour l'essentiel, mais ne s'agit-il pas de jeter du lest ? À visée plus lointaine, un projet de loi sur « l'organisation de la nation pour le temps de guerre » est élaboré en 1923, mais il ne sera discuté (mollement) qu'en 1927-1928, pour s'ensabler et n'être remis à l'ordre du jour, des deux assemblées, qu'en 1938 ! En revanche naît en 1925 le Conseil national économique, un organe consultatif qui n'aura de véritable statut qu'avec la loi du 19 mars 1936, qui donne un droit de saisine aux deux chambres, ce dont elles ne firent point usage, reléguant le Conseil dans le rôle de simple organe d'études.

¹ Elles sont largement traitées dans les parties V, VI et VII de N.Beaupré, *Les Grandes Guerres. 1914-1945*, Belin, coll. « Histoire de France », 2012, 1 144 p., réédition, 2014, 1 144 p.

18.2.4. Les conséquences sociales de la guerre

□ Les vétérans de la guerre : les anciens combattants

Dès le 2 novembre 1914 Maurras avait appelé à une sorte de symbiose entre vivants et morts, dès l'année 1916 apparaît l'idée de commémorer les morts de la guerre et se constitue dans ce but une « Reconnaissance nationale », présidée par le poète Jean Richepin (1849-1926), et dans l'immédiat après-guerre la France entière baigne dans le souvenir, très proche, de la Grande Guerre. Que faire de ses morts ? Beaucoup de familles souhaitent reprendre leurs morts pour les inhumer dans le cimetière de leur commune et, nous l'avons vu, la loi de 1920 les y autorise. Comment honorer leur souvenir ? Des monuments aux morts de l'Année terrible avaient été construits (certains sont inaugurés encore en 1914 !). Après la Première Guerre mondiale environ 30 000 monuments aux morts sont construits, sous des formes variées, avec des inscriptions très diverses. La connotation est la plupart du temps patriotique, voire nationaliste, exaltant presque exclusivement le soldat, mais parfois le monument représente la veuve ou l'orphelin. Ces monuments ont créé un « culte », avec très tôt lecture des noms par des enfants des écoles, par exemple ¹.

S'élèvent aussi des monuments commémoratifs, les plus connus étant l'Ossuaire de Douaumont, Notre-Dame de Lorette et l'Arc de Triomphe de l'Étoile, évoqués plus haut. L'Arc est traversé par la Fête de la Victoire du 14 Juillet 1919 et le 11 novembre 1920 un « soldat inconnu » choisi parmi le très grand nombre de morts non identifiés y est inhumé. Ce choix – violemment discuté lors du débat parlementaire – donne une signification patriotique, voire nationaliste, au « sacrifice », et il crée une tradition incontournable. Pourquoi la date de l'armistice de Compiègne, plutôt que le 14 juillet, qui aurait pu redevenir « rassembleur » ? Le 11 novembre 1919 avait été célébré, le 11 novembre 1920 est la fête du « soldat inconnu », pour 1921 les sénateurs proposent que la commémoration soit placée le dimanche le plus proche du 11 novembre, ce qui

¹ Bibliographie : A.Prost, « Les monuments aux morts », dans P.Nora dir. *Les Lieux de mémoire*, Gallimard, 1984-1986, 4 vol., tome I, pp. 195-228 ; A.Becker, *Les monuments aux morts. Patrimoine et mémoire de la Grande guerre*, Errance, 1988, 158 p., résumé dans *Historiens & Géographes*, décembre 1988, pp. 293-298 ; M.Agulhon, « Les monuments aux morts », dans M.Agulhon, *Les métamorphoses de Marianne. L'imagerie et la symbolique républicaines de 1914 à nos jours*, Flammarion, 2001, 320 p., pp. 35-41 ; D. et P.Roy, *Autour de monuments aux morts pacifistes en France*, Fédération nationale laïque des Associations des Amis des Monuments pacifistes, républicains et anticléricaux, 2006, 240 p. Ajoutons que les Écoles normales supérieures masculines, qui ont eu beaucoup de décès, ont toutes leur monument aux morts (celui de la rue d'Ulm est très « Lettres classiques », voir l'article de Clément Fabre dans *20 & 21. Revue d'histoire*, juillet-septembre 2020, pp. 119-134), que les écoles normales d'instituteurs (qui ont été tués plus souvent qu'à leur tour) ont fréquemment le leur. Les lycées rarement (mais Saint-Étienne, très historique), au profit de plaques, souvent monumentales, comme à Louis-le-Grand, lequel a eu longtemps dans la cour d'honneur des petits canons et des obus. Substitués...

provoque les protestations vigoureuses des anciens combattants, sans parler des anticléricaux ! En 1922 Chambre des députés et Sénat se mettent d'accord pour que le 11 novembre deviennent une nouvelle « fête nationale ». Mais les cérémonies du 11 novembre sont décentralisées et très variées, donnant à la fête nationale un caractère de fête civique ¹. Les anciens combattants exigent qu'elle soit la moins militaire possible ; c'est la fête de la fin de la Grande Guerre ; elle est proche de la Fête des Morts (et les 1er novembre 1918, 1919 et 1920 avaient connu une recrudescence de fréquentation) ².

Que faire des survivants ? Ils deviennent tout naturellement des « anciens combattants » qui persistent dans l'entre-deux-guerres à s'appeler « combattants » ³. Ils représentent une mouvance immense, d'autant que les veuves et les orphelins sont rapidement englobés. Les premières associations sont créées pendant la Grande Guerre elle-même ; l'Union nationale des *Combattants* (UNC) est fondée le 11 novembre 1918, elle absorbe vite d'autres associations antérieures et essaime rapidement à travers le territoire. Elle a le soutien de l'armée, qui lui permet de faire du recrutement dans les casernes ; elle est soutenue par l'Église aussi. À côté, fondée pendant la guerre, l'Union fédérale (UF) est une association de mutilés. L'Union nationale des Combattants (UNC) est conservatrice, plutôt bourgeoise ; s'opposent bientôt à elle l'Association républicaine des Anciens Combattants (ARAC, fondée par Henri Barbusse, Raymond Lefebvre et Paul Vaillant-Couturier), rapidement communiste, et la Fédération ouvrière et paysanne (FOP). De nombreuses associations spécialisées apparaissent au début des années 1920, comme la Ligue de défense des Droits du Religieux ancien combattant (DRAC). Pour l'observateur, ventiler les catégories est compliqué car il y a des doubles adhésions et des différences d'implantations départementales. Quoi qu'il en soit, les associations d'anciens combattants vont vite s'avérer à la fois patriotes et pacifistes ; leur patrie est très républicaine et leur pacifisme très antimilitariste. Les effectifs vont se trouver gonflés par l'instauration de la carte du combattant en 1927 – on va avoir, en nombre, des adhésions pour obtenir la carte – et par celle de la retraite de l'ancien

¹ Un ouvrage fondamental sur l'histoire du 11 Novembre : R. Dalisson, *11 novembre. Du Souvenir à la Mémoire*, Armand Colin, 2013, 290 p.

² Sur l'histoire de la célébration je rappelle l'importance de R. Dalisson, *Célébrer la nation. Les fêtes nationales en France de 1789 à nos jours*, Nouveau Monde éditions, 2009, 543 p.

³ À la fois volonté civique et facilité lexicale, le substantif sera encore largement employé brut d'adjectif jusqu'à l'extinction des anciens combattants et à l'Office national des Anciens Combattants et Victimes de guerre (ONACVG) il arrive encore aujourd'hui à cette facilité de langage d'échapper à tel directeur de cabinet de préfet... Bibliographie : A. Prost, *Les Anciens Combattants et la société française (1914-1939)*, Thèse, FNSP, 1977, 3 vol., 268, 261 & 237 p., réédition partielle sous le titre *Les Anciens Combattants, 1914-1940*, Gallimard, 2014, 246 p.

combattant en 1930, multipliant les adhésions destinées à bénéficier de la retraite !

Quant à Marcel Sembat, qui, rappelons-nous, avait craint avant 1914 que la République fasse les frais de la guerre, il publie en 1925 *La victoire en déroute*, où l'on trouve la formule suivante : « le traité de Versailles est un traité comme tous les autres [, un] traité dicté par le vainqueur mais qui ne fonde pas un droit nouveau. [...] C'est le droit ancien qui continue... »

□ Une société bouleversée

Les « dommages humains de la guerre » ont été calculés, avec ventilation, par Alfred Sauvy, statisticien de formation ¹. En voici le tableau :

Profession	Population active masculine en 1913	Morts			Morts pour 1 000 actifs	Mutilés
		TUÉS	DISPARUS	TOTAL		
Agriculture	5 400 000	397 500	140 500	538 000	996	161 200
Industrie	4 730 000	306 900	108 500	415 400	877	123 300
Transports	580 000	35 100	12 400	47 500	810	13 400
Commerce	1 300 000	90 900	32 100	123 000	940	37 000
Professions libérales	310 000	24 500	8 700	33 200	1 070	10 000
Domestiques	160 000	12 100	14 300	16 400	1 025	5 100
Fonctionnaires	520 000	40 500	14 300	54 800	1 055	15 900
Armée active	100 000	50 000	16 800	66 800	—	22 900
Non déterminée						
Total	13 100 000	957 500	337 600	1 295 100	990	388 800

Tués et disparus

(D'après A. Sauvy, *Histoire économique de la France entre les deux guerres*, Paris, Fayard, 1965, t. I, p. 442.)

Que la guerre ait bouleversé la vie de dizaines de millions d'êtres est une évidence. Que d'inquiétudes, de meurtrissures, de deuils, de traumatismes psychologiques ², de souffrances, de peurs pas toujours dominées ou transmutes en courage, de mutilations, de lassitude aussi. La guerre a provoqué aussi une promotion de la femme car elle donne à la femme une place nouvelle

¹ A.Sauvy, *Histoire économique de la France entre les deux guerres*, Fayard, 1965-1975, 4 vol., réédition, Economica, 1984, 3 vol. Le tableau est page 442 du tome I de l'édition de 1965. Il est ici reproduit (avec rectifications par mes soins) depuis Ph.Bernard, *La fin d'un monde (1914-1929)*, Seuil, coll. « Points », N.H.F.C., 1973, tome 12, 250 p., p. 109.

² Ils sont étudiés par l'historiographie récente. Voir par exemple S.Tison, *Comment sortir de la guerre ? Deuil, mémoire et traumatisme (1870-1940)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2011, 423 p., *passim*, et S.Audouin-Rouzeau, *Cinq deuils de guerre. 1914-1918*, Noesis, 2001, 264 p.

dans la société. Les femmes constituent à la fin de la guerre jusqu'à 35 % du personnel industriel en Allemagne et en Grande-Bretagne. Le travail féminin qui ne touchait que le monde agricole et le prolétariat ouvrier gagne maintenant la bourgeoisie. Les bureaux et les professions libérales s'ouvrent aux femmes qui accèdent à des postes de responsabilité. La condition féminine s'en trouve changée, le féminisme progresse. Dans certains pays (Russie, Grande-Bretagne, Allemagne...), les femmes obtiennent le droit de vote. L'émancipation féminine est devenue l'un des slogans de la période d'après-guerre. Signes visibles des nouvelles libertés (?) acquises par les femmes, les modes se transforment, les jupes raccourcissent, les cheveux sont coupés « à la garçonne ». Cette liberté d'allure, très « parisienne » ¹, choque, bien sûr, les tenants des traditions. La guerre a fait accomplir un grand pas à la promotion de la femme. Celle-ci a accédé à des emplois réservés aux hommes, elle a pu acquérir l'indépendance financière. Son rôle nouveau dans l'économie et la vie sociale, les responsabilités qu'elle a exercées comme chef de famille sont parfois mal ressentis par les hommes au retour du front : les divorces doublent en France entre 1913 et 1925, ils quadruplent en Grande-Bretagne. On devine les conséquences de cette évolution : la preuve donnée de l'utilité sociale des femmes, de leur capacité à remplacer partout, ou presque, les hommes, et donc leur égalité de fait avec ceux-ci. Les mouvements féministes, celui des *suffragettes* en particulier, sont encouragés dans leurs revendications ².

La conflagration mondiale a précipité le déclin des campagnes. La disparition de centaines de milliers de jeunes paysans accélère le vieillissement du monde rural, principalement dans les régions les plus pauvres. Toutes les villes ne profitent pas uniformément de la guerre : en effet, les cités proches des zones de combat subissent une régression tandis que les ports, les villes de fabrications militaires connaissent un vif essor. Le retour à la vie civile pose de multiples problèmes. Un profond brassage humain s'est opéré dans les tranchées et a bousculé les anciens clivages. Les différences sociales et idéologiques se sont atténuées entre maîtres et domestiques, patrons et employés, gens du Nord et gens du Midi ³. L'anticléricalisme, si virulent en France au début du siècle,

¹ Cf. E.Retaillaud, *La Parisienne. Histoire d'un mythe, du siècle des Lumières à nos jours*, Seuil, 2020, 428 p., passim.

² Cf. Chr.Bard, *Les filles de Marianne. Histoire des féminismes, 1914-1940*, Fayard, 1995, 528 p., pp. 79 & suiv. et R.Huard, *Le Suffrage universel en France (1848-1946)*, Aubier, 1991, 493 p., pp. 242-252.

³ Atténuées mais elles n'ont pas disparu, cf. les grades, les « planques », les réflexes paternalistes de la noblesse et de la haute bourgeoisie, les colis reçus (ce que montre bien *La Grande Illusion*). La question est souvent évoquée dans les mémoires de guerre et traitée dans les premières contributions dans l'ouvrage collectif, très anti-péronniste, de F.Bouloc, R.Cazals & A.Loez dir., *Identités troublées. 1914-1918. Les appartenances sociales et nationales à l'épreuve de la guerre*, Privat, 2011, 388 p.

s'atténue : un dixième des prêtres et des religieux mobilisés ne sont-ils pas tombés au feu comme leurs camarades ? Ainsi naît l'esprit ancien combattant, fait de pacifisme humanitaire – *la der des der* – et de mépris envers les politiciens de l'arrière ; les Faisceaux italiens, les Casques d'Acier allemands, les Croix-de-Feu français exploiteront le capital de générosité parfois naïve de ces « confréries modernes », selon la formule d'Antoine Prost. Comme l'Union sacrée de 1914, la solidarité dans le malheur n'a toutefois eu qu'un temps. Elle a été rapidement submergée par l'insolence de la richesse. Patriotisme et esprit de sacrifice avaient rapproché les hommes : une meilleure connaissance mutuelle ne pouvait-elle aussi déboucher sur des rapports nouveaux ? En fait, remplaçant la naissance, le talent ou le labeur, l'Argent-Roi a renforcé son pouvoir. Après quatre années passées au front, dans les tranchées où s'est établie une « égalisation sociale », la redécouverte de la vie civile s'accompagne de multiples et cruelles désillusions ; et pour de nombreux militants ouvriers, la fin de la guerre devait être le point de départ d'une transformation de la société dans le sens du progrès social. La désillusion a été forte dans le département de la Seine, où le mouvement ouvrier était « jusqu'aboutiste » en 1914 (1). Démobilisés, les anciens combattants découvrent ou redécouvrent les *embusqués* 2, les *planqués*, les *profiteurs* qui se sont enrichis grâce à la guerre : en France, Renault avec ses chars, Boussac avec sa toile d'avion 3, Berliet avec ses camions, Loucheur avec ses gaz de combat – les chansonniers le surnomment « le malin de la galette » – , Schneider (artillerie), Citroën (obus), ont accumulé d'énormes bénéfices, qui contrastent avec l'appauvrissement de l'État et de la majeure partie des citoyens. Toutes les populations subissent les conséquences de l'inflation, les rentiers, les épargnants ont le sentiment d'être spoliés par ce phénomène nouveau et inconnu. Ruinés, ils deviennent hostiles à l'État, accusé de ne pas les défendre.

La guerre a eu des effets très variables selon les catégories sociales. Les détenteurs de revenus fixes, et notamment les petits rentiers, ont été ruinés par l'inflation. En France, où beaucoup d'épargnants avaient placé leurs fonds dans les emprunts russes, la fortune mobilière, évaluée à 113 milliards de francs-or en 1914, ne dépasse pas dix ans plus tard 70 milliards de francs-papier, soit à peine 18 milliards de francs-or. Dans beaucoup de pays, une fraction importante de la petite bourgeoisie se trouve ainsi déclassée, privée de ressources et dressée contre l'État libéral qui n'a pas su protéger ses intérêts. Les fascismes trouveront

1 J.-L. Robert, *Les ouvriers, la patrie et la révolution. Paris, 1914-1919*, thèse, Annales littéraires de l'Université de Besançon, 1995, 484 p.

2 Cf. la *Chanson de Craonne* et revoir plus haut.

3 Notice dans J.-C. Daumas dir., *Dictionnaire historique des patrons français*, Flammarion, 2010, 1 614 p., pp. 120-122.

dans cette catégorie sociale une partie de leur clientèle. Moins touchés, les salariés, et en premier lieu la classe ouvrière, souffrent d'une hausse des prix que ne compense pas l'augmentation des salaires. Le pouvoir d'achat des masses se trouve ainsi réduit de 15 à 20 % en France et en Grande-Bretagne, de 25 % au moins en Italie et en Allemagne. Des soupes populaires, des aides diverses ont été mises en place dans des municipalités socialistes plus ou moins avancées **1**, l'hiver 1917 a été terrible (froid, cherté de la vie, etc.) et on peut parler pour la région parisienne de l'« immense misère de 1917 » **2**. Cette situation explique l'agitation sociale de l'immédiat après-guerre et l'augmentation des effectifs syndicaux, qui passent en France de 900 000 à plus de 2 millions d'adhérents, en Grande-Bretagne de 4 à 8 millions.

Certains groupes ont en revanche profité de la guerre. Une partie de la paysannerie d'abord qui a tiré profit de la hausse continue des produits alimentaires et acquis de nouvelles terres. Beaucoup d'industriels aussi, et notamment ceux qui ont obtenu d'importantes commandes de guerre. Spéculateurs et intermédiaires ont en peu de temps acquis d'immenses fortunes et ces « nouveaux riches » affichent au lendemain de la guerre un luxe qui éveille des rancœurs tenaces, surtout parmi les anciens combattants. En 1917, un député révèle à la Chambre française qu'une petite société au capital de 125 000 F a réalisé, en un an, deux millions de bénéfices. Certes, le personnage du nouveau riche ne date pas de 1914. On l'a connu sous les guerres de la Révolution et de l'Empire, on l'a vu prospérer en 1870. Mais jamais il n'a disposé d'un champ d'action aussi vaste ni d'un temps aussi long : jamais il n'a autant proliféré, jamais il n'a été jugé aussi arrogant que de 1914 à 1918 (**3**).

Le prestige des classes dirigeantes a été fortement atteint. Le brassage qui s'est opéré dans les tranchées et dans les camps de prisonniers a effacé certaines différences liées à la fortune ou à l'éducation et suscité de puissants courants égalitaires : revoyons dans *La Grande Illusion* — le « film élégiaque » **4** du cinéaste réalisateur français Jean Renoir (1937) — les rapports entre le *métallo* devenu lieutenant et l'officier d'origine aristocratique, le parallèle entre société française et société allemande, les rapprochements sociaux **5**... En même temps

1 Des exemples sont donnés dans J.-L. Robert, *Les ouvriers, la patrie et la révolution. Paris, 1914-1919*, thèse, Annales littéraires de l'Université de Besançon, 1995, 484 p. (cf. plus haut).

2 *Idem*, p. 177.

3 G. Perreux, *La vie quotidienne des civils pendant la Grande Guerre*, Hachette, 1966, 351 p.

4 J.M. Winter, *The experience of the World War One*, Londres, Macmillan, 1988, 256 p., compte rendu dans *Vingtième Siècle. Revue d'Histoire*, octobre-décembre 1989, p. 134, trad. fr., *La Première Guerre mondiale*, Reader's Digest, 1990, 255 p., p. 246.

5 Le titre venait de celui du *best seller* anglais de Norman Angell (1910). Le scénario est de Renoir et Charles Spaak, la scripte est « Gourdjé » (sans prénom, annonce le générique !) : elle s'appellera plus tard Françoise Giroud (1916-2003).

s'est développé dans les masses un vif ressentiment à l'égard du capitalisme et des milieux dirigeants, jugés responsables du conflit et accusés parfois d'en avoir tiré profit. Le règne des notables s'achève et les idéologies anticapitalistes, socialisme ou fascisme première manière, connaissent un succès très large. Y a-t-il de nouveaux riches et de nouveaux pauvres ? Chez les paysans qui l'emporte du prix du blé et du prix du sang ? D'une part, les agriculteurs ont profité des prix élevés : en France, celui du blé quadruple, alors que le taux des fermages ne bouge pas ; on observe, en 1919, trois fois plus d'achats de terres qu'en 1913. En revanche, les ruraux ont supporté plus de la moitié des tués au combat. Riches et pauvres s'opposent dans toute la société. La société, soumise au rude choc de la guerre, en est sortie partout transformée, marquée par l'opposition entre « nouveaux riches » et « nouveaux pauvres », une opposition qui devient un thème privilégié des romans et du théâtre d'après-guerre (c'est le titre d'une pièce à succès dès 1917). Les « nouveaux riches » affichent leur luxe, éveillant des rancœurs parmi les anciens combattants et ceux que la guerre a appauvris. Le scandale de leur enrichissement provoque dans l'opinion publique un sentiment durable de réprobation ; si bien que, dix ans plus tard, quand on discute en France d'une loi sur l'organisation de la nation en cas de guerre, les parlementaires et le gouvernement tiennent à spécifier que tout bénéfice de guerre sera interdit et ils stigmatisent ceux qui se sont enrichis alors que leurs concitoyens consacraient leur vie et leurs efforts à défendre la patrie. Les salariés n'ont pas été favorisés. Certes les ouvriers, en partie mobilisés dès 1915 à leur usine, échappent à la tuerie, mais leurs salaires ne suivent pas la hausse du coût de la vie (fin 1916, ceux-ci n'ont, en France, augmenté que de 25 %) ¹. De là, la vague de grèves qui déferle en 1917 et 1918 non seulement sur ce pays, mais sur tous les belligérants européens, et qui culmine en 1919. Plus à plaindre sont les fonctionnaires : un juge touche, en 1918, 2 800 F/an, comme en 1914, un agrégé débutant 4 000 F (mais un ministre 60 000 F) ; au même moment, le kilo de beurre s'achète 12 F... Les plus malheureux devant la « vie chère », incontestablement, sont les titulaires de revenus fixes. L'inflation frappe avant tout les petits rentiers, les retraités, les vieux travailleurs et les salariés, car les salaires n'augmentent pas aussi vite que les prix. Retraités, petits propriétaires, rentiers souffrent et voient après 1917 se volatiliser les titres russes... L'appauvrissement atteint l'épargnant qui avait placé ses économies en bons d'emprunt russe que le nouvel État soviétique refuse de rembourser.

¹ Elle est évoquée avec précision dans Yves Pourcher, *Les jours de guerre. La vie des Français au jour le jour. 1914 - 1918*, Plon, 1994, 546 p., réédition, Hachette Littérature, coll. « Pluriel », 2008, 546 p.

Jean-Jacques Becker nous donne un exemple de tableau provincial de « vie chère », comme on a dit dès le temps du conflit 1.

LA VIE CHÈRE : APERÇU DE QUELQUES PRIX¹

<i>Divers</i>	1914	1915	1916	1917	1918	1919	1920
Pain (0,5 kg)	0,15	0,15	0,20	0,25	0,25	0,30	0,50
Viande :							
Bœuf, veau, mouton (bons morceaux)	1,25	1,25	1,50	2	4	5	5
Vin (l'hectolitre)	20	60	80	100	110	125	125
Sucre (0,5 kg)	0,80	0,80	0,90	0,95	1,15	1,25	1,25
Fromage (gruyère, roquefort) (0,5 kg)	1,50	1,50	5	6	7	7	7
Beurre (0,5 kg)	1,60	1,75				8	8
Œufs (la douzaine)	1	1,20	3	5	6	8	6
Lait (le litre)	0,10	0,10	0,15	0,30	0,40	0,60	0,75
Café (0,5 kg)	5	3	3,50	4	4,50	5	5
Haricots secs (ordinaires)	0,25	0,25	0,40	0,60	0,75	1,50	1,50
Pois cassés (0,5 kg)	0,50				3	3,25	3,25
Lentilles (0,5 kg)	0,40					2,90	2,90
Poulets (0,5 kg)	1,25	1,50	2	3	4	4,50	4,50
Pétrole (le litre)	0,40	0,55	0,65	1	1,10	0,90	0,80
Essence (le litre)	0,30	0,80	1	1,40	1,50	1,40	1,40
Houille (la tonne)	55	60	70	115	130	110	140
Charbon de bois (les 10 kg)	7	10	25	30	40	35	35
Un complet-veston	70	200	250	300	325	400	400
Une paire de souliers (hommes)	20	35	40	45	50	80	80
Craie (la boîte)	0,75				1,75	2	2
Plumes sergent major (la boîte)	1,30	3	3,75	4	5,50	7	7
Livres classiques	1	1,25	1,50	1,75	2	2	2
Pommes de terre (0,5 kg)	0,05	0,05	0,10	0,30	0,40	0,25	0,25
Un cheval de travail ordinaire	800					3 à 4000	
Une vache laitière	200					15 à 1800	
Une paire de bœufs de travail	1200					6 à 7000	
Un porc gras (100 kg)	120					800	
Un petit cochon de lait	30					150	

15 février 1920

1. Archives départementales de Charente J 86.

Quelles sont les autres conséquences notables ? Cette détérioration du niveau de vie provoque d'une part des mouvements de revendication dans le

1 J.-J. Becker, *Les Français dans la Grande Guerre*, Robert Laffont, 1980, 324 p., p. 120, d'après les archives départementales de la Charente. Lire aussi J.-J. Becker, « Les classes populaires françaises et la guerre de 1914 », *Bulletin du Centre d'Histoire de la France contemporaine*, Paris X- Nanterre, n° 7 (1986), pp. 67-92.

monde ouvrier, d'autre part le mécontentement de la petite bourgeoisie et des classes moyennes qui reprochent à l'État libéral de ne pas avoir su protéger leurs intérêts. En Allemagne, les classes moyennes des villes, prolétarisées, fourniront au nazisme une partie de sa clientèle. Les relations individu-État se transforment donc. La guerre a demandé beaucoup aux peuples ; ceux-ci exigent à leur tour davantage de droits, de sécurité, de bien-être. C'est le sens par exemple du programme de Lloyd George (novembre 1918) « pour bâtir une nation digne de nos héros ».

Comme l'écrit André Siegfried en 1931 dans *La Crise britannique au XXe siècle* ¹ : « Tandis qu'on se battait, les familles des soldats, c'est-à-dire de tout le monde, étaient prises en charge par la nation. Quand la paix est revenue, il ne faut pas s'étonner que cette socialisation de la vie populaire se soit perpétuée. »

Le bouleversement des fortunes et le phénomène de l'inflation sont porteurs de transformations psychologiques et morales. Les anciens *poilus* s'indignent des fortunes scandaleuses amassées par les spéculateurs de l'arrière. L'inflation entraîne de nouveaux comportements qui jettent bas les habitudes d'épargne liées à la stabilité monétaire. À quoi bon économiser pour assurer ses vieux jours ou l'avenir de ses enfants puisque l'argent ne cesse de perdre sa valeur ! Mieux vaut dépenser tout de suite, consommer, jouir de la vie. C'est tout un système de valeurs morales qui s'effondre : la réussite n'est plus la rançon du mérite, de la vertu, du travail, mais de l'habileté du spéculateur ou de la chance de l'aventurier. Cette volonté de jouir de la vie après les souffrances et les privations de la guerre se marque par une véritable ruée sur les plaisirs de la paix retrouvée : fêtes populaires, vogue des cinémas et des boîtes de nuit, dancings, découverte du jazz... Ce sont les « années folles » de la décennie 1920. Toutes les valeurs auxquelles croyait l'Europe se trouvent remises en question. Les pays européens se sont lancés dans une sorte de suicide collectif. Les deuils, l'angoisse, la faim, la lassitude provoquent une révolution intellectuelle et morale. Les victoires militaires n'ont fait que concrétiser la supériorité du camp qui a su tenir le « dernier quart d'heure ». Chez les uns et les autres, une mentalité nouvelle s'est répandue, détente inévitable après des années de souffrances : vivre à crédit est plus facile que d'épargner, jouir des plaisirs plus tentant que de suivre le devoir. Rigueur et classicisme font place à un esprit qui se veut *libéré*, revanche de l'irrationnel face à un monde absurde. C'est la révolte de l'individu contre les contraintes — « Familles, je vous hais », avait dit Gide dès avant 1914 — , la libération des mœurs, le plaisir d'« épater le bourgeois », qui n'est pas absent chez les dadaïstes ou les surréalistes, tel André Breton ou

¹ André Siegfried, *La crise britannique au XXe siècle*, collection Armand Colin, 1931, 216 p. Le livre a été réédité deux fois, en 1952 et en 1975, dates évidemment significatives.

Salvador Dalí (1904-1989). Certains se réfugient dans le culte de l'individu d'exception (Montherlant, Malraux, Saint-Exupéry), d'autres dans le pessimisme (Drieu la Rochelle), la méditation solitaire (Valéry) ou l'anticonformisme (Gide), d'autres enfin dans la religion consolatrice (Claudel).

□ Valeurs et culture

La guerre a profondément marqué la génération des combattants, dont elle hante la mémoire. Elle devient le thème majeur d'un nombre important de romans, nouvelles et témoignages, où domine le sentiment de l'horreur. Tel est le cas des *Croix de bois* de Roland Dorgelès **1**, de *La vie des martyrs* de Georges Duhamel **2**, d'*À l'ouest rien de nouveau* de l'écrivain allemand Erich Maria Remarque **3**. Mais déjà s'affirme un clivage entre des œuvres qui dénotent une certaine nostalgie de l'héroïsme, telles que *Les Épargnes* de Maurice Genevoix (1890-1980), *Le sel de la terre* de Raymond Escholier (1882-1971) ou *L'Équipage* de Joseph Kessel (1898-1979), et les livres qui dénoncent le caractère absurde et monstrueux de la guerre, comme *Le feu* de Henri Barbusse – prix Goncourt 1916, dont le réalisme tranchait avec tout ce qui avait été publié auparavant – et *Le voyage au bout de la nuit* de Louis-Ferdinand Céline **4**. Ces deux attitudes se prolongent dans les années de l'après-guerre avec l'esprit « ancien combattant » et un puissant courant pacifiste, qu'illustrent Romain Rolland, Alain et Marc Sangnier, et qui trouve son expression politique avec l'action d'Aristide Briand.

Mais la guerre détermine surtout une remise en question du système de valeurs sur lequel repose la civilisation occidentale. Les valeurs morales ont subi un coup très dur. Le mépris de la vie humaine, l'opposition entre les souffrances des combattants et l'insouciance de l'arrière, le spectacle d'immenses fortunes acquises parfois aux dépens des soldats, tout cela a laissé des traces profondes dans la mentalité collective. Le sentiment d'avoir été, au nom de grands principes, le jouet d'intérêts sordides, suscite une révolte contre les morales traditionnelles fondées sur le devoir et une réhabilitation du plaisir sans

1 Roland Lecavelé, 1885-1973. Le livre de Dorgelès, Prix Femina 1919, a toujours été un gros succès de librairie et il est au Livre de Poche dans un petit numéro (189). Notamment grâce au vocabulaire c'est une peinture de la vie du combattant très réaliste ; justifiant le titre, il est dix fois fait allusion aux croix de bois des tombes éphémères de soldats morts, avec cette phrase presque finale : « Combien sont encore debout, des croix que j'ai plantées ? ». Voir R.Prédal, *La société française à travers le cinéma. 1914-1945*, Armand Colin, Coll. U2, 1972, 347 p., pp. 28-33.

2 Duhamel (1884-1966) dans *Vie des martyrs* (1917) et *Civilisation* (1918) dresse un réquisitoire contre un système qui a privilégié la richesse et la puissance au détriment de l'amour et de l'humanité. Dans *Possession du monde* (1919), il propose un pacifisme raisonnable et vigilant, « règne du cœur » dominant la civilisation mécanique.

3 Pseudonyme de Erich Paul Remark, 1898-1970.

4 Pseudonyme de Louis Fernand Destouches, 1894-1961. Livre récent : O.Roynette, *Un long tourment. Louis-Ferdinand Céline entre deux guerres (1914-1945)*, Les Belles Lettres, 2015, 292 p.

contrainte. Les *Nourritures terrestres* d'André Gide (1869-1951), totalement inconnues du public depuis leur publication en 1897, deviennent le livre de chevet de la jeunesse bourgeoise et Marcel Proust (1871-1922) reçoit le prix Goncourt en 1919 pour *À l'ombre des jeunes filles en fleurs* ¹. Mais cette réaction n'est pas seulement littéraire. Elle se traduit dans la vie quotidienne ² et, après les années de souffrance de la guerre, par une détente dont les manifestations sont multiples : modes « extravagantes », engouement pour le jazz qui fait son apparition en Europe en 1917 avec les soldats de l'armée des États-Unis ³, danses américaines (*one-step, charleston*) qui remplacent la polka et la valse des cours d'Europe centrale, théâtre du Boulevard où s'illustrent comme auteurs Robert de Flers, Henry Bernstein et Édouard Bourdet, comme acteurs Gaby Morlay et Charles Boyer. La guerre a porté un coup très dur aux valeurs morales qui constituaient les assises de la civilisation occidentale. La littérature évoque les drames en marge du conflit, les familles séparées (le nombre des divorces augmente), le relâchement des mœurs et des cadres sociaux. Par exemple, le roman de Raymond Radiguet (1903-1923) *Le diable au corps* fait scandale en évoquant les amours d'un adolescent et de l'épouse d'un combattant mobilisé : une femme infidèle bafoue les conventions morales, néglige les prescriptions patriotiques au profit des suggestions, autrement impératives, des « lois de la nature ». En 1924 paraîtra de façon posthume un dernier roman de Radiguet, un chef-d'œuvre d'analyse psychologique et morale dans le cadre des années folles, *Le Bal du comte d'Orgel*.

« [...] La comtesse d'Orgel appartenait par sa naissance à l'illustre maison des Grimoard de la Verberie. Cette maison brilla pendant de nombreux siècles d'un lustre incomparable. Ce n'est pourtant pas que les ancêtres de Mme d'Orgel se fussent donné le moindre mal. Toutes les circonstances glorieuses auxquelles les autres familles doivent leur noblesse, cette maison tire son orgueil d'y être restée étrangère. Une pareille attitude ne va point à la longue sans danger. Les Grimoard étaient au premier rang de ceux qui inspirèrent à Louis XIII la résolution d'affaiblir la noblesse féodale. Leur chef supporta mal cette injure, et c'est avec bruit qu'il quitta la France. Les Grimoard s'installèrent à la Martinique. Le marquis de la Verberie retrouve sur les indigènes de l'île la puissance de ses aïeux sur les paysans de l'Orléanais. Il dirige des plantations de cannes à sucre. En satisfaisant son besoin d'autorité, il accroît sa fortune. »

¹ Même évolution vers un individualisme sceptique à l'étranger, avec l'Anglais Aldous Huxley (1894-1963), l'Italien Luigi Pirandello (1867-1936) et l'Irlandais James Joyce (1882-1941).

² Bien décrite par Yves Pourcher, *Les jours de guerre. La vie des Français au jour le jour. 1914 - 1918*, Plon, 1994, 546 p., réédition, Hachette Littérature, coll. « Pluriel », 2008, 546 p., et dans P. Darmon, *Vivre à Paris pendant la Grande Guerre*, Fayard, 2002, 448 p.

³ Le général John Pershing (1860-1948) était d'origine alsacienne.

Les valeurs intellectuelles ne sont pas moins atteintes. La réaction contre le rationalisme, déjà très vive à la fin du XIXe siècle, se trouve accentuée par la guerre et triomphe avec Bergson, Miguel de Unamuno (1864-1936) et le philosophe allemand Martin Heidegger (1889-1976) qui met en valeur la notion de l'absurde dans notre univers. Cette crise du rationalisme peut aboutir à un renouveau du sentiment religieux. Elle peut aussi déboucher sur une évasion vers l'irrationnel et sur un refus du monde présent. Ce refus éclate dès 1919 par le *Manifeste Dada*, protestation d'artistes (Francis Picabia, Marcel Duchamp et Tristan Tzara) contre l'absurdité et la faillite de notre univers et, de plus, remise en question par un non-conformisme poussé jusqu'au scandale de toutes ses valeurs intellectuelles et artistiques, non-conformisme « dada » en réalité né à Zurich en 1916. Dans la même veine se développe un peu plus tard le mouvement surréaliste qui groupe autour d'André Breton, les poètes Paul Éluard, Louis Aragon et Robert Desnos, les peintres Max Ernst, Picasso, Salvador Dalí et proclame, avec la toute-puissance du rêve et de l'instinct, sa volonté de rompre avec les « modes de penser et de sentir de l'humanisme traditionnel ». Ces mouvements apparaissent comme une réaction contre la guerre, contre les élites qui l'auraient déclenchée et approuvée, contre la science qui lui a fourni ses moyens de destruction massive. Empruntant à la psychanalyse ses méthodes d'investigation de l'âme humaine, ils se proposent de « rechercher l'homme caché sous le vernis de la civilisation ». Mais cette fuite dans l'irrationnel n'est pas l'unique moyen d'échapper à un système de valeurs qui aurait fait faillite. D'autres, parfois les mêmes, vont chercher l'évasion dans l'action révolutionnaire (Aragon), dans l'esthétisme (Valéry) ou la vie dangereuse (Malraux et Saint-Exupéry). Partout combattants et civils n'aspirent qu'au repos et à l'oubli. Le même état d'esprit fait d'anxiété et de pessimisme est commun aux vainqueurs et aux vaincus : anxiété face à l'avenir incertain ; comment trouver du travail à la démobilisation, alors que le marché de l'emploi est saturé ? Comment se ravitailler ? Dans quel type de société et de régime politique vivra-t-on ? Telles sont quelques-unes des questions qui reviennent le plus souvent.

L'horreur de la guerre apparaît plus clairement aux civils jusqu'alors soumis à la censure et au « bourrage de crâne » ; des photos, auparavant interdites, et le récit des atrocités commises circulent plus librement. Toutefois il faut rappeler que la presse n'était pas pendant la guerre entièrement possédée par l'hystérie nationaliste du « bourrage de crânes » : *Le Crapouillot* (né en août 1915), *Le Canard enchaîné* — fondé le mois suivant par le journaliste Maurice Maréchal, sa femme Jeanne et le journaliste Henri-Paul Deyvaux-Gassier ¹, mais

¹ 1882-1942 pour Maurice Maréchal, 1883-1951 pour Deyvaux-Gassier.

définitivement seulement en juillet 1916 — sont de notables et célèbres exceptions, pacifistes mais pas défaitistes. À la certitude d'incarner la civilisation et le progrès succède le désarroi résumé par le cri poignant de Valéry en avril 1919 : « Nous autres, civilisations, nous savons maintenant que nous sommes mortelles... ». L'ensemble des valeurs élaborées au XIXe siècle, sur lesquelles reposaient les sentiments de supériorité et de certitude des Européens, a été anéanti par la boucherie de 1914-1918. Deux notions fondamentales en particulier volent en éclats, la croyance en une amélioration continue grâce aux bienfaits de la science et de la raison et la foi en une société toujours plus juste.

La guerre a profondément marqué « la génération du feu ». Très vite, les intellectuels prennent conscience qu'elle ouvre une véritable crise des valeurs. De très nombreux témoignages littéraires montrent à quel point la guerre a représenté pour ceux qui l'ont faite un choc très profond. L'expérience directe du champ de bataille inspire des œuvres qui insistent sur l'horreur des combats, sur la présence obsédante de la mort qui change l'homme, sur la peur éprouvée par les soldats dans les tranchées au long d'interminables heures.

En 1930, évoquant son expérience de guerre, Gabriel Chevallier (1895-1969) ¹ exprime dans *La peur* le traumatisme et l'horreur ressentis : « Debout sur la plaine. L'impression d'être soudain nu, l'impression qu'il n'y a plus de protection... Notre vie à pile ou face... Des hommes tombent, s'ouvrent, se divisent, s'éparpillent en morceaux... On entend les chocs des coups sur les autres, leurs cris étranglés. Chacun pour soi... La peur agit maintenant comme un ressort, décuple les moyens de la bête, la rend insensible... ».

Cette douloureuse expérience débouche sur la remise en question de la civilisation européenne, qui a permis ces horreurs, et souvent sur des prises de position pacifistes et antimilitaristes. Par exemple, Georges Duhamel dans *Vie des martyrs* (1917) et *Civilisation* (1918) dresse un réquisitoire contre un système qui a privilégié la richesse et la puissance au détriment de l'amour et de l'humanité et dans *La Possession du monde* (1919), il propose un pacifisme raisonnable et vigilant, un « règne du cœur » dominant la civilisation mécanique ². Henri Barbusse dans *Le Feu* (1916) évoque lui aussi la laideur de la guerre et l'affection fraternelle des *poilus*. De manière plus radicale que Georges Duhamel, il s'en prend aux fauteurs de guerre, la société bourgeoise et capitaliste, le militarisme, le nationalisme. Et il en appelle à l'entente des peuples et des démocraties. En

¹ C'est le futur auteur de *Clochemerle* (1934), roman burlesque du Beaujolais où la guerre de 14-18 est incidemment évoquée.

² L.Rasson, *Écrire contre la guerre : littérature et pacifismes (1916-1938)*, L'Harmattan, 1997, 186 p., pp. 51-60.

novembre 1926, *Le béquillard meusien*, journal d'une association de mutilés de la Meuse, félicite l'auteur du *Feu de haïr la guerre*, mais juge ses positions trop peu efficaces pour l'avenir. Pour les mutilés, la paix ne peut être durable que si on éduque la jeunesse dans l'horreur de la guerre et, sans remettre en cause l'attachement à la patrie, il propose pour la jeunesse un programme d'éducation qui présente toutes les souffrances physiques et morales du combattant, véritable musée des horreurs de la guerre. Il est vrai que la guerre ne suscite pas que des réactions d'horreur : certains écrivains comme Montherlant et Pierre Drieu la Rochelle (1893-1945) ¹ y voient une expérience héroïque et grandiose dont ils conservent la nostalgie face à l'embourgeoisement et à la médiocrité de la société d'après-guerre.

De nouveaux courants littéraires et artistiques se révèlent. Le sentiment d'une crise de civilisation donne un élan accru à un courant intellectuel né avant la guerre : le mouvement Dada exprime bien ce malaise moral et intellectuel, lui qui, à la recherche du beau à l'état brut, en vient à rejeter toute discipline, s'attaquant à la source même de la pensée et du langage : « Je détruis les tiroirs du cerveau et ceux de l'organisation sociale : démoraliser partout et jeter la main du ciel en enfer, les yeux de l'enfer au ciel... » écrit Tristan Tzara (1896-1963) dans le *Manifeste Dada* (1919). Ce courant de révolte intense s'assagit bientôt et donne naissance au surréalisme. Le groupe surréaliste comprend des poètes, des artistes... Son grand théoricien est André Breton (1896-1966). Rejetant tout contrôle sur la pensée qui serait exercé par la raison, toute préoccupation esthétique ou morale, les surréalistes entendent exprimer « soit verbalement, soit par écrit, soit de toute autre manière le fonctionnement réel de la pensée », ce qu'ils appellent « l'automatisme psychique pur ». On aboutit ainsi à la création d'un univers insolite, traduisant non plus le monde décevant de la réalité, emprisonné dans ses conventions, ses règles, sa discipline, mais les pulsions profondes de l'esprit, libéré de ces entraves. Le surréalisme crée ainsi un nouveau climat artistique qui ne cesse d'imprégner les œuvres les plus diverses, poésie, musique, peinture, ballet, et surtout la nouvelle forme d'art qui s'épanouit dans les années folles, le cinéma.

□ L'antimilitarisme

L'antimilitarisme vise les officiers coupables d'avoir incarné l'autorité arbitraire et les règlements aveugles. Le montrent bien des chansons de soldats

¹ Voir surtout le chapitre II de J.-L. Loubet del Bayle, *L'illusion politique au XXe siècle*, Economica, 1999, 369 p. Aussi : M. Balvet, *Itinéraire d'un intellectuel vers le fascisme : Drieu la Rochelle*, PUF, 1984, 231 p. ; M. Balvet & H. Sterin, *Le roman familial de Pierre Drieu La Rochelle. Étude psychogénéalogique*, Henri Veyrier, 1989, 188 p. ; G. Hatry, *Louis Renault. Patron absolu*, Éditions JCM, 1990, 463 p., pp. 330-334.

du rang comme *La Chanson de Craonne*, chanson d'auteur anonyme recueillie par Raymond Lefèvre et Paul Vaillant-Couturier. Elle se chante sur l'air de *Bonsoir M'amour* (musique de Charles Sablon ¹). Elle a circulé — d'où le grand nombre de variantes, on se dispensera des odieuses variantes « arrangées » en « bon français » et de toute façon peu compatibles avec la diction « Belle Époque » qui a manifestement inspiré l'auteur, ou les auteurs — en 1917, après l'offensive Nivelle, et est symptomatique de la lassitude de la guerre, qui a engendré de nombreuses mutineries. En avril 1917, le plateau de Craonne est un des secteurs les plus disputés à l'est du Chemin des Dames. Sa prise est vitale pour l'armée française : en cas de victoire, les Allemands seraient pris à revers et les artilleurs bénéficieraient du meilleur observatoire du champ de bataille. Mais, en fait, si l'artillerie de Nivelle détruit celle de l'ennemi, elle entame à peine les défenses. Au moment de l'assaut, les vagues fournies de poilus doivent franchir à découvert un marais sans fin, puis escalader une pente abrupte. Les nids de mitrailleuses allemands les massacrent sous un feu croisé. L'offensive Nivelle s'était terminée par un massacre au Chemin de Dames, avec 147 000 tués et 100 000 blessés en deux semaines... Le moral était au plus bas, et certains régiments refusèrent de monter en ligne. Et le phénomène fit tache d'huile. Des mutineries furent constatées dans près de soixante divisions, sur les cent que comptaient l'armée française. Pétain fut appelé pour rétablir la situation, et il réprima sévèrement les refus d'obéissance. Il y eut plus de 500 condamnations à mort, mais beaucoup moins furent exécutées... *La Chanson de Craonne*, composée lors de ce désastre, obtint un tel succès au front qu'elle fut interdite par le haut commandement ; elle le restera jusque dans les années 1970 !

Le contenu social et politique de la **chanson de Craonne**, malgré ses tournures naïves et ses réminiscences populaires (*Chant des canuts*, par exemple), donne une idée très précise du ressentiment des poilus à la suite de l'offensive Nivelle et au moment des mutineries. Les injustices y sont dénoncées, ainsi que les véritables vainqueurs de cette guerre dont les poilus sont les « sacrifiés ». Le dernier couplet s'en prend au pouvoir de l'argent. Aujourd'hui, le village de Craonne est reconstruit à quelques centaines de mètres de son site original. Fréquemment des ossements ou des objets personnels remontent à la surface du grand charnier, rappel constant à la mémoire. « Tous unis comme au front », peut-on lire sur le monument aux morts du village martyr ².

Quand au bout d'huit jours, le r'pos terminé,
On va r'prendre les tranchées,
Notre place est si utile
Que sans nous on prend la pile.
Mais c'est bien fini, on en a assez, [var. : Mais c'est fini, on en a assez]
Personn' ne veut plus marcher.

¹ 1871-1929. C'est le père de Germaine et Jean Sablon.

² Quantité d'inexactitudes circulent sur l'Internet. L'article le plus sûr : Guy Marival, « *La Chanson de Craonne*. De la chanson palimpseste à la chanson manifeste », dans N. Offenstadt dir., *Le Chemin des Dames. De l'événement à la mémoire*, Stock, 2004, 494 p., pp. 350-359.

Et le cœur bien gros, comm' dans un sanglot,
On dit adieu aux civ'lots [Les civils qu'on quitte après les huit jours passés au repos]
Mais sans tambour et sans trompette [variante peu logique mais fréquente : Même sans tambour(s), même sans trompette(s)]
 On s'en va là-bas en baissant la tête. [var. : là-haut]

Refrain

Adieu la vie, adieu l'amour,
 Adieu toutes les femmes.
 C'est bien fini, c'est pour toujours
 De cette guerre infâme.
 C'est à Craonne sur le plateau
 Qu'on doit laisser sa peau
 Car nous sommes tous des condamnés [var. sans « des »]
Nous sommes les sacrifiés. [var. très *Chant des canuts* : C'est nous les sacrifiés]

Huit jours de tranchée, huit jours de souffrance,
 Pourtant on a l'espérance
 Que ce soir viendra la r'lève
 Que nous attendons sans trêve.
 Soudain dans la nuit et le silence, [var. « dans le silence »]
 On voit quelqu'un qui s'avance.
 C'est un officier de chasseurs à pied
Qui vient pour nous remplacer. [var. sans ce vers, ce qui est doublement illogique]
 Doucement dans l'ombre sous la pluie qui tombe
Nos pauvr' remplaçants vont chercher leurs tombes. [var. : Les petits chasseurs vont chercher leurs tombes.]

Refrain

C'est malheureux d'voir sur les grands boul'vards
 Tous ces gros qui font la foire,
 Si pour eux la vie est rose,
 Pour nous c'est pas la mêm' chose.
Au lieu de s'cacher, tous ces embusqués [Hommes qui se débrouillent pour ne pas aller au front en se faisant nommer à l'arrière]
F'raient mieux d'monter aux tranchées [var. peu crédible : Devraient bien monter aux tranchées]
Pour défendre leur bien, car nous on n'a rien. [var. : Pour défendr' leurs biens, car nous n'avons rien]
Nous autr's, les pauvr's puotins [Les pauvres, ceux qui n'ont rien].
Et les camarades sont étendus là, [var. : Tous les camarades sont enterrés là]
 Pour défendr' les biens de ces messieurs-là.

Refrain

[dans certaines variantes, le dernier couplet, qui n'a que 8 vers, est dit « dernier refrain »] [dans d'autres variantes, un ou deux vers sont bissés,
 par exemple Vont tous se mettr' en grève]
 Ceux qu'ont l'pognon, ceux-là r'viendront,
 Car c'est pour eux qu'on crève
Mais c'est fini, nous les trouffions [Les simples soldats. Var. : Mais c'est fini, car les trouffions]
 On va se mettr' en grève.
 Ce s'ra votre tour, messieurs les gros,
De monter sur l'plateau [De Craonne, bien visible sur le terrain]
Car si vous voulez la guerre [var. : Si vous voulez encore la guerre]
 Payez-la d'votre peau.

Sources et bibliographie :

Henri Poulaille, *Pain de soldat*, CD « L'histoire de France » de l'Anthologie de la chanson française, Pierre Chavot et Jean-Denis Morenne, *L'ABCdaire de la Première Guerre mondiale*, Flammarion, 2001

Interprétations de Marc Ogeret, Éric Amado, Ginette Garcin, Mouloudji, Rosalie Dubois, etc. ; exposition « Cent ans de chanson française » de la Bibliothèque nationale de France, site Tolbiac (2004)

Les rescapés des tranchées n'ont pas oublié les massacres inutiles, ni les ordres suicidaires pour conquérir quelques mètres de terrain. Au lendemain de l'armistice, l'antimilitarisme se manifeste par le désir de démobilisation rapide et de retour dans les foyers. Parfois même cette hostilité à l'armée est teintée d'internationalisme bolchevique.

18.3. Économie et État au prisme de la Grande Guerre

Comme dans tous les pays, en conséquence de la Première Guerre mondiale, l'État français procède à la mise en place empirique d'un contrôle de l'économie, ce qui sera, pour l'ensemble du monde, un des thèmes d'étude proposée par la Fondation Carnegie dans l'entre-deux-guerres ¹. En France, comme dans les autres pays, alliés et ennemis, l'État s'est mis à exercer une emprise croissante sur l'économie et l'on peut parler, au prisme de la Grande Guerre, d'une « exubérance de l'État », selon l'expression de Fabienne Bock ².

18.3.1. La mise en place empirique d'un contrôle de l'économie

□ S'adapter à la guerre longue

C'est qu'il a fallu, et rapidement, se préparer à la guerre longue. Au cours de l'automne 1914, l'on perd l'illusion que la guerre sera courte. Aucun des pays belligérants n'avait prévu une guerre longue. Tel quel, l'appareil économique n'est pas en mesure de répondre aux exigences d'un conflit dont tout laisse prévoir, à la fin de 1914, qu'il se prolongera longtemps. Chacun va désormais mobiliser l'ensemble de son potentiel matériel et humain pour affronter une guerre totale. La perspective d'une guerre courte avait partout désorganisé la vie économique, la plupart des ouvriers ayant été mobilisés. Le gouvernement rappelle vers les usines de guerre de l'arrière les ouvriers qualifiés. L'État se rend désormais compte qu'il faut intensifier la production industrielle et instaurer une économie de guerre. De plus en plus, les États établissent leur contrôle sur la production, stockent les matières premières. Dans chaque pays en guerre, on crée des services de fabrication d'armement, où l'industrie privée est appelée à jouer le rôle essentiel, aucune nationalisation de l'industrie de guerre n'étant prévue. À l'économie libérale du « laisser faire », la guerre, par la force des choses et non par raisons idéologiques, substitue une

¹ Très modeste immigré écossais, ouvrier du textile puis télégraphiste, Andrew Carnegie (1835-1919) avait réussi à créer une fonderie, qui obtint des contrats lors de la guerre de Sécession, ce qui avait permis à son entreprise sidérurgique de devenir très importante. Carnegie se retira des affaires en 1901 et utilisa son immense fortune pour financer la construction à La Haye d'un Palais de la Paix, inauguré en 1913, et créer, en 1910, la Dotation Carnegie pour la Paix internationale, en dehors du système universitaire, dont l'objectif était d' « abolir le plus vite possible la guerre entre les nations soi-disant civilisées ». Bibliographie : Ludovic Tournès, « La Dotation Carnegie pour la paix internationale et l'invention de la diplomatie philanthropique (1880-1914) », dans Ludovic Tournès dir., *L'Argent de l'influence. Les fondations américaines et leurs réseaux européens*, Autrement, 2010, 205 p., pp. 25-44, et *Sciences de l'homme et politique. Les fondations philanthropiques américaines en France au XXe siècle*, Classiques Garnier, 2011, 412 p., réédition, 2013, 412 p.

² F.Bock, « L'exubérance de l'État en France de 1914 à 1918 », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 3 (1984), pp. 41 & suiv. La bibliographie elle-même est immense, je cite quand même le très novateur article de Gerd Hardach, « La mobilisation industrielle en 1914-1918 : production, planification et idéologie », dans P.Fridenson dir., *1914-1918. L'autre front*, Éditions ouvrières, 1977, 237 p., pp. 81-109, qui permet d'utiles comparaisons.

économie dirigée. Partout l'intervention de l'État est rendue nécessaire et de plus en plus contraignante. Partout, les citoyens apportent leur or à l'État. Cette intervention prend cependant des formes diverses en fonction des traditions et des structures propres à chaque pays.

□ **Le nouveau rôle de l'État, comparé au système libéral développé au XIXe siècle, apparaît-il comme une révolution ?**

S'établit, selon le mot de l'historien Henri Morsel, une liaison triangulaire « armée-industrie-pouvoirs publics », un triangle refermé car il existait des liens bilatéraux. Partout l'État libéral dut s'adapter pour organiser la production de guerre. On peut schématiquement distinguer trois types de relations entre l'État et la production, ces types étant fonction du tempérament politique de chaque nation. En Allemagne, sous la direction de Walter Rathenau (1867-1922), fut établie une relation entre l'armée et l'industrie ; en France, en raison du poids du pouvoir politique, la liaison était triangulaire armée-industrie-pouvoirs publics ; dans les pays anglo-saxons les rapports étaient de type industrie-pouvoirs publics. L'État libéral intervint pour organiser le rationnement. Ceci alla du rationnement alimentaire (en Allemagne il fut particulièrement strict), à la répartition des matières premières dans l'industrie, en fonction des priorités de la guerre. La Grande-Bretagne est la première puissance à avoir une véritable réflexion sur la question des matières premières, dès 1915, avec comme arrière-pensée le maintien de la supériorité de la place financière de Londres ¹. L'État organisa également le marché du travail, où se posaient de véritables problèmes, du fait de la mobilisation de millions d'hommes et il fit appel à la main-d'œuvre féminine. L'État dut contrôler le crédit et les prix. Pour donner une impulsion aux productions de guerre, l'État accorda des crédits à long terme aux industriels. Enfin il contrôla les prix pour éviter que l'inflation ne soit trop forte et ne crée un mécontentement préjudiciable à la cohésion nationale. Partout le cours forcé et le contrôle du marché financier furent décrétés dès les premiers jours de la guerre.

L'État libéral devait sortir transformé de la guerre. Même si le retour à la normale fut la règle, des habitudes avaient été prises, des évolutions qui allaient s'avérer irréversibles s'étaient produites : elles allaient faire que rien désormais ne serait comme avant. Certes, les firmes privées n'ont pas souffert du conflit, au contraire : le nombre d'ouvriers de Krupp a doublé, atteignant 158 000 à la fin de la guerre ; le chiffre d'affaires de Renault a quadruplé. Les profits ont

¹ Bien montré dans G.-H.Soutou, *L'or et le sang. Les buts de guerre économiques de la Première Guerre mondiale*, Thèse, Fayard, 1989, 972 p., chapitre VI.

grimpé en flèche : Daimler (Allemagne) tripla les siens en trois ans, de 1914 à 1916, Saint-Gobain (France) les multiplia par sept **1**. La palme revient au trust américain de la chimie Du Pont de Nemours : 6 millions de dollars **2** en 1913, 266 en 1918. Les ententes se renforcèrent : le Syndicat des Houillères de la Ruhr et le Comité des Forges travaillent plus ou moins en liaison avec les gouvernements **3** ; aux États-Unis, la législation antitrust fut mise en veilleuse.

Les firmes privées sont consultées dès 1914 en France et l'arrivée d'Étienne Clémentel au ministère du Commerce, dans le gouvernement Briand, provoque la réunion d'une Conférence économique entre alliés, à Paris, du 14 au 17 juin 1916 (**4**). Le personnage est étonnamment moderne : il envisage ainsi une union douanière interalliée pour l'après-guerre, idée qu'il avance vis-à-vis des Britanniques dès janvier 1915, et surtout il formule de véritables buts de guerre économiques de la France : indépendance, à l'avenir, vis-à-vis des produits allemands, conquête des marchés traditionnels de l'Allemagne, etc. L'entrée en guerre des États-Unis accélère le phénomène : ils exigent la création d'un Conseil économique interallié et House participe à une nouvelle Conférence interalliée de Paris (29 novembre-3 décembre 1917) **5**. Cependant il faut conclure prudemment. Ainsi fait l'historien Hubert Bonin :

« L'État invente à tâtons un dirigisme destiné à animer une économie dont le fonctionnement est laissé à la responsabilité libérale des patrons : répartition des matières premières, de la main-d'œuvre, des crédits, fixation des prix. [...] Un véritable dirigisme ne s'instaure qu'en 1918 quand Clemenceau durcit l'effort national. Une administration de guerre se crée, tripartite : Bureaux ministériels, Armée, industriels. Des ministères sont inventés pour suivre les secteurs prioritaires, avec empirisme et conflits de compétences. Près de 300 commissions et comités fleurissent pour rassembler les statistiques, coordonner la mobilisation, associer un peu les partenaires économiques et sociaux. » **6**

1 Étonnamment, la Grande Guerre tient très peu de place dans la thèse d'État de J.-P. Daviet, *Un destin international. La Compagnie de Saint-Gobain de 1830 à 1939*, Éditions des Archives contemporaines, 1988, 704 p., ainsi que dans son livre *Une multinationale à la française. Histoire de Saint-Gobain, 1665-1989*, Fayard, 1989, 334 p.

2 Un dollar vaut un peu plus de cinq francs.

3 Plutôt moins que plus d'après J.-M. Moine, « Le Comité des Forges pendant l'entre-deux-guerres. Contre-mesures au mythe d'un groupe de pression croque-mitaine », dans J. Garrigues dir., *Les groupes de pression dans la vie politique contemporaine en France et aux États-Unis de 1820 à nos jours*, Presses universitaires de Rennes, coll. « Carnot », 2002, 314 p., pp. 169-192.

4 G.-H. Soutou, *L'or et le sang*, op. cit., chapitre VII, Jean Garrigues, *Les Patrons et la politique. De Schneider à Seillière*, Perrin, 2002, 335 p., réédition, 2011, avec le sous-titre *150 ans de liaisons dangereuses*, 345 p., passim et spécialement pp. 119 & suiv.

5 G.-H. Soutou, *L'or et le sang*, op. cit., chap. XIII.

6 Hubert Bonin, *Histoire économique de la France de 1880 à nos jours*, Masson, 1988, 335 p., p. 45.

□ Contrôler les industries françaises et les transports ? 1

La production dépasse très largement le rythme de la « course aux armements » d'avant 1914 et fait vraiment entrer dans le XXe siècle. Progressivement, la guerre demande à l'appareil économique un effort croissant pour répondre aux exigences des combats : les militaires acceptent de plus en plus difficilement les offensives mal préparées ; ils veulent être appuyés par l'aviation, par l'artillerie et plus tard, par les chars d'assaut. La France et l'Allemagne doivent non seulement équiper leurs propres armées, mais aussi ravitailler leurs alliés. La guerre avait éclaté sur le continent le plus armé industriellement. Deux secteurs jouèrent un rôle clé : les armes et les transports. L'État intervint pour enrôler l'ensemble des industries mécaniques dans la fourniture des armes. Avant-guerre, l'automobile et l'aviation étaient des industries très jeunes, et nul n'avait prévu leur place dans un conflit. Avec la guerre, la motorisation s'accrut et ces deux activités industrielles connurent un vif essor. Le chemin de fer, plus ancien (*cf.* la guerre de 1870), tint une place essentielle dans l'acheminement des troupes et du matériel de l'arrière vers le front. Se pose dès 1915 le problème des gaz, qui dépasse la seule industrie chimique, ce que Poincaré ressent tout de suite et écrit dans ses carnets : « C'est l'organisation du crime ; et demain pour nous défendre, n'allons-nous pas être forcés d'employer hélas ! les mêmes moyens ? ».

Il faut donc réquisitionner, improviser des centres de production industrielle loin du front, convertir des industries civiles en industries de guerre ; partout la productivité connaît un vif essor, par l'utilisation du travail à la chaîne et par les améliorations techniques. Les nécessités de l'heure accentuent la concentration des entreprises et la liaison entre les laboratoires de recherche et les usines : en France, Bordeaux, Toulouse, Lyon, les vallées alpestres comme la Maurienne, le Massif central, la banlieue parisienne connaissent une remarquable croissance pendant la guerre. La Première Guerre mondiale pose de manière aiguë le problème des relations entre les ministères, les armées et les industriels, celui des sources d'énergie et celui des intermédiaires avec les pays étrangers, surtout les États-Unis, tous des problèmes très modernes. Les comités d'approvisionnement de la production industrielle sont dirigés non par des militaires, comme en Allemagne, mais par des civils : le Comité des Forges, sous

¹ R.Porté, *La mobilisation industrielle, « premier front » de la Grande Guerre ?*, 14-18 Éditions, 2005, 365 p. Également le chapitre X de J.-J.Becker & G.Krumeich, *La Grande Guerre. Une histoire franco-allemande*, Tallandier, 2008, 380 p. ; M.-F.Berneron-Couvenhes, « Les transports maritimes pendant la Grande Guerre : contraintes et adaptations », et B.Marnot, « Les ports : bases arrière stratégiques de l'effort de guerre industriel », dans P.Fridenson & P.Griset dir., *L'industrie dans la Grande Guerre*, colloque de 2016, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 2018, 552 p., pp. 35-52 et 53-70.

la direction de Robert Pinot (1862-1926), collabore avec le gouvernement français pour approvisionner les industries métallurgiques et répartir les commandes ¹.

D'autre part, les transports maritimes étaient d'un intérêt vital pour un conflit qui prenait les dimensions du monde, et ce d'autant plus que la dépendance commerciale de l'Europe était grande ; elle achetait l'essentiel de ses produits alimentaires et de ses matières premières à l'extérieur, et elle vendait en échange sa production manufacturée. La plus grande dépendance de l'Entente (principalement du Royaume-Uni) nécessitait la maîtrise des mers et l'organisation des échanges entre l'Amérique et l'Europe. La guerre enfin bouleversa les échanges commerciaux. D'une manière générale on assista à la montée des pays neufs : États-Unis, Japon, *dominions*, Amérique latine. Certes toutes les opérations de change, toutes les importations et toutes les exportations sont soumises, dès août 1914, au contrôle de l'administration mais il faudra attendre février 1918 pour voir la flotte marchande réquisitionnée.

□ Le problème de la main-d'œuvre

Il y a contradiction entre la mobilisation massive de la quasi-totalité de la population adulte masculine et les besoins requis pour faire tourner l'économie, notamment les industries d'armement, que nécessite cette guerre où le matériel joue un rôle croissant. Pour remplacer les hommes partis au front, il faut trouver la main-d'œuvre indispensable au fonctionnement de l'économie. En France, par exemple, sur une population active de 18 millions de personnes, près de 9 millions d'hommes sont mobilisés au milieu de l'année 1915 : on ne peut plus ni assurer les récoltes, ni faire tourner les usines (57 % du personnel de la sidérurgie fut ainsi mobilisé), dont beaucoup ferment. L'État prend alors en charge le problème du placement de la main-d'œuvre en créant dès novembre 1914 un Office central de placement avec des succursales régionales, départementales, municipales et des services spécialisés pour la main-d'œuvre étrangère, coloniale et agricole. Le 17 août 1915, la loi Dalbiez, souvent citée plus haut, prévoit le maintien à l'usine et le retour du front de certains spécialistes, les affectés spéciaux. Les blessés de guerre et les mutilés sont réinsérés dans la production grâce à un Institut de rééducation fonctionnelle et aux écoles professionnelles.

¹ Étroitement, dit la *vulgate*, mais ce n'est guère l'avis de J.-M. Moine, « Le Comité des Forges pendant l'entre-deux-guerres. Contre-mesures au mythe d'un groupe de pression croque-mitaine », dans J. Garrigues dir., *Les groupes de pression dans la vie politique contemporaine en France et aux États-Unis de 1820 à nos jours*, Presses universitaires de Rennes, coll. « Carnot », 2002, 314 p., pp. 169-192 (et aussi : J.-M. Moine, *Les Barons du fer. Les maîtres de forges en Lorraine du milieu du 19^e siècle aux années trente. Histoire sociale d'un patronat sidérurgique*, Éditions Serpenoise/Presses universitaires de Nancy, 1989, 564 p.).

Mais surtout, on assiste à l'entrée massive des femmes dans la population active, aussi bien dans l'agriculture (mouvement largement spontané), que dans l'industrie, à l'initiative des patrons et de l'État, notamment dans les industries d'armement (les *munitionnettes* en France **1**). De même, l'appel à la main-d'œuvre étrangère et coloniale se fait de plus en plus pressant en France : Italiens, Espagnols, Portugais, Nord-Africains (60 000), Indochinois (42 000), Chinois (34 000), Malgaches (3 400). Enfin, les prisonniers de guerre, au nombre de 425 000 à 483 000 à la fin 1918, sont employés à la même date, à raison de 300 000 dans l'appareil productif français. En se prolongeant, la guerre de 1914-1918, plus que toute autre, démontre que la puissance économique est devenue un facteur déterminant de la puissance militaire. Les ruraux constituent le gros des combattants, tandis que les ouvriers qualifiés de la métallurgie, de la mécanique, de l'électricité et de la chimie **2** sont *affectés spéciaux* dans les usines. Initialement le gouvernement français n'en avait prévu que 50 000 ; en 1917 ils sont douze fois plus nombreux. En 1918, malgré la mobilisation des hommes et les pertes, la population au travail est plus forte qu'en 1914. Les pertes enregistrées obligent les pays qui le peuvent à faire appel aux colonies (hommes et ressources économiques). Comme l'écrit de manière emphatique *L'Illustration* du 13 octobre 1917,

« De nombreux bataillons annamites [indochinois] sont au front, indépendamment des milliers d'ouvriers fournis aux usines nationales. À Verdun, tout près des premières lignes, sous les bombardements les plus intenses, des équipes de soldats annamites préparèrent les terrassements [...] Dans les assauts, parmi les zouaves, les tirailleurs jaunes [*sic*] firent preuve des plus belles vertus guerrières [...] Rendons hommage aux soldats dévoués et sûrs que la France lointaine d'Extrême-Orient nous envoie [...] ».

1 Celles du département de la Seine ont été étudiées par trois autrices dans P.Fridenson dir., *1914-1918. L'autre front*, Éditions ouvrières, 1977, 237 p., pp. 189-219.

2 E.Langlinay, « Les entreprises chimiques françaises et la Première Guerre mondiale », dans P.Fridenson & P.Griset dir., *L'industrie dans la Grande Guerre*, colloque de 2016, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 2018, 552 p., pp. 381-400.

18.3.2. Le dirigisme français et l' « exubérance de l'État » républicain

□ De l'économie de guerre à l'économie dirigée : l'évolution générale

Sous la pression des nécessités résultant de la prolongation du conflit, l'État abandonne sa doctrine libérale, pour intervenir massivement dans l'économie. La guerre entraîne l'éclipse du libéralisme traditionnel. L'État organise désormais la production de guerre. Il le fait en concertation étroite avec les industriels, surtout les plus importants d'entre eux. Outre le contrôle et l'affectation des flux de main-d'œuvre, l'État organise les transports (chemin de fer aussi bien que flotte marchande), dirige le commerce extérieur (surtout en Allemagne) et contrôle le ravitaillement¹. Jean Monnet (1888-1979) joue à Londres un grand rôle dans la naissance des Comités (économiques) interalliés, *Wheat Executive* et *Allied Maritime Transport Council*, par exemple. En France, c'est Étienne Clémentel, comme nous l'avons vu ministre du Commerce de 1915 à 1920, qui établit le monopole de l'État sur le commerce extérieur, tout en développant une pensée plus large : favoriser à long terme les regroupements, la concentration, donc améliorer l'efficacité de l'appareil économique.

Enfin et surtout, l'État organise la production de guerre. Il doit faire face à des tâches pour lesquelles il n'était pas préparé, mais que la longueur du conflit rend indispensables. Blocus ou guerre sous-marine, rigoureux contrôle des changes, contrôle étroit de la flotte de commerce, du commerce extérieur, répartition des matières premières, rationnement, imposent de s'entendre avec les industriels, de recruter de la main-d'œuvre, de fixer prix et salaires, de déterminer les conditions de travail.

Il a fallu que l'État intervienne pour organiser la production en collaboration avec le secteur privé. Aucun belligérant n'avait établi de plan de mobilisation économique ni constitué de stocks militaires, car tous tablaient sur une guerre courte. Or, les munitions font rapidement défaut, et bientôt les exigences des armées apparaissent immenses dans tous les domaines. Une économie de guerre est contrainte de s'installer, marquée par le dirigisme, le rationnement des besoins civils, la reconversion des industries vers la guerre, le recrutement de main-d'œuvre féminine pour les usines, les transports, les Postes, le télégraphe, le téléphone, les divers bureaux...

¹ En Grande-Bretagne, dès septembre 1915 le traditionnel libre-échange est sacrifié sur l'autel des nécessités : le chancelier de l'Échiquier, R. McKenna fait voter les premiers droits de douane, sur les denrées de luxe.

L'État français ne réquisitionne le charbon **1** et les céréales qu'en 1916. C'est seulement en 1918 que des cartes de rationnement du pain et d'autres produits alimentaires sont distribuées.

□ Une économie française mobilisée

L'intervention de l'État fut tardive, en dépit de la précoce initiative d'une intensification de l'effort de production, prise dès le lendemain de la bataille de la Marne, les réserves de munitions s'épuisant rapidement. Ce n'est qu'en mai 1915 qu'est créé un secrétariat d'État à l'armement, confié au socialiste Albert Thomas, chargé de diriger ce secteur crucial de l'industrie **2**. De 4 000 obus de 75 par jour, on passe cette année-là à 116 000, l'effort, immense, étant largement photographié ; il sera poursuivi : on en sera à près de 300 000 obus quotidiens en 1918. Et au total, de 1914 à 1918, l'armée française a consommé 331 millions d'obus **3**.

C'est dans le domaine des matières premières que l'intervention de l'État est la plus autoritaire : les importateurs sont groupés d'autorité dans des *consortiums* auxquels l'administration fixe les prix et les volumes à répartir entre les industriels. Albert Thomas, devenu en décembre 1916 ministre de plein exercice (dans le gouvernement Briand de 1916-1917), de l'Armement et des Fabrications de guerre, est secondé par un sous-secrétaire d'État, Louis Loucheur (1872-1931), natif de Roubaix, Polytechnicien, industriel qui avait lancé avec succès avec un ami de l'X, Alexandre Giros (1870-1937), deux sociétés **4**, puis producteur d'armes durant les premières années de la guerre. Loucheur, qui avait conservé son poste dans le gouvernement Ribot de mars-septembre 1917, devient ministre en titre en septembre 1917, toujours de l'Armement et des Fabrications de guerre. Il n'appartient pas à la classe politique classique d'avant la guerre **5**, il est un « industriel-citoyen », mais il donne sa pleine mesure au

1 Pour aller plus loin : P.Chancerel, « L'approvisionnement en charbon de l'industrie française pendant la Première Guerre mondiale », dans P.Fridenson & P.Griset dir., *L'industrie dans la Grande Guerre*, colloque de 2016, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 2018, 552 p., pp. 135-150. —

2 Entre autres, A.Hennebicque, « Albert Thomas et le régime des usines de guerre, 1915-1917 », dans P.Fridenson dir., *1914-1918. L'autre front*, Éditions ouvrières, 1977, 237 p., pp. 111-144. Les archives d'Albert Thomas sont très riches. Voir aussi Florent Lazarovici, « Itinéraire d'un majoritaire : Albert Thomas », dans V.Chambarlhac & R.Ducoulombier dir., *Les socialistes français et la Grande guerre. Ministres, militants, combattants de la majorité (1914-1918)*, Éditions universitaires de Dijon, 2008, 200 p.

3 S.Audouin-Rouzeau, *Les Armes et la chair. Trois objets de mort en 14-18*, Armand Colin, 2009, 176 p., p. 26.

4 La deuxième est d'études pour les travaux publics, la Société Générale d'Entreprises.

5 La seule biographie : S.D.Carls, *Louis Loucheur, 1872-1931. Ingénieur, homme d'État, modernisateur de la France*, trad. fr., Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2000, 333 p. Et aussi Notice dans J.-C.Daumas dir., *Dictionnaire historique des patrons français*, Flammarion, 2010, 1 614 p., pp. 442-444. À l'exception de Louis Loucheur, peu d'industriels deviennent hommes politiques, c'est la remarque fondamentale de Jean-Noël Jeanneney (*L'Argent caché. Milieux d'affaires et pouvoirs politiques dans la France du XXe siècle*,

ministère dès 1916 : il s'occupe des fabrications pour l'artillerie, poudres et explosifs, matériel chimique, automobiles, matières premières, produites en France autant qu'importées, et des conditions de travail ; surtout il apporte un esprit neuf, d'organisation et d'efficacité. Il joue un grand rôle dans la formation de l'« artillerie d'assaut » (les chars) et dans le développement de l'aviation militaire. L'offensive allemande de mars-avril 1918 lui donne un véritable rôle politique, en toute amitié avec Clemenceau : il reste ministre de l'Armement dans le gouvernement Clemenceau de novembre 1917, qui dure jusqu'en janvier 1920. En janvier 1921, Loucheur devient ministre des Régions libérées, dans le gouvernement Briand, qui dure jusqu'en janvier 1922 ; il retrouve un portefeuille ministériel, celui du Travail, de l'Hygiène, de l'Assistance et de la Prévoyance sociales (voir plus loin) dans six gouvernements successifs, de 1926 à 1931, ce qui est un record de longévité.

18.3.3. Les finances françaises de guerre

La guerre n'a pas seulement posé des problèmes économiques. Elle a aussi, et peut-être surtout, mis les belligérants en face d'immenses difficultés financières, en raison de l'énormité même du coût du conflit et de l'inadéquation des modes de financement traditionnels.

□ L'effort financier

La guerre coûte cher ; celle de 14-18 coûta très cher, entraînant partout une véritable « dérive des dépenses »¹. La guerre s'est traduite par un gaspillage effréné de richesses. Elle aurait coûté, estime-t-on, 1 700 milliards de francs de 1914 (dont les 7/10 pour l'Entente).

La collecte de l'or des particuliers a été organisée, au nom du civisme, par les gouvernements. Les Français, principaux détenteurs de métal précieux, répondent en masse : 2,5 milliards de francs en numéraire sont échangés contre des billets, permettant à la Banque de France de porter son stock d'or de 4 à 6 milliards. Une ville comme Le Creusot (30 000 habitants) apporte 1 300 000 francs, et son maire s'extasie devant cette somme « insoupçonnée ». Cet or a servi en partie à payer les achats effectués à l'extérieur, notamment aux États-Unis au début du conflit. À titre de comparaison l'impôt sur le revenu rapportait, en

Fayard, 1981, 364 p.), qui cite une formule d'Albert Thibaudet dans *La République des professeurs* (1927) : « Il n'est pas d'exemple en France qu'un grand industriel ou un grand commerçant ait pris figure d'homme d'État. »

¹ Expression d'Alain Beltran & Pascal Griset, *L'économie française. 1914-1945*, Armand Colin, coll. « Cursus », 1994, 187 p., pp. 10-11.

1916, 900 millions de francs au gouvernement français. D'où l'impérieuse nécessité de trouver des sources de financement.

La guerre a coûté cher car il a fallu mobiliser et entretenir pendant 52 mois des millions d'hommes, fournir les armées en quantités croissantes d'un matériel de plus en plus complexe — surtout à partir de 1917 avec l'utilisation massive des avions et des chars — , pallier les destructions matérielles (des villes, des usines, mais aussi des flottes de commerce). Il en est résulté une fantastique croissance des budgets. En France, l'État a dépensé 223 milliards de francs-or de 1914 à 1919, soit une moyenne annuelle de 38,5 milliards contre 5 milliards en 1913 (1). Le déficit, provoqué par le coûteux effort de guerre, par l'occupation par les Allemands des riches régions du nord-est de la France et par la part considérable prise par les bateaux étrangers dans le transport des importations françaises, apparaît en France dès 1915. Il a fallu augmenter les ressources dans une proportion comparable et ce par tous les moyens : augmentation des recettes ordinaires c'est-à-dire de l'impôt, recours à l'emprunt intérieur et extérieur, avances de la banque centrale.

Il y a eu partout une augmentation de la pression fiscale, mais dans des proportions variables. Les impôts n'ont fourni en France que 16 % des ressources, surtout grâce à la fiscalité indirecte — l'impôt sur le revenu, voté en juillet 1914, appliqué en janvier 1916, n'a rapporté qu'un milliard de francs-or — , soit une fiscalité timorée et conservatrice. Les impôts ont par contre fourni 30 % des ressources en Grande-Bretagne, surtout grâce à l'impôt sur le revenu, dont la part dans l'ensemble de la fiscalité est passée de 57 % à 80 % entre 1914 et 1919.

En France, le rendement de l'impôt n'a augmenté que de 50 % entre 1914 et 1918, pour des dépenses qui, elles, décuplent. En revanche, comme partout, le recours à l'emprunt a été massif, sous forme de bons à court terme, d'appel à l'or thésaurisé, d'émissions à long terme. Ce qui n'est couvert ni par l'impôt ni par l'emprunt l'est par la planche à billets. L'augmentation de la masse monétaire et la pénurie favorisent ainsi l'inflation, phénomène alors tout nouveau 2. Dès le début des hostilités les gouvernements ont d'ailleurs suspendu la convertibilité de leur monnaie pour pouvoir émettre des billets au-delà du taux légal de couverture. Dès le 5 août 1914 c'est en France la fin de la libre convertibilité, ainsi que le cours forcé des billets de banque, avec de nouvelles coupures, de 5 et 20 francs. Bien sûr, les sorties d'or sont interdites (le 3 juillet 1915).

1 Les chiffres anglais sont comparables : 362 millions de livres en 1914 et 2 500 millions en 1919.

2 Présentation synthétique dans Alain Beltran & Pascal Griset, *L'économie française. 1914-1945*, Armand Colin, coll. « Cursus », 1994, 187 p., p. 11.

Il faut recourir à la « planche à billets ». La circulation fiduciaire est, à la fin des hostilités, multipliée par 11,4 en Allemagne, par 5 en Italie et en France. Les billets en Europe avaient cours forcé depuis la déclaration de guerre, et le stock d'or était devenu impuissant à les gager, d'où une dépréciation inévitable : le mark a perdu, fin 1919, les neuf dixièmes de sa valeur-or, le franc les trois quarts, dès lors que celui-ci ne bénéficiait plus du soutien de la livre sterling et du dollar, accordé pendant la guerre. La livre même perd près de 20 %, tandis que le « roi-dollar » assoit sa suprématie pour longtemps. Avec les traités, d'ailleurs, l'Europe devient une « Babel financière », où, ainsi, sept monnaies circulent dans ce qui avait été l'Autriche-Hongrie. Il faut en France faire appel à l'or et aux valeurs étrangères détenues par les Français ; de nombreux capitaux sont rapatriés et, en comptant les emprunts russes qui ne seront jamais remboursés, la France perd la moitié de son portefeuille étranger.

Conséquence de l'inflation monétaire liée à l'insuffisante production de biens, la hausse des prix — multipliés par 3,6 en France entre 1914 et 1918 — que les salaires ne suivent pas, entraîne de redoutables répercussions : grèves ouvrières en pleine guerre, crise sociale de 1919-20, révoltes en Allemagne, en Europe centrale, en Italie, et, pour une part, révolution en Russie. Et ceci alors qu'en France le moratoire des dettes avait été proclamé et le paiement des dividendes suspendu, jusqu'à la fin de la guerre.

□ Le recours à l'impôt et à l'emprunt

Le recours à l'impôt était une voie classique, mais ici trop étroite. Les Britanniques en usèrent. Londres instaura un impôt sur les bénéfices exceptionnels et, crime de lèse-tradition, des droits de douane. En Allemagne, le prélèvement fiscal fut plus fort, en France beaucoup moins. Mais, faible ou fort, ce prélèvement n'était que goutte d'eau. Le salut viendrait pensait-on, des emprunts. En France l'impôt sur le revenu, voté en 1914 juste avant l'entrée en guerre, avec une application seulement en 1916, ne rapporta qu'un milliard de francs jusqu'à la fin du conflit. Bien sûr, il y eut impôts sur les bénéfices de guerre et sur le chiffre d'affaires, mais ce qui rapporta le plus ce furent les impôts indirects, les plus injustes, les plus antidémocratiques.

Les avances de la Banque centrale, c'est-à-dire le mécanisme de la planche à billets — émission de papier-monnaie sans contrepartie économique — ont été très utilisées. Ce fut le cas notamment en France, à partir de 1916 surtout. Le stock d'or n'est pas entamé, il s'accroît même, comme nous l'avons vu plus haut, mais les avances à l'État sont augmentées, ainsi que les émissions de monnaie fiduciaire : le fonctionnement de la « planche à billets » fut accéléré. Il

en est résulté une diminution de 69,4 % à 13,6 % du taux de couverture-or de la masse monétaire. Les emprunts enfin ont couvert une large part des besoins financiers des États. À défaut d'augmenter la pression fiscale sur les revenus dans des proportions sensibles, le gouvernement français a largement fait appel au « bas de laine ». Les « bons de la Défense nationale » à 3, 6 et 12 ans, à 5 %, en coupures de 100, 500, 1 000, 1 million de francs-or, anonymes, ont permis d'utiliser à plein le vaste réservoir de l'épargne française. Outre le recours aux emprunts intérieurs – 96 milliards de francs en Allemagne, 100 milliards de francs-or en France (cinq fois plus qu'en 1914), l'emprunt à l'étranger a été lui aussi largement utilisé (43,5 milliards de francs-or) surtout à cause du déficit croissant des balances commerciales.

□ L'appel à l'épargne intérieure et l'endettement extérieur

On emprunte, soit auprès de ses ressortissants, soit à l'étranger. La Russie lance sept emprunts intérieurs, et la France quatre emprunts « de Défense nationale ». Chez tous les pays européens, la dette publique croît dans des proportions fabuleuses : celle de la France monte de 33 à 204 milliards de francs !

Une épargne considérable est drainée et asséchée en quelques mois ou quelques semestres. La vente de rentes perpétuelles rapporte 24 milliards de francs à l'État français et 97 milliards à l'État allemand. Aux emprunts à échéances lointaines s'ajoutent les emprunts à court terme sous la forme de bons de la Défense nationale. En France, les bons de la Défense nationale constituent 60 % de l'endettement intérieur de l'État – estimé à 125 milliards de francs – et les rentes perpétuelles 20 % environ.

L'emprunt extérieur fut le recours principal. Il fut utilisé principalement par la France, la Russie et l'Italie **1**. Le bilan est lourd. Français et Anglais durent liquider une bonne part de leurs avoirs à l'étranger, aux États-Unis, en Argentine par exemple, afin d'y acquérir des armes ou des vivres. Ils perdirent également, les Français surtout, de puissants intérêts en Russie dont le nouveau régime ne reconnut pas les dettes de l'ancien. En bref, 25 milliards de francs furent engloutis, plus de la moitié des richesses accumulées depuis un demi-siècle ; et, plus que les grandes banques, ce sont les petits rentiers qui endossèrent le choc **2**.

1 Certes, l'Angleterre emprunta, auprès des banques américaines, mais elle prêta plus qu'elle n'emprunta. Quant aux Puissances centrales, elles ne purent guère utiliser que très faiblement, et jusqu'au printemps 1917, les ressources bancaires américaines.

2 Quant aux Allemands, troisièmes investisseurs mondiaux en 1914, ils abandonnèrent pratiquement tout ce qu'ils possédaient en Amérique, en Chine, en Turquie.

Les Alliés obtiennent des crédits des banques privées américaines (Morgan par exemple), le relais étant pris, à partir d'avril 1917, par le Trésor fédéral. La France a ainsi emprunté 16 milliards de francs aux Américains et presque autant aux Britanniques¹. Ces dettes de guerre causeront d'épineuses difficultés dans les années vingt. La France a dans le domaine des emprunts extérieurs un avantage considérable par rapport aux puissances centrales, parce qu'elle peut compter sur la solidarité financière anglaise, établie par l'accord de Londres du 5 septembre 1914, puis l'américaine à partir de 1917 ; dès 1915, l'État anglais met en commun avec la France ses ressources financières.

Comme la Russie, dès 1917, ne reconnut pas ses dettes, comme l'endettement de l'Allemagne était essentiellement intérieur et comme l'Angleterre était davantage créancière que débitrice, la guerre, sur le plan financier, fit un vainqueur, les États-Unis, devenus créanciers du monde, et un perdant, la France, et sa monnaie, le franc. Selon certaines estimations, la richesse française aurait été entamée d'un quart au total.

□ L'or français

Tous les gouvernements en guerre décidèrent, en 1914, de suspendre la libre convertibilité des billets de banque en or. La guerre mit fin, partout sauf aux États-Unis, à la croyance, un peu naïve, selon laquelle la valeur d'une monnaie-papier en circulation était couverte par une encaisse-or équivalente. En Allemagne, l'encaisse métallique de la banque d'émission qui couvrait 90 % de la circulation en août 1914 n'en couvre plus que 10 % en novembre 1918 ; en France, ces chiffres sont respectivement de 69,4 % et de 13,6 %. Ainsi mourut l'étalon or.

Un autre phénomène historique majeur fut la migration transatlantique de l'or. Bien sûr, les États-Unis échappent à l'hémorragie puisqu'ils en bénéficient. La vieille Europe ayant réglé nombre de ses achats outre-Atlantique en or, celui-ci a, en partie, migré d'est en ouest. De 1913 à 1919, les réserves d'or de la Banque fédérale américaine sont passées de 1,7 à 3 milliards de dollars, et celles des pays d'Europe occidentale et centrale de 3,5 à 2,2 milliards de dollars. On conçoit, dès lors, que Washington n'ait pas eu de mal, au lendemain de la guerre, à faire accepter que le dollar soit considéré comme un équivalent or par le *Gold Exchange Standard* de 1922, comme on le verra dans le chapitre 20. Les contemporains ne furent pas, dans leur grande masse, sensibles à ces phénomènes déstabilisateurs mais mystérieux. Ils furent plus sensibles à une seconde inflation, celle des prix.

¹ Les Italiens sont redevables de 20 milliards de francs aux Américains, aux Anglais et aux Français.

Sur le franc, qui reste officiellement le franc Germinal, la guerre a fait planer trois dangers : l'importance de la dette, surtout flottante (à peu près la moitié du total), l'abondance du papier-monnaie entraînant la faiblesse du taux de couverture, et les charges financières que l'État républicain s'impose pour l'après-guerre, dépenses de reconstruction et pensions. En effet, pour les premières la loi du 17 avril 1919 prévoit le remboursement des « dommages de guerre » sur la base de la « valeur de remplacement », cette reconstruction « à l'identique » est la disposition la plus généreuse possible, et elle est typique d'une volonté de « revenir » à l'avant-guerre, à la Belle Époque. Or, les États-Unis annoncent la fin de leur assistance financière dès le 21 novembre 1918 et en février 1919 la solidarité entre les trésoreries britannique et française cesse.

18.3.4. Le bilan économique global

□ Un étatsisme ?

Partout, en définitive, le bilan est le même : contrôle des changes et des prix, contrôle des importations, répartition des matières premières, réquisitions, directives de production dans l'industrie... L'étatsisme s'est substitué à la libre entreprise. Préfiguration de l'avenir ? Cette intervention de l'État ne disparaît pas entièrement avec le retour de la paix. Elle s'exercera, par exemple en France, dans la reconstruction des régions sinistrées, dans l'action du génie rural pour l'électrification des campagnes, dans le rôle de l'Office national de l'azote (Toulouse), de la Société domaniale des potasses d'Alsace ou de l'Office chérifien des phosphates (Maroc) pour la fourniture d'engrais. Il en va de même en Grande-Bretagne et en Allemagne, mais rien de comparable à l'économie étatisée que mettra progressivement en place la Russie révolutionnaire. Quant aux États-Unis, ils rendent totalement leur liberté aux milieux d'affaires et au libéralisme complet.

Cet interventionnisme de guerre est célèbre, mais n'est-il pas fondamentalement lent, progressif, puis provisoire, éphémère ? Il faut attendre le gouvernement Clemenceau, en novembre 1917, pour assister à un véritable dirigisme économique. Pourtant, dès 1915, l'historien Henri Hauser (1866-1946) fit paraître un livre où il analysait le risque économique que représente l'adversaire et le « succès allemand »¹. Tout en réfutant une imitation servile de l'ennemi, il y préconisait, pour la France de l'après-guerre, un engagement accru de l'État dans l'économie.

¹ H. Hauser, *Les Méthodes allemandes d'expansion économique*, Armand Colin, 280 p.

L'Europe n'est plus le « banquier du monde ». C'est l'aspect le plus caractéristique d'un recul d'influence qui ne fait que commencer : l'ouvrage prophétique du géographe Albert Demangeon, *Le déclin de l'Europe*, date de 1920 (1). La part de l'Europe dans les échanges mondiaux diminue : le Royaume-Uni perd la primauté au profit des États-Unis. De débiteurs, les États-Unis deviennent créanciers de l'Europe, à laquelle ils prêtent 10 milliards de dollars ; leur balance des investissements, jusque-là déficitaire, devient positive. 1914-18 est bien le tournant décisif qui va permettre aux États-Unis de dominer la planète au XXe siècle.

1 Payot, 314 p., réédition, Librairie Guénégaud, 1975, 373 p.

18.4. Comment conclure sur la Grande Guerre ?

Comment, pour la France qui a de bout en bout fait la guerre pendant quatre ans et demi, conclure ? Quel « bilan » – l’horrible mot professoral que je n’ai que trop employé – tirer ? Le premier élément de conclusion sera sans doute d’écrire que la France a eu à faire réellement face à une « grande guerre », mondiale.

18.4.1. La France face à une « Grande Guerre »

« 14-18 », bien que surpassée en durée et en destructions par la guerre de 1939-1945 – mais pas dans le domaine démographique pour la France – garde à jamais l’appellation de « Grande Guerre », inventée en 1920 par le lieutenant-colonel britannique Charles à Court Repington (1858-1925), ancien correspondant de guerre du *Times* ¹. Ce n’est pas sans raisons. Elle est Grande Guerre par sa durée, d’abord. Le monde n’avait rien connu de semblable depuis les guerres napoléoniennes. Le XIXe siècle n’avait été marqué que par de brèves campagnes : Crimée 1854-1856, Italie 1859, France 1870-1871, Extrême-Orient 1904-1905, Balkans 1912-1913. Seuls quelques conflits avaient duré davantage : ainsi la guerre de Sécession aux États-Unis (1861-1865), l’expédition française du Mexique (1862-1867) ou la guerre anglo-boer (1899-1902). Mais il s’agissait de trois cas localisés, dont l’intensité ne préfigurait en rien la violence des 52 mois s’étirant d’août 1914 à novembre 1918.

Elle est Grande Guerre par son extension à la planète entière, beaucoup plus que la Guerre de Sept Ans (1756-1763). Les belligérants ont développé le « style indirect », qui « vise à mettre l’adversaire en état d’infériorité par des actions préliminaires qui le disloquent moralement et matériellement », phrase du général Fernand Gambiez (1903-1989). La première méthode a été l’éclatement : les Puissances centrales ont cherché à soulever les allogènes de Russie contre l’État tsariste, à susciter la guerre sainte dans les possessions françaises, anglaises ou italiennes d’outre-mer. De leur côté, les Alliés voulurent faire éclater l’empire austro-hongrois en y soutenant le mouvement national des Tchèques et des Slaves du Sud. La deuxième méthode a été l’étouffement, par le blocus et la guerre sous-marine, et l’utilisation des mers et océans montre bien le caractère planétaire de la guerre. Enfin, une troisième a été la démoralisation de l’adversaire, par les fausses nouvelles et le contrôle international des informations, le rôle des Américains étant primordial dans le dernier cas. 1914-18 n’a pas de précédent dans l’histoire : c’est bien la *première* guerre mondiale. 1792-

¹ Dans sa traduction en français l’ouvrage est toutefois titré *La Première Guerre mondiale (1914-1918). Notes et souvenirs*, Payot, 2 vol., 1922-1924, 711 & 641 p.

1815 n'avait ensanglanté que l'Europe. Ici, 27 puissances, plus quatre *dominions* britanniques (Canada, Australie, Nouvelle-Zélande et Union sud-africaine), se sont coalisés contre l'Allemagne et ses trois alliés. Tous les continents ont envoyé des hommes se battre sur le sol européen : Australiens, Néo-Zélandais, Indiens **1**, Africains... La France seule a recruté quelque 560 000 soldats indigènes, dont 100 000 sont morts.

Elle est Grande Guerre par les nouvelles techniques mises en œuvre. Les armées de 1918 sont des armées déjà modernes, avec la puissance énorme de l'artillerie, la débauche de munitions, l'importance du camouflage, les uniformes gris-vert (*feldgrau*) pour les Allemands, bleu horizon pour les Français, kaki pour les Britanniques, vert olive pour les Américains. La logistique devient un élément essentiel : chantiers navals, matériel ferroviaire, livraisons de carburant sont « le nerf de la guerre ». On cite l'appel angoissé de Clemenceau à Wilson au début 1918 : « Si les Alliés ne veulent pas perdre la guerre, il faut que la France combattante, à l'heure du suprême assaut germanique, possède l'essence, aussi nécessaire que le sang dans les batailles de demain ».

Elle est Grande Guerre par les « progrès » opérés dans l'« art de la guerre ». Saisissants sont les contrastes entre les campagnes militaires. Celles de 1914 sont les dernières du XIXe siècle. Elles montrent encore l'importance des charges de cavalerie et d'infanterie, par exemple, mais déjà l'utilisation très rapide des réserves, du côté allemand tout au moins. Les années 1915-1917 voient l'élaboration de stratégies d'usure, le début de l'ère mécanique (canons, camions, avions, chars, etc.). L'année 1918 voit des opérations toutes différentes, appuyées sur un matériel qui annonce 1940. Les premières unités de chars, anticipés par H.G.Wells en 1903, furent appelées en France « artillerie d'assaut », utilisée pour la première fois lors de l'offensive Nivelle **2**, à Berry-au-Bac. Les Alliés disposent de 1 600 chars en juillet 1918, de 3 000 en novembre. Ce sont désormais surtout de petits *tanks* légers (7 tonnes au maximum), les chars Renault FT (« -17 ») en France, qui font triompher les idées du général Jean Estienne (1860-1936) **3**. De même en ce qui concerne l'aviation (aucune arme n'a connu de bouleversements aussi rapides, dans la chasse, la reconnaissance, le bombardement...), quasi inexistante en 1914 : l'aviation française a joué un grand rôle dans les batailles de

1 Sur eux : C.Markovits, *De l'Indus à la Somme. Les Indiens en France pendant la Grande Guerre*, MSH, 2018, 272 p.

2 Un ouvrage de semi-réhabilitation de Robert Nivelle (1856-1924) est paru, Denis Rolland, *Nivelle : l'inconnu du Chemin des Dames*, Imago, 2012, 354 p., il a été critiqué dans un compte rendu (*Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, octobre-décembre 2012, p. 176) par André Loez.

3 FT= « Faible tonnage ». Bibliographie vraiment historique : J.-L.Loubet, *Histoire de l'automobile française*, Seuil, coll. « L'univers historique », 2001, 576 p., pp. 81-84.

Verdun¹ et de la Somme, près de 200 000 appareils au total sont fabriqués pendant la guerre, dont 41 000 en France et 48 000 en Allemagne. Au 11 novembre 1918, la France dispose de près de 4 000 avions en ligne, bien plus qu'en 1940 (2) ! En 1918, les appareils sont mus par des moteurs « flottants » de 300 CV, font du 220 km/h, le plafond atteint est passé à 6 500 mètres, ils sont armés de trois ou quatre mitrailleuses tirant à travers l'hélice ; les Anglais (3 700 avions) se préparaient, fin 1918, à bombarder Berlin grâce à un appareil mû par quatre moteurs de 375 CV. L'instruction du général Émile Fayolle (1852-1928) du 10 juin 1918 préfigure ce qui sera la tactique allemande en 1939-1940 :

« La contre-attaque sera accompagnée de très près par l'aviation de combat et de bombardement (attaque à faible altitude des troupes adverses, à la bombe et à la mitrailleuse). La division aérienne devra également assurer la maîtrise absolue de l'air dans la région de la contre-attaque ».

Le champ de bataille ne se limite plus au lieu où se trouvent à terre les combattants... « Désormais il n'y aura plus de distinction entre les soldats et les civils », prophétise le général italien Giulio Douhet (1869-1930) en 1921. C'est bien l'anticipation de la guerre moderne, avec l'emploi coordonné des moyens.

La recherche scientifique et technique a été poussée dans un but militaire. Lance-flammes (1916), mortiers ou *crapouillots*, gaz, utilisés par les Allemands dès 1915 obligent l'industrie chimique alliée à rattraper son retard : les sociétés Kuhlmann, Gillet (de Lyon)³ et Saint-Gobain connaissent en France une forte expansion. Les chars d'assaut, ce sont les *tanks* anglais, les Saint-Chamond ou Schneider français de 1916-1917, lourds et vulnérables, mais surtout les chars légers Renault de 1918, arme de la victoire (voir plus haut). Ils appuient l'infanterie et lui ouvrent le chemin. Les Allemands, qui n'ont pas cru aux chars, répareront cette erreur en 1940 : leur Théoricien Heinz Guderian (1888-1954) préconisera dès 1929 des divisions de chars frappant en « coups de poing » et permettant le retour à la guerre de mouvement. On assiste au développement de l'aluminium, grâce à l'hydroélectricité (production multipliée par 2,5 en France)⁴, à l'essor des aciers spéciaux, du caoutchouc, de l'optique... L'essor de

¹ Le meilleur ouvrage synthétique et historique sur l' « enfer de Verdun » est celui de Gérard Canini, *Combattre à Verdun. Vie et souffrance quotidiennes du soldat, 1916-1917*, Presses universitaires de Nancy, 1988, 162 p.,

² Étude fondamentale : E.Chadeau, *De Blériot à Dassault. Histoire de l'industrie aéronautique en France. 1900-1950*, thèse, Fayard, 1987, 552 p., chapitres III et IV.

³ Cf. Hervé Joly, *Les Gillet de Lyon. Fortunes d'une grande dynastie industrielle (1838-2015)*, Droz, 2015, 510 p. et, plus général, B.Angleraud & C.Pellissier, *Les dynasties lyonnaises. Des Morin-Pons aux Mérieux, du XIXe siècle à nos jours*, Perrin, 2003, 830 p.

⁴ P.Mioche, « L'industrie de l'aluminium dans la Première Guerre », dans P.Fridenson & P.Griset dir., *L'industrie dans la Grande Guerre*, colloque de 2016, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 2018, 552 p., pp. 357-380 ; D.Dequier, *Maurienne. La vallée de l'aluminium*, Montmélian, La Fontaine de Siloé, 1992, 246 p. ; P.Mioche, *L'alumine à Gardanne de 1893 à nos jours. Une traversée industrielle en Provence*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 1994, 180 p.

l'automobile est montré dès les taxis de la Marne en 1914, les camions de la *Voie Sacrée* à Verdun jouent un rôle essentiel **1**. En Allemagne, Fritz Haber (1868-1934), a réalisé dès 1913 la synthèse de l'ammoniac ; des succédanés (*ersatz*) tendent à suppléer les produits manquants (la saccharine pour le sucre, par exemple).

La Grande Guerre a eu, enfin, un caractère de guerre totale. Aspect nouveau, encore qu'il a été possible d'écrire un livre d'histoire sur les guerres totales qu'auraient été les guerres napoléoniennes **2**, un aspect encore incomplet à vrai dire en 1914-1918, où il s'est agi, avant tout, de mobiliser le maximum de ressources (économiques, financières, intellectuelles) au service de la décision militaire. 1939-1945 ira jusqu'au terme de cette logique, avec la Destruction des Juifs d'Europe, le travail forcé, le rationnement autoritaire, une économie totalement dirigée par un État militarisé. Depuis, une autre conception s'est fait jour : les opérations proprement dites ne sont finalement qu'un aspect de la lutte, à côté de la propagande, de la diplomatie, de l'économie... et ces aspects-ci peuvent aussi bien forcer la décision, le meilleur exemple en étant le Viêt-nam. La guerre de 14-18 marque le tournant ; déjà les Allemands avaient compris le rôle de la guerre idéologique en rapatriant Lénine en Russie. Et la crise du moral de 1917 – comme les grèves de 1917-1918 exigeant la définition des buts de guerre – ont posé la question : la guerre militaire seule est-elle capable d'atteindre les objectifs politiques assignés ? Ainsi commençait-on à redécouvrir l'enseignement de Carl von Clausewitz (1780-1831), pour qui la guerre n'est que la continuation de la politique par d'autres moyens. La guerre totale, cela avait aussi été la mobilisation financière, industrielle, celle de la main-d'œuvre, une guerre des peuples. Ceux-ci connurent, pour l'essentiel, la paix dans la décennie suivante. Dernier aspect de guerre « totale » : la question de la résistance, un vocable qui est employé entre 14 et 18, en Belgique et dans le Nord de la France **3**, qui est employé à nouveau (à fronts renversés) lors de l'occupation de la Ruhr, et qui l'a été ensuite par certains historiens **4**. La réalité de la notion est discutée dans un article récent par Emmanuel Debruyne **5** : problème de

1 Intense circulation automobile, avec régulation, etc. Son souvenir est marqué par des bornes kilométriques.

2 David Bell, *La première guerre totale. L'Europe de Napoléon et la naissance de la guerre moderne*, Seyssel, Champ Vallon, 2010, 359 p. Bernard Gainot en a rendu compte de façon fine et nuancée dans la *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, avril-juin 2012, pp. 178-186.

3 Leur résistance vient d'avoir leur histoire : R.Vandenbussche dir., *La Résistance en France et en Belgique occupées (1914-1918)*, Colloque, Villeneuve d'Ascq, Lille-III, 2012, 234 p. Les auteurs soulignent qu'en fait le mot apparaît... au XVIIe siècle. Les travailleurs forcés sont surnommés, du nom de leur « uniforme », les « brassards rouges ».

4 S.Audouin-Rouzeau, A.Becker, J.-J.Becker, etc.

5 E.Debruyne, « Combattre l'occupant en Belgique et dans les départements français occupés en 1914-1918. Une résistance avant la lettre ? », dans *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, juillet-septembre 2012, pp. 15-30.

l' « échelle », de la « masse critique », évidemment très différentes de celles de la Deuxième Guerre mondiale, sans parler de l'ampleur plus forte (ou moins faible) en Belgique que dans le Nord de la France.

La Première Guerre Mondiale fait donc rentrer le monde dans l'ère de la destruction massive, mais celle-ci ne fera plus de victimes civiles que militaires qu'avec la Seconde Guerre mondiale dans l'ensemble du monde, mais pas en France.

18.4.2. La France face au déclin de l'Europe

La Première Guerre mondiale a atteint profondément les pays belligérants, particulièrement les États européens, provoquant de très lourdes pertes humaines, matérielles et financières, qui vont peser gravement sur eux de longues années durant. L'Europe sort de la guerre matériellement sinistrée. Ses pertes en vies humaines, la destruction d'une partie de son infrastructure économique, le déséquilibre de ses finances et de son commerce extérieur, ont accentué dans des proportions considérables un déclin déjà amorcé à l'aube du siècle. Ce « déclin de l'Europe », les habitants du vieux continent en prennent conscience : c'est le titre du livre du géographe Albert Demangeon paru en 1920 et plusieurs fois cité, tandis que le philosophe allemand conservateur Oswald Spengler avait intitulé le plus célèbre de ses ouvrages (paru entre juillet 1918 et 1922) *Le Déclin de l'Occident*, dont le « pessimisme aristocratique » influença toute une génération, à droite essentiellement ¹. L'impression générale au sortir de la guerre mondiale était que le vieux continent était ruiné pour longtemps et mettrait du temps à se ressaisir, si tant était que ce fût encore possible. En témoignent les succès de librairie ; en France on cite toujours la phrase de Paul Valéry : « nous autres civilisations savons désormais que nous sommes mortelles ». Il en résulte une profonde crise morale et une remise en question fondamentale des valeurs jusqu'alors les moins contestées de la civilisation occidentale, nous l'avons vu dans le 18.2.4.

Enfin, ne peut-on pas parler d'un véritable « syndrome du déclin », selon l'expression de l'historien Pierre Milza (1932-2018) ? La célèbre formule de Valéry résume bien le pessimisme dominant et le désenchantement qui marque la pensée et domine le continent après la guerre, cohabitant avec le culte de la victoire chez les pays bénéficiaires. Or, fait remarquer P.Milza,

« si la guerre a bien entraîné, ou précipité, un déclin relatif des vieilles nations industrielles par rapport aux jeunes puissances des nouveaux mondes, le phénomène doit être ramené à sa juste dimension, tout comme l'idée d'une

¹ Spengler (1880-1936) appartenait à la droite *völkisch* allemande, hostile au régime de Weimar ; mais les nazis ne l'aimaient guère, pour la radicalité de son pessimisme et parce qu'il était étranger à leur populisme débridé.

prépondérance américaine qui se serait imposée au lendemain du conflit à tous les acteurs du jeu mondial ».

Ce serait un véritable anachronisme (R.Frank et R.Girault ¹) : aucun pays n'a vraiment conscience des changements intervenus, les pays européens ont le ferme espoir de reconquérir les positions perdues, les États-Unis surestiment les possibilités de relèvement de l'Europe, dont ils exigeront, pour ce fait, un remboursement rapide et exact des dettes de guerre.

18.4.3. La France affaiblie démographiquement par la Grande Guerre

Les pertes directement dues à la guerre montrent une saignée démographique. D'abord en ce qui concerne les pertes militaires. La guerre a coûté à l'Europe plus de 8 millions de morts et 6 millions d'invalides. On compte plus de 4 millions de veuves et 8 millions d'orphelins. La France déplore un peu plus de 1 400 000 tués ou disparus (1 mort pour 28 habitants), 2,8 millions de blessés dont 1 million d'invalides. L'Allemagne a eu 1,8 millions de morts (1 mort pour 35 habitants), la Russie 1,7 (5 environ si l'on tient compte des pertes dues à la guerre civile), l'ancien Empire habsbourgeois 1,4. Seules la Serbie, la Turquie, la Roumanie et la Bulgarie enregistrent des taux de pertes plus importants que ceux de la France : la France perd 3,4 % de sa population totale ². Cette énorme saignée affaiblit terriblement le potentiel de main-d'œuvre, car ces pertes ont surtout affecté la population active. Outre les morts, parmi ceux qui restent, il y a ceux qui sont à jamais atteints ou diminués : les gazés — dont beaucoup mourront après l'armistice — , les « gueules cassées » (avec d'importants problèmes psychologiques, de surcroît) ³, les mutilés, les invalides qui resteront à la charge de la collectivité... Cette guerre, carnage monstrueux aux conséquences durables, est bien la première « grande » guerre de l'histoire. Jamais un conflit n'avait présenté un aussi lourd bilan. Il faudra une deuxième guerre mondiale pour le dépasser, mais pas en France. Les pertes militaires affectent à 95 % les peuples du Vieux Continent. C'est là un des aspects du déclin commençant de l'Europe (voir plus haut). Les 5 % restants concernent les contingents des *dominions* (Canadiens, ANZAC ⁴) et des Indes (500 000 ⁵), les

¹ R.Girault & R.Frank, *Turbulente Europe et nouveaux mondes. 1914-1941*, Masson, 1988, 304 p., réédition, Armand Colin, coll. U, sous le titre ... *Relations internationales contemporaines*, 1998, 287 p.

² Contrairement à une légende, les troupes coloniales ne subirent pas, en proportion, des pertes plus élevées que les troupes métropolitaines.

³ Cf. S.Delaporte, *Gueules cassées de la Grande Guerre*, Agnès Viénot, 2004, 262 p.

⁴ Troupes d'Australie et de Nouvelle-Zélande.

⁵ Le tiers des morts de l'empire britannique. Pour l'Afrique française, voir M.Michel, *L'appel à l'Afrique. Contributions et réaction à l'effort de guerre en A.O.F. (1914-1919)*, Publications de la Sorbonne, 1982, IX+533 p.

troupes coloniales françaises (Sénégalais, Nord-Africains), et enfin les Américains ¹.

Quels sont les principaux contrastes ? Cette perte de substance vitale était d'autant plus grave qu'elle frappait essentiellement la population active masculine : les morts représentent 5 % de celle-ci pour le Royaume-Uni, 6 % pour l'Italie, 10 % pour l'Allemagne 10,5 % pour la France, déjà en perte de vitesse démographique avant le conflit ; les classes 1912-1915 ont vu disparaître le tiers de leur effectif. Ce sont les jeunes et les éléments sains qui sont les plus touchés ; l'avenir de la nation risque d'en être obéré. Les morts sont proportionnellement plus nombreux chez les officiers que parmi la troupe et à côté des gros bataillons de paysans « tombés au champ d'honneur », les élites intellectuelles telles que les normaliens, les polytechniciens ont également versé un très lourd tribut : Charles Péguy, Alain-Fournier ², Ernest Psichari, Guillaume Apollinaire... sont morts. On a calculé qu'en France les jeunes promotions des grandes écoles (depuis 1905) avaient perdu un ancien élève sur cinq, soit le double de la moyenne générale. Dans *Mesure de la France* (1924), l'écrivain Drieu la Rochelle (1893-1945) ³ enregistre avec pessimisme le déclin de la position française consécutif à cette terrible saignée. Les Anglais méditent sur la *Lost Generation* tandis que Jean Guéhenno (*Journal d'un homme de 40 ans*) vérifiera plus tard (1934) que le massacre des jeunes a permis le maintien aux commandes de la génération des anciens, « vieillards durs et bornés à qui l'artériosclérose tenait lieu d'esprit de suite ». Ce résultat désastreux tient à la stratégie d'usure des chefs militaires et à la densité des appuis de l'artillerie, véritable « reine des batailles ». Les régions militaires de Rennes ou de Limoges perdent plus de 19 % de leurs mobilisés, alors que celles de Paris ou de Marseille ont entre 10,5 % et 11,9 % de pertes. Cette différence tient au faible nombre dans les zones rurales des « affectés spéciaux », ouvriers mobilisés retirés du front et placés au travail en usine.

À ces chiffres, il convient d'ajouter les décès de civils. Même si les combats n'ont concerné que le front, même si dans le Paris de Marcel Proust du *Temps retrouvé* ⁴ la guerre se réduit à un thème décoratif, l'arrière a subi les

¹ P. Bouvier, *La Longue Marche des tirailleurs sénégalais. De la Grande Guerre aux indépendances*, Belin, 2018, 262 p. Les États-Unis n'ont eu que 115 000 tués (1 mort pour 2 000 habitants, mais le chiffre est très élevé si l'on songe que ce pays n'est entré en guerre qu'en avril 1917 et n'a engagé sur le front qu'un million d'hommes environ).

² Le corps de l'auteur du *Grand Meaulnes*, de son vrai nom Henri Fournier, tombé au combat le 22 septembre 1914 dans la région de Verdun, a été retrouvé en 1991.

³ M. Balvet, *Itinéraire d'un intellectuel vers le fascisme : Drieu la Rochelle*, PUF, 1984, 231 p. ; M. Balvet & H. Sterin, *Le roman familial de Pierre Drieu La Rochelle. Étude psychogénéalogique*, Henri Veyrier, 1989, 188 p.

⁴ Cf. Annick Cochet, « L'amour de la patrie dans *Le Temps retrouvé* de Marcel Proust », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, octobre-décembre 1988, pp. 35-48. L'auteur évoque un « patriotisme de convention », Mme

rationnements alimentaires et les privations. L'affaiblissement des populations favorise les agressions microbiennes et virales : ainsi en 1918-1920, en quatre vagues, une épidémie de grippe dite *espagnole* — mais le virus H1N1 s'est répandu en fait à partir de la Chine puis, après mutation génétique, des États-Unis — frappe le monde entier, même bien loin des zones de guerre, avec au moins 50 millions de morts, soit davantage que les victimes directes de la Première Guerre mondiale et peut-être des deux guerres mondiales ¹. Les décès sont donc dus à la fois aux opérations militaires qui déplacent les unités, à la disette, à la morbidité générale, aux contacts fréquents et massifs permis par les moyens de communications modernes, à la jeunesse des sujets touchés, à l'effarement des médecins et des pouvoirs publics devant une dimension qui dépasse de beaucoup les gripes saisonnières et même la « grippe russe » de 1889-1890, etc. Un tiers de la population mondiale aurait été « grippée », beaucoup d'humains en réchappent mais on évalue les pertes « médicales » à des « fourchettes » de 2 à 5 % de la population mondiale et de 250 000 à 570 000 pour la France ². La grippe espagnole est la pandémie la plus meurtrière depuis la Peste noire de 1347-1348, « la dernière grande pandémie d'un monde qui entame sa transition épidémiologique, passant d'une mortalité à dominante infectieuse à une autre dominée par des pathologies dégénératives ». De plus la mortalité infantile augmente fortement entre 1914 et 1918 et deux petites épidémies de peste bubonique éclatent à Marseille en 1919 et dans des faubourgs insalubres de Paris et de sa banlieue en mai 1920, avec des récurrences jusqu'en 1934, mais heureusement maintenant traitement et vaccin sont à disposition. Cependant l'épisode révèle un antisémitisme rampant qui crache le bruit que la maladie est répandue non par des rats mais par des « indésirables », juifs ³. Les populations civiles ont donc également payé leur tribut, quoique moins lourdement que pendant la Deuxième Guerre mondiale.

Il faut tenir compte enfin des conséquences à long terme de ces hécatombes. La guerre a également entraîné un déficit de naissances, les hommes

Verdurin est contrariée par la guerre qui raréfie les fidèles de son salon, etc. : chez Proust l'événement guerre (comme l'Affaire) n'apparaissent qu'à travers leur mise en perspective dans les diverses réactions des personnages. En 1919 le prix Goncourt est décerné à Proust (cf. Sylvie Ducas, *La littérature à quel(s) prix ? Histoire des prix littéraires*, La Découverte, 2013, 245 p., pp. 48-52).

¹ Deux livres récents, très bien informés, ceux de Laura Spinney, *La Grande Tueuse. Comment la grippe espagnole a changé le monde*, trad. fr., Albin Michel, 2018, 430 p. et de Freddy Vinet, *La Grande Grippe. 1918. La pire épidémie du siècle. Histoire de la grippe espagnole*, Vendémiaire, 2018, 261 p. (à qui j'ai repris la citation, extraite des pp. 61-62). Contrairement à ce qui a été souvent dit et répété, la grippe espagnole n'est pas une « oubliée de l'histoire ». Quand la « grippe asiatique » de 1957-1958 frappe, la génération qui était enfant en 1918-1920, devenue adulte et parente, voire grand-parente, se souvient. Elle n'a été négligée que par la culture savante, médicale et historienne !

² L'Allemagne a eu un taux de mortalité similaire à celui de la France.

³ Z.Dryef, dans *M, Le Magazine du Monde*, 4 avril 2020, pp. 25-29.

en âge de procréer étant au front. C'est aussi parmi eux que l'on trouve l'essentiel des morts de la guerre et leur disparition s'accompagne pendant des années de dizaines de milliers de naissances en moins. Aux années de guerre correspond un profond déficit de la natalité (1,5 million environ pour la France, 3 millions pour l'Allemagne). Ces classes *creuses* – elles dessinent de larges et profondes entailles dans les pyramides d'âges – atteindront l'âge adulte entre 1934 et 1939, au moment où s'assombrit à nouveau l'horizon international. On comprend qu'un pays comme la France, dont la population souffrait depuis plusieurs décennies d'une inquiétante stagnation de ses effectifs, ait été particulièrement sensible à ce problème. À quoi s'ajoutent pour elle et pour l'Angleterre les difficultés qui tiennent à l'aggravation du vieillissement démographique : alourdissement des charges pesant sur la population active et renforcement des comportements de prudence et de pessimisme qui caractérisent nombre de personnes âgées. On dénombre, en 1921, 39 210 000 Français contre 39 605 000 en 1911, et ce malgré le retour des trois départements de l'Est. Les effets de ce déficit seront durables.

Après 1918, la natalité sera au cœur des discussions politiques nationales. Dès le débat sur la ratification du traité de Versailles (octobre 1919), Clemenceau utilise l'argument nataliste :

« Le traité ne porte pas que la France s'engage à avoir beaucoup d'enfants, mais c'est la première chose qu'il aurait fallu y inscrire. [Applaudissements] [...] Je vous supplie, par un acte d'union, de vous mettre tous d'accord pour rechercher les moyens de légitime secours qui sont nécessaires pour amener le peuple français à accepter la charge des familles nombreuses. [Applaudissements sur un grand nombre de bancs]. »

Les enfants sont en effet des « graines de poilus », comme ont titré beaucoup de cartes postales ¹. À moyen terme il sortira de ce débat la loi du 1er août 1920 réprimant la « provocation » à l'avortement et la propagande anticonceptionnelle. Mais l'élan patriotique et nataliste va retomber pour une bonne quinzaine d'années ! En effet, certes est votée, en 1920, cette loi « favorisant » la natalité. Mais, en même temps, l'atmosphère de libération des mœurs et l'absence de mesures sociales agissent en sens opposé² ; en 1932, seulement, seront généralisées les allocations familiales ; le Code de la Famille ² ne date que de 1939. Partout la proportion des femmes dans la population augmente : en France, 1 100 pour 1 000 hommes (1921), contre 1 035 (1911). C'est une situation qui crée des problèmes de société, avec l'accroissement du nombre

¹ Cf. M.-P. Prévost-Bault, « Le service des enfants, les *graines de poilus* », dans É. Morin-Rotureau dir., *1914-1918 : combats de femmes. Les femmes, pilier de l'effort de guerre*, Autrement, 2004, 250 p., pp. 134-150.

² Cf. les premières pages de P.-A. Rosental, *L'intelligence démographique. Sciences et politique des populations en France (1930-1960)*, Odile Jacob, 2003, 367 p.

des veuves et des femmes célibataires. L'hécatombe de jeunes accroît la proportion des sexagénaires et alourdit le poids des inactifs : en France les plus de 60 ans représentent 13,6 % de la population de 1918. Ce vieillissement renforce les comportements collectifs de prudence et inhibe les initiatives. La pyramide des âges de la France en 1931 montre les effets de la mortalité de guerre chez les hommes âgés alors de 30 à 55 ans ; on y lit aussi le déficit des naissances dans la tranche des 11-16 ans et, bien sûr, une forte surreprésentation féminine. La base rétrécie de la pyramide correspond à la faiblesse du taux de natalité **1**.

La fin de la guerre entraîne d'autre part d'importants mouvements de migration. Par suite des rectifications de frontières liées aux traités de paix, des déplacements de population ont lieu, entraînant des problèmes d'adaptation. Les étrangers voient également leur nombre s'accroître en France, en raison des besoins de main-d'œuvre : Espagnols, Grecs, Nord-Africains, Annamites et même Chinois recrutés pendant la guerre **2** ; Italiens, Belges, Polonais venus, après 1919, travailler dans les mines du Nord ou de l'Est, ou exploiter des terres du Bassin parisien et d'Aquitaine... Bien qu'une loi de 1927 facilite leur naturalisation, on recensera, en France, 7 % d'étrangers en 1931 (contre 2,8 % en 1911). Des déplacements internes, enfin, ont fait affluer la main-d'œuvre dans les villes industrielles : Lyon, Saint-Étienne et Grenoble, Marseille et Toulouse, Bordeaux et Rouen mettent en place les éléments d'une nouvelle géographie urbaine de la France.

1 Un cas particulier : la guerre et la révolution ont décomposé l'ancienne société russe. Un million d'émigrés trouveront en Occident des emplois de chauffeurs de taxi ou de valets de chambre...

2 Des Chinois ont travaillé dans des villes et des usines aussi variées que Verdun, Montargis, La Machine (Nièvre), etc.

Chapitre 19. L'extérieur d'après-guerre et la vie politique intérieure des années 20

La France sort de la Première Guerre mondiale mais les conséquences de celle-ci, largement présentées dans le chapitre précédent, sont telles que la nation vit pendant deux décennies sous l'ombre portée de la Grande Guerre. L'expression d'« après-guerre » s'impose immédiatement, rapidement celle de Belle Époque – ne recommençons pas la controverse à son sujet, mais je renvoie à ma certitude de l'existence de la nostalgie de la Belle Époque pendant les années vingt – et bientôt, dans deux décennies on parlera d'« entre-deux-guerres », en reprenant, comme nous l'avons vu dans l'introduction générale, l'expression que Léon Daudet avait inventé en 1915, en songeant bien sûr à l'« Année terrible » de 1870-1871. Dans l'après-guerre, politique extérieure et politique intérieure sont imbriquées. Pour la commodité de la lecture, je les distinguerai, en débutant par l'extérieur, évidemment tributaire de l'armistice de 1918 et de la paix de 1919 (1). Mais auparavant, une rapide chronologie s'impose, elle est commune car intérieur et extérieur sont réellement malaisés à séparer dans l'entre-deux-guerres :

1 Il existe des réussites éditoriales mêlant politique intérieure et politique extérieure, les plus abordables sont celles de Fabrice Abbad, *La France des années 20*, Armand Colin, coll. « Cursus », 1993, 191 p. et de Christian Delporte, *La IIIe République (1919-1940). De Poincaré à Paul Reynaud*, Pygmalion-Gérard Watelet, 1998, 427 p.

11 novembre 1918 : armistice de Compiègne
 janvier 1919 : début de la conférence de la Paix
 19-21 avril 1919 : mutinerie sur les navires français de la mer Noire
 28 juin 1919 : signature du traité de Versailles
 14 juillet 1919 : défilé de la Victoire ¹
 Septembre 1919 : le prix Goncourt est attribué à Marcel Proust pour *À l'ombre des jeunes filles en fleur*
 2 novembre 1919 : naissance de la CFTC
 16 novembre 1919 : victoire du Bloc national aux élections législatives
 17 janvier 1920 : Paul Deschanel président de la République
 18 janvier 1920 : démission de Clemenceau
 23 septembre 1920 : Alexandre Millerand président de la République
 11 novembre 1920 : le Soldat inconnu à l'Arc de Triomphe
 20-26 décembre 1920 : congrès de Tours
 5 mai 1921 : conférence de Londres sur les réparations allemandes
 16 mai 1921 : Jonnart ambassadeur au Vatican
 19 septembre 1921 : 'Abd el-Krim proclame l'indépendance de la République du Rif
 16 décembre 1921 : reprise des relations diplomatiques avec le Vatican
 27 décembre 1921 : scission de la CGT
 25 février 1922 : exécution de Landru
 11 janvier 1923 : début de l'occupation de la Ruhr
 14 octobre 1923 : discours d'Évreux (Millerand)
 Avril 1924 : plan Dawes
 11 mai 1924 : victoire du Cartel des Gauches aux élections législatives
 11 juin 1924 : démission de Millerand
 13 juin 1924 : Gaston Doumergue président de la République
 1^{er} décembre 1924 : parution de *La Révolution surréaliste*
 10 avril 1925 : chute d'Édouard Herriot
 16 octobre 1925 : accords de Locarno
 25 mai 1926 : fin de la guerre du Rif
 22 juillet 1926 : retour de Poincaré au pouvoir
 17 septembre 1926 : entrevue de Thoiry, entre Briand et Stresemann
 29 décembre 1926 : condamnation de l'Action française par le Vatican
 5 avril 1928 : loi (Loucheur) sur les Assurances sociales
 Avril 1928 : victoire électorale de Poincaré (Union nationale)
 25 juin 1928 : dévaluation du franc
 13 juillet 1928 : loi Loucheur sur les habitations à bon marché (HBM)
 27 août 1928 : ratification du pacte Briand-Kellogg
 31 mai 1929 : plan Young
 27 juillet 1929 : démission de Poincaré
 5 septembre 1929 : plan Briand pour les États-Unis d'Europe
 Mars 1930 : gouvernement Tardieu ; gratuité de l'enseignement en classe de 6e
 4 décembre 1930 : chute du gouvernement Tardieu

¹ Cf. É.Cohen, *Paris dans l'imaginaire national de l'entre-deux-guerres*, Publications de la Sorbonne, 1999, 396 p., compte rendu par mes soins dans *Historiens & Géographes*, octobre 2000, p. 551, pp. 26-32.

Sommaire du chapitre 19

19.1. Les relations extérieures de la France : une politique étrangère ?

- 19.1.1. La paix de 1919
- 19.1.2. Le traité de Versailles (28 juin 1919)
- 19.1.3. Les autres interventions diplomatiques et militaires
- 19.1.4. Les bases de la politique extérieure de la France des années 20
- 19.1.5. Les crises liées au « problème allemand » (1919-1923)
- 19.1.6. La France des années 20 et les organisations internationales
- 19.1.7. L'enlèvement, mais non la faillite, de l' « esprit de Genève » et de la « sécurité collective »

19.2. L'immobilisme apparent de l'empire colonial français dans les années vingt : « l'étrange apogée de l'empire colonial français »

- 19.2.1. Retour sur les colonies françaises et la Première Guerre mondiale
- 19.2.2. Les prémices d'une ère nouvelle dans l'histoire coloniale mondiale
- 19.2.3. L'expansion coloniale des uns et des autres en difficulté au Moyen-Orient
- 19.2.4. La France et les Français face aux colonies, dans les années 20
- 19.2.5. L'économie et la société des colonies françaises
- 19.2.6. La préhistoire des nationalismes dans les années 20

19.3. La vie politique intérieure dans les années 20

- 19.3.1. Chronologie, chaîne et trame, au temps de la « monoculture républicaine »
- 19.3.2. Les forces politiques des années 20 : toujours une France de gauche, comme en 1914 ?
- 19.3.3. Parti communiste (SFIC) et parti socialiste (SFIO)
- 19.3.4. Les partis de droite et du centre
- 19.3.5. L'histoire politique des années 20 est évolution chronologique

19.1. Les relations extérieures de la France : une politique étrangère ?

Le géographe Raoul Blanchard (1877-1965) avait écrit à la fin de ses *Carnets de Guerre* : « 11 novembre. [...] Un monde nouveau se lève » – paraphrasant Johann Wolfgang Goethe à Valmy (« De ce lieu, et de ce jour, date une ère nouvelle de l'histoire du monde ») – , mais en réalité se manifesta rapidement le déclin de l'Europe, comme l'écrivit un autre géographe, Albert Demangeon (1872-1940), au sortir d'une guerre qui n'est certes pas la plus longue des guerres du XXe siècle, mais qui est la première de l'âge vraiment industriel. L'ordre entre les nations, garanti par une institution internationale, la SDN, doubla désormais dans les années 20, pour l'extérieur, l'obsession traditionnelle du maintien de l'ordre intérieur. On sait qu'il fut faillible : « trop de haines, trop de jalousies », selon la formule très américaine du grand conseiller de Wilson, Edward Mandell House (1858-1938), dit le *colonel* House. Mais peut-on dire que l'entre-deux-guerres ne fut que la préparation de la Seconde Guerre mondiale ? Nous ne le pensons pas et espérons le démontrer.

19.1.1. La paix de 1919

□ Vers quelle paix ?

Nous avons déjà vu la précocité des tentatives de paix pendant la guerre mais aussi leurs difficultés et les hésitations à propos de l'armistice de novembre 1918 et la conclusion du texte léonin de Compiègne. Clemenceau a été évoqué à ce propos et, de même, j'ai donné un aperçu sur sa conduite des négociations de paix, excluant le président de la République et le parlement. Allons plus loin. L'opinion est unanime à réclamer les « garanties » et les « réparations ». Les réparations sont bien connues, nous y reviendrons néanmoins, mais en deux mots, pour l'instant, disons que sortiront du désir de « garanties » les quatre « garanties de sécurité » du traité de Versailles. Désarmement, démilitarisation et occupation temporaire sont trois de ces quatre « garanties de sécurité », toutes résultats de compromis, car grandes étaient les ambitions françaises. La quatrième et dernière, ce sont les « traités de garantie » : États-Unis et Grande-Bretagne garantissent la France contre une éventuelle invasion allemande. Mais ces traités, annexés au traité de Versailles, ne seront jamais ratifiés !

L'opinion souhaite très globalement réduire l'Allemagne à l'impuissance, impuissante l'Allemagne le sera, mais uniquement tant que les vainqueurs sauront faire observer les clauses du traité de Versailles ! Bien vite

l'opinion se divise entre « wilsonisme » — qui tient grand compte du sentiment national — et nationalisme. Se forme une « ligue » française pro-SDN, avec Charles Gide, Anatole France, Georges Duhamel et Jules Romains, et s'organisent de nombreuses manifestations en l'honneur de Wilson, qui s'entretient avec des syndicalistes, comme Jouhaux. Mais Wilson n'est pas le pacifiste que s'imaginent les socialistes français !

Deux grandes pétitions sont mises en route en 1919. D'abord la *Déclaration d'indépendance de l'esprit*, le 26 juin 1919, à l'initiative de l'extrême gauche socialiste. Elle est initiée par Henri Barbusse, Georges Duhamel, Romain Rolland, Jules Romains ¹ et d'autres. Le raisonnement central est le suivant : les intellectuels ont mis leur « science » au service des gouvernements pendant la guerre, ils ont donc « abdiqué » ! La pétition *Pour un parti de l'intelligence*, du 19 juillet 1919, a été rédigée par Henri Massis, personnage que nous avons vu dans la première partie, elle est centrée sur l'extrême droite nationaliste, mais « ratisse » large. Les principaux signataires viennent de l'Action française ou en sont proches : Charles Maurras et Jacques Bainville, mais signent aussi Jacques Maritain et Daniel Halévy. La logique de cette pétition est que l'intelligence nationale doit être au service de l'intérêt national.

Depuis Maximilien de Béthune, duc de Sully (1559-1641) et sa « République très chrétienne », depuis la raison du Siècle des Lumières, depuis l'abbé de Saint-Pierre et son *Projet pour rendre la paix perpétuelle en Europe* de 1713, le *Contrat social* de Rousseau (1762), Emmanuel Kant et son plan de paix (*Vers la paix perpétuelle*, 1795), après le « concert européen » du XIXe siècle et le pseudo « équilibre européen » de la Belle Époque, les hommes espéraient mettre les relations internationales sous le signe de l'ordre. Le XIXe siècle avait même annoncé pour le suivant la fin « logique » du phénomène de la guerre. La voici qui éclate en 1914, et quelle guerre... La tragédie de quatre ans — ou plus : ne se termine-t-elle pas en 1919 ou en 1923 ? — déchire, il y a un siècle, un continent d'une civilisation assez uniforme d'une nation à l'autre, et dans laquelle la guerre généralisée ne s'était pas produite depuis fort longtemps. C'est bien sous le signe du retour à l'ordre d'ensemble et dans le but d'établir un ordre nouveau que Thomas Woodrow Wilson (1856-1924) envisage la paix future dès ses *Quatorze Points* de janvier 1918, sur la base desquels l'armistice est demandé par l'Allemagne en octobre-novembre 1918. « Le droit est plus précieux que la paix », avait déclaré le président américain Wilson. Et longtemps dans le monde, tout au

¹ Lectures essentielles : le chapitre premier de l'ouvrage de Jean-Louis Loubet del Bayle, *L'illusion politique au XXe siècle*, Economica, 1999, 369 p. et le chapitre II de J.-F. Sirinelli, *Intellectuels et passions françaises. Manifestes et pétitions au vingtième siècle*, Fayard, 1990, 365 p., réédition, Gallimard, coll. « Folio-histoire », 1996, 592 p.

moins dans le camp des vainqueurs auquel les États-Unis d'Amérique s'étaient associés, la Première Guerre mondiale passa pour la guerre majeure du droit et de la justice, une « croisade pour la démocratie » couronnée par le succès sur « les maîtres militaires de l'Allemagne », agresseurs de l'Europe libre et à qui la « libre Amérique » avait déclaré la guerre le 6 avril 1917.

La conférence réunie à Paris en janvier 1919 commença par rédiger sur cette base le Pacte de la Société des Nations. Elle fut explicitement nommée Conférence de la Paix et envisagée comme un compromis entre les idées de Wilson, la *New Diplomacy*, et les appétits territoriaux des pays vainqueurs. Le premier document diplomatique fut considéré par les alliés en juin 1919, lors de la signature du traité de Versailles, comme un excellent travail, établissant un nouvel ordre mondial, bâti à la fois sur l'affaiblissement des Empires centraux et la mise à l'écart de la Russie bolchevique. Mais les Allemands dans leur ensemble avaient durant le conflit déjà repoussé toute idée de responsabilité unilatérale, ils accueillirent avec indignation le « diktat » du traité de Versailles, que leurs représentants avaient été contraints de signer le 28 juin 1919 et qui établissait par son célèbre article 231 la « responsabilité allemande » dans le déclenchement de la guerre de 14. Cette dénonciation était faite aussi par les partis de gauche d'Europe occidentale, qui repoussaient dans la thèse de la « responsabilité allemande » le spectre du nationalisme des pays victorieux et enfin par les marxistes-léninistes, qui voyaient dans le conflit le résultat du choc des impérialismes économiques.

Quels sont les mobiles de Clemenceau à la Conférence de la paix de 1919 ? Les mobiles de Georges Clemenceau sont tout autres que ceux de Wilson et des « wilsoniens ». Le « père la Victoire » — un surnom qui vient de lui être donné, en référence à Paulus ¹ — est animé par un mobile essentiel : la sécurité de la France. La neutralisation militaire de la rive gauche du Rhin, complétée par une Pologne anti-allemande et anti-bolchevique, ainsi que le développement des tendances fédéralistes au sein de la nouvelle Allemagne sont, selon le *Tigre*, les meilleurs garants pour l'avenir de la France. Cette politique centrée sur la question rhénane néglige toutes les autres positions de la France à travers le monde. Clemenceau cherche à prendre le contre-pied du traité de Francfort imposé par l'Allemagne à la France vaincue, le 26 mai 1871. Le Président du Conseil, âgé de 78 ans, use de tous ses talents oratoires pour défendre cette cause. Mais Clemenceau veut également sauver à tout prix l'entente entre les Alliés. Il craint un isolement diplomatique qui affaiblirait la France. Peut-être est-ce la

¹ La chanson *Le Père la Victoire* fut composée par Louis Ganne (1862-1923) sur des paroles de Lucien Delormel (1847-1899) et Léon Garnier (1836-1901). L'air, créé par Paulus (1845-1908) en 1888, donne la parole à un vieux soldat qui relate ses souvenirs de combat et souhaite une revanche à la défaite de l'Année terrible.

raison qui le pousse à demander et à obtenir les pleins pouvoirs du Parlement pour mener seul les négociations et pour rendre plus faciles les compromis qu'il sait indispensables ? Clemenceau se heurte en effet à Wilson et au premier ministre britannique David Lloyd George.

Clemenceau représenta la France aux négociations de paix avec l'idée bien arrêtée d'affaiblir l'Allemagne le plus possible, mais il se heurta aux Anglo-Saxons qui, toujours soucieux d'équilibre continental, ne voulaient pas d'une Allemagne trop faible ni d'une France trop puissante. Au traité de Versailles, signé en juin 1919, la France obtint bien entendu de récupérer l'Alsace-Lorraine, sans référendum. Cette grosse entorse aux principes wilsoniens se fit au nom de l'ampleur des sacrifices consentis (il eût été inimaginable que les deux provinces pour lesquelles plus d'un million de Français étaient tombés ne regagnassent pas le giron de la mère patrie), selon le principe des frontières naturelles (sur le Rhin) et selon l'idée que les Alsaciens et les Lorrains étaient « évidemment » français, ce qu'ils l'avaient abondamment prouvé au XIXe siècle, puis au moment de la défaite de 1871 et durant la période allemande. Cela aurait été en 1918-1919 une insulte que de leur demander confirmation de leur nationalité de vocation : les exils en France des années 1871-1872, puis l'agitation pro-française, avaient été énormément grossies par la propagande revanchiste avant-guerre et durant le conflit, ainsi que les manifestations d'enthousiasme, réelles, à l'arrivée de l'armée française en novembre 1918 (voir plus haut). Il y eut fort peu de voix pour se demander si le principe du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes était bien respecté dans cette affaire ; manifestement, il s'arrêtait lorsque commençaient les intérêts primordiaux d'un vainqueur.

Les États-Unis et la Grande-Bretagne font cause commune contre la France, mais, « géant déjà "fatigué" en 1914, colosse ébranlé en 1919, la Grande-Bretagne n'a pas pris conscience que son poids relatif a changé » (formule de l'historien Roland Marx, 1933-2000). Le chef du gouvernement britannique tient avant tout au maintien de l'équilibre en Europe pour éviter la renaissance d'un conflit dans lequel serait entraînée l'Angleterre. Or, il estime à juste titre que le danger allemand est éliminé, d'autant que la flotte de guerre allemande est internée dans le Nord de l'Écosse sous le contrôle de la *Royal Navy*. Au contraire, la première puissance sur le continent est désormais la France, d'autant que celle-ci pratique à l'occasion de la paix de 1919 et pendant les premières années 20 un véritable impérialisme « du pauvre », selon l'expression de l'historien Georges-Henri Soutou. Par un jeu de bascule très britannique, le gouvernement de Londres, hier allié de la France contre l'Allemagne, se rapproche du vaincu. Comme Wilson, Lloyd George attache beaucoup d'importance au droit des

peuples à disposer d'eux-mêmes ; il a, en fait, quatre objectifs : éliminer la menace bolchevique, « faire payer » l'Allemagne, renforcer la cohésion de l'empire britannique et ne pas laisser dominer l'Europe par la... France. L'accord entre les deux puissances anglo-saxonnes porte en premier lieu sur le problème allemand : les deux puissances anglo-saxonnes souhaitent le redressement rapide d'un pays qui est à la fois l'un des meilleurs clients de leur industrie et un marché privilégié pour leurs capitaux. États-Unis et Grande-Bretagne estiment d'autre part que la persistance des difficultés économiques est susceptible de faire basculer la République de Weimar dans le camp bolchevik et s'inquiètent des risques d'une hégémonie française sur le continent. Ceci est vrai pour la Grande-Bretagne, qui a depuis toujours cherché à maintenir un certain équilibre entre les puissances continentales. Mais ce l'est tout autant pour les États-Unis dont le but essentiel est, au lendemain de la guerre, la reconstruction d'une Europe prospère et ouverte à leur pénétration économique. Ce qui implique la réintégration de l'Allemagne dans le « concert des nations », de manière à éviter la renaissance de tensions politiques dangereuses, ainsi que la création – à la faveur du traité de paix et de ses prolongements – d'un bloc économique rival de la puissance américaine.

Or la France manifeste, au lendemain de l'armistice de Compiègne, une forte volonté d'expansion économique en Europe. C'est un point qui avait été jusqu'alors peu étudié par l'historiographie des relations internationales mais que nous connaissons bien aujourd'hui grâce aux travaux des historiens Denise Artaud (1930-2011) et Jacques Bariéty (1930-2014). Il est clair pour ces auteurs que les « buts de paix » inclus dans le traité de Versailles ou dérivés de celui-ci enveloppent une perspective économique d'envergure dont la pièce essentielle est le « projet sidérurgique » élaboré par le Quai d'Orsay et visant à rétablir la suprématie industrielle de la France sur le continent, grâce aux modifications des frontières allemandes, aux livraisons obligatoires de charbon et de coke et aux conditions commerciales du traité qui prévoient que pendant cinq ans les entreprises lorraines, alsaciennes et mosellanes pourront faire pénétrer librement leurs produits en Allemagne. Ces projets inquiètent fort les puissances anglo-saxonnes, pour qui le risque majeur n'est plus celui d'une Europe unifiée par l'Allemagne mais bien celui d'une Europe dominée économiquement et militairement par la France en vertu des atouts juridiques que ce pays a retirés du traité. C'est pourquoi les financiers américains et britanniques vont contribuer au relèvement économique de l'Allemagne, tandis que leurs gouvernements se dresseront contre la « politique d'exécution » menée par la France (voir plus loin). En outre, le livre de John Maynard Keynes (1883-1946), *Les conséquences*

économiques de la paix, publié en octobre 1919 après que l'auteur eut quitté la Délégation britannique à la Conférence de la Paix puis démissionné avec éclat de ses fonctions de conseiller auprès du Trésor, attire leur attention sur les risques que ferait courir à l'Europe l'effondrement de l'économie allemande (il rencontre un énorme succès auprès de la « gauche » britannique).

□ La loi des vainqueurs : la Conférence de la Paix en 1919 (à Paris)

La France ayant été au centre de la guerre, c'est à Paris qu'il fut décidé de tenir la « Conférence de la Paix », avec 26 nations alliées, les quatre *dominions* britanniques (Canada, Australie, Nouvelle-Zélande et Union Sud-Africaine), qui avaient été d'une fidélité et d'une détermination dites « exemplaires », et les États-Unis : on aura au total 31 signataires du traité de Versailles pour les vainqueurs, en définitive. Le but est de rédiger, puis soumettre aux vaincus et enfin signer différents traités, mais l'un après l'autre, en commençant par le sort de l'Allemagne. La conférence est marquée par une volonté de « gagner la paix », d'imposer aux vaincus, essentiellement à l'Allemagne, la loi des vainqueurs, dictée dans bien des cas par les égoïsmes nationaux. Elle a un aspect « totalitaire », qui s'explique en partie par le souci de bâtir un nouvel ordre international susceptible d'éviter la répétition d'un conflit identique à celui de 14-18. C'est une vision schématique, dans laquelle le Reich allemand, « impérialiste et militariste », incarne le mal absolu et est entièrement responsable... D'entrée de jeu, les chefs politiques alliés responsables des négociations de paix sont confrontés à des contradictions irréductibles entre les principes affirmés par Wilson et les ambitions ensevelies dans le secret (ou prétendu secret) des chancelleries. Lors de son entrée en guerre, le gouvernement des États-Unis avait proclamé qu'il ne cherchait aucun avantage territorial. Puis, pour ébranler la détermination des populations allemandes, pour entraver le processus de paix engagé entre les bolcheviques et les Allemands, le président Wilson avait publié, le 8 janvier 1918, un plan de règlement de la guerre en quatorze points (voir 18.2.2.).

Quant à l'organisation de la Conférence, les alliés avaient commencé à y réfléchir... dès 1914. Chaque pays désigna une délégation de cinq membres, les principales étant dirigées par Georges Clemenceau, David Lloyd George, Sidney Sonnino (ministre des Affaires étrangères de l'Italie, 1847-1922) puis Vittorio Emanuele Orlando (président du Conseil italien, 1860-1952), et, à la surprise générale (il l'annonce lui-même le 18 novembre) Thomas Woodrow Wilson en personne : c'est la première fois qu'un président américain en exercice vient en Europe. Mais cette dernière originalité présente de notables

inconvenients : pour les États-Unis (à l'intérieur), ce sera la paralysie de l'exécutif et Wilson ne va pas se rendre compte de l'évolution des états d'esprit des Américains ; l'attendre à Paris va retarder la Conférence de la Paix. Surtout, Wilson va défendre lui-même les principes de la « nouvelle diplomatie ». Or la tradition européenne était de régler les problèmes territoriaux par des « préliminaires de paix » rapidement conclus. Après quoi on négocierait à loisir un traité définitif plus détaillé. Au contraire Wilson, qui attachait beaucoup plus d'importance à la création de la SDN qu'aux problèmes territoriaux, exigea que pour chacun des vaincus un traité définitif fût préparé, à la tête duquel le Pacte constitutif de la SDN serait incorporé : une procédure rigide et longue.

Wilson n'a pas pour les États-Unis d'ambitions territoriales et il va se heurter à des hommes d'État — peu heureux de le voir arriver ! — qui considèrent certaines annexions comme indispensables et qui se font approuver par leur opinion. C'est ainsi que Lloyd George organise des élections générales brusquées un mois après l'armistice, le 14 décembre 1918, dans une ambiance de germanophobie délirante (« Pendons le Kaiser ! », « L'Allemagne paiera jusqu'au dernier penny »), mais avec une très forte abstention ; ces élections sont un très gros succès pour lui, mais ce libéral est prisonnier de ses alliés conservateurs, et les *backbenchers* (les parlementaires de base, d'arrière-plan) conservateurs vont bientôt se rebeller contre lui. Clemenceau obtient un vote très favorable de la Chambre des Députés le 29 décembre (380 voix contre 134). Or, les démocrates sont battus aux États-Unis par les républicains à la Chambre des représentants en novembre 1918 (237 contre 190), après l'engagement de Wilson dans la bataille. Aux élections législatives de novembre 1918, les candidats républicains infligent donc une sévère défaite aux démocrates : la contradiction entre l'affaiblissement intérieur de Wilson et son rôle déterminant dans le processus de paix mondiale est lourde de menaces pour l'avenir.

Mais Wilson a l'illusion de pouvoir être soutenu par les opinions publiques contre les gouvernements. Arrivé le 13 décembre dans la capitale française, siège de la conférence, il reçoit un accueil enthousiaste à Paris, puis à Londres et à Rome ; pour ne pas se laisser émouvoir il refuse longtemps de visiter en France les régions dévastées. Wilson tire de l'accueil populaire une leçon : « Je suis satisfait de savoir qu'en cas de nécessité je peux toucher les peuples d'Europe par-dessus la tête de leurs chefs. » Grande illusion ! Wilson vient à Paris avec ses hommes de confiance, le Secrétaire d'État Robert Lansing (1864-1928), le colonel House (voir plus haut), etc., et 1 300 experts américains (dont Herbert Hoover, John Foster Dulles, etc.) ! Wilson pense établir en Europe une paix durable fondée sur le droit et la justice. Il illustre au fond

l'« irénologie » du sociologue norvégien Johann Galtung (né en 1930), qui distingue la paix négative (c'est-à-dire l'absence de guerre) et la paix positive, reposant sur la justice : « Si tu veux la paix, agis pour la justice ». Convaincu de sa *mission*, cet apôtre de la paix qu'est Wilson, s'il est bien mieux informé qu'on ne l'a souvent dit des questions européennes, sous-estime la puissance du nationalisme exalté par quatre années de guerre. Wilson veut user de son prestige personnel pour rassembler autour de lui tous les « hommes de bonne volonté » ; il sait aussi qu'il dispose de l'arme économique et financière pour faire éventuellement céder ses associés récalcitrants. Le wilsonisme rencontre un écho favorable en Europe parmi les milieux politiques orientés à gauche et auprès de certains intellectuels. Des hommes venus d'horizons variés, comme Jules Romains ¹, Romain Rolland, Stefan Zweig, Herbert George Wells et Albert Einstein, se rallient au projet de Société des Nations et militent activement contre le nationalisme revanchard. Mais cette idéologie généreuse se heurte aux résistances de l'opinion publique américaine, moins préoccupée par les problèmes internationaux que par les questions douanières et les difficultés intérieures.

Les géographes français – en tête Emmanuel de Martonne (1873-1955), gendre de Vidal de La Blache et ancien secrétaire du Comité d'études pour la préparation de la Conférence de la paix, créé le 17 février 1917 par Aristide Briand, président du Conseil et ministre des Affaires étrangères (voir plus haut) – participent activement à la délimitation des frontières du centre et du sud-est de l'Europe, donc à la dislocation de l'Autriche-Hongrie ². Ils s'engagent dans la recherche de frontières fondées sur des critères anthropogéographiques et économiques, ils rédigent des rapports et surtout ils colorient des cartes. Leur influence, qui rejoint celles d'André Tardieu et de l'état-major français, est sensible : éclatement de la Double Monarchie en faveur des « nationalités », création de la « grande Roumanie », délimitation complexe entre l'Italie et la future Yougoslavie, sur laquelle reviendront au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale Jacques Weulersse (1905-1946) et Maurice Le Lannou (1906-1992).

¹ Toujours d'un net intérêt, le chapitre premier de l'ouvrage de Jean-Louis Loubet del Bayle, *L'illusion politique au XXe siècle*, Economica, 1999, 369 p.

² T. Ter Minassian, « Les géographes français et la délimitation des frontières balkaniques à la Conférence de la Paix en 1919 », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, avril-juin 1997, pp. 252-286, et Gavin Bowd, *Un géographe français et la Roumanie. Emmanuel de Martonne (1873-1955)*, L'Harmattan, 2012, 217 p. De Martonne avait épousé la seule fille de Vidal de La Blache en 1900 (A.-L. Sanguin, *Vidal de La Blache. 1845-1918. Un génie de la Géographie*, Belin, 1993, 384 p., *passim*).

□ Le déroulement de la conférence : les négociations entre alliés et associés

La conférence de la Paix dure, dans la phase de préparation du traité allemand, du 12 janvier au 6 mai 1919. Elle réunit de nombreux plénipotentiaires, ce qui oblige à une répartition des tâches, les séances plénières étant de pur apparat. De nombreuses commissions spéciales (52, par exemple la « commission des responsabilités », la « commission des réparations ») examinent les problèmes et établissent des rapports. S'y ajoutent des comités d'experts (16), se réunissant souvent. Mais les pays qui importent, ce sont les « Cinq », c'est-à-dire, selon le préambule du traité de Versailles concernant l'Allemagne, « Les États-Unis d'Amérique, l'Empire britannique, la France, l'Italie et le Japon », ayant formé du 12 janvier au 24 mars le « Conseil des 10 » (chefs de gouvernement plus ministres des Affaires étrangères). Les circonstances de leurs entrées en guerre sont très différentes (*cf.* le Japon, en guerre du 23 août au 7 novembre 1914 seulement, voir plus haut). Mais c'est le « Conseil des 4 » qui a joué le rôle le plus important, réunissant seulement les chefs de gouvernement, Wilson, Clemenceau, Lloyd George et Orlando. Le Japon n'en fait pas partie car l'essentiel des discussions porte sur les affaires européennes. C'est ce « Conseil des 4 » qui, sur la proposition de Wilson, est devenu à partir du 24 mars le principal organe de décision. Il a discuté en dernier ressort de tous les grands problèmes et procédé à l'élaboration finale des clauses des traités.

La première phase de la Conférence de la Paix va du 12 janvier au 14 février. Par la volonté de Wilson, l'essentiel du débat concerne l'élaboration de la Société des Nations, la SDN. Les travaux sont tenus rigoureusement secrets, au grand mécontentement du public et des journalistes ! Wilson assiste en personne aux réunions du comité d'experts qui élabore le « pacte » ou *covenant* de la SDN. Le projet est adopté le 14 février et il est décidé qu'il sera incorporé au texte de tous les traités : c'est la grande heure de gloire de Wilson... Du 15 février au 14 mars, Wilson faisant un voyage aux États-Unis — il lui faut clore la session du Congrès, prendre la température de l'opinion, et il découvre avec surprise les débuts d'une opposition — les travaux de la conférence sont ralenti, pendant cette deuxième phase.

Du 14 mars au 5 mai, troisième phase de la Conférence de Paris, essentielle, celle des discussions territoriales. Mais d'abord, à cause de l'opposition d'une partie de l'opinion américaine, il faut procéder à des modifications au *Covenant* : droit pour les États-Unis de quitter la SDN, réserve sur la « doctrine de Monroe », etc. : un texte définitif est adopté seulement le 27 mars. La Grande-Bretagne n'a presque rien à demander (à la différence des

autres alliés, surtout la France) et elle a eu tout de suite satisfaction : la marine de guerre allemande est neutralisée (voir plus haut), les colonies allemandes sont déjà conquises. Son opinion publique ne croyant pas à la renaissance prochaine de la puissance allemande, la Grande-Bretagne ne formule donc pas de demandes de « garanties ». La Grande-Bretagne craint plutôt la France ! Beaucoup de Britanniques sont persuadés de la nécessité de la restauration de l'économie allemande. Le Royaume-Uni s'oriente donc vers une politique de bascule, dans la discussion et l'application du traité. Le problème de la Paix est beaucoup moins aigu et passionné qu'en France. Toutefois 200 conservateurs très rigides et germanophobes demanderont en mai à Lloyd George de ne pas faire de concessions à l'Allemagne : Lloyd George repoussera cette idée. Au début de la troisième phase de la conférence, Wilson s'oppose d'abord aux ambitions de Clemenceau : détacher la Rhénanie de l'Allemagne ; la faire occuper en permanence par des troupes alliées ; annexer le Sud-Ouest de la Sarre. Wilson menace de quitter la conférence. On aboutit à un compromis. Wilson s'oppose ensuite aux ambitions du Japon quant à l'héritage des droits allemands en Chine. La déliquescence du pouvoir central y a augmenté depuis longtemps l'influence étrangère en Chine, d'où les interventions des corps diplomatiques étrangers dans les affaires chinoises. L'Entente a promis au Japon en 1915 les intérêts allemands en Chine. Le Japon a présenté à la Chine les « 21 demandes » (1915, voir 18.2.2.). En Chine, qui a déclaré la guerre à l'Allemagne en août 1917, se manifeste le sursaut nationaliste du Quatre Mai (1919), *yundong* (« mouvement ») qui soude un premier bloc de solidarité moderne et cristallise les aspirations diffuses de l'*intelligentsia*. Le gouvernement chinois avait décidé que sa participation à la guerre prendrait la forme de l'envoi de travailleurs, il avait fait ainsi, en masse, mais ces travailleurs avaient été traités comme des indigènes des colonies européennes, avec racisme. On voit au fond le même racisme jouer à la conférence de la Paix. Le délégué japonais revendique dès le 27 janvier, au conseil des 10, les droits que l'Allemagne avait possédés. Dès le lendemain le délégué chinois, qui se fie à la *New Diplomacy*, proteste. Le Japon déclare alors qu'il n'entrera à la SDN que s'il obtient satisfaction ! Le 21 avril Wilson propose l'abolition de toutes les zones d'influence en Chine. Le Japon accepte, car il sait très bien que ni la France ni la Grande-Bretagne n'accepteront ! Le 28 avril voit la capitulation de Wilson, qui n'a pas voulu risquer d'affaiblir la SDN en prenant l'attitude énergique — cf. l'Italie, voir plus loin — que lui conseillait House et le secrétaire d'État Lansing. L'effet aux États-Unis est déplorable ; la Chine proteste, puis refuse de signer le traité de Versailles (ce sera le seul cas), quoique son nom figure parmi les signataires. En plus, le Japon noie dans le sang un soulèvement

indépendantiste coréen – 1919-1920, avec proclamation d'une éphémère république coréenne, sous la présidence de Syngman Rhee, 1875-1965 – qui avait tenté d'attirer l'attention de la conférence sur le sort de la péninsule. En revanche, le Japon n'a pas réussi à faire reconnaître le principe de l'« égalité des races », refusé par l'Australie et les États-Unis, qui avaient bien compris qu'en fait le combat des délégués japonais visait les réglementations nationales américaine et australienne sur l'immigration, défavorables à leurs compatriotes.

Ensuite Wilson s'oppose à l'Italie, au nom du principe des nationalités. Le nationalisme italien remonte évidemment au XIXe siècle. Comme celui de la France, il avait viré à droite à la fin du XIXe et au début du XXe siècle, dans un contexte de repli et de pays maintenu dans une position internationale de seconde zone. Il est influencé par Bergson (1859-1941), par le courant d'hostilité au rationnel et à l'humanisme occidental. Le nationalisme italien est sensible au futurisme, évoqué dans notre IIe partie. Les Italiens réclament des agrandissements aux dépens des Yougoslaves – certes pas promis par les traités signés avec Anglais et Français, mais inclus dans les revendications gouvernementales italiennes à cause du poids de l'exaltation nationaliste – comme Fiume (Rijeka). Le respect des engagements pris pendant la guerre est, évidemment, invoqué par l'Italie, qui rappelle les accords de Londres (1915, négociés par le ministre des Affaires étrangères Sonnino) et de Saint-Jean-de-Maurienne (19 avril 1917, voir plus haut). De plus, l'Italie n'a bénéficié pendant la Première Guerre mondiale d'aucune unité militaire américaine, malgré les demandes pressantes de Diaz, le commandant en chef. Wilson adresse, par-dessus la tête d'Orlando, un appel au peuple italien ; Orlando et son ministre des Affaires étrangères, Sidney Sonnino (1847-1922), quittent Paris pour Rome, où les chambres les approuvent à l'unanimité, mais sans résultat au Conseil des Quatre, dont ils espéraient bloquer les travaux par leur départ. Au contraire, les Alliés sont sur le point d'attribuer à la Grèce la région de Smyrne, promise à l'Italie pendant la guerre ! Il faut donc reprendre le chemin de Paris, pour y... accepter par contrainte les conditions alliées, ce qui provoque la chute du cabinet Orlando. C'est donc à l'Italie que Wilson s'est le plus vigoureusement opposé pendant la conférence de la Paix ! Ces trois conflits (contre la France, le Japon et l'Italie) ont permis de finir la rédaction du traité de Versailles.

□ **Pression sur l'Allemagne et signature du traité de Versailles**

Du 6 mai au 28 juin, le texte du traité de Versailles (qui n'est qu'un des traités de paix d'après la Première Guerre mondiale) est soumis à la délégation allemande. D'abord, le projet de traité, élaboré en l'absence des

Allemands, est approuvé le 6 mai 1919 par l'assemblée plénière des délégués des puissances victorieuses. Il est communiqué le lendemain à la délégation allemande, qui pensait qu'elle aurait à négocier le traité. Aucune discussion verbale n'étant admise, les plénipotentiaires allemands peuvent seulement présenter leur point de vue par écrit, ce qu'ils font du 8 au 29 mai, dans des « notes », préparées par les experts de la délégation allemande. Mais au lieu de concentrer les critiques sur quelques points, les Allemands les dispersent en 15 « notes » (très violentes), sans doute pour prouver qu'il faut négocier oralement. Les « notes » portent notamment sur l'article 231 et les Réparations, mais aussi sur la SDN (où l'Allemagne voudrait être admise), sur le rapatriement des prisonniers, sur les clauses économiques, territoriales (par exemple la perte de la Haute-Silésie, la région de Kattowitz/Katowice, et le « corridor » polonais). À partir du 29 mai la délégation allemande publie des « observations » (imprimées) d'une centaine de pages. Quelle est la réaction des alliés ? C'est une crise au sein du Conseil des Quatre : Lloyd George s'oriente vers de vastes concessions, ce qui soulève les protestations de Clemenceau, qui envisage d'imposer à l'Allemagne son acceptation en utilisant au besoin la force. Wilson arbitre le 3 juin, en faveur de Clemenceau, car il est satisfait du projet élaboré. Lloyd George cède le 16 juin. Les Allemands n'ont obtenu que des concessions secondaires : un plébiscite en Haute-Silésie et la limitation à 15 ans de l'occupation de la Rhénanie (auparavant elle était subordonnée au paiement des réparations). Et les Allemands sont invités le 17 juin à signer le projet de traité dans les sept jours. Les chefs militaires allemands estimant toute résistance impossible (les Alliés ont de leur côté envisagé une action militaire), le chancelier Ebert fait décider par l'assemblée de Weimar (le 22 juin) que l'Allemagne acceptera de donner sa signature, d'abord sous réserve de l'article 231 sur la responsabilité allemande, puis le 23 (sous la menace) sans réserve. L'Allemagne se résigne donc à un *diktat*, imposé par la force.

Le 28 juin 1919, dans la Galerie des Glaces du château de Versailles, à l'endroit même où l'empire d'Allemagne avait été proclamé en 1871, les délégués allemands sont appelés les premiers à signer cet énorme traité de 440 articles. À noter qu'après la signature du traité de Versailles et le départ de Wilson (le même jour), la conférence continuera à se réunir, avec des suppléants, jusqu'en 1921. D'ailleurs le système des « conférences internationales », au lieu d'être exceptionnel comme avant 1914, se développe prodigieusement : il s'en tient 9 en 1920, 7 en 1921, 7 en 1922. Bien sûr, il va falloir que chaque signataire ratifie le traité de Versailles. Il y aura seulement quatre voix hostiles à la Chambre des Communes britannique ! En France, un long débat de ratification dura du 25

août au 2 octobre 1919. N'ayant pu obtenir tout ce qu'il réclamait, Clemenceau estimait néanmoins que le traité de paix avec l'Allemagne était satisfaisant ; aussi le défendit-il avec fermeté. Le traité avait en France deux types d'adversaires. À gauche la plupart des socialistes, et en particulier Jean Longuet (1876-1938) ¹, petit-fils de Karl Marx, reprochaient au traité d'être excessivement dur à l'égard de l'Allemagne, de ne pas tenir assez compte du principe des nationalités et, enfin, d'exclure la Russie bolchevique des négociations. Ils étaient soutenus par la CGT et une partie des ouvriers parisiens qui avaient organisé des grèves depuis janvier 1919 et une grande manifestation le 1er mai, en pleine conférence de Paix ². À droite, de nombreux orateurs, et notamment l'écrivain Maurice Barrès (1862-1923) et le député de Nancy Louis Marin (1871-1960), trouvaient au contraire le traité trop doux. Ils lui reprochaient de ne pas assurer la sécurité de la France. À tous Clemenceau répondit : « Quand on analyse ce traité qui a je ne sais combien de centaines d'articles, où toutes les questions sont traitées (*sic*), il ne faut pas oublier que ce traité si complexe vaudra pour ce que vous vaudrez vous-mêmes. Il sera ce que vous le ferez. » Finalement, le 2 octobre 1919, la Chambre vota la ratification (par 372 voix contre 53, dont 51 socialistes, et 74 abstentions). En Italie, le gouvernement Francesco Nitti (1868-1953), qui avait remplacé Orlando en juin 1919, pour éviter un débat hasardeux, ratifia le traité par décret, le 7 octobre 1919.

□ La création de la SDN

La fondation de la Société des Nations est un des aspects majeurs du nouveau caractère des relations internationales au XXe siècle, avec la rupture de l'équilibre européen. D'ailleurs, le XXe siècle est l'époque des organisations internationales (de toutes sortes). Il y avait eu une « préhistoire » de la SDN, dans le mouvement pacifiste des juristes d'avant 1914 ⁽³⁾. Il avait esquissé une réglementation de la guerre, par exemple à la conférence de Genève en 1864 quant aux prisonniers et blessés. Grâce à Léon Bourgeois (1851-1925), le programme de Nancy (1907) du parti radical avait un triptyque qui ajoutait à

¹ Notice dans J.-M. Mayeur & A. Schweitz, *Les parlementaires de la Seine sous la Troisième République*, Publications de la Sorbonne, 2001, tome II, 639 p., pp. 388-391.

² Sur les manifestations, je rappelle l'apport considérable des livres écrits ou dirigés par Danielle Tartakowsky : D. Tartakowsky, *Les manifestations de rue en France. 1918-1968*, thèse, Publications de la Sorbonne, 1997, 869 p. ; D. Tartakowsky, *Le pouvoir est dans la rue. Crises politiques et manifestations en France*, Aubier, « Collection historique », 1998, 296 p. ; D. Tartakowsky, *Manifester à Paris. 1880-2010*, Champ Vallon, 2010, 290 p. ; D. Tartakowsky, *Les manifestations de rue en France. 1918-1968*, Publications de la Sorbonne, 1998, 878 p. ; D. Tartakowsky, *Les Droites et la rue. Histoire d'une ambivalence, de 1880 à nos jours*, La Découverte, 2014, 221 p. ; D. Tartakowsky dir., *Paris Manif. Les manifestations de rue à Paris de 1880 à nos jours*, Comité d'histoire de la Ville de Paris/Presses universitaires de Rennes, 2011, 287 p.

³ Voir la contribution de J.-M. Guieu dans le colloque *Les défenseurs de la paix. 1899-1917*, Presses universitaires de Rennes, 2018, 445 p., pp. 95-110.

l'attachement aux « institutions républicaines » et à la politique sociale de correction modérée des inégalités, l'idée d'une politique extérieure patriotique de défense nationale, mais mettant des espoirs dans l'institution d'un droit international et d'une « Société des Nations civilisées » préwilsonienne. Et des ligues pro-SDN s'étaient formées dès 1914 dans les pays neutres.

La SDN est créée dans le contexte du terrible bilan de la Première Guerre mondiale, du doute sur l'efficacité des traités, du désir idéaliste d'éviter que de nouveaux litiges ne débouchent sur des conflits armés, locaux ou même mondiaux. D'ailleurs les tentatives de paix de 1917 (voir plus haut) n'avaient-elles pas échoué ? Et Wilson n'avait-il pas annoncé lors de l'entrée en guerre de son pays « une guerre pour mettre fin à toutes les guerres ». Un contexte « démocratique » impose sa marque : la victoire de 1918, c'est la victoire des démocraties. Or, la démocratie a permis d'éviter en grande partie le recours à la violence politique à l'intérieur des États ; ne pourrait-on pas obtenir la même chose au plan international ? La SDN est voulue comme une forme et un forum de régulation, de rationalisation. On pourrait ajouter la mondialisation de l'économie, qui fait que les différents pays ont de plus en plus de problèmes à traiter ensemble. Enfin, le contexte de Versailles lui-même ! Idée chère à Wilson, le *Covenant* est intégré au traité après avoir été négocié par une commission et accepté définitivement le 27 mars 1919 (voir plus haut). Il est donc lié à une paix imposée, d'autant plus que les vaincus sont exclus de la Société des Nations pour un moment, ce qui a soulevé les protestations de l'Allemagne. Le Pacte est même intégré à chacun des traités de paix. Comme dit Lénine : « Le vainqueur est toujours pacifique ! ».

Le projet initial a pour origine directe les *Quatorze Points* de Wilson. Le dernier prévoyait la création d'une « association générale des nations », qui devait « fournir des garanties mutuelles d'indépendance et d'intégrité territoriale aux grands comme aux petits États ». Ce projet, présenté par Wilson, est l'œuvre de l'expert américain David Hunter Miller et de l'expert anglais Lord Robert Cecil (1864-1958). Il s'agit de grouper tous les États du monde, d'où le nom de Société des Nations, ou le plus grand nombre d'entre eux, pour créer les conditions d'une harmonie universelle, et, en tout cas, maintenir la paix. Pour cela il faut prévenir la guerre, pour réaliser un très ancien rêve, développer l'esprit de paix et de concertation, inciter les États à renoncer à la guerre, favoriser le désarmement général : les armements doivent être réduits « au minimum compatible avec la sécurité nationale et avec l'exécution des obligations internationales ». Il faut aussi éviter les guerres qui menacent, en proposant ou en imposant l'arbitrage international. Il faut enfin décourager le

« recours à la guerre » offensive, par une action commune des membres de la Société des Nations contre un agresseur éventuel. C'est l'idée de la « sécurité collective » : chaque État, même faible, même désarmé, assurerait sa sécurité, non plus par le recours à la force de ses armes, mais grâce à l'aide de la communauté internationale ¹.

Cet idéal est soutenu par une longue histoire de « plans de paix » (cf. l'abbé de Saint-Pierre, *Projet pour rendre la paix perpétuelle en Europe*, 1713, le plan de paix de Kant, en 1795) : mentalement, on remonte au début des Lumières, qui ne sont pas que de la philosophie. Une importante évolution a été léguée par le XIXe siècle, malgré l'ère des États-nations et des nationalismes : grandes conférences internationales, convention de Genève en 1864, conférence de La Haye en 1899 et 1907 codifiant le « droit de la guerre », confédérations et fédérations, organisations internationales techniques, par exemple l'Union postale universelle, de 1878. D'ailleurs le nom de Société des Nations avait été utilisé pour la première fois à la conférence de La Haye. Cet idéal ² est bien sûr soutenu par l'universel souvenir de la Première Guerre mondiale, par la mémoire des idées pacifistes d'avant la Première Guerre mondiale, surtout par les pacifismes, le pacifisme « bourgeois » comme celui de Léon Bourgeois, le pacifisme socialiste, le pacifisme des instituteurs. Cet idéal est défendu par des organisations massives comme celles des anciens combattants (cf. la thèse d'Antoine Prost ³) ; il est magnifié par la non-violence de Gandhi.

Le siège, après discussions, est fixé à Genève, dans un pays neutre, au centre de l'Europe, et c'est une ville hôtelière, or la diplomatie nouvelle est publique. Mais l'adhésion de la Suisse à la SDN se fit avec réticence (référendum à faible majorité de mai 1920) et le grand Palais des Nations fut achevé seulement en 1937 ! La SDN vécut donc pendant des années dans des bureaux et des locations ou des prêts, de la ville et du canton de Genève. L'assemblée générale a pour membres les 29 pays vainqueurs plus 13 neutres qui entrent

¹ Cf. la thèse de Carl Bouchard, *Le citoyen et l'ordre mondial (1914-1919). Le rêve d'une paix durable au lendemain de la Grande Guerre, en France, Grande-Bretagne et aux États-Unis*, Pedone, 2008, 270 p. et son autre ouvrage, *Cher Monsieur le Président : quand les Français écrivaient à Woodrow Wilson (1918-1919)*, Champ Vallon, 2015, 304 p. Il y a dans le premier livre une minutieuse étude des projets antérieurs à 1914 et de ceux du temps de la Grande Guerre. Les deux ouvrages sont utiles également pour ce qui suit. Le dernier ouvrage synthétique sur la SDN est celui de Michel Marbeau, *La Société des Nations. Vers un monde multilatéral, 1919-1946*, Tours, PU Rabelais, 2017, 302 p. Sur les plans de paix, aussi : B.Arcidiacono, *Cinq types de paix. Une histoire des plans de pacification universelle (XVIIe-XXe siècles)*, PUF, 2011, 465 p. Voir aussi F.Dubasque « La Ligue pour l'organisation de la SDN... », dans O.Dard & N.Sévilla dir., *Le Phénomène ligueur sous la Troisième République*, Metz, Centre régional universitaire lorrain d'histoire, 2009, 325 p., pp. 134-151.

² Voir plusieurs contributions du colloque *Les défenseurs de la paix. 1899-1917*, Presses universitaires de Rennes, 2018, 445 p.

³ A.Prost, *Les Anciens Combattants et la société française (1914-1939)*, Thèse, FNSP, 1977, 3 vol., 268, 261 & 237 p., réédition résumée sous le titre *Les Anciens Combattants, 1914-1940*, 325 p.

immédiatement : ce sont les 42 « membres originaires ». La Grande-Bretagne a fait d'emblée admettre ses *dominions* (Canada, Australie, Nouvelle-Zélande et Union Sud-Africaine). Tout autre pays indépendant peut adhérer – en étant admis par l'assemblée générale à la majorité des deux tiers – , mais les anciens ennemis sont provisoirement exclus. Cependant notons que jamais un État n'a été admis contre la volonté fermement maintenue d'une ou plusieurs grandes puissances. L'assemblée générale fonctionne avec une voix par État, elle vote des résolutions et des recommandations, elle a la toute-puissance financière, d'où la possibilité de pressions sur l'exécutif. Elle siège une fois par an (en septembre).

Le Conseil de la SDN est en quelque sorte son pouvoir exécutif, mais les décisions doivent y être prises à l'unanimité ! Il a 8, puis, petit à petit, 14 membres, dont 5 membres permanents : les « Quatre » de la conférence de la Paix de 1919 (France, Grande-Bretagne, Italie et Japon), plus la Chine, pour « remplacer » les États-Unis (!). Le petit groupe des permanents devient très vite un « super Conseil » ou un « pré Conseil » de « grandes puissances ». Les membres non-permanents sont des membres élus (pour trois ans), parmi les puissances « secondaires ». La périodicité des réunions n'est pas fixée. Le Conseil doit en cas de conflit décider qui est agresseur et préconiser d'éventuelles sanctions, économiques voire militaires. Le Secrétariat compte 120 à 700 fonctionnaires, originaires de 50 pays. Son chef est élu par le Conseil. Il porte le titre de secrétaire général. Le premier, Sir Eric Drummond (1876-1951), exerce la fonction de 1919 à 1932. Il est assisté de secrétaires généraux adjoints, entre autres Jean Monnet. Le Secrétariat prépare les documents et rapports pour l'Assemblée et le Conseil. Le fonctionnement de la SDN n'entraîne que des dépenses faibles, paradoxalement souvent critiquées ! Des critiques contre le budget de la SDN – d'ailleurs maladroitement réparti entre les membres – s'élèvent en effet, au niveau parlementaire, en France, à partir de 1923 (1).

Des organismes annexes entourent la SDN. Le principal est l'Organisation internationale du Travail (OIT), dont le secrétariat permanent est le Bureau international du Travail (BIT) 2. L'OIT siège à Genève aussi, dans le but d'harmoniser et d'améliorer les conditions de travail dans le monde, de développer la coopération entre groupes sociaux et entre États. Il y a quatre délégués par État. Toutes les nations, même l'Allemagne, sont représentées, le patronat et les syndicats aussi. Le BIT fut dirigé par Albert Thomas qui y fit un travail considérable et voyagea à travers l'Europe, « à la rencontre de l'Europe au

1 Attention : le livre d'Albert Cohen (1895-1981), *Belle du Seigneur*, 1968 n'est pas un roman historique, il est très anachronique, c'est un roman à propos de la SDN et de l'ONU (Cohen a travaillé pour le BIT et l'ONU, et il « charge » la SDN...).

2 J.-C. Daumas dir., *Dictionnaire historique des patrons français*, Flammarion, 2010, 1 614 p., pp. 1159-1163.

travail », ainsi que dans les autres continents ¹. Le deuxième organisme annexe avait été en fait créé au début du siècle, c'est la Cour permanente de Justice internationale de La Haye. Le philanthrope américain Carnegie (voir plus haut) avait même financé la construction d'un Palais de la Paix, inauguré en 1913. Elle a pour tâche de régler les problèmes juridiques pouvant opposer les États. La Banque des règlements internationaux (BRI, dite souvent Banque internationale, siège à Bâle) est chargée de faciliter les règlements internationaux. Enfin, l'Institut international de Coopération intellectuelle (IICI) ou Commission internationale de Coopération intellectuelle (CICI) est l'ancêtre de l'UNESCO. L'un des premiers présidents fut Henri Bergson ; il s'agissait de créer une « Société des esprits », comme dit Paul Valéry.

Première règle de fonctionnement, la liberté pour chaque État membre, qui garde sa souveraineté : la SDN n'est pas supranationale mais internationale. Chaque membre a la liberté de quitter la Société des Nations, de ne pas participer à l'application des sanctions contre un autre État. Un vote en Conseil n'est exécutoire que s'il y a unanimité. Cette règle peut faire à posteriori ricaner mais c'était un principe en usage dans les conférences internationales, il n'y a donc pas malencontreuse innovation ici. Troisième règle, les possibilités de sanctions, qui sont de trois types : la condamnation morale, les sanctions économiques et financières et les sanctions militaires (des contingents nationaux seraient rassemblés pour une occasion précise). Il n'y a pas d'armée internationale de la SDN, le Français Léon Bourgeois (voir plus haut) l'avait cependant préconisée lors de la Conférence de la Paix, contre l'avis de Wilson. Clemenceau avait laissé Léon Bourgeois développer ce plan car il était convaincu de son échec ! L'idée était pourtant très populaire dans l'opinion : l'échec est dû aux gouvernements américain et britannique. Les États membres ne sont que moralement tenus de collaborer à l'application des sanctions. Une des conséquences, paradoxale, est la valorisation de l'art oratoire et des grands ténors, Lord Robert Cecil (voir plus haut), délégué de l'Afrique du Sud, puis de la Grande-Bretagne, Fridtjof Nansen (1861-1930), délégué de la Norvège, mais surtout avocat des « affamés de la Volga » et auteur d'une grande œuvre en faveur des réfugiés (le « passeport Nansen » délivré par la SDN à partir de 1922, cf. le surnom donné par Eric Hobsbawm : « l'ami des sans amis »), Briand et sa « voix de violoncelle ».

¹ D.Hoetker & S.Kott dir., *À la rencontre de l'Europe au travail. Récits de voyages d'Albert Thomas (1920-1932)*, Publications de la Sorbonne/Bureau international du Travail, 2015, 335 p. Aussi : B.Müller, « *Problèmes contemporains et hommes d'action. À l'origine des Annales, une correspondance entre Lucien Febvre et Albert Thomas (1928-1930)* », *Vingtième Siècle. Revue d'Histoire*, juillet-septembre 1992, pp. 78-91.

Aristide BRIAND (1862-1932) 1

Né à Nantes dans une famille modeste, Aristide Briand étudie au lycée de la ville grâce à une bourse et fait des études de droit à Paris, tout en travaillant comme clerc chez un avoué. Devenu avocat à Saint-Nazaire et journaliste politique, il milite avec ardeur dans les rangs socialistes et syndicalistes. C'est alors un farouche révolutionnaire qui fait adopter en 1892 par le congrès de Marseille de la Fédération des Syndicats le principe de la grève générale – dont il apparaît comme le théoricien – et se présente sans succès à trois élections législatives. En 1893, il quitte Saint-Nazaire pour Paris, où il mène, des années durant, une existence difficile, presque de bohème. Il côtoie l'anarchisme, écrit dans des feuilles anticléricales et se laisse aller à des déclarations antimilitaristes que, plus tard, ses adversaires ne manqueront pas de rappeler. Briand est longtemps membre du Parti ouvrier de Jules Guesde. En 1901, il adhère au Parti socialiste français formé par Jaurès avec les socialistes réformistes et en devient secrétaire général. C'est sa première grande évolution : il devient proche de Jaurès, écrit dans *L'Humanité*, l'accompagne à Amsterdam au congrès de l'Internationale. En 1902, il est enfin élu député, de Saint-Étienne, grande ville ouvrière.

C'est le début d'une carrière fulgurante, pour un homme dont les débuts ont été très lents. Tout de suite, ses talents oratoires l'imposent à la Chambre des députés, où est créée une commission chargée de préparer la Séparation de l'Église et de l'État. Briand y siège et en devient bientôt le rapporteur. Abandonnant l'anticléricisme farouche de ses débuts, il se fait remarquer par sa modération, sa recherche des compromis et l'importance du travail qu'il fournit, contrairement à une légende tenacement développée par ses ennemis. S'il adhère en 1905 à la SFIO, le socialisme n'est plus à ce moment son principal centre d'intérêt. En janvier 1905, il n'a renoncé que sur les injonctions de Jaurès à un portefeuille ministériel offert par Rouvier. Rapporteur de la loi de Séparation de l'Église et de l'État à la Chambre des députés, il y gagne ses galons d'homme d'État. Il révèle à cette occasion des qualités d'intelligence, de travail, de conciliation, d'ouverture, de tolérance, une extraordinaire habileté qui vont permettre à ce « monstre de souplesse » (Barrès) d'accomplir une éblouissante carrière ministérielle.

Ministre de l'Instruction publique et des Cultes dans le cabinet Sarrien en 1906 (il rompt à cette occasion avec Jaurès et est exclu de la SFIO), il sera jusqu'à sa mort vingt-deux fois ministre, (dont quinze fois ministre des Affaires étrangères) et dix fois président du Conseil. Inscrit comme socialiste indépendant, il ne conserve à peu près rien des convictions révolutionnaires de sa jeunesse et se montre un gouvernant pragmatique et réaliste, éloigné de toute idéologie, indépendant de tout parti et volontiers cynique, placé à la charnière de la droite et de la gauche, ce qui lui permet de rester au gouvernement presque sans discontinuer quelles que soient les

1 Vercors, *Moi, Aristide Briand. Essai d'autoportrait*, Complexe, 1993, 332 p., compte rendu par mes soins dans *Historiens & Géographes*, octobre 1993, p. 512 ; notices dans J.-Fr.Sirinelli dir., *Dictionnaire historique de la vie politique française au XXe siècle*, PUF, 1995, 1 068 p., réédition, 2003, coll. « Quadrige », 1 254 p., pp. 151-161 et dans G. & S.Berstein, *La Troisième République*, M.A. Éditions, coll. « Le Monde de ... », 1987, 356 p., pp.55-57. Aussi : J.Garrigues, *La République incarnée. De Léon Gambetta à Emmanuel Macron*, Perrin, 2019, 464 p., passim, dont chapitre 14, et É.Winkler, *Louise Weiss. Une journaliste-voyageuse au cœur de la construction européenne*, L'Harmattan, 2017, 187 p.

majorités. Président du Conseil pour la première fois en juillet 1909, à la suite de Clemenceau, son gouvernement qui dure jusqu'en 1911 est remarquable par l'énergie avec laquelle il réprime les grèves des cheminots, en 1910, au grand scandale de ses anciens amis socialistes, et par la politique d'apaisement envers les catholiques qu'il conduit. D'ailleurs, Briand est responsable, à divers titres, pendant cinq ans, de 1906 à 1911, de l'application de la loi de Séparation des Églises et de l'État. Il se rapproche des modérés et devient ministre de la Justice de Poincaré en 1912. En 1913, à nouveau président du Conseil, il fait voter la loi portant le service militaire à trois ans, très impopulaire à gauche : il ne manquera jamais par la suite de dire que cette mesure permit, à ses yeux, de gagner la bataille de la Marne.

Ministre de la Justice dans le gouvernement d'Union sacrée d'août 1914, il est à nouveau nommé président du Conseil en octobre 1915 ; il le demeure jusqu'en mars 1917, et marque son action par l'expédition de Salonique et l'ouverture du front des Balkans. Il prépare l'offensive Nivelle du printemps 1917, mais démissionne juste avant : il n'est plus au pouvoir au moment du Chemin des Dames et des mutineries. Mais durant l'été 1917, Briand se laisse aller à d'imprudentes conversations avec des personnalités belges qui se targuaient d'aider à préparer une paix avec l'Allemagne (voir 18.2.2.). Il tint le gouvernement et Poincaré au courant, mais n'est pas autorisé à aller à Lausanne rencontrer le diplomate allemand von der Lancken et Clemenceau s'empare de cette affaire de « défaitisme » qu'il exploitera violemment contre Briand pendant longtemps. Il ne joue aucun rôle pendant la Conférence de la Paix et est muet pendant le débat de ratification du traité de Versailles. Toutefois, il le vote et ne fera jamais une allusion à une possible révision des traités.

Pour les élections législatives de 1919, Briand revient en Loire-Inférieure ¹, sur une liste « bloc national ». Au parlement, il joue un rôle clé dans la non-élection de Clemenceau à la présidence de la République, élargissant le fossé de haine qui existe depuis 1917 entre les deux hommes, mais cela permettra à Briand de revenir au pouvoir. On le voit ensuite président du Conseil en 1921-1922 avec une majorité de Bloc National (mais il se situe à la gauche de celle-ci) et en 1925-1926 avec une majorité de Cartel des gauches (qu'il s'efforce de tirer au centre). Briand est le président du Conseil du rétablissement des relations diplomatiques avec le Vatican. Mais dès 1921, il situe son action sur le plan de la politique internationale, proposant de substituer à la politique de force que la France entend conduire vis-à-vis de l'Allemagne – et qu'il a d'abord soutenue – une politique de conciliation, même si le pays doit consentir des sacrifices sur les réparations que lui doit le vaincu. C'est la critique de Tardieu : politique du « chien crevé au fil de l'eau » ! Il représente la France à la conférence de Washington mais la quitte dès novembre 1921, ne pouvant y jouer le rôle d'arbitre et se heurtant à un front « anglo-saxon ». C'est la conciliation qu'il propose à la Conférence de Cannes en janvier 1922, mais cela soulève un tollé dans la majorité et le contraint à démissionner. Pendant deux ans, Briand est totalement sur la touche, il se retire dans sa ferme de Cocherel (Eure), où il fait de l'élevage, et en Bretagne où il fait du bateau.

Le Cartel des Gauches tient Briand d'abord à l'écart en l'envoyant à Genève comme délégué de la France à la SDN, ce qui l'écarte de Paris mais va lui fournir le

¹ Loire-Atlantique depuis 1957.

tremplin d'une rentrée politique triomphale. Briand découvre littéralement la SDN, n'a aucune part dans le projet Herriot-MacDonald de *Protocoles de Genève*, mais la chute de Herriot permet l'entrée de Briand dans le nouveau gouvernement (Painlevé). Briand entame ainsi la dernière période de sa vie, « pèlerin de la paix » et hôte presque inamovible du Quai d'Orsay de 1925 à 1932. Cette politique est marquée par le pacte de Locarno (Tessin suisse) signé avec l'Allemagne en octobre 1925 et par lequel l'Allemagne reconnaît volontairement ses frontières occidentales, par l'entrevue de Thoiry (dans l'Ain, à 10 kms de Genève) avec le ministre allemand des Affaires étrangères Stresemann en septembre 1926, par l'admission de l'Allemagne à la SDN en 1926, par la signature du Pacte Briand-Kellogg qui met la guerre hors-la-loi (voir plus loin), puis par la proposition faite en 1929-1930 par Briand d'une « Union européenne » qui aboutirait à une confédération d'États, projet largement inspiré par la journaliste pacifiste Louise Weiss (1893-1983), alors très proche de Briand. C'est que l'action de Briand dans les années 20 avait été largement soutenue par des intellectuels progressistes, outre Paul Valéry, André Gide, Romain Rolland et Georges Duhamel, la revue *L'Europe nouvelle* que dirigeait Louise Weiss, « jeune et brillante agrégée, entourée de solides collaborateurs, Louis Joxe, René Massigli, Henry de Jouvenel (1876-1935) ¹, Georges Scelle, Édouard Herriot, Léon Blum. La revue voulait diffuser une information rigoureuse combattant les préjugés nationalistes, faire connaître les débats et les documents officiels de la SdN. En 1930, Louise Weiss fonda la Nouvelle école de la paix, établissement libre d'enseignement supérieur, implanté à la Sorbonne, placé sous le haut patronage de Briand, dispensant aux étudiants, aux élus, aux fonctionnaires, aux industriels, aux membres des professions libérales des cours sur les problèmes internationaux et le droit de la paix. » ² L'image d'un Briand « pèlerin de la paix », défenseur de la Société des Nations, apôtre du désarmement et de la réconciliation franco-allemande est définitivement fixée par l'histoire dans la deuxième moitié des années 20. On retient l'émouvante péroraison de son discours de septembre 1926 à la SDN, par lequel il accueille la délégation allemande dont il a demandé l'admission :

« [...] C'est fini des longs voiles de deuil sur les souffrances qui ne s'apaiseront jamais ! [...] plus de guerre, plus de solution brutale, violente, sanglante pour régler nos différends qui, certes, n'ont pas disparu. Désormais, c'est le juge qui dira le droit. Comme les individus qui s'en vont régler leur différend devant le magistrat, nous aussi réglerons les nôtres par le magistrat, nous aussi nous réglerons les nôtres par des procédés pacifiques. Arrière les fusils, les mitrailleuses, les canons ! Place à la conciliation, à l'arbitrage et à la paix ! ».

Applaudi par la gauche, le centre et les modérés, Briand est en butte aux critiques violentes de l'extrême droite nationaliste qui juge que la « politique chimérique » qu'il conduit affaiblit la France et qu'il est dupe de la duplicité de ses

¹ Notice dans G. & S. Bernstein, *La Troisième République*, M.A. Éditions, coll. « Le Monde de ... », 1987, 356 p., p. 185.

² R. Schor, *Le dernier siècle français. La France de 1914 à 2014*, Perrin, 2016, 633 p., pp. 163-164. Sur Georges Scelle et son « affaire » (1925) : J.-F. Sirinelli, *Génération intellectuelle. Khâgneux et normaliens dans l'entre-deux-guerres*, Thèse, Fayard, 1988, 721 p., réédition, PUF, coll. « Quadrige », 1994, 720 p., pp. 230 & suiv.

interlocuteurs allemands. En fait, Briand est un réaliste qui a tôt pris conscience de la faiblesse matérielle, financière, militaire et humaine de la France. Ne déclare-t-il pas à la Chambre, en réponse aux critiques : « Je fais la politique de notre natalité » ? Cette faiblesse le convainc que la priorité absolue est d'assurer la sécurité du pays et que, cette sécurité ne pouvant être garantie par les moyens propres de la France, elle ne peut résider que dans la sécurité collective dont la SDN est le moyen, dans l'appui des alliés naturels que sont le Royaume-Uni et les États-Unis, les adversaires naturels de l'Allemagne et de l'ex-Autriche-Hongrie (Pologne, Roumanie, Yougoslavie et Tchécoslovaquie), enfin dans l'apaisement des tensions qui opposent la France à son ennemie héréditaire. Cette politique vaudra à Briand bien des attaques, et bien des déceptions dont la moindre n'est pas son échec à la présidence de la République en mai 1931, l'Assemblée nationale lui préférant Paul Doumer. C'est plein d'amertume, au moment où la crise et le retour aux tensions internationales compromettent son œuvre, qu'il meurt le 7 mars 1932, deux mois après avoir quitté le Quai d'Orsay (cf. la stèle de la grille du Quai d'Orsay, inaugurée par Léon Blum en 1936 : il est le seul ministre des Affaires étrangères à avoir connu cet honneur). Paradoxes : ce monument n'est jamais fleuri, les discours sur le traité franco-allemand de 1963, le « couple franco-allemand » n'ont jamais mentionné Briand...

□ Le retrait des États-Unis et la « désunion des vainqueurs » (Maurice Baumont) 1

Trois ans de neutralité américaine ont été suivis par un an et demi de guerre en tant qu' « associés », puis par une participation de premier plan à la conférence de la Paix. Un rôle extérieur (sauver la démocratie dans le monde) est déçu, c'est la sanction du « saut dans l'inconnu » 2 que Wilson a fait faire à la nation américaine, certes déjà pays impérialiste depuis la fin du XIXe siècle qui avait vu l'aigle américain déployer ses ailes (cf. l'impérialisme de Theodore Roosevelt), déjà pays à la recherche d'un nouvel ordre et d'une place dans le monde. Le wilsonisme n'est donc pas un idéalisme.

Pèse la grande importance du mythe du *non-entanglement* (non-engagement). Ses bases sont simples : la Providence favorise un peuple de « Pères Pèlerins », les rivalités européennes sont le signe du péché, dans le cadre de l'idée, large, de Liberté, de volonté de libre-échange, les États-Unis doivent être certains qu'il ne faut pas se lier avec un pays, puisqu'ils commercent avec tous ! On connaît sans doute l'importance de l' « isolationnisme », qui n'est pas isolement, ce que montre bien l'immigration, qui conforte le mythe du *melting-pot* et l'idée que les États-Unis ne sont pas une Nation « héritée », mais une Nation « choisie ». Cependant, il y a des clauses restrictives depuis 1882... Et s'est faite

1 Maurice Baumont (1892-1981), *Les Origines de la Deuxième Guerre mondiale*, Payot, 1969, 365 p.

2 Expression de l'historien Claude Fohlen, 1922-2008.

jour, déjà chez Washington, l'idée très précoce que l'isolationnisme ne doit pas exclure les alliances (cf. l'alliance française initiale). *Non-entanglement* et isolationnisme s'accompagnent de l'idée de défense de l'« hémisphère américain », cf. la célèbre doctrine Monroe (1823) et le slogan de la « destinée manifeste » à dominer le continent américain comme avait dit en 1845 le journaliste américain John O'Sullivan (1813-1895). L'Amérique latine est une chasse gardée américaine au XXe siècle seulement, car pendant longtemps les États-Unis avaient laissé en fait l'Amérique latine dans la sphère d'influence du capitalisme anglais. Enfin, les États-Unis oscillent entre la politique du « gros bâton » (*big stick*) et la politique du « bon voisinage », du « panaméricanisme ».

L'expression de « gros bâton » avait été employée pour la première fois par le président Theodore Roosevelt dans un discours prononcé à Chicago le 2 avril 1903 : « Il y a un vieux proverbe qui dit "parlez doucement et portez un gros bâton : vous irez loin". » D'autant plus qu'il répéta plusieurs fois la formule (notamment en parlant de « proverbe africain »), totalement inventée, on désigna par elle l'ensemble de la politique d'intervention américaine dans les républiques latino-américaines. Theodore Roosevelt s'oppose en 1919, juste avant sa mort, au projet wilsonien de SDN.

Remarquons que les États-Unis ne virent se dresser contre eux presque tous leurs alliés d'Amérique latine qu'en 1982, à cause de l'aide américaine à la Grande-Bretagne dans la guerre des Malouines-Falklands. Isolationnisme ? « Fin de l'innocence » en réalité. Quelle a été pour eux la signification de la Première Guerre mondiale ? D'abord trois ans de neutralité américaine (1914-1917), avec des entorses à la neutralité et une élection présidentielle qui, en 1916, s'est faite sur la question de la guerre. Ensuite un an et demi de guerre en tant qu'« associés » (1917-1918) : « le droit est plus précieux que la paix », les États-Unis sont des vainqueurs décisifs, mais ils sont des « associés » et non des « alliés » (cf. les *Quatorze points* de Wilson, 9 janvier 1918, voir plus haut). Ils ont fait un énorme effort militaire et mis sur pied une économie et une machine de guerre efficaces. Dès 1913 s'était fait jour un désir de « nouvelle politique étrangère », dans le cadre de la Nouvelle Liberté de Wilson. À la Conférence de la Paix, les États-Unis jouent un rôle capital, mais démontrent aussi la paralysie de l'exécutif américain.

La paix n'est que partiellement une *Pax americana*, contre les espoirs de Wilson, et celui-ci va rencontrer les pires difficultés à faire ratifier dans son pays le traité de Versailles. Le problème de la ratification renforça la tendance américaine à l'isolationnisme, quoique les Américains fussent dans l'ensemble favorable à la SDN et, de toute façon, plus préoccupés de politique intérieure. Mais les défenseurs de la constitution mirent en avant l'accroissement constant

des pouvoirs de l'exécutif depuis 1914, d'autres soulignèrent que les États-Unis se trouveraient doublement engagés, par la SDN et les traités de garantie avec la France. Le parti républicain fit de cette question sa plate-forme électorale de 1920. Déjà, les élections de novembre 1918 (au Congrès) avaient donné la victoire au *Great Old Party* (le parti républicain). Des groupes de pression hostiles se manifestaient, les Germano-Américains, mais aussi les Irlando-Américains et les Italo-Américains, objectivement appuyés par les « libéraux » (Hiram Warren Johnson, 1866-1945, et William Edgar Borah, 1865-1940), imprégnés par les idées de Keynes (voir plus haut), les « nationalistes » et les milieux anglophobes, parfois très influents, le plus important étant la presse de William Randolph Hearst (1863-1951).

Dès le 10 juillet 1919, Wilson se présente avec le texte officiel du traité de Versailles au Sénat, où il doit être approuvé avec une majorité des deux tiers. Le Sénat est composé de 47 démocrates et 49 républicains ; tous divisés, mais avec des nuances nombreuses : on aurait pu avoir une majorité des deux tiers moyennant quelques amendements plus ou moins substantiels. Mais dès le début, Wilson se refuse à tout compromis, comptant sur la pression de l'opinion publique. Le leader républicain Henry Cabot Lodge joue le temps contre Wilson, l'opinion publique se lasse peu à peu, les sénateurs se regroupent et le président tombe malade. Les amendements souhaités et les réserves américaines essentiels portaient sur le Chantoung (Shandong), à refuser au Japon, le nombre de voix à la SDN — beaucoup de sénateurs souhaitaient autant de voix que la Grande-Bretagne et son Empire, soit six voix — et le droit de ne pas participer à toutes les commissions de la SDN.

Furieux devant ces réserves et obstiné, pensant que la pression de l'opinion publique serait assez vive pour forcer la main des sénateurs, Wilson entreprit une grande tournée de propagande dans l'Ouest, l'un des trois points d'appui du parti démocrate, avec le Sud et les classes populaires des grandes villes. Ce voyage l'épuisa et il fut en octobre 1919 frappé d'une attaque cérébrale qui l'empêcha de poursuivre son action et de suivre les fluctuations de l'opinion. Wilson demanda aux démocrates de voter contre le traité amendé. C'est sous cette forme que le 19 novembre 1919 se produisit un premier rejet du traité de Versailles par le Sénat, la majorité simple étant, même, loin d'être atteinte, mais avec promesse de faire un deuxième examen. Wilson était mal renseigné sur l'état d'esprit réel des sénateurs et il négligea les conseils des ambassadeurs français et anglais. Il s'obstinait à croire aux vertus de la pression de l'opinion publique sur le Sénat. Hélas, le 19 mars 1920 se produisit le second rejet du Traité de Versailles par le Sénat : la moitié des démocrates ont abandonné Wilson et

voté pour un texte amendé, mais la majorité des deux tiers est manquée de 7 voix. La faute aux démocrates (presque tous du Sud) qui ont continué à suivre les consignes de Wilson ! Cette non-ratification américaine est définitive...

Il fallut bien un épilogue. Le seul espoir pour Wilson, c'était l'élection présidentielle de 1920. Malade, il ne pouvait guère se présenter (il devait mourir en 1924). Les démocrates n'avaient aucun *leader* de rechange : leur candidat, James Middleton Cox (1870-1957), ne fut désigné qu'au 44^e tour de scrutin à la convention du parti ! Les élections allaient se faire sur des thèmes beaucoup plus généraux et « américains » que le traité de Versailles, et il y eut d'ailleurs de nombreuses abstentions. En novembre 1920, le candidat républicain, Warren Gamaliel Harding, l'emporta : Wilson était désavoué. C'était une « rebuffade » du pays sur le président sortant, le « prophète renié par les siens » (Denise Artaud). Le 2 juillet 1921, le Congrès vota une « résolution conjointe » déclarant terminée la guerre avec l'Allemagne. Mais il s'agissait d'une décision unilatérale : le secrétaire d'État Charles Evans Hughes (1862-1948) prépara un projet de traité séparé qui donnait aux États-Unis tous les avantages de la signature du traité de Versailles, sans les obligations. L'Allemagne accepta sans difficulté et le traité fut signé à Berlin en août et ratifié par le Sénat en octobre. Les États-Unis signèrent de la même manière des traités avec l'Autriche et la Hongrie. Quant au traité de garantie avec la France, il ne fut jamais soumis au vote du Sénat par la commission des Affaires étrangères...

19.1.2. Le traité de Versailles (28 juin 1919)

L'entrée en vigueur des clauses du traité de Versailles devait se faire en général au 1^{er} janvier 1920. C'est évidemment le tracé des nouvelles frontières qui, dans les travaux de la conférence, donne lieu aux contestations les plus ardentes. Globalement, la paix de 1919-1920 et ses traités – celui signé à Versailles n'est que le principal et le plus connu, surtout en France – obéissent au principe de l'État-nation tel que la Révolution française l'avait illustré ¹.

□ Les clauses territoriales

Les pertes subies par l'Allemagne représentent au total un septième du territoire allemand de 1914 et un dixième de sa population, ce qui est doublement peu par rapport à ce qui va arriver à l'Autriche-Hongrie et à l'Empire ottoman. L'Alsace-Lorraine est concernée par les articles 51 et 65. Poincaré et Clemenceau s'y étaient rendus dès novembre 1918, et des cérémonies

¹ Un très bon ouvrage collectif et récent : S.Berstein dir., *Ils ont fait la paix. Le traité de Versailles vu de France et d'ailleurs*, Les Arènes, 2018, 409 p.

émouvantes avaient marqué le retour des « provinces perdues ». L'Alsace-Moselle n'est pas désignée nommément :

« Les territoires cédés à l'Allemagne en vertu des préliminaires de paix signés à Versailles le 26 février 1871 et du traité de Francfort du 10 mai 1871 sont réintégrés dans la souveraineté française à dater de l'armistice du 11 novembre 1918 [...] ».

C'est donc un retour à la date de la fin des combats et il n'y a pas de plébiscite. Cela avait été unanimement admis à la Conférence de la Paix et dans ses *Observations* (voir plus haut) l'Allemagne avait, au contraire, demandé un plébiscite. Cette absence est parfaitement conforme au point 8 des *Quatorze Points*. En outre, il est prévu que pendant sept ans l'Alsace-Lorraine exportera en franchise en Allemagne :

« Dans un délai de trois semaines après la signature du présent traité, le port de Strasbourg et le port de Kehl seront constitués pour une durée de sept années en un organisme unique au point de vue de l'expédition. [...] Le] directeur [de cet organisme] devra être de nationalité française [...] et résidera à Strasbourg [...] ».

L'Allemagne perd aussi, évidemment, des territoires à l'Est. Par l'armistice de novembre 1918, l'Allemagne avait déjà renoncé au traité de Brest-Litovsk (voir plus haut), et les traités de paix provoquèrent la renaissance de la Pologne, par une « triple sécession » — comme a dit Jean-Baptiste Duroselle — , vis-à-vis de l'Allemagne, de l'Autriche-Hongrie et, bien sûr, de la Russie. La Pologne renaît aux dépens de la Posnanie allemande, elle touche à la Baltique par le « corridor », peuplé de Kachoubes (qui parlent un dialecte polonais), et au tracé duquel le géographe français Emmanuel de Martonne (1873-1955) avait contribué. La Pologne obtient une petite partie de la Prusse orientale, qui est désormais séparée du reste du Reich allemand, dont le territoire se retrouve « coupé en deux ». Un plébiscite est organisé en Mazurie le 11 juillet 1920 : deux districts, Allenstein (Olsztyn) et Marienwerder (Kwidzyn), optent pour l'Allemagne et non la Pologne.

Dantzig (Gdansk, ville purement allemande, mais seul grand port de la région) et Memel (Klaipéda) sont érigées en « villes libres ». La première est contrôlée par la SDN ; Memel, port allemand sur le fleuve du même nom (Niémen en russe), avec un arrière-pays lituanien, est administré par la France pour le compte des Alliés vainqueurs entre 1920 et 1923 (*Memelgebiet*). En janvier 1923, un coup de force permettra à la Lituanie de s'en emparer, ce qui sera entériné par la SDN en 1924 (mais elle sera reprise de force par l'Allemagne en mars 1939). C'est Lloyd George qui avait insisté pour que Dantzig fût une ville libre, car la flotte marchande anglaise voulait s'y assurer une position dominante. Pour ne pas dépendre uniquement de Gdansk, les Polonais aménageront

cependant sur cette côte sablonneuse le port artificiel de Gdynia grâce à la Société (française) de construction des Batignolles ¹.

Un plébiscite est prévu dans le traité de Versailles pour la Haute Silésie ou plateau de Silésie : Pologne ou Allemagne ? Les habitants choisissent l'Allemagne le 20 mars 1921, avec une majorité de 717 000 voix contre 483 000. Or il s'agissait d'une grande région minière et industrielle autour de Katowice (Katowitz), où la population était mixte, d'où les protestations polonaises contre le résultat du plébiscite – des électeurs venus par trains entiers !? – et il se produit un soulèvement, auquel s'opposent des « corps francs » allemands. Pour résoudre cet imbroglio et défendre la Pologne, la France envoie des troupes et le territoire est partagé en deux par la SDN.

Des territoires cédés par l'Allemagne à la nouvelle Pologne ? C'étaient des articles inacceptables par l'opinion allemande, et très critiqués dans les *Observations*. Mais ils correspondaient au point 13 des *Quatorze Points* de Wilson, d'application certes très difficile. Le point le plus litigieux était l'accès à la mer, d'où la création du « corridor » séparant désormais la Prusse-orientale du reste du territoire allemand. Et si l'opinion allemande se résignait à la perte de l'Alsace-Lorraine, elle n'accepta jamais les frontières orientales issues du traité de Versailles, source permanente de conflits qui servira de prétexte au déclenchement de la Seconde Guerre mondiale. Hélas pour la Pologne, d'autres contestations de son territoire étaient possibles. Ainsi, Wilno (Vilnius) avec Lituanie : la « Jérusalem du Nord » était peuplée en majorité de Polonais et de Juifs, mais la province peuplée en majorité de Russes (61 %), avec 17 % de Litvaniens et seulement 8 % de Polonais. Elle fut attribuée à la Lituanie, mais la Pologne s'en empara en 1920 ! Un plébiscite eut lieu en 1922, favorable à la Pologne. La Lituanie se « dédommagera » en 1923 en s'emparant de la ville libre de Memel (Klaipėda, voir plus haut) ! Autre pomme de discorde, la région des houillères de Teschen (Tesin en tchèque, Cieszyn en polonais), avec la Tchécoslovaquie, cette dernière l'obtenant en grande partie en juillet 1920, grâce à un arbitrage international, malgré la supériorité numérique des Polonais. De là de mauvaises relations entre les deux pays slaves, qui auraient eu pourtant intérêt à s'entendre face au dangereux voisin allemand. Le partage du territoire de Teschen laissait 130 000 Polonais (chiffre de 1938) en territoire tchèque et Teschen sera prise par la Pologne lors de la crise de Munich en 1938, comme nous le verrons dans le chapitre 24. En conséquence, les doutes européens sont

¹ A. Burnel, *La Société de construction des Batignolles de 1914 à 1939. Histoire d'un déclin*, thèse, Genève-Paris, Droz, 1995, 362 p., pp. 200-248.

fréquents dès 1919-1920 sur la viabilité de la Pologne, « État saisonnier » selon les uns, « impossibilité économique » selon Keynes.

Divers autres territoires sont perdus par l'Allemagne. La Belgique avait été presque complètement envahie, secourue, pourvue d'une image de petite nation souffrante, son gouvernement était en exil au Havre et son « roi chevalier » l'incarnait. Elle ne peut obtenir à la Conférence de la Paix ni les frontières de 1830, ni le Luxembourg, ni la rive gauche de l'Escaut, au détriment des Pays-Bas (restés neutres pendant la guerre !). Les cantons d'Eupen, de Saint-Vith et de Malmédy (peuplés d'Allemands en grande majorité) lui sont cédés par l'Allemagne, moyennant plébiscite. Quant aux parties Nord et Centre du Slesvig – prises au Danemark par la Prusse en 1864-1866 ; Schleswig en allemand ; plébiscites le 10 février et le 14 mars 1920 – elles sont partagées entre le Danemark (nord) et l'Allemagne (centre). À signaler que le Danemark avait accordé en 1918 l'indépendance à l'Islande, toutefois unie au Danemark par la personne du souverain.

Clemenceau avait souhaité que les « torts faits à la France en 1815 » fussent réparés comme ceux qu'elle avait subis en 1871, c'est-à-dire l'annexion de la partie Sud de la Sarre, avec Sarrelouis et Sarrebruck. Ce désir fut vigoureusement combattu par Lloyd George. En définitive, la Sarre – un territoire plus grand que celui revendiqué par Clemenceau, car les mines sont au Nord – forme le « Territoire de la Sarre », *Saargebiet*, qui est concerné par les articles 45 et 49. Il est sous tutelle de la SDN pour 15 ans :

« L'Allemagne renonce en faveur de la Société des Nations [...] au gouvernement du territoire [de la Sarre]. À l'expiration d'un délai de quinze ans, à dater de la mise en vigueur du présent Traité, la population dudit territoire sera appelée à faire connaître la souveraineté sous laquelle elle désirerait se voir placée [...] »

Les charbonnages sarrois sont confiés à la France, pour compenser l'ennoyage des mines françaises du Nord par les Allemands en 1918 :

« En compensation de la destruction des mines de charbon dans le Nord de la France [...] l'Allemagne] cède à la France la propriété entière et absolue [...] des mines de charbon situées dans le bassin de la Sarre [...] »

Ces deux articles sont donc un compromis, entre alliés. Les *Observations allemandes* les avaient déclarés inadmissibles : les Sarrois sont des Allemands. La presse française (même à gauche) avait été au contraire unanime à réclamer le charbon, comme réparation des dommages commis dans le Nord de la France. L'expression « cède à la France » signifie en fait à l'État français car elles appartenaient à l'État prussien. La « mise en vigueur » est fixée au 10 janvier 1920 ; un plébiscite est suggéré pour le terme du délai. Enfin et surtout, la Sarre sera administrée par une commission de cinq membres, nommée par la SDN.

À l'Allemagne il est fait interdiction de l'*Anschluss*, c'est-à-dire de l'union avec l'Autriche, et du rattachement des Sudètes (art. 80 et 81) :

« L'Allemagne reconnaît et respectera strictement l'indépendance de l'Autriche [...] ; elle reconnaît que cette indépendance sera inaliénable [...] » et « L'Allemagne reconnaît [...] la complète indépendance de l'État tchécoslovaque [...] et] les frontières de cet État telles qu'elles seront déterminées par les principales puissances alliées et associées et les autres États intéressés [...] »).

Or, 7 millions d'Allemands vivaient en Autriche, 3 millions en Tchécoslovaquie, les Sudètes, nom récent d'ailleurs pour une minorité issue d'une immigration commencée au XIII^e siècle. Et, le 21 octobre 1918, à la veille de la disparition de l'Autriche-Hongrie, le président Wilson avait déclaré qu'il s'en remettait aux peuples de la Double Monarchie pour décider de leur propre sort. Ces Allemands d'Autriche et de Bohême-Moravie pouvaient évidemment se réclamer de cette promesse et revendiquer leur rattachement à l'Allemagne. Ils n'y manquèrent pas : le 9 janvier 1919, le chancelier d'Autriche demanda le rattachement (*Anschluss*) à l'Allemagne. C'est que l'idée ne séduisait pas seulement les conservateurs : les socialistes y voyaient le moyen d'instaurer le socialisme. Dans un premier temps, les Alliés sont plutôt divisés, la Grande-Bretagne et les États-Unis étant assez favorables, eu égard aux *Quatorze Points* et au souci d'équilibre contre la France, la France et l'Italie étant hostiles pour des raisons évidentes, que la presse française avait longuement développées. Puis les Alliés refusent en bloc, pour des raisons stratégiques en ce qui concerne les Sudètes, et, pour l'Autriche, en fonction du raisonnement suivant : si elle est rattachée à l'Allemagne, cela donne à celle-ci un territoire supérieur à celui de 1914 ! De plus, Wilson craignait l'expansion économique allemande dans l'Europe centrale et Lloyd George l'hégémonie allemande sur le continent. Enfin, le territoire autrichien fut concerné par deux plébiscites organisés par la SDN en 1920. Le Burgenland, à l'Est, fut, en conséquence, rattaché à l'Autriche, mais l'année suivante la ville de Sopron (Ödenburg en allemand) préféra la Hongrie ; la zone de Klagenfurt, capitale de la Carinthie (Kärnten en allemand), préféra le 10 octobre 1920 l'Autriche à la Yougoslavie, dont le nom officiel était encore : « Royaume des Serbes, Croates et Slovènes ».

Pour les colonies allemandes, il y eut aussi compromis, car Wilson était au départ favorable à l'internationalisation, conforme au principe de la « porte ouverte » contenu dans les *Quatorze Points* (voir plus haut), c'est-à-dire à l'administration par la SDN, et les Alliés au partage colonial traditionnel.

Inventé pour le Japon et la Chine, et aussi pour la Turquie, au XIX^e siècle, le principe de la porte ouverte supposait deux conditions : l'ouverture du pays

concerné au commerce occidental et l'égalité de traitement entre les puissances semi-colonisatrices. En anglais : *open door policy*.

On eut un résultat contraire à l'idéal wilsonien, d'autant plus que furent institués des « mandats » de types inférieurs (B et C). Le partage des colonies allemandes au traité de Versailles se fit sous réserve d'une approbation que la SDN ne manqua pas de donner... Trois types de « mandats » étaient en effet créés (distinction d'ailleurs générale), les mandats A étant les territoires promis à une prochaine indépendance (tels la Syrie et le Liban, anciennes possessions turques), les mandats B étant ceux dont l'indépendance était lointaine (ce sont les territoires d'Afrique), les mandats C (ceux d'Océanie) étaient des territoires que la métropole pouvaient annexer à sa guise.

Les colonies sont entièrement perdues pour l'Allemagne par l'article 119 (« L'Allemagne renonce en faveur des principales puissances alliées et associées à tous ses droits et titres sur ses possessions d'outre-mer [...] »). La Conférence de la Paix avait déclaré que l'Allemagne était « indigne » d'avoir des colonies, ce qui permettait à cet article de ne tenir absolument pas compte du point 5 des *Quatorze Points* de Wilson, qui envisageait une consultation des populations. L'Allemagne, dans ses *Observations*, avait bien sûr déclaré ceci « injustifié ». Togo et Cameroun sont partagés entre la France et la Grande-Bretagne, la France retrouvant en outre les petits territoires qu'elle avait cédés à l'Allemagne en 1911. L'Afrique orientale et australe allemande est partagée entre la Grande-Bretagne (Ouganda et Tanganyika), la Belgique (Ruanda-Urundi) et l'Afrique du Sud (Sud-Ouest africain, actuelle Namibie), le Portugal – une république depuis 1910 et un belligérant de la Première Guerre mondiale aux pertes énormes – recevant le petit territoire est-africain de Kionga, au profit de son Mozambique. Les îles du Pacifique sont partagées entre l'Australie (partie allemande de la Nouvelle-Guinée et îles au sud de l'Équateur), la Nouvelle-Zélande (îles occidentales de l'archipel des Samoa) et le Japon (îles allemandes au nord de l'Équateur, Mariannes, Marshall, Carolines et Palaos).

De manière infamante, l'Italie se trouve donc exclue de l'expression « principales puissances alliées », alors que le traité de Londres du 26 avril 1915 lui avait promis des colonies en Afrique ! Une compensation, saharienne, est octroyée par la France à l'Italie, nous l'avons vu plus haut : en septembre 1919, France abandonne à l'Italie, selon une promesse de 1915, 150 000 km² au profit de la Libye, italienne. Des troubles sporadiques avaient éclaté en Algérie (française) dès 1914, ils étaient devenus graves dans l'Aurès en 1916 ; en outre une agitation s'étaient développée dans les régions sahariennes, à cause des Senoussistes. La confrérie senoussiste avait été fondée dans une oasis libyque,

théoriquement sous domination ottomane, au XIXe siècle. Les Senoussistes, installés à Koufra à partir de 1895, avait progressé vers le Tchad (français).

□ **Les clauses militaires : le désarmement de l'Allemagne**

Pourquoi désarmer l'Allemagne ? L'idée du désarmement mondial était centrale dans les *Quatorze Points* (voir plus haut), elle le reste dans le traité de Versailles, l'Allemagne devant désarmer la première. Des clauses à ce sujet sont englobées dans la notion de « garanties de sécurité » et exigées par France. Dans un mémorandum, Foch avait préconisé que la Rhénanie, base de départ des invasions allemandes, fût détachée de l'Allemagne et transformée en un ou plusieurs États autonomes, occupés en permanence par les troupes alliées. Clemenceau adopta cette thèse, sans aller jusqu'au désir d'annexions en Rhénanie, et le général Charles Mangin (1866-1925), commandant les troupes d'occupation, soutint les mouvements autonomistes locaux. Mais Wilson, au nom du principe des nationalités, Lloyd George pour ne pas accroître la puissance de la France, s'y opposèrent. Clemenceau se résigna et ne put obtenir que des compensations. Les voici.

Un des objectifs essentiels du traité était de « maîtriser » l'Allemagne, selon une expression en vogue en 1919, c'est-à-dire de détruire sa force militaire pour le présent et pour l'avenir. L'armée allemande est réduite à 100 000 hommes, dont 4 000 officiers, tous recrutés par engagements volontaires, il n'y a plus de service militaire obligatoire, l'Allemagne se voit interdire les chars, l'artillerie lourde, la marine de guerre, l'aviation et même les fabrications de guerre. Sa flotte de guerre devra être livrée à l'Entente et le seul désaccord à ce sujet entre les alliés et associés porte sur le sort des navires, après leur livraison. Seront-ils détruits ou répartis entre les vainqueurs ? La France demande la répartition, parce que, pendant toute la guerre, ses moyens de production avaient été concentrés sur les fabrications nécessaires à l'armée de terre et l'aviation ; elle n'a donc pas construit de navires. Les Américains et les Anglais désirent la destruction. En fait, la flotte allemande se sabordera dans la rade de Scapa Flow (îles Orcades, au Nord des Iles britanniques) où elle était internée, le 21 juin 1919. Il faut aussi retenir que ce désarmement était présenté comme le prélude au désarmement général, auquel procéderait les vainqueurs quand la sécurité paraîtrait assurée.

Le traité de Versailles démilitarise la Rhénanie par ses articles 42, 43 et 44, qui sont donc en tête, ou presque.

« Il est interdit à l'Allemagne de maintenir ou de construire des fortifications soit sur la rive gauche du Rhin soit sur la rive droite, à l'ouest d'une ligne tracée à 50 kilomètres de ce fleuve. Sont également interdits, dans la zone

définie à l'article 42, l'entretien ou le rassemblement de forces armées, soit à titre permanent, soit à titre temporaire [...]. »

On parlera de « zone démilitarisée » pour l'ensemble. De plus, cette zone est soumise à une occupation militaire alliée, l'évacuation devant se faire par tiers successifs (zone de Cologne : 5 ans, Coblenz : 10 ans ; Mayence : 15 ans) et les frais d'occupation étant supportés par l'Allemagne. En outre, il y a interdiction de construire une ligne fortifiée à l'ouest, sans qu'il y ait du tout la même chose à l'Est, ce qui donne à l'Allemagne la possibilité, intéressante pour les alliés, d'arrêter le communisme bolchévique... C'est une forte indication que la Conférence de la Paix s'occupe aussi beaucoup du danger bolchevique ! Enfin, « au cas où l'Allemagne contreviendrait de quelque manière que ce soit aux dispositions des articles 42 et 43, elle serait considérée comme commettant un acte hostile vis-à-vis des puissances signataires du présent Traité et comme cherchant à troubler la paix du monde. »

Désarmement, démilitarisation et occupation temporaire sont trois des quatre « garanties de sécurité », toutes résultats de compromis, car grandes étaient les ambitions françaises. La quatrième et dernière, ce sont les « traités de garantie » : États-Unis et Grande-Bretagne garantissent la France contre une éventuelle invasion allemande. Mais ces traités, annexés au traité de Versailles, ne seront jamais ratifiés (voir plus haut pour les États-Unis) ! Conclusion : l'Allemagne est réduite à l'impuissance, tout au moins tant que les vainqueurs sauront faire observer les clauses du traité de Versailles...

□ Les clauses morales et financières

En signant l'armistice, l'Allemagne avait accepté le principe du paiement de réparations pour « les dommages causés aux populations civiles des nations alliées et à leurs propriétés ». Le traité de Versailles crée la notion officielle de Réparations, en fonction de l'article 231 :

« L'Allemagne reconnaît qu'elle est responsable, pour les avoir causés, de tous les dommages subis par les gouvernements alliés et associés et leurs nationaux en conséquence de la guerre déchaînée par l'agression de l'Allemagne et de ses alliés. »

Le principe de la responsabilité allemande figure donc dans le traité de Versailles. La notion figurera aussi dans les traités concernant l'Autriche et la Hongrie, qui n'y verront jamais une reconnaissance de culpabilité. Sans attendre, le gouvernement allemand doit livrer des navires, des machines, du matériel ferroviaire et du charbon pour une valeur de 20 milliards de marks-or ; le montant définitif des réparations sera fixé par une commission — la Commission des Réparations (CDR) — avant le mois de mai 1921. Elle sera présidée par le

jeune John Foster Dulles, né en 1888, petit-fils d'un secrétaire d'État (John Watson Foster, 1892-1893), neveu d'un autre (Robert Lansing, 1915-1919) et futur secrétaire d'État (1953-1959, sa mort). Dulles a une position très favorable à l'Allemagne et refuse d'inclure toutes les dépenses de guerre dans les réparations allemandes. Les États-Unis veulent que l'Allemagne puisse payer l'addition, sans ruiner la remise en route des circuits commerciaux de l'après-guerre.

Voir sur Dulles la thèse d'histoire, remarquable, de François David, *John Foster Dulles, secrétaire d'État, et la France (1953-1959). Les relations franco-américaines entre idéalisme politique et réalités militaires*, Thèse Université Paris-IV, 14 octobre 2006, 4 vol. dactyl., 1 616 p. Prononcer « Deleusse » et non « Dioulse ». Son frère cadet l'accompagne et dessine (à 26 ans !) la frontière entre Tchécoslovaquie et Hongrie.

De plus, le traité de Versailles prévoit que Guillaume II devra être jugé par un tribunal international, en raison de ses responsabilités dans la guerre. Mais les Pays-Bas (où il s'était réfugié) refusèrent de le livrer, et il devait mourir dans ce pays plus de vingt ans plus tard ! D'autres « criminels de guerre » devaient être livrés : l'ancien chancelier de 1914-1917 Theobald von Bethmann-Hollweg, les généraux Hindenburg et Ludendorff, l'amiral Alfred von Tirpitz (1849-1930) et le prince héritier, le *Kronprinz*.

L'article 231 déclenche, quant à son principe et aux modalités d'application, des tempêtes de protestations en Allemagne. La propagande allemande détourne la signification de l'article : responsabilité n'est pas culpabilité. À la demande des Anglais qui, à part leurs navires de commerce coulés, avaient peu de dommages civils, on inclut dans la liste des réparations à payer les pensions militaires à verser aux mutilés, aux veuves et aux orphelins, ce qui fait presque doubler le total ! Mais le fardeau financier provoqué par les dépenses de guerre n'avait-il pas été supporté par les peuples alliés ? Le premier ministre australien défend avec force cette interprétation : « Le berger australien qui a hypothéqué sa maison pendant la guerre a, en réalité, participé aux dépenses de guerre ; sa dette doit être remboursée par l'Allemagne. » Au lieu de fixer, comme l'avait proposé Wilson, un chiffre forfaitaire modéré, les Alliés européens, sous la pression de leurs opinions publiques, font décider que l'Allemagne commencera par payer une avance avant de savoir combien elle aura à payer au total (il fallait du temps pour faire l'« addition », sur le montant de laquelle les alliés n'étaient, à priori, pas d'accord) : l'Allemagne paiera donc 20 milliards de marks-or avant le 1er mai 1921, et en 1921 on lui présentera l'« état des paiements ».

« L'Allemagne paiera ! » Le verbe « payer », appliqué à l'Allemagne, sinon la formule entière, apparaît dans la bouche de Clemenceau dès le 17

septembre 1918 ; l'idée revient à plusieurs reprises de l'année 1919 dans les débats parlementaires. Comme l'écrira plus tard finement Alfred Sauvy, « Ce cri semble retentir encore à nos oreilles, même pour ceux qui ne l'ont pas entendu. » **1**. Les Français ne veulent pas en démordre. Et comment ne pas les comprendre ? Ils ont le sentiment d'avoir été agressés, leur territoire a été ravagé, et ils ont gagné la guerre, alors que l'Allemagne, pays agresseur, a conservé ses ressources nationales intactes. Dès le 31 mars 1919, le parlement français vote la loi dite Lugol, par laquelle « La République [...] proclame [...] le droit à réparations dû : 1° aux militaires des armées de terre et de mer affectés d'infirmité résultant de la guerre, 2° aux veuves, aux orphelins, aux ascendants de ceux qui sont morts pour la France. » La loi prévoit la gratuité des soins médicaux et de la rééducation professionnelle, grâce à l'Office national des mutilés et réformés de guerre, créé le 2 janvier de l'année précédente. **2** Le mois suivant la loi Lugol, le même parlement vote une loi dite « Charte des sinistrés » (17 avril 1919), qui indemnise (presque) selon la valeur de reconstruction à l'identique **3**. La même année, la France définit le statut de la veuve de guerre, qui a « droit à pension », pas supprimé, d'ailleurs, par son remariage. Surtout, lors du débat de ratification du traité de Versailles à l'automne 1919, la formule « l'Allemagne paiera » revient fréquemment. En janvier de l'année suivante, Alexandre Millerand crée un ministère des Pensions. En Grande-Bretagne, on dit plus violemment : « Nous presserons le citron jusqu'à ce que les pépins craquent » !

Les pourcentages répartissant les Réparations entre les alliés furent fixés en juillet 1920, à la conférence de Spa : 52 % pour la France, 22 % pour la Grande-Bretagne, 10 % pour l'Italie, 8 % pour la Belgique, qui bénéficiait toutefois d'une priorité chronologique quant aux versements. La conférence de Paris (janvier 1921) fixa un chiffre global « provisoire » de 226 milliards de marks-or payables en 42 annuités. Et il fallut occuper militairement trois ports de la Ruhr (Ruhrort, Duisbourg et Düsseldorf) pour obliger l'Allemagne à accepter l'« état des paiements ». Mais Dulles (voir plus haut) a tout fait pour priver la France et le Royaume-Uni des moyens légaux de coercition, en cas de défaut de paiement allemand ! En mars et mai 1921 (aux conférences de Londres) le montant global fut ramené au chiffre de 132 milliards de marks-or, « seulement », payables en trente annuités. Wilson, au contraire de ce qu'il fut fait, aurait voulu la fixation d'un chiffre dès le traité de Versailles, et que celui-ci soit proportionné

1 *Mythologie de notre temps*, Payot, 1965, 297 p., p. 17. Une réédition en poche en 1971 chez le même éditeur.

2 La loi tire son appellation du nom de Georges Lugol (1864-1950), député de Seine-et-Marne.

3 Ce qui a des avantages mais aussi d'évidents inconvénients.

à la « capacité de paiement de l'Allemagne », notion délibérément ignorée, malgré les observations de l'économiste britannique John Maynard Keynes, dont le livre *Les Conséquences économiques de la paix* (1919) connut un grand succès, sauf en France. Pendant deux ans, les Allemands auront donc ignoré sur quelles bases il fallait rétablir leur économie. De plus, comme les paiements devaient se faire par annuités prolongées et non par prélèvements sur le capital, ni par livraisons en nature (qui auraient nui aux producteurs nationaux), ce système était illusoire : pourrait-on amener un grand État à payer indéfiniment et à abaisser, pour le faire, le niveau de vie de sa population ? Il est donc normal qu'en dehors du principe même des Réparations, le ressentiment soit profond. Les Allemands croyaient d'ailleurs que la Commission des Réparations (CDR), l'organisme créé pour assurer le prélèvement des annuités, était un gouvernement occulte dont le but était de les maintenir dans la misère, et l'inflation de 1922-1923 renforça cette impression.

Les intérêts allemands en Chine sont également concernés. L'article 128 déclare : « L'Allemagne renonce en faveur de la Chine à tous privilèges et avantages résultant des dispositions du Protocole final signé à Pékin le 7 septembre 1901 [...]. » La zone d'influence allemande et le Shandong [Chantoung] sont explicitement cédés au Japon par l'article 156. Le protocole du 7 septembre 1901 spécifiait le Shandong avec la baie de Jiaozhou (Kiao-Tchéou). Les délégués japonais à la conférence de la Paix avaient revendiqué dès le 27 janvier, au conseil des Dix (voir plus haut), les droits que l'Allemagne avait possédés en Chine. Et Wilson capitule devant le Japon (voir plus haut). Conclusion : le Japon a vraiment été un des cinq Grands ! Il obtient les anciennes possessions allemandes du Chantoung car, au fond, les Alliés, craignant une extension en Asie de la vague révolutionnaire mondiale, confient au Japon une mission de surveillance : il devient la sentinelle de l'Occident en Asie orientale (Extrême-Orient). En outre, le Japon entre évidemment à la SDN. Mais, subissant une forte pression américaine, le Japon s'engagera en 1922 à restituer le Shandong (Chantoung) à la Chine.

De même, le traité de Versailles ne néglige pas les intérêts allemands au Maroc :

« L'Allemagne renonce à tous droits, titres ou privilèges résultant à son profit de l'Acte général d'Algésiras du 7 avril 1906, des accords franco-allemands du 9 février 1909 et du 4 novembre 1911 [...]. »

L'Acte d'Algésiras du 7 avril 1906 autorisait la participation des Allemands à la Banque du Maroc. Par l'accord franco-allemand du 9 février 1909, signé par Clemenceau, l'Allemagne reconnaissait à la France toute liberté d'action pour le « maintien de l'ordre » au Maroc, à condition de partager les

bénéfices de l'exploitation économique du pays. Enfin l'accord franco-allemand du 4 novembre 1911 donnait les mains libres au Maroc en échange de territoires du Congo français.

□ Les clauses économiques

Elles sont dans la littérature historique peu souvent évoquées et on les confond souvent avec les clauses financières. C'est toute la partie X du traité de Versailles (à partir de l'article 264) qui est concernée. Une fois de plus, il s'agit d'un compromis entre les positions anglaise, française et américaine, d'ailleurs assez proches : toutes en effet visaient à obliger le Reich à accorder sans réciprocité la « clause de la nation la plus favorisée » (les droits de douane s'alignent sur le taux jusque-là le plus bas). Les Français proposaient même que le commerce extérieur allemand fût placé sous le contrôle des Alliés puis de la SDN !

Les biens des Alliés saisis par les Allemands sont restitués (sans réciprocité), certaines restitutions étant fort mesquines, voire ridicules : les œuvres d'art prises en France en 1870-1871, des instruments astronomiques volés en Chine en 1901, et même le crâne du sultan Ma Kaoua que l'Allemagne doit remettre à la Grande-Bretagne ! Les droits de douane allemands sont bloqués pendant six mois au niveau le plus favorable d'avant le 31 juillet 1914 (plus 30 mois pour les produits agricoles). Ensuite l'Allemagne accorde un traitement favorisé au commerce avec les Alliés, mais sans réciprocité. L'Allemagne s'engage, unilatéralement, à défendre les marques de fabrique des produits alliés et autorise les firmes des pays alliés à s'installer sur son territoire avec le même traitement fiscal que pour les nationaux. L'Allemagne s'engage à accorder aux sociétés et aux particuliers des pays alliés les mêmes conditions tarifaires et administratives qu'aux nationaux allemands dans les transports intérieurs allemands. Enfin, les marchandises d'Alsace-Lorraine et de Posnanie sont admises en Allemagne sans droits de douane.

Le prix à payer par l'Allemagne est élevé, au nom de ses « pratiques commerciales » d'avant 1914, réputées « déloyales ». En ce domaine, les Alliés commettent deux erreurs. La première consiste à vouloir convertir de force l'Allemagne au libre-échange, mais sans réciprocité, ce qui en limite radicalement l'intérêt. La deuxième, c'est croire que la paix, chèrement acquise, permet de continuer la guerre économique par d'autres moyens. Pourquoi de telles cécités ? D'abord, aucun des alliés n'a obtenu de ses partenaires tous les avantages économiques qu'il réclamait. Par exemple, la France n'a pas obtenu des Anglo-Saxons le maintien, après la guerre, d'un système international de répartition des

matières premières. Il est plus facile de contraindre le vaincu ! Surtout, les vainqueurs confondent deux logiques économiques différentes. En temps de guerre, le jeu est à « somme nulle », l'on ne gagne que ce que perd l'autre, la paix revenue, le jeu est à « somme positive », chacun gagne à terme. Il faudra attendre la fin de la Seconde Guerre mondiale pour que les vainqueurs comprennent la différence.

□ La France et la dislocation de l'empire Ottoman au Moyen-Orient

Le Moyen-Orient s'avère, sur le long terme, la région du globe la plus touchée par les conséquences de la Première Guerre mondiale. Le contexte du traité de Sèvres (10 août 1920) est très particulier. Les problèmes extra-européens ont été relativement secondaires dans le rétablissement de la paix. D'une manière générale – ici et pour les colonies allemandes – on négligea totalement le mouvement d'éveil des peuples coloniaux, accéléré par la guerre, la révolution de 1917 et les idées de Wilson. À la conférence de la Paix, de très nombreux messages furent pourtant apportés, des délégations vinrent. Sionistes et arabes (Fayçal, second fils de Hussein, Nouri Saïd, futur premier ministre d'Irak) sont représentés. On négligea aussi totalement, l'année d'après, le Congrès des Peuples opprimés de Bakou (1920, voir plus loin).

« Moyen-Orient » est un concept géopolitique d'origine anglo-saxonne inventé à la fin du XIXe siècle et qui tend à se substituer à l'expression française Proche-Orient, ce qui donne à cette expression un sens restreint, la partie Ouest du Moyen-Orient, le Levant au fond.

Au Moyen-Orient, pendant la guerre, des accords avaient été passés en 1916 par les Britanniques avec le chef de la dynastie hachémite, l'émir arabe Hussein du Hedjaz, en échange de son entrée en guerre contre les Turcs. Ils envisageaient la création d'un vaste royaume arabe entre le golfe Persique et la Méditerranée. Toutefois rien n'était simple : l'arabe est la langue de la moitié des habitants du Moyen-Orient, mais ceux-ci ne représentent qu'environ les deux tiers des arabophones du monde ; les Musulmans du Moyen-Orient ne représentent qu'environ un cinquième de la population musulmane de la planète.

Cependant la diplomatie anglaise avait été aussi responsable de la *Déclaration Balfour* (2 novembre 1917) promettant aux juifs un *Home national*, et encore des accords Sykes-Picot du 16 mai 1916. Passés entre la France et la Grande-Bretagne après les négociations menées entre François Georges-Picot

(1870-1951) et Mark Sykes (1879-1919, 1) de janvier, les accords étaient restés secrets jusqu'en décembre 1917, quand les bolcheviks les transmirent aux Turcs, qui s'empressèrent de les publier pour embarrasser les relations anglo-arabes ! L'Angleterre administrerait la Mésopotamie, de Bagdad au golfe Persique, ainsi qu'une zone côtière en Palestine, de Haïfa à Saint-Jean-d'Acre (le reste de la Palestine serait doté d'une administration internationale) et elle exercerait son influence sur la Transjordanie, le nord de l'Arabie et l'ouest mésopotamien. La France administrerait le reste du littoral du Levant, de Saint-Jean-d'Acre à l'ouest d'Adana, ainsi que la Cilicie ; elle exercerait son influence sur la Syrie et la haute Mésopotamie (la région pétrolifère de Mossoul, à peuplement kurde). La Russie administrerait l'Arménie.

Il y avait eu enfin les accords de Saint-Jean-de-Maurienne d'avril 1917 (voir plus haut) entre la France et l'Italie qui partageaient secrètement les futures dépouilles de l'empire Ottoman : deux zones britanniques (la « rouge », d'administration directe, et l'« arabe B », d'influence anglaise) ; deux zones françaises (la « bleue », d'administration directe, et l'« arabe A », d'influence française, la Palestine étant, à l'origine, dans ces zones françaises) ; une « zone brune » pour Jérusalem ; l'Arménie turque devant toujours revenir à la Russie ; le sud-ouest de l'Anatolie serait dans le lot italien (mais la région de Smyrne est, de façon secrète, promise à la Grèce). Il y avait donc un vaste ensemble de promesses contradictoires !

Et tout cela sur fond de pétrole, le pétrole de Mésopotamie. Le premier pétrole du Moyen-Orient est découvert en Iran (1908), par un Anglais, qui fonde en 1909 l'*Anglo-Persian Oil Co*, société qui, en 1914, avec la participation de l'Amirauté britannique, devient la *British Petroleum* (BP). Peu après, du pétrole est découvert en Mésopotamie, près de Kirkouk et de Mossoul, c'est-à-dire dans des régions kurdes de l'empire turc : une *Turkish Petroleum Company* est fondée, avec des capitaux étrangers (anglais, allemands...) très majoritaires, mais aussi... un étrange personnage, Calouste Sarkis Gulbenkian (1869-1955), Arménien qui avait acquis la nationalité britannique en 1902, et qui avait réussi à acheter à l'Empire ottoman... le sous-sol de Mossoul ! À la Conférence de Paris les vainqueurs se partagent la *Turkish Petroleum Company* (la France obtient la part allemande, soit 23,75 %), qui devient en 1928 l'*Iraq Petroleum Company* (IPC), dans laquelle des capitaux américains se glissent alors. Évidemment les Turcs n'ont plus rien, les Kurdes n'ont rien du tout, l'Italie a la portion congrue, la Grande-

1 Il a été victime de l'épidémie de grippe espagnole. Les accords Sykes-Picot ne sont que l'une des étapes du démembrement de l'empire Ottoman et ils ne seront mythifiés, par les opinions arabes et turque, que tard. François Georges-Picot eut comme frère l'avocat Robert Georges-Picot (1873-1946) qui fut de 1928 à sa mort le président de la Ligue Française du Coin de Terre et du Foyer.

Bretagne a une grosse part (23,75 %, pour l'Anglo-Persian), mais celle de la France est identique : 23,75 % des pétroles du nord de ce qui va devenir le protectorat anglais d'Irak (ou *Iraq*). La France créera en 1924 pour exploiter cette richesse bien venue la Compagnie française des Pétroles (CFP)¹ et les vainqueurs font place aux Pays-Bas neutres (23,75 % : poids de la *Royal Dutch Shell*, déjà actionnaire de la TPC) et aux États-Unis (23,75 % aussi), « associés » et dotés de compagnies pétrolières d'importance mondiale.

Après la Seconde Guerre mondiale, la CFP sera rejointe par le BRP (Bureau de Recherche du Pétrole), la RAP (Régie autonome des Pétroles), l'UGP (Union générale des Pétroles), puis Elf-Erap (Essences et Lubrifiants français), dont tout le capital sera aux mains de l'État. La CFP deviendra Total.

Les sociétés américaines étaient déjà actionnaires de la TPC et il y avait un grand nombre de consuls américains en Turquie, qui, en particulier, avaient bien renseigné le monde entier sur le génocide des Arméniens en 1915. Mais place est faite aussi à Gulbenkian (puisque propriétaire en titre de Mossoul !) : il reçoit un dédommagement forfaitaire considérable, plus 5 % des actions de l'IPC (à vie) : jusqu'à sa mort (en 1955), il sera « Monsieur 5 % » !

Cette Turquie défaite et humiliée va connaître un brusque sursaut. À la surprise de l'Entente, qui avait tendance à les tenir pour quantité négligeable, les Turcs avaient pendant la Première Guerre mondiale résisté, malgré leurs faiblesses, et ils avaient duré autant que leurs alliés, mais au prix de sacrifices immenses ; l'empire Ottoman sort complètement exsangue de la guerre. Au traité de Sèvres, « paix carthaginoise », la Turquie du sultan Mehmed VI devient un protectorat de fait :

« Plus faible et plus pauvre que l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie, la Turquie a été traitée beaucoup plus sévèrement par les vainqueurs, mais, contrairement à ses deux anciens alliés, elle parviendra bientôt à remettre en cause avec succès sa défaite de 1918. » ²

Elle est soumise à une occupation très large de son territoire par les troupes alliées. La Cilicie est placée sous mandats français ou anglais, le sud-ouest anatolien est cédé à l'Italie, le district de Smyrne (Izmir), peuplé en majorité de Grecs est remis à la Grèce, à charge d'organiser un référendum dans un délai de cinq ans. La France est rivale de la Grande-Bretagne quant aux dépouilles

¹ Cf. F.Pelletier, « Pétrole et enjeux politiques en France. La naissance d'un secteur stratégique », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, octobre-décembre 2018, pp. 123-136, et A.Beltran, « L'industrie pétrolière en France pendant la Première Guerre mondiale : une prise de conscience tardive », dans P.Fridenson & P.Griset dir., *L'industrie dans la Grande Guerre*, colloque de 2016, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 2018, 552 p., pp. 151-162.

² J.-P.Derrienic, *Le Moyen Orient au XXe siècle. Sociétés politiques et relations internationales*, Armand Colin, coll. U, 1980, 282 p.

méridionales de l'ancien empire Ottoman. L'occupation de la Syrie et du Liban la met en concurrence directe avec les Britanniques rêvant de constituer un royaume de Grande Syrie. La France se venge en soutenant en Turquie... la lutte de Mustapha Kemal remettant en cause le traité de Sèvres et désirant chasser les Grecs, protégés des Britanniques, d'Asie mineure.

Quant aux mandats eux-mêmes, à la Conférence de la Paix il avait été prévu des mandats « A », non délimités, et c'est la conférence trilatérale de San Remo (Grande-Bretagne, France et Italie) qui, en avril-mai 1920, attribue à la France ¹ le mandat sur la Syrie, que la France va partager en deux États et à la Grande-Bretagne le mandat sur l'Irak et la Palestine, d'où les Britanniques détacheront en 1921 la Transjordanie en la fermant à la colonisation juive. Cet accord ne sera entériné que plus tard, le 24 juillet 1922, par la SDN. Et la paix de 1920 envisage même un État kurde (autonome) et un État arménien (indépendant). Le nouveau traité de Lausanne, du 24 juillet 1923, remplace celui de Sèvres : les Turcs gardent toute l'Asie mineure et, en Europe, la Thrace orientale avec Andrinople ; c'est la fin des espoirs des Arméniens et des Kurdes, d'autant plus que le pétrole d'Irak pèse contre ces derniers ! En outre, la frontière avec l'Irak n'est pas fixée à Lausanne, mais laissée à une négociation bilatérale entre Britanniques et Turcs : les Kurdes ne peuvent être que lésés !

Le bilan à moyen terme est simple à établir. D'une part, c'est l'échec de la politique britannique d'appui sur la dynastie hachémite, qui est évincée d'Arabie par Ibn Séoud, chef de la secte musulmane des Wahhabites, émir de Riyad, prise aux Turcs en 1902. Hussein, chérif – titre que portent les descendants du prophète, gardiens des Lieux saints – de La Mecque depuis 1908, roi du Hedjaz, à l'Est, depuis 1916, bénéficiaire des promesses britanniques, est évincé par l'émir de Riad. Ibn Séoud (ou Saoud) devient en effet roi du Hedjaz et du Nejd, territoire qui devient le royaume d'Arabie saoudite en 1932.

Né en 1876 ou 1880, Ibn Séoud avait entrepris la conquête du Nejd, ancien royaume de son grand-père, en 1902. Après avoir monnayé auprès des Britanniques sa neutralité pendant la Première Guerre Mondiale, il s'empare de La Mecque en 1926 et devient roi du Hedjaz. Il régnera jusqu'à sa mort, en 1953. Son fils Saoud lui succédera, jusqu'à sa destitution par l'émir Fayçal (1964), qui montera sur le trône.

Ibn Saoud parvient à faire reconnaître son royaume au plan international ; une guerre contre le Yémen en 1934 fixe les frontières méridionales. Selon la volonté du fondateur du royaume, ses fils (au nombre de 42 ou 45 !) devaient lui succéder par rang d'âge. En 1953, le plus vieux montera

¹ Fondamental : H.Laurens, « San Remo, la France et la Palestine » et « Le mandat français », dans *Orientales II. La IIIe République et l'Islam*, CNRS Éditions, 2004, 374 p., pp. 177-206 et 209-214.

effectivement sur le trône. En dédommagement, les Britanniques placent les Hachémites Fayçal et Abdallah (fils de Hussein) respectivement sur les trônes d'Irak (1921) et de Transjordanie (1921) ¹. En corollaire, on observe la division du monde arabe et l'impuissance de la Grande-Bretagne, qui ne réussit pas à empêcher la pénétration des compagnies pétrolières américaines en Arabie. En 1933, l'Arabie séoudite s'ouvre en effet à l'Aramco (*Arabian-American Company*, société fondée par la *Standard Oil of California* et *Texaco*). Les exportations débutent en 1939. Presque en même temps des concessions ont été obtenues dans le sultanat de Bahreïn (1932, à BP et la *Standard Oil of New Jersey*) et au Koweït (1934, BP et l'américaine *Gulf*), qui avait signé un traité avec les Britanniques en 1899 et que le Royaume-Uni a détaché de l'Irak (*Iraq*), alors qu'il avait fait partie nominalement de la province ottomane de Bassorah.

D'autre part, des attentats et des émeutes éclatent rapidement en Palestine contre la puissance britannique occupante, qui sera contrainte de reconnaître l'indépendance de l'Irak en 1930 (il est admis à la SDN en 1932), et qui assiste, impuissante, à la montée du panarabisme et du panislamisme. Le centre du panarabisme est alors l'Égypte, autour du mouvement *Al-Manar* (« le Phare », moderniste). Le panarabisme est favorisé par l'unité linguistique, l'amélioration des communications et le désir de résister au sionisme. Mais il est gêné par l'existence de minorités non arabes (Kurdes, pourtant sunnites, Chaldéens), le morcellement politique, les rivalités dynastiques et le peu d'écho rencontré dans les masses. Dès 1920, le congrès de Damas proclame Fayçal (voir plus haut) « roi des Arabes ». Le panislamisme ne doit pas être confondu avec le panarabisme. Il est religieusement hostile aux juifs de Palestine et aux minorités chrétiennes d'obédiences diverses, coptes d'Égypte et Maronites du Liban, par exemple. Cependant il est gêné par des divisions : la vieille opposition entre Sunnites et Chiites (nombreux au Liban et en Mésopotamie), l'existence de sectes et de nombreuses minorités (Zaïdites au Yémen, Druses et Alaouites en Syrie et au Liban) et, d'ailleurs, des groupes religieux n'appartiennent à aucune des grandes religions monothéistes (par exemple : les Zoroastriens d'Iran).

Les Druses (ou Druzes) sont issus d'une scission de l'ismaélisme (groupe chiite suivant une doctrine inspirée de l'ésotérisme). Originaires d'Égypte, la secte druze, persécutée par les musulmans orthodoxes, s'était réfugiée en Syrie au XIX^e siècle. Les alaouites sont des adorateurs d'Ali, cousin et gendre de Mahomet. L'alaouitisme révèle une volonté de syncrétisme.

¹ Elle deviendra la Jordanie en 1946, le roi sera remplacé par un nouveau Hussein en 1952.

Notons que, parallèlement, en Égypte, occupée depuis 1882 et proclamée protectorat britannique en 1914, se développe l'agitation nationaliste du parti *Wafd* de Saad Zaghloul (1858-1927).

Wafd (« délégation »). Le parti avait été fondé en 1907, en même temps que le parti *Watan* (patrie), dirigé par Mustafa Kamel. Après la mort en 1927 de Zaghloul, Mustafa el-Nahas dirige le *Wafd* (jusqu'en 1952).

Lloyd George, en 1922, met fin théoriquement au protectorat, mais l'armée britannique demeure et le Haut-Commissaire du Royaume-Uni surveille la politique étrangère, d'où la poursuite de l'agitation. En 1936 enfin est signé un accord entre la Grande-Bretagne et le nouveau roi, Farouk (qui vient de succéder à son père, Fouad, 1917-1936) : l'Égypte devient indépendante, et elle entre à la SDN en 1937, mais elle signe une alliance, par crainte du fascisme par les Britanniques ; quant au Soudan, il devient « anglo-égyptien ».

Concluons le 19.1.2. sur le traité de Versailles : en profondeur, ni vainqueurs ni vaincus et la défaite de toute l'Europe. Dans l'ensemble les clauses territoriales du traité de Versailles sont conformes, pour l'Europe, aux principes posés par les *Quatorze Points* et acceptés par l'Allemagne lors de la négociation de l'armistice du 11 novembre 1918. Sur un point seulement, la question des Allemands de l'Autriche et de la Bohême, le règlement prévu par le projet de traité limite l'exercice du droit de « libre disposition des peuples » ; mais il s'agit, dans ce cas, d'interdire à l'Allemagne une extension de ses frontières, non pas de lui imposer une cession de territoire. Wilson a fait des compromis pour que tous entrent à la SDN.

Un grand nombre de contestations sont possibles ; le compromis de Versailles mêle une grande rigueur dans certaines clauses territoriales et une grande faiblesse dans les garanties d'exécution, mais pouvait-il en être autrement ? De nombreuses « commissions » exercent leur autorité sur le territoire allemand, Commissions de la navigation sur le Rhin, l'Elbe, l'Oder, du gouvernement de la Sarre, du désarmement, des réparations, etc. Pour les Allemands, prévaut l'impression d'être dominés. Voué à l'échec le traité de Versailles, chargé d'une mission impossible, celle de concilier l'inconciliable ? Ce n'est pas si sûr : amendé, il fonctionna plutôt bien que mal entre 1924 et 1929, au moins...

Les ressentiments sont multipliés par rapport à la situation d'avant-guerre. C'est ainsi que le morcellement balkanique, générateur de tensions avant 1914, est étendu à toute l'Europe centrale. Le règlement de la paix est contesté de toutes parts : l'Allemagne dénonce un *Diktat* méprisant ses droits, l'Autriche et la Hongrie sont mécontentes, car réduites à la portion congrue, quant à la Russie, elle a été tenue à l'écart et elle a l'impression, point fausse, que le traité de traité de Versailles a été rédigé aussi contre elle. Quant à l'Italie, elle est frustrée de sa victoire. Les nouveaux États d'Europe centrale souffrent d'un grave manque d'homogénéité : d'importantes minorités ethniques regardent vers l'extérieur. Les deux principaux vainqueurs eux-mêmes sont divisés : la France est pour un maximum de réparations allemandes, l'Angleterre pour la modération, faille exploitée par Berlin, ce que montrera bien l'accord de Rapallo, en 1922. L'affaire de la Ruhr (1923) sera la cristallisation de tous les antagonismes. La paix est donc imparfaite, inachevée, mais pouvait-il en être différemment de la part des hommes de 1919-1920 ?

Quelle est la véritable fin de la Première Guerre mondiale ? En fait guère le 11 novembre 1918, ni le traité de Versailles, ni le défilé de la Victoire du 14 juillet 1919, ni même les autres traités de paix, échelonnés en 1919 et 1920.

Pourquoi ? En raison de la « transition violente de l'Europe qui la fit passer de la guerre mondiale à une « paix » chaotique », à cause de la longue séquence de guerres et violences de guerre s'étendant de 1917 à 1923, cette dernière date (traité de Lausanne avec la Turquie de Kémal) étant en quelque sorte la véritable fin de la Première Guerre mondiale, ce qui était clairement explicite dans le titre de l'ouvrage publié primitivement en anglais en 2016 par Robert Gerwarth **1**.

1 R.Gerwarth, *Les Vaincus. Violences et guerres civiles sur les décombres des empires. 1917-1923*, trad. fr., Seuil, 2017, 480 p., réédition, coll. « Points », 2019, 592 p. Le titre anglais était *The Vanquished. Why the First World War Failed to End, 1917-1923*. La citation est de la page 18 du texte français.

19.1.3. Les autres interventions diplomatiques et militaires

□ L'intervention militaire contre la Russie et la paix des vainqueurs contre elle

L'intervention étrangère contre la Russie fut déclenchée pour des motifs idéologiques, Wilson ayant au contraire au départ manifesté beaucoup de libéralisme et une volonté de non-intervention (plus une affection « sentimentale » pour le peuple russe), mais il sera le créateur de la notion de « cordon sanitaire ». Historiquement, cette politique commence avec l'interdiction faite par les alliés aux neutres des relations avec le régime soviétique (note du 25 octobre 1918). L'intervention se fait dans le cadre d'une double illusion pour les pays de l'Entente (les États-Unis sont « associés ») : fragilité du pouvoir soviétique, car il y a guerre civile (avec une carte complexe, dès la fin de 1917, les bolcheviks contrôlant le Nord et le centre de la Russie plus des parties du Caucase ¹ et de l'Asie centrale) ; recréer un second front contre l'Allemagne. L'intervention est envisagée très tôt, dès la fin de l'année 1917 par le gouvernement français de Clemenceau (c'est d'ailleurs en France que trouva refuge Alexandre Kerenski). Un accord du 23 décembre prévoit une répartition des zones d'influence entre la France (Pologne, Ukraine, Crimée et Bessarabie), la Grande-Bretagne (Caucase et Extrême-Nord) et le Japon (moitié Nord de Sakhaline et Est de la Sibérie). L'intervention revêt évidemment une forme militaire, mais avec le frein du poids des pertes et de la lassitude de la Première Guerre mondiale : les Anglais sont à Mourmansk, Arkhangelsk et Batoum, les Français à Odessa. Les grèves de 1919-1920, souvent considérées comme provoquées par la Russie bolchevique, la création de partis communistes nationaux, les démobilisations, enveniment la situation : la Russie n'est-elle pas au centre d'une subversion européenne, des troupes occidentales ne sont-elles pas désormais disponibles ? Mais la Russie bolchevique établit, au pays du « rouleau compresseur » d'avant 14, le service militaire obligatoire le 9 juin 1918...

Deuxième modalité, pour les Occidentaux moins coûteuse et voyante, l'aide aux Russes « blancs », que nous avons vue plus haut. Les Occidentaux ont donc établi face au bolchevisme le fameux « cordon sanitaire », mais à la fin de 1919 les contingents étrangers se rembarquent (sauf à Batoum, où ils restent jusqu'en mars 1921), à cause de la lassitude, de l'incertitude et des mutineries.

¹ Lire É.Forestier-Peyrat, « Faire la révolution dans les confins caucasiens en 1917. La liberté côté cour et côté jardin », dans S.Cœuré & S.Dullin dir., « 1917, un moment révolutionnaire », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, juillet-septembre 2017, pp. 57-72.

La Russie était un cas particulier par son idéologie ; c'était de plus, aux yeux de ses anciens alliés, un pays « traître », donc pas invité à la Conférence de la Paix, affaibli par la guerre civile et par des interventions étrangères. En conséquence, la Russie subit d'énormes pertes territoriales, ses frontières sont fixées par des traités bilatéraux, à l'exception de l'octroi de la Bessarabie à la Roumanie par décision des Alliés en 1919, les bolcheviques protestant, mais sans recourir à la force. Le régime ne sera pas reconnu avant 1922 (Allemagne), 1923 (Grande-Bretagne) et 1925 (France).

Dans les *Quatorze Points* Wilson avait inscrit le droit de la Russie à choisir elle-même son régime et à bénéficier de secours :

« Évacuation de tous les territoires russes et règlement de toutes les questions concernant la Russie qui assurera la meilleure et la plus libre coopération des autres nations pour donner à la Russie l'occasion de déterminer, sans être entravée ni embarrassée, l'indépendance de son propre développement et de sa politique nationale, pour lui assurer un sincère accueil dans la société des nations libres, sous des institutions de son propre choix et, plus qu'un accueil, toute aide dont elle aurait besoin et qu'elle désirerait. »

Nous avons vu plus haut le traité de Brest-Litovsk (3 mars 1918), ainsi que les formes de l'intervention étrangère contre la Russie **1**.

La Russie fut exclue de la Conférence de la Paix, mais, quant à l'attitude à avoir vis-à-vis de la Russie, Wilson fut d'abord totalement isolé au début de la conférence, d'autant plus qu'il tenta une médiation en janvier 1919 : des délégués du gouvernement bolchevique et des divers gouvernements de Russes blancs furent invités à se réunir dans l'île de Prinkipo, dans l'archipel des Princes de la mer de Marmara, près de Constantinople. Seuls, les bolcheviques acceptèrent le principe de cette conférence. Devant cet échec, Wilson finit par se rallier à l'idée du « cordon sanitaire », c'est-à-dire à l'établissement d'une ligne d'États hostiles autour de la Russie, après avoir déclaré : « essayer d'arrêter un mouvement révolutionnaire par des armées en ligne, c'est employer un balai pour stopper une grande marée ». L'échec des tentatives révolutionnaires hors de Russie (Spartakistes, Béla Kun, etc.) rendait la révolution moins proche. Exclue des négociations, la Russie l'était *ipso facto* de la SDN, ce qui affaiblissait gravement la paix établie en 1919 !

Les populations baltes (Litvaniens, Estoniens et Lettons) et les Finlandais avaient proclamé leur indépendance à la fin de 1917 et au début de 1918. Les pays vainqueurs décidèrent de les soutenir, mais la situation politique et militaire était très confuse, car marquée par des rivalités politiques internes, la

1 On lira avec profit le numéro spécial de *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, juillet-septembre 2017, dirigé par S.Cœuré & S.Dullin, et intitulé « 1917, un moment révolutionnaire ».

présence d'unités de l'Armée rouge, des Russes blancs du général Youdenitch, de corps francs allemands du général Rüdiger von der Goltz (1865-1946)...

La défaite de Youdenitch et l'évacuation des corps francs allemands sous la pression des Alliés provoquèrent la signature de traités bilatéraux avec les bolcheviques, reconnaissant l'indépendance de l'Estonie en février 1920, de la Lettonie et de la Lituanie en juillet 1920 et de la Finlande en octobre 1920 (la Finlande cède néanmoins la Carélie) ¹.

La Pologne avait proclamé son indépendance le 22 novembre 1918, sous la direction de Joseph (Józef) Pilsudski (1867-1935). Mais Pilsudski était fort mal vu des Alliés, car il avait commandé (jusqu'en 1917) une « Légion polonaise » qui combattait contre les Russes, avec les Allemands, avant de combattre les Allemands. Interné par les Allemands en 1917, Pilsudski n'est rentré à Varsovie que le 10 novembre 1918, à la faveur de la révolution. Toutefois, en janvier 1919, grâce à l'intervention du grand pianiste polonais Ignace Paderewski (1860-1941), un gouvernement polonais unifié fut constitué.

Le traité de Versailles reconnut l'indépendance de la Pologne et fixa ses frontières avec l'Allemagne. Le problème des frontières orientales de la Pologne était beaucoup plus compliqué. Le Secrétaire du Foreign Office, lord Curzon (1859-1925), ancien vice-roi des Indes, avait proposé une limite sur le critère de la nationalité, appelée la « ligne Curzon ». Mais les Polonais, profitant de la faiblesse du gouvernement bolchevique, avancèrent la revendication d'une limite « historique » située beaucoup plus à l'Est. Pilsudski voulait reconstituer la Grande Pologne de 1772 ! Certains Polonais envisageaient même une expansion jusqu'à la mer Noire.

Dès le 25 avril 1919 des opérations militaires s'engagent contre les Russes et les Ukrainiens, à l'initiative des Polonais. Elles sont marquées par de vastes offensives de l'un ou l'autre des deux camps, qui finissent par s'essouffler, puis par des contre-offensives. Le 6 mai 1920, les Polonais s'emparent de Kiev, mais les forces soviétiques reprennent Kiev le 12 juin et en juillet 1920, les généraux russes Toukhatchevski et Boudienny arrivent à proximité de Varsovie. La Grande-Bretagne conseille alors à la Pologne d'accepter les offres russes d'armistice, toutefois la France offre son aide militaire, des armements et envoie Weygand, l'ancien chef d'état-major de Foch.

Une contre-offensive polonaise décisive est engagée dès août 1920 sous la conduite de Pilsudski, elle avance de 400 km (le « miracle de la Vistule ») et les Soviétiques demandent l'armistice. Épuisés, les deux adversaires entament

¹ Sur la Finlande, voir R.Gerwarth, *Les Vaincus. Violences et guerres civiles sur les décombres des empires. 1917-1923*, trad. fr., Seuil, 2017, 480 p., réédition, coll. « Points », 2019, 592 p., *passim*.

des négociations difficiles, qu'ils concluent à Riga, d'abord par les préliminaires de paix du 12 octobre 1920. La paix définitive, nouveau traité bilatéral qui vaut à Pilsudski une immense popularité, est signée à Riga le 12 mars 1921. Elle établit la frontière à 150 km à l'Est de la ligne Curzon, de nombreux Ukrainiens et Biélorusses se trouvent donc sous la souveraineté polonaise.

□ L'Europe centrale

Lorsque Millerand devient président du Conseil, en janvier 1920, il reste à fixer le sort de la Hongrie, celui de l'empire Ottoman et celui des territoires que la Russie a abandonnés lors du traité de Brest-Litovsk. Dans la perspective d'une Europe centrale faisant contrepoids à l'Allemagne, Millerand est relativement favorable à la Hongrie contre ses voisins mais il est contraint de suivre la volonté de Wilson qui ampute considérablement le territoire hongrois.

Quatre traités suivent celui de Versailles, ceux de Saint-Germain-en-Laye avec l'Autriche (19 septembre 1919), Neuilly avec la Bulgarie (27 novembre 1919), Trianon avec la Hongrie (2 juin 1920) et enfin Sèvres avec la Turquie (10 août 1920). Mais ce dernier est éphémère : il est en 1923 remplacé par le traité de Lausanne.

La dislocation de l'Autriche-Hongrie est une des conséquences majeures de la Grande Guerre. Les petits « État successeurs » manifestent la rupture de l'« équilibre européen », et au profit de l'Allemagne. Éclatent dans l'entre-deux-guerres d'innombrables querelles entre des États presque tous mécontents des nouvelles frontières ! D'où, bien sûr, l'impossibilité d'une union économique.

Émerge de l'éclatement de l'empire austro-hongrois une nouvelle Autriche. Par stricte application du principe des nationalités, l'Autriche nouvelle est un petit État de 84 000 km² et 6 500 000 d'habitants, doté d'une capitale disproportionnée, avec le quart de la population totale du pays. La tentation était grande de demander l'Anschluss, c'est-à-dire le rattachement à l'Allemagne, mais c'était interdit par les traités. Wilson avait été mis en garde par ses experts : l'Anschluss, ce serait la création d'une superpuissance germanique susceptible de dominer l'Europe centrale et orientale. Autre interdiction : l'appellation d'Autriche allemande (*Deutsch-Oesterreich*), utilisée par les Autrichiens désireux de l'Anschluss depuis 1918 : la paix de 1919 impose l'appellation de « République autrichienne ». Elle bénéficia d'une aide économique de la SDN à partir de 1922, ainsi que d'experts et fut dirigée d'abord par Mgr Ignaz Seipel (1876-1932). En outre l'Autriche abandonne toute « protection » de la petite principauté du Liechtenstein (au profit exclusif de la Suisse).

Surgit aussi une nouvelle Hongrie. Une seconde fois en application stricte du principe des nationalités, parce qu'il s'agissait d'un État héritier des Habsbourg qui venait de connaître le régime communiste de Béla Kun (1886-1938) entre avril et juillet 1919, elle fut également un petit État, de 92 000 km² et 8 000 000 d'habitants. De nombreuses minorités hongroises se trouvent désormais sous des souverainetés étrangères. La majorité des Hongrois restent fidèles aux Habsbourg et provoquent une tentative de rappel de l'ancien roi Charles Ier en 1921. Alors les trois voisins (Tchécoslovaquie, Roumanie et Yougoslavie), à l'initiative du ministre des Affaires étrangères tchèque, Edvard Bénès (1884-1948), constituent une Petite Entente anti-hongroise, empêchant cette restauration, en août 1920, donc avant même la tentative. En plus la Petite Entente est dirigée contre toute révision du traité de Trianon ; elle est donc orientée contre la Hongrie et non contre l'Allemagne. Les Hongrois ne proclament pas la République et sont gouvernés par un « régent », l'amiral Miklós Horthy, qui se montre néanmoins toujours hostile au retour des Habsbourg. Surtout, un siècle après sa signature, le traité de Trianon continue d'être voué aux gémonies par les Hongrois, dirigeants en tête ¹.

La Hongrie avait, avant 1918, une flotte, basée à Rijeka (Fiume, voir plus haut). Miklós Horthy de Nagybánya (1868-1957) en avait été un brillant officier, de plus aide de camp de l'empereur François-Joseph entre 1909 et 1914. Il avait terminé la guerre avec le rang d'amiral.

Troisième « état successeur », mais ancien double peuple dominé, la Tchécoslovaquie. Avant la guerre, Tomáš Masaryk (1850-1937), ancien professeur de philosophie et député au parlement de Vienne, avait défendu le droit à l'indépendance des Tchèques et des Slovaques. Dès octobre 1914 il propose à l'Entente de créer un État regroupant ces Slaves du nord de l'empire austro-hongrois. Réfugié à Londres en décembre 1914, il fonde (février 1916) le Conseil national tchécoslovaque. En mai 1917 il se rend en Russie où il encourage la formation de Légions tchécoslovaques, avec les prisonniers de l'armée austro-hongroise ². Aux États-Unis en avril 1918, il rallie le président Wilson à l'idée d'indépendance tchécoslovaque et l'accord de Pittsburgh (juin 1918) promet aux Slovaques l'autonomie. Edvard Bénès (voir plus haut) participe activement au Conseil national tchécoslovaque de Masaryk. Les nationalistes Tomáš Masaryk et Edvard Bénès proclament l'indépendance de la Tchécoslovaquie le 28 octobre 1918. Masaryk est élu président de la République tchécoslovaque le 14 novembre

¹ F.Fejtő, « La Petite Entente, la France et Bénès », *Vingtième Siècle. Revue d'Histoire*, janvier-mars 1991, pp. 11-16.

² Sur ces Légions, voir R.Gerwarth, *Les Vaincus. Violences et guerres civiles sur les décombres des empires. 1917-1923*, trad. fr., Seuil, 2017, 480 p., pp. 111 & suiv.

1918, son mandat est renouvelé en 1920, 1927 et 1934. Cet État est formé de l'ancien royaume de Bohême plus la Slovaquie plus la Ruthénie subcarpathique, provinces sans passé historique commun. Les différences économiques entre les composantes de la Tchécoslovaquie sont considérables : la Tchéquie a une industrie développée, la Slovaquie est agricole. La Ruthénie est peuplée en majorité d'Ukrainiens, qui demandent leur rattachement à la Tchécoslovaquie, comme « état autonome ». Enfin, les frontières sont indéfendables, d'où l'ardent soutien apporté à la SDN par le nouvel État.

La Roumanie avait été une alliée malheureuse pendant la guerre, elle est bien pourvue à la paix, ajoutant à la Moldavie et à la Valachie la Transylvanie, le Banat, la Bessarabie et la Dobroudja du Sud. Une « Grande Roumanie » est donc née.

La « Yougoslavie » est, comme la Tchécoslovaquie, une création de 1919. L'idée d'une union des Slaves du Sud était née au XIXe siècle, conjuguant deux mouvements, celui des Slovènes et des Croates, construisant au sein de l'empire austro-hongrois le projet de s'unir dans un État des Slaves du Sud, et celui des Serbes en lutte pour leur indépendance contre l'empire Ottoman. Mais c'est la Serbie qui avait été l'occasion de la guerre de 1914. Aussi cette satisfaction donnée aux nationalités méridionales de l'ancien empire d'Autriche-Hongrie s'appelle-t-elle « Royaume des Serbes, des Croates et des Slovènes », avec certes la Serbie, la Croatie et la Slovénie — une bonne partie du territoire de l'Autriche-Hongrie en somme — mais aussi le Monténégro et une partie de la Macédoine bulgare.

Le Monténégro était devenu indépendant de la Turquie en 1874, sous la forme d'une Principauté, transformée en Royaume en 1910.

La Serbie c'était 4 millions d'habitants en 1914 ; le Royaume des Serbes, des Croates et des Slovènes contient 14 millions d'habitants en 1920 ! Le nom de Royaume des Serbes, des Croates et des Slovènes est conservé jusqu'en 1929 où il est remplacé par « Yougoslavie » (c'est-à-dire pays des Slaves du Sud). Notons que ce qui restait de la marine austro-hongroise passa en bløe à ce jeune état « successeur » riverain de l'Adriatique.

Le problème des minorités, dites « nationales » mais aussi « religieuses », avait été souligné assez tôt à la Conférence de la Paix. La carte nouvelle attribua à de nombreux nouveaux pays des minorités nationales considérables. De toutes façons, il aurait été difficile d'établir des frontières respectant les nationalités, ce que montrait déjà la carte d'avant 1914. Mais, de plus, les pays vainqueurs ou amis furent favorisés aux dépens des vaincus, et, en dépit de la garantie de « traités de minorités », les populations allogènes furent

en général victimes de la politique centralisatrice des gouvernements. En Tchécoslovaquie, sur 14,5 millions d'habitants, on put compter 3,2 millions d'Allemands des Sudètes, 700 000 Hongrois, 550 000 Ruthènes et 25 000 Polonais. En Roumanie, sur 16 482 000 millions d'habitants, cohabitaient 1 308 000 Hongrois, 780 000 Juifs, 723 000 Allemands, 448 000 Ukrainiens, 358 000 Bulgares, 308 000 Russes et 57 000 Serbes. La Yougoslavie comptait, sur 14 millions d'habitants, 467 000 Hongrois, 505 000 Allemands, 439 000 Albanais, 231 000 Roumains et 150 000 Turcs.

Vis-à-vis de l'Europe centrale et orientale la France des années vingt déploie avec de pauvres moyens ce que l'historien Georges-Henri Soutou ¹ a appelé un « impérialisme du pauvre » : accords ou tentatives d'accord, « projet sidérurgique » (voir plus haut), etc.

¹ G.-H.Soutou, *L'or et le sang. Les buts de guerre économiques de la Première Guerre mondiale*, Fayard, 1989, 972 p., G.-H.Soutou, *La Grande Illusion. Quand la France perdait la paix, 1914-1920*, Tallandier, 2015, 384 p., réédition sous le titre *La Grande Illusion. Comment la France a perdu la paix, 1914-1920*, Tallandier, 2016, 381 p. Repris dans N.Beaupré, *Les Grandes Guerres. 1914-1945*, Belin, coll. « Histoire de France », 2012, 1 144 p., réédition, 2014, 1 144 p., pp. 516-524.

□ La France et le Moyen-Orient en 1919-1923

Comme l'Autriche-Hongrie, l'Empire ottoman fut démembré au Proche-Orient par création des mandats : Grande-Bretagne et France redessinèrent à leur guise les limites et exploitèrent le pétrole. Dans l'ensemble, le sort de la Turquie, qui s'était battue, au fond, beaucoup plus longtemps (jusqu'à l'armistice de Moudros, le 30 octobre 1918) que les alliés ne l'avaient supposé, résulte de projets de partage très sévères, élaborés dès 1914 entre France, Russie et Grande-Bretagne, complété avec l'Italie en 1915. Souvent, le partage, par annexions et zones d'administration directe, était prévu intégral ! Au traité de Sèvres (10 août 1920) la Turquie ne garde en Europe que Constantinople et les détroits, neutralisés et entourés d'une zone internationale. La Thrace est cédée à la Grèce ; l'armée est drastiquement limitée (à 15 000 hommes !) ; les finances sont remises à des experts étrangers. C'est le démembrement et l'occupation partielle de l'Empire ottoman. La Turquie du sultan Mehmed VI devient un protectorat de fait, de la Grande-Bretagne pour l'essentiel. La dureté du traité provoque un sursaut nationaliste en juin 1919, dirigé par Mustapha Kemal (1881-1938), lui-même en partie d'origine albanaise d'ailleurs, qui, envoyé en Anatolie, prend la tête d'un mouvement nationaliste opposé aux exigences des alliés et se pose en rival du sultan Mehmed VI. Kemal dénonce le traité de Sèvres, réunit des troupes et entreprend la conquête de l'Asie mineure, partiellement occupée par Grecs. Les Grecs sont vainqueurs en 1920, mais vaincus en 1921 (bataille de la Sakarya, du 14 août au 13 septembre 1921). Les Turcs de Kemal procèdent à l'évacuation brutale des Grecs d'Asie mineure et ils marchent sur Constantinople. La France et l'Italie ne soutiennent pas la Grande-Bretagne, qui, seule, ne peut continuer à soutenir le sultan, qui s'enfuit. En novembre 1922, Kemal dépose le sultan et fait son entrée à Constantinople.

Un nouveau traité, celui de Lausanne, signé le 24 juillet 1923, remplace celui de Sèvres : les Turcs gardent toute l'Asie mineure et, en Europe, l'essentiel de la Thrace orientale avec Andrinople (le gain est de 23 000 km² en Europe). Ils reconnaissent la cession (1878) à la Grande-Bretagne de Chypre, qui devient colonie de la Couronne en 1925. La convention gréco-turque du 30 janvier 1923 sur l'échange obligatoire des minorités entre Grèce (430 000 musulmans) et Turquie (1,5 million de Grecs, déjà chassés en majorité) est intégrée au traité, qui définit des garanties applicables aux minorités, dont le sort continuera d'alimenter, de façon récurrente, le différend gréco-turc jusqu'au début du XXI^e siècle.

La minorité grecque de Turquie (seulement 300 000 personnes restantes après les opérations militaires) ne recevra jamais le statut d'autonomie prévu par le traité.

Persécutée à diverses reprises, elle ne comptera plus que 3 000 personnes à la fin du XXe siècle. Mais la minorité musulmane de Grèce (100 000 personnes à la fin du XXe siècle) restera socialement défavorisée malgré des mesures officielles de discrimination positive. **1**

Le traité de Lausanne sonne la fin des espoirs des Arméniens et des Kurdes, auxquels le traité de Sèvres promettait l'autonomie, d'autant plus que la présence avérée du pétrole d'Irak (ou Iraq) et la volonté des Britanniques d'effacer leur grave échec militaire de 1916 (**2**) jouent contre ces derniers ! De langue indo-européenne apparentée au persan, les Kurdes sont à plus de 90 % des musulmans, en majorité sunnites ; révoltés contre l'empire turc en 1917, les Kurdes ont aidé les Anglais à occuper la haute Mésopotamie. Leurs délégués à la Conférence de la Paix n'obtiennent que l'autonomie au traité de Sèvres, ruiné par la contre-offensive de Mustapha Kemal. Certes Kemal promet dès 1920 une très large autonomie aux Kurdes, mais le centralisme républicain turc interdira bien vite toute manifestation de particularisme et les révoltes de 1925, 1930 et 1937 seront durement réprimées. Le mot même de « kurde » devient interdit, il faut dire « turc montagnard » ! Un ethnocide...

Quelques mois après le traité de Lausanne, le 29 octobre 1923, la République turque est proclamée, Kemal étant élu président de la République.

1 Dans un numéro spécial du *Monde-Idees* (3 novembre 2018) Gaïdz Minassian qualifie de manière stupéfiante « les déplacements des populations gréco-turques » de « modèle de transfert », notamment pour « la jeune Organisation des Nations unies » de 1947 !

2 F.Monnier, *1916 en Mésopotamie. Moyen-Orient : naissance du chaos*, CNRS éditions, 2016, 335 p. ; chapitre 1er de C.Le Tallec, *La communauté arménienne de France (1920-1950)*, L'Harmattan, 2001, 224 p.

19.1.4. Les bases de la politique extérieure de la France des années 20

□ Le nationalisme et le pacifisme

La guerre a surexcité les passions. Certes, les belligérants ont généralement et globalement respecté les conventions de Genève sur les prisonniers de guerre. Mais combien de violences, de massacres perpétrés au nom de la patrie ! Les villes belges et la cathédrale de Reims incendiées, les civils fusillés ont été expliqués, du côté allemand, par la hantise des francs-tireurs, justifiant des représailles. La haine a monté dans les deux camps et *La Petite Gironde* de Bordeaux ne craint pas d'écrire : « Il existe aujourd'hui en France une beauté, une dignité, une noblesse de la haine... ». Beaucoup de Français sont ainsi au-delà du patriotisme. Tous les Français accueillent avec fièvre le retour de l'Alsace-Lorraine. Au-delà de cette réparation de l'injustice subie en 1871, nombre d'entre eux aspirent à l'annexion de la Sarre et de la rive gauche du Rhin, « seule frontière naturelle » entre la France et la « Germanie ». Pour couvrir les énormes dépenses de reconstruction, appliquons le slogan « l'Allemagne paiera ! » affirme Louis-Lucien Klotz (1868-1930), le ministre des Finances du gouvernement Clemenceau. Cette formule leurre la majeure partie de l'opinion publique et des hommes politiques, puisque ni les capacités de paiement de l'Allemagne, ni les mécanismes de transfert des réparations n'ont été évalués (voir plus haut). La méfiance vis-à-vis du vaincu – est-il si affaibli que cela ? – est largement partagée, elle est excitée par certains articles de la grande presse, par *La Revue universelle*, dirigée par l'inusable Henri Massis, par des aphorismes comme celui de Jacques Bainville (1879-1936) : la paix de 1919 est « une paix trop douce pour ce qu'elle a de dur, et trop dure pour ce qu'elle a de doux. » ¹ Ce nationalisme agressif et vengeur culmine lors des élections législatives du 16 novembre 1919 : jamais depuis la fondation de la III^e République, la France n'a élu une assemblée – la Chambre des députés – aussi nationaliste que cette « Chambre bleu horizon ». L'anticommunisme, virulent à ce moment déjà, et il va longtemps l'être, la crainte de la subversion sociale, situent la droite au-delà de son conservatisme traditionnel.

Barrès ², bien sûr, persiste et signe, mais il est en retrait par rapport à de nombreux nationalistes et il appelle en 1921 les jeunes Français et les jeunes Allemands à se réconcilier. L'Action française récuse l'argument de certains nationalistes : n'affaiblissons pas l'Allemagne, ce qui ferait le jeu des bolcheviks. Pour l'Action française il faut faire payer le Boche et appliquer intégralement le

¹ J. Bainville, *Les Conséquences politiques de la paix*, Nouvelle Librairie nationale, 1920, 198 p.

² Revoir sa biographie dans la I^{ère} partie.

traité de Versailles, trop doux avec l'Allemagne. Immense est le succès des livres de Jacques Bainville (1879-1936), qui déborde la sphère de l'Action française, notamment son *Histoire de trois générations, 1815-1918* (1) et son *Histoire de France* 2. Des nationalistes sont relativement modérés, mais fermes, comme Louis Marin, député de Nancy, sur lequel nous reviendrons. On peut être surpris de trouver ici les radicaux mais ils se sont regroupés en 1918-1919 derrière Henri Franklin-Bouillon (1870-1937) pour qui la France devait annexer la Sarre et les congrès radicaux de l'immédiat après-guerre sont farouchement nationalistes. Toutefois les radicaux sont largement partisans de la SDN, legs de Léon Bourgeois et du programme de Nancy d'avant la guerre.

Les idées pacifistes, défaillantes en 1914, sont revenues en force avec la prolongation du conflit. Des socialistes des deux camps et des neutres se sont retrouvés en Suisse en pleine guerre, comme nous l'avons vu, à Zimmerwald en 1915, à Kienthal en 1916. À ces idées, Romain Rolland (1866-1944) donne un relief saisissant, dès 1914, en publiant ses réflexions, *Au-dessus de la mêlée* ; il obtient en 1916 le prix Nobel. Un enseignant philosophe comme Alain (Émile-Auguste Chartier, 1868-1951) ou un démocrate-chrétien comme Marc Sangnier (1873-1950) se font les propagandistes convaincus de ce courant dans les années 1920.

Combien d'anciens combattants se sentent incompris, étrangers dans un monde qui n'est plus le leur. Simultanément et bien souvent chez les mêmes personnes se développe le pacifisme. Cet état d'esprit se nourrit de l'horreur de la guerre, qui doit être « la der des der », comme disent les poilus français (*the last war we fight*, disent les anciens *tommies*). Rien n'est plus symbolique en France que les défilés du 11 novembre : chacun d'eux est précédé par des centaines de mutilés, d'aveugles et de gazés qui veulent que leur sacrifice consacre « l'écrasement de la guerre ». Pour les associations d'anciens combattants, le 11 novembre n'est pas la fête de la guerre mais celle de la paix. Les enfants des écoles y sont présents pour ne pas oublier le sacrifice des milliers de combattants et pour haïr la conflagration. Afin d'éviter un nouvel holocauste, beaucoup d'anciens combattants placent leurs espoirs dans le désarmement et dans la sécurité collective qui doivent à l'avenir garantir la paix entre les nations, comme le montre bien la thèse d'Antoine Prost 3.

La guerre a représenté un traumatisme si violent qu'au lendemain du conflit les hommes revenus du front se groupent en associations d'Anciens Combattants, dans le but de défendre leurs intérêts (pensions, aide aux mutilés,

1 Nouvelle Librairie nationale, 1918, 288 p.

2 Fayard, 1924, 572 p.

3 Antoine Prost, *Les Anciens Combattants et la société française (1914-1939)*, Thèse, FNSP, 1977, 3 vol., 268, 261 & 237 p., réédition partielle sous le titre *Les Anciens Combattants, 1914-1940*, Gallimard, 2014, 246 p.

aux veuves, aux orphelins), mais aussi de prolonger l'idéal d'union, de défense de la patrie et de la paix pour lequel ils ont versé leur sang. Dans tous les pays, les gouvernements doivent compter avec le poids considérable des Anciens Combattants qui constituent un groupe puissant, décidé à faire prévaloir des vues acquises au péril de leur vie. Par exemple un de leurs journaux français, *La voix du combattant*, écrit le 13 août 1932 :

« Non. Mille fois non, la guerre n'est pas une école de noblesse et d'énergie... La guerre est un fléau plus redoutable que la lèpre, la peste, le choléra, le cancer ou la tuberculose. La guerre tue non seulement les hommes, mais aussi les consciences... Elle déchaîne fatalement les plus bas instincts et elle laisse des ruines morales plus douloureuses encore que les ruines matérielles... » **1**.

Les anciens combattants entendent ainsi avoir un droit de regard sur la politique de leur pays, veiller en particulier à préserver la paix à tout prix, à faire que la guerre de 1914-1918 soit vraiment la « der des der ».

Un aspect particulier est la phobie de la guerre aérienne. Le caractère révolutionnaire de ce que serait l'arme aérienne avait été montré avant la Première Guerre mondiale par Albert Robida (1848-1926) dans *La Guerre au XXe siècle* (1883-1887), Herbert George Wells (1866-1946) dans *The War in the air* (1908) et Clément Ader (1841-1925), dans *L'Aviation militaire*, de 1909. La Grande-Bretagne avait créé en avril 1918 la première force aérienne indépendante mondiale, la RAF, *Royal Air Force*. À la lumière des « progrès » permis par la Première Guerre mondiale – la France avait fabriqué 51 000 avions, l'Allemagne 48 000 – se développe dans tous les pays une stratégie (bouleversement radical des enseignements traditionnels, les combats terrestres ont fait leur temps, etc.) et une phobie. On le voit bien dans les écrits de l'officier artilleur italien Giulio Douhet (1869-1930, *La Maîtrise de l'Air*, 1921), du général américain William (Billy) Mitchell (1879-1936), de l'anglais Basil Liddell Hart (1895-1970, *Paris or the future of war*, 1925, ouvrage dans lequel il imagine le bombardement de Londres par une force aérienne française de 990 avions ! **2**

Les rescapés des tranchées n'ont pas oublié les massacres inutiles, ni les ordres suicidaires pour conquérir quelques mètres de terrain. Au lendemain de l'armistice, l'antimilitarisme se manifeste par le désir de démobilisation rapide et de retour dans les foyers. Parfois même cette hostilité à l'armée est teintée d'internationalisme bolchevique. Les idées pacifistes, défailtantes en 1914, sont revenues en force avec la prolongation du conflit. Tout ceci provoque le célèbre

1 Cité dans A. Prost, *Les Anciens Combattants et la société française (1914-1939)*, op. cit.

2 Liddell Hart fera campagne pour la création de divisions blindées en Grande-Bretagne et se fera l'historien des guerres mondiales.

pacifisme des élèves de l'École normale supérieure de la rue d'Ulm ¹, « un pacifisme ambiant, voire un antimilitarisme largement répandu » à l'ENS fortement ancrée à gauche, une « contre-génération d'Agathon » d'ailleurs cible des étudiants nationalistes dont les assauts de « jeunes gens d'Agathon » du Quartier latin sont repoussés en les arrosant, sur les toits, avec la lance à incendie de l'École, le « serpent ». Le maintien des obligations militaires des normaliens après la guerre suscite quelques remous, le plus célèbre étant l'affaire du « canon de l'armée rouge », canon destiné à l'instruction militaire que des normaliens peignent en rouge et ornent d'une pancarte « premier canon de l'Armée rouge » dans la nuit du 20 au 21 janvier 1921 (2). Après cette affaire, le ministère de la guerre surveillera particulièrement l'ENS, la contraignant à faire comparaître Emmanuel Signoret (fils) devant le conseil de discipline : ce jeune poète s'était indigné de devoir être sous-lieutenant après avoir passé un concours si difficile, et avait affirmé son désir de suppression de l'armée... Lors d'une conférence sur l'armement allemand, le 9 mai 1924 (période électorale), 20 normaliens acquis à la politique d'apaisement du Cartel des gauches quittent la salle en chantant l'Internationale, provocation évidente face à l'intervenant, un officier qui a exposé la violation de certaines clauses du traité de Versailles par l'Allemagne qui remilitarise. Pierre Brossolette (« cacique » en 1922) sera convoqué à son tour au conseil de discipline sur une plainte des autorités militaires face à son manque d'assiduité aux cours d'instruction militaire. Son pacifisme sera caractéristique : action militante pour la SDN et écriture dans *Jeune Europe*, un bulletin pacifiste de trois numéros ³.

□ Les illusions de la paix

C'étaient largement les États-Unis qui avaient gagné cette guerre, qui avaient fait pencher le fléau de la balance entre les Européens épuisés ; mais on ne s'en rendait pas vraiment compte en France : l'Amérique n'avait combattu qu'un an ; les effectifs américains engagés en Europe avaient été relativement peu nombreux ; dès la paix revenue, le géant d'outre-Atlantique retourna à son isolationnisme traditionnel. Et puis les autres grandes puissances — à part la Russie éliminée par la révolution de 1917 et l'Autriche-Hongrie qui avait explosé sous l'effet des nationalismes — n'avaient pas autant souffert de la guerre que la

¹ J.-F. Sirinelli, *Génération intellectuelle. Khâgneux et normaliens dans l'entre-deux-guerres*, Thèse, Fayard, 1988, 721 p., réédition, PUF, coll. « Quadrige », 1994, 720 p., deuxième partie. Sur la PMS : L. Pabion, « L'école de la revanche ? Le tir scolaire en France (1880-1920) », 20 & 21. *Revue d'histoire*, janvier-mars 2021, pp. 95-108.

² Réunion du conseil de discipline et punition collective...

³ Des traits communs avec Jean Cavallès (1903-1944), autre figure importante de cette génération (et exact contemporain de Brossolette).

France. L'on ne s'était pas battu sur le territoire britannique ; l'outil de production était en bien meilleur état en Allemagne qu'en France, car le *Reich* avait demandé et obtenu l'armistice alors que les armées alliées n'avaient pas encore pénétré sur son territoire (on retint la leçon en 1945) : elle allait donc se reconstruire assez vite. Proportionnellement à leur population l'Allemagne et surtout le Royaume-Uni avaient eu moins de pertes démographiques que la France... Seule la situation financière et monétaire était aussi désastreuse en Grande-Bretagne et bien pire en Allemagne, laquelle en outre allait devoir payer de lourdes réparations. Quant aux États-Unis, qui n'avaient eu ni pertes ni destructions, ils avaient profité de la guerre pour devenir les créanciers de l'Europe et leur industrie avait beaucoup bénéficié des commandes de guerre. En 1919 ils produisaient plus à eux seuls que l'Europe tout entière...

Mais les hommes au pouvoir en France ne comprirent pas, ou ne voulurent pas comprendre ces dures réalités. Pour eux, il était difficile d'admettre que la victoire débouchait sur un abaissement : on avait combattu quatre ans et demi pour éviter l'humiliation d'une seconde défaite, pour garder son rang. La victoire n'aide pas à penser un monde qui change, surtout lorsqu'il change au détriment du vainqueur... Le personnel politique français fit semblant de croire qu'il suffirait d'affaiblir et d'humilier l'Allemagne pour renouer avec l'avant-guerre, la Belle Époque ; qu'il suffirait de tenir en laisse l'ennemi héréditaire pour se retrouver, comme par enchantement, au premier rang des nations. Ils ne comprirent pas que la France était désormais trop petite pour maîtriser les forces colossales que le premier conflit mondial avait libérées, qu'elle ne pouvait plus peser seule dans les affaires du monde, qu'il lui fallait abandonner l'égoïsme sacré des nations du XIXe siècle, penser en termes de coopération et non plus d'affrontement, s'intégrer au monde et non tenter de s'y tailler la première place par la confrontation.

Il faut dire que les artisans de la victoire de novembre 1918 étaient des hommes d'une autre génération, celle de l'avant-guerre, celle de la préparation de la Revanche. L'âge non plus n'aide pas à penser le changement ! Clemenceau, qui demeura président du Conseil jusqu'en 1920, avait soixante-dix-sept ans à l'Armistice : c'est-à-dire qu'il était né à l'époque de Metternich, que son adolescence s'était déroulée au moment de la guerre de Crimée, qu'il avait déjà trente ans au moment de la perte de l'Alsace-Lorraine. Les décideurs étaient résolus à achever dans la paix ce qui avait été commencé dans la guerre, d'autant plus que le conflit avait été bien plus difficile à gagner que prévu, que l'« ennemi héréditaire » avait infligé à la France des souffrances ineffaçables, qu'il s'était conduit de manière barbare. De plus, les gouvernants étaient des

hommes à qui l'économie était étrangère : ils ne pensaient pas en termes de prospérité mondiale, mais d'équilibres politiques sur le continent européen. Or les problèmes économiques et financiers étaient désormais passés au premier plan...

De toute façon, il eût été difficile de faire admettre l'abaissement de la France, d'expliquer la nécessité d'une réconciliation et d'un relèvement de l'Allemagne à une opinion publique chauffée à bloc durant quatre ans, habituée par quatre ans de communiqués de guerre à penser en termes d'affrontements, et persuadée que la France avait, seule ou à peu près, remporté la victoire. Cette guerre aurait été la guerre des « poilus », la guerre de tout un peuple : la propagande avait tant insisté là-dessus... Symbole d'un changement d'époque, le traité de Versailles fut aussi le premier traité de l'ère moderne à n'être pas rédigé seulement en français : la langue de Voltaire n'était plus la *lingua franca* des diplomates... 1.

Après avoir procédé à 110 000 expulsions, surtout des fonctionnaires et des petits commerçants, le gouvernement français respecta le particularisme alsacien et lorrain : le concordat fut maintenu et le bilinguisme fut de rigueur dans les administrations. Les choses se gâtèrent dès 1920 : la francisation s'accéléra, on révoqua les instituteurs germanophones et on les remplaça par des enseignants venus d'autres régions de France. Tout cela nourrit une agitation « autonomiste », toujours minoritaire.

Les pièces maîtresses de la politique française en Europe centrale étaient trois États nouveaux : la Pologne, la Tchécoslovaquie et la Yougoslavie, et un pays dont la superficie avait presque doublé en 1919, la Roumanie. Dans l'esprit de Clemenceau, cela devait assurer la paix en Europe continentale, sous le patronage de la France, promue « gendarme de l'Europe ». En réalité, ces États étaient faibles, instables, pauvres ; bien que trois d'entre eux, la Tchécoslovaquie, la Roumanie et la Yougoslavie, fussent liés officiellement par un traité, la Petite Entente, ils s'opposaient notamment pour des questions de tracé des frontières et de minorités nationales. Deux d'entre eux étaient passablement artificiels, la Tchécoslovaquie qui regroupait, sur un territoire allongé, deux peuples que seule la langue rapprochait, plus un tiers d'allogènes, et la Yougoslavie qui n'était autre qu'une Serbie très agrandie, mais de territoires non serbes pour l'essentiel, ce qui promettait des tensions internes en tous genres. Très vite, il se révéla que la France n'avait pas les moyens de soutenir ces États clients : elle n'était tout simplement plus assez riche et puissante.

1 Et les négociations de 1923, suite à la reprise du conflit en Turquie, eurent lieu à Lausanne en Suisse : géographiquement aussi les choses avaient changé...

Sur le plan de la politique internationale, jusqu'en 1924 la France persista dans ses illusions de puissance. Elle fit preuve envers l'Allemagne d'une fermeté, voire d'une brutalité qui était de moins en moins bien comprise à l'étranger où elle apparaissait comme une nation arrogante, militariste et expansionniste ¹. Quels sont les éléments de la puissance française d'après-guerre ? Premier élément, un service militaire d'abord de trois ans, comme en 1913-1914, durée ramenée à dix-huit mois par la loi du 1er avril 1923 (un an en 1928), ce qui donnait une armée de 475 000 hommes, la plus importante d'Europe ². Les deux lois de 1923 et 1928 provoquent une semi-professionnalisation de l'armée française, mais, surtout en métropole, l'armée n'est qu'un cadre vide, destiné à être rempli en cas de mobilisation ! D'autre part, être officier n'est plus guère un « sacerdoce », mais une profession, et il y a un grave encombrement des grades supérieurs, par suite des promotions du temps de la Première Guerre mondiale : en 1928, la France a cinq généraux pour une division, trois colonels pour un régiment ! Les âges des officiers supérieurs et généraux sont élevés, les promotions très lentes, beaucoup plus que celles des fonctionnaires civils. Cette situation entraîne de très nombreuses démissions : en 1933, l'armée perdra encore 1 700 officiers. Les grandes écoles militaires attirent moins, et leurs élèves s'évadent vers le civil ; en 1913, la moitié des officiers sortaient de Polytechnique et de Saint-Cyr, l'autre moitié était constituée d'anciens sous-officiers passés par une école, en 1938 seulement le tiers des officiers sortent de Polytechnique et de Saint-Cyr et moins de 30 % sont d'anciens sous-officiers passés par une école : les hommes sortis du rang représentent le quart des effectifs d'officiers, les anciens réservistes restés en 1919 dans l'armée représentent le dixième. Parmi l'ensemble de ces quatre catégories, il y a un quart de fils de militaires. Au total, devenir militaire n'est plus une vocation et l'armée, fermée sur elle-même, recrute ses cadres par une lente osmose. Les sous-officiers n'ont guère de possibilités de reconversion hors de l'armée et ils constituent désormais l'élément stable de l'armée. Beaucoup d'officiers montrent un morne désenchantement, d'autant que les soldes se contentent de suivre à peu près la progression des traitements civils moyens. Le métier des armes est devenu une profession comme une autre, peu dangereuse, sans prestige : les militaires de carrière ont honte de se promener en uniforme...

¹ La rancœur antifrançaise était forte également chez les autres vaincus, comme les Hongrois qui avaient perdu les deux tiers de leur royaume au traité de Trianon.

² Sur toute l'histoire militaire de l'entre-deux-guerres, la somme collective dirigée par André Corvisier (1918-2014), *Histoire militaire de la France*, tome 2, sous la direction de J.Delmas, *De 1715 à 1871*, PUF, 1992, 640 p., tome 3, sous la direction de G.Pedroncini, *De 1871 à 1940*, PUF, 1992, 528 p., tome 4, sous la dir. d'A.Martel, PUF, 1994, 701 p.

La deuxième base est la relative pactomanie française des années 20, avec un traité défensif, assez flou, passé avec la Belgique le 5 septembre 1920, et bien sûr les accords signés avec la Petite Entente, initiés par l'accord franco-polonais du 18 février 1921, suivi par les traités d'alliance avec la Tchécoslovaquie, la Yougoslavie et la Roumanie. Mais, revers de la médaille, tous les éléments de force pour la France pouvaient être compris par ses anciens alliés comme facteurs d'hégémonie française sur le continent européen. La Grande-Bretagne ne pouvait que retrouver sa tradition séculaire d'opposition à la principale nation du continent et les États-Unis de l'ère républicaine ne pouvaient que suspecter la France de vouloir profiter de leur isolationnisme.

□ Un nouveau contexte international et l'adaptation du Quai d'Orsay

À l'heure de la détente, la première du nom, la deuxième allant de 1963 au milieu des années 1970, les conditions nouvelles des relations internationales sont tissées d'un contexte international tout à fait nouveau. Entre 1920 et 1923, le monde traverse une crise économique dont l'Europe est responsable. Les pays européens touchés par la guerre ont besoin de refaire leurs stocks et de moderniser ou de compléter leur outillage mais ils sont incapables d'acheter, parce qu'incapables de payer, les minerais, le coton, le caoutchouc ou les machines dont ils ont tant besoin. Leurs difficultés de trésorerie limitent considérablement leur capacité d'importation. Les États-Unis, le Japon et les pays coloniaux sont acculés à la surproduction, tandis que l'Europe est au contraire sous-productrice. À partir de 1924, la prospérité revient et l'économie européenne se développe à un rythme plus rapide que celle des États-Unis. Mais cette renaissance économique, si remarquable soit-elle, traduit un essoufflement par rapport au rythme d'expansion du XIXe siècle. La croissance annuelle de la production industrielle des six principaux pays industriels d'Europe, qui avait été en moyenne de 3,25 % de 1880 à 1913, varie en effet de 1,4 à 0,8 % entre 1920 et 1929.

La question de l'énergie intervient dans les relations internationales des années 20. Le XXe siècle a été celui de l'explosion de la consommation d'énergie dans le monde et de la commercialisation des énergies. Comment s'assurer une production régulière et des réserves confortables d'énergie ? Ces problèmes ont touché de très près les relations internationales, dans la mesure où dès le début du siècle les marchés des énergies fossiles étaient complètement mondialisés. Le XIXe siècle avait été celui du charbon – le « pain noir » de l'industrie – , une source d'énergie que l'on trouvait en abondance en Europe et aux États-Unis, et que l'on savait extraire depuis longtemps à peu de frais, mais qui présentait l'inconvénient d'être salissante, de transport et de stockage malcommodes. Présent dans le sol des pays où on l'exploitait, il avait joué un rôle marginal dans les relations internationales, sauf dans les relations franco-allemandes, dans une bien moindre mesure encore dans les problèmes balkaniques. Le XXe siècle s'ouvrit sous les doubles auspices du pétrole et de l'électricité, énergies qui demandent un processus beaucoup plus complexe pour être produites, qui ont un coût et dont la première, au moins, n'est pas indéfiniment renouvelable.

Autre élément fondamental du contexte international d'après-guerre, l'équilibre européen est rompu. Comment fonctionnait l'équilibre de 1914 ? Dans les années qui précédaient la Grande Guerre, huit États dans le monde étaient

considérés comme de grandes puissances, c'est-à-dire comme capables chacun de défendre leur existence contre tout autre État pris isolément : Royaume-Uni, France, Allemagne, Italie, Autriche-Hongrie et Russie, auxquels s'ajoutaient hors d'Europe États-Unis et Japon. C'était du rapport de forces entre les six principaux pays européens (sur 26 au total) que dépendait l'équilibre du continent. Comme les pays européens, à l'exception de l'Autriche-Hongrie, avaient tous des colonies ou des territoires soumis, la plus grande partie du monde dépendait de l'Europe, continent qui était vraiment le centre de la puissance de l'univers. Les grands états européens étaient dominés par le principe de l'« équilibre européen » (*balance of power*) : ils se surveillaient mutuellement pour empêcher l'un d'entre eux d'acquérir l'hégémonie et ils avaient fini par constituer deux systèmes d'alliances opposés. La Grande Guerre bouleversa complètement ces conceptions, en transformant la réalité internationale, et d'abord par la rupture de l'équilibre européen, balayé à la suite de la Première Guerre mondiale par quatre types de facteurs principaux : le déclin de l'Europe, la disparition de l'Autriche-Hongrie, l'affaiblissement momentané de la Russie et la méfiance générale à l'égard de la tradition. On est donc face au « désordre européen », à « l'Europe confuse » (Maurice Baumont 1).

La diplomatie des années 1920 est désormais une diplomatie publique. La conférence de la Paix à Paris (1919), les réunions des organes de la SDN, donnent une allure nouvelle à la diplomatie mondiale. C'est la fin, au moins en théorie, des négociations secrètes, des entrevues entre ambassadeurs et chefs de gouvernements ; au contraire, c'est le temps des conférences publiques, réunissant les ministres des Affaires étrangères, devant un parterre de journalistes, représentant l'opinion publique mondiale. Les années 1920 voient officiellement le règne d'une diplomatie de conférences, généralement tenues dans des villes de grand tourisme (pour avoir des hôtels) ; dès 1920, il y a neuf conférences internationales, il y en a sept en 1921 et le même nombre l'année suivante. C'est une diplomatie publique aussi parce que les résultats des négociations sont communiqués au public, principe érigé en dogme par le pacte de la SDN, qui oblige les états membres à publier leurs traités et à les faire enregistrer par la Société. Les conférences se continuent encore au début des années trente, et dans tous les domaines. Par exemple, il se tient à Genève au printemps 1931 un Congrès européen de la circulation, qui uniformise les panneaux de signalisation routière.

1 M. Baumont, *La faillite de la paix (1918-1939)*, PUF, coll. « Collection Peuples et civilisations » (Halphen-Sagnac), tome XX, 1945, 817 p., plusieurs rééditions, la 5e en 1967-1968 et en 2 vol.

La conférence de Washington (1921-1922) est la première grande conférence internationale des années vingt. Pour le Japon, il s'agit de se réinsérer dans le « concert des nations » : c'est la politique au « profil bas » du premier ministre Shidehara Kijûrô (cf. le nom donné par avance au règne, 1926-1989, de Hirohito, l'ère *Shôwa*, c'est-à-dire de la paix). À cette conférence, le Japon se rallie au principe de la « porte ouverte » en Chine, en signant le traité dit « des 9 » (puissances) sur la Chine, qui met fin au *Break up of China* et maintient l'indépendance et l'intégrité territoriale de la Chine (Japon, États-Unis, Grande-Bretagne, France, Chine, Belgique, Pays-Bas, Portugal et Italie). Le traité « des 5 » porte sur le désarmement naval.

Les États-Unis sont depuis longtemps très influencés par la pensée de l'amiral Alfred Mahan (1840-1914, le *Sea Power*), mais la pensée navale de l'entre-deux-guerres tend à considérer, à la lumière de l'expérience de la Première Guerre mondiale, qui a vu la mise entre parenthèses des flottes de bataille concentrées chères à Mahan, que le XXe siècle voit l'avènement des puissances terrestres et continentales. La pensée stratégique navale ne sera dynamisée à nouveau que par l'œuvre de l'amiral français Raoul Castex (1878-1962), publiée à partir de 1929.

Pendant dix ans, la construction des cuirassés est suspendue par la conférence de Washington. Pour les autres gros navires, un système de *quotas* est établi : États-Unis (5), Grande-Bretagne (5), Japon (3), France (1,75), Italie (1,75). Plus exactement, le tonnage maximum en navires de ligne est fixé à 525 000 tonnes pour les États-Unis et la Grande-Bretagne, 315 000 tonnes pour le Japon (qui a l'avantage de pouvoir concentrer toute sa puissance navale dans le Pacifique), 175 000 tonnes pour la France et l'Italie. Le Japon se résigne à ne pas demander la parité avec les États-Unis, en échange de la promesse par ceux-ci de ne pas fortifier leurs îles dans le Pacifique. Le traité « des 4 » porte sur cet océan : États-Unis, Japon, Grande-Bretagne et France s'engagent à maintenir le *statu quo* dans le Pacifique. De surcroît, la Grande-Bretagne, poussée par les États-Unis et les *dominions*, renonce à l'alliance anglo-nipponne de 1902, qui avait été renouvelée pour un an en 1920.

« La diplomatie multilatérale, le rôle de la propagande et de l'opinion publique, la spécialisation croissante des fonctions sont autant de contraintes qui provoquent dans les années 1920 une restructuration des ministères dans la plupart des pays européens. Le Quai d'Orsay n'échappe pas à la tendance générale. », a écrit l'historien Maurice Vaisse ¹.

Les parlementaires interviennent davantage, bousculant la diplomatie héritée du XIXe siècle déchu, il faut se soucier de l'opinion publique,

¹ M.Vaisse, « L'adaptation du Quai d'Orsay aux nouvelles conditions diplomatiques (1919-1939) », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, janvier-mars 1985, pp. 145-162.

la diplomatie d'après-guerre doit être davantage économique, ce sur quoi les parlementaires insistent. S'implanter en Europe centrale et orientale, c'est l'« impérialisme du pauvre » de la France selon l'expression de l'historien Georges-Henri Soutou. Un Service des œuvres françaises à l'étranger (SOFE) est institué dès le 15 janvier 1920 et un Service de presse et d'information est créé le 2 septembre 1920 ; le premier est destiné à propager le message culturel de la France, à étendre son influence intellectuelle, premier pas explicite vers l'expansion économique ; les deux services peuvent s'appuyer sur le Service français de la Société des nations, créé (23 décembre 1919) avant même le début de fonctionnement de la SDN. Mais dès la fin des années 1920, « les faiblesses de l'organisation du Quai d'Orsay apparaissent aux observateurs lucides et suscitent des projets de réforme. » Il faut dire que l'organigramme du SOFE est séduisant, avec ses quatre branches : la section universitaire et scolaire (qui a l'essentiel des crédits), la section artistique et littéraire, la section des « œuvres diverses » (qui englobe l'Alliance française) et la section de l'« image », du tourisme et du sport (!), mais tout cela avec douze agents maximum !

Enfin, en France comme ailleurs, « le sport devient, au lendemain de la Grande Guerre, une vitrine de la vitalité et de la grandeur des nations, un instrument de propagande, d'exclusion ou de "mise en quarantaine". » **1** Que le sport se mette à jouer un rôle dans les relations internationales est un fait connu depuis longtemps. Que ce rôle soit multiforme et concerne, en particulier, les « internationales sportives », qui naissent au lendemain de la révolution d'Octobre et du retour de la paix, est du domaine de l'évidence. Au fond, et chacun le sait, le sport est « l'un des instruments privilégiés des politiques étrangères des États (par exemple avec l'arme du boycottage) » **2**. Mais la révélation essentielle – capitale – fut celle de Pierre Arnaud il y a peu **3**. « Au

1 Pierre Arnaud, début du chapitre X de P.Arnaud & J.Riordan, *Sports et relations internationales (1900-1941)*, L'Harmattan, 1998, coll. « Espaces et temps du sport », 338 p., compte rendu par mes soins dans *Annales. Histoire, sciences sociales*, juillet-août 2002, pp. 1109-1111. Ce qui suit lui est redevable, ainsi qu'à P.Arnaud & A.Wahl, *Sport et relations internationales pendant l'entre-deux-guerres*, CNRS, 1993, 239 p. et à P.Arnaud & A.Wahl dir., Colloque de Metz (1993) *Sport et relations internationales*, Metz, 1994, 286 p., compte rendu par mes soins dans *Historiens & Géographes*, octobre 1995, pp. 501-502.

2 P.Arnaud et A.Wahl dir., Colloque de Metz (1993) *Sport et relations internationales*, Metz, 1994, 286 p., p. 5.

3 P.Arnaud dir., *Les origines du sport ouvrier en Europe*, L'Harmattan, coll. « Espaces et Temps du Sport », 1994, 312 p. ; P.Arnaud et A.Wahl dir., P.Arnaud et A.Wahl dir., Colloque de Metz (1993) *Sport et relations internationales*, Metz, 1994, 286 p. ; P.Arnaud et A.Wahl, *Sport et relations internationales pendant l'entre-deux-guerres*, CNRS, 1993, 239 p. Un colloque international avait été organisé à Metz et Verdun du 23 au 25 septembre 1993, dans le prolongement de la recherche conduite à partir de 1991 dans le cadre d'un programme du CNRS de la région Rhône-Alpes. Sa direction scientifique était confiée à P.Arnaud (Lyon I) et Alfred Wahl (Metz). Le sport, comme d'ailleurs bien d'autres secteurs de la vie sociale et culturelle, est particulièrement sensible aux fluctuations des relations internationales, on le savait depuis longtemps, on apprend ici l'ampleur du phénomène, on réfléchit sur le rôle des instances dirigeantes, on revient sur des idées reçues et on découvre des archives inédites, notamment les archives de Nantes.

niveau international, c'est à partir des années 1919-1920 que le sport devient un instrument politique d'exclusion, de boycottage, brandi par les pays démocratiques contre les sociétés barbares », nous apprend-il en effet ¹, et il ajoute : « Les pays démocratiques sont à l'origine des premiers boycottages de l'histoire du sport. Les pays vainqueurs de la Première guerre refusent de rencontrer les pays vaincus sur le "terrain neutre" du sport. ». Le sport devient au lendemain de la Grande Guerre une « vitrine » de la vitalité et de la grandeur retrouvées des pays démocratiques et vainqueurs dans la guerre du droit et de la justice. L'utilisation du sport dans les relations internationales apparaît donc en fait fort tôt, dès les lendemains de la Première Guerre mondiale, et non pas seulement en 1936, lors des Jeux de Berlin. Surtout, on se rend compte par de nombreux exemples que ce sont les pays démocratiques qui ont, les premiers, utilisé l'arme du boycottage. En effet, « les gouvernements des pays vainqueurs se rallient facilement, pendant les années qui suivent immédiatement la fin de la Guerre, à une position "dure" selon laquelle la reprise des rencontres internationales avec les pays vaincus et neutres, ne pourra être officialisée que lorsque ces pays adhéreront à la SDN » ². Ainsi, le Comité olympique français et le Comité national des sports durent s'incliner devant les recommandations du Quai d'Orsay lors de l'organisation des Jeux olympiques de 1924 à Paris, afin d'exclure les pays dont la présence était jugée indésirable. Cette idée, fondamentale, avait déjà été avancée en cours de recherche par Pierre Arnaud lors du Congrès national des Sociétés historiques et scientifiques de Clermont-Ferrand en 1992.

« Le gouvernement français adopte, dès 1920, un certain nombre de dispositions à l'égard du sport de haut niveau qui indiquent clairement que "le sport est devenu une affaire d'État". Cette situation, en totale rupture avec ses préoccupations antérieures, va contribuer à ériger les rencontres sportives internationales en tant qu'instrument de politique étrangère. La création, par le ministère des Affaires étrangères, d'une section Tourisme et Sport dépendant du Service des œuvres françaises à l'étranger (SOFE), démontre que les responsables politiques entendent utiliser le sport à des fins de propagande afin d'assurer le rayonnement et le prestige de la culture française. » ³

¹ P.Arnaud dir., *Les origines du sport ouvrier en Europe*, L'Harmattan, coll. « Espaces et Temps du Sport », 1994, 312 p., p. 13 & P.Arnaud et A.Wahl dir., *Colloque de Metz (1993) Sport et relations internationales*, Metz, 1994, 286 p., *passim*.

² P.Arnaud et A.Wahl dir., *Colloque de Metz (1993) Sport et relations internationales*, Metz, 1994, 286 p., p. 4.

³ P.Arnaud, « Des jeux de la guerre aux jeux de la paix, sport et relations internationales (1920-1924) », dans P.Arnaud et Thierry Terret dir., *Éducation et politique sportives. XIXe-XXe siècles*, tome 3 de *Jeux et sports dans l'histoire, section d'histoire moderne et contemporaine des Actes des 117e et 118e Congrès nationaux des sociétés historiques et scientifiques (Clermont-Ferrand, 1992 et Pau, 1993)*, Éditions du CTHS, 1995, 407 p., p. 315-348.

La Grande-Bretagne est encore plus hostile que la France à la participation des anciens vaincus aux rencontres internationales et l'on peut parler sans risque d'exagération d'initiative de la Grande-Bretagne, secondée par la France et la Belgique ¹. Pierre Arnaud va plus loin encore en écrivant : « au lendemain de la première guerre mondiale, l'Angleterre veut imposer sa loi en imposant aux pays vainqueurs de ne pas rencontrer les neutres et les vaincus, ni même les pays vainqueurs qui pourraient jouer contre eux. » Il remarque en outre que la presse sportive française supporte très mal cette forme très particulière de *leadership* britannique. *La Vie au grand air* du 20 mai 1920 écrit « que l'Angleterre a mis la France en demeure de la suivre, comme une péniche suit un remorqueur... » ² D'une façon plus générale, le sport britannique est tout à fait nationaliste dans l'entre-deux-guerres, et pas seulement à l'encontre des anciens ennemis, témoins les heurts entre la Grande-Bretagne et l'Italie (fasciste), par l'intermédiaire du football dans les années 1930, le plus célèbre étant la « Battle of Highbury » en novembre 1934 (³). L'année suivante, ce fut bien pire, d'un point de vue déontologique.

« L'organisation d'un match de football entre l'Angleterre et l'Allemagne [nazie] fut l'occasion des premières protestations massives dans l'histoire britannique contre une rencontre sportive avec une puissance étrangère. [...] La rencontre avec l'Allemagne (du 4 décembre 1935) posait plus de questions de principe que celle avec l'Italie en 1934. » ⁴

Il n'y eut pas d'incidents (les Allemands perdirent par 3 à 0)... Ce fut la crainte liée à la venue des supporters allemands qui se révéla la plus préoccupante, au point d'être au cœur des discussions de la plupart des réunions. Il faut dire que les clubs de supporters, surtout en football, commençaient à se multiplier de par le monde. La conséquence immédiate du match fut le coup porté aux adversaires de la participation britannique aux Jeux de 1936.

« La reprise du calendrier sportif international est inaugurée par les Jeux interalliés en 1919. Organisés à l'initiative des États-Unis, ils prétendent renouer avec une version particulière de l'olympisme puisque seuls les pays vainqueurs pourront

¹ P.Arnaud et A.Wahl dir., Colloque de Metz (1993) *Sport et relations internationales*, Metz, 1994, 286 p., p. 6.

² Page 39 du numéro. Cf. P.Arnaud et A.Wahl dir., Colloque de Metz (1993) *Sport et relations internationales*, Metz, 1994, 286 p., pp. 56 & 68. Plus tard, on parlera de « gouvernante anglaise », cf. J.-B.Duroselle, *La Décadence. 1932-1939*, Imprimerie nationale, 1979, 538 p., réédition, Seuil, coll. « Points », 1983.

³ P.Arnaud et A.Wahl dir., Colloque de Metz (1993) *Sport et relations internationales*, Metz, 1994, 286 p., pp. 78-81. Sur tout ceci, voir également P.Arnaud, « Le sport français face aux régimes autoritaires (1919-1939) », dans P.Arnaud & J.Riordan, *Sports et relations internationales (1900-1941)*, L'Harmattan, 1998, coll. « Espaces et temps du sport », 338 p., pp. 277-320.

⁴ P.Arnaud et A.Wahl dir., Colloque de Metz (1993) *Sport et relations internationales*, Metz, 1994, 286 p., p. 81. Pour plus de détails, lire la contribution de Richard Holt, « Le Foreign Office et la Football Association. Sport britannique et apaisement, 1935-1938 », dans P.Arnaud & J.Riordan, *Sports et relations internationales (1900-1941)*, L'Harmattan, 1998, coll. « Espaces et temps du sport », 338 p., pp. 49-72.

y participer. Il s'agit, en réalité, beaucoup plus d'assurer la propagande des États-Unis en France, de renforcer la fraternité entre les pays alliés que de remplacer symboliquement les J.O. de Berlin, annulés en 1916, pour cause de guerre. [...] L'année suivante, les J.O. d'Anvers permettent de renouer avec le calendrier olympique. Dans le contexte de cet immédiat après-guerre, des voix s'élèvent pour voir dans le sport la confirmation de la valeur guerrière des alliés. Affirmation d'autant plus évidente que les nations vaincues ne sont pas autorisées à participer à ces rencontres. Mais les victoires américaines démontrent surtout la supériorité de leur système éducatif et de leurs méthodes d'entraînement. » **1**

Les anciens vaincus et la Russie bolchevique – qui devient à la fin de 1922 l'URSS et qui est mise au ban des nations – sont pendant plusieurs années exclus des compétitions internationales. Fait remarquable, parmi les anciens belligérants du camp des Empires centraux, c'est plus spécialement l'Allemagne et la Hongrie qui sont visées, car aux JO de Paris (1924), Autriche, Bulgarie et Turquie sont admises, alors qu'elles étaient absentes à Anvers (1920).

« Quant aux relations sportives franco-allemandes, elles ne reprennent que lorsque l'Allemagne est admise à la SDN [1926], avec un match d'athlétisme opposant la France, l'Allemagne et la Suisse. »**2** « Les premiers incidents sportifs naissent sans conteste des tensions politiques. À peu près au même moment d'ailleurs, c'est-à-dire à partir de 1923, [en Italie...] les mesures vexatoires, les tendances nationalistes et chauvines se multiplient à l'encontre des étrangers, particulièrement les athlètes français. Au même moment, en Allemagne, l'occupation de la Ruhr au début de 1923 exacerbe la francophobie et donne au national-socialisme un regain de vigueur. » **3**

En football, l'équipe de France ne rencontre que des pays alliés ou neutres jusqu'en 1924, c'est-à-dire jusqu'au début de l'amélioration des relations internationales et spécialement des rapports franco-allemands. Mais il y a tôt des rencontres de boxe entre France et Grande-Bretagne d'une part et Allemagne, de

1 P.Arnaud, « Des jeux de la guerre aux jeux de la paix, sport et relations internationales (1920-1924) », dans P.Arnaud et Thierry Terret dir., *Éducation et politique sportives. XIXe-XXe siècles*, tome 3 de *Jeux et sports dans l'histoire, section d'histoire moderne et contemporaine des Actes des 117e et 118e Congrès nationaux des sociétés historiques et scientifiques (Clermont-Ferrand, 1992 et Pau, 1993)*, Éditions du CTHS, 1995, 407 p., p. 318 & P.Arnaud et A.Wahl dir., *Sport et relations internationales, op. cit.*, pp. 31 & 133-155. Voir aussi, plus récent et détaillé, T.Terret, *Les Jeux interalliés de 1919. Sport, guerre et relations internationales*, L'Harmattan, 2002, 144 p.

2 P.Arnaud, « Des jeux de la guerre aux jeux de la paix, sport et relations internationales (1920-1924) », dans P.Arnaud et Thierry Terret dir., *Éducation et politique sportives. XIXe-XXe siècles*, tome 3 de *Jeux et sports dans l'histoire, section d'histoire moderne et contemporaine des Actes des 117e et 118e Congrès nationaux des sociétés historiques et scientifiques (Clermont-Ferrand, 1992 et Pau, 1993)*, Éditions du CTHS, 1995, 407 p., p. 319.

3 P.Arnaud, « Des jeux de la guerre aux jeux de la paix, sport et relations internationales (1920-1924) », dans P.Arnaud et Thierry Terret dir., *Éducation et politique sportives. XIXe-XXe siècles*, tome 3 de *Jeux et sports dans l'histoire, section d'histoire moderne et contemporaine des Actes des 117e et 118e Congrès nationaux des sociétés historiques et scientifiques (Clermont-Ferrand, 1992 et Pau, 1993)*, Éditions du CTHS, 1995, 407 p., pp. 315-348.

l'autre 1. « L'attribution des JO à la France pour la 8e Olympiade va générer, en particulier de la part des Allemands, une vaste campagne de dénigrement de l'olympisme ainsi que des tentatives de boycottage » 2, jusqu'alors inconnues. Les relations sportives franco-allemandes ne reprennent qu'au moment de l'admission de l'Allemagne à la SDN en 1926, apogée de l'ère Briand-Stresemann. Un premier meeting d'athlétisme – à trois... – entre France, Allemagne et Suisse est organisé le 22 août 1926, en « terrain neutre » (à Bâle, en Suisse, à la rencontre des trois territoires !) juste avant l'entrée de l'Allemagne dans l'organisation internationale, et le ministre de la Guerre français ne voulait pas laisser partir les athlètes militaires. Quant aux relations sportives franco-allemandes vraiment bilatérales, il faudra attendre le 23 août 1927, soit près d'une année après l'admission de l'Allemagne à la SDN, pour que se déroule officiellement le premier France-Allemagne d'athlétisme, et 1928 – l'année du pacte Briand-Kellogg – pour le premier match de natation. Le premier France-Allemagne de rugby avait eu lieu le 19 avril 1927, à Paris.

« Pourtant, la reprise des compétitions de football sera plus tardive : alors que l'équipe de France rencontre l'Autriche en 1926, la Hongrie en 1927, ce n'est que le 17 mars 1931 qu'elle est opposée à l'équipe nationale allemande au stade de Colombes. Il aura donc fallu attendre douze ans [après la conférence de la Paix, à Paris, en 1919] pour que les deux nations s'affrontent dans le sport le plus populaire de l'époque [...]. » 3.

Remarquons d'ailleurs, d'une part, qu'une Coupe d'Europe centrale fut instituée en 1927 et, d'autre part, que si l'équipe de France de football a livré 330 parties internationales entre 1904 et 1970, elle n'en a disputé que 11 face à son voisin immédiat de l'Est 4. Ces relations sportives franco-allemandes vraiment bilatérales sont évidemment les plus intéressantes, car les plus significatives.

« Côté allemand, il semble qu'il y ait quelque empressement à vouloir renouer des relations sportives avec la France. Timidement d'abord, sous la forme d'invitations d'athlètes français de grande réputation. Mais, côté français, le ministère des Affaires étrangères veille. Ainsi, l'invitation de Georges Carpentier sera déclinée. [...] Il est clair que ce sont les pays démocratiques qui ont été les premiers à instituer le boycottage des épreuves sportives internationales. Que leurs directives n'aient pas toujours été suivies d'effets est un autre problème : l'intention était explicite. Cette situation ne pouvait être possible que parce que le sport était devenu,

1 P.Arnaud, « Des Jeux de la Victoire aux Jeux de la paix ? (1919-1924) », p. 144 de P.Arnaud et A.Wahl dir., Colloque de Metz (1993) *Sport et relations internationales*, Metz, 1994, 286 p.

2 P.Arnaud, « Des Jeux de la Victoire aux Jeux de la paix ? (1919-1924) », p. 144 de P.Arnaud et A.Wahl dir., Colloque de Metz (1993) *Sport et relations internationales*, Metz, 1994, 286 p., p. 149.

3 P.Arnaud et A.Wahl dir., Colloque de Metz (1993) *Sport et relations internationales*, Metz, 1994, 286 p., p. 69.

4 P.Arnaud et A.Wahl dir., Colloque de Metz (1993) *Sport et relations internationales*, Metz, 1994, 286 p., p. 114.

au début des années vingt, un phénomène social, culturel, économique... et donc devait devenir un enjeu politique et diplomatique. » **1**

Il y a donc eu fugitivement la possibilité d'un olympisme genevois, d'un olympisme-Société des Nations ; il y a donc eu, et très tôt, une véritable instrumentalisation du sport. À propos de la SDN, s'était d'ailleurs posé un problème très intéressant à considérer avec le recul du temps.

« Comme la SDN comprend un nombre non négligeable de sportifs connus (dont l'explorateur norvégien Nansen), les délégués scandinaves projettent de mettre la question du sport international à l'ordre du jour de la SDN. André Glarner, journaliste au *Miroir des sports*, propose aussitôt que la SDN organise les JO en 1924 ! » **2**

Il n'est enfin pas étonnant que la France ait cherché à utiliser dans ce domaine ses quelques traités d'alliance. On comprend ainsi l'existence des « footballeurs-étudiants » yougoslaves dans les clubs languedociens, eu égard au contexte du traité d'alliance avec la Yougoslavie (1927) **3**. Concluons avec Pierre Arnaud :

« L'intrusion soudaine du sport dans les stratégies politiques des gouvernements est un phénomène entièrement nouveau dans l'histoire des relations internationales à partir de 1919. Du strict point de vue sportif, les cinq années qui suivent la signature de l'Armistice sont indiscutablement marquées par deux phénomènes : l'olympisme et la germanophobie. Les Jeux interalliés de Paris et les Jeux olympiques d'Anvers sont bien les jeux de la guerre, comme se plaît à le rappeler Delavaud, ministre de France à Stockholm, en ce qu'ils instituent le premier boycottage de l'histoire du sport. [...] C'est bien dès cette date que le sport devient un instrument de propagande et de pression diplomatique. » **4**

Quelques années plus tard, les états totalitaires retiendront la leçon donnée par les états démocratiques ! Certes, ce n'est pas à cause de son régime politique que l'Allemagne est exclue des compétitions internationales : cette sanction s'inscrit dans la panoplie de celles qu'ont définies les alliés pour obtenir, en exécution du traité de Versailles, des réparations. Cette « mise en quarantaine », à l'évidence fomentée par l'Angleterre, reçoit d'ailleurs sans trop

1 P.Arnaud et A.Wahl dir., Colloque de Metz (1993) *Sport et relations internationales*, Metz, 1994, 286 p., p. 63.

2 P.Arnaud, « Des jeux de la guerre aux jeux de la paix, sport et relations internationales (1920-1924) », dans P.Arnaud et Thierry Terret dir., *Éducation et politique sportives. XIXe-XXe siècles*, tome 3 de *Jeux et sports dans l'histoire, section d'histoire moderne et contemporaine des Actes des 117e et 118e Congrès nationaux des sociétés historiques et scientifiques (Clermont-Ferrand, 1992 et Pau, 1993)*, Éditions du CTHS, 1995, 407 p., p. 335 & P.Arnaud et A.Wahl dir., *Sport et relations internationales, op. cit.*, p. 6.

3 Cf. P. Lanfranchi, « Les "footballeurs-étudiants" yougoslaves en Languedoc (1925-1935) », pp. 43-59 de *Sport-Histoire*, n° 3 (1989).

4 P.Arnaud, « Des jeux de la guerre aux jeux de la paix, sport et relations internationales (1920-1924) », dans P.Arnaud et Thierry Terret dir., *Éducation et politique sportives. XIXe-XXe siècles*, tome 3 de *Jeux et sports dans l'histoire, section d'histoire moderne et contemporaine des Actes des 117e et 118e Congrès nationaux des sociétés historiques et scientifiques (Clermont-Ferrand, 1992 et Pau, 1993)*, Éditions du CTHS, 1995, 407 p., p. 69.

de réactions (au moins jusqu'en 1921-1922) l'aval de la communauté internationale. Mais sa durée pose problème, eu égard au renouvellement des relations internationales. Le cas est quelque peu différent pour l'URSS. Son exclusion des JO et des rencontres sportives internationales repose sur un boycottage de nature politique, celui de la révolution d'Octobre. Les Anglais, gendarmes de l'ordre sportif international, sont les premiers à réclamer le boycottage des pays vaincus et des pays neutres ainsi que celui de tout pays rencontrant les uns ou les autres, selon une formule simple : les amis de mes ennemis deviennent mes ennemis.

□ Le problème du règlement des dettes de guerre

Le repli nord-américain de l' « ère du Nationalisme » est célèbre, mais à nuancer car il se manifeste en fait par un grand opportunisme. Les causes en étaient la victoire des républicains – les secrétaires d'État furent Charles Evans Hughes de 1921 à 1925, puis Frank Billings Kellogg¹ de 1925 à 1929 – , les déceptions nées de la Conférence de la Paix (voir plus haut), la révolution d'Octobre (et les idées bolcheviques qui gagnaient le reste de l'Europe) et enfin les réticences des anciens « associés » à payer leurs dettes de guerre. Le programme du président Warren Gamaliel Harding (1865-1923, très opportuniste, en réalité) était *America First* et *Back to Normalcy*. Le premier slogan reprenait d'ailleurs un de ceux de Wilson pendant sa campagne de 1916, le second était une innovation. Ce fut la victoire d'une vague d'américanisme submergeant les États-Unis, les mots-clefs étant nationalisme (en fait l'idée de la supériorité du pays), et *non-entanglement* (non-intervention), en référence à Washington. Car c'était une vieille tradition, qui n'avait jamais exclu les alliances, qui n'avait jamais été l'isolement, et qui s'était accompagnée de l'idée de l' « hémisphère américain ».

Le rôle économique et financier des États-Unis fut très important. Comme dit Hughes, « la prospérité des États-Unis dépend largement des arrangements économiques qui peuvent être faits en Europe ». Non seulement les États-Unis étaient devenus créanciers (10 milliards de dollars, 4,2 vis-à-vis de la Grande-Bretagne, 3,4 pour la France) à cause de la guerre, mais ils participèrent largement au problème du règlement des réparations allemandes (cf. les plans Dawes, 1924, et Young, 1929), se prononçant constamment pour un adoucissement des Réparations, car ils avaient besoin de tous les marchés européens, donc de l'allemand. De plus, ils jouèrent un rôle de premier plan dans l'économie de l'Allemagne de Weimar et lui fournirent des prêts et des

¹ 1856-1937.

investissements très importants, ce qui amena les États-Unis à défendre les positions allemandes contre la France. Les États-Unis prêtèrent à court terme à de nombreux pays étrangers, après que les débiteurs des dettes de guerre eurent accepté un plan de paiement des dettes ; ce fut le cas de la Grande-Bretagne en janvier 1923, de la France en 1926 (accords Mellon-Bérenger, ratifiés seulement en 1929). Les États-Unis refusèrent d'investir ou de prêter des dollars dans des pays qui n'avaient pas accepté un plan de paiement des dettes. Dans l'ensemble, présidents, Congrès et opinion furent inflexibles. Les États-Unis eurent une politique de soutien des monnaies européennes, le franc en 1924, la livre en 1931, le but étant de rendre solvable le client européen. Au total, il s'établit un réseau de courants financiers, des prêteurs américains aux banques, puis aux Allemands, qui payèrent les réparations à la France et à la Grande-Bretagne, lesquelles remboursèrent les dettes de guerre au Trésor américain ! Les banques américaines, attirées par des perspectives de gains rapides et substantiels, comportant un minimum de risques, développèrent une extraordinaire technique de placements, suscitant même à l'étranger des demandes inconsidérées, suggérant par tous les moyens aux gouvernements, aux municipalités, aux services publics, de recourir à des emprunts. Ainsi, un hameau bavarois qui désirait emprunter 125 000 \$ fut convaincu qu'un emprunt de trois millions de dollars lui serait nécessaire ! Les États-Unis jouèrent donc un rôle primordial dans cette réinsertion de l'Allemagne dans le concert des nations. L'Europe absorba pendant les années 1920 plus de 50 % des exportations des États-Unis, qui ne s'isolaient donc pas ! Le tarif commercial nord-américain Fordney-McCumber (1922) éleva les droits du tarif démocrate précédent (en moyenne de 21 %) à 38 % (en moyenne).

Avec la France, l'accord Mellon-Bérenger fut donc signé, le 29 septembre 1926 : la dette française était diminuée de 53 %, les annuités étalées jusqu'en 1988. Mais le parlement français voulut ajouter une « clause de sauvegarde » impliquant la révision si l'Allemagne ne payait pas les Réparations. Les États-Unis furent intraitables, d'autant plus que les pays européens avaient développé depuis 1919 le principe *Pacta sunt servanda* (« les accords doivent être respectés »). Et le parlement français se résigna, seulement en juillet 1929, à ratifier l'accord ¹. En avril 1927, pour célébrer le dixième anniversaire de l'entrée en guerre des États-Unis, Briand leur proposa de signer un pacte par lequel les deux nations renonceraient à se faire la guerre. Il espérait ainsi, au moment où le problème des dettes de guerre créait une tension entre les deux pays, s'attirer la

¹ Entre la France et la Grande-Bretagne la question avait été tranchée, quelques semaines avant l'accord Mellon-Bérenger, le 12 juillet 1926, par l'accord Caillaux-Churchill : le montant de la dette française est fixé à 625 millions de livres, que les intérêts montent à 799 millions, étalés sur... 62 ans.

bienveillance des mouvements pour la paix, alors très influents aux États-Unis. Certaines organisations (la Dotation Carnegie pour la Paix internationale, par exemple) préconisaient l'entrée des États-Unis à la SDN. Il résulta de ces mouvements d'idées le pacte Briand-Kellogg. À court terme, de manière à réchauffer les relations franco-américaines, qui en avaient bien besoin, l'administration postale française émit deux timbres commémoratifs – ce sont parmi les premiers en France – théoriquement consacrés à la visite en France de la Légion américaine mais en réalité glorifiant la relation transatlantique américano-française, avec les effigies de La Fayette et de Washington et la silhouette du *Spirit of Saint-Louis*, l'avion utilisé par Charles Lindbergh (1902-1974) pour faire la première traversée de l'Atlantique nord sans escale (20-21 mai 1927), quelques jours après la disparition en vol, à proximité des côtes américaines, de Nungesser et Coli ¹.

□ La France et les pays « satisfaits »

Les frontières établies, les pays d'Europe centrale et orientale se divisèrent en *satisfaits* et *révisionnistes*, ces derniers objectivement soutenus par l'Italie, voire l'URSS. Comme un démenti aux illusions de Genève, deux blocs se constituèrent donc dans l'Europe moyenne : le bloc des mécontents, l'Italie, l'Allemagne et la Hongrie ; le bloc des partisans du *statu quo* : France, Tchécoslovaquie, Roumanie, Yougoslavie (« Royaume des Serbes, Croates et Slovènes ») et Pologne. Mais, au moins grâce à la prospérité économique mondiale, aucune crise d'envergure ne se produisit avant 1929-1930.

La politique française, devant les menaces que fit naître après coup l'activisme mussolinien, se voit encouragée dans une direction qu'elle avait prise dès 1922, celle de la politique d'amitié envers les pays de la Petite Entente (voir plus haut) : Tchécoslovaquie, Roumanie et Yougoslavie, alors « Royaume des Serbes, Croates et Slovènes ». Cette conception était née à la fin de 1920 sous l'impulsion du secrétaire général du Quai d'Orsay, Philippe Berthelot (1866-1934), qui portait de longue date ses sympathies aux Tchèques, et il fut à l'initiative de la Petite Entente. La Petite Entente devient donc un des moyens d'action de la diplomatie française dans un désir de maintien de l'Europe de Versailles. Briand et Millerand, eux, étaient plus enclins à croire en la solidité d'une Confédération danubienne centrée sur la Hongrie, renforcée et rendue à la monarchie, élément coordinateur de peuples disparates et frein efficace à l'expansionnisme allemand. Quoi qu'il en soit, dès 1922, le choix est fait : la

¹ Charles Nungesser et François Coli. Le grand quotidien *La Presse*, fondé par Émile de Girardin, publie une malencontreuse édition spéciale, le 10 mai 1937, titrée « Nungesser et Coli ont réussi ».

France se fait la protectrice de la Petite Entente, constituée spontanément par les pays que menacent les incessantes récriminations de la Hongrie contre les frontières fixées à Trianon. Dès août 1920, Tchécoslovaquie et Yougoslavie (alors « Royaume des Serbes, Croates et Slovènes ») avaient conclu une alliance dirigée contre le révisionnisme hongrois. Logiquement, la France, se jugeant principal vainqueur et responsable des traités de paix, soutint en général les pays bénéficiaires de ces derniers. Elle signa des traités d'alliance avec quatre d'entre eux, la Pologne d'abord dès janvier 1921 (dans le cadre de la guerre russo-polonaise), la Tchécoslovaquie ensuite trois ans plus tard (25 janvier 1924), la Roumanie le 10 juin 1926 et enfin la Yougoslavie (11 novembre 1927). Cet ensemble de traités constitue une nouvelle Petite Entente, désormais étendue à la France. Mais la protection de la France ne devint officielle qu'en 1924, c'est-à-dire au moment où le révisionnisme italien s'ajoutait de manière dangereuse à celui de la Hongrie. C'était renforcer le sens général donné à la Petite Entente : un système destiné au maintien du *statu quo* face à la menace soviétique (ce que voyaient surtout Roumains et Polonais) et à l'impérialisme allemand, ce qu'envisageait essentiellement la France. Lorsque le traité de Locarno fut signé (16 octobre 1925), la France, ne pouvant obtenir de l'Allemagne la garantie de ses frontières orientales, obtint en contrepartie que ses alliances avec la Tchécoslovaquie et la Pologne, renouvelées à cette occasion, fussent annexées au traité de Locarno. Ce dernier interdisait d'ailleurs explicitement à la France d'envahir l'Allemagne, à l'exception du cas où celle-ci attaquerait la Pologne ou la Tchécoslovaquie. En 1925 toujours, pour rassurer la Tchécoslovaquie inquiète des accords de Locarno qui ne garantissent pas les frontières orientales de l'Allemagne, la France conclut avec elle un pacte d'assistance armée. En 1926, c'est un traité d'amitié avec la Roumanie, et l'année suivante un traité d'amitié avec la Yougoslavie répond à l'alliance italo-hongroise. **1**

Le système était beaucoup moins fiable qu'il y paraissait. Sa stratégie étant fondamentalement défensive, la France ne souhaitait ni ne pouvait intervenir directement en cas de conflit en Europe orientale ; les antagonismes entre les États successeurs – en particulier l'hostilité entre Pologne et Tchécoslovaquie – minaient le système ; Yougoslaves et, à plus forte raison, Roumains hésitaient à s'engager contre l'Allemagne. Enfin, il y a un aspect économique très visible à cette politique : de 1918 à 1929, le montant des emprunts roumains, bulgares et polonais, mais aussi autrichiens et hongrois,

1 En 1926 aussi la France soutient le projet belge, qui échoue, de vendre Eupen et Malmédy à l'Allemagne, cf. G.-H. Soutou, pp. 253-254 de B. Benoît dir., *Édouard Herriot en quatre portraits. Le Lyonnais, l'humaniste, le politique et l'europeen*, Presses universitaires du Septentrion, 2020, 288 p.

placés en France s'éleva à plus de 700 millions de francs. Des banques françaises (Paribas, Union parisienne, Société générale) possédaient de fortes participations dans les banques autrichiennes. À elle seule la Société générale acquiert, de 1919 à 1925, 50 % du capital de la Banque de crédit de Prague. Les résultats sont moins probants dans le secteur industriel – l'historien Georges-Henri Soutou parle d'« impérialisme du pauvre » – si ce n'est en Tchécoslovaquie où la société Schneider prend en 1919 le contrôle de la firme automobile Skoda, qu'elle finit par dominer à 75 %. Dans l'entre-deux-guerres, la France a, en fait, deux politiques étrangères, celle du Quai d'Orsay – s'appuyer sur la Grande-Bretagne (militairement faible) et sur les petits alliés de l'Est (à secourir en cas d'attaque) –, et celle de l'armée, défensive et assez tôt à l'abri de la ligne Maginot, sans plan offensif et rendant la France incapable de secourir ses alliés orientaux. « Cette absence de coordination, poussée jusqu'à l'absurde, explique pour une large part la catastrophe de 1940. » (J.-B. Duroselle). L'idée de fortifier la frontière du Nord-Est, traditionnelle voie d'invasion, est lancée en 1925 par Paul Painlevé. Il oriente ainsi la politique militaire de la France vers une stratégie purement défensive, sous forme de régions fortifiées discontinues, ce qui correspond bien à l'ère Briand-Stresemann. Mais c'est son successeur au ministère de la Guerre, André Maginot (1877-1932) ¹, qui fait voter, en janvier 1929, le projet, et son nom sera donné à la ligne fortifiée.

□ Une « opinion française » vis-à-vis des étrangers dans les années 20

« Rien de nouveau sous le soleil, telle est la conclusion qui s'impose à la lecture de la scrupuleuse enquête que Ralph Schor a consacrée aux réactions des Français face à l'immigration étrangère durant l'entre-deux-guerres », a écrit Serge Berstein ².

Allemands et Russes sont des « réprouvés de la Grande Guerre », des agents de l'étranger sont suspectés, au lendemain de la Révolution bolchévique et pendant les conférences internationales de 1919-1923, engendrant une poussée nationaliste, et le « péril juif » ainsi que la démobilisation de millions d'hommes posent problème. La présence en France, à la fin de la décennie, de trois millions d'immigrés, dont une grande partie s'est trouvée attirée par un patronat agricole

¹ Une biographie récente, M. Sorlot, *André Maginot (1877-1932). Une forte personnalité à découvrir*, Nîmes, Lacour, 2006, 274 p., et une contribution au Colloque *Militaires en république (1870-1962). Les officiers, le pouvoir et la vie publique en France*, Publications de la Sorbonne, 1999, 734 p. : M. Sorlot, « Les entourages militaires d'André Maginot dans les années 1920 », pp. 143-152. Sur la ligne : notice dans J.-Fr. Sirinelli dir., *Dictionnaire historique de la vie politique française au XXe siècle*, PUF, 1995, 1 068 p., réédition, 2003, coll. « Quadrige », 1 254 p., pp. 704-708.

² R. Schor, *L'opinion française et les étrangers en France, 1919-1939*, thèse, Publications de la Sorbonne, 1985, 761 p., la formule citée venant du compte rendu par Serge Berstein dans *Vingtième Siècle. Revue d'Histoire*, n° 13 (janvier-mars 1987), pp. 151-152. Une contribution plus générale : G. Noirielle, « Français et étrangers », P. Nora dir., *Les lieux de mémoire*, Gallimard, 1984-1992, 3 tomes en 7 vol., vol. III/1, pp. 274-319.

ou industriel en mal de main-d'œuvre, ne saurait laisser l'opinion indifférente. Petit à petit, on prend conscience de l'afflux étranger, *La Croix* rebaptise « Cosmopolis » Paris en 1923, mais les réactions favorables ne sont certes pas rares, d'autant que l'intérêt mercantile de la main-d'œuvre immigrée est sensible et que des « amours franco-étrangères » se nouent. Toutefois, statistiquement, indifférence et hostilité, peur, mépris et intolérance dominant. D'un côté l'immigration ouvrière est indubitablement au début des années 20 un bienfait économique, mais l'arrivée des immigrés aggrave les crises du logement et de la vie chère. Elle est censée représenter un danger sanitaire et accentuer la délinquance. Cependant l'immigration agricole italienne est massive dans le sud-ouest, où les relations sont bonnes avec la population française.

Face au phénomène, chacune des familles politiques puise dans sa propre culture les éléments de son jugement, avec des stéréotypes sur les caractères nationaux qui permettent de dresser une échelle de sympathie selon la proximité des immigrés aux habitudes françaises. Héritage idéologique de la gauche sur la France terre d'asile, ou rejet indigné des « autres », par une extrême droite frileuse, chacun se trouve à la place qu'on pouvait d'avance lui assigner. « Chaque groupe d'allogènes [pose] un problème particulier découlant directement de la fin de la guerre et [peut] exercer une influence sur l'avenir politique ou économique de la France. »¹ La sympathie est générale vis-à-vis des Européens – les Belges, nationalité ancienne mais sentiment nouveau, les Suisses, les Italiens, les Espagnols, les Polonais... – sauf que les Allemands suscitent à la fois fascination et répulsion et que les Russes inspirent des sentiments contradictoires. Les Nord-Américains, quant à eux, ouvrent sur un monde de rêve, mais pas du tout les « exotiques », Nord-Africains « vicieux » et « misérables », Chinois et Indochinois « secrets », Levantins « répugnants » et « délinquants ».

Il reste que lorsqu'il tente de dégager une tendance dominante de la population, Ralph Schor constate sans peine que les réactions de méfiance l'emportent largement sur les attitudes de sympathie ; dans leur majorité, les Français jugent avec condescendance ou hostilité les étrangers, mettent en relief leur morbidité ou leur tendance à la criminalité et montent en épingle leurs activités politiques. Que surgisse le moindre ralentissement d'activité, et le vernis idéologique craque vite dans le monde ouvrier pour laisser place à la xénophobie. Les années 1919 et 1921 voient « les réactions les plus fortes et les polémiques les plus nourries, tant en raison des crises économiques que des

¹ R.Schor, *L'opinion française et les étrangers en France, 1919-1939*, thèse, Publications de la Sorbonne, 1985, 761 p., p. 69.

événements politiques qui [mettent] alors les étrangers en cause.»¹ Ces réactions et ces polémiques se manifestent d'autant plus que si l'immigration est importante et organisée, elle est laissée aux mains d'entreprises privées, la principale étant la Société générale d'immigration. L'État n'a pas de politique d'immigration, ni d'ailleurs de politique à l'égard des immigrés.

La France a une grande puissance d'attraction et une démographie anémiée, et l'immigration est bénéfique à l'économie française, on le détaillera dans le prochain chapitre. Mais au sein de l'opinion publique française, « fabriquée » ou non, il résulte de l'immigration des années 20 racisme, xénophobie et antisémitisme, malgré la vieille ambition de la fraternité des races et des peuples autour de la France. La courbe de la xénophobie a des poussées de fièvre, comme en 1926. L'extrême droite cultive la thèse du complot visant à « la conquête de la France [par substitution] d'un nouveau peuple au vieux peuple de France »². A contrario, il existe une solidarité ouvrière et de gauche, qui a néanmoins ses limites : la CGT redoute la concurrence étrangère, comme du temps de Jules Guesde, et les deux années 1924 et 1927 voient de durs affrontements quant à l'emploi. Les pouvoirs publics surveillent les activités politiques, le droit d'asile est controversé, les partis craignent tous le contrôle politique des immigrés par leurs gouvernements d'origine, ce qui est un facteur déterminant en matière de politique étrangère française. Les pouvoirs publics provoquent une évolution de la législation et des pratiques administratives, qui culmine avec la loi du 10 août 1927 facilitant la naturalisation et sur laquelle nous reviendrons dans le chapitre suivant.

Quatre historiens ont creusé la question du voyage de Français en URSS, « au pays des Soviets et de l'avenir radieux », d'abord Fred Kupferman (1934-1988)³, puis Sophie Cœuré⁴, François Hourmant⁵, et enfin Rachel Mazuy⁶ et l'on verra un exemple de voyage avec la biographie d'Édouard Herriot. Au début de 1916 il avait été fondé une Maison de la Presse à Paris qui centralisait les services d'information et de propagande et dépouillait

¹ R.Schor, *L'opinion française et les étrangers en France, 1919-1939*, thèse, Publications de la Sorbonne, 1985, 761 p., p. 69.

² *L'Ami du peuple*, 25 octobre 1928, cité par R.Schor. C'est le prototype du mythe du « grand remplacement », théorie complotiste des années 2010 (Renaud Camus).

³ F.Kupferman, *Au Pays des Soviets. Le voyage français en Union soviétique : 1913-1939*, Julliard-Gallimard, coll. « Archives », 1979, réédition, Tallandier, 2007, 173 p.

⁴ S.Cœuré, *La Grande Lueur à l'Est. Les Français et l'Union soviétique, 1917-1939*, Seuil, 1999, 364 p.

⁵ Fr.Hourmant, *Au pays de l'avenir radieux. Voyages des intellectuels français en URSS, à Cuba et en Chine populaire*, Flammarion, 2000, 281 p.

⁶ Rachel Mazuy, *Croire plutôt que voir ? Voyages en Russie soviétique (1919-1939)*, Odile Jacob, 2002, 370 p. Un livre commun aux deux autrices précédentes, *Cousu de fil rouge : voyages des intellectuels français en Union soviétique*, CNRS, 2012, 381 p.

quotidiennement la presse russe ; en juin 1916 est fondée l'Association France-Russie, dirigée par Édouard Herriot. La première révolution russe suscite un grand intérêt de la part de la presse française, qui a des envoyés spéciaux (ou les envoie) en Russie. Le plus connu est le Suisse Claude Anet qui travaille pour *Le Petit Parisien* ¹. La révolution de février remporte un accueil enthousiaste de la part de Romain Rolland et multiples sont les comparaisons avec la Révolution française. La Révolution d'Octobre suscite, elle, des interrogations sur sa nature, sa durée, ses rapports avec la Première Guerre Mondiale, le traité de Brest-Litovsk, d'autant plus qu'il n'y a que très peu de « voyageurs » français en Russie en 1917-1918 et qu'ils ont tendance à dire à leurs correspondants de se méfier de la presse, qui, évidemment, dénigre. C'est le cas de Claude Anet, avec des tableaux ironiques qui annoncent *Tintin au pays des Soviets* ! Dans la phase 1917-1921, de retour, les voyageurs et journalistes ont tendance à insister sur le « complot allemand », le « complot juif », sur le barbarisme des bolcheviks, sur la « peur du rouge ». Toujours dans la période 1917-1921, Marius Moutet (1876-1968, voir plus haut) fonde un Centre de Documentation russe, l'Association France-Russie disparaît en 1919 et est remplacée par une Société des Amis des Peuples de Russie, très favorable aux bolcheviks et dans laquelle on trouve Marcel Cachin et Alfred Rosmer. On note la fréquence des démentis et droits de réponse dans la presse française, des publications (le *Petit catéchisme bolchévique*, par exemple), mais à l'inverse une propagande de la Russie, de ses syndicats et de l'Internationale communiste s'organise : corruption de la presse (vieux moyen russe), voyages offerts, etc.

Dans les années 20, vont en Russie et en URSS des envoyés spéciaux, comme la journaliste Louise Weiss, sont organisés des voyages d'études de spécialistes, comme Charles Gide, apôtre du mouvement coopératiste, vont à l'est des écrivains, comme Georges Duhamel, des artistes, comme Darius Milhaud, des scientifiques. Ils sont accueillis en URSS par des interprètes et des guides, qui sont sélectionnés et se préparent soigneusement. Les résultats, ce sont la séduction préalable du mystère, le voyage contraint, la croisière rouge, la potemkinade, la cécité ou l'illumination, les constats, au retour les récompenses ou les punitions, la mutation du voyageur en témoin, et 125 relations de voyage pour l'ensemble de l'entre-deux-guerres... Hergé, s'inspirant largement du témoignage de Joseph Douillet (1878-1954), ambassadeur de Belgique en Russie, témoignage paru quelques mois auparavant, termine la décennie en envoyant Tintin au *Pays des soviets* — le titre complet est *Les Aventures de Tintin, reporter du « Petit Vingtième » au pays des Soviets* — par le biais d'une longue pré-publication

¹ Pseudonyme de Jean Schopfer, 1868-1931.

dans l'hebdomadaire catholique bruxellois, à partir du 10 janvier 1929, puis en album et dans *Cœurs vaillants* en 1930. Cette année-là, le marchand de tableaux Ambroise Vollard (1866-1939), continuateur d'Alfred Jarry, envoie à son tour *Le Père Ubu au pays des Soviets*. C'est son sixième et dernier *Ubu...* À noter que trois ans plus tard, avec *Tintin en Amérique*, Hergé va au fond renvoyer dos à dos les deux systèmes, qu'il critique vivement tous les deux.

Il faut dire que l'URSS crée l'Agence TASS, organise en Occident, outre des banques, des délégations commerciales (à la Foire de Lyon par exemple, grâce à Herriot), des voyages d'artistes russes (Maïakovski par exemple) et d'académiciens. L'URSS envoie des copies du *Cuirassé Potemkine*, *L'Humanité* a des rubriques d'information et des rubriques culturelles sur l'URSS ; le PCF fonde les *Cahiers du bolchevisme* en 1924. L'État français dispose certes de l'Alliance française, fondée par le géographe Pierre Foncin en 1883, importante dans les pays d'Europe centrale et orientale dans l'entre-deux-guerres, il dispose de l'Institut culturel français de Saint-Petersbourg, né en 1911, et du Service des Œuvres françaises à l'étranger (SOFÉ), mais en face Moscou se dote d'un émetteur OL (Ondes longues) très puissant en 1922 puis en 1925 d'un émetteur OC (Ondes courtes), qui permet des campagnes d'agitation, par exemple celle destinée à la Grande-Bretagne.

Voyageur politique (1922), Herriot est extatique et publie un livre intitulé *La Russie nouvelle*. Cependant, les États occidentaux, dont la France, organisent une surveillance des milieux pro-communistes, une répression du voyage militant, ils expulsent les bolcheviks ou compagnons de route (Gorki se fait expulser de Paris en 1921), à Paris l'ambassade de la Russie est, jusqu'à la reconnaissance de l'URSS (1924), occupée par l'ambassadeur nommé par Kerenski, les émigrés russes sont nombreux dans toute l'Europe, avec l'espoir de rentrer, ils publient des revues et des journaux, ils contribuent éventuellement à la presse française, écrivent sur les malheurs de la famille du tsar : la présence culturelle russe est donc conservatrice. L'Université française fait un effort pour s'ouvrir au monde russe, mais il n'est pas linguistique ni historique, il concerne, entre autres les facultés de droit. La France s'intègre dans la mobilisation contre la famine russe ; en mars 1924 les Nouvelles Amitiés franco-russes sont fondées, grâce à Édouard Herriot, Paul Painlevé, des sénateurs derrière Anatole de Monzie, des députés comme Joseph Paul-Boncour, Daladier, Moutet, des professeurs comme Charles Gide, Alphonse Aulard, Henri Hauser et des industriels en relation avec la Russie. Le but immédiat est la reconnaissance de l'URSS. Une fois celle-ci obtenue, les « Amitiés »... disparaissent (1926). Des voyages d'instituteurs, en groupes, ont lieu, parmi eux : Célestin Freinet. Les

questions « pointues » et intéressantes qui font débat sont la place de la femme, le mariage et le divorce, la famille, les enfants... Les visiteurs français, même de gauche, sont interpellés par la NEP : mène-t-elle vers le socialisme, le communisme ou le capitalisme ? Ils sont interpellés aussi par les rapports entre les Soviets et l'État, ce qui pose un problème fondamental : l'URSS est-elle une nation « ouvrière » ? Quant à Jules Moch, Polytechnicien, il doute des statistiques russes. Globalement se pose le problème du « modèle » pour la France : ce qui est bon pour l'URSS vaudrait-il pour la France ? La grosse majorité des visiteurs de la Russie en doute !

19.1.5. Les crises liées au « problème allemand » (1919-1923)

Autrefois, avant la guerre, dans les deux premières parties de ce livre, on parlait de « problème ouvrier », de « question scolaire », de « question religieuse », désormais, de ce côté-ci de la ligne de crête sanglante de la Grande Guerre, le « problème allemand » domine dans l'opinion et chez les décideurs. L'Allemagne n'avait signé le traité de Versailles que contrainte et forcée, considérant comme un insupportable *diktat* cette paix imposée, qui la rendait responsable du déclenchement de la guerre, l'amputait de territoires ancestraux, l'humiliait, la ruinait par le paiement des réparations, « coupait le Reich en deux » par le *corridor*... En conséquence, les Allemands multiplièrent les protestations et résistèrent pied à pied aux exigences du traité jusqu'en 1923. Ils faisaient tout pour entraver la tâche de la Commission interalliée de contrôle installée à Berlin, tout particulièrement en matière de surveillance des effectifs de l'armée allemande, besogne confiée, de manière symptomatique, à la France, et en matière de surveillance des armements, responsabilité de la Grande-Bretagne. Bien entendu, toute la nation allemande faisait son possible pour rendre difficile la vie des diplomates français en Allemagne au lendemain de la guerre : « De la difficulté de représenter le vainqueur », comme Marion Analléa a titré un article 1... De plus, grande fut l'importance de la géopolitique – terme inventé par le Suédois Rudolf Kjellén en 1900-1905, la géopolitique étant développée dans l'entre-deux-guerres par Karl Haushofer 2 – dans les publications et congrès géographiques, celle de l'enseignement et l'opposition violente aux tracés définis en 1919 (particulièrement le *corridor* et la nouvelle Autriche) ainsi qu'aux tentatives séparatistes rhénanes.

□ Les interventions étrangères de 1920 et 1921

En 1920 se produit la première intervention militaire étrangère en Allemagne. De laborieuses discussions sur les réparations étaient engagées ; elles sont bientôt interrompues : en mars 1920, à la suite de la tentative de coup d'État ultra-nationaliste de Wolfgang Kapp (1858-1922) à Berlin, qui suscite des contre-manifestations de gauche dans la Ruhr, l'armée allemande intervient en Rhénanie pour rétablir l'ordre et des troupes entrent dans la zone démilitarisée. Français et Belges réagissent vivement : ils occupent Francfort, Darmstadt et Duisbourg. Les Britanniques protestent, et dès le mois suivant, à la Conférence de San Remo, la France doit accepter de retirer ses troupes. La Conférence de San

1 M. Aballéa, « De la difficulté de représenter le vainqueur. Les diplomates français en Allemagne au lendemain de la Première Guerre mondiale », *Vingtième Siècle. Revue d'Histoire*, octobre-décembre 2016, pp. 15-25.

2 Dates : 1864-1922 pour Rudolf Kjellén, 1869-1946 pour Karl Haushofer.

Remo réunit du 18 au 26 avril 1920 les chefs de gouvernement français (Millerand), anglais (Lloyd George) et italien (Nitti) au sujet de la non-exécution par l'Allemagne de nombreuses clauses du traité de Versailles, quant au désarmement et aux réparations surtout. Il est refusé à l'Allemagne l'armée de 200 000 hommes qu'elle réclame ; elle est invitée à une prochaine conférence sur les réparations. Par ailleurs, la conférence de San Remo arrête les conditions du traité avec la Turquie (ce sera le traité de Sèvres, 10 août 1920) et attribue les mandats du Moyen-Orient, en en fixant les frontières.

La même année 1920 naît le problème des réparations. Sur le principe même des réparations, il y a des voix discordantes, jusque dans le camp allié : l'économiste anglais John Maynard Keynes (1883-1946), publie dès 1919 un ouvrage retentissant sur *Les conséquences économiques de la paix* ; il soutient qu'il faut aider l'Allemagne à se rétablir pour restaurer l'équilibre économique et politique européen. Les Britanniques commencent à l'écouter ; ils ne veulent ni jeter les Allemands dans les bras des bolcheviks, ni permettre à la France d'étendre son hégémonie en Europe. Dès lors s'ouvrent d'après marchandages entre vainqueurs et vaincus. À la Conférence de Spa, en juillet 1920, on fixe la part des bénéficiaires : 52 % des réparations iront à la France, 22 % à la Grande-Bretagne, 10 % à l'Italie, 8 % à la Belgique. Mais combien l'Allemagne paiera-t-elle ? La France exige 400 milliards de marks-or, l'Allemagne n'en accepte que 27, le Royaume-Uni propose 75. On finit par se mettre d'accord, en janvier 1921, à la conférence de Paris, sur un total de 226 milliards, à payer en 42 annuités.

En 1921, deux autres interventions ont lieu. Les Français envoient des troupes en Haute Silésie pour y garantir le partage entre Pologne et Allemagne après le plébiscite. Quelques mois après la nouvelle conférence de Paris consacrée au problème des Réparations (janvier 1921), l'Allemagne se déclare incapable de payer. Le front des Alliés semble se ressouder ; ils lui adressent un ultimatum, envoient (3 mars 1921) leurs troupes à Duisbourg (à nouveau), Düsseldorf et Ruhrort. Un nouvel accord est alors conclu sur l'« état des paiements » (en mars et mai 1921, conférences de Londres) : le montant des réparations est ramené à 132 milliards de marks-or « seulement », payables sous forme de 30 annuités de 2 milliards chacune et d'un prélèvement de 26 % sur les exportations allemandes.

□ Mais les politiques de conciliation de Lloyd George et de Briand

Les milieux économiques britanniques étaient favorables à une restauration rapide de l'économie allemande. Poussé par eux, David Lloyd George (1863-1945), Premier Ministre de 1916 à 1922, en était venu à l'idée qu'il

fallait réduire le montant des réparations et, au moins, accorder aux Allemands un *moratoire*, c'est-à-dire des délais de paiement. Il consulta à ce sujet en novembre 1921 Briand, alors président du Conseil, et qui s'était rendu célèbre par la formule « mettre la main au collet » de l'Allemagne. Mais cette formule n'était pas vraiment le tempérament profond de Briand, il pressentait une évolution future de l'opinion française en faveur de la conciliation et inclinait donc dans le même sens que Lloyd George. Sa déclaration gouvernementale du 20 janvier 1921 avait déjà dit :

« Nous avons la force ; nous pourrions, nous saurions nous en servir s'il le fallait pour imposer le respect de tous les engagements souscrits. Mais la France républicaine est essentiellement pacifique et c'est dans la paix qu'elle veut amener l'Allemagne à l'exécution des obligations contractées. »

Briand était incité par les partis de gauche, et notamment par Édouard Herriot, hostile à la politique « qui monte à l'assaut chaque fois que de grandes questions de politique extérieure se posent ». Le chef du parti radical proposait, au contraire, « une politique libérale, soucieuse des intérêts de la France, garantissant ses droits, plus humaine et par conséquent plus française » et il espérait qu'une attitude conciliante de la part de la France pourrait consolider en Allemagne le camp des partisans de la démocratie et de la paix. Enfin, Herriot se rendait compte que la France ne pouvait rester complètement isolée en face de l'Allemagne et il estimait qu'il n'était pas possible de bâtir la paix sans la Grande-Bretagne.

Là-dessus, la monnaie allemande commence à s'effondrer : en octobre 1918 il fallait 4 marks pour avoir un dollar, il en faut 74 en janvier 1921, 187 en janvier 1922. L'Allemagne demande un moratoire. Une nouvelle conférence se réunit à Cannes du 5 au 12 janvier 1922. Les Anglais proposent la suspension des paiements. Briand, président du Conseil, est disposé à l'accepter. Non par idéalisme naïf, comme on l'a dit souvent, mais parce qu'il ne veut pas isoler la France : impossible de se brouiller à la fois avec les Allemands et les Britanniques ! Impossible de créer une « mésentente cordiale » avec la Grande-Bretagne ! Prophétique, il annonce : « Nous allons nous trouver bientôt enserrés par deux puissances formidables, les États-Unis et la Russie. Vous voyez bien qu'il est indispensable de faire les États-Unis d'Europe » (il reprend l'idée et la formule de Victor Hugo en 1851).

Les deux pays élaborèrent un plan : la France accepterait qu'on accordât un moratoire du paiement des Réparations à l'Allemagne ; en échange, la Grande-Bretagne donnerait à la France un gage de sécurité, la signature, enfin, d'un « traité de garantie ». Sur cette base de la promesse d'une intervention anglaise en cas d'attaque allemande, la conférence de Cannes aboutit à un accord

bilatéral mais devant l'opposition au moratoire des ministres et du président de la République (Millerand), Briand démissionna (12 janvier 1922) et fut remplacé par l'homme de la « politique d'exécution », Poincaré.

□ Gênes et Rapallo (1922)

Poincaré, qui veut « faire payer le Boche », n'est pas insensible aux arguments des industriels lorrains, ni à ceux des chefs militaires qui regrettent qu'on n'ait pas tiré de la victoire tous les avantages espérés. Le nouveau président du Conseil français se déclare bien entendu hostile au moratoire.

Une conférence internationale réunie à Gênes du 10 avril au 19 mai 1922 pour la reconstruction de l'Europe établit le régime de l' « étalon de change-or » (*Gold Exchange Standard*), cependant elle n'aboutit pas à un résultat au sujet des réparations allemandes. Dans la plupart des pays, la monnaie nationale reste définie par un poids d'or fixe, mais cesse d'être convertible en pièces d'or sur simple demande des particuliers. Les banques centrales, outre leur stock d'or, conservent aussi désormais des « monnaies de réserve », c'est-à-dire des monnaies de pays qui se sont engagés à convertir les billets en or (cette convertibilité en or signifie que l'étalon-or est conservé dans ces cas-là). Seulement trois pays eurent dans l'entre-deux-guerres une « monnaie de réserve », il s'agit des États-Unis (rétablissement de la convertibilité en or le 30 juin 1919, ils détiennent alors la moitié du stock d'or mondial), de la Grande-Bretagne (13 mai 1925) et de la France (25 juin 1928 : Franc Poincaré).

On a donc une référence métallique (l'or, toujours), trois « monnaies de réserve » et des « devises périphériques ». Le système permet officiellement d' « économiser l'or » pour les pays ruinés. Un système tripolaire remplace la concentration sur Londres, mais la livre sterling garde son rôle de monnaie internationale, malgré sa surévaluation et la faiblesse de l'encaisse métallique qui la couvre. Ceci s'opère dans un contexte de mouvements financiers internationaux beaucoup plus importants qu'avant la guerre, ne serait-ce qu'à cause du règlement des dettes de guerre et des Réparations, et aussi en raison des placements (en Amérique latine, en Europe centrale, etc.).

Fut adopté un système où l'or n'était convertible que par lingots (un *gold bullion standard*) ; comme les lingots les plus petits pesaient cinq cents grammes et se monnaient la bagatelle de 215 000 francs, cela signifiait concrètement que pour le commun des mortels la convertibilité était désormais tout à fait symbolique. Par ailleurs, cette période marqua la fin des pièces en or, sauf aux États-Unis qui avaient accumulé le métal précieux durant la guerre : désormais, il ne circulait plus que de la monnaie fiduciaire, les billets se

démocratisèrent, les chèques aussi mais nettement moins vite car peu de gens avaient encore des comptes en banque. En France, la masse monétaire évolue considérablement entre 1913 et 1929 : les pièces de métal ne représentent plus que 0,9 % de la masse en 1929 (34 % en 1913 !), la monnaie fiduciaire a doublé son pourcentage (43,4 %) et la monnaie scripturale a augmenté le sien de 10 %, à 55,7 %).

L'Allemagne, représentée par Walter Rathenau (le ministre des Affaires étrangères, 1867-1922), et la Russie soviétique (représentée par son homologue Gueorgui Tchitcherine, 1872-1936) en profitèrent pour signer, non loin de Gênes, à Rapallo, le 16 avril, un important traité (ne pas confondre avec le traité bilatéral italo-yougoslave de 1920). L'Allemagne et la Russie renonçaient à leurs dettes mutuelles et l'Allemagne, première des toutes les grandes puissances, reconnaissait le gouvernement soviétique. En plus, des accords militaires secrets permettaient à l'Allemagne d'établir en Russie des camps d'expérimentation de chars d'assaut, d'avions et de gaz de combat, toutes armes interdites à l'Allemagne par le traité de Versailles.

La collaboration entre les forces militaires (et militaristes) allemandes et les Soviétiques devait durer jusqu'en 1932. Longtemps hésitant, Rathenau fut pourtant ensuite rendu responsable de Rapallo par l'opinion allemande et internationale.

□ L'occupation de la Ruhr

Se saisir d'un « gage productif », les mines de charbon de la Ruhr, cela permettrait aux vainqueurs de se payer en nature. Or, pendant toute l'année 1922, la chute du mark s'accroît : le 2 janvier 1923, il en faut 7 260 pour avoir un dollar. Bien évidemment, ni le gouvernement ni les industriels allemands ne font rien pour remédier à cette situation : le premier veut démontrer à la face du monde qu'il est hors d'état de payer, les seconds règlent leurs dettes à bon compte. L'Allemagne continue à payer irrégulièrement les réparations ; Rathenau, favorable à la conciliation, est assassiné le 24 juin 1922 par des nationalistes. Dans le courant de l'été 1922, le gouvernement de Wilhelm Cuno (1876-1933) fait savoir qu'il est incapable de poursuivre ses paiements et il réclame un moratoire de six mois que Poincaré refuse de lui accorder, sauf si en échange les mines de la Ruhr sont temporairement remises aux Alliés.

Ainsi s'élabore à Paris la doctrine du « gage productif », permettant au vainqueur de se payer en nature, et par prélèvement direct, sur le patrimoine économique du débiteur défaillant. En adoptant cette attitude ferme à l'égard du vaincu de la veille, Poincaré — qui a parlé pour la première fois en détail d'une

éventuelle occupation de la Ruhr le 7 juin 1922 devant les commissions des Affaires étrangères et des Finances réunies – cherche à la fois à faire payer l'Allemagne – et ceci est d'autant plus urgent que l'équilibre du budget français en dépend largement – , à favoriser le ravitaillement de la France en charbon et surtout en coke, et aussi à contraindre les Britanniques à montrer plus de compréhension vis-à-vis des positions françaises réclamant la liaison entre réparations et dettes de guerre.

Dès la fin de l'automne, le gouvernement français est bien décidé à prendre prétexte du moindre manquement allemand en matière de paiement des réparations pour engager l'épreuve de force. En décembre 1922, il constate que l'Allemagne n'a livré que 55 000 poteaux de mine, au lieu des 200 000 prévus. Il saisit aussitôt la Commission des Réparations. Le 26, celle-ci accepte le principe de l'intervention, par 3 voix (France, Belgique, Italie) contre une, celle du délégué britannique, qui s'écrie : « Depuis le cheval de Troie, on n'avait pas eu recours, dans l'histoire, à un usage plus perfide du bois ! ».

En 1919, la Grande-Bretagne avait refusé de « garantir » la Belgique si celle-ci ne revenait pas à son statut de neutralité. La Belgique préfère assumer le statut de vainqueur et signe un accord militaire en 1920 avec la France. Il est critiqué par les Flamands et la Grande-Bretagne et il motive l'intervention dans la Ruhr en 1923.

Dans la Ruhr des troupes françaises (trois divisions) et belges pénètrent le 11 janvier 1923, escortant des ingénieurs et occupant toutes les villes importantes du bassin. Aussitôt, le chancelier Cuno (1876-1933) déclenche la « résistance passive » : les fonctionnaires, les cheminots et les ingénieurs allemands refusent toute coopération avec les occupants et c'est dans les mines et dans les usines une grève générale de deux millions d'ouvriers et de mineurs, soutenue financièrement par le gouvernement du Reich. Plus de trains, plus de postes ; les hauts-fourneaux s'éteignent, les mines se noient. La mort prend possession de la région la plus active du globe. Mais c'est aussi le *Ruhrkampf* qui s'étend. Des heurts violents ont lieu à Essen, où 13 ouvriers sont tués le 31 mai au cours d'une échauffourée aux usines Krupp. Des commandos commencent à opérer des sabotages ; l'un de leurs chefs, l'officier Leo Schlageter, est pris en mai, condamné à mort pour avoir fait sauter un train militaire et fusillé. Il devient une sorte de héros national, soutenu... par le KPD et le Komintern.

Pour briser le mouvement, Poincaré fait venir des mineurs, des employés des chemins de fer et des soldats du génie, français et belges, en même temps qu'il fait expulser 150 000 Allemands. À ce prix, il parvient à remettre partiellement en marche l'économie de la Ruhr, mais sans parvenir à concrétiser totalement le concept de « gage productif ». Poincaré agite la menace de

l'autonomisme rhénan, en réalité très minoritaire dans la population. Le principal mouvement était celui du Dr Hans Adam Dorten (1880-1963), qui réclamait à Wiesbaden la création d'un État indépendant de Rhénanie, d'une « République rhénane ». Le docteur Haas avait fondé à Spire une République du Palatinat. Une véritable frontière est instituée entre la Ruhr et le reste de l'Allemagne ; elle est tenue par des douaniers français et belges, qui y prélèvent des droits alimentant la caisse des réparations et stoppent les exportations de charbon à destination des länder non occupés. Une régie des chemins de fer est aussi créée et fonctionne très bien.

La résistance passive échoue finalement : les subventions que versait le gouvernement allemand précipitent l'inflation du mark ; les ouvriers reprennent le travail. Financièrement en difficulté (on est en pleine crise inflationniste), mollement soutenu par la Grande-Bretagne, le gouvernement allemand – Gustav Stresemann remplace Cuno comme chancelier le 31 août 1923 – décide de mettre fin à la résistance passive et de négocier avec la France la reprise du paiement des réparations.

19.1.6. La France des années 20 et les organisations internationales

L'organisation internationale nouvelle est un des aspects majeurs du nouveau caractère des relations internationales au XXe siècle, avec la rupture de l'équilibre européen, les deux éléments étant liés : le nouvel ordre mondial, auquel l'équilibre européen (*balance of power*) a cédé la place, est garanti par la SDN, mais la Société n'est-elle pas avant tout constituée d'États souverains et indépendants ? Remarquons d'ailleurs que le XXe siècle est celui des organisations internationales, de toutes sortes. Il faut chercher une préhistoire dans le mouvement pacifiste des juristes d'avant 1914, réglant la guerre (exemple : conférence de Genève en 1864). Grâce à Léon Bourgeois (1851-1925), le programme de Nancy (1907) du parti radical intégrait une « Société des Nations civilisées », comme nous l'avons vu. Enfin, des ligues pro-SDN existèrent dès 1914 dans les pays neutres (voir plus haut).

□ Un « théâtre » presque vide (1919-1924)

Fille des idées de Wilson et du traité de Versailles, la SDN veut être le « théâtre » de la politique internationale où se tiendrait le « concert des nations ». Quelle est la réalité ? L'isolement initial (1919-1924) de la Société des Nations est frappant. La foi et l'ardeur des délégués et des fonctionnaires de Genève contraste avec la méfiance ou le dédain de la plupart des États. Il y a de grands absents : les vaincus, l'URSS, les États-Unis, qui n'ont pas ratifié le traité de Versailles (mais ils ont des observateurs). La question de l'universalité change donc complètement de portée et il apparaît qu'il serait dangereux de prolonger longtemps l'ostracisme des vaincus car il y a danger de les voir faire cause commune avec les bolcheviks, parce que la Conférence de la Paix avait brimé vaincus de la guerre et bolcheviks.

Quelques points positifs émergent toutefois. La SDN a un rôle administratif, quant à la Sarre où une commission de cinq membres (un Français, un Sarrois, trois autres) dispose de pouvoirs gouvernementaux, flanquée d'un Conseil consultatif (à partir de 1922), ce qui donne d'excellents résultats. Elle a un autre conseil pour Dantzig (Gdansk) – où les incidents sont nombreux, le premier grave éclatant en 1925 à propos du service postal, cf. Günter Grass, *Le Tambour* (1961) – et encore un autre conseil, en matière de mandats. Elle joue le rôle de protectrice des minorités nationales et ses suggestions sont bien accueillies, car bien présentées (elles ne froissent pas). La SDN aide l'Autriche, dispense pour tout le continent européen une aide technique pour aider à la reconstruction. Elle réussit à opérer le règlement de questions internationales mineures, par exemple l'affaire des îles Aland (Ahvenanmaa) entre la Suède et la

Finlande en 1921 : les îles sont attribuées à la Finlande, mais avec autonomie des habitants. Les îles auront un Parlement et même (1984 seulement...) des timbres-poste à elles. La SDN règle un grave incident de frontière entre la Grèce et la Bulgarie sur la Thrace orientale en 1925.

Mais la dernière année de cette première période d'existence de la SDN est marquée par l'échec des « Protocoles de Genève ». L'année 1924 voit l'échec du premier des Protocoles de Genève, nés de l'arrivée de gouvernements de gauche en Grande-Bretagne et en France (Herriot et Ramsay MacDonald, 1866-1937) en 1923 et 1924. MacDonald a pris pour lui le portefeuille des Affaires étrangères et est secondé par Arthur Henderson (1863-1935), son ministre de l'Intérieur. Au Royaume-Uni se développe pendant toutes les années vingt un vaste mouvement pacifiste et pro-SDN : l'Association pour la SDN compte 200 000 adhérents en 1924, 400 000 en 1931 ; l'organisation *No More War* (« Jamais plus la Guerre ») a 3 000 militants en 1930. Le texte nouveau (le Protocole) prévoyait qu'en cas de conflit l'arbitrage de la SDN serait obligatoire. Le refus de l'arbitrage par un des protagonistes ferait qu'il serait automatiquement désigné comme l'agresseur : des sanctions militaires lui seraient obligatoirement appliquées. Ce système aurait garanti la sécurité, permettant le désarmement général. Toutefois la chute de MacDonald (4 novembre 1924) fait échouer ce Protocole, dont le nom officiel est *Protocole pour le Règlement pacifique des Conflits internationaux*. On emploie généralement le pluriel (Protocoles de Genève) car un deuxième protocole de Genève interdit l'emploi des armes biologiques et chimiques (17 juin 1925). Cependant les grandes puissances (surtout la Grande-Bretagne) n'en constituent pas moins des stocks chimiques importants, qui ne furent toutefois pas utilisés pendant la Seconde Guerre mondiale.

Surtout, la SDN est tenue à l'écart des grandes actions internationales. Ainsi, la France agit seule pour imposer en 1920, 1921 et 1923 l'application stricte du traité de Versailles ; la SDN ne fait qu'entériner le partage de la Silésie en 1921. De même, l'institution internationale n'a aucun rôle dans la conférence navale de Washington (1921-1922), si importante. Il y a encore plus grave pour la SDN. Elle est impuissante devant les coups de force : Lituanie sur Memel (Klaipėda) en 1923, Pologne sur Wilno (Vilnius) en 1920, une crise qui provoque jusqu'en 1939 une totale rupture entre Pologne et Lituanie : elles n'ont pas de relations diplomatiques, ni même postales, routières et ferroviaires ! En 1923 éclate la crise de Corfou, concernant l'une des Iles Ioniennes, grecques (Corfou ou *Kerkyra*), face, en partie, à l'Albanie du Sud. Après l'agression commise en 1923 contre la mission italienne chargée de délimiter la frontière albanaise, Mussolini – au pouvoir depuis la Marche sur Rome de l'année précédente –

fait bombarder et occuper l'île grecque de Corfou, à titre de gage pour des réparations. La SDN ne peut résoudre le problème, dont la solution est confiée à une conférence d'ambassadeurs. La Grèce et Mussolini – soumis à des pressions anglaises – acceptent un compromis sur les conditions italiennes, un versement de 50 millions de lires ¹.

□ Le « concert des nations » se tient à Genève (1924-1933)

Un changement complet est provoqué par un nouveau contexte, celui de l'ère Briand-Stresemann et de la prospérité économique. Le grand signe est l'entrée de l'Allemagne à la SDN en septembre 1926, sur proposition de Briand. Les manifestations du changement sont nombreuses : les grandes puissances utilisent effectivement Genève, les hommes politiques de premier plan s'y rendent et les ministres des Affaires étrangères vont à l'assemblée générale de septembre, ce qui provoque des rencontres. Dans le deuxième gouvernement travailliste MacDonald (1929-1931) le ministre des Affaires étrangères Arthur Henderson (secrétaire général du parti, voir plus haut) est très favorable à la SDN, appuie Briand, pousse les feux de la conférence du Désarmement, etc. Le nombre des membres augmente, le maximum étant atteint en 1932 avec 60 nations. En France la confiance dans la SDN est grande et, comme le remarque Gisèle Berstein dans sa thèse,

« Le Sénat attend de la SDN la sécurité et l'exécution des traités. Dans l'immédiat après-guerre, le Sénat compte sur la SDN pour assurer la sécurité du pays. Il le montre en portant à sa présidence Léon Bourgeois, symbole de l'organisation internationale chargée d'assurer la paix dans le monde et d'arbitrer les conflits internationaux [...] ». ²

Ces années sont en outre la grande période de l'action humanitaire et sociale. Deux grandes réalisations se situent dans l'« esprit de Genève » : les accords de Locarno en 1925 – ils ne sont pas passés à l'initiative de la SDN, mais ils sont approuvés par l'assemblée générale de 1926 – et le pacte Briand-Kellogg d'août 1928, qui recueille 57 signatures, condamne le « recours à la guerre » et décrète que la seule possibilité d'action militaire, ce sont les sanctions militaires décidées par la SDN. Un projet se situe aussi dans l'« esprit de Genève », le projet d'unification européenne de Briand, dont le promoteur était le comte Coudenhove-Kalergi (voir plus loin). Mais, en fait, le projet sera enterré par la SDN, qui y voit une concurrence ! Un autre est la préparation du désarmement général, qui nécessite de longues négociations et de longs travaux préparatoires,

¹ L'Italie occupera à nouveau Corfou, Corfù en Italien, en 1941.

² Gisèle Berstein, *Le Sénat sous la IIIe République. 1920-1940*, thèse d'État 2012, CNRS Éditions, 2014, 492 p., p. 344.

de sorte que la Conférence sur le Désarmement ne s'ouvre, à Genève, qu'en février 1932, sous la présidence d'Arthur Henderson, personnage que nous avons souvent rencontré.

Et un ultime succès, complétant la convention de Genève de 1864 (voir plus haut), est la convention de 1929 relative au traitement des prisonniers de guerre, qui doivent être gérés avec « humanité » et avec des droits très précis (interdiction de travailler, par exemple).

□ Le Komintern

Au lendemain de la guerre mondiale, la situation semble propice au développement de l'offensive révolutionnaire. Économiquement, l'Europe sort de la guerre ruinée, endettée, en proie à l'inflation. L'effondrement de la production a entraîné une pénurie et un renchérissement des produits de consommation. Socialement, le conflit a aggravé certaines inégalités ou en a créé de nouvelles, tandis qu'un puissant brassage s'est opéré dans les tranchées, favorisant les aspirations égalitaires des masses. Psychologiquement, la guerre a suscité une hostilité très vive pour les forces de conservation (dynasties, haute bourgeoisie, élites traditionnelles, armée...), jugées responsables du massacre, et un climat d'exaltation héroïque favorable à l'épanouissement des mystiques révolutionnaires. La première phase — les années d'après-guerre — est donc caractérisée par la conviction que le capitalisme est entré en agonie et que la révolution prolétarienne va s'étendre. Mais, bientôt l'échec des révolutionnaires en Allemagne et en Hongrie (où le pouvoir communiste tient « 100 jours ») remet en cause l'espoir d'une révolution mondiale. En même temps s'accroît l'appui accordé aux mouvements nationaux des peuples colonisés. Ceux-ci sont en effet des victimes de l'oppression et leur combat, qui affaiblit l'impérialisme, en fait des alliés du mouvement révolutionnaire. L'Internationale suscite le développement de partis communistes dans ces pays et soutient les mouvements nationaux même s'ils ne sont pas dirigés par des communistes, ce qui est généralement le cas, tout particulièrement en Chine.

Comment s'est formée la nouvelle Internationale ? La guerre a consacré la faillite de la IIe Internationale (1889-1914). Elle a également réveillé, au sein des partis socialistes, l'opposition entre adversaires et partisans d'une révolution immédiate, suivie de la dictature du prolétariat. Ce sont des représentants de cette seconde tendance, appartenant à la « gauche zimmerwaldienne », qui, répondant à l'appel des dirigeants bolcheviks, se réunissent à Moscou en mars 1919. Il n'est pas certain qu'ils aient eu, au départ, l'intention de fonder immédiatement une nouvelle Internationale. Lénine et

Trotsky étaient eux-mêmes très hésitants, car ils étaient mal renseignés sur le rapport des forces dans les pays en proie à des troubles révolutionnaires. Néanmoins, après trois jours de débats, la décision est prise. Menacés par les armées blanches et par l'intervention des puissances capitalistes, persuadés d'autre part que la révolution se prépare à embraser l'ensemble du vieux continent, les Bolcheviks optent pour une « stratégie à court terme », fondée sur l'idée offensive de la révolution mondiale et s'appuyant sur de petits noyaux de militants prêts à engager l'action contre les « ennemis de classe » de la Russie des soviets et du prolétariat mondial. Les bolcheviks ne conçoivent pas que leur mouvement puisse rester isolé. À cela, deux conditions : une situation révolutionnaire (elle existe effectivement en Europe, surtout en Allemagne) ; une force politique capable de prendre la direction du mouvement révolutionnaire pour le faire aboutir. Cette force ne peut être qu'un parti de type bolchevique, un parti *communiste*, discipliné, centralisé, attaché aux principes fondamentaux du marxisme enrichi par Lénine. Les communistes doivent partout rompre avec les vieux partis socialistes, qui ont trahi la révolution en s'associant à la guerre, et qui trompent les ouvriers en prétendant parvenir au socialisme par une série de réformes du capitalisme, le réformisme. Telle est la stratégie de Lénine, reprise par les militants qui fondent à Moscou (mars 1919) l'Internationale communiste ou *Komintern*, acronyme russe. Cette fondation marque, elle, le retour à l'action idéologique, à cause du contexte ; essentiellement l'agitation révolutionnaire en Allemagne et en Hongrie. Quant à la IIe Internationale, fondée en 1889, elle continue à rassembler les partis socialistes réformistes.

Chargé de préparer la révolution dans tous les pays, le Komintern se trouve étroitement lié aux dirigeants soviétiques. Au Congrès de fondation avait été élu un exécutif, qui marque la prédominance des Russes, des Ukrainiens et des Lettons, le président étant le Russe Grigori Zinoviev ¹. Les partis communistes, qui vont se développer un peu partout, devront tenir compte dans leur propre stratégie des intérêts de la Russie, devenue « patrie des prolétaires », et ce fait pèsera lourdement sur l'évolution du mouvement ouvrier. C'est ce qu'avait prévu Rosa Luxemburg (1871-1919) lorsque, s'opposant à Lénine, elle s'était déclarée hostile à la création « à chaud » d'une nouvelle Internationale.

À la réunion constitutive de l'Internationale communiste (mars 1919) sont représentés, outre les dirigeants bolcheviks, nombre de militants étrangers exilés en Russie depuis 1917, et seulement quelques représentants des partis socialistes d'Europe centrale et occidentale, dûment mandatés par leurs organisations, tel l'Allemand Hugo Eberlein (1887-années 1940 ?). Cette absence

¹ Pseudonyme de Ovsei-Gerchen Radomyslski-Apfelbaum, 1883-1936.

de représentativité hypothèque gravement l'avenir de la IIIe Internationale qui demeure cependant jusqu'à la mort de Lénine, et même un peu au-delà, un organisme vivant, largement ouvert à la discussion et fondamentalement différent de ce que deviendra le Komintern à l'époque stalinienne. Le Comité exécutif, mené par Zinoviev, exerce la direction et contrôle les partis nationaux ; il veille à ce que leurs dirigeants soient de véritables bolcheviks, à ce que les directives de l'Internationale soit appliquées, chaque parti étant suivi par un responsable clandestin qui assure la liaison avec Moscou, c'est l'« œil de Moscou » dans les partis communistes étrangers, qui sont incités à devenir des partis de masse, destinés à faire pression sur les états capitalistes ¹. Le Komintern est une énorme machine administrative siégeant à Moscou avec huit bureaux géographiques et des départements thématiques (Agit-Prop, Orgburo, presse, etc.), des internationales de la jeunesse, des femmes, des paysans, des syndicats... Ainsi, l'Internationale peut définir une stratégie unique qui sera appliquée par tous les partis communistes. La guerre est donc vue comme un « accélérateur de l'histoire », un élément essentiel pour hâter la décomposition du régime tsariste, puis faciliter la victoire de Lénine et des bolcheviks. Pour le socialisme, c'est un tournant décisif. Programme revendicatif ou rêve en 1914, il devient réalité tangible après 1917. L'expérience soviétique est le point d'aspiration pour les prolétaires et les peuples dominés.

Le IIe Congrès a lieu à Moscou en juillet-août 1920, c'est-à-dire au moment où l'Armée rouge marche sur Varsovie : il faut insister sur cet aspect capital du contexte. Il en sort le très long texte qui énumère les fameuses « 21 conditions », très dures, qui sont imposées aux partis voulant adhérer : soumission aux décisions de l'Internationale, appui à la Russie bolchevique, organisation centralisée, « discipline de fer », condamnation du « réformisme », lutte contre l'impérialisme, actions illégales, travail de propagande dans l'armée... ² Ceux qui acceptent ces conditions vont constituer les partis communistes ; sauf en France, ils sont partout minoritaires, la majorité restant à ceux qui refusent à la fois un type d'organisation et un modèle de révolution. C'est une stratégie de rupture et d'offensive.

Le « mouvement ouvrier » s'engage alors dans deux voies différentes : celle du compromis avec le capitalisme, choisie par la social-

¹ Sur l'« œil de Moscou », le chapitre 6 (et, plus larges, les parties II, III et IV) de F.Monier, *Le complot dans la République. Stratégies du secret de Boulanger à la Cagoule*, La Découverte, 1998, 348 p.

² Texte dans G.Franconie & J.Julliard présentent, *Les grands textes de la gauche. 1789-2017*, Flammarion, 2012, réédition en coll. « Champs », 2017, 417 p., pp. 257-263 et dans J.Julliard et G.Franconie, *Les gauches françaises. 1762-2012*, Flammarion, 2012, réédition, Coll. « Champs », tome II, *Figures et paroles*, 2014, 815 p., pp. 622-631.

démocratie qui, à travers des réformes sociales et démocratiques, veut l'amélioration de la condition matérielle et sociale de la classe ouvrière ; celle de la révolution de type bolchevique, sous la direction de la IIIe Internationale. Pour Lénine comme pour Trotski, la révolution doit être mondiale, le sort du communisme en Russie en dépend. Étendre l'agitation à l'Europe entière, au sortir de la guerre, tel est donc l'objectif du Komintern, créé en mars 1919. Trois ans plus tard, l'échec est patent. Les conditions initiales étaient pourtant favorables : la guerre est donc vue par Lénine comme un « accélérateur de l'histoire ». Mais l'idée que la révolution mondiale vient de commencer va très vite se heurter à l'existence en Russie de deux tendances : si Nicolas Boukharine et Trotski sont partisans de la guerre révolutionnaire, Lénine veut sauver la révolution et coexister avec les Occidentaux (c'est la thèse du « répit », d'abord minoritaire).

Des émissaires de la révolution sont envoyés hors de Russie. Le plus important est Adolf Ioffé (1883-1927), ami de Trotski, nommé en avril 1918 ambassadeur à Berlin, avec la mission très claire de préparer le déclenchement de la révolution en Allemagne. Car l'Allemagne est bien au cœur de la stratégie bolchevique : son prolétariat est numériquement très important, sa conscience de classe développée, les Indépendants et les Spartakistes — cf. le 15 janvier 1919 : assassinat de Karl Liebknecht et Rosa Luxemburg — sont dans toutes les mémoires d'alors, les mutineries de la Première Guerre mondiale aussi.

L'espoir de révolution mondiale s'évanouit vers 1920-1921, mais pas avec un calendrier simple. Déjà avait frappé la « semaine sanglante » de Berlin, du 6 au 13 janvier 1919 ; et le ministre Noske, le « chien sanglant », supervise la répression en Prusse et dans d'autres États allemands. Mais les premiers partis communistes sont formés, en Autriche, Hongrie, Pologne, Norvège, Pays-Bas, etc. Naissent les Républiques soviétiques de Hongrie — en mars, la « République des conseils » ou « la Commune de Hongrie » — et de Bavière (du 15 avril au 3 mai 1919). Ce sont 133 jours en Hongrie, du 21 mars au 1er août 1919, une République dirigée par Béla Kun, le fondateur du Parti communiste de Hongrie. Elle a succédé à la république bourgeoise, formée le 16 novembre 1918.

Dans une situation politique d'autant plus confuse que personne n'avait le moindre mandat populaire, des admirateurs de Lénine fondèrent en novembre 1918 un Parti communiste hongrois dirigé par Béla Kun (1886-1938), un ancien journaliste et député socialiste qui, fait prisonnier par les Russes en 1916, avait été l'un des compagnons de Lénine après sa libération en 1917. Brièvement emprisonné, Kun fut libéré en mars 1919 par le premier ministre, le comte Mihály Károlyi (1875-1955), totalement désorienté par l'impasse totale où il se trouvait ; une assemblée des Conseils ouvriers, où les communistes devaient coexister avec d'autres forces,

proclama la dictature du prolétariat, la collectivisation du commerce et des grands domaines, la séparation de l'Église et de l'État, etc. Mais le régime de Béla Kun devint rapidement impopulaire par sa brutalité (il y eut au moins cinq cents exécutions) et il ne dura que cent trente-trois jours. Pour être complet, il faut enfin signaler que la révolution hongroise se propagea un moment dans ce qui est aujourd'hui la Slovaquie, à Bratislava (ville hongroise à l'époque, politiquement et par sa population).

D'autre part de puissants mouvements de grève éclatent dans de nombreux pays européens. Le printemps français de 1919 est, lui, marqué d'abord, en avril, par les mutineries de la mer Noire. Parmi les troupes françaises envoyées à Odessa dès la fin de 1918, quelques incidents éclatent. Le plus célèbre est la mutinerie qui éclate en avril 1919 à bord de navires de guerre français : protestations de marins contre de mauvaises conditions matérielles, mais aussi propagande par Jacques Sadoul (voir plus haut) et Jeanne Labourbe (1877-1919), désir d'être rapatriés rapidement en métropole. Deux mois plus tard une autre mutinerie éclate près des côtes grecques sur un navire de guerre français où circule une pétition demandant le retour immédiat en France. Ces mutineries n'ont qu'une portée politique réduite, malgré l'action de deux meneurs révolutionnaires, André Marty (1886-1956) ¹ dans le premier cas, Charles Tillon (1897-1993) ² dans le deuxième. Cependant le mythe des « mutins de la mer Noire » – tous deux condamnés par un tribunal militaire en 1919, tous deux adhérents du PC à leur sortie de bagnage, et... tous deux exclus de fait du PC en 1952 – sera un thème vivace de la propagande communiste en France dans l'entre-deux-guerres. Et le 1er mai 1919 éclatent des échauffourées sanglantes avec la police, à Paris.

En mai 1920 ce sont des grèves en France et en Grande-Bretagne. En France, se produisent des grèves de cheminots, en particulier. Alphonse Merrheim avait compris dès septembre 1919 les limites de cette action et exprimé de façon désabusée son désenchantement : « Ma plus grande souffrance, c'est d'avoir connu en France une situation révolutionnaire sans avoir rencontré un esprit révolutionnaire dans la classe ouvrière. » En Italie ce sont les premières occupations d'usines en Europe ; le groupe « maximaliste » piémontais, animé par Antonio Gramsci (1891-1937), donne une base théorique au mouvement en

¹ Notice dans J.-M. Mayeur & A. Schweitz, *Les parlementaires de la Seine sous la Troisième République*, Publications de la Sorbonne, 2001, tome II, 639 p., pp. 408-410.

² Notices dans J.-M. Mayeur & A. Schweitz, *Les parlementaires de la Seine sous la Troisième République*, Publications de la Sorbonne, 2001, 2 vol., 278 & 639 p., tome II, pp. 569-571 et dans J.-Fr. Sirinelli dir., *Dictionnaire historique de la vie politique française au XXe siècle*, PUF, 1995, 1 068 p., réédition, 2003, coll. « Quadrige », 1 254 p., pp. 1202-1203. Sur les mutineries, notice S. Courtois dans J.-Fr. Sirinelli dir., *Dictionnaire historique de la vie politique française au XXe siècle*, PUF, 1995, 1 068 p., réédition, 2003, coll. « Quadrige », 1 254 p., pp. 845-847.

invitant les « conseils ouvriers » à devenir l'instrument d'une conquête graduelle du contrôle de la vie économique et politique. En Allemagne, à nouveau, se produisent des grèves et la mobilisation ouvrières lors du putsch de Wolfgang Kapp (mars 1920) et après : c'est une nouvelle poussée révolutionnaire (Saxe, Ruhr, Berlin, Thuringe, etc.). En Espagne ce sont de longues grèves, tout particulièrement en Catalogne, la mobilisation des paysans, à l'initiative... des anarchistes, admirateurs (alors) des bolcheviks !

Pèsent les aléas de 1920 : la puissante offensive polonaise du début de l'année 1920 provoque la rédaction pessimiste par Lénine de *La maladie infantile du communisme. Le gauchisme* (avril-mai 1920) ; mais la contre-offensive soviétique contre les armées polonaises mène l'armée rouge aux portes de Varsovie : c'est l'enthousiasme à Moscou, où se tient précisément le IIe Congrès du Komintern, en juillet-août 1920 (voir plus haut). Cependant, troisième temps, arrêt de l'offensive soviétique en août 1920 en Pologne, et, puissamment aidés par les Occidentaux, les Polonais repartent vers l'Est : le dernier espoir européen de la révolution ne peut être que l'Allemagne, où œuvrent Karl Radek (1885-1939), un des dirigeants de l'Internationale communiste et Béla Kun (voir plus haut). L'espoir est mis dans l' « action de mars » 1921 (*Märzaktion*, soulèvement armé en Saxe, affrontements de Hambourg, tentative de grève générale, etc.), mais tout échoue, encore, en Allemagne.

C'est alors que se réunit, en 1921 toujours, le troisième Congrès de l'Internationale communiste. Devant le coup d'arrêt infligé à la révolution en Europe, on revient à la défensive, ce qu'illustrent la stratégie « aller aux masses » et le slogan du « Front unique prolétarien ». Dans le sillage de la stabilisation intérieure opérée par la Nouvelle Politique économique (NEP), Lénine doit admettre que la conjoncture est défavorable à l'extension immédiate de la révolution. Bien sûr, cette tactique sert une Russie cherchant à se consolider.

Le Komintern reste axé sur les classes ouvrières des pays industrialisés, il est donc soulevé d'un faible espoir en 1923 : conséquences « prévisibles » de l'occupation de la Ruhr en janvier 1923, de l'inflation allemande, etc. Mais les dirigeants de l'Internationale communiste et les dirigeants du KPD (le parti communiste allemand) ne parviennent pas à se mettre d'accord. En octobre 1923 c'est l'échec de la grève générale en Saxe et en Thuringe, l'écrasement le 24 du soulèvement de Hambourg, lancé par Ernst Thälmann (1886-1944). Ailleurs qu'en Allemagne, c'est en septembre 1923 l'échec des insurrections et des grèves révolutionnaires, déclenchées par les communistes, en Bulgarie ; puis en novembre 1923 les insurrections et grèves révolutionnaires de Pologne échouent.

Un coup d'arrêt définitif est décidé par Staline en 1925 : la thèse du « socialisme dans un seul pays » triomphe contre l'activisme révolutionnaire de la « révolution permanente » défendue par Trotski. La thèse du « socialisme dans un seul pays » est adoptée lors du XIVe congrès du PCUS, le Parti communiste de l'Union soviétique (18-31 décembre 1925). Les quatre causes sont la surestimation des conditions « objectives » propres au déclenchement de la révolution, le manque d'enracinement national des agitateurs professionnels envoyés sur place, l'instrumentalisation (encore partielle) de l'internationalisme à des fins de protéger la révolution russe et le grand état euro-asiatique créé au début des années 1920 et enfin l'efficacité de la réaction occidentale.

Il n'y aura plus de « complot », mais une normalisation, toutefois aux conditions fixées par l'URSS : pas de remboursement des dettes de l'État tsariste, pas de renoncement officiel au rôle de pôle révolutionnaire. La Russie puis l'URSS vont donc avoir avec le reste du monde des rapports dits « normaux », mais le Komintern reste en arrière-plan. Le coup d'arrêt de 1925 avait été préparé par les deux années 1922-1923, riches en dates-clés. Le 4 avril 1922 Staline devint secrétaire général du Comité central du parti bolchevique ; le 30 décembre 1922 fut fondée l'URSS, l'Union des Républiques socialistes soviétiques, un nom très universel, pas du tout géographique ! Depuis la Révolution d'Octobre, le régime instauré par les bolcheviks ne s'étendait directement qu'à la République socialiste fédérative soviétique (ou des Soviets) de Russie (RSFSR). À travers de multiples crises politiques et revirements militaires, d'autres républiques soviétiques s'étaient formées ; théoriquement indépendantes, elles avaient peu à peu resserré leurs liens avec la Russie et, du début de 1919 au début de 1922, adopté des constitutions de même type et pratiquement unifié leurs partis communistes. Quatre républiques (RSFSR, Ukraine, Biélorussie et Transcaucasie) signèrent entre elles un traité et une déclaration d'union, qui furent confirmés le 30 décembre 1922 par le premier Congrès des Soviets de l'URSS.

La constitution fut adoptée en 1924. De 1924 à 1926 eurent lieu de nombreux remaniements territoriaux, avec formation de plusieurs Républiques autonomes et deux république fédérées, Turkménistan et Ouzbékistan, intégrées jusque-là à la RSFSR. En 1929 sera créée une septième République fédérée, dissociée de l'Ouzbékistan, le Tadjikistan.

Mentionnons pour mémoire l'existence d'une *Krestintern* (Internationale paysanne), créée en 1923, qui n'eut guère d'activité. En 1923, toujours, le Komintern soutient le parti communiste allemand luttant dans la Ruhr contre les Français (voir plus haut). En 1926, il finance les grèves en Angleterre, ce qui amène une rupture momentanée des relations diplomatiques

entre Londres et Moscou. Au 6e Congrès du Komintern (1928), l'optique stalinienne triomphe. Enfin, en 1929-1930, c'est-à-dire au moment où le personnel du commissariat du peuple aux Affaires étrangères est largement renouvelé, des staliniens comme Dimitri Manouïlski (1883-1959) et Viatcheslav Molotov (1890-1986) reprennent en main l'organisation. Le slogan « classe contre classe » refuse toute alliance avec les partis *bourgeois*, socialistes inclus. Cette tactique interdira un front unique contre le fascisme et le nazisme, jusqu'au retournement de 1935, où le 7e Congrès préconisera la formation de fronts populaires antifascistes.

Quelle est l'organisation du Komintern ? Chargé de préparer la révolution dans tous les pays, il se trouve étroitement lié aux dirigeants soviétiques. Les partis communistes, qui se développent un peu partout, doivent tenir compte dans leur propre stratégie des intérêts de la Russie, devenue « patrie des prolétaires », et ce fait pèsera lourdement sur l'évolution du mouvement ouvrier mondial. L'ère stalinienne marque certes le triomphe de la thèse du socialisme dans un seul pays, après l'élimination de Trotski, l'industrialisation accélérée, mais aussi la crainte que Locarno (1925) ne signifie l'encercllement de l'URSS. Celle-ci, d'autre part, reproche à la France de soutenir la Roumanie, qui avait annexé la Bessarabie, revendiquée par les Russes. Le retour de la droite au pouvoir en France envenime tout. Et le cabinet conservateur de Stanley Baldwin, au pouvoir de 1924 à 1929, rompt même les relations diplomatiques avec l'URSS. Elles le restent de 1927 à 1929. Mais l'URSS poursuit la politique de bon voisinage avec l'Allemagne (*cf.* le traité d'amitié et neutralité de 1926).

D'autre part les missions d'Adolf Ioffé (voir plus haut) et de Mikhaïl Borodine ¹ jettent les bases d'une collaboration sino-soviétique. Toutefois le massacre des communistes chinois en 1927 par Chiang Kaishek (Jiang Jieshi ; Sun Yatsen est mort en 1925) entraîne la faillite de la double politique d'alliance de l'URSS et du PCC (Parti communiste chinois) avec le Guomindang. La politique soviétique est active dans le reste de l'Orient, où elle signe des traités avec la Perse (Iran), l'Afghanistan et la Turquie, transforme la Mongolie extérieure en une démocratie populaire en 1925.

Des signes de changements apparaissent en 1929-1930. Le Komintern, où s'étaient distingués des hommes aux idées souvent éloignées de celles de Staline (Radek, Zinoviev, Nicolas Boukharine) est fermement repris en main par des staliniens convaincus (comme Molotov). Le personnel du Commissariat du Peuple aux Affaires étrangères est largement renouvelé. Tchitcherine (voir plus haut) est remplacé en 1930 par son adjoint Maxime Litvinov ², qui devait rester

¹ Pseudonyme de Mikhaïl Gruzenberg, 1884-1951.

² Pseudonyme de Meir Wallach-Finkelstein, 1876-1951.

en poste comme Commissaire du Peuple aux Affaires étrangères jusqu'en mai 1939, un grand nombre de diplomates partent. Un nouveau tournant interviendra en 1933.

À noter enfin qu'il subsiste une Internationale socialiste, reconstituée à la conférence de Genève en février 1920, réunifiée après une dissidence au congrès de Hambourg de 1923. L'organisation qui incarne désormais le socialisme démocratique n'a plus le prestige ni l'influence de l'Internationale d'avant 1914, la question des relations avec le Komintern restant toujours à l'arrière-plan. Réunie pour sa dernière conférence à Paris en 1933, elle s'avère être une organisation totalement désarmée face à la montée du fascisme et elle s'effrite définitivement en octobre 1938.

19.1.7. L'enlèvement, mais non la faillite, de l' « esprit de Genève » et de la « sécurité collective »

□ L'amélioration des relations franco-allemandes entre 1923 et 1925

Vainqueur sur le terrain, Poincaré va être obligé, au cours des mois qui suivent la fin de la résistance passive dans la Ruhr (voir plus haut), d'adopter une attitude plus souple à l'égard de l'Allemagne et du problème des réparations. Il y a trois raisons à cela : le légalisme du président du conseil français, l'appréciation qu'il porte sur la situation financière de l'Allemagne, devenue catastrophique à la fin de 1923, mais surtout les difficultés du franc, dont la valeur n'a cessé de baisser depuis l'automne 1922. N'ayant pu obtenir de la Chambre du Bloc national l'effort fiscal qui aurait permis de rétablir l'équilibre du budget et de donner une certaine aisance au Trésor, soucieux de juguler les effets d'une spéculation internationale qui, dans les premières semaines de 1924, joue contre le franc, Poincaré se voit contraint de demander à la banque Morgan l'ouverture d'un crédit, et les « Anglo-Saxons » en profitent pour exercer une pression sur son gouvernement. Celui-ci finit par céder et accepte la réunion d'un comité d'experts, présidé par un banquier américain qui avait fait partie de l'entourage du général Pershing en France et était devenu directeur du Bureau du Budget, Charles Gates Dawes (1865-1951).

Le plan Dawes fut soumis aux vainqueurs de l'Allemagne en avril 1924 et adopté au cours de l'été 1924 par une conférence réunie à Londres et à laquelle la France était représentée par Herriot, successeur de Poincaré, le cartel des gauches ayant été vainqueur des élections législatives. On y décida aussi l'évacuation de la Ruhr (du 1er juillet au 17 août 1925), puis en 1925 celle de la zone d'occupation de Cologne, à l'échéance normale prévue par le traité de

Versailles (voir plus haut). Le plan fixait les paiements des Réparations pour cinq ans, à des annuités variant de 1 à 2,5 milliards de marks-or, amputant notablement les chiffres de l'état des paiements de 1921 (132 milliards en 30 annuités). Un prêt aiderait l'Allemagne à faire les premiers paiements. Les États-Unis en fournirent la moitié et Pierre Milza a pu écrire : « Le Plan Dawes constitue donc à bien des égards l'instrument de la pénétration en Allemagne des capitaux d'outre-Atlantique et le triomphe de la conception anglo-saxonne de la reconstruction européenne. » L'ensemble des paiements étaient gagés par une hypothèque pesant sur les chemins de fer ; ils étaient possibles en espèces comme en nature. Le plan fonctionna très bien, l'Allemagne s'acquittant pendant cinq ans ponctuellement de ses obligations, ce qui était dû à l'afflux considérable de capitaux étrangers chez elle.

□ L'ère Briand-Stresemann

Briand retrouva le portefeuille des Affaires étrangères en avril 1925 dans un cabinet présidé par Paul Painlevé (1863-1933). Il était désormais favorable à un rapprochement avec l'Allemagne, pensant que c'était le seul moyen de garantir la paix en Europe et il fit de la question rhénane la grande affaire de sa rentrée politique. Gustav Stresemann (1878-1929), son homologue allemand, populiste – Parti du peuple allemand (nom officiel) ; sigle : DVP ; nom courant : Parti populiste allemand – qui avait pris depuis 1921 ses distances à l'égard de la droite ultra-nationaliste, partageait le même but, mais avec un raisonnement totalement différent : pour lui, il s'agissait de *finasser* entre les pays voisins et la SDN pour en recueillir un maximum d'avantages, qui permettraient de rétablir la position du Reich, avec éventuellement une restauration monarchique. C'est ce qu'il écrivit dans une lettre au *Kronprinz* Frédéric-Guillaume, fils aîné de Guillaume II, datée du 7 septembre 1925 et, en fait, destinée à l'opinion publique :

« [...] il faut tout d'abord que nos étrangleurs lâchent prise ; c'est pourquoi la politique allemande devra pour commencer suivre la formule que Metternich, je crois, adoptait en Autriche après 1809 : finasser [*finassieren*] et se dérober aux grandes décisions. » C'est ce qu'il montra aussi dans son discours du 14 décembre 1925 au Reichstag : « [...] Il faut savoir attendre. Un peuple ne doit pas ressembler à un enfant qui pour son petit Noël écrit une liste interminable de cadeaux qui lui feraient plaisir. Il faut se rendre compte que, de même que la nature ne fait pas de sauts, l'histoire n'avance que pas à pas. Mais les espoirs nous sont permis. [...] »

Sa politique se heurtait en Allemagne aux nationalistes, qui ne voyaient d'autre politique possible que le refus du traité de Versailles. Pour l'extrême droite, Stresemann était un traître. Il dut même combattre l'opposition de certains populistes ! Il eut des difficultés à faire ratifier les accords de 1925.

La première étape fut le traité de Locarno (16 octobre 1925), pacte signé à l'issue d'une conférence (5-16 octobre) par Briand, Stresemann, Austen Chamberlain, Benito Mussolini (froidement accueilli par ses partenaires) et le Belge Émile Vandervelde (1866-1938, socialiste), par lequel les frontières franco-allemandes et belgo-allemandes (la neutralité belge est abolie) étaient mutuellement garanties par les deux pays à chaque fois concernés. C'était de la part de l'Allemagne reconnaître librement la perte de l'Alsace et de la Moselle ¹. En outre, l'Allemagne promettait de ne plus envoyer de troupes dans la zone démilitarisée ; en échange, ses voisins la mettaient à l'abri d'une nouvelle occupation de la Ruhr. L'année 1925 marque d'ailleurs un « pic » dans le pacifisme européen ambiant, ce que montre bien la tenue à la Sorbonne du Congrès universel de la Paix, avec 1 200 participants. Mais Stresemann, contrairement aux espoirs et à la demande de la France, refusa de garantir de la même manière les frontières de l'Allemagne avec la Pologne et la Tchécoslovaquie : un malentendu ? Quant à l'Italie et à la Grande-Bretagne, sans frontières avec le Reich, elles se portaient garantes du traité de Locarno, ratifié en Allemagne seulement sous la condition que la zone d'occupation de Cologne serait évacuée en janvier 1926 (elle aurait dû l'être en 1925, voir plus haut).

Une entrevue entre Briand et Stresemann, longuement préparée, eut lieu à Thoiry (petit village de l'Ain tout proche de la frontière, à l'ouest de Genève) en septembre 1926 ; les deux hommes y envisagèrent un règlement accéléré des Réparations moyennant la fin de l'occupation et du contrôle interallié, ce qui n'eut pas de concrétisation. Le Prix Nobel de la Paix fut décerné conjointement aux deux hommes en décembre 1926. La même année 1926, le 24 avril, l'Allemagne avait signé avec l'URSS le traité de Berlin, qui était un pacte de non-agression. Stresemann obtint l'année suivante la dissolution de la Commission interalliée de Contrôle : il pouvait désormais violer, sans risque, les clauses militaires du traité de Versailles. Lors de la signature du Pacte Briand-Kellogg en août 1928 (voir plus loin), il y eut une entrevue entre Stresemann et... Poincaré.

L'Allemagne ayant signé le pacte Briand-Kellogg de renonciation à la guerre, Stresemann en profita pour reposer la question de l'évacuation anticipée de la Rhénanie, occupée encore jusqu'en 1930 et 1935 selon les deux zones subsistantes. Mais de cette évacuation anticipée, la France ne voulait pas sans mise en vigueur d'un plan définitif sur les réparations. Une nouvelle commission, présidée par l'homme d'affaires américain Owen D. Young (1874-

¹ Sur l'évolution des départements recouverts depuis 1918 : P.Stouder, « France-Alsace-Lorraine 1918 : quelles retrouvailles ? », *Historiens & Géographes*, mai 2019, pp. 162-172.

1962) – signe que le problème passait en partie de la diplomatie aux affaires financières internationales, d'autant que Young avait travaillé avec Dawes dès 1924 – , élabora un second plan, qui réduisait encore les annuités allemandes, à 38 milliards de marks et en fixait le paiement jusqu'en... 1988. Les prestations en nature étaient abaissées, les gages (chemins de fer, certains impôts, etc.) supprimés, ainsi que la Commission des Réparations. Les paiements pouvaient être, partiellement, différés en alléguant la conjoncture économique, mais pas la conjoncture monétaire. Le plan, qui se substituait au plan Dawes, fut adopté le 31 août 1929 lors de la conférence de La Haye, à laquelle l'Allemagne était représentée – les temps avaient bien changé depuis la Ruhr ! – , par le Dr Hjalmar Schacht (1877-1970), le ministre allemand des Finances.

Un emprunt international, lancé par la République allemande, devait l'aider à payer. À l'initiative de Schacht, la Banque des règlements internationaux (voir plus haut), dont le capital est détenu par les banques centrales des pays membres, doit coordonner les versements prévus par le plan Young (jusqu'en 1988). La question relève donc désormais du domaine financier et non plus du politique. Les paiements furent suspendus pendant la période nazie, mais la République fédérale d'Allemagne (de l'Ouest) recommencera à rembourser en 1952 (et le fera jusqu'en 1980) ! En contrepartie de la « bonne volonté allemande », l'évacuation de la troisième zone d'occupation en Rhénanie fut programmée pour juin 1930 (au lieu de 1935), la Sarre ayant été évacuée en 1928. Stresemann mourut peu après (3 octobre 1929), quelques jours d'ailleurs avant le déclenchement de la crise boursière internationale. La crise économique mondiale allait détruire totalement l'édifice fragile que lui et Briand avaient, pour des motifs différents, édifié laborieusement.

□ Préhistoire de l'unification européenne

Ce mouvement naquit en conséquence du choc de la Première Guerre mondiale, de la balkanisation et du cloisonnement économique d'après-guerre, et enfin du déclin européen. Il en résulta une prise de conscience, illustrée par l'hebdomadaire (1918-1934) *L'Europe nouvelle* de Louise Weiss (1893-1983) ¹, par l'Union paneuropéenne fondée en 1923 par le comte Richard Coudenhove-Kalergi (1894-1972), diplomate autrichien, devenu Tchèque après le traité de Saint-Germain, et naturalisé Français en 1939, fils d'une Japonaise et d'un Autrichien d'origine hollando-grecque. Il s'agissait de faire l'Europe, mais sans la Russie ; l'Union reçut le patronage d'un grand nombre d'hommes politiques. En

¹ É. Winkler, *Louise Weiss. Une journaliste-voyageuse au cœur de la construction européenne*, L'Harmattan, 2017, 187 p. et A.-A. Jeandel, *Andrée Viollis : une femme grand reporter. Une écriture de l'événement. 1927-1939*, L'Harmattan, 2006, 263 p., pp. 221-222.

1925 fut aussi constitué un Mouvement pour l'Union douanière et économique européenne.

L'année 1921 avait vu la création de l'Union économique belgo-luxembourgeoise (UEBL), union douanière et monétaire sur le modèle de l'ancien Zollverein, dont le Luxembourg avait fait partie. L'industriel luxembourgeois Émile Mayrisch (1862-1928), dirigeant de l'ARBED, développa à partir de 1926 une action en faveur du rapprochement franco-allemand (il avait fondé un cartel de l'acier, réunissant des industriels de France, d'Allemagne, de Belgique, du Luxembourg et de Sarre). Fondée en septembre 1926, l'Entente internationale de l'Acier prévoyait des quotas de production pour chaque pays. Il y eut une œuvre, collective et multiforme, de rapprochement franco-allemand : catholiques français (Marc Sangnier et la Jeune République) et allemands, intellectuels (l'historien Edmond Vermeil, Jean Giraudoux...) et il fut fondé un Comité franco-allemand en 1926. En faveur de l'Europe se développa tout un mouvement intellectuel dans les années 1920 par livres, brochures, articles, etc.

En 1926, Louis Loucheur (1872-1931), ministre du Travail, proposa, dans *Le Problème de la Coopération économique internationale*, la création au niveau européen de cartels étatiques du charbon, de l'acier et du blé, dans le but de défendre l'intérêt des consommateurs. Deux ans plus tard, dans un discours à l'assemblée générale de la SDN (5 septembre 1929), Briand évoqua la nécessité d'établir un « lien fédéral » entre les peuples européens, le « domaine économique » étant « la question la plus pressante ». Chargé par ses collègues d'opérer une consultation générale des gouvernements, il rédigea, avec le directeur du cabinet diplomatique du quai d'Orsay Alexis Leger (1887-1975), *alias* Alexis Saint-Leger Leger ¹, puis Saint-John Perse en poésie, un mémorandum, qu'il adressa (1er mai 1930) à 26 pays européens, et dans lequel il y eut déjà l'expression de « marché commun ».

¹ J.-B. Duroselle, *La Décadence. 1932-1939*, Imprimerie nationale, 1979, 568 p., *passim*.

19.2. L'immobilisme apparent de l'empire colonial français dans les années vingt : « l'étrange apogée de l'empire colonial français » 1

L'empire colonial français mène-t-il une vie comme « étrangère à l'histoire » ? d'une certaine façon oui, car il est d'une immense surface, quasi inchangée. Syrie et Liban, Togo et Cameroun, et en sens inverse la bande de territoire cédée à la Libye italienne, cela ne change guère la superficie totale d'un empire déjà largement constitué et immense en 1914. En fait, pendant l'entre-deux-guerres, l'accroissement vient surtout de l'achèvement, en 1934, de la conquête du Maroc. Au total, l'empire fait 12 600 000 km² à la fin des années 30. Mais, grâce à la paix intérieure, au développement économique des années 20 et à la lutte contre les maladies, il a une population qui s'accroît et atteindra 69 millions d'habitants en 1936. La natalité reste très forte, alors que la mortalité est en recul, d'où un excédent naturel augmenté : les colonies françaises connaissent la révolution démographique, comme toutes les autres. Des facteurs extérieurs font évoluer l'empire colonial français : le wilsonisme (voir plus haut), l'arabisme, les *Thèses sur les questions nationale et coloniale* de Lénine et de l'Internationale communiste, l'anticolonialisme de la SFIO et, surtout, du PCF. En conséquence, après un retour sur les colonies françaises et la Première Guerre mondiale, nous verrons d'abord les prémices d'une ère nouvelle dans l'histoire coloniale mondiale, nous donnant le cadre général, puis nous verrons ensuite successivement l'attitude de la nation et des Français face aux colonies, l'économie et la société des colonies françaises, et enfin les nationalismes dans les colonies françaises.

19.2.1. Retour sur les colonies françaises et la Première Guerre mondiale

□ Les opérations militaires

Des opérations militaires ont eu lieu, dans trois régions du monde. Pour le Maroc, qui n'était que partiellement occupé en 1914, le gouvernement français envoie un ordre de repli général sur la côte atlantique à Lyautey, qui y voit un danger d'insurrection généralisée, ayant des répercussions dans le reste de l'Afrique du Nord et dans tout le monde islamique. Il propose un plan — qui est accepté — prévoyant de remplacer les personnels des unités d'active par des

¹ Titre du chapitre IX de Nicolas Beaupré, *Les Grandes Guerres. 1914-1945*, Belin, coll. « Histoire de France », 2012, 1 144 p., réédition, 2014, 1 144 p.

réservistes et de tenir sur des positions avancées avec de telles troupes. Le Sud marocain reste agité, mais en gros la situation militaire est contenue, malgré la propagande allemande, depuis longtemps orientée vers les pays d'Islam. La conquête du Togo et du Cameroun allemands (1914-1916) est le fait d'une intervention militaire franco-britannique. Le Togo est pris dès le 26 août 1914 et immédiatement partagé entre la France et la Grande-Bretagne. Quant à lui, le Cameroun résiste jusqu'au 1er janvier 1916. Un accord provisoire de partage est passé, il est précisé en juillet 1919, la France ayant la plus grosse part. Togo et Cameroun deviennent des mandats de type « B » au traité de Versailles, c'est-à-dire des territoires promis à une indépendance lointaine, comme toutes les anciennes colonies africaines de l'Allemagne. Ces colonies sont perdues en vertu de l'article 119 du traité – « L'Allemagne renonce en faveur des principales puissances alliées et associées à tous ses droits et titres sur ses possessions d'outre-mer [...] » – , rédigé en fonction de la déclaration de la Conférence de la Paix selon laquelle l'Allemagne était « indigne » d'avoir des colonies. Mais cet article ne tient absolument pas compte du point 5 des 14 Points de Wilson – qui envisageait une consultation des populations – et d'ailleurs l'Allemagne l'avait déclaré « injustifié » dans ses *Observations*. Togo et Cameroun sont donc partagés entre la France et la Grande-Bretagne, la France retrouvant en plus les territoires cédés en 1911 à l'Allemagne.

Troisième secteur géographique, la Syrie et le Liban ottomans sont conquis. Un petit contingent français appuie les Britanniques qui encadrent les Bédouins de l'émir Hussein du Hedjaz, en application des accords que la Grande-Bretagne a passés avec le chef de la dynastie hachémite (1916) : entrée en guerre de Hussein ben Ali (1853-1931) contre les Turcs et création d'un vaste royaume arabe entre le golfe Persique et la Méditerranée. Mais s'ajoutent à ces accords la Déclaration Balfour (2 novembre 1917) sur le « Home national juif », les accords anglo-français Sykes-Picot du 16 mai 1916 et les accords de Saint-Jean-de-Maurienne entre la France et l'Italie prévoyant un partage secret des dépouilles futures de l'empire Ottoman. Des troupes françaises font, avec les Britanniques, la conquête de la Syrie et du Liban. Cependant la Grande-Bretagne se fait « tirer l'oreille » pour partager la conquête avec la France, d'où une période de tension entre septembre 1918 et septembre 1919. Entretemps, à la Conférence de la Paix de Paris il est procédé à un nouveau découpage, provisoire et moins favorable à la France. Pourquoi ? En raison des appétits britanniques et du besoin qu'a la France du soutien du Royaume-Uni à la Conférence, sur les questions européennes. Certes l'administration des territoires, qui ont été définis comme des mandats de type « A », est enfin remise à la France à l'automne 1919,

mais la présence française doit faire face, à la fois, aux Turcs qui n'acceptent pas la présence française au nord de la Syrie et battent les troupes françaises à plusieurs reprises – ce qui fait que les frontières Nord sont fixées en retrait par rapport aux ambitions françaises – , d'autre part au nationalisme syrien qui ambitionne une « grande Syrie » ressuscitant l'Assyrie antique, et enfin aux demandes d'aide de la part des Arméniens. À la conférence interalliée de San Remo en avril 1920, la France obtient définitivement le mandat « sur la Syrie », que la France va partager en deux États, Syrie et Liban, mais après avoir dû entrer par la force à Damas et accepter de nouvelles concessions territoriales à la Grande-Bretagne. Le mandat français fait en définitive 200 000 km² et abrite 2 500 000 habitants. La Grande-Bretagne, quant à elle, est mandatée pour l'Irak et la Palestine, Palestine d'où les Britanniques détacheront en 1921 la Transjordanie.

□ Soldats et travailleurs

Bien davantage important, finalement, que les quelques opérations militaires ci-dessus fut l'apport à la métropole de la « force noire », c'est-à-dire des troupes indigènes et des bataillons de travailleurs levés dans l'empire colonial français. Près d'un million de soldats et de travailleurs – respectivement 700 000 et 300 000 – vinrent en France. Parmi les troupes il y eut plus de 90 000 morts, soit le même pourcentage que parmi les unités de métropole. Pour recruter des troupes « indigènes » la France déploya un gros effort de propagande, axée sur la lutte pour la civilisation, la lutte contre les « Boches de l'Islam », c'est-à-dire les Turcs, les campagnes s'appuyèrent sur des primes de recrutement, versées aux notables, des promesses faites aux soldats enrôlés, etc. Parmi ces 700 000 « indigènes », guère d'officiers, et pour eux une surveillance constante, parmi eux un grand nombre de malades ; les unités recrutées aux colonies furent auréolées d'une réputation de troupes de choc. Ces soldats connurent une intégration différentielle, assez bonne pour les Maghrébins, très mauvaise pour Noirs, inexistante quant aux « Annamites », dotés d'une réputation de médiocres militaires et qui furent employés surtout comme travailleurs ; et envers tous les travailleurs le racisme fut violent. La présence de ce million de colonisés laissa, on le sait, des images (Bahania...) et un important souvenir dans la mémoire collective ¹. Mais tout ceci a été beaucoup moins important qu'une double révélation, et d'abord celle de la faiblesse du colonisateur – une faiblesse militaire qui implique le recours aux colonies – en plus celle de la guerre acharnée que les pays européens se livrent, et enfin les

¹ Je rappelle que l'expression de « mémoire collective » vient d'un livre posthume de Maurice Halbwachs (1877-1945) portant ce titre et publié aux PUF en 1950 (171 p.), plusieurs rééditions.

rivalités même entre alliés, etc. D'autre part, le recours à un million de colonisés démontre que la métropole a besoin du colonisé : on est loin des « zoos humains » comme celui du Jardin d'Acclimatation¹ et la guerre est pour les « indigènes » une expérience décisive, surtout pour ceux qui sont passés par l'armée elle-même.

□ Les problèmes politiques

Enfin, contrairement à ce qu'avaient envisagé les milieux politiques en 1914, sauf Clemenceau, les principaux problèmes pendant la guerre mondiale ont été les problèmes politiques. Au Maghreb, le bombardement des côtes algériennes par le *Goeben* et le *Breslau* en août 1914 a eu peu de conséquences, les facteurs décisifs ont été la mobilisation générale des Français et la mobilisation partielle des Algériens, les engagements volontaires de Tunisiens et les difficultés économiques, comme en métropole. À destination du Maghreb un mot d'ordre de *jihad* est lancé par le sultan de Constantinople, toute une propagande ottomane se propage à partir de Constantinople et depuis l'intérieur de la Libye, ainsi qu'une propagande allemande à partir du Maroc espagnol. La réalité de la vie maghrébine a été la lassitude populaire, exprimée par des chansons et des plaintes, des troubles sporadiques dès 1914, graves dans l'Aurès en 1916, et l'agitation des régions sahariennes à cause des Senoussistes, ce que nous avons vu plus haut.

L'Afrique subsaharienne – dite à l'époque Afrique noire – française et Madagascar connaissent une agitation diffuse, due aux conséquences économiques et financières de la guerre et aux levées d'hommes, qui provoquent des fuites. À Madagascar une société secrète de jeunes Malgaches, le VVS (*Vy-Vato-Sakelika* = Fer-Pierre-Ramification), existant depuis 1913, continue à recruter dans l'élite, elle subit des arrestations. Les répercussions de la guerre sont beaucoup plus sanglantes en Indochine, à cause des excès, très anciens, de la colonisation et des résistances antérieures à guerre. Les hauts plateaux laotiens sont en état de révolte endémique pendant la Première Guerre mondiale ; au Viêt-nam se produisent la révolte des détenus politiques de Biên Hòa (Cochinchine) en 1916 et celle des gardiens du pénitencier de Thái Nguyên (Tonkin) en août 1917 ; elles sont toutes deux écrasées. Si l'on conclut provisoirement en s'en tenant au champ politique, on peut dire que l'attitude des gouvernements français a été la répression, accompagnée de l'incompréhension et de la négation des troubles : officiellement, « il ne s'est rien passé », en dehors

¹ Cf. N.Bancel, P.Blanchard, G.Boetsch, E.Deroo & S.Lemaire, *Les Zoos humains*, La Découverte, 2002, 480 p., réédition sous le titre *Zoos humains et exhibitions coloniales*, La Découverte, 2011, 599 p., compte rendu par mes soins dans *Historiens & Géographes*, mai 2012, p. 303.

de l'effort de guerre, l'Empire colonial français a donc été la « France d'Outre-Mer », conformément à la dénomination qui tend à devenir officielle.

□ L'évolution économique

Quelle a été l'évolution économique des colonies françaises pendant cette guerre longue, non prévue et préparée, se déroulant dans le cadre du libéralisme métropolitain, nuancé de l'application de la loi de 1892 (voir la Ière partie), nuancé aussi par les réquisitions ? Schématiquement, les difficultés fondamentales sont de deux types. D'une part, les relations maritimes sont beaucoup moins régulières qu'avant la guerre, à cause des réquisitions de navires, de la crainte des sous-marins allemands, fondée puisque des navires sont effectivement coulés. Les colonies reçoivent beaucoup moins de produits venus d'Europe (charbon, fer, produits finis), d'autant que leurs besoins ne sont pas prioritaires pour l'économie de guerre de la France. Ce premier type de difficultés a trois conséquences. L'équipement des colonies françaises est freiné, ce qui ralentit la production, d'autant plus que les levées d'hommes restreignent la main-d'œuvre disponible. Le matériel s'use, ce qui ralentit aussi la production, et aucune opération de réorientation de la production ne réussit. Enfin, les difficultés pour exporter les produits coloniaux – les sacs en fibres textiles, indispensables pour les tranchées, par exemple – sont nombreuses. Un second type de difficultés fondamentales découle de tout ceci : le ralentissement de la production et les difficultés pour exporter les produits coloniaux provoquent la hausse des prix ; les besoins alimentaires métropolitains suscitent des réquisitions (payées à prix officiel, fixe), d'où une autre forme de hausse des prix. Hausse des prix ? Or les produits venus d'Europe coûtent de plus en plus cher ! D'une colonie à l'autre ces phénomènes sont plus ou moins marqués, ils sont absolument dramatiques à Madagascar et à la Réunion, coupées de la métropole dès 1914.

Les difficultés proprement financières des colonies, et leurs conséquences globales, ne sont pas minces. Comme la métropole, les populations des colonies souscrivent aux emprunts de la Défense nationale. Surtout, l'augmentation de la circulation monétaire et la hausse des prix provoquent l'inflation et les difficultés du budget de l'État font augmenter les impôts. Les conséquences ont été, bien sûr, politiques, on les a vues plus haut. Mais le problème financier retarde l'équipement économique des colonies, sauf au Maroc, grâce à l'action personnelle de Lyautey, il provoque des transformations sociales, car des colons quittent la terre en Algérie, par exemple, et surtout de terribles famines éclatent ici et là (Constantinois, Tunisie...). À la suite de la

Grande Guerre, la crise économique de 1919-1921 est d'ailleurs catastrophique aux colonies. Il faut ajouter à ces difficultés matérielles et sociales les conséquences pour les indigènes du départ des médecins pour la guerre en Europe. La peste fait des ravages en Afrique et la grippe espagnole frappe sévèrement toutes les colonies françaises, où elle est bien moins décrite qu'en métropole.

Conclure sur l'histoire des colonies françaises pendant la Grande Guerre, c'est conclure à l'ébranlement de la puissance coloniale, la guerre ayant exagéré les apories et les lézardes de 1914 – fragilité d'une domination reposant sur la force, nationalisme... – , d'où après la guerre une « crise d'autorité », dont tout le monde se plaint chez les Européens. L'ébranlement vient aussi du rôle joué désormais par des tierces puissances : le souvenir de la victoire japonaise de 1905 sur un pays « blanc », la Russie, baigne les colonies dans un *asiatisme*, l'influence des États-Unis est celle du wilsonisme, et celle du communisme passe par le Komintern et la politique du PCF. Mais, irréalistes ou aveugles, les milieux politiques français croient surtout à l'importance de l'apport militaire et économique des colonies à l'effort de guerre. Comme le déclare en 1919 le ministre radical des colonies du gouvernement Clemenceau Henry Simon (1874-1926), industriel de son état,

« Dans tous les domaines, l'apport des colonies a été immense. Nous pouvons même nous demander aujourd'hui avec quelque angoisse ce que nous serions devenus si nous n'avions pas eu cet énorme réservoir dans lequel nous avons pu largement puiser. »

Ce type de phrase est éminemment dangereux, bien sûr, mais les manuels scolaires de l'entre-deux-guerres répandent les mêmes idées auprès de la jeunesse et une innombrable littérature exalte la bravoure et l'abnégation des combattants « indigènes ».

19.2.2. Les prémices d'une ère nouvelle dans l'histoire coloniale mondiale

□ Les prémices démographiques et économiques

Dans le monde les métropoles ont accompli ce que les spécialistes appellent leur « révolution démographique » par baisse de la mortalité. Les Outre-mers connaissent une évolution très sensible : l'Institut Pasteur (par exemple) et les hôpitaux accomplissent une œuvre considérable, par la victoire sur les affections endémiques – choléra, variole, peste, lèpre et malaria (cependant certaines maladies, comme la tuberculose, progressent) – et aussi

succès dans la lutte contre l'alcoolisme. L'hygiène moderne progresse – un peu – aux colonies, mais la « lutte contre l'hyperthermie » concerne l'homme blanc ¹ ! Les résultats démographiques dans les colonies ce sont un taux de natalité toujours élevé, les progrès de la médecine et de l'hygiène et un excédent naturel augmenté. La natalité est encouragée par le colonisateur : le mot d'ordre est de « faire du noir » (*sic*) dans l'entre-deux-guerres, par peur de la faible densité. Il se produit donc une explosion démographique : la population musulmane d'Algérie passe de 4,9 millions d'habitants en 1925 à 6,2 millions d'habitants en 1936 ; celle de la Tunisie passe de 1,8 millions d'habitants en 1921 à 2,3 millions d'habitants en 1936 ; la population de Madagascar (Malagasy) de 3,3 millions d'habitants en 1913 à plus de 4 millions d'habitants en 1941. Dans les années 30, l'empire colonial français s'accroît de 6 millions d'habitants (de 64 millions à 70 millions). De surcroît il y a dans les colonies extension rapide de l'urbanisation, avec bidonvilles, etc. Comparaison simple : en 1939, l'Inde compte autant de citadins que le Royaume-Uni (33 millions) ! Les conséquences ne sont pas minces, car les sociétés urbaines sont plus rebelles à la colonisation que les sociétés rurales traditionnelles.

Un mot supplémentaire sur le cas français. Il y a 69 millions d'habitants en 1936 dans l'empire colonial français, ce qui donne une sorte de total de plus de cent millions avec la métropole, ce dont la propagande se gargarise. Trois causes principales à l'accroissement numérique : la paix intérieure, le développement économique des années 20 et la lutte contre la maladie. La natalité reste très forte, alors que la mortalité est en recul : l'empire français accomplit une véritable révolution démographique. L'excédent naturel est donc augmenté (exemple : 0,5 % en 1921-1926 en Algérie, 2,2 % en 1931-1936 !). La population afflue dans les villes où des bidonvilles se forment. Les plus importantes villes sont Casablanca, Tananarive, Alger et Dakar. Les territoires les plus peuplés sont l'Indochine (23 millions d'habitants en 1936), le Maghreb (16), l'Afrique occidentale française, AOF (14,7), Madagascar (3,7) et l'Afrique équatoriale française, AEF (3,4). Ce n'est toujours pas un empire de peuplement, car le nombre des Européens est faible, et en faible accroissement. La cause essentielle est qu'il s'agit d'un empire colonial bâti au moment de l'affaiblissement de la croissance démographique métropolitaine. En Indochine, par exemple, il n'y a que 42 000 Européens en 1936, dont 10 000 métis ², 10 000

¹ O.Le Cour Grandmaison, *L'Empire des hygiénistes. Vivre aux colonies*, Fayard, 2014, 361 p., *passim*, surtout pp. 126 & suiv.

² Sur les métis, qui continuent à être méprisés et considérés comme des « objets » de scandale, au nom de la conservation des « qualités » de la « race blanche », lire E.Saada, *Les enfants de la colonie. Les métis de l'Empire français entre sujétion et citoyenneté*, La Découverte, 2007, 335 p., compte rendu par mes soins dans

militaires et 4 000 fonctionnaires. En Algérie même **1**, où le peuplement européen est le plus important de l'empire colonial français, l'immigration d'origine métropolitaine se ralentit et si la population européenne passe de 700 000 à 960 000 habitants (sur 7,2 millions), c'est surtout grâce à l'accroissement naturel. En Tunisie on passe de 150 000 à 213 000 Européens (dont beaucoup d'Italiens). Le Maroc est le seul cas de très net accroissement (mais il est très particulier) : 29 000 en 1913, 78 000 en 1921, 236 000 en 1936, 295 000 en 1947. L'explication est double : le grand nombre des Espagnols ; la fascination exercée par le Maroc sur les imaginations françaises. Dans tout le reste de l'empire il n'y a que de 80 000 à 110 000 Européens environ. On remarque donc l'énorme poids du Maghreb.

Depuis longtemps, les économies des pays colonisés sont orientées vers la satisfaction des besoins des métropoles. Que l'on songe, par exemple, au coton et au thé de l'Inde, aux phosphates du Maroc, au cuivre du Congo belge, au caoutchouc d'Indochine... Les conséquences sont la sensibilité aux prix mondiaux et la dépendance économique. En échange de leurs matières premières, ces pays absorbent des produits fabriqués européens. Les métropoles freinent donc leur industrialisation (seule exception de fait : l'Inde). Les années 20 voient une expansion économique dans les empires coloniaux, mais l'équipement des colonies est peu fait par les métropoles. Par exemple, par la loi française de 1900 la métropole ne paie que l'administration et l'armée, le reste étant financé sur place par l'impôt. La récession des années 30 aggrave cette dépendance car les cours mondiaux des matières premières baissent, les métropoles se replient sur les empires. Exemple français : 45 % des capitaux investis en 1939 contre 10 % en 1914 ! Toutefois le commerce japonais avec les colonies européennes progresse et les *dominions* progressent aussi aux dépens de la Grande-Bretagne. Les grandes sociétés — par exemple la Société générale de Belgique au Congo, Paribas et Rothschild au Maroc — se taillent depuis longtemps la part du lion. Les cultures de plantation s'étendent au détriment des cultures vivrières. Cela répand la malnutrition parmi une paysannerie misérable qui, de plus, voit partout reculer les vieux droits communautaires. Les métropoles ont donc « installé » les conditions d'une dépendance post-coloniale.

□ La remise en cause de la domination coloniale

Historiens & Géographes, juillet-août 2008, p. 389. La littérature coloniale accorde une grande place au « problème » du métissage, cf. les romans à succès de Clotilde Chivas-Baron (1876-1956), dont le titre le plus célèbre, *La femme française aux colonies* (Larose, 1929), a été réédité en 2009 chez L'Harmattan.

1 Un ouvrage canonique à bien connaître : Ch.-A. Julien & Ch.-R. Ageron, *Histoire de l'Algérie contemporaine*, tome II, *De l'insurrection de 1871 au déclenchement de la guerre de libération (1954)*, PUF, 1979, 648 p.

Il n'y a pas dans les métropoles, globalement, de remise en cause du bien-fondé de la domination coloniale. La colonisation est légitime, développe Albert Sarraut (voir biographie ci-après). De plus, la notion de « trésor commun de l'humanité » justifie tout ! L'Européen a une mission civilisatrice et humanitaire, cf. Kipling et aussi le livre d'Albert Sarraut en 1931 : *Grandeur et Servitude coloniales* **1**, placé sous le patronage de l'écrivain américain raciste et eugéniste Theodore Lothrop Stoddard **2**, ou encore Lyautey en 1931 au moment de l'Exposition coloniale de Vincennes : « Coloniser, c'est gagner à la douceur humaine les cœurs farouches de la savane ou du désert ». La colonisation unifie les nations, dit encore Albert Sarraut... La Première Guerre mondiale a accru la justification de la colonisation, c'est net chez Albert Sarraut. Les voix anticoloniales sont très minoritaires : on bute donc sur la notion de « fait colonial » et on insiste sur la mise en valeur. Les aspirations nationales sont d'ailleurs niées. De nombreuses formules et déclarations montrent l'aveuglement à ce sujet. Churchill qualifie ainsi Gandhi de « fakir à demi nu » ! Avec l'idée de l'« évidence » de l'« anarchie » que serait l'indépendance. Plusieurs conséquences importantes en découlent et d'abord l'exaltation auprès d'un large public de l'exotisme colonial. Deuxième conséquence, l'ignorance intellectuelle vis-à-vis des grandes civilisations ; enfin, notons que la facilité du tourisme à longue distance multiplie les flots de touristes véhiculant les clichés ci-dessus...

Albert SARRAUT (1872-1962) **3**

Fils d'Omer Sarraut, maire de Carcassonne et figure de proue du radicalisme méridional, Albert Sarraut naît à Bordeaux et fait des études de droit, mais il se montre très tôt tenté par l'action politique. En 1902, il est élu député radical-socialiste de Narbonne et va devenir, à partir de cette date, une des figures-clés du monde parlementaire de la III^e République, conservant son mandat de député de l'Aude jusqu'en 1924, avant de devenir sénateur de ce département de 1926 à la fin de la III^e République. La carrière politique d'Albert Sarraut (1869-1943) est étroitement liée à celle de son frère Maurice, qui se voue au journalisme et à la direction de la *Dépêche de Toulouse* dont il fait le grand journal du radicalisme du Sud-Ouest **4**. Elle s'appuie

1 Éditions du Sagittaire, 1931, 288 p., réédition, L'Harmattan, 2012, 198 p.

2 1883-1950. Le livre de Stoddard était paru aux États-Unis en 1921, sa traduction française sort en 1925 chez Payot sous le titre *Le Flot montant des peuples de couleurs contre la suprématie mondiale des blancs*, 281 p. Il a été réédité en 2014 (L'Homme libre, 297 p.).

3 J.-L.Rizzo, *Albert Sarraut. Au cœur de la République parlementaire et coloniale*, L'Harmattan, 2021, 256 p. Notices dans J.-Fr.Sirinelli dir., *Dictionnaire historique de la vie politique française au XX^e siècle*, PUF, 1995, 1 068 p., réédition, 2003, coll. « Quadrige », 1 254 p., pp. 1126-1128 et dans G. & S.Berstein, *La Troisième République*, M.A. Éditions, coll. « Le Monde de ... », 1987, 356 p., pp. 278-280.

4 Le Sud-Ouest est la plus célèbre des cinq « grandes régions de puissance électorale permanente du radicalisme » dans l'entre-deux-guerres distinguées par Serge Berstein (S.Berstein, *Histoire du Parti radical*,

sur la fédération radicale-socialiste de l'Aude, dont les deux frères font leur fief personnel. Autour de la *Dépêche*, se rassemble un clan compact de parlementaires radicaux des départements du sud-ouest, qui doivent leur élection et le maintien de leurs positions à *La Dépêche*, dont Maurice Sarraut est l'inspirateur et le chef d'état-major, tandis qu'Albert Sarraut est leur leader, d'abord à la Chambre des députés, puis au Sénat. Cette très forte position rend compte de la carrière politique de premier plan qui est celle d'Albert Sarraut. Dès 1906, il est sous-secrétaire d'État à l'Intérieur des cabinets Sarrien et Clemenceau et en 1909 sous-secrétaire d'État à la Guerre du cabinet Briand. En 1911, il est nommé gouverneur général de l'Indochine, où une révolte vient d'éclater. Il parvient à rétablir l'ordre et à rallier les populations, s'intéresse au développement économique du territoire qu'il est chargé d'administrer et commence ainsi une expérience qui va faire de lui l'un des principaux spécialistes français des questions coloniales. Il quitte l'Indochine en 1914 pour devenir ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts du cabinet Viviani formé après les élections.

À la chute de ce gouvernement en octobre 1915, Albert Sarraut, qui a 43 ans, s'engage et est envoyé au front comme sous-lieutenant d'infanterie. Il participe en 1916 à la bataille de Verdun. Mais en décembre 1916, Gaston Doumergue, alors ministre des Colonies, le renvoie en Indochine où il juge la situation préoccupante. Sarraut y demeure jusqu'en 1919, faisant participer le territoire à l'effort de guerre français et affinant ses réflexions sur la question coloniale, dont il tire en 1931 l'ouvrage cité plus haut, *Grandeur et servitude coloniales*. Revenu en France, ce radical de gouvernement, sincèrement républicain, mais politiquement très modéré, devient ministre des Colonies des gouvernements du Bloc national, de 1920 à 1924.

Albert Sarraut est un défenseur de l'« impérialisme », qui, selon lui, incarne le rôle civilisateur de la France. Mais il prolonge ce thème traditionnel en mettant l'accent sur une politique de développement qui doit se substituer à l'improvisation des initiatives individuelles. Il souhaite que le gouvernement mette en valeur les principaux centres de production de matières premières et des denrées nécessaires à la métropole, qui correspondent aussi, selon lui, aux besoins indigènes. Il associe les exigences d'une action économique véritable à celle d'une politique sociale dynamique (assistance médicale, hygiène) et de promotion de la population indigène. Enfin, il souligne la nécessité de préparer une autonomie administrative des colonies qui esquisse la décolonisation, afin de sauvegarder « l'essentiel », c'est-à-dire les relations avec la métropole. Ce projet cohérent et moderne est rejeté par la Chambre des députés. Si sa participation ministérielle à un gouvernement de Bloc national ne pose aucun problème en 1920 — alors qu'une bonne partie des radicaux, fidèles à l'esprit de l'Union sacrée, sont proches du Bloc national — à partir de 1923, Sarraut, comme les autres ministres radicaux, est soumis aux acerbes critiques des militants, qui penchent pour l'union des gauches. Au printemps 1924, accusé d'avoir voté en faveur des décrets-lois Poincaré contre lesquels s'était prononcé le Parti

thèse, FNSP, 2 vol., 1980 et 1982, 487 et 667 p., tome I, pp. 306-309), avec la périphérie du Bassin parisien, le centre de la France, le couloir rhodanien et ses abords et quelques départements du Centre-Ouest. Au total, « une France du juste milieu sur le plan économique comme sur celui des traditions politiques. C'est la France des petits et moyens paysans-proprétaires attachés à la démocratie ». Rappelons aussi la thèse, fondamentale, de Henri Lerner, *La Dépêche. Journal de la Démocratie. Contribution à l'Histoire du Radicalisme en France sous la Troisième République*, Publications de l'Université de Toulouse-Le Mirail, 1978, 2 vol. 1 012 p.

radical, il est exclu de celui-ci. Peu soucieux d'entrer en conflit ouvert avec son parti et avec Édouard Herriot qui le préside, Albert Sarraut renonce à présenter sa candidature aux élections législatives de 1924.

Mais Herriot, devenu président du Conseil, est assez prudent pour éviter d'entrer en conflit ouvert avec un homme qui a derrière lui l'important groupe des radicaux du Sud-Ouest. Aussi, en mars 1925 nomme-t-il Albert Sarraut ambassadeur en Turquie. Il y demeure un peu plus d'une année, revenant en France (où il s'est entre-temps fait élire sénateur de l'Aude) en juillet 1926 pour devenir ministre de l'Intérieur du cabinet d'Union nationale formé par Raymond Poincaré. Il demeure à ce poste jusqu'en novembre 1928, consacrant une grande part de son énergie à lutter contre les communistes, dont il combat la politique anticolonialiste et antimilitariste, lançant à cette occasion, dans son discours de Constantine de 1927, la célèbre formule « Pour [le gouvernement et le Parlement] comme pour les masses laborieuses, la devise, le mot d'ordre doit rester le même : le communisme voilà l'ennemi ! » Contraint à la démission comme les autres ministres radicaux par le vote du congrès d'Angers de leur parti de novembre 1928, qui désavoue l'Union nationale, Sarraut est devenu l'un des principaux ministrables du parti radical, l'homme indispensable dès lors qu'on forme un ministère avec des radicaux. Il est naturellement présent (comme ministre de la Marine) dans les éphémères ministères radicaux constitués durant la législature 1928-1932 par Camille Chautemps et Théodore Steeg (1930).

Mais c'est la législature 1932-1936 qui voit Albert Sarraut atteindre le sommet de sa carrière politique. Il est ministre des Colonies des ministères Herriot, Paul-Boncour et Daladier qui se succèdent de juin 1932 à octobre 1933 et, à la chute de Daladier, en octobre 1933, il devient pour la première fois président du Conseil (tout en prenant le ministère de la Marine). Son gouvernement, considéré comme trop centriste par les radicaux de gauche et les socialistes, pris dans la tourmente financière, ne dure guère plus d'un mois. Dans le cabinet Chautemps qui lui succède, Albert Sarraut conserve le portefeuille de la Marine. Après les événements du 6 février 1934, Gaston Doumergue, devenu président du Conseil – et la rumeur publique veut que Maurice Sarraut ait joué un rôle important dans son accession à la tête du gouvernement – fait appel à Albert Sarraut, homme d'ordre, républicain sincère et modéré, pour devenir en ces temps de troubles ministre de l'Intérieur. Une fois de plus, le sénateur de l'Aude prouve sa compétence en maintenant la paix civile. Mais l'assassinat en octobre 1934 à Marseille du roi Alexandre de Yougoslavie et du ministre des Affaires étrangères, Louis Barthou, dont, en tant que ministre de l'Intérieur, il juge qu'il porte une part de responsabilité, le pousse à la démission. Son éloignement du pouvoir est de courte durée.

En janvier 1936, après la démission du ministère Laval, dans un climat politique troublé par la proximité des élections de 1936 et l'affrontement entre le Front Populaire et la droite, il est chargé de la présidence du Conseil, la mission confiée au gouvernement qu'il dirige étant d'assurer l'ordre et le bon déroulement de la consultation. Mission limitée, qui restreint l'autorité du gouvernement et le place en situation difficile pour affronter la crise déclenchée par l'Allemagne en mars 1936 avec la remilitarisation de la Rhénanie. Sarraut s'en tient à une réaction verbale (« Nous ne laisserons pas Strasbourg sous le feu des canons allemands »), mais il est empêché d'agir par la conscience de son peu de moyens, par les militaires qui jugent

nécessaire une mobilisation générale en cas d'entrée en Rhénanie (psychologiquement difficile à un mois des élections) et par l'attitude britannique qui approuve la remilitarisation de la Rhénanie. S'il est absent du premier cabinet Blum de juin 1936, Albert Sarraut est encore ministre d'État des cabinets Chautemps de 1937-1938, du second cabinet Blum de mars-avril 1938, ministre de l'Intérieur du gouvernement Daladier d'avril 1938 à mars 1940. En juillet 1940 à Vichy, Albert Sarraut vote les pleins pouvoirs au maréchal Pétain, mais il demeure en marge du régime de Vichy dont le comportement heurte ses sentiments républicains. Il garde donc, depuis Toulouse, une réserve silencieuse à l'égard du régime. En 1944, après l'assassinat de son frère par la Milice (1943), il est arrêté par les Allemands, qui le déportent jusqu'à la fin de la guerre. Albert Sarraut est nommé en 1947 à l'Assemblée de l'Union française dont il est élu président en 1951. Malgré sa notoriété et sa connaissance des dossiers, il ne peut assurer à cette assemblée un rôle important. De fait, elle intervient peu dans les débats de la décolonisation. Pourtant, en certaines occasions, pendant la guerre d'Indochine, Albert Sarraut prend position en faveur de négociations avec les nationalistes.

La remise en question du colonialisme mondial est, la plupart du temps, l'expression d'une élite sociale et intellectuelle. À l'exception d'un Hô Chi Minh ou d'un Giap, elle concerne une *intelligentsia* de fils de notables, de bourgeois, de chefs de tribu, mais aussi d'ingénieurs (Achmed Sukarno ou Soekarno, en Indonésie, par exemple), d'avocats (Habib Bourguiba en Tunisie) ou de pharmaciens (Ferhat Abbas en Algérie). Elle emprunte souvent à des modèles extérieurs, d'où le synchronisme de 1919. Mais cette remise en question est hétérogène, critiquant ou pas la société indigène, voulant ou non une modernisation intellectuelle et économique ; elle est éventuellement partagée par des rivalités internes (tribales, idéologiques, etc.). Les sources idéologiques sont multiples. Elles sont d'abord la victoire japonaise de 1905 sur la Russie, qui alimente un *asiatisme*, la Première Guerre mondiale (rivalités européennes, nécessité de l'aide des colonies, etc.), la révolution de 1917 et les partis communistes des métropoles, l'indépendance de l'Arabie et de l'Égypte, exemples qui font naître un *arabisme*. De surcroît, la Société des Frères musulmans naît en Égypte en 1927. Son objectif est une renaissance religieuse intégriste ; elle connaît un grand succès. Le wilsonisme est évidemment très important, malgré le vague du cinquième des *Quatorze Points* (effort pour préserver les intérêts des population colonisées) ; il a néanmoins suscité bien des espoirs en faveur du principe de *self-determination*, immédiatement connu et salué. Mais à la conférence de la Paix le mouvement d'éveil des peuples colonisés, accéléré par la guerre, a été totalement négligé : les revendications territoriales des alliés l'emportent sur le wilsonisme. La seule concession a été le système des mandats, un compromis, évidemment considéré par les bénéficiaires

comme un expédient facile. Les puissances mandataires doivent rédiger un rapport annuel et siéger à la SDN une Commission des mandats, qui ne ménage guère la France, luttant ainsi contre sa politique d'assimilation et contre l'administration du Togo à partir de la colonie voisine du Dahomey.

Les thèmes principaux de l'anticolonialisme dans l'entre-deux-guerres sont en partie « occidentaux », en partie « indigènes ». Les premiers exaltent la Nation, le *self-government*, la Constitution – cf. le *Destour* tunisien, comme le *Wafd* égyptien – et la revendication de l'héritage de 1789. Les seconds sont la fidélité à la religion ancestrale, à la tradition culturelle, la négritude et le panafricanisme, inauguré par l'Américano-Libérien Edward Wilmot Blyden (1832-1912) avant la Première Guerre mondiale. Des Congrès panafricains se tiennent à Paris en 1919, à Londres en 1921 et 1923, à New York en 1927. Négritude et panafricanisme font le lien avec les Noirs américains et l'expansion du jazz ¹, avec le mouvement de retour des Noirs américains en Afrique, incarné par le Jamaïcain Marcus Garvey (1887-1940) et l'universitaire afro-américain William Edward Burghardt du Bois (1868-1963). Ils se développent avec Aimé Césaire (1913-2008) et Léopold Sédar Senghor (1906-2001) ², mais s'essoufflent : c'est surtout à la suite de la Deuxième Guerre mondiale que le panafricanisme retrouvera son dynamisme. Ces thèmes « indigènes » ont été amplifiés par l'expansion de l'Islam depuis le XIXe siècle en Afrique et par les sectes islamiques réformatrices ; la presse a une grande importance – cf. les journaux égyptiens comme *Al Ahram*, au Caire, « les pyramides » – ; ces thèmes démontrent l'existence d'un grand débat entre passéisme et modernisme. Les thèmes principaux de l'entre-deux-guerres ressortissent aussi à une grande vogue du marxisme immédiatement après la Première Guerre mondiale ³. Dès ses premières réunions, la IIIe Internationale (Komintern) se prononce pour l'indépendance, car elle voit dans les colonies un potentiel révolutionnaire et met sur pied une stratégie à long terme, destinée à tuer le monde capitaliste avancé. Le Komintern approuve en juillet 1920 les *Thèses sur les questions nationale et coloniale* de Lénine et fixe la tactique de l'opposition au mouvement bourgeois démocratique nationaliste, même s'il demande l'indépendance politique. L'important Congrès des Peuples opprimés se tient à Bakou en 1920. Il est appelé aussi « Congrès des peuples de l'Orient », où les délégués issus de l'ancien empire russe sont très largement majoritaires ! Sont surtout présents des

¹ Cf. Ludovic Tournès, *New Orleans sur Seine. Histoire du jazz en France*, Fayard, 1999, 501 p.

² Voir sur les deux hommes M. Goebel, *Paris, capitale du tiers monde. Comment est née la révolution anticoloniale (1919-1939)*, trad. fr., La Découverte, 2017, 447 p., passim.

³ Cf. la Ière partie (« Sociogenèse des philosoviétismes ») de I. Gouarné, *L'Introduction du marxisme en France. Philosoviétisme et sciences humaines, 1920-1939*, thèse, Presses universitaires de Rennes, 2013, 288 p.

représentants du Caucase, de l'Asie centrale, mais il n'y a que 6 % de Russes. Des délégués des partis révolutionnaires de pays colonisateurs (France, Grande-Bretagne, Pays-Bas) sont présents, ainsi que l'Américain John Silas Reed (1887-1920), et il y a 3 % de femmes. Participent seulement 14 « Hindous », dont Manabendra Nath Roy (1887-1954) ¹, 8 Chinois, 3 Arabes (sur 1 891 délégués). C'est une vaste kermesse, mal préparée. Les stratèges de l'Internationale (surtout Zinoviev, qui mène les « débats ») veulent gagner à leur cause les peuples opprimés d'Asie, à la fois par haine sincère du colonialisme et pour tourner sur leurs flancs les pays capitalistes d'Europe : « La route la plus directe de Moscou à Paris passe par Pékin, Tokyo et Calcutta ». Le congrès marque aussi la tentation de retourner le dispositif révolutionnaire vers l'Orient, vers la Chine notamment.

Mais, bientôt, la position russe va se trouver secouée en Russie même par les revendications des peuples de l'Asie centrale : ils entrent dans la République fédérale de Russie en tant que républiques ou régions autonomes (il y a 8 Républiques autonomes et 13 régions autonomes en 1922 dans la RSFSR, République socialiste fédérative soviétique, ou des Soviets, de Russie). Des alliances bilatérales et des traités bilatéraux sont signés entre des républiques et la République fédérale de Russie. La promesse très formelle d'une république nationale musulmane est exploitée par Sultan Galiev qui rêve d'une révolution communiste étendue à toute l'Asie, mais elle est condamnée par le Congrès des peuples d'Orient (Bakou, septembre 1920). Mir Sayid Sultan Galiev est un Tatar, né en Bachkirie vers 1880. Il a fait de sérieuses études, a été bibliothécaire à Oufa, puis professeur à l'école tatar de Bakou pendant la Première Guerre mondiale ; il se lance dans la politique après la révolution de février 1917. Il se rallie aux bolcheviks après la révolution d'Octobre et devient le principal conseiller de Staline pour les questions musulmanes. Sultan Galiev rêve d'une vaste république tartaro-bachkire, à laquelle les bolcheviks s'opposent, car ils refusent l'autonomie aux communistes musulmans. Sultan Galiev prend ses distances vis-à-vis des bolcheviks, et déclare voir dans les peuples musulmans des « peuples prolétaires » doués d'une capacité révolutionnaire originale. La révolution a donc, d'après lui, son avenir en Orient. Sultan Galiev est arrêté en 1923, exclu du parti, arrêté une deuxième fois en 1928, condamné à dix ans de travaux forcés, déporté. Il disparaît au Goulag, la date de sa mort étant inconnue. La condamnation de Sultan Galiev est tout à fait révélatrice. La stratégie de l'Internationale atténuée considérablement son anticolonialisme initial à partir de

¹ Cf. M.Goebel, *Paris, capitale du tiers monde. Comment est née la révolution anticoloniale (1919-1939)*, trad. fr., La Découverte, 2017, 447 p., *passim*.

1925 et dix ans plus tard elle change radicalement de tactique, l'adversaire principal devenant le fascisme. Au final la plupart des mouvements nationalistes ne souhaitent pas rompre totalement les liens avec la métropole. Beaucoup rêvent d'une *intégration* (F.Abbas), désir bafoué par la maladresse intransigeante de la plupart des métropoles, mettant souvent en prison beaucoup de dirigeants nationalistes. Une évolution aurait évité les coûteuses et inutiles guerres coloniales d'après 1945...

À noter que la « conférence impériale » de 1926 (10 octobre-23 novembre) donne une « définition » de l'empire colonial britannique. Le Royaume-Uni et les *dominions* sont des « communautés autonomes au sein de l'empire britannique [...] membres du *commonwealth* britannique. » Le terme de *commonwealth* était apparu pour la première fois officiellement dans le texte du traité de 1921 donnant son indépendance à l'Irlande. La Couronne revêt une importance nouvelle en devenant le lieu d'une « commune allégeance » et par conséquent le lien visible fondamental. Et dans les années vingt éclatent les troubles de Palestine et surtout le drame irlandais explose.

Paris, capitale de l'immigration anticoloniale (1919-1939)

Mon **compte rendu** du livre de Michael Goebel, *Paris, capitale du tiers monde*.

Comment est née la révolution anticoloniale (1919-1939), trad. fr., La Découverte, 2017, 447 p., dans *Historiens & Géographes*, décembre 2017-janvier 2018, p. 218

L'auteur, historien allemand né en 1976, enseigne l'histoire globale à la Freie Universität de Berlin ; il a publié ce livre d'abord en anglais, aux Presses universitaires de Cambridge, en 2015. La thèse principale ? La liste des futurs dirigeants du tiers monde qui élurent provisoirement domicile à Paris durant l'entre-deux-guerres est impressionnante et la probabilité que ce cosmopolitisme eût des retombées politiques ne passa pas inaperçue à l'époque. Le nationalisme anti-impérial ne fut ni une importation européenne ni une réaction primaire face à l'ingérence étrangère ; au contraire la capitale de la France fut un lieu de sociabilité et un poste d'observation où les contours du système impérial mondial furent précisés par ces immigrés et le livre de Michael Goebel se veut avant tout d'histoire sociale, de l'immigration, davantage que d'histoire intellectuelle.

Réintroduire le social et même l'histoire de l'ethnicité quotidienne dans l'histoire intellectuelle mondiale est s'intéresser aux communautés, aux formes de sociabilité, à la « zone de contact » qu'est Paris, laboratoire inédit pour les anti-impérialistes non occidentaux, dont beaucoup formeront l'élite politique et intellectuelle des pays en développement après la Seconde Guerre mondiale. Ces colonisés échoués à Paris y entamèrent leur engagement politique, inexistant jusque-là, et, en particulier, se mirent à douter de la prétendue « mission civilisatrice » de la France. Dans les années 1920, aucune autre ville européenne que Paris n'offrait d'aussi fortes possibilités de nouer des contacts interethniques – Michael Goebel revient sur la notion à plusieurs reprises – et interrégionaux. Le cadre parisien a eu une influence sur la mondialisation de notions républicaines liées à l'égalité des

droits, mais l'idée même de tiers monde a bien sûr été forgée par des acteurs non européens.

Michael Goebel étudie conjointement les Africains, les Asiatiques, ainsi que les Latino-Américains, qu'il ne faut pas oublier, l'auteur y insiste à bon droit à plusieurs reprises : les intégrer au propos et insister sur les Chinois pousse à parler d'anti-impérialisme plutôt que d'anticolonialisme pour ces forces actives œuvrant à bâtir leur destinée. Au-delà de cet exposé rapide de la thèse principale de l'auteur, il serait impossible et néfaste de « résumer » ce gros livre ; disons plutôt trois choses. Constamment nourri d'un dense recours aux archives et aux règlementations de l'ordre colonial, servi par une traduction de qualité, cet ouvrage très clair navigue aussi bien dans l'espace, Paris étant le « carrefour du monde », que dans le temps, insistant par exemple sur le rôle des troupes coloniales de la Première Guerre mondiale et celui des délégations ultramarines à la Conférence de la Paix (Paris, 1919). On a d'intéressantes études de la culture populaire immigrée (ce qui n'évacue pas les petites biographies, attendues, d'intellectuels), de la vie privée, de la vie associative, du Quartier latin, de la Cité universitaire, etc. La négritude et le Komintern sont évidemment évoqués et Michael Goebel disserte subtilement du nationalisme, c'est le dernier chapitre de cet ouvrage très recommandable quant au fond et de surcroît doté de nombreuses annexes.

19.2.3. L'expansion coloniale des uns et des autres en difficulté au Moyen-Orient

□ Le contexte général

Le contexte général est tissé de cinq types de contrastes principaux. Les contrastes ethniques opposent des Sémites (arabes et juifs), des Indo-Européens (Persans, Arméniens, Kurdes, Afghans de l'Ouest) et des Touraniens (Turcs). Les oppositions religieuses juxtaposent musulmans (Sunnites aux 4/5, 20 % de Chiïtes), chrétiens (orthodoxes, nestoriens, catholiques, protestants, uniates, jacobites), juifs : Sépharades, originaires du « monde musulman », Ashkénazes, originaires du « monde chrétien » et, déjà, des *Sabras*, c'est-à-dire des juifs nés au Proche-Orient. Les contrastes culturels voient l'opposition entre d'une part Kurdes et Arméniens et d'autre part Turcs et Arabes. Il y a évidemment des contrastes économiques et politiques puisque certains peuples ont fait partie de l'empire Ottoman (en déclin) jusqu'en 1914 et que d'autres peuples en sont sortis depuis longtemps ou n'en ont jamais fait partie.

Les Sunnites sont respectueux de la *sunna*, c'est-à-dire de l'orthodoxie. Les Chiïtes appartiennent à une branche hétérodoxe et minoritaire de l'Islam qui ne reconnaît qu'Ali pour légitime successeur de Mahomet et que les descendant d'Ali pour imams, c'est-à-dire chefs spirituels de la communauté. Les Sépharades vivaient principalement en Espagne et au Portugal et avaient trouvé refuge, après leur expulsion, surtout dans l'empire Ottoman. Établis au Moyen Âge sur les rives du Rhin, les Ashkénazes ont essaimé dans toute l'Europe.

L'Égypte était occupée depuis 1882 et elle avait été proclamée protectorat britannique en 1914. En fonction d'accords avec le chef de la dynastie hachémite, l'émir Hussein du Hedjaz (1916), qui lui promettaient la création d'un vaste royaume arabe entre le golfe Persique et la Méditerranée, les Britanniques provoquèrent son entrée en guerre contre les Turcs et encadrèrent ses Bédouins (cf. l'action de Thomas Edward Lawrence, dit *Lawrence d'Arabie*). Mais le Royaume-Uni se lia encore par les accords anglo-français Sykes-Picot du 16 mai 1916, aussi par la *Déclaration Balfour* du secrétaire du *Foreign Office*, le 2 novembre 1917, qui promettait un *Home national* juif¹ et enfin par les accords de Saint Jean-de-Maurienne avec la France et l'Italie (un partage secret des dépouilles futures de l'empire Ottoman). Tout cela était remarquablement contradictoire.

¹ Le mouvement sioniste avait pris corps au XIXe siècle. Un médecin juif d'Odessa, Léo Pinker (1821-1891) et un journaliste autrichien, correspondant à Paris lors de l'affaire Dreyfus, Theodor Herzl (1860-1904) préconisèrent le retour des Juifs dispersés dans le monde (*diaspora*) vers Sion (une des collines de Jérusalem, symbole de la Palestine).

Arthur James Balfour (1848-1930) avait été premier ministre conservateur en 1902. Il fut ministre des Affaires étrangères de 1917 à 1919. Il s'agit d'une lettre écrite et adressée, avec l'accord de Lloyd George, à Lord Walter Rothschild (1868-1937), vice-président de l'organisme représentatif du judaïsme anglais. Le texte est très court, ce qui renforce le poids de l'expression « établissement en Palestine d'un foyer national pour le peuple juif », mais son ambiguïté volontaire fut peu relevée à l'époque, sauf par Chaim Weizmann (1874-1952).

Il y eut encore les revendications des Grecs, entrés très tard dans la guerre (après les États-Unis), qui, pour prix d'avoir volé au secours de la victoire, réclamaient tous les territoires peuplés de Grecs, à leur goût. C'était ce qu'ils appelaient la *mégale idée*, la grande idée, celle d'un nouvel Empire byzantin qui, dans leurs rêves les plus étendus, eût été centré sur Istanbul/Constantinople, rassemblant la Grèce, étendue vers le nord, les îles, et la région de Smyrne sur la côte occidentale de l'Anatolie, où les « Grecs » étaient nombreux : dans les faits, il s'agissait plutôt de Turcs orthodoxes, qui parlaient très mal, sinon pas du tout le grec, mais écrivaient le turc, leur langue, en alphabet grec, comme les « Turcs » de Grèce, des Grecs musulmans, écrivaient le grec en alphabet arabe.

Les *aliyas* (« montées », « retours ») en « Terre sainte » (une zone alors fort mal délimitée) avaient commencé dans les années 1880, à toute petite échelle au départ : en 1901, trente mille Juifs avaient fait leur *aliya* et dix mille environ étaient restés. En 1914 il n'y avait encore que cinquante mille colons sionistes en Palestine, dont douze mille à la campagne (essentiellement dans la plaine côtière autour de Jaffa). À partir de 1909, un Fonds national juif, et une Banque anglo-palestinienne qui lui était associée, commencèrent à acheter systématiquement des terres à leurs propriétaires, pour les mettre à la disposition des colons.

En plus, si des troupes françaises conquièrent avec les Anglais la Syrie et le Liban, les Britanniques se firent tirer l'oreille pour appliquer vis-à-vis de la France les accords du temps de 1916, d'où une période de tension entre septembre 1918 et septembre 1919, à l'issue de laquelle les deux pays opérèrent un nouveau découpage, moins favorable à la France, qui avait besoin de la Grande-Bretagne à la Conférence de la Paix de Paris, pour les questions européennes. On peut supposer que Clemenceau « acheta » en un sens aux Anglo-Saxons l'absence de référendum en Alsace-Lorraine et l'occupation de la Rhénanie, par sa modération en Syrie. Ainsi, il accéda aux demandes de Lloyd George, le premier ministre britannique, concernant Mossoul, initialement dans la zone française, contre 25 % des revenus des pétroles de cette région ; de même, il renonça à l'internationalisation de la Palestine, et les Anglais purent y établir leur mandat, alors que les populations arabes locales, elles, se sentaient surtout syriennes à ce moment ; c'est la coupure des mandats qui a fait naître une

identité palestinienne distincte, autant que la résistance au sionisme. Clemenceau conclut aussi un accord avec Fayçal, qui permettait à celui-ci de s'installer à Damas, moyennant des liens privilégiés avec la France ; mais le Hachémite, pris entre les exigences françaises et les maximalistes syriens, demanda que cet accord restât secret. Sur la côte, les Français, en plus des incidents récurrents que les chérifiens utilisaient pour faire pression sur eux, se trouvaient confrontés à une guérilla kémaliste en Cilicie ; or la voie ferrée nécessaire pour rejoindre la Cilicie se trouvait en territoire chérifien, et Fayçal refusait que les Français l'utilisent. Le cabinet Clemenceau tomba en 1920, et son successeur se révéla beaucoup moins compréhensif à l'égard des Arabes, bien décidé à appliquer le traité de Sèvres et à installer son mandat comme il l'entendait.

À la Conférence de la Paix on créa les mandats A, non délimités (voir plus haut). À la conférence de San Remo (avril-mai 1920), la France eut le mandat sur la Syrie, qu'elle partagea en deux États, mais après avoir dû entrer par la force à Damas et consentir de nouvelles concessions territoriales à la Grande-Bretagne. Celle-ci eut le mandat sur l'Irak et la Palestine, d'où elle détacha en 1921 la Transjordanie. Une politique américaine apparut dès ces années vingt car des intérêts américains et des fondements de la politique américaine s'étaient manifestés très tôt et la présence culturelle des États-Unis au Moyen-Orient était ancienne, remontant aux années... 1820. Elle est le fait des missionnaires qui, grâce à leur œuvre éducative et humanitaire, donnent une image positive et désintéressée de leur pays. Impression favorable confirmée au lendemain de la Première Guerre mondiale par le président Wilson, avocat de l'autodétermination des peuples arabes. L'installation des compagnies pétrolières date de la fin des années 20 et surtout des années 30 (Arabie saoudite). Mais, avant 1940, la politique américaine se borne à une défense des intérêts culturels et commerciaux.

□ Le Maghreb

En même temps que ces questions moyen-orientales, des problèmes contemporains apparaissent au Maghreb. Pour la France, ce furent des problèmes capitaux (à cause du poids démographique et de la proximité), avec une opposition entre l'Algérie — où le nationalisme ne trouve pas, à ce moment, de support solide dans l'histoire — et, d'autre part, le Maroc et la Tunisie, qui ont des souverains, des administrations, des justices, un enseignement en arabe qui se développe rapidement... En Tunisie est fondé le Destour, en 1919, c'est-à-dire le « Parti libéral tunisien de la Constitution » (*Destour*). C'est un parti panarabe, qui a la sympathie de beaucoup ; il réclame une constitution, une assemblée

législative tunisienne, élue au suffrage universel. La France mène évidemment en Tunisie une politique de répression. Le *bey* est même obligé de désavouer ses sympathies pour le Destour... Le gouvernement français crée en 1922 le Grand Conseil de Tunisie : 56 Français et 41 indigènes, délibérant séparément ; toute discussion politique étant interdite. La France « francise » ou « algérisée » la Tunisie : des Français peuplent les services techniques du bey ; la France établit le monopole commercial du pavillon français. Immédiatement après la guerre, au Maroc, Lyautey francise l'encadrement du protectorat et reprend la conquête.

Mais l'événement essentiel au Maroc est la guerre du Rif (1925-1926 pour la France) ¹, une grande révolte, partie de la zone espagnole en 1921, avec une véritable déroute de l'armée espagnole. La guerre du Rif jouera ensuite un grand rôle dans la carrière de tous les futurs officiers nationalistes de la guerre civile espagnole, Emilio Mola y Vidal (1887-1937) excepté. Cette révolte est dirigée par 'Abd el-Krim (1882-1963), fils d'un caïd berbère, ancien *cadi* (juge) de Melilla, très hostile à la monarchie, qui fonde en 1923 une République du Rif, soulevant les tribus du Rif contre les Espagnols puis (1925) contre les Français. Elle s'inscrit dans le foisonnement démocratique et spontanéiste qui agite tout le monde arabe dans les années 1920. Le maréchal Lyautey, qui a recommandé de reconnaître l'indépendance du Rif, se voit contredit par le gouvernement Painlevé et contraint de démissionner (25 septembre 1925) ; il y a pour le gouvernement français nécessité (car la révolte menace les communications avec l'Algérie) de grandes opérations militaires, commandées par le maréchal Pétain, qui noue alors des relations d'amitié avec les officiers espagnols : 150 000 hommes, aviation, artillerie, etc. Ces opérations provoquent la substitution aux méthodes politiques de Lyautey d'une stratégie de la dévastation. Pétain fait tout pour faire échouer la conférence d'Oujda (16 avril-6 mai 1926), ultime tentative d'arrangement moyennant la reconnaissance de l'autonomie du Rif, sous haute surveillance franco-espagnole. À la suite d'une massive offensive française, 'Abd el-Krim se rend le 26 mai 1926 et est déporté à La Réunion. Il se réfugiera en 1947 au Caire, après s'être évadé lors de son transfert en métropole. Il poursuivra sa lutte pour le nationalisme maghrébin, mais son entreprise sera par la suite largement sous-estimée par les nationalistes marocains. Cependant Hô Chi Minh l'appellera « le précurseur ». Le soutien communiste à 'Abd el-Krim n'est pas immédiat, il vient avec les premiers succès, mais il est alors ostensible, avec le

¹ Notice par Daniel Rivet dans J.-Fr. Sirinelli dir., *Dictionnaire historique de la vie politique française au XXe siècle*, PUF, 1995, 1 068 p., réédition, 2003, coll. « Quadrige », 1 254 p., pp. 579-581, V. Courcelle-Labrousse & N. Marmié-Maniglier, *La Guerre du Rif. Maroc, 1921-1926*, Tallandier, 2008, 364 p., réédition, 2018, 439 p., et M. Goebel, *Paris, capitale du tiers monde. Comment est née la révolution anticoloniale (1919-1939)*, trad. fr., La Découverte, 2017, 447 p., *passim*.

célèbre télégramme de félicitations du 24 septembre 1924. C'est le moment où le PCF proclame sa doctrine anticoloniale, sur injonction du Komintern, créant un scandale inouï (voir plus haut). Il mobilise contre la guerre du Rif : le 12 octobre 1925, à l'appel de la CGTU et de la CGT, 900 000 travailleurs français font la grève contre cette guerre coloniale (et contre les impôts), précipitant la désagrégation du Cartel des Gauches. D'un autre côté,

« la guerre du Rif n'aiguise pas la compréhension du fait colonial par le centre gauche au pouvoir, qui, finalement, se range derrière les militaires intransigeants comme Pétain. Elle durcit la droite nationaliste qui, derrière 'Abd el-Krim, subodore la patte de velours de Londres [voulant éloigner la France de Gibraltar], la main de fer de Berlin et surtout l'alliance monstrueuse du panislamisme et du communisme. » ¹

La guerre du Rif est une des causes de dislocation du Cartel des Gauches. Surtout elle « préluait à l'émancipation ultérieure du Maroc tout entier » ².

Maréchal Hubert LYAUTEY (1854-1934) ³

- Exemple de celui qui a servi la République sans en approuver les principes. Attiré par le catholicisme social d'Albert de Mun. Il incarne une pensée morale à la Kipling, D'Annunzio, Barrès... : éloge de l'action (« *la joie de l'âme est dans l'action* ») exaltation de la force, anti-individualisme ; sorte de philosophie du scoutisme. Veut refaire une société qui respecte les droits de Dieu et de l'Église.
- Sert dans le Sud algérien (1879-1882) et en Indochine (1894)
- 1890 : publication de *Le rôle social de l'officier*, doctrine du « *servir et commander* », ouvrage repris pour le rôle social de l'ingénieur par Georges Lamirand (1899-1994) en 1932 avec son *Rôle social de l'ingénieur. Scènes de la vie d'usine* ⁴.
- 1912 : résident au Maroc, prévoit l'émancipation du Maroc, il cherche à moderniser le pays en y attirant capitaux et industries, d'autant plus qu'il s'y trouve de grandes richesses en sous-sol (phosphate, plomb, zinc) et que la main d'œuvre y est peu coûteuse. Il pacifie le Maroc en proie à des soulèvements provoqués par la signature du traité de protectorat. Paris le considère comme un sauveur. Il entre à l'Académie française (pour son mérite militaire mais aussi parce que ses *Lettres du Maroc* écrites sous l'affaire Dreyfus avaient régalé le tout-Paris, donnant une bouffée d'air frais dans une atmosphère viciée). Célèbre télégramme de Poincaré après la prise de Marrakech : « *je vous félicite, encore que je regrette que vous ayez agi avant d'avoir obtenu l'accord du gouvernement.* »

¹ D.Rivet, dans J.-Fr.Sirinelli dir., *Dictionnaire historique de la vie politique française au XXe siècle*, PUF, 1995, 1 068 p., réédition, 2003, coll. « Quadrige », 1 254 p., p. 580.

² D.Rivet, dans J.-Fr.Sirinelli dir., *Dictionnaire historique de la vie politique française au XXe siècle*, PUF, 1995, 1 068 p., réédition, 2003, coll. « Quadrige », 1 254 p., p. 580.

³ Notice par mon khâgneux Hugues Schmitt. Orthographe et quelques petites erreurs corrigées (!) et l'on peut lire la notice dans J.-Fr.Sirinelli dir., *Dictionnaire historique de la vie politique française au XXe siècle*, PUF, 1995, 1 068 p., réédition, 2003, coll. « Quadrige », 1 254 p., pp. 714-716.

⁴ Préface du maréchal Lyautey, publié aux Éditions de la *Revue des Jeunes* (la revue de Robert Garric), 255 p.

- Rappelé du Maroc en décembre 1916 : il est nommé ministre de la Guerre dans le gouvernement Briand. Incident violent à la Chambre après que Lyautey a refusé de révéler certains détails techniques sur l'aviation arguant de la sécurité nationale ; démissionne, suivi par le gouvernement tout entier (mars 1917). Avec Lyautey prend fin le recours peu convaincant aux ministres de la Guerre généraux (Gallieni, Roques)
- Dès 1918, il tente d'associer la jeunesse marocaine sortie des collèges de Fès et de Rabat à la rénovation du pays. Il réagit contre la propension des fonctionnaires à faire de l'administration directe. Construction de Casablanca, quasiment de toute pièce.
- Fait maréchal en 1921. Reprend son poste au Maroc. La résistance armée au protectorat dans le Sud-saharien et dans le Moyen-Atlas (zone espagnole) n'a pas vraiment cessé depuis le début du siècle ; regain d'ampleur en 1921 et extension à la zone française en 1925. Il n'est compris ni par Paris qui lui demande de chloroformer le Maroc, ni par les colons qui veulent le transformer en une seconde Algérie. Lyautey demande des renforts et des crédits supplémentaires au gouvernement du Cartel. La gauche n'apprécie pas les attitudes de proconsul du maréchal et fait pression sur Painlevé (Président du Conseil) pour obtenir son rappel. Le gouvernement confie les opérations militaires au maréchal Pétain en 1925 ; Lyautey, désavoué, démissionne avec hauteur. Théodore Steeg lui succède.
- Années 1930 : fréquente le cercle Fustel-de-Coulanges, proche de l'Action française [le maître est mort en 1889 et n'était ni monarchiste ni catholique ni pratiquant]. Comme Pétain et Franchet d'Espèrey (derniers maréchaux vivants), il est en contact avec les ligues antiparlementaires. Le 7 février 1934 : il menace Daladier d'envoyer le détachement de Jeunesses Patriotes dont il est le président d'honneur à l'assaut du Palais-Bourbon.
- 1929-1931 : il organise l'Exposition coloniale.
- Vichy se réclame de Lyautey et de ses idées sur le pouvoir de l'élite et sur le fonctionnement de la hiérarchie, bien que Pétain et Lyautey ne se soient jamais entendus.

Dernier problème marocain, la question internationale de Tanger : le statut de Tanger avait été laissé en suspens avant 1914 ; le statut de 1923 (résultat d'un accord France-Espagne-Grande-Bretagne) prévoit la neutralisation et la démilitarisation de la ville et de sa banlieue, avec une situation administrative privilégiée pour la France. Ce statut suscite les protestations de l'Italie (fasciste), qui reçoit en 1926 l'appui de l'Espagne dictatoriale de Miguel Primo de Rivera (1923-1930) : la France bat en retraite (mais la prépondérance française subsiste) et le statut est révisé en juillet 1928. L'Espagne obtient le droit de désigner le commandant de la police tangéroise et l'Italie a droit dans l'administration de la ville à une place équivalant à celle de la Grande-Bretagne.

La Tunisie pose elle aussi une question internationale. Dès octobre 1918 (*sic*), le gouvernement français refuse de reconduire pour une longue durée,

mais seulement de trois mois en trois mois, la convention franco-italienne de 1896. Cela provoque la protestation de l'opinion publique italienne, dont une partie en vient à réclamer l'égalité des droits politiques avec les Français. La tension diplomatique atteint son apogée en 1926, lors du voyage à Tunis d'Italo Balbo (1896-1940), qui affecte d'ignorer les autorités françaises. Les deux gouvernements restent sur leurs positions : la France menace le statut des Italiens, l'Italie répète ses revendications.

□ Proche et Moyen-Orient

Au Moyen-Orient, à l'issue de la Première Guerre mondiale, l'échec de la politique britannique d'appui sur la dynastie hachémite, qui fut chassée d'Arabie par Ibn Séoud (chef de la secte des Wahhabites), fut patent. En dédommagement de leur évincement, les Britanniques placèrent les Hachémites Fayçal et Abdallah respectivement sur les trônes d'Irak (Iraq) et de Transjordanie. Le traité de Sèvres (1920) prévoyait la création d'un état kurde, mais le *vilayet* de Mossoul renfermait du pétrole : malgré leurs révoltes les Kurdes furent annexés à l'Irak, ce que la SDN entérina en 1925-1926, recommandant simplement de leur donner l'autonomie, ce que les Britanniques ne firent pas. D'autre part, la Grande-Bretagne ne réussit pas à empêcher la pénétration des compagnies pétrolières américaines en Arabie ; des attentats et des émeutes éclatèrent en Palestine ; la Grande-Bretagne fut contrainte de reconnaître l'indépendance de l'Irak en 1930 (admission à la SDN en 1932) et d'abandonner – dès les années 1920 – le protectorat de fait qu'elle exerçait sur l'Afghanistan. La Grande-Bretagne contribua à l'institution des « zones neutres » entre l'Arabie et l'Irak.

Le Royaume-Uni établit son protectorat sur la Palestine et se refusa à appliquer la *Déclaration Balfour*. L'« équilibre » entre Juifs et Arabes fut difficile à établir en Palestine, d'autant plus qu'en Grande-Bretagne un nouvel antisémitisme se développa : en février 1920, une version anglaise des *Protocoles des Sages de Sion* fut publiée ¹. Elle est exploitée par la presse populaire, bien que le *Times* ait démontré le faux dès août 1921 ; d'autres écrits antisémiques circulent dans l'entre-deux-guerres, exploités par la *British Union of Fascists*. Les Juifs de Palestine s'organisent pendant l'entre-deux-guerres, avec un gouvernement officieux, le Conseil national, qui passe en 1919 avec Fayçal un accord excluant la Palestine du grand royaume arabe promis par la Grande-Bretagne. Deuxième élément d'organisation, une Confédération générale du Travail, l'*Histadrout*,

¹ Première édition des *Protocoles des Sages de Sion*, en russe, en 1903. Le faux grossier est l'œuvre de la police secrète tsariste ; le *Times* en fait, en trois articles (août 1921), l'historique précis.

fondée 1920, dirigée par David Ben Gourion¹ et avec un travail très autogestionnaire. Il faut ajouter une milice armée secrète, la *Haganah*, fondée aussi en 1920, une organisation pour l'immigration, l'Agence juive, reconnue comme interlocuteur par le Royaume-Uni, et qui, petit à petit, s'ouvre à des organisations non sionistes, le développement, à côté de la vieille cité arabe de Jaffa, de la nouvelle ville juive de Tel-Aviv (elle avait été fondée en 1909), des fermes collectives, les *kibboutzim* (sing. : *kibboutz*). En face, les Arabes de Palestine, lointains descendants des tribus araméennes installées localement depuis le IIe millénaire avant JC, ont du mal à s'organiser.

Dans l'ensemble du « Levant français », il se manifesta les mêmes influences panislamiques qu'en Afrique du Nord. La France, dont les intellectuels et les diplomates connaissaient bien le Levant, depuis longtemps, essaya la tactique du diviser pour régner (*divide ut imperes*) : elle joua la politique des minorités, sépara en 1920 la Syrie et le Liban, l'ancien *vilayet* ottoman du Liban étant rebaptisé « Grand Liban » (*sic*) après adjonction de territoires traditionnellement considérés comme syriens, la plaine de la Bekaa, Tyr et Sidon. La division fut entérinée par la SDN en 1922 (voir plus haut), mais le mandat avait rendu obligatoire l'octroi d'une constitution... De plus, il se révéla un nationalisme syrien, réclamant une « Grande Syrie », héritière de l'Assyrie...

L'évolution du Liban se fit dans le cadre d'une sorte de mosaïque, bien sûr, d'autant plus que la France a créé un Grand Liban, les Maronites (chrétiens) accueillant très bien la France. L'évolution fut relativement paisible, la France s'appuyant sur les chrétiens maronites (un peu moins de la moitié de la population, alors), francophiles, contre les musulmans chiites, sunnites, etc. La constitution fut accordée en 1926 : elle créait une république parlementaire, avec un président et deux chambres, mais la France maintint illégalement au pouvoir un président francophile. Le Front populaire sera, toutefois, une rupture (*cf.* sous-chapitre 24.1.).

L'évolution de la Syrie fut toute différente. Les musulmans ne furent pas favorables à la présence française et à la politique française de préservation des droits des minorités, ils voulaient un état unitaire centré sur Damas ; un vigoureux nationalisme syrien se développa. Ici, la France dut imposer son mandat par la force : la Grande-Bretagne encourageait Fayçal, fils de leur protégé Hussein, à s'installer définitivement à Damas — qu'il occupait militairement depuis 1918 — et à se proclamer roi de Syrie, ce qu'il fit. En 1920, le général Henri Gouraud (1867-1946) le chassa par la force, et la Grande-Bretagne lui donna, en compensation, le trône d'Irak ! La France espéra jouer des divisions

¹ Pseudonyme de David Grin, né en Pologne, 1886-1973.

ethniques et religieuses : elle balkanisa le territoire, créant les « États » d'Alep, de Damas et des Alaouites **1** et deux districts séparés (le Sandjak d'Alexandrette **2** et le Djebel Druse), ne réunissant l'ensemble en un État unitaire qu'en 1924 seulement.

En 1925 éclata la rébellion générale des Syriens, pudiquement dite en France « des montagnards druses » (Musulmans chiïtes), pour exiger le retour à l'autonomie. Il fallut deux ans et même le bombardement aérien de Damas en 1926 pour réprimer l'insurrection, sans éteindre le nationalisme syrien. Une constitution fut accordée en 1930, elle était à peu près semblable à celle du Liban. Elle consacrait donc la séparation entre Liban et Syrie, provoquant le refus des Syriens. Mais, la même année, la Grande-Bretagne accordait l'indépendance à l'Irak !

19.2.4. La France et les Français face aux colonies, dans les années 20

En Afrique subsaharienne et à Madagascar il y eut toute une politique de mise en valeur de l'Empire, notamment le plan Sarraut, lancé en avril 1921 : Albert Sarraut (1872-1962) était ministre des Colonies (*cf.* sa biographie plus haut). Il s'agissait d'un ensemble de grands travaux d'infrastructures, financés par les réparations allemandes. Il ne fut que très partiellement appliqué, en particulier les liaisons entre colonies demeurèrent à l'état de projet, notamment le chemin de fer transsaharien, un vieux fantasme, mais avec quelques débuts de réalisation, très tardifs **3**. Il apparut quand même une « route mandarine » de Saïgon à Hanoi ; et même des liaisons aériennes entre la France, le Maroc et l'AOF, dès le début des années 1920.

L'anticolonialisme de la SFIO est modéré et partiel ; c'est la spécialité de Marius Moutet (1876-1968). Le PCF critique d'abord à la fois le colonialisme et les nationalistes « bourgeois » ou « féodaux », puis, au milieu années 20, il soutient les nationalistes, comme ceux du Destour, et Khaled devient le premier président d'honneur de l'Étoile nord-africaine. Et il y a le fameux télégramme à 'Abd el-Krim...

1 La France, soucieuse de se ménager la minorité alaouite (11 % de la population syrienne), la dote dès 1920 d'un « territoire autonome », administré par un gouverneur français. En 1930 le territoire devient le « gouvernement de Lattaquié ». Dans les années trente les Alaouites vont concevoir un projet de rattachement au Liban.

2 Circonscription territoriale ottomane, le Sandjak d'Alexandrette, situé au nord de la côte syrienne, est promis à la France par les accords Sykes-Picot de 1916 (voir plus haut). Comme il est rattaché au mandat français sur le Levant, de nombreux Arméniens rescapés du génocide de 1915 s'y réfugient après l'évacuation de la Cilicie (sud de l'Anatolie) par la France en 1921.

3 B.Carrière, « Le transsaharien », *Acta Geografica*, n° 74, pp. 23-39.

Les colonies sont un champ privilégié du commerce extérieur français, de l'exportation des capitaux français, avec les « mythes et réalités de l'investissement colonial » français qui font le cœur de la thèse de Jacques Marseille (1945-2010) ¹. Mais paradoxalement l'attitude générale de l'opinion est faite d'indifférence et de méfiance ; elle est inchangée et explique que les Français n'émigrent que peu vers leurs possessions, même les plus proches. Qu'advient-il du parti colonial ² ? Une Ligue maritime et coloniale naît en 1921 ; elle publie *Mer et Colonies*, elle prétend avoir 700 000 adhérents, mais en a réellement entre 20 000 et 30 000 ! Des hommes politiques, des groupes économiques envisagent sans sourciller de céder des colonies, ou d'en échanger — « lâcher » les colonies d'Amérique et/ou d'Asie, obtenir les enclaves britanniques en AOF, vendre des colonies aux États-Unis, etc. — ce à quoi d'autres s'opposent ; ainsi Herriot déclare : « Les colonies sont les filles de la France, une mère ne vend pas ses enfants. » D'autres songent à associer l'Allemagne à l'œuvre coloniale, par le biais de l'« Eurafrique », concept inventé par le comte Richard Coudenhove-Kalergi (1894-1972), diplomate autrichien, devenu Tchèque après le traité de Saint-Germain ³.

La métropole est très mal renseignée sur ses colonies, malgré un assez grand nombre de publications, individuelles ou collectives, comme, à la fin de la décennie l'*Histoire de la colonisation française* de Hanotaux & Martineau (1929-1933). La grande presse publie de grands reportages, comme ceux d'Albert Londres (1884-1932) ⁴ ; le cinéma s'ouvre un peu aux colonies, avec un petit 5 % de la production française, mais les grands films, *L'Atlantide*, *La Bandera*, *Pépé le Moko*, *Un de la Légion...*, avec des rôles d'Arabes presque toujours tenus par des Européens ⁵, sont de la décennie suivante. Il y a un effort de propagande officielle, pour « la plus grande France », les « cent millions de Français » ; le centenaire de l'Algérie française est préparé ; les programmes d'enseignement sont transformés, la « formation de l'empire colonial français » apparaissant dans

¹ J.Marseille, *Empire colonial et capitalisme français, Histoire d'un divorce*. Albin Michel, 1984, 464 p., réédition, Seuil, coll. « Points », 1989, 460 p., réédition, 2005, 644 p. Nuances grâce à D.Cogneau, *Un empire bon marché. Histoire et économie politique de la colonisation française, XIXe-XXe siècle*, Seuil, 2023, 500 p.

² Je rappelle Marc Lagana, *Le parti colonial français. Éléments d'histoire*, PU Québec, 1990, 188 p.

³ Cf. Ch.-R.Ageron, « L'idée d'Eurafrique et le débat colonial franco-allemand de l'entre-deux-guerres », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, juillet-septembre 1975, pp. 446-475 ; Y.Montarsolo, « Construction européenne, colonisation, décolonisation. L'Eurafrique, contrepoint de l'Europe », *Historiens & Géographes*, octobre-novembre 2008, pp. 289-291.

⁴ P.Assouline, *Albert Londres. Vie et mort d'un grand reporter. 1884-1932*, Balland, 1989, 632 p. ; M.Martin, *Médias et journalistes de la République*, Odile Jacob, 1997, 494 p., pp. 173-174.

⁵ Exemple fort célèbre, celui de Lucas Gridoux (pseudonyme de Lucas Grimberg, 1896-1952), dans le rôle de l'inspecteur Slimane de *Pépé le Moko*, après avoir joué Judas pour Julien Duvivier et s'être imposé comme le traître du cinéma français. Sur ces films : R.Prédal, *La société française à travers le cinéma. 1914-1945*, Armand Colin, Coll. U2, 1972, 347 p., pp. 165-183.

les classes d'histoire du Secondaire en 1925 (1). Des lieux communs coloniaux apparaissent dans la rhétorique politique, comme l'expression « provinces d'outre-mer », comme l'adage « la Méditerranée traverse la France comme la Seine travers Paris », etc. Seule la certitude d'un traitement plus élevé attire dans l'empire quelques militaires et fonctionnaires, toujours soucieux de revenir au plus vite en métropole ! Il y a néanmoins des exceptions, quelques passionnés d'aventure toujours, et, caractéristique de l'entre-deux-guerres, des amoureux du Sahara 2.

Surtout, un très large public manifeste un intérêt passionné pour les grandes randonnées automobiles, en particulier les Croisières noire (1925) et jaune (1933). Quotidiennement, le monde colonial tient une place accrue dans la presse et la « littérature coloniale » se développe ; les milieux catholiques connaissent l'importance de la communauté catholique, indigène, d'Indochine (deux millions de fidèles sur 23 millions d'habitants en 1939, soit un pourcentage considérable) ; l'Exposition coloniale de Marseille, en 1922, la deuxième après celle de 1906, connaît un réel succès qui tient en haleine le public quant à la préparation de celle de Paris en 1931, largement suivie par la presse. En réalité c'est dès 1919 qu'est envisagée une exposition coloniale à Paris, il est vrai nationale, en 1920 une loi prévoit une exposition coloniale interalliée en 1925, elle est reportée à 1928 puis 1929. Entretemps une nouvelle loi lui avait donné l'intitulé, définitif, d'Exposition coloniale internationale. En 1927 Lyautey, démis de son poste au Maroc et fort dépressif, reçoit en compensation la direction de l'exposition. Il se passionne pour cela et demande un nouveau report, à 1931 (3). Quelques groupes de pression anciens se renforcent, le Redressement français de Mercier 4 et la Ligue maritime et coloniale naissent. Cependant l'apogée du sentiment colonial, de l'idée coloniale, se situera, non pas comme il a été souvent dit au moment de l'exposition de Vincennes, mais à la Libération...

Alors que la vision de l'étranger avait été longtemps très courtoise, même aux moments de tension, la Grande Guerre voit de la part de la Société de

1 Une copieuse géographie coloniale française sera introduite dans l'enseignement primaire (1938) et secondaire (1937). Sur le centenaire : J.Jansen, « Fête et ordre colonial. Centenaires et résistance anticolonialiste en Algérie pendant les années 1930 », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, janvier-mars 2014, pp. 61-74.

2 M.Roux, *Le désert de sable. Le Sahara dans l'imaginaire des Français (1900-1994)*, L'Harmattan, 1996, 204 p.

3 D.Grandsart, *Paris 1931. Revoir l'exposition coloniale*, Paris, Éditions FVW, Distribution Vilo, 2010, 263 p., *passim*.

4 Notice par O.Dard, dans J.-C.Daumas dir., *Dictionnaire historique des patrons français*, Flammarion, 2010, 1 614 p., pp. 1211-1214, Laurence Badel, *Un milieu libéral et européen. Le grand commerce français. 1925-1948*, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 1999, 576 p., *passim*, et F.Monnet, *André Tardieu et la rénovation de la République*, thèse, Genève, 1990, 507 p., pp. 77 & suiv. Aussi M.Lévy-Leboyer & H.Morsel, tome II de *l'Histoire de l'électricité en France*, Fayard, 1995, 1 438 p., *passim*.

Géographie de Paris — dont la Commission centrale était, par hasard, présidée par un Charles Lallemand (1857-1938) — une explosion de germanophobie, conforme à celle de la société englobante. Conférenciers et auteurs d'articles vont pendant le conflit tenter d'expliquer mécaniquement l'attitude allemande par son histoire proche ou lointaine. L'esprit allemand est analysé et comparé à celui des peuples français, alliés et associés, pour aboutir à un classement des nationalités où l'Allemagne ne peut être qu'au dernier degré. Fin 1914, *La Géographie* publie un article de Georges Blondel (1856-1948), professeur au Collège de France spécialisé dans les questions allemandes et autrichiennes, retraçant l'histoire de l'Allemagne. Le ton de cet article, évidemment plus politique et polémique que géographique, permet de dégager — ou de retrouver ? — quelques stéréotypes. César et Tacite ne laissaient-ils pas déjà entendre que « les Germains étaient des hommes violents, ne s'intéressant qu'à la chasse et à la guerre » ? Les Allemands ont toujours été de « féroces envahisseurs », des « barbares », qui en raison de leur « instinct de pillage » ont déstabilisé l'Empire romain !

Le Moyen Âge fut le règne des « chevaliers-pillards », caricature de la chevalerie française opérée par les « seigneurs grossiers » d'Allemagne :

« Les Allemands avaient voulu imiter notre chevalerie dont les procédés étaient si délicats, mais l'esprit de brigandage était tel, que le mot chevalier à lui tout seul ne pouvait convenir à ces seigneurs grossiers. »

Le XVI^e siècle allemand est survolé à la lumière d'un texte de Montaigne qui sert à railler :

« Notre vieux Montaigne, faisant à cette époque un voyage en Allemagne, fut frappé du formidable appétit des Allemands. Il en parle en termes spirituels en faisant observer que leur fin est l'avaloir plus que le goûter. »

L'unité allemande réalisée, l'Europe accueille avec empressement les Allemands, mais ceux-ci « ont joué le rôle d'espions » afin de renseigner la mère-patrie sur les pays visités, tant au point de vue économique que militaire ! Pour parfaire son raisonnement, G. Blondel constate que même les esprits éclairés « furent impuissants à faire du vieil empire romain germanique autre chose qu'un édifice vermoulu, habité par des populations arriérées, dont les mœurs étaient grossières et les manières brutales. » Dans la guerre en cours, si « l'allemand » a attaqué la France, c'est parce qu'il est « naturellement envieux. Il envie l'éclat de notre civilisation, notre élégance naturelle, notre bonne humeur et notre entrain ; il est si épais et si lourd ». En outre, des « doctrines monstrueuses » l'ont poussé : par exemple la « maîtrise du monde » et la *Mitteleuropa* du pasteur Friedrich Naumann (1860-1919), la théorie de la « surnation », du « surpeuple », professée par Adolf Lassow à l'Université de Berlin. C'est aussi la faute des socialistes allemands qui n'ont eu que des positions réservées, approuvant tacitement l'action des militaristes de leur pays.

En France, « les morphinomanes du pacifisme » **1** de tout bord ont endormi « les énergies nationales » par une propagande acharnée avant-guerre, préparant ainsi le terrain aux Allemands. De toute manière, il n'est pas nécessaire de recourir à tous ces arguments pour qualifier l'Allemand du XXe siècle, car celui-ci ressemblera toujours à « la Germanie primitive ». L'argument raciste vient clore cet exposé : ce peuple est congénitalement « barbare ».

Face à ce voisin « teutonique » qui s'est imposé par le « fer et le feu », à cet Allemand qui « a l'esprit d'un féodal, la mentalité d'un teutonique » **2**, qui « manque de mesure » et de délicatesse, les Russes apparaissent « robustes, patients, soigneux », avec un goût tout particulier pour le « travail collectif » (!). Le peuple russe est celui dont « la persévérance, la patience et l'endurance sont les plus inlassables. C'est celui qui possède, pour lui-même et pour ses alliés, les plus inépuisables réserves, tant en hommes qu'en ressources matérielles. » **3** Même après la Révolution de 1917, il n'est pas tenu rigueur à la Russie de ne plus supporter la guerre sur son front. Son image n'en souffre pas à la Société de Géographie de Paris, car celle-ci interprète l'événement comme un accident : la Révolution ne durera pas... Quant à la Pologne, qui doit pallier cette défection, elle doit être après la guerre « grande et forte » pour servir de rempart à la germanisation possible de la Russie « car, réunis, ces deux pays [l'Allemagne et la Russie] formeraient une masse d'une force invincible » **4**. Elle doit être aussi un rempart face au bolchévisme, si éphémère soit-il !

L'amitié entre la France et les pays alliés (Russie, Pologne, Roumanie, Serbie, Belgique, etc.) doit être fidèlement entretenue pour barrer définitivement la route aux « attentats de lèse-humanité perpétrés par une race [...] dont les raisonnements en temps de guerre sont des sophismes, les affirmations des mensonges, les écrits de faux, les actes des crimes, la doctrine un retour à la barbarie ». **5**

On a donc assisté au sein de la Société de Géographie de Paris à l'édification rapide pendant la Grande Guerre d'une doctrine anti-allemande, soutenue par un raisonnement outrancier. Mais cette édification est sans

1 Termes employés par le général Gabriel Malletterre (1858-1923), grand blessé de guerre, à la séance du 24 mars 1916, lors d'une conférence sur « Les variations des fronts de guerre et la situation générale actuelle », *La Géographie*, 1916-1917, p. 142.

2 Georges Bienaimé, « La Pologne », *La Géographie*, 1914-1915, p. 339. Terme employé pour qualifier l'« esprit » de Bismarck.

3 Conférence d'Édouard Blanc, à la séance du 9 juin 1916, « La Russie et ses ressources militaires », *La Géographie*, 1916-1917, p. 233.

4 Conférence de Jean Dybowski sur la Pologne (19 mars 1920), cf. *La Géographie*, 1920, p. 460.

5 Cf. Emmanuel de Martonne, « La Roumanie et son rôle dans l'Europe orientale », *La Géographie*, 1914-1915, pp. 241-250, et le baron Hulot, « La Société de Géographie pendant la guerre », *La Géographie*, 1914-1915, p. 84.

lendemain, puisque l'après-guerre est sur l'Allemagne... muet. En effet, dès la signature du traité de Versailles, ou plus exactement à partir de 1920, la germanophobie s'efface totalement, au profit d'un oubli total de l'Allemagne. Aucun article, aucune conférence : la Société de Géographie de Paris, les Sociétés françaises de Géographie, sont retournées à leur tradition, mais en adoptant cette fois-ci le mutisme **1**.

Pour les Sociétés de Géographie, l'après-guerre et l'entre-deux-guerres sont le temps de l'assoupissement **2**. Pour les Sociétés de Géographie, multiples depuis plusieurs décennies, l'entre-deux-guerres devient comme pour d'autres organismes – comment ne pas songer au parti radical de Serge Berstein **3** ? – le temps d'une pathétique tentative de retour à un âge d'or situé à la Belle Époque, ou plutôt un peu auparavant, tentative qui va s'avérer être vaine. L'entre-deux-guerres fut au contraire la démonstration par l'absurde de l'inanité des efforts entrepris et le signe pertinent de l'inadaptation de la géographie des « sociétés de pensée » aux ruptures d'un siècle décidément bien nouveau.

Retour à l'âge d'or ? Un moment, juste après la fastueuse célébration de son centenaire en 1921, la Société de Paris put même croire que l'après-guerre allait lui ouvrir une ère... princière. En effet, le prince Roland Bonaparte mourut en 1924. Président depuis 1910, il légua par testament à sa chère Société de Géographie de Paris la partie géographique d'une bibliothèque personnelle très renommée et bien installée dans son gigantesque hôtel du 10 de l'avenue d'Iéna. Près de quatre centaines de milliers d'ouvrages, des collections de cartes, atlas et globes terrestres : c'était bien davantage en quantité et qualité que la bibliothèque, pourtant prestigieuse, que la Société avait amassée dans son immeuble du 184 boulevard Saint-Germain. C'était, de plus, un legs que les locaux de la Société ne pouvaient en aucune manière accueillir dignement et commodément. Aussi les dirigeants de la Société de Géographie – essentiellement le secrétaire général Guillaume Grandidier – opérèrent-ils un déménagement très lourd de conséquences : la Société devint locataire de l'hôtel

1 Les seuls renseignements disponibles, les comptes rendus d'ouvrages allemands professant les théories raciales aryennes, contenus dans la rubrique « bibliographie » font penser que la Société est, à l'image de la France entière, « antiboche ». On consultera sur ce point Eddy Hamada, *L'image de l'étranger dans le Bulletin de la Société de Géographie de Paris (1914-1939)*, mémoire de D.E.A. de l'I.E.P., dirigé par Pierre Milza (1932-2018) et soutenu en septembre 1982, 105 p., dactyl. Ce mémoire déborde d'ailleurs, en réalité et de manière intéressante, du sujet suggéré par le titre.

2 Évidemment détaillé dans Dominique Lejeune, *Les Sociétés de Géographie en France et l'expansion de l'Europe au 19^e siècle*, Albin Michel, 1993, collection « Bibliothèque Albin Michel, Histoire », 236 p., rééditions numériques. Une version intégrale, numérique et actualisée de la version universitaire est disponible sur demande à l'auteur.

3 S.Berstein, *Histoire du Parti radical*, thèse, FNSP, 2 vol., 1980 et 1982, 487 et 667 p.

du prince défunt (dont le propriétaire était la Compagnie internationale du Canal de Suez !), transférant depuis le Quartier latin ses 150 000 ouvrages, ses 1 700 périodiques, le secrétariat et le personnel, et louant à diverses sociétés commerciales le bon vieil immeuble de 1878, le montant de leurs loyers devant servir à régler une petite partie de celui de l'avenue d'Iéna.

La décision était pleine de panache, mais aussi d'illusions typiques des années antérieures au ministère Poincaré, car rapidement la solution adoptée, très et trop vite, obéra considérablement les finances de la Société de Géographie, déjà entamées par le déménagement lui-même. Cette rapidité fut le résultat de la concentration des pouvoirs au profit d'un seul homme, le secrétaire général Guillaume Grandidier (1873-1957). La solution adoptée en 1924 obéra considérablement les finances, et au même moment les recettes subirent une diminution drastique : les donations et les subventions officielles se raréfient et s'amenuisent, les substantielles donations de la fin du XIXe siècle et de la Belle Époque sont réduites par l'inflation et l'existence du franc « quat' sous ». Naturellement, les difficultés financières réduisent la possibilité de promouvoir ou de prendre en charge de véritables missions d'exploration : il ne s'agit plus dans l'entre-deux-guerres que de subventions à des missions relativement secondaires, en quelque sorte une collaboration très symbolique, un simple patronage scientifique et moral. Pourtant, à la même époque, la Société de Géographie de Londres trouve chaque année un voyageur ou une expédition scientifique à distinguer **1**.

Soucieuse d'affirmer sa modernité, en pleine vague de seconde industrialisation, la Société de Géographie adopte les progrès techniques, et d'abord le cinéma. Le 26 mars 1922 est projeté au Gaumont-Palace, sous le patronage du ministère de l'Instruction publique et de la Société de Géographie, le film rapporté par une expédition suédoise en Afrique orientale, *Au cœur de l'Afrique sauvage*. Les 3 et 4 avril suivants, c'est *Au berceau du monothéisme : Égypte, Palestine*. Les 14 et 15 juin, *Hommes et choses du continent noir. Voyage au Togo septentrional*. En février 1924, la Société a la primeur du film réalisé par la mission Citroën sur la première traversée du Sahara en automobile par Georges-Marie Haardt (1884-1932) et Louis Audoin-Dubreuil (1887-1960), et d'autres exemples abondent **2**. Désormais, la publication de la Société de Géographie, *La Géographie*,

1 Entre 1934 et 1952, la Société française ne délivre même aucune médaille ni de grand prix.

2 Un article intéressant : A.Murray, « Le tourisme Citroën au Sahara (1924-1925) », dans *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, octobre-décembre 2000, pp. 95-107. Pour le Sahara, une prise de recul par un géographe : M.Roux, *Le désert de sable. Le Sahara dans l'imaginaire des Français (1900-1994)*, L'Harmattan, 1996, 204 p. Pour la publicité autour de la Croisière noire : M.Martin, *Les pionniers de la publicité. Aventures et aventuriers de la publicité en France (1836-1939)*, Nouveau Monde Éditions, 2012, 368 p., pp. 290-293.

s'ouvre à tous les « mondains » qui se mettent à courir un monde rétréci par les progrès des moyens de transport. Les sujets abordés n'ont très souvent qu'un rapport lointain avec la géographie coloniale ou la géographie universitaire introduite à la Belle Époque.

Généralement, la légitimité du lien colonial n'est guère remise en cause dans la grande opinion publique. Les méfaits de la colonisation, quand ils sont connus, sont vus comme le fait d'hommes ou de gouvernements particuliers et déviants, la colonisation n'étant pas jugée comme un mal en soi. Toutefois une très abondante littérature de dénonciation des abus du colonialisme est publiée en France dans l'entre-deux-guerres. André Gide (1869-1951) édite en 1927 le journal de son *Voyage au Congo* dans lequel il fustige l'administration coloniale, les grandes compagnies concessionnaires, le chemin de fer Brazzaville-Océan, « effroyable consommateur de vies humaines », et la mentalité colonialiste européenne. L'année suivante il donne la suite de son journal avec *Retour du Tchad*¹. Le rôle d'intellectuels, comme le professeur de philosophie Félicien Challaye (1875-1967), condamnant radicalement le système colonial², est important, comme celui de la Ligue contre l'impérialisme et l'oppression coloniale, internationale, fondée à Bruxelles le 10 février 1927 et présidée par Albert Einstein (1879-1955). Le poids des intellectuels est renforcé par l'ambiguïté de la position des partis politiques de gauche, comme le parti communiste.

Chez tous, dirigeants, opinion publique et groupes, domine, comme dans le reste du monde européen, une bonne conscience coloniale, sans remise en cause du bien-fondé de la domination coloniale. L'habitude s'est prise de dire qu'« on a beaucoup fait pour l'indigène », on insiste sur la « mise en valeur », on parle de « fait colonial », acquis, pour le plus grand bien du colonisé, qui accède ainsi à la Civilisation, et la colonisation unifierait les nations ! De plus, la Première Guerre mondiale a accru la justification de la colonisation... Comme ailleurs en Europe les voix anticoloniales sont très minoritaires. Mais Lyautey ne cesse de mettre en garde contre le penchant français à l'administration directe. Bien sûr, les aspirations nationales sont niées et de nombreuses formules montrent à cet égard l'aveuglement : Albert Sarraut déclare en 1931³ que « tous

¹ Les deux ouvrages sont publiés chez Gallimard (249 et 252 p.) et sous-titrés *Carnets de route*. Ils ont été traduits en plusieurs langues et plusieurs fois réédités. On notera que Gide déjeune le 8 octobre chez Félix Éboué, chef de circonscription, « auteur d'une petite grammaire sango que je travaille depuis huit jours, homme remarquable et fort sympathique ».

² J.Beausoleil & P.Ory dir., *Albert Kahn, 1860-1940. Réalités d'une utopie*, Boulogne, Musée Albert Kahn, 1995, 407 p., pp. 157-167, et J.-F.Sirinelli, *Génération intellectuelle. Khâgneux et normaliens dans l'entre-deux-guerres*, Thèse, Fayard, 1988, 721 p., réédition, PUF, coll. « Quadrige », 1994, 720 p., pp. 456-457. Notices dans N.Broc, *Dictionnaire illustré des explorateurs français du XIXe siècle*, CTHS, 1988-1999, 4 vol. Sur Albert Kahn : le catalogue de l'exposition *Paris 1910-1937. Promenades dans les collections Albert-Kahn*, Liénart/Musée départemental Albert-Kahn, 2020, 160 p.

ceux de nos protégés dont la sagesse est faite de l'expérience du passé et de l'observation attentive du présent ont peur de l'indépendance. » Partout domine l'idée de la pseudo évidence de l' « anarchie que serait l'indépendance ; Alain, qui passe pour un philosophe radical, prédit, en cas d' « abandon » que « la simple et aveugle coutume établira partout, si nous laissons faire, un régime de crasse, de négligence et de fanatisme, sans compter la force nue, qui passera comme le cyclone. » L'opinion publique, qui ignore à peu près tout des troubles relatifs aux colonies, pense que ces dernières sont d'une fidélité à toute épreuve. Nulle surprise de constater le soin que met l'État républicain à améliorer le recrutement de l'École coloniale, créée, rappelons-le, en 1889 : en 1927 des classes préparatoires spéciales sont instituées pour préparer au concours d'entrée. Elles accueillent un nombre croissant d'élèves. Il s'agit de fournir des étudiants jeunes, brillants et de bonne famille (classes de Louis le Grand et Henri IV, où Georges Pompidou enseigna) ou emblématiques de la méritocratie républicaine (classe de Chaptal). L'État avait déjà, cinq ans plus tôt, créé une nouvelle Académie, celles des Sciences coloniales (*sic*).

Cependant, ces certitudes s'accompagnent d'une grave absence de doctrine coloniale véritable (entendons pour ou contre la colonisation) dans la plupart des partis, même à gauche, et le phénomène se nourrit lui-même. Corollaire, la parcimonie budgétaire française, caractéristique : l'empire colonial représente 1 à 2 % du budget, seulement, et la tradition républicaine veut que les colonies se suffisent à elles-mêmes... Hors du budget étatique, les investissements privés métropolitains dans l'outre-mer sont faibles. Seuls le Maroc — où Lyautey déploie une activité considérable et réussit à attirer l'attention grâce à une propagande intelligente — et l'Indochine voient affluer les capitaux français. L'impérialisme colonial français est d' « organisation » et non d' « expansion » : l'administration locale est omnipotente et l'idée d'autarcie impériale domine. L'impérialisme est d'organisation, cependant l'acte de naissance officiel de l'Empire n'est jamais vraiment signé : la France a un empire colonial, mais elle n'est pas prête à être un Empire, c'est la remarque amusée (?) de Charles-Robert Ageron (1923-2008). Il ne sera plus question d' « Empire » après la déclaration de guerre de septembre 1939, mieux vaudra célébrer l'unité et la fidélité de l'Empire, et prétendre que l'Empire a été réalisé de fait par la guerre !

19.2.5. L'économie et la société des colonies françaises

Derrière l'apparent immobilisme de l'empire colonial français, une évolution se dessine, évolution profonde et cachée qui engage l'avenir plus qu'elle ne modifie le présent. Et l'on s'explique mal l'échec des tentatives de réforme. L'essentiel ? Les années 20 voient une « expansion économique » dans l'empire français, comme dans tous les empires coloniaux. Toutefois les progrès économiques sont très inégaux. Depuis longtemps, l'économie des pays colonisés était orientée vers la satisfaction des besoins des métropoles et la France métropolitaine s'est habituée à la Belle Époque à se fournir en caoutchouc en Indochine et en phosphates au Maroc. En échange de leurs matières premières les colonies, dépendantes et rendues, après la guerre, sensibles aux prix mondiaux, absorbent des produits fabriqués métropolitains et la France, comme tous les pays colonisateurs, freine l'industrialisation de ses colonies : l'empire colonial français n'a pas son Inde. Autre élément de base, l'équipement des colonies françaises est peu fait par la métropole car celle-ci ne paie, en fonction de la loi de 1900, que l'administration et l'armée, le reste étant financé sur place par l'impôt.

Le poids des colonies dans l'économie métropolitaine et dans le budget de l'État, tout au moins si l'on défalque les trois pays d'Afrique du Nord, est minime : 1/60 encore en 1938 ! Cependant les milieux politiques français ont une vision exactement inverse. Même Doriot, alors communiste, dit en 1928, pour souligner l'exploitation capitaliste, que « sans les colonies, le pays serait vraisemblablement en état de faillite » ! Toutefois les liens avec la métropole se resserrent dans les années 20 – la part des colonies dans le commerce extérieur français passe de 12 % en 1913 à 16 % en 1929 (avec toujours une supériorité des exportations de la métropole sur les importations) – et l'idéal d'autarcie est exprimé par Albert Sarraut, ancien gouverneur général d'Indochine devenu ministre des Colonies, en 1925. Cette autarcie impériale profite d'ailleurs beaucoup aux colonies, qui vendent à la métropole leurs marchandises plus cher qu'aux cours mondiaux. À la suite de la Crise, nous le verrons dans le chapitre 24, la France se repliera économiquement sur son empire, le pourcentage passant à 27 %, avec un renversement de la répartition entre les exportations et les importations. Dans certaines colonies, le progrès économique dans les années 20 est fort, il est, alors, le fait de puissantes sociétés. C'est le cas de l'Indochine, pour ce qui concerne les houillères du Tonkin (qui produisent près de deux millions de tonnes de charbon) et des plantations d'hévéa (caoutchouc) de l'Annam et du Cambodge. Mais la crise de 1929 sera particulièrement grave en Indochine. Le Maroc est la terre d'élection de l'entreprise capitaliste coloniale, dans les mines

de Zellidja et de Bou Arfa, dans les gisements de phosphates et dans le capital de la Banque chérifienne, où la France — la Banque de Paris et des Pays-Bas, et non l'État ! — a absorbé en 1919 les parts allemandes, autrichiennes et russes ¹. Mais le plus souvent le modernisme et le progrès ne sont le fait que de colons isolés ou de petites compagnies sans grands moyens financiers et techniques, qui essaient une mise en valeur limitée dans le temps et l'espace, ainsi dans les « périmètres irrigués » d'Algérie, où un programme de barrages est lancé en 1920, mais il est très incomplètement réalisé en superficie (au 1/3 en 1945 !) et en qualité, les terres irriguées étant accaparées par les plus gros propriétaires. Partout le réseau ferré construit dans l'entre-deux-guerres est médiocre ; la seule réalisation notable est le chemin de fer Dakar-Bamako (1923). Les désastres humains peuvent être effroyables (20 000 morts par le fait du Congo-Océan construit par la Société de construction des Batignolles ² !) ; le Transgabonais est abandonné ; le mythe du Transsaharien continue son bonhomme de sable, il est en fait supplanté par les transports routiers. C'est au Maroc que les infrastructures de commerce et de transports sont les plus développées, mais l'Indochine est dotée d'un embryon de réseau ferré et des infrastructures portuaires dotent Madagascar.

D'autres disparités sont sensibles, en particulier les énormes divergences dans les revenus. L'exemple indochinois de 1931 est clair : le revenu moyen d'un Européen non-fonctionnaire (il y en a 16 000) est d'environ 5 000 piastres, celui d'un « indigène » (il y en a 9,6 millions) est de... 49 piastres ! Le niveau de vie moyen s'est aggravé partout aux colonies pour trois raisons, dont la première est la perte de terres cultivables au profit des gros colons, qui y font des cultures spéculatives, au détriment des cultures vivrières, les deux cas emblématiques étant celui du vignoble d'Algérie et celui des moutons de la même colonie, deux fois moins nombreux en 1939 qu'en 1914. Les deux autres raisons sont l'accroissement de la fiscalité et la pression démographique. Revenons sur la distinction, évoquée partiellement à l'instant, entre gros colons européens, petits colons et indigènes ; elle est classique, mais dans de nombreux cas, les petits colons tendent à reculer, c'est le cas en Algérie, où beaucoup quittent la terre, renforçant la catégorie des gros colons (dans certains cas, minoritaires) et la population urbaine (plus sûrement). La petite colonisation périclite encore plus nettement à Madagascar. Quant à la lourdeur des impôts,

¹ En 1931, la France rachètera les parts anglaises...

² Deux thèses : Rang-Ri Park-Barjot, *La Société de construction des Batignolles. Des origines à la Première Guerre mondiale, 1846-1914*, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2005, 542 p. et Anne Burnel, *La Société de construction des Batignolles de 1914 à 1939. Histoire d'un déclin*, Genève-Paris, Droz, 1995, 362 p. (pp. 169-199 pour le Congo-Océan). La Société avait été fondée en 1846 par Ernest Gouin (1815-1885).

l'Indochine offre une caricature : l'indigène y doit à peu près un mois de travail pour payer ses impôts directs plus des impôts indirects, avec une consommation minimale de sept litres d'alcool par an ! Dans plusieurs circulaires administratives, on trouve des phrases de ce genre : « Les villages qui auront consommé beaucoup seront récompensés, ceux qui auront consommé ou vendu peu seront punis »...

La scolarisation progresse partout, mais n'atteint qu'une partie de la population d'âge scolaire et en Algérie il y aura encore un million d'enfants illettrés en 1938. En Côte d'Ivoire (quatre millions d'habitants), il n'y aura à la même date que 10 000 élèves seulement, dans les écoles de missionnaires le plus souvent. Cette insuffisante scolarisation permet néanmoins de dégager des élites profondément attachées à la culture française et de former les premiers instituteurs : l'École normale primaire William Ponty sera fondée à Dakar en 1937. Mais d'une part la scolarisation est très faible dans le secondaire et le supérieur, d'autre part ne forme-t-elle pas de pseudo-élites indigènes, dotées seulement d'un certificat d'études mais se croyant capables d'exercer un métier « noble » ? Pour cela ces indigènes désertent leurs villages pour les villes et fuient les métiers manuels pour des emplois hypothétiques ¹.

En matière d'évolution juridique et politique, c'est aussi la faiblesse : quelques aménagements de détail modifient parfois le statut de telle ou telle colonie mais on est loin du programme envisagé, ici aussi, par Albert Sarraut. Une loi est votée pour l'Algérie, au lendemain de la guerre, en 1919. Désormais, les indigènes peuvent accéder à la citoyenneté française, mais sous de très nombreuses conditions, ce qui donne un corps électoral de 421 000 électeurs « musulmans » pour les élections municipales, et seulement elles. Jusqu'en 1940, l'Algérie n'est représentée à Paris que par 6, puis 9, puis 10, députés et par trois sénateurs, élus par les seuls citoyens (Français d'Algérie et naturalisés). En Tunisie, en 1930, et avec la bénédiction de la République laïque, il se tint « à Carthage », c'est-à-dire à Tunis, un grand congrès eucharistique destiné à célébrer le premier siècle de la reconquête chrétienne de l'Afrique du Nord : on fit défiler en anges ou en croisés les enfants des Missions.... Le cas du Maroc a été vu plus haut.

En dehors de l'Algérie, des assemblées locales apparaissent un peu partout et se juxtaposent aux fonctionnaires d'autorité, mais elles sont dépourvues de toute représentativité réelle. Elles mêlent à quelques notables indigènes, soigneusement triés par l'administration, des représentants des

¹ Contexte général : C.Reynaud-Paligot, L'école aux colonies. Entre mission civilisatrice et racialisation, 1816-1940, Champ Vallon, 2020, 351 p.

Français résidant dans la colonie. En Indochine, par exemple, le Grand Conseil des Intérêts économiques et financiers (créé en 1928) est formé de 38 Français et de 28 indigènes. Lorsque les délégués sont élus – c'est le cas au Conseil colonial sénégalais – c'est au suffrage restreint. Dans toutes les colonies on trouve, en outre, des délégations financières, des conseils municipaux, des conseils généraux, etc. Toutes ces assemblées, les anciennes et les nouvelles, n'ont qu'un rôle consultatif.

Les autres transformations sont peu nombreuses : la nécessité de rendre compte chaque année de la gestion des mandats sur la Syrie, le Liban, le Togo et le Cameroun, le souci plus grand de l'administration coloniale (d'organisation inchangée) d'améliorer la santé et l'instruction publiques et l'organisation d'une nouvelle colonie, la Mauritanie, en 1920, une « Cendrillon » coloniale dont le gouverneur réside à... Saint-Louis-du-Sénégal (une véritable capitale, Nouakchott, sera fondée seulement en 1957, à la veille de l'indépendance de la Mauritanie). Insatisfaite car la convention de Londres de 1915 n'a pas été respectée, l'Italie développe dans le domaine colonial aussi la thèse de la « victoire mutilée ». Elle reçoit en 1919 une maigre satisfaction : d'une part un léger agrandissement de la Libye au détriment de l'Algérie et le statut particulier des Italiens de Tunisie est confirmé ¹.

¹ La Grande-Bretagne cède aussi des territoires, égyptiens et somaliens.

19.2.6. La préhistoire des nationalismes dans les années 20

L'opinion publique métropolitaine n'a nullement conscience qu'une force centrifuge anime les possessions d'Outre-Mer, au contraire chacun se plaît à louer la *Pax gallica* et plaint plus ou moins hypocritiquement les Anglais, qui semblent en proie à des difficultés plus graves que celles que la France rencontre... Comme l'écrivait Léopold Sédar Senghor : « Seigneur, pardonne à la France qui montre la voie droite et chemine par les sentiers obliques. »

En Indochine naissent pourtant des partis nationalistes, voisins des grands mouvements anti-impérialistes de Chine et d'Inde et sensibles à l'exemple japonais de la victoire sur la Russie en 1905 et sur l'Allemagne en 1914. Il y a en Indochine à la fois des mouvements modérés, recrutant dans la moyenne et la petite bourgeoisie, favorables à l'association avec la France, et des sectes, comme les Caodaïstes, fidèles d'une nouvelle religion (1926) synthétisant les messages de Bouddha, Lao-Tseu, Confucius, du Christ, de Mahomet et même de Victor Hugo... Ils sont environ 500 000 à la fin de la décennie. Le premier grand parti nationaliste, annamite et indépendantiste est le VNQDD (*Việt-nam Quốc Dân Đảng*) qui est fondé le 25 décembre 1927. Il est imité du Guo Mindang chinois, républicain et il rêve d'une indépendance obtenue grâce à la Chine ; son chef est l'instituteur Nguyễn Thái Học (1902-1930). Les fondateurs du VNQDD avaient auparavant, en 1926, de concert avec un éphémère premier Parti communiste indochinois, fondé à Canton en 1917 par des émigrés ¹, rédigé une pétition nationale réclamant de grandes libertés, l'accession plus facile à la nationalité française et le droit de participer à l'administration.

Le Maghreb ne peut dans les années 20 poser que des problèmes capitaux à la France, à cause de la proximité géographique et du poids démographique des trois pays. Mais il y a une opposition profonde entre l'Algérie, où le nationalisme ne trouve pas, à ce moment, de support solide dans l'histoire, et le Maroc et la Tunisie, qui ont des souverains, des administrations, des justices, un enseignement en arabe qui se développe rapidement... En Tunisie est fondé en 1919 le Parti libéral tunisien de la Constitution, le *Destour*, un parti panarabe, qui a la sympathie de beaucoup de nationalistes d'autres nations. Il réclame une constitution et une assemblée législative tunisienne, élue au suffrage universel ². D'autre part le mouvement syndical tunisien est très important, avec création d'une CGTT (Confédération générale du travail tunisienne) par Mohamed Ali El Hammi (1890-1928) en 1924. La France mène en Tunisie une politique de répression. Le bey est même obligé de désavouer ses

¹ Un deuxième parti communiste indochinois sera fondé en 1930. Cela sera traité dans le chapitre 24.

² Il connaîtra en 1934 une très importante scission, dont il sera traité au chapitre 24.

sympathies présumées pour le Destour. Mais la France crée en 1922 le Grand Conseil de Tunisie, constitué de 56 Français et de 41 indigènes, délibérant séparément (et toute discussion politique y est interdite !). La puissance coloniale « francise » et « algérianise » la Tunisie : des Français peuplent les services techniques du bey, le monopole du pavillon est établi, etc. Mais la loi du 20 décembre 1923, dite loi Morinaud, permet aux habitants de la « régence de Tunis », qu'ils soient étrangers ou Tunisiens (musulmans et juifs), d'accéder à la nationalité française bien plus facilement qu'auparavant ¹.

Au Maroc, immédiatement après la guerre Lyautey francise l'encadrement du protectorat et reprend la conquête. L'événement capital des années 20 est la guerre du Rif, dont l'importance a motivé son traitement un peu plus haut. En Algérie plusieurs courants anticolonialistes se manifestent dans l'entre-deux-guerres. Le premier est formé par les intellectuels francisés (dans les écoles et les lycées français), par exemple le docteur Mohammed Saleh Bendjelloul (1893-1985) et le pharmacien Ferhat Abbas (1899-1985) ². Ils reprennent l'action des Jeunes Algériens, mouvement antérieur à la Grande Guerre, renforcé par elle – à cause de l'importance du sacrifice en hommes – et revendiquant l'égalité des droits politiques avec les Français. Mais quelques-uns refusent l'assimilation, ils sont dirigés par l'émir Khaled (1875-1936), élève des pères lazaristes en Syrie, Saint-Cyrien qui avait préparé, boursier, l'École à Louis-le-Grand, officier étranger de l'armée française, décoré de la Légion d'Honneur, mais ayant refusé de demander la naturalisation française, réformé à 100 % d'invalidité, et petit-fils d'Abd el-Kader. Khaled est élu triomphalement au conseil municipal d'Alger, puis au conseil général et aux Délégations financières. Les partisans de l'assimilation, majoritaires au sein de ce courant, ne s'opposent pas à la France, mais à l'immobilisme qui refuse aux musulmans le droit de vote et ne leur accorde pas le bénéfice des lois sociales françaises. Ils tentent à trois reprises de négocier loyalement les modalités d'une intégration progressive de la communauté musulmane dans le corps électoral : c'est une suite d'échecs.

Le deuxième courant est le mouvement des *Ouléma* ('*ulamâ'*, docteurs de la Loi) ³. Leur leader est le *cheikh* Abd el-Hamid Ben Badis (1889-1940). Le mouvement réfléchit sur les événements encourageants du Moyen-Orient :

¹ J. Ben Salah, « Naturaliser dans l'Empire colonial. La loi du 20 décembre 1923 et le protectorat de Tunisie durant l'entre-deux-guerres », 20 & 21. *Revue d'histoire*, octobre-décembre 2021, pp. 73-86. Émile Morinaud (1865-1952) était le député, violemment antisémite, de Constantine.

² Cf. M. Goebel, *Paris, capitale du tiers monde. Comment est née la révolution anticoloniale (1919-1939)*, trad. fr., La Découverte, 2017, 447 p., p. 383.

³ Ils seront regroupés en une Association en 1931.

Mustapha Kemal en Turquie, l'indépendance de l'Égypte en 1922 et la révolte des Druzes. Or la France a été contrainte de renoncer aux « capitulations » (privileges économiques et culturels) en Turquie (traité de Lausanne, 1923) ¹ ! Deux tendances dans le mouvement : les « passésistes » prônent le retour à l'orthodoxie coranique et la lutte contre les pratiques hérétiques des marabouts (ils sont pour l'ouverture d'écoles coraniques et l'enseignement de l'histoire de l'Algérie) ; les « progressistes » sont favorables à des réformes sans indépendance. Le mouvement des *ulamâ'* rejoint Ferhat Abbas sur les questions du suffrage universel et de l'égalité politique avec les Français, et il veut un Maghreb unifié.

Le troisième courant est le mouvement de Messali Hadj. Ahmed Messali Hadj (1898-1974) avait été soldat de 14-18, puis ouvrier en France. Il rassemble les ouvriers travaillant en France ou l'ayant fait ; il s'agit donc d'une clientèle prolétarienne et d'un mouvement beaucoup plus révolutionnaire, grosses différences avec les deux courants précédents. Mais il y a une ressemblance avec les Oulémas : il est imprégné de religiosité (cf. le « Hadj », ostensiblement revendiqué), de panarabisme et de nationalisme maghrébin. En juin 1926 est fondé par Messali à Paris l'Étoile Nord-Africaine, dans la filiation du PCF, mais les distances sont vite prises, dès 1928 (2).

Dans l'ensemble du « Levant français », il se manifeste les mêmes influences panislamiques qu'en Afrique du Nord. C'est la raison pour laquelle nous avons présenté l'évolution du Liban et de la Syrie plus haut. L'Afrique subsaharienne ignore l'agitation nationaliste. Les seules manifestations de masse sont sociales plus que politiques, par exemple les troubles en Afrique équatoriale française (AEF) dus aux abus provoqués dans le travail forcé. Jusqu'à la Deuxième Guerre mondiale, ce qui importe, c'est le développement du mouvement syndical. Mais à Madagascar (*Malagasy*) l'instituteur Jean Ralaimongo (1884-1944) ³, qui réclamait la transformation en département — il était soutenu en France par André Gide et Anatole France — est interné, puis, rentré en 1924, il organise une action contre l'expropriation des Malgaches au profit des grandes concessions, il dénonce les abus de l'Administration et des colons, il proteste contre l'envoi de troupes malgaches pour réprimer la révolte syrienne. Est interné aussi le pasteur Joseph Ravoahangy, apôtre de l'indépendance au sein du VVS (*Vy-Vato-Sakelika*, Fer-Pierre-Ramification), une

¹ Même chose en Égypte en 1937.

² M. Goebel, *Paris, capitale du tiers monde. Comment est née la révolution anticoloniale (1919-1939)*, trad. fr., La Découverte, 2017, 447 p., *passim*.

³ Cf. M. Goebel, *Paris, capitale du tiers monde. Comment est née la révolution anticoloniale (1919-1939)*, trad. fr., La Découverte, 2017, 447 p., p. 397.

société secrète de jeunes Malgaches, existant depuis 1913, et qui recrute dans l'élite.

19.3. La vie politique intérieure dans les années 20

19.3.1. Chronologie, chaîne et trame, au temps de la « monoculture républicaine » 1

Chronologie succincte

28 juin 1919 : signature du traité de Versailles
 14 juillet 1919 : défilé de la Victoire
 septembre 1919 : le prix Goncourt est attribué à Marcel Proust pour *À l'ombre des jeunes filles en fleur*
 16 novembre 1919 : victoire du Bloc national aux élections législatives
 11 novembre 1920 : le Soldat inconnu à l'Arc de Triomphe
 décembre 1920 : congrès de Tours
 16 mai 1921 : Jonnart ambassadeur au Vatican
 16 décembre 1921 : reprise des relations diplomatiques avec le Vatican
 27 décembre 1921 : scission de la CGT
 11 janvier 1923 : occupation de la Ruhr
 14 octobre 1923 : discours d'Évreux (Millerand)
 avril 1924 : plan Dawes
 11 mai 1924 : victoire du Cartel des Gauches
 10 avril 1925 : chute d'Édouard Herriot
 22 juillet 1926 : retour de Poincaré au pouvoir
 5 avril 1928 : loi (Loucheur) sur les Assurances sociales
 avril 1928 : victoire électorale de Poincaré (Union nationale)
 25 juin 1928 : dévaluation du franc
 13 juillet 1928 : loi Loucheur sur les habitations à bon marché (HBM)
 mai 1929 : plan Young
 5 septembre 1929 : plan Briand pour les États-Unis d'Europe
 mars 1930 : gratuité de l'enseignement en classe de 6e
 1931 : exposition coloniale de Vincennes

□ La chaîne et la trame d'une décennie

On a déjà vu, dans le chapitre 17, que la Chambre des députés avait été prorogée jusqu'à la paix. Quelle assemblée va la remplacer ? Que va-t-il se passer, sur le plan intérieur, dans la décennie 1919-1929 ? Les grandes lignes de cette histoire politique intérieure sont assez aisées à restituer, manifestement en quatre courtes séquences, la fin du gouvernement Clemenceau, le Bloc national, le Cartel des Gauches et l'« expérience Poincaré » de 1926-1929.

Nous avons vu dans le chapitre précédent la conduite de la guerre et la négociation de la paix par Clemenceau, qui triomphe avec la Fête de la Victoire des 13 et 14 juillet 1919. Nous avons vu également le long débat de ratification du

¹ Je reprends l'expression au titre du chapitre IV de J.-F. Sirinelli, *Aux marges de la République. Essai sur le métabolisme républicain*, Presses universitaires de France, 2001, 139 p.

traité de Versailles, qui dure du 25 août au 2 octobre 1919. Il n'était pas question en matière de politique intérieure d'attendre les autres traités de paix, avec les autres vaincus que l'Allemagne : Versailles était la paix et, à l'évidence consensuelle, il fallait élire une nouvelle Chambre. Les élections eurent lieu le 14 novembre 1919 avec un système complexe de représentation proportionnelle mitigée, issu des discussions d'avant-guerre et des arrière-pensées d'après-guerre, essentiellement anti-socialistes. Votée en mars 1919, la nouvelle loi électorale avait été promulguée le 12 juillet 1919, juste avant la Fête de la Victoire. Les listes devront être constituées au niveau départemental, sauf dans huit départements, importants par la population, où existeront des circonscriptions. Le scrutin est à la proportionnelle dans le cadre des départements et de ces huit circonscriptions, mais avec un double correctif : d'une part une liste qui a obtenu la majorité absolue des suffrages au premier tour emporte — « à l'américaine » — tous les sièges de la circonscription, ce qui avantage évidemment les listes larges, « d'union », d'autre part le système du quotient à la plus forte moyenne a été retenu. De plus les listes incomplètes et le panachage sont autorisés.

« Le cas de la Loire-Inférieure explique la nature de ces accommodements mesquins : au lieu d'un département où les "blancs" pourraient bien être majoritaires, on y a aménagé un "secteur" dominé par la population nantaise où les radicaux groupés autour de Gabriel Guist'hau (le maire de Nantes) sont assurés de gagner et un autre "secteur", dans l'arrière-pays "chouan", abandonné au marquis de La Ferronnays et à ses colistiers. » **1**.

Les élections donnèrent la majorité à une coalition de la droite et du centre, le « bloc national ». Dès l'automne 1919 les contemporains s'aperçurent que bon nombre de députés étaient des anciens combattants, désirant volontiers rester « unis comme au front », et l'opinion surnomma la nouvelle assemblée « chambre bleu horizon ». Le centre de gravité de la nouvelle majorité de députés fut plutôt du centre-droit, comme l'ont montré les recherches de Nicolas Roussellier, publiées en 1997 (**2**). Cette majorité remplaçait, rappelons-le, une majorité de gauche, une gauche radicale et socialiste qui n'avait fait que grandir depuis 1902. Pourquoi un tel glissement ? La crainte du bolchevisme s'ajoutait à un vraisemblable développement du nationalisme grâce à la Grande Guerre et, peut-être, à l'espoir à droite d'hériter à son profit et à moyen terme des méthodes de gouvernement de Clemenceau, tout en se réclamant de la « figure » politique

1 Y. Billard, *Le métier de la politique sous la IIIe République*, Presses universitaires de Perpignan, coll. « Études », 2003, 222 p., p. 122. Gabriel Guist'hau : 1863-1931 ; Henry Ferron, marquis de La Ferronnays : 1876-1946.

2 Nicolas Roussellier, *Le Parlement de l'éloquence. La souveraineté de la délibération au lendemain de la Grande Guerre*, Presses de Sciences Po, 1997, 298 p.

de Clemenceau dont la guerre avait brouillé l'image politique ¹. Le vieux chef de gouvernement avait été l'étendard officiel de la campagne du « bloc national » mais il était politiquement décalé par rapport aux résultats et, surtout il aspirait à quitter son poste pour celui que le président de la République, Poincaré, allait abandonner en 1920, digne récompense apaisante d'une longue carrière républicaine couronnée par la victoire de 1918-1919 ! Ses ennemis, et en particulier Briand, le desservirent auprès de nombreux députés catholiques. « Oh ! Clemenceau fera très bien comme président de la République [disait Briand dans les couloirs du Palais-Bourbon] et puis, quand il mourra, ça fera de belles obsèques, de superbes funérailles civiles. » Aussi y eut-il au Congrès une majorité en faveur de Paul Deschanel (1855-1922), fils de proscrit de 1851, président de la Chambre des députés depuis 1912, depuis un moment ostensible candidat à la candidature à l'Élysée et animateur d'une campagne de rétablissement des relations diplomatiques avec le Vatican ². Au premier tour d'un scrutin préparatoire Deschanel obtint 408 voix contre 389, ce qui n'était pas décisif, mais Clemenceau décida immédiatement de laisser le champ libre à Deschanel et, plus, de remettre la démission de son cabinet. Il devait mourir en 1929.

Trois hommes dominèrent la période du Bloc national (1919-1924), les trois chefs de gouvernements successifs, Millerand, Briand et... l'ancien président de la République, Poincaré. Le premier avait été le premier socialiste à entrer dans un gouvernement bourgeois, puis le principal « socialiste indépendant » ; en 1919 il avait été avec Barrès à l'origine même du Bloc national... Le ministère d'Alexandre Millerand fut pour l'essentiel consacré aux questions de politique étrangère. Mais il fut bref à cause des problèmes psychiques de Deschanel, contraint à la démission à la date, très républicaine, du 21 septembre 1920 ³. Deux jours plus tard Millerand était élu pour le remplacer. Il était bien décidé à jouer un rôle actif et à user de tous les pouvoirs inscrits au titre du président de la République dans les lois constitutionnelles de 1875, ce qui faisait dire à Ribot : « J'entends le tambour de Brumaire... » Aristide Briand fut président du Conseil pendant exactement un an, de janvier 1921 à janvier 1922.

¹ S.Berstein, « Clemenceau l'inclassable », dans M.Winock prés., *La Droite depuis 1789. Les hommes, les idées, les réseaux*, Seuil, coll. « Points », 1995, 420 p., pp. 65-75.

² On peut ajouter : ancien duelliste de 1885 ridiculisé par Clemenceau ! Notice Deschanel dans J.-Fr.Sirinelli dir., *Dictionnaire historique de la vie politique française au XXe siècle*, PUF, 1995, 1 068 p., réédition, 2003, coll. « Quadrige », 1 254 p., pp. 348-350, et une biographie récente : T.Billard, *Paul Deschanel*, Perrin, 2022, 376 p. Pour l'attitude du Sénat sur cette question : Gisèle Berstein, *Le Sénat sous la IIIe République. 1920-1940*, thèse d'État 2012, CNRS Éditions, 2014, 492 p., pp. 194-205.

³ Vision nuancée dans J.Garrigues, *La République incarnée. De Léon Gambetta à Emmanuel Macron*, Perrin, 2019, 464 p., chapitre 140.

Lui aussi avait été socialiste indépendant, mais son expérience du pouvoir était beaucoup plus importante que celle de Millerand, on l'a vu dans la deuxième partie. C'est sa politique étrangère, de conciliation, une politique qui heurtait autant Millerand que la majorité Bloc national, qui provoqua sa chute au début de 1922. C'est en tant qu'adversaire du briandisme extérieur et en tant qu'homme de la politique d'exécution du traité de Versailles que Poincaré lui succéda. Âgé seulement de 60 ans au sortir de son septennat, il avait décidé de recommencer une carrière politique, en rentrant au Sénat, où Millerand vint lui proposer de succéder à Briand et son gouvernement dura jusqu'en juin 1924.

La période du Bloc national voit l'éclatement du socialisme français et la naissance d'un parti communiste. À la suite de la révolution d'Octobre, la Russie bolchevique constitua une III^e Internationale (fin janvier 1919). La SFIO, profondément divisée entre majoritaires et minoritaires pendant la guerre, se trouvait devant un choix crucial. Pour l'éclairer elle envoya en mission à Moscou une petite délégation : Louis-Oscar Frossard (1889-1946) et Marcel Cachin (1869-1958, pour lui c'était la deuxième mission en Russie) participèrent au II^e Congrès de la III^e Internationale (juillet-août 1920). À leur retour, ils plaidèrent en faveur de l'adhésion de leur parti à ce qui était devenu l'Internationale communiste, en acceptant les « 21 Conditions », fort sévères, qui leur avaient été soumises à Moscou par Lénine : nécessité de la dictature du prolétariat, exclusion des réformistes, agitation illégale et guerre civile, propagande dans les campagnes, hostilité aux traités et à la SDN, lutte contre l'impérialisme colonial, noyautage des syndicats, soumission des parlementaires du parti aux décisions de son comité central, adoption obligatoire des décisions de l'Internationale communiste, soutien sans réserve de la Russie communiste, etc. La décision fut tranchée lors du Congrès de Tours (décembre 1920) qui vit les minoritaires devenir... majoritaires, avec 3 208 mandats contre 1 022 (1). Les nouveaux minoritaires décidèrent pour la plupart de ne pas se soumettre, donc de maintenir la « vieille maison », la SFIO, autour de Léon Blum, Jean Longuet et Paul Faure ; ils retrouvèrent d'ailleurs aux élections législatives suivantes, en 1924, l'essentiel des positions électorales socialistes d'avant-guerre. Les nouveaux majoritaires fondèrent une Section française de l'Internationale communiste (SFIC), dont le nom était calqué sur celui de la SFIO et dérivé des 21 Conditions.

1 Étude synthétique dans J.-Fr.Sirinelli dir., *Dictionnaire historique de la vie politique française au XX^e siècle*, PUF, 1995, 1 068 p., réédition, 2003, coll. « Quadrige », 1 254 p., pp. 281-282, et, surtout, J.Vigreux, « Le 100^e anniversaire du congrès de Tours », *Historiens & Géographes*, février 2021, pp. 23-26, et, du même *Le Congrès de Tours, 25 décembre-30 décembre 1920*, Dijon, Éditions universitaires, 2020, 268 p. La même année est paru l'ouvrage de J.Girault et J.-L.Robert, *Le Congrès de Tours*, Le Temps des Cerises, 2020, 208 p. Excellente mise au point : Léon Blum, *Le Congrès de Tours. Le socialisme à la croisée des chemins, 1919-1920*, Gallimard, 2020, 166 p.

Comme la SFIO était appelée couramment « parti socialiste », la SFIC fut rapidement « surnommée » Parti communiste français. La SFIC, majoritaire, s'empara des « meubles » et immeubles, en particulier du journal *L'Humanité*¹, et les socialistes fondèrent *Le Populaire*. Notons tout de suite qu'une scission syndicale se produisit un an plus tard, le 27 décembre 1921, mais ici dans la CGT, dont les effectifs avaient plus que triplé depuis 1918, les pro-communistes furent minoritaires et contraints au départ, pour fonder la CGT-U (pour « unitaire », *sic*), les réformistes continuant la CGT, autour de Léon Jouhaux.

Centre et droite étaient, à l'époque du Bloc national, constitués de nombreux petits partis, assez rivaux, mais suffisamment bien représentés au Palais-Bourbon pour mener à bien au moins quatre politiques décisives. Le Bloc national maintint un statut spécial, conforme au Concordat, aux clergés et aux écoles (publiques et confessionnelles) d'Alsace et Moselle rentrées dans le giron de la mère Patrie. Le Bloc favorisa le retour officiel des congrégations, déjà en partie rentrées en 1914. Les relations diplomatiques furent rétablies avec le Vatican, sous l'influence de Briand qui œuvra à la Chambre d'abord, avec en novembre 1920 un score sans appel (387 voix contre 209), puis au Sénat, où le parti radical opposa une résistance farouche et où le Bloc national était bien moins représenté. Un an après la Chambre le Sénat approuva. Enfin, le pape accepta les associations culturelles que la loi de 1905 avait prévues pour gérer les biens de l'Église, sous le nom d'« associations diocésaines » (1924). Le bilan est appréciable, mais le Bloc national n'eut qu'une politique financière médiocre, pour gérer les conséquences de la Grande Guerre, ce qui facilita la campagne d'une coalition de gauche, le Cartel des Gauches, en vue des élections législatives de 1924.

Les illusions liées à l'espoir du paiement régulier et massif des Réparations allemandes expliquent la piètre qualité de la gestion financière du pays par les gouvernements du Bloc national : budgets aux recettes chimériques, multiplication des émissions de billets et des emprunts à court terme et politique d'exécution du traité de Versailles imposant un budget militaire conséquent, qu'on songe à l'occupation de la Ruhr. Les premières années de cette politique provoquèrent la baisse du franc français sur les marchés internationaux, accentuée par la spéculation internationale : la livre sterling, qui valait 63 francs en décembre 1922, passait à 82 francs en décembre 1923 et montait même à 117 francs début mars 1924. Poincaré réussit le tour de force de la « ramener » à 65 francs à la fin du même mois de mars 1924, mais en augmentant les impôts de

¹ Bernard Chambaz, *L'Humanité. 1904-2004*, Seuil/L'Humanité, 2004, gros album de photos, avec commentaires décalés et personnels, parfois un peu trop.

20 % et en réduisant drastiquement le nombre des fonctionnaires ! Il voulut même vendre le monopole d'État sur les allumettes à des compagnies privées. La notoriété de la volonté d'économies budgétaires poussa en mars 1925 un escroc, Victor Lustig (1890-1947), à vendre la tour Eiffel, dont l'État aurait enfin désiré se défaire, à un ferrailleur particulièrement naïf ¹.

Le mécontentement général provoqua la fondation, dès le deuxième semestre 1923, d'un groupement électoral en vue des élections législatives de 1924, une liste électorale, le « cartel des gauches », comprenant les socialistes, les radicaux-socialistes, les « républicains socialistes » de Painlevé et, plus hésitants, les radicaux « indépendants » de la « gauche radicale ». Bien entendu pas les communistes, qui considèrent le Cartel comme « bourgeois » et présentent des listes purement communistes, celles du Bloc ouvrier et paysan. Le Cartel n'est donc pas l'union de la gauche, son centre de gravité est le centre-gauche, une vieille tradition républicaine de privilèges donnés aux centres (qu'on songe au « groupe » de Paul-Louis Target autrefois), qui allait perdurer jusqu'à la IV^e République comprise ². Circonstances favorables au Cartel des Gauches, il dispose d'une presse efficace, avec un hebdomadaire, *Le Progrès civique* et un quotidien récemment fondé ³, *Le Quotidien*, et il y a des départements avec deux, voire plusieurs, listes de droite, à cause de la division sur la question religieuse. Il n'y a donc pas toujours une liste unique de droite, dite de Bloc national, soutenue ouvertement par Millerand dans son discours d'Évreux (14 octobre 1923) ⁴. Le basculement du parti radical, membre de la majorité de Poincaré passé au Cartel, provoqua pour l'essentiel la victoire du Cartel, avec 328 sièges (dont 41 de la « gauche radicale »), contre 26 communistes, 80 députés du centre droit et 146 de droite. La majorité étant de 291, il suffisait que la gauche radicale abandonnât la coalition pour que celle-ci perdît la majorité, c'est ce qui se passera en avril 1925, sur les questions financières. Les communistes ont du succès en voix, 877 000 au total, recueillant souvent le fonds électoral du socialisme, fréquemment héritier du radicalisme, lui-même parfois héritier de la Montagne de la Deuxième République. Un gros tiers de ces voix, 300 000, ont été recueillies dans la région parisienne. Comme promis aux électeurs les députés de la SFIC-PCF voteront systématiquement contre le Cartel des Gauches.

¹ D'après le *Guide du Paris des faits divers du Moyen Âge à nos jours*, Le Cherche Midi, 2004, 360 p., p. 115, qui ajoute que Lustig eut un émule en 1947 : les après-guerres...

² André Siegfried a ce mot acide à propos de ces centres : « le rendement des portefeuilles au décimètre carré y constitue un record ».

³ Il va devenir rapidement un journal modéré, dès 1926 (S.Berstein, *Histoire du Parti radical*, thèse, FNSP, 2 vol., 1980 et 1982, 487 et 667 p., tome I, p. 250).

⁴ Sur « les limites de l'incarnation présidentielle » que symbolise Millerand : J.Garrigues, *La République incarnée. De Léon Gambetta à Emmanuel Macron*, Perrin, 2019, 464 p., pp. 227-233.

Première « expérience de gauche » – l'expression naît et elle durera jusqu'à son utilisation par François Mitterrand dans son premier discours de mai 1981 – le Cartel des Gauches n'est qu'une brève parenthèse (1924-1926), qui ne vas pas jusqu'à la fin de la législature, tant s'en faut. Il avait cinq objectifs principaux, une politique extérieure moins rude et coûteuse, la démission de l'autoritaire Millerand, au nom du respect de la pratique de la constitution, des mesures anticléricales en Alsace-Moselle, la rupture des relations diplomatiques avec le Vatican et l'assainissement de la situation financière, en taxant surtout les riches. On a vu dans le sous-chapitre précédent sa politique étrangère, en retrait par rapport aux ambitions proclamées. Avec le président de la République la bataille s'engagea immédiatement : Millerand demanda le 8 juin 1924 à l'ancien banquier, ministre des Finances Fédération républicaine depuis deux mois, Frédéric François-Marsal ¹ de former un gouvernement, qui ne pouvait être que minoritaire, à seul fin de poser au parlement la question de l'irresponsabilité du président de la République, ce que le président du Conseil fait le 10 juin. La Chambre vote (327 contre 217) la motion Herriot qui refuse un « débat inconstitutionnel » et « d'entrer en relations avec un ministère qui, par sa composition, est la négation des droits du Parlement » ; le Sénat, pour sa part, vote une motion d'ajournement. Le 11 Millerand démissionne. Il est remplacé par un radical modéré, Gaston Doumergue (1863-1937), qui désigne Édouard Herriot (1872-1957), leader du parti radical et du Cartel des Gauches, très populaire dans l'opinion, comme président du Conseil.

Si l'on excepte des gestes symboliques, comme le transfert des restes de Jaurès au Panthéon, le gouvernement Herriot, qui ne comprit pas de socialistes (la SFIO préférant le « soutien sans participation »), ne put aller loin dans la voie de l'anticléricisme. L'opposition des députés alsaciens et lorrains et la naissance d'un autonomisme alsacien, largement nourri des maladroites de l'État depuis novembre 1918, l'empêchèrent d'abolir la législation spéciale des cultes et de l'enseignement dans les département reconquis. L'action de deux groupes de pression, la Fédération nationale catholique du général de Castelnau et la Ligue de Défense des droits du Religieux ancien combattant (DRAC), empêcha une nouvelle expulsion des congrégations et la rupture des relations diplomatiques avec le Vatican. Sur le plan financier Herriot hésita à appliquer le programme, imposé par les socialistes qui ne participaient pas au gouvernement, de taxation des riches, concrètement un impôt sur le capital. L'hésitation dura jusqu'en avril 1925 ; à ce moment, placé face à une situation financière

¹ 1874-1958. Jean Garrigues, *Les Patrons et la politique. De Schneider à Seillière*, Perrin, 2002, 335 p., réédition, 2011, avec le sous-titre *150 ans de liaisons dangereuses*, 345 p., *passim*.

désastreuse, Herriot demanda des avances aux grandes banques, qui refusèrent. La Gauche l'exécuta en refusant ses votes, au Sénat ; mis en minorité, Herriot démissionna. Son successeur, Painlevé, fit appel à... Joseph Caillaux comme ministre des Finances. Pourquoi ? Caillaux n'était plus la victime du Tigre (Clemenceau) mais le ministre de gauche ayant l'oreille des socialistes et rencontrant l'hostilité ostensible de la droite (ainsi que du ministre des Affaires étrangères, Briand). Mais la politique concrète de Caillaux consista surtout à emprunter à nouveau et à mécontenter les socialistes, ce qui ne pouvait qu'arithmétiquement provoquer la chute du gouvernement. Entre juillet 1925 et juillet 1926, la France n'eut plus vraiment de majorité et connut une cascade de brefs ministères et de crises ministérielles. En juillet 1926, nouvel appel à Herriot, qui se heurta immédiatement au « mur d'argent », intérieur et international (la livre atteignit un sommet en valant 190 francs), et ne put former de gouvernement **1**.

De juillet 1926 à juillet 1929, Raymond Poincaré dirigea la politique de la France, au cours de ce qu'on a appelé l'« expérience Poincaré ». Cette expression est due à une nouvelle coalition, dite d'« union nationale ». La coalition excluait – les votes d'investiture le montrèrent – les communistes, bien sûr, les socialistes et quelques radicaux-socialistes, mais une deuxième fois l'ensemble des radicaux avait viré de bord et soutenait désormais un ministère où ils étaient incarnés par Herriot, et où Briand, le conciliateur, était à nouveau aux Affaires étrangères, balancé par la présence de Louis Marin. L'essentiel était de « sauver le franc », expression d'époque.

La méthode de l'ancien président de la République Poincaré – personne n'oubliait cette auréole – consista à rétablir la confiance dans le franc. Pour cela il fallait équilibrer le budget d'une part, rassurer les capitalistes – qui avaient très souvent transféré leurs avoirs à l'étranger – d'autre part. Poincaré réduisit les dépenses en supprimant des postes de fonctionnaires, des sous-préfectures et des tribunaux. Il augmenta les impôts, principalement indirects, moins visibles. Une Caisse d'amortissement, destinée à résorber la dette, fut créée ; elle fut en partie financée par l'émission de plusieurs séries de timbres surchargés d'une surtaxe **2**. Dès l'automne 1926 la confiance était revenue et les

1 Cf. N.Roussellier, « 1926. Le mur d'argent », dans J.-P.Rioux & J.-F.Sirinelli dir., *La France d'un siècle à l'autre. 1914-2000. Dictionnaire critique*, Hachette, 1999, 982 p., pp. 20-25 et Jacques Néré (1917-2000), *Le problème du mur d'argent. Les crises du franc (1924-1926)*, La Pensée universelle, 1985, 159 p. Les parties et chapitres éponymes de J.-N.Jeanneney, dans J.-N.Jeanneney, *François de Wendel en République. L'argent et le pouvoir. 1914-1940*, thèse, Seuil, coll. « L'Univers historique », 1976, 670 p., réédition, Perrin, 2004, 668 p., et dans *Leçon d'histoire pour une gauche au pouvoir. La faillite du Cartel (1924-1926)*, Seuil, 1977, 155 p., réédition, coll. « Points », 1981, réédition, coll. « XXe siècle », 2003, 181 p., sont des morceaux d'anthologie !

2 Comme il avait été émis des timbres-poste, directement surtaxés, au profit des orphelins de guerre. Cinq séries au total, auxquelles s'ajoute en 1928 un timbre sur le Travail, émis d'emblée avec une très grosse surtaxe. La

capitaux rentraient. En 1928 Poincaré décida de stabiliser le franc, c'est-à-dire de le rattacher à nouveau à l'or, mais à un niveau de change international réaliste : retrouver le franc-or de 1914 était impossible vu la hausse des prix du temps de la Grande Guerre et de l'après-guerre, malgré l'amélioration sensible enregistrée depuis l'été 1926. Le franc fut stabilisé au cinquième de sa valeur-or de 1914 (ce fut le franc *quat'sous*), ce qui donnait l'équivalence de 125 francs pour une livre sterling, niveau relativement bas qui permit de stimuler les exportations françaises. De plus les budgets de l' « ère Poincaré » furent tous équilibrés.

Les succès de la politique financière de Poincaré, la prospérité économique mondiale éclatante de la deuxième moitié de la décennie et le retour au scrutin d'arrondissement à deux tours **1** amenèrent aux élections législatives de 1928 (22 et 29 avril) le triomphe des partisans du président du Conseil. Sur 607 élus, 440 s'étaient réclamés de lui, une majorité qui fondit : après novembre 1928 la majorité de Poincaré ne sera plus que de 329 sièges (164 de droite et 165 du centre). Par ailleurs les communistes, qui étaient allés seuls à la bataille électorale – dotée d'un mode de scrutin neuf pour eux – en incitant leurs candidats et leurs électeurs à « plumer la volaille socialiste », selon l'élégante formule inventée par Albert Treint **2** depuis quatre ans, enregistraient un net progrès en suffrages. Pour la première fois ils dépassaient le dixième des voix (11 %, 1 074 000 voix) ; mais, effet espéré par les anticommunistes, ils reculaient en sièges : 11 seulement. Les autres gauches recueillaient 3,8 millions de voix, les droites 4,5 millions. Chose notable, qui démontrait que l'époque du Cartel des gauches était décidément loin, 400 000 suffrages qui s'étaient portés au premier tour sur des radicaux s'étaient reportés au deuxième tour à droite et non sur les candidats SFIO. Au début, Poincaré continua à bénéficier de la majorité d'union nationale. Le vote pour la stabilisation du franc, le 24 juin 1928, fut de 448 pour, 18 contre, et 134 abstentions.

Mais au congrès radical d'Angers, en novembre 1928, les militants se rebellèrent contre les dirigeants du parti, regimbant contre l'alliance avec les « réactionnaires » et exigeant le départ des ministres radicaux du gouvernement. Le nouveau gouvernement Poincaré eut néanmoins l'appui d'une partie des députés radicaux : la confiance fut votée par 325 voix contre 251 et on a vu à l'instant que la majorité de Poincaré monta même à 329 sièges, une majorité

précipitation des émissions et des surcharges explique la multiplicité des erreurs d'impression, qui font aujourd'hui le bonheur des philatélistes spécialisés.

1 Le scrutin d'arrondissement a été rétabli par la loi du 12 juillet 1927, sur la proposition d'Albert Sarraut, soucieux de réduire l'importance du PCF et de favoriser à la fois les radicaux et les socialistes.

2 Jean Rabaut, *Tout est possible ! Les gauchistes français. 1929-1944*, Denoël, 1974, 416 p., réédition, Libertalia, 2018, 677 p., *passim*.

solide donc. C'est la maladie qui obligea Poincaré à démissionner, en juillet de l'année suivante, quelques mois avant le déclenchement de la crise mondiale à Wall Street, et il devait mourir en 1934.

19.3.2. Les forces politiques des années 20 : toujours une France de gauche, comme en 1914 ?

□ Traits généraux et jeu des forces politiques

Un grand bouleversement est dû à la Grande Guerre, au sujet de laquelle l'idée a prévalu dès avant 14, chez les partisans et les adversaires du régime, que celui-ci serait naturellement impropre à conduire un conflit **1** : il était clair en effet qu'une situation de guerre ne permettrait pas de conserver dans leur intégralité les traits qui étaient ceux de la Troisième République. L'État a dû faire face à des tâches pour lesquelles il n'était pas préparé, mais que la longueur du conflit rendait indispensables. Toutefois, contrairement aux prévisions d'avant-guerre, la République a su conduire le pays à la victoire, mais la France de 1918 est exsangue, et, compte tenu des pratiques politiques de la guerre, on peut se demander si c'est bien le régime républicain traditionnel qui sort vainqueur du conflit. D'où l'importance des partis politiques nouveaux :

1919 : création de l'Union populaire républicaine d'Alsace ; élections législatives
 20-26 décembre 1920 : congrès SFIO de Tours
 fin décembre 1921 : premier congrès du PCF à Marseille
 1923 : formation de l'Union socialiste-communiste, dissidence du PCF
 1924 : création du Parti démocrate populaire et des Jeunesses patriotes ; élections législatives
 11 novembre 1925 : fondation du Faisceau
 1926 : condamnation de l'Action française par le Saint-Siège
 1930 : fusion en un Parti d'Unité prolétarienne de petites organisations dissidentes du PCF ; André Siegfried publie *Tableau des partis en France*

La France est toujours, dans les années 20, le « pays du militant rare », selon la formule, déjà citée, de Jean-Luc Pinol **2** : les militants ne représentent que 4 % de l'électorat en 1930. C'est l'une des raisons pour lesquelles se répand un sentiment de crise dans l'opinion à partir de 1925-1926 : les institutions sont-elles adaptées ? le retour à l'âge d'or n'est vraiment pas possible, ne faudrait-il pas

1 Cf. Marcel Sembat, *Faites un roi, sinon faites la paix*, 1913.

2 Dans Y. Lequin dir., *Histoire des Français*, Armand Colin, 3 vol., 1983-1984, dans le tome III.

renforcer l'exécutif ? les ligues ne sont-elles pas la solution ? Pour la gauche, l'entre-deux-guerres est « le grand schisme », pour reprendre la solide expression de Jacques Julliard ¹. C'est une mutation considérable, avec la création du PCF, par rapport à l'avant-guerre : le PCF est un parti révolutionnaire et subordonnant aux impératifs d'une révolution victorieuse en URSS les préoccupations propres de la politique française.

□ Les gauches dans la France des années 20

La notion de « gauche » s'était concrétisée peu à peu avant la guerre, notamment à la Belle Époque, pensons à la notion de Bloc des Gauches, apparue en 1902 en vue des élections. Le Cartel des Gauches va sembler être une nouvelle concrétisation en 1923, mais c'est une alliance forcée (par le système électoral) et les socialistes parlent crûment du « cartel d'une minute » ! L'entre-deux-guerres va en fait montrer l'importance de la notion d'« expérience de gauche ».

Les gauches, et non la gauche, c'est l'affirmation d'une diversité que l'histoire de la Troisième République a depuis longtemps légitimée, avec la « délégation des gauches » de la Belle Époque et que l'histoire des années 20 rencontre obstinément, avec la naissance d'un parti communiste irréconciliable et du Cartel des gauches. C'est que pour la gauche la victoire électorale de 1914 et la Grande Guerre ont été un choc, manifesté par l'échec de la Deuxième Internationale et l'Union sacrée puis l'hostilité des socialistes à Clemenceau, et par la révolution bolchevique. Dans l'entre-deux-guerres la conjoncture politique est complexe pour les gauches, alternant les moments de force et les périodes de faiblesse, mais avec la constante chez certains, exprimée par Léon Blum dès le congrès de Tours, d'une volonté d'union ou de réunion, fort variable en intensité comme en sincérité. Le bilan de 1939, comme nous le verrons dans le chapitre 24, sera, au moins en apparence, celui d'un effondrement de grande ampleur : comment la gauche, les gauches, en sont-elles arrivées là ?

□ La gauche et l'immédiat après-guerre (1918-1919)

Juste après la fin des combats de la Première Guerre mondiale les effectifs de la SFIO et de la CGT explosèrent. La SFIO bénéficiait du fait qu'elle avait rompu l'Union sacrée dès 1917 ; mais SFIO et CGT étaient l'une et l'autre en voie de radicalisation accélérée, plus exactement les hommes de l'aile gauche y étaient de plus en plus nombreux et bruyants, à l'inquiétude des plus modérés. En 1919-1920 les grèves et les violences sociales se multiplièrent, du fait des

¹ J.Julliard, *Les gauches françaises. 1762-2012. Histoire et politique*, Flammarion, 2012, 767 p., titre du chapitre VI de la première partie.

désillusions de l'après-guerre et des difficultés du retour à la vie civile, la crise économique faisant rage, du désir des soldats démobilisés d'être payés pour les sacrifices consentis, mais aussi de l'enthousiasme et du radicalisme révolutionnaire d'une partie des militants : c'est pourquoi elles prirent parfois une allure franchement insurrectionnelle. La Révolution avait éclaté en Russie, puis en Allemagne, en Hongrie et en Slovaquie ; pour les internationalistes (Lénine y compris), mais aussi pour leurs adversaires, l'idée que le prolétariat pût triompher dans un seul pays semblait absurde : la Révolution, fille de la lutte des classes qui avait lieu dans le monde entier, réussirait partout, tout particulièrement dans l'Europe industrielle, ou bien elle échouerait partout. En France, les marxistes d'obédience révolutionnaire, les enfants de Guesde, triomphaient ; quant aux anarcho-syndicalistes ils étaient persuadés que le « grand soir » était proche, et ils s'imprégnèrent rapidement de toute une culture bolchévisante : ce fut ainsi que la Révolution russe gauchit sensiblement non seulement la tradition socialiste, mais aussi la tradition syndicale française.

Le Premier mai 1919 s'était déroulé dans une atmosphère extrêmement lourde : il y avait eu un mort. Les grèves proprement dites commencèrent en juin 1919 dans les transports en communs parisiens ; elles furent étroitement encadrées par les syndicats, bien plus que le furent plus tard celles de 1936. Elles touchèrent surtout les mines, la sidérurgie, les chemins de fer, la fonction publique, soit les secteurs qui déjà étaient les plus revendicatifs avant 1914, plus la chimie ; il y eut aussi des affrontements aux arsenaux de Toulon. En février 1920, de nouvelles grèves de cheminots secouèrent le pays ; le conflit dura jusqu'en mai. Il était alors interdit aux fonctionnaires et aux travailleurs des secteurs « stratégiques » de se syndiquer et de faire grève. En mars 1920, un autre conflit éclata dans les mines.

Par ailleurs des éléments de la flotte française envoyée en renfort de l'armée « blanche » d'Anton Denikine (1872-1947) se mutinèrent (voir plus haut ces « mutineries de la mer Noire »). Toutes ces violences faisaient peur, même si nulle part le nombre de grévistes ne dépassa 20 % des effectifs. On voyait réapparaître brutalement ; des appels au sabotage, au soulèvement général, à la destruction de l'ensemble de la société... Un climat pré-révolutionnaire ? En même temps la SFIO recrute en masse et elle passe de 40 000 adhérents en 1917 à 130 000 au début de 1920. De nombreux nouveaux militants sont d'anciens combattants qui ramènent du front un état d'esprit résolument pacifiste.

Pourtant le mouvement syndical et socialiste français, en même temps qu'il se renforçait, était en proie à de très graves turbulences. L'attitude à adopter vis-à-vis de la Révolution russe divisait profondément la CGT et la SFIO,

qui étaient quand même très mal à l'aise sur ces sujets, car elles avaient échoué à éviter la guerre et la seconde ne s'était retirée que bien tardivement de l'Union sacrée. Sur l'attitude de la gauche vis-à-vis de la paix de 1919 pèse le problème de l'intervention militaire en Russie soviétique, d'autant plus que Jacques Sadoul est, comme nous l'avons vu, condamné à mort par contumace et devient une des « illustrations » du communisme à la française, et qu'éclatent les mutineries de la mer Noire et de Grèce, où s'illustrent André Marty (1886-1956) et Charles Tillon (1897-1993).

La gauche aborde les élections de 1919 dans de mauvaises conditions car le nouveau mode de scrutin défavorise les socialistes, qui décident néanmoins de présenter des listes monocolores. Cela n'empêche pas une première scission au sein de la SFIO : *La France libre*, organe d'un petit groupe parlementaire socialiste formé en juillet 1918 défend vigoureusement la politique d'Union sacrée, ce qui provoque un blâme de la part du parti et l'exclusion de huit parlementaires. Les dissidents fondent le Parti socialiste français, dont les adhérents résident surtout dans le département de la Seine. Évidemment les gauches souffrent de l'affiche de l'homme au couteau entre les dents. Quelques graves échecs — Renaudel, Longuet et Laval ne sont pas réélus — sont enregistrés et, surtout, une nette opposition tranche entre une gauche socialiste — seuls les socialistes sont demeurés partout opposés à la « combinaison » — et un Bloc national de droite : seuls 68 SFIO sont élus. La distinction est beaucoup moins nette pour les radicaux, qui ont 82 élus, ce qui est un recul sévère par rapport à 1914, car une partie d'entre eux figurent sur les listes du Bloc et, même, dans certains cas ce sont des radicaux qui ont pris l'initiative de la constitution de listes du Bloc. Une ventilation sérieuse des élus en montre 21 élus sur des listes du Bloc, 15 sur des listes de centre droit mais 46 sur des listes de centre gauche : le parti radical reste, en 1919 au moins, un parti de gauche, contrairement à une légende tenace.

Dans les années 20, trois périodes se succèdent à l'évidence : la gauche éclate d'abord, les forces de gauche se réorganisent entre 1921 et 1924, enfin, du Cartel au surgissement de la crise de 29, les gauches se coalisent, incomplètement, puis oscillent durement.

□ **La scission du socialisme à la française, une rupture essentielle dans l'histoire de la gauche française**

Rupture essentielle, mais rupture prévisible ! En effet, si en avril 1905, au congrès du Globe, le Parti socialiste de France (de Vaillant et Guesde) et le Parti socialiste français (de Jaurès) s'étaient unifiés en une Section française de

l'Internationale socialiste (SFIO), communément dite Parti socialiste unifié, deux tendances avaient subsisté en son sein, une tendance réformiste et une tendance marxiste orthodoxe. L'année 1914 est celle de la victoire aux législatives mais également, peu après, celle de la défaite de la IIe Internationale et de l'Union sacrée. Dès le congrès SFIO de 1915, tenu après Zimmerwald, les « minoritaires » avaient pesé un tiers des voix et fin 1916, après Kienthal, les deux tendances étaient à peu près à égalité. Il faut préciser qu'une direction ferme manque à la SFIO, car Allemane a quitté le parti en 1913, Brousse est mort en 1912, Jaurès en 1914, Vaillant en 1915 et Guesde, malade, ne se manifeste plus guère. La première révolution russe est accueillie avec une satisfaction générale, les socialistes refusent d'entrer dans le cabinet Painlevé de septembre 1917 et le succès de la Révolution d'Octobre stimule les divisions et prend le pas sur les divergences antérieures. Au congrès SFIO de juillet 1918 les minoritaires deviennent majoritaires, ils le sont encore au congrès de Paris, en octobre, où ils font la conquête de la direction du parti : Louis-Oscar Frossard (1889-1946) devient secrétaire général et c'est la fin du socialisme réformiste à la Albert Thomas.

D'une façon générale, la première guerre mondiale provoqua une rupture essentielle dans l'histoire de la gauche française. Elle amena de nombreux hommes de gauche à radicaliser leur critique de la société existante : la « grande boucherie » remettait en cause l'ensemble des structures qui l'avaient engendrée (du moins le pensait-on à gauche, de manière extrêmement manichéenne), les nations, la société bourgeoise, la démocratie libérale et le capitalisme. Il n'était plus question de les réformer, il fallait les détruire. La modération d'un Jaurès ou d'un Briand n'était plus de saison (Briand, du reste, était passé à droite) ; tout ce qui, avant 1914, dans la société française, avait été peu aimé mais plus ou moins supporté, était désormais rejeté. La contestation était radicale et touchait toutes les institutions.

On assista à un glissement rapide d'une bonne partie de la gauche socialiste vers des positions qui, avant 1914, avaient été celles d'une petite minorité extrémiste, comme Gustave Hervé : un pacifisme radical allant jusqu'au défaitisme, une véritable haine de la nation. Avant 1914, de surcroît, les socialistes et les syndicalistes français, à l'exception d'une frange minoritaire (surtout à la CGT), avaient en gros renoncé à l'action violente, la Révolution n'était plus pour eux qu'une référence lointaine à un changement de classe dominante, qu'ils espéraient pacifique. Après 1917, comme l'a écrit François Furet (1927-1997) ¹, le mouvement révolutionnaire « ressurgit [en France...]

¹ Dans *Le passé d'une illusion. Essai sur l'idée communiste au XXe siècle*, ouvrage paru en 1995.

comme un torrent recouvert en 1914, mais grossi quatre ans plus tard des souffrances et des désillusions, individuelles et collectives, dont la guerre a[vait] été si incroyablement prodigue ». La violence révolutionnaire ne faisait plus peur, la Révolution était même devenue un espoir : cela ne pouvait pas être plus horrible que la Grande Guerre, et cette fois-ci, la dernière, ce serait pour une bonne cause. L'idée de paix et l'idée de Révolution avaient été liées par les bolcheviks russes, grâce à leur décret sur la Paix et au traité de Brest-Litovsk. Le communisme en France comme dans le reste du monde fut réellement fils de la Grande Guerre. La « grande lueur à l'Est », selon l'expression fameuse de Romain Rolland (1866-1944), est révolutionnaire mais c'est aussi l'annonce de la paix perpétuelle.

En janvier 1919 les bolcheviks et leurs partisans en Europe fondèrent à Moscou une troisième Internationale, le Komintern ; en juillet 1920 Lénine et Grigori Zinoviev **1** posèrent les Vingt et Une Conditions, drastiques et que nous avons détaillées plus haut. Et, du 25 au 30 décembre 1920, au congrès de Tours, « 18e congrès du parti socialiste », ce fut la scission qui se fit dans une ambiance d'impasse, d'échec électoral et d'essoufflement des grèves. La majorité, animée par des pacifistes révolutionnaires admirateurs de Lénine, avec à leur tête entre autres Boris Souvarine **2**, Louis-Oscar Frossard (1889-1946) et Marcel Cachin (1869-1958), accepta les vingt et une conditions, rejoignit la IIIe Internationale et fonda la SFIC (Section française de l'Internationale communiste), le futur PCF

Boris Lifschitz dit SOUVARINE **3**

- Ami personnel de Trotsky, comme Rosmer.
- 1920 : Fait partie de la minorité qui souhaite l'adhésion immédiate de la SFIO à la III^e Internationale (avec Monatte et Lorient).
- Quelques incarcérations (1920...)
- 1921 : représentant du PC à Moscou, il perd son siège au Comité directeur au Congrès de Marseille : s'opposant aux directives de Moscou, le Parti communiste français, malgré les objurgations de Souvarine, refuse de constituer un front prolétarien unique contre la droite ; Souvarine est désavoué.

1 Pseudonyme de Ovsei-Gerchen Radomyslski-Apfelbaum, 1883-1936.

2 Pseudonyme de Boris Lifschitz, 1895-1984.

3 Notice d'Hugues Schmitt, avec quelques rectifications de ma part, et une invitation (qu'Hugues Schmitt ne m'en veuille pas !) à aller voir la copieuse notice dans J.Maitron dir., *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français*, Éditions ouvrières, tome 41, pp. 393-400, et le livre de Jean Rabaut, *Tout est possible ! Les gauchistes français. 1929-1944*, Denoël, 1974, 416 p., réédition, Libertalia, 2018, 677 p., *passim*. Dans la France des années 30 les trotskystes sont pour l'essentiel dans la Ligue communiste (1930) : une centaine de membres mais une multitude de scissions. Les trotskystes contrôlent les Jeunesses socialistes parisiennes et influencent le courant socialiste de Marceau Pivert.

- 1924 : exclusion des trotskistes (phase de bolchevisation du Parti communiste français) : Souvarine, et les syndicalistes révolutionnaires Monatte, Lorient, Amédée Dunois et Rosmer en 1926.
- Il reste en marge du trotskisme organisé (Ligue communiste fondée pendant le séjour de Trotsky en France en 1933-1934) après son éviction.
- Se réclame du Sorel de gauche, comme les partisans d'un socialisme ouvrier (Albert Treint par exemple), opposés au socialisme étatique.
- Évolue vers un anticommunisme vigilant : animateur de la revue *Est-Ouest*, principale revue spécialisée dans l'anticommunisme. Fonde l'Institut d'histoire sociale.
- 8 septembre 1950 : un des fondateurs de *Paix et Liberté*, mouvement anticommuniste lancé par le radical Jean-Paul David, soutenu par le gouvernement Pleven (fonds secrets) et financé aussi par le FBI **1**.

Au congrès avait été lu, par André Le Troquer (1884-1963) **2**, le « télégramme Zinoviev », en réalité signé par tous les membres du comité exécutif de l'Internationale communiste : le texte rejetait catégoriquement la motion rédigée par Jean Longuet et Paul Faure qui préconisait des contacts avec les organisations socialistes ayant quitté la IIe Internationale et n'acceptant pas plusieurs des 21 Conditions. Frossard, qui au fond aurait voulu un parti où Blum et Longuet auraient eu leur place, est pris dans l'engrenage, d'autant que surgit de manière spectaculaire – elle est arrivée clandestinement – la vieille militante socialiste allemande Clara Zetkin (1857-1933). Le vote a lieu dans la nuit du 29 au 30 décembre, avec une répartition en gros deux tiers/un tiers assez fidèle à la réalité socialiste française : la motion Cachin-Frossard d'adhésion à la IIIe Internationale recueille 3 208 mandats et la motion Longuet-Paul Faure 1 022. C'est *ipso facto* la scission du parti socialiste français.

Le Parti communiste français (PCF) qui en résulte est « un corps étranger dans la nation » **3**. En outre, le « péril rouge » de l'entre-deux-guerres est, sincèrement ou non, confondu avec le péril allemand. Surtout, les leaders bolcheviques promettent une révolution mondiale. Le péril rouge devient donc universel et cosmopolite. Mais, au niveau de l'imaginaire collectif, cette « peur du rouge » est bien davantage : elle est la peur du contre-modèle absolu dont

1 Cf. D.Lejeune, *Années 50. France Janus, en Noir & Blanc ou en Couleurs ?*, 1 140 pages, mis en ligne le 13 avril 2017 sur HAL-SHS (CNRS) : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01504693>. Plusieurs rééditions, même référence.

2 Notice dans J.-M.Mayeur & A.Schweitz, *Les parlementaires de la Seine sous la Troisième République*, Publications de la Sorbonne, 2001, 2 vol., 278 & 639 p., tome II, pp. 365-366.

3 Titre de la 2e partie de l'ouvrage de J.-J.Becker et S.Berstein, *Histoire de l'anticommunisme en France*, Orban, 1987-, 2 vol. prévus, tome I : 1917-1940, 407 p. J'ai aussi beaucoup utilisé les chapitres I et II de J.-J.Becker, *Le Parti communiste veut-il prendre le pouvoir ? La stratégie du PCF de 1930 à nos jours*, Seuil, 1981, 332 p.

toute société a besoin pour affirmer sa validité, surtout dans un cadre de pensée organiciste, la peur de l'élément diabolique et négatif indispensable pour fonder toute croyance en des valeurs positives – ordre, propriété, liberté – et porteuses d'espérance.

Le mouvement socialiste français était définitivement divisé, ce qui affaiblit durablement toute la gauche. L'année suivant Tours, en 1921, ce fut la fin de l'unité syndicale : la CGT demeura aux mains de réformistes proches politiquement des socialistes de la SFIO (quoique toujours jaloux de l'indépendance syndicale), cependant une CGTU (« unitaire »), très radicale, fut dominée au départ par des anarchistes (Guillaume Verdier) mais sur laquelle les communistes mirent progressivement la main. Elle ne parvint jamais à dépasser la CGT en termes d'effectifs, très ouvriers d'ailleurs ¹. D'autres anarcho-syndicalistes, autour de Pierre Besnard (1886-1947), fondèrent en 1926 la CGT-SR (syndicaliste-révolutionnaire).

□ La gauche et la paix

Le pacifisme a été pendant la guerre incarné au sein de la presse française par *Le Canard Enchaîné*, dont nous avons vu la fondation et les fondateurs. La paix signée, tout au moins à Versailles, il devient *Le Canard Déchaîné* (15 octobre 1919) mais redevient sous le Bloc national *Le Canard Enchaîné*. Son large lectorat de gauche est séduit dans les années 20 par son pacifisme intégral, mais les décideurs politiques sont plus précis. Lors du grand débat parlementaire d'octobre 1921 Briand, président du Conseil, sonne le ralliement politique de la gauche et, pour la première fois, le désir de paix se trouve déconnecté de celui de conserver le bénéfice de la victoire de 1918 et il devient caractéristique de la gauche française. Briand est poussé à la conciliation par les partis de gauche et notamment par Herriot, hostile à la politique qui « monte à l'assaut chaque fois que de grandes questions de politique extérieure se posent ». Cela ne signifie pas une conception unanime de la politique extérieure : ainsi, l'occupation de la Ruhr est approuvée par la majorité des radicaux. Mais, globalement, c'est à gauche l'adhésion aux principes de Wilson, à la SDN, à l'esprit de Genève, à la sécurité collective, à la « paix par le droit », avec un regard attentif et fraternel sur l'action d'Albert Thomas au Bureau international du Travail (BIT).

¹ Mises au point claires dans les chapitres IV et V de Dominique Andolfatto & Dominique Labbé, *Histoire des syndicats (1906-2006)*, Seuil, 2006, 376 p., réédition, 2011, 383 p. et dans les deux notices (J.-L.Robert) de J.-Fr.Sirinelli dir., *Dictionnaire historique de la vie politique française au XXe siècle*, PUF, 1995, 1 068 p., réédition, 2003, coll. « Quadrige », 1 254 p., pp. 205-209 et 209-210 (une grosse erreur pour Besnard).

19.3.3. Parti communiste (SFIC) et parti socialiste (SFIO)

□ Le parti communiste français

D'abord Section française de l'Internationale communiste (SFIC), le nouveau parti prend officiellement le nom de Parti communiste français (PCF) en octobre 1921 (1). Ses premiers mois d'existence cultivent l'équivoque : s'agit-il d'un ancien parti socialiste épuré de ses « opportunistes » — c'est ce que pense le « centre » du parti — ou est-ce un parti d'un type nouveau, comme le pense la « gauche » du parti, conformément aux 21 Conditions ? L'équivoque se marie à des velléités d'indépendance vis-à-vis de l'Internationale communiste, que celle-ci châtie rudement : Trotski lance des attaques contre *L'Humanité* en juillet 1921, la campagne « antisouvariniste » suscite un message de l'IC au congrès de Marseille (décembre 1921) et Moscou condamne la direction du PCF le 1er décembre 1922, ce qui provoque la démission de Frossard le 31 décembre-2 janvier suivant 2 : il retourne à la SFIO dès les législatives de 1924, pour la quitter à nouveau en 1935... Des exclusions cinglent le parti, par exemple celle de l'historien Charles-André Julien (1891-1991). Le provocant Albert Treint (1889-1971), ancien instituteur et capitaine, devient secrétaire général. Le PCF s'appuie sur la scission syndicale du 27 décembre 1921 qui a donné naissance à une

1 Annie Kriegel (1926-1995), *Aux Origines du communisme français. 1914-1920*, thèse, Imprimerie nationale et Mouton, 1964, 2 vol., 995 p., réédition abrégée, Flammarion, 1969, 442 p., réédition, 1978, Flammarion, coll. « Champs », 442 p. ; R.Ducoulombier, *Camarades ! La Naissance du Parti communiste en France*, thèse (qui me paraît conciliable avec celle d'A.Kriegel), Perrin, 2010, 429 p. ; A.Kriegel, *Les Communistes*, Paris, Seuil, coll. « Politique », 1969, réédition : A.Kriegel & G.Bourgeois, *Les Communistes français dans leur premier demi-siècle. 1920-1970*, Seuil, 1985, 404 p. ; St.Courtois & M.Lazar, *Histoire du parti communiste français*, PUF, coll. « Thémis », 1995, 431 p., réédition, 2000, 480 p. ; J.Girault, *Sur l'implantation du Parti communiste français dans l'entre-deux-guerres*, Éditions sociales, 1977, 348 p. ; M.Lazar, *Le communisme, une passion française*, Perrin, 2002, 244 p. ; R.Martelli, *Communisme français. Histoire sincère du PCF (1920-1984)*, Messor/Éditions sociales, 1984, 250 p., R.Martelli, *Le Rouge et le Bleu. Essai sur le communisme dans l'histoire française*, Éditions de l'Atelier, 1995, 286 p., R.Martelli, *L'Archipel communiste. Une histoire électorale du PCF*, Éditions sociales, 2008, 271 p. ; R.Martelli, J.Vigreux et S.Wolikow, *Le Parti rouge. Une histoire du PCF, 1920-2020*, Armand Colin, coll. « Mnémosya », 2020, 392 p. ; J.Mischi, *Le parti des communistes. Histoire du Parti communiste français de 1920 à nos jours*, Marseille, Hors d'atteinte, 2020, 720 p. ; J.Mischi, *Servir la classe ouvrière. Sociabilités militantes au PCF*, Presses universitaires de Rennes, 2010, 340 p. ; notice par Marc Lazar dans J.-Fr.Sirinelli dir., *Dictionnaire historique de la vie politique française au XXe siècle*, PUF, 1995, 1 068 p., réédition, 2003, coll. « Quadrige », 1 254 p., pp. 918-924 ; Ph.Buton, « Les générations communistes », *Vingtième Siècle. Revue d'Histoire*, avril-juin 1989, pp. 81-92 ; Ph.Buton, « Penser le communisme français », *Vingtième Siècle. Revue d'Histoire*, octobre-décembre 1992, pp. 93-94 ; M.Lazar, « L'invention et la désagrégation de la culture communiste », *Vingtième Siècle. Revue d'Histoire*, octobre-décembre 1994, pp. 9-18 ; M.Hastings, *Halluin la Rouge, 1919-1939. Aspects d'un communisme identitaire*, thèse, Presses universitaires de Lille, 1991, 438 p. ; J.Verdès-Leroux, *Le Parti communiste, les intellectuels et la culture*, Fayard/Éditions de Minuit, 1983-1986, 2 vol., 585 et 491 p. ; n° spécial (juillet-septembre 2020) du *Mouvement social*.

2 Sa lettre de démission est citée dans N.Racine et L.Bodin, *Le Parti communiste français pendant l'entre-deux-guerres*, FNSP-Armand Colin, 1972, 310 p., réédition 1982 (FNSP), 320 p., pp. 41-42. Sur Trotski : Jean Rabaut, *Tout est possible ! Les gauchistes français. 1929-1944*, Denoël, 1974, 416 p., réédition, Libertalia, 2018, 677 p., *passim*.

CGTU, communiste (mais minoritaire), organisée en juin 1922. Le PCF conserve l'organisation du parti socialiste, en fonction de la résidence et non du lieu de travail, ses effectifs baissent, de 130 000 environ au début de 1921 à 55 000 en 1923, malgré une forte implantation dans la « ceinture rouge », quelques régions minières et industrielles, les « métallos » communistes étant particulièrement célèbres, et quelques bastions ruraux, le Lot-et-Garonne par exemple **1**. Il regroupe depuis novembre 1917 une partie des anciens combattants dans l'ARAC (Association républicaine des Anciens Combattants), fondée par Raymond Lefebvre (1891-1920) et dirigée par Paul Vaillant-Couturier (1892-1937) **2**. Les communistes cultivent un « pacifisme bolchévisé » **3** et s'inquiètent d'une éventuelle intervention française armée dans la Ruhr : dès le 22 décembre 1922 ils forment le Comité contre l'Impérialisme et la Guerre et au début de l'occupation franco-belge de la Ruhr organisent la conférence d'Essen (6 et 7 janvier 1923), ce qui entraîne une perquisition du siège de *L'Humanité* – qui avait publié dans son numéro du 10 le *Manifeste aux peuples travailleurs des états de l'Entente et des pays vaincus* lancé par la conférence **4** – et l'arrestation de Treint, Cachin, Georges Marrane (1888-1976) **5**, Gaston Monmousseau (1883-1960) **6** et Pietri. Les exclusions et les départs débouchent sur une scission de « droite », celle qui donne naissance en 1923 à la formation de l'Union socialiste-communiste, à l'origine du dissident Parti socialiste-communiste puis du Parti d'Unité prolétarienne (PUP), trois appellations qui font rire le Quartier latin, qui en invente une quatrième, celle du Parti congressiste ouvrier national, aux quelques affiches « Votez CON » **7**, un peu avant que Ferdinand Lop (1891-1974) devienne le champion des canulars au Quartier latin **1**.

1 Sur les « matrices ouvrières » et rurales du PCF, lire J.-P. Molinari, *Les ouvriers communistes. Sociologie de l'adhésion ouvrière au PCF*, Thonon-les-Bains, Albaron, 1991, 368 p., réédition, L'Harmattan, 1996, 367 p.

2 Notice par A. Burger, dans C. Pennetier dir., *Figures militantes en Val-de-Marne. Dictionnaire biographique Maitron : un siècle de militantisme sur le territoire de l'actuel Val-de-Marne. 1870-1970*, Les Éditions de l'Atelier, 2009, 461 p., pp. 327-334 et notice dans J.-M. Mayeur & A. Schweitz, *Les parlementaires de la Seine sous la Troisième République*, Publications de la Sorbonne, 2001, 2 vol., 278 & 639 p., tome II, pp. 584-585. Voir, bien sûr, David Cauter, *Le communisme et les intellectuels français. 1914-1966*, trad. fr., Gallimard, 1967, 474 p., *passim*.

3 Pour lui, lire l'excellent livre d'Yves Santamaria, *L'enfant du malheur. Le Parti communiste français dans la lutte pour la paix (1914-1947)*, Seli Arslan, 2002, 315 p.

4 Texte dans J.-P. Brunet, *L'enfance du Parti communiste (1920-1938)*, PUF, dossier Clio, 1972, 96 p., pp. 23-24 et dans N. Racine et L. Bodin, *Le Parti communiste français pendant l'entre-deux-guerres*, FNSP-Armand Colin, 1972, 310 p., réédition 1982 (FNSP), 320 p., pp. 103-105.

5 Notice par N. Viet-Depaule, dans C. Pennetier dir., *Figures militantes en Val-de-Marne. Dictionnaire biographique Maitron : un siècle de militantisme sur le territoire de l'actuel Val-de-Marne. 1870-1970*, Les Éditions de l'Atelier, 2009, 461 p., pp. 257-261.

6 Notice dans J.-M. Mayeur & A. Schweitz, *Les parlementaires de la Seine sous la Troisième République*, Publications de la Sorbonne, 2001, 2 vol., 278 & 639 p., tome II, pp. 432-433.

7 B. Fuligni, *Votez fou ! Candidats bizarres, utopistes, chimériques, mystiques, marginaux, farceurs et farfelus. De 1848 à nos jours, les élus auxquels vous avez échappé*, Horay, 2007, 160 p., compte rendu par mes soins dans

Le communisme français fut pendant ses premières décennies possédé par la « passion soviétique », pour reprendre la formule de Marc Lazar². La SFIC ne perdit rien en extrémisme dans ses quatorze premières années d'existence. La SFIC était dans sa période dite « sectaire »³, elle demeurait fondamentalement imprégnée de l'idéologie léniniste, celle de la violence politique et de la table rase. Elle attaquait très violemment l'ensemble des structures sociales, y compris par exemple le système éducatif ; elle contestait carrément l'ordre international, elle tenait notamment la SDN pour un pantin au service de l'impérialisme. La SFIC appelait au sabotage des usines, à la désertion des soldats, à la guerre civile : jamais aucun parti de taille notable n'avait tenu un langage aussi violent, avant 1914, Gustave Hervé était un isolé et les anarchistes n'avaient pas de véritables partis.

Surtout, le Parti communiste d'alors refusait de s'inscrire dans les combats politiques traditionnels et récusait la distinction gauche-droite : pour lui, la seule distinction opératoire était celle séparant les révolutionnaires et les ennemis de la Révolution. Répudiant l'idée de nation et les valeurs républicaines, la SFIC faisait tout pour faire tomber le régime ; la gauche était dangereuse, car des réformes, si elles réussissaient, risquaient de faire durer le vieux monde. Au début des années 1920, la SFIC affichait cependant une volonté d'unité d'action avec les socialistes, c'était la tactique dite du « front uni prolétarien », mais le prix était si élevé pour la SFIO (une vassalisation totale, en fait) que ce discours n'avait aucune crédibilité. Puis, en juillet 1928, le Komintern imposa à ses sections implantées dans les pays démocratiques la tactique électorale dite « classe contre classe » : la Révolution était censée être sur le point de se mondialiser, il fallait se préparer à l'épreuve de force, et d'abord en luttant contre les « sociaux-traîtres », les « social-fascistes » de la SFIO, coupables de pactiser avec le capitalisme à l'agonie : ils étaient désormais explicitement désignés comme les ennemis les plus dangereux, contre lesquels il fallait lutter en priorité. Non seulement la SFIC persistait à refuser toute alliance avec les partis de gauche, mais aux élections de 1932 elle donna pour consigne de faire gagner la droite.

Dans ces conditions, dès la retombée de la vague révolutionnaire, en 1921-1922, les effectifs militants et électoraux fondirent ; la SFIC fut dépassée par

Historiens & Géographes, juillet-août 2007, p. 289, p. 25. L'idée de l'affiche sera reprise par *Charlie Hebdo* n° 17.

¹ B.Fuligni, *Votez fou ! Candidats bizarres, utopistes, chimériques, mystiques, marginaux, farceurs et farfelus. De 1848 à nos jours, les élus auxquels vous avez échappé*, Horay, 2007, 160 p., pp. 97-111.

² M.Lazar, *Le communisme, une passion française*, Perrin, 2002, 244 p., titre du chapitre premier (forcément...).

³ Cette appellation est due aux communistes français eux-mêmes, qui l'employèrent rétrospectivement après le grand changement de cap du printemps 1934.

la SFIO, d'autant que la répression frappait et que l'on manquait de cadres. Il n'y avait plus que 30 000 militants en 1930 ; après un succès relatif aux législatives de 1924 (vingt-six députés, grâce essentiellement à l'hostilité à l'occupation de la Ruhr), les élections de 1928 et 1932 furent mauvaises : quatorze députés en 1928 ; dix en 1932 contre 98 pour la SFIO, et tous les leaders communistes furent battus. L'Internationale n'était pas intéressée par des résultats électoraux — les bolcheviks ne croyaient pas à la prise du pouvoir par des voies pacifiques et n'avaient que faire de sympathisants ni même de trop de militants — , mais par l'élaboration et le maintien d'une structure apte à résister à la répression et à prendre le pouvoir si l'occasion s'en présentait comme elle s'était présentée en Russie en novembre 1917. La SFIC n'attendait rien des élections, auxquelles elle ne présentait de candidats que pour des raisons de propagande, pour attirer des militants de gauche — c'était ce qu'on appelait officiellement l' « union à la base », plus cyniquement le PCF avouait vouloir « plumer la volaille socialiste » — au passage, quelques bastions banlieusards et quelques indemnités parlementaires étaient intéressants.

La SFIC était enfermée dans une logique de groupuscule, la « bolchévisation » progressive du Parti, orchestrée par des envoyés de Moscou, ne se fit pas sans mal : la culture des bolcheviks russes était très différente de celle des premiers communistes français. En décembre 1921, au congrès de Marseille, la SFIC rejeta les projets de réorganisation du Komintern ; en janvier 1922 elle se déclara hostile à la tactique officielle du « front unique prolétarien ». Louis-Oscar Frossard, le premier secrétaire général, démissionna dès 1922-1923 ; la fronde dura jusqu'en janvier 1924. Puis, en 1925-1927, en reflet des querelles qui déchiraient le groupe dirigeant de l'URSS, un certain nombre de « droitistes » et de « trotskistes », c'est-à-dire d'hommes qui avaient choisi le mauvais camp russe, furent expulsés. Ce fut à cette époque aussi que la SFIC passa d'une organisation par sections communales à une organisation fondée sur des cellules d'entreprise, ce qui fut longtemps l'une des grandes spécificités du Parti communiste. En 1928-1929, à l'issue de manœuvres tortueuses, le Komintern parvint à éliminer la direction en place, formée d'anciens de la SFIO d'avant-guerre, pas assez obéissants aux yeux de Moscou, et à la remplacer par deux hommes jeunes, tous deux nés à la Belle Époque, issus de la section française du Komsomol (la Jeunesse communiste), Henri Barbé (1902-1966) et Pierre Célor (1902-1957) ; le secrétaire général en titre était Pierre Semard (1887-1942), mais ce poste n'avait pas encore l'importance qu'il acquit plus tard ¹.

¹ Notice dans J.Maitron dir., *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français*, Éditions ouvrières, tome 41, pp. 233-240.

La SFIC obéissait (de moins en moins mal) à des hommes qui n'étaient même pas toujours des Français. Le plus brillant d'entre eux fut Eugen Fried (1900-1943)¹ : né à Trnava, en Slovaquie, dans une famille juive bourgeoise, il avait fait des études de chimie à Budapest ; intellectuel cultivé et polyglotte, il prit part à la révolution des Conseils de Béla Kun à Budapest en 1919, puis il adhéra au Parti communiste tchécoslovaque et se mit aux ordres du Komintern qui, après l'avoir employé à purger le Parti communiste tchécoslovaque en 1927-1928, l'envoya en France au printemps 1931 pour représenter l'Internationale communiste : il prit alors le nom d'Eugène Clément, en référence au *Temps des cerises* et se fit passer pour français pour éviter l'expulsion. Ce fut Fried qui acheva non plus la bolchévisation, mais désormais la stalinisation de la SFIC : en avril 1931 il propulsa à des postes de direction une nouvelle génération de dirigeants, Thorez, Duclos, Marty et Frachon ; en juillet, le « groupe Barbé-Célor » fut exclu à la suite d'une procédure spectaculaire qui annonçait les grands procès staliniens de la fin de la décennie : on les accusa d'être des provocateurs payés par la police. Une nouvelle épuration toucha notamment les francs-maçons et les adhérents communistes à la Ligue des Droits de l'Homme : les derniers ponts étaient coupés avec l'humanisme progressiste et républicain. En 1932, Fried établit une « commission des cadres » destinée à permettre au Komintern de suivre de près les promotions au sein de sa section française.

Les exclus du processus de stalinisation de la SFIC allèrent grossir les effectifs des groupuscules socialistes révolutionnaires non staliniens, que l'on appelle en général les « trotskistes », car la plupart d'entre eux, pour ne pas avoir à renoncer au léninisme, se réclamaient de Trotski. La dissidence trotskiste n'a jamais touché qu'une minorité, essentiellement des intellectuels² : le gros des troupes est resté à la SFIC par discipline révolutionnaire, et parce que Staline dirigeait un grand pays, principal espoir de la Révolution à long terme, ou bien ils passèrent ou repassèrent à la SFIO.

« Clément » dirigea le parti communiste, dans l'ombre, jusqu'à la fin des années 1930 (3). La SFIC était organisée, sur les principes léninistes, comme

¹ St.Courtois & A.Kriegel, *Eugen Fried. Le grand secret du PCF*, Seuil, 1997, 448 p., et notice dans J.-Fr.Sirinelli dir., *Dictionnaire historique de la vie politique française au XXe siècle*, PUF, 1995, 1 068 p., réédition, 2003, coll. « Quadrige », 1 254 p., pp. 497-498.

² Lire sur eux Jean Rabaut, *Tout est possible ! Les gauchistes français. 1929-1944*, Denoël, 1974, 416 p., réédition, Libertalia, 2018, 677 p., *passim*.

³ Ce rôle, connu des historiens mais largement minoré, a été réévalué par un ouvrage d'Annie Kriegel et de Stéphane Courtois, qui a pu être écrit grâce à l'ouverture des archives soviétiques : St.Courtois & A.Kriegel, *Eugen Fried. Le grand secret du PCF*, Seuil, 1997, 448 p.

une petite armée, de manière à pouvoir survivre à une interdiction, car elle se plaçait sans cesse à la limite extrême de l'illégalité. Effectivement, elle faillit être interdite en 1923 ; des dirigeants, dont Marcel Cachin (1869-1958) et Jacques Doriot (1898-1945), furent arrêtés pour leur opposition à l'occupation de la Ruhr en 1923 – ils avaient appelé à la désertion et au sabotage, avec quelque succès – et à la guerre du Rif en 1923-1925 car ils soutenaient 'Abd el-Krim. Les grèves déclenchées à ces deux occasions par les syndicats liés à la SFIC, essentiellement la CGTU, représentent un cas extrême de grèves politiques, sans pratiquement aucun objectif social explicite ni implicite.

C'était qu'il s'était produit une évolution décisive dans l'histoire du syndicalisme français. L'échec des grèves de 1919-1920 et le succès de la révolution bolchevique en Russie, avaient porté deux coups très rudes à la vieille tradition de l'anarcho-syndicalisme : il semblait évident désormais à tous les révolutionnaires que la lutte sociale avait tout intérêt à être coordonnée avec la lutte politique, voire à lui être subordonnée. C'était la ruine de la postérité de la Charte d'Amiens. Dans ces conditions, la CGTU devint une simple courroie de transmission de la SFIC dans les entreprises.

Des députés communistes furent à nouveau emprisonnés en 1928. De 1929 à 1933, les ministres de l'Intérieur successifs multiplièrent les arrestations préventives. Toute manifestation communiste était traitée comme une atteinte à la sûreté de l'État... S'il était possible de bolcheviser les cadres, quitte à expulser les récalcitrants, il n'était pas aisé de procéder de même avec les électeurs ; or ceux-ci, même les convaincus, se révélèrent moins disciplinés que la direction ne l'eût souhaité.

La SFIC pouvait déjà compter dans les années vingt sur des intellectuels, encore peu nombreux¹. Certains avaient leur carte du Parti ; d'autres, sans adhérer, soutenaient des positions proches des siennes et le défendaient à l'occasion, même s'ils étaient parfois peu disciplinés. Sans être d'accord avec tout ce qui se passait à Moscou, ils pensaient qu'il fallait « monter la garde autour de la Révolution », du coup la plupart du temps ils faisaient taire leurs doutes et leurs critiques : par leur prestige, ils furent très vite l'une des armes principales de la SFIC dans la guerre de la propagande, mais comme le Parti était dans une période fort peu œcuménique, cette arme était infiniment

¹ Sur la culture politique communiste : la contribution de Marc Lazar, pp. 227-258 de « S.Berstein dir., *Les cultures politiques en France*, Seuil, coll. « L'univers historique », 1999, 416 p., réédition, Seuil, coll. « Points », 1999, 442 p., ainsi que M.Lazar, *Le communisme, une passion française*, Perrin, 2002, 244 p. Autre livre important, celui de David Caute, *Le communisme et les intellectuels français. 1914-1966*, trad. fr., Gallimard, 1967, 474 p.

moins utilisée qu'elle ne le fut par la suite, du temps des « compagnons de route » des années 50.

Parmi les « encartés », il y avait surtout Henri Barbusse (1873-1935), passé au communisme par pacifisme, qui adhéra à la SFIC en 1923 (1). Il dirigeait la revue *Clarté*, du nom d'un de ses livres ; en 1926 il prit la direction littéraire de *L'Humanité*. Parmi les compagnons de route à proprement parler, étudiés par l'historien anglais David Cauter 2, on comptait Romain Rolland et le vieil Anatole France ; en 1932, la cause soviétique fit une recrue très prestigieuse en la personne d'André Gide (1869-1951) : écrivain reconnu depuis le début des années 1920, maître à penser de toute une génération par ses écrits libertaires – *Les nourritures terrestres* datent de 1897 et *L'immoraliste* de 1902 – il avait pris position contre les excès du colonialisme dans son *Voyage au Congo* et son *Retour du Tchad*, publiés en 1927 et 1928 ; le grand bourgeois était depuis longtemps torturé par l'idée qu'il avait longtemps profité de la misère, et voulait adhérer à des « solutions actives » ; il considérait l'URSS comme le chantier de l'humanité future. Cependant il refusa toujours d'écrire « par ordre », ne prit jamais sa carte du Parti ; il se contenta d'entrer au comité de rédaction de la revue *Commune*.

□ L'anticommunisme en France dans les années 20

Pendant la campagne électorale de 1919 déjà un vaste camp anticommuniste, qui n'est pas que politique, se mobilise : brochures, conférences, affiches (de « l'homme au couteau entre les dents » et d'autres), tracts, etc., expliquent « Comment voter contre le bolchevisme ». Les opposants au communisme sont très divers : ils viennent de la droite mais aussi du socialisme, des milieux économiques mais également des cercles intellectuels. La scission de la SFIO se produisant après les élections de 1919, ses adversaires de droite et du centre ne manquent pas de dénoncer un socialisme « compromis » avec la révolution russe, d'autant plus que l'on sent que les anciens minoritaires regrettent l'unité d'action.

Le choc d'Octobre sur l'opinion publique a été à peu près totalement négatif. L'opinion française est particulièrement préparée à mal recevoir le communisme : il y a en somme un anticommunisme antérieur au communisme lui-même 3 ! La première révolution russe, celle de février 1917 avait été plutôt

1 P. Baudorre, *Barbusse*, Flammarion, 1995, 428 p., M. Boissard, *Henri Barbusse. L'encre et le sang. Portrait littéraire avec groupe*, L'Harmattan, 2018, 291 p.

2 David Cauter, *Les Compagnons de route. 1917-1968*, trad. fr., Robert Laffont, 1979, 488 p. & *Le communisme et les intellectuels français. 1914-1966*, trad. fr., Gallimard, 1967, 474 p.

3 J.-J. Becker et S. Berstein, *Histoire de l'anticommunisme en France*, Orban, 2 vol. prévus, tome I : 1917-1940, 1987, 407 p., pp. 15-28.

bien accueillie, car elle rangeait l'alliée russe dans le camp de la démocratie, mais la révolution d'Octobre est un « coup de poignard dans le dos », parce que l'effort de guerre russe s'arrête net et parce qu'idéologiquement la deuxième révolution crée un régime criminel dont il faut combattre la contagion. Socialistes et syndicalistes français sont très circonspects, d'autant plus que le parti socialiste français, la SFIO, a, comme le Parti travailliste britannique, envoyé des missions en Russie pendant l'année 1917 pour étudier sur place la situation : trois missions, la mission de Cachin, Lafont et Moutet de mars à mai 1917, celle d'Albert Thomas d'avril à juin et enfin la mission de Georges Weill et Jacques Sadoul à l'automne 1917 (1).

On se souvient de *La Guerre sociale*, de Gustave Hervé ; son évolution vers le nationalisme avait été très brutale, celle du *Bonnet rouge* d'Almeryda est encore plus radicale : « Socialistes mes frères, reléguons notre *Internationale* et notre *Drapeau rouge*. Notre chant, désormais, c'est *La Marseillaise* et notre drapeau les Trois Couleurs » 2. Des remous se manifestèrent au sein de la CGT dès le mois de septembre 1914, des grèves éclatèrent dès la fin de l'année 1914, le groupe pacifiste de *La Vie ouvrière* s'anima après l'arrivée à Paris, le 20 novembre 1914, de Trotski, avec Alphonse Merrheim – secrétaire de la Fédération des Métaux depuis 1898, devenu secrétaire intérimaire de la CGT à l'entrée en guerre 3 – et Alfred Rosmer, rédacteur de *La Vie ouvrière* 4. À ce moment, « le mouvement d'opposition à la guerre est certainement négligeable, par rapport à l'ensemble de la population française. Par contre des groupes très peu nombreux à l'intérieur du mouvement ouvrier reflètent un changement d'attitude. » 5 Les grèves de 1917, en région stéphanoise notamment, furent surveillées avec anxiété face au retour du « péril rouge ». Juste après la révolution de février 1917, les milieux conservateurs ne laissent paraître aucune inquiétude. Comme écrit *L'Action française*, « la solution à laquelle on avait abouti – la constitution d'un Gouvernement provisoire – allait permettre la politique que vainement [le tsar

1 Voir plus haut. Début de la mission de Jacques Sadoul le 1er octobre. D.Lejeune, mémoire de maîtrise à Paris X- Nanterre, 1969, sous la direction de René Rémond et « Les missions de la SFIO dans la Russie de 1917 », *Revue historique*, CCLXXVIII/2, 1988, pp. 373-386.

2 Numéro sorti le 2 août, daté du 3, cité dans J.-J.Becker, 1914. *Comment les Français sont entrés dans la guerre*, thèse, FNSP, 1977, 637 p., p. 407. Sur le *Drapeau rouge* : R.Brécy, "Le Drapeau rouge", *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, avril-juin 1975, pp. 262-268.

3 Il participera en 1915 à la conférence de Zimmerwald. 1871-1925.

4 Alfred Rosmer, pseudonyme d'André Griot (1877-1964), représentera bientôt à Moscou le Comité pour l'adhésion à la Troisième Internationale. Il sera membre du Comité exécutif de l'Internationale communiste, membre du Comité directeur et du Bureau politique du PCF (1923-1924), pendant très longtemps rédacteur de *La Révolution prolétarienne* (1925-1964) et brièvement membre de la Ligue communiste (1929-1930). Voir Jean Rabaut, *Tout est possible ! Les gauchistes français. 1929-1944*, Denoël, 1974, 416 p., réédition, Libertalia, 2018, 677 p., *passim*.

5 J.-J.Becker, *Les Français dans la Grande Guerre*, Robert Laffont, 1980, 324 p., p. 81.

déchu] avait essayé de faire triompher ». Mais cette version rassurante est en réalité une mystification, qui vise au maintien du moral des troupes et de la population civile, en cachant la peur d'une paix séparée. Cette peur se manifeste quand le soviet de Petrograd lance un appel à une paix « sans annexions ni contributions ». Et en mai 1917 éclatent, comme nous l'avons vu, les premières mutineries dans les rangs français.

L'année 1917 entraîne une évolution déterminante, à cause de la révolution bolchevique d'Octobre 1917 et de la défection des Russes dans la guerre. La révolution de 1917 donne une vigueur et une forme nouvelles à la peur du rouge, qui est fonction de la définition du rouge : il ne s'agit plus d'un glissement à gauche comme il s'en était déjà produits. Le bolchevisme à la française est radicalement opposé à la tradition nationale qui remonte à la Révolution française. Pour quelle perspective ? On peut dire que le péril rouge est ainsi nommé par opposition avec le « péril jaune » d'avant-guerre : grande est la terreur des parents de la « jeune fille rangée », Simone de Beauvoir **1** :

« Victime de l'idéalisme criminel de Wilson, menacée dans son avenir par le brutal réalisme des Boches et des Bolcheviks, la France, faute d'un chef à la poigne solide, courait à sa perte. D'ailleurs la civilisation entière allait sombrer. Mon père qui était en train de manger son capital vouait à la ruine toute l'humanité ; maman faisait chorus. Il y avait le péril rouge, le péril jaune : bientôt des confins de la terre et des bas-fonds de la société une nouvelle barbarie déferlerait ; la révolution précipiterait le monde dans le chaos. Mon père prophétisait ces calamités avec une véhémence passionnée qui me consternait ; cet avenir qu'il peignait en couleurs affreuses, c'était le mien [...].

C'est peu de dire que la propriété me paraissait un droit sacré ; comme autrefois entre le mot et la chose qu'il désigne, je supposais entre le propriétaire et ses biens une union consubstantielle. [...] Papa disait, sans animosité d'ailleurs, que [les paysans étaient] des "brutes". Quand il me lut *l'Essai sur l'inégalité des races humaines* de Gobineau, j'adoptai avec empressement l'idée que leur cerveau différait du nôtre. [...] Les ouvriers travaillaient beaucoup moins [qu'autrefois], et gagnaient beaucoup plus ; depuis la création des syndicats, les véritables opprimés c'étaient les patrons. Les ouvriers, beaucoup plus favorisés que nous, n'avaient pas à "représenter", aussi pouvaient-ils s'offrir du poulet tous les dimanches ; au marché leurs femmes achetaient les meilleurs morceaux et elles se payaient des bas de soie. » —

J'ai évoqué — grâce à J.-J. Becker et S. Berstein — un anticommunisme d'avant le communisme. Maintenant, la création du PCF donne une cible précise aux adversaires. S'y ajoute l'anticommunisme des socialistes français,

1 Simone de Beauvoir, *Mémoires d'une jeune fille rangée*, Gallimard, 1958, 365 p., début de la IIe partie, pp. 178-182 de l'édition Folio (1972). Beauvoir est née en 1908. Soixante ans plus tard, après les accords de Grenelle, l'épouse de l'inspecteur général de la Banque de France, par ailleurs propriétaire et employeur de mon grand-père, devenu à sa retraite de charpentier son jardinier, déclara à l'élève de l'École normale supérieure de Saint-Cloud que j'étais : « Ah, bien ! on va en voir des voitures... » On vit, bientôt, la mienne, rouge mais c'était sans intention de ma part, je crois...

considérant les communistes comme des déviants et comme une forme française du bolchevisme. Fondamentalement, le Parti communiste est un corps étranger dans un pays où existe une puissante cohésion, celle du « modèle républicain »¹ : il renie l'héritage révolutionnaire français, le suffrage universel classique et surtout le patriotisme au sortir de la Guerre mondiale. Selon les familles politiques, l'anticommunisme a donc revêtu des formes multiples, allant de la dénonciation d'un complot communiste ourdi de l'extérieur, éventuellement avec l'appui juif ou l'aide allemande, à la critique politique du communisme par la SFIO – l'argumentation d'un Blum prend les traits d'une véritable doctrine et non d'une condamnation superficielle de circonstance – , en passant par la dénonciation d'une tentative de désagrégation de la « synthèse républicaine ».

Un François Coty, ce « créateur de la parfumerie moderne », cet « industriel corse », s'étant brusquement découvert une vocation politique nationale en 1919 – ce Birotteau se prenait-il pour un César ? René Rémond *dixit* – est le spécialiste de l'anticommunisme instinctif, profond et radical². Il a rôdé son discours dans les années vingt, il pose à l'admirateur de Mussolini et du fascisme, il a racheté des journaux ; en 1928 il crée un quotidien à bon marché, *L'Ami du Peuple*, gros succès de vente jusqu'à sa disparition³, et il rassemble ses articles anticommunistes dans un recueil que Grasset publie sous le titre *Contre le Communisme*. Sa peinture d'un communisme insidieux, s'insinuant partout, péril de mort qui plane sur la « civilisation française », redoutable et diabolique conjuration, méthodiquement planifiée, son explication globale, simpliste et démagogique, par le complot ourdi au bénéfice de l'Allemagne, toujours elle, sa dénonciation de la responsabilité principale de la « finance internationale », nébuleuse jamais chez lui précisée, assure le succès et le pillage de la brochure, abondamment plagiée, notamment dans la presse quotidienne. Coty d'ailleurs se

¹ Cf. S.Berstein & O.Rudelle dir., *Le modèle républicain*, Presses universitaires de France, coll. « Politique d'aujourd'hui », 1992, 432 p. et ma première partie.

² La première formule est dans le titre de la thèse de Ghislaine Sicard-Picchiotino, dirigée par Jacques Marseille, publiée résumée avec le concours de la Collectivité territoriale de Corse, en *François Coty. Un industriel corse sous la IIIe République*, Ajaccio, Albania, 2006, 316 p. De la même autrice notice dans J.-C.Daumas dir., *Dictionnaire historique des patrons français*, Flammarion, 2010, 1 614 p., pp. 202-203. Coty est le pseudonyme de François Spoturno (1874-1934). Autre formule, « le Napoléon des parfums »... La thèse de troisième cycle du regretté Fred Kupferman (1934-1988), *François Coty, journaliste et homme politique*, Paris, 1965, dactylographiée, dirigée par Jacques Droz, est beaucoup plus « historienne » ; il en a donné un aperçu dans sa contribution à O.Barrot & P.Ory dir., *Entre-deux-guerres. La création française entre 1919 et 1939*, Éd. François Bourin, 1990, 631 p., pp. 77-92. La pathétique « guerre d'édition » qui se déroule depuis longtemps sur Wikipédia est typique du personnage et du souvenir qu'il a laissé ! Coty est élu sénateur de Corse en août 1923, l'un des seuls trois sénateurs de l'entre-deux-guerres invalidés (G.Berstein, *Le Sénat sous la IIIe République. 1920-1940*, thèse d'État 2012, CNRS Éditions, 2014, 492 p., p. 33).

³ R.Schor, « Xénophobie et extrême-droite : l'exemple de *L'Ami du Peuple* (1928-1937) », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, janvier-mars 1976, pp. 116-144.

copiera lui-même jusqu'à la fin — c'est-à-dire sa ruine matérielle — en répétant indéfiniment les mêmes thèmes, en brochant autour des mêmes mythes, si bien que tout cela sentira la vieille outre à la fin des années trente. Pour l'heure, le vin est relativement nouveau et la clientèle afflue d'un pas encore assuré.

Livre de combat de Camille Aymard (1881-1964), mais un peu moins populiste et un peu plus construit que celui de Coty, *Bolchevisme ou Fascisme ?... Français, il faut choisir !* était sorti trois ans plus tôt, en 1925 (1). Aymard insiste sur la destruction du modèle par la trahison, la ruine de l'élite traditionnelle, l'échec du « communisme de guerre » en Russie (1917-1921), la corruption de l'enfance soviétisée, sur laquelle il met tout particulièrement l'accent : conditions de vie épouvantables, écoles de débauche, viols et maladies vénériennes... Ce thème de la pédocriminalité d'extrême gauche se retrouvera chez les complotistes américains du premier quart du XXI^e siècle, vraisemblablement sans... lecture d'Aymard. En France « l'orage est proche » et c'est d'autant plus inquiétant pour le public français que le Parti communiste français a mis sur pied des écoles — terme officiellement employé par le PCF — de formation pour les jeunes cadres, dans le contexte de la bolchévisation et d'une domination du Parti français par l'Internationale communiste 2. En période de Nouvelle Politique économique (NEP, 1921-1928) en URSS 3, le thème est particulièrement intéressant pour un auteur français, car il incite les lecteurs à ne pas relâcher leur défiance, à ne pas céder aux sirènes lénifiantes de l'adoucissement apparent du régime : d'une part il y a tout à redouter de l'URSS quand elle sera menée par la nouvelle génération, ainsi déformée, d'autre part, que se passe-t-il dans les banlieues françaises rouges ?

Il s'y organise un parti totalement étranger aux valeurs nationales, par son organisation, rigoureuse et militaire, étouffant toute liberté, par ses crises permanentes, par son idéologie haineuse et violente. Premier acte dans ce programme de création d'un « homme nouveau » : la réforme des structures du Parti communiste français. D'emblée, le Komintern impose le type d'organisation et les dénominations qui ont cours en URSS : la Commission administrative devient Bureau politique, le Conseil national se transforme en Comité central.

1 J.-J. Becker et S. Berstein, *Histoire de l'anticommunisme en France*, Orban, 1987-, 2 vol. prévus, tome I : 1917-1940, 407 p., pp. 126-131.

2 Cf. la thèse de Danielle Tartakowsky, *Écoles et éditions communistes. 1920-1934*, dirigée par Claude Willard et soutenue à Paris VII en 1977 et Y. Siblot, *La formation politique de militants ouvriers. Les écoles élémentaires du Parti communiste français de leur constitution au Front populaire*, mémoire de maîtrise de sociologie dirigé par Marc Lazar, Université Paris X-Nanterre, prix Jean Maitron 1997, publié par la FEN, 1998, Centre d'histoire sociale, de recherches, de formation et de documentation, 300 p., compte rendu par mes soins dans *Historiens & Géographes*, octobre-décembre 1999, p. 504.

3 L'Union des Républiques socialistes soviétiques est fondée en décembre 1922.

Bientôt, les sections sont nommées « rayons » et les fédérations « régions ». Parallèlement, la thèse du « socialisme dans un seul pays » est adoptée lors du 14e congrès du Parti communiste de l'Union soviétique (18-31 décembre 1925), l'Internationale ordonne la « bolchévisation », c'est-à-dire le remplacement des structures locales — les anciennes sections socialistes — par des structures d'entreprises. Et d'ailleurs, lors du Cinquième congrès du PCF, en janvier 1925, on assiste à la montée des jeunes ouvriers — les deux tiers des délégués — qui remplacent les classes moyennes. Lors de la bolchévisation du Parti communiste français (1924-1925), chaque cellule d'entreprise fut astreinte à éditer son journal ; Jean-Jacques Becker ¹ cite des titres significatifs : *L'Œil rouge*, *Le Trolley rouge*, *Le Calicot rouge*... Cette mutation des structures est jointe à une étroite mise sous tutelle des orientations politiques. Dans toutes les publications anticommunistes des années 20, on voit un répertoire de slogans prêtés aux communistes, nouveaux « rouges » par leur hostilité aux bourgeois et aux gendarmes, par leur exaltation de la révolution et du partage des biens, par leur désir de vol et d'incendie : accusations de complot, bien sûr, prêtant à l'un l'ordre de mettre le feu avec du pétrole, comme sous la Commune, à l'autre de cambrioler tel bien.

« Le communisme apparaît bel et bien aux yeux de la majorité de l'opinion française comme acharné à fouler aux pieds les valeurs consensuelles nationales confortées par l'épreuve de la guerre récente, la foi dans la démocratie, l'amour de la patrie, l'attachement à la liberté. » ²

Mal absolu, qui aurait été introduit en France à la fois par les Russes et les Allemands, le communisme français est considéré avec horreur par les radicaux, qui ne voient nullement en lui un héritier de la Révolution française. Toutefois, le voyage de Herriot en URSS (1922) fait évoluer les choses, on le verra plus loin. Les socialistes de la SFIO n'ont pas peur des communistes et aspirent au contraire à la réunification, mais par... abjuration des renégats de 1920. Leurs frères russes n'ont-ils pas écrasé les expériences social-démocrates russes ? Il y a plus. Tout le travail du Komintern a consisté, dans un premier temps, à transformer les partis socialistes ralliés au communisme en partis bolcheviques, à les débarrasser de toutes leurs impuretés « bourgeoises » ou « social-démocrates ». Un comportement aussi brutal a tôt fait de dessiller les yeux des socialistes les plus lucides. Dès 1922-1923, les premières crises provoquées par le refus de se soumettre à l'organisation soviétique secouent le Parti communiste français. Fin 1922, ces remous internes sont portés devant le Cinquième congrès

¹ J.-J. Becker, *Le Parti communiste veut-il prendre le pouvoir ? La stratégie du PCF de 1930 à nos jours*, Seuil, 1981, 332 p., p. 28.

² J.-J. Becker et S. Berstein, *Histoire de l'anticommunisme en France*, Orban, 1987-, 2 vol. prévus, tome I : 1917-1940, 407 p., p. 134.

de l'Internationale qui en profite pour désigner elle-même les instances dirigeantes du Parti français. C'en est trop pour l'homme qui, en juillet 1920, à Moscou, avec Marcel Cachin, a été convaincu d'opter pour le communisme : Louis-Oscar Frossard, devenu secrétaire général de la SFIC. Dans la nuit du 31 décembre 1922, il démissionne du secrétariat général, date sa lettre de démission du 2 janvier 1923 et quitte bientôt le PCF ; reconnaissant qu'il y a eu malentendu et que le socialisme à la française n'est pas soluble dans le communisme à la russe, il crée la première dissidence, l'Union socialiste communiste, avant de se rapprocher, dès 1925, de la « vieille maison » SFIO. En 1924, l'année de la reconnaissance de l'URSS par la France, c'est Boris Souvarine ¹, l'homme qui a voulu, préparé et organisé l'adhésion de la SFIO au Komintern, qui rompt avec le PCF. Décidément, le Parti communiste français est un parti hors des traditions socialistes.

Le dictionnaire Larousse donne dans les années vingt de « bolchevik » la définition suivante : « Maximaliste, c'est-à-dire celui qui porte au maximum les revendications socialistes et révolutionnaires » ². La peur de la révolution d'Octobre retrouve les peurs anciennes d'un Grand Soir révolutionnaire et la vieille dénonciation des utopies socialistes. Sous quelle forme ? Celle d'une opposition brutale entre le paradis rêvé par les bolcheviks et l'enfer, révélé par les observateurs français et les exilés russes, qui alimentent la Sécurité générale en « notes russes ». Et la dénonciation du bolchevisme s'incorpore à l'ancienne thématique du complot étranger, juif, franc-maçon, antipatriotique évidemment, mal moral sans doute.

« Le discours antibolchevique joue d'abord sur des peurs françaises profondément ancrées. Il s'appuie sur les difficultés économiques et sociales de l'immédiat après-guerre, plus que sur la dénonciation raisonnée d'un modèle politique. Avec la résonance de "l'homme au couteau entre les dents", l'antibolchevisme joue un rôle incontestable dans le large succès du Bloc national aux élections de 1919. » ³

Mais certains se montrent moins naïvement influencés par la propagande, ainsi les socialistes de l'Allier en campagne en 1919 et faisant explicitement référence à 1848 : « Quant à l'épouvantail bolcheviste, quant aux "bandes armées portant le pillage et le feu dans les campagnes", on en rit ! Ce vieux mensonge ne prend plus. » ⁴ Et Léon Blum ajoute :

¹ De son vrai nom Boris Lifschitz, né en 1895 à Kiev et arrivé en France deux ans plus tard.

² S.Cœuré, *La Grande Lueur à l'Est. Les Français et l'Union soviétique, 1917-1939*, Seuil, 1999, 360 p., pp. 36 & suiv.

³ S.Cœuré, *La Grande Lueur à l'Est. Les Français et l'Union soviétique, 1917-1939*, Seuil, 1999, 360 p., p. 41.

⁴ On connaît dans les grandes lignes le ruralisme du PCF dans l'entre-deux-guerres, avec Renaud Jean (1887-1961), « fils des champs et de la Gascogne » (cf. G.Belloin, *Renaud Jean, le tribun des paysans*, Éditions de l'Atelier, 1993, 336 p. ; N.Racine et L.Bodin, *Le Parti communiste français pendant l'entre-deux-guerres*, FNPS-

« oui, nous nous déclarons solidaires du peuple russe en révolution. [...] Cela ne signifie pas que nous voulions importer en France les formes russes de la révolution. L'insinuer serait un mensonge. [...] Nous n'avons même pas à juger des faits qui se sont produits loin de nous, dans des conditions qu'on nous a toujours empêché de contrôler. »

Le 23 novembre 1924, la dépouille de Jaurès est transférée en grande pompe au Panthéon sur décision du gouvernement de Cartel des gauches issu des élections législatives de mai 1924. Le gouvernement de Bloc national constitué après les élections de novembre 1919 s'est attaché à redéfinir le dispositif symbolique hérité de l'avant-guerre. Il a promu l'anniversaire de l'armistice et la fête de Jeanne d'Arc au rang de fêtes nationales, au côté du 14 juillet, et procédé à ce « glissement sémantique » (Antoine Prost) qu'est l'inhumation des cendres du soldat inconnu au pied de l'Arc de triomphe. Le nouveau gouvernement que dirige Édouard Herriot conserve le dispositif législatif afférant aux commémorations nationales initié par le Bloc national mais procède à des réévaluations. Il donne plus de lustre au 14 juillet, limite les fêtes officielles de Jeanne d'Arc au strict minimum et ajoute une pierre à l'édifice en décidant de transférer la dépouille de Jaurès au Panthéon ¹. Le cérémonial retenu emprunte à ces fêtes civiques et nationales que furent la panthéonisation de Victor Hugo, en 1885, ou, sur un autre mode, l'inauguration de la statue du *Triomphe de la République* par Dalou, le 19 novembre 1899, au milieu d'un grand concours d'organisations. Il prend appui, comme alors, sur les masses agissantes mais requiert en sus le concours des forces organisées dans des mouvements partisans (et non simplement civiques) : ainsi, la SFIO, la CGT et la Ligue des droits de l'homme, toutes associées, fin octobre, au comité d'organisation. Le cérémonial conçu par le grand homme de théâtre Firmin Gémier, qui confie la réalisation à Gustave Charpentier (1860-1956), est revu par Herriot aux fins d'en atténuer le tour et la symbolique jugés trop théâtraux et trop socialistes à son goût, sans cependant priver la cérémonie de son allure inédite. Une grande

Armand Colin, 1972, 310 p., réédition 1982 (FNSP), 320 p., *passim* et P.Robin & J.Vigreux dir., *Renaud Jean. La voix rouge des paysans*, Colloque de Marmande (2011), Nérac, Association des amis de Renaud Jean, 2012, 550 p.), son « programme agraire » et son journal *La terre*, mais moins bien l'implantation locale réelle. Un bel exemple d'analyse précise : M.Cadé, *Le Parti des campagnes rouges. Histoire du Parti communiste dans les Pyrénées-Orientales, 1920-1939*, Vinça, Éditions du Chiendent, 1988, 346 p.

¹ Le principe de la cérémonie est symboliquement adopté par la Chambre et le Sénat le 31 juillet 1924, date du 10^e anniversaire de l'assassinat de Jaurès, malgré l'opposition conjointe d'une fraction de la droite parlementaire, de l'Action française et des communistes. Renaud Jean, député communiste de son Lot-et-Garonne natal, dénonce cette manière de « dissimuler la carence d'une majorité qui déçoit tous les travailleurs » et la compare aux pratiques de ces « prêtres des religions décadentes [qui], à mesure que leur flamme s'éteint, que leur foi s'abolit, multiplient les images saintes à l'usage de leurs fidèles leurrés ». Ce paragraphe s'appuie sur D.Tartakowsky, *Les manifestations de rue en France. 1918-1968*, thèse, Publications de la Sorbonne, 1997, 869 p., chapitre 5, et D.Tartakowsky dans le site du Maitron, « Le transfert des cendres de Jaurès selon Paul Nizan », <http://www.maitron.org>.

manifestation a lieu : ce sont, aux dires de Pierre Taittinger (1887-1965), député de Paris, qui retrouve un sobriquet haineux de 1848 et 1871, des « saturnales révolutionnaires ». Dans son roman largement autobiographique, *La Conspiration*, publié en 1938, Paul Nizan (1905-1940) ¹ décrit la veillée funèbre organisée dans la nuit du 22 au 23 novembre, au Palais-Bourbon, le cortège officiel déployé dans Paris, le lendemain, et la manifestation communiste qui s'inscrit dans son sillage. La structure narrative du roman de Nizan démarque partiellement celle des *Déracinés*. Pour les héros de *La Conspiration*, la panthéonisation de Jaurès revêt pareillement valeur initiatique. Ils découvrent, ce jour, la politique sous son double mode et s'engagent à son terme dans la voie, il est vrai différente, de la violence révolutionnaire. C'est à travers l'expérience et le regard des khâgneux du lycée Louis-le-Grand que Nizan donne à voir les diverses facettes de la cérémonie de panthéonisation. Il faut dire que les communistes – le PCF n'est évidemment pas partie prenante dans le Cartel des Gauches – venus pour la cérémonie depuis les arrondissements périphériques et la banlieue crient abondamment « vivent les Soviets ! » et « les bolcheviks sont là ! ». Le cortège qui s'offre soudain au regard de la foule en attente, ce 23 novembre, est surmonté de 180 drapeaux rouges dépourvus de toute inscription et de 300 pancartes portant « Guerre à la guerre par la révolution prolétarienne », « instituons la dictature du prolétariat » ou « aux ligues fascistes, opposons les centuries prolétariennes ». Il défile entre la haie de spectateurs qui ont voulu voir « jusqu'au bout », tire profit de cette situation en les agrégeant à ses rangs pour réunir 12 000 manifestants selon la préfecture et 200 000 selon *l'Humanité*. Et, en tant que parti dominant, le parti communiste prend en charge le souvenir au Mur des Fédérés du Père-Lachaise ².

La peur du rouge revêt un aspect stratégique : la droite refuse de distinguer la gauche communiste du reste de la gauche, ce qui est très pratique pour condamner facilement celui-ci. Thème de campagne en 1919, l'anticommunisme l'est aussi en 1924-1925 afin de saper l'unité du Cartel : la gauche est globalement jugée responsable des troubles sociaux, les syndicats sont dits noyautés par le parti communiste. Le « mur d'argent » auquel se heurte Herriot relève de cette stratégie. Deuxième fonction de la peur du rouge dans l'entre-deux-guerres : l'affaiblissement de majorités et gouvernements de gauche

¹ Sur Nizan : P.Ory, *Paul Nizan, destin d'un révolté*, Ramsay, 1980, réédition, Complexe, 2005, 281 p. et J.-F.Sirinelli, *Génération intellectuelle. Khâgneux et normaliens dans l'entre-deux-guerres*, Thèse, Fayard, 1988, 721 p., réédition, PUF, coll. « Quadrige », 1994, 720 p., *passim*, ainsi que David Caute, *Le communisme et les intellectuels français. 1914-1966*, trad. fr., Gallimard, 1967, 474 p., *passim*.

² M.Rebérioux, « Le Mur des fédérés. Rouge, sang craché », dans P.Nora dir., *Les lieux de mémoire, op. cit.*, vol. I, *La République*, 1984, 674 p., pp. 619-649.

pour la formation desquels leur anticommunisme a été dissimulé par les socialistes et davantage par les radicaux. En temps normal, en effet, quelle meilleure manière pour le radicalisme et surtout le socialisme de la « vieille maison » – pour étayer la crédibilité de leur attachement à la démocratie, à la légalité et leur but de transformation des structures de la société par les réformes et par la légalité – que de rejeter le modèle léniniste et son représentant français ? Ce fut le cas du gouvernement Herriot de 1924 comme du Front populaire. Il s'agit de prouver à l'opinion publique qu'il existe une identité, à tout le moins une complicité objective entre partis de gauche et épouvantail communiste. Au mieux, dans l'ordre politique, le repoussoir communiste a une fonction de rassemblement, d'unification, d'affirmation d'identité pour toutes les forces politiques non communistes. C'est bien pour cela que Henri de Kérillis (1889-1958)¹ publie pour la campagne électorale de 1928 *Les Conséquences sociales, politiques, économiques et militaires du communisme*, la brochure cherche à montrer tout ce que le pays aurait à perdre s'il copiait l'expérience soviétique et à fournir un argumentaire aux candidats pour la campagne des élections législatives.

Le travail du Komintern a donc consisté à transformer les partis socialistes ralliés au communisme en partis vraiment bolcheviques. En 1920, le parti communiste français adhère à l'Internationale communiste. Pour ses nombreux adversaires, le PCF est le parti de Moscou, un instrument au service de Moscou. Adéodat Compère-Morel (1872-1941), un socialiste, distingue le socialisme, « doctrine de justice sociale », du bolchevisme, « doctrine de violence et de brutalité ». En moins de quinze ans, à travers purges, manipulations, autocritiques et dénonciations, émerge en France un *Homo sovieticus* entièrement dévoué à Staline. Et il y a la Russie soviétique elle-même. Après la « trahison » de la paix de Brest-Litovsk, après la peur des mutineries et des grèves en France, ce sont les horreurs de la guerre civile de la période du communisme de guerre (1917-1921) qui sont dénoncées. Toutes les décisions du PCF, comme l'exclusion de Longuet, sont décriées : ce sont des « oukazes du dictateur bolcheviste ». Les adversaires du socialisme trouvent à entretenir leur peur : en 1919 et 1920, déjà, des mesures égalitaires en faveur de la femme sont prises en Russie, ainsi que des mesures visant à la libéralisation et la laïcisation du mariage, à faciliter le divorce et l'avortement, s'il est demandé. Le pays rouge est donc considéré comme celui du stupre et de la débauche, et longtemps encore *Le cuirassé Potemkine* sera censuré !

¹ Notice dans J.-Fr. Sirinelli dir., *Dictionnaire historique de la vie politique française au XXe siècle*, PUF, 1995, 1 068 p., réédition, 2003, coll. « Quadrige », 1 254 p., pp. 657-658.

Le drapeau rouge était devenu en juillet 1918 celui de la République socialiste fédérative des Soviets de Russie (RSFSR), puis en 1922 celui de l'URSS et de chacune des républiques soviétiques, seules désormais dans le monde à arborer le rouge comme unique couleur nationale.

« L'usage très large de la couleur rouge dans les villes russes (étoiles, foulards des organisations de jeunesse, tramways) frappe alors les voyageurs, qui en font souvent la marque d'un monde nouveau. Dans les laboratoires de la pratique communiste française que sont les municipalités gagnées à partir des élections de 1924, l'importation du drapeau rouge, allié à la faucille et au marteau, et les portraits et bustes de Lénine placés devant les mairies, sont autant de signes visuels subversifs d'allégeance à un modèle qui n'est pas la République française et son drapeau tricolore. » **1**

En France, les références au vocabulaire et aux symboles soviétiques apparaissent très tôt : on dit précocement « rouge(s) », bien sûr, toutefois les adversaires utilisent le significatif « moscoutaire(s) ». Dans le domaine du chant, les bonnes vieilles chansons rouges d'avant-guerre — et plus tellement celles de 48 — sont toujours chantées — le grand succès étant manifestement *Le temps des cerises*, avec *La Butte rouge*, *La Jeune Garde* et d'autres — mais un nouveau chansonnier, qui s'invente le pseudonyme de Jean Rouge, chante *Ce que j'ai vu en Union soviétique* et *Voilà l'ennemi* **2**. Premier legs des premières et ensanglantées années du XXe siècle, la butte rouge de Bapaume, en Champagne, fut le théâtre de violents combats meurtriers pendant la Grande Guerre, Montéhus écrivit un poème pacifiste sur ces combats (*La Butte rouge*, 1923), sur un lieu où maintenant « pouss' du raisin ».

« Reçue comme un chant de révolte et de commémoration, propagée par les militants anarchistes et socialistes, copiée dans maint chansonnier, elle échappa peu à peu à ses auteurs. [...] Nombreux sont encore ceux qui, abusés par l'allusion du premier couplet à une autre butte, celle de Montmartre, haut lieu de la Commune de Paris, la tiennent pour un chant communard. » **3**

L'anticommunisme est une manière d'affirmer la validité d'un modèle patriotique, libéral et démocratique, issu de la pratique de la Troisième République et rénové par la Grande Guerre, partagé par la majorité des Français, d'autant plus que la société française, pendant les années d'entre-deux-guerres,

1 S.Cœuré, *La Grande Lueur à l'Est. Les Français et l'Union soviétique, 1917-1939*, Seuil, 1999, 360 p., pp. 113-114, d'après M.Dommanget, *Histoire du drapeau rouge. Des origines à la guerre de 1939*, Librairie de l'Étoile, 1966, 507 p., pp. 369-370 et 469-470. Sur « L'exemple soviétique dans la France des années 1920 », voir tout le chap. VI de S.Cœuré, *La Grande Lueur à l'Est. Les Français et l'Union soviétique, 1917-1939*, Seuil, 1999, 360 p.

2 Son vrai nom est Jean-Baptiste Knockaert ; la découverte est de J.Lalouette, *La République anticléricale. XIXe-XXe siècle*, Seuil, coll. « L'Univers historique », 2002, 472 p., pp. 303 & 408.

3 J.-Cl.Klein, *Florilège de la chanson française*, 1989, p. 166, cité par A.Mollard-Desfour, *Le Rouge*, CNRS, 2009, 451 p., pp. 75-76. L'allusion à Montmartre dans la chanson concerne les cabarets et guinguettes, pas du tout le 18 mars 1871.

est en train de devenir cette société de classes moyennes pour qui la propriété est le fondement de toute liberté et de toute dignité. Est-il pour cette société pire repoussoir que ce « paradis rouge » niveleur qui rêve de fonder un régime dont l'aboutissement serait la suppression de toute propriété, de tout espoir de promotion ? Dans *Tintin au pays des soviets*, publié par Hergé en 1929-1930 et dont le succès va être grand dans tout l'espace francophone – et pas seulement auprès des enfants et des adolescents – le reporter du *Petit Vingtième* montre aux lecteurs comment les Soviets trompent, à la Potemkine **1**, « ces malheureux qui croient encore au paradis rouge ».

La peur du rouge se nourrit de la peur d'un complot international contre la France, on l'avait déjà vu pendant la Commune ; désormais, le Parti communiste français est dénoncé comme l'agent interlope de Moscou, voire même de l'Allemagne, la russophobie *stricto sensu* étant moins forte que la germanophobie. Le « capitaine Treint », premier secrétaire du PCF, pousse à la panique en déclarant : « Si les soldats rouges venaient sur le bord du Rhin, c'est nous-mêmes, camarades, qui irions leur ouvrir les portes de nos villes et les saluer au nom de tout le prolétariat de France ». Horreur !

Une certaine « description » de la Russie (puis de l'URSS, née en décembre 1922), une « lecture » partielle des textes des communistes français, renforcent l'appréhension du « complot ». Les Occidentaux ont peur de l'Armée rouge, qu'ils croient capable de déferler sur l'Europe, d'autant plus qu'ils l'ont testée par leurs interventions militaires de la fin de la Première Guerre mondiale, y compris lors de la guerre russo-polonaise. Cette lecture et ces craintes s'alimentent aussi des mensonges-panique qu'accumulent les milieux dirigeants occidentaux à propos de la Russie : ils ont commencé par présenter la Révolution comme la victoire des alliés sur le clan pro-allemand de la Russie, ils ont caché la décomposition de l'armée et de l'ancien régime russes, puis ont laissé entendre que Lénine et les bolcheviks étaient des agents allemands, ils ont annoncé la victoire de Kornilov sur Kerenski **2**, puis ont prétendu que les armées du gouvernement provisoire avaient chassé Lénine de la capitale ; enfin et surtout ils ont caché que la demande de paix bolchevique reprenait l'essentiel des « 14 Points » de Wilson (janvier 1918) et ont multiplié les annonces de la victoire des Blancs sur les Rouges. Les rumeurs les plus inquiétantes ont été répandues : dix hectares de terre s'échangeraient là-bas contre un peu de farine, on y vendrait

1 Ministre de Catherine II, Grigori Potemkine (1739-1791) organisait des visites de villages avec des décors fallacieux et des figurants prospères. Sur la propagande soviétique, voir le chapitre III de S.Cœuré, *La Grande Lueur à l'Est. Les Français et l'Union soviétique, 1917-1939*, Seuil, 1999, 360 p.

2 Le généralissime Lavr Kornilov (1870-1918), destitué le 9 septembre, marcha sur Petrograd le 10 dans l'intention d'anéantir le soviétique. Il fut stoppé et dut se rendre.

des jeunes filles — toujours elles... — contre de la viande et du pain... Intervinrent aussi la répudiation des contrats et, dans la pratique, le non-remboursement des « bons russes » aux porteurs d'emprunts, très souvent français.

« En fait, peu ou prou, ce sont environ 90 % des électeurs français qui en 1919 rejettent le bolchevisme, depuis l'extrême gauche jusqu'à l'extrême droite. Même une partie des candidats socialistes, s'ils sont d'accord pour dénoncer l'intervention en Russie, se montrent fort réservés envers l'expérience en cours. » ¹

De 1921 à 1934, le Parti communiste français, rejeté comme un corps étranger à la société politique française, apparaît comme un adversaire dangereux : il brave ouvertement le pouvoir et les valeurs de la société. Il le fait consciemment et délibérément, de manière provocatrice : nombre de ses actions visent à tirer les dividendes, en termes d'audience auprès des sympathisants supposés ou proches, d'un désaveu radical des valeurs de la République. À l'inverse, les adversaires du Parti communiste français ne peuvent que laisser entendre que radicaux et socialistes, alliés virtuels des communistes français, seraient les otages du PCF, incapables de lui barrer la route ou de le contenir, comme Kerenski vis-à-vis des bolcheviks en Russie. Et le Parti communiste français fait une entrée fracassante sur la scène politique par deux actions spectaculaires, la campagne contre l'occupation française dans la Ruhr en 1923 et la mobilisation contre la guerre du Rif, en 1924-1925.

À la veille de l'occupation de la Ruhr par les troupes françaises et belges, la conférence d'Essen, qui réunit les 6 et 7 janvier 1923 les délégués de sept partis communistes européens, apparut comme une des premières manifestations d'internationalisme prolétarien ; elle adopta un manifeste intitulé *Contre la piraterie capitaliste. Au peuple travailleur des États de l'Entente et des pays vaincus*. Une vigoureuse campagne de presse fut, comme nous l'avons vu plus haut, lancée dans *L'Humanité*, dans *L'Avant-Garde*, publication des Jeunesses Communistes, mais aussi dans le périodique *La Caserne*, destiné, comme son titre l'indique, aux militaires sympathisants, réellement ou virtuellement. Cette propagande, qui n'hésitait pas à heurter de front l'opinion publique — approuvant dans son immense majorité une occupation militaire destinée dans son esprit à faire payer par l'Allemagne les Réparations — inspira des craintes sérieuses aux pouvoirs publics : emprisonnements, contrôles, condamnations sévères... ² On a vu il y a peu l'horreur suscitée par la quasi-invitation faite par

¹ J.-J. Becker & S. Berstein, « L'anticommunisme en France », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 15, juill.-sept. 1987, pp. 17-27.

² Ce fut la première action « bolchevique » de Doriot. Cf. J.-P. Brunet, *Jacques Doriot. Du communisme au fascisme*, Balland, 1986, 562 p., pp. 35-36.

Treint aux « soldats rouges » ; *L'Humanité* écrit le 19 janvier 1923 : « Ouvriers de France ! Soldats de l'armée française ! [...] Vous ne vous prêterez pas au rôle de voleurs du peuple allemand. » : la nation française semble face à l'Internationale rouge. La réaction communiste à l'occupation de la Ruhr entraîna le procès en Haute Cour de justice de « Cachin et alii » (7-24 mai 1923), premier grand procès intenté au communisme français. Le 10 septembre 1924, au nom respectif du Parti et des Jeunesses communistes, Pierre Semard et Jacques Doriot expédièrent un télégramme de félicitations à 'Abd el-Krim, pour sa « brillante victoire », pour le moment dans la seule zone espagnole. Mais le télégramme invitait explicitement 'Abd el-Krim à étendre son action contre le protectorat français de la zone Sud, il fut publié par *L'Humanité* et l'opinion publique le reçut comme un coup de tonnerre, un signe de la trahison du Parti communiste. En lien avec les Espagnols, les communistes français invitèrent d'ailleurs le 30 septembre les soldats à fraterniser avec les Marocains, par un texte signé par un Comité d'Action des Jeunesses communistes de France et d'Espagne. Un peu plus de cinq ans après la signature du traité de Versailles, le document ne pouvait que scandaliser le patriotisme consensuel de l'opinion publique française.

« Camarades soldats !

Fils d'ouvriers et de paysans, comme vos frères au travail, vous protesterez contre la guerre du Maroc. Demain, lorsque vous reviendrez à l'usine et aux champs, vous devrez payer les frais d'une guerre que vous aurez déjà faite.

On vous a dit que les Marocains étaient animés de sentiments d'hostilité à votre égard, que c'étaient de grands criminels ! Rien n'est plus faux. [...] Ce sont les brutalités des colonisateurs contre le peuple marocain qui l'ont fait se dresser contre la domination des grands seigneurs du Rif. ['Abd el-Krim] essuya lui-même les pires injures. Défendant, très poliment, les revendications des indigènes devant les officiers de l'armée espagnole, il fut giflé et cravaché par l'un d'eux. Comment voulez-vous que les Marocains, traités de la sorte, n'aient pas du ressentiment contre la domination étrangère ? Mais leur haine des généraux et des officiers qui vous commandent, et que vous ne portez pas non plus dans votre cœur, ne leur fait pas oublier que vous n'êtes pas de la même catégorie que ces derniers. Entre l'officier et le soldat, le Marocain sait établir la différence. Entre le maître et l'esclave, le Marocain sait juger qu'il n'y a pas d'intérêts communs.

Camarades soldats !

La cause que défendent les Marocains est également la vôtre. Vous êtes les ennemis du capitalisme français et espagnol, tout comme 'Abd el-Krim et les Kharkas qui le suivent. La défaite de Primo de Riveira est aussi bien accueillie par le soldat de Malaga qui se soulève et le gréviste de Barcelone que par le Marocain qui a vaincu.

Les révolutionnaires de France et d'Espagne, les jeunes communistes qui ont organisé la fraternisation dans la Ruhr vous disent que votre devoir d'ouvrier et de paysan est de fraterniser avec les populations opprimées du Maroc.

En France, en Espagne, notre campagne pour l'évacuation du Maroc se

développe chaque jour. À chaque instant, la poussée ouvrière se fait plus forte pour arrêter ce meurtre utile aux intérêts de quelques requins capitalistes.

La force et l'union des ouvriers, des paysans, des soldats, des peuples coloniaux, imposeront aux capitalistes de France et d'Espagne l'évacuation du Maroc et des autres colonies.

Vive l'évacuation du Maroc !

Vive la fraternisation des soldats français et espagnols avec les Arabes !

Vive l'indépendance totale du Maroc !

À bas les guerres coloniales ! » **1**

Jacques Doriot fit à la tribune de la Chambre des députés un premier grand discours sur le Maroc, haché d'interruptions indignées, le 4 février 1925, pourfendant l'impérialisme français, incarné par la Banque de Paris et des Pays-Bas. Quelques semaines après, son discours fut édité en brochure par le parti et 'Abd el-Krim attaqua le Maroc français. Doriot prononça au Palais-Bourbon un second discours, appelé à un retentissement plus large encore. Il fut alors interrompu à de très nombreuses reprises, un véritable chahut s'empara des lieux, entretenu par les collègues communistes de Doriot, qui se levèrent pour ovationner André Marty quand Doriot évoqua les mutins de la mer Noire, et ils chantèrent *L'Internationale* ! Le péril révolutionnaire dans l'hémicycle fut temporairement conjuré par le président de la Chambre, Herriot, qui fit voter la censure à l'encontre de l'orateur. Avec ses propos outranciers et son attitude de provocation quasi permanente, Jacques Doriot devint la cible d'une violente campagne de presse, on l'accusa même d'avoir fomenté la rébellion **2**.

« Venant après la violente campagne contre l'occupation de la Ruhr, la lutte contre la guerre du Rif achève de présenter aux yeux d'une grande partie de l'opinion française le parti communiste français comme une secte d'extrémistes à la logique insaisissable, acharnée à méditer pour le compte d'une Église étrangère, dont le siège est à Moscou, mais dont l'inspiration vient peut-être de Berlin. » **3**

Malgré sa taille réduite, le Parti communiste français est donc capable de mener des campagnes violentes, agressives, voire provocatrices, de véritables atteintes à la communauté nationale : prendre carrément parti pour les adversaires de la France, surtout quand il s'agit de l'Allemagne est inacceptable pour l'énorme majorité des Français. L'extrême violence des discours de Jacques Doriot, à propos de l'affaire marocaine, n'était pas, elle non plus, de nature à conquérir l'opinion publique.

1 Texte repris par Jacques Doriot dans *La Guerre du Rif. Les impérialistes et le Maroc*, brochure publiée par *L'Humanité* en 1924, p. 54, et cité dans O.Wieviorka & Chr.Prochasson, *La France du XXe siècle*, Seuil, coll. « Points-Histoire », 1994, 734 p., réédition, 2004, 768 p., pp. 269-270.

2 J.-P.Brunet, *Jacques Doriot. Du communisme au fascisme*, Balland, 1986, 562 p., chapitre 4.

3 J.-J.Becker et S.Berstein, *Histoire de l'anticommunisme en France*, Orban, 1987-, 2 vol. prévus, tome I : 1917-1940, 407 p., p. 179.

La première forme de la peur du rouge dans l'entre-deux-guerres est donc, évidemment, l'anticommunisme, dénonciation obsessionnelle du virus bolchevique, le PC étant le « parti de l'étranger », de la subversion, de l'espionnage et du noyautage de l'armée. Maurice Laporte (1901-1987), ancien premier secrétaire des Jeunesses Communistes devenu un farouche anticommuniste, dénonce ainsi en 1929 les « espions rouges » et évoque le « Front rouge » et les « ceintures ouvrières » en banlieue parisienne **1**.

« Les zéloteurs de Moscou sont moins nombreux qu'on ne le croit, mais les ramifications de leurs multiples associations (Parti, Association républicaine des anciens combattants, Jeunesse, coopératives, Pionniers, syndicats unitaires, syndicats agricoles, amicales, comités d'amnistie, Secours ouvrier, Front rouge, Amis de l'URSS, associations commerciales et d'intérêts locaux, femmes...) s'étendent dans toutes les régions et à tous les milieux. »

Ceinture ? En 1925, aux municipales, l'acte de naissance de la « banlieue rouge » est écrit, avec les mairies d'Ivry, Saint-Denis, Vitry, Nanterre. Bobigny devient la « ville rouge », fief de Jacques Doriot, dans lequel il sera isolé après sa rupture avec le PCF **2**.

L'anticommunisme est réfutation doctrinale, mais c'est également une tonalité de la presse, qui entretient un climat de peur devant le bolchevisme. Par exemple, la « une » du quotidien parisien *Excelsior* daté du 17 janvier 1919 représente une pieuvre rouge contenue en Russie, mais qui essaie de déployer ses tentacules partout en Europe. Pour faire échec aux grèves du printemps 1920, il s'était constitué des Unions civiques ; elles se fédèrent en une Confédération nationale des Unions civiques, dont, sous la houlette des dirigeants de la droite française, le plus clair de l'activité est la lutte anticommuniste, sous la forme surtout de brochures. Il y a même des campagnes de presse, dont celle de la Fédération nationale catholique de général de Castelnau, des associations spécialisées comme le Centre français anticommuniste, de virulentes brochures contre les rouges, comme celle du philosophe Célestin Bouglé, *Qu'est-ce que le bolchevisme ?* **3**, où il est expliqué que le bolchevisme est « une expérience cruelle tentée sur le grand corps pantelant de la Russie par une équipe de docteurs sans scrupules. » **4** La librairie Flammarion publie de petites brochures

1 M.Laporte, *Espions rouges. Les dessous de l'espionnage soviétique en France*, Alexis Redier, 1929, 253 p., cité dans J.-J.Becker et S.Berstein, *Histoire de l'anticommunisme en France*, Orban, 1987-, 2 vol. prévus, tome I : 1917-1940, 407 p., pp. 193-197.

2 Cf. J.-P.Brunet, *Jacques Doriot. Du communisme au fascisme*, Balland, 1986, 562 p., *passim*. Sur la banlieue rouge le livre d'Annie Fourcaut, *Bobigny, banlieue rouge*, Éditions ouvrières/Presses FNSP, 1986, 215 p., est davantage qu'une banale monographie communale, tant s'en faut.

3 Le titre est calqué sur ceux des livres de la « série pédagogique » de Bouglé *Qu'est ce que... ?* (...la sociologie, ...l'esprit français, etc.).

4 Il poursuit ainsi : « C'est au nom du socialisme "scientifique" qu'ils prétendent opérer. Du dogmatisme marxiste appliqué par du fanatisme slave, au plus grand bénéfice de l'impérialisme allemand : voilà le plus clair

anticommunistes à prix réduit et à couverture... rouge, les éditions SPES dénoncent le communisme à destination du public catholique. Au total, une profusion de groupes et de titres, dans l'entourage de la droite et de l'extrême droite.

« L'anticommunisme sert ainsi d'élément polémique destiné à discréditer la gauche dans son ensemble, et on comprend mieux pourquoi les années 1924-1925 apparaissent ainsi marquées par une puissante vague d'hostilité au communisme. La cible de ce flot d'anticommunisme : le Cartel des gauches, le gouvernement d'Édouard Herriot. » **1**

En effet, les pouvoirs publics, soi-disant dominés par la gauche du Cartel, instituteurs communistes en tête, laisseraient avec laxisme faire la gangrène communiste, permettant à l'URSS d'installer une ambassade à Paris, qui deviendrait le centre névralgique du complot communiste, ils laisseraient se produire des débordements lors du transfert de Jaurès au Panthéon, les « saturnales révolutionnaires » baptisés ainsi par Pierre Taittinger (voir plus haut), avec drapeaux rouges flottant dans la capitale de la France. L'anticommunisme, largement partagé, de l'opinion sert à assimiler la gauche tout entière au communisme. Un seul remède : un pouvoir fort.

La vague révolutionnaire des années 1919-1921 passe et retombe partout en Europe, tout particulièrement en France : le communisme paraît avoir échoué. Mais si disparaissent rapidement dans les années vingt les Amitiés franco-russes – antibolcheviques et fondées en 1920 sous l'impulsion du général Paul Pau (1848-1932) – l'Entente internationale contre la Troisième Internationale (*sic*), née et financée en Suisse, est bien solide **2** et l'implantation du PCF dans la fameuse « ceinture rouge » provoque la crainte du coup d'État. En province, la Moselle, le Nord, les Ardennes, le Bas-Rhin sont « contaminés ». La peur des banlieusards de la « ceinture rouge » s'étend. Annie Fourcaut souligne dans *Bobigny* **3** « le génie d'un parti communiste qui a su transformer le rejet de la banlieue en fierté ». Certes, au début des années 1920 encore, le mouvement ouvrier restait marqué par la géographie léguée par le XIXe siècle,

du bolchevisme ». Et il ajoute que Lénine et Trotski sont « les pires ennemis du socialisme aussi bien que de la démocratie » et que « le bolchevisme [...] serait pour l'Europe, si l'Europe se laissait envahir par lui, le plus douloureux comme le plus honteux des fléaux. » Cité dans J.-J. Becker et S. Berstein, *Histoire de l'anticommunisme en France*, Orban, 1987-, 2 vol. prévus, tome I : 1917-1940, 407 p., p. 35.

1 J.-J. Becker et S. Berstein, *Histoire de l'anticommunisme en France*, Orban, 1987-, 2 vol. prévus, tome I : 1917-1940, 407 p., p. 183. La fin de mon paragraphe s'appuie sur les pages suivantes.

2 S. Cœuré, *La Grande Lueur à l'Est. Les Français et l'Union soviétique, 1917-1939*, Seuil, 1999, 360 p., p. 81. On verra tout le chapitre IV sur « Les milieux d'influence en France ».

3 A. Fourcaut, *Bobigny, banlieue rouge*, Éditions ouvrières-FNSP, 1986, 215 p., A. Fourcaut dir., *Un siècle de banlieue parisienne (1859-1964). Guide de recherche*, L'Harmattan, 1988, 318 p., A. Fourcaut dir., *Banlieue rouge. 1920-1960. Années Thorez, années Gabin : archétype du populaire, banc d'essai des modernités*, Paris, Autrement, 1992, 294 p., A. Fourcaut dir., *La ville divisée. Les ségrégations urbaines en question. France, XVIIIe-XXe siècles*, Créaphis, 1996, 465 p.

c'est-à-dire qu'il restait oblitéré par le mythe du « Paris ouvrier », avec ses lieux favoris, Bourse du Travail, coopératives, Mur des fédérés, etc. Mais dès le 13 mai 1924 Vaillant-Couturier avait tiré dans *L'Humanité* les leçons des élections législatives qui avaient vu la victoire du Cartel des Gauches, en évoquant avec satisfaction « Paris encerclé par le prolétariat révolutionnaire », et la presse de droite avait fait chorus, mais bien sûr dans le sens de l'hostilité ! Le thème fait recette dans les années vingt, d'autant plus que le sénateur Ernest Billiet (1873-1939), l'initiateur de l'affiche à l'homme au couteau entre les dents, était un homme politique d'Asnières ¹ et que le gouvernement Poincaré interdit les manifestations communistes dans la capitale en 1926, les rejetant en banlieue. D'autre part une maison d'édition chrétienne, SPES, publia en 1927 le livre précurseur du journaliste Édouard Blanc, *La ceinture rouge, enquête sur la situation politique, morale et sociale de la banlieue de Paris*. Enfin, l'influence essentielle fut celle du père Pierre Lhande (1877-1957) qui, avec *Le Christ dans la banlieue*, textes publiés dans *Études* à partir de 1925, choisit la vocation d'attirer l'attention sur les mutations sociales et politiques de la banlieue en mettant en valeur l'héroïsme du clergé local qui, en dépit de conditions particulièrement difficiles, était l'un des remparts contre le bolchevisme. Le succès fut considérable, certains thèmes furent très fréquemment analysés, comme celui de la reconquête, on cite souvent certains chapitres, comme ceux sur les chiffonniers, Bobigny et les boucles de la Seine. Le ton était très violent, délibérément polémique contre les « paradis de Moscou ». Bien sûr une plus grande peur se produira à l'époque du Front populaire ².

Les brochures se multiplient, comme celle de Camille Aymard, déjà citée, *Bolchévisme ou fascisme ?... Français, il faut choisir !*, qui évoque les horreurs de la Terreur ou de la Commune en parallèle avec celles du bolchévisme, avenir prochain de la France... Peur « symétrique » du Fascisme ? Voire... Déséquilibre, choix, en réalité. Le 8 avril 1927, Gustave Gautherot (1880-1948), professeur d'histoire à l'Institut catholique, lance d'avion sur Paris un tract, *L'araignée bolchéviste*, représentant une araignée entourant le globe terrestre et accompagnée de la légende « L'araignée bolchéviste tisse à travers le monde ses toiles perfides.

¹ Notice par Jean Garrigues dans J.-C. Daumas dir., *Dictionnaire historique des patrons français*, Flammarion, 2010, 1 614 p., pp. 93-94.

² Ces lignes grâce à C. Penetier, « La peur blanche des banlieues rouges en France », pp. 163-172 de Pascal Delwit & José Gotovitch éd., *La peur du rouge*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 1996, 230 p. Lire aussi les premières pages de J.-P.A. Bernard, *Paris rouge, 1944-1964. Les communistes français dans la capitale*, Seyssel, Champ Vallon, 1991, 268 p. et bien sûr F. Monier, *Le complot dans la République. Stratégies du secret de Boulanger à la Cagoule*, La Découverte, 1998, 348 p., compte rendu par mes soins dans *Historiens & Géographes*, octobre-nov. 1999, p. 502. C'est un résumé de sa thèse, *L'apparition du complot communiste en France...*, Paris X, 1995.

Son marteau et sa faucille ne sont que des objets de destruction et de mort. » Les récits épouvantables abondent dans le journal *La Liberté* de Camille Aymard.

La même année 1927, la formule-choc, donnant son sens à la dénonciation du « parti de l'étranger » et à un anticommunisme d'État, va être trouvée et donnée par Albert Sarraut, le ministre de l'Intérieur du cabinet d'Union nationale formé par Raymond Poincaré. Il demeure à ce poste jusqu'en novembre 1928, consacrant une grande part de son énergie à lutter contre les communistes, dont il combat la politique anticolonialiste et antimilitariste, lançant à cette occasion, dans son discours de Constantine de 1927, la célèbre formule, le « mot d'ordre » : « Le communisme voilà l'ennemi ! » On est le 22 avril, dans un département français d'outre-Méditerranée, Sarraut dénonce la propagande communiste qui appelle « à la révolte en Algérie comme dans nos domaines coloniaux les sujets et protégés de la France » et le « mot d'ordre » est le dernier mot du discours, pris au pied de la lettre : quelques jours plus tard, pour le 1er mai bien sûr, Gaston Monmousseau – secrétaire général de la CGTU, membre du Bureau politique du PCF et directeur de *La Vie ouvrière* – est arrêté et emprisonné pour excitation de soldats à la désobéissance ¹. Dans les mois qui suivent, dénoncer l'action des communistes aux colonies devient un élément clé du discours anticommuniste. En 1930, Gustave Gautherot, l'homme de l'araignée, fera paraître le gros ouvrage ² *Le Bolchévisme aux colonies et l'impérialisme rouge*. L'autre grand thème, parfait allié du précédent, annonciateur lui aussi d'un anticommunisme d'État, c'est la dénonciation de la trahison, du noyautage de l'armée, de l'espionnage par les communistes. Ils travailleraient pour la Tchéka, la Guépéou, pour le Hongrois Béla Kun, les communistes français sont des « militants-espions », qui noyautent la banlieue avec un « front rouge » de 5 000 hommes dirigés par Paul Vaillant-Couturier et Henri Sellier. Pour ce qui concerne l'armée, où les cellules furent extrêmement maigres et l'impact communiste absolument minime, les plumitifs dénoncent une infiltration monstrueuse. François Coty – encore lui – lance ainsi en 1927 – encore cette année – une grande campagne dans *Le Figaro*, mettant en cause la faiblesse coupable du ministre de la Guerre, qui n'est autre que Paul Painlevé, un radical qui détone, ou détonerait.

Il y a donc eu de très nombreuses mesures de répression, qui amplifient le phénomène communiste, en tant que phénomène politique, au rebours de l'évolution réelle de ses effectifs en tant que parti. Ainsi est la

¹ Monmousseau (1883-1960) fut secrétaire général de la CGTU de la fondation de celle-ci (1922) à 1932, membre du Bureau politique du parti de 1926 à 1939. Il sera député communiste de Noisy-le-Sec en 1936. Après la guerre, il retrouvera le Bureau politique, le secrétariat de la CGT et la direction de *La Vie ouvrière*.

² Alexis Redier, 447 p.

« bataille de la France », c'est-à-dire la répression patronale contre les grèves de 1920, relayée par l'action gouvernementale : une information judiciaire a été ouverte contre la CGT, l'épée de Damoclès de la dissolution est toujours brandie. Les 15 000 cheminots grévistes mis à la porte — les compagnies ferroviaires sont toutes privées, à l'exception de l'Ouest — ne sont le plus souvent pas réintégrés. Et le problème de leur éventuelle réintégration rebondit à plusieurs reprises dans l'entre-deux-guerres, les bons offices du gouvernement du Cartel s'étant avérés vains devant la fermeté des Compagnies, fières d'avoir gagné leur « bataille de la Marne civique ». La réaction du gouvernement et du patronat avait été d'une extrême vigueur, à la mesure de la peur éprouvée : l'État et la société ont montré leur détermination.

Désormais, la répression est surtout gouvernementale et administrative. Elle a son cri incantatoire avec le discours d'Albert Sarraut à Constantine (22 avril 1927) : « Le communisme, voilà l'ennemi ! ». Elle a son personnage emblématique, haut fonctionnaire fort populaire, avec le préfet de Police Jean Chiappe (1878-1940), haï dans les quartiers populaires, adulé dans l'Ouest parisien, révoqué au début de 1934. L'État républicain dispose d'un véritable arsenal juridique pour lutter contre les rouges, le Code pénal **1** et des dispositions exceptionnelles qu'il suffit de réactiver, notamment la législation anti-anarchiste de 1893-1894, dont la loi du 28 juillet 1894. Dès 1921 la Cour de Cassation a assimilé le communisme à l'anarchisme et la jurisprudence de l'entre-deux-guerres entend la « propagande anarcho-communiste » de manière extensive **2**. D'ailleurs depuis 1917 le vocabulaire est singulièrement flou et si on a dit « maximaliste » pour « bolchevique » seulement en 1917-1918, semble-t-il, on continue à employer les uns pour les autres, au début des années 1920, les mots de « bolchevique », « anarchiste » et « communiste », et le terme d' « anarchie » pour celui de « bolchevisme ». Cette panoplie, dont la notion de « provocation de militaires à la désobéissance », est utilisée dès 1920 et elle sert à fond au moment de la Ruhr et du Rif. En 1927, André Marty est condamné à trois ans de prison parce qu'il a critiqué les conditions de détention dans les prisons maritimes, qu'il a visitées en tant que membre de la Commission de la Marine de la Chambre des députés ; Duclos, Cachin et Doriot sont condamnés pour incitation de militaires à la désobéissance. La notion de complot contre la sûreté de l'État suffit à déclencher des vastes opérations policières contre les militants

1 Je rappelle P.Lascoumes, P.Poncela, P.Lenoël, *Au nom de l'ordre. Une histoire politique du code pénal*, Paris, Hachette, 1989, 404 p. compte rendu par mes soins dans *Bulletin de la Société de 1848*, 1990, pp. 145-146.

2 Revoir la première partie pour les « lois scélérates ». Ce qui suit s'appuie sur J.J.-J.Becker et S.Berstein, *Histoire de l'anticommunisme en France*, Orban, 1987-, 2 vol. prévus, tome I : 1917-1940, 407 p., chap. VII.

communistes, ce qui permet d'arrêter Thorez lui-même en 1929. Presque toutes les demandes de levée de l'immunité parlementaire d'après la guerre concernent des communistes ; la législation en matière de sécurité extérieure joue aussi contre eux.

D'autres bras séculiers de l'État républicain sont l'administration et la police, au nom de l' « ordre public ».

« Le simple fait de laisser libre cours à sa gouaille frondeuse en présence de policiers peut entraîner une arrestation pour cris séditieux. [...] Dans ces conditions, manifester demande un certain courage. Les 1er mai d'alors ne sont pas des promenades bon enfant dans Paris. L'autorisation de défiler étant presque systématiquement refusée, des meetings se tiennent dans les salles ouvrières de la capitale, ce qui n'empêche pas les incidents. » ¹

Les publications éditées à Moscou à destination de la France sont régulièrement interdites par l'administration, qui peut aussi retirer de l'exposition en kiosque tout journal « moscoutaire » : *L'Humanité* ², *Avant-Garde* et *Communiste* tombent à plusieurs reprises sous le coup de cette sanction. L'impulsion est politique, par le canal du ministre de l'Intérieur, d'où d'appréciables oscillations selon la tendance politique au pouvoir. Le Cartel des gauches ne freine que modérément l'administration ; c'est que Herriot, qui a publié *La Russie nouvelle* en 1922 et reconnu l'URSS deux années plus tard, est, d'une part, très choqué par l'attitude des communistes français sur l'affaire marocaine et d'autre part attaqué par la droite. En revanche, entre 1926 et 1931, les ordres politiques donnés à l'administration sont clairs ; les formules directrices de Sarraut et Tardieu, ministres de l'Intérieur (1926-1928 et 1928-1930) sont nettes ; les enjeux sont jugés d'importance. Ce sont les prétendus « complots communistes » des 1er août 1929 et 1930, les rumeurs de sabotage et d'achats d'armes, une atmosphère générale de qui-vive. De son côté, Jean Chiappe, alors qu'il n'est encore que directeur de la Police (1927-1928), exalte, en des termes outranciers la mission des commissaires de police de la capitale, véritable « noblesse de robe et d'épée, magistrats et soldats ». À la charnière des deux décennies, il s'agit d'une véritable politique offensive, frappant la liberté d'expression du PCF, mettant par l'intermédiaire des préfets les administrations en alerte avant les événements redoutés. « L'impulsion gouvernementale est donc à l'origine des phases les plus organisées de la répression administrative et

¹ J.-J. Becker et S. Berstein, *Histoire de l'anticommunisme en France*, Orban, 1987-, 2 vol. prévus, tome I : 1917-1940, 407 p., p. 209.

² Bernard Chambaz, *L'Humanité. 1904-2004*, Seuil/L'Humanité, 2004, gros album de photos, avec commentaires décalés et personnels, parfois un peu trop.

judiciaire qui frappe les communistes durant l'entre-deux-guerres. » **1** Directeur de la Sûreté en 1924, préfet de Police de 1927 à 1934, Jean Chiappe sert les ministres de l'Intérieur avec conviction, une conviction d'un farouche anticommunisme, qu'il exprime nettement à de nombreuses reprises, devant des fonctionnaires de police, à la tribune du conseil général de Paris, maniant avec ironie, provocation, voire gouaille, un véritable discours sur la légitimité de l'ordre républicain.

À l'Instruction publique, les ministres successifs surveillent de près la fédération d'enseignants affiliée à la CGTU, centrale syndicale de la mouvance communiste ; des militants syndicaux sont révoqués ou déplacés d'office, les réprimandes pleuvent, mais la répression baissera toutefois dans les années 30, à l'exception du ministère des PTT où sous l'autoritarisme débridé du ministre Georges Mandel les grévistes de la CGTU continueront d'être durement sanctionnés. Les communistes déploient des efforts considérables de propagande à l'égard des conscrits du service militaire, avec des résultats maigres. Mais une véritable contre-propagande **2** s'empare de l'armée, où circulent les bruits les plus alarmistes, s'appuyant il est vrai sur les souvenirs des mutineries de la mer Noire et de la guerre du Rif.

Concluons provisoirement, en nous plaçant au moment de l'apogée de la tactique « classe contre classe » du Parti communiste français, soit en 1928-1932. Aucun accord n'est possible aux yeux du parti communiste entre la gauche social-démocrate, vendue au capitalisme, moribond, et lui. Donc, pas de désistement envisageable lors d'élections législatives. Suivant l'Internationale, qui estime que le monde entre dans une ère de radicalisation des masses, le PCF applique la tactique « classe contre classe » pour les législatives d'avril 1928. Il faut dire que la majorité parlementaire avait voté en juin 1927 le retour au scrutin d'arrondissement à deux tours, de façon à casser la représentation du PCF et à lui opposer la « discipline républicaine ». Le scrutin de liste, pratiqué en 1919 et en 1924 avec une forte dose de proportionnelle, avait permis, on l'a vu, au parti communiste de présenter des listes et de ne pas se poser la question du désistement. L'Internationale avait, par avance (avril 1927), donné comme consigne de ne pas se désister au second tour de 1927, sauf en cas, fort improbable, de programme commun. Au lendemain des élections, qui virent la déroute des communistes **3** et parce que nombre d'électeurs n'avaient pas suivi

1 J.-J. Becker et S. Berstein, *Histoire de l'anticommunisme en France*, Orban, 1987-, 2 vol. prévus, tome I : 1917-1940, 407 p., p. 215.

2 Sur la propagande soviétique, lire le chapitre VII de S. Cœuré, *La Grande Lueur à l'Est. Les Français et l'Union soviétique, 1917-1939*, Seuil, 1999, 360 p.

3 En voix : 9,3 % par rapport aux inscrits ; 12 sièges sur 610, soit une perte de 14 députés.

les consignes et reporté leurs suffrages, André Ferrat ¹, membre du Bureau politique, défendit dans *Les cahiers du bolchevisme*, l'organe théorique du PCF, la ligne en des termes effrayants par leur lourdeur et leur accablement mêmes :

« [...] la campagne électorale a été menée avec une tactique entièrement nouvelle qui rompait de la façon la plus brutale avec les anciennes traditions de lutte électorale, une tactique qui est le signal d'une attitude nouvelle de tout le Parti dans tous les domaines de son activité envers la petite bourgeoisie et envers le Parti socialiste. [...]

Quelles en étaient les bases ? C'était tout d'abord l'accroissement des antagonismes de classe se manifestant en particulier dans des mouvements ouvriers plus nombreux, une répression intense patronale et gouvernementale et une certaine radicalisation de la classe ouvrière. C'était aussi le fait que la petite bourgeoisie a perdu désormais jusqu'à l'apparence de son indépendance, et que la bourgeoisie trouve son instrument d'unification politique dans l'Union nationale.

C'était enfin et surtout le fait que le Parti socialiste est devenu en tant que parti un parti de gauche de la bourgeoisie, soutenant l'Union nationale, les chefs réformistes allant de plus en plus à droite alors que les éléments ouvriers s'orientent de plus en plus à gauche. Ces faits qui constituent la base de la tactique nouvelle de notre Parti montrent clairement qu'il ne peut s'agir seulement d'une modification de la tactique électorale, mais aussi de l'ensemble de la tactique du Parti. [...]

La tactique classe contre classe avait pour but d'opérer une rupture démonstrative avec les partis de gauche de la bourgeoisie, avec les préjugés démocratiques, avec la vieille classification politique désormais vide de tout contenu social « les rouges contre les blancs », avec toutes les déviations opportunistes et électoralistes. [...]

Elle avait enfin pour but de *mettre le Parti sur de nouveaux rails*, c'est-à-dire de rompre définitivement et sans retour possible avec les vestiges de la politique des accords circonstanciels et des compromissions de toutes sortes avec la bourgeoisie. Détourner le Parti des pratiques opportunistes et le tourner vers la lutte de masse directe. Remplacer le système et l'esprit des combinaisons électorales des ententes entre leaders de partis de gauche, de lutte indirecte par l'intermédiaire des élus, par un travail de front unique de la base du Parti avec la masse des ouvriers socialistes, socialisants et sans-parti. [...] » ²

Pire : « feu ! ». Oui, c'est le *leitmotiv* du poème surréaliste – d'où l'absence de ponctuation – écrit par Aragon, intitulé *Front rouge*, daté de 1931, et qui devait d'ailleurs entraîner, par sa violence, des poursuites contre son auteur. Il y avait effectivement de quoi frémir, au moins :

¹ Pseudonyme d'André Morel, 1902-1988.

² André Ferrat, « Notre tactique classe contre classe justifiée par les faits », *Cahiers du bolchevisme*, mai 1928, pp. 272-274, cité dans O. Wiewiorka & Chr. Prochasson, *La France du XXe siècle*, Seuil, coll. « Points-Histoire », 1994, 734 p., réédition, 2004, 768 p., pp. 294-296. Né en 1902, de son vrai nom André Morel, André Ferrat fut membre du Bureau politique de 1928 à 1936, rédacteur en chef de *L'Humanité* de 1932 à 1934. Il sera exclu du PCF en juillet 1936. Après la guerre, il sera membre du Comité directeur de la SFIO (1946-1956). Cf. Jean Rabaut *Tout est possible ! Les gauchistes français. 1929-1944*, Denoël, 1974, 416 p., réédition, Libertalia, 2018, 677 p., *passim*.

« Feu sur Léon Blum
 Feu sur Boncour Frossard Déat
 Feu sur les ours savants de la social-démocratie
 Feu Feu j'entends passer
 la mort qui se jette sur Garchery 1 Feu vous dis-je
 Sous la conduite du Parti communiste
 SFIC
 Vous attendez le doigt sur la gâchette
 Feu » 2

En 1930 apparaît le Parti d'Unité prolétarienne (PUP), dirigé entre autres par Garchery, et formé par la réunion du Parti socialiste-communiste (voir plus haut) et du Parti ouvrier et paysan (POP), formé d'autres dissidents communistes 3. L'organe du PUP est *L'Unité* (sic) ; le parti dénonce tout réformisme, ceci contre la SFIO, et le respect de l'autonomie syndicale, cela contre le PCF.

□ La SFIO

La social-démocratie à la française se trouve incarnée dans les années 20 par la SFIO, qui reprend l'appellation originelle, dédaignée par les « majoritaires », de la « vieille maison », selon la formule de Léon Blum dans son mémorable discours du congrès de Tours 4. Le socialisme français est donc « déchiré », selon le mot de l'historien Pierre Lévêque 5. La minorité, regroupée autour de Léon Blum (1872-1950), qui avait le 27 décembre clairement déclaré que le nouveau parti serait un parti neuf, sans rien de commun avec le socialisme traditionnel, parvint à « garder la vieille maison », c'est-à-dire le nom de SFIO, les locaux, l'essentiel du personnel et des élus, mais pas *L'Humanité*. Dans ses interventions au congrès de Tours, Blum critiqua avant tout le lien que faisaient les communistes entre la Révolution, conduite par un parti homogène, car épuré drastiquement, et la violence, mais il allait plus loin : le débat s'était déplacé et ne

1 Conseiller municipal de Paris, dissident du PCF en 1929, Jean Garchery (1872-1957) était un des dirigeants du Parti d'unité prolétarienne (PUP), qui aux élections de 1932 fera jeu égal avec le PCF. Boncour = Joseph Paul-Boncour

2 Cité dans J.Daloz, *Histoire de la France au XXe siècle par les textes*, Masson, coll. « Un Siècle d'Histoire », 1985, 220 p., p. 33.

3 Jean Rabaut, *Tout est possible ! Les gauchistes français. 1929-1944*, Denoël, 1974, 416 p., réédition, Libertalia, 2018, 677 p., *passim*.

4 Cité dans G.Franconie & J.Julliard présentent, *Les grands textes de la gauche. 1789-2017*, Flammarion, 2012, réédition en coll. « Champs », 2017, 417 p., pp. 264-266.

5 Titre du chapitre VI de P.Lévêque (1927-2017), *Histoire des forces politiques en France*, Armand Colin, coll. U, tome II, *1880-1940*, 1994, 311 p. La bibliographie sur la SFIO est fournie, je cite simplement le gros ouvrage de A.Bergounioux & G.Grunberg, *Le long remords du pouvoir. Le Parti socialiste français (1905-1992)*, Fayard, 1992, 554 p., rééditions sous divers titres, *L'Ambition et le remords. Les socialistes français et le pouvoir (1905-2005)*, Fayard, 2005, 610 p., *Les socialistes français et le pouvoir. L'ambition et le remords*, Hachette, 2007, 658 p.

portait plus prioritairement sur le problème de la paix, mais sur la nature de l'organisation que les bolcheviks commençaient à imposer au pays qu'ils dirigeaient et au mouvement ouvrier international. Blum refusait l'idée d'une dictature révolutionnaire, d'une « dictature du prolétariat » assimilée à la toute-puissance d'un petit groupe autoproclamé avant-garde du prolétariat : pour lui, on ne pouvait pas faire une authentique révolution sans respecter la liberté.

Léon BLUM (1872-1950) 1

Né à Paris dans une famille de bourgeois israélites aisés, il est reçu en 1890 (à 18 ans !) à l'École Normale Supérieure qu'il doit quitter au bout d'une année (très indiscipliné, il a échoué à la licence de lettres !) pour des études de droit. Il fait ensuite une double carrière, juridique, comme auditeur, puis maître des Requêtes au Conseil d'État (à partir de 1895), et chroniqueur littéraire dans les revues d'avant-garde où écrivent de jeunes esthètes, comme *La Revue Blanche* ou le *Gil Blas*. Blum écrit plusieurs ouvrages qui témoignent d'une plume élégante, d'une sensibilité aiguë et d'une intelligence déliée : encore en 1914, il publiera *Stendhal et le beylisme*. En 1907, son livre *Du mariage*, où il affirme la polygamie naturelle de l'homme et préconise le « mariage à l'essai » ainsi que, pour les jeunes filles aussi, l'expérience sexuelle avant le mariage, fait scandale.

L'affaire Dreyfus l'oriente vers la politique et, sous l'influence de Lucien Herr, bibliothécaire de l'École Normale Supérieure, qui l'a convaincu de l'innocence de Dreyfus et avec lequel il s'est lié d'une grande amitié jusqu'à la mort de Herr (1926), il devient socialiste. Il rompt avec Barrès, se lie avec Jaurès et collabore à *L'Humanité* dès les débuts. Mais à la Belle Époque, s'il participe à la fondation de la SFIO, il reste un lettré, soucieux de sa vie de famille. C'est la mort de Jaurès qui le sort de l'ombre. Chef de cabinet du ministre socialiste Marcel Sembat de 1914 à 1916 (Travaux publics), il est au sein de la SFIO un des avocats de l'Union sacrée.

Il publie en 1918 *La Réforme gouvernementale* où il met l'accent sur le rôle directeur du président du Conseil qui assure l'harmonie des pouvoirs ; à contre-courant de l'opinion républicaine courante qui situe dans le parlement la légitimité démocratique, Léon Blum annonce ainsi les réflexions de l'entre-deux-guerres sur le

1 J.Lacouture, *Léon Blum*, Seuil, 1977, 596 p., réédit. coll. « Points », 1979, 616 p. ; notices dans J.-Fr.Sirinelli dir., *Dictionnaire historique de la vie politique française au XXe siècle*, PUF, 1995, 1 068 p., réédition, 2003, coll. « Quadrige », 1 254 p., pp. 144-150 et dans G. & S.Berstein, *La Troisième République*, M.A. Éditions, coll. « Le Monde de ... », 1987, 356 p., pp. 47-49 ; colloque *Léon Blum, chef de gouvernement (1936-1937)*, FNSP, 1967, réédit., FNSP, coll. « Références », 1981, 439 p. ; J.Garrigues, *La République incarnée. De Léon Gambetta à Emmanuel Macron*, Perrin, 2019, 464 p., chapitre 14 ; P.Ory, *La belle illusion. Culture et politique sous le signe du Front populaire*, Plon, 1994, 1 033 p., réédition, CNRS, 2016, 1 033 p. Bien sûr, Pascal Ory fait reconnaître d'emblée la « synthèse » entre *La Belle équipe* (Julien Duvivier) et *La Grande illusion* (Jean Renoir).

parlementarisme rationalisé et le renforcement de l'exécutif. Dans le vide laissé par la mort de Jaurès, il occupe le centre dont le parti a besoin après la révolution d'Octobre. En 1919, il écrit *Pour être socialiste* et c'est lui qui rédige le programme électoral des socialistes. C'est à ces élections législatives seulement qu'il se présente pour la première fois, à 47 ans, véritable moment d'engagement politique. Un an plus tard, au congrès de Tours, il est le principal orateur de la minorité qui s'oppose à la transformation de la SFIO en Section Française de l'Internationale Communiste. Dans ce combat, Léon Blum prend date. Porte-parole (et excellent orateur pour un congrès) de la minorité opposée à la IIIe Internationale, il prononce au congrès de Tours un discours qui fixe en trois points la charte de la SFIO : fidélité, distinction et unité. Tout naturellement, il va devenir, sans autre titre que celui de directeur du *Populaire* et de président du groupe parlementaire socialiste, le chef véritable du parti, son tacticien et son inspirateur, le secrétaire général étant Paul Faure.

Orateur respecté et écouté, auteur d'articles très lus, Léon Blum demeure avant tout un intellectuel, un esthète raffiné, d'une profonde sensibilité, conduit au socialisme par des exigences morales et un sens aigu de la justice. Cet intellectuel est, jusqu'en 1936, d'un marxisme rigoureux, écartant tout compromis, et d'ailleurs poussé à l'intransigeance par la pression qu'exerce le parti communiste, prompt à dénoncer dans les socialistes des « sociaux-traîtres » réformistes. Or Léon Blum affirme que socialistes et communistes ne sont pas séparés par le but à atteindre, la société sans classes décrite par Marx, mais par le moyen d'y parvenir. Pour les socialistes, la prise de pouvoir n'est pas le coup de force, affirme Blum, critiquant le léninisme, mais l'octroi par la majorité du peuple, au suffrage universel, du pouvoir aux partis prolétariens. La révolution n'est pas la prise de pouvoir, ajoute-t-il, reprochant aux communistes de s'en tenir à cette thèse, mais la transformation des structures de la société après cette prise de pouvoir. Si ce qui sépare les vues de Blum de celles des communistes apparaît ainsi clairement, il lui est plus difficile d'expliquer comment pratiquer les réformes dont, à l'exemple de Jean Jaurès, il affirme le bien-fondé. C'est poser tout le problème des rapports entre les socialistes et le pouvoir avant la conquête du pouvoir. En 1924, le parti socialiste SFIO, qui a accepté de constituer des listes de Cartel avec les radicaux, refuse d'entrer au gouvernement, se contentant d'un « soutien sans participation » qui est pour beaucoup dans l'échec du Cartel des gauches. En 1926-1927, examinant l'éventualité d'une situation dans laquelle le parti socialiste serait l'élément le plus nombreux d'une coalition de gauche, sans que, toutefois, il y ait une majorité « prolétarienne » il définit pour ce cas de figure un « exercice du pouvoir » dans le cadre des structures du capitalisme, mais dans un sens réformateur, distinct de la conquête du pouvoir

qui conduirait à la révolution. Il évoque même quelques années plus tard l'« occupation » du pouvoir, destinée à empêcher les fascistes de s'y installer.

Détesté par les communistes, par la droite antisémite, irritant les radicaux, Blum siège sans discontinuer comme député de la Seine à la Chambre de 1919 à 1928, date à laquelle il est battu par le communiste Duclos avec l'aide des voix de droite. Il se présente alors à Narbonne, en 1929, à la faveur d'une élection partielle, et représente cette circonscription jusqu'en 1940. Mais sans l'âme d'un élu local : il a abandonné à plusieurs de ses proches le soin de s'occuper de la « machine électorale » locale. Blum reste profondément le chef d'un grand parti national. Ce désintérêt politique pour le département de l'Aude, que Blum ne considère pas comme un « fief » à conforter, tranche avec l'attitude d'un bon nombre d'hommes politiques des années 1930. On songe, exemple parmi d'autres, à Daladier.

En 1936, les élections ayant donné la majorité à la coalition du Front Populaire et les socialistes constituant le groupe parlementaire le plus nombreux de la nouvelle majorité, Léon Blum devient président du Conseil, le 4 juin 1936, alors que deux millions d'ouvriers sont en grève. Aux yeux de ses adversaires et de certains de ses détracteurs, Léon Blum est d'abord, parce que juif, un non-Français, ce que le député nationaliste Xavier Vallat (1891-1972) ne manque pas de rappeler, le 6 juin 1936 à la Chambre, au chef du gouvernement, dans une intervention presque unique en son genre dans les annales parlementaires : « Votre arrivée au pouvoir, Monsieur le Président, est incontestablement une date historique. Pour la première fois, ce vieux pays gallo-romain sera gouverné [...] par un Juif [...]. » Blum n'a depuis longtemps guère de liens avec le judaïsme traditionnel mais il ne renie pourtant jamais ses origines. Sous le Front populaire, Blum applique strictement la ligne de conduite qu'il s'est fixée : il prend ses fonctions dans le respect des délais constitutionnels, il se retire quand le Sénat, pourtant élu au suffrage indirect, refuse de voter les crédits qu'il demande. Tout n'est pas possible, contrairement à ce qu'a proclamé (et titré) Marceau Pivert (1895-1958, gauche de la SFIO) ¹ dans son éditorial du *Populaire* du 27 mai 1936. Le pain, la paix, la liberté : sur les trois points du programme du Rassemblement populaire, la réussite est inégale. En quelques semaines, Blum va prendre une série d'importantes mesures : lutte contre la crise par l'augmentation du pouvoir d'achat des masses grâce aux Accords Matignon qui augmentent les salaires

¹ Cf. la notice de G. & S. Bernstein, *La Troisième République*, M.A. Éditions, coll. « Le Monde de ... », 1987, 356 p., pp. 243-244 et celle de J.-Fr. Sirinelli dir., *Dictionnaire historique de la vie politique française au XXe siècle*, PUF, 1995, 1 068 p., réédition, 2003, coll. « Quadrige », 1 254 p., pp. 945-946. Mais c'est, et pour cause, le personnage central de Jean Rabaut, *Tout est possible ! Les gauchistes français. 1929-1944*, Denoël, 1974, 416 p., réédition, Libertalia, 2018, 677 p., *passim*. Le passage essentiel de l'éditorial : « Tout est possible, et notre Parti a ce privilège et cette responsabilité, tout à la fois, d'être porté à la pointe du mouvement. Qu'il marche ! Qu'il entraîne ! Qu'il tranche ! Qu'il exécute ! Qu'il entreprenne ! Et aucun obstacle ne lui résistera ! »

de 12 % en moyenne, amélioration de la condition ouvrière et lutte contre le chômage par la loi des 40 heures et l'octroi de deux semaines de congés payés, réforme de la Banque de France, nationalisation des industries de guerre, création de l'Office national interprofessionnel du Blé (ONIB), etc. Mais l'euphorie qui salue ces mesures durant l'été 1936 est de courte durée ; dès l'automne, les difficultés s'amoncellent, irritation du parti communiste devant la non-intervention décidée face à la guerre d'Espagne, violentes attaques antisémites de la presse d'extrême droite, montée du fascisme avec la création du PPF de Jacques Doriot, complot de la Cagoule, échec économique marqué par la hausse spectaculaire des prix, la dévaluation de l'automne 1936, la fuite des capitaux, rupture avec les classes moyennes inquiètes de l'agitation sociale et atteintes par les mesures favorables au monde ouvrier. En juin 1937 le mécontentement des radicaux, qui passent à une opposition larvée, conduit au renversement du gouvernement Blum par le Sénat. Après avoir songé à résister en demandant au président Lebrun de dissoudre la Chambre, Blum s'incline en raison des dangers de la situation internationale.

Vice-président du Conseil du gouvernement Chautemps de juin 1937 à janvier 1938, angoissé par la menace hitlérienne, il tente vainement en mars 1938 de constituer un gouvernement d'union nationale, allant de « Thorez à Louis Marin ». Devant le refus de la droite, il se contente de former un nouveau gouvernement de Front Populaire que le Sénat renverse aussitôt (8 avril 1938). Désormais, Léon Blum subordonne toute son action à la préparation de la défense de la France contre l'Allemagne nazie, dénonçant le « lâche soulagement » qui a suivi Munich et favorisant la participation des socialistes à l'union nationale en 1939-1940. Le 10 juillet 1940, il fait partie des 80 parlementaires qui refusent le vote des pleins pouvoirs au maréchal Pétain et la mort de la IIIe République.

Arrêté le 15 septembre 1940 par le gouvernement de Vichy, Blum est jugé au procès de Riom (1942) où il prononce un réquisitoire, très efficace, contre ses accusateurs, qui interrompent le procès au bout de deux mois. Depuis la prison, Léon Blum a affirmé son soutien à de Gaulle et organisé une résistance socialiste. Il est livré aux Allemands en 1943 et déporté (Buchenwald, Dachau) avec sa (troisième) femme, qu'il épouse en camp¹. Il ne doit de garder la vie qu'au fait que les Allemands le gardent en otage. Libéré par les Américains, de retour en France le 14 mai 1945, Léon Blum prend à 73 ans le rôle du sage qui refuse les concessions et, en toute occasion, choisit de parler vrai. Il refuse le ministère d'État que de Gaulle lui propose à son retour de captivité, mais jouera un rôle politique important au début de la IVe République sans s'engager dans les luttes partisans : éditorialiste du

¹ Jeanne, divorcée de l'avocat Henri Torrès, veuve d'un homme d'affaires juif, première visite de Premier ministre de Pierre Mauroy en 1981, l'année avant sa mort.

Populaire, inspirateur de la SFIO, négociateur auprès des Américains (accords Blum-Byrnes) et même, en décembre 1946-janvier 1947, éphémère président du Conseil en attendant l'entrée en fonctions officielle du premier président de la IV^e République, Vincent Auriol, issu de la SFIO et du Front populaire. Mais Léon Blum ne réussit pas à maintenir à la tête de la SFIO Daniel Mayer (1909-1996), en qui il avait toute confiance, contre l'irruption de Guy Mollet.

Acteur essentiel de notre histoire, Léon Blum ne ressemble guère à la majorité des hommes politiques de la III^e République, finissante : il n'est pas un « homme d'État », mais, selon son propre mot (1950), un « amateur ». L'amateurisme désigne l'écart entre la position de premier plan que Léon Blum occupe dans le débat politique et une carrière d'homme politique tout à fait hétérodoxe au regard des normes dominantes dans la France de la III^e République. Cette carrière originale s'explique, chez Blum, par une distance vis-à-vis de l'exercice du pouvoir politique.

Au début des années 20, il fallait d'abord se réorganiser, dans un contexte qui devint vite celui de l'échec des mouvements révolutionnaires européens puis, à moyen terme celui de la Nouvelle Politique économique (NEP) russe en Europe. La SFIO se maintint, avec le quart des effectifs d'avant Tours, soit moins que le résultat du Congrès, bon signe de l'attractivité à court terme des communistes. La majorité des anciens élus parlementaires restèrent à la SFIO, qui enregistra de 1921 à 1924 une montée numérique de ses adhérents, à 110 000 en 1924 ; les cartes montrent que la clientèle ouvrière a été gardée dans le Nord et le Pas-de-Calais ¹ et que le parti maintenu fait des progrès dans le Midi, aux dépens des radicaux. Les ouvriers restent nombreux à la SFIO, qui attire aussi une partie des classes moyennes, des fonctionnaires (instituteurs et postiers) et des paysans aisés. La SFIO ne juge pas utile, à son congrès de refondation d'octobre 1921, de repenser la doctrine et l'organisation. Elle reste un parti marxiste, prolétarien, préconisant la socialisation des moyens de production et aussi l'élargissement de la démocratie politique et l'impôt sur le capital. La SFIO affirme qu'elle est la « vieille maison » et garde intacts les méthodes, les principes et les règles qui avaient fait la force du parti de Jaurès. Mais elle admet la pratique du réformisme et réprovoque l'action clandestine. Elle offre donc le contraste entre une doctrine révolutionnaire et une pratique réformiste, « social-démocrate », un vocable que la SFIO des années 20 adopte. Elle adhère à l'« Internationale de Vienne » (la « deuxième et demi ») puis à la II^e

¹ Cf. Chr. Delporte, « Le socialisme dans le Nord de la France de Guesde à Mauroy », *Vingtième Siècle. Revue d'Histoire*, juillet-septembre 1994, pp. 119-120.

Internationale restaurée (en mai 1922), qui siège à Amsterdam. Son nouveau secrétaire général, jusqu'en 1940, est Paul Faure.

Paul Faure (1878-1960) 1

- Né à Périgueux, fils d'un avocat républicain.
- Amené au socialisme par Guesde, devient très tôt le secrétaire de la fédération de Dordogne. Secrétaire de la SFIO, c'est lui qui tient l'appareil (beaucoup plus que Blum). Il n'est pas parlementaire (à la différence de Blum). Orateur exceptionnel mais organisateur médiocre ; « âme du parti ».
- 1915 : Faure rédige un manifeste qui distancie la SFIO de l'Union sacrée : il met en garde contre toute forme de chauvinisme et demande que le parti soit accessible à toutes propositions de paix.
- Février 1920 : Congrès de Strasbourg : Paul Faure est pour la rupture avec la II^e Internationale mais pas pour une adhésion immédiate à la III^e Internationale (à la différence de Monatte) : il préconise la constitution d'une Internationale regroupant la II^e et la III^e.
- Novembre 1920 : refuse net les 21 conditions, et se rallie à la tendance Renaudel en dépit de son aversion pour son chef de file. Faure est contre tout amendement ou changement aux statuts de la SFIO : c'est au nom du marxisme qu'il critique violemment les communistes.
- 1923 : négociations sur l'éventualité d'un cartel avec les radicaux, Blum, centriste, l'emporte sur la gauche de la SFIO (Bracke). Faure accepte à contrecœur.
- Reconstruction des fédérations perdues au Congrès de Tours par Faure. Il attire les exclus du PC dans les rangs de la SFIO (« pupistes » du Parti d'Unité Proletarienne).
- 1924 : premières idées pacifistes de Faure, *Les Marchands de canons et la Paix*.
- Dès 1928 : conflit avec Déat dont il se méfie des initiatives. Cela aboutira sur l'expulsion des néos en 1933.
- 1929 : Daladier propose aux socialistes la participation à son gouvernement : Faure entre à *La Bataille socialiste* en signe de protestation.
- Années 1930 : la dyarchie Blum-Faure devient problématique. Blum est directeur du *Populaire* et président du groupe parlementaire à l'Assemblée en 1929.
- 1934 : brochure de Paul Faure, *Au seuil d'une révolution*, le capitalisme est en train de s'effondrer et la prise du pouvoir par le socialisme est imminente.
- 4 juin 1936 : Paul Faure est ministre d'État dans le gouvernement de Front populaire.
- 1936 : après le suicide de Salengro, long réquisitoire contre l'Action française au Vel d'Hiv.

1 D'après Hugues Schmitt, une nouvelle fois. Lire aussi la notice dans J.-Fr. Sirinelli dir., *Dictionnaire historique de la vie politique française au XXe siècle*, PUF, 1995, 1 068 p., réédition, 2003, coll. « Quadrige », 1 254 p., pp. 453-455 et celle des époux G. & S. Berstein, *La Troisième République*, M.A. Éditions, coll. « Le Monde de ... », 1987, 356 p., pp. 118-119.

- 15 janvier 1938 : Paul Faure, partisan de la motion Pivert, démissionne du secrétariat général après le rejet de celle-ci.
- 27 décembre 1938 : Congrès de Montrouge, deux camps apparaissent à la SFIO, les « antifascistes » avec Blum et les « pacifistes » avec Paul Faure. Le courant Blum est d'abord assez largement majoritaire mais, au Congrès de Nantes (mai 1939) qui préserve une unité de façade, Paul Faure obtient 38 % des voix. Les syndicats importants, les instituteurs, les postiers et les fonctionnaires soutiennent Faure, tandis que les intellectuels restent fidèle à Blum. Faure fonde *Le Pays socialiste*, véritable anti-*Populaire*.
- 1940 : Lebrun refuse que Pétain prenne Faure dans son gouvernement : il est jugé trop défaitiste. Faure compte sur un ministère qu'il n'aura jamais. Il doit se contenter d'être conseiller de Pierre Laval et de servir d'intermédiaire entre le gouvernement français et l'occupant après le 13 novembre 1940 (arrestation de Laval).
- 1946 : reconstitue un parti de socialistes indépendants.

Il faut déployer une grande activité de propagande pour reconstituer le parti, qui garde de fortes bases ouvrières et la direction de nombreuses municipalités de grandes villes. La SFIO s'appuie sur une organisation d'anciens combattants qu'elle fonde, la Fédération ouvrière et paysanne des combattants et victimes de guerre, et sur le journal socialiste qu'elle a gardé, *Le Populaire*, momentanément réduit à un bulletin hebdomadaire. Dans les années 20, la SFIO entreprend un vaste mouvement d'implantation électorale et militante dans le monde rural, majoritaire dans la population nationale jusqu'en 1930 et bien intégré à la sphère nationale, notamment de cette façon, c'est ce qu'a montré dans sa thèse Édouard Lynch ¹. Au congrès de février 1923, elle déclare une lutte sans merci contre le Bloc national au pouvoir, repousse la première offre de « front unique » proposée depuis l'année précédente par les communistes, et une minorité de droite envisage un rapprochement durable avec les radicaux. Et c'est ensuite le Cartel des Gauches et le « soutien sans participation ».

Les adhérents de la SFIO voient leur nombre augmenter légèrement entre 1926 (111 000) et la fin de la décennie (130 000). Paul Faure reste secrétaire général jusqu'en 1940, le journal socialiste est toujours *Le Populaire*, avec Léon Blum comme directeur politique. Le parti a un mouvement de jeunesse, les Jeunesses socialistes SFIO ; Frossard a fait retour à la « vieille maison » en 1924. Trois tendances sont discernables à la SFIO de la fin des années 20. Une « droite » est nettement réformiste et, dans le cas de l'équipe de *La Vie socialiste* ², à une

¹ É.Lynch, *Moissons rouges. Les Socialistes français et la Société paysanne durant l'entre-deux-guerres (1918-1940)*, thèse, Presses universitaires du Septentrion, 2002, 484 p.

² Chr.Prochasson, *Les intellectuels et le socialisme. XIXe-XXe siècle*, Plon, 1997, 298 p., *passim*.

collaboration complète avec les radicaux ; les trois hommes principaux sont Vincent Auriol (1884-1966), Pierre Renaudel (1871-1935)¹ et Joseph Paul-Boncour (1873-1972). Un « centre », avec Blum et Faure, dirige le parti. Une « gauche », autour de *Bataille socialiste*, répudie le « ministérialisme » ; les deux hommes principaux sont Jean Zyromski (1890-1975) et Alexandre Bracke-Desrousseaux (1861-1955)². Beaucoup de socialistes, et pas seulement à droite, critiquent la doctrine marxiste du parti, le schéma marxiste semblant mal s'appliquer au capitalisme dynamique de la prospérité des années 20.

Joseph PAUL-BONCOUR (1873-1972)³

- Avocat. Socialiste. Orateur éblouissant, homme de lettres, fidèle habitué des « premières », « dont la crinière blanche auréolait le plus beau visage du Parlement » (Shirer).
- 1914 : Joseph Paul-Boncour est battu dans le Blésois.
- 1919 : Paul-Boncour plaide pour la partie civile dans le procès de Raoul Villain, l'assassin de Jaurès, il établit catégoriquement la participation de l'Action française dans cet assassinat, se fondant sur les attaques de Maurras de 1914 qui dénonçaient en Jaurès un traître et un agent allemand. Paul-Boncour est colistier de Blum.
- 1922-1923 : Fait partie de l'aile droite participationniste de la SFIO, comme Albert Thomas, Pierre Renaudel, Alexandre Varenne (à la différence de l'aile gauche des guesdistes qui refuse toute collusion avec les gouvernements bourgeois). Cette tension entre les deux ailes de la SFIO va déterminer l'attitude intermédiaire de la SFIO sous le Cartel.
- 1925 : c'est à Paul-Boncour que de Gaulle s'adresse en premier alors que ce dernier n'est encore que capitaine et qui sera avec Reynaud son interlocuteur privilégié jusqu'en 1940. Paul-Boncour est le type même du soldat patriote, il est de plus ami de Lyautey depuis 1916. Peut-être de Gaulle décèle-t-il en Paul-Boncour « ce Louvois qu'il faut à la République ». Assurément, Paul-Boncour a été un des hommes politiques les plus prometteurs de sa génération, mais les effets ont été bien moindres que les promesses.

¹ Notice dans G. & S.Berstein, *La Troisième République*, M.A. Éditions, coll. « Le Monde de ... », 1987, 356 p., pp. 262-263.

² É.Nadaud, « Les socialistes de la S.F.I.O. et l'idée de plan dans les années 1930 : le cas de Jean Zyromski et de la tendance *Bataille socialiste* », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, janvier-mars 1996, pp. 5-34 ; aussi, bien sûr, Jean Rabaut, *Tout est possible ! Les gauchistes français. 1929-1944*, Denoël, 1974, 416 p., réédition, Libertalia, 2018, 677 p., *passim*.

³ Notice Schmitt, mais on peut lire la notice, plus classique et ample, dans J.-Fr.Sirinelli dir., *Dictionnaire historique de la vie politique française au XXe siècle*, PUF, 1995, 1 068 p., réédition, 2003, coll. « Quadrige », 1 254 p., pp. 912-914, et aussi celle des époux G. & S.Berstein, *La Troisième République*, M.A. Éditions, coll. « Le Monde de ... », 1987, 356 p., pp. 234-235. Matthieu Boisdron a soutenu en 2020 une thèse, dont la publication est souhaitable, *Joseph Paul-Boncour. Un itinéraire politique contrarié (1873-1972)*, 2020, Sorbonne Université, dactyl.

- Juillet 1926 : Poincaré offre un portefeuille à Paul-Boncour dans le ministère du Bloc pour recréer une sorte d'union sacrée comme pendant la guerre. Celui-ci se refuse et obéit à la ligne de conduite de la SFIO.
- 1926 : nombreux débats sur l'organisation du pays en temps de guerre : au nom de la Commission de l'Armée, Paul-Boncour propose un projet de mobilisation totale du pays dans le cas d'un autre conflit. Ce projet se heurte aux réticences de la Chambre et surtout du Sénat qui aspirent au contraire à sortir définitivement de la guerre (réduction de la durée du service militaire à un an en janvier 1928). Le projet sera retardé le plus longtemps possible puisqu'il ne sera voté définitivement qu'en 1938.
- 1930 : Paul-Boncour quitte la SFIO parce qu'il s'oppose au refus de la SFIO de voter les crédits militaires et rejoint le Parti Socialiste Français, fondé en 1919, resté fidèle à l'union sacrée. Il y a dans l'entre-deux-guerres la présence d'une troisième voie socialiste avec le Parti Républicain Indépendant (Briand dans la Loire, Painlevé à Paris, Monzie à Cahors...) et le Parti Socialiste Français : réformisme social qui refuse le marxisme de la SFIO et toute discipline de parti. Ces hommes, souvent liés à la maçonnerie et à la CGT réformiste sont héritiers du socialisme à la française et sont proches des radicaux avancés. À partir de cette date, il sera deux fois ministre de la Guerre et deux fois ministre des Affaires étrangères.
- 1932 : Paul-Boncour représente la France à la conférence du désarmement. Les Allemands ne lui inspirent aucune confiance. Il est très proche d'hommes comme Mandel ou Barthou. Projet de désarmement et de force mobile cuirassée mise à la disposition de la SDN.
- 12 décembre 1932 - 28 janvier 1933 : éphémère cabinet Paul-Boncour qui tente de regrouper la majorité de gauche après la chute du néo-cartel d'Herriot. Paul-Boncour doit réduire un déficit de 11 milliards de francs. Les projets de réduction des dépenses du budget (diminution des pensions...) et d'augmentation des impôts directs (+ 5.5 milliards de F) de Chéron, le grand argentier, déchaînent la fureur de tous ceux qui sont concernés par ces mesures. En Bourgogne, en Normandie, dans le Languedoc, on jette à la porte les percepteurs des contributions, les anciens combattants se rassemblent et brûlent des effigies de Chéron. L'action française y prend part. La Ligue des contribuables entreprend de marcher sur le palais Bourbon et sur l'Élysée. L'agitation s'amplifie au mois de février : réunions dans toute la France. Dorgères mobilise des milliers de paysans.
- 1933 : Paul-Boncour est ministre des Affaires étrangères du gouvernement Daladier. Il représente la fermeté à l'égard de l'Allemagne..
- 1935 : Paul-Boncour est un des hommes de gauche qui approuvent la politique déflationniste de Laval entre juin 1935 et janvier 1936. Comme Herriot ou Georges Bonnet, il considère que la puissance de la France vient de ce qu'elle possède le plus gros stock d'or (les États-Unis exceptés) : après la dévaluation de Poincaré les investisseurs français ont délaissé l'étranger en proie à la crise pour la France et les investisseurs étrangers ont un temps considéré la France comme un îlot de prospérité.
- 24 janvier 1936 : gouvernement Sarraut ; Paul-Boncour est ministre d'État et délégué permanent à la SDN.
- 18 mars 1938 : son retour aux Affaires étrangères dans le second cabinet Blum traduit un retour à la fermeté face à l'Allemagne. Daladier lui préfère Georges

Bonnet, pacifiste acharné, pour lui succéder : « *vous savez, votre politique est très belle, très grande, mais je ne crois pas que la France soit en mesure de la faire* ». Réponse de Paul-Boncour : « *Dès lors que vous voulez faire une autre politique, vous ne sauriez mieux choisir.* »

- 13 mars 1940 : Paul-Boncour interpelle le gouvernement Daladier, lui reprochant son manque de fermeté. C'est en partie ce qui fait chuter Daladier (il faut aussi compter sur l'interpellation Laval qui reproche à Daladier d'avoir inconsidérément déclaré la guerre).
- 5-7 juillet : une commission de 25 sénateurs anciens combattants présidée par Paul-Boncour rencontre Pétain, lui assurant les pleins pouvoirs mais tentant d'empêcher une révision constitutionnelle. Devant le refus de Pétain, un contre-projet, rédigé par Paul-Boncour admet non la révision mais la préparation de celle-ci, avec le concours des commissions parlementaires, devant être soumise à la nation dès que les conditions le permettraient. Malgré les réticences généralisées, Laval fait accepter le projet. Finalement, Paul-Boncour refuse de voter les pleins pouvoirs à Pétain : il était prêt, comme beaucoup des 80 députés et sénateurs qui ont voté « non », à confier de très larges pouvoirs à Pétain, mais ne pouvait admettre la révision constitutionnelle et l'avènement d'un régime nouveau.
- 25 avril 1945 : fort de son expérience de la SDN, il mène avec Georges Bidault la délégation française à la conférence de San Francisco.

□ Le parti radical dans les années 20

Le parti radical s'était à la fin du XIXe siècle lancé « à la conquête de la République », selon la formule de Serge Berstein ¹, il avait été politiquement prépondérant dans les deux dernières législatures d'avant-guerre, qui avaient vu, après le premier « âge d'or du radicalisme » (1901-1905, Serge Berstein) s'établir un « radicalisme de gouvernement » (Serge Berstein) jusqu'en 1914. Mais une fois la guerre terminée, force est de reconnaître que la « République radicale » a vécu, pour cinq causes principales, la première étant la désorganisation et la mise en sommeil du Parti radical pendant la Grande Guerre. Il a participé à l'Union sacrée ; les affaires Malvy et Caillaux – pacifisme et accusation de haute trahison – le discréditent moralement ; des problèmes entièrement nouveaux se posent, alors qu'ayant réalisé leur programme fondamental, la laïcisation, beaucoup de radicaux sont devenus conservateurs de l'ordre qu'ils ont établi ; les radicaux sont désormais débordés sur leur gauche par les deux tendances socialistes. Cela a trois conséquences majeures : « incertitude et désarroi », selon la forte formule de Serge Berstein ; les radicaux ont cessé d'être une force de gauche *permanente*, mais il en subsiste la tradition ;

¹ S.Berstein, *Histoire du Parti radical*, thèse, FNSP, 2 vol., 1980 et 1982, 487 et 667 p. et J.-B.Duroselle, *La Décadence. 1932-1939*, Imprimerie nationale, 1979, 568 p., *passim*. Plus rapide, la notice dans J.-Fr.Sirinelli dir., *Dictionnaire historique de la vie politique française au XXe siècle*, PUF, 1995, 1 068 p., réédition, 2003, coll. « Quadrige », 1 254 p., pp. 895-906. C'est dans ses souvenirs, publiés en 1945-1946, qu'on trouve le fameux qualificatif de Mussolini : « César de Carnaval ».

enfin, l'instabilité gouvernementale et, surtout, aucune majorité de gauche n'est possible sans entente étroite entre les radicaux et les socialistes. Or, les socialistes répugnant à accorder plus qu'un soutien sans participation, les radicaux se tournent vers des formules d' « union nationale ».

Néanmoins un nouvel âge d'or est recherché sous la présidence d'Édouard Herriot entre 1919 et 1926 (il sera à nouveau président de 1931 à 1935). C'est sous la présidence d'un Herriot extrêmement populaire au sein du parti qu'un nouveau programme est élaboré en 1923 : laïcité scolaire, attachement à la propriété privée mais aussi à l'impôt sur le revenu, et rien sur le vote des femmes... Le parti radical fait un effort d'organisation des structures nationales et locales, comités locaux, fédérations départementales, congrès nationaux annuels (qui élisent ou réélisent le président par acclamation), comité exécutif d'où est issu le bureau. Le parti a entre 70 000 et 100 000 membres, ses liens avec la franc-maçonnerie sont relâchés après la guerre, c'est un parti de classes moyennes, de notables provinciaux – avec une grande importance des élus au sein du parti –, ce qu'il restera jusqu'à la IV^e République comprise. Les zones de force électorale sont le nord et le nord-est du Bassin parisien, le Centre, le couloir rhodanien et le Sud-Ouest.

Les radicaux entrent dans l'Union nationale, ce qui produit une crise interne, un débat doctrinal puis un glissement à gauche du parti. Les élections de 1928 et le congrès d'Angers provoquent, comme on l'a vu, la rupture de l'Union nationale. Débute alors pour le parti radical une tentative de rénovation : réorganisation des structures, efforts de discipline au sein du groupe parlementaire, effort de propagande, ce qui provoque la naissance du mythe Daladier et le phénomène « Jeunes-Turcs », que nous verrons en détail dans le chapitre 23. Le parti radical passe à l'opposition entre novembre 1928 et mars 1929.

19.3.4. Les partis de droite et du centre 1

Il y a à droite des éléments idéologiques d'unité – les « valeurs », le désir de désir d'ordre social – mais aussi de sérieuses raisons de division.

□ La droite contre-révolutionnaire : l'Action française

1 Deux premières approches, renouvelant sur certains points la question : M. Bernard, *La guerre des droites. Droite et extrême droite en France de l'affaire Dreyfus à nos jours*, Odile Jacob, 2007, 311 p., chapitres 2 & 3, et M. Winock, « Les droites entre les deux guerres », dans M. Winock, *La droite hier et aujourd'hui*, Perrin, 2012, 272 p., pp. 91-110.

Alors que l'Action française d'avant la guerre, refusant absolument les institutions républicaines et le suffrage universel, s'interdisait de présenter des candidats aux élections,

« en 1919, à la faveur du scrutin de liste et grâce à des accords avec d'autres groupes de droite, quelques députés d'Action française, notamment Léon Daudet, sont élus. Un peu plus homogènes mais comportant beaucoup d'autres éléments monarchistes ou nationalistes, les listes d'Action française en 1924 emportent 328 000 voix, soit 4 % des suffrages. Hormis ces deux élections, dont les résultats mettent d'ailleurs à mal les espoirs de succès par voie électorale, les militants d'Action française se refusent à faire de la politique à la manière des républicains. En règle générale, ils ne se présentent pas aux élections et n'appellent à voter pour des candidats que pour troubler le jeu démocratique. » ¹

Au lendemain de la Première Guerre mondiale, l'Action française s'oppose à la politique de réconciliation franco-allemande et reprend ses violentes attaques contre les dirigeants du régime et les leaders de la gauche, mais ses succès politiques sont très modestes, et elle est d'ailleurs à l'écart du Bloc national. Par contre le lectorat de l'Action française et son influence intellectuelle sont d'une incontestable audience. Les catégories sociales touchées sont très variées et l'A.F. est une nébuleuse de mouvements et d'organisations. Sont « d'action française » beaucoup de prêtres et de séminaristes, de nombreuses professions libérales, de petits industriels et des voyageurs de commerce, bien pratiques pour le mouvement. Certes l'Action française bénéficie au début des années 20 d'un très grand prestige, notamment auprès des intellectuels, mais elle a des adversaires, les abbés démocrates, non explicitement, *La vie catholique*, fondée en 1924 par Francisque Gay (1885-1963) et les papes Benoît XV et Pie XI, voulant une politique de réconciliation, hostile à une Action française privilégiant la politique. Cette dernière opposition provoque un conflit avec l'Église qui éclate dans la deuxième moitié des années 20. Pie XI demande à l'archevêque de Bordeaux, le cardinal Pierre Paulin Andrieu (1849-1935), de publier une lettre « en réponse à une question posée par un groupe de jeunes catholiques au sujet de l'Action française » (1926). L'Action française, comprenant d'où vient en réalité l'attaque, se déchaîne contre le pape, qui sort de l'oubli le décret de 1914 condamnant certaines œuvres de Maurras et la revue *L'Action française* et il le promulgue, en l'étendant au journal *L'Action française*, ce qui revient à faire une condamnation officielle.

La presse catholique – sauf *La vie catholique* – soutient peu le pape de même que l'épiscopat. Violente est en conséquence la campagne de l'Action française contre le pape, ce qui provoque en retour les sanctions pontificales de

¹ Y. Billard, *Le métier de la politique sous la IIIe République*, Presses universitaires de Perpignan, coll. « Études », 2003, 222 p., pp. 62-63.

1927 : les « ligueurs obstinés » seront éloignés des sacrements et des œuvres et des mutations d'ecclésiastiques sont opérées. Les conséquences sont considérables : un coup fatal a été porté à l'Action française, qui avait sous-estimé le danger ; un grand désarroi étreint une bonne partie des catholiques, pour qui l'Action française devient une martyre ; l'Action française est globalement affaiblie : elle apparaît avec un aspect désuet, elle est dangereuse car condamnée par l'Église, elle manque de perspectives, tout ceci favorisant sur le long terme l'essor de la démocratie chrétienne.

D'autre part, le *Manifeste aux Français*, publié le 21 novembre 1937 depuis la Suisse par Jean d'Orléans (1874-1940), duc de Guise, prétendant au trône de France, marque la rupture entre le monarchisme officiel et l'Action française. Le texte condamne la doctrine de l'AF et incite les royalistes... à rompre avec elle. Mais en réalité cette condamnation est une réplique de Henri d'Orléans (1908-1999), le comte de Paris, fils du duc de Guise, futur héritier, à la campagne de désabonnement au *Courrier royal* du comte, orchestrée par Charles Maurras, suite aux divergences apparues entre « les princes » (pour l'heure le père et le fils) et l'Action française ¹. Pie XII lèvera l'interdiction visant les lecteurs de *L'Action française*, le 16 juillet 1939, en échange des regrets publics des dirigeants de l'AF au sujet des propos peu amènes tenus lors de la querelle de 1926. C'est le résultat de négociations occultes menées tout au long des années 1930.

□ Y eut-il un fascisme français dans les années 20 ?

Dans l'entre-deux-guerres, si la droite antiparlementaire, mais républicaine, veut réformer le régime, une extrême droite veut l'abattre et le lecteur connaît bien l'épisode du 6 février 1934. Pendant tout l'entre-deux-guerres certains contemporains prétendent que cette extrême droite est fasciste, à l'image de ce qu'il y a en Italie puis en Allemagne. Depuis plusieurs décennies les historiens de toute nationalité se sont emparés du problème : y eut-il un fascisme français (et/ou en France) dans l'entre-deux-guerres ? ² Le problème,

¹ Biographie : B.Goyet, Henri d'Orléans, comte de Paris (1908-1999). *Le Prince impossible*, Odile Jacob, 2001, 363 p.

² Dans l'ordre chronologique : René Rémond, *La Droite en France de 1815 à nos jours*, Aubier, 1954, div. rééditions, dont *Les Droites en France*, 1982, 544 p. ; J.Plumyène et R.Lasierra, *Les fascismes français (1923-1963)*, Seuil, 1963, 318 p. ; Philippe Machefer (1933-1982), *Ligues et fascismes en France. 1919-1939*, PUF, 1974, 95 p. ; Z.Sternhell, *La Droite révolutionnaire. 1885-1914. Les origines françaises du fascisme*, Seuil, coll. « L'Univers historique », 1978, 444 p., réédition, coll. « Points », 1984, réédition, Gallimard, coll. « Folio-histoire », 1998, 688 p., réédition, Fayard, 2000, 436 p. ; Zeev Sternhell, *Ni Droite ni Gauche. L'idéologie fasciste en France*, Seuil, 1983, 405 p., réédition Complexe, 1987, réédition, Complexe, 2000, 544 p., réédition avec une préface considérable, Folio, 2012, 1 075 p. ; P.Milza, « Sur un fascisme imaginaire ; à propos d'un livre de Zeev Sternhell », *AESC*, juillet-août 1984, pp. 849-861 ; P.Milza, *Fascisme français. Passé et présent*, Flammarion, 1987, 469 p., réédition, coll. « Champs », 1991 ; Z.Sternhell dir., *Naissance de l'idéologie fasciste*,

encore à l'heure actuelle, n'est pas aisé à traiter ; de surcroît, pour le présent chapitre qui concerne les années 20, les « ligues » — utilisons en première approximation ce mot, bien connu — n'ont qu'une audience modeste. Il y a à cela au moins deux raisons principales : le régime républicain parlementaire fonctionne apparemment de manière convenable ; les modérés sont au pouvoir presque tout le temps dans les années 20.

Toujours est-il qu'entre 1924 et 1936, la vie politique française voit surgir un certain nombre d'organisations, dénommées « ligues » et ayant en commun un fond prononcé d'antiparlementarisme. Les antécédents français et les analogies européennes permettent de les rattacher aussi bien à la tradition nationale de nos deux premières parties, qu'à des expériences étrangères contemporaines. De plus il y a une utilisation polémique du terme « fasciste »... Résumons la problématique : y a-t-il dès les années 20 des ligues fascistes ? des ligues dites fascistes ? des ligues qui n'étaient pas fascistes mais que, pour les besoins de la cause, on affublait de ce titre ? La thèse classique de René Rémond dans sa *Droite en France de 1815 à nos jours*, confortée par d'autres historiens, est qu'il n'y a pas de véritable fascisme en France, ou alors une « réalité dérisoire » du fascisme français : pas de parti avant 1936, pendant la guerre c'est un fascisme étranger qui règne, le pétainisme n'est pas un fascisme... Mais les livres de Zeev Sternhell (1935-2020) ont modifié les perspectives historiographiques sans toutefois bouleverser les historiens français, qui lui ont vigoureusement répliqué ! Le fascisme français ne serait-il qu'une invention des antifascistes ? La thèse de Zeev Sternhell est que le fascisme était en France idéologiquement constitué avant 1914, qu'il était culturel avant même d'être politique ; en Italie et surtout en France des avant-gardes subversives lui ont forgé un corps de doctrine. Zeev Sternhell a voulu saisir en profondeur, à travers les multiples assauts lancés contre libéralisme et marxisme, le phénomène d'« imprégnation fasciste » — selon le mot de Pierre Milza ¹ — dont la France porte la marque à la

Fayard, 1989, 424 p., réédition, Folio, 1994, 556 p. ; M.Winock, *Nationalisme, antisémitisme et fascisme en France*, Seuil, coll. « Points », 1990, 446 p., réédition, Seuil, coll. « Points », 2004, 432 p., réédition, 2014, 506 p. ; M.Winock dir., *Histoire de l'extrême droite en France*, Seuil, 1993-1994, 330 p. ; P.Milza, notice « Fascisme français » dans J.-Fr.Sirinelli dir., *Dictionnaire historique de la vie politique française au XXe siècle*, PUF, 1995, 1 068 p., réédition, 2003, coll. « Quadrige », 1 254 p., pp. 439-445 ; M.Winock, « Populismes français », *Vingtième Siècle. Revue d'Histoire*, octobre-décembre 1997, pp. 77-91 ; le véritable dossier (R.Soucy, M.Winock, et S.Berstein, dans *Vingtième Siècle. Revue d'Histoire*, juillet-septembre 2007, pp. 219-246 ; O.Dard & N.Sévilla dir., *Le Phénomène ligueur sous la Troisième République*, Metz, Centre régional universitaire lorrain d'histoire, 2009, 325 p. ; S.Berstein & M.Winock dir., *Fascisme français ? La controverse*, CNRS éditions, 2014, 254 p., compte rendu par mes soins dans *Historiens & Géographes*, mai-juin 2015, pp. 213-214 ; Z.Sternhell dir., *L'Histoire refoulée. La Rocque, les Croix de Feu et le fascisme français*, Cerf, 2019, 384 p.

¹ P.Milza, *Fascisme français. Passé et présent*, Flammarion, 1987, 469 p., réédition, coll. « Champs », 1991, *passim*, notamment p. 117 de la première édition.

veille de la Deuxième Guerre mondiale : c'est le véritable problème posé par Zeev Sternhell. Le fascisme français a ses racines originelles dans la France des années 1890, avec les idées de Barrès, de Proudhon, de Sorel, et le révisionnisme. On retrouve quarante ans après, amplifiée, la synthèse alors opérée entre socialisme et nationalisme. Venant de droite et de gauche des hommes aspirent à vivre de nouvelles valeurs, surtout dans les années trente. Quel est l'état de la controverse ? Voici mon compte rendu de S. Berstein & M. Winock dir., *Fascisme français ? La controverse*, CNRS éditions, 2014, 254 p., dans *Historiens & Géographes*, mai-juin 2015, pp. 213-214 :

Depuis un peu plus de trente ans les livres de Zeev Sternhell ont été méthodiquement critiqués en France, ce qui a d'ailleurs provoqué l'ire polémique de l'auteur, complétant ses publications et provoquant de nouvelles critiques. Le présent ouvrage, écrit par des historiens qui ne sont pas tous français, il faut le souligner, récapitule clairement, pédagogiquement et objectivement toutes les objections, en espérant, on le sent, mettre un point final à ce qui est au fond une guerre fratricide gaspillant le temps historien, y compris chez Sternhell, dont une petite biographie est honnêtement donnée. Dans ses livres, aucune définition du fascisme, ou des définitions contradictoires, un véritable « fascisme à géométrie variable », un « fascisme imaginaire » (Jacques Julliard), un « idéologocentrisme » et beaucoup de surdéterminisme. Sternhell approche l'histoire de manière « bien étrange » (Serge Berstein) caractérise des hommes d'autrefois (Sorel, Péguy, Barrès...) à l'aide d'événements qui par rapport à eux sont futurs, postérieurs, ce qui donne un téléologisme des carrières politiques, en fonction d'une « étonnante religion des origines » (Julliard). Des hommes évoqués sont hétérogènes (cf. le « cas » Barrès, sur lequel Alain-Gérard Slama revient magistralement), d'autres sont dénaturés (cf. Déroulède, étudié par Steven Englund, cf. Mounier, par Paul Thibaud), les amalgames sont fréquents, proportions et représentativités posent constamment problème chez Sternhell. L'irruption des masses et le choc de la Première Guerre mondiale sont ignorés, de manière stupéfiante. La Rocque (Jean-Paul Thomas) est présenté de manière beaucoup trop traditionnelle, le nationalisme et l'antisémitisme français de la fin du XIXe siècle ne sont pas similaires à leurs pendants allemands et autrichiens. Il est une fois de plus démontré, par Jean-Pierre Azéma, que Vichy, cette « auberge espagnole », n'est pas le fascisme, mais ma formule ne trahit pas la lassitude : l'expérience montre qu'il est bon, sur ce point, comme sur d'autres, de devancer les questions des élèves et étudiants, ainsi que d'utiliser l'adage selon laquelle la pédagogie est affaire de répétition. Autre point essentiel : le fascisme ne peut pas être envisagé uniquement sur le plan de l'« histoire des idées », il est nécessaire de privilégier l'étude de la pratique par rapport à celle du discours, Emilio Gentile et Rainer Hudemann le rappellent avec force. Il faut étudier le fascisme dans ses actes, dans son évolution, dans ses phases (les « fascismes » n° 1, 2, 3, voire 4 de Pierre Milza et de beaucoup d'historiens). Et il faut aussi intégrer le fascisme dans la notion de totalitarisme (Marie-Anne Matard-Bonucci). Le seul véritable problème soulevé par Sternhell est l'« imprégnation fasciste », et Michel Winock revient sur la

légitime redistribution des cartes des droites « rémondiennes », qu'il avait opérée dans *La droite hier et aujourd'hui*, et ensuite il distingue bien les trois cercles concentriques d'« imprégnation ». L'ardeur polémique de Sternhell et le renouvellement des générations obligent à remettre sur le métier démonstrations et critiques, ce que ce livre collectif fait d'excellente manière, et de surcroît il apporte beaucoup d'éléments neufs et de nombreuses précisions bibliographiques.

Quelle est la réalité des ligues des années 20 ? D'une part nous avons vu dans la première et la deuxième parties de ce livre qu'il existait des ligues en France avant 1914 et, d'autre part, la droite française, toute entière, manifeste une vive satisfaction à l'annonce de l'arrivée au pouvoir de Mussolini. Ce qui complique encore le problème est qu'en France l'antifascisme idéologique précède le fascisme organisé. Et l'antifascisme jouera comme un réflexe chaque fois que la gauche se jugera menacée et deviendra une arme efficace entre les mains de certains politiciens. Est spécialement visée par la gauche la Ligue d'Action française, qui rejette pour la France la solution fasciste ! Enfin, des ligues sont en France, dès les années 20, sensibles à l'exemple du fascisme italien, mais elles ne songent nullement à mettre en question l'ordre social : d'emblée elles se situent au niveau de ce que Pierre Milza a appelé le « deuxième fascisme », celui de la réaction pure et simple ; en foi de quoi les ligues françaises n'empruntent au modèle italien que ses aspects extérieurs, superficiels ¹.

Les Jeunesses Patriotes, nées lors des élections législatives de 1924, sont chronologiquement la première des ligues de l'entre-deux-guerres ². Elles sont fondées dans le contexte de la crainte de l'arrivée au pouvoir du Cartel puis de la réalité de cette arrivée, mais elles sont un rameau de la vieille Ligue des Patriotes de 1882 et se rattachent donc clairement à la tradition du nationalisme français. Elles sont dirigées par Pierre Taittinger (1887-1965), député de Paris, ont *Le National* comme journal et deviennent indépendantes de la Ligue des Patriotes en 1926. Bientôt elles sont suffisamment connues pour être couramment désignées par les initiales J.P. Elles ont les apparences d'une phalange fasciste, ont mis sur pied des groupes mobiles paramilitaires, elles revendiquent un anticommunisme virulent qu'on a déjà pu apprécier plus haut, elles recrutent dans la jeunesse des classes moyennes, et les adhérents revêtent l'imperméable bleu et coiffent le béret basque. Toutefois les méthodes ne sont guère originales, elles rappellent celles des Camelots du Roi, et le programme social est teinté de

¹ Sur les rapports entre le fascisme italien et la France, lire l'ouvrage collectif dirigé par Pierre Milza, *Les Italiens en France de 1914 à 1940*, École française de Rome, 1986, 787 p. et P.Milza, *Le fascisme italien et la presse française. 1920-1940*, Complexe, 1987, 275 p.

² Cf. J.Philippet, « Les jeunesses patriotes : ligue, milice ou parti ? », dans O.Dard & N.Sévilla dir., *Le Phénomène ligueur sous la Troisième République*, Metz, Centre régional universitaire lorrain d'histoire, 2009, 325 p., pp. 178-195.

néo-corporatisme. C'est qu'en réalité les JP sont un service d'ordre pour la droite classique, les élections de 1928 provoquent d'ailleurs leur léthargie. Les Jeunesses Patriotes seront ressuscitées par le 6 février 1934, mais connaîtront ensuite le déclin et elles ne font guère parler d'elles en 1936.

Un premier parti explicitement fasciste naît en 1925, c'est celui de Georges Valois, le Faisceau, qui ne vivra guère au-delà de 1928. Le fondateur, dont le nom véritable est Georges-Alfred Gressent (1878-1945), est un ancien ouvrier du Livre, nourri à la fois de Georges Sorel, de Maurras et d'anarcho-syndicalisme. Il a appartenu à l'Action française, qu'il quittera en octobre 1925, juste avant de fonder le Faisceau, sans heurt violent au début, formant de fait, en quelque sorte, l'aile « syndicale », socialiste-révolutionnaire et ouvriériste de l'AF. Il avait d'ailleurs tenté en mars 1920 une Confédération de l'Intelligence et de la Production française (CIPF) qui avait pour but d'organiser la production sur une base corporative. Georges Valois a animé le Cercle Proudhon et le journal *Le Nouveau Siècle* (hebdomadaire, un temps quotidien), il a tenté en 1922 des États généraux de la Production française, il a rencontré Mussolini en novembre 1923, soit entre la Marche sur Rome et les lois fascistissimes (mais les contacts seront perdus par la suite). Valois fonde un « Faisceau » le 11 novembre (!) 1925, dont l'organisation est calquée sur le *fascio* italien, avec beaucoup d'anciens combattants ; surtout ce parti apparaît dans le contexte du Cartel des Gauches, qui remettrait en cause l'Union sacrée du temps de la guerre. Valois, déçu par le traditionalisme de l'Action française, désire opérer une synthèse entre nationalisme et socialisme ; superficiellement l'originalité du nom frappe, ainsi que la volonté d'imiter le modèle italien ; toutefois le Faisceau de Valois n'est pas créé sur la base doctrinale du fascisme italien, il est plutôt une Société de pensée aux confins du socialisme et du nationalisme, c'est une idée maîtresse de Serge Berstein. Quelle est l'activité du Faisceau ? Il a une violente polémique avec l'Action française, qui entraîne une séparation définitive — Valois rompt d'ailleurs avec les autres ligues — , il est, sans surprise pour nous mais pas pour les contemporains, anticapitaliste et nationaliste, il attire beaucoup de jeunes. L'activité publique du Faisceau culmine très vite, à l'automne 1926, avec deux manifestations d'anciens combattants ; la stabilisation Poincaré porte un rude coup au recrutement d'un mouvement qui a des difficultés financières car il a perdu l'appui de Coty, le grand financeur de l'extrême droite. C'est pour le Faisceau le déclin, puis la disparition, en 1928. La cause profonde de cette brièveté est que Valois s'est engagé dans la voie du « premier fascisme » en pleine période de retour au calme et alors que le fascisme italien, lui, est entré dans la voie d'un « deuxième fascisme », plus conservateur : Valois accuse

d'ailleurs le fascisme d'outre-monts de trahison ! Zeev Sternhell ose malignement le qualificatif de « fascisme naïf » pour ce Faisceau français... Après la disparition du Faisceau Georges Valois revient à l'anarcho-syndicalisme mais monte une maison d'édition (les Éditions de Valois !) qui édite de nombreux travaux d'hommes qui s'efforcent de trouver des idées nouvelles contrastant avec le système politique officiel, des non-conformistes en somme. Toutefois il met sur pied un Parti républicain syndicaliste, qui va vivre entre les deux élections législatives de 1928 et de 1932, il se fera le champion, après 1932, d'un mouvement coopératif libertaire. Valois participera au Front populaire et à la Résistance ; il sera déporté en 1944 et mourra du typhus en camp de concentration **1**.

Y eut-il un fascisme « ancien combattant » ? La question ne peut éventuellement se poser que pour la fin des années 20 et les années 30. Antoine Prost a en effet bien montré dans sa thèse **2** que les organisations d'Anciens Combattants nées après la Première Guerre mondiale n'étaient, pendant leurs premières années, nullement fascistes, mais pacifistes, etc. Or grande est leur importance numérique dans la population du pays, comme on le verra en détail au début du chapitre suivant, ainsi que leur importance dans le corps électoral, d'autant plus que les femmes ne votent décidément pas. Toutefois, en 1928 éclate une campagne de presse sur le thème de la mission nationale qui incombe aux anciens combattants : chasser les profiteurs, les « politicards » et les « embusqués » de tout poil. Surtout, dès la même année 1928 – malgré le dogme général de l'apolitisme – les associations d'anciens combattants de toutes tendances abordent la question du mauvais fonctionnement des institutions républicaines, pour lesquelles les organisations adoptent de nombreux projets de réforme.

La même année 1928, toujours, voit l'apparition de *L'Ami du Peuple*, quotidien à bon marché lancé par un François Coty (1874-1934) dont nous avons vu plus haut l'anticommunisme instinctif, profond et radical **3**. Je rappelle que ce

1 Deux études monographiques : J.-M. Duval, *Le Faisceau de Georges Valois*, Librairie française, 1979, 191 p. ; Y. Guchet, *Georges Valois, l'Action française, le Faisceau, la République syndicale*, Albatros, 1975, 249 p., réédition, L'Harmattan, 2001, 327 p. Un DEA : V. Vier, *Georges Valois et les "jeunes équipes" (1928-1932)*, DEA de l'IEP Paris, 1993.

2 A. Prost, *Les Anciens Combattants et la société française (1914-1939)*, Thèse, FNSP, 1977, 3 vol., 268, 261 & 237 p., réédition partielle sous le titre *Les Anciens Combattants, 1914-1940*, Gallimard, 2014, 246 p.

3 La première formule est dans le titre de la thèse de Ghislaine Sicard-Picchiolino, dirigée par Jacques Marseille, publiée résumée avec le concours de la Collectivité territoriale de Corse, en *François Coty. Un industriel corse sous la IIIe République*, Ajaccio, Albania, 2006, 316 p. Coty est le pseudonyme de François Spoturno (1874-1934). Autre formule, « le Napoléon des parfums »... La thèse de troisième cycle du regretté Fred Kupferman (1934-1988), *François Coty, journaliste et homme politique*, Paris, 1965, dactylographiée, dirigée par Jacques Droz, est beaucoup plus « historienne ». La pathétique « guerre d'édition » qui se déroule depuis longtemps sur Wikipédia est typique du personnage et du souvenir qu'il a laissé ! Sur le journal : R. Schor, « Xénophobie et

« créateur de la parfumerie moderne », cet « industriel corse », s'était brusquement découvert une vocation politique nationale en 1919 – ce Birotteau se prenait-il pour un César ? René Rémond *dixit* – rôdant son discours mégalomane dans les années vingt, posant à l'admirateur de Mussolini et du fascisme, et que *L'Ami du Peuple* fut un gros succès de vente jusqu'à sa disparition. Coty a fait fortune pendant la Grande Guerre grâce au marché américain, il utilise sa fortune pour être mécène de la Corse et se bâtir un empire de presse : contrôle du *Figaro* à partir de 1922, rachat du *Gaulois* (1928), qu'il fusionne avec *Le Figaro*, et, surtout, lancement, le 1er mai 1928 (sic) de *L'Ami du Peuple*, dont le tirage est d'un million d'exemplaires et dont l'idéologie est très sommaire, démagogique et logomachique : antiparlementarisme, antibureaucratisme, antisémitisme, etc. C'est en tant que fournisseur d'une pâture idéologique facile et bon marché à un lectorat qu'il nous intéresse ici et c'est à ce titre que Coty est sévèrement attaqué par ses confrères. On le trouve à l'origine de toutes les entreprises dites « fascistes » qui précèdent le 6 février 1934, homme seul, dont le modèle est Mussolini, et qui, malgré une activité débordante, ne parvient pas à jouer un rôle de premier plan et meurt ruiné le 25 juillet 1934.

Encore plus fréquemment prétendus « fascistes » furent La Rocque et les Croix de Feu. Les Croix de Feu – titre condensé de l'association des Combattants de l'avant et des Blessés de guerre cités pour action d'éclat, sœur de l'Association des membres de la Légion d'honneur décorés au péril de leur vie (faits de guerre et d'héroïsme civil) – furent fondées le 26 novembre 1927, par Maurice Hanot, dit d'Hartoy (1892-1981), ancien officier blessé de la Première Guerre mondiale et auteur (1923) de *La Génération du feu* **1**, grâce à l'argent de François Coty. L'association des Croix de Feu n'a au départ aucun programme politique, c'est une sorte de nouvelle Légion d'honneur, développant une « mystique » dans un contexte aristocratique de chevalerie pseudo-médiévale, très en vogue dans les années 20 et 30, ce qu'on voit bien dans le scoutisme, une « aristocratie de l'héroïsme ». Un an exactement après la fondation adhère le lieutenant-colonel et comte François de La Rocque, né en 1886 à Lorient et passé par un commandement dans le Maroc de Lyautey et de la « pacification », dite chevaleresque, des tribus berbères **2**. Son rôle est rapidement capital : il entre au

extrême-droite : l'exemple de *L'Ami du Peuple* (1928-1937) », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, janvier-mars 1976, pp. 116-144.

1 M.d'Hartoy, *La Génération du feu. Bio-bibliographie des écrivains combattants français de 1914 à 1919*, Berger-Levrault, 1923, 225 p.

2 Ses véritables prénoms (les adversaires inventèrent Casimir en plus de le prétendre fasciste !) sont Anet, François. Nom complet : de La Rocque de Séverac. Bibliographie : A.Kéchichian, *Les Croix-de-Feu à l'âge des fascismes. Travail, famille, patrie*, Champ Vallon, 2006, 411 p., issu d'une thèse de l'IEP 2002 ; F. de La

conseil d'administration des Croix de Feu en 1929 — à ce moment il quitte l'armée, qui dégraisse ses effectifs, pour entrer comme cadre à la Compagnie générale d'Électricité, la CGE — , et devient président des Croix de Feu en 1931. En cette extrême fin des années 20 il a déjà démontré le magnétisme qu'il exerce sur ses proches, plus que sur les foules, et mis sur orbite une première organisation satellite, l'Association des Briscards, en 1929. Les Croix de Feu des années 20 sont nationalistes et antipacifistes, ils ont la haine de l'internationalisme, du parlementarisme, surtout après l'augmentation de l'indemnité parlementaire en décembre 1928. Les Croix de Feu, hiérarchisés, marchent au pas, ont un insigne, la tête de mort, La démocratie libérale est pour eux responsable de l'affaiblissement diplomatique et militaire de la France. La suite, décisive, appartient au chapitre 23.

Au total, pour répondre à la question globale que nous nous posons, il y a dans les « ligues » de la France des années 20 infiniment plus de traditionalisme que de fascisme.

□ Deux grands partis de Droite, la Fédération républicaine et l'Alliance démocratique

L'Action Libérale Populaire, en déclin déjà en 1914, étant moribonde après 1918 — avec seulement quelques personnalités du Bloc national pour l'illustrer — il n'y a que deux grands partis de droite, seulement, La Fédération républicaine et l'Alliance démocratique. Comme nous l'avons vu dans la deuxième partie, la Fédération républicaine ¹ est un parti politique créé en 1903, qui regroupe les « progressistes » antidreyfusards qui ont refusé de soutenir le gouvernement de Défense républicaine de Pierre Waldeck-Rousseau et certains catholiques ralliés qui font également partie du camp antidreyfusard. C'était donc là l'organisation d'une droite conservatrice acceptant elle aussi le régime républicain et parlementaire mais hostile à la politique laïque, alliée de la tradition catholique, attachée à la défense de l'ordre social et proche du nationalisme : elle fut donc écartée du pouvoir jusqu'à la guerre. Elle avait une

Rocque, *Pourquoi je suis républicain*, Seuil, 2014, 352 p., compte rendu par mes soins dans *Historiens & Géographes*, octobre-décembre 2014, pp. 324-325 ; Z.Sternhell dir., *L'Histoire refoulée. La Rocque. Les Croix de Feu et la question du fascisme français*, Cerf, 2019, 383 p. ; R.Millman, « Les Croix-de-Feu et l'antisémitisme », *Vingtième Siècle. Revue d'Histoire*, avril-juin 1993, pp. 47-61 & rectificatif dans *Vingtième Siècle. Revue d'Histoire*, avril-juin 1994, p. 155. Signalons d'ores et déjà l'intérêt des premières pages de l'ouvrage collectif S.Berstein & J.-P.Thomas dir., *Le PSF. Un parti de masse à droite*, CNRS éditions, 2016, 348 p., compte rendu par mes soins dans *Historiens & Géographes*, juillet-août 2016, pp. 247-248.

¹ Bibliographie : M.Bernard, *La dérive des modérés. La Fédération républicaine du Rhône sous la Troisième République*, Thèse, L'Harmattan, 1998, 434 p., J.Vavasseur-Desperriers, notice dans J.-Fr.Sirinelli dir., *Dictionnaire historique de la vie politique française au XXe siècle*, PUF, 1995, 1 068 p., réédition, 2003, coll. « Quadrige », 1 254 p., pp. 455-457.

structure fort lâche ; elle y ajoutait une forte répugnance pour le recrutement de militants, nous l'avons vu, toujours dans la deuxième partie. Dans la Chambre de 1914, 56 députés se réclament de la Fédération, qui a participé à la campagne en faveur de la loi des trois ans, mais ils sont répartis dans différents groupes. Lors des élections de 1919, les candidats de la Fédération républicaine figurent sur des listes du Bloc national, avec des catholiques de l'Action libérale ou des gens du centre droit, voire sur des listes de large union avec des radicaux, et les 145 élus siègent dans le groupe de l'Entente républicaine démocratique.

Après 1919 la Fédération républicaine absorbe de fait l'essentiel de la droite catholique traditionnelle et apparaît comme le parti catholique français par excellence, un des grands vainqueurs du Bloc national, son groupe parlementaire, l'Entente républicaine démocratique, étant le plus nombreux, situation que l'on retrouve en 1924, sous le nom d'Union républicaine démocratique. Pendant la période du Bloc national la Fédération tente de se réorganiser sous l'impulsion d'Auguste Isaac (1849-1937), homme d'affaires lyonnais ¹, en essayant de rassembler une confédération conservatrice ou, simplement, de fédérer la Fédération républicaine et l'Alliance démocratique. Échec, sanctionné par les résultats de 1924 : 43,5 % des sortants ne sont pas réélus. Isaac est remplacé à la présidence par Louis Marin (1871-1960) qui fait de la stricte application du traité de Versailles et de l'hostilité à Briand le nouvel axe du « programme » de la Fédération. Député de Meurthe-et-Moselle, patriote, militant du vote des femmes, hostile à l'armistice de 1940, auteur de nombreux voyages d'où il rapporte moult photographies que sa veuve offrira à la Société de Géographie, Louis Marin est épaulé par François de Wendel (1874-1949), sidérurgiste, président du Comité des Forges, propriétaire du journal *le Temps*. De Wendel finance la Fédération républicaine, mais n'y joue pas un rôle proportionnel ; il sera hostile, lui aussi, à l'armistice de 1940 (2). Au sein du parlement, les deux hommes sont redoutés pour leurs relations et leur activité multiforme et un peu brouillonne, qui suscite la méfiance. La Fédération républicaine a quelques autres leaders, Xavier Vallat, Philippe Henriot surtout, mais elle est divisée en deux tendances, d'une part les libéraux et d'autre part des hommes évoluant vers des formules autoritaires, comme les deux hommes cités à

¹ Notice dans J.-C. Daumas dir., *Dictionnaire historique des patrons français*, Flammarion, 2010, 1 614 p., pp. 379-380 ; Jean Garrigues, *Les Patrons et la politique. De Schneider à Seillière*, Perrin, 2002, 335 p., réédition, 2011, avec le sous-titre *150 ans de liaisons dangereuses*, 345 p., pp. 81 et 155 ; B. Angleraud & C. Pellissier, *Les dynasties lyonnaises. Des Morin-Pons aux Mérieux, du XIXe siècle à nos jours*, Perrin, 2003, 830 p., *passim*.

² J.-N. Jeanneney, *François de Wendel en République. L'argent et le pouvoir. 1914-1940*, thèse, Seuil, coll. « L'Univers historique », 1976, 670 p., réédition, Perrin, 2004, 668 p., réédition sous le titre *François de Wendel. L'argent et le pouvoir*, CNRS, 2019, 672 p. Notice sur la famille dans J.-C. Daumas dir., *Dictionnaire historique des patrons français*, Flammarion, 2010, 1 614 p., pp. 715-718.

l'instant. Elle ne participe guère au pouvoir. Aucun de ses membres n'accède à la direction d'un gouvernement. Même quand elle détient un rôle parlementaire dominant, comme en 1919, les présidents du Conseil successifs s'efforcent de réduire la Fédération républicaine à l'état de force d'appoint en incluant dans la majorité le Parti radical afin d'équilibrer par la gauche le ministère et en ne donnant aux hommes de la Fédération républicaine que des portefeuilles secondaires ou symboliques. En conséquence, la Fédération républicaine reste un parti de notables, de cadres, sans militants, soutenant bien sûr la politique d'union nationale de Poincaré ; elle est peu appuyée par les milieux d'affaires, à la différence de l'Alliance démocratique.

L'Alliance démocratique ¹, ex-Alliance républicaine démocratique (ARD) de 1901, est, elle, dès avant la guerre liée aux milieux d'affaires et appuyée par la presse à grands tirages (*Le Petit Parisien, Le Matin, Le Journal...*). La création de ce parti politique rassemblant les modérés (les « progressistes ») qui, derrière Waldeck-Rousseau, avaient choisi le camp dreyfusard, fut une conséquence directe de la naissance du parti radical qui provoqua chez des modérés auparavant très peu organisés la crainte d'être absorbés par un Parti de « rassemblement », ou de voir limiter leur liberté d'action. Était née en octobre 1901 une « alliance », rassemblement fort lâche de personnalités attachées à la République parlementaire, à la laïcité, et fréquemment liées au monde des affaires, regroupement doté de deux présidents : Adolphe Carnot (frère de l'ancien président de la République assassiné) et Joseph Magnin (ancien gouverneur général de la Banque de France). L'Alliance démocratique avait réuni à la Belle Époque des hommes de premier plan, souvent anciens ministres ou ministres en exercice (Louis Barthou, Raymond Poincaré, Eugène Étienne, Jules Siegfried, Maurice Rouvier, Joseph Caillaux, etc.) ; elle avait eu l'appui des milieux d'affaires et de la presse à grand tirage (*Le Petit Parisien, Le Matin, Le Journal*, par exemple). Jusqu'à la fin de la Troisième République c'est la grande formation modérée, un vivier dans lequel se recrutent les hommes de gouvernement de droite, un personnel attaché au régime et, identifiée à celui-ci, l'ARD disparaîtra en même temps que lui.

¹ R.Sanson, *L'Alliance républicaine démocratique. Une formation du centre (1901-1920)*, Presses universitaires de Rennes, 2003, 562 p. et notice dans J.-Fr.Sirinelli dir., *Dictionnaire historique de la vie politique française au XXe siècle*, PUF, 1995, 1 068 p., réédition, 2003, coll. « Quadrige », 1 254 p., pp. 82-87. L'Alliance républicaine démocratique (ARD) est désignée sous cette appellation du 23 octobre 1901 à décembre 1911 et d'octobre 1916 au 30 juin 1920. La formation est appelée Parti républicain démocratique (PRD) du 4 décembre 1911 à octobre 1916, puis Parti républicain démocratique et social (PRDS) du 30 juin 1920 à novembre 1926. Elle porte le titre d'Alliance démocratique (AD) de novembre 1926 à 1940. Mais à partir du 29 mars 1933, elle est sous-titrée Parti autonome des républicains de gauche et des républicains radicaux.

Présidée tout à tour par Adolphe Carnot, Charles Jonnart et Pierre-Étienne Flandin (à partir de 1933), elle a l'espoir au début des années 20 de servir de creuset à un rassemblement des centres qui absorberait les radicaux. En conséquence, elle change son nom en Parti républicain démocratique et social (PRDS) et le 15 juin 1920 Jonnart devient président. Puis le parti devient le pivot du Bloc national et ses élus participent en nombre aux ministères avant même le cabinet Poincaré de 1922. Ils se prononcent pour le rétablissement des relations avec le Vatican sans renier les lois laïques et Jonnart est nommé ambassadeur auprès du Saint-Siège. Après les élections de 1924, les membres du PRDS entrent dans l'opposition et mènent une rude campagne contre le Cartel des Gauches.

□ La famille démocrate-chrétienne

La famille démocrate-chrétienne est dispersée, davantage qu'à la Belle Époque, mais il y a des tentatives de convergence. Rappelons qu'il y avait trois petits partis politiques, très proches de l'état de sociétés de pensée, illustrant en France le courant démocrate-chrétien dans la France des années 1900 : le Parti démocratique chrétien, le Sillon et la Jeune République, que la longue hostilité des catholiques du pays à la République et leur fidélité aux partis de droite avaient voué à la marginalité. La Jeune République ¹, créée 1er juillet 1912 par Marc Sangnier (1873-1950) pour « tourner » l'interdiction pontificale (25 août 1910) du Sillon, continue dans les années 20 à proclamer son caractère non-confessionnel et forme l'aile gauche de la démocratie chrétienne française. La Jeune République veut aller au-delà d'un simple ralliement à la République ; elle a des soucis démocratiques réels, surtout dans le domaine économique, mais se prononce aussi pour le droit de vote aux femmes, la représentation proportionnelle et le droit de référendum. Elle est pacifiste, veut la réconciliation franco-allemande, compte essentiellement des employés et des enseignants dans ses rangs (elle a environ 5 000 adhérents), et a entre trois et cinq députés entre 1919 et 1940. Elle n'est de la coalition du Bloc national qu'en 1919. Marc Sangnier fondera en 1930 la Ligue française des Auberges de la Jeunesse, inaugurant la première l'année même dans sa propriété de Bierville (Essonne).

Le Parti démocrate populaire (1924-1945) est nettement plus important, alignant 15 à 20 députés et 10 000 adhérents, recrutés surtout en Bretagne ². Il connaît sa plus grande audience parlementaire entre 1928 et 1932.

¹ J.-F. Kesler, « La Jeune République, de sa naissance au Tripartisme (1912-1947) », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, janvier-mars 1978, pp. 61-85.

² Cf. D. Bensoussan, *Combats pour une Bretagne catholique et rurale. Les droites bretonnes dans l'entre-deux-guerres*, thèse, Fayard, 2006, 658 p., surtout le chapitre X, et D. Bensoussan, « Les aristocraties bretonnes à l'épreuve des répercussions de la première guerre mondiale », *Vingtième Siècle. Revue d'Histoire*, juillet-

Le PDP, dont la structure est fédérale, est bien plus modéré que la JR : beaucoup de ses députés avaient été auparavant Bloc national, le parti se fonde en 1924 contre le Cartel des Gauches. Les adhérents sont employés, agriculteurs, ou appartiennent aux classes moyennes ; il a la sympathie du Saint-Siège ; il est sensible à l'influence du Parti populaire italien (PPI) de Don Luigi Sturzo. Les principaux dirigeants sont Auguste Champetier de Ribes (président à partir de 1929), Robert Schuman, Georges Hourdin, Emmanuel Desgrées du Loû, Raymond Laurent... Le PDP forme au fond dans les années 20 l'aile « sociale » des majorités dites « modérées » et à ce titre se défend d'être un parti confessionnel, de manière ambiguë dans les années 20 ; son organe de presse est *Le Petit Démocrate*, dirigé par Robert Cornilleau (1888-1942).

Le troisième parti démocrate-chrétien de l'entre-deux-guerres est très régional et régionaliste, c'est l'Union populaire républicaine d'Alsace, fondée dès 1919. Elle compte dans l'entre-deux-guerres toujours une dizaine de députés et 14 000 adhérents, de recrutement social très varié. Elle a l'appui du clergé et de la presse catholique d'Alsace et son programme est surtout régionaliste et autonomiste.

□ Au-delà des partis

Dans les années vingt, il y a, au-delà des partis politiques, des tentatives de regroupement ou de dépassement, vieille tradition française. La première, déjà abondamment présentée, est le Bloc national. L'expression s'applique à trois réalités différentes : au sens strict, le Bloc national résulte de la proposition d'Alexandre Millerand de rassembler en 1919 tous les partis qui ont participé à l'Union sacrée jusqu'en 1918, c'est-à-dire toutes les formations politiques sauf la SFIO, travaillée par le « bolchévisme », en vue de constituer des listes d'union pour les élections de 1919. Le refus du Parti radical de rejoindre cette coalition antisocialiste réduit en fait le Bloc national à une coalition du centre et de la droite, autour de l'Alliance démocratique et de la Fédération républicaine. Ce « Bloc national républicain » qui défend l'application intégrale du traité de Versailles et entend lutter contre le bolchévisme remporte, comme nous l'avons vu, les deux tiers des sièges à la Chambre « bleu horizon » élue en 1919. En un deuxième sens, le terme de Bloc national s'étend à la majorité de la Chambre des députés entre 1919 et 1924, dont le noyau dur est le groupe parlementaire de l'Entente républicaine démocratique, qui rassemble la majorité des députés de droite, mais le parti radical est dans la majorité parlementaire

jusqu'en 1923. Enfin, troisième réalité, il y a des gouvernements de Bloc national entre 1919 et 1924, par conséquent une politique, sur tous les plans, qui entraîne la défaite électorale de 1924.

Une autre forme d'union, toujours au-delà des partis, est la notion d'Union nationale, une formule parlementaire rassemblant en principe la totalité des partis politiques dans la majorité, développée en cas de danger grave pesant sur le pays, danger suffisant pour que les partis suspendent leurs rivalités et que le débat politique s'efface devant l'intérêt national. Joue bien sûr, dans les années 20, le précédent de l'Union sacrée de 1914. Or elle n'est pas allée sans ambiguïté, elle a favorisé la droite, et la gauche a été vite mal à l'aise. Et la tentative de prolonger après la Guerre l'Union sacrée, amputée des socialistes, dans le Bloc national fait long feu, la direction du Parti radical refusant de se joindre à une coalition de droite qui signifierait sa disparition à court terme, et, de ce fait, le Bloc national n'est qu'un bloc des droites. La deuxième expérience d'Union sacrée est faite par Poincaré en 1926. À ce moment le danger est financier. L'Union est-elle vraiment « nationale » ? La SFIO en est exclue (alors qu'elle avait été membre du Cartel des Gauches), on a donc une Union sacrée incomplète, dont la droite et le centre se satisfont d'ailleurs, mais que les radicaux veulent, dans leur ensemble, provisoire, d'où l'expulsion de Henry Franklin-Bouillon (1870-1937) et de ses partisans, car ils souhaitent faire de l'« unionisme » une formule permanente, le parti radical met d'ailleurs fin à sa participation au Congrès d'Angers de 1928.

Les groupes de pression sont par nature eux aussi au-delà des partis. Quatre sont particulièrement importants dans les années 20. Le plus ancien est la Ligue des Droits de l'Homme¹, fondée en 1898 afin de rassembler les intellectuels partisans de la révision du procès de Dreyfus. L'influence radicale y est longtemps prédominante, cependant un tournant se produit en 1926 avec l'élection du socialiste Victor Basch (1863-1944) à la présidence : l'influence socialiste ne cesse de croître mais les luttes entre partis de gauche affaiblissent la Ligue en tant que lieu de rassemblement des « républicains » et elle apparaîtra en 1939 comme un satellite de la SFIO.

Victor BASCH (1863-1944) 2

Né dans une famille hongroise à Bratislava (Slovaquie, alors dans l'empire d'Autriche, bientôt Autriche-Hongrie ; autre nom : Presbourg), il fait ses études à Paris où son père s'est fixé comme correspondant d'un journal de Vienne. Agrégé

¹ Contribution d'Emmanuel Naquet, dans O.Dard & N.Sévilla dir., *Le Phénomène ligueur sous la Troisième République*, Metz, Centre régional universitaire lorrain d'histoire, 2009, 325 p., pp. 39-67.

² G. & S.Berstein, *La Troisième République*, M.A. Éditions, coll. « Le Monde de ... », 1987, 356 p., pp. 41-42.

d'allemand, chargé de cours à la Faculté de Nancy et à celle de Rennes, avant d'enseigner à la Sorbonne, il prépare des thèses d'allemand et de philosophie. Cet intellectuel, absorbé par ses travaux universitaires, entre en politique avec l'affaire Dreyfus. Il adhère dès sa création à la Ligue des Droits de l'Homme, ouvre sa maison de Rennes aux témoins de la défense lors du second procès Dreyfus, et devient militant socialiste.

Comme nombre d'universitaires français, il ne marchandait pas son engagement civique pendant la Première Guerre mondiale. Il est parmi ceux qui se rendent aux États-Unis pour y assurer des tournées de propagande. Dans *La guerre de 1914 et le droit*, il accable l'Autriche-Hongrie de la responsabilité majeure dans le déclenchement du conflit. Membre du Comité central de la Ligue des Droits de l'Homme dès 1907, il accède à la présidence de celle-ci en 1926, en succédant à Ferdinand Buisson. Il est de tous les combats de la Ligue, participant à la défense de Caillaux durant la guerre, prônant après celle-ci la réconciliation avec l'Allemagne de Weimar, et surtout déployant dans les années 30 une inlassable activité antifasciste. Il cherche de l'aide pour l'Espagne républicaine, des asiles pour les réfugiés politiques italiens, allemands ou autrichiens, préconise l'union des forces de gauche... Il organise le rassemblement du 14 juillet 1935, préside le Comité national du Rassemblement Populaire et présente dans *L'Œuvre*, en janvier 1936, la plate-forme du Front populaire. Hostile aux accords de Munich, il réprouve en 1939 le pacte germano-soviétique.

Juif d'origine étrangère, socialiste, antifasciste, promoteur du Front Populaire, antimunichois, il cristallise contre lui la haine des nazis et de leurs émules : dès leur entrée à Paris les Allemands saccagent son appartement et le 10 janvier 1944, des miliciens s'emparent de Victor Basch et de sa femme et les abattent à Neyron, dans l'Ain.

L'Union des Intérêts économiques, créée en 1910 par le sénateur Ernest Billiet (1873-1939), est le deuxième grand exemple de groupe de pression de l'entre-deux-guerres ¹. Elle est financée dès la Belle Époque par des officines du patronat, les plus importantes étant le Comité des Forges et le Comité des Houillères : le but est de défendre les intérêts patronaux, et l'UIÉ mène une vive campagne contre l'impôt sur le revenu. Au lendemain de la Grande Guerre le patronat, qui s'est organisé durant la guerre et s'est constitué le 31 juillet 1919 en Confédération générale de la Production française, va plus loin, en désirant intervenir directement dans la vie politique. L'UIÉ participe alors directement à l'élaboration de la plate-forme du Bloc national et finance la campagne des candidats. Elle intervient dans la campagne de 1924 pour soutenir les candidats

¹ J.-C. Daumas dir., *Dictionnaire historique des patrons français*, Flammarion, 2010, 1 614 p., pp. 93-94.

de droite. Victorieux, le Cartel des Gauches décide une enquête parlementaire sur l'action de l'organisation patronale, mais la commission chargée de la conduire la laisse s'enliser dans les sables de la procédure. Toutefois l'épisode conduit l'UIÉ à mener désormais une action plus discrète.

Troisième groupe de pression au-delà des partis, la Ligue de la République ¹ est fondée en 1921, dans le contexte de l'écrasement de la gauche aux élections de 1919, par Paul Painlevé (du Parti républicain-socialiste) et Herriot (président du Parti radical), pour attirer les socialistes modérés et les « hommes de gauche » pas membres d'un parti. C'est rapidement l'échec car elle apparaît vite comme une tentative de rénovation du Parti radical, et les radicaux craignent un glissement au centre gauche. D'autre part, elle est éclipsée par la renaissance du radicalisme et par la constitution du Cartel des Gauches en 1923.

Enfin, l'un des événements marquants des années vingt est la présidence par le général Édouard de Curières de Castelnau (1851-1944) de la Fédération nationale catholique (FNC), fondée en 1924 : il en fait un groupe de pression, bien organisé, et non un grand parti, que nous verrons dans le chapitre 21.

19.3.5. L'histoire politique des années 20 est évolution chronologique

□ Davantage sur le Bloc national (1919-1924)

Comme dit Nicolas Roussellier, « Annoncée seulement un mois à l'avance, la date des élections [législatives de 1919] avait contribué à une certaine précipitation dans la constitution des listes. » ² Le programme du Bloc national fut publié dans *Le Temps* du 26 octobre 1919. Peu de temps après les législatives de novembre 1919 donnèrent naissance à une Chambre des députés que l'on surnomma la chambre « bleu horizon » à cause des très nombreux anciens combattants qui y siégeaient. C'était une chambre très à droite : l'exaspération du nationalisme durant la guerre, et les divisions de la gauche, avaient durablement renforcé la droite. Voici, de la droite vers la gauche, la Chambre de 1914, les données chiffrées étant variables selon les décomptes.

<p>De la droite vers la gauche, la Chambre de 1914 :</p> <p>Fédération républicaine : 37 députés</p> <p>Action Liberté et « divers droites » : 38</p>
--

¹ A.-L. Anizan, « La Ligue de la République et la modernité politique dans l'entre-deux-guerres », dans O. Dard & N. Sévilla dir., *Le Phénomène ligueur sous la Troisième République*, Metz, Centre régional universitaire lorrain d'histoire, 2009, 325 p., pp. 115-133.

² Notice « Bloc national », par Nicolas Roussellier, dans J.-Fr. Sirinelli dir., *Dictionnaire historique de la vie politique française au XXe siècle*, PUF, 1995, 1 068 p., réédition, 2003, coll. « Quadrige », 1 254 p., pp. 142-144.

Non-inscrits : 51 (<i>sic</i>)
Union républicaine : 88
Républicains de gauche : 66
Radicaux et radicaux-socialistes : 195
Républicains socialistes : 24
Socialistes : 102

Et voici maintenant, toujours de la droite vers la gauche, la Chambre de 1919, les chiffres étant tout aussi variables selon les décomptes.

De la droite vers la gauche, la Chambre de 1919 :
Droite : 212
Centre-droit : 200
Non-inscrits : 21
Radicaux et radicaux-socialistes : 86
Républicains socialistes : 26
Socialistes : 68

Quant à la majorité de Bloc national, elle était ainsi composée, en termes de groupes et de partis politiques **1** :

La majorité du Bloc national :
Entente républicaine démocratique : 183 élus
Indépendants : 29 élus
Action républicaine et sociale : 46 élus
Républicains de gauche : 61 élus

Les autres députés :
Gauche républicaine démocratique : 96 élus
Parti radical et radical-socialiste : 86 élus
Parti républicain-socialiste : 26 élus
Parti socialiste SFIO : 68 élus
Non-inscrits : 21 élus

« Le radicalisme enregistre à ce niveau une sévère défaite : cinquante départements n'ont aucun élu radical contre douze en 1914. Au total, en France métropolitaine, les radicaux voient leurs effectifs à la Chambre chuter de moitié : 82 élus contre 165 en 1914. La répartition par type de liste des 82 élus donne les résultats suivants :

Sur des listes du Bloc national : 21 (25,60 %)
Sur des listes du centre-droit : 15 (18,29 %)
Sur des listes de centre-gauche : 46 (56,09 %)

1 J.-J. Becker & S. Berstein, *Victoire et frustrations. 1914-1929*, Seuil, 1990, coll. « Points », tome 12 de la NHFC, 480 p., p. 194.

Il n'est pas sans intérêt de constater que plus de la moitié des élus du parti l'ont été sur une formule de centre-gauche qui implique l'attachement à l'orthodoxie traditionnelle du radicalisme et réserve la virtualité de l'alliance à gauche. » **1**.

La nouvelle majorité se baptisa « Bloc national », par opposition aux II^e et III^e Internationales, et aussi en souvenir de l'Union sacrée dont elle prétendait prolonger l'œuvre d'union nationale. Les membres du Bloc se qualifiaient volontiers de « modérés » par opposition aux « extrémistes » de gauche, et aussi pour bien marquer la rupture avec la droite extrême, antirépublicaine, des années d'avant-guerre. C'est une constante de l'histoire politique française : la droite modérée ne s'affiche pas comme telle ; dans un régime qui s'est fondé contre la droite d'Ordre moral, le mot sonnerait mal aux oreilles des électeurs républicains. Les groupes parlementaires de droite à l'Assemblée s'appelaient les « républicains de gauche », les « indépendants de gauche », la « gauche républicaine », etc. **2**.

Dans sa campagne, le Bloc national avait exploité la peur de la Révolution : c'est de ces élections de 1919 que date la fameuse affiche de « l'homme au couteau entre les dents ». Il avait aussi exploité la victoire : c'était le « camp des maréchaux » car Foch et Pétain firent campagne pour lui ; c'était surtout celui de Clemenceau et de Poincaré, le président de la République et le président du Conseil de la Victoire. Cependant, en janvier 1920, lorsque s'acheva le mandat présidentiel de Poincaré, le parlement rejeta la candidature de Clemenceau, trop anticlérical, trop forte personnalité surtout ; du coup, celui-ci se retira complètement de la vie politique (*cf.* biographie dans la II^e partie). Après le bref intermède de Paul Deschanel (1855-1922), personnalité falote qui avait refusé quatre fois la présidence du Conseil et ancien président du Sénat qui dut démissionner de la présidence de la République en septembre pour troubles mentaux, ce fut Alexandre Millerand, un ancien socialiste indépendant lui aussi rallié au Bloc national, président du Conseil depuis le retrait de Clemenceau, qui fut élu président de la République.

Toutefois « Des cadets refusaient de se laisser enfermer dans [les débats ayant dominé l'élaboration du Bloc] qui leur semblaient stériles et surannés. Pour eux, les problèmes institutionnels, l'efficacité de l'État, ses choix sociaux primaient. Ils constituèrent, autour de Maurice Bokanowski (1879-1928) **3**, Maurice Colrat,

1 Pour les radicaux et les élections de 1919, voir S.Berstein, *Histoire du Parti radical*, thèse, FNSP, 2 vol., 1980 et 1982, 487 et 667 p., tome I, pp. 114-135. La citation est de la page 129.

2 Pour une étude prosopographique : J.-P.Chaline, A.Corbin & J.-M.Mayeur dir., *Les parlementaires de la Troisième République*, Colloque 2001, Publications de la Sorbonne, 2003, 459 p.

3 Notice dans J.-M.Mayeur & A.Schweitz, *Les parlementaires de la Seine sous la Troisième République*, Publications de la Sorbonne, 2001, 2 vol., 278 & 639 p., tome II, pp. 85-86.

Jacques Bardoux, Pierre Valude, Louis Madelin, Joseph Barthélémy ou André de Fels, le mouvement de la Quatrième République, appelé aussi Parti républicain de réorganisation nationale. »¹ Les plus âgés d'entre eux, Maurice Colrat et Joseph Barthélémy, avaient 48 ans, mais les deux plus jeunes, Louis Madelin et André de Fels, n'avaient que 28 et 29 ans.

Le gouvernement Millerand est-il à l'image de la majorité du Bloc national ?² Il est « beaucoup plus proche de l'acceptation du terme qui en fait une large union nationale. Les hommes de droite n'y occupent qu'une place mineure [...]. » De plus il y a de nombreux ministres n'appartenant pas à une formation politique, voire au parlement, et Millerand a donné la priorité dans ses choix aux hommes du centre, même pour des portefeuilles importants comme l'Intérieur où il a nommé Théodore Steeg (1868-1950), un radical. Il s'agissait pour lui de s'appuyer sur le centre pour ne pas « devenir l'otage du Bloc national ».

□ L'épreuve de force de 1919-1920 en France

Après l'armistice du 11 novembre 1918, le climat de peur du rouge ressurgit tous les ans à l'approche du 1er mai. C'est très « Belle Époque » : on en avait perdu l'habitude pour cause de Grande Guerre, on atteint un point critique dès 1919, première année de l'après-guerre. Le printemps 1919 s'annonce sous les dehors d'une véritable menace révolutionnaire. Jean-Jacques Becker et Serge Berstein ont rassemblé quelques citations du *Temps*³ : « l'heure est grave » (2-3 mai), il s'agit de résister à ce « défi au pays » (10 mai), le gouvernement doit réagir. N'est-ce pas aisé, car on peut se poser la question : « l'action de la CGT est-elle légale ? » (10 mai). La vague de grèves de 1919 n'est pas un mouvement social comme à la Belle Époque, c'est « un véritable crime contre la nation » (4 mai), une « criminelle entreprise » (12 mai). Une fois le « défi » relevé et le danger écarté, *Le Temps* se félicite de l'électrochoc révélateur :

« Cette expérience [...] a créé le sentiment profond de la solidarité sociale de tous les bons citoyens contre les menées révolutionnaires et elle a démontré qu'il suffit de vouloir se défendre pour faire échec à la révolution. »

Ce jour du 1er mai éclatent des manifestations sanglantes. Des échauffourées dramatiques se produisent avec la police, à Paris. L'officine dite Confédération nationale du Travail appose sur les murs un placard écarlate annonçant « la Patrie en danger », par le fait des bolcheviks, pour le 1er mai 1919.

¹ J.-F. Sirinelli dir., *Histoire des droites en France*, Gallimard, 1992, 3 vol., tome « Politique », 684 p., p. 293. Barthélémy, professeur de droit constitutionnel, publie en 1931 *La Crise de la démocratie contemporaine* ; ce républicain modéré évolue dans la voie du renforcement du pouvoir exécutif et il sera ministre de la Justice de 1941 à 1943.

² J.-J. Becker & S. Berstein, *Victoire et frustrations. 1914-1929*, Seuil, 1990, coll. « Points », tome 12 de la NHFC, 480 p., p. 197.

³ J.-J. Becker et S. Berstein, *Histoire de l'anticommunisme en France*, Orban, 1987-, 2 vol. prévus, tome I : 1917-1940, 407 p., p. 84.

Clemenceau avait déclaré : « Entre les bolcheviks et nous, c'est une question de force ». Le choix d'un nouveau type de scrutin, semi-majoritaire, pour les élections législatives d'après-guerre est fait pour barrer la route au socialisme : avec 20 % de voix en plus par rapport à 1914, le nombre de députés socialistes recule de 103 à 68. Le succès du Bloc national, de la chambre « bleu-horizon », aux législatives du 16 novembre 1919 témoigne de la force du thème anticommuniste et du refus de la révolution. Il marque la vivacité persistante de la peur du rouge. Pour ces élections, l'Union des Intérêts économiques – créée en 1910 et dirigée par Ernest Billiet, qui devait devenir sénateur de la Seine l'année suivante – utilise la fameuse affiche du « moujik hirsute » et publie des brochures, abondamment utilisées ¹. Les racines de la peur sont alors la trahison ², la xénophobie antiboche – le « monstre » aurait été introduit en Russie par les Allemands – la répression, la tyrannie « mercenaire » de la Garde rouge, les crimes et le judaïsme supposé de la révolution d'Octobre. De 85 à 90 % des électeurs manifestent leur hostilité au bolchévisme. Le « rouge » communiste est l'expression d'un nouvel antipatriotisme, d'autant plus qu'éclatent les mutineries de la mer Noire. Cette affiche montrant un homme au visage entièrement rouge et le couteau dégoulinant de sang entre les dents fit merveille en 1919. La vague antibolchévique de 1919 fut aussi celle de multiples brochures, sur *Le Bolchévisme (tel que je l'ai vu)*, diversement décliné, *Le Bilan du léninisme*, *Ce que Cachin cache* ³, etc. Certaines, particulièrement copieuses, comme *La Vérité sur les bolcheviks* ⁴ de Charles Dumas, *Bolchevisme ou Socialisme ?*, d'Albert Thomas et *Qu'est-ce que le bolchévisme ?*, du philosophe Célestin Bouglé, servirent de base à d'autres. Affiche et brochures arrivaient d'ailleurs au moment où en Russie se produisaient quelques succès des « rouges », qui repoussaient un certain nombre de fois les attaques des chefs blancs. Ils inquiétaient, d'autant plus que le « virus » communiste – contemporain de l'énorme épidémie de grippe dite

¹ Cf. J.-J. Becker et S. Berstein, *Histoire de l'anticommunisme en France*, Orban, 1987-, 2 vol. prévus, tome I : 1917-1940, 407 p., *passim*. Une commission d'enquête parlementaire fut constituée par la Chambre des députés, le 5 décembre 1924, pour examiner dans quelles conditions et avec quels fonds l'Union des Intérêts économiques était intervenue dans la campagne de 1924. Billiet refusa de prêter serment et de répondre aux questions ! Le maire d'Asnières poursuivra son action jusqu'à son décès en 1939 et il sera fêté en 1940 comme un précurseur de la lutte contre le communisme. D'après C. Pennetier, « La peur blanche des banlieues rouges en France », pp. 163-172 de P. Delwit & J. Gotovitch éd., *La peur du rouge*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 1996, 230 p., p. 166. Pour aller plus loin : le chapitre 4 de F. Monier, *Le complot dans la République. Stratégies du secret de Boulanger à la Cagoule*, La Découverte, 1998, 348 p., compte rendu par mes soins dans *Historiens & Géographes*, octobre-nov. 1999, p. 502. C'est un résumé de sa thèse, *L'apparition du complot communiste en France...*, Paris X, 1995.

² La « désertion » de Jacques Sadoul est abondamment montée en épingle, d'autant plus que son nom est mis en tête de nombreuses listes socialistes.

³ Cette brochure a une triple originalité : elle a été faite par des Russes exilés en France, elle est tardive (août 1920) et elle est abondamment illustrée par des photos.

⁴ Sous-titre : *Documents et notes d'un témoin*, 141 p.

« espagnole » – paraissait se communiquer à la flotte française envoyée dans la mer Noire, où un certain nombre de militaires, comme l'officier mécanicien André Marty, se révoltaient (avril et juin 1919), tels de nouveaux mutinés du *Potemkine*. La flotte française mouillait depuis décembre 1918 devant Odessa et une quarantaine de milliers d'hommes occupèrent une partie de la Crimée, apportant leur soutien aux généraux blancs opposés aux bolcheviks. Cette expédition était fort impopulaire en France : elle continuait la guerre mondiale, la République française faisait cause commune avec les réactionnaires russes... Après la mutinerie, le gouvernement français rembarqua le corps expéditionnaire, préférant le « cordon sanitaire », c'est-à-dire l'isolement de la Russie révolutionnaire par une rangée d'états « amis », satisfaits des traités de paix, de la Finlande au nord à la Roumanie sur la mer Noire. Lénine condamna l'intervention des forces étrangères en ces termes :

« À cette fin, ils entreprennent d'élever une muraille de Chine pour se protéger du bolchevisme comme on se protège de la peste par la quarantaine [...]. Si ces messieurs de l'impérialisme anglo-français, qui possèdent la technique la plus perfectionnée du monde, réussissent à construire cette muraille de Chine autour de la république, le bacille du bolchevisme percera cette muraille et contaminera les ouvriers de tous les pays. » ¹

Le thème de l'homme au couteau entre les dents ayant fait ses preuves, il fut souvent repris. Mais le danger soviétique parut, au bout de quelques années, contenu par le cordon sanitaire, de sorte que l'affiche, qui reparut sous des formes diverses à chaque campagne électorale française, perdit peu à peu de son effet. On peut remarquer enfin que l'homme est de moins en moins un moujik, il reste hirsute et menaçant mais se « francise », redevient un communard si l'on veut, tandis que son couteau se banalise ².

Dès mars 1920 se répand le bruit alarmant qu'un vaste complot « bolchéviste » se noue dans plusieurs pays, les grèves devant conduire au « chambardement général ». Le 1er mai 1920 éclatent des manifestations massives. Pour ce second 1er mai d'après-guerre, les minoritaires de la CGT (qui n'a pas encore connu de scission), donc les plus « rouges », déclenchent une grève générale dans les chemins de fer. Ils arrachent au bureau de la Confédération générale du Travail une grève nationale en tiroirs, éclatant successivement dans les ports, le bâtiment et les mines. À Paris, ce 1er mai 1920, se produisent des échauffourées sanglantes entre grévistes et policiers. La réaction du gouvernement et du patronat est d'une extrême vigueur, à la mesure

¹ Cité dans S.Cœuré, *La Grande Lueur à l'Est. Les Français et l'Union soviétique, 1917-1939*, Seuil, 1999, 360 p., pp. 34-35. Lire le premier chapitre quant à la découverte du bolchevisme par les Français.

² Sans devenir Laguiole ou Opinel, je l'accorde !

de la peur éprouvée : les cheminots sont réquisitionnés, des volontaires – ouvriers non-grévistes, élèves des grandes écoles, étudiants, ingénieurs... – remplacent les grévistes dans les endroits les plus sensibles (conduite des trains, par exemple). Les compagnies de chemin de fer – toutes privées sauf une – révoquent 15 000 salariés.

« Face aux cheminots "fer de lance" de la classe ouvrière, les compagnies de chemins de fer se considéraient, elles, comme "le fer de lance" du patronat ; elles s'étaient préparées à ce choc qu'elles avaient jugé inévitable et avaient bien l'intention de remporter leur "bataille de la Marne civique". [...] Elles avaient financé la mise sur pied d'une sorte de police parallèle, constituée sous le patronage de l'Union civique. » ¹

Le 21 mai, la CGT donne l'ordre de reprise du travail, à la grande colère des révolutionnaires qui l'accusent de trahison. Les observations locales abondent, elles montent l'importance de la peur et de la psychose révolutionnaire. Voici le cas de Clermont-Ferrand, grâce à André Gueslin et Annie Moulin-Bourret ² : après une période de tension et de multiples incidents, une vraie psychose s'installe chez les autorités le 3 mai 1920 ; le préfet annonce l'arrivée dans la ville d'une « septième section » venue de Lyon pour étendre la grève chez les métallurgistes ; le journal conservateur *L'Avenir* donne un compte rendu totalement enfiévré des événements :

« Des manifestants enhardis par leurs premiers succès sont ivres de rage. Des tas de pierres concassées, entassées pour l'empierrement de la place leur fournissent une réserve inépuisable de projectiles. Les coups de poings, les coups de canne tapent dur ; les pierres, les bouteilles, les blocs de charbon et de mâchefer pleuvent comme grêle. Et la bataille continue. Les employés, qui commencent progressivement à arriver pour la rentrée à deux heures, doivent comme les ouvriers se frayer un passage à coups de canne et à coups de poings. Beaucoup sont renversés et blessés. Des femmes crient et s'évanouissent. La fureur des manifestants ne connaît plus de bornes ; parmi eux, quelques mégères se font tout particulièrement remarquer par leur acharnement. »

Le jour même, à la Bourse du Travail, selon le même quotidien, le secrétaire des métallurgistes incite à la poursuite de la grève. *La Montagne*, journal socialiste qui vient d'être fondé par Alexandre Varenne (1870-1947), publie un communiqué syndical qui évoque le « roi du caoutchouc ». On assiste à une « grande peur » des bourgeois clermontois, qui prend des accents très XIXe siècle. Georges Desdevises du Désert (1854-1942), professeur d'histoire et de géographie à la Faculté des lettres, note : « C'est la coalition des médiocres, des

¹ J.-J. Becker et S. Berstein, *Histoire de l'anticommunisme en France*, Orban, 1987-, 2 vol. prévus, tome I : 1917-1940, 407 p., p. 65.

² A. Gueslin dir., *Michelin, les hommes du pneu*, Éditions de l'Atelier, 1993-2000, 2 vol., 1^{er} vol., 272 p., pp. 127-134 ; A. Moulin-Bourret (1946-1995), *Guerre et industrie. Clermont-Ferrand 1912-1922 : la victoire du pneu*, Institut d'études du Massif central, 1997, 2 vol., 769 p., pp. 648-662.

ratés, des paresseux, des jaloux et des haineux contre ceux qui savent, qui travaillent et qui réussissent... ». Il y a des blessés et même un mort, un employé Michelin, pour lequel maire et patron font des discours au cours des obsèques. Évidemment, l'épisode de 1920 s'inscrit à Clermont pour longtemps dans la mémoire collective ¹.

Le bilan national de ces grèves est très lourd pour le mouvement ouvrier en tant que tel. D'abord, les grèves ont échoué, les révocations ont été nombreuses, et il a été révélé que seul un ouvrier sur cinq a suivi les mots d'ordre de la CGT, dont les effectifs chutent lourdement. Les grèves de 1920 font, d'autre part, apparaître le bolchévisme comme étant « contre la nation » : le Tribunal correctionnel de la Seine prononce même la dissolution de la CGT en janvier 1921, ce qui toutefois reste lettre morte. La Confédération fait appel, ce qui suspend *sine die* l'application du jugement, et le gouvernement, peu désireux de se lancer dans une nouvelle épreuve de force, se garde bien de poursuivre son action, préférant laisser l'épée de Damoclès de la dissolution suspendue au-dessus de la centrale affaiblie. Tout un arsenal de mesures a été utilisé pour vaincre un mouvement soupçonné d'être le détonateur d'une révolution bolchévique : l'État et la société ont montré leur détermination.

Il est possible de faire une comparaison avec la vague de grèves et la panique anti-radical, le *Red Scare*, la « peur rouge » que connaissent les États-Unis au lendemain de la guerre, en 1919-1920. En 1919, une houle de grèves – dont celle de la police à Boston, en septembre – accompagnées d'une série d'attentats anarchistes, provoquent une féroce répression et une panique dans l'opinion. L'*Attorney General* Alexander Mitchell Palmer (1872-1936) lance des « raids » contre les « radicaux », en emprisonne des milliers et en expulse des centaines. La Peur du Rouge s'effondre dans le ridicule complotiste en 1920 : une insurrection prévue par Palmer pour le 1er mai n'a pas lieu ! Mais elle sombre dans le drame aussi, avec l'arrestation début mai 1920 de Nicola Sacco et Bartolomeo Vanzetti, anarchistes d'origine italienne, *ritals* (en américain *wops*), condamnés de façon fort peu régulière le 14 juillet 1921 pour un braquage de banque.

En Grande-Bretagne aussi, les possédants virent après la guerre une hydre communiste en train d'étendre ses tentacules, pas tant le tout petit parti communiste que l'emprise communiste sur le syndicalisme anglais. En effet, l'Internationale syndicale fondée à Moscou en 1920 avait eu tout de suite, grâce à des subsides soviétiques, une branche britannique. Elle s'efforça de noyauter le

¹ Cf. la troisième partie du tome I d'A.Gueslin dir., *Michelin, les hommes du pneu*, Éditions de l'Atelier, 1993-1999, 2 vol., 272 & 240 p. et A.Moulin-Bourret (1946-1995), *Guerre et industrie. Clermont-Ferrand 1912-1922 : la victoire du pneu*, Institut d'études du Massif central, 1997, 2 vol., 769 p., chapitres XIII et XIV.

Trade Union Congress (TUC). En 1921, éclata une massive grève générale, qui provoqua la mobilisation de 75 000 militaires par le gouvernement. En 1924, à la veille d'élections générales, éclata le scandale de la fausse « Lettre de Zinoviev » qui encourageait l'action subversive dans l'armée et les usines de guerre ; elle fit partie de l'arsenal employé par les conservateurs contre les travaillistes. En réalité, elle avait été fabriquée par... les services secrets polonais. En 1926, nouvelle grève générale : le gouvernement conservateur de Stanley Baldwin (1867-1947) mit en alerte armée et flotte, faisant entrer des navires de guerre dans les estuaires « rouges », il lança des appels à la BBC en faveur « du roi et de la patrie » et recruta des volontaires. La grève — peu soutenue par le très réformiste TUC — se termina par un fiasco.

La fondation d'un parti communiste offre en France un point de mire à des adversaires ayant des difficultés à identifier une cible précise et, d'autre part, les socialistes se rangent dans le camp anticommuniste. Le Bloc national, qui prétendait représenter la nation unie, mais qui en fait ne représentait que les conservateurs, fut dans l'ensemble détesté des ouvriers et de tous les Français de gauche : son passage au pouvoir contribua plutôt à accentuer les divisions entre les Français qu'à les réduire. Pourtant tout ne fut pas négatif, une fois la « société parlementaire » restaurée, aux temps du « gouvernement partagé » et du « gouvernement de majorité » (Nicolas Roussellier ¹). La chambre bleu horizon édicta immédiatement des mesures de réconciliation avec l'Église, dont la nouvelle majorité considérait qu'elle avait pris une part glorieuse à l'effort de guerre et qu'il n'y avait donc plus de raison de la tenir à l'écart de la vie de la nation ; et puis tous les ralliements étaient bons pour lutter contre la subversion révolutionnaire mondiale ! Par ailleurs, la droite espérait récupérer l'héritage politique des cléricaux d'avant 1914. En 1921, la France rétablit des relations diplomatiques avec la Papauté. On régla le contentieux au sujet des associations cultuelles ; les congrégations expulsées vers 1902 regagnèrent peu à peu le pays. Après moult débats, l'État décida de maintenir le concordat napoléonien dans les départements recouverts. Jeanne d'Arc, enfin canonisée en 1920 par Benoît XV, fut consacrée patronne de la France la même année ; c'était l'affaire des catholiques, mais, chose plus surprenante, à cette occasion la République décida de l'honorer par une nouvelle fête nationale, le Huit Mai.

¹ Ces trois expressions sont reprises des titres des trois premiers chapitres de Nicolas Roussellier, *Le Parlement de l'éloquence. La souveraineté de la délibération au lendemain de la Grande Guerre*, Presses de Sciences Po, 1997, 298 p.

En 1923 le Bloc national était en grand péril de perdre la majorité à la Chambre « de l'éloquence »¹ : la grosse majorité des radicaux avaient rompu avec la majorité, certains dès la fin 1920, par désaccord avec les mesures « cléricales » du Bloc, d'autres lors de l'occupation de la Ruhr. Les radicaux français, du fait de leur histoire, ont toujours eu beaucoup de mal à se représenter ailleurs qu'à gauche, même lorsque l'évolution politique du pays les eut repoussés au centre. Le Bloc avait également de grosses difficultés dans le domaine de la monnaie et des finances publiques. L'héritage était lourd : l'endettement intérieur comme extérieur était massif, il existait un sérieux risque qu'en cas de crise de confiance les emprunteurs à court terme (les créanciers de l'énorme « dette flottante ») demandent massivement le remboursement de leurs créances. Or le franc, dont la valeur (fixée en or) n'avait pas bougé depuis 1803, avait été complètement déstabilisé par les émissions massives de billets faites durant la guerre. Il aurait fallu dévaluer immédiatement la monnaie au retour de la paix, mais le gouvernement Clemenceau jugea une telle mesure impossible, car elle aurait lésé tous ceux qui avaient prêté à l'État pour l'effort de guerre : ils préférèrent entretenir l'illusion d'un « retour à la normale », et maintenir les revenus des rentiers. Et comme on dépensait beaucoup, on continua à recourir à l'emprunt et à la planche à billets ; la hausse des prix s'emballa en 1919-1920 et au total l'indice des prix à la consommation bondit de 312 % de 1914 à octobre 1920. Lorsque la Grande-Bretagne cessa de soutenir le franc sur les marchés internationaux, le 13 mars 1919, une première « crise de change » eut lieu : la monnaie française s'effondra par rapport à la livre sterling et au dollar. L'opinion publique, peu au fait des mécanismes de l'économie, habituée à une monnaie stable et à une inflation infinitésimale depuis plus d'un siècle, ne comprit pas ce qui se passait et cria au complot anglo-américain et à l'incurie gouvernementale.

La crise économique mondiale d'après-guerre fait, classiquement, baisser les prix, de 23 % en 1922, mais seulement de 5 % en 1923, suspendant le mouvement à la hausse enregistré en France depuis 1914. Mais elle engendre aussi le chômage, avec un premier pic d'après-guerre de 540 000 chômeurs en 1921, elle rend impossible le « retour à la normale » tant désiré par la majorité de Bloc national, d'autant plus que les dépenses publiques gonflent, de 40 % entre 1920 et 1922. Le paiement des dommages de guerre (loi du 17 avril 1919), rapide, pèse sur le budget, d'autant que le « budget des dépenses recouvrables » (par les Réparations) est une fiction ; la dette intérieure, en francs constants, double entre 1918 et 1922 ; l'émission de monnaie fiduciaire (25,5 milliards de francs rien que

¹ Référence au titre général de Nicolas Roussellier, *Le Parlement de l'éloquence. La souveraineté de la délibération au lendemain de la Grande Guerre*, Presses de Sciences Po, 1997, 298 p.

pour 1919) sert à payer nombre de dépenses. L'État vit à crédit et l'inflation reprend à la fin de 1923 et au début de 1924.

Les choses se calmèrent en 1921-1922, en partie à cause du marasme économique qui fit baisser les prix, mais monter le chômage, et l'on rêvait d'un retour à la situation d'avant-guerre. Toutefois les gouvernements, qui n'avaient pas saisi la gravité de la situation, ne prirent aucune mesure. Mais la crise financière et monétaire reprit en octobre 1923 lorsque s'évanouirent les illusions concernant le paiement des réparations par l'Allemagne, que le budget de l'État français avait intégrées par anticipation.

La crise monétaire de 1923-1924 (1), cours moyens à Paris :

	Livre	Dollar
Septembre 1923 :	77,83 F	17,14 F
Octobre 1923 :	76,02 F	16,80 F
Novembre 1923 :	79,72 F	18,22 F
Décembre 1923 :	82,92 F	19,02 F
Janvier 1924 :	91,20 F	21,43 F
Février 1924 :	95,52 F	22,65 F
Mars 1924 :	93,19 F	21,69 F
(dont 8 mars 1924) :	122,60 F	28,74 F

En janvier 1924, pour éviter un effondrement complet du franc et une faillite de l'État, le président du Conseil, Poincaré, dut prendre des mesures extraordinaires par le biais de décrets-lois : c'était la première fois qu'un président du Conseil recourait à cette procédure exorbitante par rapport au fonctionnement normal de la Troisième République, et dont la banalisation, dans les années 1930, allait être l'un des signes majeurs de la crise du régime. Les décrets-lois Poincaré prévoyaient entre autres une augmentation de 20 % des impôts (à quelques semaines des législatives !). Le gouvernement français dut demander un prêt à la banque américaine Morgan, qui posa des conditions, ce qui provoqua l'un des premiers déchaînements d'antiaméricanisme de l'après-guerre en France. Du point de vue monétaire l'opération fut un succès (on parla d'un « Verdun financier ») mais dans ces conditions, aggravées par l'occupation de la Ruhr, il n'est pas surprenant que l'opposition l'ait emporté aux élections de mai 1924. En fait, le Bloc national avait échoué sur à peu près tous les plans : politique internationale, gestion financière, maintien de l'unité nationale. Pendant l'occupation de la Ruhr puis la fin de 1923 et au début de 1924, donc à la fin du Bloc national, la chute du franc sur les marchés internationaux s'accéléra à

1 J.-J. Becker & S. Berstein, *Victoire et frustrations. 1914-1929*, Seuil, 1990, coll. « Points », tome 12 de la NHFC, 480 p., p. 228.

cause de la spéculation internationale jouée par des banquiers britanniques, américains, allemands, autrichiens et néerlandais.

□ Pourquoi l'échec du Cartel des Gauches (1924-1926) ? 1

De congrès en congrès les radicaux ont accentué leur opposition au Bloc national et raidi leur attitude, d'où la triple exclusion d'Albert Sarraut (1872-1962), de Paul Strauss (1852-1942) 2 et de Paul Laffont (1885-1944). Or, cinq objectifs, au moins, sont communs aux socialistes, aux radicaux et aux républicains-socialistes : des mesures anticléricales en Alsace-Moselle et la rupture avec le Vatican, ces deux premiers buts ressortissant au thème anticlérical traditionnel de la gauche française, une politique étrangère moins « claironnante », la démission du « traître » Millerand et la taxation des riches. Bien évidemment le PCF est résolument hostile aux « réformistes » du Cartel en gestation, qui ne sera donc jamais une union de toute la gauche et, à court terme, un Bloc ouvrier et paysan, exclusivement communiste, va se dresser à la fois contre le Bloc national et le Cartel des gauches. Une deuxième fragilité est fournie par les hésitations des républicains-socialistes de Painlevé. En conséquence le Cartel n'aura pas des thèmes communs à toute la gauche, ni même de programme, ce ne sera pas une union de toute la gauche ou de toutes les gauches. Il va être une alliance électorale, dépourvue de programme de gouvernement, ce qui est sa faiblesse congénitale, bien symbolisée par l'élection à la présidence de la République, pour remplacer Millerand, d'un radical très modéré, Gaston Doumergue (1863-1937).

La SFIO s'était rapidement remise de la scission de 1920 : le sectarisme de la SFIC, les nouvelles inquiétantes en provenance de Russie et l'éloignement progressif dans le temps du choc de la guerre lui valurent de récupérer très vite la majorité des militants « égarés » à l'extrême-gauche, hors de la « vieille maison ». Il lui fallut quelque temps en revanche pour accepter la perspective d'une alliance électorale avec les radicaux, briseurs de grèves dans les années 1900, partie prenante du Bloc national en 1920. Pourtant il fallut bien s'y résoudre, à cause du suffrage majoritaire qui imposait des regroupements, au

1 L'ouvrage fondamental est, bien sûr, celui de Jean-Noël Jeanneney, *Leçon d'histoire pour une gauche au pouvoir. La faillite du Cartel (1924-1926)*, Seuil, 1977, 155 p., réédition, coll. « Points », 1981, réédition, coll. « XXe siècle », 2003, 181 p. On peut se référer à la notice, par Jean-Paul Brunet, dans J.-Fr. Sirinelli dir., *Dictionnaire historique de la vie politique française au XXe siècle*, PUF, 1995, 1 068 p., réédition, 2003, coll. « Quadrige », 1 254 p., pp. 179-184. Des nuances sur la politique financière de Herriot dans H. Bonin, « Midtations sur l'image négative d'Herriot, responsable financier et économique », dans B. Benoît dir., *Édouard Herriot en quatre portraits. Le Lyonnais, l'humaniste, le politique et l'europpéen*, Presses universitaires du Septentrion, 2020, 288 p., pp. 159-180.

2 Notice dans J.-M. Mayeur & A. Schweitz, *Les parlementaires de la Seine sous la Troisième République*, Publications de la Sorbonne, 2001, 2 vol., 278 & 639 p., tome II, pp. 550-551.

moins au second tour (en 1919, l'isolement des socialistes les avait menés à un désastre électoral). Et puis les radicaux s'étaient éloignés du Bloc national ; et puisqu'ils se proclamaient de gauche sans interruption depuis le programme de Belleville, les socialistes voulurent bien leur en donner crédit, et les réintégrer dans le camp des progressistes. Mais ils refusaient l'idée de gouverner avec eux. Le parti de Jaurès n'allait pas se commettre avec des « bourgeois », même de gauche : les socialistes d'alors n'envisageaient toujours d'occuper le pouvoir que pour conduire la rupture avec la société capitaliste, pas pour aider à la gérer ; pour cela, il leur fallait attendre d'être seuls au pouvoir. Blum promet juste un « soutien sans participation » afin de permettre aux radicaux de gouverner : outre que c'était la condition pour qu'il y eût un peu plus de députés socialistes, c'était toujours mieux que la droite, cela pouvait amener des réformes, et l'atmosphère serait moins répressive.

À la SFIO les « antiparticipationnistes » l'ont donc emporté sur les « participationnistes » et le parti refuse d'entrer dans le gouvernement Herriot, retrouvant l'attitude de Jaurès vis-à-vis de Combes en 1902. Le gouvernement de Cartel compte, par voie de soustraction, 13 radicaux sur 18 portefeuilles. La cause profonde est que pour Léon Blum et ses partisans le parti socialiste ne peut accepter de prendre part aux responsabilités gouvernementales que s'il en a la direction, ce qui fonde la doctrine du « soutien sans participation ». Et Blum de distinguer l'« exercice du pouvoir » — en démocratie libérale — et la « conquête du pouvoir » — révolutionnaire — , une dichotomie fondamentale qui va être bien discutée pendant douze ans ¹.

Les radicaux étaient dans une position tout aussi fautive : leur base électorale conservait plutôt le cœur à gauche, mais, selon l'expression fameuse, il y avait belle lurette que le portefeuille était à droite. Les dirigeants, qui avaient exercé le pouvoir sans interruption de 1899 à 1920, étaient fondamentalement des conservateurs, malgré une rhétorique progressiste et la tradition d'alliances à gauche. Ils n'aimaient pas le socialisme, mais ils étaient enclins à considérer les socialistes comme des proches. Finalement, il se constitua un « Cartel des Gauches » ², simple alliance électorale dépourvue de programme de gouvernement. La participation électorale fut considérable, avec un taux d'abstentions de 16,9 %, « le plus bas depuis 1871, indice de l'intensité de la lutte

¹ Une bonne mise au point sur les célèbres expressions de Léon Blum, centrée sur la formation du Front populaire : G.Ziebur, « Léon Blum à la veille de l'exercice du pouvoir », et les riches interventions qui ont suivi, dans le colloque *Léon Blum, chef de gouvernement (1936-1937)*, FNSP, 1967, réédit., FNSP, coll. « Références », 1981, 439 p., pp. 27-48.

² Sans la SFIC, évidemment.

et de l'intégration croissante de la population à la politique » **1**, en très forte baisse sur les 29,3 % de 1919. En voix les adversaires l'emportaient, mais en sièges le succès du Cartel était incontestable à ces élections législatives de mai 1924. Son premier acte fut de forcer à la démission le président de la République, Millerand, en refusant de constituer un cabinet tant qu'il serait là. Il faut dire que Millerand avait fait ouvertement campagne pour les vaincus et, plus grave sans doute, avait réclamé un rééquilibrage des pouvoirs au profit de l'exécutif, par le discours d'Évreux (14 octobre 1923), soigneusement préparé et rédigé. C'est « l'œuvre délicate et indispensable de la révision par des retouches mesurées apportées à notre constitution dans les formes qu'elle-même a prévues. » Malgré la prudence des mots – qui après un siècle fait sourire – cela conduisit Millerand à la démission.

Il fut remplacé par un radical incolore du Midi, Gaston Doumergue, dit « (le) Gastounet » **2**. Puis Herriot, le président du parti radical depuis septembre 1919, devint président du Conseil ; comme prévu, il n'y avait pas de ministres socialistes.

<p>De la gauche vers la droite, la Chambre de 1924 :</p> <p>Communistes : 26</p> <p>Socialistes : 104</p> <p>Républicains socialistes : 44</p> <p>Radicaux et radicaux-socialistes : 139</p> <p>Gauche radicale : 40</p> <p>Non-inscrits : 29</p> <p>Centre-droit : 81</p> <p>Droite : 118</p>

Mais en termes de voix, la situation est beaucoup moins claire et favorable au Cartel. Elle est claire, par contre, en termes de participation électorale, car celle-ci a été élevée : il n'y a que 17 % d'abstentions. Sur le point politique essentiel, la droite est majoritaire en voix car les listes du Bloc national dépassent les 4,5 millions de voix, alors que le Cartel n'en obtient que 3,4 millions (les communistes 885 000). Mais le Cartel enlève 327 sièges, contre 228 pour la droite. Toutefois, la majorité dépend du groupe des 40 députés de la Gauche radicale, très modérés en matière économique.

1 J.-M. Mayeur, *La vie politique sous la Troisième République. 1870-1940*, Seuil, coll. « Points », 1984, 445 p.

2 Lire J. Garrigues, *La République incarnée. De Léon Gambetta à Emmanuel Macron*, Perrin, 2019, 464 p., pp. 233-237.

Édouard HERRIOT (1872-1957) 1

Né à Troyes au tout début de la III^e République, fils d'un officier sorti du rang, d'une famille qui avait déjà entamé son ascension sociale (une tante gouvernante de Maurice Barrès...), Édouard Herriot doit à une bourse de pouvoir préparer l'École Normale Supérieure. Il a été en effet repéré lors d'une inspection, en « classe de rhétorique » au lycée de La Roche-sur-Yon, de son professeur de lettres par un inspecteur général perspicace qui lui révèle la perspective de la rue d'Ulm (1887). Impressionné, cultivé (il avait appris tout seul le latin...), mais méfiant (il veut faire préparer Saint-Cyr à Édouard), le père va consulter le dictionnaire Larousse au mess des officiers pour savoir ce qu'est cette E.N.S. Agrégé des Lettres (premier...) en 1893, le fils, professeur à Nantes, puis chargé en 1896 à Lyon d'une « classe de rhétorique supérieure » (khâgne), entre en politique à l'époque de l'affaire Dreyfus.

Herriot est une illustration parfaite de ces professeurs qui entrent en République pour améliorer le fonctionnement d'un système dont les fondements sont, sans conteste aucun à leurs yeux, les meilleurs possibles. Parmi ses khâgneux se trouvent de futurs dirigeants du radicalisme comme Édouard Daladier ou Yvon Delbos. Les conférences de Herriot à la Faculté des Lettres valent au jeune professeur de faire son entrée dans les salons de la bonne société libérale ou radicale. Il y rencontre sa future femme, fille d'un médecin radical ami du maire de Lyon. Fondateur de la section lyonnaise de la Ligue des Droits de l'Homme, animateur d'une université populaire, adhérent du comité radical du VI^e arrondissement (de Lyon), il est remarqué par le maire de Lyon, Victor Augagneur (1855-1931), qui le prend en 1904 sur sa liste municipale : Herriot a beaucoup hésité à « entrer en politique ».

Adjoint au maire de Lyon chargé des questions d'enseignement, il succède à Augagneur en 1905 lorsque celui-ci est nommé gouverneur de Madagascar. Il occupera ce fauteuil de maire de Lyon jusqu'à sa mort, à l'exception des années 1942-1944. À 33 ans, Herriot est devenu un notable local qui se consacre avec un certain succès à la gestion de sa ville. L'une des premières décisions du nouveau maire a des conséquences décisives sur l'urbanisme lyonnais : il nomme architecte de la ville Tony Garnier (1869-1948), qui peut mettre en pratique les programmes proposés dans la *Cité industrielle*, utopie urbanistique de 1901-1904. La municipalité et son architecte vont d'ailleurs organiser l'exposition internationale urbaine de mai 1914. La collaboration du maire et de l'architecte va également permettre la construction du nouvel hôpital de Lyon, aujourd'hui hôpital Édouard Herriot, modèle rationnel

1 S.Berstein, *Édouard Herriot ou la République en personne*, FNSP, 1985, 327 p., notice par J.-L.Pinol dans J.-Fr.Sirinelli dir., *Dictionnaire historique de la vie politique française au XX^e siècle*, PUF, 1995, 1 068 p., réédition, 2003, coll. « Quadrige », 1 254 p., pp. 593-598, L.Muron, *Édouard Herriot. 1872-1957*, Lyon, ELAH, 1997, 268 p., et B.Benoît dir., *Édouard Herriot en quatre portraits. Le Lyonnais, l'humaniste, le politique et l'euro péen*, Presses universitaires du Septentrion, 2020, 288 p. Également J.-P.Briand & J.-M.Chapoulie, *Les collèges du peuple. L'enseignement primaire supérieur et le développement de la scolarisation prolongée sous la Troisième République*, CNRS/INRP, 1992, 544 p., réédition, 2011, 544 p., quatrième partie, J.-F. Garcia, *L'École unique en France*, PUF, 1994, 232 p., chapitre III, J.-F.Sirinelli, *Génération intellectuelle. Khâgneux et normaliens dans l'entre-deux-guerres*, Thèse, Fayard, 1988, 721 p., réédition, PUF, coll. « Quadrige », 1994, 720 p., P.Allorant, « Du Cartel au perchoir : Herriot équilibré par Sennep », dans *Deux siècles de caricatures politiques et parlementaires. Études réunies par Pierre Allorant, Alexandre Borrell et Jean Garrigues*, Artois Presses Université, 2019, 170 p., pp. 91-101.

de type pavillonnaire, inspiré en partie d'établissements visités en Allemagne et au Danemark par les deux hommes. Dans le domaine du logement social, la collaboration de T.Garnier et É.Herriot va aboutir à la mise en place de l'un des premiers grands ensemble de France, la Cité des États-Unis. L'un des traits rarement évoqués du « principat » d'Édouard Herriot à Lyon est la falsification des recensements de la ville. Sans doute un Lyonnais sur cinq officiellement recensés est un faux ! En 1946, lorsque l'INSEE procéda lui-même au recensement, la capitale rhodanienne perdit plus de 100 000 habitants par rapport à 1936... Laisser s'opérer de 1911 à 1946 une falsification d'une telle ampleur pour une telle ville est la manifestation de la méconnaissance que les hommes politiques nationaux d'alors avaient de l'outil statistique !

Herriot est en même temps un dirigeant important, mais, non de premier plan, du Parti radical. Sa carrière semble connaître un sommet lorsqu'il est élu en 1912, à quarante ans (l'âge minimum requis) sénateur du Rhône. Mais la guerre survient et il est nommé en décembre 1916, à 44 ans, ministre des Travaux publics, des Transports et du Ravitaillement du cinquième cabinet Briand, il conserve ce poste jusqu'en mars 1917, au milieu de multiples difficultés et il y fait l'expérience de l'impopularité et des déceptions de la vie publique. Sa réputation de bon gestionnaire de la « seconde ville de France » (*sic*) pendant les premières années du conflit mondial et la publication de son livre *Agir*, dans lequel il élabore un plan pour la renaissance que doit connaître la France de l'après-guerre, ne sont pas étrangères à cette promotion. Mais comme il est chargé, entre autres, du ravitaillement, l'institution de la carte de pain va faire de lui le ministre de la pénurie et du rationnement...

Revenu à la gestion de Lyon, en butte à la malveillance de Clemenceau qui demande une enquête de la Cour des comptes sur l'administration lyonnaise, Herriot est élu, un peu par hasard et en son absence, un peu parce qu'il est un gage d'hostilité à et de « Clemenceau-le-dictateur », en 1919, président d'un Parti radical moribond. Pour le maire de Lyon, cette élection inattendue donne le signal d'une grande carrière politique nationale, qu'il va mener en parallèle à sa carrière locale. Il va se vouer à la reconstruction de ce parti, tout en s'efforçant de lui redonner son identité de grand Parti de gauche, perdue durant la période de l'Union sacrée. En dépit des réticences de nombreux parlementaires, attirés par l'alliance avec les partis modérés, il parvient à ses fins en s'appuyant sur les militants radicaux. En 1923, le Parti radical rompt l'union avec la majorité du Bloc National et s'associe aux socialistes au sein du Cartel des Gauches.

La victoire électorale de cette coalition – où brillent les Normaliens comme Herriot, Blum et Painlevé – en 1924 conduit Herriot, président du principal parti de la gauche victorieuse, à la présidence du Conseil. Il s'efforce d'y pratiquer la politique de la gauche dans le domaine de la politique intérieure comme en politique extérieure. Mais le président du Conseil n'a pas mesuré l'ampleur et la violence des réactions que ses décisions vont provoquer et ses divergences avec les socialistes dans le domaine financier affaiblissent la majorité : le gouvernement Herriot tombe en avril 1925, victime de l'hostilité des banquiers et des industriels qui gouvernent la Banque de France, sous la menace d'une crise de trésorerie. Cependant, Painlevé lui succède au gouvernement et, considéré comme le chef du Cartel, Herriot, devenu président de la Chambre, n'a de cesse de faire échouer les tentatives de ses

successeurs, Painlevé et Briand, qui s'efforcent d'infléchir vers le centre-droit la majorité du Cartel. Il y parvient en juillet 1926 en faisant tomber le gouvernement Briand, après un célèbre discours au cours duquel il adjure la Chambre de ne pas consentir le vote des pleins pouvoirs financiers demandés par le ministre des Finances, Joseph Caillaux. Pour se débarrasser de « l'hypothèque Herriot », le président de la République, Gaston Doumergue, exige qu'il se charge de constituer le nouveau gouvernement. Formé le 20 juillet, son gouvernement est renversé le lendemain, au milieu d'une véritable panique financière qui voit le franc dévisser devant la livre sterling et le dollar.

Pour contribuer à sauver le franc, Herriot accepte d'entrer comme ministre de l'Instruction publique dans le cabinet d'Union nationale que constitue Raymond Poincaré, chef de la droite vaincue aux élections de 1924. Jusqu'en 1928, Herriot est un ministre de l'Instruction publique heureux qui peut, dans un contexte politique apaisé et dans un gouvernement soutenu par une solide majorité, commencer à mettre en œuvre la réforme de l'école unique, pièce maîtresse de la démocratisation du système scolaire. Mais le succès de son action gouvernementale est compensé par ses déboires partisans. Les amis de Caillaux, irréconciliables depuis l'épisode de juillet 1926, et l'aile gauche de Parti radical (Daladier) qui ne pardonne pas à Herriot son entrée dans le cabinet d'union nationale se liguent pour le contraindre à l'automne 1926 à abandonner la présidence du Parti radical. Il y est remplacé d'abord par Albert Sarraut, directeur de *La Dépêche*, puis à partir de 1927, par son ancien disciple Daladier qui, avec l'appui de Caillaux et de son clan, prend figure de chef de l'aile gauche du Parti radical. En 1928, lors du congrès d'Angers, c'est encore la rancune de Caillaux qui contraint Herriot et ses collègues à démissionner du gouvernement après le vote d'une motion soulignant l'incompatibilité entre la politique du gouvernement et les vues du Parti radical. Cet échec d'Herriot (le « coup d'Angers », 4 novembre 1928) n'est que provisoire, car il ne s'avoue pas vaincu.

Dès 1929, les tensions entre Daladier et nombre d'élus radicaux ramènent Herriot au premier plan. En 1931, c'est à la demande générale du parti qu'il reprend la présidence de celui-ci. Auréolé d'une brillante victoire municipale à Lyon, au cours de laquelle il a vaincu tout à la fois la droite et les socialistes, il propose à son parti pour 1932 la tactique du « radicalisme seul », définissant une politique pour la France et invitant sans exclusive les forces politiques à le suivre. Si les élections de 1932 voient se reproduire les désistements à gauche dans le cadre de la « discipline républicaine », c'est à une tentative de gouvernement de concentration qu'Herriot s'essaie lorsqu'il est à nouveau nommé président du Conseil. Il est au sommet de son prestige personnel, mais sa nouvelle expérience gouvernementale et son nouvel échec démontrent l'incapacité du radicalisme à dégager une voie moyenne entre la droite et la gauche. En fait, comme en 1924 au temps du Cartel, c'est la contradiction entre une majorité parlementaire orientée à gauche et comprenant les socialistes et un gouvernement modéré (le ministre des Finances Germain-Martin a été membre du gouvernement Tardieu) et faisant une politique économique et financière qui a l'accord de la droite qui conduit à l'échec le président du Parti radical. Au bout de quelques mois, sentant s'effriter une majorité qui n'accepte ni sa politique étrangère jugée trop ferme envers l'Allemagne, ni sa politique financière de déflation, Herriot choisit de tomber à gauche : il se fait renverser le 14 décembre 1932 sur la question

du remboursement des dettes de guerre de la France envers les États-Unis, alors que le moratoire Hoover vient d'aboutir à la suspension de tout paiement au titre des Réparations.

Écarté du pouvoir, Herriot y prépare son retour, supportant avec impatience de voir se succéder à la présidence du Conseil le républicain socialiste Joseph Paul-Boncour, son vieux rival Daladier, Albert Sarraut, Camille Chautemps, cependant qu'une maladie l'immobilise à l'automne 1933. Au moment où il pense enfin revenir au pouvoir, l'affaire Stavisky, qui éclabousse le Parti radical, interdit à son président de prendre la tête du gouvernement et c'est Daladier qui est appelé, à la grande fureur d'Herriot. Au lendemain du 6 février 1934, Herriot retrouve enfin le chemin du pouvoir, mais dans des conditions bien différentes de celles qu'il avait imaginées. C'est Gaston Doumergue, pour qui il n'a guère de sympathie, qui est président du Conseil et lui-même est ministre d'État de ce gouvernement où la droite figure en bonne place. Commence alors pour Édouard Herriot un chemin de croix qui va durer deux ans. Conscient qu'il est impossible de constituer une majorité sans les radicaux, leur président accepte, dans l'intérêt du pays, de cautionner par sa présence des gouvernements qu'il n'approuve pas vraiment. De surcroît, ses collègues de droite, Tardieu en tête, ne se gênent guère pour attaquer vivement le Parti radical, accusé de corruption du fait de l'affaire Stavisky, considéré comme responsable de l'impuissance dans laquelle se débat le pays ! À l'automne 1934 Herriot fait tomber le gouvernement Doumergue à la fois en raison des projets de réforme de l'État du président du Conseil et du fait qu'il lui paraît avoir partie liée avec la droite. Mais Herriot acceptera de siéger comme ministre d'État aussi bien dans le cabinet constitué par Pierre-Étienne Flandin de novembre 1934 à mai 1935 (le premier chef de gouvernement à s'installer à Matignon, en janvier 1935) que dans le gouvernement Pierre Laval qui lui succède de juin 1935 à janvier 1936. Et ce faisant, il entraîne son parti dans une politique de rigoureuse déflation, impopulaire dans le pays, et bientôt, pour l'homme qui s'était fait en France le prophète de l'esprit de Genève, dans une politique extérieure « réaliste » qui bafoue la SDN et ménage l'Italie fasciste.

Ministre d'État des gouvernements de droite, Herriot ne peut que constater au même moment qu'un irrésistible élan entraîne son parti vers l'alliance à gauche, le Front populaire. En juin 1935, il laisse le Comité Exécutif du Parti radical accepter l'offre de participation au Rassemblement populaire du 14 juillet 1935, puis entrer au comité national du Rassemblement populaire. La contradiction entre la position ministérielle d'Herriot qui le rend solidaire du gouvernement Laval et sa position de président d'un parti membre du Front populaire qui attaque vigoureusement le gouvernement et sa politique devient parfaitement intenable. En décembre 1935, il démissionne de la présidence du Parti radical, où Daladier le remplace en janvier 1936. Ce même mois, il quitte le gouvernement Laval, entraînant la chute de celui-ci.

Réservé envers le Front Populaire sans lui être vraiment hostile, il refuse après les élections de 1936 le poste de ministre des Affaires étrangères que lui offre Léon Blum. Traumatisé par ses expériences gouvernementales, il considère comme un refuge la présidence de la Chambre où il est élu en juin 1936. Devenu un des « sages » du régime, il conseille le gouvernement dans le sens de la modération, qu'il s'agisse de la politique sociale ou de la politique étrangère, dissuadant Blum de

s'engager dans la guerre d'Espagne. En revanche, quand commence l'offensive de la droite du Parti radical contre le Front populaire, il tentera de s'y opposer au nom des idées « républicaines » : Herriot démontre un véritable « reclassement » en étant désormais favorable à l'union des gauches. L'évolution du Parti radical sous l'action des néo-radicaux l'inquiète, il ne retrouve plus dans le réalisme dont ils se targuent l'esprit républicain qui constitue le fond de ses convictions politiques. Il désapprouve l'évolution vers la droite de Daladier sous l'effet de ce courant et est, en 1938, l'un des rares dirigeants radicaux à s'opposer à la rupture du Front populaire. Antimunichois (malgré un fléchissement au plus fort de la crise de Munich), ce qui est pour lui un nouveau « reclassement », il figure dès l'automne 1938 parmi les partisans de la fermeté face à Hitler.

C'est pourquoi il se montre, avec le président du Sénat Jules Jeanneney, un très ferme soutien de Paul Reynaud dans les dernières semaines de la Troisième République, s'efforçant d'éviter l'armistice et d'obtenir le passage des pouvoirs publics en Afrique du Nord. Le 10 juillet 1940, floué par Laval qui feint de lui faire des concessions, il persuade le président du Sénat, Jules Jeanneney, de ne pas voter non au projet de loi et il préconise une abstention volontaire, alors qu'il aurait pu manifester plus nettement son opposition : il s'abstient volontairement lors du vote des pleins pouvoirs au maréchal Pétain. Il comprend trop tard la portée véritable du texte du 10 juillet 1940 : dès le 11 juillet, en compagnie de Jules Jeanneney et à la tête du bureau de la Chambre qui subsiste, il anime la protestation des Républicains contre le régime de Vichy. Cette opposition feutrée et légale continue ; elle devient franche rupture à partir de l'été 1942 lorsque le gouvernement dissout le bureau des Chambres. Herriot, qui s'est refusé à abandonner une vision légaliste de la politique et, donc, à se rapprocher de la Résistance gaulliste, est alors mis en résidence surveillée, arrêté puis finalement transféré en Allemagne en 1944. Libéré par les Soviétiques en mai 1945, il revient à Lyon où il est réélu maire.

La période de la Libération est pour cet homme de 73 ans une période amère, tant le parti radical et lui-même apparaissent comme les symboles du régime qui s'est écroulé en 1940 et que le corps électoral réprovoque en 1946. Le général de Gaulle lui-même n'est pas tendre avec « ce vétéran des débats, des rites et des honneurs de la IIIe République ». Réélu président du Parti radical, où son rôle est plus honorifique que réel, Herriot apparaît comme un opposant au tripartisme et au général de Gaulle. À partir de 1947 il retrouve la présidence de l'Assemblée nationale, défendant, surtout face au RPF et au Parti communiste français, tout ce qui peut porter atteinte au parlementarisme. Il finit sa vie comblé d'honneurs, « président à vie » du Parti radical (!), président d'honneur de l'Assemblée nationale, des titres inédits créés pour lui. Il meurt en 1957, à la fin prévisible de la IVe République, ses funérailles étant dotées d'une cérémonie religieuse qui va faire jaser, un an avant la mort de la IVe République, deux ans avant la loi Debré.

Édouard Herriot, maire radical de Lyon depuis 1905, président du parti radical depuis septembre 1919, est en 1924 un « personnage de légende, l'archétype du démocrate, paré de toutes les qualités » : « le mythe Herriot est né » ¹. Il tenta de cimenter sa majorité par des mesures anticléricales, mais cela ne

¹ S.Berstein, *Histoire du Parti radical*, thèse, FNSP, 2 vol., 1980 et 1982, 487 et 667 p., tome I, p. 143.

dura que quelques mois et ne remit pas en cause la réinsertion des catholiques dans la société, que j'évoquais plus haut. Le gouvernement annonça la rupture des relations diplomatiques avec la Papauté (rompues en février 1925, elles reprirent à la fin de l'année) et la séparation des Églises et de l'État en Alsace-Lorraine (ce fut un tollé : il fallut y renoncer). C'est que les radicaux pensaient « résoudre la question d'Alsace-Lorraine par la voie de l'assimilation » **1**. Dans d'autres domaines le Cartel eut la main plus heureuse : on fit entrer les cendres de Jaurès au Panthéon, on amnistia Caillaux, qui redevint même ministre des Finances. Ce fut également le Cartel des Gauches qui autorisa les fonctionnaires à se syndiquer et qui changea de politique extérieure.

Le 28 octobre 1924 le gouvernement soviétique fut reconnu *de jure* par la France de Herriot, revenu confiant d'un voyage en Russie deux ans auparavant et considérant qu'il valait mieux réinsérer l'URSS dans le concert des nations que de maintenir le cordon sanitaire. De surcroît le lancement la NEP ne donnait-il pas l'impression d'une évolution de l'URSS vers le capitalisme ?

Reconnaissance de l'URSS **2** et préparation des mesures de laïcité, mais le Cartel des Gauches se heurta très vite à la campagne du PCF contre la guerre du Rif et à des difficultés économiques. Il effraya les détenteurs de capitaux en annonçant des mesures tout aussi radicales qu'imprécises (dont un impôt sur le capital), sans avoir pour autant les moyens de les appliquer, car les radicaux et les socialistes n'étaient pas d'accord à leur sujet : les seconds exigeaient des réformes profondes que les premiers refusaient. L'inertie l'emporte dans le domaine financier et monétaire, le Cartel n'a aucune politique cohérente dans ces domaines et il est réduit à emprunter à la Banque de France **3**.

Les capitaux fuyaient le pays, les bons du Trésor et les emprunts d'État se plaçaient mal : le gouvernement réagit en faisant marcher la planche à billets. La chute du franc reprit : en avril 1925, la livre sterling dépassa les cent francs (contre vingt-cinq en 1914).

Cours de la livre à Paris en 1926 (4) : 30 juin 1926 : 173,25 F

1 S.Berstein, *Histoire du Parti radical*, thèse, FNSP, 2 vol., 1980 et 1982, 487 et 667 p., tome I, p. 323. Pour l'attitude du Sénat sur cette question : Gisèle Berstein, *Le Sénat sous la IIIe République. 1920-1940*, thèse d'État 2012, CNRS Éditions, 2014, 492 p., pp. 205-214.

2 Sur « Édouard Herriot et l'Union soviétique », lire la contribution de Marie-Pierre Rey, dans B.Benoît dir., *Édouard Herriot en quatre portraits. Le Lyonnais, l'humaniste, le politique et l'europpéen*, Presses universitaires du Septentrion, 2020, 288 p., pp. 211-225.

3 Sur tout cet aspect : B.Blancheton, *Le pape et l'empereur. La Banque de France, la direction du Trésor et la politique monétaire de la France (1914-1928)*, thèse, Albin Michel, 2001, 502 p.

4 J.-J.Becker & S.Berstein, *Victoire et frustrations. 1914-1929*, Seuil, 1990, coll. « Points », tome 12 de la NHFC, 480 p., p. 274.

1er juillet : 179,50 F
7 juillet : 181,50 F
8 juillet : 193,50 F
16 juillet : 202 F
21 juillet : 235 F

Surtout, le même mois (avril 1925) le plafond de la masse fiduciaire en circulation, fixé par la loi à 41 milliards de francs, fut crevé : cet événement, qui montrait que le gouvernement avait complètement perdu le contrôle de la situation, entraîna la démission de Herriot, toujours en avril 1925. Il faut dire qu'il ne connaissait rien à l'économie ; loin de prendre la mesure du problème, il pratiqua la fuite en avant, encore plus que ses prédécesseurs : il alla jusqu'à faire (ou laisser) maquiller les bilans hebdomadaires de la Banque de France pour cacher les dépassements du plafond autorisé, et mentit aux députés en leur jurant qu'il s'interdisait toute augmentation de la masse fiduciaire, alors qu'il était précisément en train d'autoriser (ou de couvrir) de nouvelles émissions **1**. Ce fut François de Wendel **2**, le président du Comité des Forges, député de droite et membre du Conseil de Régence de la Banque de France – établissement privé à l'époque –, qui accula le président du Conseil à la démission en accusant publiquement le gouvernement d'avoir truqué les bilans de la Banque de France. Herriot, furieux, proclama qu'il s'était heurté à un « mur d'argent » ; la formule fit mouche et fut beaucoup employée à gauche jusqu'aux années 1970. Une autre formule fut que le Français avait « le cœur à gauche, mais le portefeuille à droite » ! Des adages et un langage formulaire, la réalité intellectuelle était que Herriot ne se souciait guère de techniques financières et, dans sa *Leçon d'histoire pour une gauche au pouvoir*, Jean-Noël Jeanneney a bien montré que beaucoup d'erreurs eussent pu être évitées **3**.

Herriot rendait le Conseil de Régence responsable de son échec pour avoir refusé de lui donner les moyens financiers de sa politique ; il accusa aussi les spéculateurs d'avoir délibérément aggravé la situation en jouant le franc à la baisse, avec des arrière-pensées politiques. Ce dernier point n'était pas tout à fait faux, et un peu plus tard le Conseil de Régence donna à Poincaré les moyens en matière d'intervention sur le marché des changes qu'il avait obstinément refusés à Herriot ; mais il était trop commode, et surtout bien dangereux d'aller chercher

1 Les dépassements illégaux avaient commencé en octobre 1924.

2 J.-N. Jeanneney, *François de Wendel en République. L'argent et le pouvoir. 1914-1940*, thèse, Seuil, coll. « L'Univers historique », 1976, 670 p., réédition, Perrin, 2004, 668 p., réédition sous le titre *François de Wendel. L'argent et le pouvoir*, CNRS, 2019, 672 p. Notice sur la famille dans J.-C. Daumas dir., *Dictionnaire historique des patrons français*, Flammarion, 2010, 1 614 p., pp. 715-718.

3 J.-N. Jeanneney, *Leçon d'histoire pour une gauche au pouvoir. La faillite du Cartel (1924-1926)*, Seuil, 1977, 155 p., réédition, coll. « Points », 1981, réédition, coll. « XXe siècle », 2003, 181 p.

dans un hypothétique complot capitaliste la cause unique de l'échec du Cartel, qui s'expliquait d'abord par le manque de familiarité de la gauche avec les problèmes économiques (manque de familiarité bien partagé à droite, nous l'avons vu). Sur le gouvernement Painlevé, Serge Berstein a écrit **1** :

« La seule composition du cabinet Painlevé était [...] de nature à irriter Édouard Herriot et les dirigeants du Parti radical, dans la mesure où elle pouvait apparaître comme le désaveu de la politique cartelliste menée par eux. La déclaration ministérielle qui tranche avec la politique poursuivie par le précédent gouvernement renforce cette impression : outre que le mot même de Cartel n'est pas prononcé, Painlevé renonce à obtenir la suppression de l'ambassade de France au Vatican (que le Sénat n'avait pas votée), il abandonne l'idée d'un impôt sur le capital et n'envisage plus la laïcisation de l'Alsace-Lorraine. [...] Mais [...] comment désavouer un gouvernement où les radicaux sont nombreux et dont fait partie l'ancien condamné de la Haute Cour dont toute la gauche a demandé l'amnistie ? Radicaux et socialistes mêlent leurs voix pour voter à Painlevé un ordre du jour de confiance. Le Cartel est en sursis. »

Leçon du Cartel, l'écart se creusa de plus en plus entre deux hommes que leurs contemporains plaçaient volontiers sur le même plan, Herriot et Blum. Ces années 1923-1926 marquèrent l'irruption brutale des débats financiers et monétaires au premier plan des préoccupations des Français et du débat politique ; mais on voit bien les distorsions qui existaient entre les réalités nouvelles issues de la guerre et l'état de l'opinion et de la classe politique, toutes deux ignorantes des mécanismes de l'économie et bercées de l'illusion que tout redeviendrait comme avant. Seuls quelques techniciens, dans les ministères, commençaient à prendre la mesure des problèmes. L'agonie du Cartel des Gauches dura un an : en un an il n'y eut pas moins de six tentatives de replâtrage (dont trois ministères Briand), dans une atmosphère de débâcle...

« La véritable pomme de discorde entre le gouvernement et la majorité cartelliste réside dans la politique financière de Joseph Caillaux. [...] Le 12 juillet 1925, le scrutin sur la loi de finances brise virtuellement le Cartel des gauches. Les députés socialistes et la majorité des radicaux (77 sur 140) votent contre le gouvernement qui n'est sauvé que par l'adjonction de 200 voix de droite aux 96 cartellistes (dont 43 radicaux) qui restent fidèles à Painlevé. L'action de Caillaux a jeté bas la majorité de mai 1924 pour lui substituer une majorité de concentration. » **2**

Finalement, en juillet 1926 le président de la République rappela Poincaré à la présidence du Conseil. C'était le vaincu des élections de 1924, mais surtout l'ancien chef d'État des années de guerre, le symbole de l'union nationale, et l'auteur du « Verdun financier » de 1924. Les radicaux, changeant de

1 S.Berstein, *Histoire du Parti radical*, thèse, FNSP, 2 vol., 1980 et 1982, 487 et 667 p., tome I, p. 412.

2 S.Berstein, *Histoire du Parti radical*, thèse, FNSP, 2 vol., 1980 et 1982, 487 et 667 p., tome I, p. 413.

camp en cours de législature (ce n'était pas la dernière fois), fournirent à cet homme providentiel les voix d'appoint nécessaires pour obtenir la confiance.

□ L' « expérience Poincaré » signe le retour aux affaires de la droite (1926-1930)

Le retour de la droite est arithmétique, si je puis dire : d'une part, comme le ministère Poincaré comporte les deux chefs du Cartel, Herriot et Painlevé, il suscite la nette et farouche opposition des socialistes, d'autre part les radicaux glissent progressivement vers l'opposition, sous la double pression des militants et des radicaux. Avant même l'annonce des premières mesures, « la confiance revint », c'est-à-dire que les marchés cessèrent de jouer contre le franc, que le sterling cessa de monter et que les bons du Trésor recommencèrent à se placer, ce miracle suspect ne fit que conforter la gauche dans l'idée qu'un complot l'avait écartée du pouvoir. Poincaré prit les mesures classiques que l'on pouvait attendre d'un homme de droite ; on voit qu'en réalité l'essentiel ne résidait pas dans l'efficacité de cette politique économique, mais dans le retour au pouvoir d'hommes qui rassuraient les possédants. Poincaré unifia le budget de l'État en brisant l'illusion du budget extraordinaire financé par les Réparations allemandes, il commença à « consolider » les Bons du Trésor et à « amortir » la Dette à court terme en échangeant des parts d'emprunts à court terme en du moyen terme. Il tailla dans le budget de l'État (notamment en supprimant des sous-préfectures), procéda à une nouvelle hausse des impôts directs et indirects ; il parvint même à faire adopter une taxe sur les mutations de capital immobilier, ce qui était une forme d'impôt sur le capital : la gauche aurait provoqué une révolution si elle avait tenté de faire adopter semblable mesure ! Puis, en décembre 1926, Poincaré décida de stabiliser le franc à une parité « raisonnable », renonçant par là même à revenir à la parité de 1914. Dès le 27 juillet la livre, montée la veille à 235 francs, redescendit à 208 francs. En décembre elle fut à 122 francs. L'opération dura un an et demi ; finalement, en juin 1928, la Banque de France adopta officiellement une nouvelle parité en or de la monnaie nationale : le pays revenait à l'étalon-or, officiellement la parenthèse de l'inflation et des changes flottants était close. Mais cette nouvelle parité représentait 20 % seulement de celle d'avant-guerre, c'est-à-dire que Poincaré avait officialisé une dévaluation de 80 % (le sterling valait désormais 124 francs).

Cette mesure de sagesse permit à la France d'éviter le marasme que connaissait alors le Royaume-Uni pour avoir choisi de maintenir à tout prix la parité d'avant-guerre de la livre. Le franc était même légèrement sous-évalué, ce qui rendait les produits français plus compétitifs que les produits étrangers ; les

premières atteintes de la crise de 1929 s'en trouvèrent retardées et atténuées. Mais c'était une catastrophe pour tous les créanciers de l'État, les rentiers notamment pleuraient leurs revenus réduits des quatre cinquièmes par le « franc (de) quatre sous ». Cet épisode, qui coûta très cher, bloqua toute nouvelle réforme sociale ; en revanche, le mythe de l'homme providentiel, déjà solidement établi depuis le ministère Clemenceau, continua à se développer dans le pays ; on allait en voir les effets en 1940. De l'automne 1926 à l'automne 1928, le gouvernement Poincaré fit la politique du Parti radical, comme le souligne avec force Serge Bernstein ¹ : poursuite de la politique de Locarno, avec notamment l'entrée de l'Allemagne à la SDN, politique scolaire (avec Herriot en personne), retour au scrutin d'arrondissement. Poincaré resta au pouvoir jusqu'après les élections de 1928, qu'il remporta haut la main : une très forte participation électorale, une gauche majoritaire en voix mais minoritaire en sièges. Seule la maladie le força à se retirer en juillet 1929 (il mourut en 1934). Il y eut quelques réformes : notamment, en 1927-1928, une réforme scolaire qui visait à rapprocher la filière « courte » et la filière « longue » ; la gratuité de l'enseignement fut étendue jusqu'à la classe de troisième. Comme il y avait davantage d'argent dans la nation, il fut possible de renforcer la protection sociale, notamment par le biais de la loi du 5 avril 1928 sur les assurances sociales, qui protégeait les salariés les moins payés contre les risques de maladie, de maternité, d'invalidité, de vieillesse et de décès, une ébauche de Sécurité sociale dans laquelle « les bénéficiaires de l'assurance sociale devenaient beaucoup plus nombreux et immédiats ². La CGT apportait son soutien à un modèle de cotisation ouvrière obligatoire qui impliquait le droit de participation à la gestion des caisses, une responsabilité du syndicat. » ³.

Dès 1921 un projet global d'assurance sociales, couvrant les grands risques (maladie, vieillesse, invalidité, maternité), avait été élaboré. Près de dix ans furent nécessaires pour que de projets en contre-projets, de loi fondamentale en loi complémentaire, un système soit élaboré. Groupes de pression, commissions parlementaires et hauts fonctionnaires (rôle de Georges Cahen-Salvador, 1875-1963, directeur des retraites au ministère du Travail) participèrent à un débat qui sembla dépasser l'opinion publique. Le mouvement ouvrier fut

¹ S. Bernstein, *Histoire du Parti radical*, thèse, FNSP, 2 vol., 1980 et 1982, 487 et 667 p., tome II, pp. 31-35.

² Je rappelle que fondamentale est la thèse d'Élise Feller sur la vieillesse, éditée sous deux formes successives : *Histoire de la vieillesse en France. 1900-1960. Du vieillard au retraité*, Seli Arslan, 2005, 352 p. et *La construction de la vieillesse dans la France du XXe siècle*, thèse, L'Harmattan, 2017, 415 p.

³ Notice par Nicolas Roussellier dans J.-Fr. Sirinelli dir., *Dictionnaire historique de la vie politique française au XXe siècle*, PUF, 1995, 1 068 p., réédition, 2003, coll. « Quadrige », 1 254 p., pp. 87-90. Sur la loi de 1928, lire la première partie de l'ouvrage collectif, *Se protégé, être protégé. Une histoire des assurances sociales en France*, Presses universitaires de Rennes, 2006, 347 p.

prudent. La CFTC fut favorable, la CGT réformiste finalement s'y rallia, alors que la CGTU, dans la tradition d'avant-guerre, y vit les sources d'une collaboration de classe. Le patronat, sauf exceptions, était largement hostile à l'obligation et à la confusion des risques. Le petit patronat craignait des charges nouvelles ; le grand patronat voyait le risque d'apparition d'une grande administration sociale coiffée par l'État et lui échappant donc totalement. Quant à la mutualité, elle appréhendait d'être privée de son rôle central dans la protection sociale. Enfin, les organisations de médecins redoutaient une remise en cause de la médecine libérale (libre choix du médecin par le malade, liberté de prescription et d'honoraires, paiement direct du malade). Les discussions furent vives pour aboutir à un relatif consensus.

La loi (Loucheur) sur les Assurances sociales du 5 avril 1928 – aboutissement d'un projet déposé en 1921 mais retardé, notamment par le Sénat – rend obligatoire l'affiliation en-dessous d'un certain seuil de salaire (15 000 francs par an¹) par le système du précompte (retenue automatique à la source). La loi prévoit la création libre de Caisses primaires d'assurances sociales mais une Caisse départementale affiliera les salariés sans préférence déclarée et servira de Caisse de compensation. Une Caisse générale de garantie assurera la compensation nationale. Enfin, les Caisses privées seront placées sous la tutelle administrative d'offices départementaux, services extérieurs de la direction générale des assurances sociales (ministère du Travail). Les cotisations, à la fois patronales et ouvrières (4 % du salaire de part et d'autre), seront limitées à la demande du patronat, et donc les prestations en subissent les conséquences : ticket modérateur de 20 à 25 %, pensions ouvertes à 60 ans sur la base de 40 % du salaire moyen (pour trente années de cotisations) et fondées sur le système de la capitalisation (cotisations du salarié placées à capital aliéné à la Caisse des Dépôts et servant à la constitution de la pension). Mais le principe d'une participation de l'État a été établi.

Patrons, médecins et mutualité crient néanmoins à l'étatisme et entendent bien desserrer l'étreinte de l'État. Ils réussissent : c'est l'objet de la loi du 30 avril 1930. Les Caisses départementales perdent leur fonction de compensation et sont limitées à la couverture des salariés n'ayant pas opté. Quant aux médecins, ils conservent les principes libéraux. En l'espèce, l'entente directe dans le paiement est maintenue, la Caisse fixant un tarif de responsabilité, base de remboursement que le médecin est libre de suivre ou non. Au total, subsiste un système mixte faisant collaborer des Caisses privées avec une tutelle administrative, ce qui entraîne

¹ Majoré de 3 000 francs pour le premier enfant à charge, puis 2 000 francs par enfant supplémentaire. Je rappelle que fondamentale est la thèse d'Élise Feller sur la vieillesse, éditée sous deux formes successives : *Histoire de la vieillesse en France. 1900-1960. Du vieillard au retraité*, Seli Arslan, 2005, 352 p. et *La construction de la vieillesse dans la France du XXe siècle*, thèse, L'Harmattan, 2017, 415 p.

certaines lourdeurs de fonctionnement. La mutualité tente même d'obtenir une véritable mutualisation des assurances sociales en réclamant la suppression du précompte pour le versement à une société de secours mutuel. En fait, les difficultés sont surtout liées à la différence de régime entre Caisses et l'autonomie est très grande. La mutualité conserve le quasi-monopole de la gestion. On notera enfin, qu'à côté des assurances sociales, la législation sur les accidents de travail a été étendue à l'ensemble des salariés et aux maladies professionnelles entre 1919 et 1923. Ainsi, si l'État-providence ne naît pas encore dans la mesure où l'universalité de sa protection n'est pas encore consacrée, des institutions sont désormais en place et vont contribuer à rallier la société française à un système élargi de protection sociale. **1**

En 1928, une autre loi Loucheur (du 13 juillet), votée à l'unanimité, permit la construction des premières Habitations à bon Marché (HBM) d'État, les ancêtres des HLM, et elle mit en place une réglementation pour favoriser l'aménagement de lotissements individuels, par le biais d'avances de l'État à des sociétés de crédit **2**. Bref, la droite appliquait une partie du programme de la gauche : à l'âge du suffrage universel effectif, les anciens notables s'étant désormais à peu près complètement effacés, elle n'avait pas d'autre choix pour se maintenir au pouvoir que de tenter de satisfaire la majorité des électeurs, autrement dit les catégories sociales modestes.

En deux ans, de 1926 à 1928, les gauches ont toutes glissé dans l'opposition, pour celles qui ne l'étaient pas. Symbole fort, en 1927 est fondé l'hebdomadaire de gauche *La Lumière* dont les grands thèmes sont l'union des gauches et la défense de la laïcité. Acte fort, la mise au ban de la vie politique du PCF, surtout à cause de son antimilitarisme et de son anticolonialisme : Sarraut s'écrit en 1927, paraphrasant Gambetta : « le communisme, voilà l'ennemi ! ». Phénomène principal, le glissement à gauche des radicaux, dont l'entrée en 1926 dans l'Union nationale avait provoqué une crise au sein du parti. L'année suivante, au congrès radical, le lien avec l'Union nationale — toujours préconisé par Henry Franklin-Bouillon (1870-1937) — est condamné. Au même congrès Daladier est élu président du parti radical ; avec lui c'est la génération des anciens combattants qui accède à la direction du plus vieux parti français.

1 A.Gueslin, *L'État, l'économie et la société française, 19e-20e siècle*, Hachette, coll. « Carré-histoire », 1992, 256 p., pp. 119-121 ; Y.Marec, *Pauvreté et protection sociale aux XIXe et XXe siècles. Des expériences rouennaises aux politiques nationales*, Presses universitaires de Rennes, coll. « Carnot », 2006, 404 p. ; Y.Marec, *Vers une République sociale ? Un itinéraire d'historien. Culture politique, patrimoine et protection sociale aux XIXe et XXe siècles*, Publications des Universités de Rouen et du Havre, 2009, 543 p.

2 En fait, il y avait déjà eu des initiatives municipales, et quelques velléités de l'État en 1922-1926.

Édouard DALADIER (1884-1970) 1

Fils d'un boulanger de Carpentras (Vaucluse), Daladier est un boursier qui devient professeur d'histoire-géographie, après avoir été à Lyon l'élève (en khâgne) d'Édouard Herriot. Il revient enseigner dans sa ville natale et, en 1911, il est élu maire de Carpentras. Mobilisé en 1914, il termine la guerre lieutenant après avoir traversé quelques-unes des grandes batailles du conflit. En 1919, il est élu député radical du Vaucluse, mandat qu'il conserve jusqu'en 1940. Il commence sa carrière ministérielle dans le sillage d'Édouard Herriot dont il est le disciple comme ministre des Colonies du gouvernement du Cartel des Gauches en 1924 et sera dans les gouvernements qui suivent ministre de la Guerre, puis de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts. Dès 1926, il rompt avec Herriot, auquel il reproche de s'entendre avec les modérés et, comme chef de file de la gauche de son parti, il accède à la présidence de celui-ci en 1927, présidence qu'il conserve jusqu'en 1931. C'est aussi à ce moment qu'il se spécialise dans les problèmes militaires et se rapproche de l'état-major. Après avoir occupé divers postes ministériels dans les gouvernements présidés par les radicaux, il accède en janvier 1933 à la présidence du Conseil qu'il conserve jusqu'en octobre.

Rappelé à ce poste, en raison de son intégrité et de l'énergie qu'on lui suppose, le 30 janvier 1934, en plein scandale Stavisky, il se heurte aux ligues d'extrême droite qui, pour empêcher son investiture organisent l'émeute du 6 février. Daladier fait front, résiste aux pressions exercées par la droite pour obtenir sa démission, mais doit se retirer, à son corps défendant, le 7 février, abandonné par un certain nombre de ses ministres, par le chef de l'État, les présidents des deux Chambres et Herriot, président du groupe radical. Accusé d'être un « fusilleur » par la droite et les communistes, sa carrière semble brisée. Mais il peut faire sa rentrée politique dès le printemps 1935 en prenant la tête du courant radical favorable au Front Populaire, face à un Herriot réticent. Porté par la poussée à gauche, il redevient président du parti radical après la démission d'Herriot en janvier 1936. Les élections de 1936 ayant été favorables au Front Populaire, il retrouve le ministère de la Défense Nationale, avec la vice-présidence du Conseil dans le gouvernement Blum.

Désormais, il ne quittera plus, jusqu'en 1940, la direction de la guerre. Favorable au Front Populaire, Daladier prend cependant conscience, dès l'automne 1936, du désaveu des classes moyennes vis-à-vis du gouvernement et tout en résistant aux pressions des radicaux hostiles au Rassemblement, multiplie à l'adresse du président du Conseil les mises en garde et les avertissements sur sa politique sociale. En dépit des assurances qu'il reçoit, il se rend compte que le camp des adversaires du Front Populaire ne cesse de se renforcer, et pour conserver l'oreille de la base radicale, infléchit son attitude. Au printemps 1937, il accepte de cautionner les

1 Notices dans J.-Fr.Sirinelli dir., *Dictionnaire historique de la vie politique française au XXe siècle*, PUF, 1995, 1 068 p., réédition, 2003, coll. « Quadrige », 1 254 p., pp. 313-316, dans G. & S.Berstein, *La Troisième République*, M.A. Éditions, coll. « Le Monde de ... », 1987, 356 p., pp. 88-90 et dans S.Baumont & A.Dorna dir., *Les grandes figures du radicalisme. Les radicaux dans le siècle (1901-2001)*, Privat, coll. « Bibliothèque historique Privat », 2001, 286 p., pp. 181-186. Aussi R.Rémond & J.Bourdoin dir., *Édouard Daladier, chef de gouvernement, avril 1938-septembre 1939*, Colloque (1975), FNSP, 1977, 320 p., J.-F.Sirinelli, *Génération intellectuelle. Khâgneux et normaliens dans l'entre-deux-guerres*, Thèse, Fayard, 1988, 721 p., réédition, PUF, coll. « Quadrige », 1994, 720 p., *passim*, et bien sûr Serge Berstein, *Histoire du Parti radical*, thèse, FNSP, vol. 2, 1982, 667 p., *passim*.

adversaires radicaux du gouvernement et pose implicitement, en juin 1937, sa candidature à la succession de Léon Blum. Cette évolution rend possible le renversement du gouvernement par le Sénat. Mais Daladier devra attendre avril 1938 pour retrouver la présidence du Conseil. Il forme alors un gouvernement ambigu, comprenant des modérés, mais qui s'appuie sur la quasi-unanimité des députés.

La rupture avec le Front Populaire intervient en deux temps : dans son discours du 21 août 1938, annonçant son intention de « remettre la France au travail » pour « accroître le revenu national », il rompt avec l'image sociale du Front Populaire. Mais l'essentiel intervient à l'automne 1938. En signant les Accords de Munich avec Chamberlain, Hitler et Mussolini, accords qui préservent la paix, mais sacrifient la Tchécoslovaquie, alliée de la France, Daladier est à l'unisson des sentiments pacifistes de la majorité des Français, mais paraît aux yeux d'une partie de l'opinion trahir le contenu antifasciste du Front Populaire. Les communistes déclenchent contre lui une violente campagne, qui aura pour résultat, la décision des radicaux de signer l'arrêt de mort du Front populaire en quittant en novembre le Comité national du Rassemblement Populaire. Par ailleurs, en nommant au ministère des Finances le modéré Paul Reynaud qui prend des décrets-lois destinés à redresser la situation économique, et en particulier celui qui permet d'aménager la loi de 40 heures, il tourne le dos au programme social du Front Populaire. La gauche politique et syndicale réplique en organisant le 30 novembre 1938 une grève générale qui apparaît comme une épreuve de force entre elle et le gouvernement. Les mesures prises par Daladier font de cette journée un relatif échec pour la gauche, désormais condamnée au silence.

Vainqueur de la gauche, rassemblant autour de lui une union nationale dont il est le symbole, Daladier est alors au faîte de sa popularité, exerçant sur un parlement docile et une opinion qui veut voir en lui l'« homme fort » — terme à la mode dans les années 30 — qu'elle attendait, une véritable « dictature » morale. Situation qui doit permettre à Daladier de préparer la France à la guerre, car il n'a jamais considéré que l'accord de Munich offrirait autre chose qu'un sursis. De fait, dès 1939, il tient le langage de la fermeté face aux revendications coloniales de l'Italie et, conjointement avec les Britanniques, donne la garantie française aux États menacés par Hitler et Mussolini. Fidèle à cette nouvelle ligne de conduite, il déclare la guerre à l'Allemagne le 3 septembre 1939. Mais il va subir les conséquences politiques de la « Drôle de guerre », décidée par l'État-major en qui il a une entière confiance. Les députés lui reprochent l'inertie de l'armée française et son refus de choisir entre la paix (souhaitée par une minorité) et l'ouverture des hostilités que ne prévoit pas la stratégie défensive de l'État-major. Ne réussissant pas à rassembler une majorité, il démissionne le 20 mars 1940.

Après la défaite, il est arrêté par Vichy en septembre 1940, traduit devant la Cour de Riom en février 1942, puis livré aux Allemands qui le déportent en 1943. Libéré en 1945, il reprend une carrière politique en dépit des violentes attaques des communistes qui lui reprochent ouvertement Munich et plus discrètement la dissolution du parti communiste de septembre 1939 et les poursuites contre les députés communistes de 1940. En fait, il sera député sans discontinuer jusqu'en 1958, mais ne jouera plus un rôle de premier plan. Il soutient Mendès et vote contre l'investiture du général de Gaulle.

Le problème historique posé par l'action de Daladier est celui de la préparation de la France à la guerre, dont il a eu la responsabilité comme ministre de la Défense nationale depuis 1936. Lucide, il a présidé à un effort de réarmement réel ¹, obtenant d'importants crédits militaires, mais l'efficacité de son action a été handicapée par l'agitation sociale, la loi des 40 heures et la vétusté d'un appareil industriel insuffisamment modernisé par le patronat. En revanche, la confiance aveugle donnée à un État-major médiocre fait de lui un des responsables de la défaite de 1940.

Aux législatives de 1928 le taux de participation bat le record de 1924, avec un pourcentage de 16,2 % ; on a vu plus haut les suffrages exprimés. Voici les résultats en sièges.

De la droite vers la gauche, la Chambre de 1928 :

Droite : 102

Centre-droit : 166

Non-inscrits : 37

Centre-gauche : 33

Radicaux et radicaux-socialistes : 125

Divers gauche : 30

Socialistes : 100

Communistes : 11

Droite et modérés ont recueilli plus de 4,5 millions de voix, les radicaux un peu plus de 2 millions, les socialistes 1,7 million, cette fois-ci bien plus que les communistes (un million). Seulement 17 députés radicaux (14,40 %) doivent leur élection à l'apport des voix de droite au second tour ; « le Parti radical reste prioritairement un parti de gauche, puisque 86 de ses élus (72,90 %) doivent leur désignation au report en leur faveur des voix qui s'étaient portées au premier tour sur les candidats socialistes et communistes. » ². Logiquement, les ministres radicaux démissionnent en novembre 1928, entamant une « cure d'opposition ». Les communistes avaient pratiqué la tactique « classe contre classe », refusant de soutenir au deuxième tour les candidats socialistes (le scrutin uninominal d'arrondissement a été rétabli). Illustration majeure de cette tactique, Blum est battu à Charonne par Jacques Duclos, ce qui obligera le leader socialiste à rentrer au parlement à la faveur d'une élection partielle, comme

¹ Détaillé dans la thèse d'Élisabeth du Réau, *Édouard Daladier et la sécurité de la France, 1933-1940*, 1987, et dans R.Frank, *La hantise du déclin. Le rang de la France en Europe, 1920-1960. Finances, défense et identité nationale*, Belin, 1994, 316 p., réédition sous le titre *La hantise du déclin. La France de 1914 à 2014*, Belin, 2014, 285 p.

² S.Berstein, *Histoire du Parti radical*, thèse, FNSP, 2 vol., 1980 et 1982, 487 et 667 p., tome II, pp. 66-67.

député de Narbonne **1**. Remarquons que les socialistes ont recueilli 1,7 million de voix, les communistes un million, mais seulement 11 sièges, alors que les socialistes en ont 100 !

Raymond POINCARÉ (1860-1934) 2

L'itinéraire politique de Raymond Poincaré écrit à lui seul un manuel d'histoire parlementaire et gouvernementale de la III^e République. Surtout pour les jalons les plus classiques qui vont de l'enracinement des années 1890 à la fin des années 1920 ; le parcours ne suit ni les incertitudes de la période fondatrice ni les remises en cause finales. Tout paraît favoriser cette identification avec la culture politique qui domine jusqu'à la Grande Guerre. Tradition républicaine et credo patriotique se nouent dans l'héritage familial, notamment paternel. Raymond Poincaré est né en 1860 à Bar-le-Duc, en Lorraine, où son père était ingénieur des Ponts-et-Chaussées, et il est le cousin du mathématicien, physicien et philosophe des sciences Henri Poincaré (1854-1912). Il a dix ans quand sa ville natale est occupée (temporairement) par les armées prussiennes et ce fait le marque durablement : il permet de comprendre ses futures conceptions de politique étrangère. Il fait sa terminale (philosophie) à Louis-le-Grand (1876-1877, internat, qu'il supporte très mal : il quitte l'établissement avant la fin de l'année scolaire). Il étudie ensuite le droit avec sérieux, toujours à Paris, mais dans une petite chambre du Boul' Mich', devient avocat et de surcroît chef de cabinet du Ministre de l'Agriculture (1886) ; il commence une carrière politique dans le département de la Meuse où ses relations familiales (riche bourgeoisie provinciale) lui facilitent la tâche. Sa véritable carrière politique commence une fois les crises initiales du régime surmontées, une fois le boulangisme, Panama et les incertitudes institutionnelles balayées.

Il est élu conseiller général, puis député (opportuniste) en 1887 (une partielle), avant de devenir sénateur de la Meuse en 1903. Au Parlement, il se voue aux questions techniques, en particulier à l'étude du budget. Rapporteur de la Commission des Finances en 1892 il va connaître, grâce au scandale de Panama qui discrédite le haut personnel politique en place, une carrière ministérielle précoce. En 1892, il est en effet nommé ministre de l'Instruction Publique et, dès 1893, à 33 ans, accède au ministère-clé des Finances, y revenant à diverses reprises, en 1895 et 1896. Il apparaît alors comme une des étoiles montantes du groupe des Progressistes, avec une modération politique typique mais une stricte laïcité. Cependant l'affaire Dreyfus, durant laquelle il se déclare dreyfusard, va représenter une éclipse dans sa carrière ministérielle, cette semi-retraite lui permettant par la suite de se présenter en réconciliateur des Français. De la même manière, pendant la période du combisme, Poincaré s'efface, se gardant de prendre parti et ses collègues avocats ironisent en le

1 Aux législatives de 1932, Marcel Déat, encore à la SFIO, vengera Blum en évinçant Duclos.

2 D.Amson, *Poincaré. L'acharné de la politique*, Tallandier, 1997, 442 p., J.F.V.Keiger, *Raymond Poincaré*, Cambridge University Press, 1997, 413 p., Fr.Roth, *Raymond Poincaré*, Fayard, 2001, 716 p. Notices dans J.-Fr.Sirinelli dir., *Dictionnaire historique de la vie politique française au XX^e siècle*, PUF, 1995, 1 068 p., réédition, 2003, coll. « Quadrige », 1 254 p., pp.958-961 et dans G. & S.Berstein, *La Troisième République*, M.A. Éditions, coll. « Le Monde de ... », 1987, 356 p., pp. 245-248.

voyant quitter sa robe pour aller assister à une séance de la Chambre : « Il court s'abstenir ! ». Chez Poincaré, nulle spontanéité, mais la volonté de soigner son personnage, de se forger patiemment une image de marque, celle d'un patriote, d'un homme d'apaisement et de conciliation. Il entend se présenter comme un guide sûr et sérieux, conscient d'avoir à jouer un rôle historique, attendant patiemment l'heure où il apparaîtra comme l'homme de la situation. Sa carrière se place très tôt dans le registre symbolique de l'« homme d'État ». Depuis 1895, il pratique une sorte de « grève des ministères », refusant toute participation gouvernementale, comme pour se placer en « réserve de la République », mais aussi pour se préserver du monde parlementaire, qu'il critique, et exercer son métier d'avocat, qui continue de le passionner. En attendant, son attachement aux institutions et à la laïcité le fait considérer par la gauche comme un véritable républicain, tandis qu'il rassure la droite par son patriotisme de Lorrain et son opposition au projet d'impôt sur le revenu proposé par Caillaux. Soutien de Waldeck-Rousseau jusqu'en 1902, il s'abstient devant le laïcisme de Combes, sans pour autant rejoindre l'opposition déclarée. Poincaré poursuit sa carrière d'avocat, avec une scrupuleuse et célèbre honnêteté, mais en gagnant beaucoup d'argent, retrouve le ministère des Finances en 1906, est élu à l'Académie française en 1909 (il était depuis longtemps l'ami de nombreux hommes de lettres et il sera longtemps l'avocat de la Société des gens de Lettres).

Quand Caillaux perd le pouvoir à la suite du règlement de la crise d'Agadir, l'heure est grave. Il n'y a pas d'unité entre Français, et la menace de guerre rend nécessaire la présence à la tête du gouvernement d'un homme qui puisse joindre à la sagesse, l'autorité et la compétence ; le nom de Poincaré s'impose alors aux esprits et Fallières, lorsqu'il appelle l'avocat lorrain en janvier 1912 au poste de président du Conseil, interprète le vœu de la nation qui attend un sauveur. Poincaré est d'ailleurs décidé à accorder la priorité aux problèmes extérieurs et il prend pour lui le ministère des Affaires étrangères. À la politique pacifique de Caillaux, il va substituer une politique de fermeté envers l'Allemagne. Il s'efforce avant tout de resserrer les liens diplomatiques avec l'Angleterre et la Russie et se rend à Saint-Petersbourg en 1912. À l'intérieur, malgré l'hostilité des radicaux, il fait voter une loi comportant un scrutin de liste avec représentation proportionnelle. Dès la fin de l'année 1912 Poincaré fait savoir qu'il est candidat à la succession de Fallières à la présidence de la République. Cette décision peut surprendre de la part d'un homme décidé à gouverner énergiquement, car l'irresponsabilité du président de la République fait de l'Élysée une prison dorée. Poincaré en est conscient ; dans une série d'articles, de discours, de conférences, il a dénoncé le gauchissement de la Constitution qui a peu à peu amenuisé le pouvoir exécutif en face du législatif, substituant à l'exercice normal de l'autorité par le gouvernement et son chef légal, le président de la République, une dictature capricieuse des parlementaires déléguant à la tête de l'État un personnage inconstitutionnel (le président du Conseil) et dépourvu d'autorité puisque son maintien aux affaires ne dépend que de leur volonté. Sans modifier la Constitution, il faut, estime-t-il, l'appliquer intégralement. En se présentant à la Présidence de la République, il espère donc jouer un rôle essentiel dans la conduite des affaires, en infléchissant la pratique constitutionnelle dans un sens favorable à la restauration de l'autorité présidentielle. Son élection ne

s'avère pourtant pas aussi facile qu'il l'espérait, la gauche (surtout les radicaux, et Caillaux en tête) l'accusant d'être un nouveau Boulanger et de vouloir préparer un régime autoritaire, voire de souhaiter la guerre. Poincaré risquant d'être dans ces conditions un Président idéal pour la droite, Caillaux, conscient du danger, lance contre lui une perfide campagne de couloirs, mettant en cause sa vie privée. Poincaré n'a-t-il pas épousé civilement une Américaine divorcée, fait qui ne peut laisser indifférente la droite catholique ? Enfin, Clemenceau, « le faiseur de présidents », suscite contre lui la candidature du radical Jules Pams, et une délégation des groupes de gauche de la Chambre se rend auprès de Poincaré pour lui demander de se retirer face à Pams. Malgré ces difficultés, Poincaré l'emporte, mais il doit largement son élection à la droite et Caillaux insinue que, pour être élu, il a dû s'engager auprès des catholiques à se marier religieusement, ce qu'il fait effectivement quelques mois après son élection à l'Élysée, une fois acquise la certitude de la mort du premier mari de Madame !!

Élu de la droite, Poincaré semble décidé à faire la politique de la droite en préparant la France à une guerre qu'il estime inévitable. Il est partisan de la loi de trois ans que Barthou fait voter par le Parlement, malgré l'opposition de la gauche. Mais sa politique paraît désavouée par les électeurs qui, lors des élections législatives du printemps 1914, donnent une majorité aux radicaux et aux socialistes. Pour sauver la loi de trois ans, Poincaré fait appel, après l'échec de Ribot, à Viviani qui rassure la gauche par son anticléricalisme notoire mais qui est acquis au maintien de la loi militaire. Rassuré du côté parlementaire, Poincaré se consacre au renforcement des alliances françaises ; deux semaines après l'attentat de Sarajevo, il s'embarque avec Viviani pour un voyage en Russie du 16 au 23 juillet 1914. Ce voyage est un des épisodes les plus contestés de la carrière de Poincaré, le problème étant de savoir quel rôle le discours qu'il a tenu aux Russes a pu jouer dans le déclenchement de la guerre. Il semble certain qu'il a donné au tsar des assurances et des conseils de fermeté, dans l'ignorance où il était des développements de l'affaire de Sarajevo, assurances et conseils qui ont pu pousser Nicolas II à prendre le 30 juillet la décision fatale de la mobilisation générale, faisant définitivement basculer l'Europe dans la guerre. C'est en tout cas cet épisode qui poussera les adversaires de Poincaré à lui décerner le surnom de « Poincaré-la-guerre ».

Qu'il ait ou non souhaité le conflit, le président va en tirer profit en devenant l'âme de la nation en guerre. Le 4 août 1914, dans son message aux Chambres, il appelle à l'« union sacrée » du peuple français et il devient le symbole et le ciment, doté d'une grande popularité dans le pays. Mais son rôle d'animateur de la défense nationale sera de courte durée et la perspective de renforcement de la fonction présidentielle à travers l'union sacrée s'avérera rapidement illusoire. Ses ennemis politiques, Caillaux et Clemenceau surtout, ne désarment pas. Ce dernier accuse le président de n'agir qu'en fonction de son ambition personnelle et de n'appeler au pouvoir que des nullités, ce qui n'est guère aimable pour Viviani et ses successeurs, Briand et Painlevé. Par ailleurs, les militaires jouissent de prérogatives qui affaiblissent le pouvoir que le président comptait exercer et, ce qui est plus grave, la confiance du peuple se détourne de lui à mesure que la guerre se prolonge sans solution perceptible ; on ironise bientôt sur la tenue vestimentaire qu'il croit devoir adopter pour se rendre au front et qui le fait ressembler à un chauffeur de grande

maison, ce qui, ajouté à son attitude digne et compassée, aboutit à l'effet inverse de celui qu'il escomptait.

À l'automne 1917, Poincaré doit se rendre à l'évidence, l'Union sacrée est très sérieusement compromise. Les grèves, les mutineries, le retrait des socialistes de la majorité en sont autant de preuves. Si bien qu'en novembre il se résout à appeler Clemenceau à la tête du gouvernement. Ce faisant il sait qu'il perd tout espoir de jouer un rôle personnel, car Clemenceau n'est pas un homme à partager le pouvoir. Relégué à l'Élysée, il laisse le « Tigre » conduire le pays à la victoire et n'intervient vraiment qu'en octobre 1918 pour adjurer Clemenceau de « ne pas couper les jarrets à nos troupes » en acceptant de négocier un armistice avant que la puissance militaire allemande soit réduite à néant, mais Clemenceau menace de démissionner s'il ne retire pas sa lettre et, comme Poincaré sait que le pays ne lui pardonnerait pas le départ de celui qui est déjà « le Père la Victoire »¹, il multiplie les excuses afin de retenir le président du Conseil. Les deux hommes s'opposent aussi sur les conditions de paix. Alors que Poincaré veut une paix dure et l'occupation par la France de la rive gauche du Rhin, Clemenceau est surtout préoccupé de ne pas se couper des alliés et, pour cela, accepte une paix de compromis.

Poincaré, considérant qu'il a échoué à l'Élysée, ne se représente pas en 1920 et se fait réélire sénateur de la Meuse. De ses sept années de présidence et de guerre, Poincaré sort avec une résolution inédite pour un ancien président : se lancer dans une seconde carrière politique et chercher de justes réparations pour la France et pour lui-même. Son rôle politique demeure considérable pendant encore dix ans. Aux yeux des Français, il incarne l'homme d'État patriote, adversaire de la paix de Clemenceau et intransigeant sur les droits de la France. Dans ces années 1920, Poincaré est le symbole de la culture républicaine d'avant-guerre, celle qui a triomphé le 11 novembre 1918 et qui s'identifie à l'« union nationale » et à la Victoire. Par deux fois, des majorités parlementaires opposées vont faire appel à lui : le Bloc national en janvier 1922 et le Cartel des Gauches en juillet 1926. Président de la Commission des Réparations, il redevient en janvier 1922 président du Conseil jusqu'en mars 1924 et, de nouveau, de juillet 1926 à juillet 1929, jouant à chaque fois le rôle de sauveur d'un pays en difficulté. Homme de l'exécution intégrale du traité de Versailles, il veut contraindre l'Allemagne à payer ce qu'elle doit au titre des Réparations et décide pour cela en 1923 de faire occuper militairement la Ruhr. Les Anglo-Saxons s'indignent et, pour obliger Poincaré à changer de politique, ils spéculent en bourse contre le franc. Poincaré se voit donc contraint d'accepter d'ouvrir des négociations sur l'aménagement (c'est-à-dire la réduction) des Réparations. Mais cet échec politique de Poincaré va s'accompagner d'un succès financier : il réussit à sauver le franc grâce à un prêt de la banque Morgan, mais aussi en augmentant les impôts de 20 % (« double décime »). Les conséquences sont contradictoires. Le « Verdun financier de 1924 » établit définitivement la réputation de Poincaré comme magicien des finances, mais l'augmentation des impôts se solde par la défaite électorale du Bloc National en 1924 et l'arrivée au pouvoir du Cartel des gauches. Si bien que lorsqu'en 1926 la fuite des capitaux et la spéculation financière contre le Cartel menacent à nouveau la monnaie lors de l'épisode du

¹ Voir plus haut pour l'origine du surnom.

« Mur d'argent », c'est à Poincaré, le grand thaumaturge des finances, que fait appel le Président Doumergue.

Redevenu président du Conseil, Poincaré stabilise le franc au cinquième de sa valeur de 1914, valeur qui sera officiellement consacrée par la dévaluation du 25 juin 1928. Occupé par le sauvetage du franc, Poincaré a laissé Briand gérer les Affaires étrangères et ce dernier accepte l'évacuation anticipée de la Rhénanie. Comme à l'époque du Bloc national, Poincaré a réussi à remplir sa mission — mais pas au-delà — et à se maintenir « au-dessus des partis », en refusant de s'enfermer dans le rôle du chef de l'une puis de l'autre des deux majorités. C'est alors qu'en juillet 1929, Poincaré, malade, décide de quitter définitivement le pouvoir. Si son prestige historique demeure considérable, son bilan réel apparaît fort mince. Il n'a pas réussi à faire adopter ses vues de rigueur envers l'Allemagne. Son succès financier apparaît plus évident dans l'immédiat, mais l'œuvre est éphémère ; lorsque se déclenche la crise mondiale, le franc apparaît vite surévalué et l'attachement des Français à la stabilité de la monnaie, qu'il a contribué à renforcer, va faire refuser l'idée d'une dévaluation qui aurait permis à l'économie française de repartir sur des bases plus saines. Il n'a pas davantage réussi à redonner du crédit à la magistrature suprême, ni à regrouper vraiment les Français autour de lui ; le mythe de l'Union sacrée sur lequel il a voulu bâtir son action s'est vite effondré. Ses ennemis politiques l'ont accablé d'images peu favorables : « Poincaré-la-guerre », « l'homme au cœur bourré de dossiers », le Rebendart de Jean Giraudoux. Mais l'Alsace et la Lorraine l'ont follement acclamé en 1918 et la Chambre bleu horizon a décrété que « le Président de la République a bien mérité de la patrie ». Certes, il a été nettement distancé, en termes de popularité, par Clemenceau, Foch ou Pétain... Il passe ses dernières années à écrire ses mémoires, *Au service de la France*, qui sont un long plaidoyer pour son action. Poincaré, qui a si nettement incarné une certaine culture républicaine, est apparu en décalage avec les nouvelles aspirations politiques nées dans le cours des années 1920. Quand il meurt en 1934, peu après son ami Barthou, il reçoit des funérailles nationales. Mais sa mort survient à un moment où une double crise atteint le régime traditionnel.

Conclusion du chapitre 19 :

La décennie des années 1920 est celle des illusions de la paix et de l'illusion du retour à l'« âge d'or », celle d'années où crépitent les interférences – pour ne pas dire davantage – entre politique intérieure et politique extérieure, entre l'intérieur et le financier. Elles ont innové d'une autre façon, par l'intégration définitive des catholiques à la nation et par la naissance d'un parti politique de type nouveau, le PCF ; elles inscrivent dans l'histoire du siècle la notion d'« expérience de gauche » et la mythique « union nationale ». Mais y a-t-il prise de conscience de la modernité ? et y a-t-il d'ailleurs modernité ? La fin des années 20, 1930 si l'on veut, est-ce « un apogée de l'histoire nationale », comme l'a écrit René Rémond, né quelques semaines avant l'armistice du 11 novembre 1918 (1) ? La guerre mondiale s'éloigne en effet, les grands hommes de la Grande Guerre (Foch puis Clemenceau en 1929), les accords de Locarno ont été signés, l'empire colonial français est pratiquement à son maximum, il va être célébré par une grande exposition internationale, l'essor économique est visible et, surtout, la Crise de 1929 ne s'est pas encore produite, l'unification européenne ne peut-elle pas s'envisager ? Nous, nous connaissons la « suite », pas les contemporains... De leur part, pour leur société, y a-t-il vraiment modernité et essor dans l'ordre économique, le chapitre suivant va s'efforcer de répondre à cette double question...

1 R.Rémond, *Le siècle dernier de 1918 à 2002*, Fayard, 2003, 1 202 p., pp. 129-145.

Chapitre 20. Des changements sociaux, mais la modernisation économique des « années folles », les *twenties* à la française, est-elle réelle ?

La décennie qui suit la Première Guerre mondiale est souvent considérée, depuis un siècle et dans le monde entier, comme spécialement dynamique et heureuse, dans un « frisson d'allégresse » ¹, avec modernisation économique accélérée, bouleversements sociaux, permissivité et innovations culturelles. Les États-Unis et leurs « rugissantes » années 20 – les *roaring twenties* – semblent mener la danse, au sens propre comme au sens figuré ². Qu'en est-il en France ? Dans les années 1920, qui sont dites en français des « années folles » à partir de la publication en 1943, en Suisse, d'un livre de Pierre Brisson (1896-1964) sur le théâtre puis celle en 1958 du tome concernant la période dans la fresque du *Roman vrai de la Troisième République* dirigée par Gilbert Guilleminault (1914-1990) ³, la France parvient encore à se faire illusion, et dans une certaine mesure à faire illusion à l'étranger ; l'on peut avoir l'impression que le régime est stabilisé, que le pays avance sur la voie de la modernisation économique et de l'apaisement des tensions sociales. Ces années apparaissent dans l'ensemble gaies et prospères ; en cela, elles contrastent spectaculairement avec la grande angoisse des années 1930, qui portent sur elles une ombre sinistre. Peut-on, alors, parler de « nouvelle Belle Époque » ? Deux belles époques encadrent-elles la Grande Guerre ? Vues partielles, réductrices, voire fausses ?

¹ Michel Collomb, *Les Années folles*, Belfond, 1986, 268 p., p. 14. Un « Que sais-je ? » sur les années folles est paru en 2021, écrit par Myriam Juan.

² Voir la contribution *ad hoc* dans D.Kalifa dir., *Les noms d'époque. De « Restauration » à « Années de plomb »*, Gallimard, 2020, 349 p.

³ P.Brisson, *Le théâtre des années folles*, Genève, Éditions du milieu du monde, 1943, 224 p. Emmanuelle Retaillaud ne note que la deuxième publication, dans D.Kalifa dir., *Les noms d'époque. De « Restauration » à « Années de plomb »*, Gallimard, 2020, 349 p.

Sommaire du chapitre 20

20.1. Il y a un siècle, une société des « années folles » ?

20.1.1. Le paradoxe du poids dans les « années folles » de la « génération du feu », celle des Anciens Combattants

20.1.2. Toutes « garçonne », les femmes des « années folles » ?

20.1.3. Trois affaires d'après-guerre, Landru, Grappe-Landy et Seznec

20.1.4. D'autres ombres portées de la Première Guerre mondiale pour la société française

20.1.5. La population active urbaine

20.2. Au centre de la vie économique et de la société, les finances publiques, les classes moyennes et les ruraux des années 1920

20.2.1. Le problème des finances publiques dans les années 20

20.2.2. Les classes moyennes des années folles

20.2.3. Les ruraux, encore majoritaires dans la France des années 20

20.3. La question du modernisme économique des années 20

20.3.1. Un pays impacté par la Première Guerre mondiale

20.3.2. Oui ou non, modernisme ?

20.3.3. Au fond, un système technique en mutation

20.1. Il y a un siècle, une société des « années folles » ?

Les années 20 sont, dans la majorité des sociétés européennes et nord-américaines, une période heureuse, celle qui a été baptisée en France « années folles », aux États-Unis *roaring twenties*, libertés multiples pour la société, modernité économique et culturelle – c'est en Allemagne la « culture de Weimar » – , recherche des plaisirs, goût de la fête et de la danse... La danse est celle des music-halls – où s'illustrent des artistes spécialisées dans la danse dynamique voire frénétique comme les Dolly Sisters ¹ – mais aussi celle des ginguettes et des salons intellectuels ou simplement bourgeois. C'est l'époque, la « belle époque », de la « garçonne » et du « dandy ». Si l'on veut un symbole français au sein du mythe des « années folles », dont nous avons vu plus haut la date d'apparition, un « personnage », prenons celui du « dandy révolté », de droite marquée, Alain Gerbault (1893-1941) qui, sur un voilier, *Firecrest*, traverse l'Atlantique et effectue le tour du monde (1923-1929) et repart en 1932, sur un nouveau voilier, *l'Alain Gerbault*, dans les îles du Pacifique ².

¹ Des jumelles d'origine hongroise et devenues américaines, nées en 1892. Jenny mourut en 1941, Rose en 1970. Elles vivent après la Première Guerre mondiale dans un manoir d'Avon (Seine-et-Marne), proche du Savoy, où séjourne fréquemment et longuement le roi d'Espagne Alphonse XIII, un de leurs nombreux amants vraisemblablement (elles eurent aussi chacune plusieurs époux), se font payer très cher et dépensent des sommes considérables dans les casinos et les hippodromes. Leur carrière fléchit à partir de 1927 et s'arrête en 1929.

² É. Vibart, *Alain Gerbault. Vie et voyages d'un dandy révolté des années folles*, Seghers, 1989, 305 p., réédition, Petite bibliothèque Payot, 2001, 373 p.

20.1.1. Le paradoxe du poids dans les « années folles » de la « génération du feu », celle des Anciens Combattants

Le paradoxe est évident et ma formule de titre pourrait sembler irrévérencieuse envers les poilus français : la France est en deuil, qu'on a faire ces survivants – dont beaucoup ont été blessés, prisonniers, choqués, dont certains sont mutilés ou gazés – de folles années ? Les veuves pensent-elles à danser et à se coiffer à la garçonne et les orphelins s'amuse-t-ils ? Les anciens combattants ont-ils leur place dans les « années folles » ? Notons déjà que personne ne songe dans les années 20 que l'on est dans un cycle guerrier, celui de la « guerre de Trente ans » **1**, au contraire, nombre d'anciens combattants pensent la guerre qui s'est achevée en termes de « der des der », *the last war we fight*, disent les anciens *tommies* britanniques. Allons plus loin.

Comme nous l'avons vu plus haut, dans le 18.2.4., la société française commémore, rapatrie les corps, érige des monuments aux morts, les pouvoirs publics instituent la fête du 11 Novembre, la mouvance immense des « combattants » – dans laquelle les veuves et les orphelins sont rapidement englobés – s'organise en associations, Union nationale des Combattants (UNC), Union fédérale (UF), Association républicaine des Anciens Combattants (ARAC), Ligue de Défense des Droits du Religieux ancien combattant (DRAC), etc.

« À la fin de la guerre, la démobilisation fut difficile, car l'économie traversait une crise de reconversion. Les démobilisés, choqués de l'incompréhension des civils, scandalisés de ne pas retrouver toujours leur emploi, constituaient un milieu explosif. Pour l'encadrer, des hommes d'œuvres, soutenus financièrement par certains patrons, politiquement par le gouvernement et l'État-Major, idéologiquement par l'Église, fondèrent l'Union nationale des combattants (UNC). » **2**

Mais ensuite s'impose le poids de la « génération du feu », le grand nombre des vétérans **3**. La « génération du feu » forme dans les années 20 le gros des hommes adultes, à qui il revient désormais d'exercer les responsabilités et d'occuper les places. En 1920 ils sont 6 442 000, soit un sixième de la population totale du pays ; en outre ils sont 55 % du corps électoral et ils forment 90 % de la tranche d'âge des hommes entre 20 et 50 ans. Bien qu'en baisse avec les années, ces pourcentages restent très importants : 45 % du corps électoral, encore, sont en 1930 des « combattants ». Pourquoi les chiffres sont-ils assez précis ? Le décret du

1 Formule, rappelons-le, de Charles de Gaulle dans son allocution radiodiffusée du 18 septembre 1941.

2 Notice par A.Prost dans J.-Fr.Sirinelli dir., *Dictionnaire historique de la vie politique française au XXe siècle*, PUF, 1995, 1 068 p., réédition, 2003, coll. « Quadrige », 1 254 p., p. 57.

3 Pour ce qui suit : A.Prost, *Les Anciens Combattants et la société française (1914-1939)*, Thèse, FNSP, 1977, 3 vol., 268, 261 & 237 p., réédition partielle sous le titre *Les Anciens Combattants, 1914-1940*, Gallimard, 2014, 246 p.

28 juin 1927 définit comme combattants les militaires qui ont reçu une blessure de guerre, ou qui ont été présents pendant trois mois au moins dans une unité combattante dont la liste est établie.

Autre nombre important, celui de la pluralité des associations. L'UNC semble un peu plus forte numériquement que l'UF, 300 000 adhérents environ en 1920, contre 200 000. La grande faiblesse de l'UNC est d'avoir des dirigeants nationaux « plus ou moins douteux, indignes de la représenter, alors que ses dirigeants provinciaux [sont] des notables, souvent catholiques, d'une totale intégrité et d'une parfaite honorabilité » : « derrière la façade respectable de l'UNC, des dessous inquiétants », écrit Antoine Prost. L'UNC soutient Millerand et la politique étrangère d'exécution du traité de Versailles (à la différence de l'UF, muette sur ce sujet !), elle est méfiante à l'égard de la SDN, au contraire de l'UF, qui lui est favorable. À leur apogée, vers 1932, les deux principales organisations d'anciens combattants, l'Union nationale des Combattants et l'Union fédérale, comptent respectivement pour 800 000 et un million d'adhérents. En leur ajoutant les nombreuses associations d'importance moyenne, on aboutit à environ 3,5 millions d'anciens combattants regroupés en associations. Les effectifs des unes et des autres connaissent une croissance spectaculaire à partir de 1927-1928, dans le contexte de la « grande bataille des pensions » – titre du *Journal des mutilés* du 20 décembre 1924 – qui se déroule pendant les années 20 et aboutit en 1930 à l'« allocation » prévue dans la loi de finances du 16 avril 1930, 500 francs à 50 ans, 1 200 francs à 55 ans. Les anciens combattants utilisent, eux, le mot de « retraite », officialisé dans la loi de finances de 1932. Ils se considèrent en effet comme des retraités de la guerre et non des allocataires à qui l'État républicain ferait l'aumône. Les effectifs des associations croissent d'autant plus que leur cotisation est faible, cinq francs en moyenne. De surcroît, dans l'apaisement du cabinet Poincaré, le 11 novembre 1927, les États généraux de la France meurtrie aboutissent à la fondation de la Confédération nationale des anciens combattants et victimes de guerre (CNACVG). Comme écrit Antoine Prost en tête de son tome II, « le mouvement combattant connaît alors son apogée. Après deux années de tâtonnements et de rivalités entre l'UNC, plutôt droitière, et l'UF qui se situait à gauche, l'année 1930 est celle d'une immense satisfaction. Les titulaires de la carte du combattant, créée en 1927, obtiennent le droit à une retraite. » Ils s'insèrent donc dans le « triomphe de la figure du retraité » ¹

¹ Sous-titre du chapitre 9 de la thèse d'Élise Feller, éditée résumée sous deux formes successives, *Histoire de la vieillesse en France. 1900-1960. Du vieillard au retraité*, Seli Arslan, 2005, 352 p., et *La construction de la vieillesse dans la France du XXe siècle*, L'Harmattan, 2017, 415 p. Rappelons aussi l'ouvrage collectif dirigé par

Connaître les effectifs des anciens combattants avec précision est difficile. Antoine Prost établit le nombre des survivants au 1er juin 1919 à 6 441 660 (1). « La génération du feu correspond donc aux neuf dixièmes de la génération comprise entre 20 et 50 ans en 1920. » 2 Soit encore entre le sixième et le septième de la population de la France en 1919-1920 ; mais cette population d'anciens combattants s'amenuise petit à petit, pour ne plus compter que cinq millions de survivants en 1940, date à laquelle quatre hommes sur dix sont en France des survivants de la Grande Guerre. Parmi les anciens combattants la proportion d'anciens blessés de guerre est importante : 2 745 000 en 1935 d'après Antoine Prost 3. Au sein du monde ancien combattant la France rurale est représentée en force, le secteur industriel de la population active est au contraire sous-représenté, l'une des raisons étant que les ouvriers manifestent résistances et réticences à prendre la carte et encore plus à adhérer à une association. Le secteur de la banque et des commerces est surreprésenté, à la différence des professions libérales, sous-représentées. L'UNC est plus bourgeoise que les autres associations. En définitive, les régions urbaines et industrielles, dans une France où, en gros, en 1930-1931, il y a égalité entre la France urbaine et la France rurale 4, ont des proportions de titulaires de la carte nettement plus faibles que dans les campagnes. Adhérer à une organisation locale est avant tout une forme de sociabilité, un geste de solidarité, massif à la campagne où l'on adhère à l'association du lieu, quelle que soit son appartenance et sa couleur politique. Les dirigeants des associations offrent une image déformée de la société française, avec beaucoup d'officiers d'active de 1914 (surtout à l'UNC), beaucoup de combattants de 1914-1915, extrêmement peu de paysans et d'ouvriers. Et les associations de mutilés sont, à 80 % dirigées par des mutilés, souvent d'anciens sous-officiers. Les classes moyennes urbaines dominent le monde des dirigeants. Les associations locales d'anciens combattants ont d'importantes fonctions sociales, l'essentiel étant leur sociabilité – comme avant elles les sociétés de secours mutuel et les orphéons –, avec drapeau, calendrier (ainsi, le 11 Novembre est la Toussaint des anciens combattants), rituels, local, rôle funéraire, assemblée générale, banquets, réunions, cortèges, discours, etc. Il y a un « boire et manger » des anciens combattants dont l'animation remplace dans les villages le rôle séculaire des jeunes. Les veuves ont droit de cité, et, pour des raisons

Y.Marec & D.Réguer, *De l'hospice au domicile collectif. La vieillesse et ses prises en charge de la fin du XVIIIe siècle à nos jours*, Mont-Saint-Aignan, PURH, 2013, 566 p.

1 A.Prost, *Les Anciens Combattants et la société française (1914-1939)*, Thèse, FNSP, 1977, tome II, p. 3.

2 A.Prost, *Les Anciens Combattants et la société française (1914-1939)*, Thèse, FNSP, 1977, tome II, p. 5.

3 A.Prost, *Les Anciens Combattants et la société française (1914-1939)*, Thèse, FNSP, 1977, tome II, p. 24.

4 Sur la France rurale, je rappelle l'importance historiographique du beau livre de Jean-Luc Mayaud, *Gens de la terre. La France rurale, 1880-1940*, Éditions du Chêne, 2002, 312 p., réédition, 2010.

démographiques, de plus en plus. Les associations d'anciens combattants ont un rôle dans les comités des fêtes locaux, dans les pèlerinages laïques, dans le secours mutuel, à une époque où il n'y a pas encore d'« assurances sociales » (voir plus haut). Les associations accueillent, renseignent, donnent des consultations juridiques, s'occupent de la rééducation des mutilés, elles ont une politique nataliste. Elles sont un relais pour la « réforme de l'État », la défense de la paix, etc. ; elles jouent le rôle de groupe de pression au niveau municipal, mais aussi auprès de certains parlementaires. Rien d'étonnant à ce que, au sein du monde politique, des hommes se distinguent. Henry Chéron, vieux routier de la politique sociale, présenté ou évoqué maintes fois plus haut, est le premier président de l'Office national des mutilés et réformés de guerre, créé le 2 janvier 1918. Plus connu aujourd'hui, André Maginot (1877-1932), grand blessé de guerre, ministre des Pensions, Primes et Allocations de Guerre jusqu'en 1924 – le ministère avait été créé par Millerand en janvier 1920 – soutient les anciens combattants et est très bien vu d'eux.

Quelle est la mentalité des anciens combattants dans les années 20 ? Antoine Prost insiste dans son tome III sur le poids des souvenirs individuels : l'expérience de la mort (mort des autres, angoisse de la mort...), l'épreuve de soi, la découverte des autres (la fraternité des tranchées, avec ses limites voire sa disparition, dès les années 20), l'expérience de l'égoïsme et de l'indifférence, la devise de l'UNC « Unis comme au front » ou son rejet. Les anciens combattants participent civiquement aux commémorations collectives et au culte du souvenir, à l'Arc de Triomphe, aux monuments aux morts, aux célébrations du 11 Novembre, leçon de civisme plus que fête patriotique, fête des poilus et fête nationale, fête de la délivrance et fête de la paix. Surtout Antoine Prost démontre bien que les anciens combattants sont, au moins dans les années 20, d'un « patriotisme pacifiste », éclairé, hérité de la Grande Guerre, antimilitariste, et que ce pacifisme est briandiste et militant : la France est pour eux le « soldat de l'Idéal », mais il faut réformer la justice militaire, réhabiliter les « fusillés pour l'exemple », crier « Guerre à la guerre ! », faire de la propagande pacifiste auprès des jeunes et de la propagande pour la SDN. Point de fascisme par conséquent... D'ailleurs les anciens combattants refusent largement la politique politicienne, « partisane » comme ils disent, et ses « politiciens », terme fort péjoratif chez eux. L'esprit combattant est dynamique et moral, il s'exprime dans les discours et les articles, qui sont destinés à galvaniser, par l'exhortation aux vertus civiques. Pas de politique politicienne, toutefois, à partir de la fin des années 20 – nous en verrons les conséquences dans le chapitre 23 – ils se prononcent massivement et avec précision pour la réforme de l'État, dans le contexte d'un grand désir

d'action civique : l'esprit ancien combattant s'oppose à l'esprit de partis. Dès 1927 la *Semaine du Combattant* lance, à l'initiative du juriste et mutilé de guerre René Cassin (1887-1976), l'idée d'une révision des lois constitutionnelles de 1875, dans le sens d'une critique du régime d'assemblée et en faveur d'un renforcement de l'exécutif.

D'autre part, le désir de compenser les sacrifices consentis au front par un niveau de vie décent, pour les survivants, et par des pensions pour les veuves et orphelins, les conduit à revendiquer une législation protectrice, donc une intervention accrue de l'État en matière sociale. Hervé Guillemain ¹ ajoute que le succès de la méthode Coué d'« autosuggestion consciente » fut grand auprès des anciens combattants traumatisés et de leurs familles, ce qui joua son rôle dans le succès que connut la méthode, inventée par un pharmacien de Nancy, Émile Coué (1857-1926), dans les années 1920, pendant lesquelles se constitue tout un réseau de praticiens adeptes de la méthode, qui connaît aussi un beau succès auprès des milieux évangéliques (des femmes aussi) et qui s'exporta dans le monde entier. Plus tard la méthode Coué – Coué ayant pour successeur l'écrivain Alphonse van Bredenbeck de Chateaubriant (1877-1951) – fut un remède pour les victimes de la Crise de 1929...

¹ H. Guillemain, *La méthode Coué. Histoire d'une pratique de guérison au XXe siècle*, Seuil, 2010, 398 p.

20.1.2. Toutes « garçons », les femmes des « années folles » ?

Pour des raisons démographiques anciennes et à cause des pertes de la Grande Guerre les femmes sont majoritaires dans la société de la France des années 20 et – que le lecteur me pardonne – elles auraient dû précéder les anciens combattants. La femme ou les femmes : y a-t-il un archétype ? La garçonne en est-elle un ? Question rhétorique ! Les femmes au pluriel, à cause de la diversité... Ferais-je une histoire du genre ? En tout cas, j'insisterai sur l'évolution, sensible, entre les années vingt et la décennie suivante, les premières étant marquées par la Grande Guerre. On verra successivement les effets de la Première Guerre mondiale, les « reines du foyer » (une expression courante dans les années 20), les femmes au travail, la métamorphose de la mode et l'évolution du sport féminin.

□ Les effets de la Grande Guerre

Le premier effet de la Grande Guerre est l'apparition et le développement, chez des femmes à qui le droit de vote est refusé depuis plus d'un demi-siècle, d'un civisme féminin. Il s'avère que les femmes... ont une patrie. Elles répondent à une « mobilisation » multiforme, démontrant notamment une philanthropie féminine de guerre, qui les rapproche des pouvoirs publics. Certaines font même du renseignement, tel est le cas de Louise de Bettignies, née en 1880 à Saint-Amand-les-Eaux (Nord) dans une famille de faïenciers, fervente catholique cultivée, qui travaille pour l'*Intelligence Service*. Cette jeune femme développe dans le Nord de la France occupée un vaste réseau de renseignement et d'évasion, qui occupe 80 personnes. Arrêtée et condamnée à mort en 1915, elle voit sa peine commuée en prison à perpétuité. À Siegburg, près de Cologne, elle continue la résistance, engageant les prisonnières à ne pas fabriquer les têtes de grenade allemandes imposées. Punie, elle contracte une pleurésie au cachot, est opérée et meurt de septicémie en septembre 1918 ¹.

Mais la figure dominante est celle de l'infirmière. Les sociétés de Croix Rouge sont dirigées par des dames de l'aristocratie et de la haute bourgeoisie qui nous font retrouver la thèse d'Éric Mension-Rigau ². Des châteaux, par exemple ceux de Vaux-le Vicomte et de Chenonceau, deviennent partiellement des hôpitaux militaires et les infirmières sont des femmes, de bon

¹ Cf. P.Nivet, *La France occupée. 1914-1918*, Armand Colin, 2011, 480 p., *passim* ; A.Becker, « Le sort des femmes pendant l'occupation allemande du Nord de la France », dans É.Morin-Rotureau dir., *1914-1918 : combats de femmes. Les femmes, pilier de l'effort de guerre*, Autrement, 2004, 250 p., pp. 151-171.

² É.Mension-Rigau, *Aristocrates et grands bourgeois. Éducation, traditions, valeurs*, thèse, Plon, 1994, 514 p., réédition, Perrin, 1997, 514 p., réédition, 2007, coll. « Tempus », 606 p. Lire aussi É.Mension-Rigau, *Le donjon et les clochers. Nobles et curés de campagne de 1850 à nos jours*, Perrin, 2003, 508 p., réédition en « Tempus », 2012, 645 p.

milieu. Marie Curie (1867-1934) organise des voitures radiologiques, qui sont positionnées non loin du front. Sa fille Irène (1897-1956) passe son permis de conduire et aide sa mère. Le réconfort du permissionnaire est important et féminisé : les marraines de guerre sont sollicitées et l'amour physique en « faveur » du permissionnaire n'est pas éludé par l'iconographie, ce que montrent à l'envi les cartes postales.

Eu égard aux pertes de l'année 1914, qui sont considérables, et à l'allongement de la durée prévisible du conflit, un souci nataliste se manifeste dès 1915, même chez les suffragettes comme Cécile Brunschvicg (1877-1946), future sous-secrétaire d'État du Front populaire **1**. Pour les catholiques, il faut d'abord servir l'Union sacrée puis penser à l'après-guerre démographique, donc défendre la natalité, la famille et la mère au foyer **2**. Le suffrage féminin apparaît comme la récompense de ce civisme des femmes et la clef de voûte des réformes espérées, d'autant que de grandes manifestations avaient été organisées en 1914, juste avant la déclaration de guerre. René Viviani (1863-1925), fils et ami de féministes, est alors président du Conseil ; la journaliste Séverine (1855-1929) **3** propose de fêter Condorcet **4** le 5 juillet 1914. Le mouvement suffragiste reprend après le conflit, avec la fondation en 1920 de l'Union nationale pour le vote des femmes, avec à sa tête une catholique, Mme Levert-Chotard, avec Jeanne Chenu comme vice-présidente **5**. Elle aura peut-être 100 000 membres en 1939. Quant aux fillettes, des images héroïques leur sont proposées, comme aux garçons, par les hebdomadaires, les écoles, les jeux, les concours **6**...

Conséquence bien connue de la guerre, les femmes ont été requises d'entrer plus largement dans le monde du travail, mais la démobilisation des femmes après l'armistice est brutale, par voie de licenciement sans indemnité, les femmes n'étant pas considérées comme des « chômeuses », bien que le chômage des femmes reste après la guerre plusieurs années supérieur à celui des hommes.

Les souffrances de guerre sont de trois types. Des « violences de guerre » contre les femmes avaient déjà été consignées en 1870-1871, mais elles

1 Cécile Formaglio, « Des beaux quartiers à la section travail du Conseil national des femmes françaises : Cécile Brunschvicg », dans Christine Bard dir., *Colloque Les féministes de la première vague*, Presses universitaires de Rennes, 2015, 229 p., pp. 109-118, et surtout, de la même autrice, *Féministe d'abord : Cécile Brunschvicg (1877-1946)*, Presses universitaires de Rennes, 2014, 334 p.

2 Cf. A.Cova, « *Au service de l'Église, de la patrie et de la famille* ». *Femmes catholiques et maternité sous la IIIe République*, L'Harmattan, 2000, 260 p.

3 Pseudonyme de Caroline Rémy. Cf. les deux premières parties de ce livre.

4 Nicolas de Caritat, marquis de Condorcet, 1743-1794.

5 A.Cova, « *Au service de l'Église, de la patrie et de la famille* ». *Femmes catholiques et maternité sous la IIIe République*, L'Harmattan, 2000, 260 p., pp. 120-127

6 S.Audouin-Rouzeau, *La guerre des enfants. 1914-1918. Essai d'histoire culturelle*, Armand Colin, 1993, 186 p., réédition, 2004, 304 p.

sont beaucoup plus nombreuses entre 1914 et 1918 : c'est l'une des façons par lesquelles la Première Guerre mondiale est la *Grande Guerre*. Elle est violente, comme nous l'avons vu, dans les départements occupés du Nord-Est, comme en Belgique : déportations de femmes, viols et apparition du terrible thème de l'« enfant du viol ». La femme est partie intégrante de la nation et son viol, comme celui du territoire, est scandaleux. D'autre part les civils, dont les femmes, sont victimes de la guerre totale (bombardements, gaz, etc.). L'infidélité de la femme est d'ailleurs considérée comme une faute plus lourde encore en temps de guerre. Autre type de souffrance de guerre, le deuil. La loi du 27 juillet 1917 fait des orphelins des « pupilles de la Nation », qui seront un million ¹. Des associations de veuves se forment et, en 1933, on recensera 600 000 veuves de guerre dont 262 500 sont remariées, ce qui est juridiquement possible. Enfin, il ne faut pas négliger les souffrances entraînées par les difficultés quotidiennes de la vie matérielle, hausses de prix, pénuries et faiblesse de l'allocation versée par l'État aux femmes de mobilisés : 1,25 F par jour, plus 0,50 F par enfant de moins de 16 ans. Malgré le moratoire des loyers et l'existence des bureaux de bienfaisance, la vie quotidienne est très dure, dureté contre laquelle les femmes se mobilisent, en luttant contre les commerçants, en défilant, etc. L'inflation gonfle le mécontentement, surtout à partir de 1917. La pauvreté augmente le nombre des prostituées, d'autant que l'État autorise (voire encourage) la création de bordels de guerre non loin du front.

Les femmes pacifistes sont évidemment des dissidentes de l'Union sacrée. Certes, au Congrès international des Femmes pour la Paix, à La Haye, le 28 avril 1915, il n'y a aucune Française, mais il se forme une section française du Comité international créé à La Haye. En novembre 1917, Hélène Brion (1882-1962), institutrice à Pantin, à la tête de la Fédération des institutrices et institutrices de la CGT, est arrêtée et emprisonnée pour avoir diffusé des brochures pacifistes. Le procès, en conseil de guerre, a lieu en mars 1918 : Hélène Brion en fait une tribune ². Elle est soutenue par d'autres féministes, dont Séverine, des socialistes et des cégétistes. Le jugement est clément : sursis mais exclusion du métier. D'autre part, il existe un Groupe des Femmes socialistes, dirigé par Louise Saumoneau (1875-1950). En conséquence des grèves et en écho à la fois des révolutions russes et des mutineries, naît en octobre 1917 l'hebdomadaire *La Voix des femmes*, animé par les plumes de Séverine, Hélène Brion, Madeleine Pelletier...

¹ O.Faron, *Les enfants du deuil. Orphelins et pupilles de la nation de la première guerre mondiale (1914-1941)*, La Découverte, 2001, 336 p. Je rappelle la très bonne fiche de lecture de Nicolas Fréry.

² Un livre récent : D.Flamant, *1918. Hélène Brion. Une institutrice féministe devant le Conseil de guerre*, Raisons et Passions, 2018, 187 p.

□ Les « reines du foyer » dans l'entre-deux-guerres

Le discours normatif de l'entre-deux-guerres utilise volontiers les expressions, qui nous semblent maintenant bien ridicules ou hypocrites, de « reines du foyer », de « destin » des femmes, de « pouvoir » de la femme à l'intérieur de la maison... La « destinée » de la jeune fille **1** est le mariage et la fondation d'une famille. Les attendre est une prédestination sociale, concrétisée par le « trousseau » qui prépare les filles à leur « destin » social, le mariage. Ce conformisme appuie le culte de la virginité, exalté par les fêtes de la Rosière, qui continuent (voir Ière partie) **2**. Dans la vie de tous les jours, c'est la surveillance sociale, par le voisinage et les chaperons, lors des sorties hors du domicile familial. Cependant, d'une part les filles de milieu populaire bénéficient d'une liberté de fait car elles travaillent dès 12-13 ans, d'autre part il y a semble-t-il dans les années 20 un peu plus de compréhension et de liberté pour les adolescentes **3**. On objectera l'ancestrale peur de la « grossesse ». Elle est sûrement moins forte qu'avant la guerre, grâce à un peu d'éducation sexuelle (le terme est utilisé), il y va « de l'avenir de la race » déclare le Dr Adolphe Pinard (1844-1934), en 1918, notamment en permettant de lutter contre la syphilis **4**. On peut ajouter le progrès numérique de ce qu'on appelle, d'après le titre d'un roman publié en 1894 par Marcel Prévost (1862-1941), les « demi-vierges », c'est-à-dire les jeunes filles averties par les lectures (ou les conversations avec des femmes mariées) et aux « sens éveillés par le flirt », autrement dit d' « assez peu farouches créatures, prêtes à "tout" sauf coucher », selon l'amusante formule d'Emmanuelle Retaillaud **5**. Néanmoins subsiste toujours l'angoisse... Et des fiancés catholiques doivent normalement se demander gravement si le baiser sur la bouche est autorisé (et répondre !).

La crainte ne pas trouver un époux est généralement vive car rester célibataire est une anomalie, qui engendre le mépris : les préjugés sont très durs contre les « vieilles filles » et il faut éviter de « coiffer sainte Catherine ». De plus,

1 Voir, pour un cas particulier et régional, la thèse de Frédérique Amrani-Boisseau, *Filles de la Terre. Apprentissages au féminin (Anjou, 1920-1950)*, Presses universitaires de Rennes, 2012, 460 p.

2 D.Desanti, *La femme française des années folles*, Livre de poche, 1992, 447 p. Et toujours l'ouvrage collectif *De la pucelle à la minette, les jeunes filles de l'âge classique à nos jours*, Messidor/ Temps actuels, 1983, 256 p.

3 Ce qui aboutit à la publication de *L'Âme de l'adolescente* par Pierre Mendousse, chez Alcan, 1928, 328 p., très librement en avance pour son époque, plusieurs rééditions dont celle des PUF, 1955, 277 p.

4 F.Thébaud, *Quand nos grand-mères donnaient la vie. La maternité en France dans l'entre-deux-guerres*, Presses universitaires de Lyon, 1986, 315 p., *passim*, et A.-C.Rebreyend, *Intimités amoureuses. France 1920-1975*, thèse, Presses universitaires du Mirail, 2008, 340 p., pp. 61-98.

5 E.Retaillaud, *La Parisienne. Histoire d'un mythe, du siècle des Lumières à nos jours*, Seuil, 2020, 428 p., chapitres 5 et 6.

les femmes, après la Première Guerre mondiale, sont « surnuméraires » (l'époque *dixit*). Les « vieilles filles » et la jeune fille qui cherche un possible fiancé ont leur roman à succès à partir de 1922 avec *Ces dames aux chapeaux verts* de Germaine Acremant (1889-1986), roman publié chez Plon, « sans prétention » mais vite réédité et porté à la scène et à l'écran, qui fonde ou refonde un classicisme « balzacien » de vieilles filles de province (Saint-Omer-Pas-de-Calais) : vie étriquée, manies domestiques et religieuses, conservatisme sadique et masochiste, contraste avec Arlette – la gentille jeune Parisienne orpheline et pauvre – qui, elle, se trouve un jeune homme à sa mesure et doté d'une particule. Mais l'une de ses quatre cousines de Saint-Omer (Pas-de-Calais) a été amoureuse autrefois et la dynamique héroïne, aussi moderne que son prénom, essaie de réparer les dommages causés par une mère jalouse. Toutefois ce roman – à l'écriture gentiment décalée et ironique – a l'originalité subtile d'insister sur le personnage, symétrique ou pire, du ridicule vieux garçon, fils à sa maman, professeur chahuté, évidemment vierge, sans parler du « grand doyen » bienveillant et discrètement agacé par la bigoterie des vieilles filles, et du vieux médecin paternel... Il n'en reste pas moins que sa parution est contemporaine de celles de *La Maison de Claudine* et de *La Garçonne*...

Mais il y a des célibataires volontaires, notamment des féministes comme Madeleine Pelletier. La « doctoresse » Madeleine Pelletier (1874-1939) ¹, médecin des hôpitaux psychiatriques, avait manifesté hautement avant la guerre son refus d'avoir un mari ou un amant et elle était vêtue d'un costume masculin, ce qui provoquait le scandale : « La perspective de l'enfant replonge la femme qui s'était libérée par la culture intellectuelle ou le travail dans toutes les servitudes du passé », avait-elle écrit dans *Le droit à l'avortement*, publié en 1913. Son corps ne correspond d'ailleurs pas aux normes de l'entre-deux-guerres et le costume masculin qu'elle a adopté n'est pas un élégant costume de « garçonne », mais une sorte de caricature du costume masculin, peut-être sous l'influence du personnage de Charlot.

Avec qui une jeune fille se marie-t-elle ? Comme avant la guerre en homogamie : on continue à se marier entre « pays », et en homogamie religieuse. Le mariage est, comme dit l'aphorisme, « le plus beau jour de la vie d'une femme », marqué par le blanc, couleur généralisée depuis la Belle Époque. Le souvenir de la journée est pérennisé par la photographie, rituelle depuis la fin du XIXe siècle, et de moins en moins coûteuse après la Grande Guerre. À l'inverse, les autres dépenses pèsent lourd dans les budgets familiaux. Le mariage

¹ Christine Bard dir., *Madeleine Pelletier (1874-1939). Logique et infortunes d'un combat pour l'égalité*, Côté-femmes, 1992, 214 p.

implique le « devoir conjugal » et la culpabilité sur le degré de « privautés » admis et quant à la « fraude », comme dit le langage populaire – en langage d'Église c'est l' « onanisme » – , car la « semence » a été répandue hors du « vase féminin ». Quelles méthodes contraceptives sont-elles utilisées ? Surtout le bon vieux coït interrompu, un peu la méthode des températures, perfectionnée en méthode Ogino, inventée par le japonais Kyusaku Ogino (1882-1975) et popularisée dans les années 30. Cependant des zones géographiques ou sociales de forte fécondité subsistent ou se développent. Le fameux « croissant fertile » des Trente Glorieuses, formé par des départements dépassant les 106 ‰ de taux de fécondité dans l'Ouest, le Nord et l'Est de la France est clairement perceptible dès les années 20, avec de surcroît des départements de la moitié sud du territoire, comme ceux du sud du Massif central, les Savoie et les Pyrénées atlantiques ¹. Le mariage est évidemment un statut légal et il entraîne la dépendance de l'épouse, car si la guerre de 14 a prouvé la capacité des femmes à agir en « chefs de famille », elle n'accélère pas la réforme du code civil. Les âges légaux au mariage sont de 16 et 18 ans, mais depuis la loi de 1896 le consentement des parents est nécessaire jusqu'à 21 ans, un « acte respectueux » notarié reste obligatoire de 21 à 25 ans et est suspensif pendant trente jours. L'autorisation de l'époux est toujours nécessaire pour demander un passeport ou un carnet de chèques, le mari a le droit de contrôler la correspondance de sa femme ! La seule transformation juridique, par réforme du code de la nationalité de 1889, intervient en 1927 : la femme mariée peut conserver sa propre nationalité. La réalité sociale de la vie dans le mariage est en fait très diverse. D'un côté, dans les années vingt la femme adopte presque toujours le nom de son époux, ce qui n'est pourtant pas obligatoire en France ; la soumission féminine, dictée par la peur, le conformisme et le manque de recours, est la plus fréquente ; les épouses qui « portent la culotte » sont les exceptions qui confirment la règle. De l'autre, l'employeur demande rarement les autorisations légales du mari, les femmes jouissent de leurs revenus, gèrent les biens de la communauté, la notion de « chef de famille » est largement récusée, et il y a une large indifférence « populaire » au discours et au juridisme des élites.

Dans l'entre-deux-guerres la maternité ² est exaltée par l'État : une Journée des Mères est instituée en 1926 (elle deviendra la Fête des Mères en 1943) ³, un monument aux Mères françaises est érigé en 1938, boulevard

¹ Bonne prise de recul dans l'article de M. Sevegrand, « Limiter les naissances. Le cas de conscience des catholiques français (1880-1939) », *Vingtième Siècle. Revue d'Histoire*, avril-juin 1991, pp. 40-54.

² Pour une excellente vue générale : F. Thébaud, *Quand nos grand-mères donnaient la vie. La maternité en France dans l'entre-deux-guerres*, Presses universitaires de Lyon, 1986, 315 p.

³ L.-P. Jacquemond, *Histoire de la fête des Mères. Non, Pétain ne l'a pas inventée !*, PU de Rennes, 2019, 240 p.

Kellermann, dans le 13^e arrondissement de Paris. D'autre part, dans les assurances sociales (loi de 1928) est incluse en 1930 une assurance maternité, même s'il n'y a pas de suivi médical obligatoire. Que pense la société englobante ? D'abord, donner la vie est un phénomène considéré comme « naturel » et une vision doloriste de l'accouchement est ancrée dans tous les esprits, même ceux des médecins. Cependant la médicalisation progresse rapidement entre les deux guerres, bousculant les coutumes et les habitudes de pudeur et de négligence. Les citadines et les femmes aisées sont les premières à en bénéficier. Les maternités hospitalières sont les plus nombreuses. La maison d'accouchement Baudelocque ¹, à Paris, devenue maternité au tournant du siècle, sert de modèle. Elle est dirigée par le professeur Adolphe Pinard (voir plus haut). À Paris, c'est en 1927 que les naissances en maternité franchissent le cap des 50 %, mais à la campagne, au contraire, perdure l'accouchement à domicile et l'intervention d'une sage-femme n'y est pas systématique. La mortalité infantile baisse de plus de moitié entre 1901 (142 ‰) et 1938 (66 ‰). Des pressions médicales s'exercent en faveur de l'allaitement maternel, un lait de mieux en mieux commercialisé aide au remplissage des biberons, ce qui facilite la vie des femmes au travail. Il y a de moins en moins de mises en nourrice, il l'habillement des enfants s'améliore, l'hygiène moins : les bébés sont peu lavés ! L'éducation des enfants reste traditionnellement du domaine de la mère...

Encore plus largement, les femmes françaises des années 20 sont exaltées en tant que « ménagères » et, mieux, comme des « anges du foyer ». L'entre-deux-guerres vante une nouvelle image de la ménagère. Elle est, de préférence, une femme qui se consacre entièrement à son foyer, une mère attentive à l'éducation, au bonheur, à la réussite de ses enfants, une épouse qui doit contribuer à l'épanouissement du couple. Mais, sans doute pour cela, le travail domestique apparaît sous un jour plus flatteur qu'auparavant. Naissent des revues spécialisées dans les arts ménagers, les magazines féminins accordent plus de place à ces « arts ménagers » et le premier Salon des Arts ménagers est organisé en 1923 ⁽²⁾. Les jeunes filles des classes moyennes et supérieures reçoivent dans les lycées un enseignement ménager ; des cours sont destinés à celles des classes populaires. Toutefois la réalité est loin des rêves et de la publicité : les logements sont, à la ville et à la campagne, qu'il ne faut pas oublier,

¹ Du nom du médecin accoucheur Jean-Louis Baudelocque, 1745-1810. Lire F.Thébaud, *Quand nos grand-mères donnaient la vie. La maternité en France dans l'entre-deux-guerres*, Presses universitaires de Lyon, 1986, 315 p., pp. 65-115.

² Lire l'ouvrage collectif dirigé par Marie-Ève Bouillon & Sandrine Bula, *Plateau volant, motolaveur, purée minute. Au Salon des arts ménagers, 1923-1983*, CNRS, 2022, 206 p.

exigus, les progrès sont lents, même après la loi d'avril 1926 qui libère progressivement les loyers, favorisant la construction.

La « fée du logis » vieillit, comme tous et toutes. Les femmes âgées sont plus nombreuses dans les années 20, l'augmentation de l'espérance de vie s'expliquant surtout par la diminution de la mortalité infantile. La ménopause est considérée comme une « maladie », entraînant de graves troubles physiques et psychiques, et beaucoup d'hommes – d'une manière ou d'une autre ils l'écrivent ou l'enseignent – jugent la femme devenue incapable de procréer comme dépourvue d'attrait sexuel. Mais certaines femmes, les célibataires et les veuves, sont jugées vieilles bien avant la ménopause ; l'âge paraît être un facteur d'exclusion accrue pour les femmes, plus nombreuses que les hommes à se « retrancher » du monde, d'une façon ou d'une autre. D'ailleurs le deuil est plus contraignant pour la veuve que pour le veuf, mais certaines veuves ne sont pas mécontentes d'être seules et tranquilles ! Et l'âge mûr est un facteur de libération pour certaines, ce qu'on voit bien dans les organisations féminines.

Procréer ? Il y a, en conséquence de la Grande Guerre, tout un natalisme des années 20. Il va jusqu'à s'annexer une partie du féminisme : beaucoup de féministes se rallient aux thèses natalistes et prennent à leur compte les thèmes de la survie de la « race française » et de l'« égoïsme des célibataires », ce qu'on voit bien dans la croisade morale des féministes protestantes. Les médecins, comme le fameux Pinard (voir plus haut), ont un discours nataliste, dès le 26 mai 1920 est instituée la médaille de la Famille française et le prix Cognacq-Jay voit le jour la même année, selon le vœu du directeur de la Samaritaine, Ernest Cognacq (1839-1928). C'est qu'il faut encourager, et l'opinion discute beaucoup dans les années 20 de deux autres propositions. L'une est le vote familial, pour lequel il y a de nombreuses propositions de loi, la principale étant celle, pour la deuxième fois, de l'abbé Lemire en 1920 (1) : deux voix seraient données à l'électeur marié (il ne s'agit donc pas d'instituer le suffrage féminin), trois s'il est père d'au moins quatre enfants. L'autre concerne des allocations familiales, idée défendue par un grand nombre de familles de pensée, la principale étant les catholiques sociaux : sur leur proposition sera votée la loi du 11 mars 1932 créant les allocations familiales, une mesure pionnière en Europe. La contraception et l'avortement sont réprimés, surtout par les lois de 1920 et 1923, sévèrement appliquées (voir plus loin). De manière à juguler la

1 Jules-Auguste Lemire (1853-1928), député de Hazebrouck à partir de 1893. Biographie : J.-M. Mayeur, *L'abbé Lemire, 1853-1928. Un prêtre démocrate*, Thèse, Casterman, 1968, 698 p. Pour la proposition : chapitre 3 de J.-Y. Le Naour & C. Valenti, *La Famille doit voter. Le suffrage familial contre le vote individuel*, Hachette, 2005, 266 p.

mortalité infantile, la puériculture se développe dans l'entre-deux-guerres, comme l'a bien montré l'historienne Françoise Thébaud ¹.

Plus largement, le Front populaire verra dans le ministère Blum un sous-secrétariat à l'Enfance, confié à l'institutrice Suzanne Lacore (1875-1975) ², un sous-secrétaire d'État à l'Éducation nationale – nouveau nom (3 juin 1932) de l'Instruction publique de par la volonté d'Anatole de Monzie (1876-1947) – confié à Cécile Brunschvicg (1877-1946) qui, sensible à la « sous-alimentation scolaire » ³, organisera des cantines « d'école ». Mais ce sera tout, à l'aune du clivage entre la classe politique de la Troisième République et la population, malthusienne. Un peu plus tard viendra le Code de la Famille (voir plus loin). Seule une minorité de féministes milite pour la « libération sexuelle » ; souvent libres penseuses, révolutionnaires, pacifistes, elles combattent le « lapinisme » clérical et nationaliste et veulent la « libre maternité », le « droit de disposer librement de nos flancs », comme dit la néomalthusienne Nelly Roussel (1878-1922) ⁴ ; elles dénoncent le mythe de la « dépopulation » : la population française stagne mais ne recule pas, disent-elles ! Elles voient d'ailleurs la surpopulation mondiale, sur laquelle il y a des publications depuis les années 1900, comme un fléau. La répression s'abat sur ces féministes et Madeleine Pelletier est arrêtée et mise en asile psychiatrique, où elle meurt en 1939.

□ Les femmes au travail entre les deux guerres

Michelle Perrot ⁵ puis Sylvie Schweitzer ⁶ nous ont enseigné que « les femmes ont toujours travaillé », mais la cécité à l'égard de leur travail repose sur la « valorisation abusive mais insignifiante du travail productif [qui] a érigé en seules travailleuses les salariées ». La Grande Guerre a généralisé le personnage de l'ouvrière d'usine, avec dans la société et chez les pouvoirs publics, comme nous l'avons vu, hésitations et ambiguïtés. La revue féministe *La Française d'aujourd'hui* écrit : « On compte sur l'ouvrière pour enfanter des milliers d'obus et tourner des dizaines d'enfants » ! D'autre part, les femmes et les jeunes filles

¹ F.Thébaud, *Quand nos grand-mères donnaient la vie. La maternité en France dans l'entre-deux-guerres*, Presses universitaires de Lyon, 1986, 315 p., pp. 117-147.

² B.Dougnac, *Suzanne Lacore. Biographie 1875-1975. Le socialisme-femme*, Périgueux, 1996, 157 p.

³ P.Ory, *La belle illusion. Culture et politique sous le signe du Front populaire*, Plon, 1994, 1 033 p., réédition, CNRS, 2016, 1 033 p., p. 672.

⁴ Laurence Klejman & Florence Rochefort, *L'égalité en marche. Le féminisme sous la Troisième République*, FNSP/Des Femmes, 1989, 356 p., *passim*.

⁵ En introduction du numéro spécial du *Mouvement social* de juillet-septembre 1987 « Métiers de femmes ». La citation est de Michelle Perrot, dans « De la nourrice à l'employée. Travaux de femmes dans la France du XIXe siècle », *Le Mouvement social*, n° 105, 1978, cité dans Fr.Battagliola, *Histoire du travail des femmes*, La Découverte, coll. « Repères », 2000, 128 p., plusieurs rééditions, p. 3.

⁶ S.Schweitzer, *Les femmes ont toujours travaillé. Une histoire de leurs métiers, XIXe et XXe siècle*, Odile Jacob, 2002, 330 p.

des milieux aisés se sont massivement engagées dans le bénévolat, prolongeant ainsi les activités charitables dont elles étaient coutumières. L'entre-deux-guerres voit les progrès de la scolarité féminine, le déclin de la jeune femme oisive et le progrès rapide de l'activité féminine dans le secteur tertiaire : infirmières toujours, mais bureaux, enseignement, où l'institutrice est désormais mieux vue mariée que célibataire, etc. En effet la nécessité va à l'encontre de la tradition bourgeoise : la veuve de guerre et l'héritière appauvrie doivent souvent se « mettre au travail » ; mais il n'y a pas que des obligations : le choix de l'indépendance existe bel et bien dans la société française des années 20.

Le taux d'activité féminine reste élevé dans l'entre-deux-guerres mais il est moins important qu'avant la guerre : 35,5 % au recensement de 1931, contre 37,1 % à celui de 1911. Il y a volonté de protéger le travail féminin, création de carrières féminines valorisées et les familles lisent ou feuilletent le *Guide pour le choix des carrières féminines*, publié en 1921 par « Mlle Hélène Bureau, professeur à l'École supérieure Sophie-Germain, chargée de la chronique des arts, métiers et carrières à l'École et la Vie »¹. On compte dans les années 20 à peu près un tiers de femmes dans la population active, une fraction qui baissera dans les années 30. Protection ? La loi de 1924 créant les chambres d'agriculture donne le droit de vote aux femmes chefs d'exploitation. Le secteur secondaire de la population active se féminise, les femmes étant dans ce secteur particulièrement victimes de la rationalisation et de la taylorisation, ce que décrit bien le *Journal d'usine* de Simone Weil (1909-1943), relatant sa triple expérience ouvrière de 1935. Le secteur tertiaire connaît dès les années d'après-guerre une très forte croissance, c'est l'entrée massive des femmes dans les bureaux, sans perspectives de carrière, ce qu'illustrent parfaitement les premiers *pools* de dactylos². Les jeunes filles et les jeunes femmes sont formées par les écoles Pigier³ et les écoles de fabricants de machines de bureau, qui se répandent dans les années 20, à l'imitation des États-Unis.

Quels sont les paramètres de l'activité féminine ? Le premier est double : une formation insuffisante et un apprentissage inadapté, car les filles ont été plutôt « sacrifiées » par l'école de la IIIe République, les plus désavantagées étant les rurales. Toutefois la loi Astier du 25 juillet 1919 sur l'enseignement technique — baptisée en hommage posthume à son concepteur Placide Astier

¹ Armand Colin, 1921, 140 p. Le sous-titre se poursuit ainsi : « Ouvrage destiné aux jeunes filles, aux femmes, aux parents, aux chefs d'institutions, de sociétés, d'associations, etc., et à tous les maîtres et maîtresses de l'enseignement, suivi d'un appendice sur l'organisation de la vie privée des travailleuses. »

² Étudiés pour Renault dans D.Gardey, *La dactylographe et l'expéditionnaire. Histoire des employés de bureau. 1890-1930*, Belin, coll. « Modernités », 2001, 336 p. Elles ont des associations et une fête, au moins à Paris, et son souvent photographiées.

³ Dans leurs vieilles publicités (1912) : leur formation est une véritable « dot »...

(1856-1918) — obligeant les communes à organiser des cours professionnels gratuits et accordant aux écoles techniques privées le bénéfice des subventions de l'État, profite aussi bien aux filles qu'aux garçons, tout simplement parce que la société technicienne d'après la guerre a besoin d'un « personnel féminin » mieux formé¹. Le deuxième paramètre est une certaine « familialisation » des classes populaires. L'enseignement ménager agricole se développe, la branche féminine de la Jeunesse agricole catholique (JAC, 1933) mènera une lutte contre le modèle de la « paysanne-servante » et pour promouvoir celui de la « gardienne du foyer-collaboratrice ». Surtout la classe ouvrière continue à adopter l'idéal de la femme au foyer : l'homme « évite » la fatigue de l'usine à sa femme, privilégie la famille, solidaire avec un équilibre entre salariés et consommateurs, la mère de famille étant souvent « ministre des finances », et le travail domestique n'est évidemment pas partagé.

Depuis la Belle Époque les carrières féminines sont souvent envisagées par la société ambiante comme dictées par la « nature féminine ». En fait, l'accès des femmes au monde du travail est provoqué par deux facteurs : d'une part le progrès de l'enseignement secondaire — mais les lycées de jeunes filles conservent longtemps une atmosphère spéciale — et de l'enseignement supérieur féminin — mais subsistent jusque tard des différences entre les agrégations et deux Sociétés des Agrégé(e)s différentes ! — et d'autre part il n'y a plus guère d'« épousailles » de rentiers, avec dot. Une réflexion sur les carrières féminines naît dans les années 20, mais les postes supérieurs sont bloqués pour les femmes... Néanmoins les carrières sociales sont facilitées par l'École normale sociale (catholique, 1911), l'École pratique de Service social (protestante, 1912) et l'École des surintendantes (1917), créant un « maternalisme » (voir plus haut) et pourvoyant aux postes ouverts dans les « services sociaux » des villes². Évidemment issues de la bourgeoisie, les surintendantes continuent après la Première Guerre mondiale³. Elles doivent obligatoirement faire un stage en usine pendant leurs études, personne ne devant savoir qu'elles ne sont pas de vraies ouvrières ! Elles doivent faire un rapport de stage, source très intéressante : la vision du travail change, elles constatent le pouvoir des hommes,

¹ Cf. la troisième partie de S.Lembré, *L'École des producteurs. Aux origines de l'enseignement technique, 1800-1940*, thèse, Presses universitaires de Rennes, 2013, 339 p. et S.Lembré, *Histoire de l'enseignement technique*, La Découverte, 2016, 125 p. Aussi : J.-M.Chapoulie, « Le développement de l'enseignement technique entre les deux guerres », *Vingtième Siècle. Revue d'Histoire*, octobre-décembre 2005, pp. 23-47. Le texte de la loi est pp. 215-218 du livre de Daniel Moulinet, *Genèse de la laïcité. À travers les textes fondamentaux de 1801 à 1959*, Cerf, 2005, 289 p.

² Cf. A.Brodiez-Dolino, *Combattre la pauvreté. Vulnérabilités sociales et sanitaires de 1880 à nos jours*, CNRS, 2013, 328 p., chapitre 5.

³ A.Fourcaut, *Femmes à l'usine en France dans l'entre-deux-guerres*, Maspero, 1982, 272 p.

y compris sur le plan sexuel, sont stupéfaites devant la mentalité des ouvrières, leur langage, mais aussi leur sens de la solidarité. Devenues « surintendantes », elles vont jouer un rôle important dans la paix sociale (relative) des années 20, elles sont en effet chargées de faire régner la paix sociale et d'éviter les grèves, et elles doivent s'intéresser au « foyer prolétaire ».

Les femmes peuvent devenir médecin depuis 1892 mais elles sont peu nombreuses dans les Facultés de médecine de l'entre-deux-guerres, moins que les avocates (la profession d'avocat est ouverte aux femmes depuis la Belle Époque). Toutefois la France compte d'assez nombreuses pharmaciennes, près d'un tiers des professionnels en 1933. L'éventuel désir d'aller « aux colonies » rencontre trois freins : le souvenir des pionnières, toutes considérées par la mémoire collective comme des « filles à soldats », le « risque médical » des colonies pour la femme européenne, phobie qu'on rencontre souvent dans les différents types de littérature, et... il n'y a que très peu d'emplois sur place ¹. La plupart sont dans l'enseignement et la santé ; là ces femmes françaises jugent très sévèrement les coutumes qu'elles découvrent et développent un « maternalisme » de l'indigène qui humanise l'entreprise coloniale. Les États généraux du féminisme, consacrés en 1931 aux colonies, formuleront quelques vœux pieux.

La loi du 12 mars 1920 donne aux femmes le droit d'adhérer à un syndicat sans l'autorisation maritale, ce qui entraîne la progression de la syndicalisation féminine, en grosse majorité à la CGT et à la CGTU, plus ouvertes aux femmes et aux revendications féminines. Marie Guillot (1880-1934) est secrétaire générale de la Fédération de l'Enseignement, puis secrétaire confédérale de la CGTU (à partir de 1922) ; Jeanne Bouvier (1865-1964) joue un rôle décisif à la CGT ². À la CFTC, presque la moitié des adhérents sont des femmes, surtout parmi les employés, c'est un paradoxe puisque le christianisme social mène un combat en faveur de la femme au foyer ! Dans toutes les centrales les femmes syndiquées seront encore plus nombreuses après 1936.

□ La métamorphose de la mode

La « garçonne » des années 20 (3) – en anglais la *flapper* – impose à la mémoire collective ses cheveux courts et sa jupe raccourcis, sa silhouette

¹ Voir O. Le Cour Grandmaison, *L'Empire des hygiénistes. Vivre aux colonies*, Fayard, 2014, 361 p., début du chapitre II.

² Colette Avrane, « Jeanne Bouvier, une vie au service des ouvrières à domicile », dans Christine Bard dir., *Colloque Les féministes de la première vague*, Presses universitaires de Rennes, 2015, 229 p., pp. 99-108.

³ Le mot était apparu vers 1880. Ouvrage fondamental pour une prise de recul : E. Retaillaud, *La Parisienne. Histoire d'un mythe, du siècle des Lumières à nos jours*, Seuil, 2020, 428 p., notamment son chapitre 7.

longiline et sa cigarette. Des femmes se bandent les seins ou se les font réduire ; la mode est au décolleté, mais ouvrant sur une petite poitrine. La « femme nouvelle » mène une vie indépendante, ou cherche à le faire, brouillant les identités sexuelles et transgressant un double tabou, « celui de la différenciation sexuelle par le vêtement mais aussi celui de l'homosexualité féminine. » **1** Préparée par l'explosion de la « littérature saphique » de la Belle Époque **2**, la « visibilité lesbienne » devient éclatante dans les années vingt, elle est très souvent photographiée, c'est un phénomène parisien, assorti d'une explosion d'homophobie, c'est un symbole de l'émancipation féminine, réelle ou fantasmée. Des femmes portent le pantalon **3**, interdit à leur sexe par une ordonnance de 1800, d'autres, ou les mêmes, se mettent à la conduite d'automobiles. Le Salon de l'Auto de 1927 les encourage en s'intitulant Salon « du mariage de la Femme et de l'Auto ». Il existe des variantes, plus ou moins provocantes, du pantalon : le pantalon de ski et le « pyjama ». Pour pouvoir « se mettre en pantalon » et bien l'enfiler les gaines remplacent les corsets **4**, le pantalon est « osé », moulant en général. C'est dans « les années folles » la mode de la cravate, des petits seins, des poitrines plates, de la cigarette et du bronzage. Les femmes de milieu populaire suivent, comme elles peuvent, cette mode, peu illustrée par le catalogue de la Redoute, bien diffusé dans les années 20 (600 000 exemplaires vendus en 1928). L'androgynie fascine la littérature depuis longtemps et la silhouette de la garçonne est androgyne, d'autant que la mode évolue : en 1926 la mode de la coiffure devient de raser la nuque, « à la prisonnière ». Mais en même temps apparaît une autre mode, celle de teindre en blonde, grâce aux produits nouveaux de L'Oréal, de faire des ondulations, des

1 « Une mode sous le signe de l'ambivalence », titre du premier chapitre de Christine Bard, *Les Garçonnes. Modes et fantasmes des Années folles*, Flammarion, 1998, 160 p. Ouvrage doté d'une riche iconographie, que l'on peut compléter par Christine Bard, *Les filles de Marianne. Histoire des féminismes, 1914-1940*, Fayard, 1995, 528 p., pp. 187 & suiv. Pour l'homosexualité masculine : C.Thomson, *Georges Hérelle : archéologue de l'inversion sexuelle « fin de siècle »*, Éditions du Félin, 2014, 365 p. et R.Jaouen, *L'Inspecteur et l' « inverti »*. *La police face aux sexualités masculines à Paris. 1919-1940*, Presses universitaires de Rennes, 2018, 264 p. Plus général : A.-C.Rebreyend, *Intimités amoureuses. France 1920-1975*, Presses universitaires du Mirail, 2008, 340 p. L'homosexualité féminine bénéficie d'une large tolérance depuis longtemps, ainsi pour le couple homosexuel formé par Caroline Dussaut (1833-1887) et Marie Souvestre (1835-1905) qui ont fondé et dirigé l'établissement d'enseignement des Ruches, à Avon (Seine-et-Marne), réservé aux jeunes étrangères : ni les liens affectifs tissés avec les élèves ni les ruptures sentimentales et remises en couple parmi les enseignantes (toutes des femmes) ne semblent avoir posé de problèmes (D.Steel, *Marie Souvestre, 1835-1905. Pédagogue pionnière et féministe*, Presses universitaires de Rennes, 2014, 208 p., et J.-C.Polton, « Les Ruches, un établissement d'exception à Avon », *Fontainebleau. La revue d'histoire de la ville et de sa région*, novembre 2020, pp. 58-60).

2 Traitée dans le chapitre 6 d'E.Retaillaud, *La Parisienne. Histoire d'un mythe, du siècle des Lumières à nos jours*, Seuil, 2020, 428 p.

3 Cf. Christine Bard, *Une histoire politique du pantalon*, Seuil, 2010, 460 p. et Ce que soulève la jupe. Identités, transgressions, résistances, Autrement, 2010, 173 p.

4 Une rapide histoire du corset dans la contribution de Hélène Salomon à P.Arnaud & Th.Terret dir., *Histoire du sport féminin*, L'Harmattan, coll. « Espaces et temps du sport », 1996, 2 vol., 234 & 271 p., compte rendu par mes soins dans *Annales. Histoire, sciences sociales*, janvier-février 1999, pp. 149-150, tome II, pp. 11-26.

boucles : s'agirait-il d'une « reféminisation » ? Autre nuance, la vogue des parfums — le plus célèbre est le n° 5 de Chanel, lancé en 1920 — les parfums dits « masculins » étant minoritaires. Le maquillage se répand, mais certains comédiens, comme Marcel Dalio **1**, se maquillent eux aussi... Certaines garçonnnes se droguent, accentuant le scandale **2**. L'« aboutissement » est la lesbienne, mais des homosexuelles « historiques » refusent d'être des garçonnnes, toutefois le délicat « saphisme » de la Belle Époque décline, au profit d'homosexuelles à carrure, comme Violette Morris et la banquière Marthe Hanau (1886-1935), la patronne de *La Gazette du franc*, fondée en 1925, grande personnalité qui finit inculpée d'escroquerie en 1928 (**3**). Violette Morris, née en 1893, est une sportive d'envergure dans plusieurs domaines, qui se fait remarquer par sa violence verbale. Elle se fait couper les seins, entame un procès retentissant contre la Fédération sportive qui veut lui interdire le port du pantalon, noue des liens avec le nazisme en 1934 et 1936, et pendant la guerre fait du marché noir, est collaborationniste et se conduit en gestapiste particulièrement sadique, ce dernier point étant controversé **4**. Elle est abattue par la Résistance en avril 1944. La chanteuse Suzy Solidor **5** « sculpte », elle, son physique androgyne et soigne sa voix grave. Il existe en fait une grande variété de l'homosexualité féminine dans l'entre-deux-guerres... Sur les scènes de music-halls le corps nu se banalise (et est vraiment nu), le maillot de bain à la mode dénude dans toute l'Europe occidentale **6**. Le nudisme se développe, le bronzage est à la mode.

1 Israël Mosché Blaushild, 1899-1983. Une autobiographie, *Mes années folles*, J.-C.Lattès, 1976, 319 p.

2 Pour aller plus loin sur les drogues et leurs usagers/usagères, trois livres d'Emmanuelle Retailaud-Bajac, *Les drogues. Une passion maudite*, Découvertes-Gallimard, 2002, 128 p., *La pipe d'Orphée. Jean Cocteau et l'opium*, Hachette, 2003, 235 p., et *Les Paradis perdus. Drogues et usagers de drogues dans la France de l'entre-deux-guerres*, Presses universitaires de Rennes, 2009, 467 p.

3 J.Garrigues, *Les scandales de la République. De Panama à Elf*, Robert Laffont, 2004, 492 p., réédition avec le titre ... à l'affaire Cahuzac, Nouveau Monde éditions, 2013, 639 p., pp. 99-110.

4 Bibliographie : Raymond Ruffin (1929-2007), *La Diablesse. La véritable histoire de Violette Morris*, Pygmalion, 1989, 285 p., R.Ruffin, *Violette Morris. La hyène de la gestap*, Le Cherche Midi, 2004, 268 p., ces deux ouvrages étant l'une des faces du « procès », le côté « sévère », l'envers hagiographique étant fourni, avec l'obsession de la « preuve » écrite, par M.-J.Bonnet, *Violette Morris. Histoire d'une scandaleuse*, Perrin, 2011, 377 p. et la bande dessinée avec un dossier historique de M.-J.Bonnet, *Violette Morris. À abattre par tous moyens. Première comparution*, Futuropolis, 2018 ; G. de Cortanze, *Femme qui court. Roman*, Albin Michel, 2019, 414 p. (très romancé, effectivement). Entre les deux ouvrages de R.Ruffin étaient parus deux petits livres, celui de Jean-Émile Néaume, *Violette Morris, la gestapiste*, Fleuve noir, 1994, 191 p., aussi « sévère » que R.Ruffin, et celui de Christian Gury, *L'honneur ratatiné d'une athlète lesbienne en 1930*, Kimé, 1999, 141 p. Un article collectif et récent est centré sur le procès de l'identité sexuée : « [...] L'athlète Violette Morris ou le procès de l'identité sexuée de l'entre-deux-guerres », *20 & 21. Revue d'histoire*, octobre-décembre 2021, pp. 87-106.

5 Suzanne Rocher, 1900-1983. Notice dans Y.Borowice dir., *Les Femmes de la chanson. Deux cents portraits (1850-2010)*, Textuel, 2010, 271 p., pp. 233-234.

6 Cf. Eva Braun, la maîtresse d'Hitler, qui se fait filmer en maillot dans des poses étonnamment suggestives !

Concluons provisoirement sur la mode : Gabrielle Chasnel, dite « Coco Chanel » (1883-1971) démode Paul Poiret (1879-1944) **1**. Il faut nuancer. Nuance globale, l'imagerie de la garçonne n'est-elle pas une mise en scène, notamment de couples ? En tout cas, elle provoque les réactions de féministes, ainsi de la communiste Louise Bodin (1877-1929) et de la libertaire Madeleine Vernet **2**. Que disent-elles ? Cette mode dite « affranchie » est une incitation à la concupiscence masculine, voire au viol, or la répression du viol est très faible ; l'affranchissement sexuel de la femme est dépravation ; les couturiers-hommes réduisent les femmes en esclavage-marchandise (mais il y a beaucoup de grandes couturières, comme Coco Chanel et Jeanne Lanvin, 1867-1946) **3**. Bien évidemment les natalistes redoutent le « péril national » que représente la « stérilité » des garçonnnes.

Un scandale particulier est provoqué par un roman, *La Garçonne*, de Victor Margueritte (1866-1942), un auteur populaire **4**. Dans ce gros roman, publié chez Flammarion en 1922, l'héroïne rejette la morale traditionnelle et enrichit sa vie érotique de multiples expériences décrites par le menu, ce qui provoque une plainte de la Ligue des Pères de familles nombreuses (*sic*). Victor Margueritte est radié de la Légion d'Honneur, la presse est unanime dans sa condamnation. Le scandale rebondit en 1923 avec l'adaptation cinématographique de *La Garçonne* qui n'obtient pas le visa de la censure. Troisième épisode, en 1926, l'adaptation pour le théâtre suscite des troubles, organisés par les camelots du Roi et les étudiants catholiques. Une deuxième adaptation pour le cinéma sera réalisée en 1935, et autorisée avec des coupes : néanmoins, critiques féroces et manifestations se déchaînent. Malgré tout ceci le roman connaît un immense succès commercial : en sept ans un million d'exemplaires sont vendus et des traductions sont faites en douze langues. Autre scandale littéraire, celui provoqué par le roman d'un tout jeune homme, Raymond Radiguet (1903-1923), *Le Diable au Corps*, lancé de manière tapageuse par Grasset en 1923. Le scandale, sexuel et antipatriotique, est considérable.

1 Cf. F.Brachet Champsaur, « Gabrielle dite Coco Chanel. 1883-1971 », dans J.-C.Daumas dir., *Dictionnaire historique des patrons français*, Flammarion, 2010, 1 614 p., pp. 158-160 (avec une certaine hagiographie et une erreur sur le vrai nom de Coco Chanel) ; E.Retaillaud, *La Parisienne. Histoire d'un mythe, du siècle des Lumières à nos jours*, Seuil, 2020, 428 p., chapitres 5 et 7.

2 Pseudonyme de Madeleine Cavelier, 1878-1949. V.Grossi, « Femmes et paix : 1914-1917 », dans le colloque *Les défenseurs de la paix. 1899-1917*, Presses universitaires de Rennes, 2018, 445 p., pp. 369-389.

3 Jérôme Picon, *Jeanne Lanvin*, Flammarion, 2002, 393 p.

4 33 pages au catalogue de la BnF. La première œuvre de Margueritte est de 1883. *La Garçonne* a été rééditée jusqu'à nos jours. Ne pas négliger E.Retaillaud-Bajac, *Les Paradis perdus. Drogues et usagers de drogues dans la France de l'entre-deux-guerres*, Presses universitaires de Rennes, 2009, 467 p., *passim*.

Troisième scandale particulier, à partir de 1925, celui de Joséphine Baker **1**, nue et doublement « métèque », puisque métisse afro-américaine et amérindienne.

Tout cela, de la garçonne aux spectacles de Joséphine Baker, excite le lamento de la décadence nationale. L'extrême droite, tout particulièrement, dénonce l'« influence juive », manifeste devant le dérèglement des mœurs et le progrès des maladies vénériennes. Une campagne de droite se développe pour l'« ordre moral », surtout après la victoire du Cartel, qui se situe dans l'année intercalaire entre les trois scandales particuliers énumérés à l'instant. Tous les débordements des « années folles », prétendus typiques d'un après-guerre, sont des « fléaux », auxquels s'ajouteraient la consommation d'alcool, la Ville-lieu de perdition, la concurrence sexuelle par les « métèques », etc. Mais la gauche déplore aussi le pourrissement de la société, par l'argent cette fois-ci. Surtout, nationales sont la hantise de l'« anarchie sexuelle », la condamnation du refus de la maternité, cause de dépopulation, la mise au pilori du divorce, le mythe de l'infidélité des femmes de combattants de la Première Guerre mondiale, mythe exacerbé par le roman de Raymond Radiguet, *Le Diable au Corps*. S'y ajoutent la peur de l'accroissement numérique (bien réel) des « filles insoumises », la peur de la syphilis, qu'on ne sait toujours pas guérir, tout ceci enrobé dans le poncif du « développement » de l'homosexualité féminine. Il est vrai que l'homosexualité féminine est plus visible et qu'une culture homosexuelle se développe dans années 20, « encouragée » par le Code : en France, l'homosexualité n'étant pas un délit, la réputation de tolérance du pays attire des étrangères, visibles, ce qui exacerbe la réprobation des bien-pensants.

Conformisme total, au contraire, du côté des Miss France, ou plutôt de leur prototype. En 1920, le journaliste belge mondain Maurice de Waleffe (1874-1946) organise le concours de « la plus belle femme de France », prototype du concours de Miss France, qui verra le jour en 1946.

□ L'évolution du sport féminin

Pendant la Première Guerre mondiale, apparaissent en France des sociétés omnisports (d'emblée) féminines. La première, fort aristocratique, est l'« Académie d'éducation sportive et physique de la femme, de la jeune fille et de l'enfant », dite couramment Académia et présidée par la duchesse d'Uzès **2**, un personnage aristocratique déjà présenté dans les parties précédentes. Les

1 Freda Josephine McDonald (1906-1975). Notice pénétrante et acidulée d'Yves Borowice dans l'ouvrage qu'il a dirigé, *Les Femmes de la chanson. Deux cents portraits (1850-2010)*, Textuel, 2010, 271 p., pp. 18-19. Aussi le chapitre 7 d'E. Retaillaud, *La Parisienne. Histoire d'un mythe, du siècle des Lumières à nos jours*, Seuil, 2020, 428 p. et une récente biographie, G. Bonal, *Joséphine Baker. Du music-hall au Panthéon*, Taillandier, 2021, 330 p.

2 Anne de Rochechouart de Mortemart, 1847-1933.

débuts du football féminin remontaient en Grande-Bretagne à 1895, en France à l'extrême fin de la guerre de 1914-1918. Il se caractérise longtemps par deux mi-temps de 30 minutes. Il décline en France dès la fin des années 1920, puis fait sa réapparition en 1968, avec deux mi-temps de 35, puis 40, puis 45 minutes **1**, pour ensuite se développer rapidement. L'éducation physique devient, après un « débat passionné » **2**, obligatoire pour les filles fréquentant les établissements secondaires en 1925 : s'agit-il « d'être belle pour être utile » ? **3**. Une Fédération des Sociétés féminines sportives de France voit le jour en 1920, elle devient peu après la « Fédération féminine sportive de France. Union française de gymnastique féminine », appellation qui est simplifiée en 1922 en « Fédération féminine de gymnastique et d'éducation physique » **4**. La Fédération sportive du Travail, dès sa fondation en 1923, reprend l'essentiel du discours marxiste en matière d'émancipation, mais des réticences demeurent. Toutefois, la FSGT (Fédération sportive et gymnastique/gymnique du Travail), née en décembre 1934 de la réunification des deux branches, socialiste et communiste, du sport « travailliste », est beaucoup plus favorable au sport féminin. Les femmes ne sont officiellement admises aux Jeux olympiques qu'à partir de 1928, à Amsterdam ; elles sont alors 263. Le tennis féminin français brille avec l'élégante Suzanne Lenglen (1899-1938) qui, de 1919 à 1925, s'impose comme la plus grande joueuse (professionnelle) du moment. Suzanne Lenglen a disputé son premier tournoi senior en 1912, alors qu'elle n'avait que treize ans, elle a remporté quinze championnats du monde sur herbe, autant sur terre battue, deux championnats olympiques et 19 championnats de France. À juste titre célèbre est la grande rencontre du 16 février 1926 entre l'étoile montante du tennis américain, la « petite écolière » sage Helen Wills (1906-1998) – vingt ans, mais trois victoires dans les Internationaux des États-Unis – et Suzanne Lenglen, depuis peu devenue professionnelle. Elle est gagnée par cette dernière, « la Divine ».

1 Laurence Prudhomme, « Sexe faible et ballon rond. Esquisse d'une histoire du football féminin », dans P.Arnaud dir., *Les origines du sport ouvrier en Europe*, L'Harmattan, coll. « Espaces et Temps du Sport », 1994, 312 p., pp. 111-126, et L.Prudhomme, « Sexe faible et ballon rond. Esquisse d'une histoire du football féminin », dans P.Arnaud & Th.Terret dir., *Histoire du sport féminin*, L'Harmattan, coll. « Espaces et temps du sport », 1996, 2 vol., 234 & 271 p., compte rendu par mes soins dans *Annales. Histoire, sciences sociales*, janvier-février 1999, pp. 149-150, tome I, pp. 111-126.

2 Formule-titre de l'article de T.Terret, « Un débat passionné : l'intégration de l'éducation physique des filles à la fin du XIXe siècle », dans P.Arnaud et Thierry Terret dir., *Éducation et politique sportives. XIXe-XXe siècles*, tome 3 de *Jeux et sports dans l'histoire, section d'histoire moderne et contemporaine des Actes des 117e et 118e Congrès nationaux des sociétés historiques et scientifiques (Clermont-Ferrand, 1992 et Pau, 1993)*, Éditions du CTHS, 1995, 407 p., pp. 87-95.

3 Formule-titre de l'article de P.Liotard, dans le même volume, pp. 97-108.

4 Laurence Prudhomme, « Sexe faible et ballon rond. Esquisse d'une histoire du football féminin », dans P.Arnaud dir., *Les origines du sport ouvrier en Europe*, L'Harmattan, coll. « Espaces et Temps du Sport », 1994, 312 p., p. 77.

Suzanne Lenglen, qui a défrayé la chronique par ses jupes relativement courtes, qu'elle se faisait faire par le couturier Jean Patou (1887-1936), et par son usage du cognac comme remontant, est morte de leucémie en 1938, l'année de la retraite de Helen Wills, après un dernier succès à Wimbledon ¹. Le sport féminin était-il féministe dans les années 20 ? Contre la réponse historiographique traditionnelle, négative, Florence Carpentier a récemment montré l'importance du personnage d'Alice Milliat, née Million (1884-1957) ², première sportive et dirigeante à encourager la pratique sportive pour les femmes en France et à l'échelle internationale.

« Après avoir pris la tête du premier club pour les femmes, créé en 1911, elle dirige la nouvelle Fédération des sociétés françaises des sports féminins (FSFSF) à partir de 1919. En 1921, elle fonde et dirige la Fédération sportive féminine internationale (FSFI), qui unifie les mouvements sportifs nationaux et organisera quatre jeux mondiaux féminins entre 1926 et 1934. Le principal défi d'Alice Milliat fut de développer les pratiques et les compétitions féminines dans une société occidentale qui associait les sports à des qualités présumées masculines : la virilité, la force, le courage. »

20.1.3. Trois affaires d'après-guerre, Landru, Grappe-Landy et Sez nec

Trois affaires policières et judiciaires sont étroitement liées à la guerre en tant que telle. L'une est extrêmement célèbre, c'est — bien sûr — celle qui concerne Landru. La deuxième, par ordre d'entrée en scène, a été narrée et commentée par un livre récent. La troisième, l'affaire Sez nec, est moyennement connue mais a eu des rebondissements jusqu'à nos jours grâce à l'acharnement du petit-fils de Guillaume Sez nec.

L'affaire Landru est doublement liée avec la guerre, d'abord par la chronologie des crimes, commencés en 1915, puis par celle de l'arrestation et du procès : comme l'a écrit Pierre Darmon, « La France vivait alors dans l'horreur de la guerre » ³. Le conflit mondial crée tout un « vivier » pour des malades — prenons le mot en première approximation — comme Landru, qui profite aussi de la banalisation de la mort et de la désorganisation de la vie civile. Après un coup d'essai réalisé en 1914, Henri Désiré Landru, né à Paris en 1869, très bon élève des Frères puis sous-diacre à Saint-Louis-en-l'Île, n'avait jamais eu d'occupations professionnelles fixes. Il s'est marié, a eu quatre enfants, mais

¹ Cf. G.Clerici, *Suzanne Lenglen. La diva du tennis*, Rochevignes, 1984, 247 p., T.Bauer, « Suzanne Lenglen, sportive Art déco », dans C.Piard, *Le sport français sous la IIIe République*, L'Harmattan, 2019, 2 vol., 218 & 192 p., vol. II, pp. 141-146, et J.-C.Piffaut, *Suzanne Lenglen. Et la femme créa le tennis moderne*, Calype, 2023, 112 p.

² F.Carpentier, « Alice Milliat et le premier *sport féminin* dans l'entre-deux-guerres », 20 & 21. *Revue d'histoire*, janvier-mars 2019, pp. 93-107, et sa contribution dans C.Piard, *Le sport français sous la IIIe République*, L'Harmattan, 2019, 2 vol., 218 & 192 p., vol. II, pp. 103-111.

³ P.Darmon, *Landru*, Plon, 1994, 297 p., p. 27.

aussi quatre condamnations pour vol et escroquerie. Il enfreint bien davantage la morale en recrutant cinq victimes féminines par le biais de petites annonces durant l'été 1915, se donnant ainsi pour deux ans de « travail » : il attire ces femmes dans des villégiatures franciliennes, Chantilly, puis Vernouillet, puis Gambais (Yvelines), cette dernière, isolé des habitations, étant située en bordure de la forêt de Rambouillet et du cimetière. Il les tue et les brûle dans un « calorifère ». En 1917 le vivier de « fiancées », d'âges variés, de Landru arrive à épuisement. En mars de cette année de guerre de nouvelles prospections – Landru est très systématique et accumule des milliers de fiches, peu méthodiques d'ailleurs, dans son « carnet fatal » – font tomber trois nouvelles victimes dans ses griffes. Et de continuer : en 1919 Landru, prisonnier de son système, est condamné à tuer pour vivre. La paix est revenue, les familles recherchent les membres dont elles sont sans nouvelles depuis plusieurs mois, la police est moins débordée. Sa tâche est difficile car Landru a accumulé quelque 90 pseudonymes, dont Tartempion qui devait connaître une belle fortune, si j'ose dire ! Landru est finalement arrêté et confondu – par le commissaire Jean Belin (1884-1971) ¹ –, l'instruction est très longue, le procès se tient en novembre 1921 à Versailles. Landru y fait un étourdissant numéro d'acteur ; il est condamné, à mort, et guillotiné le 25 février 1922. Tout au long de l'instruction et du procès, la presse joue un grand rôle, avec beaucoup de jeux de mots faciles, des soupçons d'espionnage, des allusions anticléricales ; et l'opinion se fascine pour l'affaire.

Prenons du recul et revenons à l'histoire globale. Le contemporain et l'historien sont déroutés par le caractère exceptionnel des crimes, par la femme-victime au sortir d'une guerre d'hommes (pour l'essentiel), par le *serial-killer* et ses qualités (?) d'« homme de théâtre » ², serein pendant ses interrogatoires, goguenard au procès, par l'apparence physique de l'homme-Henri Désiré Landru, qui n'est pas beau, mais petit et à demi chauve, avec une barbe qui n'est pas celle des canons esthétiques de son époque. Le cas Landru – qui est loin de la « violence apprivoisée » léguée par le XIXe siècle, d'après Frédéric Chauvaud – interpelle l'histoire de l'identité et de la preuve de l'identité (surtout pour quelqu'un qui se prétend originaire des territoires occupés, maintenant libérés) ; la double (ou multiple) vie de Landru fascine, autant que la multiplicité de ses pseudonymes. L'affaire Landru met en lumière le rôle du

¹ Cf. « Landru, l'homme-mystère », dans B. Fuligni, *Souvenirs de police. La France des faits divers et du crime vue par des policiers (1800-1939)*, Robert Laffont, 2016, 1 070 p., pp. 447-487 (extrait de J. Belin, *Trente ans de Sûreté nationale*, Bibliothèque France-Soir, 1950, 328 p.).

² Frédéric Chauvaud a bien montré la théâtralisation croissante des procès criminels tout au long du XIXe siècle (Fr. Chauvaud, *De Pierre Rivière à Landru. La violence apprivoisée au XIXe siècle*, Brepols, 1991, collection « Violence et Société », 271 p., pp. 224-225).

langage ou plutôt des langages, celui, policé, bourgeois, de Landru, et d'autre part le langage administratif, celui du policier, etc. Mais on retrouve aussi le rôle des maires qui renseignent les familles et font office d'officiers de police judiciaire, celui des témoins – peu nombreux et plus ou moins observateurs malgré la guerre – et celui des familles, malgré les précautions de Landru. Pèse le poids de la guerre, pendant laquelle la police a été peu active, et ce n'est que le retour de la paix qui permet à la police d'agir efficacement... La guerre, ce sont des accusations d'espionnage de la part de certains témoins, mais uniquement après coup ! Nous relevons la minutie « petite bourgeoise » des carnets de Landru, avec des prix et des codes mais aussi des erreurs, avec son classement des lettres de femmes en huit catégories, mais avec aussi des annotations souvent maladroitement ou inutiles : Landru est « un serial killer petit bourgeois », selon la formule d'Anne-Claude Ambroise-Rendu ¹. On peut relever également la symbolique des prénoms de ce « vert galant » et le rôle de la photographie dans la traque de la vérité.

Faisons, un siècle après l'irruption en public de l'affaire Landru, le point sur les interprétations du « cas » Landru. Longtemps la trajectoire de Landru a été jugée seulement comme un crime « sensationnel », « horrible », sur lequel on se persuade qu'on ne saura jamais tout. Landru serait un moderne Barbe-Bleue – personnage bien connu dans la culture populaire – , un tueur en série, alors que les crimes du mystérieux Jack « l'éventreur » (1888) et de Joseph Vacher (1869-1898) – « le tueur de bergers », une décennie après – sont encore connus de tous les adultes. En même temps, et peut-être est-ce une forme d'exorcisme, furent les plaisanteries, dues à la célébrité du crime. Une des premières est de Mistinguett ² : « ... depuis le temps qu'on le retourne sur le grill... ». Damia ³, « la tragédienne de la chanson », « la dame en noir », est plus prolix :

« Landru a résolu le problème de la séparation. Voilà un gaillard qui connaît les femmes. Il sait comme elles s'attachent volontiers et combien il est toujours pénible de rompre. Avec lui pas de cris, pas de pleurs, pas de scènes. Il supprime les inconvénients. Le malheur, c'est qu'il ne supprime pas ça. »

La psychanalyse ⁴ permet d'aller plus loin, en évoquant les aspects sexuels ou non-sexuels de l'affaire : Landru, qui a rencontré sa future épouse,

¹ A.-Cl.Ambroise-Rendu, *Peurs privées, angoisses publiques, un siècle de violences en France*, Larousse, 2001, coll. « 20/21, d'un siècle à l'autre », 192 p., compte rendu par mes soins dans *Historiens & Géographes*, septembre-octobre 2001, p. 523, pp. 121-122.

² Pseudonyme de Jeanne Florentine Bourgeois, 1875-1956. Entre autres : E.Retaillaud, *La Parisienne. Histoire d'un mythe, du siècle des Lumières à nos jours*, Seuil, 2020, 428 p., chapitre 7.

³ Pseudonyme de Marie-Louise Damien, 1889-1978. Notice dans Yves Borowice dir., *Les Femmes de la chanson. Deux cents portraits (1850-2010)*, Textuel, 2010, 271 p., pp. 56-57.

⁴ Grâce, notamment, à F.Biagi-Chai, *Le cas Landru à la lumière de la psychanalyse*, Imago, 2014, 248 p.

Marie-Catherine, à l'église, et a des enfants de son épouse, a-t-il consommé ou pas avant de tuer ses victimes ? La dernière proie de Landru, nettement plus jeune et svelte que ses devancières, assez « rombières » – l'éternelle quête de la mère ? –, symbolise sans doute le « démon de midi ». Apparaissent des critiques de la fascination exercée sur les femmes par l'affaire de Landru, qui a reçu en prison 4 000 lettres d'admiratrices dont 800 demandes en mariage **1**. André Billy (1882-1971) dans *Le Petit Journal* du 6 novembre 1921 va plus loin en critiquant le public, voire l'humanité, composés d' « inquiétants animaux » ; lui, Billy, Landru le « dégoûte ». Beaucoup de journalistes surfent sur la « stupidité » des femmes-victimes de Landru. On doit relever la mythomanie de Landru, la part de sincérité, d'illusion, chez lui, relever aussi le délire ambulatoire de Landru, dès son mariage, avec de multiples emplois et domiciles. Les psychanalystes notent la « course » de la vie : l'escroc devient assassin, une fois assassin, il lui faut continuer à tuer pour vivre. En même temps d'ailleurs qu'il tue, Landru se fait marchand de meubles car, lui qui a dessiné des motocyclettes, il imagine une « spéculation » : acheter les meubles des réfugiés des départements envahis et les revendre avec bénéfice. Et Landru ne peut s'empêcher d'être un homme, un amoureux, un spéculateur, qui envisage d'arrêter de tuer des femmes, mais est-ce possible ? Landru, qui fut expertisé par des psychiatres, fut-il un malade ou un tueur « au hasard » ? J'ajouterais modestement une survivance (*sic*) de la Belle Époque ? Car la modestie des profits financiers enregistrés, la précaution financière de ne prendre qu'un seul aller-et-retour et un aller simple pour le dernier trajet du couple éphémère formé avec ses victimes et le choix par Landru de ses villégiatures et de sa cuisinière, le fameux « calorifère » **2**, font très petit-bourgeois, que les habitants de Gambais et Vernouillet me pardonnent !

Deuxième grande « affaire » et deuxième série de liens avec la Grande Guerre. Retour en arrière, à la Belle Époque : Paul Grappe et Louise Landy s'aiment alors dans le pauvre quartier Saint-Marcel de Paris et se marient fin 1911 à la mairie du 13^e arrondissement, place d'Italie **3**. Service militaire pour Paul, une liaison avec une domestique du 16^e arrondissement, la guerre de 1914, une première blessure fin août 1914, une deuxième, suspecte, et Paul déserte en

1 La dernière maîtresse de Landru, Fernande Segret, bien qu'ayant déclaré que Landru avait tenté par deux fois de l'empoisonner, demeura fidèle à son souvenir jusqu'à sa mort en 1968.

2 Landru fait en octobre 1921 un dessin de sa cuisine, en forme de cuisine Belle Époque parfaite, et l'offre à l'un de ses défenseurs, en « reconnaissant souvenir ».

3 Fabrice Virgili & Danièle Voldman, *La Garçonne et l'Assassin. Histoire de Louise et de Paul, déserteur travesti, dans le Paris des années folles*, Payot, 2011, 173 p. Plus général et voisin, R.Jaouen, *L'Inspecteur et l'« inverti »*. *La police face aux sexualités masculines à Paris. 1919-1940*, Presses universitaires de Rennes, 2018, 264 p.

mai 1915, sans que l'on sache si le refus qui l'a conduit à désertier a été guidé par une conscience politique claire : vraisemblablement il s'agit de troubles psychiques nés dans la bataille. De quelle manière se cacher ? Paul se travestit en femme, devient Suzanne Landgard et affine progressivement son personnage : comme on l'a vu plus haut, la Première Guerre mondiale a bouleversé les termes du débat en matière d'identité et de genre. Le couple change fréquemment de domicile, se réfugie un temps en Espagne, revient en France. Paul/Suzanne prend un vif goût aux aventures multiples et à une union très libre. Pendant dix ans, Louise – qui a toujours été sérieuse et aimante – et Suzanne/Paul vivent assez ouvertement, comme un couple de « garçonnnes », lui sous l'identité de Suzanne Landgard, toujours, et la protection sociale relative de la mode de la garçonne ainsi que de la libération sexuelle : ce sont deux femmes qui s'aiment et vivent ensemble, bien intégrées semble-t-il dans leur quartier. Mais Suzanne est d'une instabilité professionnelle totale, fait du parachutisme et fréquente avec boulimie bisexuelle le bois de Boulogne. Amnistie intégrale de la désertion par la loi du 3 janvier 1925 et Suzanne redevient Paul, ce qui lui vaut une première célébrité journalistique, à l'intérieur de laquelle André Billy (1882-1971), journaliste au *Petit Journal* et romancier, s'interroge sur le moyen que représente l'aventure de Paul Grappe pour investiguer dans « dans l'armée des femmes ». Grande est dans les années folles la célébrité de Paul/Suzanne ! Alcoolisme de Grappe (*sic*), violences, esclandres de bistrots, vie aux crochets de son épouse : un mauvais sujet, scandaleux, de la France des années 20 ! Le 21 juillet 1928 Louise le tue d'un coup de pistolet, peut-être en situation de légitime défense, procès d'assises qui attire un large public, gros impact dans la presse, défense par maître Maurice Garçon (1889-1967) et acquittement. Louise se remarie très vite, avec un ouvrier tourneur, nommé... Machin et meurt... en 1981. Une très singulière aventure : histoire du genre, histoire des normes, rapports entre Paris et les provinces, traumatismes de guerre, violence privée (et attitude du voisinage), sentiment amoureux, relations passionnelles et passionnées, dépendance amoureuse et sexuelle, stéréotypes et inversion des attributions traditionnelles des époux et des épouses, homosexualité, « inversion » et homophobie, justice et comparaison possible entre Louise – coupable jugée comme une victime – et d'autres femmes criminelles des années de l'entre-deux-guerres...

Troisième grande affaire liée à la guerre, l'affaire Seznec occupe la « charnière » temporelle, politique et sociale entre la période du Bloc national et l'époque du Cartel des Gauches, campagne électorale comprise. Cela n'est pas sans importance. D'autre part, la forte détermination de la Ligue des Droits de

l'Homme et d'un petit-fils de Seznec, Denis Le Her-Seznec ¹, a fait que les demandes en révision du procès se sont multipliées jusqu'à nos jours : douze demandes, toutes rejetées. Enfin il demeure de nombreuses zones d'ombre dans une affaire passablement embrouillée, à l'aune de la complexité des liens financiers et commerciaux — simplifiés ici — entre les deux principaux protagonistes, d'âge similaire et tous deux Bretons, Seznec et Quéménéur. Dans les lignes qui suivent, efforçons-nous de prendre du recul historique. De quoi et de qui s'agit-il ?

Un crime, un seul, mais mystérieux. Guillaume Seznec est reconnu coupable en 1924 du meurtre de Pierre Quéménéur, conseiller général du Finistère. Dans quelles circonstances ? La Première Guerre mondiale terminée, les États-Unis cèdent à la France du matériel laissé sur le territoire français, en l'occurrence des denrées alimentaires, des couvertures et des véhicules — camions et voitures particulières — de marque Cadillac, bien souvent. Seznec, né en 1878, blanchisseur devenu patron d'une scierie, et Quéménéur, né en 1877, marchand de bois très riche, notable, et dont les affaires se sont étendues à l'international, font en 1923 un voyage dans une Cadillac type 57 Torpédo — le véhicule fonctionne d'ailleurs très mal — de Bretagne à Paris, dans le but d'acheter d'autres surplus américains Cadillac à l'État français — qui les brade après les avoir entreposés dans une gabegie assez phénoménale — et de les revendre à l'URSS, fondée en décembre 1922, et parfaitement capable de payer grassement et en or. Et Seznec veut revendre des couvertures américaines à Quéménéur.

Or, Quéménéur disparaît, Seznec est la « dernière personne à l'avoir vu vivant ». Le corps ne sera jamais retrouvé et les conditions de disparition (lieux, dates, heures, etc.) apparaîtront toujours fort mystérieuses. L'instruction est très complexe, car les affaires commerciales liant les deux hommes sont littéralement en écheveau. Le procès, paradoxalement rapide, a lieu du 24 octobre au 4 novembre 1924, de part et d'autre de la Toussaint et de la Fête des Morts. Seznec est reconnu coupable (à une voix de majorité), la peine de mort est requise mais il est condamné aux travaux forcés. Il sera gracié et libéré en 1947.

¹ Médiatisation de l'affaire, de surcroît, peut-être à l'origine de l'échec des demandes de révision... Bibliographie : B.Rouz, *L'affaire Quéménéur-Seznec. Enquête sur un mystère*, Apogée, 2005, 223 p. ; P.Bresson, *Guillaume Seznec. Une vie retrouvée*, Ouest-France, 2006, 62 p. ; D.Le Her-Seznec, *Nous, les Seznec*, Robert Laffont, 2006, 1 079 p., réédition, Éditions de Noyelles, 2007, 711 p. ; D.Le Her-Seznec, *L'affaire Seznec en photos, des assises au bain*, Robert Laffont, 2010, 140 p. ; A.Baker & B.Vilain, *L'affaire Seznec : nouvelles révélations*, Coëtquen éditions, 2011, 220 p. ; J.Favard, *Quelques affaires retentissantes. Seznec, Dominici, Dils, Raddad. Les révisions en question*, Riveneuve, 2011, 313 p. ; D.Le Petitcorps, *Seznec. En quête de vérité, à compte d'auteur*, 2012, 309 p. ; D.Langlois, *Pour en finir avec l'affaire Seznec*, La Différence, 2015, 376 p. ; M.Pierre, *L'Impossible Innocence. Histoire de l'affaire Seznec*, Tallandier, 2019, 319 p.

Renversé par une camionnette à l'angle de l'avenue des Gobelins et du boulevard Saint-Marcel – non loin du domicile de Paul et Louise, jeunes amoureux – le 14 novembre 1953, il mourra le 13 février suivant.

Quels sont les arrière-plans de l'affaire Seznec ? Une accusation et un procès, dans un contexte embrouillé, des photos d'identité et des preuves grossièrement maquillées, un accusé peu sympathique et adroit, un avocat qui quitte la défense à la veille du procès pour cause d'entrée au gouvernement, une condamnation au bagne, avec une assez rapide demande de révision, le remords d'une partie des jurés, tout cela comme dans l'affaire Dreyfus, ou pas ? Surtout la guerre mondiale, ses poteaux de mine pour la guerre de tranchées et ses suites matérielles, la Bretagne, dont on se demande si ses fils ont plus ou moins participé à l'effort de guerre que les autres provinces françaises, la Bretagne châtelaine et la Bretagne des commerçants et des fermes, mais pas la Bretagne de l'adolescence du géographe Maurice Le Lannou (1906-1992) ¹, les « taiseux » et les sociables, les affaires commerciales d'après-guerre, le désir de « liquider » la guerre, les devises étrangères, l'or et la chute du franc, la nécessaire évolution du bagne à la française, la naissance de l'Union soviétique et l'anticommunisme, le très réel et important commerce est-ouest même lorsqu'il est prohibé ², les débuts de la civilisation de l'automobile, le prestige des voitures américaines dans l'Armée rouge encore en pleine Deuxième Guerre mondiale, etc.

¹ Maurice Le Lannou, *Un bleu de Bretagne*, souvenirs qui s'arrêtent à l'entrée en khâgne, Hachette, 1979, 177 p.

² Cf. É.Laurent, *La corde pour les pendre... Relations entre milieux d'affaires occidentaux et régimes communistes de 1917 à nos jours*, Fayard, 1985, 304 p.

20.1.4. D'autres ombres portées de la Première Guerre mondiale pour la société française

□ La langueur démographique

L'euphorie de l'armistice ne cacha pas longtemps les difficultés auxquelles la France, vainqueur épuisé, dut faire face : pertes et déséquilibres, avec 1 397 800 morts et disparus, surtout en 1914, en majorité des hommes jeunes, en âge d'avoir des enfants, car les morts, pour l'essentiel, étaient des militaires. La population active masculine avait diminué de 10,5 %... Fin 1918, la grippe « espagnole » toucha durement cette population affaiblie, comme nous l'avons vu dans un précédent chapitre. Si l'on ne tenait pas compte de l'Alsace-Lorraine récupérée, en 1918 la population de la France était revenue au niveau de 1875. La guerre avait donc précipité le déclin démographique amorcé depuis le deuxième tiers du XIXe siècle. De plus on comptait à peu près autant de blessés et de personnes frappées d'invalidité permanente que de morts : partout, dans les rues, l'on croisait des « gueules cassées », jeunes gens défigurés ou rendus infirmes par leurs blessures, gazés incapables du moindre effort. Le déficit des naissances s'élevait à un 1 400 000 enfants non nés : or, la population française était de longue date, de toute l'Europe, celle qui augmentait le plus lentement. Les conséquences démographiques de la Grande Guerre sont très visibles sur la pyramide des âges en France, et pour des décennies, avec des entailles représentant les pertes masculines et un gonflement démontrant la sur-représentation féminine. Un très fort déséquilibre entre les sexes est en effet apparu : en 1911 la tranche d'âges 20-39 ans était partagée à peu près également entre femmes et hommes (101/100) ; en 1921, le ratio est 120/100 ! C'est une population vieillie (malgré une vague d'immigration dans l'immédiat après-guerre), donc moins dynamique. Il y a eu des pertes irréparables, par exemple dans les milieux intellectuels : Guillaume Apollinaire, mort deux jours avant l'armistice d'une grippe surimposée à des blessures ; Louis Pergaud (1882-1915), Ernest Psichari, Charles Péguy, Alain-Fournier ¹ ; la moitié des promotions 1912 à 1914 de la rue d'Ulm. Enfin le déséquilibre des sexes était très prononcé, surtout dans les jeunes générations.

« En 1911, dernier recensement avant la Première Guerre mondiale, la population française comptait 39 605 000 habitants dans la limite de ses 87 départements. En 1921, avec le retour des départements d'Alsace et de Lorraine, mais aussi après les pertes de la Première Guerre mondiale, la France ne totalisait plus que 39 210 000 habitants. [...] Ce n'est qu'en 1950 que la population française — sur les

¹ Pseudonyme d'Henri-Alban Fournier, 1886-1914.

frontières actuelles – retrouva le niveau de 1914. » **1**

Il n'est guère original de relever la faiblesse de l'accroissement démographique français d'après la guerre mondiale, il fut longtemps de bon ton de critiquer la natalité de l'entre-deux-guerres, et de bons esprits, chagrins et en général dotés d'un enfant unique se sont crus autorisés à lourdement juger les habitants – pas tous Français, faut-il le rappeler – de la France des années vingt. Mais quel rapport avec les « années folles » ? Sont appelés les modifications entraînées par la guerre dans certains domaines du comportement collectif – la place de la femme, la proclamation d'une certaine liberté sexuelle, par exemple dans *La garçonne* de Victor Margueritte – et le défoulement des lendemains de guerre. Mais en réalité il faut creuser davantage : les « années folles » sont des années de retour à l'équilibre, avec une certaine langueur démographique, une société encore largement paysanne et dans laquelle dominant la moyenne exploitation familiale, et sur le plan politique un « modèle républicain », sorti apparemment renforcé de la guerre. À la veille de la Première Guerre mondiale, le taux de natalité était de 19 ‰ et le taux de mortalité de 18,1 ‰. Le taux d'accroissement naturel restait donc très faible, à la différence, par exemple, de l'Allemagne ou du Royaume-Uni. Le choc démographique de la Grande Guerre c'est, rappelons-le, la perte d'environ 1,4 million d'habitants, soit en quatre ans autant que les conséquences démographiques des guerres de la Révolution française et de l'Empire. Après le rattrapage de l'immédiat après-guerre (19,7 ‰ de moyenne annuelle pour la période 1920-1925), le taux de natalité retrouvera d'abord à peu près son niveau d'avant-guerre (une moyenne annuelle de 18,2 ‰ pour 1926-1930), avant de connaître un recul marqué au fil de la décennie suivante. Mais les chiffres quinquennaux lissent la réalité des années successives : l'année exceptionnelle est 1920 (taux de 21,5 ‰), ensuite le taux baisse constamment (19,1 ‰ en 1925, 18,1 ‰ en 1930), mais la baisse sera beaucoup plus sévère dans les années 1930. En chiffres absolus, il s'agit de 781 700 naissances pour la période quinquennale 1920-1925 et de 748 100 naissances pour 1926-1930. Toutefois, le « croissant fertile » est toujours très visible. Le taux de mortalité recule lui aussi, grâce aux progrès de l'hygiène et de la médecine – cf. le succès massif du vaccin BCG à partir de 1924 –, mais pas assez pour empêcher un taux d'accroissement naturel légèrement négatif en 1929. Il l'est déjà dans un quart des départements dans les années 20, ce sera bien pire dans les années 30 (deux tiers des départements). Néanmoins l'espérance de vie s'allonge. Le taux de mortalité infantile baisse de manière très importante

1 Alain Beltran & Pascal Griset, *L'économie française. 1914-1945*, Armand Colin, coll. « Coursus », 1994, 187 p., p. 26.

dans les années 1920, c'est même celui des « chiffres » démographiques qui bouge le plus. Ces difficultés démographiques sont une spécificité française. Elles sont compensées partiellement par l'immigration, sur laquelle nous reviendrons.

La population rurale des années vingt reste majoritaire, elle ne sera (légèrement) dépassée par la population urbaine qu'au recensement de 1931, poursuite d'un phénomène engagé à la fin du XIXe siècle – au recensement de 1846 la population urbaine ne représentait qu'un quart de la population totale – et à la Belle Époque, phénomène plus tardif (ou beaucoup plus tardif) que dans les autres pays industrialisés : un tel passage s'était effectué au Royaume-Uni dès le milieu du XIXe siècle et en Allemagne vers 1890. Et encore le recensement s'est-il servi d'une définition de la ville considérant le seuil d'un bourg de 2 000 habitants ; or beaucoup de ces communes ainsi baptisées du terme moderne de ville sont-elles largement liées à la campagne et la polyactivité populaire mêle ce qui est rural et ce qui citadin : Paul Bairoch (1930-1999) a proposé au soir de sa vie de retenir la limite de 5 000 habitants, ce qui conserve à la France des années 30 une majorité nettement rurale¹. La réalité rurale se lit certes dans les statistiques, mais les monuments aux morts en donnent une idée dramatique : bien souvent les villages français ne se remirent jamais de la saignée de la Grande Guerre. La croissance de la population urbaine est rapide, avec deux millions de citadins en plus dans la décennie. Elle est particulièrement forte en banlieue parisienne, où augmentent de population des communes jusque-là presque bucoliques ; d'autres, comme Bobigny² naissent véritablement, et dans le dénuement boueux, collectif et individuel. Toutes les banlieues, lyonnaise, marseillaise, et d'autres, pèsent davantage par leurs poids démographique et économique. En 1928, la loi Loucheur présente un premier programme ambitieux, prévoyant la construction en cinq ans de 200 000 Habitations à Bon Marché (HBM) et 60 000 logements « à loyer moyen ». Des municipalités comme celle de Suresnes – Henri Sellier (1883-1943), sa « science de l'édilité », ses colonies de vacances et sa cité-jardin³ – prennent le problème à bras le corps, Paris n'est pas en reste : sur l'emplacement des fortifications déclassées et détruites s'édifient HBM, jardins publics et terrains de sport. Ceci étant, les paysans, et non plus les ruraux, restent un groupe très important en termes de

¹ P.Bairoch, « Une nouvelle distribution des populations : villes et campagnes », dans *La Révolution démographique (1750-1914)*, tome II de *l'Histoire des populations de l'Europe*, Fayard, 1998, 647 p., pp. 193-229.

² Cf. Annie Fourcaut, *Bobigny, banlieue rouge*, Éditions ouvrières/Presses FNSP, 1986, 215 p.

³ Claude Penner, notice dans J.Maitron dir., *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français*, Éditions ouvrières, tome 41, pp. 219-225 ; K.Burlen dir., *La banlieue oasis. Henri Sellier et les cités-jardins, 1900-1940*, Presses Universitaires de Vincennes, 1987, 302 p. ; L. Lee Downs, *Histoire des colonies de vacances, de 1880 à nos jours*, Perrin, 2009, 435 p., chapitre 3 et *passim*.

secteur primaire de la population active (43 % en 1921) : avec leurs familles, ils représentent 14 millions de Français à la fin de la décennie. Au recensement de 1931, ce secteur primaire est encore le plus important des trois, avec 36 %, devançant encore le secondaire (34 %) et le tertiaire (30 %). Il n'en reste pas moins que le nombre des ruraux et celui des agriculteurs diminuent, l'exode rural touchant surtout les salariés agricoles. La part du secteur primaire dans la population active diminue donc et certaines régions agricoles – le Sud-Ouest, la Champagne et même la Bourgogne – manquent toujours de main-d'œuvre malgré le recours à des immigrés (Polonais dans le nord de la France, Italiens dans le sud).

Entre les recensements de 1921 et 1931 la population du pays passe de 39 200 000 à 41 300 000 habitants. Si l'on prend la population au milieu de l'année, on a : 39 000 000 d'habitants en 1920, 40,6 millions en 1925 et 41,6 millions en 1930. Seuls trois départements français dépassaient le million d'habitants à la Belle Époque ; ils sont désormais quatre, avec le Rhône, à partir du recensement de 1926, ils seront cinq dans les années trente (avec les Bouches-du-Rhône). La densité de population ne dépasse pas 72 habitants au kilomètre carré, c'est-à-dire que le pays est sous-peuplé par rapport à l'Italie, à l'Allemagne et à la Grande-Bretagne. La situation démographique est toujours aussi catastrophique. Après un « boom » des mariages entre 1919 et 1922 (deux millions de mariages environ) le nombre annuel de mariages diminue lentement : 355 000 en 1923, 334 000 en 1929. Le nombre des divorces est certes plus important qu'avant-guerre, mais il reste modeste. Le taux de natalité baisse lentement, par restriction volontaire des naissances **1** : 19,1 ‰ en 1923, 17,7 ‰ en 1929 ; le nombre annuel de naissances diminue lentement : 761 000 en 1923, 730 000 en 1929 ; le nombre annuel de décès et le taux de mortalité sont très fluctuants : 16,7 ‰ en 1923, 17,9 ‰ en 1929 pour le second ; l'excédent naturel est donc très faible. Un Conseil supérieur de la Natalité est créé en 1920 ; le 22 février 1929, par décret, un Haut Comité de la Population est institué sous la direction d'Adolphe Landry (1874-1956) et de Georges Pernot (1879-1962). C'est le prototype du Code de la Famille de 1939. L'Alliance nationale pour l'accroissement de la population française continue à lutter **2**. En 1920 une loi est votée qui punit sévèrement l'avortement **3**. La population active n'augmente

1 Cf. Clément Vautel, *Madame ne veut pas d'enfant, roman*, Albin Michel, 1924, 319 p., réédition en 1927. Le titre est parfois mal cité : « plus » au lieu de « pas ». Cette erreur n'est pas commise par E. Retailaud, *La Parisienne. Histoire d'un mythe, du siècle des Lumières à nos jours*, Seuil, 2020, 428 p., chapitre 7.

2 Cf. F. Thébaud, « Le mouvement nataliste dans la France de l'entre-deux-guerres : l'ANAPF », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, avril-juin 1985, pp. 276-301.

3 L'interruption volontaire de grossesse était légale aux Pays-Bas depuis 1878, aux États-Unis depuis 1916, en Grande-Bretagne elle le devient en 1921. En France, la loi de 1920 permet de condamner les avorteurs à un à

pratiquement pas. Le salariat ne touche encore que 53 % des actifs, à cause de l'importance numérique des paysans, cafetiers, commerçants, etc... La France est un pays de petits propriétaires indépendants qui mènent une vie étriquée : c'est bien ce dont rêvent les gouvernants, qui surprotègent les « petits », notamment les boutiquiers et les boutiquières ¹.

« Les projections établies dans les années 1920 voyaient en conséquence la population française décliner dans la seconde moitié du siècle. » ² Ainsi l'Alliance nationale pour l'accroissement de la population française, pour laquelle l'entre-deux-guerres est une période de grande force, commande à Alfred Sauvy deux études prévisionnelles, publiées dans le *Journal de la Société de Statistique de Paris*, en décembre 1928 et 1932, études qui s'avèrent catastrophistes. « Dans ces circonstances, l'immigration [devient] essentielle pour le développement économique du pays. » ³

□ Étrangers en France

Les étrangers sont :

1 532 000 en 1921 (3,91 % de la population totale)
2 409 000 ou 2 505 000 en 1926 (5,99 % ou 6,17 % de la population totale)
2 715 000 ou 2 890 000 en 1931 (6,59 % ou 6,96 % de la population totale)

Répartition par nationalités en 1921 :

Italiens = 29,5 % des étrangers

Belges = 22,8 % des étrangers

Espagnols = 16,6 % des étrangers

Et les étrangers pèsent davantage si l'on tient compte des originaires de l'étranger : les naturalisés sont certes stables de l'avant-guerre au milieu de la décennie, aux alentours de 250 000, mais ils augmentent ensuite de manière très significative. L'exode rural ne suffit pas sur le marché du travail dans les années vingt : il faut faire appel – au sens propre du terme – à d'autres campagnes, essentiellement méditerranéennes et polonaises : c'est l'apogée de l'immigration italienne. Les Italiens seront, selon les sources, 700 000 à 800 000 en France en 1936. La grande immigration italienne héritée du passé concerne Marseille, où la proportion d'étrangers (Italiens, Espagnols et Arméniens à partir de 1920) tourne

cinq ans de prison, les avortées à six mois à un an de prison ; les coupables d'avoir informé les femmes sur la contraception, à un à six mois de prison. Je rappelle l'importance de F.Ronsin, *La grève des ventres. Propagande néo-malthusienne et baisse de la natalité en France. 19e-20e siècles*, Aubier, 1980, 256 p.

¹ Sur ces dernières, S.Schweitzer, *Les femmes ont toujours travaillé. Une histoire de leurs métiers, XIXe et XXe siècle*, Odile Jacob, 2002, 330 p., pp. 155-166.

² Alain Beltran & Pascal Griset, *L'économie française. 1914-1945*, Armand Colin, coll. « Coursus », 1994, 187 p., p. 26.

³ *Ibid.*

autour de 20-25 % de la population totale. Des centaines de milliers d'Italiens continuent à venir dans des régions rurales, comme le sud-ouest, et Laure Teulière¹ a dans sa thèse bien étudié les réactions de la population française. Une partie de cette immigration italienne est de type politique : la dictature de Mussolini était dure aux opposants. Parmi les autres réfugiés politiques de cette époque, il y a les Russes blancs et les Arméniens, à Marseille et dans la région parisienne².

La communauté espagnole est elle aussi en plein essor : il y aura en France 250 000 à 300 000 Espagnols en 1936, avant le déclenchement de la guerre civile. Dans la lignée des recrutements effectués par l'État durant la guerre, la France organise conjointement avec le gouvernement de la Pologne, pays allié aux campagnes fort pauvres, l'immigration d'environ 500 000 Polonais (chiffre atteint en 1928), essentiellement pour les besoins des mines et de la sidérurgie du Nord et de la Lorraine. C'est une immigration d'un type nouveau, bien connue par la thèse et les autres ouvrages de l'historienne Janine Ponty (1930-2017)³ : il y a à la base la convention franco-polonaise du 3 septembre 1919, ce ne sont plus des hommes jeunes et célibataires qui viennent pour quelques mois ou quelques années (en théorie au moins), au hasard des opportunités, et se mêlent à la classe ouvrière française ; c'est « le grand flux », ce sont des villages entiers qui se déplacent en France, femmes et enfants compris, certains même avec leur curé, en tout cas avec leur culture... De ce fait, ils vivent entre eux — presse polonaise, religion catholique ostensible, endogamie polonaise — et s'intègrent particulièrement mal : ils seront longtemps la première communauté non francophone de France, devant les Bretons et les Basques qui sont presque tous bilingues depuis l'école de Jules Ferry. Les Polonais sont disséminés à travers toute la France en ce qui concerne les travailleurs agricoles, mais la répartition de l'immigration polonaise travaillant dans l'industrie est « circonscrite à des régions bien déterminées » : Pas-de-Calais, Nord, Lorraine et Centre. On voit enfin apparaître quelques dizaines de milliers de « Kabyles », les premiers nord-Africains à franchir la Méditerranée : un frémissement se faisait sentir en

¹ L. Teulière, *Immigrés d'Italie et paysans de France (1920-1944)*, Presses universitaires du Mirail, 2002, 263 p., réédition, 2012, 265 p. Fondamental est l'ouvrage collectif dirigé par Pierre Milza, *Les Italiens en France de 1914 à 1940*, École française de Rome, 1986, 787 p. Lire aussi, pour les textes commentés, J. Ponty, *L'immigration dans les textes. France, 1789-2002*, Belin, 2003, 416 p., pp. 160-166.

² Lire C. Le Tallec, *La communauté arménienne de France (1920-1950)*, L'Harmattan, 2001, 224 p.

³ Janine Ponty, *Polonais méconnus. Histoire des travailleurs immigrés en France dans l'entre-deux-guerres*, thèse, Publications de la Sorbonne, 1988, 474 p., deux rééditions, 1990 et 2005 ; J. Ponty, *L'immigration dans les textes. France, 1789-2002*, Belin, 2003, 416 p. ; J. Ponty, *Les Polonais en France de Louis XV à nos jours*, Éditions du Rocher, 2008, 201 p. ; J. Ponty, « Une immigration très encadrée », dans J. Ponty, S. Aprile & M. Laurent, *Polonaises aux champs. Lettres de femmes immigrées dans les campagnes françaises (1930-1935)*, Le Rocher de Calliope, 2015, 281 p., pp. 29-49 (concerne l'Indre-et-Loire).

provenance de l'Empire colonial, où la France avait entravé l'industrialisation et contribué à déstructurer la société traditionnelle. Toutefois, l'immense majorité des Algériens, des Marocains et des Tunisiens qui descendent de leur *djebel* s'installent toujours dans les villes du Maghreb français. Au total, il y a en France 2 715 000 ou 2 890 000 étrangers au recensement de 1931, ce qui représente 6,5 % de la population.

Dès les années 1920, certains immigrants originaires de l'Empire colonial se politisent, la SFIC jouant un grand rôle dans ce processus. C'est ainsi qu'apparaît en 1926, dans les milieux algériens du quartier de Barbès à Paris, l'« Étoile nord-africaine » d'Ahmed Messali Hadj (1898-1974) ; mais dès 1928 ce petit parti prend ses distances avec le Komintern et le nationalisme l'emporte sur le socialisme. Le 8 octobre 1924, une simple circulaire met un point final à la libre circulation, établie en 1914, des Algériens « indigènes » entre l'Algérie et la métropole. Il faut désormais réunir deux certificats, un d'hébergement et un de bonne santé. La situation légale de l'immigration est soumise à « d'incessantes réformes » ¹ :

18 juillet 1920 : décret instituant une Commission interministérielle de l'Immigration
 18 novembre 1920 : décret « relatif à la circulation et à la surveillance de la main-d'œuvre étrangère en France »
 6 juin 1922 : décret « relatif à la délivrance d'un sauf-conduit et d'une carte d'identité aux travailleurs étrangers »
 25 octobre 1924 : décret « portant réglementation relative au séjour des étrangers en France »
 9 septembre 1925 : décret sur les « cartes d'identité des étrangers »
 11 août 1926 : loi « en vue d'assurer la protection du marché du travail national »
 30 novembre 1926 : décret « relatif à la carte d'identité des étrangers »

Le régime des étrangers s'assouplit un peu : la loi du 10 août 1927 « sur la nationalité », qui pour la première fois introduit une distinction entre « naturalisation » (pour la première génération) et « acquisition de la nationalité française » (pour les enfants d'immigrés nés en France), abaisse de 21 à 18 ans l'âge minimum pour la naturalisation, et ramène à trois ans de séjour en France la durée nécessaire pour pouvoir y prétendre ². Les femmes françaises qui épousent des étrangers demeurent françaises et leurs enfants seront automatiquement français. Les arguments échangés au Parlement sont du même type qu'en 1889 : les partisans de la loi veulent donner à la France « cent mille soldats supplémentaires », et éviter la constitution de « noyaux allogènes » ; ses adversaires refusent que la nationalité française soit « bradée ». Mais il faut

¹ J.Ponty, *L'immigration dans les textes. France, 1789-2002*, Belin, 2003, 416 p., chapitre 4, I & II.

² J.Ponty, *L'immigration dans les textes. France, 1789-2002*, Belin, 2003, 416 p., chapitre 4, III.

toujours posséder la nationalité française depuis dix ans pour pouvoir briguer une fonction électorale, et un étranger naturalisé peut être déchu de la nationalité française, menace remontant à la Première Guerre mondiale.

20.1.5. La population active urbaine

Les secteurs et l'évolution de leurs pourcentages :

Secteur primaire : 43 % en 1921, 37 % en 1931

Secteur secondaire : 29 % en 1921, 33 % en 1931

Secteur tertiaire : 28 % en 1921, 30 % en 1931

La loi des huit heures de 1919 (1) est issue d'un mouvement complexe de luttes, diverses, pour la réduction du temps de travail ; elle est vue par certains patrons comme d'application parfaitement possible s'il y a par ailleurs amélioration des « méthodes » (productivité, etc.). L'abaissement de la durée obligatoire de travail est en France une façon de « déminer » le mécontentement né pendant la guerre et le risque, toujours lui, de « subversion » bolchévique. Validé par un progrès de la productivité, il crée une euphorie telle qu'est bien reçu en France ce qu'en 1931 Keynes pronostique : en 2030 le temps de travail ne sera plus que de 15 heures par semaine !

La classe ouvrière est fortement marquée par la guerre, notamment par le grand échec de 1914. Avec la Grande Guerre sombre, en France comme dans le reste de l'Europe occidentale, le rêve d'un monde et d'une civilisation exclusivement prolétariens : la spécificité ouvrière est apparue moins radicale que la cohérence interne de la société nationale. Ce fut le passage définitif d'une position de ségrégation à une position d'intégration. La Grande Guerre ce fut aussi, rappelons-le, les affectés spéciaux, la mécanisation et la multiplication des « ouvriers spécialisés » démoralisés, ainsi que les grèves. L'immédiat après-guerre ce sont, rappelons-le également, le mouvement social de 1919-1920, qui aboutit à la loi de huit heures, et la division syndicale : la CGT éclate, avec la scission de la CGTU (1921).

Quelle est la physionomie de l'ouvrier des années de prospérité ? Dans les années 20 la France établit des performances records, elle accélère son « décollage » industriel, sous l'influence du courant moderniste américain, les vecteurs étant les tournées de conférences d'ingénieurs, les discours de Herbert Clark Hoover (1874-1964), secrétaire d'État au Commerce, les ouvrages de Henry Ford (1863-1947), traduits en français chez Payot à partir de 1925 (2), les voyages

1 P.Fridenson & B.Reynaud dir., *La France et le temps de travail (1814-2004)*, Odile Jacob, 2004, 237 p.

2 H.Ford, *Ma Vie et mon œuvre*, 1925, 317 p., *Aujourd'hui et demain*, 1926, 348 p., *Le Progrès*, 1930, 287 p. Avec de fréquentes rééditions...

aux États-Unis, les missions d'études des ingénieurs français, l'importation de brevets et de machines, etc. C'est l'engouement général pour le fordisme et le taylorisme, le grand mot étant l'OST, l'Organisation Scientifique du Travail. Pour l'appareil de production les conséquences sont les reconstructions d'usines (Renault, Citroën, etc.), selon le fordisme, et le courant de rationalisation : l'AFNOR est fondée en 1926, après l'échec de la Commission permanente de Normalisation, créée en 1918. Il faut certes nuancer, par la permanence du courant « familial », du pouvoir d'un homme et de sa parenté, et par de nombreuses réticences devant le modernisme. Mais l'artisanat lui-même se modifie et de créateur, il tend à devenir réparateur. Pour la classe ouvrière, la première implication est le recours massif à l'immigration étrangère, qui devient un grand vivier, un des « facteurs sociologiques primordiaux » de l'élan économique, selon la formule de Gérard Noiriel. Pour l'ensemble des travailleurs du secteur secondaire la deuxième conséquence est l'application du système Bedaux et de l'OST de Taylor. Dans les mines de charbon aux veines épaisses et peu faillées, les compagnies, telle celle d'Anzin, imposent, après 1927, le système Bedaux : la besogne du mineur est « scientifiquement » décomposée en « points-minutes » – la quantité de travail que doit effectuer en une minute un « mineur moyen » – ; pour ceux qui dépassent, ou au contraire n'atteignent pas les soixante « unités Bedaux » à l'heure, sont prodiguées primes ou pénalités. Comme l'a écrit Madeleine Rebérioux,

« l'offensive taylorienne affaiblit incontestablement la culture d'atelier, d'autant qu'elle est loin d'être récusée par tous les ouvriers : ils en obtiennent parfois de meilleurs salaires et il leur arrive de préférer l'objectivité du chronomètre à l'arbitraire du contremaître ».

Par contre les années 20 voient la multiplication de nouveaux emplois qualifiés : outilleurs et régleurs sur les chaînes de l'industrie automobile, ouvriers d'entretien de la sidérurgie, etc. Il n'en demeure pas moins que « l'ancienne culture ouvrière fondée sur le métier est atteinte. Le goût de la « belle ouvrage » [...] a bien reculé. Et la culture de résistance, individuelle ou collective, semble participer du même mouvement de repli. » (M.Rebérioux) Les années 20 sont les années qui voient l'introduction d'un véritable droit régalien de police : les compagnies minières et nombre de grandes firmes comme Renault – devenue Société anonyme des Automobiles Renault ¹ le 17 mars 1922 – organisent leurs propres services de police, pudiquement baptisés « équipes de surveillance », qui dépistent les « meneurs », fichent les ouvriers, avec l'aide d'un réseau de

¹ Louis Renault, les membres de sa famille et ses proches collaborateurs détiennent 95 % du capital : il y a très peu d'actions dans le public.

« mouchards » qui se répandent dans les cafés proches de l'usine et jusque dans les cités ouvrières. Les « mauvais esprits » sont congédiés, individuellement ou en bloc. Et des « listes noires » sont soigneusement mises à jour par le patronat textile du Nord, les compagnies minières, les grands industriels de Billancourt (Renault, Salmson...). » Quant à la loi des huit heures, elle est abondamment violée : l'amende infligée, inchangée depuis 1848, est dérisoire, et les inspecteurs du travail sont en nombre infime. Comment les ouvriers sont-ils logés ? L'insalubrité est leur lot, et cela ne changera guère avant les années 50, et encore ! Insalubrité des immeubles d'habitation, mais aussi des très caractéristiques garnis et hôtels meublés, tels le fameux Hôtel du Nord, quai de Jemmapes. La nouveauté est le raz-de-marée pavillonnaire à très bon marché, sous la forme de lotissements sans viabilité, mais avec des promesses qui s'envolent et de gros profits pour les promoteurs. Toutefois une autre innovation est la multiplication des offices d'habitations à bon marché (HBM), et il faut souligner le rôle de Henri Sellier à Suresnes. Les ouvriers français connaissent deux transformations culturelles dès les années 20, ils vont au cinéma et commencent à écouter la radio.

Les ouvriers et les artisans comptaient pour 33 % de la population active en 1931. Les ouvriers représentaient un groupe social en expansion, qui gagne plus de deux millions de membres dans les années 1920 ; il commence à occuper une place centrale dans les représentations politiques et dans les soucis des gouvernements : l'ère de l'ouvriérisme, celle du Front populaire et de la Libération, s'annonce. Les statuts et les modes de vie ouvriers demeurent très divers, mais tendent quand même à l'homogénéisation. Le travail à domicile est en plein déclin, sauf dans la confection ; en revanche le petit atelier est encore bien vivant : il y a encore un million et demi d'« entreprises industrielles n'employant aucun salarié ». Surtout, un nouveau type d'ouvrier est en train d'apparaître (timidement encore), à côté de l'ouvrier qualifié et du manoeuvre apte à toutes les tâches : l'ouvrier dit « spécialisé » (par antiphrase), l'OS formé en quelques heures et attaché à une machine. Seul face à elle, « à la chaîne », il accomplit une petite part d'un processus qu'il ne comprend guère et ne maîtrise pas. Dans ce monde du « travail en miettes », qui sera dominant des années 1920 aux années 1970, le sentiment d'un savoir ouvrier et la fierté du métier ont disparu, et l'ennui règne. En revanche le sentiment d'injustice et l'esprit revendicatif sont très forts.

Le niveau de vie des ouvriers augmente, mais moins vite que la richesse nationale, ce qui nourrit également un sentiment d'injustice. C'est aussi le moment où les ouvriers émigrent en masse vers les banlieues : il y a une

excellente description du Clichy des années 1920 vers la fin du *Voyage au bout de la nuit* de Louis-Ferdinand Céline (1932). Par voie de conséquence, c'est également l'époque où apparaissent, notamment autour de Paris, les « banlieues rouges » où le PCF a ses principaux bastions municipaux. Les ouvriers se distinguent encore des bourgeois par leur costume et leur culture : leurs fêtes, leurs chants ne sont pas les mêmes. Ceux qu'encadre le PC tendent déjà à former une véritable « contre-société », selon l'expression d'Annie Kriegel ¹.

Le secteur tertiaire n'occupe encore que la troisième place, avec 30 % des actifs en 1931. C'est le début du déclin des domestiques, nombreux encore cependant dans les maisons bourgeoises : 930 000 en 1911, mais seulement 780 000 en 1926. Surtout, la crise du franc sonne le glas des rentiers, très nombreux avant 1914 ; cette catégorie sociale en plein effondrement est l'une des plus aigries, les plus promptes à l'extrémisme politique (de droite). En revanche, les années 1920 sont marquées par la montée en puissance des employés et notamment des fonctionnaires : 500 000 en 1914, 675 000 en 1932 ; leur niveau de vie est parfois très proche de celui des ouvriers, mais leur mode de vie se calque, dans la mesure du possible, sur celui des bourgeois.

¹ Une grande thèse : Annie Kriegel (1926-1995), *Aux Origines du communisme français. 1914-1920*, thèse, Imprimerie nationale et Mouton, 1964, 2 vol., 995 p., réédition abrégée, Flammarion, 1969, 442 p., réédition, 1978, Flammarion, coll. « Champs », 442 p. R. Ducoulombier, *Camarades ! La Naissance du Parti communiste en France*, thèse (qui me paraît conciliable avec celle d'A. Kriegel), Perrin, 2010, 429 p. Autres ouvrages : A. Kriegel, *Les Communistes*, Paris, Seuil, coll. « Politique », 1969, réédition : A. Kriegel & G. Bourgeois, *Les Communistes français dans leur premier demi-siècle. 1920-1970*, Seuil, 1985, 404 p.

20.2. Au centre de la vie économique et de la société, les finances publiques, les classes moyennes et les ruraux des années 1920

Au centre de la vie économique et sociale de la France des années vingt, nation et État, est un « libéralisme contrôlé par l'État », expression de Gisèle Berstein dans sa thèse ¹. Ce contrôle étatique nous incite à traiter des finances publiques. Pivot national donc, les finances, incontournables, et rappelons – argument d'autorité non dénué de malice, assumée – que le contenu du premier tome de la grande *histoire économique* d'Alfred Sauvy (1898-1990) est pour l'essentiel consacré aux finances ². Enfin, au milieu de l'économie et de la société françaises des années 20, les classes moyennes et les ruraux se placent d'eux-mêmes, par vocation.

20.2.1. Le problème des finances publiques dans les années 20

Les finances des années 20 se scandent à l'évidence, en deux périodes, celle de l'inflation (1919-1926) et le redressement triennal opéré par Poincaré. En 1919 le gouvernement tarde à prendre les décisions financières qui s'imposeraient, parce qu'il compte sur les Réparations et que les élections vont avoir lieu. En conséquence le point est fait seulement en 1920. L'inflation du temps de la Grande Guerre va durer, de 1919 à 1926, car l'accroissement de la circulation fiduciaire continue, d'autant plus que sont créés en 1918 les chèques postaux, gérés par les PTT, les Postes, Télégraphes et Téléphones.

Les grandes banques françaises des années 20

Banques de dépôt : Crédit lyonnais, Société générale, Comptoir national d'Escompte
 Banques d'affaires : Banque de Paris et des Pays-Bas, Banque de l'Union parisienne
 9 banques coloniales : Algérie, Maroc, Syrie-Liban, AOF, AEF, Indochine, et trois autres.

Pour faire face à l'accroissement et à l'insuffisance des ressources de l'État une nouvelle organisation du budget de l'État, qui va durer jusqu'en 1924, est mise sur pied. Elle distingue du budget général – pour les dépenses normales, c'est le « budget des dépenses ordinaires » – un budget spécial – pour les « dépenses recouvrables », c'est-à-dire par les Réparations, conformément à la mentalité de Klotz, déjà fort imprudent pendant la guerre ! – c'est le « budget des dépenses extraordinaires ». En attendant le paiement des

¹ G. Berstein, *Le Sénat sous la IIIe République. 1920-1940*, thèse d'État 2012, CNRS Éditions, 2014, 492 p., p. 248.

² A. Sauvy, *Histoire économique de la France entre les deux guerres*, Fayard, 1965-1975, 4 vol., réédition, Economica, 1984, 2 vol., 422 p. et 439 p.

Réparations, l'État a recours, comme pendant la guerre, à l'emprunt, mais il décide que l'intérêt en sera imputé au budget général ! Dans le même temps intervient la réforme fiscale de 1920. Plusieurs impôts sont augmentés, une taxe sur le chiffre d'affaires est créée, mais le parlement refuse l'impôt sur le capital réclamé par les socialistes de la SFIO. La réforme est insuffisante et le déficit budgétaire se manifeste dès 1922 ; il est alors de presque 40 % et s'accroît en 1924, car les deux budgets sont à ce moment fusionnés. En 1924 Poincaré augmente, à nouveau, comme quatre ans plus tôt, les impôts, mais de 20 % ; il veut même vendre le monopole de l'État sur les allumettes à des compagnies privées et supprimer de nombreux postes de fonctionnaires (il le fait en partie). Une fois le Cartel au pouvoir, les socialistes réclament à nouveau l'impôt sur le capital, mais Herriot, président du Conseil radical, refuse.

Prenons un triple recul, sur la fiscalité, sur les emprunts et sur les causes de l'inflation. L'agriculture se trouve, en fait, presque totalement exemptée, par voie de soustraction pratiquement tout le poids de l'effort financier retombe sur le commerce et les échanges. Ces impôts sont insuffisants, d'où la nécessité de recourir aux emprunts, extérieurs – surtout entre 1919 et 1921 et en 1924 –, auprès pour l'essentiel des États-Unis et de la Grande-Bretagne (en 1924 auprès de banques privées, les gouvernements refusant leur appui), et emprunts intérieurs – bons du Trésor et bons du Crédit national (les anciens bons de la Défense nationale) ¹ – formant la « dette flottante », à laquelle s'ajoutent des emprunts à long terme et les avances de la Banque de France, qui est encore privée dans les années 1920. Schématiquement, entre 1919 et 1921 et en 1924 on a surtout recours à des emprunts extérieurs et à des augmentations d'impôts, les autres années ce sont surtout des emprunts intérieurs et des avances de la Banque de France. Quatre causes expliquent l'inflation. Les deux premières sont liées à la Grande Guerre, ce sont d'une part les charges de la guerre – c'est-à-dire les dettes et la Reconstruction, qui est rapide : environ 70 % de la tâche est effectuée avant 1924 – et d'autre part le non-paiement des Réparations, la part française étant égale à 52 % des 132 milliards de marks-or théoriquement dus par l'Allemagne. Il faut ajouter, troisième cause, les imprudences des gouvernements, multiplication des emprunts – les intérêts à verser représentent la moitié des dépenses de l'année 1926 –, recours dangereux aux avances de la Banque de France (comme le fait Herriot) et multiplication des émissions de papier-monnaie. Il faut ajouter encore le cruel manque de confiance de la société envers ses gouvernants.

¹ Le Crédit national, comme son nom le suggère, est à l'origine un organisme public créé en 1919 pour aider à la reconstruction des régions dévastées.

En définitive, quels sont les résultats de l'inflation ? La hausse des prix est la principale, et la plus visible ; elle se manifeste surtout en 1919-1920 et de 1924 à 1926 ; au total elle est une multiplication par huit des prix entre 1914 et 1926. Notons que la petite crise économique de 1920-1922 s'accompagne d'une baisse des prix, ce qui donne fallacieusement l'illusion que la question est résolue ! Le deuxième résultat est la dépréciation du franc, due aux causes ci-dessus ainsi qu'à la spéculation internationale et intérieure, très nette quand le Cartel des gauches est au pouvoir. Une première crise des changes se produit en 1919-1921, une deuxième en 1923-1924, et une troisième en 1925-1926. Comme nous l'avons vu dans le chapitre 20, la livre sterling, qui valait 63 francs en décembre 1922, passe à 82 francs en décembre 1923 et monte même à 117 francs début mars 1924. Poincaré réussit le tour de force de la « ramener » à 65 francs à la fin du même mois de mars 1924, mais en augmentant les impôts de 20 % et en réduisant drastiquement le nombre des fonctionnaires ! Il aurait été sage de dévaluer le franc en 1921 ou 1922 (des deux tiers) et de faire un sérieux effort d'équilibre budgétaire, mais cette solution, techniquement souhaitable, était politiquement et psychologiquement impossible à mettre en pratique. Au contraire la France vit avec la chimère du retour au franc Germinal, avec l'unique concours des Réparations ! C'est qu'il y a une barrière politique, qu'aucun homme politique, de quelque parti qu'il soit, n'est disposé à franchir : la stabilité de la monnaie est la clef de voûte des comportements de la société française (et l'épargne une des grandes vertus nationales), c'est à cause de cette stabilité que les Français ont acheté en masse des bons de la Défense nationale. Toucher à la stabilité de la monnaie, ce serait heurter de front les croyances les mieux ancrées de la société et — le risque n'est pas mince après la guerre — faire bon marché du patriotisme des souscripteurs.

Poincaré « rétablit » le franc entre 1926 et 1929. Pourquoi, comment et avec quels résultats ? Raison d'importance, il bénéficie de la bonne conjoncture économique mondiale ; une deuxième cause est le retour de la confiance : c'est l'Union nationale, mais Briand est là, caution pour la gauche, les capitaux rentrent en France et il y a spéculation étrangère à la hausse. Raymond Poincaré utilise trois moyens principaux, la diminution des dépenses publiques, l'augmentation des ressources et la hausse du taux d'escompte. Il parvient à diminuer les dépenses par des économies sévères : suppression de 106 sous-préfectures, d'un grand nombre de tribunaux de première instance, « conversion » partielle de la Dette, c'est-à-dire qu'il convertit une partie de la dette flottante en dette à long terme. Une Caisse d'amortissement, financée par l'emprunt et la vente de timbres-poste à surtaxe — une série « caisse

d'amortissement » par an de 1927 à 1931 inclus — , rachète des bons à court terme. Classiquement l'augmentation des ressources repose à la fois sur la fiscalité (surtout les impôts indirects) et l'emprunt. Enfin, la hausse du taux d'escompte, jusqu'à 6,6 %, est destinée à attirer les capitaux étrangers et à ralentir la circulation monétaire en France.

Tout cela pour quels résultats ? La dette à court terme diminue, d'un quart, mais la dette à long terme augmente ; les avances de la Banque de France diminuent ; le budget est en équilibre et il est même excédentaire en 1929 ; l'encaisse de la Banque de France s'accroît ; le franc français remonte, et de façon significative : la livre sterling, de 240 francs à la mi-juillet 1926 descend à 122 francs en décembre de la même année. Stabilisation, mais dévaluation, alors que beaucoup de Français croient que le franc va retrouver sa valeur de 1914 : toujours la chimère du franc or ! Mais cela présenterait des inconvénients budgétaires, en accordant une grande valeur à la dette, et commerciaux, en freinant les exportations. Le grand événement qui enclenche la décision française est la revalorisation de la livre sterling en 1925, qui provoque au Royaume-Uni une grave crise économique et une vague sociale de grande ampleur. La stabilisation est inscrite dans la loi du 25 juin 1928. Une nouvelle valeur du franc est fixée — un franc est défini par 65,5 milligrammes d'or à 900/1000 — , ce qui en clair signifie qu'il est dévalué des quatre cinquièmes, d'où son surnom de « franc quatre sous » ¹. La même loi établit officiellement le monométallisme-or et met fin au « bimétallisme boiteux » français, qui aura donc duré de 1878 à 1928. Enfin, la loi fixe la couverture monétaire à un minimum de 35 %.

La première conséquence est que la dette de l'État est allégée, son « service » ne représente plus que 18 % des dépenses, et il y aurait même excédent budgétaire en 1929. Cela facilite la ratification par le parlement de l'accord Mellon-Béranger sur les dettes de guerres. De nombreuses discussions sur les dettes vis-à-vis des États-Unis avaient eu lieu depuis 1919. Ces dettes de guerre représentent un total de 10,3 millions de dollars, dont 4,2 pour la Grande-Bretagne et 3,4 pour la France. L'accord Mellon-Béranger du 29 septembre 1926 diminue la dette française de 53 % et étale les annuités jusqu'en 1988. Saisi, le parlement français veut ajouter une « clause de sauvegarde », révisant l'accord si l'Allemagne ne paie pas les Réparations, mais les États-Unis sont intraitables et le parlement se résigne à ratifier l'accord en 1929, donc au bout de trois ans. Une deuxième conséquence de la dévaluation est que les petits rentiers font les frais de l'opération, or ils sont encore nombreux dans les années 20. Enfin, la confiance

¹ Un sou = 5 centimes ; un franc or = 100 centimes = 20 sous ; un franc Poincaré « égale » cinq fois moins, donc 4 sous ! Le franc Germinal = 322,5 mg d'or.

dans le franc est solidifiée, l'or afflue en France et en 1932 la France détiendra 27 % de l'or mondial. Mais cela provoque le mécontentement de la Grande-Bretagne et des États-Unis : certains y prétendront même que la France est cause de la Crise de 1929 ! Tout n'est pas euphorique pour la France de Poincaré car, dans le même temps, la balance commerciale est déficitaire car les produits français sont moins compétitifs et, donc, la balance des paiements est de moins en moins excédentaire. Cependant comment cette richesse française, momentanée, est-elle utilisée ? Certes à donner des crédits à la construction d'immeubles de HBM (par la loi Loucheur de 1928), à établir la gratuité de l'enseignement en classe de 6e, puis dans les autres classes, à instituer les Assurances sociales (par une autre loi Loucheur de 1928), ainsi que la fameuse retraite aux anciens combattants. Mais cette courte période est celle des dégrèvements fiscaux et, surtout, du refus du plan d'outillage présenté par Tardieu en novembre 1929. Son gouvernement – dans lequel il y a des hommes neufs, comme Paul Reynaud, Maurice Petsche ¹ et Auguste Champetier de Ribes (1882-1947) – veut une nouvelle action de l'État, dans un sens néo-capitaliste : équiper la nation, aider les forces vives du pays, intervenir, organiser la production, etc. Il s'agit d'un « plan d'outillage national » de cinq ans, financé par l'État (cinq milliards ?). Trois secteurs sont prioritaires : l'agriculture, les dépenses sociales, les travaux publics. Des exemples concrets sont proposés : électrification des campagnes, adductions d'eau potable, dessertes téléphoniques, reboisement, recherche scientifique, etc. Léon Blum souligne que le plan Tardieu reprend les vœux de la SFIO, formulés en vain ! Le plan Tardieu est au fond le couronnement de l'intervention hésitante de l'État dans l'économie des années 20. Mais il est repoussé...

20.2.2. Les classes moyennes des années folles

□ Montée en puissance d'une petite bourgeoisie française ?

Classes moyennes et années folles : l'antinomie saute aux yeux, entre d'une part les classes moyennes telles qu'on les a vues à la Belle Époque et telles qu'on se les imagine dans les années 20, et d'autre part les « années folles », comme j'ai commencé à les définir et telles qu'on va finir par les découvrir. Cette antinomie mérite-t-elle la reconnaissance de sa viabilité ou n'est-elle

¹ Cf. M.Lévy-Leboyer & H.Morsel, tome II de *l'Histoire de l'électricité en France*, Fayard, 1995, 1 438 p., *passim*.

qu'apparente ? ¹ Et, en effet, la France est toujours un pays de bourgeoisie – comment pourrait-il en être autrement ? – mais on peut se demander raisonnablement si ne l'emporte pas un phénomène de montée en puissance des classes moyennes, petite et moyenne bourgeoisies mêlées. Montée en puissance, mais aussi facteur de stabilité, et en même temps facteur de déblocage de la société. Essor, car nous avons déjà vu d'une part la montée républicaine des classes moyennes instruites – fonctionnaires, médecins, professeurs, avocats, instituteurs, ingénieurs, etc. – et d'autre part le véritable socle représenté par les petits industriels, les commerçants et les artisans : il existait bel et bien à la fin du XIXe siècle et au début du suivant une société de classes moyennes, de petites et moyennes entreprises, élément capital qui a assuré la solidité du régime jusqu'à la Première Guerre mondiale. Les classes moyennes, animées d'un désir commun de promotion et d'ascension sociale, formaient avant-guerre l'ossature de la société, réservoir social du parti radical.

Les classes moyennes, à cause de l'effondrement des revenus fixes, ont été durement touchées par la Grande Guerre. Le rentier, catégorie si typique de la France de la Belle Époque, n'existe plus, frappé par l'inflation. Que la Première Guerre mondiale ait provoqué l'appauvrissement de la bourgeoisie rentière, on en a plusieurs exemples littéraires, dans l'œuvre de Montherlant par exemple. Quant aux traitements de la classe moyenne salariée, ils ne suivent qu'avec un gros retard la hausse des prix. Comment les classes moyennes pourraient-elles ne pas être inquiètes devant la vague d'agitation sociale de 1919-1921 ? Est-il pour cette société pire repoussoir que le « paradis rouge » des bolcheviques et des communistes français dont l'aboutissement est la suppression de toute propriété, de tout espoir de promotion, soit une perspective bien plus affolante que celle dont les « partageux » du XIXe siècle menaçaient la

¹ Bibliographie sélective (que les publications soient nombreuses est tout à fait significatif) : l'ouvrage dirigé par Georges Lavau, Gérard Grunberg et Nonna Mayer, *L'univers politique des classes moyennes*, Presses FNSP, 1983, 389 p. ; S. Berstein, « les classes moyennes contre la gauche », *L'histoire*, n° 71, octobre 1984, pp. 6-20, et son *Histoire du Parti radical*, thèse, FNSP, 2 vol., 1980 et 1982, 487 et 667 p. ; Nonna Mayer, *La boutique contre la gauche*, FNSP, 1986, 346 p., et sa notice dans J.-Fr. Sirinelli dir., *Dictionnaire historique de la vie politique française au XXe siècle*, PUF, 1995, 1 068 p., réédition, 2003, coll. « Quadrige », 1 254 p., pp. 232-237 ; « Les classes moyennes », n° spécial de *Vingtième Siècle. Revue d'Histoire*, janvier-mars 1993, pp. 3-138 ; J. Ruhlmann, *Ni bourgeois ni prolétaires. La défense des classes moyennes en France au XXe siècle*, Seuil, coll. « L'Univers historique », 2001, 462 p. ; J. Ruhlmann, « Comment défendre les classes moyennes ? », dans J. Garrigues dir., *Les groupes de pression dans la vie politique contemporaine en France et aux États-Unis de 1820 à nos jours*, Presses universitaires de Rennes, coll. « Carnot », 2002, 314 p., pp. 117-126 ; J. Ruhlmann, « Les classes moyennes », dans J.-P. Rioux & J.-F. Sirinelli dir., *La France d'un siècle à l'autre. 1914-2000. Dictionnaire critique*, Hachette, 1999, 982 p., pp. 264-268 ; les deux articles de Christophe Charle et Klaus-Peter Sick dans la *Revue d'Histoire moderne et contemporaine* d'octobre-décembre 2003, pp. 108-154 ; S. Bosc, *Les classes moyennes*, La Documentation française, coll. « Problèmes politiques et sociaux », 2007, 169 p.

société **1** ? Mais les classes moyennes bénéficient de la hausse du niveau de vie des deux périodes 1920-1924 et 1926-1930, avant de subir le poids de la crise des années 1930. La société française est en train de devenir pendant les années d'entre-deux-guerres cette société de classes moyennes pour qui la propriété est le fondement de toute liberté et de toute dignité.

Ce monde de « petits » continue à vouloir échapper au prolétariat ; c'est un monde de petits commerces, on y a toujours les marchands de vin et, comme avant la guerre, les Merle, à Briançon **2**. Toujours les artisans, les employés, les petits fonctionnaires, les petits commerçants, certaines professions libérales (médecins, avocats, pharmaciens, vétérinaires...), et les classes moyennes salariées (peu nombreuses avant 1914), une nouvelle fois avec le problème de l'appartenance éventuelle des petits paysans (propriétaires ou fermiers). Se développent les catégories des employés et des fonctionnaires, les employés des PTT, dont les femmes, les professions libérales, et c'est l'essor des médecins dans les années 20. Ces développements renforcent l'hétérogénéité fondamentale des classes moyennes, ce qui fait que dans les années vingt, on ne dit plus guère comme jadis « la » classe moyenne au singulier mais on utilise couramment le pluriel.

Certes pèse sur elle(s) une certaine suspicion : les classes moyennes ne sont-elles pas sensibles aux sirènes du « fascisme » des années 20, auquel certains croient dans la France de l'après-guerre ? Mais surtout des analystes comme le philosophe Edmond Goblot (1858-1935), dans *La barrière et le niveau. Étude sociologique sur la bourgeoisie française moderne* (1925) **3**, sont plus fins et insistent sur les modes de vie. La formule centrale de Goblot est : « Il n'y a pas de démarcation entre le riche et le pauvre : on est plus ou moins riche. Il n'y a pas transition insensible entre les classes : on est bourgeois ou on ne l'est pas. La richesse ne peut donc pas, par elle-même, différencier des classes. » Et un peu après intervient la justification par Goblot du pluriel de « classes moyennes ». Comme écrira six décennies plus tard Adeline Daumard, « il faut utiliser des parures, s'entourer d'objets qui assurent la correction de la tenue, qui contribuent à la dignité de la vie, mais qui toujours soient en rapport avec les nécessités de la

1 Cf. D.Lejeune, *La peur du rouge en France. Des partageux aux gauchistes*, Belin, 2003, coll. « Histoire et société. Temps présents », 304 p., réédition, 2011, en numérique.

2 R.Merle, *Louise, commerçante briançonnaise. 1878 à 1950 : le quotidien de trois générations d'une famille briançonnaise*, Éditions des Hautes-Alpes, 2007, 176 p.

3 E.Goblot, *La Barrière et le niveau. Étude sociologique sur la bourgeoisie française moderne*, Alcan, 1925, rééditions aux PUF, dont 2010, 92 p. La formule est page 11. Goblot avait été professeur d'Université, à Caen puis Lyon.

vie quotidienne, les ressources et les obligations liées aux fonctions du chef de famille. » 1.

Les classes moyennes sont toujours dans les années 20 un groupe qui se distingue volontairement, voire ostensiblement, des ouvriers et de la vraie bourgeoisie. Il est certes difficile de fixer des frontières, le critère économique est inopérant et le niveau de revenus pas satisfaisant du tout : la définition des classes moyennes est fondamentalement une question de « niveau » – le mot est repris par Edmond Goblot dans son titre – et de mentalité, et un critère essentiel est aussi la possession d'un patrimoine. Les classes moyennes se distinguent des ouvriers par leur espoir d'ascension sociale qu'elles conservent. Mais la mobilité sociale est-elle grande, dans la réalité des années d'après-guerre ? On peut en douter... Les classes moyennes se distinguent de la vraie bourgeoisie par plusieurs points. D'abord le travail personnel, manuel ou intellectuel, ensuite la hantise de la déchéance sociale, de la prolétarianisation qui les menace. Il faut ajouter un troisième facteur, paradoxal et qui est à nuancer fortement, l'aspiration des classes moyennes à la bourgeoisie. Elles veulent s'« élever » à la bourgeoisie, mais elles mesurent tout ce qui les sépare de la bourgeoisie, elles sont sensibles à la fermeture de la bourgeoisie sur elle-même et elles ont une véritable mythologie de l'effort individuel et de la croyance au progrès, qui a d'ailleurs déteint sur les masses ouvrières, désormais mentalement intégrées à la société française. Cela se marque dans le mode de vie des classes moyennes pour lesquelles une sorte d'« entrée en bourgeoisie » s'accompagne de l'adhésion à un système de valeurs qui est celui de la respectabilité (cf. le salon, la « femme au foyer », le bac pour le fils, etc.). Autre indication, la volonté de se distinguer de l'ouvrier, par le vêtement, les « manières », la recherche d'une culture moins populaire – mais la culture des classes moyennes est très conformiste – , tous signes du désir de se distinguer des « manuels ». Une activité professionnelle tertiaire étant jugée plus « digne », caractéristique de la promotion sociale, le statut d'employé est la forme la plus répandue de ce type d'activité, sous sa forme salariée, et, pour les femmes, le travail de secrétariat est la preuve que l'on a quitté les rangs des groupes inférieurs. Au total, une volonté de ressembler le plus possible à la bourgeoisie, la pratique religieuse n'étant pas ou plus importante, avec un clair désir d'« assurer ses vieux jours » et un profond attachement à la propriété, une hostilité au marxisme, au fond un conservatisme, bien montré dans le film *La chienne* de Jean Renoir (1931), adapté du roman

1 A. Daumard, *Les bourgeois et la bourgeoisie en France depuis 1815*, Aubier, 1987, 430 p.

éponyme (1930) de Georges de la Fouchardière (1874-1946) ¹. Roman et film narrent l'histoire d'un employé, à l'existence jusque-là étriquée, faite de renoncements, d'économies sordides, de grisaille, mais soucieux de donner une image d'honnêteté (il est caissier !) et de fausse aisance. Cette image vénérable est « dynamitée » par la libération de Maurice Legrand de l'ordre moral de sa classe (il entretient une maîtresse, Lulu, rencontrée à Montmartre) et bientôt de son mode de vie (il finit clochard...). Jean Renoir évoque à nouveau les classes moyennes en 1932, dans *Boudu sauvé des eaux*, un film adapté de la pièce de théâtre (1919) de René Fauchois (1882-1962), avec le couple des Lestingois, des libraires – une profession en « effacement relatif » depuis la Belle Époque ² – qui contrastent avec le personnage anticonformiste du clochard libertaire Boudu.

Concluons provisoirement. Trois critères d'appartenance fondamentaux sont à distinguer : une « conscience de classe moyenne », une aspiration à la promotion sociale, avec imitation du mode de vie bourgeois et, tout au moins dans les années 20, l'appel à l'État. Les classes moyennes refusent d'analyser la société comme un ensemble hiérarchisé et conflictuel de groupes ou de classes, elles refusent une société constituée de deux classes antagonistes, entre lesquelles les autres groupes seraient laminés. C'est logique, car elles sont beaucoup trop hétérogènes et pleines de contradictions : les intérêts sont totalement divergents entre producteurs et consommateurs, entre les secteurs privé et public. C'est logique aussi puisqu'elles ne sont solidaires ni des ouvriers ni de la bourgeoisie et qu'elles ne peuvent vraiment choisir un camp sans se renier. Récuser l'idée même de classe sociale permet tout à la fois de préserver la supériorité relative et masquer l'infériorité qui persiste, quoique atténuée. Les classes moyennes, en conséquence, se dotent non pas d'organisations sociales, mais d'organisations civiques, apparemment indifférentes aux clivages sociaux.

D'autre part, les classes moyennes sont un groupe social soumis aux aléas de la conjoncture économique, tout particulièrement dans les années de la guerre et de l'après-guerre. Dès le début du XXe siècle, les classes moyennes représentaient près de la moitié de la population active, la grosse majorité appartenant au monde des « indépendants ». Tout au long du XXe siècle, il y a croissance du nombre des employés, fonctionnaires et cadres. Cette croissance est sensible dès les années 1920. Les résultats sont nets. À la fin de la décennie les exploitants agricoles sont 26 % de la population active, or la plus grande partie

¹ Présentations intéressantes dans R.Prédal, *La société française à travers le cinéma. 1914-1945*, Armand Colin, Coll. U2, 1972, 347 p., pp. 153-155 et dans Pierre Billard, *L'âge classique du cinéma français. Du cinéma parlant à la Nouvelle Vague*, Flammarion, 1995, 725 p., pp. 69-74.

² D'après G.Leroy & J.Bertrand-Sabiani, *La vie littéraire à la Belle Époque*, PUF, 1998, 383 p., p. 9 et R.Prédal, *La société française à travers le cinéma. 1914-1945*, Armand Colin, Coll. U2, 1972, 347 p., pp. 156-157.

appartient aux classes moyennes. Les patrons de l'industrie et du commerce forment 17 % de la population active, or la plus grande partie appartient elle aussi aux classes moyennes. Quant aux employés, cadres subalternes et petits fonctionnaires, soit 13 % de la population active, ils appartiennent tous aux classes moyennes ¹. Ce sont les valeurs mêmes du groupe social qui ont été ébranlées par le choc : la Première Guerre mondiale a fait voler en éclats les promesses de la République radicale, d'où la nostalgie de la Belle Époque, très vive parmi les classes moyennes : une nouvelle preuve que ce sentiment ne peut pas être apparu dans les années 30 ! Les classes moyennes manifestent une farouche inquiétude devant la vague d'agitation sociale de 1919-1921 ; elles bénéficient de la hausse du niveau de vie entre 1920 et 1924 et entre 1926 et 1930 ; puis elles subiront le poids de la crise des années 1930, entraînant des réactions politiques.

□ La politique et la défense des classes moyennes

Ces réactions politiques seront typiques de l'« univers politique des classes moyennes », pour reprendre le titre d'un ouvrage collectif publié dans les années 1980 (2). Classiquement, on explique l'échec des « expériences de gauche » par la défection des classes moyennes. Toutefois, toute une aile des classes moyennes ressortit à une tradition de gauche, une autre est de tradition de droite et, au fond, toutes les forces politiques recrutent parmi les classes moyennes ! Mais c'est au sein des partis de gauche qu'elles sont incontestablement les plus nombreuses, posant un problème à l'explication traditionnelle. Les années 20 montrent, plus finement, des glissements alternés. Pourquoi ? Les classes moyennes ne sont pas, historiquement, neutres. Un premier Congrès international de la petite bourgeoisie avait été réuni en Belgique en 1899, il fut rebaptisé en 1903 (à Stuttgart) Congrès international des classes moyennes et la même année fut fondé à Bruxelles un Institut international des classes moyennes. En France, une Association de défense des classes moyennes était apparue en 1908 (3), grâce à l'avocat-journaliste Maurice Colrat (1871-1954). Après la guerre, c'est au sein des classes moyennes que se dessinent les grandes alternances qui marquent la vie politique française de 1919 à 1930. D'une façon générale, le parti qui exprime le mieux la diversité et les aspirations des classes moyennes, c'est le parti radical, où elles sont en position largement dominante.

¹ Pour mémoire : salariés agricoles = 6 % ; ouvriers = 31 % ; haute et moyenne bourgeoisie = 7 %.

² *L'univers politique des classes moyennes*, FNSP, 1983, 389 p.

³ En fait sous un autre nom dès 1907. Lire l'important article de Gilles Le Béguec, « Prélude à un syndicalisme bourgeois. L'Association de défense des classes moyennes (1907-1939) », dans « Les classes moyennes », n° spécial de *Vingtième Siècle. Revue d'Histoire*, janvier-mars 1993, pp. 93-104.

Le parti des classes moyennes est une charnière, bien commode, entre gauche et droite, avec d'ailleurs deux ailes, ce qui est bien pratique aussi ! Surtout, il y a une coïncidence évidente entre le projet républicain tel que l'incarne au début du siècle la « République radicale » et les aspirations des classes moyennes. Première grande traduction politique de l'après-guerre, le vote des classes moyennes joue un rôle important dans la victoire électorale du Bloc national. Puis les classes moyennes éprouvent des inquiétudes devant la dégradation du franc et l'alourdissement de l'impôt et c'est la victoire du Cartel des Gauches, qui promet le retour au Bloc des Gauches du début du siècle, mais qui n'a rien à proposer de neuf et les radicaux sont pris dans un étau entre socialistes et milieux d'affaires. Les classes moyennes sont attachées à la personne de Poincaré – comme elles le seront plus tard à celle d'Antoine Pinay¹ –, un président du Conseil qui s'appuie sur une majorité allant des radicaux à la droite et qui mène une politique de stabilisation, notion fort importante pour les classes moyennes. Enfin dans les années 30 les classes moyennes éclateront politiquement, comme nous le verrons dans le chapitre 23.

Comment s'opère la défense des classes moyennes ?² C'est une histoire cyclique, avec des temps forts de mobilisation, comme la Belle Époque, le Front populaire, les débuts de la IV^e République, et les années vingt ne sont pas une décennie saillante, entre la formation de l'Association de défense des classes moyennes (ADCIM), à la Belle Époque (1908), dans le but de lutter contre le projet d'impôt sur le revenu et la constitution de la Confédération générale des Syndicats de Classes moyennes (CGSCM) sous le Front populaire. Elle réussira à constituer un intergroupe parlementaire (1938), inspiré de l'exemple belge, mais ancré dans l'orbite politique de Daladier. Il interviendra auprès de Raymond Patenôtre (ministre de l'Économie) et de Charles Pomaret (ministre du Travail) dans le gouvernement Daladier³. La loi de mars 1936 protégera l'artisanat de la chaussure, la loi de mars 1937 interdira toute nouvelle ouverture de magasin à prix uniques. Et enfin un Comité national de Liaison et d'Action des Classes moyennes (CNCM) naîtra au début de la IV^e République, avec également un

¹ Cf. D.Lejeune, *Années 50. France Janus, en Noir & Blanc ou en Couleurs ?*, 1 140 pages, mis en ligne le 13 avril 2017 sur HAL-SHS (CNRS) : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01504693>. Plusieurs rééditions, mêmes références.

² Cf. J.Ruhlmann, « Comment défendre les classes moyennes ? », dans J.Garrigues dir., *Les groupes de pression dans la vie politique contemporaine en France et aux États-Unis de 1820 à nos jours*, Presses universitaires de Rennes, coll. « Carnot », 2002, 314 p., pp. 117-126. Et aussi J.Ruhlmann, *Ni bourgeois ni prolétaires. La défense des classes moyennes en France au XX^e siècle*, Seuil, coll. « L'Univers historique », 2001, 462 p.

³ Raymond Patenôtre : 1900-1951. Charles Pomaret : 1897-1984. Sur le premier : Fred Kupferman (1934-1988), « Raymond Patenôtre, homme de presse », dans le colloque de Nanterre (mars 1973) *Presse et politique*, Les Cahiers du CEREP, dactyl., J.-C. Brousta, *Le combat de Raymond Patenôtre*, Fayard, 1969, 205 p. et P.Ory, *La belle illusion. Culture et politique sous le signe du Front populaire*, Plon, 1994, 1 033 p., réédition, CNRS, 2016, 1 033 p., pp. 542-543.

intergroupe, qui interviendra auprès de Robert Buron ¹, secrétaire d'État puis ministre des Affaires économiques sous la Troisième Force puis sous le centre-droit, enfin auprès de Pinay.

¹ 1910-1973.

20.2.3. Les ruraux, encore majoritaires dans la France des années 20

Nous avons vu vivre et mourir les ruraux et les paysans dans la Grande Guerre : mobilisation générale, souffrances du poilu de 1914, de Verdun, de la Somme et d'ailleurs, l'agriculture dans l'économie de guerre (n'oublions pas les épouses...), etc. Nous avons vu le bilan de la guerre pour l'agriculture (baisse de la production, etc.) et pour la démographie : 673 000 morts (la moitié du total national). Mais dans les années 20 les citoyens voient les ruraux comme de grands bénéficiaires de la guerre...

□ Agriculture et ruraux, éléments clés de la persistance d'une « France des *petits* » 1

La France demeure un pays fondamentalement rural : au sortir de la Première Guerre mondiale, 53,6 % de la population française vit à la campagne. L'urbanisation est toujours très lente dans la France des années 20 et en 1931 il n'y a que 17 villes de plus de 100 000 habitants, trois de plus seulement qu'en 1911. Dans les années 20 l'agriculture stagne, le monde rural a ses pesanteurs, nous détaillerons un peu plus bas, mais deux semaines après l'armistice, le 27 novembre 1918, est promulguée la première loi française sur le remembrement, qui l'encourage, à condition que dans la commune au moins les deux tiers des paysans consentent au remembrement des parcelles de la localité. On peut ajouter d'autres arguments qui démontrent la place centrale de la ruralité à la française dans les années vingt. La France a une mentalité rurale, elle se voit comme un « pays rural ». Le maintien des structures traditionnelles est présenté par la majorité des élites politiques – en particulier par le radical Henri Queuille (1884-1970), treize fois sous-secrétaire d'État puis ministre de l'Agriculture dans l'entre-deux-guerres – comme le gage de la stabilité du pays et un modèle de civilisation. Sa lente remise en cause suscitera nostalgies – qui enfante en 1937 le Musée des Arts et Traditions populaires – et inquiétudes. Le secteur agricole représente encore un peu plus du tiers de la population active (36 %), dans le cadre d'une structure de la population active approximativement en trois tiers (36-31-33), et il y a encore un peu plus de paysans (14 millions) que d'ouvriers (13 millions).

Henri QUEUILLE (1884-1970) 1

1 Formule de S.Berstein & P.Milza, *Histoire de la France au XXe siècle*, Complexe, coll. « Questions au XXe siècle », 5 vol., 1990-1994, 564, 416, 352, 392 & 381 p., réédition en un seul volume, Complexe, 1995, 1 407 p., réédition, 1999, réédition du tome I en 2004, 9,98 €, du tome V en 2006, 456 p., p. 277. Lire B.Roux, *L'Académie d'agriculture de France. Une vision de l'agriculture française de l'entre-deux-guerres*, L'Harmattan, 2021, 448 p.

Né, dans une famille d'ancienne bourgeoisie très intégrée au réseau des élus et des notables locaux, à Neuvic d'Ussel en Corrèze, Henri Queuille fait ses études de médecine à Paris puis, son doctorat acquis, revient en 1908 s'installer dans sa ville natale où il ouvre un cabinet. Il devient un de ces médecins, positivistes et humanistes, que la République de la Belle Époque distingue. Connu et estimé de ses concitoyens, il fait une carrière politique rapide, devenant en 1912 conseiller municipal, puis maire de Neuvic, en 1913 conseiller général de la Corrèze, en 1914 député. Tout cela, tout naturellement à la fois au parti radical et dans le réseau des fidélités familiales, professionnelles, citadines et rurales. Il est un des benjamins de la Chambre des députés. Durant la guerre de 1914, il sert comme médecin au front avant de reprendre le cours de sa carrière parlementaire en 1918. Décoré, membre de la « génération du feu », il aura l'oreille des anciens combattants.

Maire de Neuvic pendant un demi-siècle, président du conseil général, député, sénateur, à nouveau député, de la Corrèze bien sûr : la paix revenue, sa fidélité à sa région est totale et elle va le poser en homme de la durée et de la ténacité. Membre du parti radical, c'est un républicain de tradition, aux opinions modérés, à la position d'arbitre, qui a embrassé avec enthousiasme l'Union sacrée et qui, ancien combattant, apparaît au lendemain du conflit comme un ministrable en puissance dans un parti de gouvernement. De fait, dès janvier 1920, il est appelé au gouvernement par Millerand, non aux Anciens Combattants, comme il s'y attendait, mais au poste, qu'il juge surprenant, de sous-secrétaire d'État à l'Agriculture.

Il s'y initie à des problèmes, nouveaux pour lui, mais essentiels pour le département qu'il représente, avec tant de sérieux et d'efficacité qu'il devient le plus compétent des techniciens agricoles du personnel politique de la III^e République et le parlementaire qui exerce le maximum de charges ministérielles dans le minimum de temps. De 1920 à 1940, il est dix-neuf fois ministre, dont treize fois à l'Agriculture. Pratiquement, il est l'auteur principal de la politique agricole de la France dans l'entre-deux-guerres, président de nombreuses associations agricoles, dont la toute-puissante *Fédération nationale de la Mutualité et de la Coopération agricoles*, l'organisation des agriculteurs de gauche qui a son siège boulevard Saint-Germain. Mais ce technicien de l'agriculture ne se limite nullement à cette étroite spécialisation. Il s'attaque avec le même sérieux à d'autres dossiers et exercera durant les dernières années de la Troisième République les charges de ministre de la Santé Publique (en 1930-31), des Postes, Télégraphes et Téléphones (de juin à décembre 1932), des Travaux Publics (en 1937-1938) poste auquel il procède à la nationalisation des chemins de fer et à la création de la S.N.C.F, du Ravitaillement de mars à juin 1940. Ce radical apparaît d'abord comme un homme de gauche, élu en 1924 comme tête de liste du Cartel, mais les luttes qui l'opposent en Corrèze aux socialistes et aux communistes le conduisent vers des positions plus modérées. Il devient en Corrèze « l'homme à tout faire des intérêts départementaux bien compris » (Jean-Pierre Rioux) : tourisme local, chemins vicinaux, petite exploitation agricole, électrification, amitiés, menus services, mais sans parvenir à enrayer le déclin économique et démographique de la Corrèze. Toutefois, radical discipliné, qui n'intervient guère dans les congrès, il suit les grandes lignes politiques décidées par la direction de son parti et se montre en particulier proche d'Édouard Herriot. Mais ce conciliateur, toujours à la recherche d'un compromis, demeure un républicain intransigeant sur les principes. Ministre de Reynaud, il est exclu de la formation du gouvernement Pétain en 1940.

¹ Notices dans J.-Fr. Sirinelli dir., *Dictionnaire historique de la vie politique française au XX^e siècle*, PUF, 1995, 1 068 p., réédition, 2003, coll. « Quadrige », 1 254 p., pp. 1047-1049 et dans G. & S. Berstein, *La Troisième République*, M.A. Éditions, coll. « Le Monde de ... », 1987, 356 p., pp. 253-254.

Le 10 juillet 1940 à Vichy, il refuse de voter les pleins pouvoirs au maréchal Pétain et à l'exemple de son chef de file Édouard Herriot, il s'abstient volontairement. Se tenant à l'écart du régime de Vichy, il gagne Londres en 1943 lorsqu'il estime sa sécurité menacée, et il est un des rares hommes politiques de la III^e République à rallier de Gaulle. Il devient à Alger cette même année ministre du général de Gaulle, puis vice-président du GPRF, donc le remplaçant de De Gaulle quand celui-ci est en mission extérieure.

Après la Libération, il démissionne du GPRF et est le véritable reconstruteur du parti radical. Il joue un rôle de tout premier plan dans les premières années de la IV^e République. C'est lui qui fait établir à 6 ans la durée du mandat des membres du Conseil de la République ; il impose le principe du renouvellement partiel tous les trois ans. Surtout, quand la Guerre froide et la dislocation du tripartisme offrent leur chance aux modérés de la Troisième Force, Queuille est au premier rang. Président du Conseil en 1948-1949 grâce à Herriot, Queuille stabilise le franc. Le ministère Queuille dure 389 jours. Assez subtil pour ne mécontenter personne pendant plus d'un an, il est comparé à Ferdinand Sarrien ; c'est la « République du moindre mal ». Il arrive à faire passer une réforme des impôts, qui permet de faire doubler les recettes de l'État et de réduire l'inflation. C'est sous son ministère que les bienfaits de l'aide Marshall commencent à se faire sentir : disparition du rationnement du pain, des textiles, du chocolat, des corps gras... Politique très stricte que celle de Queuille et de Jules Moch contre les grèves de harcèlement qui éclatent en 1948 dans les houillères à la suite des grandes grèves de 1947. En 1950-1951, il se montre favorable à l'émancipation de l'Afrique noire (comme Mitterrand), il tente d'imposer cette idée en métropole et dans les milieux de colons africains. 10 mars - 10 juillet 1951 : un nouveau cabinet Queuille. Citation mythique : « la politique ne consiste pas à résoudre les problèmes mais à faire taire ceux qui les posent. ». Application de cette maxime avec la loi sur les apparentements qu'il fait voter le 9 mai. Queuille refuse d'envoyer le contingent en Indochine à cause de la proximité des législatives ; il obtient de De Lattre qu'il « saigne à blanc » les effectifs d'Afrique du Nord. 1952 : Queuille est cédiste, il met en valeur le fait que la France a besoin de l'aide américaine pour vaincre en Indochine, aide qu'elle ne peut obtenir qu'en acceptant la CED. Depuis le coup de Prague, Queuille est convaincu qu'il faut engager les Américains en Europe. Il cautionne jusqu'en 1954 le ralliement des radicaux à la droite. Mais Queuille a suscité la jalousie de Herriot qui l'empêche délibérément de devenir Président de la République en 1953.

Médiocre orateur, il est doté tout au long de sa vie d'un sens de l'État élevé et démontre une fidélité totale au parti radical et au radicalisme de gestion. C'est à ce titre que sous la IV^e il soutient, « fait » ou contribue à « faire » Edgar Faure, Félix Gaillard, Maurice Bourgès-Maunoury et François Mitterrand, secrétaire d'État à la Présidence du Conseil en 1948-1949. Mais la « rénovation » du parti radical par Mendès France le pousse en 1956 à quitter le parti avec 34 autres parlementaires ; il y revient en 1958. Il n'abandonnera qu'en 1965 son plus cher mandat, celui de Neuvic. En 1967, trois ans avant sa mort, Queuille adoube Jacques Chirac. Il meurt à Paris en 1970, sans avenir dans la mémoire collective des Français, « devant lesquels il n'a jamais voulu poser au grand homme. Il n'était ni le tenant de l'immobilisme ni l'entêté du compromis à tout prix qu'on a parfois décrit, mais plutôt un conciliateur et un démocrate de terrain. Un vrai républicain, en somme. » (J.-P. Rioux)

Ce monde rural est dominé par les petites et moyennes exploitations : celles de plus de 50 hectares ne sont que le tiers de la surface cultivée, les rendements sont médiocres par rapport aux pays étrangers, le poids de l'autosubsistance pèse sur le monde rural et il n'y a guère de transformations de

l'habitat. Les salaires des ouvriers agricoles sont très faibles, un fossé d'incompréhension reste creusé entre ruraux et citadins. Quant aux revendications, elles sont canalisées et freinées par les deux grandes organisations du syndicalisme agricole : la très conservatrice Union centrale des syndicats agricoles de France (héritière de la Société des Agriculteurs de France) et la « républicaine » Fédération nationale de la Mutualité et de la Coopération agricoles, héritière de la Société nationale d'Encouragement à l'Agriculture de Gambetta (voir la première partie).

Un passéisme certain nourrit l'abondante littérature ruraliste et régionaliste, illustrée par Alphonse de Châteaubriant (1877-1951), Maurice Genevoix (1890-1980), André Chamson (1900-1983), les deux exacts contemporains (1887-1959), Jean de la Varende et Henri Pourrat, le romancier et historien régionaliste bourguignon Gaston Roupnel (1871-1946) ¹, et surtout Jean Giono (1895-1970) qui publie en 1929 ses deux premiers romans, *Colline* et *Un de Baumugnes* – un jeune de la ville, mauvais travailleur, vicieux et beau parleur, séduit Angèle, fille de maître Barbaroux et symbole de fécondité « avec son doux ventre et ses deux seins pleins » – , roman qui sera adapté au cinéma par Marcel Pagnol dans *Angèle*, en 1934.

□ La prospérité rurale des années 20

En 1931, le pourcentage de la population urbaine l'emporte définitivement en fréquence relative (51,2 % contre 48,8 %). Pour quelle population rurale ? Les années 20 sont marquées par une réelle prospérité du monde rural : montée des prix, mieux-être dans les campagnes, acquisitions de terres, décloisonnement par les autocars, l'électrification, la radio, etc. C'est ce dont certaines des familles étudiées par Jean-Marc Moriceau sont les actrices ². De manière concomitante, le nombre des petites exploitations baisse, surtout au profit des exploitations moyennes (conséquence de l'augmentation des revenus, réelle, pendant la Première Guerre mondiale), le nombre des journaliers recule lui aussi, l'alimentation et le vêtement s'améliorent, par alignement sur la ville. La décennie enregistre le développement des caisses de crédit agricole, créées par l'État en 1920 – au plan national : Crédit agricole mutuel, etc. – , des coopératives, de l'élevage, qui passe d'un tiers des revenus agricoles à 44,5 %, de l'emploi des engrais, grâce aux potasses d'Alsace et aux phosphates du Maroc. Y a-t-il ouverture du monde rural ? Il y a une certaine pratique sportive, le PCF

¹ P. Whalen, *Gaston Roupnel : âme paysanne et sciences humaines*, trad. fr., Dijon, Éditions universitaires, 2001, 205 p. et B. Müller, « Génération Lucien Febvre ? », dans Y. Potin & J.-F. Sirinelli dir., *Génération historiennes. XIXe-XXIe siècle*, CNRS, 2019, 800 p.

² J.-M. Moriceau, *Secrets de campagnes. Figures et familles paysannes au XXe siècle*, Perrin, 2014, 237 p.

s'intéresse au monde agricole, avec Renaud Jean (1887-1961) et le journal *La Terre* ¹.

La prospérité et la modernité du Beauceron Éphraïm Grenadou (1897-1993), particulièrement acharné au travail, sont éclairantes ² :

« [...] la marche est rapide puisque, propriétaire de neuf hectares en 1920, il en cultive quarante en 1922 et soixante-quinze en 1928. Certes, dans le total figurent la ferme de ses beaux-parents et celle de ses parents dont il a payé la reprise, mais il a pu dans le même temps acheter son premier tracteur et pense déjà à avoir une automobile. »

Il est locataire, en plus, reprend la ferme de son père en 1928, il cultive 40 ha au début des années 20, 75 en 1928 ; il délaisse le fumier pour utiliser de l'engrais, se lance dans un syndicat agricole, se met à l'élevage des cochons et continue les moutons. Son village est électrifié en 1926. Ralph Schor ³ cite le cas de Louis Bourlier, paysan franc-comtois, qui est tout à fait parallèle et juge ainsi sa vie :

« Ma vie, très modeste, est faite d'un labeur sans répit. Quand je me suis mis en ménage, il y a vingt-cinq ans [= en 1904], je possédais un hectare et demi de terre, ma femme quatorze ares, et nous avons 3 500 francs de dettes. Je possède actuellement 12 hectares sans aucune dette, deux maisons, quelques avances, huit têtes de bétail, un beau verger par moi créé ; sans parler de multiples améliorations ici et là. »

Les ruraux demeurent plus nombreux que les urbains : 53,6 % de la population – ce ne sera qu'en 1931 que la proportion s'inversera, avec 48,8 % de ruraux – sachant qu'en France une agglomération de deux mille habitants est tenue pour une « ville ». La population active est composée en majorité de paysans : l'agriculture et les secteurs qui lui sont liés représentent encore 54 % des actifs en 1921 ; les agriculteurs forment 38 % des actifs en 1921, 32,5 % en 1931. L'idéologie dominante au centre et à droite veut que cet équilibre entre le primaire et les autres secteurs d'activité soit plus harmonieux que l'industrialisation, jugée « excessive », des pays anglo-saxons. L'exode rural reste modeste (il touche 600 000 à un million de personnes pendant la décennie) ; il est considéré par les contemporains comme une catastrophe, car on tient que les problèmes de l'agriculture viennent du fait qu'elle « manque de bras » ; alors qu'en fait il contribue encore surtout à vider les campagnes de leurs éléments les

¹ Cf. G.Belloin, *Renaud Jean, le tribun des paysans*, Éditions de l'Atelier, 1993, 336 p. ; N.Racine et L.Bodin, *Le Parti communiste français pendant l'entre-deux-guerres*, FNNSP-Armand Colin, 1972, 310 p., réédition 1982 (FNNSP), 320 p, *passim* et P.Robin & J.Vigreux dir., *Renaud Jean. La voix rouge des paysans*, Colloque de Marmande (2011), Nérac, Association des amis de Renaud Jean, 2012, 550 p.

² E.Grenadou & A.Prévoist, *Grenadou, paysan français*, enregistrement de 1965-1966, Seuil, 1966, réédition, coll. « Points », 1978, 253 p., le passage cité, bien sûr d'A.Prévoist, étant pp. 14.

³ R.Schor, *Le dernier siècle français. La France de 1914 à 2014*, Perrin, 2016, 633 p., p. 40, d'après Émile Guillaumin, *Paysans par eux-mêmes*, Delamain et Boutelleau, 1953, 311 p., réédition, Stock, 1980, 314 p.

moins productifs. Mais chez les citadins les liens avec la terre (liens familiaux, liens de proximité) sont encore très forts ; le poids de la terre est énorme dans les représentations du pays et dans les discours politiques ou idéologiques, sauf à la SFIO, et les régions rurales ont un poids disproportionné au Sénat. Ce sont toujours en majorité les plus pauvres qui partent, les journaliers agricoles notamment, ce qui allège la pression sur les terres : cela contribue à entretenir l'illusion d'une certaine prospérité des campagnes. Certes les traces de l'hécatombe de 1914-1918 sont visibles partout, mais les paysans ont profité de la guerre, les contemporains ont même tendance à le leur reprocher. Les progrès des communications – la T.S.F., comme on appelait alors la radio, apparue dans cette décennie, et la presse avec *Le Chasseur français* ¹, *L'Almanach Vermot*, *Le Pèlerin...* – , et aussi le grand brassage de la Grande Guerre, se traduisent par un effacement accéléré des traditions paysannes et rurales (notamment les « patois »), mais aussi des formes de sociabilité spécifiques, notamment celles liées à la religion. Du point de vue des modes de vie la ville finit de s'imposer comme le modèle à suivre, notamment dans l'alimentation, qui évolue rapidement : les paysans consomment de plus en plus de viande, de beurre ou de bière. De plus en plus, les non-paysans (les commerçants, les artisans...) tendent à quitter les campagnes : la société rurale, vieillie à cause de la crise démographique et des effets de la guerre, perd de sa substance, de sa complexité : elle se « paysannise ». Sans qu'on s'en rende vraiment compte, les plus dynamiques et les plus instruits des enfants de paysans commencent à partir eux aussi, non plus pour survivre mais à cause de l'attrait de la ville... Ce n'est pas encore la crise ouverte, mais c'est déjà un certain malaise, et la désertification menace déjà certaines régions des Alpes, des Pyrénées et de l'ouest du Massif central. Le malaise rural trouve même un début de traduction politique avec l'apparition des Chemises vertes de Dorgères en 1929 (2).

Cependant bien avant Dorgères le monde paysan est fortement organisé. Il y a d'abord les héritières des deux vieilles Sociétés, d'une part la Société des Agriculteurs de France (1867, dite syndicat de la rue d'Athènes) qui devient l'Union centrale des Syndicats agricoles et aura des positions corporatistes dans les années 30, quand elle sera devenue l'UNSA (« nationale » remplaçant « centrale ») et que le corporatisme sera très à la mode, et d'autre part la Société nationale d'Encouragement à l'Agriculture, républicaine, favorable aux

¹ *Le Chasseur français* a un sous-titre : *Organe universel de tous les sports et de la vie en plein air*.

² Nous en traiterons plus loin. Le maître livre est bien sûr celui de Robert O.Paxton, *Le temps des chemises vertes. Révoltes paysannes et fascisme rural, 1929-1939*, Seuil, 1996, 316 p.

coopératives et au crédit agricole **1**. Elle était devenue à la Belle Époque la Fédération nationale de la Mutualité et de la Coopération agricoles (ou « fédération du boulevard Saint-Germain »). Ce n'est pas tout : les prêtres démocrates ont fondé de petites associations, le Parti communiste crée la Confédération générale des Paysans travailleurs (1929) – la SFIO mettra sur pied la Confédération nationale paysanne en 1933 – , il existe de nombreux syndicats de producteurs, comme l'Association générale des Producteurs de Blé (1924) et, rappelons-le, la loi officialise en 1924 les Chambres d'Agriculture.

□ Quelques cas particuliers

Les domestiques agricoles et servantes de ferme **2** restent nombreux dans les exploitations de polyculture-élevage, fort peu mécanisées, et dans les grandes exploitations. Dans certaines de ces dernières, dans le Bassin parisien par exemple, se développe l'idée qu'il faut enraciner la main-d'œuvre par des jardins, l'entretien gratuit d'une bête, etc., exactement comme dans les mondes du travail industriels depuis le XIXe siècle ! Il subsiste longtemps un très grand nombre de charretiers et de bouviers, ce que montre bien la biographie d'Ephraïm Grenadou, pourtant Beauceron ; ils sont assez nombreux à être issus de l'Assistance publique (ils ne sont pas payés avant treize ans...) **3**. La « louée » subsiste dans certaines régions jusque dans les années 50. De très dures conditions de travail attendent les domestiques, à tous égards, dont les accidents du travail, plus souvent qu'à leur tour. Beaucoup de vieux salariés agricoles sont très qualifiés, mais ils sont très mal payés. Jusque tard les domestiques « mâles » couchent à l'étable, il existe d'autres conditions de logement (cabanes pour les bergers, etc.) toutes plus épouvantables les unes que les autres ; énorme est le retard des mentalités à leur égard, et surtout celle des patrons, il éclatera lors du « scandale » des grèves paysannes de 1936 (**4**). Ces domestiques vivent dans la solitude car les contacts sont difficiles, la distance vis-à-vis des jeunes de la famille de l'employeur est considérable, etc. Le célibat est évidemment fréquent, ainsi que le rejet par le reste de la société paysanne.

1 Sur le corporatisme, une importante notice dans J.-C. Daumas dir., *Dictionnaire historique des patrons français*, Flammarion, 2010, 1 614 p., pp. 1018-1022.

2 P. Piégay, *Domestiques agricoles et servantes de ferme dans les sociétés paysannes. De 1900 aux années 1960*, L'Harmattan, 2007, 304 p.

3 Cf. I. Jablonka, *Ni père ni mère. Histoire des enfants de l'Assistance publique (1874-1939)*, Seuil, 2006, 373 p., chapitre 7.

4 Après la création de la Sécurité sociale agricole, des patrons feront payer par leurs salariés la part patronale des cotisations !

La vie rurale dans les régions de montagne demeure vouée à l'élevage, qui nécessite beaucoup de soins et a des corollaires, les alpages, l'*enmontagnage* ou *inalpage* et bien sûr la fabrication de fromages, le fauchage avec l'appui massif de tous les membres de la famille, le ramassage du foin, le transport à dos d'hommes des « balles », dites « trousses » en Maurienne, mais beaucoup de câbles de transport sont installés dans l'entre-deux-guerres, on aura ensuite des tracteurs sur les chemins. Règne de l'élevage, certes, mais beaucoup de régions de montagne pratiquent encore les cultures jusqu'à des altitudes « invraisemblables », la culture de la pomme de terre étant possible jusqu'à 1700 m¹. De nombreux géographes et touristes font baigner la vie rurale de montagne des années 20 dans le fameux mythe de l'« isolement ». Certes, mais isolement par rapport à quoi, avant 1946 ? Et d'autre part, beaucoup de ruraux sont habitués à des déplacements, parfois lointains et transnationaux, avant l'ère du service militaire. Par exemple les alpins depuis longtemps traversent les Alpes, considérées de façon ancestrale comme un espace et non une frontière et le grand géographe Raoul Blanchard (1877-1965) ne s'y était pas trompé. Et les ruraux sont jusqu'en 1946 (au moins) de solides marcheurs ! Des traditions d'émigration demeurent dans les années 20, ainsi les bien connus Barcelonnettes, mais aussi l'émigration de la Haute-Maurienne vers Paris et la banlieue parisienne : les Mauriennais, Bessanais, par exemple, après avoir été cochers de fiacre, basés dans le 18^e arrondissement, deviennent après la guerre taxis à Levallois-Perret, en banlieue parisienne². Les Mauriennais émigrent aussi vers Lyon, l'Amérique du Sud (tout particulièrement l'Uruguay), les Briançonnais Marseille. D'autres mythes perdurent, celui des « loisirs d'hiver », celui de la sociabilité et de l'entraide villageoise : il n'est nullement prouvé que ce soit plus intense qu'à la ville...

20.3. La question du modernisme économique des années 20

À l'instant, à propos des ruraux, la question du modernisme a été soulevée. Ne pouvons-nous pas généraliser l'interrogation ? Replaçons-nous dans les conditions mentales de l'époque. La Première Guerre mondiale avait

¹ Cf. Bessans en Haute-Maurienne d'après F.Tracq, *La mémoire du vieux village. La vie quotidienne à Bessans au début du XX^e siècle*, Montmélian, La Fontaine de Siloé, 2000, 559 p., pp. 245 & suiv., et B.Poche, *Le monde bessanais. Société et représentation*, CNRS Éditions, 1999, 370 p.

² F.Tracq, *La mémoire du vieux village. La vie quotidienne à Bessans au début du XX^e siècle*, Montmélian, La Fontaine de Siloé, 2000, 559 p., *passim*. Un autre ouvrage, collectif, montre le mélange d'isolement et d'ouverture, de méfiance et d'attirance vis-à-vis de l'« étrangère », de l'« Autrichienne », *Eugénie Goldstern. La mémoire et l'oubli. L'Odyssée de l'« étrangère » à Bessans*, Montmélian, La Fontaine de Siloé, 2007, 372 p.

nécessité de larges adaptations du tissu industriel français, pourquoi ne pas transformer dans les années 20 cette flexibilité en un véritable modernisme ?

20.3.1. Un pays impacté par la Première Guerre mondiale

Des régions entières ont été ravagées par la Grande Guerre, d'une large manière bien plus que durant la Seconde Guerre mondiale, car le front avait pris longuement en écharpe le territoire français de la frontière belge à la frontière suisse. Le potentiel économique des départements occupés durant quatre ans avait été systématiquement saccagé ; en se retirant les Allemands avaient inondé les mines, tué ou razié le bétail. Des villes sont rasées ou presque, comme Arras, Lens, Béthune, Reims, Amiens, Soissons et Saint-Quentin. À Armentières, ville de ma famille maternelle, aucune des sept mille maisons n'est habitable à la fin de 1918 ! De ce fait, dans le département du Nord il manque encore 100 000 personnes en 1923, qui n'ont toujours pas pu se réinstaller. L'agglomération lilloise a perdu 300 000 habitants : on s'y entasse dans des baraquements. Dans certaines zones rurales où de longues et dures batailles avaient eu lieu, le sol est définitivement stérilisé et on ne pourra que les reboiser. Ailleurs, on reconstruit à l'identique ce qu'on peut, mais le paysage rural change quand même : de nombreux châteaux et manoirs, notamment, ne peuvent être reconstruits. En revanche, on reconstruit à l'identique de nombreux centres-villes anciens, notamment celui d'Arras. Dans d'autres cas, on fait dans le « néo », avec plus ou moins de goût, comme à Béthune ; à Lille, on construit un nouveau beffroi en béton, visible à trente kilomètres à la ronde. En certains lieux, la reconstruction sera toujours en cours en mai 1940... Un colloque international s'est tenu à Maubeuge en 2014, pour le centenaire du déclenchement de la guerre, sur les ravages causés à l'industrie dans les départements occupés ¹.

Dans le reste du pays, les infrastructures avaient été beaucoup sollicitées et peu entretenues ; les chemins de fer en particulier sont dans un triste état ². Au sortir de la Grande Guerre toutes les compagnies privées (Nord, Est, PLM, Midi et Orléans), ainsi que le réseau de l'État (essentiellement le réseau de l'Ouest), sont en déficit. Les « salvatrices » conventions de 1921 instaurent un fonds commun pour les sociétés privées concessionnaires, servant de compensation entre les moins riches et les plus pauvres, l'État intervenant au cas où toutes seraient déficitaires. Comme c'est le plus souvent le cas, le réseau

¹ J.-F. Eck & J. Heuclin dir., *Les bassins industriels des territoires occupés 1914-1918 : des opérations militaires à la reconstruction*, Presses universitaires de Valenciennes, 2016, 384 p.

² F. Caron, *Histoire des chemins de fer en France*, tome II, 1883-1937, Fayard, 2005, 1 029 p., pp. 537-650.

ferroviaire français est un gouffre budgétaire dans les années 20, ce qui prépare la fondation de la SNCF en 1937.

La production agricole avait baissé de 40 % par rapport aux chiffres de 1913, la production industrielle de 45 % (et la reconversion en elle-même la fit baisser encore). Il faut en effet en 1919 reconvertir les industries de guerre à des productions plus pacifiques, ce qui provoque, comme partout dans le monde, une assez grave crise économique en 1919-1921. Enfin, une « crise boursière [est] fille de la récession de 1920-1921 » ¹.

Les finances nationales avaient été complètement déséquilibrées par l'effort de guerre. Les dépenses de l'État avaient explosé, et elles n'étaient pas prêtes de redescendre à leur niveau d'avant-guerre, car il allait falloir reconstruire et entretenir 700 000 veuves de guerre et 750 000 orphelins... La France avait dû vendre l'essentiel de ses créances à l'étranger et s'était lourdement endettée auprès des États-Unis ; les réserves d'or de la Banque de France avaient fondu. L'inflation était devenue incontrôlable : les Français n'avaient plus confiance dans la monnaie nationale. Certes les Français pensaient que « le Boche paierait » ; au-delà du souvenir de l'indemnité de guerre de 1871, l'Allemagne devrait verser des réparations pour ce qu'elle avait détruit : n'était-elle pas seule responsable de la guerre, puisque c'était elle qui l'avait déclenchée ? Mais les Anglo-Saxons n'étaient pas d'accord pour imposer au *Reich* des réparations trop élevées. Par ailleurs, ils refusèrent d'annuler les dettes de la France : la solidarité entre alliés cesse à la victoire. Dès mars 1919, les banques centrales britannique et américaine arrêtent de soutenir le franc. De ce fait, la monnaie française s'affaiblit encore, et le mouvement de hausse des prix s'accélère en 1919-1920. Tout cela ne permet plus à la France, même victorieuse, de peser en Europe et dans le monde comme au XIXe siècle.

20.3.2. Oui ou non, modernisme ?

□ « Ying » : oui, les années 20 sont une phase de modernisation économique, une sorte de Belle Époque retrouvée

Comme l'écrit Fabrice Grenard ², « les années vingt constituent l'une des plus belles périodes de l'histoire économique française, après celle du début du siècle et avant les années trente. » L'essor se marque par quatre types de croissance. La croissance industrielle est nette, avec un taux de 5 % l'an entre 1924 et 1930, taux qui est identique pour la croissance du revenu national, qui en

¹ H.Bonin & B.Blancheton, *Crises et batailles boursières en France aux XXe et XXIe siècles*, Droz, 2017, 488 p., pp. 35-42.

² F.Grenard, *Histoire économique et sociale de la France de 1850 à nos jours*, Ellipses, 2003, 334 p., p. 106.

1929 dépasse d'un tiers le revenu de 1913. Ce revenu national retrouve en 1922 son niveau de 1913 et croît ensuite de 5,91 % (sur une base 100 en 1938) par an jusqu'en 1929, d'après Alfred Sauvy. Le produit intérieur brut (PIB) progresse de 4,94 % (base 100 sur la moyenne 1905-1913) ou de 4,9 % (sur une base 100 en 1929). Au fond les années 20 retrouvent l'élan économique lancé en 1896, celui de la Belle Époque, celle-ci et les années 20 formant un ensemble dynamique, « le PNB par habitant s'élevant en France de 1,5 % par an au cours de cette période contre 1,3 % en Allemagne et en Italie et 0,5 % au Royaume-Uni. Seuls les États-Unis dépassent la France sur ce long terme avec un taux de croissance de 2,3 % »¹. Si l'on veut un exemple de production emblématique, fournissons celui du « pain noir de l'industrie », le charbon qui atteint un maximum de production de 55 millions de tonnes, un apogée que la France retrouvera dans les années 50. Le cas n'est pas isolé, car progressent aussi les produits sidérurgiques – la production française de fonte et d'acier double, à peu près, dans les années 20 et la France est en 1928 le premier exportateur au monde –, l'automobile et la chimie, surtout après 1922 pour cette dernière. Les années vingt voient une progression de la productivité, bon signe de modernisation (taux de 2,4 % ou 3 %, selon les auteurs, entre 1924 et 1929). Le dernier type de croissance est celui des bénéfices des sociétés françaises, des dividendes distribués aux actionnaires et des investissements à l'étranger. Les profits sont considérables dans la sidérurgie française des années 1920. Ainsi, Schneider distribue à ses actionnaires en trois ans (1918-1920) des dividendes équivalant au capital nominal. Pour l'argument des investissements notons que la France victorieuse de 1918-1919 investit massivement en Europe centrale et orientale ; Schneider s'implante en Tchécoslovaquie, achetant Skoda, la BUP et Paribas en Roumanie, dans le pétrole. Toutes ces croissances sont les résultantes d'une conjoncture mondiale éminemment favorable, après la petite crise mondiale de 1920-1921, conjoncture universelle qui se traduit aux États-Unis par la *Prosperity*.

D'autre part la reconstruction matérielle est « une réussite au cours des années vingt »², par les commandes qu'elle suscite, par le rôle, essentiel, de l'État, par le recours au crédit bancaire, etc. La dépréciation du franc, continue sur le marché international jusqu'en 1926, favorise mécaniquement les exportations françaises, dont le pays a fortement besoin. Et l'inflation, si décriée sur le moment, a des avantages, en incitant à investir... La France bénéficie aussi de coups de chance dans la prospection : ainsi, en 1921 est mis en exploitation le

¹ Alain Beltran & Pascal Griset, *L'économie française. 1914-1945*, Armand Colin, coll. « Cursus », 1994, 187 p., p. 12.

² F.Grenard, *Histoire économique et sociale de la France de 1850 à nos jours*, Ellipses, 2003, 334 p., p. 125.

gisement ferrifère de l'Ouenza, dans le Sud constantinois, près de la frontière avec la Tunisie, qui donne un minerai très riche et d'extraction facile (à ciel ouvert), représentant les trois quarts de la production algérienne (3,5 millions de tonnes), elle-même un dixième de celle de la France **1**.

La consommation s'élargit dans le marché intérieur, devenu marché uniforme, et dans le marché colonial car les budgets s'ouvrent à de nouveaux postes de dépenses, dépenses excitées par la publicité et le crédit **2**. Les années 20 sont le début du sourire de Bébé Cadum et la répétition populaire du slogan « Dubo, Dubon, Dubonnet ». La guerre et l'inflation d'après-guerre d'une part, la création des chèques postaux d'autre part ont provoqué un véritable « bond en avant de la circulation fiduciaire » **3**. Dans ce cadre d'une transformation du marché français, la première chaîne de magasins à « prix unique » apparaît en 1928 : c'est Uniprix **4**. La Société des Docks rémois, dont nous avons vu la naissance à la fin du XIXe siècle, ouvre des « familistères » ; la chaîne des Casinos essaime à partir de Saint-Étienne dans le Centre-est de la France.

Enfin, il faut affirmer que la modernisation économique est essentiellement modernisation de l'appareil de production, avec accélération de la concentration industrielle, surtout sous la forme de trusts et de groupes, augmentation de la taille moyenne des établissements industriels, progrès de la rationalisation — bien montrée par la thèse d' Aimée Moutet **5** — , réinvestissement des bénéficiaires, mécanisation (importante dans les mines de charbon), développement du travail à la chaîne, y compris dans l'industrie électrique (CGE en 1926, Thomson-Houston en 1929), le cas emblématique de tout ceci étant l'automobile, en particulier Citroën, pionnier bien connu **6**. C'est l'une des raisons qui place l'industrie automobile française en troisième position mondiale, derrière les États-Unis et le Canada. Cette modernisation industrielle provoque l'augmentation du nombre des ouvriers qualifiés, les « régleurs » et les

1 Qui sera même fugitivement, grâce à la grande crise américaine, la première du monde, en 1932-1933.

2 Pour la publicité, revoir M.-E.Chessel, *La publicité en France. Naissance d'une profession (1900-1940)*, CNRS, 1998, 252 p., ainsi que les ouvrages de Marc Martin, *Trois siècles de publicité en France*, Odile Jacob, 1992, 430 p., et *Les pionniers de la publicité. Aventures et aventuriers de la publicité en France (1836-1939)*, Nouveau Monde Éditions, 2012, 368 p., chapitres VIII et IX de ce dernier.

3 A.Gueslin, *L'État, l'économie et la société française, 19e-20e siècle*, Hachette, coll. « Carré-histoire », 1992, 256 p., pp. 116 & 119.

4 Cf. Laurence Badel, *Un milieu libéral et européen. Le grand commerce français. 1925-1948*, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 1999, 576 p., chap. II.

5 A.Moutet (1936-2020), *Les logiques de l'entreprise. La rationalisation dans l'industrie française de l'entre-deux-guerres*, Éditions de l'EHESS, 1997, 495 p.

6 Cf. Les ouvrages de J.-L.Loubet et J.Wolgensinger, *André Citroën*, Flammarion, 1991, 311 p. ; en première approche sa notice dans J.-C.Daumas dir., *Dictionnaire historique des patrons français*, Flammarion, 2010, 1 614 p., pp. 175-178.

« ouvriers professionnels » (O.P.), dont le savoir-faire est valorisé, d'autant plus qu'on manque de ces personnels.

On peut ajouter la modernisation des transports qui, comme la modernisation industrielle, accroît la demande en biens d'investissement. La marine marchande française progresse dans les années 20, augmentant son tonnage et sa part dans le commerce extérieur maritime : en 1913 la part du trafic maritime fait sous « pavillon national » n'atteignait pas un tiers, en 1929 elle est passée à 44 %. Pour la Transat' (la Compagnie Générale Transatlantique), c'est l'âge d'or : la compagnie met en service en 1921 le paquebot *Paris*, construit pendant la guerre, et lance en 1926 *Ile-de-France*, le premier paquebot au monde à être construit après la Première Guerre mondiale ; elle le met sur la *French Line* entre Le Havre et New York et le succès est considérable ¹. Le Havre est le deuxième port français, derrière Marseille, et il est suivi par Alger, port lui-même talonné par Oran. L'État initie une politique aéronautique, avec incitation aux sociétés privées, trop nombreuses, à se concentrer (exemple : Air Union naît en 1920), avec des achats d'appareils, la création du ministère de l'Air en 1928, tout cela ayant du succès : Pierre-Georges Latécoère (1883-1943), après avoir fondé au lendemain de la guerre une Compagnie générale d'Entreprises aéronautiques (CGEA) ², crée en 1921 la Société industrielle d'aviation Latécoère (SIDAL), de manière à bien dissocier les activités industrielles et celles de transporteur aérien. En 1927 la CGEA est revendue à Marcel Bouilloux-Lafont (1871-1944) qui en fait la fameuse Aéropostale (Compagnie générale aéropostale). Après avoir relié Toulouse à Dakar (par Casablanca) dès 1923, l'épopée s'apprête à la fin de la décennie à franchir l'Atlantique, sur les « Laté », vers l'Amérique du sud ³. Fameuses sont aussi la proximité de Marcel Bouilloux-Lafont avec le Palais-Bourbon, par l'intermédiaire de son frère Maurice, son entregent pour obtenir des monopoles en Amérique latine et sa gestion suspecte, qui provoque le dépôt de bilan (28 mars 1931) et l'arrestation de Marcel Bouilloux-Lafont. Les chemins de fer voient la mise en service de wagons métalliques, plus sûrs mais plus

¹ Marthe Barbance (1902-1983, ma professeure de khâgne, lors de sa dernière année d'enseignement), *Histoire de la Compagnie générale transatlantique. Un siècle d'exploitation maritime*, Arts et Métiers graphiques, 1955, 430 p. et, dérivé, Edmond Lanier (1906-1974), *La Compagnie Générale Transatlantique. De la pêche à la morue au paquebot « France »*, Plon, 1962, 236 p. Aussi : *Saint-Nazaire, le port, la ville, le travail*, Moulins, Crépin-Leblond, 1948, réimpression, 1979, 645 p. *Ile-de-France* possède même un hydravion embarqué catapulté depuis un petit pont arrière surélevé.

² Pas immédiatement baptisée ainsi : en 1918 c'est d'abord la CEMA (Compagnie Espagne-Maroc-Algérie), transformée en Lignes aériennes Latécoère (LAL), puis en CGEA.

³ Bibliographie : R.Danel, *Les pionniers de l'aviation commerciale. Les lignes Latécoère, 1918-1927*, Privat, 1986, 214 p. ; notice dans J.-C.Daumas dir., *Dictionnaire historique des patrons français*, Flammarion, 2010, 1 614 p., pp. 401-403 ; G. de Bure, *Les Secrets de l'Aéropostale. Les années Bouilloux-Lafont. 1926-1944*, Toulouse, Privat, 2006, 397 p..

chers **1**, et la naissance, chez Renault et chez Michelin, du projet d'autorails. Le réseau téléphonique est considérablement modernisé dans les années 20, notamment grâce à la société ITT : automatisation des centraux dans les grandes villes, liaisons entre métropoles (Paris-Strasbourg, 1926, Paris-Bordeaux, 1929), combinés en bakélite noire, télécommunications internationales par ondes radio grâce à la société CSF (Compagnie générale de Télégraphie sans fil) et à ses filiales Radio-France et CFR (Compagnie française de Radiophonie) **2**.

Les années 20 voient une forte croissance du commerce extérieur, avec une augmentation régulière de la part des produits manufacturés, une innovation qui est un signe de bonne santé. En 1920 est fondée une Banque française du Commerce extérieur ; toute la décennie voit les pouvoirs publics continuer la pratique d'une multiplicité de tarifs douaniers avec les autres pays et hésiter à concrétiser le projet de 1924 du ministre du Commerce extérieur Lucien Dior (1867-1932) de remettre complètement à plat le tarif général de 1892. En termes de placements à l'étranger, largement évanouis pendant la Grande Guerre, on a dans les années vingt un fort redémarrage de l'investissement transnational, presque un triplement entre 1919 et 1929 ; les régions géographiques ne sont plus les mêmes qu'en 1914 : plus de Russie, mais l'Europe centrale et du sud-est, ainsi que le Moyen-Orient. Et l'investissement colonial est beaucoup plus fort qu'avant-guerre.

Le secteur agricole n'est pas dans le domaine du progrès complètement à la traîne, tant s'en faut : l'activité des foires s'étiole, le « règne du marchand de grains se termine » **3** dans la distribution, les mutuelles et les coopératives se développent (par exemple celles du « grand sud-ouest » étudié par Hubert Bonin **4**), les caisses de crédit agricole sont, enfin, créées, en 1920, le nombre de syndicats agricoles passe de 6 000 au lendemain de la guerre à 15 000 en 1930 (avec deux millions d'adhérents), l'électrification des campagnes progresse rapidement : en 1919 moins d'une commune sur cinq est électrifiée, en 1930 quatre communes sur cinq le sont. Le traité de Versailles rend à la France la potasse d'Alsace — désormais produite par les Potasses d'Alsace, société publique qui mène une forte politique commerciale, comme la propagande de Saint-Gobain — ; un Syndicat national de propagande pour développer l'emploi

1 Cf. Fr.Caron, *Histoire des chemins de fer en France*, tome II, 1883-1937, Fayard, 2005, 1 029 p., pp. 907 & suiv.

2 À ne pas confondre avec la Compagnie française de Raffinage, filiale, elle, de la Compagnie française des Pétroles (CFP).

3 G.Duby & A.Wallon dir., *Histoire de la France rurale*, Seuil, 1977, réédition, Seuil, coll. « Points », 1992, tome IV, 760 p., p. 78.

4 H.Bonin, *Les Coopératives laitières du grand Sud-Ouest (1893-2005). Le mouvement coopérateur et l'économie laitière*, Éditions P.L.A.G.E., 2005, 345 p.

des engrais chimiques est créé en 1920, l'Office national industriel de l'azote est fondé en 1924, les phosphates du Maroc se vendent bien, comme les produits Kuhlmann¹. Et les ruraux peuvent bénéficier à partir de 1927 de la « poste automobile rurale » : des circuits d'omnibus – 330 en 1938 – permettent aux PTT de se lancer dans la voie du désenclavement des campagnes françaises.

Conclusion intermédiaire de cette argumentation positive, en faveur de la démonstration de la modernisation de l'appareil économique : s'implantent en France les « méthodes américaines », bien défendues par un grand patron (polytechnicien) du pétrole (CFP) et de l'électricité (Lyonnaise des Eaux et de l'Électricité, Union de l'Électricité, future Compagnie générale d'électricité) Ernest Mercier (1878-1955) et son Redressement français (1925), mais aussi par André Tardieu. Sous le patronage du maréchal Foch le Redressement est un groupe de réflexion, une société de pensée, un « laboratoire d'idées » qui regroupe des élites libérales qui débordent vite du domaine économique : dans ses propositions de 1927 le Redressement français souhaite la révision de la constitution et un pouvoir fort ; il financera des ligues et Mercier appartiendra au Comité technique pour la Réforme de l'État, fondé en 1935 (2). Mais il ne fait pas directement de la politique, illustrant la formule rétrospective de son contemporain Albert Thibaudet dans *La République des professeurs* (1927) : « Il n'est pas d'exemple en France qu'un grand industriel ou un grand commerçant ait pris figure d'homme d'État. »

« Créer un ministère de l'Économie nationale », la réforme de l'administration économique vue par un patron français, Ernest Mercier (1927)

« Le ministère de l'Économie nationale est destiné à réunir, en un seul département, les ministères et services suivants : Commerce et Industrie ; Agriculture ; Travaux publics ; Travail, Assistance Hygiène et Prévoyance sociale ; Postes, Télégraphes, téléphones ; Marine marchande.

A part de rares exceptions, ces différents ministères et services de l'ordre économique n'exploitent réellement aucune branche de l'économie nationale ; ils ne gèrent aucune industrie, aucun commerce ; ils ne concourent pas directement à la production ; ils ne font pas œuvre active. On ne peut même pas dire qu'ils administrent à proprement parler, car on n'administre pas ce qui répugne à l'administration.

¹ J.-C.Daumas dir., *Dictionnaire historique des patrons français*, Flammarion, 2010, 1 614 p., pour notice Raymond Berr (1888-1944).

² Collectif, *Ernest Mercier (1878-1955). Une grande destinée*, SEFI, 1958, 302 p. ; R.F.Kuisel, *Ernest Mercier, French technocrat*, University of California Press, 1967, 184 p. ; M.Lévy-Leboyer & H.Morsel, tome II de *l'Histoire de l'électricité en France*, Fayard, 1995, 1 438 p., compte rendu par mes soins dans *Historiens & Géographes*, octobre 1995, p. 502 ; Notices dans J.-C.Daumas dir., *Dictionnaire historique des patrons français*, Flammarion, 2010, 1 614 p., pp. 468-470 et 1211-1214.

Ils sont avant tout des informateurs, des témoins, et, le cas échéant, des négociateurs. Ils sont aussi des contrôleurs. Ils s'acquittent de ces missions accessoires en marge de l'activité économique, qui reste, dans l'ensemble, une fonction privée. (...)

La plupart d'entre eux créent à maintes reprises des directions, des bureaux et des offices où s'élaborent des théories et où s'entassent des documents : lourde machine, à rouages mal articulés, à rendement médiocre, à réactions divergentes et neutralisées. Par ces rouages, l'État s'efforce de transformer en droit d'emprise son droit de regard et de contrôle sur l'activité nationale.

C'est un résultat fatal : quand la machine tourne à vide malgré sa complexité croissante, la tentation est grande de lui donner l'aliment qui lui manque. Or, le rôle de l'État en matière économique n'est ni d'accaparer, ni d'empêcher ; il consiste à aider, à soutenir les activités et à les orienter sans cesse vers un intérêt général. Nous estimons que ce résultat souhaitable ne peut être atteint que par la fusion des différents départements et services de l'ordre économique en un ministère unique de l'Économie nationale [...]

[...] La principale raison est pour lui la nécessité de disposer d'une "direction de la politique économique" : Une grande nation moderne doit avoir une politique économique. Cette politique doit tendre à satisfaire les besoins par un équilibre de l'économie nationale, à assurer l'indépendance de cette économie, et à régulariser le régime des échanges par des accords internationaux assortis d'une législation douanière appropriée. Autrement dit : l'activité économique proprement dite étant le fait des individus et des groupes, le rôle de l'État consiste à obtenir l'harmonie à l'intérieur. **1**

Dans le paysage géographique de la France six points forts — pas un de moins — illustrent la modernisation et représentent de grosses productions, la sidérurgie — la troisième du monde — , l'électricité et les industries qui en dérivent, la chimie, l'aluminium, l'automobile et l'aéronautique. La consommation d'électricité augmente pendant la décennie de 8,2 % par an, en moyenne, l'industrie de l'électricité est le siège de nombreuses innovations et concentrations capitalistiques, Ernest Mercier étant le « roi de l'électricité ». D'ailleurs la nationalisation de l'électricité est réclamée dès 1919 par la CGT, puis par la SFIO, le PCF étant hostile **2** ! Mais le rôle de Marcel Paul (1900-1982), ancien ouvrier de la CPDE, la Compagnie parisienne de Distribution électrique, sera décisif dans l'évolution de l'extrême gauche. Il y a une très forte expansion de l'usage de l'électricité, le Paris-Orléans bénéficie des chutes d'eau du Massif central, la publicité lumineuse se répand pour les magasins de luxe et les expositions (en 1937, on aura un Pavillon de la Lumière, avec la peinture *La Fée*

1 A.Gueslin, *L'État, l'économie et la société française, 19e-20e siècle*, Hachette, coll. « Carré-histoire », 1992, 256 p., p. 148, d'après Cahier, n° 27, 1927, extrait publié par G. Thuillier, in *Études et documents*, II, 1990, pp. 502-523.

2 Voir les deux premiers chapitres, écrits par J.-L.Robert puis G.Ribeill, de Claire Andrieu, Lucette Le Van et Antoine Prost, *Les Nationalisations de la Libération. De l'utopie au compromis*, Presses de la FNSP, 1987, 392 p.

Électricité de Raoul Dufy), en une esthétique nouvelle. Les plus aisés des Français sont sensibles aux usages domestiques de l'électricité, l'« aspirateur à poussières », les machines à laver le linge (exposées pour la première fois à la Foire de Paris en 1923), et une grosse publicité est faite pour la « main-d'œuvre électro-domestique » (*sic*). Les pouvoirs publics poussent à l'électrification des campagnes pendant l'entre-deux-guerres, des campagnes publicitaires pour le moteur électrique à la campagne sont faites **1**, et il ne faut pas oublier que les grands transatlantiques de l'entre-deux-guerres, comme *Normandie*, fonctionnent avec des turbo-alternateurs.

L'État, bon signe que le libéralisme est discuté, joue sa partie et s'engage : la loi du 16 octobre 1919 lui donne la propriété de l'énergie des cours d'eau, des lacs et même des marées. Ceci signifie en termes clairs et en droit que l'hydroélectricité ne peut plus être exploitée par le riverain, propriétaire d'une partie de l'interfluve, mais par un concessionnaire, comme pour les chemins de fer. En 1921 est créée une société d'économie mixte, la Compagnie nationale du Rhône (CNR), pour équiper le « fleuve indomptable » sur lequel le grand géographe Maurice Pardé (1893-1973) soutient sa thèse en 1925, le Rhône, dans le triple but de la production électrique, de la navigation et de l'irrigation. Les réseaux électriques ne pourront être constitués que par l'État (loi du 11 juillet 1922) : il faut bien standardiser le voltage des lignes à haute tension et mailler tout le territoire national. Les principales régions de production d'électricité sont les Pyrénées, la région parisienne (avec des centrales thermiques de plus en plus grosses) et le Massif central (barrage d'Éguzon sur la Creuse en 1926) **2**. Situation qui peut paraître miraculeuse un siècle après, cette énergie verte qu'est l'hydroélectricité représente bon an mal an 45 à 50 % de l'énergie électrique française totale dans les années 20 et cette part ne diminuera que dans les années 50. Des fusions s'opèrent dans le domaine de l'électricité : Alsthom naît de la fusion entre la Société alsacienne de Constructions mécaniques et Thomson-Houston, filiale de la General Electric. Les « rois de l'électricité » sont assez souvent dans les années 20 à l'échelle régionale, comme l'avoué lyonnais Pierre-Marie Durand **3** qui avait débuté dans l'industrie électrique à la Belle Époque. Il

1 Slogan : « La main-d'œuvre agricole devient rare et coûteuse. Remplacez-la par l'électricité » : l'électricité rurale est une « domestique fidèle » (autre slogan).

2 Cf. M.Lévy-Leboyer & H.Morsel, tome II de *l'Histoire de l'électricité en France*, Fayard, 1995, 1 438 p., *passim*.

3 1861-1951. C.Vuillermot, « Pierre-Marie Durand, avoué lyonnais, roi de l'électricité », *Vingtième Siècle. Revue d'Histoire*, janvier-mars 2000, pp. 71-80. Pour Tignes, Virginie Bodon, *La Modernité au village. Tignes, Savines, Ubaye... La submersion de communes rurales au nom de l'intérêt général, 1920-1970*, thèse, Presses Universitaires de Grenoble, 2003, 359 p. et Denis Varaschin, *Tignes : la naissance d'un géant*, Artois Presses Université, 2001, 240 p., réédition, Fondation Facim, 2011, 234 p.

ouvre à l'aube des années 20 son groupe, l'Énergie industrielle, à la génération de ses descendants, c'est-à-dire à son fils Pierre-Louis, ingénieur né en 1897, et à son gendre Robert Després, né en 1898 et également ingénieur. C'est avec eux la conquête de la région lyonnaise et le groupe s'ouvre au gaz et au projet du barrage de Tignes, sur l'Isère, en Haute-Tarentaise.

En matière automobile les années vingt de la France sont « le temps des ingénieurs » et de la grande série, elles vivent face à la « redoutable Amérique », elles sont sensibles au « modèle américain » et sont pétries de « fordisme à la française » **1**. Après le temps des pionniers de Jean-Louis Loubet, les années vingt sont certes le temps des ingénieurs, mais c'est un baron, certes créateur (en 1903) de la marque Ariès, Charles Petiet (1879-1958) qui devient en 1918 le président de la Chambre syndicale des Constructeurs d'Automobiles (CSCA), présidence qu'il conservera jusqu'en 1953 (**2**). Les années 20 voient émerger les « trois grands », Peugeot **3**, Citroën et Renault. Renault **4** devient une société anonyme, la S.A. des Usines Renault, qui cherche à mieux contrôler les débouchés, lutte contre Citroën – qui lui-même veut incarner la modernité, se voit en *french Ford*, étend l'usine de Javel – et se lance dans l'aventure coloniale **5**. Dans l'entre-deux-guerres, Renault tient une grande place dans les colonnes de la presse de gauche, notamment celles de *L'Humanité*, avec un leitmotiv : le « bain Renault », la baisse des salaires, le travail à la chaîne **6**, les dangers et les accidents, le chômage, le mouchardage et l'arbitraire, la continuelle surveillance du personnel par Louis Renault, qui cherche en permanence les

1 Ces formules sont titres de chapitres de la IIe partie de J.-L.Loubet prés., *L'industrie automobile (1905-1971)*, Genève, Droz, 1999, 424 p. et de la 2e partie de J.-L.Loubet, *Histoire de l'automobile française*, Seuil, coll. « L'univers historique », 2001, 576 p. Sur l'histoire de l'ingénieur, A.Thépot dir., *L'ingénieur dans la société française*, Éditions ouvrières, 1985, 332 p.

2 Grande idée de J.-L.Loubet dans plusieurs de ses livres, notamment dans J.-L.Loubet, *Citroën, Peugeot, Renault et les autres. Histoire de stratégies d'entreprises*, réédition, ETAI, 1999, 415 p. (thématique).

3 Cf. Dominique Lejeune, « Peugeot et le foyer automobile lyonnais », conférence à l'Université ouverte de Besançon, 11 octobre 2016, mise en ligne le 31 octobre 2017 sur HAL-SHS (CNRS) : <https://hal.archives-ouvertes.fr/cel-01626377>. Un des éléments bibliographiques : L.Mairry, *La vie politique dans le département du Doubs sous la Troisième république (1870-1940)*, Thèse pour le doctorat d'État ès lettres soutenue devant l'Université de Paris-Sorbonne (Paris IV), dirigée par Jean-Marie Mayeur, 1990, 3 vol. dactyl., 722 p., cartes, bibliographie, compte rendu par mes soins dans *Historiens & Géographes*, mai-juillet 1991, p. 409 ; L.Mairry, *Le département du Doubs sous la IIIe République. Une évolution politique originale*, Besançon, Cêtre, 1992, 483 p., compte rendu par mes soins dans *Historiens & Géographes*, septembre 1992, pp. 409-410, *passim*

4 G.Hatry, *Louis Renault. Patron absolu*, Éditions JCM, 1990, 463 p..

5 J.-L.Loubet, « Citroën et l'innovation (1915-1996) », *Vingtième Siècle. Revue d'Histoire*, janvier-mars 1998, pp. 45-56, J.-L.Loubet, *Renault, histoire d'une entreprise*, E.T.A.I., 2000, 431 p., Ière partie, et sa notice dans J.-C.Daumas dir., *Dictionnaire historique des patrons français*, Flammarion, 2010, 1 614 p., pp. 175-178..

6 Étonnamment, elle apparaît tard dans *L'Humanité*, d'après J.-P.Depretto & S.Schweitzer, *Le Communisme à l'usine, vie ouvrière et mouvement ouvrier chez Renault, 1920-1939*, Lille, ÉDIRES, 1984, 290 p. Autres ouvrages : H.Ben Aissa, *Histoire des conditions de travail dans le monde industriel en France : 1848-2000*, L'Harmattan, 2005, 195 p. ; J.Costa-Lascoux & É.Témime, *Les hommes de Renault-Billancourt. Mémoire ouvrière de l'île Seguin, 1930-1992*, Autrement, 2004, 231 p.

« meneurs » — il y a en effet une « police d'usine », des « listes noires », un espionnage des conversations y compris dans le tramway — , la toute-puissance de Louis Renault, avec une multitude de surnoms désobligeants, l'exploitation des jeunes ouvriers, très mal payés... La CGTU et le PCF s'implantent tôt et les conflits sociaux sont très fréquents et massifs chez Renault, à partir des grandes grèves des années 1919-1920 : aux grèves « antifascistes » de 1934-1935 succèdent les grèves de mai-juin 1936 — au cours desquelles la joie et l'euphorie, bien évoquées par Simone Weil, sont largement entretenues par les organisations, pour éviter le découragement — et enfin les grèves d'avril et novembre 1938.

Billancourt est la grande usine Renault, inaugurée en 1898 et dont les chaînes de montage se sont arrêtées le 27 mars 1992. Pendant près d'un siècle, la charge symbolique, voire affective, de Billancourt est considérable. Pendant plus de soixante ans, l'île Seguin est le cœur du domaine Renault, un cœur en forme de trapèze. En 1914, au terme de la Belle Époque, l'entreprise occupait déjà 14 hectares et employait plus de 4 000 ouvriers. En 1939, au seuil de la Seconde Guerre mondiale, la « forteresse », le « bagne », accueille 37 000 salariés, dont plus de 30 000 ouvriers, soit 90 % du personnel Renault, des chiffres qu'on ne retrouvera qu'en 1965. Cette concentration, à quelques minutes de Paris, fait déjà de Billancourt, dans les années 30, une des cibles privilégiées des militants syndicaux et politiques, comme le lieu est, en 1936, le point d'observation des grèves pour la presse et le patronat. Robert Doisneau (1912-1994) est embauché chez Renault en 1934, à l'âge de 22 ans, au tout récent service photo de l'entreprise. Il y reste jusqu'en 1939 (1), photographiant modèles, machines et lieux, mais surtout les hommes et les femmes. Les grèves de 1936, sans le passionner, le sensibilisent aux dures conditions de vie des ouvriers. Beaucoup de ses photos sont « humanistes » et très peu posées 2. Après la Deuxième Guerre mondiale il fera ponctuellement pour Renault, désormais nationalisé, des reportages et des publicités.

Paul Rousseau (1868-1941), grand sportif, entreprenant journaliste sportif qui avait débuté au *Veloce Sport* en 1885, qui avait fondé le premier journal quotidien sportif, *Le Vélo*, en 1892, avec Pierre Giffard (1853-1922) et qui tenait depuis 1897 la rubrique sportive du *Temps*, lance le 15 septembre 1927 l'hebdomadaire *L'argus de l'automobile et des locomotions*, qui vise le public des professionnels en tous genres de l'automobile mais aussi les clients, dans le but

1 Il est licencié à cause de ses retards et absences répétés...

2 À la différence de beaucoup de photos Doisneau de la fin des années 40 et des années 50, ce que Doisneau n'a jamais nié.

de multiplier les informations, les reportages, les petites annonces et les publicités, tout en essayant discrètement de jouer au *lobby*.

Évoquées par l'historienne Aimée Moutet **1**, les « forces patronales » et les « forces ouvrières » s'opposent, au milieu du jeu des engrenages et du vacarme de la chaîne, dans l'« usine nouvelle » d'André Citroën (1878-1935), « une usine nouvelle pour la France des années vingt et trente, une usine conçue pour mener à bien une production en grande série », une usine immense déjà en 1918, avec 12 000 ouvriers. En réalité, il y aura plusieurs usines Citroën dans les années 20 car l'usine de Levallois est achetée en 1921 et celle de Saint-Ouen en 1924. La décomposition des tâches est fondamentale dans les usines Citroën, et le patron croit à la personnalisation du pouvoir ; sa politique sociale est très dure, mais il y a des œuvres sociales : pouponnière, crèche, infirmerie, etc. ; Ernest Mattern, arrivé de Peugeot en 1922, devient un de ses directeurs **2** ; au total, Citroën mène une politique de « conciliation-répression » ! Admirateur de Henry Ford, lecteur de ses ouvrages *Ma vie et mon œuvre* et *Aujourd'hui et demain*, Citroën fait plusieurs voyages aux États-Unis, le troisième en 1931, d'où il reviendra avec la décision de transformer une nouvelle fois son usine pour imiter l'Amérique et damer le pion à Renault ! D'où la reconstruction de Javel, achevée en 1933, avec une chaîne unique, « la plus belle du monde », proclame Citroën lui-même : c'est une forme de « refus de la Crise » !

Il s'agit de productions mais aussi bel et bien de paysages : usines agrandies ou nouvelles, construction de centrales thermiques, de barrages et de centrales hydroélectriques, électrification des villes et même début d'électrification rurale. Il s'agit aussi de régions : dans l'exemple lyonnais décrit par Bernadette Angleraud et Catherine Pellissier **3**, si les années 20 sont « le chant du cygne de la soierie lyonnaise », c'est l'apogée de la chimie de la métropole et de sa région – avec Rhône Poulenc, qui rachète nombre de petites entreprises, Gillet, Lumière, Progil, Rhodiaceta, Guimet, Coignet et Mérieux – la puissance (aléatoire) de la métallurgie, à Givors par exemple, de l'automobile (Rochet-Schneider, Cottin-Desgouttes mais surtout Berliet) et du secteur alimentaire (brasseries, semoules et pâtes Rivoire et Carret).

1 Cf. S.Schweitzer, *Des engrenages à la chaîne. Les usines Citroën. 1915-1935*, Presses universitaires de Lyon, 1982, 204 p. Base : sa thèse de IIIe cycle. André Citroën avait fondé sa Société des Engrenages Citroën en 1905. À lire si possible aussi la contribution de P.Fridenson, dans O.Barrot & P.Ory dir., *Entre-deux-guerres. La création française entre 1919 et 1939*, Éd. François Bourin, 1990, 631 p., pp. 499-516. Sur Citroën, outre les ouvrages de J.-L.Loubet, J.Wolgensinger, *André Citroën*, Flammarion, 1991, 311 p.

2 Le personnage sera détaillé plus loin.

3 B.Angleraud & C.Pellissier, *Les dynasties lyonnaises. Des Morin-Pons aux Mérieux, du XIXe siècle à nos jours*, Perrin, 2003, 830 p., pp. 190-256.

Servons-nous, à titre de transition entre le « ying » et le « yang » (!), de la question de l'action de l'État. D'un côté André Tardieu, ministre des Travaux publics en 1926-1928, président du Conseil en 1929-1930, lance une sorte de politique de la prospérité, à l'image de la *Prosperity* nord-américaine : programme quinquennal d'« outillage national » en 1929, commençant par le barrage de Kems du Grand Canal d'Alsace, début de la ligne Maginot, etc. Mais dans le même temps le poids des dépenses publiques dans le PIB décroît avec la fin de la Reconstruction — laquelle a été rapide — , la part des postes économiques et sociaux diminue dans le budget de l'État, des deux tiers entre 1922 et 1928. Au fond, « l'État limite son action au "pouvoir régalién" traditionnel ; elle complète la croissance, elle ne la suscite pas » ¹.

□ « Yang » : non, il n'y a guère (ou pas assez) de modernisation et, selon la formule sceptique d'Albert Broder ², on a affaire à « une reconstruction sans modernisation »

Le premier terrain de contre-argumentation gît dans les mentalités, largement méfiantes vis-à-vis du gigantisme et du « modèle » américain. Au lendemain de la Première Guerre mondiale une première génération de produits culturels venus d'outre-Atlantique parvient en France et y éclot : jazz, bande dessinée, cinéma, etc. Trois livres bien différents, mûris pendant les années 20, le montrent bien. Le premier, célèbre, est celui de Georges Duhamel (1884-1966), *Scènes de la vie future*, qui paraît en 1930 au Mercure de France. Le second livre est d'André Siegfried (1875-1959) : *Les États-Unis d'aujourd'hui*, qui paraît la même année chez Armand Colin. Le troisième est publié à l'orée des années de la crise, en 1931, chez Rieder, par deux auteurs beaucoup plus jeunes, Robert Aron (1898-1975) ³ et Arnaud Dandieu (1897-1933) ⁴, c'est *Le Cancer américain* (1931). On pourrait d'ailleurs rapprocher du terrain des mentalités les illusions monétaires des contemporains, nourries de rapprochement avec... la politique du baron Louis sous la Restauration : l'appel au marché financier est rare dans l'industrie. Une partie du patronat est très réticente vis-à-vis du modèle américain, le meilleur exemple est celui de René-Paul Duchemin (1875-1963), directeur des usines Kuhlmann et président de la Confédération générale de la Production française (CGPF) qui, en 1928, dénonce l'« imitation servile » des méthodes

¹ Hubert Bonin, *Histoire économique de la France de 1880 à nos jours*, Masson, 1988, 335 p., p. 77.

² A. Broder, *Histoire économique de la France au XXe siècle (1914-1997)*, Paris-Gap, Ophrys, 1998, 335 p., titre de chapitre p. 31.

³ Courte notice dans J.-L. Loubet del Bayle, *Les non-conformistes des années trente, une tentative de renouvellement de la pensée politique française*, Seuil, 1969, 496 p., réédit., 1987, réédition en « Points », 2001, 562 p., pp. 509-510.

⁴ *Ibid.*, pp. 512-513.

américaines, ainsi que la « mystique de la production »¹. Sans doute l'explication globale gît-elle dans le recrutement des dirigeants d'entreprises, recrutement familial, avec respect des règles ancestrales, bien souvent, étroitesse du milieu reproducteur, et, à l'aune du progrès de l'espérance de vie, vieillissement du patronat français.

Le maintien, très large, de la petite entreprise est un signe de traditionalisme. Elle est favorisée par la loi de la 1925 qui institue la Société à responsabilité limitée, la SARL, système très avantageux, surtout sur le plan fiscal. De nombreuses sociétés en nom collectif, d'origine familiale bien souvent, choisissent de se transformer dans le nouveau mode de société. De plus, deux lois (1926 et 1928) instituent la propriété du fonds de commerce, distincte de celle des locaux, des « murs », ce qui est une forme de protection officielle des petits commerçants. La France de « la boutique » et de l'artisanat fait donc de la résistance, avec le soutien du législateur. On songe aux parents du futur champion cycliste Louison Bobet (1925-1983) qui, après leur mariage, s'installent en juillet 1923 en tant que boulangers dans un bourg d'Ille-et-Vilaine, d'alors 2 500 habitants, Saint-Méen-le-Grand, une commune qui compte sept autres boulangeries. Cela fait une clientèle moyenne de 312 personnes et Louison aide ses parents avant ou après l'école, livrant le pain à bicyclette à partir de ses dix ans et rangeant les sacs de farine à partir de quatorze ans... Mais Louis *senior* modernise sa boulangerie avec un pétrin électrique... ²

« Les industriels préfèrent les associations ponctuelles aux fusions globales. Chaque percée technologique suscite la création de filiales communes à des firmes pour mettre en valeur l'innovation avec des "économies d'échelle". Thomson et L'Alsacienne de constructions mécaniques forment Alsthom en 1928 (électromécanique), Thomson, la CGE et Philips lancent la Compagnie des lampes, Saint-Gobain et L'Air liquide édifient La Grande Paroisse (engrais). [...] La dispersion de l'industrie électrique s'explique par la multitude des concessions communales de distribution (imposée par la loi de 1906) et la décentralisation de la production. [...] Des associations ponctuelles pallient l'absence de concentration juridique : l'Union hydro-électrique réunit ainsi en 1922 le groupe Mercier, les chemins de fer Paris-Orléans et des producteurs du Massif central pour construire une grande centrale sur la Creuse (Éguzon, 1926), édifier le premier réseau national d'interconnexion à haute tension (220 kv) et assurer l'électrification de la ligne ferroviaire Paris-Brive. » ³

¹ J.-C. Daumas dir., *Dictionnaire historique des patrons français*, Flammarion, 2010, 1 614 p., pp. 1093-1098.

² Dominique Lejeune, « Louison Bobet (1925-1983), champion cycliste des premières Trente Glorieuses », mis en ligne le 10 mars 2017 sur HAL-SHS (CNRS) : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01472975>. Plusieurs rééditions.

³ Hubert Bonin, *Histoire économique de la France de 1880 à nos jours*, Masson, 1988, 335 p., pp. 65-66.

Même dans l'industrie automobile, où il y a un nombre excessif de petites sociétés produisant beaucoup trop de modèles différents, le problème se pose et l'on peut, à bon droit, penser que la « crise de 29 » commence tôt dans l'industrie automobile française. C'est sensiblement la même chose dans l'industrie aéronautique, où la création du ministère de l'Air en 1928 ne fera sentir ses effets que dans les années 30, voire dans l'industrie radioélectrique.

Autre argument, la politique, dirigiste et contractuelle, menée par Clémentel et Loucheur pendant la guerre, et prônée par eux après-guerre, apparaît dépassée et anachronique aux yeux de nombreux contemporains : on est avant le *New Deal*... Au fond toute la décennie voit les décideurs hésiter au sujet du libéralisme : faut-il revenir à la loi de l'offre et de la demande ? faut-il se débarrasser du « trop d'État » du temps de la guerre ? faut-il corriger les ententes ? Or, les ententes et les cartels sont bien nombreux dans les années 1920, certains étant de grande importance (dans l'extraction charbonnière, la chimie, voire le textile...). Henri Fayol – personnage sur lequel nous reviendrons – préconise même en 1921, quelques années avant sa mort, le transfert des activités de poste, de télégraphe et de téléphone du ministère des PTT au secteur privé. À l'inverse un Albert Thomas propose des nationalisations, soit sous la forme d'une étatisation, soit sous celle de sociétés d'économie mixte ; mais que la CGT préconise tout un plan de nationalisations ne plaide pas en faveur de la chose auprès des radicaux et de la droite !

Un peu dans le même ordre d'idées, malgré les progrès des méthodes de vente, ni la structure de la consommation populaire – toujours consacrée pour l'essentiel à l'alimentation, nettement avant le logement et l'habillement – ni la structure du marché intérieur ne bougent de quelques lignes, ce qui pousse, par exemple, un André Citroën à abandonner son modèle populaire, la Trèfle (5 CV), pour des voitures destinées aux classes moyennes, comme la B14 (10 CV) ¹.

Deux grosses faiblesses industrielles, en matière de production, entachent le tableau de la modernisation : le textile, avec ses annexes, cuirs, peaux et habillement, ainsi que les industries de transformation dans leur ensemble. Ainsi la production française de matériels électriques est largement dépassée, par les États-Unis (qui produisent dix fois plus), l'Allemagne (quatre fois davantage) et la Grande-Bretagne (deux fois et demie plus). D'autre part, l'apparition et le développement rapide du nombre des « ouvriers spécialisés » (O.S.), cantonnés à des tâches simples et répétitives sur des machines, dont l'emploi se développe rapidement, n'est guère socialement un bien. C'est le

¹ J. Wolgensinger, *André Citroën*, Flammarion, 1991, 311 p., p. 274.

« travail en miettes » au sujet duquel Georges Friedmann publiera en 1956 un maître livre, *Le Travail en miettes. Spécialisations et loisirs* **1** : solitude devant la machine, interchangeabilité des tâches, vacuité du savoir ouvrier dans le « bagne » industriel.

Les « pesanteurs rurales » **2** sont lourdes : une mécanisation limitée (le temps des faucheuses ne fait que poindre) et s'expliquant surtout par la raréfaction de la main-d'œuvre, la petite taille des exploitations **3**, les faibles monétarisation et fiscalisation de l'univers rural, « l'épargne avant l'investissement » **4**, des prix agricoles trop élevés pour profiter des possibilités d'exportation, mais trop bas par rapport aux prix de revient, l'aggravation des inégalités régionales, l'éparpillement des productions, les difficultés des éleveurs à écouler leurs produits à partir de 1926 et la faiblesse des revenus. Notons que la répartition des modes de faire valoir – qui traduit l'importance des ventes consenties par nombre de propriétaires non-résidents – s'établit ainsi dans les années 20 :

Faire valoir direct : 75 %
Fermage : 20 %
Métayage : 5 %

La surface agricole utile diminue (de 1 700 000 ha pour tout l'entre-deux-guerres) par abandon des terres les moins rentables – et c'est le début de la reconquête de terres par la forêt française (400 000 ha pour l'entre-deux-guerres) –, la part du secteur primaire recule (de 38 % à 32,5 %), ce qui n'est pas forcément un mal d'ailleurs, les friches se développent, des cultures anciennes comme le chanvre et les végétaux produisant des huiles traditionnelles, reculent. La conséquence est sans doute que l'agriculture connaît la crise de 29 avant 1929, dès 1926 : surproduction, chute des prix agricoles – d'un tiers pour le blé en trois ans – alors que les prix industriels continuent leur hausse. Survivent dans les années 20 de petites mines de « paysans-mineurs » de houille et d'anthracite, par exemple dans le Briançonnais **5** – où certaines perdureront jusque dans les Trente Glorieuses –, la Tarentaise et la Maurienne.

La voie navigable est après la Première Guerre mondiale dans une situation misérable et la longueur des voies navigables, trop souvent trop étroites

1 Gallimard, 347 p., avec plusieurs rééditions.

2 F.Grenard, *Histoire économique et sociale de la France de 1850 à nos jours*, Ellipses, 2003, 334 p., p. 138.

3 Entre les grandes enquêtes de 1892 et de 1929, certes les exploitations de moins de 5 ha diminuent de moitié, mais cela fait reculer considérablement le réservoir de travailleurs de complément sur d'autres exploitations, et celles entre 5 et 20 ha augmentent légèrement, ainsi que celles entre 20 et 50 ha. Les exploitations entre 50 et 100 ha passent certes de 52 000 à 81 000, mais celles de plus de 100 ha restent en nombre constant (et faible).

4 G.Duby & A.Wallon dir., *Histoire de la France rurale*, Seuil, 1977, réédition, Seuil, coll. « Points », 1992, tome IV, 760 p., p. 68. Malgré la création du Crédit agricole, en 1920-1926.

5 H.Chancel, *Les Paysans-Mineurs du Briançonnais*, Éditions du Fournel, 2005, 158 p.

et peu profondes, recule, passant de 11 300 km en 1913 à 9 900 en 1929. En matière de commerce extérieur, la France reste dépendante quant aux matières premières et aux denrées alimentaires et la balance commerciale devient déficitaire à partir de 1925, avec un négatif d'un cinquième en 1930. Enfin, les valeurs françaises progressent moins en bourse que les étrangères.

Inévitable conclusion de ce débat : la France économique a toujours dans les années 20 un caractère fortement dualiste !

20.3.3. Au fond, un « système technique » en mutation

□ Le changement technique s'accélère

La notion de « système technique » a été forgée et développée dans ses écrits par Bertrand Gille (1920-1980). Comment l'appliquer ici ? Au fond, émerge en France dans l'entre-deux-guerres un nouveau système technique et le changement technique s'accélère : la deuxième Révolution industrielle certes bat son plein et elle est toujours marquée par la continuation de la domination du charbon, mais l'électricité et le pétrole, qui avaient déjà des applications importantes en 1914, sont de plus en plus employés. De nouveaux matériaux sont utilisés : l'aluminium surtout, les produits pétrochimiques, avec les grandes découvertes des années 30 – polyéthylène, chlorure de polyvinyle (PVC), polystyrène, néoprène, polyuréthanes –, les textiles synthétiques (les artificiels existaient avant 1914), les textiles issus de verre...

Le nouveau « système technique » est à l'origine d'une production de masse, dont l'automobile est l'emblème, mais avec accentuation de la séparation entre travail de conception et travail d'exécution ; règnent et améliorent le débit productif taylorisme, fordisme, fayolisme et la production « en continu », notion léguée par Émile Belot (1857-1944), dont les travaux sont publiés entre 1911 et 1925. L'industrie n'est pas seule touchée : la tertiarisation et une modeste montée des cadres caractérisent toute l'économie française. Les « technocrates » – mot « historien » car il n'est jamais employé à l'époque –, souvent anciens polytechniciens, essaient de faire passer de la rationalisation à la productivité **1** : c'est la vogue générale du management, introduit en français en 1921, la naissance du Comité national de l'organisation française – CNOF, 1926, formé souvent d'anciens « fayolistes », le CNOF est issu d'un Comité Michelin –, du CEGOS (Commission générale d'Organisation scientifique du Travail), etc. Il faut

1 Biblio. : O.Dard, « Technocrates et services publics de 1918 à 1950 : de la rationalisation à la productivité », dans G.J.Guglielmi, *Histoire et service public*, PUF, coll. « Politique d'aujourd'hui », 2004, 444 p., compte rendu par mes soins dans *Historiens & Géographes*, juillet 2004, p. 459 et octobre 2005, p. 407, pp. 383-396

signaler et rappeler aussi Jean Coutrot (1895-1941) et le groupe « X-Crise » **1**, l'action de patrons comme Mercier (pétrole, électricité), avec son mouvement Redressement français, les socialistes « rationalisateurs », comme Jules Moch, polytechnicien qui établit un lien avec la IV^e République, et noter que l'UIMM **2** offre à ses adhérents les services d'un Comité d'OST !

□ Croissance et consommation de masse

Les difficultés monétaires récurrentes jusqu'en 1928 n'empêchent pas une croissance très soutenue, à un rythme assez comparable à celui des Trente Glorieuses d'après 1945 (**3**) : en 1929, la production dépasse de 40 % celle de 1913, dont le niveau avait été retrouvé en 1924. Après une crise conjoncturelle due à la reconversion des industries de guerre en 1920-1921, la croissance moyenne est de 9,5 % par an entre 1921 et 1929, avec seulement deux paliers au moment du Cartel des Gauches, puis de la stabilisation du franc ; du fait des aléas des deux décennies suivantes, les chiffres de 1929-1930 ne seront égalés qu'en 1950... Cette expansion s'explique en partie bien sûr par la prospérité mondiale – de plus, la Grande-Bretagne est en difficulté et l'Allemagne ne redevient un acteur économique de premier plan qu'après 1925 – et par la poursuite du cycle d'équipement amorcé en 1896. Il faut aussi tenir compte des effets de la reconstruction, point encore achevée en 1930 (l'État dépense énormément ; les industriels français ont beaucoup de commandes), d'un début de consommation de masse qui entraîne l'activité, et aussi du rattrapage des retards d'avant-guerre en matière d'équipement : la productivité s'accroît de 2,4 % par an.

Consommation de masse ? De nouvelles méthodes de vente se répandent en France. Sur le modèle américain, Citroën crée un réseau de concessionnaires, chargé de prospecter la clientèle potentielle. Des réseaux de stations-service voient aussi le jour.

« Pont-à-Mousson multiplie conférences et démarches de ses ingénieurs auprès des collectivités locales pour qu'elles lui commandent un réseau d'adduction d'eau utilisant ses tuyaux ; elle constitue un « groupe de pression », le Comité d'Hygiène et Eau, pour que les parlementaires votent des subventions à ces commandes. » **4**

1 O.Dard, notice dans J.-C.Daumas dir., *Dictionnaire historique des patrons français*, Flammarion, 2010, 1 614 p., pp. 1028-1031.

2 D.Fraboulet, notice dans J.-C.Daumas dir., *Dictionnaire historique des patrons français*, Flammarion, 2010, 1 614 p., pp. 1082-1089.

3 Cf. D.Lejeune, *La France des Trente Glorieuses, 1945-1974*, Armand Colin, 2015, collection « Coursus », 192 p.

4 Hubert Bonin, *Histoire économique de la France de 1880 à nos jours*, Masson, 1988, 335 p., p. 77. Pour la publicité Citroën, le chapitre XI de M.Martin, *Les pionniers de la publicité. Aventures et aventuriers de la publicité en France (1836-1939)*, Nouveau Monde Éditions, 2012, 368 p. Pour Pont-à-Mousson, symbole de

La publicité **1** fait un bond, avec des panneaux et bornes au bord des routes, des slogans : « La Vache qui rit » en 1921, « Dubon, dubon, Dubonnet », « Y'a bon, Banania »... Le Salon des Arts ménagers apparaît, sans vergogne dans son appellation, en 1923. En général filiales des grands magasins, et sur le modèle américain, naissent des magasins à « prix unique », avec d'abord la chaîne Uniprix (1928). Le crédit à la consommation apparaît, notamment dans le secteur automobile, avec la DIAC de Renault, en 1924.

La population s'enrichit globalement, à un rythme de 5 % l'an après 1921 : en 1929 le revenu national dépasse d'un tiers celui de 1913. Les Français commencent à s'équiper en automobiles, dont les prix baissent sans cesse. Le parc automobile décuple, passant de 125 000 véhicules individuels en 1920 à un million et demi en 1929 ; la population aisée s'équipe en produits électroménagers (le prix de l'électricité baisse au même rythme que celui des automobiles) ; les foyers urbains s'électrifient ; le gouvernement soutient l'électrification systématique des campagnes, on l'a vu.

Du fait de l'effacement relatif du concurrent britannique, en 1929 la France est, comme en 1914, le quatrième exportateur mondial, avec des positions très fortes en Europe centrale notamment, même si les pays limitrophes et les États-Unis sont les premiers partenaires économiques. Quant à l'Empire colonial, il absorbe en 1928 de 16 % à 18 %, selon les sources, des exportations de la métropole. Au total, la France exporte le quart de sa production de biens manufacturés... En revanche, les placements de capitaux français à l'étranger n'ont pas retrouvé le niveau d'avant-guerre, et les implantations d'entreprises françaises à l'étranger restent rares, avec une grande exception : Schneider, installé en Tchécoslovaquie.

□ L'organisation du travail

Il avait existé à la Belle Époque un véritable « climat pré-taylorien », pour reprendre l'expression de Patrick Fridenson **2**. Ce « climat » est, de part et d'autre de la Grande Guerre, incarné par l'ingénieur Ernest Mattern (1880-1952) **3**. Ingénieur des Arts et Métiers sorti de l'école de Châlons, il est directeur

l'intégration verticale à la française, la thèse d'A. Baudant, *Pont-à-Mousson (1918-1939). Stratégies industrielles d'une dynastie lorraine*, Publications de la Sorbonne, 1980, 507 p.

1 M.-E. Chessel, *La publicité en France. Naissance d'une profession (1900-1940)*, CNRS, 1998, 252 p.

2 P. Fridenson, dans son article « Un tournant taylorien de la société française (1904-1918) », dans Collectif, *Organiser le travail, XIXe-XXe siècles*, n° de septembre-octobre 1987 des *Annales. Économies. Sociétés. Civilisations*, pp. 1031-1060.

3 Y. Cohen, *Organiser à l'aube du taylorisme. La pratique d'Ernest Mattern chez Peugeot, 1906-1919*, Presses universitaires franc-comtoises, 2001, 490 p., résumé par lui dans un article du *Mouvement social* d'octobre-décembre 1983 ; Jean-Louis Loubet dans *Gazoline*, mai 2006, pp. 30-33 ; notices dans J.-C. Daumas dir., *Dictionnaire historique des patrons français*, Flammarion, 2010, 1 614 p., pp. 536-543.

technique des usines Peugeot de 1917 à 1922 puis de 1928 à 1943 (entretemps il est chez Citroën). Né en 1880 à Saint-Dié d'une famille alsacienne, il est, comme tous les *Gadzarts*, d'une belle mobilité dans ses premières années professionnelles, toutes exercées dans l'automobile (par exemple C.G.V., Peugeot en 1906, à Levallois d'abord). Mais il fait presque toute sa carrière chez Peugeot. Il est, comme il dit lui-même, un ingénieur « praticien », obsédé par l'Organisation. Il institue le salaire aux pièces dès son arrivée à Lille et il exige que toute nouvelle étude se présente sous la forme d'un « dossier ». Sa deuxième grande bataille est l'interchangeabilité des pièces, en diminuant l'« ajustage ». Puis il se lance dans le contrôle des approvisionnements et dans le calcul des prix de revient. Sous-directeur de l'usine de Lille en 1911, il multiplie les machines-outils, cherche à réorganiser les ateliers pour contrôler les flux, développe les graphiques, ce qui provoque de nombreuses démissions et de fréquents changements de postes : la méthode Mattern est une longue confrontation avec la direction et ses collègues, mais surtout les contremaîtres et les ouvriers. Il devient directeur de l'usine Peugeot d'Audincourt en 1912, et le reste jusqu'en 1917 : il n'a plus personne au-dessus de lui. Mattern se montre l'apôtre de la limitation du « gaspillage », de la comptabilité des pièces à l'usinage, du calcul systématique de tous les prix de revient ; les essais de voiture sont désormais faits, systématiquement, à la sortie de chaîne, avec un circuit standard, Mattern baisse les effectifs, et il contrôle les sous-traitants. Mais Mattern ne vient au « chronométrage » qu'à la veille de la Grande Guerre. Comme d'autres, l'usine est reconvertie pendant la guerre, la fabrication d'obus permettant à Mattern une réflexion accrue sur l'organisation d'une usine, et il devient en mars 1917 directeur technique de l'ensemble des usines Peugeot, une fonction nouvelle. Mattern se penche sur le problème de la dispersion des usines Peugeot, il s'efforce de parvenir à un organigramme cohérent, à un « classement » (en catégories) du personnel, et à une comptabilité analytique générale.

Mattern pense à la fabrication en grandes séries d'automobiles de loisirs dès avant la fin de la Première Guerre Mondiale et, dans ce but, la chaîne est introduite chez Peugeot au début des années 20, ce qui permet une vaste réorganisation de l'usine de Sochaux. Mattern veut davantage, une concentration des efforts industriels sur un petit nombre de modèles, et cet excès d'ambition provoque son renvoi de Peugeot en 1922. Il fait un court passage, entre 1922 et 1928, chez Citroën, une usine taylorisée où il jouit d'une grande liberté, mais revient en 1928 chez Peugeot. Directeur technique de Peugeot, Mattern conduit la firme au rang des grands constructeurs, en se concentrant sur un seul modèle, la 201, ce qui fait que Peugeot va gagner des parts de marché en pleine crise des

années 30. Mais Mattern restera arc-bouté sur la stratégie du modèle unique, alors que « Jean-Pierre III » Peugeot (1896-1966) — qui a pris la direction de la maison familiale en même temps que Mattern en devenait le directeur technique — a compris que la crise de 1929 était une crise de sous-consommation et qu'il fallait à Peugeot produire plusieurs modèles, différents les uns des autres. Pendant la Deuxième Guerre mondiale, Mattern louvoie avec l'occupant — symbolisé par le « professeur Porsche », Ferdinand Porsche (1875-1951), le créateur de la *KdF*, la « Coccinelle » — il est incarcéré à plusieurs reprises, son fils est déporté en Allemagne, sa famille est expulsée de sa maison, occupée par la Gestapo et incendiée en 1944. À la retraite, Mattern continue à siéger au conseil d'administration de Peugeot, il étudie minutieusement les concurrents lors des salons de l'automobile, il inspire un nouveau modèle unique, la 203, et meurt en 1952, alors que Peugeot s'est mis à étudier une 303 (qui ne verra jamais le jour) et la 403.

Cependant Mattern n'est pas isolé : les années 20 baignent dans un climat de taylorisme, dont nous avons vu les prodromes à la Belle Époque. Pour l'Organisation scientifique du Travail (l'O.S.T.) de Frederick Winslow Taylor (1856-1915) ¹ la Grande Guerre a été un véritable couronnement et Albert Thomas, grand ministre des Armements de la Première Guerre Mondiale, a beaucoup poussé à la taylorisation. Un premier gros livre de Taylor avait été traduit en français en 1907 par les soins de Henri Le Chatelier (1850-1936) dans la *Revue de métallurgie* qu'il avait fondée trois ans auparavant, sous le titre explicite d'*Études sur l'organisation du travail dans les usines* ; en 1912 et 1913 ce furent deux gros articles, plusieurs fois réédités, « Principes d'organisation scientifique des usines... » et « La Direction des ateliers... ». À la Belle Époque Louis Renault envoie des ingénieurs en mission d'étude outre-Atlantique, il se déplace lui-même en 1911 pour rencontrer Taylor et Henry Ford. Les idées de Taylor sont d'abord appliquées en France en augmentant les tâches et les personnels de contrôle, ce qui engendre une « direction » anonyme, insaisissable, kafkaïenne, remplaçant le contremaître, haï mais proche ! Le travail ouvrier tend dans la France des années 20 à n'être plus qu'un travail d'exécution, précis et obéissant ; il faut faire la chasse au temps perdu, développer l'ergonomie et les bureaux d'études. Revers de la médaille, « l'offensive taylorienne affaiblit incontestablement la culture d'atelier, d'autant qu'elle est loin d'être récusée par tous les ouvriers : ils en obtiennent parfois de meilleurs salaires et il leur arrive de préférer l'objectivité du chronomètre à l'arbitraire du contremaître »

¹ Né 1856, Taylor a fait toute une série de métiers, en grim pant dans l'échelle sociale. Les historiens français se sont souvent — curieusement — totalement emmêlés dans les publications de Taylor en français, vraisemblablement parce qu'ils ne les ont pas lues...

(Madeleine Rebérioux) **1**. Nicolas Hatzfeld va un peu plus loin : « Loin d'être anodine, la question du temps et de sa mesure est au cœur des relations industrielles et, sans doute bien au-delà des usines au cœur des relations de travail. » Car les idées de Taylor sont appliquées en France en simplifiant : on applique essentiellement le chronométrage et l'établissement de normes de fabrication. Alors que le taylorisme est un « ensemble de techniques de préparation, de mesure et de contrôle du travail dans les ateliers et de paiement des tâches ainsi décomposées et uniformisées, que des professionnels de la séparation entre conception et exécution du travail développent à partir de bureaux spécialisés. » **2** Les syndicats répliquent en disant que cela n'a rien de bien neuf, que c'est développer l'impitoyable du travail et que c'est éliminer les savoir-faire, et ils déclenchent des grèves, notamment chez Renault.

Pourquoi Louis Renault est-il allé voir Ford en même temps que Taylor ? Le fordisme c'est « la réorganisation des usines selon un flux continu de matières et de produits et l'obtention par les ouvriers de salaires supérieurs leur donnant accès à une consommation de masse ». Inauguré en 1910 aux abattoirs de Chicago, le travail à la chaîne a été mis au point par Ford à partir de 1913 dans ses usines automobiles de Detroit ; il implique la conception et la fabrication de modèles standardisés, produits en masse, et, on s'en doute, une réorganisation de l'usine. L'américanisation très relative de la société à la Belle Époque **3** et de nouvelles conceptions des masses et des individus (cf. Gustave Le Bon), font le jeu du fordisme, Charles Chaplin ne s'y trompera pas dans son film *Les Temps modernes* (1936). Le fordisme engendre une nouvelle conception de la rentabilité et de l'environnement du travail industriel, ainsi qu'une nouvelle régulation du travail. On doit ajouter sur le fordisme qu'il ajoute le convoyeur (de pièces) au taylorisme, que Ford prône une politique salariale avant-gardiste, le paiement de salaires élevés pour développer la consommation, et enfin qu'il est un compromis social, facteur de paix.

Au cours de la décennie 20 les entreprises françaises, tout au moins celles des secteurs de pointe et celles qui ont la taille suffisante, adoptent une nouvelle organisation du travail inspirée du modèle américain, très attractif ; les

1 Nicolas Hatzfeld a une opinion similaire dans sa communication « De l'arme patronale au recours ouvrier, la mutation du chronomètre », colloque de Nancy du CTHS dirigé par Dominique Barjot, *Le travail à l'époque contemporaine*, CTHS, 2005, 427 p., pp. 127-140. Il est l'auteur de la citation suivante, qui est extraite de sa conclusion.

2 P.Fridenson, « Un tournant taylorien de la société française (1904-1918) », dans Collectif, *Organiser le travail, XIXe-XXe siècles*, n° de septembre-octobre 1987 des *Annales. Économies. Sociétés. Civilisations*, pp. 1031-1060.

3 Sur l'américanisation, un maître-livre : L.Tournès, *Américanisation. Une histoire mondiale (XVIIIe-XXIe siècle)*, Fayard, 2020, 442 p.

chefs d'entreprises français multiplient les voyages aux États-Unis et dévorent les ouvrages de Henry Ford. Ils en retirent les idées de mécanisation de la production, de standardisation des produits, d'organisation scientifique du travail, selon les principes de Ford et de l'ingénieur Taylor. Pour l'opinion publique, l'effet le plus spectaculaire en est le travail à la chaîne des ouvriers, qui n'est pas pour rien dans les critiques que font les communistes et les syndicalistes d'un monde du travail de plus en plus déshumanisé. Mais les bons observateurs relèvent aussi l'importance accrue des ingénieurs dans le processus productif, la naissance d'une véritable « culture d'ingénieur » et la multiplication des bureaux d'études. La recherche progresse également, tout au moins au sein des entreprises les plus dynamiques, qui se dotent de laboratoires. Mais pour l'ensemble de l'industrie française, la part de la recherche reste très inférieure à ce qu'elle est aux États-Unis ou en Allemagne.

L'industrie de pointe par excellence – et aussi celle où le taylorisme se répand le plus vite – est bien sûr l'automobile **1**. La quantité d'automobiles produites quintuple ; la France est le premier producteur européen, loin cependant derrière les États-Unis : en 1929, 250 000 véhicules sont produits en France contre 5 300 000 outre-Atlantique... Comme plus tard l'informatique et les télécommunications, ce secteur concentre les innovations technologiques et les gains de productivité. Le prix d'une automobile baisse de 41 % en francs constants de 1921 à 1930 ; c'est Citroën qui lance en France le concept de la « voiture pour tous » (pour les classes moyennes en tout cas !), avec le modèle A1, carrossé en torpédo, qui sort en 1919 (**2**). Enfin, comme tout secteur de pointe, l'automobile connaît un mouvement accéléré de concentration : la plupart des petites entreprises font faillite ou sont rachetées par de plus grosses. Vers 1930, les deux tiers de la production seront aux mains de trois entreprises, Renault, Peugeot et Citroën. Parmi les autres, citons Berliet, installée à Vénissieux en banlieue lyonnaise **3**. L'automobile « tire » toute une série de secteurs dont le caoutchouc synthétique (dominé par Michelin **4**) et la sidérurgie. C'est dans ce secteur également qu'ont lieu les premières campagnes de publicité modernes à

1 Je rappelle les livres de Jean-Louis Loubet : *Citroën, Peugeot, Renault et les autres. Histoire de stratégies d'entreprises*, réédition, ETAI, 1999, 415 p. ; *L'industrie automobile (1905-1971)*, Genève, Droz, 1999, 424 p. ; *Histoire de l'automobile française*, Seuil, coll. « L'univers historique », 2001, 576 p. Pour Citroën : J. Wolgensinger, *André Citroën*, Flammarion, 1991, 311 p.

2 En 1922, les usines du quai de Javel adoptent le modèle tayloriste de production. À partir de 1923, la firme se lance dans l'aventure de grandes « croisières » exotiques, qui imposent pour longtemps l'idée que les Citroën sont excellentes sur des terrains difficiles.

3 Cf. D. Lejeune, « Marius et Paul Berliet : usines lyonnaises et véhicules industriels », mis en ligne le 13 mars 2017 sur HAL-SHS (CNRS) : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01481986>. Réédition en 2019.

4 Toujours A. Gueslin dir., *Michelin, les hommes du pneu*, Éditions de l'Atelier, 1993, 271 p. et la notice dans J.-C. Daumas dir., *Dictionnaire historique des patrons français*, Flammarion, 2010, 1 614 p., pp. 482-485.

grand spectacle : la plus marquante est la « Croisière jaune », extraordinaire traversée en 1931-1932 de l'Asie de Beyrouth à Pékin, patronnée par Citroën (1).

Extraits de Dominique Lejeune, « Marius et Paul Berliet : usines lyonnaises et véhicules industriels », article illustré mis en ligne le 13 mars 2017 sur HAL-SHS (CNRS) : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01481986>. Réédition en 2019 sous le titre « Berliet. Usines lyonnaises et véhicules industriels »

Avec Berliet on aborde l'histoire d'une société industrielle et commerciale qui a été un des fleurons de l'économie lyonnaise au XXe siècle et on retrouve le mythe fondateur de bon nombre d'entreprises qui ont commencé modestement, pour parvenir ensuite à dominer un secteur. L'histoire initiale de la famille et de l'entreprise correspond bien au foisonnement d'ateliers automobiles lyonnais qui se lancent à l'aventure dans la décennie 1890 : Rochet-Schneider, Luc Court, François Pilain, Marius Patay, Audibert et Lavirotte... Mais ces entrepreneurs qui, à la fin du XIXe siècle, se risquent dans l'aventure automobile se recrutent peu sur la place lyonnaise. Au contraire, nombre de futurs dirigeants viennent de zones proches, les départements voisins de celui du Rhône où, à la fin du XIXe siècle, l'amélioration des communications, jointe aux difficultés de l'agriculture, augmente le nombre de candidats à l'exode rural. Berliet ne fait pas exception, tant s'en faut. [...]

L'armistice [de 1918] signé, Berliet, célébré par l'État républicain pour avoir fourni le « camion de la victoire », se retrouve à la tête d'un gigantesque complexe industriel voué à la guerre et centré sur la production à la chaîne de camions et de chars. Les capacités de production, considérables, ont été mobilisées autour de l'effort de guerre et ont fonctionné au maximum pour satisfaire les commandes militaires. Aussi la fin des hostilités signifie-t-elle pour Berliet la disparition brutale et complète de l'énorme marché des commandes de guerre. De plus, l'armée cherche rapidement à liquider ses stocks de camions, les « surplus » : jusqu'en 1920, ce sont au total 650 000 camions qui sont mis sur le marché, bradés au dixième de leur prix d'achat par le ministère de la Guerre.

1 Bibliographie : les livres édités par Ariane Audouin-Dubreuil (la fille de Louis, prénommé Charles sur son passeport, 1887-1960), *La Croisière noire. Sur la trace des explorateurs du XIXe*, Glénat/Société de Géographie, 2004, 208 p., réédition, Glénat/Société de Géographie, 2014, avec sous-titre *Sur les traces de l'expédition Citroën Centre-Afrique*, 176 p. Très beaux livres, nombreuses photographies, nombreux fac-similés, *La croisière Jaune. Carnets de route de Louis Audouin-Dubreuil, 4 avril 1931-12 février 1932*, Éditions de l'Albaron, 1992, 99 p., *La Croisière jaune. Sur la route de la soie*, Éditions Glénat, coll. « Les Albums de la Société de Géographie », 2002, 198 p., *La Croisière Jaune sur la route de la soie. Le livre-objet de l'expédition Citroën avec des documents et souvenirs inédits*, Glénat/La Société de Géographie, 2013, 146 p. + pochettes contenant des fac-similés. Autre ouvrage : G. Le Fèvre, *La Croisière jaune*, 1933, réédition, L'Asiathèque, 1990, 343 p. ; J. Wolgensinger, *L'épopée de la Croisière jaune*, R.Laffont, coll. « Pocket-Jeunesse », 1998, 241 p. et J. Wolgensinger, *André Citroën*, Flammarion, 1991, 311 p., pp. 175-185 & 281-282. Pour la publicité autour de l'expédition : M. Martin, *Les pionniers de la publicité. Aventures et aventuriers de la publicité en France (1836-1939)*, Nouveau Monde Éditions, 2012, 368 p., pp. 293-297.

Dans ces conditions, comment Berliet peut-il vendre ? Il continue néanmoins la production de camions, centrée sur un seul type, le « 5 tonnes », et reprend la construction de voitures particulières, mais avec un seul modèle, l'« Étoile d'argent », de 15 CV. Les prix de revient sont supérieurs aux prix de vente, de très nombreux ouvriers en surnombre sont renvoyés, ceux qui restent font souvent grève, comme leurs camarades des autres industries dans cet immédiat après-guerre. Berliet subit la crise économique de 1920-1921 : les années d'après-guerre ne sont plus édifiantes, elles sont pour lui des années noires ¹.

En plus, il est en délicatesse avec le fisc, car incapable de payer ses impôts sur les bénéfices de guerre, revus à la hausse après la paix. Une enquête du Crédit Lyonnais souligne en avril 1921 le passif de 65 millions de francs : pour éviter la faillite, pour ne pas être contraint de fermer son usine, Marius Berliet doit accepter un règlement transactionnel, toujours en 1921. Il est destitué de la présidence du conseil d'administration, et ne peut rien entreprendre sans l'avis et l'autorisation des sept administrateurs désignés, tous issus des milieux financiers lyonnais. Pour redresser la situation, l'aciérie est vendue, une partie des machines sont liquidées, le capital est réduit de moitié. Marius Berliet fait front, continue la fabrication de camions et de voitures particulières, réembauche le personnel licencié, refuse les propositions d'association formulées par André Citroën, puis de rachat des presses de l'usine. Le personnel est « ramassé » (terme d'argot Berliet) sur une large surface rurale, le mythe de la « grande famille » se développe et l'autocratie usinière est dénoncée par la CGTU et la CGT.

Marius Berliet se lance dans une triple bataille, technique, financière et commerciale. La bataille technique conduit à lancer sur le marché de nouveaux modèles de camions, dont un modèle à trois essieux et six roues et un véhicule avec moteur à gazogène, fonctionnant au « gaz des forêts », comme on dit à l'époque. La bataille commerciale consiste à ouvrir des succursales à l'étranger à Londres, Athènes, Barcelone, Bruxelles et Istanbul. Enfin la bataille financière signifie vendre une partie des biens personnels de Marius Berliet, l'immeuble qu'il possédait sur les Champs-Élysées et les terrains de Cannes. Les Berliet n'auront donc pas pour l'instant de villa familiale sur la Côte d'Azur, à la différence des Lumière, à La Ciotat. À partir de 1922, Marius Berliet envoie sa famille en juillet et août dans une grande maison louée à Saint-Pierre-de-Chartreuse. Mais après 1925, les affaires repartant, Cannes devient, en été et à Pâques, le lieu de villégiature des Berliet, qui se mêlent à la haute société de la

¹ L'article central de la livraison n° 18 de la *Collection Berliet. Fleuron du camion français* a eu néanmoins un titre pudiquement hagiographique.

Croisette et exhibent en bord de mer les derniers modèles automobiles de l'usine. La vie cannoise offre à Marius Berliet l'occasion d'afficher sa réussite sociale, en se mêlant à une société plus hétérogène qu'à Lyon. Assigné à résidence à la Libération, il y finira d'ailleurs ses jours. Toutes les ventes ont servi à racheter les obligations émises au moment du règlement transactionnel de 1921 pour rembourser les créanciers. La dévaluation Poincaré de 1926 favorise Berliet puisqu'elle déprécie les obligations restantes... Mais la crédibilité retrouvée de Marius Berliet est ternie par l'accusation d'André Citroën qui parle d'espionnage industriel à propos du dernier modèle 12 CV, une affaire classée sans suite. Marius Berliet poursuit la production de voitures, d'autocars pour des sociétés de transport en commun, développe la vente de ses camions en Afrique du Nord et, en 1929, il reprend le contrôle absolu de ses usines après avoir remboursé tous ses créanciers. Cependant Berliet vend moins de voitures particulières que beaucoup de ses concurrents, tandis que c'est Citroën qui lance la voiture légère de grande série. Par ailleurs, durant huit ans la presque totalité des bénéfices a servi à rembourser les créances et le parc de machines n'a pas pu être modernisé. Les années 1920 ont donc menacé l'entreprise, mettant Berliet au bord du gouffre de la faillite et le confirmant à tout jamais dans l'esprit d'économie et le refus de toute dépense inutile. La décennie suivante va être celle d'un nouvel et paradoxal essor qui va imposer Berliet comme le numéro un du poids lourd français, au rebours de la crise française des années 1930. [...]

Extraits de Dominique Lejeune, « Bugatti, une entreprise alsacienne, une marque automobile de luxe », article mis en ligne le 17 juillet 2017 sur HAL-SHS (CNRS) et réédité le 17 octobre 2018 : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01558734>

Des voitures de rêve, dessinées par un pionnier, personnage mythique, une entreprise industrielle alsacienne, et aujourd'hui des voitures automobiles reines de la collection de véhicules anciens... [...] Lorsqu'il revient, sitôt l'armistice [de 1918] signé, à Molsheim, Ettore Bugatti retrouve son usine saccagée. Tant bien que mal, l'activité reprend, les modèles d'avant-guerre sont à nouveau produits, mais équipés de nouveaux moteurs et Bugatti cède la licence du « Type 23 » à plusieurs constructeurs italiens, anglais et même allemands. La marque remporte un notable succès au Grand Prix de Brescia, le 8 septembre 1921, en plaçant ses quatre voitures aux quatre premières places. Quelques semaines plus tard, au Salon de l'Auto, Bugatti fait, une fois de plus, sensation. Il présente un prototype extraordinaire, le « Type 28 », équipé d'un 8 cylindres de trois litres tout en aluminium et de freins hydrauliques sur les roues avant, un

véhicule qui ne sera jamais commercialisé. Mais c'est désormais la compétition qui motive Bugatti. Et, pour gagner des chevaux, il explore les solutions les plus inédites, carrosserie fuselée et ronde qui épouse parfaitement le châssis ¹, carrosserie enveloppante façon aile d'avion, ce qui donne à Bugatti une réputation d'illuminé, doué certes, mais confondant art et automobile. Pourtant, le génial artisan va sortir une des plus belles autos de course des années 20, le Type 35 : carrosserie fluide et dépouillée, prolongée par le célèbre radiateur en fer à cheval, splendides roues à huit branches en alliage léger avec tambour de freins incorporé, essieu avant, tubulaire et creux, réalisé en acier poli, forgé à partir d'une seule pièce, huit cylindres, deux litres, 190 km/h, voire plus de 200 km/h pour les versions avec compresseur, 2 000 victoires ! Ces succès répétés et les commandes multiples permettent à l'usine de tourner à plein rendement, avec une gamme qui s'étoffe. Dans sa course à la puissance, Ettore Bugatti n'a pas oublié qu'une voiture peut également être un objet de désir, une « auto absolue » : grande, puissante, chère et inimitable.

Ce sera en 1926 la « Royale » (Type 41), un — beau — monstre : 4,57 m d'empattement, trois tonnes, un énorme 8 cylindres de plus de 14 litres de cylindrée (14 726 cm³ exactement), un arbre à cames en tête, trois soupapes par cylindre, de superbes roues coulées en alliage léger d'un mètre de diamètre, un vilebrequin d'1,30 m de long usiné dans la masse, un paquebot des routes de près de 300 ch, faisant du 160 km/h ! Dans l'esprit de Bugatti, la Royale c'est le summum de ce que peut être l'automobile, une œuvre d'art destinée aux têtes couronnées de la planète et d'ailleurs la « mascotte » de la voiture est un éléphant debout, réalisé d'après une sculpture de Rembrandt, le frère d'Ettore, qui s'est suicidé à Paris en 1916. Berliet décide de lancer la Royale en édition limitée à 25 exemplaires, chacun pouvant être personnalisé selon les désirs du client, qui doit déboursier à peu près un demi-million de francs, soit le double d'une Rolls-Royce. Le client potentiel le plus démarché, par le patron en personne bien sûr, est le roi Alphonse XIII d'Espagne, le 26 juillet 1927. Mais on est à l'époque de la dictature de Primo de Rivera, de la contestation de la monarchie en Espagne et le roi ne donne pas suite au projet. D'ailleurs seuls 7 châssis de la Royale verront le jour, habillés par 11 carrosseries différentes. Et aucune véritable « tête couronnée » n'aura les moyens de se l'offrir, d'autant que la crise de 1929 frappe bientôt l'Europe : il n'y a plus de marché pour Bugatti...

Si la Royale constitue, sans aucun doute, un aboutissement artistique, elle va s'avérer être un véritable gouffre financier pour l'entreprise. Elle est

¹ Ce « cigare » roulant ne remportera pas le succès escompté mais il marque la première tentative aérodynamique du constructeur.

également un tournant pour la marque car le patron va progressivement laisser les rênes de l'entreprise à son fils Jean, qui a appris sur le tas dans l'usine à partir de 1926 (1). En 1927, Ettore Bugatti commet la fantaisie industrielle d'une réplique en miniature de la Bugatti Type 35, c'est le Type 52, dit Baby, destiné à son deuxième fils, Roland, alors âgé de cinq ans. Environ 500 exemplaires de cette voiture d'enfants à moteur (vitesse maximum : une quinzaine de km/h), avec de légères différences de l'un à l'autre, sont en fait réalisés, et vendus 5 000 francs chacun.

Le chant du cygne d'Ettore Bugatti, de plus en plus affecté par l'échec de la Royale, c'est le Type 46, le dernier gros modèle qu'il conçoit, une auto de luxe équipée d'un 8 cylindres de 5,3 litres de cylindrée dont le bloc est coulé d'une seule pièce en fonte, contrairement aux autres 8 cylindres de la marque, constitués par deux blocs accolés. Ce modèle sera baptisé « Petite Royale » et il fera le bonheur de nombreux carrossiers qui le pareront des plus belles robes de cette fin des années 20. En 1930 Ettore Bugatti, fatigué, passe la main à son fils Jean.

Très vite, celui-ci va modifier sensiblement la politique maison, toute entière axée sur la course à la performance, parfois au détriment de la fiabilité, et sur la clientèle très fortunée, souvent accueillie dans cette sorte de principauté qu'est la propriété familiale de Molsheim, où règnent l'apparat et la vie mondaine, avec visiteurs et jardin d'hiver, proximité de l'usine, bien sûr, mais aussi du Grand Hôtel Bugatti, réservé aux clients des automobiles Bugatti. Pour Jean Bugatti, une voiture doit non seulement être belle – ses dessins de carrosserie témoignent de recherches esthétiques supérieures à celles de son père – mais également pouvoir être produite à un coût raisonnable, durer dans le temps et offrir un confort certain à ses passagers 2. Toutes ses tentatives conduisent Jean Bugatti vers le Type 55, sans doute le symbole même de la voiture de sport des années 30.

□ Les débuts de la politique pétrolière française

La deuxième Révolution industrielle est marquée, on l'a vu, par la continuation de la domination du charbon, énergie fondamentale de la première

1 Né en janvier 1909, Jean est le fils du premier mariage (1902) d'Ettore Bugatti, avec Barbara Mascheka-Bolzoni. Le couple avait déjà eu deux filles, en 1905 et 1907, la première ayant été prénommée L'Ébé (= ÉB, les initiales de son père !). Elle publiera une histoire de l'entreprise, *L'épopée Bugatti*, Éditions du Palmier, 2011, 268 p. Ettore aura un deuxième fils, Roland, en août 1922. Après son veuvage en 1944, Ettore vivra avec Geneviève Deleuze et l'épousera en 1946, donc à l'extrême fin de sa vie.

2 Une véritable révolution culturelle qui débute avec le Type 50, un magnifique coach tout à la fois agressif et majestueux avec ses ailes galbées qui courent le long de la carrosserie et des vitres latérales en forme de larmes qui prolongent l'impression de puissance, de vitesse et de perpétuel mouvement qui se dégagent de l'auto. Une révolution qui se traduit également par d'importantes modifications mécaniques.

Révolution industrielle. Pendant l'entre-deux-guerres, en France, la production de houille est gérée par le Comité des houillères, cartel remontant à 1901. C'est lui qui fixe les prix, ce qui permet de servir aux actionnaires des dividendes appréciables. Mais ce ne sera qu'en 1932 que les sociétés des plus grandes régions de production signent un accord de partage des marchés, gelant les pourcentages de ventes atteints en 1929-1930 et assurant une considérable prépondérance au Nord-Pas-de-Calais (78 %) sur la Lorraine (22 %). La production de houille atteint en France un maximum de 51 ou 52 millions de tonnes en 1926, qui ne sera dépassé qu'en 1930 puis au milieu des années 50.

Énergies définissant la deuxième Révolution industrielle **1**, l'électricité et le pétrole avaient déjà des applications importantes avant 1914 : tramways électriques se substituant dans les années 1890 aux tramways à câbles ou hippomobiles ou encore à vapeur **2**, éclairage et moteurs domestiques, industries du froid, télégraphie électrique, machines à laver, éclairage électrique ; de gros investissements avaient été faits. Les automobiles à pétrole sont de l'extrême fin du XIXe siècle, comme nous l'avons vu, et si les Français sont un peu réticents devant la chaîne usinière, ils mettent au point à la Belle Époque le système de l'interchangeabilité des pièces et des machines-outil fonctionnant automatiquement, et nous avons vu un peu plus haut le personnage d'Ernest Mattern à l'usine Peugeot de Lille. Des navires au mazout existent dès la fin du XIXe siècle, mais le fuel sert d'abord à actionner des turbines à vapeur (cf. le croiseur cuirassé *Jeanne d'Arc*, lancé en 1899) ; les moteurs Diesel apparaissent au début du XXe siècle.

Le règne du moteur à explosion est avancé par la Première Guerre mondiale, comme nous l'avons démontré. Que se passe-t-il après 1919 en matière de passage d'une révolution industrielle à une autre, dans le cadre d'un retour au libéralisme économique ? Pour les libéraux au pouvoir (y compris chez les radicaux), il faut refermer au plus vite la parenthèse de la guerre. Un certain nombre de secteurs font cependant exception, dans la tradition « colbertiste », notamment celui des pétroles **3**, de plus en plus stratégique avec l'essor de l'automobile. La France est le seul pays développé à choisir, ayant même le règlement diplomatique de la Première Guerre mondiale, l'étatisation de l'industrie des hydrocarbures. La précoce loi du 16 mars 1918 instaure le monopole de l'État dans les importations de pétrole. La France obtient à la paix

1 Cf. F.Caron, *Les deux révolutions industrielles du XXe siècle*, Albin Michel, coll. « L'évolution de l'humanité », 1997, 528 p.

2 Premier tramway électrique à Clermont-Ferrand en 1890.

3 F.Pelletier, « Pétrole et enjeux politiques en France. La naissance d'un secteur stratégique », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, octobre-décembre 2018, pp. 123-136.

les droits allemands de la Turkish Petroleum Company, qui devient l'Iraq Petroleum Company. En 1924, l'État — c'est le gouvernement Poincaré — crée pour cette exploitation la Compagnie française des Pétroles (CFP), firme dont l'État s'est attribué 35 % du capital (d'ailleurs médiocre, ce qui sera longtemps gênant), afin officiellement d'éviter toute prise de contrôle de la Shell, de la Standard Oil britannique ou des grandes compagnies américaines. La CFP, qui hérite de 23,75 % de l'IPC en 1928, exploite au départ le gisement de Mossoul et Kirkouk en Irak et les pétroles de Roumanie ; sa marque commerciale est Total.

Le pétrole d'Irak jaillit en 1927 et en 1936 le pétrole irakien couvrira 40 % des besoins français. À partir de 1928 l'activité des entreprises pétrolières en France est sévèrement réglementée. Deux lois de 1928 — 16 et 30 mars 1928, c'est un autre gouvernement Poincaré ! — donne à l'État le monopole de l'importation des hydrocarbures, qui est faite en franchise ; l'État délègue l'importation à des sociétés privées sous forme d'autorisations spéciales, accordées pour cinq ou dix ans ; ces sociétés peuvent être étrangères, mais elles ont l'obligation de transporter le pétrole dans des pétroliers sous pavillon français. Les fournisseurs sont imposés par l'État ; les sociétés sont dans l'obligation de constituer des stocks équivalant à trois mois de consommation. Importation et raffinage de pétrole brut sont contingentés ; des quotas sont fixés, répartissant entre les groupes pétroliers, pour trois ans dans la distribution, pour vingt ans dans le raffinage, le nombre et la capacité des raffineries étant augmentés dès les années 20. Si l'État français conçoit une politique pétrolière, c'est pour réduire la dépendance vis-à-vis des firmes anglo-saxonnes, dépendance qui s'était fait sentir pendant la Grande Guerre et s'accroît au début des années 20. De surcroît il faut absolument avoir une réserve de pétrole et de produits raffinés sur le sol métropolitain, dès le temps de paix et en prévision d'un éventuel nouveau conflit. La CFP se dote d'ailleurs d'une filiale au nom explicite, la Compagnie française de Raffinage (CFR) ¹.

Il serait encore mieux de trouver du pétrole français en France ! Les pouvoirs publics ou d'économie mixte mettent sur pied pour la prospection des bureaux et mènent des recherches de gisements en métropole et dans les colonies. Pechelbronn (Bas-Rhin) donnait des hydrocarbures depuis le XVIII^e siècle, ce gisement fournit de l'essence et de l'huile de marque Antar dans l'entre-deux-guerres et une rumeur prétend qu'André Tardieu — An-Tar — est gros

¹ La Ve République aura le désir de créer un grand groupe pétrolier à côté de la CFP. Ce sera l'ERAP (1965, Entreprise de recherche et d'activités pétrolières), produit de la fusion du BRP et de la RAP. Dès 1966, elle regroupe tous les actifs pétroliers de l'État et se fait connaître par son réseau de distribution ELF (Essence et Lubrifiants de France). Sur ces débuts de « l'industrie d'État », lire le remarquable et très détaillé livre d'André Nouschi (1922-2017), fruit de trente ans de recherches, *La France et le pétrole de 1924 à nos jours*, Picard, 2001, 451 p., première partie.

actionnaire, ce qui est faux : la Société des Huiles Antar (SHA) n'a pas du tout été fondée, en 1926, par André Tardieu, mais par la Société alsacienne des carburants qui a repris le nom d'un poète arabe préislamique du VI^e siècle (Antar ibn Chaddad el-Absi), faisant peut-être une allusion à l'emploi d'Antar comme titre d'une symphonie de Rimski-Korsakov (goûtée par Debussy) ou par la presse « jeune algérienne » avant 1914, mais bien plutôt en utilisant la traduction du *Roman d'Antar* de Gustave Rouger parue en 1923, base d'un tournage à grand spectacle au Maroc **1**... Le géologue Léon Bertrand (1869-1947) soupçonne au lendemain de la guerre le sud-ouest de la France d'abriter des hydrocarbures, la région est prospectée, le gisement de gaz naturel de Saint-Marcet (Haute-Garonne) est découvert en 1937 et le gaz jaillit le... 14 juillet 1939.

□ Les autres formes d'organisation/réorganisation économique

Les concentrations sont importantes dans l'automobile : les 85 constructeurs de 1919 explosent certes à 156 en 1924 mais ils redescendent au nombre de 98 en 1929. L'intégration horizontale se répand. Dans la chimie, Alais-Frogès et Camargue forment dès 1921, Pechiney **2** ; Poulenc et Usines du Rhône fusionnent (1928) en Rhône-Poulenc. L'intégration verticale se développe, ainsi Pont-à-Mousson remonte vers l'amont en rachetant dans les charbonnages allemands et belges. Par ailleurs, Pont-à-Mousson pénètre nettement le marché américain **3**. Quant à la concentration de la main-d'œuvre, elle s'intensifie.

D'autres personnalités que Taylor, Ford et Mattern jouent un rôle important dans la pensée organisationnelle des années 20. Ainsi Henri Fayol (1841-1925), dont la pensée et l'influence vont perdurer jusque dans les années 50 ; issu de l'École des Mines, il est devenu ingénieur chez Commentry-Fourchambault, puis directeur général de la compagnie Boigues et Rambourg. Saint-simonien attardé, il croit à la prééminence de la « classe industrielle » et s'intéresse à tout, y compris aux fossiles de Commentry, qu'il expédie au Muséum ! Il invente et structure après la Grande Guerre un véritable « fayolisme », en publiant en 1920 une grosse brochure, *Administration industrielle et générale. Prévoyance, organisation, commandement, coordination, contrôle* **4**. Il s'agit, d'après lui, d'une « doctrine administrative » — d'où le titre — qui va devenir le

1 C. Phéline, « De quoi Antar est-il le nom ?... », 20 & 21. *Revue d'histoire*, juillet-septembre 2020, pp. 59-73.

2 Cf. G. Vindt, *Les hommes de l'aluminium. Histoire sociale de Pechiney, 1921-1973*, Éditions de l'Atelier, 2006, 256 p. ; P. Mioche, *L'alumine à Gardanne de 1893 à nos jours. Une traversée industrielle en Provence*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 1994, 180 p.

3 Voir la thèse d'A. Baudant, *Pont-à-Mousson (1918-1939). Stratégies industrielles d'une dynastie lorraine*, Publications de la Sorbonne, 1980, 507 p.

4 « Extrait du *Bulletin de l'industrie minière* », Dunod, 174 p. Notice dans J.-C. Daumas dir., *Dictionnaire historique des patrons français*, Flammarion, 2010, 1 614 p., pp. 279-281.

« management ». Le « fayolisme », très hiérarchique, permet de distinguer des « fonctions » au sein de l'entreprise : administrative, technique, commerciale, financière, comptable et fonction consacrée à la sécurité. Son influence est bien réelle en France, quoique occultée un temps par les idées de son fils Henri (1899-1982) qui défend un taylorisme rigoureux. Sur le long terme, toutes ces idées, Taylor, Ford et Fayol, apparaissent complémentaires et sont mêlées pragmatiquement.

Beaucoup de publications déplorent dans les années 20 le caractère désordonné et non-fonctionnel de l'implantation usinière, notamment dans la banlieue industrielle et elles prônent l'usine fonctionnelle, bien aménagée, mais pas forcément esthétique. Par ailleurs la *Revue d'Économie industrielle*, mensuelle, met en scène une autre conception de la rentabilité de l'effort humain, soutenu par une meilleure alimentation dans les locaux de l'entreprise, ce dont se soucient relativement peu les syndicats, focalisés sur les salaires, les horaires et les accidents du travail. On a vu les progrès de la mécanisation, du chronométrage et de la division du travail ; les « piéçards » du XIXe siècle sont désormais intitulés O.S., un étage au-dessous des O.P., ouvriers professionnels, souvent appelés désormais « compagnons ». Mais les adaptations sectorielles ont leur importance et le cas de l'industrie automobile montre l'insuffisance de la division du travail traditionnelle et la nécessité d'une formation professionnelle autonome.

On insiste aussi dans les années 20 (1) sur les hiérarchies et notamment la « hiérarchie intermédiaire », formée des ingénieurs et des contremaîtres : son importance est à la mesure de la perte d'autonomie des exécutants, qu'elle surveille et encadre ; et dans certains cas, le contremaître peut préfigurer l'ingénieur. L'« empire des contremaîtres » est évoqué depuis la Belle Époque, ainsi que l'importance, dans les mines, du « maître-mineur » ou porion. Dans les années 20 on se plaît à souligner l'importance du « métier » à l'intérieur de la grande usine, ce qui permet d'avoir une « hiérarchie faible », celle du « travail intellectuel » dans la métallurgie et la sidérurgie, un travail déconnecté du travail manuel, mais qui peut concerner les contremaîtres. Tous les historiens insistent sur le développement des hiérarchies et, en leur sein, du pouvoir des ingénieurs 2. Aimée Moutet 3 décrit le développement du travail à la chaîne,

1 Cf. P.Lefebvre, *L'invention de la grande entreprise : travail, hiérarchie, marché. France, fin XVIIIe-début XXe siècle*, PUF, 2003, 310 p.

2 L'article canonique est celui de S.Schweitzer, « Industrialisation, hiérarchies au travail et hiérarchies sociales au 20e siècle », *Vingtième Siècle. Revue d'Histoire*, avril-juin 1997, pp. 103-115.

3 A.Moutet, « Ingénieurs et rationalisation en France de la guerre à la crise (1914-1929) », dans A.Thépot dir., *L'ingénieur dans la société française*, Éditions ouvrières, 1985, 332 p., pp. 71-108 ; A.Moutet, *Les logiques de l'entreprise. La rationalisation dans l'industrie française de l'entre-deux-guerres*, Éditions de l'EHESS, 1997,

surtout dans le quart nord-est de la France, y compris dans les industries alimentaires, cf. la brasserie de bière Motte-Cordonnier à Armentières et la conserverie de petits pois à Dunkerque. Aimée Moutet revient sur le Comité national de l'organisation française et l'AFNOR (1926), elle souligne l'organisation de la prévision et l'engouement pour les « méthodes américaines », et elle relève que le mot de « rationalisation » est très répandu dans l'entre-deux-guerres. Mais Aimée Moutet nuance : d'une part l'application de la taylorisation n'a été que partielle en France, tout au moins avant 1946, d'autre part les méthodes de Taylor ont été utilisées même pour la construction... de cités-jardins, ainsi à Clermont-Ferrand et Pessac. Il y aura une « forme paradoxale de la rationalisation de crise » dans les années 30 ; le Front populaire créera en novembre 1936 le Comité national d'Organisation scientifique du Travail (COST), dirigé par Jean Coutrot (1895-1941).

**Toujours le « bain industriel » : un célèbre passage de
Simone Weil, *La condition ouvrière*, 1951 (posthume)**

« Me voici sur une machine. Compter cinquante pièces... Les placer une à une sur la machine. D'un côté, pas de l'autre. Manier à chaque fois un levier. Ôter la pièce. En mettre une autre. Encore une autre. Compter encore. Je ne vais pas assez vite. La fatigue se fait déjà sentir. Il faut forcer, empêcher qu'un instant d'arrêt sépare un mouvement du mouvement suivant. Plus vite. Encore plus vite !

[...] Si seulement je savais combien il faut en faire ! Je regarde autour de moi. Personne ne lève la tête ! Personne ne sourit. Personne ne dit un mot. Comme on est seul ! Je fais 400 pièces à l'heure. Savoir si c'est assez ?

[...] Voilà que le contremaître s'approche : « Combien faites-vous ? 400 à l'heure ? Il en faut 800. Sans quoi je ne vous garderai pas... » Que répondre ? « Je tâcherai ! » « Forcer, forcer encore. Vaincre, à chaque seconde, ce dégoût, cet écœurement qui paralysent. Plus vite. Il s'agit de doubler la cadence. Combien en ai-je fait au bout d'une heure ? 600. Plus vite. Combien au bout de cette dernière heure ? 650... Le seul espoir, pour le lendemain, c'est qu'on veuille bien me laisser passer encore une pareille journée. »

La décennie 20 découvre la tertiarisation et une quasi-égalité entre les trois secteurs de la population active s'établira au milieu des années 1930, c'est-à-dire au moment où la répartition entre les trois secteurs est définie par le Néo-Zélandais Allan George Barnard Fisher (1895-1976) dans un ouvrage paru à

495 p. ; « Une rationalisation du travail dans l'industrie française des années trente », dans Collectif, *Organiser le travail, XIXe-XXe siècles*, n° de septembre-octobre 1987 des *Annales. Économies. Sociétés. Civilisations*, pp. 1061-1078, et autres articles.

Londres en 1935 (1). Les contemporains s'aperçoivent aussi que la tertiarisation va de pair avec le développement de l'emploi féminin salarié : les PTT emploient des femmes depuis le XIXe siècle, derrière les guichets et devant les centraux ; la première femme facteur est recrutée en 1911 (2) ; les contemporains se complaisent à souligner le grand rôle des ingénieurs et la montée (modeste) des cadres.

D'autre part, des scientifiques et des hygiénistes continuent à mener des recherches sur le « moteur humain » et la « machine animale », à la suite des travaux d'Auguste Chauveau (1827-1917), physiologiste, et de Jules Marey (1830-1904), médecin qui avait utilisé la photo pour étudier les mouvements du corps humain et du cheval ³. Sur la lancée des scientifiques et des Polytechniciens qui avaient travaillé (*sic*) sur la notion scientifique de travail on se pose la question : le travailleur est-il une machine animée ? Ils avaient analysé avant-guerre le travail de l'homme comme « dépense » et « produit » mécaniques, travaillé sur la chaleur animale, sur l'usure par le travail, les conditions de travail, mis au point des instruments de mesure (ergographes et ergomètres), par exemple du travail des muscles. Par la bande, les analyses du mouvement animal et humain avaient abouti... au cinématographe. On parvient, de part et d'autre de la Grande Guerre, à l'ergonomie de Jules Amar (1879-1935), médecin, qui en étudiant les détenus de la prison de Biskra, conclut que cinq Kabyles valent six bons Arabes (*sic*), puis est nommé au Conservatoire des Arts et Métiers (CNAM) en 1913. Les publications et rééditions de Jules Amar encadrent la Première Guerre mondiale, avec sa thèse *Le Rendement de la machine humaine. Recherches sur le travail*, 1910 (4) ; ses ouvrages *Le Moteur humain et les bases scientifiques du travail professionnel*, 1914, réédité en 1923 (5) ; *Organisation physiologique du travail*, 1917 (6) ; *Le travail humain*, 1923 (7). Très lues, ces publications sont contemporaines de Taylor, donc, et le titre de 1917 est calqué sur OST. Il faut citer aussi Jean-Maurice Lahy (1872-1943), spécialiste de psychologie expérimentale, qui étudie, dans des brochures éditées par Dunod ou par le Bureau international du Travail, certaines

¹ L'Anglais Colin Clark (1905-1989) l'a reprise en 1940 ; le Français Jean Fourastié (1907-1990) en 1949, dans *Le grand espoir du XXe siècle*. Lire O. Marchand & Cl. Thélot, *Deux siècles de travail en France*, INSEE, 1991, 202 p. et *Le travail en France (1800-2000)*, Nathan, coll. « Essais et recherches », 1997, 269 p

² Mme Faisy-Laumonier, dans l'Aveyron et à bicyclette.

³ Cf. G. Quin, « Étienne-Jules Marey (1830-1904) », dans C. Piard, *Le sport français sous la IIIe République*, L'Harmattan, 2019, 2 vol., 218 & 192 p., vol. I, pp. 15-19.

⁴ Baillière, 89 p., soit un faible nombre de pages, mais comme toutes les thèses de médecine de l'époque.

⁵ Dunod, 622 p.

⁶ Dunod, 374 p.

⁷ Plon, 103 p.

professions, comme sténo-dactylographe (1923-1924)¹ et conducteur de tramway (1913 et 1928). Il étudie aussi le « système Taylor » (1921) et dirigera la revue *Le Travail humain*, à partir de 1933. Le corps est donc désormais mis au centre de l'appareil productif...

□ Le patronat français des années 20

Ce patronat, dont nous avons vu à l'instant les originalités « professionnelles », interpelle les contemporains beaucoup plus qu'à la Belle Époque. La Première Guerre mondiale a en effet vu apparaître au premier plan les « profiteurs de guerre » et les « marchands de canons » ; les exemples littéraires abondent dans l'entre-deux-guerres, on en trouve plusieurs dans l'œuvre de Jules Romains, ainsi Haverkamp dans *Verdun* (1938). À l'exception de Louis Loucheur, peu d'industriels deviennent hommes politiques, c'est la remarque fondamentale de Jean-Noël Jeanneney². C'est qu'ils restent des « figures » de l'économie et les houillères comme la sidérurgie offrent de beaux exemples de mainmises vigoureuses du patronat sur les leviers de commande, ainsi les générations de Schneider au Creusot et François de Wendel sur lequel il faut rappeler une nouvelle fois la thèse de Jean-Noël Jeanneney³. Il suscite une fidèle reconnaissance de la part de ses ouvriers.

« Certains pères, eux, garderont sur une étagère le livre relié de velours brodé d'or, hagiographie de la famille des maîtres de forges de Hayange : naissance, prospérité et bonheur social offerts à tous leurs employés, ou presque. Ainsi ceux qui savaient passer une vie de docilité pouvaient s'attendre à être récompensés... »⁴

Méfiant, le Cartel fait voter en 1926 une loi prévoyant la publication au début de chaque législature de la fortune des parlementaires et de la liste des sociétés dont ils sont administrateurs, mais le Sénat repousse l'innovation ! Au fond le capitalisme à la française s'est consolidé comme oligarchie dirigeante et a considérablement freiné la démocratisation effective de la III^e République, en dépit de celle des institutions, et certains partis sont tout particulièrement proches des milieux d'affaires, l'Alliance démocratique étant un cas emblématique pendant tout l'entre-deux-guerres.

¹ Ouvrage historique assez récent : D.Gardey, *La dactylographe et l'expéditionnaire. Histoire des employés de bureau. 1890-1930*, Belin, coll. « Modernités », 2001, 336 p.

² J.-N.Jeanneney, *L'Argent caché. Milieux d'affaires et pouvoirs politiques dans la France du XX^e siècle*, Fayard, 1981, 364 p.

³ On peut ajouter les livres de Serge Bonnet, *L'homme du fer. Mineurs de fer et ouvriers sidérurgistes lorrains. 1889-1930*, 3 vol., recueil de témoignages, S.M.E.I., Metz, 1975, réédition, Presses universitaires de Nancy/Éditions Serpenoise, 2^e vol., 1987, 413 p., *La ligne rouge des hauts fourneaux*, Paris, 1981, & G.Noiriel, *Longwy. Immigrés et prolétaires. 1880-1980*, PUF, 1984, 396 p.

⁴ Aurélie Filippetti, *Les derniers jours de la classe ouvrière*, Stock, 2003, 189 p., p. 79.

Cette époque a, sur la lancée de la Belle Époque, son mythe avec le Comité des Forges, fondé en 1864, évidemment illégal, mais bien sûr toléré, et étudié pour l'entre-deux-guerres par Jean-Marie Moine ¹. Le poids du Comité est souvent exagéré, malgré sa grande capacité d'intervention dans la sphère du politique et un véritable état-major, la Commission de Direction, réservée aux représentants des sociétés sidérurgiques et métallurgiques. Le Comité a un Secrétaire général, qui joue un rôle actif de *lobbyman*, et une panoplie de façons d'intervenir : contacts dans les ministères, avec les commissions parlementaires, les journalistes, dîners annuels offerts à un ou des hommes politiques, etc. Mais il a deux faiblesses principales : les divisions et contradictions internes – entre petites et grosses sociétés, entre les sociétés bénéficiant du coke allemand à bas prix et les autres – et la concurrence des autres groupes de pression, industriels du textile, céréaliers, chambres de commerce, etc. Comme ironise Jean-Marie Moine « On discute, on parle, on écrit, on se plaint, ou on se congratule, on déjeune ou on dîne et on croit qu'on a fait quelque chose ». Un épisode montre bien la faiblesse du Comité pendant les années 20, l'intervention dans la Ruhr, que le Comité des Forges ne réussit pas à éviter, et, d'une manière plus générale, et il ne parvient guère à influencer la politique allemande de la France dans les années 20.

Tout à fait voisin, voire cousin ou frère, est le rôle vis-à-vis de l'État du patronat de la métallurgie, par l'intermédiaire de l'Union des Industries métallurgiques et minières (UIMM), étudié par Danièle Fraboulet ². Elle avait été créée en 1901, avec la participation du Comité des Forges, dans le contexte de la lutte contre les Conseils de Travail mis en place par Millerand, contre le projet de délégués d'ateliers du même Millerand, et de façon à être plus combattifs que... le Comité des Forges. Ses présidents et secrétaires généraux (Robert Pinot, Alfred Lambert-Ribot...) ont des contacts étroits avec le monde politique, à tous

¹ J.-M. Moine, « Le Comité des Forges pendant l'entre-deux-guerres. Contre-mesures au mythe d'un groupe de pression croque-mitaine », dans J. Garrigues dir., *Les groupes de pression dans la vie politique contemporaine en France et aux États-Unis de 1820 à nos jours*, Presses universitaires de Rennes, coll. « Carnot », 2002, 314 p., pp. 169-192, et J.-M. Moine, *Les Barons du fer. Les maîtres de forges en Lorraine du milieu du 19^e siècle aux années trente. Histoire sociale d'un patronat sidérurgique*, Éditions Serpenoise/Presses universitaires de Nancy, 1989, 564 p. Deux autres publications, de J.-N. Jeanneney, avaient fait date : *François de Wendel en République. L'argent et le pouvoir (1914-1940)*, Seuil, coll. « L'Univers historique », 1976, 670 p., réédition, Perrin, 2004, 672 p., réédition sous le titre *François de Wendel. L'argent et le pouvoir*, CNRS, 2019, 672 p., et *L'Argent caché. Milieux d'affaires et pouvoir politique dans la France du XX^e siècle*, Fayard, 1981, 364 p., réédition coll. « Points » (Seuil), 1984, 306 p.

² D. Fraboulet, « Le patronat de la métallurgie et l'État, 1901-1945 », dans J. Garrigues dir., *Les groupes de pression dans la vie politique contemporaine en France et aux États-Unis de 1820 à nos jours*, Presses universitaires de Rennes, coll. « Carnot », 2002, 314 p., pp. 193-206 ; D. Fraboulet, *Quand les patrons s'organisent : stratégies et pratiques de l'Union des Industries métallurgiques et minières, 1901-1950*, Presses universitaires du Septentrion, 2007, 370 p. ; les deux notices dans J.-C. Daumas dir., *Dictionnaire historique des patrons français*, Flammarion, 2010, 1 614 p., pp. 211-213 et 557-560.

niveaux : des relations permanentes sont entretenues avec les municipalités. Par exemple Robert Pinot (1862-1926) était l'ami d'enfance de Joseph Caillaux et Raymond Poincaré, Alfred Lambert-Ribot (1886-1967), neveu d'Alexandre Ribot, a des contacts amicaux avec Léon Blum. Les années trente et quarante fournissent d'autres exemples : Jacques Lenté (1890-1967), président à partir de 1937, est un proche de Pétain, Pierre Pucheu (1899-1944), secrétaire d'État à la Production industrielle à partir de 1941, avait fait partie du Conseil de l'UIMM. Au fond, ce patronat en Comité et en Union est fort ou assez fort grâce à ses réseaux, mais en fait les affrontements internes sont très nombreux. Pendant la Première Guerre mondiale, Robert Pinot, président du Comité et de l'Union, joue le rôle officieux de ministre de l'Armement et mène un énorme effort de rationalisation. François de Wendel, président du Comité de 1918 à 1940, suscite une forte opposition de la part de la gauche, qui le caricature. Alfred Lambert-Ribot, vice-président en 1936 à la fois du Comité des Forges et de l'UIMM, est à l'origine de la rencontre qui devait donner les accords Matignon ; d'ailleurs par la suite reproche sera fait aux accords d'avoir été décidés par les « métallurgistes » sans l'accord de la base patronale. Les accords Matignon sont d'ailleurs typiques : il s'agit de sauvegarder des intérêts. L'Union sera dissoute en 1940 (1).

Sauvegarder les intérêts du patronat : après 1919 des stratégies complètement inverses sont proposées. Les années 1920 et 1930 voient ressurgir de multiples projets appelant à une reconsidération radicale du rôle et de la place des corps intermédiaires. Mais le nouveau cycle des utopies et des nostalgies dans ce domaine sera vite clos. Il s'agit d'une redécouverte du courant saint-simonien, des très nombreux ouvrages de Maxime Leroy (1873-1957), juriste, proudhonien, et de ceux, peu conformistes, de Georges Valois, personnage-charnière que nous avons déjà présenté dans le chapitre 19, et de ses Éditions de Valois. Un autre volet est l'évolution, capitale, du contrat de travail. Un premier projet de loi autorisant le « contrat collectif » avait été déposé en 1902 à la Chambre des députés. Le terme de « convention collective » fut forgé peu après pour désigner le nouvel objet juridique que beaucoup appelaient de leurs vœux pour organiser efficacement les rapports de travail dans l'entreprise moderne ; plusieurs projets naissent à la Belle Époque mais se heurtent à des difficultés juridiques. Une loi est votée seulement en 1919, évidemment dans le contexte de la grande peur sociale de l'après-guerre. Et seuls les adhérents du syndicat

1 Cf. les deux notices dans J.-C. Daumas dir., *Dictionnaire historique des patrons français*, Flammarion, 2010, 1 614 p., pp. 211-213 et 557-560.

bénéficient des avantages de la convention. En 1936 (loi du 24 juin) il y aura extension à toute la profession.

□ Quelques « grands exemples » de patronats et patrons

L'entre-deux-guerres est le « chant du cygne » de la soierie lyonnaise : la plupart des grandes maisons parviendront à surmonter la crise des années 1930, mais peu des petites. La chimie lyonnaise connaît son apogée à la Belle Époque et dans l'entre-deux-guerres – outre les deux vieilles maisons Guimet et Coignet – Rhône-Poulenc (1928) **1**, Gillet, Progil, Rhodiaceta, Institut Mérieux et Lumière. Gillet est un véritable empire industriel, dont la puissance explique la virulence et la longueur des conflits sociaux qui l'affecteront en 1936 (**2**).

Retrouvons dans les années 20 la société textile picarde Saint Frères **3**, située dans la zone britannique des opérations militaires (le château est mis à la disposition d'officiers). La Première Guerre mondiale a été pour elle l'occasion de grosses fournitures de guerre (sacs, bâches, tentes, etc.), mais elle a subi la double hausse du prix du jute et du charbon ainsi que d'importantes pertes dans le personnel. L'année 1919 est une année de contrôle quasi militaire des ouvriers par l'encadrement. De grosses difficultés assaillent la société Saint Frères après-guerre – le change est défavorable et les machines anglaises valent très cher... – et l'année 1921 est catastrophique. Pendant et après la crise économique de 1920-1921, les syndicats, les coopératives et la SFIO progressent. Les solutions Saint dans les années 20 consistent à électrifier les usines, à augmenter le capital et à transformer Saint Frères en une société anonyme (1924, le siège est fixé au 34 rue du Louvre, à Paris), mais celle-ci est dans les mains de toute la famille Saint, grâce à l'enrichissement provoqué par la guerre. Notons tout de suite que dans les années trente Saint Frères choisira deux solutions totalement différentes, fermer trois usines et acheter les brevets de métier à tisser circulaire (pour le coton) à une petite société (Rotatiss) de manière à disposer de métiers circulaires pour le jute : un bureau d'étude interne parviendra à une solution industrielle en 1942, à la barbe des Allemands. Ces métiers vont donner à Saint Frères une avance considérable dans l'après-guerre. Sur qui ? En 1939, les Indes britanniques produisent 97 % du jute mondial et détiennent 57 % du parc mondial des métiers à tisser le jute...

1 Origines : Famille Poulenc, de l'industrie pharmaceutique, qui fusionne avec les Usines du Rhône, cf. notice dans J.-C. Daumas dir., *Dictionnaire historique des patrons français*, Flammarion, 2010, 1 614 p., pp. 566-568.

2 Ce court paragraphe grâce à B. Angleraud & C. Pellissier, *Les dynasties lyonnaises. Des Morin-Pons aux Mérieux, du XIXe siècle à nos jours*, Perrin, 2003, 830 p.

3 François Lefebvre, *Saint Frères. Un siècle de textile en Picardie*, Amiens, Encrage, 2002, 255 p. (résumé d'une thèse de 1998) et archives personnelles de Robert Lejeune (1910-1968).

Le syndicalisme de l'entre-deux-guerres est double chez Saint Frères. En Picardie, dans la vallée de la Nièvre il tourne autour de la personnalité charismatique de Léon Bacquet, leader syndical CGT puis CGTU, maire de Saint-Ouen, socialiste puis communiste puis, à nouveau (1930) socialiste (il meurt en 1943). Au siège parisien, ce sont Roger Feilloley (CGTU) et Robert Lejeune (CFTC, 1910-1968), qui signent ensemble la convention collective de 1936. Elle règle la grande grève de 1930, due à la résistance patronale à l'application de la loi de 1928 sur les assurances sociales qui prévoit le cas où les salariés demanderaient une augmentation des salaires pour compenser leur cotisation. La grève concerne toutes les usines en juillet 1930, elle est prise en main par la CGTU autour de Bacquet et concerne les deux tiers des ouvriers, les forces de police sont partout, un *lock-out* patronal est déclenché, qui provoque l'échec de la grève. Le durcissement patronal antisindical des années 20 est très sensible et explique la résistance patronale de 1928-1930. Deux idées la sous-tendent : une question, pourquoi ne pas conduire deux métiers en même temps ? et un soupçon : les syndicalistes sont tous des « bolcheviks » : Saint Frères ne voit pas, tout au moins dans la vallée de la Nièvre où, il est vrai, le syndicalisme est peu divisé, l'intérêt de profiter de la division syndicale entre CGT, CGTU et CFTC. Notons toutefois qu'un service d'allocations familiales est créé en 1922.

La société Saint-Gobain ¹ dispose d'un nouveau siège social à Paris, inauguré en 1902, et bâti sur le modèle des grands sièges bancaires, elle développe des filiales et pour elle les changements et progrès techniques sont très importants dans l'entre-deux-guerres. Saint-Gobain se lance dans la fabrication de verre trempé puis de verre Sécurit — qui arrête le « chant » de Bianca Castafiore d'après Hergé ! — ainsi que de verre Triplex pour les automobiles. Clemenceau échappe d'ailleurs à la mort lors de l'attentat de l'anarchiste Émile Cottin en 1919 grâce au verre Triplex (et il remercie le fabricant !). Les vitrages automobiles représentent environ un cinquième des activités de Saint-Gobain pendant les années 20. Il y a aussi le verre Pyrex, la fibre de verre, les fibres de cellulose, le papier Kraft, etc. : une énorme diversification industrielle au total. Il ne faut pas oublier les engrais, en particulier les superphosphates pour lesquels Saint-Gobain rencontre la concurrence de Kuhlmann. Pour cela 11 500 salariés (en 1910), avec très peu de femmes, bénéficiant d'écoles, de logements et de caisses de retraites. Certes des grèves ont eu lieu à la Belle Époque, mais l'implantation syndicale significative n'arrivera qu'en 1936. Il n'y a pas de véritable paternalisme, mais une « gestion

¹ J.-P. Daviet, *Un destin international. La Compagnie de Saint-Gobain de 1830 à 1939*, thèse d'État, Éditions des Archives contemporaines, 1988, 704 p. ; J.-P. Daviet, *Une multinationale à la française. Histoire de Saint-Gobain, 1665-1989*, Fayard, 1989, 334 p.

sociale » qui n'apparaît consciemment que très tard (après 1970) **1**. Saint-Gobain possède une culture d'entreprise, exaltée par toute une iconographie d'entreprise, qui fait appel à l'École de Nancy (par exemple aux verreries Daum), la société utilise une publicité massive, notamment dans le style Art Déco, et un pavillon plein de prouesses techniques sera construit pour l'Exposition universelle de 1937. Saint-Gobain prend une part importante à la réalisation du paquebot *Normandie* ; la crise de 1929 est durement, mais passagèrement, ressentie : de 16 % du marché mondial en 1913, on tombe certes à 10 % en 1933, mais on remontera à 15 % en 1938. L'entreprise sera mise sous séquestre pendant la Seconde Guerre mondiale.

Le patronat du grand commerce **2** pense dans les années 20 en termes de relations internationales, de groupements d'intérêts et d'organisations patronales. Très importante est la personnalité, originale, de Jacques Lacour-Gayet (1883-1953), ancien agrégé d'histoire-géographie sorti de la rue d'Ulm, ayant choisi de faire carrière dans les affaires (d'abord dans les chemins de fer), et alliant le conservatisme social et la modernité technique. Jouent leur rôle d'autres intellectuels, comme Pierre Benaerts (1897-1982), lui aussi normalien et professeur, dans les années 20 « plume » et préparant une des premières grandes thèses françaises d'histoire économique, sur *Les Origines de la grande industrie allemande* **3**. La première tentative d'organisation avait été la Fédération des Industriels et Commerçants français (FICF), née en 1903, qui imite le modèle allemand, pour mieux s'opposer à l'Allemagne. Vint ensuite l'Association nationale d'Expansion économique (ANEE), fondée en 1915 et très « anti-boche » et peu de temps après l'Union des Intérêts économiques (1919), officine de collecte de fonds électoraux dont j'ai déjà parlé.

Le patronat des grands magasins s'organise pour résister aux grèves de 1919 et c'est ici que se manifeste d'abord Jacques Lacour-Gayet, secrétaire

1 J.-P. Daviet, « Histoire de la gestion sociale d'un grand groupe industriel, Saint-Gobain, 1921-1981 », dans S. Schweitzer dir., *Logiques d'entreprises et politiques sociales des 19e et 20e siècles*, Lyon, 1994, 256 p., pp. 137-158.

2 Laurence Badel, *Un milieu libéral et européen. Le grand commerce français, 1925-1948*, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 1999, 576 p., issu d'une thèse Paris I, soutenue en 1996 ; notice de J. Lacour-Gayet, dans J.-C. Daumas dir., *Dictionnaire historique des patrons français*, Flammarion, 2010, 1 614 p., pp. 392-394. Le commerce est le parent pauvre de la réorganisation administrative faite par Vichy : disparition du ministère du Commerce, création du ministère de la Production industrielle, d'une direction du Commerce intérieur, d'un Comité général d'Organisation du Commerce, toutes les infrastructures étant noyautées par Lacour-Gayet. Évidente implication dans l'aryanisation, en sous-main par rapport à Lacour-Gayet.

3 *Les Origines de la grande industrie allemande, essai sur l'histoire économique de la période du Zollverein (1834-1866)*, Turot, 1932, 687 p. Sur lui : Laurence Badel, *Un milieu libéral et européen. Le grand commerce français. 1925-1948*, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 1999, 576 p., *passim*.

général du Groupement d'Études des grands magasins **1**. Il dilate son action en un CAED (1925, D pour distribution) et lancera en 1937 la Fédération nationale des Entreprises à commerces multiples. Plus large est la Confédération générale de la Production française (CGPF), créée en 1919 à l'initiative du ministre Clémentel et présidée par René-Paul Duchemin (1875-1963), un des grands « résistants » au « modèle américain », comme nous l'avons vu ; en 1936, après les accords Matignon, elle se transforme en Confédération générale du Patronat française, gardant le sigle de CGPF **2**. L'apparition des magasins populaires suscite d'autres groupes de pression.

Les grands magasins **3**, ce sont toujours *Le Printemps*, célèbre pour sa « grande nef » (1881), *Aux Trois Quartiers*, *Dufayel* (1890) **4**, *La Samaritaine* (1905), *Les Magasins réunis* (qui essaient en province et dans d'autres quartiers parisiens que les Ternes), le *BHV* (1912). Naissent dans l'entre-deux-guerres *Les Galeries Lafayette* (1932), dites *Galeries Farfouillettes* par les « Parigots ». Le béton armé est utilisé à partir de la Belle Époque, par exemple pour le nouveau bâtiment du *Printemps*, pour *Félix Potin* **5** et pour d'autres. Certains magasins – la *Samaritaine*, le *Bon Marché* – sont transformés après la Première Guerre Mondiale. Dans les années 1930, encouragés par l'État, les grands magasins créent des chaînes de magasins populaires : pour *Le Printemps* c'est *Prisunic* (1931), *Au Bon Marché* fonde *Priminime* (1932), pour *Les Galeries Lafayette* c'est *Monoprix* (1932). Le groupe Casino avait été fondé à Saint-Étienne par Geoffroy Guichard (1867-1940), fils d'un épicier en gros. Le groupe a 400 succursales en 1914, implantées dans un grand quart sud-est du territoire pendant longtemps. La publicité de l'entre-deux-guerres **6** est centrée sur le « bonhomme Casino », au tablier vert et au verbe lapidaire : « Je suis partout. Je vends de tout ». Les couleurs fétiches de Casino, le vert et le blanc, vont donner ses couleurs au club de football de Saint-Étienne. Les Mulliez, une grande famille d'industriels du textile du Nord, se reconvertissent à la distribution, en commençant par les magasins Saint-Maclou, avant Auchan et d'autres. Un statut des VRP (Voyageurs, Représentants de commerce, Placiers) sera promulgué en 1937.

1 Cf. Laurence Badel, *Un milieu libéral et européen. Le grand commerce français. 1925-1948*, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 1999, 576 p., *passim*.

2 Notices dans J.-C. Daumas dir., *Dictionnaire historique des patrons français*, Flammarion, 2010, 1 614 p., pp. 324-326 (Claude-Joseph Gignoux, successeur de Duchemin, 1890-1966) et 1093-1098.

3 B. Marrey, *Les grands magasins. Des origines à 1939*, Picard, 1979, 272 p.

4 Sur Dufayel : A. Albert, *La vie à crédit. La consommation des classes populaires à Paris (années 1880-1920)*, Éditions de la Sorbonne, 2021, 388 p., *passim*.

5 Notice dans J.-C. Daumas dir., *Dictionnaire historique des patrons français*, Flammarion, 2010, 1 614 p., pp. 564-566.

6 M.-E. Chessel, *La publicité en France. Naissance d'une profession (1900-1940)*, CNRS, 1998, 252 p.

□ Autres dynamismes

Parmi les industries les plus dynamiques il faut également mentionner l'aéronautique. Potez crée sa propre société aéronautique, Marcel Bloch – futur Marcel Dassault – qui avait quitté pendant douze ans le domaine aéronautique, s'était marié et avait réorienté toute son activité vers le meuble et l'immobilier, fait son retour à l'aviation en 1928-1929 **1**. Issu de la bourgeoisie juive parisienne, Marcel Bloch (1892-1986), fils de médecin, neveu de Moïse de Camondo (1860-1935), grand amateur d'art de la plaine Monceau spécialisé dans le XVIII^e siècle, avait étudié au lycée Condorcet, obtenu le diplôme de l'École supérieure d'Aéronautique en 1913 ; il est affecté à la mobilisation au laboratoire d'aéronautique de Chalais-Meudon. Il crée en 1916 avec son ancien condisciple et ami Henry Potez (1891-1981) une hélice, l'Éclair, fabriquée dans l'atelier de meubles de son futur beau-père Hirsch Minckès. Associé à un autre camarade, Louis Coroller (1893-1988), il se lance dans l'industrie : ils créent la Société d'Études aéronautiques (SEA), qui produit un biplace de chasse en 1918. Ils obtiennent un marché de 1 000 appareils qui est annulé en 1919, la guerre étant terminée. Bloch abandonne alors l'aviation, qui connaît une baisse importante des commandes, et se reconvertit dans la fabrication de meubles et la construction immobilière. Sa deuxième reconversion est liée au lancement d'une politique de prototypes par le tout jeune ministère de l'Air, dirigé par Laurent-Eynac **2**, qui double alors les crédits aux constructeurs. Marcel Bloch met au point son système industriel : conception de modèles d'appareils dans une petite usine, ensuite commandes de séries chez d'autres constructeurs, dont Potez, en se réservant le montage final.

C'est l'époque de l'Aéropostale **3**, la Compagnie générale aéropostale, revendue à Marcel Bouilloux-Lafont (1871-1944) en 1927. C'est l'épopée des franchissements de l'Atlantique, sur les « Laté », vers l'Amérique du sud **4**. Mais

1 Danièle Fraboulet, notice pp. 214-217 de J.-C. Daumas dir., *Dictionnaire historique des patrons français*, Flammarion, 2010, 1 614 p. ; Pierre Assouline, *Monsieur Dassault*, Balland, 1983, 381 p. ; Claude Carlier, *Marcel Dassault. La légende d'un siècle*, Perrin, 1992, 563 p., résumé dans *Historiens & Géographes*, décembre 1992, pp. 35-47, réédition, 2002, 582 p. ; Claude Carlier & Luc Berger, *Dassault, l'entreprise : cinquante ans d'aventure aéronautique, 1945-1995*, Éditions du Chêne, 1996, 200 p. ; Collectif, *L'épopée Dassault*, Timée Éditions, 2006, 140 p. ; Marcel Dassault, *Le Talisman*, J'ai Lu, 1970, 123 p. ; Jean Garrigues, *Les Patrons et la politique. De Schneider à Seillière*, Perrin, 2002, 335 p., réédition, 2011, avec le sous-titre *150 ans de liaisons dangereuses*, 345 p., *passim*.

2 Victor André Laurent Eynac, dit Laurent-Eynac, 1886-1970.

3 Maîtres livres : Raymond Danel, *L'aéropostale, 1927-1933*, Privat, 1989, 334 p. et G. de Bure, *Les Secrets de l'Aéropostale. Les années Bouilloux-Lafont. 1926-1944*, Toulouse, Privat, 2006, 397 p.

4 Bibliographie : R. Danel, *Les pionniers de l'aviation commerciale. Les lignes Latécoère, 1918-1927*, Privat, 1986, 214 p. ; notice dans J.-C. Daumas dir., *Dictionnaire historique des patrons français*, Flammarion, 2010, 1 614 p., pp. 401-403 ; G. de Bure, *Les Secrets de l'Aéropostale. Les années Bouilloux-Lafont. 1926-1944*, Toulouse, Privat, 2006, 397 p..

c'est aussi, comme nous l'avons vu, l'époque sulfureuse des liens avec le Palais-Bourbon, des monopoles en Amérique latine, du dépôt de bilan (28 mars 1931) et de l'arrestation de Marcel Bouilloux-Lafont. De toutes les manières, la France perd du terrain dans la course à l'innovation, en particulier dans le domaine des brevets. Un symbole : alors qu'avant-guerre le Français Louis Blériot (1872-1936) avait été le premier homme à franchir la Manche en 1909, Roland Garros (1888-1918) à traverser la Méditerranée en 1913, c'est un Américain, Charles Lindbergh (1902-1974), qui traverse le premier l'Atlantique nord en 1927.

En matière d'hydroélectricité, des sociétés d'économie mixte naissent et le statut est rendu obligatoire pour les sociétés de distribution de l'électricité : les pouvoirs publics, éventuellement aidés par des chambres de commerce, contribuent à la fondation de la Compagnie nationale du Rhône (1921-1924) – qui envisage bientôt de construire le barrage de Génissiat (les travaux commencent en 1937) – et de la Compagnie de la Moyenne Dordogne (1928). L'État sauve les Messageries maritimes ¹ en 1920 et signe en 1921 avec les compagnies ferroviaires une nouvelle convention. La loi de 1923 permet un plan de développement des PTT mais ceux-ci refusent de remettre à plat leur monopole de transmission des ondes radio et bloquent toute création de radios privées sur le territoire national. Le statut de société d'économie mixte est utilisé pour la création en 1926 du SEITA (Service d'exploitation industrielle des tabacs et allumettes).

Les années 1920 voient le tout début d'une sorte d'épopée de la construction des barrages hydro-électriques en montagne, en prolongement de projets imaginés depuis 1856 (pour le barrage de Serre-Ponçon), avec leur corollaire, la submersion prévisible et prévue de certaines communes rurales des Alpes, Tignes, Ubaye et Savines, qui frappe des communes dont la population, déjà diminuée par la Grande Guerre, émigre dans les deux premiers cas, mais dans le cas de Savines augmente dans sa composante rurale et s'oriente même vers l'industrie textile et vers l'industrie papetière depuis 1912. De plus Tignes voit revenir certains émigrants ². La Société de la Haute-Isère dépose trois

¹ Marie-Françoise Berneron-Couvenhes, *Les Messageries maritimes, l'essor d'une grande compagnie de navigation française (1851-1894)*, Presses universitaires de Paris-Sorbonne, Paris, 2007, 839 p.

² Denis Varaschin, *Tignes : la naissance d'un géant*, Artois Presses Université, 2001, 240 p., réédition, Fondation Facim, 2011, 234 p. ; Virginie Bodon, *La Modernité au village. Tignes, Savines, Ubaye... La submersion de communes rurales au nom de l'intérêt général, 1920-1970*, thèse, Presses Universitaires de Grenoble, 2003, 359 p. ; V.Bodon, « EDF et la société française : étude comparée de l'aménagement des barrages de Tignes et de Serre-Ponçon », dans *Des barrages, des usines et des hommes. L'industrialisation des Alpes du Nord entre ressources locales et apports extérieurs. Études offertes au professeur Henri Morsel*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2002, 386 p., pp. 361-374. Plus général, Nathalie Blanc & Sophie Bonin dir., *Grands barrages et habitants*, MSH, 2008, 336 p. et P.Veyret, *Les pays de la moyenne Durance alpestre*, thèse, Grenoble, Arthaud, 1944, 596 p. Et, bien sûr, M.Lévy-Leboyer & H.Morsel, tome II de *l'Histoire*

demandes de concession (1919, 1928 et 1930), la troisième étant fort complète. Mais le projet de Serre-Ponçon, trop complexe, est abandonné en 1927 (il sera repris par EDF après la guerre).

Parmi les secteurs dynamiques il faut également citer la construction de matériels roulants, la sidérurgie, qui bénéficia de la récupération des bassins houillers et de fer de Lorraine — en 1929 la France est au troisième rang mondial derrière les États-Unis et l'Allemagne, à égalité avec le Royaume-Uni — , la chimie : les entreprises Pechiney et Rhône-Poulenc **1** naissent respectivement en 1921 et 1928 ; le secteur est tiré par le caoutchouc synthétique, les colorants, mais aussi la pharmacie. Secteur évidemment dynamique, l'électricité, avec notamment la construction de grandes centrales thermiques comme celle de Gennevilliers ; l'hydroélectricité fournit presque la moitié du total de l'énergie électrique, et l'on commence à équiper systématiquement les fleuves et rivières. Le tertiaire aussi se modernise : les banques, la distribution avec les premières chaînes de magasins d'alimentation, qui tentent de profiter des débuts de la consommation de masse, Casino, Uniprix, première chaîne, apparue en 1928 (**2**).

□ Nouveaux matériaux et production de masse

Le dynamisme général et l'effet d'entraînement sont tels que l'innovation semble à beaucoup dans les années 20 moralement bonne, une caractéristique qui annonce les Trente Glorieuses (1944-1974) **3**. En matière de nouveaux matériaux, les nouveaux venus inciteraient aujourd'hui à réfléchir et à douter, comme dans les Trente Glorieuses... Les nouveaux matériaux, ce sont l'aluminium (obtenu à l'état pur pour la première fois par Henri Sainte-Claire Deville en 1854) **4**, les produits pétrochimiques, avec les grandes découvertes des années 30 : le polyéthylène, le chlorure de polyvinyle (PVC), le polystyrène, le néoprène et les polyuréthanes, et bien sûr les textiles synthétiques (les artificiels existaient avant 1914) et les tissus de verre.

de l'électricité en France, Fayard, 1995, 1 438 p., compte rendu par mes soins dans *Historiens & Géographes*, octobre 1995, p. 502.

1 Cf. G.Vindt, *Les hommes de l'aluminium. Histoire sociale de Pechiney, 1921-1973*, Éditions de l'Atelier, 2006, 256 p. et notice dans J.-C.Daumas dir., *Dictionnaire historique des patrons français*, Flammarion, 2010, 1 614 p., pp. 566-568 ; P.Mioche, *L'alumine à Gardanne de 1893 à nos jours. Une traversée industrielle en Provence*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 1994, 180 p.

2 Cf. Laurence Badel, *Un milieu libéral et européen. Le grand commerce français. 1925-1948*, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 1999, 576 p., chap. II.

3 Cf. D.Lejeune, *La France des Trente Glorieuses, 1945-1974*, Armand Colin, 2015, collection « Coursus », 192 p.

4 Un important exemple régional : D.Dequier, *Maurienne. La vallée de l'aluminium*, Montmélian, La Fontaine de Siloé, 1992, 246 p. Un musée intéressant, celui de Saint-Michel-de-Maurienne (Savoie), et P.Mioche, *L'alumine à Gardanne de 1893 à nos jours. Une traversée industrielle en Provence*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 1994, 180 p.

Le danger de l'amiante ¹ avait été dès 1906 clairement identifié par un inspecteur du travail.

« Ce minéral a longtemps fasciné les industriels et les bâtisseurs : incombustible, très résistant, non conducteur de chaleur et surtout trois fois moins cher que les autres fibres de roche ou de verre, il commence à être extrait des mines d'Australie, du Canada et du Brésil vers 1860. Ce que l'on va bien vite appeler le *magic mineral* envahit d'abord l'industrie : l'amiante rend les textiles résistants et incombustibles. Puis il donne naissance à l'industrie du fibrociment où il sert de liant pour la fabrication de tuiles, de tuyaux et de bardages. Dans les années trente, il gagne les chantiers navals où on l'utilise pour calorifuger les salles de machines et isoler les navires. » (Odette Hardy-Hémery)

Mais pourquoi les années 20 ? À cause des énormes besoins de reconstruction dans la région du Nord : une famille de vieille bourgeoisie, les Cuvelier, se lance dans cette nouvelle activité industrielle, et s'associe en 1922 avec un détenteur de brevets belges d'amiante-ciment, alliance de l' « or blanc » et du ciment, Jean Emsens, qui apporte la marque Éternit. La société anonyme française Éternit est fondée le 22 septembre 1922, avec une usine à Prouvy, près de Denain. Le nouveau matériau connaît un développement très rapide et Éternit achète d'autres brevets. L'amiante est importé mais en 1929 le gisement corse de Canari commence à être exploité ; autres avantages et caractéristiques industriels : l'amortissement très rapide du matériel, une stratégie commerciale agressive, l'expansion rapide de la consommation, l'absorption de concurrents, la gestion dynamique et la rentabilité élevée, etc.

Le nouveau « système technique » est à l'origine d'une production de masse, ce que montre bien le cas de l'automobile, quoiqu'on soit en France loin du record de la Ford T (16 482 040 exemplaires) ². Signes et conséquences, les conditions de travail et les conditions de vie se mêlent définitivement, spécialement dans l'automobile, avec l'accentuation de la séparation entre travail de conception et travail d'exécution, et la production « en continu », concept inventé par Émile Belot (1857-1944), dont les travaux sont publiés entre 1911 et 1925 : il faut améliorer le débit productif, en espérant que la machine pourra le faire mieux que l'homme. Le taylorisme vient ensuite, surtout aux yeux des Français, pour imposer le rythme de la machine à l'homme. Toutefois l'économiste britannique Alfred Marshall (1842-1924) a inventé la notion de « district industriel » (1919) pour désigner une entreprise du secondaire isolée

¹ R.Lenglet, *L'affaire de l'amiante*, La Découverte, 1996, 255 p., et *Le Livre noir de l'amiante*, L'Archipel, 2018, 386 p. ; Odette Hardy-Hémery, *Éternit et l'amiante, 1922-2000. Aux sources du profit, une industrie du risque*, Presses universitaires du Septentrion, 2005, 272 p., et « Éternit et les dangers de l'amiante-ciment, 1922-2006 », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, janvier-mars 2009, pp 197-223. La citation est extraite du livre, pp. 8-9.

² Premier code de la route français en 1922.

dans un lieu donné. Production de masse, et pourtant le déclin démographique et le repli protectionniste continuent à faire sentir leurs effets : la prospérité des années 1920 est moins accentuée en France qu'aux États-Unis ou même que dans l'Allemagne de Weimar. Les petites entreprises, toujours prépondérantes en nombre et en effectifs malgré le mouvement de concentration, suivent avec retard le mouvement de modernisation, ainsi que les secteurs industriels les plus anciens, notamment ceux liés au textile dont le patronat, très traditionnel, est hostile aux innovations en matière de gestion, à quelques exceptions près, dont Marcel Boussac (1889-1980), un nouveau venu qui se taille un empire respectable ¹. L'artisanat et le petit commerce s'enfoncent dans le marasme : le nombre de boutiques employant moins de cinq personnes augmente de 25 % dans la décennie ; elles occupent 65 % de la main-d'œuvre du secteur commercial (contre 80 % avant-guerre). Surtout, l'agriculture et le monde rural accumulent les retards. La production stagne ; en 1930 elle n'a pas encore rattrapé le niveau de 1913 ! La superficie des exploitations diminue, l'habitat rural ne se modernise guère, la productivité stagne et dans de nombreuses régions du centre et du Midi règne encore une agriculture d'autosubsistance ; les rendements sont très inférieurs à ceux des pays voisins du nord. Le problème est double, en fait : aux effets de la faible dimension des exploitations, qui limite les investissements, la mécanisation et la spécialisation, s'ajoutent ceux de prix agricoles trop élevés pour que la hausse de la consommation puisse tirer l'agriculture, et pour que les paysans français puissent penser à exporter. C'est évidemment l'effet d'un tiers de siècle de protectionnisme. L'État ne fait pas grand-chose dans ce secteur, à part créer une Caisse nationale de crédit en 1920. Ceci nous conduit tout naturellement à conclure ce chapitre 20...

¹ Notice dans J.-C. Daumas dir., *Dictionnaire historique des patrons français*, Flammarion, 2010, 1 614 p., pp. 120-122.

Conclusion du chapitre 20

Landru, une survivance (*sic*) de la Belle Époque, avec la modestie des profits financiers enregistrés, la précaution financière de ne prendre qu'un seul aller-et-retour et un aller simple pour le dernier trajet du couple éphémère formé avec ses victimes et le choix par Landru de ses villégiatures et de sa cuisinière, le fameux « calorifère »... Or ce personnage très « Belle Époque » inaugure à sa manière les « années folles »...

En introduction de ce chapitre, je posais deux questions sœurs : peut-on, alors, parler de « nouvelle Belle Époque » ? Deux belles époques encadrent-elles la Grande Guerre ? La décennie 20 et la vraie Belle Époque encadrent la Grande Guerre, certes, mais le « ying » l'emporte-t-il sur le « yang » ? Répondons provisoirement qu'au fond les années 20 sont « dix glorieuses » et un début de rattrapage des retards accumulés au XIXe siècle ; par malheur, ce rattrapage sera interrompu par la crise et ses conséquences politiques, avant de reprendre dans les années 1950. On le voit dans quantité de domaines, y compris dans celui de... la gastronomie. Alors que la seconde moitié du XIXe siècle avait été très pauvre en gastronomes, une floraison gastronomique s'observe en France dans les années « folles ». Les deux principaux représentants sont deux contemporains exacts, Maurice-Edmond Sailland, dit Curnonsky (1872-1956) et Paul Fort (1872-1960). Curnonsky est célèbre pour sa taille et son poids impressionnants, ses voyages en voiture, pour les 28 volumes de sa *France gastronomique*, et pour l'impressionnante quantité d'anecdotes qui surgissent à son sujet, dont le fameux voyage à Castelnaudary, pour déguster un cassoulet parfait, qu'il accepte d'attendre 14 heures... En 1930 Curnonsky fonde l'Académie des Gastronomes, dont André Tardieu est membre... Les années 20 sont riches en revues gastronomiques, comme *Le Bon Gîte et la Bonne Table*, qui organise en 1927 l'élection du Prince des Gastronomes qui, inévitablement, est Curnonsky !

Chapitre 21. Folles, les années 20 culturelles ?

Pourquoi s'en tenir ici aux seules années 20, aux « années folles », et couper en deux l'entre-deux-guerres ? Dans un premier temps, revendiquons le droit de suivre deux précédents, celui, magistral, de Pascale Goetschel et Emmanuelle Loyer dans le deuxième chapitre de leur *Histoire culturelle et intellectuelle* ¹, et celui de l'hebdomadaire *Télérama* dans sa série sur les « années folles » (mondiales) lors de l'été 2020 et dans un second temps embrassons la justification générale par *l'hubris* de la décennie vingt du XXe siècle, opposée à la crise caractéristique de la décennie suivante. La Première Guerre mondiale a créé une césure tant dans le domaine de la création artistique que dans celui de la production et du comportement des intellectuels. Si un renouvellement des idées est repérable, l'engagement des « clercs », désarçonnés par la guerre, sommés de prendre parti sur la révolution bolchevique, ne peut plus se mesurer à la seule aune de l'affaire Dreyfus. En proie à de clivages idéologiques vifs, les intellectuels forment un monde qui, au grand dam de quelques-uns, ne se définit plus tout à fait par l'idéal d'équité et de justice d'avant-guerre.

Années folles, les années 20 culturelles en France ? Dans une atmosphère de paix les créateurs font preuve d'une violente envie d'innover et de reconstruire un monde sur des fondements nouveaux, légués par la Grande Guerre et la révolution russe de 1917... Le retour à la prospérité en France et la meilleure entente avec l'Allemagne à partir de 1924 et 1925 favorisent cette fougue inventive qui est essentiellement le fait d'une élite, à l'écart des préoccupations et des revendications de la population ouvrière et paysanne. Mais parallèlement à cette recherche de la modernité, qui est aussi évidente dans d'autres nations européennes, un vif désir de retrouver des marques un moment perdues au moment de la Belle Époque se manifeste ; de toutes manières, comme l'a écrit Ralph Schor ², « les audaces de la Belle Époque n'avaient pas emporté toutes les adhésions ».

Une troisième raison milite en faveur de l'indépendance culturelle et « folle » des années 20 : la culture européenne est largement possédée par *l'hubris* au cours de la décennie, qui est celle de la « culture de Weimar », qui anime

¹ P.Goetschel & E.Loyer, *Histoire culturelle et intellectuelle de la France au XXe siècle*, Armand Colin, coll. « Cursus », 1994, plusieurs rééditions avec augmentation de la pagination.

² R.Schor, *Histoire de la société française au XXe siècle*, Belin, 2004, 480 p., p. 199, au début du chapitre sur « le bouillonnement culturel de l'entre-deux-guerres », dont le précédent livre, de deux jeunes collègues, s'est quelque peu inspiré... Frédéric Monier (*Les années vingt*, Livre de Poche, 1999, 220 p., p. 131) ajoute la formule qui fait question « les années folles, sorte de miroir aux alouettes que la société française se tend à elle-même au milieu des années vingt »...

Berlin et les autres grandes villes allemandes, et les « années folles » sont aussi celles de Vienne et de Londres, voire de Moscou.

Sommaire du chapitre 21

21.1. Traumatisme de la Grande Guerre et renouvellement de la pensée

- Traumatisme moral et renforcement des extrêmes
- Les intellectuels aux extrêmes
- Les intellectuels de droite
- Le renouvellement de la pensée dans les années 20
- L'école, la science et le journaliste

21.2. Retour à l'ordre culturel

- Dans les trois ordres de l'enseignement
- Les enseignants
- Les « humanités » sont toujours institutionnalisées par les « cagnes » (khâgnes) et l'École normale supérieure de la rue d'Ulm
- Les jeunes filles « rangées », telle Simone de Beauvoir (1908-1986)
- Dans les arts, « rappel à l'ordre » (Cocteau)
- En musique
- Un esprit de construction et de synthèse ?

21.3. Religions et laïcité dans la France des années 20

- 21.3.1. La vie religieuse en France, dans les années 20
- 21.3.2. La laïcité dans la décennie 20

21.4. Les (véritables) années folles

- Les écrivains étrangers en France, dans les années 20
- Paris, lieu de la modernité
- Folie française, folie américaine
- Le modernisme à marche forcée
- Dadaïsme et surréalisme
- Le septième art des années folles
- Le théâtre d'avant-garde des années 20
- Une littérature et une édition françaises particulièrement dynamiques

21.5. Science-fiction et culture populaire

- La science-fiction française des années 20
- La chanson et les spectacles populaires
- Le cinéma populaire
- Littérature populaire, littérature d'évasion et littérature érotique

21.6. Le sport

- 21.6.1. Sport et relations internationales
- 21.6.2. L'intervention de l'État et des autres types de pouvoirs publics dans le sport français des années 20
- 21.6.3. La France et les Jeux olympiques dans les années 1920
- 21.6.4. L'essor du ski dans la France des années 20
- 21.6.5. Sport et culture dans les arts et la littérature

21.1. Traumatisme de la Grande Guerre et renouvellement de la pensée

Il est classique de démontrer, pour ce propos aussi, l'importance du choc de la Première Guerre mondiale. Un peu plus original ici, je me servirai comme argument du plan qu'utilise le toujours subtil André Billy pour scander son livre sur *L'époque contemporaine 1*, c'est-à-dire la période 1905-1930 : « avant la guerre », la césure de la Grande Guerre en deuxième partie et « après la guerre »...

□ Traumatisme moral et renforcement des extrêmes

La France est en proie à un traumatisme moral extrêmement profond, la boucherie de 1914-1918 a déconsidéré le patriotisme cocardier du début du siècle, entretenu durant les quatre années de conflit par la crainte de la défaite et le bourrage de crânes. Pour certains, la Grande Guerre a même dévalorisé l'idée de patrie, l'idée de défense nationale et l'idée de civilisation. La prise de conscience a été progressive pendant la guerre mais elle s'accélère brutalement au lendemain de l'armistice, lorsque l'on prend l'exacte mesure du massacre, notamment lorsqu'en 1918-1919 des dizaines de milliers de réfugiés arméniens arrivent à Marseille, fuyant les massacres en Turquie ennemie et ravivant le souvenir des massacres de la fin du XIXe siècle 2. Tout cela est en 1919 un choc mental violent, car les horreurs de la première guerre mondiale n'avaient pas été prévues, contrairement à celles de la seconde, préparées par les guerres d'Éthiopie et d'Espagne, et annoncées par les nazis : on comprend la rapidité de la formulation de l'expression « Belle Époque » ! Il reste certes des militaristes et des chantres de la guerre, comme le vieux Barrès, toujours « rossignol des carnages », et aussi de jeunes écrivains comme Pierre Drieu la Rochelle, né en 1893, et Henry de Montherlant, né deux ans plus tard, chantre de l'énergie virile dans *La relève du matin*, roman paru en 1920. Il y a de nouvelles batailles à rajouter aux programmes d'histoire et aux manuels scolaires, déjà surchargés en la matière. De nouveaux héros nationaux font leur apparition dans les manuels, comme partout en Europe : les maréchaux de France, bien sûr, Joseph Joffre (1852-1931), Philippe Pétain (1856-1951), Ferdinand Foch (1851-1929) et aussi le « père la Victoire », Georges Clemenceau – un surnom qui vient de lui être donné, en référence à Paulus, rappelons-le – sans oublier Georges Guynemer, de la génération des Drieu et Montherlant puisque né en 1894. Mais les manuels

¹ A. Billy, *L'époque contemporaine (1905-1930)*, Tallandier, 1956, 366 p. Cette subdivision 20.1. s'appuie sur É. Tonnet-Lacroix, *Après-guerre et sensibilité littéraires (1919-1924)*, Publications de la Sorbonne, 1991, 374 p., et sur *La littérature française de l'entre-deux-guerres. 1919-1939*, Armand Colin, 221 p.

² Cf. C. Le Tallec, *La communauté arménienne de France (1920-1950)*, L'Harmattan, 2001, 224 p.

de l'école de la République — je suis ici l'opinion d'Olivier Loubes ¹ — sont beaucoup moins cocardiers qu'avant 1918. De nouvelles épopées et des mythes — comme celui de la « tranchée des baïonnettes » — sont à intégrer à la mémoire nationale ; l'Action française atteint l'apogée de son influence intellectuelle. Toutefois, dans l'ensemble de la France l'horreur de la guerre est la chose la mieux partagée, de la droite à l'extrême-gauche. Le pacifisme est cependant varié, comme nous l'avons vu au chapitre 19 : pacifisme socialiste, communiste, ancien combattant, normalien...

C'est chez les intellectuels et dans le monde des idées que le choc provoqué par la guerre apparaît comme le plus brutal. L'engagement moral et politique en ressort singulièrement modifié, les valeurs et les modes de connaissance traditionnels étant durablement remis en cause. La fin du XIXe siècle avait vu se scinder, à la faveur de l'affaire Dreyfus, le monde des clercs en deux camps clairement opposés mais déjà, à la veille de la Première Guerre mondiale, les itinéraires des dreyfusards avaient sérieusement divergé. Or, la guerre, qui devait être la « der des der », et la révolution russe modifient encore les données de la configuration initiale ; désormais, et de façon plus accentuée qu'avant la guerre, nationalistes et pacifistes s'opposent, les prises de position politiques jouent un rôle déterminant, même si elles n'atteignent pas le haut degré d'engagement collectif ni « l'affrontement simulé » ² des années trente.

Si le conflit bouleverse si violemment les intellectuels, même étrangers comme les deux signataires de « l'appel aux étrangers vivant en France » d'août 1914, le suisse Blaise Cendrars ³ et l'italien Ricciotto Canudo (1879-1923), c'est parce qu'ils ont participé aux combats. L'expérience guerrière avait-elle été enrichissante pour l'individu et porteuse d'espoir pour l'humanité ? Jean Guéhenno (1890-1978) condamnera en 1934 cette « République des lettres » qui lui semblait être « devenue une profitable entreprise de pompes funèbres ». Mais les intellectuels, entre autres Français, avaient dénoncé les fausses nouvelles, les fameux « bobards » et le « bourrage de crâne », *Le Canard enchaîné* avait été fondé en 1916, *Le Feu, journal d'une escouade* d'Henri Barbusse, publié la même année, avait monté une attaque en règle contre le conformisme, la guerre et le militarisme. Georges Duhamel dans *Vie des martyrs* (1917) ou *Civilisation* (1919) analyse, nous l'avons vu, les rivalités impérialistes des grands pays européens et la dérive de l'Occident.

¹ O.Loubes, *L'École et la Patrie. Histoire d'un désenchantement, 1914-1940*, Belin, 2001, 221 p.

² Formule de Serge Bernstein comme titre de son article, « L'affrontement simulé des années 30 », *Vingtième Siècle. Revue d'Histoire*, janvier-mars 1985, pp. 39-54.

³ Rappelons que c'est le pseudonyme de Frédéric Louis Sauser, 1887-1961.

□ Les intellectuels aux extrêmes

La première donnée qui, après la guerre, bouleverse l'engagement des intellectuels réside en tout premier lieu dans la saignée dont ils ont été l'objet pendant plus de quatre années. De Charles Péguy, tué dès septembre 1914, à Guillaume Apollinaire, d'abord blessé puis emporté par la grippe espagnole en 1918, en passant par le prometteur Alain-Fournier ou Ernest Psichari, les rangs des écrivains ont été laminés. Pire, les étudiants ont été au premier plan des jeunes hommes décimés : à l'École normale supérieure, les promotions de 1910 à 1913 comptent plus de 50 % des effectifs morts au combat. La guerre accélère donc la promotion d'une « génération du feu » qui, née aux alentours de 1905, a échappé aux tranchées, à l'image d'un Robert Brasillach (un des plus jeunes car né en 1909), bien mal à son aise dans un « chœur des vieillards » donnant toujours de la voix. La révolte gronde chez des hommes fermement décidés à proposer des solutions de remplacement aux « systèmes » mis en place avant 1914 : halte à l'impérialisme économique et politique que l'Europe a voulu exercer sur le monde, au libéralisme forcené, à la désunion des peuples ! On n'oublie pas l'autre choc, celui de la révolution russe qui suggère qu'une alternative est possible aux régimes autocratiques et aux démocraties libérales. Plus que jamais est reposée la question du lien entre écriture et engagement politique. Il nous faut agir, martèlent certains comme Drieu la Rochelle qui n'hésite pas à proclamer dans *Fond de cantine* (1920) : « j'aime mieux mon sang que mon encre ». D'autres, André Maurois par exemple, moins vindicatifs, mettent en prose la fascination que l'homme d'action exerce sur l'intellectuel. Ainsi se forge une génération où l'engagement dans une action, un mouvement, et un peu plus tard un parti politique, domine peu à peu la création proprement dite. Encore est-il nécessaire de distinguer milieux de gauche et de droite et de percevoir l'évolution dont tous deux sont l'objet.

À gauche, dans les milieux pacifistes, le combat en faveur des valeurs universelles reprend vite, comme aux plus beaux jours de l'Affaire. En mai 1919, en pleine conférence de la Paix, naît, autour d'Henri Barbusse, de Paul Vaillant-Couturier et de Raymond Lefebvre, un mouvement nébuleux qui se destine à être une « internationale de la pensée » définie par le triptyque pacifisme, internationalisme et justice. Romain Rolland souligne dans *L'Humanité* en juin 1919 « la faillite des intellectuels pendant la guerre : les "travailleurs de l'Esprit" [...] ont mis leur science, leur art, leur raison au service des gouvernements » ; ils se doivent désormais de retrouver le chemin de l'engagement dreyfusard et d'éviter toute compromission pour défendre, le plus justement possible, le peuple. Pourtant les données se modifient rapidement et mettent fin à cet

unanimisme à cause de la scission de la SFIO. Pour les clercs, il faut se déterminer : le modèle de l'intellectuel autonome, « libéral » comme au moment de l'Affaire s'éloigne au profit de celui de « l'intellectuel de parti ».

La révolution de 1917 devient progressivement, pour certains, un horizon politique. Henri Barbusse écrit, dès 1920, dans *La Lueur dans l'abîme* : « la figure de Lénine apparaîtra comme celle d'une espèce de messie », ce qui est le symbole même de cette radicalisation. La revue *Clarté* qu'il a fondée en 1921 se présente comme un organe communiste. Barbusse rompt avec la publication, devenue trotskiste et, en 1928, il fonde la revue *Monde*, destinée à promouvoir « un grand art des masses » et à rassembler des écrivains de gauche. Des intellectuels, encore rares, s'engagent donc chez les communistes, mais il faut noter que dans l'ensemble la connaissance philosophique et doctrinale reste faible chez des hommes qui n'ont pas, au contraire de leurs homologues allemands, toujours bien intégré les théories de Marx et de Lénine.

Autres exemples d'une radicalisation de l'engagement à gauche : les entrées en « dissidence » doctrinale chez les radicaux et les socialistes. Comme chez les jeunes penseurs qui constituent les Jeunes équipes radicales, une volonté de changement émerge du côté de la SFIO. Dans la mesure où le parti ne renouvelle pas sa doctrine, prise en étau entre révolutionnaires et réformistes, ceux qui font effort de recherche et de synthèse attirent de vrais intellectuels. C'est le cas de Marcel Déat (1894-1955) qui ne remet pas complètement en cause la propriété privée des moyens de production et envisage la mise en place progressive d'une société socialiste fondée non seulement sur la classe ouvrière mais aussi sur les classes moyennes. S'il ne rompt pas encore avec son parti – il faudra attendre 1933 –, il incarne la volonté d'affirmer un engagement politique renouvelé. L'évolution au cours de la décennie en faveur de positions idéologiquement plus marquées est donc nette.

Marcel DÉAT (1894-1955) 1

Né à Guérigny dans la Nièvre, fils présumé d'un ingénieur japonais en stage à l'arsenal (d'où son physique), Marcel Déat obtient en 1912 une bourse pour faire à Paris des études supérieures. Ainsi l'école de la III^e République est-elle pour ce fils officiel d'un petit fonctionnaire (sa mère s'est mariée) un moyen de promotion sociale. C'est en khâgne, à Paris, qu'il s'intéresse au socialisme de Jaurès et adhère au

1 J.-Fr.Sirinelli dir., *Dictionnaire historique de la vie politique française au XX^e siècle*, PUF, 1995, 1 068 p., réédition, 2003, coll. « Quadrige », 1 254 p., pp. 318-320 ; G. & S.Berstein, *La Troisième République*, M.A. Éditions, coll. « Le Monde de ... », 1987, 356 p., pp. 90-91 ; S.Berstein, *La France des années 30*, Armand Colin, coll. « Cursus », 1988, 186 p., plusieurs rééditions, pp. 84 et 91 ; J.-F.Sirinelli, *Génération intellectuelle. Khâgneux et normaliens dans l'entre-deux-guerres*, Thèse, Fayard, 1988, 721 p., réédition, PUF, coll. « Quadrige », 1994, 720 p., *passim*.

parti socialiste SFIO. Il intègre l'ENS de la rue d'Ulm en juillet 1914, mais deux mois plus tard il est mobilisé. Pendant la Grande Guerre, il se conduit en héros (cinq citations et la Légion d'Honneur, ce qui est rare); il revient capitaine et profondément pacifiste. Il reprend ses études à la rue d'Ulm, est reçu 2e en 1920 à l'agrégation de philosophie et s'oriente vers la sociologie et la psychologie. Il milite toujours à la SFIO, où il devient secrétaire de la section du Ve arrondissement. Selon ses *Mémoires*, il est alors attiré vers la droite de la SFIO, notamment vers Pierre Renaudel et ceux qu'il estime « fidèles à l'inspiration de Jaurès », des héritiers aussi de l'esprit majoritaire du temps de guerre, vigoureusement anti-bolchevik et courageusement réformiste. En 1922, il est nommé professeur de philosophie au lycée de Reims, épouse en 1924 une de ses anciennes élèves – fille d'instituteurs – et commence sa carrière politique dans la Marne où il acquiert une grande influence dans la fédération départementale du parti socialiste. Son activité syndicale est aussi intense. Il est battu en 1924 sur une liste du Cartel des Gauches aux législatives. En 1925, il est élu conseiller municipal de Reims sur une liste de Bloc des gauches et, en 1926, lors d'une élection partielle, il devient député de la Marne. Depuis 1924, il est bibliothécaire-adjoint de l'École Normale Supérieure auprès de Lucien Herr, malade.

Battu en 1928 avec le retour du scrutin d'arrondissement, il devient secrétaire administratif du groupe socialiste au Palais-Bourbon (1929). Ce poste accroît son influence sur le plan national; il publie des articles dans *La Vie socialiste* et apparaît comme un des espoirs de la SFIO. À l'intelligence et à la culture, il ajoute des dons de journaliste et d'orateur. En 1930, il fait paraître un ouvrage de doctrine résumant ses idées, *Perspectives socialistes*, qui fait de lui le théoricien du réformisme et constitue la véritable charte du « néo-socialisme », idée neuve qui heurte la tradition guesdiste. Déat entend en effet réunir la classe ouvrière et la classe moyenne contre le capitalisme qui les opprime toutes les deux. Pour résoudre les problèmes de la société, il compte sur l'État qui a un rôle à jouer et, par conséquent, il préconise la participation des socialistes au gouvernement, s'opposant ainsi à la majorité de la SFIO. Déçu par le fait que son livre est incompris et combattu par la majorité des socialistes, vexé parce que Blum ne lui répond pas, Déat durcit ses positions hétérodoxes dans les années qui suivent. Candidat aux élections législatives de 1932 à Paris, il bat le communiste Duclos, vainqueur de Blum en 1928 et, fort de ce succès, espère convaincre son parti. En 1933, au 30e congrès du parti socialiste SFIO, qui se tient à la Mutualité, se produit l'affrontement idéologique entre les « néos » et la direction du parti.

Les réformistes sont devenus partisans d'une participation ministérielle aux côtés des radicaux, Déat croit toujours pouvoir gagner à ses vues la majorité du groupe parlementaire contre la direction du parti. Un autre élément de discorde s'ajoute aux précédents, car les néos prétendent donner la priorité au cadre national sur les conceptions internationales qui ont, à leurs yeux, fait faillite. Le triptyque « Ordre, Autorité, Nation » par lequel ils résument leurs vues fait scandale et Blum se déclare épouvanté. En novembre 1933 les « néos » (Déat et six autres députés, dont Renaudel et Adrien Marquet ⁽¹⁾) sont exclus et la plupart adhèrent au nouveau parti qui se crée alors, le « Parti socialiste de France-Union Jean Jaurès », dont Déat devient

¹ 1884-1955. Député de la Gironde.

secrétaire général et dont il espère faire le creuset où se fondront classe moyenne et classe ouvrière. Beaucoup d'autres néos ont suivi les exclus : 20 000 adhérents et une quarantaine de parlementaires. Mais, groupe hétérogène, miné par des dissensions intérieures, ayant sous-estimé le « patriotisme SFIO », le parti finit par se fondre en novembre 1935 dans l'Union socialiste républicaine (USR) qui rassemble divers partis socialistes dissidents. Déat consacre beaucoup d'efforts, d'ailleurs vains, pour faire de ce groupe une force politique conséquente. Début 1936, il fait figure de parlementaire réformiste, soucieux de rénover l'État, défenseur de l'économie dirigée, adversaire des communistes, pacifiste et partisan d'une alliance avec l'Italie. En janvier 1936, Sarraut lui confie le ministère de l'Air dans son gouvernement.

Mais le Front Populaire va représenter pour Déat un incontestable échec : battu aux élections (par un communiste), il reprend l'enseignement de la philosophie, au lycée Louis-le-Grand et à l'École Normale Supérieure de Saint-Cloud. Secrétaire général de l'USR, il collabore à de nombreux journaux. Ses multiples articles, notamment à *L'Œuvre*, font peu à peu de Déat une des figures de proue du mouvement pacifiste ; il réclame une entente directe avec l'Allemagne et récuse l'antifascisme. Surtout, en 1937, il publie *Le Front Populaire au tournant*, dans lequel il critique le Rassemblement Populaire, qui divise la France au moment où l'unité de la nation est nécessaire et auquel il reproche sa politique étrangère basée sur le pacte franco-soviétique, alors que lui-même préconise un accord de conciliation avec l'Allemagne, avec révision des traités de 1919 et entente économique. Il précise par ailleurs son projet d'État populaire et national, tirant des expériences allemande et américaine la certitude qu'un régime intermédiaire, assurant la juste rémunération du capital et du travail, est possible. Et pour lui, l'instrument de la conciliation entre capitalisme et socialisme est le planisme, une des idées phares de la réflexion dans des milieux variés pendant les années 30.

Dès avril 1938, Déat s'affirme comme un des chefs de file du mouvement pacifiste. En avril 1939, il est élu, lors d'une élection partielle, député de la Charente, à Angoulême, comme candidat du rassemblement anticomuniste. C'est le 4 mai 1939 qu'il publie dans *L'Œuvre* un très violent article contre toute guerre à propos de la Pologne : « Mourir pour Danzig ? ». Cependant, au moment de la déclaration de guerre, il demande à s'engager, mais aucune affectation ne lui est proposée. Le 10 juillet 1940, il vote la loi des pleins pouvoirs à Pétain. À l'installation du régime de Vichy, Déat s'efforce vainement de faire instituer par Pétain un parti unique qui aurait été le bras de la Révolution nationale.

Désormais, il est un des collaborationnistes parisiens les plus ardents et, dans *L'Œuvre* en particulier, il ne cesse de reprocher avec virulence à Vichy de ne pas s'engager sincèrement et fortement dans la voie de la collaboration. Il s'affirme partisan d'un fascisme français, appuyé sur la collaboration avec l'Allemagne et se détache très vite de Vichy, qu'il trouve trop traditionaliste. Arrêté quelques heures au matin du 14 décembre 1940, au lendemain du renvoi de Laval, il est relâché sur injonction de l'ambassade d'Allemagne ! En 1941, il fonde un parti fasciste, le Rassemblement National Populaire (RNP), et rivalise avec Doriot pour la direction du fascisme français. Appelant à ses côtés des hommes venus du socialisme et du communisme, Déat donne au RNP une tonalité « sociale ». En juillet 1941, il contribue à fonder la Légion des Volontaires français contre le bolchevisme (LVF).

Bien que Déat ait fait campagne pour le retour de Laval, celui-ci ne lui confie aucun ministère en avril 1942.

Ce n'est qu'en mars 1944 qu'il entre au gouvernement, comme ministre du Travail et de la Solidarité nationale. Entre-temps, il avait consacré le plus clair de ses efforts, dans *L'Œuvre* comme dans un certain nombre de grands meetings (ses discours sont toujours filmés pour les actualités), à pousser le gouvernement vers une collaboration plus étroite avec l'Allemagne et à tenter de neutraliser les autres dirigeants collaborationnistes. Mais, comme pour ces derniers, sa liberté était étroitement limitée par l'ambassade d'Allemagne. À la Libération, il se réfugie en Allemagne (août 1944), où il conserve ses « fonctions » de ministre du Travail dans la Délégation gouvernementale présidée par Fernand de Brinon (1885-1947). En mai 1945, il réussit à gagner l'Italie avec sa femme ; ils y vivent incognito, d'abord à Gênes dans une pension de famille, puis (1947) dans un couvent de Turin. En juin 1945, Déat, contumace, est condamné par la Haute-Cour de justice à la peine de mort et à l'indignité nationale. Ayant « retrouvé la foi catholique de son enfance », selon la formule consacrée pour plusieurs collaborateurs réfugiés dans un couvent, Déat se convertit au catholicisme et meurt de maladie en 1955.

□ Les intellectuels de droite

Exaspérés par le retour rapide sur l'avant-scène des intellectuels post-dreyfusards, les intellectuels de droite retrouvent eux aussi très tôt le chemin des manifestes et des pétitions. Leurs objectifs sont nets : c'est maintenant l'ennemi bolchevique qui est l'homme à abattre, celui qui a le « couteau entre les dents », celui de l'internationalisme rampant, mais tout autant cette République radicale « des professeurs ». Dès 1919, en réaction à *Clarté* et dans le sillage maurrassien, l'intellectualisme de droite prend corps autour de Henri Massis, avec la pétition *Pour un parti de l'intelligence*, du 19 juillet 1919, qu'il a rédigée et qui « ratisse » large. Ensuite les intellectuels pétitionnent en faveur de Malraux embourbé dans ses ennuis cambodgiens, puis à propos de la guerre du Rif, enfin pour ou contre le pacifisme¹. Des revues relaient les accusations et la « peur du rouge » : *La Revue universelle*, fondée en 1920 par Jacques Bainville, qui associe combat politique et œuvre littéraire, ainsi que de multiples publications comme *L'Étudiant français*, mensuel, ou l'hebdomadaire *Candide*. L'Action française, comme nous l'avons vu, réussit à enthousiasmer les étudiants, davantage en droit et en médecine qu'en lettres, et l'AF gagne les lycéens et les collégiens. Le Quartier latin est donc largement maurrassien.

Toutefois dans la deuxième moitié des années vingt on voit s'opérer une redistribution des cartes, notamment chez les jeunes catholiques. Précurseurs

¹ J.-F. Sirinelli, *Intellectuels et passions françaises. Manifestes et pétitions au vingtième siècle*, Fayard, 1990, 365 p., réédition, Gallimard, coll. « Folio-histoire », 1996, 592 p., chapitre III.

de la « jeune droite » des années trente ¹, certains s'interrogent sur la crise spirituelle, politique et sociale que subit l'Europe depuis la fin de la guerre. Preuve en est la fondation en 1924, sous l'impulsion d'Amédée d'Yvignac (1895-1988 ?), d'un mensuel, devenu hebdomadaire en 1925, *La Gazette française*, dont le credo est la restauration d'un ordre social chrétien. La condamnation papale frappant en 1926 l'Action française accentue encore la circonspection des jeunes intellectuels de droite. Le mouvement subit une véritable crise entre 1927 et 1930. Si quelques-uns, à l'instar de Jacques Maritain, rompent avec Maurras, qui s'est vu reprocher de porter plus haut le temporel que le spirituel, d'autres critiquent son passéisme littéraire et sont plus enclins à privilégier les avant-gardes. Le succès de certaines ligues nationalistes en milieu universitaire – les Phalanges universitaires pour les Jeunesses patriotes, le Faisceau universitaire pour le Faisceau de Georges Valois – est le signe que les prises de position partisans s'affirment. Il convient pour tous ces hommes qui fuient les mouvements de droite traditionnels de faire échec entre 1924 et 1926 au Cartel des Gauches, plus largement de dénoncer le parlementarisme républicain et le capitalisme qui l'accompagne. Ce n'est d'ailleurs pas le moindre des paradoxes que de voir de jeunes intellectuels rejoindre le rang de ligues qui, pour la plupart, proclament leur anti-intellectualisme.

Dans tous les cas, à gauche comme à droite, il est désormais de plus en plus difficile d'occulter les prises de position idéologiques de l'intelligentsia, au grand dam de Julien Benda (1867-1956) qui, dans sa *Trahison des clercs*, rédigée depuis 1924 et publiée en 1927 chez Grasset, jette un regard nostalgique sur une période rêvée où les intellectuels auraient, d'après lui, placé leur combat sous le signe de plus « nobles causes ». Il ne faudrait cependant pas penser que la figure de l'intellectuel de parti, si elle prend naissance dans les années vingt, est dominante. Elle est le fait d'hommes isolés – sauf peut-être chez les étudiants – et non pas, comme dans les années trente, d'un engagement collectif. D'autre part, les prises de position ne dépendent pas forcément de l'appartenance partisane, on le voit dans les listes de signataires de pétitions, et il faudra attendre les années trente pour que, les enjeux politiques s'aggravant, les « clercs » ressentent l'impérieuse nécessité de se situer face aux crises de leur temps. Enfin la décennie est porteuse de projets synonymes d'un profond renouvellement de la pensée.

¹ Cf. le premier chapitre de J.-L. Loubet del Bayle, *Les non-conformistes des années trente, une tentative de renouvellement de la pensée politique française*, Seuil, 1969, 496 p., réédit., 1987, réédition en « Points », 2001, 562 p.

□ Le renouvellement de la pensée dans les années 20

Les années vingt sont aussi une période d'intense foisonnement d'expériences et d'idées, ce qui prouve que la France n'a pas attendu les années trente pour être, après le choc de la guerre, un laboratoire d'idées neuves : la décennie 20 c'est bel et bien dix « années folles ». La guerre n'a pas seulement modifié le sens de l'engagement des intellectuels, elle a également bouleversé les échelles de valeurs. Rien ne sera plus comme avant et il est impérieux de repenser le monde après la guerre : voilà ce que de nombreux hommes de plume s'accordent à penser. L'idée de décadence est présente dans tous les esprits, pas la décadence de la France mais celle de tout l'Occident, voire de l'humanité entière. C'est ce que signifie la formule de Paul Valéry « nous autres, civilisations, nous savons maintenant que nous sommes mortelles... » et ce que développent des ouvrages tels que ceux du philosophe allemand conservateur Oswald Spengler (1880-1936) intitulé *Le Déclin de l'Occident* – paru entre juillet 1918 et 1922 – et du géographe français déjà cité Albert Demangeon *Le Déclin de l'Europe* (1920). Le conflit mondial a mis au jour les tares d'un individualisme bourgeois, celles des rivalités européennes dans le monde et celles du capitalisme sauvage. Il faut dès lors redonner sa place au spirituel et inventer de nouvelles formes d'organisation politique et sociale. Mais comment ?

L'idéal qui domine chez les intellectuels est le pacifisme. Dans les années 20 de nombreux intellectuels accompagnent de leurs vœux la création de la Société des Nations, le rapprochement franco-allemand et même le rêve des États-Unis d'Europe. Sans être internationalistes, ils pensent que l'occasion serait donnée à la France de s'insérer dans un cadre où elle aurait son rôle à jouer, tout en retrouvant la fraternité perdue au cours de la guerre. Dans les domaines économique et social, la guerre a montré les faiblesses des démocraties, le maître-mot est donc celui de la réorganisation. L'État doit davantage intervenir et planifier : on retrouve là des idées du planiste belge Henri de Man (1885-1953) ¹ mais aussi d'hommes plus modérés à l'image de Bertrand de Jouvenel (1903-1987) qui publie, en 1928, *L'Économie dirigée*, avec un sous-titre tout à fait significatif : *Le Programme de la jeune génération*. L'organisation sociale demande également à être repensée : ouvriers et classes moyennes doivent marcher ensemble pour améliorer leur condition. Sur ce terrain, Jeunes radicaux et adeptes de Marcel Déat se rejoignent. Enfin, une réforme morale est envisagée : il faut retrouver le chemin des valeurs spirituelles, comme le suggèrent des

¹ Ce socialiste belge, installé en Allemagne jusqu'en 1933, marxiste critique, partisan de la planification et d'une union de la bourgeoisie et de la classe ouvrière, finit, par antiparlementarisme et hostilité au libéralisme, par se laisser fasciner par le national-socialisme de Hitler, et il collaborera avec l'occupant allemand durant la Seconde Guerre mondiale. Chr. Prochasson, *Les intellectuels et le socialisme. XIXe-XXe siècle*, Plon, 1997, 298 p., *passim*.

penseurs catholiques ou les partisans de nombreuses ligues. De la redéfinition du rôle de l'État à la refonte des relations internationales, de la réorganisation économique à la recherche spirituelle, un nouveau souffle et une nouvelle quête s'amorcent. On va à la recherche de cet « homme nouveau » qui sera caractéristique des années trente. Mais par rapport à la décennie suivante, les années vingt se caractérisent plus par l'ébauche de ces idées au carrefour de mouvements éparpillés que par la constitution de mouvements organisés pour les mettre en œuvre. Les enjeux, à l'évidence, ne sont pas non plus les mêmes.

Sans que l'on puisse à proprement parler de profond renouveau de la pensée dans le monde universitaire, on constate une forte séduction intellectuelle exercée par quelques têtes pensantes sur des générations d'étudiants et de grands lycéens attentifs et fascinés. Trois hommes dominent l'ensemble. Léon Brunschvicg (1869-1944), professeur érudit qui publie de nombreux ouvrages tels que *Le Progrès de la conscience dans la philosophie occidentale*, édité en 1927, est le héraut d'un rationalisme abstrait. Il joue la carte de la raison critique à l'instar d'Émile Chartier (1868-1951), dit Alain, qui envoie régulièrement ses chroniques, les fameux *Propos*, à *La Dépêche de Rouen* et la *Nouvelle Revue française*. Poursuivant un idéal plus empreint de spiritualité que le précédent, il applique sa critique à des domaines variés, de l'esthétique à la politique. Il apparaît comme un « professeur de pacifisme » au cœur de ces années vingt marquées par l'esprit de Genève et la réconciliation franco-allemande. Malgré tout, ces maîtres pourfendeurs des travers de la société, sont en lien étroit avec l'appareil d'État, Alain pouvant même apparaître à certains égards comme le philosophe du radicalisme.

ALAIN (CHARTIER Émile, Auguste, dit) (1868-1951) 1

Nous avons annoncé dans la IIe partie, consacrée à la Belle Époque, qu'après la guerre, Alain fait paraître 2 000 nouveaux « Propos » dans *Libres Propos* et ajouté que ce qui intéresse essentiellement l'historien de la IIIe République, c'est de discerner dans ses idées ce qui a pu influencer ses lecteurs et ses élèves. —

Le trait le plus saillant et le plus constant de la pensée d'Alain est son pacifisme. Admirateur de l'action et de la pensée de Jean Jaurès, il pense comme lui que la guerre est le plus grand des malheurs. Quand elle éclate, en 1914, il a 46 ans. Il s'engage comme volontaire et soldat de 2e classe, car il considère que seul le fait de

1 J.Perrier, *Alain ou la démocratie de l'individu*, Les Belles Lettres, 2016, 440 p., G. & S.Berstein, *La Troisième République*, M.A. Éditions, coll. « Le Monde de ... », 1987, 356 p., pp. 17-18 et J.-F.Sirinelli, *Génération intellectuelle. Khâgneux et normaliens dans l'entre-deux-guerres*, Thèse, Fayard, 1988, 721 p., réédition, PUF, coll. « Quadrige », 1994, 720 p., *passim*.

faire la guerre donne le droit de la juger de l'intérieur. C'est au front qu'il commence à écrire le livre qui paraîtra en 1921 sous le titre *Mars ou la guerre jugée*, où il exprime son pacifisme foncier. Après le 6 février 1934, Alain accepte de patronner, avec le physicien Paul Langevin (proche du Parti communiste français) et l'ethnologue Paul Rivet (membre de la SFIO), le Comité de Vigilance des Intellectuels Antifascistes (CVIA) dont il devient le vice-président. Il s'efforce à ce poste d'arbitrer les conflits qui opposent les diverses tendances du pacifisme. Mais lui-même est partie prenante de ces conflits.

À ses yeux en effet, la paix doit être fondée sur la négociation, la révision des traités et le désarmement ; aussi n'approuve-t-il pas la politique de fermeté envers l'Allemagne hitlérienne. En 1934-1935, il dénonce le piège de la « guerre juste » et en 1935, il écrit dans *Vigilance*, organe du Comité : « Il n'y a pas de guerre aux tyrans ». L'antifascisme reste pour lui une affaire purement intérieure. Même après Munich, il signe la pétition lancée par le Syndicat national des instituteurs et le Syndicat national des postiers : « Nous ne voulons pas la guerre » et, en septembre 1939, dix jours après le déclenchement du conflit, il appose sa signature sur le tract « Paix immédiate ». Ce pacifisme, qui ne reconnaît aucune guerre juste, pas même celle contre l'hitlérisme, a pu lui être reproché par ceux qui voulaient au contraire galvaniser les énergies de la jeunesse française pour faire barrage au nazisme ou par ceux qui, après la défaite, lui ont imputé une part de responsabilité morale.

L'action d'Alain ne s'est exercée que sur un petit groupe d'intellectuels ; le pacifisme de la majorité des Français est à rechercher ailleurs que dans son influence : il provient des horreurs vécues de la Première Guerre mondiale qui, dans l'esprit des combattants, devait être la « der des der ». Cependant Alain, qui professait à ses élèves que la plus haute valeur humaine est l'esprit libre et qu'en conséquence l'homme doit refuser de perdre l'esprit, le philosophe pour qui le grand principe de la politique, de la pédagogie et de la morale est que l'homme doit être un homme (au point qu'il était surnommé « l'homme » par ses disciples), celui qui malgré son âge n'a pas refusé en 1914 d'accomplir son devoir patriotique, est bien autre chose que ce « professeur de lâcheté » que *L'Humanité* l'accusait d'être au lendemain de sa mort, en pleine Guerre froide. Il est le témoin d'une génération que le traumatisme du conflit a durablement choquée et sclérosée dans des certitudes qui ont peut-être oblitéré cette liberté de jugement à laquelle Alain tenait tant. En 1940, Alain a 72 ans. Il se retire dans sa propriété du Vésinet, où il meurt en 1951 après avoir reçu le Grand Prix national des Lettres.

Troisième personnage qui a les faveurs des universitaires, Henri Bergson (1859-1941), dont la philosophie, entre spiritualisme et rationalisme, s'est

forgée avant-guerre mais qui est consacré dans les années vingt avec le prix Nobel de littérature 1928.

□ L'école, la science et le journaliste

L'école primaire française commence à être secouée, dans les années 20, par les innovations pédagogiques de Célestin Freinet (1896-1966) ¹, bouleversé, comme Alain, par la Grande Guerre mais influencé par un grand nombre de penseurs étrangers et français, qu'il avait attentivement lus ou rencontrés, notamment Johann Heinrich Pestalozzi (1746-1827), Paul Robin (1837-1912), John Dewey (1859-1952), Jan Ligthart (1859-1916), Rabindranath Tagore (1861-1941), Ovide Decroly (1871-1932) et Roger Cousinet (1881-1973). Revenu grand blessé, invalide à 70 %, de la Grande Guerre, il développe à partir de 1920 avec l'aide de son épouse Élise (1898-1983) et en collaboration avec un véritable réseau d'instituteurs, dans plusieurs écoles publiques du Midi, une pédagogie nouvelle fondée sur l'expression libre des enfants : abolition de l'estrade, textes libres, imprimerie scolaire, journaux de classe, dessins libres, jardins scolaires, coopératives scolaires, correspondance avec d'autres écoles, réalisation de petits films... L'enseignement primaire est conçu par Freinet, militant engagé très à gauche et espérantiste, comme un moyen d'émancipation civique et politique.

Le physicien Paul Langevin (1872-1946) incarne le modèle du savant célébré à l'envi par la République dans les années 20. Par ailleurs, de nombreuses disciplines scientifiques s'illustrent par de notables avancées. Des travaux novateurs et des relations améliorées entre recherche fondamentale et confrontation pratique sont le signe d'une forte vitalité de certaines sciences. C'est le cas de l'ethnologie à l'image des travaux de Marcel Mauss (1872-1950) sur les sociétés « primitives » ². Mauss renouvelle leur connaissance en mettant en évidence certains mécanismes qui les régissent et notamment celui du don et du contre-don. Avec Paul Rivet (1876-1958) et Lucien Lévy-Bruhl (1857-1939), qui fait paraître en 1922 *La Mentalité primitive*, il fonde l'Institut d'ethnologie de l'université de Paris en 1925. Henri Wallon (1879-1962), lui, fait considérablement progresser la psychologie de l'enfant en mettant en évidence le lien entre son développement psychologique et son âge.

¹ E.Saint-Fuscien, *Célestin Freinet. Un pédagogue en guerres. 1914-1945*, Perrin, 2017, 242 p. ; V.Acker, *Célestin Freinet (1896-1966). L'histoire d'un jeune intellectuel*, L'Harmattan, 2006, 228 p. ; L.Bruliard & G.Schlemminger, *Le mouvement Freinet : des origines aux années quatre-vingt*, L'Harmattan, 1996, 293 p. ; J.Girault, *Pour une école laïque du peuple ! Instituteurs militants de l'entre-deux-guerres en France*, Publisud, 2009, 492 p.

² Y.Potin & J.-F.Sirinelli dir., *Générationnaires. XIXe-XXIe siècle*, CNRS, 2019, 800 p., *passim*, notamment dans la contribution de Pierre Singaravélou.

Mais c'est peut-être dans les sciences exactes que le chemin parcouru depuis l'avant-guerre est le plus grand. Les thèses sur la relativité d'Albert Einstein (1879-1955) sont confirmées en 1919 et Paul Langevin (1872-1946) ¹ les diffuse largement en France. Parallèlement, la théorie des quanta sur la discontinuité de l'énergie et de la lumière fait son chemin. Louis de Broglie (1892-1987), prix Nobel de physique en 1925, élabore la « mécanique ondulatoire » dans laquelle il suggère que l'onde sert de support au corpuscule. En écho à ces discussions au sein du monde scientifique répond la rapidité des expérimentations nées de recherches théoriques. Après la mise en valeur du noyau d'oxygène par le néo-zélando-britannique Ernest Rutherford (1871-1937) en 1919, les chercheurs créent de nombreux corps artificiels jusqu'à la réalisation par les Joliot-Curie en 1934 de corps radioactifs. En médecine, les docteurs Albert Calmette (1863-1933) et Camille Guérin (1872-1961) élaborent le vaccin Billié de Calmette et Guérin (BCG), poursuivant les progrès médicaux opérés à la faveur de la guerre. Et l'on pourrait multiplier les exemples de lien entre savoirs théoriques et applications pratiques qui contribuent à accroître encore l'idée d'une modernité de la décennie.

Le journalisme est renouvelé par le grand journaliste de reportage Albert Londres ², lui aussi marqué par le premier conflit mondial : il a été le premier journaliste à décrire l'incendie de la cathédrale de Reims dans un article du 21 septembre 1914 et il a sillonné ensuite tout le sud-est européen. Dans les années 20 il couvre la Russie bolchévique, l'Asie (Japon, Chine et Inde) puis il décrit les horreurs du bagne de Cayenne (1923-1927) et la souffrance des coureurs du Tour de France. « Envoyé spécial », il dénonce la traite des blanches à destination de l'Argentine, voyage au Sénégal et au Congo, en Palestine, puis dans les Balkans, récemment mis en lumière par le brillant livre de Jacques Ancel, publié en 1926 (³), avant de disparaître en mer au retour d'un reportage en Chine. Humanisme, courage, réalisme, antiracisme caractérisent ce « redresseur de torts » (Pierre Assouline), qui va donner son nom à un prix journalistique institué un an après sa mort.

¹ B.Bensaude-Vincent, *Langevin (1872-1946). Science et vigilance*, Belin, 1987, 271 p.

² P.Assouline, *Albert Londres. Vie et mort d'un grand reporter. 1884-1932*, Balland, 1989, 632 p.

³ Jacques Ancel (1882-1943), *Peuples et nations des Balkans. Géographie politique*, Armand Colin, 1926, 220 p., réédition Armand Colin, 1930, réédition, CTHS, 1992, 220 p. Bibliographie : P.-Y.Péchoux & M.Sivignon, « Jacques Ancel (1882-1943), géographe entre deux guerres (1919-1945) », dans P.Claval & A.-L.Sanguin dir., *La Géographie française à l'époque classique (1918-1968)*, L'Harmattan, 1996, 346 p., pp. 215-228.

21.2. Retour à l'ordre culturel

L'expression de « retour à l'ordre » est dans *l'Histoire critique de l'architecture en France* ¹ de Gérard Monnier (1935-2017) : à l'effervescence de la Belle Époque a succédé un « rappel à l'ordre » – pour reprendre une formule de Jean Cocteau (1889-1963) – qui se poursuit durant toutes les années vingt.

□ Dans les trois ordres de l'enseignement

Dans le primaire, certes le droit syndical est enfin accordé aux instituteurs, en 1924, mais l'allongement de l'obligation scolaire (à 14 ans) attendra le Front populaire et le 9 août 1936. Dans le secondaire, où pourrait débiter un enseignement de masse, pour le plus grand bien de la nation, certes l'égalité des deux types d'enseignements, masculin et féminin, est édictée en 1924, mais c'est seulement dans les années 1930-1933 que s'établit progressivement la gratuité de l'enseignement secondaire, qui provoquera un gros afflux d'élèves et une montée du nombre d'élèves par classe, limité à 35 par classe par Jean Zay. Toutefois les premières mesures instaurant une gratuité partielle des études dans les lycées et collèges sont prises en août 1924 par François Albert (1877-1933), ministre de l'Instruction publique du Cartel des Gauches, une mesure qui concerne les générations peu nombreuses nées pendant la Grande Guerre. Mais une véritable gratuité de l'enseignement secondaire ne sera établie, et progressivement, qu'entre 1930 et 1933. Remarquons au passage que les établissements secondaires privés sont deux fois plus nombreux que les établissements publics au début des années 20, avec un nombre d'élèves voisin : il s'agit donc d'un réseau plus dense, favorisant le recrutement. Dans l'enseignement supérieur, ce qui frappe, c'est surtout la continuation du mouvement d'émancipation des facultés provinciales à l'égard de Paris, surtout pour les scientifiques, sur la lancée du prix Nobel de chimie obtenu en 1912 par Paul Sabatier (1854-1941), professeur à Toulouse.

Quant à l'enseignement technique, la loi Astier du 25 juillet 1919 sur l'enseignement technique – baptisée en hommage posthume à son concepteur Placide Astier (1856-1918) – oblige les communes à organiser des cours professionnels gratuits et elle accorde aux écoles techniques privées le bénéfice des subventions de l'État : la société technicienne d'après-guerre a besoin de salariés mieux formés ². Ajoutons la création de la taxe d'apprentissage en 1925.

¹ Gérard Monnier, *Histoire critique de l'architecture en France. 1918-1950*, Philippe Sers, 1990, 481 p. Pour l'école, toujours M. Crubellier, *L'École républicaine. 1870-1940. Esquisse d'une histoire culturelle*, Éditions Christian, coll. « Vivre l'histoire », 1993, 170 p.

² Cf. la troisième partie de S. Lembré, *L'École des producteurs. Aux origines de l'enseignement technique, 1800-1940*, thèse, Presses universitaires de Rennes, 2013, 339 p. et S. Lembré, *Histoire de l'enseignement technique*,

On va donc désormais bien au-delà du réseau des Écoles pratiques du Commerce et de l'Industrie (69 en 1913), des écoles nationales professionnelles (Voiron, Vierzon et Armentières) et des écoles professionnelles de la Ville de Paris (quatre, dont les célèbres Boule et Estienne). Quoi qu'il en soit, il reste, au total, dans les années 20 beaucoup d'écoles communales qui ne ressemblent pas du tout aux « palais scolaires » de la République : état des bâtiments, absence d'entretien et de nettoyage, comme de matériel...

□ Les enseignants

Revenons sur le droit syndical donné (25 septembre 1924) aux instituteurs, qui l'ont donc avant les autres fonctionnaires. Un Syndicat national des instituteurs (SNI) s'était déjà créé en 1919, turbulence syndicale d'après-guerre en coïncidence avec l'homogénéité record du corps, ce qui donne une force considérable au SNI ; il réussit presque tout de suite à contrôler les mutations et les promotions, instaurant de fait une participation du syndicalisme à la gestion du service public. Le SNI va être l'épine dorsale d'une imposante Fédération générale de l'Enseignement (FGE, 1928), puis de la FEN (Fédération de l'Éducation nationale). L'idéologie du SNI et de la FEN est faite d'un laïcisme soupçonneux, qui va quelque peu isoler les instituteurs du reste de la nation, d'un penchant à gauche – les premières réunions du Comité de Vigilance des Intellectuels antifascistes se tiendront au siège du SNI – et d'un pacifisme qui dans les années 30 virera au pacifisme dit « intégral », avec des formules comme « plutôt la servitude que la guerre », « il vaut mieux vivre Allemand que mourir Français », « nous voulons la paix même si elle doit consolider le fascisme »... La même année 1919 que l'octroi du droit syndical, les traitements des institutrices sont enfin alignés sur ceux des instituteurs ¹.

Grande est la diversité des conditions des professeurs : l'augmentation de la proportion des licenciés (dans les collèges, communaux) et des agrégés (dans les lycées, d'État) s'est opérée au détriment des professeurs non licenciés et des répétiteurs, véritables « parias de l'Université » (Antoine Prost). L'aristocratie, ce sont les anciens normaliens. De surcroît, jusqu'à la Libération, le Parisien gagne plus que le provincial. Comme l'écrit l'historien

La Découverte, 2016, 125 p. Également : J.-M. Chapoulie, « Le développement de l'enseignement technique entre les deux guerres », *Vingtième Siècle. Revue d'Histoire*, octobre-décembre 2005, pp. 23-47.

¹ J. Girault, *Instituteurs, professeurs. Une culture syndicale dans la société française (fin XIXe-XXe siècle)*, Publications de la Sorbonne, 1996, 351 p. ; J. Girault dir., *Les enseignants dans la société française au XXe siècle. Itinéraires, enjeux, engagements*, Publications de la Sorbonne, 2004, 230 p., compte rendu par mes soins dans *Historiens & Géographes*, octobre 2005, p. 458 ; J. Girault, *Pour une école laïque du peuple ! Instituteurs militants de l'entre-deux-guerres en France*, Publisud, 2009, 492 p.

Pierre Albertini **1** : « l'opposition hiérarchique du secondaire et du supérieur est perturbée par le fossé qui sépare, jusqu'à la Libération, le cadre parisien du cadre provincial : un agrégé parisien n'a matériellement pas intérêt à abandonner un poste en lycée pour une maîtrise de conférences en province. » Les professeurs sont toujours, comme nous l'avons vu à la Belle Époque, des « bourgeois-stagiaires », des « demi-bourgeois », des « boursiers » et non des « héritiers ». Leur situation sociale est toujours équivoque : ce sont des bourgeois par la culture et par le revenu, non par le patrimoine, les relations et la famille, rarement bourgeoise. Pour eux certes le célibat laïc recule, mais guère l'inévitable nomadisme. Encore dans années 30, il leur faut avoir leur « jour » de réception, et adopter en couple un comportement inévitablement malthusien.

La « méritocratie » républicaine fonctionne dans les années 20, grâce à des professeurs clairvoyants qui « repèrent » un très bon élève, comme autrefois, à la Belle Époque, Jean Guéhenno (1890-1978) **2**, fils d'ouvrier cordonnier, qui avait interrompu ses études à treize ans, passé le bac en candidat libre, puis le concours de l'ENS en étant toujours ouvrier mais boursier. Maintenant ce sont Paul Guth (1910-1997), fils d'ouvrier-mécanicien, et le futur historien Pierre Goubert (1915-2012), issu de la « modestie rurale ». Mais l'origine sociale de l'ensemble des enseignants des lycées et collèges demeure identique à ce qu'elle était avant la guerre : les classes moyennes, la petite fonction publique, un père professeur, voire instituteur... La victoire électorale du Cartel des Gauches en 1924 amène une quarantaine de professeurs à la Chambre des députés, en majorité sur des listes radicales. Édouard Herriot, exact contemporain de Langevin, préside le Conseil des Ministres, les mathématiciens Paul Painlevé (1863-1933) et Émile Borel (1871-1956) **3**, qui appartiennent à la même génération, l'agrégé d'histoire Édouard Daladier (1884-1970) et l'agrégé de Lettres classiques Hippolyte Ducos (1881-1970) **4**, tous deux légèrement plus jeunes, détiennent des portefeuilles ministériels. Cette présence des professeurs aux postes clés du gouvernement du Cartel est perçue par les contemporains comme une consécration, si bien qu'en 1927 le journaliste Albert Thibaudet (1874-1936)

1 P. Albertini, *L'École en France, 19e-20e siècles. De la maternelle à l'université*, Hachette, coll. « Carré-histoire », 1992, 192 p., p. 124. Plusieurs rééditions.

2 J.-F. Sirinelli, *Génération intellectuelle. Khâgneux et normaliens dans l'entre-deux-guerres*, Thèse, Fayard, 1988, 721 p., réédition, PUF, coll. « Quadrige », 1994, 720 p., *passim*.

3 M. Pinault, *Émile Borel, une carrière intellectuelle sous la IIIe République*, L'Harmattan, 2017, 635 p. ; R. Mansuy, compte rendu de l'exposition Émile Borel de 2021-2022, 20 & 21. *Revue d'histoire*, octobre-décembre 2021, pp. 161-163.

4 P. Ory, *La belle illusion. Culture et politique sous le signe du Front populaire*, Plon, 1994, 1 033 p., réédition, CNRS, 2016, 1 033 p., p. 49.

intitule un essai politique *La république des professeurs* ¹. Pourtant, les professeurs ne s'engagent pas encore massivement dans les affaires publiques...

La Grande Guerre a amélioré partiellement le sort des femmes professeurs. Appelées à remplacer les hommes mobilisés, elles ont fait preuve de compétence. Dans les lycées et collèges de garçons, elles sont désormais, dans les années 20, nombreuses à occuper des chaires momentanément vacantes. Et, dans cet après-guerre, comme pour les institutrices, les carrières féminines s'améliorent, conséquence de la pénurie de main-d'œuvre masculine. Grâce à l'action des amicales et aux revendications des associations féministes, l'inégalité de statut entre professeurs femmes et hommes s'atténue : l'égalité des salaires est petit à petit établie, les congés de maternité sont institués, etc. Mais longtemps, elles sont écartées de la Société des Agrégés et doivent fonder leur association féminine ² ! Un problème particulier se pose pour les jeunes filles qui entrent dans le professorat de l'enseignement secondaire. Protégées par leur famille, le lycée ou le pensionnat, puis par l'École normale supérieure de Sèvres, les jeunes filles se lancent dans la carrière sans avoir jamais dû se prendre en charge. Nommées loin de leurs proches, dans une ville de province inconnue, elles doivent brutalement affronter seules les difficultés de la recherche d'un logement, les inquiétudes de la découverte du métier et, surtout, les usages de la société et la surveillance sociale... Elles ne sont pas toutes des Simone de Beauvoir et elles découvrent vite qu'une jeune femme professeur qui sort seule, se promène, voyage, va au théâtre, s'habille bien, converse ouvertement avec des hommes, scandalise la bourgeoisie. Des professeurs de ses enfants, la bonne société exige un comportement de « nonnes ». Dans les domaines politiques et religieux aussi, réserve et discrétion marquent toujours un personnel secondaire féminin cantonné aux œuvres caritatives.

□ Les « humanités » sont toujours institutionnalisées par les « cagnes » (khâgnes) et l'École normale supérieure de la rue d'Ulm ³

Elles bénéficient elles aussi du « retour à l'ordre » ancien, grâce à Léon Bérard (1876-1960), ministre de l'Instruction publique en 1923 : recentrement de l'enseignement secondaire sur les humanités classiques, rétablissement du concours général, supprimé en 1903, obligation du latin en sixième, et encouragement à l'enseignement du grec. Il y a toujours, mais peut-

¹ Grasset, 267 p., plusieurs rééditions.

² Cf. l'excellent article d'Y. Verneuil, « Valeurs et combats de la Société des Agrégés depuis 1914 », *Vingtième Siècle. Revue d'Histoire*, janvier-mars 2003, pp. 69-84.

³ J.-F. Sirinelli, *Génération intellectuelle. Khâgneux et normaliens dans l'entre-deux-guerres*, Thèse, Fayard, 1988, 721 p., réédition, PUF, coll. « Quadrige », 1994, 720 p.

être davantage, de « grands » professeurs de khâgne, des « éveilleurs » et des « maîtres » : Alain, plusieurs fois présenté, ici, André Alba (1894-1979), André Bellessort (1866-1942), paresseux, médiocre latiniste, mais brillant conférencier et critique maurassien renommé **1**, Alphonse Roubaud (1877-1951), Albert Bayet (1880-1961), Joseph Hours (1896-1963) et d'autres. Deux autorisations officielles font intervenir l'histoire du genre dans les khâgnes et à la rue d'Ulm : en 1924 les jeunes filles sont autorisées à s'inscrire en khâgne, et en 1927 les jeunes filles sont autorisées à se présenter au concours de la rue d'Ulm, donc d'une École normale supérieure qui n'était qu'officieusement de garçons. En 1924, pour la première fois, quelques jeunes filles entrent donc en khâgne ; trois ans plus tard trois d'entre elles, appartenant elles aussi à la fameuse « génération de 1905 », entrent à la rue d'Ulm. Deux d'entre elles, venues du lycée Condorcet et du lycée Henri-IV, Clémence Ramnoux (1905-1997) et Simone Pétrement (1907-1992) seront des philosophes aux nombreuses publications **2**.

L'École normale supérieure est « une institution peu à peu sacralisée », bien présente dans la littérature des années 20, dans *Juliette au pays des hommes* de Jean Giraudoux (1924) et d'autres romans, mais surtout au sein de la grande fresque des *Thibault* de Roger Martin du Gard (1922-1940) **3**. L'ENS est chez elle dans le monde politique, avec Édouard Herriot et Paul Painlevé, mais aussi avec le démissionnaire André Tardieu et le démissionné Léon Blum. On a vu dans un passage sur les suites de la Grande Guerre le pacifisme des élèves de la rue d'Ulm **4**. Quelles sont les options politiques des khâgneux et ulmards ? « Les khâgnes penchent indiscutablement à gauche dans les années 20 », écrit Jean-François Sirinelli. Certes il y a des apolitiques, comme Sartre (*sic*), mais très peu sont maurassiens, il y a une poignée de communistes **5** — comme Georges Cogniot (1901-1978) **6**, Paul Nizan (1905-1940), Jean Bruhat (1905-1983), René Nelli (1906-1982), Jean Maitron (1910-1987) —, une poignée seulement **7**,

1 Jean-François Sirinelli, *Génération intellectuelle. Khâgneux et normaliens dans l'entre-deux-guerres*, Thèse, Fayard, 1988, 721 p., réédition, PUF, coll. « Quadrige », 1994, 720 p., *passim*. On doit ajouter voyageur au Japon pour la *Revue des Deux Mondes* (trois voyages : 1898, 1914 et 1920), cf. N.Broc, *Dictionnaire illustré des explorateurs français du XIXe siècle*, CTHS, 1988-1999, vol. *Asie*, 1992, 452 p., pp. 21-22.

2 Amical supplément à la thèse de Jean-François Sirinelli...

3 Plus tard il y a aura *Les Hommes de bonne volonté* de Jules Romains (1932-1947). Roger Martin du Gard : 1881-1958.

4 D'après J.-F.Sirinelli, *Génération intellectuelle. Khâgneux et normaliens dans l'entre-deux-guerres*, Thèse, Fayard, 1988, 721 p., réédition, PUF, coll. « Quadrige », 1994, 720 p., deuxième partie, surtout le chapitre X.

5 J.-F.Sirinelli, *Génération intellectuelle. Khâgneux et normaliens dans l'entre-deux-guerres*, Thèse, Fayard, 1988, 721 p., réédition, PUF, coll. « Quadrige », 1994, 720 p., deuxième partie, surtout le chapitre XII.

6 J.-M.Mayeur & A.Schweitz, *Les parlementaires de la Seine sous la Troisième République*, Publications de la Sorbonne, 2001, 2 vol., 278 & 639 p., tome II, pp. 155-157.

7 J.-F.Sirinelli écrit (p. 417) : « Le grand bond en avant, en ce qui concerne le communisme à l'École normale supérieure, n'interviendra en fait qu'au cours des années qui suivent la Libération. »

quelques démocrates-chrétiens de la Jeune République (Henri Guillemin, 1903-1992, et Paul Vignaux, 1904-1987), et surtout, conformément à la tradition, beaucoup de socialistes ¹ : Marcel Déat (1894-1955), Jean Prévost (1901-1944), Georges Lefranc (1904-1985), Maurice Deixonne (1904-1987), Pierre Brossolette (1903-1944), etc.

L'École normale supérieure de Sèvres, réservées aux jeunes filles, n'a pas été mise dans mon intertitre, et pour cause. Les pensionnaires n'y sont toujours pas autorisées, après la Grande Guerre, à sortir en dehors des promenades obligatoires et surveillées, non plus que d'aller aux cours de la Sorbonne ! Surtout, la formation est toujours très traditionnelle dans cette École normale supérieure. Après la Grande Guerre, dans un contexte de libéralisation du statut de la femme, une partie des élèves supporte en revanche de plus en plus mal l'« internement » de Sèvres. Un nombre croissant de Sèvriennes préparent les agrégations féminines, quelques étudiantes (non-Sèvriennes) entrent à l'ENS de la rue d'Ulm, la première (en Sciences) en 1926, trois en Lettres en 1927, nous l'avons vu. Quelques sévriennes pionnières, sans parler des « ulmardes », entrent à l'Université, rejoignant des étudiantes, quelques-unes, profitant des lacunes de la réglementation plutôt que d'une véritable autorisation, se présentent aux agrégations masculines. En 1924, par la réforme portant le nom du sénateur du Jura Victor Bérard (1864-1931), toutes les agrégations deviennent mixtes et les agrégations féminines disparaissent. Elles seront rétablies plus tard !

□ Les jeunes filles « rangées », telle Simone de Beauvoir (1908-1986) ²

Après le Cours Désir, où elle est entrée à cinq ans et demi, après le refus « avec feu » du lycée, pour ne pas être séparée de Zaza, Simone de Beauvoir devient étudiante, du cours Daniélou, de Sainte-Marie de Neuilly et de l'Institut catholique, et elle fréquente la bibliothèque Sainte-Geneviève :

« J'inaugurai ma nouvelle existence en montant les escaliers de la bibliothèque Sainte-Geneviève. Je m'asseyais dans le secteur réservé aux lectrices. [...] En face de moi, à l'ombre d'un grand chapeau chargé d'oiseaux, une demoiselle d'âge mûr feuilletait de vieux tomes du *Journal officiel* : elle se parlait à mi-voix et riait. À cette époque, l'entrée de la salle était libre ; beaucoup de maniaques et de demi-clochards s'y réfugiaient ; ils monologuaient, chantonnaient, grignotaient des croûtons ; il y en avait un qui se promenait de long en large, coiffé d'un chapeau de papier. Je me sentais très loin de la salle d'étude des cours : je m'étais enfin jetée dans

¹ J.-F. Sirinelli, *Génération intellectuelle. Khâgneux et normaliens dans l'entre-deux-guerres*, Thèse, Fayard, 1988, 721 p., réédition, PUF, coll. « Quadrige », 1994, 720 p., chapitre XI.

² Simone de Beauvoir, *Mémoires d'une jeune fille rangée*, Gallimard, 1958, 365 p., réédition en Folio, 1972. Les passages cités sont pp. 237, 243, 371, 395-396, 401, 433, 467, de l'édition Folio.

la mêlée humaine. "C'est arrivé : me voilà étudiante !" me disais-je joyeusement. [...] Dans mon milieu, on trouvait alors incongru qu'une jeune fille fit des études poussées. »

Simone de Beauvoir fréquente les Équipes sociales de Robert Garric (1896-1967), fondées en 1920, fait la rencontre de khâgneux et de normaliens, passe sa licence et prépare l'agrégation de philosophie.

« Maintenant que j'étais licenciée, j'avais mes entrées à la bibliothèque Victor Cousin, perchée dans un coin retiré de la Sorbonne. Elle contenait une vaste collection d'ouvrages philosophiques, et presque personne ne la fréquentait. J'y passais mes journées. [...] En octobre, la Sorbonne fermée, je passai mes journées à la Bibliothèque nationale. [...] De temps en temps, je regardais les autres lecteurs, et je me carrais avec satisfaction dans mon fauteuil : parmi ces érudits, ces savants, ces chercheurs, ces penseurs, j'étais à ma place. [...] Je continuai de travailler à bride abattue. Je suivais à la Sorbonne et à l'École normale tous les cours d'agrégation, et, selon les horaires, j'allais étudier à Sainte-Geneviève, à Victor-Cousin, ou à la Nationale. [...] Les vacances de Pâques s'achevèrent ; dans les jardins de l'École normale, fleurie de lilas, de cytises et d'épine rouge, je me retrouvai avec plaisir au milieu de mes camarades. Je les connaissais presque tous. Seul me demeurait hermétique le clan formé par Sartre, Nizan et Herbaud ; ils ne frayaient avec personne ; ils n'assistaient qu'à quelques cours choisis et s'asseyaient à l'écart des autres. [...] J'étais un peu effarouchée quand j'entrai dans la chambre de Sartre ; il y avait un grand désordre de livres et de papiers, des mégots dans tous les coins, une énorme fumée. Sartre m'accueillit mondainement ; il fumait la pipe. Silencieux, une cigarette collée au coin de son sourire oblique, Nizan m'épiait à travers ses épaisses lunettes, avec l'air d'en penser long. Toute la journée, pétrifiée de timidité, je commentai "le discours métaphysique" et Herbaud me reconduisit le soir à la maison. Je revins chaque jour, et bientôt je me dégelai. »

Le *Castor* (surnom donné par Herbaud, *alias* René Maheu, 1905-1975) est reçue deuxième à l'agrégation de philosophie en 1929, juste derrière Sartre. Agrégée de philosophie, Beauvoir enseignera à Marseille, Rouen et Paris.

□ Dans les arts, « rappel à l'ordre » (Cocteau)

La Première Guerre mondiale a provoqué une métamorphose dans le climat artistique de la France. À l'effervescence de la Belle Époque a succédé un « rappel à l'ordre » – pour reprendre une formule de Jean Cocteau (1889-1963) – qui se poursuit durant toutes les années vingt. Dans son excellente *Histoire critique de l'architecture en France* **1**, Gérard Monnier (1935-2017) emploie, quant à lui, dans le titre du chapitre II, l'expression de « retour à l'ordre ». S'agit-il d'un repli sur des valeurs nationales, dans le droit fil de la guerre ou d'un retour à un certain classicisme ? Ce sont en fait la diffusion d'un discours conservateur sur l'art et le retour à la « belle facture » qui sont alors les

1 Gérard Monnier, *Histoire critique de l'architecture en France. 1918-1950*, Philippe Sers, 1990, 481 p.

phénomènes les plus repérables. Repli paradoxal sur les maîtres français et le « bon goût » national des artistes de Paris, alors que la capitale française est unanimement considérée comme la capitale mondiale des arts et la reine de la modernité ! Pour beaucoup, il s'agit en réalité de mettre un terme à la « décadence » apparue à la fin du XIXe siècle et d'opérer une régénération des arts. L'écart est toutefois grand entre ceux qui ont perçu dans le conflit l'occasion d'une renaissance et ceux qui, reprenant les arguments de toute une droite nationaliste, condamnent l'invasion de l'art français par l'étranger, et notamment par ce qui est qualifié de « kubisme allemand ». Les décorateurs munichois qui avaient triomphé au Salon d'automne de 1911 sont décriés, certains artistes sont accusés de créer des œuvres « germaniques », même le grand couturier Paul Poiret (1879-1944) fait les frais de telles accusations, « fondées » sur sa longue collaboration avec l'Atelier viennois (*Wiener Werkstätte*). Taxée d'antipatriotisme, l'avant-garde est aussi accusée d'être élitiste et individualiste. Mais c'est parce qu'il est synonyme de désordre et de fantaisie que l'art moderne d'avant-guerre est le plus attaqué. Il semble donc impératif de retrouver dans les plus brefs délais les « vraies valeurs » de l'art, les canons classiques du « beau », l'harmonie et la précision. Les critiques conservateurs font constamment référence aux maîtres de la Renaissance italienne et flamande ou aux « classiques » français. Et la France, face à la « Kultur » allemande, est présentée comme la seule vraie héritière de l'Antiquité grecque et romaine. Toutefois, Paul Dermée ¹, reprenant une idée d'Apollinaire, annonce dans sa revue *Nord-Sud* « un prochain âge classique », qui ne rejetterait pas les avant-gardes.

S'effectue un retour à une pratique artistique plus « réaliste ». Précurseur, André Derain (1880-1954) avait dès 1913 surpris tous les critiques en retrouvant « mesure » et « simplicité ». Durant la guerre, devenu soldat, il utilise la perspective classique, en s'appuyant sur ses études minutieuses des chefs-d'œuvre du passé, et se voit même accusé d'académisme. Quant aux peintres cubistes, si c'est la continuité de leur art qui caractérise ceux du front, Fernand Léger (1881-1955) ou Albert Gleizes (1881-1953), ceux de l'arrière évoluent, surtout à partir de 1916, vers une peinture beaucoup plus traditionnelle. C'est le cas de Pablo Picasso (1881-1973) qui témoigne alors du plus vif intérêt pour Ingres, Corot, Cézanne et il s'inspire de leurs peintures. La fin de la guerre ne contrarie pas cette perspective. Les expériences du *Novecento* en Italie, celles de la « Nouvelle Objectivité » en Allemagne, celles du « précisionnisme » aux États-Unis sont autant de tentatives où prime la représentation concrète de l'objet.

¹ Pseudonyme de Camille Zéphirin Janssen, 1886-1951. Cf. R.Schor, *Écrire en exil. Les écrivains étrangers en France. 1919-1939*, CNRS Éditions, 2013, 346 p., *passim*, dont p. 257.

Mais à Paris, peut-être plus qu'ailleurs, se poursuit, au contraire, le retour à la tradition picturale et aux valeurs nationales au moment où une forte fièvre s'empare des arts en Allemagne, en URSS et dans certains pays d'Europe centrale. Reflets de son œuvre de guerre, les groupes de personnages de Picasso, quoique réalisés dans la démesure, ne sont pas dénués de réalisme. Tout en poursuivant ses recherches cubistes, Fernand Léger se préoccupe davantage de progrès techniques et de représentations sociales. André Lhote (1885-1962), un ex-cubiste engagé comme critique d'art à la NRF, retrouve dans la première exposition en temps de paix de Georges Braque (1882-1963) des tableaux à la technique moins audacieuse. À son image, toute une avant-garde bohème de la Belle Époque perd ses marques : les tours Eiffel de Robert Delaunay (1885-1941) sont bien plus réalistes qu'avant-guerre, les classiques arlequins, inspirés de la *Commedia dell'arte*, de Gino Severini (1883-1966), les natures mortes de Juan Gris (1887-1927) sont moins inventives, témoins aussi les corps maniérés de Roger de La Fresnaye (1885-1925).

□ En musique

Le retour aux valeurs nationales se lit également dans le domaine musical. Au moment où la musique atonale de Schönberg fait des émules jusqu'aux États-Unis et en Europe centrale, les Français demeurent en retrait ou préfèrent emprunter d'autres chemins. C'est ainsi que le « groupe des Six » – Georges Auric (1899-1983) ¹, Louis Durey (1888-1979), Arthur Honegger (1892-1955), Darius Milhaud (1892-1974), Francis Poulenc (1899-1963) et Germaine Tailleferre (1892-1983), s'inscrit dans la lignée de la musique d'Igor Stravinski (1882-1971), adhère à l'esthétique des Ballets russes ² et renoue avec la tradition mélodique française. Ce groupe – réuni dès 1919 par Albert Roussel (1869-1937) et quasiment officialisé par Henri Collet (1885-1951) en janvier 1920 dans *Comoedia* – semble néanmoins des plus artificiels. Ses membres ne composent en commun, exceptées les pièces pour piano réunies dans *L'Album des six*, que *Les Mariés de la tour Eiffel*, spectacle monté en 1924 par les Ballets suédois de Rolf de Maré (1888-1964) sur un texte de Jean Cocteau (1889-1963). Chacun, à sa façon, décline sa partition musicale : Arnold Schönberg (1874-1951) a pu voir dans l'éclectique Milhaud « le représentant le plus important de l'école polytonale qui

¹ Voir P.Ory, *La belle illusion. Culture et politique sous le signe du Front populaire*, Plon, 1994, 1 033 p., réédition, CNRS, 2016, 1 033 p., *passim*.

² Je rappelle que la représentation du *Sacre du Printemps* au théâtre des Champs-Élysées le 29 mai 1913 avait été un véritable événement. Sur le Groupe des Six : P.Brévignon, *Le Groupe des Six. Une histoire des Années folles*, Arles, Actes Sud, 2020, 249 p.

régn[e] désormais sur les pays latins » ; Poulenc aspire à un retour à la mélodie et au contrepoint, voue une sincère passion à la poésie et cherche à l'illustrer, comme il le fera plus tard pour *Les Mamelles de Tiresias* inspiré d'Apollinaire ; Honegger est plus ouvert à la musique allemande. Plus qu'une authentique identité musicale, c'est l'ouverture aux formes plus populaires de l'art, celles du music-hall ou du cirque, ainsi qu'à toutes les écritures – Milhaud monte *la Création du monde* en 1923 sur un texte de Blaise Cendrars –, qui unit ce groupe emblématique de la recherche musicale française des années vingt.

□ Un esprit de construction et de synthèse ?

Cependant « rappel à l'ordre » ne signifie pas toujours retour à des valeurs trop exclusivement nationales, pas plus que repli sur un ordre passé. Certes, dans l'ouvrage d'Amédée Ozenfant (1886-1966) et Charles-Édouard Jeanneret-Gris (1887-1965) – qui utilise pour la première fois le pseudonyme de Le Corbusier, pris dans la généalogie familiale –, *Après le cubisme*, paru en 1918, le cubisme est accusé de complaisance et on en appelle à une « rigueur grave ». Le « purisme », lancé par deux expositions, en 1918 et 1921, s'inscrit dans une tradition française et donne à voir des tableaux figuratifs, mais *L'Esprit nouveau*, *Revue internationale d'esthétique* lancée par Le Corbusier et Ozenfant en octobre 1920 prône moins une marche en arrière qu'un idéal de remise en ordre dans le domaine architectural. L'architecture est l'art par excellence en cette décennie de reconstruction, elle est indissolublement liée aux autres expressions artistiques ¹. Le jeune critique et peintre Roger Bissière (1886-1964), après avoir annoncé la disparition du cubisme, déclare : « il serait temps de mettre de l'ordre dans ce chaos et de bâtir... ». Il réclame des « constructeurs... pour élever une vaste et solide maison ». Et tel est en effet, pour Le Corbusier, l'objectif de *L'Esprit nouveau* : « c'est un esprit de construction et de synthèse guidé par une conception claire ». Il faut jouer des inventions et des progrès techniques pour réaliser des ouvrages complets, penser les relations entre espace public et privé, imaginer toutes les liaisons possibles entre une maison, véritable « machine à vivre », et une cité à l'image de celle dont l'architecte soumet le projet au Salon d'automne de 1922. Constatation sans surprise, les institutions publiques prennent peu en compte les innovations architecturales et le retour au passé est visible dans l'œuvre de reconstruction de la France d'après-guerre. Guère de place pour les « fonctionnalistes » du *Bauhaus* de Walther Gropius (1883-1969), ardents défenseurs de l'édification d'un nouvel environnement pour les masses,

¹ D'où le titre épuré de la première partie du livre de Gérard Monnier, *Histoire critique de l'architecture en France. 1918-1950*, Philippe Sers, 1990, 481 p. : « L'architecture et le monde de l'art dans les années vingt ». Également les titres des cinq chapitres de cette première partie.

point de regard vers les constructivistes russes adeptes d'une production en série qui accompagnerait la transformation de la société, guère plus aux adhérents du programme pluridisciplinaire de la revue néerlandaise *De Stijl* qui, à l'instar de Piet Mondrian (1872-1944), valorisent l'esthétique pure. On reconstruit, comme avant le conflit, dans l'illusion partagée que celui-ci n'a été qu'une parenthèse. Les constructions académiques où se manifestent des éléments régionalistes, dominées par des grands prix de Rome, envahissent les villes de province, en marge des innovations. La construction monumentale manque tout autant d'audace : les sculpteurs Aristide Maillol (1861-1944) et Antoine Bourdelle (1861-1929) ne se renouvellent pas. Henri Gervex (1852-1929) et François Flameng (1856-1923), nés tous deux sous le Second Empire, règnent en maîtres. L'Académie des Beaux-Arts monopolise une commande publique ronronnante. Cependant, ce retour à des pratiques peu innovantes et à des discours conservateurs n'est pas le fait de tous les artistes : Le Corbusier est là pour le prouver comme ces dizaines de créateurs entraînés dans le tourbillon des années folles 1.

La décennie des années 1920 est pour Le Corbusier celle de la construction des « villas blanches », dont la plus célèbre est la Villa Savoye (1928-1931) à Poissy
Et aussi de nombreuses publications essentielles :
Vers une architecture (1923), avec Amédée Ozenfant
Urbanisme (1924)
La Peinture moderne (1925), avec Amédée Ozenfant
L'Art décoratif d'aujourd'hui (1925)
Une Maison, un palais. À la recherche d'une unité architecturale (1928)
Précisions sur un état présent de l'architecture et de l'urbanisme (1930)

L'urbanisme — qui n'est pas l'architecture — a son « bréviaire », réfléchi plus qu'historisant, centré sur l'histoire des villes, avec l'inclassable Marcel Poète (1866-1950) 2. L'urbanisme a son débat fondamental « autour du Paris nouveau » 3 et du Plan Voisin de 1925 dans lequel Le Corbusier propose de détruire le centre historique de Paris. Un aspect particulier — et particulièrement

1 Bibliographie sur Le Corbusier : G.Monnier, *Le Corbusier*, La Manufacture, 1992, 216 p., et *Le Corbusier. Les unités d'habitation en France*, Belin-Herscher, 2002, 240 p. ; M.Perelman, *Le Corbusier. Une froide vision du monde*, Éditions de la Passion, 1986, réédition, Michalon, 2015, 255 p. ; F.Chaslin, *Un Corbusier*, Seuil, 2015, 528 p. ; X. de Jarcy, *Le Corbusier, un fascisme français*, Albin Michel, 2015, 287 p. (très informé et réfléchi) ; Collectif, *Le Corbusier, 1930-2020. Polémiques, mémoire et histoire*, Tallandier, 2020, 384 p. Un passage de livre de « confrère » : Jacques Henri-Labourdette, *Jacques Henri-Labourdette. Une vie, une œuvre*, Giletta, 2002, 158 p., pp. 98-103.

2 Marcel Poète, *Introduction à l'urbanisme*, Boivin, 1929, 320 p., réédition, Sens et Tonka, 2000, 568 p. Sur Marcel Poète : D.Calabi, *Marcel Poète et le Paris des années vingt : aux origines de « l'histoire des villes »*, trad. fr., L'Harmattan, 1997, 142 p.

3 Cf. le chapitre VI d'É.Cohen, *Paris dans l'imaginaire national de l'entre-deux-guerres*, Publications de la Sorbonne, 1999, 396 p.

contraint parce qu'architecture thérapeutique – de l'architecture des années vingt est la vague déferlante des réalisations en matière de sanatoriums **1**, à la suite de la loi Honnorat du 7 septembre 1919 (**2**). Ce grand programme « d'équipements sanitaires », pièce maîtresse d'une véritable médicalisation de la France et d'un « armement antituberculeux français » **3** comprend des établissements privés et des réalisations publiques : Hyères (Var), station de Saint-Hilaire du Touvet, près de Grenoble, Sainte-Feyre (Creuse, concédons qu'il est d'inspiration Art nouveau), Martel de Janville et Praz-Coutant au Plateau d'Assy (Haute-Savoie), Hauteville (Ain), Thorenc (Alpes-Maritimes), Ponteils (Gard)...

1 J.-B. Cremnitzer, *Architecture et santé. Le temps du sanatorium en France et en Europe*, Picard, 2005, 161 p., pp. 63 & suiv. ; P. Grandvoinet, *Histoire des sanatoriums en France (1900-1945). Architecture thérapeutique*, MétisPresses, 2014, 347 p. ; P. Lamy-Quique, *Dans leur nuit*, Seuil, 2021, 488 p.

2 André Honnorat : 1868-1950.

3 P. Grandvoinet, *Histoire des sanatoriums en France (1900-1945). Architecture thérapeutique*, MétisPresses, 2014, 347 p., titre du chapitre II.

21.3. Religions et laïcité dans la France des années 20

21.3.1. La vie religieuse en France, dans les années 20

Trois éléments contextuels me semblent essentiels. Le premier est évidemment la loi de Séparation de 1905 qui est presque totalement appliquée à partir du milieu des années 1920 grâce à la mise sur pied des associations culturelles, approuvées en 1924 (encyclique *Maximam gravissimamque*) par le pape Pie XI, qui a succédé à Benoît XV deux ans plus tôt. Le deuxième élément est le rôle très important des femmes, un rôle déjà ancien, il ne faut pas se leurrer ¹, mais qui est arithmétiquement augmenté par les pertes en vies humaines provoquées par la Première Guerre mondiale, masculines dans leur immense majorité. Enfin ce conflit a provoqué de la part des forces religieuses, surtout des catholiques, « l'acceptation du pluralisme », titre de chapitre d'un livre classique publié en 1966 (2). Et en même temps, le principal effet de la Grande Guerre a été d'intégrer définitivement les catholiques dans la vie de la nation. Postérieurement au Ralliement mais dès avant 1914 l'idée que la religion catholique faisait partie du patrimoine de la France s'était développée, on la trouve chez Ernest Psichari (1883-1914, voir IIe partie). Comme les socialistes, les catholiques français ont été englobés dans l'Union sacrée, alors que les jeunes protestants de la Fédération des Étudiants chrétiens se sont avérés être plutôt pacifistes.

□ Les catholiques, dans leurs années 20

Examinons d'abord les catholiques, dans leurs années 20 (3). La guerre a donc été pour eux une occasion d'intégration dans la Nation. Les années vingt voient un second Ralliement des catholiques qui, toutefois, n'occupent plus qu'une place politique bien moindre que dans les années 1890. Un « apaisement » plutôt ? Élu aux élections législatives du 16 novembre 1919 et au pouvoir jusqu'en 1924, le Bloc national renforce cette intégration, dans le champ politique : un *modus vivendi* est trouvé sur de nombreuses questions. La chambre bleu horizon prend immédiatement des mesures de réconciliation avec l'Église catholique, dont la nouvelle majorité considérait qu'elle avait pris une part glorieuse à l'effort de guerre et qu'il n'y avait donc plus de raison de la tenir à l'écart de la vie de la nation ; et puis tous les ralliements sont bons pour lutter

¹ Cf. A.Cova & B.Dumons dir., *Destins de femmes. Religion, culture et société en France. XIXe-XXe siècles*, Letouzey et Ané, 2010, 466 p.

² Titre du chapitre III de A.Coutrot & F.-G.Dreyfus, *Les forces religieuses dans la société française*, Armand Colin, coll. U, 1966, 344 p.

³ Parmi les publications récentes : Collectif, *Les catholiques dans la République. 1905-2005*, L'Atelier, 2005, 365 p., pp. 26 & suiv.

contre la menaçante subversion révolutionnaire ! Par ailleurs, la droite espère récupérer l'héritage politique des cléricaux d'avant 1914, mais la République semble désormais bien installée, et l'on ne court pas grand risque à y faire entrer les catholiques.

D'ailleurs l'Église se modernise peu à peu, les générations formées dans le légitimisme militant du XIXe siècle s'effacent peu à peu. À la mort de Benoît XV en 1922, les cardinaux élisent pour lui succéder un homme bien plus ouvert au monde moderne, Pie XI (1), qui sait accepter certaines évolutions inévitables. Les catholiques français s'habituent lentement au régime républicain, le seul qu'ils connaissent à l'exception des plus âgés ; la peur de l'athéisme bolchevique joue aussi un rôle dans leur rapprochement avec cette République qui réprime les grévistes et combat en Russie avec les blancs. Toutefois le haut clergé de France, nommé par Pie X, est hostile à ce rapprochement et à Rome un travail de sape est fait par l'Action française et certains cardinaux royalistes.

En 1921, la France rétablit des relations diplomatiques avec la Papauté : le 16 mai, Charles Jonnart – un excellent choix (1857-1927) – est nommé par Briand, le président du Conseil, ambassadeur extraordinaire auprès du Saint-Siège et le 16 décembre les relations diplomatiques normales avec le Vatican sont ratifiées, mais pas par le Sénat, comme y insiste à bon droit Gisèle Berstein 2. Le gouvernement règle le contentieux au sujet des associations culturelles ; les congrégations expulsées à la Belle Époque regagnent peu à peu le pays. Après débats, l'État décide de maintenir le concordat napoléonien dans les trois départements d'Alsace-Moselle 3.

Jeanne d'Arc, canonisée en 1920 par Benoît XV, est consacrée patronne de la France la même année et la République décide de l'honorer par une nouvelle fête nationale, le 8 mai. C'était un projet ancien, qui datait de 1884, donc d'une époque où le caractère clérical de l'héroïne nationale était moins accentué, désormais cela sonne tout autrement. On choisit l'anniversaire de la délivrance d'Orléans (le 8 mai 1429) plutôt que celui du supplice de Jeanne, le 30 mai (1431) : c'est clairement la résistante à l'invasion étrangère que la République honore, non la chrétienne et la martyre. La Grande Guerre avait fait évoluer le mythe de Jeanne d'Arc 4, en provoquant une véritable Union sacrée johannique :

1 Achille Ratti, 1857-1939.

2 G. Berstein, *Le Sénat sous la IIIe République. 1920-1940*, thèse d'État 2012, CNRS Éditions, 2014, 492 p., pp. 194-205.

3 Les textes principaux sont dans le chapitre du livre de Daniel Moulinet, *Genèse de la laïcité. À travers les textes fondamentaux de 1801 à 1959*, Cerf, 2005, 289 p.

4 Lire le chapitre X (Philippe Contamine) du tome 2 de J.-F. Sirinelli dir., *Histoire des droites en France*, Gallimard, 1992, réédition, 2006, 3 vol.

la bonne Lorraine a incarné la France au combat, les provinces blessées, elle a eu une nouvelle mission providentielle (avec un nouvel ennemi !), permettant une ferme réconciliation entre la République et l'Église dans les années 1920, ce qu'on voit clairement sur certains monuments aux morts. Rome d'ailleurs apprécie modérément cette appropriation, à des fins nationalistes, d'une figure du catholicisme universel ; Barrès a des paroles nettement plus iréniques que de coutume : « on s'aperçoit aujourd'hui que cette fille portait en elle l'embryon de la Société des Nations, de ce patriotisme qui respecte les autres patries pourvu qu'on le respecte lui-même ». En mai 1929, pour la première fois depuis la Séparation de l'Église et de l'État, un président de la République, Gaston Doumergue (1863-1937), assiste à une messe officielle, pour la célébration, éminemment nationale, du 500^e anniversaire de la délivrance d'Orléans.

La décennie est celle d'un regain de vitalité du catholicisme français, mais avec de fortes inégalités régionales. Certains diocèses demeurent de pratique religieuse importante et de nette « exportation » de prêtres vers d'autres diocèses, comme celui de Chambéry étudié par Christian Sorrel ¹. Sur le plan national, on assiste à une extraordinaire fermentation de la pensée catholique autour de philosophes comme Jacques Maritain. Jacques Maritain (1882-1973) ², petit-fils de Jules Favre, filleul de Léon Bloy et ami de Péguy, s'était converti en 1906. Il est l'un des grands pamphlétaires catholiques antirépublicains des années 1880 à 1900, et, apôtre de la synthèse du néo-thomisme et du nationalisme maurassien avant 1926, il évolue rapidement vers les positions « modernistes » qui le conduisent à fonder la revue *Esprit* en 1929 : il affirme alors *La primauté du spirituel* (selon le titre d'un ouvrage qu'il publie en 1937) après avoir publié *L'humanisme intégral* en 1936... Avec son épouse Raïssa (1883-1960) il développe un Cercle thomiste. D'autres groupes à rayonnement existent, comme le groupe « tala » à l'ENS de la rue d'Ulm.

En 1924 naît, sous la direction de Francisque Gay (1885-1963), l'hebdomadaire *La Vie catholique*, qui regroupe toutes les tendances catholiques et jouera un grand rôle dans le combat contre l'Action française, alors que *La Croix* sera... « fort embarrassée », comme disent les auteurs bien-pensants. En 1918 les Dominicains fondent les Éditions du Cerf ³ puis dix ans plus tard *La Vie*

¹ Christian Sorrel, *La République contre les congrégations. Histoire d'une passion française, 1899-1904*, Le Cerf, 2003, 265 p.

² Maritain, petit-fils de Jules Favre, élevé dans la religion protestante et marié (chastement semble-t-il) à une juive, Raïssa Oumançoff (1883-1960), s'était converti en 1906 sous l'influence de son parrain Léon Bloy. B. Ubert & Y. Floucat dir., *Jacques Maritain et ses contemporains*, Desclée, 1991, 406 p. et G. de Thieulloy, *Le Chevalier de l'absolu. Jacques Maritain entre mystique et politique*, Gallimard, 2005, 302 p.

³ Bibliographie : l'ouvrage collectif dirigé par Étienne Fouilloux *Les Éditions dominicaines du Cerf (1918-1965)*, Presses universitaires de Rennes, 2018, 294 p.

intellectuelle. Mais on peut poursuivre, avec un autre thomiste, Étienne Gilson (1884-1978) **1**, des écrivains – Paul Claudel **2**, François Mauriac **3**, Georges Bernanos **4**, etc. –, les Semaines des écrivains catholiques qui naissent en 1921, le *Bulletin des écrivains et des artistes catholiques* (1923-1930) auquel collaborent Maurice Vaussard (1888-1978) et Henri Massis (1886-1970).

Il n'y a pas que le monde intellectuel. Dans une atmosphère moins difficile, les catholiques se réorganisent peu à peu : une fédération syndicale chrétienne, la Confédération française des Travailleurs chrétiens (CFTC), naît le 2 novembre 1919, à la suite d'une réflexion de dirigeants syndicaux chrétiens sur la crise économique d'après-guerre et l'agitation sociale du printemps 1919 : il s'agit de bâtir un syndicalisme chrétien confédéré, moral et orienté vers le social **5**. L'article premier de ses statuts fait référence à l'encyclique *Rerum novarum* de 1891 ; la CFTC se heurte vite à la méfiance des patrons et de la CGT, sans parler de la CGTU (voir plus haut).

Le premier congrès (printemps 1920) tranche, dans la douleur, la question du protestantisme, auquel la CFTC s'ouvre, de manière à ne pas se couper des nombreux syndicats protestants d'Alsace-Moselle. La CFTC est dirigée par Jules Zirnheld (1876-1940) et Gaston Tessier (1887-1960), deux anciens des syndicats d'employés de la Belle Époque. Mais cette direction est statutairement faible, au profit des syndicats locaux et régionaux, implantés surtout dans les régions de forte pratique religieuse ; il y a d'ailleurs des aumôniers au plan local. Bien que les dirigeants nationaux soient assez proches du Bloc national, la CFTC est à l'origine de grèves importantes dans le textile (1921), la métallurgie (1924) et les banques (1925). En 1924, le président du Consortium de l'Industrie textile de Roubaix-Tourcoing, Eugène Mathon (1860-1935) **6**, porte plainte à Rome contre la CFTC, ce qui n'empêche pas cette centrale syndicale d'atteindre le demi-million d'adhérents en 1939 ! Par ailleurs la CFTC doit affronter la CGT et la CGTU.

1 F.Michel, *Étienne Gilson. Une biographie intellectuelle et politique*, Vrin, 2018, 454 p.

2 *Le Soulier de satin*, 1929.

3 *Le Baiser au lépreux*, 1922, Thérèse Desqueyroux, 1927.

4 *Sous le soleil de Satan*, 1926, *L'Imposture*, 1927. Lire le chapitre V de J.-L.Loubet del Bayle, *L'illusion politique au XXe siècle*, Economica, 1999, 369 p.

5 Bibliographie : M.Launay, *La CFTC. Origines et développement, 1919-1940*, thèse, Publications de la Sorbonne, 1986, 487 p. et M.Launay, *Le syndicalisme chrétien en France de 1885 à nos jours*, Desclée de Brouwer, 1984, 94 p.

6 Notice par J.-C.Daumas dans J.-C.Daumas dir., *Dictionnaire historique des patrons français*, Flammarion, 2010, 1 614 p., pp. 1098-1103, et P.Pierrard, *L'Église et les Ouvriers en France (1840-1940)*, Hachette, 1984, 600 p., pp. 522-524.

En 1926-1927 c'est le tour de la Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC), destinée à mener la reconquête de la classe ouvrière à la foi **1**. La JOC est fondée par l'abbé Georges Guérin (1891-1972), une vocation tardive, un prêtre enraciné dans le milieu silloniste et catholique social. La JOC rassemblera 65 000 membres en 1937, avec une tenue dédiée : chemise claire, cravate, écusson et béret basque. Une JOC féminine (JOCF) est fondée en 1928 par Jeanne Aubert (1909-2003). Une Jeunesse agricole catholique (JAC) suit en 1929 grâce à Jacques Ferté (1898-1967) et une Jeunesse étudiante chrétienne (JEC) en 1930. Ces associations, dites « d'Action catholique » **2**, se donnent pour but d'investir le monde moderne et ses cadres pour se sortir des marges et bas-côtés de la vie sociale. Elles influencent les esprits dans le sens du projet modernisateur de Pie XI et joueront notamment, surtout la seconde, un rôle important à long terme dans l'évolution idéologique et doctrinale du clergé, lequel par ailleurs se recrute désormais dans des milieux plus proches de la « société réelle ». Le rôle est important également dans l'éducation de jeunes gens qui formeront après la seconde guerre mondiale l'encadrement du syndicalisme agricole et celui du MRP, le seul parti démocrate-chrétien conséquent et durable que la France n'eut jamais. Les Jésuites font naître l'Action populaire pour étudier les questions sociales. Robert Garric (1896-1967) fonde les Équipes sociales en 1921 (**3**).

En définitive, pour cette nouvelle génération de catholiques, il s'agit d'être le levain dans la pâte et cette évolution de l'Église culminera, au fond, quatre décennies plus tard, au moment du concile Vatican II. Ce phénomène générationnel est, si l'on veut, de repli hexagonal, car les missions issues de Lyon, la très catholique « métropole des Gaules », se « tassent » **4**. Les années 20 sont la décennie de la naissance d'un scoutisme catholique, après une période de

1 La première JOC avait été créée en Belgique par l'abbé, futur cardinal, Joseph Cardijn en 1924-1925. Fr. Richou, *La Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC). Genèse d'une jeunesse militante*, L'Harmattan, 1997, 240 p. ; J.-P. Coco & J. Debès, *1937, l'élan jociste. Le dixième anniversaire de la JOC. Paris-Juillet 1937*, Les Éditions ouvrières, 1989, 186 p. (réunion au Vélodrome d'Hiver de 60 000 participants) & Pierre Pierrard, *Georges Guérin. Une vie pour la JOC*, Les éditions de l'Atelier, 1997, 320 p., ainsi que son livre plus général, *L'Église et les Ouvriers en France (1840-1940)*, Hachette, 1984, 600 p., pp. 528-533.

2 Analysée pour le grand Ouest dans le colloque dirigé par Brigitte Waché, *Militants catholiques de l'Ouest. De l'action religieuse aux nouveaux militantismes. XIXe-XXe siècles*, Presses universitaires de Rennes, 2004, 250 p. Sur l'Action catholique, lire la première partie d'Yvon Tranvouez, *Catholicisme et société dans la France du XXe siècle. Apostolat, progressisme et tradition*, Karthala, 2011, 327 p. Sur les mouvements de jeunesse : C.-É. Harang, *Quand les jeunes catholiques découvrent le monde. Les mouvements catholiques de jeunesse de la colonisation à la coopération, 1920-1991*, Cerf, 2010, 440 p.

3 Il jouera un rôle important dans les rapports universitaires avec le Brésil dans les années 30 (chaire de littérature française à São Paulo en 1934), cf. J.-P. Lefèvre, « Les missions universitaires françaises au Brésil dans les années 1930 », *Vingtième Siècle. Revue d'Histoire*, avril-juin 1993, pp. 24-33, p. 25.

4 D'après Y. Essertel, *L'aventure missionnaire lyonnaise. 1815-1962. De Pauline Jaricot à Jules Monchanin*, Cerf, 2001, 427 p.

méfiance de l'Église catholique vis-à-vis du mouvement fondé par Robert Baden-Powell (1857-1941), parce qu'à l'origine britannique et protestant. Le scoutisme catholique, rassemblé dans la Fédération nationale catholique des Scouts de France, est d'emblée un scoutisme français à la fois bourgeois et populaire, un mouvement vu d'un bon œil par le patronat qui apporte son aide matérielle, bien souvent, surtout dans les régions industrielles. Une revue pour ces Scouts de France catholiques est lancée en 1922, avec pour titre *Le Chef*. Un scoutisme catholique féminin voit le jour en 1923 et à partir de 1927 les Guides de France encadrent les jeunes filles entre 12 et 18 ans et les Jeannettes les filles plus jeunes, à partir de l'âge de raison, sept ans **1**. Mais le mouvement de création des troupes scoutistes catholiques est lent, à cause de l'habitude française de marginaliser les activités physiques et de la résistance de l'ACJF (Action catholique de la Jeunesse française), fondée en 1886 par Albert de Mun (1841-1914). L'Église catholique est tiède, voire réticente et le scoutisme ne concernera que 40 000 jeunes en 1930 **(2)**.

L'un des événements marquants des années vingt est que Castelnau fait reculer le Cartel des Gauches, au pouvoir après la période dominée par le Bloc national. Le général Édouard de Curières de Castelnau (1851-1944) est d'un catholicisme exalté ; il a exercé un commandement d'officier supérieur pendant la Première Guerre mondiale, pendant laquelle trois de ses fils ont été tués (il a douze enfants). Il devient président de la Fédération nationale catholique (FNC), fondée en 1924, et en fait un groupe de pression, bien organisé, et non un grand parti catholique **3**. Cela signifie de grands rassemblements en province et à Paris, facilités par l'organisation pyramidale et fédérative du mouvement, l'appui au fameux « mur d'argent » contre le gouvernement Herriot, notamment en lançant

1 Marie-Thérèse Cheroutre, *Le scoutisme au féminin. Les guides de France, 1923-1998*, Cerf, 2002, 628 p. (très hagiographique).

2 Il existe un guide bibliographique, assez ancien, sur le scoutisme, J.-J. Gauthé, *Le scoutisme en France. Inventaire de la bibliographie et des sources*, Montpellier, Université Paul Valéry, 1997, 444 p., mais en réalité la bibliographie sur le scoutisme en France est très décevante. Un bon résumé d'histoire se trouve dans les chapitres 6 et 8 de G. Cholvy, *Histoire des organisations et mouvements chrétiens de jeunesse en France (XIXe-XXe siècles)*, Le Cerf, 1999, 419 p. Un gros livre très documenté : C.-É. Harang, *Quand les jeunes catholiques découvrent le monde. Les mouvements catholiques de jeunesse de la colonisation à la coopération, 1920-1991*, Cerf, 2010, 440 p. Un témoignage intéressant, celui d'Idelette Berger-Chapelle, dans G. Cholvy, B. Comte & V. Feroldi dir., *Jeunesses chrétiennes au XXe siècle*, Éditions ouvrières, 1991, 174 p., pp. 54-58. Un gros ouvrage, très institutionnel : P. Laneyrie, *Les Scouts de France. L'évolution du mouvement des origines aux années quatre-vingt*, Le Cerf, 1985, 456 p. Une étude très neuve, qui dépasse la région de la Bretagne, C. Carichon, *Scouts et Guides en Bretagne (1907-2007)*, Yoran embanner, Fouesnant, 2007, 447 p. Christian Guérin, *L'utopie Scouts de France. Histoire d'une identité collective, catholique et sociale. 1920-1995*, Fayard, 1997, 583 p. (et *Scouts : histoire d'une dérive*, Villeurbanne, Golias, 1999, 303 p.), est d'un historien qu'on sent constamment sur la défensive et dans l'hagiographie...

3 Le maître livre sur la Fédération nationale catholique est la thèse de C. Bonafoux-Verrax, *À la droite de Dieu. La Fédération nationale catholique. 1924-1944*, Fayard, 2004, 658 p. Il est possible d'ajouter la notice sur Castelnau dans J.-Fr. Sirinelli dir., *Dictionnaire historique de la vie politique française au XXe siècle*, PUF, 1995, 1 068 p., réédition, 2003, coll. « Quadrige », 1 254 p., pp. 184-185.

un appel aux épargnants pour qu'ils demandent le remboursement de leurs bons de la Défense nationale et qu'ils ne souscrivent plus aux nouveaux emprunts d'État ! L'agitation commence pendant la campagne électorale des législatives de 1924. Le programme électoral du Cartel des gauches réclame l'expulsion des congrégations rentrées depuis 1914, la suppression de l'ambassade de France auprès du Vatican et l'application de la loi de Séparation à l'Alsace-Moselle, trois points qu'Édouard Herriot annonce dans sa déclaration ministérielle du 17 juin 1924. La mobilisation catholique organisée par la FNC est très ample. D'Alsace et de Moselle, elle gagne la Bretagne — où le souvenir des luttes de la Belle Époque est très vif et où en 1924 la gauche est largement minoritaire — , la FNC provoque « le réveil des catholiques » ¹, dans un sens très unanimiste : les associations diocésaines mettent sur pied de grandes manifestations, auxquelles les démocrates-chrétiens du PDP, le Parti démocrate populaire, participent et qui montrent l'aspiration à la restauration d'un ordre social chrétien. Mais le catholicisme breton est, au bout du compte, divisé entre les conservateurs et ces démocrates-chrétiens. Les cardinaux et archevêques français publient le 10 mars 1925 une véritable et longue déclaration de guerre contre le gouvernement, qui met en cause la conception de l'État laïque ².

Son plan est explicite :

I. Injustice des lois de laïcité

II. Mesures à prendre pour combattre les lois de laïcité

III. Moyens à employer (action sur l'opinion, action sur les législateurs, action sur le gouvernement)

Herriot renversé, son successeur à la tête du gouvernement, Painlevé, annonce le recul du Cartel : comme le disent certains contemporains, le « cartel des cardinaux » a fait reculer le Cartel des Gauches !

Général Édouard de Curières de Castelnau (1851-1944) ³

- Concepteur du *Plan XVII* avec Berthelot. Commandant de la deuxième armée de Lorraine en 1914. Il prend une part active dans la bataille de Verdun.
- Député de l'Aveyron en 1919.
- Février 1925, création de la *Fédération nationale catholique* (FNC) en réaction contre le Cartel des Gauches, par le général de Castelnau, glorieux soldat de guerre, qui

¹ D.Bensoussan, « Le réveil des catholiques bretons (1924-1926) », *Vingtième Siècle. Revue d'Histoire*, janvier-mars 1998, pp. 57-75.

² Elle est citée dans R.Rémond, *L'invention de la laïcité. De 1789 à demain*, Bayard, 2005, 176 p., pp. 139-152.

³ Notice Hugues Schmitt. Lire aussi (!) la notice dans J.-Fr.Sirinelli dir., *Dictionnaire historique de la vie politique française au XXe siècle*, PUF, 1995, 1 068 p., réédition, 2003, coll. « Quadrige », 1 254 p., pp. 184-185.

entend rassembler les catholiques afin de défendre les intérêts de la religion face à ce qu'il interprète comme une offensive maçonnique visant à la déchristianisation de la France. Encouragé par le cardinal Dubois, archevêque de Paris et avec l'appui de l'épiscopat, Castelnau organise dans tout le pays une série de manifestations rassemblant à chaque fois plusieurs dizaines de milliers de personnes, dans l'Ouest, le Midi, le Nord...

- 10 mars 1925, les cardinaux et archevêques de France publient un manifeste qui sonne comme une déclaration de guerre non seulement au gouvernement et à sa politique religieuse, mais aussi à l'Etat laïque et aux « *injustices de la législation* ».
- Ancien député du Bloc National, Castelnau a succédé à Barrès à la présidence de la vieille *Ligue des Patriotes* et s'exprime habituellement dans le quotidien conservateur *L'Écho de Paris*. Au comité directeur de la FNC, on trouve les parlementaires de droite, Charles François-Saint-Maur (1869-1949) et Xavier Vallat (1891-1972). Herriot va être forcé d'appliquer le Concordat en Alsace-Lorraine et l'anticléricalisme du gouvernement devient moins patent.
- La *Fédération Républicaine* est très liée à la FNC. Proximité de pensée avec les organisations agrariennes, catholicisme social traditionaliste, refus de l'étatisme comme du libéralisme.
- Action liée à la conjoncture et à la défense des intérêts catholiques qui entend se limiter à « *une action civique sur le terrain de la défense religieuse* ».
- Par la suite, Castelnau se rapproche souvent des ligues (surtout les *Croix de Feu*). Il cesse d'animer la FNC en 1940.

Entretiens, le Père jésuite Paul Doncœur (1880-1961), héros de la Grande Guerre, véritable créateur du scoutisme catholique **1**, crée la DRAC, la Ligue de Défense des droits du Religieux ancien combattant, qui s'est associée à la Fédération nationale catholique dans le mouvement d'opposition catholique. Après le recul du Cartel la Fédération nationale catholique continue, coiffant les unions diocésaines. Elle connaît de belles années jusqu'en 1930, avec conférences, grands rassemblements (toujours) et l'utilisation régulière comme organe de presse de *L'Écho de Paris*, un journal de droite qui patronne le Centre de Propagande des Républicains nationaux, animé par Henri de Kérillis (1889-1958). Un véritable corpus d'idées est développé : il s'agit de « restaurer l'ordre social chrétien » **2**, de défendre l'enseignement libre, de combattre l'immoralité, d'appuyer l'abbé Louis Bethléem (1869-1940) dans sa croisade contre les mauvais illustrés **3**, de surveiller le cinéma et la littérature, de favoriser les assurances

1 D.Avon, *Paul Doncœur, s. j. (1880-1961). Un croisé dans le siècle*, Cerf, 2001, 393 p. ; D.Avon & Ph.Rocher, *Les Jésuites et la société française aux XIXe et XXe siècles. Des « humanités » à un nouvel « humanisme chrétien »*, Privat, 2001, 288 p., *passim*.

2 Titre de la deuxième partie de la thèse de C.Bonafoux-Verrax, *À la droite de Dieu. La Fédération nationale catholique. 1924-1944*, Fayard, 2004, 658 p.

3 J.-Y.Mollier, *La mise au pas des écrivains. L'impossible mission de l'abbé Bethléem au XXe siècle*, Fayard, 2014, 510 p. ; « Aux origines de la loi du 16 juillet 1949, la croisade de l'abbé Bethléem contre les illustrés étrangers », dans l'ouvrage collectif dirigé par T.Crépin & T.Groensteen, « *On tue à chaque page* ». *La loi de*

sociales et la famille. Corporatisme, qui commence à être à la mode dans la France des années 20, catholicisme traditionnel, antimaçonnisme et anticommunisme se mêlent dans la FNC, dont les plus grands succès politiques s'enregistrent aux législatives de 1928.

Il faut dire que la majorité des catholiques se trouve dans les années 1920 proche des partis républicains de droite affichée, en particulier de la Fédération républicaine. Sans parler de l'influence de l'Action française, que j'évoquerai un peu plus loin. Les députés catholiques font partie des majorités parlementaires jusqu'en 1932, sauf, bien sûr, entre 1924 et 1926. Cela assure le triomphe du Ralliement, sans parti catholique, par appui donné à un rassemblement de républicains modérés. Mais des catholiques, minoritaires, adhèrent à la démocratie chrétienne, c'est-à-dire au PDP et à la Jeune République, créée 1er juillet 1912 par Marc Sangnier (1873-1950) pour « tourner » l'interdiction pontificale (25 août 1910) du Sillon ¹. La Jeune République avait proclamé d'emblée son caractère non-confessionnel et regroupait d'anciens membres du Sillon. Pendant les années vingt, elle est l'aile gauche de la démocratie chrétienne à la française, elle veut aller au-delà d'un simple ralliement à la République, d'où chez elle des soucis démocratiques réels, surtout dans le domaine économique, mais ses revendications s'étendent au vote féminin, ainsi qu'au droit de référendum : logiquement, la droite l'attaque fréquemment. La Jeune République est pacifiste, voulant après la Première Guerre mondiale la réconciliation franco-allemande encore plus qu'elle ne l'avait désirée auparavant : à la Belle Époque, elle est surtout « pacifiste de gauche ». La Jeune République a environ 5 000 adhérents, répartis de façon irrégulière sur le territoire ², surtout des employés et des enseignants, et, selon les législatures (en 1919, elle est du Bloc national), elle a à la Chambre, entre 1919 et 1940, de trois à cinq députés.

Des catholiques œuvrent pour un rapprochement franco-allemand, notamment après Locarno. Wladimir Lefèvre d'Ormesson (1888-1973) a une action personnelle et il agit au sein du Comité franco-allemand d'information, fondé en 1926 par Pierre Viénot (1897-1944) et le Luxembourgeois Émile

1949 sur les publications destinées à la jeunesse, Éditions du Temps/Musée de la Bande dessinée, 1999, 253 p., pp. 17-34.

¹ M.Barthélémy-Madaule, *Marc Sangnier, 1873-1950*, Seuil, 1973, 301 p. ; J.-J.Greteau, *Marc Sangnier. Le semeur d'espérances*, L'Harmattan, 2009, 343 p.

² Ainsi, la Jeune République a une « très active section » à Rouen. N.-J.Chaline, *Des Catholiques normands sous la Troisième République. Crises. Combats. Renouveaux*, thèse, Horvath, 1985, 252 p., pp. 194 & suiv. Rappel : J.-F.Kesler, « La Jeune République, de sa naissance au Tripartisme (1912-1947) », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, janvier-mars 1978, pp. 61-85.

Mayrisch (1862-1928) ¹. La Jeune République de Marc Sangnier est un des pionniers de la réconciliation franco-allemande et le mouvement accorde sa confiance à la République de Weimar. *La Croix*, est par contre d'un nationalisme sourcilieux ². Toutefois avec la signature des accords de Locarno (1925), approuvés par le pape, *La Croix* entre dans la voie du rapprochement franco-allemand, de même d'ailleurs que le PDP (Parti démocrate populaire). À partir de 1928 le tandem dirigeant *La Croix*, le père Léon Merklen (1875-1949) et Jean Guiraud (professeur d'histoire à l'Université de Besançon, 1866-1953), fait du quotidien un organe obéissant à Rome et au service de l'Action catholique française. Une des conséquences de la relative division politique des catholiques français est le désir de certains évêques, Mgr Achille Liénart à Lille (de 1928 à 1968) ³ et Mgr Jean Verdier (1864-1940) à Paris, par exemple, de détacher complètement l'Église de tout contact avec la politique.

Sur le plan, difficile à apprécier, de la croyance et du culte, il y a manifestement recul de certains aspects traditionnels mais maintien de certains rigorismes antimodernistes. Deux exemples. Il y a déclin brutal du culte des « âmes du purgatoire », très populaire au XIXe siècle, jusqu'en 1914. La raison est simple, c'est le poids numérique et mental des morts glorieux – « pour la France » – de la Grande Guerre, dont il serait malséant d'imaginer qu'ils puissent gésir au Purgatoire sans entrer directement au Paradis ⁴. Deuxième exemple, la hiérarchie catholique condamne les nouvelles danses, notamment le tango, mais en utilisant l'examen de conscience morale que tout catholique peut et doit faire. Pour Mgr Jean-Arthur Chollet (1862-1952), archevêque de Cambrai de 1913 à 1952, cité par l'historien Pierre-Marie Dioudonnat ⁵ :

« Le tango, le fox-trot et d'autres danses analogues sont des amusements immoraux de leur nature. Ils sont interdits par la conscience elle-même, partout et toujours, antérieurement aux condamnations épiscopales et indépendamment d'elles. »

Le même historien rapporte l'avis de Mgr Dominique Castellan (1856-1936), archevêque de Chambéry de 1915 à 1936 :

« Après avoir assisté à l'une de ces leçons [de danse], de vieux époux chrétiens, appartenant à la bonne société et habitant une ville qui ne se pique pas de prudence, nous en exprimaient leur écœurement. Ils craignaient d'avoir perdu l'état

¹ J.-Cl. Delbreil, *Les catholiques français et les tentatives de rapprochement franco-allemand (1920-1933)*, thèse résumée, Metz, SMEI, 1972, 254 p.

² Alain Fleury, « *La Croix* » et l'Allemagne, 1930-1940, Le Cerf, 1986, 456 p. et A. Fleury, « *La Croix* devant la marée brune », *Vingtième Siècle. Revue d'Histoire*, n° 9, janvier-février 1986, pp. 53-66.

³ Catherine Masson, *Le cardinal Liénart, évêque de Lille, 1928-1968*, Thèse, Le Cerf, 2001, 769 p.

⁴ Un livre, essentiel, celui de Guillaume Cuchet, *Le Crépuscule du Purgatoire*, Armand Colin, 2005, 254 p.

⁵ P.-M. Dioudonnat, *Les ivresses de l'Église de France. Les évêques et la société (1801-1976)*, Le Sagittaire, 1976, 278 p., p. 144.

de grâce et d'être obligés de recourir au sacrement de pénitence pour avoir regardé avec attention ces danses nouvelles.

La description qui nous a été faite des enlacements et des mouvements de ces danses nous ont convaincu qu'elles constituent non une occasion prochaine de péché, mais un péché par elles-mêmes. »

Et enfin, le même historien souligne la condamnation de la mode des jupes et robes courtes – qui a commencé à apparaître dès avant 1914 –, même pour les petites filles. Mgr Hector Quilliet (1859-1928), deuxième évêque de Lille, de s'exclamer :

« [...] je n'hésite pas à déclarer que les fillettes doivent porter des robes qui leur descendent jusqu'au-dessous des genoux. Voilà ce que réclame la modestie la plus élémentaire, et voilà la règle que nous prions instamment nos maîtresses de faire observer dans nos écoles et pensionnats catholiques. »

On peut supposer que ces voix sont d'arrière-garde et prêchent dans un désert relatif, relatif à la mesure de l'hétérogénéité sociale, de l'urbanisation croissante et de la division politique des catholiques français. Cependant, une fraction notable des catholiques français reste plus ou moins hostile à la République. L'Action française prétend toujours servir d'expression à tous ces courants de pensée. Mais Rome est de plus en plus défiante vis-à-vis de ce type d'idéologie ; Pie XI a compris que c'est un facteur d'isolement des catholiques dans la société – ne serait-ce que par le royalisme de principe de Maurras, de plus en plus anachronique – et aussi un facteur de division entre catholiques : que faire si à l'occasion d'un nouveau conflit le catholicisme est à nouveau mobilisé au service du nationalisme dans deux pays ennemis ? Maurras est par ailleurs un catholique de pure convenance politique, et ses constructions intellectuelles sont bien éloignées de la foi catholique ! Selon une formule de Pie XI, « plus encore que les théories, c'est l'atmosphère qui est pernicieuse ». Benoît XV déjà avait voulu une politique de réconciliation, hostile à une Action française privilégiant la politique, qui avait avant-guerre comme adversaires les abbés démocrates et qui rencontre désormais l'hostilité de *La vie catholique*, fondée 1924 par Francisque Gay (1885-1963). Toutefois l'Action française jouit d'un très grand prestige, notamment auprès des intellectuels, au début des années 20, et il existe même « une symbiose entre cette école essentiellement politique et la religion de la majorité des Français », selon une formule de René Rémond¹. Pie XI demande donc au cardinal-archevêque de Bordeaux, Pierre Paulin Andrieu (1849-1935), de publier une lettre « en réponse à une question posée par un groupe de jeunes catholiques au sujet de l'Action française » (1926). L'Action française se déchaîne alors contre le pape, qui « ressort » le décret de

¹ Dans la préface à la thèse de J.Prévotat citée plus loin.

1914 condamnant certaines œuvres de Maurras et la revue *L'Action française* et le promulgue – ce qui revient à en faire une condamnation officielle – en l'étendant au journal *L'Action française*. En août 1926, seize ans jour pour jour après le Sillon, Rome condamne donc l'Action française ¹ ; plus précisément, le Pape condamne la primauté donnée par Maurras à l'action politique, donc à la supériorité du temporel sur le spirituel, ce qu'il qualifie de « paganisme ». Pour lui, pas plus que la démocratie, la monarchie ne saurait devenir un objet de foi. Maurras, citant Paul (« *non possumus* » : Ap. IV, 20), refuse de se soumettre... au nom, justement, de la séparation du spirituel et du temporel. Pie XI fait mettre effectivement à l'*Index librorum prohibitorum* les œuvres et le quotidien de Maurras, ce qui choque beaucoup de catholiques, attachés malgré tout au vieux lutteur ; mais les évêques sont bien forcés de suivre le pape et ils publient une déclaration explicite.

Tout cela provoque des drames : des croyants assez peu catholiques pour faire passer Maurras avant le Pape refusent de faire leurs Pâques, certains meurent sans viatique ; le désarroi étreint une bonne partie des catholiques, pour qui l'Action française est devenue une martyre ! Le lectorat catholique se replie sur des publications conservatrices non condamnées, comme *Candide, Je suis partout* ou *Gringoire*.

Il faut dire que tout un corpus intellectuel entoure solidement l'Action française, relayée par sa maison d'édition, la Nouvelle Librairie nationale, par l'Institut d'Action française, né en 1923, qui donne des cours et des conférences, ainsi que par le mensuel *L'Étudiant français*. Enfin, autour de Jacques Bainville (1879-1936) se développe tout un réseau de publications qui, sans dépendre directement de l'Action française, diffusent ses idées, comme l'hebdomadaire *Candide*, publié par la Librairie Arthème Fayard, ou la collection des « Grandes Études historiques », chez le même éditeur. La presse catholique soutient peu le pape, sauf *La vie catholique*, de même que l'épiscopat, d'où une violente campagne de l'Action française contre le pape, qui déclenche des sanctions pontificales en 1927 : les « ligueurs obstinés » seront éloignés des sacrements et des œuvres, et des mutations d'ecclésiastiques sont opérées.

¹ La condamnation de l'Action française a été étudiée par le « monument d'érudition » (René Rémond *dixit*) qu'est la thèse de Jacques Prévotat, soutenue en 1994, et résumée en *Les catholiques et l'Action française. Histoire d'une condamnation (1899-1939)*, Fayard, 2001, 742 p., avec une préface de René Rémond. Résumé dans le chapitre V de Jacques Prévotat, *L'Action française, Que sais-je ?*, 2004, 128 p. Les textes principaux sont dans le chapitre V du livre de Daniel Moulinet, *Genèse de la laïcité. À travers les textes fondamentaux de 1801 à 1959*, Cerf, 2005, 289 p.

La condamnation pontificale est un coup fatal pour l'Action française, qui avait sous-estimé le danger, elle engendre une sorte de troisième ralliement **1** des catholiques à la République et l'acceptation définitive de la démocratie. Politiquement, il ne se forme pas pour autant un parti catholique : l'Église n'y tient pas car elle ne souhaite pas apparaître comme un facteur de division ou comme l'expression d'une faction. Les catholiques continuent à se répartir, pour l'essentiel, entre les différentes sensibilités de droite et du centre. D'un point de vue religieux, la crise religieuse de 1926 représente une étape importante dans la réaffirmation du primat du spirituel sur le temporel, dans la séparation rigoureuse des affaires de l'âme et de celles de la cité. Mais elle a été « une crise majeure du catholicisme français », selon la formule de l'historien Jacques Prévotat.

Avec l'expansion économique des années 1920 nous retrouvons *La bénédiction de Prométhée* de Michel Lagrée **2**. Catholicisme, sciences et techniques : en matière de modernité, de rapports avec la science et les techniques, débute dans les années 20 « le temps de la raison » **3**, avec atténuation de la « technophobie » du XIXe siècle, à la Louis Veuillot (1813-1883). Le « saint-simonisme » catholique a même son héritier en la personne de Paul Claudel (1868-1955), peut-être influencé par les voyages et les séjours accomplis par ce diplomate, en particulier aux États-Unis. Les bénédictions reculent, mais on voit se faire des bénédictions d'aéroplanes, ainsi que l'électrification d'églises et de quelques clochers, apparaissent des vêtements liturgiques en rayonne et en fibranne, le vélo **4** se généralise chez les prêtres et certains roulent en voiture automobile ! Les projections lumineuses se répandent et même les séances de cinéma, grâce à des films réalisés par les maisons ayant pignon sur rue et à une circulation des bobines entre prêtres du même doyenné ou du même diocèse. Plus globalement il y a réflexion sur le rôle de l'ingénieur et sur la doctrine sociale de l'Église.

Les années 1920 voient peut-être éclore un nouvel art religieux. L'architecte et l'ecclésiastique se trouvent devant une double nécessité, reconstruire les églises détruites par la guerre, construire des églises nouvelles dans les villes et les banlieues. Le théoricien du nouvel art religieux est Maurice Denis (1870-1943), un peintre, ancien nabi, qui se fait l'apôtre d'un art religieux

1 Sous-titre, avec un point d'interrogation, de N.Beaupré, *Les Grandes Guerres. 1914-1945*, Belin, coll. « Histoire de France », 2012, 1 144 p., réédition, 2014, 1 144 p., p. 628.

2 Michel Lagrée, *La bénédiction de Prométhée. Religion et technologie. XIXe-XXe siècle*, Fayard, 1999, 438 p.

3 Titre du chapitre II de Michel Lagrée, *La bénédiction de Prométhée. Religion et technologie. XIXe-XXe siècle*, Fayard, 1999, 438 p.

4 Cf. Ph.Gaboriau, « Les trois âges du vélo en France », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, janvier-mars 1991, pp. 17-34.

résolument moderne, utilisant les techniques nouvelles. Dès 1919 sont créés, pour former les artistes, des Ateliers d'Art Sacré. Deux réalisations sont particulièrement typiques dans les années 1920 : les vitraux de Georges Rouault (1871-1958) à l'ossuaire de Douaumont et l'église Notre-Dame de la Consolation du Raincy dans la banlieue nord-est de Paris, construite en béton armé en 1922-1923 par les frères Perret. Les frères Perret **1**, Auguste (1874-1954), Gustave (1876-1952) et Claude (1880-1962), nés à Bruxelles d'un Communard exilé, avaient à la mort de leur père, en 1905, fondé une structure qui était à la fois une agence d'architecture et une entreprise de bâtiment, « Perret frères », spécialisée dans le béton armé. Auguste venait de terminer le théâtre des Champs-Élysées, dont nous avons vu dans la deuxième partie qu'il n'avait pas été le seul architecte, et il s'agissait au Raincy, en répondant à l'appel du curé, Félix Nègre **2**, de construire bon marché et rapidement. Un programme rationnel et basilical à clocher-porche (visible de très loin) et la commémoration des taxis de la Marne (qui ont leur vitrail !), mais une finesse remarquable du béton armé, une luminosité mariale autorisée par des claustras de béton. Nettement moins connue est l'église Sainte-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus, d'Élisabethville, près des Mureaux, dans la banlieue ouest cette fois-ci. Cette église paroissiale a été construite en 1927, à l'initiative de la Société de Prévoyance franco-belge qui fit naître la cité d'Élisabethville, portion d'Aubergenville.

« L'architecte Paul Tournon (1881-1964) l'a conçue comme un grand ex-voto dédié à la paix et à l'amitié franco-belge, scellée sur les champs de bataille de la Première Guerre mondiale. [...] Elle fait partie de la première génération d'églises en béton [...]. L'originalité de la façade vient de sa décoration sculptée travaillée dans le béton fraîchement décoffré. C'est la première fois qu'un sculpteur, Carlo Sarrabezolles (1888-1971), explorait les possibilités du béton pour la sculpture monumentale. » **3**

□ Les protestants des années 1920

Les protestants des années 1920 (**4**) sont beaucoup plus divisés que les catholiques en matière de politique étrangère, avec un pacifisme protestant,

1 Collectif, *L'Encyclopédie Perret*, Éditions du Patrimoine/Le Moniteur, 2002, 445 p. ; Exposition de 2014 de la Cité de l'Architecture et du Patrimoine et de l'Institut français d'architecture au Conseil économique et social, ancien Musée des Travaux publics.

2 1869-1953.

3 Michel Mesaize, *Vivre en Val-de-Seine*, Syndicat intercommunal du contrat de ville Val-de-Seine, 1997, 102 p., p. 87.

4 Bibliographie d'ensemble sur les protestants : A.Encrevé, *Les Protestants en France de 1800 à nos jours. Histoire d'une réintégration*, Stock, 1985, 281 p., A.Encrevé, *Les protestants et la vie politique française. De la révolution à nos jours*, CNRS Éditions, 2020, 599 p., M.Carbonnier-Burkard & P.Cabanel, *Une histoire des protestants en France. XVIe-XXe siècles*, Desclée de Brouwer, 1998, 217 p., P.Cabanel, *Les Protestants et la République. De 1870 à nos jours*, Complexe, 2000, 271 p., P.Cabanel, *Le Dieu de la République. Aux sources*

né en 1914 et très important. Les années 20 constituent son « âge d'or » et le Prix Nobel de la Paix est décerné en 1927, conjointement, à Ferdinand Buisson (1841-1932) et à l'Allemand Ludwig Quidde (1858-1941) ¹. Quant à la politique intérieure, elle voit les protestants français divisés entre droite et gauche, alors qu'avant 1914 ils étaient plutôt clairement républicains ². Il y a même des protestants communistes dans le Gard et d'autres qui se rapprochent de Maurras, surtout à partir de sa condamnation ; cependant l'« âge d'or du protestantisme radical-socialiste » ³ se poursuit. Le protestantisme français subit très nettement l'influence de la pensée de Karl Barth (1886-1968), pasteur et directeur des éditions *Je sers* ⁴. Les femmes protestantes ne sont plus guère *sous tutelle*, selon l'expression de Geneviève Poujol ⁵, elles tendent à être « actrices de leur destinée » (titre de sa deuxième partie, 1914-1960), elles « prennent l'initiative » (titre du chapitre 4) ; les Éclaireuses unionistes avaient été créées dès 1912. « Institutionnalisé » avant la guerre, le baptême, assez bien implanté dans le nord de la France, dans la région parisienne et à Montbéliard, se divise en plusieurs familles (Association évangélique, présidée par Robert Dubarry, Église baptiste du Tabernacle, Fédération baptiste...) et il envoie des missions intérieures. Il y a entre 6 000 et 6 500 baptistes en France, il y en aura moitié plus au début des années 50 (6). Enfin, les premières organisations scouts ont été protestantes en France, et dès avant la Première Guerre mondiale. Leur tonalité patriotique a été exacerbée par la Grande Guerre.

□ Les juifs des années 20

protestantes de la laïcité (1860-1900), Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2003, 282 p., P.Cabanel, *Histoire des protestants en France (XVIe-XXIe siècle)*, Fayard, 2012, 1 502 p.

¹ P.Cabanel, *Histoire des protestants en France (XVIe-XXIe siècle)*, Fayard, 2012, 1 502 p., pp. 1073-1076. Sur l'attitude (ou les attitudes) des protestants face au problème de la paix : le chapitre 16 d'A.Encrevé, *Les protestants et la vie politique française. De la révolution à nos jours*, CNRS Éditions, 2020, 599 p.

² P.Cabanel, *Histoire des protestants en France (XVIe-XXIe siècle)*, Fayard, 2012, 1 502 p., pp. 1076-1084, et chapitre 5 de P.Nord, *Le moment républicain. Combats pour la démocratie dans la France du XIXe siècle*, trad. fr., A.Colin, 2013, 334 p..

³ P.Cabanel, *Les Protestants et la République. De 1870 à nos jours*, Complexe, 2000, 271 p., pp. 112 & suiv.

⁴ P.Cabanel, *De la paix aux résistances. Les protestants français de 1930 à 1945*, Fayard, 2015, 427 p., chapitre 1 ; P.Cabanel, *Histoire des protestants en France (XVIe-XXIe siècle)*, Fayard, 2012, 1 502 p., pp. 1086-1092 et M.Carbonnier-Burkard & P.Cabanel, *Une histoire des protestants en France. XVIe-XXe siècles*, Desclée de Brouwer, 1998, 217 p., pp. 172-174

⁵ Geneviève Poujol, *Un féminisme sous tutelle. Les protestantes françaises. 1810-1960*, Les Éditions de Paris/Max Chaleil, 2003, 286 p.

⁶ S.Fath, *Une autre manière d'être chrétien en France. Socio-histoire de l'implantation baptiste (1810-1950)*, thèse, Genève, Labor et fides, 2001, 1 222 p. et *Les baptistes en France (1810-1950). Faits, dates et documents*, Excelsis, 2002, 207 p.

Pour Michel Winock ¹ les années 20 marquent l'achèvement de la « seconde intégration » des juifs : c'est une « intégration par le sang versé », pendant la Grande Guerre, concluant le « républicanisme juif », formule de Philip Nord ². Les synagogues apparaissent d'ailleurs plus comme un lieu de rencontre que comme un lieu de prière. À noter que les juifs libéraux de l'Union libérale israélite ont inauguré leur synagogue de la rue Copernic (Paris 16^e) en 1907 (³) et que les femmes juives sont séduites par le courant libéral. Mais cette intégration devient vite partielle, au détriment de l'immigration venue d'Europe centrale (juifs ashkénazes) et d'Afrique du Nord (juifs sépharades), qui, bien que numériquement peu importante dans les années 20, non seulement « choque » les non-juifs mais ne trouve guère d'accueil sympathique de la part de la communauté israélite française. Les juifs immigrés seront bientôt plus nombreux à Paris que les juifs « autochtones » ; surtout leur intégration est faible. À Paris, à côté du Pletzel, une nouvelle zone de concentration naît, le quartier de Belleville ⁴. D'autres s'installent à Montmartre et à Clignancourt. Parallèlement les juifs autochtones déménagent souvent vers l'ouest parisien. Il y a même des juifs en banlieue parisienne, comme ceux étudiés par Jean Laloum ⁵. La conséquence est triple : renforcement des liens entre immigrés et, partant, du tissu culturel du *shtetl*, distance vis-à-vis des juifs autochtones, enfin renforcement de la xénophobie et de l'antisémitisme, qui se réveille dès 1919, après la trêve de la Grande Guerre.

Certains historiens affirment, au contraire, qu'il n'y a guère de manifestations antisémites dans les années 20, à la différence, bien sûr, des années 30, mais n'y a-t-il pas un antisémitisme rampant, développé par l'introduction des *Protocoles des Sages de Sion*, traduits en français et publiés par la maison Grasset en 1921 ? et l'antiprotestantisme et l'antisémitisme ne sont-ils pas

¹ Titre du chapitre 8 de M. Winock, *La France et les Juifs. De 1789 à nos jours*, Seuil, coll. « L'univers historique », 2004, 411 p. Bibliographie générale : Esther Benbassa, *Histoire des juifs de France*, Seuil, coll. « Points », 1997, 373 p., réédition, 2000, 404 p. ; Michel Abitbol, *Les deux Terres promises. Les juifs de France et le sionisme, 1897-1945*, Orban, 1989, 298 p., réédition, Perrin, 2010, 298 p. ; Pierre Birnbaum, *Un mythe politique, la "République juive", de Léon Blum à Pierre Mendès France*, Fayard, 1988, 417 p., réédition, Gallimard, 1995, 417 p. ; P. Birnbaum, « Les juifs d'État dans les guerres franco-françaises du boulangisme au Front populaire », *Vingtième Siècle. Revue d'Histoire*, janvier-mars 1992, pp. 26-44 ; R. Schor, *L'antisémitisme en France pendant les années trente*, Complexe, 1992, 384 p., réédité en 2005 sous le titre *L'antisémitisme en France dans l'entre-deux-guerres. Prélude à Vichy*, 381 p.

² C'est le titre du chapitre 4 de P. Nord, *Le moment républicain. Combats pour la démocratie dans la France du XIX^e siècle*, trad. fr., A. Colin, 2013, 334 p.

³ Elle sera le théâtre d'un tragique attentat à la bombe le 3 octobre 1980.

⁴ N. Green, *Les travailleurs immigrés juifs à la Belle Époque. Le « pletzel » de Paris*, trad. fr., Fayard, 1985, 361 p. et *Du Sentier à la 7^e Avenue. La confection et les immigrés. Paris-New York, 1880-1980*, trad. fr., Seuil, 1998, 469 p.

⁵ J. Laloum, *Les Juifs dans la banlieue parisienne, des années 20 aux années 50. Montreuil, Bagnolet et Vincennes à l'heure de la solution finale*, CNRS Éditions, 1998, 448 p.

des « haines jumelles », mot de Patrick Cabanel **1** ? De manière indubitable, il y a recrudescence de l'antisémitisme en Algérie **2**. La Ligue internationale contre l'antisémitisme (LICA) est créée en 1928 par Bernard Lecache (1895-1968). L'antisémitisme littéraire a un nouveau *best-seller* avec *Silbermann* de Jacques de Lacretelle, qui continue après 1922 la veine du portrait stéréotypé du jeune juif **3**. Le sionisme doit se repositionner par rapport à une Palestine sous mandat britannique. L'importance du sionisme français est très discutée et Esther Benbassa la dit faible. Michel Abitbol pense surtout que les juifs français sont très divisés par rapport au sionisme. Ils le sont aussi quant à la Syrie, mandat français dans lequel il y a des juifs et pour lequel les autorités françaises s'opposent à toute organisation juive et à toute nouvelle installation **4**. En métropole, par contre, la loi sur les associations est en vigueur : la Fédération des sociétés juives de France (FSJF) est créée en 1926 et l'année suivante Justin Godart (1871-1956) crée le Comité France-Palestine **5**. Il y a des Éclaireurs israélites (scouts) dès 1923 (**6**). Les citoyens juifs votent plutôt à gauche, mais au sein d'une gauche française très divisée, et malgré le Cartel il y a diversité des attitudes politiques **7**.

21.3.2. La laïcité dans la décennie 20

Pour les catholiques l'armistice du 11 novembre 1918, signé le jour de la Saint-Martin (dans le calendrier, en vigueur jusqu'à Vatican II), le saint qui a donné son nom à un nombre record de paroisses françaises, est la marque que la France est toujours le « soldat de Dieu » ! Voire, car le Vatican n'est pas invité aux négociations de paix, qui se tiennent à Paris, ni à la signature des traités ! Certes, la Papauté n'avait pas été admise aux conférences de La Haye d'avant-guerre, mais surtout le « pape de la Paix », Benoît XV, est contesté par l'Entente : « rumeur infâme » de 1914, note pontificale sur la paix du 16 août 1917 (voir plus haut), à la suite de laquelle les alliés confirment entre eux que le Saint Siège sera

1 Titre du chapitre VI de P.Cabanel, *Juifs et protestants en France. Les affinités électives. XVIe-XXIe siècles*, Fayard, 2004, 351 p.

2 P.Bourdrel, *Histoire des juifs de France*, Albin Michel, 1974, tome I, réédition, 2004, 455 p., pp. 392-39

3 Éditions de la *Nouvelle Revue française*, 1922, 191 p., un nombre considérable de rééditions, jusqu'en... 2007. Jacques de Lacretelle : 1888-1985.

4 Pour aller plus loin : notice par Catherine Nicault dans J.-J.Becker & A.Wieviorka dir., *Les Juifs de France de la Révolution française à nos jours*, Liana Levi, 1998, 445 p., pp. 130-133.

5 A.Wieviorka dir., *Justin Godart. Un homme dans son siècle (1871-1956)*, CNRS Éditions, 2004, 261 p., compte rendu par mes soins dans *Historiens & Géographes*, janvier 2005, pp. 452-453.

6 Ils sont étudiés dans la thèse d'Alain Michel, *Juifs, Français et scouts. Histoire des Éclaireurs et Éclaireuses israélites de France de 1923 aux années 1990*, Jérusalem, Elkana, 2003, 381 p.

7 Cf. P.Birnbaum, *Les Fous de la République. Histoire politique des Juifs d'État de Gambetta à Vichy*, Fayard, 1992, 516 p., réédition, Seuil, coll. « Points », 1994, 512 p.

exclu des négociations de paix, ce qui était prévu depuis 1915. Par la suite, les relations s'améliorent. Dès 1919, le pape reçoit à Rome Wilson, qui vient, le jour même, de présider une assemblée de protestants italiens. En mai 1920 il fait savoir qu'il ne refusera plus de recevoir au Vatican les chefs d'État catholiques qui viendraient rendre visite au roi d'Italie. À partir de 1920 est réglé le conflit avec la France (canonisation de Jeanne d'Arc, rétablissement des relations diplomatiques, compromis sur la question des biens du clergé dès 1920...). Dès 1921 sont pris les premiers contacts avec le gouvernement italien en vue d'une solution de la question romaine. En outre, Benoît XV lève le *non expedit* qui interdisait aux catholiques de participer en Italie à la vie politique et il autorise Don Luigi Sturzo (1871-1959), un prêtre, à fonder un parti démocrate-chrétien, le Parti populaire italien (PPI).

En matière de laïcité, les traités de paix et leur application sont intéressants : le statut concordataire de l'Alsace-Moselle est conservé, la France entretient au Liban de nombreuses écoles catholiques, héritage des établissements scolaires religieux du « Levant ». Surtout, l'ombre portée de la guerre a des conséquences d'ampleur : les monuments aux morts, les nécropoles et les cimetières tendent à provoquer la naissance d'une religion civile, mais l'ossuaire de Douaumont est un monument funéraire et religieux, ouvert à toutes les religions, œuvre d'une association privée, présidée par l'évêque de Verdun, qui en a eu l'idée, Monseigneur Charles Ginisty (1864-1946). Enterrer et consoler provoque une entorse à la laïcité. Comme le dit Monseigneur Eugène Julien (1856-1930), l'« évêque de la reconstruction » dans le Pas-de-Calais, dès mai 1918 : « Les véritables morts sont les oubliés des hommes. Or nous sommes là pour faire revivre votre mémoire et la mémoire immortelle de la patrie. » Qui est « nous » ? Dans une société à dominante chrétienne, le message du christianisme – sacrifice et résurrection – coïncide parfaitement avec cet effort jusqu'à sembler le recouvrir. Les croix de bois du front – l'État commande des centaines de milliers de croix avec les cercueils – deviennent le symbole de la guerre, cf. Dorgelès, *Les croix de bois* (1919). La république laïque enterre ses sacrifiés sous un symbole qu'elle interdit sur ses monuments publics, mais il ordonne les carrés de tombes juives et musulmanes dans les cimetières militaires.

Le mois de la victoire de 1918 coïncide avec le mois de la Toussaint et la célébration des morts s'empare des commémorations ¹. Les 1er et 2 novembre 1919, les cimetières ont connu une fréquentation particulièrement remarquable,

¹ La bibliographie est abondante : travaux d'A.Becker, A.Prost, S.Tison (S.Tison, *Comment sortir de la guerre ? Deuil, mémoire et traumatisme (1870-1940)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2011, 423 p.), travaux locaux, mais aussi J.-Y.Le Naour, *Le soldat inconnu. La guerre, la mort, la mémoire*, Gallimard, coll. « Découvertes », 2008, 112 p.

notent les journaux, et cette affluence est filmée pour les actualités Gaumont. Bien avant 1918-1919, dès les débuts de la guerre, des laïcs et des hommes d'Église avaient réfléchi aux formes que devraient prendre la commémoration, en s'appuyant sur un précédent, la commémoration des morts de 1870-1871. Les monuments aux morts des années 20 sont censés faire perdurer l'Union sacrée après la guerre : les ossuaires des champs de batailles et les monuments aux morts des communes sont-ils l'union sacrée dans la pierre ? Entre un tiers et la moitié des monuments aux morts des communes ont été implantés devant la mairie-école du village, lieu républicain par excellence, certes, mais quelques monuments sont dans l'église et, plus souvent, une plaque double dans l'église la liste des noms du monument aux morts ou un nouveau chemin de croix montre les poilus imitant le Christ... Il y a des monuments de paroisse, qui sont de deux types : l'ange couronnant le poilu, souvent un prêtre-soldat ; la descente de croix et la mise au tombeau. Les deux types sont souvent accompagnés d'une Victoire et d'une prière pour les morts. Des pèlerinages ont lieu sur les champs de bataille, notamment pour la Toussaint et Noël. Des commerçants en profitent pour vendre des souvenirs et l'on rapporte de la terre du champ de bataille, imitation laïque de l'eau de Lourdes. Quatre sanctuaires-ossuaires présentent une connotation religieuse, qui en fait presque des mémoriaux chrétiens : Notre-Dame de Lorette (Pas-de-Calais, un lieu de pèlerinage marial avant la guerre ¹), Douaumont, Dormans (Marne, un Christ au sommet), Hartmannswillerkopf (dit *le Vieil Armand* par les poilus) ². De grandes campagnes de collectes sont organisées pour réaliser les grands ensembles commémoratifs. Les évêques sont le plus souvent à l'origine de la construction de ces grands ensembles, ou alors des catholiques fervents comme la famille du Bos à Rancourt, dans la Somme. Le christianisme se fait sentir dans l'architecture des monuments, qui sont tous, par destination, des ex-voto. Sur la tour de Lorette sont gravés les vers de Monseigneur Eugène Julien (1856-1930), « Dieu vous reconnaîtra poussière de héros ! » ; au contraire l'œcuménisme triomphe à l'Hartmannswillerkopf : au centre de la crypte, le mot « PATRIE », avec des vers de Victor Hugo, et autour, trois autels, catholique, protestant et juif.

Les monuments ornés de sculptures forment la deuxième catégorie de monuments commémoratifs. Les sculptures sont figuratives, elles montrent le goût néoclassique des notables, héritiers des statuomaniaques du XIXe siècle. Épis de blé et Christ, symboles de la résurrection, montrent que les martyrs de la

¹ C.Carlier, « Un lieu de mémoire : la nécropole nationale de Notre-Dame de Lorette », dans *Historiens & Géographes*, octobre-novembre 1998, pp. 141-144.

² Grande statue de la Vierge, par Antoine Bourdelle (1861-1929), dans la crypte de ce dernier, qui est dans le massif des Vosges.

guerre ont consciemment ou non cherché à imiter le Christ, voire à imiter Marie. L'un des sculpteurs français qui a réalisé le plus de monuments aux morts est Maxime Real del Sarte (1888-1954), ancien président-fondateur des Camelots du roi, ancien combattant, ayant perdu un frère et le bras droit à la guerre. Dans les années 20, il est le sculpteur presque attitré des statues de Jeanne d'Arc, qu'il représente en Madone tenant un soldat-Christ mort. À Rouen en 1924 il édifie un monument aux mutilés et veuves de guerre où une immense Jeanne d'Arc protège sous son manteau une veuve en pleurs tenant un nourrisson et un amputé de la jambe. D'une façon générale, grande est l'importance sur les monuments du Christ, notamment en Bretagne et en Alsace, où la pratique catholique est la plus vive, le Sauveur étant assimilé aux sauveurs de la patrie, le sacrifice des soldats à celui du Christ. La douleur et le courage de la Vierge sont ceux des mères et des parents des combattants. La chapelle de Lorette, reconstruite, est dédiée à la Vierge. La pietà est la forme de l'iconographie chrétienne la plus utilisée sur les monuments communaux. Elle est parfois imitée par une allégorie de la ville ou une mère de poilu. Les vitraux de Douaumont exaltent l'infirmière, l'ange blanc loué par les soldats, voire la Vierge Marie.

En 1919 la basilique du Sacré Cœur, née, on l'a vu au tout début de ce livre 1, d'un vœu fait après les désastres de 1870-1871, est consacrée dans la victoire et à la revanche mais Clemenceau, déjà en politique en 1870-1871, comme nous l'avons vu, refuse d'assister à la cérémonie. Dans un certain nombre de grandes villes, c'est l'éventuelle église du Sacré Cœur qui est choisie comme lieu de commémoration de la Grande Guerre. À Paris, c'est la crypte de la basilique de Montmartre, et pas Notre-Dame, qui fait office de monument aux morts. En 1919 est inaugurée l'église du Sacré Cœur de La Roche-sur-Yon, un « Montmartre vendéen » dit-on. À Avignon est construite une église votive dédiée au Sacré Cœur, détruite en 1944. Des grottes-monuments aux morts existent dans tous les départements, notamment dans les régions les plus catholiques, avec listes des tués, statues de la Vierge de Lourdes, ex-votos, etc. Jeanne d'Arc est présente sur de nombreux monuments communaux lorrains. Le culte de Jeanne d'Arc apparaît dans la mise en place de la mémoire de la guerre, à la fois culte national et culte catholique, de la même manière que le « Petit Lavis » est l'« évangile de la République », selon la formule de Pierre Nora 2. Dans certaines régions on

1 Pour la postérité anticléricale : J.Lalouette « À l'assaut du Sacré Cœur », dans son livre, *La République anticléricale. XIXe-XXe siècle*, Seuil, coll. "L'Univers historique", 2002, 472 p.,

2 P.Nora, « Lavis, instituteur national », dans P.Nora dir., *Les lieux de mémoire*, Gallimard, 1984-1992, 3 tomes en 7 vol., tome I, 1984, pp. 247-290. Contribution reprise de : P.Nora, « Ernest Lavis : son rôle dans la formation du sentiment national », *Revue historique*, juillet 1962, pp. 73-106 ; P.Nora, « L' Histoire de France de Lavis », dans P.Nora dir., *Les lieux de mémoire*, Gallimard, 1984-1992, 3 tomes en 7 vol., tome II/1, pp. 317-375.

commémore les morts de la guerre à l'aide de saints locaux ou nationaux ayant une attache régionale forte, comme Jeanne en Lorraine. On trouve sur les monuments aux morts des inscriptions en breton, en basque, en occitan et des costumes régionaux, savoyards, auvergnats, alsaciens, ce qui démontre une revendication régionale, voire régionaliste. Parfois les soldats morts sont inscrits dans quatre cercles concentriques qui rappellent la raison de leur combat : Dieu, la patrie, la région ou le village, et la famille. Il faut faire une place particulière au Sanctuaire du souvenir des Bretons à Sainte-Anne d'Auray : mur d'enceinte où sont gravés les noms des 240 000 Bretons morts dans la Première Guerre mondiale ¹, crypte de la chapelle avec cinq autels, un par diocèse breton, inscriptions en breton et en français, vers du poète Jean-Pierre Calloc'h, mort au front à 28 ans le 10 avril 1917 « pour Dieu et la Bretagne ». Tout ceci est le symbole de la force de la présence catholique bretonne dans la patrie française. On trouve des vitraux du souvenir dans la plupart des régions, notamment dans les églises reconstruites du nord et de l'est.

Il existe d'autres formes de mémoire, significatives de l'évolution de la laïcité. Les paroisses, congrégations, séminaires, écoles religieuses... rendent hommage à leurs morts de façon spéciale, à l'instar des gares et des établissements d'enseignement. Depuis 1905 ces institutions s'étaient senties marginalisées voire rejetées et elles ont démontré pendant la guerre qu'elles avaient toute leur place dans la nation. Des églises et des temples sont reconstruits dans le nord et l'est, grâce à des coopératives, sur le même modèle que pour la reconstruction des villages sinistrés, et le vitrail est un support de la commémoration ; nombreuses sont en effet les reconstructions d'églises, avec fréquemment des vitraux représentant ou évoquant la guerre, dans tous ses aspects. En 1925 l'abbé Alfred Keller (1894-1986) fonde la société anonyme d'habitations à bon marché, avec pour but de construire rue Saint-Yves dans le XIV^e arrondissement de Paris la « cité du Souvenir ». Chaque confession publie un livre d'or, liste d'individus ayant fréquenté la même institution et morts à la guerre. Le clergé catholique publie à la Bonne Presse (1925) un monument de papier en deux énormes volumes *Le livre d'or du clergé et des congrégations (1914-1922)*, sous-titré *La preuve du sang. Noms des morts avec leurs décorations*. L'objectif — le lecteur a relevé le mot « preuve » — est de répondre à la « rumeur infâme » ou aux « rumeurs infâmes ». Au fond, les morts de la guerre sont de nouveau utilisés comme des combattants : les luttes politiques et religieuses ne se

¹ Mise au point dans D.Bensoissan, « Les Bretons dans la Grande Guerre », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, janvier-mars 2016, pp. 178-182.

sont pas terminées avec l'armistice et la ferveur des combattants continue dans la mémoire.

Dernier élément, le regain d'ardeur « missionnaire » grâce aux prêtres et pasteurs anciens combattants qui, en majorité, ont connu le front : l'État laïc doit dorénavant compter avec des religions qui ne semblent pas prêtes à dépérir ! Le personnage du prêtre de paroisse ancien combattant est très fréquent, et sur le long terme jusque dans les années 50, comme l'abbé Billard, de Saint-Augustin-des-Coquetiers (Les Pavillons-sous-Bois, dans la banlieue parisienne nord-est), complétant l'église de 1932 par un clocher en 1957. Ces prêtres illustrent la fraternité des tranchées et la formule « tous unis comme au front ». Philippe Nivet ¹ ajoute le personnage du prêtre des départements occupés (une dizaine). Le Père jésuite Paul Donœur (1880-1961), héros de la Grande Guerre, est le véritable créateur du scoutisme catholique ² et il est célèbre pour la DRAC (Ligue de Défense des droits du Religieux ancien combattant), étudiée aux chapitres 18 et 19. Redoutable adversaire du Cartel des Gauches, trait d'union entre Rome et l'Action française, il sera sensible aux sirènes de la Révolution nationale (1940-1943). Il faudrait ajouter le rôle de parlementaires catholiques, comme Denys Cochin (voir plus haut, dans le chapitre 19) et la loi Astier de 1919, qui permet aux établissements techniques privés de recevoir des subventions publiques.

21.4. Les (véritables) années folles

On peut lire les années vingt avec d'autres clefs que le « retour à l'ordre » : celle d'une course effrénée aux nouveautés ou celle d'une volonté de jouir de tous les instants en ces temps de paix et de prospérité retrouvées. Phénomène particulièrement visible à partir de la deuxième moitié de la décennie, cette « folie » qui s'empare alors des arts est la caractéristique que les observateurs ont le plus souvent retenue pour qualifier la période.

□ Les écrivains étrangers en France, dans les années 20 (3)

Des « centaines d'auteurs, poètes, romanciers, dramaturges, essayistes, parfois journalistes, pamphlétaires, mémorialistes » vécurent en France dans les années 20, Paris faisant « figure de capitale culturelle du

¹ Dans l'ouvrage cité dans une note précédente et dans sa contribution, « Le clergé catholique en France occupée (1914-1918) », dans Séverine Blenner-Michel & Jacqueline Lalouette dir., *Servir Dieu en temps de guerre. Guerre et clergés à l'époque contemporaine*, Armand Colin, 2013, 377 p., pp. 137-149.

² D.Avon, *Paul Donœur, s. j. (1880-1961). Un croisé dans le siècle*, Cerf, 2001, 393 p. ; D.Avon & Ph.Rocher, *Les Jésuites et la société française aux XIXe et XXe siècles. Des « humanités » à un nouvel « humanisme chrétien »*, Privat, 2001, 288 p., *passim*.

³ Très largement d'après Ralph Schor, *Écrire en exil. Les écrivains étrangers en France. 1919-1939*, CNRS Éditions, 2013, 346 p., compte rendu par mes soins dans *Historiens & Géographes*, novembre 2013, pp. 286-287, février 2014, p. 317, et R.Schor, *Le Paris des écrivains américains. 1919-1939*, Perrin, 2021, 256 p.

monde ». Le lecteur de Ralph Schor ¹ est conduit à réfléchir sur les causes de l'exil, volontaire ou forcé, très différentes de celles du XIXe siècle bien sûr, sur l'image de la France que se faisaient les candidats à l'exil, leurs surprises et le ravissement des découvertes dans l'hexagone, mais les écrivains étrangers ne sont pas forcément « heureux comme Dieu » dans la France sociale, politique et culturelle. D'autant que leurs conditions matérielles sont fort variées, « de l'opulence à l'indigence », ce qui limite les conséquences de la stupéfaction de se trouver dans un pays aussi riche et varié sur le plan culturel. On découvre les « contrastes d'une identité (française) complexe » aux yeux d'une immigration intellectuelle très diverse, et les exemples recensés par Schor sont légion, d'Achod Malakian (le futur Henri Verneuil, 1920-2002) à cet autre « métèque » qu'était Joseph Kessel (1898-1979), qui rompit avec son ami Henri Béraud (1885-1958), le journaliste d'extrême droite ². Impuissance et désespoir des réfugiés, crispation identitaire chez certains, évolutions voire transformations profondes des exilés : il y a des « ambiguïtés identitaires ». Il existe toute une sociabilité de l'exil, avec la question : les écrivains écrivent-ils vraiment en exil ? La réponse est complexe, de même que les idéologies sont profondément contrastées, de l'ultra gauche aux monarchistes russes, en passant bien sûr par les antifascistes.

□ Paris, lieu de la modernité

Paris fait dans l'entre-deux-guerres figure de capitale culturelle du monde ³. Même si la capitale française n'est pas au cœur des révolutions artistiques des années vingt, qui se déroulent davantage à Berlin ou à Moscou, elle n'en demeure pas moins un point crucial de rencontres. Considérée par les Français eux-mêmes, Paul Valéry par exemple, et par beaucoup d'artistes étrangers comme la ville-phare, elle attire à elle des hommes et des femmes venus de tous les horizons pour mieux observer et se perfectionner : de Russie, des peintres tels Chaïm Soutine (1893-1943) et Marc Chagall (1887-1985), qui composent, entre autres, la fameuse École de Paris aux contours d'ailleurs fort mal définis, des musiciens, comme Stravinsky et Prokofiev, les scénographes des Ballets russes Michel Larionov (1881-1964) et Natalia Gontcharova (1881-1962) ou

¹ R.Schor, *L'opinion française et les étrangers en France, 1919-1939*, thèse, Publications de la Sorbonne, 1985, 761 p.

² Un article : Fr.Monier, « Les obsessions d'Henri Béraud », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, octobre-décembre 1993, pp. 62-74. Pour Kessel : R.Schor, *Écrire en exil. Les écrivains étrangers en France. 1919-1939*, CNRS Éditions, 2013, 346 p., *passim*, notamment p. 277.

³ Une bibliographie importante, d'où émerge le catalogue de l'exposition *Paris 1910-1937. Promenades dans les collections Albert-Kahn*, Liénart/Musée départemental Albert-Kahn, 2020, 160 p., notamment la contribution de Teresa Castro.

le chorégraphe Michel Fokine (1880-1942), Georges Pitoëff (1884-1939) au théâtre ; des États-Unis, la « génération perdue » des écrivains, Henry Miller (1891-1980) ou Francis Scott Fitzgerald (1896-1940) ; d'Italie, Constantin Brancusi (1876-1957) et Alberto Giacometti (1901-1966) ; d'Allemagne, Max Ernst (1891-1976). Montparnasse comme Montmartre avant la guerre les accueille, grâce à des possibilités de logement encore à bon marché, mais également dans ses prestigieux cafés, *La Coupole* (fondée en 1927), *Le Dôme* et *La Rotonde*, et dans ses salons comme celui de Gertrude Stein (1874-1946), rue de Fleurus. On est dans l'ordre de l'intellectuel, plus dans celui du « Tout-Paris » d'avant-guerre, encore que certains hôtels particuliers, comme celui de Louis Renault, à l'angle de l'avenue Foch et du boulevard de l'Amiral-Bruix, et que certains restaurants comme le *Fouquet's*, avenue des Champs-Élysées, aient un certain rôle.

Paris, ville cosmopolite, milieu où se tissent des liens privilégiés, joue également un rôle de premier plan dans la diffusion de la modernité. Des réseaux se créent autour d'ateliers de peintres, de collectionneurs – Jacques Doucet (1853-1929) et les de Noailles ¹, Anna et Mathieu – ou de critiques attentifs tel Maurice Raynal (1884-1954). Comme avant-guerre, les galeries tiennent une place non négligeable : *L'Effort moderne* de Léonce Rosenberg (1879-1947) donne à voir en 1923 les créations de *De Stijl*, Marie Cuttoli (1879-1973) ouvre la galerie *Myrbor* aux tapisseries modernes et, en 1927 et 1929, la galerie Bernheim organise une « exposition internationale de sculpture contemporaine ». Les revues parisiennes jouent aussi ce rôle : *Les Cahiers d'art*, créés par Christian Zervos (1889-1970) en 1926, rendent compte des innovations en Europe et se font l'écho des expositions à Paris de Willi Baumeister (1889-1955), Paul Klee (1879-1940) et Vassily Kandinsky (1866-1944). Le marché de l'art en France se porte donc bien, avant la crise des années trente, même si la concurrence des États-Unis est des plus rudes. Parmi les lieux de rencontre intellectuelle, jouent un rôle important les dancings, le « bal nègre » découvert par Desnos rue Blomet ², les cabarets russes, les cabarets américains, Montmartre, Montparnasse, *Le Bœuf sur le toit* dans le quartier de la Madeleine, Bobino rue de la Gaïeté. La découverte de la négritude est spécifiquement parisienne : Exposition d'art nègre et océanien et Fête nègre de 1919, *Anthologie nègre* de Cendrars et « roman nègre » du prix

¹ Gérard Monnier, *Histoire critique de l'architecture en France. 1918-1950*, Philippe Sers, 1990, 481 p., pp. 72-82. Charles (1891-1981) et Marie-Laure (1902-1970) de Noailles.

² Cf. R.Confiant, *Le Bal de la rue Blomet*, Mercure de France, 2023, 272 p.

Goncourt René Maran (1887-1960), Gabonais, Guyanais et Martiquiniais à la fois **1**, en 1921...

Parmi ces intellectuel(le)s étrangers/étrangères à Paris, nombreuses sont les « femmes de la rive gauche », pour reprendre le titre du livre de Shari Benstock **2** : Margaret Anderson (1886-1973), Djuna Barnes (1892-1982), Natalie Barney (1876-1972), Sylvia Beach (1887-1962), Caresse Crosby (1891-1970), Nancy Cunard (1896-1965), Hilda Doolittle (1886-1961), Isadora Duncan (1877-1927) **3**, Janet Flanner (1892-1978), Maria Jolas (1893-1987), Mina Loy (1882-1966), Gertrude Stein (1874-1946), Edith Wharton (1862-1937)...

□ Folie française, folie américaine

Dans le temps où la France accueille les artistes expatriés et est un dynamique marché de l'art, elle se fait également caisse de résonance pour des artistes à la recherche d'une modernité tous azimuts. Charleston, shimmy, rag, rapidement appelé jazz, emplissent cabarets et dancings peuplés juste après la guerre de soldats américains et anglais, relayés par un public mondain à l'affût de toutes les nouveautés. Les cafés, le *Bœuf sur le toit* où joue Jean Wiener (1896-1982) comme le *Bricktop's* dans lequel on innove en servant le whisky en salle, s'ouvrent aux rythmes américains des *roaring twenties*. Quant aux phonographes, ils diffusent surtout du jazz joué par des Américains blancs, les musiciens noirs s'étant davantage faits connaître en cercles plus restreints durant le conflit. Après l'amorce d'une popularisation un mouvement puriste et traditionaliste apparaît en France avec Hugues Panassié (1912-1974) **4**.

Une fiévreuse « americanomania » s'empare alors de Paris : revues et vedettes de Broadway sont achetées à prix d'or et imitées. Mais la France ne se contente pas de récupérer les spectacles venus d'outre-mer, elle les adapte et parvient à créer des exhibitions *made in Paris*. C'est le cas de la fameuse *Revue Nègre* qui présente pour la première fois, en 1925, au théâtre des Champs-Élysées (tout récent), Joséphine Baker, une danseuse noire se montrant sur scène dénudée et plumée, dansant le charleston et multipliant les gestes provocants sur une musique de Sidney Bechet **5**. L'affiche de Paul Colin (1892-1985), très

1 Cf. M.Goebel, *Paris, capitale du tiers monde. Comment est née la révolution anticoloniale (1919-1939)*, trad. fr., La Découverte, 2017, 447 p., p. 391 et Y.Potin & J.-F.Sirinelli dir., *Générationnaires. XIXe-XXIe siècle*, CNRS, 2019, 800 p., *passim*, notamment dans la contribution de Pierre Singaravélou.

2 S.Benstock, *Femmes de la rive gauche. Paris, 1900-1940*, trad. fr., Éditions des Femmes, 1987, 503 p.

3 Une biographie récente, A.Gray, *Isadora*, trad. fr., L'Ogre, 2022, 570 p.

4 Ludovic Tournès, *New Orleans sur Seine. Histoire du jazz en France*, Fayard, 1999, 501 p., *Du phonographe au MP3. XIXe-XXIe siècle. Une histoire de la musique enregistrée*, Autrement, 2008, 162 p. et *Jazz Hot (1935-1939)*, mémoire de maîtrise Paris X-Nanterre dirigé par Pascal Ory et Philippe Levillain, 1990, 180 p., dactyl.

5 Joséphine Baker a déjà été présentée dans le sous-chapitre sur les femmes. Sidney Bechet : 1897-1959.

stylisée, contribue au succès de cette « lamentable exhibition transatlantique », dénoncée par Robert de Flers (1872-1927) dans *Le Figaro*, mais où les célébrités parisiennes telles Jean Cocteau ou Darius Milhaud affluent. Ses spectacles se francisent progressivement. Inspirée sans doute par le solide empire colonial français, Joséphine Baker monte *La Folie du jour* en 1926 dans laquelle elle s'affuble d'une ceinture de bananes ; elle reprend aussi des chansons à succès de cafés-concerts telles que *La Petite Tonkinoise* de Vincent Scotto (1874-1952). La chanson *J'ai deux amours* en 1930 la consacre comme star de la vie parisienne, vedette complète qui, à l'instar des chansonniers, ne se contente pas de danser mais commente les airs et donne dans le comique.

□ Le modernisme à marche forcée

L'Exposition internationale des arts décoratifs et industriels modernes – envisagée au lendemain de l'Exposition universelle de 1900, décidée en 1911 pour 1915, repoussée à 1922 puis 1924, ouverte en avril 1925 – cherche à affirmer Paris comme le lieu sacré et incontournable du goût de l'époque. La France tient à tenir son rang de grande puissance artistique, bien décidée à rivaliser avec l'Exposition des décorateurs munichois qui avait dominé le Salon d'automne de 1911. Le ministère des PTT promeut l'exposition par une grosse série de timbres-poste (six valeurs), tous de grand format et la ville de Paris offre de larges espaces à l'Exposition : pavillons français sur l'esplanade des Invalides, ceux des colonies françaises sur le Cours La Reine, ceux des pays étrangers près du Grand Palais, et ceux des provinces françaises vers la Concorde. En réaction à l'exubérance qui avait caractérisé l'Art Nouveau d'avant-guerre et son cosmopolitisme affiché, l'équipe des décorateurs, autour de Louis Süe (1875-1968) et André Mare (1885-1932), fondateurs de la Compagnie des arts français en 1919, cherche à promouvoir un art plus national et une expression plus sobre. Les lignes droites ou brisées, les formes géométriques répétitives influencées par les cubistes mais aussi les couleurs vives inspirées des Fauves et des Ballets russes et l'utilisation de matériaux luxueux – bois précieux, nacre, laque – caractérisent ainsi l'« art déco ». Paradoxe d'un art qui se veut moderne et qui prône le retour à la tradition du travail précis et bien fait : la participation des porcelainiers, verriers et autres orfèvres (Paul et Henri Daum, René Lalique ¹...) peut s'interpréter dans ce sens. L'exposition marque cependant aussi le côté luxueux d'un art qui envahit l'univers quotidien d'abord d'une élite puis, notamment grâce aux grands magasins, d'une frange de plus en plus large de la population urbaine. C'est le « retour à l'ordre », le « retour au

¹ 1860-1945.

luxe » et « l'ordre de l'art » dont parle Gérard Monnier ¹. Art de la décoration plus que de la construction, c'est également ce que laisse à penser l'œuvre de Robert Mallet-Stevens (1886-1945) ², qui utilise les formes géométriques cubistes pour ses constructions, en mettant toutefois l'accent sur les décorations de façades. L'Art Déco connaîtra rapidement ses détracteurs, représentants encore plus féroces de la tradition, qui verront en lui, à l'instar d'André Arbus (1903-1969), un « cubisme de bazar » rénové, tandis que les courants novateurs lui reprocheront sa faible emprise sur les préoccupations du moment. Et c'est bien vrai, le sens donné à la modernité est restrictif : nombre d'innovations, et notamment les « arts industriels », sont faiblement représentées à l'Exposition. Certes, les constructivistes soviétiques, les Autrichiens en la personne de Frederick Kiesler (1890-1965) ou les partisans de l'Esprit Nouveau ont leur pavillon, mais l'Allemagne n'est pas là et *De Stijl* ne représente pas les Pays-Bas. Charlotte Perriand (1903-1999), révélée par l'exposition des Arts décoratifs, est la grande jeune architecte et *designer* française des années 20, établissant d'emblée une belle autonomie intellectuelle vis-à-vis de Le Corbusier et de son cousin Pierre Jeanneret (1896-1967), se révélant *designer* douée, femme et sportive ³.

La « course au moderne », pour reprendre le titre d'un ouvrage dirigé par Laurent Gervereau sur l'Allemagne et la France dans les années vingt ⁴, ne se limite pas aux innovations décoratives, elle se manifeste également dans les progrès techniques de différents vecteurs culturels et dans leurs conséquences. La radio, sans connaître encore le bouleversement des années trente, progresse sûrement. Après les émissions régulières inaugurées en 1921 par l'émetteur de la Tour Eiffel, la Société française de radioélectricité Radiola diffuse à partir de 1922 des concerts et des informations, ouvrant l'ère des radios privées. Une féroce concurrence règne alors entre les radios publiques, monopolisées depuis 1923 par les PTT, d'État, et les radios périphériques, autorisées par un décret-loi de 1926. Si 500 000 récepteurs, des postes à galène, sont livrés à la fin de la décennie, les années vingt sont cependant encore des années d'expérimentation, du journal parlé aux émissions de musique classique, de variétés, et aux reportages sportifs,

¹ Gérard Monnier, *Histoire critique de l'architecture en France. 1918-1950*, Philippe Sers, 1990, 481 p., dans les titres des chapitres II et III et dans un intertitre du chapitre II.

² Gérard Monnier, *Histoire critique de l'architecture en France. 1918-1950*, Philippe Sers, 1990, 481 p., pp. 91-98 et G. Monnier dir., *L'architecture moderne en France*, Picard, 1997-2000, 3 vol., tome I (1889-1940), *passim*, dont notice p. 250.

³ La bibliographie est formée par les gros ouvrages de Jacques Barsac, gendre de Charlotte Perriand : J. Barsac, *Charlotte Perriand. Un art d'habiter. 1903-1959*, Norma éditions, 2005, 511 p. ; J. Barsac, *Charlotte Perriand. L'Œuvre complète*, Norma éditions, 3 vol., 2015-2017, 511, 527 et 527p.

⁴ L. Gervereau, *La Course au moderne : France et Allemagne dans l'Europe des années vingt (1919-1933)*, catalogue d'exposition, BDIC, 1992, 192 p.

en attendant de devenir un moyen essentiel de la culture de masse ¹. Comme la TSF (Télégraphie sans fil), le phonographe, cet instrument qui permet de graver les sons sur des sillons, connaît de gros progrès techniques : alors que le disque plat (de 78 tours à la minute) est apparu depuis la fin du XIX^e siècle – Emil Berliner (1851-1929) l'a breveté pour la première fois en 1887 –, s'est démocratisé et a supplanté le manchon cylindrique, l'appareil portatif de lecture diffuse à partir de 1925 des airs chantés par des artistes de seconde zone qui trouvent là un débouché de choix ². La partie bourgeoise de la population et certains restaurateurs sont touchés et le « 78 tours » permet une large diffusion du jazz et du swing. La décennie se caractérise davantage par son acceptation par les professionnels de la radio qui rendront possible la multiplication des enregistrements dans les années trente.

Dernier exemple de ces avatars culturels rattrapés par la modernité, l'affiche se transforme. Ce n'est d'ailleurs pas du côté de l'affiche « culturelle » – exceptées les affiches qui annoncent les spectacles créés par certains représentants de la bohème artistique du moment – qu'il faut chercher le renouvellement. Les peintres ne s'y intéressent guère, la vague surréaliste ou celle de l'art industriel n'atteint pas le domaine de l'affiche. Les efforts de création sont plutôt le fait de publicistes qui saisissent dans l'affiche publicitaire un moyen d'intégrer aussi bien le cubisme que d'autres mouvements artistiques. Cassandre ³ choisit des objets simples pour illustrer des produits commerciaux tels que la réglisse, les meubles ou les chaussures. Jean Carlu (1900-1997) est plus attentif à l'architecture générale de l'affiche tandis que les réalisations de Paul Colin (1892-1985) sont marquées par une facture expressionniste. Enfin, Charles Loupot (1892-1962) valorise l'aspect symbolique de la représentation. Les médias se diversifient donc et participent de cette impression d'intrusion rapide d'éléments nouveaux, ceux du « modernisme » comme on s'est souvent plu à l'appeler, que viennent relayer des mouvements artistiques plus marginaux.

□ Dadaïsme et surréalisme

L'expérience dadaïste, issue de la révolte des antimilitaristes d'Europe centrale et orientale réfugiés en Suisse, fruit d'expériences variées

¹ Cf. J.-P. Rioux & J.-Fr. Sirinelli dir., *La culture de masse en France de la Belle Époque à aujourd'hui*, Fayard, 2002, 461 p., et notamment la contribution de Ludovic Tournès, « Reproduire l'œuvre : la nouvelle économie musicale », pp. 220-258, et, des mêmes directeurs, le tome 4 (*Le temps des masses*) de l'*Histoire culturelle de la France du Moyen Âge à nos jours*, Seuil, réédition en coll. « Points », 2005, 513 p. Plus rapide, D. Kalifa, *La culture de masse en France*, tome I, 1860-1930, La Découverte, 2001, collection « Repères », 123 p.

² Cf. Ludovic Tournès, *Du phonographe au MP3. XIX^e-XXI^e siècle. Une histoire de la musique enregistrée*, Autrement, 2008, 162 p. Une grosse erreur de dates toutefois...

³ Pseudonyme d'Adolphe Mouron (1901-1968).

depuis 1916, se concrétise avec Tristan Tzara **1** et la parution du premier numéro de *Dada*. Engendré en dehors de la France, le mouvement dadaïste ne prend son essor qu'à Paris, rejoint par Tzara en janvier 1920. C'est l'enthousiaste revue *Littérature* fondée en 1919 par André Breton, Louis Aragon et Philippe Soupault (1897-1990) qui lui ouvre ses colonnes. L'ivresse de ces artistes se nourrissant du mépris de la bourgeoisie et du non-sens des années de guerre s'empare de la capitale française. Mais l'intransigeance de Tzara, qui élimine Paul Dermée et Jean Cocteau, tout comme son nihilisme forcené, agacent le groupe de Breton, davantage attiré par l'écriture automatique et par des recherches sur l'inconscient.

André Breton (1896-1966), Louis Aragon (1897-1982) **2** et Paul Éluard **3**, rejetant un dadaïsme pour eux trop destructeur, se lient à Robert Desnos (1900-1945) qui décide en 1924 la création de la revue *La Révolution surréaliste*. Benjamin Péret (1899-1959) et Pierre Naville (1904-1993) sont les principaux animateurs de cette feuille anticonformiste. Malgré de vives réticences – Michel Leiris évoque « une succursale freudienne, aussi ennuyeuse que furent les pires chapelles littéraires » – Desnos, suivi par Antonin Artaud (1896-1948), « l'écorché vif » **4** et Georges Limbour (1900-1970), adhère. Au fond, les surréalistes sont au départ un groupe soudé d'amis, auquel on pourrait ajouter Max Jacob (1876-1944) et même l'écrivain et collectionneur Daniel Henry Kahnweiler (1884-1979) qui soutient l'ensemble. Les surréalistes ont des muses et égéries, l'une des plus célèbres étant Musidora **5**, l'actrice qui avait incarné la vamp dans les films en série de Louis Feuillade, *Les Vampires* et *Judex* (voir plus haut). Parallèlement, celle-ci adapte au cinéma deux romans de Colette.

Mais rapidement, les relations vont se détériorer entre les membres. Plusieurs vont chercher à coupler engagement artistique et comportement révolutionnaire : en 1925, *Clarté* **6**, *la Révolution surréaliste* et le groupe-revue *Philosophies* de Henri Lefebvre (1901-1991), Georges Friedmann (1902-1977) et Georges Politzer (1903-1942) essaient de se rapprocher ; au début de 1927, certains, dont Aragon et Breton, adhèrent au Parti communiste ; en 1929, un

1 Pseudonyme de Samuel Rosenstock (1896-1963).

2 Cf. J.-L. Loubet del Bayle, *L'illusion politique au XXe siècle*, Economica, 1999, 369 p., chapitre III.

3 Pseudonyme d'Eugène Grindel (1895-1952). David Cauté, *Le communisme et les intellectuels français. 1914-1966*, trad. fr., Gallimard, 1967, 474 p., *passim*.

4 E. Retillaud-Bajac, *Les Paradis perdus. Drogues et usagers de drogues dans la France de l'entre-deux-guerres*, Presses universitaires de Rennes, 2009, 467 p., pp. 345-348.

5 Pseudonyme de Jeanne Roques, 1889-1957. P. Cazals, *Musidora, la dixième muse*, Henri Veyrier, 1978, 231 p., C. Aurouet, M.-C. Cherqui & L. Véray, *Musidora, qui êtes-vous ?*, Grenelle, 2022, 270 p., et l'association Les Amis de Musidora (Bois-le-Roi, où Musidora est inhumée).

6 Cf. I. Gouarné, *L'Introduction du marxisme en France. Philo-soviétisme et sciences humaines, 1920-1939*, thèse, Presses universitaires de Rennes, 2013, 288 p., pp. 32 & suiv.

Deuxième manifeste du surréalisme, sous forme de lettre-circulaire, demande à chacun de prendre une position idéologique claire et en 1930 la revue est rebaptisée *Le Surréalisme au service de la Révolution*. D'autres, au contraire, se refusent à tout endoctrinement. Antonin Artaud rompt dès 1927 ; Michel Leiris (1901-1990) ¹ et Philippe Soupault quittent l'aventure en 1929 ; Robert Desnos part en 1930. Cependant, à partir de 1927, Breton, et à sa suite la plupart des surréalistes, choisissent Trotski contre Staline et s'éloignent du communisme orthodoxe mais leur rupture avec le parti communiste ne sera officielle qu'en 1933. La décennie s'achève sur la publication d'un pamphlet contre Breton intitulé *Un cadavre*, qui marque une profonde rupture entre l'« abominable intellectualité surréaliste » – l'expression est de Leiris – et d'autres qui poursuivent leur carrière en dehors de toute chapelle. Seul Aragon demeure au PC : une évolution politique vers le stalinisme due en grande partie à sa compagne, la Russe Elsa Triolet (1896-1970), belle-sœur de Vladimir Maïakovski (1893-1930). Dans un premier temps Aragon continue d'écrire dans un style très audacieux, fortement inspiré du futurisme russe et italien, pour des poèmes d'une violence politique inouïe, notamment dans le recueil *Front rouge*, qui date de 1931. Puis, avec la parution en 1934 des *Cloches de Bâle*, il se convertit au réalisme littéraire (à Moscou le « réalisme socialiste » commence à être de mise) ² ; c'est alors qu'il écrit quelques-uns des plus beaux romans du XXe siècle français.

Au-delà de ces querelles, les surréalistes ont des préoccupations communes tant dans l'écriture que dans les supports utilisés ; contre le rationnel, ils privilégient l'inconscient, comme le suggère *Le Manifeste du surréalisme* écrit en 1924 qui évoque l'« automatisme psychique ». Les jeux d'écriture, « cadavres exquis » ou autres, participent de cette priorité. Le recours aux collages et frottages, l'utilisation systématique d'objets décontextualisés, les jeux de mots et les calembours indiquent que le recours à l'insolite est de règle. Les univers imaginaires des surréalistes présentent également des similitudes. Du *Paysan de Paris* d'Aragon à *Nadja* de Breton, l'étrange est dans l'objet quotidien, le merveilleux dans le hasard des rencontres, le rêve dans la correspondance des signes. Pour autant le surréalisme ne rompt pas tout lien avec le réel. Leiris souligne ainsi qu'il ne peut y avoir de surréalisme musical et que « pour qu'il y ait surréalisme, il faut qu'il y ait une réalité à manipuler ». Giorgio De Chirico (1888-1978), Max Ernst, Salvador Dalí ou René Magritte (1898-1967), qui ne

¹ J.-F. Sirinelli, *Intellectuels et passions françaises. Manifestes et pétitions au vingtième siècle*, Fayard, 1990, 365 p., réédition, Gallimard, coll. "Folio-histoire", 1996, 592 p., *passim*.

² Sur son accueil en France : P. Ory, *La belle illusion. Culture et politique sous le signe du Front populaire*, Plon, 1994, 1 033 p., réédition, CNRS, 2016, 1 033 p., *passim*, dont les pp. 195 & suiv.

renoncent pas à la représentation concrète, ne l'ont pas oublié. Enfin, et ce n'est pas le moins important, le mouvement surréaliste parvient durant des périodes plus ou moins longues à attirer de nombreux artistes : des écrivains et des poètes, des peintres – Yves Tanguy (1900-1955), Joan Miró (1893-1983), Alberto Giacometti (1901-1966) et Paul Klee (1879-1940) –, des cinéastes – Luis Buñuel (1900-1983) et Man Ray ¹ – ou des sculpteurs comme Jean Arp (1886-1966). Les machines de Francis Picabia (1879-1953) ou celles de Marcel Duchamp (1887-1968) et ses *ready-mades*, se situent dans cette véritable mouvance.

□ Le septième art des années folles

Le cinéma muet, après les trouvailles de la Belle Époque et en attendant les belles heures du parlant, trouve de nouveaux porte-parole et expérimente de nouveaux langages au moment où la production française stagne et où la concurrence des États-Unis s'accroît. Les années d'après-guerre voient poindre une nouvelle génération de réalisateurs. Apparaissent comme une première avant-garde au début des années vingt, des réalisateurs comme Louis Delluc (1890-1924), Germaine Dulac (1882-1942), Jean Epstein (1897-1953), mais aussi Abel Gance (1889-1981), Marcel L'Herbier (1888-1979) et René Clair, le « roi René » ², qui ont en commun le culte d'images peaufinées à l'extrême. Le scénario n'est pas ici l'essentiel, tout est dans la recherche formelle, dans le souci de qualité et dans la volonté de créer une esthétique propre au cinéma. À partir de 1925, les expériences dadaïstes et surréalistes font entendre leurs échos dans le septième art. René Clair et Man Ray d'abord, puis Germaine Dulac (*La Coquille et le clergyman*, 1926), Buñuel ensuite (*Un chien andalou*, 1928 ; *L'Âge d'or*, 1930) conjuguent irruption d'objets incongrus et montage compliqué d'images sur des scénarios provocateurs. À la même courte période charnière de la fin des années 20 et du début des années 30 la diffusion dans le pays des bobines du *Napoléon* d'Abel Gance, projeté pour la première fois à Paris en 1927, gagne le grand public à l'avant-garde cinématographique et, secondairement, au culte du chef, avant la version de 1935, *Napoléon (Bonaparte) vu et entendu par Abel Gance*.

Pour diffuser leurs films, des salles spécialisées, le Vieux-Colombier, le studio des Ursulines et le Studio 28 ouvrent leurs portes. Salles « d'art et d'essai », elles passent, à côté des grandes productions soviétiques, des films

¹ Pseudonyme d'Emmanuel Radnitsky (1890-1976). Première exposition à Paris à la fin de 1921.

² Pseudonyme de René Chomette (1898-1981). Le mot est un titre de chapitre de Pierre Billard, *L'âge classique du cinéma français. Du cinéma parlant à la Nouvelle Vague*, Flammarion, 1995, 725 p.

d'inspiration dadaïste ou surréaliste ¹. Pour en rendre compte, des journaux spécialisés se créent, qui prétendent à la spécificité de la critique de cinéma, *La Tribune libre du cinéma* de Jean Mitry ² en 1924 ou *La Revue du cinéma* de Jean-George Auriol ³ à partir de 1929. Afin d'en souligner le côté artistique, des lieux de rencontre et de défense de la profession s'instituent, parfois en rivalité : Ricciotto Canudo (1877-1923) fonde en 1921 le Club des Amis du Septième Art – expression qu'il a forgée en 1919 – destiné à une élite intellectuelle, Léon Moussinac (1890-1964) le Club français du cinéma, soutien des jeunes metteurs en scène contre le cinéma commercial ; le Ciné-Club de France apparaît comme un premier essai de fédération.

À la fin des années vingt, le septième art semble être parvenu à rallier une partie des élites artistiques du pays, jusque-là fort réticentes à ce qui ne semblait être qu'une attraction de foire. La limite est peut-être ailleurs, dans l'impasse que constitue la religion exclusive de l'image. Le regretté Pierre Billard (1922-2016) a écrit :

« L'apparition du parlant n'est pas une simple étape de l'évolution technique. Elle constitue un véritable séisme qui bouleverse le monde cinématographique. Industrie, esthétique, brevets, positions dominantes, carrières, vedettariat, investissements : tout est chamboulé. [...] Le grand chambardement [commence]. » ⁴

□ Le théâtre d'avant-garde des années 20

Comme le laissait déjà suggérer l'étude du théâtre avant-guerre avec André Antoine (1858-1943) ou Maurice Pottecher (1867-1960), la réflexion sur l'art de la représentation s'est non seulement internationalisée mais elle est devenue le monopole quasi exclusif des metteurs en scène, perplexes devant la dialectique permanente qui se joue entre le texte et son passage à la théâtralité. Jacques Copeau (1879-1949) ⁵ avait ouvert son théâtre du Vieux-Colombier en 1913. Après un détour par les États-Unis, il reprend son travail après-guerre sans qu'il y ait de rupture et tente de remettre sur pied, en compagnie de Suzanne

¹ Chr.Gauthier, *La passion du cinéma. Cinéphiles, ciné-clubs et salles spécialisées à Paris de 1920 à 1929*, Association française de recherche sur l'histoire du cinéma / École des Chartes, 1999, 392 p. et R.Prédal, *La société française à travers le cinéma. 1914-1945*, Armand Colin, Coll. U2, 1972, 347 p., pp. 100-115.

² Pseudonyme de Jean Goetgheluck Le Rouge Tillard des Acres de Presfontaines (1904-1988).

³ Pseudonyme de Jean-Georges Huyot (1907-1950).

⁴ P.Billard, *L'âge classique du cinéma français. Du cinéma parlant à la Nouvelle Vague*, Flammarion, 1995, 725 p., p. 19 (début du chapitre I, qui est titré « le mur du son ») et intertitre de la p. 25. Une intéressante contribution de R.Chaplain, « Du cinématographe au "cinéma ordinaire", Édouard Herriot face au développement du spectacle cinématographique (1895-1928) », dans B.Benoît dir., *Édouard Herriot en quatre portraits. Le Lyonnais, l'humaniste, le politique et l'europpéen*, Presses universitaires du Septentrion, 2020, 288 p., pp. 101-110.

⁵ Voir P.Ory, *La belle illusion. Culture et politique sous le signe du Front populaire*, Plon, 1994, 1 033 p., réédition, CNRS, 2016, 1 033 p., *passim*.

Bing (1885-1967), une école dramatique. Mais la véritable innovation réside dans l'expérience des Copiaus, cette compagnie d'acteurs qu'il a installée en Bourgogne de 1924 à 1929 et qui multiplie à la fois les exercices et les tournées. Même si l'entreprise connaît des difficultés, elle inspirera toute une génération d'acteurs et de metteurs en scène tel Léon Chancerel (1886-1965) et ses comédiens routiers. Les techniques d'acteurs, les nouveaux auteurs, l'attention portée au public seront leur cheval de bataille commun.

Copeau avait insisté sur la sacralité du texte et souligné que le travail du metteur en scène consistait à en tirer la quintessence, à en détecter la vérité et à la transmettre. Les quatre du Cartel, tout en reprenant à leur compte ce projet, se veulent moins serviles à l'égard d'un texte qui recèlerait une vérité cachée et immanente. Mettant en commun leur réflexion sur le théâtre, Gaston Baty (1885-1952), Charles Dullin (1885-1949), Louis Jouvet (1887-1951) ¹ et Georges Pitoëff (1884-1939) publient en juillet 1927 un manifeste : sans adopter la même pratique, ils ont le souci partagé de vouloir rallier un public non attiré par le théâtre commercial. Leurs points communs, un répertoire renouvelé – auteurs étrangers comme Bertolt Brecht (1898-1956), Luigi Pirandello (1867-1936) ou Kurt Weill (1900-1950), et français, comme Cocteau et Jean Giraudoux (1882-1944) ² – et une exigence de qualité, ne doivent pas masquer leurs différences. Gaston Baty (1885-1952) au Montparnasse mise surtout sur les décors tandis que Dullin, à l'Atelier depuis 1921, travaille le jeu souvent outré des acteurs et les effets de lumière. Comme lui, Jouvet au Théâtre des Champs-Élysées, influencé par Copeau, réduit les décors à leur fonction essentielle mais fortement symbolique et théorise sur la manière d'être en scène des comédiens. Georges Pitoëff se démarque en affirmant plus que les autres la primauté de la mise en scène. Tous, cependant, réaffirment la puissance des textes.

Autre figure de la modernité en matière de théâtre, Antonin Artaud, après un rapide passage chez les surréalistes, cherche à définir un théâtre pur qui ne sombrerait pas dans le piège de l'illusion du réel. S'il a monté quelques pièces au théâtre Alfred Jarry qu'il a fondé, c'est plutôt dans son œuvre théorique, et notamment dans *Le Théâtre et son double* (1938), qu'il faut chercher les traces de son modèle. On y trouve le rejet de ces représentations mimétiques qui caractérisent le spectacle bourgeois ainsi que celui de la soumission à un texte sacré. Il s'agit essentiellement d'opérer une (re)sacralisation de la mise en scène : l'enjeu central, c'est le moment unique d'une représentation orchestrée par un metteur en scène

¹ Une biographie récente, celle d'Olivier Rony, *Louis Jouvet*, Folio, 2021, 416 p.

² Cf. l'ouvrage collectif *De la pucelle à la minette, les jeunes filles de l'âge classique à nos jours*, Messidor/ Temps actuels, 1983, 261 p., « Quatrième intermède. Électre ».

qui a le devoir de transporter ses spectateurs. Lieu de toutes les initiations, le théâtre, par son « principe d'actualité », exprime alors souffrances et angoisses collectives. Il joue, à l'image d'une grande cérémonie sacrificielle, un rôle cathartique et se singularise comme une expérience vitale.

□ Une littérature et une édition françaises particulièrement dynamiques

Les années vingt inaugurent une période où s'affirme le règne impérial de la littérature au sein de la vie culturelle et intellectuelle française. Récompensés et consacrés par le prix Nobel, donné en 1921 au déjà reconnu Anatole France, un peu plus tard en 1937 à Roger Martin du Gard (1881-1958), de nouveaux maîtres à penser, qui font profession d'hommes de lettres, assurent le prestige d'une littérature très goûtée hors des frontières nationales. Le magistère intellectuel et culturel de la littérature dans l'entre-deux-guerres est nourri par une période d'exceptionnelle richesse littéraire et soutenu par un processus de dynamisme éditorial qui sert au mieux les intérêts de la littérature contemporaine.

Les années vingt marquent un moment privilégié de rapprochement entre le circuit éditorial et la littérature contemporaine, notamment celle de l'avant-garde. En effet, si les jeunes auteurs du début du siècle – ceux qui désormais sont largement reconnus – ont souvent publié leurs œuvres à compte d'auteur ou dans des revues confidentielles, les benjamins de l'après-guerre n'essuient pas les mêmes refus : ils sortent beaucoup plus rapidement de l'anonymat et des tracasseries financières. Les surréalistes seront par exemple recherchés par Gallimard et tous publieront au moins une fois chez ce célèbre éditeur. Autre signe de ce rapprochement : de nombreux écrivains, jeunes parfois, dirigent des collections ou font partie de comités de lecture. C'est le cas de Gabrielle Colette (1873-1954) chez Ferenczi **1**, de Jean Guéhenno (1890-1978) **2** et Jean-Richard Bloch (1884-1947) **3** chez Rieder, de Henri Poulaille (1896-1980) chez Grasset, de Marcel Arland (1899-1986) chez Gallimard... Acteur dynamique de cette évolution, Bernard Grasset (1881-1955) **4** est le premier à vouloir publier

1 Notice dans D.Compère dir., *Dictionnaire du roman populaire francophone*, Nouveau Monde, 2007, 490 p., pp. 166-167.

2 Jean-François Sirinelli, *Génération intellectuelle. Khâgneux et normaliens dans l'entre-deux-guerres*, Thèse, Fayard, 1988, 721 p., réédition, PUF, coll. « Quadrige », 1994, 720 p., *passim*.

3 Chr.Prochasson, *Les intellectuels et le socialisme. XIXe-XXe siècle*, Plon, 1997, 298 p., *passim*, David Cauter, *Le communisme et les intellectuels français. 1914-1966*, trad. fr., Gallimard, 1967, 474 p., *passim*, J.-F.Sirinelli, *Intellectuels et passions françaises. Manifestes et pétitions au vingtième siècle*, Fayard, 1990, 365 p., réédition, Gallimard, coll. "Folio-histoire", 1996, 592 p., *passim*.

4 Lire la contribution de G.Boillat dans H.M.Bock, R.Meyer-Kalkus & M.Trebitsch, *Entre Locarno et Vichy. Les relations culturelles franco-allemandes dans les années 1930*, CNRS, 1993, 2 vol., 891 p., pp. 601-630.

de la littérature « pure » et entend la diffuser avec des méthodes toutes commerciales.

Grasset innove dans ce qui deviendra ensuite une nécessité : gagner un nouveau public à l'amour de la littérature. Pour ce faire, l'éditeur a une stratégie qui se déploie sur deux tableaux : d'une part, côté plume, recruter et fidéliser de jeunes auteurs, comme ce sera le cas pour Jean Giraudoux ; d'autre part, côté public, élargir un marché en investissant massivement dans la promotion littéraire, la distinction des prix... toutes choses réprouvées par le milieu traditionnel. Grasset fut le brillant pionnier d'un changement décisif mais c'est Gallimard qui en récolta les fruits, exerçant par le truchement de la NRF un pouvoir et une autorité absolument uniques sur la production littéraire de l'entre-deux-guerres.

Gaston Gallimard (1881-1975)

Après de nonchalantes et courtes études (sept ans au lycée Condorcet, qu'il quitte avant le baccalauréat), Gaston Gallimard hérite d'une famille de la grande bourgeoisie parisienne et devient le directeur de la *Nouvelle Revue française* (la NRF), à son lancement en 1909, et donc éditeur du groupe d'amis qui l'anime, Jacques Copeau, Jean Schlumberger, Henri Ghéon et, bien sûr, André Gide. Il se lie d'amitié avec Proust, Roger Martin du Gard et d'autres, dont il publie les livres, il dirige le Théâtre du Vieux-Colombier. Réformé, il ne fait pas la Grande Guerre ¹, publie Péguy, Pierre Drieu La Rochelle, Paul Valéry, et en 1919 il fonde la Librairie Gallimard, André Gide et le frère de Gaston, Raymond, étant deux des quatre autres actionnaires. Raymond Gallimard, « puissant éveillé » (expression qu'il utilise en 1911 à propos d'Alain), bon stratège et bon comptable, va jouer un rôle fondamental dans l'histoire de la maison d'édition, imposant le calcul du prix de revient de tout livre à publier, formant avec Gaston un tandem bien équilibré.

Dans les années 20, Gallimard remporte son premier prix Goncourt avec *Les Jeunes Filles en fleur* de Proust, ouvre une librairie boulevard Raspail, codifie les prestigieux comités de lecture du mardi, lance la « Bibliothèques des idées », publie des auteurs fondamentaux, éventuellement débauchés de la concurrence, triomphe annuellement au Prix Goncourt et octroie un contrat à vie à Claudel. Dans les années trente, Gallimard lance *Marianne*, Gaston vit sur un grand pied tout en prêchant l'austérité, fait entrer dans la société son fils unique Claude. Face à la censure allemande, Gaston Gallimard est d'une grande prudence, à l'inverse de Bernard Grasset (1881-1955). Il arrête la NRF, enregistre le départ de Drieu ; à la Libération il est relativement peu inquiet par l'épuration intellectuelle et économique et son cas est définitivement classé en 1948. Il obtient même, comme ses collègues, des dommages de guerre correspondant aux pertes subies ².

¹ Gaston Gallimard subira après la guerre les reproches classiques envers les « embusqués », même au sein de sa famille. Pierre Assouline écrit : « Peut lui chaut. Il en a pris son parti une fois pour toutes et n'accepte pas les leçons de morale, même si elles viennent d'authentiques héros. »

² J.-Y. Mollier, *Édition, presse et pouvoir en France au XXe siècle*, Fayard, 2008, 493 p., pp. 86 et 165.

C'est chez Gallimard que paraissent *Les Temps modernes* (1945) et *La Revue du cinéma* (1946), mais Sartre s'en va pour Julliard en 1949. La maison Gallimard rachète les actions Denoël en 1951, édite la « Série noire », réunit par ses fameux cocktails le tout-Paris intellectuel, et réussit à ressusciter la NRF le 1er janvier 1953 en la rebaptisant... *Nouvelle Nouvelle Revue française*, sigle NNRF. Le fonds Gallimard représente un tiers des titres du Livre du Poche. Mais Gallimard, maison familiale relativement divisée, penche de plus en plus à droite, surtout en protégeant le hussard Roger Nimier (1925-1962). Les années 50 sont aussi l'ère de la concentration : Gallimard absorbe Denoël, La Table ronde et le Mercure de France, prend des participations dans de petites maisons comme le Club du meilleur livre et dans des librairies comme Le Divan. ¹

La *Nouvelle Revue française* avait été fondée en 1909 par un groupe d'amis, Jacques Copeau, Jean Schlumberger, Henri Ghéon et André Gide, unis par le désir de promouvoir une littérature se démarquant à la fois du naturalisme hérité de Zola et du décadentisme « fin de siècle » (voir la deuxième partie).

Le choix délibéré d'un certain classicisme dans le rejet de toute démesure, la priorité absolue de la littérature et le refus de tout dogmatisme, confèrent immédiatement à la NRF une cohérence artistique, un « esprit », qui rendront les trois lettres célèbres. Interrompue pendant la guerre, la parution de la revue reprend en 1919, de concert avec les publications de la nouvelle maison d'édition qui, depuis sa fondation en 1911, a pris une autonomie toute relative et adopté le nom générique de « Librairie Gallimard ». Le couple revue / éditeur, ainsi formé, occupe dans le monde littéraire des années vingt une place exorbitante, encore inégalée, contrôlant la totalité du milieu des lettres, pariant avec succès sur des trentenaires comme Marcel Jouhandeau (1888-1979), et sur de jeunes auteurs tels que Paul Éluard (1895-1952), Joseph Kessel (1898-1979), Roger Vitrac (1899-1952), et surtout André Malraux (1901-1976)... D'autre part le couple Gallimard / NRF contribue à la gloire tardive mais complète des « grands aînés » de la « maison », Gide, Valéry et Claudel. La NRF et Gallimard sont le carrefour des forces culturelles et font de la littérature dans les années vingt un centre autour duquel gravitent les autres arts. C'est de là que naît progressivement un véritable « trust culturel », Gallimard s'étendant notamment sur la presse, avec la création en 1922 de l'hebdomadaire les *Nouvelles littéraires*, sur le cinéma avec la fondation en 1928 de la *Revue du cinéma* par Jean-George Auriol ² et les essais en direction de la production filmique, enfin le théâtre, avec le Vieux-Colombier de Copeau, dont les activités sont suivies de très près par l'équipe de la NRF.

¹ P.Assouline, *Gaston Gallimard. Un demi-siècle d'édition française*, Balland, 1984, 496 p., réédition, « Folio », 2006, 666 p. et J.-Y.Mollier, *Édition, presse et pouvoir en France au XXe siècle*, Fayard, 2008, 493 p., *passim*.

² Pseudonyme de Jean-Georges Huyot, 1907-1950.

Un tel succès, qui est certes celui d'une maison d'édition, Gallimard, de son directeur, « Gaston », et de ses collaborateurs, Jacques Rivière (1886-1925), secrétaire de rédaction jusqu'à sa mort, puis Jean Paulhan (1884-1968) ¹, est aussi celui de la littérature. Gallimard réussit mieux que Grasset à allier réussite commerciale et légitimité littéraire. Le « transfert » de Proust, passant de Grasset chez son rival, montre bien que la « collection blanche » attire même les « recalés » de la première lecture. Forte de ce capital symbolique, la NRF et le mouvement littéraire qu'elle draine forgent leurs propres réseaux en réaction contre les lieux mondains ou académiques de célébration des livres. Les Décades de Pontigny, réunissant chaque année des écrivains proches du « milieu NRF », sont un exemple de contre-institution imposant à son tour ses traditions et ses contraintes ². Le comité de lecture apparaît également comme une institution typiquement Gallimard, il est environné par une certaine atmosphère de mystère, capable d'enjoliver son rôle de consécration ³.

La richesse et la diversité de la littérature française de l'après Première Guerre mondiale se découvrent au carrefour de trois générations, dont les relations plus ou moins turbulentes animent un milieu écrivain en pleine mutation sociale : les hommes de lettres sont désormais plus souvent professeurs que rentiers, démocratisant ainsi une société littéraire restée très élitiste. En quelques années meurent les principaux représentants du Panthéon de la république des lettres : Pierre Loti en 1923, Maurice Barrès la même année alors que, tourné en dérision par le procès monté contre lui par les dadaïstes, il jouissait encore d'un immense prestige, et enfin Anatole France en 1924, couvert d'hommages par le régime et... d'injures par la jeune génération. Paul Bourget vit jusqu'en 1935 mais ses histoires laissent indifférent même son public catholique. L'œuvre de ceux qui longtemps ont incarné la littérature française tombe rapidement en désuétude, remplacée par les écrits moins moralisateurs d'une nouvelle pléiade d'hommes de lettres atteignant les cinquante ans en 1920, et ayant déjà beaucoup publié sans pour autant sortir d'un cercle relativement confidentiel.

Claudé, Valéry, Proust et surtout Gide sont désormais les références esthétiques et morales. Ils donnent le ton de cette littérature des années vingt, très introspective et angoissée, soucieuse de libération et méditant sur le

¹ P. Assouline, *Gaston Gallimard. Un demi-siècle d'édition française*, Balland, 1984, 496 p., réédition, « Folio », 2006, 666 p., p. 117.

² Fr. Chaubet, « Les décades de Pontigny (1910-1939) », *Vingtième Siècle. Revue d'Histoire*, janvier-mars 1998, pp. 36-44.

³ P. Assouline, *Gaston Gallimard. Un demi-siècle d'édition française*, Balland, 1984, 496 p., réédition, « Folio », 2006, 666 p., p. 116.

fractionnement de la personnalité humaine. André Gide (1869-1951), couronné comme le nouveau maître à penser, incarne bien les désirs contradictoires et les aspirations d'une époque confuse : des *Nourritures terrestres* (1895) aux *Faux-Monnayeurs* (1925) il poursuit un itinéraire le menant de la tentation théologique à l'immoralisme assumé, conservant toujours une stimulante ambiguïté religieuse. Marcel Proust, de 1918 à sa mort en 1922, donne régulièrement à son nouvel éditeur Gallimard les volumineux manuscrits qui forment le cycle de la *Recherche du temps perdu*. En 1919, le prix Goncourt lui est attribué pour *À l'ombre des jeunes filles en fleur*. Proust a instantanément une influence profonde et directe sur ses contemporains.

Paul Valéry, en publiant après des années de silence *La Jeune Parque* (1917), *Le Cimetière marin* (1920) et *Charmes* (1922), s'impose comme un poète obsédé par les multiples virtualités de la langue française. Il apparaît comme un artiste chez qui l'esprit critique participe intrinsèquement au processus de création. Très différent est Paul Claudel. L'écrivain, converti au catholicisme, voit sa notoriété s'accroître dans les années vingt, bien que son théâtre, exprimant dans une forme cosmique la certitude de son christianisme conquérant, soit plus lu que joué. En effet la durée exceptionnellement longue de pièces telles que *Le Soulier de satin*, publié en 1929 mais représenté seulement quinze ans plus tard, décourage longtemps les metteurs en scène. Autour de ce « quarteron » proche des milieux de la NRF – auquel il faudrait ajouter Roger Martin du Gard – d'autres noms glorieux participent au rayonnement de la littérature française : Romain Rolland, le clerc pacifiste refusant le mensonge patriotique, qui oscille entre la révolution de Lénine et la non-violence de Gandhi. Colette ¹, dans un autre registre, est une figure importante de ces années 20 dont le désarroi est si bien décrit dans *La Fin de Chéri* (1929). Ses talents sont multiples : romans, pièces de théâtre et chroniques dans les principales feuilles du temps exhalent cet air de province cher à la très parisienne Colette, une coloration provinciale très éloignée du Saint-Omer de *Ces Dames aux chapeaux verts*. Elle est également mime ou « esthéticienne » pour femmes du monde à ses heures perdues. Gourmande et sensuelle, sa littérature fait parfois scandale par l'air de liberté qui y souffle, comme dans sa vie.

Mais déjà, une troisième génération, née autour de 1900, marquée par la guerre et influencée par le surréalisme, entre dans le Panthéon des lettres. La

¹ Cf. H.Lottman, *Colette*, trad. fr., Fayard, 1990, 496 p., P.A.Tilburg, *Colette's Republic. Work, Gender, and Popular Culture in France, 1870-1914*, New York and Oxford, Berghahn Books, 2010, 231 p., compte rendu par mes soins dans *Francia-Recensio* 2012/3 19./20. Jahrhundert – Histoire contemporaine, D.Bona, *Colette et les siennes*, Grasset, Livre de poche, 2017, 476 p. et E.Retaillaud, *La Parisienne. Histoire d'un mythe, du siècle des Lumières à nos jours*, Seuil, 2020, 428 p., chapitre 5.

« génération de l'inquiétude » comme elle sera parfois dénommée, produit à la fois la fantaisie provocante, la liberté un peu vaine d'un Cocteau dans *Thomas l'imposteur* (1922) ou de Jean Giraudoux, le désarroi des « voyageurs traqués », de Malraux à Morand en passant par Blaise Cendrars, Pierre Mac Orlan ¹, Joseph Kessel ou Paul Nizan (1905-1940). Tous cherchent à s'évader par le voyage, l'étranger, le monde, recherchant confusément un exotisme sur lequel ils ne se font pourtant guère d'illusions : « Nous allons vers un tour du monde à 80 francs » conclut ironiquement Paul Morand (1888-1976), le globe-trotter de la littérature française. Cette inquiétude se traduit également par un renouvellement de la prose chrétienne, au sein de laquelle François Mauriac (1885-1970) avec *Le Baiser au lépreux* (1922) et Georges Bernanos (1888-1948) dans *Sous le soleil de Satan* (1926) s'affirment rapidement comme les plumes de l'ambiguïté, les visionnaires les plus percutants des contradictions de l'âme et de la chair.

Cette nouvelle production littéraire, consacrée ou non, se caractérise par une remise en cause radicale des canons esthétiques et des postulats philosophiques du roman du XIXe siècle, comme l'explique le « journal » des *Faux-Monnayeurs*. La perte des certitudes établies induit la disparition de la cohérence psychologique du personnage, invite à l'emploi de la notion de point de vue, plus apte à traduire la diffraction de la personnalité des nouveaux héros. Cette littérature, très variée dans ses œuvres, est étonnamment soutenue et publiée par les éditeurs, bien que les succès de librairie soient plutôt des romans de guerre tels *Les Croix de bois* (1919) de Roland Dorgelès, des romans « exotiques », catholiques et bien-pensants comme *Maria Chapdelaine* de Louis Hémon (1880-1913), publié posthume chez Grasset en 1921 (2), ou des œuvres à scandale comme *Le Diable au corps* (1923) de Raymond Radiguet, qui a été présenté longuement ici.

« [...] Samuel Chapdelaine rentra dans la maison et le souper fut servi. Les signes de croix autour de la table ; les lèvres remuant en des *benedicite* muets, Téléphore et Alma-rose récitant les leurs à haute voix ; puis d'autres signes de croix ; le bruit des chaises et du banc approchés, les cuillers heurtant les assiettes. Il sembla à Maria qu'elle remarquait ces gestes et ces sons pour la première fois de sa vie, après son absence ; qu'ils étaient différents des sons et des gestes, d'ailleurs et revêtaient une douceur et une solennité particulières d'être accomplis en cette maison isolée dans les bois. Ils achevaient de souper lorsqu'un bruit de pas se fit entendre au dehors ; Chien dressa les oreilles, mais sans grogner.

¹ Pseudonyme de Pierre Dumarchey, 1882-1970.

² Ce principal roman de Louis Hémon avait été écrit en 1912-1913 alors qu'il séjournait au Québec. Le livre est publié d'abord à Paris, en feuilleton, entre la mort de Hémon (juillet 1913) et le déclenchement de la guerre, il est repris en volume au Québec en 1916, et la publication Grasset de 1921 est la version définitive.

— un veilleux, dit la mère Chapdelaine. C'est Eutrope Gagnon qui vient nous voir. La prophétie était facile puisque Eutrope Gagnon était leur unique voisin. L'année précédente, il avait pris une concession à deux milles de là avec son frère ; ce dernier était monté aux chantiers pour l'hiver, le laissant seul dans la hutte de troncs bruts qu'ils avaient élevée. Il apparut sur le seuil, son fanal à la main. »

21.5. Science-fiction et culture populaire

□ La science-fiction française des années 20

Que deviennent après la guerre les auteurs de science-fiction dont nous avons traité dans notre étude de la Belle Époque ? De nombreux romans de J.-H. Rosny aîné **1** — dont *Les Autres Vies, les autres mondes* (1924) et surtout *Les Navigateurs de l'infini* (1925), où il invente le mot « astronautique » — continuent à relever de la science-fiction. Arnould Galopin (1863-1934) publie *Le Bacille* en 1928, le prolifique Jean de La Hire **2** prolonge la série des *Nyctalope* (Léo Saint-Clair, doté en outre d'un cœur artificiel), Léon Groc (1882-1956) publie *Deux mille ans sous la mer* en 1924, et Guy de Téraumont **3** *Le Secret du sous-marin* en 1922. Chez Jules Hoche (1858-1926) **4** la science-fiction continue à se faire licenciée mais l'inspiration s'essouffle. André Couvreur (1863-1944) vit sur le succès de son *Macrobe* et, en science-fiction, ne publie que *Les Fantaisies du professeur Tornada. L'Androgyne* (1923) **5**. Gustave Le Rouge (1867-1938) n'écrit plus guère de science-fiction mais il publie une anthologie, *Les Chefs-d'Œuvre de la littérature fantastique* en 1924 (**6**). Plus de science-fiction chez Jean de Quirielle (1880-1964), et René Thévenin (1877-1967) **7** n'est encore qu'un romancier d'aventures. Enfin la première véritable étude critique littéraire de la production de SF apparaît avec le talentueux Régis Messac (1893-1945) : *Le « Detective novel » et l'influence de la pensée scientifique* (1929), qui est sa thèse, de près de 700 pages, publiée chez Honoré Champion **8**. C'est qu'après la Première Guerre mondiale et dans le contexte d'une décennie d'expansion économique cernée par deux crises, il est difficile de continuer à croire au progrès indéfini...

□ La chanson et les spectacles populaires

Une autre culture, transmise avant tout par la radio et le cinéma, s'adresse à un nombre de plus en plus grand d'individus. Culture populaire sans être encore culture de masse, elle se situe dans la continuité de la Belle Époque

1 Pseudonyme de Joseph Henri Boex, 1856-1940.

2 Pseudonyme d'Adolphe d'Espie, 1878-1956. Notice dans D.Compère dir., *Dictionnaire du roman populaire francophone*, Nouveau Monde, 2007, 490 p., p. 241.

3 Pseudonyme de François-Edmond Gautier de Téraumont, 1869-1957.

4 Notice dans D.Compère dir., *Dictionnaire du roman populaire francophone*, Nouveau Monde, 2007, 490 p., p. 214.

5 *Ibid.*, pp. 98-99.

6 *Ibid.*, pp. 252-253.

7 *Ibid.*, p. 428.

8 *Ibid.*, pp. 291-292.

mais possède bien les caractères singuliers d'une période de prospérité retrouvée où vitesse et progrès font rêver la population **1**.

Le conflit a bouleversé bien des choses dans le domaine de la chanson. Après la guerre, les artistes et les lieux d'élection de la chanson se renouvellent, relayés par une radio encore balbutiante et des phonographes qui profitent de la technique des enregistrements. Le music-hall, tout en attirant des intellectuels et des artistes en mal de nouveauté, donne dans un registre populaire et s'encanaille. On a vu l'exotisme des revues à grand frais du Moulin-Rouge mais on pourrait également évoquer la figure de jeune premier de Maurice Chevalier (1882-1972), illustration par excellence de la bonne humeur française (cf. *Valentine*) et la gaillarde meneuse de revue Mistinguett **2** qui fredonne des airs populaires à succès, comme *Toujours au turbin* et *Moi, j'en ai marre*. Tous les spectacles ne se résument cependant pas à la revue. L'opérette retrouve une nouvelle jeunesse tandis que les tours de chants des caf concs' d'avant-guerre cèdent la place à de véritables récitals d'une quinzaine de chansons.

À l'Olympia, à Bobino ou à la Gaîté-Montparnasse, c'est le règne des « grandes voix » : Marie Dubas (1894-1972), Georgius **3** qui inaugure le « théâtre chantant » en mettant en scène ses chansons, Damia la « tragédienne de la chanson » vue plus haut à propos de... Landru, Yvonne George **4** et sa douloureuse voix de vibrato reprenant des chants traditionnels. Les années vingt se signalent donc comme l'ère des vedettes et des répertoires variés, dans des lieux où la fête bat son plein, tout au moins jusqu'à la fin de la décennie : en 1928 la Cigale ferme, en 1929 c'est le tour de l'Olympia et du Moulin-Rouge, en 1932 l'Eldorado est voué à la destruction... Mais quand bien même la production s'adresserait à un public populaire, la fréquentation des music-halls et autres dancings n'est qu'occasionnellement le fait des ouvriers et des petits employés des villes. Leur univers chansonnier, c'est celui de la rue, les airs du musicien de la cour d'immeuble et de la bouche du métropolitain ou ceux du chanteur de café ; ce sont les chansons sentimentales ou à boire, les airs gouailleurs et les pots-pourris, à partir de 1925 les plus cosmopolites javas et tangos des « bals popu », des mariages et des banquets, les airs révolutionnaires des

1 Pour aller plus loin : J.-P.Rioux & J.-Fr.Sirinelli dir., *La culture de masse en France de la Belle Époque à aujourd'hui*, Fayard, 2002, 461 p., et, des mêmes directeurs, le tome 4 (*Le temps des masses*) de l'*Histoire culturelle de la France du Moyen Âge à nos jours*, Seuil, réédition en coll. « Points », 2005, 513 p.

2 Pseudonyme de Jeanne Bourgeois (1875-1956).

3 Pseudonyme de Georges Guibourg (1891-1970). Il a écrit plus de mille chansons (uniquement les paroles).

4 Pseudonyme d'Yvonne de Knops (1896-1930).

manifestations ouvrières, *L'Internationale* ou *Le Temps des cerises* entonnés avec ferveur.

□ Le cinéma populaire

Parallèlement aux recherches pointues d'un cinéma en quête de reconnaissance artistique, un cinéma populaire se développe, d'autant plus accessible que le territoire métropolitain se couvre de salles : leur nombre passe de 2 400 au début des années vingt à 4 200 en 1929. La production française est pourtant en proie aux pires difficultés financières. Alors que les firmes cinématographiques françaises opèrent une concentration dans les secteurs de la technique et de la distribution, autour des firmes Gaumont et Pathé, elles enregistrent de lourdes pertes dans celui de la production, où elles sont plus nombreuses et moins organisées. La concurrence allemande, américaine et scandinave est rude, comme l'illustre l'importante distribution de réalisations américaines par les firmes Paramount et United Artists, installées dans la capitale française. La production française représente alors moins du quart de la production totale. Ainsi, avant la normalisation industrielle des années trente, le secteur cinématographique connaît, aux plus belles heures du « muet », de sensibles transformations.

Loin des attractions foraines et des comiques d'avant-guerre, les succès populaires sont américains : les comiques Buster Keaton¹ et Charlie Chaplin (1889-1977) connaissent le plein succès, tandis que le « système des studios » qui se met en place fournit à l'envi des films policiers ou de guerre, des mélodrames ou des westerns. Les réussites françaises ne sont plus les œuvres des pionniers, les Louis Feuillade (1873-1925) ou Max Linder², mais celles de réalisateurs qui parviennent à fidéliser une clientèle. Les cinéromans, films à épisodes tirés de célèbres écrits romanesques, attirent les foules. Plus largement, l'adaptation littéraire fournit de considérables succès : Jacques Feyder³ obtient un triomphe avec *L'Atlantide* en 1920 tandis qu'Henri Fescourt (1880-1966) tient le haut de l'affiche en 1925 avec *Les Misérables* et en 1929 avec *Monte-Cristo*. Certains puisent leur inspiration ailleurs, tel Léon Poirier (1884-1968) qui excelle dans les mises en images de l'empire colonial et de l'Orient. La prouesse technique liée au goût de l'épique fonctionne également bien auprès du public. Pour preuve, les films d'Abel Gance, cinéaste qui lance le montage rapide en présentant en 1922 au Gaumont-Palace un film réalisé l'année précédente, *La Roue*, ou en 1926 son

¹ Pseudonyme de Joseph Keaton (1895-1966).

² Pseudonyme de Gabriel Leuvielle (1883-1925).

³ Pseudonyme de Jacques Frédéric (1885-1948).

Napoléon. Il y utilise le triple-écran et multiplie les plans subjectifs, procédé appelé « caméra à la première personne ». Avant le triomphe du parlant, le cinéma muet constitue donc une vraie distraction populaire.

□ Littérature populaire, littérature d'évasion et littérature érotique

Le scrupuleux et érudit Michel Ragon (1924-2020) relève en matière de publications périodiques la revue *Clarté* et le journal *Le Peuple*, où la page littéraire est tenue par Henri Poulaille, qui commence à publier pour son compte en 1925 (1). La même source s'étend sur Louis Guilloux (1899-1980), cite Lucien Bourgeois (1882-1947) et Jules Mousseron (1868-1943) et il annexe Jean Guéhenno (1890-1978) à la catégorie, ce qui est quelque peu réducteur. On peut faire le tableau suivant de leurs publications :

Publications de Henri Poulaille (chez Grasset) : *Âmes neuves* et *Ils étaient quatre* (1925), *L'Enfantement de la paix* (1926), *Charles Chaplin* (1927), *Le Train fou* (1928)
 Publications de Louis Guilloux (chez Grasset aussi) : *La Maison du peuple* (1927), *Dossier confidentiel* (1930)
 Publications de Lucien Bourgeois : *L'Ascension* (1925, chez Rieder)
 Jules Mousseron réédite ou publie plusieurs recueils de *Poésies patoises*

La Maison du peuple, de Louis Guilloux, est largement autobiographique, avec l'échoppe de son père à Saint-Brieuc, les mansardes de la famille, la grand-mère maternelle raccommodeuse de parapluies, le grand-père paternel resté au stade du respect du patron et des cotisations à la Société de Secours mutuel. Mais son père est socialiste et est persuadé, à tort, de la force de sa position : « On ne peut pas chercher à atteindre un homme dans son travail. » Le roman de Guilloux est d'une grande ressemblance avec la pauvreté bretonne (à Fougères) de Jean Guéhenno (cf. *Changer la vie. Mon enfance et ma jeunesse*) ; d'ailleurs les deux hommes étaient amis.

Diversité de la littérature d'évasion ? L'exotisme se développe considérablement dans la littérature française des années 20 et l'on a des récits de voyage conventionnels et antisémites, comme ceux des frères Jérôme et Jean Tharaud, écrits « à quatre mains » – le plus célèbre : *Marrakech ou les seigneurs de l'Atlas*, 1920 (2) – , l'exploration de fiction (*L'Atlantide* de Pierre Benoît 3 en 1919), la littérature rurale : Alphonse de Châteaubriant (*La Brière* en 1923, *La*

1 Il signe Henry Poulaille. 1896-1980.

2 Jérôme Tharaud : 1874-1953, Jean : 1877-1952. On peut citer aussi : *Rabat ou les heures marocaines* (1918), *Le Chemin de Damas* (1923), *Causerie sur Israël* (1926), *La Semaine sainte à Séville* (1927)...

3 1886-1962. On peut citer aussi de lui : *Kœnigsmark* (1918), *La Chaussée des géants* (1922), *La Châtelaine du Liban* (1924), *Le Roi lépreux* (1927)...

Meute en 1927 et *Locronan* l'année suivante) **1**, Maurice Genevoix (*Raboliot* en 1925) **2**, Henri Pourrat (*Gaspard des montagnes*, publié en quatre volumes de 1922 à 1931) **3**... De façon marginale, on peut retrouver Pierre Mac Orlan, cité il y a peu, pour la littérature de « fantastique social », comme il dit, ainsi pour *Le Quai des Brumes* (1927).

La littérature érotique est illustrée par Louis-Charles Royer (1885-1970), dont l'ouvrage le plus lu est *La Maîtresse noire* de 1928, qui sera encore réédité au temps de l'Union française, en 1955, et encore en... 2020 (**4**). Il publie en 1929 *Au Pays des hommes nus*, et entame en 1930 avec *L'Amour en Allemagne* une tournée internationale qui devait entraîner le lecteur sur le Danube au temps de la Guerre froide, après être passé dans les années 30 par Honolulu et Singapour.

1 Alphonse van Bredenbeck de Châteaubriant (1877-1951).

2 Maurice Genevoix : 1890-1980. Autre titre « rural » : *La Boîte à pêche* (1926).

3 Henri Pourrat : 1887-1959. Citons encore *Les Jardins sauvages* (1923), *La Combe délaissée* (1925), *Ceux d'Auvergne* (1928). Bibliographie : A.-M.Thiesse, *Écrire la France. Le mouvement littéraire régionaliste de langue française entre la Belle Époque et la Libération*, PUF, 1991, 314 p., *passim*.

4 Chez L'Harmattan, 182 p.

21.6. Le sport 1

La période de l'entre-deux-guerres consacre le sport en tant que phénomène social, culturel, politique et économique, mais aussi comme objet de débats et de discordes. En France, certaines catégories bénéficiaient déjà, bien avant les congés payés de 1936, d'un droit aux vacances, sous la forme de « congés » ou de « permissions d'absence », pratique issue de l'armée. À partir de 1853, les agents civils de l'État ont obtenu, à leur tour, la possibilité d'interrompre leur service durant quinze jours, sans retenue de traitement, mais sans solde. L'avantage s'était étendu ensuite aux sociétés de chemins de fer, au Métropolitain de Paris, aux employés de banque, aux compagnies d'assurances, aux grands magasins. Aux lendemains de la Première Guerre mondiale, le contexte social nouveau – loi des huit heures en France, par exemple, sous le gouvernement Clemenceau – et une vision nouvelle des loisirs changent la nature du phénomène et de la revendication.

À l'image du cinéma, le sport conquiert progressivement ses lettres de noblesse comme spectacle populaire. Les manifestations en tous genres abondent sur le territoire : les meetings d'aviation, le sport automobile – l'autodrome de Linas-Montlhéry est ouvert en 1924 – , le Tour de France cycliste ², les matchs de football, déjà courus avant-guerre mais plus prisés désormais que ceux de rugby, notamment parce que les joueurs deviennent professionnels en 1932 (³) voient des foules s'assembler. Le Tour de France se dispute entre des équipes nationales, ce qui excite fort les spectateurs directs et indirects. De surcroît le Tour est gagné six fois par des Français dans les années trente ⁴ et les quatre victoires étrangères (trois fois des Belges, en 1935, 1936 et 1939, et en 1938 la victoire de l'Italien Gino Bartali) font grincer des dents dans l'hexagone. Plus graves, les incidents de 1937 : la lapidation par le public bordelais du Belge Sylvère Maes (1909-1966) provoque le départ de toute l'équipe belge et la victoire du Bordelais Lapébie. Mais le Tour de France cycliste

¹ Je reprends largement Dominique Lejeune, *Histoire du sport. 19e-20e siècles*, Éditions Christian, collection « Vivre l'histoire », 2001, 219 p.

² J. Roussel, *Il était une fois le Tour de France. À l'époque tumultueuse de l'entre-deux-guerres, 1919-1939*, L'Harmattan, 2002, 365 p., Philippe Gaboriau, *Le Tour de France et le vélo. Histoire sociale d'une épopée contemporaine*, L'Harmattan, coll. « Espaces et Temps du Sport », 1995, 218 p., G. Vigarello, contribution dans P. Nora dir. *Les Lieux de mémoire*, Gallimard, 1984-1992, 3 tomes en 7 vol., III, 2, pp. 884-925.

³ Cf. A. Wahl & P. Lanfranchi, *Les footballeurs professionnels des années trente à nos jours*, Hachette, coll. "La vie quotidienne", 1995, 290 p., compte rendu par mes soins dans *Annales. Histoire, sciences sociales*, dans *Historiens & Géographes*, juin-juillet 1996, p. 437

⁴ André Leducq (1904-1980) en 1930 et 1932 (cf. J. Durry, « Un champion populaire : André Leducq, vainqueur du Tour de France cycliste », *Sport-Histoire. Revue internationale des sports et des jeux*, n° 1, 1988, pp. 123-135), Antonin Magne (1904-1983) en 1931 et 1934, Georges Speicher (1907-1978) en 1933 et Roger Lapébie (1911-1996) en 1937.

ce sont également l'exaltation de l'effort et du stoïcisme, la pédagogie des paysages nationaux, un rituel national, l'héroïsation du peuple, la fête, médiatisée, Il y a une véritable « reconstruction » du football français dès le lendemain de la Grande Guerre ¹. Le stade de Colombes n'accueille pas moins de 50 000 spectateurs pour la finale de football Suisse-Uruguay en 1924. De nouvelles « exhibitions » sont instituées : le Bol d'or motocycliste en 1922, les Vingt-Quatre Heures automobiles au Mans l'année suivante. Mais si l'exercice sportif se donne à voir, il devient aussi objet d'écoute : un reportage radiodiffusé transforme en tragédie nationale la défaite du boxeur Georges Carpentier (1894-1975) contre Jack Dempsey (1895-1983) le 2 juillet 1921. Un autre, au contraire, provoque l'enthousiasme du public français pour les « mousquetaires du tennis français », Jean Borotra (1898-1994), Jacques Brugnon (1895-1978), Henri Cochet (1901-1987) et René Lacoste (1904-1996), qui remportent la coupe Davis en 1927. L'engouement pour les spectacles sportifs se signale également par la création de clubs de supporters qui envahissent les tribunes.

Au moment où les amateurs s'organisent, les institutions sportives se modifient. Au niveau national, les fédérations acquièrent progressivement leur autonomie : celles de football en 1919 et de rugby en 1920 d'abord, puis celles de ski ou de tennis de table, d'autres plus tard. Plus localement, les associations sportives sont encore largement l'apanage du privé, certaines entreprises n'hésitant pas à investir dans des clubs sportifs pour améliorer leur image et favoriser l'« esprit maison » : c'est le cas du FC Sochaux financé par Peugeot ou de l'équipe de football de Saint-Étienne mise en place par Casino. Dans les groupements sportifs publics et privés, les rôles dirigeants sont monopolisés par les membres des classes moyennes. Mais, fait nouveau à partir de la Première Guerre mondiale, les représentants des couches sociales plus défavorisées remplacent les aristocrates et les bourgeois dans les exploits sportifs, ils sont de véritables « héros prolétariens » à l'image du cycliste Henri Pélissier (1889-1935).

21.6.1. Sport et relations internationales

L'utilisation du sport dans les relations internationales apparaît fort tôt, dès les lendemains de la Première Guerre mondiale, et pas seulement en 1936, lors des Jeux de Berlin, comme il a été longtemps pensé. C'est surtout pendant l'entre-deux-guerres que l'internationalisation du sport et de son audience contribuent à susciter l'intérêt des hommes d'État et à détruire le mythe

¹ F. da Rocha Carneiro, « Reprendre le match : reconstruction sportive et administration du football français en 1919 », dans *Historiens & Géographes*, novembre 2019, pp. 33-36.

du sport pacificateur cher à Pierre de Coubertin : la Grande Guerre a exacerbé les nationalismes sportifs et le stade est devenu un terrain de « revanche ». Question allemande, chauvinisme sportif et avènement de régimes autoritaires provoquent des efforts de propagande, ainsi que des interruptions dans les relations sportives et les manifestations populaires. Il y avait eu au XIXe siècle non pas un modèle mais plutôt des normes en matière de sport, entremêlées de débats, techniques, sociaux, voire politiques.

En outre, « c'est avec la multiplication et l'institutionnalisation des compétitions sportives internationales que les États prennent conscience de l'extraordinaire portée sociale, culturelle, économique et politique du sport. Le phénomène ne prend une réelle importance qu'après 1918. »¹ On constate, comme le titrent les auteurs de *L'histoire en mouvements*, « la lente marche de l'État »².

□ Le boycottage des vaincus et de la Russie bolchevique

Que le sport se mette à jouer un rôle dans les relations internationales est un fait connu depuis longtemps. Mais la révélation essentielle – capitale – fut celle de Pierre Arnaud à la fin du siècle dernier³. « Au niveau international, c'est à partir des années 1919-1920 que le sport devient un instrument politique d'exclusion, de boycottage, brandi par les pays démocratiques contre les sociétés barbares », nous apprend-il en effet⁴, et il ajoute :

« Les pays démocratiques sont à l'origine des premiers boycottages de l'histoire du sport. Les pays vainqueurs de la Première guerre refusent de rencontrer les pays vaincus sur le "terrain neutre" du sport. ».

¹ P.Arnaud, « Des jeux de la guerre aux jeux de la paix, sport et relations internationales (1920-1924) », dans P.Arnaud et Thierry Terret dir., *Éducation et politique sportives. XIXe-XXe siècles*, tome 3 de *Jeux et sports dans l'histoire, section d'histoire moderne et contemporaine des Actes des 117e et 118e Congrès nationaux des sociétés historiques et scientifiques (Clermont-Ferrand, 1992 et Pau, 1993)*, Éditions du CTHS, 1995, 407 p., p. 317.

² Titre de la p. 179 de J.Durry, R.Hubscher et B.Jeu, *L'histoire en mouvements. Le sport dans la société française (XIXe-XXe siècle)*, Armand Colin, 1992, 560 p.

³ P.Arnaud dir., *Les origines du sport ouvrier en Europe*, L'Harmattan, coll. « Espaces et Temps du Sport », 1994, 312 p. ; P.Arnaud et A.Wahl dir., Colloque de Metz (1993) *Sport et relations internationales*, Metz, 1994, 286 p. ; P.Arnaud et A.Wahl, *Sport et relations internationales pendant l'entre-deux-guerres*, CNRS, 1993, 239 p. Un colloque international avait été organisé à Metz et Verdun du 23 au 25 septembre 1993, dans le prolongement de la recherche conduite à partir de 1991 dans le cadre d'un programme du CNRS de la région Rhône-Alpes. Sa direction scientifique était confiée à Pierre Arnaud (Lyon I) et Alfred Wahl (Metz). Le sport, comme d'ailleurs bien d'autres secteurs de la vie sociale et culturelle, est particulièrement sensible aux fluctuations des relations internationales, on le savait depuis longtemps, on apprend ici l'ampleur du phénomène, on réfléchit sur le rôle des instances dirigeantes, on revient sur des idées reçues et on découvre des archives inédites, notamment les archives de Nantes.

⁴ P.Arnaud dir., *Les origines du sport ouvrier en Europe*, L'Harmattan, coll. « Espaces et Temps du Sport », 1994, 312 p., p. 13 & P.Arnaud et A.Wahl dir., Colloque de Metz (1993) *Sport et relations internationales*, Metz, 1994, 286 p., *passim*.

Le sport devient au lendemain de la Grande Guerre une « vitrine » de la vitalité et de la grandeur retrouvées des pays démocratiques et vainqueurs dans la guerre « du droit et de la justice ». L'utilisation du sport dans les relations internationales apparaît donc en fait fort tôt, dès les lendemains de la Première Guerre mondiale, et non seulement en 1936, lors des Jeux de Berlin. Surtout, on se rend compte par de nombreux exemples que ce sont les pays démocratiques qui ont, les premiers, utilisé l'arme du boycottage. En effet,

« les gouvernements des pays vainqueurs se rallient facilement, pendant les années qui suivent immédiatement la fin de la Guerre, à une position "dure" selon laquelle la reprise des rencontres internationales avec les pays vaincus et neutres, ne pourra être officialisée que lorsque ces pays adhéreront à la SDN » ¹.

Ainsi, le Comité olympique français et le Comité national des sports durent s'incliner devant les recommandations du Quai d'Orsay lors de l'organisation des Jeux olympiques de 1924 à Paris, afin d'exclure les pays dont la présence était jugée indésirable. Cette idée, fondamentale, avait déjà été avancée en cours de recherche par Pierre Arnaud lors du Congrès national des Sociétés historiques et scientifiques de Clermont-Ferrand en 1992.

« Le gouvernement français adopte, dès 1920, un certain nombre de dispositions à l'égard du sport de haut niveau qui indiquent clairement que "le sport est devenu une affaire d'État". Cette situation, en totale rupture avec ses préoccupations antérieures, va contribuer à ériger les rencontres sportives internationales en tant qu'instrument de politique étrangère. La création, par le ministère des Affaires étrangères, d'une section Tourisme et Sport dépendant du Service des œuvres françaises à l'étranger (SOFE), démontre que les responsables politiques entendent utiliser le sport à des fins de propagande afin d'assurer le rayonnement et le prestige de la culture française. » ²

La Grande-Bretagne est encore plus hostile que la France à la participation des anciens vaincus aux rencontres internationales et l'on peut parler sans risque d'exagération d'initiative de la Grande-Bretagne, secondée par la France et la Belgique ³. Pierre Arnaud va plus loin encore en écrivant : « au lendemain de la première guerre mondiale, l'Angleterre veut imposer sa loi en imposant aux pays vainqueurs de ne pas rencontrer les neutres et les vaincus, ni même les pays vainqueurs qui pourraient jouer contre eux. » Il remarque en outre que la presse sportive française supporte très mal cette forme très particulière de *leadership* britannique. *La Vie au grand air* du 20 mai 1920 écrit

¹ P.Arnaud et A.Wahl dir., Colloque de Metz (1993) *Sport et relations internationales*, Metz, 1994, 286 p., p 4.

² P.Arnaud, « Des jeux de la guerre aux jeux de la paix, sport et relations internationales (1920-1924) », dans P.Arnaud et Thierry Terret dir., *Éducation et politique sportives. XIXe-XXe siècles*, tome 3 de *Jeux et sports dans l'histoire, section d'histoire moderne et contemporaine des Actes des 117e et 118e Congrès nationaux des sociétés historiques et scientifiques (Clermont-Ferrand, 1992 et Pau, 1993)*, Éditions du CTHS, 1995, 407 p., p. 315.

³ P.Arnaud et A.Wahl dir., Colloque de Metz (1993) *Sport et relations internationales*, Metz, 1994, 286 p., p. 6.

« que l'Angleterre a mis la France en demeure de la suivre, comme une péniche suit un remorqueur... » **1** D'une façon plus générale, le sport britannique est tout à fait nationaliste dans l'entre-deux-guerres, et pas seulement à l'encontre des anciens ennemis.

« La reprise du calendrier sportif international est inaugurée par les Jeux interalliés en 1919. Organisés à l'initiative des États-Unis, ils prétendent renouer avec une version particulière de l'olympisme puisque seuls les pays vainqueurs pourront y participer. Il s'agit, en réalité, beaucoup plus d'assurer la propagande des États-Unis en France, de renforcer la fraternité entre les pays alliés que de remplacer symboliquement les J.O. de Berlin, annulés en 1916, pour cause de guerre. [...] L'année suivante, les J.O. d'Anvers permettent de renouer avec le calendrier olympique. Dans le contexte de cet immédiat après-guerre, des voix s'élèvent pour voir dans le sport la confirmation de la valeur guerrière des alliés. Affirmation d'autant plus évidente que les nations vaincues ne sont pas autorisées à participer à ces rencontres. Mais les victoires américaines démontrent surtout la supériorité de leur système éducatif et de leurs méthodes d'entraînement. » **2**

Les anciens vaincus et la Russie bolchevique – qui devient à la fin de 1922 l'URSS et qui est mise au ban des nations – sont pendant plusieurs années exclus des compétitions internationales. Fait remarquable, parmi les anciens belligérants du camp des Empires centraux, c'est plus spécialement l'Allemagne et la Hongrie qui sont visées, car aux JO de Paris (1924), Autriche, Bulgarie et Turquie sont admises, alors qu'elles étaient absentes à Anvers (1920).

« Quant aux relations sportives franco-allemandes, elles ne reprennent que lorsque l'Allemagne est admise à la SDN [1926], avec un match d'athlétisme opposant la France, l'Allemagne et la Suisse. [...] Les premiers incidents sportifs naissent sans conteste des tensions politiques. À peu près au même moment d'ailleurs, c'est-à-dire à partir de 1923, [en Italie...] les mesures vexatoires, les tendances nationalistes et chauvines se multiplient à l'encontre des étrangers, particulièrement les athlètes français. Au même moment, en Allemagne, l'occupation de la Ruhr au début de 1923 exacerbe la francophobie et donne au national-socialisme un regain de vigueur. » **3**

1 Page 39 du numéro. Cf. P.Arnaud et A.Wahl dir., Colloque de Metz (1993) *Sport et relations internationales*, Metz, 1994, 286 p., pp. 56 & 68. Plus tard, on parlera de « gouvernante anglaise », cf. J.-B.Duroselle, *La Décadence. 1932-1939*, Imprimerie nationale, 1979, 538 p., réédition, Seuil, coll. « Points », 1983.

2 P.Arnaud, « Des jeux de la guerre aux jeux de la paix, sport et relations internationales (1920-1924) », dans P.Arnaud et Thierry Terret dir., *Éducation et politique sportives. XIXe-XXe siècles*, tome 3 de *Jeux et sports dans l'histoire, section d'histoire moderne et contemporaine des Actes des 117e et 118e Congrès nationaux des sociétés historiques et scientifiques (Clermont-Ferrand, 1992 et Pau, 1993)*, Éditions du CTHS, 1995, 407 p., p. 318 & P.Arnaud et A.Wahl dir., *Sport et relations internationales, op. cit.*, pp. 31 & 133-155. Voir aussi, plus récent et détaillé, T.Terret, *Les Jeux interalliés de 1919. Sport, guerre et relations internationales*, L'Harmattan, 2002, 144 p.

3 P.Arnaud, « Des jeux de la guerre aux jeux de la paix, sport et relations internationales (1920-1924) », dans P.Arnaud et Thierry Terret dir., *Éducation et politique sportives. XIXe-XXe siècles*, tome 3 de *Jeux et sports dans l'histoire, section d'histoire moderne et contemporaine des Actes des 117e et 118e Congrès nationaux des sociétés historiques et scientifiques (Clermont-Ferrand, 1992 et Pau, 1993)*, Éditions du CTHS, 1995, 407 p., pp. 319 et 339-340.

En football, l'équipe de France ne rencontre que des pays alliés ou neutres jusqu'en 1924, c'est-à-dire jusqu'au début de l'amélioration des relations internationales et spécialement des rapports franco-allemands. Mais il y a tôt des rencontres de boxe entre France et Grande-Bretagne d'une part et Allemagne, de l'autre **1**. « L'attribution des JO à la France pour la 8e Olympiade va générer, en particulier de la part des Allemands, une vaste campagne de dénigrement de l'olympisme ainsi que des tentatives de boycottage » **2**, jusqu'alors inconnues. Les relations sportives franco-allemandes ne reprennent qu'au moment de l'admission de l'Allemagne à la SDN en 1926, apogée de l'ère Briand-Stresemann. Un premier meeting d'athlétisme – à trois... – entre France, Allemagne et Suisse est organisé le 22 août 1926, en « terrain neutre » (à Bâle, en Suisse, à la rencontre des trois territoires !) juste avant l'entrée de l'Allemagne dans l'organisation internationale, et le ministre de la Guerre français ne veut pas laisser partir les athlètes militaires. Quant aux relations sportives franco-allemandes vraiment bilatérales, il faudra attendre le 23 août 1927 – soit près d'une année après l'admission de l'Allemagne à la SDN – pour que se déroule officiellement le premier France-Allemagne d'athlétisme, et 1928 – l'année du pacte Briand-Kellogg – pour le premier match de natation. Le premier France-Allemagne de rugby avait eu lieu le 19 avril 1927, à Paris.

« Pourtant, la reprise des compétitions de football sera plus tardive : alors que l'équipe de France rencontre l'Autriche en 1926, la Hongrie en 1927, ce n'est que le 17 mars 1931 qu'elle est opposée à l'équipe nationale allemande au stade de Colombes. Il aura donc fallu attendre douze ans [après la conférence de la Paix, à Paris, en 1919] pour que les deux nations s'affrontent dans le sport le plus populaire de l'époque [...]. » **3**.

Remarquons d'ailleurs, d'une part, qu'une Coupe d'Europe centrale est instituée en 1927 et, d'autre part, que si l'équipe de France de football livre 330 parties internationales entre 1904 et 1970, elle n'en dispute que 11 face à son voisin immédiat de l'Est **4**. Ces relations sportives franco-allemandes vraiment bilatérales sont évidemment les plus intéressantes, car les plus significatives.

« Côté allemand, il semble qu'il y ait quelque empressement à vouloir renouer des relations sportives avec la France. Timidement d'abord, sous la forme d'invitations d'athlètes français de grande réputation. Mais, côté français, le ministère des Affaires étrangères veille. Ainsi, l'invitation de Georges Carpentier sera

1 P.Arnaud, « Des Jeux de la Victoire aux Jeux de la paix ? (1919-1924) », p. 144 de P.Arnaud et A.Wahl dir., Colloque de Metz (1993) *Sport et relations internationales*, Metz, 1994, 286 p.

2 *Ibid.*, p. 149.

3 P.Arnaud et A.Wahl dir., Colloque de Metz (1993) *Sport et relations internationales*, Metz, 1994, 286 p., p. 69.

4 P.Arnaud et A.Wahl dir., Colloque de Metz (1993) *Sport et relations internationales*, Metz, 1994, 286 p., p. 114.

déclinée. [...] Il est clair que ce sont les pays démocratiques qui ont été les premiers à instituer le boycottage des épreuves sportives internationales. Que leurs directives n'aient pas toujours été suivies d'effets est un autre problème : l'intention était explicite. Cette situation ne pouvait être possible que parce que le sport était devenu, au début des années vingt, un phénomène social, culturel, économique... et donc devait devenir un enjeu politique et diplomatique. » **1**

Il y a donc eu fugitivement la possibilité d'un olympisme genevois, d'un olympisme-Société des Nations ; il y a donc eu, et très tôt, une véritable instrumentalisation du sport. À propos de la SDN, s'est d'ailleurs posé un problème très intéressant à considérer avec le recul du temps.

« Comme la SDN comprend un nombre non négligeable de sportifs connus (dont l'explorateur norvégien Nansen), les délégués scandinaves projettent de mettre la question du sport international à l'ordre du jour de la SDN. André Glarner, journaliste au *Miroir des sports*, propose aussitôt que la SDN organise les JO en 1924 ! » **2**

Il n'est enfin pas étonnant que la France cherche à utiliser dans ce domaine ses quelques traités d'alliance. On comprend ainsi l'existence des « footballeurs-étudiants » yougoslaves dans les clubs languedociens, eu égard au contexte du traité d'alliance avec la Yougoslavie (1927) **3**. Concluons avec Pierre Arnaud :

« L'intrusion soudaine du sport dans les stratégies politiques des gouvernements est un phénomène entièrement nouveau dans l'histoire des relations internationales à partir de 1919. Du strict point de vue sportif, les cinq années qui suivent la signature de l'Armistice sont indiscutablement marquées par deux phénomènes : l'olympisme et la germanophobie. Les Jeux interalliés de Paris et les Jeux olympiques d'Anvers sont bien les jeux de la guerre, comme se plaît à le rappeler Delavaud, ministre de France à Stockholm, en ce qu'ils instituent le premier boycottage de l'histoire du sport. [...] C'est bien dès cette date que le sport devient un instrument de propagande et de pression diplomatique. » **4**

Quelques années plus tard, les états totalitaires retiendront la leçon donnée par les états démocratiques. Certes, ce n'est pas à cause de son régime

1 P.Arnaud et A.Wahl dir., Colloque de Metz (1993) *Sport et relations internationales*, Metz, 1994, 286 p., p. 63.

2 P.Arnaud, « Des jeux de la guerre aux jeux de la paix, sport et relations internationales (1920-1924) », dans P.Arnaud et Thierry Terret dir., *Éducation et politique sportives. XIXe-XXe siècles*, tome 3 de *Jeux et sports dans l'histoire, section d'histoire moderne et contemporaine des Actes des 117e et 118e Congrès nationaux des sociétés historiques et scientifiques (Clermont-Ferrand, 1992 et Pau, 1993)*, Éditions du CTHS, 1995, 407 p., p. 335 & P.Arnaud et A.Wahl dir., *Sport et relations internationales, op. cit.*, p. 6.

3 Cf. P. Lanfranchi, « Les "footballeurs-étudiants" yougoslaves en Languedoc (1925-1935) », pp. 43-59 de *Sport-Histoire*, n° 3 (1989).

4 P.Arnaud, « Des jeux de la guerre aux jeux de la paix, sport et relations internationales (1920-1924) », dans P.Arnaud et Thierry Terret dir., *Éducation et politique sportives. XIXe-XXe siècles*, tome 3 de *Jeux et sports dans l'histoire, section d'histoire moderne et contemporaine des Actes des 117e et 118e Congrès nationaux des sociétés historiques et scientifiques (Clermont-Ferrand, 1992 et Pau, 1993)*, Éditions du CTHS, 1995, 407 p., p. 69.

politique que l'Allemagne est exclue des compétitions internationales : cette sanction s'inscrit dans la panoplie de celles qu'ont définies les alliés pour obtenir, en exécution du traité de Versailles, des réparations. Cette « mise en quarantaine », fomentée, on l'a vu, par l'Angleterre, reçoit d'ailleurs sans trop de réactions, au moins jusqu'en 1921-1922, l'aval de la communauté internationale. Mais sa durée pose problème, eu égard au renouvellement des relations internationales. Le cas est quelque peu différent pour l'URSS. Son exclusion des JO et des rencontres sportives internationales repose sur un boycottage de nature politique, celui de la révolution d'Octobre. Les Anglais, gendarmes de l'ordre sportif international, sont les premiers à réclamer le boycottage des pays vaincus et des pays neutres ainsi que celui de tout pays rencontrant les uns ou les autres, selon une formule simple : les amis de mes ennemis deviennent mes ennemis.

□ Des Internationales... sportives

Un deuxième point fondamental en matière de relations internationales est la constitution d'une pluralité d'Internationales sportives. La révolution russe de 1917 provoque, mais pas immédiatement, l'éclatement du sport ouvrier international. Depuis 1913, il existait une Internationale sportive ouvrière socialiste (ISOS). L'ancêtre, c'était l'Association socialiste internationale d'Éducation physique. Il y a création à Lucerne, les 12 et 13 septembre 1920, de l'Union internationale d'Éducation physique et sportive du Travail, plus couramment appelée Internationale sportive de Lucerne (ISL). À ce congrès de Lucerne sont représentées la France, l'Allemagne, la Grande-Bretagne, la Belgique, la Finlande, la Suisse et la Tchécoslovaquie. En conséquence, des Olympiades ouvrières (dites aussi Jeux olympiques ouvriers) se tiennent, à Prague (1921), Francfort (le 24 juillet 1925), Moscou (1928), Vienne (1931), Anvers (1937), ainsi que des Spartakiades, à Moscou, à partir de 1928 (1). L'ISL est parallèle à l'Internationale socialiste reconstituée en 1920 (aussi) et à l'Union internationale des Partis socialistes pour l'action internationale, formée à Vienne

1 Ce qui suit s'inspire largement des deux contributions d'André Gounot, « Sport réformiste ou sport révolutionnaire ? Les débuts des Internationales sportives ouvrières » (en utilisant de nombreuses archives), dans P.Arnaud dir., *Les origines du sport ouvrier en Europe*, L'Harmattan, coll. « Espaces et Temps du Sport », 1994, 312 p., pp. 219-245, et « Entre exigences révolutionnaires et nécessités diplomatiques. Les rapports du sport soviétique avec le sport ouvrier et le sport bourgeois en Europe. 1920-1937 », dans P.Arnaud & J.Riordan, *Sports et relations internationales (1900-1941)*, L'Harmattan, 1998, coll. « Espaces et temps du sport », 338 p., pp. 241-276, et celle de Léon Strauss, « Le sport travailliste français pendant l'entre-deux-guerres », *Ibid.*, pp. 193-218. Autre source pour le mouvement sportif ouvrier de l'entre-deux-guerres : B.Deletang, « Le mouvement sportif ouvrier ou l'enjeu idéologique du sport », dans P.Arnaud et J.Camy, *La naissance du mouvement sportif associatif en France*, Presses universitaires de Lyon, 1986, 422 p., pp. 309-325, & enfin P.Arnaud et A.Wahl dir., Colloque de Metz (1993) *Sport et relations internationales*, Metz, 1994, 286 p., pp. 172 & suiv. Voir aussi P.Riordan, « La politique sportive étrangère soviétique pendant l'entre-deux-guerres », dans P.Arnaud & J.Riordan, *Sports et relations internationales (1900-1941)*, L'Harmattan, 1998, coll. « Espaces et temps du sport », 338 p., pp. 127-142.

en février 1921 : ces deux Internationales politiques fusionnent entre elles en 1923 pour former l'Internationale socialiste et ouvrière. Dans le domaine sportif, l'obédience socialiste est officiellement reconnue au quatrième congrès (Helsingfors, août 1927). Le nom officiel devient à partir de janvier 1928 : Internationale sportive ouvrière socialiste (ISOS).

La réponse symétrique, compagne de route du communisme, est la création à Moscou pendant l'été 1921 de l'Internationale rouge sportive (IRS). Elle provoque des scissions dans de nombreux pays, comme en Tchécoslovaquie, où en mai 1921 les communistes quittent la Fédération sportive ouvrière – dont la direction reste fidèle au Parti social-démocrate, membre de la Deuxième Internationale, donc à l'Internationale sportive de Lucerne – pour former une Fédération sportive ouvrière révolutionnaire. La création de l'IRS se fait à Moscou, de façon rapide, en profitant des réunions de l'Internationale communiste (qui réunit son IIIe congrès, du 22 juin au 12 juillet 1921), de l'Internationale communiste des jeunes (ICJ) et de l'Internationale syndicale rouge (ISR). Elle s'inscrit dans un contexte de reflux de la révolution mondiale : il faut « aller aux masses », se consacrer à la conquête à long terme de la majorité ouvrière. Le premier manifeste de l'IRS propose de détacher les ouvriers des organisations bourgeoises, de les faire adhérer aux associations sportives ouvrières et d'en créer là où elles n'existent pas encore. L'IRS est bien sûr sous la tutelle de l'Internationale communiste : son bureau est d'ailleurs directement nommé par le Comité exécutif de l'Internationale communiste. Pendant les premiers mois, les seuls sportifs représentés sont les Russes : la Fédération sportive communiste de la Tchécoslovaquie n'adhère officiellement qu'en 1922 ! L'URSS n'a que fort peu de contacts sportifs avec les pays du monde capitaliste. Certains, à l'époque de la NEP surtout, y soulignent que le sport de compétition est nuisible à la santé mentale et physique ; pour d'autres, depuis la période du « communisme de guerre » – autour du *Proletkult*, culture prolétarienne – tous les sports organisés ressortissent à la culture bourgeoise, dépassée voire dégénérée. Il faut le dépasser par la culture physique prolétarienne. Elle n'adhère pas aux fédérations internationales et refuse de participer aux Jeux olympiques, qu'elle considère comme un moyen de détourner les travailleurs de la lutte des classes et de leur donner un entraînement pour de nouvelles guerres impérialistes. De toutes façons, elle est mise au ban de l'olympisme. Au contraire, le « sport rouge » se veut une préparation physique au combat révolutionnaire : l'athlète parfait est assimilé au soldat de l'Armée rouge. De violentes attaques contre l'ISL ont lieu en 1924-1925, et les contacts, totalement rompus en 1928, ne

reprennent qu'en 1934, dans le cadre de la nouvelle stratégie stalinienne, brusquement dirigée contre le fascisme et spécialement l'Allemagne nazie.

□ En conséquence, la scission

Quel fut le cas français à gauche du sport, l'exemple français du sport « travailliste » ? Remarquons d'abord que ce sport se comporte comme un véritable réseau « affinitaire » : en son sein sont organisés des catégories d'âges, une spécialisation par sexes, une spécialisation idéologique et une spécialisation par milieux sociaux ¹. La scission française ne fut pas immédiate ². Le 22 juillet 1923, au congrès de Montreuil-sous-Bois, les communistes s'emparèrent du contrôle de la FST, Fédération sportive travailliste, qui avait pris en 1914 la suite de la Fédération sportive athlétique socialiste, et dont c'était ici le cinquième congrès : 123 délégués se prononcèrent pour l'adhésion à l'Internationale rouge sportive, 117 pour l'ILS, la conséquente minorité refusant de suivre la nouvelle majorité. Les majoritaires formèrent la « Fédération sportive du Travail-Section française de l'Internationale rouge sportive », les minoritaires la « Fédération sportive du Travail-Section française de l'Internationale de Lucerne », qui prit en 1926 le nom d'Union des Sociétés sportives et gymniques du Travail. La FST rouge s'affirma immédiatement comme une section disciplinée de l'IRS et l'Union soviétique fut présentée, bien sûr, comme le paradis du sport. Dans les années 30, la FST suivit entièrement la ligne fixée par l'IRS, d'où

« refus de toute collaboration avec les clubs bourgeois, création de clubs d'industrie, [...] développement de la propagande pour le sport soviétique, renforcement des liens avec les Jeunesses communistes. [...] La conquête de la majorité par les communistes a été en grande partie le résultat du travail de propagande et de noyautage de la part des Jeunesses communistes [JC], sous l'impulsion particulière de Jacques Doriot, président des JC à partir [de mai 1923] » ³.

Les socialistes français adoptèrent finalement l'appellation d'Union des sociétés sportives du travail. L'USSGT se dota d'un journal, *Sports et loisirs*. Cette union faisait partie de l'Internationale du sport des travailleurs socialistes, toujours qualifiée par les communistes d'Internationale de Lucerne. L'alignement sur le Parti communiste français amena la FST à prendre dans les années 30 position sur des questions sans aucun rapport avec le sport et l'éducation physique.

¹ Cf. P.Arnaud dir., *Les origines du sport ouvrier en Europe*, L'Harmattan, coll. « Espaces et Temps du Sport », 1994, 312 p., pp. 17-18.

² Ce qui suit met à contribution André Gounot, « Sport réformiste ou sport révolutionnaire ? Les débuts des Internationales sportives ouvrières » (en utilisant de nombreuses archives), dans P.Arnaud dir., *Les origines du sport ouvrier en Europe*, L'Harmattan, coll. « Espaces et Temps du Sport », 1994, 312 p., pp. 219-245.

³ Sur Jacques Doriot, lire J.-P.Brunet, *Jacques Doriot. Du communisme au fascisme*, Balland, 1986, 562 p.

Le cas de l'Alsace-Lorraine était particulier. À l'époque du Reichsland s'y était développé un mouvement ouvrier dans le cadre de la social-démocratie allemande et une *Arbeiter Turnerbund* (Fédération des gymnastes ouvriers) s'était développé dans le Reich depuis 1892. En Alsace, on avait vu apparaître à partir de 1899 des clubs cyclistes ouvriers, qui pratiquaient essentiellement la randonnée. En 1919, les sociétés ouvrières reprurent leur activité tout en adoptant des noms français, typiques d'un retour à la mère patrie républicaine : Égalitaire, Avenir, Liberté, Solidarité. On créa un organisme central, la Fédération sportive du travail d'Alsace et de Lorraine.

□ Le sport ouvrier français

Le problème de l'identité du sport ouvrier se posait d'autant plus que, reprenant des tentatives de l'avant-guerre, des patronats s'essayèrent au club sportif formé et patronné par une société. C'est ainsi qu'

« en 1919, la Société des magasins Casino de Saint-Étienne crée une section sportive aux couleurs vert et blanc de la maison, alors que Renault vante les bienfaits du sport pour les ouvriers. Très vite, à côté des grandes, les petites et moyennes entreprises suscitent la création d'équipes, de clubs et d'équipements sportifs ; sans multiplier les exemples de la vocation sportive des industriels, il suffit d'évoquer le rôle du sport dans les houillères et les forges. » ¹

« À son congrès de Strasbourg, en juillet 1927, la Ligue de l'enseignement [– qui avait été longtemps hostile au sport et à la gymnastique – avait pris] une décision importante : créer une fédération nationale sportive post-scolaire. », l'Union française des œuvres laïques d'éducation physique (UFOLEP), une organisation laïque proche du Syndicat national des Instituteurs, ainsi que des partis socialiste et radical ².

Enfin le cas français de sport travailliste a posé le problème de la place de la femme dans le sport ³. C'est que les femmes avaient obtenu le droit de vote aux États-Unis en 1914, en Allemagne en 1919, en Grande-Bretagne en 1918 (à trente ans), puis sans limite en 1928. D'autre part, pendant la Première Guerre mondiale, apparurent en France des sociétés omnisports (d'emblée) féminines. La première, fort aristocratique, fut l' « Académie d'éducation

¹ Jean-Pierre Augustin & Claude Sorbets, « Les enjeux du sport dans l'entreprise. Genèse, état et incertitudes », pp. 143-154 de *Jeux et sports dans l'histoire*, section d'histoire moderne et contemporaine des *Actes du 116e Congrès national des sociétés savantes (Chambéry, 1991)*, Éditions du CTHS, 1992, 2 vol., tome I, *Associations et politiques*, 327 p., p. 145.

² B. Dubreuil, « La naissance de l'U.F.O.L.E.P. », dans P. Arnaud et J. Camy, *La naissance du mouvement sportif associatif en France*, Presses universitaires de Lyon, 1986, 422 p., pp. 359-377.

³ Cf. Marianne Amar, « La "sportive rouge" (1923-1939). Pour une histoire des femmes au sein du sport ouvrier français », dans P. Arnaud dir., *Les origines du sport ouvrier en Europe*, L'Harmattan, coll. « Espaces et Temps du Sport », 1994, 312 p., pp. 167-191.

sportive et physique de la femme, de la jeune fille et de l'enfant » (= *Academia*), présidée par la duchesse d'Uzès **1**. Les trois sociétés organisèrent des rencontres interclubs **2**. Les débuts du football féminin remontaient en Grande-Bretagne à 1895, en France à l'extrême fin de la guerre de 1914-1918. Ce football se caractérisa longtemps par deux mi-temps de 30 minutes. Il déclina en France dès la fin des années 1920, puis fit sa réapparition en 1968, avec deux mi-temps de 35, puis 40, puis 45 minutes **3**, pour ensuite se développer rapidement.

Une Fédération des Sociétés féminines sportives de France vit le jour en 1920, elle devint peu après la « Fédération féminine sportive de France. Union française de gymnastique féminine », appellation qui fut simplifiée en 1922 en « Fédération féminine de gymnastique et d'éducation physique » **4**. La Fédération sportive du Travail, dès sa fondation en 1923, reprit l'essentiel du discours marxiste en matière d'émancipation féminine, mais des réticences demeuraient.

Remarquons qu'en dehors de l'athlétisme nombreux étaient les sports associant ou pouvant associer un homme et une femme : le tandem cycliste, le badminton, le tennis, le tennis de table, la voile en dériveur, l'escalade, l'alpinisme, le patinage artistique et le canoë mixte **5**.

21.6.2. L'intervention de l'État et des autres types de pouvoirs publics dans le sport français des années 20

□ La situation de la France est un peu particulière

Le sport constitue bien un des aspects de la culture de masse qui émerge dans les années vingt. Quel est le rôle de l'État dans le domaine du sport ? Il commence à s'y intéresser comme le prouve le rattachement du haut-commissariat à l'Éducation physique au ministère de la Guerre en 1920, puis son partage en 1926 entre la Guerre et l'Instruction publique. L'action des pouvoirs publics n'est toutefois qu'indirecte ; l'État préfère déléguer la prise de décision. Ainsi, une loi de 1923 invite les communes à participer à l'installation de locaux

1 Anne de Rochechouart de Mortemart, 1847-1933.

2 Cf. Merryl-Claude Moneghetti, *La naissance du sport féminin à Paris*, mémoire de maîtrise dirigé par Jean-Pierre Chaline, Paris IV, octobre 1994, 96 p., dactyl.

3 Laurence Prudhomme, « Sexe faible et ballon rond. Esquisse d'une histoire du football féminin », dans P.Arnaud dir., *Les origines du sport ouvrier en Europe*, L'Harmattan, coll. « Espaces et Temps du Sport », 1994, 312 p., pp. 111-126.

4 Laurence Prudhomme, « Sexe faible et ballon rond. Esquisse d'une histoire du football féminin », dans P.Arnaud dir., *Les origines du sport ouvrier en Europe*, L'Harmattan, coll. « Espaces et Temps du Sport », 1994, 312 p.

5 Cf. André Beaudou, dans P.Arnaud & Th.Terret dir., *Histoire du sport féminin*, recueil de textes, L'Harmattan, coll. « Espaces et temps du sport », 1996, 2 vol., 234 & 271 p.

sportifs sur leurs sols. Ayant rapidement repris sa place après-guerre, le sport progresse dans les petites villes et, surtout, grâce aux relais catholiques, dans les campagnes. Il joue un rôle indéniable dans la reconquête du prestige national notamment face à l'Allemagne, écartée des Jeux olympiques de Paris en 1924. Mais s'il semble avoir perdu son caractère élitiste, c'est surtout par désertion des couches favorisées. Les terrains de football, les clubs de gymnastique ou de cyclotourisme relégués en banlieue témoignent d'un clivage social persistant entre des sports qui se prolétarisent et d'autres, tel le tennis, encore réservés à une infime partie de la population.

On a vu l'engagement précoce de l'État français, à la suite de l'allié britannique, au lendemain de la Première Guerre mondiale, c'est-à-dire au moment de la signature des traités de paix et des Jeux interalliés. « Cette situation, entièrement nouvelle, conduit l'État à la création, en 1920, d'un service de l'éducation physique et du sport rattaché au ministère de l'Instruction publique. Cette initiative répond au désir du gouvernement de promouvoir le sport de haut niveau afin de restaurer l'image de la France dans le monde. » ¹

« Assurer le prestige de la France devient un objectif prioritaire [...]. L'État se propose d'aider alors financièrement les Fédérations afin que la victoire obtenue par la France sur les champs de bataille se traduise également par son invincibilité sur les terrains de sport... Une Section de tourisme et de sport est créée au sein du ministère des Affaires étrangères pour véhiculer une bonne image de la France, attirer les étrangers et leurs devises sur notre sol. » ²

Cette Section est rattachée en 1920 au Service des Œuvres françaises à l'Étranger (SOFÉ). C'est là un fait nouveau, qui témoigne de l'importance croissante du sport dans l'imaginaire politique des « décideurs ». Un autre organisme, l'Office national du Tourisme a d'ailleurs joué un rôle similaire pour le développement des sports d'hiver et du tourisme hivernal, lesquels cessent d'être des « loisirs de riches et de désœuvrés » ³.

« Les athlètes sont assimilés à des ambassadeurs, des représentants de la culture et du génie français au même titre que les artistes, les romanciers ou les couturiers. À peine créé, le SOFÉ reçoit de nombreuses demandes de subventions

¹ P.Arnaud, « Des jeux de la guerre aux jeux de la paix, sport et relations internationales (1920-1924) », dans P.Arnaud et Thierry Terret dir., *Éducation et politique sportives. XIXe-XXe siècles*, tome 3 de *Jeux et sports dans l'histoire, section d'histoire moderne et contemporaine des Actes des 117e et 118e Congrès nationaux des sociétés historiques et scientifiques (Clermont-Ferrand, 1992 et Pau, 1993)*, Éditions du CTHS, 1995, 407 p., p. 319. Pour une vue générale, rapide, de l'intervention de l'État, J.-P.Clément, J.Defrance & C.Pociello, *Sport et pouvoirs au XXe siècle. Enjeux culturels, sociaux et politiques des éducations hysiques, des sports et des loisirs dans les sociétés industrielles (années 20-années 90)*, Presses universitaires de Grenoble, 1994, 204 p.

² P.Arnaud, « Des Jeux de la Victoire aux Jeux de la paix ? (1919-1924) », dans P.Arnaud et A.Wahl dir., *Colloque de Metz (1993) Sport et relations internationales*, Metz, 1994, 286 p., p. 135.

³ P.Arnaud dir., *Le sport moderne en question. Innovation et changements sociaux*, Association francophone pour la Recherche sur les activités physiques et sportives, 1990, 258 p., contribution de P.Arnaud sur Chamonix 1924, pp. 16-44, p. 18.

[...] La propagande du SOFE s'effectue encore par le contrôle de la création de clubs sportifs français à l'étranger. [...] Pour le gouvernement français et les défenseurs du sport, les victoires sportives font plus pour le prestige national que toutes les conférences politiques. » **1**

Il faut ajouter la création en 1922, au sein du ministère de l'Instruction publique, d'un Service provisoire de l'éducation physique et des sports dans les établissements d'enseignement, sous la direction de Gaston Vidal (1888-1949), président de l'USFSA **2**, instituteur, ancien combattant, député de l'Allier **3**. Gaston Vidal considère que les champions peuvent devenir des ambassadeurs dans le monde, mieux que les athlètes français ayant participé aux Jeux olympiques d'Anvers en 1920. Presque d'emblée donc, se trouve posée en France la question de l'unicité ou de la multiplicité des organismes étatiques contrôlant – ou à tout le moins surveillant – le sport. C'est dès 1920 qu'apparaît le premier organisme dirigeant, fédérateur, un haut-commissariat à l'Éducation physique, rattaché au ministère de la Guerre ; en 1926, il est partagé entre la Guerre et l'Instruction publique ; en 1932 il dépendra uniquement de l'Éducation nationale, nouveau nom (3 juin 1932) de l'Instruction publique de par la volonté d'Anatole de Monzie (1876-1947).

« [...] en France comme à l'étranger, l'utilisation politique du sport à des fins de propagande (voire d'exclusion) est un phénomène marquant de l'entre-deux-guerres. [...] L'État, pour la première fois, considère que le moment est venu de venir en aide au sport de haut niveau. Il crée, au ministère des Affaires étrangères, une section Tourisme et sport et confie au Service des Œuvres françaises à l'étranger (le SOFE) le soin d'assurer le rayonnement culturel, scientifique et sportif de la France dans le monde. Ainsi les athlètes français deviennent-ils pour la première fois les ambassadeurs de leur pays. » **4**

Le SOFE propose rapidement une politique sportive au ministre des Affaires étrangères. L'écrivain Jean Giraudoux ne dédaigne pas de la diriger, entre 1921 et 1924 (**5**). D'autre part, dès 1920, le gouvernement fait pression sur Coubertin pour que les Jeux olympiques soient attribués à la France, car Coubertin y est hostile. Il s'y rallie au moment où il « annonce son intention d'abandonner la présidence du Comité international olympique. Afin de

1 P.Arnaud, « Des Jeux de la Victoire aux Jeux de la paix ? (1919-1924) », dans P.Arnaud et A.Wahl dir., Colloque de Metz (1993) *Sport et relations internationales*, Metz, 1994, 286 p., pp. 137-138.

2 En 1920, l'USFSA disparaît, au profit de fédérations unisport.

3 J.Durry, R.Hubscher et B.Jeu, *L'histoire en mouvements. Le sport dans la société française (XIXe-XXe siècle)*, Armand Colin, 1992, 560 p., p. 180.

4 P.Arnaud, « Les deux voies d'intégration du sport dans l'institution scolaire », dans P.Arnaud et Thierry Terret dir., *Éducation et politique sportives. XIXe-XXe siècles*, tome 3 de *Jeux et sports dans l'histoire, section d'histoire moderne et contemporaine des Actes des 117e et 118e Congrès nationaux des sociétés historiques et scientifiques (Clermont-Ferrand, 1992 et Pau, 1993)*, Éditions du CTHS, 1995, 407 p., p. 25.

5 En août 1939 il deviendra commissaire général à l'Information, Georges Duhamel étant inspecteur général de la Radio française.

marquer cet événement, il souhaite (et le fait savoir) que les prochains Jeux olympiques aient lieu à Paris en 1924. » ¹

□ Les autres pouvoirs publics et le sport français

Quelques conseils municipaux de grandes villes construisent des équipements sportifs. C'est le cas de Lyon, qui construit à partir de 1913 le stade de Gerland ², dans la perspective des Jeux olympiques de 1920, qui auront lieu, en définitive, à Anvers. Gerland est utilisé surtout pour des manifestations gymniques et sportives de masse (dont les Fêtes de la Jeunesse), plutôt que pour des rencontres internationales ou nationales. Certes, à Paris le Parc des Princes datait de 1899, mais l'entre-deux-guerres est, d'une manière générale, le temps des grands stades parisiens : Charléty (1923), le stade de Colombes, construit pour les Jeux olympiques de 1924... Outre l'unification sportive ouvrière de décembre 1934, la nouveauté des années trente réside dans la prise de conscience du rôle à jouer par les municipalités ouvrières dans la diffusion de l'idée et de la pratique du sport ouvrier. Sylvie Rab ajoute des idées importantes concernant les municipalités ouvrières ³.

« Lors du conseil municipal de Suresnes du 26 décembre 1930 est décidée la création d'un Office municipal des sports sans statut juridique précis. [...] Il faut attendre le 14 avril 1932 pour que l'Office communal sportif soit déclaré auprès de la préfecture comme une simple association locale régie par la loi du 1er juillet 1901. »

À Boulogne-Billancourt, il est également décidé dans ces mêmes années de créer un Office municipal des sports, et des renseignements sont pris dans les communes voisines, pour connaître, de façon très pragmatique, les différentes formules éventuellement adoptées. Finalement, le modèle de Suresnes est retenu. L'Office municipal des sports de Boulogne est définitivement créé par la délibération du conseil municipal du 17 mai 1933, sous forme d'une association « loi de 1901 » également.

« En affirmant que le sport est devenu une affaire d'État et qu'il doit servir le prestige national, les hommes politiques courent un très grand risque : celui de s'exposer à de cuisantes déceptions. [...] Après quelques bons succès ou résultats honorables des équipes de France de football et de rugby en 1920 et au début de 1921, la défaite de Georges Carpentier contre Jack Dempsey (le 2 juillet 1921), puis la

¹ P.Arnaud dir., *Le sport moderne en question. Innovation et changements sociaux*, Association francophone pour la Recherche sur les activités physiques et sportives, 1990, 258 p., contribution citée de P.Arnaud, p. 23.

² É.Lê-Germain, « La construction du stade de Gerland (1913-1919) », dans P.Arnaud et Thierry Terret dir., *Éducation et politique sportives. XIXe-XXe siècles*, tome 3 de *Jeux et sports dans l'histoire, section d'histoire moderne et contemporaine des Actes des 117e et 118e Congrès nationaux des sociétés historiques et scientifiques (Clermont-Ferrand, 1992 et Pau, 1993)*, Éditions du CTHS, 1995, 407 p., pp. 305-314.

³ Sylvie Rab, « Les municipalités ouvrières et le sport dans les années trente. L'exemple de trois municipalités socialistes de banlieue (Boulogne, Puteaux et Suresnes) », dans P.Arnaud dir., *Les origines du sport ouvrier en Europe*, L'Harmattan, coll. « Espaces et Temps du Sport », 1994, 312 p., pp. 247-265.

première défaite de Suzanne Lenglen à Forest Hill, semblent annoncer la crise du sport français. » ¹

On peut reprendre à André Rauch ² le portrait en demi-teinte de Georges Carpentier, premier Français célebrissime et photogénique champion d'Europe, né à Liévin, près de Lens dans le Nord, le 12 janvier 1894 :

« Une scolarité agitée, une condition familiale sans espoir de promotion, la rencontre avec un homme providentiel [Descamps], personnage qui tient le rôle d'un père en orientant les choix d'un jeune, une indifférence aux solidarités de la condition de mineur, une disponibilité presque totale pour ceux qui exploitent son talent, et voilà notre jeune Carpentier en route pour les rings parisiens, avant de gagner ceux d'Angleterre, de Belgique, des États-Unis d'Amérique enfin. »

□ Le « sport colonial »

Déjà, Pierre de Coubertin avait été l'un des premiers à prôner la rencontre du colonisateur et du colonisé sur les terrains de sport. Dès 1912, il encourageait les coloniaux à se mesurer avec leurs sujets afin de les rendre plus dociles. L'État républicain français tenta, dès les lendemains de la Première Guerre mondiale, une utilisation coloniale du sport, dans le cadre d'un empire colonial qui n'avait toujours pas d'appellation officielle et qui était un agrégat de situations légales, dont le ciment était la vieille aspiration à l'assimilation, revivifiée par les conséquences démographiques de la Grande Guerre sur la métropole. Le cadre choisi fut celui de l'ensemble territorial qui, dans cette optique présentait le plus d'unité, tout au moins au niveau mythique, l'Afrique occidentale française (AOF) ³. Une dépêche du ministère de la Guerre, datée du 20 septembre 1922, prescrivit de développer les activités physiques en Afrique occidentale française (AOF).

« L'eugénisme constituait, comme en métropole, la motivation essentielle des autorités françaises. Les pratiques corporelles étaient destinées à améliorer la condition physique des Noirs afin de disposer d'une main-d'œuvre plus performante et surtout de soldats, à un moment où le déficit démographique français était jugé inquiétant pour la sécurité du pays. »

¹ P.Arnaud, « Des jeux de la guerre aux jeux de la paix, sport et relations internationales (1920-1924) », dans P.Arnaud et Thierry Terret dir., *Éducation et politique sportives. XIXe-XXe siècles*, tome 3 de *Jeux et sports dans l'histoire, section d'histoire moderne et contemporaine des Actes des 117e et 118e Congrès nationaux des sociétés historiques et scientifiques (Clermont-Ferrand, 1992 et Pau, 1993)*, Éditions du CTHS, 1995, 407 p., pp. 315-348.

² A.Rauch, *Boxe, violence du XXe siècle*, Aubier, 1992, 427 p., p. 118. Voir aussi la contribution d'A.Rauch, « Épistémologie d'une histoire du spectacle radiodiffusé. Un exemple : la boxe », pp. 77-89 de J.-P.Augustin & J.-P.Callède, *Sport, relations sociales et action collective, Actes du Colloque des 14 et 15 octobre 1993 à Bordeaux*, textes réunis par, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, Talence, 1995, 780 p.

³ Je m'inspire de Bernadette Deville-Danthu, « Noirs et blancs sur les terrains de sport : un rendez-vous manqué ! », dans P.Arnaud & J.Riordan dir., *Sports et relations internationales (1900-1941)*, L'Harmattan, 1998, coll. « Espaces et temps du sport », 338 p., pp. 187-198.

Deux formes furent initialement envisagées : d'une part des équipes sportives mixtes et d'autre part des confrontations entre équipes métropolitaines et équipes d'AOF. Des athlètes d'élite découverts souvent par hasard intégrèrent des équipes métropolitaines, voire l'équipe de France. Ce fut le cas de Raoul Diagne (1910-2002), fils du sous-secrétaire d'État aux Colonies et député Blaise Diagne (1872-1934), au Racing Club 1. Des cas similaires s'observèrent dans la boxe, le « noble art ». Mais les rencontres sportives en elles-mêmes n'eurent aucun caractère officiel.

« En définitive, il faudra attendre 1960 avec les Jeux de la Communauté française à Tananarive, puis de l'Amitié en 1961 à Abidjan et en 1963 à Dakar, pour que la confrontation entre Blancs et Noirs intervienne au sein d'une compétition officielle et structurée. »

D'autre part,

« lorsque des *Aofiens* battirent des records de France, les officiels se montrèrent extrêmement tatillons pour homologuer leurs performances [et si] les athlètes de couleur étaient régulièrement retenus pour des rencontres internationales, leurs sélections pour les confrontations de grand prestige, en particulier les Jeux olympiques, demeurèrent en revanche exceptionnelles. » 2

Au niveau national, on est donc parvenu dans l'entre-deux-guerres à la notion d'« athlètes d'État », « dûment mandatés par leur gouvernement pour représenter leur régime politique ou pour être les agents de son rayonnement culturel, industriel, économique, au même titre que les romanciers, les artistes, les grands couturiers ou chefs de l'industrie automobile et aéronautique » 3.

21.6.3. La France et les Jeux olympiques dans les années 1920

Les Jeux olympiques accèdent à la notoriété dans l'entre-deux-guerres, avec une augmentation constante du nombre des athlètes et des nations, sauf à Los Angeles (1932), pour cause d'éloignement de l'Europe. Le premier conflit mondial fini, les VIIe Jeux olympiques ont lieu à Anvers, à partir du 14 août 1920 : les VIe Jeux, prévus à Berlin en 1916, n'avaient bien sûr pas eu lieu. À Anvers, il n'y a pas l'Allemagne, exclue parce que vaincue et, en outre, responsable du « viol » de la Belgique en 1914.

Les Jeux olympiques de 1896 à 1936

1 Une contribution sur le Racing, par P.Brossard, dans C.Piard, *Le sport français sous la IIIe République*, L'Harmattan, 2019, 2 vol., 218 & 192 p., vol. I, pp. 153-158.

2 B.Deville-Danthu conclut ainsi : « L'accession à l'indépendance de tous les territoires d'AOF n'assainit pas la rencontre sportive entre la France et les nouveaux États indépendants. Au contraire, la métropole s'efforça de retenir les sportifs africains jusqu'alors laissés pour compte, comme si elle avait tout à coup pris conscience de ce qu'elle allait perdre. »

3 P.Arnaud et A.Wahl dir., Colloque de Metz (1993) *Sport et relations internationales*, Metz, 1994, 286 p., p 9.

Année	Ville	Sports	Compétitions	Athlètes	Pays
1896	Athènes	9	42	285	13
1900	Paris	15	98	1 066	20
1904	Saint-Louis	17	102	496	11
1908	Londres	23	110	2 059	22
1912	Stockholm	16	100	2 541	28
1920	Anvers	23	159	2 606	29
1924	Paris	19	128	3 092	44
1928	Amsterdam	16	110	3 015	46
1932	Los Angeles	17	119	1 408	38
1936	Berlin	23	132	4 069	49

Les Jeux d'Anvers voient surgir Paavo Nurmi (1897-1973), légendaire athlète finlandais qui en trois Jeux olympiques successifs aura neuf médailles d'or et trois d'argent (fond et demi-fond). Il sera disqualifié à Los Angeles en 1932 pour avoir reçu une récompense en argent lors d'une exhibition. Ceux de Paris en 1924 sont l'occasion du triomphe de Johnny Weissmuller (1904-1984) qui remporte trois médailles d'or et devient le premier nageur en-dessous de la minute aux 100 mètres. Les femmes ne sont officiellement admises aux Jeux olympiques qu'à partir de 1928, à Amsterdam : elles sont alors 263. Le drapeau olympique était apparu pour la première fois en 1914, à Paris, lors du congrès du 10e anniversaire. À Anvers, le drapeau à cinq anneaux avait été utilisé, de même que la devise « latine » *Citius, altius, fortius* (« plus vite, plus haut, plus fort ») et le serment de l'athlète.

Les Jeux olympiques de Paris en 1924 sont promus par l'État qui fait paraître par l'entremise du ministère des PTT une des premières séries de timbres-poste commémoratifs de grand format ; ils sont quatre et d'assez bonne facture esthétique.

Les premiers Jeux olympiques d'hiver ont aussi lieu en 1924 (1).

« 1924-Chamonix [écrit P.Arnaud] inaugure l'olympisme hivernal : l'impact de l'événement est vraisemblablement faible, en tout cas sans commune mesure avec l'immense promotion dont ont pu bénéficier les J.O. de Grenoble [1968]. D'une part, parce que le phare de l'Olympisme en 1924 est bien Paris ; d'autre part parce que les sports d'hiver sont en France à un faible niveau de développement. De ce fait, les "Jeux d'hiver" de Chamonix (qui ne seront consacrés Jeux olympiques d'hiver qu'en 1925 (2) ne peuvent être qu'un "prélude" expérimental, selon l'expression de P. de Coubertin (et donc réservé à des connaisseurs), à la

1 La flamme olympique est une innovation de 1928, le parcours-relais de la flamme olympique datant de 1936, l'hymne olympique de 1957. La phrase exacte et fameuse de Coubertin sur la participation était : « [...] l'essentiel, ce n'est pas d'avoir vaincu mais de s'être bien battu. » (rappelé par J.Durry, R.Hubscher et B.Jeu, *L'histoire en mouvements. Le sport dans la société française (XIXe-XXe siècle)*, Armand Colin, 1992, 560 p., p. 169).

2 Par une décision du congrès du CIO à Prague ; le nom officiel de 1924 est « Grande Semaine internationale des Sports d'hiver », du 24 janvier au 4 février.

manifestation olympique parisienne. [...] »

L'idée d'une Olympiade hivernale ne parvient pas à s'imposer facilement. Pourtant le patinage avait fait son apparition aux Jeux olympiques de Londres en 1908 (mais s'agit-il d'un sport d'hiver ? la question est posée). Les Suédois l'écartent lors des Jeux de Stockholm en 1912, parce qu'ils estiment que depuis 1900 ils organisent périodiquement leurs « Jeux du Nord », une sorte d'« Olympiade boréale ». Le patinage ne réapparaît qu'en 1920 aux Jeux d'Anvers avec le hockey sur glace. Lorsque les JO de Chamonix ont lieu, la patinoire n'est pas terminée : elle ne sera achevée qu'en 1925 ! Quelles furent les conséquences de cette innovation olympique ? D'abord, la création d'une Fédération française de ski, le 15 octobre 1924.

« Ce bilan sportif permet de mettre l'accent sur un phénomène qui est resté inaperçu : le véritable triomphateur de ces premiers jeux est... le ski. En effet, alors que les autres disciplines olympiques disposaient déjà de leurs championnats internationaux (d'Europe ou du monde), le ski n'avait guère jusque-là suscité que des compétitions à caractère local ou régional, à l'exception de quelques rencontres internationales, dont les fameux Jeux du Nord. Mais ces derniers étaient réservés aux seuls pays scandinaves. Les premiers Jeux olympiques d'hiver consacrent donc le ski en tant que "sport universel"... ce que ne fait que confirmer la fondation de la Fédération internationale de Ski (FIS) lors de la réunion du VIIIe Congrès international de ski à Chamonix en 1924. [...] Cette entrée du ski dans le concert des grandes compétitions internationales contribue fortement à en changer le statut, tantôt utilitaire, tantôt ludique, quand ce n'est pas thérapeutique. D'ailleurs, après 1924, la presque totalité des affiches publicitaires (par exemple celles des stations de sports d'hiver ou bien celles du PLM) représentent un ou des skieurs. Indice que le ski remplace le patinage au palmarès de la popularité. Et, d'une façon générale, on peut penser que son succès rejaillit sur l'ensemble des sports d'hiver. »

Quant au bilan financier des JO de Chamonix, il est catastrophique : 3,5 millions de francs de dépenses, dont 2 par la ville, 1,5 par le Comité olympique français ; 120 000 F de recettes ! Ceci était dû, en bonne partie, au petit nombre de spectateurs. Les retombées pour Chamonix ne furent pas minces : la notoriété, la modernisation de la station (téléphériques des Glaciers dans la chaîne du mont Blanc en 1927, celui du Brévent dans les Aiguilles rouges en 1928), une clientèle étrangère plus nombreuse.

« La ville reste bien la seule station de sports d'hiver de grande envergure au moins jusqu'à la fin des années 1920. Elle regroupe à elle seule plus des 4/5 des lits d'hôtels pour les stations de sports d'hiver de plus de 1 000 mètres et cette écrasante supériorité se retrouve également dans les locations d'appartements et de villas. [...] Mais la création de Megève et de quelques stations satellites hâtera la dévalorisation d'un site peu propice finalement au développement du ski. [...] Le seul attrait de Chamonix en hiver est sa patinoire (la plus grande du monde), héritée des Jeux de 1924, qui draine jusqu'à 3 000 spectateurs lors des matchs de hockey et enregistre plus de 10 000 entrées payantes par an pour les amateurs de patinage

mondain. [...] Et c'est bien la compétition sportive qui devient le principal instrument de propagande des sports d'hiver. »

Voulant sans doute rivaliser avec Chamonix, de nombreuses stations hivernales françaises se lancent dans l'organisation de meetings, de coupes, de championnats, de démonstrations et cela aussi bien dans les Alpes que dans les Pyrénées, le Jura ou les Vosges. Autres retombées commerciales, l'organisation d'expositions (dont l'Exposition nationale du ski et des sports d'hiver à Paris fin 1925) et la vente d'objets divers ¹.

21.6.4. L'essor du ski dans la France des années 20

Le ski ne deviendra un sport de masse et la Fédération française de ski (FFS), née en 1925, ne prendra son essor qu'avec les remontées mécaniques des années 1930 (2). La FFS est créée à l'initiative du Club alpin français (CAF) et elle a son autonomie seulement en 1930. La première édition de la Vasalopett est de 1920 ; après ceux de Chamonix, les deuxièmes JO d'hiver ont lieu en 1928 à Saint-Moritz. Mais le gros de la clientèle est encore de passage.

« Finalement, et en regard de ces données, on comprend pourquoi les grandes cités régionales ont été les carrefours des sports d'hiver pour un nombre de plus en plus grand de citadins [...]. Le tableau dressé pour le Dauphiné en 1927 démontre d'ailleurs que la plupart des stations de sports d'hiver se trouvent en moyenne altitude, près des grands centres urbains et disposent d'une faible capacité d'hébergement. [...] Le Revard reste la station phare à cause de son altitude élevée (1 560 m) et peut accueillir jusqu'à 15 000 skieurs par saison. Ils accèdent à la station par un chemin de fer à crémaillère. »

L'accès, pour la plupart des stations de sport d'hiver en France, est encore difficile et long.

« C'est pour cette raison que certaines régions alpines s'ouvriront tardivement aux sports de neige. C'est le cas de la Maurienne et de la Tarentaise trop excentrées par rapport aux grands centres urbains. [...] Dans ces conditions, aller aux sports d'hiver représente une dépense tout à fait inaccessible pour la très grande majorité des Français. »

La prospérité touristique est néanmoins très marquée dans les années 1925-1930.

« Hélas, la crise économique mondiale devait brusquement ralentir cette progression et affecter la prospérité des grands hôtels de luxe. La baisse ne sera

¹ P.Arnaud et T.Terret, *Le rêve blanc. Olympisme et sports d'hiver en France. Chamonix. 1924 - Grenoble 1968*, Presses universitaires de Bordeaux, 1993, 268 p., *passim* et P.Arnaud dir., *Le sport moderne en question. Innovation et changements sociaux*, Association francophone pour la Recherche sur les activités physiques et sportives, 1990, 258 p., contribution de P.Arnaud sur Chamonix 1924, pp. 16-44, *passim*.

² Cf. P.Arnaud et T.Terret, *Le rêve blanc. Olympisme et sports d'hiver en France. Chamonix. 1924 - Grenoble 1968*, Presses universitaires de Bordeaux, 1993, 268 p., et P.Arnaud dir., *Le sport moderne en question. Innovation et changements sociaux*, Association francophone pour la Recherche sur les activités physiques et sportives, 1990, 258 p., contribution de T.Terret sur Grenoble, pp. 45-53, pour tout ce qui suit.

vraiment perceptible qu'après 1930, même si certaines stations plus modestes sont épargnées. C'est surtout le tourisme de luxe qui est touché... Les grands hôtels et les palaces s'efforceront d'endiguer l'hémorragie en baissant les prix et en compressant les effectifs de leurs employés. Ce qui ne manquera pas d'entraîner un « déclassement » de leur clientèle habituelle. Le recul est général et affecte aussi bien Chamonix que Saint-Gervais, les stations de sports d'hiver que les stations thermales. La durée des séjours diminue. Anglais et Américains se font rares. Cette situation va provoquer une sévère concurrence entre grands et petits hôtels. Les seconds bénéficieront de la crise dans la mesure où ils pourront retenir une nouvelle clientèle (française le plus souvent). [...] Par ailleurs, les Jeux d'hiver ne semblent pas avoir provoqué un afflux massif de touristes ou de sportifs après 1924. [...] Le succès des sports d'hiver se traduit, en France et dans le monde, par l'essor des innovations sociales et technologiques. Le phénomène sera perceptible surtout après 1930. Les Jeux d'hiver de Chamonix ont été organisés alors même que les sports d'hiver étaient une pratique confidentielle et réservée à quelques pays. Nombreux d'ailleurs étaient ceux qui pensaient que les Jeux olympiques d'hiver n'auraient aucun avenir, car les sports d'hiver ne sont pas universels [...]; les années qui suivent immédiatement l'olympiade chamoniarde sont essentiellement caractérisées par une profusion d'inventions et d'innovations aussi cocasses qu'éphémères. En attirant une nouvelle clientèle, les stations sont confrontées non seulement au problème de leur accueil mais à celui de leurs distractions. Il s'agit de recréer, en milieu montagnard, les conditions d'une vie urbaine très particulière où le luxe côtoie le plaisir. [...] Le succès des sports d'hiver est tel qu'à Chamonix des groupements sont créés pour accueillir les touristes, comme le Club mondain des sports d'hiver qui organise des récréations pour ses membres. Nombre d'hivernants viennent d'ailleurs aux sports d'hiver par snobisme : feux de Bengale, feux d'artifices viennent agrémenter leurs séjours. Le Club de Chamonix crée des courses à leur intention. Mais la meilleure propagande pour les sports d'hiver est encore assurée par... les couturières et les grands magasins [...] Cette « popularisation » des sports d'hiver se traduit effectivement par l'apparition de nouveaux *sportsmen* : les étudiants et les femmes. À Villars-de-Lans [Isère, près de Grenoble], l'Union nationale des Étudiants de France organise un stage de sports d'hiver pour les étudiants pendant les vacances de Noël 1928, imitant en cela les stages des étudiants d'Oxford et de Cambridge à Davos, se livrant chaque année (depuis 1921) à leur "match annuel de sports d'hiver". »

21.6.5. Sport et culture dans les arts et la littérature

En 1913, Henri Fournier, en littérature Alain-Fournier, avait fondé le Club sportif de la Jeunesse littéraire, transformé un peu plus tard en PUC (Paris Université Club) littéraire, il avait dédié *Le Grand Meaulnes* à Jean Giraudoux, « trois-quarts inégal mais parfait écrivain ». Dans l'entre-deux-guerres en France, le thème sportif inspire les peintres et les sculpteurs, c'est l'âge d'or du thème sportif dans la littérature, surtout entre 1920 et 1930. Pierre Loti, gymnaste et navigateur, chante la pelote basque, Henri Desgrange publie des romans sportifs, Georges Rozet (1871-1962) est l'auteur d'essais sur le sport, l'humoriste Tristan

Bernard **1** se passionne pour la boxe et le cyclisme. De grands noms de la littérature se mêlent de sport : Giraudoux, Henry de Montherlant, Genevoix, Henry Bordeaux et d'autres, comme en Italie Gabriele D'Annunzio. Les Jeux olympiques de Paris en 1924 entraînent dans ce domaine une effervescence considérable : des concours artistiques, où Géo-Charles **2**, ancien footballeur et marcheur, obtient la médaille d'or pour ses textes poétiques (*Jeux olympiques*), l'emportant sur Montherlant, des sociétés comme « Lettres, Arts, Sports », présidée par Jean Richepin, comme l'Association des écrivains sportifs, longtemps animée par le romancier Paul Vialar (1898-1996). Que le sport devienne d'une façon ou d'une autre « officiel » accélère le phénomène, sans l'avoir créé. Je pense surtout à l'institution du championnat mondial cycliste professionnel sur route en 1927 (**3**) et à la fondation en 1920 de la Fédération française de rugby, rejointe par celle de tennis de table en 1927, celle de canoë-kayak quatre années plus tard, celle de basket-ball en 1932, et enfin celle de volley-ball en 1936.

« La Fédération française de rugby, créée en entité indépendante en 1920, compte ainsi en 1935 dix-sept écoles normales d'instituteurs sur ses registres. [...] Une fois la formation achevée, beaucoup de ces jeunes enseignants vont contribuer à conforter le jeu. » **4**

Les écrivains français de l'entre-deux-guerres ayant pratiqué un sport sont nombreux, ce sont les Jean Giraudoux, Henri Béraud, Jean Richepin, Louis Hémon, Henry de Montherlant et Pierre Mac Orlan. Jean Prévost (1901-1944) pratique le rugby, Montherlant le football, Tristan Bernard, Maurice Maeterlinck, Jean Prévost et Louis Hémon la boxe, Maurice Maeterlinck **5** les haltères, Paul Valéry fit de l'aviron, Jean Richepin de l'escrime **6**.

1 Pseudonyme de Paul Bernard (1866-1947).

2 Pseudonyme de Charles Guyot (1892-1963).

3 Le cyclisme sur route, qui bénéficie de l'amélioration générale du réseau routier dans l'entre-deux-guerres et devient fort spectaculaire, est le rival du cyclisme « d'hiver », cf. le fameux « Palais des Sports, Vélodrome d'hiver » nom officiel du parisien « Vel' d'hiv' » de la rue Nelaton.

4 J.-P. Bodis, p. 135 de P. Arnaud et Thierry Terret dir., *Éducation et politique sportives. XIXe-XXe siècles*, tome 3 de *Jeux et sports dans l'histoire, section d'histoire moderne et contemporaine des Actes des 117e et 118e Congrès nationaux des sociétés historiques et scientifiques (Clermont-Ferrand, 1992 et Pau, 1993)*, Éditions du CTHS, 1995, 407 p. Voir aussi J.-P. Bodis, *Rugby, politique et société dans le monde des origines du jeu à nos jours (1972). Étude comparée*, thèse d'État, Université de Toulouse-Le Mirail, 1986, 6 vol., 2 456 p.

5 R. Schor, *Écrire en exil. Les écrivains étrangers en France. 1919-1939*, CNRS Éditions, 2013, 346 p., *passim*, notamment p. 97.

6 J. Durry, R. Hubscher et B. Jeu, *L'histoire en mouvements. Le sport dans la société française (XIXe-XXe siècle)*, Armand Colin, 1992, 560 p., pp. 182-183. Voir aussi l'article de P. Balmand, « Les écrivains et le football en France. Une anthologie », *Vingtième Siècle. Revue d'Histoire*, avril-juin 1990, pp. 111-126, ainsi que l'article de P. Charreton, « Sport et sociabilité mondaine dans la littérature française. 1880-1930 », pp. 101-112 de *Sport-Histoire*, n° 1 de 1988.

Peu présents dans le septième art, les sportifs sont abondamment photographiés dans les années 20, et pas seulement par Jacques Henri Lartigue (1894-1986). D'ailleurs la mise sur le marché de films de plus grande sensibilité et les progrès des appareils de prise de vue – le Leica I, appareil petit, léger, et surtout utilisant le film cinéma de 35 mm pour obtenir un format de 24 X 36 mm, naît en 1925 – permettent d'éviter les poses longues et de saisir le mouvement, ce qu'on voit bien, par exemple, sur les photos de Suzanne Lenglen **1**.

1 Le Leica, appareil allemand utilisé par les professionnels français, assure le triomphe du film 35 mm en photographie. Il est copié et simplifié, notamment dès 1925 par la maison Guérin, qui fabrique un appareil fort utilisé par les espions français, le Furet, appareil miniature qui sera après 1937 concurrencé par le Minox, inventé par un germano-balte, Walter Zapp (1905-2003), et fabriqué en Lettonie, beaucoup plus petit car utilisant un film de cinéma amateur 9 mm et prenant ses clichés 8X11 mm par la tranche d'un parallépipède. Le Minox fut vendu après 1945 dans le public, concurremment à des imitations du Furet, jusqu'à l'apparition de l'Instamatic en 1963.

Concluons. Il y avait eu au XIXe siècle une sorte de modèle en matière de sport, l'entre-deux-guerres consacre le sport en tant que phénomène social, culturel, politique et économique, mais aussi comme objet de débats et de discordes, spécialement au plan des relations internationales, bien avant les Jeux olympiques de Berlin. En somme, « à la veille de la Seconde Guerre mondiale le sport, loin d'avoir contribué au maintien de la paix et au rassemblement des peuples, est devenu le miroir des affrontements entre les États. » ¹

Les années trente se distingueront par un accroissement beaucoup plus net des pratiques sportives. La démocratisation entrera alors véritablement en action. La massification des pratiques culturelles est en marche.

Si l'on élargit la réflexion à l'ensemble de la culture, force est de reconnaître le dynamisme bouillonnant, plutôt que la « folie », des années 20 : engagements des intellectuels, renouvellement de la pensée, jeunes filles peu rangées, mais antisémitisme, racisme, xénophobie, ordre moral...

¹ P.Arnaud dir., *Les origines du sport ouvrier en Europe*, L'Harmattan, coll. « Espaces et Temps du Sport », 1994, 312 p., pp. 17-18.

Chapitre 22. Les années 30, la décennie d'une France en crise économique et sociale ?

Si question il y a, la réponse semble aller de soi : avec ce chapitre nous abordons la décennie de la crise, de la « crise de 29 », réputée avoir touché la France plus tard qu'ailleurs dans le monde. Nous entrons dans les dernières années de cette Troisième République à laquelle ce livre est consacré, une presque fin pour laquelle René Rémond, alors dans sa pleine maturité d'historien qui allait avoir quarante ans, lança en 1957, donc l'avant-dernière année de la Quatrième République, un appel historiographique ¹. La Troisième République a commencé, ou presque, par la Grande Dépression mondiale de la fin du XIXe siècle ; elle se termine, ou presque, par la crise universelle de 29.

Ce chapitre 22 sera consacré à ce qui semble *a priori* essentiel, la crise économique et sociale. Les deux chapitres suivants se porteront vers les volets politique, moraux et intellectuels de la crise car la décennie déploie une véritable atmosphère de crise, qui n'est pas seulement économique. Crise en France ou crise de la France ? Crise des « valeurs françaises », avec un pays, une nation, un peuple, en crise ?

¹ R.Rémond (1918-2007), « Plaidoyer pour une histoire délaissée. La fin de la Troisième République », *Revue française de science politique*, avril-juin 1957, pp. 253-270.

Sommaire du chapitre 22

22.1. La crise économique et sociale de la France

22.1.1. La dépression en France

22.1.2. Causes et remèdes

22.1.3. Les effets sociaux de la crise économique

22.2. Les femmes des années 30 en France

22.2.1. Les conséquences de la crise économique

22.2.2. Le Front populaire et les femmes, ou plutôt les femmes et le Front populaire : « l'espoir brisé »

22.2.3. Des traits traditionnels perdurent-ils dans les années trente ?

22.2.4. Quels féminismes pour les années 1930 ?

22.2.5. Des changements culturels ?

22.3. Une société française de crise ?

22.3.1. En réaction à la crise ? Le Front populaire et la société française

22.3.2. Les classes moyennes pendant la crise des années 30

22.3.3. Une société en crise ? une société *de la* crise ?

22.4. La fin sociale et économique du Front populaire (1937-1939)

22.4.1. Les dernières tentatives

22.4.2. La liquidation du Front populaire, dans le champ financier et économique

22.1. La crise économique et sociale de la France

Que dit la *vulgate* ? C'est par le biais de la dépression économique que les Français prennent conscience de la crise qui frappe leur pays en septembre 1931. Jusque-là, ils ont pu penser que la crise mondiale les épargnerait.

Essayons d'aller plus loin. Même après 1931, la crise économique française continue d'être une crise originale, crise de langueur, avec un nouvel accès de malaise économique à partir de 1935, alors que la plupart des autres pays amorcent leur sortie de la crise. Ce n'est pas le seul apport de l'historiographie récente, tant s'en faut.

22.1.1. La dépression en France

□ Les caractères originaux de la crise économique en France : une crise tardive (?), mais pernicieuse (1)

Les étudiants en histoire des Trente Glorieuses et ceux des générations suivantes ont tous appris que la crise économique de 1929 avait frappé tardivement la France et j'entends encore René Rémond dire, en cours de licence 1967-1968 (*sic*), que cela s'était produit au cours du « premier semestre de 1932 » ; dans *Notre Siècle* il est toutefois un peu plus mesuré, écrivant « au cours

¹ Le jeu d'adjectifs, sans le point d'interrogation, vient d'un intertitre de Serge Berstein (*La France des années 30*, Armand Colin, coll. « Cursus », 1988, 186 p., plusieurs rééditions, début du chapitre 2).

du deuxième semestre de 1931 » **1**. Le franc Poincaré est solide, les réserves françaises d'or – 80 milliards de francs en 1930, quatre fois plus que trois ans auparavant – protègent la nation, montant la couverture monétaire jusqu'à 77 % en 1932, l'empire colonial fournit abondamment ressources, main-d'œuvre et débouchés, la production industrielle est forte, la balance des paiements est excédentaire, de même que le budget de l'État, ce qui n'est pas si fréquent dans l'histoire de la France, Troisième République ou pas. La production de charbon atteint en 1930 un maximum (55 millions de tonnes) qu'elle ne retrouvera qu'au milieu des années 50, en 1955 exactement, les productions de fer et d'acier sont bien plus importantes qu'en 1913. La France est, avec 308 694 véhicules produits en 1930, le deuxième fabricant d'automobiles dans le monde, derrière, évidemment, les États-Unis. C'est le plein emploi : la France ne compte en 1930 que... 13 000 chômeurs secourus, alors que la Grande-Bretagne en a 1 300 000 et l'Allemagne 1 800 000. Encore en mars 1931 ils ne seront en France que 50 000... Le capitalisme peut paraître condamné aux États-Unis, où la crise est effroyable, mais pas en France, « îlot de prospérité dans un monde en crise » **2**, selon la formule canonique inventée et répétée par un homme politique et les historiens, en France, où le capitalisme serait resté à échelle humaine, à l'inverse de ce qu'il est devenu aux États-Unis, un raisonnement qui retrouve celui de la comparaison avec la Grande-Bretagne dans les débuts de la III^e République, une comparaison plusieurs fois exposée dans les premiers chapitres de ce livre.

Sans doute, quelques spécialistes français de l'économie s'inquiètent-ils à la charnière des deux décennies de signes avant-coureurs des difficultés futures, mais ils sont peu nombreux et dépourvus d'audience. Tous sont nés dans le dernier tiers du XIX^e siècle, au temps de la Grande Dépression, et ils se nomment Charles Rist (1874-1955) **3**, Jacques Duboin (1878-1976), Bertrand

1 R.Rémond, *Notre Siècle. 1918-1988*, tome VI de l'*Histoire de France* dirigée par J.Favier, Fayard, 1988, 1 012 p., réédition avec la collaboration de Jean-François Sirinelli sous le titre *Le siècle dernier de 1918 à 2002*, Fayard, 2003, 1 202 p., p. 149.

2 La formule est inventée selon toute vraisemblance par André Tardieu. Le premier historien à l'utiliser est François Caron, dans son *Histoire économique de la France. XIX^e-XX^e siècles*, Coll. U, 1981, 320 p., p. 200. Elle devient un intertitre, célèbre, sans guillemets, de S.Berstein & P.Milza, *Histoire de la France au XX^e siècle*, Complexe, coll. « Questions au XX^e siècle », 5 vol., 1990-1994, 564, 416, 352, 392 & 381 p., réédition en un seul volume, Complexe, 1995, 1 407 p., réédition, 1999, réédition, Perrin, 2 vol., 2009, 560 & 715 p., début du premier chapitre de la partie (ou du volume) 1930-1944. La formule est reprise dans Alain Beltran & Pascal Griset, *L'économie française. 1914-1945*, Armand Colin, coll. « Cursus », 1994, 187 p., p. 13, précédée de la phrase « Ce fut à partir de 1931 que l'économie française entra réellement dans une crise majeure. » Elle est reprise aussi par Albert Broder, *Histoire économique de la France au XX^e siècle (1914-1997)*, Paris-Gap, Ophrys, 1998, 335 p, en tête du chapitre 2, page 57, mais la phrase est « Dès 1930 l'illusion de l'îlot de prospérité dans un monde en crise n'est plus acceptable... » (c'est moi qui souligne).

3 Professeur de faculté, rédacteur en chef de la *Revue d'économie politique*, dans laquelle il tint entre 1930 et 1937 des chroniques annuelles (« L'Économie française en... »). Son rapport est publié au *Journal officiel* en avril 1931. Cf. Olivier Dard, *Les années 30*, Livre de Poche, 1999, 280 p., p. 23 et Laurence Badel, *Un milieu*

Nogaro (1880-1950), Gaëtan Pirou (1886-1946), Jean Monnet (1888-1979), Dimitri Navachine (1889-1937), Jules Moch (1893-1985), Charles Spinasse (1893-1979) ¹ et Lucien Laurat, le pseudonyme d'Otto Maschl (1898-1973).

Ces hommes lucides, parmi lesquels émergeront le grand Jean Monnet et le socialiste Jules Moch, notent que l'indice des prix de gros fléchit depuis 1926, que la balance commerciale est déficitaire (de 8 milliards de francs en 1929), que celle des paiements est de moins en moins bénéficiaire, l'une des causes principales étant l'extinction de fait des Réparations allemandes. Ces économistes ajoutent que les produits agricoles français sont peu compétitifs, eu égard à la stabilisation Poincaré, que l'industrie textile française est en berne, voire que nombre de constructeurs automobiles – Amilcar, Ariès, Génestin, par exemple – sont en difficulté à partir de 1926. Et nous avons vu que pour Berliet les années 1920 tout entières ont menacé l'entreprise, la mettant au bord du gouffre de la faillite et qu'au contraire la décennie suivante va être celle d'un nouvel et paradoxal essor qui va imposer Berliet comme le numéro un du poids lourd français, au rebours de la crise française générale des années 1930 !

Les certitudes chauvines de la grosse majorité des dirigeants et de la population et, surtout, les idées reçues et répétées par les historiens ont été largement remises en cause à l'orée des années 1980 par l'historien Jacques Marseille (1945-2010) ², pour qui la crise économique serait en réalité précoce en France dans tous les secteurs, sauf le chômage, car elle n'est pas crise d'importation depuis les États-Unis. Jacques Marseille a insisté sur la baisse des prix de gros, plus accentuée que dans les autres pays, sur le repli du cours des valeurs mobilières dès mars 1929 en France, donc bien avant la crise américaine d'octobre, et il a souligné que les exportations régressent dès 1927. Au fond, jouent assez tôt tous les facteurs pesants que nous avons détaillés dans le chapitre 20. Mais une deuxième originalité française est la durée de la dépression.

□ Aperçu sur les secteurs de l'économie, dans une crise durable

Secteur primaire (37 % de la population active en 1931, *idem* en 1936) ? L'agriculture française est touchée tôt par le marasme, en termes de production globale, de rendements et de productivité. La crise agricole
« représente l'aspect le plus grave de la crise économique en France parce

libéral et européen. Le grand commerce français. 1925-1948, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 1999, 576 p., *passim*.

¹ Notice dans J.Maitron dir., *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français*, Éditions ouvrières, tome 41, pp. 405-408.

² J.Marseille, « Les origines inopportunes de la crise de 1929 en France », *Revue économique*, vol. 31, n° 4, juillet 1980.

qu'aux difficultés nées de la restriction du marché mondial et de l'effondrement du cours des denrées alimentaires se juxtapose, dans le cas français, une crise structurelle beaucoup plus ancienne et qui tient à l'histoire rurale de la France. » ¹

L'agriculture paie en France au prix fort le morcellement des exploitations, le manque de capitaux, la faible modernisation des petites exploitations, le niveau élevé des prix français, l'infériorité des rendements vis-à-vis des pays voisins : 18 quintaux à l'hectare pour le blé en France, contre 30 aux Pays-Bas, et même 23 au Royaume-Uni... Tout cela a été masqué dans la deuxième partie de la décennie 20 par la baisse du franc, qui favorisait les producteurs français sur le marché international ! C'est désormais la mévente et l'effondrement des prix des trois principales productions agricoles françaises, le blé, le vin et la betterave. Les céréaliculteurs français sont obligés de vendre, eu égard à l'étroitesse relative du marché français, mais la concurrence, ancienne, des pays neufs est de plus en plus forte et l'URSS stalinienne se met à exporter du blé pour financer son industrialisation, dans le cadre du premier plan quinquennal. Après des années de mauvaises récoltes, la viticulture française est après 1934 en état de surproduction. La baisse des revenus des agriculteurs, encore fort nombreux, entraîne leur sous-consommation et, donc, la mévente des produits industriels.

Grenadou, paysan beauceron : en 1932, voilà la crise 2

« Grenadou l'a vécue intensément, il en a éprouvé l'aberration comme le montre si bien sa réaction devant l'évolution divergente du prix du blé et du pain. [...] La crise a accéléré le processus de différenciation sociale que nous avons déjà observé, elle a éliminé les plus faibles non pas toujours au bénéfice des plus forts, mais de ceux qui, ayant franchi le seuil de la vulnérabilité à une conjoncture défavorable, gardaient la capacité de s'y adapter par les réserves de force que justement ils avaient su se ménager.

En 1928, j'ai repris la ferme de mon père. Plus dix hectares que j'avais achetés : ça faisait soixante-quinze hectares à cultiver. [...] Mon père m'a aidé à payer les quatre-vingt premières brebis. Comme il était valide, il faisait le berger. [...] Les années suivantes, j'ai augmenté mon troupeau jusqu'à avoir deux cents mères, toutes de la race de l'Ile-de-France. [...] Et je crois que c'est en 30 que j'ai acheté ma première voiture : une B 2 d'occasion que j'ai payée six mille francs, et encore une

¹ S.Berstein & P.Milza, *Histoire de la France au XXe siècle*, Complexe, coll. « Questions au XXe siècle », 5 vol., 1990-1994, 564, 416, 352, 392 & 381 p., réédition en un seul volume, Complexe, 1995, 1 407 p., p. 400.

² E.Grenadou & A.Prévoist, *Grenadou, paysan français*, Seuil, 1966, réédition, coll. « Points », 1978, 253 p., pp. 15-16, 160, 171-172, 180-184. Les géographes et les historiens français contemporains analysent plus ou moins finement les ruraux des années trente, on le voit dans l'ouvrage épistémologique collectif dirigé par T.Barthélémy & F.Weber, *Les campagnes à livre ouvert. Regards sur la France rurale des années trente*, Presses de l'ENS/EHESS, 1989, 262 p.,

fois mon père m'a aidé de la moitié ¹. [...]

En 1932, voilà la crise. Le blé tombe de cent cinquante à cent francs. Plus la peine de battre, puisque je pouvais plus vendre ! Il restait encore un peu le commerce de l'orge et de l'avoine, mais j'avais des bêtes, et c'est mes chevaux, mes moutons et mes cochons qui les consommaient. La crise n'a pas d'abord touché la viande, mais bientôt tout a suivi : la boucherie, les betteraves, les haricots, toutes les graines. On a gardé de la graine de betterave deux ans dans le grenier sans arriver à la vendre. [...]

Plus d'argent ! Je faisais plus d'argent ! À peine pour vivre. Pendant quatre ou cinq ans, j'ai économisé de toutes les manières sans mettre un sou de côté et en travaillant tant que ça pouvait.

Fallait quand même payer la location des terres, le percepteur, le matériel, quatre mille francs par an au bourrelier et bien autant au maréchal-ferrant. Il y en a qui empruntaient. Moi, c'était pas mon genre ; c'est pas le tout, après, faut rendre. [...]

Dans les petites villes, dans les villages, à Saint-Loup même, des marchands étaient ruinés par la crise. Presque chaque village avait son café, son épicier, des gars comme Achille Pommeret qui achetaient du grain aux cultivateurs comme moi pour le vendre aux grosses maisons. Quand elles ont fait faillite, elles ont pas payé ces petits intermédiaires. Ces pauvres gars-là, comme ils habitaient le village et comme l'honnêteté était encore à la mode, ils se saignaient aux quatre veines pour régler aux cultivateurs le grain livré et qui leur serait jamais plus livré. [...]

Je me souviens qu'en 32 ou 33, voilà la crise qui vient sur les cochons. J'en avais une vingtaine à l'engrais, ils ne valaient plus que trois francs le kilo vif, au lieu de sept ou huit francs. Des cochons de cent kilos ! Là je mangeais de l'argent ! [...]

Et puis, en 36, l'Office du Blé nous a sauvés. [...] En 36, j'ai acheté une Ford douze chevaux tout acier, un vrai tracteur, derrière laquelle je traînais une vachère. Avec ça j'allais en Bretagne chercher des poulains. [...] Quand j'ai eu ma Ford, j'ai transformé ma B 2 en camionnette pour livrer des moutons. Un boucher de Chartres m'achetait des agneaux gras toutes les semaines, mais si j'en avais de reste, ou si la vente était mauvaise, j'envoyais mes moutons à Paris. Un camion passait le dimanche qui en chargeait trente ou quarante pour La Villette. »

Secteur secondaire (33 % en 1931, avec recul à 30 % en 1936) ? La production industrielle baisse drastiquement lors d'une sorte de « pré-crise de 29 », entre 1926 et 1927, à cause de la stabilisation Poincaré ; le pourcentage de cette baisse – un cinquième environ – équivaut pratiquement à celui des années 1930 ! Pourquoi l'entre-deux ? Tout simplement parce que le plan Tardieu offre un véritable ballon d'oxygène à la production industrielle française... Autre champ d'étude et autre caractéristique de la crise à la française : les prix français sont en 1929, et ce depuis plusieurs années, inférieurs à la moyenne des cours mondiaux, certes, mais la crise mondiale de 1929, crise de surproduction, est une

¹ La Citroën 10 HP Type B2 (dix chevaux) est la deuxième automobile Citroën de grande série ; elle a été fabriquée de 1921 à 1926 ; Grenadou l'achète sûrement pour sa réputation de robustesse et d'économie d'usage.

crise de baisse des prix et les prix français se trouvent rattrapés par la plongée des prix dans les pays étrangers, surtout quand ils sont dus à une dévaluation. C'est le cas des prix britanniques – la dévaluation de la livre sterling est de septembre 1931 – et de ceux de beaucoup de pays du Commonwealth, puis des prix américains, suite à la dévaluation du dollar en avril 1933. Les prix français sont donc très élevés sur le marché mondial. En conséquence, la France exporte moins, puis beaucoup moins, et la croissance de l'économie nationale cesse, jusqu'en 1938 semble-t-il. Les faillites se multiplient, l'appareil de production vieillit et la France s'enfonce dans une crise qui dure, à cause des faiblesses structurelles du pays et de l'inadaptation des mesures étatiques. Certaines productions emblématiques s'effondrent littéralement entre 1930 et 1938, de 40 % pour l'acier par exemple. Il en va de même pour toutes les autres industries héritées de la première révolution industrielle **1**, comme le textile, surtout le domaine du tissage de la laine et de la soie. Cependant les industries nouvelles, comme l'aluminium – 45 % de mieux entre 1929 et 1938 (**2**) –, l'hydroélectricité – cf. les barrages de Kembs (sur le Rhin, 1932), de Sarrans (sur la Truyère, 1934), du Sautet (sur le Drac, 1935) **3** et de Marèges (sur la Dordogne, 1935 aussi) – et le pétrole **4**, résistent mieux voire marquent une belle progression : la France voit sa capacité de raffinage de pétrole multipliée par huit entre 1931 et 1938. Quant à elle, l'automobile ne se rétablit guère. La production de véhicules automobiles (voitures, autocars et camions) s'effondre de 308 694 en 1930 à 211 952 en 1931 puis 183 566 en 1932 ; après des hauts et des bas elle n'est toujours que de 207 430 en 1937. Les ventes à l'intérieur de la France suivent à peu près la même courbe (285 461 en 1930, 166 144 en 1932, 162 377 en 1935 et 194 998 en 1937) ; les exportations sont chaotiques : 31 112 véhicules particuliers en 1930, 19 206 en 1932, 25 466 en 1933, 18 933 en 1935 et 25 114 en 1937 (**5**). La France recule de la première à la troisième place sur le continent européen, de la deuxième à la cinquième place mondiale. Pour les industries chimiques le bilan est plus contrasté, ainsi les superphosphates s'écroulent **6**.

1 Cf. F.Caron, *Les deux révolutions industrielles du XXe siècle*, Albin Michel, coll. « L'évolution de l'humanité », 1997, 528 p.

2 Les culasses en aluminium se généralisent dans l'automobile des années 30.

3 J.-P. Zuanon, *Le barrage du Sautet. Prouesse technique, aventure humaine. 1900-1950*, Éditions du Fournel, 2016, 118 p. Pour toute l'hydroélectricité, M.Lévy-Leboyer & H.Morsel, tome II de *l'Histoire de l'électricité en France*, Fayard, 1995, 1 438 p., *passim*.

4 Cf. F.Pelletier, « Pétrole et enjeux politiques en France. La naissance d'un secteur stratégique », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, octobre-décembre 2018, pp. 123-136.

5 Source : *L'argus de l'automobile et des locomotions*.

6 La page 99 de Alain Beltran & Pascal Griset, *L'économie française. 1914-1945*, Armand Colin, coll. « Cursus », 1994, 187 p., détaille cette évolution contrastée. Pour Saint-Gobain, toujours Jean-Pierre Daviet, *Un destin international. La Compagnie de Saint-Gobain de 1830 à 1939*, thèse d'État, Éditions des Archives

□ Les conséquences de la crise sur l'investissement et les finances publiques et nationales

L'historiographie française nous a légué trois idées principales : le blocage de l'investissement, le déficit budgétaire et le déséquilibre de la balance des paiements. Une des premières conséquences de la crise économique est donc le blocage de l'investissement. Les bénéfices des entreprises fondant, la principale source d'autofinancement disparaît, alors qu'il est devenu difficile d'emprunter sur le marché des capitaux. En conséquence les entreprises ne renouvellent plus le matériel de production, freinent la modernisation et, de ces faits, aggravent leur retard, sur le moyen et le long terme.

Les finances publiques ¹ subissent, quant à elles, le contrecoup de la crise. Le budget national, que l'on avait vu excédentaire à la fin des années 20, redevient déficitaire en 1931, plus précisément lors de l'exercice de 1930-1931 (cinq milliards de francs), une situation qui s'aggrave à partir de 1933 : trente milliards pour les trois années 1933, 1934 et 1935. Pourquoi ? D'une part les impôts directs rendent moins, d'autre part la baisse des prix fait rentrer moins d'impôts indirects, et enfin les droits de douane baissent, à cause de la rétraction drastique des importations françaises. Or, dans le même temps, l'État entame un programme de réarmement, que Robert Frank a remarquablement détaillé ² et dont les dépenses s'ajoutent à celles du plan Tardieu, routes, électrification des campagnes, augmentation des traitements des fonctionnaires et des pensions, retraite aux anciens combattants, etc.

Traditionnellement, la balance commerciale française est déficitaire, elle l'est toujours dans les années 30 (d'un quart en 1935), déficit amoindri en chiffres absolus par la diminution des importations et des exportations ! La balance des comptes (ou « des invisibles ») est littéralement poignardée par la crise économique : les recettes tirées du tourisme s'effondrent (6 milliards de francs en 1931, 750 millions en 1935 !), les réparations allemandes sont suspendues puis supprimées, les revenus tirés des capitaux placés par la France à l'étranger baissent... Additionnant deux balances négatives, la balance des paiements est gravement déficitaire, ce qu'il faut solder en or. Cette fuite du métal précieux qui gage la valeur du franc – et des capitaux venus de

contemporaines, 1988, 704 p., et J.-P. Daviet, *Une multinationale à la française. Histoire de Saint-Gobain, 1665-1989*, Fayard, 1989, 334 p.

¹ Le maître-livre est celui de Michel Margairaz, *L'État, les finances et l'économie (1932-1952). Histoire d'une conversion*, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 1991, 2 vol., 1 456 p.

² Dans R. Frank, *La hantise du déclin. Le rang de la France en Europe, 1920-1960. Finances, défense et identité nationale*, Belin, 1994, 316 p., réédition sous le titre *La hantise du déclin. La France de 1914 à 2014*, Belin, 2014, 285 p.

l'étranger — menace la solidité de la monnaie française : ne faudrait-il pas dévaluer ? Telle est la question au printemps 1936.

On peut aller plus loin grâce à l'historien Hubert Bonin ¹. Le premier apport est que la dépression des années 1930 est associée à la crise boursière qui, au moins elle, est « fille de la récession de 1920-1921 » car le « monde de l'épargne », désormais largement ouvert aux classes moyennes, a été gravement et durablement impacté par la guerre et l'immédiat après-guerre. Le deuxième apport de Hubert Bonin est de souligner l'importance de la brève récession de 1926-1927, provoquée par la stabilisation du franc, renchérissant les prix français à l'exportation, sans impact sensible sur la Bourse. La crise de 1929 se « diffuse » en France par étapes, avec des rebondissements, la stagnation l'emportant sur le moyen terme. Sur le plan de la finance, la France subit immédiatement le contrecoup de la crise américaine, mais les liens entre finance américaine et finance française étant modestes, il s'agit en France plutôt d'un climat d'incertitude, de défiance, se cristallisant en 1930-1931. Toutefois « il semble que certaines industries de biens de consommation (textile, cuir, etc.) aient été touchées bien avant le reste de l'économie. » Plus neuve est l'insistance sur les mesures protectionnistes décidées outre-Atlantique par le tarif douanier Hawley-Smoot ² du 17 juin 1930, qui marque un retour au protectionnisme pour l'industrie américaine, provoquant une baisse des échanges internationaux et prolongeant la crise mondiale. En même temps, les difficultés à faire circuler les crédits entre banques françaises provoquent un krach français qui ébranle le pays entre l'été 1930 et le printemps 1932. Comme l'a bien analysé dès 1932 Jean Dessirier, les cours boursiers glissent et dérapent entre 1929 et 1932, sur 34 ou 35 mois ; malgré quelques rebonds et mini-reprises, les cours continuent à baisser jusqu'en 1934. Au cours de la même période les psychologies collectives continuent à être affectées par le mythe des « deux cents familles » ³, elles prennent conscience de l'ampleur de la crise mondiale, à laquelle la France n'échappe pas (ou « plus »), et elles sont durablement secouées par trois scandales financiers successifs, ceux provoqués par Marthe Hanau, Albert Oustric et Alexandre Stavisky, ainsi que par des faillites retentissantes comme celle de Citroën en 1934, malgré (ou à cause de) une excellente nouvelle voiture,

¹ H. Bonin, chapitre II de H. Bonin & B. Blancheton, *Crises et batailles boursières en France aux XXe et XXIe siècles*, Droz, 2017, 488 p.

² Cette loi porte les deux noms des *congressmen* républicains (presque exactement contemporains) qui en sont les pères, le sénateur Willis Chatman Hawley (1864-1941) et le représentant Reed Owen Smoot (1862-1941).

³ Notice par Olivier Dard dans J.-C. Daumas dir., *Dictionnaire historique des patrons français*, Flammarion, 2010, 1 614 p., pp. 1250-1253.

la Traction avant 1. La crise gagne l'industrie textile, les bourses de province (qui garderont une certaine importance jusque dans les années 60), elle enlise le monde de l'épargne, elle se double d'un violent rebondissement en 1937-1938, comme partout dans le monde, et la crise boursière s'avère continument rampante dans toutes les années 30.

22.1.2. Causes et remèdes

□ Pourquoi une chronologie spécifiquement française ?

Dans les trois grandes nations industrielles que sont les États-Unis, la Grande-Bretagne et l'Allemagne, la crise de 29 est surtout une crise de sous-consommation², qui débute aux États-Unis, on le sait bien, par une crise boursière. Cette crise financière s'étend au reste du monde parce que les États-Unis ont prêté et investi, mais peu en France. Dans le même temps ils importent moins de marchandises européennes, dont des marchandises françaises, peu nombreuses mais exportées par des entreprises modernes, victimes de la stabilisation du franc opérée par Poincaré, qui, mécaniquement, nous l'avons déjà dit, gêne les exportations françaises, pour certaines d'entre elles dès 1928.

Les autres raisons pour la France sont nombreuses : les barrières douanières, le peu d'attraction des capitaux étrangers pour la France, la faiblesse congénitale des exportations, la bonne tenue de la monnaie qui dissimule longtemps le phénomène, enfin et surtout le caractère archaïque des structures économiques. Ne vendre qu'en France, ou à peu près, retarde la crise, et c'est l'une des raisons essentielles du « retard » de la crise économique en France, tant souligné par la *vulgate* historiographique. On peut ajouter que le fait que la monnaie nationale se soutienne jusqu'en 1935-1936 dissimule aux yeux du public l'importance de la crise et lui fait confondre crise financière et crise économique. Et comme le nombre des chômeurs secourus est longtemps faible, la crise est vraiment peu visible ! Autre confusion mentale : l'archaïsme des structures protège la France à moyen terme et, en conséquence, la petite entreprise, tant révéérée, est vue comme un rempart contre la crise mondiale. Sauf que cette dernière « finit par arriver en France » et qu'elle a, en fait, débuté nettement avant que l'on s'en aperçoive...

¹ Cf. -L.Loubet, « Citroën et l'innovation (1915-1996) », *Vingtième Siècle. Revue d'Histoire*, janvier-mars 1998, pp. 45-56.

² Une vue intéressante sur un point particulier : la IIIe partie (« des consommateurs catholiques en République (1903-1938) » de M.-E.Chessel, *Consommateurs engagés à la Belle Époque. La Ligue sociale d'acheteurs*, Presses de Sciences Po, 2012, 345 p.

□ Alors, pourquoi la crise a-t-elle éclaté en France ?

Allons au fond des choses. Cinq raisons principales se distinguent d'elles-mêmes : les effets de la dévaluation de la livre sterling (20 septembre 1931), les conséquences de la dévaluation du dollar américain (avril 1933), l'acharnement des gouvernements français à maintenir la valeur du franc, la multitude de petites entreprises qui cherchent, à l'abri des barrières douanières, à maintenir des prix élevés, et enfin la limitation du marché intérieur, pour des raisons démographiques en particulier. Le déclenchement de la crise avait conduit de nombreux gouvernements à dévaluer leur monnaie, c'est-à-dire à fixer sa valeur à une moindre quantité d'or. Cette méthode servait de stimulant aux exportations puisqu'un produit valant telle somme avant la dévaluation, et le même prix après, pouvait être acheté par les étrangers pour une moindre quantité d'or et était donc moins cher. Mais la dévaluation n'était profitable que si l'on pouvait maintenir les prix intérieurs. Si le manque de confiance et l'accroissement de prix des objets importés faisaient monter les prix des denrées, on entrait au contraire dans un processus d'inflation. Le commerce mondial a donc manqué de la base stable qu'avait été avant 1914 l'interchangeabilité des monnaies à un niveau constant. Sur le plan douanier, on assista au triomphe généralisé d'un protectionnisme renforcé qui remit à l'honneur des pratiques mercantilistes, par exemple les contingentements.

Les conséquences sont immédiates : ainsi, c'est dès la fin de septembre 1931 que se produit la chute des indices industriels français ! La crise de 29 étant fondamentalement une crise de baisse mondiale des prix, les produits français sont de moins en moins compétitifs sur le marché international. Dévaluée, la livre devient brutalement beaucoup plus compétitive que le franc français, et les produits des Iles britanniques aussi. En 1935 les prix français sont en moyenne supérieurs d'un cinquième à la moyenne des prix mondiaux. Comme l'a bien senti un peu plus haut Ephraïm Grenadou, c'est beaucoup plus grave pour l'agriculture. Les exportations françaises sont touchées de plus en plus et en 1934-1935 elles sont totalement effondrées. Le gouvernement étend les barrières douanières, par un système de licences d'import-export et par des contingentements — lesquels concernent plus de la moitié des importations en 1937 — mais tout cela est fort mal respecté : les produits étrangers pénètrent bel et bien sur le sol français.

La dévaluation du dollar en avril 1933, peu après l'arrivée à la présidence de Roosevelt, accentue davantage — d'au moins un quart — la disparité entre les prix français et ceux du marché mondial. Les gouvernants

français, obnubilés par la valeur du franc constituent en 1933 le « bloc or » – prolongeant la vieille Union latine de 1865 – avec l'empire colonial français, l'Italie, la Suisse, les Pays-Bas, la Pologne et la Belgique, mais cette dernière décide deux ans plus tard (novembre 1935) de dévaluer, ce qui fracture le bloc ¹.

La France est étrangère au petit mouvement de reprise qui se manifeste ailleurs dans le monde en 1935, au contraire à cette date la crise s'installe littéralement en France, il y a ensuite une légère embellie due au Front populaire, puis l'économie de la France plonge littéralement jusqu'en 1938, au moins. Les gouvernements successifs sont fautifs : vouloir maintenir coûte que coûte la valeur du franc, élever des barrières protectionnistes, d'ailleurs poreuses, gèle la situation. Les problèmes structurels du pays accentuent la crise : les très nombreuses petites entreprises cherchent avant tout à vendre cher, ainsi qu'à s'entendre pour limiter la production, sans viser l'amélioration de la productivité et des rendements. Se replier sur le marché intérieur est un leurre dans un pays à la démographie anémiée – et le tant respecté Alfred Sauvy a pronostiqué que la tendance conduira bientôt à une nation retrouvant son chiffre de population de l'époque de Louis XIV ! – et au pouvoir d'achat insuffisant. La population active est réduite en France, la population est vieillie, y compris dans les familles patronales. Considérons que les problèmes démographiques sont aperçus, mais ils ne conduisent pas à des remèdes gouvernementaux et Sauvy, qui de surcroît se trompe lourdement en extrapolant à partir d'une portion trop courte de la courbe, désoriente, il accentue le désarroi général et tétanise.

Les études démographiques prévisionnelles d'Alfred Sauvy

L'Alliance nationale pour l'accroissement de la population française lui avait commandé deux études prévisionnelles, publiées en 1928-1929 et en 1932 (²), deux pronostics franchement catastrophiques et bien oubliés ensuite par leur auteur ! Quand il sort son premier « Que sais-je ? », dès 1944, il introduit un chapitre intitulé « Projections, perspectives démographiques », mais ne souffle mot de ses deux articles de 1928-1932, pourtant assez récents ! Rappelons que la France métropolitaine compte 68 millions d'habitants au 1^{er} janvier 2023.

□ Le sentiment de désarroi

Nombreux sont les Français désorientés ; la perte de boussole et le désarroi sont graves quand ils frappent les pouvoirs publics, parfois littéralement tétanisés devant la Crise et constamment désarmés. L'abandon des méthodes de

¹ J.-B. Duroselle, *La Décadence. 1932-1939*, Imprimerie nationale, 1979, 568 p., pp. 212-220.

² *Journal de la Société de Statistique de Paris*, 1928 (pp. 321-327) et 1929 (pp. 8-13), *Revue de l'Alliance nationale pour l'accroissement de la population française*, 1932, pp. 164-174.

saine gestion — par le recours au crédit, au déficit budgétaire, etc. — est incriminé, mais les analyses par les gouvernants et les spécialistes sont le plus fréquemment archaïques, et rares sont ceux qui voient dans la disparité entre les prix français et les prix mondiaux l'origine véritable des difficultés. Pour des raisons politiques, ou ayant trait aux mentalités, les pouvoirs publics se refusent à appliquer les deux grands types de remèdes que leur proposent les grands pays industrialisés en crise, la solution allemande — c'est-à-dire l'isolement du pays, ce qui paraît stupide en ce qui concerne la France pour des raisons géopolitiques et financières — et la solution « anglo-saxonne », autrement dit la dévaluation, solution beaucoup plus adaptée à la situation française.

Seuls voient à peu près juste, notamment quant à la dévaluation, des marginaux, comme Paul Reynaud (1878-1966) ¹ ou Raymond Patenôtre (1900-1951) ², de toutes manières intervenants tardifs (1934). Mais l'idée de dévaluer se heurte au fétichisme de la monnaie, quasi unanime et qui conduit à une sorte d'ostracisme vis-à-vis de Reynaud, mis sur la touche de toutes les formations de gouvernement jusqu'en 1938. Le refus de dévaluer est d'autant plus étrange et paradoxal qu'il se double d'un culte de Poincaré, or la « stabilisation Poincaré » était, comme nous l'avons vu, une dévaluation, fort lourde, des quatre cinquièmes.

« Refusant de s'attaquer aux raisons profondes de la crise, les gouvernements sont ainsi condamnés à entreprendre des actions aux effets contradictoires, dans le seul but de remédier aux conséquences de la dépression. Cette politique s'organise autour de trois axes : l'action sur le commerce extérieur, l'action sur le revenu des catégories touchées par la crise, l'action sur le budget. » ³

□ Les actions gouvernementales

De prime abord, la crise est vue par tout ministre comme une classique crise de surproduction, donc il ne faut « rien faire » ; puis la crise durant et ayant des répercussions sociales, les pouvoirs publics adoptent, de façon désordonnée, des mesures circonstanciées : protection des « petits » (entrepreneurs), si chers au giron de la Troisième République, réduction malthusienne de l'offre intérieure, et, bien sûr, le bon vieux remède douanier, le protectionnisme. Les droits de douane sont relevés, des mesures de rétorsion douanière contre les pays qui ont dévalué leur monnaie sont prises (1931-1934), des contingentements sont mis en place (1931-1932), des licences sont imposées

¹ T.Tellier, *Paul Reynaud. Un indépendant en politique. 1878-1966*, thèse remaniée, Fayard, 2005, 887 p., compte rendu par mes soins dans *Historiens & Géographes*, mai 2006, p. 403, notamment pp. 226 et 252.

² Cf. F.Kupferman, « Raymond Patenôtre, homme de presse », dans les Actes du Colloque *Presse et Politique*, Paris X- Nanterre, 1973, multigr., T.Tellier, *Paul Reynaud...*, op. cit., p. 238, et J.-C. Brousta, *Le combat de Raymond Patenôtre*, Fayard, 1969, 205 p.

³ S.Berstein, *La France des années 30*, Armand Colin, coll. « Cursus », 1988, 186 p., p. 40.

aux importateurs et même des accords de *clearing* avec l'ancien adversaire, l'Allemagne, sont signés, en 1934, donc alors que Hitler est au pouvoir : il n'y a pas d'échange de moyens de paiement jusqu'à l'établissement, au bout de plusieurs mois, d'une compensation ¹. Cet accord de *clearing* est ensuite étendu à divers pays d'Europe centrale pauvres en devises. La politique française est particulièrement malthusienne dans l'agriculture : interdiction des importations de blé (1932) et encouragement au stockage du blé – les céréaliers français étant dans l'impossibilité d'exporter à cause du niveau de leurs prix – , prix minimum pour le blé (10 juillet 1933) – un plancher impossible à tenir – , interdiction des plantations nouvelles de vignes (1931), taxe sur l'augmentation du rendement d'une vigne (*sic*), primes à l'arrachage, distillation des excédents de vin et de betterave, etc. Il s'agit de réduire l'offre intérieure et de soutenir les cours des principaux produits agricoles. L'État soutient les victimes de la crise dans le commerce et l'industrie, gênant les grosses sociétés à succursales multiples et encourageant les ententes industrielles pour freiner la chute des cours, la mesure la plus structurelle étant la création en 1933 dans les transports aériens d'une grosse société d'économie mixte, Air France ². Contre le chômage l'État se contente d'appliquer telle ou telle facette du plan d'outillage national de Tardieu et de saupoudrer des crédits ici et là.

Mener une politique de déflation est une constante dans les années 30, bien sûr de la part des gouvernements de droite, habitués à la *doxa* libérale (Laval, Tardieu, Doumergue, Flandin et Laval, 1931-1932 puis 1934-1936), mais elle est aussi le fait de ministères de gauche comme ceux de Herriot et Chautemps (1932-1934). Les idées de Keynes sont pratiquement inconnues en France, la « défense du franc » est un dogme et le « fétichisme budgétaire », dénoncé par Léon Blum et Pierre Mendès France, est général. Il faut assainir par les prix, en les relevant, refuser la dévaluation, maintenir l'étalon-or ; l'État ne doit guère s'engager sur le terrain économique, sauf à réduire ses dépenses. Les moyens pour cette dernière politique ? Diminuer le traitement des fonctionnaires « budgétivores », leur nombre (1934) et la retraite des combattants (avril 1934) ! La justification est que les prix ont baissé – ce qui n'est pas toujours vrai, tant s'en faut – et donc que le pouvoir d'achat de ceux qui ont un revenu garanti a augmenté. Les décrets-lois Laval (1935) – décrets qui ont force de lois – sont un record de déflation à la française : diminution de 10 % de toutes les dépenses de

¹ Le clearing franco-allemand est longuement traité par Sylvain Schirmann dans la deuxième partie de sa thèse, *Les relations économiques et financières franco-allemandes. 1932-1939*, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 1995, 304 p.

² Notice Max Hymans dans J.-C. Daumas dir., *Dictionnaire historique des patrons français*, Flammarion, 2010, 1 614 p., pp. 372-373.

l'État, en touchant les fonctionnaires et les retraités, augmentation de la pression fiscale, incitations à la baisse des loyers, du gaz, de l'électricité et des emprunts. C'est l'échec d'un Laval qui a provoqué une contraction du commerce français et n'a pas réussi à réduire le déficit du budget national.

Pierre LAVAL (1883-1945) 1

Né à Châteldon dans une famille de paysans auvergnats, fils d'un petit cafetier, Pierre Laval choisit de continuer ses études contre l'avis paternel. Il devient surveillant de lycée, passe des licences en sciences et en droit et s'inscrit en 1908 au barreau de Paris. L'année suivante, il épouse une fille de petits notables auvergnats, dont le frère est maire et conseiller général. Le jeune avocat, issu d'un milieu modeste (mais pas pauvre), couronnait par cette alliance matrimoniale un difficile processus de promotion sociale, obtenue par un tenace effort de volonté. Il s'enracine professionnellement, au service d'abord de confrères installés, puis à son compte personnel. Il réussit très bien dans ce métier d'avocat. Pierre Laval est alors, depuis 1903, un militant socialiste qui figure dans l'aile pacifiste et révolutionnaire de la SFIO (1905), consacrant son activité d'avocat à défendre les syndicalistes. Laval est candidat malheureux aux élections législatives de 1910, à Boulogne-Billancourt. En 1914, il est élu député socialiste d'Aubervilliers (banlieue Nord de Paris), commune dont il devient maire en 1923. Durant la guerre, il figure dans la minorité socialiste qui réclame une paix de compromis. Mais il est d'un pacifisme modéré et refuse, par discipline de parti, la proposition que lui fait Clemenceau en novembre 1917 d'entrer au gouvernement. À la fin de la législature, il réclame en 1919 l'amnistie pour les « défaitistes » et vote contre la ratification du traité de Versailles, le 2 novembre 1919. Battu quelques jours plus tard aux élections législatives, il devient socialiste indépendant (1920) et retrouve son siège en 1924, battant modérés et communistes. Désormais, il ne quitte plus le parlement jusqu'à la fin de la IIIe République, d'abord député jusqu'en 1927, puis sénateur jusqu'en 1940.

Grâce à son habileté, Laval conduit une double carrière d'homme d'affaires et d'homme politique. Laval met à profit l'indépendance acquise pour construire à partir de 1922 les bases de sa carrière, en utilisant les acquis professionnels, relationnels et familiaux rassemblés depuis des années. Avocat, désormais de renom, il défend toujours des syndicalistes, tout en diversifiant sa clientèle : à partir de 1918, il est avocat conseil du journal d'Ernest Billiet (1873-1939), patron de l'Union des Intérêts économiques, qui finance les campagnes électorales des candidats soutenus

1 Fred Kupferman (1934-1988), *Laval. 1853-1945*, Balland, 1987, 570 p., plusieurs rééditions, J.-P.Cointet, *Pierre Laval*, Fayard, 1993, 586 p., et R.Meltz, *Pierre Laval. Un mystère français*, Perrin, 2018, 1 226 p.

par le patronat. En 1923, il devient maire d'Aubervilliers, à la faveur d'une élection municipale partielle et à la tête d'une liste « socialiste indépendante ». Élu contre les socialistes SFIO et les communistes, il noue d'excellents rapports avec les industriels locaux, tout en conservant une clientèle populaire – chiffonniers, ouvriers des abattoirs, Auvergnats de Paris... – et en pratiquant une politique sociale active. Dans le même temps, Laval construit une importante fortune personnelle, fruit d'un labeur acharné et de choix judicieux. D'origine terrienne il a une grande passion pour la propriété immobilière (Paris, Normandie, etc.) ; il ajoute la presse écrite (dont *Lyon républicain*), la radio (Radio-Lyon) et l'imprimerie. Ses affaires de presse, en particulier, lui permettent d'amasser une fortune dont il jouit en parvenu (rachetant en 1931 le château de son village natal, Châteldon).

Son rôle politique d'homme habile, disposant d'une réelle influence, indifférent aux idéologies et aux idées abstraites, d'un réalisme frisant le cynisme, fait de lui à partir de 1925 le ministre de nombreux cabinets du centre-gauche (Painlevé en 1925, Briand en 1926) ou de la droite (Tardieu en 1930). D'abord « cartelliste », il rompt définitivement avec la gauche en juillet 1926. Considéré comme un possible successeur de Briand, il accède à 48 ans, en 1931-1932, à la présidence du Conseil, et, bien qu'isolé et sans parti derrière lui, fait figure d'un des chefs du centre-droit, à la recherche de leaders depuis la retraite de Raymond Poincaré. Écarté du pouvoir par la victoire de la gauche en 1932, il y revient, après le 6 février 1934, comme ministre des Colonies du cabinet Doumergue, puis, à la suite de l'assassinat de Barthou, comme ministre des Affaires étrangères. Il conserve ce poste dans le cabinet Flandin de novembre 1934-mai 1935 avant de redevenir en mai 1935 président du Conseil.

C'est pendant ce second gouvernement que Pierre Laval fixe véritablement les traits majeurs de sa politique. Sur le plan international, il se montre passionnément attaché à la paix. S'il signe en mai 1935 le pacte d'assurance mutuelle avec l'URSS préparé par Barthou, il ne fait rien pour le rendre opérant en l'assortissant d'une convention militaire ni pour obtenir sa ratification par le Parlement. Sa préférence, pour lutter contre le danger allemand, va nettement à l'accord avec l'Italie de Mussolini. En janvier 1935, il se rend à Rome pour liquider le contentieux avec l'Italie et tient des propos assez obscurs sur l'Éthiopie pour que le Duce les interprète comme un encouragement à l'annexion de ce pays. En avril 1935, le pacte de Stresa avec l'Italie et la Grande-Bretagne couronne cette politique. Mais le déclenchement de la guerre d'Éthiopie entraîne de vives critiques contre la politique de Laval, trop favorable au dictateur italien. La mauvaise volonté qu'il met à faire voter, puis appliquer les sanctions décidées par la SDN contre l'Italie, le Plan Laval-Hoare qui prévoit le partage de l'Éthiopie et apparaît comme une reconnaissance du fait accompli, entraînent la démission d'Édouard Herriot et des ministres radicaux, et

amènent la chute du gouvernement. Même échec en politique intérieure ; pour juguler la crise, il pratique une rigoureuse politique de déflation, marquée en particulier par l'amputation du traitement des fonctionnaires. Elle est impuissante à résorber la dépression, mais provoque un mécontentement tel qu'elle assure en partie la victoire électorale du Front Populaire en avril-mai 1936.

Écarté du pouvoir par le succès de la gauche, il se montre ulcéré par le fait que les parlementaires n'ont pas reconnu sa valeur et préconise désormais une « République musclée ». De surcroît, il se montre résolument pacifiste et souhaite un rapprochement avec l'Allemagne nazie. La défaite de la France en 1940 lui fait penser que son heure est venue. Pétain le nomme Vice-Président du Conseil le 22 juin. Manœuvrant derrière le maréchal Pétain, il empêche le départ des pouvoirs publics pour l'Afrique du Nord, obtient la réunion de l'Assemblée nationale à Vichy et le vote du 10 juillet 1940 qui met fin à la République en donnant les pleins pouvoirs au maréchal Pétain. Homme fort du gouvernement de Vichy, il tente de mettre en œuvre une politique de collaboration d'État avec l'Allemagne. Écarté et même arrêté sur ordre de Pétain en décembre 1940, il revient au pouvoir sous la pression allemande le 18 avril 1942. Il fait alors du gouvernement de Vichy l'auxiliaire de la politique allemande, dans une lutte pathétique pour conserver la fiction d'une souveraineté dont il n'a pas les moyens. Mais le contexte de guerre totale dans lequel s'engage le Reich modifie le contenu de la collaboration : les accords passés entre les SS et Laval aboutissent, ainsi, à confier à la police française un rôle parallèle, sinon subordonné à celui des Allemands dans la répression de la Résistance. Mis en demeure de livrer les populations juives, Laval accepte que soient confiées à la police française les rafles qui frappent les Juifs étrangers au cours de l'été 1942, proposant le départ des enfants avec les parents.

Durant le premier semestre de 1944, Laval doit accepter la présence dans son gouvernement des chefs de la Milice, Darnand et Henriot, tandis que l'organisation, malgré ses efforts, investit l'appareil d'État. Laval s'accroche obstinément à un pouvoir devenu vide, qu'il propose sans succès, le 17 août 1944, auprès d'Édouard Herriot, de remettre à l'Assemblée nationale. Emmené en Allemagne en 1944, il trouve refuge en Espagne, mais il est extradé en juillet 1945. Condamné à mort en octobre 1945, sans que ses avocats aient pu le défendre, il tente de s'empoisonner avant son exécution et c'est un moribond, difficilement ranimé, qui est fusillé le 15 octobre dans la cour de la prison de Fresnes.

Habile conciliateur, prompt à rechercher les compromis, les arrangements, sans se tenir à des principes stricts, Laval avait grande confiance en ses talents. Il se croyait capable d'éviter le pire à la France dans une Europe qu'il estimait vouée à la domination allemande. La Révolution nationale le laissait sceptique ; la mise en place

d'un régime inspiré de celui de Mussolini était pour lui une concession aux vainqueurs, comme la phrase célèbre où il espérait la victoire de l'Allemagne (juillet 1942). Cette politique l'amena parfois à devancer les désirs des Allemands (statut des juifs), sans rien empêcher d'important, et elle apporta jusqu'en août 1944 aux Allemands la caution d'un gouvernement légal. La sincérité de Laval et son courage personnel ne semblent pas discutables, non plus que la perche qu'ils tendaient involontairement à ses adversaires : le condamner, c'était disculper Pétain ou la France, ou les deux à la fois.

La France subit, en outre, les conséquences des dévaluations à l'étranger et les prix français restent élevés. L'accentuation de la crise réduit les recettes de l'État, qui doit emprunter, et le service de la dette publique représente désormais entre 40 et 50 % des dépenses publiques. Bien entendu la déflation des années 30 est un ensemble de mesures impopulaires, d'autant qu'elles sont contemporaines de la montée en puissance des associations d'anciens combattants, des progrès de la syndicalisation des fonctionnaires et de scandales financiers, Oustric (1930) et Stavisky (1933-1934) surtout !

□ Une révélation du « retard français »

Retard et non plus crise. Retard qui n'est pas déclin, nous allons le voir. La crise économique révèle l'inadaptation d'une grande partie des structures de l'économie française aux réalités du monde du XXe siècle, cf. le « mythe de la poussée urbaine »¹. Remarquons que cette inadaptation exerce dans un premier temps un rôle protecteur ! Cependant, sur le moyen et le long terme, il s'agit d'une aspiration à se voir réserver un marché intérieur réduit, de la crainte de l'expansion, du refus du risque et des paris sur l'investissement. Le tout dans une grande incompréhension, chez les « décideurs » et l'opinion publique, des phénomènes et explications économiques. En conséquence, lorsque la crise s'apaise dans le monde vers 1935, c'est la politique de déflation des gouvernements français qui en prolonge les effets dans le pays en comprimant le marché intérieur.

Certes, mais c'est dans les années 30, dans la France en crise, que l'électrification des campagnes bat son plein, que la construction de barrages s'accélère, que le raffinage du pétrole tend à redessiner la carte de la France industrielle², que la production d'aluminium s'accélère elle aussi, tout cela sur la

¹ S.Berstein, *La France des années 30*, Armand Colin, coll. « Coursus », 1988, 186 p., pp. 7-8.

² Cf. F.Pelletier, « Pétrole et enjeux politiques en France. La naissance d'un secteur stratégique », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, octobre-décembre 2018, pp. 123-136.

lancée de ce que nous avons vu dans le chapitre 20 et n'en déplaie aux membres de la famille Galipeau du *Viager* de Pierre Tchernia (1972), film dont le point de départ est situé en 1930 : la rente viagère est indexée sur le cours de l'aluminium qui — « faites-moi confiance... » — progresse, des industries pionnières sont, elles aussi, la marque de la France des années 1930.

22.1.3. Les effets sociaux de la crise économique

□ Les effets sur les revenus des Français

Bien sûr, ici comme ailleurs, la crise a pris un caractère sélectif. Globalement il a été estimé à l'époque par le statisticien de la Statistique générale de la France (SGF) Léopold Dugé de Bernonville (1881-1962) que la chute des « revenus distribués » était de 30 % environ en valeur nominale ¹. Trente ans après, Alfred Sauvy ², dans son *Histoire économique de la France entre les deux guerres*, aboutit à un résultat global identique (30,5 %), mais il distingue d'une part valeur nominale et pouvoir d'achat et d'autre part les différents types de revenus. En pouvoir d'achat, ou si l'on veut en « valeur réelle », la baisse globale n'est « que » de 8,5 %, mais il ne faut pas perdre de vue qu'elle se produit sur une courte période, 1929-1935. La baisse la plus forte — et l'on retrouve le texte de Grenadou cité plus haut — frappe les agriculteurs : 48,1 % en valeur nominale, 31,7 % en pouvoir d'achat ! À l'inverse, la baisse la plus faible est en réalité, d'après Alfred Sauvy, une... hausse, celle des retraites et pensions, plus 11 % en valeur nominale, plus 46 % en pouvoir d'achat ! Entre les deux on trouve, dans l'ordre de baisse d'importance décroissante, les bénéficiaires industriels et commerciaux (moins 37,7 % en valeur nominale, moins 18,1 % en pouvoir d'achat), les salaires et traitements (moins 28,5 % et moins 5,9 %), les revenus mobiliers (moins 26,6 % et moins 3,4 %), les revenus des professions libérales (moins 18,7 % mais plus 6,7 %) et les revenus fonciers (moins 10,5 % mais plus

¹ Léo(pold) Dugé de Bernonville, « Les revenus privés en 1936, dans la *Revue d'économie politique*, 1936. L'auteur publiera peu après son grand manuel, *Initiation à l'analyse statistique*, Pichon et Durand-Auzias, 1939, 232 p. Ce « hobereau charentais », Polytechnicien de la promotion 1901, est présenté dans le beau livre de H.Joly, *À Polytechnique. X 1901. Enquête sur une promotion de polytechniciens de la Belle Époque aux Trente Glorieuses*, Flammarion, 2021, 438 p., pp. 61, 67, 217-220 et 253. Ces pages (qui citent un article de Michel Amatte) sont une véritable réhabilitation de Bernonville, d'autant qu'« Alfred Sauvy, beaucoup plus ambitieux et intrigant que lui, s'est employé dans ses mémoires à lui savonner la planche », réhabilitation et jugement que je partage entièrement.

² A.Sauvy, *Histoire économique de la France entre les deux guerres*, Fayard, 1965-1975, 4 vol., réédition, Economica, 1984, 2 vol., 422 p. et 439 p., pp. 137 et 304-328 du tome II. Le jugement, très sévère, de Sauvy sur la politique économique du Front populaire a été largement nuancé par Michel Margairaz dans l'ouvrage qu'il a co-signé avec Danielle Tartakowsky, *Le Front populaire*, Larousse, 2009, 239 p. et par Robert Frank, dans *La hantise du déclin. Le rang de la France en Europe, 1920-1960. Finances, défense et identité nationale*, Belin, 1994, 316 p., réédition sous le titre *La hantise du déclin. La France de 1914 à 2014*, Belin, 2014, 285 p., pp. 56 & suiv.

11,7 %). La conclusion est évidente : la crise a fait des victimes mais aussi des bénéficiaires.

□ Les victimes de la crise : la « nouvelle pauvreté » des années 30 (1)

Quatre groupes sociaux, représentant la presque totalité de la population active sont tout particulièrement victimes de la crise, les exploitants agricoles, les salariés, la bourgeoisie d'affaires et les classes moyennes. Nous avons déjà considéré le cas des premiers.

La baisse des revenus pour les salariés est donc de 28,5 %, entre 1929 et 1935, rappelons-le. Pour les ouvriers, le salaire horaire a augmenté entre 1929 et 1931, puis lentement baissé, en restant au-dessus du niveau de 1929. Mais pour les ouvriers d'industrie le vrai problème est celui du chômage, qui s'accroît rapidement jusqu'à atteindre 465 000 chômeurs déclarés en 1936, mais le chômage est sans doute beaucoup plus important, eu égard à la faiblesse des secours officiels : en doublant le nombre, ce qui semble du domaine du vraisemblable, on n'est pas très loin du million de chômeurs. Jean Vigreux va même jusqu'à écrire 2,5 millions ². Il faut ajouter le poids du chômage partiel : l'ouvrier moyen travaille moins, donc gagne moins, dans les années 30. Les pouvoirs publics locaux, essentiellement les municipalités, les employeurs paternalistes et les institutions traditionnelles sont vite débordées par l'importance du phénomène du chômage et l'État doit intervenir.

« À Saint-Nazaire, où la faillite de la Compagnie générale transatlantique aggrave les difficultés des chantiers navals, [l'État] finance, en 1935, 80 % des dépenses communales consacrées au fonds de chômage. » ³

Des slogans dignes du XIXe siècle et de Zola réapparaissent, certes en référence à la devise du Front populaire, comme « Du travail et du pain ! » ou « Du pain pour nos gosses ! » Des « marches de la faim » étirent leurs cortèges, de la banlieue à Paris, de Saint-Nazaire à Nantes, et même du Nord de la France à Paris, du 18 novembre au 2 décembre 1933. L'historien Jean Vigreux ajoute :

« La crise des années 1930 construit véritablement dans le pays la figure du chômeur. La presse s'empare de récits, voire de faits divers, *L'Humanité* rassemble des nouvelles écrites par des ouvriers, donnant la parole aux chômeurs. [...] Les

¹ Formule-titre du chapitre II d'André Gueslin, *Une histoire de la grande pauvreté dans la France du XXe siècle*, Fayard, 2004, 457 p. : « nouveaux pauvres », chômage, misère, adaptations et réactions des « nouveaux pauvres », actions de l'État et des œuvres. Il ne faut pas négliger, tant s'en faut, la pauvreté rurale, cf. Pierre Piégay, *Domestiques agricoles et servantes de ferme dans les sociétés paysannes (de 1900 aux années 1960)*, L'Harmattan, 2007, 304 p.

² J. Vigreux, *Histoire du Front populaire. L'échappée belle*, Tallandier, 2016, 365 p., p. 277.

³ D. Borne & H. Dubief, *La Crise des années 30. 1929-1938*, Seuil, coll. « Points », N.H.F.C., tome 13, 1976, 1989, 322 p., p. 17, et la notice sur Henri Fould (1875-1961) dans J.-C. Daumas dir., *Dictionnaire historique des patrons français*, Flammarion, 2010, 1 614 p., pp. 293-295.

enquêtes sociales s'intéressent à dresser son portrait. » **1**

De nombreux journaux, éphémères, surgissent et traversent comme des comètes le ciel des années 30 ; ils titrent *Le Cri des chômeurs* ou *Le Chômeur* tout court, *chomdu* qui lutte et manifeste dans une *Marche de la faim*. Bien entendu on vérifie la dramatique tradition selon laquelle les femmes et les étrangers sont davantage victimes du chômage que les hommes français. Au milieu d'un très visible courant xénophobe, les ouvriers étrangers sont renvoyés « chez eux » et Jean Vigreux ajoute :

« La limitation de la main-d'œuvre étrangère est même inscrite dans la loi "protégeant la main-d'œuvre nationale" (10 août 1932), dont l'article 2 laisse aux organisations syndicales et patronales le soin de fixer des quotas de travailleurs étrangers dans les entreprises privées. » **2**

Quant aux services publics ils ont droit à la portion congrue, une « proportion [de] travailleurs étrangers » fixée à un maximum de 5 % (article 1er). Bien entendu, autorisation de travail indispensable, avec même effet rétroactif, déclaration d'embauche obligatoire pour les patrons, avec lourdes amendes en cas de transgression, dans les deux cas. On vérifie aussi la « loi » selon laquelle le mouvement ouvrier est vivace en période de prospérité et affaibli en temps de crise : il y a dans les années 30 moins de grèves – et elles sont moins souvent victorieuses – et les effectifs de cotisants des grandes centrales syndicales baissent. Les fonctionnaires sont, eux, surtout victimes de la politique de déflation expliquée un peu plus haut. Les traitements nominaux auraient baissé de 13,6 % pour les petits fonctionnaires et de 17,6 % pour les hauts fonctionnaires. Mais en termes de pouvoir d'achat il y a globalement maintien du revenu réel du fonctionnaire moyen de la France des années 30, au rebours du sentiment d'injustice et de l'impression de brimade conçus dans le monde de la fonction publique, surtout après la déflation Laval de 1935, qui va rester longtemps une plaie vive dans la mémoire collective. L'évolution des salaires des salariés agricoles est mal connue : une diminution parallèle à la baisse des prix ? Peu de chômage chez eux, eu égard à la faiblesse relative de la mécanisation et à l'importance des récoltes dans les années 30. Et pourtant le ressentiment xénophobe contre les étrangers venus « manger le pain » et « prendre le boulot » des prolétaires français est vif ; avec beaucoup de démagogie certains patronats et les pouvoirs publics profitent de cette xénophobie, largement médiatisée.

« Ainsi en 1934 les compagnies minières du Pas-de-Calais affrètent 17

1 J.Vigreux, *Histoire du Front populaire. L'échappée belle*, Tallandier, 2016, 365 p., compte rendu par mes soins dans *Historiens & Géographes*, juillet-août 2016, p. 247, pp. 19-20.

2 J.Vigreux, *Histoire du Front populaire. L'échappée belle*, Tallandier, 2016, 365 p., compte rendu par mes soins dans *Historiens & Géographes*, juillet-août 2016, p. 247, p. 22.

trains spéciaux pour renvoyer des mineurs dans leur Pologne d'origine. Le nombre des mineurs étrangers du département passe de plus de 50 000 en 1931 à moins de 35 000 en 1936. Et les départs des immigrés commencent dès 1930. » **1**

Ainsi le mineur et militant syndicaliste (CGTU) Thomas Olszanski (1886-1959), arrivé en France en 1909, est-il expulsé du Nord en 1934, après avoir été déchu de la nationalité française en 1932 (**2**). Il faut bien comprendre qu'entre les deux recensements de 1921 et 1936 le nombre des étrangers présents en France et la répartition entre les nationalités ont considérablement changé. En 1921 il y avait un peu plus d'un million et demi d'étrangers en France (1 532 024) ; en 1936 il y en a près de 2,2 millions (2 198 234). Deux nationalités voient leurs pourcentages baisser de manière très significative, les Espagnols (de 16,6 % à 11,5 %) et les Belges (de 22,8 % à 9 %). Au contraire une nationalité, les Italiens, progresse (de 29,5 % à 32,7 %) **3** et une autre voit son pourcentage exploser littéralement, malgré les expulsions, il s'agit des Polonais, qui passent de 3 % à 19,3 % **4**.

La baisse des revenus mobiliers (moins 26,6 %) est le marqueur de la déprise des revenus de la bourgeoisie d'affaires. Les entreprises qui travaillent pour les services publics (gaz, eau, électricité, transports urbains, etc.) sont bénéficiaires plusieurs années de rang et versent des dividendes en accroissement à leurs actionnaires. Ce n'est qu'à partir de 1935 que la déflation des dépenses publiques les freine. Le cas des grandes entreprises de la sidérurgie, de la métallurgie et de la chimie, est tout différent : baisse drastique des bénéfices entre 1929 et 1932 mais redressement ensuite, grâce à la cartellisation, aux fours électriques, aux aciers spéciaux et aux blindages **5**.

1 D.Borne & H.Dubief, *La Crise des années 30. 1929-1938*, Seuil, coll. « Points », N.H.F.C., tome 13, 1976, 1989, 322 p., p. 16.

2 M.Mihout présente, *Un militant syndicaliste franco-polonais, « La vie errante » de Thomas Olszanski, 1886-1959*, Presses universitaires de Lille, 1993, 396 p. Vie errante : Galicie, Westphalie, Pays noir, Millau, Sillé-le-Guillaume, Saint-Dizier, Pays noir...

3 J.Ponty, *L'immigration dans les textes. France, 1789-2002*, Belin, 2003, 416 p., chapitre 4, IV. Fondamental est toujours l'ouvrage collectif dirigé par Pierre Milza, *Les Italiens en France de 1914 à 1940*, École française de Rome, 1986, 787 p.

4 Janine Ponty, *Polonais méconnus. Histoire des travailleurs immigrés en France dans l'entre-deux-guerres*, thèse, Publications de la Sorbonne, 1988, 474 p., deux rééditions, 1990 et 2005 ; J.Ponty, *L'immigration dans les textes. France, 1789-2002*, Belin, 2003, 416 p., chapitre 4, V ; J.Ponty, *Les Polonais en France de Louis XV à nos jours*, Éditions du Rocher, 2008, 201 p. ; J.Ponty, « Une immigration très encadrée », dans J.Ponty, S.Aprile & M.Laurent, *Polonaises aux champs. Lettres de femmes immigrées dans les campagnes françaises (1930-1935)*, Le Rocher de Calliope, 2015, 281 p., pp. 29-49 (concerne l'Indre-et-Loire). On remarquera que pour le Pas-de-Calais, cité à l'instant, on a un peu plus de 3 000 expulsions par an, une jauge qui prête à divergence d'interprétations.

5 Je rappelle l'importance des thèses d'Alain Baudant, *Pont-à-Mousson (1918-1939). Stratégies industrielles d'une dynastie lorraine*, thèse, Publications de la Sorbonne, 1980, 507 p. et de Jean-Pierre Daviet, *Un destin international. La Compagnie de Saint-Gobain de 1830 à 1939*, Éditions des Archives contemporaines, 1988, 704 p., sans oublier J.-P.Daviet, *Une multinationale à la française. Histoire de Saint-Gobain, 1665-1989*, Fayard, 1989, 334 p.

Troisième cas, vraiment dramatique, celui des petites et moyennes entreprises, qui s'effondrent littéralement.

Catégories tout aussi frappées par la crise, les classes moyennes indépendantes – petits commerçants et petits industriels – sont lourdement atteintes. Quelles sont les « raisons de la colère » ¹ ? La chute des bénéfiques du commerce et de l'industrie est de l'ordre de 40 %, soit, en pouvoir d'achat, de 20 %. Et c'est un monde dispersé, non protégé, où la concurrence interne est dure, un monde de la faillite et de la liquidation judiciaire (1 250 par mois en 1934 et 1935). L'univers de la boutique et de l'atelier, en particulier, tremble sur ses bases, ses raisonnements, ses traditions et ses valeurs. Assise sociale de la République, comme nous l'avons vu, les classes moyennes ne vont-elles pas glisser de la crise économique et sociale à la crise politique et mentale ? La chute du revenu des classes moyennes pèse lourd dans la balance politique et morale de la crise française et une Ligue de défense des Classes moyennes est constituée en octobre 1936. Le groupe qui se trouve ainsi atteint est celui qui constituait jusque-là l'assise sociale de la IIIe République, celui qui représentait les espoirs d'ascension sociale : ne va-t-on pas vers une remise en cause de la République ?

□ Des bénéficiaires de la crise

L'étude chiffrée d'Alfred Sauvy a permis de distinguer trois types de bénéficiaires de la crise à la française, au moins jusqu'en 1935, les retraités et pensionnés, ceux qui tirent leurs recettes des revenus fonciers et les professions libérales, au total une mince frange de la population française, soit des groupes qui apparaissaient quelque peu en difficulté depuis la fin de la Première Guerre mondiale : pour eux les années 30 voient en général un phénomène de réajustement par rapport aux années 20. C'est à l'époque particulièrement visible pour les loyers de la terre et des immeubles, un peu moins clair pour les pensions et retraites, quasi stagnantes dans la décennie précédente. En revanche, les professions libérales, qui n'avaient pas connu de détérioration des revenus dans les années 20, sont beaucoup plus clairement bénéficiaires que les autres groupes et que les statistiques ne tentent de le montrer, eu égard à la discrétion et à la souplesse de l'évasion fiscale.

¹ À peu près (titre de la 2e partie) de l'indispensable, J.Ruhlmann, *Ni bourgeois ni prolétaires. La défense des classes moyennes en France au XXe siècle*, Seuil, coll. « L'Univers historique », 2001, 462 p., et pas seulement pour « l'électrochoc » du Front populaire » (dans la 1ère partie).

22.2. Les femmes des années 30 en France

Il n'y a plus tellement de « garçonnnes » dans la France des années 30, ou plus exactement, dans toute l'Europe occidentale une coiffure sensiblement « à la garçonne » s'est imposée, sans que les mœurs elles-mêmes changent pour l'ensemble de la population¹. Il y a toujours des femmes au travail, bien évidemment mais elles sont plus sujettes au chômage que les hommes. La condition féminine est dans les années trente soumise à deux nouveaux facteurs, la crise économique et sociale de la décennie, dite « de 29 », et le Front populaire. Cependant tout n'est pas évolution et nouveauté : des traits traditionnels perdurent.

22.2.1. Les conséquences de la crise économique

La France et les femmes qui l'habitent sont soumises à une conjoncture de crise économique et les pressions contre le travail féminin se renforcent avec la crise économique, les associations catholiques « sociales » étant à la pointe du combat. À l'image des étrangers, les femmes concurrenceraient avec déloyauté le travail des hommes. Mais cette revendication d'un retour en arrière et au foyer soulève un problème insoluble car les femmes occupent déjà des fonctions « impossibles » à donner aux hommes. Les pouvoirs publics ne formulent pas d'interdictions ou de quotas, à la différence des dictatures et des États-Unis, mais les étrangers (et les étrangères) sont souvent reconduits aux frontières, tout particulièrement les Polonais et les Polonaises – on l'a constaté un peu plus haut – , leurs expulsions étant abondamment médiatisées. D'autre part, le gouvernement Laval de 1935 décide le licenciement des employées (françaises !) des services publics mariées à des fonctionnaires ; des concours administratifs sont désormais, de fait, réservés aux hommes. Enfin, l'idée d'allocation pour la mère au foyer chemine depuis les années 20. Première application, les décrets-lois du 11 novembre 1938 étendent les allocations familiales instituées par une loi de 1932 à toute la population active, elles sont harmonisées dans leurs taux et elles sont majorées si la mère reste au foyer. Le Code la Famille de 1939 crée une véritable allocation. Mais, au total, si l'on veut bien observer les chiffres, la crise n'a, en définitive, qu'une incidence numérique limitée sur l'emploi des femmes.

Les femmes au travail sont surexploitées. Les salaires féminins continuent à être inférieurs, d'un tiers environ, à ceux des hommes, d'où la

¹ Sur les coiffeurs, les travaux de S.M.Zdatny, dont *Les artisans en France au XXe siècle*, trad. fr., Belin, 1999, 367 p., compte rendu par mes soins dans *Historiens & Géographes*, octobre 2000, pp. 551-552.

position de pouvoir de l'homme au sein du « ménage ». Et les conventions collectives négociées après les accords Matignon officialisent les doubles grilles de salaires ! L'on voit se perpétuer – ou apparaître à cause de la Crise – des phénomènes qui feront encore question dans la première moitié du XXI^e siècle : usure au travail, qui pousse les employeurs à recruter des femmes jeunes, grossièretés, harcèlement, droit de cuissage, salaire d'appoint de la prostitution occasionnelle, etc. En fin de carrière tout cela débouche sur une pauvreté plus grande que celle des hommes à la retraite. La prostitution est secourue par un mouvement « abolitionniste » dans l'entre-deux-guerres, mais Henri Sellier (1883-1943), ministre de la Santé publique du Front populaire, échoue dans sa tentative de répression du proxénétisme : il est fort isolé au sein de la classe politique ¹.

22.2.2. Le Front populaire et les femmes, ou plutôt les femmes et le Front populaire : « l'espoir brisé » ²

Le droit de vote des femmes ne figurait pas dans le programme du Rassemblement populaire, notamment parce que les partis de gauche ont été influencés par des articles de presse présentant la victoire électorale de Hitler comme due aux femmes, ce qui est historiquement faux ! Trois femmes entrent au gouvernement, avec un statut de sous-secrétaire d'État, chacune étant étroitement dominée par un ministre : après avoir beaucoup hésité, Irène Joliot-Curie, proche du PC, sous-secrétaire d'État à la Recherche scientifique sous la pesante houlette de Jean Zay, Suzanne Lacore, ancienne institutrice et SFIO, sous-secrétaire d'État à la Protection de l'Enfance, aux côtés de Jean-Baptiste Lebas (1878-1944), ministre du Travail ³, Cécile Brunschvicg ⁴, présidente de la Fédération des femmes radicales et présidente de l'Union française pour le suffrage des femmes, sous-secrétaire d'État à l'Éducation nationale, très dépendante de Zay, mais propulsée au gouvernement par le désir de représenter également les trois partis de la coalition dans la fraction féminine du gouvernement Blum. Fait maintenant bien oublié, Blum a imité ici le gouvernement MacDonald de 1929, qui avait intégré une femme ministre,

¹ Voici qui est absent de K.Burlen dir., *La banlieue oasis. Henri Sellier et les cités-jardins, 1900-1940*, Presses Universitaires de Vincennes, 1987, 302 p. Timidité, pudibonderie ?

² Titre de Louis-Pascal Jacquemond, *L'Espoir brisé. 1936, les femmes et le Front populaire*, Belin, 2016, 439 p.

³ B.Dougnac, *Suzanne Lacore. Biographie 1875-1975. Le socialisme-femme*, Périgueux, 1996, 157 p.

⁴ Cécile Formaglio, « Des beaux quartiers à la section travail du Conseil national des femmes françaises : Cécile Brunschvicg », dans Christine Bard dir., *Colloque Les féministes de la première vague*, Presses universitaires de Rennes, 2015, 229 p., pp. 109-118.

Margaret Bondfield (1873-1953). Irène Joliot-Curie **1** démissionne très vite, et l'expérience s'arrête en 1937, mais du bon travail a été fait par ces « trois dames au gouvernement » **2**. Léon Blum avait songé à Louis Weiss, à la condition qu'elle arrête sa campagne « suffragiste », ce qu'elle a refusé.

Lors des grèves et des occupations d'usines les femmes jouent un rôle important, et pas seulement dans le ravitaillement des hommes qui occupent les ateliers. Il y a des grèves de femmes – celles des midinettes (ex-« cousettes » et « grisettes ») **3** sont photographiées – et des femmes syndiquées jouent un rôle important, comme Rose Zehner (1901-1988), militante CGTU aux usines Citroën, à Javel en 1938 (**4**). Mais les syndicalistes admettent lors des négociations des conventions collectives une différence entre les salaires féminins et masculins, souvent de 20 %, et ceci en dépit de la revendication de l'égalité salariale par la Ligue française du droit des femmes. Plusieurs femmes montent dans l'organigramme de la CGT, comme Jeanne Chevenard, brodeuse, à Lyon, et surtout Martha Desrumaux (1897-1982), secrétaire permanente de l'Union départementale CGT du Nord, seule femme des accords Matignon, actrice de son propre rôle dans le film *La vie est à nous* de Jean Renoir (1936).

En réalité, dans les années 30, c'est dans le camp conservateur antirépublicain et clérical que les femmes sont le plus nombreuses. Où ? La Ligue féminine d'Action catholique française (1933) est dirigée par des nobles et des femmes de la haute bourgeoisie : activisme politique, prosélytisme religieux, l'épouse doit combattre le divorce... Il s'agit avec la Ligue d'un antiféminisme dirigé avant tout contre la République. L'Action française, quant à elle, organise un « comité de dames ». Bien sûr, pour l'extrême droite et une partie de la droite, la maternité doit être le « patriotisme des femmes », le féminisme est qualifié très fréquemment d'« invention juive », et d'insister sur le scandale de la présence au gouvernement de Cécile Brunschvicg, choisie par Léon Blum **5**.

1 Deux biographies : L.-P.Jacquemond, *Irène Joliot-Curie. Biographie*, Odile Jacob, 2014, 369 p., très documenté, et R.Pflaum, *Marie Curie et sa fille Irène, deux femmes, trois Nobel*, trad. fr. par Francine de Martinoir, Belfond, 1992, 452 p. Lire aussi A.-L.Anizan, compte rendu de l'exposition de la BNF « Sorbonne-Plage : les Curie et les Joliot, des savants sur la côte bretonne », dans *Vingtième Siècle. Revue d'Histoire*, juillet-septembre 2008, pp. 253-256 : mère et fille, féminisme, engagement politique.

2 Titre de Siân Reynolds pour son chapitre 9 de Christine Bard dir., *Un siècle d'antiféminisme*, Fayard, 1999, 481 p.

3 Sur le personnage, très ambivalent, de la midinette, lire le chapitre 7 d'E.Retaillaud, *La Parisienne. Histoire d'un mythe, du siècle des Lumières à nos jours*, Seuil, 2020, 428 p.

4 Elle est photographiée par Willy Ronis (1910-2009). La photo, sous-exposée, n'est pas publiée sur le moment (par *Regards*), le négatif ne sera redécouvert par Ronis qu'en 1980. La publication dans un ouvrage de Ronis provoquera des retrouvailles avec Rose Zehner.

5 Pour le féminisme dans les « paradoxales années trente », la troisième partie de Christine Bard, *Les filles de Marianne. Histoire des féminismes, 1914-1940*, Fayard, 1995, 528 p.

Au total, espoir, grèves, mais pas de droit de vote, pas d'égalité des salaires...

22.2.3. Des traits traditionnels perdurent-ils dans les années trente ?

Sans surprise on constate que les premiers des traits traditionnels qui perdurent – ou qui reviennent en force – concernent la vie privée, les phénomènes de société, dans une décennie où la France commence à avoir un nombre appréciable de sociologues : consensus démographique, mariage et fondation d'une famille, notamment. Nous sommes bien renseignés sur le mariage par les petites annonces matrimoniales du *Chasseur français*, un hebdomadaire dont le tirage augmente considérablement dans l'entre-deux-guerres, atteignant les 400 000 exemplaires en 1940 (1). Les âges sont variés, mais se manifestent après la Première Guerre mondiale beaucoup de veufs et de veuves, les annonces insistent sur la famille et la situation économique. Depuis les années 20, les bouleversements de la famille sont visibles, on insiste sur la « qualité » d'enfant unique, on se soucie davantage qu'auparavant du salaire féminin, un grand nombre de femmes célibataires passent des petites annonces, les divorcés apparaissent, la fonction publique fait une entrée massive dans les annonces, et l'on est en quête du bonheur familial : le mot « amour » surgit. Mais les autres formes du « commerce du mariage » continuent à être très importantes dans l'entre-deux-guerres. Les divorces sont de plus en plus nombreux : 27 000 en 1939, soit près de deux fois le nombre de 1911. C'est la seule nuance, importance à la fameuse « destinée » de la jeune fille 2, qui reste le mariage et la fondation d'une famille.

La peur de la « mort en couches » et de la grossesse reste importante ; il faut dire que 2 à 3 ‰ des parturientes meurent dans l'entre-deux-guerres ; quant à la césarienne, elle reste, et pour longtemps meurtrière, à hauteur de 13 % en moyenne vers 1920, et constitue une véritable source d'angoisse pour la femme et le médecin. La peur de la grossesse est accentuée par deux lois de l'entre-deux-guerres. La loi du 1er août 1920 – dite « bleu horizon » car votée par la Chambre du même surnom – réprime toute « provocation » directe ou indirecte à l'avortement, ainsi que la propagande anticonceptionnelle, en punissant de six mois à trois ans de prison (plus une amende). La loi de 1923

1 Marc Martin, « Images du mari et de la femme au XXe siècle : les annonces de mariage du *Chasseur français* », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, avril-juin 1980, pp. 295-311. Pour le contexte : A.-C. Rebreyend, *Intimités amoureuses. France 1920-1975*, thèse, Presses universitaires du Mirail, 2008, 340 p., pp. 29-38, et A.-M. Sohn, *100 ans de séduction. Une histoire des histoires d'amour*, Larousse, 2003, 191 p. Le *Chasseur français* a un sous-titre : *Organe universel de tous les sports et de la vie en plein air*.

2 Voir toujours, pour un cas particulier et régional, la thèse de Frédérique Amrani-Boisseau, *Filles de la Terre. Apprentissages au féminin (Anjou, 1920-1950)*, Presses universitaires de Rennes, 2012, 460 p.

passé l'avortement en correctionnelle — il n'y a donc plus de jury, traditionnellement conciliant en la matière — et elle hausse les peines : d'un an à cinq ans de prison pour les avorteurs, de six mois à deux ans pour les avortées. La moyenne des acquittements tombe à moins de 20 %, mais il semblerait que le nombre des avortements n'ait pas diminué entre 1920-1923 et 1939, peut-être en raison de la diffusion de la méthode Ogino-Knaus ¹ dans les milieux urbains des années 30. Le Code de la Famille de 1939 renforce la répression contre les avorteurs et Vichy fera de l'avortement un crime contre l'État.

En matière de rapports entre les femmes et la politique, la Grande Guerre a-t-elle créé un nouveau climat ? Les conséquences mentales des nouveaux rôles joués par les femmes sont indéniables et sous l'impulsion même de la Papauté, les milieux catholiques français se déclarent pour le vote des femmes. Viviani, Blum et Briand s'étaient depuis longtemps montrés favorables, ils sont rejoints par Louis Marin (1871-1960), Marc Sangnier ² et Raymond Poincaré. En conséquence, dans l'entre-deux-guerres, par quatre fois (1919, 1925, 1932 et 1935), la Chambre des députés vote et le Sénat repousse le droit de vote aux femmes. Grand dans cette manœuvre est le rôle du parti radical, qui invoque la « nature féminine » ³. Comme dit Arthur Huc (1854-1932), éditorialiste de *La Dépêche de Toulouse* : « l'interdiction provient du sexe de leur cerveau » ! En fait, c'est la crainte du « cléricisme » qui a joué. Aucun gouvernement ne tente d'ailleurs d'infléchir la volonté des sénateurs, quant à l'opinion générale, femmes comprises, elle semble peu passionnée par le problème ! Quelques militantes, minoritaires, se manifestent, notamment au sein de l'Union française pour le suffrage des femmes, présidée par Cécile Brunschvicg (1877-1946, née Khan), militante féministe comme son mari Léon, philosophe des sciences (1869-1944) et sous-secrétaire d'État du gouvernement Léon Blum (voir plus haut). Le problème est de toute façon doublé de celui de l'égalité juridique de la femme...

Bien sûr, les partis politiques sont longtemps hostiles à la mixité et à la question féminine, mais en petit nombre des femmes entrent dans quelques formations politiques et les « sections féminines » des partis sont des viviers pour les élues de la future IV^e République, ce que montre bien le cas de Germaine

¹ C'est-à-dire la méthode Ogino, vue dans le sous-chapitre 20.1.2., perfectionnée par le gynécologue autrichien Hermann Knaus (1892-1970).

² M.Barthélémy-Madaule, *Marc Sangnier, 1873-1950*, Seuil, 1973, 301 p. ; J.-J.Greteau, *Marc Sangnier. Le semeur d'espérances*, L'Harmattan, 2009, 343 p.

³ Cf. A.Combes, « Radicalisme et franc-maçonnerie », chapitre 4 de S.Berstein & M.Ruby dir., *Un siècle de radicalisme*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2004, 287 p. Sur le Sénat de l'entre-deux-guerres, je rappelle l'importance de la thèse d'État 2012 de Gisèle Berstein, *Le Sénat sous la III^e République. 1920-1940*, CNRS Éditions, 2014, 492 p., pp. 215-246, compte rendu par mes soins sur le site de l'APHG (www.aphg.fr).

Poinso-Chapuis, première femme à avoir le titre de ministre, en 1947, et qui a d'abord été une militante du PDP (Parti démocrate populaire) **1**. Le Parti radical est, malgré l'ouverture du parti aux femmes en 1924, le plus hostile de tous les partis, on a vu son rôle retardateur, et dans le cadre du Rassemblement populaire il exige de ses partenaires la non-inscription du suffrage féminin dans le programme du Front. La SFIO a un taux de féminisation très faible pour un parti socialiste, mais l'Internationale socialiste n'est-elle pas hostile au féminisme « bourgeois » ? Dès sa naissance le Parti communiste français accorde à la propagande parmi les femmes un soin remarquable, il prône l'égalité des sexes, célèbre la Journée internationale des Femmes du 8 mars, instituée en 1911, vote toutes les propositions suffragistes **2** au parlement, crée des organisations féminines, des féministes d'avant-guerre entrent au Parti communiste, comme Madeleine Pelletier (voir chapitre 20) **3**, Hélène Brion (1882-1962) et Marthe Bigot (1878-1962). Toutefois, de nombreuses femmes quittent le PC, qui n'a plus que très peu d'adhérentes à la fin des années trente. Entre-temps, en 1936 le PC sacrifie la liberté de contraception et d'avortement sur l'autel du Front populaire ! La « féminité », la maternité et une morale de « bon aloi » sont dès lors valorisées : le PC a des traits culturels d'une classe ouvrière au sein de laquelle la hiérarchie sexuelle est bel et bien une réalité. Ce puritanisme aura la vie dure... Les anarchistes sont hostiles à l'oppression des femmes, mais les militantes sont très peu nombreuses.

22.2.4. Quels féminismes pour les années 1930 ?

Trois formes, au moins, sont discernables. Un féminisme réformiste, républicain, laïque, radical ou socialisant, s'attache à la conquête de l'égalité juridique et du droit de vote, par des manifestations et des opérations spectaculaires, comme les suffragettes d'outre-Manche. C'est le féminisme de la journaliste Louise Weiss (1893-1983) **4**. Un féminisme de droite, plutôt catholique, traditionaliste, est quand même favorable au droit de vote, encouragé par la déclaration de 1919 de Benoît XV (1854-1922) en faveur du vote féminin.

1 Cf. l'ouvrage collectif dirigé par Yvonne Knibiehler et issu d'un colloque, *Germaine Poinso-Chapuis, femme d'État (1901-1981)*, Édisud, 1998, 160 p.

2 Anciennement le mot désignait les militantes modérées des droites civiques des femmes, « suffragettes » les radicales.

3 Cf. C.Maignien, « L'expérience communiste ou la foi en l'avenir radieux (1920-1926) », dans Christine Bard dir., *Madeleine Pelletier (1874-1939). Logique et infortunes d'un combat pour l'égalité*, Côté-femmes, 1992, 214 p., pp. 157-166

4 Laurence Klejman & Florence Rochefort, *L'égalité en marche. Le féminisme sous la Troisième République*, FNSP/Des Femmes, 1989, 356 p., *passim*, Christine Bard, *Les filles de Marianne. Histoire des féminismes, 1914-1940*, Fayard, 1995, 528 p., et É.Winkler, *Louise Weiss. Une journaliste-voyageuse au cœur de la construction européenne*, L'Harmattan, 2017, 187 p.

C'est le féminisme de la géographe Mariel Jean-Brunhes Delamarre (1905-2001). Plus sociale et moins pontificale mais tout aussi catholique, l'Union féminine, civique et sociale (UFCS) est fondée en 1925 par Andrée Butillard (1881-1955) : il s'agit pour l'essentiel de revendiquer le suffrage féminin ¹.

Un féminisme « radical » défend l'idée que le féminisme doit aller au-delà de l'égalité juridique, s'étendre à la sexualité, lutter contre la loi de 1920 (²), il est anticapitaliste, pacifiste, athée, dispersant sans doute les efforts, qui s'essouffent dans les années 30. C'est le féminisme de Madeleine Pelletier (voir chapitre 20). Dans les années 30 Madeleine Pelletier publie des textes fondamentaux comme *La Femme vierge* (1933) ³, *Une Vie nouvelle* (1933) ⁴ et *La Rationalisation sexuelle* (1935), qui reprend ses deux ouvrages de la Belle Époque et lui vaut beaucoup d'ennuis. Elle fait l'apologie du célibat féminin, allant jusqu'à proclamer que l'état de virginité est le seul garant d'une véritable indépendance. D'autres combats sollicitent les féministes de l'entre-deux-guerres, le « relèvement » des prostituées, considérées comme victimes d'une forme d'esclavagisme, la revendication d'une protection spécifique pour les femmes, en particulier les travailleuses et les mères. Certains conseils municipaux s'entrouvrent dans l'entre-deux-guerres à des femmes, avec voix consultative : il est plus facile de céder sur l'éligibilité que sur le vote, le Front populaire le montre de toutes façons. Un pacifisme naïf pousse à écrire des lettres à Hitler au sujet des manuels scolaires ⁵. Pourquoi ce retard français ? Jouent sans doute le rôle conservateur du Sénat en matière de droit de vote (des députés « suffragistes » passent au Sénat et devient « antisuffragistes »...), celui du parti radical et le poids de la franc-maçonnerie, d'ailleurs liés. Autres explications, la crainte d'une émancipation générale des femmes (accorder le droit de vote entraînerait une réforme du Code civil !), le sexisme (« les femmes sont immatures »...), les fantasmes misogynes, l'idée que l'électeur représente sa famille – cf. la proposition de « vote familial » par la droite dans l'entre-deux-

¹ T. Doneau & C. Guérin, *Les Femmes agissent, le monde change. Histoire inédite de l'Union féminine civique et sociale*, Cerf, 2005, 270 p.

² Cf. F. Ronsin, *La grève des ventres. Propagande néo-malthusienne et baisse de la natalité en France. 19e-20e siècles*, Aubier, 1980, 256 p.

³ Madeleine Pelletier, *La Femme vierge*, V. Bresle, 1933, 235 p., réédition, Indigo/Côté femmes, 1996, 153 p. Dans ce roman, en partie autobiographique, Madeleine Pelletier retrace l'enfance difficile, l'adolescence rebelle et les combats de Marie Pierrot. Son héroïne devient institutrice et dans les années 20, devant la difficulté à obtenir le droit de vote féminin en France, elle émigre en Allemagne et devient... député SPD au Reichstag.

⁴ Une autre utopie, étudiée par C. Lesselier, « L'utopie des années trente. Une vie nouvelle, un roman de Madeleine Pelletier », dans Christine Bard dir., *Madeleine Pelletier (1874-1939). Logique et infortunes d'un combat pour l'égalité*, Côté-femmes, 1992, 214 p., pp. 167-174.

⁵ Des femmes beaucoup moins naïves face au fascisme et au nazisme sont présentées par Siân Reynolds à la fin de Christine Bard dir., *Colloque Les féministes de la première vague*, Presses universitaires de Rennes, 2015, 229 p.

guerres 1 – , le modèle républicain qui s’oppose à une « politique du genre », la France qui est un pays « latin », méridional, alors que les Norvégiennes et les Finlandaises votent depuis la Belle Époque ; mais Benoît XV a levé les obstacles (voir plus haut) et l’Espagne adopte le suffrage féminin en 1931... Surtout, l’octroi du droit de vote s’est souvent produit hors de France lors de crises politiques (l’indépendance de la Norvège, les révolutions de Russie en 1917, la crise espagnole de 1931...) : que la France soit dans l’entre-deux-guerres une « vieille nation » et « vieille démocratie » joue sans doute contre le vote des femmes...

**Gisèle Berstein, *Le Sénat sous la IIIe République. 1920-1940*,
thèse d’État 2012, CNRS Éditions, 2014, 492 p.
(le problème du suffrage des femmes est traité pp. 215-246) 2**

Tout n’est pas faux dans la collection de stéréotypes que véhicule l’histoire du Sénat, cette « assemblée conservatrice », parente pauvre de l’historiographie, concède d’emblée Gisèle Berstein, qui explique cela par le compromis de 1875, l’évolution de la position des radicaux et la Première Guerre mondiale. Car ce gros livre, issu d’une thèse soutenue à Nanterre en 2012, limite volontairement la IIIe République à l’entre-deux-guerres, cette période si mal étudiée par les historiens disait jadis René Rémond ³. Se nourrissant aux sources écrites les plus complètes avec une impeccable méthode, Gisèle Berstein articule son propos, classiquement, en trois parties : d’abord une étude du « personnel sénatorial », puis une autre du fonctionnement de la haute assemblée et enfin une troisième partie est consacrée aux grands problèmes de la France dans l’entre-deux-guerres et elle est dotée d’un nombre de pages légèrement supérieur à ceux des deux premières parties réunies, ce qui est heureux. Dans la première partie, après avoir expliqué comme est organisé le Sénat, surtout depuis le retour de l’Alsace-Moselle, l’auteur montre comment on devient sénateur, scrute ces parlementaires (âges, milieux familiaux, professions et cursus politiques), leurs groupes politiques (elle fournit des tableaux et des cartes) et explique longuement l’organisation du travail ainsi que l’exercice du mandat sénatorial : information, séances plénières, commissions que Gisèle Berstein a beaucoup étudiées et elle montre bien leur importance capitale. On retrouve bien sûr ces commissions dans la deuxième partie, consacrée au fonctionnement du Sénat : bureau, travaux (étude des lois, vote du budget...), fonction de contrôle du Sénat et ses difficultés.

Gisèle Berstein insiste au passage sur l’importance des commissions de l’Hygiène (une grande préoccupation dans toute l’Europe d’après la grippe espagnole) et de l’Algérie. La troisième partie – copieuse, donc – est thématique et non événementielle : d’abord un chapitre sur la préservation de la République laïque

¹ Voir plus haut et J.-Y. Le Naour & C.Valenti, *La Famille doit voter. Le suffrage familial contre le vote individuel*, Hachette, 2005, 266 p., chapitres 3 à 5.

² D’après mon compte rendu sur le site de l’APHG (www.aphg.fr).

³ R.Rémond, « Plaidoyer pour une histoire délaissée. La fin de la Troisième République », *Revue française de science politique*, avril-juin 1957, pp. 253-270.

(rétablissement de l'ambassade au Vatican, conséquences du retour de l'Alsace-Lorraine et obstruction au vote des femmes), puis un autre sur le maintien du libéralisme économique et social (rôle de l'État, conséquences de la grande crise et Front populaire, tout lecteur attendant ce passage) et un chapitre 13 sur le libéralisme politique (lutte contre le bolchevisme et le communisme, problème des institutions et de la « réforme de l'État », encore une fois bien sûr le Front populaire, et enfin de nombreuses pages sont consacrées à l'« agonie de la République parlementaire » entre 1937 et 1939. Tout un très gros chapitre final est ensuite dédié aux rapports entre le Sénat et l'« angoissant problème de la Défense nationale », du traité de Versailles à l'entrée en guerre de 1939. Épilogue, avec notamment une étude bienvenue des deux comités secrets (mars puis avril 1940), et le régime s'effondre, comme on sait bien. Une rédaction et une présentation matérielle impeccables tout au long de l'ouvrage, à l'aune de la documentation préalable.

22.2.5. Des changements culturels ?

N'y a-t-il pas une féminisation du catholicisme ? D'entrepreneuses bourgeoises et des aristocrates catholiques « vont au peuple » et font de l'« action » catholique, la décennie voit l'essor des mouvements de jeunesse **1** : Jeunesse ouvrière chrétienne féminine (JOCF, 1928), Jeunesse étudiante (JECF, 1930), Jeunesse agricole (JACF, 1933), Jeunesse indépendante (JICF, 1936), la montée en puissance d'un assez élitiste scoutisme féminin, avec les sections unionistes (protestantes) et « neutres » (c'est-à-dire laïques) de la Fédération française des Éclaireuses (1921), complétées en 1927 par la section israélite, avec les Guides de France, catholiques (1923), les Jeannettes, pour les 7 à 12 ans (1927). Et, bien sûr, les femmes pratiquent toujours plus que les hommes.

Quels rapports les femmes entretiennent-elles avec la création culturelle ? Autre initiale « C », et exemple bien connu, Camille Claudel est un scandale, parce que la création n'est pas considérée comme du domaine féminin et, nous le savons bien, elle est internée à l'âge de 50 ans, à la demande de sa mère et de son frère, de 1913 à 1943. Cependant, outre le fait que je caricature beaucoup – Camille Claudel ne crée plus depuis plusieurs années avant son internement – pour la phrase précédente, il faut signaler qu'il y a de nombreuses femmes artistes ou écrivains, pour lesquelles le Prix Fémina a été fondé en 1904, autre affirmation à nuancer fortement car si le jury est féminin, il récompense des œuvres en légère majorité écrites par des hommes. La scandaleuse Colette (1873-1954) **2** – *Sido* en 1930, *La Chatte* en 1933, et les quatre

1 Toujours C.-É. Harang, *Quand les jeunes catholiques découvrent le monde. Les mouvements catholiques de jeunesse de la colonisation à la coopération, 1920-1991*, Cerf, 2010, 440 p.

2 H.Lottman, *Colette*, trad. fr., Fayard, 1990, 496 p., P.A.Tilburg, *Colette's Republic. Work, Gender, and Popular Culture in France, 1870-1914*, New York and Oxford, Berghahn Books, 2010, 231 p., compte rendu par mes soins dans *Francia-Recensio* 2012/3 19./20. Jahrhundert – Histoire contemporaine, et D.Bona, *Colette et les siennes*, Grasset, Livre de poche, 2017, 476 p.

tomes de *La Jumelle noire* entre 1934 et 1938 — sera élue en 1945 (seulement) à l'Académie Goncourt, qu'elle présidera en 1949 (mais cette Académie ne récompense aucune femme avant 1945) ! Les femmes sont cantonnées le plus souvent dans la poésie lyrique et le roman traditionnel. Mais, indéniablement, Anna de Noailles (1876-1933) est la « muse de la République », il y a des autrices féministes, Lucie Delarue-Mardrus (1874-1945) revendiquant une nature féminine en littérature, il y a des photographes, comme Gisèle Freund (1908-2000), installée en France pour fuir le nazisme et qui publie en 1936 *La photographie en France au dix-neuvième siècle. Essai de sociologie et d'esthétique*.

Les autres formes d'intellectuelles sont rarissimes. Une jeune fille était entrée à la rue d'Ulm, en Sciences, en 1910, une autre le fait en lettres en 1924 ; les khâgnes s'ouvrent aux jeunes filles en 1924 et les Ulmiennes obtiennent d'excellents résultats, cf. Jacqueline David, épouse Worms de Romilly (1913-2010), reçue deuxième (depuis la khâgne de Louis le Grand) au concours de 1933, Simone Weil (1909-1943), entrée sixième à l'École en 1928 et intellectuelle « engagée » **1**. Il y a deux grandes scientifiques : Marie Curie (1867-1934) **2** est la grande figure scientifique de l'entre-deux-guerres, magnifiée et peut-être pardonnée, aux yeux d'une certaine opinion, grâce à son action pendant la guerre ; sa fille Irène Curie est prix Nobel de Chimie en 1935 (avec son mari Frédéric Joliot...) ; aucune des deux n'entre à l'Académie des Sciences... Les femmes journalistes sont nombreuses : toujours Séverine (voir IIe partie), grande figure de la Ligue des Droits de l'Homme, Andrée Viollis (1870-1950) **3**, Louise Weiss **4**, Geneviève Tabouis **5**. Prenons garde au mythe — masculin — des « femmes d'exception », les « personnages » les plus emblématiques étant pour les années 30 les quatre pionnières — féministes — de l'aviation dans l'entre-deux-guerres, Adrienne Bolland (1895-1975) **6**, Maryse Bastié **1**, Maryse Hilz (1901-1946) et Hélène Boucher (1908-1934, record mondial de vitesse en 1934).

1 J.-F.Sirinelli, *Génération intellectuelle. Khâgneux et normaliens dans l'entre-deux-guerres*, Thèse, Fayard, 1988, 721 p., réédition, PUF, coll. « Quadrige », 1994, 720 p., *passim* et Jean Rabaut, *Tout est possible ! Les gauchistes français. 1929-1944*, Denoël, 1974, 416 p., réédition, Libertalia, 2018, 677 p., *passim*.

2 Cf. Susan Quinn, *Marie Curie*, trad. Fr., Odile Jacob, 1996, réédition, 2016, 486 p.

3 A.Renoult, *Andrée Viollis. Une femme journaliste*, Presses de l'Université d'Angers, 2004, 207 p. et A.-A.Jeandel, *Andrée Viollis : une femme grand reporter. Une écriture de l'événement. 1927-1939*, L'Harmattan, 2006, 263 p.

4 1893-1983. É.Winkler, *Louise Weiss. Une journaliste-voyageuse au cœur de la construction européenne*, L'Harmattan, 2017, 187 p. et A.-A.Jeandel, *Andrée Viollis : une femme grand reporter. Une écriture de l'événement. 1927-1939*, L'Harmattan, 2006, 263 p., pp. 221-222.

5 Née Le Quesne. 1892-1985. Biographie : D.Maréchal, *Geneviève Tabouis. Les dernières nouvelles de demain (1892-1985)*, Nouveau Monde, 2003, 289 p.

6 Cf. S.Desahamps & G.Joumas, *Les vies d'Adrienne Bolland : pionnière de l'aviation, féministe et résistante (1895-1975)*, Regain de Lecture, 2022, 207 p.

Il y a toujours une presse féminine, avec *Femmes d'aujourd'hui* et *Le Petit Écho de la Mode* (plus d'un million d'exemplaires en 1930), qui tous deux développent une morale conservatrice, *Vogue* qui s'adresse aux riches élégantes. Innovation culturelle, *Marie-Claire* est lancée en 1937, avec une présentation moderne, par Jean Prouvost (1885-1978) et Marcelle Auclair (1899-1983), et la publication obtient un succès immédiat, surtout auprès des citadines des classes moyennes. *Confidences* est lancé en 1938 pour briser la solitude féminine, sur un modèle américain ².

On pourrait terminer avec deux icônes, deux symboles féminins, qui tous deux ont évolué dans l'entre-deux-guerres. Marianne s'est complètement banalisée avec l'Union sacrée, elle a des bustes dans les mairies et est utilisée dans la publicité, mais pas aux PTT : elle n'est nullement une figure féminine sur les timbres-poste d'usage courant, au bénéfice de l'éternelle Semeuse d'Oscar Roty, comme avant-guerre, de la Paix, de Cérès (1938), de Mercure (1938 aussi) et d'Iris (1939), et même de Marcelin Berthelot en 1927, du trio incongru Briand-Doumer-Hugo en 1933 ! Jeanne d'Arc, longuement et vivement interpellée pendant la Grande Guerre, avec une véritable ferveur johannique consensuelle, change beaucoup plus que Marianne. En effet la droite la revendique à grands cris dans les années 30, car à ses yeux elle incarnerait la France traditionnelle contre le Rassemblement populaire. En conséquence, la Jeanne démocratique d'avant 1914 s'évanouit et Jeanne connaîtra une grande vogue après 1940, en devenant « Révolution nationale », incarnant une solide fille de la France rurale, évidemment anglophobe et utilisée intensément après les grands bombardements anglo-américains. Mais il y aura aussi une Jeanne d'Arc de la Résistance, avec même une version communiste !

Je conclurais avec deux autres icônes : les deux « fées de la forêt » que les Amis de la Forêt de Fontainebleau instituent au milieu des années 30, Nadine Apfelbaum et Geneviève Bonnardel !

¹ Née Marie-Louise Bombec, 1898-1952. Elles bénéficient du mythe de l'aviateur, du « chevalier du ciel », vivace depuis la Grande Guerre en France, en Allemagne et en Grande-Bretagne (cf. les deux contemporains Georges Guynemer, 1894-1917, et René Fonck, 1894-1953). Un livre et un article de Damien Accoulon, *René Fonck. As des as et pilote de la Grande Guerre*, Privat, 2018, 405 p., « Capitaliser la guerre dans les airs. Représentations et usages des chevaliers du ciel en Allemagne, France et Grande-Bretagne (1914-1939) », 20 & 21. *Revue d'histoire*, octobre-décembre 2020, pp. 81-99.

² Sur la solitude féminine, l'ouvrage pionnier, dirigé par A.Farge et C.Klapisch-Zuber, *Madame ou mademoiselle ? Itinéraires de la solitude féminine. 18e-20e siècle*, Arthaud-Montalba, 1984, 303 p. Sur Jean Prouvost : M.Martin, *Médias et journalistes de la République*, Odile Jacob, 1997, 494 p., pp. 180-185 et notice dans J.-C.Daumas dir., *Dictionnaire historique des patrons français*, Flammarion, 2010, 1 614 p., pp. 573-575.

22.3. Une société française de crise ?

22.3.1. En réaction à la crise ? Le Front populaire et la société française

Les deux premières originalités profondes du Rassemblement puis Front populaire sont de naître en réaction contre la crise économique et sociale, dans l'espoir de la juguler, et de susciter un « mouvement de grève sans précédent », titre de chapitre chez Jean Vigreux ¹, qui continue ainsi : « après la victoire électorale du Front populaire et peu avant l'arrivée du gouvernement Blum, une vague de grèves déferle sur le pays : des urnes à la rue, c'est un mouvement inverse à celui qui a initié le Rassemblement antifasciste. » On notera bien le « après » : il s'agit pour les grévistes d'éviter de se faire « voler » la – courte – victoire électorale de la gauche aux législatives.

Le 1er Mai de 1936 est très suivi, avec d'importants cortèges dans toute la France : cela constitue un prélude au massif mouvement de grèves avec occupations d'usines. Ces cortèges et les grèves sont très photographiés, à l'aune des besoins de la presse qui s'est mise rapidement à la rotogravure et grâce à des appareils photographiques plus légers, plus discrets et moins chers. Les « Tintin français » des années 30, qui n'appartiennent pas forcément, tant s'en faut, à la réplique nationale du *Pays des soviets*, photographient abondamment. Dès 1936 des observateurs français, frappés par le trait commun des occupations d'usines, comparent les grèves françaises de 1936 avec les grèves italiennes du début des années 20, mais un jeune juriste, Henri Prouteau, soutiendra en 1937 une grosse thèse sur les occupations, dans laquelle il souligne plusieurs différences : les françaises ne sont pas insurrectionnelles, elles sont joyeuses – les danses au son de l'accordéon et la montée du panier de ravitaillement fournissent de célèbres images – et ces grèves réussissent. Les grévistes reçoivent, dans les lieux occupés, la visite d'artistes sympathisants, professionnels ou amateurs, qui, éventuellement, mettent sur pied des spectacles, lesquels engendrent l'idée de faire de « grands films » sur le Front populaire.

Les mesures les plus spectaculaires du Front populaire, né de la crise des premières années 30 et se voulant, d'abord sous le nom de Rassemblement populaire, une réponse de gauche à la crise, touchent le domaine social, sous l'exergue du premier élément de la devise du Rassemblement populaire, « le pain, la paix, la liberté ». Le Front populaire veut lutter contre la crise, non plus par la déflation ni par la dévaluation, mais par la reflation, l'accroissement de la consommation et l'intervention de l'État. « Au lieu d'ajuster masse monétaire et

¹ J.Vigreux, *Histoire du Front populaire. L'échappée belle*, Tallandier, 2016, 365 p., compte rendu par mes soins dans *Historiens & Géographes*, juillet-août 2016, p. 247, chapitre 4.

consommation en diminuant la première, il fut décidé d'augmenter la consommation pour faire redémarrer l'économie. » ¹ Il y a une certaine imitation du *New Deal* de Roosevelt, sous l'influence de Georges Boris ², conseiller de Léon Blum. Le gouvernement prend plusieurs types de mesures : des mesures de progrès social, d'autres de consolidation d'une économie mixte et il mène une politique contracyclique, approuvée sans difficultés par la Chambre des députés. Outre l'augmentation des salaires, destinée à relancer la consommation, il édicte la diminution à 40 heures de la durée hebdomadaire du travail, il institue deux semaines de congés payés, encourage l'arbitrage des conflits, et pousse à la généralisation des conventions collectives. Les billets de congés payés offrent une réduction de 40 % sur le tarif ordinaire des compagnies de chemin de fer, alors toutes privées sauf les Chemins de fer de l'État. Que permettent-ils en 1936, 1937 et 1938 ? Une fantastique libération des loisirs, comme en témoignent les photos et la célèbre formule de Léon Blum lors du procès de Riom ? En réalité, eu égard au prix moyen du transport ferroviaire, d'une part ne sont vendus que 600 000 billets en 1936, 50 % de mieux en 1938 (³), et d'autre part ces vacances populaires sont très souvent à courte distance : pour les prolétaires parisiens la Normandie oui, la Bretagne pas encore...

Avec les accords Matignon — premier grand accord contractuel entre les syndicats et le patronat conclu sous l'égide du pouvoir politique — l'État est désormais, à côté du patron, au centre des relations dans l'entreprise. L'idée fondamentale est que la crise n'est pas liée, classiquement, à une surproduction, mais à une sous-consommation ; il faut donc stimuler la consommation, dans un double but, économique et social ; au bout du compte au cercle vicieux de la crise sera substitué un cercle vertueux de croissance. À la suite des grèves massives de 1936 et des accords Matignon et très souvent par le biais des conventions collectives, rendues obligatoires par la loi du 12 juin 1936, les salaires augmentent, de fait et globalement, d'un cinquième, étranglant — de pair avec la loi des 40 heures, appliquée à partir du début de 1937 — nombre de petites entreprises : effet économiquement pervers de mesures gouvernementales

¹ Alain Beltran & Pascal Griset, *L'économie française. 1914-1945*, Armand Colin, coll. « Cursus », 1994, 187 p., p. 17. Toujours : M.-E. Chessel, *Consommateurs engagés à la Belle Époque. La Ligue sociale d'acheteurs*, Presses de Sciences Po, 2012, 345 p.

² 1888-1960. J.-L. Crémieux-Brilhac, *Georges Boris. Trente ans d'influence. Blum, de Gaulle, Mendès France*, Gallimard, 2010, 460 p.

³ J. Vigreux, *Histoire du Front populaire. L'échappée belle*, Tallandier, 2016, 365 p., p. 150. Sur les congés payés, J.-C. Richez & L. Strauss, « Un temps nouveau pour les ouvriers : les congés payés (1930-1960) », dans A. Corbin, *L'avènement des loisirs. 1850-1960*, Aubier, 1995, 480 p., réédition, Flammarion, coll. « Champs », 2001, 626 p., pp. 494-543.

populaires. Mais des crédits publics leur sont alloués, à l'initiative du ministre de l'Économie, Charles Spinasse (1893-1979), grâce à la loi du 19 août 1936.

Le président du Conseil, Léon Blum, est favorable à un vaste programme de nationalisations, mais les radicaux et les communistes sont réticents, pour des raisons différentes : les radicaux, en particulier au Sénat autour de Caillaux, sont hostiles à l'interventionnisme de l'État, renversant l'équilibre au sein de l'économie mixte française, tandis que les communistes craignent de démobiliser les masses par des réformes ne touchant pas aux fondements du capitalisme. L'accord ne se fait que sur les industries de guerre : sont nationalisés le secteur armement de Renault (à Issy-les-Moulineaux), les canons Schneider (au Havre et au Creusot) et Hotchkiss (à Levallois), les mortiers Brandt (à Châtillon et à Vernon), les fabriques de poudre et l'aviation militaire (Gnôme-et-Rhône, Bloch ¹), des cartoucheries et des usines de masques à gaz. Des sociétés d'économie mixte, contrôlées aux deux tiers par l'État, sont créées. L'objectif est économique — c'est une vitrine de la politique économique et sociale du gouvernement, les nationalisations favorisent l'embauche de chômeurs et la relance de la production — mais aussi politique, assouvissant le ressentiment contre les « marchands de canons » de la Grande Guerre, flattant le pacifisme général du pays et tentant de mettre au pas un puissant lobby. Pour venir en aide à des compagnies ferroviaires, dont la situation financière est fortement dégradée depuis les années 20, l'État décide leur concentration dans une société d'économie mixte, la Société nationale des Chemins de fer français (SNCF, 1937), contrôlée à 51 % par l'État, le restant du capital restant aux compagnies, ceci étant le résultat d'une négociation entre les compagnies et le gouvernement, les conversations préluant par la reprise du personnel gréviste licencié ou mis à pied.

Le Front populaire s'attaque aussi à la Banque de France, qu'il considère comme responsable de l'échec du Cartel des gauches : il lui reproche d'avoir sapé sa politique financière en jouant contre le franc, c'est le fameux mythe des « 200 familles » qui contrôlèrent les richesses de la France. Des mesures de démocratisation sont prises dans le but d'en faire la Banque de la France : assemblée générale ouverte à tous les actionnaires et non plus seulement aux 200 plus gros actionnaires (c'est l'origine du mythe !) et modification de la

¹ Devenu Marcel Dassault il racontera plusieurs fois, avec une fausse ingénuité et un discours bien rodé, sa nationalisation. Un exemple, dans sa *Radioscopie* par Jacques Chancel (6 janvier 1971) : « En 1935, les délégués de mes ouvriers m'ont dit : "Ce que nous voulons, c'est l'usine, et parce que vous êtes un bon patron, on vous prendra comme directeur." [...] pour moi, l'important ce ne sont pas les lingots d'or mais la construction d'usines. J'aime à faire travailler des ouvriers. Je suis heureux d'inventer des avions. Là je prends du bon temps. » Marcel Bloch touche une indemnité équivalant à 13 millions d'euros, environ. (Claude Carlier, *Marcel Dassault. La légende d'un siècle*, Perrin, 1992, 563 p., réédition, 2002, 582 p., p. 71).

composition du conseil de régence. Dans le domaine financier, le ministre Vincent Auriol¹ s'en prend (modérément d'ailleurs) aux capitalistes, soit par une réforme fiscale, soit surtout, en juillet 1936, par la réorganisation de la Banque de France. Celle-ci doit donc devenir la « Banque de la France » et échapper à la tutelle des « deux cents familles ». Désormais, elle sera administrée par un « conseil général » de vingt conseillers presque tous nommés par l'État, représentant les intérêts économiques et sociaux collectifs, et non plus par un « conseil de régence » de quinze membres, élus par les 200 plus gros actionnaires de la Banque. Tous les actionnaires, désormais, ont, à égalité, droit de vote à l'assemblée générale. Cette réforme, en fait, a surtout un but politique : diminuer l'influence des « deux cents familles » et renforcer l'autorité de l'État sur la Banque : il pourra ainsi en obtenir plus facilement des avances ! Mais il ne s'agit pas d'une véritable nationalisation : la banque reste privée quant à son capital et la nationalisation n'interviendra qu'en 1946.

Pour lutter contre l'effondrement du prix du blé et résorber la surproduction, l'ONIB est créé par la loi du 15 août 1936. C'est l'Office national interprofessionnel du blé, regroupant dans son « conseil central » céréaliers (majoritaires), meuniers, commerçants en « grains et issues », représentants des centrales syndicales et des quelques organisations de consommateurs existant alors : c'est un organisme dit officieusement paritaire — mais les représentants des consommateurs ne sont pas même un cinquième du « conseil central » — chargé de réguler le marché en stockant le blé, par le biais des coopératives. Autre moyen, la fixation du prix du blé, permettant de réduire la domination des gros céréaliers sur les petits par un calendrier d'achat de blé aux producteurs et de contrôler les importations et les exportations de blé et de farine. Le Crédit agricole avance les fonds nécessaires, les deux ministères des Finances et de l'Agriculture contrôlent l'Office. Certains partis de droite crient au « soviétisme », il faut sept navettes parlementaires entre Chambre et Sénat pour aboutir mais le monde rural, à priori méfiant, est plutôt satisfait par les prix très élevés pratiqués à l'issue de la récolte 1936 : nous avons vu plus haut l'opinion, favorable, de Grenadou.

Mais le gouvernement Blum est une embellie de courte durée et la reprise économique qui suit les mesures sociales de l'été 1936 est brève. La situation financière s'aggrave : hausse des prix, creusement du déficit extérieur, spéculation contre le franc, fuite des capitaux et diminution de l'encaisse de la

¹ Qui venait de mobiliser les paysans de Haute-Garonne contre la crise, cf. É.Lynch, *Moissons rouges. Les Socialistes français et la Société paysanne durant l'entre-deux-guerres (1918-1940)*, thèse, Presses universitaires du Septentrion, 2002, 484 p., pp. 246-256.

Banque de France. En septembre 1936, Blum se résout à une dévaluation de 25 à 35 %, mais cette dévaluation ne règle rien, elle profite surtout aux spéculateurs, déçoit à gauche, fournit un argument à la droite qui dénonce l'incapacité de la gauche en matière économique, surtout elle est tardive et insuffisante pour rétablir la compétitivité des produits français. N'aurait-il pas fallu la faire dès le début des années 1930 ? Les Britanniques puis les Américains n'ont-ils pas dévalué de plus de 40 % ? Le Front populaire s'était engagé à ne pas dévaluer, afin de ne pas effaroucher les détenteurs de capitaux, ni, surtout, les petits épargnants. Le 16 juillet encore, Auriol proclamait : « Le danger de dévaluation est écarté. » Parole maladroite et imprudente ! Au fond, la dévaluation était dans la logique et parfaitement défendable : puisque Blum, à l'instar de Roosevelt, voulait une reprise économique basée sur l'augmentation du pouvoir d'achat, puisque le franc est, depuis les dévaluations anglaise (1931) et américaine (1933) une devise beaucoup trop chère, il était normal et habile de dévaluer. La maladresse a été triple : annoncer qu'on ne dévaluerait pas alors qu'on va être obligé de le faire ; dévaluer non à froid, mais acculé à la fuite devant la monnaie ; dévaluer finalement de façon insuffisante, c'est-à-dire se priver des fruits de la dévaluation !

En effet, cinq décisions se succèdent du 26 septembre au 1er octobre. Le franc correspondra désormais à un poids d'or compris entre 43 et 49 mg d'or à 900/1 000 au lieu des 65,5 du franc Poincaré, ce qui correspond à une dévaluation d'environ un tiers. C'est « le franc élastique » puisque sa valeur est variable. Deuxième décision, le cours forcé est rétabli — même au-delà de 215 000 francs — c'est-à-dire qu'on ne pourra plus convertir ses billets automatiquement en or au-dessus de cette somme. D'autre part, les transactions sur l'or devront être autorisées par la Banque de France. Quatrième décision, un « Fonds de stabilisation des changes » est créé. Ce fonds (doté d'un capital important fourni par la Banque de France) a pour fonction de verser sur le marché des francs ou des devises selon les variations du cours, de façon à éviter justement l'excès de ces variations. Par exemple, si la livre monte trop par rapport au franc, il vend des livres, ce qui ramènera l'équilibre. Grâce à lui la valeur du franc restera comprise dans la fourchette 43-49 mg d'or, élastiquement... Enfin, la liberté du mouvement des capitaux, en francs, livres et dollars (mais non pas en or), est assurée grâce à un accord tripartite signé avec l'Angleterre et les États-Unis. Décision bizarre ! Mais il s'agit de rassurer les Français et, en acceptant la concurrence avec deux devises désormais solides, de montrer qu'on n'en a pas peur.

Les mauvais indices s'accumulent : déficit de la balance commerciale, forte inflation, maintien du chômage, affaiblissement du franc dès l'automne 1936, stagnation puis chute de la production après la reprise de l'été 1936. L'arrivée au pouvoir du Front populaire, ses mesures (notamment concernant la Banque de France), la stagnation économique de l'été 1936 inquiètent les possédants et amplifient les sorties d'or et de capitaux, conduisant à la diminution du stock d'or de la Banque de France. En février 1937, Blum décide la fameuse « pause » : ajournement des réformes, frein à la politique de grands travaux, retour à l'orthodoxie budgétaire, réclamée à droite et au centre. La déception est forte à gauche – le PC accuse Blum d'avoir « capitulé devant les trusts » – et cette modération ne satisfait ni les milieux d'affaires ni les modérés, qui cherchent maintenant à en finir avec un gouvernement qui a reculé. La spéculation contre le franc et les fuites de capitaux recommencent. En juin 1937, le Sénat refuse à Blum – qui a déjà renoncé à certaines mesures prévues dans le programme, comme l'augmentation des retraites et l'indexation des salaires sur les prix – les pleins pouvoirs financiers.

La politique du Front populaire aboutit finalement à un échec : certaines mesures ne sont pas entièrement appliquées, notamment dans le domaine des grands travaux, d'autres ont des effets pervers, comme la création de l'ONIB qui contribue à une augmentation du coût de la vie pour les consommateurs. Surtout, l'augmentation de la demande, dont Blum attendait une diminution des coûts unitaires, débouche sur une hausse des prix – il y a une hausse de 75 % des prix de gros de mai 1936 à mai 1938 – car la production n'augmente pas. En effet, elle est freinée par la vétusté du matériel industriel, la désorganisation due aux grèves, les délais de réaction et le pessimisme des chefs d'entreprise. Surtout, la diminution de la durée du travail, faute de main-d'œuvre qualifiée, réduit les capacités de production. Le résultat de la politique du Front populaire est donc l'inflation, qui annule presque les hausses de salaires. Enfin, le gouvernement attend de la loi sur les 40 heures une augmentation des embauches, mais les petites entreprises – qui constituent la majeure partie du tissu industriel et sont asphyxiées par les hausses de salaires – manquent de bonne volonté et n'embauchent pas. La reprise économique se produit enfin sous le gouvernement Daladier, à partir de 1938, avec l'assouplissement de la loi des 40 heures et la dévaluation de septembre 1938, conjuguées à un contexte de réarmement ¹. Sur le plan social, la volonté de

¹ Cf. R. Frank, *La hantise du déclin. Le rang de la France en Europe, 1920-1960. Finances, défense et identité nationale*, Belin, 1994, 316 p., réédition sous le titre *La hantise du déclin. La France de 1914 à 2014*, Belin, 2014, 285 p.

lutter contre le chômage est vertueuse, mais on s'apercevra, trop tard, que la plupart des chômeurs sont sans qualification et que la demande patronale est dirigée vers une main-d'œuvre qualifiée et un recrutement de cadres : l'application arithmétique de la loi des 40 heures n'est pas satisfaisante.

Le Front populaire est enfin un moment de vif progrès de toutes les formes d'engagement associatif. Le Secours rouge (1923) se transforme en Secours populaire de France et des colonies (1934-1936), plus large, la Ligue des Droits de l'Homme, partie prenante du Rassemblement populaire et lui offrant son siège, est en plein renouveau, la Ligue internationale contre l'antisémitisme (LICA) a fort à faire, le Rassemblement universel pour la Paix (RUP) et les loges maçonniques croissent et c'est l'apogée du syndicalisme. La CGT est réunifiée, c'est une embellie pour la CFDT, malgré son absence des accords Matignon, le SNI et la FSGT (Fédération sportive et gymnique du Travail) progressent, Tourisme et Travail naît, des Sections d'aviation populaire aussi, le PSF crée la Fédération d'aéroclubs Jean Mermoz et le parti de Doriot les Ailes du PPF.

22.3.2. Les classes moyennes pendant la crise des années 30

Dès le début du XXe siècle, les classes moyennes **1** représentaient près de la moitié de la population active, la grosse majorité appartenant au monde des « indépendants ». Mais tout au long du XXe siècle, la société française a vu la croissance du nombre des employés, des fonctionnaires et des cadres. Cette croissance est sensible dès les années 1920. Les résultats en 1930 sont, en conséquence, triples : les exploitants agricoles représentent 26 % de la population active – or, la plus grande partie appartient aux classes moyennes – , les patrons de l'industrie et du commerce sont 17 % – c'est la même appartenance aux classes moyennes – , les employés, les cadres subalternes et les petits fonctionnaires, soit d'autres membres des classes moyennes, représentent 13 % de la population active **2**.

Nous l'avons vu dans un chapitre précédent, les classes moyennes ont été durement touchées par la Grande Guerre. Surtout, ai-je écrit, ce sont les valeurs mêmes de ce groupe social qui ont été ébranlées par le choc : La Première Guerre mondiale a fait voler en éclats les promesses de la République radicale, d'où la puissance de la nostalgie de la Belle Époque, et une nouvelle preuve que ce sentiment ne peut pas être apparu dans les années 30, pendant lesquelles les classes moyennes subissent le poids de la crise, ce qui entraîne des réactions

1 J. Ruhlmann, *Ni bourgeois ni prolétaires. La défense des classes moyennes en France au XXe siècle*, Seuil, coll. « L'Univers historique », 2001, 462 p.

2 Pour mémoire, les salariés agricoles = 6 % ; les ouvriers = 31 % ; la haute et la moyenne bourgeoisie = 7 %.

politiques et un éclatement politique des classes moyennes. Une partie des classes moyennes, c'est-à-dire une partie de la petite bourgeoisie urbaine, se tourne vers les ligues, car ces dernières désignent des responsables de la crise. S'ajoute le traumatisme des scandales, attribués à la corruption et à l'impuissance parlementaire. Au fond, les classes moyennes n'ont pas d'autre issue que de nier en théorie – au niveau des principes – l'exclusion dont elles sont victimes, et pour cela, d'affirmer très haut les valeurs universelles de la démocratie et de l'unité nationale, ce qui est très net dans les mouvements anciens combattants, massivement menés par les classes moyennes. Ainsi, le programme du colonel de La Rocque s'exprime en termes de collaboration de classes, de coopération entre le travail et le capital, dans le cadre de la « profession organisée », en termes de condamnation du collectivisme et du grand capital, de retour à la terre, et enfin de défense de l'artisanat. Dans le droit fil, le PSF de La Rocque, considérant l'année 1936 et ses événements politiques, condamne les grèves et l'atteinte à la propriété privée ; le PSF entend se faire l'expression des petits patrons qui ne parviennent pas à faire face aux charges sociales nouvelles. Comme écrit *Le Flambeau* du 18 juillet 1936 :

« Les classes moyennes, les petits commerçants, les petits industriels, les artisans, les agriculteurs, tout le petit capitalisme vraiment français sont menacés d'écrasement par la ruineuse expérience en cours, tandis que les trusts, le supercapitalisme anonyme et international en sortent renforcés et tout puissants. Il faut empêcher cette ruine. Travailleurs et producteurs français, unissez-vous sur le terrain politique au sein du PSF. »

Et le 25 juillet, il ajoute :

« Les petits employés deviendront employés des trusts ou chômeurs. Il y aura des millions de nouveaux prolétaires. Ce sera la dictature d'une classe, la suppression de toute propriété privée, tout le monde sera prolétaire dans l'anonymat. »

S'appuyant sur l'individualisme, l'attachement à la propriété privée et le refus de s'assimiler au prolétariat, le PSF entame une critique globale de la société, où le capitalisme et le communisme apparaissent comme frères ennemis :

« Ouvriers, paysans et commerçants, vos intérêts sont étroitement solidaires, vous représentez le travail. Unissez-vous contre les ennemis communs qui vous exploitent : les trusts, les puissances d'argent, les monopoles de fait, le parti de Moscou [...] ». (*Le Flambeau*, 25 juillet 1936)

Une partie des classes moyennes se tourne, au contraire, vers la gauche, ce que sent bien Herriot, qui se garde longtemps de tout accord avec les socialistes en matière économique. Mais de toutes façons, les classes moyennes attendent un soulagement de l'intervention économique de l'État ; or, le programme économique des socialistes et des communistes est là. Typique est le cas de la petite paysannerie, qui vote beaucoup à gauche en 1936. Et, plus

généralement, le (faible) glissement à gauche en 1936 repose sur les classes moyennes – recrutement essentiel du parti radical qu'a bien montré la thèse de Serge Berstein, plusieurs fois citée dans ce livre – mais ce parti politique rencontre la concurrence d'autres organisations, ce qui fait qu'il a tendance à s'appuyer sur des groupes sociaux en régression tournés vers le passé, boutiquiers et artisans, petits industriels, et exploitants agricoles. En conséquence, le monde des classes moyennes accueille avec enthousiasme un Front populaire qui promet de relancer l'économie. Mais il doit vite déchanter ! Le ralliement des classes moyennes au Front populaire a donc été fondamental, mais le gouvernement Blum fait peu pour elles, en dépit de la présence dans la coalition du parti radical. Pourquoi ? Essentiellement parce que les ministères économiques et sociaux sont détenus par des socialistes ! En plus, les classes moyennes sont effrayées par les grèves, les 40 heures et la campagne des communistes en faveur de l'intervention en Espagne.

Après 1936, les classes moyennes reforment leur unité dans le domaine politique. Première cause, la « déception » ouverte et la lassitude de ceux qui avaient voté à gauche : les classes moyennes ne font pas partie de l'univers mental des hommes qui arrivent au pouvoir en 1936. Léon Blum met en œuvre une politique économique et sociale fondée sur une approche exclusivement ouvriériste des réalités de la société française. Une mobilisation « à la base » des classes moyennes contre le Front populaire se produit dès l'été 1936. La « pause » de 1937 a pour objet d'apaiser les classes moyennes, mais elle arrive trop tard, car la droite a compris tout le parti à tirer du malaise ! D'ailleurs, en 1937, le Parti Social français de La Rocque, le PSF, s'intègre au système politique en recherchant une place au centre. Il prétend conquérir les classes moyennes en mordant sur la base sociale du Parti radical. Edmond Barrachin (1900-1975) déclare en juin 1937 : « Le Parti radical socialiste a abandonné la défense des classes moyennes, c'est le PSF qui en a la mission. » Cependant le programme de 1939 reste très démagogique et logomachique et il est proto-poujadiste : revendiquant de nouvelles élections au début de 1939, le PSF se tourne par un nouveau programme vers les classes moyennes, qui apportent à la France « santé morale et vraies richesses » ; en février 1939, un « état général des calamités accablant le petit commerce » est élaboré. On y trouve dénoncés pêle-mêle le dumping, la fiscalité, la concurrence déloyale, les étrangers installés en France, l'ignorance professionnelle, le travail au noir, les abus des coopératives irrégulières, les systèmes de prime, l'application « fâcheuse » de la loi sur les sociétés et la réglementation abusive de l'État. Le PSF y réclame une taxe fiscale

unique et la protection du locataire contre le renouvellement du bail à un taux excessif.

Les classes moyennes sont appelées à se transformer considérablement après la guerre, l'entre-deux-guerres ayant été pour elles marqué par la crainte, et même l'incompréhension, devant une évolution économique et sociale fondée sur l'antagonisme entre un grand capitalisme industriel et la classe ouvrière, et par une volonté de ressembler le plus possible à la bourgeoisie, un profond attachement à la propriété, une hostilité au marxisme, et au fond un conservatisme, bien montré dans le film *La chienne* de Jean Renoir (1931), adapté du roman éponyme (1930) de Georges de la Fouchardière (1874-1946), comme nous l'avons vu dans un chapitre précédent.

22.3.3. Une société en crise ? une société *de la* crise ?

□ Démographie et pauvreté

Nous avons vu la langueur démographique des années 20. Dans les années 30 la France est en situation démographique d'anémie : la « superpuissance » vainqueur de la Première Guerre mondiale est vaincue par le malthusianisme car rejointe voire dépassée par beaucoup d'autres pays – la Grande-Bretagne, l'Italie en 1932 – et rétrogradant au statut de moyenne puissance. Le nombre annuel des mariages ? Il passe de 342 000 en 1930 à 274 000 en 1938. Celui des naissances ? de 750 000 à 612 000. Le taux de natalité est très bas pour un grand pays industrialisé, celui de fécondité s'est effondré. Certes le taux de mortalité continue sa baisse et l'espérance de vie sa hausse, mais pas suffisamment pour donner un taux d'accroissement naturel satisfaisant, il est même négatif pendant les cinq années de 1935 à 1939. De surcroît, l'Alliance nationale pour l'accroissement de la population française commande à Alfred Sauvy deux études prévisionnelles, publiées dans le *Journal de la Société de Statistique de Paris*, en décembre 1928 et 1932, études qui s'avèrent catastrophistes. Le contingent du service militaire recrute à la fin des années 30 dans les classes creuses nées pendant la Grande Guerre ; la natalité allemande se relève, au contraire, dans les années 30. Précisons encore les caractéristiques françaises des années 30. Après 1930, le taux de natalité (18 ‰ en 1930) ne cesse de fléchir et il se stabilise de 1936 à 1939 au-dessous de 15 ‰, à 14,6 ‰ en 1938 et en 1939. Le taux de mortalité est nettement plus faible dans les années 1930 (15,5 ‰ sur la décennie) que dans les années 20 (17,2 ‰). Cependant, à cause de la faiblesse de la natalité, pendant cinq années consécutives, le bilan naturel (naissances moins décès) est négatif et la France semble entrer dans un processus de déclin numérique de sa population. Et ces caractéristiques démographiques déprimées concernent la quasi-totalité du territoire. Seuls trois départements – le Nord, le Pas-de-Calais et la Moselle – ont des excédents notables et réguliers. Le dernier recensement avant la guerre a lieu en 1936 : il est fort inquiétant et il faudra attendre vraiment celui de 1954 pour avoir une situation démographique complètement changée.

La loi du 11 mars 1932, généralisant un certain nombre d'initiatives privées, rend obligatoire l'affiliation des sociétés du secteur secondaire et du secteur tertiaire à des Caisses d'allocations familiales ; en 1936 le secteur tertiaire, en progression constante depuis le XIXe siècle, dépasse le secteur secondaire et

talonne le primaire **1**. Alimentée par des versements des employeurs, ces caisses n'offrent qu'une aide insuffisante et le recensement de 1936 est un véritable choc psychologique pour les pouvoirs publics et l'opinion. Dans une ambiance de menace collective, de crainte de l'agression, deux décrets-lois voient le jour. Celui du 12 novembre 1938, préparé par Alfred Sauvy, améliore les allocations familiales : unification des barèmes, revalorisation des montants, amélioration de la progressivité selon le nombre d'enfants.

Grâce au Haut Comité de la Population, le Code de la Famille est rédigé l'année suivante. Ce décret-loi du 29 juillet 1939 réaménage le barème des allocations familiales et institue une prime à la première naissance. Surtout, avec une volonté nataliste explicite, il édicte des dispositions fiscales et successorales plus avantageuses pour les familles, étend les allocations à tous les salariés, en englobant les travailleurs indépendants et les salariés agricoles ; une prime de « première naissance » est attribuée aux couples qui ont un enfant dans les deux ans qui suivent leur mariage. Enfin, au sens propre du terme, le gouvernement Paul Reynaud met en place le 5 juin 1940 (!) un ministère de la Famille. L'année précédente Jean Giraudoux avait noté tristement dans *Pleins Pouvoirs* (publié chez Gallimard) : « Le Français devient rare ».

Quant à la pauvreté et au combat contre elle **2**, l'entre-deux-guerres, est une période essentielle, au cours de laquelle la consécration de l'hygiène sociale déplace encore davantage le curseur de l'action sociale vers le sanitaire — il y a même un éphémère ministère de l'Hygiène, de l'Assistance et de la Prévoyance sociales en 1920 — , même si l'assistance traditionnelle apparaît revivifiée par la crise des années 1930. Ce sont la fondation de l'École normale sociale (1923), fière de son sigle, la naissance du « service social » et du « travail social » **3**, de l'infirmière à l'assistante sociale, un engagement massif dans la protection de l'enfance et de l'adolescence, la poursuite de la lutte contre la tuberculose **4**, et le combat contre la syphilis, nouvelle priorité, le recours massif aux lois sociales et au bureau d'assistance et au bureau de bienfaisance, le regain des œuvres — Hospitaliers-Veilleurs, parmi lesquels s'active le père du futur

1 Le tertiaire passe de 30 à 33 % entre 1931 et 1936, permutant exactement ses pourcentages avec le secondaire (qui recule, donc), le primaire demeurant stable, à 37 %.

2 A. Brodriez-Dolino, *Combattre la pauvreté. Vulnérabilités sociales et sanitaires de 1880 à nos jours*, CNRS, 2013, 328 p., chapitres 5 et 6.

3 Cf. Chr. Rater-Garcette, *La professionnalisation du travail social. Action sociale, syndicalisme, formation. 1880-1920*, L'Harmattan, 1996, 210 p. ; L. Zappi, *Les Visages de l'État social. Assistantes sociales et familles populaires durant l'entre-deux-guerres*, Presses de Sciences Po, 2022, 378 p. Le diplôme d'État de « travailleur social » est institué en 1932.

4 Cf. les lois Bourgeois (1916) et Honnorat (1919), évoquées dans un chapitre précédent.

abbé Pierre **1**, Conférences de Saint-Vincent-de-Paul — , souci continué des vieillards, mais aussi des aveugles civils — l'association Valentin Haüy entame en 1923 une campagne envers les pouvoirs publics — , des chômeurs, voire des immigrés. Les assistantes sociales **2** font leur apparition en France avec la crise des années 1930, mais des « surintendantes » **3** avaient été instituées en 1917, créant dans les usines un « maternalisme ». Évidemment les femmes des deux professions sont issues de la bourgeoisie. Les « surintendantes » continuent après la Première Guerre mondiale, comme nous l'avons vu plus haut, mais sont peu à peu remplacées par des assistantes sociales, et aussi par des bénévoles, dans le contexte du catholicisme social.

□ La contestation à la campagne

La Troisième République s'est établie et consolidée en s'appuyant sur le monde rural et même ses symboles expriment la ruralité. Mais les ruraux, longtemps et évidemment majoritaires dans le pays, cessent de l'être au recensement de 1931, et surtout la colère gronde dans le monde rural. La contestation bouillonne dans le cadre d'un ruralisme et d'une abondante littérature ruraliste et régionaliste, illustrée dès les années 20, nous l'avons vu, par Alphonse de Châteaubriant, Maurice Genevoix, André Chamson, Jean de la Varende, Henri Pourrat, le romancier et historien régionaliste bourguignon Gaston Roupnel et surtout Jean Giono (1895-1970) qui a publié en 1929 ses deux premiers romans, *Colline* et *Un de Baumugnes*. Il publie en 1930 *Regain*, roman dans lequel il évoque la renaissance d'un village mort **4**. Gaston Roupnel (1871-1946) **5** termine en 1932 son *Histoire de la campagne française*, publiée chez Grasset, par ces trois phrases lapidaires qui seront beaucoup citées au cours des quinze ans qui suivent :

« L'âme rurale a en elle toutes les fondations ; elle est riche de toutes les successions. Elle accumule sans détruire jamais. Elle contient toutes les origines et

1 Hospitalier-Veilleur, c'est-à-dire qu'il s'occupe de vieillards indigents de Lyon, la nuit en veillant les malades, le dimanche matin en les toiletant (sommairement), en les rasant et en les faisant déjeuner. Axelle Brodiez-Dolino, *Emmaüs et l'abbé Pierre*, Presses de Sciences Po, 2008, 378 p. ; *Abbé Pierre. Images d'une vie. Textes réunis et présentés par Laurent Desmard*, Hoëbeke, 2006, 126 p. ; Laurent Desmard & Raymond Étienne, *L'abbé Pierre, fondateur et rebelle*, Desclée de Brouwer, 2012, 246 p. ; Martin Hirsch & Laurent Desmard, *L'abbé Pierre. « Mes amis, au secours ! »*, Gallimard-Découvertes, 2012, 127 p. ; *Combattre la pauvreté. Vulnérabilités sociales et sanitaires de 1880 à nos jours*, CNRS, 2013, 328 p., p. 101.

2 Y.Knibiehler prés., *Nous les assistantes sociales. Naissance d'une profession. Trente ans de souvenirs d'Assistants sociaux françaises (1930-1960)*, Aubier, 1980, 384 p.

3 L.L.Downs, *L'inégalité à la chaîne. La division sexuée du travail dans l'industrie métallurgique en France et en Angleterre*, trad.fr., Albin Michel, coll. « L'évolution de l'humanité », 2002, 463 p.

4 J.Giono, *Regain*, Grasset, 1930, 241 p.

5 P.Whalen, *Gaston Roupnel : âme paysanne et sciences humaines*, trad. fr., Dijon, Éditions universitaires, 2001, 205 p. L'ouvrage a bénéficié de plusieurs rééditions, la dernière en 2017.

tous les résultats. »

Dans les années 30, la contestation reste intellectuelle chez trois hommes. Jacques Le Roy Ladurie (1902-1988) milite au sein de l'Union nationale des syndicats agricoles (UNSA), finance les chemises vertes mais surtout il dirige la publication de « l'encyclopédie » paysanne *La Terre*, publiée chez Flammarion, ainsi que la sortie en trois brochures des communications au Congrès de Caen (1937) de l'UNSA. Michel Augé-Laribé (1876-1954) continue dans les années 30 son vaste programme de publications agraires, commencé en 1902 avec sa thèse et qui se poursuivra jusqu'à sa mort ¹. Louis Salleron (1905-1992), théoricien catholique de droite, rédacteur en chef du *Courrier royal* du comte de Paris, militant agrarien et corporatiste, collabore à de nombreux périodiques, soutient en 1937 une thèse sur *L'évolution de l'agriculture française* et il publie la même année un livre prônant *Un régime corporatif pour l'agriculture*, ouvrage qui est sa thèse de droit sous un titre modifié et qui devient la Bible juridique des tenants du corporatisme.

Mais c'est la colère qui gronde en profondeur dans le monde rural, avec d'abord des luttes contre les saisies des exploitants en faillite, luttes soutenues ou provoquées par les agrariens conservateurs, qui surfent sur l'agrarisme ambiant, mais bien plutôt par les ligueurs, surtout les Chemises vertes ², toutefois aussi par les syndicalistes, les socialistes ³ et les communistes. Nous avons déjà présenté le personnage de Renaud Jean pour les années 20, il accentue son action dans les années 30, sur le terrain ; la presse communiste publie de nombreux reportages. Cependant la contestation est ouvertement ligueuse : en 1927, Gabriel Fleurant (1864-1936), dit Fleurant-Agricola, fonde en Auvergne le Parti agraire et paysan français, en 1928 ; Henri d'Halluin (1897-1985), dit Dorgères, met en place en Bretagne ses premiers Comités de Défense paysanne en 1933 (⁴). Il anime en 1934 le Front paysan, constitué de trois « blocs », le « bloc agraire » avec le Parti agraire et paysan français, le « bloc professionnel » avec l'Union nationale des Syndicats agricoles (UNSA) et les Comités de Défense paysanne dont les troupes de choc sont les Chemises vertes. Il proteste contre « la tyrannie des villes », réclame un retour à la terre et à ses

¹ Six pages du catalogue de la BnF...

² Robert O.Paxton, *Le temps des chemises vertes. Révoltes paysannes et fascisme rural, 1929-1939*, Seuil, 1996, 316 p.

³ Ce qu'a bien montré dans sa thèse Édouard Lynch, *Moissons rouges. Les Socialistes français et la Société paysanne durant l'entre-deux-guerres (1918-1940)*, Presses universitaires du Septentrion, 2002, 484 p.

⁴ Robert O.Paxton, *Le temps des chemises vertes. Révoltes paysannes et fascisme rural, 1929-1939*, Seuil, 1996, 316 p ; P.Ory, « Le dorgérisme, institution et discours d'une colère paysanne (1929-1939) », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, avril-juin 1975, pp. 168-190. Sur le fonds Henry Dorgères, voir J.Vigreux, *Histoire du Front populaire. L'échappée belle*, Tallandier, 2016, 365 p., pp. 303-304.

valeurs. Son livre *Haut les fourches* paraît en 1936 et le titre va servir de slogan au mouvement **1**.

Les grèves rurales avec occupation des terres et ou des fermes frappent beaucoup les esprits, elles réveillent la peur du rouge et du partageux **2**, et elles divisent le mouvement revendicatif. Elles ont été étudiées pour le Bassin parisien par Jean-Claude Farcy **3**. Toute raison gardée dans mon esprit, les Chemises vertes passent au « deuxième fascisme », luttent contre les rouges et leurs grèves, bousculent les piquets de grève et encadrent les « volontaires de la moisson » lors des grèves rurales, qui débordent sur le mois de juillet 1936 (**4**).

Une tout autre contestation déplore que, si le Front populaire a poursuivi la politique des appellations d'origine contrôlée, il n'a fait qu'envisager un statut du fermage et un statut du métayage, sans concrétiser : il faudra attendre dix ans et la Libération du territoire.

□ Une nouvelle politique sociale patronale Saint Frères **5** :

Le fils d'André Saint, Roger, né en 1906, entre en fonctions en 1933 et entreprend une nouvelle politique de réalisations sociales. Il est épaulé par deux frères et cousins, ce qui forme le « triumvirat » des trois « R », René, Roger et Ronald Saint. Avec eux la notion d'« esprit Maison » — ce qui va bientôt être appelé la « culture d'entreprise » **6** — remplace le paternalisme ; il n'y a plus de références ostensibles au catholicisme, qui est considéré désormais comme faisant partie de la sphère privée. Les œuvres sociales sont tournées vers les enfants : maternité, crèches, séjours de vacances — le plus important étant celui

1 Deux fois réédité (1999 et 2019), ce livre ne doit pas être confondu avec l'autobiographie qu'est *Au temps des fourches*, France-Empire, 1975, 290 p.

2 Cf. Dominique Lejeune, *La peur du rouge en France. Des partageux aux gauchistes*, Belin, 2003, coll. « Histoire et société. Temps présents », 304 p., réédition, 2011, en numérique.

3 Dans sa contribution (J.-C.Farcy, « Les grèves agricoles de 1936-1937 dans le Bassin parisien ») au colloque qu'il a co-dirigé avec Ronald Hubscher, *La moisson des autres. Les salariés agricoles aux XIXe et XXe siècles*, Créaphis, 1996, 368 p., pp. 303-326.

4 Robert O.Paxton, *Le temps des chemises vertes. Révoltes paysannes et fascisme rural, 1929-1939*, Seuil, 1996, 316 p.

5 J'utilise ici, en complément du livre de François Lefebvre, *Saint Frères. Un siècle de textile en Picardie*, Amiens, Encrage, 2002, 255 p. (résumé d'une thèse de 1998), le témoignage, oral et un écrit, de mon père et mes maigres souvenirs de participant aux arbres de Noël, aux colonies de vacances (1961 et 1962) et à un stage au siège social en juillet 1963.

6 La notion métaphorique de « culture d'entreprise » apparaît en effet dans les années 1940 puis dans les années 50 grâce aux sociologues Elton Mayo (1880-1949) puis Michel Crozier (1922-2013). Cf. A.Beltran & M.Ruffat dir., *Culture d'entreprise et Histoire*, Les Éditions d'Organisation, 1991, 159 p. ; P.Griset, « Histoire sociale et entreprise », dans C.Charle dir., *Histoire sociale, histoire globale ?* (table ronde janvier 1989), Éditions de la MSH, 1993, 222 p., pp. 191-202 ; Alain Leménorel, « Du paternalisme à la culture d'entreprise », dans D.Barjot dir., *Le travail à l'époque contemporaine*, CTHS, 2005, 427 p., pp. 173-186 ; J.-C.Daumas, « Les politiques sociales des entreprises en France. 1880-1970 », dans H.Fréchet dir., *Industrialisation et sociétés en Europe occidentale de 1880 à 1970*, Éditions du temps, 1997, 224 p., pp. 105-125.

de Mesnil-Val, hameau de la commune de Criel-sur-Mer, au bord de la Manche, en Seine-Maritime, inauguré en 1936 — , arbres de Noël, clubs sportifs administrés librement par les salariés, et on voit même des fils de patrons taper le ballon (certains seront moniteurs de colonies de vacances après la guerre). Un véritable apprentissage est mis en place (il n'avait jamais existé), pour former une élite professionnelle ; sont institués aussi des cours d'enseignement ménager et des cours de couture à l'intention des jeunes filles, pour former de bonnes mères de famille... Il faut dire que dans le monde patronal extérieur aux Saint, le paternalisme traditionnel commence à paraître suranné, il évolue vers d'autres formes. Ainsi quand sont pieusement rassemblées en 1937 les *Lettres et notes inédites* de Camille Cavallier (1854-1926), ingénieur chez Pont-à-Mousson qui avait été horrifié par la grève de 1905 et s'était inscrit dans la lignée du paternalisme de Jules Chagot (1801-1877) qui disait « Nous ne formons tous ici qu'une grande famille de travailleurs dont je m'honore d'être le père et le protecteur », le titre choisi est *Sagesse du chef* et les aphorismes de premier plan sont désormais dans l'air des années 30, comme le chef « doit avoir des clartés sur tout pour guider et contrôler son personnel ». ¹

□ Déclin plutôt que crise, les problèmes de transports et du commerce dans les années 30 (2)

Les transports se sont ressentis de la chute des affaires. Outre la création déjà citée de la SNCF en 1937, assurant à l'État le contrôle des chemins de fer de toute la France, trois ou quatre faits, problèmes ou décisions sont notables. En tête le problème, très neuf, de la coordination entre le rail et la route. Les pouvoirs publics se mettent même à l'idée d'« autostrades », d'« autoroutes » à la française : celle de l'Ouest est commencée (tunnel de Saint-Cloud) et il y a même un projet d'autoroute du Sud, à partir de 1934, éventrant, de Paris à Corbeil, la banlieue rouge ³. Mais il s'agit, quand même, de résorber le chômage... L'extension du réseau routier et sa qualité ont favorisé l'essor des cars et des camions : rude concurrence pour le chemin de fer. Celui-ci a réagi dès avant 1937, organisant des services de cars pour son propre compte, imaginant les autorails, dont les « michelines » de Michelin — des automotrices sur voies ferrées inventées, ainsi que le « pneu rail », en 1931 — , engins beaucoup plus

¹ Camille Cavallier, *Sagesse du chef. Lettres et notes inédites de Camille Cavallier*, Éditions du raisin, 1937, 320 p.

² Largement d'après le livre du regretté Yves Trotignon (1923-1992), *La France au XXe siècle*, tome I (jusqu'en 1968), Bordas, réédit. Dunod, 1984, 447 p.

³ Cf. le premier chapitre de Jean-Luc France Barbou, *La Difficile genèse de l'autoroute du Sud (1934-1964)*, Presses des Ponts, 2010, 369 p.

rentables sur les petites lignes, obtenant le vote de lois (1933 à 1939) taxant les transports routiers ou limitant leur rayon d'action.

Le fils du fondateur, Jean Bugatti, cherche à commercialiser à partir de 1932 un autorail, en utilisant le moteur imaginé pour la « Royale », dont des dizaines d'exemplaires ont été réalisés et restent en stock : grouper quatre moteurs, bridés à 200 chevaux, donc disposer de 800 chevaux au total, c'est propulser sans encombre plusieurs dizaines de tonnes à très vive allure ! La réalisation se fait grâce à Raoul Dautry (1880-1951), directeur des Chemins de fer de l'État. L'inauguration a lieu le 30 juillet 1933 sur la ligne Paris-Cherbourg, la ligne des transatlantiques, en présence du président Albert Lebrun, qui fait le voyage pour aller inaugurer la gare maritime de Cherbourg : les 374 kms sont franchis en 3 heures et 8 minutes. Quatre-vingt-six de ces autorails seront construits, pour le compte des Chemins de Fer de l'État (fondés avant la SNCF de 1937), du PLM et du réseau d'Alsace-Lorraine. **1**

Après 1937, on procède à la fermeture des lignes les plus déficitaires et 4 500 km de voies sont supprimées fin 1938. Mais le problème n'est pas réglé : la concurrence demeure et, avec elle, le déficit de la SNCF. Deuxième problème, l'abandon de la voie d'eau continue. Si l'on a créé un système de remorquage électrique sur l'important canal de Saint-Quentin, on néglige l'amélioration sinon même l'entretien des autres canaux. Tant pis pour le prix de revient des produits pondéreux ! La majorité des canaux est tout juste accessible aux péniches de 280 tonnes et coupée d'innombrables écluses. Le Rhône attend sa mise en valeur. La batellerie, tant présentée de façon humaniste dans le roman et le cinéma des années 30, ne se modernise pas. Les difficultés de la marine marchande sont, elles, liées à la crise mondiale : faute de fret, il faut désarmer les navires. C'est cependant en 1932, après beaucoup d'hésitations, qu'a été lancé *Normandie*, le plus luxueux et le plus rapide paquebot du monde. Mais l'État doit en 1934 renflouer la Compagnie générale transatlantique, transformée en société d'économie mixte **2**, dont l'État détient 80 % des parts, il doit verser des primes à la construction navale, dispersée dans une foule de chantiers. Ceux-ci s'efforcent désormais de construire des navires spécialisés : bananiers, pétroliers, etc. Cependant, la flotte au pavillon tricolore n'assure toujours qu'une part trop faible du commerce extérieur français et, en 1938, avec 2,8 millions de tonneaux (3,4 millions en 1929 !), elle n'est plus qu'au septième rang dans le monde, alors

1 Cf. Dominique Lejeune, « Bugatti, une entreprise alsacienne, une marque automobile de luxe », article mis en ligne le 17 juillet 2017 sur HAL-SHS (CNRS) et réédité le 17 octobre 2018 : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01558734>. La notion de rentabilité est fondamentale dans l'entre-deux-guerres, spécialement dans les années 30, elle explique la fortune de l'amiante et de la société Éternit, cf. une dernière fois ici Odette Hardy-Hémery, *Éternit et l'amiante, 1922-2000. Aux sources du profit, une industrie du risque*, Presses universitaires du Septentrion, 2005, 272 p., pour ses chapitres III et IV. Sur Dautry : R.Baudouï, *Raoul Dautry. 1880-1951. Le technocrate de la République*, Balland, 1992, 397 p.

2 Marthe Barbance, *Histoire de la Compagnie générale transatlantique. Un siècle d'exploitation maritime*, Arts et Métiers graphiques, 1955, 430 p., pp. 247-295 et notice Jean Marie (1891-1983) dans J.-C.Daumas dir., *Dictionnaire historique des patrons français*, Flammarion, 2010, 1 614 p., pp. 457-459.

qu'elle était au quatrième en 1914. Dernier aspect, le développement de l'aviation commerciale est remarquable. Jusqu'à la guerre de 1939, la France est dans les tout premiers rangs, autant pour la technique que pour le réseau qui s'étend de l'Amérique du Sud à l'Extrême-Orient, en passant par l'Afrique. Mais beaucoup de lignes sont de pur prestige, vers l'Indochine par exemple. Les difficultés financières ont amené la formation de la société Air France en 1933, par regroupement de quatre sociétés et rachat des actions de l'Aéropostale ¹. Cette nouvelle société anonyme – qui ne deviendra compagnie nationale qu'en 1948 – écrase de sa puissance quelques rares autres sociétés. Son déficit est pris en charge par l'État. Il est à noter que, s'il existe une ligne régulière vers l'Amérique du Sud, il n'y en a pas encore vers l'Amérique du Nord en 1939.

Les difficultés du commerce intérieur ont suivi l'évolution de la crise. La chute des affaires a été ressentie d'abord par les petits commerçants, un peu plus tard (surtout après 1936) par les grands magasins. Il y a d'ailleurs rivalité entre les deux catégories. Le petit boutiquier – fort présent en littérature et au cinéma – ne présente qu'un choix limité de produits à prix élevé, car ses frais sont lourds. Le grand magasin a connu un grand essor, soit sous sa forme désormais classique, soit sous celle, plus récente, des magasins à succursales multiples, offrant dans le pays entier les mêmes produits à des prix moyens (surtout magasins d'alimentation : Potin, Maggi, Hauser), soit sous la forme nouvelle (1930) des Prisunic et des Monoprix. Au début, ces derniers vendent à des prix imbattables des produits qui ne dépassent jamais 10 francs ; ensuite, ils ont amélioré la qualité et diversifié les prix. La concurrence est donc redoutable pour le petit boutiquier, que l'État néanmoins protège. En 1936, une loi interdit la création de nouveaux magasins à « prix unique ». Triomphe des structures anciennes et des prix élevés ! À cette date, on compte en France 2 340 000 commerçants contre 1 950 000 en 1906. Sur le plan de la technique commerciale, il s'agit bien sûr d'une véritable régression.

La diminution du commerce extérieur est encore plus notable. Pour un indice 100 en 1913 le commerce extérieur de la France était passé à 140 en 1929, il régresse à... 47 en 1935 et remonte très légèrement à 52 en 1938 ! Le commerce français a été spécialement atteint par la crise parce que les prix français sont restés longtemps supérieurs à ceux des autres pays, parce que la crise a duré plus longtemps en France qu'ailleurs, et aussi parce que la France exporte traditionnellement des produits de luxe, qui sont les premiers à subir la crise, et enfin, bien sûr, parce que le protectionnisme a été renforcé en France,

¹ Cf. G. de Bure, *Les Secrets de l'Aéropostale. Les années Bouilloux-Lafont. 1926-1944*, Toulouse, Privat, 2006, 397 p., *passim*.

d'abord par le système du contingentement, très développé pour les produits agricoles et étendu peu à peu aux produits industriels : les entreprises doivent obtenir des licences d'importation. Ainsi le commerce prend-il une allure extrêmement rigide. Ensuite, en 1937 et 1938, les droits de douane ont été relevés, dans un but surtout fiscal d'ailleurs et en dépit des promesses faites par Blum en 1936. Avec des contingentements et des droits élevés le commerce français a pris le visage qu'il devait garder plus de trente ans, jusqu'à l'ouverture du Marché commun. Au total, la France voit reculer sa place dans le commerce mondial : sa part n'est plus que de 4 % du commerce mondial en 1938, moitié moins qu'en 1913. La contraction géographique est le deuxième caractère frappant. Vers 1929, le commerce français avait réussi à étendre sa zone d'action par rapport à 1914. Cela n'aura pas duré avec la crise. Ainsi, le marché américain se restreint considérablement. L'Europe reste le principal domaine, mais ce qui est frappant surtout, c'est la place prise par le commerce avec l'empire colonial. Celui-ci, vraie chasse gardée, reste le grand recours pour absorber les exportations métropolitaines ; toutefois, beaucoup moins qu'on pourrait le croire parce que les produits français n'y conviennent pas toujours, tant s'en faut, et à cause des difficultés financières des mêmes colonies (chute du cours des produits bruts qu'elles ont à vendre). Pourtant, les relations entre la France et l'Empire sont de plus en plus étroites et vitales pour la métropole. C'est pourquoi le port de Marseille poursuit son équipement vers le nord-ouest, avec deux nouveaux bassins en 1933 et 1939 (Wilson et Mirabeau) et le tunnel-canal du Rove en 1926. Les relations entre la France et ses colonies concernent le commerce mais aussi les investissements, qui, d'après Jacques Marseille ¹, sont à raison de 30 à 40 % dans les colonies en 1929, le pourcentage gagnant 10 % au long des années 30. Depuis 1932, l'Algérie est le premier client de la France et son deuxième fournisseur. Les relations avec l'Empire sont passées par les pourcentages suivants :

	1913	1929	1938
Importations venant des colonies françaises : 10 %		12 %	27 %
Exportations françaises vers les colonies :	14 %	20 %	27 %
Au total :	12 %	16 %	27 %

La structure du commerce extérieur traduit en chiffres, sur la période 1913-1938, les défauts de l'économie française, mais aussi certains progrès. Ainsi,

¹ J.Marseille, *Empire colonial et capitalisme français, Histoire d'un divorce*, Albin Michel, 1984, 464 p. (Thèse), réédition, Seuil, coll. « Points », 1989, 460 p., réédition, 2005, 644 p. Nuances grâce à D.Cogneau, *Un empire bon marché. Histoire et économie politique de la colonisation française, XIXe-XXe siècle*, Seuil, 2023, 500 p.

les produits alimentaires augmentent-ils sensiblement aux importations (de 22 % à 27 %) mais ils sont stables aux exportations ; les matières premières et l'énergie, au contraire, sont stables aux importations (58 %) et augmentent quelque peu aux exportations (29 % à 32 %) ; les produits manufacturés reculent aussi bien aux importations (de 20 % à 15 %) qu'aux exportations (de 58 % à 55 %). Détaillons. Les produits alimentaires occupent, aux importations, une place croissante et excessive. Les produits exotiques y comptent certes pour un quart, mais le vin pour autant, grâce à l'Algérie, les céréales pour un septième. La France importe même des pommes de terre et des fruits ! Et cela dans un pays au sol riche où les agriculteurs sont dans la gêne ! Les matières premières sont très importantes à l'importation et c'est normal pour un pays industriel (produits textiles, minerais, etc.) et pauvre en énergie (charbon, pétrole) ; mais on notera que leur pourcentage a augmenté aux exportations (fer, bauxite, potasse), ce qui indique une industrie manufacturière insuffisante. Les produits manufacturés, justement, ne se vendent pas assez. Certes, leur balance est largement bénéficiaire (à la différence des deux autres postes), mais, relativement, ils diminuent (chute des exportations de textiles : de moitié, d'articles de modes, de luxe). La France, fidèle aux produits de luxe qu'elle vend plus mal qu'autrefois, doit par contre importer des machines qu'elle ne produit pas suffisamment.

Le déficit de la balance commerciale, très ancien, reste tenace et même il s'aggrave : en 1913 le pourcentage était inférieur au cinquième du total des exportations, dans les années vingt il s'était amélioré (14 % en 1929), mais dans les années trente il s'aggrave de beaucoup, avec 23 % en 1938, ce qui est un certain redressement sur 1937 (44 % !). Seule excuse, stratégique, pour la France : l'importation d'énergie représente à elle seule 60 % du déficit en 1938. Le cas français est unique parmi tous les grands pays industriels. La balance des comptes comble en partie le déficit, soit par les services divers tels que les brevets, soit surtout par le tourisme qui, brisé par la crise, a repris peu à peu son importance. La balance des paiements a connu à partir de 1930 une période très difficile due à la cessation du versement des réparations par l'Allemagne, à la couverture du déficit du commerce par de l'or, à la fuite des capitaux (surtout pendant le Front populaire), et au règlement du déficit commercial croissant de l'Empire colonial. Mais, à partir de 1938, la situation se redresse.

La France n'en est pas moins, en 1938-1939, dans une situation très fragile. Elle a tout au plus rétabli, pour ses finances, un équilibre relatif. Mais son économie ne s'est pas relevée du coup porté par la crise ; elle n'a pas amélioré ses structures. Bien mieux, le gouvernement a opté pour le maintien du secteur retardataire, brisant l'élan capitaliste rénovateur des années antérieures à la crise.

Ce n'est, hélas ! qu'une des manifestations du déclin de la France dans les années 30.

□ L'affaire Violette Nozière, « une histoire des années trente »

Les années 20 avaient été marquées par trois affaires judiciaires retentissantes, Landru, Grappe-Landy et Seznec. Dans les années 30, le « milieu », apparu dans les années 20, se structure et se « modernise » : il est désormais marqué par des bandes rivales, le rôle des Corses, les pardessus et les chapeaux gris des gangsters *new look*, les interactions avec la politique (Paul Carbone et François Spirito à Marseille ¹, Stavisky, etc.), le trafic de drogue, les rôles nouveaux de Marseille et des Champs-Élysées, sans parler de la fin des exécutions publiques ². L'affaire Stavisky n'est pas le premier scandale de la III^e République, loin s'en faut. Dans l'entre-deux-guerres, l'affaire Marthe Hanau (1928), l'affaire de l'Aéropostale (1930) et l'affaire Oustric (1931) ont déchaîné les passions.

Mais dans ce contexte de crise exacerbée, l'affaire Stavisky ³ est à l'origine d'événements sans précédent. Le 24 décembre 1933, le directeur du Crédit municipal de Bayonne est arrêté à la suite d'un contrôle du ministère des Finances. Il est accusé d'avoir émis des faux bons de caisse et d'avoir détourné des deniers publics. Au cours de l'instruction du procès, il met en cause le député-maire de Bayonne, qui à son tour est arrêté. L'enquête fait clairement apparaître le rôle trouble d'un juif russe naturalisé français en 1910, Serge Alexandre Stavisky. Escroc notoire, il a déjà été condamné. Le scandale prend un tour politique dramatique pour plusieurs raisons : les appuis de Stavisky sont nombreux et proches du pouvoir. En effet, le sénateur radical René Renoult (1864-1946) a été son conseiller juridique ; le ministre des Colonies, Albert Dalimier (1875-1936), est intervenu en 1930 par une circulaire officielle auprès des compagnies d'assurances pour les inciter à souscrire aux bons du crédit municipal de Bayonne. La presse radicale (*La Volonté*) a fait leur promotion et surtout le parquet de Paris a reporté plusieurs fois le procès de Stavisky. Or, ce parquet est dirigé par le beau-frère de Camille Chautemps, président du

¹ Respectivement 1894-1943 et 1900-1967. Carbone est Corse, Spirito Italien. Carbone est tué dans le déraillement d'un train provoqué par la Résistance. Spirito lui organise des obsèques somptueuses et officielles : deux mille personnes, Otto Abetz, Paul Marion, secrétaire d'État à l'Information, Mistinguett, Tino Rossi qui chante *L'Ave Maria* et *L'Ajacienne*... Lire par ailleurs S.Kitson, « Les policiers marseillais et le Front populaire (1936-1938) », *Vingtième Siècle. Revue d'Histoire*, janvier-mars 2000, pp. 47-58.

² Anne-Claude Ambroise-Rendu, *Crimes et délits. Une histoire de la violence de la Belle Époque à nos jours*, Nouveau Monde Éditions, 2006, 383 p., chapitres 9 et 10.

³ P.Jankowski, *Cette vilaine affaire Stavisky. Histoire d'un scandale politique*, trad. fr., Fayard, 2000, 467 p.

Conseil... Enfin, le 8 janvier 1934, Stavisky, recherché par la police, est retrouvé « suicidé », selon la thèse officielle, dans le chalet « Le Vieux Logis », à Chamonix. L'extrême droite s'empare alors de l'affaire. Elle mène une campagne acharnée contre le gouvernement, qu'elle accuse d'être corrompu. Le 10 janvier 1934, Léon Daudet publie dans *L'Action française* un article intitulé « Camille Chautemps, chef d'une bande de voleurs et d'assassins ». Tout est dit, même si l'Action française ne mobilise qu'à Paris et n'active pas en province ses sections. Pas tout à fait car le 20 février le conseiller Albert Prince, qui s'apprêtait à remettre un rapport officiel en Cour de Cassation sur l'affaire Stavisky, meurt près de Dijon, attiré dans un guet-apens.

La banquière Marthe Hanau (1886-1935) était la patronne de *La Gazette du franc*, fondée en 1925, et d'un organisme financier destiné à « aider les épargnants », le Groupement technique de Gestion financière. Cette grande manipulatrice s'était vite dotée de relations nombreuses, notamment dans le monde politique où on était séduit par ses propositions financières mirobolantes. Financière de cavalerie, elle ne rémunérait les souscripteurs qu'avec le produit des nouvelles souscriptions ; banquière imaginative elle maîtrisait un système de sociétés fictives. Elle finit inculpée d'escroquerie et d'abus de confiance en 1928, l'instruction traîna, elle s'évada, fut reprise et se suicida en prison en 1935 (1). *Le Canard enchaîné* gonfla l'affaire, inventa de fausses interviews, et ce souffle sur le feu aggrava la méfiance envers le monde politique inévitablement entraînée par l'affaire Hanau.

En 1930, donc à un moment où la crise de 1929 n'avait pas encore éclaté aux yeux de l'opinion, la spectaculaire faillite frauduleuse de la banque Oustric, fondée en 1919 par Albert Oustric (1887-1971) 2, lésa des milliers d'épargnants qui avaient investi dans le conglomérat de holdings qu'était en réalité la banque, à la fin sur les conseils de Raoul Péret (1870-1942), député puis sénateur, garde des Sceaux en 1930, ancien ministre des Finances (1926) et avocat conseil de la banque. Péret fut acquitté, mais sa carrière politique était brisée. L'affaire exacerba la défiance envers le monde politique et le monde de la finance, d'autant que les soutiens politiques avaient été nombreux et qu'Albert Oustric était devenu en 1929 membre du conseil d'administration de Peugeot et

1 J.Garrigues, *Les scandales de la République. De Panama à Elf*, Robert Laffont, 2004, 492 p., réédition avec le titre ... à l'affaire Cahuzac, Nouveau Monde éditions, 2013, 639 p., pp. 99-110, et Jean Garrigues, *Les Patrons et la politique. De Schneider à Seillière*, Perrin, 2002, 335 p., réédition, 2011, avec le sous-titre *150 ans de liaisons dangereuses*, 345 p., *passim*.

2 Notice par Hubert Bonin dans J.-C.Daumas dir., *Dictionnaire historique des patrons français*, Flammarion, 2010, 1 614 p., pp. 514-515 ; J.-L.Loubet, *Histoire de l'automobile française*, Seuil, coll. « L'univers historique », 2001, 576 p., pp. 126-128, et, du même, *L'industrie automobile (1905-1971)*, Genève, Droz, 1999, 424 p., pp. 241-242.

le principal banquier de la société automobile. Ici encore *Le Canard enchaîné* profita de l'affaire.

Il ne s'agit pas de « milieu » mais d'une affaire retentissante et stupéfiante que la célèbre affaire Violette Nozière ¹. Le soir du 24 août 1933, dans le bâtiment de la cour du n° 9 de la rue de Madagascar, dans le 12^e arrondissement parisien, quartier de Picpus, près de la gare de Lyon, dans un tout petit deux pièces-cuisine favorable à la promiscuité familiale et situé au sixième et dernier étage, la jeune Violette Nozière, 18 ans, verse dans le verre de ses parents une poudre blanche... Elle ouvre le gaz et réveille les voisins en disant que ses parents se sont suicidés. Le père, mécanicien au PLM, bien noté et gagnant très correctement l'argent du ménage, n'en réchappe pas. La mère survit. Violette, en fuite, est arrêtée. A-t-elle été victime d'inceste ? Au cours de l'instruction, Violette Nozière, fille unique, affirme que son père abusait d'elle depuis ses douze ans. Adolescente, Violette Nozière a d'abord suivi une scolarité plutôt bonne, à l'excellente École primaire supérieure Sophie Germain. Lycéenne, elle a des résultats qui se dégradent, elle sèche les cours, change d'établissements (tous difficiles d'accès pour son milieu familial), lycée Voltaire, puis lycée Fénelon, et elle bénéficie de la naïveté de ses parents face à la correspondance envoyée par les établissements scolaires successifs. « Petite coureuse » des années folles, pleine de rêves d'indépendance, elle vole ses parents et des commerçants, s'encanaille au Quartier latin, au contact d'étudiants d'un milieu social beaucoup plus favorisé que le sien, prend un premier amant en 1931 et se prostitue occasionnellement pour se procurer de l'argent. Atteinte par la syphilis, elle convainc son médecin de lui délivrer un certificat de virginité : la maladie passe donc pour héréditaire. Violette semble avoir sérieusement déprimé et l'atmosphère dans la petite famille est de plus en plus détestable ; Violette commet une première tentative d'assassinat sur ses parents, le 23 mars 1933. Échec, nulle suite et la vie familiale reprend cahin-caha. En juin 1933, Violette, qui souffre de plus en plus de sa maladie, tombe éperdument amoureuse d'un étudiant en droit, Jean Dabin, camelot du roi, qui lui soutire de l'argent mais lui fait enfin connaître l'extase sexuelle. C'est pour le rejoindre en Bretagne, avec le rêve fou d'une virée, non pas en Cadillac – cf. Seznec – mais en Bugatti, qu'elle a voulu se débarrasser de ses parents, bien indulgents et aveugles vis-à-vis d'elle, et s'emparer de leurs économies.

¹ Bibliographie : J.-M. Fitère, *Violette Nozière*, Acropole, 1975, 221 p. ; Anne-Claude Ambroise-Rendu, *Crimes et délits. Une histoire de la violence de la Belle Époque à nos jours*, Nouveau Monde Éditions, 2006, 383 p., pp. 102-105 ; B. Hautecloque, *Violette Nozière. La célèbre empoisonneuse des années trente*, Normant éditions, 2010, 199 p. ; Anne-Emmanuelle Demartini, *Violette Nozière, la fleur du mal. Une histoire des années trente*, Champ Vallon, 2017, 395 p. (dernier livre cité, mais certainement le plus intéressant).

D'emblée l'impact de l'affaire Nozière est capital dans l'opinion publique, par le biais de la presse et des chansonniers : investigations des journalistes qui cherchent à « aller plus loin » que la police, parricide ¹, rôle des femmes, des jeunes filles, sexe, bien sûr, poison. Le pays se divise au sujet de Violette Nozière, la droite fustigeant la dégradation des mœurs que symbolise le crime de la rue de Madagascar, les surréalistes trouvant en Violette l'une de leurs muses. L'opinion française, qui commence à s'inquiéter du contexte international, se passionne pour une telle affaire qui est instruite puis jugée sous ses yeux ; le commissaire enquêteur et les avocats se prennent au jeu et défendent des circonstances quelque peu atténuantes ; les adversaires voient des « métèques » parmi les relations de Violette et critiquent le Quartier latin, lieu de perte. Et toujours les relations fille-mère dans un milieu social étriqué et surtout l'inceste et le viol, ces deux tabous de la société française de l'entre-deux-guerres.

Son procès s'ouvre le 11 octobre 1934, le lendemain de l'attentat de Marseille qui a vu la mort du roi de Yougoslavie et de Louis Barthou. La foule envahit le Palais de justice. Moment fort, la comparution du témoin Jean Dabin, fils de famille qui, prudemment, s'est engagé dans l'armée. Il reconnaît avoir été entretenu par Violette. Condamnée à mort le 12, après un procès où elle était apparue d'abord terne et guère spectaculaire, jusqu'à l'apparition de sa mère, Violette Nozière, qui ne veut pas qu'on « lui coupe le cou », s'écrie alors : « Vous me dégoûtez tous, vous êtes des saligauds sans pitié. » Elle devient le symbole de la dépravation de la jeunesse. Les chanteurs des rues stigmatisent « cette gueuse vagabonde » et « son crime monstrueux ». Les poètes surréalistes, au contraire, la célèbrent. Tel Paul Éluard dans *Oser et l'espoir* :

« Violette rêvait de bains de lait / De belles robes de pain frais / De belles robes de sang pur / Un jour il n'y aura plus de pères / Dans les jardins de la jeunesse [...] / Violette a rêvé de défaire / A défait / L'affreux nœud de serpents des liens du sang. »

Graciée le 24 décembre 1934 par le président Lebrun, qui commue sa peine en travaux forcés à perpétuité, Violette devient une détenue modèle à la très dure centrale d'Haguenau, puis, en 1940, à celle de Rennes. Partout elle reçoit une volumineuse correspondance venue de toute la France. Elle revient au catholicisme, se réconcilie avec sa mère. En 1942, le maréchal Pétain commue sa perpétuité en douze ans de prison. Le 29 août 1945, elle retrouve la liberté. De

¹ Cf. Sylvie Lapalus, *La mort du vieux. Une histoire du parricide au XIXe siècle*, Tallandier, 2004, 633 p., compte rendu par mes soins dans *Historiens & Géographes*, octobre 2005, pp. 442-443. C'était un remaniement de sa thèse, *Pierre Rivière et les autres. De la violence familiale au crime : le parricide en France au XIXe siècle (1825-1914)*, Thèse 2002, compte rendu dans *Revue d'histoire du XIXe siècle. 1848. Révolutions et mutations au XIXe siècle*, n° 24, 2002/1, pp. 240-244.

Gaulle lève, le 17 novembre, la peine accessoire de vingt ans d'interdiction de séjour. Violette Nozière se marie en 1946, avec le fils d'un employé de la prison de Rennes. Elle aura cinq enfants. Continuité entre IIIe et IVe République, l'affaire est de temps en temps rappelée à l'opinion publique et André Breton demeure un ferme défenseur de Violette Nozière. Très malade, devenue infirme, elle meurt le 26 novembre 1966, deux ans avant sa mère, elle est enterrée à Neuvy-sur-Loire (Nièvre), sa ville natale. Trois années auparavant, la cour de Rennes l'avait réhabilitée de manière stupéfiante, effaçant la condamnation de son casier judiciaire. Cas unique concernant une empoisonneuse, parricide et condamnée à mort. En 1977, Claude Chabrol fera d'Isabelle Huppert une inoubliable Violette, qui, sur le plan physique, magnifie Violette Nozière. Inoubliable aussi par le fait de société qu'elle représente, parricide en imitation et adaptation de la tragédie grecque, imaginaire du poison, médiocrité de l'existence de la toute petite bourgeoisie, qui passe à côté de la crise économique des années 30, d'ailleurs, sans parler du PLM, et qui est présentée par *L'Humanité* comme une famille d'ouvriers, plaies dans la société bien-pensante, mystères de l'âme d'une monstrueuse « petite fille égarée » certainement déprimée dans un monde qui ignore le mot « dépression », peut-être vraiment victime d'inceste, frontières entre le vrai, le faux et le vraisemblable... On pourrait ajouter la culture de Violette, venue de la lecture des journaux beaucoup plus que de l'École, les difficultés de la vie et de l'éducation des grands adolescents dans un long temps de majorité à 21 ans, la « jeunesse pourrie » et le « mal de la jeunesse », les mystères entourant l'amant (commanditaire ? Camelot du Roi comme ses amis ?), les interrogations sur la possibilité/impossibilité de guillotiner une femme criminelle, le poids du catholicisme et du concept de rachat des détenus...

22.4. La fin sociale et économique du Front populaire (1937-1939)

On peut dire qu'avec la démission de Blum en juin 1937, après un an de gouvernement, les beaux temps du Front populaire sont achevés. Les tentatives qui suivront, avec le ministère Chautemps et l'éphémère deuxième ministère Blum, seront vaines pour replâtrer l'édifice et les réalisations bien modestes. La liquidation arrivera avec le ministère Daladier, axé sur le centre droit. On ne verra ici, bien sûr, que les aspects économiques et sociaux.

22.4.1. Les dernières tentatives

Pendant dix mois, le Front populaire essaie de se survivre, sans succès.

□ Le ministère Chautemps (juin 1937-mars 1938)

C'est un gouvernement présidé par un radical, Camille Chautemps (1885-1963) ¹, auquel Blum est associé comme vice-président. Georges Bonnet reçoit les Finances : c'est, lui aussi, un radical. Le ministère va tenter un compromis difficile, dans un esprit qui se réclame encore du Front populaire. Il obtient les pleins pouvoirs qui avaient été refusés à Blum. De son histoire, on retiendra trois faits principaux. Le premier est une nouvelle dévaluation (juillet 1937). En effet, si le Trésor est momentanément soulagé par une nouvelle avance de 15 milliards octroyée par la Banque de France (mais le déficit budgétaire atteignait 21 milliards pour 1937), il est impossible de ne pas procéder, en même temps, à la dévaluation, ne serait-ce que pour faciliter les exportations. Elle s'opère d'une façon nouvelle : on supprime la limite inférieure des 43 mg d'or du « franc élastique » d'Auriol, sans préciser davantage la nouvelle valeur : c'est le « franc flottant » ou franc Bonnet, détaché de l'étalon-or. La livre grimpe à 132 francs. Le « bloc-or », c'est-à-dire l'ensemble des pays qui, comme la France, avaient pour leur monnaie une référence à l'or, suit le mouvement, ainsi la Suisse et les Pays-Bas (la Belgique l'avait déjà fait en 1935). Le nouveau franc ainsi dévalué est pratiquement ramené au rapport qu'il avait avec la livre et le dollar avant la crise de 1929 (1 livre = 124 francs). Malheureusement, entre-temps, les prix anglais et américains avaient baissé, tandis que les prix français étaient montés. Si bien que, pour les exportations, le bénéfice est minime. D'ailleurs, sur le marché des changes (qui restera libre jusqu'à la guerre), le franc continue à perdre. Dès septembre, la livre vaut 150 francs.

Le deuxième fait important est la création de la SNCF. Depuis longtemps, presque depuis l'origine du rail en France, on parlait de nationaliser les chemins de fer, par principe – pour la gauche, l'État doit contrôler cet important levier économique – et aussi pour assainir les finances des sociétés de chemin de fer. Cependant, il ne s'agit pas sous le ministère Chautemps d'une véritable nationalisation : la Société nationale des chemins de fer français est une société d'économie mixte dont l'État, associé aux sociétés privées, détient désormais 51 % des capitaux. Du moins va-t-on pouvoir maintenant plus facilement supprimer, dans un cadre national (et non selon l'esprit de « réseau ») les voies les plus déficitaires, c'est-à-dire apporter une solution au problème de la concurrence du rail et de la route.

¹ Notice dans J.-Fr. Sirinelli dir., *Dictionnaire historique de la vie politique française au XXe siècle*, PUF, 1995, 1 068 p., réédition, 2003, coll. « Quadrige », 1 254 p., pp. 218-219.

Événement troisième et décisif, les socialistes lâchent le ministère. Talonnés par les communistes mécontents d'une politique trop peu à gauche, ils le quittent en janvier. Deux mois plus tard Chautemps, qui ne peut se passer de leurs voix, démissionne.

□ **Le deuxième ministère Blum (mars-avril 1938)**

Daladier est vice-président. Blum souhaitait un ministère de large union allant jusqu'aux modérés. Si Paul Reynaud se dit prêt à accepter cette idée, les autres *leaders* refusent. On en revient donc, une fois de plus, à un tête-à-tête socialistes-radicaux. Cependant, Blum ose établir un projet d'impôt sur le capital. Le Sénat le renverse. Le ministère a duré 26 jours. Le Front populaire a définitivement échoué...

22.4.2. La liquidation du Front populaire, dans le champ financier et économique

Le gouvernement Daladier (avril 1938-mars 1940) ¹ prend la relève. Il s'appuie délibérément sur le centre : centre gauche (radical) en prenant Georges Bonnet (1889-1973) ² aux Affaires étrangères, cette fois-ci, et centre droit (modéré) avec Georges Mandel (1885-1944) aux Colonies et, à partir de novembre 1938, Paul Reynaud (1878-1966) aux Finances. C'en est donc fini du Front populaire, puisque les radicaux lâchent les socialistes. De fait, le nouveau ministère va souvent prendre le contre-pied des mesures de 1936-1937.

□ **La politique extérieure domine**

La méfiance à l'égard d'Hitler était évidente avant 1938. Méfiance qui n'entraînait d'ailleurs aucune fermeté puisque Chautemps avait laissé faire l'Anschluss en mars 1938. Soumise totalement désormais à l'Angleterre, la politique française reste encore faible avec Daladier et Bonnet qui semblent accorder confiance aux promesses d'Hitler et capitulent ainsi devant ses exigences à Munich (septembre 1938). Ce ne sera qu'au printemps 1939 que le ministère se ressaisira (comme l'Angleterre), se résignant enfin en septembre 1939 à l'idée de la guerre inévitable. La politique d'armement aura repris alors activement, lourde charge pour le budget. Munich divise les socialistes : les uns

¹ Sur la « dictature de Daladier », lire S.Berstein & P.Milza, *Histoire de la France au XXe siècle*, Complexe, coll. « Questions au XXe siècle », diverses éditions. Sur les origines de cette question de la personnalisation du pouvoir, lire J.Garrigues, *La République incarnée. De Léon Gambetta à Emmanuel Macron*, Perrin, 2019, 464 p.

² Cf. le colloque *Henry, Robert et Bertrand de Jouvenel. Crise et métamorphoses de l'État démocratique (1900-1935)*, dirigé par G. Le Béguec et Christine Manigand, Nanterre, 2001, Presses universitaires de Limoges (Pulim), 2004, 173 p., compte rendu par mes soins dans *Historiens & Géographes*, octobre 2005, pp. 449-450, *passim*.

avec Blum y sont hostiles, les autres, pacifistes avec Paul Faure (1878-1960), approuvent. Quant aux communistes, s'ils sont contre l'esprit de Munich, l'évolution de la politique de Staline à l'égard d'Hitler (pacte de non-agression en août 1939) rend ensuite leur position assez « délicate ». Bref, les deux grands partis qui se réclament de la classe ouvrière sont affaiblis par ces questions extérieures et cela ne peut que faciliter une politique contraire à celle du Front populaire.

□ La politique financière

Le gouvernement réussit un assainissement devenu urgent et un rétablissement sur des bases nouvelles. L'assainissement s'impose. La grosse question est celle du Trésor public. Il dépend de plus en plus des avances de la Banque de France. Leur plafond a été relevé par la loi à 24 milliards en 1936, 40 en mars 1938, 54 en avril 1938. En juin 1938, un décret-loi décide que la Banque de France pourra désormais acheter des effets publics à court terme (à la seule condition de ne pas acheter directement à l'État) : ceci permet donc facilement de renflouer le Trésor, sans porter de façon trop visible atteinte à la solidité de la monnaie, puisqu'il n'y a plus à proprement parler d'avances. Une nouvelle dévaluation parachève ce travail d'assainissement. Elle a lieu en deux temps. Le 5 mai 1938, Daladier met fin au « franc flottant » en fixant un cours limite au franc, cours exprimé, pour la première fois, non par rapport à l'or, mais par rapport à la livre sterling. Ainsi donc une livre vaut 179 francs. Puis le 12 novembre 1938 (Reynaud aux Finances), la Banque de France réévalue son encaisse sur cette nouvelle base. Si bien que la dévaluation est maintenant officialisée. Compte tenu du rapport de la livre avec l'or, on a ainsi un franc qui équivaut à 27,5 milligrammes d'or à 900/1000 soit 24,5 milligrammes d'or fin.

Cette réévaluation du capital de la Banque donne 31,5 milliards de boni : ils sont utilisés à l'amortissement des avances faites à l'État. C'est-à-dire que celui-ci n'a plus besoin de rembourser cette somme ; il ne doit plus que 20,5 milliards à la Banque (puisque'il avait près de 54 milliards de dettes). On voit donc que cette dévaluation a eu pour cause essentielle les difficultés du Trésor et non le désir d'améliorer le niveau des exportations. Cependant, celles-ci vont largement en profiter ; en effet, les prix français sont maintenant très compétitifs. En même temps, le gouvernement annonce que c'est la fin du système trop facile des avances de la Banque à l'État ; il promet une fois de plus qu'il n'y aura pas de contrôle des changes. Désormais, la confiance renaît : le franc Daladier-Reynaud est solide. C'est le premier « franc Reynaud » ; il y en aura un second, dévalué de

15 % en février 1940. Ce premier franc Reynaud est appelé aussi bien « franc Daladier ».

Le rétablissement financier se fait rapidement sur ces bases assainies. La raison profonde en est le retour à la confiance, la volonté de rigueur financière et le changement de politique. Le Trésor est rétabli, géré avec rigueur par Paul Reynaud (diminution des dépenses), soulagé par l'augmentation des impôts, puis par le succès d'un emprunt à 5 % (mai 1939). La balance des paiements se rétablit dès 1938 : en effet, les capitaux rentrent ; le mouvement ne fait que s'accélérer : de novembre 1938 à août 1939, 26 milliards prennent ou reprennent le chemin de la France. Car l'étranger, à nouveau, est attiré par la solidité de la monnaie française, tandis que la livre sterling s'affaiblit à la veille de la guerre. La monnaie ne peut en effet que se renforcer dans ces conditions : la Banque de France récupère une bonne partie de ces capitaux et de cet or ; le Fonds de stabilisation des changes lui reverse son excédent. À la veille de la guerre, à eux deux, ils détiennent 2 846 tonnes d'or, soit 10 % du stock mondial (27 % environ en 1932).

□ Le problème économique se résout beaucoup moins bien

Deux raisons expliquent le redressement. D'une part « la remise au travail de la France » (comme on a dit), c'est-à-dire « l'assouplissement » de la semaine de 40 heures grâce à la possibilité de faire des heures supplémentaires. Ainsi, par exemple, le travail de nuit devient possible dans les usines de guerre (car il y a longtemps qu'en Allemagne on y travaille 24 heures sur 24). Notons que c'est par la procédure autoritaire des décrets-lois que le gouvernement agit. D'autre part, le développement d'une politique systématique d'armement ne peut que relancer tous les secteurs de la production. Le mauvais climat international a contribué au relèvement économique de la France, comme de beaucoup d'autres pays d'ailleurs.

Le redressement est inégal selon les branches. En huit mois, l'industrie progresse de 10 %. Elle retrouve fin 1938 un niveau égal à environ 80 % de 1929. Pour l'agriculture, la situation reste plus malsaine. L'Office du blé relève le prix du blé de 140 francs le quintal ¹ en 1936 à 180 en 1937, puis à 204 en 1938. Mais, cette dernière année, la récolte est excédentaire (98 millions de quintaux). Pour ne pas trop favoriser les gros producteurs, le prix à eux versé est dégressif (181,75 francs le quintal pour 100 quintaux ² et 157,35 francs pour 5 000

¹ 100 kilos.

² 10 tonnes.

quintaux 1). On décide par ailleurs la distillation obligatoire d'une partie de la récolte. L'État achète l'alcool 4,80 francs le litre et le revend 1,85 francs aux consommateurs industriels ! Pour le vin, le problème reste le même et il y a là aussi distillation. Quant au commerce extérieur, il reprend, mais le renouveau des exportations est balancé par celui des importations, dû à la reprise industrielle : les exportations ne couvrent que trois quarts des importations en 1938.

□ Le caractère nouveau de l' « action politique »

D'une part, c'est la réapparition de l'autorité. Elle se manifeste par la procédure des décrets-lois, plus encore par l'énergie que met le gouvernement à rétablir l'ordre dans la rue, à briser les grèves, comme la grève générale du 30 novembre 1938 soutenue par les communistes, sinon par les socialistes 2. La grève vise, avec beaucoup d'ambiguïté, largement volontaire, voire explicite, aussi bien les accords de Munich que la politique sociale du gouvernement, en particulier les décrets-lois Reynaud. Sur l'autre bord, Daladier se refuse à tout aménagement et cherche lui aussi l'épreuve de force, un choc annoncé largement par les médias. La grève générale est un semi-échec : elle est suivie très inégalement et démontre que le « front syndical » n'existe pas, la CFTC s'opposant à la grève. Mais elle se solde aussi par des révocations dans le secteur public et des licenciements dans le privé, réaction gouvernementale et patronale beaucoup plus brutale et couronnée de succès que dans l'immédiat après-guerre. Cette action illustre, s'il en est besoin, la rupture du Front populaire et justifie partiellement l'appellation de « dictature Daladier » 3. Aux colonies de même, au même moment on en revient à la répression, aux arrestations, à la manière forte.

D'autre part, le gouvernement prend conscience de l'urgence d'une solution au problème démographique : en mai 1938, il étend les allocations familiales aux chefs d'exploitation agricole, en juillet 1939 à toute la population active. En même temps, il institue le « code de la famille » et, le premier, il crée un secrétariat général à la Famille et à la Population. On voit donc que le renouveau politique s'accompagne d'un renouveau dans l'ordre moral, car le

1 50 tonnes.

2 Voir le chapitre 4 d'A.Prost, *Autour du Front populaire. Aspects du mouvement social au XXe siècle*, Seuil, 2006, 351 p. Intéressantes visions régionales par M.Gillet, P.Guillen, A.Olivesi et A.Silbert, dans R.Rémond & J.Bourdin dir., *Édouard Daladier, chef de gouvernement, avril 1938-septembre 1939*, Colloque (1975), FNSP, 1977, 320 p., pp. 150-188.

3 Sur elle voir le colloque dirigé par René Rémond & Janine Bourdin, *Édouard Daladier, chef de gouvernement, avril 1938-septembre 1939*, FNSP, 1977, 320 p. et, plus rapide, J.Garrigues dir., *Histoire du Parlement de 1789 à nos jours*, Armand Colin, 2007, 515 p., pp. 365 & suiv.

soutien de la famille, même s'il a un but économique, ne peut pas n'être qu'économique, il y faut un nouvel état d'esprit.

Ainsi un changement s'est opéré en France. Il y a eu indiscutablement une réaction contre le désarroi et les atteroiements des premières années de la crise. Cette réaction s'est manifestée d'abord par la marée du Front populaire, à volonté sociale avant tout ; ensuite par le rétablissement de la bourgeoisie moyenne, radicale et modérée, axé sur la reprise financière, politique et économique. Une France nouvelle s'enfante-t-elle à la fin des années 30 ?

Conclusion du chapitre 22

L'analyse la plus importante porte sur une question : pourquoi, *in fine*, la France ne sort-elle pas plus tôt de la crise ? La réponse reste aujourd'hui incertaine. De 1934 à 1937, une reprise légère apparaît, du fait des dépenses liées au réarmement ¹ et qui alimentent l'économie entière. De 1936 à 1940, un nouvel élan se produit, résultant de la convergence de trois facteurs : reflation du Front populaire, poussée de l'économie mixte qui vise à la modernisation et au réarmement, remontée des investissements des entreprises. Mais ces reprises s'effondrent aussitôt. Il y a d'une part l'infléchissement à la baisse de la conjoncture mondiale en 1938, mais le facteur d'explication principal apparaît d'ordre psychologique : « c'est la confiance qui manque » (Hubert Bonin).

Or, toutes les politiques gouvernementales se fixent pour objectif de rétablir la confiance : maintien du bloc-or et compression des dépenses pour revenir à l'équilibre budgétaire, choix par Blum et Auriol du non-interventionnisme en matière monétaire ou financière, décision de la « pause », démission du Front populaire pour céder la place au libéralisme de Reynaud... Mais, malgré tous ces efforts, cette confiance reste fuyante.

« Cette confiance est fuyante [...]. Personne ne croit au retour à l'équilibre budgétaire quand les dépenses de réarmement enflent, à la stabilité de la monnaie quand la position internationale de la France se détériore, à la construction d'usines quand la guerre destructrice menace la paix en crises récurrentes. [...] Beaucoup d'archives d'entreprise révèlent les hésitations des patrons, indécis face aux sautes de la conjoncture, aux frasques de la politique et aux folies de la diplomatie : ils ne parviennent pas à ressaisir leur maîtrise de la croissance. [...] Trop de décideurs économiques redoutent l'avenir : ils craignent que les prises de risques qui sont le propre des entrepreneurs audacieux (« à la Schumpeter » ou « à la Saint-Simon ») ne soient des paris téméraires. N'est-ce pas la cause première de l'enlisement dans la crise ? » (H. Bonin)

¹ Lire R. Frank, *La hantise du déclin. Le rang de la France en Europe, 1920-1960. Finances, défense et identité nationale*, Belin, 1994, 316 p., réédition sous le titre *La hantise du déclin. La France de 1914 à 2014*, Belin, 2014, 285 p.

La crise sociale n'est-elle pas le moteur de la crise politique, d'autant plus que l'interrogation sur le régime se posait, nous l'avons vu, bien avant les premiers symptômes de la crise économique. Autrement dit, quelques-unes des conditions qui dans d'autres pays ont conduit au triomphe du fascisme semblent réunies, je dis bien semblent. La crise économique n'a-t-elle pas fait qu'approfondir, aviver, diffuser largement dans la population une crise de l'idée républicaine et des idéologies politiques dont les causes remontent à la Grande Guerre ?

Chapitre 23. Les années 30, dix ans de France en crise politique et culturelle ?

Sommaire du chapitre 23

23.1. Une vie politique en crise ?

23.1.1. Chaîne et trame de la vie et de la crise politiques

23.1.2. L'éternelle question du « fascisme français »

23.2. Le Rassemblement et le Front populaires

23.2.1. Le Rassemblement en 1934 et 1935

23.2.2. Printemps 36

23.2.3. L'été et l'automne 36 du Front populaire

23.2.4. Les ministères postérieurs à celui de Léon Blum

23.3. La vie culturelle des années trente

23.3.1. La crise provoque l'affrontement entre les intellectuels

23.3.2. L'affirmation de la culture de masse, apparue en France dans les trois premières décennies de la IIIe République

23.3.3. Les pouvoirs publics et la culture : des politiques culturelles ?

23.3.4. La vie religieuse dans les années 30

23.3.5. Science-fiction et littératures étrangères ou « marginales »

23.3.6. Le sport français dans les années 30

23.1. Une vie politique en crise ?

La crise est économique et sociale, mais n'est-elle pas la crise de la France, c'est-à-dire, entre autres, une crise politique ? Le 6 février 1934, au moins, incite à le penser.

23.1.1. Chaîne et trame de la vie et de la crise politiques

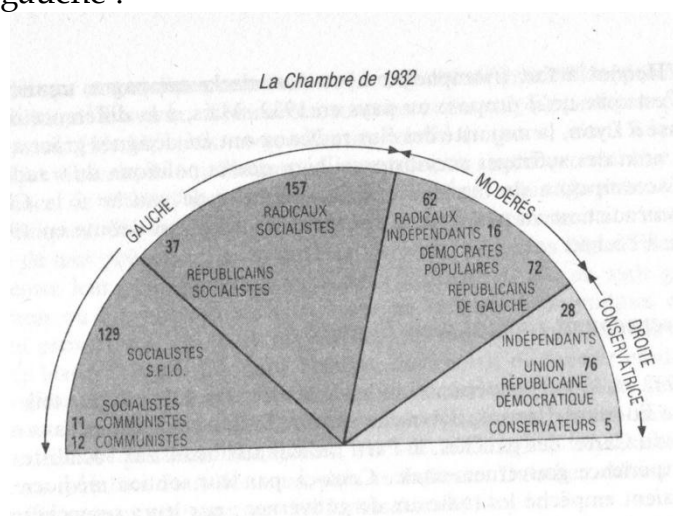
La crise économique mondiale qui atteint la France y revêt un caractère grave en raison de l'interrogation sur la validité même du régime politique. Or, à l'aube des années 1930, le système politique français apparaît très largement bloqué, paralysé, dans l'impasse.

□ Un système politique paralysé et discrédité

Le système politique républicain n'est-il pas paralysé et discrédité au début des années 30, alors qu'il était un régime « parfait », consensuel, en 1914 ? La volonté de retour, dans les années 20, au régime d'antan, dans l'unité nationale, s'avère être un échec complet, si bien qu'à l'aube des années 1930 les Français ont perdu toute confiance dans le régime. Les anciens combattants, largement majoritaires dans le corps électoral, envisagent eux aussi une réforme de l'État, nous l'avons vu. Trois tentatives de rénovation ont échoué après la guerre. Elles ne sont pas que des « périodes », mais sont surtout des tentatives,

des « expériences ». Ainsi sont intitulés le Bloc national, le Cartel des Gauches et l'Union nationale de 1926-1932, la plus difficile à conduire des trois.

Lors de la campagne électorale de 1932 les radicaux apparaissent porteurs d'espoir : poids de la crise, discrédit de la droite, incapable de la juguler, facettes de renouveau au sein du Parti radical avec les Jeunes-Turcs... Victorieux aux élections législatives de 1932, les radicaux sont enfermés au gouvernement dans une véritable aporie au sein du « néo-Cartel des gauches », à majorité radicale et socialiste, qui devient vite une seule majorité radicale. Les radicaux sont toujours le premier parti de gauche. Ensuite ce sont les radicaux « modérés » qui gouvernent. Or la gauche est nettement victorieuse à l'issue du premier tour, avec près de 4,9 millions de voix, alors que la droite n'atteint pas tout à fait 3,9 millions de suffrages. Cela fait donc un différentiel d'au moins un million de suffrages. À l'issue du second tour on a la répartition suivante ¹, qui montre une nette majorité de gauche :



En 1932, les radicaux ont décidé de gouverner sans se lier aux socialistes, et ne peuvent plus leur attribuer l'échec, comme à l'époque du Cartel des gauches. Une politique gouvernementale libérale, un décalage entre les espoirs du corps électoral et les décideurs, l'usure des leaders, l'instabilité gouvernementale et le discrédit du régime parlementaire : il n'en faut pas plus pour que l'expérience radicale de 1932-1934 débouche sur une faillite-éinglante et sans appel, démontrant une aporie radicale...

Pire : le discrédit du régime de la Troisième République, surtout avec les scandales — *Gazette du franc*, Oustric et Aéropostale — qui de financiers deviennent politiques. Et encore, le pire s'aggrave avec l'affaire Stavisky, on l'a vu il y a peu. Et *L'Action française* du 10 janvier 1934 de titrer « Camille

¹ S.Berstein, *La France des années 30*, Armand Colin, coll. « Cursus », 1988, 186 p., réédition, 1989, 1993, 2002, 2011, 224 p., p. 57.

Chautemps, chef d'une bande de voleurs et d'assassins » ! Exaspération, désirs de rupture, mise en cause du personnel politique, du régime parlementaire : va-t-on passer à l'assaut contre la République ? Ce sera le 6 février 1934, crise dans la crise de la France politique.

□ La crise qui aurait pu être suprême, le 6 Février 1934

Il s'agit d'une manifestation multiforme qui dégénère en émeute ¹. Un an après le triomphe de Hitler en Allemagne, le 6 février aurait-il été une tentative de putsch fasciste à la française ? C'est ce que n'ont pas manqué d'affirmer alors les partis de gauche, chez qui la crainte du fascisme est déterminante. En fait il y a cinq manifestations, aux buts totalement divergents : le 6 février des communistes, celui des anciens combattants, celui des Croix de Feu, celui des « émeutiers » – l'Action française, la Solidarité française et les Jeunesses patriotes – et celui des élus parisiens. La « journée », comme on disait au XIXe siècle, est sanglante, avec quinze morts, les premiers à Paris depuis la Commune : ne s'agirait-il pas d'un retour au temps de la Commune ?

Le 28 janvier 1934, le président du Conseil Camille Chautemps, en poste depuis novembre 1933, démissionne. Ce n'est pas l'affaire Stavisky qui en est la cause, bien que l'extrême droite n'ait cessé de tenter de mêler le nom du président du Conseil au scandale, mais la compromission du garde des Sceaux, Eugène Raynaldy (1869-1938), dans l'escroquerie montée par le banquier Élie-Gérard Sacazan. Épuisé par la guérilla que mène contre lui l'opposition depuis décembre, confronté aux troubles quasi quotidiens organisés dans la rue par l'Action française – renforcée parfois par la Solidarité française, les Jeunesses patriotes, voire, depuis fin janvier, par la Fédération des contribuables – , des troubles qui s'accompagnent à l'occasion de blessés et d'arrestations, Chautemps préfère se retirer. Le 6 février 1934 est donc le point culminant d'une agitation attisée et même orchestrée par la presse d'extrême droite contre une majorité de gauche. Depuis décembre 1932, c'est le cinquième gouvernement qui tombe. Le sentiment que le régime est à bout de souffle s'impose à tous, et, depuis 1933,

¹ Ce qui suit a pour base M.Chavardès, *Une campagne de presse. La droite française et le 6 février 1934*, Flammarion, coll. « Questions d'Histoire », 1970, 120 p. et S.Berstein, *La France des années 30*, Armand Colin, coll. « Cursus », 1988, 186 p., plusieurs rééditions, pp. 69-75. Pour insérer le 6 Février dans une histoire longue : M.Winock, *La fièvre hexagonale. Les grandes crises politiques. 1871-1968*, Calmann-Lévy, 1986, 428 p., réédition, Seuil, coll. « Points », 1988 ; D.Tartakowsky, *Les manifestations de rue en France. 1918-1968*, thèse, Publications de la Sorbonne, 1997, 869 p., *Le pouvoir est dans la rue. Crises politiques et manifestations en France*, Aubier, « Collection historique », 1998, 296 p., *Manifester à Paris. 1880-2010*, Champ Vallon, 2010, 290 p., *Les Droites et la rue. Histoire d'une ambivalence, de 1880 à nos jours*, La Découverte, 2014, 221 p., et D.Tartakowsky dir., *Paris Manif'. Les manifestations de rue à Paris de 1880 à nos jours*, Comité d'histoire de la Ville de Paris/Presses universitaires de Rennes, 2011, 287 p. Également F.Monier, *Le complot dans la République. Stratégies du secret de Boulanger à la Cagoule*, La Découverte, 1998, 348 p.

dans les sociétés de pensée liées aux milieux d'affaires — Redressement français, Comité des houillères. Chambres de commerce — et dans les milieux politiques de l'opposition — Fédération des contribuables, journaux de droite — on prédit l'effondrement de la majorité en place depuis les élections de 1932.

Préparation d'un complot, comme l'affirmera par la suite la presse de gauche ? Rien n'est moins sûr. Il s'agit, plus simplement, d'une anticipation des événements, par analogie avec la situation de juillet 1926, lorsque la crise des changes provoque le « plébiscite des porteurs de bons » — la panique financière et la chute de la majorité de gauche issue des élections de 1924 — qui laisse place à un gouvernement d'union nationale conduit par Raymond Poincaré. C'est bien de ce précédent que se réclament les orateurs ou les journalistes qui prophétisent la chute inévitable des radicaux ; de la crise économique ils attendent cette fois l'orage salvateur. Poincaré malade (il mourra à l'automne 1934), on suggère le nom de l'ancien président de la République Gaston Doumergue, retiré depuis la fin de son mandat dans son domaine de Tournefeuille (Haute-Garonne), pour jouer le rôle du recours.

La chute de Chautemps fait considérer que les temps sont proches. Dans cette perspective, nombre de dirigeants de l'opposition, un Tardieu ou un Laval, regardent avec intérêt l'agitation de rue menée par les ligues les plus extrémistes, qu'ils tiennent pour l'infanterie de la commotion politique nécessaire. La situation apparaît suffisamment trouble pour qu'à la suite de la démission du président du Conseil le chef de l'État songe à un gouvernement de salut public et fasse successivement appel à l'ancien président Doumergue, puis aux présidents du Sénat (Jules Jeanneney) et de la Chambre (Fernand Bouisson) qui, l'un et l'autre, se dérobent. Il se tourne alors vers le radical Édouard Daladier, membre de la majorité de gauche, dont la réputation d'énergie et d'intégrité est propre à rassurer l'opinion. Daladier parvient dans les derniers jours de janvier à former un cabinet constitué de radicaux, de socialistes indépendants, et élargi vers le centre à des républicains de gauche (le groupe Flandin) et même à un ministre du Centre républicain de Tardieu, Jean Fabry (1876-1968), les socialistes, pressentis individuellement, ayant refusé leur participation. À peine le cabinet est-il formé que le limogeage du préfet de police Jean Chiappe, le 3 février, provoque le retrait des ministres centristes. Daladier justifie cette « mutation » — il a offert à Chiappe le poste fastueux de résident général au Maroc — par les négligences du préfet de police dans la transmission des dossiers concernant l'affaire Stavisky.

Mais l'opposition et une partie des groupes centristes voient dans l'éviction de Chiappe, très favorable aux ligues, une mesure à caractère politique.

L'épreuve de force est déclenchée. Le 6 février, jour où le chef du gouvernement se présente devant la Chambre en sollicitant la confiance, les ligues de droite – Action française, Solidarité française, Jeunesses patriotes, Fédération des contribuables, Croix de Feu, mais aussi anciens combattants de l'UNC et de l'ARAC (Association républicaine des anciens combattants), ces derniers proches du Parti communiste – appellent leurs adhérents à manifester, autour de la Chambre, place de la Concorde, sur les Champs-Élysées. Pour autant que les organisations s'entendent, le but est simplement de provoquer un renversement de majorité à la Chambre, la formation d'un gouvernement d'Union nationale, où la droite classique se retrouverait associée aux radicaux. La manifestation, extrêmement confuse, débute vers 17 heures ; très vite des heurts se produisent place de la Concorde entre le service d'ordre, qui tente de dégager le pont menant au Palais-Bourbon, et les manifestants qui l'accueillent à coup de projectiles de fortune. À 19 h 10, les premiers coups de feu partent du service d'ordre qui est menacé d'être débordé. Dès lors, la manifestation glisse progressivement à l'émeute ; elle dure jusqu'à 2 h 30 du matin. Le bilan est lourd : 15 morts (dont 14 parmi les manifestants) et 1 435 blessés se répartissant à peu près également entre manifestants et service d'ordre.

Le 7 au matin, *Le Populaire*, s'inspirant de ce qui s'était passé dans les pays de Fascisme, établit ce qui deviendra l'interprétation officielle de la gauche : « Le coup de force fasciste a échoué », cependant que la droite fustige un gouvernement qui a lâchement massacré des anciens combattants sans armes. En fait, l'analyse de la crise du 6 février permet tout à la fois de juger de la profondeur de la crise française et de la complexité d'une journée qui ne saurait se ramener à une interprétation univoque et simpliste. Pour y voir clair, il faut admettre que, le 6 février 1934, se sont produites cinq manifestations différentes, aux buts totalement divergents.

La première manifestation est celle des communistes. En effet, surprise, dans les rangs des manifestants on voit des anciens combattants de l'ARAC, dirigés par les communistes et communisants Henri Barbusse et les frères Duclos, Jean (1895-1957) et Jacques (1896-1975). L'ARAC appelle ses adhérents à manifester contre le gouvernement Daladier, mais aussi contre l'ancien président de l'UNC, Rossignol, compromis dans l'affaire Stavisky. En lançant des mots d'ordre hostiles au gouvernement, accusé de protéger les corrompus et d'avoir à sa tête l'homme qui, le premier, a proposé de réviser les pensions des anciens combattants, en attaquant pêle-mêle les voleurs, les dirigeants de l'UNC et le préfet Chiappe, l'organisation communiste réalise un extraordinaire amalgame dont l'objet est, dans le cadre de la tactique du « front

unique », d'attirer à elle les anciens combattants. Au demeurant, l'ARAC a donné rendez-vous à ses adhérents le 6 février à 20 heures, au rond-point des Champs-Élysées : son objectif n'est nullement la Chambre, mais l'Arc de Triomphe. Dans la pratique, les choses seront moins claires, nombre de manifestants communistes se trouvant mêlés aux cortèges des autres organisations et livrant bataille à leurs côtés contre les forces de l'ordre autour du pont de la Concorde. Ce qui n'empêchera nullement *L'Humanité*¹ d'incriminer ensuite le coup de force « fasciste » perpétré par les « cliques » et rendu possible par la complaisance du pouvoir et des forces politiques de la majorité : « Le gouvernement "démocratique", sa Chambre "de gauche", ses socialistes dont la faillite lamentable a contribué à l'éclosion et au développement de ces groupes militaristes sont les vrais responsables », écrit le 7 février le quotidien communiste. Il reste qu'on peut admettre que la participation communiste au 6 février 1934 s'inscrit dans un contexte bien particulier, qui témoigne certes de la crise politique que connaît la France, mais nullement d'un assaut concerté contre le régime.

Avec les anciens combattants de l'UNC, dont la manifestation a provoqué la présence de l'ARAC, le contexte est tout différent. Le deuxième rôle important est bien celui des anciens combattants. Théoriquement apolitique, l'Union nationale des combattants, forte de 900 000 membres, a, en fait, une sensibilité de droite. Elle est, en 1934, présidée par Georges Lebecq (1883-1956), conseiller municipal de Paris et lui-même élu de droite. Dès la fin janvier, il est clair que, tout en justifiant son action au nom d'un retour à l'esprit des tranchées et de l'écœurement devant la corruption qui atteint le monde politique, Lebecq entend entraîner l'UNC dans un mouvement antiparlementaire déclenché depuis le début du mois par les ligues d'extrême-droite. Le 27 janvier, il décide pour le 4 février une grande manifestation, suspendue à la demande de Chiappe. Mais, après le limogeage du préfet, le président de l'UNC reprend son projet et convoque ses adhérents le 6 à 20 heures, au Grand Palais, c'est-à-dire à proximité du lieu de réunion des ligues d'extrême droite. En fait, Lebecq entretient, le 6 février, une savante confusion, présentant aux yeux des autorités la manifestation de l'UNC comme totalement distincte de celle des ligues, mais faisant en sorte qu'aux yeux de l'opinion publique les deux paraissent se confondre ! C'est ainsi qu'outre la proximité du lieu de rendez-vous et de l'itinéraire (vers la Concorde) avec la manifestation des ligues, s'ajoute l'ambiguïté sur les intentions finales de l'UNC. Prétendant avoir résisté à ceux

¹ Notons que la Fête de *L'Humanité* était née en 1932, cf. N.Gérôme & D.Tartakowsky, *La Fête de L'Humanité. Culture communiste, culture populaire*, Messidor- Les Éditions sociales, 1988, 340 p.

qui entendaient entraîner vers la Chambre le cortège de l'UNC, Lebecq donne l'ordre à ses troupes de se diriger vers la rue Royale, pour ordonner la dislocation place de la Madeleine, affirme-t-il, mais il en aurait été empêché par un barrage de police, dont la réalité n'a jamais été établie. Dès lors, le cortège des anciens combattants remonte la rue du faubourg Saint-Honoré en direction de l'Élysée. Parce qu'il n'y avait pas d'autre voie possible, affirme Lebecq ; pour déposer une pétition auprès du chef de l'État, prétend son adjoint. En fait, c'est autour de l'Élysée que la colonne se heurte aux barrages de police, qu'elle tente de franchir de force. D'où une série de heurts, de matraquages, de charges de cavalerie au cours desquels Lebecq est blessé. La colonne se disloque enfin place de la Concorde ; aux anciens combattants se mêlent alors des manifestants de toute appartenance, en particulier des membres de l'Action française. Il est donc clair que l'UNC en tant que telle n'a pas participé à l'émeute et que ses chefs ont fait en sorte de tenir en main leur cortège. Mais il est certain que leur présence sur les lieux de l'émeute était une façon d'affirmer, en mettant l'accent sur leur action propre, que le 6 février était le fait d'anciens combattants sans armes venus crier leur exaspération. Enfin, le choix fait par Lebecq d'un itinéraire qui ne pouvait pas ne pas être soigneusement gardé renforce l'idée qu'il a délibérément accepté le risque de heurts avec les forces de l'ordre : cela permettait de discréditer celles-ci et d'insister sur la thèse d'un pouvoir « massacrant » les anciens combattants.

L'attitude des Croix de Feu n'est pas moins ambiguë que celle de l'UNC. Le 6 février 1934, le lieutenant-colonel de La Rocque qui, la veille, s'était vanté d'avoir, avec ses troupes, « enveloppé » le ministère de l'Intérieur, entend faire autour de la Chambre une démonstration tactique du même ordre. Deux groupes, l'un rue de Bourgogne, l'autre près du Petit Palais, doivent converger sur la Chambre. Tout au long des itinéraires que doivent emprunter les Croix de Feu, leur président a disposé des sentinelles pour le tenir au courant par téléphone du déroulement des opérations. Celles-ci ont effectivement lieu sous le contrôle du colonel qui, vers 20 h 45, alors que les affrontements deviennent violents et que l'on commence à tirer, donne l'ordre de dislocation. Ce soin de l'organisation et du contrôle des événements prouve à l'évidence que le but du colonel n'était nullement d'assiéger le Palais-Bourbon, mais seulement de se livrer à une démonstration de force. L'extrême droite et une partie de la droite n'auront de cesse, à l'avenir, de reprocher à La Rocque sa réserve : « vous nous avez embarqués, vous nous avez excités », s'exclame Joseph Pozzo di Borgo

(1890-1966) ¹. Tous pensent que, si le leader des Croix de Feu s'était joint à l'émeute de la place de la Concorde, il aurait été possible d'en finir avec le régime parlementaire. Les déçus du 6 février l'accuseront même, avec fureur, d'avoir émargé aux fonds secrets lorsque Tardieu était président du Conseil en 1932 ! Mais il est clair que la manifestation des Croix de Feu, le 6 février, est un élément autonome de l'ensemble et ne saurait se confondre avec l'émeute dont la place de la Concorde est le théâtre. La seule tentative de débordement de la manifestation dans l'ordre, prévue par La Rocque, se produit à l'angle de la rue de Bourgogne et de la rue Saint-Dominique, lorsque le lieutenant-colonel Henri de Puymaigre (1858-1940), membre des Croix de Feu et conseiller municipal de Paris, tente en vain d'entraîner le cortège à forcer le barrage qui protège la Chambre.

Si Croix de Feu et ARAC ont conduit le 6 février des manifestations autonomes, si le mouvement de l'UNC a une attitude plus ambiguë, on ne saurait en revanche avoir le moindre doute sur la volonté d'en découdre de trois groupements, l'Action française, la Solidarité française et les Jeunesses patriotes. L'AF a convoqué ses adhérents devant la Chambre le 6 février. La Solidarité française fixe comme lieu de rassemblement les Grands Boulevards, entre Richelieu-Drouot et l'Opéra, et, de là, ses dirigeants conduisent leur cortège à la Concorde. Quant aux Jeunesses patriotes, c'est devant l'Hôtel-de-Ville qu'elles entendent se rassembler à 19 heures pour se rendre au Parlement sous la conduite des élus parisiens (Taittinger est député de Paris). Tout est donc prévu pour qu'aux alentours de 20 heures soient concentrés devant la Chambre les effectifs qui se sont entraînés à l'émeute durant tout le mois de janvier, mais aussi les élus parisiens sur le rôle desquels nous reviendrons. Au demeurant, la moitié des morts et une grande partie des blessés identifiés du 6 février appartiennent à ces trois groupes. Quel est leur objectif ?

En ce qui concerne l'Action française, dont le but avoué est d'abattre la République, ses dirigeants ne feront aucune difficulté pour reconnaître devant la Commission d'enquête sur les événements du 6 février qu'ils entendaient, dans le droit fil de l'action qu'ils conduisent depuis le début janvier, participer à une entreprise de déstabilisation du régime qui, à terme, pourrait conduire au rétablissement de la monarchie. Mais le but est lointain et il n'existe, le 6 février, aucun projet de réalisation concrète de cet objectif. La Solidarité française, dont le caractère sommaire de l'analyse politique est évident, joue un rôle important le 6 février, mais aucun indice ne permet de penser qu'elle poursuit un but précis. En revanche, les Renseignements généraux ont noté qu'elle semblait début 1934 se

¹ Cité dans A.Kéchichian, *Les Croix de Feu à l'âge du fascisme : travail, famille, patrie*, Champ Vallon, 2006, 410 p., début du chapitre 12.

comporter en annexe des Jeunesses patriotes. Or, il semble bien que cette dernière organisation détienne la clé de l'interprétation du 6 février. Ses dirigeants sont en effet des élus parisiens (Pierre Taittinger, Charles des Isnards **1**, Fortuné d'Andigné **2**) qui siègent, le 6 février, à l'Hôtel-de-Ville ; c'est ici que l'on discerne le centre nerveux de l'émeute.

Enfin, dernière composante à considérer, dès les premiers jours de février, les élus de droite du Conseil municipal et des députés de Paris lancent des appels à la population parisienne : le résultat est d'échauffer les esprits. Le 6 février, ils convoquent à l'Hôtel-de-Ville, à 19 heures, les Jeunesses patriotes, liées aux élus parisiens. Mais, dans les heures qui précèdent, certains conseillers municipaux de Paris jouent un rôle d'excitation devant la Chambre, puisque Lebecq y conduit les anciens combattants et que Puymaigre s'efforce d'entraîner les Croix de Feu bien au-delà des limites fixées par La Rocque. S'ils ne provoquent pas l'émeute que l'Action française ou la Solidarité française déclenchent à la Concorde, leur action tend à l'alimenter en effectifs. Peu après 19 heures, une cinquantaine d'élus parisiens, ceints de leurs écharpes, sortent de l'Hôtel de Ville pour prendre la tête du cortège des Jeunesses patriotes, et à peine le cortège s'est-il ébranlé que retentit le cri qui donne sa signification politique à la journée : « Démission ! ». Et c'est bien la démission de Daladier et la nomination d'un gouvernement d'Union nationale que les élus parisiens viennent réclamer à la Chambre. En d'autres termes, on est bien en présence du scénario politique de 1926, l'affaire Stavisky et le limogeage de Chiappe servant cette fois de prétexte à la mise à l'écart de la majorité de gauche.

La démarche des élus parisiens éclaire le dessein politique d'une confuse journée. Exploitant l'émotion provoquée par l'affaire Stavisky et la mise à l'écart de Chiappe, la droite a laissé se développer les émeutes conduites par les ligues, qu'elle n'a pas organisées — sauf pour ce qui concerne l'action des Jeunesses patriotes — mais qu'elle entend exploiter. L'Action française, la Solidarité française, la Fédération des contribuables, l'UNC, voire les Croix-de-Feu et l'ARAC servent involontairement, le 6 février, de piétaille à une manœuvre politique.

Le 6 février n'est pas un complot fasciste contre le régime. D'abord, parce que le fascisme en est absent ; ensuite, parce que, dans le seul dessein politique clair de la journée, celui mis en œuvre par les conseillers municipaux de Paris, le régime n'est pas menacé. En revanche, on peut approuver la formule de

1 1876-1964.

2 1866-1935.

La Rocque qui parlera d'une « conjuration de l'Hôtel de Ville », conjuration dont l'objet n'est pas d'abattre la République, mais de mettre fin, en s'appuyant sur une pression de la rue, à la majorité de gauche issue du scrutin de 1932 pour ramener la droite au pouvoir. Le 6 février 1934 n'en est pas moins le révélateur d'une crise très profonde de la République parlementaire. La « journée » a revêtu une ampleur sans précédent et proportionnelle à la crise économique, mais le déroulement des événements fait penser davantage à l'agitation boulangiste qu'à la Marche sur Rome de 1922. Quant au résultat immédiat c'est ni plus ni moins le retour au pouvoir d'un gouvernement d'Union nationale, et la mise à l'écart des ligues, devenues inutiles une fois leur « devoir » accompli ! Et l'effet le plus important est du côté de l'antifascisme, c'est le rapprochement à gauche entre partis, qui conduit à terme au Front populaire.

□ Les suites du 6 Février

Certes, au soir du 6 février 1934 le régime a tenu bon, mais la fermeté de Daladier ne résiste pas aux réactions des milieux politiques, en termes clairs à une partie des ministres, aux réactions des pouvoirs publics et des institutions – le procureur général, la police et l'armée, les présidents de la République et du Sénat, Édouard Herriot lui-même, en particulier – qui capitulent devant l'émeute. On a au fond une démission collective des responsables de la République parlementaire, révélatrice de la crise politique. Daladier démissionne dès le 7 février.

Le gouvernement Doumergue, qui lui succède, se considère comme un gouvernement de « trêve », destiné à promouvoir une réforme de l'État et une résurrection de l'Union nationale de la fin des années 20, une double solution envisagée depuis un an. La droite revient au pouvoir mais Doumergue a le tort de ne pas proposer immédiatement une réforme que tout le monde est alors prêt à admettre.

La réforme de l'État¹, tout le monde en parlait et André Tardieu (1876-1945), l'ancien collaborateur de Clemenceau à la Conférence de la Paix, plusieurs fois ministre, l'auteur d'un plan de modernisation repoussé, avait en quelque sorte pris la tête de la croisade en faveur de la réforme d'État. Après son

¹ Nicolas Roussellier, « La contestation du modèle républicain dans les années 30 : la réforme de l'État », dans S. Berstein & O. Rudelle dir., *Le modèle républicain*, PUF, coll. "Politique d'aujourd'hui", 1992, 432 p., pp. 319-335. Serge Berstein étudie à plusieurs reprises la vision de la réforme de l'État qu'ont les radicaux dans le deuxième volume de sa thèse, *Histoire du Parti radical*, FNSP, 1982, 667 p. Gisèle Berstein étudie l'attitude du Sénat face à la réforme de l'État dans sa thèse, *Le Sénat sous la IIIe République. 1920-1940*, thèse d'État 2012, CNRS Éditions, 2014, 492 p., notamment pp. 299 & suiv. Lire aussi l'article de T. Tellier, biographe de Paul Reynaud, « Paul Reynaud et la réforme de l'État en 1933-1934 », dans *Vingtième Siècle. Revue d'Histoire*, avril-juin 2003, pp. 59-73.

échec politique de 1932, Tardieu avait en effet décidé, à la fin de 1933, de renoncer à une action parlementaire qu'il jugeait stérile pour lancer un mouvement de réflexion sur la réforme des institutions. Tardieu veut un renforcement de l'exécutif et une modernisation des institutions ; il mène une campagne de presse et publie des ouvrages de mise en garde : *L'Heure de la décision* (1934), *La Réforme de l'État* (1934), *Le Souverain captif* (1936). Dans ces livres Tardieu réclame le droit de dissolution pour le chef de l'État ou le gouvernement, le référendum, le vote des femmes et une sorte de « parlementarisme rationalisé », prototype de celui de 1958. Son échec personnel provoque son retrait de la vie politique, jusqu'à son attaque cérébrale de juillet 1939 qui l'écarte de toute vie sociale (il mourra en 1945) ¹.

Doumergue donne au contraire la priorité à la gestion quotidienne des affaires, alors que des commissions parlementaires, rapidement mises en place, s'affairent à projeter un renforcement de l'exécutif, avec une véritable présidence du Conseil, dotée d'un personnel, la réhabilitation du droit de dissolution et la limitation des pouvoirs des chambres au seul examen et vote des lois, dont le budget. Ce n'est que pendant l'été 1934 que Doumergue prépare la réforme de l'État, dont il annonce les traits majeurs en octobre. Le traumatisme du 6 février est alors bien loin et les réformes qu'il propose sont incroyablement bénignes : limitation du droit des parlementaires à proposer des dépenses et suppression de l'avis conforme du Sénat pour la dissolution de la Chambre des députés. La « trêve » n'a eu que le caractère d'un blocage provisoire des luttes politiques au sein des partis de gouvernement, mais pas du tout entre la droite et la gauche, si bien qu'on en est revenu à la situation de 1933 : un gouvernement paralysé, sans initiative, confronté à la crise économique, qui dure toujours.

Pire : dès novembre 1934 Pierre-Étienne Flandin propose une alliance entre son parti, l'Alliance démocratique, et les radicaux, ce que le parti radical accepte immédiatement. Cela signifie la sortie de scène pour Doumergue et la disparition de la question de la « réforme de l'État », au premier rang des réflexions depuis des années : on n'en entendra plus parler jusqu'en 1940. Trépassé la réforme et passent de pâles ministères d'Union nationale, celui de Flandin (novembre 1934-mai 1935), puis celui de Laval (juin 1935-janvier 1936) :

¹ Bibliographie : Nicolas Roussellier, *André Tardieu (1933-1939), un itinéraire politique et intellectuel dans les années trente*, mémoire de maîtrise dirigé par René Rémond et Jean-François Sirinelli, Paris X- Nanterre, 1985, 169 p., dactyl. ; G. & S.Berstein, *La Troisième République*, M.A. Éditions, coll. « Le Monde de ... », 1987, 356 p., pp. 312-314 ; N.Roussellier, « André Tardieu et la crise du constitutionnalisme libéral (1933-1934) », *Vingtième Siècle. Revue d'Histoire*, janvier-mars 1989, pp. 57-70 ; F.Monnet, *André Tardieu et la rénovation de la République*, thèse, Genève, 1990, 507 p. ; F.Monnet, *Refaire la République. André Tardieu, une dérive réactionnaire (1876-1945)*, Fayard, 1993, 638 p. ; Nicolas Roussellier, notice dans J.-Fr.Sirinelli dir., *Dictionnaire historique de la vie politique française au XXe siècle*, PUF, 1995, 1 068 p., réédition, 2003, coll. « Quadrige », 1 254 p., pp. 1187-1189 ; M.Tandonnet, *André Tardieu. L'incompris*, Perrin, 2019, 352 p.

déflation et parti radical au centre et à droite. Le troisième gouvernement, celui d'Albert Sarraut, réussit le grand écart entre ses ambitions officielles restreintes – préparer les élections législatives – et la sirène du Rassemblement populaire qui séduit de plus en plus les radicaux. Paralysie toujours, face à la crise économique et sociale, sans parler de la gravissime situation extérieure, puisque Barthou est mort en 1934.

Une tout autre conséquence du 6 février concerne le royalisme en tant que tel. L'héritier, Henri de France, comte de Paris (1908-1999), tire la leçon de l'échec du 6 Février 1934 pour s'éloigner de l'influence exclusive de l'Action française. Il crée quelques mois plus tard un organe mensuel royaliste, *Le Courrier royal*, qu'il transforme en hebdomadaire le 7 septembre 1935, une publication clairement éloignée de l'AF. La rupture explicite intervient *urbi et orbi* en novembre-décembre 1937 et le prince oriente le monarchisme vers le social et la fermeté à l'égard de l'Allemagne, condamnant ouvertement les accords de Munich ¹.

□ « L'affrontement simulé des années trente »

Serge Berstein prend du recul sur toutes les années 30 ⁽²⁾, au rebours de la *vulgate* historiographique des années 1970 et 1980 sur le 6 Février, en suggérant que les affrontements politiques des années 30 ne sont qu'un simulacre, l'arme utilisée n'étant que celle du discours. Un sentiment de crise s'est développé à partir de 1925-1926 dans l'opinion : impossibilité du retour à l'âge d'or, constat que les problèmes nouveaux de l'après-guerre ne trouvent guère de réponse dans l'arsenal des idéologies établies, et surtout remise en cause du régime lui-même, avec volonté de redressement qui passe par un renforcement du pouvoir exécutif. Cela a deux conséquences : les ligues et « l'esprit des années trente ». D'autre part, le poids de la Crise économique engendre un contexte de violence, de radicalisation par le désespoir. Toutefois ceux qui descendent dans la rue après 1930 ne se réclament pas d'une idéologie constituée, ils n'ont pas de chef à porter au pouvoir et l'affrontement du 6 février 1934 débouche sur un simple changement de gouvernement, tandis que les luttes sont littéralement transférées du champ socio-économique au champ idéologique. Serge Berstein fait observer qu'entre 1934 et 1936 globalement les camps en présence sont ceux de l'affaire Dreyfus et que les défenseurs du régime

¹ Cf. J.Prévatat, dans J.-Fr.Sirinelli dir., *Dictionnaire historique de la vie politique française au XXe siècle*, PUF, 1995, 1 068 p., réédition, 2003, coll. « Quadrige », 1 254 p., p. 269.

² S.Berstein, « L'affrontement simulé des années 30 », dans *Vingtième Siècle. Revue d'Histoire*, janvier-mars 1985, pp. 39-54.

sont conduits par le parti radical. D'autre part, l'antiparlementarisme revêt chez beaucoup la forme de la « réforme de l'État » et dans les ligues il s'exprime en termes d'aspiration à un « homme fort ». L'année 1936 va changer les données : le parti radical ne sera seulement le champion du parlementarisme, mais l'allié d'un parti marxiste, la SFIO, ou de deux, si l'on compte le PCF ; aux grèves s'ajoutera la politique sociale du Front populaire ; un véritable parti fasciste naîtra, le PPF ; enfin, l'anticommunisme rassemblera la droite et le centre, détournant l'énergie des Français du vrai problème, le danger nazi.

□ Chronologie sommaire

- 2 mars - 4 décembre 1930 : gouvernement Tardieu
6 mai 1931 : inauguration de l'Exposition coloniale de Vincennes
13 mai 1931 : Paul Doumer, président de la République
6 mai 1932 : assassinat par Paul Gorguloff de Paul Doumer, remplacé le 10 par Albert Lebrun ¹
mai 1932 : élections législatives
3 juin 1932 : gouvernement Herriot
29 décembre 1933 : début de l'affaire Stavisky
8 janvier 1934 : mort de Stavisky
6 février 1934 : émeutes parisiennes, entraînant la démission du gouvernement Daladier et la formation, le 9, du gouvernement d'Union nationale de Doumergue
9 octobre 1934 : assassinat du roi de Yougoslavie et de Louis Barthou
7 novembre 1934 : chute du gouvernement Doumergue
7 juin 1935 : gouvernement Laval
16 juillet 1935 : décrets-lois Laval
7 mars 1936 : remilitarisation de la Rhénanie
26 avril-3 mai 1936 : élections législatives
4 juin 1936 : premier gouvernement Léon Blum (Font populaire)
7 juin 1936 : accords (de) Matignon
11 & 12 juin 1936 : lois sur les congés payés, les conventions collectives et la semaine de 40 heures
27 septembre 1936 : dévaluation du franc
13 février 1937 : Blum annonce la « pause »
21 juin 1937 : chute du gouvernement Blum
8 avril 1938 : chute du deuxième gouvernement Blum
10 avril 1938 : gouvernement Daladier
27 juin 1939 : adoption de la proportionnelle pour les prochaines élections législatives, en 1940
3 septembre 1939 : déclaration de guerre à l'Allemagne

¹ L'écrivain Claude Farrère (pseudonyme de Frédéric Bargone, né en 1876) trouve aussi la mort. Un article : S.Cœuré & F.Monier, « Paul Gorgulov, assassin de Paul Doumer (1932) », *Vingtième Siècle. Revue d'Histoire*, janvier-mars 2000, pp. 35-46. Sur Doumer « ou la République du deuil », J.Garrigues, *La République incarnée. De Léon Gambetta à Emmanuel Macron*, Perrin, 2019, 464 p., pp. 237-241 ; sur Albert Lebrun, symbole de la « crise d'incarnation » des années 30 (de la fonction présidentielle), le chapitre 11 du même livre.

23.1.2. L'éternelle question du « fascisme français »

J'ai soulevé le problème pour les années 20, où la réponse avait été relativement aisée ; c'est désormais moins simple ; j'ai mis en ligne mon cours de khâgne sur la question **1**, j'en donne le plan ci-après puis un résumé.

I. Ne pas confondre autoritarisme et fascisme

- 1°) L'autoritarisme de gauche
 - a) Origine
 - b) Le blanquisme
 - c) Le communisme
- 2°) La tradition bonapartiste
 - a) Origines
 - b) La réalité du Second Empire
 - c) Évolution au cours du XIXe siècle
 - d) La postérité bonapartiste
- 3°) Définition du Fascisme (en général)
 - a) Les quatre stades du Fascisme, du « Fascisme-mouvement » au « Fascisme-régime »
 - b) Différences avec d'autres régimes politiques

II. Les origines du « fascisme » français

- 1°) L'apport de Zeev Sternhell
 - a) La thèse
 - b) Objections
- 2°) Des fascisme « de droite » ?
 - a) Les ligues, en général
 - b) Les Jeunesses Patriotes, première des ligues de l'entre-deux-guerres
 - c) Le premier parti fasciste français, celui de Georges Valois : le Faisceau (1925-1928)
- 3°) Un fascisme « ancien combattant » ?
 - a) Les « creusets »
 - Les organisations d'Anciens Combattants
 - Le mécontentement
 - *L'Ami du Peuple* de François Coty (1928>>>)
 - b) Les Croix de Feu
 - c) La Solidarité française
 - d) Le Francisme

III. Le rôle du 6 février 1934 et de 1936

- 1°) L'importance du 6 février 1934
- 2°) Les effets secondaires du 6 février 1934
 - a) Sur les ligues dans leur ensemble
 - b) La dissidence du CSAR vis-à-vis des Camelots du Roi
 - c) Développement de « fascismes de gauche » ?
- 3°) Le fascisme des écrivains
- 4°) Le Parti Social Français
 - a) Sa naissance

1 « Le Fascisme et ses interprétations », mis en ligne le 9 mars 2017 sur HAL-SHS (CNRS) : <https://hal.archives-ouvertes.fr/cel-01479414>. Voir aussi « Comparaison fascisme et nazisme », cours de khâgne mis en ligne le 13 mars 2017 sur HAL-SHS (CNRS) : <https://hal.archives-ouvertes.fr/cel-01481553>. Pour la bibliographie, revoir le sous-chapitre 19.3.4.

- b) Le PSF en 1937
- c) Conclusion
- 5°) Un Fascisme authentique : Doriot et le PPF
 - a) Jacques Doriot
 - b) Un parti fasciste

□ L' « imprégnation fasciste »

Pour les années 20, notre réponse à la question « y eut-il un fascisme français ? » était fort négative **1**. L' « affrontement simulé » des années trente et surtout le 6 février 1934 changent la donne et posent avec acuité la question pour la présente décennie. Tandis que Doriot achève son évolution, d'autres reclassements spectaculaires ont lieu ; ils touchent en partie des hommes qui n'étaient pas à l'origine des révolutionnaires, mais des modérés que le Front populaire menace de marginaliser politiquement. Le plus connu est Marcel Déat (1894-1955), dont j'ai présenté plus haut la biographie : ce normalien issu d'un milieu modeste, agrégé de philosophie, membre de la SFIO et éditeur des œuvres complètes de Proudhon, à la tête d'une mouvance de contestataires, scandalise les congrès socialistes du début des années 1930. Ces contestataires prétendent imposer au vieux parti de Jaurès une « modernisation » idéologique qui revient essentiellement à intégrer le nationalisme à la doctrine socialiste, dans un esprit très « ancien combattant », et à refuser d'exclure la bourgeoisie de la société future. Enfin Déat est partisan d'une reconquête de l'État sur les féodalités capitalistes, ainsi que du corporatisme, très à la mode dans les années 30, pour « organiser et moraliser » une société sans luttes de classes. Ce sont somme toute des idées assez proches de celles du Mussolini du « premier fascisme », mais à l'époque cette proximité n'est pas revendiquée et Déat a sa place dans les débats internes à la SFIO **2**. Exclue en novembre 1933 pour divergences sur la stratégie de gouvernement, Déat et ses amis continuent à se définir comme des « néo-socialistes », et se rassemblent au sein d'un Parti socialiste de France-Union Jean-Jaurès (PS.d.F), appellation traditionnelle pour un parti nouveau, rebaptisé Union sociale et républicaine (USR) en 1935 ; l'USR bénéficie un moment de la sympathie ouverte de Rome, qui cherche à convaincre l'opinion européenne de l'universalité du socialisme fasciste. Pour un Déat, qui publie *Perspectives socialistes* en 1930, à la Librairie Valois, les socialistes doivent rassembler autour d'eux le prolétariat et les classes moyennes dans un large front anticapitaliste. Les

1 J'avais alors (19.3.4.) donné une grosse bibliographie, que je ne réitère donc pas ici. Toutefois j'ajoute la contribution de J.-P. Azéma, « L'ultra-droite des années trente », dans M. Winock dir., *Histoire de l'extrême droite en France*, Seuil, 1993-1994, 330 p., pp.157-190.

2 Outre Alain et Louis Blanc, Proudhon et Durkheim, Déat s'inspire largement d'Henri de Man (1885-1953), que j'ai présenté plus haut.

« néos » ont le souci de faire intervenir l'État dans l'économie comme chez le New Deal démocrate américain, et des formules comme « Ordre, autorité, nation » (Adrien Marquet) rencontrent le succès, certains voient même dans le fascisme — alors qu'on n'est plus en Italie et en Allemagne dans le « premier fascisme » (« fascisme mouvement ») — un socialisme, d'où la scission de 1933 : naît le Parti socialiste de France, dont Déat est secrétaire général, un parti qui se fonde deux ans plus tard dans l'Union socialiste républicaine (USR). Cette scission a favorisé le rapprochement des néos avec des hommes de la droite de la SFIO comme Pierre Renaudel.

On retrouve la vieille tradition, exploitée par l'historien Zeev Sternhell **1**, d'une gauche contribuant largement par ses hommes et ses idées à l'élaboration du fascisme, comme en Italie, tradition continuée par le Cercle Proudhon — animé par Georges Valois — comme lieu de synthèse entre socialisme et nationalisme. Au fond, il y a toute une unité des années 1890-1930 autour de la crise des « vieilles choses », c'est-à-dire la démocratie, le libéralisme, le socialisme... Cette critique des « vieilles choses » est vive dans les années 30 au sein des « jeunes équipes », avec Gaston Bergery (un des espoirs du parti radical, à la gauche du parti), Bertrand de Jouvenel **2** et Thierry Maulnier **3**, et parmi les « non-conformistes » des années 30 (**4**).

Un important transfuge de la gauche est Gaston Bergery (1892-1974) **5**, dont l'itinéraire est intéressant à analyser en détail. Au départ c'était un technicien des affaires financières (dans le domaine des Réparations), il avait été le chef de cabinet de Herriot en 1924, puis celui-ci l'avait décidé à entrer en politique et il était devenu député radical en 1928 ; ce grand bourgeois parisien, libéral en économie et jacobin en politique, commença à se marginaliser, en

1 1935-2020. Je rappelle l'importance de S.Berstein & M.Winock dir., *Fascisme français ? La controverse*, CNRS éditions, 2014, 254 p.

2 O.Dard, *Bertrand de Jouvenel*, Perrin, 2008, 526 p. ; A.-L.Anizan, note sur colloque Bertrand de Jouvenel, *Vingtième Siècle. Revue d'Histoire*, avril-juin 2004, pp. 155-157 et ce Colloque *Henry, Robert et Bertrand de Jouvenel. Crise et métamorphoses de l'État démocratique (1900-1935)*, dirigé par G. Le Bégüec et Christine Manigand, Nanterre, 2001, Presses universitaires de Limoges (Pulim), 2004, 173 p., compte rendu par mes soins dans *Historiens & Géographes*, octobre 2005, pp. 449-450.

3 Pseudonyme de Jacques Talagrand (1909-1988). Notices dans J.-L.Loubet del Bayle, *Les non-conformistes des années trente, une tentative de renouvellement de la pensée politique française*, Seuil, 1969, 496 p., réédit., 1987, réédition en « Points », 2001, 562 p., pp. 523-524, et dans P.-M.Dioudonnat, *Les 700 rédacteurs de « Je suis partout ». 1930-1944*, Sedopols, 1993, 110 p., pp. 63-64.

4 J.-L.Loubet Del Bayle, *Les non-conformistes des années trente, une tentative de renouvellement de la pensée politique française*, Seuil, 1969, 496 p., réédit., 2001, 562 p. ; Jean Touchard (1918-1971), « L'esprit des années trente », dans le colloque *Tendances politiques dans la vie française depuis 1789*, Hachette, 1960, 144 p. ; M.Winock, « Les générations intellectuelles », *Vingtième Siècle. Revue d'Histoire*, avril-juin 1989, pp. 17-38.

5 Ph.Burrin, *La dérive fasciste. Bergery, Déat, Doriot*, Seuil, coll. « L'Univers historique », 1986, 530 p., réédition, coll. « Points », 2003, 592 p.

demandant une rénovation du Parti radical et de l'ensemble de la vie politique. À l'époque il était, à l'extrême-gauche de son parti et l'un des rares à soutenir l'idée d'une alliance avec la SFIO ; c'était aussi un farouche pacifiste. Sa ligne d'alliance gouvernementale avec les socialistes ayant été mise en minorité après les législatives de 1932, Bergery quitte le parti radical en mars 1933 ; entre-temps il s'est fortement rapproché des communistes, il est membre notamment du comité Amsterdam-Pleyel, et tente de lancer un « Front commun » antifasciste, qui capote rapidement : le 6 février 1934 n'a pas encore eu lieu et le PCF n'en veut pas. Gaston Bergery esquisse un Front commun dès mars 1933 avec Georges Monnet (1898-1980), pour la SFIO, et Jacques Doriot, pour le PCF. Ce front s'attire l'hostilité de la SFIO et la réserve du PC, de sorte que le « frontisme » continue avec seulement Gaston Bergery, et il évolue dans un sens à la fois anticommuniste, anticapitaliste et antiparlementaire. Bergery est partisan d'un vaste rassemblement des travailleurs organisés en syndicats et en coopératives. Il rêve de contre-mobiliser les masses, de répondre à la violence par la violence, de remettre de l'ordre... Lorsque l'échec du Front commun est évident, Bergery commence à dénoncer l'incapacité des partis de gauche, voire leur trahison, et à se proclamer seul révolutionnaire authentique : en janvier 1934 il appelle à « balayer le régime déchu ». Au soir du 6 février, cependant, il vote la confiance à Daladier, mais l'émeute l'impressionne : désormais, pour lui, c'est la course de vitesse avec les « fascistes » pour « capter la masse flottante ». Il participe cependant aux débuts du Front populaire, notamment au 14 juillet 1935, mais le cérémonial de son groupuscule s'inspire de plus en plus nettement des fastes hitlériens, son vocabulaire rappelle celui des ligues, sur un fond cependant plus jacobin que mussolinien...

Réélu en mai 1936, Bergery soutient le Front populaire jusqu'au bout par ses votes, mais tout en tentant de s'affirmer comme un possible recours en cas d'échec, en polémiquant contre le PCF et en dénonçant l'incurie des « vieux partis ». En novembre 1936, il fonde un Parti frontiste. À la Chambre, la droite commence à l'applaudir au printemps 1937... Il reproche à Blum d'avoir « donné l'impression de toujours subir des influences » (soviétiques), et d'avoir « laissé s'affaiblir la notion d'autorité ». De même, il soutient au début la République espagnole, puis change d'avis lorsque les communistes s'« emparent » du thème ; il veut désormais la paix à tout prix, quitte à ménager Hitler, et exalte l'œuvre sociale de Mussolini, pour lui série de coups décisifs portés au capitalisme, c'est-à-dire aux « trusts » et aux « monopoles ». L'ambiguïté continue jusqu'à la guerre : Bergery refuse pour lui le qualificatif de « fasciste » et pour la nation le « bouc émissaire racial », tout en soulignant qu'on peut « comprendre »

la législation antisémite de Hitler et de Mussolini ; mais il analyse son temps comme une course générale au « socialisme national », course dans laquelle la France doit prendre place, en évitant l'erreur majeure des bolcheviks : la liquidation des élites. Dorgères dénonce le culte du chef, mais lui-même s'entoure d'un décorum personnalisé...

Au fond, tout cela signifie la recherche d'un redressement national que tous les secteurs politiques ont connu, le désir de s'appuyer sur les « réalités » (mot fétiche) et se débarrasser des « vieilles lunes », dépassées (le « grain des choses » est préféré à la « paille des mots ») pour renforcer l'État, organiser (ou diriger) l'économie, établir le corporatisme (qui a des aspects politiques) et la technocratie. Dans le même temps il y a utilisation de la sociologie et « découverte » des classes moyennes. Les tenants de cet état d'esprit sont des gens venus d'horizons très variés, à la recherche d'une « troisième voie », d'où l'importance chez eux du corporatisme, corpus d'idées très envahissant dans la décennie, et cet état d'esprit aura sa postérité jusqu'à la Cinquième République. Certes, en son sein le fascisme est une des solutions présentées, mais il s'agit d'un fascisme très vaguement défini, d'un fascisme de l'énergie, destiné seulement à remédier à la Crise française ; « fascisme » est un vocable, seulement un mot, typique de l'« imprégnation fasciste », selon l'expression de Pierre Milza ¹, ainsi que du « champ magnétique des fascismes », selon celle de Philippe Burrin ². Ces gens baignent dans le climat de « réforme de l'État » dans le cadre, bien connu, du discrédit du régime parlementaire : il faut en finir avec le « parlementarisme absolu », comme le dit le grand juriste Raymond Carré de Malberg (1861-1935). Ils sont à la recherche de l'« homme providentiel », de l'homme fort, mais celui-ci est autant Roosevelt ou Daladier que Mussolini ou Pétain, ils ont du goût pour la « chose » paramilitaire – partout – et sont tentés par l'activisme et l'antisémitisme. Pour eux, il faut élargir le collège électoral chargé d'élire le président de la République, introduire le droit de référendum, réduire la présidence du Conseil à un organe administratif. Grâce à eux une partie des thèmes du fascisme pénètre la société française dans ses profondeurs, mais sans que, pour autant, ces éléments épars

¹ P. Milza, *Fascisme français. Passé et présent*, Flammarion, 1987, 469 p., réédition, coll. « Champs », 1991. *Passim*, notamment p. 117 de la première édition.

² Cf. Philippe Burrin, « La France dans le champ magnétique des fascismes », *Le Débat*, n° 32, novembre 1984, p. 54. L'auteur avait employé l'expression de « champ d'attraction » dans le titre de sa thèse, *Le fascisme satellite. Bergery, Déat, Doriot et les hommes de gauche français dans le champ d'attraction des fascismes*, thèse de science politique de l'Université de Genève, 1985, dactyl., éditée sous une forme abrégée en 1986 : *La dérive fasciste. Bergery, Déat, Doriot*, Seuil, 530 p. Voir aussi, du même auteur, « Le fascisme : la révolution sans révolutionnaires », *Le Débat*, n° 38, janvier-février 1986, pp. 164-176 et « Poings levés et bras tendus. La contagion des symboles au temps du Front populaire », *Vingtième Siècle. Revue d'Histoire*, n° 11, 1986, pp. 5-20.

suffisent à définir un fascisme français, faute d'être rassemblés en un tout cohérent.

Un autre élément clé de l'« imprégnation fasciste » est ce qu'on pourrait appeler le « fascisme des écrivains ». En effet, quelques écrivains français, presque tous venus de l'Action française, s'affirment dans les années 30 fascistes et le 6 Février cristallise ce fascisme d'écrivains. Peu à peu se constitue une sorte d'équipe communiant dans un lyrisme fasciste, dont la tribune est *Je suis partout* et l'animateur Robert Brasillach, né en 1909. *Je suis partout* est un hebdomadaire fondé en 1930 par l'éditeur Arthème Fayard (1866-1936) et consacré d'abord à la politique internationale¹. Sous la direction de Pierre Gaxotte (1895-1982), personnage issu de l'Action française, l'équipe rédactionnelle est assez hétérogène, mais la droite classique domine. Un tournant se produit entre 1932 et 1936 lorsque rejoint la rédaction une nouvelle génération d'intellectuels : Lucien Rebatet (1903-1972)², Georges Blond (1906-1989) et Robert Brasillach. Cette arrivée déclenche une dérive fasciste de la publication qui conduit la maison Arthème Fayard à mettre fin à la parution en mai 1936, après la mort du fondateur. Mais l'équipe de rédaction se constitue en société anonyme, rachète les parts d'Arthème Fayard et fait reparaître *Je suis partout*, Brasillach remplaçant Gaxotte comme rédacteur en chef en 1937. D'autres signatures sont alors notables : Henri Massis, que nous connaissons depuis l'enquête d'Agathon, Maurice Bardèche (1907-1998), Thierry Maulnier, Abel Bonnard (1883-1968), Drieu la Rochelle... *Je suis partout* préconise une « révolution nationale » contre le Front populaire et proclame son admiration pour le belge Léon Degrelle (1906-1994), la Phalange espagnole et encore le roumain Corneliu Codreanu (1899-1938). La publication développe un fort pacifisme de droite, qui conduit Gaxotte et Rebatet à démissionner en 1939 ; l'équipe se ressouda durant l'Occupation – la reapparition de *Je suis partout* est de février 1941 – et la publication sera un des organes clés de la Collaboration³.

□ Que deviennent dans les années 30 les pseudo- « fascismes » de droite ?

¹ Bibliographie : P.-M.Diouonnat, *"Je suis partout". 1930-1944. Les maurrassiens devant la tentation fasciste*, Paris, La Table Ronde, 1973, 471 p., réédition, 1987, 472 p., et P.-M.Diouonnat, *Les 700 rédacteurs de « Je suis partout ». 1930-1944*, Sedopols, 1993, 110 p.

² Notice dans P.-M.Diouonnat, *Les 700 rédacteurs de « Je suis partout ». 1930-1944*, Sedopols, 1993, 110 p., pp. 75-76.

³ Notices dans J.-Fr.Sirinelli dir., *Dictionnaire historique de la vie politique française au XXe siècle*, PUF, 1995, 1 068 p., réédition, 2003, coll. « Quadrige », 1 254 p., pp. 633-634 et dans P.-M.Diouonnat, *Les 700 rédacteurs de « Je suis partout ». 1930-1944*, Sedopols, 1993, 110 p., pp. 44-45.

Il y a toujours des ligues « factieuses » et « paramilitaires », mais sont-ce pour autant des ligues fascistes ? Rappelons que le problème est compliqué par la relative homogénéité des ligues, faite de nationalisme et d'activisme – organisation paramilitaire, fièvre d'agitation, violence verbale et physique... – et pollué par le réflexe antifasciste de la gauche qui joue chaque fois que la gauche se juge menacée, le réflexe devenant une arme efficace entre les mains de certains politiciens. La Ligue d'Action française, qui pourtant rejette pour la France la solution fasciste, est spécialement visée par la gauche. Les Jeunesses Patriotes, première des ligues de l'entre-deux-guerres, ont les apparences d'une phalange fasciste, d'autant que tout le monde se souvient que le 23 avril 1925, pendant la campagne pour les élections municipales, une violente bagarre entre communistes et JP avait provoqué la mort de quatre JP rue Damrémont, à Paris-18e ¹. Cependant les méthodes des JP ne sont guère originales – elles rappellent celles des Camelots du Roi – et leur programme social est teinté de néo-corporatisme. En réalité les Jeunesses Patriotes sont un service d'ordre pour la droite classique ; en outre, entrées en léthargie après les élections de 1928, les Jeunesses Patriotes sont ressuscitées par le 6 février 1934 (voir plus haut) et connaissent le déclin ensuite, ne faisant guère parler d'elles en 1936.

Georges Valois, lui, est revenu à l'anarcho-syndicalisme ; sa maison d'édition (la Librairie Valois) édite de nombreux travaux d'hommes qui s'efforcent de trouver des idées nouvelles contrastant avec le système politique officiel, ce sont des non-conformistes. Une des collections de la maison s'appelle d'ailleurs « Crises et plans » ; elle accueille en son sein en 1932 *Le radicalisme* d'Albert Bayet (1880-1961), excellente somme idéologique et programme d'espoir typique du désir de renouveau qui se manifeste chez certains esprits. En voici quelques extraits.

« [...] Le radicalisme s'écarte des "systèmes" généraux et absolus que sont le communisme et le socialisme [dogmatique]. [...] Dans l'ordre économique, il y a des hommes qui commandent sans tenir aucun mandat du pays ; et, au-dessous de ces privilégiés, il y a des hommes qui obéissent. [...] Comme on n'abolit que ce qu'on remplace, l'heure est venue de substituer à l'anarchie des égoïsme privés le contrôle de la Nation. *En d'autres termes l'heure est venue d'un 89 économique.* [...] Les hommes dont l'État nouveau a besoin existent : ce sont ceux qui se sont formés dans les organisations syndicales.

Le second article du programme radical, c'est le renforcement de la Société des Nations. [...] Soyons-en fiers : car, après tout, c'est probablement cette seule création qui fera devant l'histoire la grandeur politique de notre temps. [...] Internationaliser l'aviation, c'est décider que désormais il n'y aura plus d'avions

¹ Cf. le chapitre 7 de F.Monier, *Le complot dans la République. Stratégies du secret de Boulanger à la Cagoule*, La Découverte, 1998, 348 p., compte rendu par mes soins dans *Historiens & Géographes*, octobre-novembre 1999, p. 502. C'est un résumé de sa thèse, *L'apparition du complot communiste en France...*, Paris X, 1995.

français, allemands, anglais, italiens, etc., mais uniquement des avions appartenant à la communauté.

Mais le désarmement matériel serait lui-même inefficace s'il ne s'accompagnait de ce qu'on a appelé excellemment le désarmement moral. [...] Pour cela, il faut d'abord rénover l'enseignement de la morale et l'enseignement de l'histoire. [...]

La "laïcité", à en croire ses adversaires, serait une invention de sectaires, résolu à réduire au silence ceux qui ne pensent pas comme eux. En fait, c'est exactement le contraire. C'est l'expression politique de la liberté de conscience, de la liberté d'opinion. [...] »

De surcroît le Parti républicain syndicaliste de Valois, né en 1928, ne dure que jusqu'en 1932. Après cette date Georges Valois se fait le champion d'un mouvement coopératif libertaire, il participe au Front populaire et à la Résistance. Il sera déporté en 1944 et mourra en camp de concentration.

La question du pseudo fascisme « ancien combattant » est facile à résoudre ¹. Dès 1928, malgré le dogme général de l'apolitisme, les associations d'anciens combattants de toutes tendances abordent la question du mauvais fonctionnement des institutions républicaines et elles adoptent de nombreux projets de réforme de l'État, y compris à l'Union fédérale, il est vrai seulement en 1933 pour cette dernière : antiparlementarisme, renforcement de l'exécutif, élargissement du Conseil national économique et suffrage féminin. Au début des années 30, alors que le mouvement connaît son apogée, ces thèmes sont mêlés aux revendications pécuniaires, essentiellement l'établissement de la retraite du combattant (1930) et la revalorisation des pensions, face aux politiques de déflation, jusqu'au 6 février 1934, auquel les anciens combattants, galvanisés, participent, malgré leur traditionnel, mais mythologique et rhétorique, rejet de la politique. D'autre part, toutes les organisations d'anciens combattants se penchent sur les questions de mémoire et de dettes interalliées, établissent des contacts avec les anciens combattants allemands, et l'UNC est farouchement anti-Front populaire. Mais à la fin des années 30 les organisations d'anciens combattants n'ont plus guère de revendications à faire valoir, elles sont des groupes de pression qui ont abouti, partiellement, ce que montre bien le cas de l'Union des Blessés de la face, les « gueules cassées » – expression inventée par le président fondateur, le colonel Yves Picot, 1862-1938) – née en 1921, qui touche... les « dixièmes » de la Loterie nationale, créée en 1933 (2).

¹ Toujours la thèse d'Antoine Prost, *Les Anciens Combattants et la société française (1914-1939)*, Thèse, FNSP, 1977, 3 vol., 268, 261 & 237 p., réédition partielle sous le titre *Les Anciens Combattants, 1914-1940*, Gallimard, 2014, 246 p.

² Puis des dividendes du Loto et elle est à l'heure actuelle propriétaire de 9,2 % des actions de la Française des Jeux. S.Delaporte, *Gueules cassées de la Grande Guerre*, Agnès Viénot, 2004, 262 p.

□ Les « creusets » des années 30

Le mécontentement, politique, économique, social, etc., suscite des réactions et des lobbies comme la Fédération des contribuables, qui a plusieurs centaines de milliers d'adhérents en 1934. Elle a été fondée en 1928, en pleine prospérité par un expert-comptable qui manie à merveille la logomachie, Marcel Large, très proche de l'Action française. La Fédération est financée surtout par Jacques Lemaigre Dubreuil (1894-1955), depuis 1931 président-directeur général des Huiles Lesieur, la société fondée par sa belle-famille, et par l'inévitable François Coty. Elle dispose d'un organe mensuel, le *Réveil des contribuables* et multiplie les manifestations de rue.

Les organisations d'Henri d'Halluin (1897-1985), dit Dorgères, ont été évoquées plus haut au titre du mécontentement paysan **1**. Allons plus loin sur le terrain politique. Il s'agit donc des Comités de Défense paysanne (1933), du Front paysan (avec le Parti agraire de Fleurant Agricola, 1934), de l'Union nationale des Syndicats agricoles (UNSA) et des troupes de choc que sont les Chemises vertes, dont l'insigne est une fourche et une faux entrecroisées sur une gerbe de blé. Son livre *Haut les fourches* **2** paraît en 1936 et le titre va servir de slogan à un mouvement-nébuleuse qui au total va avoir 400 000 adhérents en 1939. S'agit-il pour autant d'un « fascisme vert » ? C'est bien plutôt, en réalité, du traditionalisme, menant une propagande appuyée sur la mythologie terrienne dressée contre la « tyrannie des villes », soutenant en 1936 force batailles contre les grévistes des villes, tentant de briser des grèves d'ouvriers agricoles... Théoriquement mouvement populaire paysan hostile aux effets du capitalisme le mouvement de Dorgères est en fait manipulé par ceux qu'il prétend combattre, les conservateurs. Sans étonnement on relève qu'il est violemment antiétatique, antibureaucratique et xénophobe.

L'Ami du Peuple de François Coty est un deuxième creuset du mécontentement. Nous en avons vu la création, le 1er mai 1928, et noté qu'on trouve Coty à l'origine de toutes les entreprises dites « fascistes » qui précèdent le 6 février 1934 ; c'est un homme seul, dont le modèle est Mussolini, et qui, malgré une activité débordante, ne parvient pas à jouer un rôle de premier plan, et il meurt ruiné le 25 juillet 1934 (**3**). *L'Ami du Peuple* tire à un million d'exemplaires, pas tous vendus, il a une idéologie très sommaire, faite

1 Robert O.Paxton, *Le temps des chemises vertes. Révoltes paysannes et fascisme rural, 1929-1939*, Seuil, 1996, 316 p ; P.Ory, « Le dorgérisme, institution et discours d'une colère paysanne (1929-1939) », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, avril-juin 1975, pp. 168-190. Sur le fonds Henry Dorgères, voir J.Vigreux, *Histoire du Front populaire. L'échappée belle*, Tallandier, 2016, 365 p., pp. 303-304.

2 Deux fois réédité (1999 et 2019), ce livre ne doit pas être confondu avec l'autobiographie qu'est *Au temps des fourches*, France-Empire, 1975, 290 p.

3 *Le Canard enchaîné* titre : « L'odeur qui n'a plus d'argent »...

d'antiparlementarisme, d'antibureaucratisme, d'antisémitisme, etc. Il est sévèrement attaqué par ses confrères.

□ Les Croix de Feu

Les Croix de Feu des années 30, désormais présidés par La Rocque, de manière effective depuis le début de 1931, sont une nébuleuse¹. À l'Association des briscards (1929), La Rocque ajoute en 1930 les Fils et Filles des Croix de Feu, qui ressemblent au scoutisme et s'intègrent dans le climat national général d'« appel à la jeunesse », la Ligue des Volontaires nationaux en 1933 et des œuvres sociales, dans le contexte de la crise et dans un vigoureux refus de l'intervention de l'État et des Assurances sociales : assistance sociale, vestiaires, colonies de vacances, etc. Dans ce « service public » sans l'État, les femmes ont « donc » un rôle à jouer et elles répondent largement à l'appel. Le résultat est la mise sur pied en septembre puis décembre 1935 une confédération, le Mouvement social français des Croix de Feu et une croissance régulière des effectifs, au rebours des autres ligues d'une part et du souci élitiste de départ d'autre part : 36 000 en 1932, 150 000 en 1934, 450 000 en 1936. Pourquoi ? Le réflexe de peur sociale pousse la petite bourgeoisie à adhérer, rejoignant une sur-représentation de la bonne bourgeoisie, voire de l'aristocratie ; c'est un recrutement social qui ressemble beaucoup à celui de l'Action française. Dans le même temps, les buts – réconciliation nationale, antiparlementarisme, antiétatisme, antipacifisme et départ de la France de la SDN, disparition de la démocratie – sont étendus au politique, avec le désir de provoquer des modifications dans la constitution, sans changer de régime. S'y ajoute l'hostilité aux « métèques », aux juifs, à la loi sur la nationalité française du 10 août 1927, un corporatisme d'inspiration chrétienne, dans le cadre d'une économie faiblement industrialisée et du retour à la terre, une doctrine traditionaliste rappelant Frédéric Le Play et se rapprochant bien plus de celles de Dollfuss (Autriche) et de Salazar (Portugal) que de Mussolini et Hitler. De plus ce programme de « professions organisées » est sous l'influence de la pensée sociale, catholique et conservatrice, de Lyautey (qui meurt en 1934). La devise est « Travail, Famille, Patrie », l'allure paramilitaire, avec un insigne, choisi par d'Hartoy au grand dam de La Rocque, une tête de mort cernée de deux glaives et

¹ A.Kéchichian, *Les Croix de Feu à l'âge du fascisme : travail, famille, patrie*, Champ Vallon, 2006, 410 p., J.-P.Thomas, « Croix de feu et PSF : les variations de Zeev Sternhell », dans S.Berstein & M.Winock dir., *Fascisme français ? La controverse*, CNRS éditions, 2014, 254 p., pp. 119-137 ; Z.Sternhell dir., *L'Histoire refoulée. La Rocque. Les Croix de Feu et la question du fascisme français*, Cerf, 2019, 383 p.

de flambeaux (*sic*) **1**, des troupes de choc, les « dispos », groupés en « mains » de cinq hommes, en « groupes », en « brigades », mobilisables à tout moment, dans la phobie d'une possible, d'une probable, « guerre civile ». En attendant cette explosion, on sert de service d'ordre pour les événements politiques d'hommes de droite comme Tardieu et Laval ; on chahute et sabote les réunions politiques de gauche. La mystique du chef, du guide, évidente, fait que La Rocque devient le « fasciste » par excellence aux yeux de la gauche. Périodiquement, le chef opère une concentration de militants, essentiellement pour pouvoir briser des manifestations communistes. S'agit-il, selon le mot de René Rémond, d'un « scoutisme de grandes personnes » ? Remarquons que le mot de scoutisme est employé par La Rocque lui-même pour désigner ses dispos dans le but d'en gommer le caractère dangereux, ce que René Rémond, grand adolescent et jeune adulte des années 30, savait fort bien ! Et d'autre part nous avons vu pour les années vingt déjà la convergence mentale avec le scoutisme sur le plan de l'exaltation d'un mythique Moyen Âge chevaleresque.

Le 6 février 1934, nous l'avons vu, c'est le splendide isolement pour les Croix de Feu, sans doute parce que La Rocque a voulu éviter de tirer les marrons du feu pour les ligues, les Croix de Feu étant davantage du côté de la droite classique que des ligues. Pour les législatives de 1936, La Rocque décide de ne pas présenter de candidats mais d'éventuellement soutenir des candidats d'autres partis, considérés comme assez proches. La raison vraisemblable est le désir de ne pas casser l'image « mystique » des Croix de Feu. En 1936, c'est aussi bien sûr l'opposition au Front populaire et particulièrement aux grèves avec occupation d'usines et La Rocque crée des Syndicats professionnels français (SPF). Mais le 18 juin 1936 le gouvernement veut dissoudre les ligues ; La Rocque dissout immédiatement lui-même les Croix de Feu et crée un parti politique, le Parti social français (PSF). Cette acceptation implicite de la dissolution provoque le refus de certains, comme l'activiste Joseph Pozzo di Borgo (1890-1966), qui publie en 1938 le violent pamphlet *La Rocque, fantôme à vendre*, qui rejoint celui de Maurice Pujo (voir plus haut), *Comment La Rocque a trahi*, publié l'année précédente. Concluons sur les seules Croix de Feu, de quoi s'agit-il ? Une ligue antiparlementaire dans la tradition du boulangisme ? de fascisme ? d'un simple « scoutisme politique » ? Plutôt d'une association d'anciens combattants se transformant en rassemblement national et recrutant dans la petite bourgeoisie. Comme celle-ci est avant tout éprise d'ordre, les Croix de Feu deviennent un grand parti à vocation de réconciliation nationale, d'où l'ambiguïté fondamentale

1 C'est le plus ésotérique des insignes politiques de la France des années 30, il joue un grand rôle dans l'argumentation Croix de Feu = fascisme.

du mouvement. D'ailleurs des dissidences se produisent en son sein, surtout à droite, elles concernent des gens qu'on retrouve beaucoup au PPF de Doriot. Les Croix de Feu ont une idéologie de rassemblement, autour d'une élite, et d'ailleurs, il n'y a pas de condamnation des acquis sociaux du Front populaire, cf. la formule de La Rocque : « Nos idées sont au pouvoir ! »

Extrait de l'introduction du livre d'Albert Kéchichian ¹

« [...] Cette ligue nationaliste est au cœur des polémiques sur l'existence d'un fascisme authentiquement français. Au nom de leurs sacrifices dans les tranchées, les Croix-de-Feu exigent un gouvernement assez fort pour garantir la sécurité de la France contre l'ennemi allemand, mais aussi contre les « ennemis de l'intérieur », communistes et pacifistes. Pour réveiller le patriotisme et intimider l'extrême-gauche, les Croix-de-Feu multiplient défilés et rassemblements de plusieurs dizaines de milliers de militants. Ces attroupements sont organisés dans le plus grand secret et impressionnent par leur mise en scène (milliers de voitures en convois, manœuvres d'avions privés). Les animateurs du Front populaire veulent y voir la préparation d'un coup d'État pour instaurer une dictature fasciste.

En fait, La Rocque veut faire revivre l'Union sacrée de 14-18 pour réconcilier tous les Français au-delà des divisions sociales et partisans. Les Croix-de-Feu se sentiraient liés par leur code de l'honneur : leurs exploits guerriers pour la victoire les obligerait désormais à des exploits civiques pour empêcher toute révolution de type bolchevique. Après l'émeute antiparlementaire du 6 février 1934, La Rocque lance ses hommes dans une croisade caritative contre la misère, dans l'espoir de reconquérir la classe ouvrière. Les soupes populaires remplacent peu à peu les démonstrations de force. En 1936, La Rocque refuse toute riposte lors de la dissolution de son « mouvement » par le gouvernement Blum, puis s'intègre au système institutionnel en créant le Parti social français. Finalement, les Croix-de-Feu refusent le totalitarisme fasciste, parce qu'ils ont encore confiance dans la volonté des Français de se sacrifier pour la Patrie. »

□ La Solidarité française

L'éternelle question du « fascisme français » est facile à résoudre pour ce qui concerne la Solidarité française, fondée et dirigée par le commandant Jean Renaud (1880-1952), un ancien des troupes coloniales, sorti du rang et auteur de romans « coloniaux ». Il fonde la Solidarité française en 1933, à la demande de François Coty, qui finance, qui meurt l'année suivante et dont c'est le dernier « joujou ». La réalité est bien piètre : un groupement sans doctrine – malgré

¹ A.Kéchichian, *Les Croix de Feu à l'âge du fascisme : travail, famille, patrie*, Champ Vallon, 2006, 410 p. Ce livre, issu d'un travail de thèse de l'IEP, a été jugé par certains recenseurs un peu trop doux vis-à-vis des Croix-de-Feu.

l'arrivée du jeune intellectuel catholique radicalisé Jean-Pierre Maxence **1** — et sans cadres, qui n'a d'existence que par l'aspect extérieur, la Solidarité française prenant l'apparence d'une ligue fasciste, avec chemise d'uniforme (bleue), salut (dit « à l'antique »), emblème — le coq —, et goût pour la violence. Elle prend une part active au 6 février, n'a jamais plus de 10 000 membres et disparaît par dissolution gouvernementale en 1936. Il en suit un fantomatique parti politique, intitulé Parti du Rassemblement français puis Parti du Faisceau français.

□ Le Francisme (« Mouvement franciste »)

Plus grande facilité de réponse encore pour le Francisme, le plus intransigeant et le plus systématique de ces mouvements. L'inspiration est nettement fasciste : le Francisme emprunte le plus clair de son idéologie au fascisme italien **2**, mais n'a guère de profondeur culturelle. Il n'a jamais plus de 10 000 membres non plus (comme la Solidarité française), recrutés surtout dans les éléments déclassés de la petite bourgeoisie et dans le *lumpenproletariat*. Il est fondé le 11 novembre 1933 et dirigé par Marcel Bucard (1895-1946), capitaine sorti du rang pendant la Première Guerre mondiale, et venu du Faisceau de Georges Valois, fondé un 11 novembre également (*sic*). Bucard copie ouvertement Mussolini et va même au-delà par son pathétique hymne (écrit) au revolver :

« Mon revolver est mon meilleur ami. Il est mon meilleur ami parce qu'il m'a protégé la vie à la guerre et parce que, aujourd'hui, il me permet de défendre la vie de ma femme, de mes enfants, de ma mère, de ma famille et de mes amis.

C'est, entre tous, le plus précieux de mes biens matériels. [...] J'aime mon revolver [...] Il me reste quelques chargeurs que je n'ai pu vider avant l'armistice. [...] je suis toujours prêt à m'en servir !

[...] Je m'en servirai contre les crapules et les charognards qui, dans leurs tanières et dans leurs journaux innommables, essaient d'attenter à mon honneur de citoyen, de soldat, et de père de famille. C'est de la légitime défense ! [...] » **3**

Comme les autres mouvements, le Francisme a un uniforme (béret et chemise bleue), un insigne (épi et francisque sur une roue dentée), une devise, etc. Mais quelques originalités sont notables : au premier congrès du Francisme (juin 1934) il envoie un télégramme de félicitation à Mussolini et Hitler ; le

1 Pseudonyme de Pierre Godmé (1906-1956). Notice dans J.-L. Loubet del Bayle, *Les non-conformistes des années trente, une tentative de renouvellement de la pensée politique française*, Seuil, 1969, 496 p., réédit., 1987, réédition en « Points », 2001, 562 p., pp. 524-525.

2 Sur les rapports entre le fascisme italien et la France, lire l'ouvrage collectif dirigé par Pierre Milza, *Les Italiens en France de 1914 à 1940*, École française de Rome, 1986, 787 p. et P. Milza, *Le fascisme italien et la presse française. 1920-1940*, Complexe, 1987, 275 p.

3 *Le Franciste*, 20 janvier 1935, cité dans J. Vigreux, *Histoire du Front populaire. L'échappée belle*, Tallandier, 2016, 365 p., pp. 332-333. Bucard avait quatre enfants et a été soupçonné de relations homosexuelles.

Francisme touche d'importants subsides italiens ; il représente la France au Congrès international fasciste de Montreux en décembre 1934... Le Francisme devient antisémite en 1935, mais disparaît en 1936, comme la Solidarité française. Au total il offre une piètre figure, simple décalque, vivant des subventions de Mussolini, avec une grande pauvreté idéologique.

□ Le Comité secret d'Action révolutionnaire (CSAR)

La naissance du CSAR est une dissidence vis-à-vis de l'Action française et des Camelots du Roi, en effet secondaire du 6 février 1934 (1). Le surnom de « Cagoule » a été donné par Maurice Pujo, rédacteur chef de *L'Action française* ; les personnages principaux sont l'ingénieur polytechnicien Eugène Deloncle (1890-1944) et Jean Filliol, né en 1909. Le CSAR reçoit le soutien, en marge, de certains milieux économiques et militaires, par exemple le général Édouard Duseigneur (1882-1940), général de l'Air en retraite, qui dirige une Union des Comités d'Action défensive (*sic*). Celle-ci « fait du renseignement », en « repérant les communistes infiltrés dans l'armée » (*sic*). En effet, avec l'arrivée au pouvoir du Front populaire – le ministère de la Défense nationale revenant à Édouard Daladier – certains officiers jugent que l'armée est désormais livrée aux entreprises communistes, avec la complicité du ministre... L'armée française vit donc dans la hantise du complot, mais elle reste légaliste. Ce que montre bien l'affaire du réseau « Corvignolles » en 1937. Au noyautage communiste supposé, il fallait répondre par la constitution de réseaux. Georges Loustaunau-Lacau (1894-1955), officier d'ordonnance du maréchal Pétain, dirige la revue anticomuniste *Barrage* et anime trois groupes, le « réseau Corvignolles », « la Spirale » et l'« Union militaire française ». Il soutient le CSAR (le Comité secret d'Action révolutionnaire), la fameuse « Cagoule ».

Le CSAR se fait connaître en 1937 par sa politique de réaction contre le Front populaire, et surtout par des attentats. Sont d'abord assassinés à Bagnoles-de-l'Orne, le 9 juin 1937, les frères Carlo et Sabatino Rosselli, antifascistes italiens et phobie de Mussolini. Deux mois plus tard, le 11 septembre 1937, c'est le double plasticage, à des fins provocatrices, du siège de la Confédération nationale du patronat français (4 rue de Presbourg, à Paris, près de l'Étoile) et celui de l'Union des Industries métallurgiques et minières (UIMM, 45 rue Boissière dans le 16 arrondissement voisin).

1 Bibliographie : F.Monier, *Le complot dans la République. Stratégies du secret de Boulanger à la Cagoule*, La Découverte, 1998, 348 p., chapitres 13 et 14 ; notice dans J.-Fr.Sirinelli dir., *Dictionnaire historique de la vie politique française au XXe siècle*, PUF, 1995, 1 068 p., réédition, 2003, coll. « Quadrige », 1 254 p., pp. 169-170 ; F.Freigneaux, « La Cagoule... », dans M.Winock prés., *La Droite depuis 1789. Les hommes, les idées, les réseaux*, Seuil, coll. « Points », 1995, 420 p., pp. 209-231.

De plus, l'intervention du CSAR est très vraisemblable dans l'agression contre Léon Blum le 13 février 1936 et dans les violentes bagarres de la manifestation de Clichy le 16 mars 1937. Le CSAR est très cloisonné et reçoit des armes de l'Italie fasciste, le but étant de préparer un putsch militaire qui, comme en Espagne, renverserait la République et instaurerait un régime autoritaire, dont le chef nominal serait le maréchal Franchet d'Espèrey. Une soixantaine d'arrestations sont opérées en novembre 1937, provoquant la découverte d'un stock d'armes et le démantèlement. Cette réussite, due au ministre de l'Intérieur Marx Dormoy (1888-1941), vaudra à Dormoy d'être assassiné le 25 juillet 1941 par d'anciens « cagouleurs ».

□ Le Parti Social Français (1936-1940)

On l'a vu, le PSF résulte de la décision de dissolution des Croix de Feu ¹. Il est constitué en parti le 10 juillet 1936, mais subit mécaniquement l'inconvénient de s'être constitué en parti après les élections législatives, il n'a donc pas de groupe parlementaire et une longue attente pour les prochaines élections lui est imposée par le calendrier ! Le président est, bien sûr, La Rocque, qui s'est trouvé un vice-président célèbre et « apolitique », quoique venu lui aussi des Croix de Feu, en la personne du légendaire aviateur Jean Mermoz, qui disparaît dans l'Atlantique le 7 décembre 1936. Les autres personnages importants sont Edmond Barrachin (1900-1975), chef du bureau politique, Pierre de Léotard (1909-1992) et Jean du Pouget de Nadaillac (1880-1948), ancien député de droite. Le PSF est un parti de masse, le plus important de l'histoire de France, et clairement dans le camp de la droite, non celui de la gauche, réussissant à faire une synthèse de plusieurs courants. Quelles inspirations ? Le nationalisme, la fraternité des combats dans les tranchées de la Grande Guerre (d'où le transfert d'adhérents de l'UNC vers le PSF), la mystique patriotique, discrètement le catholicisme, source essentielle pour la majorité des « cadres » et nombre de militants du parti, une forme de second Ralliement, l'Action libérale populaire (ALP) de la Belle Époque, etc. Le PSF c'est une nouvelle façon de faire de la politique, une manière mystique mais non ouvertement religieuse, dans le cadre de la République, qu'il s'agit de transformer de l'intérieur en y insufflant les valeurs du catholicisme social. Le « social » est la clé du succès d'un PSF

¹ Jean-Paul Thomas, thèse dactyl. de l'IEP de Paris, 2002, 1 268 p. et nombreux articles, S.Berstein & J.-P.Thomas dir., *Le PSF. Un parti de masse à droite*, CNRS éditions, 2016, 348 p., compte rendu par mes soins dans *Historiens & Géographes*, juillet-août 2016, pp. 247-248 ; F. de La Rocque, *Pourquoi je suis républicain*, introduction de Serge Berstein, Seuil, 2014, 352 p., compte rendu par mes soins dans *Historiens & Géographes*, octobre-décembre 2014, pp. 324-325 ; J.Nobécourt, *Le colonel de La Rocque. 1885-1946. Ou les pièges du nationalisme chrétien*, Fayard, 1996, 1 194 p.

explicitement nommé, à cause de l'industrialisation du pays, de la victoire du Front populaire, de l'enracinement du parti communiste, mais aussi et surtout de la « question sociale » actualisée et mise sincèrement au cœur de la stratégie politique d'un PSF qui proclame, lui, « social d'abord ! »¹. Le « social » du PSF est le descendant des encycliques pontificales de Léon XIII et de Pie XI (*Quadragesimo anno*, 1931), de René de La Tour du Pin, d'Albert de Mun, de Lyautey, de Robert Garric (1896-1967), ami personnel de La Rocque, de la fraternité de 14-18 et des Semaines sociales. Il signifie militantisme associatif, en une véritable nébuleuse, prône une vraie place donnée aux femmes, etc. Le PSF propose d'instaurer le vote des femmes et le vote familial, qui seraient introduits simultanément, pour commencer dans les scrutins municipaux et départementaux. Tout cela, largement hérité des Croix de Feu, est inséré dans une culture politique classique d'origine républicaine.

Le Parti social français, parti de la volonté de rassemblement des Français, attire quantité de citoyens qui cherchent à se grouper pour faire échec à ce qu'ils prennent pour une entreprise de marxisation de la France ; il dépouille l'allure paramilitaire des Croix de Feu, qui effarouchait les « gens d'ordre » ; il recrute en dix mois plus de 600 000 adhérents, c'est-à-dire qu'il dépasse l'effectif des Croix de Feu, et en 1939 il doit dépasser le million. Le parti, utilisant l'expérience acquise par les Croix de Feu, cherche à se structurer de façon à encadrer, en mosaïque, cette masse d'adhérents : sections locales, organisations satellites, etc. Le PSF est implanté essentiellement dans une France septentrionale et urbaine de droite. Les adhérents sont avant tout citadins, alors que la France urbaine n'est devenue que faiblement majoritaire en 1931. La ventilation sociale, qui surreprésente les classes moyennes, est la suivante :

Professions libérales : 26 %	Employés : 20 %	Cultivateurs : 20 %
Artisans : 19 %	Commerçants : 15 %	

Le PSF a un journal, *Le Flambeau*, un « discours », manichéen et complotiste. Une propagande est organisée, à destination d'abord du monde du travail, ouvriers et employés, avec du succès exclusivement dans le second objectif (mais il y a un cinquième d'ouvriers en région parisienne). Les ouvriers salariés ont droit à une publication périodique, *L'Ouvrier libre*, doté en en-tête de la fameuse devise « Travail Famille Patrie » et de l'aphorisme « Le seul Capital PSF sera le Travail ». Les syndicats Croix de Feu sont regroupés en une

¹ Le programme est cité dans Ph.Nivet, *La France de 1815 à nos jours*, [textes], Ellipses, 1994, 254 p., pp. 136-138.

Confédération des Syndicats professionnels français (CSPF **1**) au congrès de juillet 1937, avec comme secrétaire général Roger Vitrac **2**. Les étudiants sont aussi ciblés, par des centres universitaires qui mettent sur pied restaurants, loisirs, bibliothèques, cinémathèques, aide sociale mais aussi éducation sociale et morale (au Quartier latin de Paris, les deux sexes sont séparés par quelques centaines de mètres...). Plus généralement, le PSF est défenseur de la famille, le Service social du PSF est dans l'air du temps, il est dirigé par la mère, divorcée, de Jean Mermoz, Gabrielle Gillet (1880-1955) **3** et les œuvres sociales sont animées par Antoinette de Préval (1892-1977), l'ancienne secrétaire de La Rocque. Mais les femmes sont aussi chargées de l'« action civique », c'est-à-dire de la propagande, sous la houlette, également, de Mademoiselle de Préval **4**. Toutefois le PSF a une vision de la famille et de la femme qui est traditionnelle, il est hostile à toutes les « pratiques malthusiennes » ainsi qu'à l'activisme des suffragettes. Si La Rocque n'est en rien antisémite, il n'en est pas de même de nombre de militants, spécialement en Algérie et en Alsace-Lorraine. Au total des centaines de milliers d'hommes et de femmes — pour ces dernières, entre un dixième et un tiers des effectifs selon les lieux, ce qui est fort notable —, assez souvent ingénus, en tout cas novices en politique au sein d'un parti météore qui n'est pas sans annoncer La République en Marche des macronistes. Comme LREM le PST est un parti interclassiste de centre droit, rassembleur mais hétérogène...

Le PSF est contre l'étatisme économique, l'Office du Blé, les hausses de salaires, les dévaluations, mais il est bienveillant par rapport aux 40 heures et aux congés payés, il est nostalgique de Raymond Poincaré, il est pour l'exaltation des valeurs traditionnelles, chérissant la devise « Travail, Famille, Patrie », et pour le soutien à Franco (comme toute la droite). C'est un parti fondamentalement conservateur, mais hostile au libéralisme économique débridé, il est loin du Fascisme, il organise une contre-manifestation anticomuniste, couronnée de succès, le 4 octobre 1936 au Parc des Princes. Comme d'autres, le PSF est favorable à la « réforme de l'État » : renforcement de l'exécutif, toujours dyarchique, au profit d'un « Chef de la Nation » et d'un « Premier ministre » (influence de Lyautey, mais surtout de Foch),

1 Les SPF du PSF : CQFD.

2 Homonyme (très mal connu) du dramaturge et poète Roger Vitrac (1899-1952). Adjoints : René Mignon, Maurice Jourdan et Edmond Davy. Trésorier : Bernard Eissen, avec Raymond Roumanes comme adjoint. Siège : rue Jean-Mermoz (*sic*).

3 Jean Mermoz était marié depuis 1930 à Gilberte Chazottes, qui devait après sa mort épouser l'ingénieur aéronautique René Couzinet qui, en 1956, l'assassinera puis se suicidera. Sur Couzinet : E.Chadeau, *De Blériot à Dassault. Histoire de l'industrie aéronautique en France. 1900-1950*, thèse, Fayard, 1987, 552 p., *passim*.

4 Cf. le chapitre 7 de Laura Lee Downs, *Histoire des colonies de vacances de 1880 à nos jours*, Perrin, 2009, 435 p.

parlementarisme rationalisé, et, plus original, introduction d'une représentation professionnelle, « professions organisées » – il rejoint ici la formule de la CFTC – et Conseil économique national, et enfin vote obligatoire et représentation proportionnelle. La politique étrangère du PSF est marquée par l'hostilité à l'URSS stalinienne et au pacte franco-soviétique de 1935, par la méfiance vis-à-vis de l'Allemagne, de la SDN et de tous les totalitarismes. La faveur dans laquelle l'Italie fasciste et l'Espagne nationaliste sont tenues, ainsi d'ailleurs que l'alliance avec la Grande-Bretagne – donc au total retour au « front de Stresa » de 1935 – sont des leitmotifs des publications du PSF. Il faut resserrer les liens avec la Petite Entente, unir les Français contre le « complot communiste » international, mais le PSF est munichois, par raison, d'où la rupture avec Henri de Kérillis. La Rocque est favorable aux divisions blindées, aux idées du général Jean Estienne (1860-1936) et du colonel de Gaulle, à l'aviation sur le champ de bataille et aux gros cuirassés dans les mers.

L'année d'après la fondation, c'est l'affaire de Clichy (16 mars 1937), bien connue grâce au récit fait par Léon Blum au lendemain des faits et par le Colloque de Nanterre en 1973 (1). Le PSF se réunit – réunion autorisée – à Clichy, ville de banlieue nord qui est une citadelle du Front populaire ; SFIO et PCF appellent à une « contre-manifestation » (*sic*), mais sans préparation et sans organisation ; les membres du PSF réussissent à quitter la salle sans problème. Mais ensuite se produisent des heurts entre les contre-manifestants et la police, qui font cinq morts et plus de 300 blessés. Les funérailles des morts revêtent un caractère exemplaire et grandiose mais aussi, eu égard à la période, crépusculaire 2. Les radicaux, partie prenante du Front populaire, sont horrifiés, et il est un moment question, paradoxalement, de dissoudre le PSF, pour « reconstitution de ligue dissoute ». Quelles sont les relations du PSF avec le reste de la droite et de l'extrême droite ? Le PSF est un parti qui ambitionne des sièges, il capte des militants, déjà peu nombreux dans la droite classique, et il inquiète donc ceux qui, installés dans la place, entendent conserver leur « bien », d'où un vif problème de relations avec la droite classique, à laquelle La Rocque reproche d'avoir, par ses divisions et la sclérose de ses dirigeants, favorisé l'arrivée au pouvoir du Front populaire. Logiquement, le PSF refuse d'entrer dans le Front de la Liberté, vaste rassemblement anticommuniste proposé en mars 1937 par Doriot, et qui tente de noyauter ainsi le PSF (beaucoup plus nombreux), de

1 Avec la contribution de Philippe Machefer (1933-1982), « La fusillade de Clichy », dans le colloque de Nanterre (mars 1973) *Presse et politique*, Les Cahiers du CEREP, dactyl.

2 Jean-Pierre A. Bernard, « La liturgie funèbre des communistes (1924-1983) », dans *Vingtième Siècle. Revue d'Histoire*, janvier-mars 1986, p. 40.

neutraliser ses dirigeants par un mouvement où le rôle moteur aurait bien vite été celui des hommes du PPF !

Au total, La Rocque a ambitionné pour son parti le rôle d'un vaste rassemblement des Français dans un cadre légal, se démarquant de la droite et de l'extrême droite (ce qu'un Blum a très bien vu), mais désirant un renforcement de l'exécutif. Droite et extrême droite ont cherché, en vain, à neutraliser les dirigeants du PSF au sein du Front de la Liberté ! Le PSF aurait été favorisé par la représentation proportionnelle votée à la veille de la guerre et qui aurait dû être utilisée aux législatives de 1940. Se serait posé le problème du poids, face au parti radical, auprès de l'électorat des classes moyennes et contre le phénomène Daladier, autre « homme fort ». Dans les 34 élections partielles auxquelles le PSF participe entre septembre 1936 et juin 1939, « il n'obtient que deux sièges, mais ses scores progressent de 3 à 4 % en 1936-1937 à 9 % des suffrages en 1938-1939. Ses dirigeants [attendent] avec espoir les élections législatives de 1940 que la guerre a empêchées »¹. Le PSF se pense moins comme un parti politique traditionnel que comme le lieu de formation d'une élite morale et un laboratoire de la rénovation sociale. C'est pourquoi à l'automne 1938 le PSF refuse d'approuver les décrets-lois Reynaud « et d'entrer ainsi dans une recomposition de la majorité parlementaire après l'échec du Front populaire »².

La Rocque se brouille avec Pétain dès 1937. Il ne le voit pas à Vichy avant 1943 et il utilise le mot « résistance » dès le 16 juin 1940. Il est très réservé vis-à-vis de la politique de Vichy, il résiste aux multiples offres faites par des émissaires du Reich au nom de la lutte contre le communisme et jette même les bases dans l'été 1940 d'un réseau qui collecte des renseignements et des informations militaires transmis ensuite aux Anglais. Mais il ne prend aucun contact avec la France libre, de sorte que son action sera largement ignorée à la Libération. Le 9 mars 1943, La Rocque est arrêté par la Gestapo à Clermont-Ferrand, emprisonné, déporté, libéré par l'armée américaine en 1945, mais, redevenu le « fasciste » d'avant-guerre, il est incarcéré par la justice française puis mis en résidence surveillée, sans poursuites judiciaires, et il meurt des suites d'une opération en avril 1946. N'aurait-il été qu'un « colonel-épouvantail », selon le mot de Jacques Nobécourt³ ? Mais La Rocque n'est pas tout le PSF, dont l'importance, au fond, lui échappe d'une certaine façon. Le PSF — qui en rien n'est fasciste — a toujours cherché à diffuser ses idées, mais il n'a jamais participé

¹ Y. Billard, *Le métier de la politique sous la IIIe République*, Presses universitaires de Perpignan, coll. « Études », 2003, 222 p., p. 68.

² S. Bernstein & J.-P. Thomas dir., *Le PSF. Un parti de masse à droite*, CNRS éditions, 2016, 348 p., p. 185.

³ J. Nobécourt, *Le colonel de La Rocque. 1885-1946. Ou les pièges du nationalisme chrétien*, Fayard, 1996, 194 p.

au pouvoir et son objectif des élections législatives de 1940, repoussées par Daladier à 1942 (c'est peu connu), s'est transformé en un éclatement-déliquescence dans le cycle électoral intense de la Libération **1**.

□ Un Fascisme authentique : Doriot et le PPF

Tribun, entraîneur d'hommes, espoir du bolchévisme à la française, Jacques Doriot **2** s'est bâti un parti dévoué au « chef » dont il est aisé de démontrer le fascisme.

« Personnalité phare de la direction du PCF, député maire de la ville rouge de Saint-Denis dont il fait son fief, Doriot n'accède pas pour autant au poste suprême de secrétaire général du parti. [...] En juin 1934, il est exclu alors même que le parti adopte enfin la stratégie qu'il n'a cessé de préconiser. Deux ans plus tard, dans une France déchirée qui vient de porter au pouvoir le Front populaire, le voici qui émerge comme le fondateur du Parti Populaire Français, le premier et le seul parti véritablement fasciste. » (Jean-Paul Brunet)

Jacques DORIOT (1898-1945) **3**

Fils d'un forgeron, Doriot est né à Bresles, dans l'Oise. Après avoir obtenu le certificat d'études, il entre à l'école professionnelle de Creil qu'il quitte à 17 ans pour Saint-Denis où il travaille comme ajusteur dans différentes entreprises. Il adhère alors au Syndicat des métaux, à la Jeunesse socialiste, puis au parti socialiste SFIO. Mobilisé en 1917, il est au front dès l'automne et son régiment est presque anéanti au Chemin des Dames au printemps 1918. Plus tard, sur le front de Lorraine, il est décoré de la croix de guerre pour avoir ramené sur son dos un camarade blessé. Après l'armistice, son unité est affectée à l'armée d'Orient. Il assiste à la révolution de Béla Kun en Hongrie et à la contre-révolution de l'amiral Horthy ; il se trouve à Fiume au moment du coup de force de D'Annunzio. Démobilisé en mai 1920, revenu à Saint-Denis, il est d'abord hostile à la scission et soutient une « motion de Saint-Denis » favorable à l'union, avant de rejoindre les communistes. Une activité débordante jointe à une ambition hors pair lui valent une ascension très rapide au sein de l'appareil communiste national et international. Membre suppléant de la direction des Jeunesses communistes, il séjourne à Moscou durant de longues périodes, rencontre Lénine, travaille avec Trotski, siège au présidium du Comité exécutif de l'Internationale communiste. En mai 1923, il devient secrétaire général de

1 Cf. D.Lejeune, *Années 50. France Janus, en Noir & Blanc ou en Couleurs ?*, 1 140 pages, mis en ligne le 13 avril 2017 sur HAL-SHS (CNRS) : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01504693>, plusieurs rééditions.

2 J.-P.Brunet, *Jacques Doriot. Du communisme au fascisme*, Balland, 1986, 562 p. La citation est des pages 9-10 ; Ph.Burrin, *La dérive fasciste. Bergery, Déat, Doriot*, Seuil, coll. « L'Univers historique », 1986, 530 p., réédition, coll. « Points », 2003, 592 p. ; notice par J.-P.Brunet dans J.-Fr.Sirinelli dir., *Dictionnaire historique de la vie politique française au XXe siècle*, PUF, 1995, 1 068 p., réédition, 2003, coll. « Quadrige », 1 254 p., pp. 370-372.

3 Notices dans J.-Fr.Sirinelli dir., *Dictionnaire historique de la vie politique française au XXe siècle*, PUF, 1995, 1 068 p., réédition, 2003, coll. « Quadrige », 1 254 p., pp. 370-372 et dans G. & S.Berstein, *La Troisième République*, M.A. Éditions, coll. « Le Monde de ... », 1987, 356 p., pp. 100-102.

la Fédération française des Jeunesses communistes et se spécialise dans l'agitation antimilitariste.

Recherché par la police depuis 1921, il est arrêté en décembre 1923 et condamné six fois à un total de 34 mois de prison pour incitation de militaires à la désobéissance et à la désertion, en raison de son action durant l'occupation de la Ruhr. Alors qu'il est emprisonné, ses amis le présentent comme candidat aux élections législatives de mai 1924. Élu député de la Seine, il est libéré. Il se signale à la Chambre des députés par la violence de ses attaques contre le colonialisme, en particulier pendant la guerre du Rif lors de laquelle il encourage 'Abd el-Krim (télégramme du 11 septembre 1924) à lutter « contre tous les impérialismes, français compris, jusqu'à la libération complète du sol marocain », le message se terminant par « Vive la lutte internationale des peuples coloniaux et du prolétariat mondial ! ». Envoyé par le parti communiste, avec six compagnons, porter à 'Abd el-Krim l'assurance de la solidarité des travailleurs français, il ne parvient pas à remplir sa mission (août 1925), mais les communistes se réjouissent des aventures de Doriot, déguisé en arabe, et semant les policiers qui sont à ses trousses ! En octobre 1925, il participe à une grève où grévistes et policiers en viennent aux mains et Doriot se retrouve en prison pour avoir assommé plusieurs agents de police. Pendant plusieurs années, il partage ainsi son temps entre la prison, les séjours à Moscou, les missions que lui confie l'Internationale ou Staline, comme celle dont il est chargé en Chine auprès du Guomindang (Kuomintang) au printemps 1927. Désireux d'arriver à la tête du parti communiste, Doriot ne cesse d'appuyer, à Moscou et à Paris, les hommes qui incarnent les courants majoritaires successifs. Doriot espère être nommé secrétaire général du Parti communiste français, mais Staline lui préfère Pierre Sémard (1887-1942), plus effacé et plus malléable. Doriot, déçu, s'oppose bientôt à la direction du Parti communiste quand l'Internationale prône la tactique « classe contre classe ». Lui préconise au contraire une collaboration avec le parti socialiste et la CGT. Il connaît alors des difficultés, est plusieurs fois contraint de faire en 1929 son autocritique — pour s'être opposé à la tactique « classe contre classe » imposée par Moscou — et, jusqu'en 1931, la direction l'empêche d'accéder à la mairie de Saint-Denis : la direction n'accepte finalement que pour ne pas perdre la ville. Une intense activité dans la « ville rouge » permet à Doriot de renforcer son implantation et sa popularité : aux législatives de mai 1932, il est réélu dès le premier tour. Mais nouvelle déception quand, en 1930, c'est Thorez qui est choisi comme secrétaire général et non lui-même, qu'on commence à accuser de minimiser le « danger trotskiste ». L'exclusion de Doriot est dans l'air, mais c'est le 6 février 1934 qui précipite la rupture.

Le 12 février en effet, Doriot constitue à Saint-Denis un comité antifasciste qui groupe, à côté des communistes majoritaires, des représentants du parti socialiste et des deux centrales syndicales CGT et CGTU. Il s'agit donc d'un comité d'unité d'action et non de « front unique », ce qui est contraire aux décisions du comité central du Parti communiste. Et il refuse de se rendre à la convocation que lui adresse Moscou ! L'Internationale, saisie de l'affaire, l'exclut (juin 1934) au moment même où elle adopte la stratégie de rapprochement avec les socialistes, le condamnant ainsi non sur le fond, mais pour indiscipline. À partir de cette date, Doriot et le Parti communiste se livrent une lutte sans rémission, mais inégale. Doriot, réélu maire de

Saint-Denis en 1935 haut la main mais député de justesse en mai 1936, fonde en juin le Parti Populaire Français (PPF) d'inspiration nationaliste et fasciste, fondé sur le culte du chef et dont le slogan est « PPF vaincra ». Le serment du parti proclame : « Au nom du peuple et de la patrie, je jure fidélité et dévouement au PPF, à son idéal, à son chef. Je jure de consacrer toutes mes forces à la lutte contre le communisme et l'égoïsme social ». Doriot réussit à attirer dans son parti, qui aurait compté 250 000 membres, des jeunes, des ouvriers, des membres de la classe moyenne et une pléiade de brillants intellectuels : Drieu la Rochelle, Alfred Fabre-Luce, Bertrand de Jouvenel, Paul Marion... Obsédé désormais par l'anticommunisme, arc-bouté jusqu'à l'absurde sur les traditionnelles positions communistes en politique extérieure (pacifisme, défaitisme révolutionnaire), que le Parti communiste français venait précisément d'abandonner, Doriot recrute chez les anciens du Parti communiste français et au sein des classes moyennes apeurées par le Front populaire et les grèves de juin 1936. L'anticommunisme est probablement le trait le plus marquant du PPF. Il dénonce Thorez comme le maître des agitateurs du parti, parle du machiavélisme des Soviétiques, et voit dans le parti communiste une société de propagande en faveur d'un régime nationaliste étranger. En mai 1937, révoqué de ses fonctions de maire de Saint-Denis par le ministre de l'Intérieur Marx Dormoy, il donne sa démission de conseiller municipal et demande à la population de Saint-Denis un nouveau plébiscite. Mais il est battu par le communiste Fernand Grenier (1901-1992) et se démet de son mandat de député (juin 1937). Cependant, le Conseil d'État annule le décret de révocation (3 décembre 1937) et Doriot peut, par l'intermédiaire de ses amis, garder le contrôle de la ville. Son parti fond ensuite comme neige au soleil ; après Munich les intellectuels le quittent, jugeant Doriot trop porté à la vie facile et au compromis, et choqués par la révélation du financement du PPF par le fascisme italien. Mobilisé en août 1939, il tente en 1940 de se faire admettre dans l'entourage de Pétain. Doriot se proclame « l'homme du Maréchal » mais il est seulement nommé membre du Conseil national.

Évincé des premiers cercles de la Révolution nationale, il se jette dans une fuite en avant, devenant un extrémiste de la collaboration. Il est en effet supplanté auprès des occupants par le Rassemblement national populaire (RNP) de Déat... C'est ainsi qu'après la déclaration de guerre de Hitler à l'URSS, il prend l'initiative de la création d'une Légion des Volontaires français contre le bolchevisme (LVF) et part combattre sur le front russe sous l'uniforme allemand (un an et demi de présence, au total). Adoptant à tous égards une attitude de surenchère sur Pétain et Laval, le PPF, sans jamais accéder au pouvoir, n'exerce d'autre influence que de rendre Vichy plus malléable aux exigences allemandes. Après la Libération de la France, il fuit en Allemagne où il paraît toucher au but, disputant aux autres collaborationnistes les lambeaux du pouvoir, Hitler le chargeant le 6 janvier 1945 de constituer un gouvernement de collaboration franco-allemande qui prend le nom de Comité français de Libération ! Mais le 22 février 1945, en allant retrouver Déat et Darnand pour sceller une réconciliation générale, il meurt dans sa voiture, mitraillé par un avion, vraisemblablement allié.

Fin juin 1936 Doriot fonde donc le PPF, un vrai parti politique fasciste, avec des militants – entre 50 000 et 100 000 vrais cotisants, chiffre élevé, Doriot en a proclamé jusqu'à 300 000 ! – , dont beaucoup de chômeurs et

d'ouvriers, venus avec Doriot du PCF, mais aussi de nombreux dissidents du PSF et beaucoup de jeunes, à la différence du PSF. Le PPF a une doctrine, certes assez pauvre, révélant qu'il est à sa fondation au moins un Fascisme « première manière » : anticapitalisme, plus verbal que réel, anticomunisme, antiparlementarisme, xénophobie (contre les « métèques », mot repris à Maurras), antisémitisme (en Algérie surtout, et avec un certain retard). La doctrine économique et sociale évolue vers un fascisme « deuxième manière ». Cependant Doriot refuse d'employer à son propos le mot « fascisme » en public, mais il le fait parfois en privé. Bien sûr, un chef, un cérémonial, des emblèmes, un drapeau (plus complexe que ceux des autres partis d'extrême droite), un salut, un serment, un hymne (*France, libère-toi !*), un uniforme, des slogans percutants, tout cela lui conférant une grande popularité, le soutien à l'Espagne franquiste, uniquement verbal, comme dans le reste de la droite... Mais le PPF cultive la violence, notamment à Marseille où l'animateur du PPF est le petit patron Simon Sabiani (1888-1956), clientéliste très proche des parrains de la pègre, amateur de violence, adapte de la fraude électorale et provocateur-né ¹. Les autres collaborateurs importants de Doriot sont Henri Barbé (1902-1966), le secrétaire général du parti, Marcel Marschall, le trésorier, Paul Marion (1899-1954), le responsable de la propagande, Victor Arrighi (1900-1945), qui « gère » l'Afrique du Nord, Alexandre Abremski (1903-1938), qui s'occupe des ouvriers, Pierre Pucheu (1899-1944), Ramon Fernandez (1894-1944)...

La majeure partie du financement vient du patronat, huit grosses banques, dont la Banque nationale pour le Commerce et l'Industrie (BNCI) et la Banque d'Indochine, Gabriel Le Roy Ladurie, directeur général de la banque Worms ², des associations patronales et des groupes de pression, comme l'Union des Intérêts économiques et le Comité des Forges grâce à Pucheu. En outre, le PPF reçoit régulièrement de l'Italie fasciste de l'argent, voire des armes. Hésitant face aux accords de Munich en septembre 1938, le PPF est le fer de lance du Front de la Liberté (voir plus haut), anticomunisme et regroupant les formations de la droite nationaliste. Les sympathies dont Doriot et le PPF bénéficient sont très étendues, car elles vont jusqu'à Tardieu. Pourquoi ? La signification profonde est

¹ Il était passé par la SFIO, puis le PCF ; premier adjoint au maire de Marseille (1929-1935), député des Bouches-du-Rhône (1928-1936). Le tome I (notamment le chapitre 2) de R.Mencherini, *Midi Rouge, ombres et lumières. Une histoire politique et sociale de Marseille et des Bouches-du-Rhône de 1930 à 1950*, Syllepse, 2004-2014, 4 vol., A.Olivesi, notice dans J.Maitron dir., *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français*, Éditions ouvrières, tome 41, pp. 38-44 ; Y.Billard, *Le métier de la politique sous la IIIe République*, Presses universitaires de Perpignan, coll. « Études », 2003, 222 p., pp. 129-130.

² Notice O.Dard dans J.-C.Daumas dir., *Dictionnaire historique des patrons français*, Flammarion, 2010, 1 614 p., pp. 1257-1261.

qu'entre 1934 et 1937, une partie des droites classiques se laissent gagner par le vocabulaire et circonvenir par la propagande des fascismes, évolution à l'inverse de celle du PSF. L'échec du Front de la Liberté provoque la léthargie du PPF ; Doriot sombre dans la Collaboration, avec sa Légion des Volontaires français sous uniforme allemand : Doriot est le « Führer français ».

□ Le seul « esprit des années 30 » ?

De la fin des années 20 au milieu de la décennie suivante, la jeune génération de la droite intellectuelle est à la recherche d'idées et de valeurs nouvelles. Elle se révolte contre l'ordre établi et fait le procès de l'après-guerre libéral et individualiste. Elle a en horreur le matérialisme et la « bourgeoisie » qui paraissent triompher avec les années de prospérité. Convaincus qu'une profonde crise de civilisation entraîne la France sur la pente de la décadence, les intellectuels « non-conformistes »¹ veulent à tout prix dépasser les idéologies traditionnelles, se placer « au-delà » aussi bien du marxisme que du capitalisme. À partir de 1928, on assiste à une floraison de petites revues parmi lesquelles *Les Cahiers* (de Jean-Pierre Maxence), *Réaction* (de Jean de Fabrègues²), *Combat* (de Thierry Maulnier)³, *Ordre Nouveau* (de Robert Aron et Arnaud Dandieu)⁴ et *Plans* (de Philippe Lamour⁵). L'historien des idées Jean Touchard⁶ a parlé de « l'esprit des années 30 » pour qualifier l'esprit de syncrétisme qui anime cette recherche doctrinale d'une troisième voie. Plusieurs tendances s'y affirment, plus ou moins attentives aux solutions fascistes. Il y a un courant spiritualiste proclamant l'urgence d'une régénération des valeurs : il inspire le personnalisme

¹ Cf. J.-L.Loubet Del Bayle, *Les non-conformistes des années trente, une tentative de renouvellement de la pensée politique française*, Seuil, 1969, 496 p., réédit., 2001, 562 p.

² Jean d'Azémar de Fabrègues, 1906-1983, notice dans J.-L.Loubet del Bayle, *Les non-conformistes des années trente, une tentative de renouvellement de la pensée politique française*, Seuil, 1969, 496 p., réédit., 1987, réédition en « Points », 2001, 562 p., pp. 515-516.

³ Cf. le premier chapitre de J.-L.Loubet del Bayle, *Les non-conformistes des années trente, une tentative de renouvellement de la pensée politique française*, Seuil, 1969, 496 p., réédit., 1987, réédition en « Points », 2001, 562 p.

⁴ Cf. le deuxième chapitre de J.-L.Loubet del Bayle, *Les non-conformistes des années trente, une tentative de renouvellement de la pensée politique française*, Seuil, 1969, 496 p., réédit., 1987, réédition en « Points », 2001, 562 p. et la notice de G. & S.Berstein, *La Troisième République*, M.A. Éditions, coll. « Le Monde de ... », 1987, 356 p., pp. 225-226.

⁵ 1903-1992. Notice dans J.-L.Loubet del Bayle, *Les non-conformistes des années trente, une tentative de renouvellement de la pensée politique française*, Seuil, 1969, 496 p., réédit., 1987, réédition en « Points », 2001, 562 p., pp. 520-521.

⁶ Jean Touchard (1918-1971), « L'esprit des années trente », dans le colloque *Tendances politiques dans la vie française depuis 1789*, Hachette, 1960, 144 p.

d'*Esprit* (revue créée en 1932 par Emmanuel Mounier ¹) ainsi que la réflexion d'Aron et Dandieu qui écrivent entre 1931 et 1933 un triptyque aux titres significatifs : *La Décadence de la nation française*, *Le Cancer américain* et *La Révolution nécessaire*. Il existe également un courant technocratique, le « planisme », qui préconise la modernisation de l'État (*Plans, L'Homme nouveau*) ². Enfin, un dernier courant, dissident de L'Action française, se rattache à un néo-nationalisme (*Réaction, Combat*) : dans *Au-delà du nationalisme* (1938), Thierry Maulnier s'attache à définir un « nationalisme révolutionnaire ».

Aidé par l' « esprit des années 30 », concluons sur l'éternelle question du « fascisme français » avec observations et mises en garde : l' « esprit des années 30 » est à ne pas confondre avec une « virtualité fasciste » ; il ne faut pas « prendre l'épouvantail au sérieux », comme disait René Rémond, mais il ne faut pas négliger le fait qu'une grande partie de l'opinion a cru qu'il y avait danger fasciste (et cela a eu des conséquences lourdes), cf. l'attitude de la gauche, qui voit dans la droite ligueuse le Fascisme et étend l'étiquette à des organisations antérieures, comme l'Action française. Et, surtout, la raison fondamentale de la quasi-absence de fascisme en France, à la seule exception de Doriot et de son PPF, est la longue pratique de la démocratie libérale républicaine, et nous retrouvons ici, une nouvelle fois, le thème central de ce livre...

¹ Cf. le troisième chapitre de J.-L. Loubet del Bayle, *Les non-conformistes des années trente, une tentative de renouvellement de la pensée politique française*, Seuil, 1969, 496 p., réédit., 1987, réédition en « Points », 2001, 562 p.

² Cf. J.-Fr. Sirinelli dir., *Dictionnaire historique de la vie politique française au XXe siècle*, PUF, 1995, 1 068 p., réédition, 2003, coll. « Quadrige », 1 254 p., pp. 946-950.

23.2. Le Rassemblement et le Front populaires

Sobrement, l'historien Fabrice Laroulandie note dans son manuel :
« Le Front populaire a profondément marqué la mémoire collective. » ¹

Un autre historien, Jean Vigreux, au début de l'introduction de son beau livre sur le Front populaire ², est plus disert :

« Dans l'histoire de la France contemporaine, le Front populaire occupe une place singulière ; il s'inscrit dans la lignée des grands moments de mobilisations populaires qui ont changé la vie. Il constitue un événement sans pareil, tout à la fois politique, social et culturel, au cœur duquel la société française, tant en métropole que dans les colonies, mais aussi dans les mondes des villes et des campagnes, est habitée par des sentiments variés : espoir ou désenchantement, peur ou joie, adhésion ou rejet qui laissent alors des traces profondes au sein de la culture nationale. »

« Changer la vie » (paraphrase d'une devise de 36) ³ : autrement dit, le Front populaire, baptisé Rassemblement populaire à ses débuts, n'est pas seulement une deuxième « expérience de gauche » de l'entre-deux-guerres, après le Cartel des Gauches.

23.2.1. Le Rassemblement en 1934 et 1935

□ Autre « expérience de gauche » ou « changer la vie » ?

Le Cartel des Gauches de 1924 nous a permis de faire apparaître le concept d'« expérience de gauche », avec son corollaire, l'« exercice du pouvoir » ⁴. Douze ans plus tard le Front populaire, qui avait été précédé par la campagne du Rassemblement populaire, est une deuxième expérience mais c'est une expérience politique, sociale et économique nouvelle. Le Rassemblement populaire a une double origine, car s'il est réponse à la crise politique il est aussi réponse à la crise économique. L'émeute du 6 février 1934 est interprétée à gauche comme une tentative de putsch fasciste. Un sentiment d'urgence prévaut alors chez les militants : il faut sauver la République du péril fasciste. Dès le 12 février, une manifestation unitaire rassemble, place de la Nation, des militants communistes et socialistes. Mais l'élément décisif est le revirement de l'Internationale communiste qui abandonne en juin 1934 la tactique « classe contre classe » qui prévalait depuis 1928 : le PCF appelle désormais au « front

¹ F.Laroulandie, *La France de 1898 à 1940*, Ellipses, 1996, 320 p., p. 227.

² J.Vigreux, *Histoire du Front populaire. L'échappée belle*, Tallandier, 2016, 365 p., p. 7.

³ Devise empruntée au titre d'un poème d'Arthur Rimbaud. Aussi : Jean Guéhenno, *Changer la vie. Mon enfance et ma jeunesse*, Grasset, 1961, 253 p., plusieurs rééditions.

⁴ Une bonne mise au point sur les célèbres expressions de Léon Blum, centrée sur la formation du Front populaire : G.Ziebura, « Léon Blum à la veille de l'exercice du pouvoir », et les riches interventions qui ont suivi, lors du colloque *Léon Blum, chef de gouvernement (1936-1937)*, FNSP, 1967, réédit., FNSP, coll. « Références », 1981, 439 p., pp. 27-48.

commun ». À l'invitation de Thorez, dirigeants communistes et socialistes signent en juillet 1934 un pacte d'unité d'action contre le fascisme, auquel se joignent les radicaux un an plus tard.

Né d'une logique de défense républicaine, le Front Populaire entend par ailleurs proposer des solutions originales à la crise économique des années 30. Le programme de janvier 1936, en vue des élections législatives du printemps, est modéré mais son interventionnisme rompt avec la politique de centre droit. Appliqué durant l'été 1936, il comprend la réforme de la Banque de France, la nationalisation des industries de guerre et des transports ferroviaires, un soutien aux prix agricoles grâce à la création d'un Office national interprofessionnel du blé (ONIB), l'abolition des décrets-lois de la déflation Laval et l'augmentation des salaires dans le cadre de la « doctrine du pouvoir d'achat » des socialistes, inspirée par les idées de John Maynard Keynes (1883-1946) et la relance américaine du *New Deal*.

L'espoir, la peur et la haine se disputent dans l'opinion au début de 1936 (1). Un immense espoir social se lève quelques mois plus tard, grâce aux résultats des élections législatives. Le parti socialiste, la SFIO, devient le premier parti représenté à la Chambre des députés et, pour la première fois, un socialiste forme un gouvernement. Sans que l'on puisse du tout parler de raz-de-marée électoral pour le Front Populaire, la nouvelle Chambre est plus à gauche que celle de 1932. La SFIO passe de 132 sièges à 146, tandis que le parti communiste progresse de façon spectaculaire : de onze élus seulement aux élections précédentes, en 1932, il arrive à 72 sièges au Palais-Bourbon en 1936, presque la moitié de ceux des socialistes. Les radicaux reculent (106 députés au lieu de 160) mais conservent une position d'arbitre. L'arrivée au pouvoir de Léon Blum, chef de la SFIO, se fait dans un contexte d'explosion sociale dont le but est de concrétiser la victoire électorale « populaire » et de faire pression sur le gouvernement à direction socialiste. Il est vrai que la législation sociale — aspect essentiel pour « changer la vie » — connaît un retard en France : moins d'un travailleur sur 25 seulement est protégé par une convention collective d'entreprise à la veille du Front Populaire. À la suite des accords Matignon signés dans le contexte des grèves de juin 1936, la loi du 24 juin 1936 comblera cette lacune en faisant des conventions collectives le droit normal 2.

1 Cf. la contribution fondamentale de Jean Touchard et Louis Bodin, « L'état de l'opinion au début de l'année 1936 », dans le colloque *Léon Blum, chef de gouvernement (1936-1937)*, FNSP, 1967, réédit., FNSP, coll. « Références », 1981, 439 p., pp. 49-68.

2 C. Didry, « La nouvelle jeunesse des conventions collectives : la loi du 24 juin 1936 », dans J.-P. Le Crom dir., *Deux siècles de droit du travail. L'histoire par les lois*, Éditions de l'Atelier, 1998, 288 p., pp. 129-141 ; Laure

Mais l'« expérience » tournera à l'échec. Au bout de huit mois de pouvoir, en février 1937, Blum doit annoncer la « pause » dans les réformes, la « pause » des réformes. En juin 1937, mis en minorité au Sénat à cause de la défection d'une partie des radicaux, il démissionne. Malgré les conquêtes sociales, l'expérience Blum, qui a duré un an, n'a donc pas réussi à sortir le pays de sa double crise, crise économique et crise politique. L'échec du Front populaire est économique. La revalorisation des salaires et la dévaluation du franc (septembre 1936) stimulent dans un premier temps la croissance, mais ce n'est que du provisoire. Dès le début 1937, la production nationale fléchit à nouveau, en partie à cause de l'application sans souplesse de la loi des 40 heures, tandis que l'alourdissement des charges salariales des entreprises se traduit par des hausses de prix qui annulent les gains salariaux. L'échec du Front populaire est aussi politique car le gouvernement Blum s'appuie sur une coalition fragile. Mollement soutenu de l'extérieur par les communistes qui ne participent pas au gouvernement et ne lui pardonnent pas la non-intervention en Espagne, qui est la « fêlure espagnole »¹, il est surveillé de l'intérieur par les radicaux qui contribuent à sa chute.

Après un gouvernement de transition Chautemps, Daladier forme en avril 1938 un cabinet de centre droit : l'échec de la grève générale de novembre 1938 contre les décrets-lois Reynaud, qui prévoient l'augmentation des impôts et l'amendement de la loi de 40 heures, consacre l'éclatement de la majorité de Front Populaire. Malgré le renouveau qu'il incarne, le Front Populaire n'a donc pas réussi à recréer la cohésion nationale mise à mal par les crises des années 30. L'affaiblissement de la France dans les années 30 prend donc surtout la forme d'une crise du consensus républicain...

□ Naissance du Rassemblement populaire

Revenons en détail sur les conditions de la conception et de la naissance du Rassemblement. Le Six février 1934 eut pour conséquence essentielle de provoquer un sursaut à gauche, où l'on avait eu très peur pour la démocratie républicaine : il était d'autant plus facile de craindre l'imminence d'une Marche sur Rome à la française que l'extrême droite l'annonçait ; peu importait que François de La Rocque ne fût point un fasciste², puisque ses

Machu, « Pierre Laroque, exemple d'une réflexion sur la convention collective pendant l'entre-deux-guerres », dans D.Barjot dir., *Le travail à l'époque contemporaine*, CTHS, 2005, 427 p., pp. 259-278.

¹ Formule d'Olivier Dard, *Les années 30*, Livre de Poche, 1999, 280 p., p. 124.

² A.Kéchichian, *Les Croix-de-Feu à l'âge des fascismes. Travail, famille, patrie*, Champ Vallon, 2006, 411 p. ; F. de La Rocque, *Pourquoi je suis républicain*, Seuil, 2014, 352 p., compte rendu par mes soins dans *Historiens & Géographes*, octobre-décembre 2014, pp. 324-325 ; Z.Sternhell dir., *L'Histoire refoulée. La Rocque. Les*

méthodes étaient (ou semblaient être) celles de Mussolini. Dans ces conditions la seule solution était l'union, et une union de la gauche, pour être victorieuse, devait inclure les communistes. La gauche modérée surmonta donc les souvenirs du congrès de Tours, des années 20, de la « peur du rouge », du péril de la « République soviétique française » et elle voulut considérer les communistes comme des progressistes et ses alliés naturels, d'autant que le PCF, effectivement, changea spectaculairement d'attitude. Il reçut enfin du Komintern des consignes moins sectaires et retrouva les réflexes de défense républicaine de l'époque de l'affaire Dreyfus, remis en cause par la « trahison » des socialistes modérés en juillet-août 1914. Au niveau du vocabulaire d'ailleurs – celui de *L'Humanité* par exemple – on lit un véritable glissement sémantique !

Rien n'avait été facile et évident, pour personne, au sein de la gauche, dont l'état au début des années 30 n'était pas brillant. Les radicaux étaient en plein désarroi. Parti de gouvernement depuis la Belle Époque, ils contrôlaient certes toujours la présidence du Conseil (depuis 1932) et les principaux ministères, mais ils étaient incapables d'élaborer un programme d'action : ils étaient dépassés par la crise des années 30, avant tout économique et sociale. La contradiction entre leur phraséologie de gauche et leur conservatisme foncier en matière économique et sociale était de plus en plus évidente. Pourtant ils essayaient de s'adapter, d'adopter des structures partisans un peu plus fermes ; mais ils avaient du mal à contrôler leurs parlementaires, toujours aussi indisciplinés, comme leurs organes de presse, puissants en province. Ils avaient deux figures de proue qui ne s'aimeraient guère, et la « guerre des deux Édouard » (Daladier et Herriot) n'arrangeait guère leur popularité. Sur le flanc gauche s'agitait la petite troupe active des « Jeunes-Turcs », référence aux révolutionnaires ottomans des années 1900. Il y avait parmi eux Pierre Mendès France, Pierre Cot, Jean Zay et Gaston Bergery ¹.

Les socialistes des années 30 sont plus en prise sur la société moderne, ne serait-ce que parce que leur électorat est plus urbain, axé sur les ouvriers et les classes moyennes. Ils sont par ailleurs moins démunis d'instruments d'analyse de la crise, ils sont en train de devenir le premier parti de France en voix – ils en avaient obtenu deux millions en 1932 – sinon en nombre d'élus car le mode de suffrage les dessert par rapport aux radicaux, surtout au

Croix de Feu et la question du fascisme français, Cerf, 2019, 383 p. Signalons d'ores et déjà l'intérêt des premières pages de l'ouvrage collectif S.Berstein & J.-P.Thomas dir., *Le PSF. Un parti de masse à droite*, CNRS éditions, 2016, 348 p., compte rendu par mes soins dans *Historiens & Géographes*, juillet-août 2016, pp. 247-248.

¹ Les Jeunes-Turcs sont évidemment étudiés très en détail dans l'important passage que leur consacre Serge Berstein, dans le deuxième volume de sa thèse, *Histoire du Parti radical*, FNSP, 1982, 667 p., pp. 94-122.

Sénat mais également à la Chambre. Cependant la SFIO doit tenir compte d'une culture d'opposition très ancrée parmi les militants : de nombreux socialistes sont attachés à des références idéologiques et à une phraséologie marxiste, que leurs dirigeants du reste n'avaient pas cessé de manier, la concurrence communiste aidant, et cette coloration durera jusqu'aux années 50. Les socialistes ont beaucoup de mal à accepter l'idée de se mettre à gérer la société bourgeoise, en « compromission » gouvernementale avec des « partis bourgeois ». L'expérience du Cartel, puis les suites des législatives de 1932, n'avaient rien arrangé. En même temps, dans la pratique ils refusent tout recours à la violence et à l'illégalité : n'attendent-ils pas le moment où ils auront à eux seuls la majorité aux deux Chambres, espoir pour eux pas si utopique car cela, comme nous l'avons vu, avait été pronostiqué au début du XXe siècle et la SFIO avait progressé sans cesse en sièges lors des élections législatives de la Belle Époque ? Peut-être accéder au pouvoir comme leurs camarades de Scandinavie ¹, avec comme ministres Léon Blum, Paul Faure, Vincent Auriol (1884-1966) et Paul Ramadier ? Parmi la jeune génération, les plus contestataires étaient leaders des Jeunesses socialistes, Jean Pierre-Bloch (1905-1999) et Daniel Mayer (1909-1996) ; et celui des Étudiants socialistes, Maurice Schumann (1911-1998).

Le rapport des socialistes au reste de la gauche est complexe. Ils méprisent la modération des radicaux, leur « ruralité » aussi, mais ils se sentent en commun avec eux d'être du côté du progrès, de la marche vers la justice, par opposition au passéisme et au conservatisme des droites, droites « révolutionnaires » comprises : à l'exception d'une minorité qui quitte la SFIO avec Marcel Déat en 1933 (voir plus haut), ils n'avaient jamais cru que Mussolini fût de leur côté. La même sensibilité tend à les rapprocher des communistes, malgré les injures envers les « sociaux-traîtres » : pour beaucoup de socialistes les militants communistes ne sont pas totalement mauvais, ils sont simplement des Français de gauche « égarés ». Comme eux, les communistes, descendants de Guesde et plus lointainement des révolutionnaires de 1789, de la Montagne de 1849-1850 et des communards, sont des gens de gauche. C'est la ligne dite « unitaire » défendue par Léon Blum et, dans ses dessins du *Populaire*, par Robert Fuzier (1898-1982), membre de la SFIO ². Mais ce type de raisonnement, les

¹ En Suède, les sociaux-démocrates étaient arrivés au pouvoir en 1920, l'avaient gardé jusqu'en 1925 ou 1926 et l'avaient repris en 1932 (ils y restèrent jusqu'aux années 1970). Au Danemark, ils avaient formé un gouvernement en 1929 ; en Norvège ils durent attendre 1935. Par ailleurs le *Labour* britannique avait fait deux brefs passages aux affaires en 1924-1925 et en 1929-1931.

² É. Nadaud, « La ligne *unitaire* des dessins de Robert Fuzier sur les communistes dans le quotidien central du Parti socialiste *Le Populaire* (1931-1940) », 20 & 21. *Revue d'histoire*, octobre-décembre 2020, pp. 31-50. Une critique graphique étonnamment bienveillante jusqu'en juin 1934, une exploitation unitaire maximale du pacte d'unité d'action de 1934 à août 1939 et, entre août 1939 et mai 1940, des communistes encore épargnés.

communistes refusent de le faire réciproquement jusqu'en 1934 en faveur des socialistes. Enfin, du point de vue de la tactique électorale, les socialistes sont conscients que l'électorat du PCF est nettement moins extrémiste et dogmatique que la direction inféodée à Moscou ; on peut espérer, dans certaines circonstances, en refaire des défenseurs de la démocratie, reconstruire une majorité de gauche unie pour défendre la République en attendant le passage au socialisme. À droite, les socialistes font une autre distinction – que les communistes récusent – entre la droite républicaine, un adversaire traditionnel et somme toute honorable, dont le retour au pouvoir est tolérable, et les droites autoritaires, qui représentent un danger bien plus grand : ils les associent au souvenir de Napoléon III, de Déroulède et de Boulanger, sans forcément bien comprendre la nouveauté radicale du fascisme parmi les forces « adverses » au Front populaire, pour reprendre l'adjectif de René Rémond ¹.

Une direction communiste conforme émerge dès l'été 1931, avec Maurice Thorez, Jacques Duclos, Raymond Guyot et Benoît Frachon. Après un bref passage à l'organisation, Duclos (1896-1975) deviendra ce vieux routier de la politique française dont la voix, rocailleuse « comme celle des gaves pyrénéens », réveillera les campagnes électorales engourdies et les débats parlementaires ensommeillés ² ! Quant à Benoît Frachon, spécialiste du mouvement syndical, il parviendra en 1945-1946 à récupérer la CGT, atout majeur des communistes jusqu'à la fin du siècle ³. On le voit, les choix de 1931 ont été particulièrement judicieux puisque ces hommes sont restés plus de trente-cinq ans les chefs du communisme français. Mais Moscou ne se contente pas d'imposer les structures et la ligne politique ; elle intervient aussi sur la méthode de travail. Dès 1932 le service des cadres est créé par Eugen Fried. À la demande de ce service, tout militant chargé de quelque tâche est « invité » à remplir un questionnaire

¹ Dans le titre de sa contribution, cosignée avec Janine Bourdin, « Les forces adverses », au colloque *Léon Blum, chef de gouvernement (1936-1937)*, FNSP, 1967, réédit., FNSP, coll. « Références », 1981, 439 p., pp. 137-174 (avec la discussion).

² Portrait sans concession dans F.Charpier, *L'agent Jacques Duclos. Histoire de l'appareil secret du parti communiste français. 1920-1975*, Seuil, 2015, 362 p., compte rendu par mes soins dans *Historiens & Géographes*, juillet-août 2016, p. 230. Notice par S.Courtois dans J.-Fr.Sirinelli dir., *Dictionnaire historique de la vie politique française au XXe siècle*, PUF, 1995, 1 068 p., réédition, 2003, coll. « Quadrige », 1 254 p., pp. 384-387.

³ 1892-1975. Ouvrier métallurgiste, il avait été secrétaire de la CGTU de 1933 à 1936, secrétaire de la CGT de 1936 à 1939 ; il sera secrétaire général de la CGT de 1945 à 1967, puis président de la CGT de 1967 à 1975. Frachon est bien représentatif de sa génération de dirigeants communistes. Sa participation est continue aux instances dirigeantes. Il est profondément attaché à l'expérience de l'URSS, qu'il exaltera toute sa vie en termes très chaleureux. D'après le *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français*, publié aux Éditions ouvrières sous la direction de Jean Maitron. Voir aussi la notice dans G. & S.Berstein, *La Troisième République*, M.A. Éditions, coll. « Le Monde de ... », 1987, 356 p., p. 127 et celle de J.-Fr.Sirinelli dir., *Dictionnaire historique de la vie politique française au XXe siècle*, PUF, 1995, 1 068 p., réédition, 2003, coll. « Quadrige », 1 254 p., pp. 484-486. Prise de frecul sur les ouvriers dans J.-P.Molinari, *Les ouvriers communistes. Sociologie de l'adhésion ouvrière au PCF*, Thonon-les-Bains, Albaron, 1991, 368 p., réédition, L'Harmattan, 1996, 367 p.

biographique de soixante-quatorze items ! En outre, celui qui intègre la sphère dirigeante doit rédiger, dater et signer une « autobiographie », sorte d'acte d'engagement solennel dans le monde des cadres communistes nationaux et internationaux. À partir de 1935-1936, un appareil secret s'installe au cœur même du Parti, surtout Jean Jérôme (ou Jean-Jérôme), de son vrai nom Michel Feintuch, qui sera des années 1940 aux années 1980 l'homme des relations occultes, en particulier financières, entre le PC français et le PC soviétique **1**. L'appareil politique est doublé d'un appareil technique. On établit un dispositif secret qui comprend des courriers humains dotés de faux papiers (parfois soviétiques) et porteurs des documents et de l'argent, des réseaux de passage aux frontières, des appartements clandestins servant de relais et de « boîtes aux lettres ». Le mécanisme le plus sûr et le plus sophistiqué est constitué de postes émetteurs-récepteurs capables de communiquer avec l'URSS. Encadré de la sorte, le PCF a vu, à chaque étape importante, son destin lui échapper **2**. Par-delà la soumission doctrinale, organisationnelle et politique du PCF, que Léon Blum a qualifié, à juste titre, de « parti nationaliste étranger », le plus important est sans doute dans la véritable sujétion individuelle, dans la transformation même des hommes qui se sont donnés corps et âmes au système communiste. D'où cette volonté délibérée de briser la personnalité de chacun en le contraignant à couper ses relations avec ses groupes d'appartenance autres que le Parti : la famille, la nation, la religion... **3**

En 1931-1932, le PCF atteint son étiage ; il se réduit à un fort groupuscule d'un peu plus de 25 000 membres, qui ne conserve que 10 élus, résultat de 782 000 voix, soit 8,4 % des suffrages exprimés, aux législatives de 1932. Pourtant, ce rétrécissement en peau de chagrin est trompeur. Il cache le succès de la mue réelle à laquelle est soumis le Parti communiste français, qui devient réellement ce « parti de Moscou » dénoncé, depuis des années, par la presse de droite. Maurice Thorez (1900-1964), secrétaire général du parti en 1930, est la figure emblématique de cette mutation. La phase décisive de cette conversion intervient entre 1931 et 1934, avec la nomination à Paris d'un

1 Né en 1906 en Galicie, Feintuch s'était exilé en Belgique, d'où il fut expulsé ; il gagna alors (1929) Paris. Coiffer les relations occultes entre PCF et URSS sera dissimulé derrière de multiples tâches officielles ou bénévoles, la dernière en date étant la création d'une bibliothèque marxiste dans le 13^e arrondissement. Mort en 1990.

2 Le 20 mars 1938, c'est un télégramme de Moscou qui interdit à Thorez de participer à un grand mouvement d'union nationale, dirigé par Blum et destiné à contrer l'Allemagne nazie, quelques jours après l'annexion de l'Autriche. Le 8 septembre 1939, c'est encore un télégramme de Moscou qui intime au Parti communiste français l'ordre d'abandonner la politique de défense nationale et de faire du gouvernement Daladier la cible principale de ses attaques, malgré l'entrée en guerre de la France contre le régime nazi.

3 D'après l'article de S.Courtois dans n° spécial de *L'histoire*, juillet-août 1998, *Révolution et tragédie. Le siècle communiste* et St.Courtois & A.Kriegel, *Eugen Fried. Le grand secret du PCF*, Seuil, 1997, 448 p.

véritable représentant du Komintern, Eugen Fried (1900-1943), brièvement présenté plus haut¹. De 1930 à 1943, Fried est le véritable chef du Parti communiste français et pendant près d'un demi-siècle, le nom de Fried est resté l'un des secrets les mieux gardés du Parti. Connu sous le pseudonyme de « camarade Clément », originaire de Slovaquie, où il est né dans une communauté juive moderniste, il a en effet été de 1930 à 1943 le représentant officiel de l'Internationale communiste auprès du parti français et le véritable chef de celui-ci. Fried a été jeté tout jeune dans le formidable tourbillon révolutionnaire qui traversa l'Europe entre 1917 et 1924. Juif et intellectuel, Fried ne présentait pas le « bon profil » d'un possible secrétaire général du parti communiste tchécoslovaque. Ce poste est donc attribué à Klement Gottwald. Fried, pour sa part numéro 2 du parti, fut appelé à Moscou et versé dans le prestigieux appareil international du Komintern, puis affecté en France à la fin de 1930. Fonctionnant clandestinement, se rendant à Moscou chaque fois que la situation exige que soient d'urgence rendus des rapports ou recueillies des directives, Fried suit tous les aspects de la vie du Parti. Il propose à Moscou la nomination des dirigeants, impose à Paris chaque inflexion de « ligne générale » élaborée au Kremlin, assure à travers le service des cadres – qu'il avait créé en 1932 (voir plus haut) – la gestion organisationnelle et politique des membres de l'appareil. C'est lui le responsable du Front populaire français et de ses corollaires, la « main tendue » par exemple. Dès l'été 1934, les succès politiques du Parti communiste français contribuent à promouvoir le couple « Fried-Thorez » au sein du monde communiste. Ils sont les héros du 7^e congrès du Komintern, le congrès de l'antifascisme et du Front populaire. Bien sûr, Thorez est seul à en recueillir les lauriers publics, son mentor se trouvant contraint de rester dans l'ombre. À l'été 1939, Fried est appelé à créer à Bruxelles un centre clandestin du Komintern pour toute l'Europe de l'Ouest. Ce centre, en liaison radiotélégraphique permanente avec Moscou, assure, entre autres, à partir de la fin de septembre 1939, le contrôle du PCF devenu clandestin. Le 17 juillet 1943, sans que sa véritable identité ait été mise au jour, Fried est assassiné à Bruxelles par un commando spécial de la police allemande. Pendant un demi-siècle, sa mémoire est largement occultée par les dirigeants communistes français qui avaient travaillé sous ses ordres.

Les communistes sont jusqu'en février 1934 encore en pleine période « sectaire ». Ils participent à l'émeute du Six Février ; trois jours plus tard ils redescendent dans la rue, seuls cette fois, toujours pour manifester contre la

¹ St.Courtois & A.Kriegel, *Eugen Fried. Le grand secret du PCF*, Seuil, 1997, 448 p. et notice dans J.-Fr.Sirinelli dir., *Dictionnaire historique de la vie politique française au XX^e siècle*, PUF, 1995, 1 068 p., réédition, 2003, coll. « Quadrige », 1 254 p., pp. 497-498.

République et il y a six morts. Mais cette tactique sectaire commence à provoquer de sérieuses tensions à l'intérieur du groupe dirigeant, où certains ont du mal à croire qu'on fera progresser la cause de la Révolution en sacrifiant le prolétariat français. C'est dans les mois cruciaux de l'hiver 1933-1934 que Doriot essaie de prendre le dessus sur les protégés de Fried en prônant un rapprochement tactique avec les autres partis de gauche ; mais cette idée ne plaît pas à Staline, car elle n'est pas de lui, et puis Doriot est une personnalité trop incontrôlable : marginalisé, il quitte le parti communiste en juin 1934. C'est bien Fried qui, dès avant le grand tournant idéologique du printemps 1934, confirme l'ascension de la nouvelle équipe dirigeante qu'il soutenait depuis 1931, avec notamment Maurice Thorez (1900-1964), Jacques Duclos (1896-1975) ¹, Benoît Frachon (1893-1975) et André Marty, l'ancien mutin de la mer Noire.

¹ Je rappelle le portrait sans concession par F.Charpier, *L'agent Jacques Duclos. Histoire de l'appareil secret du parti communiste français. 1920-1975*, Seuil, 2015, 362 p., compte rendu par mes soins dans *Historiens & Géographes*, juillet-août 2016, p. 230.

Maurice THOREZ (1900-1964) 1

Petit-fils du militant guesdiste Clément Baudry (1860-1931), né dans une famille de mineurs du Pas-de-Calais (plus exactement, fils naturel d'une ouvrière qui épouse en 1903 un mineur qui reconnaît Maurice, la ville : Noyelles-Godault), ouvrier à la mine (au jour) à l'âge de treize ans, il est évacué avec sa famille dans la Creuse au début de la guerre de 1914 et sera successivement valet de ferme, marinier, apprenti boulanger avant de revenir à la mine, mais cette fois comme employé de bureau. En 1919, il adhère au parti socialiste et à la CGT. Lors du congrès de Tours de 1920 il suit la majorité qui fonde le parti communiste. Deux ans de service militaire, les Jeunesses communistes et le syndicat des mineurs CGTU. Marié à une fille de mineur (Aurore), secrétaire de la Fédération du Pas-de-Calais en 1923, puis de la région du Nord, Thorez devient en 1924 membre du Comité central du Parti communiste et accède à 25 ans au Bureau politique, devenant en même temps secrétaire à l'organisation. En 1925 (bolchevisation du parti), il est envoyé à Moscou (où il rencontre Staline), il préside à son retour le comité d'action contre la guerre du Rif et son activité lui vaut une condamnation à quatorze mois de prison. Chargé d'appliquer en France la tactique « classe contre classe », Thorez, plutôt sceptique au départ sur l'opportunité de cette orientation, s'incline rapidement. En 1930, Thorez, qui a fait au sein du parti communiste une ascension rapide liée aux multiples exclusions qui affectent cette organisation, accède au secrétariat général.

Sa force a été de se montrer, souplement, en parfait accord avec la direction de l'Internationale communiste et de n'avoir été impliqué dans aucune des « purges » qui frappent sans cesse le parti, en fonction des luttes pour le pouvoir qui se déroulent en Union soviétique. Aux périodes de plus grande division, il ne s'est pas engagé car il était en prison... C'est la même « ligne de conduite » qu'adopte le nouveau secrétaire général, suivant fidèlement Eugen Fried, le mentor que lui a désigné l'Internationale. Thorez ne vit que pour le parti dans les années 30 : il est séparé de sa femme depuis 1930, ils divorceront en 1947. Il saura se maintenir à son poste jusqu'à sa mort en 1964. En 1931, l'Internationale intronise une direction appelée à un avenir historique : Thorez, Duclos et Frachon. Surtout, elle confirme l'omnipotence du représentant permanent de l'Internationale, Eugen Fried, Slovaque juif qui va devenir le mentor du secrétaire général et du parti. Fried supervise Thorez quotidiennement, l'informe au plus près des désirs de Moscou, tout en mettant en place le nouveau « service des cadres » qui, pour le compte de Staline, va bientôt contrôler tout l'appareil, secret mais décisif, du Parti communiste français : transmission des ordres, sélection des cadres, financements occultes, etc.

1 Notices dans J.-Fr.Sirinelli dir., *Dictionnaire historique de la vie politique française au XXe siècle*, PUF, 1995, 1 068 p., réédition, 2003, coll. « Quadrige », 1 254 p., pp.1197-1202, G. & S.Berstein, *La Troisième République*, M.A. Éditions, coll. « Le Monde de ... », 1987, 356 p., pp. 317-318, J.-M.Mayeur & A.Schweitz, *Les parlementaires de la Seine sous la Troisième République*, Publications de la Sorbonne, 2001, 2 vol., 278 & 639 p., tome II, pp. 566-568.

Élu député d'Ivry-sur-Seine — qui deviendra son fief et où il sera réélu sans discontinuer jusqu'à sa mort — en 1932, réélu en 1936, Maurice Thorez fait prendre à son parti, après avoir beaucoup hésité, en 1934, le virage qui conduit de la tactique « classe contre classe » à la nouvelle stratégie des Fronts populaires et son revirement à la Conférence nationale d'Ivry de 1934 est restée célèbre à cet égard. Maurice Thorez va très vite apparaître comme s'identifiant à la nouvelle tactique du parti communiste lançant le mot d'ordre de « Front populaire étendu aux classes moyennes », multipliant les manifestations patriotiques, « tendant la main aux catholiques », comme aux Croix de Feu et préconisant même l'union du « peuple de France » contre les « 200 familles ». Ce comportement vaut au parti qu'il dirige de doubler le nombre de ses suffrages aux élections législatives de 1936 et de sextupler le nombre de ses élus (72). C'est encore au nom de la modération que Thorez refuse la participation communiste au gouvernement Blum, qu'il soutient néanmoins de ses votes à la Chambre. Lors des grèves de 1936, il déclare aux travailleurs que « tout n'est pas possible » et qu'il « faut savoir terminer une grève ». Thorez devient l'un des principaux hommes politiques français, fréquente les sphères du pouvoir et du parlement, complète avec avidité sa culture d'autodidacte et peaufine son image de dirigeant prolétarien en faisant publier en 1937 une autobiographie, *Fils du Peuple*, massivement diffusée. Il connaît la période la plus heureuse de sa vie, avec un culte de la personnalité très codifié. Après juin 1937, le parti communiste demeure dans la majorité, mais, à partir de cette date, Thorez tente de s'appuyer sur le Front populaire pour infléchir l'action du gouvernement, et cette tendance s'accroît à partir d'avril 1938 et de la formation du gouvernement Daladier. La relance du Front Populaire ayant échoué et l'union des gauches ayant été disloquée par les accords de Munich, la signature du pacte germano-soviétique va contraindre Thorez à modifier une nouvelle fois son discours et ses objectifs. La nouvelle l'a surpris en vacances (!) et il a beaucoup de mal à faire avaliser cette initiative par le groupe parlementaire communiste.

Après la dissolution du Parti communiste en septembre 1939, il forme avec la majorité de l'ancien groupe communiste le « Groupe ouvrier et paysan ». Mobilisé en septembre 1939, il est en octobre quasiment kidnappé dans son unité par des envoyés de l'Internationale ! Officiellement déserteur, Maurice Thorez est condamné par contumace le 28 novembre 1939 à six ans d'emprisonnement. Les archives du Komintern montrent que l'infléchissement du PCF avant même l'invasion de l'URSS lui est dû. Thorez passe la guerre en Union soviétique et ne revient en France qu'à l'automne 1944 après avoir été amnistié par le général de Gaulle en échange de la « belle et bonne alliance » russe (à Moscou, Thorez a souffert d'un relatif isolement et Staline ne l'a reçu que deux fois en quatre ans). Politiquement, Thorez a été marginalisé par son séjour en URSS : coupé du pays et du Parti communiste français, concurrencé par André Marty à la direction de l'Internationale ; les Soviétiques ont proposé le 7 juillet 1941 de l'envoyer à Londres mais Churchill et de Gaulle ont refusé ! Toutefois, entouré de sa compagne Jeannette Vermeersch et de leurs fils, Thorez approfondit sa culture d'autodidacte. En novembre 1944, avant son départ

pour la France, il a été longuement reçu par Staline, qui lui a précisé sa politique pour la France. Encore une fois, Thorez se fait le porte-parole de la nouvelle ligne définie à Moscou. Écartant toute dérive révolutionnaire, le PCF, plus patriote que jamais, joue la carte de l'unité nationale. Le 21 juillet 1945, devant les mineurs de Waziers (Pas-de-Calais) qu'il engage à « produire, produire, et encore produire », Thorez déclare : « Nous gagnerons la bataille de la production comme nous avons gagné la bataille contre l'occupant ». Salué comme le « premier des FTP » (!), le secrétaire général réussit à reprendre le Parti en main et à accentuer son pouvoir. L'année 1946 va marquer le sommet de la puissance thorzienne. Maurice Thorez sera réélu député jusqu'à sa mort, il devient (jusqu'en 1947) ministre des divers gouvernements provisoires et du premier gouvernement de la IV^e République. Ministre d'État, Thorez peaufine sa stature d'homme d'État. Présomptueux de ses forces (le PCF obtient 28 % des voix aux élections de novembre 1946), il ne réussit pas à être investi président du Conseil et s'engage dans un bras de fer sur l'intervention française en Indochine. Thorez est contraint de se solidariser avec les grèves qui ont éclaté en avril 1947 aux usines Renault. Ramadier en profite pour priver les ministres communistes de leurs portefeuilles le 4 mai. Thorez pense qu'il va revenir au gouvernement rapidement, et plus puissant encore. Mais la situation internationale est en train de basculer... Prudent, Thorez ne se déplace pas en Pologne (septembre 1947) et laisse Jacques Duclos encaisser les coups ; cependant il redresse la situation à Moscou, lors d'une rencontre avec Staline, le 18 novembre 1947.

Maurice Thorez demeure nominalement chef du parti communiste, bien que l'attaque cérébrale qui le frappe en 1950 le conduise à cesser pratiquement toute activité politique réelle. Il va se faire soigner en URSS, d'où il revient en 1953, très affaibli. Mais il joue un rôle essentiel en 1956 dans la dissimulation du rapport Khrouchtchév dénonçant les crimes de Staline, retardant de beaucoup la « déstalinisation » du Parti communiste français. Thorez bénéficie d'une immense popularité, savamment orchestrée par tout l'appareil du parti qui en fait un véritable culte de la personnalité. Publications de ses *Œuvres* (23 volumes...), cadeaux, discours... Mais, à la différence de celui de Staline, ce culte repose sur une véritable chaleur humaine et une grande camaraderie populaire, tout au moins pour la période d'avant 1940. Et Maurice Thorez garde dans le cercle familial un goût très vif pour les lettres classiques, sûrement en discordance avec la « culture communiste ». Politiquement, Maurice Thorez se raidit dans des positions absurdes, comme la prétendue paupérisation absolue des ouvriers français ou la condamnation du contrôle des naissances qui favoriserait l'impérialisme américain... Au fond, il est figé dans le souvenir de ses heures de gloire des années 30.

Maurice Thorez réussit toutefois à donner au parti une image ouvrière, populaire et patriotique. Il incarne une sorte de monarque du Parti communiste français, retranché à Moscou dans l'ombre de Staline ou dans sa villa ou au siège du parti, protégé par le culte de la personnalité, remarié depuis 1947 avec Jeannette Vermeersch (1910-2001), ancienne ouvrière, militante en vue de la CGTU et des Jeunesses communistes que Thorez a rencontrée en URSS à la fin des années 20, et

avec laquelle il vit depuis 1934 (une vraie histoire d'amour, paraît-il), membre du Comité central puis du Bureau du Parti (1954-1968, elle démissionne à cause de la « désapprobation » par le Parti communiste français de l'invasion de la Tchécoslovaquie), vice-présidente de l'Union des Femmes françaises (1945-1974, vision très traditionaliste, hostilité à la contraception...), député de Paris (1945-1958), sénateur de la Seine (1959-1968), défendant « la ligne » avec aplomb et intransigeance (éviction de Tillon, Marty, Servin...). Le couple et le parti fabriquent une véritable mise en scène de la famille Thorez. En mai 1964, Maurice Thorez se proclamera président du parti et transmettra le secrétariat général à un homme effacé, totalement fidèle à l'URSS, Waldeck Rochet (1905-1983) ¹. Le 12 juillet, il mourra brusquement sur le bateau le menant à ses traditionnelles vacances en Crimée. Le Parti communiste français lui réserve des obsèques grandioses en présence des plus hauts dignitaires. Thorez était père de quatre fils (un du premier mariage, trois du second). Pendant près de quarante ans, il a été l'homme de Staline puis du régime soviétique dans la politique française.

Les pressions de la base communiste en faveur d'un changement de tactique sont très fortes. La CGT, ayant appelé à une grève pour le 12 février 1934 (en accord avec la SFIO), la CGTU, encore sous le choc des morts de la manifestation du 9, se rallie au mouvement, en contradiction totale avec le principe et la tactique « classe contre classe ». La direction doit suivre, sinon elle risque de perdre toute autorité sur ses propres militants. La journée d'action du 12 février 1934, qui est un succès ², se transforme ainsi en première manifestation unitaire de la gauche depuis le congrès de Tours : le rassemblement républicain est en marche. L'initiative est sans lendemain proche, car la direction communiste reprend immédiatement ses attaques contre les « sociaux-fascistes » ; mais dans la foule de vieux militants de l'ancienne SFIO avaient pleuré de joie en se retrouvant. Même chez les plus hostiles à gauche au monde politique de Tardieu, Laval et Chiappe et à ses compromissions avec les milieux d'affaires, le désir de sauver la République l'avait emporté sur le dégoût du régime parlementaire et des scandales, et sur la lutte des classes : on pouvait compter sur un réflexe républicain, comme au moment de l'affaire Dreyfus.

Au printemps 1934, Staline finit par se rendre compte que la stratégie qu'il faisait suivre à ses troupes à l'étranger est dangereuse. Ce n'est pas en réfléchissant sur l'exemple français qu'il parvient à ces conclusions, mais sur les événements en Allemagne, pays bien plus important aux yeux de la Russie, par

¹ Notice dans J.-Fr.Sirinelli dir., *Dictionnaire historique de la vie politique française au XXe siècle*, PUF, 1995, 1 068 p., réédition, 2003, coll. « Quadrige », 1 254 p., pp. 1109-1111.

² Pour la province : A.Prost, *Autour du Front populaire. Aspects du mouvement social au XXe siècle*, Seuil, 2006, 351 p., chapitre 2.

sa puissance économique, sa position géographique en Europe et ses prestigieuses traditions socialistes. Staline doit intégrer à ses analyses la spécificité des fascismes et le danger des visées hitlériennes ; il faut d'urgence trouver des alliés dans la frange la plus progressiste de la bourgeoisie, et dans des pays moins agressifs. Le Komintern, courroie fidèle, transmet les nouvelles consignes ; Fried les applique sans états d'âme, reprenant pratiquement tel quel l'argumentaire de Doriot qu'il n'a pas tout à fait achevé d'expulser car on est en mai-juin 1934.

Au fond les dirigeants communistes sont soulagés car la nouvelle stratégie est nettement plus acceptable par les militants et les sympathisants. Les anciens de la SFIO retrouvent de vieux réflexes d'avant 1920 ; la base communiste s'élargit : les effectifs du PCF doublent en quelques mois **1**. Le temps est venu d'essayer de peser positivement sur la vie politique, c'est-à-dire, dans le contexte français, de faire bonne figure aux élections : plus question de déstabiliser le régime dit bourgeois, il faut au contraire le renforcer.

□ Essor du Front populaire

En peu de temps les communistes changent donc complètement de discours ; le reste de la gauche oublie le passé proche, même au Parti radical, qui opère un « renouvellement » dans les années trente **2**. Les communistes adoptent des représentations politiques proches de celles des socialistes, avec une distinction entre les bons et les mauvais non-communistes, les compagnons de route **3**, les alliés (socialistes et radicaux), les ennemis, soit toutes les droites, diabolisées pour leurs supposées inclinations fascistes. De toute façon la droite modérée reste farouchement anticommuniste, donc irrécupérable pour un « front républicain ». Les communistes s'inscrivent désormais non plus en rupture, mais en continuité avec la culture nationale et républicaine française : ils présentent maintenant le communisme comme une nouvelle étape dans la longue histoire de la patrie de la grande Révolution de 89. Ils annexent à leur culture tout l'héritage, le patrimoine, les traditions de la gauche française, notamment le substrat blanquiste, que la base d'ailleurs n'a jamais oubliées : la Révolution française, certes « bourgeoise », mais où la lutte « sociale » et la lutte nationale étaient allées de pair, Robespierre annonçant Lénine, mais aussi 1848, la

1 Sur l'extraordinaire question des effectifs communistes, R.Martelli, *Prendre sa carte, 1920-2009. Données nouvelles sur les effectifs du PCF*, Fondation Gabriel Péri, 2010, 96 p.

2 Le mot est de Serge Berstein, dans le titre de sa contribution « Le renouvellement du Parti radical dans les années 1930 : un renouveau de la gauche ? », dans A.Prost dir., *Jean Zay et la gauche du radicalisme*, Presses de Sciences Po, 2003, 264 p., pp. 85-98.

3 Lecture toujours vivement recommandée : David Cauter, *Les Compagnons de route. 1917-1968*, trad. fr., Robert Laffont, 1979, 488 p.

Commune, les luttes anticléricales et sociales de la Belle Époque... Il y a désormais une espérance communiste spécifiquement française, nettement plus mobilisatrice que la sacro-sainte défense de l'URSS stalinienne. Le Parti communiste adopte officiellement le sigle « PCF », courant dans la presse depuis les années 1920 : symboliquement l'adjectif « français » remplace le substantif « Internationale ». Les communistes hissent le drapeau tricolore partout où ils peuvent, chantent *La Marseillaise*, célèbrent les vertus de Jeanne d'Arc, « fille du peuple » trahie par la Cour et le roi, donnent même des leçons de patriotisme au reste de la gauche.

Cette conversion à une espèce de néo-jacobinisme cocardier prend quand même à rebrousse-poil la fraction notable des militants qui demeurent viscéralement pacifistes : rappelons que c'est sur ce point que le futur courant communiste s'est d'abord défini en 1917-1918. En plus, depuis les années 1860 la vulgate socialiste internationale enseignait que les guerres entre nations n'avaient pas de sens, que seule la guerre de classes en avait un ; la SFIC y avait consacré une intense propagande depuis 1920, la SFIO elle-même avait axé une bonne partie de sa campagne de 1932 sur le slogan « plus jamais ça ». Il y a quelques départs, dont Doriot et les néo-socialistes de Déat profitent. L'immense atout du revirement communiste est que le peuple français est aussi logique qu'en 1914 : une diplomatie ferme et un effort militaire dirigé par la gauche n'ont rien à voir avec les « banquiers » et les « marchands de canon ».

Dès avant 1934, il existait des structures communes à la gauche, dans lesquelles le Komintern avait fait de l'entrisme. En 1932, la IIIe Internationale avait organisé à Amsterdam un Congrès mondial contre la Guerre, et suscité la création d'une Association des Écrivains et Artistes révolutionnaires (AEAR), dirigée en France par Henri Barbusse et Romain Rolland ¹. L'année suivante, la deuxième réunion du Congrès a lieu salle Pleyel à Paris, d'où la dénomination courante de « comité Amsterdam-Pleyel » pour désigner la section française. Avant le printemps 1934 cette structure est déjà parvenue à attirer quelques socialistes, mais c'est au départ essentiellement une émanation de la SFIC ; les socialistes présents ne représentent qu'eux-mêmes. En 1934, la construction d'un front antifasciste prend la première place dans les travaux du comité, au détriment de la dénonciation des guerres, et le mouvement s'ouvre beaucoup plus largement à toutes les gauches. En mars 1934, moins d'un mois après l'émeute d'extrême droite, apparaît, sous l'égide de la *Nouvelle Revue française*, la revue de Gide, un Comité de Vigilance des Intellectuels français antifascistes

¹ P.Ory, *La belle illusion. Culture et politique sous le signe du Front populaire*, Plon, 1994, 1 033 p., réédition, CNRS, 2016, 1 033 p., pp. 118-119 et suivantes.

(CVIA) **1**, un terme bien français, « intellectuels » remplaçant « artistes » et « révolutionnaires » cédant la place à « antifascistes ». Le Comité de Vigilance est sous la triple direction du philosophe Alain, de l'ethnologue Paul Rivet et du physicien Paul Langevin (voir plus haut), proches respectivement du parti radical, de la SFIO et du PCF. Gide, prudent et craignant d'être encarté malgré lui, reste à l'écart de la direction de l'entreprise. Les communistes renoncent à la direction et au contrôle du mouvement, ce qui montre qu'une partie de la direction communiste, une fois Doriot à peu près éliminé, commence à appliquer les nouvelles directives de Staline... avant même qu'elles ne soient formulées, dans un domaine – la mobilisation de l' « intellect » – à la fois très sensible en France depuis l'affaire Dreyfus et secondaire pour les Soviétiques.

La mobilisation antifasciste commence donc sur le front de la culture... C'est une grande période pour les intellectuels, reprenant la voie initiée par l'affaire Dreyfus, un souvenir encore bien présent chez un André Gide, sur le fond d'un immense bouillonnement culturel. De nombreux hommes de culture inclinent pour les extrêmes : au-delà des différences d'engagement et des haines mutuelles beaucoup ont en commun le désir de révolte et de contribution à la fin à la société telle qu'elle existe **2**.

Les intellectuels du CVIA acceptent, pour reprendre l'expression qui figure dans les statuts du Comité de Vigilance, de se « placer au service de la classe ouvrière » : en pratique, cela se traduit surtout par des pétitions, par la rédaction et la diffusion de brochures, et par une intense activité conférencière, mais guère dans les œuvres elles-mêmes, à de rares exceptions près, comme chez Renoir et Malraux. De nombreuses associations d'intellectuels soutiennent activement le Front populaire. Il y a notamment, à la Mutualité en juin 1935, un grand Congrès international des Écrivains pour la Défense de la Culture. Supervisé de loin par Staline et organisé par un communiste allemand exilé à Paris depuis 1933, Willi (Wilhelm) Münzenberg (**3**), il est présidé par Gide, qui se

1 Notice dans J.-Fr.Sirinelli dir., *Dictionnaire historique de la vie politique française au XX^e siècle*, PUF, 1995, 1 068 p., réédition, 2003, coll. « Quadrige », 1 254 p., pp. 266-268.

2 Pourtant, en 1927 Julien Benda (1867-1956) avait dénoncé *La trahison des clercs*, autrement dit un engagement trop partisan. Cf. J.-F.Sirinelli, *Intellectuels et passions françaises. Manifestes et pétitions au vingtième siècle*, Fayard, 1990, 365 p., réédition, Gallimard, coll. "Folio-histoire", 1996, 592 p., *passim*.

3 Münzenberg, né en 1889, proche de Lénine dès 1915 mais en prison au moment de la révolution spartakiste de 1919, avait été député KPD à partir de 1924 ; il avait émigré en France en mars 1933. Marginalisé en 1937, au moment des grandes purges staliniennes, traité de « traître » pour avoir dénoncé le pacte germano-soviétique en 1939, interné dans un camp près de Lyon à l'automne 1939 en tant qu'Allemand et que communiste, il disparaît en juin 1940, vraisemblablement liquidé par le NKVD. Voir S.Cœuré, *La Grande Lueur à l'Est. Les Français et l'Union soviétique, 1917-1939*, Seuil, 1999, 364 p., *passim*, R.Schor, *Écrire en exil. Les écrivains étrangers en France. 1919-1939*, CNRS Éditions, 2013, 346 p., pp. 207-208, M.Goebel, *Paris, capitale du tiers monde. Comment est née la révolution anticoloniale (1919-1939)*, trad. fr., La Découverte, 2017, 447 p., *passim*, et la

croit obligé de commettre un éloge de l'URSS stalinienne. On peut y entendre aussi Barbusse, Rolland, mais également toute une nouvelle génération littéraire, notamment André Malraux (1901-1976), qui en 1928 publie *Les Conquérants* et en 1933 *La Condition humaine*, roman de la Révolution chinoise, et donne en 1937 *L'Espoir*, roman de la guerre d'Espagne et des Brigades internationales, où il s'était engagé.

André MALRAUX (1901-1976) 1

Né dans une famille bourgeoise mais à Montmartre, André Malraux pâtit de la séparation de ses parents alors qu'il n'a que quatre ans : il est élevé par sa mère, sa grand-mère et une tante dans une épicerie de Bondy, près du canal de l'Ourcq, et il détestera toujours son enfance (cf. ses *Antimémoires*). Néanmoins, le « fils de l'épicière » dévore la bibliothèque municipale de la petite ville (maintenant dans le « 93 »), entre dans une EPS (École primaire supérieure) de Paris, fréquente les bouquinistes, les concerts, les expositions et les théâtres. En 1918, le fort bourgeois lycée Condorcet refuse d'inscrire ce « fils d'épicière », qui doit renoncer à tenter le baccalauréat et se met à vendre des livres d'occasion pour son compte et pour le libraire René-Louis Doyon (1885-1966). Il accumule ainsi une immense culture d'autodidacte fureteur et « chineur ». Cela lui permet également des rencontres littéraires et artistiques (Max Jacob, Mauriac, Cendrars, Aragon, Cocteau, Éluard, Tzara, Artaud, Satie, Chagall, Delaunay...), les articles, les comptes rendus (le premier en 1920 dans la revue *La Connaissance* de Doyon), la direction artistique des éditions du Sagittaire, etc.

À vingt ans, Malraux gagne pas mal d'argent, voyage, se marie (Clara Goldschmidt 2, divorce en 1946), joue à la Bourse... Il découvre Berlin et l'expressionnisme allemand, entre à la NRF, parvient à se faire réformer ; mais à 22 ans il est ruiné en Bourse : pour compenser et se « refaire », André Malraux cherche éperdument l'aventure et l'argent facile. Il les trouve en 1923 en entreprenant un voyage au Cambodge à la recherche de statues khmères, ce qui lui vaut une arrestation et un procès pour vol d'objets historiques. Condamné en juillet 1924, il est libéré grâce à la mobilisation des écrivains en sa faveur, il retourne à Saïgon en 1925

contribution d'Hélène Roussel dans H.M.Bock, R.Meyer-Kalkus & M.Trebitch, *Entre Locarno et Vichy. Les relations culturelles franco-allemandes dans les années 1930*, CNRS, 1993, 2 vol., 891 p., pp. 731-754.

1 P. Simon-Nahum, *André Malraux. L'engagement politique au XXe siècle*, Armand Colin, 2010, 239 p. ; J.-L.Loubet del Bayle, *L'illusion politique au XXe siècle*, Economica, 1999, 369 p., chapitre VI, J.-Fr.Sirinelli dir., *Dictionnaire historique de la vie politique française au XXe siècle*, PUF, 1995, 1 068 p., réédition, 2003, coll. « Quadrige », 1 254 p., pp. 726-729 ; G. & S.Berstein, *La Troisième République*, M.A. Éditions, coll. « Le Monde de ... », 1987, 356 p., p. 199 ; P.Ory, *La belle illusion. Culture et politique sous le signe du Front populaire*, Plon, 1994, 1 033 p., réédition, CNRS, 2016, 1 033 p., *passim*, notamment pp. 209 & suiv. ; David Cauté, *Le communisme et les intellectuels français. 1914-1966*, trad. fr., Gallimard, 1967, 474 p., *passim*.

2 D.Bona, *Clara Malraux. Biographie*, Grasset, 2010, réédition, Livre de poche, 2011, 510 p.

pour animer un journal anticolonialiste, *L'Indochine*. En 1926, Malraux regagne la France et publie une série d'ouvrages où son expérience asiatique sert de base à des essais ou à des romans, *La Tentation de l'Occident* (1926), *Les Conquérants* (1928), *La Voie Royale* (1930), et enfin *La Condition Humaine* (1933) qui lui vaut le prix Goncourt et dans laquelle il évoque la révolution de Shanghai, bien que, contrairement à une légende qu'il a complaisamment entretenue, il n'ait en rien participé à la révolution chinoise, n'ayant fait en Chine qu'un très bref séjour.

Dès ce moment, Malraux apparaît comme un écrivain engagé à gauche, membre de l'Association des Écrivains et Artistes révolutionnaires, compagnon de route du Parti communiste, militant en faveur des communistes indochinois. Non que Malraux soit le moins du monde marxiste. Profondément convaincu du caractère précaire de la condition humaine, il considère que le seul moyen d'échapper à cette médiocrité est de trouver une cause qui vaille la peine de sacrifier sa vie. Or, dans le contexte des années trente, cette cause lui paraît être la révolution et son meilleur agent le Parti communiste. C'est pourquoi, sans conviction idéologique et sans illusion sur le stalinisme, il combat aux côtés des communistes, en particulier lorsque ceux-ci prennent en 1934 la tête du courant antifasciste. Malraux est, dès lors, un des plus en vue des écrivains révolutionnaires, paraissant sur les estrades dans les grandes manifestations de masse organisées par les communistes ou leurs alliés, se rendant en Allemagne avec Gide pour réclamer la libération de Georgi Dimitrov (1882-1949), animant les manifestations en faveur d'Ernst Thälmann (voir plus haut), dirigeant communiste allemand emprisonné par les nazis. En revanche, Malraux ne joue qu'un rôle limité à l'époque du Front Populaire. En septembre 1936 il fait paraître dans *Commune* un texte intitulé « Héritage culturel » mais c'est pour annoncer, à une dizaine d'années de distance, ses grandes fresques culturelles de l'après-guerre. Toutefois, dès l'éclatement de la guerre civile d'Espagne, il franchit les Pyrénées pour combattre aux côtés des Républicains. Malraux incarne alors le vieux mythe de l'écrivain combattant de Byron à D'Annunzio, c'est un engagement individuel en contradiction avec la règle de l'Internationale. Malraux organise, avec l'aide de Pierre Cot, ministre de l'Air du Front populaire, l'escadrille España, dont il recrute les pilotes. Il en ramène un roman, *L'Espoir* (1937), tourne en 1938 un film (*Sierra de Teruel*), qui sort en 1939 et s'appellera *L'Espoir* après la Deuxième guerre mondiale. Il a aussi fait des conférences aux États-Unis (février 1937) pour défendre les républicains et justifier ses sympathies communistes. En 1939, Malraux s'engage et il est brièvement prisonnier en 1940.

Cette période d'intense activité est suivie d'une retraite intellectuelle vers une réflexion philosophico-esthétique dont le tournant est amorcé avec la parution des *Noyers de l'Altenburg* (1943) et qui culminera en 1951 avec *Les Voix du Silence*.

Abandonnant le communisme, Malraux cherche désormais dans l'art le moyen d'opposer une forme d'éternité à la précarité de la condition humaine. Il se détourne de l'action et reste en marge de la Résistance, malgré des contacts pris dès septembre 1942, ne sortant de sa passivité que fin mars 1944, après l'exécution de ses deux demi-frères, Roland et Claude, pour se faire reconnaître chef de maquis sous le nom de colonel Berger, combattre courageusement (il est blessé et pris par la Gestapo) et continuer la guerre comme commandant de la Brigade Alsace-Lorraine. Durant l'été 1945, il entre au cabinet du général de Gaulle qui en fait son ministre de l'Information, de novembre 1945 à janvier 1946.

Fasciné par de Gaulle, conquis par l'idée de patrie dans laquelle il voit désormais la grande cause à laquelle se dévouer, Malraux devient en 1947 délégué à la propagande du RPF. Il apporte alors au gaullisme partisan son sens de l'organisation des meetings et des parades, son éloquence syncopée d'orateur vedette, sa fidélité têtue, son anticommunisme inspiré. Mais il s'éclipse quand le RPF refuse le coup de force après les élections de 1951 et il se réfugie une fois encore dans l'écriture, avec son *Musée imaginaire*. Tout en continuant ses recherches sur l'art et en protestant – brièvement – contre la torture en Algérie (avril 1958), il est désormais un homme politique qui organise la mise en scène, oratoire notamment, du référendum de septembre 1958, est ministre délégué à la présidence du Conseil chargé de l'Information de juin 1958 à juillet 1959 et sera dix ans ministre de la Culture du général de Gaulle, de 1959 à 1969. La fonction a été taillée à sa mesure par Michel Debré et de Gaulle lui laisse les coudées franches. Avec un budget très mince (moins de 0,5 % des dépenses de l'État), une équipe réduite, quelques administrateurs venus de la France d'outre-mer (!), il taille son domaine dans les héritages des Beaux-Arts et de la Direction des Arts et Lettres de l'Éducation nationale, se désintéresse de l'éducation populaire et de la communication, met en route une administration hétéroclite et fragile. À son actif, des mesures spectaculaires (les façades de Paris ravalées, Chagall peignant le plafond de l'Opéra, *La Joconde* envoyée à New York et *La Vénus de Milo* à Tôkyô, de grandes expositions, etc.), une poursuite de la décentralisation théâtrale, des aides renouvelées à la musique et au cinéma, une loi sur les secteurs sauvegardés, le lancement en 1964 de l'Inventaire général des Monuments et Richesses artistiques et, surtout, l'installation de nouvelles Maisons de la Culture (Bourges, 1964, d'abord) : Malraux se fait l'homme des Maisons des Jeunes et de la Culture, réorganisées et multipliées ¹. Malraux est par ailleurs l'émissaire favori de De Gaulle, le chantre officiel du gaullisme, le barde et le pèlerin de la nouvelle République. À ces titres, enluminés dans ses *Antimémoires*

¹ Première loi les fédérant en 1951.

(1967, il invente beaucoup...), il rencontre les grands de ce monde, s'entremet, secoue des auditoires, en endort d'autres, accumule visions mondiales en raccourcis et oraisons funèbres pathétiques, comme celle de Jean Moulin au Panthéon en décembre 1964. L'aventurier érudit, l'écrivain, le militant, sont visés par un attentat de l'OAS. La fonction ministérielle fait du vieil homme qui dort régulièrement lors des conférences de presse du général de Gaulle, l'insurgé pathétique et vain contre la jeunesse de mai 68 à laquelle il avait ressemblé (au premier plan à la cérémonie de l'Arc-de-Triomphe du 30 mai 1958). Mai 68 l'a fort déconcerté mais ce ministre du parti de l'Ordre pressent la crise de civilisation.

Il quitte les affaires à la suite de la démission de De Gaulle en 1969, se retire dans sa maison de Verrières (Essonne), paraît parfois à la télévision, ravagé de tics et prophétisant. La mort du Général en 1970 lui arrache quelques-unes de ses plus belles pages et l'« invention » de la croix monumentale de Colombey. Surtout, il continue d'écrire, avec rage, luttant contre le temps et la mort, mais sans être jamais totalement coupé de la rumeur du monde : en 1971, il s'envole pour secourir le Bangladesh. Il soutient maladroitement la candidature de Jacques Chaban-Delmas à la présidentielle de 1974, avec l'air « d'un dominicain hérétique échappé des flammes du bûcher et hanté encore par l'odeur du roussi » (Jean Lacouture). Il meurt le 23 novembre 1976 ; ses cendres sont transférées au Panthéon en 1996, 32 ans après son discours pour le transfert de celles de Jean Moulin.

Le Congrès des écrivains fait place aussi à Paul Nizan (1905-1940), inscrit au PCF depuis 1927 et dont le pamphlet *Aden Arabie* date de 1932, à Eugène Dabit (1898-1936), mort du typhus en URSS lors du fameux voyage organisé pour Gide, et surtout connu aujourd'hui pour le roman populiste parisien *Hôtel du Nord*, paru en 1929, dont le cinéaste Marcel Carné tire en 1938 un film avec Arletty. Son *Journal intime* fut publié en 1939, à 5 500 exemplaires ¹. On trouve même, bien moins marqué à gauche, le ruraliste et fort pacifiste Jean Giono ², mais aussi une pléiade de figures prestigieuses originaires de trente-sept autres pays au total, dont Aldous Huxley (1894-1963), Robert Musil (1880-1942), Bertolt Brecht (1898-1956), Heinrich Mann (1871-1950) et Selma Lagerlöf (1858-1940). La figure très française de l'intellectuel est en train de s'internationaliser, phénomène lié à la mondialisation accélérée des conflits idéologiques, et que la guerre d'Espagne ne va pas tarder à confirmer.

¹ F.Kupferman, *Au Pays des Soviets. Le voyage français en Union soviétique : 1913-1939*, Julliard-Gallimard, coll. « Archives », 1979, réédition, Tallandier, 2007, 173 p., p. 165.

² Sur l'engagement de Giono : P.Ory, *La belle illusion. Culture et politique sous le signe du Front populaire*, Plon, 1994, 1 033 p., réédition, CNRS, 2016, 1 033 p., pp. 215-216.

Il faut joindre aux écrivains des hommes de science, par exemple Langevin et Rivet, déjà cités, ou les époux Frédéric et Irène Joliot-Curie (1900-1958 et 1896-1956), physiciens proches du Parti communiste (Irène accepte même d'entrer au gouvernement en juin 1936). Ajoutons des artistes, comme Pablo Picasso (1881-1973), qui peint Guernica pour le pavillon espagnol de l'exposition internationale de 1937, laquelle ouvre quelques semaines à peine après le martyre de la capitale basque. Il y a aussi tout un cinéma, largement syndicalisé, du Front populaire : notamment celui de Jean Renoir (1894-1979), le fils du peintre, proche du PCF et héraut d'un cinéma poético-populaire dans un genre assez proche des romans d'Eugène Dabit, comme *Boudu sauvé des eaux*, éloge de la « cloche » considérée comme un art de vivre plus qu'une défaite sociale, qui date de 1932. Les films de Jean Renoir les plus nettement engagés sont *La vie est à nous 1*, sorti en 1936, *La Marseillaise* et *Le temps des cerises 2*, en 1937.

Les plus nombreux et les plus engagés des hommes de culture sont proches des communistes, certains étant peu orthodoxes et dociles, rétifs qu'ils sont aux amalgames opérés par la direction du PCF. Rares sont les intellectuels qui acceptent d'abdiquer toute autonomie de jugement en politique, comme Aragon. Le cas de Gide demeure emblématique. Dès 1932 l'écrivain commence à concevoir quelque inquiétude quant à la réalité soviétique ; en 1935, il est sérieusement ébranlé par l'affaire Victor Serge **3**, un écrivain soviétique d'origine belge et de langue française qui est arrêté en 1932 pour avoir demandé un visa pour retourner en France, et que des collègues français tentent de faire libérer : il finit par être expulsé sur les instances de Romain Rolland en 1936. Malgré ses doutes, Gide accepte de se rendre en URSS en juillet 1936, à l'invitation du régime ; mais il publie à son retour, en novembre, une petite brochure intitulée *Retour de l'URSS*, modérément mais fermement critique, qui déclenche un scandale parmi ses camarades et lui vaut toutes sortes d'attaques staliniennes. Au lieu de faire amende honorable, il récidive l'année suivante avec des *Retouches au retour de l'URSS*, encore plus « blasphématoires ». C'est la fin de son

1 R.Prédal, *La société française à travers le cinéma. 1914-1945*, Armand Colin, Coll. U2, 1972, 347 p., pp. 220-252.

2 Avec Gaston Modot (1887-1970) dans le rôle principal. *La Marseillaise* est étudiée en détail dans P.Ory, *La belle illusion. Culture et politique sous le signe du Front populaire*, Plon, 1994, 1 033 p., réédition, CNRS, 2016, 1 033 p., pp. 448-462. Au lieu du château de Versailles, trop cher, c'est le château de Fontainebleau qui donne le décor, ainsi que la ville (Jean-Jacques Jelot-Blanc, *Si Fontainebleau m'était filmé... 1908-2008. 100 ans de cinéma. Secrets, anecdotes, interviews*, Héricy, Éditions du Puits fleuri, 2008, 254 p., pp. 62-64). Présentation lumineuse de Jean Renoir dans Pierre Billard, *L'âge classique du cinéma français. Du cinéma parlant à la Nouvelle Vague*, Flammarion, 1995, 725 p., pp. 282-302.

3 Pseudonyme de Victor Kibaltchitch, 1890-1947. Cf. R.Schor, *Écrire en exil. Les écrivains étrangers en France. 1919-1939*, CNRS Éditions, 2013, 346 p., *passim* et Jean Rabaut, *Tout est possible ! Les gauchistes français. 1929-1944*, Denoël, 1974, 416 p., réédition, Libertalia, 2018, 677 p., *passim*.

compagnonnage communiste ¹, mais cet immense humaniste soutient jusqu'au bout le combat antifasciste, à l'exception de quelques expressions de désarroi vers juin 1940, et demeure jusqu'à sa mort, en 1951, un homme de gauche.

Du point de vue strictement politique, le rapprochement entre les gauches s'accélère à la fin du printemps, tandis que la situation internationale se dégrade à vue d'œil. En juillet 1934 la SFIO et le PCF signent un pacte d'unité d'action ; à l'automne, les communistes proposent aux radicaux de s'y joindre : ils hésitent près d'un an. Le 31 juillet les deux grands partis de gauche commémorent de concert le 20^e anniversaire de l'assassinat de Jaurès.

Le 18 janvier 1935 a lieu la première grande réunion du Rassemblement populaire, l'ordre du jour comportant deux points, réclamer la dissolution des ligues fascistes et accueillir les réfugiés sarrois. Sont représentées onze organisations membres du Rassemblement : les trois grands partis politiques de gauche, SFIO, PCF et le parti radical, l'intergroupe des petits partis socialistes hors SFIO (Parti socialiste de France, Parti socialiste indépendant, Parti républicain-socialiste et le Parti d'Unité prolétarienne de Paul-Louis ²), les deux grandes centrales syndicales, CGT et CGTU, et au moins cinq autres organisations, la Ligue des Droits de l'Homme, le Comité Amsterdam-Pleyel, le Comité de Vigilance des Intellectuels antifascistes (CVIA), le Comité mondial des femmes et la Ligue internationale contre l'antisémitisme (LICA).

La Ligue des Droits de l'Homme avait été fondée en 1898 afin de rassembler les intellectuels partisans de la révision du procès de Dreyfus. L'influence radicale y avait été longtemps prédominante. Un tournant se produit en 1926 avec l'élection de Victor Basch, un socialiste, à la présidence : l'influence socialiste ne cesse de croître et les luttes entre partis de gauche affaiblissent la Ligue en tant que lieu de rassemblement des « républicains ». La Ligue des Droits de l'Homme n'apparaît plus à la fin des années 30 que comme un satellite de la SFIO.

□ La dynamique de gauche en 1935 et au début de 1936

Les élections municipales des 5 et 12 mai 1935 sont un succès pour les socialistes et les communistes : de grandes villes sont gagnées par la SFIO (Marseille, Nantes, Dijon, Perpignan...), le PCF consolide la « ceinture rouge » autour de la capitale et fait passer le nombre de municipalités à direction communiste de 150 à 297. Peu à peu les radicaux, dont certains pourtant étaient

¹ David Caute lui consacre bien sûr de nombreuses pages dans son livre, *Les Compagnons de route. 1917-1968*, trad. fr., Robert Laffont, 1979, 488 p. Le succès de son témoignage est considérable, bien supérieur à tous les autres « retours d'URSS » : 48 500 exemplaires (F.Kupferman, *Au Pays des Soviets. Le voyage français en Union soviétique : 1913-1939*, Julliard-Gallimard, coll. « Archives », 1979, réédition, Tallandier, 2007, 173 p., p. 165).

² Pseudonyme de Paul Lévi, 1872-1955.

toujours aux affaires (Herriot¹ reste ministre jusqu'en janvier 1936), se rapprochent d'eux. Le Congrès international des écrivains pour la défense de culture (Paris, 21 au 25 juin 1935), organisé par le Komintern et ouvert par André Gide, renforce l'alliance internationale des intellectuels de gauche contre le danger nazi.

Les radicaux participent à un Quatorze juillet unitaire en 1935. Le comité d'organisation de Rassemblement populaire, qui avait organisé cette manifestation, essaime en province : en janvier 1936, dix organisations se dotent d'un programme commun pour les élections législatives de mai, et c'est à partir de cette date qu'on peut vraiment parler de Front populaire. Le rassemblement lors de la fête nationale de 1935 est le baptême du Rassemblement populaire, selon la formule du grand journaliste Jacques Fauvet (1914-2002). Des centaines de milliers de participants scandent dans les nombreux cortèges – de Paris, de banlieue, de province et d'Algérie – le slogan proposé par *Le Populaire*, organe de la SFIO : « Le fascisme ne passera pas ! ». Drapeaux tricolores, évocation d'Alfred Dreyfus, mort deux jours auparavant, défense de la République, exaltation de la Révolution française, dont le 150^e anniversaire se profile à l'horizon.

Au nom du PCF, Jacques Duclos prononce un discours d'anthologie qui commence ainsi :

« Au nom du Parti communiste français qui de tout cœur adhère à cet immense rassemblement, je salue les camarades socialistes, les radicaux, les syndiqués des deux C.G.T. et les antifascistes de toutes opinions qui forment avec nous le rempart de la paix et de la liberté.

Nous donnons aujourd'hui l'exemple magnifique de la véritable réconciliation française. Il y a ici des hommes qui, hier encore, se combattaient, et qui aujourd'hui, sans rien abandonner de leurs convictions, sont dressés coude à coude contre le fascisme menaçant. » **2**

Quelques jours après la fête nationale française se tient à Moscou le très long VII^e congrès de l'Internationale communiste. Le Bulgare Georgi Dimitrov (1882-1949) lance la nouvelle ligne officielle des fronts populaires antifascistes mais ce sont les délégués communistes français qui captivent l'attention et occupent longuement la tribune. S'y succèdent Thorez, Renaud

1 Sur Herriot dans le Rassemblement et le Front populaires lire la contribution de G.Vergnon dans B.Benoît dir., *Édouard Herriot en quatre portraits. Le Lyonnais, l'humaniste, le politique et l'europpéen*, Presses universitaires du Septentrion, 2020, 288 p., pp. 181-191.

2 Cité dans N.Racine et L.Bodin, *Le Parti communiste français pendant l'entre-deux-guerres*, FNSP-Armand Colin, 1972, 310 p., réédition 1982 (FNSP), 320 p., pp. 233-235.

Jean, Raymond Guyot **1**, Marcel Gitton **2**, André Marty, Henri Barbusse, Waldeck Rochet et Marcel Cachin.

La dynamique de l'union semble irréversible : en mars 1936 les deux centrales syndicales de gauche, qui depuis deux ans avaient repris l'habitude de mener des actions communes, se réunifient sous le nom historique de CGT. Cela avait été un long chemin, non dénué d'hésitations et d'arrière-pensées. Dès le 8 juin 1934 la CGTU avait proposé une offre d'action commune, la première rencontre officielle eut lieu le 9 octobre mais ce n'est qu'en juin de l'année suivante que la situation est débloquée, grâce à l'acceptation par l'Internationale communiste de la stratégie d'union que Benoît Frachon (voir plus haut) avait expliquée le 2 mars. Le 14 juillet 1935 facilite les choses et un accord entre les deux centrales est signé dix jours plus tard.

Le mouvement était inévitable car de nombreux syndicats avaient fusionné depuis 1934, d'autres le font en 1935. Le congrès de l'unification se tient à Toulouse du 2 au 5 mars 1936. Léon Jouhaux garde le secrétariat général : c'est une capitulation des communistes sur le terrain syndical. La dynamique unitaire permet à la CGT réunifiée d'enregistrer de très nombreuses adhésions : le syndicalisme français devient massif pour la première fois de son histoire **3**. En revanche, les projets de réunification de la SFIO échouent : le Komintern refuse de perdre le contrôle exclusif de son outil révolutionnaire et les socialistes craignent le noyautage. L'idée traîne jusqu'en 1938, puis elle est enterrée. Elle renaîtra à la Libération.

Le Front populaire n'est pas un simple cartel électoral comme il y en avait eu à gauche en 1924 et en 1932, mais bien une plate-forme de gouvernement ; cependant une bonne partie des radicaux ne croient pas aux chances d'application d'un texte trop extrémiste pour eux, et pourtant bien plus modéré que ce dont avait rêvé la gauche de la SFIO : les communistes, complètement dans la logique de sauver la démocratie bourgeoise, ont fait pression pour un texte acceptable par tous ! Une plate-forme programmatique commune SFIO-PCF est signée en septembre 1935 dans la dynamique de la lutte contre les décrets-lois, mais il s'agit ensuite de négocier prudemment avec les radicaux. Le départ de la présidence de Herriot et la montée en puissance de Daladier facilitent les choses. Le texte adopté en commun le 11 janvier 1936 comporte un volet politique – la dissolution des ligues, la reprise en mains et la

1 1903-1986. Sur son rôle culturel du Front populaire : P.Ory, *La belle illusion. Culture et politique sous le signe du Front populaire*, Plon, 1994, 1 033 p., réédition, CNRS, 2016, 1 033 p., *passim*.

2 Pseudonyme de Marcel Giroux, 1903-1941.

3 Un ouvrage récent : A.Narritsens, *CGT-CGTU (1934-1935). Vers la réunification. Sténogrammes des discussions*, Delga & Institut CGT d'histoire sociale, 2019, 378 p.

moralisation de la presse, la reconnaissance complète des syndicats dans l'entreprise... — et un volet économique. Ce dernier prévoit une seule série de nationalisations, concernant les industries de guerre, qu'il n'est pas question de laisser aux mains de patrons supposés complices de la droite, réorganisation du crédit et notamment celle de la Banque de France, contre la toute-puissance des « deux cents familles » (les radicaux sont d'accord), création d'un fonds national de chômage, réduction de la semaine de travail, des grands travaux et une relance de la production, dans la lignée de Roosevelt. Et pour plus tard « des mesures plus profondes pour arracher définitivement l'État aux féodalités industrielles et financières », mais aucune lutte des classes à court terme. Le programme est bien plus flou en politique étrangère. Le slogan de campagne est simple et efficace : « le pain, la paix, la liberté ». Par ailleurs, la SFIO et le PCF présentent chacun leur propre programme électoral. Celui des socialistes prévoit la suppression du Sénat et la proportionnelle, davantage de nationalisations, celui des communistes est axé sur un seul mot : « unir », et ne prévoit aucune mesure révolutionnaire. Les radicaux n'ont pas de programme national et environ 15 % des élus radicaux vont jusqu'à refuser le programme commun du Front populaire. La droite, évidemment, fait campagne sur le thème du péril bolchevik.

23.2.2. Printemps 36

□ Les élections législatives et la vague de grèves

Les élections ont lieu les 26 avril et 3 mai 1936, dans une ambiance d'extrême tension nationale et internationale, à cause de l'Espagne où courent des rumeurs de putsch de droite contre le gouvernement de *Frente popular*, arrivé au pouvoir en février, et où la situation se dégrade très vite, mais aussi à cause de l'Éthiopie, de la Chine et de l'Allemagne, où Hitler vient de remilitariser la Rhénanie. Pour la première fois l'utilisation de la radio est possible, comme en Grande-Bretagne dès les années 20. Georges Mandel¹, ministre des Postes et Télécommunications de 1934 à 1936, avait permis de rattraper le retard français – encore un – par la construction de tout un réseau d'émetteurs et les fabricants de postes avaient fait un effort sur les prix, permettant de démocratiser la radio, toujours appelée couramment la TSF, la « télégraphie sans fil ». Chacun des partis du Rassemblement fait campagne pour son propre compte, tout au moins pour le premier tour.

Le discours de la « main tendue » de Thorez est célèbre. Voici un extrait de ce discours du 17 avril 1936, diffusé par tracts et repris dans *L'Humanité* du lendemain :

« [...] Nous te tendons la main, catholique, ouvrier, employé, artisan, paysan, nous qui sommes des laïques, parce que tu es notre frère, et que tu es comme nous accablé par les mêmes soucis.

Nous te tendons la main, volontaire national, ancien combattant devenu Croix de Feu, parce que tu es un fils de notre peuple, que tu souffres comme nous du désordre et de la corruption, parce que tu veux, comme nous, éviter que le pays ne glisse à la ruine et à la catastrophe.

Nous sommes le grand Parti communiste, aux militants dévoués et pauvres, dont les noms n'ont jamais été mêlés à aucun scandale et que la corruption ne peut atteindre. Nous sommes les partisans du plus pur et du plus noble idéal que puissent se proposer les hommes. [...] »

Léon Blum intervient à la radio quatre jours après Thorez, le 21 avril donc, relayé par Paul Faure le lendemain. Tous deux développent, avec une réelle pédagogie, le programme de la SFIO. Le PCF a pour sa campagne l'idée d'utiliser le cinéma et il commande à Jean Renoir (1894-1979) un film de

¹ Deux biographies : J.-N.Jeanneney, *Georges Mandel. L'homme qu'on attendait*, Seuil, 1991, 190 p., réédition Tallandier, 2009, 190 p., réédition, Seuil, 2015, 199 p. ; B.Favreau, *Georges Mandel ou la passion de la République (1885-1944)*, Fayard, 1996, 568 p. Une notice dans J.-Fr.Sirinelli dir., *Dictionnaire historique de la vie politique française au XXe siècle*, PUF, 1995, 1 068 p., réédition, 2003, coll. « Quadrige », 1 254 p., pp. 733-735, ainsi que les pp. 128-131 de sa thèse, *Génération intellectuelle. Khâgneux et normaliens dans l'entre-deux-guerres*, Fayard, 1988, 721 p., réédition, PUF, coll. « Quadrige », 1994, 720 p.

propagande **1**, conçu de manière, ici aussi, très pédagogique, financé par des souscriptions populaires, utilisant un très grand nombre d'assistants scénaristes et photographes, et monté par Marguerite Renoir, compagne de Jean (1906-1987). Beaucoup de bénévolat parmi eux et chez les acteurs, parmi lesquels on relève les noms de Jacques Becker (1906-1960), Roger Blin (1907-1984), Muse Dalbray **2**, Jean Dasté (1904-1994), Jean-Paul Le Chanois **3**, Francis Lemarque **4**, Gaston Modot (1887-1970), Jean Renoir lui-même, Madeleine Sologne **5**, etc. Dans *La Vie est à nous* de nombreux hommes politiques communistes – Marcel Cachin, Jacques Duclos, André Marty, Jean Renaud, Maurice Thorez, Paul Vaillant-Couturier... – jouent leur propre rôle. Bien entendu, meetings politiques, affiches, brochures – *Pour lutter contre le Front populaire* de Jean Legendre (1906-1994) est resté célèbre – et presse écrite, dont les tirages explosent, surtout à gauche, ne sont pas négligés, dans tous les camps. Les suffragettes françaises profitent de la campagne pour réclamer à nouveau le droit de vote tout en appuyant le Front populaire, se présentent même de « vraies-fausses candidates ».

Il y a nettement plus d'inscrits qu'en 1932 (presque 12 millions au lieu de 11,5 millions environ) et la participation est très élevée (84,3 %), davantage qu'en 1932. La surprise n'est pas tant dans la victoire de la gauche – c'est la troisième en quatre élections, et la gauche dans son ensemble gagne peu de voix par rapport à 1932 – mais dans une série de reclassements internes à celle-ci. Le centre de gravité de la gauche électorale et parlementaire se déplace vers la gauche et on assiste à un spectaculaire essor du PCF, qui passe de neuf ou dix à soixante-douze députés : d'une part il a doublé le nombre de ses voix (1 468 949 au lieu de 783 098) ; surtout, il a bénéficié de la discipline républicaine. Désormais, il n'y a plus de gouvernement de gauche possible sans, au moins, la neutralité des communistes. La SFIO, qui rassemble un peu plus de suffrages que les radicaux, les dépasse nettement en sièges (146 contre 106) : comme toujours les plus centristes ont souffert de la bipolarisation du scrutin. Dans ces conditions le futur Premier ministre ne peut être qu'un socialiste, alors qu'on attendait quelques mois auparavant Herriot ou Daladier. Il y a donc eu un glissement de l'électorat en direction de la gauche, comme cela avait été le cas au profit des

1 P.Ory, *La belle illusion. Culture et politique sous le signe du Front populaire. 1935-1938*, Plon, 1994, 1 033 p., réédition, CNRS, 2016, 1 033 p., *passim*.

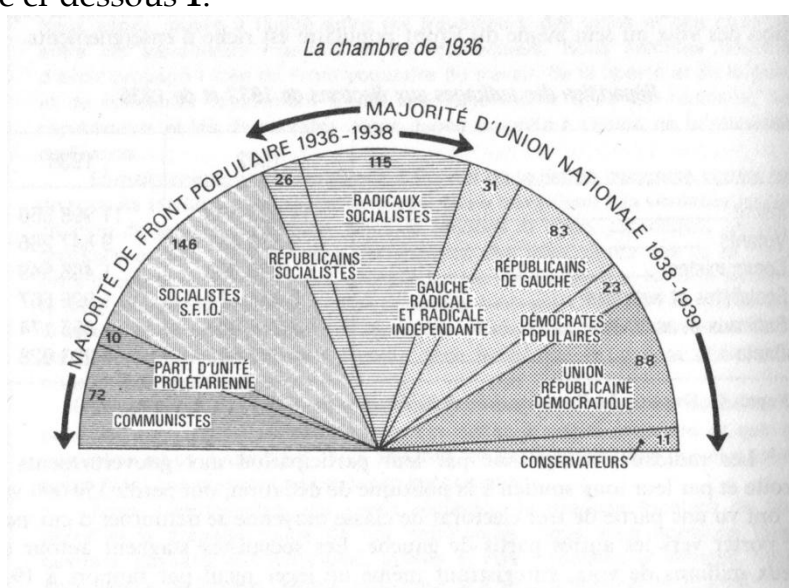
2 Pseudonyme de Georgette Corsin, 1903-1998.

3 Pseudonyme de Jean-Paul Dreyfus, 1909-1985. Voir P.Ory, *La belle illusion. Culture et politique sous le signe du Front populaire*, Plon, 1994, 1 033 p., réédition, CNRS, 2016, 1 033 p., *passim*.

4 Pseudonyme de Nathan Korb, 1917-2002.

5 Pseudonyme de Madeleine Vouillon, 1912-1995.

radicaux en 1899, mais cette fois-ci à leur détriment. Certains en tirent des conclusions quant à l'inéluctable évolution du monde vers le socialisme. C'est aussi l'époque où finissent de se constituer les « ceintures rouges » des grandes villes, ces banlieues dominées par les communistes ; le communisme s'implante même dans certaines campagnes traditionnellement portées à voter pour l'extrême gauche, comme l'Allier, tandis que, portée par l'ambiance générale en France et l'attitude plus ouverte du Vatican sur la question sociale, la Jeunesse agricole chrétienne (JAC) se transforme progressivement en une sorte de syndicat, orienté plutôt à gauche. Cependant les radicaux, même mal en point, demeurent en position d'arbitres à la Chambre, ce qui leur donne une capacité manœuvrière disproportionnée à leur force électorale. De plus le Sénat n'a pas été renouvelé, et les radicaux y sont encore très puissants ; or pour le vote des lois le Sénat a un pouvoir égal à la Chambre... Pour l'instant l'opinion publique ne s'en rend guère compte : elle voit surtout, pour s'en réjouir ou s'en effrayer, l'histogramme ci-dessous ¹.



Mathématiquement la situation en sièges est simple : l'addition des députés socialistes et communistes égale exactement l'ensemble des députés de droite. Il n'y a donc de majorité de gauche possible qu'avec les radicaux, sans doute vexés de n'être plus le premier parti de gauche !

Le Front populaire doit, juste après son relatif succès électoral et avant la constitution du gouvernement, affronter un problème imprévu : les grèves qui se multiplient dans tout le pays à la faveur des espérances suscitées par la victoire de la gauche et aussi de l'interminable attente du mois de mai. Ce

¹ Repris de S.Berstein, *La France des années 30*, Armand Colin, coll. « Coursus », 1988, 186 p., réédition, 1989, 1993, 2002, 2011, 224 p., p. 116.

phénomène, dont l'interprétation canonique a été donnée dès 1965 lors d'un colloque fondamental ¹ par l'historien Antoine Prost, alors trentenaire, est inattendu : il n'y avait eu que 32 conflits sociaux en avril ; on passe à 12 150 en juin ! Trois usines en grève sur quatre sont occupées, ce qui est une nouveauté dans le mouvement ouvrier français et imite les grèves italiennes de 1920-1921. Le mouvement prend naissance le 11 mai, une semaine après le second tour, aux usines Bréguet du Havre (en protestation contre des licenciements), elles se diffusent dans l'industrie aéronautique à Toulouse et à Paris, puis, fin mai, gagnent de proche en proche toute la France et tous les secteurs. Début juin il y a deux millions de grévistes ; le 28 mai, pour l'anniversaire de la Commune, six cent mille personnes défilent au mur des Fédérés.

Il s'agit de grèves « sur le tas », spontanées, non organisées. Bien entendu, elles ne sont ni suscitées, ni exploitées politiquement par le PCF, qui se fait au contraire le champion du légalisme : répondant à Marceau Pivert (1895-1958) ², un syndicaliste proche de la gauche de la SFIO qui avait déclaré que « tout [était] possible », *L'Humanité* écrit le 29 mai : « non, tout n'est pas possible ». De toute façon les communistes n'aiment guère cette agitation brouillonne, sans finalité révolutionnaire ni stratégie, libertaire dans la forme et réformiste sur le fond ; cette réserve annonce son hostilité au gauchisme en 1968. Cela n'empêche pas la droite, y compris modérée, de crier au complot bolchevik ! En revanche l'extrême gauche antistalinienne ³, les anarchistes et les trotskistes, jouent un rôle majeur dans le déclenchement de certains conflits, ainsi dans les mines du Nord. Les grèves ne sont pas révolutionnaires, elles ne sont pas non plus à proprement parler politiques ; elles visent à faire pression sur les patrons avec l'appui espéré du gouvernement, non à faire pression sur celui-ci : en témoigne le fait qu'il y a très peu de grévistes dans le secteur public. Les syndicats n'y jouent qu'un rôle effacé, bien plus discret qu'en 1919-1920, même

¹ A.Prost, « Les grèves de juin 1936, essai d'interprétation », dans le colloque *Léon Blum, chef de gouvernement (1936-1937)*, FNSP, 1967, réédit., FNSP, coll. « Références », 1981, 439 p., pp. 69-106. On ne négligera pas la discussion, dans laquelle on trouve les célèbres formules de Pierre Mendès France (« L'histoire nous offre de nombreux exemples de révolutions qui éclatent [...] sans qu'il y ait eu jusque-là dans le pays une véritable volonté révolutionnaire. Une situation révolutionnaire peut exister sans que les masses en aient conscience. ») et d'Ernest Labrousse : « aucune révolution n'est née d'une volonté de révolution ». Le travail d'Antoine Prost est repris dans son chapitre 3 d'*Autour du Front populaire. Aspects du mouvement social au XXe siècle*, Seuil, 2006, 351 p. De la même année 2006 : S.Sirot, « La vague de grèves du Front populaire : des interprétations divergentes et incertaines », dans G.Morin & G.Richard dir., *Les deux France du Front populaire*, Colloque de l'ENS (2006), L'Harmattan, 2008, 413 p., pp. 51-62.

² J.Kergoat, *Marceau Pivert, "socialiste de gauche"*, Éditions de l'Atelier, 1994, 346 p., notice dans J.-Fr.Sirinelli dir., *Dictionnaire historique de la vie politique française au XXe siècle*, PUF, 1995, 1 068 p., réédition, 2003, coll. « Quadrige », 1 254 p., pp. 945-946, et J.-P.Molinari, *Les ouvriers communistes. Sociologie de l'adhésion ouvrière au PCF*, Thonon-les-Bains, Albaron, 1991, 368 p., réédition, L'Harmattan, 1996, 367 p.

³ Sur laquelle on lira le grand livre de Jean Rabaut (pseudonyme de Jean Rabinovici, 1912-1989), *Tout est possible ! Les gauchistes français. 1929-1944*, Denoël, 1974, 416 p., réédition, Libertalia, 2018, 677 p.

s'ils mettent leur savoir-faire au service des grévistes et finissent par mener la négociation avec le gouvernement qui n'a pas d'autre interlocuteur ; ils en profitent cependant pour recruter des adhérents : en quinze jours la section CGT de Renault passe de sept cents à vingt-cinq mille membres ! Le nombre de syndiqués monte de deux millions et demi en 1930 (cinq cent mille en 1900) à quatre millions en 1937. Les patrons n'ont plus les moyens d'empêcher les travailleurs de se syndiquer ; surtout, pour la première fois depuis les lois de 1864 et de 1884, la France a un gouvernement favorable aux syndicalistes et aux grévistes. Cela change tout et l'anarcho-syndicalisme perd l'un de ses derniers arguments : désormais il était évident que l'action politique peut payer, donc que les syndicats n'ont plus à se méfier des partis socialistes.

Mai-juin 1936 est une libération, une explosion d'euphorie, autant qu'une explosion revendicative et une révolution sociale. Les grèves s'accompagnent de fêtes, auxquelles parfois des artistes participent : ainsi le groupe théâtral Octobre, dont Jacques Prévert (1900-1977) fait partie, et qui joue entre autres « au rayon communiantes des grands magasins du Louvre »... Les travailleurs certes occupent les usines, à la grande terreur des patrons mais c'est pour empêcher le lock-out, c'est-à-dire la fermeture des usines par la direction, le renvoi massif des grévistes et la réembauche de non-grévistes. Ils entretiennent l'outil de travail et assurent la sécurité ; ils ne cherchent pas à faire travailler les entreprises, à les réorganiser sous forme de coopératives. Ils ne remettent pas en cause le rôle du patronat, mais plutôt les conditions de travail, les avantages sociaux et le dialogue social dans l'entreprise. L'explosion d'euphorie et les motivations sont exprimées ainsi par la grande philosophe Simone Weil (1909-1943) ¹ :

« Il s'agit, après avoir toujours plié, tout subi, tout encaissé en silence pendant des mois et des années, d'oser enfin se redresser. Prendre la parole à son tour. Se sentir des hommes pendant quelques jours. Indépendamment des revendications cette grève en elle-même est une joie ».

□ La formation du gouvernement de Léon Blum

Le grand vainqueur des élections est le leader des socialistes, Léon Blum, qui s'installe tout naturellement, mais pas immédiatement, à Matignon : c'est le premier membre de la SFIO à diriger un gouvernement. Cependant Blum respecte la tradition de la III^e République et laisse les pouvoirs de la Chambre précédente expirer, imitant Roosevelt attendant pendant plusieurs mois la date traditionnelle de la prestation de serment pour accéder à la Maison blanche.

¹ Simone Weil était proche des anarchistes lorsqu'en 1934 elle décide d'aller travailler en usine comme manœuvre, d'abord chez Alsthom, puis chez Renault, pour ressentir dans sa chair la condition ouvrière.

Blum n'attend, lui, que jusqu'au début du mois de juin 1936. Dans la lignée de Jaurès, Blum avait élaboré toute une théorie de l'accès des socialistes au pouvoir. Il est hostile à la participation à des gouvernements « bourgeois » dans le cadre de coalitions partisans : cela réduirait les socialistes au rôle d'otage des conservateurs. L'« exercice du pouvoir » au sein de la société bourgeoise est licite dans certaines conditions. Il faut que les socialistes aient une position prépondérante dans ledit pouvoir, et non une position subalterne, il est nécessaire qu'un socialiste soit à Matignon, où la présidence du Conseil s'est installée en janvier 1935 ¹. L'« occupation du pouvoir » est licite pour défendre la liberté mais doit éviter de revêtir une forme illégale ; enfin la « conquête du pouvoir » représentera un jour le couronnement des efforts des socialistes : elle prendra la forme de l'installation définitive d'un « pouvoir ouvrier » à l'issue de la Révolution, processus progressif, légal et non-violent pour Blum comme pour Jaurès. Cette conquête ne peut se produire qu'au terme d'une longue évolution, qu'il ne faut pas chercher à hâter ².

Par ailleurs Blum est personnellement très méfiant envers les communistes, alors même que les réalisations des premiers plans quinquennaux en URSS font tourner bien des têtes, y compris celle d'Herriot qui avait voyagé à la Potemkine dans le pays, en « pèlerin enchanté » ³. Pourtant dès février 1934, Blum se prononce pour l'unité d'action avec les communistes, car le danger fasciste est le plus pressant.

Blum constitue donc un gouvernement dans les délais légaux, c'est-à-dire pas avant début juin. Malgré l'urgence, par souci de légalisme la nouvelle majorité laisse s'achever le mandat de la Chambre sortante, certes, mais Léon Blum revendique la direction du gouvernement dès le lendemain du deuxième tour, déclenchant à la fois les menaces antisémites de l'Action française et les protestations de modération des communistes. Des socialistes – aucun n'avait bien entendu participé à quelque gouvernement que ce soit jusque-là – reçoivent les ministères économiques et sociaux et ceux chargés du maintien de l'ordre : Roger Salengro (1890-1936) ⁴ est à l'Intérieur, Vincent Auriol aux

¹ C'était l'ancienne ambassade d'Autriche-Hongrie, tombée dans les domaines de l'État français en 1922.

² Deux contributions au colloque *Léon Blum, chef de gouvernement (1936-1937)*, FNSP, 1967, réédit., FNSP, coll. « Références », 1981, 439 p. sont capitales : une nouvelle fois celle de Gilbert Ziebura (« Léon Blum à la veille de l'exercice du pouvoir »), déjà citée, et celle de Georges Dupeux, « Léon Blum et la majorité parlementaire » (pp. 109-124).

³ S.Cœuré, *La Grande Lueur à l'Est. Les Français et l'Union soviétique, 1917-1939*, Seuil, 1999, 364 p., pp. 171-183.

⁴ Notices dans J.Maitron dir., *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français*, Éditions ouvrières, tome 41, pp. 78-82 et dans J.-Fr.Sirinelli dir., *Dictionnaire historique de la vie politique française au XXe siècle*,

Finances. Des radicaux sont aux « affaires d'État », Daladier à la Guerre (il est aussi vice-président du Conseil), Yvon Delbos (1885-1956) aux Affaires étrangères. Parmi les ministres radicaux on trouve aussi Jean Zay à l'Éducation nationale et Pierre Cot (1895-1977) à l'Air ; parmi les socialistes, Georges Monnet (1898-1980) à l'Agriculture.

Jean Zay (1904-1944), « ce ministre hors du commun » (Pascal Ory) 1

Jean Zay est né le 6 août 1904 à Orléans d'un père juif et d'une mère protestante. Il appartient à une génération pour qui la littérature est le lieu des vraies réussites. Primé au concours général, il est tenté par une carrière littéraire dont il a le goût et le talent. Avec quelques amis étudiants, il anime une revue littéraire locale, *Le Grenier*. L'un de ses premiers textes, un pastiche antimilitariste, *Le Drapeau*, lui sera périodiquement reproché. Mais l'appel de la politique est le plus fort. Par son père, Léon Zay, directeur du quotidien radical-socialiste local, il est très tôt initié aux débats politiques. Aussi, quand il s'installe à Orléans comme avocat en 1928, lui est-il facile de publier ses premiers articles et de s'intégrer aux milieux républicains locaux, aux cercles laïques et à la franc-maçonnerie.

Élu député d'Orléans en 1932, à vingt-sept ans, Jean Zay se situe à la gauche du Parti radical, avec les « Jeunes-Turcs », comme Jacques Kayser (1900-1963) 2, Pierre Cot ou Pierre Mendès France. Il se spécialise dans les problèmes de l'artisanat et du commerce, mais il présente le rapport de politique générale au congrès de 1935 ; il est l'un des leaders du courant qui emporte l'adhésion du parti au Rassemblement populaire. Son accession au secrétariat d'État à la présidence du Conseil, dans le ministère Sarraut, en janvier 1936, atteste qu'il est devenu l'un des espoirs du vieux parti.

Réélu député en 1936, il est choisi par Léon Blum comme ministre de l'Éducation nationale. Il n'a pas encore trente-deux ans. Il réussit si bien dans ces fonctions qu'il les conserve jusqu'à la guerre.

PUF, 1995, 1 068 p., réédition, 2003, coll. « Quadrige », 1 254 p., pp. 1123-1124. Également A. Chamouard, *Une autre histoire du socialisme. Les politiques à l'épreuve du terrain (1919-2010)*, CNRS, 2013, 339 p., *passim*.

1 A. Prost, notice dans J.-Fr. Sirinelli dir., *Dictionnaire historique de la vie politique française au XXe siècle*, PUF, 1995, 1 068 p., réédition, 2003, coll. « Quadrige », 1 254 p., pp. 1252-1254 ; notice dans G. & S. Berstein, *La Troisième République*, M.A. Éditions, coll. « Le Monde de ... », 1987, 356 p., pp. 334-335 ; P. Ory, *La belle illusion. Culture et politique sous le signe du Front populaire*, Plon, 1994, 1 033 p., réédition, CNRS, 2016, 1 033 p., *passim*, la formule étant page 8 et une biographie politique pp. 145 & suiv. (la thèse, plus ample, 1 848 pages dactylographiées, a été soutenue en 1990 ; Jean Zay, *Souvenirs et solitude*, réédition, Orléans, Les Temps modernes, 1987 ; O. Loubes, « D'un drapeau l'autre. Jean Zay (1914-1940) », *Vingtième Siècle. Revue d'Histoire*, juillet-septembre 2001, pp. 37-54 ; O. Loubes, *Jean Zay. L'inconnu de la République*, A. Colin, 2012, 288 p. ; Olivier Loubes, « Derrière l'étendard du pastiche », dans A. Prost dir., *Jean Zay et la gauche du radicalisme*, Presses de Sciences Po, 2003, 264 p., pp. 99-112 ; P. Girard, « Jean Zay, les années de formation et l'engagement en politique », dans A. Prost dir., *Jean Zay et la gauche du radicalisme*, Presses de Sciences Po, 2003, 264 p., pp. 113-124, et les quatre contributions de la troisième partie (chap. 10 à 13) ; notice par M. Ruby dans S. Baumont & A. Dorna dir., *Les grandes figures du radicalisme. Les radicaux dans le siècle (1901-2001)*, Privat, coll. « Bibliothèque historique Privat », 2001, 286 p., pp. 187-191. Pour la ville natale de Jean Zay, on doit ajouter le récent livre d'Antoine Prost, *Orléans 1911. Sociologie d'une ville*, CNRS éditions, 2022, 204 p.

2 A. Bouet, « Jacques Kayser (1900-1963) : un radical de gauche », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, janvier-mars 1996, pp. 119-136.

Son action présente de multiples aspects. Dans le domaine de l'éducation, il entreprend des réformes de structure directement inspirées par le courant de l'école unique et le programme de la Fédération générale de l'enseignement CGT. Le projet qu'il dépose le 5 mars 1937 sur le bureau de la Chambre en dégage les grandes lignes : unification des classes primaires des lycées et des écoles élémentaires, transformation de la classe de sixième en une classe d'orientation, après laquelle divergeraient trois sections, classique, moderne et technique, d'un même enseignement du second degré, organisation de ce second degré en deux cycles ¹.

Bien accueilli dans un premier temps, ce projet est enterré par la commission parlementaire que préside un autre radical, Hippolyte Ducos, agrégé de lettres classiques (voir plus haut), qui le juge funeste aux humanités. Jean Zay réalise donc par décrets les éléments de son projet qui peuvent l'être. Il crée d'abord, à titre expérimental, dans plus de deux cents établissements, des classes d'orientation au niveau de la sixième (22 mai 1937). Il unifie les programmes du primaire supérieur et du premier cycle secondaire (21 mai 1937), ce qui le conduit à promulguer le même jour (11 avril 1938) deux arrêtés distincts fixant les programmes de chaque ordre d'enseignement dans des termes identiques. « De nouveaux programmes scolaires sont publiés en 1938 pour les trois dernières années de l'enseignement primaire, en particulier pour la nouvelle classe de fin d'études, destinée aux élèves âgés de 13 à 14 ans qui vont quitter définitivement l'école » ² Zay modifie l'organisation du ministère (1^{er} juin 1937), créant une direction du premier degré, compétente aussi pour les « petites » classes des lycées, et une direction du second degré à laquelle sont rattachées les écoles primaires supérieures. Les réformateurs – Groupe français d'éducation nouvelle (GFEN), Compagnons de l'Université nouvelle... – appellent en effet, depuis peu, « second degré » le secondaire classique et moderne des lycées d'État et collèges municipaux, le primaire supérieur et les cours complémentaires. Les ENS de Fontenay et Saint-Cloud sont rattachées à la direction de l'enseignement supérieur ³. Seul l'enseignement technique échappe à cette réorganisation d'ensemble.

L'action réformatrice concerne aussi la pédagogie. La loi du 11 août 1936 a prolongé d'une année l'obligation scolaire. Jean Zay ne veut pas que cette année supplémentaire soit une répétition des précédentes. Faisant appel à l'initiative des instituteurs, il lance l'idée d'un programme d'ouverture vers la vie active, avec des activités dirigées, des classes promenades. Cette ouverture rejaillit sur les autres classes élémentaires, et débouche sur de nouvelles instructions, à l'automne de 1938, tandis que la nouvelle pédagogie expérimentée dans les classes d'orientation inspire d'autres instructions pour le premier cycle. « Si nous avons, dans l'histoire de l'évolution scolaire française, quelques lustres aussi riches en innovations hardies que ces deux dernières années, écrit Célestin Freinet en novembre 1938, il y aurait bientôt quelque chose de changé dans l'éducation française » (P. Ory, p. 667).

Dans bien d'autres domaines, l'œuvre de Jean Zay est décisive. Il soutient

¹ L'ensemble ralentit sa forte croissance numérique vers 1936.

² J. Vigreux, *Histoire du Front populaire. L'échappée belle*, Tallandier, 2016, 365 p., p. 154.

³ J.-N. Luc & A. Barbé, *Des Normaliens. Histoire de l'École normale supérieure de Saint-Cloud*, FNSP, 1982, 323 p., deuxième partie (« Le droit d'être ambitieux ») et A. Barbé, *Les élèves-professeurs de l'ENS de Saint-Cloud durant l'entre-deux-guerres*, mémoire de maîtrise, Paris I, 1976, 188 p..

Léo Lagrange, dont le sous-secrétariat d'État aux Sports et aux Loisirs lui est rattaché en 1937, et il contribue au développement du sport populaire. Il organise le sport universitaire et institue un Conseil supérieur des œuvres sociales en faveur des étudiants. Il participe aux cérémonies d'inauguration du refuge Vallot (4 362 m), sur l'itinéraire du mont Blanc, certes en se contentant de passer la nuit au refuge de Tête Rousse (3 164 m), mais l'exploit est beau pour un ministre de la IIIe République, d'autant plus que le mauvais temps limite l'inauguration au niveau du glacier de Tête Rousse (20-21 août 1938) **1**. Jean Zay oblige les apprentis à passer par un centre d'orientation professionnelle **2**. Il développe les statistiques scolaires. Il organise l'administration de la recherche et crée le CNRS ; il accélère les constructions scolaires, crée la radiodiffusion scolaire, essaie de développer l'éducation musicale, l'Éducation physique et sportive (création de l'OSSU, Office du Sport scolaire et universitaire), l'enseignement artistique, celui de l'arabe dans les lycées (deux postes), les « œuvres sociales en faveur des étudiants », le sanatorium de Saint-Hilaire-du-Touvet, l'hygiène sociale des étudiants...

Les Beaux-Arts étaient rattachés à l'Éducation nationale. Jean Zay crée la réunion des théâtres nationaux, le Musée d'art moderne et celui des Arts et Traditions populaires. Il jette les bases d'une définition légale du droit d'auteur et il subventionne l'école de cinéma de la rue de Vaugirard (qui sera nationalisée en 1951). Il subventionne la Cinémathèque française fondée le 2 septembre 1936 par Georges Franju (1912-1987) et Henri Langlois (1914-1977). Il lance le premier festival de cinéma, qui aurait dû se tenir à Cannes en septembre 1939 (**3**) et le « statut Zay » du cinéma définit l'exercice des professions du « 7e art », le financement des films, etc.

Mais c'est la guerre. Jean Zay démissionne pour être mobilisé. En juin 1940, il gagne Bordeaux, s'embarque sur le *Massilia* et est arrêté au Maroc par le nouveau régime qui le fait iniquement condamner par un conseil de guerre à la détention à vie. Il est emprisonné à Riom, où il écrit un admirable livre, *Souvenirs et solitude*.

Jean Zay incarne tout ce que Vichy détestait : républicain jeune et brillant, ministre apprécié du Front populaire, il avait en outre été partisan de résister à Hitler jusqu'au bout. La propagande se déchaîne contre le franc-maçon qu'il est et le Juif qu'il n'est pas au sens de la législation de Vichy. Le 20 juin 1944, des miliciens viennent le chercher et l'assassinent dans un bois près de Cusset (Allier). Il allait avoir quarante ans.

Pierre Cot (1895-1977) 4

1 Quelques courageux montent jusqu'à l'Observatoire Vallot, l'un en meurt, F.Rognon, membre du comité de la section CAF de Paris. Jean Zay s'était soigneusement préparé, faisant du 15 au 19 août, les ascensions du mont Joly (2 525 m) et, surtout, du mont Tondu (3 196 m).

2 Cf. J.Martin, *La naissance de l'orientation professionnelle en France. 1900-1940. Aux origines de la profession de conseiller d'orientation*, L'Harmattan, 2020, 302 p.

3 Premier Festival de Cannes en 1946.

4 Sabine Jansen, *Pierre Cot. Un antifasciste radical*, Fayard, 2002, 680 p. ; S.Jansen, notice dans J.-Fr.Sirinelli dir., *Dictionnaire historique de la vie politique française au XXe siècle*, PUF, 1995, 1 068 p., réédition, 2003, coll. « Quadrige », 1 254 p., pp. 293-295 ; S.Jansen, « Le cas de Pierre Cot », dans A.Prost dir., *Jean Zay et la gauche du radicalisme*, Presses de Sciences Po, 2003, 264 p., pp. 125-142 ; notice dans G. & S.Berstein, *La*

Né le 20 novembre 1895 à Coise-Saint-Jean-Pied-Gauthier (Savoie), Pierre Cot est issu d'une famille de la petite bourgeoisie coutumière des responsabilités politiques locales. Son grand-père et son père, républicains modérés, occupent les fonctions de maire dans son village natal. Orphelin de père, c'est à Grenoble que Pierre Cot fait ses études, à l'externat Notre-Dame puis à la faculté de droit, dont il est lauréat en 1913 et 1914. Il se distingue aussi comme l'un des éléments les plus actifs de l'ACJF. Élu, en 1913, vice-président de la Conférence Saint-Hugues qui regroupe les étudiants catholiques, membre du comité diocésain de l'Isère, il contribue à la création de plusieurs cercles catholiques et y révèle de précoces talents d'orateur. Engagé volontaire en 1914, il est affecté au 9^e régiment de hussards de Chambéry et il participe aux batailles de Verdun et du Chemin des Dames. Sa témérité au front et son patriotisme exemplaire lui valent cinq citations et la Légion d'honneur à vingt-trois ans.

Démobilisé, il achève ses études de droit à Paris. Premier secrétaire de la prestigieuse conférence du stage des avocats à la cour et de celle des avocats au Conseil d'État, Pierre Cot est reçu premier à l'agrégation de droit en 1922. Raymond Poincaré le remarque alors et le fait nommer jurisconsulte du ministère des Affaires étrangères ; il lui offre sa première expérience politique en le dépêchant aux élections législatives de 1924 comme candidat sur une liste de la droite modérée dans les Hautes-Alpes.

Battu, Pierre Cot amorce alors une rupture totale avec ses précédents engagements. Son évolution vers la gauche, dont il fréquente les représentants au sein des organisations proches de la SDN, s'esquisse dès la fin de l'année 1924 ; elle prend forme dans le courant de l'année 1925 en Savoie, à l'occasion d'une tournée de conférences de soutien à la politique du Cartel des gauches. Elle s'affiche enfin lorsqu'il rejoint le Parti républicain socialiste au début de 1926. Sa « radicalisation » est achevée en 1928 : il est élu député de la Savoie sous l'étiquette radicale puis conseiller général du canton de Montmélian et maire de Coise en 1929.

Devenu un des « Jeunes-Turcs » les plus en vue du Parti radical, Pierre Cot se fait une spécialité des questions internationales. Rapporteur à la Chambre des députés du pacte Briand-Kellog, il est nommé en 1933 délégué de la France à la SDN. En décembre 1932, il commence sa carrière ministérielle comme sous-secrétaire d'État aux Affaires étrangères dans le cabinet Paul-Boncour dont il partage les vues sur la sécurité collective. Toutefois, c'est à partir de février 1933 qu'il prend son essor politique en acceptant le portefeuille de l'Air dans le ministère Daladier. Tous les professionnels de l'aéronautique saluent l'arrivée de ce jeune et brillant avocat à la tête d'un ministère tout neuf promis à un riche avenir. Passant lui-même le brevet de pilote, il se lance avec fougue dans la promotion de l'aviation. Dans le domaine militaire, convaincu du bien-fondé des thèses de l'officier artilleur italien Giulio Douhet (1869-1930, *La Maîtrise de l'Air*, 1921) affirmant la primauté de la lutte

Troisième République, M.A. Éditions, coll. « Le Monde de ... », 1987, 356 p., p. 83 ; R.Frank, *La hantise du déclin. Le rang de la France en Europe, 1920-1960. Finances, défense et identité nationale*, Belin, 1994, 316 p., réédition sous le titre *La hantise du déclin. La France de 1914 à 2014*, Belin, 2014, 285 p., *passim* ; G.Ribeill, « Le modèle Pierre Cot (1933, 1936) : conjuguer intérêts publics et privés », dans Claire Andrieu, Lucette Le Van et Antoine Prost, *Les Nationalisations de la Libération. De l'utopie au compromis*, Presses de la FNSP, 1987, 392 p., pp. 41-45.

aérienne dans les conflits armés futurs, Pierre Cot se heurte aux résistances des ministères de la Guerre et de la Marine. Toutefois, il réorganise l'aéronautique civile en créant la compagnie nationale Air France et amorce la coopération en matière d'aviation avec l'Union soviétique. Forcé d'abandonner le ministère de l'Air au lendemain du 6 février 1934, il se consacre à son fief savoyard. Il met également sa notoriété et son énergie au service des causes qui lui tiennent à cœur, du Comité de défense du peuple éthiopien au Rassemblement universel pour la paix, dont il est l'un des présidents.

Ayant œuvré pendant l'année 1935 en faveur du Rassemblement populaire, Pierre Cot est nommé ministre de l'Air dans le gouvernement de Léon Blum. Il en devient rapidement l'une des figures emblématiques. Son action, de juin 1936 à juin 1937, est consacrée principalement à la nationalisation des industries aéronautiques. Favorable à une politique d'intervention en Espagne pour la défense des républicains, Pierre Cot, aidé par son chef de cabinet, Jean Moulin (1899-1943), et par Gaston Cusin (1903-1993), membre du cabinet du ministre des Finances, Vincent Auriol, organise l'envoi d'avions aux républicains espagnols, avec l'accord de Léon Blum. Cette action, associée à la poursuite de la politique de coopération aéronautique avec l'Union soviétique, appuyée sur le pacte d'assistance mutuelle signé en mai 1935, vaut à Pierre Cot l'opposition virulente non seulement de la droite mais aussi d'une partie des radicaux, de plus en plus nombreux à rejoindre le camp des ennemis de l'union des gauches.

De janvier à avril 1938, il revient au gouvernement comme ministre du Commerce, mais refuse de faire partie du ministère d'Édouard Daladier en mai. Son désaccord avec le leader radical culmine en octobre 1938 avec les accords de Munich. Effondré par ce qu'il considère comme une capitulation coupable devant l'Allemagne, Pierre Cot a de plus en plus de difficultés à se faire entendre au sein du Parti radical. Lors du Congrès de Marseille en octobre 1938, son intervention à la tribune est couverte par des sifflets et des cris. En dépit de son âge et de son statut de député, il demande à être mobilisé dans l'artillerie en septembre 1939, mais il ne parvient pas à rejoindre son unité en pleine débandade. La démission du gouvernement Reynaud le décide à quitter Paris pour Londres en juin 1940. De Gaulle cependant craint que sa personnalité controversée ne nuise à l'organisation qu'il est en train de mettre sur pied. Pierre Cot se résout donc à prendre le chemin, via Québec, des États-Unis où réside sa belle-famille. C'est le début d'un difficile exil, prolongé jusqu'en novembre 1943. Aux États-Unis, il partage son temps entre ses charges d'enseignement à la New School for Social Research ou à l'Université de Yale et une activité militante en faveur de la France combattante.

Persuadé que l'alliance contre nature du régime nazi et de l'Union soviétique ne saurait durer, il entre en contact, dès septembre 1940, avec la direction de l'Internationale communiste. Cette prise de contact a des prolongements d'autant plus considérables que Pierre Cot consacre ses longs moments de liberté à l'étude du marxisme théorique, rédigeant un article sur Karl Marx en exil qui paraît dans *The Torch of Freedom*. En février 1942, après avoir été déchu de la nationalité française et s'être vu confisquer tous ses biens, Pierre Cot, avec les principaux dirigeants du Front populaire, est mis en accusation par le gouvernement de Vichy au procès de Riom. Refusant, contrairement à Guy La Chambre (1898-1975), également aux États-

Unis, de regagner la France pour se soumettre à des juges auxquels il dénie toute autorité, Pierre Cot met en cause ses accusateurs dans *Le Procès de la République*. Il s'y fait tout à la fois l'avocat de la IIIe République et le procureur du régime de Vichy, en analysant les causes de la défaite française.

Délégué à l'Assemblée consultative provisoire, Pierre Cot rejoint Alger en novembre 1943. Il y est chargé en mars 1944 par le général de Gaulle, au nom du CFLN, d'une mission en URSS. Ce voyage, d'une durée de quatre mois, a pour objectif officiel l'étude des moyens et des modalités de la reconstruction en URSS. De retour en France, Pierre Cot est réélu député de la Savoie en octobre 1945. L'année 1946 est celle d'une nouvelle mutation. Elle est préparée par le rejet par la majorité des radicaux du mot d'ordre d'union à gauche préconisé par Cot, Jacques Kayser et Madeleine Jean-Zay. Elle prend toute sa dimension en avril 1946 lorsque Pierre Cot choisit de soutenir le premier projet de Constitution. Rapporteur de cette première esquisse de la IVe République, Pierre Cot est exclu du Parti radical au Congrès de Lyon des 6-8 avril. Accueillant aux élections législatives de novembre 1946 sur sa liste un communiste, Pierre Cot s'engage dans la recherche d'une nouvelle formule politique, conforme à ses aspirations et aux frémissements du temps qu'il lui semble percevoir. Du bouillonnement qui anime la gauche non communiste entre 1945 et 1950 naît l'Union progressiste, qui se veut trait d'union entre le parti communiste et le reste de la gauche. En réalité, forcés de s'apparenter au groupe communiste, faute du nombre de députés requis pour former un groupe autonome, les députés progressistes ont bien du mal à se défaire du qualificatif gênant de représentants satellites du PCF. La Guerre froide oblige Pierre Cot et Emmanuel d'Astier de la Vigerie (1900-1969) à choisir leur camp.

En 1951, menacé en son fief savoyard par la loi des apparentements, Pierre Cot prend la tête d'une liste communiste dans le Rhône, levant toute ambiguïté sur ses préférences. À l'Assemblée, il s'oppose non sans panache, avec ses qualités exceptionnelles d'orateur, à l'arrivée au pouvoir du général de Gaulle en mai 1958. Aux élections de novembre 1958, il est victime de son attachement à la IVe République et du raz-de-marée gaulliste. Il ne retrouve de siège à l'Assemblée nationale, après une vaine tentative en 1962, qu'en mars 1967. Investi par la FGDS dans la 13e circonscription de la Seine, soutenu par Jacques Duclos en personne – qu'il appuie à son tour lors des élections présidentielles de 1969 –, il l'emporte contre le candidat sortant UNR, Robert Sanson (1910-2004). Mai 1968 marque un coup d'arrêt à une carrière politique déjà longue. Cette retraite ne l'empêche pas d'assumer, outre des charges d'enseignement, de larges responsabilités locales en Savoie : il y est conseiller général du canton de Chamoux jusqu'en 1967 et maire de Coise jusqu'en 1971. Pierre Cot décède en 1977.

Dans le gouvernement de Léon Blum, il n'y a pas de ministres communistes, malgré les invitations de Blum : la ligne Fried, qui est de ne point effrayer les possédants et de ne pas affaiblir inutilement une alliée de l'URSS, l'a emporté sur les souhaits de Thorez, qui aurait naïvement souhaité donner plus de respectabilité à son parti, et sur ceux de Blum, qui aurait voulu davantage impliquer les communistes, et savait qu'il serait plus facile de les contrôler à

l'intérieur du gouvernement qu'au-dehors. Toujours tonitruant, en mai 1936, le dynamique et très culturel Paul Vaillant-Couturier – directeur de *L'Humanité* depuis 1926 – avait revendiqué pour le PCF l'exercice d'un « ministère des masses », c'est-à-dire de la vigilance face aux reniements toujours possibles. Mais, en sens inverse, le PCF et le même Vaillant-Couturier avaient depuis 1934 modéré leurs objectifs et fondé une « nouvelle politique culturelle »¹. Quant au reste de la direction du PCF, elle souhaite avoir les coudées franches pour faire œuvre critique face à un gouvernement qui demeure en majorité « bourgeois ». Le Parti promet – soutien sans participation – de soutenir pleinement l'action de Blum. La CGT refuse aussi de participer au cabinet, au nom de l'autonomie des syndicats par rapport aux partis politiques. En revanche, Blum, pour marquer sa volonté de rupture et d'innovation, confie, pour la première fois dans l'Histoire, on l'a vu, trois sous-secrétariats d'État à des femmes, la prestigieuse physicienne Irène Joliot-Curie à la Recherche scientifique, Cécile Brunschvicg à l'Éducation et Suzanne Lacore à la Protection de l'Enfance ; c'est une avancée particulièrement spectaculaire dans la mesure où les femmes à l'époque ne sont pas encore électrices. Il y a aussi, pour la première fois, un sous-secrétariat d'État aux Sports et aux Loisirs, confié au socialiste Léo Lagrange (1900-1940), que l'opposition traite de « ministre de la fainéantise », peut-être en manière de souvenir de l'opuscule provocateur (1883) du marxiste Paul Lafargue *Le droit à la paresse*². À gauche, au contraire, on connaît bien le Comité national des Loisirs créé en mars 1930, à l'initiative d'Albert Thomas, présidé depuis 1935 par Justin Godart, et on a un préjugé favorable envers Lagrange.

¹ P.Ory, *La belle illusion. Culture et politique sous le signe du Front populaire*, Plon, 1994, 1 033 p., réédition, CNRS, 2016, 1 033 p., pp. 65-69.

² L'action de Lagrange est largement présentée dans P.Ory, *La belle illusion. Culture et politique sous le signe du Front populaire*, Plon, 1994, 1 033 p., réédition, CNRS, 2016, 1 033 p., *passim*. Plusieurs éditions et rééditions du *Droit...* La dernière : Paul Lafargue, *Le droit à la paresse. Réfutation du « droit au travail » de 1848*, réédition, présentation de Maurice Dommanget, préface de Gilles Candar, La Découverte/Poche, 2010, 182 p., ici avec la copieuse présentation, légèrement désuète, rédigée en 1975 par Maurice Dommanget (trois fois la longueur du texte de Lafargue !) et avec une lucide préface de mon collègue Gilles Candar. Le *Droit à la paresse* est un texte critique mais drôle qui emprunte beaucoup au beau-père (Karl Marx) et à un certain Louis-Mathurin Moreau-Christophe (1799-1881) qui avait publié en 1849 un *Droit à l'oisiveté*. Pamphlet « rouge » et « noir », « gauchiste » comme dit G.Candar, écrit pour choquer féroce à la fois les socialistes et les républicains, le *Droit à la paresse* fustige avant tout le prolétariat, perverti par « le dogme du travail ». Le *Droit à la paresse* critique les canuts lyonnais qui se soulevèrent pour réclamer « du plomb ou du travail », les quarante-huitards de février et les enfants de ceux de juin, la Révolution industrielle, les chômeurs qui implorent du travail, les républicains bleus, avec humour et férocité en même temps, mais aussi une merveilleuse mauvaise foi... Lafargue en appelle à l'éradication de « la passion désordonnée, dépravée, [des] ouvriers pour le travail », de la « farce électorale », à la mort de « la France capitaliste, énorme femelle, velue de la face et chauve du crâne, avachie, aux chairs flasques, bouffies, blafardes, aux yeux éteints, ensommeillée et bâillant » ! Il rêve d'une vie populaire festive, ripailleuse, carnavalesque et théâtrale, politiciens et généraux au chômage jouant les présentateurs, les publicitaires, les aboyeurs et les discoureurs cocasses... Sur Dommanget : Jean Rabaut, *Tout est possible ! Les gauchistes français. 1929-1944*, Denoël, 1974, 416 p., réédition, Libertalia, 2018, 677 p., *passim*.

Rompant avec la tradition de la Troisième République, mais s'appuyant sur le fait que la présidence du Conseil a depuis 1935 un siège, l'hôtel Matignon, Léon Blum ne prend aucun portefeuille pour lui : il est le président, du Conseil, sans se charger d'un portefeuille, ce qu'il a prôné pour tout véritable chef de gouvernement français depuis la Première Guerre mondiale. Il nomme secrétaire général à la présidence du Conseil Jules Moch (1893-1985) qui s'appuie sur une équipe de 25 chargés de mission, parmi lesquels on relève les noms de Charles-André Julien (1891-1991), Marceau Pivert (1895-1958) et du tout jeune Robert Marjolin, qui va avoir 25 ans quelques jours après sa nomination **1**.

□ Le gouvernement de Blum en action

Dès le 5 juin, c'est-à-dire à la veille de la formation officielle de son cabinet, Blum lance les négociations sociales, avec la CGT d'un côté, de l'autre la Confédération générale de la Production française (CGPF), le syndicat patronal de l'époque. C'est bien la première fois que le pouvoir oblige les « partenaires sociaux » à s'asseoir à une table de négociation, à l'échelle nationale.

Le gouvernement est présenté à la Chambre des députés le 6 juin 1936, déclenchant l'immonde et célèbre interpellation de Xavier Vallat (1891-1972) :

« Pour la première fois, ce vieux pays gallo-romain sera gouverné [...] par un juif [...]. Je n'entends pas dénier aux membres de la race juive qui viennent chez nous le droit de s'acclimater comme tant d'autres qui viennent se faire naturaliser [...]. Je dis tout haut ce que tout le monde pense tout bas, que pour gouverner cette nation paysanne qu'est la France il vaut mieux avoir quelqu'un dont les origines, si modestes soient-elles, se perdent dans les entrailles de notre sol qu'un talmudiste subtil ».

Dans les semaines qui suivent, les incidents antisémites se multiplient d'ailleurs dans le pays et en Algérie, où Raoul Follereau (1903-1977), le futur pourfendeur, replet, cravaté d'une lavallière et chaussé de bonne conscience, de la lèpre dans le monde, discourt pour l'heure sur la « honte pour tout bon Français d'avoir un juif à la tête du Gouvernement » **2**.

Dans la nuit du 7 au 8 juin, les pourparlers aboutissent à la signature des fameux accords Matignon : premier recul collectif du patronat mais aussi première manifestation d'une culture de la négociation sociale. Les accords prévoient le respect de la liberté syndicale, l'élection de délégués ouvriers dans

1 On trouvera la liste complète des membres du gouvernement dans le livre de J.Vigreux, *Histoire du Front populaire. L'échappée belle*, Tallandier, 2016, 365 p., pp. 313-315. Un rajeunissement de Marjolin (1911-1986) page 176 !

2 Signalé par J.Vigreux, *Histoire du Front populaire. L'échappée belle*, Tallandier, 2016, 365 p., compte rendu par mes soins dans *Historiens & Géographes*, juillet-août 2016, p. 247, p. 105.

les entreprises ; ils garantissent les grévistes contre d'éventuelles représailles. Surtout, pour calmer la colère des travailleurs mais aussi conformément aux analyses des experts de la SFIO et de la CGT, pour qui la crise est due essentiellement à l'insuffisance de la consommation, ils prévoient une augmentation de 7 à 15 % des salaires, selon qu'ils sont plus ou moins élevés (l'augmentation s'élève à 12 % en moyenne).

La reprise du travail ne se fait pas sans mal, car les ouvriers veulent exploiter au maximum la pression qu'ils exercent sur le patronat : les accords Matignon leur ont donné des armes nouvelles et les « gauchistes »¹ soufflent ici et là sur les braises. Le reflux du mouvement est lent : l'agitation sociale continue tout au long de l'année et reprend même de l'ampleur en 1937, c'est un grave handicap pour le Front populaire. Pourtant les socialistes et les communistes ne ménagent pas leur peine pour ramener les ouvriers à la raison : c'est à cette occasion, à la mi-juin 1936, que Thorez lance la fameuse formule :

« Il faut savoir terminer une grève dès que satisfaction a été obtenue. Il faut même parfois consentir au compromis même si toutes les revendications n'ont pas été acceptées, mais que l'on a obtenu la victoire sur les plus essentielles des revendications ».

Dans le patronat, c'est le désarroi, notamment parmi les petits patrons de province, qui comprennent mal la rapidité avec laquelle leurs représentants ont cédé. Le patronat français, milieu individualiste par excellence, est fort peu organisé et la CGPF n'est guère représentative, car regroupant seulement une partie des très grosses entreprises ; ses leaders ne savent pas non plus « communiquer » et défendre après coup leur conduite. À l'automne 1936, la direction, très contestée pour sa « mollesse », doit s'élargir à des éléments plus radicaux, puis leur céder la place, ce qui complique beaucoup l'application des accords Matignon. En particulier, les patrons — comme Henri Schneider à la fin du XIXe siècle — n'acceptent pas la remise en cause de leur autorité dans l'entreprise par les délégués syndicaux. Quant à l'opposition politique, elle ne voit qu'une chose : « on » a commencé à céder aux « salopards en casquette », d'autres capitulations vont suivre, la Révolution est en marche !

¹ Le mot, léninien, remonte à 1920. À lire le livre de Jean Rabaut (pseudonyme de Jean Rabinovici, 1912-1989), *Tout est possible ! Les gauchistes français. 1929-1944*, Denoël, 1974, 416 p., réédition, Libertalia, 2018, 677 p.

23.2.3. L'été et l'automne 36 du Front populaire

□ L'été 36 et les difficultés économiques du Front populaire

Dans les premières semaines du nouveau cabinet, les Chambres votent tout un train de réformes économiques et sociales. En effet, note Jean Vigreux ¹ :

« Si les grèves ont accéléré le rythme, il faut mesurer d'emblée l'aspect volontariste des réformes proposées par le président du Conseil. Les engagements politiques pris devant les électeurs sont respectés ; en une dizaine de semaines, Léon Blum met au vote les grandes réformes qu'il a présentées dans sa déclaration ministérielle. »

Il s'agit d' « exercer le pouvoir » et il y a trois réformes en juin ; la première organise les conventions collectives, c'est-à-dire des contrats collectifs de travail, ce qui implique la négociation par entreprise ou par branche de l'application des accords Matignon. La deuxième accorde aux travailleurs salariés deux semaines de congés payés par an. La troisième fixe la durée maximale du travail à quarante heures par semaine : jusque-là elle était fixée à quarante-huit heures, et la moyenne effective s'élevait à quarante-trois heures. Il y a peu d'oppositions à ces mesures prises encore sous la pression des grèves, même au Sénat que toujours dominant la droite et les radicaux.

Beaux jours du Front populaire ? État de grâce estival ? Dans le grand colloque *Léon Blum, chef de gouvernement* Pierre Mendès France soulignera en 1965 que « la gauche en 1936 savait fort peu de choses sur la thérapeutique des crises » et il regrettera alors que Léon Blum n'ait pas décidé d'emblée « une dévaluation devenue inévitable et dont on a pu dire que, si elle n'était pas dans le programme du Front populaire, elle était bien dans son héritage » puis que la dévaluation ait été insuffisante. Et Wilfrid Baumgartner (1902-1978) donnera des éclairages sur les hésitations de Léon Blum ². De toutes les réformes de l'été 1936, ce sont certainement les congés payés qui sur le moment marquent le plus l'opinion ; ce sont eux qui vaudront à Blum l'hostilité la plus farouche de la bourgeoisie conservatrice, qui voit « ses » routes et plages envahies de « salopards en tandem ». Mais ce sont eux aussi qu'il revendique comme la plus belle part de son œuvre, face à ses juges à Riom en 1941 : « j'avais malgré tout apporté une espèce d'embellie, d'éclaircie dans des vies difficiles, obscures ». Un projet de loi du ministre du Travail radical Antoine Durafour (1876-1932), au sein

¹ J.Vigreux, *Histoire du Front populaire. L'échappée belle*, Tallandier, 2016, 365 p., p. 147. La déclaration ministérielle de Blum est citée dans Ph.Nivet, *La France de 1815 à nos jours*, [textes], Ellipses, 1994, 254 p., pp. 133-136.

² P.Mendès France, « La politique économique du gouvernement Léon Blum », dans le colloque *Léon Blum, chef de gouvernement (1936-1937)*, FNSP, 1967, réédit., FNSP, coll. « Références », 1981, 439 p., pp. 233-240. Pages 281-282 pour Baumgartner.

du gouvernement Painlevé, avait prévu de donner aux salariés un congé annuel obligatoire de quinze jours au maximum ; il avait été enterré par le Sénat entre 1925 et 1931.

Les congés payés sont au cœur de la mythologie du Front populaire telle que la gauche l'a développée sur le moment et entretenue après-guerre. De tous les progrès sociaux de l'entre-deux-guerres, ce sont eux enfin qui auront à long terme l'influence la plus profonde sur la société française, dans la mesure où ils représentent une tentative d'intégrer à la cité, et non plus de tenir en lisière, « ceux qui campaient à ses portes » (Blum). Plus qu'une mesure économique (en dépit de ses effets attendus sur le chômage), c'est fondamentalement une mesure émancipatrice : ils ouvrent au prolétariat la possibilité de loisirs, de se distraire mais aussi de s'instruire, de lire, de connaître le pays et de lutter. Par ailleurs, d'un point de vue économique à long terme, ils lui donnent aussi la possibilité de consommer davantage ; les modes de vie s'en trouvent complètement bouleversés. Les mesures d'accompagnement décidées par Léo Lagrange marquent tout autant les esprits sur le moment : le billet de congé payé à 40 % de réduction dans les trains, les encouragements officiels au mouvement des Auberges de jeunesse, apparu en France en 1929, les entrées à tarifs réduits dans les musées, et, dans le cadre de la politique des grands travaux, la mise en chantier de 235 stades. On peut ajouter que les mentalités et les réalités évoluent en matière d'auto-stop, de « resquillage routier » comme certains persistent à dire, d'« auto rêvée de ceux qui n'en ont pas » comme il est suggéré à la fin de la décennie 1, insertion dans l'état d'esprit de liberté des années 30, dans la « belle illusion » et dans les principes des associations de tourisme populaire.

En juillet, le Front populaire, en application de l'un des points essentiels de son programme, procède à une profonde réorganisation de la Banque de France : elle n'est pas nationalisée — Auriol le souhaite, les sénateurs refusent — mais la mythique assemblée générale des deux cents plus gros actionnaires fait place à une assemblée de tous les actionnaires, et le Conseil de Régence nommé par l'assemblée générale disparaît au profit d'un Conseil général nommé par l'État : cela revient quand même à peu près à une nationalisation de fait. En août, pour tenter de résoudre la crise agricole, c'est la création de l'Office national interprofessionnel du Blé (ONIB), un organisme officiel doté d'une personnalité juridique propre, un peu comme les « agences » que Roosevelt avait

¹ Formule du *Journal* du 12 août 1937, rapportée par A.-D.Houte, « Le temps de l'auto-stop. Liberté, mobilité, sécurité en France des années 1930 aux années 1970 », 20 & 21. *Revue d'histoire*, octobre-décembre 2020, pp. 3-15, un article que je suis ici. Un ouvrage plus général de cet auteur : *Les Peurs de la Belle Époque. Crimes, attentats, catastrophes et autres périls*, Tallandier, 2022, 331 p.

multipliées dans le cadre du *New Deal*, et par l'intermédiaire duquel l'État prend en charge le marché des céréales : l'ONIB fixe les prix, stocke les excédents, a le monopole des importations et des exportations. En bonne partie grâce à son action, de 1935 à 1937 le quintal de blé passe de 80 à 180 francs. C'est en août également que les Chambres votent la nationalisation des industries d'armement, ainsi qu'une série de grands travaux. Enfin, dans la continuité des réformes scolaires du début de la décennie (la gratuité jusqu'en troisième), la scolarité obligatoire est prolongée jusqu'à quatorze ans.

Le train de mesures de l'été 1936 est nettement inspiré du *New Deal* : on y retrouve la philosophie de la relance par la consommation, elle-même favorisée par l'accroissement du pouvoir d'achat. Bien sûr, Blum, pas plus que Roosevelt, n'avait pas encore lu Keynes, dont la *Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie* ne paraît qu'en 1936 ; mais les socialistes et les cégétistes suivent de près l'expérience américaine, laquelle, en cette mi-1936, semble un succès. Sur le court terme, l'objectif du socialiste Blum est le même que celui du démocrate Roosevelt : non pas mettre fin au capitalisme, mais l'aménager pour permettre à la société française de passer le cap de la crise, grâce à l'intervention de l'État. Sur le long terme en revanche, bien sûr Blum conserve l'horizon d'un passage à une autre forme d'organisation sociale, il rêve certainement que les mesures prises par le Front populaire, même si elles ne visent pas elles-mêmes à changer la société, contribuent à convaincre les citoyens qu'un tel changement est possible sans violence, alors que Roosevelt vise à améliorer, en la conservant, la société telle qu'elle existe.

Blum pense que la reprise de la production grâce aux mesures sociales va rapidement faire baisser les prix et rendre à nouveau les produits français compétitifs sans dévaluation : « ni déflation ni dévaluation » est l'un de ses slogans de campagne, fort imprudent. Les emprunts destinés à financer les dépenses liées aux lois sociales votées en attendant que s'enclenche la spirale vertueuse se placent mal, les capitaux fuient le pays et le franc est attaqué ; du coup l'encaisse de la Banque de France diminue à un rythme alarmant. Différée durant quatre mois, la dévaluation doit finalement avoir lieu fin septembre, en accord avec les gouvernements anglo-saxons : c'est beaucoup trop tard, car l'économie est déjà déstabilisée. De plus, la mesure est insuffisante : le franc Auriol, dit aussi « franc élastique », peut varier dans un intervalle compris entre 65 % et 75 % de la valeur du franc Poincaré, ce qui correspond à une dévaluation de 25 % à 35 %. Or les Anglo-Saxons ont dévalué de plus de 40 % : aussi la balance commerciale française ne revient pas à l'équilibre. Par ailleurs il n'y a aucune mesure d'accompagnement pour stabiliser le cours de la monnaie

nationale, il n'y a toujours pas de contrôle des changes et une interdiction d'importer ou d'exporter de l'or ne fait qu'effrayer un peu plus les possédants. Du coup, la spéculation contre le franc et l'évasion des capitaux continuent de plus belle. Enfin, la dévaluation est accueillie avec fureur non seulement par la droite, mais aussi par les communistes, qui pensent qu'elle ne peut que précipiter les travailleurs dans la misère.

Le volet social de l'œuvre du Front populaire ne donne pas non plus les résultats escomptés en matière économique. Les lois sociales sont censées permettre une reprise de la consommation, donc des commandes privées pour les entreprises ; en attendant, les grands travaux doivent soutenir la production. En fait, les grands travaux ne peuvent pas s'engager immédiatement. Surtout, la loi des quarante heures est appliquée de manière bien trop rigide : on empêche les travailleurs de faire des heures supplémentaires, sous prétexte qu'elles peuvent cacher un détournement de la loi, et dans le but de chercher à donner du travail à un maximum de chômeurs¹. De ce fait, il se crée des goulets d'étranglement au niveau des ouvriers qualifiés, dont on manquait déjà auparavant : l'on ne peut pas former des ouvriers non qualifiés à ces tâches complexes en quelques jours ou en quelques semaines ; au contraire, la pénurie de spécialistes entretient le chômage des manœuvres. Contrairement à ce qu'espérait Blum, la réduction du temps de travail ne se traduit donc pas par une diminution immédiate et massive du chômage, même si une partie des entreprises embauche effectivement : les effectifs augmentent de 15 % chez Renault, de 19 % chez Peugeot. Fin 1936 il reste 830 000 chômeurs, et le nombre recommence à augmenter à partir de septembre 1937, pour retrouver en janvier 1938 le niveau de l'été 1936.

En revanche les brutales augmentations de salaires de l'été 1936, et les mesures sociales — qui signifient également de nouvelles dépenses pour les entreprises — , ainsi que la pression à la hausse qu'entretiennent sur certains salaires la pénurie de travailleurs qualifiés, gonflent brutalement les coûts de production. Du coup, les marges des entreprises diminuent, ce qui a des effets inflationnistes : elles sont obligées d'augmenter leurs prix de vente, quand elles ne mettent pas des travailleurs au chômage. De ce fait, même si les salaires augmentent certes plus vite que prévu (de 40 % en 1936), ils sont rattrapés par la hausse des prix, qui est de 37 % entre juillet 1936 et octobre 1937 : avec la suppression des heures supplémentaires et la persistance du chômage, le résultat

¹ P.Waline, « Le patronat français et l'application des quarante heures (1936-1939) », dans le colloque *Léon Blum, chef de gouvernement (1936-1937)*, FNSP, 1967, réédit., FNSP, coll. « Références », 1981, 439 p., pp. 277-280.

est que les salaires réels des ouvriers diminuent. L'accumulation des concessions salariales sur un temps très bref a donc fini par enrayer la mécanique de la relance... En conséquence, la consommation diminue et dans ces conditions les entreprises refusent d'embaucher. Les investissements des entreprises s'effondrent avec leurs profits.

On est en présence d'une spirale inflationniste classique qui contredit le principe keynésien selon lequel la hausse des salaires provoque automatiquement une hausse de la consommation. En réalité, dans le cas du Front populaire, on a plutôt une combinaison d'inflation et de stagnation économique, ce qu'on appellera dans les années 1970 la stagflation, l'« économie du diable » d'après Alfred Sauvy ¹. Les entreprises, déjà en difficulté avant 1936, ne peuvent supporter le coût des réformes, que la dégradation de la situation sociale et l'injustice de la condition ouvrière rendent pourtant indispensables : elles refusent d'embaucher à ce prix (le travail est trop cher) et de vendre à ce prix (les prix de vente sont trop bas) ; et elles n'ont plus les moyens d'investir pour faire baisser les coûts. En pleine période de relance (et par ailleurs de reprise mondiale), l'offre est donc insuffisante... C'est précisément ce que le Front populaire reprochait à la politique de déflation qui avait été menée de 1931 à 1935, et qu'il avait tenté d'éviter à tout prix ! Par ailleurs, l'insuffisance de l'offre intérieure encourage les importations, d'autant que dans un premier temps la demande augmente à cause des hausses de salaires, tandis que les produits français, de plus en plus chers à cause de la dévaluation tardive et de la hausse des prix à l'intérieur du pays, se vendent mal à l'étranger. Aussi le déficit de la balance commerciale s'aggrave-t-il.

Très vite, le gouvernement ressent le contrecoup de ces difficultés. Comme l'activité ne reprend pas, les rentrées fiscales sont inférieures à ce qui avait été prévu : comment donc financer les grands travaux et les mesures sociales ? En plus, il y a plus de chômeurs que prévu à soutenir et ils sont de plus en plus déçus par le Front populaire, les marchés boursiers refusent de souscrire les emprunts, les spéculateurs jouent contre le franc : dès l'automne 1936 un cercle vicieux se met en place.

La pure logique économique n'est pas seule en jeu. Les quarante heures et les congés payés, attendus depuis longtemps, ont peut-être des conséquences économiques négatives, mais ils ont l'avantage de désamorcer une tension sociale grandissante, dont les conséquences politiques et économiques

¹ Le mot a été employé pour la première fois en 1965, par le chancelier de l'Échiquier Ian Macleod (1913-1970).

auraient pu être redoutables, à l'espagnole. C'est en tout cas ce que Blum, qui avait pris l'engagement de « gérer loyalement » le capitalisme, soutient dans son dernier discours de président du Conseil, en juin 1937. Le Front populaire n'a guère le choix, à court terme, s'il veut éviter que l'extrême droite n'exploite le mécontentement populaire, comme ailleurs en Europe.

□ Le délitement du Front populaire et ses causes

Très vite, le Front populaire est à peu près paralysé par des tiraillements internes ¹. Il y a d'abord des désaccords sur le rythme et l'ampleur des réformes. Désormais les communistes aiguillonnent le gouvernement sur sa gauche au nom du « ministère des masses » ; or ils sont de plus en plus puissants : fin 1937 ils comptent 340 000 militants ². Cet afflux soudain pose problème : l'objectif n'est-il pas d'arracher un maximum d'avantages concrets dans l'immédiat, grâce à des grèves et à des manifestations ? C'est encore plus net dans les syndicats, à qui les accords Matignon ont réussi – en 1937, la CGT a quatre ou cinq millions d'adhérents – et dont les communistes ont à peu près perdu le contrôle ; dans ces conditions la direction du parti ne peut que courir après ses propres troupes, sinon elle risque d'être complètement débordée par la vague de revendications sociales. Le PCF proteste notamment contre l'absence de mesures visant les détenteurs de capitaux qui « conspirent contre le franc ». La SFIO progresse elle aussi, mais moins vite : 200 000 militants en octobre 1936 ; une partie de ses militants, à l'instar de Marceau Pivert, trouvent le gouvernement trop timide, ils veulent préparer les conditions d'un véritable changement de société. Même la CFTC profite de la situation, avec 350 000 adhérents ; les anarchistes se redressent également : ils bénéficient du prestige de leurs frères espagnols. Tout ceci affole les radicaux : ceux du Sénat notamment, derrière le vieux Joseph Caillaux, sont de plus en plus réticents, poussés par leur électorat.

Blum n'a sans doute pas assez prêté attention au raidissement rapide des classes moyennes, qui littéralement éclatent politiquement dans les années 30. Une partie de la petite bourgeoisie urbaine, traumatisée par les scandales, attribués à la corruption et à l'impuissance parlementaire, se tourne vers les ligues, qui désignent des responsables de la crise. Les classes moyennes n'ont pas d'autre issue que de nier l'exclusion dont elles se croient victimes, et pour cela,

¹ Je reprends le terme de « délitement » à J.Vigreux, *Histoire du Front populaire. L'échappée belle*, Tallandier, 2016, 365 p., p. 184.

² En 1937 le PCF installe son siège au 44, rue Le Peletier, carrefour de Châteaudun (9^e arrondissement), où il demeurera jusqu'à son déménagement place du Colonel-Fabien (19^e) en 1971.

d'affirmer très haut les valeurs universelles de la démocratie et de l'unité nationale, ce qui est très net dans les mouvements ancien combattant, massivement menés par les classes moyennes. Quoi de plus séduisant pour les classes moyennes que le programme des Croix de Feu puis du Parti social français, d'autant plus que le PSF entend se faire l'expression des petits patrons qui ne parviennent pas à faire face aux charges sociales nouvelles.

Autre pomme de discorde, complètement imprévue et tragique : la guerre d'Espagne ; c'est sur cette question que pour la première fois les communistes s'abstiennent à la Chambre au début décembre 1936. Enfin, à la SFIO et au Parti radical subsistent d'importants courants pacifistes à tous crins, qui trouvent Blum trop va-t-en guerre ; certains analysent cette attitude « belliciste » comme l'effet d'une trop grande dépendance envers les communistes, et sont inquiets de voir la France « faire la politique de Staline ».

□ Radicalisation des oppositions politiques

Par ailleurs, les oppositions se radicalisent très vite ; au lieu de rechercher le compromis pour sauver le pays, elles jouent la défaite du Front populaire, voire la crise de régime. Dans le patronat, les modérés qui acceptent les accords Matignon sont très vite marginalisés par des activistes, persuadés que l'« expérience socialiste » ne peut pas durer et décidés à faire leur possible pour l'abréger encore : ils jouent la montre et le pourrissement de la situation, ajoutant à la crise sociale en refusant d'appliquer les réformes sociales, ce qui en retour provoque de nouveaux conflits, lesquels nourrissent la paranoïa patronale. Sur le plan proprement politique, la droite modérée, complètement dépassée par la bipolarisation accélérée du pays, disparaît pratiquement du débat : Reynaud notamment est complètement isolé à la Chambre. On n'entend plus que les extrémistes, les ennemis de la République, ou tout au moins de la Troisième. Et c'est l'un des thèmes centraux de ce livre...

La dissolution des ligues ayant été confirmée en juin, les courants hostiles au Front populaire avaient dû se réorganiser. À la surprise de tous ceux qui le prenaient pour un factieux, et à la déception de plus d'un de ses partisans, La Rocque s'incline ; en juillet, il transforme les Croix-de-Feu en un parti politique, le Parti social français (PSF) ¹. Bénéficiant de son opposition farouche

¹ Il les avait déjà rebaptisées Mouvement social français (MSF) en octobre 1935, ce qui montre qu'il était déjà sur le chemin d'une participation à la vie politique selon des voies plus traditionnelles. La modération des Croix de Feu leur vaut huit à vingt élus aux législatives de 1936, mais provoque une hémorragie de leurs éléments les plus radicaux, comme nous l'avons vu plus haut ; elle leur attirera le mépris furieux des milieux activistes d'extrême droite. Bibliographie récente : F. de La Rocque, *Pourquoi je suis républicain*, Seuil, 2014, 352 p., compte rendu par mes soins dans *Historiens & Géographes*, octobre-décembre 2014, pp. 324-325 ; S. Berstein & J.-P. Thomas dir., *Le PSF. Un parti de masse à droite*, CNRS éditions, 2016, 348 p., compte rendu par mes soins

au Front populaire et en même temps de la relative modération de son discours, il devient rapidement le premier parti de France, jusqu'à revendiquer entre 800 000 et 1 500 000 adhérents en 1939 : même si ces chiffres sont sans doute optimisés, c'est plus que tous les partis de gauche réunis... La Rocque fait sans doute le calcul d'une victoire électorale aux législatives prévues pour 1940. Cependant, si la direction choisit la voie de la légalité, à l'occasion certains membres du PSF continuent à faire le coup de poing, notamment contre les communistes ; par ailleurs le culte du Chef imprègne le PSF et prend des allures mussoliniennes. Il se constitue une centrale syndicale proche du PSF, les Syndicats professionnels français, mais ils n'ont guère de succès.

Doriot, réélu maire et député de Saint-Denis – respectivement en 1935 et 1936 (1) – fonde également son propre parti en juin 1936, le Parti populaire français (PPF), lequel en principe joue aussi le jeu de la légalité ; mais ce ralliement est évidemment contraint, Doriot n'a vraiment rien d'un démocrate sincère : le PPF est ce qu'il y a de plus proche d'une formation fasciste dans la France de l'entre-deux-guerres. Son hostilité au Front populaire, à cause de la participation des communistes, ne l'empêche pas d'accorder un soutien indépendant et critique au cabinet Blum jusqu'au début 1937.

Le parti de Doriot n'a pas de structure paramilitaire, il a renoncé aux uniformes et aux défilés martiaux, désormais interdits ; cependant, comme tous les partis de l'époque 2 il exhibe des insignes, un emblème et un drapeau ; de plus, ses membres pratiquent le « salut romain », et à partir de 1937 il y a un culte aux morts pour sa cause, à la national-socialiste 3. En 1938, Doriot tente même d'imiter les arrivées de Hitler en avion aux meetings nazis. L'organigramme du PPF, en revanche, est calqué sur celui du PCF, avec notamment un Centre féminin et une Union populaire de la Jeunesse française. Le culte du chef est obsessionnel : de ce point de vue aussi Staline avait fait école à Saint-Denis. Le cri des membres du PPF est en toute simplicité : « en avant, Jacques Doriot ». Le programme de Doriot est nettement de type fasciste : obsédé par l'idée de décadence, il met l'accent sur la mobilisation de « toutes les forces viriles du pays

dans *Historiens & Géographes*, juillet-août 2016, pp. 247-248 ; Z.Sternhell dir., *L'Histoire refoulée. La Rocque. Les Croix de Feu et la question du fascisme français*, Cerf, 2019, 383 p.

1 Doriot perd sa mairie en 1937, à la suite d'une partielle, au profit d'un communiste.

2 La très grande importance des symboles et des signes dans les années 30 a été relevée par Philippe Burrein dans son article « Poings levés et bras tendus. La contagion des symboles au temps du Front populaire », *Vingtième Siècle. Revue d'Histoire*, juillet-septembre 1986, pp. 5-20. Un élève de 3^e du lycée Condorcet, Bernard Aumont, peut en 1935 faire la « chasse aux papillons » dans Paris : détournement d'affiches, Action française et Camelots du Roi, Croix de Feu et PSF, Jeunesses patriotes, PPF, Solidarité française, mais aussi bien sûr SFIO, PCF, etc. (B.Aumont, « La chasse aux papillons à Paris en 1935 », *Vingtième Siècle. Revue d'Histoire*, juillet-septembre 1986, pp. 21-39).

3 Des échauffourées avec les communistes avaient fait deux victimes dans les rangs doriotistes.

autour de l'idéal national » et réclame un renforcement de l'exécutif, avec l'ambition d'une « révolution nationale » dès juillet 1936, et, en 1938-1939, des appels au renversement du régime et à la dictature ; mais aussi sur la défense des ouvriers, des paysans, des petits commerçants et artisans contre les « gros » capitalistes. En matière sociale, il ne remet pas en cause la propriété privée mais, à la fois farouchement antilibéral et hystériquement anticommuniste, il tient pour le corporatisme et réclame une « Charte du travail », à l'italienne.

En revanche, Doriot demeure toujours hostile au totalitarisme, à la négation fasciste de la liberté de conscience ; vers 1938, il introduit dans son discours des thèmes réactionnaires et ruralistes, la condamnation du monde industriel ; enfin l'antisémitisme ne fait pas partie de son fond de commerce personnel, même si sur ce point il y a de sérieuses dérives vers la fin, et si le PPF compte de nombreux antisémites obsessionnels. En mars 1938 la déclaration finale du Congrès du PPF contient cette formule : « le Front populaire bolchevisé a vidé le Français de son sang, de sa race, de ses vertus. Il a laminé l'ouvrier français entre le ploutocrate et le mètèque ». Un intervenant au congrès de 1939 évoque « l'instinct de la terre et du sang », la défense de la « race française » et du « sang français », et soutint qu'« il en est des hommes comme des partis. Les uns sont faits pour commander, les autres pour obéir. Les uns sont de la race des Chefs, les autres d'une autre race ». D'autres membres du PPF sont plus exaltés, comme Bertrand de Jouvenel (1903-1987)¹ qui avait fait la connaissance de Doriot dès 1933, admire l'œuvre sociale du nazisme et évoque la nécessité de créer en France « une nouvelle noblesse », sur le modèle des partis nazi et bolchevik : il est favorable à la « hiérarchie » et à une « juste inégalité ». Au fur et à mesure que s'éloigne la perspective de participer au pouvoir par les voies légales, Doriot se rapproche de leurs positions, jusqu'à réclamer en octobre 1938 l'instauration d'un fascisme en France, tandis qu'affluent les ralliements de proches du fascisme : Alfred Fabre-Luce (1899-1983), Thierry Maulnier, Abel Bonnard (1883-1968), Pierre Drieu La Rochelle (1893-1945), Robert Brasillach (1909-1945) adhèrent ou écrivent dans la presse du PPF. Enfin Doriot multiplie les voyages en Italie et en Espagne franquiste en 1938-1939. En politique extérieure, Doriot demeure pacifiste, mais pour lui désormais le principal obstacle à la paix en Europe, c'est l'URSS ; il faut à ses yeux au contraire ménager l'Allemagne. Le PPF revendique 300 000 membres à son apogée en 1938 (il en

¹ Colloque *Henry, Robert et Bertrand de Jouvenel. Crise et métamorphoses de l'État démocratique (1900-1935)*, dirigé par G. Le Béguec et Christine Manigand, Nanterre, 2001, Presses universitaires de Limoges (Pulim), 2004, 173 p., compte rendu par mes soins dans *Historiens & Géographes*, octobre 2005, pp. 449-450, et notice dans G. & S. Berstein, *La Troisième République*, M.A. Éditions, coll. « Le Monde de ... », 1987, 356 p., pp. 184-185.

aurait eu seulement 60 000 selon Philippe Burrin ¹), dont semble-t-il une moitié d'ouvriers : c'est la première fois qu'un parti autre que le PCF recrute dans les milieux populaires. Mais en 1937, Doriot échoue dans une tentative de fédérer l'extrême droite en un grand parti de masse, le Front de la Liberté.

Les autres ligues, qui avaient refusé de se transformer en partis politiques, déclinent au profit du PPF et du PSF, c'est notamment le cas des Jeunesses Patriotes et de l'Action française. Mais cette évolution s'accompagne d'un certain nombre de dérives vers l'extrémisme. Certains individus se nazifient nettement – l'Allemagne nouvelle leur semble décidément plus dynamique que l'Italie – comme Marcel Bucard (1895-1946) qui inscrit l'antisémitisme au programme de son groupuscule et va quêter des subsides à l'ambassade allemande. Une partie de l'extrême droite choisit la voie du terrorisme. En 1935, d'anciens camelots du Roy radicalisés, exaspérés par l'inaction de la direction de la Ligue, et d'ailleurs déjà exclus pour indiscipline, avaient fondé une organisation secrète, le Comité secret d'Action révolutionnaire (CSAR), que ses adversaires (de l'Action française au départ) baptisèrent la Cagoule : après l'interdiction des Camelots du Roy et la conversion définitive de La Rocque à l'action politique légale, ce groupuscule, entraîné par le polytechnicien Eugène Deloncle (1890-1944), reçoit du renfort et multiplie les attentats en 1936-1937. Mais ces méthodes, vaguement inspirées de celles des Sections d'assaut (SA) d'Allemagne et aussi de l'incendie du *Reichstag* – il s'agit de provoquer les communistes ou de faire croire à des provocations communistes, pour jouer sur la peur d'une révolution réelle ou fantasmée – ne jouissent d'aucun soutien, même dans le reste de l'extrême droite. La Cagoule assassine plusieurs opposants à Mussolini réfugiés en France, et surtout fait sauter le siège parisien de la CGPF en septembre 1937 : l'extrême droite crie au crime bolchevik. La Cagoule est démantelée en novembre de la même année ² et l'on découvre à cette occasion qu'elle a réussi à prendre des contacts dans l'armée ; Deloncle finit par être arrêté en 1938. Il faut aussi évoquer le durcissement à droite du mouvement autonomiste alsacien et lorrain, qui s'unit dans un *Volksfront* où l'on trouve des pronazis.

Quant à Marcel Déat, jusqu'au Front populaire il n'est pas un ennemi du régime ; avec deux de ses compagnons de parti il est même ministre de l'Air dans le cabinet Sarraut, le dernier avant celui de Blum, de janvier à mai 1936. Mais l'USR ne parvient pas à prendre le dessus sur la SFIO, et aux législatives de

¹ Ph.Burrin, *La dérive fasciste. Bergery, Déat, Doriot*, Seuil, coll. « L'Univers historique », 1986, 530 p., réédition, coll. « Points », 2003, 592 p.

² Pas entièrement : le ministre de l'Intérieur du Front populaire Max Dormoy sera assassiné par d'anciens cagouleurs en 1941.

1936 ses candidats sont laminés : Déat est battu. Pourtant les vingt-neuf députés USR soutiennent le Front populaire jusqu'au bout, alliés critiques sévères pour les hésitations et les reculs de Blum... Mais les contiguités de la pensée de Déat avec les fascismes deviennent de plus en plus évidentes : planification et prise de contrôle des industries clefs, notamment par un monopole étatique du commerce extérieur, ce qui rappelle l'autarcie mussolinienne ; corporatisme surtout. En pleine période de réarmement les néo-socialistes militent ouvertement pour un rapprochement avec l'Allemagne pour éviter une nouvelle guerre, quitte à lui abandonner l'Europe orientale : ils taxent Blum de « bellicisme » et accusent les communistes de tous les maux. Tout est prêt pour une dérive vers l'extrémisme et la collaboration.

□ Radicalisation des intellectuels et des journaux

Les intellectuels se radicalisent encore plus vite. Drieu adhère au PPF en 1936, mais se brouille avec Doriot deux ans plus tard ; Ramon Fernandez (1894-1944) — qui est considéré comme le critique littéraire le plus brillant de sa génération et qui avait été plutôt proche de la gauche jusqu'en 1934 — adhère lui aussi au PPF, tandis que l'écrivain régionaliste Alphonse de Châteaubriant (1877-1951), présenté dans le chapitre 21 pour les années 20, auteur en 1923 de *La Brière*, se convertit au nazisme ¹. La plupart mettent leur plume au service de leur engagement, comme Châteaubriant qui explique sa conversion dans *La Gerbe des forces* en 1937, tandis que Céline cède à l'hystérie ambiante et se déshonore avec *Bagatelles pour un massacre*, paru en 1937, et *L'école des cadavres*, publié en 1938. La presse d'extrême droite est très largement responsable de l'aggravation du climat politique, avec notamment *L'Action française* et l'hebdomadaire *Gringoire*. *Gringoire*, fondé en 1928, a sa grande plume avec Henri Béraud (1885-1958), prix Goncourt en 1922, ennemi juré de Gide en littérature, grand reporter dans les années 1920 et farouche antibritannique ; Tardieu y écrit également. Dans *Candide*, hebdomadaire maurassien fondé en 1924 par l'éditeur Arthème Fayard se déchaînent Bainville et Daudet. *Je suis partout* est fondé en 1930 par Fayard également, dirigé à partir de 1936 par le maurassien Pierre Gaxotte (1895-1982). Y érucent Brasillach, Drieu, Lucien Rebatet (1903-1972), Pierre-Antoine Cousteau (1906-1958) ², mais aussi, dans les sections non politiques, Jean Giraudoux...

Les tirages de cette presse sont importants : 450 000 exemplaires pour *Candide* et 650 000 pour *Gringoire* en 1936. Le ton est d'une violence et d'une bassesse qu'on a peine à imaginer aujourd'hui ; l'idéologie est généralement assez confuse, mélange d'antiparlementarisme, d'antisocialisme, de pacifisme « ancien-combattant » et d'antisémitisme. *L'Action française* titre par exemple : « le bateau juif à la dérive », « la riposte du youpin », « la révolution juive chante victoire » ; elle traite le gouvernement Blum de « cabinet du Talmud », et consacre une chronique régulière à l'autodéfense en cas de révolution. Tous ces organes accusent aussi le Front populaire de jeter le pays dans la guerre. Quelques lignes de Brasillach, parues dans *Je suis partout*, donnent la mesure des fantasmes et des peurs :

« Par la grâce d'un gouvernement de pleutres et de bandits, les cyniques, les marchands d'armes, les sadiques comme ce petit Pierre Cot (il suffit de regarder son portrait pour deviner chez lui on ne sait quel érotisme du sang et de la mort), font la loi à ces pauvres gueules de pions chahutés que montrent Blum et Salengro.

¹ Cf. P.Christophe, *1939-1940 : les catholiques devant la guerre*, Éditions ouvrières, 1989, 201 p., pp. 50-59.

² Le frère aîné de l'océanographe, Jacques-Yves (1910-1997) ; il est journaliste de profession. Notice dans P.-M.Diouonnat, *Les 700 rédacteurs de « Je suis partout ». 1930-1944*, Sedopols, 1993, 110 p., pp. 30-31.

Le jour viendra, le jour n'est pas loin, où nous confectionnerons quelque bannière étoilée, quelque étendard de l'*Union Jack*. Où nous apprendrons que Paris, ou Lyon, ou Marseille ont envoyé dans les petites villes leurs camions de tueurs. Où les évêques rouges seront pendus dans leurs chiffons de pourpre et les curés démocrates éventrés avec leurs enfants de cœur, au pied des croix renversées et des ciboires souillés d'excrément. »

Une partie de la grande presse — « apolitique » en principe, c'est-à-dire... conservatrice — ne se prive pas d'emboîter le pas, à peine un ton au-dessous. Il y a d'incessantes campagnes de calomnies contre les leaders du Front populaire, sans que jamais ceux qui les reprennent vérifient les « révélations » que sortent les officines extrémistes. Ainsi en juin 1936 la presse lance le bruit que Blum est né en Bessarabie et s'appelle en réalité *Karfunkelstein*. En novembre 1936, le ministre de l'Intérieur Roger Salengro, en butte depuis juillet à une campagne de l'*Action française* et de *Gringoire*, « craque » nerveusement et se suicide. Cette campagne contre *Propengro*, contre *Grensalo*, lancée par Henri Béraud dans *Gringoire*, reprend d'anciennes accusations portées dans les années 1920 par les communistes du Nord (Salengro était député-maire de Lille). On l'accuse d'avoir déserté en 1915, et d'être passé à l'ennemi ; un tribunal militaire l'aurait condamné à mort par contumace. À la demande de Salengro, des délégués d'associations d'anciens combattants, dont le général Maurice Gamelin (1872-1958), examinent son dossier et concluent qu'il avait été fait prisonnier en tentant d'aller chercher, avec l'accord de ses chefs, le corps d'un de ses camarades, et qu'il avait été acquitté par un conseil de guerre. Le lendemain du suicide, *L'Action française* explique que Salengro vient de « déserté une seconde fois » : sa mort serait un aveu... Et *Gringoire* de déverser des injures sur Blum, coupable d'« exploiter » ce suicide ! Les procédés de la presse d'extrême droite sont condamnés sans ambages par le cardinal Liénart, archevêque de Lille. Salengro est remplacé par Marx Dormoy, et en décembre il y a une loi contre la diffamation par voie de presse, mais ses effets sont réduits : le gouvernement n'a plus guère d'autorité.

□ Et l'Église ? et les catholiques ?

Au milieu de cette tourmente, l'Église et les catholiques ont bien du mal à se positionner. Pie XI avait délivré l'Église des pesanteurs de son alliance avec l'*Action française*, il avait condamné aussi bien le nazisme et le fascisme que le communisme. Avec Mgr Achille Liénart (1884-1973), archevêque de Lille, défenseur de la mémoire de Salengro, l'Église de France a une figure progressiste, proche du Front populaire ; la JOC, la JAC, la JEC constituent des viviers de catholiques favorables à la démocratie. Du fait de la bipolarisation

croissante du pays et du manque d'enthousiasme de Rome, le courant démocrate-chrétien n'a pas de relais politique mais le petit parti de Marc Sangnier, la Jeune République, est membre du Front populaire. La démocratie chrétienne joue un rôle notable dans les milieux intellectuels, notamment par le biais d'*Esprit*, revue fondée en 1929 par Emmanuel Mounier, où écrit le jeune Georges Bidault, professeur à Louis-le-Grand ¹.

Georges BIDAULT (1899-1983) ²

Né à Moulins (Allier), il fit ses études chez les jésuites (comme de Gaulle) de Bollengo (près de Turin). Il fut mobilisé à la fin de la Grande Guerre, reprit ses études d'histoire (Sorbonne) et est reçu premier à l'agrégation d'histoire en 1925 (battant Brossolette et Louis Joxe), il enseigna à Valenciennes, à Reims (où il a comme collègue Marcel Déat), puis à Paris, au lycée Louis-le-Grand (à partir de 1931). Il milita activement à l'ACJF (Action catholique de la Jeunesse française), dont il fut vice-président en 1922 et d'où il combattit à la fois le communisme et l'Action française.

Ayant retrouvé les jésuites dans le Quartier latin, il devint ensuite un des espoirs d'une démocratie chrétienne qui se cherchait. Il adhéra en 1931 au Parti démocrate populaire (PDP) et ne tarda pas à en être l'un des dirigeants (1933). Journaliste de talent, il se fit connaître à partir de 1934 par ses éditoriaux de *L'Aube*, fondée en 1932 par Francisque Gay. Il ne cessa de pourfendre les thèses de l'Action française et de dénoncer fascisme et nazisme. En 1936, il échoue aux législatives, dans l'Orne, contre le député sortant, de la Fédération républicaine. Bidault soutient les républicains espagnols, dénonce le bombardement de Guernica. Il est antimunichois, mais tard, seulement au printemps 1939, lors de la deuxième crise tchécoslovaque : son grand éditorial du 1^{er} octobre 1938 parle d'« impossibilité morale et même matérielle » pour le « recours à la guerre » et n'emploie pas une fois le mot « nazisme ». À la veille de la guerre, il fonde avec le directeur de *L'Aube*, Francisque Gay, les Nouvelles Équipes françaises (NEF), dont le but est de réunir autour de *L'Aube* (dont il devient le rédacteur en chef) tous les antifascistes de la nébuleuse démocrate-chrétienne ³.

Combattant volontaire en 1939, il est fait prisonnier en 1940 ; il est libéré au cours de l'été 1941 en tant qu'ancien combattant des deux guerres. Nommé au lycée du Parc à Lyon, il entre d'emblée dans la Résistance. Il fait partie de la direction du mouvement Combat, où il représente la famille démocrate-chrétienne. Dès avril 1942,

¹ M. Winock, *Histoire politique de la revue « Esprit ». 1930-1950*, Seuil, 1975, 447 p., M. Winock, « *Esprit* » : *des intellectuels dans la cité (1930-1950)*, Seuil, coll. « Points », 1996, 512 p., Paul Thibaud, « Un catholicisme antifasciste », dans S. Berstein & M. Winock dir., *Fascisme français ? La controverse*, CNRS éditions, 2014, 254 p., pp. 139-157. Sur la khâgne de Louis-le-Grand à l'époque, Jean-François Sirinelli, *Génération intellectuelle. Khâgneux et normaliens dans l'entre-deux-guerres*, Thèse, Fayard, 1988, 721 p., réédition, PUF, coll. « Quadrige », 1994, 720 p. ; J.-F. Sirinelli, « La khâgne », dans P. Nora dir., *Les lieux de mémoire*, Gallimard, 1984-1992, 3 tomes en 7 vol., tome II/3, pp. 589-623.

² Notices dans J.-Fr. Sirinelli dir., *Dictionnaire historique de la vie politique française au XX^e siècle*, PUF, 1995, 1 068 p., réédition, 2003, coll. « Quadrige », 1 254 p., pp. 138-142.

³ F. Mayeur, *"L'Aube". Étude d'un journal d'opinion, 1932-1940*, Armand Colin, 1966, 237 p.

Bidault est chargé par Jean Moulin de diriger le Bureau de Presse et d'Information (BPI), à la fois réseau de renseignements politiques et agence clandestine, le premier organe commun à toute la Résistance intérieure. Proche de Moulin, Bidault devient membre du Conseil national de la Résistance (CNR) dès sa création, en mai 1943. Le 27, il fait adopter une motion de soutien à de Gaulle contre Giraud. Jean Moulin assassiné, Bidault est élu président du CNR. Pour la première fois dans l'histoire française, un démocrate-chrétien accède à une fonction publique de premier plan. Bidault prend une part décisive à l'élaboration du programme du CNR, qui sera la base des réformes de la Libération.

À la Libération de Paris, Bidault demande en vain à de Gaulle, au balcon de l'Hôtel-de-Ville, de proclamer la République, il accompagne, petit homme en civil au geste impérieux, le général lors de la descente des Champs-Élysées, est choisi comme ministre des Affaires étrangères du GPRF par de Gaulle, ce qui n'est pas une sinécure. En novembre 1944, Bidault fonde le Mouvement républicain populaire (MRP) qui, en l'absence des partis de droite, discrédités, et parce qu'il passe pour proche de De Gaulle, remporte de grands succès électoraux : le quart des sièges dans les assemblées de 1945 et 1946. Ministre des Affaires étrangères, il accompagne en décembre 1944 de Gaulle à Moscou, où est signé avec Staline le pacte franco-soviétique, et il sert avec application les grands desseins de De Gaulle. Il dirige la délégation française à la conférence de San Francisco (fondation de l'ONU).

Député de la Loire en 1945 (son mandat lui sera renouvelé jusqu'en 1962), il dirige, de juin à décembre 1946, le gouvernement provisoire, dont le général de Gaulle a quitté la présidence en janvier, ce qui lui permet de tenter de dégager une politique extérieure personnelle mais soumise aux « Anglo-Saxons » (conférence des Quatre à Moscou, mars 1947). Au Quai d'Orsay, G. Bidault, célibataire endurci qui considère les femmes comme des « chronophages », a découvert la première femme diplomate de carrière, Suzanne Borel (*Suzy* pour les intimes, 1904-1995), en a fait son directeur adjoint de cabinet, puis l'a épousée, abandonnant un peu ses habitudes bohèmes. Principal *leader* du MRP, dont il est le deuxième président (1949-1952), après Maurice Schumann, Bidault est une des figures marquantes de la vie politique d'après-guerre, qui participe à la plupart des gouvernements. Le personnage manque de charisme et de prestance, il n'est pas bon orateur, n'étudie guère les dossiers, mais il sait faire les couloirs du Palais-Bourbon, est sympathique et drôle en petit comité par un certain don de plaire (sans être un séducteur comme Chaban-Delmas ou Mitterrand, qui percent plus tard), par ses bons mots, qui peuvent être redoutables, même pour ses amis et collègues du MRP, cf. le « moteur à gaz pauvre », *i.e.* Robert Schuman, qui se venge en répondant, les yeux au Ciel (ce qui est bien normal !) : « Tout le monde ne peut pas avoir un moteur à alcool... ». On comprend que Bidault soit un véritable cacique de la Quatrième et le favori de la presse, qui se plaît à caricaturer cet ancien confrère, à répéter ses « mots », pas toujours volontaires d'ailleurs (voir trois lignes plus haut) et à moquer son éthyliste fréquent.

Constamment ministre des Affaires étrangères de septembre 1944 à juillet 1948 (à part l'intermède Blum, 16 décembre 1946- 22 janvier 1947), Bidault préside donc aussi le gouvernement de juin à décembre 1946. Une deuxième fois président du Conseil d'octobre 1949 à juillet 1950, il devient vice-président du Conseil en mars 1951, puis ministre de la Défense jusqu'en février 1952. Retrouvant le Quai d'Orsay

en janvier 1953, il y reste un an et demi. Candidat à l'élection présidentielle de 1953, il doit renoncer, n'ayant fait au premier tour que le plein des voix MRP. Dès 1947, il s'est affirmé européen, proposant l'union douanière et économique. Mais il sera très peu « fédéraliste ». Sa carrière d'homme d'État s'achève en juin 1954, quand le gouvernement Laniel-Bidault est renversé par une assemblée impatiente de liquider l'affaire indochinoise. On remarquera que cette carrière a comporté exclusivement des fonctions de tout premier plan, fait rarissime pour les hommes de sa génération (et symétrique total de la carrière de Mitterrand sous la IV^e République).

La décolonisation, à laquelle il est fondamentalement hostile, va peu à peu isoler Bidault. Dès 1946, il avait imposé une conception de l'Union française fermant la porte à l'indépendance, et il avait toujours été « ferme » en Indochine, jusqu'en 1954, où il négocie à Genève, Mendès France ne faisant qu'achever ce que Georges Bidault a commencé. Opposé aux accords de Genève sur l'indépendance de l'Indochine, signés par Pierre Mendès France en 1954, il l'est ensuite à la politique de ce dernier vis-à-vis de la Tunisie, comme à celle d'Edgar Faure au Maroc. Déjà contesté au sein du MRP à la fin des années 40, il se marginalise dans la seconde moitié des années 50 ; c'est ainsi qu'il anime avec Jacques Soustelle l'Union pour le salut de l'Algérie française. Quand en 1958, après la chute de Félix Gaillard, il est pressenti par le président Coty pour former un gouvernement, le MRP en soutenant la candidature de Pierre Pflimlin lui barre la route de Matignon ; au congrès MRP de mai 1958, un lourd silence accueille son discours. La rupture avec le MRP est consommée.

En 1958, Bidault est le premier (lettre à de Gaulle du 14 mai) des hommes du « système » à se rallier à de Gaulle, en dépit de la méfiance réciproque que les deux hommes entretiennent depuis quatorze ans, mais en raison de la rancœur de Bidault envers ses successeurs, surtout Pierre Mendès France bien sûr. Ce ralliement précoce ne lui vaut aucun portefeuille, bon signe de la méfiance de De Gaulle et de son désir de briser avec le passé proche. Ce ralliement et cette rebuffade plongent Bidault dans un isolement aigre ; toutefois, ayant été réélu dans la Loire, qu'il représente depuis 1945, il siège à l'Assemblée nationale de la première législature. Bidault rompt officiellement avec le MRP (exclusion le 2 février 1959), fonde une pompeuse mais anecdotique Démocratie chrétienne de France. Il suit avec inquiétude l'évolution de la politique algérienne et, pour s'y opposer, crée le Rassemblement pour l'Algérie française (RAF, *sic*, septembre 1959), participe au Comité de Vincennes et rejoint les ultras de l'Algérie française parmi lesquels il défend « la croix contre le croissant ». La haine vis-à-vis de De Gaulle et le désespoir (de cause) le poussent à accepter des contacts avec l'OAS et à passer à l'étranger pour continuer le combat, désormais clandestin et incarné dans un nouveau, pompeux et fantomatique CNR ! Après l'arrestation de Raoul Salan, en avril 1962, il dirige l'OAS.

L'indépendance de l'Algérie (juillet 1962) n'empêche pas Bidault de persister dans sa lutte contre de Gaulle, en trimbalant son léger CNR de pays en pays, au gré des fluctuations de leurs politiques étrangères, car son immunité parlementaire a été levée. Les succès gaulliens au dehors le privent finalement de tout refuge en Europe : Bidault doit s'exiler au Brésil en mars 1963. Bidault est discrédité et c'est un autre que lui qui mène l'extrême droite à l'élection présidentielle de 1965 : Jean-Louis Tixier-Vignancour. En juillet 1967, la Belgique accepte de l'accueillir. Mais après mai 1968,

le pardon gaullien est à la mesure de la peur suscitée par les « événements », il s'étend aux anciens activistes de l'Algérie française et jusqu'à la personne, détestée mais désormais sans danger, de Georges Bidault. Amnistié, ravi mais naïf, celui-ci tente de reprendre le combat politique, vainement : les temps ont changé. Il se rallie à Poher en 1969, participe en 1972 aux négociations qui donnent naissance au Front national, mais refuse de s'engager à l'extrême droite. Il publie un livre et une revue, guère lus, recueille 1 000 voix aux législatives de 1973, dans le 5^e arrondissement de Paris (!), reçoit la visite de Jacques Chirac en 1976, et meurt, totalement oublié, près de trente ans après son départ du pouvoir, en 1983.

Tous les évêques français ne sont pas sur la même ligne que Sangnier et Mgr Liénart, un intellectuel catholique républicain comme François Mauriac écrit dans *Clarté*, la revue de Barbusse. Mais dans sa grande majorité l'Église s'oppose fermement et publiquement au Front populaire, *La Croix* dénonce les rouges en France comme en Espagne. Nombre d'intellectuels catholiques affichent des positions très conservatrices, tout en refusant pour la plupart de s'engager avec les populistes extrémistes ¹, comme Paul Claudel dont on connaît la fameuse mais lourde formule : « la tolérance, il y a des maisons pour ça ». Et on s'aperçoit en 1940 que la haine de la République n'a pas disparu parmi les catholiques, non plus que l'antique antijudaïsme. À la fin du pontificat de Pie XI, Rome d'ailleurs revient à des positions nettement plus conservatrices, à cause notamment du traumatisme de la guerre d'Espagne ; l'élection de Pie XII, en 1939, consacre cette évolution.

□ Pause et chute

Face à toutes ces difficultés, le Front populaire parvient à faire passer une dernière réforme importante en décembre : l'arbitrage obligatoire des conflits sociaux avant le recours à la grève ². Mais Blum annonce la pause le 21 février 1937 dans son discours de Saint-Nazaire, il veut atteindre l'équilibre budgétaire, la gauche réclame l'impôt sur le capital. En février 1937, Blum doit donc annoncer une « pause » dans les réformes, afin d'« arrêter la course des prix et des salaires » et de surmonter « le préjugé défavorable du capital » : en d'autres termes, il faut rétablir la confiance. Cela implique en particulier l'abandon de trois grands projets : la constitution d'un fonds de retraite pour les travailleurs, la création d'un fonds national du chômage, enfin, l'échelle mobile des salaires, c'est-à-dire leur alignement automatique sur l'inflation. Le gouvernement se

¹ Mais certains le font, comme Philippe Henriot (1889-1944), qui vient de la Fédération nationale catholique.

² Cf. J.-P. Rioux, « La conciliation et l'arbitrage obligatoire des conflits du travail », dans R. Rémond & J. Bourdin dir., *Édouard Daladier, chef de gouvernement, avril 1938-septembre 1939*, Colloque (1975), FNSP, 1977, 320 p., pp. 112-128.

consacre désormais à retrouver l'équilibre monétaire et budgétaire : il prend trois conseillers proches des milieux d'affaires, dont Charles Rist, l'administrateur de Paribas, et Jacques Rueff (1896-1978), un ancien conseiller de Poincaré et de Laval, et il rétablit la libre circulation de l'or.

Ces reculades ne font que déchaîner un peu plus l'extrême droite. En mars 1937, une manifestation (interdite) du PSF à Clichy, municipalité communiste, fait cinq ou six morts et deux cents blessés... parmi les contre-manifestants de gauche : Dormoy ne parvient pas à se faire obéir de la police (peut-être y a-t-il eu manipulation de la part de cagouleurs). Blum, traité désormais de « fusilleur » par la droite, est abandonné même par une partie des socialistes, qui réclament la démission de Dormoy, et surtout par les ouvriers, qui se sentent trahis par la « pause » : la CGT organise une grève générale, les conflits sociaux se multiplient. Les communistes dénoncent la capitulation du gouvernement face aux « trusts », en revanche, ils ménagent toujours autant les radicaux. Et puis les difficultés financières reprennent vite ; le chômage recommence à augmenter. Les tensions et les violences politiques sont d'ailleurs le pain quotidien de l'année 1937, même parmi les enfants et les adolescents : ainsi, le 24 avril 1937, à Lyon, Paul Gignoux, 8 ans, fils d'un membre du Parti social français, meurt sous les jets de pierre et les quolibets d'autres gamins, « cagot » ! », « fasciste ! », Croix de Feu ! » ¹...

Le gouvernement Blum est aux abois. Pour une fois, l'ouverture de l'exposition internationale, en mai 1937 au Trocadéro, ne fait pas baisser la tension ; pourtant, c'est un succès en termes de fréquentation. Finalement Blum démissionne le 21 juin 1937, sans avoir été formellement renversé, mais après que le Sénat, à l'instigation de Caillaux, ait refusé de lui accorder les pleins pouvoirs en matière financière.

¹ G.Vergnon, *Un enfant est lynché. L'Affaire Gignoux, 1937. Violence et politique dans la France du Front populaire*, PUF, 2018, 272 p. Les quolibets ne sont pas tous politiques : « La fille ! » est apolitique, banal et éternel, mais Paul a les cheveux mi-longs...

23.2.4. Les ministères postérieurs à celui de Léon Blum

□ Chautemps et le deuxième ministère Blum : une dislocation du Front populaire

De juin 1937 à avril 1938, se succèdent trois ministères de Front populaire : deux cabinets dirigés par le radical Chautemps et un éphémère second cabinet Blum. Chautemps – mis en avant par Édouard Herriot pour ne pas avoir Daladier – obtient sans problèmes les pleins pouvoirs en matière économique, mais ne peut guère s'en servir. Officiellement le Front populaire n'est pas rompu : la SFIO collabore toujours et Blum est vice-président du Conseil, plusieurs de ses anciens ministres restent, les communistes ont cette fois-ci proposé leur participation (qui a été refusée), les réformes se poursuivent et Dormoy entame une lutte vigoureuse contre le CSAR (la Cagoule). Chautemps poursuit-il vraiment le Front populaire ? Je reprends la question posée par l'historien Jean Vigreux ¹. En juillet, le ministre des Finances Georges Bonnet (1889-1973), très peu « front populaire », doit procéder à une nouvelle dévaluation du franc : désormais, la monnaie française « flotte », mais sans jamais arriver à combler le retard pris par rapport aux devises « anglo-saxonnes ». Il faut renoncer à la convertibilité en or, et rétablir un contrôle sur les exportations et importations de métal précieux. Tout ceci provoque la fureur des communistes, mais aussi celle de la droite pour qui les socialistes sont décidément incapables de gérer le pays, et celle d'une partie des radicaux, désormais enclins à reconsidérer leur participation au gouvernement. Pour financer le réarmement ², Chautemps doit augmenter les impôts, les tarifs douaniers, le prix des transports publics : un retour discret à la politique d'avant juin 1936...

La mesure la plus importante, à long terme, est la nationalisation des chemins de fer (en août 1937) et la création de la Société nationale des chemins de fer français (SNCF), une société d'économie mixte dont l'État possède 51 % du capital et nomme le directeur. Il ne s'agit absolument pas de faire passer l'outil de production entre les mains de l'État, ni même simplement de s'assurer le contrôle d'un secteur stratégique pour la guerre à venir, mais avant tout de secourir des entreprises en difficulté depuis la Belle Époque (cf. la IIe Partie) et le compromis

¹ J.Vigreux, *Histoire du Front populaire. L'échappée belle*, Tallandier, 2016, 365 p., p. 184. La liste des membres du gouvernement se trouve pp. 326-328.

² Cf. le premier chapitre de R.Frank, *La hantise du déclin. Le rang de la France en Europe, 1920-1960. Finances, défense et identité nationale*, Belin, 1994, 316 p., réédition sous le titre *La hantise du déclin. La France de 1914 à 2014*, Belin, 2014, 285 p., et surtout R.Frank, *Le Prix du réarmement français. 1935-1939*, Publications de la Sorbonne, 1982, réédition, 2017, 382 p.

coûteux de 1921, c'est-à-dire de « nationaliser les pertes », et de rationaliser la gestion d'un service public. D'ailleurs, les baux de 99 ans prévus par la loi de 1842 doivent expirer en 1941.... Enfin les compagnies sont indemnisées.

Mais les désordres continuent ; la Cagoule notamment se déchaîne. La situation sociale est de plus en plus tendue, les occupations d'entreprises reprennent à l'automne 1937, en décembre il y a une grève générale dans les services publics. La SFIO n'a pas sans difficulté accepté la participation de socialistes au ministère, péniblement ratifiée au congrès de Marseille en juillet 1937. Mais un semestre plus tard, le 15 janvier 1938, la SFIO retire ses ministres, ce qui provoque bien sûr la démission du gouvernement Chautemps. Chautemps forme un deuxième ministère, sans socialistes, qui va durer seulement du 18 janvier au 10 mars 1938.

En mars 1938, c'est l'*Anschluss*, qui surprend la France au milieu d'une crise ministérielle ¹. En avril 1938, Blum, formant son deuxième ministère, doit reconnaître son échec à susciter à droite un réflexe d'union sacrée pour faire face à la guerre qui s'annonce de plus en plus clairement ². Jouvenel déclare :

« Blum est l'ennemi de la France. Il ne doit pas descendre du pouvoir cet après-midi. Il doit en être chassé à coups de pied. Cet homme qui a eu deux fois l'honneur de gouverner la France n'aime pas notre pays. Il le hait et a fait de son mieux pour le détruire ».

Et Pierre Gaxotte est encore plus virulent dans *Candide* du 7 avril 1938 (3) :

« Sur un corps de pantin désarticulé, il promène la tête triste d'une jument palestinienne. [...] Entre la France et l'homme maudit, il faut choisir. Lui, il incarne tout ce qui révolte notre sang et notre chair. Il est le mal. Il est la mort. »

Léon Blum réunit d'abord les groupes de la minorité, initiative sans précédent sous la III^e République, mais c'est pour exposer son projet de former un ministère d'union nationale, allant de Thorez à Louis Marin. La SFIO est désorientée par cette proposition révolutionnaire et Blum se résigne à former un ministère moins large et plus traditionnel, Daladier étant vice-président du Conseil. Léon Blum dépose un plan financier plus hardi que celui de juin 1937, ce qui provoque sa chute. Au total le deuxième gouvernement Blum se solde par un échec, mais l'« expérience Blum » a été une tentative originale, rompant avec la tradition de la Troisième République comme avec celle de la gauche.

¹ Du 15 janvier au 10 avril, le pays n'est gouverné que durant cinq semaines par un ministère « normal ».

² Liste des membres du gouvernement dans J.Vigreux, *Histoire du Front populaire. L'échappée belle*, Tallandier, 2016, 365 p., pp. 329-331.

³ Cité par P.Birnbaum, « Les juifs d'État dans les guerres franco-françaises du boulangisme au Front populaire », *Vingtième Siècle. Revue d'Histoire*, janvier-mars 1992, pp. 26-44, p. 43. Henri Béraud avait comparé Blum à un « dromadaire », Maurras à un « chameau » tout en appelant explicitement au meurtre (F.Monier, *Le Front populaire*, La Découverte, coll. "Repères", 2002, 123 p., p. 37).

Dans ces conditions, les radicaux hostiles au Front populaire prennent le dessus sur les autres ; le 12, Daladier, leur porte-parole, forme un gouvernement sans ministres socialistes, mais avec des hommes issus de la droite républicaine, comme Reynaud : c'est la fin du Front populaire, même si les socialistes continuent à soutenir Daladier durant quelques mois. À l'automne 1938, après Munich, la SFIO glisse franchement dans l'opposition, tandis que Reynaud prend le ministère des Finances. Tout au long des trois années qui vont de juin 1936 à juin 1939, la majorité parlementaire du Front populaire (à la Chambre) s'est amenuisée lors des scrutins, provoquant petit à petit le délitement, l'éclatement du Front populaire. Ce phénomène a été analysé par Antoine Prost, dans le colloque *Daladier, chef de gouvernement* 1.

Paul REYNAUD (1878-1966) 2

Né à Barcelonnette, dans les Basses-Alpes, dans une famille de la bourgeoisie marchande aisée, ayant fait fortune au Mexique comme certains « Barcelonnètes » et se fixant à Paris, Paul Reynaud devient avocat mais fait un tour du monde avant de s'« installer ». En 1910, il est élu premier secrétaire de la Conférence des avocats et il choisit pour la séance solennelle de rentrée de prononcer un hommage du président du Conseil Waldeck-Rousseau. Devant la désapprobation des membres – conservateurs – de la Conférence, il devra y renoncer mais fera publier son texte aux Éditions Grasset en 1913 ! Reynaud commence sa carrière politique en 1913 en succédant à son père au Conseil général du département des Basses-Alpes (dit depuis 1970 Alpes de Haute-Provence). Après avoir échoué aux législatives de 1914, il inaugure une carrière politique nationale en devenant député des Basses-Alpes en 1919. L'année précédente, il avait fait pour le compte du gouvernement un voyage d'étude en Sibérie et en Extrême-Orient. Au sein de la Chambre « bleu-horizon », il siège au groupe d'Action républicaine et sociale, comme la plupart des nouveaux

1 A.Prost, « L'éclatement du Front populaire. Analyse factorielle des scrutins de la Chambre des députés, juin 1936-juin 1939 », R.Rémond & J.Bourdin dir., *Édouard Daladier, chef de gouvernement, avril 1938-septembre 1939*, Colloque (1975), FNSP, 1977, 320 p., pp. 25-44. Pour l'« alliance du droite » du parti radical, voir S.Berstein, *Histoire du Parti radical*, thèse, FNSP, tome II, 1982, 667 p., pp. 583-590.

2 Élisabeth du Réau (1937-2021), *Édouard Daladier, 1884-1970*, Fayard, 1993, 581 p. ; T.Tellier, *Paul Reynaud. Un indépendant en politique. 1878-1966*, thèse remaniée, Fayard, 2005, 887 p., compte rendu par mes soins dans *Historiens & Géographes*, mai 2006, p. 403 ; J.-P.Guichard, *Paul Reynaud. Un homme d'État dans la tourmente. Septembre 1939-Juin 1940*, L'Harmattan, 2008, 464 p., compte rendu par mes soins dans *Historiens & Géographes*, janvier-février 2009, pp. 429-430 ; notices dans J.-Fr.Sirinelli dir., *Dictionnaire historique de la vie politique française au XXe siècle*, PUF, 1995, 1 068 p., réédition, 2003, coll. « Quadrige », 1 254 p., pp. 1091-1099 et dans G. & S.Berstein, *La Troisième République*, M.A. Éditions, coll. « Le Monde de ... », 1987, 356 p., pp. 267-270.

jeunes députés modérés, parmi lesquels André Tardieu et Georges Mandel, avec qui il se lie d'amitié.

Il a alors 41 ans et s'intéresse immédiatement aux problèmes économiques et financiers, ainsi qu'aux Affaires étrangères, et plus spécialement à la question des Réparations. À la différence de nombre de parlementaires, il est favorable aux Réparations en nature. Il interpelle le gouvernement Poincaré, car selon lui la méthode adoptée par le gouvernement n'est pas la bonne. Dans son esprit, le seul moyen véritable de faire payer l'Allemagne est de l'obliger à relever elle-même les ruines qu'elle a provoquées sur le sol français. L'Allemagne paierait ainsi ses propres entrepreneurs qui viendraient travailler en France. Même si son projet n'est pas retenu, il vote néanmoins en 1923 l'occupation de la Ruhr par les troupes françaises, non pas dans un esprit de revanche ou comme une humiliation envers le vaincu, mais comme un préalable obligatoire à la réconciliation qui doit s'engager nécessairement entre la France et l'Allemagne. Battu aux élections de 1924 par une liste du Cartel des gauches, il revient à la Chambre en 1928 comme député Alliance démocratique de la Seine et s'impose d'emblée comme un des dirigeants de la coalition de centre-droit qui soutient Raymond Poincaré. Il devient d'ailleurs à ce moment un des chefs de file de l'Alliance Démocratique. En 1924, Paul Reynaud s'était préoccupé de Défense nationale : sa conviction est qu'il faut doter le pays non pas d'une armée défensive mais d'une armée à caractère offensif, grâce à une force mécanique capable d'actions rapides et puissantes.

À partir des élections de 1928, l'ancienne génération politique des Briand, Poincaré, Caillaux cède la place à une nouvelle génération ; Pierre Laval, Pierre-Étienne Flandin, André Tardieu et Paul Reynaud en font partie. Personnalité politique de premier plan, Reynaud commence sa carrière ministérielle (à 52 ans) au poste prestigieux de ministre des Finances du second cabinet Tardieu de mars-décembre 1930, occupant ensuite jusqu'en 1932 des postes ministériels importants, les Colonies en 1931-1932 (c'est lui qui inaugure l'Exposition coloniale), la Justice (en même temps que la vice-présidence du Conseil) en février-juin 1932. Ensuite, et jusqu'en 1938, Paul Reynaud ne fait plus partie d'aucun gouvernement. Pas seulement parce que la victoire de la gauche en 1932 (puis celle de 1936) écartent du pouvoir un homme qui apparaît incontestablement marqué à droite, mais surtout parce que ses vues financières font de lui un solitaire suspect à la gauche comme à la droite, qui se garde bien de faire appel à lui lorsqu'elle revient au pouvoir en 1934. Ne s'avise-t-il pas en effet en 1934 de se prononcer pour une dévaluation du franc, ce qui provoque un tollé général dans une opinion attachée jusqu'au fétichisme au maintien de la valeur de la monnaie ? Hostilité, insultes et menaces pleuvent depuis la droite et l'extrême droite... Reynaud s'obstine pourtant à expliquer que puisque de

grands pays industriels ont dévalué, la France doit en faire autant, et qu'à vouloir maintenir à tout prix la parité du franc, on condamne le pays à la récession.

Paul Reynaud engage en même temps un second combat, pour la sécurité de la France cette fois. Il propose une réforme complète du système de défense militaire afin de l'adapter à la politique étrangère qui cherche à assurer la sécurité par des alliances avec les petites puissances d'Europe et le soutien de la SDN. Aussi approuve-t-il les idées du lieutenant-colonel Charles de Gaulle, alors inconnu, qui lui a démontré (1934) l'inadéquation de la stratégie défensive de l'État-major avec cette politique étrangère. Il affirme qu'il faut à la France une armée offensive capable d'assurer la sécurité collective en Europe, ce qui nécessiterait l'existence d'un corps blindé et motorisé, avec des soldats professionnels. Seule *L'Action française* approuve Paul Reynaud, dont les idées sont combattues à la fois par la gauche pacifiste et par l'État-major, pour qui l'armée ne doit être que défensive, l'instrument principal de la stratégie étant l'ensemble des fortifications de la ligne Maginot. Rompant une nouvelle fois avec l'attitude de la majeure partie de la droite, Reynaud critique l'attentisme du gouvernement dans l'affaire d'Éthiopie, attentisme dont il considère qu'il encourage la politique d'annexion des États fascistes et il préconise une action ferme, de concert avec la Grande-Bretagne, une politique destinée à décourager toute agression, quelles qu'en soient les raisons.

Pendant le Front Populaire, Paul Reynaud, qui figure dans l'opposition (il a été réélu de justesse), met en garde le gouvernement contre des mesures sociales non assorties d'une relance de l'économie et il conseille à nouveau la dévaluation, jugeant insuffisante celle de l'automne 1936. Il ne réussit pas davantage à se faire entendre lorsqu'il réclame la constitution d'un corps cuirassé d'intervention analogue à celui dont l'Allemagne est en train de se doter, Daladier se montrant hostile à une réforme que désapprouve l'État-major. Enfin, il ne cesse de critiquer la loi des 40 heures qui, à son avis, gêne le redressement industriel de la France et qu'il propose d'aménager. Sur tous ces points, l'homme politique va à contre-courant des tendances dominantes du pays et il connaît une assez grande impopularité. Cependant, en dépit de celle-ci, son refus de conduire contre le Front populaire l'opposition haineuse et systématique que mène la plus grande partie de la droite lui donne une place à part : en mars 1938, il est un des rares hommes politiques de l'opposition à accepter l'idée d'un gouvernement d'union nationale conduit par Léon Blum et allant « de Thorez à Marin ».

C'est pourquoi lorsque Daladier constitue en avril 1938 un gouvernement qu'il souhaite rééquilibrer vers le centre-droit, il fait de Paul Reynaud son ministre de la Justice, poste qu'il échange en novembre 1938 contre celui des Finances quand Daladier place désormais en priorité le redressement économique du pays. On

trouve à son cabinet Michel Debré, Alfred Sauvy, Maurice Couve de Murville et d'autres jeunes gens pleins d'avenir. Le plan Reynaud de redressement de l'économie a pour objet une relance de la production dont le ministre impute l'insuffisance à la loi de 40 heures et à la faiblesse du crédit. Les décrets-lois publiés à partir du 13 novembre 1938 entendent porter remède à cette situation au prix d'une sévère augmentation des impôts, de la réalisation d'économies administratives draconiennes, de l'assouplissement de la loi de 40 heures, théoriquement maintenue, mais aménagée de telle sorte qu'il soit possible de demander aux ouvriers des heures supplémentaires payées à un taux supérieur de 10 à 25 % au taux des heures normales. Cette politique rigoureuse, destinée à permettre à la France de faire face à ses dépenses de réarmement devant la guerre qui menace, va provoquer la vigoureuse réaction des partis de gauche, qui organisent avec la CGT la grève du 30 novembre 1938. Mais elle débouche sur d'incontestables résultats, le redressement de la situation financière de la France et la reprise de la production, qui intervient cependant trop tard pour faire sentir ses effets au moment du conflit.

En mars 1940, après la démission de Daladier, Paul Reynaud, qui fait figure de chef de file des partisans d'une conduite énergique de la guerre, est appelé à la présidence du Conseil. Mais sa marge de manœuvre est limitée par la faiblesse de sa majorité (une voix), qui permet à Daladier de conserver le ministère de la Guerre, car Reynaud ne dispose pas de l'autorité suffisante pour se passer de l'appui du chef du parti radical. Le poids de celui-ci limite les possibilités d'action de Reynaud, car comment espérer, après qu'il a administré la preuve de son manque d'énergie qu'il devienne l'homme d'une audacieuse politique militaire ? Au demeurant, Reynaud doit compter avec les intrigues des radicaux qui affaiblissent sa position pour ramener leur président à la tête du gouvernement, si bien que, le 9 mai 1940, le Président du Conseil démissionne. Mais le lendemain, 10 mai, l'attaque allemande sur la France ayant débuté, il doit précipitamment reprendre sa démission. L'offensive allemande se développant, Paul Reynaud décide, le 18 mai, de concentrer entre ses mains les pouvoirs de guerre, se débarrassant alors de Daladier pour prendre lui-même le portefeuille de la Guerre, avec comme sous-secrétaire d'État le général de Gaulle. Le généralissime Gamelin, débordé, ayant fait la preuve de son incapacité, Reynaud le remplace le 22 mai par le général Maxime Weygand (1867-1965), mais la situation est déjà désespérée et le seul problème que doit résoudre le président du Conseil est désormais de savoir quelle conséquence tirer de la défaite française.

Or, alors que Reynaud, qui compte sur une prochaine entrée en guerre des États-Unis et lance plusieurs appels à Roosevelt, est partisan de continuer la lutte coûte que coûte, au besoin dans les colonies, il se heurte à Pétain, entré au

gouvernement comme ministre d'État et vice-président du Conseil le 18 mai qui, d'accord avec le généralissime Weygand, préconise l'armistice. S'estimant en minorité au sein du gouvernement face aux partisans de l'armistice (bien qu'aucun vote formel n'ait eu lieu sur la question), Reynaud démissionne le 16 juin 1940 et est aussitôt remplacé à la tête du gouvernement par le maréchal Pétain, qui demande l'armistice. Paul Reynaud, persuadé de la nécessité du transfert des pouvoirs publics en Afrique du Nord, veut s'embarquer à Port-Vendres, mais il est victime d'un accident de voiture et est hospitalisé au moment de la séance du 10 juillet 1940 à Vichy. Pétain le fait arrêter en septembre 1940 et il est incarcéré au fort du Portalet (Pyrénées-atlantiques) puis déporté par les nazis en Allemagne en novembre 1942.

Libéré par les Américains, il poursuit sous les IV^e et V^e Républiques une longue carrière politique : député (de Dunkerque) 1946-1962, deux fois ministre (1948 : Finances et Économie et 1950), président de la commission des Finances de l'Assemblée nationale 1951-1962. Il joue un rôle important chez les Indépendants, échoue à former un gouvernement en 1953, se bat en faveur de la construction européenne. Paul Reynaud se déclare favorable au retour au pouvoir du général de Gaulle ; le 29 juillet 1958, à 80 ans, Paul Reynaud est élu président du Comité consultatif constitutionnel mis en place par le général de Gaulle en vue de la préparation d'une nouvelle Constitution. Mais il est battu par Chaban-Delmas pour le poste de président de l'Assemblée nationale (le « perchoir »). Il combat l'élection du président de la République au suffrage universel, prenant la tête du cartel du « non » et menant la charge contre le gouvernement Pompidou (4-5 octobre 1962). Il est battu aux législatives et abandonne alors la vie politique : pamphlet contre la politique extérieure de De Gaulle, échec à l'Académie française et appel à voter Lecanuet à la présidentielle de 1965.

Paul Reynaud fut élu sous trois Républiques successives. Homme de principes mais non de partis, il fut, sur de nombreuses questions, mis en minorité, car, quoique souvent visionnaire, il refusa toujours de se laisser enfermer dans la logique gauche-droite et ne sut donc pas trouver une majorité politique stable pour appuyer ses idées. N'hésitant pas à bouleverser les équilibres politiques, prenant en charge les destinées du pays aux heures les plus sombres, Paul Reynaud occupe une place particulière au sein du personnel politique français du XX^e siècle.

□ Avec Daladier, défection, virage à droite, agonie et liquidation du Front populaire en 1938-1939

Le gouvernement Daladier est là pour durer jusqu'aux élections de 1940 (1) ; de toute façon, il est complètement accaparé par les affaires extérieures, et ne peut que gérer le pays au jour le jour. L'inflation a eu sur le niveau de vie des effets aussi négatifs que la déflation du début de la décennie et l'affaiblissement du pays explique, entre autres, les reculades successives en matière de politique extérieure.

Dans ce contexte l'œuvre intérieure du gouvernement Daladier est des plus minces. En novembre 1938, il décide d'« assouplir » la loi des quarante heures : c'est pour éliminer les goulets d'étranglement, pour accélérer le réarmement 2, mais aussi pour « remettre la France au travail » après deux ans de « fainéantise ». Reynaud commente : « finie la semaine des deux dimanches ». On rétablit les heures supplémentaires, mais on en abaisse le tarif. La CGT réplique par une nouvelle grève générale, qui est violemment réprimée : le pays semble revenu aux heures sombres des grands conflits sociaux de 1920. Autre recul par rapport au Front populaire, l'ONIB disparaît pratiquement en 1939, devenant un simple service du ministère de l'Agriculture. Malgré tout, une reprise économique s'amorce ; mais il est bien trop tard. Cela permet quand même une stabilisation du franc, début 1939.

Au printemps 1939, Daladier essaie à son tour de mettre sur pied une nouvelle Union sacrée ; il ménage davantage la gauche, multiplie les visites officielles dans territoires réclamés par l'Italie ; mais il ne peut rien faire lors de la deuxième crise tchécoslovaque en mars 1939. En apparence, cette politique est un succès : Daladier est populaire, car pour les modérés il a mis fin à « la révolution », et pour ceux que l'extrême droite inquiète, il semble avoir quelque peu replâtré le régime. L'extrême droite est en déclin, à l'exception du PSF, mais celui-ci n'est pas vraiment d'extrême droite, nous l'avons démontré, de même du reste que la SFIO et surtout le parti communiste, et la CGT qui n'a plus qu'un million de membres en 1940 (3). En juillet 1939, les Chambres votent une série de

1 L'élément bibliographique le plus important est le colloque dirigé par René Rémond & Janine Bourdin, *Édouard Daladier, chef de gouvernement, avril 1938-septembre 1939*, FNNSP, 1977, 320 p., en particulier la contribution de Gilles Le Béguec, « L'évolution de la politique gouvernementale et les problèmes institutionnels », pp. 55-74.

2 Étude fondamentale par Robert Frank dans R. Frank, *Le Prix du réarmement français. 1935-1939*, Publications de la Sorbonne, 1982, réédition, 2017, 382 p., voir aussi *La hantise du déclin. Le rang de la France en Europe, 1920-1960. Finances, défense et identité nationale*, Belin, 1994, 316 p., réédition sous le titre *La hantise du déclin. La France de 1914 à 2014*, Belin, 2014, 285 p.

3 Sur le PCF, J.-P. Azéma, A. Prost, et J.-P. Rioux, *Le parti communiste français des années sombres, 1938-1941*, Seuil, 1986, 320 p., et le colloque *Les Communistes français de Munich à Châteaubriant (1938-1941)* (J.-P. Rioux, A. Prost & J.-P. Azéma dir.), FNNSP, 1987, 439 p.

mesures natalistes, notamment un Code de la Famille qui prévoit pour la première fois des allocations familiales, des prêts pour les jeunes ménages et une part d'héritage plus importante pour les fils de paysans qui accepteraient de reprendre la ferme familiale. Prévoyant un conflit, Daladier fait voter aussi la prolongation du mandat des députés jusqu'en 1942. En fait, cette unité de façade cache des haines profondes, une absence totale de consensus sur quelque aspect que ce soit de la réalité nationale.

Conclusion du 22.2.

En définitive, le Front populaire est mort victime de ses contradictions et au fond il n'est ni un succès total, ni un échec global. Malgré la mise en veilleuse de la plupart des lois sociales, les congés payés et la SNCF demeurent, pour longtemps, et aussi, d'une certaine façon, l'ONIB. En 1944-1945 l'inspiration novatrice sera cherchée par une autre majorité de gauche dans les projets soumis, pas même une décennie auparavant, au Comité national du Front populaire. Le Rassemblement populaire associait des partis et des hommes séparés profondément par des désaccords idéologiques. La politique économique et la politique sociale étaient en contradiction : l'augmentation du pouvoir d'achat est indéniable mais la réduction de la production provoque des hausses de prix annulant les hausses de salaires. D'autre part, la semaine de 40 heures n'a pas permis de résorber le chômage. Une autre contradiction oppose la politique intérieure et la politique extérieure. Enfin, de façon paradoxale il n'y a eu aucune innovation profonde dans le domaine des institutions politiques et le Front populaire est mort au parlement et par lui, avant d'être mort dans le pays.

Agonie, éclatement, échec du Front populaire : faut-il conclure à la crise de la vie politique ? à la crise de la France ? Mais le Front populaire a été un moment de forte politisation populaire, de forte mobilisation des intellectuels, d'engagement, un apogée des syndicats, une véritable organisation du patronat, l'époque des organisations politiques de masse, à gauche bien sûr, mais aussi à droite, des maisons d'édition et des publications politiques, des lieux symboliques (Père-Lachaise...), des insignes et des gestes politiques. Sans parler de l'« embellie », que Léon Blum rappellera au procès de Riom. Et le Front populaire aura ses rejeux de faille, avec le Front républicain de 1956, le Programme commun, la célèbre formule de Mitterrand en 1981...

23.3. La vie culturelle des années trente

Les années trente continuent le « rappel à l'ordre » évoqué pour les années 20. Le futuriste Gino Severini (1883-1966) et André Derain (1880-1954) triomphent. De la Tour et Le Nain sont redécouverts à l'occasion d'une gigantesque exposition en 1934. De multiples représentations de l'homme forment l'essentiel de l'œuvre des néo-humanistes tels Christian Bérard (1902-1949) et le russe Pavel Tchelitchev (1898-1957) ou celle du groupe Forces nouvelles (1935-1939) qui, à l'instar de Georges Rohner (1913-2000), s'assigne pour tâche une « observation profonde, patiente de la nature ». Il n'est pas jusqu'aux peintres abstraits comme Jean Hélion¹ qui n'adoptent le mode figuratif.

La crise des années trente est aussi une crise culturelle **2** : déclin du rayonnement international français, bouleversements techniques, dumping américain et italien en matière de bandes dessinées, externalisation partielle de la production cinématographique française et recul numérique des films français, baisse des recettes touristiques et déclin des performances sportives dans les compétitions internationales. Il y a même apparition officielle des « chômeurs intellectuels » qui font douter la Confédération des travailleurs intellectuels (CTI) née en mars 1920 ; des timbres-poste à surtaxe sont consacrés par les PTT à ces « chômeurs intellectuels », la première série (deux timbres seulement) étant de 1935, le Front populaire sortant une série de quatre timbres en 1936, deux timbres en 1937, et une série de six valeurs en 1938 (**3**). Les années trente, qui voient s'installer une crise économique mondiale et un durcissement inquiétant des relations internationales jusqu'à la guerre, marquent un infléchissement net dans la production intellectuelle et dans l'histoire des « clercs » français. Depuis l'affaire Dreyfus, ils se sont vécus comme la conscience morale de la République. La décennie qui s'annonce est un temps fort de cette histoire : sollicité par le siècle, concevant son engagement comme une des implications naturelles de son ministère, l'intellectuel s'affirme idéologiquement et socialement. Le terme même d' « intellectuel » jusqu'alors refusé par l'intelligence de droite n'est plus à partir du milieu des années vingt, ni réfuté ni connoté négativement.

1 Pseudonyme de Jean Bichier, 1904-1987. Cf. la note d'É. Fouilloux sur Jean Hélion, dans *Vingtième Siècle. Revue d'Histoire*, janvier-mars 1986, pp. 112-113.

2 P. Ory, *La belle illusion. Culture et politique sous le signe du Front populaire*, Plon, 1994, 1 033 p., réédition, CNRS, 2016, 1 033 p., pp. 27-35.

3 Les tirages sont coquets pour des timbres à surtaxe, entre 1,25 et 1,6 million pour chaque timbre. En 1939, alors que l'on n'est plus vraiment dans le Front populaire, une dernière série, de quatre timbres, sort, avec un tirage minimal, 1,2 million seulement.

D'un point de vue culturel, l'entrée dans « l'ère de la reproductibilité technique » décrite par Walter Benjamin (1892-1940) enregistre le passage vers un monde nouveau marqué par l'élargissement notable du public désormais atteint par les grands moyens de diffusion culturelle. C'est aussi le moment où les liens noués entre politique et culturel se révèlent plus étroits, le pouvoir politique prenant donc acte de la mutation culturelle en cours. C'est aussi la décennie où se manifestent dans le champ culturel de solides élans de modernisme, même dans l'architecture des sanatoriums ¹.

23.3.1. La crise provoque l'affrontement entre les intellectuels

La crise est intellectuelle, mais peut-être aussi morale, avec sans doute un fort décalage entre le « perçu » et le « vécu », et un sentiment d'« évidence » de la crise, car les contemporains ont conscience d'une crise de civilisation, elle est une crise qui remet en jeu les fondements mêmes des sociétés libérales. Il reste que cette mise en cause trouve ses germes bien avant la crise économique : celle-ci ne fait que révéler et accentuer une crise intellectuelle déjà latente, comme nous l'avons vu, depuis le milieu des années 20. Les années 30 voient fleurir les écrits critiquant la civilisation occidentale ; mais pour d'autres, la crise française est une forme de déclin national. Les écrits dénonçant une crise de civilisation soulignent que la civilisation occidentale a centré tous ses efforts sur la recherche du progrès matériel, au détriment de l'épanouissement de l'individu. C'est ce que démontrent à la charnière des deux décennies, pendant les trois années de 1930 à 1932, Georges Duhamel – *Scènes de la vie future*, 1930 – , Paul Valéry – *Regards sur le monde actuel*, 1931 – et Henri Bergson : *Les deux sources de la morale et de la religion*, 1932, son dernier grand livre. Si l'après-guerre avait été le temps de la joie de vivre et celui de l'illusion d'un retour à la normale, la dépression met un terme à l'optimisme des « années folles », des « années d'illusion » ², ce qui est un nouvel argument condamnant l'attribution de l'expression « Belle Époque » aux années 30...

Règnent désormais une perte de confiance, un scepticisme généralisé et une remise en cause des valeurs. Mais l'interrogation sur la décadence nationale – dans les milieux politiques, l'opinion publique, les journaux, etc. – va plus loin, elle est un constat amer, fondé en bonne partie sur la crise démographique et le déclin diplomatique mais pas du tout sur la crise coloniale. Et le régime est rendu souvent responsable de cette décadence, d'autant plus que

¹ Cf. J.-B. Cremnitzer, *Architecture et santé. Le temps du sanatorium en France et en Europe*, Picard, 2005, 161 p. ; P. Grandvoininnet, *Histoire des sanatoriums en France (1900-1945). Architecture thérapeutique*, MétisPresses, 2014, 347 p.

² Michel Collomb, *Les Années folles*, Belfond, 1986, 268 p., pp. 268-270.

les idéologies politiques traditionnelles sont en crise, crise au sein des trois partis de gauche comme de la droite. La réflexion intellectuelle est aussi la recherche de voies nouvelles, continuant le bouillonnement intellectuel né dans le milieu des années 20, mais une urgence nouvelle s'est manifestée au début des années 30, elle s'est dressée contre les « vieilles choses » et la « paille des mots ». « Esprit des années 30 »¹ ! Ce sont, comme nous l'avons vu, le planisme, la technocratie, naissante, le corporatisme, l'attrait du fascisme mais aussi la tentation révolutionnaire, toujours. Ce sont aussi, comme nous le verrons, le courant spiritualiste et l'engagement des intellectuels. Enfanté par le bouleversement de la guerre, le vacillement des références intellectuelles produit, après les réactions individuelles des années vingt, des phénomènes d'engagement collectif typiques de cette période mouvementée. La grande coupure se situe ici dans les années 1934-1935 : le tourbillon non-conformiste du début de la décennie ne résiste pas à la bipolarisation du monde intellectuel.

□ Une génération irrespectueuse

« Tout ressemblait au désordre qui conclut les maladies, avant la mort qui se charge de rendre tous les corps invisibles, l'unité de la chair se dissipe, chaque partie dans cette multiplication tire dans son sens. Cela finit dans la pourriture qui ne comporte pas de résurrection. »

L'amertume et la violence de ce constat nécrologique, formulé par Paul Nizan (1905-1940) dans *Aden Arabie* (1931) ne sont pas isolées ; la crise de la civilisation occidentale est en effet détectée, dénoncée dans de multiples essais critiques publiés entre la fin des années vingt et le début des années trente : c'est Paul Valéry dans *Regards sur le monde actuel* – un recueil d'études diverses publié en 1931 – ou Henri Bergson s'inquiétant qu' « au lieu d'une spiritualisation de la matière, une matérialisation de l'esprit » soit à l'œuvre dans l'évolution actuelle. La France s'alignerait ainsi sur un modèle américain, qui fonctionne déjà en partie comme un repoussoir. De nombreux ouvrages et articles sur l'Amérique paraissent au début des années 30 quant à ce modèle. Ils traduisent une certaine méfiance à l'égard d'un univers jugé exclusivement matérialiste : l'Amérique taylorisée. Georges Duhamel (1884-1966) dans *Scènes de la vie future* (1930) croit y voir la France de demain, tandis que Robert Aron (1898-1975) et Arnaud Dandieu (1897-1933) diagnostiquent que la France éternelle est déjà atteinte par ce « cancer américain » dont les symptômes les plus probants sont la concentration financière et la spéculation croissantes, la standardisation et la publicité, qui réduisent l'homme moderne à un simple maillon de la chaîne économique. Les

¹ Voir plus haut.

méditations récurrentes sur le destin de la civilisation occidentale apparaissent comme un genre littéraire et accusent la rupture avec la littérature des années vingt :

« Une époque s’achevait ; l’époque éblouissante de l’efflorescence littéraire d’après-guerre : Gide, Montherlant, Proust, Cocteau, le surréalisme, ce feu d’artifice retombait sur lui-même. » Et Emmanuel Mounier d’ajouter : « La génération des années trente allait être une génération sérieuse, grave, occupée de problèmes, inquiète d’avenir. »

C’est dire l’ampleur du changement effectué ; désormais, les gloires littéraires renonçant à l’introspection pour se livrer à une réflexion plus préoccupée de social et de politique auront pour noms Céline, Bernanos, Saint-Exupéry et Malraux, qui vient, en 1928, de publier *Les Conquérants* et apparaît déjà comme un auteur important pour la nouvelle génération.

Cette crise de civilisation est analysée à travers le prisme de la décadence, thème récurrent du discours des années trente, décliné sur différents modes : décadence nationale, décadence de la société bourgeoise et de sa morale – dont la fin est annoncée par Emmanuel Berl (1892-1976) dans son diptyque de 1929 *Mort de la pensée bourgeoise* et *Mort de la morale bourgeoise* –, enfin, décadence de l’homme moderne rongé par un individualisme rationaliste dévastateur : « Tu n’es que toi, et ce ne t’est point assez », formule qu’on peut trouver sous la plume de Thierry Maulnier dans *Réaction*, en février 1932. C’est de l’analyse et de la critique de cette crise générale du monde moderne que naît « l’esprit des années trente », ainsi nommé depuis que les études historiques que nous avons citées se sont attachées à montrer la cohérence relative des groupes d’intellectuels dits non-conformistes qui en furent les principaux animateurs.

Une des hypothèses fécondes de cette historiographie est de lire le phénomène non-conformiste comme la rencontre d’une crise globale des valeurs et d’une génération. En effet, les fondateurs des différentes revues qui naissent entre 1930 et 1933, qu’il s’agisse de *Réaction* (1930) fondée par Jean de Fabrègues (1906-1983), de *La Revue française* (1930), animée par Jean-Pierre Maxence ¹, d’*Esprit* (1932) dirigée par Emmanuel Mounier (1905-1950) ² ou de *L’Ordre nouveau* (1933), sont tous nés dans la première décennie du siècle, formant peu ou prou cette génération de 1905 née avant la guerre mais qui ne l’a pas vécue au front, génération qui veut prendre acte des changements survenus depuis la conflagration et se dit révolutionnaire quand son aînée se prétendait réformiste : « Contre l’égoïsme obtus du monde bourgeois-libéral, contre le matérialisme

¹ Pseudonyme de Pierre Godmé (1906-1956).

² M. Winock, *Histoire politique de la revue « Esprit ». 1930-1950*, Seuil, 1975, 447 p., réédité en « *Esprit* ». *Des intellectuels dans la cité (1930-1950)*, Seuil, coll. « Points », 1996, 504 p.

économique et spirituel, contre l'impuissance d'une politique sans esprit et sans âme, cette génération est en effet toute entière dressée ». Par la voix de Jean de Fabrègues (1906-1983), les non-conformistes expriment donc la conscience qu'ils ont de former une « unité de refus » scellée par la clef générationnelle. L'originalité de ces groupes décidés à se situer hors des courants constitués est caractérisée par la volonté de dépasser les oppositions traditionnelles, de renouveler la politique par son action révolutionnaire, dans le cadre d'un syncrétisme idéologique effaçant momentanément les contradictions politiques.

Le bouillonnement du début de la décennie, qui se manifeste essentiellement dans la floraison de revues, verra son espérance de vie limitée par la montée des périls, qui imposeront à la vie intellectuelle un manichéisme qu'elle avait réussi à refouler. À partir de 1934, les différents groupes qui avaient pu se rapprocher, sans pour autant fusionner, divergent et regagnent dans l'ensemble des terres plus connues : la Jeune Droite, à l'origine proche de l'Action française, se retrouve sur les positions de l'extrême-droite, tandis que la nébuleuse d'*Esprit* se rapproche de la gauche ; la troisième branche de cette mouvance non-conformiste, *L'Ordre nouveau*, animée par Robert Aron et Arnaud Dandieu se tient dans un non-engagement circonspect qui la condamne à moyen terme.

Forts de leur refus, mais aussi de la lecture de maîtres à penser communs, Nietzsche, Sorel, Péguy, sans oublier les éveilleurs tel Jacques Maritain (1882-1973) – chantre du néo-thomisme, ayant encouragé la jeunesse catholique à s'éloigner du strict maurrassisme –, ces jeunes intellectuels ne vont cesser de prôner la « rupture avec le désordre établi » (Emmanuel Mounier), désordre international, désordre politique, économique, social mais surtout intellectuel et spirituel. Celui-ci débouche sur la faillite totale, celle analysée par Thierry Maulnier – un des benjamins de la Jeune Droite, puis animateur de la revue *Combat* – dans son livre au titre redoutable et sans appel : *La Crise est dans l'homme* (1932). Dans ce contexte, la révolution est nécessaire. La révolution est, à droite comme à gauche, le maître-mot de cette époque où la nouveauté, promue comme valeur esthétique dans les années vingt, se trouve réinvestie la décennie suivante dans le domaine politique. Il ne s'agit pas d'une révolution de type bolchévique mais d'une révolution spirituelle, les non-conformistes se situant ainsi dans la droite ligne des injonctions de Charles Péguy : « la révolution sera morale ou ne sera pas ». La révolution fasciste, l'*alter ego* idéologique du marxisme, exerce une fascination certaine qui n'en laisse pas moins émerger un refus doctrinal sans équivoque.

De nouvelles exigences spirituelles constituent donc le « noyau dur » du discours non-conformiste. Le groupe ayant sans doute le plus développé cet aspect, conformément à ses préoccupations spécifiques et qui apporta le plus durablement sa pierre à l'édifice du renouvellement fut incontestablement *Esprit* et la « révolution personaliste ». *Esprit* fut à l'origine fondée par Georges Izard (1903-1973) et André Déléage (1903-1944), avec l'objectif de s'inscrire dans l'espace éditorial existant entre les revues très engagées du marxisme militant et celles du monde littéraire, qui, à l'image de la *Nouvelle Revue française*, restaient passablement distantes. Idéologiquement, la future publication tâtonnait comme le rapporte son directeur Emmanuel Mounier : « Nous n'avions lu ni Marx, ni Kierkegaard, ni Jaspers. Nous cherchions un lieu où camper entre Bergson et Péguy, Maritain et Berdiaeff, Proudhon et De Man. » *Esprit* et le mouvement politique et social qui au début l'accompagne, la Troisième Force, ont eu une importance décisive en rencontrant historiquement les tentatives de renouvellement à l'œuvre dans les milieux catholiques français. Le catholicisme français du début des années trente, que Michel Winock qualifie de « ghetto », est extrêmement replié sur lui-même, confiné dans un monde bourgeois qui s'est crispé sur certaines valeurs chrétiennes, il est politiquement dominé par l'Action française et vote de façon très conservatrice. Dans les années vingt apparaissent pourtant certains signes de rénovation avec la création de la Confédération française des travailleurs chrétiens en 1919, de la Jeunesse ouvrière chrétienne en 1927, de la Jeunesse étudiante chrétienne en 1929 et de son équivalent pour la Jeunesse agricole, la parution de l'hebdomadaire *La Vie catholique*, mais surtout en 1926, la condamnation de l'Action française par le Pape Pie XI qui scelle l'effondrement de la toute-puissance des maurrassiens. La mouvance d'*Esprit* va apparaître comme le lieu d'un aggiornamento possible. Le personalisme inventé et diffusé par *Esprit* s'efforce de réconcilier l'homme avec lui-même : refusant de le réduire à l'individu du matérialisme marxiste car il est un être spirituel et libre, il ne le désincarne pas non plus dans un idéalisme abstrait : l'homme se vit en effet toujours dans le devenir social. La personne est donc un être spirituel s'enracinant dans le charnel. L'évolution d'*Esprit*, dont les positions après 1934 correspondent le plus souvent à celles de la gauche, est emblématique d'une histoire intellectuelle plus générale, qui, au foisonnement idéologique et au syncrétisme doctrinal, voit succéder une bipolarisation relativement rigide, canalisée par des lignes de force traditionnelles.

Autres nouvelles exigences spirituelles, celles du peintre Matisse qui, après ses voyages en Amérique et surtout à Tahiti est métamorphosé et peint des

œuvres exceptionnelles : *La Danse* (version finale en 1933), *Grand nu couché (Nu rose)* (1935), *Corselet sur fond de Tahiti* (1936)...

□ L'engagement des intellectuels, à nouveau

On songe, naturellement, à l'affaire Dreyfus. Le temps des manifestes est venu avec les années 30 et avant que le terme d'engagement fasse florès dans l'après-guerre sartrien, il est un des mots d'ordre des intellectuels des années trente, appelant à trahir ce qui ne serait qu'une conception idéaliste et bourgeoise de la vocation des « clercs », pour reprendre le substantif diffusé par Julien Benda (1867-1956) dans *La Trahison des clercs* (1927) et *La Jeunesse d'un clerc* (1936). Cependant, pour ces intellectuels, à gauche comme à droite, s'engager dans la sphère publique relève souvent de motifs, d'attentes dépassant le simple plan de la politique. L'itinéraire de Pierre Drieu la Rochelle (1893-1945) montre à quel point son adhésion au fascisme découla d'une fascination pour une certaine esthétique, une certaine mystique du corps qui répondait à son angoisse morbide de la décadence ; *Gilles* (1939), son roman le plus autobiographique, retrace la quête désespérée du narrateur vers un modèle d'homme nouveau, régénéré. Dans un camp politique opposé, André Malraux vit son engagement dans le lyrisme de l'action révolutionnaire, qui seule saura le distraire de la conscience obsédante de l'absurdité de la condition humaine :

« Si nous sommes écrasés, ici et à Madrid, les hommes auront vécu un jour selon leurs cœurs. Tu me comprends ? Malgré la haine. Ils sont libres. Ils ne l'ont jamais été [...]. La révolution, c'est les vacances de la vie [...]. Mais pas de dialectique ; pas de bureaucratie à la place des délégués ; pas d'armée pour en finir avec l'armée ; pas d'inégalité pour en finir avec l'inégalité ; pas de combines avec les bourgeois. Vivre comme la vie doit être vécue. Dès maintenant ou décéder. » (*L'Espoir*, 1937)

L'événement qui cristallise la mobilisation dans les rangs de droite et de gauche est le 6 février 1934. À partir de cette date, chacun doit choisir son camp, l'antifascisme à gauche, et sinon le fascisme, du moins « l'anti-antifascisme » (Brasillach) à droite. Si jusqu'en 1934, l'idéologie fasciste, en vertu de ses prétentions à la rupture, pouvait encore être considérée avec compréhension par certaines personnalités de la gauche intellectuelle, ce n'est plus possible désormais. C'est également de 1934 que date, après bien des circonvolutions politiques, l'adhésion officielle de Drieu au fascisme, sanctionnée intellectuellement par la publication en octobre 1934 de *Socialisme fasciste*, et politiquement par son ralliement au Parti populaire français de Doriot en 1936.

Ainsi, la « grande peur » de 1934 est directement à l'origine, comme nous l'avons vu il y a peu, du célèbre Comité de vigilance des intellectuels antifascistes (CVIA), créé le 3 mars 1934 sous le patronage du philosophe Alain,

du physicien Paul Langevin et de l'ethnologue Paul Rivet, tous trois représentant des sensibilités différentes, radicale, communiste et socialiste, de l'éventail des gauches. Le CVIA, par son succès réel et symbolique, incarne le modèle d'intervention des intellectuels des années trente sur la scène politique. L'œcuménisme de ces rassemblements de clercs antifascistes, qui se retrouve par exemple en juin 1935, dans cette grand-messe intellectuelle de la Mutualité que fut le Congrès international pour la défense de la culture, a d'ailleurs anticipé et authentiquement inspiré les alliances politiques qui débouchent en 1936 sur la victoire du Front populaire.

Cette bipolarisation du champ intellectuel de l'époque se concrétise dans la bataille des manifestes et pétitions que se livrent les clercs des deux camps. Ainsi, le 4 octobre 1935, alors que l'Italie envahit l'Éthiopie, un manifeste mobilisant les élites de droite est lancé par Henri Massis dans *Le Temps* et d'autres journaux de droite : « Pour la défense de l'Occident et la paix en Europe ». La riposte des esprits de gauche paraît le lendemain dans *L'Œuvre*. Désormais, chaque événement significatif provoque la constitution de deux listes de signataires, assorties de slogans et de qualificatifs parfois injurieux.

Faut-il voir dans ce lexique de l'affrontement, dans la rigidité des deux camps un retour à l'affaire Dreyfus ? Il est certain que la guerre idéologique sévissant entre les intellectuels nationalistes et les antifascistes via leurs organes de presse respectifs — à droite, *Je suis partout*, *Gringoire*, contre *Vendredi*, *Marianne*, *La Lumière* à gauche — rappelle étrangement la configuration dreyfusienne¹. Cependant, l'antifascisme s'est ajouté à gauche à la défense des valeurs universelles de la République, comme moteur de l'engagement, tandis qu'à droite, l'antirépublicanisme a fait place à l'anticommunisme. Le conflit se trouve donc porté sur un terrain plus idéologique, moins strictement moral qu'en 1898, où le clerc se levait pour défendre la justice bafouée.

¹ P.Ory, *La belle illusion. Culture et politique sous le signe du Front populaire*, Plon, 1994, 1-033 p., réédition, CNRS, 2016, 1 033 p., *passim*. À propos de *Marianne* et de *Vendredi*, Maurice Agulhon ajoute : « [...] pour qu'un homme de presse ou une équipe ait eu l'idée de choisir ce nom pour drapeau, il fallait bien que ce dernier possédât une notoriété, ou une présence. C'est ce résultat qu'avait fini par produire, après un demi-siècle de république démocratique, l'usage de cette double personnification : une image familière aux lecteurs quotidiens de la presse et puis un nom, à son tour devenu l'objet de déchiffrement immédiat. [...] "Marianne" indiquait une orientation évidemment "républicaine", ce qui, à l'époque, signifiait à gauche, mais — nous le savons — avec déjà une idée de tradition et de fidélité plutôt que d'avant-gardisme. [...] un autre hebdomadaire [...] sera créé, *Vendredi*, beaucoup plus politique, tout à fait "gauche plurielle" avant la lettre [...] » (M.Agulhon, *Les métamorphoses de Marianne. L'imagerie et la symbolique républicaines de 1914 à nos jours*, Flammarion, 2001, 320 p., compte rendu par mes soins dans *Historiens & Géographes*, septembre-octobre 2001, pp. 517-518, pp. 61 et 83). Un article, B.Laguerre, « *Marianne et Vendredi* : deux générations ? », *Vingtième Siècle. Revue d'Histoire*, avril-juin 1989, pp. 39-44, et les pages 218 et suivantes de P.Assouline, *Gaston Gallimard. Un demi-siècle d'édition française*, Balland, 1984, 496 p., réédition, « Folio », 2006, 666 p.

Si en 1934 la cohésion idéologique des deux camps est maintenue, si la séparation du monde intellectuel en deux hémisphères irréconciliables est préservée, la situation n'est plus si simple à partir de 1936. L'avènement du Front populaire, mais surtout l'escalade des provocations hitlériennes, la guerre d'Éthiopie et celle d'Espagne sont autant de défis à l'unité des différents partis ; très vite, un certain nombre de contradictions minent les deux camps et notamment celui de l'antifascisme.

À droite, alors que l'enseignement germanophobe de Charles Maurras reste prégnant, une étrange bienveillance à l'égard de Hitler voit le jour dans ces milieux où désormais la passion anticommuniste est plus forte que l'ardeur nationaliste. L'émergence de ce néopacifisme de droite qui exprime pleinement son contentement après Munich, se justifie donc dans l'idée que le nazisme est le dernier bastion en face du communisme.

À gauche, le camp antifasciste intellectuel est potentiellement remis en cause par deux types d'oppositions : l'antistalinisme et surtout le pacifisme. C'est dans ce dernier que réside le véritable danger d'éclatement. L'antistalinisme de gauche existe et prospère au gré des diverses purges staliniennes, qui provoquent de nombreuses palinodies d'intellectuels anciennement acquis à la cause. Dès 1933, André Gide s'engage aux côtés de la gauche ; fin 1936, il publie une petite plaquette, vendue à 146 000 exemplaires, qui aussitôt provoque de violentes polémiques. Son *Retour de l'URSS* exprime un fort désappointement face à la réalité de la Russie stalinienne. Un espoir immense, déraisonnable, s'effondre partiellement : « Qui dira ce que l'URSS a été pour nous ? Plus qu'une patrie d'élection : un exemple, un guide ». Il existe par ailleurs en France, plus ou moins étroitement reliée à la mouvance trotskiste, une critique de gauche qui se refuse à choisir Staline pour combattre Hitler. C'est sur cette crête que se déplace le groupe surréaliste, séparé du parti communiste depuis 1935 (1).

Mais l'écueil majeur rencontré par l'antifascisme réside sans nul doute dans l'esprit très pacifiste qui domine l'ensemble de la gauche jusqu'à la guerre. L'odyssée du CVIA exprime l'ampleur de la contradiction. La conception unanime au sein du Comité des premières années, au nom de laquelle est prônée une politique de négociation, de conciliation et de désarmement, s'exprime dans des formules telles que celles-ci : « L'antifascisme ne saurait être le prétexte, ni la justification d'aucune guerre ». Les limites de l'analyse sont aisément discernables. De plus, la tendance à dramatiser la dimension potentiellement

1 Pour aller plus loin : David Caute, *Le communisme et les intellectuels français. 1914-1966*, trad. fr., Gallimard, 1967, 474 p. L'ouvrage a, bien sûr, de nombreuses pages sur André Gide.

nationale du fascisme a conduit le CVIA tout au long de sa courte histoire, à en sous-estimer les manifestations extérieures les plus évidemment agressives. La crise s'ouvre et se développe rapidement au moment de la guerre d'Espagne et de la remilitarisation de la Rhénanie. Ces deux événements dressent une ligne de partage entre les pacifistes inconditionnels tels qu'Alain et ses amis, et les proches de Paul Langevin, souvent membres ou sympathisants du parti communiste.

Les premiers s'expriment dans les *Feuilles libres de la quinzaine*, qui paraissent de 1935 à 1939 : la revue, animée par Léon Émery (1898-1981) et Michel Alexandre (1888-1952), publie de nombreux « Propos » d'Alain, elle se veut dénuée d'ambitions littéraires ou d'obédiences partisans et uniquement préoccupée de lutter contre toute idée de guerre. Entre ce réseau – porte-flambeau d'un pacifisme qui a uni toute la gauche française jusque 1935 – et leurs opposants, persuadés qu'il faut risquer la guerre pour sauvegarder la paix, le dialogue devient impossible : la minorité philo-communiste finit à la fin de l'année 1936 par quitter les organes dirigeants du CVIA. Une nouvelle fracture s'opère après la conférence de Munich, à la suite de laquelle on enregistre un sensible reflux du pacifisme intégral.

Ainsi, à gauche comme à droite, l'esprit « munichois » fait des ravages. Outre le pacifisme viscéral de la société intellectuelle de l'époque, qui en cela ne se démarque guère du sentiment général, il faut insister sur les raisons intellectuelles qui ont pu jouer dans le sens de cette grande « tolérance » à l'égard de l'Allemagne nazie. Personne en France n'a véritablement su, dans les années 20 et même dans les années 30, apprécier à sa juste valeur les potentialités et la nature du nazisme. Les défaillances de l'analyse intellectuelle face à un phénomène politique inédit, l'État totalitaire nazi, sans doute à l'exception de Raymond Aron (1905-1983) expliquent que le danger ait pu être sous-estimé, en le jugeant comme un avatar moderne d'un pangermanisme traditionnel.

□ Itinéraires intellectuels

À la rigidité de la bipartition politique des clercs s'oppose la diversité et la souplesse des itinéraires. Étranger à toute classification trop stricte, se situant aux confins du surréalisme et du marxisme, Georges Bataille (1897-1962) participe de 1931 à 1934 aux activités du groupe animé par Boris Souvarine (voir plus haut), le Cercle communiste démocratique, peuplé d'anciens surréalistes (Queneau, Leiris), de trotskistes, et de communistes en rupture de parti. Le groupe possède sa revue, *La Critique sociale*, important outil critique qui offre au débat politique son discours empreint d'un marxisme hétérodoxe. De *Contre-*

Attaque, prétendant combler les lacunes de la théorie marxiste à *Acéphale*, prônant une resacralisation de la société occidentale, Georges Bataille maintient le cap d'une pensée animée par l'angoisse et le désir d'action. Le Collège de sociologie fondé en 1937 par Georges Bataille, Michel Leiris (1901-1990), et Roger Caillois (1913-1978) est une des réalisations tangibles de ce groupe. « Collège sans banc ni maître », il se donne une double vocation activiste et théorique – en fait limitée à la dernière – qui vise à retrouver l'idée de communauté, de *Bund*, notamment par la volonté de restaurer des pratiques rituelles. Le pouvoir, le sacré et les mythes sont les sujets privilégiés d'études qui veulent renouer avec la tradition française de sociologie marquée par Émile Durkheim et Marcel Mauss.

Tout aussi marginale par rapport aux institutions universitaires, la science ethnologique s'épanouit autour de deux lieux : le Musée de l'Homme où exerce Paul Rivet, fondé en 1937 dans l'aile Passy du palais de Chaillot, et qui remplace l'ancien Musée d'Ethnographie (de 1878), et le Musée des Arts et Traditions populaires dont les premières expositions sont conçues par Georges Henri Rivière (1897-1985), avec l'aide de Michel Leiris, Marcel Griaule (1898-1956) et Georges Bataille. C'est en 1931 qu'a lieu la mission Dakar-Djibouti, narrée par Michel Leiris dans *L'Afrique fantôme*. Cet intérêt pour l'ethnologie est renforcé par l'impact du surréalisme, invitant à tous les voyages du corps et de l'âme.

Le développement de ces disciplines n'entame pourtant pas le prestige et la légitimité de la philosophie, qui en revanche est durement concurrencée par la psychologie : des normaliens comme Sartre, Maurice Merleau-Ponty (1908-1961) et Georges Politzer (1903-1942) commencent leur réflexion philosophique par des écrits sur la psychologie, alors même que la psychanalyse, dans l'ensemble, n'intéresse guère l'intelligentsia française. En effet, le « paysage philosophique » des années trente laisse la jeune génération insatisfaite, frustrée dans son désir de saisie du réel. Si tous n'adoptent pas la virulence de l'auteur des *Chiens de garde* (1932), Paul Nizan, l'alternative leur semble maigre entre le rationalisme sorbonnard de Léon Brunschvicg, et un bergsonisme qui a déjà perdu sa force d'opposition. C'est dans ce contexte d'une demande de démarches plus concrètes qu'apparaissent de nouvelles philosophies, la phénoménologie et l'existentialisme, toutes deux issues de la rencontre avec la pensée allemande.

Celle-ci a été rendue possible par le début des lectures et traductions de Hegel, Kierkegaard, Husserl et Heidegger, ainsi que par le séjour en Allemagne qui couronna de nombreuses études de philosophie, celles de Raymond Aron notamment. Le dévoilement de Hegel, jusqu'alors superbement

ignoré par les philosophes français, s'inscrit dans cette perspective, même si le « phénomène Kojève » dépassa ces seules sphères. En effet, Alexandre Kojève (1902-1968), émigré russe, prodigua plusieurs années à l'École pratique des hautes études (EPHE) un cours sur Hegel, très suivi, notamment par Raymond Aron, Raymond Queneau, Éric Weil (1904-1977), André Breton, Merleau-Ponty, Lacan et Bataille. C'est donc en partie par la parole de Kojève que le marxisme commence à acquérir une existence philosophique. Les premières traductions de Marx, notamment le *Matérialisme dialectique* (1939), datent de la fin de la décennie. Outre Kojève, nombre d'intellectuels émigrés tels Bernard Groethuysen (1880-1946), grand découvreur des littératures de langue allemande à la NRF, ou Nicolas Berdiaev (1874-1948), Alexandre Koyré (1892-1964) – qui avec *Recherches philosophiques* introduit la phénoménologie en France – ou Emmanuel Lévinas (1906-1995), sont autant de précieux médiateurs de la philosophie allemande en France.

Tandis que la philosophie se trouve ainsi revigorée par l'apport de pensées étrangères, la science historique qui, dans les années trente, est encore largement la chasse gardée de l'école méthodique et des historiens positivistes, connaît une profonde rénovation¹. Un nouveau mode de faire l'histoire apparaît, fondé sur le rejet du positivisme du siècle précédent – malgré la reconnaissance de l'intérêt des méthodes employées et du caractère scientifique de l'histoire méthodique – et sur la captation d'héritages des nouvelles sciences sociales : Clio revisitée, au fond, par Émile Durkheim (1858-1917). Mais en réalité la mise en question de l'histoire positiviste a été progressive et, effectivement, le fait d'abord de non-historiens. Pour les marxistes le « sujet connaissant » ne saurait être spontanément impartial, puisqu'il appartient à un groupe professionnel, à une classe sociale, et en l'espèce, les positions idéologiques des historiens de l'école méthodique soutiennent les orientations politiques de la bourgeoisie républicaine, parce qu'elles les reflètent. Était venu ensuite le philosophe Henri Berr, sa *Revue de Synthèse historique*, lancée en 1900 (2), et sa collection « L'Évolution de l'humanité », née en 1920. À peu près au même moment s'étaient manifestés les sociologues de l'école de Durkheim, et Simiand avait été en controverse avec Seignobos à partir de 1903. Contemporains, les socialistes – comme Jaurès et son *Histoire socialiste*, la *Révolution française* étant

¹ Parmi eux... Édouard Herriot lui-même, cf. J.-P.Rey, « Herriot, historien de la révolution à Lyon », dans B.Benoît dir., *Édouard Herriot en quatre portraits. Le Lyonnais, l'humaniste, le politique et l'europpéen*, Presses universitaires du Septentrion, 2020, 288 p., pp. 125-134.

² Chr.Prochasson, *Les intellectuels et le socialisme. XIXe-XXe siècle*, Plon, 1997, 298 p., *passim*.

écrite par Jaurès lui-même — avaient été méfiants. La remise en cause avait été ensuite le fait d'historiens de l'économie — Henri Hauser ¹, Henri Sée et Paul Mantoux — , des historiens de l'« histoire totale » — Lucien Febvre et sa thèse, *Philippe II et la Franche-Comté* (1911, publiée en 1912), l'historien belge Henri Pirenne (1862-1935, qui collaborera aux *Annales*) et le Néerlandais Johan Huizinga (1872-1945, *L'Automne du Moyen Âge*, 1919), fondateur de l'« histoire des mentalités » ². Mais l'observation des progrès de la géographie, avant et après la Première Guerre mondiale, pèse sans doute davantage dans la prise du virage historiographique. Cette géographie est celle de l'« école vidalienne », avec un géographe que j'ai souvent cité, Albert Demangeon, et avec ses disciples. C'est que l'œuvre du Maître, Vidal de La Blache, procède toute entière d'une volonté d'émanciper la géographie du culte de l'écrit pour en faire une science des choses vues sur le terrain, fondée sur le regard substitué à la lecture en tant qu'instrument privilégié d'acquisition des connaissances. Vidal et ses disciples ont produit un très grand nombre de monographies régionales, donnant leur place à l'économique, au social, à l'historique et aux liens d'interaction. Mais les sociologues de l'école de Durkheim critiquent le déterminisme des monographies régionales des disciples de Vidal. Comme dit Simiand : « Il ne suffit pas qu'il y ait des moutons dans un pays pour expliquer que ce pays possède une industrie lainière » ! Cela étant, ils reconnaissent à bas bruit que les « vidaliens » ont, entre autres, valorisé les notions de « milieu » et de genres de vie. Et il est de fait que seul l'enseignement de la géographie parle, au lendemain de la Grande Guerre, entre autres de démographie, de colonisation et de transformations urbaines. On peut ajouter que le grand historien du monde hispanique Pierre Vilar (1906-2003) a été d'abord et très volontairement géographe (et élève de Demangeon) ³.

Toutefois, c'est en définitive du milieu des historiens eux-mêmes — un milieu où après la Grande Guerre les carrières universitaires classiques connaissent un net ralentissement, voire un blocage — que va sortir la régénération de la discipline. Les causes de tout ce mouvement sont multiples : raccourcissement des distances dans le monde par progrès des moyens de communication, ce qui condamne à terme l'eurocentrisme traditionnel, désagrégation d'empires séculaires provoquée par la Première Guerre mondiale,

¹ En mission au Brésil pendant trois ans, de 1936 à 1939 (J.-P. Lefèvre, « Les missions universitaires françaises au Brésil dans les années 1930 », *Vingtième Siècle. Revue d'Histoire*, avril-juin 1993, pp. 24-33).

² J'ajoute que son livre *Homo ludens*, publié à Amsterdam en 1939, constitue un véritable hymne à la culture du sport. Trad. fr., *Homo ludens, Essai sur la fonction sociale du jeu*, Gallimard, 1988.

³ Pour aller plus loin : P. Claval & A.-L. Sanguin dir., *La Géographie française à l'époque classique (1918-1968)*, L'Harmattan, 1996, 346 p.

apparent triomphe de l'impérialisme colonial et sa remise en cause dans les métropoles et les colonies, accélération du rythme des transformations techniques et économiques, surgissement de nouvelles idéologies et de nouvelles sciences... L'influence du marxisme sur l'école des *Annales* est à ce propos évidente, mais elle est plus marquée pour ce qui concerne Marc Bloch que pour Lucien Febvre, et elle s'est opérée par l'intermédiaire des socialistes français. Trois ou quatre autres éléments peuvent être ajoutés : le déclin culturel de l'Europe, qui pousse à s'intéresser à d'autres civilisations, ce qui aura des conséquences à long terme, jusque dans le titre futur de la revue, les autres formes de déclin de l'Europe – à la Demangeon – ce qui provoque une forme de « mondialisation » de l'histoire nouvelle, l'« esprit des années 30 », qui anime nombre de mouvements de jeunes intellectuels en rupture et les nouvelles revues, et le désir universitaire de se dresser contre l'historiographie nationaliste et germanophobe, très souvent proche de l'Action française, dont les représentants les plus lus dans l'entre-deux-guerres (et après) sont Jacques Bainville (1879-1936) et Pierre Gaxotte (1895-1982).

Lorsque Marc Bloch¹ et Lucien Febvre (1878-1956), tous deux professeurs chevronnés à l'université de Strasbourg, lancent en janvier 1929 les *Annales d'histoire économique et sociale*, leur ambition est de réaliser une synthèse des sciences sociales autour de l'histoire. La composition du comité de rédaction de la revue, qui épaula les deux directeurs, exprime cette volonté puisqu'il comprend les représentants d'autres disciplines, un géographe, Albert Demangeon (1872-1940), un sociologue, Maurice Halbwachs (1877-1945), trois historiens, André Piganiol (1883-1968), représentant de l'histoire ancienne, Georges Espinas (1869-1948), médiéviste, et Henri Hauser (1866-1946), titulaire de la chaire d'histoire économique à la Sorbonne, rejoints bientôt par un politologue, André Siegfried (1875-1959)... D'autres historiens apparaissent parmi les rédacteurs fréquents d'articles, Henri Pirenne (1862-1935) et Paul Leuilliot (1897-1986) surtout, mais aussi d'autres géographes, comme René Musset (1881-1977) et André Meynier (1901-1983). Durant les années trente, les *Annales*, par de cruels comptes rendus, d'assassines références, s'érigent comme l'adversaire acharné de l'histoire très politique et événementielle pratiquée par la *Revue historique* : il s'agit d'être une revue qui « fasse levier », qui impulse des

¹ 1886-1944. Une famille d'origine alsacienne. C.Fink, *Marc Bloch. Une vie au service de l'histoire*, Presses universitaires de Lyon, 1997, 314 p., O.Dumoulin, *Marc Bloch*, Presses de Sciences Po, coll. « Références », 2000, 336 p., U.Raulff, *Marc Bloch. Un historien au XXe siècle*, trad. fr., Éditions de la MSH, 2005, 374 p., D.Schreiber, « Génération Marc Bloch ? », dans Y.Potin & J.-F.Sirinelli dir., *Génération historienne. XIXe-XXIe siècle*, CNRS, 2019, 800 p. Nommés dès le lendemain de la guerre à l'Université de Strasbourg « refrancisée », Bloch et Febvre ont pu y expérimenter une quasi-décennie de réflexion et de travaux en commun.

changements. Contre le primat du politique, les « Annalistes » privilégient l'étude des phénomènes économiques et sociaux comme dans l'ouvrage de Marc Bloch, *Les Caractères originaux de l'histoire rurale française* (1931) ; ils ne séparent pas la réflexion sur le passé de celle sur le présent et développent l'histoire comparatiste. Pour se confronter à ces nouveaux objets, Bloch et Febvre – Febvre est élu au Collège de France en 1933 – prônent l'attention à de nouvelles sources, l'appel à d'autres disciplines, notamment la géographie, qui fortement influencée par Vidal de La Blache, sensibilise l'histoire aux paysages, aux données structurelles, à la longue durée que théoriserait plus tard Fernand Braudel (1902-1985) dans sa thèse, *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II* (1949) ¹. La rupture épistémologique que représentent les *Annales* n'est pas immédiatement ressentie comme telle. La revue reste encore assez confidentielle dans les années trente mais elle, qui n'a pas publié de manifeste, a déjà un corps de doctrine, des ouvrages prestigieux à son compte – *Les Rois thaumaturges* (1924) de Marc Bloch, *Un destin, Martin Luther* (1928) de Lucien Febvre –, des disciples qui font école, elle est toutefois armée pour partir à la conquête d'un pouvoir intellectuel que la vieille école lui dispute encore. L'historien, pense-t-elle, doit d'ailleurs sortir de sa tour d'ivoire, l'histoire doit se décroiser et, enfin, s'associer aux autres sciences de l'homme, sociologie, linguistique, ethnologie et anthropologie ². La notion de source doit, pour les *Annales*, être considérablement étendue : comme dit Febvre l'histoire doit aussi se faire avec « des paysages et des tuiles. Des formes de champs et des mauvaises herbes. Des éclipses de lune et des colliers d'attelage. Des expertises de pierres par des géologues et des analyses d'épées par des chimistes. » L'histoire doit concilier les structures, les évolutions lentes, les événements et la conjoncture. Une ouverture vers l'« histoire totale », comme on dira à la fin du XXe siècle... L'expression d'« histoire nouvelle » est employée par Henri Berr (1863-1954) dès 1930, l'« école des *Annales* », en fera après-guerre la « nouvelle histoire » ³.

¹ En 1935 il est envoyé au Brésil, dans le cadre de la mission française (Claude Lévi-Strauss est de la même mission), cf. J.-P. Lefèvre, « Les missions universitaires françaises au Brésil dans les années 1930 », *Vingtième Siècle. Revue d'Histoire*, avril-juin 1993, pp. 24-33, p. 27.

² En 1934, Lucien Febvre fait la connaissance d'une jeune historienne juive autrichienne, Lucie Varga (1904-1941), qui devient sa secrétaire et sa maîtresse quelques années plus tard. Elle semble avoir contribué à introduire dans les *Annales* une ouverture vers l'anthropologie historique. Cf. P. Schöttler, *Lucie Varga. Les autorités invisibles. Une historienne autrichienne aux "Annales" dans les années trente*, Le Cerf, 1991, 252 p.

³ J. Le Goff dir., *La nouvelle histoire*, Retz/CEPL, 1978, 574 p., réédition, Complexe, 1988, 334 p. ; H. Coutau-Bégarie, *Le phénomène "Nouvelle histoire". Stratégie et idéologie des nouveaux historiens*, Economica, 1983, 354 p., réédition, 1989, 409 p. ; K. Pomian, « L'heure des *Annales* », dans P. Nora dir., *Les lieux de mémoire*, Gallimard, 1984-1992, 3 tomes en 7 vol., tome III/1, pp. 377-433 ; F. Dosse, *L'histoire en miettes. Des Annales à la "nouvelle histoire"*, La Découverte, 1987, 269 p., plusieurs rééditions.

L'« école des *Annales* » a certes une sorte de « réseau », mais également des historiens l'accompagnent sur ses marges. Deux sont particulièrement importants. Georges Lefebvre (1874-1959) possède une double originalité : il est d'origine populaire et c'est un historien se reconnaissant comme marxiste. À ce titre, il renforce le « privilège » des facteurs économiques et sociaux, dès sa thèse, *Les Paysans du Nord de la France pendant la Révolution française* (1924), qui renouvelle profondément l'historiographie de la Révolution française, révolution dont il est le « grand maître » historiographique de 1932 à sa mort. Il s'agit chez lui d'une réflexion sur les mécanismes économiques mais aussi d'une histoire « vue d'en bas » et enfin d'une insistance mise sur les phénomènes de psychologie et de mentalité collectives. Camille-Ernest Labrousse (1895-1988) ¹, qui n'écrira pas dans les *Annales* avant 1945, est un juriste de formation assez tard venu à l'histoire. Influencé par Marx, il est le premier historien à introduire en histoire les théories et les méthodes quantitatives. Il doit en cela beaucoup à François Simiand (1873-1935), agrégé de philosophie, sociologue, professeur aux Arts et Métiers et au Collège de France, président de la Société de Statistique de Paris. Rappelons que les cycles « courts » (de 25 à 60 ans) ont été étudiés à partir de 1925 par l'économiste russe Nicolai Kondratiev (1892-1938) et dans les années trente par François Simiand (1873-1935) ². Labrousse souligne l'importance de la « conjoncture », où histoire économique et histoire démographique se rencontrent. Sa grande œuvre, de 1933, *Esquisse du mouvement des prix et des revenus en France au XVIIIe siècle* ³, lui vaut d'animer la chaire d'histoire économique et sociale de la Sorbonne pendant un quart de siècle, d'où une très grande influence sur le mouvement historiographique en histoire économique et sociale.

Quant aux géographes, disciples de Vidal de La Blache, ils publient, rendent compte et lisent la nouvelle *Géographie universelle*, dirigée pour l'essentiel par Lucien Gallois. Quinze tomes « régionaux » sortent entre 1927 et 1948, avec les signatures d'Emmanuel de Martonne, Henri Baulig, Augustin Bernard, Raoul Blanchard, Pierre Camena d'Almeida, Yves Chataigneau, Lucien Gallois, Fernand Maurette, Paul Privat-Deschanel, Jules Sion, Max Sorre et Maurice Zimmermann. Au même moment l'école géographique française envoie de

¹ 1895-1988. Y.Potin & J.-F.Sirinelli dir., *Généralisations historiennes. XIXe-XXIe siècle*, CNRS, 2019, 800 p., *passim*.

² Notice dans J.Maitron dir., *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français*, Éditions ouvrières, tome 41, pp. 312-313.

³ Dalloz, 1933, 2 vol., 695 p., réédition en fac-similé, Éditions des Archives contemporaines, 1984.

jeunes chercheurs au Japon (Francis Ruellan), au Brésil (Pierre Monbeig), en Asie du Sud-Est (Pierre Gourou ¹), en Afrique Du Nord (Jean Dresch)...

Alors que les intellectuels, encore pétris d'une culture classique et élitiste, rejouent volontiers la guerre franco-française qui a marqué leur naissance et défini leur identité, la vie culturelle de cette période entre résolument dans une ère nouvelle.

¹ 1900-1999. Collectif, *Un géographe dans son siècle. Actualité de Pierre Gourou*, Karthala-Géotropiques, 2000, 338 p.

23.3.2. L'affirmation de la culture de masse, apparue en France dans les trois premières décennies de la IIIe République

La culture de masse des années 30 peut être symbolisée par l'Exposition de Vincennes (1930).

L'exposition, dont le nom officiel est « Exposition coloniale internationale et des pays d'outre-mer », est inaugurée le 6 mai 1931 en présence du président de la République Gaston Doumergue ainsi que du maréchal Lyautey, maître d'œuvre de l'entreprise. Lorsqu'elle s'achève en novembre, six mois d'exaltation de la « plus grande France » auront définitivement fait prendre conscience aux Français que leur territoire national ne se limite pas à l'hexagone : ils auront découvert leur Empire colonial. L'heure est à la glorification des colonies. Le centenaire de l'Algérie en 1930 y avait contribué grandement, préparant le débordement de festivités de l'année suivante ¹.

Les grands desseins urbanistiques de Lyautey se limitent finalement au prolongement de la ligne 8 du métro jusqu'à Vincennes, en banlieue. À Vincennes, les différents pavillons s'égrènent le long de la Grande Avenue des colonies françaises : le « clou » est la reconstitution du temple khmer d'Angkor Vat, suivi en grandeur imposante de la mosquée de Djenné et du pavillon du Maroc. Les croix de mission soulignent le rôle des religieux missionnaires dans l'entreprise colonisatrice. Aux quartiers français succèdent les sections étrangères où de nombreux pays sont représentés – Italie, Pays-Bas, Portugal, Danemark et même États-Unis – mais où l'absence de l'Espagne et surtout de la Grande-Bretagne est regrettée. L'Exposition se conçoit comme une vaste scénographie vivante dans laquelle la présence des indigènes – des Doudous martiniquaises aux troupes de théâtre cochinchinoises – est indispensable à la crédibilité du spectacle.

Un franc succès populaire couronne l'entreprise. L'image de l'Empire, dont s'empare alors le cinéma avec quelques grandes productions comme *Pépé le Moko* et *La Bandera*, se transforme complètement : d'un univers hostile et de dégradation morale, l'Empire est rêvé, idéalisé en terre d'aventures et de sensualité. Pourtant, certains s'opposent à cette image fallacieuse.

La France des années trente voit triompher la diffusion généralisée des moyens de reproduction et de communication qui, à travers la presse, la radio, le cinéma et le disque, permettent l'avènement encore incertain et inachevé d'une véritable culture de masse. On comprend qu'un tel changement engendre, sur fond de crise économique, une crise culturelle tout aussi violente. Face à ces nouveaux modes de création et de transmission, les querelles vont bon train ; c'est à qui stigmatisera les temps modernes, à qui au contraire assumera comme

¹ Les PTT consacrent, pour la métropole, au centenaire de l'Algérie française un timbre grand format en 1930 et à l'Exposition coloniale une série de cinq valeurs en 1930-1931, pour les colonies françaises il y a de multiples séries et émissions isolées.

Jean-Richard Bloch (1884-1947) la *Naissance d'une culture* (1936), dont il se veut le défenseur.

□ La presse écrite : crise et renouvellement

La réadaptation est difficile, après des temps glorieux¹. Toute la période de l'entre-deux-guerres marque une étape difficile pour la presse écrite quotidienne après l'âge d'or qu'a incarné la Belle Époque. Difficultés économiques tout d'abord, liées aux conditions nouvelles du marché de la presse : les grands journaux enregistrent un accroissement très sensible de leurs dépenses, dû à l'augmentation de la pagination et à la nécessité d'investissements mobiliers et immobiliers considérables. C'est alors que les titres les plus connus s'installent dans de nouveaux immeubles et imposent sur les grands boulevards leurs masses prestigieuses de « cathédrales de la presse ». L'équipement indispensable au journaliste moyen, qui utilise désormais télégraphe et téléphone, est également coûteux. De plus, la concurrence féroce existant entre les journaux, qui rivalisent d'opérations promotionnelles et de patronages divers, est une source supplémentaire de dépenses. La hausse du prix de vente des journaux – ils passent en moyenne de 10 centimes en 1919 à 50 centimes en 1939 – ne compense pas la baisse des tirages enregistrée de façon particulièrement frappante pour les quatre anciens grands de la presse quotidienne.

Le Petit Parisien résiste le plus vaillamment, puisque sa diffusion oscille jusqu'en 1935 autour d'un million et demi d'exemplaires, mais elle chute ensuite, malgré un rattrapage de clientèle sur la province. La baisse du tirage des grands quotidiens s'accompagne d'une diminution du nombre des titres par rapport au début du siècle, qui avait vu un foisonnement inégalé en matière de création de journaux, plus ou moins éphémères. Sans doute faut-il y voir la fin d'un mouvement d'essor ayant caractérisé tout un « long XIXe siècle » et l'entrée dans un marché marqué par un certain ralentissement pour la presse quotidienne, alors que la presse périodique se développe quant à elle de façon remarquable.

La traditionnelle presse d'opinion éprouve quelque difficulté à se situer dans l'espace journalistique entre une presse d'information – prospère et affichant une dépolitisation certaine de son propos – et des périodiques, hebdomadaires ou mensuels, clairement situés politiquement. Le plus grave reste pourtant la grande vénalité de la presse française : chaque ministère a des

¹ L'historien fondamental est ici Marc Martin, dont certaines publications ont déjà été citées. Ajoutons *Médias et journalistes de la République*, Odile Jacob, 1997, 494 p.

enveloppes secrètes afin de nourrir son réseau de journalistes stipendiés ; l'emprise des grands intérêts économiques et « l'arrosage » par certaines puissances étrangères de journaux français n'est ignoré de personne, et en tout cas pas des journalistes eux-mêmes. C'est l'une des raisons de la montée en puissance de leur pression catégorielle, comme l'a bien montré l'historien Marc Martin¹. En effet, sous la pression du syndicat des journalistes, est votée la loi du 29 mars 1935, en gros encore en vigueur aujourd'hui, qui entérine le statut de salarié du journaliste, doté d'une carte d'identité professionnelle ; en cas de licenciement sans faute professionnelle, il doit toucher une indemnité d'un mois de salaire par année de présence dans le journal, règle déjà largement admise par la jurisprudence depuis la fin du XIXe siècle, mais sans cesse contestée par le patronat de presse, particulièrement depuis les débuts de la crise économique du début des années 30. En plus, est reconnue la « clause de conscience », c'est-à-dire le droit pour le journaliste de quitter volontairement sa rédaction, en cas de vente du titre ou de « changement notable dans le caractère ou l'orientation du journal », avec les mêmes avantages qu'en cas de licenciement sans faute professionnelle. Cette clause ne représente pas seulement un important avantage matériel, elle a une valeur symbolique essentielle, en reconnaissant aux journalistes une place unique, privilégiée, dans l'espace public républicain en contrepartie de leur rôle dans la vie civique.

Cette loi est votée sous l'impulsion du Syndicat des journalistes, né en mars 1918, organisme de défense qui prend le nom définitif de Syndicat national des Journalistes (SNJ) en 1928. Il défend une définition restrictive de la profession : est journaliste celui qui tire l'essentiel de ses ressources de ses activités de rédacteur salarié dans la presse ou une agence et seul celui-ci peut être membre du syndicat. Ce dernier rompt donc avec la définition plus large et plus incertaine qu'avaient fait prévaloir les associations de journalistes apparues dans les débuts de la IIIe République, qui admettaient tous ceux qui participaient à l'élaboration intellectuelle des journaux, y compris les hommes politiques, les directeurs et les rédacteurs en chef. Le Syndicat est dirigé de 1922 à sa mort par Georges Bourdon (1868-1938), du *Figaro*, ancien dreyfusard et proche du parti radical ; il consolide la réalité d'un syndicalisme modéré, de négociation, d'un syndicalisme d'influence, usant des relations personnelles et d'un syndicalisme massif : environ la moitié de la profession est syndiquée, ce qui est une force considérable. Les premiers résultats sont un relèvement des salaires entre 1926 et

¹ Marc Martin, « Un groupe de pression au service des intérêts de la profession durant l'entre-deux-guerres : le syndicat des journalistes », dans J. Garrigues dir., *Les groupes de pression dans la vie politique contemporaine en France et aux États-Unis de 1820 à nos jours*, Presses universitaires de Rennes, coll. « Carnot », 2002, 314 p., pp. 99-108, et *Médias et journalistes de la République*, Odile Jacob, 1997, 494 p., pp. 197-230.

1928, la création d'une caisse de retraites, par répartition, à cotisations partagées entre salariés et patronat de presse (1927) et la reconnaissance d'un régime fiscal privilégié (1925-1935). Outre sa force intrinsèque, le SNJ bénéficie, pour faire voter la loi de 1935, du contexte des scandales des années 20 et 30 – affaire Oustric, affaire Stavisky, etc. – et Bourdon s'appuie sur un conseiller juridique, conseiller d'État, et sur un député radical, Henri Guernut (1876-1943). Le SNJ a mis sur pied une campagne de pétitionnement dans la profession, mené des interventions dans la classe politique, en utilisant les parlementaires anciens journalistes, ainsi que des actions auprès de la Ligue des Droits de l'Homme et des loges maçonniques, mais il a été d'une discrétion totale quant au public. Le Syndicat joue sur le velours du contexte électoral et pré-électoral de 1935 : aucun parti politique ne veut se mettre à dos les journalistes ! Mais comme tous les patrons de presse sont hostiles à la loi, beaucoup de parlementaires du centre et de la droite (majoritaires en 1935) s'absentent au moment du vote **1** ! Quant au PC, hostile au SNJ, il appuie mollement le projet de loi en s'abstenant **2** !

Le terme de crise convient bien pour qualifier la situation de la presse écrite française, particulièrement la presse quotidienne. Cependant, le paysage n'est pas statique. La presse, dans les années trente, se rénove à grande vitesse, diversifiant ses méthodes et ses publications, réussissant à atteindre un public encore plus large. La presse française renouvelle largement le contenu des informations qu'elle dispense. Son champ s'étend considérablement, notamment en direction de l'étranger. Dans une Europe en reconstruction, les rubriques de politique étrangère occupent une place très importante, irriguées par les informations qui lui parviennent des correspondants permanents installés à l'étranger. Les Français commencent à prendre conscience de leur Empire colonial et à s'y intéresser, grâce à l'Exposition coloniale internationale de Vincennes et aux nombreux récits de voyage que les grands reporters leur livrent. Certains deviennent de véritables célébrités tel Albert Londres (1884-1932), officiant au *Petit Parisien*. *Paris-Soir* se distingue par la place primordiale accordée à ces reportages, pour lesquels le journal n'hésite pas à faire appel à des plumes littéraires : Pierre Mac Orlan **3**, Antoine de Saint-Exupéry (1900-1944), le grand aventurier Henry de Monfreid (1879-1974) et d'autres écrivirent pour le grand quotidien du soir. Par ailleurs, la presse donne toujours beaucoup d'importance à l'actualité non politique, et notamment à tout ce qui se cache sous le vocable générique de « faits divers ». Les affaires judiciaires y remportent la

1 Leurs lointains successeurs voteront contre lors du vote de la loi du 29 juillet 1982 mettant fin au monopole d'État sur l'audiovisuel...

2 Comme il le fera lors du vote de la loi du 29 juillet 1982 mettant fin au monopole d'État sur l'audiovisuel...

3 Pseudonyme de Pierre Dumarchey, 1882-1970.

palme, comme en 1933, lors de l'affaire Violette Nozière abondamment commentée par les journaux (voir plus haut). L'intérêt pour les faits divers est tellement grand qu'un périodique, *Détective* (publié par Gallimard), uniquement composé de faits divers dramatisés, naît en 1928, il est immédiatement couronné d'un succès considérable. L'autre acteur déterminant de la vie des journaux durant cette période est le sport, la boxe, le tennis, le football, mais surtout le cyclisme. Le fait que l'actualité sportive soit désormais intégrée au menu du journal correspond à une évolution socioculturelle entamée depuis le début du siècle et s'accéléralant après la guerre, qui voit le sport s'imposer petit à petit comme pratique populaire. La couverture du Tour de France cycliste mobilise de gros moyens. Ainsi, en 1938, *Le Petit Parisien* envoie pour le suivre trente collaborateurs, huit motos et trois automobiles. La prospérité d'une presse sportive périodique – *L'Auto*, *L'Écho des sports*... – confirme cette mutation.

Par ailleurs, la présentation des journaux est révolutionnée par le succès époustouflant d'un nouveau venu dans le monde de la presse, qui va rapidement imposer son style de publication : *Paris-Soir*. Créé en 1923, il est racheté en 1930 par le groupe de l'industriel du Nord, Jean Prouvost (1885-1978). De 130 000 exemplaires en 1931, il passe rapidement à 1,6 million en 1934 et vend régulièrement plus de 2 millions de quotidiens à la fin de la décennie. *Paris-Soir* invente un nouveau type de mise en page, moins austère, où les illustrations, notamment les photos, abondent, où les titres sont plus expressifs et spectaculaires que véritablement informatifs. Les pratiques de lecture en sont transformées, les lecteurs pouvant se contenter de feuilleter, de prendre connaissance rapidement de l'actualité et de s'arrêter sur les sujets qui les intéressent davantage ; l'opération est facilitée par une plus grande spécialisation des pages, avec l'adjonction régulière de rubriques destinées à un public particulier, les femmes par exemple : la feuille de Prouvost invente les formules, adoptées progressivement par les autres, d'une presse quotidiennement lue par tous et toutes.

Outre ces mutations de fond et de forme, la structure même du marché de la presse se modifie. Les progrès techniques, avec l'offset et l'héliogravure, ne sont pas à négliger, mais c'est surtout la diversification d'un public élargi, où les femmes et les enfants sont de plus en plus partie prenante, qui permet de rendre compte de ce phénomène. Le marché prospère des magazines de photos d'information est bouleversé par le rachat en 1938 de *Match*, qui appartient dès lors à Prouvost, et inaugure la presse à sensation. La presse féminine se diversifie. La formule mêlant conseils pratiques, modèles de couture et lectures perdure avec *Modes et Travaux*, né en 1919, et *Le Petit Écho de la Mode*,

bien plus ancien puisqu'apparu en 1878. Mais cette presse connaît à la fin des années trente, avec la création de *Marie-Claire* (1937), un renouvellement total de ses canons et des mythes féminins qu'elle véhicule, ce qui est gros de conséquences pour l'après-guerre. Cependant c'est dans la presse enfantine que le séisme est le plus visible. Cette presse enfantine était jusqu'alors dominée par *Les Belles Images*, *L'Épatant* et *La Semaine de Suzette*, qui constituaient l'essentiel de l'imaginaire livresque des petits Français depuis le début du siècle. Le lancement de *Cœurs vaillants* (1929) – l'hebdomadaire catholique qui donnera naissance au mouvement Cœurs vaillants/Âmes vaillantes de 1936-1937 – et de *Mon camarade* (1933), son rival idéologique d'obédience communiste, ne change rien à la forme adoptée, dans laquelle la narration en images est invariablement accompagnée d'un texte explicatif sous chaque vignette. C'est dans ce ciel sans nuages qu'explose la bombe venue d'outre-Atlantique sous la forme d'une petite souris : le *Journal de Mickey*, « l'hebdomadaire des jeunes » paraît en 1934, suivi en 1936 de *Robinson* qui popularise les exploits de Guy l'Éclair (Flash Gordon), et en 1937 de *Hop là !* Les trois publications de l'introducteur de la bande dessinée américaine en France, Paul Winkler (1898-1982), atteignent le million d'exemplaires chaque semaine. L'Italie participe également au mouvement de colonisation de la presse enfantine française, avec la publication de *Hurrah* en 1935. Tous ces nouveaux illustrés, forts de leurs couleurs vives, du dynamisme de leurs histoires, de la modernité de leurs héros, représentent immédiatement une concurrence, qualifiée de « déloyale », pour les productions françaises. Celles-ci tentent tant bien que mal de s'adapter, sans pourtant y parvenir véritablement. C'est donc sous les auspices d'Hollywood que pour la première fois s'autonomise en France un embryon de « culture jeune ».

Malgré des difficultés, la presse réussit donc à se mettre au diapason des nouvelles exigences de son temps. Pourtant, la concurrence est rude entre l'ancêtre consacré et anobli du monde des médias et le nouveau venu radiophonique.

□ La TSF dans tous les foyers ?

Après les balbutiements scientifiques et les bricolages des années vingt, l'amateurisme du hobby fait rapidement place au professionnalisme accompli de ce qui devient alors un grand média populaire : la radio. La radio devient populaire grâce à la réorganisation des émissions radiophoniques initiée par Robert Jardillier (1890-1945), ministre socialiste des PTT, d'emblée surnommé... TSFIO. Même si elle est plus lente que dans certains autres pays, la diffusion de l'écoute radiophonique suppose d'abord la multiplication des postes

récepteurs, qui en France passent de 500 000 en 1929, à 1,9 million en 1935 pour atteindre les 5,5 millions en 1939. À la même dernière date, il est vrai, la Grande-Bretagne en compte 8,3 millions, l'Allemagne 8,4 et les États-Unis 26 ! L'innovation technique agit dans le même sens en remplaçant progressivement les postes à galène par des postes à lampes moins contraignants mais pendant longtemps beaucoup plus chers. Parallèlement, la puissance et le nombre des postes émetteurs grandit : en 1939, 26 stations émettent, dont une seule en ondes longues, Radio-Paris, couvre tout le pays. Certes, l'inégalité de la réception est flagrante : la France du Sud est moins bien dotée que le Nord, et l'écoute hors des grandes villes se révèle parfois une gageure ; cependant, l'évolution dans les années trente conduit indiscutablement à une homogénéisation du territoire. La construction et la mise au point de l'émetteur d'Allouis, près de Bourges, donc au « centre de la France », prépare la couverture intégrale du territoire national ; il sera inauguré le 22 juillet 1939. L'empire colonial n'est pas oublié, avec l'émetteur des Essarts-le-Roi, près de Rambouillet, inauguré le 24 mars 1938, pas plus que la principauté d'Andorre, avec une station de moyenne puissance, inaugurée en août 1939, la future Radio-Andorre.

La radio s'instaure comme pratique populaire : la décennie trente voit se former une relation étroite — celle qui, quelques années plus tard, s'instaurera avec la télévision — entre les Français et leur poste de radio, désormais totalement intégré à la sphère domestique, trônant comme un nouvel autel du foyer. Mais l'audition de la radio ne se fait pas nécessairement dans la sphère privée de la maison ; les pratiques d'écoute collective d'un poste à lampes, fiable et riche de fréquences, mais coûteux, dans les cafés ou lors de séances organisées par le parti communiste par exemple, sont répandues. En 1933, la moyenne comptabilisée par les statistiques des PTT, administration de tutelle de la radio, est de 3,75 auditeurs par poste. Des élections radiophoniques sont organisées, d'abord réservées à des associations (Radio-Liberté, de gauche, Radio-Familles, de droite...), puis ouvertes au public, qui participe très peu : à celles de 1935 il y a moins de 30 000 votants (pour plus de 800 000 postes déclarés ¹).

La radio rythme donc non seulement l'espace mais aussi le temps du foyer. C'est alors qu'on invente le concept de grille de programmes, qui permet une plus grande fidélisation des auditeurs. La journée est structurée autour d'émissions qui se reproduisent quotidiennement et sont autant de rendez-vous radiophoniques. La radio devient, d'autre part, une radio de professionnels. De nouvelles formules, un nouveau ton rompant avec la solennité un peu surannée qui était jusqu'alors la règle : le nouveau média réussit en quelques années à

¹ Moins de la moitié du nombre effectif (voir plus haut), car beaucoup de familles trichent.

trouver un style proprement radiophonique, plus manichéen, moins argumenté que les exposés de la presse écrite, plus intimiste, moins oratoire que les joutes théâtrales... Dans l'invention de ce langage, les radios privées jouent un rôle insigne, tandis que le réseau public des PTT est beaucoup moins inventif.

C'est en 1933 que naît la puissante et « industrielle » radio privée Radio-Luxembourg ¹, montée par la Compagnie luxembourgeoise de radiodiffusion et émettant depuis un pays étranger pour tourner le monopole français. Créée l'année suivante, en 1934, Radio-Cité est sans conteste la plus dynamique et la plus novatrice des radios privées. La première, elle a l'idée d'émissions publiques gratuites telles le « Crochet radiophonique », qui réunit des chanteurs amateurs se produisant devant un jury composé en partie d'auditeurs. Le « music-hall des jeunes », où Charles Trenet (1913-2001) remporte un triomphe alors qu'il est encore largement inconnu, repose sur le même système de participation du public. C'est Radio-Cité qui a également l'honneur de créer une émission qui va accompagner la vie familiale quotidienne de générations de Français, « La famille Duraton », qui en quelque sorte commente le soir les événements de la journée écoulée pour les auditeurs. L'évolution technique permet de diversifier les formules proposées. Ainsi, l'utilisation des phonographes, gramophones et autres pick-up ², la mise au point des techniques d'enregistrement et de montage, rendent possible la conception d'émissions musicales variées et de radio-reportages qui trouvent une application fulgurante dans le domaine sportif, avec par exemple le suivi du Tour de France, et dans celui de l'information.

La concurrence et l'émulation sont les plus vives dans le domaine de la presse radiophonique car les radios (privées surtout) se mesurent pour atteindre une qualité et une rapidité de l'information toujours plus grandes. Radio-Cité pratique l'interruption, révolutionnaire à l'époque, de ses programmes pour diffuser une information décisive. C'est ainsi que, dans des conditions rocambolesques, elle transmet le reportage en direct de l'entrée des troupes allemandes à Vienne lors de l'Anschluss en mars 1938 : pour la première fois, les Français participent, l'oreille collée contre leur poste, à l'histoire en train de se faire... Les radio-journaux — qui existaient depuis les années vingt et n'étaient pour la plupart que des commentaires plus ou moins plagés de la

¹ Denis Maréchal, *Radio-Luxembourg, 1933-1993. Un média au cœur de l'Europe*, Presses universitaires de Nancy, 1994, 266 p. ; D.Dominguez Muller, *Radio-Luxembourg. Histoire d'un média privé d'envergure européenne*, L'Harmattan, 2007, 263 p. ; D.Maréchal, *RTL. Histoire d'une radio populaire. De Radio Luxembourg à RTL.fr*, Nouveau Monde, 2010, 583 p.

² Ludovic Tournès, *Du phonographe au MP3. XIXe-XXIe siècle. Une histoire de la musique enregistrée*, Autrement, 2008, 162 p.

presse écrite — acquièrent une autonomie qui les rend dangereux pour la presse écrite qui, consciente du risque, réagit de diverses manières. D'une part, les grands patrons de la presse écrite multiplient les pressions pour aboutir à un compromis laborieux avec leur rivale, lui interdisant les revues de presse à partir du 1er juillet 1938. D'autre part, elle participe à la mise en place ou l'exploitation de radios privées : Radio-Cité est ainsi en relation étroite avec *L'Intransigeant* — le plus grand quotidien du soir jusqu'en 1930, installé dans un énorme mais beau bâtiment du n° 100 de la rue Réaumur depuis 1924 — , le groupe Prouvost détenant *Paris-Soir* réalise sa propre radio, Radio 37, par rachat d'une station régionale... Des pionniers s'intéressent à la publicité radiophonique et produisent des émissions, c'est le cas de Louis Merlin (1901-1976), ancien d'HEC 1, « symétrique » du publicitaire Marcel Bleustein(-Blanchet, 1906-1996) et de sa première agence Publicis 2. C'est bien le signe que la radio est devenue un média adulte, ayant même à certains égards pris le pas sur la presse écrite. C'est pourquoi les hommes politiques ne peuvent plus se cantonner dans l'indifférence qui a caractérisé leur attitude jusqu'à l'aube des années trente. La classe politique s'intéressant désormais à la radio, il est logique que s'instaure une politique de la radio, si modeste soit-elle.

La radio est absente de toute campagne électorale française jusqu'en 1932, date à laquelle André Tardieu, s'inspirant de Roosevelt, s'adresse aux Français par la voie et la voix radiophoniques. Quelques années plus tard, le Front populaire sait s'en servir et la bonne utilisation de l'instrument radiophonique n'est pas étrangère à sa victoire. La décennie des années trente marque une nette volonté des pouvoirs publics de réglementer et de contrôler l'activité des radios publiques. La loi du 31 mai 1933 institue la redevance radiophonique et permet au secteur public de dégager des ressources qui rendent toute publicité illégale sur ses ondes, celle-ci devenant donc progressivement l'apanage des stations privées. Ce souci de l'indépendance financière des radios d'État se double d'un renforcement de la censure : le soir du 6 février 1934, les stations publiques ne diffusent que des faits anodins et ne disent mot des événements de la journée, mutisme qui déclenche de nombreuses réactions scandalisées. Le Front populaire ne se distingue pas de ce point de vue

1 Mémoires en deux volumes, Louis Merlin, *J'en ai vu des choses*, Julliard, 1962, 462 p. et *C'était formidable !*, Julliard, 1966, 481 p. Pour sa carrière des années trente : M.Martin, *Les pionniers de la publicité. Aventures et aventuriers de la publicité en France (1836-1939)*, Nouveau Monde Éditions, 2012, 368 p., chapitre XII.

2 Mémoires : M.Bleustein-Blanchet, *Les ondes de la liberté, 1934-1984*, J.-CL.Lattès, 1984, 282 p., *Mémoires d'un lion*, Perrin, 1988, 325 p. ; J.-Y.Mollier, *Édition, presse et pouvoir en France au XXe siècle*, Fayard, 2008, 493 p., p. 131, le chapitre XIII de Marc Martin, *Les pionniers de la publicité. Aventures et aventuriers de la publicité en France (1836-1939)*, Nouveau Monde Éditions, 2012, 368 p., et la notice par le même M.Martin dans J.-C.Daumas dir., *Dictionnaire historique des patrons français*, Flammarion, 2010, 1 614 p., pp. 97-99.

par un libéralisme plus grand, puisqu'il procède au contraire à une politique de « contrôle militant », sous la pression de groupes comme Radio-Liberté, bulletin communiste fondé par Paul Vaillant-Couturier. Marceau Pivert est chargé de mission à Matignon pour les questions de presse, de radio et de cinéma. Il met en chantier un projet de loi de moralisation de la presse écrite, qui est enterré par le Sénat. Cependant, cela n'atteint évidemment jamais le niveau de ce qui est pratiqué dans les régimes autoritaires contemporains. À l'approche de la guerre, la radio, arme de propagande potentielle, n'est plus sous la tutelle des PTT mais directement rattachée à la présidence du Conseil. Cette modification administrative en dit long sur le chemin parcouru par la radio dans la reconnaissance de son identité et de son importance par les pouvoirs publics français.

□ L'Exposition de 1937, symbole de modernité

Paris accueille en 1937 l'« Exposition internationale des arts et techniques de la vie moderne », exposition thématique ayant pour mission d'affirmer l'image de modernité que la France veut incarner **1**. Le site retenu est la colline de Chaillot, dont le vieux palais paraît bien désuet et anachronique pour véhiculer un tel optimisme. C'est pourquoi il devient rapidement le support de projets architecturaux les plus divers, allant de la rénovation à la destruction complète. C'est Max Hymans (1900-1961) **2**, sous-secrétaire d'État « chargé des questions concernant l'achèvement et l'exploitation de l'Exposition internationale de 1937 » qui est chargé de finaliser l'entreprise, qui exclut la tradition des « pavillons » sur l'artisanat et l'industrie, au profit d'une sorte de concours d'architecture moderne, célébrant le XXe siècle, à l'instar du modernisme fulgurant des sanatoriums édifiés pendant les années trente **3**.

Le palais de Chaillot tel qu'il surgit finalement pour abriter certains des pavillons de l'Exposition apparaît comme typique de l'architecture française des années trente. Souvent stigmatisée pour cause de monumentalisme fleurant bon son régime autoritaire et de régression par rapport à l'élan moderniste de la

1 Collectif, « Revenir à l'Exposition de 1937 », *Vingtième Siècle. Revue d'Histoire*, octobre-décembre 1987, pp. 83 & suiv. ; P.Ory, *La belle illusion. Culture et politique sous le signe du Front populaire*, Plon, 1994, 1 033 p., réédition, CNRS, 2016, 1 033 p., pp. 282-290 et 605-611 ; S.Ageorges, *Sur les traces des Expositions universelles de Paris, 1855-1937. À la recherche des pavillons et des monuments oubliés*, Parigramme, 2006, 187 p., pp. 163 & suiv.

2 Notice Max Hymans dans J.-C.Daumas dir., *Dictionnaire historique des patrons français*, Flammarion, 2010, 1 614 p., pp. 372-373.

3 Cf. J.-B. Cremitzer, *Architecture et santé. Le temps du sanatorium en France et en Europe*, Picard, 2005, 161 p.

décennie précédente, cette architecture doit être relue d'un œil moins univoque. En effet, loin de prôner le retour au monumental, elle n'est que la fille d'une époque où la présence et la force de l'État s'expriment pareillement dans les imposants bâtiments publics de Washington ou de Moscou, de Londres ou de Berlin. De même, l'évolution entamée au début des années trente ne s'engage pas vers la facilité de l'académisme, elle tente plutôt une alliance entre le vocabulaire architectural des années vingt — surfaces lisses et dépouillées — et un certain registre national classique fait du souci de l'harmonie dans le dessin des lignes et de l'aménagement de grandioses perspectives.

Le palais de Chaillot — œuvre des architectes Jacques Carlu (1880-1976), Louis-Hippolyte Boileau (1878-1948) et Léon Azéma (1888-1978) — se veut donc l'écrin emblématique d'une modernité idéale que l'Exposition doit exalter à l'échelle internationale qui est la sienne. L'aspect symbolique et le ton volontiers pédagogique, voire didactique, employé dans les divers pavillons, illustrent ce caractère de manifeste. Le but est de « présenter l'universalité des connaissances humaines et de la production mondiale sous le seul angle des arts et des techniques ». C'est à ce titre que la radio, comme l'ensemble des moyens de communication, la presse mais aussi le téléphone et même une télévision embryonnaire, sont largement représentés au sein du groupe IV : « diffusion artistique et technique ». L'électricité, à l'origine de toutes ces inventions, est la reine de l'Exposition, définitivement glorifiée par la magistrale peinture de Raoul Dufy (1877-1953), la « Fée électricité ».

Malgré cette scénographie éclatante, à laquelle ils ne sont pas insensibles, les visiteurs de l'Exposition sont plutôt frappés par le prophétique face-à-face des pavillons de l'Allemagne nazie et de l'URSS stalinienne. Incertitudes internationales et incertitudes nationales — ainsi, l'Exposition a mis en lumière le retard de la France dans de nombreux domaines, notamment en matière de radio et de téléphone — se combinent pour parasiter le message initial de l'Exposition de 1937, nourri de l'idée de progrès et de l'inévitable triomphalisme hexagonal.

L'État, qui a salué l'Exposition internationale de Paris par une série de six timbres de propagande en 1936 et, l'année suivante, par deux timbres de grand format, un pour le ski à Chamonix, un pour Paris, ne laisse pas davantage que les expositions échapper à son influence un autre puissant formateur des imaginaires sociaux du siècle : le cinéma.

□ Le cinéma des années 30

La victoire du cinéma parlant permet à l'art cinématographique de franchir le « mur du son », pour reprendre le titre du premier chapitre de l'ouvrage remarquable de Pierre Billard ¹, et c'est l'ère du cinéma populaire, du « ciné de quartier », du « ciné », titre de la troisième partie du même livre. « Les images chantent et dansent », comme titre Raymond Chirat : folklore provençal, fascination pour les terres lointaines, populisme, érotisme (discret), charme (malsain) des faubourgs, « désarroi d'une génération coincée entre deux guerres », scandales de la République, virage du Front populaire, espionnage, drames ouvriers et faits divers, *Grande Illusion*, Gabin par-dessus tout ! La place de la puissance publique en matière de cinéma est encore très modeste durant les années trente. Pourtant, il y a bien velléité d'intervention, de nombreux rapports – par exemple le rapport remis par Maurice Petsche (1895-1951) en 1935 – et des commissions en font foi. À défaut de statut d'un « cinéma national » et d'autre rôle, l'État est présent en tant que censeur. En effet, la censure a été réorganisée par un décret de 1928, qui prévoit l'obtention nécessaire d'un visa de diffusion sur avis d'une commission de contrôle de 32 membres, ayant le pouvoir de refuser le visa ou de l'accorder, moyennant coupures. Ce jury particulier censure notamment *Zéro de conduite* de Jean Vigo (1905-1934), *L'Âge d'or* de Luis Buñuel (1900-1983) et la plupart des films soviétiques qui constitueront pour des décennies les fleurons de la programmation en ciné-clubs. L'État préside également au contingentement des films étrangers, dont le nombre – 186 dont 120 américains – ne connaît que de faibles changements durant cette décennie.

L'histoire des rapports entre État et cinéma s'infléchit au moment du Front populaire. L'avènement de la gauche au pouvoir correspond au moment où les deux géants du cinéma français se trouvent en position financière extrêmement délicate : en 1935, Gaumont est mis en liquidation et un an plus tard, c'est au tour de Pathé d'être en faillite. L'hypothèse de la nationalisation est dans l'air, ce qui permettrait de créer un grand secteur public de production. En fait, si la gauche renonce à bouleverser les structures de production, elle les amende en créant des prix, notamment, en 1937, le prix Louis Delluc ², prix susceptibles de soutenir financièrement les films marginaux, documentaires, pédagogiques ou scientifiques. Elle aide également la Cinémathèque française,

¹ Pierre Billard, *L'âge classique du cinéma français. Du cinéma parlant à la Nouvelle Vague*, Flammarion, 1995, 725 p. L'autre ouvrage fondamental est celui de Raymond Chirat (1922-2015), *Le Cinéma français des années 30*, Éditions Cinq Continents-Hatier, 1983, 128 p.

² Louis Delluc : 1890-1924.

créée en septembre 1936 à l'initiative de Henri Langlois (1914-1977). Par ailleurs, le projet d'un Festival international à Cannes, voulu pour concurrencer la Mostra de Venise, trop influencée par le fascisme transalpin, est en passe d'aboutir lorsqu'à l'automne 1939, des considérations d'un autre ordre empêchent qu'il ait lieu. Sur la question de la censure, les ambitions se réduisent rapidement : la gauche qui avait manifesté sa volonté de l'abolir, ne change rien au système, exceptées quelques conjoncturelles levées d'interdiction sur certains films étrangers. Enfin, le statut rédigé par le ministre de l'Éducation nationale, en poste de 1936 à 1939, Jean Zay, passe en revue tous les grands problèmes du cinéma, de la reconnaissance des droits des auteurs à l'organisation de la profession, en passant par le contrôle des recettes. Le texte est enterré, et rattrapé par le temps et la guerre mondiale. Ainsi, c'est d'un potentiel programmatique non négligeable dont hérite, avant que la jeune IV^e République le revendique à son tour, l'État français de Vichy. Inséré dans cet encadrement administratif plutôt lâche, le cinéma français dispose pourtant désormais de nouveaux atouts.

Y a-t-il un cinéma « front popu » ? Après un difficile passage au parlant – quelques stars du muet ne parviendront jamais à s'adapter – et quelques années de production de qualité (sinon de quantité) médiocre, le cinéma français entre dans sa « grande époque ». L'avènement du parlant a en effet entraîné dans son sillage la promotion de nouveaux créateurs : dialoguistes, scénaristes, musiciens, Georges Auric (1899-1983) et Joseph Kosma (1905-1969) notamment. Pour autant, les réalisateurs restent les créateurs maîtres et la France de cette période n'est pas avare en talents. Ne fait-elle pas découvrir sur les écrans les œuvres de Jean Renoir (1894-1979), Jean Grémillon (1901-1959), Marcel Carné (1906-1996) et de quelques autres ?

Le potentiel d'acteurs se trouve rapidement reformé au début des années trente. Annabella **1**, Arletty **2**, Louis Jouvet (1887-1951), Michel Simon (1895-1975), Jules Berry **3**, Michèle Morgan **4**, Erich von Stroheim (1885-1957), Jean Gabin **5**, ainsi que les célèbres « seconds rôles », Julien Carette (1897-1966), Marguerite Moreno **6**... et quelques dizaines d'autres noms inoubliables font le cinéma des années trente, aussi sûrement que les Renoir et Julien Duvivier (1896-

1 Pseudonyme de Suzanne Charpentier, 1907-1996.

2 Pseudonyme de Léonie Bathiat, 1898-1992. E.Retaillaud, *La Parisienne. Histoire d'un mythe, du siècle des Lumières à nos jours*, Seuil, 2020, 428 p., chapitre 7.

3 Pseudonyme de Jules Paufichet, 1883-1951.

4 Pseudonyme de Simone Roussel, 1920-2016.

5 Pseudonyme de Jean Moncorgé, 1904-1976.

6 Pseudonyme de Lucie Monceau, 1871-1948.

1967). Très souvent, ils continuent à travailler au théâtre autant qu'au cinéma. C'est le cas de Louis Jouvet ou de Raimu ¹ par exemple.

Enfin, le troisième vecteur de la qualité de ce cinéma tient au renouvellement forcé des structures de production : les grands studios connaissent au milieu de la décennie une grave crise économique, qui engendre un émiettement considérable de la production. Celle-ci passe désormais par de petites sociétés, ne durant parfois que le temps du film qu'elles gèrent et dont elles portent le nom. Ces modestes structures de production sont plus à même de donner leurs chances à des projets artistiques risqués et ont à leur palmarès une bonne partie des grands films de l'époque. Par exemple, *Le Crime de Monsieur Lange* (1936) de Renoir est l'unique production d'une de ces petites sociétés, Les Films Obéron.

Est-il légitime, dans une telle conjoncture, de parler d'un « cinéma Front populaire » ? Les films de la fin de la décennie sont le fait d'une nouvelle génération de créateurs, qui, même si elle a été formée dans le sérail, présente cette nouveauté d'être massivement engagée à gauche : c'est le cas de Jacques Prévert (1900-1977), de Jean-Paul Le Chanois ² et de Marcel Carné. Et que dire de Renoir qui réalise une commande du parti communiste, *La Vie est à nous*, film qui n'obtient jamais le visa de censure et est diffusé dans les circuits du parti ? Ces options politiques ont des conséquences esthétiques, puisque ce qui apparaît rapidement comme une nouvelle école française se caractérise par le réalisme de sa démarche : caméra placée dans des milieux populaires, héros chômeurs, ouvriers ou artisans, critique sociale inhérente aux propos du film... Les nuances sont ensuite infinies dans la forme et dans le fond : entre Renoir qui filme avec bonheur la nature, ainsi les jeux de lumière sur les feuilles des arbres dans *Partie de campagne* (1936), Renoir qui prône avec confiance la solution coopératiste dans *Le Crime de Monsieur Lange* (1936) et Julien Duvivier qui affronte un sujet équivalent dans *La Belle Équipe* (1936) sans parvenir à cacher son scepticisme, malgré le rajout commercial d'une fin optimiste travestissant le « populisme tragique » du film ³... Avec l'échec et la fin du Front populaire, la production s'oriente massivement vers un réalisme qu'on appelle parfois « poétique », plus ironiquement mais plus justement peut-être, « dépressif ». En effet, à partir de 1938, le deuil des grandes espérances populaires se dit dans cette thématique noire marquée par la fatalité, cette esthétique des bistrotts des ports, des sirènes de l'adieu, typique de *Quai des brumes* (1938) par exemple. Même Renoir, le

¹ Pseudonyme de Jules Muraire, 1883-1946.

² Pseudonyme de Jean-Paul Dreyfus, 1909-1985.

³ Titre de chapitre chez Pierre Billard, *L'âge classique du cinéma français. Du cinéma parlant à la Nouvelle Vague*, Flammarion, 1995, 725 p.

« génie des gauches » — pour reprendre le mot du réalisateur Roger Leenhardt (1903-1985) — ne conserve plus dans *La Bête humaine* (1938) ou *La Règle du jeu* (1939), l'optimisme des années antérieures : il sent et filme la fin d'une époque.

L'avènement du parlant au début de la décennie rend nécessaire la construction de nouvelles salles équipées en haut-parleurs. Entre 1930 et 1932, avant que la crise ne frappe la France, le Gaumont-Palace, le Pathé-Montparnasse, l'Eldorado, le Rex et des dizaines d'autres « temples » du cinéma sont alors construits à Paris mais aussi dans les villes de province où la demande de cinéma se fait pareillement sentir : 4 250 salles sont équipées en 1938, dont plus de 300 à Paris. Le cinéma attire indiscutablement un public populaire, alors que le théâtre conserve l'image d'un art plus bourgeois. Pour satisfaire cette demande massive, la production s'élève à des niveaux quantitativement impressionnants : 175 films français distribués en 1933, 150 en 1934, et 135 en 1935 alors que la crise commence à faire sentir ses effets.

Populaire, le cinéma ne l'est pas seulement par l'aspect massif de sa fréquentation ; si les années vingt ont vu certains artistes s'y intéresser au temps du muet, il ne bénéficie pas encore de la consécration intellectuelle qui sera son lot d'après-guerre, porté par une cinéphilie militante. Pour l'heure, les revues théoriques sont très rares, la presse spécialisée est majoritairement faite de magazines populaires, puissants vecteurs de « starification », tels *Cinémonde* ou *Pour vous*, et de journaux corporatifs. Le cinéma conserve sa dimension de spectacle cinématographique, qui encore au début du parlant, pouvait présenter une première partie fort touffue composée de chansons filmées, de documentaires ou/et d'actualités. Le cinéma est d'ailleurs le premier à populariser la musique enregistrée et notamment la chanson.

□ La chanson des années 30

Dans le domaine de la chanson également, les années trente sont celles d'un tournant décisif, technique et artistique. Technique car l'invention du disque enregistré inaugure de nouvelles relations entre le public et la chanson, induit un nouveau type de reconnaissance et assure une diffusion sans équivalent avec ce qui existait avant. Artistique, parce que la chanson populaire, qui avec Damia **1**, Fréhel **2**, Lucienne Boyer (1901-1983) **3** vibrait avec le malheur

1 Pseudonyme de Marie-Louise Damien, 1889-1978. Notice dans Y.Borowice dir., *Les Femmes de la chanson. Deux cents portraits (1850-2010)*, Textuel, 2010, 271 p., pp. 56-57. Autre livre important : S.Dillaz, *La Chanson sous la IIIe République. 1870-1940*, Tallandier, 1991, 314 p.

2 Pseudonyme de Marguerite Boulc'h, 1891-1951. Notice dans Y.Borowice dir., *Les Femmes de la chanson. Deux cents portraits (1850-2010)*, Textuel, 2010, 271 p., pp. 92-93.

3 Notice par Yves Borowice dans Y.Borowice dir., *Les Femmes de la chanson. Deux cents portraits (1850-2010)*, Textuel, 2010, 271 p., pp. 32-33.

des filles de rue et la douleur de la vie, se tourne avec l'arrivée de Charles Trenet (1913-2001) vers des horizons plus riants : au moment où les congés payés lancent des millions de Français dans la nature, le « fou chantant » exalte le plaisir de pédaler sur les routes d'été, de respirer le grand air et de danser dans les bals populaires, sans parler du reste, de tout le reste, qu'on en juge.

**Liste chronologique des principales chansons (années 30)
écrites et interprétées par Charles Trenet :**

1932 : *Hélène*, ; *Chantez, mon cœur !* ; *Tournons, tournons* ; *Chœur du ministère*
 1933 : *Quand le ciel est clair* ; *Quand les beaux jours seront là* ; *Rengaine d'amour* ; *Sur le Yang-Tsé-Kyang* ; *Dans le lit d'Aline*
 1934 : *Les Feux de la Saint-Jean* ; *Le Duel* ; *Sous le lit de Lily*
 1935 : *Rendez-vous sous la pluie* ; *Quand on est cheval de fiacre* ; *Adieu, Paris* ; *Vous aimer...* ; *Les jolies demoiselles* ; *Blottis dans un coin* ; *Parce que je vous aime* ; *Le printemps n'est pas loin* ; *J'ai un rendez-vous* ; *Quand nous serons mariés*
 1936 : *La situation de Tartempion* ; *La Valse à tout le monde* ; *Tout est au duc* ; *Vous oubliez votre cheval* ; *Le Fiancé* ; *Le Prince*
 1937 : *Vous qui passez sans me voir* ; *Fleur bleue* ; *Je chante* ; *J'ai ta main* ; *Quel beau dimanche !* ; *Y'a d'la joie*
 1938 : *Ménilmontant* ; *Boum !* ; *La polka du roi* ; *J'ai connu de vous*
 1939 : *Le Soleil et la Lune* ; *Les enfants s'ennuient le dimanche* ; *Mam'zelle Clio* ; *L'espace me lasse*
 1940 : *Près de toi, mon amour* ; *Papa pique et Maman coud*

Ainsi, l'entrée, à l'aube des années trente, dans l'ère des médias de masse, entraîne, à partir de changements techniques, des bouleversements proprement culturels. Plus morcelé, le public est paradoxalement dans le même temps rendu plus homogène, dans ses goûts et ses pensées. Cette uniformisation est la conséquence logique d'une plus large diffusion culturelle, dont les pouvoirs publics au moment du Front populaire cherchent à renforcer l'effet démocratisant.

23.3.3. Les pouvoirs publics et la culture : des politiques culturelles ?

Les années trente sont caractérisées par un intérêt fortement marqué « du politique » pour « le culturel », et notamment pour la culture de masse en voie de gestation. Vérifié en dehors des frontières nationales, cet intérêt se cristallise en France pendant les quelques années où la gauche est au pouvoir. Comme le montre Pascal Ory dans sa thèse consacrée au sujet **1**, le Front

1 P.Ory, *La belle illusion. Culture et politique sous le signe du Front populaire*, Plon, 1994, 1 033 p., réédition, CNRS, 2016, 1 033 p.

populaire est le premier à se doter d'une véritable politique culturelle, terme déjà employé à l'époque.

Outre une volonté politique forte incarnée à l'époque par des hommes tels que Léon Blum, président du Conseil nourri de culture, Jean Zay, ministre de l'Éducation nationale et Léo Lagrange (1900-1940), sous-secrétaire d'État aux loisirs, et une structure ministérielle relayée par un réseau d'associations dynamiques, il faut pour que le dispositif fonctionne qu'un double rapprochement s'opère. Les hommes politiques de gauche peuvent, sous l'impulsion d'un parti communiste en plein changement de stratégie, s'investir dans le culturel, après avoir, lors de la montée en puissance du Rassemblement populaire, multiplié les symboles et les hommages, aux grands artistes, aux grands penseurs et à « toutes les gloires de la France » ; réciproquement les hommes d'art et de culture concrétisent leur engagement, à l'image d'un Louis Aragon, d'un Paul Vaillant-Couturier ou d'autres. L'ensemble de cette conjoncture explique que peut naître une politique culturelle digne de ce nom, concentrée autour de trois axes principaux : la médiation, la création et les loisirs. De son côté la Ligue de l'Enseignement constitue toute une gerbe d'organisations : après l'Union française des œuvres laïques de l'éducation physique (UFOLEP) de 1928 naissent l'Union française des œuvres laïques d'éducation artistique (UFOLEA, 1933), l'Union française des offices du cinéma éducateur laïque (UFOCEL, 1933) ¹ et l'Union française des œuvres de vacances laïques (UFOVAL, 1934), toutes destinées à un bel avenir.

□ Politique scolaire et politique du livre : la médiation

En 1930, l'édifice scolaire français se caractérise encore par un dualisme social et pédagogique, par une rivalité explicite et une animosité sourde entre l'enseignement primaire et secondaire. Ce système n'est pas, malgré les apparences, figé dans l'immobilisme ; il est périodiquement secoué par des vagues de réformateurs dont le dernier en date, l'Université nouvelle, groupe des universitaires convaincus qu'il faut unifier l'enseignement public, afin de donner à tous la même formation de base. Ces idées regroupées sous la bannière de « l'école unique » ont pénétré assez profondément dans la culture politique de

¹ L'UFOCEL joue un grand rôle dans la promotion du format 16 mm, que j'ai abondamment pratiqué au début de ma carrière. Bibliographie : J.-P.Martin, *La Ligue de l'enseignement. Une histoire politique (1866-2016)*, Presses universitaires de Rennes, 2016, 605 p.

gauche des années vingt, tout en soulevant des résistances farouches qui annihilent toute tentative de concrétisation ¹.

La seule réforme qui entame donc l'école de la III^e République, survient au début des années trente dans un contexte de crise démographique – les classes creuses héritées de la guerre en sont la cause – et de difficulté de recrutement pour le secondaire, qui voit ses effectifs s'amoinrir ; en revanche, les écoles primaires supérieures sont toujours beaucoup demandées, en raison de la formation approfondie, relativement pratique et courte qu'elles dispensent. La gratuité dans le secondaire est instaurée en 6^e en 1930, les autres classes en bénéficiant les années suivantes. Mais elle n'a que peu l'effet escompté : les effectifs progressent certes à nouveau dans le secondaire mais dans des proportions somme toute assez modestes.

C'est dans ce contexte que s'insère l'action de Jean Zay, chargé de l'Éducation nationale jusqu'à la guerre. Dès août 1936, il fait voter une loi prolongeant d'un an l'obligation scolaire et institue un certain parallélisme de programmes entre le premier cycle des lycées et les écoles primaires supérieures. Ces mesures préparatoires révèlent le dessein qui est le sien, reprenant les idées de l'Université nouvelle, d'unifier totalement l'enseignement secondaire. Le projet de loi qu'il dépose devant l'Assemblée nationale en mars 1937 va dans ce sens : il veut avancer le certificat d'études à 11 ans afin de faciliter le passage entre les deux filières, et supprimer les petites classes des lycées. Sans surprise le projet soulève de nombreuses résistances. Victime des manœuvres dilatoires des parlementaires, ainsi que du corporatisme d'un corps enseignant peu enclin à changer les choses, le texte n'est toujours pas examiné en 1939. Le Parlement des ultimes années trente est dans ce cas, comme dans d'autres, le grand fossoyeur d'idées novatrices. En matière d'enseignement, on peut ajouter encore qu'une nouvelle centrale syndicale, embrassant tous les niveaux de l'enseignement, se crée en 1937, c'est le Syndicat général de l'Éducation nationale, le SGEN, auquel Madeleine Singer (1913-2009) a consacré sa thèse ².

Livre et lecture publique voient la timide amorce d'une politique. Il n'y avait guère eu trace jusqu'à l'avènement du Front populaire d'une politique

¹ Cf. A.Prost, *Histoire de l'enseignement en France. 1800-1967*, Armand Colin, Coll. U, 1968, 524 p., plusieurs rééditions, chapitre XVII, J.-F. Garcia, *L'École unique en France*, PUF, 1994, 232 p., pp. 85 & suiv., O.Loubes, *L'École et la Patrie. Histoire d'un désenchantement, 1914-1940*, Belin, 2001, 221 p., chapitre 4, J.-N.Luc & A.Barbé, *Des Normaliens. Histoire de l'École normale supérieure de Saint-Cloud*, FNSP, 1982, 323 p., deuxième partie, et J.Girault, *Instituteurs, professeurs. Une culture syndicale dans la société française (fin XIX^e-XX^e siècle)*, Publications de la Sorbonne, 1996, 351 p., *passim*.

² M.Singer, *Histoire du SGEN, 1937-1970. Le Syndicat général de l'Éducation nationale*, Presses universitaires de Lille, 1987, 675 p., résumé dans *Le SGEN. Des origines à nos jours. De 1937 à mai 1986*, Cerf, 1993, 353 p.

du livre. L'État s'était défaussé sur les sociétés d'éducation populaire, laïques comme la Ligue de l'enseignement ou confessionnelles. Les vellétés réformatrices qui se font jour, créant ici une bibliothèque enfantine – « L'Heure joyeuse » à Paris – là des bibliothèques circulantes, sont totalement ignorées de l'État, qui ne conçoit pas encore son champ de compétences de façon aussi large.

C'est donc le Front populaire qui réunit le premier les conditions favorables à un investissement des pouvoirs publics en la matière : un président du Conseil, par ailleurs homme de lettres, aidé dans sa volonté de promouvoir livres et lecture par le dynamisme d'un collaborateur, Julien Cain (1887-1974), et d'une association, créée en juillet 1936, pour favoriser le développement de la lecture publique. Il y a une véritable aide publique au livre, un vif mouvement réformateur, basé partiellement sur des réseaux militants. Si l'aide à la création reste épisodique, en revanche les premiers bibliobus financés par l'État apparaissent sur les routes de France. Par ailleurs, le problème, autant juridique que financier, du droit d'auteur qui constituait un imbroglio, depuis longtemps dénoncé par les sociétés d'auteurs, est clarifié dans une proposition de texte législatif de Jean Zay, plutôt favorable aux créateurs. Mais une fois de plus, confrontée à des problèmes qu'elle juge plus urgents, la Chambre enterre le projet... **1**

1 P.Ory, *La belle illusion. Culture et politique sous le signe du Front populaire*, Plon, 1994, 1 033 p., réédition, CNRS, 2016, 1 033 p., *passim*, dont pp. 220-231.

□ Deux politiques de soutien à la création

Support privilégié des réflexions menées sur les rapports entre l'art et le peuple, et des initiatives de popularisation des publics, le théâtre populaire **1** a déjà dans les années trente une longue histoire derrière lui : du Théâtre du Peuple de Bussang **2**, fondé dans les Vosges en 1895 par Maurice Pottecher (1867-1960), ami de Romain Rolland et de Jules Renard, à l'essai du même Romain Rolland, *Le Théâtre et le Peuple* (1903, aux *Cahiers de la Quinzaine*), du Théâtre national ambulant de Firmin Gémier **3** aux « copiasus » de Jacques Copeau (1879-1949) ou aux Comédiens routiers de Léon Chancerel (1886-1965), tout un mouvement théorique et pratique s'est construit, reposant sur l'idée d'une osmose naturelle entre un théâtre, que la pratique bourgeoise aurait dévié de ses objectifs essentiels, et le peuple ; parmi ses modèles de référence, le théâtre grec de l'Antiquité **4** ou le théâtre élizabéthain du XVI^e siècle sont généralement cités. Firmin Gémier crée en 1911 le Théâtre national ambulant, puis en 1920 le Théâtre national populaire dont il est le directeur, négligent, de 1920 à 1933. Ces premières générations du théâtre populaire aboutissent logiquement au Front populaire qui remet à l'honneur et en scène le cycle révolutionnaire de Romain Rolland. Les acteurs politiques et artistiques du Front populaire se reconnaissent dans cette tradition, qu'ils entendent bien remettre à l'honneur, dans la logique de popularisation culturelle qui est la leur. Pour ce faire, les associations théâtrales existantes sont là encore les relais indispensables de l'impulsion initiale.

Parmi les troupes théâtrales ayant joué leur partie, il faut mentionner Mai 36, un collectif théâtral de tendance socialiste et ayant eu une forte influence dans le domaine du théâtre radiophonique, ainsi qu'Art et Travail, le Théâtre de la Paix de Muse Dalbray **5**, les « jeunes compagnies », le Théâtre d'Essai de l'Exposition, mais surtout le Groupe Octobre dont le Front populaire signe l'apothéose. Créée en 1933, sous l'impulsion des frères Prévert et de comédiens amateurs, au nombre desquels se trouvent Maurice Baquet (1911-2005) **6**, Raymond Bussièrès (1907-1982), Yves Deniaud (1901-1959), Jean-Paul Le

1 P.Ory, *La belle illusion. Culture et politique sous le signe du Front populaire*, Plon, 1994, 1 033 p., réédition, CNRS, 2016, 1 033 p., chapitre 7.

2 Cf. J.-M.Leveratto, « Le théâtre du peuple de Bussang. Histoire et sociologie d'une innovation », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, juillet-septembre 2004, pp. 5-19. La naissance de ce théâtre a été traitée dans ma première partie.

3 Pseudonyme de Firmin Tonnerre, 1869-1933.

4 Le 11 novembre 1936 est représentée *La Paix* d'Aristophane, mise en scène par l'alors jeune comédien Fernand Ledoux (1897-1993).

5 Pseudonyme de Georgette Corsin, 1903-1998.

6 Voir P.Ory, *La belle illusion. Culture et politique sous le signe du Front populaire*, Plon, 1994, 1 033 p., réédition, CNRS, 2016, 1 033 p., *passim*.

Chanois, Paul Grimault (1905-1994), rejoints par Jean-Louis Barrault (1910-1994), Sylvia Bataille (1908-1993), Paul Frankeur (1905-1974), Jacques-Bernard Brunius (1906-1967), Marcel Mouloudji (1922-1994)... , la troupe de copains plus que de professionnels se situe dans la frange d'un théâtre prolétarien, unissant étroitement l'action artistique et politique. C'est ainsi que le groupe joue très souvent sur les lieux de grève pour soutenir les ouvriers. En 1936, alors que la victoire du Front populaire rend le « gauchisme » et l'agit-prop' d'Octobre un peu dépassés, et que le succès artistique professionnalisait progressivement tous les éléments de la troupe, celle-ci disparaît en tant que groupe cohérent, mais ses anciens membres irrigueront la vie artistique et culturelle française des décennies suivantes. Toutes ces troupes contribuent peu ou prou à un rapprochement entre le théâtre et l'ensemble des Français n'y allant jamais. Parallèlement, l'État entreprend pour la première fois une authentique politique théâtrale.

De 1936 date le début du subventionnement public au théâtre privé, au titre de l'aide aux « jeunes compagnies », telles que le Théâtre des Quatre Saisons de Jean Dasté (1904-1994) et André Barsacq (1909-1973), ou le Grenier des Augustins de Jean-Louis Barrault, dont les animateurs assureront les beaux jours de l'après-guerre théâtral. La Comédie-Française est remise entre les mains rénovatrices de Dullin, Baty, Jovet et Copeau, qui, avec l'aide financière de l'État, réussissent à redonner un nouveau dynamisme à l'antique institution. Mais l'opinion et la presse de l'époque retiennent surtout de l'action du Front populaire en matière de théâtre l'ambitieuse scénographie de lui-même qu'il s'offre en encourageant la production d'une partie du cycle révolutionnaire de Romain Rolland. *14 Juillet*, la quatrième pièce du cycle, écrite en 1901 et interprétée par des acteurs du Français mêlés à ceux des troupes populaires, est représentée à l'Alhambra à guichet fermé.

Le Front populaire, par une politique de bas prix et le choix de sujets historiques susceptibles d'intéresser un large public, œuvre très certainement dans le sens d'une certaine démocratisation, mais en conservant des formes scéniques traditionnelles. Cependant le théâtre radiophonique connaît en 1937 une année faste. La production de la période ne réussit pas vraiment à marier le renouvellement artistique au renouvellement social. La reconstruction de la salle (gigantesque) du Palais de Chaillot a tardé, la décentralisation théâtrale n'en a été qu'à sa préhistoire et la crise de la Comédie-Française n'a été que partiellement résolue.

Autre exemple de politique de soutien à la création : la recherche scientifique. Avant 1936, la recherche française en sciences exactes était le plus souvent financée par des fonds privés, par exemple dans le cadre de la Fondation

Édouard de Rothschild. L'État n'était qu'un acteur adventice et peu entreprenant. Or, la communauté scientifique française se retrouve, dans son ensemble, engagée sur des positions de gauche, du communiste Paul Langevin au radical Alain, en passant par les savants de tradition laïque tels Paul Painlevé ou Jean Perrin ¹, qui défendent l'idée d'une science libératrice et naturellement républicaine. L'élément scientifique est donc présent dans le grand élan du Front populaire, par le truchement de l'association Jeune Science créée à l'été 1936 ; celle-ci assure la participation de l'esprit scientifique au mouvement culturel ambiant.

Les initiatives prises sont tout d'abord de nature administrative : en 1936, est créé un sous-secrétariat d'État à la Recherche scientifique rattaché au ministère de l'Éducation nationale. La même année, un Service central de la recherche scientifique voit le jour, complétant l'action de la Caisse nationale ² déjà existante. C'est en octobre 1939 que cette évolution est couronnée par la fondation du Centre national de la recherche scientifique (CNRS), qui achève la prise d'autonomie des professions de la recherche par rapport à l'institution universitaire. Parmi les actions à mettre au crédit du Front populaire, il est une initiative emblématique de ses idéaux et qui lui survivra : le Palais de la Découverte, prévu dans le cadre de l'Exposition de 1937, mais dont le succès populaire assure la pérennité, alors même qu'il ne devait être qu'éphémère, à l'emplacement de l'actuelle Maison de la Radio. Il faut signaler aussi la station astronomique de Haute-Provence et le Laboratoire de synthèse atomique. Enfin, il faut évoquer *L'Encyclopédie française* qui commence à paraître en 1936 et dont Lucien Febvre (1878-1956) est le maître d'œuvre.

Les sciences humaines atteignent de leur côté une certaine visibilité publique à cette époque, où après des décennies de rejet de la diversité culturelle et du folklore local, par une république radicale imbue de ses principes universels, l'esprit ethnographique se développe officiellement. Le Musée de l'Homme est dirigé par Paul Rivet et installé au nouveau palais de Chaillot, tandis que le musée des Arts et Traditions populaires organise des manifestations sous l'impulsion de Georges-Henri Rivière (1897-1985). Quelques expositions y sont déjà organisées qui laissent augurer d'un certain renouvellement de la muséographie française par l'emploi de photos, de

¹ 1870-1942, prix Nobel de physique 1926. M. Charpentier-Morize, *Jean Perrin (1870-1942). Savant et homme politique*, Belin, 1997, 286 p.

² La Caisse nationale de la Recherche scientifique était récente : elle résultait de la fusion (décret-loi du 30 novembre 1935, avec application à compter du 1er janvier 1936) de la Caisse nationale des Sciences et de la Caisse des Recherches scientifiques.

maquettes, ainsi que le souci ludique et pédagogique. Le mot passe dans le langage courant, certains préférant parler, à l'anglo-saxonne, de muséologie ¹.

□ Une réussite du Front populaire : la politique des loisirs de Léo Lagrange

L'intervention de l'État est en matière de sports et de loisirs tout à fait décisive : par l'intermédiaire d'une administration dynamique, d'un sous-secrétariat d'État fraîchement créé et d'un homme, Léo Lagrange ², profondément impliqué dans la tâche qui lui incombe, l'État va jouer un rôle d'impulsion, rencontrant un succès considérable. « Léo Lagrange convainc Blum de la nécessité d'unir à l'avenir éducation physique, loisirs physiques et loisirs culturels, et Jean Zay de placer tout ceci sous le vocable de l'Éducation. » (Pascal Ory ³) Bien secondé par son chef de cabinet, Édouard Dolléans (1877-1954), et une petite équipe efficace, Lagrange ne veut pas se limiter aux vacances mais « populariser » loisirs, sports et éducation. L'idée de Léo Lagrange, qui fonde toute l'action publique, est qu'il existe une forte demande sociale de loisirs à laquelle il faut répondre : l'octroi des congés payés et de la semaine de 40 heures rend nécessaire une politique des loisirs, tandis que la nouvelle place qu'occupe dans la société le sport, devenu une activité très populaire, au moins dans l'intérêt qu'il suscite sinon dans la pratique, impose à son tour à l'État d'inventer une politique sportive idoine. Cette idée est exaltée par une utopie et servie par une stratégie : en s'appuyant sur le monde des associations et sur les initiatives locales, les politiques engagées ont pour objectif de transformer la condition humaine...

Le postulat de la politique du Front populaire en direction de la jeunesse, et qui le démarque des régimes autoritaires voisins, est le refus de l'embrigadement. Il s'agit toujours de soutenir une dynamique existante, par exemple d'encourager le développement des nouvelles techniques pédagogiques mises au point dans les Centres d'entraînement aux Méthodes d'Éducation active

¹ P.Ory, *La belle illusion. Culture et politique sous le signe du Front populaire*, Plon, 1994, 1 033 p., réédition, CNRS, 2016, 1 033 p., p. 255.

² Cf. J.-L.Gay-Lescot, « Léo Lagrange et Jean Borotra. Convergences et divergences de deux politiques sportives (1936-1942) », dans *Jeux et sports dans l'histoire*, section d'histoire moderne et contemporaine des Actes du 116e Congrès national des sociétés savantes (Chambéry, 1991), Éditions du CTHS, 1992, 2 vol., tome I, *Associations et politiques*, 327 p., pp. 241-253 ; Fabrice Landry, *Léo Lagrange et le sport. Une ambition inachevée*, dans *Miscellanées pour vivre l'histoire. Mélanges chaleureusement rédigés pour et par Dominique Lejeune*, DVD, 2011 : notice dans J.-Fr.Sirinelli dir., *Dictionnaire historique de la vie politique française au XXe siècle*, PUF, 1995, 1 068 p., réédition, 2003, coll. « Quadriges », 1 254 p., pp. 667-668.

³ P.Ory, *La belle illusion. Culture et politique sous le signe du Front populaire*, Plon, 1994, 1 033 p., réédition, CNRS, 2016, 1 033 p., p. 138.

(CEMÉA) ¹ créés (en 1937) et dirigés par Gisèle de Failly (1905-1989), pionnière de l' « éducation nouvelle », ou d'aider financièrement une colonie de vacances municipale. Certains moniteurs et monitrices sont désormais vraiment formés, par les CEMÉA ou par les stages organisés par les Éclaireurs de France.

Cette dynamique est également présente dans les nombreuses associations de jeunesse, qui connaissent alors leur apogée : mouvements de jeunes affiliés à des formations politiques comme les Faucons rouges socialistes ou les Pionniers communistes, ou groupements sans objectif politique clair, ils sont tous investis dans des activités culturelles diverses. Le monde scout est en France marqué par une dichotomie traditionnelle entre les Éclaireurs de France, laïques, nés en 1911, et soutenus depuis peu par les milieux enseignants, et les Scouts de France, catholiques, apparus quelques années plus tard, mais qui très vite dépassent leurs rivaux. Le scoutisme est alors une des formes marquantes de socialisation de la jeunesse du Front populaire, comme l' « ajisme », qui le complète ².

Le mouvement des auberges de jeunesse (AJ) est né en Allemagne au début du siècle, mais c'est dans les années trente qu'il s'institutionnalise et acquiert une véritable importance sociale : en 1930 est fondée la Ligue française pour les Auberges de jeunesse, que soutiennent les milieux religieux ; en 1933, le Centre laïque des auberges de jeunesse (CLAJ) naît. Très vite, le CLAJ représente la figure de l'ajisme conquérant typique de l'époque du Rassemblement populaire. Léo Lagrange hérite donc d'une situation d'une relative prospérité, mais encore marginale, qu'il saura transformer en mouvement de masse et en véritable mythe social. En 1939, le nombre des auberges de jeunesse s'élève entre 700 et 800, alors qu'on n'en pouvait compter que 250 en juin 1936. Outre ce changement quantitatif, le mouvement des AJ accouche d'un esprit qui lui est spécifique : l'auberge se construit comme lieu utopique, au sein duquel les relations sociales traditionnelles disparaissent devant la camaraderie et la pratique de la vie collective. Par ailleurs, les « ajistes » perpétuent un pacifisme mêlé de marxisme et cultivent un optimisme foncier, qui se trouvent rapidement en décalage avec le climat politique de l'après Front populaire. En termes culturels, l'ajisme laïque a une importance déterminante en fournissant une bonne partie des militants de la démocratisation culturelle après 1945.

Tourisme et plein air pour tous ? L'État gère un certain nombre d'actions susceptibles d'encadrer ces millions de Français, bénéficiant pour la

¹ N.Palluau, *La Fabrique des pédagogues. Encadrer les colonies de vacances, 1919-1939*, Presses universitaires de Rennes, 2013, 301 p.

² Une bibliographie sur le scoutisme se trouve dans le chapitre sur les années 20.

première fois de vacances pendant quinze jours. Ainsi, le billet populaire de congés payés dit « billet Lagrange » qu'octroient les compagnies de chemins de fer privées puis la SNCF (1937) et l'organisation de voyages, permettent de venir en aide à ces nouveaux vacanciers. Le contrôle des agences de voyage, qui se voient imposer une licence, s'inscrit également dans cette perspective de gestion et d'encadrement d'un tourisme populaire en voie de constitution.

Parallèlement, les associations de gauche, notamment communistes, témoignent d'un grand dynamisme sur le terrain : organisation de colonies de vacances, de sorties culturelles diverses, au Louvre ou à l'Exposition internationale de 1937, accompagnement de l'essor prévisible du camping par la création d'associations telles que Camping et Culture. Ainsi se développe, sous la pression de l'évolution sociale et sous l'impulsion de l'État et du monde associatif, un tourisme populaire favorisé par la gauche, qu'ignore relativement le tourisme mondain classique, perdurant encore dans ses traditions géographiques et ses modes de villégiature. D'ailleurs les pouvoirs publics ne sont pas les seuls acteurs en la matière : l'entre-deux-guerres voit — pour satisfaire la soif de grand air d'une population sortie de la guerre et bénéficiant de l'amélioration des conditions de vie dans les années 20 — le développement du tourisme « petit bourgeois » et des guides destinés à donner à voir les curiosités, l'essor du camping et des publications périodiques spécialisées, dont la principale est *La Vie au grand air*, ainsi que des manuels de camping, de cyclo-camping et même d'auto-camping.

□ La vision culturelle de la banlieue

Dans les années trente, la banlieue apparaît désormais comme une réalité géographique, sociologique, politique autonome. La littérature et le cinéma contemporains s'emparent de cet espace qui, chose nouvelle, ne se définit plus seulement par l'articulation avec la capitale parisienne et contribuent à en populariser l'identité.

Ainsi, la banlieue entre dans les lettres et devient rapidement un paysage littéraire riche de sens : la banlieue, c'est le « rebut de bâtisses tenues par des gadoues noires au sol » qui, telle une fille publique, montre « son grand derrière en boîte à ordures », comme écrit Céline dans *Voyage au bout de la nuit* (1932). Étrange, la banlieue est également étrangère par le nombre d'immigrés italiens qui la peuplent et donnent à cette frange urbaine un air de cosmopolitisme. Georges Simenon (1903-1989), Blaise Cendrars **1**, Henri Calet **2**, Raymond Queneau (1903-1976), Louis-Ferdinand Céline **3** : nombreux sont les écrivains qui se sont sentis attirés par la poésie de la marge, propre à cet espace-limite. Si la littérature projette souvent une vision noire sur cette « ceinture rouge », si la banlieue apparaît alors comme l'ultime étape, le lieu de la déchéance, le « bout de la nuit » social et affectif, le cinéma décline une image plus riante des environs de Paris.

La Belle Équipe de Julien Duvivier (1936) portée par le talent de Gabin, qui à lui seul incarne l'esprit de la banlieue, inaugure une nouvelle vision d'un Paris insupportable et nocif. La guinguette que les quatre copains construisent, symbolise la douceur de vivre des bords de l'eau, déjà mis à l'honneur par les impressionnistes :

« Quand on s'promène au bord de l'eau
Comme tout est beau, quel renouveau
Paris au loin nous semble une prison
On a le cœur plein de chansons » **4**.

Le refrain entonné par Jean Gabin pendant le film réactive cet univers des guinguettes perdues, salué avec nostalgie par Renoir dans *Partie de campagne* (1936). Dans *Le Jour se lève* (1936), dernier film du duo Carné-Prévert, dernier film « prolétarien » de Jean Gabin, Carné saisit une image peut-être plus juste de la banlieue en y montrant un espace en pleine mutation, mi-rural, mi-urbain **5**.

1 Pseudonyme de Frédéric Sausser, 1887-1961.

2 Pseudonyme de Raymond-Théodore Barthelmess, 1904-1956.

3 Pseudonyme de Louis-Ferdinand Destouches, 1894-1961.

4 Paroles de Julien Duvivier lui-même, musique de Maurice Yvain (1891-1965).

5 R.Prédal, *La société française à travers le cinéma. 1914-1945*, Armand Colin, Coll. U2, 1972, 347 p., pp. 215-219.

Dans *La Belle Équipe*, mais aussi dans *La Grande Illusion*, *La Bête humaine* et *Le Jour se lève*, Gabin compose une image, sombre et romantique de l'ouvrier. Il « renvoie de l'ouvrier une image à la fois forte et fragile qui constitue une sorte d'idéal-type dont l'influence se fait sentir dans le jeu de Richard Berry dans *Une chambre en ville* et surtout dans celui de Depardieu dans le *Germinal* de Berri » ¹.

La banlieue apparaît donc comme un lieu polysémique, pluriel, qui hérite d'une certaine culture populaire des faubourgs et de l'argot, et où en même temps naît quelque chose de neuf, à l'ombre des municipalités communistes devenues très nombreuses depuis les élections de 1935. Celles-ci assurent un encadrement culturel performant fait de multiples associations qui vont de la chorale ouvrière au club sportif du travail. Ériger des monuments, rebaptiser les rues à la gloire des grands noms du mouvement ouvrier, organiser des fêtes, des colonies de vacances pour enfants d'ouvriers sont autant de réponses politiques, celles d'un parti, mais aussi des ouvertures culturelles à la vie nouvelle qui se crée dans cet espace spécifique qu'est devenue la banlieue des années trente.

¹ Michel Cadé, « Ouvriers au miroir du cinéma français », dans Collectif, dossier sur l'histoire ouvrière, *Historiens & Géographes*, oct. 1995, pp. 291-309.

23.3.4. La vie religieuse dans les années 30

Dans les années 30, sans doute davantage que dans la décennie précédente, les femmes jouent un rôle très important dans les religions et les vies religieuses en France : *Destins de femmes* 1 ?

□ Catholicisme et catholiques

Au sein du catholicisme 2, le courant intellectuel dominant est bergsonien. La grande œuvre éditoriale est *l'Histoire de l'Église des origines jusqu'à nos jours* d'Augustin Fliche (1884-1951) et Victor Martin (1886-1945), dont les six volumes (d'auteurs tous différents) publiés entre 1934 et 1939 chez Bloud et Gay sont très conservateurs. Les cultes de Jeanne d'Arc et de Thérèse de Lisieux connaissent une popularité exceptionnelle, que montre bien le grand nombre de statues, de sanctuaires et de pèlerinages qui leur sont consacrés. Canonisée en 1920, comme nous l'avons vu, Jeanne est à nouveau, comme à la fin du XIXe siècle et à la différence des années 20, revendiquée par la droite dans les années 30. Les ouvrages de Thérèse (1873-1897), béatifiée en 1923 par Pie XI, connaissent une grande diffusion après avoir été largement amendés dans le sens de la mièvrerie par sa sœur et ils renforcent la popularité du pèlerinage de Lisieux. D'une façon générale les grands pèlerinages français, comme Chartres ou Lourdes, se libèrent du spectre de la Grande Guerre qui avait marqué de patriotisme les pèlerinages des années 20 et connaissent renouveau et développement. L'accueil, le transport et les prières sont mieux organisés, le pèlerinage étudiant à Chartres naît en 1935 (3)... Les vies de saints et les mystères sont popularisés par le théâtre religieux et le cinéma.

Le 19 août 1934 est inaugurée la statue (illuminée le soir) du Christ-Roi, œuvre du sculpteur Georges Serraz (1883-1963), aux Houches, à l'entrée de la vallée de Chamonix, face à la chaîne du mont Blanc. Elle est la « transcription monumentale de l'exaltation liturgique du Christ-Roi décidée par Pie XI en 1925 » et incarne l'idée de la « nouvelle chrétienté », selon les deux heureuses expressions d'Yvon Tranvouez 4. Le clergé est insuffisant en quantité et en qualité : le recrutement sacerdotal est faible, inférieur à ce qu'il était avant la guerre ; il avait remonté dans les années 20, mais sans retrouver le niveau de la

1 Cf. A.Cova & B.Dumons dir., *Destins de femmes. Religion, culture et société en France. XIXe-XXe siècles*, Letouzey et Ané, 2010, 466 p.

2 Essentiel : René Rémond, avec la collaboration d'Aline Coutrot, *Les Catholiques dans la France des années 30*, Cana, 1979, 273 p. (réédition de *Les catholiques, le communisme et les crises*, 1960).

3 Toujours J.Chélini & H.Branthomme, *Les chemins de Dieu. Histoire des pèlerinages chrétiens des origines à nos jours*, Hachette, 1982, 493 p., maintenant pp. 344 & suiv.

4 Yvon Tranvouez, *Catholicisme et société dans la France du XXe siècle. Apostolat, progressisme et tradition*, Karthala, 2011, 327 p.

Belle Époque. En conséquence, il y a déjà un déficit de prêtres dans la France des années 30 et le renouvellement des générations ne se fait pas. Mais les nouveaux prêtres ne viennent plus guère du monde rural, beaucoup plus de la bourgeoisie catholique. Au contraire l'Église de France voit un renouvellement de ses évêques et l'augmentation du clergé régulier. Je peux ajouter que le Tiers-Ordre franciscain, qui par définition ne concerne que des laïcs, voit ses rangs grossir (200 000 « tertiaires » ?) et se renouveler.

L'abbé Louis Bethléem (1869-1940), un des porte-paroles de la Fédération nationale catholique (FNC), guide les lectures des catholiques ; ses *Romans à lire et romans à proscrire* (1904) continuent d'être réédités. Il est antiprotestant, antisémite, il rejette les écrivains catholiques suspects comme Mauriac, Bernanos et d'autres. George Sand est devenue depuis les années vingt à ses yeux « communiste » et l'abbé Louis Bethléem lutte contre les illustrés français (*Les Pieds Nickelés*) et étrangers (*Le Journal de Mickey*), qu'il n'hésite pas à arracher de manière photogénique des kiosques et à déchirer par brassées ¹. Il existe depuis 1927 une vraie censure catholique, incarnée en la personne de Pierre L'Ermite, pseudonyme d'Edmond Loutil (1863-1959), prêtre du diocèse de Paris de 1888 (son ordination) à sa mort, en 1959, journaliste de *La Croix* donnant aussi des avis à d'autres publications catholiques ². Loutil avait pris rapidement pour la publication de ses chroniques et de ses livres (qui continuera jusque dans les années 1950) le pseudonyme de « Pierre l'Ermite ». Il est familier des milieux artistiques depuis qu'il avait été curé de Saint-Jean l'Évangéliste de Montmartre — à partir de 1919 il est curé de Saint-François-de-Sales, dans le 17^e arrondissement — et il est un « apôtre » du cinéma muet.

Les années 30 voient le triomphe des mouvements d'Action catholique spécialisée ³, avec une spécialisation accrue et une coordination par l'ACF (Action catholique française). L'obsession générale est celle d'un apostolat dégagé des préoccupations politiques. Certains éléments (JOC et JAC) étaient

¹ J.-Y. Mollier, *La mise au pas des écrivains. L'impossible mission de l'abbé Bethléem au XX^e siècle*, Fayard, 2014, 510 p. ; « Aux origines de la loi du 16 juillet 1949, la croisade de l'abbé Bethléem contre les illustrés étrangers », dans l'ouvrage collectif dirigé par T. Crépin & T. Groensteen, « On tue à chaque page ». *La loi de 1949 sur les publications destinées à la jeunesse*, Éditions du Temps/Musée de la Bande dessinée, 1999, 253 p., pp. 17-34.

² Y. Poncelet, *Pierre l'Ermite (1863-1959). Prêtre, journaliste à « La Croix » et romancier. Présence catholique à la culture de masse*, Cerf, 2011, 663 p. et Y. Poncelet, « Pierre l'Ermite (1863-1959). Un apôtre du cinéma à l'âge du muet », *Vingtième Siècle. Revue d'Histoire*, janvier-mars 2007, pp. 165-182.

³ Lire la première partie d'Yvon Tranvouez, *Catholicisme et société dans la France du XX^e siècle. Apostolat, progressisme et tradition*, Karthala, 2011, 327 p., ainsi qu'Y. Tranvouez, *Catholiques d'abord. Approches du mouvement catholique en France. XIX^e-XX^e siècle*, Éditions ouvrières, 1988, 264 p., pp. 118-126 et que C.-É. Harang, *Quand les jeunes catholiques découvrent le monde. Les mouvements catholiques de jeunesse de la colonisation à la coopération, 1920-1991*, Cerf, 2010, 440 p. Les JOC et JOCF sont traités dans les chapitres 7 et 8 de G. Cholvy, *Histoire des organisations et mouvements chrétiens de jeunesse en France (XIX^e-XX^e siècles)*, Le Cerf, 1999, 419 p.

apparus récemment, à la fin des années 20, et, éventuellement, ils essaient dans le monde des années 30 : c'est ainsi qu'une JOC naît au Canada en 1931, une autre en Suisse en 1934... La JOC est active sur le terrain des luttes sociales à partir de 1935 ; elle développe les idéaux de dignité du travail manuel – rejoignant la CGT qui demandait depuis 1919 l'extension et la respectabilisation du travail manuel dans l'enseignement – et de « pureté » personnelles, avec des slogans comme « respect des jeunes ouvrières », « ne profanons jamais l'amour ». La JOCF a pour secrétaire générale de 1928 à 1939 Jeanne Aubert, facturière, née en 1909, qui épouse en 1941 François Picard, dirigeant national de la JOC **1**. Une Jeunesse étudiante chrétienne (JEC) naît en 1930 (**2**). La JAC, née en 1929, a une branche féminine en 1933 et un effectif de 35 000 adhérents en 1935 (**3**). Il apparaît même une JMC (Jeunesse maritime chrétienne) en 1932 et en 1936 une JIC (Jeunesse indépendante chrétienne) pour la bourgeoisie, avec une JICF. En 1936 est fondée la Paroisse universitaire.

La Confédération française des Travailleurs chrétiens (CFTC), née le 2 novembre 1919, forme une seconde confédération syndicale, certes toujours appuyée sur les encycliques pontificales et le christianisme social cependant elle est présente dans les grèves de 1936 et elle négocie des conventions collectives, prévues par la loi de 1920 mais depuis lors largement boudées par le patronat français **4**. La CFTC n'est pas conviée à négocier et signer les accords Matignon, ce qui ne l'empêche pas d'atteindre 500 000 membres en 1939. Son président est Gaston Tessier (1887-1960) et son « maître à penser » est Paul Vignaux (1904-1987). La CFTC est vue par l'Église et le clergé d'un œil désormais beaucoup moins soupçonneux. Cette ouverture relative est bien sûr provoquée par un raisonnement anticommuniste mais elle est également due à la crise économique et sociale des années 30. La principale raison de l'ouverture « sociale » de l'Église catholique vient de la prise de conscience de la déchristianisation profonde et du conformisme social de la société française, montrée, avec des différences régionales importantes, par les tout premiers travaux de Gabriel Le Bras (1891-1970), professeur de droit romain et de droit canon, et de Fernand Boulard (1898-1977), curé de campagne devenu aumônier national de la JAC puis de la JACF.

1 Éric Belouet a écrit sur « le couple jociste » une contribution dans l'ouvrage collectif, *Les catholiques dans la République. 1905-2005*, L'Atelier, 2005, 365 p., pp. 86-114.

2 On lira l'intéressant témoignage de Gabriel Matagrín (1919-2004), futur évêque de Grenoble, dans G.Cholvy, B.Comte & V.Feroldi dir., *Jeunesses chrétiennes au XXe siècle*, Éditions ouvrières, 1991, 174 p., pp. 76 et suiv.

3 On lira les témoignages de Maurice Girod et Florent Nové-Josserand, dans G.Cholvy, B.Comte & V.Feroldi dir., *Jeunesses chrétiennes au XXe siècle*, Éditions ouvrières, 1991, 174 p., pp. 63-69 et sur la JACF le témoignage intéressant de Marie-Louise Velon, dans le même livre, pp. 59-62.

4 M.Launay, *La CFTC Origines et développement, 1919-1940*, thèse, Publications de la Sorbonne, 1986, 487 p. et M.Launay, *Le syndicalisme chrétien en France de 1885 à nos jours*, Desclée de Brouwer, 1984, 94 p.

De son côté l'école privée catholique doit mener de rudes combats. L'extension de la gratuité nuit aux établissements ; les associations de parents d'élèves sont créées à partir de 1930. La lutte entre les deux écoles est très vive dans l'Ouest, mais assoupie dans le reste de la France, sauf lors de courtes crises, en 1930 et 1936. Daladier et le cardinal Jean Verdier, leader de l'Action catholique, négocient secrètement à la veille de la guerre.

On l'a aperçu il y a un instant, un puissant renouvellement de l'épiscopat français se produit. Il est délibéré de la part de Pie XI qui veut tourner la page de manque de soutien par l'épiscopat français dans la crise de l'Action française. Il nomme des hommes jeunes, de bon niveau intellectuel, souvent marqués par leurs expériences d'anciens combattants et en tout cas partageant des préoccupations sociales. Ce sont Jean Verdier (1864-1940) et Achille Liénart (1884-1973), évêque de Lille de 1928 à 1968 (1), tous deux cités à l'instant, Emmanuel Suhard, archevêque de Paris de 1940 à 1949 (2), Saliège 3, Gerlier 4, Feltin...

On l'a souvent dit et développé, l'Église et les catholiques sont hostiles à la gauche, surtout celle du Front populaire, ils montrent de l'antisémitisme, qui explose en Alsace à partir de 1936, voire une certaine tolérance vis-à-vis du nazisme. Toutes les figures d'ecclésiastiques exaltées depuis 1914 prennent une coloration anti-laïque et cléricale. Le « Manifeste pour la défense de l'Occident et la paix en Europe » de Henri Massis (maurassien) est du 4 octobre 1935 (à propos de l'Éthiopie) 5 ; la « main tendue » par Thorez à la radio le 17 avril 1936 ne scandalise-t-elle pas ? Les catholiques des années 30 sont lecteurs de *L'Écho de Paris*, de *La France catholique*, ils écoutent Castelnau. Mais ce dernier et la Fédération nationale catholique (FNC) ont rompu avec le fascisme

1 Catherine Masson, *Le cardinal Liénart, évêque de Lille, 1928-1968*, Thèse, Le Cerf, 2001, 769 p. et P.Christophe, *1939-1940 : les catholiques devant la guerre*, Éditions ouvrières, 1989, 201 p., chapitre 8.

2 Jean Vinatier, *Le Cardinal Suhard (1874-1949). L'évêque du nouveau missionnaire en France*, Le Centurion, 1983, 447 p. ; J.-P.Guérend, *Cardinal Emmanuel Suhard, archevêque de Paris (1940-1949) : temps de guerre, temps de paix, passion pour la Mission*, Cerf, 2011, 370 p. ; C.Roucou, « La Mission de France », dans *Chrétiens et ouvriers en France, 1937-1970*, Éditions de l'Atelier / Éditions ouvrières, 2001, 352 p., pp. 100-114. Les archives de la Mission ont été déposées au Centre national des Archives du Travail de Roubaix.

3 Jules-Géraud Saliège, 1870-1956. J.-L.Clément, *Monseigneur Saliège, archevêque de Toulouse (1929-1956)*, Beauchesne, 1994, 415 p.

4 Pierre-Marie Gerlier, 1880-1965. Contribution d'O.Georges, dans B.Benoît dir., *Édouard Herriot en quatre portraits. Le Lyonnais, l'humaniste, le politique et l'euro péen*, Presses universitaires du Septentrion, 2020, 288 p., pp. 41-55.

5 Texte dans R.Rémond, avec la collaboration d'Aline Coutrot, *Les Catholiques dans la France des années 30*, Cana, 1979, 273 p. (réédition de *Les catholiques, le communisme et les crises*, 1960), pp. 94-96, dans J.Dalloz, *Histoire de la France au XXe siècle par les textes*, Masson, coll. « Un Siècle d'Histoire », 1985, 220 p., pp. 44-45, et dans Ph.Nivet, *La France de 1815 à nos jours*, [textes], Ellipses, 1994, 254 p., pp. 130-133. Lire le chapitre IV (« Le temps des manifestes ») de J.-F.Sirinelli, *Intellectuels et passions françaises. Manifestes et pétitions au vingtième siècle*, Fayard, 1990, 365 p., réédition, Gallimard, coll. "Folio-histoire", 1996, 592 p.

italien, après un temps de sympathie, et dénoncent le régime nazi ; les leaders de la FNC auront d'ailleurs des attitudes variées face à Vichy et à la Révolution nationale. Au rebours de l'opinion traditionnelle, Paul Christophe **1**, après avoir souligné que l'Église de France n'a pas « choisi » son camp et que beaucoup de catholiques sont méfiants à l'égard des ligues, introduit des nuances et démontre que les positions des laïcs et du clergé ressortissent à un éventail très large : des syndiqués de la CFTC expriment un large assentiment à l'œuvre sociale du Front populaire, le cardinal Liénart condamne les attaques contre Salengro, etc. Tout au moins en 1936...

Au sein de la démocratie chrétienne française on a certes deux partis très modérés, mais la Jeune République est nettement à gauche. Le Parti démocrate populaire (PDP, 1924-1945), qui a la sympathie du Saint-Siège, est le plus important, avec ses 15 à 20 députés, ses 10 000 adhérents, employés, agriculteurs et classes moyennes, recensés surtout en Bretagne (il a une structure fédérale). Le PDP a sa plus grande audience parlementaire entre 1928 et 1932 et ses élus sont nettement modérés, malgré l'influence du Parti populaire italien (PPI) de Don Sturzo (1871-1959) : beaucoup de députés ont été du Bloc national, le parti a été contre le Cartel des Gauches... Les personnes les plus notables à la tête du PDP sont Auguste Champetier de Ribes (1882-1947, le président depuis 1929), Robert Schuman (1886-1963), Georges Hourdin (1899-1999, futur cofondateur de *La Vie* et de *Télérama*), Emmanuel Desgrées du Loû (1867-1933) et Jean Raymond-Laurent (1890-1969). Le parti est au fond l'aile « sociale » des majorités « modérées », il est nettement hostile au Front populaire ; il se défend d'être un parti « confessionnel », d'où une position ambiguë, que tranche le choix de 36... Son organe de presse est *Le Petit Démocrate*, dirigé par Robert Cornilleau (1888-1942). Toutefois, à la veille de la Deuxième Guerre mondiale, le PDP se rapproche de la Jeune République, grâce à *L'Aube*, journal démocrate populaire fondé en 1932 par Francisque Gay (1885-1963) — directeur, véritable éditeur et patron de presse catholique, doté d'une vocation de « rassembleur » — et Georges Bidault (1899-1983), l'éditorialiste **2**. On peut ajouter que le PDP a formé des cadres pour la Résistance et le MRP de la IVe République.

L'autre parti démocrate-chrétien de droite est l'Union populaire républicaine d'Alsace, surgie dès le retour de 1919. Une dizaine de députés au total, 14 000 adhérents, d'un recrutement social très varié, l'appui du clergé et de

1 Paul Christophe (1932-2016), 1936. *Les catholiques et le Front populaire*, Desclée, 1979, réédition, Éditions ouvrières, 1986, 308 p.

2 Cf. F.Mayeur, "*L'Aube*". *Étude d'un journal d'opinion, 1932-1940*, Armand Colin, 1966, 237 p. et le chapitre 2 de P.Christophe, *1939-1940 : les catholiques devant la guerre*, Éditions ouvrières, 1989, 201 p.

la presse catholique locale et, surtout, le régionalisme et l'autonomisme. La Jeune République, c'est tout autre chose, c'est l'adhésion au Rassemblement populaire, malgré la méfiance des radicaux, par anticléricalisme, le soutien constant à l'action du Front populaire et, le 10 juillet 1940, les quatre députés JR votent contre les pleins pouvoirs à Pétain¹. Dès l'époque du Bloc national Marc Sangnier a été pionnier du rapprochement franco-allemand ; le PDP a noué des liens cordiaux avec le *Zentrum* ; l'universitaire catholique Maurice Vaussard (1888-1978) œuvre dans le même sens avec son *Bulletin catholique international*.

Éloigné de la Jeune République – mais nous restons dans l'ordre d'idées du paragraphe précédent – Georges Bernanos (1888-1948), tout en demeurant royaliste, a sur la Commune et surtout la guerre d'Espagne des opinions qui le rapprochent de la gauche. Ce royaliste anticonformiste, en rupture de ban avec l'Action française qu'il trouve trop encline aux compromis, se rend aux Baléares à l'été 1936, pour travailler et pour être proche de l'un de ses fils, qui vient de s'engager dans la milice franquiste, la Phalange. Témoin des massacres perpétrés par les franquistes et les troupes italiennes venus à leur rescousse, il a le courage d'oublier ses fidélités politiques et laisse parler son cœur et sa foi : dans *Les grands cimetières sous la lune*, pamphlet paru en 1938, le plus beau livre sur la guerre d'Espagne avec *Hommage à la Catalogne* de George Orwell², il dénonce non seulement ces exactions mais aussi la complaisance de la droite et de certains catholiques ; il affirme qu'aucun croyant ne peut être du côté des massacreurs et que les idées de Hitler sont incompatibles avec l'enseignement du Christ. Mais sa voix est isolée ; il est couvert d'insultes par d'autres intellectuels catholiques.

La Croix modifie-t-elle ses vues politiques ? Pour Alain Fleury³ *La Croix* donne de l'Allemagne une image floue, participant aux « silences de l'Église ». Au début des années 30, avant l'arrivée au pouvoir de Hitler, le monde catholique français et *La Croix* continuent à penser en termes de réconciliation franco-allemande, il est sensible au ministère dirigé par Heinrich Brüning (1885-1970), du *Zentrum*, il n'est pas hostile au briandisme, mais *L'Aube* de Francisque Gay et Gaston Tessier va plus loin. Après 1933, *La Croix* constate que le *Zentrum*

¹ À noter que Marc Sangnier a fondé en 1930 la Ligue française des Auberges de la Jeunesse (la première est inaugurée en 1930 dans sa propriété de Bierville, dans l'Essonne) et s'est éloigné de l'action politique. Il sera président d'honneur du MRP, dans lequel la JR se fonda en 1947. Biographies : M.Barthélémy-Madaule, *Marc Sangnier, 1873-1950*, Seuil, 1973, 301 p. ; J.-J.Greteau, *Marc Sangnier. Le semeur d'espérances*, L'Harmattan, 2009, 343 p.

² Pseudonyme d'Eric Arthur Blair, 1903-1950.

³ Alain Fleury, « *La Croix* » et l'Allemagne, 1930-1940, Le Cerf, 1986, 456 p. et « *La Croix* devant la marée brune », *Vingtième Siècle. Revue d'Histoire*, n° 9, janvier-février 1986, pp. 53-66.

s'efface de bonne grâce, que la hiérarchie catholique allemande multiplie les concessions et que le Vatican signe avec Hitler un concordat. Ensuite certes *La Croix* se fait l'écho des protestations allemandes devant les violations du concordat, publie des reportages critiquant nettement le régime nazi, mais le quotidien reste, comme le Vatican, prudent devant la Nuit des Longs Couteaux, et ne condamne pas les Allemands en tant que peuple, à la différence de l'Action française, traditionnellement germanophobe. À partir de 1936, le stalinisme, la guerre d'Espagne et le Front populaire poussent l'opinion catholique à la division. Certes *La Croix* ne fait jamais sien le fameux slogan « plutôt Hitler que Blum » mais les articles y sont très hétérogènes. Pierre l'Ermitte (voir plus haut) écrit des articles violemment et haineusement antigermaniques, Jean Caret – pseudonyme collectif de l'historien Émile Coornaert (1886-1980) ¹, de l'homme de lettres André Toledano (1888-1972) et du jeune homme politique PDP Jean Letourneau (1907-1986) – est beaucoup plus nuancé, il est critique vis-à-vis du nazisme et des accords de Munich. Mais d'autres plumes sont sensibles au modèle d'« organisation » (sociale et économique) de l'Allemagne nazie, au « moralisme » du régime, au « catholicisme » prêté à Hitler, et peut-être y a-t-il des vestiges de l'antisémitisme de la fin du XIXe siècle. L'hebdomadaire dominicain *Sept* est fondé en mars 1934, avec l'appui de Pie XI, par les pères Marie-Vincent Bernardot (1883-1941) et Pierre Boisselot (1899-1964), après les événements du 6 février 1934. Mais cette publication progressiste proche des Éditions du Cerf doit se saborder en 1937 après avoir publié une interview de Léon Blum, le Vatican intervenant très clairement contre un hebdomadaire prétendu philocommuniste ². Il est remplacé par *Temps présent*, qui n'est plus dirigé par des Dominicains mais par des laïcs. Parmi eux un rôle essentiel est tenu par Ella Sauvageot (1900-1962), Stanislas Flumet (1896-1983), Joseph Folliet (1903-1972) ³ et Georges Hourdin (1899-1999) ⁴. *L'Aube* est beaucoup plus homogène et clairement antinazie que *La Croix*.

La revue *Esprit* est fondée en 1932 par Emmanuel Mounier (1905-1950), agrégé de philosophie (qui fera reparaître la revue après 1945). Elle

¹ Y.Potin & J.-F.Sirinelli dir., *Généralisations historiennes. XIXe-XXIe siècle*, CNRS, 2019, 800 p., *passim*. Coornaert collabore aux *Annales* à partir de 1932 et occupe la chaire française d'histoire à São Paulo deux ans plus tard (J.-P.Lefèvre, « Les missions universitaires françaises au Brésil dans les années 1930 », *Vingtième Siècle. Revue d'Histoire*, avril-juin 1993, pp. 24-33, p. 26).

² Aline Coutrot (1926-1987), *Un courant de la pensée catholique. L'hebdomadaire « Sept » (mars 1934-août 1937)*, Cerf, 1961, 334 p. & « Sept ». *Un journal, un combat (mars 1934-août 1937)*, Cane, 1982, 264 p. ; M. della Sudda, « La suppression de l'hebdomadaire dominicain Sept. Immixtion du Vatican dans les affaires françaises (1936-1937) ? », *Vingtième Siècle. Revue d'Histoire*, octobre-décembre 2009, pp. 29-44.

³ Biographie : A.Deléry, *Joseph Folliet (1903-1972). Parcours d'un militant catholique*, Cerf, 2003, 484 p.

⁴ Biblio. : M.Sevegrand, « *Temps présent* » : *une aventure chrétienne (1937-1992)*, tome I, *Un hebdomadaire (1934-1947)*, Éditions du Temps présent, 2007, 323 p.

influence le père Jules Monchanin (1895-1957), alors en recherche sur sa véritable vocation **1**. Il faut aussi citer le père jésuite Teilhard de Chardin (1881-1955) **2**, le père Henri de Lubac (1896-1991), ordonné prêtre en 1927, qui commence une œuvre immense, dactylographiée par lui-même (!) **3**. Les penseurs laïcs sont importants : Étienne Borne (1907-1993) **4**, Henri-Irénée Marrou (1904-1977), Paul Vignaux (1904-1987), et d'autres. Il faut faire une place à part à Joseph Folliet (1903-1972) **5**, disciple de Marc Sangnier à la Jeune République, étudiant en théologie, laïc (il ne sera ordonné prêtre qu'en 1968), fondateur des Compagnons et des Compagnes de Saint François (1927 et 1929), militant anticolonialiste par ses deux thèses (1932 et 1934), et journaliste engagé (à *Sept* et à *Temps présent*). Les écrivains catholiques sont nombreux : Henry Bordeaux (1870-1963) **6**, Daniel-Rops **7**, Maxence Van der Meersch (1907-1951), Paul Claudel, François Mauriac, Georges Bernanos, etc.

Au fond, et à l'image de ces hebdomadaires et de ces intellectuels, le monde catholique français fourmille dans les années 30 d'initiatives et d'organisations nouvelles. Il est peuplé de « militants », formés par l'Action populaire et les Semaines sociales. Il y a des organisations patronales chrétiennes : à la Confédération française des Professions, née en 1926, s'ajoute en 1938 le Centre des Jeunes Patrons. Un effort est fait pour rechristianiser les banlieues, grâce au Jésuite Pierre Lhande (1877-1957), à ses sermons et à son livre *Le Christ dans la banlieue*, publié en trois volumes entre 1927 et 1931. La Semaine de l'Unité est fondée en 1935 par le père dominicain Marie Alain Couturier (1897-1954) : c'est un temps de prière qui favorise le rapprochement entre les diverses Églises chrétiennes. Et puis il y a les patronages, les « patros », leurs organisateurs et leurs animateurs : grande est leur importance ! À leur égard,

1 Françoise Jacquin, *Jules Monchanin prêtre. 1895-1957*, Cerf, 1996, 329 p., chapitre III et *L'abbé Monchanin. À l'écoute d'un prophète contemporain*, Collège des Bernardins, 2012, 136 p.

2 D. Avon & Ph. Rocher, *Les Jésuites et la société française aux XIXe et XXe siècles. Des « humanités » à un nouvel « humanisme chrétien »*, Privat, 2001, 288 p., pp. 148-149.

3 G. Chantraine, *Henri de Lubac*, tome I, *De la naissance à la démobilisation (1896-1919)*, Cerf, 2007, 746 p., tome II, *Les années de formation (1919-1929)*, Cerf, 2009, 850 p. ; H.U. von Balthazar & G. Chantraine, *Le cardinal Henri de Lubac. L'homme et son œuvre*, Lethielleux & Culture et Vérité, 1983, 144 p.

4 Notice dans J.-L. Loubet del Bayle, *Les non-conformistes des années trente, une tentative de renouvellement de la pensée politique française*, Seuil, 1969, 496 p., réédit., 1987, réédition en « Points », 2001, 562 p., p. 511.

5 A. Deléry, *Joseph Folliet (1903-1972). Parcours d'un militant catholique*, Cerf, 2003, 484 p.

6 Il organise dans les années 30, avec le cardinal Baudrillart, un concours international de romans dénonçant l'emprise du bolchevisme (J. Vigreux, *Histoire du Front populaire. L'échappée belle*, Tallandier, 2016, 365 p., p. 247, et P. Christophe, *1939-1940 : les catholiques devant la guerre*, Éditions ouvrières, 1989, 201 p., chapitres 5 et 6).

7 Pseudonyme de Henry Petiot, 1901-1965. Notice dans J.-L. Loubet del Bayle, *Les non-conformistes des années trente, une tentative de renouvellement de la pensée politique française*, Seuil, 1969, 496 p., réédit., 1987, réédition en « Points », 2001, 562 p., pp. 513-514.

Fabien Groeninger **1** a prolongé pour l'entre-deux-guerres le travail pionnier de Michel Lagrée (voir les deux premières parties). Le grand homme de la Fédération gymnastique/gymnique et sportive des Patronages de France (FGSPF) est désormais François Hébrard (1877-1970), président de 1923 à 1956. Hébrard est également président de la Fédération internationale catholique d'éducation physique et sportive de 1931 à 1955. Les patronages sont « revitalisés » notamment par la fondation de l'hebdomadaire illustré *Cœurs vaillants* en 1929, où Hergé dessine ; cette publication pour les garçons est doublée à partir de décembre 1937 d'un hebdomadaire pour les filles, *Âmes vaillantes*. Les patronages essaient dans les campagnes, ce que montrent bien plusieurs contributions au colloque de 1987 *Le patronage, ghetto ou vivier ?* **2**. En dépit de la « rivalité laïque/catholique », ou grâce à elle, l'entre-deux-guerres est « l'âge d'or des patronages », ce qui provoque « la socialisation de l'enfance par les loisirs » **3** : dans les deux « camps », éducation physique, avec un peu de gymnastique féminine, sport, colonies de vacances, enfants à la montagne, et « des cultures concurrentes mais intégratives ».

Pour les années 20 j'avais parlé de nouvel art religieux. Dans la décennie suivante tout n'est pas art nouveau, tant s'en faut, comme le montre la très scolaire basilique de Lisieux, « l'ignominieuse basilique de Lisieux » – formule du père dominicain Marie Alain Couturier (1897-1954) **4** – terminée peu peu avant la Seconde Guerre mondiale et point touchée par les bombardements **5**. Et les Chantiers du Cardinal, fondés en 1931 par le cardinal

1 F.Groeninger, *Sport, religion et nation. La Fédération des patronages de France d'une guerre mondiale à l'autre*, L'Harmattan, 2004, 340 p. Autres livres : G.Cholvy & Y.Tranvouez dir., *Sport, culture et religion. Les patronages catholiques (1898-1998)*, Colloque de 1998, Brest, Centre de recherche bretonne et celtique, 1999, 383 p. ; G.Cholvy, *Histoire des organisations et mouvements chrétiens de jeunesse en France (XIXe-XXe siècles)*, Le Cerf, 1999, 419 p. ; Collectif, *Des Patronages aux Associations. La Fédération Sportive et Culturelle de France face aux mutations socio-culturelles. Regards croisés, 1898-2008*, L'Harmattan, 2009, 357 p. et J.-M.Jouaret, *La fédération des sections sportives des patronages catholiques. 1898-1998. Que sont les patros devenus ?*, L'Harmattan, 2012, 245 p.

2 Colloque *Le patronage, ghetto ou vivier ?* (Paris, 1987), Nouvelle Cité, 1988, 369 p. Autres ouvrages : Y.Tranvouez, « Le sport catholique en France », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, octobre-décembre 2006, pp. 171-180 ; L.Munoz, *Une histoire du sport catholique. La Fédération sportive et culturelle de France. 1898-2000*, Thèse, L'Harmattan, 2003, 341 p. ; V.Feroldi, *La Force des Enfants, des Cœurs Vaillants à l'A.C.E.*, Éditions ouvrières, 1987, 336 p. ; J.-M.Jouaret, *La fédération des sections sportives des patronages catholiques. 1898-1998. Que sont les patros devenus ?*, L'Harmattan, 2012, 245 p. ; Collectif, *Des Patronages aux Associations. La Fédération Sportive et Culturelle de France face aux mutations socio-culturelles. Regards croisés, 1898-2008*, L'Harmattan, 2009, 357 p.

3 D.Dessertine & B.Maradan, *L'âge d'or des patronages (1919-1939). La socialisation de l'enfance par les loisirs*, Vauresson, Ministère de la Justice, 2001, 235 p.

4 Citée par F.Caussé, *La revue L'Art sacré. Le débat en France sur l'art et la religion (1945-1954)*, Le Cerf, 2010, 683 p., p. 129. Lisieux collectionne en effet tous les « savoir-faire » de « bon élève » (les arcs en particulier) et les fautes de goût... Une biographie de Couturier est pp. 223-246.

5 Cf. A.Guise-Castelnuovo, « Les derniers feux du triomphalisme : l'édification du sanctuaire de Lisieux (1900-1954) », dans J.Lalouette & C.Sorrel dir., *Les lieux de culte en France. 1905-2008*, Letouzey & Ané, 2008, 380 p., pp. 115-128.

Jean Verdier (1864-1940) pour financer constructions et reconstructions, sont architecturalement parlant peu originaux **1**.

Parallèlement, « l'anticléricalisme se désagrège : il perd sa belle unité des temps de guerre et d'affrontement idéologique » **2**. Certains ont avancé l'idée que dans les années 30 la laïcité était presque devenue synonyme de pacifisme, mais tous les laïcs ne sont pas pacifistes et tous les pacifistes ne sont pas laïcs... Un partage comparable s'observe en matière de *bénédiction de Prométhée*, autrement dit de rapports entre catholicisme, sciences et techniques **3**, car quelques « imprécateurs » se manifestent encore : Joseph Lanza del Vasto (1901-1981), Louis Massignon (1883-1962) **4**, Arnaud Dandieu (1897-1933), et Gandhi a un fort lectorat en France. La naissance d'une Action catholique spécialisée (JOC, JAC, JEC...) pousse à se soucier des secteurs d'activité, des milieux de travail, surtout du monde ouvrier, avec une forte critique du taylorisme et du fayolisme, avec aussi des partisans. La réflexion sur le taylorisme se poursuit, un très fort intérêt est porté à l'artisanat. À cet égard grand est le rôle des aumôniers des mouvements, jeunes et cultivés en général. Des craintes épiscopales s'étaient manifestées vis-à-vis de la radio dans les années 20, heureusement Radio-Vatican naît en 1931 et dédouane la radio. Quant au cinéma catholique, il explose, ainsi que le son enregistré et diffusé par gramophone.

□ Protestantisme et protestants

Les protestants français seraient environ 600 000 dans les années trente **5**. Il existe toujours un protestantisme rural, qui, dans le cas de l'Alsace donne une physionomie de villages entièrement protestants dressés contre des villages voisins entièrement catholiques. Aux bastions que sont les départements alsaciens, il faut toujours ajouter le Gard, la Drôme, l'Ardèche, et, bien sûr, la région parisienne. André Siegfried (1875-1969) **6** donne d'ailleurs des cours au Collège de France en vue d'un ouvrage sur le *Tableau politique de la France du Midi sous la Troisième République*, dont il ne publiera que deux fragments, en 1945 et

1 Sans doute à cause de leur programme trop cohérent. Bilan en 1939 : 100 églises construites.

2 René Rémond, *L'anticléricalisme en France de 1815 à nos jours*, Fayard, 1976, 375 p., réédition, Complexe, 1985, 416 p., réédition, Fayard, 1999, 420 p., p. 273.

3 Toujours d'après le regretté Michel Lagrée, *La bénédiction de Prométhée. Religion et technologie. XIXe-XXe siècle*, Fayard, 1999, 438 p.

4 Par ailleurs : H.Laurens, « La place de Massignon dans la politique musulmane de la IIIe République » et « Le Châtelier, Massignon, Montagne. Politique musulmane et orientalisme », dans *Orientales II. La IIIe République et l'Islam*, CNRS Éditions, 2004, 374 p., pp. 217-249 et 251-280. Une publication récente, avec une préface de H.Laurens : G.D.Khoury, *Louis Massignon au Levant. Écrits politiques (1907-1955)*, Albin Michel, 2019, 474 p.

5 P.Cabanel, *De la paix aux résistances. Les protestants français de 1930 à 1945*, Fayard, 2015, 427 p.

6 A.-L.Sanguin, *André Siegfried. Un visionnaire humaniste entre géographie et politique*, L'Harmattan, 2010, 263 p.

1949, le second concernant l'Ardèche **1**. Le protestantisme continue à être toujours fortement représenté chez les hauts fonctionnaires **2**. Un premier regroupement des familles du protestantisme se fait avec la naissance de la Fédération protestante (1929), dirigée des origines à 1961 par Marc Boegner (1881-1970) **3**. Un deuxième survient en 1938 avec la fondation de l'Église réformée de France, dont le Conseil national est également dirigé par Marc Boegner. Les divisions politiques s'exacerbent, les protestants de droite, par exemple l'Association Sully, née en 1930, étant fortement anticommunistes **4**. Il y a un monarchisme protestant et à gauche le courant de Terre humaine : le protestantisme de gauche continue donc, avec notamment André Philip (1902-1970), le premier député SFIO chrétien (en 1936) **5**. Un pacifisme protestant est beaucoup plus important **6**, relativement, que le pacifisme catholique ; des intellectuels protestants (André Gide et André Chamson) militent dans l'antifascisme. Le protestantisme français subit encore plus fortement que dans les années 20 l'influence de la pensée de Karl Barth. Les femmes pasteurs sont de plus en plus nombreuses, la première ayant été installée en 1927. Et ce seront les débuts de la Cimade au tout début de la guerre mondiale **7**.

□ Judaïsme et juifs

Il y a dans la France des années 30 de plus en plus d'immigration de juifs, de sorte que le pays compte de 330 000 à 350 000 juifs en 1939 (**8**). Les

1 Cf. P.Cabanel, *Les Protestants et la République. De 1870 à nos jours*, Complexe, 2000, 271 p., pp. 117-118.

2 Pour lesquels je rappelle le livre de Christophe Charle, *Les Élités de la République. 1880-1900*, Fayard, 1987, 556 p.

3 P.Cabanel & A.Encrevé dir., *Dictionnaire biographique des protestants français, de 1787 à nos jours*, tome I, de A à C, Éditions de Paris/Max Chaleil, 2015, 832 p., pp. 333-334, Notice par P.Bolle dans J.-M.Mayeur & Y.-M.Hilaire dir., *Dictionnaire du monde religieux dans la France contemporaine*, tome 5, *Les protestants*, dirigé par A.Encrevé, Beauchesne, 1993, 534 p., pp. 77-79, P.Cabanel, *De la paix aux résistances. Les protestants français de 1930 à 1945*, Fayard, 2015, 427 p., pp. 126-134, et surtout R.Mehl, *Le pasteur Marc Boegner, 1881-1970. Une humble grandeur*, Plon, 1987, 346 p.

4 A.Encrevé, *Les protestants et la vie politique française. De la révolution à nos jours*, CNRS Éditions, 2020, 599 p., *passim*, notamment p. 355.

5 Cf. le chapitre 17 d'A.Encrevé, *Les protestants et la vie politique française. De la révolution à nos jours*, CNRS Éditions, 2020, 599 p.

6 Il est évoqué dans de nombreux passages du livre d'A.Encrevé, *Les protestants et la vie politique française. De la révolution à nos jours*, CNRS Éditions, 2020, 599 p.

7 « Il s'agit du Comité inter-mouvement auprès des évacués ; mais on "féminise" en général cet acronyme en raison de sa consonnance. » (A.Encrevé, *Les protestants et la vie politique française. De la révolution à nos jours*, CNRS Éditions, 2020, 599 p., p. 412). P.Cabanel, *De la paix aux résistances. Les protestants français de 1930 à 1945*, Fayard, 2015, 427 p., pp. 86-95.

8 Esther Benbassa, *Histoire des juifs de France*, Seuil, coll. « Points », 1997, 373 p., réédition, 2000, 404 p. ; Michel Abitbol, *Les deux Terres promises. Les juifs de France et le sionisme, 1897-1945*, Orban, 1989, 298 p., réédition, Perrin, 2010, 298 p. ; J.-J.Becker & A.Wieviorka dir., *Les Juifs de France de la Révolution française à nos jours*, Liana Levi, 1998, 445 p.,

sépharades s'assimilent toujours, et environ 50 000 juifs, profitant de la loi de 1927, se font naturaliser français entre cette date et 1940, mais les ashkénazes « résistent » à la francisation. La question de l'assimilation est un puissant facteur de division ; de très nombreuses petites synagogues sont créées à l'usage des immigrants et l'essor de la vie culturelle yiddish est évident. D'une façon générale, l'organisation, et le monde associatif en particulier, progressent par rapport aux années 20, mouvements de jeunesse, mouvements sionistes, associations de juifs originaires de villes de Pologne – comme les Enfants de Lublin, étudiés par Audrey Kichelewski **1** – l'enseignement secondaire se développe, les lieux de culte se multiplient. En 1938 l'Union des sociétés juives de France est fondée. Les années Trente sont pour les juifs de France la décennie du « ciel obscurci », pour reprendre la formule de Michel Winock **2**. C'est la montée de l'antisémitisme, avec les mythes de « l'invasion juive », de « l'or juif », du « complot juif », de l'« esprit juif », de l'étranger malfaisant... Comme l'on sait, se produit une malfaisante cristallisation sur le personnage de Léon Blum, qui serait entouré d'une « bande de juifs insolents » **3**, et sur le Front populaire, comme l'a bien montré Pierre Birnbaum dans sa « République juive » **4**. Sont aussi jetés en pâture les noms de Jules Moch et André Blumel (1893-1973) **5** et, dans *Bagatelles pour un massacre* (1937), Louis-Ferdinand Céline « sonne la charge », selon la vigoureuse expression de Jean Vigreux **6** :

« Moi je voudrais bien faire alliance avec Hitler. [...] Il les aime pas les Juifs... Moi non plus... J'aime pas les nègres hors de chez eux... [...] C'est les Juifs de Londres, de Washington et de Moscou qu'empêchent l'alliance franco-allemande. [...] Je préférerais douze Hitler plutôt qu'un Blum omnipotent. Hitler encore je pourrais le comprendre, tandis que Blum c'est inutile, ce sera toujours le pire ennemi, la haine à mort, absolue. [...] Les boches au moins, c'est des blancs... »

La pseudo argumentation antisémite se renouvelle dans les années 30 à cause des facteurs internationaux et du Front populaire. Tout un antisémitisme est suscité par la crise économique, la presse antisémite se déchaîne, réclamant l'interdiction de l'entrée des juifs allemands, accusés d'être des espions ou des

1 A.Kichelewski, « Un monde disparu avec ses archives ? Les Enfants de Lublin, une société de juifs originaires de Pologne », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, juillet-septembre 2018, pp. 79-92.

2 M.Winock, *La France et les Juifs. De 1789 à nos jours*, Seuil, coll. « L'univers historique », 2004, 411 p., titre du chapitre 9.

3 Charles Trochu, architecte politicien d'extrême droite, 1898-1961.

4 Pierre Birnbaum, *Un mythe politique, la « République juive », de Léon Blum à Pierre Mendès France*, Fayard, 1988, 417 p., réédition, Gallimard, 1995, 417 p.

5 É.Nadaud, « André Blumel, gardien de la mémoire de Léon Blum leader socialiste », *20 & 21. Revue d'histoire*, avril-juin 2021, pp. 95-110.

6 J.Vigreux, *Histoire du Front populaire. L'échappée belle*, Tallandier, 2016, 365 p., p. 173.

fauteurs de guerre. Après Munich, les juifs sont même souvent accusés de pousser au conflit pour se venger d'Hitler !

5 février 1934 : affiche de la Solidarité française

« Daladier nous mène comme un troupeau de foire aux Blum, aux Kaiserstein, aux Schweinkopf et autres Zyromski, dont le nom bien français est tout un programme.

Voilà vos maîtres, les patriotes !

Voilà la dictature qui t'attend, peuple de France !

Ton parlement est pourri.

Tes politiciens compromis.

Ton pays livré à la boue des scandales.

Ta sécurité menacée.

La guerre civile grogne.

La guerre tout court rôde.

Paysans, la ruine te menace : vois le scandale des blés.

Ouvriers, intellectuels, votre situation est assaillie par des étrangers.

Ni les uns, ni les autres n'êtes plus chez vous.

La France aux Français ! »

Charles Maurras dans *L'Action française*, 9 avril 1935.

« Ce juif allemand naturalisé, ou fils de naturalisé, qui disait aux Français en pleine Chambre qu'il les haïssait, n'est pas à traiter comme une personne naturelle. C'est un monstre de la République démocratique. Et c'est un hircocerc¹ de la dialectique heimatlos². Détrit³ humain, à traiter comme tel...

L'heure est assez tragique pour comporter la réunion d'une cour martiale qui ne pourrait fléchir. [...] Vous me direz qu'un traître doit être de notre pays : M. Blum en est-il ?

Il suffit qu'il ait usurpé notre nationalité pour la décomposer et la démembrer. Son acte de volonté, pire qu'un acte de naissance, aggrave son cas.

C'est un homme à fusiller, mais dans le dos. »

Charles Maurras dans *L'Action française*, 13 octobre 1935.

« Ceux qui poussent à la guerre doivent avoir le cou coupé. Comme la guillotine n'est pas à la disposition des bons citoyens, ni des citoyens logiques, il reste à dire à ces derniers : "Vous avez quelque part un pistolet automatique, un revolver, ou même simple couteau de cuisine ? Cette arme, quelle qu'elle soit, devra servir contre les assassins de la paix dont vous avez la liste." »

¹ [Cerf porteur de cornes].

² [Sans patrie en allemand].

Henri Béraud, *Gringoire*, 7 août 1936.

« La France à tout le monde.

Sommes-nous le dépotoir du monde ? Par toutes nos routes d'accès, transformées en grands collecteurs ¹, coule sur nos terres une tourbe de plus en plus grouillante, de plus en plus fétide. C'est l'immense flot de la crasse napolitaine, de la guenille levantine, des tristes puanteurs slaves, de l'affreuse misère andalouse, de la semence d'Abraham et du bitume de Judée. Doctrinaires crépus, conspirateurs furtifs, régicides au teint verdâtre, pollacks mités, gratin de ghettos, contrebandiers d'armes, pistoleros en détresse, espions, usuriers, gangsters, marchands de femmes et de cocaïne, ils accourent précédés de leur odeur, escortés de leurs punaises. Tandis que ceux-ci assomment nos ouvriers dont ils volent le pain, ceux-là ne cessent d'insulter à notre patriotisme, dans nos propres journaux. »

Charles Maurras, *L'Action française*, 23 avril 1937 (2).

« Nous avons cent fois, depuis quarante ans, décrit le curriculum du petit juif karpathique, balkanique ou rhénan, arrivé en lévite crasseuse dans le quartier Saint-Antoine, faisant métier de friperie, puis boursicotant, finalement rasé, lavé, frusqué, devenu même un peu bilingue, ajoutant au yeddich naturel un français relatif : il envoie son garçon au lycée, lui fait faire son droit, le pousse ensuite, avec le concours de tous les juivaillons au Palais, dans l'Administration et dans la Politique, et celui-ci pose des candidatures diverses, aboutissant à la Chambre, au Sénat, la présidence du Conseil... c'est l'histoire de Léon Blum. »

Pierre Gaxotte, *Je suis partout*, 16 septembre 1938.

« Il y a en France trois millions et demi d'étrangers, dont la plupart sont venus comme réfugiés antifascistes. Nous avons vu ces messieurs très belliqueux défiler en montrant le poing et en criant des injures contre Hitler. Une occasion véritablement exceptionnelle va peut-être se présenter à eux de combattre ce fascisme abhorré par les moyens les plus directs. Nous comptons bien entendu que ces messieurs en ski, en vitch, en o, en of, et en ez vont en profiter. Le premier soldat tué en 1914 a été le caporal Peugeot. Nous comptons que le premier soldat tué au front de 1938 sera un Rabinovitch ou un Rosenfeld. »

Ralph Schor ¹ a montré les quelques éléments neufs, le bestiaire insultant, les violences verbales, les violences physiques, les bouffonneries dans

¹ [Égouts].

² Cité par P.Birnbaum, « Les juifs d'État dans les guerres franco-françaises du boulangisme au Front populaire », *Vingtième Siècle. Revue d'Histoire*, janvier-mars 1992, pp. 26-44, pp. 43-44.

les évocations de la religion juive et de la « psychologie juive » : au total est dressé « un portrait physique et moral répulsif » (titre de chapitre). Des sobriquets sont inventés : Mendès France devient *Pierre Mendès France (sic)*, ou *Mendès Égypte* ; Zay est appelé *Isaïe, dit Jean Zay*. Comme dit Oscar de Férenzy (1869-1942), catholique très critiqué par les milieux antisémites qui l'accusent d'être un philosémite radical : « Les pamphlets antisémites pullulent, ils sont répandus à profusion, on en inonde les rédactions des journaux dits bien-pensants. » S'illustrent, si je puis dire, non seulement *Gringoire*, hebdomadaire pamphlétaire fondé en 1928, viré à la droite nationale et dirigé par Henri Béraud (1885-1958) et Philippe Henriot (1889-1944), mais aussi l'hebdomadaire maurrassien antisémite *Candide*, né quatre ans plus tôt, dirigé par Pierre Gaxotte (1895-1982), le secrétaire de Maurras, entouré de Georges Blond ², Lucien Rebatet (1903-1972) et Robert Brasillach (1909-1945), ainsi que *Je suis partout*, dont les éditorialistes sont Robert Brasillach, Lucien Rebatet (1903-1972) et Pierre-Antoine Cousteau (1906-1958), les dessinateurs René Hermann-Paul (1864-1940) et Ralph Soupault (1904-1962). Ralph Schor insiste sur le désir politique d'expulsion des juifs, fréquemment prôné à Madagascar, par Georges Bonnet (1889-1973), ministre des Affaires étrangères en 1938-1939 et même Marius Moutet (1876-1968), ministre socialiste des colonies en 1936-1938 : c'est que les antisémites sont divisés quant à la Palestine... Enfin, Ralph Schor souligne qu'une partie de la haute société trouve l'antisémitisme « vulgaire » et que la défense des juifs se manifeste certes à gauche, mais aussi à droite, ce que montrent bien les exemples de Paul Reynaud et La Rocque.

Toutefois l'historien Lazare Landau (1928-2012) pense au contraire, tout au moins pour ce qui concerne les rapports entre catholiques et juifs, que l'on passe de l'aversion à l'estime ³ : des initiatives dispersées — comme celle du comte Robert d'Harcourt ⁴ — sont relayées par des actions méthodiques entreprises ou soutenues par un Révérend Père Théomir Devaux (1885-1967), supérieur général des prêtres missionnaires de Notre-Dame de Sion, et encore un père Bonsirven (1880-1958), jésuite et professeur d'exégèse. Oscar de Férenzy, laïc, lui, éditeur de *La Juste Parole*, est un conférencier anti-antisémite à travers la France ; à Nice il parle sous le patronage du Croix de Feu, très ouvert et anti-

¹ R.Schor, *L'antisémitisme en France pendant les années trente*, Complexe, 1992, 384 p., réédité en 2005 sous le titre *L'Antisémitisme en France dans l'entre-deux-guerres. Prélude à Vichy*, 381 p.

² Pseudonyme de Jean-Marie Hoedick, 1906-1989.

³ Lazare Landau, *De l'aversion à l'estime. Juifs et catholiques en France de 1919 à 1939*, Le Centurion, 1980, 352 p.

⁴ Neveu d'Albert de Mun et professeur à l'Institut catholique, 1881-1965.

maurrassien, Mgr Paul Rémond, 1873-1963 (1). Mgr Charles Ruch (1873-1945) lit lors du congrès eucharistique de Strasbourg en 1935 le message de bienvenue adressé par le grand rabbin de Strasbourg Isaïe Schwartz (1876-1952). D'autre part, il y a une politisation croissante des juifs dans les années 30, dont une forte influence du PCF, mais elle est balancée par une paradoxale extrême droite juive, incarnée dans l'Union patriotique des Français israélites (1934) et les Croix de Feu israélites. Des juifs d'extrême droite, comme Edmond Bloch (1884-1975), s'expriment. Cette diversité politique confirme une idée centrale de Pierre Birnbaum 2. Enfin, les années 30, au plus tard, sont la décennie d'une réflexion sur le péril nazi, compliquée par l'arrivée de juifs allemands, autrichiens et autres ressortissants d'Europe centrale. Le sionisme et l'attitude face à la Palestine, devenue depuis la fin de la Première Guerre mondiale protectorat britannique, se trouvent compliqués par les sanglantes émeutes arabes de Palestine en 1929. Les organisations sionistes françaises sont très émiettées dans les années 30 et le franco-judaïsme continue à être divisé par rapport au sionisme, ce que montre à l'envi l'attitude hésitante de Léon Blum 3. Après 1933, de nombreuses voix sionistes préconisent l'installation de juifs dans les colonies françaises, y compris en application du fameux « plan Madagascar » (voir plus haut) : ils rejoignent donc... certains antisémites. Et bien sûr, les trois *Livres blancs* britanniques, qui prévoient un partage de la Palestine, contribuent à inquiéter et diviser 4.

Un exemple de xénophobie et d'antisémitisme dans le secteur tertiaire est fourni par la réaction anti-Bata dans les années 30 (5). De manière très rassembleuse et nauséabonde, elle voit la mobilisation des milieux de la chaussure et du cuir contre l'industriel tchèque Bata et ses boutiques en France : il s'agirait d'un « trust étranger », accusé de « concurrence déloyale » et considéré comme juif. Il s'agit d'une entreprise créée en 1894, donc du temps de l'empire austro-hongrois et largement développée par les commandes militaires de la

1 R.Schor, *Un évêque dans le siècle : Mgr Paul Rémond (1873-1963)*, Nice, 1984, 213 p.

2 P.Birnbaum, *Les Fous de la République. Histoire politique des Juifs d'État de Gambetta à Vichy*, Fayard, 1992, 516 p., réédition, Seuil, coll. « Points », 1994, 512 p.

3 Pierre Birnbaum, *Un mythe politique, la « République juive », de Léon Blum à Pierre Mendès France*, Fayard, 1988, 417 p., réédition, Gallimard, 1995, 417 p., *passim*, et P.Birnbaum, « Les juifs d'État dans les guerres franco-françaises du boulangisme au Front populaire », dans *Vingtième Siècle. Revue d'Histoire*, janvier-mars 1992, pp. 26-44.

4 Pour aller plus loin sur le sionisme français : notice par Catherine Nicault dans J.-J.Becker & A.Wieviorka dir., *Les Juifs de France de la Révolution française à nos jours*, Liana Levi, 1998, 445 p., pp. 130-133. Pour le sionisme en général à la même époque : Dominique Lejeune, *Ordre ou désordre. Les relations internationales au XXe siècle (de 1918 à la fin du XXe siècle)*, 823 pages, livre mis en ligne le 31 juillet 2017 sur HAL-SHS (CNRS) : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01568812>. Plusieurs rééditions.

5 F.Le Bot, « La famille du cuir contre Bata : malthusianisme, corporatisme, xénophobie et antisémitisme dans le monde de la chaussure en France, 1930-1950 », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, octobre-décembre 2005, pp. 131-151 ; L.Michaux, *Tanneurs et Travail du cuir en Moselle du Moyen Âge au XXe siècle*, Metz, 1989, 224 p..

Première Guerre mondiale. Elle avait prospéré dans la ville de Zlin, petite cité de Moravie largement devenue « Bata-ville », et où s'installe le travail à la chaîne, grosse différence avec la chaussure en France, où la maison André, à Nancy, est très inférieure à Bata. Les premiers magasins Bata, issus d'une République tchèque amie, s'installent en France en 1926, puis Bata construit une usine en Moselle. Dans les années 30 la « croisade » antisémite et anti-Bata se développe à partir de la petite ville bretonne de Fougères, où, on l'a vu, s'était développé un milieu de « petits », d'artisans et de petits industriels de la chaussure, désormais touchés par la crise, un milieu qui réclame des mesures protectionnistes. La réclamation est entendue : la chaussure est concernée par le contingentement de 1931-1932, la loi de 1936 interdit toute nouvelle installation, un projet de loi très corporatiste est déposé en 1939 et mis en vigueur en... août 1940. Paradoxe, pendant l'Occupation l'entreprise sera spoliée, non comme juive, mais comme appartenant au territoire du Reich. À la Libération les biens de Bata seront restitués, ce qui provoquera à nouveau rancœurs et haines !

□ L'islam et les musulmans

On connaît fort mal l'islam métropolitain de l'entre-deux-guerres, à la différence de l'islam dans les colonies françaises. Premier point bien connu, la Grande Mosquée et l'Institut musulman de Paris sont construits sur décision étatique, en utilisant des terrains municipaux, de manière à « remercier » les combattants nord-africains de la Grande Guerre. En fait, des projets de mosquées à Paris, conçus par des comités, dont le Comité de l'Afrique française, avaient vu le jour au XIXe siècle, un carré musulman avait été institué au Père-Lachaise sur proposition de l'empire Ottoman en 1856, à l'issue de la guerre de Crimée, mais il avait été peu utilisé. Un projet de rénovation avec bâtiments avait vu le jour à la Belle Époque, mais en 1914 l'empire Ottoman est ennemi de la France... Dès 1917 un projet moderne de mosquée voit le jour, il est couché sur le papier par la loi du 19 août 1920, donc par le Bloc national, l'État subventionnant le projet à hauteur d'un demi-million de francs, en dérogation totale de la loi de 1905. La première pierre est posée en 1922 et l'inauguration a lieu le 15 juillet 1926, en présence du sultan du Maroc. Mais la fréquentation et la spiritualité de la mosquée sont très mal connues ; tout juste peut-on conjecturer que les Frères musulmans, apparus en Égypte en 1928, sont absents de France métropolitaine et observer que la dévotion des travailleurs nord-africains de Renault, nombreux dès l'entre-deux-guerres, surtout kabyles et sensibles à l'Étoile nord-africaine (hostile à la Grande Mosquée, à ses yeux « réclame » de l'ordre colonial), se manifeste beaucoup plus dans les rues de Boulogne-Billancourt que dans le 5e

arrondissement parisien. En écho à l'inauguration de 1926, un médecin pied-noir, Amédée Laffont (1883-1976), lance l'idée d'un hôpital parisien ouvert aux musulmans résidents et de passage. Des « comités Laffont » se fondent et André-Pierre Godin (1875-1954), ancien administrateur colonial en Algérie et conseiller municipal parisien, traduit l'initiative en surveillance sanitaire voire policière de la population musulmane en métropole, en échange de soins gratuits. Un terrain est acheté à Bobigny ¹, ville pauvre, communiste et hostile au projet car la population française n'aura pas accès, elle, à ces soins hospitaliers. Est inauguré le 22 mars 1935 un Hôpital franco-musulman de Paris, réservé aux patients musulmans du département de la Seine, placé sous l'autorité directe de la Préfecture de Police, contrôlé par un service ministériel de l'immigration nord-africaine et alimenté au départ par une véritable razzia de malades nord-africains opérée dans tous les hôpitaux de la région parisienne. Un cimetière musulman est inauguré à côté en 1937... Pendant la Deuxième Guerre mondiale l'hôpital sera un haut lieu de la résistance francilienne et son nom sera transformé en Avicenne en 1978.

Concluons sur la vie religieuse dans l'entre-deux-guerres. Ne peut-on pas parler de « Vingt Glorieuses », antérieures aux Trente Glorieuses de la vie économique et sociale ? Changement d'attitude provoquée par le constat de l'ampleur de la déchristianisation du pays, âge d'or de la pensée et des lettres chrétiennes, naissance de l'« art sacré », engagement politique des croyants...

¹ Sur l'emplacement d'une très grande nécropole gauloise, découverte et fouillée en 2002-2003. Je rappelle l'importance d'Annie Fourcaut, *Bobigny, banlieue rouge*, Éditions ouvrières/Presses FNNSP, 1986, 215 p.

23.3.5. Science-fiction et littératures étrangères ou « marginales »

□ La science-fiction française des années 30

Que deviennent les auteurs de science-fiction dont nous avons traité pour les années 20 ? Des romans de J.-H. Rosny aîné **1**, dont *Ambor le loup* (1931), *La Sauvage aventure* (1932) et *Les Compagnons de l'Univers* (1933), continuent à relever de la science-fiction, mais c'est une fin de carrière littéraire que les années 30 pour lui. Fin de carrière aussi pour Arnould Galopin (1863-1934) qui en matière de science-fiction se contente désormais de rééditer. Le prolifique Jean de La Hire **2** continue à prolonger la série des *Nyctalope* (Léo Saint-Clair, doté en outre d'un cœur artificiel), mais hors de la série il a de très nombreuses idées de science-fiction et de publications, avec parfois quatre ou cinq titres par an dans la décennie 30. Apogée peut-être aussi pour Léon Groc (1882-1956) qui publie beaucoup dans les années 30, et continuera dans les années 40. Toujours un peu de science-fiction, alternant avec des titres d'aventures chez Guy de Téraumont **3** : *Le Poste mystérieux* (1932) et, surtout, *Une Femme chez les Soviets* (1933).

Les nouveaux auteurs, ce sont surtout le « pessimiste cosmique » Jacques Spitz (1896-1963) — *L'Agonie du globe* (1935), *Les Évadés de l'an 4000* (1936), *La Guerre des mouches* et *L'Homme élastique* (1938), *L'Expérience du Dr Mops* (1939)... — et René Thévenin (1877-1967) : des nouvelles, *Sur l'autre face du monde* (1935), *La Bête sans nom* (1936), et, surtout, *Futuropolis* (1937). Jacques Spitz est le premier auteur typique d'une décennie de crise qui met à mal la croyance dans le progrès indéfini.

□ Les écrivains étrangers en France, dans les années 30

On les a vus dans les années 20, quels changements dans les années 30 ? Dramatiquement, d'abord, l'arrivée en France d'intellectuels allemands, antinazis ou juifs — bien vus en 1933 des pouvoirs publics mais pas du PCF qui les accuse de désertion face au devoir de résistance au nazisme — de sorte que les Allemands représentent désormais le quart de ce petit monde intellectuel **4**, à égalité avec les Russes, et devant les Américains. Il faut aussi ajouter les Sarrois de 1935 et les Autrichiens de 1938. Terre de liberté, la France assure « un abri commode aux amours homosexuelles » étrangères. Les revenus, les droits

1 Pseudonyme de Joseph Henri Boex, 1856-1940.

2 Pseudonyme d'Adolphe d'Espie, 1878-1956. Notice dans D.Compère dir., *Dictionnaire du roman populaire francophone*, Nouveau Monde, 2007, 490 p., p. 241.

3 Pseudonyme de François-Edmond Gautier de Téraumont, 1869-1957.

4 Toujours d'après R.Schor, *Écrire en exil. Les écrivains étrangers en France. 1919-1939*, CNRS Éditions, 2013, 346 p., compte rendu par mes soins dans *Historiens & Géographes*, novembre 2013, pp. 286-287, février 2014, p. 317.

d'auteurs en particulier, sont extrêmement variables, heureuses sont les femmes mariées à un financier ou banquier, comme Anaïs Nin et Irène Némirovsky (1903-1942). Parmi les noms que je n'ai pas cités pour les années 20 : Walter Benjamin (1892-1940), Tristan Tzara (1896-1963), Joseph Kessel (1898-1979), et, nettement plus jeune, Henri Troyat ¹.

□ Culture populaire, littérature d'évasion et littérature érotique

En matière musicale, les acteurs et les phénomènes essentiels sont les premières années de la Fédération musicale populaire (FMP), de la Chorale populaire de Paris, de la société commerciale Le Chant du Monde, fondée en 1937 par Léon Moussinac et dirigée par Arlette de Jouvenel (née Louis-Dreyfus) et Henry Sauveplane (1892-1942). Le disque 78 tours se répand et la Phonothèque nationale conserve les musiques. Des efforts sont faits pour rendre l'opéra accessible au peuple, notamment par des locations groupées. Marianne Oswald ² introduit en France, à partir de 1934, l'esthétique du cabaret berlinois qu'elle avait pratiqué du temps de la culture de Weimar.

Toujours, pour la littérature populaire, quatre auteurs se distinguent : Henri Poulaille et sa famille populaire des Magneux, Louis Guilloux, Lucien Bourgeois et Jules Mousseron. On peut faire le tableau suivant :

Publications de Henri Poulaille : *Le Pain quotidien*, *Pain de soldat*, *Les Damnés de la terre*
 Publications de Louis Guilloux : *Dossier confidentiel* (1930), *Hyménée* (1932), *Angelina* (1934) et le grand succès du *Sang noir* (1935)
 Publications de Lucien Bourgeois : des poèmes et *Faubourgs* (1931)
 Jules Mousseron : deux titres de la série *Cafougnette* en 1930 et *Mes Dernières Berlins* (1933)

Alphonse de Châteaubriant est toujours le grand maître de la littérature rurale mais, à la suite d'un voyage à Berlin, il l'arrime au national-socialisme avec *La Gerbe des forces* publiée en 1937, évidemment chez Grasset. Maurice Genevoix est toujours solognot, rural et régionaliste mais lui ne sombre pas dans la dérive, assez ridicule, de Châteaubriant. Henri Pourrat bûcheronne et bêche, toujours la terre d'Auvergne, avec une prodigalité remarquable : 13 livres pendant la décennie. Pierre Mac Orlan sort, lui, de l'hexagone avec *La Bandera* (1931), *Quartier réservé* (1932) et *La Nuit de Zeebrugge* (1934)...

La littérature érotique est toujours illustrée dans les années 30 par l'infatigable Louis-Charles Royer (1885-1970), qui après avoir publié en 1929 *Au*

¹ Pseudonyme de Lev Tarassov (1911-2007).

² Pseudonyme de Sarah Alice Bloch (1901-1985). P.Ory, *La belle illusion. Culture et politique sous le signe du Front populaire*, Plon, 1994, 1 033 p., réédition, CNRS, 2016, 1 033 p., pp. 335-336 ; notice dans Y.Borowice dir., *Les Femmes de la chanson. Deux cents portraits (1850-2010)*, Textuel, 2010, 271 p., pp. 192-193.

Pays des hommes nus, entame en 1930 avec *L'Amour en Allemagne* une tournée internationale qui devait l'entraîner sur le Danube au temps de la Guerre froide, après être passé dans les années 30 par Honolulu et Singapour.

□ La société d'édition Alsatia et la collection *Signe de Piste*

Un cas culturel particulier est la collection « *Signe de piste* », présentée de façon très favorable, voire hagiographique, par Christian Guérin ¹, ce qui oblige à corriger par une lecture exhaustive et raisonnablement critique. Avec la « saga » du *Prince Éric* – texte de Serge Dalens (1910-1998) et illustrations de Pierre Joubert (1910-2002) – cette collection incarne pour trois générations la culture du scoutisme catholique. Parce qu'elle joue sur un système de représentations pourvu d'une grande cohérence mentale, elle imprègne tout un imaginaire catholique, individuel et collectif. La collection « *Signe de piste* » tient à ce propos une place tout à fait à part dans l'univers des collections romanesques destinées à la jeunesse. Elle est créée à la veille de la Seconde Guerre mondiale par Alsatia, une maison d'édition de Colmar fondée en 1887 par dix prêtres catholiques et réorganisée en société anonyme en 1915. « *Signe de piste* » naît expressément dans le giron du scoutisme catholique mais en sera officiellement exclu dans la seconde moitié des années 1950. Ses deux auteurs-phares, qui l'ont dirigée à parts égales, Serge Dalens (pseudonyme de Yves de Verdilhac) et Jean-Louis Foncine ², peuvent sans doute se prévaloir d'être les écrivains français pour la jeunesse ayant réalisé de leur vivant les plus gros tirages, mais « *Signe de piste* » ne s'est jamais appuyé sur un réseau de distribution puissant et pas non plus sur une publicité « grand public ». Au contraire l'ambition est de forger un « esprit *Signe de piste* » animant une « grande famille » sinon un « clan », avec son langage codé, ses réactions d'isolement ou de défense, digne à la fin des années 50 d'une « citadelle assiégée » et « *Signe de piste* » se trouvera pris au début des années 1960 dans une vive polémique.

¹ Christian Guérin, « La collection *Signe de piste*. Pour une histoire culturelle du scoutisme en France », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, octobre-décembre 1993, pp. 45-61. Il faut y joindre un autre article, plus ciblé et un peu moins complaisant, de C. Guérin, « Pédagogies de l'aventure, décolonisation et recomposition du projet éducatif des Scouts de France (1944-1964). Le raiderisme, entre succès et échec », dans N. Bancel, D. Denis & Y. Fates dir., *De l'Indochine à l'Algérie. La jeunesse en mouvements des deux côtés du miroir colonial (1940-1962)*, La Découverte, 2003, 347 p., pp. 213-225. Il n'en demeure pas moins que C. Guérin pratique beaucoup le déni de réalités, dissimule les opinions et activités politiques (d'extrême droite) des dirigeants (nous avons tenté de les retrouver) et pratique encore une fois la victimisation inversée : toute critique de la collection émane, selon lui, de « marxistes »... Toujours la « peur du rouge » ?

² Pseudonyme de Pierre Lamoureux, à ne pas confondre avec Robert Lamoureux, acteur, cinéaste, humoriste gouaillieur et « bien de chez nous », cf. *Papa, Maman, la bonne et moi* (1920-2011). Sur Foncine, notice dans D. Compère dir., *Dictionnaire du roman populaire francophone*, Nouveau Monde, 2007, 490 p., pp. 174-175.

L'aventure éditoriale naît en 1937 de la rencontre de trois scouts. Pierre Joubert, issu d'une famille de petits employés, d'abord « imagier » à *L'Illustration* puis à *Scout de France*, est proche de l'Action française et membre des Camelots du Roi. Pierre Lamoureux (1912-2005), qui signe Jean-Louis Foncine, est lui de bonne bourgeoisie lorraine et fréquente diverses ligues ; il adhère au Mouvement social révolutionnaire, le MSR, d'Eugène Deloncle et Eugène Schueller, puis sera très proche du GRECE. Foncine a publié une autobiographie ¹. Certes elle développe ce qu'il avait amorcé dans la *Fusée 4* (voir plus loin) mais reste fort lacunaire, d'autant qu'elle s'arrête en 1945, cependant elle est significative car Lamoureux évoque Georges Soulès – pseudonyme : Raymond Abellio ² –, membre du MSR, il voue aux gémonies les démocrates-chrétiens et le scoutisme « modéré ». Quant à la Résistance... Le futur Serge Dalens, Yves de Verdilhac (1910-1998) de son véritable nom, est le fils du colonel puis général comte de Verdilhac, il est magistrat et il deviendra membre du premier cercle du Front national, en tant que président de la Commission de discipline et secrétaire de la Commission Justice et Sécurité. Le trio est en 1937 représentatif de la France anticonformiste de droite des années 30, anti-*Front popu*, très marquée par un catholicisme conservateur imprégné de scoutisme. Mais il est aussi typique de la vogue, dans l'entre-deux-guerres, de la remémoration de la chevalerie dite médiévale, dont l'exaltation imbibe droite et extrême droite, ce qui est très visible dans l'Action française et les Croix de Feu. Chefs de troupe scout tous les trois, ces hommes rencontrent en 1937 Maurice de Lansaye (1909-1996), Jacques Michel en littérature, et Madeleine Gilleron, qui dirige l'antenne d'Alsatia à Paris, mettant sur pied pour la maison d'édition de Colmar une collection de romans scouts que Lansaye dirigera et à laquelle Joubert donne aussitôt son nom, scout, de « Signe de piste ». Le premier roman, *Le Bracelet de vermeil*, mélange de rivalité adolescente, aryenne et rocambolesque, et d'amitié scout, tout aussi adolescente, rencontre un franc succès. La communauté de vues entre scoutisme catholique et « Signe de piste » devient pour tous évidente et elle est tacite coalition d'intérêts. Les publicités, d'ailleurs discrètes, du « Signe de piste » trouvent naturellement leur place dans les pages des revues scout, à côté d'avis très louangeurs émanant de l'équipe dirigeante de « Signe de piste » elle-même. Les bibliothèques de troupes scout, fort pauvres semble-t-il, outre les ouvrages techniques ou de référence, sont très bien

¹ J.-L.Foncine, *Un si long orage. Chronique d'une jeunesse*, Héron éditions, 1995, 2 vol., 237 & 301 p. Les souvenirs de Joubert : Pierre Joubert, *Souvenirs en vrac*, Éditions universitaires, 1986, 174 p., réédition, Fleurus-Mame, 2000, 174 p.

² 1907-1986. Cf. Notice dans J.Maitron dir., *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français*, Éditions ouvrières, tome 41, pp. 378-380.

pourvues en livres de la collection, tout comme celles des collèges catholiques, elles moins démunies... Vichy, qui survient peu de temps après la création de la collection, est bien entendu envisagé comme l'abolition d'une République vouée aux gémonies, moquée dans son parlementarisme et dénoncée avec force dans *La mort d'Éric* de Dalens, l'un des deux romans les plus politiques publiés par la collection ; au contraire l'« esprit Signe de piste » correspond bien à la Révolution nationale, établissement d'un ordre sociopolitique ardemment attendu.

Cette *mort d'Éric* est le dernier de quatre livres qui composent une véritable « saga » du *Prince Éric*, au succès considérable. Après *Le Bracelet de vermeil* (1937, l'année de la fondation donc), *Le Prince Éric* (1940, 1) et *La Mort d'Éric* (1943), *La Tache de vin* (1947) étant rétroactivement intercalée avant *La Mort*. Qu'est l'intrigue de cette « saga » du *Prince Éric* ? Bertrand Poirot-Delpech (1929-2006), auteur sous un pseudonyme en 1957 d'un volume « Signe de piste », la résume ainsi, avec une certaine distanciation intellectuelle et amusée, permise par le temps, et assez riche en suggestions réalistes, dans sa nécrologie de Serge Dalens, publiée en 1998 dans *Le Monde* :

« [...] Au cours d'un camp en Alsace, des scouts parisiens découvrent qu'un des leurs, aux boucles blondes et aux origines mystérieuses, est l'héritier incognito d'une principauté imaginaire de Scandinavie, dont veulent l'évincer d'affreux intrigants liés au IIIe Reich.

Au terme de péripéties propres au genre – visite de grottes, échanges de sosies, revanches rocambolesques des bons sur les méchants – , le bel Éric monte sur le trône de Swedenborg, entouré de ses petits sauveurs, dont son ami de cœur, le non moins noble Christian d'Ancourt. Pour le malheur de millions de lecteurs, et de la série qui ne retrouvera jamais une veine égale, l'auteur a fait mourir son héros sur les routes de l'exode français, en juin 1940. »

La collection poursuivra après la guerre sa montée en puissance, que ni la Libération et les temps de pénurie ne mettront sérieusement en cause. À la Libération, l'épuration ne frappera pas une collection demeurée en marge du collaborationnisme, en dépit d'une scène, totalement et explicitement plaquée sur l'intrigue, de fraternisation virile et laïque dans *Le prince Éric*, rédigée par Dalens en février 1939 (!) et illustrée par Joubert. Elle concerne pourtant la troupe de scouts français, admiratifs, vexés aussi, face à une splendide troupe *Hitlerjugend*. Les fonctionnaires en charge de l'application de la loi de 1949 sur la protection de la jeunesse ne s'intéresseront pas non plus aux détails de cette scène de deux pages, pourtant très explicite, où l'on voit certes le regard des Français s'intéresser à la propreté des Allemands et à leurs « dents éclatantes » (*sic*) mais également le narrateur insister sur les « culottes courtes » des jeunes Allemands

1 La rédaction est achevée à Saint-Nicolas-de-Véroce en février 1939.

(*a posteriori* on se croit dans *Le Tambour* !) et remonter de leurs « bas immaculés » à leurs « genoux brunis ». La scène de fraternisation se termine, à l'invitation des Allemands, non dans la Baltique mais dans une piscine : on pense aux scènes très troubles, filmées quelques semaines plus tard par des militaires allemands au début de leur occupation de la France ! On peut quand même s'interroger sur les raisons de cette double immunité. Christian Guérin a avancé une première hypothèse convaincante, celle des excellentes relations nouées avec le général Leclerc par Madeleine Gilleron, qui prend elle-même en charge la destinée de la collection, Maurice de Lansaye se consacrant à « sauver l'Action française » (*sic*). Jean-Yves Mollier¹ ajoute une deuxième explication, l'entrée au conseil d'administration d'Alsatia en 1949 de l'homme politique MRP et alsacien Pierre Pflimlin (1907-2000), ce qui pousse vraisemblablement le commissaire du gouvernement à évoquer le 10 juin 1949 le début de la guerre froide, clairement, et la rupture du tripartisme, assez nettement. On peut y ajouter une troisième explication, que les deux auteurs précédents pouvaient de prime abord trouver dans les publications rétrospectives et collectives du « Signe de Piste », les *Fusées* commémoratives et successives², le banquet organisé en 1945 par Alsatia avec des « personnalités diverses », Mgr Rhodain certes, mais aussi la générale de Lattre et les amiraux Joubert et Lacaze, et, par la suite, les invitations chez elle lancées par Mlle Gilleron, notamment au général de Lattre.

¹ J.-Y. Mollier, *Édition, presse et pouvoir en France au XXe siècle*, Fayard, 2008, 493 p., p. 89.

² Utilisée ici, la *Fusée 4. Signe de Piste. 40e anniversaire du signe de piste*, Épi, 1977, 220 p., pp. 16 et 24.

23.3.6. Le sport français dans les années 30

Nous l'avons vu longuement dans le sous-chapitre 21.6., la période de l'entre-deux-guerres consacre le sport en tant que phénomène social, culturel, politique et économique, mais aussi comme objet de débats et de discordes. Prolongement et illustrations logiques de la réflexion et de l'exploitation du sport pendant les années 20, les sports figurèrent au programme de la célèbre Exposition coloniale internationale de Paris-Vincennes en 1931. Cela n'avait pas été le cas lors de la première – et peu connue – Exposition coloniale, celle de Marseille en 1906. Des athlètes indigènes, encadrés par les cadres de l'école de Joinville, vinrent démontrer les bénéfices de l'hygiène et l'efficacité des méthodes d'éducation physique européennes. Mais les milieux sportifs métropolitains, eux, voyaient plutôt un réservoir miraculeux d'athlètes dans l'Empire, dans la perspective des Jeux olympiques. Ils furent déçus, car aucun indigène ne parut sur les stades. Ils n'intervinrent que pour défiler torse et pieds nus : il n'y eut en 1931 aucune compétition digne de ce nom entre colonisés et métropolitains, ni entre colonisés ¹ !

□ Le sport français et les crises internationales des années 30

L'Internationale rouge sportive (IRS) organisa du 11 au 15 août 1934 un rassemblement international des sportifs contre le fascisme et la guerre, à Paris, « manifestation politico-sportive » qui remplaça la Spartakiade prévue à Moscou. L'arrivée d'Hitler au pouvoir et l'instauration de la dictature austro-fasciste avait eu pour résultat d'enlever de fait à l'Internationale du sport socialiste le plus clair de ses forces. C'est pourquoi, dans le cadre de la tactique du Front populaire, l'Internationale sportive communiste fit à l'Internationale de Lucerne de nouvelles ouvertures en vue d'une unité d'action. Les socialistes commencèrent par refuser ces propositions, mais finalement acceptèrent d'entreprendre quelques actions communes. En mars 1935 s'ouvrirent des négociations entre les deux Internationales sportives ouvrières qui aboutirent le 6 septembre 1935 à l'adoption d'un texte commun appelant au boycott des Jeux d'hiver de Garmisch-Partenkirchen et des Jeux d'été de Berlin. Se constitua alors sous les auspices de la FSGT un Comité français pour la défense de l'idée olympique. Le point culminant de la campagne européenne de boycott fut la Conférence internationale pour la défense de l'idée olympique, qui se tint au

¹ B.Deville-Danthu, « La participation des sportifs indigènes à l'Exposition coloniale internationale de Paris de 1931 : polémique autour du rôle du sport aux colonies », dans *Sport-Histoire*, nouvelle série, n° 2 de 1992, pp. 9-26.

Palace Hôtel, à Paris, les 6 et 7 juin 1936. Malgré ces efforts, les autres organisations sportives refusèrent le projet de boycott au nom de l'apolitisme. Et les pouvoirs publics adoptèrent la même attitude. « La victoire électorale du Front populaire et la constitution d'une nouvelle majorité n'amenèrent pas le ralliement de la France à la position des partisans du boycott. » **1**

Barcelone perd peu de temps après la proclamation de la République espagnole, en 1931, le droit d'organiser les Jeux olympiques de 1936, au profit de Berlin. C'est faire payer à la République beaucoup de choses, surtout sa tentative anti-aristocratique de démocratiser le mouvement olympique **2**.

« La ville de Berlin [a donc] été choisie comme ville organisatrice des Jeux olympiques de 1936 avant l'avènement des nazis. À l'approche de la date fatidique, une campagne de boycott a été organisée par les milieux de gauche et certaines communautés juives parce que la politique de discrimination raciale menée en Allemagne était contraire aux principes des Jeux. L'influence des questions politiques sur le mouvement sportif était patente ; les deux gouvernements français et allemand s'en mêlent directement [...]. Mais il faut bien constater qu'en dépit de la gravité de l'entorse allemande aux principes de l'humanisme, la presse sportive [française], généralement d'inspiration conservatrice, ne s'émeut pas outre mesure et campe sur ses positions traditionnelles de l'autonomie du sport. [...] Enfin, la sympathie de cette presse avec certains aspects du régime nazi, l'ordre et la discipline, est évidente. » **3**.

Mais Barcelone ne s'était pas avouée vaincue : une Olympiade populaire, organisée par la gauche catalane, concurrente des Jeux olympiques de Berlin, devait débiter le 19 juillet 1936 **4**.

« Non seulement de nombreux clubs de la FSGT y avaient envoyé des équipes, mais des sportifs de quelques associations "bourgeoises" avaient décidé de s'y rendre. Le 18 juillet, se déclencha l'insurrection militaire dont l'une des premières cibles fut la capitale de la Catalogne. La contre-olympiade n'eut donc jamais lieu, mais beaucoup de sportifs travaillistes français se trouvèrent ainsi par hasard les premiers témoins de la Guerre d'Espagne. » **5** « Les spéculations sur la participation

1 André Gounot, « Le rassemblement international des sportifs contre le fascisme et la guerre. Paris 1934 », dans P.Arnaud & J.Riordan, *Sports et relations internationales (1900-1941)*, L'Harmattan, 1998, coll. « Espaces et temps du sport », 338 p., pp. 157-172.

2 Pour le contexte, voir T.Gonzalez Aja, « La politique sportive espagnole dans l'Espagne républicaine et franquiste (1873-1975) », dans P.Arnaud & J.Riordan, *Sports et relations internationales (1900-1941)*, L'Harmattan, 1998, coll. « Espaces et temps du sport », 338 p., pp. 205-239.

3 Alfred Wahl, dans P.Arnaud & J.Riordan, *Sports et relations internationales (1900-1941)*, L'Harmattan, 1998, coll. « Espaces et temps du sport », 338 p., 286 p., p. 94.

4 Sur l'histoire, fort nationaliste, du sport en Catalogne, voir Francisco Lagardera Otero, « Les origines du sport en Catalogne. Nationalisme et développement capitaliste », pp. 299-317 de P.Arnaud et Thierry Terret dir., *Éducation et politique sportives. XIXe-XXe siècles*, tome 3 de *Jeux et sports dans l'histoire, section d'histoire moderne et contemporaine des Actes des 117e et 118e Congrès nationaux des sociétés historiques et scientifiques (Clermont-Ferrand, 1992 et Pau, 1993)*, Éditions du CTHS, 1995, 407 p., & surtout Fr.Roma i Casanovas, *Història social de l'excursionisme català (Dels orogens a 1936)*, Barcelone, Oikos-Tau, 1996, 479 p., *passim*.

5 Voir essentiellement Xavier Pujadas & Carles Santacana, « Le mythe des Jeux populaires de Barcelone », dans P.Arnaud dir., *Les origines du sport ouvrier en Europe*, L'Harmattan, coll. « Espaces et Temps du Sport », 1994,

des athlètes de l'Olympiade populaire de Barcelone à la guerre civile en tant que brigadistes internationaux sont des plus fantaisistes. » 1

□ Le sport travailliste français des années 30

C'est l'heure de la FSGT, du sport travailliste et, d'une façon plus générale, de la « mouvance travailliste » 2 : Union touristique des Amis de la Nature, campeurs de l'Université ouvrière, UFOLEP (voir plus haut), Camping et Culture, Tourisme-Vacances pour tous (dans l'orbite de la CGT), Jeunesses socialistes SFIO, Faucons rouges, Centre laïque des auberges de jeunesse (CLAJ), etc.

Les socialistes français adoptèrent finalement l'appellation d'Union des sociétés sportives du travail. L'USSGT se dota d'un journal, *Sports et loisirs*. Elle faisait partie de l'Internationale du Sport des Travailleurs socialistes, toujours qualifiée par les communistes d'Internationale de Lucerne. L'alignement sur le Parti communiste français amena la FST à prendre position sur des questions sans aucun rapport avec le sport et l'éducation physique. Ainsi, à l'occasion du procès intenté à Moscou aux dirigeants du « parti industriel » accusés de préparer une intervention étrangère en accord avec des émigrés de Paris et des financiers anglais, les « sportifs rouges de France » adressèrent un télégramme à Moscou. Du 14 au 17 juillet 1932 se tinrent à Lyon des « Spartakiades » ou « Olympiades rouges » qui réunirent 950 sportifs français, plus des délégations étrangères. Il s'agissait de préparer la participation française aux Spartakiades de Moscou, prévues pour août 1933.

Après les événements de février 1934, la conjoncture sportive travailliste allait se modifier plus rapidement encore que celle des partis politiques et des syndicats. Dès juin 1934, avant même la signature du pacte d'unité d'action entre le parti communiste et le parti socialiste SFIO, l'USSGT et la FST conclurent un accord contre... les manœuvres de défense passive instituées par le gouvernement Doumergue. En juillet 1934, la FST proposa l'unification. Dès le 24 décembre 1934, quinze mois avant la réunification syndicale, les deux organisations sportives ouvrières fusionnèrent, au congrès de la Grange aux Belles, pour constituer la Fédération sportive et gymnique du travail (FSGT). La FST avait alors environ 15 000 adhérents, le double des effectifs de l'USSGT. La Fédération unifiée continua la publication de la revue de la FST, *Sport*. Auguste

312 p., pp. 267-277, mais aussi P.Arnaud & J.Riordan, *Sports et relations internationales (1900-1941)*, L'Harmattan, 1998, coll. « Espaces et temps du sport », 338 p., pp. 155 & suiv.

1 *Ibid.*

2 P.Ory, *La belle illusion. Culture et politique sous le signe du Front populaire*, Plon, 1994, 1 033 p., réédition, CNRS, 2016, 1 033 p., p. 727.

Delaune (1908-1943), secrétaire général de la FST, devient secrétaire général de la Fédération réunifiée. La prépondérance dans le sport travailliste unifiée appartenait visiblement aux militants communistes. Comme dans toutes les associations, de quelque type que ce soit, à ce moment, la dynamique de l'unité conduisit à une vigoureuse poussée des effectifs, multipliés par quatre de 1935 à 1937. Cette campagne avait permis de mesurer le tournant stratégique des militants sportifs communistes. Désormais, les ex-leaders de la FST, tout en continuant à prôner le modèle soviétique, se posaient en champions de l'idéal olympique.

La Fédération sportive et gymnique du travail (FSGT) joua pleinement le jeu du Rassemblement populaire. « À son congrès de Strasbourg, en juillet 1927, la Ligue de l'enseignement [– qui avait été longtemps hostile au sport et à la gymnastique – avait pris] une décision importante : créer une fédération nationale sportive post-scolaire. », l'Union française des œuvres laïques d'éducation physique (UFOLEP). En 1935, la FSGT signa avec l'UFOLEP un accord qui laissa à cette organisation laïque proche du Syndicat national des Instituteurs, ainsi que des partis socialiste et radical, l'exclusivité de l'action sportive en domaine scolaire. Un autre accord fut conclu avec l'UFOLEP en mai 1937 pour « travailler en commun à la rénovation du sport et de ses méthodes, plaçant à la base de celle-ci la pratique de l'éducation physique ». Entre-temps, la fédération travailliste française était devenue l'un des principaux acteurs du « vaste mouvement [...] d'intensification rapide de la pratique sportive » lancé par Léo Lagrange. ¹

L'amateurisme « marron » et le professionnalisme se développent, mais le 4 mars 1932, Jules Ladoumègue (1906-1973), symbole populaire de la course à pied française, avec son destin d'enfance tragique, est disqualifié. Contremaître dans une scierie, son père disparaît avant sa naissance dans un accident ; un autre tragique accident coûte la vie à sa mère, quelques jours après sa naissance. Jules Ladoumègue gagne sa vie dès l'âge de douze ans, comme aide-jardinier ; en 1928, aux Jeux olympiques d'Amsterdam, il est battu *in extremis* alors qu'il avait fait toute la course en tête. Le tragique et le populaire étaient accentués par son adolescence pauvre et méritante, ses six records du monde, sa souple et élastique foulée. Il se voit disqualifié à vie par la Fédération française d'athlétisme après avoir touché de l'argent pour aller courir au Havre. Dénoncé par un journaliste sportif entêté, « pianiste à qui on aurait coupé les mains », selon sa propre formule, Ladoumègue se voit donc, en 1932, l'année même où le football professionnel est autorisé en France,

¹ B.Dubreuil, « La naissance de l'U.F.O.L.E.P. », dans P.Arnaud et J.Camy, *La naissance du mouvement sportif associatif en France*, Presses universitaires de Lyon, 1986, 422 p., pp. 359-377.

écarté des prochains Jeux olympiques, sa carrière étant fauchée en plein essor **1**.

□ Une politique du sport

Les années 20 et spécialement l'année olympique 1924 voient l'apogée d'une alliance entre littérature et sport, dans le prolongement des goûts personnels et explicites, avant-guerre, d'un Pierre Loti et d'un Tristan Bernard : l'association Lettres, Arts et Sports est présidée par Jean Richepin et l'Association des Écrivains sportifs par le romancier Paul Vialar (1898-1996). C'est lentement et difficilement, nous l'avons vu, que les pouvoirs publics reconnaissent l'existence du phénomène sportif, reconnaissance accélérée par la guerre à laquelle est couramment associée la pratique du sport. Ainsi, Henry de Montherlant **2**, dans *Les Olympiques* (1924), affirme la nécessité de muscler corps et esprit contre toute menace d'agression extérieure. Cette thématique est reprise avec succès par la presse nationaliste dans les années trente. C'est pourquoi il n'est pas étonnant de voir en 1920 le Haut Commissariat à l'Éducation physique fraîchement créé, rattaché au ministère de la Guerre. En 1932, il passe sous la tutelle de l'Éducation Nationale ; l'année suivante une École nationale d'Éducation physique est créée. En 1936, un sous-secrétariat à l'Éducation physique dépend de l'Éducation nationale, un autre relève de la Santé, tandis qu'en 1937, ils se rassemblent en un seul sous-secrétariat des Sports et loisirs. Enfin, en 1938, naît un Office du sport scolaire et universitaire (OSSU). Ces dernières modifications institutionnelles, et l'important travail législatif élaboré par le Front populaire, reflètent à la fin des années trente une prise en compte définitive des sports ainsi que l'amorce d'une véritable politique orientée vers une plus grande moralisation et un effort de popularisation.

Face à la politisation croissante du sport international et la commercialisation du « sport spectacle », le Front populaire prône une certaine éthique du sport. Contre le surentraînement et la fraude dus aux spéculations diverses auxquelles le sport est désormais soumis, il renforce le contrôle médical. En effet, l'entrée de l'argent dans le sport a débuté avant 1914 pour certaines activités comme le football par exemple. C'est dire que les tabous de l'amateurisme originel se référant à un idéal antique ne sont déjà plus d'actualité, même si quelques sports y restent fidèles. L'importance prise par le fait sportif dans la vie sociale française l'intègre nécessairement dans la chaîne publicitaire. La gauche en général dénonce le mercantilisme d'un Tour de France où de

1 Sur cette affaire et ce débat, voir le livre de M.Lassus, *L'affaire Ladoumègue. Le débat amateurisme/professionnalisme dans les années trente*, L'Harmattan, coll. « Espaces et temps du sport », 2000, 140 p.

2 Henry Millon de Montherlant (1895-1972).

nombreuses caravanes publicitaires précèdent les coureurs. Un sport marchandisé donc **1**, mais aussi politisé : la participation aux jeux Olympiques de Berlin tenus en 1936 dans l'Allemagne nazifiée soulève des polémiques infinies. Une solution de compromis est finalement trouvée : la France décide, au prix d'une subvention réduite, d'aller à Berlin tout en envoyant une délégation aux Jeux populaires de Barcelone organisés par le gouvernement républicain espagnol du 22 au 26 juillet 1936. Ces derniers n'ont pas lieu à cause de la guerre civile : Franco, quatre jours avant l'ouverture, déclenche son coup de force.

Afin d'encourager la pratique du sport et la rendre accessible à la majorité, Léo Lagrange réussit en pleine crise économique à débloquent 87 millions de francs pour financer des équipements sportifs regroupés notamment dans la région parisienne. Cette politique de popularisation se fonde sur un terreau associatif résultant de l'union des socialistes et des communistes autour du sport ouvrier : en 1934 est créée la Fédération sportive et gymnique du travail (FSGT), qui clôt le débat sur l'opportunité de la pratique sportive en milieu ouvrier par l'affirmative. Contre ceux qui voient dans le sport une pratique bourgeoise, le sport ouvrier répond par son brillant essor. Quant à l'action de Léo Lagrange, elle va se cristalliser sur deux activités, symboles d'un recrutement très élitiste : le ski et l'aviation. Les initiatives prises en faveur du ski populaire sont une réussite grâce au soutien des auberges de jeunesse de montagne, à la réduction du prix des billets des « trains de neige », et à la vogue d'enthousiasme que suscite l'idée du plein air. En revanche, la tentative de démocratisation de l'aviation menée sous la houlette de Pierre Cot, ministre de l'Air, échoue faute de temps et surtout de moyens.

Le Front populaire et Lagrange ne réussissent (le veulent-ils ?) pas à substituer les Jeux de Barcelone aux Jeux de Berlin : le 9 juillet 1936 Pierre Mendès France est le seul député à s'opposer au vote des crédits pour la participation française aux Jeux de Berlin. Les communistes s'abstiennent, seulement, et il y a 528 voix pour... Des efforts sont faits pour réclamer du Tour de France une éthique anti-dopage, pour surveiller la santé dans les colonies de vacances, pour créer une École nationale du tennis, une École nationale de ski, pour développer le ski populaire, et même, donc, l'aviation populaire, grâce à Pierre Cot, ministre de l'Air.

L'ère du ski moderne – l'épopée du ski selon l'expression d'Yves Ballu – ne débute qu'après 1930. Elle n'est qu'une conséquence tardive et

1 D.Lejeune, *Histoire du sport. 19e-20e siècles*, Éditions Christian, collection « Vivre l'histoire », 2001, 219 p. ; J.-M.Brohm, *Sociologie politique du sport*, J.-P.Delarge, 1976, réédition, Preses universitaires de Nancy, 1992, *Les meutes sportives. Critique de la domination*, L'Harmattan, 1993, 572 p.

indirecte des Jeux de Chamonix de 1924, mais elle s'insère dans un contexte touristique qui voit les Français davantage circuler, en autocar ou en voiture particulière, dans les Alpes et les Pyrénées. Les pouvoirs publics sont poussés à réaliser le vieux projet de route du col de l'Iseran, reliant la Haute-Tarentaise et la Haute-Maurienne. Se mêlent l'intérêt touristique, indéniable, la fierté nationale (c'est la plus haute route d'Europe), le souci de désenclaver des cantons ruraux, d'aller au-delà du projet de barrage de Tignes et l'intérêt militaire ¹. C'est donc en grand pompe (présidentielle) que la route est inaugurée en 1937 et l'onction religieuse vient l'année suivante avec la consécration de la chapelle du col, construite par le jeune architecte Maurice Novarina (1907-2002). Les années 1930 voient la concrétisation des raids à skis Chamonix-Zermatt, la création de nouvelles revues, *La Revue du ski*, en janvier 1930, *Ski-Sports d'hiver*, en octobre 1931, *Le Ski*, en 1936, la parution de nombreux catalogues, l'insertion de publicités pour le matériel de ski, des innovations technologiques décisives, les fixations, surtout, l'organisation d'expositions, l'édition de manuels de ski. En février 1937 Émile Allais (1912-2012) remporte trois médailles d'or au championnat du monde de Chamonix ; il devient la vedette du ski français et publie sa méthode d'apprentissage du « ski français », révolutionnaire, en collaboration avec Paul Gignoux (1906-1973) et Georges Blanchon (?-1987), à la fin de la même année 1937. Il n'en reste pas moins que les « sports d'hiver » (l'expression est d'époque) restent le privilège d'une mince couche, fortunée, de la population. En témoignent les publicités pour les stations et le matériel (cf. les équipement Burberrys, faits sur mesure). Mais des boissons tonifiantes – l'Ovomaltine, le Saint-Raphaël Quinquina, le Dubonnet, lui aussi au Quinquina, voire le Cointreau ² – présentent leurs publicités avec des « mâles » beaucoup plus sportifs que bourgeois et certains petits fabricants passionnés essaient d'élargir la clientèle, c'est le cas, depuis sa boutique du 29 rue Saint-Sulpice (Paris 6e), de Pierre Allain (1904-2000), « fournisseur de l'expédition française à l'Himalaya 1936 ». Cette expédition a été préparée par le Comité français de l'Himalaya, constitué en 1936, pour rivaliser avec l'alpinisme himalayen des Britanniques, Allemands, Italiens et autres, et tenter le Hidden Peak (Gasherbrum I, 8 068 m), dans le Karakorum. Dirigée par Henry de Ségogne (1901-1979), filmée par son beau-frère, Marcel Ichac (1906-1994), elle échoue vers

¹ Qui se concrétisera en 1940 : des éclaireurs-skieurs venus de Tarentaise dévaleront sur Bonneval-sur-Arc et empêcheront l'arrivée des Italiens, parvenus à Bessans grâce à une bévue du commandement français, l'abandon de la vallée de Ribon.

² Subsiste en 2020 encore une grande publicité murale Cointreau sur une grange de la route est du col du Lautaret !

7 000 mètres, à cause de la précocité de la mousson. Mais elle n'a pas eu de financement public.

Le Front populaire marque pourtant, globalement, une étape décisive dans l'accroissement des responsabilités de l'État en matière de culture. L'élargissement de la compréhension que les pouvoirs publics donnent de leurs compétences, avant de renaître à la Libération, sera prolongé et accentué par le régime de Vichy. Avec le Front populaire, arrive au pouvoir une équipe qui intègre les sports (et leur organisation) dans la politique de l'État, en leur offrant, en la personne de Léo Lagrange, un sous-secrétariat d'État. Lagrange avait déjà organisé à Paris, du 2 au 6 mai 1923, un Congrès international du Sport universitaire ; il prend un arrêté le 22 mai 1937 qui institue des demi-journées de plein air. En 1937 est créé l'Office du sport scolaire et universitaire (OSSU), avec un comité dans chaque académie, puis, en 1939, l'Union sportive de l'enseignement primaire (USEP).

Grand est donc le rôle de Léo Lagrange, de son chef de cabinet, Édouard Dolléans, du Conseil supérieur des Sports, institué le 20 juillet 1936, de Madeleine Lagrange (1900-1992), chargée de mission, de la Ligue de l'Enseignement, de Ludovic Zoretti (1880-1948), des congés payés (dont la montée en puissance n'est que progressive), sans parler du ministère des PTT qui émet la série des « œuvres sociales et sportives des PTT » en 1937. C'est une petite série, de trois timbres, à coût peu élevé (20, 40 et 50 centimes), avec une petite surtaxe, de 10 centimes pour chacun des trois timbres ; l'important est que cette série est typiquement Léo Lagrange : elle est intitulée « PTT Sports et loisirs », un seul timbre est explicitement consacré aux sports (il représente une course à pied), les deux autres sont consacrés aux loisirs (« plaisirs de la plage » et « l'auberge des PTT »). Une auberge typique de la politique d'équipements lancée à l'époque du Front populaire.

□ Le rôle des municipalités et des associations

La nouveauté des années trente réside dans la prise de conscience du rôle à jouer par les municipalités ouvrières dans la diffusion de l'idée et de la pratique du sport ouvrier. Sylvie Rab ajoute des idées importantes concernant les municipalités ouvrières ¹.

« Un des points du programme de la FSGT en 1936 est "la création, dans chaque ville ou commune d'au moins 5 000 habitants, d'un Office municipal des Sports ou d'une Commission sportive extra-municipale". Cette impulsion nationale

¹ Sylvie Rab, « Les municipalités ouvrières et le sport dans les années trente. L'exemple de trois municipalités socialistes de banlieue (Boulogne, Puteaux et Suresnes) », dans P. Arnaud dir., *Les origines du sport ouvrier en Europe*, L'Harmattan, coll. « Espaces et Temps du Sport », 1994, 312 p., pp. 247-265.

de 1936 reprend en fait une pratique déjà suivie dans quelques municipalités. [...] Se pose dès lors la question de la plus ou moins grande autonomie de cette nouvelle instance par rapport au pouvoir municipal en place. [...] Lors du conseil municipal de Suresnes du 26 décembre 1930 est décidée la création d'un Office municipal des sports sans statut juridique précis. [...] Il faut attendre le 14 avril 1932 pour que l'Office communal sportif soit déclaré auprès de la préfecture comme une simple association locale régie par la loi du 1er juillet 1901. »

À Boulogne-Billancourt, il est également décidé, dans ces mêmes années, de créer un Office municipal des sports, et des renseignements sont pris dans les communes voisines, pour connaître, de façon très pragmatique, les différentes formules éventuellement adoptées. Finalement, le modèle de Suresnes est retenu. L'Office municipal des sports de Boulogne est définitivement créé par la délibération du conseil municipal du 17 mai 1933, sous forme d'une association « loi de 1901 » également.

Jean Loiseau (1896-1982), qui, adolescent, avait participé aux caravanes scolaires du Club alpin français en forêt de Fontainebleau, architecte-archiviste à la Banque de France et scout, fonde en 1928 le club des Compagnons voyageurs et ce pionnier de la randonnée conçoit un vaste réseau de 32 sentiers de randonnée à travers la France, prototype des fameux sentiers de Grande Randonnée, officiellement nés en 1947. Pour l'heure, Loiseau fonde les Campeurs randonneurs (1935), rédige de très nombreux guides, dont *Les Routes du marcheur*, qui paraît en 1938, et se montre adepte du marcher léger, mais avec un matériel solide.

Conclusion du chapitre 23

Nous n'avons pas tout envisagé en matière d'enseignement : au dédoublement des classes à partir de 35 élèves (circulaire du 9 octobre 1936) , il faut ajouter l'alignement de l'ENS de Sèvres sur celle de la rue d'Ulm **1**, l'enterrement de la question laïque, des réflexions diverses, comme celle de Pierre Uri (1911-1992) dans *La Réforme de l'enseignement*, l'éducation ouvrière, l'enseignement professionnel, dont l'agricole (Georges Monnet), l'effort en faveur des bourses et la création des classes d'orientation.

Quelle globalité ? « Lyrisme enthousiaste et élégiaque ou tragique et déploratoire, lyrisme de l'ascension ou de l'échec, peu importe : le Front populaire fut aussi un temps où la prise en considération du culturel progressa d'un grand pas. » **2** Une promotion culturelle démocratique débordant des idéologies, remédiant au retard culturel du mouvement et du monde ouvriers... Continuité plus ou moins paradoxale entre la politique culturelle du Front populaire, celle de Vichy et celle de la IVe République, par l'intermédiaire de l'esprit de la Libération. L'universitaire Geneviève Bianquis (1886-1972), spécialiste de la civilisation germanique, dénonce le nazisme et traduit les frères Mann. Mais générale est la circonspection du monde de l'Université face au Front populaire.

On pourrait ajouter les Maisons de la culture, dont celle d'Alger (8 février 1937), animée par Albert Camus qui revendique de « servir la culture méditerranéenne et indigène » ; on peut dire qu'en dehors du gouvernement on ne reste pas inactif. Ainsi le PCF se dote d'un appareil d'édition performant, en rénovant le Bureau d'Éditions, confié à Léon Moussinac (1890-1964) **3**, et les Éditions sociales internationales sont créées en 1927 (René Hilsum, l'éditeur des surréalistes). Le domaine des seuls classiques du marxisme et traductions d'ouvrages soviétiques est quitté. Bien loin du parti communiste, l'École universelle, entrepreneur privé : cette dispensatrice de cours par correspondance avait été fondée en 1907 par Frédéric Ozil, qui la dirige jusqu'à sa mort en 1963. Elle est installée au 59 boulevard Exelmans, dans le 16e arrondissement parisien, depuis 1923 et connaît de belles heures dans les années de l'immédiat avant-guerre.

1 Jean-François Sirinelli, *Génération intellectuelle. Khâgneux et normaliens dans l'entre-deux-guerres*, Thèse, Fayard, 1988, 721 p., réédition, PUF, coll. « Quadrige », 1994, 720 p., *passim* ; J.-F. Sirinelli, « La khâgne », dans P. Nora dir., *Les lieux de mémoire*, Gallimard, 1984-1992, 3 tomes en 7 vol., tome II/3, pp. 589-623.

2 P. Ory, *La belle illusion. Culture et politique sous le signe du Front populaire*, Plon, 1994, 1 033 p., réédition, CNRS, 2016, 1 033 p., p. 57.

3 David Caute, *Le communisme et les intellectuels français. 1914-1966*, trad. fr., Gallimard, 1967, 474 p., *passim*.

Chapitre 24. Une avant-guerre pour une fin de République

La crise française vaut-elle pour l'extérieur, colonisation et politique étrangère, en ces temps de crises internationales ? La crise coloniale est évidente et précoce : elle se produit, en Indochine, au moment de la célébration du centenaire de l'Algérie française en 1930, avant même l'Exposition coloniale internationale de Paris-Vincennes en 1931, bon symbole du triomphalisme colonial. On pourrait d'ailleurs ajouter que si Albert Sarraut (1872-1962) titre en 1931 son ouvrage *Grandeur et Servitude coloniales* **1**, et si Hubert Lyautey (1854-1934) déclare à l'occasion de l'Exposition « Coloniser, c'est gagner à la douceur humaine les cœurs farouches de la savane ou du désert », son expression de « cœurs farouches » est d'actualité. En effet les débuts du nationalisme colonial se manifestent, et alors même que l'Empire colonial tient une place relative de plus en plus importante dans les échanges extérieurs français, comme la bien montré l'historien Jacques Marseille (1945-2010) **2**.

Je ne ferai pas une nouvelle fois ma référence au siècle de Louis XIV, mais reconnaissons que la crise du « dedans » a son répondant au « dehors ». La France n'est plus une grande puissance : au début des années 20 elle était un pays vainqueur, imposant sa loi à l'Europe, enrageant de ne pouvoir dicter durablement au vaincu la paix draconienne que certains dirigeants méditaient. L'opinion d'ailleurs ne s'y trompe pas, qui est persuadée que la France est en déclin, par rapport à la Belle Époque, nouvelle preuve que l'expression a bel et bien dû être inventée dans les années 20. La doctrine stratégique militaire est, en conséquence, fixée en 1921 dans un sens strictement défensif.

La France des années 30, une fois Barthou assassiné, sait désormais qu'elle est incapable de poursuivre seule une grande politique internationale que Barthou avait tentée. C'est pourquoi la doctrine stratégique officielle répète à satiété l'Instruction de 1921, comme dans le *Plan Dbis* de 1935-1936. Le système de défense, reposant sur le triptyque béton/mers/or (Robert Frank **3**), non seulement va s'avérer dépassé en 1940 mais il est critiqué dès les années 30 commençantes. La crise met en évidence les faiblesses françaises : fin des Réparations, faillite du désarmement, etc. La France est faible face à Hitler, ce qui

1 Éditions du Sagittaire, 288 p., une réédition est parue en 2012 chez L'Harmattan (198 p.).

2 J.Marseille, *Empire colonial et capitalisme français, Histoire d'un divorce*, Albin Michel, 1984, 464 p. (Thèse), réédition, Seuil, coll. « Points », 1989, 460 p., réédition, 2005, 644 p. Nuances grâce à D.Cogneau, *Un empire bon marché. Histoire et économie politique de la colonisation française, XIXe-XXe siècle*, Seuil, 2023, 500 p.

3 R.Frank, *La hantise du déclin. Le rang de la France en Europe, 1920-1960. Finances, défense et identité nationale*, Belin, 1994, 316 p., réédition sous le titre *La hantise du déclin. La France de 1914 à 2014*, Belin, 2014, 285 p.

conduit sa main à s'accrocher aux jupes de la « gouvernante anglaise » (expression du grand historien Jean-Baptiste Duroselle en petit comité, reprise par certains de ses « disciples »). Clemenceau déjà avait craint l'isolement diplomatique de la France, qui ne pourrait que l'affaiblir dangereusement. Dès les années 1920, par un jeu de bascule très britannique, le gouvernement de Londres, hier allié de la France contre l'Allemagne, se rapproche du vaincu. Même ainsi guidée, la France est impuissante, ce que montre bien la crise de la remilitarisation de la Rhénanie en 1936. Mais pas de politique militaire officielle de rechange en vue, au contraire sclérose et une opinion irréaliste, s'accrochant à un pacifisme simpliste et à un « patriotisme de repli »¹. Et pourtant, il existe la solution blindée que le colonel Charles de Gaulle propose dans les années trente, après le général Jean Estienne, mais sans doute commet-il – malgré sa tactique de tenter de séduire un certain nombre d'hommes politiques – la maladresse d'intituler son plan *Vers l'Armée de métier*.

Charles de GAULLE (1890-1970), un soldat révolté

cf. J.Lacouture, *De Gaulle*, Seuil, 3 vol., 1984-1986, tome I titré : "le rebelle"

- place échappant aux normes habituelles d'une "carrière politique" :
 - multiples carrières successives ou imbriquées, rôle lors des catastrophes nationales, dans l'histoire nationale et internationale. "Présence" ou "absence"
 - et durée exceptionnelle (d'autant plus que la "traversée du désert" est à nuancer !)
 - fidélités et haines passionnées accumulées pendant plus de trois décennies
 - rapports avec la "classe politique"
 - rôle dans le « consensus mou » des années 80-90
 - personnage haut en relief ; Verbe et "ordre du discours" (cf. P.Ory, *De Gaulle ou l'ordre du discours*, Masson, 1978, 200 p.)
 - un chef charismatique
 - ⇒ se situe de manière originale dans notion de "vie politique"
- y a-t-il continuité, du "soldat révolté" au "monarque républicain" ?
 - "une certaine idée de la France", oui, mais une idéologie continue ? et après la mort de De Gaulle ? ⇒ problème du gaullisme
 - part de la volonté et part des circonstances ?
 - dimension de l'œuvre réalisée et rapport avec le peuple de F., celui qui est convié aux obsèques du 12 novembre 1970 ?

1°) Le militaire de carrière

- vocation & formation de militaire

¹ H.Dubief, *Le Déclin de la Troisième République (1929-1938)*, Seuil, coll. « Points », N.H.F.C., tome 13, 1976, 252 p., réédition avec D.Borne, *La Crise des années 30. 1929-1938*, 1989, 322 p., p. 56.

- naissance 22 novembre 1890 dans famille d'origine noble, mais "bourgeoise" et "lilloise" – parisienne, beaucoup d'aléas de fortune, entre pauvreté véritable et aisance bourgeoise
- "modeste aisance" de ses parents : père professeur (laïc) enseignement libre à Paris
- grand-mère polygraphe
- famille vit à Paris, mais mère revenue accoucher chez ses parents à Lille (tradition bourgeoise)
- famille au patriotisme et au conservatisme ardents
- catholicisme ; particule de noblesse très discrète
- un frère, Pierre, qui sera président du Conseil municipal de Paris au temps du RPF, et une sœur ; deux autres frères, ingénieurs (l'un devenu paralytique à trente ans). Est le troisième enfant
- maison du 9 rue Princesse transf. en musée
- culture classique (frères des Écoles chrét., puis Jésuites)
- goût pour l'histoire
- choisit délibérément la carrière des armes, dans perspective de la Revanche, au service de la Patrie sans engagement politique plus idée bergsonienne de l'action
- service d'un an comme simple soldat, réglementaire pour entrer à Saint-Cyr
- Saint-Cyr relativement brillant (1910-1912)
- amitié avec Alphonse Juin, le major, ne viendra qu'après
- en sort sous-lieutenant 1912, dans un régiment d'infanterie commandé depuis peu par Pétain
- Pétain lui aussi marginal (contre la doctrine de l'offensive à outrance)
- de Gaulle a refusé les charmes ambigus de l'aventure colo.
- de Gaulle sait se faire remarquer par le colonel Pétain, son chef (rapports et appréciat. excell.)
- Première Guerre mondiale :
- trois fois blessé, puis prisonnier 32 mois (mars 1916>>>)
- cinq tentatives d'évasion
- blessé pour première fois dès première rencontre avec Allemands
- blessé une autre fois à la main gauche (⇒ alliance portée à droite)
- a été promu capitaine avant sa capture
- rencontre en captivité Georges Catroux (1877, 1969) et Mikhaïl Toukhatchevski (1893-1937), malheureux promoteur russe de l'arme blindée.
- avancement à allure moyenne après Grande Guerre :
- une carrière milit. classique, mais va se détacher du lot 1921>>>
- fait partie 1919-1920 mission milit. française en Pologne. Deux séjours en Pologne (instructeur, puis chef de cabinet du général Henri Albert Niessel, 1866-1955), Guerre très différente de la guerre de position. Le 1^{er} novembre 1920, *La Revue de Paris* publie son article « La bataille de la Vistule ».
- mariage 1921, très classique, avec Yvonne Vendroux (1900-1979, des biscuits Vendroux, très grande discrétion), rencontrée en 1919. Beau-frère Jacques (1897-1988), plus tard résistant, maire de Calais à la Libération, puis député et conseiller discret et écouté de De Gaulle
- École supérieure de Guerre 1922 (rudes démêlés)
- État-Major de l'Armée de Terre, puis Armée du Rhin 1924-1925 & 1927-1929 (Mayence, Trèves)

- cabinet du vice-président du Conseil supérieur de la Guerre (Pétain) 1925-1927 :
 - allégeance personnelle de courte durée mais réputation de faire partie de la "maison Pétain"
 - si son fils (aîné de ses enfants) est prénommé Philippe (né en 1921), c'est en raison d'une tradition familiale, paraît-il.
- famille :
 - Une fille, Élisabeth, naîtra en 1924, une autre, Anne, trisomique, en 1928
 - d'une manière gén., famille très unie, et qui "ne fait pas parler d'elle" : une discrétion exemplaire. Anne mourra en 1948 ⇒ "fondation Anne de Gaulle", dans la vallée de Chevreuse, maison de santé pour jeunes filles "retardées"
- divers commandements :
 - bataillon de chasseurs à Trèves, État-Major Levant, régiment de chars 1927-1939
 - nommé chef de bataillon 1927, colonel 1937
- entrecoupés de :
 - séjours au secrétariat général du Conseil supérieur de la Défense nationale et au Centre des Hautes Études milit.
 - publications au ton personnel
 - dès 1924, *La discorde chez l'ennemi*
 - puis "nègre" pour Pétain
 - son père (mort 1932) associé à plusieurs travaux historiques
- vie simple :
 - modicité solde
 - pas d'ami pendant très longtemps
 - achat de La Boisserie, à Colombey-les-deux-églises (Haute-Marne) en 1934, en viager, la propriétaire mourrant très tôt : n'a pas coûté cher !
- ses publications vont en faire définitivement le "rebelle"

2°) Une certaine notoriété

- un militaire de carrière, qui ne fait pas de politique, mais cherche à utiliser les hommes politiques pour faire triompher ses idées militaires
- obtient une certaine notoriété en se signalant à l'attention de ses supérieurs par ses écrits et en fréquentant les milieux parlementaires
- sa plus ancienne œuvre de jeunesse : *Campagne d'Allemagne* (1905), avant la pièce *Une mauvaise rencontre* (montée à la TV en...1980)
- *Le Fil de l'Épée*, 1932, éloge de l'homme de décision, guère d'écho. Les pages célèbres qui dessinent la silhouette du chef montrent à quel point de Gaulle s'était préparé à son rôle
- *La Discorde chez l'ennemi*, 1934
- *Vers l'armée de métier*, 1934, où il défend l'idée d'un corps de bataille mécanisé et blindé de six divisions, servi par des professionnels (100 000). Thèse complètement à contre-courant, mais déjà soutenue par le général Jean Estienne dès 1920, le colonel Aimé Doumenc (1880-1948) en 1927 et au Royaume-Uni par Basil Henry Liddel Hart (1895-1970). De G. la soutient sans connaître de visu les chars
- *La France et son armée*, 1938, issu d'un livre préparé pour Pétain
- ⇒ rompt avec théories défensives de Pétain pour dev. idées de guerre de mouvement avec utilisation massive des blindés (qu'il ne connaît d'ailleurs pas directement). Une « doctrine de circonstance ». Mais l'État-Major ne retient pas ses propositions ⇒
- un véritable porte-à-porte auprès des hommes politiques, mais pas les partis

- (on ne connaît d'ailleurs pas ses réactions au 6 février)
- mais l'État-Major a beau jeu de l'accuser de "politiser" l'affaire
 - n'a guère d'audience. Les "républicains" voient dans une armée de métier un risque de coup d'État (mais de Gaulle a depuis longtemps répudié son monarchisme d'origine). Il est proche de la démocratie chrétienne (?)
 - Paul Reynaud = un des rares hommes politiques sensible à ses théories. De Gaulle lui a été présenté par Jean Auburtin (1904-1981), un des rares amis de la famille de Gaulle
 - avec quelques socialistes, comme Léo Lagrange, Joseph Paul-Boncour, Marcel Déat
 - ⇒ les principaux défenseurs des idées gaulliennes au parlement sont des marginaux du système ou des isolés au sein de leur propre parti
 - toutefois, le 27 juillet 1937, le gouvernement met à l'étude un premier projet de "division cuirassée"
 - mais de Gaulle est toujours colonel quand éclate la Deuxième Guerre mondiale, alors qu'il va avoir 50 ans en 1940
 - il ne compte au maximum que 6 ou 7 années durant lesquelles la dominante de son activité n'a pas été intellectuelle

3°) Les idées politiques de De Gaulle

- diff. à connaître : ne "fait pas de politique"
- monarchisme initial depuis longtemps répudié
- on ne sait pas ses réactions au 6 février 1934, mais il méprise ouvertement l'Action française, qui divise les Français et l'histoire de France, la gauche pacifiste, et surtout il est antifasciste, partisan d'un soutien à la République espagnole et hostile à Munich
- Au fond, il est très proche de la démocratie chrétienne et du christianisme : il collabore occasionnellement à *L'Aube*, il admire Marc Sangnier, il est ami de la Jeune République et de *Temps présent*, etc.
- accusé par l'État-Major de "politiser" l'affaire des blindés, mais pas un homme de parti

4°) L'An 40

- rapport sur l'avènement de la force mécanique (janvier 1940) envoyé à différentes personnalités militaires, politiques et intellectuelles, et s'appuyant sur l'exemple de la campagne de Pologne : un véritable acte d'indiscipline de la part du "rebelle"
- c'est en s'illustrant dans la Bataille de France, à la tête d'une div. cuirassée, qu'il est promu général de brigade à titre temporaire le 25 mai 1940 :
 - a d'abord commandé les chars de la Ve Armée (septembre 1939>>>)
 - puis la 4e Division cuirassée (ou 4e DCR)
 - Montcornet (16-20 mai)
 - Sud d'Abbeville (28-30 mai)
- aucun des officiers que de Gaulle eut sous ses ordres au cours de ces combats ne crut bon de le rejoindre à Londres
- Paul Reynaud le nomme Sous-Secrétaire d'État à la Défense nationale le 5 juin 1940. Ne porte ce titre que 12 jours (fin gouv. Reynaud)
- assiste impuissant à la débâcle milit. et à l'ascension de Pétain
- premier voyage à Londres le 9 pour demander à Churchill de jeter dans Bataille de France toute la RAF (Royal Air Force)
- 16 juin, ardente défense du projet Churchill-Monnet-Pleven d'Union fr.-brit.

- 17 juin 1940, en s'embarquant pour Londres, l'off. de tradit. choisit la rébellion, l'exil et la résistance, décision mûrie petit à petit depuis le 9. Voyage avec Edward Spears (1886-1974), délégué spécial auprès du gouv. fr.
- lance le lendemain son appel à poursuivre le combat, qui reste peu entendu
- pas d'anglomanie chez lui

Sommaire du chapitre 24

24.1. Fin de l'exploration ? À coup sûr colonisation et décolonisation dans les années 30

24.1.1. Exploration et Sociétés de Géographie

24.1.2. La fin de la conquête coloniale

24.1.3. Les débuts de la décolonisation dans l'empire français ?

24.2. La France dans les jupes de la « gouvernante anglaise » ? Une politique étrangère des années 30...

24.2.1. La France est face à de nouvelles tensions internationales et elle a besoin de l'aide britannique, de l'appui de la « gouvernante anglaise »

24.2.2. La République française dans les premiers face-à-face entre démocraties et états fascistes

24.2.3. La France et le danger de rapprochement entre les pays de dictature

24.2.4. La France dans la marche à la Seconde Guerre mondiale (1937-1939)

24.1. Fin de l'exploration ? À coup sûr colonisation et décolonisation dans les années 30

Même l'exploration du monde s'essouffle...

24.1.1. Exploration et Sociétés de Géographie

C'est l'époque de...

C'est l'époque des croisières Citroën dirigées par Georges-Marie Haardt (1884-1932) et Louis Audoin-Dubreuil (1887-1960) – la Croisière noire en Afrique subsaharienne (1924-1925), avec traversée du Sahara, et la Croisière jaune en Asie (1931-1932) ¹ – de Théodore Monod (1902-2000) qui explore le Sahara, de Roald Amundsen (1872-1928) qui survole le pôle Nord en avion en 1925, en dirigeable avec Umberto Nobile (1885-1978) en 1926 et essaie de sauver en hydravion Nobile au Spitzberg en 1928, pour finalement y trouver la mort. Ce sont aussi la mission Algérie-Tombouctou-Sénégal de 1932 et l'expédition au Hoggar de 1935.

C'est le temps de Jean-Baptiste Charcot (1867-1936), une « brute de navigateur », comme il dit lui-même, qui recherche en 1928 Amundsen,

¹ J. Wolgensinger, *André Citroën*, Flammarion, 1991, 311 p., pp. 153-163, 175-185, 281-282.

s'implique dans l'implantation de la station française du Scoresby Sund, installe le jeune Paul-Émile Victor (1907-1995) au Groenland, et qui fait avec son cacochyme *Pourquoi-Pas ?* naufrage près de l'Islande. Retrouvé, son corps est inhumé après des funérailles nationales le 12 octobre 1936. Mais Charcot a suscité contre lui deux courants de critiques, l'un venant de la Marine nationale, l'autre de l'Université ¹.

N'oublions pas les femmes : ce sont les dernières années du périple d'Alexandra David-Néel (1868-1969) en Asie centrale (séjour à Lhassa, Tibet, en 1924, le visage barbouillé de suie), le temps de son retour en France, avec de grands cycles de conférences en Europe. À la fin des années 30, elle repart pour l'Asie, en passant par le territoire de l'URSS et arrive en Chine au début de l'invasion japonaise, dont elle voit de près les abominations ².

On pourrait ajouter le grand aventurier Henry de Monfreid (1879-1974), dans la Corne de l'Afrique.

□ Les Sociétés de Géographie

Pour les Sociétés de Géographie, multiples depuis plusieurs décennies, l'entre-deux-guerres devint comme pour d'autres organismes – comment ne pas songer au parti radical de Serge Berstein ³ ? – le temps d'une pathétique tentative de retour à un âge d'or situé à la Belle Époque, ou plutôt un peu auparavant, tentative qui va s'avérer être vaine. L'entre-deux-guerres fut au contraire la démonstration par l'absurde de l'inanité des efforts entrepris et le signe pertinent de l'inadaptation de la géographie des « sociétés de pensée » aux ruptures d'un siècle décidément bien nouveau.

La fin de la conquête coloniale au milieu des années trente, la crise de 1929, puis la Seconde Guerre mondiale accentuent le déclin des Sociétés. Brutalement et cruellement, le premier problème va être pour les Sociétés de Géographie celui de l'existence même, voire de la survie au milieu de nouvelles difficultés. Il va falloir croire fermement dans les vérités anciennes et dans les nouvelles solutions. Enfin, cet après-guerre va s'avérer être un entre-deux-

¹ Colloque Jean-Baptiste Charcot (2006), *La Géographie*, décembre 2007 ; S.Kahn, *Jean-Baptiste Charcot, pionnier des mers polaires*, Glénat/La Société de Géographie, 2008, 319 p. ; S.Kahn, *Jean-Baptiste Charcot, explorateur des pôles. Les documents inédits*, Glénat, 2015, 176 p. ; N.Mingasson, A.Voltz & V.Gaullier, *L'Aventure des pôles. Charcot, explorateur visionnaire*, Larousse, 2017, 223 p. ; H.Queffélec, *Le grand départ. Charcot et le Pourquoi pas ?*, Éditions des régionalismes, 2017, 231 p.

² N.Broc, *Dictionnaire illustré des explorateurs français du XIXe siècle*, CTHS, 1988-1999, 4 vol., vol. Asie, pp. 124-127 ; J.Désiré-Marchand, *Alexandra David-Néel. Vie et voyages. Itinéraires géographiques et spirituels*, Arthaud, 2009, 704 p. ; O.Deshayes, *Alexandra David-Néel. L'Asie passionnément, 1868-1969*, L'Harmattan, 2020, 224 p.

³ S.Berstein, *Histoire du Parti radical*, thèse, FNSP, 2 vol., 1980 et 1982, 487 et 667 p.

guerres : les Sociétés surent-elles et purent-elles combattre, sinon l'occupant de la Seconde Guerre mondiale du moins l'adversité ?

Guillaume Grandidier, le secrétaire général de la Société de Géographie de Paris, a pris la précaution de s'appuyer, au sein de la « Commission centrale » de la Société, sur des amis sûrs, comme Henri Froidevaux (1863-1954), sur des gloires militaires comme Gouraud, Lyautey et Franchet d'Espèrey (1856-1942), ainsi que des illustrations médicales et coloniales à la fois, comme Émile Brumpt (1877-1951) ¹. Guillaume Grandidier dispose de tout le pouvoir et ne laisse à la Commission centrale aucun autre rôle que celui d'une façade, d'une caution scientifique en quelque sorte. Quant aux présidents qui se succèdent après le décès de Roland Bonaparte, c'est-à-dire Henri Cordier (1849-1925), Ernest Roume (1858-1941) et Édouard-Alfred Martel (1859-1938), ils sont trop âgés et ne restent pas assez longtemps en place pour pouvoir former une nouvelle et véritable dyarchie avec Grandidier, qui en 1931 trouve un président « idéal » : le maréchal Louis Franchet d'Espèrey (1856-1942), une grande gloire nationale du premier conflit mondial. Il sera fortement handicapé après un accident d'automobile survenu en 1935 en Tunisie, et ne se déplacera plus qu'avec la plus grande difficulté. Ses problèmes sont intellectuels également et il aime donner recommandations et patronages, il est aussi, comme on sait, la caution morale de la Cagoule (voir plus haut). C'est là le président honorifique rêvé pour Grandidier, qui le maintient aussi longtemps que lui-même dure comme secrétaire général, soit jusqu'au début de l'année 1939. Les recettes subissent une diminution drastique : les donations et les subventions officielles se raréfient et s'amenuisent, les substantielles donations de la fin du XIXe siècle et de la Belle Époque sont réduites par l'inflation et l'existence du franc « quat' sous ». Il faut se résoudre à constater le déficit, creusé par les conséquences de la Crise de 1929.

Naturellement, les difficultés financières réduisirent la possibilité de promouvoir ou de prendre en charge de véritables missions d'exploration : il ne s'agit plus dans l'entre-deux-guerres que de subventions à des missions relativement secondaires, comme la mission Algérie-Tombouctou-Sénégal de 1932 (Marcel Augiéras, 1882-1958), en quelque sorte une collaboration très symbolique, un simple patronage scientifique et moral. L'ère de la découverte du monde étant, pense-t-elle, pour de bon close avec la naissance du XXe siècle, la Société de Géographie de Paris ne sait plus guère... à qui décerner sa grande médaille après la Première Guerre mondiale, aussi certaines des attributions

¹ Lyautey avait adhéré à la Société de Géographie en 1899. Son ancien adjoint Henri Gouraud (1867-1946) l'y avait précédé deux ans plus tôt et il fut même secrétaire du bureau de 1911.

sont-elles mondaines ou superflues, alors qu'il n'en est pas de même à Londres, par exemple. En 1918, Paris récompense le commandant Jean Tilho (1875-1956), qui a fini d'explorer la région nouvellement conquise du Tchad, en 1923 le Hongrois, naturalisé britannique, Marc Aurel Stein (1862-1943) pour ses explorations de l'Asie centrale, déjà honoré par Londres, sa capitale d'accueil, en... 1909. En 1925 c'est le tour du baron Adrien de Gerlache de Gomery (1866-1934), qui dirigea plusieurs expéditions belges dans l'Antarctique à la fin du XIXe et au début du XXe siècle. Beaucoup moins justifiée par des raisons géographiques fut la médaille d'Émile Bruneau de Laborie (1871-1931), bien plus chasseur, duelliste et aviateur qu'explorateur, qui avait traversé l'Afrique du Cameroun au Caire. On peut en dire autant pour celle qui est décernée à l'expédition Citroën Centre-Asie en 1933. Pourtant, à la même époque, la Société de Géographie de Londres trouve chaque année un voyageur ou une expédition scientifique à distinguer. Entre 1934 et 1952, la Société ne délivre même aucune médaille ni de grand prix.

Les activités habituelles ont été reprises après la première guerre, réunions ordinaires et conférences, à partir du 5 novembre 1920. Des séances extraordinaires à la Sorbonne sont organisées, le 14 mai 1920 pour la réception de la mission Rohan-Chabot, retour d'Angola et du Zambèze, le 4 mai 1922 pour le colonel Charles Howard-Bury (1881-1963), membre de l'expédition anglaise au mont Everest, le 15 décembre de la même année pour le colonel C.G. Bruce et le colonel Edward Lisle Strutt, également explorateurs alpinistes de l'Everest. Le 7 novembre 1923 est fêtée solennellement la première femme, Rosita Forbes (1890-1967), qui a parcouru le désert de Libye. Le 23 du même mois, on reçoit Ole Olufsen (1865-1929), secrétaire général de la Société royale danoise de Géographie. Le 11 mars 1924, la Société de Géographie accueille, toujours à la Sorbonne, Bruneau de Laborie, qui vient de traverser le Tchad et la Libye en se rendant du Cameroun au Caire. Particulièrement gourmand de titres et de mondanités, Guillaume Grandidier se fait un plaisir et un honneur d'accueillir à l'un puis l'autre des hôtels de la Société de Géographie de Paris l'empereur d'Annam Khai-Dinh (1885-1925) en 1922, le prince Purachatta de Siam en 1924, le roi Fouad Ier (1868-1936) d'Égypte le 21 octobre 1927, le roi d'Afghanistan Amanoullah Khan (1892-1960) le 5 février 1928, et même le roi d'Espagne déchu, Alphonse XIII (1886-1941), le 25 novembre 1932.

Soucieuse aussi d'affirmer sa modernité, en pleine vague de seconde industrialisation, la Société adopte les progrès techniques, et d'abord le cinéma. Le 26 mars 1922 est projeté au Gaumont-Palace, sous le patronage conjoint du ministère de l'Instruction publique et de la Société de Géographie, le film

rapporté par une expédition suédoise en Afrique orientale, *Au cœur de l'Afrique sauvage*. Les 3 et 4 avril suivants, c'est *Au berceau du monothéisme : Égypte, Palestine*. Les 14 et 15 juin, *Hommes et choses du continent noir. Voyage au Togo septentrional*. En novembre 1923, la réception d'Ole Olufsen à la Sorbonne est couplée avec deux séances de projection de son film sur le Sahara. En février 1924, la Société a la primeur du film réalisé par la mission Citroën sur la première traversée du Sahara en automobile par Georges-Marie Haardt (1884-1932) et Louis Audoin-Dubreuil (1887-1960), et d'autres exemples abondent¹. Pour mieux faire connaître la Société du grand public et lui attirer de nouveaux membres, le bibliothécaire Stanislas Reizler fait le 6 juin 1929 une « causerie radiophonique », *Une visite à la Société de Géographie*, et pose des questions aux auditeurs. En 1932, c'est un concours de photographies que la Société organise. Allant encore plus loin, Guillaume Grandidier entraîne en 1921-1922 la Société de Géographie à participer financièrement, sous forme d'achat d'actions, à la création de la Société d'Éditions géographiques, maritimes et coloniales, qui obtient même le titre de « libraire de la Société de Géographie ».

Comme l'ancien *Bulletin de la Société de Géographie*, expression d'ailleurs conservée en sous-titre, *La Géographie* avait suivi de près les explorations et les missions avant la Grande Guerre, et lié un peu partie avec la géographie universitaire. Désormais, la publication s'ouvre à tous les « snobs » et « mondains » qui se mettent à courir un monde rétréci par les progrès des moyens de transport. Les sujets abordés n'ont très souvent qu'un rapport lointain avec la géographie coloniale ou la géographie universitaire, introduite à la Belle Époque : impressions de voyage en Grèce et en Turquie (Mme Line-Candilly en 1925), la Crète d'aujourd'hui et la Crète d'autrefois (Marthe Oulié, 1901-1941, et Mariel Jean-Brunhes, 1905-2001, en 1926), autant que l'esprit d'aventure chez les Normands (Le Jemtrel, 1927), Volubilis (Salesses), Palmyre (Édouard Dhorne, 1881-1966), tel séjour en Roumanie (par le grand voyageur Pierre Lyautey, neveu du maréchal, 1928) ou voyage présidentiel au Maroc (Stanislas Reizler, 1931), sans parler du séjour de l'inégalable Mme Vassal en Roussillon (1931). En 1931, Guillaume Grandidier fait passer l'édition de *La Géographie* à la Société d'Éditions géographiques, maritimes et coloniales, avec laquelle la Société de Géographie a déjà des liens financiers et chez laquelle Grandidier publie ses propres travaux ! Le titre modifié devient *Terre. Air. Mer. La Géographie, Revue mensuelle publiée par la Société de Géographie et la Société d'Éditions géographiques, maritimes et coloniales*.

¹ Pour le Sahara, une prise de recul par un géographe : M.Roux, *Le désert de sable. Le Sahara dans l'imaginaire des Français (1900-1994)*, L'Harmattan, 1996, 204 p.

La transformation est profonde et vise à faire de la revue un instrument de vulgarisation destinée notamment à mieux répandre la connaissance des colonies dans la population française.

Les notes bibliographiques habituelles, objet des soins de Stanislas Reizler, sont sacrifiées, les « actes » de la Société – comptes rendus des activités de la Société, déjà très réduits par rapport au XIXe siècle – sont résumés en une dizaine de pages par volume, et il n'y a même plus de résumé pour toutes les conférences : on se borne à annoncer leur thème. Diminuée dans son format et sa pagination, la publication est encore réduite dans son contenu par le choix d'une typographie très aérée, avec de larges interlignes et des caractères d'imprimerie plus gros qu'auparavant. Surtout le contenu s'éloigne de la géographie véritable : au fil des articles, le lecteur vogue d'effusions esthétiques en récits de voyages, en passant par le timbre-poste, les « beautés du Soudan » et les pagodes indochinoises. Un des premiers articles, celui de Georges Groslier (1887-1945), « Eaux et lumières », journal de route sur le Mékong, se présente comme un essai littéraire très teinté d'esthétisme. Il s'étire sur 70 pages et trois numéros pour se terminer sur un « À suivre » qui laisse penser que Guillaume Grandidier a mis abruptement fin à ces effusions ! À l'opposé, Mme Émile Brumpt afflige le lecteur d'un récit de voyage au Venezuela d'une rare banalité. Que vient faire ici un article de P.Flury sur le timbre-poste ? Il faudrait encore citer la médiocre note sur les Dogon de R.B.Guardia en 1933, intitulée « Beautés du Soudan », les articles de 1934 sur les femmes kabyles de M.Raineau et encore les pagodes indochinoises de la polygraphe Christiane Fournier (1899-1980). Le missionnaire franciscain Constant Tastevin (1880-1962) écrit en 1934 un décevant article sur les idées religieuses des Africains, Géo-Fourrier ¹ commet trois articles sur la région du Bahr-Sara, au Sud du Tchad, dont le moins qu'on puisse écrire est qu'ils n'apprennent pas grand-chose au lecteur. Le R.P. Maurice étale sur douze numéros, de 1935 à 1938, son interminable notice sur les Bapimbwé du Tanganyika. L'essai sur les pagodes cambodgiennes, illustré de très mauvais dessins, se dilue sur cinq numéros. On ne trouve, d'ailleurs, parmi les auteurs, pratiquement plus de géographes universitaires, à la différence de la Belle Époque.

La nouvelle formule de la revue, arrivant à un moment de crise économique, accentue un courant de démissions, sans que la courbe des admissions se redresse, bien au contraire. La Société d'Éditions géographiques, maritimes et coloniales se dégage, d'ailleurs, de l'entreprise dès la fin de 1934,

¹ Pseudonyme de Georges Fourrier (1898-1966), peintre, graveur et illustrateur.

remplacée par la Librairie de Paris, Firmin-Didot et Cie éditeurs. Cette maison d'édition se retire à son tour à la fin de 1937. Entre-temps, en juillet 1937, la Société de Géographie avait renoncé au titre aguicheur de *Terre. Air. Mer* pour revenir à la simple appellation *La Géographie*. La rétraction du volume de la revue est le signe patent de son échec et du poids croissant qu'elle représentait pour les finances de la Société de Géographie. La guerre qui éclate en 1939 scelle son destin. Elle provoque rapidement, en effet, un problème de simple existence. En 1941, *La Géographie* est sabordée, le titre étant fondu avec les *Annales de géographie*, créées en 1891 par Vidal de La Blache, et qui acceptent de se dire en sous-titre *Bulletin de la Société de Géographie* : la Société de Géographie de Paris n'a plus de publication indépendante jusqu'en 1947, année qui voit paraître des *Acta Geographica*, conçus d'abord comme un supplément des *Annales*.

Nouvelle existence, donc, que celle de l'entre-deux-guerres. Dure, piètre, voire débile existence, mais je remarque que l'entre-deux-guerres est un temps de déclin pour beaucoup de Sociétés de Géographie, à l'exception de celle de Londres, vis-à-vis de laquelle les Sociétés françaises se font « suivistes » quant aux récompenses qu'elles accordent. La période impose à l'étranger nombre de remises en cause et de transformations ; la dislocation de l'Empire austro-hongrois fait ainsi perdre à la Société de Géographie de Vienne ses assises matérielles et une part de son champ de recherches, d'où de très grandes difficultés : moins d'expéditions lointaines, comme à Paris, une réorientation vers les questions de géographie humaine et économique (frontières, peuplement, problème de l'« espace »...), et la collaboration avec les clubs alpins pour les expéditions en haute montagne (Pérou, Pamir, etc.) ¹. Si la Société de Francfort subit une nette diminution de ses membres après la Première Guerre mondiale, les années trente y voient, comme dans toutes les Sociétés allemandes de Géographie, l'apparition des excursions et le ralliement au nazisme ².

Nouvelle existence, mais de qui est-ce l'existence à Paris ? Évaluer les effectifs est très difficile, on peut quand même situer le nombre des sociétaires parisiens entre 1 350 et 1 400 au sortir de la Grande Guerre et à 1 700 à la fin de 1925. Les dernières années de prospérité économique voient un net afflux numérique ³ : la Société de Géographie de Paris atteint à nouveau les 2 000

¹ H.Speitzer, « Zum hundertjährigen Bestand der Geographischen Gesellschaft in Wien. Rückschau und Ausblick », pp. XV-XXXV de *Festschrift zur Hundertjahrfeier der Geographischen Gesellschaft in Wien*, Vienne, 1957, XXXV+535 p.

² W.Behrmann, « Geschichte des vereins für Geographie und Statistik zu Frankfurt am Main in den ersten hundert Jahren seines Bestehens », dans *Festschrift zur Hundertjahrfeier des Vereins für Geographie und Statistik zu Frankfurt am Main*, Francfort, 1936, XII+438 p., pp. 1-35. L'auteur fait un parallèle final et banal, pour l'époque, entre nazisme et géographie, et il termine par un « Heil Hitler ! ».

³ Plus de 200 nouveaux membres par an.

sociétaires à la fin de 1929, retrouvant le niveau de la Belle Époque. Mais la crise de 1929 et le manque de crédibilité de la Société conduisent à une irrésistible baisse que de simples appels à l'adhésion ne peuvent pas enrayer : environ 1 700 membres en 1932, 1 500 en 1934, 1 318 à la veille du second conflit mondial. Treize cents membres dont la majorité sont entrés à l'époque faste de la prospérité économique, les femmes atteignant, signe des temps, le pourcentage, élevé et longtemps attendu par la Société de Géographie de Paris, de 11,9 %.

L'âge d'or ne fut donc pas retrouvé, et la raison m'en paraît simple : la Première Guerre mondiale ébranle une Société en bonne forme quoiqu'âgée, les initiatives mondaines et fastueuses de Grandidier troublent considérablement la Société de Géographie, dans les années vingt et trente, la rendant incapable de surmonter l'épreuve de l'Occupation. L'entre-deux-guerres fut-elle donc une véritable démonstration par l'absurde ?

L'essentiel me paraît être l'évolution très nette du contenu de *La Géographie* dans les années vingt et trente, rompant avec le courant universitaire car relativement vidalien de la Belle Époque : une orientation vers le tourisme, le pittoresque et l'exotisme, déjà évoqués il y a quelques pages. Déclin du fond mais aussi de la forme : le style, le vocabulaire et la syntaxe employés sont notablement en recul par rapport à ceux des années 1900. Guillaume Grandidier désirent la vulgarisation, a produit médiocrité et vulgarité, même chez certaines « personnalités » conviées à se produire au retour de leur voyage ¹. Il faut dire que les grands intellectuels du voyage adhèrent éventuellement — cas d'André Gide en 1926 juste avant son *Voyage au Congo*, avec le cinéaste Marc Allégret (juillet 1926-mai 1927), et de Malraux en 1934 — mais aucun d'eux n'écrit dans *La Géographie*. Les difficultés financières conduisent aussi à vouloir transformer la revue afin de diminuer son coût et d'attirer un public plus large : de manière significative, en *Terre. Air. Mer*, *La Géographie* n'étant plus qu'un sous-titre.

La répartition géographique des sujets traités varie assez peu par rapport à l'avant-guerre, mais ce qui est sans localisation se disperse sur les sujets les plus divers. Emmanuel de Martonne parle de la neige en montagne, Camille Vallaux (1870-1945) ² de la Terre avant l'histoire et de la relation entre les taches solaires et le climat ; Henri Roussilhe (1879-1945) de la photographie aérienne et des levés topographiques, Jules Rouch (1884-1973) évoque les dépressions barométriques, Norbert Casteret (1897-1987) a pris la relève de Martel ³ en

¹ Dès 1922 le général Mangin, retour d'Amérique latine, dès 1923 Lyautey, faisant une conférence sur les pays du Levant.

² Contribution de L.Gaillabaud dans P.Claval & A.-L.Sanguin dir., *La Géographie française à l'époque classique (1918-1968)*, L'Harmattan, 1996, 346 p., pp. 103-107.

³ Président de la Société de Géographie de Paris de 1928 à 1930, après en avoir été vice-président en 1912 et avoir présidé la Commission centrale en 1907. Édouard-Alfred Martel avait adhéré en 1879, tout jeune « étudiant

spéléologie, Georges de Gironcourt (1878-1960), ancien explorateur de la région du Niger étudie la géographie musicale, Albert Pécsi la cartographie des surfaces productives du globe... Mais la majorité des auteurs s'intéressent aux marges historiques de la géographie : origines de l'humanité, grands explorateurs, histoires du corps de santé de la Marine ou des ingénieurs géographes de l'Armée d'Orient, la qualité des textes étant très inférieure à celle des travaux proprement géographiques, et, en dehors de Jacques Ancel (1882-1943), Henri Froidevaux, Charles de La Roncière (1870-1941), et quelques autres, les véritables savants sont plutôt rares. C'est dans ce domaine que se manifeste le plus la baisse du niveau scientifique de la revue. « Amateurs », « érudits » et « touristes » avaient toujours été, plus ou moins, présents, mais désormais ils ont supplanté les explorateurs et conquérants civils ou militaires ainsi que les véritables géographes ¹ et historiens.

La tradition des réceptions solennelles — en soit, ce n'était pas une pratique médiocre — est reprise, avec quinze occurrences entre 1920 et 1934, dont trois sont auréolées de la présence du président de la République : réception de la troisième expédition à l'Everest en 1925, de la mission Citroën Centre-Asie en 1932, et d'une nouvelle tentative (britannique) au Toit du Monde en 1933. Mais que ces derniers exemples, somme toute honorables, ne trompent pas : tant en ce qui concerne les articles, les conférences, les comptes rendus, que les réceptions, on s'est cantonné en règle très générale — et la publicité diffusée s'en ressent — dans les « voyages d'agrément », l'exotisme, le tourisme à longue distance, voire le sport ². En conséquence le tirage des publications de voyage destinées au grand public, le succès universitaire des *Annales de géographie* et la médiocrité de *La Géographie*, titre ou sous-titre de la revue de la Société de Géographie, prennent totalement au piège notre société de pensée, une association de surcroît frappée par le rétrécissement de sa base sociale. Bien

en droit » de vingt ans, à la Société de Géographie, mais il avait obtenu dès 1877, alors qu'il était élève au lycée Fontanes (Condorcet), le prix de la Société de Géographie (*Comptes rendus des séances...*, 1890, p. 479). L'éminent fondateur de la spéléologie fut d'abord agréé au tribunal de commerce de la Seine (1887-1899), avant de se consacrer à la direction de la revue *La Nature* (1899-1918). Bien entendu, il fit partie du Club alpin français (et je l'ai présenté à ce titre dans D.Lejeune, *Les "alpinistes" en France à la fin du XIXe et au début du XXe siècle (vers 1875-vers 1919). Étude d'histoire sociale ; étude de mentalité*, C.T.H.S. 1988, 272 p., pp. 84-86). Il entra à la Commission centrale de la Société de Géographie à 32 ans (*Comptes rendus des séances...*, 1891, p. 258) et fit de nombreuses communications aux séances de la Société.

¹ On verra l'important article de Numa Broc, « *homo geographicus* : radioscopie des géographes français de l'entre-deux-guerres (1918-1939) », *Annales de géographie*, mai-juin 1993, pp. 225-254.

² La Société de Géographie accorde une médaille d'or en 1930 à la grande navigatrice Virginie Hériot (1890-1932), dite « Madame de la Mer ». Pour les rapports avec la littérature, on verra le chapitre IV (« tourisme et grand reportage ») de R.Lebel, *L'Afrique occidentale dans la littérature française (depuis 1870)*, Larose, 1925, IX+277 p. et l'ouvrage collectif *Le Maghreb dans l'imaginaire français. La colonie, le désert, l'exil*, travaux de la journée d'études du 17 décembre 1983 à Aix-en-Provence, sur « Littérature des Français sur le Maghreb », n° de la *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*, 1er semestre 1984 (n° 37), 230 p., notamment en ce qui concerne le désert saharien.

entendu, une Société aux médailles d'or qui a toujours été de son temps, à l'âge d'or et auparavant, participe pour partie, mais pour partie seulement, du climat mental, politique et intellectuel de l'entre-deux-guerres : j'en produirai deux exemples. Les Sociétés de Géographie, surtout celle de Paris, sont sensibles au « phénomène de l'homme fort », mais la période baigne dans un contexte général d'« appel à la jeunesse », que les Sociétés de Géographie ne lancent absolument pas ! Notons encore un nouveau lien avec l'alpinisme, transformé d'ailleurs, le lien « saharien », bien mis en lumière par l'article « Escalades et découvertes au Sahara central » du capitaine de chasseurs alpins Raymond Coche (1904-1996), chef de l'expédition au Hoggar de 1935 (1).

Grandidier a fait un choix ; ayant la maîtrise de la Société, c'est lui qui reçoit les manuscrits destinés à la revue et qui décide de leur publication. Les amateurs de géographie vont ainsi pouvoir s'exprimer. Le *Bulletin de la Société de Géographie* foisonne de « descriptions poétiques ». Ainsi, Madame Frémont, artiste-peintre, qui lors d'une conférence le 23 décembre 1932, s'émerveille devant Bagdad : « Bagdad ! Quelle douceur ! Quelle tendresse dans les teintes roses et grises... » La nature est toujours « aimable » et porte à la rêverie. Le mythe de la *congàï*, de la femme facile, fait rêver une partie des lecteurs, mais la forêt africaine et la jungle indochinoise laissent un sentiment de délicieux effroi à l'Européen qui les traverse et surtout à celui qui lit le récit. L'Afrique « cruelle » et « sauvage » suggère l'anthropophagie tandis que la nature indochinoise connote la fourberie, l'insensibilité du « jaune » : la civilisation française doit domestiquer cette nature et ces populations hostiles.

Pour la Société de Géographie commerciale, on se trouve face à la conséquence ultime de la vogue de la géographie utilitaire, qui explique l'évolution du bulletin, devenu en 1930 *Revue économique française publiée par la...* Mais, l'évolution touristique et mondaine n'est pas aussi marquée, avant et après 1930, qu'à la Société de Géographie de Paris. Un certain niveau scientifique de bon aloi est même discernable, il est assez élevé dans le domaine économique, avec une inévitable connotation coloniale : une attention économique est fortement portée par la Société de Géographie commerciale aux colonies françaises, dans le cadre de ce qui est désormais pour tout un chacun la « plus grande France », expression créée par Jacques Léotard, secrétaire général de la Société de géographie de Marseille (1869-1940), je le rappelle. Il n'est pas étonnant, par conséquent, que la solution de prédilection à la Crise soit pour cette association l'exploitation de l'Eurafrique (voir plus haut). N'exagérons

1 *La Géographie*, 2e sem. 1937, pp. 129-147. Pour aller plus loin : M.Roux, *Le désert de sable. Le Sahara dans l'imaginaire des Français (1900-1994)*, L'Harmattan, 1996, 204 p.

toutefois pas le niveau scientifique des publications de la « Commerciale » : dans la livraison de juin 1935 (1) on trouve à la fois des éloges, assez petit-bourgeois, de l'économie libérale, dans le cadre des « paroles de bon sens », citations publiées régulièrement à partir de 1933, et un article dithyrambique sur l'agriculture soviétique !

Chèvre et chou sont, d'une autre manière, ménagés à Lille, où l'évolution de la Société de Géographie vers une géographie universitaire, notamment sous l'impulsion de Maximilien Sorre (1880-1962), secrétaire général à partir de 1923, parvient mal à dissimuler un courant d'évolution très semblable à ce qui s'est passé à Paris. Certes, la mise sur pied de « causeries radiophoniques » à partir de 1937 sur les ondes de Radio-PTT-Nord n'était pas un mal en soi, et c'était conforme au vieil idéal de vulgarisation, mais un H. Bottu pérorait « sur l'organisation d'un raid cynégétique d'amateur au Soudan » 2 et le voyage, davantage que le raid, forme le fond de la publication : « Voyage aux Indes néerlandaises », « Promenades régionales », et autres « Considérations sur le voyageur », toujours en 1937. Je pourrais donner d'autres exemples régionaux, languedociens ou autres, qui montrent l'importance des articles et conférences exotiques dans l'entre-deux-guerres, dire qu'à Alger la permanence des traits archéologiques et militaires n'exclut nullement le tourisme ni même le spiritisme. Mais il faut bien dire qu'une telle évolution ne se retrouve nullement dans une revue étrangère depuis longtemps aussi importante que le *Geographical Journal* de la Royal Geographical Society. Qu'en est-il, justement, en France, de l'image et de l'ombre de l'étranger ?

L'innovation de l'entre-deux-guerres vient de l'exaltation de la « sœur latine », et d'abord parce que l'Italie colonise en Afrique, apportant la *pax romana* à la Libye, où désormais... une femme peut voyager seule ! L'installation de postes avancés de l'armée italienne sur les ruines de tel ancien fort romain (Gheriat-esc-Scerghia) ou de tel *oppidum* (Gheriat-el-Garbia) marque, pour Marguerite Verdat (1893-1971), la continuité entre l'antique Rome et l'Italie fasciste 3. Marcel Monmarché (1872-1945) affirme qu'à Tripoli « le nouveau maître [il s'agit bien sûr de l'Italie] s'est borné à assainir, à assurer l'hygiène » : on connaît la vogue du mot dans la Rome fasciste 4. La Société italienne de Bonification agricole symbolise la civilisation apportant l'eau au désert et y permettant la culture. Marcel Monmarché ajoute « qu'il convient de louer sans restriction l'effort tenace des Italiens pour faire renaître Leptis, non de ses

1 De la *Revue économique*..., donc.

2 Conférence résumée dans le *Bulletin de la Société de Géographie de Lille*, 1937, pp. 137-138.

3 Marguerite Verdat, « Dans le désert tripolitain », *La Géographie*, 1932, pp. 95-118 & 183-206.

4 Marcel Monmarché, « Une semaine en Tripolitaine », *La Géographie*, 1932, p. 128.

cendres, mais de son linceul de sable. » Pour les Italiens, « il ne s'agit pas là seulement de passion archéologique, mais de la volonté de faire revivre le passé qui est le leur et de relier ce passé au présent. » ¹ En 1935 Manette de Lyée de Belleau (1873-1957) « flanant » en Cyrénaïque est impressionnée par l'œuvre des Italiens, pourtant « tard venus dans la carrière de colonisateur ». Mais « il faut se rappeler qu'ils ne font que reprendre l'œuvre de leurs ancêtres romains, ces grands bâtisseurs de l'Antiquité » ² !

Le plus grand chantre de l'Italie mussolinienne est cependant Marie-Édith de Bonneuil, journaliste mauricienne et correspondant de guerre pendant la conquête de l'Éthiopie. Dès 1934 elle avait exalté dans *La Géographie* l'Italie fasciste en Afrique ; à l'assemblée générale du 28 mai 1937 elle fait une conférence sur la guerre d'Éthiopie, à l'issue de laquelle l'ambassadeur d'Italie lui remet la croix de guerre de son pays ³ ! Mais concluons bien que la « fascistophilie » de la Société de Géographie est à la fois référence à un Fascisme très vague, comme il est fréquent dans l'entre-deux-guerres au sein de la société française en général ⁴, et intégration dans une large italophilie, référence et intégration que dénotent d'autres Sociétés françaises de Géographie, comme celle d'Alger.

D'autre part, l'image de l'étranger qui prédomine dans le *Bulletin de la Société de Géographie* est celle du colonisé : le Noir, l'Africain du Nord, l'Indochinois, essentiellement. Les images véhiculées pendant toute cette période diffèrent quant à la forme mais sont identiques quant au fond : elles sont toutes négatives. L'opinion de la Société de Géographie vient renforcer ce que Ralph Schor appelle le « racisme ordinaire » ⁵. Les théories de Mangin sur *La Force noire* ont trouvé tôt un écho favorable au sein de la Société de Géographie de Paris ; l'emploi massif des forces coloniales (en hommes et en matériel) est prôné pendant toute la durée de la Première Guerre mondiale par la Société de

¹ *La Géographie*, 1932, p. 142. Arrivant au port de Tripoli en compagnie du comte Giuseppe Volpi (1877-1947), nommé gouverneur de Tripolitaine, Marcel Monmarché eut l'impression d'assister « au débarquement d'un proconsul romain sur le rivage de Numidie ».

² Mme de Lyée de Belleau, « Oasis de Libye. Cyrénaïque », *La Géographie*, 1935, p. 362. —

³ *La Géographie*, 2^e sem. 1937, pp. 113-114. Marie-Édith de Bonneuil était l'arrière-petite-fille du marquis de Pastoret, le deuxième président de la Société de Géographie.

⁴ Cf. Philippe Burrin, « La France dans le champ magnétique des fascismes », *Le Débat*, n° 32, novembre 1984, p. 54. L'auteur avait employé l'expression de « champ d'attraction » dans le titre de sa thèse, *Le fascisme satellite. Bergery, Déat, Doriot et les hommes de gauche français dans le champ d'attraction des fascismes*, thèse de science politique de l'Université de Genève, 1985, dactyl., éditée sous une forme abrégée en 1986 : *La dérive fasciste. Bergery, Déat, Doriot*, Seuil, 530 p. Voir aussi, du même auteur, « Le fascisme : la révolution sans révolutionnaires », *Le Débat*, n° 38, janvier-février 1986, pp. 164-176 et « Poings levés et bras tendus. La contagion des symboles au temps du Front populaire », *Vingtième Siècle. Revue d'Histoire*, n° 11, 1986, pp. 5-20. Malgré la présidence de Franchet d'Espèrey (voir *supra*), la Société de Géographie n'est évidemment pas la « Cagoule ».

⁵ R.Schor, *L'opinion française et les étrangers en France, 1919-1939*, thèse, Publications de la Sorbonne, 1985, 761 p.

Géographie, car la plupart des officiers généraux membres de celle-ci ont été en poste aux colonies : Archinard, Mangin, Lyautey, etc. Malgré l'opposition de nombreuses personnalités ou de groupes de pression coloniaux ¹ — surtout pendant la deuxième vague de recrutement, à la fin de la guerre — la Société sert les théories de Mangin, étendues à l'ensemble des colonies, par une importante série d'articles publiés dans *La Géographie* ².

En mars 1920, le prince Roland Bonaparte écrit dans *La Géographie* :

« N'oublions pas [que nos colonies] nous ont fourni dans ces dernières années un matériel humain qui n'a pas peu contribué à nos succès dans la lutte que nous avons engagée avec les Barbares. Nos colonies nous ont rendu ainsi de grands services et ceux qui les dénigrent ne méritent pas confiance. » ³

Dans l'immédiat après-guerre la Société de Géographie va essayer de faire la propagande d'une nouvelle politique envers les colonies. René Legrand (1882-1950), administrateur des colonies, va dans une conférence du 21 mai 1920 en établir les principes pour l'Afrique occidentale française : la renaissance économique de la métropole est assurée par ses colonies, grâce au capital humain, aux matières premières, aux « terres fertiles soumises à l'exploitation mécanique et scientifique. » Pour réussir, il faut instaurer « une politique indigène d'association respectant les mœurs, coutumes et cadres de la société autochtone », établir une « politique sociale d'amélioration par l'hygiène et l'école professionnelle » et réaliser « l'outillage économique du pays par de grands travaux effectués au besoin sur fonds d'emprunts gagés sur les ressources du budget général de l'A.O.F. » ⁴ À la même date, le 21 mai 1920, le général Bernard reconnaît « la valeur remarquable des soldats marocains » pendant la guerre et « celle d'un personnel [dans les usines] intelligent, travailleur, doué de facultés d'adaptation tout à fait extraordinaires ». Le régime du protectorat doit donc « sauvegarder l'inviolabilité du statut personnel de l'indigène, garantir sa propriété, établir l'égalité de traitement entre l'indigène et l'Européen, faire

¹ Cf. M. Michel, « La genèse du recrutement de 1918 en Afrique subsaharienne française », *Revue française d'histoire d'Outre-Mer*, 1971, pp. 433-450. L'auteur insiste sur l'opposition du gouverneur Van Vollenhoven en A.O.F., de Lyautey au Maroc, des colons en Algérie et les réticences de Pétain en France (les troupes coloniales seraient peu efficaces sur le front français). Voir aussi, du même auteur, plus récent et beaucoup plus complet, *L'appel à l'Afrique. Contributions et réaction à l'effort de guerre en A.O.F. (1914-1919)*, Publications de la Sorbonne, 1982, IX+533 p. Joost Van Vollenhoven (1877-1918), le célèbre gouverneur colonial, n'était pas membre de la Société de Géographie.

² *La Géographie*, 1914-1915, pp. 226-228, 298-300 & 306, *La Géographie*, 1916-1917, pp. 136-139, 378-380, 455-464.

³ *La Géographie*, 1920, p. 285.

⁴ René Legrand, « Notre empire noir. Le rôle de l'A.O.F. dans l'après-guerre », *La Géographie*, 1920, pp. 194-197. R. Legrand n'hésite pas à comparer l'effort français à celui fourni par les Britanniques pendant la guerre. « L'Inde britannique qui compte cependant 300 millions d'habitants, soit 27 fois plus que l'A.O.F., n'a fourni pendant la guerre que 350 000 hommes. Les colonies de la côte occidentale d'Afrique n'ont pas recruté du tout, bien que leur réserve en hommes fût deux fois plus dense que notre fédération ouest-africaine. Sur 135 000 tirailleurs venus en France, 24 000 sont tombés pour la défense du sol national. » (Voir Robert Chauvelot, « L'évolution de l'Inde. Son loyalisme pendant la guerre », *La Géographie*, 1916-1917, pp. 468-471).

preuve d'égards envers une population généralement polie et même parfois raffinée, s'abstenir de toute intrusion religieuse, assurer la participation des indigènes à la gestion de leurs intérêts » 1. D'autres propositions de réforme sont faites, et l'on semble y être prêts, en reconnaissance du courage de l'indigène. Des arguments complémentaires sont avancés, ils visent eux aussi à remettre en cause l'état d'esprit des Français envers leurs colonies. Le 17 février 1922, le gouverneur honoraire des colonies Maurice Delafosse (1870-1926), fin linguiste et surtout fonctionnaire intelligent qui va incessamment publier *L'Âme nègre* et *Les Noirs de l'Afrique*, proclame pour la première fois à la Société que

« des peuples qui, dès l'époque de notre Moyen Âge, ont su bâtir des empires comme le Mali et réaliser des organisations comme celle du Mossi, ne sont pas des primitifs ; des gens qui, en dépit des bouleversements, des razzias, des conquêtes, sont demeurés fidèles à leurs antiques institutions sociales, politiques et religieuses, ne sont pas des dégénérés. Sommes-nous en face d'une humanité inférieure ? pas davantage. Individuellement comme en masse, les Noirs ne sont pas moins intelligents que nous : ils le sont autrement. Leurs aspirations ne sont pas les nôtres, elles ne sont pas moins hautes. »

Delafosse continuera à publier : *Les Civilisations disparues : les civilisations négro-africaines* (1925), sa grande *Histoire de l'Afrique occidentale française* (1926), *Les Nègres* (1927)... Entre 1920 et 1939, *La Géographie* publie, elle, une série impressionnante de textes sur l'Afrique subsaharienne et l'océan Indien. Dès 1919, Paul Carié définit pour toute la période l'image du Noir qui va prédominer et que le *Bulletin* va se charger de véhiculer. Parlant des Noirs (« créoles ») de l'île Maurice, Paul Carié les définit comme une « race restée quelque peu enfantine, naïve, impulsive, superstitieuse, de mœurs douces, pour qui le larcin et le mensonge sont devenus une seconde nature, mais incapable d'actes criminels ». L'homme est généralement paresseux et laisse aux soins de la femme les travaux difficiles : « l'homme fait semblant de travailler, et boit le samedi la paye de la semaine ». Dernière scène, le Noir aime être « élégamment vêtu » et « danser aussi souvent que possible » 2. Paul Carié récidive en 1920 : évoquant La Réunion et Maurice 3, il regrette « l'abolition irréfléchie de l'esclavage, qui a brusquement jeté à la rue et à la paresse les hommes attachés jusque-là au sol ». Mais cette évolution n'exclut certes pas la permanence de la bêtise, du cannibalisme, de la ségrégation nécessaire, dans le portrait qui est dressé : il faut instruire et éduquer, telle est l'œuvre française dans les colonies. Il est frappant de constater l'homogénéité des clichés concernant les colonisés, dans

1 « La conquête et l'organisation du Maroc. 1912-1919. L'œuvre du général Lyautey », *La Géographie*, 1920, pp. 469-471 : « le Maroc a fourni 12 353 hommes, tous volontaires, sur lesquels 2 500 sont morts ou disparus [...] pendant ces trois années de guerre, on n'a compté que 145 prisonniers. »

2 P.Carié, « L'île Maurice », *La Géographie*, 1918-1919, p. 403.

3 P.Carié, « Les îles sœurs de l'océan Indien (La Réunion-Maurice) », *La Géographie*, 1920, pp. 385-404.

la France de l'entre-deux-guerres. Le Noir est paresseux, buveur, insouciant, parfois anthropophage. Le Moï de la Chaîne annamitique n'a rien à lui envier : il est tout aussi primitif et sauvage que le Noir ! Les « cérémonies grotesques » des Moïs ne donnent-elles pas lieu à des sacrifices humains, à des meurtres ? Le cannibalisme n'est-il pas une de leurs caractéristiques ? ¹ La tâche de la France consiste aussi à empêcher la propagation de l'Islam dans les colonies, notamment au Maroc. La France doit opposer à cette religion « la civilisation latine [...] tout imprégnée de christianisme, la plus belle, la plus féconde et la plus humaine » ², la « race pilote » doit aussi s'imposer par le nombre (c'est la colonisation de peuplement) et ne pas prendre le risque de s'unir par le sang avec des musulmans « toujours en mouvement, jamais rassasiés, âpres, avarés, vindicatifs, souvent paresseux et voleurs. [...] Une véritable loi biologique s'oppose du reste à la fusion rapide de deux races trop différentes l'une de l'autre. » ³ Sans surprise on lit bien dans les publications de l'entre-deux-guerres que les mythes berbère et kabyle sont enracinés, d'autant plus qu'Émile-Félix Gautier (1864-1940), personnage important des Sociétés de Géographie publie en 1927 son livre sur l'islamisation de l'Afrique du Nord ⁴. Opposer Berbères et Arabes, ou chrétiens et musulmans, peut être également une solution efficace, face à l'avancée de l'Islam, d'ailleurs Paul Oudinot définit les Berbères comme les « autochtones qui vivaient au Maroc au temps des Celtes ». ⁵

Le raisonnement laisse rêveur, mais l'idée n'est pas isolée dans *La Géographie* de l'entre-deux-guerres. En 1925, A. Brun affirme que les Nosairiah de Syrie sont les « petits-fils de nos grands ancêtres Francs » ⁶, car ils ont souvent les cheveux blonds et les yeux bleus.

« C'est en outre, pour la gloire française, une belle race à réveiller de son trop long sommeil. Cette pure fraction d'Aryens [...] est capable [...] de s'élever à une place marquante dans la considération des états nouveaux qui s'organisent en Syrie. Ne s'étant pas mésalliée, n'ayant jamais altéré ses caractères malgré les voisinages

¹ J.H. Offet, « Les Moïs de la Chaîne annamitique », *La Géographie*, 1933, pp. 1-43. En ce qui concerne le cannibalisme, voir aussi : Maurice Neveu-Lemaire (1872-1951), « Les Caraïbes des Antilles », *La Géographie*, 1921, p. 136 & Charlie Van Den Broek d'Obrenan, « Les îles Fidji », *La Géographie*, 1936, pp. 354-355.

² L. d'A. de Jurquet de la Salle, « Notre avenir au Maroc et dans l'Afrique du Nord », *La Géographie*, 1924, p. 35. Le prince Ferdinand-Joseph d'Altona Colonna de Stigliano, un des piliers de la Fédération nationale catholique, soutient, en 1925, les mêmes théories : favoriser le catholicisme face à l'islamisme.

³ L. d'A. de Jurquet de la Salle, « Une grande ville vient de naître », *La Géographie*, 1930, pp. 37-38.

⁴ Lire le très neuf livre de Yassine Temlali, *La genèse de la Kabylie. Aux origines de l'affirmation berbère en Algérie (1830-1962)*, La Découverte, coll. « Recherches », 2016, 308 p. Le livre de Gautier est *L'Islamisation de l'Afrique du Nord. Les siècles obscurs du Maghreb*, Payot, 1927, 432 p. Sur Gautier : Y. Potin & J.-F. Sirinelli dir., *Généralisations historiennes. XIXe-XXIe siècle*, CNRS, 2019, 800 p., *passim*, notamment dans la contribution de Pierre Singaravélou.

⁵ P. Oudinot, « Les Berbères », *La Géographie*, 1924, pp. 148-149 : « Le Maroc n'est ni aux Arabes, ni aux Berbères, il est aux autochtones qui sont peut-être nos frères et il ne faut pas rire quand un maître fait dire aux petits enfants d'école africaine : *Nos ancêtres, les Gaulois* ».

⁶ A. Brun, « Ethnique et mystique des Nosairiah de Syrie », *La Géographie*, 1925, pp. 155-156.

puissants, la race a gardé toute sa valeur. Le contraire serait en désaccord avec toutes les lois d'évolution des peuples. »

Le dernier item de l'argumentaire est constitué par la référence à l'empire romain. La France, en Afrique du Nord, ne fait que renouer avec l'antique civilisation latine. « l'effort produit par nos colons [en Algérie] pour restituer les terres à la culture leur fit retrouver dans son état de disparition tout ce que les Romains avaient fait avant eux. » L'Afrique du Nord a été « coupée de son passé par l'Islam »¹. Les arguments sont donc identiques à ceux qui ont servi à justifier la colonisation par « la sœur latine » en Afrique du Nord.

Croire fermement dans les vérités anciennes et dans les nouvelles solutions : une bonne partie des premières sont abandonnées, les secondes prennent un caractère mondain, touristique et finalement peu sûr. L'entre-deux-guerres est donc pour les Sociétés de Géographie une période de crise, mot « insupportable, démoralisant » que Charcot tente d'exorciser en 1933. La Société parisienne en particulier apparaît comme une Société de pensée peu motivante ou un club dont les publications changeantes ne sont même pas un repère sûr pour les adhérents. Et c'est ainsi que l'on va devoir affronter une guerre bien plus difficile que la précédente — pour Lille seulement c'est la répétition de l'occupation — et qui va se révéler être d'une terrible adversité à combattre.

24.1.2. La fin de la conquête coloniale

□ La bonne conscience coloniale mondiale

La mission civilisatrice et humanitaire des Européens est exaltée. Il n'y a guère chez les métropolitains de remise en cause du bien-fondé de la domination coloniale : la colonisation est légitime, elle unifie les nations, la notion de « trésor commun de l'humanité » se répand, on insiste sur la mise en valeur et la Première Guerre mondiale a accru la justification de la colonisation. Kipling est souvent rappelé, Albert Sarraut (1872-1962) titre en 1931 son ouvrage *Grandeur et Servitude coloniales*², et Hubert Lyautey (1854-1934) déclare en 1931 : « Coloniser, c'est gagner à la douceur humaine les cœurs farouches de la savane ou du désert ».

Les voix anticoloniales sont très minoritaires : les aspirations nationales sont d'ailleurs niées et de nombreuses formules montrent un aveuglement total. Albert Sarraut dit, toujours en 1931 : « Tous ceux de nos

¹ André Berthier, « Les richesses archéologiques de la province de Constantine », *La Géographie*, 1934, p. 310.

² Éditions du Sagittaire, 288 p., une réédition est parue en 2012 chez L'Harmattan (198 p.).

protégés dont la sagesse est faite de l'expérience du passé et de l'observation attentive du présent ont peur de l'indépendance », le Haut-Commissaire britannique en Égypte s'exclame en 1933 : « la bonne administration est leur (*sic*) seul désir et leur seul intérêt ». Le mépris pour les chefs nationalistes est évident : Churchill qualifie ainsi Gandhi de « fakir à demi nu » ! Dans l'entre-deux-guerres se développe l'idée de l'« évidence » de l'« anarchie » que serait l'indépendance. Alain, philosophe radical, prédit qu'en cas d'abandon « la simple et aveugle coutume établira partout, si nous laissons faire, un régime de crasse, de négligence et de fanatisme, sans compter la force nue, qui passera comme le cyclone. »

En conséquence, perdue l'ignorance intellectuelle vis-à-vis des grandes civilisations, tandis que la facilité du tourisme à longue distance multiplie les simples voyageurs véhiculant les clichés. Bien sûr, l'exotisme colonial est porté aux nues, dans la littérature — Joseph Peyré (1892-1968) **1**, *L'Escadron blanc*, 1931 — , la BD — Hergé, *Tintin au Congo*, 1931 : dans l'édition originale, Tintin fait une leçon de géographie sur la Belgique, remplacée par du calcul en 1947 ! — , la chanson — *Mon légionnaire* — , le cinéma — *Les Lanciers du Bengale*, Jacques Feyder **2**, *Le Grand Jeu*, 1931, Julien Duvivier (1896-1967), *La Bandera*, 1935, Christian-Jacque **3**, *Un de la Légion*, 1936, Jean-Paul Paulin (1902-1976), *Trois de Saint-Cyr*, 1939, Jean d'Esme **4**, *Les sentinelles de l'Empire*, 1939 — , les expositions — Exposition coloniale de Paris-Vincennes en 1931 — , le roman policier, témoin Agatha Christie (1890-1976).

□ La politique coloniale française est-elle singulière ?

La métropole française face aux colonies, dans l'entre-deux-guerres : est-ce de l'indifférence ? L'apogée de l'idée coloniale se situe en France, non pas en 1931, au moment de l'Exposition, mais après la Libération. L'attitude générale de l'entre-deux-guerres est faite d'indifférence ou de méfiance, mentalité inchangée expliquant que les Français, malgré des conditions économiques précaires (celles des années 1930), n'émigrent que peu vers « leurs » possessions, même les plus proches. Il existe certes un « Parti colonial », mais les Sociétés de Géographie ont fortement décliné, on vient de le voir, et la Ligue maritime et coloniale, fondée en 1921 et qui publie *Mer et Colonies*, si elle prétend avoir

1 Trois ouvrages collectif récents : Joseph Peyré, 1892-1968. *L'écriture d'un monde, un monde d'écriture*, L'Harmattan, 2020, 362 p., *Joseph Peyré, humaniste universel*, L'Harmattan, 2020, 232 p., *Joseph Peyré, l'Africain. Du protectorat aux guerres mondiales*, L'Harmattan, 2020, 254 p.

2 Pseudonyme de Joseph Frédéric, 1885-1948.

3 Pseudonyme de Christian Maudet, 1904-1994.

4 Pseudonyme de Jean d'Esmenard, 1894-1966.

700 000 adhérents, n'en a en réalité que 20 000 ou 30 000 ! Des hommes politiques, des groupes économiques même envisagent sans sourciller de céder des colonies, ou d'en échanger — lâcher les colonies d'Amérique et/ou d'Asie, obtenir les enclaves britanniques en AOF, vendre des colonies aux États-Unis, etc. — , ce à quoi d'autres s'opposent, Édouard Herriot s'écriant : « Les colonies sont les filles de la France, une mère ne vend pas ses enfants. » D'autres (pacifistes de gauche) songent à associer l'Allemagne à l'œuvre coloniale française, au nom d'une « Eurafrique ».

Un personnage commence une longue carrière, il s'agit de Georges Mauco (1899-1988), chantre de la politique nataliste dans les années 30 et, en même temps, thuriféraire d'une vision sélective du racisme colonial à la française. Laisser immigrer en France les Kabyles est d'après lui bien préférable à l'« importation » de « nègres » et d'Indochinois ; mais toutes les populations coloniales font courir à la métropole les risques de la syphilis, de la tuberculose et de la criminalité. Il devient en 1935 secrétaire du Comité d'études sur les étrangers, en 1938 secrétaire de l'Union internationale pour l'étude scientifique des problèmes de population et, en même temps, membre du cabinet de Philippe Serre (1901-1991), sous-secrétaire d'État à la Présidence du Conseil en charge de l'immigration et des étrangers (gouvernement Chautemps et non Léon Blum : Mauco est bien entendu antisémite). Mauco est soutenu par l'historien Louis Chevalier (1911-2001), par Alfred Sauvy (1898-1990) et Robert Debré (1882-1978), par le gouverneur colonial Hubert Deschamps (1900-1979) ; il entrera au PPF, sera à Vichy, sera néanmoins blanchi par de Gaulle et se verra à la Libération confié un Haut Comité de la Population et de la Famille, poste qu'il conservera jusqu'en... 1970, recyclant à tout va ses publications d'avant-guerre et proposant avec succès une politique très restrictive et « éthique », avec des quotas en fonction de la « désidérabilité » des diverses origines et un contrôle tatillon tous azimuts de l'immigré (santé, logement, physique, mental, etc.).

Une copieuse géographie coloniale française est introduite dans l'enseignement primaire (1938) et secondaire (1937). Surtout, l'Exposition coloniale de 1931 à Paris (Porte Dorée, alors Porte de Picpus, et bois de Vincennes) est un beau succès. Elle avait été précédée, on l'a vu, de plusieurs expositions à la Belle Époque et de trois dans les années 20 — Marseille à nouveau en 1922, Strasbourg en 1924 et La Rochelle en 1927 — elle a le statut d'Exposition coloniale internationale, elle est organisée par Lyautey, maurrassien ravi d'agir, de construire et de pénétrer un milieu banlieusard populaire, voire communiste. L'exposition accueille un grand nombre de visiteurs — huit

millions, dont une moitié de Parisiens **1** — , séduits par l'ampleur et la modernité relative de l'effort urbanistique et pédagogique — malgré le racisme violent et les « zoos humains » — et elle contribue à créer une plus vive curiosité pour l'Empire (terme officieux), mais le phénomène a été passager : il n'a pas atteint les mentalités en profondeur. La gauche française critique l'Exposition et les communistes, sur injonction de l'Internationale, organisent même une Exposition anti-impérialiste, qui n'a guère de succès (5 000 entrées). De plus, l'exposition s'est tenue à deux mauvais moments, la crise économique et la féroce répression d'un soulèvement en Annam **2**...

Des Français se demandent si le lien colonial est légitime. Une très abondante littérature de dénonciation des abus du colonialisme est publiée en France dans l'entre-deux-guerres. Les deux plus grands ouvrages sont ceux d'André Gide (1869-1951), *Voyage au Congo* (1926) et *Retour au Tchad*. Sont notables les rôles d'intellectuels — comme le professeur de philosophie Félicien Challaye (1875-1967) **3**, condamnant radicalement le système colonial, comme, aussi, la journaliste Andrée Viollis **4** — , d'associations comme la Ligue contre l'Oppression coloniale et l'Impérialisme, internationale, fondée à Bruxelles en 1927 et présidée par Albert Einstein (1879-1955). Mais, globalement, la légitimité du lien colonial n'est guère remise en cause dans la grande opinion publique. Les méfaits de la colonisation sont vus comme le fait d'hommes ou de gouvernements particuliers, la colonisation n'est pas un mal en soi... Avec la montée des périls extérieurs se fait jour l'idée que seul l'Empire permettrait d'équilibrer le dynamisme des États fascistes (d'ailleurs les pacifistes se font anticolonialistes) et la Libération verra l'apogée du sentiment colonial chez les Français, bien tard. Les sondages sont éloquents : en février 1939, 53 % des Français estiment que « l'Empire, c'est la France » (43 % d'avis contraires), en septembre 1945, 63 % des Français croiront que l'Indochine est et restera française (12 % d'avis contraires seulement !). En 1939, à la question de savoir si l'on estime « aussi pénible de voir céder un morceau de notre empire colonial qu'un

1 Il avait été vendu 33 millions de tickets, certains visiteurs venant plusieurs fois, mais des naïfs conclurent à 33 millions de visiteurs, bétise répétée souventes fois jusqu'à présent !

2 D.Grandsart, *Paris 1931. Revoir l'exposition coloniale*, Paris, Éditions FVW, Distribution Vilo, 2010, 263 p. ; Ch.-R.Ageron, « L'Exposition coloniale de 1931 », dans P.Nora dir., *Les lieux de mémoire*, Gallimard, 1984-1992, 3 tomes en 7 vol., I,1, pp. 561-593, et notice dans J.-Fr.Sirinelli dir., *Dictionnaire historique de la vie politique française au XXe siècle*, PUF, 1995, 1 068 p., réédition, 2003, coll. « Quadrige », 1 254 p., pp. 428-430 ; S.Ageorges, *Sur les traces des Expositions universelles de Paris, 1855-1937. À la recherche des pavillons et des monuments oubliés*, Parigramme, 2006, 187 p., pp. 145-161.

3 J.-F.Sirinelli, *Génération intellectuelle. Khâgneux et normaliens dans l'entre-deux-guerres*, Thèse, Fayard, 1988, 721 p., réédition, PUF, coll. « Quadrige », 1994, 720 p., *passim*.

4 Pseudonyme de Françoise-Caroline Claudius Jacquet de la Verryère, 1870-1950.

morceau du territoire de la France », on enregistrait certes 53 % de oui, mais 43 % de non ; en avril 1946, 63 % des Français veulent donner à tous les colonisés la citoyenneté française (22 % d'avis contraires), ce qui montrent bien la vogue, tardive, de l'assimilation !

Le phénomène global est évidemment renforcé par l'ambiguïté de la position des partis politiques de gauche (*cf.* le PC plus bas). Il a pour conséquences l'absence de doctrine coloniale véritable (pour ou contre) dans la plupart des partis, même à gauche, un phénomène qui se nourrit lui-même, et la parcimonie budgétaire caractéristique : aux colonies sont consacrés seulement 1 à 2 % du budget national ! Les colonies doivent, toujours, se suffire à elles-mêmes. Les investissements privés métropolitains dans les territoires d'outre-mer sont faibles, en dehors du Maroc, où Lyautey déploie une activité considérable et réussit à attirer l'attention grâce à une propagande intelligente, et de l'Indochine. L'impérialisme à la française est plus d'« organisation » que d'« expansion », avec une forte connotation d'autarcie impériale. Bonne conscience et tranquillité dominant, le fait colonial est considéré comme acquis, pour le plus grand bien des indigènes, qui accèdent à la Civilisation, et de la France. L'opinion publique, qui ignore à peu près tout des troubles dans les colonies (voir plus loin), pense que ces dernières sont d'une fidélité à toute épreuve, la Grande Guerre l'ayant « démontré ». Cependant, derrière cet apparent immobilisme, une évolution se dessine, évolution profonde et cachée qui engage l'avenir plus qu'elle ne modifie le présent : on s'explique mal l'échec des tentatives de réforme. Et l'acte de naissance officiel de l'Empire n'est jamais signé : la France *possède* un empire colonial, elle n'est pas prête à *être* un Empire, selon le mot critique de Charles-Robert Ageron (1923-2008). Il ne fut plus d'ailleurs question d'« Empire » après la déclaration de guerre de septembre 1939. Mieux vaut, pensa-t-on, célébrer l'unité et la fidélité de l'Empire, et prétendre que celui-ci a été réalisé de fait par la guerre !

Une évolution intellectuelle d'ensemble se dessine aux colonies dans l'entre-deux-guerres. La scolarisation progresse partout, mais n'atteint qu'une partie de la population d'âge scolaire. En Algérie, en 1938, 100 000 enfants, dont 17 000 filles, sont scolarisés dans des écoles créées par la France ; le taux de scolarisation indigène est passé de 5 à 10 %. En Afrique subsaharienne, le taux est resté au niveau de 5 % en Côte d'Ivoire (4 millions d'habitants), il n'y a que 10 000 élèves, dans les écoles de missionnaires le plus souvent. Ce type de scolarisation permet de dégager des élites professionnelles attachées à la culture française, de former les premiers instituteurs, notamment dans la fameuse École normale William Ponty fondée à Dakar en 1937. Mais la scolarisation est très

faible dans le secondaire et le supérieur et forme de pseudo-élites indigènes, limitées au certificat d'études primaires mais se croyant capables d'exercer un métier « noble » : ces adolescents désertent les villages pour les villes, les métiers des pères pour des emplois hypothétiques. Cette piètre œuvre contraste avec l'émergence de la *négritude* ¹.

L'anticolonialisme de la SFIO et la guerre du Rif ont déjà été évoqués dans le chapitre 19. En ce qui concerne le PCF, le tournant de l'Internationale en 1935 est fidèlement appliqué : considérable atténuation de l'anticolonialisme, et même discours de Thorez en 1937, dans lequel il parle du « droit à l'indépendance », mais pour ajouter :

« l'intérêt des peuples colonisés est dans leur union avec le peuple de France et non dans une attitude qui pourrait favoriser les entreprises du fascisme. Il faut par conséquent créer les conditions de cette union libre, confiante et fraternelle des peuples colonisés avec notre peuple. »

La même année, Thorez publie un rapport avec la fameuse formule : « le droit au divorce ne signifie pas l'obligation de divorcer ». Une nouvelle volte-face se fait bien sûr observer avec le pacte germano-soviétique (1939).

Depuis longtemps, l'économie des pays colonisés est orientée vers la satisfaction des besoins des métropoles, par exemple en phosphates du Maroc et en caoutchouc d'Indochine. Les conséquences sont la sensibilité aux prix mondiaux et la dépendance économique. En échange de leurs matières premières, les colonies françaises absorbent des produits fabriqués européens, et, bien sûr, la France, comme toutes les métropoles, freine leur industrialisation. Les années 20 voient une expansion économique dans les empires coloniaux, le français en particulier. Mais l'équipement des colonies est peu fait par les métropoles et la France n'échappe pas à la règle. Par exemple la loi française de 1900, toujours en vigueur, érige en règle que la métropole ne paie que l'administration et l'armée, le reste étant financé sur place par l'impôt.

La récession des années 30 aggrave cette dépendance, à cause de la baisse des cours mondiaux des matières premières et du repli de la métropole sur l'empire (ainsi, 45 % des capitaux investis en 1939 contre 10 % en 1914 !). Les grandes sociétés (par exemple, Paribas et Rothschild au Maroc) se taillent la part du lion. La crise accélère l'adoption des idées modernistes lancées dès le temps de Sarraut par la plupart des praticiens de la colonisation. Revenons sur le resserrement des liens avec la métropole. Il est conforme à un idéal d'autarcie, exprimé par Albert Sarraut – ancien gouverneur général d'Indochine devenu ministre des Colonies – en 1925. À la suite de la Crise, la France se replie

¹ Sur la racialisation : C.Reynaud-Paligot, *L'école aux colonies. Entre mission civilisatrice et racialisation, 1816-1940*, Champ Vallon, 2020, 351 p.

économiquement sur son empire. En 1913 celui-ci représentait 12 % du commerce français (une part beaucoup plus forte dans les exportations métropolitaines que dans les importations), 16 % en 1929, en 1938 on en est à 27 %, avec un renversement de la répartition exportations-importations. L'empire est alors le premier partenaire de la France, et même l'Algérie considérée toute seule, car l'Afrique du Nord représente à peu près la moitié du commerce extérieur français.

Le repli protectionniste sur l'Empire s'accroît dans les années 30 ; il apparut à la Chambre un véritable « lobby autarchique », qui se réfère à Colbert et à Méline. En 1935, l'Empire colonial absorbe 32 % des exportations françaises, contre 20 % en 1929. Pourtant les exportations vers l'Empire n'augmentèrent que de 0,1% ; c'était qu'avec le reste du monde elles s'effondraient. Cette autarchie impériale profite beaucoup aux colonies, qui vendent à la métropole leurs marchandises plus cher qu'aux cours mondiaux. En 1934-1935, une véritable économie « impériale » est mise sur pied, un Crédit colonial aidant les grandes entreprises, en prenant le relais des banques privées. En 1936, la piastre indochinoise est alignée sur le franc, une piastre valant 10 francs.

Dans la ligne de la « mystique coloniale », le terme de « colonies françaises » est remplacé en 1935 par « France d'Outre-Mer »¹ et naissent des organismes dits « impériaux ». La Conférence nord-africaine (1932-1933) associe à de hauts dirigeants métropolitains le Gouverneur général d'Algérie et les résidents généraux du Maroc et de Tunisie. Le Haut Comité de la Méditerranée et de l'Afrique du Nord (1935) regroupe les mêmes, le président du Conseil, les quatre ministres concernés et les Hauts Commissaires de Syrie et du Liban. Il y a également une Conférence du Commerce colonial (1933) et une Conférence économique de la France métropolitaine et d'Outre-Mer (1934-1935), mais pas l'équivalent des assises périodiques de l'Empire britannique, qui se tenaient régulièrement depuis 1887.

Si l'Allemagne nazie réclame le retour des anciennes colonies allemandes et suscite un renouveau de l'idée d'Eurafrique (voir chapitre 19), l'Italie est plus précoce et plus précise. Depuis la Première Guerre mondiale, elle est insatisfaite : la convention de Londres (1915) n'a pas été respectée et la victoire est « mutilée » ; il y a eu seulement en 1919 un léger agrandissement de la Libye au détriment de l'Algérie et le statut particulier des Italiens de Tunisie a

¹ C'est peut-être le legs, rapide, de la création de la revue *Outre-Mer. Revue générale de colonisation*, fondée en 1929 par Georges Hardy (1884-1972), directeur de l'École coloniale. Sur Hardy : Y.Potin & J.-F.Sirinelli dir., *Généralités historiennes. XIXe-XXIe siècle*, CNRS, 2019, 800 p., *passim*, notamment dans la contribution de Pierre Singaravélou.

été confirmé. À noter que la Grande-Bretagne cède aussi des territoires égyptiens et somaliens. Mais l'Italie se déclare toujours insatisfaite, jusqu'aux accords Laval-Mussolini du 7 janvier 1935 : une nouvelle bande (d'Aozou) de territoire au profit de la Libye, un petit territoire somalien au profit de l'Érythrée, mais cette concession n'a que d'éphémères conséquences. L'Italie fasciste lance le 30 novembre 1938 une campagne de revendications sur Djibouti (l'Éthiopie est alors conquise) et la Tunisie, où les Italiens forment un groupe très homogène et nombreux.

24.1.3. Les débuts de la décolonisation dans l'empire français ?

Le mot décolonisation est attesté en France dès 1836, dans un manifeste [d'Henri (Boyer-)Fonfrède (1788-1841)] « intitulé *Décolonisation d'Alger*, lequel recommandait l'évacuation de l'Algérie. Le mot figure ensuite avec ses dérivés (décolonisateur, décolonisés) dans un dictionnaire des néologismes : *L'Enrichissement de la langue française [Dictionnaire de mots nouveaux]* (1845) dû à [Jean-Baptiste] Richard de Radonvilliers. Il semble avoir été d'usage chez les seuls adversaires de la colonisation, les "anticolonistes" comme on disait alors, et avoir disparu avec eux pendant toute la période d'expansion coloniale. Le mot décolonisation fut repris après la Révolution soviétique par le leader communiste indien Manabendra Nath Roy [1887-1954] [...] ». ¹

□ Au Maghreb

Au Maroc, d'une part la pacification du Sud marocain est terminée en 1934, de même que celle de la Mauritanie, la date de 1934 signifiant en quelque sorte la fin de la conquête coloniale française par le nord et par le sud de l'Afrique occidentale. D'autre part, la France commet la lourde erreur du « *dahîr* berbère » (16 mai 1930). Il s'agit d'une loi qui prévoit que les tribunaux d'appel créés en pays berbère jugeront d'après les coutumes berbères et non suivant le Coran. Certains Marocains, en particulier les intellectuels formés à l'Université musulmane Karaouine de Fès (fondée en 859), s'indignent de ce qu'ils considèrent comme une tentative de désislamisation et de division du Maroc, une vieille politique française d'ailleurs. Puis le mouvement de protestation gagne tout le monde arabe ; l'application est différée, enfin le *dahîr* est retiré. En 1934 des intellectuels fondent le Comité d'action marocain ; c'est un parti réformiste réclamant l'adoucissement du protectorat et une participation plus effective des Marocains à la marche des affaires ; il présente le 1er décembre 1934

¹ Charles-Robert Ageron, p. 331 de J.-Fr.Sirinelli dir., *Dictionnaire historique de la vie politique française au XXe siècle*, PUF, 1995, 1 068 p., réédition, 2003, coll. « Quadrige », 1 254 p.

au gouvernement français un plan de réforme, soutenu par la gauche française. Le CAM a une aile gauche indépendantiste, dont le chef est Allal al-Fasî. Enfin, le Front populaire fait une tentative de promouvoir une politique libérale, qu'il n'a pas le temps de mener à bien¹, d'où la déception après sa dislocation et une agitation dans les rues de Meknès et Fès (septembre-octobre 1937), attisée par une intense propagande antifrançaise des radios franquistes (installées à Séville et Tétouan). Les chefs du CAM – Allal al-Fasî (1910-1974), Mohamed Hassan Ouazzani (1910-1978), Ahmed Balafrej (1908-1990) – sont alors déportés et le parti est dissous.

L'Algérie subit les contrecoups de la Crise mondiale : les prix des produits algériens baissent, ce qui coïncide avec la hausse de la natalité. Le Front Populaire présente le projet Blum-Viollette. Maurice Viollette (1870-1960) est un ancien gouverneur général (1925), il est maintenant ministre d'État dans le gouvernement Blum. Il faut dire que le Front populaire avait fait naître de grands espoirs : il avait en effet promis une enquête générale sur la situation « politique, économique et morale » dans les colonies. André Gide fit même partie de la commission chargée de l'enquête en juillet 1936. Partout les indigènes essayèrent de profiter de la nouvelle donne à Paris pour obtenir une reconnaissance ; ceux qu'on entendit à cette époque étaient évidemment les plus modérés, ceux qui demandaient l'assimilation, c'est-à-dire la pleine citoyenneté française, y compris le droit de vote. Ainsi, en juin 1936, un congrès musulman se réunit à Alger : il demandait l'octroi aux indigènes de la nationalité française, mais avec le maintien du droit musulman. En collaboration avec Viollette, Blum élaborait un projet d'assimilation progressive aux termes duquel on eût accordé la nationalité française, sans abandon du droit musulman (disposition essentielle qui sera reprise dans l'ordonnance de 1944), à quelques dizaines de milliers d'indigènes d'Algérie (vingt et un mille la première année), diplômés, gradés de l'armée ou fonctionnaires, élus et responsables syndicaux. Avant même d'arriver aux Chambres, le projet Blum-Viollette fut retiré sous la pression des colons (il y eut un fort regain d'antisémitisme) ; les nationalistes s'y opposèrent aussi, dressant la communauté européenne, qui menaçait de faire la « grève des municipalités ». C'est donc l'échec et le projet ne vint jamais en discussion, d'autant que la Droite

¹ Voir, par Charles-André Julien lui-même, « Léon Blum et les pays d'outre-mer », dans le Colloque *Léon Blum, chef de gouvernement (1936-1937)*, FNSP, 1967, réédit., FNSP, coll. « Références », 1981, 439 p., pp. 377-390. Cette communication fut suivie de celle de Robert Delavignette, « La politique de Marius Moutet au ministère des colonies », pp. 391-394, et d'une discussion générale, pp. 395-406.

et le Sénat s'y opposaient et que les Européens étaient farouchement hostiles à toute évolution ¹.

Plusieurs courants anticolonialistes se manifestèrent en Algérie dans l'entre-deux-guerres. Le premier est formé par les intellectuels francisés (formés à la française dans les écoles et les lycées français), par exemple le docteur Mohammed Saleh Bendjelloul et le pharmacien Ferhat Abbas, cités dans un chapitre précédent. L'échec du projet Blum-Viollette (voir plus haut) déconsidère les partisans de l'assimilation, mais de ce premier courant sortira, en 1946, l'Union démocratique du Manifeste algérien (UDMA). Le deuxième courant est, comme nous l'avons vu, le mouvement des *Oulémas* ('*ulamâ'*, docteurs de la Loi). Ils sont regroupés en une Association en 1931. Deux tendances, toujours, dans le mouvement : les « passésistes » et les « progressistes ». Le troisième courant, dont nous avons vu la genèse, est le mouvement de Messali Hadj. L'Étoile Nord-Africaine est transformée en un Parti Populaire Algérien (PPA) en 1937 car Messali Hadj est alors séduit par Doriot et son PPF. Messali organise des meetings et des manifestations, alors que les Oulémas étaient beaucoup plus discrets : ainsi, à Alger, en 1937, une manifestation réclame l'indépendance, qui avait déjà été revendiquée par Messali Hadj en 1927 à Bruxelles au Congrès des Peuples opprimés. Messali Hadj est mis en prison puis exilé, le PPA est interdit, mais l'un et l'autre gagnent une popularité immense. Le mouvement messaliste s'est donné un drapeau vert et blanc, frappé de l'étoile et du croissant islamique, qui deviendra le drapeau national de l'Algérie indépendante. De ce troisième courant sortiront après la Deuxième Guerre mondiale le MTLD (Mouvement pour le Triomphe des Libertés démocratiques, en 1946), puis le FLN (Front de Libération nationale). Paradoxe : pourquoi Messali n'a-t-il pas été le chef, même nominal, du soulèvement de 1954 ? Raison première, la perte du contact avec le peuple algérien (à cause de l'exil). De plus, Messali a toujours été persuadé de son infaillibilité, ce qui a suscité au sein du MTLD une très forte opposition à cette « mystique du chef » : il y aura fondation de l'OS (Organisation spéciale) puis du CRUA (Comité révolutionnaire pour l'Unité et l'Action) puis du FLN. Messali Hadj, ulcéré de cette « scission », la considérera et la proclamera toujours vouée à l'échec et il fondera pendant la guerre d'Algérie le MNA (Mouvement National Algérien) pour faire pièce au FLN. Pour résister au FLN le MNA se compromettra avec la police française et les officiers français. Il sera donc déconsidéré lors de la fin de la Guerre d'Algérie, au moment des accords d'Évian.

¹ M. Goebel, *Paris, capitale du tiers monde. Comment est née la révolution anticoloniale (1919-1939)*, trad. fr., La Découverte, 2017, 447 p., *passim*.

Messali Hadj ne rentrera pas en Algérie (les autorités algériennes l' « ignorent ») et il mourra en exil (volontaire, cette fois-ci) en France. Ironie du destin messaliste : proscrit d'Algérie par le pouvoir colonial, pour avoir revendiqué l'indépendance de ce pays, il verra s'alourdir encore son exil quand cet objectif sera atteint !

Il y a en Tunisie une scission du Destour (*cf.* chapitre 19), le 2 mai 1934, entre un « Vieux » et un « Néo » Destour. Le Vieux Destour offre un exemple, rare, de parti de notables assez hostile à la France. Conservateur et xénophobe, il s'oriente vers les milieux traditionalistes et religieux et il joue la carte de l'arabisme. Le Néo Destour est fondé par Habib Bourguiba ¹. Né à Monastir en 1903, il avait fait des études de droit à Paris, puis Sciences Po. Avocat en Tunisie, il adhère au Destour en 1927, puis fonde donc, le 2 mars 1934, le Néo-Destour, moderne, laïc et populaire. Résolument démocratique, il est appuyé sur les ouvriers ; il réclame la souveraineté tunisienne, fondée sur une démocratie laïque, indépendante et garantie par le suffrage universel ; il organise des manifestations, des grèves et des meetings. En raison de ses prises de positions nationalistes, Bourguiba est interné de 1934 à 1936. À cette date, le Front populaire entame la discussion entre Pierre Viénot (1897-1944) et Bourguiba, sur les modalités de l'accession à l'indépendance (étude d'une constitution, etc.), tandis que le nouveau résident assouplit le régime de la presse, accorde le droit de réunion et d'association. Hélas, la chute du gouvernement Blum ruine les espoirs et de violentes émeutes éclatent à Tunis le 8 avril 1938, elles font 20 morts et 40 blessés. La France dissout le Néo Destour, obligé de se réfugier dans la clandestinité, déporte Bourguiba (qui avait été arrêté une première fois en 1934 et libéré par le Front populaire) et procède à 1 500 arrestations. Le nouveau résident, Érik Labonne (1888-1971), établit l'état de siège.

□ Au Levant

Le Front populaire fut une rupture dans l'histoire du Liban, par le traité de Beyrouth du 13 novembre 1936 : l'indépendance était promise, dans un délai de trois ans, moyennant le maintien de l'influence culturelle française, quelques aérodromes militaires et le respect du cadre de la « Grande Syrie » (voir plus loin). Mais le Parlement français refusa de ratifier l'accord et la Deuxième Guerre mondiale éclata sans que l'indépendance fût entrée dans les faits : le Liban ne devint indépendant qu'en 1941. En Syrie, le Front populaire laissa sa

¹ Cf. M.Goebel, *Paris, capitale du tiers monde. Comment est née la révolution anticoloniale (1919-1939)*, trad. fr., La Découverte, 2017, 447 p., p. 384.

marque par les accords Viénot (sous-secrétaire d'État aux Protectorats) passés avec le gouvernement syrien le 9 septembre 1936. Ils octroyaient l'indépendance à une « Grande Syrie » englobant le Liban, moyennant les conditions reprises dans le traité concernant un peu plus tard celui-ci. C'était donc un très gros progrès mais aussi une façon relativement contournée de satisfaire tout en le neutralisant le mythe de la « Grande Syrie » des nationalistes syriens (cf. chapitre 19). À la fin de l'année (le 22 décembre 1936), les accords sont transformés en un « traité franco-syrien », signé à Damas. Mais les fonctionnaires du quai d'Orsay veulent protéger davantage les minorités, les tensions internationales renforcent l'importance des questions stratégiques et pétrolières ¹... Le Parlement français refuse, en conséquence, de ratifier les accords, alors que des élections, organisées par le gouvernement syrien, ont donné une grosse majorité aux nationalistes syriens ! La France se retrouve déconsidérée, une violente agitation éclate, l'état de siège est maintenu jusqu'à la Seconde Guerre mondiale.

□ Afrique subsaharienne et Madagascar

L'Afrique « noire » ignore l'agitation nationaliste. Les seules manifestations de masse sont sociales plus que politiques, par exemple, les troubles d'AEF par suite des abus nés du travail forcé ou les grèves à Dakar en 1937. Jusqu'à la Deuxième Guerre mondiale, ce qui importe, c'est le développement du mouvement syndical. Mais à Madagascar l'instituteur Jean Ralaimongo (1884-1944), qui réclamait la transformation en département – il était soutenu en France par André Gide et Anatole France – est interné en métropole, puis, rentré en 1924, il organise une action contre l'expropriation des Malgaches au profit des grandes concessions, il dénonce les abus de l'Administration et des colons, et il proteste contre l'envoi de troupes malgaches pour réprimer la révolte syrienne. Est interné aussi le pasteur Joseph Ravoahangy Andrianavalona, apôtre de l'indépendance au sein du VVS (*Vy-Vato-Sakelika*, Fer-Pierre-Ramification). En 1936 se produisent deux choses, la naissance d'un parti communiste (le PCR, PC de la région de Madagascar) et la détente avec le Front populaire (par exemple : la suppression du travail obligatoire).

□ En Indochine

Après celui de 1917, un deuxième PC (le « Parti communiste indochinois », PCI) est fondé en 1930, dans le Nord-Annam (c'est pourquoi il fut

¹ Ce qui est bien montré dans F.Pelletier, « Pétrole et enjeux politiques en France. La naissance d'un secteur stratégique », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, octobre-décembre 2018, pp. 123-136.

d'abord appelé « parti communiste vietnamien »), mais toujours en liaison avec la diaspora vietnamienne au Japon, en Chine méridionale et au Siam. Il est fondé par Nguyễn Ai Quoc (« Le patriote », premier surnom, jusqu'en 1940), futur Hồ Chi Minh (« Celui qui éclaire »). De son vrai nom Nguyễn Sinh Cung, il était né, en 1890, dans une famille de petits fonctionnaires indigènes. Il travaille comme balayeur en Grande-Bretagne puis comme ouvrier en France, de 1917 à 1923. Il adresse à la Conférence de la Paix de 1919 un programme inspiré par le wilsonisme, il essaie, en vain, de rencontrer Wilson, et il participe au Congrès de Tours en 1920, où il adhère au PCF. Il séjourne à Moscou et en Chine entre 1924 et 1930 et participe aux travaux du Komintern. De retour en Indochine en 1930, il fonde le Parti communiste indochinois et en 1941 le Viêt-minh, coalition dirigée contre les Japonais puis les Français. Autres noms importants à citer, ceux de Pham Van Dong (1906-2000) et Vo Nguyễn Giap (1911-2013), professeur d'histoire dans une école privée dont la femme, arrêtée, était morte en prison.

L'Indochine fut la première colonie à être touchée par la crise, dès 1930 : l'économie (tout au moins la partie monétarisée de celle-ci) était bien plus extravertie que celle de la métropole, car elle reposait essentiellement sur des exportations de produits bruts à destination du Japon, et la consommation locale était très faible. En 1931, les problèmes de l'agriculture de subsistance aidant (la pression démographique augmentait très vite et les techniques rizicoles ne suivaient pas), la famine régnait en Annam... La crise de 29 fut très grave en Indochine, ce qui aggrava la misère des masses, d'où des troubles. Cependant en Indochine les cultures de plantation connurent un essor rapide, surtout le café, le thé et l'hévéa, un arbre originaire d'Amazonie introduit au début du siècle et cultivé exclusivement dans de grandes plantations ; ainsi que la filière agroalimentaire qui leur était liée. Mais le plus spectaculaire fut le boom minier du Tonkin – la production d'étain fut multipliée par huit, celle de houille par quatre, celle de zinc explosa ; Saigon devint le septième port français ! Les capitaux étaient français, les machines étaient importées de France (à un prix élevé à cause d'un régime douanier défavorable), mais les minéraux extraits prenaient le chemin du Japon.

Le premier acte de la lutte anticoloniale en Indochine fut la mutinerie des tirailleurs annamites à Yen Bay (Tonkin) en 1930, à l'instigation du VNQDD (*Việt-nam Quốc Dân Đảng*, voir plus haut), qui escompte l'extension de l'insurrection à tout le protectorat. Dans la nuit du 9 au 10 février 1930, la garnison se mutine, tue les officiers français, s'empare du dépôt d'armes. Des actions similaires ont lieu dans les provinces voisines, accompagnées d'un soulèvement paysan localisé et de bombes à Hanoi. Mais la population n'ose pas

suivre et les mutins ne parviennent pas à prendre le contrôle de Hanoi. S'abat sur eux une très dure répression (bombardement de villages, exécutions, envois au bagne de Poulo Condor...), sans qu'on s'en prenne à la racine du mal. Cette terrible répression liquide pratiquement le VNQDD, au profit du PCI. À l'instigation de ce dernier éclatent les révoltes populaires de 1930-1931 : le soulèvement des ouvriers des plantations de caoutchouc Michelin, les révoltes paysannes, surtout dans le Nord de l'Annam, et les grèves de coolies et d'ouvriers. Deuxième vague de répression, dirigée contre le PCI, qui, quelques années après, tient son premier congrès à Moscou, en 1935. Autre politique française, appelée à beaucoup d'« avenir », les « bricolages politiques » au sommet : un nouvel empereur d'Annam, Bao Dai (Vin Thuy, 12 ans !) en 1925, flanqué d'une Commission des réformes, dirigée par le catholique Ngô Đình Diêm, futur président de la République du Viêt-Nam entre 1955 et 1963.

Ici encore, les conséquences du Front populaire sont importantes : des mesures sociales en faveur des ouvriers (journée de 8 heures, relèvement des salaires, etc.) ; les détenus politiques de 1930 (comme Pham Van Dong et Vo Nguyễn Giap) sont libérés.

24.2. La France dans les jupes de la « gouvernante anglaise » 1 ? Une politique étrangère des années 30...

De quoi s'agit-il ? Rappelons la formule de Pierre Arnaud concernant le champ des sports : « au lendemain de la première guerre mondiale, l'Angleterre veut imposer sa loi en imposant aux pays vainqueurs de ne pas rencontrer les neutres et les vaincus, ni même les pays vainqueurs qui pourraient jouer contre eux. » Je rappelle qu'il avait remarqué en outre que la presse sportive française supportait très mal cette forme très particulière de *leadership* britannique et que *La Vie au grand air* du 20 mai 1920 avait écrit « que l'Angleterre a mis la France en demeure de la suivre, comme une péniche suit un remorqueur... » 2 Plus tard, pour les années trente, et dans le cadre des relations diplomatiques, on parle de « gouvernante anglaise » !

Cette décennie des années trente est beaucoup plus une *avant-guerre* que la Belle Époque. La Deuxième Guerre mondiale sera déclenchée délibérément par les régimes autoritaires japonais et allemand. Mais ceux-ci

1 Cf. J.-B. Duroselle, *La Décadence. 1932-1939*, Imprimerie nationale, 1979, 538 p., réédition, Seuil, coll. « Points », 1983.

2 Page 39 du numéro. Cf. P. Arnaud et A. Wahl dir., *Colloque de Metz (1993) Sport et relations internationales*, Metz, 1994, 286 p., pp. 56 & 68.

n'auraient pas pu aboutir à ce résultat désastreux si la misère des masses, victimes de la crise, ne leur avait permis d'exploiter le mécontentement en offrant comme issue aux souffrances la conquête des territoires d'autrui. Mais les contacts entre nations ne sont pas que diplomatiques : il faut signaler l'importance historique de la création, en 1930, de l'Institut français de Berlin, qui devient un haut lieu de la culture européenne. Sartre et Aron le fréquentent. Pensionnaire de l'établissement de 1933 à 1934, Sartre s'intéresse à la phénoménologie qui s'affirme outre-Rhin et aide à la faire connaître en France. Quant à Aron, il publie en 1935 une étude sur *La sociologie allemande contemporaine*. Roger Martin du Gard, Paul Valéry, André Gide et André Maurois viennent aussi découvrir la vie culturelle intense de la capitale allemande jusqu'en 1933.

Dans le même temps, la crise économique des années trente entraîne en France (notamment) une vague de xénophobie aussi puissante qu'irrationnelle, faisant sauter les fragiles barrières que l'humanisme, la solidarité de classe ou l'internationalisme prolétarien pouvaient opposer à la haine de l'étranger, comme l'a montré Ralph Schor dans son livre sur l'opinion française sur les étrangers, que nous retrouvons ici **1**. Dans la décennie, l'étranger devient le bouc émissaire de toutes les difficultés, responsable du chômage, facteur d'insécurité, concurrent déloyal du commerçant, de l'avocat ou du médecin, fauteur de troubles politiques, agent des États expansionnistes ! Et contre lui, on dresse la muraille de papier des règlements, des expulsions, des exclusions d'emploi ou des obstacles à l'exercice de certaines professions. Juifs et Espagnols, les deux grands groupes d'immigrés que les troubles européens jettent sur les routes de l'exil, sont les victimes désignées de ces manifestations xénophobes. La préface de Jean-Baptiste Duroselle au livre de Ralph Schor attire l'attention sur la fragilité des cultures nationales exposées au contact de « corps étrangers » massifs. C'est que l'immigration, pour ses partisans les plus déterminés, n'est envisagée que comme le prélude de l'assimilation et que nul ne se hasarde à prôner un « droit à la différence », c'est-à-dire, en dernière analyse, une société multiculturelle. Or si l'on passe des Français, convaincus de la supériorité de leur culture sur celle des étrangers, aux immigrés eux-mêmes, la volonté de conserver leurs racines est évidente. Ralph Schor l'avait déjà mise en relief pour les années 20 à propos des Italiens ou des Polonais.

1 R.Schor, *L'opinion française et les étrangers en France, 1919-1939*, thèse, Publications de la Sorbonne, 1985, 761 p. Titre de sa 4^e partie : « Le temps des crises : la montée de la xénophobie ».

24.2.1. La France est face à de nouvelles tensions internationales et elle a besoin de l'aide britannique, de l'appui de la « gouvernante anglaise »

□ La France et l'impérialisme des dictatures

Dans le monde des années 1930 bouleversé par la crise économique, se développe une nouvelle tension, contrastant avec l'optimisme qui prévalait depuis le milieu des années 1920. La crise durcit les nationalismes économiques et fait renaître une atmosphère d'inquiétude. La désorganisation des échanges internationaux aggrave la disparité entre les grandes puissances : il est alors courant d'opposer les États riches – « ploutocratiques » – et les États démunis, insatisfaits, « prolétaires », adjectif qui apparaît dans les médias, vers 1932-1933, pour qualifier les pays vaincus en 1918, ou qui s'estiment lésés par les traités, et qui, de plus, sont victimes de la Crise. Au-delà des frictions traditionnelles, s'esquissent les ambitions des dictatures européennes – auxquelles il faut ajouter celles du Japon – et les grandes lignes d'un conflit idéologique où s'affrontent fascisme, communisme et démocraties libérales : c'est le trait dominant de l'avant-guerre. Les initiatives des dictatures mettent en échec la sécurité collective. Les ambitions des États insatisfaits sont l'expression d'une volonté délibérée de puissance et constituent pendant les années 1930 une menace permanente pour la paix. Or les circonstances paraissent favorables aux dictatures, car les puissances qui peuvent leur faire obstacle sont indécises ou divisées. Les anciens vainqueurs de la Première Guerre mondiale, désunis, ne peuvent opposer un front commun aux ambitions allemandes. Les régimes autoritaires ne peuvent trouver de dérivatif à l'étouffement des libertés politiques et aux privations imposées par l'autarcie que dans une exaspération, habilement dirigée, des sentiments nationalistes. Le succès est indispensable au prestige des dictateurs : leurs exigences sans cesse accrues dépassent donc les simples demandes de révision des traités de paix et ouvrent la voie à de nouveaux impérialismes fondés sur la violence et les coups de force.

La crise est inégale. La lutte pour les marchés est âpre, et les exportations sont difficiles : le dumping allemand, italien et japonais se heurte aux mesures de rétorsion des concurrents ; en 1936, plus de quarante pays ont déjà opposé des taxes exceptionnelles à l'entrée des produits nippons. Les États prolétaires revendiquent l'accès aux matières premières et aux marchés, le droit aux colonies et aux zones d'influence économique, comme étant la condition même de leur survie nationale. L'autarcie mène à la conquête territoriale et à de nouveaux conflits. Les ambitions démesurées des États *prolétaires* constituent une

menace permanente pour la paix : la passivité des démocraties européennes, le neutralisme nord-américain, l'ambiguïté de l'attitude soviétique leur laissent le champ libre.

La crise de 1929 provoque un changement d'atmosphère radical dans les relations internationales qui prennent une forme nouvelle et inquiétante ; désunis, les anciens vainqueurs n'opposent pas de front commun aux ambitions allemandes ; des conflits localisés, en Éthiopie, en Espagne et en Chine laissent peser sur le monde la perspective d'une conflagration générale. Les initiatives du Japon en 1931, de l'Allemagne à partir de 1933, de l'Italie en 1935, remettent en cause les principes de la sécurité collective : mal épaulée par la Grande-Bretagne et la France, la SDN ne peut ni assurer le respect des traités ni maintenir la paix ¹. Aux joutes diplomatiques des grandes conférences internationales et de la Société des Nations pendant les années 1920, succède l'époque des coups de force qui font irrésistiblement glisser le monde vers une guerre généralisée. Vers 1932-1933, les relations internationales entrent dans une période d'instabilité et d'insécurité qui s'aggrave à partir de 1937 et mène à un second conflit mondial : la crise économique et la pression des dictatures contribuent à entretenir cette tension. Il est désormais illusoire de tenter un rapprochement des nations européennes au moment où s'exaspère le protectionnisme et où les puissances coloniales se replient sur leurs empires. Briand, l'apôtre de la paix par la négociation, qui reste aux Affaires étrangères jusqu'en janvier 1932, est désormais dépassé par les événements (voir biographie plus haut). Son dernier acte positif, la proposition de créer une Union européenne groupant les 27 États européens par « une sorte de lien fédéral » (5 septembre 1929), aboutit en 1930 à un échec total, devant l'opposition de l'Allemagne et surtout de la Grande-Bretagne, plus soucieuse de se lier à ses *dominions* dans un vaste *Commonwealth* que de renforcer ses liens avec le continent. Seules la Bulgarie et la Yougoslavie donnent un avis favorable et le projet s'enlise vite dans des commissions d'étude.

□ France et Français dans les affrontements idéologiques et les engagements politiques des années 30

Dans les années 1930, la confrontation des grandes idéologies, démocratie libérale, communisme et fascisme, bouleverse la vie intellectuelle. Il devient de plus en plus difficile de défendre l'esprit fraternel d'une civilisation

¹ Pour la politique étrangère de la France vis-à-vis de l'Allemagne et de l'Italie, essentiels sont les souvenirs d'André François-Poncet (1887-1978), ambassadeur à Berlin de 1931 à 1938, puis à Rome de 1938 à 1940 : A. François-Poncet, *Souvenirs d'une ambassade à Berlin. 1931-1938*, Flammarion, 1946, réédition, Perrin, 2016, 509 p., réédition, 2018, 494 p., et *Au Palais Farnèse. Souvenirs d'une ambassade à Rome. 1938-1940*, Fayard, 1961, réédition, Perrin, 2019, 195 p.

commune à tous les Européens en se plaçant « au-dessus de la mêlée », comme l'avait fait en 1914-1918 Romain Rolland.

La montée du national-socialisme en Allemagne, les affrontements politiques en France, la guerre d'Espagne, puis, après 1936, la perspective d'une prochaine guerre européenne placent les intellectuels devant le problème de l'engagement politique. Il ne leur est plus possible de s'en tenir à leur seul domaine : ils doivent s'engager au service de la cause qui leur paraît la plus juste. Ainsi, en France, en 1934, des écrivains et des savants de gauche fondent le Comité de vigilance des Intellectuels antifascistes (CVIA) ¹, et, en 1935, des écrivains et journalistes de droite signent un *Manifeste pour la défense de la civilisation chrétienne* qui se proclame solidaire de l'intervention italienne en Éthiopie ². Au même moment, se manifeste le spectre d'une alliance entre puissances fascistes, éventuellement avec l'appoint des régimes « simplement » autoritaires. Le congrès des mouvements fascistes européens à Montreux (Suisse), en décembre 1934, est un véritable choc pour l'opinion démocratique. Toutefois, l'Italie de Mussolini se rapproche des démocraties en 1934-1935, car elle craint que l'Allemagne ne devienne le chef de file des pays « révisionnistes », se substituant à l'Italie, qui cherche à noyer le révisionnisme dans un système de révision pacifique des traités de paix. Tel est l'objet du Pacte à Quatre (Italie, Allemagne, France et Angleterre), imaginé par Mussolini, signé le 7 juin 1933 mais ratifié seulement par l'Italie et l'Allemagne. La tentative d'*Anschluss* en Autriche (juillet 1934, voir plus loin) va porter à son comble la germanophobie italienne, aux niveaux gouvernemental et populaire.

Dans les années qui précèdent la Seconde Guerre mondiale se manifeste un phénomène nouveau, aux conséquences très importantes : les esprits et les États ne se regroupent plus, en Europe, suivant les lignes de force politiques ou économiques, mais suivant les préférences idéologiques. Le communisme avait suscité un grand espoir de renouveau, cet espoir s'était affaibli, mais il subsiste, surtout dans les milieux prolétaires des grandes villes et des campagnes les plus pauvres. En face du « communisme sans patrie », le fascisme avait esquissé une doctrine affirmant défendre l'originalité nationale des peuples rénovés par le corporatisme. Enfin, dans les pays dont l'équilibre économique est à peu près assuré, et où le besoin d'expansion extérieure semble

¹ L'expression « comité de vigilance » avait été utilisée par les dreyfusards, en 1898 (P.Ory, *La belle illusion. Culture et politique sous le signe du Front populaire*, Plon, 1994, 1 033 p., réédition, CNRS, 2016, 1 033 p., p. 865).

² J.-F.Sirinelli, *Intellectuels et passions françaises. Manifestes et pétitions au vingtième siècle*, Fayard, 1990, 365 p., réédition, Gallimard, coll. "Folio-histoire", 1996, 592 p., chapitre IV.

assoupi, c'est-à-dire surtout en Grande-Bretagne et en France, la démocratie libérale conserve des partisans, évidemment majoritaires.

Les engagements politiques se multiplient. Le choix entre politique et littérature divise les surréalistes : en 1930, ils se proclament « au service de la révolution », puis le groupe se désagrège. André Breton (1896-1966) reste fidèle au surréalisme « pur », certains surréalistes vont vers le trotskisme, d'autres vers le communisme comme Paul Éluard¹ et Louis Aragon (1897-1982), qui commence en 1933, avec *Les cloches de Bâle*, une suite de romans « engagés », *Les communistes*. Dans les années 1930, les communistes entraînent aussi avec eux de jeunes écrivains comme le philosophe Paul Nizan (1905-1940) et, à leur côté, Romain Rolland (1866-1944), type parfait de l'« intellectuel de gauche » mettant ses sentiments humanitaires au service des causes « justes ». Mais André Gide (1869-1961), parti en 1936 en URSS, en revient déçu². Parmi les catholiques, Paul Claudel (1868-1955) se fait le défenseur de la tradition et de l'ordre moral ; François Mauriac (1885-1970) exprime les troubles d'un croyant face à la montée des violences ; dans sa revue *Esprit*, Emmanuel Mounier (1905-1950)³ ne voit de solution au heurt des idéologies que dans une révolution spirituelle. À l'extrême droite, de jeunes intellectuels sont séduits par le fascisme ou le nazisme, souvent à la suite d'un voyage en Allemagne : Pierre Drieu La Rochelle (1893-1945) – à qui le 6 février 1934 révèle la décomposition d'un régime bourgeois qu'il déteste – rêve d'un fascisme adapté à la France ; Robert Brasillach (1909-1945), exalté par le spectacle des foules nazies au congrès de Nuremberg, réclame en France une « révolution nationale », expression qui devait connaître la destinée qu'on sait. Quant à Louis-Ferdinand Céline⁴, qui, dans *Voyage au bout de la nuit* (1931), dénonce les misères humaines des banlieues tristes dans un langage argotique et direct, bouleversant la conception traditionnelle de l'écriture romanesque, il sombre dans un violent antisémitisme.

S'il y a coupure chronologique, elle est marquée par la guerre d'Espagne. Le partage ne se fait plus, désormais, selon les nations, mais selon les idées et le fascisme affecte de plus en plus de mener une croisade contre « l'Internationale rouge ».

□ La France des années 30 et la SDN, théâtre des illusions perdues

¹ Pseudonyme de Paul Grindel, 1895-1952.

² S.Cœuré, *La Grande Lueur à l'Est. Les Français et l'Union soviétique, 1917-1939*, Seuil, 1999, 364 p., pp. 275-280.

³ Notice dans G. & S.Berstein, *La Troisième République*, M.A. Éditions, coll. « Le Monde de ... », 1987, 356 p., p. 214.

⁴ Pseudonyme de Louis Ferdinand Destouches, 1894-1961.

La crise de 1929 marque bien la « faillite de la paix », selon le mot classique de Maurice Baumont ¹. Certes, la SDN enregistre l'admission de l'URSS (18 septembre 1934), grâce à Louis Barthou (1862-1934), l'Union soviétique occupant un siège permanent au Conseil, spécialement créé à son intention. L'année 1934 est d'ailleurs celle de l'apogée numérique de la SDN, avec 60 membres. Mais Joseph Avenol (1879-1952), nouveau secrétaire général de la SDN à partir de 1933, français, conservateur, préfère jouer la carte des gouvernements, au point de mettre l'organisation au service de la politique d'« apaisement ». Doté d'un net penchant pour les régimes autoritaires, il incarne la tendance « munichoise » à la SDN.

Certes, il faut signaler le fonctionnement satisfaisant du plébiscite sarrois de janvier 1935, avec la présence d'une force internationale de 3 300 hommes (la seule à avoir été mise sur pied), dont 1 500 Britanniques et 1 300 Italiens ² et ne pas oublier le Bureau international du Travail (BIT), devenu plus actif que jamais. Même des démissionnaires continuent de participer à l'Organisation internationale du travail (OIT) et les États-Unis y entrent en 1934.

La SDN est appuyée par des mouvements pacifistes, comme le Rassemblement universel pour la Paix (RUP), créé en septembre 1935 par Lord Robert Cecil (voir plus haut) et le français Pierre Cot (1895-1977) – ministre radical de l'Air à trois reprises dans les années 30 – et qui rassemble 750 organisations nationales et 40 organisations internationales. En réalité la direction du RUP appartient à des crypto-communistes, surtout Willy Münzenberg (1889-1940), ancien député communiste au Reichstag installé à Paris et inventeur d'innombrables ligues et comités contre l'impérialisme et l'oppression coloniale. Le RUP lance une campagne pour réhabiliter la SDN et mobilise l'opinion publique autour du slogan « Sauver la SDN, c'est sauver la Paix » ; de surcroît le RUP soutient le Front populaire. Plusieurs manifestations « de la paix » ont lieu : Journée nationale pour la Paix à Paris, organisée par le RUP (2 août 1936), Congrès universel de la Paix à Bruxelles (septembre 1936), Pavillon de la Paix à l'Exposition internationale de Paris (1937).

Cependant l'essentiel est la marque de la violence et de la guerre, de l'impuissance de la SDN, visible dès la conquête de la Mandchourie par le Japon en 1931-1932. La guerre d'Éthiopie crée une atmosphère d'espoir : il ne fait de doute pour personne que la SDN vient d'engager le combat suprême, or, elle le perd lamentablement. La guerre d'Espagne bien sûr, la nouvelle course aux

¹ M. Baumont, *La faillite de la paix, 1918-1939*, PUF, 1945, 817 p., plusieurs rééditions jusqu'en 1968.

² Les autres sont Suédois et Néerlandais.

armements aussi, consacrent l'évanouissement du rôle. Toute la gamme des agressions hitlériennes et italiennes provoquent le silence de la SDN, Joseph Avenol étant, de plus, un *munichois*, nous l'avons vu.

□ La France et les problèmes économiques de la décennie de la Crise

Le déclenchement de la crise de 29 (1) conduit de nombreux gouvernements à dévaluer leur monnaie, c'est-à-dire à fixer sa valeur à une moindre quantité d'or. Cette méthode sert de stimulant aux exportations puisqu'un produit valant telle somme avant la dévaluation, et le même prix après, peut être acheté par les étrangers pour une moindre quantité d'or et est donc moins cher. Mais la dévaluation n'est profitable que si l'on peut maintenir les prix intérieurs. Si le manque de confiance et l'accroissement de prix des objets importés font monter les prix des denrées, on entre dans un processus d'inflation. Le commerce mondial manque donc de la base stable qu'avait été avant 1914 l'interchangeabilité des monnaies à un niveau constant. Sur le plan douanier, on assiste au triomphe généralisé d'un protectionnisme renforcé qui remet à l'honneur des pratiques mercantilistes, par exemple les contingentements. Enfin, le commerce international est freiné par les mouvements à court terme de capitaux. Si la confiance dans la stabilité politique d'un pays diminue, les étrangers et les nationaux se hâtent d'en faire sortir leurs capitaux et leur or, ou l'or qu'ils obtiennent de la banque d'État en échange de leurs billets de banque. Cela rend la situation très instable.

Quelles sont, pour les relations internationales, les principales conséquences de la crise ? Première conséquence générale : comme il existe un lien très étroit entre relations diplomatiques et relations économiques, la crise de 1929-1933 joue un rôle décisif dans le développement des tensions internationales. Elle contribue à l'établissement du nazisme en Allemagne, au renforcement du fascisme en Italie, à l'affaiblissement du pouvoir en France, au pacifisme en Grande-Bretagne, à l'isolationnisme aux États-Unis, à la prise du pouvoir par les impérialistes au Japon. Le recul profond des échanges consécutif à la crise s'accompagne de la destruction des mécanismes traditionnels des échanges établis au XIXe siècle. Cette rupture se réalise dans les domaines douanier, monétaire et financier.

Une deuxième grande conséquence est l'accroissement des pouvoirs économiques de l'État. Au total, la crise est peu à peu résorbée par des interventions autoritaires de l'État. Au pur système capitaliste du libéralisme sans frein, se substitue le dirigisme. Aux États-Unis, c'est le *New Deal* qui permet au pouvoir fédéral d'établir une large emprise sur l'économie. En Italie, Mussolini transforme l'État fasciste en un « État corporatif », qui interdit les

1 Sur la crise de 29 dans le monde, voir les deux mises au point claires de P.Gilles, *Histoire des crises et des cycles économiques. Des crises industrielles du 19^e siècle aux crises financières du 20^e siècle*, Armand Colin, coll. U, 2004, 296 p., réédition, 2009, sous le titre ... *aux crises actuelles*, 320 p. et de J.Néré, *Les crises économiques au XXe siècle*, Armand Colin, coll. « Cursus », 1989, 192 p., plusieurs rééditions, chapitre 3.

conflits entre patrons et ouvriers en remplaçant la lutte des classes par des discussions collectives sous l'étroite surveillance du gouvernement. En Allemagne, les nazis suppriment les syndicats et créent le Front du Travail (*Arbeitsfront*) contrôlé par l'État, ainsi que les « États du Commerce et de l'Industrie », les « États des transports », les « États de l'agriculture nationale », et, pour les intellectuels, la « Chambre de la Culture » ; chacun de ces organismes, contrôlé par l'État, dirige les activités correspondantes. En février 1936, Goering devient pratiquement le dictateur de l'économie allemande et entreprend la réalisation d'un « plan de quatre ans ». En France, le système des décrets-lois – 182 pour Daladier ¹ – et des pleins pouvoirs donne au gouvernement une large autorité économique, que l'instabilité ministérielle rend en partie inopérante.

Au total, la crise économique mondiale n'est qu'imparfaitement résolue en 1939. Mais elle a alors pris un aspect politique, celui de la tension internationale. Quant aux méthodes de lutte contre la crise, le phénomène essentiel est que les divers États ne réussissent pas à s'entendre pour combattre la crise et doivent donc agir en ordre dispersé. La responsabilité en ce domaine incombe surtout aux États-Unis. Le président Herbert Clark Hoover (1874-1964) a l'intention de coordonner les efforts. Mais, pressé par l'opinion qui veut le remboursement des dettes, il refuse de prolonger le moratoire international pendant une seconde année. Son successeur, Roosevelt, fait échouer la conférence économique internationale qui se tient à Londres en 1933 en ne voulant prendre aucun engagement au nom des États-Unis. D'où une série de mesures incohérentes. Sur le plan monétaire, au cours des années 1930, les rapports entre les monnaies sont instables, avec une série de dévaluations et la non-convertibilité des monnaies. C'est la disparition de la régularité des changes. Sur le plan financier, c'est en particulier la quasi-disparition, à partir de 1931-1932, des mouvements de capitaux à long terme ; c'est l'arrêt des prêts internationaux, qui touche les pays débiteurs, notamment les pays agraires, victimes de la chute des prix agricoles. Mais un pays très industrialisé, l'Allemagne, est aussi touché. La déflation, qui consiste à diminuer systématiquement les dépenses de l'État pour maintenir la monnaie, est pratiquée en Allemagne jusqu'en 1932, en France jusqu'en 1936. Mais restreignant les possibilités d'achat, elle a pour effet d'accroître le chômage. La dévaluation monétaire consiste au contraire à abaisser la valeur de la monnaie nationale pour faciliter l'accroissement des exportations.

¹ C'est « l'ère des décrets-lois » (J.Garrigues dir., *Histoire du Parlement de 1789 à nos jours*, Armand Colin, 2007, 515 p., pp. 362-366). Ils sont fréquemment étudiés dans S.Berstein, *Histoire du Parti radical*, thèse, FNSP, tome II, 1982, 667 p.

Elle est utilisée par la plupart des pays industriels, ce qui a pour conséquence d'en neutraliser les effets.

Les subventions à diverses catégories de producteurs, ou le lancement de grands travaux publics sont pratiqués avec succès aux États-Unis, avec un succès moindre en France, par le Front populaire. L'Allemagne et le Japon utilisent, pour résorber le chômage, une méthode coûteuse et dangereuse : la création de grandes industries de guerre. L'une des principales conséquences monétaires de la crise de 1929 est l'éclatement du Système monétaire international (SMI) : la conférence de Londres (1933) échoue à définir une entente mondiale. Au contraire, une guerre des monnaies éclate et l'on voit la constitution de trois blocs. Le bloc dollar est celui du continent américain (la plupart des pays en font partie, l'exception majeure étant, bien sûr, celle du Canada), les monnaies de ces pays suivant le dollar américain dans la mesure où les échanges avec les États-Unis sont majoritaires. Le bloc sterling est celui du *Commonwealth*, s'y ajoutent la Scandinavie et la majeure partie du Moyen-Orient, ainsi que quelques autres pays comme l'Argentine, le Pérou et la Bolivie, la Chine, le Siam et l'Iran. Enfin, le bloc or groupe la France et son empire colonial, l'Italie, la Suisse, la Belgique, les Pays-Bas et la Pologne, prolongeant la vieille Union latine de 1865, mais c'est le moins solide des trois blocs.

Des blocs économiques se constituent. Parmi les grandes nations capitalistes, deux grands groupes de pays industriels vont se différencier par leurs réactions face à la crise. L'Allemagne, le Japon et l'Italie se trouvent dans une situation également grave. Ces trois pays possèdent un fort potentiel de production industrielle, leur population est très dense, leur production agricole nationale insuffisante pour le marché intérieur, ils ne disposent pas de zones coloniales réservées importantes, et sont mal pourvus en matières premières industrielles (si on met à part le charbon allemand). Tous sont débiteurs et sans stock d'or significatif. De leur côté les États-Unis, la Grande-Bretagne et la France sont dans une situation plus favorable : en 1937, ils détiennent à eux trois 80 % du stock d'or, ils sont créanciers, ils contrôlent les grandes productions alimentaires mondiales et la plupart des produits clés pour l'industrie, soit sur leur territoire (*cf.* le pétrole nord-américain), soit dans leurs empires coloniaux, soit enfin par le mécanisme des investissements extérieurs.

De 1929 à 1939, le commerce mondial recule davantage que la production elle-même. Et les politiques économiques menées par les différents États pour faire face à la crise des échanges contribuent à accélérer la dislocation du marché mondial. Le renforcement des barrières douanières, le repli des échanges sur les espaces impériaux (pour la France et la Grande-Bretagne

surtout), le contrôle des changes aboutissent de fait à une rupture de l'unité du marché mondial et à la constitution, au sein même du monde capitaliste, de deux blocs aux intérêts objectivement opposés, l'un voulant refaire la carte du monde, l'autre la préserver telle quelle est...

À court terme, la crise renforce les nationalismes économiques : chaque pays tente de s'en sortir seul en usant de procédés empiriques, hausse des barrières douanières pour réduire les importations, dévaluation monétaire destinée à faciliter les exportations. Même le Royaume-Uni, patrie du libre-échange, adopte dès 1931 des mesures protectionnistes, tout en resserrant les liens avec son empire. La Conférence économique internationale, qui se tient à Londres à partir de juin 1933, s'efforce vainement de trouver des remèdes collectifs à la crise. Ce renouveau du nationalisme économique entretient la suspicion à l'égard de la notion même de coopération internationale : la SDN en subira le contrecoup. Pour sortir de la crise, les démocraties libérales, particulièrement la France, usent de moyens identiques – quoique à un moindre degré – à ceux employés par les dictatures, dirigisme, étatisation, grands travaux... Cette attitude culmine avec le *New Deal* de Roosevelt. En Europe, cette politique renforce les tendances antiparlementaires qui nourrissent la propagande fasciste.

24.2.2. La République française dans les premiers face-à-face entre démocraties et états fascistes

À partir de 1933, les espoirs d'un règlement pacifique des différends internationaux s'estompent puis disparaissent. Tandis qu'en Extrême-Orient (Asie orientale) le Japon réalise ses projets impérialistes, qui à terme peuvent menacer l'Indochine française, l'Allemagne et l'Italie pratiquent, elles aussi, une politique de force, qui, elle, menace directement la France métropolitaine et le Maghreb.

□ Les dictatures, sources de tensions

Mussolini est décidé à pratiquer une grande politique extérieure. Elle est héritière du « révisionnisme » relatif des années 20. Tenue jusqu'alors pour secondaire, l'alliance éventuelle de l'Italie avec la France (et la Grande-Bretagne) prend du prix après la victoire du nazisme en Allemagne, d'autant plus que Mussolini se trouve au sommet de sa gloire : « grandes batailles » économiques, paix avec l'Église, etc. Ne s'agit-il pas d'une « synthèse » fasciste, entre capitalisme et socialisme, excellente pour barrer la route au communisme ? Évidemment, ce moyen terme a des sympathisants dans les pays occidentaux comme la France. Mais les déceptions nées de l'affaire éthiopienne, des positions proches de celles de Hitler dans la guerre d'Espagne, une similitude des régimes, le rapprochent de l'Allemagne dès 1936, dans l'Axe Rome-Berlin.

Quelles sont les ambitions et les méthodes de l'Allemagne nazie ? Hitler entreprend, progressivement et méthodiquement, la réalisation des objectifs exposés dans *Mein Kampf*. Il y annonçait clairement les buts et les étapes de la politique extérieure du nazisme. D'abord, révision du traité de Versailles, remilitarisation de la Rhénanie et réarmement de l'Allemagne, puis formation de la Grande Allemagne grâce à l'annexion de l'Autriche et de la région des Sudètes (en Tchécoslovaquie occidentale), d'autant plus que « le Führer croit que l'Angleterre, selon toute vraisemblance, et probablement aussi la France, ont déjà secrètement rayé de leurs livres la Tchécoslovaquie et qu'elles se sont faites à l'idée que cette question serait réglée un jour par l'Allemagne... »¹. Ensuite, viendrait la conquête de l'espace vital nécessaire aux 80 millions d'habitants de ce nouveau pays, l'« espace vital » — *Lebensraum* — dont les Allemands, « race

¹ Extrait du « protocole Hossbach », compte rendu de la conférence du 5 novembre 1937 rédigé par le colonel Friedrich Hossbach (1894-1980), cité dans M.G. Steinert, *Les origines de la Seconde Guerre mondiale*, PUF, 1974, 136 p.

supérieure », ont besoin, la destruction de la puissance militaire française, l'alliance avec l'Italie et, si possible, avec l'Angleterre.

Quant à la France, « ennemi mortel du peuple allemand », c'est « une explication définitive » qu'il faudra avoir avec elle ! Dès son arrivée au pouvoir, Hitler s'engage dans la voie de la révision du traité de Versailles. La condition préalable d'une nouvelle expansion allemande est le réarmement : à la Conférence du désarmement de Genève, en 1932, donc avant l'arrivée au pouvoir de Hitler, von Papen obtient le principe de l'égalité des droits avec les autres puissances. Hitler en exige l'application immédiate : devant l'opposition de la France, l'Allemagne quitte la SDN le 14 octobre 1933. Elle accélère alors le réarmement clandestin qu'elle a entrepris depuis plusieurs années. Cependant, conscient de l'infériorité de ses forces, Hitler évite de soulever trop tôt le problème des minorités allemandes.

Enfin il s'était agi pour le Japon, pays non fasciste, dans un premier temps, de se réinsérer dans le « concert des nations », puis dans un deuxième, de se venger de l'humiliation de la politique des années 1920, la politique au « profil bas » de l'ambassadeur aux États-Unis Kijûrô Shidehara (1872-1951). Au Japon, la gravité de la crise économique ne laisse entrevoir d'autre issue que l'expansion territoriale. Bien que, depuis 1929, les libéraux soient au pouvoir, les militaires, appuyés par les sociétés secrètes nationalistes multiplient les attentats politiques et finissent par imposer la reprise de l'impérialisme. En 1936, une déclaration officielle définit les « principes fondamentaux d'une politique nationale » : aux revendications sur la Chine, s'ajoutent des visées sur l'ensemble du Sud-Est asiatique, dont le Japon convoite le pétrole, le caoutchouc et les minerais. Les trusts sont favorables à la création d'une vaste zone d'influence économique. Mais, dans l'armée, des groupes d'inspiration fasciste songent à faire du Japon une dictature militaire qui imposerait en Extrême-Orient un « ordre nouveau ».

□ Les réponses de la France et de son alliée britannique

À cette montée des tensions, les démocraties répondent par la neutralité, l'apaisement ou le répit. En face de ces politiques agressives, les États-Unis conservent leur attitude « isolationniste » et les deux grandes démocraties d'Europe occidentale, la France et la Grande-Bretagne, sont réduites à une défensive qui est souvent indifférence ou faiblesse.

Effacement français ? Apaisement à la française ? Remise en cause de la dépendance française vis-à-vis de la « gouvernante anglaise » ? **1** Les relations

1 Toutes questions en partie traitées dans l'article de Richard Davis, « Le débat sur l' "appeasement" britannique et français dans les années 1930. Les crises d'Éthiopie et de Rhénanie », dans la *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, octobre-décembre 1998, pp. 822-836.

que les Français entretiennent avec leur pays et avec l'étranger, entre 1919 et 1939, sont complexes. Un facteur d'unité toutefois : le pacifisme. On ne veut plus de la guerre. 1 400 000 tués, trois millions de blessés, plus d'un million d'invalides : le choc physique et plus encore, moral, de la guerre est considérable. Mais il y a une très large variété de *courants* pacifistes, sans puissant *mouvement* pacifiste. Le plus puissant mouvement, qui n'est pas un mouvement de masse, est Amsterdam-Pleyel, le noyau du Front populaire. Du côté de la SFIO, le débat est permanent et aigu entre partisans de la fermeté et de la paix. Les cadres du parti restent pacifistes : ils ont la conviction que rien ne vaut le sacrifice de millions de jeunes hommes. Léon Blum est déchiré entre un « lâche soulagement » et la honte. Ralph Schor a rappelé ¹ que le journaliste Jean Galtier-Boissière (1891-1966), au moment de quitter, par anticommunisme, *Le Canard enchaîné*, approuve, le 16 septembre 1936, la non-intervention de Blum en Espagne, au nom du raisonnement « Ce n'est pas parce qu'une maison brûle qu'il faut mettre le feu à toute la ville. » Il est typique de ces pacifistes qui, par sincérité ou par calcul, proclament que le péril stalinien est pire que le péril nazi, ce que l'Allemagne sent très vite, mettant sur pied, grâce à Otto Abetz (1903-1958) et au Comité France-Allemagne ², toute une propagande destinée à montrer que l'Allemagne est respectable et à subventionner les écrits germanophiles.

Il existe des mouvements protestants, comme *La Paix par le droit* ; de nombreux catholiques sont favorables à la SDN ; des féministes (par exemple Louise Weiss) sont pacifistes ; le professeur de philosophie Alain joue un rôle important auprès de la « jeunesse des écoles » ; le pacifisme des instituteurs est le terreau de l'appel munichois de 1938 « Nous ne voulons pas la guerre ! ».

Derrière le monarchiste Charles Maurras (1868-1952), on en vient même à douter du destin de la patrie. Des écrivains comme Louis-Ferdinand Céline (*Voyage au bout de la nuit*, 1932, *Bagatelles pour un massacre*, 1937) ou Pierre Drieu la Rochelle (*La comédie de Charleroi*, 1934) font l'apologie de la lâcheté, tiennent des discours antisémites ou proposent le fascisme comme antidote au bolchevisme :

« ... oui... je refuse la guerre et tout ce qu'il y a dedans... Je ne la déplore pas moi... Je ne me résigne pas moi... je ne pleurniche pas dessus moi... Je la refuse tout net, avec tous les hommes qu'elle contient, je ne veux rien avoir à faire avec eux, avec elle... — Mais c'est impossible de refuser la guerre, Ferdinand ! Il n'y a que les fous et les lâches qui refusent la guerre quand leur Patrie est en danger... — Alors

¹ R.Schor, *Le dernier siècle français. La France de 1914 à 2014*, Perrin, 2016, 633 p., p. 286.

² Cf. H.M.Bock, R.Meyer-Kalkus & M.Trebitsch, *Entre Locarno et Vichy. Les relations culturelles franco-allemandes dans les années 1930*, CNRS, 1993, 2 vol., 891 p.

vivent les fous et les lâches !... » (L.F. Céline, *Voyage au bout de la nuit*).

Ces attitudes, collectives ou individuelles, expliquent le soulagement aveugle avec lequel une grande partie de l'opinion française accueille les accords de Munich. D'autant que le Front populaire a accordé les premiers congés payés et que nombre de travailleurs aspirent à la continuité d'une vie meilleure, même les plus lucides : « Je nous trouve égoïstes. On est là, heureux, tranquilles, à ne penser à rien. Puis il y a les Espagnols, les Autrichiens, les Tchèques... » (Louis Aragon, *Les communistes*).

D'autre part, au regard de l'opinion étrangère, la France apparaît très isolée : Londres se méfie de son impérialisme, critique son militarisme, tandis que l'Italie s'en prend au traité de Versailles ; les Russes, de leur côté, gardent le souvenir de l'intervention étrangère et du « cordon sanitaire » ; à Washington, on s'en prend à la « légèreté » des Français. Les stéréotypes ne sont pas moins vifs, d'autant que les Français, malgré les progrès considérables des transports, voyagent peu : il y a peu de contacts, au total, entre Français et étrangers. Première puissance touristique du monde en 1929 (deux millions d'entrées), la France subit ensuite les conséquences de la crise et voit ce flux retomber à un million en 1938. Ni l'exposition coloniale de 1931, ni l'Exposition internationale de 1937 ne parviennent à inverser la tendance. Quant aux trois millions d'immigrés à la veille de la guerre, leur présence divise l'opinion.

Le cinéma tend à renforcer les stéréotypes, tandis que la radio transmet souvent une information trop schématique. Très attachée à l'image-choc et au gros titre, souvent hyper-polémique (cf. *Gringoire*), la presse française n'est pas vraiment un instrument de culture et d'information. Même *Le Temps*, considéré comme le quotidien le plus sérieux, ne supporte pas la comparaison avec le *Times* britannique. C'est aux livres qu'il faut demander une vision plus élargie du monde, livres scientifiques, et, plus encore, récits de voyages ou romans. André Siegfried décrit les États-Unis et le Canada, Malraux, au fil des *Conquérants* (1928), de *La condition humaine* (1933) et de *L'Espoir* (1937), montre la Chine en révolution et l'Espagne de la guerre civile, tandis que les écrivains-diplomates (Claudel, Giraudoux, Paul Morand), rapportent leurs impressions de l'étranger. La littérature, comme le théâtre, sont souvent les lieux de manifestation des préoccupations dominantes : le 21 novembre 1935, au théâtre de l'Athénée, sous la direction de Louis Jouvet (1887-1951), est représentée pour la première fois la pièce de Jean Giraudoux (1882-1944), *La guerre de Troie n'aura pas lieu*. En pleine affaire éthiopienne, une pièce pacifiste ne pouvait être reçue par les spectateurs que comme une œuvre d'actualité. Il existe une propagande étrangère qui se manifeste avant tout dans la presse. L'Italie finance des journaux fascistes, tel *Le Franciste* de Marcel Bucard (1895-1946), ou *L'Émancipation*

nationale, organe du Parti populaire français (PPF) de Jacques Doriot (1898-1945). Elle possède la *Revue hebdomadaire*, tente d'acheter *L'Ami du peuple* de François Coty ¹, obtient même l'atténuation de l'italophobie dans certains journaux radicaux, telle *La Dépêche de Toulouse* de Maurice Sarraut, frère d'Albert Sarraut (cf. sa biographie plus haut), qui au moment de la guerre d'Éthiopie critique la politique des sanctions.

En France, la réapparition du danger allemand à partir de 1933 ne provoque pas d'élan national semblable à celui qui avait précédé la Grande Guerre. Certes, des partisans de la fermeté apparaissent partout – cf. l'évolution de Romain Rolland – mais d'autres préoccupations absorbent le pays. Chez un grand nombre de Français, le sentiment du péril extérieur est éclipsé par la hantise du communisme, contre lequel les régimes autoritaires semblent une protection plus efficace que la démocratie parlementaire. Pire, le fascisme italien a la sympathie des ligues : désormais, pour beaucoup, l'idée d'une solidarité avec Mussolini, voire, pour une minorité, avec Hitler, paraît naturelle. Les partis de gauche et les syndicats sont, en revanche, hostiles aux dictatures, menace pour la « liberté du monde ». Cet affrontement des idéologies antagonistes divise profondément l'opinion française au moment de la guerre d'Espagne. Paralysé par les remous de l'opinion, conscient de sa faiblesse démographique, le gouvernement français pratique, en fait, dans le domaine des relations internationales, la même stratégie défensive que l'état-major sur le plan militaire. Toutefois, les événements de l'année 1939 provoquent une évolution de l'opinion publique française, qui ne constitue plus un obstacle insurmontable à une politique de fermeté à l'égard de l'Allemagne. Tout au long des années trente, redoutant l'isolement, la politique française ne veut pas se dissocier de la politique britannique d'apaisement, qu'elle suit parfois à contrecœur, mais l'exclusive maintenue par la Grande-Bretagne à l'égard des pays de l'Est place la France dans une situation délicate vis-à-vis de ses alliés d'Europe centrale. En fait, la France n'a pratiquement plus de politique extérieure indépendante vis-à-vis de la « gouvernante anglaise », expression du grand historien Jean-Baptiste Duroselle en petit comité, reprise par certains de ses « disciples ». Par écrit Duroselle se limite aux expressions de renforcement de « la politique de solidarité avec l'Angleterre », de pratique de « l'*appeasement* à contre-cœur » et de « ligne anglaise », mais, surtout, il cite l'expression employée par Daladier, dans

¹ Pseudonyme de François Spoturno, 1874-1934.

son discours de Sarrebruck (9 octobre 1938), de « gouvernantes anglaises », au pluriel. ¹

Les voyages français en URSS se multiplient dans les années 30, le succès de ce « tourisme politique » ² s'appuyant sur l'ambassade soviétique à Paris, des associations de « compagnons de route » ³, des délégations ouvrières mais aussi des voyageurs « bourgeois », les structures d'accueil soviétiques (Intourist est créé en 1929), les Langues orientales françaises, et... les voyages Potemkine. Il engendre des récits de voyage, ensuite critiqués dans la presse, dans un sens et l'autre, des images de l'URSS, du stalinisme et des plans quinquennaux et de son « homme nouveau ». L'URSS a mis sur pied toute une *Agit'prop* : radios, brochures, « journées », thème de la paix et Association internationale des Amis de l'Union soviétique – constituée à Cologne, en mai 1928, en 1933 le secrétariat quitte Berlin pour Amsterdam puis Paris – , un énorme guide de voyage de 858 pages, avec des plans, des cartes, des dépliants, publié en français à Berlin en 1928 par la Société pansoviétique pour les relations culturelles entre l'URSS et les pays étrangers, sous la signature de l'espion communiste hongrois Alexandre Radó (1899-1981), *Guide à travers l'Union soviétique*. Les Amis de l'Union soviétique publient un bulletin, *Vérité sur l'Union soviétique*, qui devient en 1933 *Russie d'aujourd'hui*, d'autres publications sont nombreuses, notamment celles de Victor Serge et de Pierre Pascal. Les voyageurs français en Russie sont 2 000 ou 3 000 par an dans les « belles années » 1934-1938. Les deux plus célèbres sont Romain Rolland, une seule fois, en 1935, et Herriot, à nouveau, mais en Ukraine cette fois-ci, en 1933 : c'est un véritable « voyage Potemkine », qui « piège » littéralement Herriot, qui parlera de l'abondance des récoltes, de la « prétendue famine »... ce qui déclenche une vaste polémique en France. De nombreuses « délégations ouvrières » se rendent en URSS et les autorités françaises observent cette « vogue pour les voyages » avec méfiance ; les préfetures continuent, à la fin des années 20 et au début des années 30, à entraver les voyages de militants communistes en leur refusant un passeport ; dans les années 30 ce sont plutôt les Soviétiques qui « trient » les entrées chez eux. Après l'entrée sur le sol soviétique, ce sont les itinéraires imposés, la surveillance et les programmes types, mais les voyages connaissent à partir de 1933 une nette recrudescence, à cause de la politique étrangère de l'Union soviétique stalinienne. « Les compagnons de route se [rendent] en Russie comme

¹ J.-B. Duroselle, *La Décadence. 1932-1939*, Imprimerie nationale, 1979, 568 p., pp. 368, 382 et 493.

² S. Cœuré, *La Grande Lueur à l'Est. Les Français et l'Union soviétique, 1917-1939*, Seuil, 1999, 364 p., dans le titre du chapitre VIII. Lire ce chapitre et les suivants. D'autres livres ont été cités pour les années 20 : voir plus haut.

³ Lire, toujours, David Caute, *Les Compagnons de route. 1917-1968*, trad. fr., Robert Laffont, 1979, 488 p.

on va en pèlerinage, le voyage étant plus la conséquence que la cause de leur engagement »¹. André Gide, *Retour d'URSS*, en 1936, est très critique, nous l'avons vu. Anatole France est critique lui aussi, dès 1922 (il meurt deux ans plus tard).

L'engouement pour la Russie soviétique puis l'URSS bénéficie du relais du groupe et de la revue *Clarté*, fondée à Paris en 1919 ; s'y expriment, outre André Gide et Anatole France, cités à l'instant, Henri Barbusse, Georges Duhamel, Jules Romains, Séverine, et de nombreux étrangers : Upton Sinclair (1878-1968), H.G. Wells (1866-1946), Stefan Zweig (1881-942), Vicente Blasco Ibáñez (1867-1928), Thomas Hardy (1840-1928)... Certains artistes font de longs séjours, ainsi le Roumain Panaït Istrati (1884-1935) et le Grec Níkos Kazantzákis (1883-1957). Jean Renoir, invité en 1935 pour présenter *Toni*, est l'un des seuls cinéastes français de renom à avoir effectué un voyage en URSS débouchant sur des projets concrets, en l'occurrence une adaptation des *Bas-Fonds* de Maxime Gorki. Dans les années 30, les voyages de scientifiques sont beaucoup plus nombreux que dans les années 20, les voyages d'intellectuels continuent : Jean-Pierre Vernant (1914-2007), alors étudiant, en 1934, l'écrivain Louis Guilloux (1899-1980), l'historien Fernand Rude (1910-1990), en 1934-1936 – il épouse d'ailleurs une Russe, Jeanne Belakowska – , Paul Nizan qui reste près d'une année en URSS. Les récits de voyage sont nombreux mais la presse française est peu implantée en URSS. Les Amis de l'URSS continuent ; le dessinateur Jules Grandjouan fonde le Cercle de la Russie neuve. Mais la langue russe est très peu enseignée en France, c'est que l'État français est très embarrassé, en dépit ou à cause du pacte franco-soviétique.

En symétrie, des écrivains russes, comme Ilya Ehrenbourg (1891-1967), nouent des liens avec des intellectuels français, Malraux, Aragon et Elsa Triolet. Des livres russes sont publiés en France grâce aux Éditions sociales, nées en 1928. Cependant l'immigration russe est divisée : certains sont très proches des milieux chrétiens, comme le cercle des Maritain (Raïssa est d'origine russe) ; Milioukov coordonne en 1932 une *Histoire de la Russie*, œuvre de Russes immigrés, mais il est sévèrement critiqué par Lucien Febvre dans *Les Annales*. Plus globalement, de nombreux problèmes divisent les Français : les plans quinquennaux, la famine, la comparaison des conditions de vie avec celles des États-Unis, la répression politique – ni Trotski, ni son fils Léon Sédov (1906-1938), installés à Paris, ne parviennent à mobiliser autour de l'enjeu des procès – , la place de l'Armée rouge dans l'URSS...

¹ D.Caute, *Les Compagnons de route (1917-1968)*, trad. fr., Robert Laffont, 1979, 488 p., p. 31.

Quant à elle, la diplomatie britannique¹ est traditionnellement prudente et lente, ce qui est désormais fort mal adapté, dirigée par une élite, très fermée, empirique, refusant les engagements aux conséquences imprévisibles et la *Gallic Logic*. Les cabinets sont souvent divisés, hésitants. Les conséquences, ce sont l'imprévoyance et l'inaction, une diplomatie illisible à l'étranger. Les dépenses militaires ont régulièrement baissé depuis 1922, ce qui conduit à une armée de terre de 200 000 hommes seulement, une marine avec seulement 15 cuirassés, 12 d'avant 1918, 3 d'après, et une aviation squelettique. En 1935, état-major et hauts fonctionnaires publient un *Livre blanc*, qui prend acte de l'échec définitif de la Conférence du Désarmement, constate le réarmement allemand et préconise un réarmement de la Grande-Bretagne. Le réarmement britannique n'est mis en route que fin 1935, et il est maladroit : il s'engage vers la construction de bombardiers à faible rayon d'action, par exemple, la défense antiaérienne est négligée et l'armée de terre complètement laissée pour compte. En conséquence, la Grande-Bretagne n'enverra à titre de corps expéditionnaire que deux divisions d'infanterie en 1939 en France, au lieu de 6 en 1914... Toutefois, le radar est mis au point en 1938, ainsi que le *Hurricane* et le *Spitfire*, l'aviation de chasse ayant bénéficié d'une priorité budgétaire. Devenu Secrétaire à la Guerre le 28 mai 1937, Leslie Hore-Belisha (1893-1957) s'entoure de jeunes officiers et de conseillers privés, dont le capitaine Basil Liddel Hart (1895-1970), correspondant militaire du *Times* ; au prix de grosses controverses avec l'état-major, il pousse à la mécanisation totale de l'armée. L'Extrême-Orient est très mal protégé : les travaux de défense de Singapour (uniquement du côté de la mer !) ne seront pas terminés en 1942... La Grande-Bretagne est donc incapable de défendre cette position stratégique essentielle.

L'opinion publique britannique suit dans les années 30 de fort près les affaires étrangères et est très pacifiste, témoins les nombreux sondages — le plus important étant le *Peace Ballot* publié le 27 juin 1935 — , les *Peace Societies*, les nombreux ouvrages sur la guerre, dont des livres « révisionnistes » sur la Première Guerre mondiale, l'importance du thème du désarmement, qui s'accompagne de l'idée selon laquelle le Royaume-Uni doit « prendre des risques pour la paix », c'est-à-dire désarmer le premier pour donner l'exemple. L'opinion est très favorable à la SDN : la *League for Nations Union* connaît son apogée numérique au début des années 30 (400 000 adhérents) et c'est elle qui, présidée par Lord Robert Cecil, lance un référendum privé, le *Peace Ballot*, auquel

¹ Il y eut aussi des voyageurs britanniques en Russie et en URSS, ainsi H.G.Wells et Bertrand Russell (1872-1970) en 1919.

participent plus de onze millions de Britanniques. En mai 1936, le chanoine Sheppard constitue une *Peace Pledge Union*, dont les membres doivent prendre l'engagement sous serment (*pledge*) de « renoncer à la guerre » sous toutes ses formes. Il trouve 100 000 « jureurs » pour le suivre. Il y a même des attitudes favorables à l'Allemagne, héritage du vieux courant germanophile « libéral » et « radical », de Keynes et du « révisionnisme » livresque. Après l'arrivée d'Hitler au pouvoir les travaillistes et libéraux persistent à être théoriquement hostiles au nazisme, mais les travaillistes continuent par « révisionnisme » à sympathiser avec les revendications allemandes (une hostilité idéologique mais pas diplomatique, donc) et l'extrême gauche considère que le nazisme est... le dernier avatar du capitalisme, donc il est éphémère ! Chez les conservateurs beaucoup préfèrent Hitler au communisme. Quant à l'ambassadeur à Berlin, il pensait que satisfaire une partie des revendications allemandes serait bénéfique pour la paix.

La Grande-Bretagne ne considère pas les questions européennes comme essentielles à sa sécurité. Il s'y produit « un raz-de-marée conservateur et l'arrivée durable au pouvoir de tories pacifistes et gallophobes, prêts à sécréter l' "appeasement", qui devaient susciter plus tard la colère de nombreux historiens et publicistes britanniques »¹. La politique d'*apaisement* accepte l'hypothèse d'une révision partielle des traités de 1919, dans la mesure où elle ne sera pas imposée par la force, et juge opportun d'accorder à Hitler quelques satisfactions en Europe centrale, si elles concernent des minorités allemandes séparées du Reich. L'opinion publique est très favorable à l'*appeasement*. Autour de Chamberlain, les principaux *appeasers* sont Stanley Baldwin (1867-1947), sir Samuel Hoare (1880-1959) et Lord Halifax². Le pays doit agir comme médiateur pour désamorcer les conflits, s'incliner devant les faits accomplis, obliger les autres pays à faire des concessions, « raisonner » l'Allemagne, etc. Néanmoins, quelques critiques s'élèvent : les travaillistes, en particulier, regrettent qu'on ne soutienne pas suffisamment la SDN. Clement Attlee (1883-1967), ancien brillant officier de la Grande Guerre, sous-secrétaire d'État à la Guerre dans le premier gouvernement travailliste (1924), ministre du Cabinet MacDonald de 1929-1931, devient le *leader* du parti travailliste en 1935 et combat la politique d'*appeasement* de Neville Chamberlain. Des travaillistes minoritaires comme Ernest Bevin (1881-1951) pensent même que la Grande-Bretagne devrait agir par la force pour éviter une agression. Quant à Lloyd George, certes il professe des idées pacifistes, mais il n'en dénonce pas moins la politique d'*appeasement* de Neville Chamberlain.

¹ J.-B. Duroselle, *La Décadence. 1932-1939*, Imprimerie nationale, 1979, 568 p.

² Edward Frederick Lindley Wood, comte d'Halifax (1881-1959).

Autour de Winston Churchill (malgré ses sympathies pour Mussolini et Franco) et Anthony Eden – qui a rencontré en 1934 Hitler, lequel lui a fait mauvaise impression – des conservateurs voient dans l'apaisement un expédient provisoire, en attendant que la Grande-Bretagne ait réarmé. Churchill et Eden vont être de plus en plus critiques et Churchill dira même pendant la Seconde Guerre mondiale que l'Angleterre est... responsable de la guerre. Cependant, dans leur grande majorité, les Britanniques, malgré leur antipathie pour le régime nazi, sont profondément attachés à la paix. En mai 1937, Neville Chamberlain, partisan déclaré de l'apaisement, devient Premier Ministre.

Neville Chamberlain (1869-1940) était le fils de Joseph Chamberlain (1836-1914) et le demi-frère d'Austen Chamberlain (1863-1937). Député conservateur à partir de 1918, chancelier de l'Échiquier 1931-1937, il avait reconverti l'économie britannique après la Crise et participé à l'élaboration des accords d'Ottawa de 1932. Mais, Premier Ministre à partir de 1937, il était peu au fait des questions internationales et mal conseillé.

Après 1934 vient le temps pour l'Union soviétique du second rapprochement avec l'Occident. Le national-socialisme rencontre désormais à travers le monde beaucoup d'hostilité : mais il ne naît aucun front d'états qui puisse arrêter Hitler dans ses ambitions. Maxime Litvinov toujours aux Affaires étrangères, l'URSS découvre le danger nazi : l'antibolchevisme de Hitler, la catastrophe de la tactique suivie en Allemagne contre la social-démocratie (à l'instigation du Komintern), le renforcement militaire de l'Allemagne, le Pacte anti-Komintern de novembre 1936, qui souligne le danger japonais, d'autant plus qu'il y a expansionnisme militaire de ce dernier pays. Pour les partis communistes, les années 30 signifient désormais la politique de la « main tendue » et l'appui donné aux fronts populaires. En 1934, pour résister au fascisme, pour protéger l'URSS menacée par la guerre, l'Internationale prône les alliances les plus larges possibles : c'est la stratégie des fronts populaires antifascistes. Plus encore, c'est l'entrée de l'URSS à la SDN en 1934, la reconnaissance par les États-Unis en 1933, l'alliance avec la Tchécoslovaquie en 1935, le poids croissant du commerce avec la Grande-Bretagne, qui dépasse celui avec l'Allemagne. L'Union soviétique participe à la guerre d'Espagne, mais considérons que cela permet des éliminations, et que l'aide diminue au début de l'année 1938, l'URSS ne s'estimant pas assez forte pour soutenir seule une guerre qui aurait exigé des efforts considérables. En 1936, l'Union soviétique propose même un « pacte du Pacifique » à la Grande-Bretagne et aux États-Unis, pour résister aux ambitions japonaises. Grande-Bretagne et États-Unis ne donnent pas suite, grave conséquence : l'URSS les soupçonne de vouloir détourner contre elle l'expansionnisme nippon ! La convention de Montreux (20 juillet 1936) est un des rares résultats positifs de l'entrée de l'URSS à la SDN. Cette convention, signée

par la Bulgarie, la France, la Grèce, le Japon, la Roumanie, le Royaume-Uni, la Turquie, l'URSS et la Yougoslavie, concerne les détroits turcs : elle restreint le passage des navires de guerre en temps de paix et elle l'exclut en temps de guerre, ce qui permet aux Soviétiques d'être tranquilles sur la mer Noire et de se rapprocher de la Turquie. Celle-ci récupère du même coup le contrôle de ses détroits, a le droit de les fortifier, ce qui constitue un nouveau succès diplomatique pour Mustapha Kemal Atatürk (« le père des Turcs »). Kemal, qui devait mourir deux ans plus tard, avait construit en Turquie une dictature militaire avec des caractères fascistes, surtout un parti unique, aux principes proches du fascisme italien, le Parti républicain du Peuple. Mais, outre le fait que Kemal favorise le renforcement d'une bourgeoisie nationale et d'un capitalisme turc naissant, des différences profondes existent : des réalisations révolutionnaires (redistributions de terres, nationalisations, élimination des influences religieuses, etc.), les masses ne sont pas enrégimentées, l'armée est un instrument du pouvoir, qui sert de lien entre les masses populaires (où elle recrute ses soldats) et la bourgeoisie (qui lui fournit ses officiers).

□ **La fin des réparations allemandes et la question des dettes de guerre**

Quelles sont les conséquences de la crise économique de 1929 pour les Réparations ? Le plan Young de 1929, qui fixait jusqu'à 1988 les annuités que l'Allemagne devrait payer au titre des Réparations, cessa d'être appliqué dès que la crise économique s'abattit sur l'Europe. Pour pallier cette crise, l'Allemagne et l'Autriche cherchèrent à créer entre elles une union douanière (l'« *Anschluss* économique », 14 mars 1931). Cette tentative échoua devant la violente opposition de la France et de la Tchécoslovaquie. « On nous prend pour des ânes, disait Herriot, si l'on nous croit capables d'oublier que l'unification politique de l'Allemagne a été réalisée par la voie de l'unification douanière », allusion au *Zollverein* dirigé par la Prusse au XIXe siècle. Quant à Briand, il ajouta : « L'*Anschluss*, c'est la guerre ».

La perturbation des paiements internationaux remit ainsi en question les réparations allemandes : dès 1931, l'Allemagne s'avéra incapable de faire face à ses échéances. La demande de moratoire formulée par le chancelier Brüning trouva un appui à Washington et à Londres où l'on redoutait que le poids des Réparations n'empêchât l'Allemagne de régler ses autres dettes ; le président des États-Unis, Hoover, pressé par l'Allemagne, proposa, le 30 juin 1931, un moratoire d'un an pour toutes les dettes entre les États (réparations, dettes de guerre, etc.). L'idée fut acceptée par toutes les puissances. La France était perdante dans cette opération, dès lors que les encaisses obtenues au titre des

obligations allemandes étaient supérieures de deux milliards de francs aux sommes dont elle était débitrice à l'égard de ses anciennes alliées. Néanmoins, par souci de conciliation, et pour empêcher qu'une banqueroute généralisée en Allemagne ne fit encore davantage le lit du nazisme, le chef du gouvernement, Pierre Laval (1883-1945), soutenu par les socialistes mais contre une partie de sa majorité, accepta le principe du moratoire Hoover.

À la fin de ce moratoire une conférence se réunit à Lausanne (juin-juillet 1932) et décida de mettre fin aux Réparations, à l'exception d'un solde de trois milliards de marks. La France, isolée, s'inclina. Toutefois, l'acte final de la conférence de Lausanne était assorti d'un accord officieux, signé par la France, la Belgique, l'Italie et le Royaume-Uni. Il faisait dépendre la ratification de l'annulation des réparations allemandes de l'acceptation par les Américains de l'abandon de leurs propres créances. Or chacun avait conscience du fait que Berlin n'effectuerait plus aucun paiement et que Washington ne renoncerait pas à ses droits ! On décida néanmoins de se réunir à nouveau à Londres en 1933 pour discuter d'un règlement général du problème des dettes, mais la conférence n'eut jamais lieu... On a calculé que, sur les 132 milliards de marks-or qu'elle aurait dû payer, l'Allemagne n'en avait versé que 23 (dont moins de 9,5 pour la France, qui dut ainsi payer elle-même 70 % de ses dépenses de reconstruction).

Les anciens vainqueurs espéraient que les États-Unis agiraient aussi généreusement envers eux et passeraient l'éponge sur les dettes de guerre. Hoover, malgré son secrétaire d'État Henry Lewis Stimson (1867-1950), refusa. Herriot, président du Conseil français, proposa à la Chambre des députés de payer l'annuité 1932 de la dette. La Chambre rejeta ce projet et Herriot dut démissionner (14 décembre 1932). La France décidait ainsi, unilatéralement, de ne plus payer ses dettes. L'Angleterre proposa un paiement symbolique. Les États-Unis protestèrent aussi bien contre le refus de paiement que contre le paiement symbolique, mais tous les pays, sauf la Finlande, cessèrent d'honorer leurs dettes de guerre. Cette querelle eut des conséquences graves. Elle créa une vive tension entre les États-Unis et l'Europe. Au moment où il aurait fallu s'unir contre le danger nazi, elle renforça l'isolationnisme des États-Unis. Désormais, ceux-ci vont se tenir jalousement à l'écart des affaires européennes. Entre-temps, la conférence du désarmement s'était réunie.

Un siècle après la fin de la Première Guerre mondiale, les historiens et les économistes réunis par l'Observatoire français des conjonctures

économiques ¹ ont une vision beaucoup moins germanophile des réparations allemandes. Ils constatent que l'Allemagne n'était en 1920 endettée hors Réparations qu'à hauteur de 48 % de son produit intérieur brut, contre 135 % pour la France, qui devait rembourser les emprunts faits auprès des États-Unis (et de la Grande-Bretagne). Certes le paiement intégral des réparations aurait porté ce pourcentage à 147 %, à diminuer de 3 à 4 % si le désarmement avait été réel. Économiquement l'Allemagne aurait pu payer, mais... pas politiquement, à cause du poids en Allemagne de la notion de « diktat » et de la stratégie diplomatique de la Grande-Bretagne.

¹ Antoine Reverchon, « Après le traité de Versailles, l'Allemagne aurait pu payer », *Le Monde*, 18 janvier 2020, p. 29.

□ La conférence du désarmement et son échec (1932-1933)

Le traité de Versailles prévoyait qu'une fois la sécurité assurée, le désarmement de l'Allemagne serait suivi d'un désarmement général. Après de longs travaux préparatoires, une Conférence du Désarmement se réunit enfin à Genève en février 1932. La France refusait de désarmer avant la constitution d'une force internationale et beaucoup de puissances voyaient dans le réarmement une solution au marasme industriel et au chômage. Les discussions stériles traînèrent, alors que le monde s'engageait peu à peu dans une nouvelle course aux armements. 62 pays étaient représentés, dont l'URSS et les États-Unis, qui n'étaient pas membres de la SDN. Successivement, une série de plans furent proposés. Ils furent tous rejetés.

Les plans Tardieu et Herriot envisageaient de réserver le matériel lourd (aviation de bombardement, canons, chars, etc.) aux opérations décidées par la SDN, dotée d'une force armée internationale. Ce matériel serait stocké sous contrôle international. Il proposait aussi de réduire les armées nationales à des milices équipées d'armes légères. Enfin, le plan MacDonald ¹ prévoyait de porter à un niveau de 200 000 hommes (niveau de l'armée britannique...) les armées des principaux pays européens. Mais Hitler, qui venait de prendre le pouvoir (30 janvier 1933), refusait d'inclure dans les 200 000 hommes les milices paramilitaires des S.A. et des S.S. La France refusait de compter ses troupes coloniales. Tous ces plans étaient naïfs ou vains, car les composantes de la force militaire sont éminemment multiples, et encore plus en matière de potentiel.

Le désaccord entre les principaux participants se manifesta à tout propos. L'Angleterre ne voulait pas d'une nouvelle réduction des armements navals, la délégation allemande, dirigée par Franz von Papen (1879-1969), avait exigé « l'égalité des droits », c'est-à-dire l'autorisation de réarmer, la France s'opposa à cette prétention, sauf si la Grande-Bretagne donnait sa « garantie ». On savait qu'elle reposait sur d'anciens plans de mise sur pied d'une armée véritable ². La délégation de la République de Weimar ayant quitté le 16 septembre la conférence, les quatre grands (États-Unis, Angleterre, Italie et France) cédèrent au chantage allemand et, le 11 décembre 1932, reconnurent l'égalité des droits entre l'Allemagne et les autres pays, avec mise en route le jour où un plan serait appliqué. La France s'était retrouvée complètement isolée.

Ainsi lorsque Hitler, en janvier 1933, devint chancelier, la conférence du désarmement n'avait abouti qu'au résultat paradoxal d'autoriser le

¹ Il s'agit du gouvernement MacDonald d'Union nationale, issu des élections d'octobre 1931, qui ont été une déroute pour les travaillistes. Le ministère est à majorité conservatrice, la figure la plus remarquable étant celle de Neville Chamberlain, chancelier de l'Échiquier.

² 1927-1932 ; cf. P. Milza : « la Wehrmacht hitlérienne ne sort donc pas d'une coquille vide ».

réarmement allemand, dans certaines limites il est vrai. À la suite d'un conflit d'apparence mineur — fallait-il désarmer d'abord et n'instituer qu'ensuite les commissions de contrôle, ou, au contraire, commencer par une inspection des armements et procéder ultérieurement au désarmement ? — brusquement, tandis qu'on négociait, Hitler — qui avait l'intention formelle de créer une puissante armée allemande — annonça, le 14 octobre 1933, que l'Allemagne quittait la conférence du désarmement ainsi que la SDN. Par ce geste, il affirmait son désir d'agir en toute liberté et de ne se soumettre à aucun arbitrage. Au fond, Hitler exigeait l'application immédiate de l'égalité des droits, après de vaines discussions.

Devant la résistance opiniâtre de la France, l'Allemagne se retirait donc de la conférence, le 14 octobre 1933, et cinq jours plus tard elle annonça qu'elle démissionnait de la SDN. Immédiatement, un plan de réarmement fut adopté en Allemagne et engagé sous le nom de « plan de décembre ». Les militaires et les nazis dépassaient en Allemagne les ambitions des diplomates traditionnels. Une dernière tentative fut faite : des négociations directes entre la France et l'Allemagne, qui réclamait maintenant 300 000 hommes et non 200 000, ainsi qu'une aviation de guerre. Malgré la médiation anglaise, la France, le 17 avril 1934, décida de mettre fin à une négociation qu'elle estimait vaine. Cependant les conversations sur le désarmement se poursuivirent jusqu'en 1935, en pure perte.

Ainsi, une nouvelle fois, la France était, aux yeux des puissances anglo-saxonnes, la responsable directe de l'échec du désarmement. Hitler ne laissa pas passer l'occasion de dénoncer l'intransigeance et l'hostilité françaises. L'Allemagne accéléra alors le réarmement clandestin qu'elle avait entrepris depuis plusieurs années. Son argument principal était précisément l'article du traité de Versailles qui considérait le désarmement allemand comme une préface au désarmement général. Celui-ci n'ayant pas lieu, l'Allemagne, disait Hitler, était en droit de développer son armée. En 1935, Hitler rétablit le service militaire obligatoire et renforça ainsi la puissance militaire allemande. Cependant, conscient de l'infériorité de ses forces, il évita de soulever trop tôt le problème des minorités allemandes et agit en ce domaine avec une apparente modération. La crise économique avait donc contribué à l'échec des espoirs de conciliation et de coopération internationales qui avaient caractérisé l'« esprit de Genève ».

□ La France et le réarmement de l'Allemagne

Tandis que l'industrie de guerre allemande commence à tourner, Hitler essaie de mesurer la force de résistance de ses adversaires. Hitler débute

par des manœuvres diplomatiques, d'abord avec la Pologne. Le plus sûr allié de la France, la Pologne, semble soudain l'abandonner, car — bien que le parti national-socialiste arrive au pouvoir à Dantzig en 1933 — Hitler s'efforce dans un premier temps d'entretenir de bonnes relations avec la Pologne. Le 24 janvier 1934, un pacte de non-agression d'une durée de dix ans est signé entre la Pologne et l'Allemagne¹. Les deux signataires déclarent que les rapports entre les deux pays seront pacifiques et fondés sur les principes du Pacte Briand-Kellogg. Ce revirement de la Pologne, que le gouvernement français qualifie d'« inamical », s'explique par les affinités qui existent entre les régimes nazi et polonais. Le 12 mai 1926, le maréchal Joseph (Józef) Pilsudski (1867-1935), héros de la guerre contre la Russie, avait renversé avec l'aide de l'armée le régime parlementaire et installé une dictature nationale et socialiste de style populiste, qui, d'ailleurs, contrôlait de plus en plus étroitement les émigrés, la question migratoire étant considérée comme une branche de la diplomatie polonaise. Le rapprochement entre Berlin et Varsovie s'explique également par leur commune hostilité vis-à-vis de l'URSS. Le pacte germano-polonais de non-agression peut sembler ébaucher une alliance entre Berlin et Varsovie. En fait, les rapports entre la Pologne et l'Allemagne sont alors très ambigus : Hitler n'a bien sûr pas renoncé à son désir d'expansion vers l'Est, c'est-à-dire au détriment de la Pologne. Sans doute pense-t-il offrir le cas échéant à celle-ci des compensations en Ukraine soviétique, mais ce n'est là qu'hypothèses fragiles qui ne résolvent pas la question de la frontière germano-polonaise et du Corridor. Or, à côté de cet allié réticent, Hitler ne compte aucun autre appui diplomatique. Au contraire, au printemps de 1935, son isolement est singulièrement aggravé par la conférence de Stresa et la signature du pacte franco-soviétique. Mais le colonel Josef Beck (1894-1944), ministre polonais des Affaires étrangères de 1932 à 1939 (Pilsudski meurt en 1935), va, pendant des années, appuyer la diplomatie hitlérienne. L'URSS s'inquiète légitimement de la collusion germano-polonaise et négocie avec la France pour essayer de rétablir l'équilibre des forces en Europe continentale. Ces négociations n'aboutissent qu'un an plus tard. Mais, dès 1934, à l'instigation de la France, l'URSS est admise à la SDN.

L'Allemagne est isolée et sa tentative d'annexion de l'Autriche en 1934 va échouer. Depuis les traités de paix, l'Autriche n'est plus qu'une petite république agitée de fréquentes crises sociales et politiques. Les succès d'Hitler renforcent l'audace des nazis autrichiens : le 25 juillet 1934, 150 d'entre eux

¹ L'historien Jean-Baptiste Duroselle a cette formule lapidaire : « En somme, la Pologne est le premier pays qui se livre au petit jeu consistant à signer un traité avec l'adversaire potentiel, dont la mauvaise foi éclate pourtant, sous prétexte de détourner la foudre. » (J.-B.Duroselle, *La Décadence. 1932-1939*, Imprimerie nationale, 1979, 568 p., p. 101).

tentent un coup d'État. La manœuvre échoue surtout par suite de la réaction de Mussolini. Ami personnel de Dollfuss, révolté par Hitler lors de la rencontre de Venise (14 juin 1934), inquiet à l'idée de voir l'Allemagne prendre la tête des pays *révisionnistes*, peu favorable à l'extension de l'Allemagne jusqu'aux frontières italiennes, Mussolini envoie trois divisions au col du Brenner et interdit donc toute intervention armée allemande. Isolé, Hitler laisse les Autrichiens rétablir l'ordre et sauver leur indépendance. L'échec de la tentative d'annexion de l'Autriche est comparable, par ses conséquences, à celui du putsch de Munich : rendu prudent, Hitler tire les leçons de l'événement et cherche à mettre fin à l'isolement de son pays, dans lequel il voit la cause essentielle de son échec. Il s'attache donc au problème du rapprochement germano-italien ; aidé par les circonstances (affaire éthiopienne et guerre civile espagnole) plus encore que par son génie politique, il mène à bien cette tâche difficile. Parallèlement, il porte ses efforts sur la frontière occidentale de l'Allemagne ; le rattachement de la Sarre et la remilitarisation de la Rhénanie lui permettent de renforcer économiquement et stratégiquement le IIIe Reich et de poursuivre le démantèlement du traité de Versailles.

La France, face à ces manœuvres allemandes, n'est pas sans réagir. Devant le danger hitlérien, Louis Barthou, ministre français des Affaires étrangères depuis février 1934 (voir biographie plus haut), se propose de « grouper les intérêts européens que [pouvait] menacer le relèvement rapide de l'Allemagne », songeant à un vaste système d'assistance mutuelle englobant l'URSS, les États d'Europe orientale et l'Allemagne pour garantir les frontières orientales de l'Allemagne : le Pacte de l'Est. Sa proposition, rejetée à Berlin et à Varsovie, trouve un écho favorable dans les pays de la Petite Entente, Roumanie, Tchécoslovaquie et Yougoslavie, qui resserrent leurs liens avec la France. En septembre 1934, la France soutient l'entrée de l'URSS à la SDN, affaiblie par le départ du Japon et de l'Allemagne : son représentant, Litvinov, y sera un ardent défenseur de la sécurité collective. Barthou essaye donc de renforcer les alliances de la France. Mais un événement spectaculaire va aider le Führer à reprendre l'offensive : le 9 octobre 1934, un terroriste croate, un *oustachi*, hostile à la domination serbe en Yougoslavie, assassine, à Marseille, le roi Alexandre et le ministre des Affaires étrangères français, Louis Barthou.

Au début des années 30 les *oustachi* se sont manifestés à l'attention de l'opinion internationale par une série d'actes terroristes (bombes à retardement dans les trains à destination de la Yougoslavie, émission de fausse monnaie), qui culmine avec l'assassinat du roi Alexandre. Depuis 1930, Ante Pavelic (1889-1959) a organisé une petite légion (moins de 1 000 hommes), qui s'entraîne au combat en Italie et que

protège Mussolini. Pavelic sera condamné à mort par contumace à Paris pour avoir été l'instigateur de l'attentat de Marseille, mais il ne sera jamais livré par les différents pays dans lesquels il se réfugiera.

Avec Louis Barthou – que remplace au Quai d'Orsay, un Pierre Laval (voir biographie ci-dessus) soucieux de ménager les dictatures fascistes et admirateur de l'efficacité mussolinienne, sans être le moins du monde un *fasciste* – disparaît le diplomate le plus énergique de l'entre-deux guerres ¹ et qui avait lu *Mein Kampf*. La réussite de l'attentat marseillais, peut-être facilitée par les services secrets allemands, outre qu'elle entraîne une courte période de tension entre la France et l'Italie – ses auteurs ont trouvé refuge en Italie, dont le gouvernement refuse de les extraditer – discrédite un peu plus le régime – qui n'avait pas besoin de cet événement tragique l'année même du 6 Février – , donne un coup d'arrêt définitif à la politique de dissuasion diplomatique de Barthou. Il avait toutefois entrepris la négociation d'une alliance franco-soviétique. Celle-ci est signée par son successeur Pierre Laval, le 2 mai 1935, et complétée le 16 mai par une alliance entre la Tchécoslovaquie et l'URSS. Anticommuniste, bien disposé à l'égard des dictatures, Laval s'attache surtout à rapprocher la France et l'Italie : en janvier 1935, aux entretiens de Rome, Mussolini, en contrepartie de quelques concessions françaises en Tunisie, au Tchad (« bande d'Aouzou », origine d'un contentieux entre le Tchad et la Libye jusqu'en 1994) et en Somalie, se déclare prêt à empêcher toute nouvelle tentative d'*Anschluss*. Parallèlement, Laval recherche une détente avec l'Allemagne et se désintéresse ostensiblement du plébiscite de la Sarre.

Les deux étapes hitlériennes suivantes sont en effet la Sarre et le service militaire allemand (janvier-mars 1935). Conformément aux clauses du traité de Versailles, un plébiscite a lieu en Sarre, le 13 janvier 1935. Trois solutions s'offrent aux électeurs sarrois : rattachement à la France, *statu quo* (c'est-à-dire administration du territoire par la SDN), rattachement à l'Allemagne. Tandis qu'en France l'opinion, la presse et le gouvernement se désintéressent du plébiscite, Hitler organise une formidable campagne de propagande. Malgré la présence d'une force internationale (voir plus haut) et d'observateurs étrangers, venus de Suisse, des Pays-Bas et du Luxembourg, la consultation populaire est un véritable triomphe pour le Führer : les abstentions sont en nombre infime ; 90,35 % des Sarrois demandent leur rattachement au Reich allemand ; 8,8 % seulement sont pour le maintien du régime international. Hitler déclare :

« Après le retour de la Sarre au Reich, seul un fou pourrait croire à la

¹ Cf. M.Vaïsse, « L'adaptation du Quai d'Orsay aux nouvelles conditions diplomatiques (1919-1939) », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, janvier-mars 1985, pp. 145-162.

possibilité d'une guerre entre les deux États [la France et l'Allemagne]. Il ne saurait y avoir de motif pour justifier une telle guerre, car personne ne pourrait songer que, pour corriger les frontières actuelles, on anéantît des millions de vies. »

Aussitôt, le *gauleiter* du Palatinat, Josef Bürckel (1895-1944), est nommé commissaire du Reich pour la Sarre et y fait régner la terreur contre les antinazis.

Malgré ce succès, la position diplomatique d'Hitler demeure difficile : à cette occasion, le Führer affirme solennellement qu'il ne présentera plus de revendications territoriales à l'égard de la France. Mais, prenant pour prétexte un projet de loi française rétablissant, à cause des classes creuses, le service de deux ans (au lieu de 18 mois) et le *Livre blanc* britannique (voir plus haut), le 16 mars 1935, Hitler annonce qu'il rétablit le service militaire en Allemagne et fixe à 36 divisions les effectifs de l'armée allemande du temps de paix. En même temps, Goering annonce la création d'une force aérienne allemande, la *Luftwaffe*. Elle sera d'emblée très inspirée par les idées de l'officier artillerie italien Giulio Douhet (1869-1930) exprimées dans *La Maîtrise de l'Air*, publiée en 1921 (voir plus haut). La réaction des puissances est très faible et consiste en simples protestations contre cette violation délibérée du traité de Versailles.

Malgré la ressemblance des idéologies et des régimes nazi et fasciste, les rapports de Rome et Berlin étaient mauvais. Déjà, en juillet 1934, Mussolini avait été le grand responsable de l'échec de la tentative d'annexion de l'Autriche (voir plus haut). En avril 1935, au lendemain du rétablissement de la conscription en Allemagne, c'est lui qui prit l'initiative de réunir à Stresa, au bord du lac Majeur, les chefs de gouvernement britannique et français. Cette négociation ne fut cependant pas exempte d'une certaine ambiguïté. Mussolini, MacDonald et le président du Conseil français Pierre-Étienne Flandin (1889-1958) ¹ y affirmèrent, le 11 avril, la fidélité de leurs pays au pacte de Locarno, déclaration vague mais qui prouva qu'en face de l'initiative hitlérienne, les trois gouvernements avaient la même inquiétude et la même réaction. Le « front de Stresa », comme certains contemporains ont qualifié cette entente, semblait dresser un solide barrage devant les ambitions allemandes. Les trois pays s'engagèrent à préserver « la paix en Europe » et non « la paix de l'Europe » : Mussolini voulait se garder la liberté d'une intervention en Éthiopie. Ainsi, la cause future de la dislocation du Front de Stresa apparaissait-elle déjà et dès lors l'isolement de l'Allemagne ne put être que provisoire. Mussolini était alors d'accord avec les démocraties pour arrêter

¹ É. Paquin, *Pierre-Étienne Flandin ou un centrisme impossible*, Centre de Recherche universitaire lorrain d'histoire, 2019, 465 p., et notice dans J.-Fr. Sirinelli dir., *Dictionnaire historique de la vie politique française au XXe siècle*, PUF, 1995, 1 068 p., réédition, 2003, coll. « Quadrige », 1 254 p., pp. 477-479.

Hitler, et en particulier pour garantir l'indépendance de l'Autriche. Mais cet accord à trois était fragile. La crise italo-éthiopienne (*cf.* ci-dessous) allait le briser. D'ailleurs, le 18 juin 1935, sans n'avoir consulté ni la France ni l'Italie, l'Angleterre (Samuel Hoare, voir plus haut) signa avec l'Allemagne un accord naval acceptant que celle-ci se construisît une marine de guerre égale à 35 % du tonnage de la marine britannique. C'était à la fois une violation du traité de Versailles, une grave atteinte à la solidarité établie à Stresa et une reconnaissance implicite du réarmement.

Entamées par Briand dès 1931, les négociations entre la France et l'URSS en vue d'un pacte franco-soviétique avaient été poursuivies par ses nombreux successeurs et encouragées, après la signature du pacte germano-polonais, par l'état-major français soucieux de rétablir une alliance qui prenne l'Allemagne à revers. Elles aboutirent en mai 1935. Le pacte prévoyait qu'en cas d'agression reconnue par la SDN contre l'un des deux signataires l'autre lui prêterait une assistance immédiate. Aucune convention militaire n'était jointe à ce traité, bien qu'il eût été utile de préciser dans quelles conditions l'URSS aurait pu aider la France contre une agression de l'Allemagne, pays avec lequel elle ne possédait aucune frontière commune. Le pacte franco-soviétique constituait-il une habile et efficace riposte au rapprochement germano-polonais ? Ce système d'accords demeurerait précaire : la ratification du traité franco-soviétique traîna en longueur et Laval tint en Pologne des propos antisoviétiques qui irritèrent les Russes. Le même mois de mai, un traité russo-tchécoslovaque fut signé à Prague : son contenu fut analogue à celui du pacte franco-soviétique. Jamais l'Allemagne n'avait été aussi isolée qu'en ce printemps de 1935. Moins d'un an plus tard, prenant prétexte de la ratification du pacte franco-soviétique par les députés français, Hitler violait une des clauses les plus importantes du traité de Versailles en remilitarisant la région rhénane. La ratification du pacte franco-soviétique du 2 mai 1935 avait, en effet, été retardée jusqu'au 27 février 1936. La réoccupation de la Rhénanie par Hitler le 7 mars 1936, priva le pacte de toute portée militaire, car elle rendait problématique une action française offensive en Allemagne.

□ **La remilitarisation de la Rhénanie et ses conséquences**

Il ne restait en effet qu'une limite à la reconstitution de la force allemande : la zone démilitarisée de Rhénanie, où l'armée allemande ne pouvait pénétrer. Elle comprenait, rappelons-le, toute la région située à l'ouest du Rhin, plus une bande de 50 km de largeur sur la rive droite du fleuve. Pour mettre fin à ce statut, Hitler prit prétexte de la ratification du pacte franco-soviétique. Il prétendit que celui-ci était une violation du Pacte de Locarno. Il reprenait donc sa

liberté et faisait entrer des troupes dans la zone démilitarisée. C'était risqué, car l'armée allemande aurait été incapable de résister à une énergique riposte française, mais le Führer, se fiant à son intuition, sûr depuis deux mois de la passivité des partenaires de la France et en plein accord avec son état-major – malgré la légende de l'opposition de celui-ci – fit pénétrer, le 7 mars 1936 en début de matinée, 30 000 soldats allemands dans la zone démilitarisée. Le 29 mars, un plébiscite, organisé dans toute l'Allemagne, approuva l'action d'Hitler par... 44 millions de voix, soit 99 % des votants.

Les réactions étrangères furent nulles. En France, dans l'attente des très prochaines élections législatives, qui se préparaient dans une atmosphère passionnée, les députés avaient investi un gouvernement de transition dirigé par le radical-socialiste Albert Sarraut (voir biographie plus haut) ; ce gouvernement qui se savait éphémère ne put prendre l'initiative d'une action de représailles. De plus, le 7 mars était un samedi et la plupart des ministres étaient loin de la capitale... Sarraut déclara : « Nous ne sommes pas disposés à laisser Strasbourg exposé au feu des canons allemands », mais ce ne fut qu'une velléité, une gesticulation verbale. Le général Louis Maurin (1869-1956), ministre de la Guerre, estimait que pour être couronnée de succès, une action militaire impliquait la mobilisation *générale* ¹. Or, on était à deux mois des élections législatives. Les ministres civils n'osèrent pas risquer l'impopularité et la France, mal soutenue par l'Angleterre qui voulait éviter « l'irréparable », dut accepter le fait accompli. En Angleterre, où le germanophile Édouard VIII venait de monter sur le trône à la mort de son père George V (janvier 1936), Anthony Eden (1897-1977), ministre des Affaires étrangères, déclara :

« l'occupation de la Rhénanie est un coup sévère porté au principe de la sainteté des traités... Mais il n'y a heureusement aucune raison de supposer que la présente action de l'Allemagne comporte une menace d'hostilité ».

Edouard VIII devait abdiquer en faveur de son frère, officiellement pour des raisons privées, le 11 décembre 1936. L'opinion britannique était farouchement hostile à un engagement aux côtés de la France ; une fois de plus les chefs militaires de la Grande-Bretagne mirent en garde contre des engagements qu'on ne pourrait pas tenir... Seul acte positif : la déclaration solennelle du Cabinet britannique, le 26 mars, liant l'intégrité territoriale de la Belgique et de la France à l'« intérêt vital de la Grande-Bretagne », ce que les Français ont considéré à juste titre comme l'équivalent d'une promesse d'alliance automatique, ce qui fut confirmé par les Anglais le 16 avril. Voici pourquoi

¹ La thèse récente de Simon Catros, *La guerre inéluctable. Les chefs militaires français et la politique étrangère, 1935-1939*, publiée aux Presses universitaires de Rennes, 2020, 296 p., a fait date.

quand Flandin, devenu ministre des Affaires étrangères, demanda au Conseil de la SDN de voter des sanctions économiques, puis militaires, il se heurta à la résistance de son homologue britannique. C'est seulement en 1936 que Hitler commença à demander le rattachement de Dantzig à l'Allemagne. La Pologne manifesta donc son soutien à la France, l'URSS aussi, lui rappelant qu'elle bénéficiait d'un pacte dont la ratification avait précisément servi d'alibi ! C'était souligner les apories de la diplomatie française.

La réoccupation de la Rhénanie, outre son caractère de « coup de force », était d'une extrême gravité. Hitler, qui avait vu juste en se persuadant que, sans l'assurance de l'appui britannique, le gouvernement français se résignerait au fait accompli, entreprit aussitôt de faire construire à l'ouest de l'Allemagne une barrière de fortifications face à la ligne Maginot, la ligne Siegfried, que la propagande allemande allait présenter comme redoutable.

Le rôle de Painlevé avait été premier dans le projet de ce qui allait devenir la ligne Maginot. Mais c'est André Maginot qui est le « financier » de la fortification de la frontière du Nord-Est, en faisant voter une loi en janvier 1929. En 1932, le Conseil supérieur de la Guerre décide de ne fortifier que l'Alsace et la Lorraine et de ne pas poursuivre la ligne jusqu'à la mer. Les fortifications du nord-est ¹ s'arrêtent aux Ardennes, qu'on juge infranchissables... Au-delà, les militaires français comptent sur les fortifications belges pour assurer la continuité (et faire des économies...).

La politique militaire de la France était strictement défensive depuis les années 20, de manière à « ménager le sang de la France », la ligne Maginot, remarquablement efficace en théorie, est le couronnement de cette stratégie. La déroute de 1940 ne sera pas la défaite de la ligne fortifiée, mais celle de la stratégie adoptée et rejetant les propositions successives en faveur de l'arme blindée du général Estienne et du colonel de Gaulle. Soulignons enfin le fait que la doctrine militaire française est hautement paradoxale car les années trente sont des années de réflexion stratégique ² et de commandes importantes de matériel et que la flotte française de surface est l'une des premières du monde. Mais elle n'est envisagée que comme arme de défense du blocus maritime de l'Allemagne et des communications avec l'empire colonial, ce que l'Allemagne hitlérienne comprend aisément en mettant l'accent sur les sous-marins.

Quant à la ligne Siegfried, bien moins perfectionnée que la ligne Maginot, mais impressionnante en fonction de l'énorme propagande faite par l'Allemagne hitlérienne, elle allait empêcher mentalement et stratégiquement la

¹ Les Alpes sont elles aussi fortifiées, et fort efficacement, on le vérifiera en 1940.

² Cf. Ph.Garraud, « L'ombre portée de 1914-1918 dans les années 1930. La définition d'une conception différente de la guerre », dans *Vingtième Siècle. Revue d'Histoire*, octobre-décembre 2009, pp. 17-27.

France de porter secours à ses alliés polonais et tchécoslovaques si un jour ils venaient à être attaqués. De plus, le 24 août, le service militaire fut porté à deux ans en Allemagne. Mussolini prit acte de la mollesse de Paris et de Londres. Il est vrai qu'Hitler avait bien choisi le moment d'agir, car l'affaire éthiopienne était déjà en train de disloquer le « front » de Stresa. La France et la Grande-Bretagne avaient laissé échapper une occasion d'arrêter, sans risque de conflit, l'essor d'une Allemagne totalitaire et agressive. Leur position diplomatique en fut gravement compromise.

24.2.3. La France et le danger de rapprochement entre les pays de dictature

□ La France et la guerre d'Éthiopie (1934-1936)

Mussolini, en 1933, en était venu à l'idée que l'Italie devait conquérir une colonie de peuplement.

L'Italie avait pris pied en Libye dès 1911 et c'est au prix d'une extrême brutalité qu'elle met fin en 1931 à la résistance des îlots bédouins de Cyrénaïque, conduits par le futur roi Idris Ier (1889-1983). Déportant sans ménagement près de 800 000 personnes, les Italiens accaparent les terres les plus riches de Cyrénaïque et de Tripolitaine, sur lesquelles ils tentent de développer des colonies agricoles produisant céréales et olives.

La mise en valeur de la Libye, réelle et nécessaire pour faire pièce à la Tunisie française, n'attire guère d'Italiens, et pourtant les prolétaires de la péninsule y pouvaient s'y considérer comme les maîtres, à la différence de l'émigration italienne traditionnelle. Ce serait le seul moyen d'éviter la déperdition d'énergie que constituait l'émigration italienne dans des pays comme la France.

Quoique l'Éthiopie eût été admise à la SDN en 1923 sous le patronage de l'Italie et que Haïlé Sélassié (1892-1975) eut été couronné empereur en 1930, elle était une proie désirable. Située entre deux colonies italiennes, l'Érythrée et la Somalie, ses hauts plateaux la rendaient habitable par des Européens. La conquérir serait aussi venger la défaite italienne d'Adoua de 1896 et renforcer le prestige du fascisme. L'Éthiopie était alors un royaume archaïque, aux frontières parfois imprécises, et la propagande fasciste aperçut vite le parti à tirer de son caractère « féodal » et « esclavagiste » auprès de l'opinion internationale. Son souverain, le *négus* Haïlé Sélassié, n'exerçait pas une autorité réelle sur tout le pays, où les chefs féodaux se disputaient le pouvoir. L'activité économique, avant tout agricole, était médiocre. La seule voie de pénétration était le chemin de fer français reliant le port de Djibouti à la capitale, Addis-Abeba. En 1925, une convention anglo-italienne avait délimité en Éthiopie des zones d'influence économique. Mais le *négus* ne voulut accorder aux Italiens aucune concession économique, refusant d'appliquer la convention de 1925 (qu'il n'avait pas signée), signant avec le Japon un traité de commerce, préférant les investissements américains aux italiens. Mussolini était donc déterminé à trancher la question éthiopienne par la force.

Le 5 décembre 1934, à la frontière de l'Érythrée et de l'Éthiopie, trente soldats somaliens de l'armée italienne furent tués au cours d'une rencontre avec les Éthiopiens. Mussolini protesta, refusa l'arbitrage, et commença à envoyer

d'importants renforts en Érythrée. L'Éthiopie, État indépendant membre de la SDN, soumit l'incident à l'arbitrage de l'assemblée internationale. Mais Mussolini obtint de Laval, qui vint à Rome en janvier 1935, de vagues encouragements et les accords de Rome, signés à cette occasion, mirent fin au statut privilégié des Italiens en Tunisie, en échange de cessions de territoires coloniaux à l'Italie au Sahara et près de Djibouti. L'Italie fit donc des préparatifs militaires, devant lesquels l'Éthiopie fit de nouveau appel à la SDN, le 17 mars 1935, en vain. La Grande-Bretagne et la France, lors de conférence de Paris (15-18 août 1935), refusèrent l'idée de l'annexion de l'Éthiopie par l'Italie et proposèrent l'établissement d'un... mandat des trois puissances, avec... une prépondérance italienne. Mussolini rejeta ce compromis, pourtant avantageux pour lui. La Grande-Bretagne, qui dominait l'Égypte et le Soudan, et qui redoutait qu'une domination politique italienne en Afrique orientale ne fît peser une menace permanente sur l'Égypte, le bassin du Nil et les abords du canal de Suez, essaya en septembre 1935 d'intimider Mussolini en concentrant une flotte de 800 000 tonnes (la *Home Fleet*) en Méditerranée. Mais les services de renseignement italiens persuadèrent Mussolini que le gouvernement britannique était décidé à ne pas utiliser la force : sceptique à l'égard d'une éventuelle intervention britannique, Mussolini négligea la menace. Après neuf mois de préparation, Mussolini prit ses risques et attaqua l'Éthiopie, le 3 octobre 1935. La présence à la tête du gouvernement français de Pierre Laval, champion du rapprochement franco-italien, explique en partie le geste audacieux du Duce.

La guerre dura jusqu'en mars 1936, grâce à la résistance acharnée et inattendue des Éthiopiens contre 200 000 Italiens bien armés, qui utilisèrent les gaz de combat. L'emploi de l'aviation et des engins motorisés assurait à l'Italie une supériorité écrasante sur une armée éthiopienne hétéroclite et dépourvue d'armement moderne. Le 5 mars 1936, le Négus demanda la paix. Le 5 mai, les Italiens, commandés par le maréchal Pietro Badoglio (1871-1956), s'emparèrent de la capitale éthiopienne, Addis-Abeba.

La SDN, d'abord assez favorable à l'Italie, évolua rapidement ; le Conseil, puis l'Assemblée générale reconnurent l'Italie comme agresseur. Conformément au pacte de fondation de la ligue de Genève, des sanctions devaient être prises. Lesquelles ? En Grande-Bretagne l'opinion était prête à soutenir par des mesures économiques la cause de la sécurité collective, qui, dans cette affaire, coïncidait avec les intérêts britanniques, mais elle reculait devant l'éventualité d'une guerre. La France était plus divisée : conservateurs et nationalistes réprouvaient tout conflit avec l'Italie, alors que les mouvements de gauche réclamaient « le respect de la loi internationale ». Londres et Paris, qui

craignaient de mécontenter l'Italie et de la voir se rejeter vers l'Allemagne, essayèrent de limiter au maximum la sévérité des sanctions, dont la réalité vint, en quelque sorte, de la longueur imprévue de la guerre. Non seulement la SDN repoussa l'application de sanctions *militaires*, mais elle adoucit considérablement les sanctions *financières* et *économiques* décidées contre l'Italie. L'embargo fut mis sur les exportations à destination de ce pays, mais le fer, l'acier, le plomb, le zinc et le pétrole étaient exclus de la liste des produits dont le commerce avec l'Italie était interdit. L'Angleterre refusa de fermer le canal de Suez aux navires italiens. Les Éthiopiens s'indignèrent de cette comédie qui révélait la faiblesse de la SDN et de ces sanctions économiques limitées qui ne faisaient qu'irriter les Italiens sans les gêner vraiment. Pour essayer de concilier la fidélité aux principes de la SDN et leurs intérêts diplomatiques particuliers, le chef du *Foreign Office*, Sir Samuel Hoare – un des chauds partisans de l'*appeasement* (voir plus haut) – et Pierre Laval proposèrent en décembre 1935, un nouveau compromis, très favorable à l'Italie et équivalant à peu près au compromis proposé par Anthony Eden à Mussolini à Rome en juin 1935 : l'Éthiopie abandonnerait à celle-ci les deux tiers de son territoire en échange d'une petite partie de l'Érythrée. Mussolini était tenté par ce plan qui était une prime à l'agression. Laval et Hoare y voyaient le moyen de reconstituer le « front de Stresa ». Toutefois ce « plan Laval-Hoare » fut ébruité par la presse, notamment en France par la journaliste Geneviève Tabouis **1** dans *L'Œuvre* et par *Pertinax* **2** dans *L'Écho de Paris*, à la suite semble-t-il d'indiscrétions calculées de la part de hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay. L'indignation de l'opinion britannique obligea Hoare à démissionner, le 19 décembre 1935, et il fut remplacé par Anthony Eden, ancien représentant britannique à Genève. Ce devait être un mois après le tour de Laval. Mussolini, sûr de sa victoire militaire, rejeta, de toutes façons, le plan Laval-Hoare. Alors, Paris et Londres durcirent leur position : l'embargo fut étendu au commerce pétrolier. Ce geste, qui venait trop tard, fut, de plus, inutile car le fournisseur officiel en pétrole de l'Italie, les États-Unis, ne faisait pas partie de la SDN et n'appliquait donc pas ses décisions. En réalité d'ailleurs, l'essentiel du pétrole venait de l'URSS, récemment admise à la SDN mais hostile à une trop grande extension des sanctions...

Le 5 mars 1936 le Négus demanda la paix, le 9 mai l'Éthiopie fut annexée à l'Italie et le roi d'Italie fut proclamé Empereur d'Éthiopie. Le 1er juin 1936, l'Italie unit ses trois possessions en une « Afrique orientale italienne ». Le 4

1 Née Le Quesne. 1892-1985. Biographie : D. Maréchal, *Geneviève Tabouis. Les dernières nouvelles de demain (1892-1985)*, Nouveau Monde, 2003, 289 p.

2 Pseudonyme d'André Géraud, 1882-1974.

juillet, la SDN leva les sanctions prises contre l'Italie. Le Négus s'exila en Grande-Bretagne. La popularité de Mussolini était immense en Italie, même des antifascistes avaient rallié la mère-patrie. Le départ du Japon à l'occasion de la guerre de Mandchourie (voir plus loin) et celui de l'Allemagne (voir plus haut) avaient déjà affaibli la SDN, l'affaire éthiopienne acheva de la discréditer. L'Italie ne quittera la SDN que plus tard, seulement le 3 décembre 1937, après le Pacte anti-Komintern. Quant aux rapports germano-italiens, ils s'étaient resserrés économiquement – à la suite des sanctions de la SDN, l'Allemagne devint le premier fournisseur de l'Italie – et même politiquement, dans la mesure où Mussolini, ulcéré par l'attitude des démocraties occidentales, s'éloignait d'elles.

□ La France et la guerre d'Espagne (1936-1939)

Cette guerre civile concerna en fait rapidement et à plus d'un chef les relations internationales. Fénelon n'avait-il pas écrit en 1712, dans les *Dialogues des morts* : « Toutes les guerres sont civiles ; car c'est toujours l'homme contre l'homme qui répand son propre sang, qui déchire ses propres entrailles. » En 1931 le roi Alphonse XIII, sur le trône depuis 1902, à la suite d'un large succès des partis républicains aux élections municipales, avait abandonné son trône et son pays, pour se réfugier en France, puis à Rome. L'Espagne était devenue, sans résistance sur le moment, une république parlementaire et démocratique. Le nouveau régime, la Seconde République **1**, se heurtait à de nombreuses forces d'opposition : le clergé, l'aristocratie foncière et les cadres de l'armée. En 1933, la droite l'emporta aux élections législatives et s'engagea dans une politique de réaction, noyant dans le sang la grève insurrectionnelle des Asturies (octobre 1934) et provoquant le rapprochement entre les forces de gauche, servi par le virage pris par Staline et le Komintern. En 1936, les partis républicains – communistes, socialistes et radicaux – s'unirent en un *Frente popular* et l'emportèrent aux élections législatives de février 1936 (comme en France en mai). L'opposition, légalement vaincue, usa de la force : un groupe d'officiers, dirigés par les généraux Francisco Franco (1892-1975) et José Sanjurjo (1872-1936), décidèrent, avec la complicité de Mussolini, de s'emparer du pouvoir par un coup de force ; depuis longtemps d'ailleurs couraient dans le pays des rumeurs de putsch militaire. Le prétexte fut, le 13 juillet, l'assassinat du député monarchiste Calvo Sotelo par la police. Aussitôt, le 17 juillet, un *pronunciamiento* éclata au Maroc espagnol, puis le 18 en Espagne métropolitaine. Le général Franco installa à Burgos un gouvernement rebelle. Les troupes rebelles,

1 La première : 1873-1874.

nationalistes, sous son commandement, occupèrent en moins de deux mois la moitié du pays. Mais le gouvernement républicain organisa la résistance ; les fronts se stabilisèrent et la lutte, acharnée, cruelle, horrible parfois, s'éternisa. Dès le 18 juillet 1936, des navires et avions allemands et italiens avaient participé au transport des insurgés du Maroc vers l'Espagne : l'extension de l'intervention étrangère ne risquait-elle pas de dégénérer en guerre européenne ?

La guerre devait durer près de trois ans, jusqu'en mai 1939, car les nationalistes avaient échoué dans leur tentative de coup de force brutal et complet. Elle fut impitoyable, les deux camps multipliant les représailles sanglantes. Au gouvernement républicain, à tendance socialiste, mais où les communistes prirent une influence croissante, et qui tenait solidement le triangle Madrid-Valence-Barcelone, s'opposèrent les *Rebelles* ou *Nationalistes*. Les premiers, anticléricaux, étaient néanmoins soutenus par les Basques catholiques, car ils admettaient une large autonomie provinciale, et par les anarchistes. Les seconds furent commandés par Franco, depuis la mort de Sanjurjo, avec le titre de généralissime (12 septembre) puis de chef de l'État (1er octobre). Le 28 mars 1939 Madrid tomba, la guerre était finie. Le président du conseil Juan Negrin (1892-1956) et d'autres dirigeants républicains se réfugièrent à l'étranger. Environ 500 000 Espagnols passèrent en France où ils furent par les autorités scandaleusement internés dans de misérables camps construits à la hâte (il en restera 325 000 en septembre 1939). Franco était victorieux, il déclara la fin officielle de la guerre le 1er avril 1939. Le camp du fascisme aussi : dès le 27 mars Franco adhéra au Pacte anti-Komintern.

Des Basques s'étaient réfugiés en France dès 1936, des Espagnols du Nord en 1937 et 1938. C'est la prise de Barcelone qui fit la crue de la *Retirada*. De nombreuses populations pyrénéennes françaises, habituées depuis des siècles à des contacts amicaux avec les Espagnols, accueillirent chaleureusement les réfugiés, civils et militaires. À la fin de la Seconde Guerre mondiale, l'exil s'avérera définitif.

Dès l'origine, cette guerre civile était devenue une affaire internationale. À elle seule, l'Italie fournit aux nationalistes 10 000 mitrailleuses, 250 000 fusils, 2 000 canons, des véhicules et des blindés légers et 50 000 « volontaires », pour la plupart désignés d'office parmi les troupes déjà formées en Éthiopie. Au contraire, la France – pourtant dirigée par un gouvernement de Front populaire – et le Royaume-Uni déclarèrent adopter une politique de « non-intervention ». Dès le 1er août 1936, sur l'initiative du ministre français des Affaires étrangères, Yvon Delbos (1885-1956), la France proposa un accord de

non-intervention¹. La Grande-Bretagne s'y rallia et aussi – avec bien des réserves – l'Allemagne et l'Italie. On décida d'empêcher la fourniture d'armes et de soldats aux deux adversaires. Pourtant Léon Blum était d'abord résolu à respecter l'accord franco-espagnol de commerce, qui prévoyait des livraisons d'armes, passé par le gouvernement français précédent en 1935, donc avant le déclenchement de la guerre civile espagnole. En fait, les accords de non-intervention furent nuisibles au gouvernement républicain, car ils furent respectés surtout par la France et le Royaume-Uni. L'Allemagne et l'Italie – et, pour l'autre camp, l'URSS – ne tardèrent pas à les tourner. Par la suite, le gouvernement français laissera filtrer à travers la frontière pyrénéenne quelques armes et quelques volontaires. Mais cette aide timide, cette « non-intervention relâchée »², jointe à celle, lointaine et difficile, de l'URSS, ne suffit pas à rétablir l'équilibre des forces.

En dépit de la « non-intervention », quels furent les engagements réels ? Des « brigades internationales », principalement communistes, avaient été créées par le Komintern le 18 septembre 1936 pour aider le gouvernement. Josip Broz (alors surnommé *Walter*, c'est le futur *Tito*, 1892-1980) assura à Paris la coordination du recrutement (35 000 hommes), dont l'essentiel vint de France (9 000 volontaires), de Grande-Bretagne (2 000 volontaires), d'Italie (3 000) et d'Allemagne. Les pertes furent extrêmement lourdes, de sorte que leur poids militaire devint négligeable en 1938 et qu'elles furent dissoutes le 23 octobre 1938 à Barcelone, les combattants voulant rester en Espagne étant incorporés dans l'armée. Ce fut la principale traduction militaire de l'antifascisme dans l'Europe de l'entre-deux-guerres. Franco, lui, bénéficia de l'appui efficace de pseudo-volontaires italiens et d'aviateurs et techniciens allemands. Pour Hitler, la guerre d'Espagne était une magnifique occasion d'expérimenter son armement nouveau. Il se réjouissait aussi de voir un nombre important de soldats italiens (60 000 hommes en 1937) retenus longuement en Espagne : l'Italie ne pourrait plus interdire l'*Anschluss* comme en 1934 ! L'Italie et l'Allemagne ne cachaient pas leurs sympathies idéologiques envers le mouvement franquiste, qui partageait leur haine du bolchevisme et dont la victoire renforcerait la position des dictatures. Mussolini encourageait depuis 1934 les groupes espagnols d'opposition, monarchiste et surtout phalangiste ; il comptait tirer parti d'une

¹ Pierre Renouvin présenta une communication sur « La politique extérieure du premier gouvernement Léon Blum » au colloque *Léon Blum, chef de gouvernement (1936-1937)*, FNSP, 1967, réédit., FNSP, coll. « Références », 1981, 439 p., pp. 329-375. Elle fut largement discutée.

² R. Frankenstein, *Le prix du désarmement français (1935-1939)*, Publications de la Sorbonne, 1982, 382 p. et R. Frank, *La hantise du déclin. Le rang de la France en Europe, 1920-1960. Finances, défense et identité nationale*, Belin, 1994, 316 p., réédition sous le titre *La hantise du déclin. La France de 1914 à 2014*, Belin, 2014, 285 p.

intervention aux côtés des insurgés pour se faire concéder des avantages économiques en Espagne et assurer l'hégémonie italienne sur la Méditerranée occidentale. À court terme, les Italiens s'installèrent dans la base de Majorque, dans les Baléares. L'Allemagne souhaitait également obtenir une priorité dans les exportations espagnoles de pyrites et de minerais de fer, cuivre et manganèse, indispensables à son industrie d'armement. Mais, pour Hitler, l'affaire d'Espagne s'intégrait aussi dans un contexte politico-stratégique plus vaste : dans un conflit futur, une Espagne nationaliste pourrait exercer une pression sur la frontière pyrénéenne de la France. Hitler et Mussolini reconnurent dès novembre 1936 le gouvernement nationaliste.

Dans l'immédiat, cette nouvelle tension européenne aggraverait l'hostilité entre l'Italie et les démocraties et inciterait le Duce, déjà froissé de l'attitude franco-anglaise dans la question éthiopienne, à se rapprocher de l'Allemagne. Aussi, tout en accordant aux franquistes un soutien limité, Hitler espérait-il voir la guerre civile traîner en longueur et l'Italie s'y engager activement. Déjà s'esquissait tacitement un partage des zones d'expansionnisme : contrôle du bassin méditerranéen par les Italiens, qui devraient donc prendre en Espagne les responsabilités les plus grandes, Europe centrale pour l'Allemagne nazie. La France et la Grande-Bretagne avaient conscience du danger qu'impliquerait pour leurs intérêts méditerranéens une collusion italo-espagnole : les Anglais craignaient pour le statut de Gibraltar, la France pour le Maroc et les liaisons maritimes avec l'Afrique du Nord, que pourrait menacer l'installation de bases italiennes aux Baléares. Mais, comme dans l'affaire éthiopienne, l'attitude des démocraties fut indécise. Les déchirements de l'opinion publique empêchèrent un engagement officiel de la France aux côtés des républicains : aussi le gouvernement de Front populaire fut-il finalement heureux de trouver dans le refus britannique d'intervention une justification à sa propre passivité.

Quant à l'URSS, elle était décidée à soutenir les républicains, mais elle attendit le 4 octobre pour exprimer publiquement son soutien à leur cause et l'éloignement rendait son assistance difficile. Elle envoya 3 000 « conseillers », tankistes et aviateurs, fournit 30 000 mitrailleuses, des fusils par centaines de milliers, 362 chars T-26 (1) et des chasseurs Polikarpov I-15, surnommés *Chatos* par les Espagnols, tout ceci en échange d'une très importante livraison d'or de la Banque d'Espagne. Sans les armes soviétiques, la République espagnole aurait

1 Ce char léger, fabriqué à partir de 1931, était inspiré du char britannique Vickers dont les Soviétiques avaient acheté la licence de fabrication.

été balayée dès novembre 1936. De nombreux incidents eurent lieu, dont le plus sanglant fut le bombardement de représailles du port d'Ibiza par le cuirassé *Deutschland* et le torpillage de navires russes par des sous-marins italiens. Mais la guerre générale fut évitée.

La guerre d'Espagne excita les passions partout en Europe. Les « antifascistes » protestèrent avec éclat contre l'intervention et les cruautés des fascistes et des nazis. Certains catholiques – pas tous – furent favorables à Franco parce que ses adversaires pratiquaient une politique antireligieuse. C'est la guerre d'Espagne qui, dans les années trente, suscita le plus de prises de position parmi les intellectuels ¹. Les Américains Ernest Hemingway (*Pour qui sonne le glas*, 1940) et surtout John Dos Passos (1896-1970), André Malraux, engagé dans les « brigades internationales » (*L'Espoir*, 1938), proclamèrent leur antifranquisme. Le catholique Georges Bernanos (1888-1948), dont les sympathies étaient d'abord allées à Franco, dénonça ensuite, dans *Les grands cimetières sous la lune* (1938), les massacres perpétrés au nom de l'idéologie nationaliste. Touché par les malheurs de sa patrie, Pablo Picasso (1881-1973) donna alors une série d'œuvres comme *Guernica* (1937) qui imposaient une vision tragique de la guerre.

Franco veilla à toujours maintenir de bonnes relations avec les États-Unis (le pétrole !) et avec la Grande-Bretagne. La victoire des nationalistes leur valut la reconnaissance du nouveau gouvernement par la France et l'Angleterre le 27 février 1939.

¹ Cf. P.-F. Charpentier, *Les Intellectuels français et la guerre d'Espagne. Une guerre par procuration (1936-1939)*, Éditions du Félin, 2019, 704 p.

□ La France devant la formation d'un front fasciste : l'axe Rome-Berlin (1936)

Le rapprochement entre les trois agresseurs des années trente – Japon (voir plus loin), Italie et Allemagne – se fit au terme du passage du « licite » à l' « illicite ». Il intervint au moment où les trois régimes subissaient une radicalisation et dans un contexte où les régimes autoritaires se multipliaient. Il contribua puissamment à faire du XXe siècle le « siècle de la peur » – formule d'Albert Camus – , l'idée et le risque de guerre étant acceptés par l'Allemagne et le Japon, nouvelle « accélération de l'histoire ».

Albert Camus, éditorialiste de *Combat*, y écrivit en novembre 1946 : « Le XVIIe siècle a été le siècle des mathématiques, le XVIIIe siècle celui des sciences physiques, et le XIXe siècle celui de la biologie. Notre XXe siècle est le siècle de la peur. On me dira que ce n'est pas là une science. Mais d'abord la science y est pour quelque chose... De plus, si la peur en elle-même ne peut être considérée comme une science, il n'y a pas de doute qu'elle ne soit cependant une technique. »

L'accord austro-allemand de juillet 1936 fut le premier des trois traités signés par le IIIe Reich dans la seconde moitié de l'année 1936. Aux termes de cet accord, l'Allemagne reconnut la souveraineté de l'Autriche et s'engagea à ne pas intervenir dans les affaires intérieures autrichiennes. En échange de ces garanties solennelles, le gouvernement de Vienne promit d'agir en « État allemand », autrement dit d'aligner sa politique étrangère sur celle de Berlin. Le chancelier Schuschnigg était persuadé qu'il avait ainsi mis fin aux risques d'*Anschluss*. Pour Hitler cet accord offrait un double avantage : d'une part le gouvernement autrichien cessait de surveiller le parti nazi d'Autriche, qui put déployer à partir de ce moment un immense effort de propagande, et, d'autre part, le principal obstacle au rapprochement germano-italien disparaissait.

Le plus important résultat diplomatique de la guerre d'Éthiopie et de la guerre d'Espagne fut le rapprochement germano-italien. L'identité des réactions de l'Allemagne et de l'Italie en face des événements espagnols facilitait le rapprochement et la constitution de l'Axe, d'autant qu'en réorientant la diplomatie fasciste vers une politique de prépondérance en Méditerranée, la guerre d'Espagne avait détourné Mussolini de ses anciennes visées danubiennes. Le 9 juin 1936, le comte Galeazzo Ciano, gendre de Mussolini, âgé de 33 ans, fut nommé ministre des Affaires étrangères. Résolument partisan d'un rapprochement avec l'Allemagne, Ciano se rendit à Berlin en octobre et y signa un protocole qui n'était pas une alliance, mais une déclaration d'amitié et de solidarité. À l'issue de cette entrevue avec Hitler, un communiqué fut publié, dans lequel les deux gouvernements allemand et italien affirmèrent leur volonté de « déployer une action commune dans l'œuvre de paix et de reconstruction ».

C'était beaucoup plus que la prudente tentative de rapprochement avec l'Allemagne, opérée à l'été 1936 par Léon Blum et son ministre des Affaires étrangères, Yvon Delbos, et symbolisée par l'acceptation française d'une participation aux Jeux olympiques de Berlin, en août 1936 (1).

Le 25 juillet 1936 l'Allemagne reconnaît l'Éthiopie italienne ; en septembre, Hans Frank (1900-1946), ministre sans portefeuille du gouvernement allemand rencontre à Rome Ciano et Mussolini et jette avec eux les bases d'un véritable partage de l'Europe, Hitler reconnaissant l'hégémonie de l'Italie en Méditerranée en échange du désengagement italien dans la zone danubienne. En retour, Ciano fait un voyage à Berlin, le mois suivant. Il ne signe pas d'accord avec Konstantin von Neurath (ministre des Affaires étrangères, 1873-1956) ou Hitler, mais ces hommes constatent l'identité de vues entre Allemagne et Italie sur la plupart des problèmes européens : une « entente cordiale », qui va être baptisée par Mussolini. Le 1er novembre Mussolini déclare en effet à Milan :

« Cette entente... cette verticale Berlin-Rome n'est pas un diaphragme, c'est plutôt un axe autour duquel peuvent s'unir tous les États européens animés d'une volonté de collaboration et de paix. »

De cette phrase est resté le nom d'axe Rome-Berlin. Comme l'Entente cordiale franco-britannique de 1904, l'Axe ne repose sur aucun engagement précis, il n'est que l'ébauche d'un rapprochement, la constatation d'un accord plutôt qu'un accord proprement dit. Même vague, il n'en est pas moins le signe que deux blocs antagonistes se forment en Europe. L'Italie est en passe de se mettre sous l'influence de l'Allemagne, mais elle conclut le 2 janvier 1937 un *gentleman's agreement* avec la Grande-Bretagne sur la liberté de circulation en Méditerranée, affirmant en outre n'avoir aucune visée sur le territoire espagnol. Notons qu'en même temps Hitler se rapproche par des traités commerciaux, ou par la crainte qu'il suscite, de la Yougoslavie, où le prince Paul, régent, gouverne de façon autoritaire, il se rapproche aussi de la Hongrie, voire de la Roumanie. Au contraire, la France voit un de ses alliés, la Belgique, dénoncer l'alliance et reprendre son indépendance d'action (octobre 1936). Le roi Léopold III (1901-1983) dénonce en effet le 6 mars 1936 l'alliance militaire défensive conclue le 7 septembre 1920 avec la France et le 14 octobre 1936 il revient à une politique extérieure des « mains libres », affirmant sa volonté de n'accepter la guerre qu'en cas d'agression. L'Allemagne annonce aussitôt son intention des respecter l'intégrité et l'inviolabilité du territoire belge !

1 Cf. F.Abgrall & F.Thomazeau, 1936. *La France à l'épreuve des jeux Olympiques de Berlin*, Alvik, 2006, 250 p. Sur ces JO, le chapitre 7 de P.Boniface, *JO politiques. Sport et relations internationales*, Eyrolles, 2016, 202 p.

Le Pacte anti-Komintern (25 novembre 1936) est signé quelques jours après par l'Allemagne et le Japon ; il élargit considérablement le champ des alliances du IIIe Reich. Cet accord entre deux grandes puissances impérialistes, toutes deux démissionnaires de la SDN, n'est théoriquement qu'une entente par laquelle les gouvernements de Berlin et de Tôkyô s'engagent à lutter contre l'Internationale communiste dont le siège est à Moscou. Pour complaire à leur partenaire, les nazis abandonnent leur soutien aux nationalistes chinois, rappelant leurs experts militaires. En fait, l'accord prélude à un partage du monde en zones d'influences : l'Italie y adhère le 6 novembre 1937 ; en 1939 ce sera le tour de la Hongrie, de l'Espagne et du Manzhouguo (Mandchoukouo), reconnu le 28 mai 1938 par l'Allemagne. Ainsi, à la fin de l'année 1936, la diplomatie allemande a tissé un réseau d'alliances. Les trois pays qui réclament la conquête d'un espace vital se rapprochent. Tandis que l'Italie renonce à ses ambitions danubiennes au profit de l'Allemagne et se tourne délibérément vers la reconstruction de l'ancestral *Mare nostrum*, les ambitions hitlériennes et nippones se précisent et se complètent. Tandis que les forces impérialistes s'organisent, le monde glisse insensiblement vers l'inévitable guerre...

24.2.4. La France dans la marche à la Seconde Guerre mondiale (1937-1939)

□ L'annonce d'une époque tragique

À partir de 1936-1937, dans « les dernières années d'avant-guerre », formule de Maurice Baumont (1), prévaut un sentiment de drame : il devient évident qu'on va vers une guerre européenne. Mais cette perspective n'est pas accueillie avec la même résignation qu'avant 1914, l'opinion se révolte à la pensée des massacres qui vont venir : drame et résistances ? Un intense sentiment dramatique s'exprime, en particulier chez certains peintres. Touché par les malheurs de son pays d'origine, Pablo Picasso donne alors une série d'œuvres, comme *Guernica* (1937), qui atteignent au sommet du tragique : le choix de formes hérissées, l'emploi de traits brutaux, les contrastes violents de couleurs sombres, l'aspect fantastique du dessin imposent une impression d'angoisse insurmontable.

Dès le *Pronunciamiento*, Picasso a pris le parti de la République. Le 26 avril 1937, jour du marché, les Allemands bombardèrent (40 avions, 10 tonnes de bombes explosives, 30 tonnes de bombes incendiaires), dans le but de démoraliser la

¹ Maurice Baumont (1892-1981), *Les Origines de la Deuxième Guerre mondiale*, Payot, 1969, 365 p.

résistance basque, la petite ville de Guernica (1 654 morts et 889 blessés sur 7 000 habitants de Guernika), foyer des libertés basques. Le célèbre tableau condamne ce bombardement sauvage. L'œuvre fut montrée au public pour la première fois lors de l'Exposition internationale de Paris en juillet 1937.

Cette réaction de terreur reste pourtant isolée. Les intellectuels lui préfèrent la critique raisonnée de la société ou le choix d'un engagement. Lorsque la guerre approche, rares sont ceux qui refusent l'engagement ou cherchent à le dépasser. Les réquisitoires n'étaient guère appréciés vers 1930. À la veille de la guerre, ils prennent l'allure d'une leçon venue trop tard. Dans son film de 1939 *La Règle du jeu*, Jean Renoir dresse un portrait amer d'un monde où l'on a fini par oublier les lois les plus élémentaires au profit d'un jeu cruel¹. Une autre condamnation, faite cette fois d'un point de vue religieux, apparaît chez le peintre Georges Rouault (1871-1958) : au travers de faces cruelles à force d'inertie, tracées en lignes sommaires qui sont autant de coups violents, s'exprime un univers qui a perdu sa direction. Dans le domaine littéraire, les critiques viennent surtout des États-Unis, où de jeunes romanciers comme William Faulkner (1897-1962) se plaisent à retracer les drames d'une société désaxée (*Sanctuary* 2). Pour d'autres écrivains, il n'est pas permis de se réfugier dans une « tour d'ivoire », il faut s'efforcer d'arrêter le désastre. C'est alors que la notion d'« engagement » prend son sens le plus fort : l'intellectuel doit se mettre au service de la cause la plus juste. La guerre d'Espagne suscite le plus grand nombre de prises de position. Cependant, quelques intellectuels comme Renoir ou Antoine de Saint-Exupéry (*Terre des Hommes*, 1939) osent encore demander un simple engagement au service de la fraternité humaine. Jean Giono (1895-1970) et le Suisse Charles Ferdinand Ramuz (1878-1947) manifestent un pacifisme attaché aux anciennes valeurs d'une civilisation rurale. Giono lance en 1935 les Rencontres du Contadour, qui jusqu'à la guerre sont un lieu de réflexion et d'utopie qui situe son organisateur et ses participants bien au-delà du roman ruraliste et régionaliste habituel depuis 1920. *Les Thibault* (1922-1940) de Roger Martin du Gard (1881-1958), au-delà de l'analyse d'un monde dur et égoïste, s'achèvent sur une note d'espérance dans le progrès moral de l'homme et expriment l'attente d'un monde nouveau et meilleur. Dans un film alors mal compris, *La grande illusion* (1937), Jean Renoir (1894-1979) affirme sa foi dans la fraternité des hommes au-delà des patries et il confie les rôles principaux à des

¹ R. Prédal, *La société française à travers le cinéma. 1914-1945*, Armand Colin, Coll. U2, 1972, 347 p., pp. 158-164.

² 1931, traduit et publié en français en 1933 chez Gallimard (*Sanctuaire*).

acteurs de quatre nationalités différentes, le personnage joué par Dita Parlo ¹ étant fort mal accueilli en France. À la veille de la guerre dans le tourbillon de laquelle ils se trouveront pris, ces années 1930 ont, pour beaucoup d'intellectuels, scellé irrévocablement leur engagement et leur destin. La notion de patriotisme, que personne n'osait sérieusement discuter en 1914, est maintenant considérée par beaucoup d'esprits comme une survivance de temps révolus.

Condamnant éventuellement l'agresseur (le Japon puis l'Italie), mais décrétant des sanctions insuffisantes, la SDN est impuissante à sauver des États (Chine et Éthiopie), pourtant membres de la « Société ». Elle est, en conséquence de nombreux départs, le lieu des « chaises vides ». L'URSS est entrée en 1934, mais Japon et Allemagne se sont retirés et l'Italie les imite le 3 décembre 1937 : le nombre des membres tombe à 44 en 1939. L'essentiel se passe en dehors de la SDN, en accords directs, comme à Munich. Ironie de l'histoire et de l'architecture : le « Palais des Nations », monumental et décoré des fresques de José Maria Sert y Badia (1874-1945), est achevé en 1937 !

□ Pourquoi 1937 ? La guerre sino-japonaise commence la Seconde Guerre mondiale

L'installation des Japonais en Mandchourie débute par un coup de force. Le Japon, durement affecté par la crise, avait besoin de nouveaux débouchés extérieurs. Mais la méthode de la pénétration commerciale pacifique, qui était celle de Shidehara Kijûrô (1872-1951), se heurtait aux barrières douanières élevées par de nombreux pays touchés par la crise. Dans les milieux militaires japonais, l'idée se faisait jour que seule la conquête par les armes de marchés – et notamment du marché chinois – permettrait de résoudre les problèmes posés par la population croissante du Japon, serrée sur un territoire prétendu exigü et pauvre. Les milieux impérialistes japonais réclamaient une reprise rapide de l'expansion en Mandchourie, où les colons japonais avaient depuis un accord de 1922 le droit d'acquérir des terres : les progrès de l'immigration chinoise et une volonté de reconquête pouvaient y compromettre l'influence nippone dans la « zone réservée » du chemin de fer sud-mandchourien et du Liaodong. L'armée japonaise sabota elle-même le 18 septembre 1931 la voie ferrée japonaise de la Mandchourie méridionale (cf. Hergé, *Le Lotus bleu*, 1934-1935), cria à la provocation, et dès le lendemain les

¹ Grethe Gerda Kornstädt (1908-1971). Sur le film : « Le film de l'époque : *La Grande Illusion* », dans R.Chirat, *Le Cinéma français des années 30*, Éditions Cinq Continents-Hatier, 1983, 128 p., pp. 88-105, et R.Prédal, *La société française à travers le cinéma. 1914-1945*, Armand Colin, Coll. U2, 1972, 347 p., pp. 255-259.

troupes japonaises, qui occupaient depuis 1905 la « zone du chemin de fer », étendirent leurs positions à travers l'ensemble de la Mandchourie, dont on pouvait tirer des ressources agricoles et minières considérables.

Les garnisons chinoises n'opposèrent qu'une faible résistance. Tout permet de croire qu'il s'agissait d'un plan préétabli, et que les généraux japonais agirent à l'insu du gouvernement. Celui-ci tomba le 11 décembre et fut remplacé par un cabinet conservateur, dirigé par Inukai Tsuyoshi (1855-1932), appuyé par le général Sadao Araki (1877-1966), chef du mouvement nationaliste. Il est significatif que l'« incident de Mandchourie » de 1931 plaça le gouvernement libéral de Tôkyô devant le fait accompli : les « jaquettes » se sont inclinées devant les « uniformes », dit-on. En janvier 1932, la conquête de la Mandchourie était achevée. Le 21 janvier 1932, les troupes japonaises – sous le prétexte de protéger leurs compatriotes – débarquèrent en outre à Shanghai, où une vaste ville chinoise s'étendait à côté de la « concession internationale ». Des avions japonais bombardèrent les quartiers populaires. Mais les Japonais ne développèrent pas cette opération, et acceptèrent en mai d'évacuer la ville, sous la pression américaine. La Chine refusa d'engager des négociations directes, décida le boycottage des produits nippons et fit appel à la SDN.

Le Japon riposta en mars 1932 par la proclamation de l'indépendance de la Mandchourie vis-à-vis de la Chine : le nouvel État, le Mandchoukouo (Manzhouguo), ne fut en réalité qu'un protectorat japonais, la démonstration étant facile. Quoique la Mandchourie fût peuplée de 10 % de Mandchous et de 90 % de Chinois, les Japonais prétendirent qu'ils voulaient lui rendre son indépendance. Ils constituèrent un « Empire du Mandchoukouo » (Manzhouguo) et mirent sur le trône Pou-Yi, ex-empereur de Chine détrôné en 1912 lorsqu'il avait cinq ans (*cf.* le film *Le dernier empereur*, de Bernardo Bertolucci, 1987). Les Japonais organisèrent un gouvernement à leur dévotion et se firent charger par le nouvel État du Manzhouguo (Mandchoukouo) de « la défense intérieure et extérieure du pays ». Le Manzhouguo devenait donc un véritable protectorat japonais.

Des réactions internationales auraient été logiques et morales. Le « traité des neuf puissances », que le Japon avait signé en 1922, garantissait l'intégrité territoriale de la Chine. De plus, le coup de force japonais était une violation du Pacte Briand-Kellogg et du pacte de la SDN. Mais en réalité, les puissances intéressées au maintien de l'équilibre en Extrême-Orient ne réagirent pas. L'URSS, préoccupée par la réalisation du premier plan quinquennal, renforça ses garnisons en Sibérie et répliqua à de nombreux incidents de frontière sans chercher à engager un conflit. Les États-Unis, aux prises avec leurs

difficultés intérieures, se bornèrent à ne pas reconnaître le Mandchoukouo et à rappeler le principe de la « porte ouverte ». Le secrétaire d'État nord-américain Henry Lewis Stimson (1867-1950) annonça que les États-Unis collaboreraient avec la SDN dans cette affaire. Les résultats furent minces. La SDN ne pouvait donc escompter le soutien effectif des grandes puissances : sans déclarer le Japon agresseur ni recourir aux sanctions prévues par le Pacte, elle ne prononça qu'une condamnation bénigne – refus de prendre en considération les passeports, la monnaie et les timbres-poste émis par le gouvernement du Mandchoukouo – et ordonna au Japon de retirer ses troupes. Mais le Japon refusa. La Grande-Bretagne, qui était en pleine crise et ne voulait pas intervenir seule, offrit seulement sa médiation pour l'évacuation de Shanghai, attaquée en février 1932, et où ses intérêts étaient directement menacés. L'attitude britannique officielle fut sévèrement critiquée dans les années 30, surtout par les travaillistes. Une commission d'enquête, présidée par Victor Bulwer-Lytton (1876-1947), fut envoyée sur place. Le « rapport Lytton » (fin 1932) fut très défavorable au Japon, mais la SDN ne voulut pas agir davantage.

S'estimant quand même offensé par cette enquête, le Japon quitta l'organisation internationale (*cf. Le Lotus bleu*, toujours) le 27 mars 1933 : il préservait ainsi sa liberté d'action pour de nouvelles conquêtes, tout en continuant à s'intéresser aux activités économiques et sociales de la SDN. La carence de la SDN dans l'affaire mandchoue était la première atteinte grave à la notion de sécurité collective. Du côté américain, Stimson envisageait des représailles économiques. Mais le président Hoover, depuis toujours partisan de la SDN, de religion quaker, et donc pacifiste, ne voulut pas aller aussi loin. Le 7 janvier 1932 fut publiée une note, dite « Doctrine Stimson », condamnant moralement l'agression japonaise, et déclarant que les États-Unis ne reconnaîtraient pas la conquête. Les militaires japonais s'en souciaient fort peu !

Depuis la conquête de la Mandchourie, les dirigeants japonais s'étaient de plus en plus convaincus que la prospérité du Japon exigeait la conquête de la Chine. Les militaires avaient opéré de nouveaux bonds en avant. En 1933, ils envahirent le Jéhol (Rehe), région montagneuse située entre la Mandchourie et la Mongolie extérieure, à proximité de Beijing (Pékin), et franchirent la grande muraille de Chine. En 1935, ils occupèrent le Hopei (Hebei) puis le Chahar, en Mongolie intérieure. En novembre, les troupes japonaises pénétrèrent dans la région de Pékin et Tien-Tsin (Tianjin). Seule l'URSS, qui avait conclu en mars 1936 un accord d'assistance mutuelle avec la République populaire de Mongolie extérieure fondée en 1925, manifestait son hostilité, mais le Pacte anti-Komintern, signé le 25 novembre 1936 entre le Japon et l'Allemagne,

incitait l'Union soviétique à la prudence. Ce pacte n'était théoriquement dirigé que contre le communisme international. En fait, un accord secret déclarait que les signataires ne concluraient pas d'accord politique avec l'URSS sans leur consentement mutuel. L'URSS essaya alors de se rapprocher de la Chine et demanda aux communistes chinois installés dans la région de Yen-an d'interrompre leur guerre civile contre Chiang Kaishek (Jiang Jieshi), pour lutter contre le Japon. Un accord de « front uni » fut conclu à l'arraché avec les nationalistes, en vue d'une politique de « salut national » (décembre 1936, « incident de Xian »).

L'année 1937 marquera le passage du grignotage à la guerre véritable. Mais au Japon beaucoup d'hommes de gouvernement conservent encore à ce moment l'espoir de limiter la guerre aux opérations en Chine et d'obtenir par la voie diplomatique la reconnaissance de la prépondérance japonaise en Asie orientale. Telle est notamment la position du prince Fuminaro Konoe (1891-1945), de la plupart des civils et de l'entourage impérial, mais en face d'eux s'est constitué un parti belliciste, incarné notamment par le ministre des Affaires étrangères Yôsuke Matsuoka (1880-1946) et par le général Hideki Tôjô (1884-1948).

□ La France et les débuts de la guerre sino-japonaise (1937-1939)

C'est en 1937 que le Japon décida de poursuivre à fond son expansion en Chine. Le commandant en chef japonais engagea les hostilités, sans que son gouvernement ait déclaré la guerre. Le 7 juillet 1937 (« les trois sept »), une compagnie japonaise en manœuvre près de Beijing [Pékin] essuya des coups de feu provenant des troupes chinoises de la ville. Aussitôt, les Japonais s'emparèrent de Pékin. Les deux camps envoyèrent des renforts : l'« incident » sino-japonais mena à une vraie guerre. De Pékin, les troupes japonaises marchèrent vers le Sud. D'autres unités nippones furent débarquées en juin 1937 à Shanghai, qu'elles bombardèrent et prirent le 27 octobre ¹. L'armée japonaise fit la conquête de la zone côtière de Beijing [Pékin] à Guangzhou [Canton]. De là, elles marchèrent vers l'ouest en remontant le Yangzi Jiang (Yang Tsé-Kiang, fleuve Bleu). Elles s'emparèrent de Nanjing [Nankin] le 13 décembre 1937 et de Hankou [Hankéou] le 21 octobre 1938. Dans la première ville se produisit le « viol de Nankin », « sept semaines de pillages, destructions, meurtres et brutalités qui coûtent la vie à 100 000 soldats chinois, 40 000 civils et voient le viol de 20 000 femmes par la troupe japonaise » (Nora Wang). Un épisode tristement emblématique des crimes de guerre des troupes nippones lors du dernier conflit sino-japonais (1937-1945). D'autres débarquements eurent lieu dans le Shandong (Chantoung) en janvier 1938. Là, les Chinois remportèrent toutefois en mars la victoire de Taier-Chouang, mais ce fut une victoire sans lendemain, et Guangzhou [Canton] fut prise le 21 octobre 1938. Des complications internationales apparurent vite. Les Américains continuaient à fournir des armes aux Chinois, malgré les lois de neutralité. En représailles, les militaires japonais bombardèrent et détruisirent une canonnière américaine qui croisait sur le Yangzi Jiang (Yang Tsé-Kiang, fleuve Bleu) et trois pétroliers américains. Le gouvernement américain protesta vigoureusement et le Japon offrit des excuses, des indemnités et la promesse de punir les officiers responsables.

Chiang Kaishek (Jiang Jieshi) se réfugia à Tchoung-King [Chongqing] dans le Sse-Tchouen, riche province sur le cours supérieur du Yangzi, protégé vers l'aval par des rapides infranchissables. L'infériorité des troupes chinoises était partiellement compensée par d'actives guérillas. Les Japonais tenaient la Chine du Nord, de nombreux ports et la vallée inférieure du Yangzi. Mais, hors des villes, ils se heurtaient à la résistance des Chinois. L'état-major de l'armée de terre voulait réduire les forces japonaises engagées en Chine, pour préparer une guerre contre l'URSS. Le premier ministre japonais, le prince Fuminaro Konoé,

¹ Ne pas confondre avec le débarquement du 21 janvier 1932.

essaya à deux reprises de négocier avec les Chinois, en décembre 1937 et en décembre 1938. Tenant l'Est et les grandes agglomérations, les Japonais ne pouvaient envisager une conquête intégrale, eu égard à la taille et à la population de la Chine. Les Japonais voulaient obtenir la reconnaissance de leur domination économique. Ce fut un échec. Ils essayèrent alors de créer un gouvernement chinois pro-japonais et réussirent à se rallier un membre du Guomindang, Wang Jingwei (1883-1944), qui fonda à Nanjing (Nankin), en janvier 1940, un « gouvernement central de la République chinoise ». Mais ce gouvernement satellite ne put établir son autorité.

Dès février 1938, le gouvernement japonais créa une banque d'émission, la Banque fédérale de réserve, qui émit une nouvelle monnaie – le yuan – qui devait avoir cours dans la Chine japonaise. À la fin de 1938, les Japonais arrêtaient leurs offensives massives et, par une déclaration adressée aux Puissances, en novembre 1938, le gouvernement japonais annonça que le principe de la « porte ouverte » en Chine n'était plus de saison. Le Japon en venait à cette conclusion que le seul moyen de vaincre serait d'« étouffer » Chiang Kaishek (Jiang Jieshi) en coupant ses voies de ravitaillement. Mais ceci entraînerait des complications internationales redoutables, et peut-être même une guerre générale. En mars 1939, les Japonais établirent le contrôle des changes, complété le 14 juin par un blocus des concessions françaises et anglaises de Tianjin (Tien-tsin) dans le but d'imposer le yuan à la Chine tout entière.

L'impérialisme japonais dans l'Asie orientale et l'océan Pacifique est net. Face à l'agression japonaise contre la Chine, la réaction internationale avait été inexistante. Si la SDN avait condamné l'action du Japon, elle ne l'avait pas déclaré *agresseur* et il n'était pas question de sanctions. Seule l'URSS s'était montrée plus ferme, il est vrai qu'elle était directement menacée : pacte de non-agression avec la Chine (août 1937), aide militaire à la Chine et opérations militaires contre les Japonais (août 1938 et mai 1939), qui subirent des pertes très sévères du fait des blindés, de l'artillerie et des transports automobiles des Soviétiques. Pour le Japon, l'expansion étant bloquée en Chine dès 1938, en URSS en 1938-1939, le rêve panasiatique renaît ; il s'y ajoute le désir d'expansion dans le Pacifique, depuis longtemps défendu par le *lobby* de la Marine. Le 30 novembre 1938, une conférence impériale lance le concept d'« Ordre nouveau » en Asie orientale, puis le Japon lancera « Sphère de coprosperité de l'Est asiatique ». L'impérialisme japonais continue à camoufler volontiers ses prétentions derrière les thèses du panasiatisme : en son nom, le Japon prétend unir sous sa direction tous les peuples jaunes dans une lutte libératrice contre les Blancs. En réalité, il s'agit pour lui d'étendre sa tutelle sur l'Asie et de réaliser le

Dai Nihon, le « Grand Japon ». Mais double est son illusion : le Japon va se heurter à un ensemble de vieilles nations qui le vaincront et aux ambitions naissantes des nations asiatiques. D'ailleurs une partie appréciable des futures élites asiatiques sont... d'anciens collaborateurs avec les Japonais.

□ La première « étape » hitlérienne, l'Autriche

De l'*Anschluss* à Munich, pendant l'année 1938 se réalise la conquête nazie de l'Autriche et de la Tchécoslovaquie. Les Allemands multiplièrent les initiatives destinées à donner à l'Axe une plus grande efficacité. Au long de l'année 1937, les dirigeants du Reich se succédèrent à Rome : Goering, von Neurath puis von Blomberg. En septembre, le Duce se rendit officiellement en Allemagne où on le fascina en exhibant la puissance militaire, humaine et industrielle du Reich, notamment par la grande parade du 28 septembre (cf. Charles Chaplin, *Le Dictateur*, 1940). Au grandiloquent stade olympique de Berlin – qui, hélas, resservira pour le Mondial de football de 2006 – ce jour-là, Mussolini déclara : « Quand le fascisme a un ami, il marche avec cet ami, jusqu'au bout. » Pendant les semaines qui suivirent, Mussolini et Ciano, qui sont pris d'une véritable frénésie germanophile, agitèrent les projets les plus démentiels : guerre préventive contre l'URSS, concession de territoires africains à l'Allemagne, bombardement par surprise de la flotte britannique de la Méditerranée, etc. C'est dans ce contexte pichrocolesque que l'Italie donna le 6 novembre 1937 son adhésion au Pacte anti-Komintern signé un an plus tôt par l'Allemagne et le Japon.

À la fin de 1937, Hitler n'avait encore réalisé que les préliminaires de son programme. Il avait détruit les clauses non territoriales du traité de Versailles, et il poursuivait activement la préparation d'une puissante armée qui lui permettrait d'aller plus avant, au risque d'une guerre générale. C'est en 1937 que l'armée allemande dépasse l'armée française. Pour l'aviation, surtout, la primauté allemande s'affirme. En 1937, 4 320 avions modernes sont livrés à la *Luftwaffe* contre 450 en France ; en 1938, 6 600 contre 500. Fort du soutien italien, de la croyance britannique en la force des accords et du refus français de s'opposer aux initiatives allemandes sans l'appui anglais, Hitler commence sa politique d'expansion au printemps de 1938. Une conférence secrète qu'il tient avec ses plus proches collaborateurs, le 5 novembre 1937, lui avait permis d'exposer ses buts. Elle est bien connue par le « protocole » ou « mémorandum » rédigé par l'aide de camp Hossbach¹. Il s'agissait de réaliser la Grande

¹ Le « protocole Hossbach » est le compte rendu de la conférence du 5 novembre 1937 rédigé par le colonel Friedrich Hossbach (1894-1980).

Allemagne, de réunir en une seule communauté les Allemands du III^e Reich, d'Autriche et de la région des Sudètes. Il faut réunir au Reich les territoires allemands perdus, puis conquérir l'espace vital, le *Lebensraum* auquel la race supérieure a droit.

Hitler pense qu'il convient d'agir vite, pour deux raisons. D'abord, en 1943, date fixée dans le texte pour le début de la conquête de l'espace vital, de manière à rassurer les chefs militaires allemands, les démocraties occidentales auront rattrapé leur retard militaire. Ensuite, Hitler seul, par son génie et son influence sur les masses, s'estime capable de créer la grande Allemagne. Or il a déjà 48 ans. Quel drame ce serait si cet homme, qui se soutient grâce à diverses drogues fournies par ses médecins personnels, venait à disparaître prématurément ! Hitler s'impose donc une sorte de calendrier auquel il entend se tenir. Les premiers objectifs sont l'Autriche et la Tchécoslovaquie. Le Führer procède suivant un scénario immuable : il appuie ses revendications sur des considérations ethniques, historiques et linguistiques, il se sert des partis nazis qui existent dans les territoires convoités et qui vont au-devant de ses désirs, et il gradue ses exigences dans un climat de violence qu'entretiennent ses discours menaçants. Quelques réserves s'élevèrent dans l'armée : les opposants furent destitués. En janvier 1938, Hitler limogea son ministre de la Guerre, le général Werner von Blomberg (1878-1946) et le chef d'état-major de la Wehrmacht, le général Werner von Fritsch (1880-1939). Il prit lui-même le commandement de l'armée avec, au-dessous de lui, un « Ober Kommando der Wehrmacht » (OKW), commandement supérieur dirigé par le docile général Wilhelm Keitel (1882-1946). Le mois suivant, il plaça au ministère des Affaires étrangères le nazi Joachim von Ribbentrop, personnage versatile et médiocre, mais courtisan et soumis¹. Des fidèles furent mis dans les postes diplomatiques clés, Rome, Vienne et Tôkyô. Hitler avait ainsi éliminé de l'État-major et de l'administration les derniers éléments conservateurs susceptibles d'enrayer la marche de l'Allemagne nazie vers le « destin grandiose » qu'il lui avait fixé.

Le principal obstacle à l'annexion de l'Autriche était l'Italie. Mais elle avait ses meilleures troupes en Éthiopie et en Espagne. À partir de novembre 1937, Mussolini renonça à défendre l'Autriche comme en 1934 et orienta les intérêts politiques italiens vers la Méditerranée et l'Afrique. Mussolini se résignait à l'inévitable et il le laissa entendre à Hitler. Désormais, sa politique ne sera plus danubienne, mais balkanique, méditerranéenne et coloniale. Hitler comprit qu'il pouvait agir. D'autant plus que ni l'URSS, livrée aux purges

¹ Ribbentrop (1893-1946) avait adhéré tard au parti nazi (1932), sans grande conviction. Marié dans la haute bourgeoisie, il se voit confier par Hitler des missions diplomatiques secrètes et en 1936 l'ambassade de Londres, sans parvenir à conclure une alliance avec la Grande-Bretagne.

staliniennes, ni les États-Unis, qui venaient de voter les lois de neutralité, n'étaient prêts à s'impliquer dans les affaires européennes. Le gouvernement autrichien, dirigé par le chancelier Kurt von Schuschnigg (1897-1977), s'inquiétait. Le 12 février 1938, Hitler convoqua le chancelier dans sa résidence des Alpes bavaroises, au « nid d'aigle » de Berchtesgaden. Reçu avec un manque total d'égards, sous la menace d'une intervention militaire allemande, il fut obligé d'accepter comme ministre de l'Intérieur le chef du parti nazi autrichien, Arthur Seyss-Inquart (1892-1946). De retour à Vienne, Schuschnigg essaya de prévenir l'intervention allemande et décida d'organiser un plébiscite sur le principe de l'indépendance de son pays, le 13 mars. Pris de court, Hitler brusqua son action : tout sera consommé en une journée. De ce plébiscite, il ne voulait à aucun prix. C'est en vain que Schuschnigg demanda de l'aide aux signataires de l'accord de Stresa, France, Grande-Bretagne et Italie.

Le 11 mars 1938, Seyss-Inquart somme Schuschnigg de renoncer au plébiscite. Maître de la police et fortement appuyé sur les unités paramilitaires de son parti, Seyss-Inquart est l'homme fort de l'Autriche : Schuschnigg cède. Il est 14 h 45. Vingt minutes plus tard, Goering, ministre de l'Intérieur du IIIe Reich, exige, par téléphone, la démission du chancelier : Schuschnigg cède encore et démissionne. À 17 h 45, nouveau coup de téléphone de Goering qui commande le remplacement de Schuschnigg par Seyss-Inquart. À 23 heures, le président de la République Wilhelm Miklas (1872-1956) s'incline. Le premier geste du nouveau chancelier est de faire appel aux troupes allemandes qui occupent tout le pays sans rencontrer d'opposition. Le 13 mars, une double loi promulguée à Berlin et à Vienne consacre l'union de l'Allemagne et de l'Autriche ; un peu plus tard, 97 % des électeurs autrichiens approuveront l'*Anschluss*. L'Autriche est devenue l'*Ostmark*, partie intégrante du Reich, Seyss-Inquart son *Reichsstatthalter*, les réserves financières considérables de l'Autriche grossissent le trésor de guerre de la Reichsbank, des pogroms éclatent contre les juifs, en toute spontanéité autrichienne.

L'Europe laisse faire. Le gouvernement anglais déconseille ouvertement aux Autrichiens la résistance ; en France, c'est un cabinet démissionnaire, celui de Chautemps, qui n'ose ni ne peut prendre aucune initiative. Les pays occidentaux, atterrés, ne réagissent que par des protestations. Mussolini, qui n'avait pas été prévenu, se résigne. « Duce, je n'oublierai jamais cela », lui télégraphie Hitler qui jure l'« imperméabilité de la frontière du Brenner ». C'est que le raidissement du régime fasciste opéré en 1938 favorise le resserrement des liens entre les deux dictatures, mais pas au point de dissimuler l'humiliation : des protestations s'élèvent dans les hautes sphères dirigeantes

italiennes. Pour calmer cette opposition larvée, le Duce fait voter par le Grand Conseil fasciste un ordre du jour approuvant l'*Anschluss* et il prononce dès le 16 mars à la Chambre un discours dans le même sens. Toutefois, le mois suivant il tente une dernière fois de se rapprocher des démocraties, signant avec la Grande-Bretagne les « accords de Pâques » (voir plus loin) et engageant des négociations avec le chargé d'affaires français à Rome. Conscient du risque de revirement italien, Hitler, qui se rend en Italie au début de mai 1938, propose au Duce une alliance militaire en bonne et due forme. Il réitère sa proposition à maintes reprises dans les mois qui suivent, mais sans obtenir de réponse très ferme. Mussolini qui céderait volontiers, semble-t-il, à la pression allemande se trouve en effet freiné par Ciano, lequel commence à prendre conscience du prix excessif du rapprochement avec l'Allemagne. Cette prudence ne va pas empêcher le gouvernement italien de soutenir à fond les revendications allemandes vis-à-vis de la Tchécoslovaquie. Le 10 février 1939, devant les commandants des troupes d'infanterie, Hitler évoquera l'*Anschluss* comme la « deuxième fondation du Reich » et ajoutera que Bismarck n'avait fondé qu'un Reich *petit-allemand*, mais que lui, Hitler, né en Autriche, a réalisé un Reich *grand-allemand* avec l'annexion de l'Autriche (la distinction était apparue au moment de la révolution de 1848).

□ Les origines de la crise tchécoslovaque

La première partie de son plan exécutée, Hitler aborde la seconde. À ce moment il y a 3 231 000 Allemands en Tchécoslovaquie (22 % de la population totale), 93 % d'Allemands à Dantzig (où s'agitent les nazis du *gauleiter* Forster), 43 % à Memel (Klaipéda). La deuxième « étape », c'est la Tchécoslovaquie, dont la réduction va occuper, en deux crises, les derniers mois de 1938 et le début de 1939. La Tchécoslovaquie, née du démembrement de l'Empire austro-hongrois, est dans une situation stratégique capitale pour le Reich et elle est un pays autrement plus riche et puissant que l'Autriche. Son industrie est digne de considération, son armée est moderne et nombreuse ; son chef, le président de la République Édouard Bénès, qui a succédé à Tomáš Masaryk en 1935, est un des hommes politiques les plus écoutés de la SDN ; le traité d'alliance qui lie la nation tchèque à la France depuis 1924 lui donne la force diplomatique qui manquait à l'Autriche. Pourtant, Hitler arrivera de nouveau à ses fins.

Dans les années 1920, étaient apparues quelques sections nazies, favorisées par la proximité de la Bavière, mais encore peu influentes. La crise économique et surtout l'installation du régime national-socialiste en Allemagne donnent une vigueur nouvelle aux revendications autonomistes des Allemands des Sudètes. Depuis 1935, le *Sudeten Deutsche Partei*, dirigé par Konrad Henlein

(1898-1945) — dont les sympathies nazies étaient connues de tous — est le principal porte-parole de ces Allemands, assez improprement appelés *Sudètes*. Le 24 avril 1938, à Karlsbad (Karlovy-Vary), petite ville des Monts métallifères, Henlein expose publiquement son programme qui vise à obtenir la formation d'un gouvernement autonome des régions germaniques. Le gouvernement anglais, qui prévoit et redoute un refus de Prague, refus qui risquerait de durcir les exigences du *Sudeten Deutsche Partei* et de le pousser à réclamer l'union avec l'Allemagne, envoie en Tchécoslovaquie un médiateur, lord Runciman. Celui-ci revient de sa mission convaincu du bien-fondé des demandes de Henlein. Aussi, à la demande de Londres et de Paris, Prague promet d'accorder l'autonomie aux *Sudètes*. Mais Bénès refuse d'engager des négociations « d'État à État » avec les *Sudètes* et propose une négociation entre partis, y compris celui de Henlein. Celui-ci refuse. Il n'y a donc pas de négociation et le gouvernement tchèque fait appel à ses alliés, la France et l'URSS.

□ La première crise tchécoslovaque et Munich (1938)

Quelle fut l'attitude française ? Daladier, président du Conseil, fit savoir à plusieurs reprises qu'en cas d'agression contre la Tchécoslovaquie, la France honorerait son alliance. Toutefois, le ministre des Affaires étrangères, Georges Bonnet (1889-1973), un véritable *appeaser* à la française, considérant les insuffisances d'armement de la France et la contradiction, à ses yeux, entre la politique de réarmement et la politique financière orthodoxe ¹, espérait qu'on pourrait s'en dégager. Au moins fallait-il chercher à avoir l'appui britannique et soviétique. En profondeur, en France, le danger allemand n'avait pas provoqué d'élan national semblable à celui qui avait précédé la Grande Guerre. D'autres préoccupations absorbaient en effet le pays. L'année 1936 avait réveillé l'inquiétude sociale. Chez un grand nombre de Français, le sentiment du péril extérieur était éclipsé par la hantise du communisme et le fascisme italien avait toujours eu la sympathie active des « ligues » : désormais, pour beaucoup, l'idée d'une solidarité avec Mussolini, voire avec Hitler, paraissait naturelle. Les partis de gauche et les syndicats, par contre, étaient violemment hostiles aux dictatures, menace pour la « liberté du monde ». Ils avaient stigmatisé l'agression italienne en Éthiopie et encouragé les républicains espagnols ; mais leurs manifestations n'avaient pas eu de portée pratique, et le gouvernement Blum avait refusé de s'engager. Le pays demeurait profondément pacifiste. Paralysée par les remous

¹ Voir, très clair, R. Frank, *La hantise du déclin. Le rang de la France en Europe, 1920-1960. Finances, défense et identité nationale*, Belin, 1994, 316 p., réédition sous le titre *La hantise du déclin. La France de 1914 à 2014*, Belin, 2014, 285 p.

de l'opinion, consciente de sa faiblesse démographique, la France pratiquait en fait, dans le domaine des relations internationales, la même tactique défensive que préconisait l'état-major sur le plan militaire ¹ ! Les gouvernements, redoutant l'isolement, ne voulaient pas se dissocier de la politique britannique, qu'ils suivaient, parfois à contrecœur, dans l'« apaisement » : la France n'avait donc pratiquement plus de politique extérieure indépendante.

La Grande-Bretagne, elle, était alors gouvernée par le conservateur Neville Chamberlain, partisan résolu de la politique d'apaisement (*appeasement*). Pour lui, l'apaisement était une vraie doctrine. Il était convaincu que certaines prétentions allemandes étaient fondées. Ne valait-il pas mieux les satisfaire et économiser une guerre ? La Grande-Bretagne ne considérait pas les questions d'Europe centrale comme essentielles à sa sécurité. De là, une politique qui acceptait l'hypothèse d'une révision partielle des traités de 1919, dans la mesure où elle ne serait pas imposée par la force, et jugeait opportun d'accorder à Hitler quelques satisfactions en Europe centrale, surtout lorsque ses revendications concernaient des minorités allemandes séparées du Reich. Quelques critiques s'élevaient : des travaillistes regrettaient que l'on n'eût pas soutenu la SDN ; autour d'Anthony Eden et de Winston Churchill, des conservateurs voyaient dans la politique des *appeasers* un expédient provisoire en attendant que la Grande-Bretagne eût réarmé. Mais, dans leur grande majorité, les Britanniques, malgré leur antipathie pour le régime nazi, étaient profondément attachés à la paix. L'illusion de Neville Chamberlain résidait dans la croyance qu'on pourrait un jour *satisfaire* Hitler, et que celui-ci, ayant annexé des territoires, ne chercherait pas à s'étendre ailleurs. En tout cas, Chamberlain fit savoir dès avril 1938 à Daladier, en visite à Londres, qu'il ne ferait pas la guerre pour la Tchécoslovaquie. On voit très clairement ² à ce moment que

« Daladier excelle dans les déclarations de principe et dans les jugements d'ensemble [mais] il se laisse manœuvrer par ses partenaires britanniques fort habiles à cacher leur volonté d'attribution ou leur passivité sous des dehors pratiques [:] après le rappel des grands principes, vient le moment des solutions et des marchandages et, sur ces points, le président [du Conseil] est beaucoup moins solide [...]. »

D'ailleurs, au cours d'un voyage à Londres, Konrad Henlein avait pu constater que ses revendications, habilement présentées comme le droit des

¹ Pour aller plus loin : R.J.Young, « Le haut commandement français au moment de Munich », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, janvier-mars 1977, pp. 110-129.

² Grâce à René Girault, « La décision gouvernementale en politique extérieure », dans le colloque publié par R.Rémond & J.Bourdin, *Édouard Daladier, chef de gouvernement, avril 1938-septembre 1939*, Colloque (1975), FNSP, 1977, 320 p., pp. 209-227, p. 222.

peuples à disposer d'eux-mêmes, trouvaient un écho favorable dans la presse. Chamberlain avait déjà pratiqué la politique d'*appeasement* vis-à-vis de l'Italie : le *gentleman's agreement* du 16 avril 1938 ou « Accord de Pâques » avait abouti à la reconnaissance par la Grande-Bretagne de la conquête de l'Éthiopie.

L'attitude de l'Union soviétique s'explique, elle, par sa méfiance à l'égard des démocraties : elle se souvient de l'inaction des démocraties quant à la Rhénanie, à l'Espagne, à l'*Anschluss*, etc. La conférence de Munich va soulever la crainte d'une entente au détriment de l'URSS. D'autre part, l'URSS inquiète toujours les pays d'Europe orientale (Pologne, Roumanie), qui refusent un éventuel passage des troupes soviétiques sur leur territoire. Quant au Pacte anti-Komintern (25 novembre 1936) il soucie d'autant plus les Soviétiques qu'il est complété, par adhésion de l'Italie, de l'Espagne, etc. Enfin, la politique soviétique est commandée par un net désir de résistance au Japon, ce que montrent bien les combats contre l'armée japonaise en 1938 et 1939. L'URSS, alliée de la Tchécoslovaquie, devait la secourir à condition que la France le fit d'abord. Mais, comme elle n'avait pas de frontière commune avec la Tchécoslovaquie, il lui fallait passer par la Pologne ou la Roumanie. Or, malgré les instances françaises, elle refusa de le faire sans l'agrément de ces pays, qui n'acceptèrent pas de le donner. Son aide ne pouvait donc être que platonique. Au pire moment de la crise, il n'y eut d'ailleurs pas de concentrations de troupes soviétiques le long des frontières.

En conséquence de ces atermoiements, Hitler lança la surenchère. À Nuremberg, le 12 septembre 1938, il prononça un très violent discours dans lequel il reprocha à la police tchèque de maltraiter les Sudètes, auxquels il promit le secours du Reich. Il laissa entendre qu'il fallait aller plus loin qu'une simple autonomie interne pour la région des Sudètes, qui devait être annexée à l'Allemagne. Inquiet, le Premier ministre britannique, Neville Chamberlain demanda une entrevue à Hitler, décidant d'aller lui-même le voir. Il prit l'avion (pour la première fois de sa vie...) et rencontra Hitler à Berchtesgaden, le 15 septembre. Hitler lui fit part de sa volonté d'annexer les Sudètes. Porteur de ces revendications, Chamberlain rencontra Daladier. Celui-ci se résigna à subir les revendications nazies, à condition que la Tchécoslovaquie acceptât le démembrement. Le président Bénès ne donna son accord qu'à la suite d'un véritable ultimatum franco-anglais. À la même heure, Konrad Henlein réclama ouvertement l'annexion. Chamberlain regagna Londres où le gouvernement accepta que tous les territoires peuplés d'au moins 50 % d'Allemands fussent rattachés à l'Allemagne. Le gouvernement français, lui, se montra très divisé : tandis que le ministre des Finances Paul Reynaud, ainsi que Georges Mandel,

voulait résister aux exigences hitlériennes, le ministre des Affaires Étrangères, Georges Bonnet (voir plus haut), se rallia au plan adopté à Londres. Daladier finit par épouser l'opinion de ce dernier, et, le 20 septembre, le gouvernement tchèque fut avisé de la position franco-britannique. Bénès s'inclina, tandis que Chamberlain allait rendre compte à Hitler de la solution proposée.

À la grande surprise de Chamberlain, Hitler formula des exigences nouvelles, sous la forme d'un mémorandum. Les Tchèques devraient évacuer les Sudètes sans emmener leurs biens ; tout devrait être terminé pour le 1er octobre ; il exigeait en outre que les 600 000 Allemands originaires de cette région et installés en Allemagne depuis 1919 participent à un éventuel plébiscite, et que la Tchécoslovaquie abandonne la Silésie du Sud (district de Teschen ou Cieszyn) à la Pologne et la Slovaquie méridionale à la Hongrie. Chamberlain refusa d'accepter ces exigences. On put croire, pendant une semaine, que la guerre allait éclater. La Tchécoslovaquie décréta la mobilisation générale. La France, l'Angleterre, l'Allemagne, prirent des mesures de précaution (mobilisation partielle pour la France). La tension devenait grande et le plus dramatique était que, la concession essentielle ayant été faite, la guerre risquait d'éclater pour des divergences relativement secondaires.

Mais « relativement secondaires », cela n'avait pas la même signification dans tous les pays. Dans une allocution radiodiffusée le 27, Chamberlain lâcha cyniquement : « Il est incroyable que nous en soyons à creuser des tranchées et à essayer des masques à gaz en raison d'une querelle qui s'est produite dans un pays lointain, entre des gens dont nous ne savons rien. » ¹

Hitler annonça qu'il mobiliserait le 28 septembre s'il n'obtenait pas satisfaction, le gouvernement français rappela des réservistes, la flotte anglaise fut mise en état d'alerte. Était-ce la guerre ? Ce ne fut que la « fausse guerre », comme on dit en France. Londres lança l'idée d'une conférence de la dernière chance, Mussolini, qui redoutait un conflit pour lequel l'armée italienne n'était pas prête, soutint la proposition britannique. Hitler accepta. Il savait que ces tentatives de conciliation tournaient toujours à l'avantage de son pays ; beaucoup de chefs nazis pensaient que l'armée n'était pas prête et inclinaient au compromis : ils convinquirent Hitler.

La conférence de Munich (29-30 septembre 1938) fut une conférence des chefs de gouvernement des quatre puissances occidentales, URSS et Tchécoslovaquie étant exclues. Le 29 septembre, à Munich, Hitler, Mussolini,

¹ Cité dans P.Milza, *Les relations internationales de 1918 à 1939*, coll. « Coursus », 1995, 192 p., réédition, 2002, 240 p., p. 167.

Chamberlain et Daladier se rencontrèrent. Quelques heures de discussion seulement aboutirent au triomphe complet du Führer : tous les points du mémorandum de Godesberg étaient acceptés. La France et la Grande-Bretagne donnaient leur garantie aux nouvelles frontières de l'État tchécoslovaque, mais Hitler et Mussolini ne firent à ce sujet que de vagues promesses et posèrent la question des minorités polonaise, hongroise et slovaque. Hitler, désormais sûr du succès, accepta d'échelonner du 1er au 10 octobre (*sic*) l'occupation des Sudètes et d'autoriser les résidents tchèques à liquider leurs biens. Le 30 septembre, Chamberlain, avant de partir et sans consulter Daladier, signa avec Hitler un pacte de non-agression ; la France l'imita le 6 décembre grâce à Bonnet. Il revint satisfait et déclara à son arrivée à Londres : « C'est la paix pour notre époque » (scène ridicule de l'avion). La paix était sauvée, mais à quel prix ! Ce nouveau recul des démocraties, au mépris des alliances les plus solennelles, acheva de les discréditer auprès de leurs petits alliés d'Europe centrale et orientale. La France, en particulier, avait abandonné son allié tchèque et son prestige en Europe centrale et orientale disparut entièrement. Léon Blum écrivit ironiquement dans *Le Populaire* du 1er octobre : « La guerre est écartée. Le fléau s'éloigne. On peut reprendre son travail et retrouver son sommeil. On peut jouir de la beauté d'un soleil d'automne. » Hitler était à présent définitivement convaincu de la lâcheté française et anglaise. Il vit un autre encouragement dans l'attitude de l'opinion publique occidentale : celle-ci, plus sensible au maintien de la paix qu'à des considérations d'honneur et de parole donnée, se réjouit du résultat de la conférence. À sa grande stupéfaction, Daladier fut accueilli avec enthousiasme par les Parisiens, à son retour de Munich. Mais des sondages ¹ montrent en fait la grande diversité de l'opinion publique française : les uns approuvaient une entente qui, en évitant un conflit, avait sauvé la possibilité d'un rapprochement avec les dictatures, les autres dénonçaient en Munich une capitulation honteuse et le reniement de la parole donnée. En France surtout, « munichois » et « antimunichois » s'affrontèrent en de vives controverses, d'autant plus que les antimunichois étaient beaucoup plus nombreux dans l'opinion que parmi le personnel politique. Et de toute façon la frontière entre l'approbation et la résignation était extrêmement floue.

Les conséquences de Munich furent très graves. Le dépècement de la Tchécoslovaquie fut la conséquence la plus immédiate. Tandis que la région des Sudètes tout entière était rattachée, sans plébiscite, à l'Allemagne, la Pologne et la

¹ Cf. C.Peyrefitte, « Les premiers sondages d'opinion », dans R.Rémond & J.Bourdin dir., *Édouard Daladier, chef de gouvernement, avril 1938-septembre 1939*, Colloque (1975), FNSP, 1977, 320 p., pp. 265-278.

Hongrie s'emparèrent des territoires qu'elles convoitaient. La Pologne, après un ultimatum le 1er octobre, s'empara le lendemain du district silésien de Teschen (Cieszyn, 230 000 habitants). La Hongrie, après l'« arbitrage de Vienne », du 2 novembre, fait par Ciano et Ribbentrop, se vit adjuger 12 000 km² du sud de la Slovaquie, avec un million d'habitants, en majorité hongrois d'ailleurs. Elle reçut en outre le sud-ouest de la Ruthénie (700 000 habitants). Parallèlement, la Tchécoslovaquie se désagrégea. Le 7 octobre, la Slovaquie se donna un gouvernement autonome, quatre jours plus tard, la Ruthénie subcarpathique (à l'Est) fit de même.

Évincée de Munich, sur l'injonction de Hitler, mais avec la complicité de la Grande-Bretagne et de la France, l'URSS pouvait appréhender la formation d'un front antisoviétique. Mécontente d'avoir été exclue, elle allait prendre ses distances vis-à-vis des démocraties, et Staline songea bientôt à un rapprochement avec l'Allemagne. L'URSS avait certes tout à redouter d'un régime nazi qui plaçait au premier plan de son programme la lutte contre le bolchevisme et la conquête de l'« espace vital ». Aussi, depuis 1934, avait-elle pris position en faveur de la sécurité collective ; parallèlement, le Komintern préconisait l'unité d'action des partis communistes avec les autres forces « antifascistes » au sein de « fronts populaires ». Mais ce rapprochement avec les puissances d'Europe occidentale demeura superficiel et s'était heurté, de part et d'autre, à de solides préventions. Les démocraties s'inquiétaient de la poussée du communisme et parlaient de l'« ingérence » du Komintern dans leurs affaires intérieures ; elles ne semblaient d'ailleurs pas disposées à s'engager fermement avec l'URSS : ainsi l'accord franco-soviétique de 1935, difficilement ratifié à Paris, ne comportait pas de convention militaire, ce qui le rendait peu applicable.

Du côté soviétique, on s'irritait de la passivité des démocraties, face au « fascisme » : ne dissimulait-elle pas le désir de détourner vers l'Est les ambitions allemandes, ou même de créer un nouveau barrage antisoviétique, comme après la Première Guerre mondiale ? Au fond, les Soviétiques ne faisaient pas de différence entre les démocraties impérialistes et les dictatures fascistes, toutes deux expressions du capitalisme international. Le réalisme de Staline avait orienté l'URSS vers une coopération avec la SDN, qui répondait à ses intérêts immédiats devant le danger hitlérien. Mais dès la fin de 1937, les discours de Maxime Litvinov laissaient entendre que l'URSS ne mettait plus tous ses espoirs dans la sécurité collective.

Surtout, l'agression avait été récompensée. Cela devait naturellement encourager Hitler et Mussolini. Ce dernier se trouva de fait au lendemain de Munich au sommet de sa gloire : Hitler continuait de lui offrir son amitié et les

démocraties, qui avaient vu en lui le sauveur de la paix, le ménageaient. Fort de ce prestige circonstanciel, Mussolini se mit à la recherche de compensations et définit avec Ciano de nouveaux objectifs de politique extérieure. Mussolini fit émettre le 30 novembre à la « Chambre des faisceaux et corporations », des revendications bruyantes à l'égard de la France : Djibouti, Tunisie, Corse, voire Savoie et Nice. Mussolini ajoutera le 4 février 1939, devant le Grand Conseil fasciste et visant cette fois-ci la Grande-Bretagne, Malte et Chypre. Ces revendications sont toutes « justifiées » d'une façon ou d'une autre : principe des nationalités, « droits » historiques, élimination d'une pseudo-menace ¹.

Enfin Hitler, qui, par l'intimidation, avait atteint ses buts tout en écartant la menace d'une coalition antiallemande, sortait vainqueur de la crise et ne pouvait qu'être incité à de nouveaux coups d'audace.

Les Français et Munich

Jean-Paul Sartre, *Le Sursis*, dans le tome II des *Chemins de la Liberté*, 1945 (extraits, *Livre de poche*, n° 654-655, pp. 511-512 ; *La Pléiade*, pp. 1132-1133)

« L'avion décrivait de larges cercles au-dessus du Bourget, une poix noire et ondulante recouvrait la moitié du terrain d'atterrissage. Léger se pencha vers Daladier et cria en la montrant :

"Quelle foule"

Daladier regarda à son tour ; il parla pour la première fois depuis leur départ de Munich :

"Ils sont venus me casser la gueule."

Léger ne protesta pas. Daladier haussa les épaules :

"Je les comprends.

– Tout dépend du service d'ordre", dit Léger en soupirant. »

[...]

"Il entra dans la chambre, il tenait des journaux ; Ivich était assise sur le lit, elle baissait la tête.

"Ça y est ! ils ont signé cette nuit."

Elle leva les yeux, il avait l'air heureux mais il se tut, brusquement gêné par le regard qu'elle fixait sur lui :

"Vous voulez dire qu'il n'y aura pas de guerre ? lui demande-t-elle.

– Mais oui."

Pas de guerre ; pas d'avions sur Paris ; les plafonds ne crèveraient pas sous les bombes : il allait falloir vivre.

"Pas de guerre, dit-elle en sanglotant, pas de guerre, et vous avez l'air content !

"

¹ Cf. la formule « Bizerte [base navale de Tunisie] aux mains des Français, c'est un pistolet pointé sur la Sicile. »

Milan s'approcha d'Anna. Il titubait et ses yeux étaient roses. Il lui toucha le ventre et dit :

"En voilà un qui n'aura pas de chance.

– Quoi ?

– Le même. Je dis qu'il n'aura pas de chance. "

Il gagna la table en boitant et se versa un verre d'alcool. C'était le cinquième depuis le matin.

"Tu te souviens, dit-il, quand tu es tombée dans l'escalier ? J'ai bien cru que tu allais faire une fausse couche.

– Eh bien ? dit-elle sèchement.

Il s'était tourné vers elle, le verre en main ; il avait l'air de porter un toast.

"Ça aurait mieux valu", dit-il en ricanant.

Elle le regarda : il élevait le verre à sa bouche, d'une main qui tremblait un peu.

"Peut-être, dit-elle. Peut-être que ça aurait mieux valu. "

[...]

L'avion s'était posé. Daladier sortit péniblement de la carlingue et mit le pied sur l'échelle ; il était blême. Il y eut une clameur énorme et les gens se mirent à courir, crevant le cordon de police, emportant les barrières ; Milan but et dit en riant : "À la France ! À l'Angleterre ! À nos glorieux alliés ! " Puis il jeta de toutes ses forces le verre contre le mur ; ils criaient : "Vive la France ! Vive l'Angleterre ! Vive la paix ! " ils portaient des drapeaux et des bouquets. Daladier s'était arrêté sur le premier échelon ; il les regardait avec stupeur. Il se tourna vers Léger et dit entre ses dents :

"Les cons ! " »

Georges Bonnet, *La défense de la Paix*, Plon, 1953 (extrait, tome I, pp. 292-294)

« Une immense ovation, répétée par des milliers de voix, l'acclame à sa descente d'avion et le rassure : l'accueil de Paris lui apporte en même temps l'approbation de la France. [À l'aérodrome du Bourget, proche banlieue nord de Paris. Georges Bonnet, ministre des Affaires étrangères, était allé accueillir Édouard Daladier. De nombreux Parisiens avaient fait de même.]

Après une courte déclaration à la presse, Daladier très ému, au milieu des clameurs, dans une poussée et une bousculade que l'on ne peut contenir, se fraie, non sans peine, un chemin jusqu'à sa voiture découverte. Il m'a pris par le bras et me dit : "Montez avec moi..." La nouvelle de cette arrivée s'était propagée avec une incroyable rapidité. Toutes les rues de Paris, où l'on soupçonnait que nous devions passer, étaient envahies et des drapeaux pavoisaient déjà les fenêtres. Plus de cinq cent mille personnes étaient massées entre Le Bourget et la rue de Rivoli. Entourés de toutes parts, nous n'avancions qu'avec une extrême difficulté, redoutant un accident. Et ce trajet qui aurait dû être achevé en quelques minutes se prolongea pendant une heure et demie !

Tout s'était accompli d'une façon si rapide, si imprévisible, qu'aucun service d'ordre n'avait pu être improvisé pour faciliter notre retour et assurer notre sécurité, mais en réalité, en avions-nous besoin ? Pendant ce long parcours, nous ne recevons que des témoignages de sympathie : pas un cri hostile, pas un geste de désapprobation. Dans toute cette banlieue, les ouvriers et les artisans ont quitté leur travail et sont venus à notre rencontre. Où donc étaient les "antimunichois" d'hier et de demain, dans cette journée où les hommes, les femmes, les enfants mêmes, couraient vers nous pour nous prendre les mains, nous serrer dans leurs bras et nous couvrir de fleurs ?

À l'angle de la rue Lafayette et des grands boulevards, le public était si nombreux et se livrait à ses sentiments avec tant d'ardeur et d'obstination que, faute de police, il fallut recourir à l'aide d'amis inconnus pour nous dégager et nous permettre de reprendre notre route.

Paris, dans ces jours d'angoisse, manifeste une joie frénétique. Il a senti passer l'ombre d'un affreux malheur. Il semble que la France ait eu l'obscur révélation de sa faiblesse, de son impuissance et de l'effroyable menace qui pesait sur elle et qui venait d'être écartée. »

Georges Duhamel, *Paris Soir*, 5 septembre 1938

(extraits, la note est ajoutée par mes soins)

« Fernand Loiseau, dans les dernières semaines de juillet 1938, a poussé de beaux soupirs de soulagement ¹, et il a dit à Mme Loiseau : "La guerre s'éloigne, tout s'arrange. Nous n'aurons pas la guerre, cet été : il est évidemment trop tard. Nous allons pouvoir préparer nos petites vacances." Fernand Loiseau touche à la quarantaine. Il n'a pas pris part à la guerre de 1914-1918, mais il en a connu, jeune homme, au moins de loin, toute la tristesse ; en outre, il en a beaucoup entendu parler par son frère aîné, par son père et par maintes autres personnes... Loiseau déteste la guerre, et il a bien raison. Loiseau déteste d'ailleurs tout ce qui peut l'empêcher de déjeuner à midi quinze et de prendre ses vacances entre le 8 et le 30 août.

Ayant décidé dans son cœur que nous n'aurions pas la guerre, cet été, Fernand Loiseau a commencé de faire ses projets ; puis bientôt ses bagages. Loiseau et sa femme occupent tous deux des emplois de modestes fonctionnaires. [...] En moins de quarante-huit heures, l'idée de guerre a rattrapé l'excellent homme. Il a dans l'auberge bretonne retrouvé la T.S.F. et les journaux qui disent presque la même

¹ Léon Blum en fera bientôt le « lâche soulagement ». On a vu il y a peu sa formule du 1er octobre : « La guerre est écartée. Le fléau s'éloigne. On peut reprendre son travail et retrouver son sommeil. On peut jouir de la beauté d'un soleil d'automne. »

chose que les journaux parisiens. Loiseau s'efforce de prendre des bains, de pêcher la crevette rose et même de se dorer la peau quand le soleil y met quelque complaisance, mais Loiseau est saisi d'angoisse. Il songe : "L'Allemagne a mobilisé militaires et civils, près de deux millions d'hommes ! Pourquoi ? C'est épouvantable !" [...]

À de certains moments, l'excellent garçon pense que la guerre est fatale. Il se prépare à la guerre. Il s'y résigne sombrement. Mais les jours passent et l'Allemagne demeure immobile. Alors Fernand Loiseau se reprend à espérer. Il imagine des miracles.

Hélas ! l'inquiétude reprend flamme comme une rage de dents. Loiseau songe avec amertume : "On a pourtant bien reçu les souverains anglais. On pouvait croire que tout était arrangé, que l'Europe démoniaque allait rentrer dans l'ordre. Mais non, voilà cette Allemagne qui recommence, pendant que de son côté, l'insupportable Italie..."

Deux jours passent encore et le calme dure, Fernand Loiseau tout en chassant le crabe, au milieu des rochers, retombe à ses méditations douloureuses : "Ça y est. L'Allemagne est prête. Alors qu'est-ce qu'elle attend ? L'été va se terminer. Pourquoi l'Allemagne ne frappe-t-elle pas le premier coup ?

Vraiment, je n'y comprends plus rien. Encore un an, et pour l'Allemagne, il sera peut-être trop tard. Que signifie ce calme effrayant ? est-il possible que l'Allemagne ne veuille pas la guerre ? En ce cas, tout serait simplifié... Mais non, l'Allemagne est prête, et pourtant elle n'attaque pas. Impossible d'y rien comprendre. »

Jacques Ozouf, « Apologie pour les sondages », dans le tome III de Jacques Le Goff & Pierre Nora, *Faire de l'Histoire*, Gallimard, 1974, 3 vol., p. 230

« On admet couramment que dans son immense majorité l'opinion publique française approuva – enthousiaste ou résignée – les accords de Munich, apportant ainsi son soutien à la politique de ses dirigeants. Preuves inlassablement avancées de ce consensus ? La quasi-unanimité de la presse et l'image de la foule parisienne dans le délire de l'accueil à Édouard Daladier. Or c'est un tout autre son que rend le premier numéro de la revue *Sondages* – c'était alors un modeste bulletin ronéotypé – , daté du 1er juin 1939. Il révèle que, selon une enquête d'octobre 1938, réalisée quelques jours après Munich, 57 % seulement des Français approuvaient les accords – encore ne sait-on rien de l'intensité de cette "approbation" – , tandis que 37 % les estimaient néfastes (et que 6 % étaient sans opinion). Nette majorité pour

Munich, par conséquent, un peu courte néanmoins, au regard de la presque unanimité nationale admise comme hypothèse de base. En outre, dès les mois suivants, et avant même la crise de mars 1939, on vit s'accroître la tendance de l'opinion à la résistance : en décembre déjà, 70 % des Français interrogés par l'IFOP [Institut français d'Opinion publique] disent que "la France et l'Angleterre doivent également résister à toute nouvelle exigence de Hitler". »

□ La deuxième crise tchécoslovaque : le démembrement (1939)

L'espoir des Français et des Britanniques était qu'après Munich, Hitler accepterait de garantir les nouvelles frontières de la Tchécoslovaquie. Or telle n'était pas du tout son intention. Il voulait la démembrer. Il soutint l'autonomisme slovaque, sous la direction de Mgr Josef Tiso (1887-1947). Le 10 mars 1939, le président de la République tchèque, Emil Hácha (1872-1945), qui a remplacé Bénéš démissionnaire au lendemain de Munich, dissout le gouvernement slovaque – autoritaire et antisémite – de Mgr Josef Tiso, celui-ci fit appel à l'Allemagne. Hitler convoqua Hácha à Berlin le 14 mars. Là, violemment pris à parti par Hitler, soumis à une pression morale inouïe, Hácha fut sommé d'appeler les troupes allemandes à Prague faute de quoi la ville serait bombardée. Hácha se résigna. Le 15 mars, les troupes allemandes entrèrent en Bohême. La Slovaquie se proclama indépendante le même jour ; Hitler créa le « Protectorat de Bohême-Moravie » sur les ruines de la Tchécoslovaquie. À l'est, l'Ukraine (ou Ruthénie) subcarpatique se proclama indépendante à l'instigation allemande le 14 mars 1939 et fut occupée par la Hongrie le 17, avec l'autorisation allemande. Hitler profita de ces circonstances pour annexer aussi Memel (Klaipėda) : le 22 mars, un ultimatum allemand contraignit la Lituanie à céder à l'Allemagne le territoire et la ville de Memel.

À défaut de pouvoir satisfaire dans l'immédiat ses ambitions méditerranéennes et africaines, Mussolini rechercha au début de 1939 une compensation capable de lui redonner l'apparence de l'initiative et de l'indépendance. Il décida avec Ciano de transformer le semi-protectorat exercé en Albanie par les Italiens en conquête pure et simple. Le démembrement de la Tchécoslovaquie lui en donna l'occasion, vexante puisqu'une nouvelle fois il n'avait pas été prévenu. Mussolini voulut donc faire aussi son propre coup de force et le 7 avril 1939 il mit la main, sans rencontrer de résistance, sur l'Albanie, dont le roi, Zog Ier (1895-1961), s'enfuit¹. Le protectorat italien fut jugé

¹ Inspiration partielle d'Hergé pour *Le Sceptre d'Ottokar*, qui paraît peu après.

insuffisant par Mussolini : la couronne de ce petit royaume, qui attirait depuis longtemps les capitaux et les ressortissants italiens, fut « offerte » au roi d'Italie.

La France et l'Angleterre ne réagirent pas. Mais Chamberlain, face à cette démonstration de l'inutilité de la politique d'*appeasement* et devant l'évidence des ambitions sans limites d'Hitler, comprit que seule la guerre pourrait l'arrêter. Il changea du tout au tout sa politique et, suivi par la France, entreprit de résister aux entreprises hitlériennes. Le coup de force du 15 mars avait profondément indigné l'opinion publique britannique, le gouvernement de Londres se rendait compte qu'il ne fallait tenir aucun compte des engagements d'Hitler. Le 26 avril 1939, le service militaire obligatoire fut établi, en pleine paix, pour la première fois dans l'histoire du Royaume-Uni. L'effort d'industrialisation militaire fut rapide : dès 1939 la Grande-Bretagne produisit presque autant d'avions modernes que l'Allemagne.

Hitler, quelques jours après l'annexion de la Bohême, revendiqua publiquement la ville libre de Dantzig (Gdansk) dont la Diète était aux mains du parti nazi local. Mussolini pouvait craindre d'être entraîné dans la guerre ; Hitler manifesta une grande complaisance quant à l'Albanie, qui ne l'intéressait pas et il promit cyniquement de maintenir la paix européenne jusqu'en 1942.

La diplomatie anglaise changea donc radicalement d'attitude : le gouvernement français, assuré de l'appui britannique, put faire preuve de fermeté ; l'ère des capitulations et des marchandages honteux était révolue. Mais Hitler restait persuadé que les deux grandes démocraties européennes reculeraient encore, et, pour la première fois, il avait annexé un territoire non allemand. Dès lors, dans les relations internationales, l'*appeasement* et Munich seront instrumentalisés pour justifier une politique de fermeté face aux agressions et aux dictateurs (*cf.* Corée, Suez et Vietnam), d'autant plus que le 14 avril 1939 Roosevelt fit, dans un discours suivi de deux messages adressés à Hitler et Mussolini, une démarche solennelle en faveur de la paix.

Qu'en pense l'opinion publique française ? Tout au long de l'année 1939, de part et d'autre donc de la deuxième crise tchécoslovaque, le nombre de Français qui ne croient pas à l'imminence d'un conflit européen décroît et, s'ils sont encore majoritaires avant la crise, ils ne sont plus que 34 % fin juin 1939. Croire à la possibilité ou à l'imminence de la guerre signifie évidemment songer à la Pologne, et la question polonaise commence avec la revendication allemande de Dantzig. Désormais 76 % des Français estiment qu'il faudrait empêcher l'Allemagne nazie de s'emparer de la ville libre, « au besoin par la force », et ils ne sont que 17 % à refuser de « mourir pour Dantzig », pour reprendre la célèbre formule de Marcel Déat.

□ La troisième « étape » : la Pologne (1939)

Aussitôt la Tchécoslovaquie détruite, Hitler se retourna contre la Pologne. Ribbentrop, qui avait rouvert la question de Dantzig dès le 24 octobre 1938 dans une conversation avec l'ambassadeur polonais Josef Lipski (1894-1958), déclara au même interlocuteur les 26 et 27 mars 1939 que l'Allemagne avait deux revendications : annexer Dantzig (Gdansk), ville incontestablement allemande, dominée par le parti nazi du gauleiter Albert Forster (1902-1952), obtenir une voie ferrée et une autoroute extra-territoriales à travers le Corridor. Le 28, le colonel Józef Beck (1894-1944) lui-même déclara que la Pologne était prête à la guerre et ne céderait pas sur Dantzig (Gdansk), alors que ce ministre des Affaires étrangères polonais de 1932 à 1939 avait fait participer son pays au dépècement de la Tchécoslovaquie au printemps 1939. En fait, nous savons aujourd'hui qu'Hitler voulait beaucoup plus : la destruction de la Pologne. Une décision prise dès avril 1939 fixait au 1er septembre l'invasion de ce pays. Jusqu'au milieu d'août, Hitler crut que les démocraties occidentales n'iraient pas jusqu'à la guerre pour soutenir la Pologne. Mais lorsqu'il fut convaincu qu'elles interviendraient, il ne recula pas. Il se sentait capable de les battre. Hitler, contrairement aux vues optimistes de certains occidentaux, ne « bluffait » pas. Fidèle à sa tactique, il développa contre la Pologne une « guerre des nerfs » : les groupes de choc nazis de Dantzig multipliaient les incidents de frontière, molestaient les Polonais et réclamaient la réunion de la ville libre au Reich (cf. Günter Grass, *Le Tambour*, 1959). Décidés désormais à risquer la guerre, les Occidentaux cherchèrent hâtivement des appuis : ils menèrent enfin une véritable préparation diplomatique.

Leur politique des « garanties » consista à faire savoir à Hitler que toute entreprise nouvelle de sa part provoquerait la guerre. À partir du mois de mars 1939, une véritable course aux alliances opposa Berlin aux capitales occidentales. La France et la Grande-Bretagne, dont les populations s'habituèrent à considérer la guerre comme inévitable, multiplièrent les garanties destinées à protéger les États les plus menacés par l'expansion allemande ou italienne. Le 31 mars, Chamberlain annonça qu'en

« cas d'une action quelconque mettant en danger nettement l'indépendance polonaise et à laquelle le gouvernement polonais estimerait être de son intérêt vital de résister, le gouvernement de Sa Majesté se considérerait comme tenu immédiatement de soutenir la Pologne par tous les moyens »

Quelques jours plus tard, le gouvernement français réaffirma la solidité de l'alliance polonaise signée en 1921. Ceci devait aboutir le 25 août seulement à une alliance anglo-polonaise, qui complétait l'alliance franco-

polonaise de 1921. De même, la Roumanie – qui s’était vu imposer un traité de commerce draconien le 23 mars 1939 par l’Allemagne – et la Grèce furent « garanties ». Mais la Turquie n'accepta de signer un traité d'alliance que lorsque la France lui eut rétrocédé le *sandjak* (district) d'Alexandrette au nord de la Syrie (23 juin 1939).

Intégré à la République syrienne dont l’indépendance avait été prévue par les accords Viénot de 1936, le *Sandjak* d’Alexandrette était doté d’un statut qui garantissait les droits, notamment linguistiques, de la minorité turque. Pourtant, et bien qu’ayant renoncé à ce territoire par le traité de Lausanne de 1923, la Turquie y entretient une agitation irrédentiste. La France en appelle alors à la SDN, dont l’arbitrage recommande, en 1937, l’autonomie du *Sandjak* et la concession de droits spéciaux à la Turquie dans le port d’Alexandrette (Iskanderun). Un statut négocié avec Ankara démilitarise le territoire et prévoit l’élection d’une chambre, mais la Turquie conteste le scrutin et procède à l’annexion du territoire (appelé en turc le Hatay).

Le traité est un pacte à trois, Grande-Bretagne, France et Turquie (19 octobre 1939), sans effet jusqu’en février 1945. Et la Belgique, les Pays-Bas et divers autres États n'acceptèrent pas une « garantie » qui leur paraissait devoir attirer les foudres hitlériennes...

Les perspectives des Occidentaux vis-à-vis des États-Unis sont inchangées : le revirement de l'opinion publique américaine est très lent. Les sondages de la fin de 1938 ressemblent à ceux de février 1937 : 95 % des Américains déclarent qu'en cas de conflit européen, leur pays ne doit pas entrer en guerre. Le grand souci de l'Allemagne et des démocraties occidentales est donc le problème de l'attitude soviétique. Une course de vitesse s'engage entre Berlin d'une part, Londres et Paris d'autre part, pour obtenir la collaboration – alliance ou neutralité bienveillante – de l'URSS, que la perspective d'un prochain conflit où serait impliquée la Pologne rend indispensable.

Dès avril 1939 commencent des négociations longues et complexes, au cours desquelles, le 3 mai, Litvinov, très hostile au nazisme et juif, est remplacé brusquement à la tête des Affaires étrangères par un personnage plus haut placé dans la hiérarchie communiste, un membre du Politburp, Viatcheslav Molotov.

En dépit de divergences sur le sort des pays baltes, le 24 juillet, un accord politique est élaboré. Aucune signature n'y est apposée cependant, car les Soviétiques exigent que cette alliance soit accompagnée d'une convention militaire, prévoyant, entre autres, la possibilité pour les troupes soviétiques de traverser le territoire polonais. Or, l'URSS inquiète toujours les pays d'Europe orientale (surtout la Pologne et la Roumanie), qui refusent un éventuel passage

des troupes soviétiques. L'URSS, au fond, est méfiante à l'égard des démocraties depuis plusieurs années : la Rhénanie, l'Espagne, l'*Anschluss* ont montré leur inaction, Munich a suscité la crainte d'une entente au détriment de l'URSS. Depuis plusieurs années, l'URSS renforçait son potentiel militaire, le budget militaire dépassant 40 % du budget total. Son armée résista efficacement aux Japonais (voir plus haut) lors des violents combats (gagnés) en Extrême-Orient – 1938-1939, à la frontière entre le Manzhouguo et l'URSS, aux confins des deux Mongolies, et une trêve ne fut conclue que le 15 septembre 1939 – , mais l'armée est encore affaiblie par les purges de 1937 : 10 % seulement des officiers ont reçu une instruction militaire supérieure. Toute une préparation psychologique est faite, avec exaltation des sentiments patriotiques et de l'action des grands tsars.

□ Le Pacte d'acier et le Pacte germano-soviétique

Parallèlement, la diplomatie allemande déploie une activité considérable. Hitler dénonce l'accord germano-polonais de 1934, renforce la cohésion de l'Axe. Mussolini sait que l'armée italienne n'est pas prête, que l'Albanie et l'Éthiopie ne sont pas pacifiées et que l'opinion publique italienne se méfie d'une guerre aux côtés de l'Allemagne. Hitler parvient cependant à le persuader de signer un traité d'alliance militaire. Mussolini, de plus en plus attiré par l'Allemagne, accepte de signer, le 22 mai 1939, le « Pacte d'Acier », alliance *offensive* entre l'Italie et l'Allemagne. En cas d'entrée en guerre d'une des parties, l'allié interviendra immédiatement : l'Italie est de plus en plus dans le sillage de l'Allemagne nazie, qui a d'ailleurs préparé seule le projet d'accord. Les Italiens ne pouvaient qu'être entraînés dans la guerre ! Bien que Ciano l'incitât à poursuivre une politique de semi-neutralité, le Duce s'était finalement décidé à cet accord : engagé dans une expansion méditerranéenne qui l'opposait aux démocraties occidentales, il éprouvait la nécessité d'être épaulé par le Reich, mais il estimait aussi le moment venu de « se joindre au gagnant ». Le Pacte d'Acier risque toutefois de placer l'Italie à la merci des initiatives allemandes : Mussolini avait donc tenu à préciser qu'il ne pourrait participer à un conflit avant 1943. Il voulait en effet éblouir le monde par une Exposition universelle à Rome en 1942 pour les vingt ans de l'ère fasciste (*cf.* le quartier romain de l'E.U.R.), et il savait d'autre part que l'Italie n'était absolument pas prête. Peu importe à Hitler, qui compte bien mettre son partenaire devant le fait accompli et qui signera avec ses deux compères en impérialisme le Pacte tripartite le 27 septembre 1940. Lorsque Ciano vient en Allemagne, du 11 au 13 août 1939, il apprend avec stupeur que l'attaque contre la Pologne est imminente. Mussolini pose alors des conditions à son entrée en guerre : la fourniture par l'Allemagne d'une liste impressionnante de matières

premières (7 millions de tonnes de pétrole, 6 millions de tonnes de charbon) et de matériel de guerre (par exemple 150 batteries de D.C.A.), ce qui amène Hitler, qui ne peut les fournir, à accepter, malgré le Pacte d'acier, le principe de la neutralité italienne. C'est le dernier succès italien...

En France, quelques jours après, le 18 août, dans *Le Figaro*, le naïf Paul Claudel prédit toujours, à propos de Hitler, que « Croquemitaine se dégonflera » ¹.

L'attitude de l'Union soviétique en 1939 s'explique, elle, par sa méfiance à l'égard des démocraties (voir plus haut), méfiance évidemment partagée ². Quant aux pays expansionnistes, ils sont liés par le Pacte anti-Komintern, complété (voir plus haut). Cet accord élargit considérablement le champ des alliances du IIIe Reich, cet accord entre deux grandes puissances impérialistes, toutes deux démissionnaires de la SDN, n'était théoriquement qu'une entente par laquelle les gouvernements de Berlin et de Tôkyô s'engageaient à lutter contre l'Internationale communiste dont le siège était à Moscou. En fait, le Pacte anti-Komintern préluait à un partage du monde en zones d'influences : l'Italie y adhéra le 6 novembre 1937 ; en 1939 ce sera le tour de la Hongrie, de l'Espagne et du Manzhouguo (Mandchoukouo), reconnu le 28 mai 1938 par l'Allemagne. Or il y a évidente volonté de résistance soviétique au Japon, ce que montrent bien les combats contre l'armée japonaise en 1938 et 1939 (voir plus haut). On a vu plus haut que dès avril 1939 avaient commencé avec les Occidentaux des négociations au cours desquelles Litvinov fut remplacé à la tête des Affaires étrangères par Molotov : il exige que l'alliance soit accompagnée d'une convention militaire. Avant que l'accord politique entre l'URSS, la France et la Grande-Bretagne fût signé, Molotov proposa d'entreprendre une négociation militaire et des officiers français et anglais arrivèrent à Moscou le 11 août. Cette fois, on se heurta à la résistance des Polonais eux-mêmes qui n'admettaient pas l'entrée des Russes sur leur territoire. Malgré le refus polonais, il semblait que cette convention fût sur le point d'aboutir, quand éclata, le 21 août, la nouvelle de l'arrivée à Moscou de von Ribbentrop qui signa le 23 un pacte de non-agression germano-soviétique !

Brusquement on apprenait donc la conclusion d'un accord entre l'URSS et l'Allemagne, qui, une fois de plus, tranchait dans le vif du vieux dilemme de la politique extérieure allemande : rapprochement avec la Grande-Bretagne ou avec la Russie. Quant à la Russie soviétique, ce Pacte germano-

¹ Cité par J.-B. Duroselle, *La Décadence. 1932-1939*, Imprimerie nationale, 1979, 568 p., p. 471, qui ajoute que « le poète diplomate Paul Claudel » est « à vrai dire peu poète et peu diplomate en cette occasion »...

² Cf. le très humoristique film d'Ernst Lubitsch, *Ninotchka*, 1939, où rien n'est vrai, mais tout est juste !

soviétique du 23 août 1939 lui permet de gagner du temps (c'est du moins la justification forgée après coup) et de récupérer des territoires perdus en 1918. Staline, ulcéré d'avoir été tenu à l'écart lors de Munich, semble avoir préparé un profond revirement, dont la nomination de Molotov aux Affaires étrangères, le 3 mai 1939, avait été le signe précurseur. Après vingt ans de stabilité des frontières, fort en deçà de celles de la Russie tsariste, le moment paraissait venu de reprendre l'expansion (c'est aussi la justification forgée après coup). L'expansion ne pouvait être favorisée par les démocraties, car elle se ferait aux dépens des pays baltes, de la Pologne et de la Roumanie. Un accord avec Hitler permettrait plus aisément d'y parvenir. Mais il était dangereux, car les desseins d'Hitler à l'égard de l'URSS étaient clairs : les conditions n'étaient pas très favorables à un tel rapprochement. Hitler avait construit son ascension politique sur un anticommunisme virulent et il était le père du Pacte anti-Komintern, comment l'oublier ? Cependant l'État-major et certains diplomates allemands, fidèles aux leçons de Bismarck, estimaient que l'Allemagne ne pourrait se risquer, comme en 1914, à soutenir la guerre sur deux fronts. De plus, la Marine de l'amiral Erich Raeder (1876-1960), par tradition antibritannique, pensait que l'armée allemande était prête mais qu'il fallait que le Reich ménageât ses arrières. Staline et le nouveau Commissaire du Peuple aux Affaires étrangères, Molotov, ne cherchaient que le seul intérêt immédiat du pays ; or, un pacte germano-soviétique offrait plus d'avantages à l'URSS qu'une alliance avec la Pologne, la France et l'Angleterre. On ne sait si les Soviétiques ont mené simultanément les deux négociations – publique avec les Français et les Anglais, secrètes avec l'Allemagne – en hésitant jusqu'au bout sur la politique à suivre, ou si la négociation avec les Occidentaux n'a pas été un paravent pour mener l'autre, et un moyen de pression sur Hitler. En tout cas, l'initiative paraît être venue des Soviétiques, dès le 17 avril, en des termes très voilés. Molotov déclara le 20 mai à l'ambassadeur allemand qu'il fallait donner des « bases politiques » aux négociations économiques en cours.

Mais c'est seulement le 26 juillet que les Allemands, pressés d'aboutir avant la date fatidique du 1er septembre, proposèrent un accord, puis un protocole de partage en zones d'influence. Le 21 août au soir, le monde stupéfait apprit que von Ribbentrop lui-même se rendrait à Moscou. Le pacte du 23 août – assorti trois jours après d'un important accord économique – comprenait deux éléments. Un pacte de non-agression, public, par lequel les deux pays s'engageaient à ne participer à aucun acte d'agression l'un à l'égard de l'autre pendant une durée de dix ans, signifiait pratiquement que les Soviétiques acceptaient l'invasion de la Pologne par l'Allemagne. Un protocole secret

partageait la Pologne entre les deux pays de part et d'autre d'une ligne Narew-Vistule-San, et plaçait dans la zone d'influence soviétique la Finlande, l'Estonie, la Lettonie (la Lituanie y sera incluse le 28 septembre), ainsi que la Bessarabie, alors roumaine. L'Allemagne abandonnait aux ambitions soviétiques ces régions que la Russie avait perdues après la Grande Guerre ; elle venait (7 juin 1939) de conclure avec la Lettonie et l'Estonie des pactes de non-agression. L'URSS nia pendant très longtemps l'existence du protocole secret et du fond de sa politique de 1939. En 1989, il y eut de multiples révélations et la reconnaissance quasi-officielle de ces événements, et même une commission parlementaire sur le pacte germano-soviétique lui-même. L'Internationale s'aligna évidemment en 1939, et renvoya désormais dos à dos États fascistes et démocratiques. La soumission à l'État soviétique et à Staline fut totale en son sein. On comprend que la diplomatie soviétique ait été séduite par un tel pacte et ait effectué la soudaine volte-face du 23 août 1939 qui laissa la France et l'Angleterre désemparées. C'était en effet pour ces deux pays plus qu'un échec diplomatique : la perspective d'une guerre difficile, et, pour l'immédiat, une entière liberté d'action donnée à la Wehrmacht concentrée le long de la frontière polonaise.

Staline espère une guerre longue et veut gagner du temps, ce qui peut être permis par le soutien à Chiang Kaishek (Jiang Jieshi) en Chine et par un glacis de protection en Europe orientale : attaque de la Pologne le 17 septembre 1939, révision du pacte, attaque de la Finlande fin novembre 1939, les états baltes sommés fin septembre 1939 de conclure des traités d'assistance mutuelle, d'accepter une occupation soviétique et de fournir des bases aériennes et navales, pour être finalement intégrés à l'URSS en août 1940, la Roumanie contrainte de rétrocéder la Bessarabie. Autres moyens, le renforcement de l'armée et la préparation psychologique. Mais Staline est d'un optimisme exagéré : il ne croit pas à l'imminence de l'agression allemande, malgré les rapports de l'espion Richard Sorge (1895-1944) et les avis de Churchill. Peu avant juin 1941, il accélère même les livraisons de matières premières à l'Allemagne. Il ne prend pas les mesures de précaution indispensables pour épargner à ses armées les déboires des premiers chocs. Cependant, le 13 avril 1941, est signé un pacte non-agression et de neutralité avec le Japon. Il n'empêche que Staline sera surpris par l'attaque allemande du 22 juin 1941 et il s'en suivra la déroute de l'été 1941, toutefois l'attaque nazie va souder la nation. L'alliance avec la Grande-Bretagne, préparée en 1939, n'interviendra qu'en juillet 1941, elle sera suivie d'une alliance avec les États-Unis en décembre 1941, ce sera la « Grande Alliance ». Au total, l'URSS n'a pas pu exporter la révolution, mais aura réussi à survivre... dramatiquement, que l'on songe à son terrible isolement de juin 1941 et aux ravages du temps de la

« Grande Guerre patriotique », nom russe officiel de la Deuxième Guerre mondiale.

□ La Seconde Guerre mondiale commence

Le pacte germano-soviétique fut partout interprété comme l'annonce d'une lutte imminente. Les Polonais avaient depuis longtemps refusé de négocier avec l'Allemagne. Le colonel Josef Beck, ministre des Affaires étrangères, s'exagérait la force de son pays. Français, d'abord extrêmement passifs, comme frappés de sidération, et Anglais essayèrent désespérément d'arrêter Hitler au bord du gouffre, en le mettant en garde contre les conséquences d'une nouvelle agression.

« En une heure aussi grave [lui écrivit Daladier le 26 août, dont le cabinet était très divisé] je crois sincèrement qu'aucun homme de cœur ne pourrait comprendre qu'une guerre de destruction puisse s'engager sans qu'une dernière tentative d'arrangement pacifique ait lieu entre l'Allemagne et la Pologne. »

Mais Hitler n'avait cure de ces objurgations ! France et Angleterre essayèrent d'organiser des négociations directes germano-polonaises. Cependant les Polonais n'acceptèrent que le 31 août et Hitler, qui s'était fixé la date du 1er septembre et voulait détruire complètement la Pologne, estima qu'il était trop tard.

Le 1er septembre à l'aube, les troupes allemandes envahirent la Pologne. Mussolini tenta alors de renouveler la procédure de Munich et d'organiser une réunion à quatre. La France et l'Angleterre, qui étaient en train de mobiliser, n'acceptèrent qu'à condition qu'Hitler évacuât la Pologne. Mussolini retira alors sa proposition et le 1er septembre l'Italie proclama sa « non-belligérance ». On est en Europe aussi passé du grignotage à la guerre.

Le 3 septembre, l'Angleterre, puis la France, déclarèrent la guerre à l'Allemagne. C'était le sort de l'Europe tout entière qui était désormais en jeu. L'Italie et le Japon déclarèrent rester neutres, mais pas les *dominions* britanniques, qui entrèrent tous en guerre en quelques jours. La guerre mondiale était commencée. Elle devait durer six ans. Mais n'avait-elle pas débuté en Asie en 1937 ?

□ Conclusion sur la notion de « gouvernante anglaise »

Opérons un retour en arrière et tranchons la question de la « gouvernante anglaise » **1**. Un premier facteur à faire entrer en ligne de compte

1 Deux contributions, très importantes, formant la troisième partie du colloque publié par R.Rémond & J.Bourdin, *Édouard Daladier, chef de gouvernement, avril 1938-septembre 1939*, Colloque (1975), FNSP, 1977, 320 p., éclairent la question : celle de René Girault (« La décision gouvernementale en politique extérieure ») et celle de François Bédarida (« La "gouvernante anglaise" »).

est la « polycratie » qui existe dans les deux nations en matière de politique étrangère. La multiplicité des positions françaises en matière de politique étrangère a été montrée par René Girault qui en distingue trois. La première est celle des « réalistes orientaux », qui continuent de préconiser la politique mise en œuvre par Barthou lors du tournant de 1934, ce qui suppose un complet soutien à la Tchécoslovaquie. Un second groupe de « décideurs » est fort différent, c'est celui des « optimistes » qui pensent que Hitler bluffe et que l'Allemagne n'a pas les moyens de faire une guerre longue. Enfin les « pessimistes » (Bonnet et Anatole de Monzie **1**, surtout)

« sont au départ plus que sceptiques sur les chances militaires des démocraties occidentales face aux puissances de l'Axe, soit à cause du retard accumulé depuis 1933, soit à cause du pacifisme dominant dans l'opinion publique ; il faut, au mieux, faire "la part du feu", c'est-à-dire satisfaire aux demandes initiales du camp d'en face, en sachant qu'on ne peut plus sauver l'Europe orientale de la mainmise fasciste, l'avenir du pays étant vers son empire colonial et surtout dans une politique de rapprochement avec l'un des principaux acteurs, Mussolini, jugé plus conciliant et capable de réfréner les ardeurs d'Hitler. Dans ces conditions, négocier avec l'URSS stalinienne ne mène à rien, s'entendre avec Mussolini, voire même avec Franco, permettra de consolider les positions françaises en Europe occidentale vis-à-vis de laquelle Hitler ne manifeste pas de revendications territoriales. »

Mais la politique britannique n'est pas univoque ! Elle est duelle, nous dit l'historien François Bédarida (1926-2001), avec d'une part une rivalité très vive entre les services du Premier ministre, à Downing Street, et ceux du Foreign Office, et d'autre part trois tendances britanniques, la première étant les « pessimistes » ou « apaiseurs », « partisans d'accommodements à tout prix pour sauver la paix », position d'Horace Wilson (1882-1972), principal conseiller de Chamberlain. Le deuxième groupe est celui des « réalistes », « qui tiennent compte avant tout du rapport des forces et des desseins effectifs de Hitler », ce qui les mène à être « munichois » en 1938 mais « résistants » à Hitler en 1939. Enfin,

« les *intransigeants*, partisans d'une politique de fermeté, seule valable à leurs yeux, envers Hitler et Mussolini : ce sont les rebelles conservateurs, rassemblés dans le *Eden group*, ainsi que les partisans de Churchill, certains diplomates comme Oliver Harvey, le chef de cabinet de Halifax, des membres du *French lobby* du Foreign Office, etc. »

Un dirigeant peut évoluer. Ainsi Chamberlain lui-même a-t-il été d'abord et longtemps un *appeaser* — jusqu'en mars 1939, comme nous l'avons

1 1876-1947. Notice dans J.-Fr. Sirinelli dir., *Dictionnaire historique de la vie politique française au XXe siècle*, PUF, 1995, 1 068 p., réédition, 2003, coll. « Quadrige », 1 254 p., pp. 826-827, et S. Cœuré, *La Grande Lueur à l'Est. Les Français et l'Union soviétique, 1917-1939*, Seuil, 1999, 364 p., *passim*. Ce groupe est appelé par Duroselle celui des « *appeasers* français » (J.-B. Duroselle, *La Décadence. 1932-1939*, Imprimerie nationale, 1979, 568 p., p. 475).

vu — puis, avec beaucoup de repentirs, il a rejoint le « camp » des « réalistes ». Enfin, Jean-Baptiste Duroselle a longuement démontré qu'il n'existait aucune relation amicale entre « décideurs » français (dont beaucoup ne sont jamais allés au Royaume-Uni) et britanniques, même de la part de Daladier, qui a un beau-frère anglais : « relations courtoises, certes, mais aucune intimité » ¹.

Songez à la SDN des années 20, à la politique de Briand — qui est loin de n'être qu'un gamin qui tient la main de la « gouvernante anglaise » — et à la conférence de Cannes de 1922 (la fameuse partie de golf), aux plans Dawes et Young : une tradition de recherche de la tutelle britannique, qui se continue dans les années 30, est née dans les années 1920. Cette tradition n'est pas celle d'une subordination totale de la France, dont la politique conserve une certaine latitude. Surtout cette tradition repose sur le constat historique et dramatique que la victoire de 1918 n'a été possible qu'avec l'appui massif des « Anglo-Saxons » et sur le raisonnement selon lequel la non-ratification des traités de garantie de 1919 impose de chercher d'autres choses pour garantir la paix : la SDN, l'« alliance » avec le Royaume-Uni, la ligne Maginot et la flotte de guerre française. Plus on avance dans les années 30, plus les dirigeants français se persuadent que la France est fragile, économiquement et socialement, que les Français sont profondément divisés et que la nation craint viscéralement la guerre. « D'où le raisonnement : ayons la politique extérieure de nos possibilités militaires. » (F.Bédarida)

Cette tradition fonde un troisième facteur, bien connu : la pseudo-alliance franco-britannique fonctionne sur un pied d'inégalité et les adversaires parlent de « mise en tutelle », de « brillant second » (la France), de « liaisons dangereuses » entre John Bull et Marianne. Conséquence anglophobe finale : Maurras accuse la Grande-Bretagne de « tirer les ficelles », dans *L'Action française* du 26 août 1939, et Pierre Gaxotte déplore que la France soit devenue un « dominion » (*Je suis partout*, 5 septembre) ².

L'alignement des dirigeants français sur la Grande-Bretagne se manifeste clairement, si l'on s'en tient aux deux années 1938 et 1939, lors de trois épisodes décisifs : la première crise tchécoslovaque de septembre 1938, la deuxième (mars 1939) et l'entrée en guerre, fin août et début septembre 1939. Et la liste n'est pas limitative ! À chaque fois, comme écrit François Bédarida, « le gouvernement français, mis devant le fait accompli, a dû suivre son allié dans les options que celui-ci avait prises. » C'est d'autant plus vrai que certains dirigeants

¹ J.-B. Duroselle, *La Décadence. 1932-1939*, Imprimerie nationale, 1979, 568 p., pp. 202-203.

² Hitler, lui, devant ses généraux, quelques jours plus tôt (le 14 août), avait dépeint la France « à la remorque de l'Angleterre ».

français, comme Paul Reynaud **1**, et certains dirigeants britanniques comme Anthony Eden, sont, respectivement, anglophiles et francophiles.

Il y a un élément fondamental sur lequel la politique britannique n'a pas réussi à entraîner la France : les relations avec l'Italie. La diplomatie anglaise s'est faite en vain pressante pour amener la France à faire des concessions à Mussolini, de manière à la détacher de Hitler. Daladier, au plus tard en 1938, a résisté car Djibouti et la Corse sont françaises et la Tunisie est un protectorat français.

Au rebours de cet échec, la diplomatie anglaise a non seulement jugé les dirigeants français, mais a cherché, en 1938 et 1939, à peser directement et sans scrupules sur les responsables de la diplomatie française ! Joseph Paul-Boncour est l'objet d'une mise en garde au sein des services britanniques, mais Georges Bonnet est *a priori* un bon acteur de la politique étrangère française et il faut chercher à obtenir le départ de Léger. C'est très clair lors de la journée décisive du 2 septembre 1939 pendant laquelle le Foreign Office cherche à obtenir le départ du quai d'Orsay de Bonnet, qui n'est plus en faveur : les Britanniques, qui ont abandonné l'*appeasement* sont hostiles à celui qui, de France, cherche à le continuer.... Cela fonctionne, mais seulement parce que Daladier est, lui-même, décidé à se séparer de Bonnet **2**...

Achevons de conclure, en quatre points. Il est sûr qu'il y a à Londres pressions, empiètements, condescendance, voire commisération devant l'évolution du système politique français, et tutelle. Il est certain qu'à Paris on a cherché à adhérer le plus possible à la politique britannique, sauf pour ce qui a trait aux rapports avec l'Italie, qu'on a craint de se retrouver « tout seuls ». Cette attitude perdurera pendant la « drôle de guerre ». Quant aux « défaitistes » français, ils se rangeront bien sûr dans le camp de Vichy.

« On comprend aisément que, lorsqu'à partir de juin 1940 les Anglais eurent affaire au général de Gaulle, ils éprouvèrent une certaine surprise en changeant à ce point de partenaire et de style. » **3**

Et, pour terminer, n'oublions pas, la dépendance italienne vis-à-vis de l'Allemagne : comme nous l'avons vu, Mussolini, de plus en plus attiré par l'Allemagne, accepte de signer, le 22 mai 1939, le « Pacte d'Acier », alliance *offensive* entre l'Italie et l'Allemagne.

1 D'après T.Tellier, *Paul Reynaud. Un indépendant en politique. 1878-1966*, thèse remaniée, Fayard, 2005, 887 p., compte rendu par mes soins dans *Historiens & Géographes*, mai 2006, p. 403, p. 31.

2 Ces deux choses sont très clairement démontrées par Robert Frank, dans *La hantise du déclin. Le rang de la France en Europe, 1920-1960. Finances, défense et identité nationale*, Belin, 1994, 316 p., réédition sous le titre *La hantise du déclin. La France de 1914 à 2014*, Belin, 2014, 285 p.

3 Dernière phrase de la contribution de F.Bédarida.

Conclusion du chapitre 24

Ce chapitre 24 est le dernier avant la Deuxième Guerre mondiale. Depuis longtemps les histoires politiques, intérieure et extérieure, sociale et économique, culturelle et intellectuelle sont étroitement mêlées. Désormais l'Histoire s'accélère. Qu'on en juge par cette chronologie, non exhaustive :

5 avril 1939 : Albert Lebrun réélu à la présidence de la République
 7 avril 1939 : l'Italie envahit l'Albanie
 21 avril 1939 : nouveaux décrets-loi Reynaud
 22 mai 1939 : signature du Pacte d'Acier
 27 juin 1939 : la Chambre des députés adopte la représentation proportionnelle pour les prochaines législatives
 28 juillet 1939 : promulgation du *Code de la Famille*
 10 août 1939 : arrivée à Léninegrad des négociateurs français d'une alliance avec l'URSS
 23 août 1939 : signature du pacte germano-soviétique
 1^{er} septembre 1939 : invasion de la Pologne par les Allemands ; mobilisation générale française
 3 septembre 1939 : la Grande-Bretagne puis la France se déclarent en état de guerre avec l'Allemagne
 17 septembre 1939 : l'URSS envahit la Pologne
 26 septembre 1939 : dissolution du PCF et de ses organisations satellites
 28 septembre 1939 : partage de la Pologne
 8 octobre 1939 : arrestation de députés communistes
 20 mars 1940 : démission de Daladier
 22 mars 1940 : gouvernement Reynaud
 10 mai 1940 : début de l'offensive allemande à l'Ouest
 18 mai 1940 : remaniement ministériel : Philippe Pétain est nommé vice-président du Conseil
 5 juin 1940 : remaniement ministériel : Charles de Gaulle est nommé sous-secrétaire d'État à la Défense nationale et à la Guerre
 10 juin 1940 : le gouvernement quitte Paris ; entrée en guerre de l'Italie
 14 juin 1940 : entrée des troupes allemandes à Paris
 17 juin 1940 : formation du cabinet Pétain ; début de la Résistance (Edmond Michelet à Brive, Jean Moulin à Chartres)
 18 juin 1940 : premier appel du général de Gaulle
 10 juillet 1940 : à Vichy, les deux chambres donnent à Pétain les pleins pouvoirs constituants

L'effort de redressement, double, opéré par le Front populaire puis par Daladier, n'a-t-il pas été trop partiel, trop tardif, pour la principale puissance continentale, brillante par la culture ? La France sera-t-elle à même de rééditer les exploits militaires de la Marne, de Verdun, de la guerre de mouvement de 1918 ? Alors que l'économie française est à peine convalescente, avec des archaïsmes

persistants, une crise qui dure, davantage que dans le reste de l'Europe, alors que la démographie est vieillie, avec une population de 1939 qui, en France, dépasse à peine celle de 1914, que l'année 1939 est une nouvelle fois une année de « classe creuse », aux élites décimées par la guerre, que la société est bloquée, que la crise des valeurs est patente dans la nation... Certes, mais planisme, rationalisation, keynésianisme et économie mixte sont des corpus d'idées qui se plaquent sur le corps malade de l'économie française.

Politiquement, la France de la IIIe République est cruellement divisée, le parlement est impuissant, les oppositions sont violentes, et certains pensent ou crient : « plutôt Hitler que Staline ! » (ou « que Blum ! »). En politique étrangère, c'est la « décadence », comme titrera l'historien Jean-Baptiste Duroselle ¹, la « montée des périls », le poids des pacifismes au sein de la société – mais les sondages faits au moment de Munich ont montré une opinion beaucoup moins monolithique qu'on ne le croyait généralement – , c'est le « lâche soulagement »... L'optimisme est superficiel et de commande, comme dans les chansons – Maurice Chevalier, *Ça fait d'excellents Français* (1939), Ray Ventura, *Tout va très bien Madame la marquise* (1935), Tino Rossi (1907-1983), Charles Trenet... – , comme au cinéma, avec la trilogie de Pagnol, la fin heureuse, car de commande commerciale, de *La Belle Équipe* (Julien Duvivier, 1936). Les dernières années 30 « barbotent dans la sentimentalité des premières consommations régulières de la culture de masse », selon l'heureuse et désabusée formule de Jean-Pierre Rioux ².

Mais la France « décadente », à la « remorque » de la « gouvernante anglaise », de septembre 1939, si elle n'a pas d'objectifs guerriers aussi clairs qu'en août 1914, n'est pas sans atout. Grande puissance militaire, par son armée et sa flotte de guerre – sans oublier sa ligne Maginot, nous l'avons démontré – , par l'alliance britannique et l'empire colonial, par le consensus « anti-boche » aussi, la République française a un pouvoir exécutif restauré ³ et les pacifismes sont fort hétérogènes, du pacifisme intégral du Comité d'action contre la guerre, des anarchistes, de la Ligue en faveur de l'objection de conscience, des conférences de Victor Méric ⁴ et de sa Ligue internationale des Combattants de la Paix (1931), de Félicien Challaye (1875-1967), enseignant au lycée Condorcet ⁵, à

¹ J.-B. Duroselle, *La Décadence. 1932-1939*, Imprimerie nationale, 1979, 568 p.

² J.-P. Rioux dans *L'histoire*, n° 58.

³ Je rappelle la force du livre de Nicolas Roussellier, *La force de gouverner. Le pouvoir exécutif en France, XIXe-XXIe siècles*, Gallimard, 2015, 827 p.

⁴ 1876-1933.

⁵ Félicien Challaye publie aussi *pour la paix sans aucune réserve*, 1931, et... *Pour la paix désarmée même face à Hitler*, 1934. Bibliographie : J. Beausoleil & P. Ory dir., *Albert Kahn, 1860-1940. Réalités d'une utopie*, Boulogne, Musée Albert Kahn, 1995, 407 p., pp. 157-167. Victor Méric :

Jean Giono, un militant pacifiste par ses romans (*Le Grand Troupeau*, 1931, *Refus d'obéissance*, 1937), ses formules-choc (« J'aime mieux être Allemand vivant que Français mort »), sa participation à la revue *La Patrie humaine* et son emprisonnement à Marseille en 1939. L'anarchiste Louis Lecoïn (1888-1971) lance en septembre 1939 son tract « Paix immédiate ! », avec les signatures d'Alain, Marcel Déat (qui la retire par peur des représailles), Félicien Challaye, Marceau Pivert, Henri Jeanson, Jean Giono...

Du point de vue de la politique intérieure et de l'économie françaises, il s'agit plutôt de la fin d'un cycle : tandis que la IIIe République se révèle incapable de remédier à ses graves défauts, le pays, démographiquement affaibli, ne parvient pas à surmonter les conséquences économiques du premier conflit mondial, puis de la crise économique des années 1930.

Conclusion générale

Henri Guernut, né en 1876, avocat politique fils de ses œuvres, deux fois secrétaire général de la Ligue des Droits de l'Homme, député radical de 1928 à 1936, quatre mois ministre de l'Éducation nationale avant Jean Zay, s'écrit quelques mois avant de mourir de la tuberculose, en 1943 : « C'est la fin de la République qui m'a tué ! » ¹. La fin de la République... La IIIe République avait connu bien des heurts, des malheurs et des crises, mais cette fois-ci, avec la défaite militaire de 1940 face à l'Allemagne nazie, à l'Occupation, au démembrement du territoire en cinq zones, aux pillages, aux tueries et à la Révolution nationale du régime de Vichy, on change d'échelle. On avait cru à la décrue de la violence politique, mais cette fois-ci... Quelques mois après le sesquicentenaire de la Révolution française, la « Troisième », la République tout court, disparaît... Elle a été longue, elle a été centrée sur la Belle Époque et la Grande Guerre, le discrédit l'atteindra dans ses hommes et ses œuvres, et le corps électoral de la Libération, ouvert désormais aux femmes, rejettera le retour à cet « ancien régime » suranné.

*

* *

La France et les Français « de la Troisième » se trouvent plongés en 1939-1940 dans un méga-cataclysme qui va bouleverser le monde, l'existence de la France et la vie des Français. Le double centrage, que je crois avoir démontré, sur la Belle Époque et la Guerre de 14-18, la « Grande Guerre des Français » – formule-titre en hommage de l'historien Jean-Baptiste Duroselle (1917-1994), ne jouera plus que par ricochet ou par inclusion dans le concept de « Guerre de Trente ans », formule, cette fois-ci de Charles de Gaulle. Il n'y aura plus de « Troisième » et « la » guerre évoquée sera la Seconde Guerre mondiale. « La » République sera la « Quatrième » puis bientôt la « Cinquième » qui balaira le souvenir du précédent régime, celui de la « mal aimée » ², puis, je crois profondément, déviera la définition de la République par la « Troisième », dépassant même en 2023 puis en 2028 la durée de la Troisième République. On se référera, avec effort, à la Troisième République, on traitera de la Grande Guerre, on évoquera la Belle Époque et les « années folles », des personnages comme

¹ Michel Hérody (1930-2003), *Henri Guernut, 1876-1943. Un défenseur des droits de l'homme, député de Château-Thierry*, L'Harmattan, 2002, 221 p.

² Titre, je le rappelle, de Joseph Barsalou (1903-1992), *La mal-aimée : histoire de la IVe République*, Plon, 1964, 334 p.

celui de Landru, survivance (*sic*) de la Belle Époque qui inaugure à sa manière les « années folles », les « dix glorieuses » que sont les folles années de la décennie 20 annoncent les Trente Glorieuses.

Revenons légèrement en arrière et soyons plus précis. Réforme de l'État, renforcement du pouvoir exécutif, et même, dans les années 30, appels au renversement du régime et à la dictature : la République troisième du nom, battait de l'aile. Ainsi, le programme de Doriot avait été nettement de type fasciste : obsédé par l'idée de décadence, il mettait l'accent sur la mobilisation de « toutes les forces viriles du pays autour de l'idéal national » et réclamait un renforcement de l'exécutif, comme tant d'autres avant lui, mais avec l'ambition d'une « révolution nationale » dès juillet 1936, et, en 1938-1939, des appels au renversement du régime et à la dictature. Quant à Laval, la défaite de la France en 1940 lui donne à penser que son heure est venue. Pétain le nomme vice-président du Conseil le 22 juin. Manœuvrant derrière le maréchal Pétain, icône de la Grande Guerre, Laval empêche le départ des pouvoirs publics pour l'Afrique du Nord, obtient la réunion de l'Assemblée nationale à Vichy et le vote du 10 juillet 1940 qui met fin à la République en donnant les pleins pouvoirs au maréchal Pétain. Homme fort du gouvernement de Vichy, il tente de mettre en œuvre une politique de collaboration d'État avec l'Allemagne. Écarté et même arrêté sur ordre de Pétain en décembre 1940, il revient au pouvoir sous la pression allemande le 18 avril 1942. C'est l'accentuation meurtrière de la fin de la République et de ses valeurs, encore très vivaces dans les années 1900 et une nouvelle guerre mondiale, dans le cadre de la « guerre de trente ans » : l'histoire de la France est décidément centrée « autour de la Belle Époque et de la Grande Guerre ».

En matière de France et Français pendant les « années noires » – expression employée dans les titres d'un grand nombre d'ouvrages – de la Seconde Guerre mondiale, faits et interprétations sont, à l'évidence cordiale, bien connus du lecteur, grâce à une historiographie solide et récente. Cela étant, le négationnisme existe depuis des décennies et on peut toujours craindre un retour de flammes prétendues tricolores. D'ailleurs, un peu moins de cinq ans après la capitulation allemande, sera fondée une revue néo-vichyste, *Rivarol*, dans laquelle écriront François Brigneau (sous le pseudonyme de Julien Guerneq), Pierre Antoine Cousteau, Lucien Rebatet, Antoine Blondin et Albert Paraz (1899-1957), anarchiste de droite, préfacier du premier livre négationniste (*Le Mensonge d'Ulysse*, de Paul Rassinier, 1950 (1), « découvreur » du personnage de Bitru,

1 Paul Rassinier (1906-1967), pourtant instituteur communiste puis socialiste, résistant et déporté (F.Brayard, *Comment l'idée vint à M.Rassinier. Naissance du révisionnisme*, Fayard, 1996, 464 p.).

pauvre Français moyen souvent cité ensuite par Jean-Marie Le Pen, et inventeur pour la classe politique de surnoms insultants, xénophobes et antisémites ¹.

Les très bons livres sont nombreux sur la France et les Français pendant la Deuxième Guerre mondiale, le lecteur en trouvera un nombre appréciable, cordialement cités, je me répète, en bibliographie générale. Ils développent la mort de la III^e République, souvent avec cette question classique : suicide ou assassinat ? Ils montrent l'entrée du maréchal Pétain dans le gouvernement Reynaud (18 mai 1940), Pétain remplaçant Reynaud à la présidence du Conseil moins d'un mois plus tard (16 juin) et devenant ainsi le 107^e et dernier président du Conseil de la Troisième République. Le 18 juin c'est l'Appel de Charles de Gaulle à la résistance et dix jours plus tard de Gaulle dit à René Cassin : la France libre n'est pas l'armée française, n'est pas une légion étrangère au service de la Grande-Bretagne, qui venait, quelques jours plutôt, de proposer en vain une union franco-britannique. Cassin répond : « Que sommes-nous ? » ; réponse : « Nous sommes la France », bonne démonstration de la supériorité, dans la mentalité gaullienne, de la nation et de l'État (quel qu'il soit) sur l'idéologie. Le 1^{er} juillet le gouvernement Pétain, qui a quitté Bordeaux, s'installe à Vichy et le 10 juillet l'Assemblée nationale vote par 569 voix pour – les contre sont 80, il y a 20 abstentions – les pleins pouvoirs au maréchal Pétain, ce qui constitue le fondement légal de Vichy, base dont la légalité est contestée dès la fin de 1940 par le juriste René Cassin (1887-1976), rallié à la France libre. Le texte est dramatiquement laconique, mais dense : on notera le mot de République, l'expression d'État français et la devise. L'Assemblée nationale, ensemble de la Chambre et du Sénat, « donne tous pouvoirs au gouvernement de la République, sous l'autorité et la signature du maréchal Pétain, à l'effet de promulguer, par un ou plusieurs actes, une nouvelle Constitution de l'État français [qui] devra garantir les droits du travail, de la famille et de la patrie. » ²

« Vive la République quand même ! », lance en guise d'oraison funèbre le sénateur Gauche démocratique (radical) de l'Ardèche, Marcel Astier (1885-1947). Les « 80 » ne deviendront pas tous Résistants ; beaucoup de « oui » ne soutiendront pas la Révolution nationale de bout en bout...

Le lendemain, 11 juillet, les trois premiers Actes constitutionnels, œuvre du Garde des Sceaux Raphaël Alibert (1887-1963), créent l'État français. Comme le maréchal Pétain reçoit la plénitude des pouvoirs sans aucune

¹ Première apparition de Bitru dans un roman de 1934. Paraz surnomme Daniel Mayer *Macaque Carthy*, PMF *Zouli Tapis*, etc. Le lecteur appréciera l'humour, qui annonce certaines sorties de Jean-Marie Le Pen.

² Sur l'« illusion pétainiste » et Pétain, « incarnation des années noires », on lira avec profit la fin du chapitre 11 et le chapitre 12 de J. Garrigues, *La République incarnée. De Léon Gambetta à Emmanuel Macron*, Perrin, 2019, 464 p.

contrepartie ni garantie, l'Assemblée nationale ne brade pas seulement la IIIe République et le parlementarisme, mais bien la République et la démocratie parlementaire, au profit de Pétain et de Laval, dauphin du Maréchal. D'autres Actes suivront, en accroissant la confusion des pouvoirs. L'abomination s'accroît avec le premier Statut des juifs (3 octobre), l'entrevue Pétain-Hitler à Montoire (24 octobre) et le discours radiodiffusé de Pétain « J'entre aujourd'hui dans la voie de la collaboration. » (30 octobre). Entretemps, les premières ordonnances de la France libre et le *Manifeste* de Brazzaville (27 octobre) avaient été publiés.

L'année 1941 voit la création du Conseil national (22 janvier) ; Darlan, l'Amiral de la Flotte (et non « de France »), devient dauphin du Maréchal le 10 février. La création du Commissariat général aux Questions juives est du 29 mars, le second Statut des juifs du 2 juin, tandis que de Gaulle crée le Comité national français (CNF) le 24 septembre 1941. Le 18 avril 1942 Laval revient au pouvoir en tant que « chef du gouvernement » mais, le 14 juillet suivant, la France « libre » devient la France « combattante ». L'année 1943 est essentielle pour la Résistance, tant intérieure qu'extérieure : le 27 mai 1943 le Conseil national de la résistance (CNR) est fondé à Paris, le 3 juin est créé à Alger le Comité français de libération nationale (CFLN), avec les généraux Henri Giraud (1879-1949) et Charles de Gaulle comme co-présidents, mais le 9 novembre le CFLN est réorganisé : le général de Gaulle en devient l'unique président. Même chose pour l'année 1944 : le CNR publie son programme le 15 mars. Le 21 avril le CFLN décide deux choses essentielles, l'ordonnance sur « l'organisation des pouvoirs publics après la libération » et le droit de vote pour les femmes, une vieille revendication féministe remontant, au moins, à la Deuxième République. Enfin, le 3 juin 1944 le CFLN se transforme en Gouvernement provisoire de la République française (GPRF), qui n'est reconnu par les alliés qu'en octobre.

La Libération de la France est le fruit, rappelons-le rapidement, d'une longue préparation (actions de la Résistance, bombardements, etc.) et de trois débarquements, en Corse en octobre 1943, en Normandie le 6 juin 1944 (opération *Overlord*) et en Provence le 15 août 1944, l'armée française, composée aux deux tiers d'« indigènes » des colonies, étant majoritaire lors de cette dernière opération. La « bataille de France » est pour l'essentiel une bataille de Normandie et de Bretagne, lente et coûteuse en vies humaines, militaires et civiles, puis elle s'accélère, avec un calendrier qui, cette fois, dépasse les prévisions des Alliés. La libération de Paris est faite les 24 et 25 août 1944, conjointement par les armées alliées et la Résistance. La jonction entre les troupes venues de l'ouest et celles venues du sud s'opère en septembre 1944, la Résistance libérant largement le Sud-Ouest du pays et servant de force d'appoint

à l'avancée des armées alliées puis de renfort, amalgamé à l'armée française débarquée en Provence. Une mobilisation partielle permet de porter les effectifs globaux de la France à un million trois cent mille soldats, armés parcimonieusement avec du matériel américain ou anglais, au moment de la capitulation allemande (8-9 mai 1945). Des combats très durs ont lieu en Lorraine et en Alsace et l'entrée en territoire allemand ne se fait qu'au début de 1945. Symbole fort, la Deuxième Division blindée du général Leclerc s'empare du « nid d'aigle » de Hitler. Mais certaines portions du territoire français, les « poches » de Royan, La Rochelle, Saint-Nazaire, Lorient et Dunkerque, les hautes vallées des Alpes, ne sont libérées qu'en avril et mai 1945, comme d'ailleurs les Iles anglo-normandes (8 mai). Grâce à sa participation à la victoire armée la France contresigne la capitulation allemande de Reims (8 mai) et de Berlin (9 mai) ainsi que celle du Japon (2 septembre) ; elle obtient aussi un siège de membre permanent au Conseil de Sécurité de l'ONU. L'historiographie récente insiste sur les maladroites des Alliés, fréquentes et militairement énormes, l'important nombre des victimes françaises civiles de bombardements, la plupart du temps inutiles, elle discute de la mesure exacte du rôle de la Résistance, montre la complexité des épisodes locaux, voire régionaux, et parle souvent désormais des libérations au pluriel.

*

* *

Le régime de Vichy, c'est le remplacement de la République par l'État français. La symbolique est utilisée sous la forme de la francisque, des nouvelles pièces de monnaie — titrées « État français » — et des nouveaux timbres-poste. Point de Marianne, donc, mais foin de la prudence et de l'ambiguïté des débuts de la Troisième République : trois des nouvelles pièces ont pour marque la francisque encadrée d'épis de blé, la pièce de « cent sous », cinq francs, arbore la tête (nue) de Pétain ; Vichy recycle à tout va les innocents Mercure, Iris et Paix de la fin de la Troisième en remplaçant « République française » par « Poste française » (bel et bien au singulier), la première émission de nouveaux timbres d'usage courant utilise l'effigie du maréchal Pétain, et en grand format ; ensuite, sur les années 1941 et 1942, ce ne sont pas moins de 23 timbres, 22 en petit format et une grosse valeur (50 francs !) en grand format, avec un Pétain vieilli et en civil. Timidement un tautologique nouveau type Mercure voit le jour en 1942, mais pour une seule valeur et il a été précédé d'une série de douze timbres évoquant les villes de France. La même année, certes quatre Mercure voient le jour, mais ils sont suivis par une deuxième série des villes ; en 1943 et 1944, ce sont les bonnes vieilles provinces qui sont honorées, ce que la Quatrième

République continuera avec générosité ! Entretemps, d'autres grands formats, éventuellement émis en bandes, ont glorifié le Maréchal. Autre moyen de le glorifier, le chêne de 300 ans de la forêt domaniale de Tronçais, baptisé « Maréchal Pétain », avec cette invocation : « Voici votre chêne [...] Il est toujours jeune et vivace comme vous, monsieur le Maréchal ! » Il sera d'ailleurs fusillé à la Libération...

De Gaulle avait attendu 1941 pour évoquer explicitement la démocratie – dans le contexte d'une définition de la guerre mondiale en cours par les Britanniques et les Américains comme la lutte de la démocratie contre la barbarie fasciste – et le 27 mai 1942 pour se référer à la République ¹. Mais il le fait : ce maurrassien de formation est d'une grande souplesse... Une souplesse tardive : « Le gaullisme initial ne naît pas d'une réaction républicaine et politique » ². Dans son discours du 6 juin 1944 sur la « bataille de France », de Gaulle ne parle pas de République, alors qu'il vient de transmuter le CFLN en Gouvernement provisoire de la République française. À la Libération de Paris, comme l'on sait, Georges Bidault, qui connaît bien son histoire de France, demande en vain à de Gaulle de proclamer la République au balcon de l'Hôtel-de-Ville de Paris : le général oppose à Bidault une République qui « n'a jamais cessé d'exister » dans les « noires années 40 ». Pour de Gaulle, la France libre a maintenu la continuité républicaine en exil : c'est pourquoi, le 25 août 1944, dans Paris libéré, il refuse de proclamer une République jamais abolie à ses yeux. Vichy n'ayant pas été la France, les quatre années de l'État français (10 juillet 1940-août 1944) sont une discontinuité illégitime, « nulle et non avenue » (toujours de Gaulle), à effacer des mémoires au nom de l'unité nationale. Une ordonnance du GPRF promulguée le 9 août 1944 annule en bloc tous les actes de l'« autorité de fait » : c'est ainsi que la France libre désigne le gouvernement de Pétain. Tous les ministres qui se sont succédé depuis le 16 juin 1940 sont traduits devant la Haute Cour de Justice, et les 569 parlementaires ayant voté les pleins pouvoirs au Maréchal sont frappés d'inéligibilité. Après la Libération, la République s'appuiera sur la théorie gaulliste selon laquelle Vichy n'aurait été qu'une parenthèse, une rupture accidentelle dans l'histoire de France.

¹ « Moi-même et l'immense majorité des Français [...] sommes tout à fait résolus à recouvrer intégralement [...] la forme républicaine du gouvernement [...]. La démocratie, c'est le gouvernement du peuple par le peuple. » En novembre 1941, dans les émissions radiophoniques la devise « Liberté, Égalité, Fraternité » avait remplacé « Honneur et Patrie ». Jean Moulin s'était initialement posé la question du républicanisme de De Gaulle, cf. sa lettre à son ami Pierre Cot du 25 octobre 1941.

² R.Belot, « Mort et résurrection de la République (1940-1945) », dans R.Belot, *Tous républicains ! Origines et modernité des valeurs républicaines*, Armand Colin, 2011, 317 p., pp. 61-78.

Officiellement, la naissance de l'État français **1** ne marque pas la fin du régime républicain, mais seulement celle de la Troisième République. Pourtant, les Actes constitutionnels de 1940 – qui ne seront jamais suivis d'une véritable constitution – instaurent une dictature pétainiste d'esprit profondément antirépublicain. La Troisième République a ainsi accouché d'un régime qui se révèle être non son double amélioré, mais son antithèse. En dehors du mythe gaullien, le régime de Vichy est fondamentalement rupture, même s'il présente des signes de continuités avec la Troisième République. Vichy est une rupture du consensus républicain, latente depuis les années 1930, rupture qui tire ses origines des crises de la IIIe République, auxquelles s'ajoutent les effets négatifs de la « drôle de guerre » et le choc de la défaite. Le régime de Vichy est né d'une défaite, or depuis la Révolution aucune légitimité ne survit en France à un désastre militaire. La France se rue sur le mythe Pétain, mythe républicain dans l'entre-deux-guerres, transmuté en mythe charismatique de droite. Le projet de Vichy est une totale remise en cause de la démocratie libérale, issue de la longue tradition idéologique hostile à 1789. Le nouveau régime, baptisé l'État français, est la négation des principes constitutionnels de 1789, c'est-à-dire la souveraineté de la nation et la séparation des pouvoirs. Il s'agit d'une dictature personnalisée, qui rejette la démocratie représentative mais sans renier tout l'héritage républicain, ni s'aligner sur les modèles totalitaires. Sur le plan institutionnel l'État français est une rupture dans l'histoire politique française, étant à la fois dictature personnalisée, avec confusion des pouvoirs, identification de Pétain à la nation et culte de la personnalité, rejet de la démocratie libérale, mais aussi rejet du modèle totalitaire car il n'y a pas de parti unique, pas de jeunesse unique et même pas d'art unique, de « cinéma de Vichy » par exemple. Et il faut garder à l'esprit la notion de « Vichy avant Vichy », elle est excellemment traitée par Pierre Laborie **2**. Les ouvrages de cet auteur, parfaits contrepoints à ceux de Henri Amouroux (1920-2007), sont tout à fait recommandables. Il y a également, et lourdement, le legs d'une idéologie agrarienne pré-vichyste.

*

* *

1 J.-P. Cointet, *Histoire de Vichy*, Plon, 1996, 359 p.

2 Une contribution à un ouvrage collectif, reprise dans P. Laborie, *Les Français des années troubles. De la guerre d'Espagne à la Libération*, Desclée de Brouweer, 2001, 272 p., recueil de textes, réédition, Seuil, coll. « Points », 2003, 288 p., pp. 105 & suiv., puis dans *L'opinion française sous Vichy*, Seuil, coll. « L'Univers historique », 1990, 416 p., réédition sous le titre *L'opinion française sous Vichy. Les Français et la crise d'identité nationale, 1936-1944*, coll. « Points », 2001, 406 p.

Sur le plan idéologique, la Révolution nationale est la revanche d'une longue tradition idéologique minoritaire, par son traditionalisme — qui est son idéologie dominante — et par sa politique de réaction triomphante. Toutefois des compromis sont passés avec l'héritage républicain : dictature antirépublicaine, Vichy ne renie pas tout l'héritage républicain. La République n'est pas officiellement abrogée : elle cesse simplement d'être mentionnée avec la disparition de la fonction de président de la République. À l'image de Pétain, les hauts dirigeants de Vichy ont d'ailleurs tous fait carrière sous la III^e République : Laval, Flandin et même l'amiral Darlan, chef d'état-major de la Marine depuis 1936. Si l'État français adopte une nouvelle symbolique, dont l'emblème le plus connu est la francisque, il conserve le drapeau tricolore et *La Marseillaise*. Il n'est d'ailleurs pas question de revenir à la monarchie : les démarches intéressées en ce sens du prétendant royaliste, le comte de Paris (Henri de France, 1908-1999), qui appelle les royalistes à soutenir le régime, se heurtent à une fin de non-recevoir. Des entrevues avec Pétain et Laval, les 6 et 7 août 1942, le persuadent de leur tragique impuissance et de la vanité de ses chances de prétendant devant eux. Et bien souvent Vichy s'approprie la part la plus conservatrice du discours républicain. La devise de l'État français « Travail, Famille, Patrie », qui supprime la trilogie républicaine « Liberté, Égalité, Fraternité », ne fait que reprendre un slogan des Croix de Feu, ligue nationaliste mais républicaine, et elle rappelle le préambule de la Constitution de la Deuxième République (novembre 1848) qui déclarait que la République « a pour base la Famille, le Travail, la Propriété, l'Ordre public ». Cette morale sociale élémentaire est d'ailleurs celle que dispensait l'école républicaine, notamment à travers ses livres de lecture, dont le célèbre *Tour de la France par deux enfants*, constamment réédité depuis 1877. Des formules de morale figurent en tête de chacun des CXXI chapitres, elles ne sont pas des aphorismes classiques, néanmoins se trouvent exaltés en elles et dans les corps de chapitres l'honnêteté, l'instruction, le travail, l'épargne, l'antialcoolisme, et surtout la volonté, le courage et le patriotisme.

Quant au thème du « retour à la terre », il obsède les élites de la Troisième République depuis le ministre de l'Agriculture Jules Méline, auteur en 1905 d'un ouvrage intitulé (déjà) *Le Retour à la terre*. Dans la réalité, le régime de Vichy n'est donc qu'incomplètement l'« ordre nouveau » qu'il se flatte d'être.

Vichy n'est pas une simple parenthèse aberrante dans l'histoire contemporaine de la France, et d'abord parce que « Vichy n'est pas un bloc », comme écrit l'historien Robert Paxton ¹. Il n'y a pas un mais des Vichy, parallèles

¹ R.O.Paxton, *La France de Vichy*, Seuil, coll. « L'Univers historique », 1973, 380 p., réédition, coll. « Points », réédition, 1999, 512 p., réédition, 2000, 478 p., et sur la « révolution paxtonienne » S.Fishman dir., *La France sous Vichy. Autour de Robert O.Paxton*, Complexe, 2004, 321 p.

et successifs : l'« ordre nouveau » de la Révolution nationale est relatif, composite, ambivalent et évolutif. Régime composite, régime ambivalent, Vichy se caractérise par le décalage entre l'idéologie dominante et la pratique du pouvoir ¹. Vichy présente en effet deux visages : le premier, traditionaliste, est nostalgique des vieilles valeurs (la « face Pétain ») ; le second, dirigiste, est tourné vers les solutions nouvelles (la « face Darlan »). Traditionalistes et modernistes veulent réorganiser la France en lui donnant des cadres, mot clé de la Révolution nationale, mais ils n'en n'ont pas la même conception. En outre, le régime de Vichy est évolutif et l'on peut sans peine distinguer trois ou quatre « Vichy » successifs.

L'effondrement de la République après la victoire allemande de juin 1940 n'explique pas tout. La Révolution nationale n'est pas un régime créé ex nihilo : elle plonge ses racines dans l'idéologie du refus de la modernité qu'est la Contre-révolution, et s'inscrit dans la continuité des luttes politiques franco-françaises, particulièrement âpres dans les années 1930. À l'opposé d'une rupture-accident, Vichy est une rupture-miroir qui reflète la plupart des divisions qui ont structuré la société française contemporaine autour des valeurs de la démocratie, de la laïcité et de la nation « ouverte ». « Rejeu des vieilles failles », comme écrit Henry Rousso ², Vichy achève en point d'orgue un cycle de la guerre civile des idées, commencé au début de la III^e République et dont l'affaire Dreyfus a été l'autre temps fort : « C'est la revanche de Dreyfus ! », s'écrie d'ailleurs Charles Maurras s'entendant condamner à la réclusion perpétuelle en janvier 1945. Mais Vichy n'est pas une rupture aussi radicale que le vichysme, cette doctrine de revanche intérieure, car nombre de mesures prises au nom de la Révolution nationale vont à l'encontre des principes défendus. Dans bien des domaines, le régime de Pétain sacrifie ses rêves de nostalgie à des impératifs d'efficacité. Comble de l'ironie, Vichy discrédite durablement l'antimodernisme des traditionalistes tout en préparant les renouveaux de l'après-guerre : interventionnisme étatique relatif, modernisation de l'agriculture et de l'industrie, Reconstruction, formation de nouvelles élites, etc. Si la postérité technocratique de Vichy est la part positive de son héritage, ce n'est pas d'elle dont se réclame le pétainisme qui refait surface au début des années 1950, notamment au sein de l'Association pour défendre la mémoire du maréchal Pétain (ADMP), créée en 1951, année de la mort de l'ancien chef de l'État français : elle entretient un culte du Maréchal et diffuse l'image d'un Vichy

¹ Cf. F.Laroulandie, *La France des années 1940*, Ellipses, 1999, 319 p.

² É.Conan & H.Rousso, *Vichy, un passé qui ne passe pas*, Gallimard, coll. « Folio », 1996, 328 p. ; H.Rousso, *Le syndrome de Vichy*, Seuil, 1987, 379 p., réédition sous le titre ... *de 1944 à nos jours*, coll. « Points », 1990, 416 p.

immaculé, dirigé par un Pétain-bouclier menant un double jeu subtil à l'égard du Reich. C'est la thèse reprise par l'extrême droite qui relève la tête avec la guerre d'Algérie – à travers un Jean-Louis Tixier-Vignancour (1907-1989), directeur de la Radio en 1940 et candidat à l'élection présidentielle de 1965 – et s'enracine de nouveau dans le paysage politique français avec le Front national fondé en 1972.

Les milieux vichystes se sont timidement reconstitués, dès la Libération et les premiers à avoir adopté une attitude de regroupement sont indéniablement les exilés ¹. Une presse néo-vichyste voit le jour très tôt, dès septembre 1944 (*Les Documents nationaux*), elle vogue vers les gros tirages avec *Aspects de la France* (1947), elle surfe sur la vague anticomuniste de la Guerre froide. La presse néo-vichyste connaît un rétablissement d'abord timide puis nettement plus significatif au tournant des années 1948-1951. Elle correspond à un état de l'opinion, glissant progressivement du désir de condamnation systématique des vichystes et des collaborateurs à une lassitude dictée par le souhait de « tourner la page » de la guerre et assortie d'une plus grande clémence envers les répréhensibles d'hier. Il y a une offensive vraiment politique des néo-vichystes : défense de Pétain lors de son procès, offensive en faveur de sa libération, défense des épurés et combat pour l'amnistie, avec ici au moins des participations et des ralliements stupéfiants, reprise de service par les anciens pétainistes sous forme de banquets ou complots, de partis politiques ou de noyautages, de groupes de pression intellectuels, de candidatures aux élections législatives, et, bien sûr, sous la forme de l'Association pour défendre la mémoire du maréchal Pétain (ADMP). Quels sont les bastions du néo-vichysme ? Le premier d'entre eux est l'Église, le deuxième l'Académie française, le troisième et dernier, beaucoup plus faible que les deux précédents, est l'Université.

L'héritage de Vichy a laissé des traces durables. L'effondrement du régime de Vichy le relègue parmi les cauchemars de la guerre. À la Libération, la Révolution nationale est synonyme de désastre total : le procureur général André Mornet, né pendant l'Année terrible et qui avait requis la mort contre Pétain, publie en 1949 ses Mémoires sous le titre significatif : *Quatre ans à rayer de notre histoire*. Pourtant, une partie de la législation vichyste est après-guerre reprise, plus ou moins modifiée. Le 1er Mai, la Fête des Mères ou la carte d'identité obligatoire, instituée en 1941, entrent dans les mœurs ². En bien comme en mal, le régime du Maréchal laisse des traces profondes : ses choix survivent quand ils s'inscrivent dans un processus de longue durée ; en revanche ils sont voués à un

¹ Cf. pour ce paragraphe : Jérôme Cotillon, *Ce qu'il reste de Vichy*, Armand Colin, 2003, 251 p., compte rendu par mes soins dans *Historiens & Géographes*, avril 2004, pp. 518-519 et Henry Rouso, « Vichy, le grand fossé », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, janvier-mars 1985, pp. 55-79.

² Jusque là la carte d'identité n'était obligatoire que pour les étrangers (loi du 2 avril 1917).

discrédit durable quand ils rompent brutalement avec l'ordre ancien. Ainsi, le Vichy technicien est le miroir des nouveaux et des besoins de réformes apparus dans les années 1930. Vichy se perpétue après-guerre là où il a poursuivi, en l'intensifiant, l'œuvre réformatrice de ses prédécesseurs, Front populaire compris.

*
* *

Régime antidémocratique et antilibéral, Vichy se veut l'antithèse de la tradition politique dominante en France depuis 1789. C'est bien une rupture sans précédent : rien ne l'illustre mieux que la remise en question de l'intégration des juifs, leur exclusion et les persécutions qui en découlent. Non, la Shoah – « destruction des juifs » ¹ pour reprendre le titre de Raoul Hilberg (1926-2007) – n'est pas un « détail » de l'histoire. On a longtemps pensé que c'était pour cela que le drame de la « destruction des juifs » avait été vite occulté, les survivants revenant des camps étant rapidement confondus avec les autres retours, prisonniers de guerres, requis du STO, « malgré-nous », déportés politiques, etc. Et d'ailleurs nombre de juifs rescapés avoueront un désir similaire. C'est également la raison pour laquelle les veuves de cette guerre n'auront pas le statut social de la génération des veuves de la Grande Guerre. Toutefois des historiens français courageux et novateurs sont allés, depuis 1992, à l'encontre de cette idée reçue ² et, de toutes façons, ici ou là des habitants, comme ceux de Lacaune, dans le Tarn, qui avait accueilli un « centre de résidence assignée » pendant la guerre, ont à peu près connu la réalité de la déportation des juifs dès les lendemains de la Libération ³.

Oui, la Destruction des juifs d'Europe, comme personne ne disait alors, est loin d'être méconnue ou dissimulée en France à la fin des années 40 et

1 R.Hilberg, *La destruction des juifs d'Europe*, trad. fr., Fayard, 1988, 1 099 p., réédition, Gallimard, coll. « Folio Histoire », 2006, 3 vol., 2 402 p. Je préfère cette expression à celle de Shoah, certes plus récente et mieux connue.

2 Excellentes mises au point dans Annette Wieviorka, *Déportation et génocide. Entre la mémoire et l'oubli*, Plon, 1992, réédition, Pluriel, 2013, 506 p., dans Simon Perego, « La mémoire avant la mémoire ? Retour sur l'historiographie du souvenir de la Shoah dans la France de l'après-guerre », 20 & 21. *Revue d'histoire*, janvier-mars 2020, pp. 77-90, article développé dans un livre, *Pleurons-les. Les juifs de Paris et la commémoration de la Shoah (1944-1967)*, Champ Vallon, 2020, 392 p., et, paru la même année, F.Azouvi, *Français, on ne vous a rien caché. La Résistance, Vichy, notre mémoire*, Gallimard, 2020, 608 p. Voir aussi F.Delpech, *Sur les juifs. Études d'histoire contemporaine*, Presses universitaires de Lyon, 1983, 452 p.

3 Marc Sandra, *Les juifs de Lacaune (Tarn) dans l'après-guerre. Difficultés quotidiennes, réinsertion et aide du COJASOR (1944-1949)*, L'Harmattan, 2014, 251 p., pp. 93-95. On peut ajouter une historiographie récente, celle des travaux de Stéphane Audouin-Rouzeau, Ivan Jablonka et Manon Pignot, celle des livres moins connus de Katy Hazan (*Les Orphelins de la Shoah*, 2000) et Daniel Baron (*La vie douce-amère d'un enfant juif*, 2010), tous des travaux consacrés aux enfants : impact de la guerre sur eux, vision de la guerre par ces jeunes êtres, etc.

pendant les années 50. François Azouvi **1** s'est confronté à cette *doxa* selon laquelle le génocide des juifs aurait été occulté en France jusque dans les années 1970, avant de faire l'objet d'une montée en puissance mémorielle. Il montre, avec des sources aussi abondantes que nombreuses, qu'il n'en est rien. Dès la fin des années 40 la presse « non juive » évoque la Destruction des juifs et les retours de rescapés ; Daniel-Rops **2** provoque en 1946, avec une formule alambiquée paraphrasant la vieille malédiction catholique envers le « peuple maudit », une levée de boucliers. Tout au long des années 50 catholiques et protestants prennent une part considérable dans cette mémoire et il est plus d'une famille catholique modeste au sein de laquelle l'antisémitisme, sous toutes ses formes, soit un péché grave. Le scandale international de l'*Exodus* (1947) a une intense résonance en France, les publications de livres sont nombreuses, avec un lectorat important, le *Journal* d'Anne Frank, dont la traduction française, préfacée par un Daniel-Rops mieux inspiré, paraît en 1950 et connaît rapidement un succès planétaire. En 1953, 1955 et 1956, trois prix Goncourt vont à des écrivains dont l'œuvre évoque, directement ou non, le génocide : *Le Temps des morts* de Pierre Gascar, *Les Eaux mêlées* de Roger Ikor et *Les Racines du ciel* de Romain Gary. Le film *Nuit et brouillard*, d'Alain Resnais (1922-2014) suscite cette même dernière année 1956 un scandale multiforme et salutaire et rencontre un public important **3**.

Deux résistances parallèles naissent, difficilement, entre 1940 et 1942 : la France libre émerge laborieusement, subit déboires et avanies de la part des Alliés, mais elle se dote d'un embryon de gouvernement et d'un début d'armée ; d'abord « individuelle, diffuse et groupusculaire » **4**, la Résistance intérieure est débridée par l'entrée en guerre de l'URSS et de grands mouvements naissent. L'année 1942 est celle des rapprochements entre France libre et Résistance intérieure. « Le CNR, non sans ambiguïtés, est à la fois un outil de légitimation pour de Gaulle et un embryon de gouvernement pour la résistance métropolitaine. » **5**

Les résistances, résistance extérieure (la France libre puis combattante) et Résistance intérieure, posent des problèmes d'histoire et de mémoire. Après la Libération, les Français se sont durablement attachés à l'image

1 F.Azouvi, *Le Mythe du grand silence. Auschwitz, les Français, la mémoire*, Fayard, 2012, réédition, Gallimard, 2015, 695 p.

2 Pseudonyme de Henry Petiot, 1901-1965.

3 Sur les prix littéraires : Sylvie Ducas, *La littérature à quel(s) prix ? Histoire des prix littéraires*, La Découverte, 2013, 245 p.

4 F.Laroulandie, *La France des années 1940*, Ellipses, 1999, 319 p., p. 157.

5 F.Laroulandie, *La France des années 1940*, Ellipses, 1999, 319 p., p. 165.

d'Épinal d'une résistance unie et massive, née de l'Appel du 18 juin. S'il y a bien une unité originelle de la résistance, d'ordre moral — le refus de la défaite et de l'occupation allemande —, la vision d'un peuple unanimement résistant derrière de Gaulle est une reconstruction mythique. Le mythe de la Résistance, entretenu par le gaullisme, procédait après la guerre d'une nécessité historique : redonner aux vaincus de juin 1940 le lustre d'un héroïsme rétrospectif et chasser le spectre de la guerre civile des années noires. Mais dans les faits, comme les Français l'ont redécouvert à partir des années 1970, la résistance a été un phénomène très minoritaire, et surtout divers, pluriel et multiforme. Il n'y pas eu *une* résistance mais *des* résistances à la fois distinctes et complémentaires : résistance hors de France (la France libre puis combattante) et résistance en métropole ; résistance civile (action de propagande) et résistance militaire (lutte armée) ; résistance communiste (Front national) et résistance non-communiste ; réseaux et mouvements ; résistance avant et après 1942, l'« année bissectrice » de la guerre... Ce sont autant de distinctions capitales pour comprendre l'histoire de la résistance française. Malgré son poids numérique faible et son influence limitée sur l'évolution du conflit, la Résistance est à la Libération devenue suffisamment puissante pour incarner la légitimité nationale et ranger la France dans le camp des vainqueurs. Comment la Résistance française, marginale et dispersée, a-t-elle trouvé sa cohésion autour du chef de la France libre ? De 1940 à 1942 se développent difficilement deux résistances parallèles, une résistance extérieure animée par de Gaulle et une résistance intérieure très disparate. La légitimité de l'homme du 18 juin s'impose avec l'unification des résistances en 1943, mariage de raison riche de perspectives, mais aussi lourd d'ambiguïtés comme l'illustrent les grands enjeux de la Libération.

*

* *

Politiquement, la Libération consacre l'effondrement du régime de Vichy dont les dirigeants sont transférés par les Allemands au château de Sigmaringen. Si Pétain et Laval, s'estimant prisonniers, refusent d'exercer leurs fonctions, les ultra-collaborationnistes instaurent une parodie de gouvernement en exil, la « Délégation gouvernementale française » dont le destin est agrippé à celui du IIIe Reich. Le Gouvernement provisoire de la République française (GPRF) annule en bloc toute la législation de Vichy (ordonnance du 9 août 1944), régime considéré dès le début par le général de Gaulle comme usurpateur et par conséquent « nul et non avenue ». Cependant, le commandement interallié a d'abord refusé de reconnaître l'autorité du général de Gaulle et est parti du principe de la priorité des opérations militaires, les Français devant attendre la

fin de la guerre pour s'administrer eux-mêmes. Les Américains veulent exercer un pouvoir de transition dans le cadre de l'AMGOT — *Allied military government of occupied territories*, Gouvernement militaire allié des territoires occupés — et même remplacer le franc par une monnaie spéciale, dont les billets avaient été imprimés avant le débarquement de Normandie. La Libération fait donc courir le risque d'une remise en cause provisoire de la souveraineté nationale par les Alliés, comme en Italie, qui est soumise à un AMG, *Allied military government*. Refusant l'abdication de la souveraineté nationale, De Gaulle et la Résistance s'accordent pour lever l'hypothèque alliée qu'ils jugent inacceptable. Le verbe gaullien s'y emploie, célébrant tantôt « la bataille de France et la bataille de la France », tantôt « Paris libéré par lui-même [...] avec l'appui et le concours de la France tout entière ». La foule, tant étudiée par les psychologues depuis les années 1900 et les années 1930, « sacre » de Gaulle sur les Champs-Élysées. L'action de la Résistance économise aux armées alliées nombre d'opérations sur leurs marges. Surtout, se met en place rapidement une administration française provisoire dans les régions libérées. Un véritable État républicain a été préparé par la Résistance dès le printemps 1943 : un exécutif — le Comité français de libération nationale, CFLN, devenu GPRF (Gouvernement provisoire de la République française) en juin 1944 — et un législatif, l'Assemblée consultative. Tous deux siègent à Alger. En métropole se réunit un organe central de la résistance intérieure, ouvert aux partis et syndicats, le Conseil national de la Résistance. Une administration française nouvelle, relève administrative à tous les échelons, a été prévue par la grande ordonnance du 21 avril 1944 sur « l'organisation des pouvoirs publics après la Libération ». Elle envisage l'institution au niveau national de 17 « secrétaires généraux provisoires » faisant office de ministres avant l'installation du gouvernement en France, la mise en place au niveau régional de 18 commissaires de la République pour remplacer les préfets régionaux de Vichy. Dans chaque département libéré, un CDL (Comité départemental de Libération) est conçu sur le modèle du CNR et chargé d'assister le préfet. À la Libération, grâce à leur vitesse, les autorités gaullistes réussissent à mettre les Alliés — en réalité fort dépourvus de personnel adéquat ! — devant le fait accompli. De Gaulle nomme rapidement des commissaires de la République, il est reçu comme un chef d'État aux États-Unis et au Canada début juillet 1944. Les Alliés reconnaissent en somme *de facto* un GPRF devenu incontournable et une administration française apparue bien pratique — on ne le soulignera jamais assez — et ils le feront *de jure* le 23 octobre 1944.

Revenons un instant bref mais significatif sur les symboles et ne particulier les timbres-poste. Postalement, Vichy s'achève en 1944 sur une série à lourdes surtaxes de six célébrités du XVIIe siècle – la grosse valeur étant attribué à Louis XIV ! – suivie de la célébration du centenaire des lignes de chemin de fer Paris-Orléans et Paris-Rouen (un timbre grand format à grosse surtaxe) et enfin et en petit format du sesquicentenaire du télégraphe optique. Le gouvernement provisoire démonétise tous les timbres de la période de Vichy et fait vendre par les bureaux de poste une série de dix petits timbres imprimés aux États-Unis et représentant l'Arc de Triomphe et une série imprimée à Alger, de 19 valeurs, sur lesquelles figurent le coq gaulois ou une Marianne fort sage. Toujours en 1944 c'est le retour à Iris et Mercure, à l'évocation des grands monuments (basilique de Saint-Denis, cinq cathédrales), des grands hommes (Bugeaud) et... de la Cérés de 1848 et de 1870. C'est seulement en 1945 que la Libération est clairement transcrite, avec deux grands formats et six petits timbres (les « chaînes brisées », la libération de Metz et de Strasbourg), et que Marianne est abondamment célébrée, avec la magnifique Marianne d'Edmond Dulac (1882-1953), imprimée à Londres, et surtout l'impérieuse Marianne de Pierre Gandon (1899-1990) qui devait marquer les premières années de la IV^e République **1**.

*
* *

Qu'est la France en 1945 ? Interrogé en 1981 sur l'atmosphère à Paris en mai 1945, Raymond Aron l'oppose à celle qu'il avait connue, enfant, le 11 novembre 1918 (« la journée unique, inoubliable, de l'unité d'un peuple dans la joie ») : « Au contraire, dit-il, au mois de mai 1945, Paris a été mortellement triste... C'était la fin de la guerre, mais c'était la victoire des Alliés plus que celle de la France. Rien de comparable au transport d'enthousiasme des jours de novembre 1918. » Simone de Beauvoir note, elle aussi désenchantée, dans ses souvenirs : « Cette fin ressemblait à une mort. » Certes, nous savons, par d'autres témoignages, que, le 8 mai, l'on a chanté et dansé dans les rues et sur les places, mais, après les grands espoirs de la Libération, 1945 est davantage le temps des interrogations que des certitudes, sur la victoire, sur les possibilités de reconstruction, sur le nouveau régime politique... Certes, en 1945 il y a une participation des forces militaires françaises à la victoire, mais il n'y a pas organisation d'une armée nouvelle. Et il faut une épuration des collaborateurs et

1 Respectivement 26 (en comptant les non-émis) et 28 valeurs (en se limitant à 1947).

du collaborationnisme. L'épuration officielle, « administrative »¹, est réglée par l'ordonnance du 27 juin 1944 et définie à la Libération par de Gaulle comme celle « d'une poignée de misérables et d'indignes » (14 octobre 1944) puis par le Garde des Sceaux François de Menthon (1900-1984) comme relevant d' « un grand besoin de pureté, de pureté intransigeante ». De Menthon poursuit en précisant : « nous pensons que cette pureté est la base morale indispensable à la République de demain ». Politiquement, il faut « éliminer totalement de [la] vie publique » les hommes et « l'esprit de Vichy ». Mais comment procéder judiciairement, quelle « qualification » et quelles juridictions utiliser ? On avait initialement songé à utiliser l'article 75 du Code pénal qui réprimait les crimes de haute trahison ou d'atteinte à la sûreté de l'État, mais les seules peines prévues étaient la mort et l'emprisonnement à perpétuité, ce qui aurait entraîné un risque d'acquittements massifs. Cela pousse les pouvoirs publics à transgresser le principe juridique fondamental de la non-rétroactivité des lois pénales – ce qui provoque de vives controverses – en introduisant la peine de l' « indignité nationale », définie très vaguement et entraînant la privation plus ou moins prolongée des droits civiques (26 août 1944). D'autre part, le pouvoir exécutif choisit de créer de nouvelles juridictions, les Cours de Justice, une Haute Cour de Justice devant juger, non le gouvernement de Vichy (c'était le souhait de De Gaulle), mais les gouvernants, les individus en somme, conformément au souhait de De Menthon. Le passage de l'exposé des principes à leur mise en œuvre montre que se joue, à travers l'épuration, un épisode fondamental du rétablissement de la légalité républicaine. En effet, faire rentrer l'épuration dans un cadre légal et judiciaire signifie mettre fin au plus vite aux exécutions sommaires (9 000 ont été comptabilisées), aux cours martiales spontanées et aux dangers des internements administratifs. La difficulté cependant est que la machine judiciaire n'est nullement opérationnelle : engorgement hérité de l'Occupation, désorganisation liée à la Libération, épuration de la magistrature (5 % du corps) ...

Il y a après 1945 une Reconstruction, une deuxième reconstruction après celle de la Première Guerre mondiale, et d'ailleurs elle a été entamée sous

1 Cf. Herbert R. Lottman, *L'Épuration. 1943-1953*, trad. fr., Fayard, 1986, 532 p., réédition, Livre de Poche, 603 p. ; J.-F. Sirinelli, *Intellectuels et passions françaises. Manifestes et pétitions au vingtième siècle*, Fayard, 1990, 365 p., réédition, Gallimard, coll. « Folio-histoire », 1996, 592 p., chapitre VII ; Marc Olivier Baruch dir., *Une poignée de misérables. L'épuration de la société française après la Seconde Guerre mondiale*, Fayard, 2003, 612 p. ; Peter Novick, *L'épuration française, 1944-1949*, trad. fr., Balland, 1985, réédition, Seuil, coll. « Points », 1991 ; le dossier de la revue *Vingtième Siècle*, janvier-mars 1992, pp. 77 & suiv. ; les Journées d'études « Pour une histoire transnationale des épurations en Europe au sortir de la Seconde Guerre mondiale », 28 février et 27 mars 2014. Ces publications ont été par moi utilisées dans un passage (1.1.1.) plus ample qu'ici de *Années 50. France Janus, en Noir & Blanc ou en Couleurs ?*, 1 140 pages, mis en ligne le 13 avril 2017 sur HAL-SHS (CNRS) : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01504693>. Plusieurs rééditions, même référence.

l'Occupation. Et surtout une nouvelle République naît, mais fort laborieusement et, en définitive la Quatrième République ressemble beaucoup à la Troisième **1**. Je rappelle que Pierre Basset a baptisé la Troisième République la *République qui n'a pas su se faire aimer* **2**, mais la Quatrième République sera bien davantage une « mal aimée », titre de Joseph Barsalou (1903-1992) **3**.

La Troisième République est la « République sexagénaire » à propos de laquelle Gérard Courtois **4** écrit :

« [...] La longévité de cette République est remarquable dans un pays qui avait fait preuve, jusque-là, d'une effervescence institutionnelle sans égale, expérimentant, en l'espace de deux siècles, cinq Républiques, deux empires, trois monarchies et un "État français"... Seule la III^e République, proclamée en 1870 et qui rendit l'âme dans la débâcle de 1940, aura vécu plus longtemps. Longévité d'autant plus remarquable que cette sexagénaire n'a jamais cessé d'être harcelée de critiques et secouée par les crises. Le 4 septembre 1958, déjà, ses opposants scandaient "le fascisme ne passera pas !" autour de la place de la République, tandis que de Gaulle discourait. Puis François Mitterrand la récusa en 1964 avec un pamphlet au vitriol (*Le Coup d'État permanent*, Plon), avant de lui trouver bien des mérites lorsqu'il fut enfin installé à l'Élysée. [...] Quant aux secousses majeures, elles ont été incessantes [...]. Hanté par l'effondrement de 1940, de Gaulle l'avait conçue pour résister aux crises les plus graves. De fait, la V^e République les a surmontées, et ce n'est pas son moindre mérite. Cela n'en fait pas pour autant un régime idéal. Ses défauts sont, en quelque sorte, congénitaux. La concentration trop exclusive du pouvoir entre les mains de l'exécutif l'invite trop souvent à l'imprudence, à l'aveuglement ou à l'autoritarisme, voire au fait du prince. L'étiollement du Parlement, sans cesse déploré mais si peu corrigé, ne favorise pas la respiration démocratique du pays. [...] »

La Ve République, évoquée par Gérard Courtois à l'instant, représente désormais, je crois profondément, le plein de la notion de République, et non plus la IIIe République. Et d'ailleurs la Ve République dépassera bientôt la durée de la IIIe République, en 2023, si l'on compte à partir des lois constitutionnelles de 1875, en 2028, si l'on remonte à la proclamation de la République lors du Quatre Septembre.

1 J'annonce en quelque sorte ici mon ouvrage *Années 50. France Janus, en Noir & Blanc ou en Couleurs ?*, 140 pages, mis en ligne le 13 avril 2017 sur HAL-SHS (CNRS) : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01504693>. Plusieurs rééditions, même référence.

2 P.Basset, *La Troisième République. Une République qui n'a pas su se faire aimer (1870-1940)*, In Octavo Éditions, 2003, 528 p.

3 J.Barsalou, *La mal-aimée : histoire de la IVe République*, Plon, 1964, 334 p.

4 Gérard Courtois, « La République sexagénaire », *Le Monde*, 12 septembre 2018, p. 23.

Mariannes de Dulac et de Gandon



Marianne de Gandon

Bibliographie d'ensemble (à compléter par les notes infrapaginales)

□ Ouvrages généraux

- F.Abbad, *La France des années 20*, Armand Colin, coll. « Cursus », 1993, 191 p.
- F.Abbad, *La France de 1919 à 1939*, A.Colin, coll. "Prépas", 1996, 254 p.
- F.Abbad & G.Tositti, *La France aux XIXe et XXe siècles en 500 questions-réponses*, Belin, coll. "Prépas", 2003, 351 p.
- M.Agulhon, *La République de Jules Ferry à François Mitterrand (de 1880 à nos jours)*, tome V de l'*Histoire de France* Hachette, 1990, 525 p., réédition, coll. "Pluriel", 1992, 2 vol., 468 & 550 p., réédition en un vol., 1997, sous le titre *La République de Jules Ferry à François Mitterrand. 1880-1995*, 539 p.
- Chr. et A.Ambrosi, *La France, 1870-1986*, Masson, coll. "Un Siècle d'Histoire", réédit. 1991, avec dates ...1870-1990, 468 p., réédition 1996, avec B.Galloux et titre *La France. 1870 à nos jours*, 512 p., réédition, 1997
- J.-P.Azéma, *De Munich à la Libération (1938-1944)*, tome 14 de la N.H.F.C., Seuil, coll. « Points », 1979, 416 p., réédition 1981
- J.-P.Azéma et M.Winock, *La Troisième République (1870-1940)*, Paris, 1970, réédit., Livre de Poche, coll. "Pluriel", 1976, 507 p.
- Paul Baquiast, *La Troisième République. 1870-1940*, L'Harmattan, 2002, 208 p.
- N.Beaupré, *Les Grandes Guerres. 1914-1945*, Belin, coll. « Histoire de France », 2012, 1 144 p., réédition, 2014, 1 144 p.
- J.-J.Becker, *Les Français dans la Grande Guerre*, Robert Laffont, 1980, 324 p.
- J.-J.Becker, *La France en guerre. 1914-1918. La grande mutation*, Complexe, 1988, 221 p., réédition, Complexe, coll. « Questions au XXe siècle », 1996, 221 p.
- J.-J.Becker, *La France de 1914 à 1940. Les difficultés de la République*, PUF, coll. « Que sais-je ? », 2005, 128 p.
- J.-J.Becker & S.Berstein, *Victoire et frustrations. 1914-1929*, Seuil, 1990, coll. « Points », tome 12 de la NHFC, 480 p. (refonte de Bernard)
- Ph.Bernard, *La fin d'un monde (1914-1929)*, Seuil, coll. « Points », N.H.F.C., 1973, tome 12, 250 p.
- G. & S.Berstein, *La Troisième République*, M.A. Éditions, coll. « Le Monde de ... », 1987, 356 p.
- S.Berstein, *La France des années 30*, Armand Colin, coll. « Cursus », 1988, 186 p., réédition, 1989, 1993, 2002, 2011, 224 p.
- S.Berstein & P.Milza, *Histoire de la France au XXe siècle*, Complexe, coll. « Questions au XXe siècle », 5 vol., 1990-1994, 564, 416, 352, 392 & 381 p., réédition en un seul volume, Complexe, 1995, 1 407 p., réédition, 1999, 9,41 €, réédition du tome I en 2004, 9,98 €, du tome V en 2006, 456 p., réédition, Perrin, 2 vol., 2009, 560 & 715 p.
- S.Berstein, O.Wieviorka & M.Winock dir., *La République recommencée. De 1914 à nos jours*, tome 4 de l'*Histoire de la France politique*, dir. par S.Berstein, P.Contamine & M.Winock, Seuil, coll. "L'Univers historique", 2004, 610 p.
- J.-Cl.Caron, *La nation, l'État et la démocratie en France de 1789 à 1914*, Armand Colin, coll. U, 1995, 364 p.
- Collectif, *Annuaire statistique rétrospectif de la France. Séries longues. 1948-1988*, INSEE, 1990, 658 p.
- Michel Collomb, *Les Années folles*, Belfond, 1986, 268 p.
- F.Démier, *La France du XIXe siècle (1814-1914)*, Seuil, coll. « Points », 2000, 602 p.
- H.Dubief, *Le Déclin de la Troisième République (1929-1938)*, Seuil, coll. « Points », N.H.F.C., tome 13, 1976, 252 p., réédition avec D.Borne, *La Crise des années 30. 1929-1938*, 1989, 322 p.
- V.Duclert, *La République imaginée. 1870-1914*, Belin, coll. « Histoire de France », 2010, 864 p.
- J.Garrigues dir., *Les groupes de pression dans la vie politique contemporaine en France et aux États-Unis de 1820 à nos jours*, Presses universitaires de Rennes, coll. « Carnot », 2002, 314 p.

- J.Grondeux, *La France entre en République. 1870-1893*, Livre de Poche, 2000, 224 p.
- F.Laroulandie, *La France de 1898 à 1940*, Ellipses, 1996, 320 p.
- F.Laroulandie, *La France des années 1940*, Ellipses, 1999, 319 p.
- D.Lejeune, *La France des débuts de la IIIe République. 1870-1896*, Armand Colin, collection « Coursus », 1994, 191 p., plusieurs rééditions dont en *e-book* et réédition de 2016, largement augmentée (287 p.)
- D.Lejeune, *La France de la Belle Époque. 1896-1914*, Armand Colin, 1991, collection « Coursus », 191 p., plusieurs rééditions dont en *e-book*
- J.-Y.Le Naour, *1914-1918. L'intégrale*, Perrin, 2018, 1 600 p.
- Y.Lequin dir., *Histoire des Français*, Armand Colin, 3 vol., 1983-1984
- M.Leymarie, *De la Belle Époque à la Grande Guerre. 1893-1918. Le triomphe de la République*, Livre de Poche, 1999, 379 p.
- J.-M.Mayeur, *La vie politique sous la Troisième République. 1870-1940*, Seuil, coll. « Points », 1984, 445 p.
- J.-M.Mayeur, *Les débuts de la Troisième République (1871-1898)*, Seuil, coll. « Points » (N.H.F.C.), 1973, 254 p.
- J.-Y.Mollier & J.George, *La plus longue des Républiques. 1870-1940*, Fayard, 1994, 872 p.
- F.Monier, *Les années vingt*, Livre de Poche
- M.Montero, *La France de 1914 à 1945*, A.Colin, coll. Campus, 2001, 187 p.
- P. Nora dir., *Les lieux de mémoire*, Gallimard, 1984-1992, 3 tomes en 7 vol.
- R.Rémond, *Notre Siècle. 1918-1988*, tome VI de l'*Histoire de France* dirigée par J.Favier, Fayard, 1988, 1 012 p., réédition sous le titre ...1918-1991, 1991, 1 054 p., puis ... 1993, 1996, 1 120 p., réédition avec la collaboration de Jean-François Sirinelli sous le titre *Le siècle dernier de 1918 à 2002*, Fayard, 2003, 1 202 p.
- J.-P.Rioux & J.-F.Sirinelli dir., *La France d'un siècle à l'autre. 1914-2000. Dictionnaire critique*, Hachette, 1999, 982 p.
- R.Schor, *Le dernier siècle français. La France de 1914 à 2014*, Perrin, 2016, 633 p.
- R.Schor, *La France dans la Première Guerre mondiale*, Nathan, 1997, réédition, Armand Colin, 2005, 128 p.
- J.-F.Sirinelli dir., *La France de 1914 à nos jours*, PUF, coll. "Premier Cycle", 1993, 498 p., réédition, 2004, 576 p., réédition, 2019, 576 p.
- M.Winock, *La fièvre hexagonale. Les grandes crises politiques. 1871-1968*, Calmann-Lévy, 1986, 428 p., réédition, Seuil, coll. « Points », 1988
- D.Zéraffa-Dray, *D'une République à l'autre. 1918-1958*, Hachette, coll. "Carré-histoire", 1992, 287 p.

□ Politique

- A.Bergounioux & G.Grunberg, *Le long remords du pouvoir. Le Parti socialiste français (1905-1992)*, Fayard, 1992, 554 p., rééditions sous divers titres, *L'Ambition et le remords. Les socialistes français et le pouvoir (1905-2005)*, Fayard, 2005, 610 p., *Les socialistes français et le pouvoir. L'ambition et le remords*, Hachette, 2007, 658 p.
- M.Bernard, *La guerre des droites. Droite et extrême droite en France de l'affaire Dreyfus à nos jours*, Odile Jacob, 2007, 311 p.
- S.Berstein, *Histoire du Parti radical*, thèse, FNSP, 2 vol., 1980 et 1982, 487 et 667 p.
- S.Berstein dir., *Les cultures politiques en France*, Seuil, coll. « L'univers historique », 1999, 416 p., réédition, Seuil, coll. « Points », 1999, 442 p.
- S.Berstein & O.Rudelle dir., *Le modèle républicain*, PUF, coll. "Politique d'aujourd'hui", 1992, 432 p.
- Y.Billard, *Le métier de la politique sous la IIIe République*, Presses universitaires de Perpignan, coll. « Études », 2003, 222 p.
- T.Brantôme & J. de Saint-Victor, *Histoire de la République en France. Des origines à la Ve République*, Economica, 2018,
- J.-Cl.Caron, *Frères de sang. La guerre civile en France au XIXe siècle*, Champ Vallon, 2009, 306 p.
- Chr.Charle, *Les Élités de la République. 1880-1900*, Fayard, 1987, 556 p.

- A.Chebel d'Appolonia, *L'extrême-droite en France. De Maurras à Le Pen*, Complexe, 1988, 447 p., réédition, coll. « Questions au XXe siècle », 1996, 528 p.
- St.Courtois & M.Lazar, *Histoire du parti communiste français*, PUF, coll. « Thémis », 1995, 431 p.
- V.Duclert & Chr.Prochasson dir., *Dictionnaire critique de la République*, Flammarion, 2002, 1 341 p.
- A.Garrigou, *Le vote et la vertu. Comment les Français sont devenus électeurs*, Presses de la Fondation nationale des Sciences politiques, 1992, 288 p., réédité sous le titre *Histoire sociale du suffrage universel en France. 1848-2000*, Seuil, coll. « Points », 2002, 368 p.
- J.Garrigues prés., *Les grands discours parlementaires de la Troisième République*, Armand Colin, 2004, 2 vol., 217 & 152 p.
- J.Garrigues dir., *Histoire du Parlement de 1789 à nos jours*, Armand Colin, 2007, 515 p.
- R.Hadas-Lebel, *Les 101 mots de la démocratie française*, Odile Jacob, 2002, 540 p.
- R.Huard, *La naissance du parti politique en France*, Presses de Sciences Po, 1996, 383 p.
- R.Huard, *Le Suffrage universel en France (1848-1946)*, Aubier, 1991, 493 p.
- B.Joly, *Dictionnaire biographique et géographique du nationalisme français (1880-1900)*, Honoré Champion, 1998, 687 p.
- J.Julliard, *Les gauches françaises. 1762-2012. Histoire et politique*, Flammarion, 2012, 767 p.
- J.Julliard et G.Franconie, *Les gauches françaises. 1762-2012*, Flammarion, 2012, réédition, Coll. « Champs », tome II, *Figures et paroles*, 2014, 815 p.
- M.Lazar, *Le communisme, une passion française*, Perrin, 2002, 244 p.
- D.Lejeune, *La peur du rouge en France. Des partageux aux gauchistes*, Belin, 2003, coll. « Histoire et société. Temps présents », 304 p., réédition, 2011, en numérique
- P.Lévêque, *Histoire des forces politiques en France*, Armand Colin, coll. U, tome I, 1789-1880, 1992, 370 p., tome II, 1880-1940, 1994, 311 p., tome III, *De 1940 à nos jours*, 1997, 512 p.
- R.Rémond, *La Droite en France de 1815 à nos jours*, Aubier, 1954, div. rééditions, dont *Les Droites en France*, 1982, 544 p.
- R.Rémond, *La république souveraine. La vie politique en France 1878-1939*, Fayard, 2002, réédition « Pluriel », 2013, 435 p.
- R. Rémond dir., *Pour une histoire politique*, Seuil, 1988, 403 p.
- Pierre Rosanvallon, *Le sacre du citoyen. Histoire du suffrage universel en France*, Gallimard, 1992, 650 p.
- Pierre Rosanvallon, *Pour une histoire conceptuelle du politique*, leçon inaugurale au Collège de France, 28 mars 2002, Seuil, 2003, 61 p.
- Pierre Rosanvallon, *Le modèle politique français. La société civile contre le jacobinisme, de 1789 à nos jours*, Seuil, coll. "L'Univers historique", 2004, 446 p., réédition, coll. « Points », 2006, 450 p.
- Pierre Rosanvallon, *La contre-démocratie. La politique à l'âge de la défiance*, Seuil, 2006, 346 p.
- Pierre Rosanvallon, *La démocratie inachevée. Histoire de la souveraineté du peuple en France*, Gallimard, 2000, 440 p., réédition, coll. « Folio », 2003, 591 p.
- P.Rosanvallon, *La nouvelle question sociale. Repenser l'État-providence*, Seuil, coll. « Points », 1995, 227 p.
- Nicolas Roussellier, *La force de gouverner. Le pouvoir exécutif en France, XIXe-XXIe siècles*, Gallimard, 2015, 827 p.
- O.Rudelle, *La République absolue. Aux origines de l'instabilité constitutionnelle de la France républicaine. 1870-1889*, Publications de la Sorbonne, 1982, 327 p., réédition, 1986, 327 p.
- J.-Fr.Sirinelli dir., *Dictionnaire historique de la vie politique française au XXe siècle*, PUF, 1995, 1 068 p., réédition, 2003, coll. « Quadrige », 1 254 p.
- J.-F.Sirinelli dir., *Histoire des droites en France*, Gallimard, 1992, 3 vol., "Politique", "Cultures", "Sensibilités", réédition, 2006, tome « Politique », 800 p.
- M.Winock, *La France républicaine. Histoire politique, XIX-XXIe siècles*, Robert Laffont, coll. « Bouquins », 2017, 1 282 p.
- M.Winock, *Le socialisme en France et en Europe. XIXe-XXe siècle*, Seuil, coll. « Points », 1992, 434 p.
- M.Winock, *La droite hier et aujourd'hui*, Perrin, 2012, 272 p.
- M.Winock prés., *La Droite depuis 1789. Les hommes, les idées, les réseaux*, Seuil, coll. « Points », 1995, 420 p.

M.Winock dir., *Histoire de l'extrême droite en France*, Seuil, 1993-1994, 330 p.

□ Économie et société

- B.Angleraud & C.Pellissier, *Les dynasties lyonnaises. Des Morin-Pons aux Mérieux, du XIXe siècle à nos jours*, Perrin, 2003, 830 p.
- V.Antomarchi, *Politique et famille sous la IIIe République, 1870-1914*, L'Harmattan, 2000, 220 p.
- Christine Bard, *Les femmes dans la société française au 20e siècle*, Armand Colin, coll. U, 2001, 240 p., réédition, 2003, 285 p.
- Christine Bard, *Histoire des femmes dans la France des XIXe et XXe siècles*, Ellipses, 2013, 155 p.
- Christine Bard, *Les filles de Marianne. Histoire des féminismes, 1914-1940*, Fayard, 1995, 528 p.
- Hubert Bonin, *Histoire économique de la France de 1880 à nos jours*, Masson, 1988, 335 p.
- F.Braudel et E.Labrousse dir., *Histoire économique et sociale de la France*, tome IV (3 vol.), PUF, 1976-1982, réédition, PUF, coll. « Quadrige », 1993, en 5 vol. au total, tome IV.3., 971 p.,
- A.Broder, *Histoire économique de la France au XXe siècle (1914-1997)*, Paris-Gap, Ophrys, 1998, 335 p.
- F.Caron, *Histoire économique de la France. XIXe-XXe siècles*, Coll. U, 1981, 320 p.
- F.Caron, *Les deux révolutions industrielles du XXe siècle*, Albin Michel, coll. « L'évolution de l'humanité », 1997, 528 p.
- J.-C.Daumas dir., *Dictionnaire historique des patrons français*, Flammarion, 2010, 1 614 p.
- G.Duby & A.Wallon dir., *Histoire de la France rurale*, Seuil, 1977, réédition, Seuil, coll. « Points », 1992, tomes III & IV, 564 p. & 760 p.
- J.Dupâquier dir., *Histoire de la population française*, tomes III (1789-1914) & IV (depuis 1914), PUF, 1988, 554 & 590 p., réédition, coll. "Quadrige", 1995, 4 vol.
- J.-Cl.Farcy, *La jeunesse rurale dans la France du XIXe siècle*, Éditions Christian, coll. « Vivre l'histoire », 2004, 220 p.
- P.Gilles, *Histoire des crises et des cycles économiques. Des crises industrielles du 19e siècle aux crises financières du 20e siècle*, Armand Colin, coll. U, 2004, 296 p., réédition, 2009, sous le titre ... *aux crises actuelles*, 320 p.
- F.Grenard, *Histoire économique et sociale de la France de 1850 à nos jours*, Ellipses, 2003, 334 p.
- A.Gueslin, *L'État, l'économie et la société française, 19e-20e siècle*, Hachette, coll. « Carré-histoire », 1992, 256 p.
- D.Kalifa, *L'encre et le sang. Récits de crimes et société à la Belle Époque*, Fayard, 1995, 351 p.
- A.Leménorel, *L'économie libérale à l'épreuve, 1914-1948*, tome 3 de la *Nouvelle histoire économique de la France*, La Découverte, coll. « Repères », 1998, 124 p.
- J.Néré, *Les crises économiques au XXe siècle*, Armand Colin, coll. « Coursus », 1989, 192 p.
- A.Prost, *Les Français de la Belle Époque*, Gallimard, 2019, 383 p.
- A.Sauvy, *Histoire économique de la France entre les deux guerres*, Fayard, 1965-1975, 4 vol., réédition, Economica, 1984, 2 vol., 422 p. et 439 p.

□ Culture

- P.Albertini, *L'École en France, 19e-20e siècles. De la maternelle à l'université*, Hachette, coll. "Carré-histoire", 1992, 192 p., réédition, 2006, réédition 2011, 256 p.
- Éric Bonhomme, *Culture et politique sous la Troisième République*, Presses universitaires de Bordeaux, 2017, 362 p.
- J.-O.Boudon, *Religion et politique en France depuis 1789*, Armand Colin, coll. « Coursus », 2007, 255 p.
- P.Cabanel, *Histoire des protestants en France (XVIe-XXIe siècle)*, Fayard, 2012, 1 502 p.
- P.Cabanel, *Les Protestants et la République. De 1870 à nos jours*, Complexe, 2000, 271 p.
- P.Cabanel, *Le Dieu de la République. Aux sources protestantes de la laïcité (1860-1900)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2003, 282 p.
- P.Cabanel, *Juifs et protestants en France. Les affinités électives. XVIe-XXIe siècles*,

Fayard, 2004, 351 p.

P.Cabanel, *De la paix aux résistances. Les protestants français de 1930 à 1945*, Fayard, 2015, 427 p.

Patrick Cabanel, *La République du certificat d'études. Histoire et anthropologie d'un examen (XIXe-XXe siècles)*, Belin, 2002, 319 p.

P.Cabanel, *Le Tour de la nation par des enfants. Romans scolaires et espaces nationaux (XIXe-XXe siècles)*, Belin, 2007, 893 p.

G.Cholvy, *La religion en France de la fin du XVIIIe siècle à nos jours*, Hachette, coll. "Carré-Histoire", 1991, 219 p., réédition, 1998, 256 p.

G.Cholvy & Y.-M.Hilaire, *Histoire religieuse de la France contemporaine*, Privat, 3 vol., 1985-1988, réédition, Privat, 2000-2002

M.Crubellier, *L'École républicaine. 1870-1940. Esquisse d'une histoire culturelle*, Éditions Christian, coll. "Vivre l'histoire", 1993, 170 p.

Chr.Delporte, J.-Y.Mollier & J.-F.Sirinelli dir., *Dictionnaire d'histoire culturelle de la France contemporaine*, PUF, coll. « Quadrige », 2010, 900 p.

A.Encrevé, *Les protestants et la vie politique française. De la révolution à nos jours*, CNRS Éditions, 2020, 599 p.

P.Goetschel & E.Loyer, *Histoire culturelle et intellectuelle de la France au XXe siècle*, Armand Colin, coll. « Cursus », 1994, 187 p., réédition, 2005, 2011, 288 p., 2014, 292 p.

J.Lalouette, *La République anticléricale. XIXe-XXe siècle*, Seuil, coll. "L'Univers historique", 2002, 472 p.

J.Lalouette, *La Séparation des Églises et de l'État. Genèse et développement d'une idée (1789-1905)*, Seuil, coll. L'Univers historique, 2005, 450 p.

G.Leroy & J.Bertrand-Sabiani, *La vie littéraire à la Belle Époque*, PUF, 1998, 383 p.

D.Ligou dir., *Histoire des francs-maçons en France*, Privat, Toulouse, 2000, 2 vol., 255 & 253 p.

M.Martin, *Médias et journalistes de la République*, Odile Jacob, 1997, 494 p.

F.Mayeur, *L'enseignement secondaire des jeunes filles sous la Troisième République*, thèse, FNSP, 1977, 488 p.

F.Mayeur, *L'Éducation des filles en France au XIXe siècle*, Hachette, 1979, 208 p., réédition, Perrin, 2008, réédition, « Tempus », 2014, 373 p.

J.-Y.Mollier, *Édition, presse et pouvoir en France au XXe siècle*, Fayard, 2008, 493 p.

J.-Y.Mollier, *L'argent et les lettres. Histoire du capitalisme d'édition. 1880-1920*, Fayard, 1988, 549 p.

J.-Y.Mollier dir., *Le Commerce de la librairie en France au XIXe siècle. 1789-1914*, IMEC/Éditions de la MSH, 1997, 451 p.

P.Ory & J.-F.Sirinelli, *Les Intellectuels en France, de l'affaire Dreyfus à nos jours*, Coll. U, 1986, 261 p., réédition, 1992, 272 p., réédition, 1996, 272 p., réédition, 2002, 288 p., réédition, 2004, Perrin, coll. « Tempus », 435 p.

A.Prost, *Histoire de l'enseignement en France. 1800-1967*, Armand Colin, Coll. U, 1968, 524 p., plusieurs rééditions

A.Prost, *Regards historiques sur l'éducation en France XIXe-XXe siècles*, Belin, 2007, 272 p.

J.-P.Rioux & J.-F.Sirinelli dir., *Histoire culturelle de la France du Moyen Âge à nos jours*, Seuil, 1993-1998, tomes 3 et 4, réédition en coll. « Points », 2005, 503 et 513 p.

J.-P.Rioux & J.-Fr.Sirinelli dir., *La culture de masse en France de la Belle Époque à aujourd'hui*, Fayard, 2002, 461 p.

A.-M.Thiesse, *Le Roman du Quotidien, Lecteurs et lectures populaires à la Belle Époque*, Le Chemin vert, 1984, 272 p., réédition, Seuil, coll. « Points », 2000, 286 p.

M.Winock, *Le siècle des intellectuels*, Seuil, 1997, 672 p., réédition, coll. « Points », 1999, 832 p., réédition, 2015, 893 p.

M.Winock, *Décadence fin de siècle*, Gallimard, 2017, 285 p.

□ Relations extérieures

N.-J.Chaline, *Empêcher la guerre. Le pacifisme du début du XIXe siècle à la veille de la Seconde Guerre mondiale* Encrage, 2015, 248 p.

J.-B.Duroselle, *Histoire des relations internationales. De 1919 à 1945*, Armand Colin, 2017, 469 p.

J.-B.Duroselle, *La Décadence. 1932-1939*, Imprimerie nationale, 1979, 568 p.

R.Frank, *La hantise du déclin. Le rang de la France en Europe, 1920-1960. Finances, défense et identité nationale*, Belin, 1994, 316 p., réédition sous le titre *La hantise du déclin. La France de 1914 à 2014*, Belin, 2014, 285 p.

J.Marseille, *Empire colonial et capitalisme français, Histoire d'un divorce*, Albin Michel, 1984, 464 p. (Thèse), réédition, Seuil, coll. « Points », 1989, 460 p., réédition, 2005, 644 p.

P.Milza & R.Poidevin dir., *La puissance française à la Belle Époque. Mythe ou réalité ?*, Actes du colloque organisé en décembre 1989 par le Centre d'histoire de l'Europe du Vingtième Siècle (FNSP), le Centre de recherches d'histoire des relations internationales de l'Université de Strasbourg-III et l'Institut Pierre Renouvin (Paris-I), Bruxelles, Complexe, 239 p.

R.Schor, *L'opinion française et les étrangers en France, 1919-1939*, thèse, Publications de la Sorbonne, 1986, 762 p.